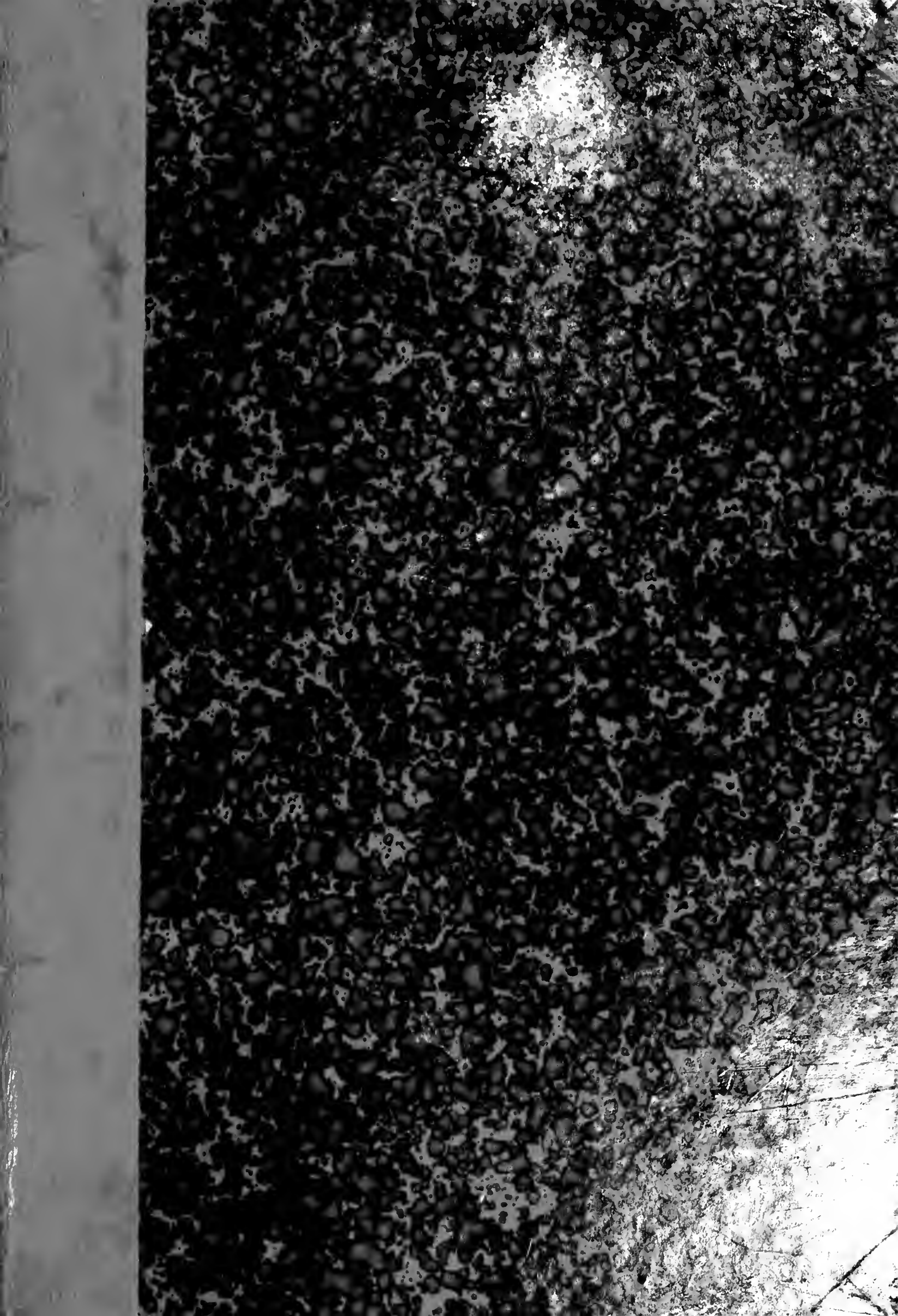
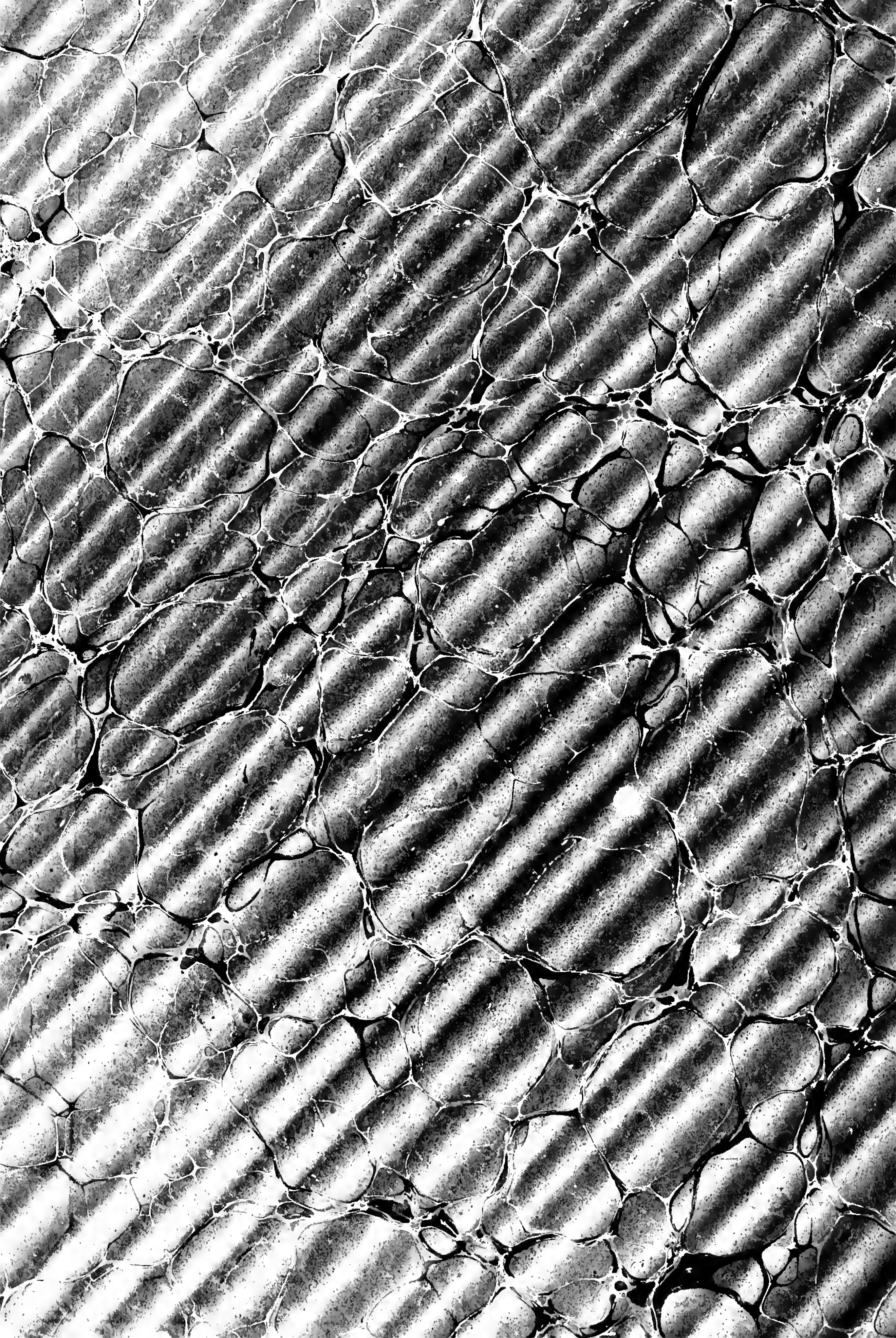






018678255

DC
17
.M3
1881
t.2
SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lafranceillustr02malt

LA

FRANCE ILLUSTRÉE

II


IMPie Ve P. LAROUSSE &Cie
PARIS
RUE
MONTPARNASSE
19
PARIS

LA

FRANCE ILLUSTRÉE

GÉOGRAPHIE — HISTOIRE — ADMINISTRATION
STATISTIQUE

PAR

V.-A. MALTE-BRUN

Secrétaire général honoraire et ancien Président de la Commission centrale
ou Conseil de la Société de Géographie de Paris
etc., etc.

ILLUSTRATIONS PAR LES PREMIERS ARTISTES

Cartes et Plans gravés par Erhard

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

TOME DEUXIÈME

Approuvé par M. le Ministre de l'Instruction publique

PARIS

JULES ROUFF, ÉDITEUR

14, CLOITRE-SAINT-HONORÉ, 14

1881

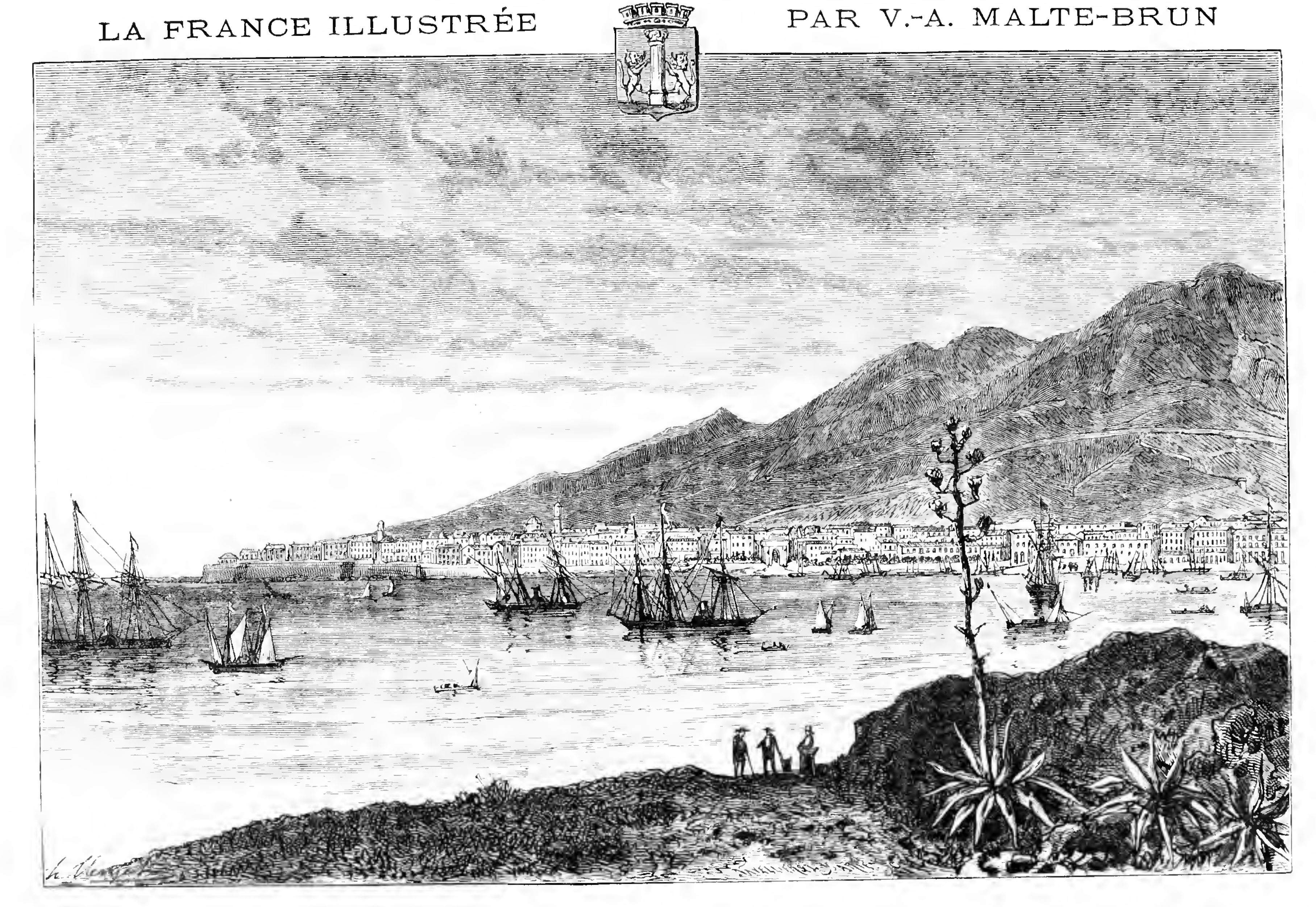
Tous droits réservés

FRANCE ILLUSTRÉE

TABLE

DES

DÉPARTEMENTS CONTENUS DANS LE TOME DEUXIÈME



AJACCIO

CORSE

Chef-lieu : AJACCIO

Superficie : 8,747 kil. carrés. — Population : 262,701 habitants.
5 Arrondissements. — 62 Cantons. — 363 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Situation, limites. — L'île de Corse est située entre le 41e et le 43e degré de latitude septentrionale, et le 6e et le 7e, 12' de longitude orientale. Placée entre la France, l'Italie, l'Espagne, la Sardaigne et l'Afrique, elle est à 180 kilomètres des côtes de la France, à 75 de Livourne et 10 seulement de la Sardaigne. Devenue province française en 1768, par suite de la cession qu'en firent les Génois au traité de Compiègne, elle forma d'abord, en 1790, un seul département. De 1793 à 1811, elle forma les deux départements du Golo et du Liamone; mais depuis 1811 elle continue à n'en former qu'un seul.

Nature du sol, montagnes. — Ce département, l'un des plus étendus de la France (il tient le cinquième rang), a dans sa plus grande longueur, de Bonifacio au Cap-Corse, 202 kilomètres, et dans sa plus grande largeur, 97 kilomètres; sa superficie est évaluée à 874,710 hectares. De forme oblongue, il possède avec un sol des plus accidentés, un climat doux et varié. Une chaîne de montagnes, s'élevant du nord au midi, le divise en deux régions, orientale et occidentale, autrement dites *bande du dedans* et *bande du dehors*. Une division aussi naturelle et plus connue partage la Corse en partie méridionale, dont la principale ville est Ajaccio, et en partie septentrionale ou cismontaine, dont Bastia est la capitale.

L'aspect du sol présente une surface abrupte, hérissée de rochers granitiques que d'étroites vallées séparent. Plusieurs pics couverts de neiges éternelles se font remarquer par leur élévation : le *Monte Cinto*, le point culminant de la Corse, s'élève à 2,710 mètres au-dessus du niveau de la mer; le *Monte Rotondo*, à 2,625 mètres; le *Monte Traunato*, à 2,180 mètres; le *Monte Cardo*, à 2,454 mètres; le *Monte Renoso,* à 2,357 mètres; et le *Monte d'Oro* ou *Grandaccio*, à 2,391 mètres. Sur les côtes, où la nature a creusé de magnifiques rades, on distingue, sur la côte occidentale : les golfes de Saint-Florent, de Calvi, de Porto, de Liscia, de Sagone, d'Ajaccio et de Valinco; sur la côte orientale, ceux de Pinarello, de Porto-Vecchio, de Santa-Giulia et de Santa-Manza. Cependant, si sauvage que soit la physionomie générale de l'île, la richesse naturelle de ce département est une de celles qui présenteraient le plus de ressources à l'industrie moderne. Il est incontestable maintenant que la Corse, malgré les landes, les bruyères, ses nombreuses collines au front chauve et rocailleux; malgré l'absence de tout système d'irrigation, les prodigieux amas de rochers, où le crime a trop souvent trouvé un gîte à côté de la bête fauve, il y a des produits précieux à retirer de cette terre fantastique et pittoresque. Le sol, très fertile dans les plaines et dans les vallées, peut être divisé d'après sa nature en : pays de montagnes, 825,000 hectares; pays de bruyères ou de landes, 350,000; sol de riche terreau, 75,000; sol de craie ou calcaire, 93,500, et sol pierreux, 180,000 hectares.

Hydrographie, lacs, étangs. — Au milieu d'une des principales régions de la Corse, le *Niolo*, sont situés plusieurs lacs dont les plus célèbres sont ceux qu'on nomme *Creno* et *Ino*. Le premier, dit un historien de ce pays, M. Jacobi, a un aspect sombre, imposant, mystérieux. Un bruit sourd retentit autour du réservoir : c'est l'effet du choc des eaux qui y pénètrent à travers les rochers. La profondeur du Creno, sur lequel les habitants ont des légendes superstitieuses, mais poétiques, n'a jamais pu, dit-on, être mesurée et paraît vraiment prodigieuse.

A peu de distance, au nord-ouest du Creno, se trouve l'Ino. Ce lac, dont l'emplacement ressemble à un entonnoir renversé et où l'on n'arrive qu'en gravissant des rochers arides, donne naissance à

l'une des principales rivières de l'île, le *Golo*. Cette rivière arrose le pays au nord-ouest, débouche dans la plaine de Mariana, où Marius avait jadis fondé une ville de ce nom, et se jette dans la mer après un cours de 84 kilomètres; ses principaux affluents sont la Tartagine et l'Asco. Le *Tavignano* et le *Liamone* partent du Creno. Le Liamone dirige son cours vers le sud-ouest et se jette dans la mer près du golfe de Sagone, après un cours d'environ 40 kilomètres, il a pour affluents : le Grozzo et le Cruzzini ; le Tavignano, dont le cours est de 75 kilomètres, traverse l'île de l'ouest à l'est, reçoit dans son cours la Restonica et le Vecchio et trouve son embouchure près d'Aleria.

Si la Corse est un très beau pays à exploiter, elle a aussi ses fléaux, et le plus redoutable d'entre tous, c'est le *mauvais air*, autrement *mal'aria*, maladie mortelle qui sévit avec une si grande atrocité dans la partie méridionale de l'Italie et principalement dans les environs de Rome. En Corse, le *mauvais air* est le résultat des nombreux marais ou étangs qui se trouvent aux environs d'Ajaccio, aux portes de Bastia, à Saint-Florent et principalement sur une grande partie de la côte orientale; nommons ceux de *Biguglia*, de *Diana*, et d'*Urbino*. Là plus qu'ailleurs, le fléau se fait sentir. Aussi est-il difficile de rencontrer une contrée plus riche et où la population soit plus décimée. Dès le mois de juillet et pendant ceux d'août et de septembre, tout le monde se hâte d'abandonner ces dangereux parages. Il n'y reste personne, écrivait M. Blanqui en 1838, et la plus affreuse solitude règne dans toute la plaine, en dépit de la fécondité et du magnifique ciel bleu qui la couvre. Tous les soirs, au coucher du soleil, une vapeur épaisse et grisâtre s'élève du sein de ces marais couverts de joncs et de roseaux ; elle plane lourdement sur l'horizon et recèle dans ses flancs le principe de ces fièvres intermittentes pernicieuses qui brisent les constitutions les plus robustes, quand elles ne donnent pas la mort.

Voies de communication. — La Corse a longtemps été sans grandes voies de communication, et l'on ne passait d'un versant à l'autre de la chaîne de montagnes principale que par de rares chemins dont quelques-uns n'étaient connus que des gardeurs de chèvres ; aujourd'hui, si elle n'a pas encore de ligne de chemin de fer, elle ne le cède du moins en rien aux autres départements français, sous le rapport des voies de communication ordinaires.

Elle compte 8 routes nationales d'une longueur de 874 kilomètres; 13 routes forestières ayant 502 kilomètres ; 5 routes départementales, 101 ; 12 chemins vicinaux de grande communication, 507 ; 49 de moyenne communication ou d'intérêt commun, 1,158; et 160 chemins vicinaux ordinaires dont le développement atteint 3,751 kilomètres.

Nous venons de dire que la Corse n'avait pas encore de chemins de fer, mais tout un réseau est aujourd'hui à l'étude : à l'est, de la grande chaîne de partage des eaux de Bastia à Bonifacio, il suivra le littoral par Cervione, Aleria et Porto-Vecchio; et à l'ouest, il ira de Calvi à l'Ile-Rousse, de l'Ile-Rousse à Corte, de Corte à Ajaccio en passant au pied du Monte d'Oro, d'Ajaccio à Sartène; une ligne transversale, allant de Corte à Cervione unira ces deux lignes principales.

La Corse est d'ailleurs, depuis 1878, directement reliée à la France par un câble électrique qui, de Saint-Florent, va se rattacher, à Antibes, au réseau européen.

Climat. — On vante sans cesse la belle température de Nice, de l'Italie et de l'Espagne. Nous croyons que la Corse n'a rien à envier, sous ce rapport, aux contrées les plus à la mode, parmi le monde des touristes et des malades. Pendant l'hiver, dans les villes comme Ajaccio, il est rare d'y voir tomber la neige, bien qu'on puisse contempler de cette ville des montagnes éternellement couvertes de frimas. Cependant il faut s'attendre, de temps à autre, à des matinées très froides, surtout lorsque le *grigale* (vent du nord-ouest) souffle. Les chaleurs sont très fortes dans l'île, et quelquefois même accablantes; mais les zéphyrs y viennent tempérer les ardeurs du soleil; d'abondantes rosées se détachent chaque nuit de l'atmosphère. Les montagnes et les coteaux, d'où s'exhale toujours une délicieuse fraîcheur, jouissent pendant tout l'été des plus beaux jours du printemps. Aussi, dans ce pays encore si peu connu et longtemps dédaigné sous le prétexte de préventions chimériques, on ne connaît presque pas les rigueurs de l'hiver. C'est à peine si les vallées de la Corse ont vu la verdure disparaître sous les efforts d'un vent furieux, que déjà une sève vigoureuse circule de toute part, que la végétation s'anime et que les plantes embaument l'air de leur parfum. Aux en-

virons d'Ajaccio, sur les coteaux qui bordent son magnifique golfe, l'amandier est en fleurs, souvent, avant les premiers jours de janvier. A Bastia, la température moyenne de l'année a été pendant huit ans de 16°,65 ; le beau temps règne pendant les 0,63 de l'année; le ciel est nébuleux pendant 0,30, et il pleut pendant 0,05. Le vent du nord-ouest règne habituellement l'hiver à Ajaccio, et Bastia est sous l'empire des vents du sud-ouest, du sud-est et du nord-est.

Productions naturelles. — La Corse renferme des terrains de toutes les formations. Les terrains primitifs occupent le sud et l'ouest de l'île et sont presque entièrement granitiques; les terrains intermédiaires occupent tout le cap Corse et l'est de l'île, souvent recouverts par la formation arénacée. Les terrains tertiaires ne se montrent que sur quelques points, et par lambeaux isolés. Enfin les plaines de la côte de l'est paraissent presque entièrement formées par des alluvions.

On n'a reconnu jusqu'à présent que deux mines de fer susceptibles d'être exploitées; ce sont celles d'Olmeto et de Farinole. Une mine de plomb argentifère se rencontre dans le petit vallon de Barbaggio. On trouve aussi des gisements d'antimoine, de cobalt et d'oxyde noir de manganèse dans certains cantons. Mais ce qui constitue la richesse minérale de la Corse, ce sont ses roches précieuses. La Corse renferme les granits d'Algajola, le porphyre orbiculaire de Tallano et le vert d'Orezza. Tous ces granits sont susceptibles du plus beau poli et d'un emploi illimité dans les arts; aussi sont-ils l'objet d'importantes exploitations. Nous pourrions citer encore les *jaspes* qui se trouvent dans le Niolo avec de nombreuses ramifications d'*agates;* le marbre blanc statuaire qui peut être comparé à celui de Carrare de la plus belle qualité. On a reconnu que cette roche forme des couches de 5 à 8 pieds (1^{m},66 à 2^{m},66) de puissance; sa blancheur est éblouissante. On cite enfin avec éloge le marbre gris bleuâtre qui se trouve spécialement sur les bords de la Restonica, dans les environs de Corte, et l'albâtre blanc du golfe de Girolata; tous servent à approvisionner l'industrie et sont exportés au loin.

Les sources d'eaux minérales, les unes froides, les autres chaudes, sont assez répandues en Corse. Parmi ces dernières, les eaux de Guagno se font remarquer par leur efficacité. Elles jaillissent de deux sources : la plus abondante a une température qui varie de 50 à 55 degrés centigrades; la moins abondante est en même temps la moins chaude : sa température ne dépasse jamais 40 degrés. Ces eaux, étant sulfureuses, conviennent surtout aux affections de la peau, aux vieilles douleurs, aux rhumatismes, au traitement des raideurs articulaires résultant de blessures ou du vice scrofuleux. Elles sont à 60 kilom. d'Ajaccio.

Dans la partie orientale de l'île sont les eaux d'Orezza, appelées généralement *Acqua acitosa.* Cette source est la plus remarquable de la Corse. L'eau d'Orezza ne peut être comparée, d'après les autorités les plus compétentes, qu'à celle de Spa. Elle paraît être d'un grand secours dans les maladies chroniques des organes abdominaux, dans les affections nerveuses, dans les engorgements du foie, de la rate et des reins. Elle est réellement précieuse pour cette infinie variété de maux résultant d'un appauvrissement du sang chez les jeunes femmes, chez les jeunes filles, chez les convalescents et chez les enfants. Du même côté, et près d'Aléria, il y a une autre source d'eau sulfureuse froide, riche en gaz acide sulfhydrique. Elle est connue sous le nom de *Puzzichello.*

Les eaux de Guitera et de Caldaniccia méritent aussi d'être citées. Ces dernières surtout se recommandent aux personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé. Elles rappellent les eaux de Vichy par le bicarbonate de soude qu'elles contiennent : leur alcalinité toutefois est moins prononcée, mais elles laissent dégager une grande quantité de gaz que l'on dit être du gaz azote.

Terminons tous ces détails, que nous empruntons à M. le docteur A. Donné, par les quelques lignes qu'il a consacrées, dans ses excellentes lettres au *Journal des Débats,* aux eaux de Pietrapola. « Voilà, dit-il, la source minérale la plus riche, la plus abondante et la plus chaude de la Corse : aussi les Romains y avaient-ils construit des thermes dont on retrouve les ruines. Il n'y a pas moins de sept sources à Pietrapola, et l'on peut y donner jusqu'à deux mille bains par jour : leur température varie de 40 à 60 degrés centigrades. A l'inverse de beaucoup d'eaux sulfureuses, elles ne paraissent ni excitantes ni stimulantes : elles calment le pouls et réussissent dans les affections des organes digestifs, dans les affections nerveuses. Elles sont situées dans le Fiumorbo. »

On rencontre dans les livres publiés récemment

sur la Corse des choses si merveilleuses à l'endroit des productions naturelles de ce pays, qu'on aurait de la peine à y croire, si l'on n'en avait constaté soi-même l'état économique. Dans cette terre vierge, et couverte aux trois quarts de makis (de l'italien *macchie*, broussailles), tout pousse avec une exubérance extraordinaire. La nature, malgré la paresse des indigènes, leurs préjugés et leurs malheurs, est toujours demeurée luxuriante et féconde. Ce département, qui devrait contenir un million d'habitants, en possède tout au plus 263,000. Les capitaux y sont très rares, les insulaires, d'un caractère très sobre, en général, vivent de peu, et ne cherchent en aucune manière à secouer leur torpeur, en présence des richesses naturelles qui les environnent. Il en résulte que la Corse, au lieu d'être un des départements les plus renommés par ses produits, est à peine connue de quelques-uns. Mais supposons qu'une vaillante armée d'esprits entreprenants et laborieux veuille s'aventurer dans cette île, qu'y trouvera-t-elle? Si on en croit M. Blanqui, qui, certes, n'est pas un homme dont les observations doivent être dédaignées en pareille matière, « les estimations les plus modérées évaluent la quantité des terrains incultes aux neuf dixièmes de la surface générale du pays. » Le même économiste nous apprend « que les vins qu'on obtient surtout au Cap-Corse et dans les environs de Sartène sont dignes de comparaison avec les meilleurs vins de France et d'Espagne. On cite parmi les meilleurs vins de l'île ceux : d'Ajaccio, de Sari, de Peri, de Vico, de Bastia, de Pietra-Negra, du Cap-Corse, de Bassanèse-d'Aprèto, d'Algajola, de Monte-Maggiore, de Corte; de Sartène et de Bonifacio. Quelques-uns peuvent être convertis en vins de liqueur. En 1876, la production a été de 255,919 hectolitres, estimés à 12,795,950 francs. Avec la vigne, le châtaignier, l'oranger et le cotonnier y réussissent sans culture. L'huile y est d'une excellente qualité : elle est demeurée jusqu'à ce jour la propriété exclusive d'une seule province du pays, nommée la Balagna, et située au nord-ouest de la Corse. On en exporte annuellement pour près de quatre millions de francs, malgré l'imperfection évidente des procédés, et on en consomme dans le pays pour un million environ. C'est un revenu énorme et qui pourra être décuplé un jour, quand on aura substitué aux arbustes stériles des makis les jeunes plants d'oliviers auxquels le climat est propice. La Corse devrait fournir la meilleure huile du monde. » Voilà de bien belles ressources évidemment qui s'offrent à l'industrie privée dans un département français. Mais ce n'est pas assez. Il nous reste à dire que la Corse peut nourrir une quantité innombrable de vers à soie; que 100,000 hectares de forêts attendent depuis des siècles la cognée, que les plantes inutiles qui dévorent le sol sont tellement riches en potasse qu'on pourrait en extraire pour des sommes considérables; que le chanvre, la garance, la betterave, la canne à sucre, le mûrier, les fleurs à parfums y prospèrent à des degrés différents. Les premières prairies artificielles à irrigations y ont donné huit coupes de luzerne en une seule année!

La superficie du département se partage en superficie bâtie et voies de communication, 48,758 hectares, et en territoire agricole, 825,952. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 78,710 hectares; farineux, 32,558; cultures potagères et maraîchères, 6,933; cultures industrielles, 15,004; prairies artificielles, 1,296; fourrages annuels, 1,296; autres cultures et jachères, 52,655; vignes, 23,564; bois et forêts, 103,588; prairies naturelles et vergers, 19,584; pâturages et pacages, 142,456 hectares; les terres incultes y couvrent encore une étendue considérable qui n'est pas évaluée à moins de 348,309 hectares.

Il est facile de voir, d'après cela, ce que pourraient retirer de profits de bonnes compagnies agricoles. Sous leur influence, tout se raviverait, tout acquerrait du poids et de la valeur. Les immenses troupeaux de moutons et de porcs qui ne rapportent que des revenus très minces seraient une source féconde de profits annuels; chevaux, vaches, mulets, tout ce qui est étiolé, maigre et rabougri, deviendrait supérieur. On pourrait reprendre, sous l'initiative puissante des compagnies, les essais de diverse nature qu'on a déjà tentés; refaire ces échantillons de soie corse qui ont rivalisé avec les qualités supérieures du Piémont et de la Lombardie; entreprendre en grand la culture du maïs qui égale en vigueur et en fécondité celui des bords de l'Adour et de la Nive; fonder des tanneries où nulle condition ne manquerait à leur succès, à cause de l'abondance des matières premières; les papeteries offriraient également d'excellents avantages, grâce aux nombreux cours d'eau qui descendent des montagnes. Le règne animal n'est pas très brillant en Corse. Les troupeaux de chèvres et de moutons forment la principale richesse

des habitants des montagnes; les chevaux, quoique vifs et assez forts, sont d'une taille excessivement petite; la race bovine, maigre et chétive, donne peu de lait et ne fournit qu'une viande assez coriace. On ne connaît pas les loups dans l'île, mais les renards y sont forts et hardis. Le gibier abonde. Les côtes, les lacs et les étangs alimentent une pêche très productive, et les ruches sont très répandues.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — On pourrait dire que l'industrie des Corses est encore aujourd'hui celle des peuples primitifs. Cependant il ne faudrait pas croire que les Corses méprisent les travaux manuels, comme on l'a trop souvent dit. Ils s'y livrent peu; mais ils ne les méprisent pas. Dans les principales villes du département le nombre des ouvriers est considérable. A Bastia, par exemple, proportionnellement à la population, il y a plus d'artisans qu'en certaines grandes villes de France. C'est ainsi que les métiers les plus nécessaires ne manquent pas d'être exercés par une notable partie de la population. On rencontre partout des maçons, des charpentiers, des forgerons, des chapeliers, des boulangers, des meuniers, etc. Principalement depuis cinquante ans, les campagnes ont beaucoup gagné sous le rapport de l'industrie. On ne pourrait plus dire avec l'abbé Gaudin : « Aucun village ne possède aucun des arts de première nécessité; on n'y trouve ni forgerons, ni maréchaux, ni charpentiers, ni aucun de ces ateliers qui s'offrent dans nos campagnes. » Les ouvriers des métiers les plus nécessaires ne sont pas seuls en Corse; les arts de luxe en comptent aussi. Nous avons même remarqué à Bastia et à Ajaccio, à l'Ile-Rousse et dans d'autres petites villes, chef-lieux d'arrondissement ou de canton, des fabriques de pâtes, des tanneries, des fabriques de savon, des distilleries, des fabriques de briques, des moulins à huile, etc.

Quelques gondoles d'Ajaccio, de Bastia, du Cap-Corse et de Bonifacio font, chaque année, la pêche des anchois, des sardines et celle des thons. La pêche du corail n'est pas non plus négligée, spécialement sur la côte occidentale de l'île. Au fond du golfe de Porto-Vecchio, on fabrique du sel de très bonne qualité, par l'effet de l'évaporation naturelle de l'eau de mer. Ces salines pourraient amplement suffire à la consommation de l'île, si elles étaient développées par des mains habiles. Certains villages ont une espèce d'industrie domestique, tout comme certaines parties de la France. Ainsi, on fabrique dans les villages du canton de Piedicroce des chaises, des selles, des cuillers, des fourchettes et des pipes de bois, des faucilles, des stylets, des platines et des ornements de chasse. Les habitants d'Asco fabriquent du goudron qu'ils vont vendre à Calvi et à Bastia. Dans presque tous les villages, les femmes font de la toile et les étoffes grossières nommées *passero* (drap corse), dont s'habillent presque toujours les indigènes de l'intérieur de l'île. Le *pelone* des bandits est fait avec cette étoffe très lourde et très chaude. Le meilleur drap corse se fabrique à Corte, à Venaco, à Bocognano, dans le Niolo, à Sirco, à Vico et à Pietracorbara. Il est susceptible d'un très beau poli, et alors on en ferait des vêtements dignes des fashionables des boulevards de Paris. Tous les bergers font des fromages. Celui qu'ils nomment *broccio*, et qui se mange ordinairement frais, est excellent. Le fromage de la montagne de Coscione et celui de Venaco sont les plus estimés.

Mais tous ces essais informes ne sont rien en comparaison des résultats que l'industrie pourrait obtenir en Corse. Indépendamment de ce que nous avons déjà dit en parlant des productions naturelles de ce pays, nous ferons observer qu'on y trouve aujourd'hui l'exploitation des marbres et granits, à l'aide de scieries hydrauliques, l'exploitation des forêts, où abondent les pins, les chênes, les hêtres.

L'établissement de nouvelles voies de communication, une instruction plus répandue, un goût plus éclairé pour l'agriculture et l'industrie, ont rendu partout sensibles les progrès du commerce. Voici les principaux articles d'exportation : les citrons, les cédrats et les oranges (les deux tiers de ces articles sont exportés à l'étranger), l'huile, exportée presque en totalité sur le continent français, les vins, les légumes secs et les lupins, les fruits et les châtaignes, les poissons frais et salés; les bois de construction et de chauffage, le corail brut, le tabac fabriqué, les feuilles de myrte et les lichens tinctoriaux. Parmi les articles d'importation, on cite la farine de froment et le blé, le sucre et le café, les bestiaux (surtout les moutons et les mulets), et le fromage, les peaux tannées, les minerais de fer et le fer en barres, la faïence et les verreries, les soieries et les tissus de laine, les poissons salés, hareng et morue, etc.

Le commerce d'importation et d'exportation se fait par les ports de Bastia, d'Ajaccio et de l'Ile-Rousse. Cette petite ville exporte plus de la moitié des marchandises. Elle doit son importance à son excellente position, par rapport à la Balagna, où se fait un grand commerce d'huile, de citrons et de cédrats. Quant au commerce des marchandises importées, il se fait presque toujours par les ports d'Ajaccio et de Bastia. Mais le bilan général entre l'exportation et l'importation se solde encore en déficit pour la Corse; car dans ces dernières années la Corse a fourni en moyenne à la France pour environ 2,000,000 de ses produits, et a reçu en échange pour 3,000,000 de marchandises.

Il ne se tient en Corse que cinq foires; la plus importante est celle de Corte. Elles sont alimentées par le commerce des chevaux, des bestiaux, des draps, des blés et autres denrées du pays.

Division politique et administrative. — Le département de la Corse a pour chef-lieu Ajaccio, il est divisé en 5 arrondissements communaux, 62 cantons, 363 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il forme a lui seul une région agricole particulière.

Le département forme le diocèse d'un évêché, dont le siège est à Ajaccio, et qui est suffragant de l'archevêché d'Aix. Il y a à Ajaccio un grand et un petit séminaire, et dans le département 6 cures de première classe, 64 de seconde, 349 succursales et 127 vicariats.

Une cour d'appel siège à Bastia; elle a dans son ressort les tribunaux de première instance d'Ajaccio, de Bastia, de Calvi, de Sartène, et les tribunaux de commerce d'Ajaccio, de Bastia, et de l'Ile-Rousse. Il y a à Ajaccio une prison départementale et des pénitenciers agricoles à Castelluccio, à Chiavari et à Casabianda.

La Corse est du ressort de l'académie universitaire d'Aix. Il y a un lycée à Bastia, un collège communal à Calvi, le collège Fesch, aujourd'hui érigé en lycée à Ajaccio, l'école Paoli à Corte; des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices à Ajaccio, des cours d'anatomie et d'accouchement dans la même ville, ainsi qu'une société d'agriculture des sciences et arts. Le nombre des écoles primaires est de 629.

La Corse appartient à la région du 15e corps d'armée et à la 15e circonscription de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Marseille. Ajaccio est un chef-lieu de subdivision. Ajaccio est une place de guerre de 2e classe et possède une direction des fortifications. Le département a dix forts ou places de guerre, savoir : la citadelle d'Ajaccio, le fort Mouzillo, Calvi, Saint-Florent, Bastia, Corte, Prunelli, Bonifacio, Vizzavona, et le Cap-Corse. Bastia est le siège de la 15e légion (*ter*) de gendarmerie qui comprend les deux compagnies de Bastia et d'Ajaccio.

La Corse forme avec Marseille le second sous-arrondissement de la préfecture maritime de Toulon. Il y a une école d'hydrographie à Ajaccio et un commissaire général de la marine à Bastia.

Le département de la Corse dépend : de l'arrondissement minéralogique de Marseille appartenant à la région sud-est; de la 7e inspection des ponts et chaussées (Marseille); et elle forme le 30e arrondissement forestier, dont le chef-lieu est à Ajaccio.

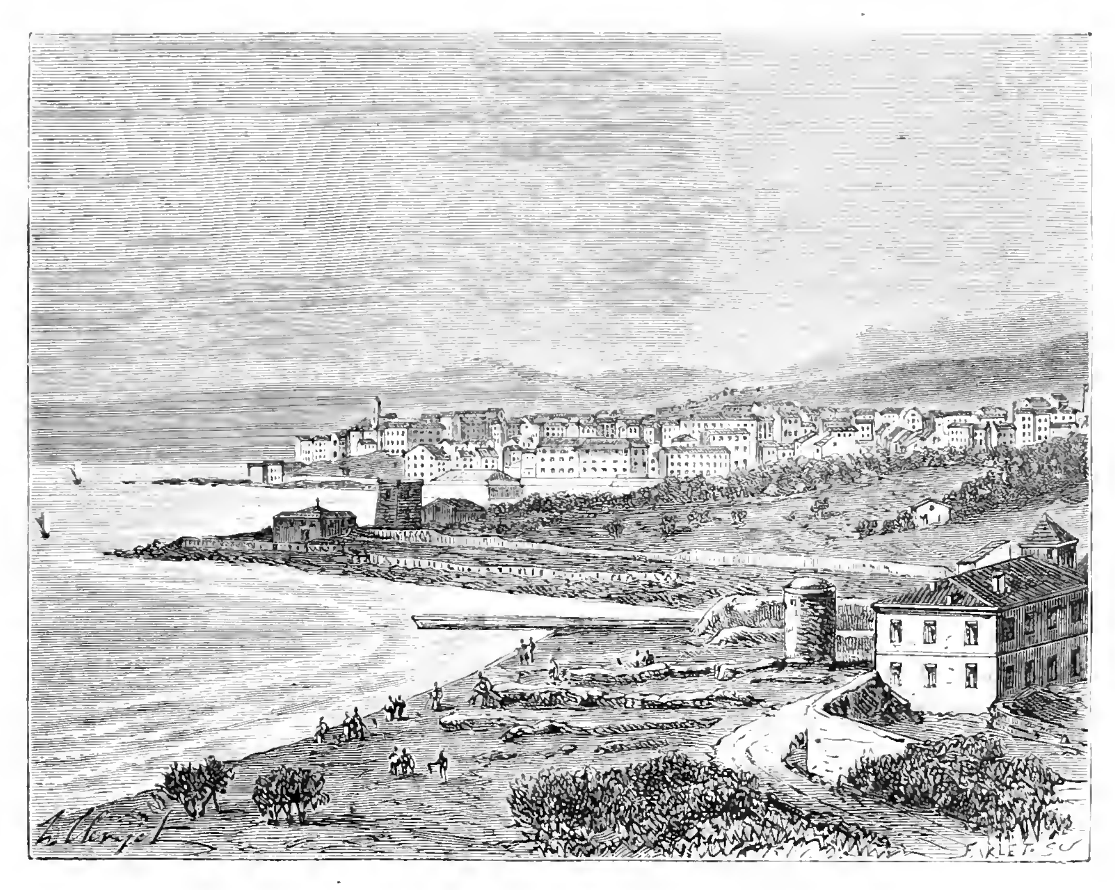
L'île a trois bureaux de douanes : Ajaccio, Bastia et l'Ile-Rousse, qui dépendent d'une direction dont le siège est à Bastia.

Le nombre des perceptions des finances est de 39, les contributions et revenus publics atteignent 5 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

L'histoire de la Corse remonte à la plus haute antiquité. On ne sait pas au juste quels furent ses premiers peuples : les uns ont prétendu que ce furent les Phéniciens; d'autres, et avec raison selon nous, ont pensé que les premières colonies vinrent des côtes de la Toscane. Quoi qu'il en soit, l'arrivée des Phéniciens en Corse paraît être mise hors de doute. On pense même que la ville d'Aleria, ville très ancienne et dont Hérodote parle, dut être fondée ou agrandie par eux. Plus tard, les Phocéens, accueillis par Harpagus, un des lieutenants de Cyrus, allèrent établir leur domination dans l'île. Mais, au bout de quelques années, ils en furent chassés par les Étrusques qui bâtirent en Corse une ville appelée Nicéa et qui existait encore du temps de Diodore de Sicile.

En 494 de la fondation de Rome, après la conquête de la Sicile, les Romains essayèrent une descente en Corse, ayant à leur tête Cornélius Scipion. Ils s'emparèrent de la ville d'Aleria, mais ils en furent expulsés quelque temps après. Depuis cette époque, les insulaires purent jouir pendant une vingtaine d'années de leur indépendance.



Bastia.

Vers la fin de la seconde décade du VIe siècle de Rome, sous le consulat de C. Licinius Varus et de P. Cornélius Lentulus Claudinus, une guerre nouvelle fut résolue contre la Corse. Marius Claudius, lieutenant de Licinius, partit et ne tarda pas à prendre terre dans l'île. Là, se voyant à la tête d'une armée respectable, il se croit en état de soumettre les insulaires avec lesquels il ne tarda pas à engager le combat. La victoire ne demeura pas longtemps incertaine, et les troupes de Claudinus, assaillies de toutes parts, étaient au moment d'être taillées en pièces, lorsque la présence de Licinius vint mettre la victoire du côté des Romains. — Plus tard, Rome se vit obligée d'entreprendre de nouvelles expéditions contre cette île. Prévoyant que les Corses parviendraient tôt ou tard à secouer le joug de l'étranger et lui feraient toujours subir des pertes considérables, le sénat ordonna, en 590, l'envoi d'une armée consulaire pour les réduire à jamais. Le consul, M. Tarentius Talno, fut placé à la tête de l'expédition. La victoire resta aux Romains, et Talno mérita les honneurs du triomphe. A la suite de cette longue et pénible lutte, la paix fut enfin conclue, et la Corse cessa d'être indépendante. Marius et Sylla y fondèrent des colonies, et le premier fit bâtir, à l'embouchure du Golo, une ville qui fut appelée Mariana du nom de son fondateur. Cette époque (de 660 à 673) apparaît comme une des plus brillantes de l'histoire de la Corse.

La Corse, bien que soumise, jouit d'une certaine liberté tant que Rome fut libre ; mais, depuis la dictature de Jules César, elle perdit, comme le reste du monde, le droit de s'administrer elle-même. Elle reçut aussi un préteur ou préside qui représentait le despote de la métropole. Sous l'empire, elle partagea le sort commun. Pendant la domination de Claude, Sénèque le philosophe, exilé en Corse, fut confiné sur la pointe du Cap-Corse, où il paraît avoir habité une tour qui a conservé son nom. Lors de l'affaiblissement de l'empire et de la résolution

de Dioclétien de le partager avec Maximien, l'île de Corse resta sous le gouvernement du premier (202). Elle servit ensuite d'asile, avec la Sicile et la Sardaigne, aux Romains qui fuyaient devant les Goths conduits par Radagaise, et tomba en 457 sous la puissance redoutable de Genséric. Les Vandales exercèrent dans cette île toutes sortes d'atrocités. Ils en furent chassés après une domination de soixante-dix-sept ans. Les Grecs leur succédèrent; mais ceux-ci furent contraints d'abandonner à leur tour le pays à Totila.

Les exploits de Narsès, qui détruisit la puissance des Goths, firent rentrer la Corse sous la domination impériale. Les habitants furent très malheureux à cette époque. Il y eut un moment où la tyrannie des agents impériaux n'eut plus de bornes. Les insulaires ne pouvaient et ne savaient plus se soustraire aux vexations auxquelles ils étaient en butte qu'en fuyant sur une terre étrangère. Saint Grégoire nous apprend que les Corses, abandonnant en foule leur pays natal, cherchaient un asile sur le continent et demandaient aide et appui aux ducs lombards. Les charges que leur imposaient les Grecs étaient si énormes qu'ils étaient obligés de vendre leurs enfants pour y satisfaire. Les Sarrasins eurent leur tour en Corse; mais leur empire ne fut que de courte durée, et c'est ainsi que l'île se trouva comprise dans les stipulations que Pépin fit à l'autorité papale en 754.

Dans la suite, les successeurs de Charlemagne firent donation de l'île à la famille de Boniface, baron de Toscane.

A la mort de l'empereur Hugues, devenu marquis de Toscane par la mort de Lambert, dernier rejeton de la famille illustre de Boniface (928), tous les petits barons ou seigneurs des provinces de l'île devinrent autant de souverains en Corse. Chaque seigneur féodal eut son gouvernement. Le peuple applaudit d'abord à cette mutation dans le pouvoir. Ses illusions et ses espérances le rendirent complice d'une foule d'usurpations qui allaient se commettre en son nom. En effet, les comtes du pays ne tardèrent pas à s'attaquer réciproquement, chacun nourrissant l'espoir de joindre à son État les possessions de son voisin. Le pays entier fut bientôt en combustion. Tous les liens sociaux se trouvèrent brisés; la loi n'était plus qu'un vain mot. En cet état de choses, le comte de Cinarca, le plus puissant des seigneurs insulaires, entra en campagne à la tête d'une armée considérable. Il avait conçu le projet d'assujettir tous les barons et de se rendre unique souverain du pays. Au milieu de ces circonstances désastreuses, le peuple fatigué de souffrir prit les armes pour son compte. Il mit à sa tête un homme de génie, Sambacuccio, qui le réunit dans la vallée de Morosaglia, où il fut investi d'une espèce de dictature (en 1005). Le résultat de cette grande et solennelle assemblée du peuple fut immense. Le chef de la nation corse fit rentrer tout le monde dans l'ordre, proclama l'indépendance des communes et anéantit la féodalité. Sous l'influence de cette révolution, une organisation remarquable se développa dans l'île. Chaque commune ou paroisse nommait un certain nombre de conseillers qui, sous le nom de *Pères de commune*, étaient chargés de l'administration de la justice sous la direction d'un podestat qui en était comme le président. Les podestats des communes de chacun des États ou districts affranchis élisaient un membre du suprême conseil chargé de faire les lois et règlements. Ce fut le conseil appelé des *Douze*, du nombre des districts qui concouraient à sa nomination. Enfin, dans chaque État ou district, les pères de commune élisaient un magistrat qui, sous le nom de *Caporale*, avait mission de défendre les intérêts des pauvres et des faibles et de leur faire rendre justice contre les puissants et les riches. Cependant cette organisation puissante et libérale ne put préserver les insulaires du joug de l'étranger. Sambacuccio étant mort vers l'année 1012, la discorde divisa de nouveau le pays et répandit partout la perturbation. Le comte de Cinarca profita de ces circonstances pour recommencer ses armements contre les États voisins. Le peuple, en présence d'éventualités aussi terribles, se mit sous la protection d'un prince ou seigneur étranger capable de le défendre contre les ennemis. Son choix se porta sur Guillaume, marquis de Massa et de Lunigiana. Guillaume accueillit avec faveur l'offre du peuple corse et, sans perdre de temps, il s'embarqua pour l'île, où il réduisit le comte de Cinarca. Au marquis Guillaume succéda le marquis Hugues, son fils, vers l'année 1020.

Rome qui, depuis Pépin et Charlemagne, avait obtenu la cession de l'île, ne l'avait cependant jamais possédée. A la fin, le saint-siège songea à faire valoir ses droits. On envoya en conséquence un évêque de Pise, nommé Landolphe. C'était sous le pontificat de Grégoire III. Du temps d'Urbain II,

l'Église céda à la métropole de Pise, moyennant une redevance annuelle, la souveraineté de la Corse. De cette manière les Pisans devinrent les maîtres. Cette nouvelle domination ne dura pas longtemps, grâce à la haine des Génois pour le gouvernement de Pise. Après bien des embarras et des tracas suscités par Gênes à la république toscane, l'établissement des Génois en Corse eut lieu d'une manière définitive. Cette défaite éveilla chez les Pisans la plus grande animosité contre les Liguriens. Ils parvinrent à mettre dans leurs intérêts Giudice de Cinarca, qui rétablit leur puissance pour de longues années, mais qui ne put la maintenir contre la trahison. Gênes ayant gagné un des lieutenants de Giudice, devenu aveugle, le malheureux vieillard fut impitoyablement livré à ses ennemis, et Pise perdit en lui le plus grand défenseur de son autorité en Corse.

La souveraineté de l'île revint donc à Gênes en 1347. La possession de la république ligurienne fut inquiétée par deux enfants naturels du comte de Cinarca, André, celui que nous venons de voir mourir aveugle. Guillaume de La Rocca, esprit entreprenant et audacieux, ne manqua pas d'obtenir quelques succès.

Cependant, malgré mille vicissitudes diverses, les Génois ne perdirent pas un instant de vue la Corse. Lorsque le gouvernement de la république fut impuissant à contenir les insulaires, des compagnies songèrent à conquérir l'île pour leur propre compte. C'est ainsi que se succédèrent les deux sociétés de la *Maona* et de Saint-Georges. Mais les empiétements despotiques des gouverneurs envoyés par ces sociétés, et principalement par celle de Saint-Georges, épuisèrent le pays sous tous les rapports. La cruauté des agents de cette société alla si loin, que les particuliers ne pouvaient plus obtenir réparation d'aucune espèce. La justice se vendait au poids de l'or. De là, l'exercice de cette justice privée qu'on doit souvent excuser, sinon justifier par l'absence de toute justice générale. La terrible *vendetta* (vengeance) se naturalisa dans l'île et fut considérée par les familles comme l'unique moyen de leur conservation. Une révolution se fit alors dans les mœurs. Toutes ces iniquités excitèrent dans l'âme noble et élevée de Sampiero, au service de la France sous Henri II, une haine implacable contre Gênes. Aussi Sampiero profita des faveurs dont il fut l'objet à la cour de ce roi, à la suite de ses glorieux exploits, pour pousser la France à entreprendre la conquête de l'île. Henri II y consentit; et, en 1547, après les efforts du général de Thermes et de l'héroïque Sampiero, la Corse était reconnue comme possession française. Mais le 7 novembre 1559, François II retira de l'île les forces de la France, malgré les preuves d'attachement qu'avaient données les Corses à leurs nouveaux maîtres.

Sampiero ne perdit pas de vue la cause de sa malheureuse patrie. Ayant foi en sa valeur et en celle de ses compatriotes, il reprit la lutte contre la société de Saint-Georges. Gênes ne tarda pas à ressentir les effets de la présence de Sampiero dans l'île. Étienne Doria fut défait, et les troupes espagnoles venues au secours de la république ne ralentirent en aucune manière les exploits du héros. Et déjà le grand citoyen touchait au terme de sa glorieuse entreprise, lorsque la balle d'un traître vint enlever à la Corse un défenseur illustre et un père bien-aimé! La peste et la famine suivirent de près ce désastre, et les soldats de Sampiero, privés de leur général, se virent contraints d'aller demander l'hospitalité à la cour de France, à la cour de Rome et à la cour d'Espagne. Partout ils trouvèrent bon accueil: Henri IV, principalement, ayant été bien servi par quelques-uns d'entre eux, leur accorda le titre et les droits de citoyen ainsi qu'à tous les Corses qui seraient forcés de chercher un refuge en France. Pendant ce temps, Gênes n'arrêtait pas ses rigueurs. Au contraire, les défaites qu'elle avait éprouvées en combattant contre les Corses, au lieu de ramener le sénat à des sentiments plus doux, à une politique conciliante, avaient si bien exaspéré la république, que les insulaires se voyaient tyrannisés de plus en plus. Dans cette terrible situation, réduits à l'impuissance par l'épuisement de toutes leurs forces, les habitants de l'île cherchèrent leur salut... dans un aventurier! Théodore-Antoine, baron de Newkoff, du comtat de La Marck en Westphalie, ayant promis des secours, les Corses consentirent à l'avoir pour roi, sous le nom de Théodore Ier. Ce personnage, un peu romanesque, ne doit pourtant pas être calomnié. Il avait de l'instruction et appartenait à une famille distinguée dont les membres ont tenu rang dans diverses cours; il était en outre courageux, entreprenant, ambitieux, et par là capable de se rendre utile dans la lutte qui se poursuivait entre les Corses et les Génois.

Théodore établit le siège de son modeste gouver-

nement à Corte. Il fut aimé de son peuple et secondé par lui. Mais il eut bientôt à combattre la jalousie des nobles et à lutter contre Gènes, toujours acharnée contre sa proie. Théodore avait fait des promesses : il en put tenir quelques-unes, et les autres exigeaient du temps, entraînaient des lenteurs. Cependant le temps pressait : Gênes tourmentait de plus en plus les populations avides de sécurité et de repos. Cette situation provoqua, de la part de Théodore, un voyage sur le continent. Afin de mieux garantir les libertés et l'indépendance de son peuple, il alla demander à toutes les puissances et entre autres à la Hollande, les munitions de guerre nécessaires pour délivrer la Corse de la souveraineté de Gênes. Cette absence un peu trop prolongée éveilla bien des craintes dans l'île; et les plus chauds partisans de Théodore finirent par porter les vœux de leurs compatriotes un peu partout. Sur ces entrefaites, Gênes venait d'obtenir du cabinet de Versailles une espèce de médiation armée confiée aux soins du comte de Boissieux. La présence de l'envoyé de France fut agréable aux insulaires, persuadés, en général, que le roi leur serait conservé, ou du moins, que les armes françaises n'avaient point pour but de les assujettir de nouveau à la république génoise. Mais les choses changèrent de face, le jour où le comte de Boissieux prit ouvertement parti pour Gênes. La lutte s'engagea presque aussitôt entre les Corses et les Français, et nous devons à la vérité de dire que ceux-ci furent mis par les braves montagnards dans une complète déroute. La nouvelle de ce désastre inattendu irrita Louis XV. Le comte de Boissieux étant mort, le marquis de Maillebois y fut envoyé pour le remplacer, et on mit sous ses ordres une force armée assez considérable. Maillebois fut plus heureux que son prédécesseur : secondé par un certain nombre de chefs corses et surtout par Hyacinthe Paoli, dont le courage ne fut pas toujours à la hauteur du talent, il soumit enfin l'île. Quoique cette nouvelle domination eût été imposée par la victoire à des patriotes malheureux et épuisés, le gouvernement français aurait été aimé par la très grande majorité des insulaires; mais la cour de Versailles ne jugea pas à propos de profiter et de jouir de son triomphe. Soit faiblesse, soit complication des affaires extérieures, à la suite de la mort de l'empereur Charles VI, l'ordre fut donné à Maillebois d'évacuer immédiatement l'île et de l'abandonner aux Génois (1741). Il en résulta une nouvelle prise de possession de la part de Gênes, représentée par Spinola, et une nouvelle insurrection de la part des Corses.

Alors un grand homme venait d'arriver en Corse, c'était Pascal Paoli, fils d'Hyacinthe. Simple officier au service du roi de Naples, il résolut d'aller délivrer sa patrie de la tyrannie. Arrivé en Corse, on le proclama général de toutes les forces de la nation. A ce titre, il réunit dans les premiers jours de juillet 1755 une consulte générale, il organisa le gouvernement de l'île et se prépara à la défense. Paoli se montra dès ses premiers actes à la hauteur des circonstances : son génie politique pacifia l'île en quelques années, anéantit la *vendetta*, unit les chefs des anciens États et éloigna pour toujours du centre de la Corse la maudite domination génoise. Chose remarquable! le philosophe de Ferney, qui n'a pas toujours été juste pour les Corses, a parlé de Paoli avec admiration : « L'Europe, a-t-il dit, le regardait comme le législateur et le vengeur de sa patrie. Les Corses, ajoute-t-il sur le même sujet, étaient saisis d'un violent enthousiasme pour la liberté, et leur général avait redoublé cette passion si naturelle, devenue en eux une espèce de fureur. » Nous manquerions à la mémoire de Paoli, si nous ne citions de lui les paroles suivantes : « Il faut que notre administration ressemble à une maison de cristal où chacun puisse voir ce qui s'y passe. Toute obscurité mystérieuse favorise l'arbitraire du pouvoir et entretient la méfiance du peuple. Avec le système que nous suivons, il faudra bien que le mérite se fasse jour, car il est presque impossible que l'intrigue résiste à l'action épurative de nos élections multiples, générales, fréquentes. » Ces belles paroles montrent bien quel était l'homme qui présidait aux destinées de la Corse vers l'année 1767. Nous devons signaler à cette époque un fait sans importance par rapport à l'histoire générale de la Corse, mais qui mérite d'être remarqué, parce qu'il ne contribua pas peu à la fortune de la famille Bonaparte. En 1767, Charles Bonaparte était secrétaire de Paoli; il épousa Lætitia Ramolino qui donna le jour deux années après à Napoléon, dont Paoli fut le parrain.

Mais revenons à Paoli. A l'époque dont nous parlons, l'Europe entière admirait les prodiges de son génie. Le grand Frédéric lui envoya une épée d'honneur dont la lame portait pour inscription : *Patria, Libertas!* J.-J. Rousseau écrivait sur l'avenir de cette

île célèbre la plus noble prophétie que jamais peuple ait vu réaliser à son profit. Le monde entier avait les yeux sur ce berceau de héros et de grands hommes. Mais que faisait Gênes en ce temps-là? Expulsée tout à fait de la Corse, menacée presque dans ses murs, grâce aux efforts prodigieux de Paoli, qui non seulement voulut améliorer le pays, mais qui songea à lui créer des forces maritimes, elle supplia la cour de Versailles de venir à son secours; mais trompée dans son espoir de ce côté, puis humiliée des mille défaites qu'elle avait subies coup sur coup, elle céda enfin à la France ses droits sur une contrée qu'elle ne pouvait plus asservir. L'offre de Gênes fut acceptée en 1768 (15 mai), et le comte de Marbeuf parut avec une armée sur les côtes d'Ajaccio, pour soumettre tout le pays. La soumission eut lieu, mais non pas sans beaucoup de sang répandu de part et d'autre. Paoli, quoique réduit à des forces très peu considérables et à l'occupation de quelques petits forts sans importance, sut résister au marquis de Chauvelin, qui avait remplacé M. de Marbeuf. M. de Vaux succéda au marquis de Chauvelin; une action générale fut engagée près de Ponte-Nuovo, et Paoli, poursuivi de près, écrasé par le nombre, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Il se réfugia en Angleterre, royaume auquel il avait voulu soumettre sa patrie.

La Corse reconnut, dès lors, la souveraineté de la France. Paoli parvint, il est vrai, sous la Terreur, à délivrer l'île d'une domination qu'il jugeait nuisible aux intérêts de ses compatriotes, et à la soumettre aux Anglais. Mais ceux-ci furent chassés de l'île, lors de l'invasion de l'Italie par les armées de la République. Telle est, en résumé, l'histoire de la Corse, peuplée encore aujourd'hui par une race d'hommes braves, courageux, intelligents et qui conservent à un très haut degré l'amour de la patrie.

Au nombre des Corses qui furent les premiers à reconnaître les nouveaux dominateurs était un jeune avocat de vingt-trois ans, Charles Bonaparte, descendant d'une famille d'hommes de loi anoblis, d'origine toscane, qui s'étaient établis à Ajaccio, au commencement du XVII[e] siècle. Charles Bonaparte était un homme de mœurs douces qui avait épousé une femme célèbre par sa beauté, Lætitia Ramolino.

« On n'est pas d'accord sur la date exacte de la naissance de leur fils Napoléon. Les biographes officiels le font naître à Ajaccio, un an après Joseph, le 15 août 1769.

» Il est plus probable qu'il naquit à Corte, le 7 janvier 1768, et qu'il fut le premier enfant de Lætitia. Cinq documents établissent cette date, tandis qu'un seul indique le 15 août 1769, et Napoléon lui-même, dans une lettre à Paoli, semble adopter notre hypothèse en disant : « Je naquis quand la patrie périssait; trente mille Français vomis sur nos côtes, noyant le trône de la liberté dans des flots de sang, tel fut le spectacle odieux qui vint le premier frapper mes regards. » S'il était né le 15 août 1769, plusieurs mois après la pacification de l'île, Bonaparte n'aurait pu entendre les cris des combattants. Né le 7 janvier 1768, au contraire, il pouvait parfaitement employer cette image.

» Il est donc très vraisemblable que l'histoire a rajeuni Napoléon de quinze mois; elle lui a enlevé son droit d'aînesse. Et voici l'explication vraisemblable de cette supercherie : les écoles militaires, sous la monarchie, ne recevaient des élèves qu'au-dessous de l'âge de dix ans; quand, en 1779, Charles Bonaparte obtint une bourse à Brienne pour un de ses fils, cette bourse ne pouvait revenir qu'à celui de ses enfants qui était né en 1769. Or, Joseph, né probablement à cette date, n'avait aucune disposition pour la carrière des armes, tandis que Napoléon voulait être militaire, leur père n'eut qu'à opérer la substitution de leurs états civils et à changer les prénoms de l'acte de naissance de 1769. » (Le commandant Jong, *Bonaparte et son temps.*)

Curiosités de la Corse. — Si nous n'avions qu'à exprimer ici toute notre pensée sur le département de la Corse, nous croirions ne pas sortir de la vérité en disant que ce beau pays mérite d'être visité, parcouru et étudié dans tous les sens. Il intéresse à tous les points de vue; l'imagination aussi bien que l'intelligence ne pourraient que se plaire dans cette île remarquable tout à la fois par sa riche nature, par son histoire nationale et par le caractère original de ses habitants, rappelant souvent les sites les plus pittoresques de la Suisse. Mais tout le monde ne peut pas voyager à petites journées, et tout le monde ne tient pas beaucoup à examiner et à tout approfondir. La plupart des voyageurs se contentent d'aller vite et de voir beaucoup, ou, du moins, de faire connaissance avec les choses les plus remarquables. Pour ceux-là, nous ajouterons aux détails qui précèdent les sui-

vants : au Cap-Corse se trouve la *tour Seneca,* qui servit de prison au précepteur de Néron. Elle est d'un aspect pittoresque, et située sur la cime d'un immense rocher escarpé, sans cesse battu par les vents. Il faut aussi visiter les ruines de *Mariana,* dans les champs déserts, près desquels le Golo verse ses eaux dans la mer ; *Vescovato,* placé sur une colline charmante, et qui fut le berceau d'une foule d'hommes illustres, d'Andréa Colonna Ceccaldi, digne compagnon d'armes des Giafferri et des Paoli, de l'héroïque Casabianca, commandant du vaisseau l'*Orient,* dans la journée d'Aboukir, qui préféra mourir avec son fils, au milieu des flammes et de la mer, plutôt que d'amener devant l'Anglais le pavillon national. Ce fut dans l'ancienne maison de Ceccaldi que s'était refugié, en 1815, Joachim Murat. A *Oletta,* naquirent Mgr Natali, évêque de Tivoli, le célèbre Salicetti, médecin du pape Pie VI ; on voit aussi le château du maréchal Sébastiani. — Le *Monte Rotondo,* qui est un des points culminants de la Corse, et d'où l'on aperçoit, du côté du nord-ouest, les cimes des Alpes maritimes ; au nord-est et à l'est, l'immense demi-cercle qui s'étend de Nice à Rome. Les *cathédrales de Mariana, de Nebbio* et celle de *Saint-Michel.* Cette église a frappé M. Mérimée, qui s'exprime ainsi dans son *Voyage en Corse :* « Saint-Michel est la plus élégante, la plus jolie église que j'aie vue en Corse. La nature des roches, qu'on trouve dans le voisinage, a permis d'imiter plus exactement qu'à l'ordinaire le style des Pisans, surtout pour l'ornementation ; et il est curieux de voir comme il s'est modifié en passant des plaines de la Toscane dans les sauvages montagnes de l'île. » L'*église de Sainte-Catherine à Sisco,* où il y a une chapelle souterraine très vénérée, la seule crypte connue en Corse ; la *Sainte-Christine de Cervione,* chapelle très bizarre par son plan, qui est peut-être unique. Ces églises ont été élevées du XIe au XVe siècle. — Les monuments féodaux ont été en Corse moins heureux que les monuments religieux. C'est à peine s'il reste quelques vestiges des *anciens châteaux* de *Cinarca,* d'*Istria,* de *la Rocca* et de *Leca.* Près d'Appietto, à quelques heures d'Ajaccio, il est facile de se rendre compte du *château de Gozzi,* où résidait, vers le milieu du XIe siècle, Henri de Cinarca. A Omessa sont les restes du *château de Supietra.* Sur les côtes sont plusieurs tours de forme ronde, légèrement conique ; rarement elles ont plus de dix mètres de haut. Leur origine remonte vers le XIe siècle. On en comptait quatre-vingt-cinq au commencement du XVIIIe siècle. On en aperçoit encore quelques-unes dans les environs d'Ajaccio ; mais celles-ci, comme celles qui sont répandues dans les autres parties de l'île, tombent en ruine. Un grand nombre d'entre elles, pourtant, ont conservé leur importance stratégique.

Mœurs et usages. — La Corse, considérée en bloc, est à peu près telle qu'elle sortit des mains du créateur. La physionomie générale de l'île a quelque chose de si sauvage qu'on dirait, à la vérité, que les Corses ont toujours à peu près vécu seuls. A part quelques modifications, en effet, introduites dans les villes, et par-ci par-là dans les campagnes, vous trouverez chez les habitants la même manière de penser, de voir et d'agir qui caractérise les peuples au berceau. Cela est si vrai que non seulement les villages, mais les villes conservent l'usage des *pleureuses,* comme il est facile d'en trouver dans l'*Hécube* d'Euripide. Les superstitions les plus incroyables ont un empire prodigieux sur les esprits. Les pères de famille se font encore, à l'heure qu'il est, les échos de mille histoires absurdes que leurs enfants, au coin du feu, écoutent avec une attention édifiante. Georges Sand racontait, dans un de ses ouvrages, les prodigieuses conceptions de l'imagination berrichonne ; elle regrettait que partout, en France, on n'eût pas recueilli pieusement tous les contes de revenants possibles, qu'on n'eût pas pris note des stryges, de leurs actes et de leur forme ; que notre indifférence, en un mot, nous eût fait oublier les traditions poétiques et originales dont le Berry et la Bretagne paraissent être les dépositaires. A vingt-quatre heures de Marseille, et à huit heures de Livourne, il y a un département français qui pourrait fournir une ample moisson de légendes. Et puis, quelle poésie dans leurs *voceri,* chants funèbres, récités sur le cadavre ! Quelle douce naïveté dans leurs chansons ! Quels transports dans certaines poésies guerrières ! On dirait que l'imagination méridionale des Corses se plaît à poétiser les choses les plus vulgaires. Le berger nomade du Niolo appelle son *pelone* (manteau à capuchon), *la casa del pastore.* En effet, c'est son unique abri pendant six mois de l'année, alors qu'il conduit paître les chèvres au travers de la Corse. Sait-on comment il appelle les châtaignes et la polenta, l'eau du torrent ? *Le pain du bois et le vin du rocher.*

Cela nous amène à dire un mot de la sobriété du Corse. Les trois quarts de l'année, l'habitant des montagnes se nourrit de fromage et de quelques légumes ramassés dans son petit jardin. La viande n'apparaît sur sa table qu'aux grandes solennités, le jour de la fête du village, ou bien lorsqu'il reçoit quelque hôte inconnu. En dehors de ces occasions, il s'en soucie fort peu. Son mépris pour la bonne chère est tel, que s'il lui arrive, chemin faisant, de tuer du gibier ou de prendre des poissons à la rivière, il ne les garde jamais pour lui. Le curé, l'avocat ou quelque personnage de la ville en profite. Ces habitudes lui rendent l'existence très facile, comme on peut le penser. Aussi, l'état général du pays, sous le rapport de la richesse, s'en ressent. Dès que le paysan a quelques pouces de terrain pour y planter des haricots et des pommes de terre, quelques chèvres pour le lait, le reste lui est indifférent. Si par moment il s'applique à quelque chose, s'il semble exercer une industrie, ne vous y trompez point; ce n'est pas le besoin qui le fait agir, mais le plaisir qu'il a à se distraire et à rompre, par moment, la monotonie de la vie.

Contents de peu et facilement satisfaits eu égard à la nourriture et à l'aisance, ils n'ont que dédain pour tout ce qui se rattache au *confortable*. Si vous entrez dans la chambre d'un campagnard, vous apercevrez dans un coin un mauvais bois de lit qui sert aux parents et aux petits enfants; tout à côté, une grande caisse où se trouvent entassés pêle-mêle les effets de ménage. Cette caisse, la nuit, tient lieu de lit aux fils aînés. Au milieu de la chambre est le foyer, au-dessus duquel est attaché un jambon, deux quelquefois. La marmite y cuit, assise sur deux pierres de moyenne grosseur. Ne cherchez pas de chaises, il n'y en a point ordinairement; et, si vous désirez vous asseoir, profitez de l'escabeau que vous heurtez du pied.

Sans doute, encore quelques années, et la Corse telle que nous la peignons ici aura disparu. Aussitôt que les communications entre les villes et la campagne seront devenues plus fréquentes, l'asile du paysan prendra quelque chose des formes élégantes de la ville. Mais, en attendant mieux, le Corse se plaît au milieu de cette simplicité dont nous venons de faire le tableau. Il sait bien, par ouï-dire, qu'il est loin d'avoir atteint la perfection des hommes du continent; il le sent même de temps à autre, lorsque son fils, revenant de servir la patrie, lui fait le récit des mille merveilles qu'il a vues et admirées. Tout cela attire son attention et excite sa curiosité. Mais à quoi bon, pense-t-il, désirer un bien qu'on n'a pas? Le bonheur présent le satisfait; pourquoi donc en chercherait-il un nouveau, au milieu des dangers et des angoisses qu'il ne connaît pas? Et c'est après que toutes ces idées contraires ont un instant agité son cerveau, qu'il retombe dans son oisiveté pour y vivre le reste de ses jours!

Il ne faut pas l'oublier cependant; malgré ces mœurs simples, cette imagination poétique, les Corses sont en général d'une nature très positive. C'est peut-être même beaucoup à cause de cet instinct très enraciné chez eux, qu'ils ont si peu à cœur les améliorations dont leur pays est susceptible. Pauvres, ils ont peur de compromettre leur modeste avoir dans des entreprises de quelque nature qu'elles soient. Ils pratiquent merveilleusement la maxime : *dans le doute abstiens-toi*. La prudence chez eux va jusqu'à la circonspection et celle-ci devient méfiante dans bien des cas. Si un inconnu se présente à eux, qu'il les interroge ou leur parle de quoi que ce soit, leur première idée, c'est de deviner les intentions de celui-ci, étranger ou indigène, n'importe. Ce besoin de s'éclairer les domine tant et si bien que, souvent, il leur arrive d'être indiscrets. Ils vous feront mille questions pour une, et cela, jusqu'à ce qu'ils vous aient suffisamment connu.

A ces défauts s'en joignent d'autres d'une nature plus grave. L'oisiveté a rendu le Corse joueur, et non seulement il aime à jouer aux cartes surtout, mais il est vindicatif à l'excès. Une fois en colère, ses grands yeux noirs s'enflamment, son teint hâlé s'anime, et de son ami ou de son parent, il fait facilement une victime. De là toutes ces vengeances, ces *vendetta* horribles qui déciment les familles, jettent partout le deuil et l'effroi, et font souvent d'un hameau un véritable cimetière. C'est que le Corse, en effet, ne s'arrête plus, dès qu'il a plongé sa main dans le sang. Alors ce n'est plus un homme, c'est une véritable bête sauvage. Il tue, il massacre avec la même rage qu'un animal féroce. La vie de ses semblables n'est rien à ses yeux. Si un tort a été commis envers lui ou les siens, c'en est fait du coupable; il lui plonge son poignard dans le cœur ou lui lâche un coup de fusil avec la même assurance que s'il s'agissait de réparer simplement un affront. Aussi, il y a eu tel bandit célèbre qui ne comptait plus ses vic-

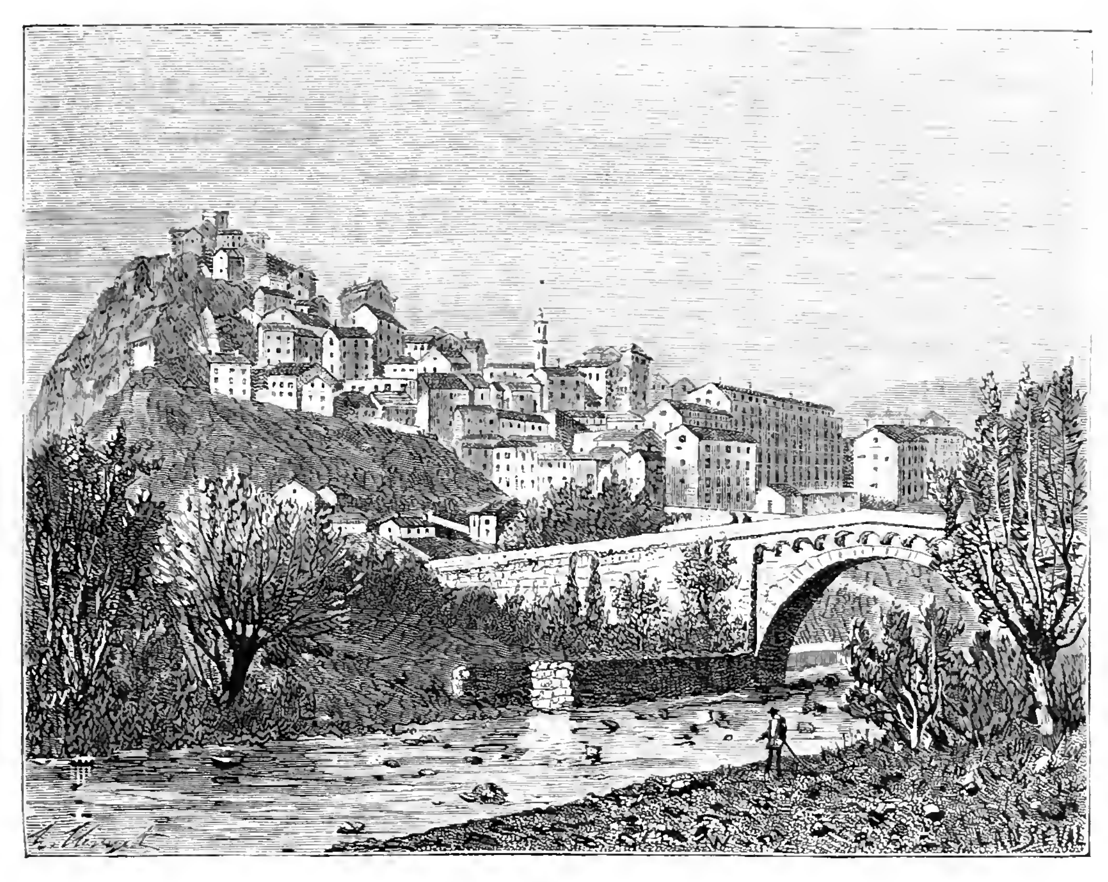
times; tel autre qui en avait tué quinze ou vingt, lorsque la justice l'a surpris au milieu de ses exploits. Si le jeu est une des causes malheureuses qui ont produit la vendetta et l'alimentent encore, nous devons faire remarquer que toutes les horreurs dont la Corse est le théâtre ont des origines bien diverses.

Un Corse ne voit jamais tomber un de ses parents, sans concevoir les plus sinistres projets. Il croit, de la meilleure bonne foi du monde, que l'honneur lui fait une nécessité de laver dans le sang de l'assassin le crime commis. Attendre des lois la réparation du mal fait à la famille lui paraît la plus insigne lâcheté. S'il est jeune, il croît dans ces idées; homme fait, il les met en pratique avec un sang-froid épouvantable. Le fusil sur le dos, le voilà qui erre jour et nuit, jusqu'à ce qu'il ait rencontré son ennemi. En signe de deuil, il laisse croître sa barbe et ne prend haleine que le jour où il a *tiré sa vengeance*. C'est ainsi qu'un crime, souvent commis dans l'ivresse ou la colère d'un moment, est la source d'une foule d'autres assassinats. Le faux témoignage est aussi un foyer ardent de vengeance. Soit parce que les liens de famille sont très étendus en Corse, soit à cause du clan qui entretient parmi ses membres l'esprit d'une parfaite solidarité dans le mal comme dans le bien, soit crainte, soit intimidation ou abus d'influence, il n'en est pas moins vrai que de très nombreuses vendetta doivent le jour à un faux témoin qui a sacrifié les droits de la justice et de la société à des intérêts de parti. Il n'est pas rare, non plus, de voir le saint foyer de la famille souillé de sang, à propos des plus misérables intérêts. Après la mort de leur père, les enfants et même les parents éloignés se font une sorte de point d'honneur de conserver, chacun pour sa part, la parcelle d'héritage qui lui sera échue. Ils restent dans l'indivision quand même. Cet état de la propriété immobilière amène des querelles, des rixes et de cruelles divisions intestines.

Pour en finir avec le banditisme, nous dirons que le Corse, jaloux à l'excès de l'honneur de la femme, entend que les mœurs soient rigoureusement observées envers elle. Autrement, celle-ci est l'occasion des représailles les plus affreuses. Le Corse la protège au prix de son repos et de son sang. Malheur à l'imprudent qui voudrait profaner la sainteté du toit conjugal! Ces idées, le père les transmet à ses enfants robustes et vigoureux, et qui, jeunes encore, ont le sentiment de l'*honneur de famille* extraordinairement développé. Les sœurs, de leur côté, sont fières d'avoir de tels frères, et elles s'habituent dès leur enfance à les regarder comme leurs protecteurs naturels contre les libertins. Le Corse, naturellement ami de l'égalité, ne comprend pas qu'un homme, si riche ou si puissant qu'il soit, retire la parole donnée, surtout si l'amour des deux amants n'a su se contenir. Il n'y a point de milieu alors : *il faut épouser ou mourir*. Et les frères, ou bien le père, si ceux-ci sont trop jeunes, ou les cousins germains se chargent de la vengeance. Quelquefois même on a vu la jeune fille offensée s'armer du fer homicide et venger seule la promesse violée!...

Les Corses sont dévoués jusqu'à la mort quand ils aiment; ils sont généreux, francs et plus fidèles à leur promesse qu'on ne l'est ailleurs à la foi du serment. Ils pratiquent l'hospitalité avec une affabilité de manières qui jure avec leur physionomie farouche. Il n'y a point de peuple au monde où l'on soit plus doux et plus aimable pour son hôte. A voir le Corse agir dans ces circonstances, on dirait qu'il adopte celui-ci, tant il lui est dévoué. A table, il pousse si loin son amitié envers les invités, qu'à la fin du repas il lui arrive assez souvent de renouveler la plaisanterie que raconte Horace dans une de ses épîtres : « Mangez de ces poires, je vous en prie. — C'en est assez! — Eh bien, emportez-les! — Vous êtes trop bon. — Vous les donnerez à vos petits enfants, qui n'en seront point fâchés. — Vous êtes bien bon. — Comme il vous plaira : vous les laissez, les porcs en profiteront. » Les Corses touchent encore aux mœurs des peuples non civilisés par un point remarquable : si quelque objet leur fait envie, ils donneront pour l'obtenir tout ce qu'ils ont de plus précieux, et au prix le plus modique. On peut tout espérer d'un Corse, pourvu qu'on lui offre en échange un beau fusil ou une paire de pistolets.

Les Corses sont, en général, de taille moyenne. Maigres et musculeux, ils n'offrent presque point d'exemple de cette obésité si connue chez les Anglais. Leurs yeux grands et noirs sont recouverts d'épais sourcils; leur regard est fier et assuré, ce qui, ajouté à une certaine contraction des traits du visage, leur donne habituellement un air sombre et courroucé. Les vêtements des paysans de l'intérieur sont tout à fait en harmonie avec le sauvage aspect de leurs bois et l'âpreté de leurs montagnes.



Corte.

Des peaux de chèvres mal préparées en font presque tous les frais. Ils ajoutent en hiver le *pelone,* espèce de manteau à long poil, surmonté d'un énorme capuchon. L'habillement des femmes est très varié, suivant leur condition. Celles de la classe pauvre sont coiffées d'un mouchoir, quelquefois en tulle et arrangé avec une élégance très coquette. Elles portent un grand manteau d'étoffe légère, dominé comme le pelone par un vaste capuchon. Pour celles qui appartiennent à une classe plus aisée, un grand voile blanc se détache de leurs cheveux et tombe ondoyant sur le côté. Les dames de la haute bourgeoisie ont adopté les modes française. Mais si les voyageurs veulent retrouver les vieilles mœurs de la Corse, ils doivent aller dans le Niolo ; car c'est là que s'est conservé l'antique costume des femmes, composé d'une toque de velours noir, d'une chemise boutonnée jusqu'au menton et d'une robe de drap bleu chamarrée de velours, ouverte à la gorge et se rapprochant de l'amazone.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Ajaccio (lat. 41° 55′ 1″; long. 6° 24′ 18″ E.). — Ajaccio (*Adjacium*), ville maritime, chef-lieu du département de la Corse, bâtie sur une langue de terre, au nord du golfe de son nom et sur la côte occidentale de l'île, est peuplée aujourd'hui de 17,050 habitants. C'est une ville ouverte, aux rues larges, bien pavées et bordées de belles maisons. Son port offre un excellent mouillage; il est défendu par une citadelle et éclairé par deux feux fixes. Le climat d'Ajaccio est très doux et le thermomètre y descend rarement à 0°; l'oranger et le citronnier y prospèrent en pleine terre; aussi est-elle une des plus jolies villes de la Méditerranée et une agréable station d'hiver.

On prétend, d'après une tradition justement contestée, que la ville actuelle doit son origine à la population échappée à l'incendie d'un Ajaccio,

appelé alors *Urcinium,* que le crédule Della Grossa, vieux chroniqueur corse, assure avoir été fondé par Ajax et avoir reçu son nom de ce héros d'Homère. Selon cette tradition, l'antique Ajaccio aurait été bâti au fond de la baie, sur un monticule couvert aujourd'hui de restes de constructions, et surmonté d'une ruine appelée le *Vieux Château.* Tant que la Corse fut sous la domination de Gènes et de Pise, Ajaccio le céda en importance à Bastia et même à Corte; mais, après la réunion de la Corse à la France, cette ville a pris un accroissement considérable. Vers l'an 1739, sous la domination des Génois, elle avait à peine 3,000 habitants. Assise au pied d'un riche coteau, cette ville forme un bel amphithéâtre. Elle possède un port très vaste. Son golfe, large et profond, aux contours coupés et remplis de pointes, de criques et d'anses, a plus de 50 kilomètres de tour, depuis l'extrémité des îles Sanguinaires jusqu'au cap de Muro. Ses eaux abondent en poissons de toute sorte. A l'entrée de la ville s'élève une citadelle régulière, bâtie vers 1554, par ordre du général de Thermes, qui commandait, à cette époque, en Corse, les armées de Henri II. Cette citadelle défend parfaitement le port et rend d'autant plus difficile un abord ennemi dans la cité, que son feu croise avec celui des tours de Capitello et du Maure, situées vis-à-vis sur la rive opposée.

Outre la citadelle, Ajaccio compte encore d'autres édifices remarquables. La cathédrale, en forme de croix grecque, surmontée d'une coupole très élégante, est un édifice qui rappelle l'architecture italienne du XVIe siècle. Elle fut construite par les soins du pape Grégoire XIII, en 1584. Nous mentionnerons encore le grand séminaire, le petit séminaire, la préfecture, grande et belle construction moderne; l'hôtel de ville, élégant édifice, dans lequel est la bibliothèque, riche de 27,000 volumes; le théâtre, vaste salle, bien décorée; le collège Fesch, superbe bâtiment situé au fond du port; la caserne Saint-François.

Il existe à Ajaccio cinq places de grandeur différente : la place du Marché, sur laquelle s'élève l'hôtel de ville, ornée d'une belle fontaine et d'une statue en marbre de Napoléon, premier consul; la place du Diamant, que les habitants de l'endroit appellent *leur salon de réception;* la place Spinola et la place Lætitia. C'est sur cette place, ombragée de deux ou trois acacias, qu'est située la maison où naquit Napoléon Ier.

L'industrie d'Ajaccio est représentée par des fabriques d'huile d'olive, de cigares et de pâtes d'Italie, des ateliers de construction de navires, et par la pêche du corail. On exporte des peaux de chevreau et d'agneau, des cuirs, des bois de construction, de la cire, des châtaignes, etc. La ville possède une pépinière départementale, et le mouvement de son port, qui peut abriter une flotte et recevoir des navires de fort tonnage, est considérable.

Les environs d'Ajaccio sont d'une beauté remarquable. Nous parlerons d'abord du *Casone,* jardin situé au-dessus de la place Miot, sur le coteau qui sert d'appui à la ville. Ce jardin appartenait autrefois à la famille Bonaparte; on y voit une belle grotte entourée à l'intérieur d'un banc de gazon et dont un vieux figuier ombrage l'entrée. Cette grotte est formée par deux énormes blocs de granit éboulés du sommet de la montagne. La colline où elle se trouve est pleine d'aspérités et de blocs de pierre. Elle est tournée vers le midi, et la végétation en est presque africaine. Les plantes les plus communes sont des cactus, aux feuilles grasses et épineuses, s'élevant à plus de 3 mètres de hauteur, des buissons de myrte et des olivers sauvages, des arbousiers et des bruyères. Le silence n'y est troublé que par le mugissement de la vague. Un autre jardin, connu sous le nom de *Barberet,* et se développant au-dessus de la propriété Sébastiani, laisse voir au voyageur de nombreux citronniers.

A 800 ou 900 mètres à l'est d'Ajaccio se trouvent, sur une éminence, les ruines d'une ancienne forteresse appelée *Castel-Vecchio.* Au bas de cet antique fort s'étendait jadis Ajaccio, sous le nom d'*Urcinium,* dont nous avons parlé. L'insalubrité de l'air fit déserter cette plaine marécageuse, et ses habitants vinrent s'établir plus à l'ouest, sur les bords que leurs descendants occupent aujourd'hui. Tout près de là, dans les Vignes de Saint-Jean, presque aux barrières de la ville, on a trouvé souvent des monnaies romaines et d'anciennes sépultures. Il est même arrivé, en creusant des tranchées dans les vignes voisines, qu'on a découvert de grandes jarres en terre cuite, d'un rouge vif et de forme ovale, dont chacune contenait un squelette et une clef. Tout cela malheureusement a été comme non avenu pour les indigènes; leur incurie a laissé perdre ces objets précieux. C'est ce qui est arrivé lorsqu'un riche propriétaire découvrit une petite voûte en briques, sous laquelle se trouvaient

deux jarres renfermant chacune la tête d'un enfant, des cendres et des franges en or et en argent : rien n'a été conservé.

Aux environs d'Ajaccio, on rencontre encore deux beaux établissements, la pépinière et le jardin botanique. Quelques productions des colonies y réussissent parfaitement; la cochenille du Mexique naît et se propage à merveille sur les figuiers de l'Inde qui, dans ce jardin, poussent grands et vigoureux comme sous le ciel des tropiques. Il y a cinquante ans à peine, le vaste terrain où se trouve le Jardin des plantes était enseveli sous des eaux marécageuses qui empestaient la ville.

Alata. — Alata, canton, arrondissement et à 10 kilomètres au nord d'Ajaccio, est un bourg peuplé de 417 habitants, agréablement situé et qui mérite d'être mentionné pour avoir été le berceau du célèbre diplomate Pozzo di Borgo. Cet homme d'État a fait exécuter dans son pays natal plusieurs travaux d'utilité publique, entre autres la route qui conduit à Ajaccio. On remarque, en outre, à 1 kilomètre à l'ouest d'Alata, les restes des trois tours de Monticchi.

Bastelica. — Bastelica, chef-lieu de canton, arrondissement et à 40 kilomètres au nord-est d'Ajaccio, est une commune peuplée de 2,958 habitants, située dans une contrée à peu près inhabitable pendant l'hiver. On exploite sur son territoire des bois de construction. Cette localité ne mérite une mention que parce qu'elle a pour dépendance le hameau de *Dominicacce,* patrie de Sampiero d'Ornano, l'homme peut-être le plus brave de son siècle et assurément le défenseur le plus intrépide de la liberté nationale, ainsi que nous l'avons dit dans les pages relatives à l'histoire du département. « Comme Viriarthe, il ne succomba que par l'assassinat, exemple admirable de ce que peut un homme de cœur, quand il reste, sans fléchir, fidèle à une grande passion... »

La Piana. — La Piana, chef-lieu de canton, arrondissement et à 72 kilomètres au nord d'Ajaccio, sur un petit fleuve dont l'embouchure, éloignée de 4 kilomètres environ, forme un petit port, est une localité peuplée par 1,278 habitants. Le mouvement du port est d'une soixantaine de navires par an, à l'entrée et à la sortie. On voit dans les environs les ruines du château de Ginnepro, et quelques restes d'un fort où Lecca et ses adhérents enfermèrent leurs femmes et leurs richesses. Le fort fut pris; de ses trente-huit défenseurs deux seulement échappèrent à la mort; les femmes furent respectées et rendues à leurs familles. Le territoire du canton de La Piana est composé d'une partie montagneuse et d'une partie plane extrêmement fertile, où l'on récolte du froment, de l'orge et du lin.

Guagno. — Guagno, au-dessus de Sagone et plus en avant dans l'intérieur de l'île, à 15 kilomètres de Vico, sur le Grosso, au milieu de montagnes, canton de Soccia, arrondissement et à 17 kilomètres au nord-nord-est d'Ajaccio, est un village peuplé de 1,079 habitants; il est célèbre par ses eaux minérales. Les bains de Guagno sont situés dans le vallon du Grosso, l'une des principales branches de Liamone, au milieu de montagnes couvertes de forêts. Les eaux, qui émergent de deux sources réunies en une seule, sont thermales (41°), sulfurées, sodiques. On les emploie avec succès contre l'eczéma et ses différentes formes, les rhumatismes, les accidents consécutifs aux blessures par armes à feu. On en fait usage en boisson, en bains et en douches. L'établissement, composé de trois corps de bâtiments, renferme des piscines pour les soldats et des cabinets de bains pour les officiers, des logements pour les malades civils et une buvette. On y trouve, en outre, un hôpital militaire qui reçoit annuellement de 300 à 400 malades. De l'établissement, assis sur un coteau, on découvre de grandes montagnes qui entourent le pays comme une vaste ceinture. Les plus remarquables sont le Monte Rotondo, d'où l'on découvre toute la Corse, et la montagne du Nino, au pied de laquelle les fleuves du Liamone, du Golo et du Tavignano prennent leur source. Quand le regard se promène dans la vaste enceinte formée par ces montagnes, il se repose avec plaisir sur la belle forêt de Lipio, située à un kilomètre de l'établissement des bains.

Guagno s'honore d'avoir donné le jour au fameux bandit Théodoro, *le roi des montagnes.* On y parle assez bien italien et on y fabrique d'excellents fromages.

Vico. — Vico, chef-lieu de canton, arrondissement et à 53 kilomètres au nord d'Ajaccio, dans

un bassin entouré de montagnes, sur une colline qui domine la vallée du Liamone, est une des plus anciennes villes de la Corse, peuplée de 2,012 habitants. C'est à Vico, dit un historien, que le gouverneur génois Spinola, ayant invité à un festin vingt-trois membres de l'illustre famille de Leca, les fit tous poignarder pendant le repas. On remarque dans cette ville le couvent des Oblats; dans le couvent de Saint-François, de beaux tableaux de l'école italienne, du XVe et du XVIe siècle, et d'agréables promenades ombragées de châtaigniers. Dans les environs se dresse la Cuma, montagne en forme de pain de sucre dont les pentes sont couvertes d'une magnifique forêt de chênes verts; un curieux rocher qui offre, d'une manière assez exacte, l'aspect d'une femme avec son enfant. Le territoire de Vico produit des vins excellents, et une source d'eau minérale se trouve à Bologna.

SAGONE. — Dans le canton de Vico, sur la côte occidentale de l'île, s'ouvre le golfe de Sagone, à 3 kilomètres d'Ajaccio. Ce nom est tout ce qui reste de la ville qui y était située et qui florissait encore dans le moyen âge. Une grande route, construite sous le règne de Napoléon Ier, sert de communication facile entre la plage de Sagone et la magnifique forêt d'Aïtone. On voit au fond du golfe, près de l'embouchure de la Liscia, quelques vestiges d'un ancien château.

ZICAVO. — Zicavo, chef-lieu de canton, arrondissement et à 62 kilomètres à l'est d'Ajaccio, est un bourg peuplé de 1,638 habitants. Le territoire de ce canton produit d'excellent vin, des châtaignes et de la volaille; on y fait un certain commerce de fromages renommés de Cascione; mais, si nous mentionnons cette localité, c'est principalement à cause du village de GUITERA, distant de 7 kilomètres à l'ouest et peuplé de 270 habitants. Ce village, en effet, possède des eaux thermales d'une température de 45° centigrades, sulfureuses, sodiques, employées pour la guérison des blessures et des rhumatismes, des engorgements articulaires, des ankyloses incomplètes et des maladies cutanées. La source est abondante, mais l'établissement thermal est encore insuffisamment aménagé.

BASTIA (lat. 42° 41′ 36″; long. 7° 6′ 59″ E.). — Bastia, autrefois appelée *Porto-Cardo*, bâtie en amphithéâtre sur le bord de la Méditerranée, à 150 kilomètres au nord-nord-est d'Ajaccio, à la base orientale de cette longue presqu'île qui se termine par le cap Corse, est la ville la plus importante de l'île; elle est le chef-lieu d'un arrondissement qui en comprend toute la partie septentrionale. Elle compte 17,572 habitants; son commerce, son industrie et sa richesse lui assurent une place à part dans l'île. De là mille rivalités entre les Bastiais et les Ajacciens. « Divisée en deux parties principales : *Terra-Vecchia* ou basse ville, *Terra-Nuova* ou la Citadelle, la ville de Bastia, dit M. de La Rocca dans son livre intitulé : *la Corse et son avenir*, bâtie en amphithéâtre et située au bord de la mer, dans un territoire fertile, a la physionomie des villes du moyen âge; elle présente un aspect très animé du côté de la mer, et du côté du nord... Quelques rues longues et assez régulières offrent un coup d'œil très agréable et sont surtout remarquables par leur pavé jaspé. »

L'origine de Bastia remonte au XIVe siècle. En 1383, Leonello Lomellino fit construire le donjon que l'on voit encore aujourd'hui dominer le port et en défendre l'entrée. Comme la plupart des anciennes villes de la Corse, elle a subi de nombreuses vicissitudes politiques. Au temps où la Corse était sous la domination génoise, Bastia était la capitale de l'île. Elle a conservé cet avantage pendant la première domination française, ainsi que pendant l'occupation anglaise. Bastia a soutenu plusieurs sièges : en 1745, elle fut bombardée et prise par les Anglais, qui la rendirent aux Génois la même année; les Piémontais l'assiégèrent sans succès en 1748. De tous les sièges qu'elle soutint, le plus célèbre est celui de 1794. Paoli, après avoir formé le projet de séparer la Corse de la France, résolut de s'emparer des villes qui nous étaient restées fidèles. La Convention envoya le général Lacombe contre Paoli, qui alors appela les Anglais à son secours. Ceux-ci venaient d'être chassés de Toulon; ils tournèrent toutes leurs forces contre la Corse. Bientôt le brave Lacombe ne conserva plus que Bastia et Calvi. Forcé d'abandonner cette dernière ville, il essaya de sauver Bastia; mais il fut attaqué par des forces tellement supérieures qu'après un siège de deux mois il eut à souffrir tous les maux de la guerre; voyant la ville à moitié réduite en cendres et n'espérant plus de secours, il capitula et se rendit le 20 juillet. Comme nous l'avons dit à l'histoire du département, la Corse ne tarda pas à rentrer entre nos mains, — et Bastia

avec elle — au moment où les armées de la République envahirent l'Italie. En 1797, l'île ayant été divisée en deux départements, Bastia resta le chef-lieu du département du Golo; mais, en 1811, ces deux départements ayant été réunis en un seul, elle perdit la suprématie politique. Aujourd'hui, elle est descendue au rang de sous-préfecture; mais elle est en même temps une place de guerre de 2e ordre, le siège d'une cour d'appel, d'un tribunal de commerce, etc. Plusieurs grandes puissances y entretiennent des consuls. Une ligne de chemin de fer doit relier Bastia à Corte. Parmi les monuments de cette ville, citons l'église Sainte-Marie, dans la ville neuve, l'église Saint-Jean dans la ville vieille, construites dans le style italien, et décorées avec un luxe tout méridional d'assez mauvais goût; l'hôtel de ville, sans aucun caractère; le palais de justice, monument de mauvais goût, à l'extrémité de la Traverse, boulevard d'un très bel aspect de près d'un kilomètre de longueur; l'hôpital civil et militaire, le théâtre, le lycée; la bibliothèque, qui contient 20,000 volumes. L'industrie de Bastia consiste en fonderie de fonte, forges à la catalane, tanneries, fabriques de pâtes d'Italie, moulins à huile d'olive, construction de navires marchands. Son commerce a pour objet principalement l'exportation de la fonte, du fer, du cuivre et de l'antimoine qu'on extrait sur son territoire; les légumes secs, farine de maïs et de châtaignes, citrons, cédrats, poisson frais, anguilles de l'étang de Biguglia. Le port de Bastia n'est qu'une crique étroite, ouverte à tous les vents, incapable d'offrir un abri sûr au petit nombre de navires qu'il reçoit. A la pointe du Dragon, on a établi un feu fixe de 4e ordre dont la portée est de 10 milles, et, sur les jetées deux feux de port, rouge et blanc. Le mouvement de la navigation, surtout pour le cabotage, est assez important.

Les environs de Bastia, qui rappellent les côtes de la Toscane, sont remarquables; plantés d'orangers et de citronniers, ils offrent de charmantes promenades.

Brando. — Brando, chef-lieu de canton, arrondissement et à 10 kilomètres au nord de Bastia, est un bourg peuplé de 1,610 habitants. C'était autrefois un fief qui appartenait, ainsi que ceux de Nonza et de Canari, à la famille des Gentilli; ces seigneurs y avaient un château dont on voit encore les ruines au pied de la montagne. On fabrique à Brando et on exporte des conserves de tomates. De son sol, on extrait de la pierre calcaire servant à faire des dalles. On voit une cascade dans ses environs; mais ce qui en fait le principal ornement et la célébrité, ce sont ses grottes; en effet, sur le territoire de cette commune, au bord de la mer et à 2 kilomètres du village d'Erbalunga, s'ouvrent de magnifiques grottes pleines de stalactites et de stalagmites de l'effet le plus gracieux et le plus pittoresque. On dirait le palais des *Mille et une Nuits*, à voir toutes ces colonnettes, ces aiguilles, ces draperies d'albâtre étincelantes de pierreries. Ce phénomène, dû à la cristallisation et à l'évaporation, fait de ces grottes une des choses les plus admirables qu'on puisse voir au monde, et cependant tout n'est pas encore découvert! De nouvelles chambres restent peut-être cachées par toutes ces merveilles qui encombrent le tableau que vous avez sous les yeux; mais pour cela, il faudrait se décider à porter le marteau sur des colonnettes, des chapelles gothiques, des lampes sépulcrales, des statuettes ébranlées, des lustres d'albâtre, et ces êtres fantastiques pétrifiés qui élèvent vers le sommet leurs membres mutilés!... A la vérité, la tentative demande réflexion, et l'on comprend de reste que l'heureux propriétaire de ces merveilles se soit jusqu'à ce jour abstenu.

Cervione. — Cervione, chef-lieu de canton, arrondissement et à 53 kilomètres au sud de Bastia, sur une colline et à l'embouchure d'une petite rivière dans la Méditerranée, est une petite ville peuplée de 1,680 habitants, située au milieu de plantations d'oliviers et de châtaigniers. Le mouvement du port est peu important. On remarque à Cervione les ruines de l'ancien évêché d'Aleria; l'église de Sainte-Christine, classée parmi les monuments historiques, très ancien édifice, bâti en belles pierres blanches carrées, dont on attribue la construction aux Sarrasins : cette église a la forme d'un *tau;* au lieu d'un autel situé sur l'axe de la nef, il y en a deux placés de part et d'autre de cet axe, dans les demi-rotondes en saillie du *tau*. Tout l'intérieur est orné de peintures grossières; les deux autels de demi-rotondes sont surmontés de deux figures colossales du Sauveur, portant la date de 1273; la même date est sculptée en pierre au-dessus du portail. Une chapelle du XVIe siècle se dresse sur un pic qui domine la ville. Le canton de Cervione produit d'excellents vins rouges.

Luri. — Luri, chef-lieu de canton, arrondissement et à 36 kilomètres au nord de Bastia, dans une situation extrêmement pittoresque, près de la côte occidentale de l'île, au milieu d'une fertile vallée, est un gros bourg peuplé de 2,040 habitants. La Suisse n'a point pour la vue de vallée plus belle que celle de Luri, et celle-ci a de plus la vue de la mer. Cultivée avec intelligence, rafraîchie par un torrent, elle est partagée par une large et solide avenue de 4 kilomètres, qui va jusqu'au rivage. Le chemin est affermi contre le torrent par un mur, véritable ouvrage cyclopéen fait de la main des habitants, sans la savante intervention des ponts et chaussées. Le seul édifice digne de remarque est l'église, dans laquelle on voit une bonne copie, par Conca, d'un tableau de Raphaël. Dans les environs, au sommet d'un des pics de la montagne de Ventiggiole, se dresse la *tour de Sénèque,* classée parmi les monuments historiques. La tradition, — une tradition erronée, disons-le toute de suite, — veut que le philosophe Sénèque, exilé en Corse sous le règne de l'empereur Claude, ait habité cette tour. On cultive avec succès, sur le territoire de Luri, la vigne, les oliviers, la pomme de terre, les orangers et les citronniers. Le commerce a pour objet les vins et l'huile, qui sont estimés.

Rogliano. — Rogliano, chef-lieu de canton, arrondissement et à 57 kilomètres au nord de Bastia, place de guerre, sous-quartier maritime du quartier de Bastia, est un bourg peuplé de 1,786 habitants, bâti presque à l'extrémité du cap Corse, long promontoire qui s'avance de 25 kilomètres vers le golfe de Gênes. Le canton de Rogliano occupe l'extrémité de la presqu'île allongée qui s'étend au nord de Bastia, et qui, traversée par une chaîne de montagnes, connue sous le nom de *la Serra,* n'a pas plus de 12 à 15 kilomètres de largeur; sur la côte qui la termine au nord s'élève un phare du premier ordre, à feu tournant, d'une portée de 22 milles. « Cette partie de l'île, dit M. V. Rendu, dans son ouvrage intitulé *l'Ampélographie française,* la plus laborieuse, la plus morale, la plus intelligente, la plus riche et la plus avancée en civilisation, a, pour ainsi dire, le monopole de cette branche d'industrie (fabrication du vin blanc façon madère, vin cuit façon malaga et vin muscat); c'est là aussi que la vigne se cultive le mieux et que le vin est fabriqué avec le plus de soin. Le vin cuit se paye ordinairement de 1 franc à 1 franc 50 la bouteille; il s'en exporte en Italie. Le vin blanc, façon madère, constitue un bon vin sec qui joue assez heureusement le madère : on le vend en Corse le même prix que le vin cuit; il ne s'exporte pas. Le vin muscat, qui est loin d'avoir la finesse et le parfum des muscats de Rivesaltes, de Frontignan et de Maraussan, se consomme exclusivement dans le pays... » On remarque à Rogliano une tour en ruine et sur son territoire trois hameaux entourés de tours carrées à mâchicoulis. Outre son vin, cette localité exporte des bois de chauffage, des raisins frais et des huiles d'olive.

Calvi (lat. 42° 34′ 7″; long. 6° 25′ 30″ E.). — Calvi (*Calvium*), place de guerre de 2e classe, chef-lieu d'arrondissement et de canton, à 183 kilomètres au nord d'Ajaccio, au fond et sur la côte occidentale du golfe qui porte son nom, peuplée de 1,998 habitants, est la ville de Corse la plus rapprochée des côtes de France. « Admirablement située sur un roc majestueux qui s'avance dans la mer, environnée d'eau de trois côtés, Calvi, écrit M. de La Rocca, dans son livre *la Corse et son avenir*, se présente à l'œil sous une apparence imposante et domine un port magnifique pouvant facilement abriter une nombreuse flotte. A part sa position pittoresque, sa campagne couverte d'oliviers et ses belles fortifications, la ville n'a rien de remarquable par elle-même. Son importance comme ville commerciale s'est affaiblie beaucoup depuis la création de l'Ile-Rousse. » La fondation de Calvi est due aux guerres civiles. Vers l'an 1268, Giovanninello de Pietra-Allerata, faisant la guerre à Giudice della Rocca, vint se fortifier sur la hauteur où est aujourd'hui Calvi; il se retira ensuite, mais ce lieu continua d'être habité. Postérieurement, les Avoghari, seigneurs de Ponza, y furent appelés, et continuèrent à y dominer jusqu'au moment où les habitants se soumirent aux Génois, avec les mêmes privilèges et immunités accordés aux habitants de Bonifacio. Le roi d'Aragon l'occupa momentanément. Seule elle résista aux armes turco-françaises dirigées par le général de Thermes et par Sampiero, sous le règne de Henri II, en 1533. Les Génois écrivirent sur la porte cette inscription qui y est restée : *Civitas Calvi semper fidelis.* La citadelle de Calvi fut fondée par la compagnie de Saint-Georges, et c'est en raison de l'escarpement et de la hauteur du point sur lequel elle est située que la ville a pu soutenir le siège mémorable des An-

glais. En cette circonstance, les citoyens secondèrent puissamment la garnison; les femmes elles-mêmes concoururent à la défense en apportant des munitions et en travaillant aux remparts au moment le plus terrible du bombardement. Après une résistance opiniâtre, la garnison fut réduite; les Anglais occupèrent alors le fort de Mozello, puis la ville, presque réduite en cendres, que le manque de vivres força de capituler. Après les victoires des armées républicaines en Italie, elle reprit courage et les Anglais furent chassés.

Calvi, qui a beaucoup perdu, comme nous l'avons dit, depuis la création de L'Ile-Rousse, acquerra, lorsque les vastes territoires du *désert de Galeria* seront peuplés et cultivés, les dimensions d'une véritable ville; mais il faut, pour cela, que les habitants n'aient plus à lutter contre les miasmes qui émanent d'un marais voisin, et qui, tous les ans, y causent en été de dangereuses maladies.

Cette ville n'offre, sous le rapport des édifices, de remarquable que ses fortifications. L'ancien palais des chefs de la garnison, gouverneurs de la province de Calvi, a une apparence fort modeste; l'église primatiale, surmontée d'une coupole que les boulets anglais percèrent à jour, n'a de curieux que le tombeau des *Baglioni*. Cette famille fut, en 1400, anoblie par l'acclamation populaire, qui la surnomma *Liberté* (*Libertat*) à cause du patriotique courage d'un de ses fils. Sur l'extrémité du cap Punta-Revelatta, à l'entrée du golfe, a été établi un feu fixe de premier ordre, d'une portée de 20 milles, et dans le port, un autre feu fixe d'une portée moindre (6 milles).

Calenzana. — Calenzana, chef-lieu de canton, arrondissement et à 13 kilomètres au sud-est de Calvi, dans un joli et frais vallon d'où l'on jouit d'une belle vue sur la mer, est un bourg peuplé de 2,620 habitants. On y remarque une vaste église très ornée qui renferme le tombeau du missionnaire dom Luigi; la chapelle restaurée de Santa-Restituta, l'un des sanctuaires les plus vénérés de l'île; l'ancienne église Saint-Pierre, bâtie par les Pisans. Le territoire de Calenzana produit d'excellents vins rouges consommés dans le pays; on y élève des abeilles. Près de cette localité, les Corses remportèrent, le 2 février 1732, une sanglante victoire sur les Génois.

L'Ile-Rousse. — L'Ile-Rousse, chef-lieu de canton, arrondissement et à 24 kilomètres de Calvi, sur une petite baie, avec un port sur la Méditerranée, est une petite ville de 1,608 habitants, ainsi appelée d'un rocher de granit rouge qui est en face de la ville. L'origine de L'Ile-Rousse est assez curieuse : Paoli, mécontent des sympathies de Calvi et d'Algajola pour Gênes, fonda cette jeune cité. A peine eut-il vu, en 1758, quelques maisons s'élever par son ordre, il s'écria : « J'ai planté les potences pour pendre Calvi! » En effet, ces quelques maisons furent le noyau de cette gracieuse et florissante petite ville. Sur le point culminant de l'îlot Pietra, on a établi un feu fixe du 4e ordre, dont la portée est de 6 milles, et au centre du musoir de la jetée du port, un autre feu fixe d'une portée de 5 milles. L'industrie y est représentée par des fabriques de cigares, de confiseries et de pâtes alimentaires; le mouvement de la navigation, surtout pour le cabotage, y est assez important. Depuis que L'Ile-Rousse existe, Calvi perd tous les jours de son importance, car sa rivale est devenue le marché de la Balagna, le plus riche district, croyons-nous, de toute la Corse. Ce développement considérable de L'Ile-Rousse a non seulement arrêté le commerce de Calvi, mais aussi ruiné le hameau d'Algajola, qui, par sa position centrale par rapport à la Balagna, méritait un meilleur avenir. Les Génois l'avaient ainsi compris; car ce ne fut qu'à cause de cette position très heureuse qu'ils munirent Agajola de quelques fortifications et y établirent un lieutenant de préférence à beaucoup d'autres lieux plus sains et plus considérables. Paoli voulut en punir les habitants comme il avait puni ceux de Calvi, et c'est dans ce double but que L'Ile-Rousse reçut les encouragements de ce grand citoyen. Algajola n'est connu aujourd'hui que par le beau granit qui porte son nom. C'est avec un bloc de ce granit qu'est fait le soubassement de la colonne qui s'élève sur la place Vendôme. Ce granit, beau, dur, monumental, peut fournir des monolithes de plus de 20 mètres de longueur.

Corte (lat. 42° 18′ 2″; long. 6° 49′ 0″ E.). — Corte, chef-lieu d'arrondissement et de canton, place de guerre de 3e classe, au centre de l'île, à 84 kilomètres au nord-est d'Ajaccio, est une ville peuplée de 5,018 habitants. Elle est assise sur un roc abrupt, au point où le Tavignano, à sa sortie des gorges profondes des montagnes, reçoit le tribut des eaux de la Restonica. Quelques personnes se sont

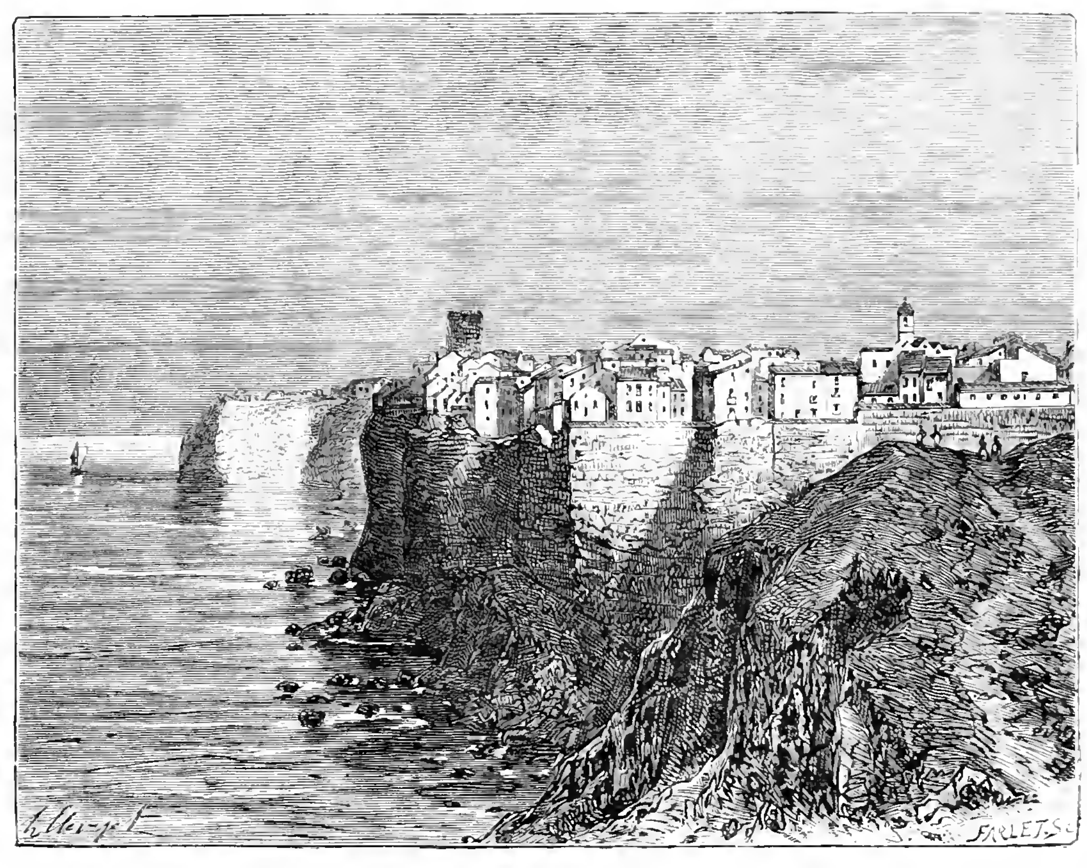
plu à regarder Corte comme une ville frontière, pour mieux marquer la séparation qui existe entre les mœurs des populations qui habitent la partie septentrionale de l'île et celles qui occupent la partie méridionale. Cette opinion est loin d'être un paradoxe, et nous dirions volontiers, avec les écrivains ou les touristes qui ont émis cette observation, que les habitants du nord et ceux du midi proviennent de deux origines différentes, tellement il y a de diversité entre leurs mœurs et leurs habitudes. Corte est divisée en deux parties : la citadelle et la ville. La citadelle est la cité primitive; quant à la ville, elle n'avait pas de rues, il n'y a pas longtemps. Mais, depuis quelques années, Corte a pris un accroissement considérable par suite de l'immigration des habitants du Niolo. Des souvenirs historiques du plus haut intérêt se rattachent à cette ville, siège de la liberté et de l'indépendance nationale : au XIe siècle, les principaux comtes de Corse y tenaient leur cour ; cette prérogative, que Corte perdit sous les Pisans, les papes et les Génois, lui fut rendue par le gouvernement national. Là fut construit, au commencement du XVIe siècle, un château par Vincentello d'Istria, vice-roi de la Corse pour le roi Martin d'Aragon. En 1564, les habitants, hommes et femmes, opposèrent à Georges Doria une héroïque résistance. Néanmoins, la ville fut prise ; mais ses défenseurs purent s'échapper à la faveur des ténèbres de la nuit. Plus tard, Gaffori s'empara de Corte au nom du parti national et elle devint la capitale de l'île. On y voit encore la modeste maison où était le siège du gouvernement libre et national de la Corse, sous Paoli; l'humble demeure des Gaffori, famille remarquable à bien des titres; les ruines du magnifique couvent de Saint-François où logea Paoli, proclamé gouverneur de l'île; la place qui fut un vrai forum romain, si l'on songe aux tempêtes politiques dont elle fut le théâtre. On remarque encore à Corte l'*Université Paoli*, que ce héros a fondée et dotée à son lit de mort. Jusqu'ici les intentions de l'illustre testateur n'ont guère été observées; mais il ne faut pas désespérer de voir s'élever à Corte le grand établissement d'enseignement scientifique dont Paoli a voulu gratifier la postérité. Sur l'une des places de Corte s'élèvent la statue du libérateur et du législateur de la Corse, celles d'Arrighi de Casanova, duc de Padoue, et de Joseph Bonaparte. On exploite sur son territoire des carrières de marbre, de pierres calcaires et d'ardoises. L'industrie est représentée par des scieries de marbres, des fabriques de pâtes d'Italie, de poteries et de produits résineux; le commerce consiste en bois de grande dimension, vins estimés, huile d'olive, châtaignes, fromages et bétail ; il s'y tient plusieurs foires aux chevaux. Outre les monuments que nous avons cités, on remarque encore les ruines d'un couvent de franciscains fondé en 1460, une belle caserne et une fontaine monumentale. Une ligne de chemin de fer doit relier Corte à Bastia.

Stazzona et Orezza. — Stazzona est une petite commune de 225 habitants, située dans le canton de Piedicroce, à 31 kilomètres au nord-est de Corte, dans cette partie de la Corse que les habitants appellent *Castaniccia*, la Châtaigneraie; on y fabrique des cuillers en buis, des tamis et d'autres articles de boissellerie.

C'est à Stazzona qu'est établi le casino d'*Orezza*, rendez-vous des personnes qui viennent prendre les eaux de ce nom.

C'est du centre d'une belle place ombragée par des arbres séculaires, et au-dessus du torrent du Fiumalto, que jaillit en bouillonnant l'eau d'Orezza, à la fois ferrugineuse et gazeuse. Elle est d'une très grande puissance, et il peut même être dangereux, lorsqu'on la prend à la source, d'en faire usage sans avoir consulté un médecin. Cette eau dont on fait usage en boisson, en bains et en douches, est très efficace contre les affections chroniques de l'estomac, l'atonie, les maladies cutanées, la goutte et les obstructions. En boisson, elle est à la fois apéritive, diurétique et tonique. Depuis quelques années, son usage s'est très répandu.

Aleria. — Aleria, canton et à 23 kilomètres de Moita, arrondissement et à 48 kilomètres au sud-est de Corte, est un bourg peuplé de 1,412 habitants. Voilà ce qui reste de la ville la plus ancienne et la plus classique du département. Depuis les temps les plus reculés, des Pélages jusqu'aux Pisans et aux Liguriens, l'antique Aleria a vu passer une longue suite de dominateurs. Elle servit de refuge aux Phocéens; plus tard, elle passa sous la domination des Carthaginois; elle fut détruite par les Romains, guidés par le consul Lucius Cornélius Scipion ; Sylla, dictateur, la colonisa pour contrebalancer en Corse les influences des partisans de



Bonifacio.

Marius, établis à Mariana. Aleria a été la capitale de l'île pendant toute l'époque romaine et une partie du moyen âge. Au XIe siècle, les Sarrasins la saccagèrent; au XIIIe siècle, elle n'était plus qu'un tombeau. Cette ville, ainsi que le fort moderne, auprès duquel se groupent quelques maisons, est située, non loin de la mer, sur une éminence assez escarpée au nord. Le Tavignano (*Rhotanus* des anciens) coule à côté; on y voit aussi l'étang de Diana, qui servait sans doute de port à la colonie romaine; ceux de Sale et d'Orbino. L'air y est très malsain, et cependant, au témoignage des gens les plus experts, *la plaine d'Aleria* est une des plus fertiles qui existent. Les ruines que présente cette ville n'ont rien de bien remarquable. Il est facile pourtant de suivre les traces d'un mur intermédiaire qui coupait Aleria en deux. Il ne reste de l'ancienne maison prétoriale que quelques vestiges et des caves voûtées et profondes. Les ruines de cet édifice occupent une surface de 10 à 11 ares.

MOROSAGLIA. — Morosaglia, chef-lieu de canton, arrondissement et à 38 kilomètres au nord-est de Corte, est un bourg de 939 habitants. C'est dans ce village que naquit Paoli (Pascal), le héros dont nous avons parlé bien souvent déjà. Il était fils d'Hyacinthe Paoli et frère de Clément, l'un et l'autre guerriers en renom dans le pays. Sur un coteau de Morosaglia, on voit encore la rustique maison de cette noble famille. Morosaglia possède un vaste et célèbre couvent qui appartenait aux franciscains. Clément Paoli avait souvent l'habitude de s'y retirer et d'y vivre dans la retraite. Il était agrégé aux tertiaires de l'ordre de Saint-François, et c'est là que, chargé d'années, il mourut en 1793. Le général Paoli avait coutume d'y passer les mois d'été avec son valeureux frère. Dans l'année 1790, Napoléon vint dans ce couvent pour visiter son parrain; on dit que ce fut pendant cette visite que l'esprit pénétrant de P. Paoli pressentit le génie de son filleul et prédit sa haute fortune. Non loin de

ce village se trouvent les champs immortels où les Corses se battirent en vrais Grecs des Thermopyles, nous voulons parler des collines et des champs qui entourent le *Ponte-Nuovo* jeté sur le Golo. Dans ce combat acharné, fatal à l'indépendance de l'île, les armées nationales avaient Paoli à leur tête. Celui-ci n'ayant pu vaincre la France, après avoir détruit en Corse la puissance de Gênes, brisa son épée et s'exila volontairement avec un grand nombre de ses compagnons d'armes (1769).

Sartène (lat. 41° 37′ 33″; long. 6° 38′ 5″ E.). — Sartène, place de guerre, chef-lieu d'arrondissement et d'un canton, à 85 kilomètres au sud-sud-est d'Ajaccio et à environ 10 kilomètres de la mer, est une ville peuplée de 4,724 habitants. Dès le XVIe siècle, elle était entourée d'une muraille pour la défendre contre les invasions des Barbaresques, qui plus d'une fois en avaient ravagé les campagnes. Sartène s'élève sur une colline exposée au soleil et domine un vaste pays produisant des vins excellents. L'air est très pur et très sain dans tout le canton; mais les habitants, qui paraissent avoir conservé quelque chose de leurs relations forcées avec les Barbaresques, sont d'une nature très irritable et farouche. Aussi, la *vendetta* y fait-elle des ravages terribles. Deux quartiers séparent la ville de Sartène, celui de Sainte-Anne et le Faubourg, dont les rues étroites et tortueuses n'ont guère été modifiées depuis la domination des Génois et des Pisans. Ces deux quartiers donnent asile à deux populations ennemies qui se font une guerre acharnée et sanglante. C'est un spectacle désolant que de rencontrer, sur les limites des deux quartiers, des hommes qui semblent se dévorer du regard, en attendant qu'ils s'égorgent! Et pourtant les habitants sont, en général, très intelligents, très bons avec leurs amis. Ils nous ont paru même posséder une certaine raideur de caractère qui tranche sur celui des autres populations de l'île, qui n'est pas cependant flexible. Sartène a une marine ou échelle assez fréquentée, c'est le port de Propriano qui sert de débouché à ses grains qu'on transporte dans toute la Corse.

Des bords de la mer on aperçoit, au nord, l'*Homme de Cagna*, cachant sa tête dans les nuages et bornant au loin l'horizon. C'est un immense rocher, dans les contours fantastiques duquel on croit voir l'ébauche d'une gigantesque forme humaine. La montagne dont il a pris le nom sert de piédestal grandiose à cette statue sans pareille.

Bonifacio. — Bonifacio, place de guerre de 3e classe, chef-lieu de canton, arrondissement et à 53 kilomètres au sud de Sartène, est une petite ville de 3,375 habitants, située à l'extrémité méridionale du département. Elle est assise sur une haute roche penchée sur la mer, vers le détroit qui porte son nom, en face de l'île de Sardaigne dont elle est séparée par un étroit canal nommé Bouches-de-Bonifacio. Suivant certains érudits, Bonifacio est l'antique *Pallæ-Civitas* de Ptolémée et d'Antonin; mais on attribue plus généralement sa fondation à un seigneur pisan, l'illustre Boniface, qui, au retour d'une expédition heureuse contre les Sarrasins, débarqua en Corse et bâtit, à la place où se trouve Bonifacio, un fort auquel il donna son nom. Depuis la conquête des Français, cette ville n'a pas cessé de déchoir, et, malgré l'importance qu'elle pourrait avoir à cause de sa situation géographique, elle n'est qu'un chef-lieu de canton. Sur l'escarpement qu'elle occupe, on aperçoit, du côté de la terre, de fortes murailles flanquées de bastions et pourvues d'artillerie. La forteresse de Bonifacio est un ouvrage élevé en 830 par un officier de Charlemagne. Le but de cet établissement militaire était de mettre un frein aux continuelles irruptions des Sarrasins d'Afrique et d'Espagne. Comme Calvi, Bonifacio a servi avec dévouement la cause de Gênes. Bien qu'elle eût appartenu d'abord aux Pisans, les habitants se soumirent facilement au gouvernement de la république ligurienne, aussitôt après la conquête. Cette résignation leur valut de nombreux privilèges; si bien que la ville était alliée plutôt que dépendante de Gênes.

Bonifacio est une des villes les plus intéressantes de la Corse. Sa position et les souvenirs historiques la rendent digne de remarque; mais, indépendamment de ce point de vue, la ville attire l'attention, à cause de ses édifices : elle est très monumentale. Sainte-Marie Majeure est une église élégante, de construction pisane, riche en marbres et en porphyres. Dans la tribune, au-dessus de la porte d'entrée, on délibérait autrefois sur les affaires de la ville. Saint-Dominique, ancienne église des Templiers, est un vaste temple d'architecture gothique. Ses murs portent encore les nombreuses armoiries des chevaliers. Le *Torrione,* très grosse et très fameuse tour, sert aujourd'hui de poudrière.

Cet édifice fut construit par le marquis de Bonifacio, et il fut pendant longtemps le rempart de l'île contre la barbarie musulmane des Sarrasins. Nous avons dit que Bonifacio était sur un plateau très élevé. Cette situation n'est pas sans danger pour les habitants, quoiqu'elle soit très pittoresque et très agréable pour le voyageur. La mer, qui baigne les pieds de la ville, a pratiqué dans la roche sur laquelle elle est assise de vastes et profondes cavernes qui s'étendent jusque sous la place publique. Chaque jour elles se creusent et s'élargissent, chaque jour les flots arrachent quelques fragiles débris des étais de la cité. Quand la mer est tranquille, ces grottes marines méritent d'être visitées. Il faut avoir soin seulement de ne pas y pénétrer quand la mer fraîchit. Mais à part cette petite précaution à prendre, l'imagination ne peut que se plaire dans ces lieux où le silence n'est troublé que par le vol des oiseaux de nuit ou par les ébats des veaux marins. Les plus grandes et les plus curieuses de ces grottes sont celles de Dragonato, de Saint-Barthélemy et de Montepertusato. Cette dernière est la plus belle de toutes.

Le port de Bonifacio, profond et sûr, est un long canal creusé par la nature; sa situation à l'extrémité de la Corse et en face de la côte septentrionale de la Sardaigne, offre de grands avantages commerciaux. Il est signalé par un feu fixe de 4e ordre dont la portée est de 10 milles, et par un phare à feu tournant d'une portée de 27 milles. On pêche du corail sur la côte.

Olmeto. — Olmeto, chef-lieu de canton, arrondissement et à 23 kilomètres au nord-ouest de Sartène, sur une colline d'où l'on jouit d'une belle vue et d'où l'on domine une riche vallée, est un bourg peuplé de 1,647 habitants. Olmeto, dont la belle position et l'heureux climat rappellent ceux de Nice, comprend presque tout l'ancien fief d'Istria, patrimoine d'une famille célèbre dans l'histoire de la Corse. On y fabrique des pâtes alimentaires. Sur les bords de la rivière qui arrose la vallée, on trouve des eaux minérales dont la température est de 25° centigrades, employées contre les douleurs rhumatismales et la goutte. Sur une hauteur voisine du bourg, on aperçoit, au milieu des chênes verts, les ruines pittoresques du château du comte Arrigo della Rocca. On récolte en abondance dans le canton du froment, de l'orge, du millet, des légumes, de l'huile et du vin; aussi Olmeto est-il regardé comme le grenier de la Corse.

Porto-Vecchio. — Porto-Vecchio, chef-lieu de canton, arrondissement et à 50 kilomètres à l'est de Sartène, ville autrefois remarquable, est peuplée aujourd'hui par 2,636 habitants. On croit que c'est là que fut située l'ancienne ville d'*Alista*. Porto-Vecchio est au fond d'un golfe magnifique que la nature semble avoir disposé pour être le centre d'un commerce étendu et le séjour d'un peuple riche et nombreux; mais la *mal'aria*, produit des nombreux étangs qui se trouvent le long du rivage et à l'embouchure de presque tous les torrents, éloigne les indigènes des grasses plaines du canton dont Porto-Vecchio est le chef-lieu. Les Génois avaient fait de ce village une espèce de place forte pour empêcher les corsaires sarrasins et barbaresques d'y trouver un asile dans le golfe qui, au moyen âge, avait été pour eux une retraite assurée, d'où ils sortaient pour dévaster la Corse, la Sardaigne et les côtes de l'Italie. Porto-Vecchio, qui a conservé ses vieilles murailles, possède un phare d'une portée de 20 milles; on y remarque un magnifique pont de cinq arches.

On élève dans le canton des chevaux renommés dans l'île; on y exploite des salines, des chênes-lièges, du porphyre; on pêche de la nacre; l'exportation a pour objet le sel, le charbon et le liège.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA CORSE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 5ème. — Population : 74ème. — Densité de la population : 84ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS
8.747 kil. carrés ou 874.710 hect.	Hommes, 132.228 Femmes, 130.473 Total.. 262.701 32 hab par kil. carré	5	62	363	Proprietés bâti s... 3.000.000 fr. — non bâties. 11.000.000 » Revenu agricole.... 58.000.000 »	5.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT D'AJACCIO

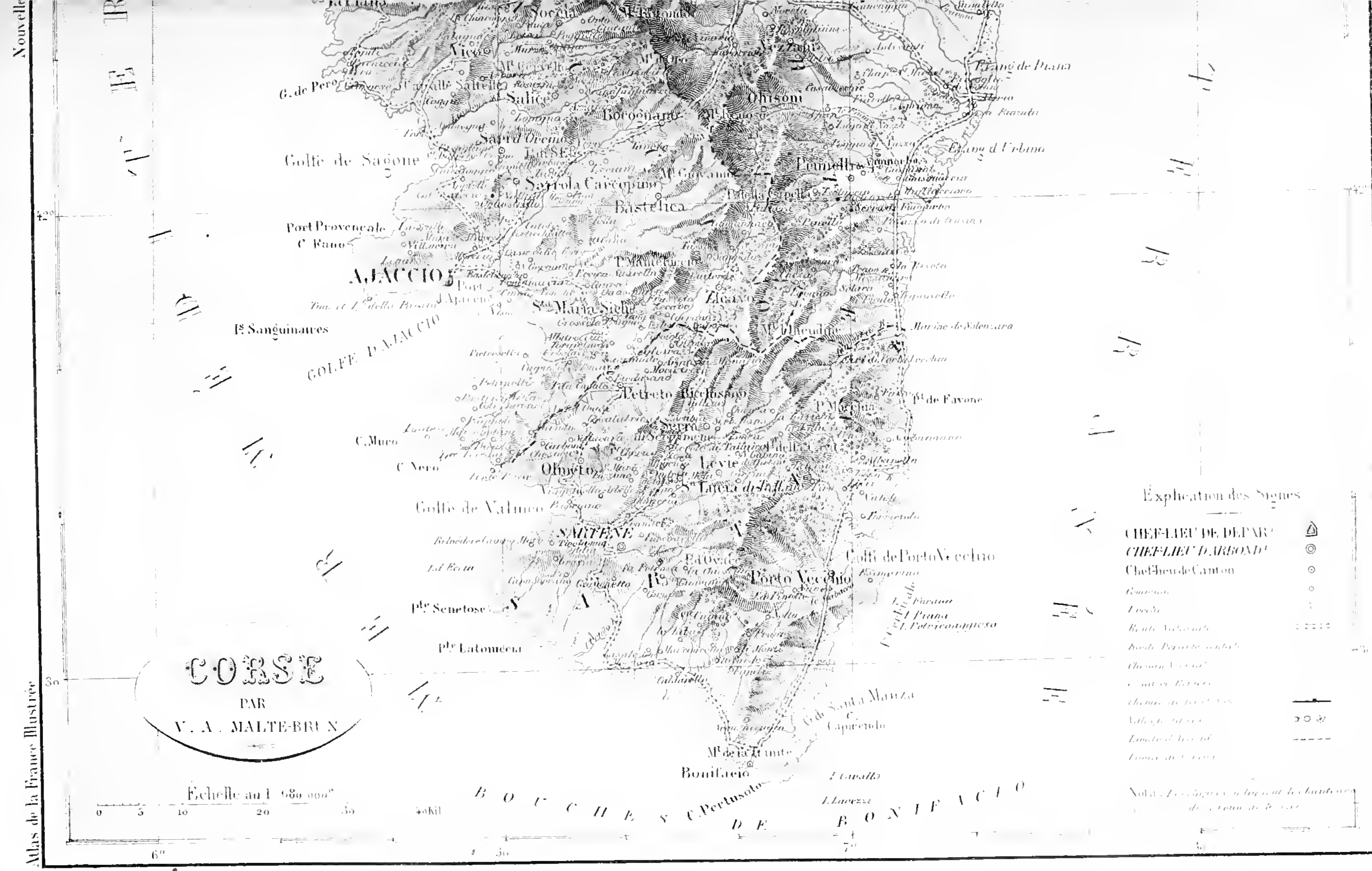
Superficie, 2.190 kil. carrés ou 219.000 hect. — Population, 69.257 hab. — Cantons, 12. — Communes, 79.

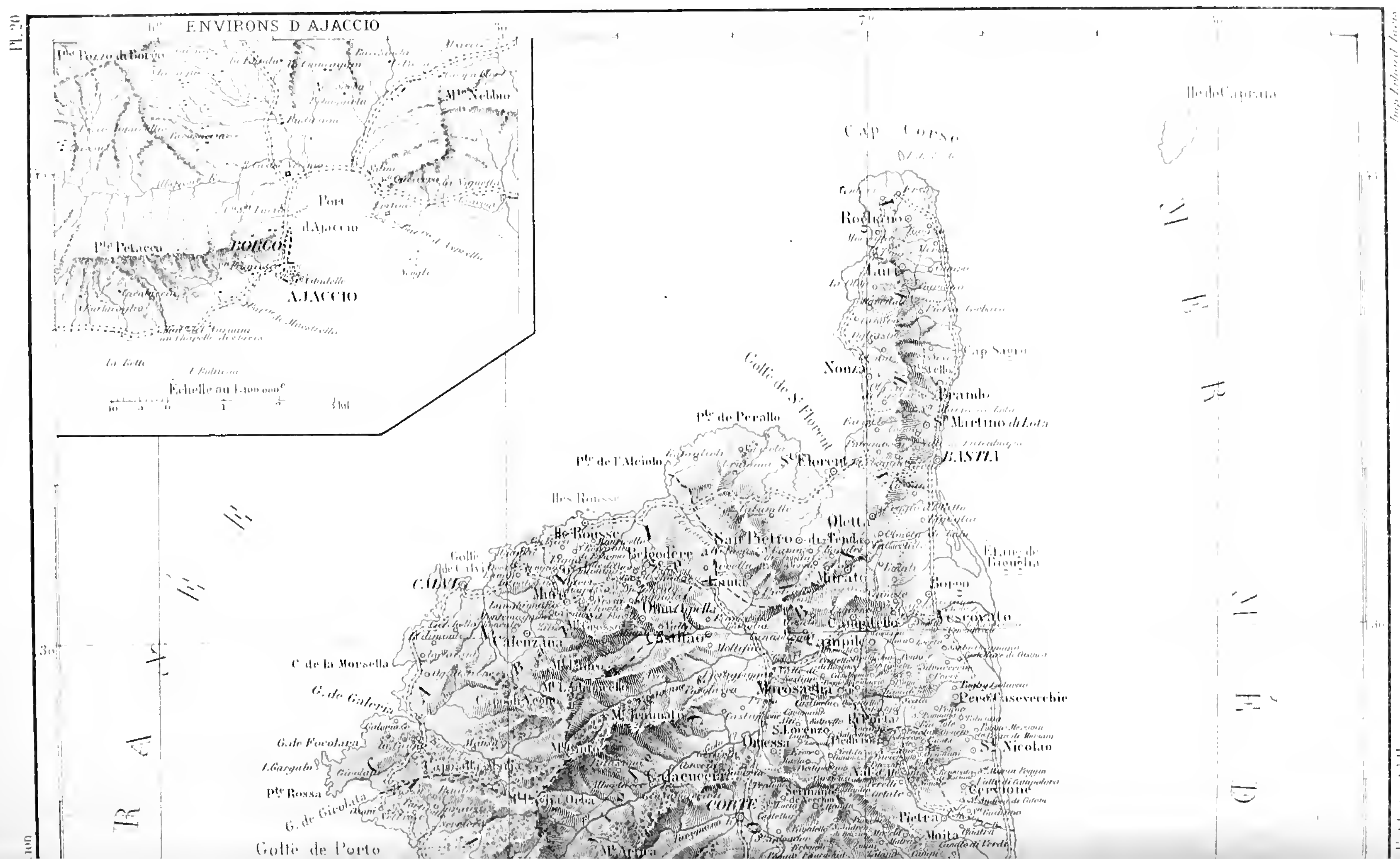
CANTONS, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
AJACCIO, 6 c., 20.028 h.	AJACCIO	17.050	»
	Afà	1.032	13
	Alata	417	10
	Appietto	656	16
	Bastelicaccia	514	10
	Villanova	359	12
BASTELICA, 5 c., 5.523 h.	Bastelica	2.958	23
	Cauro	656	15
	Eccica-Suarella	612	15
	Ocana	662	18
	Tolla	635	19
BOCOGNANO, 5 c., 4.652 h.	Bocognano	1.627	35
	Carbuccia	533	25
	Tavera	838	30
	Ucciani	1.042	20
	Vero	612	28
ÉVISA, 6 c., 3.450 h.	Evisa	1.027	69
	Cristinacce	396	65
	Marignana	960	60
	Osani	388	100
	Partinello	321	69
	Serriera	358	90
PIANA, 3 c., 3.154 h.	Piana	1.278	72
	Cargèse	849	20
	Ota	1.027	10
SALICE, 5 c., 2.085 h.	Salice	421	19
	Azzana	342	44
	Pastricciola	628	50
	Rosazia	36[illegible]	30
	Scanafaghiaccia	331	45
SANTA-MARIA-SICHÈ, 16 communes, 8.896 habitants.	Santa-Maria-Sichè	694	16
	Albitreccia	490	18
	Azilone-Ampaza	463	24
	Campo	345	23
	Cognocoli-Montichi	435	13
	Coti-Chiavari	1.928	41
	Forciolo	317	25
	Frasseto	622	27
	Grosseto-Prugna	690	15
	Guargualè	352	29
	Pietrosella	314	25
	Pila-Canale	1.043	20
	Quasquara	330	24
	Torgia-Cardo	79	23
	Urbalacone	226	17
	Zigliara	556	19
SARI-D'ORCINO, 8 c., 3.459 h.	Sari-d'Orcino	930	25
	Ambiegna	144	35
	Arro	256	23
	Calcatoggio	680	20
	Cannelle	170	18
	Casaglione	513	25
	Lopigna	512	49
	Sant'Andrea-d'Orcino	254	18
SARROLA-CARCOPINO, 5 c., 3.074 h.	Sarrola-Carcopino	927	13
	Cutoli-Corticchiato	873	20
	Peri	707	25
	Tavaco	173	20
	Valle-di-Mezzana	394	19
SOCCIA, 4 c., 2.580 h.	Soccia	762	13
	Guagno	1.079	17
	Orto	368	18
	Poggiolo	371	13
VICO, 7 c., 6,095 h.	Vico	2.012	53
	Arbori	550	89
	Balogna	549	56
	Coggia	668	30
	Letia	994	20
	Murzo	375	30
	Renno	947	36
ZICAVO, 9 comm., 6.261 h.	Zicavo	1.638	62
	Ciamannacce	792	40
	Corrano	339	30
	Cozzano	840	38
	Guitera	270	25
	Palneca	959	35
	Sampolo	474	30
	Tasso	544	33
	Zevaco	405	23

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Superficie, 1.080 kil. carrés ou 108.000 hect. — Population, 75.072 hab. — Cantons, 20. — Communes, 95.

CANTONS, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BASTIA-TERRANOVA, 2 c., 7.368 h.	BASTIA-TERRANOVA	7.058	»
	Furiani	310	7
BASTIA TERRAVECCHIA, 1 c., 10.514 h.	Bastia-Terravecchia	10.514	»
BORGO, 4 c., 1.882 h.	Borgo	717	17
	Biguglia	135	8
	Lucciana	628	19
	Vignale	402	25
BRANDO, 3 c., 3.626 hab.	Brando	1.610	10
	Pietra-Corbara	897	25
	Sisco	1.019	20
CAMPILE, 7 c., 4.016 hab.	Campile	861	40
	Crocicchia	340	40
	Monte	1.002	34
	Olmo	577	30
	Ortiporio	498	42
	Penta-Acquatella	219	45
	Prunelli-di-Casaccon	519	30
CAMPITELLO, 6 c., 2.759 h.	Campitello	304	44
	Bigorno	312	44
	Canavaggia	535	42
	Lento	573	44
	Scolca	405	45
	Volpajola	630	45


CORSE
PAR
V. A. MALTE-BRUN
Echelle au 1/1.080.000
AJACCIO
SARTENE
Golfe de Sagone
Golfe d'Ajaccio
Golfe de Valinco
Golfe de Porto Vecchio
Porto Vecchio
Bonifacio
Bastelica
Olmeto
Levie
Is. Sanguinaires
BOUCHES DE BONIFACIO
Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPt
CHEF-LIEU D'ARRONDt
Chef-lieu de Canton


ENVIRONS D'AJACCIO
Port d'Ajaccio
AJACCIO
BORGO
Pte Petacca
Pte Pozzo di Borgo
Mte Nebbio
Échelle au 1:100 000e
Cap Corse
Rogliano
Nonza
Brando
St Martino di Lota
BASTIA
Golfe de St Florent
Pte de Peralto
Pte de l'Alciolo
St Florent
Iles Rousse
Ile Rousse
Belgodere
San Pietro di Tenda
Oletta
Murato
Borgo
Vescovato
Campitello
Campile
Golfe de Calvi
CALVI
Calenzana
C. de la Morsella
G. de Galeria
G. de Focolara
Pte Rossa
G. de Girolata
Golfe de Porto
Morosaglia
Omessa
S. Lorenzo
Cervione
S. Nicolao
Pietra
Moita
CORTE
Calacuccia
Ile de Capraia
Etang de Biguglia
Cap Sagro
M E R
M É D
F R A N C E

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr
CERVIONE, 4 c., 2.895 h.	Cervione	1.680	53
	Sant'Andrea-di-Cotone	725	56
	San-Giuliano	215	62
	Valle-di-Campoloro	275	60
LAMA, 3 c., 1.624 h.	Lama	529	50
	Pietralba	720	50
	Urtaca	375	59
LURI, 5 c., 5.111 h.	Luri	2.040	36
	Barrettali	974	50
	Cagnano	824	35
	Meria	752	41
	Pino	521	60
MURATO, 4 c., 2.260 h.	Murato	1.086	25
	Pieve	329	25
	Rapale	313	25
	Rutali	532	23
NONZA, 5 c., 3.000 h.	Nonza	510	25
	Canari	1.402	34
	Ogliatro	301	30
	Olcani	259	25
	Olmeta-di-Capocorso	528	15
OLETTA, 4 c., 2.553 h.	Oletta	1.170	17
	Olmeta-di-Tuda	518	19
	Poggio-d'Oletta	540	17
	Vallecalle	325	21
Pero-Casevecchie, 5 c., 2.633 h.	Pero-Casevecchie	558	40
	Poggio-Mezzana	512	51
	Taglio-Isolaccio	600	46
	Talasani	443	50
	Velone-Orneto	520	50
PORTA, 15 communes, 5.150 habitants.	Porta	687	25
	Casabianca	230	50
	Casalta	243	50
	Croce	525	51
	Ficaja	559	50
	Giocatojo	200	50
	Piano	171	50
	Poggio-Marinaccio	141	49
	Polveroso	218	52
	Pruno	370	60
	Quercitello	304	54
	San-Damiano	334	55
	San-Gavino-d'Ampugnani	460	25
	Scata	163	55
	Silvareccio	545	50
ROGLIANO, 5 c., 4.975 h.	Rogliano	1.786	57
	Centuri	764	50
	Ersa	1.033	55
	Morsiglia	690	26
	Tomino	702	50
St-FLORENT, 4 c., 2.260 h.	Saint-Florent	740	18
	Barbaggio	319	17
	Farinole	566	17
	Patrimonio	635	13
SAN-MARTINO-DI-LOTA, 3 c., 2.118 hab.	San-Martino-di-Lota	960	10
	Santa-Maria-di-Lota	572	10
	Ville-di-Pietrabugno	586	30
SAN-NICOLAO, 5 comm., 2.198 h.	San-Nicolao	599	50
	San-Giovanni	566	55
	Santa-Lucia-di-Moriani	241	50
	Santa-Maria-Poggio	315	56
	Santa-Reparata-di-Moriani	477	58
SANTO-PIETRO-DI-TENDA, 3 comm., 1.912 h.	Santo-Pietro-di-Tenda	1.087	25
	San-Gavino-di-Tenda	279	25
	Sorio	546	25
VESCOVATO, 7 c., 6.318 hab.	Vescovato	1.399	29
	Castellare-di-Casinca	544	35
	Loreto-di-Casinca	1.110	35
	Penta-di-Casinca	1.019	30
	Porri	279	40
	Sorbo-Ocagnano	760	30
	Venzolasca	1.207	30

ARRONDISSEMENT DE CALVI

Superficie, 787 kil. carrés ou 78.700 hect. — Population, 24.293 hab. — Cantons, 6. — Communes, 35.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr
CALVI, 2 c., 2.965 hab.	CALVI	1.998	»
	Lumio	967	8
BELGODERE, 6 c., 3.557 h.	Belgodere	928	30
	Costa	187	30
	Novella	437	40
	Occhiatana	720	31
	Palasca	528	32
	Ville-di-Paraso	757	44
CALENZANA, 8 comm., 5.987 h.	Calenzana	2.620	13
	Cassano	501	15
	Galeria	772	52
	Lunghignano	186	16
	Manso	320	52
	Moncale	381	12
	Montemaggiore	503	13
	Zilia	704	15
L'ILE-ROUSSE, 6 c., 5.034 hab.	Ile-Rousse (L')	1.608	24
	Corbara	1.020	17
	Monticello	645	21
	Pigna	196	17
	Sant-Antonino	333	16
	Santa-Reparata-di-Balagna	1.232	18
MURO, 9 comm., 4.928 h.	Muro	1.055	18
	Algajola	149	16
	Aregno	683	14
	Avapessa	250	15
	Cateri	504	13
	Feliceto	609	20
	Lavatoggio	359	12
	Nessa	358	20
	Speloncato	961	32
OLMI-CAPPELLA, 4 c., 1.828 h.	Olmi-Cappella	895	35
	Mausoleo	163	36
	Pioggiola	512	34
	Vallica	258	39

ARRONDISSEMENT DE CORTE

Superficie, 1.735 kil. carrés ou 173.500 hect. — Population, 58.442 hab. — Cantons, 16. — Communes, 108.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr
CORTE, 1 c., 5.018 h.	CORTE	5.018	8
CALACUCCIA, 5 c., 4.434 h.	Calacuccia	844	21
	Albertacce	1.140	25
	Casamaccioli	558	25
	Corscia	960	20
	Lozzi	932	24
CASTIFAO, 3 c., 2,348 h.	Castifao	673	28
	Asco	872	32
	Moltifao	803	25

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE CORTE

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
GHISONI, 4 c., 3.913 h.	Ghisoni	1.670	36
	Ghisonaccia	787	43
	Lugo-di-Nazza	506	56
	Poggio-di-Nazza	950	61
MOITA, 8 comm., 4.648 h.	Moita	908	28
	Aleria	1.412	48
	Ampriani	117	27
	Matra	273	26
	Pianello	580	24
	Tallone	317	42
	Zalana	695	29
	Zuani	346	25
MOROSAGLIA, 7 c., 3.728 hab.	Morosaglia	939	38
	Bisinchi	690	30
	Castello-di-Rostino	577	27
	Castineta	239	25
	Gavignano	380	25
	Saliceto	273	27
	Valle-di-Rostino	630	26
OMESSA, 7 c., 2.387 hab.	Omessa	864	21
	Castiglione	236	15
	Castirla	315	8
	Pied griggio	160	20
	Popolasca	153	17
	Prato	419	16
	Soveria	240	9
PIEDICORTE-DI-GAGGIO, 7 c., 3.380 h.	Piedicorte-di-Gaggio	869	22
	Altiani	590	18
	Erbajolo	534	20
	Focicchia	221	16
	Giuncaggio	345	26
	Pancheraccia	375	27
	Pietraserena	446	24
PIEDICROCE, 15 communes, 4.361 habitants.	Piedicroce	553	24
	Brustico	190	27
	Campana	187	27
	Carchelo	336	26
	Carpineto	305	28
	Monacia	338	3
	Nocario	506	28
	Parata	148	31
	Piazzole	273	35
	Piedipartino	130	27
	Pied'Orezza	333	26
	Rapaggio	224	28
	Stazzona	222	31
	Valle-d'Orezza	299	30
	Verdese	317	29
PIETRA, 6 c., 3.235 h.	Pietra	881	35
	Campi	290	41
	Canale-di-Verde	560	36
	Chiatra	444	36
	Linguizzetta	657	38
	Tox	403	32
Prunelli-di-Fiumorbo, 7 c., 4.766 hab.	Prunelli-di-Fiumorbo	824	80
	Isolaccio	1.557	63
	Serra-di-Fiumorbo	605	59
	Solaro	553	70
	Ventiseri	1.227	65
SAN-LORENZO, 7 c., 2.115 h.	San-Lorenzo	520	18
	Aiti	273	15
	Cambia	416	23
	Carticasi	379	13
	Erone	83	26
	Lano	128	23
	Rusio	316	25
SERMANO, 10 comm., 3.117 hab.	Sermano	284	13
	Alando	134	14
	Alzi	155	13
	Bustanico	346	15
	Castellare-di-Mercurio	248	11
	Favalello	79	8
	Mazzola	231	16
	Sant'Andrea-di-Bozio	794	33
	Santa-Lucia-di-Mercurio	542	10
	Tralonca	304	8
VALLE-D'ALESANI, 9 c., 3 017 hab.	Valle-d'Alesani	657	35
	Felce	360	37
	Novale	339	35
	Ortale	246	36
	Perelli	382	31
	Piazzali	104	32
	Pietricaggio	291	24
	Piobbeta	230	27
	Tarrano	408	35
VENACO, 7 comm., 4.559 h.	Venaco	1.682	18
	Casanova	243	8
	Gatti-di-Vivario	1.071	21
	Muracciole	287	22
	Poggio-di-Venaco	554	14
	Riventosa	358	8
	Santo-Pietro-di-Venaco	364	8
VEZZANI, 7 c., 3.416 h.	Vezzani	957	25
	Aghione	238	39
	Antisanti	821	33
	Casevecchie	279	44
	Noceta	327	30
	Pietroso	553	38
	Rospigliani	241	30

ARRONDISSEMENT DE SARTÈNE

Superficie, 1.692 kil. carrés ou 169.200 hect. — Population, 35.631 hab. — Cantons, 8. — Communes, 47.

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
SARTÈNE, 8 c., 6.710 hab.	SARTÈNE	4.724	»
	Belvedere-Campomoro	364	13
	Bilia	242	10
	Foce	340	6
	Giuncheto	238	6
	Granace	265	8
	Grossa	450	12
	Tivolaggio	87	14
BONIFACIO, 1c., 3.375 h.	Bonifacio	3.375	53
LEVIE, 5 c., 4.708. h.	Levie	1.754	25
	Carbini	339	48
	Figari	854	32
	San-Gavino-di-Carbini	759	27
	Zonza	1.002	35
OLMETO, 6 c., 4.203 h.	Olmeto	1.647	18
	Arbellara	508	10
	Fozzano	536	13
	Propriano	806	14
	Santa-Maria-Figaniella	252	14
	Viggianello	454	11
Petreto Bicchisano, 6 c., 4.199 h.	Petreto-Bicchisano	1.057	30
	Argiusta-Moriccio	370	40
	Casalabriva	380	25
	Moca-Croce	753	39
	Olivese	612	45
	Sollacarò	1.027	25
PORTO VECCHIO, 4 c., 4.335 h.	Porto-Vecchio	2.636	50
	Conca	655	75
	Lecci	237	65
	Sari-di-Porte-Vecchio	807	10
SANTA-LUCIA-DI-TALLANO, 9 comm., 3.225 habit.	Santa-Lucia-di-Tallano	1.485	18
	Altagene	261	20
	Cargiaca	344	20
	Loreto-di-Tallano	192	19
	Mela	255	23
	Olmiccia	326	17
	Poggio-di-Tallano	163	17
	Sant'Andrea-di-Tallano	239	19
	Zoza	260	20
SERRA-DI-SCOPAMENE, 8 c., 4 876 h.	Serra-di-Scopamene	675	59
	Aullene	914	34
	Caldarello	607	34
	Monacia	898	32
	Quenza	361	40
	Sorbollano	330	28
	Sotta	851	59
	Zerubia	240	35

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	258.404
	Protestants	84
	Israélites	4
	Clergé catholique	648
	Pasteurs	»
	Rabbins	»

Mouvement de la population

	Naissances	8.260
	Mariages	2.032
	Décès	6.420
47e	Durée moyenne de la vie	37 a. 5 m.

Instruction (3).

72e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	69
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	5
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	629

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

1er	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 4.776 hab.
	Nombre total des accusés	55

Infanticides.

63e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 534
	Nombre total	1

Suicides.

86e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 65.675 hab.
	Nombre total	4

Crimes contre les propriétés.

67e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 26.270 hab.
	Nombre total	10

Tribunaux correctionnels.

26e	Nombre des affaires	1.909
	Nombre des prévenus	2.228
	Nombre des condamnés	2.175

Procès.

	Affaires civiles (5)	864
	Affaires commerciales (6)	824
86e	Faillites (7)	»

Paupérisme.

87e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 365 hab.
	Nombre total	719
	Bureaux de bienfaisance	6
	Hôpitaux et hospices	3
	Aliénés à la charge du département	66
	Sociétés de secours mutuels	3

Contributions directes (8).

87e	Foncière	189.135
	Personnelle et mobilière	133.603
	Portes et fenêtres	[illegible]

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Evêché à Ajaccio, suffragant de la métropole d'Aix. Le diocèse d'Ajaccio, qui comprend le département tout entier, compte 70 cures, 349 succursales et 127 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 12 : 6 pour les hommes et 6 pour les femmes.

(3) Le département relève de l'académie d'Aix. Lycée à Bastia; collèges communaux à Ajaccio, à Calvi et à Corte. École normale d'instituteurs primaires et une autre d'institutrices à Ajaccio. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, la Corse occupe le 83e rang. Le même département occupe le 56e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

Mœurs, caractère, langage. — « Isolés dans leur île, dit un historien contemporain, et d'ailleurs peu soucieux d'en sortir, les Corses ont conservé en grande partie leurs mœurs primitives : ils sont restés superstitieux, mais sobres, hospitaliers, dédaigneux d'un confortable que la plupart d'entre eux ne soupçonnent même pas. Ces particularités s'appliquent surtout à l'habitant des montagnes, qui est paresseux de nature et vindicatif à l'excès. On peut compter sur le dévouement, la fidélité, la générosité d'un Corse, sur sa reconnaissance, quand on l'a obligé ; mais que l'on se garde bien de l'offenser et surtout de toucher à l'honneur de sa famille, » car il ne pratique pas l'oubli des injures, ainsi que le montre notre statistique, qui place ce département au premier rang au point de vue des attentats contre les personnes; cependant la *vendetta*, si vivace autrefois, diminue aux frottements de la civilisation. Le dialecte des Corses est un italien où se trouvent mêlés un assez grand nombre de mots arabes et d'expressions espagnoles. La langue française est comprise et parlée dans toutes les parties de l'île.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de la Corse ressortit à la cour d'appel de Bastia, qui est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance ; des tribunaux de commerce sont établis à Bastia, à Ajaccio et à l'Ile-Rousse.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) La Corse n'ayant pas présenté de faillites durant l'année qui a servi de type à notre statistique, nous l'avons classée d'après le nombre des affaires commerciales.

(8) Trésorier-payeur général à Ajaccio; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement ; 39 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Storia della Corsica, par *Filippini*. — Id., par *Cambiaggi*. — Id., par *Casoni*. — Id., par *Renucci*.

Description de la Corse, par *Giustiani*.

Histoire de Corse, par *Limperani*. — Id., par *Pompei*.

1662. Les Corses Français, par *l'Hermite Souliers* (dit Tristan). In-12.

1730. Histoire des révolutions de l'île de Corse et de l'élévation de Théodore. In-18.

1749. Histoire de l'île de Corse, par *de La Villeheurnois*. In-12.

1750. Description de la Corse et histoire de la dernière guerre. In-12.

1858. Mémoire sur les principaux événements arrivés dans l'île et royaume de Corse de 1738 à 1731, par *Jaussin*. 2 vol. in-12.

1768. Mémoire pour servir à l'histoire de la Corse, par le colonel *Fréderic*. In-8°.

1768. Description de la Corse, suivie d'une relation de la conquête des Français en 1739. 1 vol. in-12.

1769. État de la Corse suivi d'un journal de voyage dans l'île, par *Boswel*, traduit par *S. D C.* 2 vol. in-12.

1769. Traduction des statuts civils de l'île de Corse, par *Serval*. In 8°.

1769. Description historique et géographique de l'île de Corse, par *Bellin*. In-4° et atlas de xxxv cartes.

1774. Histoire des révolutions de la Corse, par *Germanès*. 3 vol. in-12.

1776. Essai chronologique et historique sur l'île de Corse, par *Ferrand Dupuy*. In-12.

1779. Histoire de l'île de Corse, par *Pommereul*. 2 vol. in-8°.

1783. Mémoire sur l'histoire naturelle de l'île de Corse, par *Barrol*. In-8°.

1784. Précis de l'histoire de Corse jusqu'en 1766. In-8°.

..... État de la Corse pendant la révolution française, par *Cadet*. In-8°.

1792. Département de l'île de Corse, par *J. Perny de Villeneuve*. In-8°.

1800. Statistique du département de Golo, par *Piétry*, an X In-8°.

1802. Mœurs et coutumes des Corses, par *Feydel*. 2e édit., in-8°, fig. (la première est de 1799.

1808. Mémoire sur l'amélioration des départements du Golo et du Liamone, par *Durand*. In-8°.

1818. Mémoire sur la Corse, par *Réalier Dumas*. In-8°.

1819. De la Corse et des mœurs de ses habitants, par *F.-P. Agostini*. In-8°.

1819. Essai sur la topographie physique et médicale de Saint-Antoine de Guagno, par *Thiriaux*. In-4°.

1822. Voyage pittoresque en Corse, par *J. de La Vaubijon*. In-folio.

1835. Description de l'île de Corse, par *Girault de Saint-Fargeau*. In-8°, cartes et gravures.

1835. Histoire générale de la Corse, par *J.-M. Jacobi*. 2 vol. in-8.

1835. Recherches historiques et statistiques sur la Corse, par *Robiquet*. 1 vol. in-8° et atlas in-folio.

1837. Voyage en Corse (dans le Ier vol. du Voyage en Italie de *Valéry*).

1839. Tableau topographique et médical de l'île de Corse, par *A. Vanacci*. In-8°.

1840. Notes d'un voyage en Corse, rapport au ministre de l'intérieur, par *P. Mérimée*. In-8°.

1840. La Corse, rapport lu à l'Académie, par *Blanqui*. In-8°.

1840. Promenades en Corse, par *Montherot*. In-8°.

1842. La Corse, document historique, législatif, etc., par *Potorni*. In-8°.

1844. Notre-Dame d'Ajaccio, par *A. Arman*. In-8°.

1845. Panorama de la Corse, par l'abbé *Lemps*. In-18.

1848. Description de la Corse et de ses villes dans le tome V de l'Histoire des villes de France, par *A. Guilbert*. In-8°.

1864. Aleria, la Sala-Reale, le Cirque, Sainte-Laurine, Étang de Diana, Ilot des Pêcheurs, Ilot Sainte-Marie, par *Alex. Grassi*, aux Nouvelles Annales des Voyages de décembre 1864. In-8°.

1865. Instructions nautiques sur les côtes de la Corse, par le capitaine *Sallot des Noyers*. In-8° (Dépôt de la Marine.)

1865. Assainissement du littoral de la Corse, par *Scipion Gras*, ingénieur en chef des mines. 1 vol. gr. in-18.

1867. L'Ile de Corse, ses mouillages et l'étang de Diana, par le capitaine du génie *H. Poulain*, aux Nouvelles Annales des Voyages de novembre 1867. In 8°.

1868. Itinéraire descriptif et historique de la Corse, par *L. de Saint-Germain*. 1 vol. petit in-8°.

1873. La Corse et son recrutement, Études historiques, statistiques et médicales, par le Dr *F.-M. Costa*. Broch. in-8°.

1873. Notes sur l'île de Corse en 1868, par *Thom. Compbell*. In-12.

1873. Carte générale de l'île de Corse, corrigée en 1873 (Dépôt de la marine). — Notes géodésiques sur l'île de Corse, par le capitaine *Perrier*, au Bulletin de la Société de géographie.

1873. La Corse au double point de vue sanitaire et pittoresque, Réminiscences de voyages, Extraits analytiques dans le *Globe*, journal géographique de Genève, par *Van de Velde*. T. XII, gr. in-8°.

1875. La Corse, son assainissement, sa colonisation, par *H.-A. Charpentier* (l'Explorateur du 16 septembre 1875).

1875. Petite géographie du département de la Corse, par M. *Gollerand* (Collection E. Levasseur). 1 vol. in-12.

Cartes de la Corse de *Cassini*, de *Capitaine*.

Voir les feuilles : 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267 de la grande *Carte* de France, dite de l'*État-major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Carte géologique et minéralogique de l'île de Corse. In-folio, 1824.

Cartes de *Dufour*, *Charle*, *Donnet*, *Ad. Joanne*, etc.

Paris. — Imp. Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.



DIJON

CÔTE-D'OR

Chef-lieu · DIJON

Superficie : 8,761 kil. carrés. — Population : 377,663 habitants.
4 Arrondissements. — 36 Cantons. — 717 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Situation, limites. — Le département de la Côte-d'Or doit son nom à la chaîne de montagnes qui le traverse du sud-ouest au nord-est; c'est un des départements de la région orientale de la France. Il est situé dans les trois bassins de la Seine, du Rhône et de la Loire, mais en plus grande partie dans les deux premiers.

Il a été formé en 1790 du Dijonnais, du pays de la Montagne et de la plus grande partie de celui de l'Auxois, qui appartenaient à l'ancienne province de Bourgogne.

Il est borné, au nord, par le département de l'Aube; à l'ouest, par ceux de l'Yonne et de la Nièvre; au sud, par celui de Saône-et-Loire; au sud-est, par celui du Jura; à l'est, par celui de la Haute-Saône, enfin au nord-est, par celui de la Haute-Marne.

Superficie, nature du sol, montagnes. — La surface de ce département offre un pays assez élevé, présentant quelques plaines à l'ouest et au nord-est. Ces plaines offrent une grande variété de culture et renferment des pâturages où l'on élève quantité de bestiaux, principalement des bœufs et des chevaux; les prairies naturelles sont particulièrement très abondantes sur les bords de la Saône. Les collines sont en partie couvertes d'arbres fruitiers, et de vignes qui produisent en abondance des vins d'une réputation européenne. Elles forment pour la plupart les contreforts de cette petite chaîne de montagnes que l'on désigne avec tant d'à-propos sous le nom de Côte-d'Or à cause des richesses que produisent ses excellents vins. Cette chaîne, qui commence à 2 kilomètres au sud-ouest de Dijon, traverse le département dans la direction générale du sud-sud-ouest au nord-nord-est, et lie la chaîne des Cévennes au plateau de Langres; elle fait partie de la grande ligne de partage des eaux de l'Europe, et sépare en France le versant de la Méditerranée de celui de l'Océan; elle envoie à l'ouest un contrefort pour former le massif des montagnes du Morvan, qui sépare le bassin de la Seine de celui de la Loire, et elle sépare ces deux bassins de celui de la Saône, affluent du Rhône. Ces montagnes, couronnées de belles forêts peuplées de gibier, sont généralement peu élevées; les points culminants sont : le télégraphe de Santosse, 571 mètres; le Haut-Mont, près de Châteauneuf, 529; sommet entre Orches et la Grange-Rameçon, 538; montagne près de Bessey-en-Chaume, 605; montagne de Bellenod, 572; montagne de Montoillé, au nord-ouest de Pouilly, 532; montagne de Moresol, 520; bief de partage du canal de Bourgogne, 424; source de l'Ouche, 460; le mont Tasselot, le plus haut sommet du département, 608; Saint-Seine, 592, et Curtil, 578 mètres.

Au-dessus de Dijon, les montagnes de la Côte-d'Or formaient autrefois un plateau; mais il a été tellement déchiqueté et érodé en tous sens par les différents agents atmosphériques, qu'il s'est partagé en cinq ou six montagnes, aujourd'hui séparées les unes des autres; telles sont : le mont du Siège, 591 mètres; le mont Affrique, 584; le plan de Suzan, 565; et la montagne de la chapelle Notre-Dame-de-l'Étang, 545 mètres.

L'étendue du département est de 876,116 hectares; le sol se divise, d'après sa nature, en pays de montagnes, 659,070 hectares; pays de bruyères ou de landes, 212,121; sol de riche terreau, 98,000; sol de craie ou calcaire, 130,181, et sol de gravier, 576,254 hectares.

Hydrographie. — Les montagnes de la Côte-d'Or partagent le département en deux versants, celui de l'Océan et celui de la Méditerranée; sur le premier de ces deux versants, le département est arrosé, au nord-ouest, par la Seine, par l'Aube et l'Ource, ses affluents; par l'Armançon et le Serain,

ses sous-affluents, qui sont tributaires de l'Yonne. Sur le second versant, celui de la Méditerranée, il est arrosé, à l'est et au sud-est, par la Saône et ses affluents, la Vingeanne, la Tille, l'Ouche et la Dheune. Enfin l'angle sud-ouest du département appartient par l'Arroux, affluent de la Loire, au bassin de ce dernier fleuve.

La Seine prend sa source sur le territoire de la petite commune de Saint-Germain-la-Feuille, à 4 kilomètres de Chanceaux et près de la ferme des Vergerots, à 471 mètres au-dessus du niveau de la mer; elle dirige son cours du sud-est au nord, passe à Chanceaux, à Billy, où elle est flottable à bûches perdues, à Oigny, Duèmes, Quemigny, Saint-Marc, Aisey, Nod, Chamesson, Châtillon, Sainte-Colombe, Pothières, Gommeville, quitte alors le département pour traverser ceux de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine et-Oise et de la Seine, de l'Eure et de la Seine-Inférieure (voir l'hydrographie de ces différents départements), pour venir se jeter, au Havre, dans la Manche par une grande embouchure, après un cours difficile à évaluer à cause des nombreux méandres du fleuve; on lui donne les longueurs suivantes : 640, 770 ou 800 kilomètres. Son parcours dans le département est d'environ 70 kilomètres. Ce beau fleuve, qui dans le département n'est encore qu'une modeste rivière, donne son nom à un des cinq grands bassins hydrographiques de la France, dont l'aréa est d'environ 4,327,000 hectares.

L'Aube, affluent de droite de la Seine, n'appartient au département de la Côte-d'Or que par sa frontière nord-est; elle vient du département de la Haute-Marne (voyez l'hydrographie des départements de l'Aube et de la Haute-Marne), et n'arrose dans celui de la Côte-d'Or que le territoire des communes de Boudreville, Veuxhaulles, Montigny, Gévrolles, et rentre dans la Haute-Marne.

L'Ource, autre affluent de la rive droite de la Seine, a sa source à Poinsenot (Haute-Marne), sur les confins du département de la Côte-d'Or, prend sa direction du sud-est au nord-ouest, et passe à Recey, Lenglay, Vanvey, Vilotte, Prusly, Brion, Belan, Autricourt, Grancey, et quitte alors le département de la Côte-d'Or pour entrer dans celui de l'Aube et se perdre dans la Seine à peu de distance au-dessus de Bar, après un cours d'environ 85 kilomètres, dont 45 appartiennent au département.

L'Armançon, affluent de droite de l'Yonne, prend sa source à la fontaine de Tagny, au nord d'Essey, se dirige du sud-est au nord-ouest, passe à Éguilly, Normier, Montigny, Semur, Gehay, Athies, Saint-Germain-lès-Senailly, côtoie le canal de Bourgogne, et entre dans le département de l'Yonne pour aller se jeter dans la rivière de ce nom, à peu de distance de Joigny, après un cours total de 204 kilomètres, dont 50 environ appartiennent au département de la Côte-d'Or; elle reçoit par sa rive droite dans ce département la Brenne, grossie de la Loze.

Le Serain, autre affluent de la rive droite de l'Yonne, prend sa source dans les flancs du mont Saint-Jean, au nord d'Allerey, près de Beuray-Beauguay, prend sa direction du sud-est au nord-ouest, passe à Lamotte, Précy-sous-Thil, Aisy, Vieux-Château, Toutry, quitte le département pour entrer dans celui de l'Yonne, puis va se jeter dans la rivière de ce nom entre Auxerre et Joigny, après un cours de 155 kilomètres, dont 45 appartiennent au département.

L'Arroux, affluent de droite de la Loire, prend sa source dans l'étang de Mouisson, près de Culestre, coule à l'ouest, arrose Arnay-le-Duc, se dirige alors vers le sud, passe à Vaudenay-l'Église, puis elle entre dans le département de Saône-et-Loire, où elle va se jeter dans la Loire près de Digoin, après un cours d'environ 120 kilomètres, dont 20 seulement appartiennent au département de la Côte-d'Or.

La Saône, la seule rivière navigable du département de la Côte-d'Or, prend sa source à Vioménil, près de Darney, dans le département des Vosges, traverse celui de la Haute-Saône en se dirigeant du nord au sud-ouest, entre dans celui de la Côte-d'Or en traversant sa partie sud-est, et arrose Pontailler, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne et Seurre. Elle entre alors dans le département de Saône-et-Loire, sert de limite aux départements de l'Ain et du Rhône, et vient se perdre dans ce dernier fleuve à Lyon, après un cours de 455 kilomètres, dont 63 seulement appartiennent au département.

La Vingeanne commence au nord-ouest de Châtoillenot, au sud de Langres, dans le département de la Haute-Marne, coule du nord-ouest au sud, et traverse celui de la Côte-d'Or à l'est de Courchamp, en arrosant Montigny, Mornay, Pouilly, Beaumont, Oizilly, Cheuge, Talmay; elle entre alors dans le département de la Haute-Saône pour se jeter dans cette rivière entre Gray et Pontailler, après un cours d'environ 60 kilomètres.

La Tille ou Thil, dont le cours appartient en en-

tier au département, a plusieurs sources, qui se réunissent au nord-ouest de Marey; elle coule du nord au sud, passe à Marey, Villey, Lux, Beine-le-Châtel, Arc, Cessey, Genlis, Longeault, Pluvault, et se jette dans la Saône au-dessous de Mailly-l'Église entre Auxonne et Saint-Jean-de-Losne, après un cours de 52 kilomètres. Cette rivière offre cette particularité que, près de Genlis, elle s'infiltre dans le sable pour ne reparaître qu'au-dessous de Longeault.

L'Ouche prend sa source à l'étang de Lusigny, au sud de Bligny, coule au nord jusqu'à Dijon, côtoie le canal de Bourgogne, arrose Thorey, Pont-d'Ouche, Veuvay, Saint-Victor, Barbirey, Gissey, Sainte-Marie, Pont-de-Pany, Velars, Plombières, Dijon, d'où elle coule du nord au sud-est en passant par Longvic, Fauvernay, Varanges, Trouhans, Échenon, et se jette dans la Saône, un peu au-dessus de Saint-Jean-de-Losne, après un cours de 100 kilomètres; elle est entièrement flottable à bûches perdues. L'Ouche a pour affluents la Vendenesse, la Gironde et le Suzon; cette dernière s'y réunit au-dessous de Dijon.

La Dheune, qui sort de la forêt d'Avoise, près de Montcenis, dans le département de Saône-et-Loire, forme la limite entre ce département et celui de la Côte-d'Or, et arrose le Bas-Santenay, Ébaty, Merceuil, Géange, puis rentre dans Saône-et-Loire, où elle va se jeter dans la Saône à 1 kilomètre au-dessous de Verdun-sur-le-Doubs, après un cours total de 65 kilomètres.

Une rivière curieuse du département est la Laignes, affluent de gauche de la Seine; elle prend sa source près de Baigneux-les-Juifs, reçoit la belle source de Fontaine-en-Duesmois, se perd au-dessous de Villaines dans un gouffre, pour ne reparaître qu'à 20 kilomètres de là, à l'ouest de la commune de Laignes et va se jeter dans la Seine, dans le département de l'Aube, après avoir arrosé, dans la Côte-d'Or, Griselles, Villedieu, Vertault et Molesme.

Les autres petites rivières du département sont : la Bèze, la Vouge, affluents de la Saône; la Dijeanne, affluent de l'Ource; la Vandenne, la Genest et le Meuzin, affluents de la Dheune, la Brenne et ses deux affluents, la Loze ou l'Oze, et le Lozerain ou l'Ozerain, etc.

Le département de la Côte-d'Or est traversé dans toute son étendue, sur une longueur de 150 kilomètres environ, par le canal de Bourgogne, qui lie la Saône à la Seine par l'Yonne. Ce canal, qui commence à La Roche-sur-Yonne, aboutit à la Saône à Saint-Jean-de-Losne; sa longueur totale est de 242,044 mètres. C'est un canal à point de partage; le bief de partage des eaux est à Pouilly; la longueur du versant de la Seine est de 153,949 mètres; sa pente, qui est d'environ 300^{m},12, est rachetée par 175 écluses; la longueur du versant du Rhône est de 82,007 mètres; sa pente, qui est de 198^{m},25, est rachetée par 76 écluses; la largeur des écluses est d'un peu plus de 5 mètres. Il passe dans le département à Rougemont, Buffon, Montbard, Nogent-lès-Montbard, Courcelles-sous-Grignon, Benoisey, Grignon, Venarey, Braux, Thibault, Beury, Éguilly, Pouilly, Créancey, Sainte-Sabine, Creugey, Veuvey-sur-Ouche, Saint-Victor-sur-Ouche, Sainte-Marthe, Le Pont-de-Pany, Longvic, Ouges, Bretenières, Thorey, Brazey-en-Plaine et Saint-Jean-de-Losne.

Le canal du Rhône au Rhin, qui a une longueur totale de 321,933 mètres, commence dans le département à Saint-Symphorien-sur-Saône, mais il n'appartient à la Côte-d'Or que pour 5,408 mètres seulement.

Il y a plusieurs étangs, mais ils sont pour la plupart de peu d'étendue, et ne consistent qu'en des retenues ou des prises d'eau faites sur les ruisseaux et les petites rivières.

Citons cependant les étangs de Grosbois, de Panthier, de Cercey, du Tillot, de Chazilly, qui alimentent le canal de Bourgogne, et ceux de Fontaine-Française et de Cîteaux.

Voies de communication. — Le département de la Côte-d'Or est un de ceux qui sont le mieux favorisés sous le rapport des voies de communication.

Il est traversé par 9 routes nationales d'un parcours de 709 kilomètres; par 20 routes départementales, 726 kilomètres, par 26 chemins vicinaux de grande communication, 648 kilomètres; par 37 chemins vicinaux de moyenne communication ou d'intérêt commun, 585 kilomètres; et par plus de 4,000 chemins vicinaux ordinaires, dont le parcours total n'est pas moindre de 6,000 kilomètres.

Les chemins de fer du département appartiennent au grand réseau de Paris à Lyon. La ligne principale, celle de Paris à Lyon, pénètre dans le département en côtoyant le canal de Bourgogne, et dessert successivement les stations de : Montbard (243 kilomètres de Paris), Les Laumes, Darcey,

Verrey, Blaisy-Bas, Malain, Velars, Plombières, Dijon (315 kilomètres de Paris, 197 de Lyon), Gevrey, Vougeot, Nuits-sous-Beaune, Corgoloin, Beaune et Meursault. A 6 kilomètres de ce bourg, il pénètre dans le département de Saône-et-Loire, après un parcours de 130 kilomètres dans celui de la Côte-d'Or.

De la station des Laumes se détache un embranchement qui, par Avallon, va rejoindre à Cravant la ligne de La Roche à Nevers, en desservant dans le département : Pouillenay, Marigny, Semur, Époisses et Guillon.

A Dijon, un premier embranchement court sur Langres en desservant dans le département les stations de : Ruffey, Saint-Julien-Clénay, Gémeaux, Is-sur-Tille, Selongey et Occey ; tandis qu'un second embranchement se dirige sur Dôle et Besançon, en desservant : Magny, Genlis, Collonges, Auxonne. A Auxonne, une ligne va sur Gray et Vesoul en desservant dans la Côte-d'Or : Lamarche, Pontailler et Talmay.

De Dijon un embranchement se dirige sur Louhans (Saône-et-Loire) et sur Saint-Amour (Jura), où il rejoint la ligne de Lyon à Besançon.

De Nuits-sous-Ravières (Yonne), station de la grande ligne de Lyon, un embranchement de 36 kilomètres va rejoindre Châtillon-sur-Seine, en desservant : Sennevoy, Laignes, Poinçon, Sainte-Colombe. A Châtillon, il se bifurque pour se diriger : d'une part, sur Troyes ; d'autre part, sur Chaumont.

D'autres lignes sont projetées ou en construction. Citons celles de Dijon à Autun, de Dijon à Saint-Jean-de-Losne et Lons-le-Saunier, d'Épinac à Velars, de Montbard à Saulieu par Semur, d'Auxonne à Chagny, de Saint-Jean-de-Losne à Châlon-sur-Saône, etc. En 1877, on évaluait la longueur des chemins de fer exploités à 360 kilomètres et celle des lignes en construction ou à construire, à 214 kilomètres.

Climat. — Le département de la Côte-d'Or est situé sur la limite des régions du climat vosgien pour le nord-est et du climat rhodanien pour le sud-est ; son extrême limite occidentale appartient au climat girondin. Mais ici ces trois climats confondent assez leurs caractères distinctifs pour qu'il soit à peu près impossible d'en bien préciser les différences.

Le climat est en général tempéré, plutôt sec qu'humide ; l'air, vif et pur, y est très sain, parce qu'il n'est pas stagnant, ni sujet à condenser des vapeurs délétères, et il ne souffle aucun vent nuisible.

A Dijon, la température moyenne annuelle a été, pour une période de sept années, de 11°,5, la température moyenne de l'hiver étant + 1°,9 ; celle du printemps, 11°,8 ; celle de l'été, 20°,8, et celle de l'automne, 11°,8. Les extrêmes de température ont été, dans une période de dix années, de — 11°,9 pour le minimum, et de + 33°,8 pour le maximum. D'après une longue série d'observations, la quantité annuelle moyenne de pluie a été de 678 millimètres, le nombre annuel moyen des jours de pluie de 117 ; l'automne (36 jours) et le printemps (29 jours) sont les saisons les plus pluvieuses. Dans une moyenne de quatre années, les vents les plus fréquents ont soufflé : le vent du nord, pendant 131 jours ; le vent du sud, pendant 123 ; le vent d'ouest, pendant 80, et le vent d'est, pendant 31 jours. Enfin l'oscillation barométrique mensuelle moyenne est de 18 millimètres 97. C'est en hiver et en automne qu'ont lieu les oscillations barométriques les plus considérables.

Productions naturelles. — Le département de la Côte-d'Or appartient à la région géologique dite de Bourgogne ; le sol est formé par plusieurs plateaux et plaines de calcaires et d'argiles jurassiques, qui atteignent, ainsi que nous l'avons vu, 608 mètres près de Dijon, et qui vont en s'abaissant ; elles sont souvent entrecoupées par de belles et fertiles vallées, composées d'environ 21 centimètres de bonne terre végétale reposant sur un lit de gros gravier. Les terres des environs de la Saône sont souvent mélangées avec une très grande quantité de sable vitrifiable.

Les mines de fer, au nombre d'une trentaine, occupent le premier rang parmi les richesses minérales de la Côte-d'Or. Elles se présentent en grains et en roches, et se divisent en mines rouges et en mines grises, dont les qualités sont à peu près analogues. On a commencé depuis quelques années à exploiter des mines de houille. On a découvert aussi quelques tourbières. Outre des pierres de taille, des pierres meulières, du gypse, de l'argile à potier, le département renferme de belles carrières de marbre. Les environs de Semur ont des roches formées d'un granit rougeâtre, connu sous le nom de granit de Bourgogne. On rencontre près de Saint-Seine des pierres calcaires lamelleuses, qui peuvent se diviser en plaques assez minces pour être employées à couvrir des maisons.

Le département ne renferme aucun grand établissement de bains, cependant il compte plus de 18 sources d'eaux minérales froides, notamment celles de Corcelles, Auvillars, Bussy-le-Grand; des sources salées à Aignay, Diancey, Lucenay, Maizières, Pouillenay, et trois sources d'eaux thermales à Cessay, Prémeaux et Alise. Ces dernières sont seules un peu fréquentées.

La Côte-d'Or produit des céréales en quantité plus que suffisante pour les besoins de la consommation de ses habitants; on récolte également beaucoup d'avoine et de maïs qui mûrit parfaitement; on fait d'importantes récoltes de légumes, de fruits, de betteraves, de colza, de plantes oléagineuses, de lin et de chanvre, et de sénevé qui produit la moutarde; et dans le pays, les lentilles de Nolay et d'Étaule, les navets de Saulieu et de Véronnes, les oignons de Heuilley, les raiforts et les melons d'Auxonne, les haricots et le millet d'Aizery, jouissent d'une certaine réputation. Mais de toutes les richesses que le sol de la Côte-d'Or livre à ses laborieux habitants, celle qui tient, sans contredit, le premier rang est la vigne. Les vins de qualité supérieure proviennent des vignes plantées sur la chaîne des montagnes qui porte le nom de Côte-d'Or, et qui se divise en deux parties.

La première, nommée Côte-de-Nuits, et qui est comprise entre Dijon et Nuits, fournit les vins de la *Romanée-Conti,* la *Romanée-Saint-Vivant,* le *Clos Vougeot,* la Tâche-sur-Vosne, le *Chambertin,* le *Richebourg,* le clos de Tart-sur-Morey, le Saint-Jacques-sur-Gevrey, les Musigny, les Échezeaux, les Malconsorts-sur-Vosne, *Nuits* et Chambolle.

La seconde partie de la Côte-d'Or, dite Côte-Beaunoise, et qui est comprise entre Nuits et la rivière de Dheune, procure les vins de *Volnay, Pommard, Beaune, Aloxe,* Savigny, Chassagne, Monthelie, Auxey et Santenay. La Côte-Beaunoise fournit encore des vins blancs de grande qualité, qui sont le *Montrachet* et le Chevalier-Montrachet, l'un et l'autre sur le territoire de Puligny, et le *Meursault.*

Ces vins, d'une supériorité marquée sur tous les autres, n'entrent qu'en très petite quantité dans le commerce, et restent pour la plupart entre les mains des riches propriétaires ou des acheteurs privilégiés. On peut diviser les autres en deux classes, quant à leur qualité et à leur prix relatif dans le commerce, mais cette division ne peut être rigoureuse, et dépend des qualités et plus encore du goût des personnes. A la première classe appartiennent les vins de Vosne, Nuits, Volnay, Gevrey, Corton-d'Aloxe, Pommard, Beaune et Chassagne. Ces vins sont les plus connus de la Bourgogne; ils valent presque les précédents lorsqu'ils ont acquis le degré de maturité qui leur est nécessaire, car tous les grands vins ont besoin d'être gardés longtemps. Dans la deuxième classe se rangent les vins de Savigny, Puligny, Chambolle, Brochon, Mercurey, Santenay, Meursault blanc et rouge, Aloxe, Cravant, Pernant, Morey, Auverre et Chenove; puis viennent les Mares d'Or, les Violettes, les Ponneaux (vins recueillis aux environs de Dijon), Marcenay et Dijon. On évalue, en moyenne, la production des vignes de la Côte-d'Or à 800,000 hectolitres, dont la moitié environ se consomme dans le département. En 1871, la récolte a été de 1,247,820 hectol., estimés 43,673,700 fr.; en 1874, par suite de la maladie de la vigne, elle était descendue à 315,266 hectol., valant 9,457,980 fr.; en 1875, elle remontait à 2,088,814 hectol.; en 1877, elle était de 1,190,415 hectol.; enfin en 1880, elle descendait, au grand dommage des vignerons, à 729,104 hectol. seulement. Les vins rouges de la Bourgogne joignent à une belle couleur beaucoup de parfum et un goût délicieux; ils sont à la fois corsés, fins, délicats et spiritueux, sans être trop fumeux. Bus avec modération, ils donnent du ton à l'estomac et facilitent la digestion. Les vins blancs possèdent les mêmes qualités; ils sont moelleux, et leur couleur prend en vieillissant une teinte ambrée. Ceux des premiers crus peuvent disputer les honneurs du dessert aux vins de liqueur les plus estimés. Depuis quelques années, l'industrie des propriétaires de vignes est venue à bout d'imiter avec les vins blancs et rosés du pays les vins de Champagne mousseux; c'est à Meursault que se trouve la principale fabrique de vins de *Bourgogne mousseux.* Ces vins sont d'excellente qualité, mais beaucoup plus capiteux que les vins de Champagne.

Le département de la Côte-d'Or possède de belles prairies naturelles, principalement sur les bords de la Saône; l'usage des prairies artificielles est aussi assez généralement répandu. On trouve dans les montagnes beaucoup de plantes médicinales et aromatiques; les bois renferment des truffes, des morilles, des mousserons et des champignons très estimés. Le département est, après celui des Vos-

ges, le plus boisé de France. Les principales forêts sont celles : de Mandragon, de Velours, de Cussey, de Châtillon, de la Chaume, du Grand-Chailly, de Nesle, du Suchaux, de Breny et de Mortière. Les bois sont aménagés en taillis qui s'exploitent de vingt à trente ans ; il n'y existe plus de massif de haute futaie ; les essences dominantes sont le chêne et le hêtre ; le charme et le tremble forment une portion considérable des taillis. Le tilleul, l'érable et le platane sont plus rares ; il en est de même du châtaignier, qui pourtant prospérait autrefois dans les forêts. Enfin, l'olivier et le sorbier sont communs dans les bois des montagnes.

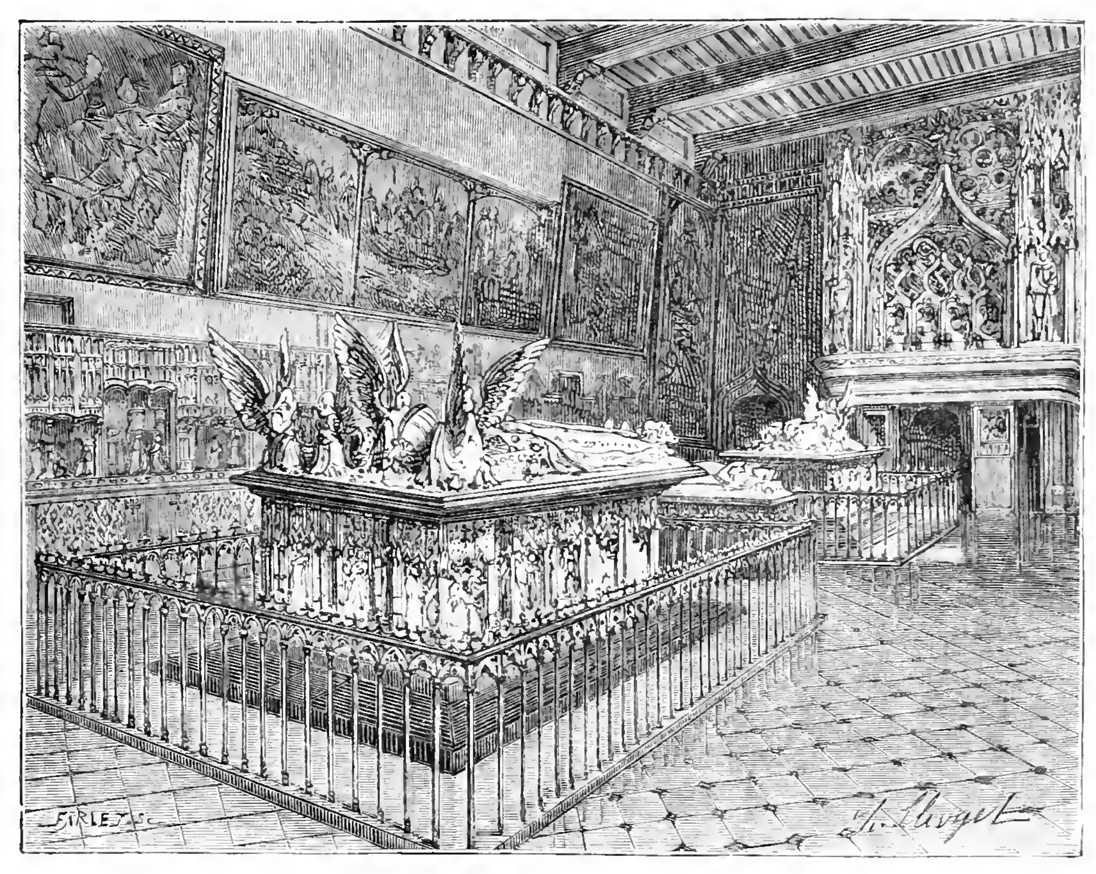
Les races d'animaux domestiques n'offrent rien de bien particulier ; les chevaux, quoique de petite espèce, sont forts et vigoureux. L'espèce des bêtes à cornes est bonne ; les bêtes à laine sont d'une race perfectionnée. Outre les animaux nuisibles, tels que le loup, le renard, le blaireau, etc., les bois renferment beaucoup de gros gibier, de sangliers, de cerfs, de chevreuils et de lièvres. Les rivières sont très poissonneuses ; on estime les truites que l'on pêche dans le Suzon ; on cite les carpeaux de la Saône et les carpes de l'Ouche. Le gibier ailé de toute espèce, aquatique et de passage, est très abondant. On élève dans certains cantons beaucoup d'abeilles ; enfin, on fabrique avec le lait des vaches laitières, à Saint-Jean-de-Losne et à Époisses, des fromages très estimés, qui rivalisent avec les bons fromages de Brie.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département de la Côte-d'Or est un département vigneron, agricole et un peu manufacturier. La culture des céréales est généralement bien entendue, et donne, ainsi que nous l'avons dit plus haut, des produits supérieurs à la consommation. Le jardinage et la culture des légumes sont très perfectionnés, et les nouvelles méthodes sont généralement en usage. La culture de la vigne a surtout fait de grands progrès, et y est devenue une véritable science. L'industrie agricole s'exerce encore sur l'engraissement des bestiaux du Morvan, sur la confection des fromages, l'éducation des troupeaux, l'élève des abeilles, etc.

La superficie du département se partage en : superficie bâtie, et voies de transport, 33,163 hectares, et en territoire agricole, 842,953 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 274,281 hectares ; farineux, 26,645 ; cultures potagères et maraîchères, 1,080 ; cultures industrielles, 8,873 ; prairies artificielles, 28,608 ; fourrages annuels, 7,341 ; autres cultures, jachères, etc., 65,740 ; vignes, 33,252 ; bois et forêts, 240,919 ; prairies naturelles et vergers, 43,120 ; pâturages et pacages, 15,000. Il reste encore 98,094 hectares de terres incultes, mais ce nombre tend à se réduire chaque année.

Le commerce du département a pour principal aliment les vins que produit le terroir ; l'industrie y ajoute d'excellents vinaigres, de la moutarde qui depuis longtemps jouit d'une réputation universelle, du sucre de betterave, des eaux-de-vie de marc et de grain ; mais les établissements industriels les plus importants sont ceux qui ont rapport à l'exploitation en grand du minerai de fer. On compte dans le département 90 forges et hauts fourneaux, qui fournissent du fer, de l'acier naturel et cémenté, des machines, des limes, des râpes, des tôles, des fils de fer, etc. Le département renferme de nombreuses tonnelleries et des établissements industriels où l'on prépare en grand les articles qui servent à la fabrication et à la conservation des vins ; il possède des manufactures d'armes, de draps et de divers tissus, des tuileries, d'où l'on tire cette tuile de Bourgogne estimée des entrepreneurs de bâtiments, des fabriques de poterie et de faïence, des papeteries, des tanneries estimées, des chapelleries, des fabriques de bougie, des huileries, des brasseries, etc.

Les principaux articles exportés sont les vins, la moutarde, le pain d'épice et le cassis de Dijon, les grains, les fruits, les légumes, le fer, le bois, les bœufs gras et les laines. Le nombre des foires du département est de 402, elles se tiennent dans 105 communes, et durent 480 journées. On y vend principalement des bêtes à cornes et à laine, des porcs gras et maigres, des bestiaux de toute espèce, des chevaux, des grains, des ustensiles de ménage et d'autres denrées d'usage domestique dans les campagnes. Aux foires de Beaune, de Gémeaux, de Nuits et de Meursault, on vend de la tonnellerie des cercles, et des paisseaux pour soutenir la vigne. Les principales foires sont celles du 10 mars, du 20 juin et du 10 novembre à Dijon ; les foires au fil et à la volaille du 31 décembre et du vendredi saint à Flavigny ; celles d'Arcey-sur-Ource pour les bêtes à laine et le fil ; celles de Selongey, pour les porcs et les bêtes à laine ; enfin celles de Semur, de Saint-Jean-de-Losne et d'Arnay-le-Duc.



Tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon.

Division politique et administrative. — Le département de la Côte-d'Or a pour chef-lieu Dijon; il est divisé en 4 arrondissements, 36 cantons, 717 communes; le tableau statistique que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole de l'est de la France.

Le département forme le diocèse d'un évêché, suffragant de l'archevêché de Lyon, dont le siège est à Dijon. Cette ville possède un grand séminaire; le petit séminaire est à Plombières-lès-Dijon, et il y a dans le département 6 cures de première classe, 32 de seconde, 477 succursales et 32 vicariats. Les protestants possèdent à Dijon une église consistoriale, et les israélites une synagogue.

Dijon est le siège d'une cour d'appel à laquelle ressortissent les tribunaux de première instance et de commerce de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de Saône-et-Loire. Il y a dans le département quatre tribunaux de première instance, à Dijon, Beaune, Semur, Châtillon-sur-Seine, et des tribunaux de commerce à Dijon, Auxonne, Beaune, Nuits, Saint-Jean-de-Losne, Semur et Châtillon-sur-Seine.

Dijon est le siège d'une académie universitaire très importante, qui a dans son ressort les départements de la Côte-d'Or, de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Nièvre et de l'Yonne. Dijon possède trois Facultés : des lettres, des sciences et de droit; une école préparatoire de médecine et de pharmacie, un beau lycée, une école nationale des beaux-arts, une école de musique, succursale du Conservatoire de Paris, plusieurs institutions ou pensions, une école normale d'instituteurs, etc.

Il y a dans le département 6 collèges communaux, à Saulieu, Beaune, Auxonne, Arnay-le-Duc, Châtillon-sur-Seine et Semur, 7 institutions secondaires libres et 1,066 écoles primaires.

Il y a à Dijon une Académie des sciences, arts et belles-lettres et plusieurs sociétés savantes, qui publient d'excellents travaux.

Le département de la Côte-d'Or fait partie de la région du 8e corps d'armée et de la 8e région de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Bourges.

Dijon et Auxonne sont des chefs-lieux de subdivision. Dijon doit être rangée parmi nos places fortes de première classe, et Auxonne compte, depuis longtemps, au nombre de nos places de deuxième classe.

La compagnie de gendarmerie départementale dépend de la 8e légion, dont l'état-major est à Bourges.

Dijon est le siège d'un arrondissement minéralogique, appartenant à la région du nord-est, et qui comprend les départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, de la Haute-Marne et l'arrondissement de Belfort (Haut-Rhin).

Le département de la Côte-d'Or appartient à la 14e inspection divisionnaire des ponts et chaussées, et il forme seul le 3e arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Dijon.

On compte, dans la Côte-d'Or, 93 perceptions des finances; le département est un des plus riches de la France, et l'on évalue les contributions et revenus publics à 25 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Par sa position géographique, la richesse et l'étendue de son territoire, l'importance de ses villes, le département de la Côte-d'Or est celui dans lequel se caractérise le plus la physionomie historique de l'ancienne Bourgogne.

Avant la conquête romaine et l'invasion des Burgondes, qui ont laissé leur nom à la province où ils s'installèrent, cette contrée, comprise dans la Gaule celtique, était habitée par les *Lingons*, tribu vaillante, fort ancienne, et qui se partageait avec les Séquanais et les Éduens toute la région orientale de la France actuelle. La religion, les mœurs des Lingons étaient celles des autres peuples de la Gaule; ils croyaient à l'unité de Dieu et à l'immortalité de l'âme; ils avaient une espèce de royauté élective et responsable, dont le pouvoir civil, judiciaire et militaire, était, en beaucoup de cas, subordonné à l'autorité religieuse du grand prêtre, chef des druides. L'esprit belliqueux et entreprenant de ces populations les avait souvent entraînées dans de lointaines expéditions. Longtemps ils furent conquérants avant d'être conquis à leur tour. 590 ans avant l'ère chrétienne, Sigovèse avait établi des colonies dans la Bohême et la Bavière, et Bellovèse avait fondé plusieurs villes dans le nord et l'est de l'Italie. Brennus avait pris Rome. Deux autres chefs gaulois, Léononius et Lutarius, avaient pénétré jusqu'à Delphes, en Asie, et y avaient constitué la tétrarchie des Galates. Les Lingons avaient figuré dans toutes ces entreprises, et on leur attribuait spécialement la fondation des villes d'Imola et de Budrio.

Lorsque l'invasion des Helvètes, les menaces d'Arioviste, chef des Suèves, et la rivalité entre les Éduens et les Arvernes eurent amené sur les bords de la Saône les Romains déjà maîtres de la Gaule narbonnaise, les Lingons furent un des premiers peuples auxquels ils offrirent leur amitié. Le respect qu'ils professèrent dans les premiers temps pour les coutumes et l'indépendance de leurs nouveaux alliés établit entre les deux nations l'union la plus cordiale et la plus sympathique. Des volontaires lingons se joignirent aux Éduens, qui voulurent accompagner César dans sa descente en Grande-Bretagne. Dans la guerre même de l'indépendance, guerre dont Vercingétorix fut le héros et la victime, les Lingons restèrent fidèles à la foi promise, malgré l'exemple que leur donnaient les Éduens, ces vieux alliés de Rome, qui se repentaient, mais trop tard, d'avoir été les premiers à accepter le patronage de tels voisins.

Les Lingons s'attachèrent plus étroitement à la fortune du conquérant des Gaules, qui sut avec tant d'habileté recruter ses légions parmi ceux qu'il venait de vaincre. Ils combattirent pour lui à Pharsale; et si les trésors de la Gaule, si Vercingétorix enchaîné, figurèrent dans le cortège du triomphateur, on vit aussi plus d'un Gaulois quitter ses braies pour revêtir la toge du sénateur. C'est par les séductions de la paix que César voulait achever l'œuvre de ses victoires. Les provinces gauloises furent administrées sous son règne avec la plus grande douceur. On n'enleva aux populations ni leurs terres ni leurs droits municipaux. Les grands furent dédommagés, par des titres et par des honneurs nouveaux, des dignités qu'ils avaient perdues. L'agriculture fut exercée dans les mêmes conditions qu'en Italie; la navigation était libre sur le Rhône, la Saône, la Loire, même sur l'Océan. Aussi les luttes du second triumvirat n'eurent-elles aucun retentissement dans la Gaule épuisée et assoupie. Auguste continua la politique

de César. Il fit plusieurs voyages et de longs séjours dans la Gaule, défendit ses frontières contre les Germains, y appela de nombreuses colonies, embellit les villes, en fonda de nouvelles, couvrit le pays de larges et magnifiques routes, imposa, enfin, sa domination avec tant d'habileté qu'à sa mort les vaincus avaient adopté les mœurs, les habillements, la religion et les lois des vainqueurs. La tyrannie, les exactions de Tibère et de Néron suscitèrent les révoltes promptement comprimées de Sacrovir et de Vindex. Le vieux sang gaulois était appauvri et vicié; pour le rajeunir, il fallait d'autres éléments que l'influence d'une civilisation corruptrice et le contact des races abâtardies de la Rome des Césars. Le seul épisode qui mérite d'arrêter les regards dans cette longue période de servitude et d'abjection est l'audacieuse tentative de Sabinus et le dévouement héroïque d'Éponine, son épouse. L'incendie du Capitole, qui avait marqué la mort de Vitellius, était représenté par quelques vieux druides comme un présage de ruine pour la puissance romaine. Les Lingons prirent les armes et choisirent pour chef Sabinus, leur compatriote, qu'on prétendait issu de Jules César. Ceux de Trèves se joignirent à eux; mais les Séquanais et les Autunois, dont Sabinus avait autrefois pris d'assaut la capitale, marchèrent contre les révoltés et les défirent. Les infortunes de Sabinus sont trop connues pour que nous leur donnions place dans cette rapide notice (voyez d'ailleurs l'histoire du département de la *Haute-Marne*); quant aux Lingons, ils se réconcilièrent avec Domitien en lui envoyant un secours de 70,000 hommes contre les barbares qui menaçaient les frontières romaines. C'est vers cette époque, au moment même où l'œuvre de dissolution semble accomplie, que commencent à apparaître les premiers symptômes de régénération. On fait remonter à la fin du IIe siècle les premières prédications de l'Évangile en Bourgogne. La tradition la plus probable et la plus répandue donne à cette province pour premiers apôtres les disciples de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui, après avoir pénétré dans la Gaule par le Vivarais, et ayant trouvé l'Église de Lyon déjà florissante, grâce aux prédications de Pothin et d'Irénée, s'avancèrent jusqu'à Autun, et de là se partagèrent la gloire et les périls de la conversion du pays. Autun eut pour martyr un des premiers néophytes, le jeune Symphorien. Andoche et Thyrse, ses maîtres dans la foi, périrent à Saulieu, et Bénigne, leur compagnon, à Dijon, vers 178, sous le règne de Marc-Aurèle. Le sang des victimes fut une semence féconde de chrétiens, et lorsque, en 311, Constantin donna la paix à l'Église, chaque ville, après avoir eu son martyr, avait enfin son pasteur.

Pendant que ces germes de salut se développaient, pendant que cette force inconnue grandissait dans l'ombre, rien ne saurait donner une idée de l'horrible confusion au milieu de laquelle agonisait le vieil empire romain : séditions des légions nommant chacune leur empereur, guerres civiles, déchirement des provinces, pestes, famines, exactions. Le vieux monde se précipitait dans le christianisme comme dans un refuge; mais ce monde était trop usé, trop fini, trop bien mort pour apporter à la foi nouvelle la force d'expansion nécessaire à la reconstitution d'une autre société; c'est alors qu'arrivent les barbares.

Alains, Vandales, Suèves, Gépides franchissent le Rhin, descendent des Alpes, pénètrent jusqu'en Espagne, jusqu'en Afrique, sans que la Saône ou le Rhône les arrêtent, sans laisser d'autres traces de leur passage que des monceaux de ruines. Derrière eux s'avance lentement une lourde armée de géants; c'étaient les *Burgondes*. Pline en fait la principale tribu des Vandales; Procope et Zosime les disent également Germains d'origine et de nation vandale. Voici le tableau qu'en a tracé le savant et consciencieux historien de la Bourgogne, Courtépée : « Ces peuples, nés au milieu des forêts, étaient ennemis de la contrainte; la liberté faisait tout leur bonheur, la chasse leur occupation, les troupeaux et les esclaves leurs richesses. Sans patrie et sans demeure fixe, ils ne redoutaient que la servitude. Ils n'avaient aucun art agréable; mais ils pratiquaient l'hospitalité et toutes les vertus des peuples sauvages. Ils n'avaient pour arme que la framée, espèce de lance ou de hallebarde, la fronde, l'épieu, la hache, qui servaient également pour attaquer, pour se défendre et pour bâtir leurs maisons. Ils marchaient toujours armés, usage qu'ils conservèrent après leur conquête. On dit qu'ils portaient la figure d'un chat sur leurs boucliers, emblème de la liberté qu'ils voulaient conserver partout. Ils avaient des chefs, mais ils n'avaient point de maîtres. Ces chefs, qui prenaient le titre de *hendin*, furent d'abord électifs. Leur autorité n'avait d'autre terme que celui du bonheur de la nation. Ils n'étaient pas seule-

ment comptables de leurs fautes personnelles, ils l'étaient aussi des caprices de la fortune ou des fléaux de la nature. On les déposait lorsqu'ils avaient perdu une bataille ou mal réussi dans leurs entreprises, ou dans un temps de stérilité. Leurs prêtres étaient traités bien plus favorablement. Le pontife, nommé *sinist,* était perpétuel; son pouvoir surpassait celui du hendin, et s'étendait au droit de punir les coupables : le respect des peuples le mettait lui-même à l'abri de toute révolution. »

Tel était le peuple qui devait conquérir une partie si importante de la Gaule. Des bords de la Vistule et de l'Oder il arriva, vers 275, sur les bords du Rhin, fit plusieurs tentatives infructueuses pour le franchir, et s'établit sur la rive droite, où il demeura jusqu'en 407. C'est pendant les dernières années de ce séjour que la religion du Christ pénétra chez les Burgondes; ils avaient entendu parler d'un Dieu puissant dont le culte s'était nouvellement établi dans les Gaules. Ils envoyèrent des députés aux évêques voisins pour se faire instruire; et ceux-ci, ayant été baptisés, rapportèrent la foi à leurs compatriotes. Quoiqu'on ignore la date précise de leur conversion, elle est généralement attribuée aux prédications de saint Sévère, évêque de Trèves en 401. Quelques années après, Stilicon, général des armées romaines, Vandale d'origine, devenu tuteur d'Honorius, fit alliance avec les Alains, les Suèves, les Vandales, et les appela dans les Gaules pour l'aider à placer sur le trône impérial son propre fils Euchérius. Les Burgondes franchirent alors le Rhin à la suite des autres barbares; ils se rendirent maîtres, presque sans obstacle, des pays situés entre le haut Rhin, le Rhône et la Saône. Impuissant à leur résister, le patrice Constance, général d'Honorius, fit avec eux un traité solennel, qui leur assurait à titre d'*hôtes* et de *confédérés* la possession de presque tout le territoire dont ils s'étaient emparés. Ils élurent alors un roi; leur choix tomba sur Gondicaire, le même sans doute qui était *hendin* lors du passage du Rhin en 407, et qu'on peut regarder comme le fondateur de la première monarchie bourguignonne. Trois nations différentes vivaient donc alors sur le même sol : les Gaulois, les Romains et ces nouveaux conquérants, les Burgondes. C'est de la fusion de ces éléments divers que se forma la race régénérée.

Gondicaire justifia par sa conduite habile le choix de ses compatriotes. Sa capitale et sa résidence fut d'abord Genève, qui était alors au centre de ses États; plus tard, ayant soumis toute la province lyonnaise, il transféra à Vienne, en Dauphiné, le siège de la monarchie, se rendit maître d'Autun et de toute la Séquanaise, porta ses armes jusque dans la Belgique et le pays de Metz, et ne fut arrêté dans ses conquêtes que par le patrice Aétius, qui, justement alarmé des envahissements de ses anciens alliés, leur déclara la guerre et les défit dans une sanglante bataille, en 435.

Vainqueurs et vaincus se réunirent bientôt contre un ennemi qui les menaçait tous; les Huns se montraient de nouveau sur le Rhin; Gondicaire avait été tué avec vingt mille des siens en s'opposant à leur passage; Gondioc, son fils et son successeur, associa ses efforts à ceux d'Aétius pour combattre Attila, et partagea la gloire de la fameuse journée des plaines catalauniques. Fidèle aux traditions paternelles, il utilisa habilement les années de paix qui suivirent cette rude secousse. C'est de ce règne que date la répartition territoriale et cette législation bourguignonne si profondément enracinée dans les mœurs du pays que, dans plusieurs de ses parties, elle a continué à régir la province jusqu'à la Révolution de 1789. Gondioc se fit nommer patrice par les Romains, et obtint du souverain pontife le titre de *fils*. Il réunit à sa couronne le pays des Lingons, celui des Éduens, le Nivernais, le reste de la Lyonnaise et une partie de la Narbonnaise, de sorte que son empire avait au midi la Méditerranée pour limite. Il mourut à Vienne vers 470, laissant quatre fils qui se partagèrent ses vastes États. La Bourgogne et la Comté échurent à Gondebaud, patrice et maître de la milice dès 473, arbitre des destinées de l'empire qu'il fit donner à Glycérius, et, en 476, souverain indépendant lors de la ruine de la puissance romaine sous Augustule. Le bien qu'on pouvait attendre de la position ainsi simplifiée fut considérablement atténué par les dissensions qui éclatèrent entre Gondebaud et ses frères. Celui-ci, après avoir triomphé de toutes les agressions, ensanglante ses victoires par des violences que la barbarie du temps peut expliquer, mais que ne saurait justifier l'histoire. Les représailles, au reste, ne se firent pas attendre. Clotilde, seconde fille de Chilpéric, un des frères de Gondebaud, qui avait eu en partage Genève, la Savoie et une partie de la Provence, après avoir échappé au massacre de sa famille vaincue et dépossédée, était

devenue la femme de Clovis, chef des Francs. Cette princesse poursuivit avec une persévérance infatigable l'œuvre de vengeance qu'elle semblait s'être imposée, usant de toute l'influence qu'elle exerçait sur son époux pour l'armer contre son oncle, suscitant les scrupules du clergé de Bourgogne contre l'arianisme qu'avait embrassé Gondebaud, éveillant toutes les convoitises, envenimant toutes les haines contre celui dont elle s'était promis la perte. Gondebaud déjoua toutes les intrigues, repoussa toutes les attaques et lassa pour un temps cette implacable hostilité.

L'histoire de son règne peut se diviser en deux parties : la période belliqueuse, toute remplie des luttes dont nous venons d'énoncer l'origine et les résultats; la période pacifique, consacrée à l'organisation administrative et judiciaire du royaume de Bourgogne. C'est dans cette dernière surtout qu'il faut chercher les titres de Gondebaud aux souvenirs de l'histoire; il compléta, dans un esprit remarquable de justice et d'humanité, l'œuvre commencée par son père; il réunit ses ordonnances modifiées et les édits nombreux qu'il rendit lui-même dans une espèce de code devenu célèbre sous le nom de *Loi Gombette*. Ce règne, pendant lequel l'agriculture fut puissamment encouragée, les ruines des villes relevées, d'innombrables établissements ecclésiatiques fondés, marque l'apogée de la monachie de Gondicaire. Gondebaud mourut à Genève en 516; il eut encore deux successeurs, Sigismond et Gondemar; mais l'inaction de l'un et la faiblesse de l'autre rendirent la tâche facile à la vengeance inassouvie de Clotilde et à l'ardeur conquérante des Francs. En 534, Clotaire et Childebert rassemblèrent leurs forces et envahirent la Bourgogne; une seule bataille leur livra le pays. Gondemar alla s'enfermer dans Autun, où il tenta de résister aux fils de Clotilde; mais ce dernier effort fut si peu vigoureux, si peu retentissant, qu'en enregistrant sa défaite, l'histoire reste muette sur les destinées du vaincu. En lui s'éteignit la race de Gondicaire; avec lui finit le royaume de Bourgogne, qui avait duré 120 ans.

Les princes francs se partagèrent les dépouilles de Gondemar; Théodebert, roi de Metz, eut Besançon, Langres, Châlon, Genève et Viviers; Childebert, roi de Paris, et Clotaire, roi de Soissons, eurent le reste jusqu'au moment où ce dernier réunit sous son sceptre les États de ses frères. Un nouveau partage, qui eut lieu à sa mort en 562, constitua un second royaume de Bourgogne au bénéfice de son second fils, Gontran, possesseur en outre d'Orléans et du territoire de Sens. Rien de plus lugubre à la fois et de plus confus que les annales de cette dynastie mérovingienne des rois de Bourgogne. La seule figure de Gontran repose le regard épouvanté de toutes les horreurs qui signalent la longue et sanglante rivalité de Frédégonde et de Brunehaut. Le peuple l'aimait, disent les chroniques du temps; quand il approchait d'une ville, les habitants allaient au-devant de lui avec des bannières en criant : Noël ! Après sa mort, il fut mis au nombre des saints; et, cependant, on rapporte que la dernière de ses trois femmes, la belle Austrégide, lui ayant demandé comme grâce en mourant de faire périr ses deux médecins, parce qu'ils n'avaient pas eu l'habileté de la guérir, il eut la faiblesse d'accomplir ce vœu barbare; ajoutons que c'est le premier prince qui se soit fait entourer de gardes; et, s'il faut accepter qu'il fut le meilleur roi de son temps, écrions-nous avec l'historien que nous avons déjà cité : Quels rois ! quel siècle ! quelles horreurs !

Childebert, sans changer son titre de roi d'Austrasie, hérita de la plus grande partie de la haute Bourgogne, qu'il conserva seulement trois ans et quelques mois. Thierry, son second fils, est le deuxième prince mérovingien qui soit désigné sous le nom de roi de Bourgogne et d'Orléans; il se laisse diriger par Brunehaut, son aïeule; l'histoire de son règne n'est qu'un tissu de trahisons, de massacres et d'atrocités de tout genre. Il meurt subitement à Metz d'un flux de sang, à l'âge de vingt-six ans, après en avoir régné dix-huit, et précédant de quelques mois seulement dans le tombeau sa terrible aïeule, dont fait justice à son tour Clotaire II, fils de Frédégonde. La première apparition des maires du palais à la cour de Bourgogne se rattache au règne de Thierry; et ce sont les intrigues de Varnachaire II, revêtu de cette dignité, qui livrent Brunehaut à Clotaire et facilitent à ce prince, par la défaite des fils de Thierry, la réunion de la Bourgogne à la France. Les deux royaumes sont régis par le même sceptre et suivent les mêmes destinées jusqu'à la fin du IXe siècle, époque de la constitution des grands établissements féodaux sous les successeurs de Charlemagne.

Charles le Chauve avait trouvé dans la fidélité de la noblesse bourguignonne un précieux appui contre les attaques de Louis le Germanique; mais

toutes les leçons de l'expérience étaient perdues pour ce prince incapable. Son fils, Louis le Bègue, ne comprit pas davantage la nécessité de réunir en faisceau les forces éparses de la monarchie défaillante. Sous son règne, la confusion et l'anarchie augmentèrent encore, le morcellement du territoire ne rencontra plus d'obstacle. Trois nouveaux royaumes furent formés avec les débris de l'ancien royaume de Bourgogne : celui de Provence ou de Bourgogne cisjurane, par Boson, élu roi au concile de Mantaille, en 879; celui de Bourgogne transjurane, par Rodolphe, couronné à Saint-Maurice, en Valais, en 888; et celui d'Arles, composé des deux premiers, en 930. Quant à la Bourgogne proprement dite, elle resta sous le gouvernement des ducs héréditaires, dont nous avons ici principalement à nous occuper.

L'origine des premiers ducs de Bourgogne était illustre, et ce qui vaut mieux encore, nous retrouvons là, comme à la souche de presque toutes les grandes dynasties féodales, un de ces hommes auxquels il n'a manqué qu'un autre théâtre pour que l'histoire les mette au rang de ses héros. Richard le Justicier, comte d'Autun, était fils de Beuves, comte d'Ardenne, frère de Boson, roi de Provence, et sa sœur Richilde avait épousé Charles le Chauve en 870. Sans vouloir nier ce que ces hautes alliances durent ajouter à son crédit, on peut dire qu'il fut surtout le fils de ses œuvres. Sincèrement et loyalement dévoué au roi son bienfaiteur, il le défendit contre les entreprises de sa propre famille. Il battit, en 880, les troupes de son frère Boson près de la Saône, mit garnison dans Mâcon au nom des rois Louis et Carloman, et donna le gouvernement de cette ville à Bernard, dit Plantevelue, tige des comtes héréditaires de Mâcon. Après s'être emparé de Lyon, il assiégea Vienne, dont il chassa Boson, et emmena prisonnière à Autun sa femme Hermangarde avec ses enfants, en 882. Il secourut Charles le Simple contre Eudes, comte de Paris, défit une première fois, en 888, dans les plaines de Saint-Florentin, les Normands, qui avaient pénétré dans la Bourgogne et dévasté Bèze; remporta de nouvelles victoires sur eux, avec l'aide des Auxerrois conduits par leur évêque Géran, gagna, contre le fameux chef Rollon, une bataille décisive auprès de Chartres, et fit lever le siège de cette ville en 911. Étant à l'agonie, et les évêques l'exhortant à demander pardon à Dieu d'avoir versé tant de sang humain : *Quand j'ai fait mourir un brigand,* répondit-il, *j'ai sauvé la vie aux honnêtes gens, la mort d'un seul ayant empêché ses complices de faire plus de mal.* Il mourut à Auxerre en 921, laissant de sa femme Adélaïde, sœur de Rodolphe Ier, roi de la Bourgogne transjurane, trois fils : Raoul, son successeur, qui devint ensuite roi de France, Hugues le Noir et Boson.

Les ducs bénéficiaires de Bourgogne furent au nombre de sept, et régnèrent, de 880 à 1032, dans l'ordre suivant : après Richard, Raoul le Noble, qui fut roi pendant la captivité de Charles le Simple à Péronne; il eut pour successeur son beau-frère, Gilbert de Vergy, qui maria sa fille aînée à Othon, fils de Hugues le Grand; Hugues le Noir, second fils de Richard, occupa pendant quelque temps le duché à la mort de Gilbert, plutôt comme usurpateur que comme héritier; il en fut dépossédé par Louis d'Outre-mer au profit de Hugues le Blanc ou le Grand, cinquième duc. On connaît la haute fortune de cette maison : pendant que Hugues Capet mettait la couronne de France sur sa tête, ses deux frères, Othon et Henri, possédaient successivement le duché de Bourgogne. La mort du septième et dernier duc Henri fut le signal de violentes contestations, de luttes sanglantes et d'une nouvelle répartition territoriale. Il avait laissé un fils adoptif, Othe-Guillaume, qui, soutenu par une partie des populations et les sympathies de la noblesse, prétendait à la succession de Henri; le roi Robert, neveu paternel du duc, revendiquait de son côté l'héritage comme étant son plus proche parent; la guerre éclata; enfin, après treize ans d'une lutte indécise et ruineuse, l'intervention de l'évêque d'Auxerre amena un arrangement en vertu duquel le duché de Bourgogne était restitué à Robert, tandis que Othe conservait viagèrement le comté de Dijon. Par une singulière coïncidence, à peu près à la même époque où le duché bénéficiaire prenait fin par sa réunion au domaine de la couronne, le second royaume de Bourgogne s'éteignait, après cent cinquante ans de durée, dans la personne d'Eudes, comte de Troyes, tué dans sa lutte contre Conrad II. Des débris de ce royaume furent formés les comtés de Provence, de Savoie, de Viennois, de Bourgogne ou Franche-Comté; le reste fut réuni par Conrad à l'Empire. Ce comté de Bourgogne fut donné aux descendants de Othe en échange du comté de Dijon, et Lambert, évêque de Langres, ayant remis au roi Robert tous les droits qu'il pos-

sédait sur cette ville, ce prince en fit, au préjudice d'Autun, la capitale du duché qu'il donna à son fils Henri. Le règne de Robert forme donc une des époques les plus importantes de l'histoire de Bourgogne : démembrement et fin du second royaume de Bourgogne; formation d'un comté et transformation du duché bénéficiaire fondé par Richard le Justicier en un duché héréditaire qui va devenir l'apanage des princes du sang royal. Tels sont les faits essentiels qui se rapportent à cette date.

Henri Ier, fils aîné de Robert, nommé duc de Bourgogne en 1015, et devenu roi de France en 1031, céda son duché à son frère Robert, tige d'une dynastie de douze ducs, qui possédèrent la province de 1032 à 1361.

Les termes de la charte d'octroi portent que le duché est donné *pour en jouir en pleine propriété et passer à ses héritiers*. Robert Ier, premier duc de la première race royale, usa assez tyranniquement de sa souveraineté; son règne fut tout rempli de violents démêlés avec les Auxerrois; il mourut à Fleurey-sur-Ouche, en 1075, après un règne de quarante-trois ans, d'un accident tragique et honteux que l'histoire n'explique pas. Son petit-fils, Hugues Ier, s'appliqua, par la sagesse et la douceur de son administration, à faire oublier les violences de son aïeul; il prêta volontairement serment de maintenir les droits et privilèges de la province, et commit à six barons l'autorité de réprimer, même par les armes, les empiétements de ses successeurs. Après avoir remis son duché à Eudes Ier, son frère, il se retira, en 1078, à Cluny, sous la discipline de saint Hugues, son grand-oncle. Le plus éloquent éloge des vertus de ce prince est dans les phrases suivantes d'une lettre que le pape Grégoire VII écrivait à l'abbé de Cluny, pour lui reprocher d'avoir encouragé la résolution de Hugues : « Vous avez enlevé le duc à la Bourgogne, et par là vous ôtez à cent mille chrétiens leur unique protecteur. Si vous ne vouliez pas exécuter mes ordres qui vous le défendaient, au moins eussiez-vous dû être sensible et céder aux gémissements des pauvres, aux larmes des veuves et aux cris des orphelins. » Les ravages d'une peste horrible, qu'on appela le feu sacré, et la fondation de l'ordre des chartreux par saint Bruno sont les événements les plus importants qui se rattachent à ce règne. Eudes se croisa et alla mourir à Tarse, en Cilicie, en 1102. Hugues II, son fils, mérita le surnom de Pacifique. Il fut l'ami de saint Bernard et s'occupa beaucoup de pieuses fondations.

L'aîné de ses fils et son successeur, Eudes II, hérita de ses vertus. Quoiqu'il se soit décidé deux fois à faire la guerre, d'abord pour consacrer ses droits de suzeraineté sur Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Florentin et le comté de Troyes, que lui contestait Thibaut, son beau-père, et ensuite pour aller délivrer des Sarrasins son cousin Alphonse de Portugal, il prouva qu'il estimait les bienfaits de la paix à leur juste valeur en refusant de céder au grand entraînement qui poussait vers la terre sainte les rois, princes et seigneurs de son temps. Il préféra le bonheur de ses sujets à une gloire incertaine, s'appliqua à faire régner l'union et la prospérité autour de lui, et paya sa dette à la religion en fondant de nouveaux monastères, en dotant ceux qui existaient déjà, en achevant les constructions commencées, et notamment la cathédrale d'Autun.

Hugues III, son fils, dont le règne commença en 1168, sut moins bien résister à la contagion des exemples; il guerroya contre les grands vassaux ses voisins, prit la croix en 1178. Rejeté en France par une violente tempête, il revint bâtir la Sainte-Chapelle de Dijon, en accomplissement d'un vœu qu'il avait fait au moment du danger. En 1190, il repartit avec Philippe-Auguste et assista à la prise de Saint-Jean-d'Acre, puis mourut à Tyr en 1192. Avant de quitter la Bourgogne, il avait constitué la commune de Dijon.

Hugues III semble revivre dans son fils Eudes III. Aventures lointaines, exploits guerriers, affranchissement des communes caractérisent ce règne comme le précédent. La participation à l'expédition qui plaça Baudouin sur le trône de Constantinople, la croisade contre les Albigeois avec Simon de Montfort, la glorieuse journée de Bouvines en sont les dates les plus éclatantes. Le règne de Hugues IV fut heureusement préparé par l'habile régence de sa mère, Alix de Vergy. Dès qu'il fut majeur, le prince confirma la commune de Dijon, il figura comme un des douze pairs au sacre de Louis IX, ajouta à ses domaines le comté d'Auxonne et fit reconnaître sa suzeraineté sur celui de Mâcon.

Hugues fut un des plus fidèles compagnons de saint Louis; il partagea ses périls et sa captivité dans la première croisade. Le roi, de son côté, visita plusieurs fois la Bourgogne; il y laissa de profonds souvenirs de sa sainteté et de sa justice. Hugues, après avoir refusé au pape Innocent IV fugitif un asile dans ses États, eut la faiblesse d'y accueillir,

en qualité de grand inquisiteur, un cordelier, Robert, fanatique et apostat, qui traînait avec lui une femme perdue ; ce ne fut qu'après de nombreuses exécutions et beaucoup de sang répandu que les impostures de ce misérable furent dévoilées Cet épisode est une tache regrettable dans l'histoire de Hugues IV.

Robert II, troisième fils de Hugues, ne dut la tranquille possession du duché qu'à Philippe le Hardi, qui l'en déclara seul et légitime héritier, contre les prétentions de ses beaux-frères. Jamais liens plus étroits ne rattachèrent la maison de Bourgogne à celle de France. Robert avait épousé Agnès, fille de saint Louis, et il eut pour gendre Philippe de Valois, marié à Jeanne, sa fille, en 1315. L'intimité de ces alliances donnèrent à Robert une grande influence dans la direction des affaires de l'État. Après le massacre des Vêpres siciliennes, il fut chargé d'aller secourir Charles de Naples. Philippe le Bel le nomma grand chambrier de France, gouverneur du Lyonnais, gardien du comté de Bourgogne, et, mission plus délicate, son principal intermédiaire dans ses démêlés avec Boniface VIII. Quoique chargé de si graves intérêts, Robert ne négligea pas ceux de son duché ; un remaniement des monnaies et d'importants accroissements de territoire classent son règne parmi les plus glorieux de sa dynastie. Il eut neuf enfants, dont plusieurs moururent avant lui ; Hugues V, l'aîné des survivants, eut pour régente, pendant sa minorité, sa mère, Agnès. A peine majeur, il mourut, ne laissant de son règne si court que le souvenir de sa brillante réception comme chevalier, et comme date sanglante, la condamnation des templiers.

Eudes IV, son frère, prit aussitôt possession du duché. Agnès obtint qu'il transigeât avec les prétentions de Louis, son dernier frère, en lui abandonnant le château de Douesme avec une rente de 4,000 livres. A la mort de Louis le Hutin, Eudes, à défaut d'héritier mâle, voulut faire valoir les droits de Jeanne, sa nièce, fille du roi défunt. L'application de la loi salique, réclamée par Philippe le Long, régent du royaume, rendait vaines ses réclamations ; pour le dédommager, Philippe lui donna en mariage, avec 100,000 livres de dot, sa fille aînée, héritière par sa mère des comtés de Bourgogne et d'Artois. L'accord se rétablit, et la confiance royale valut dans la suite à Eudes une influence qu'il justifia par sa sagesse et sa capacité. Il mourut dans cette désastreuse année de laquelle un versificateur du temps a dit :

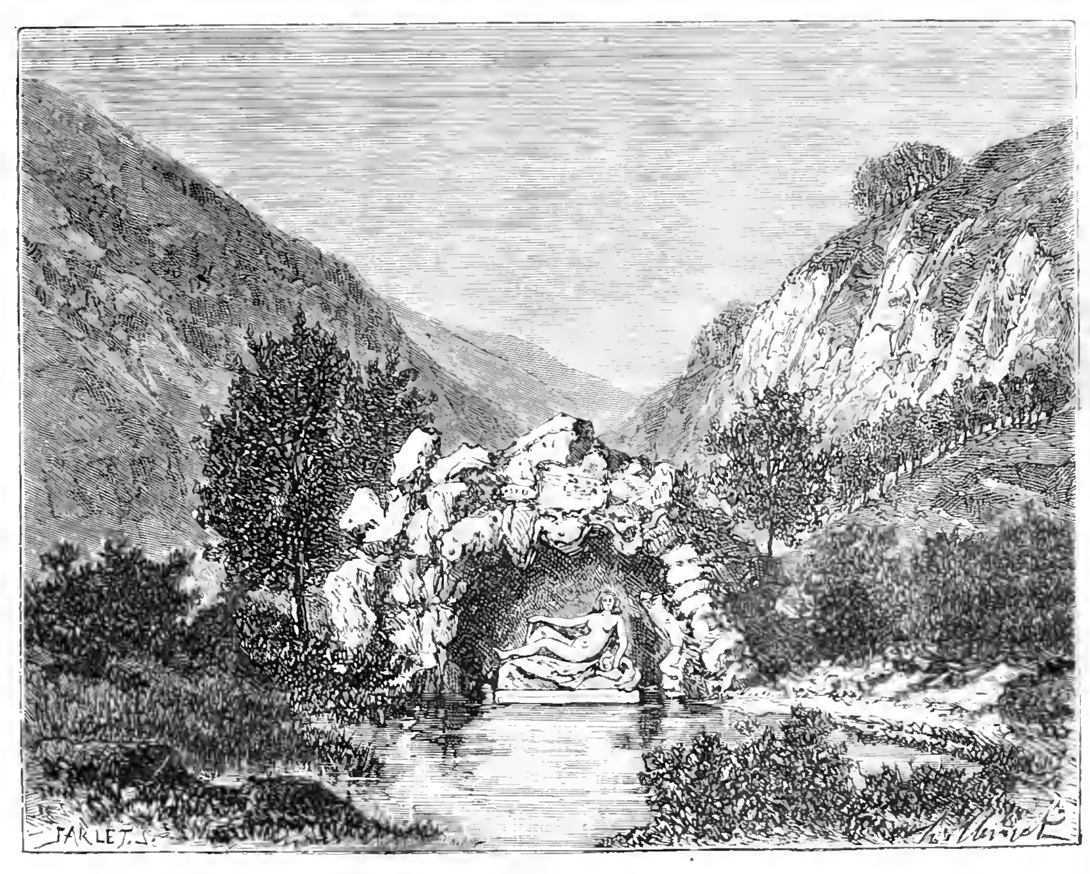
> En mil trois cent quarante-neuf,
> De cent ne demeuroient que neuf.

Son fils aîné était mort trois ans auparavant d'une chute de cheval au siège d'Aiguillon, laissant pour héritier unique son fils, Philippe de Rouvres, âgé de cinq ans. La tutelle fut confiée d'abord à Jeanne de Boulogne, mère du jeune duc, et ensuite au roi Jean, qui épousa la noble veuve. Jean vint à Dijon, en 1350, et il jura publiquement, dans l'église de Saint-Bénigne, de conserver et maintenir les franchises, immunités et privilèges de la province.

Cette période est tout entière remplie par les calamités qu'entraînaient pour la France les envahissements des Anglais ; la Bourgogne n'était pas plus épargnée : Châtillon avait été brûlé, Tonnerre pillé, Flavigny était devenu la place d'armes de l'ennemi ; tout le pays étant ou envahi ou menacé, les trois ordres des deux Bourgognes s'assemblèrent à Beaune, et on vota 200,000 moutons d'or, c'est-à-dire plus de 2,000,000 de livres, somme énorme pour le temps, comme rançon de la province. Ce fut au milieu de ces calamités que Philippe, ayant atteint l'âge fixé pour sa majorité (quinze ans), prit, en 1360, le gouvernement du duché. A peine venait-il de contracter avec Marguerite de Flandre l'union arrêtée depuis longtemps et de ramener son épouse dans son château de Rouvres, près de Dijon, qu'un accident, une chute, mit fin à ses jours, en 1361. Beaucoup d'espérances reposaient sur cette jeune tête ; son cœur semblait animé des plus nobles sentiments : *Il vécut peu*, a dit un historien, contemporain, *et fut longtemps regretté*.

Il fut le douzième et dernier duc de la première race royale, qui avait régné trois cent vingt-neuf ans. Dès que le roi Jean apprit sa mort, il prit possession de ses États, non comme roi de France, mais comme plus proche parent du duc : *Ratione proximitatis, non coronæ nostræ*, hommage éclatant rendu à l'indépendance de la Bourgogne comme État. Après le traité de Brétigny, il se rendit à Dijon, et là, solennellement et officiellement, *il unit et incorpora le duché à la couronne.*

Cette annexion, but d'une ambition à courte vue, ne devait point encore être définitive, la pensée de constituer l'unité française était alors encore loin des meilleurs esprits ; le roi Jean, qui avait une



Source de la Seine, à Saint-Seine.

prédilection marquée pour Philippe, son quatrième fils, lequel d'ailleurs l'avait vaillamment défendu à la bataille de Poitiers en 1356, et avait partagé sa captivité en Angleterre, lui donna le duché de Bourgogne à titre d'apanage, réversible à la couronne *faute d'hoirs mâles*, l'institua premier pair de France, dignité dont s'étaient prévalus dans plusieurs occasions les ducs d'Aquitaine et de Normandie.

Philippe, surnommé le Hardi, inaugura donc, en 1363, la seconde dynastie royale des ducs de Bourgogne. Après avoir, selon l'usage, prêté serment de respecter les privilèges provinciaux, il prit possession de ses vastes domaines. Les temps étaient critiques, mais l'occasion de se poser en libérateur n'en était que plus favorable pour quiconque parviendrait à calmer l'orage et à éloigner le péril. Philippe, aidé de Du Guesclin, débuta par purger le pays des bandes indisciplinées de *routiers*, *écorcheurs* et *malandrins*, qui le dévastaient; il dompta ensuite la terrible Jacquerie, et, déjà renommé par ses exploits militaires, il consolida et agrandit sa puissance par son mariage avec Marguerite de Flandre. Cette alliance ajoutait à ses États les comtés de Bourgogne, d'Artois, de Flandre, de Rethel, de Nevers, et en faisait un des souverains les plus redoutables de l'Europe. Le roi de France eut recours à lui contre les attaques des Anglais et du roi de Navarre, Charles le Mauvais. Philippe sut arrêter et contenir l'ennemi; il triompha de la patriotique révolte des Gantois, commandés par l'héroïque Arteveld. Il reçut, à Dijon, le roi Charles VI avec une magnificence qui devint traditionnelle à la cour de Bourgogne. Il acquit le Charolais, en 1390, au prix de soixante mille écus d'or. Il envoya son fils aîné, Jean, comte de Nevers, avec une armée au secours de Sigismond, roi de Hongrie, menacé par les musulmans. Pendant la maladie de Charles VI, il avait été choisi par les états généraux, en 1392, pour gouverner le

royaume. Cette préférence, en excitant la jalousie de la maison d'Orléans, devint la source d'une haine irréconciliable qu'en mourant il légua, héritage funeste, à son fils Jean sans Peur. Ce prince succéda à son père en 1406; il avait épousé, en 1385, Marguerite de Bavière, dont la dot grossissait ses États de trois comtés : le Hainaut, la Hollande et la Zélande. Ses premiers actes furent ceux d'un prince habile, mais peu scrupuleux.

Après avoir remis un peu d'ordre dans les finances, compromises par les prodigalités de son père, il donna satisfaction à la haine qui couvait dans son cœur. Le 29 novembre 1407, Louis d'Orléans, en sortant de l'hôtel Barbette, à Paris, où il avait soupé avec la reine Isabeau de Bavière, tombait, rue Vieille-du-Temple, sous les coups d'un gentilhomme normand, Raoul d'Octonville, écuyer du duc Jean.

La justice étant impuissante en face d'un si grand criminel, la guerre éclata entre Armagnac et Bourgogne; le fils du duc d'Orléans avait épousé la fille du comte d'Armagnac, et celui-ci se posa en vengeur du duc d'Orléans La durée de cette triste guerre ne fut interrompue que par les périls extrêmes de la France et la désastreuse campagne qui aboutit à la journée d'Azincourt.

Ce jour-là les deux familles rivales combattirent encore sous le même drapeau; mais la haine étouffa bientôt ce qui restait de patriotisme et de loyauté. Jean, par un traité secret signé en 1416, s'allia aux Anglais, et l'abandon de Rouen fut le gage de sa trahison. Une sédition payée (celle de Périnet-Leclerc, 1418) et un massacre lui ouvrirent même les portes de Paris, où il entra en triomphateur, salué par les acclamations du peuple égaré, qui criait sur son passage : *Noël! vive le duc de Bourgogne, qui abolit les impôts!*

Mais ce triomphe fut de courte durée; le crime appelait la vengeance; elle fut digne du coupable, digne des mœurs du temps. Un projet de paix et de réconciliation générale fut proposé, une entrevue avec le dauphin fut convenue, et le rendez-vous fixé, pour le 10 septembre 1419, sur le pont de Montereau. L'entourage intime de Jean avait été gagné; il partit donc sans défiance; mais quand il se fut avancé sur le pont, escorté de dix chevaliers seulement, les complices du duc d'Orléans, Tanneguy du Châtel et le sire de Barbazan à leur tête, se précipitèrent sur les Bourguignons et percèrent Jean de leurs coups. Les assassins voulaient jeter son corps dans la Seine, mais le curé de Montereau obtint qu'il lui fût remis; il le garda jusqu'à minuit, le fit alors porter dans un moulin voisin et le lendemain à l'hôpital, où on l'ensevelit dans la bière des pauvres. (Voir l'article MONTEREAU, département de *Seine-et-Marne*.)

La mort de Jean sans Peur mit Philippe, dit le Bon, en possession de ses États à l'âge de vingt-trois ans. Il était à Gand lorsqu'il apprit la fin tragique de son père. Brûlant du désir de le venger, il convoqua à Arras une assemblée de grands seigneurs, à laquelle il invita le roi d'Angleterre, qui était à Rouen. C'est là que fut préparé, pour être conclu à Troyes en 1420, le monstreux traité qui, de complicité avec Isabeau, épouse et mère dénaturée, déshéritait, au profit de l'étranger, le dauphin Charles VII, du vivant de son père en démence. Les événements de cette période sont trop connus et d'un intérêt trop général pour que nous entrions ici dans leur récit détaillé. Philippe, qui par la fin de son règne racheta les fautes du commencement, fut alors le complice de tout ce qui se trama et s'exécuta contre la France. Son excuse est dans le souvenir encore récent du meurtre de son père; mais on ne peut même pas lui faire un mérite de son repentir, car son retour à la cause française fut déterminé surtout par les outrages dont les Anglais l'abreuvèrent dès qu'ils crurent ne plus avoir besoin de lui.

C'est en 1434, et par l'intervention de Charles, duc de Bourbon, que furent posés les préliminaires d'une réconciliation trop tardive et cimentée définitivement par le traité d'Arras, le 21 septembre de l'année suivante. L'insolence des termes prouve à quel point la royauté de France était humble et faible devant ce vassal que dédaignaient les Anglais. Charles désavoue le meurtre de Jean, et Philippe, après l'énoncé des dédommagements qui lui sont accordés, s'exprime ainsi : *A ces conditions, pour révérence de Dieu et pour la compassion du pauvre peuple, due par la grâce de Dieu, je reconnais le roi Charles de France pour mon souverain.* Hâtons-nous d'ajouter que jamais parole donnée ne fut mieux tenue, et qu'à dater de cette époque la conduite de Philippe fut aussi irréprochable qu'elle avait été jusque-là criminelle.

La prospérité de ses peuples, le développement des bienfaits de la paix devint son unique préoccupation. L'union des deux maisons de France et de Bourgogne fut resserrée par le mariage du

comte de Charolais, héritier de Philippe, avec Catherine de France, fille de Charles VII. Lorsque Louis XI, dauphin, quitta la cour de son père, Philippe lui refusa un asile en Bourgogne, où ses intrigues pouvaient être un danger pour la couronne et lui offrit à Geneppe, dans ses terres de Flandre, une hospitalité digne de son rang. Lors de la sédition qu'occasionna, parmi les chefs de l'armée, la désorganisation de l'ancien système militaire, il intervint entre les rois et les rebelles, et obtint d'eux qu'ils renonçassent à leurs projets de guerre civile. Quoique l'insubordination de ses sujets flamands le tînt le plus souvent éloigné de la Bourgogne, il y entretint toujours une administration éclairée et paternelle. Son règne fut l'apogée des prospérités de la province. *Il mit ses pays*, dit Saint-Julien de Baleure, *en si haute paix et heureuse tranquillité qu'il n'y avoit si petite maison bourgeoise en ses villes où on ne bût en vaisselle d'argent*. Ce témoignage naïf est un plus éclatant hommage à sa mémoire que toutes les splendeurs de sa cour et les magnificences de l'ordre de la Toison d'or, dont on sait qu'il fut le fondateur. Il mourut à Bruges d'une esquinancie, en 1467, à l'âge de soixante et onze ans; son corps fut transporté plus tard aux Chartreux de Dijon. Peu de princes furent aussi profondément et aussi justement regrettés.

Charles le Téméraire, quoique son règne n'ait commencé qu'en 1467, suivait depuis plusieurs années une ligne de conduite indépendante et souvent même opposée aux intentions pacifiques de son père. Sa participation à la ligue du Bien public, ses violents démêlés avec Louis XI étaient certainement peu dans les vues de Philippe, déjà vieux et ami de la paix.

Aux qualités héréditaires de sa race, courage, franchise, générosité, Charles joignait des défauts qui lui étaient personnels et qui rendaient bien périlleuse la lutte engagée avec Louis, le plus habile politique de son temps. Charles était arrogant, présomptueux, plein de fougue et d'obstination, incapable de pressentir les pièges qui lui étaient tendus, plus incapable encore de tourner une difficulté ou de recourir à l'adresse pour sortir d'un mauvais pas. Il épuisa toute son énergie, toutes les ressources de sa puissance à lutter contre les embarras que lui suscitait le roi de France sans paraître soupçonner de quelle main partaient les coups qui lui étaient portés. Les révoltes de Gand et de Liége, victorieusement, mais trop cruellement réprimées, lui aliénaient les populations et ne lui laissaient pas la libre disposition de ses forces. Il eut en son pouvoir, à Péronne, son rival, convaincu de complicité avec les Liégeois rebelles, et au bout de trois jours il lui rendit sa liberté, se contentant d'une promesse de neutralité qu'il fut le seul à prendre au sérieux. Il s'empara des comtés de Ferrette et de Brisgau, sans se soucier de la rupture avec la Suisse, qui en était la conséquence inévitable; l'hostilité de ce voisinage l'entraîna dans une guerre dont il n'entrevit pas un seul instant la portée. Battu à Granson, il lui fallut à tout prix une revanche, et la journée de Morat changea en désastre ce qui pouvait n'être qu'un échec. L'importance qu'il avait toujours donnée aux prestiges de l'apparat, aux formes extérieures de la puissance, devait rendre mortel l'affront que ses armes avaient reçu; il le comprit bien, et on le vit périr de mélancolie et de chagrin plus encore que de sa dernière défaite sous les murs de Nancy.

Il avait été mortellement frappé le 5 janvier 1477; son corps, à demi engagé dans un étang glacé, ne fut reconnu que deux jours après à la longueur de ses ongles et à une cicatrice résultant d'une blessure qu'il avait reçue à la bataille de Montlhéry, en 1465.

Avec lui finit le duché héréditaire de Bourgogne, dont les possesseurs avaient cinq duchés à hauts fleurons, quinze comtés d'ancienne érection et un nombre infini d'autres seigneuries, marchaient immédiatement après les rois, comme premiers ducs de la chrétienté, et recevaient des princes étrangers le titre de grands-ducs d'Occident.

Charles laissait pour unique héritière une fille, la princesse Marie. Louis XI s'en fit d'abord donner la tutelle; puis, à force de séductions et de promesses, il obtint du parlement de Dijon la réunion du duché à la couronne de France. Une alliance du dauphin avec Marie aurait légitimé cette usurpation. Louis ne voulut pas y consentir; c'est la faute la plus capitale qu'on puisse reprocher à sa politique; d'ailleurs ce mariage eût été trop disproportionné, le jeune dauphin ayant à peine huit ans et Marie de Bourgogne étant dans sa vingt et unième année. L'archiduc Maximilien, étant devenu l'époux de la fille de Charles le Téméraire, revendiqua les droits de sa femme et remit en question l'unité française, qu'il eût été si facile de constituer. Mais ce qui échappa à la perspicacité

des politiques, l'instinct public le comprit et la force des choses l'amena ; le lien qui venait de rattacher la Bourgogne à la France, quelque irrégulier qu'il fût, ne devait plus être rompu. Malgré les alternatives d'une longue lutte, malgré le péril qu'entretenait pour les frontières de la province le voisinage de la Comté demeurée en la possession de l'étranger, malgré l'espèce de consécration que donnait aux droits de Maximilien sa domination sur les Flandres, la Bourgogne demeura française, et ses destinées restent dès lors indissolublement unies à celles de la patrie commune. Le titre de duc de Bourgogne reste attaché à l'héritier direct de la couronne, et chaque jour, malgré la fidélité des souvenirs aux traditions de l'histoire provinciale, la similitude de langage, l'affinité des mœurs, la communauté des intérêts rend plus complète la fusion des deux États.

La lutte de François Ier et de Charles-Quint, les guerres religieuses et les troubles de la Fronde sont les épisodes les plus marquants qui se rattachent à la période française des annales bourguignonnes. Les populations furent admirables de dévouement et d'héroïsme pendant la première de ces crises, luttant à la fois contre les Espagnols, l'Autriche et les Comtois, donnant par souscriptions volontaires des sommes considérables, outre celles votées par les états pour la rançon de l'illustre prisonnier de Pavie, et refusant d'accéder à la condition du traité de Madrid, qui cédait la Bourgogne à Charles-Quint, représentant à ce sujet qu'*ayant par les droits de la couronne et par leur choix des maîtres nécessaires*, il ne dépendait pas de la volonté du monarque de les céder ainsi. La noblesse ajouta que si le roi l'abandonnait, elle prendrait le parti extrême de se défendre et de s'affranchir de toutes sortes de domination, et qu'elle répandrait pour ce dessein jusqu'à la dernière goutte de son sang.

La fierté de ces sentiments, puisés dans les glorieux souvenirs du passé, arrêta longtemps les progrès du protestantisme ; la Bourgogne voulait être la dernière à souffrir sur son sol une nouvelle religion, puisqu'elle avait été chrétienne avant tous les Français, qui ne l'étaient devenus que par le mariage de leur princesse Clotilde avec le fondateur de la monarchie française. Les fléaux que déchaîna le fanatisme sur tant d'autres provinces furent évités jusqu'à la déplorable organisation des *ligues catholiques*, et, grâce à l'intervention du digne président Jeannin, le plus grand nombre des villes de Bourgogne ne fut pas ensanglanté par les massacres de la Saint-Barthélemy. Cependant l'obstination de Mayenne prolongea jusqu'en 1595 les calamités de la guerre civile, à laquelle mit fin seulement la victoire remportée par Henri IV sur les Espagnols à Fontaine-Française. Le 6 juin de cette année, ce monarque fit son entrée à Dijon ; il assista à l'élection du maire, jura de respecter les privilèges de la ville, et se contenta de changer quelques magistrats municipaux et de faire fermer le collège des jésuites.

Les dernières épreuves que la Bourgogne eut à traverser furent, sous Louis XIII, une révolte des vignerons, qut se réunissaient au refrain, *Lanturlu*, d'une vieille chanson, ce qui fit désigner cette révolte, qui, d'ailleurs, fut bientôt apaisée, sous le nom de *Révolte des Lanturlus*. Puis vint l'invasion des Impériaux amenée par les révoltes de la noblesse contre Richelieu et le siège mémorable de Saint-Jean-de-Losne, les agitations de la Fronde, auxquelles l'influence des Condé dans la province donna une certaine importance, mais auxquelles manqua presque partout l'appui des populations.

Dans les époques plus récentes, la Bourgogne prit sa part de tous les événements heureux ou funestes dont la France fut le théâtre. La Révolution de 1789 y fut accueillie comme une ère réparatrice, qui devait faire disparaître les tristes abus financiers des derniers règnes, et assurer à chacun les libertés que l'on réclamait depuis longtemps. Les gardes nationales s'y organisèrent avec une rapidité merveilleuse, et, oubliant les vieilles rivalités qui les divisaient sous l'ancien régime, elles s'unirent à celles de la Franche-Comté et demandèrent à marcher ensemble les premières contre l'ennemi. Le département de la Côte-d'Or fournit donc un large contingent aux phalanges républicaines qui, après avoir refoulé l'ennemi, promenèrent le drapeau national dans toutes les capitales de l'Europe ; et lorsque, moins heureux, les soldats de Napoléon Ier expièrent par les désastres de 1814 et 1815 les triomphes passés, nulle part ils ne trouvèrent un plus vaillant appui et de plus patriotiques sympathies que dans les populations de la Bourgogne. Depuis que les luttes de l'industrie et des arts ont remplacé dans la vie des peuples modernes les vicissitudes des champs de bataille, la Côte-d'Or, grâce au génie de ses habitants et aux richesses de son sol, a su conquérir

une importance et une prospérité qui lui permettent de ne rien regretter des gloires et des grandeurs de l'ancienne Bourgogne.

Pendant la néfaste guerre de 1870-71, le département de la Côte-d'Or eut d'autant plus à souffrir de l'invasion allemande que Dijon fut successivement pris pour centre d'opérations et par les Français et par les Allemands. A la nouvelle que le passage des Vosges avait été forcé par l'ennemi et que la ligne de défense de Vesoul à Lure venait d'être abandonnée par le général Cambriels qui s'était retiré à Besançon, la résistance s'organisa à Dijon sous la direction du docteur Lavalle, membre du conseil général, tandis que Garibaldi, autorisé par le gouvernement de la défense nationale, formait un corps d'armée composé de quatre brigades dont il confiait le commandement à Bossack, Marie, Menotti et Ricciotti. Le général de Werder, commandant du 4e corps allemand, marchait sur Dijon et, le 27 octobre 1870, repoussait, à Talmay, les troupes françaises commandées par Lavalle, qui ne se composaient guère que de quelques bataillons de mobiles et de gardes nationaux. Pendant ce temps, Garibaldi se portait sur la droite du côté de Pontailler pour essayer de rejoindre les troupes du général Cambriels. L'ennemi, ayant passé la Saône à Gray, se porta sur Dijon; les troupes qui s'opposaient à sa marche furent repoussées à la bifurcation des routes de Gray à Dijon et à Auxonne. A la suite d'un nouveau combat livré à Saint-Apollinaire le 30 octobre, les Allemands entrèrent à Dijon. Garibaldi qui avait en vain essayé d'accourir à la défense de la ville, ce qu'il ne put faire, parce que le pont de Pontailler avait été rompu, voulut du moins protéger les autres grandes villes de la Côte-d'Or; il fit occuper Saint-Jean-de-Losne et Seurre et lui-même revint à Dôle. Le 2 novembre l'ennemi, maître de Dijon, marchait sur Beaune et Chagny. Les troupes de Garibaldi gardèrent les rives de l'Oignon et de la Saône; le 5 novembre, elles repoussèrent l'ennemi près de Saint-Jean-de-Losne. A la suite de cet échec, les Allemands revinrent à Dijon pour s'y reformer et firent de cette ville le centre de leurs opérations dans l'Est. Ils reprirent bientôt l'offensive et repoussèrent d'abord, le 30 novembre, les troupes de Garibaldi; mais le 3 décembre, celui-ci, appuyé par le général Cremer, les battit complètement à Arnay-le-Duc et à Bligny-sur-Ouche, les rejetant presque sous les murs de Dijon. Cette double victoire, qui empêchait l'ennemi de dépasser Chagny, sauva le reste du département et peut-être même Lyon. Le général de Werder revint une fois encore à Dijon pour reposer ses troupes et les reformer; mais les événements avaient marché au nord-est; il dut envoyer ses troupes sous les murs de Belfort qui se défendait avec acharnement, et il ne laissa à Dijon que le général Glumer avec deux bataillons et à Semur une brigade badoise. Ces troupes furent elles-mêmes bientôt rappelées et, le 6 janvier 1871, Garibaldi rentrait à Dijon, y organisait de nouveau la défense; il était temps, car une armée de 70,000 Allemands s'avançait pour empêcher Bourbaki de se porter à la défense de Belfort. Trois corps de cette armée furent successivement attaqués et battus dans les journées des 21, 22 et 23 janvier, par le général Pélissier et Garibaldi, d'abord à Fontaine et à Talant, puis à Plombières, à Daix, à Hauteville et au Val-de-Suzon. D'habiles dispositions permettaient d'espérer des succès plus décisifs lorsque, le 29 janvier, on apprit la capitulation de Paris et la notification de l'armistice. Par une fatalité encore mal expliquée, les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura n'étaient pas compris dans cet armistice; l'armée de l'Est était refoulée vers la Suisse, la continuation de la lutte devenait impossible, il fallut se résigner à abandonner Dijon qui ne fut évacué par l'ennemi qu'après la signature des préliminaires de paix. Quant à Garibaldi, qui le 28 janvier était parvenu à réunir à Dijon près de 50,000 hommes et 90 canons, il avait agi si habilement et avec tant de promptitude qu'il put opérer sa retraite sans rien perdre de son matériel. L'invasion allemande avait coûté au département de la Côte-d'Or 14,464,427 fr. 29.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Dijon (lat. 47° 19' 19"; long. 2° 41' 55" E.). — Dijon (*Dibio, Divio, Castrum Divionense*), importante station de la grande ligne Paris-Lyon-Méditerranée, et tête de ligne pour les embranchements de Dijon à Belfort, Dijon à Chalindrey, Dijon à Louhans et Saint-Amour, à 315 kilom. de Paris (250 en ligne droite), 195 de Lyon, 528 de Marseille, est une très ancienne ville, peuplée de 47,940 habitants, chef-lieu du département, d'un arrondissement et de trois cantons, place de guerre de 1re classe, siège d'un évêché avec séminaire diocésain, d'une

cour d'appel d'un tribunal de première instance et de commerce, d'une bourse, d'une subdivision du 3e corps d'armée; avec Facultés de droit, des sciences et des lettres, école de droit, école préparatoire de médecine et école normale d'instituteurs, lycée et plusieurs sociétés savantes; était autrefois capitale du duché de Bourgogne, et le siège d'un parlement, d'un gouvernement particulier, d'une chambre des comptes, avec cour des aides, chambre du domaine, bailliage, présidial, hôtel des monnaies, justice consulaire, chambre syndicale, recette générale des finances et des décimes, et prévôté générale de maréchaussée.

Dijon tire son nom de deux mots celtiques : *div*, deux ; *ion*, rivière ; elle est, en effet, agréablement située au confluent des rivières d'Ouche et de Suzon, au pied du mont Affrique et dans une plaine d'une admirable fécondité. Quelques débris retrouvés et antérieurs à l'art romain prouvent que l'emplacement arrosé encore aujourd'hui par l'Ouche et le Suzon était de longue date le siège d'un établissement, le centre d'une agglomération de population, qui faisait partie de la confédération des Éduens. Lorsque César pénétra dans les Gaules, il établit d'abord son camp sur le mont Affrique ; puis, lorsqu'il se fut assuré des dispositions des habitants de la plaine, il y descendit avec ses légions et fonda le *Castrum Divione*, berceau de la cité qui allait rapidement grandir quelque temps après. En effet, les querelles entre les Séquanais et les Éduens exposant aux ravages de la guerre le camp devenu ville, Marc-Aurèle répara son enceinte et y ajouta quelques fortifications. On attribue aussi à ce prince l'érection de temples en l'honneur de la Fortune, d'Apollon, dont les druides avaient accepté le culte sous le nom de Mithra, et de Jupiter, pour lequel les Gaulois avaient une vénération particulière. C'est vers la même époque, sous le règne de Marc-Aurèle, que le premier apôtre de la Bourgogne, saint Bénigne, reçut à Dijon la couronne du martyre. La persécution ne servit qu'à augmenter le nombre des nouveaux croyants ; on creusa des cryptes ou chapelles souterraines pour les assemblées des fidèles, pour la célébration des saints mystères. C'est ainsi que l'église de Saint-Étienne et le baptistère de Saint-Jean furent fondés au commencement du IVe siècle. Dijon, ville chrétienne, relevait de l'évêché de Langres ; les pieux prélats y venaient souvent, et saint Urbain, le sixième évêque, y fixa sa résidence. La conversion des Bourguignons, avant leur établissement définitif dans la Gaule, épargna aux villes épiscopales une grande partie des calamités de l'invasion. Les premiers rois signalèrent leur prise de possession par de pieuses fondations. En 506, Gondebaud encouragea et aida saint Grégoire, quinzième évêque de Langres, dans la restauration de la crypte élevée sur le tombeau de saint Bénigne. Lors des sanglants démêlés que suscita le partage de l'héritage de Clovis, la sécurité de Dijon fut assurée par la détermination que prit l'évêque saint Tétrique de refuser l'entrée de la ville à Chramne, l'un des compétiteurs. Grégoire de Tours, en racontant cet épisode, fait une intéressante description de la ville, qu'il appelle encore *Castrum Divionense;* il s'étend sur les charmes de sa position, la fertilité de son territoire, la qualité de ses vins ; il parle de ses murs, de ses tours, de ses portes, mais il ne dit pas un mot des faubourgs, qui, selon toute apparence, ne se formèrent que postérieurement. Depuis les successeurs immédiats de Clovis jusqu'à l'avènement des carlovingiens, Dijon fut la capitale d'une subdivision territoriale et judiciaire désignée par les historiens du temps sous le nom de *pagus Divionensis*, *territorium Divionense*, ou *comitatus Divionensis*, parce que le titre de comte était donné aux officiers royaux ou gouverneurs, spécialement chargés de rendre la justice. Ces comtes, toutefois, ne doivent point être confondus avec les comtes héréditaires de Dijon, qui ne datent que des successeurs de Charlemagne. Le premier de ces seigneurs fut Manassès de Vergy, contemporain de Richard le Justicier, qui, sous Louis le Bègue, fondait la première dynastie des ducs bénéficiaires de Bourgogne. Ainsi que la plupart des fondateurs de maisons féodales, Manassès dut son élévation et sa célébrité à ses exploits contre les Normands, qui menaçaient incessamment les environs de Dijon et la ville elle-même. Dijon servait alors de lieu de refuge; on y transportait les reliques, les trésors qui n'étaient plus en sûreté dans les villes voisines. Cette réputation ne mit cependant pas la ville à l'abri des entreprises de Boson, qui s'en empara pour en être chassé par Raoul, en 935. Elle était réservée à de plus sérieuses épreuves lorsque la succession du dernier duc bénéficiaire fut disputée par Othe-Guillaume et le roi Robert. Nous avons vu ailleurs que l'arbitrage accepté par les deux parties avait adjugé à Othe le comté de Dijon, échangé

plus tard contre le comté de Bourgogne. Du règne de Robert date donc une ère nouvelle pour la capitale comme pour le duché tout entier.

Les ducs héréditaires de la première race royale vinrent y fixer leur résidence; une nouvelle population vint se grouper autour de l'ancienne cité. En peu d'années, tout l'espace compris entre le vieux *Castrum* et la rivière d'Ouche se trouva couvert de bâtiments. Déjà il était question de fortifier ce vaste faubourg, lorsqu'un incendie le détruisit au commencement du XIIe siècle, ainsi que le reste de la ville. Les ducs profitèrent de ce sinistre pour rebâtir Dijon sur un plan plus vaste, comprenant tous les anciens faubourgs. Ces travaux n'étaient pas achevés lorsque les habitants obtinrent du duc Hugues III que leur régime municipal fût modifié. La célèbre charte de Soissons était alors un modèle sur lequel toutes les populations ambitionnaient de voir calquer l'organisation de leur commune. Les Dijonnais obéirent à cet entraînement général, et, non contents de l'acquiescement de leur seigneur, ils demandèrent au roi Philippe-Auguste une confirmation qui leur fut accordée en ces termes : « Au nom de la sainte et indivisible Trinité, ainsi soit-il. Philippe, par la grâce de Dieu roi des Français, faisons savoir à tous présents et à venir que notre fidèle et parent Hugues, duc de Bourgogne, a donné et octroyé à perpétuité à ses hommes de Dijon une constitution sur le modèle de celle de Soissons, sauf la liberté qu'ils possédaient auparavant. Le duc Hugues et son fils Eudes ont juré de maintenir et de conserver inviolablement ladite commune. C'est pourquoi, d'après leur demande et par leur volonté, nous en garantissons le maintien sous la forme susdite, de la manière qui s'ensuit : Si le duc ou l'un de ses héritiers veut dissoudre la commune ou s'écarter de ses règlements, nous l'engagerons de tout notre pouvoir à les observer. Que s'il refuse d'accéder à notre requête, nous prendrons sous notre sauvegarde les personnes et les biens de bourgeois. Si une plainte est portée devant nous à cet égard, nous ferons dans les quarante jours, et d'après le jugement de notre cour, amender le dommage fait à la commune par la violation de sa charte. » Les garanties consacrées par cet édit, en 1187, furent consolidées encore le siècle suivant par une organisation nouvelle de la mairie, dans laquelle vint s'absorber la vicomté de Dijon. Le vicomte-maire devint chef d'armes de la ville; le sceau de la commune le représentait à cheval comme les princes et les chevaliers, avec la robe, la ceinture et le chaperon, portant le faucon sur le poing et l'éperon au talon, et autour de ce sceau on lisait : *Sigillum Communis Divionis* : dans le cercle, en dehors de la légende, étaient gravés les bustes des vingt sénateurs.

La dignité de maire, qui demeura élective et qui était conférée tantôt à des membres de la noblesse, tantôt à des bourgeois notables, conserva toute son importance jusqu'à la fin du règne de Louis XIII. Le dépôt des libertés dijonnaises fut défendu contre tout empiétement et maintenu intact par ces dignes dépositaires. Depuis Eudes IV, qui, en 1334, s'engagea par une loi spéciale, pour lui et ses successeurs, à jurer publiquement à leur avènement au duché de garder les libertés, franchises, immunités, chartes et privilèges de la capitale, tous les ducs, et les rois après eux, lorsqu'ils sont venus à Dijon pour la première fois, ont renouvelé le serment à Saint-Bénigne, et dans les mêmes termes. On trouve dans Palliot l'acte de serment du roi Jean, le 23 décembre 1361, et celui de Philippe le Hardi, son fils, en 1364. Le duc Jean le prêta de même en 1404, Philippe le Bon en 1421, et Charles, dernier duc, en 1473. Après sa mort, Louis XI, ayant réuni Dijon et le duché à la couronne, fit à Saint-Bénigne, en 1479, le même serment, et reçut l'hommage des habitants. Louis XII et François Ier confirmèrent leurs privilèges, ainsi que Henri II, à son entrée à Dijon en 1548; Charles IX en 1564, Henri IV en 1595, Louis XIII et Louis XIV en firent autant. Sous les quatre ducs héréditaires de la seconde race royale, la Bourgogne joua un rôle historique si important, qu'à côté de ces grands souvenirs, les annales particulières de Dijon perdent beaucoup de leur intérêt. La ville, cependant, ne pouvait pas ne pas avoir sa part dans les prospérités et les splendeurs de sa maison ducale; aussi de nombreux embellissements intérieurs datent-ils de cette période. Philippe le Hardi fit transporter à Dijon, en 1383, l'horloge de Courtray, le *fameux Jacquemart*, chef-d'œuvre de l'art mécanique de cette époque. La maison où le roi Charles VI fut reçu en 1389 était décorée d'une tapisserie fort célèbre dont le duc avait aussi enrichi la ville. Une somme de 2,000 livres fut consacrée, en 1391, au pavage des rues.

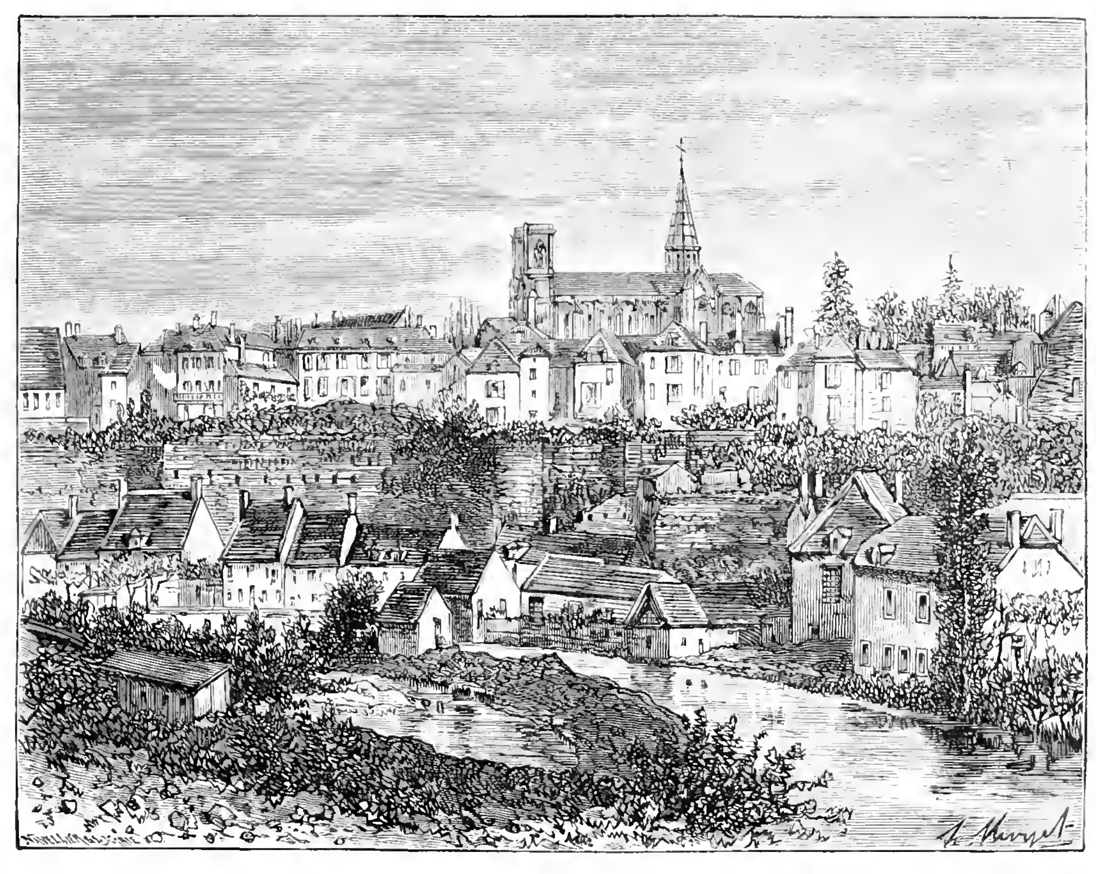
Les successeurs de Philippe ajoutèrent à leurs libéralités un funeste présent; ils établirent l'inquisition dans leur capitale : les bûchers se dressè-

rent, on livra au feu un bâtard de Longwy et une prétendue sorcière, en 1471. Un Vaudois et une jument furent brûlés ensemble aux fourches patibulaires par le bourreau, les chroniques du temps disent le *carnacier*, nom significatif; on coupait alors les oreilles à ceux qu'on bannissait. Louis XI, devenu possesseur du duché, rendit le parlement sédentaire à Dijon; et, redoutant une explosion des sympathies bourguignonnes en faveur de la princesse Marie, héritière dépossédée, il fit construire, entourer de fossés et flanquer de quatre tours le château qui existe encore aujourd'hui en partie, et qui, transformé, le siècle dernier, en prison d'État, renferma dans ses murs la duchesse du Maine, le comte de Mirabeau et le personnage énigmatique connu sous le nom de la chevalière d'Éon.

Ce château fut achevé par Louis XII, mais dans des intentions moins hostiles à la population dijonnaise; ce prince donna, au contraire, des preuves nombreuses des sentiments bienveillants dont il était animé pour sa bonne ville de Dijon.

Ayant échappé à une dangereuse maladie, il envoya par deux hérauts, le 29 avril 1505, à la Sainte-Chapelle, la couronne royale de son sacre, pour en orner le vaisseau de la sainte hostie. Il donna pour gouverneur à la province un seigneur qui était très populaire, Louis de La Trémouille, le même qui l'avait vaincu et fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, et à propos duquel il avait dit ce mot devenu célèbre : que *ce n'était point au roi de France à venger les injures du duc d'Orléans*. Le choix du roi fut justifié et récompensé quelques années plus tard, en 1513, dans une grave circonstance. Les Suisses, traversant la Bourgogne pour aller faire jonction avec les Impériaux, leurs alliés, avaient mis le siège devant Dijon. La place, surprise par cette attaque, et dans l'impossibilité d'être secourue, était dans un grand péril. Le gouverneur, sans négliger aucun moyen de défense et sans laisser deviner à l'ennemi sa détresse réelle, se rendit au quartier général des assiégeants, y fit apporter en quantité des meilleurs vins du pays, et sut amener la négociation sur un terrain tel, que les Suisses acceptèrent de lui un traité de paix, et que, moyennant rançon, ils renoncèrent à leurs projets sur Dijon. Cette délivrance parut si miraculeuse, que la population en reporta sa reconnaissance sur la sainte Vierge, en l'honneur de laquelle on célébra depuis chaque année, le 13 septembre, une fête désignée sous le nom de *Notre-Dame des Suisses*. François Ier, faisant probablement dans le miracle la part à la vaillante attitude des habitants pendant le siège, leur accorda la faculté de posséder des fiefs, quoiqu'ils ne fussent pas nobles, sans payer aucun droit; et, pour les indemniser des pertes subies, faubourgs brûlés, vignes saccagées, maisons de campagne ruinées, il les déchargea pendant dix ans de l'imposition des marcs, leur donna 2,000 livres sur son domaine et 2,000 sur d'autres fonds. Une peste affreuse, qui ravagea Dijon de 1500 à 1521 et obligea les corps constitués, parlement, chambres des comptes et chambre de ville, à s'exiler dans les localités voisines, est le seul événement notable qui ait précédé les guerres de religion. Une grande part de responsabilité dans les malheurs de cette époque doit retomber sur quelques chefs fanatiques, qui entraînèrent les habitants à des actes de barbarie auxquels ils semblaient peu disposés. Le duc de Mayenne et le comte de Tavannes furent les principaux instigateurs de toutes les violences commises. L'histoire oppose aux sanglants souvenirs qu'ils ont laissés celui de l'immortel Pierre Jeannin, avocat et conseil de la ville, qui, à la nouvelle des massacres de la Saint-Barthélemy, persuada au comte de Charny que le roi n'avait pu donner de pareils ordres, ou qu'il ne tarderait pas à s'en repentir. Au reste, les protestants étaient peu nombreux à Dijon; la terreur inspirée par les chefs du parti catholique et le sentiment de leur impuissance les avaient éloignés en grande partie; aussi la ville demeura-t-elle au pouvoir de la Ligue, dont le parti des modérés, dits les politiques, essayait seulement de tempérer les excès.

Enfin, le 7 juin 1595, Henri IV, vainqueur à Fontaine-Française, fit son entrée dans la capitale de la Bourgogne. Il y resta jusqu'à la fin du mois, s'occupant de concilier les esprits, gagnant tous les cœurs et obtenant la capitulation de Mayenne; le 23, il alluma le feu de Saint-Jean; le 24, il assista à l'élection du maire, se défendant d'y exercer la moindre influence; le 25, il tira le coup d'honneur à l'arquebuse : on montre encore le peuplier auquel était attaché l'oiseau. Il partit le 3 juillet pour Auxonne, et le 13 quitta définitivement la Bourgogne. Le règne de Louis XIII ne fut signalé que par la sédition du *Lanturlu*, occasionnée par les craintes que conçurent alors les habitants sur le maintien de leurs privilèges. *Lanturlu* était le refrain d'un vaudeville, l'air battu sur les tambours



Semur.

devint la marche des révoltés, et laissa son nom à la sédition. Louis XIII, venu en personne sur les lieux, se montra d'abord irrité, puis céda aux larmes et aux supplications du conseil municipal et à l'éloquence d'un avocat nommé Charles Fevret, dont la harangue arracha des pleurs au roi lui-même. Le 24 juin 1643, les drapeaux gagnés à la bataille de Rocroy, qui fut le salut de la France, furent déposés à la Sainte-Chapelle et portés à moitié traînants par les officiers municipaux en grande cérémonie. Le vainqueur de Rocroy, nommé gouverneur, fit son entrée à Dijon le 29 janvier 1647. La ville lui fit présent d'un bassin plat en or. L'emprisonnement de Condé par Mazarin, son remplacement au gouvernement de Bourgogne par le duc de Vendôme excitèrent quelque émotion à Dijon ; mais un voyage du roi, en 1650, arrêta les progrès de la désaffection. Le duc d'Épernon, toujours violent dans ses moyens, eut recours aux bombes et à la mine pour débusquer du château le commandant la Planchette, qui s'y maintenait obstinément. Il y eut quelques morts, quelques blessés, beaucoup de frayeur dans la ville ; ce fut le seul épisode sanglant des troubles de la Fronde.

Une épidémie qui, en 1652, enleva un grand nombre d'habitants ; le passage de la reine Christine de Suède, le 21 août 1656 ; un premier séjour du roi Louis XIV à Dijon en 1658 ; une seconde visite de ce prince en février 1668, lorsqu'il partait pour la conquête de la Franche-Comté, et un dernier séjour de la cour en 1674, lorsqu'une seconde expédition contre cette même province fut nécessaire, tels sont les derniers événements qui se rattachent à l'histoire de Dijon sous l'ancienne monarchie. Pendant la Révolution et depuis, la population dijonnaise ne s'est signalée que par son dévouement aux idées de progrès sur lesquelles repose l'avenir des sociétés modernes. Son héroïsme devant les menaces de l'étranger a été aussi admirable en 1814 et en 1870 qu'en 1792 ; nous avons dit, à propos de

l'histoire du département, les événements qui avaient intéressé Dijon, pendant la guerre de 1870-1871, nous n'y reviendrons pas; ajoutons seulement qu'elle a élevé un monument surmonté d'une statue de *la Résistance*, par Paul Cabet, en l'honneur de la bataille du 30 octobre 1870. Peu de villes, en France, semblaient avoir à perdre autant que Dijon dans l'organisme départemental du territoire, et il en est peu, au contraire, qui aient su tirer d'aussi puissants éléments de prospérité et de développement dans les ressources que l'ère moderne offrait au génie de la nation.

Anciennes Enceintes et Fortifications de Dijon. — Les remparts, plantés d'arbres séculaires, qui forment aujourd'hui de si magnifiques promenades, eurent pour origine des palissades et des murailles telles que les Romains avaient coutume d'en élever autour des camps où les légions devaient séjourner quelque temps; Marc-Aurèle ajouta à cette enceinte trente-trois tours pour en défendre les approches contre les Marcomans.

Les premiers rois bourguignons entretinrent ces ouvrages avec un grand soin; mais, sous leur règne, la ville s'étendit au dehors en vastes faubourgs, et l'espace occupé par le camp fortifié avait les mêmes limites que celles de la paroisse actuelle de Saint-Médard. L'incendie de 1137, en déblayant le terrain, permit de dessiner une nouvelle enceinte comprenant cette fois les faubourgs qui s'étaient groupés autour des murailles du camp primitif; ces travaux ne furent terminés que vers le milieu du XIVe siècle, et la gloire de leur achèvement appartient à Jeanne de Boulogne, mère et tutrice du jeune Philippe de Rouvres.

Les ducs de Bourgogne de la seconde race, engagés dans des guerres continuelles, étaient trop intéressés à entretenir les nouvelles fortifications pour en négliger la moindre partie; Jean sans Peur surtout se préoccupa du soin de mettre sa capitale à l'abri de toute surprise. Il est permis de supposer que cette sécurité contre les dangers du dehors ne contribua pas peu au maintien des libertés communales. Le château, qui, dans tant de localités, fut le grand obstacle à l'affranchissement, ne date, comme nous l'avons dit, à Dijon que de Louis XI; il n'eut pas de caractère féodal, et des vues de politique générale présidèrent à sa construction. En 1510, les remparts étaient flanqués de dix-huit tours qui avaient chacune leur nom, et huit portes donnaient entrée dans la ville.

Plus tard, on démolit les fortifications et on convertit les esplanades et les bastions en promenades. Depuis la guerre de 1870-1871, il a été décidé que Dijon serait fortifiée et rangée parmi nos places fortes de première classe. Il y aura des forts à la Motte-Giron, à Hauteville, à Orgeux, à Asnières, à Neuilly-lès-Dijon, à Saint-Apollinaire, et une redoute sur le mont Affrique. (Décembre 1879.)

Écoles et Université. — Dijon avait des écoles publiques dès le XIVe siècle. Jean Aubriot, chancelier de Bourgogne en 1332, puis évêque de Châlon, et mort en 1350, y avait fait ses études, ainsi que Philibert Hugonet, évêque de Mâcon, protecteur éclairé des lettres, mort à Rome en 1484. Ce n'est qu'au commencement du XVIe siècle qu'il y eut un collège régulièrement organisé; le fameux Turrel en était le principal en 1520. Les donations de plusieurs membres d'une famille Martin valurent au collège le nom *des Martinots*. Il eut d'illustres savants pour professeurs, et compta des personnages célèbres dans toutes les carrières parmi les élèves qui y avaient été instruits. Les jésuites commencèrent à s'établir à Dijon en 1587; un arrêt du 11 juillet 1763 les chassa de la ville. Dans ce court espace de temps, ils purent se glorifier d'avoir eu pour élèves les Nicaise, les Bossuet, les La Monnoye, les Crébillon, les Bouhier, les Piron et Buffon. Bossuet, dans son enfance, avait un goût si vif pour le travail et une application si soutenue, que ses maîtres avaient fait sur son nom ce jeu de mots : *Bos suetus aratro*. Ce collège était un des plus richement dotés de tout le royaume.

Le roi Louis XV, à la prière des états, autorisa, en 1722, le 6 juillet, l'établissement d'une université à Dijon. Celles de Paris, Besançon et autres villes réclamèrent; on revint sur la première décision, et il fut arrêté que l'université de Dijon serait restreinte à une Faculté de droit, mais qu'elle garderait le titre d'université. Une bulle du pape Innocent XIII, datée du 16 avril 1723, approuva la nouvelle institution qui, protégée par le duc de Bourbon et ses successeurs au gouvernement de Bourgogne, se maintint dans un rang très recommandable à côté des établissements rivaux.

Une ville aussi littéraire que Dijon, patrie d'un si grand nombre de savants en tout genre, devait avoir une Académie. Elle en eut une, grâce au zèle

patriotique d'Hector-Bernard Pouffier, doyen du parlement, qui, par son testament du 1er octobre 1725 en régla la présidence, lui assura des fonds et forma un bureau pour son administration. Elle devait se composer de douze pensionnaires, de six associés et de six membres honoraires qui partageraient leurs études entre la morale, la physique et la médecine. Le développement que prit à Dijon le goût des lettres, le crédit que sut acquérir bientôt cette Académie, l'ambition des nombreuses illustrations étrangères qui briguèrent la faveur d'y être affiliées, nécessitèrent plus tard la création de quatre nouvelles classes. Sans nous étendre sur les travaux de ce corps, qui a compté plusieurs hommes remarquables, contentons-nous de rappeler que c'est devant cet intelligent aréopage que l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social* remporta sa première couronne. Bossuet et Jean-Jacques Rousseau, deux des plus grandes gloires de la littérature française, durent donc à Dijon l'un son éducation première, l'autre sa première célébrité.

Promenades et Monuments publics. — La ville de Dijon est située au pied d'une chaîne de montagnes dominée par le mont Affrique, dans un bassin agréable et fertile, qui s'étend jusqu'aux montagnes de la Franche-Comté et de la Savoie. Elle est en général très bien bâtie ; la plupart des rues sont larges, bien percées, propres et bordées de belles maisons ou de riches hôtels construits en pierres de taille.

Elle est de forme ovale et assainie par le cours de deux rivières qui la traversent : l'Ouche, coulant au midi, et le torrent de Suzon, la traversant du nord au sud par un courant pratiqué sous les rues.

Outre les boulevards, qui ont remplacé ses anciens remparts dont il reste peu de traces : la tour de Fondoire, la tour Saint-André, la tour Saint-Georges, la ville possède de nombreuses et magnifiques promenades ; ce sont : les Chemins verts, les Allées de la Retraite, le Creux d'Enfer avec sa fontaine entourée de gracieuses plantations, la Fontaine des Suisses, ombragée aussi de beaux arbres plantés en 1811 ; le cours Fleury, situé à l'entrée du Suzon dans la ville ; la promenade des Marronniers, près de la porte Guillaume, entrée monumentale de la ville vers l'ouest en descendant de la gare ; la promenade de l'Arquebuse, disposée dans le genre paysager, et enfin le cours du Parc, long de plus d'un kilomètre, partagé au milieu par un cercle spacieux et aboutissant à un grand parc de 34 hectares planté et dessiné par Le Nôtre et baigné à son extrémité par la rivière d'Ouche.

Les monuments sont aussi nombreux que remarquables. Le premier à citer est l'anciene église abbatiale de Saint-Bénigne, cathédrale actuelle, que signale au loin sa flèche haute de 95 mètres. Elle fut fondée au VIe siècle sur l'emplacement d'un ancien temple de Saturne, rebâtie plusieurs fois, et renferme une crypte, découverte en 1858, dont la voûte est ornée de peintures remarquables, et, parmi plusieurs tombeaux d'un grand intérêt historique, les superbes mausolées de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur ; ceux de Wladislas, roi de Pologne (1388), et du poète Tabourot des Accords (1590). On sait que c'est dans cette église que les ducs et les rois venaient prendre possession du duché de Bourgogne, et juraient au pied des autels la conservation des privilèges de l'abbaye, de la province et de la ville. L'évêché et le grand séminaire sont voisins de Saint-Bénigne. Viennent ensuite l'église Notre-Dame, construite de 1252 à 1334, heureux assemblage d'ornementation gothique et de style grec ; cette église possède une statue de la Vierge, en bois noir, vénérée sous le nom de *Notre-Dame-de-Bon-Espoir ;* l'église Saint-Michel, dont l'intérieur est de style gothique pur tandis que l'extérieur, restauré au XVIe siècle, est un mélange harmonieux des styles grec et gothique ; aussi est-on étonné d'y voir figurer Vénus, Apollon, Minerve à côté de Judith et de Salomon ; l'église Saint-Fiacre, toute moderne ; Saint-Jean, où, dit-on, Bossuet fut baptisé, a été restaurée en 1866 ; on y voit les tombeaux de saint Grégoire et de saint Urbain, évêques de Langres. Toutes ces églises comptent au nombre de nos monuments historiques. Deux anciennes églises ont changé de destination ; Saint-Étienne, l'ancienne cathédrale, convertie en halle, et Saint-Philibert, en magasin à fourrages pour l'armée. Enfin, de l'église Saint-Nicolas, qui datait du XIIe siècle, il ne reste qu'une tour où l'on a placé une horloge.

Le palais des États, aujourd'hui l'hôtel de ville, est un bel édifice surmonté d'une tour majestueuse, commencé en 1367 par Philippe le Hardi, et achevé par Charles le Téméraire ; un incendie en dévora la plus grande partie, le 17 février 1502. Ce palais a été entièrement reconstruit au commencement

du siècle dernier, il contient un des plus beaux musées de province; il se compose d'un corps principal de trois étages et de deux ailes terminées à leur extrémité par quatre colonnes formant deux beaux péristyles d'ordre toscan. La cour qui précède ce palais donne sur la place d'Armes, la principale et la plus belle place de Dijon, dont elle est séparée par une grille en fer formée de piques droites entremêlées de faisceaux.

Dans un rang inférieur, mention doit être faite : du palais de justice, construit sous Louis XI, et dans lequel avaient lieu les réunions du parlement; de la salle de spectacle, qui s'élève sur l'emplacement de la Sainte-Chapelle, laquelle faisait partie du palais des ducs; du cabinet d'histoire naturelle; du Jardin botanique, fondé en 1772 par Legoux de Gerland; de l'École des beaux-arts; de l'Hôtel de la préfecture; de l'hôtel de l'Académie; du lycée; de la bibliothèque publique, qui, outre 50,000 volumes imprimés, renferme 5 ou 600 manuscrits précieux; de l'hospice Sainte-Anne, qui conserve deux statues de Dubois. En dehors de la ville, de l'autre côté du chemin de fer, l'asile des aliénés occupe l'ancienne Chartreuse de Dijon, dont la fondation remonte à Philippe le Hardi; on en a conservé quelques parties, telles que le portail de l'ancienne chapelle, un piédestal appelé Puits de Moïse, des statues et une tour octogone qui faisait communiquer l'appartement des ducs de Bourgogne avec leur oratoire.

Parmi les monuments d'utilité publique, nous citerons : l'Hôpital général, fondé en 1204 sous le nom d'hôpital du Saint-Esprit; l'abattoir, le nouveau marché, le Château-d'eau, la prison départementale. A une extrémité de la ville on a placé la statue de saint Bernard, due au ciseau de Jouffroy.

Dijon possède encore plusieurs hôtels construits à grands frais par les seigneurs qui formaient autrefois la cour des ducs de Bourgogne, et quelques maisons particulières, échantillons intéressants des transformations de l'art architectural en France. Nous citerons l'hôtel Chambellan, l'hôtel des Ambassadeurs, l'hôtel de Vogué, l'hôtel de Mimeure, la maison Milsand qui date de 1561, la maison des Cariatides, l'ancien hôtel Pouffier, la maison Richard et les maisons de la Renaissance de la rue de la Vannerie, de la rue des Forges et de la rue Saint-Martin, etc.

L'Horloge de Jacquemart. — Près de la tourelle de droite qui accompagne la façade de l'église Notre-Dame, on voit une horloge, surmontée de deux personnages mécaniques, qui sonnent les heures, les demies et les quarts. Cette horloge est celle de la *famille Jacquemart* (1); c'est un trophée que Philippe le Hardi enleva, en 1382, à la ville de Courtray, où elle était primitivement, pour punir les habitants d'avoir refusé de rendre à Charles VI les éperons dorés des chevaliers français tués sous ses murs en 1312.

« Le duc de Bourgogne, dit Froissart, fit oster un horloge qui sonnoit les heures, l'un des plus beaulx qu'on seusx trouver deçà ne delà mer; et celuy horloge fit tout mettre par membres et pièces sur chart et la cloche aussi. Lequel horloge fut amené et charroyé en la ville de Dijon en Bourgogne (1383), et fut là remis et assis, et y sonne les heures, 24 entre jour et nuict. »

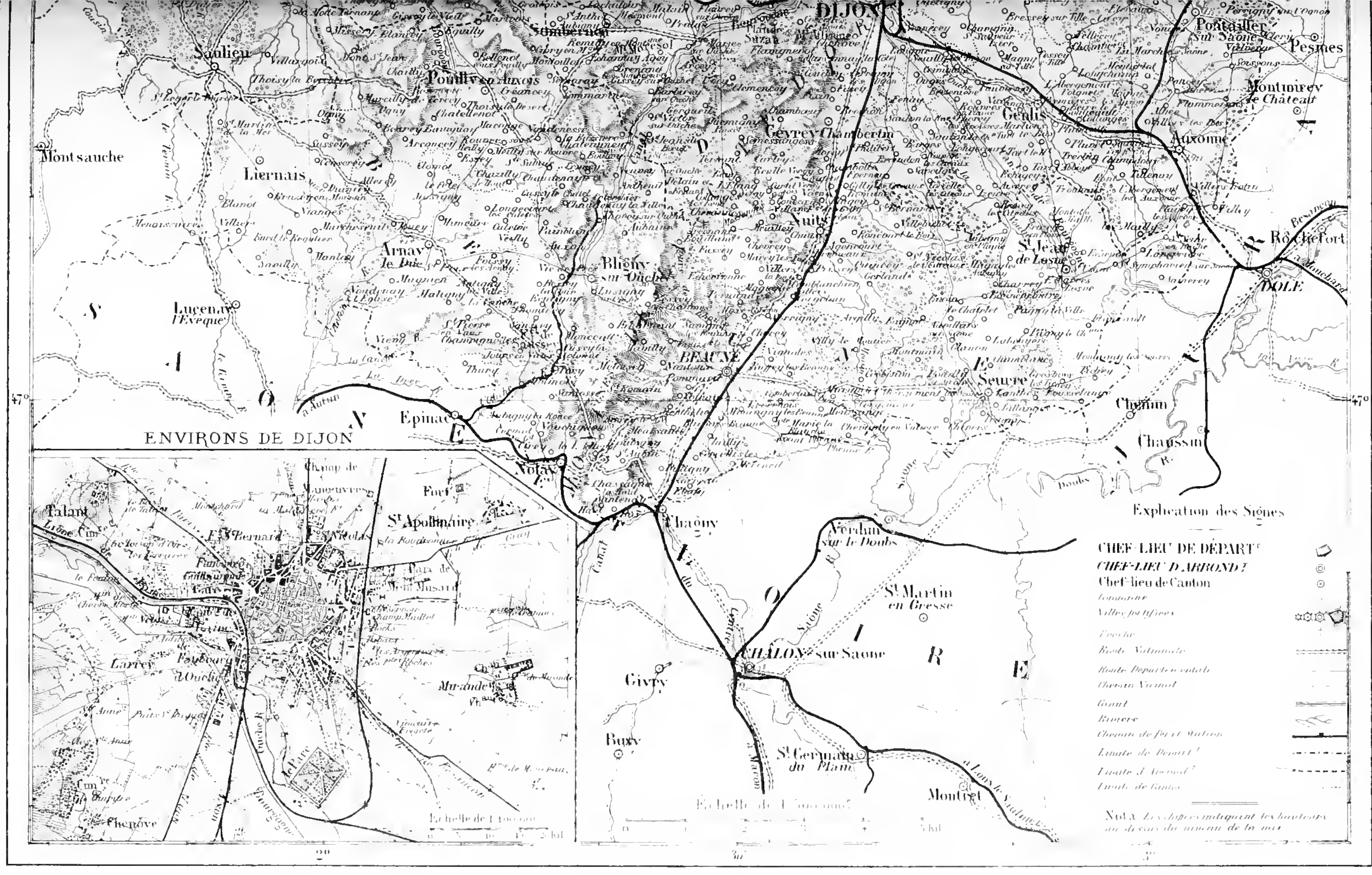
Les Dijonnais aiment leur Jacquemart; c'est pour eux une sorte de palladium, et les poètes le célébrèrent dans leurs ouvrages. Changenet, poète vigneron de la fin du XVe siècle, composa en son honneur un poème intitulé *Mairiage de Jaiquemart*, où il dit en son vieux langage :

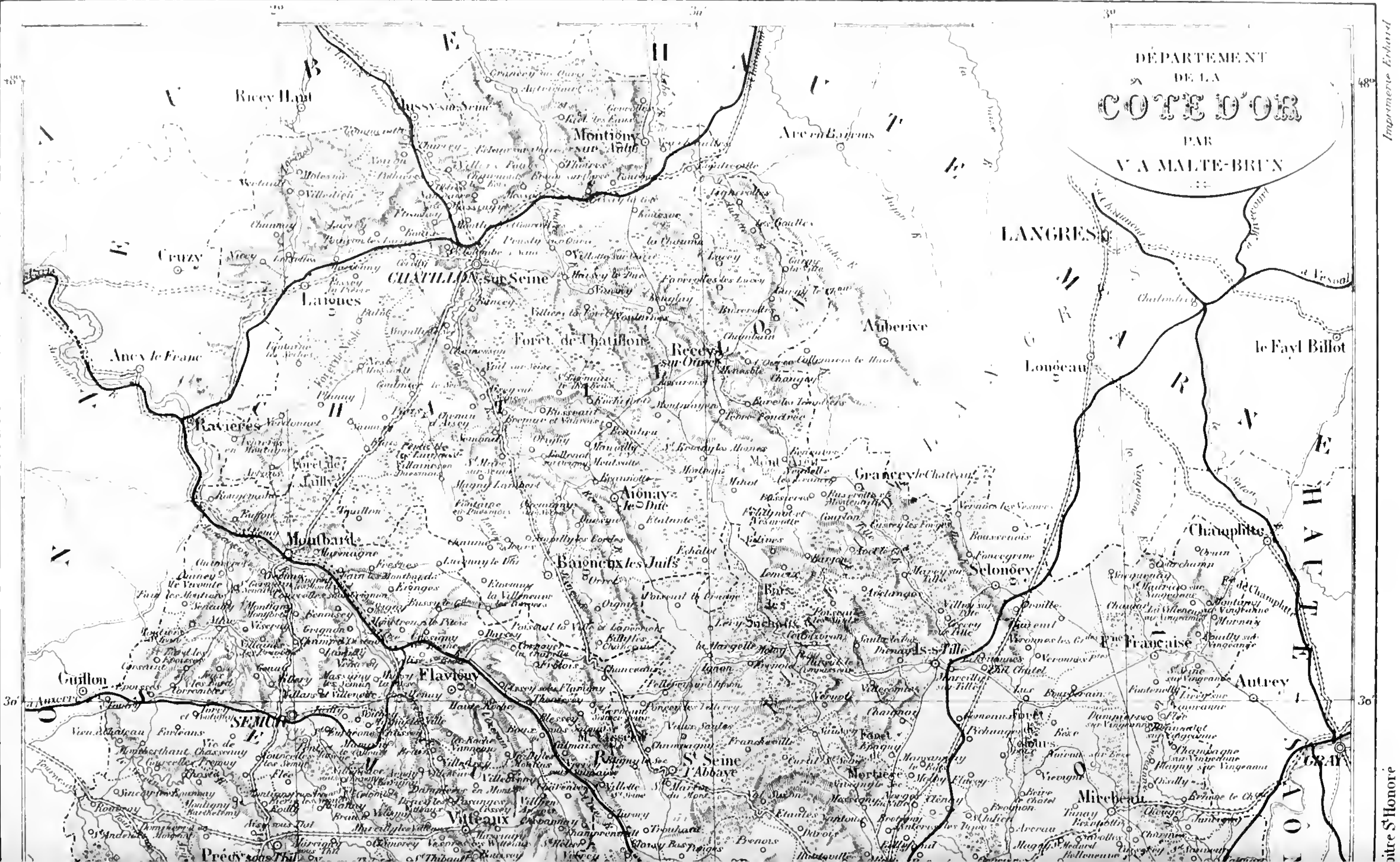
> Jaquemart de rien ne s'estonne;
> Le froi de l'ivar, de l'automne,
> Le chau de l'étai, du printam,
> Ne l'on su randre mauconlau.
> Qu'ai pleuve, qu'ai no, qu'ai grôle,
> El é sai tête dans sé caulé;
> Ai ne veu pas sôti de la.

De nos jours, en 1833, Jacquemart a eu son historien, car Gabriel Peignot a publié l'*Histoire de l'illustre Jacquemart de Dijon.* Cet intéressant opuscule, qui n'avait été tiré qu'à 250 exemplaires seulement, est fort recherché aujourd'hui.

Le commerce de Dijon, devenu très actif depuis que sa gare le met en communication avec les villes les plus importantes de France, consiste principalement en vins, céréales, farines, chanvres et cuirs; l'industrie, qui y prend chaque jour de nouveaux développements, y a fondé d'importants établissements; les principaux sont des fabriques de chapeaux, de liqueurs, des ateliers de construction de machines, de bonneterie, de couvertures de

(1) Cette horloge était attribuée au mécanicien flamand *Jacques Marc;* de là vient que le peuple de Dijon avait donné le nom de *Jacquemart* aux personnages qui entourent la cloche.


DIJON
Saulieu
Sombernon
Pouilly en Auxois
Montsauche
Liernais
Gevrey Chambertin
Nuits
Arnay le Duc
Bligny sur Ouche
Lucenay l'Évêque
BEAUNE
Seurre
Genlis
Auxonne
Pontailler sur Saône
Pesmes
Montmirey le Château
St Jean de Losne
Rochefort
DOLE
Chemin
Chaussin
Épinac
Nolay
Chagny
Verdun sur le Doubs
St Martin en Gresse
CHALON sur Saône
Givry
Buxy
St Germain du Plain
Montret
ENVIRONS DE DIJON
Talant
St Apollinaire
Fort
Larrey
Chenôve
Le Parc
Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPARTt
CHEF-LIEU D'ARRONDt
Chef-lieu de Canton


DÉPARTEMENT
DE LA
CÔTE D'OR
PAR
V. A. MALTE-BRUN
HAUTE SAONE
LANGRES
CHATILLON sur Seine
Montbard
SEMUR
Flavigny
Vitteaux
Laignes
Cruzy
Ricey Haut
Montigny sur Aube
Recey sur Ource
Forêt de Chatillon
Aignay le Duc
Baigneux les Juifs
Grancey le Château
Selongey
Is-s-Tille
Fne Française
Mirebeau
St Seine l'Abbaye
Auberive
Longeau
le Fayl Billot
Champlitte
Autrey
Ancy le Franc
Ravières
Guillon
GRAY
Précy sous Thil

laine, de vinaigre, de bougies, de chandelles et de moutarde, dont la renommée est proverbiale. On y trouve aussi des filatures de laine, des distilleries d'eau-de-vie, des blanchisseries de cire, et dans les environs, à Argentières, une raffinerie de salpêtre, etc. Le pain d'épices, le cassis, la confiture d'épine-vinette, sont renommés. Le commerce embrasse, outre les produits de son industrie, les grains, les vins, les huiles, les chanvres, etc.

Après Paris, Dijon est peut-être la ville qui a produit le plus de personnages distingués dans tous les genres; citons seulement : Grégoire de Tours, Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire; Hugues Aubriot, prévôt de Paris sous Charles VI; saint Bernard, J.-Bénigne Bossuet, les évêques Cortois de Pressigny et Langlet de Gergy; les magistrats et jurisconsultes Godran, Durey de Noinville, le président de Brosses, Jean Bouhier; les littérateurs Fevret de Fontette, La Monnoye, de Boullemin; sainte Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation; l'abbé Leblanc, les deux Boudot, Beguillet, Larcher, Clément, Bernard, Longepierre, les deux Piron, Crébillon le Tragique, l'ingénieur Darey; le peintre Devosges, fondateur de l'École de dessin; le célèbre musicien Rameau, Jacotot, Cazotte, Bazire, Petitot, le chimiste Guyton de Morveau, le maréchal de Vauban; et, parmi les contemporains : Maret, duc de Bassano; l'amiral Roussin, le député Mauguin, le critique H. Rolle, Briffaut, Louis Viardot, Radet le vaudevilliste, l'acteur Joanny, Mme Ancelot, le sculpteur Rude, l'amiral Vaillant, les sculpteurs Ramey, Jouffroy; enfin Adolphe Joanne, auquel on doit des ouvrages généraux sur la France : Dictionnaire, Guides, Itinéraires, etc., fort estimés.

Les armes de Dijon furent, jusqu'à Philippe le Hardi : *de gueules, aux pampres d'or feuillé de sinople*. Elles sont aujourd'hui : *de gueules, au chef mi-parti, au premier d'azur semé de fleurs de lis d'or, à une bordure componée d'argent et de gueules; au deuxième bandé d'or et d'azur de six pièces, et une bordure de gueules.*

Plombières-lès-Dijon. — Plombières, station de la ligne de Paris à Lyon, à 6 kilomètres au nord-ouest de Dijon, sur la rive gauche de l'Ouche et le canal de Bourgogne, compte 1,659 habitants. Le petit séminaire diocésain y est établi; son ancienne église est assez remarquable, elle est comptée au nombre de nos monuments historiques. On a trouvé sur le territoire de cette commune, qui alimente Dijon de ses fruits et de ses légumes, plusieurs antiquités romaines. Elle possède des carrières de marbre de brèche coraline à taches rouges; et l'on y visite les grottes de Contard, anciennes carrières très profondes d'où sont sorties les pierres des plus anciens monuments de Dijon.

Chenôve. — A Chenôve commencent les grands vignobles de la Côte-d'Or, partagés en Côte de Beaune et Côte de Nuits. Nous renvoyons leur appréciation dans une étude d'ensemble à la fin de notre description de la Côte-d'Or, sous le titre de : *Les Grands vins de la Côte-d'Or*.

Chenôve est à 5 kilomètres au sud de Dijon, au pied de la Côte-d'Or; sa population est de 739 habitants, presque tous vignerons ou cultivateurs.

Gevrey-Chambertin. — Gevrey-Chambertin, station de la ligne de Paris à Lyon, chef-lieu de canton, à 13 kilomètres au sud de Dijon, est un bourg fort ancien, situé au pied de la Côte-d'Or, et dont la population est de 1,768 habitants. Il est divisé en trois parties : la rue Haute, que dominent les ruines de son château et où se trouve l'église; la rue Basse et les Baraques. Ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'il a obtenu d'accoler à son nom celui du vin célèbre qui fait sa prospérité.

Fixin. — Fixin est une petite commune du canton de Gevrey-Chambertin, qui n'a pas plus de 451 habitants; elle est située à 11 kilomètres au sud de Dijon.

Un vieil officier du premier Empire, M. Noisot, grand admirateur de Napoléon Ier, y a fait élever en 1847, à la mémoire de son héros, un monument sur un bastion gazonné qu'ombragent de hauts cyprès; il se compose d'une statue en bronze, par Rude, représentant Napoléon sortant de sa tombe et s'éveillant à l'immortalité. Cette statue, qui est d'un grand effet, repose sur un socle de marbre. Près de là, on trouve la belle promenade de la Courbe de Fixin, et au pied de la colline, près d'un groupe de beaux noyers, le manoir de *La Perrière*, ancienne possession de l'abbaye de Cîteaux, qui est renommé par ses vins.

Chambolle. — Chambolle est à l'entrée d'un vallon très pittoresque, à 5 kilomètres de Gevrey-Chambertin, et à 18 kilomètres au sud de Dijon; il

est situé sur la route de Dijon à Lyon et près de la source de la Vouge. Son territoire est planté en vignes qui donnent des vins très estimés ayant plus de corps et de spiritueux que le volnay. La population de la commune est de 466 habitants.

Brochon. — Brochon, dans le canton de Gevrey, et à 11 kilomètres au sud de Dijon, compte 418 habitants. Comme les précédentes communes, elle est située au pied de la Côte-d'Or, sur la route de Dijon à Lyon, et comme elles, la bonté de son vin la signale à l'attention des gourmets; mais elle a aussi une autre illustration, car elle possède l'ancien fief de Craisbillon ou Crébillon, dans lequel le littérateur de ce nom a composé une partie de ses ouvrages.

L'antique manoir de Crébillon, acheté en 1686 par le notaire Jolyot, qui en prit le nom, nom que son fils, Prosper, devait illustrer, a été remplacé par une maison moderne; mais on montre encore, dans un pavillon isolé, la chambre que celui-ci habitait.

On exploite, sur le territoire de cette commune, de belles carrières de pierre.

Marsannay-la-Côte. — Marsannay-la-Côte, canton, arrondissement et à 7 kilomètres au sud-sud-ouest de Dijon, est un petit bourg peuplé de 819 habitants, riche autrefois des vins fins dits du *clos des Herbes* et du *clos des Résilles* que produisait son territoire. Mais l'importance des plants fins a considérablement diminué et le gamai a remplacé le pineau. Cependant on revient à ce dernier, et on a lieu d'espérer une amélioration des crus pour l'avenir.

Marsannay est surtout célèbre à cause du fameux tournoi donné en cet endroit près de l'*Arbre de Charlemagne*, en un lieu appelé le Charme, en 1443, par le sire de Beaufremont, un des plus riches seigneurs de la cour de Bourgogne. « Trois pavillons ou *châtels* richement ornés furent dressés » à Périgny, à Marsannay et à Couchey, dont Beaufremont était seigneur; ce dernier lieu servait » de retraite à ceux qui avaient fait *armes au pas*. » Le tournoi proposé pour le maintien et l'honneur » des armes avait été annoncé par toute la France » et dans les États voisins. On devait y combattre » à pied et à cheval, à la volonté des champions. » Parmi les douze chevaliers tenants d'armes du » tournoi, on distinguait Guillaume de Vienne, » Guillaume et Antoine de Vaudrey, Amé de Rabutin, seigneur d'Épiry et Jean de Chevigny. Les » chevaliers avaient fait peindre leurs écus devant » l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon, sur le frontispice détruit, mais dont M. Calmet a conservé » l'empreinte dans l'histoire manuscrite de cette » maison. Les deux écus noir et violet attachés à » l'arbre de Charlemagne furent présentés par » deux héros d'armes à genoux à l'image de la » Vierge dans l'église Notre-Dame de Dijon, où on » les vit longtemps après.

» Pendant quarante jours que dura la fête, le » baron de Beaufremont tint cour ouverte avec une » dépense extraordinaire; des pavillons, dressés » en différents endroits, étaient garnis de meubles, de vaisselle, de buffets, de vins, de serviteurs, le tout de manière de faire si honorable, que tous les gens de bien y étaient accueillis et servis si grandement que mieux on ne » le saurait faire. »

La magnificence déployée par le sire de Beaufremont en cette circonstance augmenta encore son crédit auprès de Philippe le Bon. Il était déjà chevalier de la Toison d'or, chambellan du duc, seigneur de Charny, Molinot, Montfort, etc. Philippe lui accorda la main de sa fille naturelle, Marie, et érigea la terre de Charny en comté. « Les noces » furent célébrées à Bruxelles avec une telle somptuosité de festins et affluence de noblesse, qu'on » ne vit jamais une festivité de si grand appareil. »

Reulle-Vergy. — Reulle-Vergy est une petite commune du canton de Gevrey-Chambertin, située à 19 kilomètres au sud-ouest de Dijon, et dont la population ne dépasse pas 182 habitants. Elle n'a d'autre importance que celle des souvenirs qu'évoque l'ancien château de Vergy, dont il ne reste guère de trace aujourd'hui, et qui se trouvait sur son territoire.

Le château de Vergy était très ancien, et dans le pays on en attribuait la fondation à Vercingétorix, le héros et la victime de la cause de l'indépendance gauloise ou à un chef romain du nom de Virginius. Quoi qu'il en soit, il subsistait à l'époque carlovingienne, et le comte Guérin, frère de saint Léger, y fut, dit-on, lapidé par l'ordre d'Ébroïn, en 673. Ce château, assis sur le roc et au sommet d'une montagne, dominait une vaste étendue de pays. C'était une des places les plus fortes des environs de Dijon. Manassès le Vieil l'habitait en 880.

Louis VII l'offrit en 1159 au pape Alexandre III fuyant la colère de l'empereur Frédéric, pour s'y retirer comme dans une forteresse imprenable... *Vergiacum castrum quod erat inexpugnabile...* Le duc de Bourgogne l'assiégea en vain pendant 18 mois en 1183, et ne put contraindre Hugues de Vergy à lui rendre hommage; ce baron appela Philippe-Auguste à son aide, et se reconnut son vassal en 1185. Alix de Vergy, sa fille, ayant, en 1198, épousé Eudes III de Bourgogne, la baronnie fut d'abord réunie au duché, puis à la couronne. Louis XI s'en dessaisit en faveur de Guillaume de Vergy. Sous Henri IV, ce château tint pour la Ligue; le roi le fit assiéger, et donna en 1609 l'ordre de le détruire. Il était d'un accès difficile, et occupait au sommet de la montagne un petit plateau très allongé d'environ 500 mètres sur 15 de largeur. L'église de Reulle, dont la construction gothique annonce une grande antiquité, est aussi construite sur la montagne de Vergy.

Saint-Seine-l'Abbaye. — Saint-Seine-l'Abbaye, chef-lieu de canton, peuplé de 616 habitants, arrondissement et à 27 kilomètres au nord-ouest de Dijon, est un bourg bien bâti, mais très resserré au milieu d'une profonde vallée, dans une situation pittoresque. Il possède deux places publiques, une belle promenade plantée de marronniers et des fontaines magnifiques, alimentées par deux sources qui jaillissent à peu de distance.

Saint-Seine doit son origine à la célèbre abbaye qui fut fondée en cet endroit, en 534, par le saint de ce nom. Fils du comte de Mémont, qui avait, dit-on, épousé une princesse du nom de *Sequana*, saint Seine naquit vers l'an 514. Dès son enfance, il manifesta un goût particulier pour la retraite et pour les plus rudes austérités; contrarié dans sa vocation par sa famille, il se retira dans le bourg de Verrey, où il se livra avec tant d'ardeur aux rigueurs de la pénitence, qu'il finit par vaincre l'opposition de ses parents. A douze ans, il ne prenait aucune nourriture avant d'avoir récité tout le psautier; à quinze ans, quand il fut consacré par le vieux prêtre Eustadius, sa maigreur était telle que le vieillard lui ordonna, dit la légende, *modicum vinum propter stomachum*. Après avoir étudié avec saint Jean de Réome, un de ses parents, nommé Thiolaifus, le détermina dans le choix de sa solitude en faveur de ce désert, alors rempli *de diables et larrons*. La sainteté du jeune abbé et de ses moines chassa promptement les uns et convertit les autres, qui devinrent l'édification du couvent, sur lequel les miracles de saint Seine attirèrent bientôt les libéralités des princes et des seigneurs. Les moines, à son exemple, défrichèrent autour de l'abbaye plusieurs lieues de terrain, sur lequel dès lors des habitations, réunies plus tard en villages, ne tardèrent pas à s'élever pour abriter le grand nombre de pèlerins et de malades qui venaient en foule à l'abbaye *chercher remèdes à leurs maux et bons avis à leurs griefs*. Saint Seine mourut en 580. Ses reliques, conservées avec soin, furent portées à Saint-Bénigne de Dijon, le 8 juin 1620, pour obtenir la cessation d'une sécheresse qui menaçait de famine la Bourgogne; on y compta 3,060 jeunes filles, vêtues de blanc, marchant pieds nus et suivies d'une foule immense; la ville leur donna un grand dîner, au sortir duquel la procession reprit le chemin de Saint-Seine avec les reliques, qui ont été dispersées en 1794.

L'abbaye de Saint-Seine eut à partager, pendant sa longue existence, les vicissitudes des temps qu'elle traversa; pillée en 731 par les Sarrasins, qui furent défaits l'année suivante par Charles-Martel, rétablie 46 ans après, elle comptait plus de cinq cents moines dès la fin du règne de Charlemagne. Elle fut ruinée par les Hongrois sous Raoul, comme on l'apprend par la chronique de Bèze, et reconstruite en 981 par le célèbre abbé Guillaume. Au XIIe siècle, ses richesses étaient immenses et ses bienfaits aussi; elle possédait quarante villages, comme on le voit dans une bulle d'Alexandre III, et avait établi sur ses terres plusieurs hospices, des léproseries et des écoles. L'abbé de Saint-Seine tenait à la cour des ducs le rang d'un prince; il avait parmi ses officiers un chambellan, un maréchal, un maître queux, un chapelain, un saucier pour le poisson, un *sartre* ou tailleur, un barbier, un organiste, un fontainier, etc.

Enrichi par les croisades et par la piété des ducs, l'abbé assista Hugues IV dans ses guerres contre Thibaut, comte de Champagne, et fit marcher à son aide en 1288 les milices de l'abbaye. Plus tard, le roi Jean permit à l'abbé de se fortifier, contre les Anglais, *de ponts-levis, guérites et barbacanes*, dont on voit encore quelques vestiges près de l'église paroissiale, où l'on montre un passage sous une petite tour appelée Porte au Lion. Cependant les châteaux de la Margelle et de Moloy, qui furent élevés vers le même temps, servaient le

plus souvent de retraite aux abbés de Saint-Seine durant les guerres intestines qui désolaient la France à cette époque.

L'église de l'abbaye renfermait plusieurs tombeaux remarquables, entre autres ceux de Guillaume de Vienne, archevêque de Rouen, et de Richard de Jaucourt. Le corps de Philippe le Hardi y fut aussi déposé pendant un mois en attendant que son caveau, aux Chartreux de Dijon, fût disposé pour le recevoir.

On distingue parmi ses abbés le cardinal de Roches, en 1361 ; Antoine de Vienne, 1551; Gilbert de Beaufort, en 1610; le prince de Conti, 1657; le cardinal Mazarin, 1659; Louis de Simiane, 1695; J.-F. de La Fayette, 1720. Plusieurs usages singuliers étaient observés dans ce monastère. Certain droit seigneurial, malséant pour un abbé, avait été racheté par la *chandelle des épousées*, faite en forme d'étrier, que chaque nouvelle mariée devait offrir le soir de ses noces à l'abbé. Cette offrande allégorique devint en 1497 la cause d'un procès entre les moines et les habitants du bourg; le parlement de Dijon permit à ces derniers de racheter ce droit par un *demi-quarteron de cire neuve*. Le même arrêt confirma le privilège des moines de faire passer leurs ânes dans les bois communaux sans payer le *droit de foresterie;* cette exception était fondée sur une tradition que l'on retrouve dans les annales de plusieurs monastères; on disait que le comte de Mémont avait jadis concédé à saint Seine, son fils, pour l'établissement de son abbaye, tout le terrain dont il pourrait faire le tour entre deux soleils en chevauchant le même âne. On racontait la même chose touchant la fondation de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean; ne convient-il pas de voir dans tous les cas analogues une réminiscence des fables de l'antiquité :

Taurino quantum possent circumdare tergo?

Un autre usage digne de remarque était celui de conduire à la fontaine de la Douix, au milieu des bois, les processions qui avaient lieu pour obtenir de la pluie. Le peuple ne manquait jamais de s'y rendre avec ample provision de seaux et de poêlons, afin d'arroser copieusement le curé et les chantres, qui étaient tenus de faire bonne contenance à l'encontre de ce déluge, tradition lointaine et défigurée du culte des eaux, fort répandu jadis dans les Gaules.

Les restes de l'ancien palais abbatial sont aujourd'hui occupés par un établissement hydrothérapique florissant qui peut recevoir 60 malades. L'ancienne église abbatiale, devenue paroissiale, mérite l'attention des archéologues; elle a été rangée parmi nos monuments historiques. Elle offre encore quelques fresques curieuses du XVe siècle représentant la vie de saint Seine, quelques débris d'une élégante simplicité.

Saint-Seine est la patrie du général Dufour.

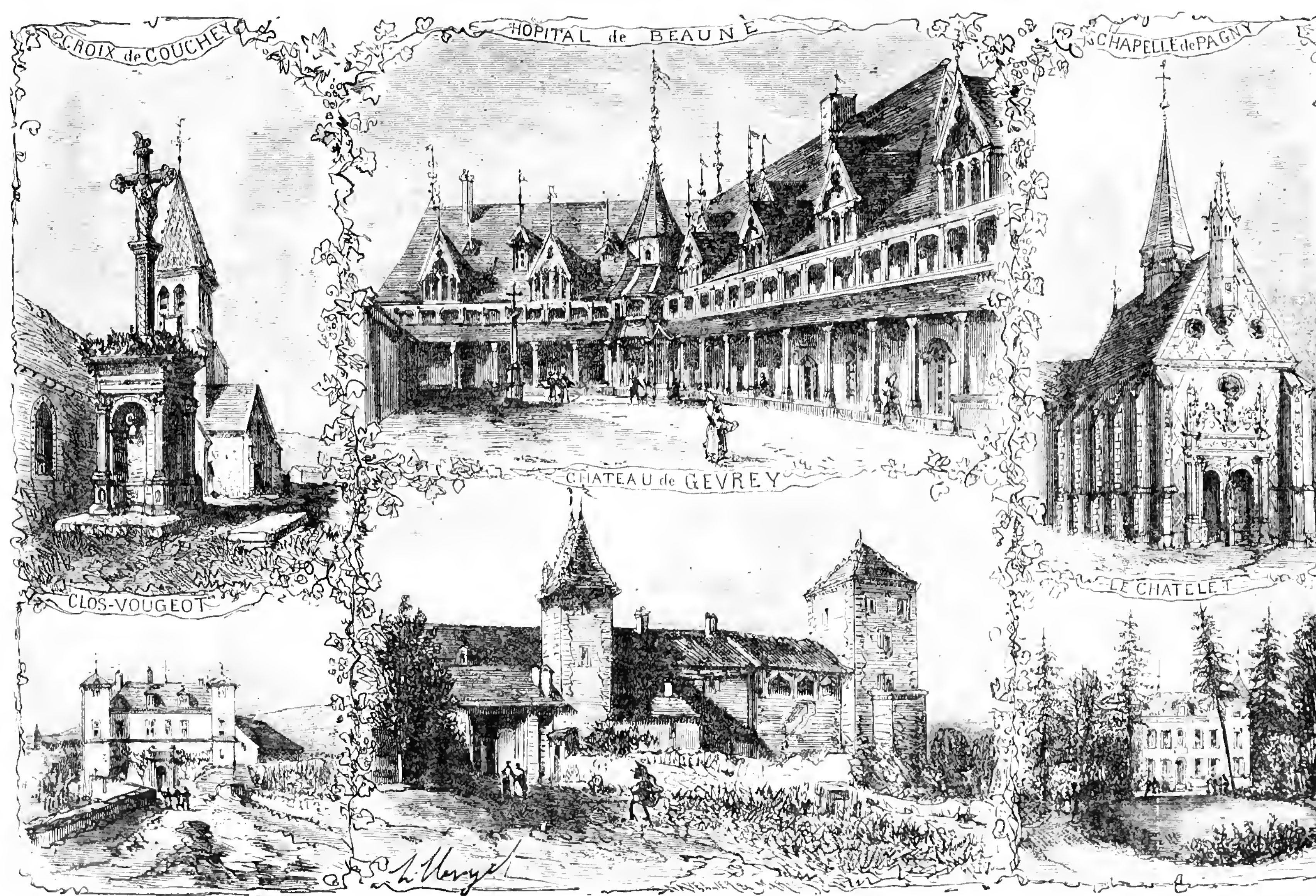
VAL-SUZON. — Val-Suzon est une petite commune de 216 habitants, située à 16 kilomètres au nord-ouest de Dijon et à 10 kilomètres de Saint-Seine, sur le petit ruisseau du Suzon, affluent de l'Ouche. Il est bâti dans une situation des plus pittoresques au fond d'un étroit vallon que traverse la route d'Auxerre à Dijon, entouré de sombres forêts, de rochers, de précipices qui en font un paysage alpestre digne d'être visité. Aux environs on remarque au milieu des bois et des rochers deux grottes curieuses par leurs stalactites.

Il y au Val-Suzon un haut fourneau et une forge.

ROUVRES-EN-PLAINE.—Rouvres-en-Plaine (*Roura*, *Rouvra*, *Rouvera*, *Roriacum*, *Rubuera*), canton de Genlis, arrondissement et à 12 kilomètres au sud-est de Dijon, village aujourd'hui peuplé de 497 habitants, fut jadis une châtellenie considérable, où résidèrent souvent les ducs héréditaires de la première race. La commune avait été affranchie en 1215 par Eudes III, qui y établit un maire et deux sergents. Son fils, Hugues IV, ajouta à cette organisation un maire et quatre échevins; il accorda aux habitants, en 1259, un marché, qui se tenait le jeudi, et deux foires par an. Le château est qualifié de forteresse en 1287. Philippe, dernier duc de cette race, y reçut le jour et en tira son surnom; il y mourut misérablement à l'âge de seize ans, étant tombé de la fenêtre de son appartement.

Ce triste événement amena la première réunion de la Bourgogne à la France; mais le roi Jean, héritier du jeune Philippe, ayant malheureusement donné le duché de Bourgogne à son second fils Philippe le Hardi, celui-ci devint le fondateur de la seconde maison ducale de Bourgogne qui devait causer tant de maux à la France, par son alliance avec les Anglais.

Le roi Jean, son héritier, y passa plusieurs jours en 1361, et y créa le parlement de Saint-Laurent.



ÉDIFICES REMARQUABLES DU DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Philippe le Hardi, son fils, conduisit à Rouvres, en 1370, sa nouvelle épouse, Marguerite de Flandre. Il y reçut l'année suivante en même temps le cardinal d'Angleterre et le duc de Lorraine. Jean sans Peur, dans l'intention de l'habiter, fit embellir et fortifier le château en 1414, et y mit garnison. Ces préparatifs servirent pour la captivité de la duchesse de Savoie, sœur de Louis XI, que Charles le Téméraire y retint prisonnière avec son fils en 1467. Isabelle de Bourgogne, fille du duc Jean, y était morte en 1412, et avait probablement été inhumée dans l'église paroissiale. Après la mort de Charles le Téméraire et la réunion définitive de la Bourgogne à la France, Louis XI engagea Rouvres à son médecin, Jacques Coictier; de ses mains, le domaine passa successivement dans celles de plusieurs autres, pour aller à la maison de Condé et faire retour à la couronne en 1767.

Gallas brûla Rouvres en 1636, ne respectant que la maison de M. de La Tournelle, qui avait été son compagnon de manège à Strasbourg, et dont il reconnut les armoiries au-dessus de la porte. Du château détruit à coups de canon, il ne restait que deux tours, qu'un incendie presque général acheva de ruiner en 1666, et qui furent transformées en granges de dîme. Le séjour de la Chambre des comptes pendant la peste de 1400, qui força ses membres de quitter Dijon, et le supplice de trois porcs condamnés à mort judiciairement en 1404 pour avoir tué un jeune enfant, sont les seules particularités qui nous restent à citer.

Rouvres possède une belle église du XIIIe siècle, aujourd'hui rangée parmi nos monuments historiques; on y remarque des stalles délicatement sculptées, une statue de la Vierge et un beau baldaquin. Il s'y fait un certain commerce de grains et de bestiaux.

Pontailler. — Pontailler-sur-Saône (*Pontiliacus*, *Pontagellum*), station de la ligne d'Auxonne à Gray et Vesoul, chef-lieu de canton, peuplé de 1,224 habitants, arrondissement et à 31 kilomètres à l'est de Dijon, entre l'embouchure de l'Ognon et de la Bèze, doit probablement son nom à un pont que traversait la voie romaine de Langres à Dôle. Une grande partie du mont Ardon, *mons Arduus*, au pied duquel est Pontailler, fut habitée jadis. « Là soulait être, dit Saint-Julien de Balleure, une ample et spacieuse ville, de laquelle il n'est plus que la mémoire, qui en est venue de pères en fils. » Sous Charles le Chauve, Pontailler avait une maison royale; il existe une charte de ce prince datée *de Pontiliaco palatio regis*, dans la trente-quatrième année de son règne.

Après avoir été donné par le comte Othon au roi Philippe le Bel en 1302, ce domaine fut rétrocédé par le monarque la même année au duc Robert II, qui acheta la terre de Cencey *pour y traire pierres afin de parfaire le château de Pontailler*. Ce bourg, qui avait le titre de ville, resta dans le domaine ducal jusqu'en 1477. Réuni à la couronne, il fut donné par Charles VIII à N. de Vaudrey en 1497. Une charte assez limitée avait été accordée aux habitants par Guillaume de Chanlite dès 1257; mais c'est seulement en 1692 que le droit de justice et de police fut conféré au maire. La position de Pontailler sur la frontière de la Comté l'exposa à de fréquentes attaques. Les tard-venus s'en emparèrent et ne l'évacuèrent qu'en 1364. Les grandes compagnies incendièrent les faubourgs et six villages voisins, en 1366.

Jean de Neufchâtel surprit cette place, et en resta maître jusqu'à ce que le duc de Bourgogne l'eût fait renfermer au donjon de Semur-en-Auxois, où il mourut. Ce prince ajouta, en 1390, au château deux tours et de gros murs dont il ne reste presque plus de vestiges. Un parti d'écorcheurs s'y installa de force en 1444. Un incendie terrible n'y laissa, en 1473, que trente-deux maisons. Mais le plus grand désastre arriva en 1636. Pontailler fut pris et pillé par Demandre durant le siège de Dôle. Mercy, l'un des généraux de Gallas, irrité de la généreuse résistance des habitants, les força, les passa au fil de l'épée, et mit le feu partout, le 28 août 1636. Selon le procès-verbal dressé le 15 février 1637, il ne restait plus que 22 habitants et 5 maisons qui eussent échappé aux flammes et au massacre. La position éminemment stratégique de Pontailler l'exposa, en 1870, aux épreuves qu'il avait subies plusieurs siècles auparavant. A diverses reprises, des engagements eurent lieu entre les Allemands et nos troupes pour se disputer un poste considéré comme une des clefs de Dijon; mais l'intempestive rupture de son pont, en empêchant les secours d'arriver, ne fit que faciliter aux ennemis l'entrée du chef-lieu du département.

Pontailler s'est courageusement relevé de ses ruines. Ses grains, vins, fers et bois, lui constituent aujourd'hui un commerce assez important. On y trouve quelques teintureries et des fabriques

d'huile; on s'y livre à l'éducation des abeilles, et un petit port sur la Saône sert à l'exportation des denrées du pays.

Lux. — Lux (*Lucus*, *Luscium*, *Lucciun*), sur la rive gauche de la Tille, canton d'Is-sur-Tille, arrondissement et à 24 kilomètres au nord-nord-est de Dijon, sur la route de Châlon-sur-Saône à Autun, est une ancienne baronnie que Gui de Til-Châtel, en 1186, tenait en fief du duc Hugues III, et qu'il fit fortifier à cette époque. Ce domaine passa ensuite à la maison de Mâlain, au duc de Bellegarde et à la famille de Tavannes, qui l'a conservé fort longtemps. Il eut beaucoup à souffrir de l'invasion de Gallas. Le vaste et vieux château conserve toutefois encore aujourd'hui un aspect fort imposant. Parmi les tableaux qui ornaient les salles, on en citait un représentant Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France, au moment où, fléchissant le genou devant Henri II, il en reçoit le cordon de ses ordres, que ce prince détache de son col pour le mettre au sien. Le fait s'était passé en 1554, après la bataille de Renty; et, en récompensant à la tête de son armée le vaillant capitaine, le roi lui avait dit : *Vous êtes un lion qu'il faut enchaîner.*

Les environs de Lux rappellent des souvenirs plus anciens encore; les fréquentes découvertes de briques, d'armes et de médailles romaines, qui se font dans une petite contrée éloignée à peine d'un demi-kilomètre, et appelée le Val d'Ognes, semblent démontrer que ce fut l'emplacement de l'ancien bourg d'Ognes, détruit par l'empereur Aurélien lors de la fondation de Dijon. Dans la plaine qui sépare Lux de Thil-Châtel, à 200 pas environ de la Tille, il se tint dans les premiers temps de la monarchie franque des assises générales; on cite celle de 867 où le temps se comptait par nuits, suivant l'usage des Gaulois, et celle du 8 juin 1116, où se rendit une multitude qui couvrait toute la plaine et campa sous des tentes de feuillage. Gui de Bourgogne, alors archevêque de Vienne, légat de Sa Sainteté, et depuis pape lui-même sous le nom de Calixte II, présidait ces grands plaids où étaient portés les griefs des opprimés de toutes conditions et où s'agitèrent les moyens de défendre le pays contre les troupes de brigands qui dévastaient alors les campagnes et les monastères.

La population de Lux, livrée aux travaux agricoles, est de 620 habitants.

On exploite dans ses environs de belles carrières de pierre.

Genlis. — Genlis, station de la ligne de Dijon à Dôle et Belfort, chef-lieu de canton, est un joli village de 1,086 habitants, situé sur la Norge et près de la Tille, à 17 kilomètres au sud-est de Dijon. On y voit un beau château et la double enceinte de fossés de deux anciens châteaux forts, dont l'un était bâti au milieu du village même et l'autre à quelque distance au milieu d'une belle prairie. La principale industrie locale est celle de l'élève des chevaux et des bestiaux.

On ne doit pas confondre le Genlis bourguignon avec la terre et seigneurie de Genlis, en Picardie, dont le nom fut porté par Félicité Ducrest, comtesse de Genlis, bien connue dans les lettres.

Fontaine-Française. — Fontaine-Française, chef-lieu de canton, à 38 kilomètres au nord-est de Dijon et sur la rive méridionale d'un grand étang d'où sort le ruisseau de la Tercelle, affluent de droite de la Vingeanne, est une ancienne seigneurie qui a appartenu aux familles de Vergy et de Chabot. L'ancien château fort a depuis longtemps disparu; il a été remplacé au siècle dernier par un autre qui regarde l'étang et fait un assez bel effet.

C'est à 1 kilomètre du bourg, au lieu dit le *Pré-Moreau*, que se livra, le 5 juin 1595, la bataille dans laquelle Henri IV défit le duc de Mayenne, bataille qui porta les derniers coups à la Ligue; un monument, aujourd'hui à demi ruiné, en perpétue la mémoire.

Fontaine-Française a une population de 977 habitants; il y a des forges et des hauts fourneaux.

Auxonne. — Auxonne (*Æssonium*, *Assona*), station de la ligne de Dijon à Dôle et Belfort, tête de ligne de l'embranchement d'Auxonne à Gray et Vesoul, sur la rive gauche de la Saône, arrondissement et à 31 kilomètres au sud-est de Dijon, chef-lieu de canton, peuplé de 6,532 habitants, place de guerre de 2e classe, siège d'un tribunal de commerce, fut autrefois la capitale d'une petite souveraineté indépendante, vicomté, bailliage et gouvernement particulier, relevant du diocèse de Besançon et du parlement de Dijon.

Quoique l'étymologie du nom d'Auxonne soit celtique, quoique la fertilité de cette partie du territoire des Séquanais ne permette guère de suppo-

ser qu'elle fût inhabitée, les documents sur l'existence de cette ville ne sont pas d'une très haute antiquité. On sait seulement que les Bourguignons établis dans cette région concédèrent un vaste terrain aux moines, disciples de saint Vivant de Vergy, qui le défrichèrent, y élevèrent des habitations pour les pêcheurs et les pâtres, et y groupèrent ainsi une population par qui Auxonne a dû être fondée.

Lors du traité conclu en 1034, entre le roi Henri Ier et l'empereur Conrad, au sujet du partage du duché et du comté de Bourgogne, dont le dernier souverain était mort sans enfant mâle, traité par lequel le duché resta au roi et le comté à l'empereur, il fut reconnu que le pays d'Auxonne, possédé à cette époque par la maison de Vienne, demeurerait en titre de souveraineté, ne relevant ni de l'Empire ni du royaume de France. Guillaume, comte de Mâcon, fit un traité avec Burchard, prieur de Saint-Vivant en 1135, pour bâtir, ou plutôt agrandir Auxonne; traité qui fut confirmé en 1178 par une bulle d'Alexandre III, conservée à Cluny. En 1229, les habitants obtiennent une charte du comte de Bourgogne, Étienne II, et d'Agnès, sa femme. Cette charte, curieux monument des mœurs du temps, et qui règle dans les détails les plus minutieux les rapports du seigneur avec ses vassaux, fut jurée et maintenue par les ducs de Bourgogne et les rois de France quand la ville fut incorporée au duché, puis au royaume. C'est en 1237 que Jean de Châlon, seigneur d'Auxonne, échangea cette seigneurie avec le duc Hugues IV. Auxonne, depuis cette époque, ne fut plus détachée de la Bourgogne. La ville n'était alors défendue que par un large fossé; mais les tard-venus l'ayant prise et entièrement saccagée en 1345, les habitants la firent entourer aux frais de la commune d'une forte muraille, à laquelle Louis XII et François Ier ajoutèrent plus tard un château assez semblable à celui de Dijon. C'est à Auxonne que se réunit la noblesse de Bourgogne, en 1363, pour arrêter les ravages des grandes compagnies. L'église Notre-Dame, la seule paroisse de la ville, date du XIVe siècle. Commencée par Jeanne de France, femme d'Eudes IV, elle ne fut terminée que par Marguerite de Flandre. Le portail a été élevé, en 1516, aux frais des habitants.

Le droit de battre monnaie, vivement contesté par les archevêques de Besançon, lui fut maintenu par des lettres patentes de Philippe le Hardi, datées de Conflans, en 1389; et pour réparer les désastres d'un violent incendie, en 1424, une nouvelle autorisation fut donnée à Auxonne de battre mille mailles d'argent. Un magnifique tournoi offert à la noblesse de Bourgogne, en 1444, dans les halles de la ville récemment construites, l'installation dans ses murs de la Chambre des comptes de Dijon pendant la cruelle peste de 1454, et enfin le choix d'Auxonne, désignée par le pape, en 1467, pour un jubilé, dont le recouvrement de la terre sainte était le but, sont les faits les plus mémorables qui se rattachent à la dernière période des ducs.

Ce ne fut pas sans une longue et vive résistance que les habitants d'Auxonne acceptèrent Louis XI pour héritier de Charles le Téméraire. Il fallut assiéger la ville, qui avait pris parti pour la maison d'Autriche, mais qui cependant finit par capituler. Le roi de France respecta les privilèges de la ville, se réservant seulement d'y mettre garnison s'il le jugeait nécessaire. Cette modération du vainqueur conquit à la France le cœur des Auxonnois, qui eurent bientôt occasion de donner une preuve éclatante de leur reconnaissance et de leurs sympathies. Lorsque, en vertu du traité de Madrid, Lannoi se présenta pour prendre possession d'Auxonne, comprise par François Ier dans les territoires cédés pour sa rançon, les habitants fermèrent les portes, repoussèrent vaillamment les attaques qui furent tentées, et contraignirent les troupes espagnoles à lever le siège, en 1526. Pendant les guerres religieuses, la ville fut partagée entre deux partis à peu près égaux : catholiques et protestants; mais le sentiment qui prédomina fut une fidélité sincère à la personne du roi. Auxonne refusa de se livrer à Mayenne. Le duc de Guise n'y pénétra qu'après en avoir fait le siège; et c'est une des localités qui accueillirent avec le plus de bonheur Henri IV, vainqueur et pacificateur, en 1595. L'édit qui, sous Louis XIV, expulsa les protestants, fut compensé pour Auxonne par l'importance militaire qu'on lui donna alors. Vauban restaura et étendit ses fortifications; en 1757, une école d'artillerie y fut établie; elle est aujourd'hui supprimée. Le patriotisme des Auxonnois eut encore occasion de se signaler pendant les guerres de la République et pendant l'invasion de 1815. Cette place fut pendant les Cent jours le pivot du mouvement de l'armée impériale sur Paris; assiégée quelque temps après par les Autrichiens, elle ne capitula que le 28 août, deux mois après l'abdication de Napoléon Ier.

Pendant la guerre de 1870-1871, de nombreux combats eurent lieu dans ses environs pour défendre contre les Prussiens les abords de Dijon. Mais l'ennemi, couvert contre les attaques de Garibaldi par la rivière de l'Ognon et continuant à se tenir sur la rive droite de cette petite rivière et sur celle de la Saône, livra plusieurs combats heureux à Pesmes, Talmay, Pontailler et Genlis, qui lui ouvrirent la route de Dijon, sans que les troupes de Garibaldi, qui n'avaient pas d'équipage de pont, pussent s'opposer à leur passage. Auxonne, bien bâtie généralement, bien percée, entourée de beaux remparts qui servent de promenade publique, dotée d'un pont à l'extrémité duquel est une levée longue de plus de 2,000 mètres pour assurer le passage, même pendant les inondations, n'est pas riche en monuments. A la paroisse Notre-Dame dont la majeure partie date du milieu du XVe siècle et dont une des tours est romane, au château dont nous avons parlé, il faut ajouter seulement un arsenal de construction; trois corps de casernes, une place d'armes, un vaste magasin de vivres, deux magasins à poudre et une bibliothèque publique renfermant environ 8,000 volumes, un arsenal, aujourd'hui converti en halle et en magasins. Sur la place d'armes s'élève une statue en bronze de Napoléon Ier, par Jouffroy.

L'industrie consiste en des fabriques de serges, draps, mousselines, quelques clouteries et brasseries. Les grains et farines, des melons renommés, les vins, eaux-de-vie, fers, charbons, bois, des marbres extraits des carrières voisines y alimentent un commerce qui n'est pas sans importance.

C'est la patrie du jurisconsulte G. Davot, de l'ingénieur Antoine; du célèbre conventionnel Prieur-Duvernois, dit de la Côte-d'Or; de l'antiquaire Xav. Giraut et de Landolphe, médecin et voyageur.

Les armes de la ville sont : *d'azur, à une croix d'argent ancrée de même.* Celles du comté : *parti, au premier coupé d'azur, semé de fleurs de lis d'or componé d'argent et de gueules* (Bourgogne moderne), *et en pointe bandé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueules* (Bourgogne ancienne); *au deuxième parti*, les armes particulières d'Auxonne.

SEMUR (lat. 47° 30′ 55″; long. 2° 0′ 27″ E.). — Semur-en-Auxois (*Semurium, Senemurium, Sinemurium*), station de la ligne de Cravant aux Laumes, sur l'Armançon, à 70 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Dijon, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, siège d'un tribunal de première instance, d'une société d'agriculture et d'un collège communal; autrefois capitale de l'Auxois, gouvernement particulier, bailliage, présidial, mairie, grenier à sel, relevant du diocèse de Langres, du parlement et de l'intendance de Dijon, est une jolie et pittoresque petite ville, peuplée de 4,130 habitants, dont l'origine est à coup sûr fort ancienne, quoique l'authenticité manque aux prétentions de la plupart de ses historiens. Nous ne parlerons pas de ceux qui attribuent sa fondation à Hercule, douze cent trente-huit ans avant l'ère chrétienne, lorsque le héros traversait les Gaules à son retour d'Espagne; mais la tradition même, fort répandue, qui lui donne pour premiers habitants les Mandubiens échappés au sac d'Alise, s'appuie sur des probabilités plutôt que sur des preuves positives.

Après son existence historiquement constatée, ce qui ne remonte guère plus haut que le Ve siècle, la première partie de ses annales est encore pleine d'incertitude et d'obscurité. On sait seulement que Semur, soit par l'avantage de sa situation, soit par le nombre de ses habitants et la force de ses murailles, devint durant les guerres l'asile des peuples voisins, le chef-lieu d'un canton, *Pagus Alcsensis*, et la résidence d'un comte dès le VIIIe siècle. La domination de Boson, roi d'Arles, y est signalée, en 879, par la donation que fait ce prince à l'évêque d'Autun de l'église de Saint-Maurice avec la montagne de Semur et de deux moulins. Cette usurpation avait eu lieu pendant que Louis et Carloman étaient occupés à repousser les Normands; revenus victorieux, les deux princes rentrèrent en possession de Semur, ainsi que de tous leurs droits sur les autres villes de Bourgogne. Du Xe au XIIIe siècle, nous avons, d'après Brunet, une liste de treize comtes particuliers de Semur, dont le premier est Artebaud, mort vers 950, et le dernier Jean de Broye, seigneur de Châteauvillain, héritier de sa cousine Héloïse, à laquelle il succéda en 1262, et laissant lui-même, faute de postérité, Semur et l'Auxois se fondre après lui dans le duché de Bourgogne. C'est alors seulement, en 1276, que les habitants de Semur obtinrent une charte de commune, calquée sur celle de Soissons, comme presque toutes celles accordées aux autres cités bourguignonnes. Semur fut presque toujours le rendez-vous choisi pour la réunion de la noblesse lorsqu'il y avait à délibérer sur des mesures de défense ou de salut général; il en fut ainsi lors des invasions des

Anglais et des ravages causés par les grandes compagnies. Semur était aussi, grâce à l'opulence de ses habitants, une ville de ressources dans les moments de pénurie du trésor ducal: plusieurs emprunts y furent contractés. Sa fidélité aux ducs, dans les querelles d'Armagnac et Bourgogne et dans la guerre de succession qui suivit la mort de Charles le Téméraire, l'exposa à de rudes et cruelles épreuves. Mais c'est surtout pendant les guerres religieuses du XVIe siècle que la ville fit hautement éclater les sentiments de fidélité qu'elle avait reportés de ses ducs aux rois de France. Quoiqu'une intrigue eût livré le château à un lieutenant de Mayenne, les habitants n'en persistèrent pas moins dans leur dévouement à la cause royale. Semur accueillit les proscrits des principales villes qui refusaient de s'associer aux révoltes de la Ligue; aussi, quand la fortune revint aux armes de Henri IV, c'est à Semur que fut transféré, en 1592, le siège du parlement royaliste de Bourgogne, ainsi que celui de la Chambre des comptes et le bureau des finances. Lorsque la victoire de Fontaine-Française eut pacifié le pays, le retour de ces fidèles fonctionnaires dans la capitale de la province fut une véritable marche triomphale.

Les derniers événements qui nous restent à citer sont : un violent incendie, qui consuma deux cent cinquante maisons de la ville, pendant le séjour du parlement; l'exil à Semur, en 1637, des magistrats qui avaient refusé d'enregistrer treize édits bursaux présentés par le gouverneur, Henri de Condé, et enfin, en 1672, une visite du roi de Pologne, Casimir V, qui traversa la ville en allant prendre les eaux de Sainte-Reine.

La ville, pittoresquement située sur un rocher granitique, est baignée de trois côtés par l'Armançon, que l'on passe sur deux beaux ponts, dont un, d'une seule arche, est remarquable par sa hardiesse. Elle est généralement bien bâtie, bien percée, et divisée en trois parties : le bourg, le donjon et le château. On y voit quatre places publiques et trois promenades, quelques-unes des tours qui flanquaient les anciennes murailles, et les masses imposantes de l'ancien donjon, qui ont défié les outrages de plus de dix siècles. Elle possède encore des maisons de la Renaissance et des portes ogivales avec des tourelles engagées pour les défendre. Le monument le plus remarquable est l'église paroissiale, Notre-Dame, classée parmi les monuments historiques de France, bâtie en 1065 par le duc Robert Ier pour expier, dit-on, le meurtre de son beau-père, Dalmace, qu'il avait assassiné de sa propre main; reconstruite au XIIIe siècle, elle fut restaurée à la fin du XVe. Citons encore l'hôpital, dont la situation pittoresque ajoute à l'intérêt qu'offre cette construction très ancienne; c'était autrefois une résidence seigneuriale. Semur possède une bibliothèque riche de 10,000 volumes, une petite salle de spectacle ; ses environs sont d'un aspect très agréable.

Le commerce y consiste en vins, céréales, chanvre, laine, chevaux, bestiaux, bon beurre, beaux fruits, confiserie et miel excellent; il y a quelques fabriques de draps communs, serges, droguets, des filatures de laine et de coton, des moulins à tan et à foulon et des tanneries.

C'est la patrie de l'avocat Charles Fevret, de Saumaise, du professeur Champagne, des naturalistes Gueneau de Montbeillard et Maillard de Chambure, du mécanicien Regnier et du lieutenant général Duchâtelet d'Haraucourt.

Les armes de Semur sont : *de gueules, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable, chargée d'un écu bandé d'or et d'azur de six pièces.*

MONTBARD. — Montbard (*Mons Barrus*), station de la grande ligne de Paris à Lyon, arrondissement et à 18 kilomètres au nord de Semur, chef-lieu de canton, peuplé de 2,653 habitants, est une petite ville bâtie sur le versant d'une gracieuse colline, au pied de laquelle coulent la petite rivière de Brenne et le canal de Bourgogne. Les rues, escarpées et irrégulières, sont d'un aspect pittoresque ; l'église paroissiale, édifice d'une haute antiquité, a été classée parmi les monuments historiques; mais c'est surtout à son vieux donjon, haut de quatre étages et seul reste de l'ancien château, que Montbard doit sa célébrité.

Il s'élève au-dessus d'un mamelon commandant une étroite et longue vallée, espèce de citadelle naturelle que les Romains, dit-on, furent les premiers à utiliser. L'époque précise où furent commencés les premiers travaux du château est restée inconnue; le nom des premiers possesseurs de Montbard n'est pas parvenu jusqu'à nous. C'est vers le XIIe siècle que les annales de ce lieu célèbre prennent un caractère d'authenticité; les seigneurs de cette époque figurent glorieusement aux croisades, et, à la bataille de Bouvines, la bannière des sires de Montbard précède celle de tous

les grands vassaux. A sa puissance, à ses exploits guerriers, la maison de Montbard joignait dès lors une autre illustration; Alèthe, mère de saint Bernard, appartenait à cette noble famille, et l'apôtre de la seconde croisade visita souvent ce manoir, où sa mère aimait à résider.

En 1234, Marguerite de Provence, se rendant à Sens pour y épouser solennellement le roi saint Louis, passa par Montbard, et y reçut une hospitalité digne d'elle et de ceux qui l'accueillaient. Au commencement du siècle suivant, ce domaine, par extinction de la famille qui l'avait possédé, fut réuni au duché de Bourgogne.

Philippe le Hardi, en 1369, envoya Huguenin de Sully, *le capitaine de son chastel, avec une escorte nombreuse de cavaliers et écuyers*, au-devant de Marguerite de Flandre, son épouse. Elle fut reçue en grande pompe à Montbard, où les dames de la province, *bien aornées et dressées,* vinrent lui faire leur cour. En 1373, la duchesse accoucha à Montbard de deux filles, Marguerite, depuis comtesse de Hainaut, et Catherine, qui épousa Léopold d'Autriche. Les états de Bourgogne s'y assemblèrent en 1376 et en 1381; c'est là aussi que fut rendu, en 1388, le fameux édit connu sous le nom d'édit de Montbard, qui régla le poids relatif des monnaies d'or et d'argent.

Charles VI, dans le voyage qu'il fit à travers la Bourgogne en allant visiter le Languedoc, fut conduit à Montbard par le duc Philippe le Hardi, son oncle, accompagné de son fils, le comte de Nevers, qui dans la suite devait mériter le nom de Jean sans Peur, et de toute sa cour; le roi Charles, disent les naïves chroniques du temps, fut fort émerveillé par la grande quantité de velours de satin rouge dont étaient revêtus tous les chevaliers du duc, et par les manteaux des dames, qui étaient *en entier de drap d'or et d'argent.*

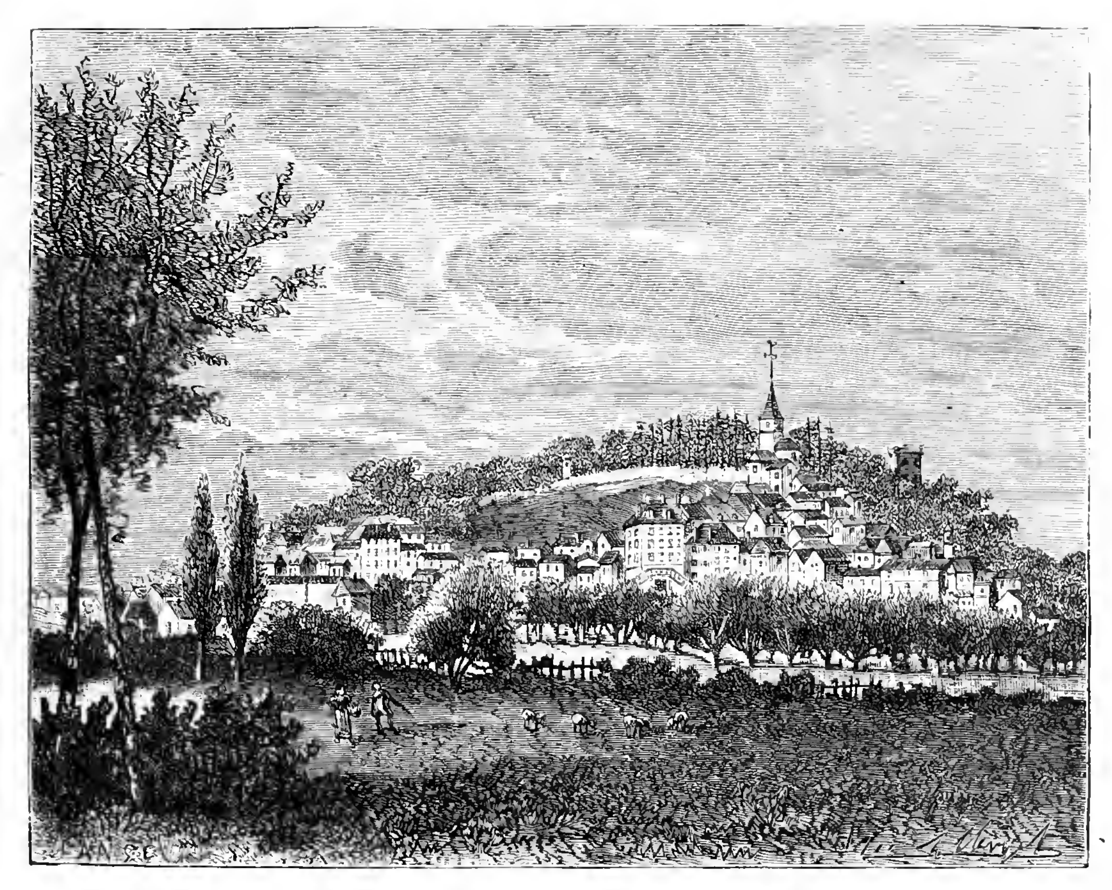
En 1412, les enfants du duc de Bourbon, allié au parti d'Armagnac, y furent retenus prisonniers par Jean sans Peur, sous la garde de la duchesse sa femme. Jean de Châlon, en 1414, pendant une rupture du duc avec le roi de France, essaya de surprendre Montbard; fait prisonnier par le duc quelques années plus tard, il perdit ses seigneuries, et fut mis à mort dans cette même forteresse dont il avait voulu s'emparer.

En 1423, Anne de Bourgogne y fut mariée au fameux duc de Bedford, régent du royaume de France pour Henri d'Angleterre pendant la maladie de l'infortuné Charles VI. Marguerite de Bourgogne, sœur de Philippe le Bon, femme d'Arthur, comte de Richemont et connétable de France, y mourut en 1441 sans postérité. Enfin, en 1474, après ses premiers succès contre les Suisses, Charles le Téméraire s'arrêta à Montbard, afin de laisser aux bons bourgeois de sa ville de Dijon le temps de préparer dignement sa première entrée dans la capitale de son duché.

Par la mort du dernier duc, le château de Montbard passa entre les mains de Louis XI, qui en disposa en faveur de Horberg, marquis de Rothelin, vieux serviteur de la maison de Bourgogne, qu'il voulait attacher à son parti, et auquel, depuis longtemps déjà, il payait pension. En 1504, Jeanne, fille unique du marquis, fut mariée à Montbard avec Louis d'Orléans, duc de Longueville, petit-fils du comte de Dunois. De la maison de Longueville, Montbard passa dans celle de Nemours, et en 1742 le comte de Buffon en devint seigneur engagiste; ses ancêtres en étaient depuis longtemps châtelains. L'importance historique de Montbard ne diminua point, quoique cette place fût tombée en des mains moins puissantes.

Pendant les guerres religieuses, elle fut le plus redoutable et le dernier boulevard de la Ligue. Les hôtes illustres ne lui manquèrent pas non plus dans cette seconde période. Louis XI s'y arrêta deux fois; Louis XIII, en 1631, le 24 mars, y fut reçu en grande pompe par le châtelain, messire Chrétien Guilleminot, « vaillant homme, il est vrai, mais bien petit chevalier et dont le nom était nouveau. » Le prince de Condé y vint en 1633; la reine Christine de Suède, en 1659; et, en 1674, Louis XIV, au retour de la conquête de la Franche-Comté, visita Montbard, entouré de toute sa cour.

A la longue, cependant, et faute de réparations, le temps avait exercé ses ravages sur le château de Montbard, qui tombait en ruine, quand le célèbre Buffon en devint possesseur à la mort de son père. Il se fit un devoir de relever ces ruines illustres; il restaura les bâtiments, replanta les jardins, et rendit cette résidence digne des grands souvenirs qu'elle rappelait, et de ceux non moins glorieux qu'il était destiné à lui rattacher encore. C'est là, en effet, que le grand naturaliste, l'écrivain si distingué, composa la plus grande partie de ses immortels ouvrages; c'est là qu'il fut visité par toutes les illustrations contemporaines. Citons seulement, parmi les plus célèbres, le prince Henri de



Montbard.

Prusse, frère du grand Frédéric; l'archiduc Maximilien, frère de Marie-Antoinette; le baron de Grimm, favori et secrétaire de l'impératrice de Russie Catherine II; le comte de Guibert, fameux stratégiste; le comte de Brienne, Montesquieu, le comte de Vergennes; Necker et sa fille, qui fut depuis Mme de Staël; Mme de Sillery, connue plus tard sous le nom de comtesse de Genlis; Fanny de Beauharnais, que Buffon appelait sa chère fille; Helvétius et Jean-Jacques Rousseau, qui écrivit sur la porte du cabinet de travail ces vers d'un goût douteux :

Amant heureux de la nature,
Buffon connut tous ses secrets;
Je plaindrais la race future
S'il eût été, par aventure,
Au nombre des amants discrets.

Il y a à Montbard un monument plus touchant, d'une admiration mieux sentie; c'est une simple colonne élevée au pied de la grande tour avec cette seule inscription :

EXCELSÆ TURRI HUMILIS COLUMNA
PARENTI SUO FILIUS BUFFON
M DCC LXXXV.

Le fils de Buffon, qui l'avait fait élever pendant une absence de son père, l'y conduisit un jour anniversaire de sa naissance. Cette pieuse tendresse des descendants de Buffon pour le souvenir de leur ancêtre, ce culte religieux de la gloire paternelle ajoutait au recueillement qui s'emparait du visiteur. Depuis la Révolution, cette illustre famille a été obligée de se séparer de ce précieux héritage; c'est un regret de plus ajouté à tous ceux que l'aspect de Montbard inspire.

La commune a voté l'érection d'une statue à l'homme illustre qu'elle a vu naître; œuvre du sculpteur Dumont, elle s'élève sur la principale place de la ville. Le portrait du grand natura-

liste, fait d'après l'original peint par Drouais, pieusement conservé par sa famille, décorait déjà une des salles de l'hôtel de ville, ainsi que celui d'un autre naturaliste célèbre, Daubenton, ami et collaborateur de Buffon, né aussi à Montbard. C'est dans un parc, près de la ville, que Daubenton se livra à ses belles expériences sur l'éducation des bêtes à laine, et créa en quelque sorte une science nouvelle : l'anatomie comparée. Il habitait une maison bâtie dans la partie la plus élevée de Montbard, au milieu d'un jardin qui paraît avoir été démembré du château, et d'où l'on jouit d'une vue charmante. Montbard a donné le jour encore au peintre Barbin et au savant paléographe M. B. Guérard.

En janvier 1871, une marche imprudente jeta le petit corps de Ricciotti sur le plateau de Montbard ; le bruit se répandit même que ses bagages étaient tombés au pouvoir de l'ennemi ; mais des secours arrivés à temps le dégagèrent et eurent cette heureuse conséquence de faire abandonner précipitamment Auxonne par les troupes du général Zastrow.

Important entrepôt de marchandises, soit pour le chemin de fer, soit pour le transit par le canal de Bourgogne, Montbard possède une filature de laine et des fabriques de draps, droguets, lacets, tresses, des tanneries constituant les ressources industrielles des habitants, qui y joignent un commerce assez important de chanvre estimé, de bois, de fil et de laine.

Les armes de la ville sont : *d'azur, à deux barbeaux d'or posés en fasce l'un de l'autre; le premier tourné à droite, et le deuxième à gauche; au chef de Bourgogne ancien.*

Flavigny. — Flavigny (*Flaviniacum*), chef-lieu de canton, à 15 kilomètres à l'est de Semur, situé sur une haute colline escarpée de trois côtés, d'où l'on domine un charmant vallon arrosé par l'Ozerain, doit son origine à une abbaye fondée sur les débris d'un temple païen, en 721, par un seigneur du pays nommé Vibrade ou Varre et d'abord consacrée à saint Préject ou saint Prix. Elle fut dévastée par les Normands en 877 et rebâtie en 1200. La ville qui s'était formée autour de l'abbaye avait été fortifiée par le duc de Bourgogne Eudes, pour la mettre à l'abri d'un coup de main. Néanmoins, elle fut prise par les Anglais en 1359 et plus tard réunie à la France par Louis XI qui l'enleva au duché de Bourgogne. Sous Henri III, le parlement royaliste vint y siéger de 1589 à 1592. Son église paroissiale, qui n'est autre que l'ancienne abbatiale, date, comme nous l'avons dit, du XIIIe siècle; elle possède de beaux vitraux et a mérité d'être rangée parmi nos monuments historiques. On en doit la construction à Quentin Ménard, archevêque de Besançon, qui était né à Flavigny.

Flavigny était autrefois divisé en trois parties : la cité, le cours et le faubourg. Les deux premières ont été détruites; il ne reste que la dernière, encore entourée de murailles, avec deux portes : celle du Bourg et celle du Val. On voit encore dans la ville quelques maisons du XIVe et du XVe siècle. Comme édifice moderne, Flavigny, dont la population est aujourd'hui de 1,212 habitants, possédait, avant 1880, un couvent de dominicains avec maison de noviciat où une statue de Lacordaire avait été élevée, et aussi un couvent d'ursulines, pittoresquement situé dans un ancien hôtel habilement restauré. On y trouve des tanneries, des huileries, une fabrique de tissus mérinos, des moulins à blé et à foulon et il s'y fait un commerce de grains, farines, laines et anis renommé.

Les armes de Flavigny sont : *d'azur, à la lettre capitale* F *d'or, couronnée de même.*

Saint-Germain-Source-Seine. — Saint-Germain-la-Feuille, ou plutôt aujourd'hui Saint-Germain-Source-Seine, est une petite commune de 108 habitants, située dans le canton de Flavigny, à 31 kilomètres à l'est de Semur, qui a l'avantage de posséder sur son petit territoire la source, ou plutôt les sources de la Seine. Elles sont situées au pied d'une colline boisée, dans une prairie achetée en 1857 par la ville de Paris et convertie en un joli square. On les a réunies dans une grotte artificielle; elles coulent au pied d'une statue représentant la *Nymphe de la Seine*, due au ciseau du sculpteur Jouffroy; elle est figurée couchée, appuyée sur l'urne traditionnelle.

Des fouilles opérées en 1837 sur l'emplacement de ces sources ont fait découvrir de nombreux débris gallo-romains, plus de 800 médailles, et les restes d'un vaste temple, entouré de *cellæ* ou cellules, au milieu desquelles s'élevait une statue dédiée à la nymphe *Sequana*. Si l'on en croit la tradition, ce nom était aussi celui de la mère de saint Seine, l'un des apôtres du pays.

Au sortir de sa source, la Seine, faible ruisseau

encore, qui a rapidement descendu la colline en murmurant, rencontre une espèce de mare ou de petit étang qui l'arrête dans sa course et l'emprisonne un moment; mais elle s'en échappe plus forte qu'elle n'y était entrée, et traverse la route de Paris à Dijon sous un petit pont. Si quelque voyageur cherchait à s'enquérir du nom de ce ruiseau, que les pluies font quelquefois déborder sur les bas côtés de la route, l'enseigne d'une auberge voisine lui apprendrait que c'est là ce beau fleuve qui arrose la capitale de la France. On y lit en effet :

Au Premier Pont de Seine.

Chanceaux. — Chanceaux (*Campus Sigillatus, de Cancellis, Chanciacum, Chanceia*), canton de Flavigny, arrondissement et à 35 kilomètres à l'est de Semur, est un joli bourg peuplé de 443 habitants, et situé sur un plateau élevé, point de partage de cours d'eau qui vont aux deux mers. L'Ignon et la Seine (à 4 kilomètres) prennent leur source dans le voisinage. On a longtemps discuté sur l'origine de Chanceaux; les uns ont voulu voir dans l'étymologie de son nom une preuve que ce lieu fut, sous les premiers ducs de Bourgogne, le siège le plus ordinaire de leur chancellerie. Saint Julien de Baleure appuie cette opinion et prétend que ces princes *prenaient plaisir à la chasse ès forêts voisines; les bâtiments de ce bourg,* ajoute-t-il, *ont trop plus de bonne apparence que n'ont ceux des autres villages.* D'autres prétendent que Chanceaux vient de *Cancelli*, qui, selon l'abbé Banier, signifie *petites chapelles bâties par les Gaulois en l'honneur des divinités champêtres ou des déesses mères.* Ce qui est plus certain, c'est que, depuis le IXe siècle, ce domaine appartenait à l'abbé de Flavigny. Il renfermait deux chapelles et un hôtel de ville. Plus tard, on y établit un moulin à poudre très renommé. Louis XIII traversa Chanceaux et y coucha en 1631; Louis XIV, en avril 1674; et, à propos de cette visite, Courtépée rapporte que le grand roi écrivit de Joigny, le 23 avril, aux échevins pour les prévenir de transporter hors de la ville, dans une maison éloignée, toutes les poudres qui pouvaient y être. Par une seconde lettre datée d'Auxerre, le 26 du même mois, il défend de faire tirer le canon ni faire aucune harangue. J'ai vu, dit l'historien, ces deux lettres en original entre les mains de Jean Renaud Benoît, ancien notaire, dans la maison duquel le roi logea. Ce qui prouve que le héros couronné alliait la prudence à toutes les qualités que ses courtisans et ses flatteurs ont tant célébrées. Le 17 janvier 1871, les éclaireurs du général Bossack, l'un des lieutenants de Garibaldi, qui occupaient le Val-de-Suzon, réunis à des détachement des éclaireurs du Rhône et des francs-tireurs de Vaucluse, enlevèrent à Chanceaux un convoi considérable de moutons, prirent à l'ennemi des chevaux et des voitures de réquisition, après l'avoir mis en fuite.

Chanceaux fabrique d'excellentes confitures d'épine-vinette.

Alise-Sainte-Reine. — Alise-Sainte-Reine (*Alesia, Alexia*), canton de Flavigny, arrondissement et à 14 kilomètres au nord-est de Semur, à 3 kilomètres à l'ouest de la station des Laumes, sur les pentes orientale et méridionale du mont Auxois dont l'Oze, l'Ozerain et la Brenne arrosent le pied, n'est plus aujourd'hui qu'un bourg obscur à peine peuplé de 757 habitants, et que visitent chaque année quelques centaines de malades, attirés par la vertu de ses eaux minérales.

C'est cependant sur le coteau voisin, appelé le mont Auxois, que s'élevait jadis une des cités les plus importantes des Gaules; c'est sous les murs de l'ancienne *Alesia* que nos ancêtres livrèrent leur dernière grande bataille et que se décidèrent les destinées de notre patrie. Vercingétorix, battu par César dans plusieurs rencontres, s'était retiré chez les Mandubiens, tribu qui faisait partie de la confédération des Éduens; il s'était établi avec ses troupes sous les remparts de leur capitale, avait fortifié son camp d'une enceinte de pierres haute de 2 mètres, puis, à l'abri des attaques des Romains, il avait envoyé des cavaliers dans toutes les provinces de la Gaule réclamer l'assistance de tous ceux qui voulaient comme lui défendre l'indépendance nationale; deux cent cinquante mille soldats avaient répondu à cet appel, et César, à son tour se trouvait comme assiégé entre l'armée des nouveaux venus et les retranchements de Vercingétorix, lorsque, profitant d'une fausse manœuvre de ses adversaires inexpérimentés, qui s'étaient engagés dans une gorge étroite, il lança sur eux ses légions, mit le désordre dans leurs rangs, et remporta une victoire sanglante, dont la soumission des Gaules fut la conséquence. Aujourd'hui, une gigantesque statue en cuivre repoussé de l'héroïque défenseur d'*Ale-*

sia, due au sculpteur Millet, signale au loin au voyageur l'emplacement où se décidèrent les destinées de la Gaule indépendante. César proportionna ses rigueurs à la grandeur du péril qu'il avait couru : les vaincus furent presque tous massacrés ; le héros de l'indépendance gauloise alla attendre pendant six années le jour où son impitoyable vainqueur en fit l'ornement de son triomphe avant de le livrer au bourreau. Si César ne détruisit pas d'abord *Alesia*, il la fit rapidement descendre du haut rang qu'elle occupait parmi les cités du pays ; plus tard, les barbares achevèrent son œuvre de destruction pendant une invasion dont la date est restée inconnue.

A la chute de l'empire d'Occident, *Alesia* était cependant encore le chef-lieu du *Pagus Alesiensis*, qui s'étendait de Saulieu à Duesme et d'Avallon à Chanceaux. Les reliques de sainte Reine, objet d'une grande vénération, un réseau de voies romaines qui aboutissaient à ce centre, en avaient fait un lieu d'une certaine importance, à la restauration duquel plusieurs empereurs avaient concouru. Ces progrès furent arrêtés par les barbares ; les reliques de la sainte, n'étant plus en sûreté à Alise, furent transportées à Flavigny. Toutefois, le tombeau vide continua encore à attirer la piété des fidèles ; c'était un lieu d'asile, on venait s'y purger par serment des crimes dont on était accusé, ce qui ne se pratiquait qu'aux sépulcres des plus insignes martyrs. Julien Clerget, prêtre, natif de Grignon, rétablit en 1488 une ancienne chapelle située au milieu des vignes, et la dota. Le nombre des pèlerins s'en augmenta ; on construisit bientôt au bas et à l'entour plusieurs maisons, qui firent donner à ce nouveau bourg le nom de Sainte-Reine. La chapelle fut réunie à la cure en 1498 par Antoine, évêque de Châlon ; mais un droit, resté aux habitants sur une partie de ses revenus, fut cédé par eux aux cordeliers, qui vinrent s'y établir ultérieurement, et qui exploitaient les eaux minérales, dont une des sources a gardé le nom de source des Cordeliers. Alise, avant d'être réunie au duché de Bourgogne avec le reste de l'Auxois, sous Eudes I[er], en 1082, était possédée par les sires de Vergy.

Dans les deux derniers siècles, la réputation des eaux de Sainte-Reine, qui conviennent aux maladies de la peau, était fort grande ; Anne d'Autriche, Stanislas et Casimir, rois de Pologne, le duc de Randan, le cardinal de Tencin, le maréchal de Saxe, en faisaient usage.

Un hôpital avait été construit à l'usage des pauvres et des pèlerins ; il était placé sous la surveillance de neuf administrateurs d'un rang élevé ; c'étaient l'évêque d'Autun, deux conseillers d'État, deux membres de la chambre des comptes et deux de chacun des parlements de Paris et de Dijon Aujourd'hui, Alise-Sainte-Reine se divise en deux parties bien distinctes ; l'une, à l'est, *Alise*, ou le bourg, contient l'église paroissiale de Saint-Léger ; l'autre, à l'ouest, *Sainte-Reine*, contient l'hospice fondé au XVII[e] siècle, la fontaine miraculeuse de Sainte-Reine, l'établissement des bains et la chapelle des Cordeliers.

Les eaux d'Alise-Sainte-Reine, qui sont ferrugineuses et alcalines et qui conviennent aux maladies de la peau, sont toujours fréquentées.

BUSSY-LE-GRAND.—Bussy-le-Grand, canton de Flavigny, arrondissement et à 14 kilomètres au nord-nord-est de Semur, est un village peuplé de 757 habitants, situé partie sur le penchant d'un coteau, partie dans un vallon très étroit et d'un accès difficile. Il doit sa célébrité à son château, construit vers le milieu du XII[e] siècle par le sire Renaudin, l'un des bienfaiteurs de l'abbaye de Fontenay. Il paraît que les moines perdirent bientôt le souvenir de ce qu'ils devaient à cette riche famille. Leurs gens, ayant quelques moines à leur tête, faisaient de fréquentes excursions sur les terres des seigneurs de Bussy ; mais la vengeance qu'en tiraient les successeurs de Renaudin n'était guère moins barbare que la conduite de ces maraudeurs. Ils étaient tous, dit une chronique, très bien pendus haut et court à de fort belles potences ; pour quoi un accord fut fait en 1300 entre Raoul, baron de Bussy, et M. l'abbé de Fontenay, que ledit baron ne fit plus pendre à ses fourches patibulaires aucun portant l'habit de Fontenay, pour quelque crime que ce fût.

Le château de Bussy appartenait à Antoine-Michel de Chandio, lorsque, en 1583, Léonor de Rabutin, père du comte Roger de Bussy-Rabutin, en fit l'acquisition. Ce dernier passa à son château de Bussy le long exil que lui attira son *Histoire amoureuse des Gaules*, se plut à l'embellir, et y rassembla un grand nombre de portraits d'hommes et de femmes célèbres, au bas desquels il mit des inscriptions de sa façon. A la mort du second fils du comte Roger, évêque de Luçon et académicien, le château passa à sa sœur, Marie-

Thérèse, dame de Remiremont, marquise de Montataire; puis, il eut divers propriétaires qu'il est sans intérêt de relater.

Il faisait partie de la succession de M. d'Orneau, lorsque, en 1835, M. le comte de Sarcus en fit l'acquisition. Le nouveau propriétaire a sauvé de la destruction la curieuse collection de portraits que le comte Roger y avait rassemblée, et, dans toutes les restaurations qu'il a faites, il a suivi avec un soin dont les savants et les antiquaires doivent lui savoir gré les indications de l'époque de Bussy.

L'achitecture du château présente trois époques bien distinctes : la façade sur la cour d'honneur est du style Louis XIV : elle fut reconstruite par Bussy en 1649; les deux galeries avec leurs jolies frises remontent à Henri II; et les quatre tours, situées aux quatre points cardinaux, sont d'une époque antérieure.

Le Nôtre passe pour avoir dessiné les jardins compris dans un parc de 34 hectares.

Jean Casimir, roi de Pologne, accepta l'hospitalité au château de Bussy pendant qu'il prenait les eaux de Sainte-Reine.

Bussy a vu naître, en 1771, le général Junot, duc d'Abrantès.

Saulieu.—Saulieu (*Sidelocum*, *Solis locus*), chef-lieu de canton, agréablement situé sur le penchant d'une haute colline, à 28 kilomètres au sud de Semur, est une petite ville fort ancienne dont la population actuelle est de 3,750 habitants, et qui a subi de nombreuses vicissitudes. Elle était traversée, sous les Romains, par la voie d'Agrippa et était le siège d'une station militaire d'où certains historiens prétendent qu'elle a tiré son nom (*Sedis locus*). Les Latins l'appelaient *Sidelocum*. On ne possède aucun document sur son origine; seulement, une pierre sur laquelle les douze signes du zodiaque étaient gravés, les restes d'un temple antique et une statue d'Apollon ayant été découverts sur son territoire en 1600 et en 1750, en rapprochant cette découverte d'une autre étymologie de son nom (*Solis locus*), on a voulu en déduire que jadis le culte du Soleil y était pratiqué.

Saulieu fut ravagé et incendié par les Sarrasins, en 731. Elle se releva de ses ruines, grâce à la possession des reliques de saint Andoche et de saint Thyrse, qui y avaient souffert le martyre et y attiraient de nombreux pèlerins. Les Anglais, en 1353, s'en emparèrent et la détruisirent de fond en comble. Vinrent ensuite les bandes indisciplinées des routiers, des écorcheurs et des tard-venus, qui y commirent de grands désordres. Sans avoir repris son ancienne importance, Saulieu se rebâtit et releva ses fortifications. Elle eut la mauvaise fortune de se déclarer contre la réunion de la Bourgogne à la France, ce dont elle fut châtiée rudement par Charles d'Amboise, lieutenant de Louis XI. En 1519, une peste horrible la ravagea; vers la fin de ce même siècle, les reitres, commandés par le prince de Deux-Ponts et attirés en France par les protestants, y commirent les plus grands excès. Pendant la Ligue, elle prit parti pour les Guises, fut assiégée par le comte de Tavannes qui s'en empara au nom de Henri IV.

La démolition de ses fortifications a assaini la ville où des fossés fangeux entretenaient des maladies pestilentielles.

La ville est dominée par l'ancienne église abbatiale de Saint-Andoche, dont la nef date du XIIe siècle, qui possède un remarquable tableau du saint et qui a été classée parmi les monuments historiques. Elle a deux tours d'inégale hauteur; la plus basse est en style composite, l'autre a été rebâtie en 1760. A l'intérieur, des sculptures en bois, la tribune d'orgues, des fragments de stalles méritent d'être cités. Une autre église, dédiée à saint Saturnin, est fort ancienne et est entourée d'un cimetière qui renferme des tombes intéressantes. L'hôtel-de-ville et le collège communal datent du siècle dernier.

Saulieu est la patrie de l'abbé Claude Courtépée, auteur de la description historique et topographique du duché de Bourgogne, plusieurs fois réimprimée.

Le commerce de cette ville consiste en vins de l'Auxois, bois de merrain, bestiaux, poissons d'étangs et légumes divers. Les navets de son territoire ont une certaine réputation. Sa principale industrie est la tonnellerie dont les produits s'écoulent dans l'Auxerrois et l'Avallonnais. Elle possède aussi des tanneries, des fabriques de sabots et d'instruments agricoles.

Les armes de Saulieu sont : *de gueules, à une épée d'argent posée en pal, la garde d'or;* et pour devise : His armis. Hæ arma tuentur.

Chatillon-sur-Seine (lat. 47° 51′ 47″; long. 2° 13′ 58″ E.). — Châtillon-sur-Seine (*Castellio ad Sequanam*), station de la ligne de Troyes à Chaumont, tête de ligne de l'embranchement de Nuits-

sous-Ravières à Châtillon-sur-Seine, à 83 kilomètres au nord-nord-ouest de Dijon, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, siège de tribunaux de première instance et de commerce, avec collège communal, autrefois duché-pairie, gouvernement particulier, avec bailliage, présidial, prévôté de maréchaussée, dépendant du diocèse de Langres et du parlement de Dijon, est une ancienne et jolie petite ville peuplée de 4,994 habitants, et dont l'histoire occupe une page importante dans les annales de la Bourgogne.

Châtillon doit son origine à un ancien *oppidum* gaulois que les Romains restaurèrent, et dont ils firent une station importante, d'où partaient plusieurs voies romaines, allant à Langres, à Chaumont, à Dijon, etc.

Elle fut longtemps le séjour des ducs de la première race, qui se plaisaient en ce lieu à cause de la salubrité de l'air, de l'excellence des eaux, des agréments de la chasse et de la pêche. C'était la capitale de la contrée connue sous le nom de pays de la montagne de Lassois (*Pagus Lasticensis*); elle était formée primitivement de deux villes, séparées l'une de l'autre par des murs et des fossés, distantes de 400 à 500 pas, et ayant chacune leur château. C'était Chaumont, *Calvus mons*, et le bourg. Le château de Chaumont, appelé d'abord *Castellum*, puis *Châtelot*, a fini par donner son nom aux deux communes réunies en une seule. Au temps de leur séparation, elles étaient possédées par deux maîtres différents : Chaumont appartenait aux ducs de Bourgogne, et le bourg, sauf quelques réserves, à l'évêque de Langres.

Cette diversité de possession occasionna un antagonisme d'intérêts et de sanglantes rivalités entre les habitants; l'évêque vit avec un profond dépit l'affranchissement des vassaux du duc, auxquels Eudes III accorda une charte de commune en 1208. De là de fréquentes querelles et une hostilité qui des seigneurs passait à leurs sujets. Toutefois, la justice prévalut, et, quoique tardivement, l'exemple des ducs fut suivi par le pouvoir épiscopal; en 1423, le bourg obtint aussi sa charte, donnée conjointement par Philippe le Bon et Charles de Poitiers, évêque de Langres. La reconnaissance avait fait des habitants de Châtillon des soldats si vaillamment dévoués aux ducs, que le cri d'armes en Bourgogne fut longtemps : *Chastillon au noble duc*. La liberté y avait puissamment développé les arts, l'industrie et le commerce; la draperie de Châtillon avait une vieille réputation, qui s'étendait bien au delà des frontières du duché et même du royaume. La population avait été dotée des privilèges réservés aux cités les plus importantes, celui, entre autres, qui autorisait les bourgeois à posséder des fiefs nobles. Cette ville fut souvent choisie comme point de réunion pour les assemblées de la noblesse ou pour la convocation des états dans les circonstances critiques; c'est là que furent réglées, en août 1452, les limites du comté et duché de Bourgogne et du royaume de France. La période historique qui date de la fin de la maison ducale et de la mort de Charles le Téméraire fut désastreuse pour Châtillon. La ville fut prise et brûlée par les troupes de Louis XI en juillet 1475. Pendant le siècle suivant, la complicité de son gouverneur, le baron de Tenissey, dans les révoltes de la Ligue, l'exposa à de longues et cruelles épreuves; la paix ne fut rétablie qu'après le triomphe définitif de Henri IV; mais la prospérité des jours passés ne put renaître. La réunion officielle des deux villes ne date que du 10 juillet 1638. La fameuse peste de 1631 amena pendant quelques mois le parlement de Dijon dans les murs de Châtillon; en 1650, Louis XIV, au retour du siège de Seurre, traversa Châtillon, et fut le parrain de la nouvelle cloche du couvent des feuillants.

Le 4 février 1814, deux jours après la bataille de Brienne, s'ouvrit le fameux congrès connu sous le nom de congrès de Châtillon, et qui fut rompu le 18 mars suivant.

En novembre 1870, Châtillon fut le théâtre d'un brillant fait d'armes d'un des fils de Garibaldi; l'avant-garde de la brigade qu'il commandait surprit, pendant la nuit, un détachement ennemi de 800 à 1,000 hommes, avec cavalerie, cantonnés dans la ville. On les attaqua maison par maison, un grand nombre fut tué, presque tout le reste fut fait prisonnier, y compris un escadron de hussards bleus.

Cette ville est propre, bien bâtie, bien pavée, située au centre d'un pays montagneux et pittoresque, sur la Seine, qui y reçoit la petite rivière de la Douix; ses édifices les plus remarquables sont : l'hôtel de ville, environné de belles promenades et occupant une partie de l'ancien couvent des bénédictins; le palais de justice, construit sur l'emplacement des carmélites; le collège et la bibliothèque publique qui compte 18,000 volumes;

l'église Saint-Nicolas, monument du XIIe siècle; l'église Saint-Vorle, sous l'aile septentrionale de laquelle on voit l'ancienne chapelle du château des premiers ducs de Bourgogne, d'abord consacrée à saint Martin, puis à Notre-Dame, enfin à saint Bernard, qui, dit-on, y eut la célèbre vision de la veille de Noël, à la suite de laquelle il aurait composé l'hymne consolatrice : *Ave, maris stella,* si chère aux marins de nos côtes. Citons encore les hospices, la bibliothèque, les restes d'une voie romaine allant de Langres à Auxerre, la fontaine de la Douix, et enfin le château du quartier Chaumont, restauré et embelli par le duc de Raguse.

Après tant de calamités et une si longue décadence, un nouvel avenir semble s'annoncer pour Châtillon : l'esprit moderne en change chaque jour l'aspect; ses faubourgs s'étendent et s'embellissent; l'industrie y crée d'importants établissements, fabriques de draps, serges, toiles, futailles, hauts fourneaux, papeteries, tanneries, brasseries, moulins à blé, à foulon et à écorces, blanchisseries de cire, distilleries, exploitation de belles carrières de pierre de taille. A ces ressources se joint un commerce considérable de fers de tous échantillons, de bois, laines, cuirs, meules à aiguiser et un entrepôt des produits des nombreuses forges des environs.

Elle est la patrie du maréchal Marmont, duc de Raguse.

Les armes de la ville sont : *de gueules, au château d'argent, accompagné de quatre tours de même, et trois fleurs de lis d'or mises en chef.*

Aux environs, on peut visiter la fontaine de la Douix, l'une des plus abondantes de France, qui sort de dessous un rocher de 30 mètres d'élévation; à 2 kilomètres à l'ouest, les forges de Sainte-Colombe, l'un des plus beaux établissements de ce genre qui soient en France; enfin, à 6 kilomètres plus loin dans le nord-ouest, près de Lassois, l'emplacement de l'ancienne ville gallo-romaine de *Lasticum* (?), détruite par les Vandales.

* BEAUNE (lat. 47° 1' 29"; long. 2° 30' 3" E.). — Beaune-sur-la-Bouzoise (*Belna Æduorum, Belnum, Belno castrum*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Lyon, à 38 kilomètres au sud-sud-ouest de Dijon, chef-lieu d'un arrondissement et de deux cantons, peuplé de 11,423 habitants, siège d'un tribunal de première instance et de commerce, d'une société d'agriculture et d'un collège communal, était autrefois la capitale du Beaunois, avait un gouvernement et un bailliage particuliers, relevait du diocèse d'Autun, du parlement et de l'intendance de Dijon.

Beaune paraît avoir eu une origine romaine : quelques auteurs donnent pour étymologie à son nom *Belenus,* une des désignations sous lesquelles Apollon ou le soleil était honoré dans les Gaules, et dont on aurait fait *Belna;* d'autres, s'appuyant sur d'anciennes armoiries de la ville, pensent que c'est de *Bellona* que son nom a été tiré.

Au VIIe siècle, c'était une place importante, ayant un château fortifié; administrée par des comtes qui devinrent héréditaires, elle eut pour souche de sa maison seigneuriale Manassès de Vergy, dit le Vieux, que nous avons eu déjà occasion de citer comme comte de Châlon et de Dijon. C'était un des plus puissants dignitaires de la cour des ducs de Bourgogne; il est appelé lui-même, dans un auteur contemporain, duc très illustre, ami et familier du duc Richard (880). Ce domaine, après avoir passé par suite d'alliances de famille aux mains du roi Henri Ier et des dauphins viennois, fut réuni, en 1227, au duché de Bourgogne. Aux comtes et aux vicomtes qui administraient en leur absence succéda alors un prévôt des ducs, qui rendait la justice et percevait les impôts. C'est au duc Eudes III, qui résidait souvent à Beaune, que cette ville dut, en 1203, l'établissement de sa commune. Un incendie qui dura trois jours consuma une grande partie de la ville, en 1401. Pour prévenir un pareil accident, on détourna les eaux de la belle fontaine de l'Aigue et on les fit entrer dans la ville au moyen d'un acqueduc pratiqué dans le fossé. Après la réunion de la province de Bourgogne à la couronne, Beaune fut une des villes qui s'attachèrent au parti de Marie de Bourgogne. « Beaune, dit l'historien Jean de Serres, ne pouvant savourer le cavesson françois, fut la première à regimber, et se disposoit à recevoir 600 hommes d'élite conduits par Simon de Quingey; mais le gouverneur Charles d'Amboise les surprit à Verdun, qu'il emporta d'assaut, et vint assiéger Beaune, qui ne se rendit qu'après cinq semaines de siège, le 2 juillet 1478. Elle paya 40,000 écus d'amende au roi, et s'obligea de fournir aux marchands de Paris les vins dont elle avoit reçu l'argent. » En 1502, Louis XII, voulant mettre Beaune à l'abri des partis autrichiens et comtois qui désolaient la province, y fit élever un château fort, flanqué de quatre tours, semblable

à celui de Dijon, que Henri IV fit démolir en 1602, après les guerres de la Ligue, dont Beaune avait eu beaucoup à souffrir.

Beaune a été la résidence de la cour sous plusieurs ducs de Bourgogne, et le premier siège du parlement de Bourgogne, sous le nom de *Jours généraux*.

Dans le XVIIe siècle, Beaune était une ville florissante par ses manufactures, auxquelles étaient intéressées deux cents familles calvinistes qui y occupaient plus de deux mille ouvriers; mais la révocation de l'édit de Nantes ayant obligé ces fabricants de sortir de France, ils portèrent ailleurs leur industrie, et depuis ce temps les manufactures sont entièrement tombées et n'ont pu se relever.

Cette ville, bien bâtie, percée de rues droites, propres et rafraîchies par les eaux de la fontaine de l'Aigue, est située dans un pays agréable, au pied d'un coteau couvert de riches vignobles; les remparts sont plantés de beaux arbres qui offrent des promenades charmantes. Ses édifices les plus remarquables sont : l'église Notre-Dame, la première du diocèse après la cathédrale de Dijon; l'église Saint-Pierre; l'hôpital, qui date du XVe siècle et est bien un des plus curieux monuments de ce genre qu'il y ait en France; cet hôpital, situé dans le faubourg Saint-Nicolas, fut fondé, en 1443, par Raulin, qui avait été chancelier du duc Philippe le Bon. Cet homme, qui mourut fort riche, passait pour avoir pressuré le peuple par ses exactions; ce qui fit dire au roi Louis XI qu'il était juste que Raulin, ayant fait tant de pauvres en Savoie, leur assurât quelque secours après sa mort; la bibliothèque publique, riche de 32,000 volumes; le palais de justice et la prison cellulaire, de récente construction; la salle de spectacle; un beau jardin public et une gracieuse promenade aboutissant à la fontaine de l'Aigue. Sur une de ses places s'élève la statue de Gaspard Monge. Les environs offrent comme but d'intéressantes excursions les châteaux et les grottes de la Rochepot, de Savigny, d'Auteuil, avec leurs stalactites, et la belle cascade de Nolay.

Les vins de son territoire constituent la principale richesse de Beaune; ils sont classés dans la première qualité des produits de la Bourgogne. Les crus les plus célèbres sont, dans ses environs, ceux de Volnay, Pommard, Corton-Aloxe, Savigny, Chassagne, Mont-Rachet, Meursault, Auxey et Santeny. Ces noms dispensent de tout éloge. Toutefois, le génie industriel des habitants joint à une exportation de 40,000 pièces de vin (avant les ravages de l'oïdium et du phylloxéra) un commerce considérable de céréales, bestiaux et vinaigre, des fabriques de draperie commune, de tonneaux, des raffineries de sucre de betterave, des teintureries, brasseries, tanneries, et de belles pépinières d'arbres à fruits.

Beaune est la patrie de Gaspard Monge, le géomètre, un des fondateurs de l'École polytechnique; de Lebret, littérateur; de l'antiquaire Bard, et du marquis de Dampierre.

Les armes de Beaune furent jusqu'en 1540 : *une Bellone d'argent sur un fond d'azur, debout, tenant de la main droite une épée nue, et la gauche appuyée sur la poitrine.* Depuis cette époque : *d'azur, à une Notre-Dame, tenant l'enfant Jésus de la main gauche, et une grappe de raisin de la main droite; l'enfant Jésus tenant un cep de vigne d'or avec ces mots* : CAUSA NOSTRÆ LÆTITIÆ, changés plus tard en ceux-ci : ORBIS ET URBIS HONOR.

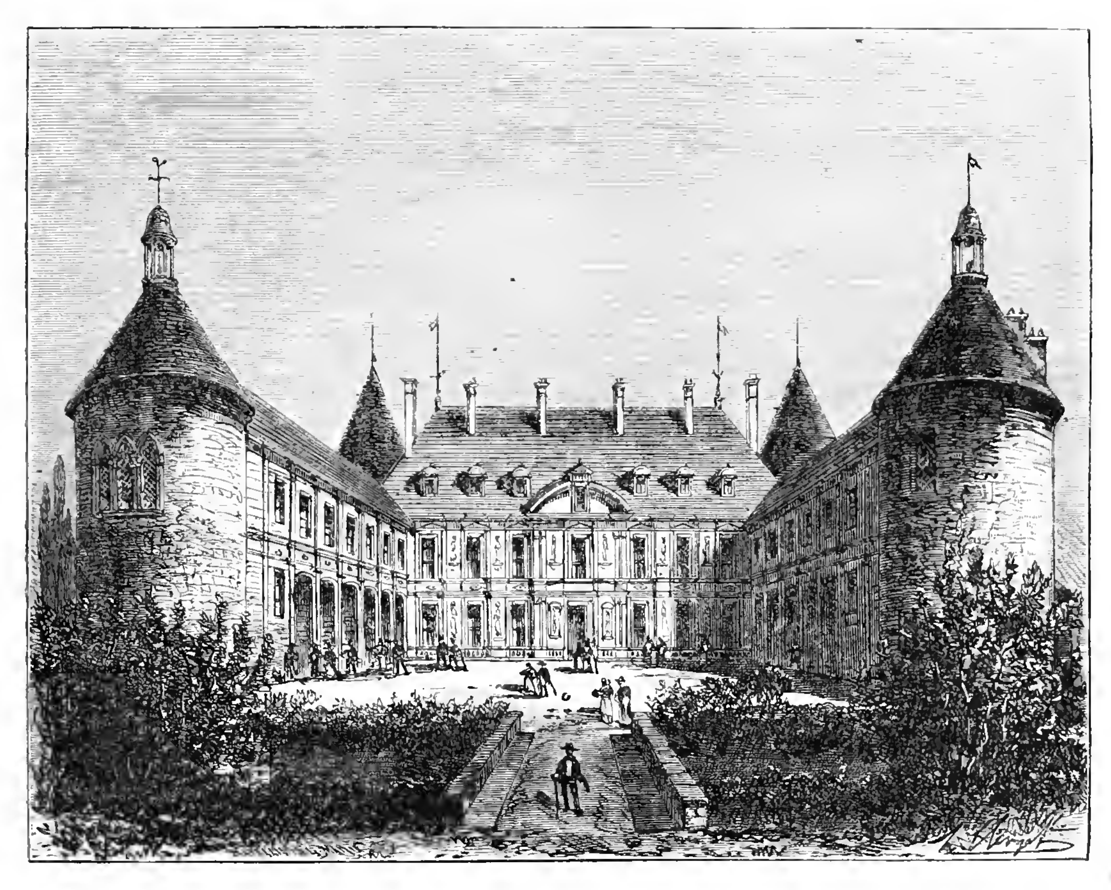
ALOXE. — Aloxe, à 5 kilomètres au nord de Beaune, est un village de 245 habitants, situé au pied d'une haute colline boisée. C'est près de ce village que commence la côte dite de Beaune, qui fait suite à celle de Nuits, et les premiers vignobles qui en dépendent sont ceux de *Corton.*

POMMARD. — Pommard, à 4 kilomètres au sud-ouest de Beaune, est une commune de 1,252 habitués, située au pied de la Côte-d'Or, à l'est d'une petite vallée qu'arrose l'Avant-Dheune; là s'étendent ces riches vignobles dont les vins étaient qualifiés par nos aïeux de *loyaux* et *vermeils.*

VOLNAY. — Le territoire de la commune de Volnay ou Vollenay touche au précédent, dont les vins priment encore ceux de Pommard par leur finesse et leur bouquet. Sa population est de 656 habitants, exclusivement livrés à la culture de la vigne et à la tonnellerie, comme tous ceux qui habitent les villages de la côte.

L'église de Volnay appartient au style gothique, et, près du village, on voit une ancienne petite chapelle assez curieuse.

MEURSAULT. — Meursault, station de la ligne de Paris à Lyon, à 8 kilomètres au sud-ouest de Beaune, à



Château de Bussy.

l'entrée d'une jolie vallée et sur la rive gauche de la Dheune, est plus importante que les précédentes; cette commune compte, en effet, 2,000 habitants; son église, que domine un clocher élégant, est au nombre de nos monuments historiques.

La mairie occupe l'emplacement de l'ancien château, que Louis XI avait fait démolir en partie en 1478, et qui fut complètement démantelé en 1633. Au hameau de L'Hôpital, on voit encore les restes d'un hospice qui accuse l'architecture romano-byzantine.

Meursault est célèbre par ses excellents vins blancs.

Puligny et Chassagne. — Ces deux communes, qui comptent l'une 1,135 et l'autre 981 habitants, se partagent l'honneur de produire les célèbres vins blancs de *Montrachet*, dont le meilleur climat n'a que quelques hectares, ce qui rend le vrai montrachet excessivement rare.

Puligny est à 12 kilomètres au sud-ouest de Beaune, il dépend du canton de Nolay; on y voit les vestiges d'un ancien château. — Chassagne est à 2 kilomètres plus à l'ouest encore, dans le même canton; on y voit un vieux château et un dolmen qui porte le nom original de Touton-Marcel.

Arnay-le-Duc. — Arnay-le-Duc (*Arnæum*), arrondissement et à 30 kilomètres au nord-ouest de Beaune, chef-lieu de canton, peuplé de 2,581 habitants, siège d'un collège communal, autrefois baronnie et gouvernement particulier, est une ville d'origine fort ancienne, dans laquelle plusieurs historiens croient retrouver l'*Arborignum* des Romains. Une voie militaire la traversait, aboutissant d'un côté à Alise et de l'autre à Autun. Arnay eut des seigneurs particuliers jusqu'en 1289. A cette époque, Pernette d'Arnay vendit à Eudes IV le domaine dont elle avait hérité, et qui prit alors le surnom d'Arnay-le-Duc. Les habitants obtinrent

de Hugues IV leur charte communale, en 1233. Arnay passa dans la maison de Charny comme dot de Marie, fille naturelle de Philippe le Bon, lorsqu'elle épousa Pierre de Beaufremont, en 1456. Les Chabot, les Rohan, les Brionne figurent dans la liste de ses possesseurs successifs. Arnay est surtout célèbre par la bataille qui y fut livrée, le 27 juin 1570, entre l'amiral de Coligny et le maréchal de Cossé-Brissac. C'est là que Henri IV, âgé de seize ans, fit ses premières armes; animés par la présence de ce jeune prince et de son cousin Henri de Condé, 4,000 protestants, sans canons, sans bagages, harassés par huit mois de campagne et de marches continuelles, se défendirent avec succès contre 12,000 catholiques, et s'ouvrirent un passage jusqu'à La Charité-sur-Loire. Le terrain où était placé la tente de Henri s'appelle encore aujourd'hui le *Pâtis au roi*.

La ville, bien bâtie et bien pavée, est située sur le versant septentrional d'un agréable coteau dont le pied est baigné par l'Arroux; on y remarque une assez jolie place publique, celle de l'Arquebuse, un hôpital de 12 lits, et une vieille tour servant de prison, dernier débris de l'ancien château d'Arnay.

Des fabriques de toiles, serges, droguets, amidon et fécule, des tanneries, tuileries et moulins, une importante culture maraîchère, composent, avec un commerce considérable de vins, vinaigre, céréales, chanvre, volailles et bestiaux, les ressources industrielles de la population.

C'est la patrie de Bonaventure Despériers, spirituel et célèbre courtisan de François Ier; de J. Lacurne, fondateur et bienfaiteur du collège d'Arnay; d'Alexis Artus, le savant recteur de l'Université de Paris; du préfet Frochot, etc.

Les armes d'Arnay-le-Duc sont : *d'azur, au château de trois tours couvertes et girouettées d'argent, attenantes l'une à l'autre.*

Cussy. — Cussy-la-Colonne (*Cusseium*), canton de Bligny-sur-Ouche, arrondissement et à 19 kilomètres à l'ouest de Beaune, est un village peuplé de 172 habitants, qui doit sa célébrité et son surnom à un monument antique, d'autant plus intéressant qu'il est le seul de ce genre en France. C'est une colonne octogonale, située à 1 kilomètre du village, au milieu des champs, dans un fond entouré de hauteurs de tous côtés, nommé *Précheraine*. Le soubassement est composé de trois assises, dont chacune n'est qu'un bloc dans toute l'épaisseur du monument; la base forme un carré dont les angles sont coupés et a une rentrée demi-circulaire sur chacune des faces principales; la corniche dont elle est surmontée est d'un seul morceau. Sur cette base est posé un autel octogone, orné de huit figures représentant un Hercule, un captif, une Minerve casquée, Jupiter, Junon, Ganymède, un Bacchus et une nymphe. Au-dessus s'élève le fût de la colonne; ce fût est orné à sa partie inférieure de rhombes, dans lesquels il y a une rosace comme on en voit à quelques plafonds; la partie supérieure est décorée d'une sculpture en forme d'écailles. Le haut de la colonne manque; les parties en sont éparses en divers endroits. Le chapiteau, d'ordre corinthien, se voit au lieu dit la Grange d'Auvernay, où il forme la margelle d'un puits. Cette colonne, qui a environ 10 mètres de hauteur, a été restaurée en 1825, par les soins du préfet de la Côte-d'Or; elle est rangée au nombre de nos monuments historiques. En rapprochant les opinions des savants sur l'objet et l'origine de ce monument, on est porté à croire qu'il a été élevé pour consacrer le souvenir d'une victoire qu'auraient remportée en ce lieu les légions romaines, vers le règne de Dioclétien et de Maximien.

Saint-Jean-de-Losne. — Saint-Jean-de-Losne (*Latona, Laudona, Laona, Fanum Sancti-Joannis de Lâdona*), sur la rive droite de la Saône, à l'extrémité du canal de la Côte-d'Or, et près de l'entrée du canal du Rhône au Rhin, arrondissement et à 41 kilomètres à l'est-nord-est de Beaune, chef-lieu de canton peuplé de 1,561 habitants, siège d'un tribunal de commerce, est une ville fort ancienne dont on croit le nom tiré d'un temple de Latone, qui aurait existé dans cet endroit. Au VIIe siècle, c'était déjà un lieu de quelque importance. Dagobert, en 629, y tint ses assises. Louis VII et Frédéric Barberousse s'y réunirent, en 1162, pour aviser aux moyens de mettre fin au schisme qui divisait le pape et les princes. Une charte communale fut accordée aux habitants par Hugues IV, en 1256. Les privilèges qu'elle comportait furent, à diverses époques, étendus et confirmés par les ducs et les rois de France jusqu'à Louis XV, en récompense des services signalés que cette petite ville rendit à la cause nationale, principalement dans deux circonstances mémorables. Avant la réunion de la Comté à la France, réunion qui fut, comme on le

sait, si tardive, Saint-Jean-de-Losne était placé sur l'extrême frontière et exposé aux premières attaques de l'ennemi; la population puisa dans ce péril même, avec lequel elle s'était familiarisée, une intrépidité et un héroïsme qui ne se démentirent jamais. Sous le duc Robert, en 1273, les seigneurs franc-comtois, avec lesquels il était en guerre, détachèrent cinq cents soldats déguisés en femmes pour surprendre Saint-Jean-de-Losne. Les habitants, quoique occupés alors à réparer leurs murailles, ayant découvert le stratagème, massacrèrent ces nouvelles amazones et conservèrent la place à leur prince. Ils donnèrent des preuves plus éclatantes encore de leur fidélité aux rois de France après la réunion du duché. Pendant les guerres de la Ligue, menacés par le redoutable Mayenne, gouverneur de la province, ils repoussèrent ses propositions et se déclarèrent ouvertement pour Henri III. La ville se fortifia à ses propres dépens, et, aidée d'une garnison qu'elle avait demandée à Guillaume de Tavannes, elle força à la retraite Joanne, capitaine de Nuits, qui avait commencé à investir la place.

La page la plus glorieuse de l'histoire de Saint-Jean-de-Losne est le siège que ses courageux habitants soutinrent contre Gallas, en 1636, et qui lui valut le surnom de *Belle Défense*.

En novembre 1870, lorsque, maîtres de Dijon, les Prussiens voulurent se diriger sur Nuits, ils rencontrèrent sur leur passage les troupes que Garibaldi avait postées à Saint-Jean-de-Losne; trois fois ils essayèrent de forcer, sur ce point, le passage de la Saône, et chaque fois ils furent repoussés, quoique munis d'artillerie et de mitrailleuses. Ce glorieux combat, combiné avec des démonstrations sur Seurre et sur Bligny, décida l'ennemi à renoncer à ses projets sur Nuits et sur Beaune, et à rentrer à Dijon.

Le plan de la ville de Saint-Jean-de-Losne est demi-elliptique et représente un arc tendu, dont le bord élevé de la Saône figure la corde; elle n'est fermée que de simples murailles de briques, mais au dehors est une fausse baie, qui fait un marchepied au bas du mur, ensuite un large fossé, enfin une enceinte formée par trois bastions et trois courtines en terre. Son pont de bois sur la Saône a 162 mètres de longueur sur $6^{m},50$ de largeur; il a été construit au temps de la Ligue.

La Saône et les deux canaux servent à une exportation considérable de grains, vins, bois, charbons, fer et briques; il y a dans la ville quelques brasseries et fabriques de draps et de serges.

C'est la patrie du savant bénédictin dom Martène.

Les armes de Saint-Jean-de-Losne sont : *tiercé en fasce le chef, parti le 1er d'azur, semé de fleurs de lis d'or à la bordure componée d'argent et de gueules; le 2e d'azur bandé d'or à la bordure de gueules; le 2e tiercé en sautoir du 1er; le 3e tiercé de gueules à une bouche ronde, en fermail d'or.*

NUITS. — Nuits (*Nutium, Nuctium, Nuciacum*), station de la ligne de Paris à Lyon, arrondissement et à 15 kilomètres au nord-nord-est de Beaune, chef-lieu de canton peuplé de 3,596 habitants, autrefois gouvernement particulier, avec bailliage et prévôté royale, dépendant du diocèse d'Autun, du parlement et de l'intendance de Dijon, était primitivement un bourg possédé par les comtes de Vergy, et tirant son nom des noyers dont cet endroit était planté, et qui ont presque tous péri en 1709. Ce domaine fit partie de la dot qu'apporta Alix de Vergy à Eudes III, duc de Bourgogne, vers 1200. Le roi Jean, pendant la réunion momentanée du duché de Bourgogne à la couronne de France, accorda aux habitants, en 1362, la permission de fortifier leur ville. Les ravages exercés par les Anglais et les grandes compagnies avaient rendu cette mesure nécessaire. Ces fortifications durèrent jusqu'en 1576; à cette époque, les reîtres, appelés en France par le prince de Condé, alors chef du parti huguenot, vinrent faire le siège de Nuits. La ville se défendit vaillamment; mais, vaincue à la fin, elle fut pillée et brûlée malgré la promesse qui avait été faite d'une capitulation honorable. En 1636, elle eut à subir les mêmes outrages de la part des Suédois commandés par le duc de Weimar.

Nuits fut occupée quelque temps par les Prussiens après leur entrée à Dijon, à la fin d'octobre 1870, mais ils se retirèrent peu de temps après, menacés par d'heureux mouvements que les troupes de Garibaldi exécutaient sur les territoires d'Auxonne et de Saint-Jean-de-Losne.

Cette ville est agréablement située sur le ruisseau de Meuzin et bien bâtie; elle possède deux églises : l'église de Saint-Symphorien qui date de la fin du XIIIe siècle, et l'église Saint-Denis, ancienne collégiale du XVe siècle qui a été rebâtie.

Nuits est environnée de maisons de campagne charmantes, et au milieu des vignobles des plus estimés de la Bourgogne. A un commerce considé-

rable de vins fins, de fruits, légumes et pierres à bâtir, l'industrie des habitants a joint des fabriques de vins mousseux, de vinaigre, de draps, et, dans les environs, des forges, des tanneries, tuileries et briqueteries.

Les armes de Nuits sont : *bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules; au chef d'or, à trois tourteaux de gueules.*

VOUGEOT. — Vougeot, station de la ligne de Paris à Lyon, à 5 kilomètres au nord de Nuits, son chef-lieu de canton, et à 20 kilomètres au nord-est de Beaune, est une petite commune de 208 habitants, située au pied de la Côte-d'Or et près des sources de la Vouge. Elle doit sa notoriété à l'excellence du vin que l'on obtient d'un clos de 50 hectares entourés de murs et qui fut créé par les moines de Cîteaux auxquels il appartint jusqu'à la Révolution; le château des abbés y existe encore. Nous ne citerons de son histoire que ce seul fait : le colonel Bisson, se rendant avec son régiment à l'armée du Rhin, passa devant le Clos Vougeot; il fit faire halte à ses soldats, présenter les armes et battre aux champs!... Ne devait-il pas cet hommage souverain au *Roi* des vins?

VOSNE-ROMANÉE. — Vosne, qui joint, avec un orgueil bien justifié, à son nom celui du fameux vin qui fait la richesse de son territoire, est une commune de 611 habitants, située à 19 kilomètres au nord-est de Beaune et à 3 kilomètres seulement au nord de Nuits. Son vignoble, qui compte près de 200 hectares, est regardé comme le premier de la Côte-d'Or.

GILLY. — Gilly-lès-Cîteaux (*Gilliacus*), canton de Nuits, arrondissement et à 22 kilomètres au nord-nord-est de Beaune, est un très ancien village peuplé de 544 habitants, et dont l'histoire est étroitement liée à celle de l'abbaye de Cîteaux, dont nous aurons à parler plus longuement. Il était dans la destinée de ce domaine de devenir fief clérical et d'emprunter à ses seigneurs-abbés sa célébrité et son importance. En 1042, Gilly fut donné à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés par le duc Robert Ier, qui déchargeait en même temps les habitants du droit de gîte pour lui, ses chiens et ses chevaux. Un siège en 1590, les tours du château renversées par le canon, la garnison pendue par les ligueurs, tels sont les événements les plus notables qui se rattachent à l'histoire spéciale du village. Quant à la description des lieux, on aura tout dit quand on aura cité quelques belles places publiques, les ruines de l'ancien château dont les fossés sont remplis d'eaux vives, et quand on aura vanté les agréments du paysage arrosé par la rivière de la Vouge. Tout l'intérêt se porte d'ailleurs sur cette fameuse abbaye de Cîteaux, dont les débris sont aujourd'hui, par un curieux effet des vicissitudes humaines, une dépendance de l'humble village.

CÎTEAUX. — Cîteaux (*Cistercium, Cisterciense Monasterium*), lieu sis entre les eaux, lieu des citernes, comme dit Paradin, était, à la fin du XIe siècle, un véritable désert au milieu d'épaisses forêts. Saint Robert, abbé de Molème, vint y jeter les premiers fondements d'une abbaye, soutenu d'abord par les libéralités de Gauthier, évêque de Châlon, de Raynard, vicomte de Beaune, et ensuite par le concours du duc Eudes Ier, qui acheva les constructions de l'église et du monastère, et passa longtemps pour le vrai fondateur de ce puissant établissement. Saint Albéric, deuxième abbé, obtint, en 1100, du pape Pascal II, la confirmation de son ordre, qui prit ses premiers accroissements sous saint Étienne, son successeur. Celui-ci reçut, en 1113, saint Bernard et trente de ses compagnons, gentilshommes des meilleures maisons de Bourgogne, qui vinrent prendre l'habit à Cîteaux. Nous emprunterons à un célèbre historien contemporain, dont le témoignage ne saurait être suspect, l'éloquente appréciation des causes qui déterminèrent les prodigieux accroissements de l'ordre de Cîteaux. Après avoir énuméré les dangers qui menaçaient le catholicisme à cette époque, après une étude savante de tous les schismes venus d'Orient, qui altéraient la foi dans nos provinces méridionales, et se préparaient à opposer à Rome, la capitale orthodoxe, une capitale manichéenne, qui eût été Toulouse, Michelet, exposant la mission de Cîteaux, s'exprime ainsi : « Plusieurs réformes avaient eu lieu déjà dans l'institut de Saint-Benoît; mais cet ordre était tout un peuple; au XIe siècle se forma un ordre dans l'ordre, une première congrégation, la congrégation de Cluny. Le résultat fut immense; il en sortit Grégoire VII. Ces réformateurs eurent pourtant bientôt besoin d'une réforme. Il s'en fit une, en 1098, à l'époque même de la première croisade. Cîteaux s'éleva à côté de Cluny, toujours

dans la riche et vineuse Bourgogne, le pays des grands prédicateurs, de Bossuet et de saint Bernard. Ceux-ci s'imposèrent le travail selon la règle primitive de Saint-Benoît, changèrent seulement l'habit noir en blanc, déclarèrent qu'ils s'occuperaient uniquement de leur salut, et seraient soumis aux évêques, dont les autres moines tendaient toujours à s'affranchir. Ainsi l'Église en péril resserrait sa hiérarchie. Plus les cisterciens se faisaient petits, plus ils grandirent et s'accrurent. Ils eurent jusqu'à 1,800 maisons d'hommes et 1,400 de femmes. L'abbé de Citeaux était appelé l'abbé des abbés. Ils étaient déjà si riches, vingt ans après leur institution, que l'austérité de saint Bernard s'en effraya; il s'enfuit en Champagne pour fonder Clairvaux. Les moines de Citeaux étaient alors les seuls moines pour le peuple. On les forçait de monter en chaire et de prêcher la croisade. Saint Bernard fut l'apôtre de la seconde, et le législateur des templiers. Les ordres militaires d'Espagne et de Portugal, Saint-Jacques, Alcantara, Calatrava et Avis relevaient de Citeaux et lui étaient affiliés. Les moines de Bourgogne étendaient ainsi leur influence spirituelle sur l'Espagne, tandis que les princes des deux Bourgognes lui donnaient des rois.

» Toute cette grandeur perdit Citeaux. Elle se trouva, pour la discipline, presque au niveau de la voluptueuse Cluny. Celle-ci du moins avait de bonne heure affecté la douceur et l'indulgence; Pierre le Vénérable y avait reçu, consolé, enseveli Abailard. Mais Citeaux corrompue conserva, dans la richesse et le luxe, la dureté de son institution primitive. »

Vers la fin du XVIe siècle, la discipline de l'ordre se relâchant de plus en plus, Jean de La Barrière, abbé de Notre-Dame-des-Feuillants, près de Toulouse, parvint, en 1577, à opérer parmi ses religieux une nouvelle réforme, qui donna naissance à la congrégation des feuillants.

Toutefois, de toutes les réformes des cisterciens, la plus célèbre et la plus complète est celle qui fut opérée, en 1664, par l'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe. Les richesses possédées par l'ordre de Citeaux étaient immenses; son influence politique et religieuse fut souvent souveraine. C'est le premier de tous les corps religieux qui ait introduit dans son régime la convocation des chapitres généraux. Les papes, les rois y assistaient ou se recommandaient à leurs prières. L'empereur Frédéric II y envoyait des ambassadeurs pour y faire consacrer en quelque sorte son avènement au trône. Saint Louis, accompagné de la reine Blanche, sa mère, des princes, ses frères, du duc de Bourgogne et de toute sa cour, s'y rendit en 1244, fut introduit dans le chapitre et s'assit au milieu des abbés. Et comme on le pressait de prendre sous sa protection le pape Innocent IV, c'est là qu'il fit cette admirable réponse : « Si je puis, sans blesser l'honneur de ma dignité, me prêter à ce que vous demandez, je défendrai le pape, et je lui donnerai même pendant son exil un asile dans mes États, pourvu que mes barons me le conseillent, parce qu'un roi de France ne peut se dispenser de suivre leur avis. » François Ier tint à Citeaux un chapitre de l'ordre de Saint-Michel, en juin 1521; au-dessus des stalles étaient les écussons des quinze chevaliers créés par ce prince. Les cisterciens ont donné quatre papes à l'Église : Eugène III, Grégoire VIII, Célestin IV et Benoît XII; quant au nombre de leurs religieux inscrits au catalogue des saints, il était si considérable qu'on décida qu'on n'en ferait plus canoniser, *ne multitudine sancti vilescerent in ordine*, « dans la crainte que le nombre ne nuisît au prestige de ceux qu'on vénérait. »

Citeaux possédait de précieuses reliques, parmi lesquelles un bras de saint Jean-Baptiste, renfermé dans un coffret de vermeil. La bibliothèque était riche de 800 manuscrits de la plus grande rareté. L'église était nommée avec raison le mausolée des ducs de Bourgogne; outre les tombeaux des ducs de la première race, on y voyait ceux de quatre sires de Vergy et d'un grand nombre d'autres seigneurs ou prélats; le cœur du pape Calixte II, Bourguignon, était derrière le grand autel. Les bâtiments de l'abbaye échappés à la destruction sont aujourd'hui occupés par une colonie agricole pour les jeunes détenus.

SEURRE. — Seurre (*Seurregium, Bellogardia*), aujourd'hui chef-lieu de canton, est une jolie ville située à 26 kilomètres à l'est de Beaune, et peuplée de 2,521 habitants.

Seurre, Saheure ou Seheure, comme on l'écrivait autrefois, a aussi porté le nom de Bellegarde, qui fut, dit-on, celui d'un de ses seigneurs. On croit qu'elle était autrefois située, sous le nom de *Dittatium*, à 4 kilomètres de l'endroit où elle existe aujourd'hui, près de la Villeneuve, entre le Doubs et la Saône, dans un lieu qui porte encore aujour-

d'hui le nom de Vieux-Seurre. César paraît y avoir campé pour s'opposer au passage du Doubs par les Helvètes.

C'était, au moyen âge, une place très forte, qui soutint plusieurs sièges : les deux derniers furent ceux de 1650 et de 1652. Pendant les troubles de la Fronde, la ville s'étant déclarée pour le prince de Condé, Louis XIV la fit investir, et, après un mois de tranchée ouverte, s'en empara et fit détruire ses fortifications.

Cette ville, qui est fort avantageusement située sur la rive gauche de la Saône, n'offre d'autre édifice remaquable que son église, qui date du XIVe siècle et son hôtel de ville. Elle possède des fabriques de châles, des tuileries, quatre chantiers pour la construction des bateaux, et fait un commerce très considérable de blé, de fourrage, de vin, de bois et de charbon.

Les armes de Seurre sont : *d'azur, semé de roses simples d'argent, au lion d'or brochant sur le tout;* avec la devise : Loyale et Seurre.

LES GRANDS VINS DE BOURGOGNE

Avant d'appliquer à chaque localité ce qui concerne ses richesses viticoles particulières, il nous a semblé logique d'embrasser dans un coup d'œil d'ensemble ce qui constitue la culture et les produits de la vigne dans ce riche département de la Côte-d'Or.

Il peut se prévaloir à bon droit d'une noble antiquité. Ses coteaux, plantés sous la domination romaine, étaient déjà couverts de vignes lors de l'invasion bourguignonne. Grégoire de Tours mentionne les richesses qu'en tiraient dès lors les habitants.

Longtemps avant que le duché de Bourgogne fût réuni à la France, ses produits jouissaient d'un tel renom qu'ils passaient pour les premiers vins de l'Europe. Nul banquet royal, au pays de France ou d'Angleterre, pendant le moyen âge, où ne figurent les excellents vins de Bourgogne.

Ils sont célébrés par les chroniqueurs qui racontent les fêtes du sacre de Philippe-Auguste à Reims. Ils sont reçus comme de précieux présents par les papes résidant à Avignon. Philippe le Bon était tellement jaloux de leur supériorité qu'il publiait une ordonnance défendant « de planter vignes d'un très mauvais et déloyault plant nommez gamez, de porter fiens de vaiches, brebiz, chevault et aultres bestes emmy les vignes de bon plant. » Nous aurons à protester ailleurs contre les exagérations de cet exclusivisme.

Ce sont les arrondissements de Dijon et de Beaune qui ont le privilège de produire les vins les plus renommés de la haute Bourgogne. On les récolte sur deux étages de collines qui courent du nord-est au sud-ouest et qui se trouvent placées dans les mêmes conditions de température que les meilleurs vignobles du Bordelais et du Rhin. L'altitude y est de 190 mètres au-dessus de la plaine ou 400 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Deux plants d'élite peuplent à peu près exclusivement les grands crus de la Côte-d'Or : le franc pineau (pineau noir, noirien), et le pineau blanc (chardenay). Ce dernier n'est cultivé sur une grande échelle qu'à Meursault et à Montrachet.

Dans la plaine se cultive une espèce inférieure, le gamay, qui est loin de mériter l'anathème absolu des ducs de Bourgogne. Mêlé au pineau, il donne, sous le nom de passe-tout-grain, des produits secondaires joignant l'abondance à la qualité et fournissant à la consommation une boisson à la portée des fortunes moyennes.

Les principaux vignobles (en termes techniques, premiers climats) se développent sur une longueur de 45 kilomètres environ et sur une largeur moyenne de 450 mètres en suivant l'inclinaison des coteaux. Leur ensemble se résume en 1,935 hectares de vignes classées comme de premier ordre.

Le produit moyen de chaque hectare étant évalué à 20 hectolitres de vin, on a pour les grands vignobles de la Côte-d'Or une production annuelle de 33,700 hectolitres (1).

Gevrey-Chambertin. — L'existence de ce vignoble remonte au VIIe siècle. Le duc Amalgaire, en 630, donna son domaine de Gevrey à l'abbaye de Bèze, dont les moines défrichèrent le sol actuel. Il devint, en 1219, moyennant 600 livres, la propriété du chapitre de la cathédrale de Langres. Pendant plusieurs siècles, il fit partie des domaines du chapitre, et passait, en 1761, aux mains de M. Claude Jobert-Chambertin, marchand de vin de la cour palatine. C'est à ce possesseur qu'est due la célébrité de ce vin qu'il fit connaître à l'étranger. Au moment où il devenait acquéreur, le contrat de vente estimait à 30 livres la queue (4 hectol.

(1) Dans nos évaluations, nous prenons les chiffres sans tenir compte des déplorables ravages commis par l'oïdium et le philloxéra qui, nous le souhaitons vivement, seront bientôt réparés.

56 lit.) de vin de Bèze. Peu d'années après, on reconnaît qu'elle vaut 700 à 800 livres. Le chapitre demanda alors à rentrer en possession de son domaine, mais cette demande fut repoussée.

Nous emprunterons les lignes suivantes aux œuvres d'un contemporain de l'heureux possesseur du clos Bèze-Chambertin, Bernard de La Monnoye.

« Il y a à Gevrey, village à deux lieues de Dijon, deux vignobles célèbres : l'un appelé Bèze, l'autre Chambertin. Un jour qu'un galant homme, qui possédait une bonne partie des vignes de Bèze, traitait quelques-uns de ses amis, un des conviés chanta ce triolet qui plut beaucoup à la compagnie, et surtout au maître du festin :

Bèze, qui produit ce bon vin,
Doit passer pour très catholique;
J'estime plus que Chambertin
Bèze qui produit ce bon vin.
Si le disciple de Calvin,
Bèze, passe pour hérétique,
Bèze, qui produit ce bon vin,
Doit passer pour très catholique. »

Le climat de Chambertin se compose de deux parties contiguës s'étendant à mi-côte dans la direction du nord au midi, sur une longueur de 1,200 mètres environ et une largeur moyenne de 225 mètres. La première de ces parties, la plus rapprochée du village de Gevrey, contient 14 hectares et est désignée sous le nom de clos de Bèze; la deuxième partie, qui en est le prolongement, contient 13 hectares et est appelée Chambertin. Les qualités du sol sont dues à l'ancienneté de la plantation, remontant à douze ou quinze siècles, pendant lesquels le sol, exactement purgé de toute plante étrangère et sevré de tout amendement azoté, s'est enrichi des seuls détritus de la vigne. C'est, au reste, la condition des grands crus de la Côte-d'Or qui leur a valu le titre belge de « vins de race » et celui de « grande famille » que leur donnent les Anglais.

Fixin. — Au-dessous du coteau de Meursault, on récolte à Fixin les meilleurs passe-tout-grains de la côte de Beaune. Ces vins, d'une bonne conservation, ont une belle couleur, du velouté, beaucoup de corps, de la générosité et un bouquet agréable. On leur reproche, toutefois, de manquer de finesse; c'est pourquoi ils ne sont classés que parmi les bons ordinaires.

Chambolle. — La commune de Chambolle possède un vignoble comprenant environ 155 hectares dont 75 sont consacrés à la production des vins fins. De nombreux connaisseurs les classent parmi les plus délicats de la côte de Nuits. Les principaux climats de Chambolle sont les Musigny, les Bonnes-Mars, les Varoilles, les Fuées, les Cras et les Amoureuses.

Sur ce territoire, la vigne ne rend guère plus de cinq pièces en moyenne à l'hectare.

Chenôve. — Nous touchons ici à la limite des grands vignobles; la chaîne non interrompue de la Côte-d'Or ne présente plus que des coteaux isolés que le gamay a envahis. Autrefois dépendait de cette commune un vaste climat dit Clos-du-Roi qui, après avoir appartenu au duc de Bourgogne, passa au roi de France. Il était entouré de murs qui ne sont plus que des ruines, mais il reste encore deux magnifiques pressoirs disposés côte à côte, au centre d'une immense halle qui contient en même temps les cuves. Il y avait aussi le climat du Chapitre, tirant son nom des chanoines d'Autun, dont il était la propriété. Au siècle dernier, les vins de Chenôve étaient encore en grand renom; on les comparait à ceux de Nuits lorsqu'ils avaient cinq ou six ans de cave.

Brochon. — Presque tout le sol cultivé de cette commune est consacré à la vigne; on y compte environ 120 hectares plantés en gamay et 20 hectares seulement en pineau noir. Les vins de Brochon ont du corps, de la couleur et se conservent bien. Le climat le plus remarquable est celui de Crais-Billons, qui a donné son nom au célèbre poète tragique, Prosper Jolyot, né à Dijon en 1674, et qui, possesseur d'un fief, à Brochon, en prit le nom de Jolyot de Crébillon.

Aloxe-Corton.—Au pied même du village d'Aloxe se dresse la montagne de Corton, détachée en quelque sorte du reste de la côte sur un premier plan au sud. La vigne y reçoit le soleil du matin au soir. La commune d'Aloxe comprend de 140 à 150 hectares de vignes en plants fins. Les renseignements sur l'origine des vignes d'Aloxe ne remontent pas au delà de 858, époque à laquelle Modouin, évêque d'Autun, cède à sa cathédrale des vignes à Aloxe.

Les vins d'Aloxe ont un cachet particulier qui les distingue des autres crus; ce sont les plus fermes et les plus francs de la côte de Beaune, ce qui les a fait surnommer parfois les chambertins de Beaune. Ils peuvent se conserver jusqu'à quarante ans, et sont d'un transport facile, même par mer. Le plus renommé, parmi les vins d'A-

loxe, est celui qui se vend sous le nom de Corton. Au bout de sept à huit ans, les produits des bonnes années peuvent être comparés aux meilleurs crus de la Bourgogne.

Meursault. — Le vignoble de Meursault est très ancien. D'après Courtépée, Sibylle, fille de Hugues de Bourgogne, dit le Roux, donna, en 1168, à l'abbaye de Cîteaux, son clos de vignes de Murissalt. On conserve, à la chambre des comptes de Dijon, à la date de 1549, le dénombrement des divers vignobles dont se composait le domaine seigneurial de Meursault, appartenant alors à la famille de Mâlain.

A Meursault, plus de 320 hectares sont consacrés à la culture des plants fins, et, parmi eux, il y en a plus de moitié où est cultivé avec soin le pineau blanc. Les premiers vins soit blancs, soit rouges, ne peuvent être comparés qu'avec les grandes premières cuvées des meilleurs vignobles.

Si les vins blancs et mousseux de Bourgogne, qui, du reste, sont assez rares, le cèdent à ceux de Champagne pour la légèreté et la délicatesse, on leur reconnaît plus de vinosité et de bouquet.

Volnay. — Sur un des groupes de montagnes qui surgissent du vallon d'Auxey est située la commune de Volnay. Admirablement exposée, protégée par des collines à sommets secs et dénudés, assez éloignée de la plaine pour ne pas subir l'influence des vapeurs qui s'en élèvent, Volnay réunit toutes les conditions reconnues nécessaires à la production des meilleurs vins. Son vignoble, quoique très étendu, est consacré pour plus de moitié à la culture des plants fins; le pineau noir couvre une superficie de 220 hectares, plus qu'égale à ce qui a été envahi par le gamay. Toutefois, il y a du choix entre les divers climats qui se recommandent du nom de Volnay. Les plus estimés sont ceux de Champans, Chevreys et les Caillerets.

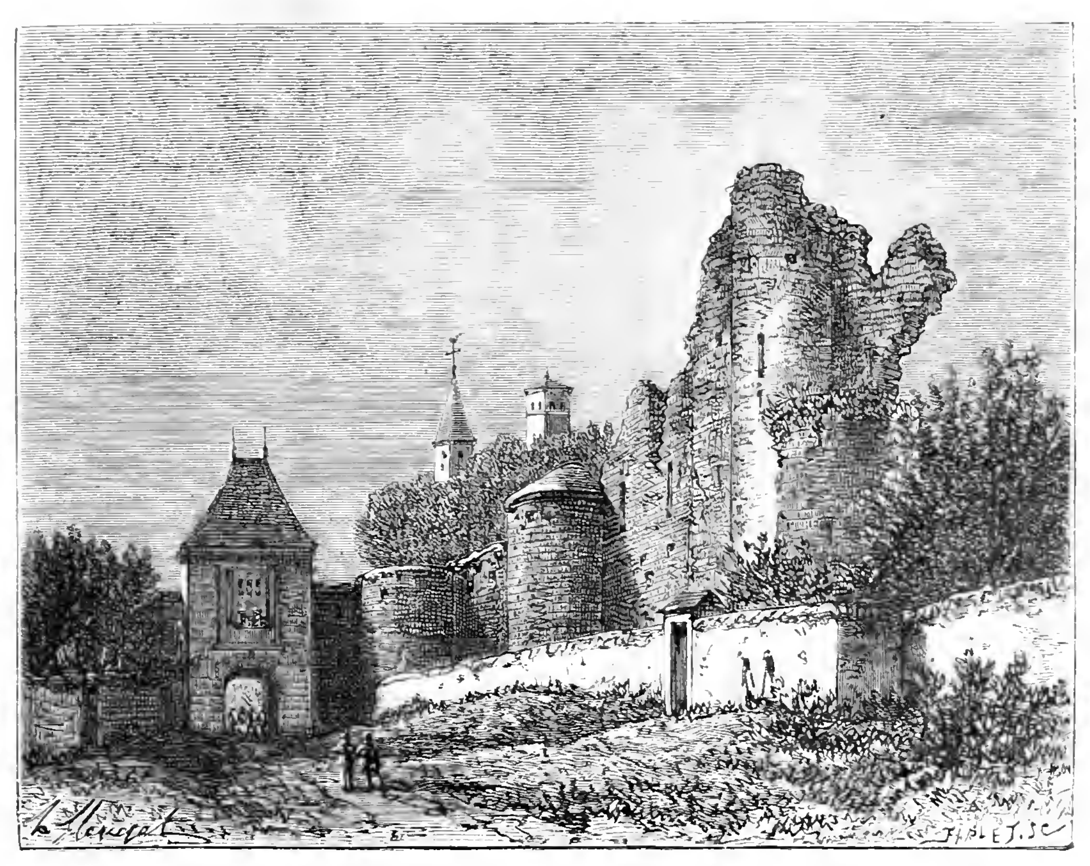
Pommard. — Le territoire de Pommard confine à celui de Volnay; leurs vignes se touchent. Sous le rapport de la production des vins supérieurs, c'est une des communes les plus importantes du département; dans ses 730 hectares de vignes, on trouve près de 330 hectares consacrés à la culture des plants fins. Ce vignoble est un des plus anciens de la Côte-d'Or, et existait certainement, ainsi que ceux de Beaune et de Volnay, à la fin de la domination romaine. Il existe, dès la date du XIe siècle, des actes de donation aux abbayes de La Bussière, de Saint-Bénigne et de Cîteaux. Peut-être les vins de Pommard ont-ils un peu moins de finesse et de bouquet que ceux de Volnay, mais ils sont de meilleure garde et de plus facile transport. Il y a aussi plus d'égalité entre ses divers climats, ce qui facilite son écoulement dans le commerce.

Montrachet. — Parmi les rares vins blancs que produit la Bourgogne, Montrachet occupe, avec Meursault, le premier rang. Ce vignoble dépend des communes de Puligny et de Chassagne, et y est une précieuse exception, le territoire étant presque complètement envahi par le gamay. La partie moyenne, connue sous le nom de vrai Montrachet, est celle qui donne les vins les plus exquis. C'est dans la partie inclinée au sud-est, située sur le territoire de Puligny, que se produit dans toute son exquise finesse et dans toute sa perfection le vin célèbre de Montrachet. Quelques hectares seulement se trouvent dans les conditions de sol, de sous-sol et d'exposition qui lui donnent ses merveilleuses qualités. Le prix qu'il obtient dans le commerce indique suffisamment l'estime dans laquelle il est tenu par les connaisseurs. Dans les bonnes années, la queue (4 hect. 25) se paye 4,000 fr. et quelquefois plus encore.

Ce terroir a été très anciennement planté en vignes. Du XVIe au XVIIIe siècle, il a appartenu pour la plus grande partie à la famille Clermont-Montoizon. 100 ouvrées, faisant partie du domaine de cette famille, déclaré bien national à la Révolution, furent vendues en deux lots à M. Pourtalès, le premier moyennant 35,000 fr., le second au prix de 37,100 fr.

Les Perrières. — Comme tenant à Montrachet, et parmi les crus en blanc, les plus estimés de toute la côte de Beaune sont ceux des Perrières. La qualité qui les caractérise particulièrement est la propriété qu'ils ont de se conserver, de se colorer avec l'âge et de prendre le goût du madère. Ils sont estimés à l'égal des grands crus de Volnay.

Vosne. — Nous sommes ici en présence du plus magnifique vignoble du département. Quoiqu'il soit difficile d'établir une classification parmi les excellents climats compris dans ses 200 hectares, dont plus des trois quarts sont consacrés aux plants fins, il faut citer comme tout à fait hors ligne : les Romanée-Conti, les Richebourg, les la Tache et les la Romanée. Nous emprunterons ces titres de noblesse à un document non suspect, dont l'original existe aux archives du département, parmi les pièces re-



Châtillon-sur-Seine.

latives aux ventes de biens nationaux. On y lit : « La Romanée-Conti est une pièce de vignes célèbre par la qualité exquise du vin qu'elle produit ; elle est estimée dans le territoire vignoble de Vosne comme étant dans la position la plus avantageuse pour que le fruit obtienne sa plus parfaite maturité. La Romanée est de la contenance de 40 ouvrées ou 5 journaux. Elle est fermée de murs du côté de l'orient et bornée, à l'occcident et au nord, par 17 bornes. On a beaucoup parlé de l'origine du nom de ce climat célèbre : appartenait-il, au temps de la domination romaine, aux empereurs ou aux grands fonctionnaires romains ? Y a-t-il eu là un camp romain ? On ne peut, à ce sujet, que faire des hypothèses. Le seul point à peu près certain, c'est que le nom de Romanée a été donné en souvenir de quelque fait relatif à la domination romaine. La propriété de la Romanée appartenait, au XVe siècle, à la famille Croodimbourg. Lorsqu'elle fut mise en vente par un des descendants de cette famille, elle fut convoitée par la marquise de Pompadour, qui dut se désister devant les offres de J.-François Joly, conseiller d'État, agissant pour le compte du prince de Conti, qui consentit à payer cette pièce de vigne 80,000 fr. Peu d'années après l'acquisition, le prince acheta des parcelles voisines et y fit élever une riche construction.

» Nous ne pouvons dissimuler, ajoutent les experts républicains, que le vin de la Romanée est le plus excellent de tous ceux de la Côte-d'Or, et même de tous les vignobles de la République française. Sa couleur brillante et veloutée, son parfum et son feu, charment tous les sens. Ce vin, bien entretenu et bien conditionné, arrivant à sa huitième et dixième année, augmente toujours en qualité ; il devient le baume des vieillards, des faibles et des infirmes, et rendrait la vie aux mourants. »

Louis XIV, malade, eut recours aux excellents vins vieux de la côte de Nuits et de Beaune et y trouva sa guérison ; et les meilleurs résultats furent

attribués aux vins de la Romanée. Pendant la Révolution, ce vignoble fut vendu 112,000 fr. à un Parisien nommé Nicolas Defère, des mains duquel il passa entre celles d'Ouvrard

Le climat de la *Tache* produit des vins non moins excellents. Il appartenait, avant la Révolution, au chapitre de Nuits. Il fut acquis comme bien national à raison de 900 fr. l'ouvrée. Dans l'estimation de l'expert, il est dit : « Attendu que le vin de la *Romanée* n'est plus dans le commerce, le *vin de la Tache* passe pour le premier vin de la Bourgogne et s'est toujours vendu, depuis l'acquisition de la Romanée par le prince de Conti, 1,200 fr. la queue dans les années moyennes. »

Le richebourg participe aux qualités de ses deux illustres congénères; plus corsé; il a surtout le mérite d'être plus accessible aux gourmets.

Nuits. — Les vignes cultivées sur le territoire de la commune de Nuits forment deux grandes divisions : les vignes fines, exclusivement plantées de pineau noir, et les vignes communes cultivées en gamay. La surface occupée par ces deux cultures est d'environ 200 hectares pour le pineau et 350 pour le gamay.

La route de Beaune à Dijon trace assez exactement la limite des deux cultures. Quoique les vins de Nuits ne puissent rivaliser, dans leur ensemble, avec certains produits exceptionnels de l'arrondissement, les produits de quelques-uns de ses climats sont classés immédiatement à leur suite. Nous citerons entre autres les Saint-Georges, les Vaucrains et les Pruliers. La famille du général Marey-Monge figure parmi les plus importants propriétaires. On manque de renseignements précis sur la partie historique de cette contrée, quoique cependant la célébrité des vignobles de Saint-Georges date de plusieurs siècles.

Vougeot. — Rival des grands crus que nous venons de citer, le Clos-Vougeot a sur eux l'avantage de son étendue; il ne comprend pas moins de 48 hectares d'une seule contenance et clos de murs. Là, tout est grandiose. Voici d'abord, en haut de la clôture et au nord, l'antique pressoir des moines de Cîteaux; puis la cuverie, dont les galeries mesurent 30 mètres de longueur sur 10 de largeur; elle est éclairée par un demi-jour. 34 cuves recouvertes d'un couvercle descendant, à fond percé d'un seul trou, peuvent cuver 450 pièces à la fois. Leur capacité n'excède pas la cueillette d'une journée. Elles sont rangées à côté d'une centaine de foudres dont les plus grands contiennent 12 pièces. Viennent ensuite deux celliers, l'un de 5 mètres de hauteur, l'autre de 3 mètres; 600 pièces peuvent y être logées. On y varie la lumière au moyen de volets. Des fenêtres à lancettes servent à y introduire l'air extérieur, et l'on peut y régler ainsi à volonté la température, de manière à la porter à 5 degrés centigrades au-dessus de zéro en hiver, et à la maintenir à 12 degrés en été.

Au commencement du XIIe siècle, ce territoire n'était en grande partie qu'une friche située à l'extrémité des finages de Vosne, de Flagey et de Chambolle.

Il était partagé entre plusieurs propriétaires dont les plus nombreux étaient attachés à la maison de Vergy, suzeraine du pays. Les religieux de Cîteaux, qui s'adonnaient à la culture de la vigne, en obtinrent plusieurs donations; ils reconnurent de bonne heure les propriétés de ce terroir et s'appliquèrent à étendre les limites de ce qui leur appartenait. Bien des parcelles durent être englobées dans le domaine pour arriver à la contenance qu'il obtint plus tard. Situé à une trop grande distance de l'abbaye de Cîteaux, pour être cultivé directement par les moines profès, le clos dut, selon la règle, être confié à des frères convers, dont le chef prit le titre de *Magister cellarii.* Ceux-ci ne suffisant point à la besogne, on leur adjoignit des vignerons, pris dans les villages environnants.

L'usage était de cultiver en partageant la récolte; mais les moines, grands appréciateurs des produits de leur clos, s'arrangèrent pour payer aux vignerons leur moitié en argent, sur la base des prix de vente dans le bailliage de Nuits Le clos est planté en pineau noir. Le pineau blanc, du cinquième, a été réduit au vingtième. 500 ou 600 pieds de pineau gris sont disséminés dans le vignoble. Il donne en moyenne 13 hectolitres par hectare.

A la Révolution, le Clos-Vougeot, déclaré bien national, fut adjugé à M. Focart, de Paris, pour la somme de 1,140,600 fr. Il a passé depuis dans les mains de M. Ouvrard père.

Le vin du Clos-Vougeot réunit les qualités du romanée-conti, du chambertin et du richebourg; il joint beaucoup de délicatesse à une grande finesse et se distingue par un bouquet spécial. Son prix dans le commerce est le même que celui des crus de la Tache et du Chambertin.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 19ème. — Population : 8ème. — Densité de la population : 77ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS
8.761 kil. carrés, ou 876.416 hect.	Hommes, 188.519 Femmes, 189.144 Total. . 377.663 43 hab. 11 par kil. carr.	4	36	717	Proprietes bâties... 8.000.000 fr. — non bâties 30.000.000 » Revenu agricole.... 145.000.000 »	25.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE DIJON

Superficie, 3.013 kil. carrés ou 301.321 hect. — Population, 150.365 hab. — Cantons, 14. — Communes, 264.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Dijon (Est), 17 communes, 18.392 habitants.	Dijon (Est)	12.739	»
	Arc-sur-Tille	973	13
	Bressey-sur-Tille	135	12
	Bretigny	294	9
	Brognon	155	11
	Chevigny-Saint-Sauveur	378	7
	Clénay	159	10
	Couternon	347	9
	Crimolois	263	8
	Orgeux	274	9
	Quétigny	326	6
	Remilly-sur-Tille	397	4
	Ruffey-lès-Échirey	640	5
	Saint-Apollinaire	266	4
	Saint-Julien	500	10
	Sennecey	293	5
	Varois-et-Chaignot	253	7
Dijon (Nord), 13 communes, 17.716 habitants.	Dijon (Nord)	11.940	»
	Ahuy	398	6
	Asnières-lès-Dijon	262	7
	Bellefond	309	7
	Daix	240	5
	Darois	69	11
	Étaules	192	13
	Fontaine-lès-Dijon	421	3
	Hauteville	201	6
	Messigny	655	10
	Norges-la-Ville	279	10
	Plombières-lès-Dijon	1.659	6
	Savigny-le-Sec	226	12
	Talant	706	3
	Vantoux	159	9
Dijon (Ouest), 14 communes, 29.411 habitants.	Dijon (Ouest)	23.260	»
	Chenôve	739	5
	Corcelles-les-Monts	372	8
	Flavignerot	102	10
	Fleurey-sur-Ouche	844	17
	Lantenay	402	17
	Longvic	496	5
	Marsannay-la-Côte	819	7
	Neuilly-lès-Dijon	238	7
	Onges	432	7
	Pasques	210	18
	Perrigny-lès-Dijon	325	6
	Prenois	294	14
	Velars-sur-Ouche	578	12
Auxonne, 16 communes, 13.421 habitants.	Auxonne	6.532	31
	Athée	548	30
	Billey	240	39
	Champdôtre	782	26
	Flagey-lès-Auxonne	204	38
	Flammerans	760	37
	Labergement-lès-Auxonne	352	37
	Magny-lès-Auxonne	296	34
	Mailly (Les)	1.158	33
	Poncey-lès-Athée	506	33
	Pont	234	27
	Soirans-Fouffrans	181	24
	Tillenay	367	31
	Tréclun	382	24
	Villers-les-Pots	675	29
	Villers-Rotin	204	37
Fontaine-Française, 14 communes, 5.274 habitants.	Fontaine-Française	977	33
	Bourberain	650	31
	Chaume	143	34
	Courchamp	95	47
	Dampierre-et-Flee	210	35
	Fontenelle	284	37
	Licey-sur-Vingeanne	174	36
	Montigny-sur-Vingeanne	627	45
	Mornay	195	45
	Orain	313	50
	Pouilly-sur-Vingeanne	257	43
	Saint-Maurice-sur-Vingeanne	439	45
	Saint-Seine-sur Vingeanne	745	42
	Villeneuve-sur-Vingeanne (La)	145	44
Genlis, 27 comm., 10.290 habit.	Genlis	1.086	16
	Aiserey	807	19
	Beire-le-Fort	193	21
	Bessey-lès-Citeaux	560	22
	Bretenière	158	11
	Cessey-sur-Tille	481	17
	Chambeire	177	20
	Collonges-lès-Premières	280	22
	Échigey	235	20
	Fauverney	511	11
	Izeure	358	20
Suite de Genlis.	Izier	257	15
	Labergement-Foigney	332	20
	Longchamp	599	22
	Longeault	237	20
	Longecourt	671	17
	Magny-sur-Tille	327	13
	Marliens	216	18
	Pluvault	295	20
	Pluvet	321	22
	Premières	188	24
	Rouvres-en-Plaine	497	12
	Tart-l'Abbaye	193	23
	Tart-le-Bas	219	20
	Tart-le-Haut	451	19
	Thorey-lès-Époisses	183	14
	Varanges	458	16
Gevrey-Chambertin, 32 communes, 9.739 habitants.	Gevrey-Chambertin	1.768	13
	Barges	173	13
	Bévy	162	24
	Brochon	418	11
	Broindon	86	15
	Chambœuf	265	15
	Chambolle	466	18
	Chevannes	256	25
	Clémencey	119	16
	Collonges-lès-Bévy	160	24
	Corcelles-lès-Citeaux	330	18
	Couchey	539	9
	Curley	64	18
	Curtil-Vergy	102	21
	Détain-et-Bruant	190	30
	Épernay	166	18
	Étang-Vergy (L')	288	22
	Fénay	444	10
	Fixin	451	10
	Messanges	217	24
	Morey	676	15
	Noiron-lès-Citeaux	291	15
	Quemigny-Poisot	252	19
	Reulle-Vergy	182	19
	Saint-Philibert	164	14
	Saulon-la Chapelle	472	13
	Saulon-la-Rue	294	11
	Savouges	87	17
	Segrois	74	23
	Semessanges	214	21
	Ternant	223	21
	Urey	146	19

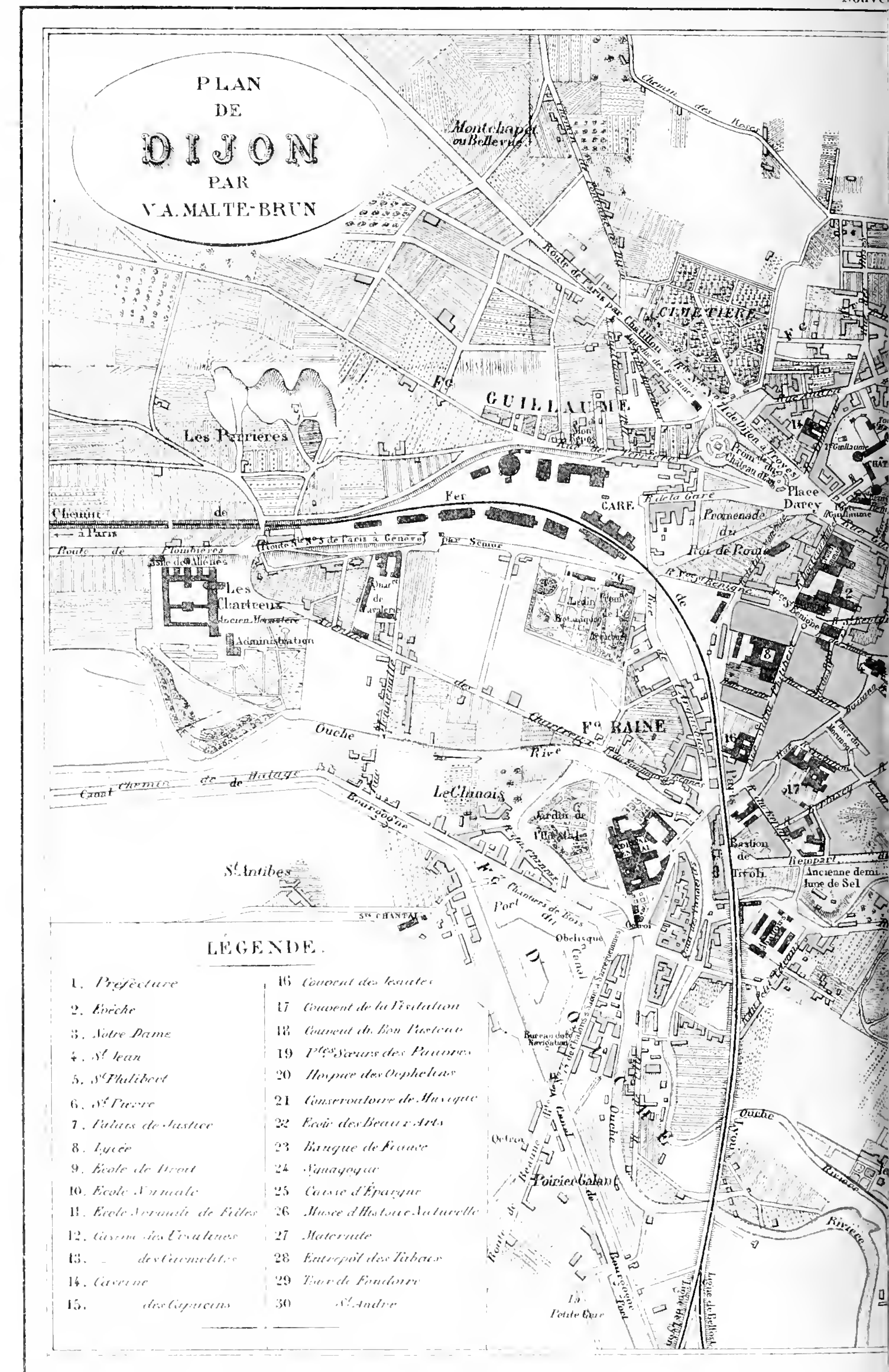
SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE DIJON

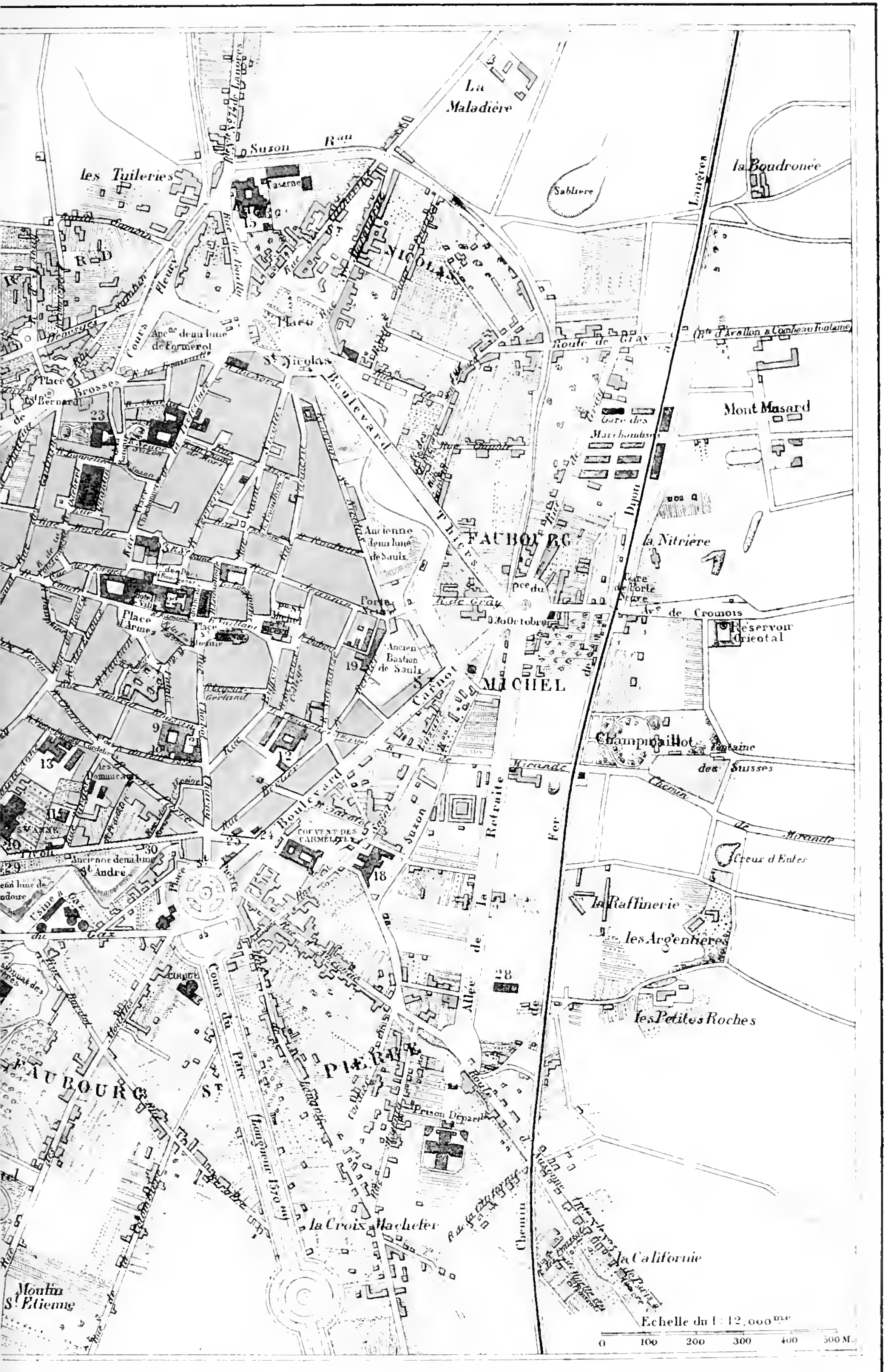
CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Grancey-le-Château, 11 comm., 2.335 hab.	Grancey-le-Château	489	45
	Avot	250	42
	Barjon	103	36
	Bussières	67	47
	Buxerotte-et-Montenaille	66	46
	Courlon	202	44
	Cussey-les-Forges	313	40
	Fraignot-et-Vesvrotte	118	41
	Lemeix	146	37
	Neuvelle-lès-Grancey	80	49
	Salives	501	41
Is-sur-Tille, 23 communes, 8.337 habitants.	Is-sur-Tille	1.318	24
	Avelanges	73	32
	Chaignay	508	18
	Courtivron	267	29
	Crécey-sur-Tille	193	30
	Diénay	152	26
	Échevannes	133	26
	Épagny	169	14
	Flacey	128	14
	Gemeaux	829	19
	Lux	620	24
	Marcilly-sur-Tille	147	23
	Marsannay-le-Bois	498	15
	Moloy	376	32
	Pichanges	241	18
	Poiseul-lès-Saulx	142	30
	Saulx-le-Duc	381	26
	Spoy	357	17
	Tarsul	267	27
	Til-Châtel	865	25
	Vernot	170	21
	Villecomte	235	22
	Viliey-sur-Tille	288	30
Mirebeau, 22 comm., 8.327 hab.	Mirebeau	1.224	24
	Arceau	539	15
	Arçon	103	21
	Beaumont-sur-Vingeanne	357	34
	Beire-le-Châtel	790	17
	Belleneuve	289	20
	Bèze	1.045	27
	Bezouotte	176	26
	Blagny-sur-Vingeanne	203	31
Suite de Mirebeau.	Champagne-sur-Vingeanne	416	33
	Charmes	160	28
	Cheuge	163	30
	Cuiserey	144	25
	Janciguy	203	31
	Magny-Saint-Médard	342	19
	Noiron-sur-Bèze	330	30
	Oisilly	209	29
	Renève	712	32
	Savolles	56	21
	Tanay	353	24
	Trochères	184	23
	Viévigne	329	22
Pontailler-sur-Saône, 19 communes, 9.561 habitants.	Pontailler-sur-Saône	1.224	31
	Binges	552	19
	Cirey	194	22
	Cléry	229	38
	Drambon	319	27
	Étevaux	279	23
	Heuilley-sur-Saône	689	37
	Lamarche sur-Saône	1.384	33
	Maraudeuil	109	27
	Maxilly-sur-Saône	343	35
	Montmançon	257	50
	Perrigny sur-l'Ognon	709	35
	Saint-Léger-Triey	175	27
	Saint-Sauveur	303	32
	Soissons	449	39
	Talmay	943	38
	Tellecey	156	24
	Vielverge	903	38
	Vonges	344	30
Saint-Seine-l'Abbaye, 19 communes, 5.643 habit.	Saint-Seine-l'Abbaye	616	27
	Bligny-le-Sec	489	31
	Champagny	114	31
	Curtil-Saint-Seine	126	19
	Francheville	392	23
	Frénois	169	39
	Lamargelle	423	39
	Léry	230	42
	Panges	162	29
	Pellerey	261	37
	Poiseul-la-Grange	248	44
	Poncey-lès-Pellerey	252	36
	Saint-Martin-du-Mont	630	27
Suite de St-Seine-l'Abbaye.	Saussy	98	18
	Trouhaut	227	32
	Turcey	348	38
	Val-Suzon	216	16
	Vaux-Saules	430	29
	Villotte-Saint-Seine	212	36
Selongey, 10 comm., 4.182 hab.	Selongey	1.345	34
	Boussenois	355	40
	Chazeuil	350	33
	Foncegrive	147	37
	Marey-sur-Tille	358	34
	Orville	288	31
	Sacquenay	666	46
	Vernois-lès-Vesvres	172	41
	Véronnes-les-Grandes	327	29
	Véronnes-les-Petites	174	29
Sombernon, 27 communes, 8.037 habitants.	Sombernon	858	35
	Agey	418	24
	Ancey	415	30
	Arcey	71	30
	Aubigny-lès-Sombernon	250	40
	Barbirey-sur-Ouche	385	27
	Baulme-la-Roche	238	35
	Blaisy-Bas	500	43
	Blaisy-Haut	185	40
	Bussy-la-Pesle	236	42
	Drée	157	40
	Échannay	188	40
	Gergueil	204	35
	Gissey-sur-Ouche	310	35
	Grenand-lès-Sombernon	282	38
	Lachaleur	154	40
	Mâlain	695	31
	Mesmont	245	33
	Montoillot	160	44
	Prâlon	186	30
	Remilly-en-Montagne	356	33
	Saint-Anthot	136	42
	Saint-Jean-de-Bœuf	282	30
	Sainte-Marie-sur-Ouche	432	25
	St-Victor-sur-Ouche	273	39
	Savigny-sous-Mâlain	275	35
	Verrey-sous-Drée	140	43

ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Superficie, 2.142 kil. carrés ou 214.254 hect. — Population, 119.945 hab. — Cantons, 10. — Communes, 199.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Beaune, 2 cantons, 30 comm., 29.317 hab.	Beaune (Nord)	5.157	»
	Aloxe-Corton	245	5
	Auxey-le-Grand	789	10
	Bouze	435	7
	Mavilly	296	11
	Meloisey	701	11
	Meursault	2.700	8
	Monthelie	316	8
	Nantoux	300	9
	Pernand	383	7
	Pommard	1.252	4
	Savigny-lès-Beaune	1.955	5
	Volnay	656	6
	Beaune (Sud)	6.264	»
	Bligny-sous-Beaune	860	6
Suite de Beaune.	Chevigny-en-Valière	429	10
	Chorey	385	4
	Combertault	219	6
	Corcelles-les-Arts	460	10
	Ébaty	135	13
	Levernois	269	5
	Marigny-lès Reullée	272	12
	Merceuil	773	11
	Montagny-lès-Beaune	402	5
	Meursanges	545	9
	Ruffey lès-Beaune	612	6
	Sainte-Marie-la-Blanche	530	7
	Serrigny	1.450	6
	Tailly	178	8
	Vignoles	349	4
Arnay-le-Duc, 20 communes, 11.288 habitants.	Arnay-le-Duc	2.581	30
	Allerey	617	45
	Antigny-la-Ville	263	25
	Champignolles	225	25
	Clomot	235	35
	Culètre	194	25
	Cussy-le-Châtel	288	26
	Fête (Le)	113	35
	Foissy	390	25
	Jouey	698	37
	Lacanche	679	25
	Longecourt-lès-Culètre	165	17
	Magnien	645	35
	Maligny	480	30
	Mimeure	439	31


PLAN
DE
DIJON
PAR
V. A. MALTE-BRUN
Montchapet ou Bellevue
Chemin des Roses
Route de Paris par Chatillon
CIMETIÈRE
Fg. GUILLAUME
Les Perrières
Chemin de Fer
← à Paris
Route de Plombières
GARE
Promenade du Roi de Rome
Place Darcy
Route Nle. No. 3 de Paris à Genève
Asile des Aliénés
Les Chartreux
Ancien Monastère
Administration
Jardin Botanique
Fg. RAINE
Ouche
Canal
Chemin de Halage
Bourgogne
LeChinois
Jardin de l'Hôpital
St. Antibes
Ste. CHANTAL
Port du Canal
Chantiers de Bois
Obélisque
Octroi
Bureau de la Navigation
Poirier Galant
La Petite Gare
Bastion de Tivoli
Ancienne demi lune de Sel
Rempart
Rivière
LÉGENDE.
1. Préfecture
2. Évêché
3. Notre Dame
4. St. Jean
5. St. Philibert
6. St. Pierre
7. Palais de Justice
8. Lycée
9. École de Droit
10. École Normale
11. École Normale de Filles
12. Caserne des Ursulines
13. — des Carmélites
14. Caserne
15. — des Capucins
16 Couvent des Jésuites
17 Couvent de la Visitation
18 Couvent du Bon Pasteur
19 Ptes. Sœurs des Pauvres
20 Hospice des Orphelins
21 Conservatoire de Musique
22 École des Beaux Arts
23 Banque de France
24 Synagogue
25 Caisse d'Épargne
26 Musée d'Histoire Naturelle
27 Maternité
28 Entrepôt des Tabacs
29 Tour de Fondoire
30 St. André



Imp Erhard Paris

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite d'ARNAY-LE-DUC.	Musigny	177	30
	Saint-Pierre-en-Vaux	394	30
	Saint-Prix-lès-Arnay	467	30
	Viévy	1.528	35
	Voudenay	710	40
BLIGNY-SUR-OUCHE, 22 communes, 7.276 habitants.	Bligny-sur-Ouche	1.300	17
	Antheuil	306	30
	Aubaine	326	25
	Auxan	204	22
	Bessey-en-Chaume	240	12
	Bessey-la-Cour	177	22
	Bouilland	517	14
	Chaudenay-la-Ville	145	28
	Chaudenay-le-Château	197	29
	Colombier	207	26
	Crugey	212	30
	Cussy-la-Colonne	172	19
	Écutigny	238	20
	Lusigny-sur-Ouche	278	16
	Montceau-et-Écharnant	485	16
	Painblanc	503	25
	Saussey	261	20
	Thomirey	173	22
	Thorey-sur-Ouche	505	23
	Veilly	168	24
	Veuvey-sur-Ouche	402	28
	Vic-des-Prés	290	20
LIERNAIS, 14 communes, 8.085 habitants.	Liernais	1.221	60
	Bard-le-Régulier	300	50
	Blanot	673	60
	Brazey-en-Morvand	477	55
	Censerey	550	55
	Diancey	364	50
	Manlay	630	50
	Marcheseuil	706	50
	Menessaire	700	80
	Saint-Martin-de-la-Mer	792	70
	Savilly	337	60
	Sussey	870	50
	Vianges	234	60
	Villiers	231	60
NOLAY, 18 comm., 13.290 hab.	Nolay	2.484	30
	Aubigny-la-Ronce	476	20
	Baubigny	635	15
	Chassagne-le-Haut	981	14
	Cirey	418	20
	Cormot-le-Grand	309	20
	Corpeau	377	16
	Ivry	488	21
	Jours-en-Vaux	391	23
	Molinot	620	21
Suite de NOLAY.	Puligny	1.135	12
	Rochepot (La)	580	15
	Saint-Aubin	814	15
	Saint-Romain	901	13
	Santenay	1.602	15
	Santosse	173	20
	Thury	755	23
	Vauchignon	151	20
NUITS, 28 communes, 14.720 habitants.	Nuits	3.596	20
	Agencourt	243	17
	Arcenant	552	24
	Argilly	749	17
	Boncourt-le-Bois	204	18
	Chaux	393	15
	Comblanchien	351	11
	Concœur-et-Corboin	170	20
	Corgoloin	803	9
	Échevronne	426	19
	Flagey-lès-Gilly	298	20
	Fussey	227	22
	Gerland	311	20
	Gilly-lès-Cîteaux	54[illegible]	22
	Magny-lès-Villers	252	19
	Marey-lès-Fussey	159	21
	Meuilley	538	22
	Premeaux	417	13
	Prissey	143	13
	Quincey	346	16
	Saint-Bernard	135	22
	Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	1.636	21
	Villars-Fontaine	154	21
	Villebichot	369	22
	Villers-la-Faye	322	19
	Villy-le-Moutier	563	15
	Vosne-Romanée	611	19
	Vougeot	208	20
POUILLY-EN-AUXOIS, 28 communes, 11.321 habitants.	Pouilly-en-Auxois	1.166	40
	Arconcey	512	47
	Bellenot-sous-Pouilly	413	43
	Beurey-Bauguay	288	51
	Blancey	177	51
	Bouhey	197	32
	Bussière-sur-Ouche (La)	431	32
	Chailly	541	45
	Châteauneuf	327	35
	Châtellenot	424	46
	Chazilly-le-Haut	268	30
	Civry-en-Montagne	293	43
	Commarin	308	41
	Créancey	561	37
	Éguilly	136	47
	Essey	368	43
Suite de POUILLY-EN-AUXOIS.	Grosbois	340	46
	Maconge	212	36
	Marcilly-Ogny	740	52
	Martrois	201	47
	Meilly-sur-Rouvres	440	37
	Missery	406	57
	Mont-Saint-Jean	975	54
	Rouvres-sous-Meilly	237	36
	Sainte-Sabine	407	30
	Semarey	156	42
	Thoisy-le-Désert	449	43
	Vandenesse	348	33
SAINT-JEAN-DE-LOSNE, 17 communes, 11.993 habitants.	Saint-Jean-de-Losne	1.561	41
	Aubigny-en-Plaine	402	41
	Brazey-en-Plaine	1.939	44
	Charrey-sur-Saône	452	36
	Echenon	800	45
	Esbarres	1.167	40
	Franxault	606	40
	Laperrière	524	48
	Losne	1.281	43
	Magny-lès-Aubigny	273	40
	Montagny-lès-Seurre	244	39
	Montot	225	47
	Saint-Seine-en-Bâche	378	50
	Saint-Symphorien-sur-Saône	374	45
	Saint-Usage	811	44
	Samerey	243	50
	Trouhans	715	49
SEURRE, 23 communes, 12.635 habitants.	Seurre	2.521	26
	Auvillars-sur-Saône	451	30
	Bagnot	265	30
	Bonnencontre	531	34
	Bousselange	214	34
	Broin	424	32
	Chamblanc	589	28
	Chivres	500	23
	Corberon	516	13
	Corgengoux	606	14
	Glanon	264	27
	Grosbois-lès-Tichey	139	33
	Jallanges	521	27
	Labergement-lès-Seurre	1.363	21
	Labruyère	302	31
	Lanthes	257	30
	Lechâtelet	374	33
	Montmain	146	29
	Pagny-la-Ville	635	33
	Pagny-le-Château	626	34
	Pouilly-sur-Saône	794	23
	Tichey	432	38
	Trugny	191	27

ARRONDISSEMENT DE CHATILLON-SUR-SEINE

Superficie, 1.975 kil. carrés ou 197.472 hect. — Population, 43.964 hab. — Cantons, 6. — Communes, 115.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
CHATILLON-SUR-SEINE, 28 comm., 14.750 hab.	CHATILLON-SUR-SEINE	4.994	»
	Aisey-sur-Seine	449	15
	Ampilly-le-Sec	553	6
	Brémur-et-Vaurois	201	17
	Buncey	438	5
	Chamesson	605	8
	Charrey	403	12
	Chaumont-le-Bois	280	11
	Chemin-d'Aisey	156	15
	Coulmier-le-Sec	545	15
Suite de CHATILLON-SUR-SEINE.	Étrochey	206	6
	Gommeville	362	15
	Maisey-le-Duc	233	7
	Massingy	279	6
	Montliot-et-Courcelles	352	5
	Mosson	223	11
	Nod-sur-Seine	340	12
	Noiron-sur-Seine	220	16
	Obtrée	185	7
Suite de CHATILLON-SUR-SEINE.	Pothières	470	12
	Prusly-sur-Ource	289	7
	Sainte-Colombe-sur-Seine	1.463	3
	Vaunaire	106	8
	Vanvey	571	11
	Villers-Patras	146	10
	Villiers-la-Forêt	305	12
	Villotte-sur-Ource	220	8
	Vix	156	8

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHATILLON-SUR-SEINE

Canton, sa population	Nom de la commune	Population	Distance au chef-lieu d'arr.
Aignay-le-Duc, 16 communes, 4.389 habitants.	Aignay-le-Duc	779	31
	Beaulieu	172	26
	Beaunotte	123	28
	Bellenot-sur-Origny	258	29
	Busseaut	187	19
	Duesme	191	32
	Échalot	312	40
	Étalante	509	36
	Mauvilly	180	24
	Meulson	106	27
	Minot	523	36
	Moitron	156	38
	Origny	134	23
	Quemigny-sur-Seine	290	30
	Rochefort	175	29
	Saint-Germain-le-Rocheux	294	21
Baigneux-les-Juifs, 15 communes, 3.860 habit.	Baigneux-les-Juifs	405	34
	Ampilly-les-Bordes	193	28
	Billy-lès-Chanceaux	251	42
	Chaume	215	43
	Étormay	124	39
	Fontaine-en-Duesmois	362	29
	Jours	175	30
	Villeneuve-les-Convers (La)	138	39
	Magny-Lambert	278	24
	Oigny	141	40
	Orret	92	36
Suite de Baigneux-les-Juifs.	Poiseul-la-Ville-et-Laperrière	375	39
	Saint-Marc-sur-Seine	396	19
	Semond	150	18
	Villaines-en-Duesmois	565	25
Laignes, 23 communes, 8.396 habitants.	Laignes	1.340	19
	Arrans	185	33
	Asnières-en-Montagne	362	34
	Balot	267	16
	Bissey-la-Pierre	232	14
	Bouix	411	8
	Cerilly	409	7
	Channay	179	23
	Étais	209	22
	Fontaines-les-Sèches	161	23
	Griselles	265	21
	Larrey	320	13
	Marcenay	331	15
	Molesme	67	22
	Nesle-et-Massoult	306	19
	Nicey	473	22
	Planay	186	26
	Poinçon-les-Larrey	528	12
	Puits	391	18
	Savoisy	456	22
	Verdonnet	278	29
	Vertault	242	21
	Villedieu	190	21
Montigny-sur-Aube, 16 communes, 7.019 habitants.	Montigny-sur-Aube	760	23
	Autricourt	702	18
	Belan-sur-Ource	715	13
	Bissey-la-Côte	287	14
	Boudreville	242	25
	Brion-sur-Ource	512	10
	Chaume (La)	390	27
	Courban	400	15
	Gevrolles	444	27
	Goulles (Les)	100	34
	Grancey sur-Ource	856	19
	Lignerolles	220	31
	Louesme	299	18
	Riel-les-Eaux	377	17
	Thoires	165	13
	Veuxhaulles	550	23
Recey-sur-Ource, 17 communes, 5.350 habitants.	Recey-sur-Ource	959	25
	Beneuvre	233	42
	Bure-les-Templiers	474	31
	Buxerolles	184	33
	Chambain	205	32
	Chaugey	63	35
	Essarois	395	21
	Faverolles-lès-Lucey	133	29
	Gurgy-la-Ville	174	35
	Gurgy-le-Château	327	35
	Leuglay	539	21
	Lucey	213	29
	Menesble	73	28
	Montmoyen	327	25
	St-Broing-les-Moines	388	30
	Terrefondrée	231	29
	Voulaines	632	18

ARRONDISSEMENT DE SEMUR

Superficie, 1.631 kil. carrés ou 163.069 hect. — Population, 63.389 hab. — Cantons, 6. — Communes, 139.

Canton, sa population	Nom de la commune	Population	Distance au chef-lieu d'arr.
Semur, 29 communes, 13.225 habitants.	Semur	4.130	»
	Bard-lès-Époisses	149	12
	Charigny	115	13
	Chassey	265	9
	Corrombles	423	13
	Corsaint	550	14
	Courcelles-Frémoy	429	15
	Courcelles-lès-Semur	340	5
	Époisses	970	13
	Flée	359	8
	Forléans	182	11
	Genay	474	5
	Jeux-lès-Bard	116	12
	Juilly	109	5
	Lantilly	263	7
	Magny-la-Ville	128	8
	Massingy-lès-Semur	295	6
	Millery	479	4
	Montberthault	447	15
	Montigny-sur-Armançon	296	9
	Pont-et-Massène	429	4
	Saint-Euphrône	261	4
	Souhey	127	7
	Torcy-et-Pouligny	361	9
	Toutry	666	17
	Vic-de-Chassenay	523	6
	Vieux-Château	334	17
	Villars-et-Villenotte	156	6
	Villeneuve-sous-Charigny	149	8
Flavigny, 23 communes, 10.908 habitants.	Flavigny	1.212	15
	Alise-Sainte-Reine	757	14
	Blessey	126	30
	Boux-sous-Salmaise	393	24
	Bussy-le-Grand	684	19
	Chanceaux	443	35
	Corpoyer-la-Chapelle	108	24
	Darcey	527	20
	Frôlois	786	26
	Gissey-sous-Flavigny	367	20
	Grésigny-Sainte-Reine	274	17
	Haute-Roche	400	23
	Jailly-les-Moulins	382	24
	Marigny-le-Cahouët	700	12
	Ménétreux-le-Pitois	250	15
	Mussy-la-Fosse	165	10
	Pouillenay	795	10
	Roche-Vanneau (La)	412	17
	Saint-Germain-Source-Seine	108	31
	Salmaise	364	27
	Thenissey	237	23
	Venarey	1.002	10
	Verrey-sous-Salmaise	416	30
Montbard, 27 c., 11.013 hab.	Montbard	2.653	18
	Athie	204	12
	Benoisey	223	11
	Buffon	344	21
	Champ-d'Oiseau	118	9
	Courcelles-sous-Grignon	155	13
	Crépand	228	16
Suite de Montbard.	Éringes	208	19
	Fain-lès-Montbard	179	15
	Fain-lès-Moutiers	326	15
	Fresnes	351	16
	Grignon	455	10
	Lucenay-le-Duc	440	29
	Marmagne	559	20
	Montigny-Montfort	413	15
	Moutiers-Saint-Jean	425	15
	Nogent-lès-Montbard	222	15
	Quincerot	108	17
	Quincey-le-Vicomte	341	17
	Rougemont	340	25
	Saint-Germain-lès-Senailly	149	14
	Saint-Remy	600	19
	Seigny	285	15
	Senailly	268	15
	Touillon	780	29
	Villaine-les-Prévôtes	273	8
	Viserny	366	10
Précy-sous-Thil, 19 comm., 8.118 habit.	Précy-sous-Thil	875	14
	Aisy-sous-Thil	500	13
	Bierre-lès-Semur	257	9
	Braux	445	13
	Brianny	233	11
	Clamerey	527	15
	Dompierre-en-Morvant	545	19
	Fontangy	512	19
	Lacour-d'Arcenay	330	18
	Marcigny-sous-Thil	173	17

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE SEMUR

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de Précy-sous-Thil.	Montigny-Saint-Barthélemy	229	10
	Nan-sous-Thil	501	16
	Noidan	326	21
	Normier	159	17
	Roilly	112	11
	Rouvray	963	24
	Sincey-lès-Rouvray	356	20
	Thoste	410	11
	Vic-sous-Thil	665	15
Saulieu, 12 c., 11.481 h.	Saulieu	3.750	28
	Juillenay	143	17
	Molphey	268	22
	Montlay	422	18
	Motte-Ternant (La)	610	21
	Roche-en-Brenil (La)	2.231	25
	Saint-Andeux	390	25
Suite de Saulieu.	Saint-Didier	704	25
	Saint-Germain-de-Modéon	582	27
	St-Léger-de-Fourches	1.029	33
	Thoisy-la-Berchère	901	30
	Villargoix	451	27
Vitteaux, 29 comm., 8.641 habit.	Vitteaux	1.619	23
	Arnayx-sous-Vitteaux	297	18
	Avosnes	234	34
	Boussey	136	26
	Brain	130	16
	Champrenault	108	36
	Charencey	128	33
	Charny	160	23
	Chevannay	169	32
	Dampierre-en-Montagne	181	21
	Gissey-le-Vieil	203	24
Suite de Vitteaux.	Marcellois	133	32
	Marcilly-lès-Vitteaux	250	20
	Massingy-lès-Vitteaux	255	26
	Posanges	176	24
	Saffres	502	29
	Saint-Benry	390	21
	Sainte-Colombe	179	13
	Saint-Hélier	88	38
	Saint-Memin	385	35
	Saint-Thibault	411	18
	Soussey	418	27
	Thorey-sous-Charny	584	24
	Uncey-le-Franc	193	30
	Velogny	171	17
	Vesvres	65	23
	Villeberny	373	26
	Villeferry	129	17
	Villy-en-Auxois	565	29

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	373.196
	Protestants	645
	Israélites	411
	Clergé catholique	594
	Pasteurs	1
	Rabbins	1

Mouvement de la population.

	Naissances	7.495
	Mariages	2.570
	Décès	7.889
27e	Durée moyenne de la vie	38 a. 6 m.

Instruction (3).

17e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	89,18
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	7
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	1.066

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

65e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 25.176 hab.
	Nombre total des accusés	15

Infanticides.

29e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 148
	Nombre total	3

Suicides.

30e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur [illegible] hab.
	Nombre total	57

Crimes contre les propriétés.

48e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 18.883 hab.
	Nombre total	20

Tribunaux correctionnels.

36e	Nombre des affaires	1.598
	Nombre des prévenus	1.858
	Nombre des condamnés	1.[illegible]98

Procès.

	Affaires civiles (5)	1.352
	Affaires commerciales (6)	1.874
19e	Faillites (7)	[illegible]

Paupérisme.

11e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 21 hab.
	Nombre total	17.975
	Bureaux de bienfaisance	113
	Hôpitaux et hospices	21
	Aliénés à la charge du département	446
	Sociétés de secours mutuel	68

Contributions directes (8).

16e	Foncière	2.731.906
	Personnelle et mobilière	531.502
	Portes et fenêtres	[illegible]

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Dijon, suffragant de la métropole de Lyon. Le diocèse de Dijon, qui comprend le département tout entier, compte 38 cures, 477 succursales et 32 vicariats, rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 24 : 6 pour les hommes et 18 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède une Église consistoriale à Dijon; elle comprend dans son ressort les départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de Saône-et-Loire. Il existe, dans la circonscription, deux églises dont les pasteurs sont rétribués par l'État, celle de Dijon et celle du Creusot (Saône-et-Loire).

Culte israélite. — Le département de la Côte-d'Or est compris dans le ressort de la synagogue consistoriale de Nancy. Il existe à Dijon une synagogue desservie par un rabbin.

(3) Le département relève de l'académie de Dijon. Faculté de droit, Faculté des sciences, Faculté des lettres, école préparatoire de médecine et de pharmacie à Dijon, pour l'enseignement supérieur. Pour l'enseignement secondaire, lycée à Dijon; collèges communaux à Arnay-le-Duc, à Auxonne, à Beaune, à Châtillon-sur-Seine, à Saulieu et à Semur; plusieurs établissements libres. École normale d'instituteurs primaires à Dijon; écoles de beaux-arts et de musique dans la même ville; colonie agricole à Cîteaux. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, la Côte-d'Or occupe le 19e rang. Il occupe le 17e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de la Côte-d'Or ressortit à la cour d'appel de Dijon, qui est aussi le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; des tribunaux de commerce sont établis à Dijon, Auxonne, Beaune, Nuits, Saint-Jean-de-Losne, Châtillon-sur-Seine et Semur; conseil de prud'hommes à Dijon.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Dijon, faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 93 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1566. Annales de Bourgogne, par *Guillaume Paradin*. In-folio.

1574. Description de la ville de Dijon, par *Edouard Bredin*. In-8°.

1581. De l'origine des Bourguignons et antiquités des états de Bourgogne, par *Saint-Julien*. In-folio.

1611. Histoire des antiquités et prérogatives de la ville et comté d'Auxonne, par *Claude Jurain*. In-8°.

1619. Histoire généalogique des rois, ducs et comtes de Bourgogne et d'Arles, par *André Duchesne*. 2 vol. in-4°.

1651. Histoire sainte de la ville de Châtillon-sur-Seine, par *Etienne Legrand*. 1 vol. in-8°.

1680. Histoire des ducs de Bourgogne, par *Fabert*. 2 vol. in-12.

1696. Essais de l'histoire de l'ordre de Cîteaux, par *D.-P. Lenain*. 9 vol. in-12.

1726. L'Armorial de Bourgogne et de Bresse, par *Jac. Chevillard*. 8 feuilles in-folio.

1735. Histoire des Séquanois, des Bourguignons, etc., par *Dunod de Charnage*. 2 vol. in-4°. Voir le tome second.

1739. Histoire générale et particulière de Bourgogne, par *D. Urbain Plancher*. 4 vol. in-folio, 1739 à 1748.

1752. Notice des lieux où croissent les meilleurs vins de Bourgogne. In-8°.

1765. Histoire ecclésiastique, civile et littéraire du diocèse de Dijon et de Langres, par l'abbé *Mangin*. 3 vol. in-12.

1770. Essai sur l'histoire des premiers rois de Bourgogne et sur l'origine des Bourguignons, par *Legouz de Gerland*. In-4°.

1771. Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique, civile et littéraire de Bourgogne, par *Ant.-Et. Mille*. 3 vol. in-8°, 1771 à 1773.

1772. Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités, par l'abbé *Gandelot*. In-4° avec fig.

1774. Description générale et particulière du duché de Bourgogne, par *Cl. Courtepée*. 7 vol. in-8°, 1774 à 1785.

1783. Histoire de Sainte-Reine, d'Alise et de l'abbaye de Flavigny, par *Ansart*. In 12.

1785. Essai sur les productions et le commerce de la province de Bourgogne, par l'abbé *de La Fare*. In-8°.

1811. Statistique du département de la Côte-d'Or, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1818. Détails historiques et statistiques sur le département de la Côte-d'Or, ses arrondissements, etc., par *Cl.-Xav. Girault*. 1 vol. in-8°.

1823. Archéologie de la Côte-d'Or, rédigée par ordre de localités, par *Cl.-Xav. Girault*. In-8°.

1827. Chronique de *Jean Molinet*, publiée par *Buchon*. 5 vol. in-8°.

1830. Description historique et critique, et vues pittoresques de Dijon, par *T. de Jolimont*. In-4° avec 20 pl.

1831. Statistique de la vigne dans le département de la Côte-d'Or, par *Denis Morlot*. In-8°.

1833. L'Illustre Jacquemart de Dijon, détails sur ce haut personnage domicilié en plein air depuis 1382, par *E.-G. Peignot*. In-8°.

1835. Description du département de la Côte-d'Or au tome I[er] de la France pittoresque d'*Abel Hugo*. Gr. in-8°, cart. et fig.

1835. Voyage pittoresque en Bourgogne, description historique et vues des monuments. Première partie, département de la Côte-d'Or. In-fol., par Ch. Nodier, etc.

1835. Les Bourguignons salés, dicton, avec notes historiques, par *Gabriel Peignot*. In-8°.

1835. Description du département de la Côte-d'Or au tome I[er] du Guide du voyageur en France, de *F. Didot*. In 8°, cart. et fig.

1837. Histoire de Châtillon-sur-Seine, par *La Peyrouse*. 2 vol. in-8°, fig.

1837. Œuvres historiques inédites du sieur Georges Chastelain, publiées par *A. Buchon*. 1 vol. gr. in-8°.

1838. Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois, par *de Barante*. 12 vol. in-8°, cart. et grav.

1839. Esquisse pittoresque, morale et historique de la ville de Semur, par *Louis Bocquin*. 1 vol. in-8°.

1839. Fragments historiques sur la ville de Beaune et ses environs, par *Joigneaux*. In-8°.

1840. Dijon ancien et moderne, par *Ch. Maillard de Chambure*. 1 vol. in-8°.

1842. Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or. 2 vol. in-4°.

1843. Compte rendu des travaux de la commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, par *Rossignol*. In-4°.

1845. Histoire de Notre-Dame de Semur, par *Maillard de Chambure*. In-8°.

1845. Essai historique sur la ville de Nuits, par *H. Vienne*. 1 vol. in-8°, fig. et plan.

1846. Description historique et topographique du duché de Bourgogne, par *Courtepée*, nouv. édit. augmentée. 4 vol. in-8°, carte et plans.

1846. Description de la Bourgogne et de ses villes, Dijon, Beaune, Nuits, etc., au tome V de l'Histoire des villes de France, par *Ar. Guilbert*. Gr. in 8°, fig.

1847. Géographie départementale classique et administrative du département de la Côte-d'Or, par MM. *Badin* et *Quentin*. 1 vol. in-12.

1851. Origines dijonnaises, avec triple carte et tableau généalogique, par *Roget de Belloguet*. 1 vol. in-8°.

1851. Guide pittoresque du voyageur dans le canton de Nuits, par *Guillaume Gilles*. 1 vol. in-12.

1853. Nouveau guide pittoresque du voyageur à Dijon, par *I. Goussard*. 1 vol. in-18.

1854. Notice historique et descriptive sur le château de Bussy-Rabutin, par M. le comte *de Sarcus*. 1 vol. in-8°.

1855. Histoire et statistique de la vigne et des grands vins de la Côte-d'Or, par M. *J. Lavalle*. 1 vol. gr. in-8° et atlas.

1856. Alesia, étude historique, topographique et militaire, par *R. de Coynart*. 1 vol. in-8°.

1856. Alise, étude sur une campagne de Jules César, par M. *Rossignol*. 1 vol. in-4°.

1857. Souvenirs sur l'église Notre-Dame d'Auxonne, par *Claude Pichard*. In-12.

1858. Alesia étude sur la septième campagne de Jules César dans la Gaule, par M[gr] le duc *d'Aumale*. 1 vol. in-8°.

1860. Voyage d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, par *E. Nesle*. 1 vol. in-8°.

1867. Histoire légendaire des Francs et des Burgondes aux III[e] et IV[e] siècles, par *E. Beauvois*. In-8°.

1869. Nomenclature historique des communes, hameaux, écarts, lieux détruits, cours d'eau et montagnes du département de la Côte-d'Or, par *Joseph Garnier*, archiviste. In-8°.

1873. Description géologique de l'Auxois et d'une partie du Morvan, par *J.-J. Collenot*. In-8°.

1874. Histoire d'Is-sur-Tille, par *A. Mochot*. In-8°.

1874. Les Rues de Dijon, leurs dénominations anciennes et nouvelles avec des notes historiques et biographiques, par *Ph. Milsand*. Petit in-8°.

1874. Géographie du département de la Côte-d'Or, par *Ad. Joanne*.

1876. Sobriquets des villes et des villages de la Côte-d'Or, recueillis par *Clément Janin*. Première partie, in-8°.

1880. Peintures murales du XV[e] siècle dans l'église de Corberon, par *E. Beauvois*. In-8°.

Mémoires de l'Académie de Dijon. — Mémoire de la Commission des antiquaires du département de la Côte-d'Or. In-4°.

Carte de la Bourgogne, dressée par l'ordre et aux frais des états généraux. 15 feuilles.

Voir les feuilles : 97, 98, 111, 112, 113, 124, 125, 126, 137 de la *Carte* de France, dite *de l'État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes du département de la Côte-d'Or, par *Dufour*, *Fremin*, *Charle*, *Duvotenay*, *Logerot*, *Ad. Joanne*, etc.

Paris. — Imp. V[ve] P. Larousse et C[ie], rue Montparnasse, 19.

SAINT-BRIEUC

CÔTES-DU-NORD

Chef-lieu : SAINT-BRIEUC

Superficie : 6,886 kil. carrés. — Population : 630,957 habitants.
5 Arrondissements. — 48 Cantons. — 389 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département des Côtes-du-Nord, qui tire son nom de l'orientation de ses côtes, est un département maritime de la région nord-ouest de la France. Situé dans les deux bassins de la Manche, au nord, et de l'océan Atlantique, au sud, mais en plus grande partie dans le premier, il a été formé, en 1790, d'une partie de l'ancienne province de Bretagne (diocèse de Saint-Brieuc, partie de ceux de Saint-Malo, de Tréguier et de Quimper).

Il a pour limites: le département du Finistère, à l'ouest; celui du Morbihan, au sud; celui d'Ille-et-Vilaine, à l'est; enfin, la Manche le baigne au nord.

Nature du sol, montagnes, côtes et îles. — Le sol de ce département est peu élevé, mais il est inégal; engraissé jusqu'à 12 ou 15 kilomètres des côtes par le goémon et les autres plantes marines, il présente alors d'excellentes terres et il est très fertile dans l'intérieur. La superficie du terrain est une couche de terres à bruyères ou de landes assez fertiles, grâce aux progrès que l'agriculture a faits dans ce pays depuis ces dernières années.

Une chaîne de montagnes granitiques, dont les points culminants sont les monts Menez ou Mené (295 mètres, et à l'ouest de Collinée, 340), Fenbusquet et Ménébrat, court de l'est à l'ouest sur le département, qu'elle partage en deux versants de largeur inégale, l'un au nord sur la Manche, l'autre au sud (c'est le moins large) sur l'Océan. Vers son extrémité occidentale, la chaîne se bifurque en deux rameaux, dont l'un, sous le nom de montagnes d'Arrée (324 mètres), continue de courir à l'ouest sur le département du Finistère, et l'autre, sous le nom de montagnes Noires (330 mètres), se dirige au sud-ouest vers le même département. Ces deux ramifications déterminent entre elles une pente générale, inclinée à l'ouest, et dont les eaux appartiennent aussi à l'Océan. Cette chaîne de montagnes se ramifie en un grand nombre de contreforts dont les sommets presque arrondis et couverts de landes et de bruyères sillonnent tout le pays; ces coteaux forment entre eux des vallons et de petites plaines d'une grande fertilité.

Les côtes, dont le développement est d'environ 250 kilomètres, sont très sinueuses, déchirées par un grand nombre de baies et creusées par l'embouchure de plusieurs rivières. Elles sont généralement escarpées et défendues par des roches et des falaises granitiques, au pied desquelles se trouvent dans certaines localités de grandes surfaces de sable que la mer découvre à la marée basse. Les plages sont composées tantôt de sables fermes et solides, tantôt de sables mouvants qui offrent des dangers réels; la grève de Yaudet, près de Lannion, est dans ce cas. Les côtes offrent quelques bons ports dont les principaux sont: Le Légué (port de Saint-Brieuc), Binic, Port-Rieux ou Portrieux (Saint-Quay), Paimpol et Tréguier. La partie la plus septentrionale et occidentale des côtes présente un grand nombre d'îles, dont les plus remarquables sont celles de Bréhat, avec une commune du même nom, place de guerre de 3e classe avec 1,200 habitants, les Renauds, l'île d'Er, l'île de Tomé, de Goële, de Mandé, de Saint-Sauveur, d'Agaton, de Molène, et le groupe des Sept-Iles. Ces dernières sont au nord du havre de Perros-Guirec, entre Bréhat et Morlaix; elles sont peu distantes les unes des autres et n'offrent que des mouillages peu sûrs; ce sont : l'île aux Moines, l'île Rouzic, l'île Colsan, l'île Melbane ou Malban, l'île de Bono, l'île Cerf et l'île Plate. La première possède quelques établissements militaires sans importance. Elles sont dépourvues d'habitants. On y voit plusieurs monuments mégalithiques.

La superficie du département se divise d'après la

nature du sol en pays de montagnes : 100,000 hectares ; pays de bruyères ou de landes : 130,000 ; sol de riche terreau : 10,000 ; sol de craie ou calcaire : 10,000 ; sol de gravier ; 30,000 ; sol pierreux : 150,000, sol sablonneux ; 100,000 ; sol argileux : 10,000 hectares.

Hydrographie. — Nous avons vu que le département était partagé en trois bassins d'inégale étendue par la petite chaîne de montagnes qui le parcourait. Le versant du nord sur la Manche est sillonné de l'est à l'ouest par la Rance, l'Arguenon, le Gouessant, le Gouët, le Trieux, la Jaudy, la Guer et quelques autres cours d'eau secondaires. Le versant du sud est arrosé par la Meu et l'Oust, affluents de la Vilaine ; par la Lie, affluent de l'Oust, et par le Blavet, tributaire direct de l'Océan. Le versant occidental du département, beaucoup moins étendu, n'a qu'une rivière remarquable, l'Aven ou Hière, qui se réunit à l'Aulne dans le Finistère.

La Rance prend sa source près du village de Collinée dans le département, passe à Saint-Jouan-de-l'Isle, Évran où elle devient navigable, Dinan, et se jette dans la Manche à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) par un estuaire assez large, après un cours d'environ 110 kilomètres.

L'Arguenon a sa source près de celle de la Rance ; il reçoit à sa naissance le trop-plein du grand étang de Jugon, passe à Jugon, Plancoët, et se jette dans la Manche à l'anse du Guildo, après un cours d'environ 55 kilomètres.

Le Gouët prend sa source près de Saint-Bihy, arrose Quintin et se jette dans la rade de Saint-Brieuc où il forme les ports de Saint-Brieuc et du Légué ; son cours est d'environ 48 kilomètres. Il est navigable depuis Saint-Brieuc.

Le Trieux prend sa source dans l'étang de l'ancienne abbaye de Coëtmalouen ; il passe à Guingamp, Pontrieux, et se jette dans la Manche au nord de l'île de Bréhat, où il forme une rade assez sûre qui peut contenir six vaisseaux de ligne de premier rang. Son cours est de 72 kilomètres.

Le Guer prend sa source non loin du village de Plougras, arrose Belle-Isle-en-Terre et Lannion, et se jette dans la Manche, dans l'anse de Loquemeau, après un cours de 71 kilomètres. Son embouchure, qui est barrée, est difficile à franchir.

Le Tréguier est formé par les rivières du Guindy et de Jaudy, qui se réunissent à Tréguier et forment depuis cette ville jusqu'à la mer un large et profond canal navigable, dont l'étendue est de 15 kilomètres.

Le Blavet prend sa source dans l'étang de Blavet, commune de Bothoa ; il passe dans le département à Gouarec, à Saint-Aignan, et, à quelque distance de cette dernière commune, il entre dans celui du Morbihan (voir l'hydrographie du Morbihan).

L'Oust n'appartient aussi au département que par la partie supérieure de son cours. Cette rivière prend sa source dans la forêt de Lorge, aux Trois-Fontaines, entre Corlay et Quintin ; elle passe à Saint-Thélo, à Saint-Caradec, et entre dans le Morbihan.

Le département renferme quelques étangs, les principaux sont ceux de Jugon, de Blavet, de Corlay, de Canihuel et de Saint-Launeuc, de Beaulieu, de la Hardouinais et l'étang-réservoir de Bara, appelé aussi de Bosméléac, qui emmagasine les eaux de l'Oust pour les porter au canal de Nantes à Brest. Il est, en outre, traversé par deux canaux : l'un, celui du Blavet, fait partie de la grande communication de Nantes à Brest ; l'autre, celui d'Ille-et-Rance, réunit les deux versants de la Bretagne, et a 81 kilomètres de développement (voir l'hydrographie d'Ille-et-Vilaine).

Les côtes de la mer présentent plusieurs marais salants à Hillion, Yffiniac, Langueux, etc.

Voies de communication. — Le département des Côtes-du-Nord est traversé par 7 routes nationales d'une longueur totale de 480 kilomètres ; 18 routes départementales, 572 ; 66 chemins vicinaux de grande communication, 1,355 kilomètres ; 82 chemins vicinaux de grande communication ou d'intérêt commun, 1,247 ; et par 1,180 chemins vicinaux ordinaires dont le développement total dépasse 2,780 kilomètres.

Il est aussi traversé de l'est à l'ouest par la ligne du chemin de fer de Paris à Brest, appartenant au grand réseau de l'Ouest. Cette ligne pénètre dans le département à quelques kilomètres en amont de la station de Caulnes-Dinan, et dessert celle de Broons, Plenée-Jugon, Lamballe, Yffiniac, Saint-Brieuc (475 kilom. de Paris, 99 kilom. de Rennes), Châtelaudren, Guingamp, Belle-Isle-Bégard, Plouaret-Lannion et Plounerin ; d'où elle se dirige sur Morlaix (Finistère).

A Saint-Brieuc se détache un embranchement qui se dirige sur Pontivy et de là sur Auray, en

desservant dans le département les stations de Saint-Julien, Plaintel, Quintin, Le Pas, Plœuc-l'Hermitage, Uzel, Lamothe et Loudéac (524 kilomètres de Paris). Cet embranchement met en communication le réseau de l'Ouest avec celui d'Orléans. A Lamballe, un autre embranchement va rejoindre à Lison la ligne de Paris à Cherbourg, en desservant dans le département Landebia, Plancoët, Corseul et Dinan. D'autres lignes sont à l'étude ou en construction; citons celle de Guingamp à Paimpol, celle de Saint-Malo à Saint-Jouan, par Dinan, qui, par Ploërmel, ira rejoindre Vannes.

En 1877, on évaluait la longueur des lignes livrées à la circulation à 182 kilomètres, et celle des lignes en construction ou à construire, à 66 kilomètres.

Climat. — Le département des Côtes-du-Nord appartient à la région climatérique du nord-ouest ou climat séquanien, qui ici, sur les bords de la mer, ressemble beaucoup à celui de l'Angleterre et de la Hollande. Le ciel y est gris et sombre, mais l'air est vif et bon. Ce climat est très humide et excessivement variable. Les vents dominants sont principalement ceux du nord et du nord-ouest.

La température minimum absolue a été en deux ans à Saint-Brieuc de — 8°,8, et la température maximum + 31°,3. Le nombre annuel moyen des jours de pluie est dans cette même ville de 122.

L'automne est généralement beau; la grêle et la neige sont peu fréquentes.

Productions naturelles. — Le département des Côtes-du-Nord appartient à la région géologique de la Bretagne. Les terrains qui le forment sont des terrains primitifs et de transition; on y rencontre le granit à grains fins, quelquefois schistoïde, associé à des gneiss, auxquels il passe, ainsi qu'à des micaschistes, à des protogynes et à des talcschistes. Toutes ces roches sont fréquemment traversées par des filons de quartz blanc. On trouve aussi du schiste et du porphyre. Le pays n'est pas très riche en mines métalliques; on y exploite cependant quelques mines de fer et de la plombagine. Le granit de Saint-Brieuc est susceptible d'un beau poli. On trouve encore de l'ardoise, du kaolin, du marbre, de l'ocre, de la serpentine, du grès, de l'argile et des cailloux herborisés. Il y a à Dinan, à Saint-Brieuc, à Paimpol, à Tréguier et à Lannion des sources minérales; les premières sont très fréquentées. Les productions végétales du littoral ne sont pas les mêmes que celles de l'intérieur. Le littoral, qui est très fertile, donne en abondance le méteil, le sarrasin, l'orge, le chanvre et le trèfle; on y trouve de beaux pâturages pour les chevaux. A l'intérieur, on se contente de seigle, de sarrasin et d'avoine; il existe de vastes espaces qui sont incultes. La culture des légumes a fait de grands progrès aux environs de Saint-Brieuc, et ceux qui en proviennent jouissent d'une certaine réputation et s'expédient jusqu'à Rennes. De tous les arbres fruitiers, le seul dont la culture soit un peu soignée, c'est le pommier, dont le fruit sert à faire le cidre qui est la seule boisson consommée dans la campagne et la plupart des villes; on récolte aussi beaucoup de châtaignes. La douceur du climat permet aux myrtes et aux figuiers d'y fleurir et d'y donner des fruits en pleine terre. Les essences dominantes dans les forêts, dont les principales sont celles : de Lorges, de la Hardouinais, de Beffou, de Saint-Aubin, de la Hunaudais, de Loudéac, sont le chêne, le hêtre et le bouleau. Les arbres verts et le pin maritime acquièrent, surtout dans les landes, une prompte et belle croissance. On remarque parmi les arbustes l'arbousier, le houx, le genêt, l'ajonc épineux, etc. Dans les landes qui couvrent les parties les plus élevées du département, on rencontre un grand nombre de plantes sauvages et aromatiques qui conviennent parfaitement aux nombreux essaims d'abeilles que l'on nourrit dans le département.

La race des animaux domestiques y est petite et grêle; les cultivateurs s'adonnent surtout à l'élève des chevaux, des porcs et des bêtes à cornes, et à l'éducation des abeilles. Les forêts abondent en animaux de toute espèce; on y trouve des loups, des blaireaux, des renards et des chevreuils. Le sanglier s'y rencontre encore quelquefois. Les lièvres, les lapins et le menu gibier sont nombreux. Outre les nombreux oiseaux qui sont communs à ce département et aux départements voisins, on voit sur les côtes et dans les îles voisines les pingouins, les goélands, les grèbes, les mauves, les eiders, les cormorans, etc. Les côtes sont très poissonneuses et abondantes en mollusques: outre le hareng, le maquereau et la sardine, qu'on pêche en quantité pendant la saison, on y trouve des congres, des soles, des plies, des turbots, des saumons, etc. La pêche des coquillages, des poulpes et des crustacés est très productive.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département des Côtes-du-Nord est un pays agricole et de fabrication ; l'agriculture y est encore arriérée, quoique, depuis ces derniers temps, elle ait fait quelques progrès assez notables. La récolte des céréales est surabondante ; celle des pommes de terre est très abondante, et la quantité de cidre obtenue dépasse les besoins de la consommation. On cultive une quantité considérable de lin et de chanvre, et la betterave y réussit.

La superficie du département se partage en : superficie bâtie et voies de transport, 46,250 hectares, et en territoire agricole, 642,312 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en deux : céréales, 287,000 hectares ; farineux, 32,170 ; cultures potagères et maraîchères, 4,000 ; cultures industrielles, 10,000 ; prairies artificielles, 19,000 ; fourrages annuels, 5,000 ; autres cultures, jachères, etc., 100,000 ; bois et forêts, 36,483 ; prairies naturelles et vergers, 52,000 ; pâturages et pacages, 73,500 ; terres incultes, 23,159.

La grande industrie du département, et une industrie importante et renommée, est le filage du lin et du chanvre et la fabrication de ces toiles excellentes dites *toiles de Bretagne*, des toiles à voiles et autres. D'autres produits assez considérables sont les fers, les cuirs et peaux, et les papiers ; viennent ensuite la cordonnerie de pacotille, les lainages communs, la faïence et la poterie, le sucre de betterave. Il existe une dizaine d'usines à fer comprenant des hauts fourneaux et des forges d'affinerie ; on peut évaluer à 450 le nombre des autres usines et manufactures ; on exploite un granit très dur. Les principaux articles exportés sont : les toiles, les grains, le beurre, les chevaux, le bétail, le cidre, le miel, la cire et le sel. La pêche le long des côtes et la pêche de la morue au banc de Terre-Neuve occupent, avec le commerce, les marins des dix-huit ports de mer principaux du département, qui sont : Dinan, Plouer, Le Guildo, Plancoët, Port-à-la-Duc, Thuro, Dahouet, Le Légué, Binic, Pontrieux, Bréhat, Paimpol, Portrieux, Lézardieux, Tréguier, Perros, Lannion et Toul-an-héry. Le tonnage de tous les ports est de 620 bâtiments jaugeant 22,000 tonneaux, et leur mouvement de 15,500 bâtiments de 225,000 tonneaux, dont 14,500 sont pour le cabotage.

Le nombre des foires du département est de 425 ; elles se tiennent dans 105 communes et durent 469 journées ; parmi les plus importantes, nous citerons : la foire du carême, à Dinan, dite *foire de Liège,* qui dure huit jours ; celle du 14 septembre, qui dure dix jours ; celle de septembre, à Lannion, qui dure trois jours ; et celle d'octobre, à Châtelandren, qui dure huit jours ; les marins qui vont à Terre-Neuve font leurs emplettes à celle d'Étables.

Division politique et administrative. — Le département des Côtes-du-Nord a pour chef-lieu Saint-Brieuc ; il comprend 5 arrondissements, 48 cantons, 389 communes. Le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du nord-ouest de la France.

Le département forme le diocèse d'un évêché, dont le siège est à Saint-Brieuc, et qui est suffragant de l'archevêché de Rennes ; il compte : 15 cures de première classe, 33 de seconde, 354 succursales et 435 vicariats. Il y a un grand séminaire à Saint-Brieuc, des petits séminaires à Dinan et à Tréguier et des institutions ecclésiastiques : à Saint-Brieuc, dite de Saint-Charles ; à Quintin, dite de Saint-Joseph.

Les tribunaux de première instance établis dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement et les tribunaux de commerce de Saint-Brieuc, de Paimpol et de Quintin, ressortissent à la cour d'appel de Rennes. Il y a, à Guingamp, une prison cellulaire départementale.

Le département est du ressort de l'académie universitaire de Rennes ; il y a, à Saint-Brieuc, un lycée ; des collèges communaux à Lamballe, à Dinan, à Lannion ; 7 institutions secondaires libres, plusieurs pensions, 5 écoles primaires supérieures et 779 écoles primaires élémentaires.

Le département des Côtes-du-Nord est compris dans la circonscription du 10ᵉ corps d'armée et dans la 10ᵉ région de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Rennes ; Saint-Brieuc et Guingamp sont des chefs-lieux de subdivision de région. La compagnie de gendarmerie départementale dépend de la 10ᵉ légion, dont l'état-major est à Rennes. Dinan est un quartier maritime du sous-arrondissement de Saint-Servan ; Paimpol et Saint-Brieuc sont des quartiers maritimes du sous-arrondissement de Brest. Ces deux arrondissements dépendent de la préfecture maritime de Brest. Saint-Brieuc possède une école d'hydrographie et les

autres ports ont un commissariat et un syndicat de la marine.

Le département est compris : dans l'arrondissement minéralogique de Rennes, qui appartient à la région du nord-ouest; dans la 12e inspection divisionnaire des ponts et chaussées ; dans le 23e arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Rennes.

Il y a deux bureaux principaux de douane, à Paimpol et au Légué (port de Saint-Brieuc), dépendant de la direction de Saint-Malo.

Le département compte 55 perceptions des finances; les contributions et revenus publics atteignent 22 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le département des Côtes-du-Nord occupe, avec celui du Morbihan, le milieu de la péninsule armoricaine, dont les départements d'Ille-et-Vilaine et du Finistère forment les extrémités. Il doit à cette situation la variété de caractères qui le distingue et qui peut permettre de le diviser en trois régions différentes : le pays de Saint-Brieuc appartient à la haute Bretagne, celui de Lannion et de Tréguier à la basse, et l'on donne le nom de Bretagne moyenne au pays qui environne Dinan. A mesure qu'on traverse le département de l'est à l'ouest, on sent que l'on approche du Finistère ; on le reconnaît à l'extérieur des habitants, à leurs mœurs, à leur langage. Suivant les expressions de M. Pitre-Chevalier, une ligne tracée de l'embouchure de la Vilaine à Châtelaudren (entre Saint-Brieuc et Guingamp) peut être considérée comme la muraille chinoise de l'idiome breton, et les brèches faites à ce rempart par le commerce et la civilisation n'ont guère enlevé au vieux langage que les villes, les ports et les endroits fréquentés de la côte.

La circonscription départementale des Côtes-du-Nord n'a donc d'autre unité que l'unité administrative. Aux temps les plus anciens, avant l'occupation romaine, plusieurs peuples s'en partageaient le territoire. C'étaient les *Curiosolites*, les *Lexobiens*, les *Ambiliates,* les *Osismiens*. Les Curiosolites avaient pour capitale une ville qui a conservé la trace de leur nom dans le sien : c'est Corseul, dont nous aurons occasion de reparler dans un article spécial. Le domaine des Curiosolites s'étendait, selon d'Anville, jusqu'au pays d'Yffiniac, dont le nom aurait la même signification que ce terme latin *ad fines,* employé si souvent par les anciens géographes pour marquer des bornes et des limites. Les antiquités mégalithiques sont moins nombreuses dans le département des Côtes-du-Nord que dans ceux du Finistère et du Morbihan. Néanmoins, on y rencontre aussi des peulvens, des dolmens, des pierres branlantes, dont la plus remarquable est celle de l'île de Bréhat, et des tumulus, parmi lesquels on cite celui de Lancerf.

L'époque romaine a laissé plus de traces. Nous ne reviendrons pas ici sur la conquête de Jules César. Les Osismiens, les Curiosolites prirent leur part à la résistance générale de l'Armorique, et succombèrent dans la défaite commune. Incorporé dans l'empire romain, leur territoire fit partie de la troisième Lyonnaise. En revanche, ils eurent des édifices, des voies romaines. La disposition de ces voies, telle qu'on peut l'observer par leurs débris, indique clairement que Corseul fut considérée, sous l'empire romain aussi bien qu'auparavant, comme le centre de la contrée ; c'est de ce point qu'elles rayonnent dans des directions différentes. L'une se dirigeait vers Vannes et traversait les étangs de Jugon. Elle n'avait pas moins de 20 ou 24 pieds de largeur et était élevée de 4 ou 5 pieds au-dessus du sol environnant. Une autre conduisait à Quintin. Deux autres, enfin, à Dinan et à Dinart. D'autres souvenirs romains se rencontrent à Pordic, où l'on montre un camp de César, de forme triangulaire, situé sur de hautes falaises et flanqué, d'un côté, par la mer, de l'autre, par un profond vallon où coule la rivière d'Ik. A l'un des angles se voient les ruines d'une tour. Quoique César ne paraisse pas avoir passé en personne par le pays qui nous occupe, néanmoins il est fort possible, comme on l'a conjecturé, que son lieutenant Titurius Sabinus, qu'il envoya avec trois légions pour tenir en respect les Curiosolites et les Lexobiens, ait pris un campement dans le lieu auquel s'est attaché, par la suite, le nom immortel du conquérant. C'est avec moins de vraisemblance qu'on a prétendu voir dans la petite ville de Binic le *Portus Iccius,* où César s'embarqua pour passer dans la Grande-Bretagne, et que l'on place aujourd'hui, sans contestation, à Wissant, dans le département du Pas-de-Calais. On ne saurait nier, du reste, que Binic n'ait eu jadis une importance qu'elle a perdue depuis. A deux reprises, en 1808 et en 1824, la mer a laissé à découvert les ruines d'un vaste édifice, qui semblait sortir des flots pour en faire foi. Cet édifice avait

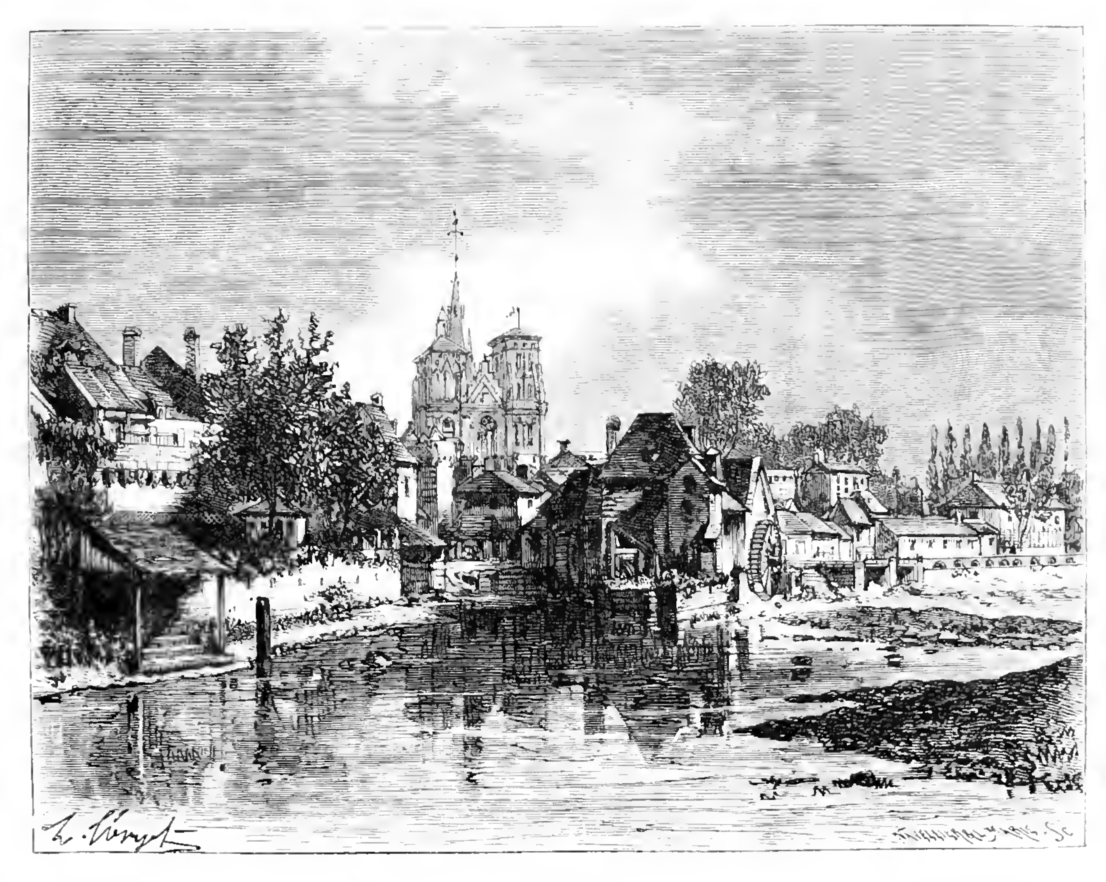
80 pieds de longueur sur 40 de largeur, et ses murs, que quelques savants croient de construction antique, recélaient 200 médailles d'empereurs romains et des pièces espagnoles à l'effigie de Charles-Quint. Corseul, Erquy nous ramèneront encore à l'époque romaine.

C'est sur ce rivage, où nous venons de signaler des débris de la puissance romaine, que mirent le pied les Bretons insulaires fugitifs qui vinrent s'établir, au IVe et au Ve siècle, dans l'Armorique. L'un d'eux, du nom de Fracan ou Fragan, qui faisait partie de la suite de Conan dit Mériadec, s'arrêta en 418 sur les bords du Gouët, petite rivière du département, dont le nom tragique semble cacher quelque mystérieuse horreur des temps inconnus à l'histoire. Gouët ou Gouat, en effet, dans la langue celtique veut dire *sang*, et le pays arrosé par cette rivière s'appelle Gouetlod ou Gouello (Goëllo), c'est-à-dire *Pays du sang*. C'est donc dans ces lieux que s'établit Fragan avec ses compagnons, et l'endroit qu'il choisit pour sa résidence porte encore aujourd'hui le nom de *Ploufragan*, peuple de Fragan, *plou* ou *plé* ayant cette signification dans la langue bretonne. Ce lieu et ce personnage intéressent toute la Bretagne, qui leur doit un de ses saints les plus vénérés, le fameux saint Guignolé. C'est là, en effet, que Guen, femme de Fragan, mit au monde trois fils et une fille, qui eurent tous l'insigne honneur d'être inscrits au catalogue des saints. Les fils avaient nom Guignolé, Jacut et Guétenoc; la fille, Creirvie. Mis fort jeune sous la conduite d'un saint homme appelé Ludoc, Guignolé y fit les progrès les plus rapides dans les voies de la sainteté, et, à son tour, eut des disciples. Sa renommée le fit choisir par le roi Gradlon pour diriger le fameux monastère de Landevenec, que ce prince venait de fonder. Saint Guignolé y établit une règle austère, qui paraît être la même que celle suivie à cette époque en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Saint Jacut, frère de Guignolé, fonda de son côté un monastère qui porta son nom. Ce sont les deux plus anciens qui aient été fondés en Bretagne.

Nous parlerons ailleurs d'Audren, chef puissant, qui résida dans la contrée vers la fin du Ve siècle. Vers la même époque se fondaient le monastère et la ville de Saint-Brieuc. Les autres chefs du pays qui se succédèrent vers ce temps nous apparaissent dans les légendes et les romans comme les compagnons de gloire d'Arthur et de Hoël le Grand. Quelquefois ils portaient le titre de roi, et l'on vit souvent les prétendants à la couronne de Bretagne obligés de traiter avec eux. A la mort du roi Salomon (874), les comtes de Goëllo, se prétendant issus des anciens souverains de Bretagne, prirent les armes pour soutenir leurs prétentions; mais ils échouèrent, et la victoire demeura aux comtes de Vannes, leurs concurrents. Un peu plus tard (939), on vit l'un d'eux contribuer puissamment au gain de la bataille livrée aux Normands près de Saint-Brieuc par Alain Barbe-Torte. C'étaient de puissants seigneurs qui gouvernaient presque en souverains une grande étendue de terre et de nombreux vassaux. L'usement de Goëllo, qui subsista jusque dans le XVIIIe siècle, est une preuve de l'indépendance dont ils jouissaient. Toutefois, leur puissance ne tarda pas à s'éclipser. Leur comté fut réuni à celui de Rennes, puis détaché, ainsi que Penthièvre, en faveur des cadets des comtes de Rennes. Son histoire se confondit dès lors avec celle de Penthièvre jusqu'en 1480, que le duc François II le donna à François légitimé de Bretagne, comte de Vertus. En 1746, il passa par héritage au prince de Soubise.

La puissance déchue des comtes de Goëllo fut remplacée par la puissance naissante de la maison de Penthièvre. Cette ambitieuse maison date du XIe siècle. Le duc Geoffroy était mort en 1008, laissant deux fils, Alain qui lui succéda, et Eudon qui devint la tige de la branche cadette de la famille ducale, sous le nom de comte de Penthièvre. Eudon ne tarda pas à dévoiler les vues ambitieuses qu'il devait transmettre à ses descendants, et qui furent si longtemps une malheureuse cause de guerres civiles en Bretagne. Il fit la guerre à son frère, Alain V. Après la mort de ce dernier, au lieu d'exercer fidèlement la tutelle dont il avait été chargé sur son neveu, il l'emprisonna, et prit le titre de comte de Bretagne.

Cette maison de Penthièvre tirait son nom de la situation même de ses domaines entre le Leff et le Treff ou Trieux et de la position de son château principal au confluent de ces deux rivières. Ce château s'appelait Pontreff ou Pontreo (Pontrieux). Qu'on ne s'étonne plus de trouver quelquefois au nom de *Penthièvre* la variante *Ponthièvre*. Le pays s'appelait *Penthévrie* ou *Ponthévrie*. Ce comté comprenait la ville de Saint-Brieuc, où Eudon et son fils Étienne résidèrent et furent inhumés. Plus tard, il s'étendit encore et comprit, outre le diocèse de Saint-Brieuc, une partie de celui de Tréguier; en



Guingamp.

un mot, près d'un tiers de la Bretagne. C'était comme une petite province à part, qui avait ses coutumes, ses princes particuliers; ceux-ci, presque absolus, faisaient à leur gré la paix ou la guerre, levaient des tailles ou des aides, exerçaient plusieurs autres droits régaliens, tenaient une cour brillante et donnaient aux principaux d'entre leurs vassaux le nom pompeux de barons.

Le petit-fils d'Eudon, Alain le Noir, en épousant Berthe, héritière du duché de Bretagne, plaça le sang de Penthièvre sur le trône ducal, mais sans opérer la réunion des domaines de sa famille qui demeurèrent à son frère aîné, Geoffroy Botherel. Cette alliance, qui eût semblé réconcilier la maison de Penthièvre et celle des ducs, ne fit qu'offrir de nouveaux motifs à la discorde. En effet, l'héritage des Penthièvre ayant passé plus tard à une branche collatérale, celle qui portait la couronne ducale se crut lésée, et Alix, héritière du duché, se sentit disposée à disputer ces riches domaines à celui qui les possédait, Henri d'Avaugour. La sage idée d'un mariage qui eût confondu les droits et terminé le différend avait été quelque temps adoptée, et même des fiançailles avaient eu lieu. Mais le roi de France, alors très puissant (on était au XIII[e] siècle), s'opposa à une alliance qui devait donner trop de puissance aux souverains bretons. Son influence fit rompre les fiançailles, et Alix épousa un prince français, Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc. Les deux partis prirent aussitôt les armes : Henri pour se venger de l'affront qui lui avait été fait, Pierre Mauclerc pour faire valoir les prétentions de sa femme. La guerre se fit à l'avantage de ce dernier, qui s'empara des terres de Tréguier, Guingamp, Saint-Brieuc, Lamballe, et réduisit Henri à se contenter du titre d'Avaugour qu'il transmit à sa postérité dépouillé de tous les autres. Mauclerc fit don de Penthièvre à sa fille, Yolande de Bretagne (1236); plus tard, Jean III le donna en apanage à son frère Gui de Breta-

gne, mais avec des restrictions importantes : par exemple, il se réserva le fort château de Jugon, situé sur une hauteur appelée autrefois *Jugum* par les Romains; telle est l'origine de ce nom, qui s'applique non seulement à la montagne, mais aussi aux vastes marais qui en défendent les approches, et qui sont formés par un épanchement des eaux de l'Arguenon. Jean III se réserva, outre le droit de bris, les émoluments de l'amirauté et la garde des églises ; par cette réserve, les églises cathédrales et les abbayes qui étaient dans l'apanage de Gui de Bretagne furent soustraites à sa juridiction et demeurèrent toujours dans la suite exemptes de la juridiction des Penthièvre.

Gui de Bretagne n'eut qu'une fille, et ce fut cette fameuse Jeanne la Boiteuse qui épousa Charles de Blois et lui porta deux magnifiques héritages : celui du comté de Penthièvre, qu'elle tenait de son père, et celui du duché de Bretagne, qui lui revint de plein droit à la mort de Jean III, mort sans postérité. Malheureusement, un autre prétendant saisit l'occasion de cette interruption de la ligne masculine sur le trône ducal pour se jeter à la traverse et faire valoir des droits que les coutumes féodales rendaient illégitimes. C'était Jean de Montfort, et de ce moment commença, entre lui et Charles de Blois, cette lutte acharnée à laquelle Jeanne prit une part si active et si glorieuse. Montfort l'emporta, et Jeanne la Boiteuse, dont les enfants étaient retenus prisonniers en Angleterre, dut souscrire au traité de Guérande (1365), qui ne lui laissait que le comté de Penthièvre. Du moins, ce comté avait été constamment défendu avec succès contre l'allié des Anglais ; le château de Jugon avait même été repris et rattaché au comté. Comme il n'y avait pas de communes en Penthièvre, Montfort, qui partout ailleurs s'appuyait sur elles, n'avait là aucun parti et aucune prise. Les Penthièvre trouvèrent bientôt un allié puissant. Le connétable de Clisson, ennemi mortel de Montfort, devenu Jean IV, usa de son influence pour faire mettre en liberté les enfants de Jeanne la Boiteuse, et Jean de Blois, l'un d'eux, épousa sa fille. Ce mariage important, qui réunit contre les nouveaux ducs de Bretagne les forces éloignées des deux plus puissantes maisons du duché, fut célébré à Moncontour en Penthièvre, en présence des plus illustres seigneurs de Bretagne, les sires de Laval, de Léon, de Derval, de Rochefort, de Beaumanoir et de Rostrenen. Jean IV ne pardonna pas à Clisson une alliance dont le but était si évident, et nous avons raconté ailleurs (Morbihan) comment il l'attira au château de l'Hermine pour le faire périr. N'ayant pas eu le courage de consommer son forfait, il eut à soutenir une guerre terrible dont le comté de Penthièvre fut le principal théâtre. Tout le comté s'était soulevé à l'instigation de la belle et vindicative Marguerite de Clisson, qui ne rêvait pour elle-même et pour ses enfants que cette couronne ducale injustement enlevée aux Penthièvre. Elle se lassa moins vite que son père et, tandis qu'il faisait la paix avec Jean IV, elle continua de soulever le pays, et s'efforça de l'entraîner lui-même dans de nouvelles entreprises ; elle ne craignait point de l'exhorter même à l'assassinat. Le connétable repoussa ces complots avec indignation ; mais il mourut, et Marguerite, dégagée d'une dépendance qui pesait à sa vengeance et à son ambition, prit les allures d'une souveraine, leva des impôts dans son comté, malgré les défenses du duc et des états de Bretagne, et refusa constamment d'acquiescer aux conditions d'arrangement négociées entre son fils Olivier et le duc. Douze sergents lui furent envoyés pour l'ajourner à comparaître devant ce dernier. Plusieurs ayant eu l'audace de porter la main sur elle, elle les fit tuer sur-le-champ. Jean IV demanda des secours aux Anglais, qui débarquèrent dans l'île de Bréhat et la ravagèrent ; plusieurs places de Penthièvre tombèrent en son pouvoir. Marguerite céda, mais pour commencer aussitôt un autre genre de guerre, une guerre de perfidie et de guet-apens. Il ne fut point difficile à celle que les vieux historiens appellent la *méchante Margot* de feindre une réconciliation sincère et même un vif attachement pour les enfants de Jean IV. C'est par ces moyens odieux qu'elle réussit à attirer le duc au guet-apens de Chantoceaux et à se rendre maîtresse de sa personne. Mais c'était trop d'audace et de duplicité. La Bretagne, lasse des troubles qu'excitait sans cesse une ambition avilie par les moyens mêmes qu'elle employait, s'indigna du forfait et comprit qu'il valait cent fois mieux conserver Jean IV que de s'exposer à tomber sous le joug de Marguerite. Les seigneurs prirent tous les armes. Le comté de Penthièvre fut envahi, la plupart des châteaux rasés, et les Penthièvre, dépouillés de tous leurs biens, allèrent porter en France leur orgueil humilié et leurs opiniâtres projets de vengeance (1420). Un accommodement ménagé par le connétable de Richemont rendit le comté de Pen-

thièvre à Jean, frère d'Olivier et fils de Marguerite. Jean mourut sans enfants. Nicole de Bretagne, sa nièce et son héritière, porta le comté de Penthièvre à son mari, Jean de Brosse, vicomte de Boussac et maréchal de France. Ce nouveau comte de Penthièvre, moins peut-être par les motifs de haine qui avaient animé les anciens comtes que par attachement à la couronne de France, se déclara pour le roi dans la guerre du Bien public, et se fit ainsi dépouiller à son tour par le duc François II. Le comté de Penthièvre passa successivement à plusieurs maîtres différents, et ne revint aux de Brosse qu'après la réunion définitive de la Bretagne à la France. En 1535, François I[er] céda à Jean de Brosse, quatrième du nom, tout ce qu'il tenait du comté de Penthièvre, et ce seigneur abandonna au roi tous les droits qu'il pouvait avoir sur le duché par représentation de Nicole de Bretagne, sa bisaïeule. Le comté de Penthièvre avait été diminué des châtellenies de Châtelaudren, Lanvollon, Paimpol, érigées par le duc en baronnie sous le nom d'Avaugour.

En 1569, Charles IX, pour récompenser la fidélité des comtes de Penthièvre, érigea leur fief en duché-pairie, titre glorieux, mais qui ne rendait pas aux Penthièvre la puissance des anciens comtes. Peu de temps après, une alliance porta ce fief à Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, celui que la ligue de Bretagne a rendu si célèbre. Cela fut cause que le territoire de Penthièvre fut un des théâtres des guerres de religion. Nous dirons ailleurs comment Lanoue périt au siège de Lamballe. Françoise de Lorraine, fille et unique héritière de Mercœur, épousa César, duc de Vendôme, fils légitimé de Henri IV. C'est Louis-Joseph, fils de César, qui s'illustra, sous le nom de Vendôme, par tant de victoires vers la fin du règne de Louis XIV. N'ayant pas d'enfants, et d'ailleurs grand dissipateur, il vendit son duché de Penthièvre à la princesse de Conti, qui, à son tour, le revendit à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse (1696). Enfin, au XVIII[e] siècle, la petite-fille du comte de Toulouse le porta dans la maison d'Orléans par son mariage avec le duc de Chartres.

A cette époque, malgré tant de démembrements, le duché de Penthièvre formait encore une des plus belles seigneuries du royaume. Il s'étendait depuis les portes de Saint-Malo jusqu'à celles de Morlaix, moins quelques enclaves, et contenait environ trois journées de chemin de longueur et une de largeur. Il avait pour bornes, à l'est, l'évêché de Saint-Malo; au sud, le duché de Rohan; à l'ouest, le comté de Goëllo et la baronnie d'Avaugour, qui étaient des juveigneuries de Penthièvre. Plus de deux mille gentilshommes relevaient de ce duché, dont l'histoire, comme on en peut juger, est assez exactement celle du département des Côtes-du-Nord. Nous y ajouterons cependant la mention d'une descente opérée sur la côte de Saint-Cast par les Anglais en 1758, descente qui ne tourna pas à l'avantage des envahisseurs. Le duc d'Aiguillon les battit le 11 septembre de la même année, et les obligea de se rembarquer huit jours après leur débarquement. Une médaille fut frappée en mémoire de cet événement; on y voyait, entre autres figures, celle d'un guerrier armé de la foudre avec cette légende : *Virtus nobilitatis et populi Armorici.* Pendant la Révolution, le département des Côtes-du-Nord ne prit qu'une faible part à la guerre civile; il n'en fut troublé qu'à l'époque de l'expédition de Quiberon (1795). C'est sur son territoire que fut défaite une division de cette armée rouge qui s'était recrutée de paysans bretons revêtus de l'uniforme anglais. Le chevalier de Tinteniac, qui commandait cette troupe, fut tué dans l'action.

Depuis, rien n'est venu troubler la paix de cet âpre et énergique pays dont les habitants ont trouvé dans l'industrie et le commerce une source honorable de prospérité et de bien-être.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES, BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

SAINT-BRIEUC (lat. 48° 30′ 53″; long. 5° 6′ 7″ O.). — Saint-Brieuc (*Brioci-Villa*), station de la ligne de Paris à Brest, avec embranchement sur Pontivy et Auray, ville maritime, chef-lieu du département, d'un arrondissement et de 2 cantons, avec évêché, séminaire, tribunal de première instance et de commerce, chambre de commerce, société d'agriculture, société d'émulation, lycée, quartier maritime, école d'hydrographie, etc., dépendait autrefois du parlement de Rennes, de l'intendance de Nantes, et formait une amirauté et un gouvernement particulier.

Saint-Brieuc, selon quelques savants, serait l'ancienne *Bidue* ou *Biduce*, capitale des *Biducassi*, dont il est question dans la géographie de Ptolémée. Mais il est reconnu aujourd'hui que les *Biducassi* étaient un peuple de Normandie habitant les envi-

rons de Caen. Aussi doit-on préférer l'opinion plus accréditée qui, dépouillant Saint-Brieuc de cette superbe antiquité, place son origine seulement au ve ou même au vi^e siècle. A cette époque arriva d'Angleterre un saint homme nommé Brioc, en latin *Briocus*, *Briocius*, *Briomalcus*. Ce vénérable personnage, que nous appellerons désormais saint Brieuc, avait été disciple de saint Germain. Quel saint Germain ? Saint Germain d'Auxerre, qui vivait au ve siècle, ou saint Germain de Paris, qui vécut au vi^e ? De la solution de ce problème insoluble dépend la date de la fondation de Saint-Brieuc, fixée en 480 par dom Lobineau et en 556 par Albert le Grand. Quelle que soit de ces deux dates la véritable, le saint homme, ayant débarqué sur la côte septentrionale de l'Armorique, se trouva en pays de connaissance. Le maître du lieu était aussi un Breton fugitif, et de plus, le propre cousin de saint Brieuc; il se nommait Rigwal ou Rivallon. La reconnaissance fut touchante. Rigwal céda à son parent sa propre maison, située dans un lieu couvert de bois, et appelée la *Vallée Double*, à cause des deux cours d'eau du Gouët et du Gouëdic (Petit-Gouët), qui le traversaient. Saint Brieuc y bâtit un monastère et s'appliqua dès ce moment, avec ses disciples, à détruire dans la contrée ce qui subsistait encore de l'idolâtrie. La célébrité de ces pieux solitaires attira bientôt autour d'eux de nombreux zélateurs, qui vinrent chercher sous les murs de leur monastère une sécurité dont on ne jouissait guère, à cette époque si troublée, qu'autour des églises et des couvents. Des maisons s'élevèrent. La mort de saint Brieuc, loin de diminuer le concours des fidèles, ne fit que l'augmenter par les miracles qui éclatèrent sur son tombeau. Telle est l'origine de la ville de Saint-Brieuc, qui ne pouvait porter à plus juste titre le nom du saint personnage dont nous venons de raconter l'histoire.

La règle que saint Brieuc établit dans son monastère était celle des moines d'Orient. Il l'avait sans doute apprise de saint Germain, son maître, et l'avait imposée déjà au monastère de Grande-Lann, fondé par lui en Angleterre avant son émigration. L'abstinence, le travail des mains, la simplicité des vêtements, l'éloignement du monde étaient les principales obligations de cette règle, que les moines de Saint-Brieuc ne paraissent avoir abandonnée que pour adopter, au viiie ou au ixe siècle, celle de Saint-Benoît, qui triomphait alors dans tout l'Occident.

On a discuté beaucoup sur l'époque de la fondation de l'évêché de Saint-Brieuc. Une inscription trouvée en 1210 dans la châsse du saint l'appelle *episcopus Britanniæ*, et, d'autre part, la chronique de Nantes déclare que l'évêché de Saint-Brieuc ne fut fondé qu'au ixe siècle par Noménoë. Cette difficulté nous semble avoir été levée par l'auteur des *Annales Briochines*. Selon lui, saint Brieuc ne fut point évêque diocésain, mais, suivant un usage alors fort répandu, principalement en Angleterre, il fut du nombre de ces évêques régionnaires ou chorévêques, qui exerçaient les fonctions épiscopales par tout le pays sans se renfermer dans une circonscription particulière. Ainsi s'explique ce titre très vague d'*episcopus Britanniæ*, et Noménoë demeure le fondateur du diocèse de Saint-Brieuc, qu'il forma aux dépens de celui de Dol, lorsqu'il voulut augmenter le nombre des évêques de son domaine. C'est peut-être à cette époque que les moines du monastère de Saint-Brieuc, las de la vie commune, adoptèrent le partage des biens, et échangèrent le titre de moines contre celui de chanoines, le froc contre l'aumusse. Il est certain que ce changement était déjà opéré lorsque Juhel, archevêque de Tours, vint faire sa visite en 1233. C'est sans doute en commémoration de l'ancienne vie commune que l'évêque de Saint-Brieuc était obligé, au xviiie siècle, de donner un repas à ses chanoines aux quatre grandes fêtes de l'année.

De bonne heure l'évêque de Saint-Brieuc eut la seigneurie temporelle de la ville et de ses environs. Elle lui fut cédée ou par Eudon, ce fondateur de la première maison de Penthièvre, qui fut enterré dans la cathédrale, ou par Noménoë. Ce fief était dans la catégorie des *regaires*, qui tenaient un rang distingué parmi les principaux fiefs du duché, où les évêques, comme pairs ecclésiastiques du duc, jouissaient de la plupart des droits attribués aux hauts barons. L'évêque de Saint-Brieuc, comme la plupart des évêques de Bretagne, tenait à manifester sa puissance par la pompe déployée le jour de son entrée dans la ville. « Le seigneur du Boisboixel l'allait recevoir à la porte de la ville; là, on présentait au prélat une haquenée richement caparaçonnée. Le seigneur du Boisboixel, en qualité d'écuyer féodé, tenait l'étrier tandis que l'évêque montait sur cette haquenée. Il la conduisait ensuite par la bride jusqu'au palais épiscopal, et, lorsque le prélat était descendu, il prétendait que la haquenée devait lui appartenir. Dans le festin de

cérémonie qui suivait cette entrée, le gentilhomme qui avait le titre de maître d'hôtel féodé de l'évêque lui donnait à laver avant qu'il se mît à table; il lui versait à boire pendant le repas, et il prétendait avoir aussi pour cela l'aiguière, la serviette, la coupe d'or ou d'argent dans laquelle le prélat avait bu, et ce qui restait de viande dans le grand plat pour en manger ce qu'il voudrait. Le reste, il devait le donner au maréchal ferrant; celui-ci, après en avoir aussi mangé autant qu'il voulait, allait aux prisons de l'évêque inviter les prisonniers à faire bonne chère de ce qui restait. Le maréchal ferrant était obligé de ferrer la haquenée et les prisonniers de l'évêque, et avait droit de demander pour payement un *parisis*. Le maître d'hôtel était obligé, et cette obligation subsiste encore aujourd'hui (XVIIIe siècle), de donner les hautbois, musettes et violons, avec un jambon, le jour du mardi gras de chaque année, sur la place du Martray à Saint-Brieuc, et tous les cabaretiers de cette ville sont obligés d'apporter à la table du jambon, un pot de vin ou de telle autre boisson qu'ils débitent. » (*Annales Briochines.*) Parmi les droits dont l'évêque de Saint-Brieuc jouissait comme souverain temporel, il en était un fort singulier. Le jour de la Saint-Jean, à l'heure des vêpres, un des propriétaires de la rue nommée l'Allée-Menault était tenu de sortir de sa maison un bâton à la main, et de dire trois fois : « Renouessenelles (grenouilles), taisez-vous, monsieur dort, laissez dormir monsieur ! » Au reste, si les évêques de Saint-Brieuc étaient fort puissants, ils n'en étaient pas moins, la plupart du temps, des créatures de la maison de Penthièvre, qui cernait de toutes parts leur diocèse de ses terres et de ses châteaux forts et de qui ils tenaient leur puissance. Quelquefois même il arrivait que c'était un cadet de cette puissante maison qui occupait le siège épiscopal. Cette circonstance, en diminuant leur indépendance, fut peut-être une des causes de l'étendue de leurs droits. Lorsque, par exemple, au XIVe siècle, le siège épiscopal de Saint-Brieuc était occupé constamment par des cadets d'Avaugour, de Rohan et de Malestroit, parents et amis des Penthièvre, il était impossible que des évêques si étroitement liés aux puissants seigneurs du pays n'en tirassent pas quelque avantage. Aussi le droit de régale, longtemps contesté, finit par leur demeurer. Ce droit leur conférait la juridiction, la jouissance des revenus de l'évêché pendant les vacances du siège, etc.

Au XIIe siècle, l'évêque Jean, qui assista au concile de Latran (1116) et à celui de Reims (1131), se fit remarquer par des fondations nombreuses et par son application à faire disparaître quelques désordres qui peignent l'époque et qui nous donnent occasion de faire remarquer comment un certain ordre et une certaine police prirent peu à peu possession de cette société bouleversée par le chaos du Xe et du XIe siècle. Dans le pays de Jugon, les habitants s'étaient accoutumés à enterrer leurs morts au pied des croix placées sur les grandes routes. L'évêque Jean consacra le cimetière de Notre-Dame-de-Jugon pour servir aux sépultures à l'exclusion de tout autre lieu. Un autre abus, alors très commun et que les papes et les évêques eurent beaucoup de peine à déraciner, c'était la possession des biens ecclésiastiques par des laïques, qui les avaient usurpés en grand nombre pendant les deux siècles précédents. Ces biens étaient devenus héréditaires dans les familles, qui les vendaient, les partageaient, les assignaient comme douaires. On voit dans les cartulaires des ventes d'églises, d'autels, de cloches, de calices. Jean obtint de certaines personnes laïques qui possédaient ainsi l'église de Bréhand, qu'elles s'en démissent entre ses mains. Sous son épiscopat, un concile fut tenu à Saint-Brieuc et présidé par l'archevêque de Dol.

Au temps d'Érispoë, la piété des Briochins, alarmée des ravages des Normands, avait fait transporter au monastère de Saint-Serge, à Angers, les reliques de saint Brieuc. Les reliques des saints étaient à cette époque de tels trésors qu'on ne s'en dessaisissait que dans une nécessité extrême, et qu'on s'empressait de s'en remettre en possession dès qu'elle avait disparu. Celles de saint Brieuc étaient pourtant restées plusieurs siècles dans cet exil, lorsqu'en 1210 l'évêque Pierre obtint des moines de Saint-Serge qu'ils lui en rendissent du moins une partie, à savoir : un bras, deux côtes et *un petit peu* de la tête ou du cou, *parumper de cervice*. Ce fut avec une grande solennité et au milieu d'un concours de peuple extraordinaire que se fit cette translation. Entre autres s'y trouva, dit la *Chronique de Bretagne*, le très noble comte Alain, et il voulut lui-même porter ces ossements vénérés depuis la porte de la ville jusqu'au chœur de la cathédrale.

Un des évêques les plus fameux de Saint-Brieuc est Guillaume Pinchon. Il appartenait à une famille noble du diocèse. Il fut d'abord chanoine de Saint-

Gatien de Tours, d'où il fut rappelé dans sa patrie pour y occuper le siège épiscopal. Opiniâtre défenseur des prérogatives de l'Église, il soutint la lutte, au sujet des droits de *tierçage* et de *past nuptial*, contre Pierre Mauclerc, qui avait entrepris d'abaisser les évêques orgueilleux de la Bretagne. Plutôt que de céder, l'obstiné prélat se fit chasser de son diocèse par les commissaires du duc. Au reste, il paraît que la population de la ville s'était jointe à eux. C'était le temps où les bourgeois, plus hardis, commençaient à se lasser des exigences ecclésiastiques, et c'en est un symptôme frappant que de voir Saint-Brieuc, une des cités les plus arriérées au point de vue municipal, dans ces dispositions. Pinchon se retira à Poitiers, où il fut coadjuteur de l'évêque. Quand il lui fut permis de rentrer dans son diocèse, il s'occupa de rebâtir son église cathédrale qui tombait en ruine. « Il n'eut pas la consolation, dit un bon abbé historien, de voir la fin de son entreprise. Dieu, content de sa bonne volonté, le retira de ce monde au mois de juillet 1234. Le grand nombre de miracles qui éclatèrent à son tombeau engagèrent le pape Innocent IV à le canoniser treize ans après sa mort. Les offrandes des fidèles fournirent abondamment de quoi achever l'église qu'il avait commencée, et ainsi fut vérifiée cette parole qu'il avait dite plein de confiance en la divine Providence que, *mort ou vif, il bâtirait son église.* »

Pinchon vivait encore lorsque Juhel, archevêque de Tours, vint visiter l'évêché de Saint-Brieuc. Nous avons, sous le nom d'*Acte de Juhel*, un règlement par lequel cet archevêque détacha du corps de la cathédrale une paroisse pour laquelle il institua un vicaire. Dans le même acte, il établit que les chanoines seraient astreints à six mois de résidence au lieu de trois.

Au XIVe siècle, Saint-Brieuc eut un évêque célèbre dans la personne de Hugues de Montrelais, chancelier de Bretagne : il soutint avec énergie la cause du duc Jean III contre le roi de France, Charles V, qui exigeait l'hommage lige, et qui, vaincu par l'habileté du prélat, consentit à recevoir l'hommage simple, le seul qui fût véritablement dû, comme le prouva Hugues de Montrelais. Il se retira à la fin de sa vie à Avignon et fut fait cardinal.

On s'étonnera que nous ne parlions, à propos de Saint-Brieuc, que d'évêques et d'affaires ecclésiastiques. C'est que l'histoire de cette cité est là presque tout entière. Pourtant cette paisible existence fut troublée à la fin du siècle où nous sommes parvenus. La guerre, dans les querelles de Jean IV et de Clisson, vint tourbillonner autour de Saint-Brieuc et s'abattit enfin sur elle. Les Briochins tenaient pour le duc. Clisson vint les assiéger. Ils se renfermèrent dans la cathédrale, que les évêques, en leur qualité de souverains temporels, avaient fortifiée comme une citadelle. Ils s'y défendirent quinze jours, et ne cédèrent qu'après que le connétable eut fait avec ses machines plusieurs brèches considérables à leurs murailles. Le duc, très sensible à cette perte, accourut avec des forces supérieures, et, ne pouvant attaquer Clisson dans les murs dont il s'était emparé, l'attendit durant six jours sur la grève d'Illillon. Clisson refusa le combat, et bientôt l'intervention du roi de France fit cesser la lutte.

La guerre visita encore Saint-Brieuc deux siècles plus tard. Près de la ville, et sans doute pour la défendre des attaques des Anglais, avait été bâtie la tour de Cesson, au bord de la mer, sur une falaise de 200 pieds de hauteur. La tour elle-même avait 100 pieds. On en attribue la fondation à Charles de Blois. En 1591, Avaugour Saint-Laurent, lieutenant du duc de Mercœur, vint mettre le siège devant cette tour formidable, qui tenait pour le roi. Une armée royaliste, commandée par Rieux de Sourdéac, vint le forcer de lever le siège, et, l'ayant fait prisonnier, l'enferma dans cette même tour où il avait compté entrer en vainqueur. Le duc de Mercœur accourut pour venger son lieutenant, et força la place à capituler après y avoir envoyé quatre cents volées de canon. Le maréchal de Brissac la reprit en 1598, et Henri IV, qui démolissait partout les forteresses de Bretagne, fit tomber celle-ci comme beaucoup d'autres. On en voit encore d'imposants débris.

Le XVIIe siècle eut une grande importance pour Saint-Brieuc. Cette ville n'avait point eu, au moyen âge, ce mouvement municipal qui avait fait la richesse et la force de la plupart des villes de France. Aussi n'avons-nous vu à aucune époque la population briochine se signaler par sa richesse, sa force et son émancipation. On a remarqué que la ville n'était pas fortifiée. La cathédrale seule l'était. En fait d'institutions municipales, nous trouvons bien des syndics, mais dont l'établissement ne remonte pas au delà du règne de Henri II. Ce n'est que par un édit de 1692 que Saint-Brieuc obtint d'avoir des

maires et autres officiers municipaux. Ce n'est qu'en 1628 qu'elle fut munie d'une enceinte fortifiée, dont il ne reste plus de traces aujourd'hui, et que des milices y furent organisées. Ces milices, destinées à la défense des côtes, se signalèrent en plusieurs occasions, particulièrement à l'attaque d'une frégate hollandaise qui s'était trop avancée sur les grèves et s'y trouvait à sec. Elles enlevèrent d'assaut cette forteresse d'un nouveau genre malgré un feu bien nourri, et le roi, en récompense, leur donna six des canons de la frégate (1675). Plus tard, à la bataille de Saint-Cast, on retrouve encore honorablement les milices briochines. Ce n'est qu'en 1650 que Saint-Brieuc posséda une imprimerie. Elle fut établie sous la direction de Guillaume Doublet. Pour favoriser un établissement si utile, l'évêque, le chapitre de la cathédrale et la communauté de la ville payèrent chacun une somme de deux cents livres. En 1601, un collège avait été fondé et placé sous la direction du chapitre. En 1664, l'évêque fonda aussi un séminaire dont il confia la direction aux prêtres de la congrégation de la Mission, dite de Saint-Lazare. Plusieurs couvents d'hommes ou de femmes s'élevèrent également à Saint-Brieuc durant le XVIIe siècle, un couvent de capucins en 1615, un couvent d'ursulines en 1624, un couvent de bénédictines de la congrégation du Calvaire en 1626. Depuis 1503, la ville avait aussi des cordeliers.

Le XVIIe siècle apporta quelques modifications aux règlements du chapitre, et particulièrement au point important de la résidence. Le règlement de 1648, en autorisant les chanoines à s'absenter trois mois pour leurs affaires, les obligea implicitement à résider neuf mois. Plus tard, l'évêque Vivet de Montclus confirma cette disposition et en ajouta quelques autres également propres au maintien de la discipline. Un chanoine briochin fit ce distique, où perce, à travers beaucoup d'admiration pour les vertus du prélat, le peu de satisfaction que sa sévérité causait au chapitre :

Sic clero insigni, Vivet, pietatis amator
Aurea connexit vincula, vincla tamen.

Puisque nous parlons des règlements du chapitre, nous ne les quitterons pas sans en rappeler quelques anciens articles, assez curieux par le détail où ils entrent. Il en est qui ordonnent les bonnes mœurs, la régularité des vêtements : point de grandes manches, point de collerettes renversées, point de gants ou de mitaines. « L'on doit entrer en cueur (au chœur) humblement et révéremment, et ne doit-on point faire de station ny de parlement en l'entrée dudit cueur, ny à l'issue. Et quand on entre au grand autel, l'on se doit revirer et tourner pour faire révérence audit grand autel... Et s'aucun en entrant ou en yssant (sortant) trépasce ces choses devant dites, en le corrigeant et remonstrant sa faute, on peut siffler sur lui, ou battre les chaeses de chanoines en chanoines, de chapelains en chapelains, de bacheliers en bacheliers... *Item.* Chacun ès festes doubles doit être ébarbé et tonsuré. *Item.* De ancienne coutume le vicaire perpétuel de Saint-Michel est tenu au jour de Pâques bailler des *esteurs* (balles du jeu de paume ou ballons), savoir, au prélat de ladite église cinq, et aux dignitaires et chanoines de ladite église chacun trois, avec les cabarets (raquettes) à les frapper à la manière accoutumée. »

Nous n'avons pas encore parlé des assemblées des états de Bretagne qui furent tenues à Saint-Brieuc. Il y en eut quatorze jusqu'en 1768. La première que l'on connaisse est de 1567.

En 1789, la noblesse et le clergé, dont l'union avait toujours été étroite dans le diocèse de Saint-Brieuc, protestèrent en commun contre la disposition qui autorisait les ordres à envoyer séparément leurs députés, tandis que d'après la constitution de Bretagne aucune représentation ou délégation ne pouvait être envoyée au roi sans le concours des trois ordres élisant par ordres et non par têtes. Au reste, la bourgeoisie elle-même montra peu de sympathie pour les idées nouvelles, et ne suivit que mollement l'exemple des autres villes de la province. Les prêtres avaient la plus grande influence, et refusèrent presque tous le serment de fidélité à la constitution. Néanmoins, le gouvernement resta maître de Saint-Brieuc, qui n'eut à subir qu'une attaque des chouans du voisinage. Ce fut en l'an VIII, dans la nuit du 4 au 5 brumaire : ces insurgés, commandés par Mercier, dit *la Vendée,* se jetèrent sur la ville pour délivrer leurs compagnons prisonniers, et y réussirent.

Cette cité, qui végéta si longtemps, a pris de grands développements depuis la Révolution et s'est beaucoup embellie dans ces dernières années. Chef-lieu d'un de nos départements les plus peuplés, elle a doublé sa population, qui n'était alors que de 6 à 7,000 habitants, et qui aujourd'hui est de 16,355 habitants. Son clergé s'est mis plus au

niveau de l'esprit moderne, grâce surtout à l'influence de l'évêque Caffarelli sous l'Empire. L'instruction s'est fort développée; elle possède des écoles et un lycée qui prospèrent. La bibliothèque est riche de plus de 28,000 volumes. Le commerce est aussi en progrès. La ville, assez maladroitement placée, puisque non seulement elle n'est pas sur la mer, mais qu'elle n'en a pas même la vue, malgré sa proximité de 1,500 mètres, s'en dédommage par son port du Légué, situé à 1 kilomètre. Les états de Bretagne, tenus à Saint-Brieuc en 1768, ont doté Le Légué d'un quai magnifique qui en fait un des meilleurs ports de cette côte. Le commerce d'exportation a pour principaux objets le lin, le chanvre, l'huile de lin, le suif, le beurre, le cuir. L'aspect de la ville, qui est à 88 kilomètres de Rennes et à 462 de Paris, n'est pas désagréable. Ses rues, ses places, ses églises sont assez belles. La cathédrale, d'un gothique un peu lourd, mérite l'attention. Les églises Saint-Michel et Saint-Guillaume ont été rebâties, l'une en 1837, l'autre en 1866. Parmi le monuments civils, on distingue l'hôtel de la préfecture et son beau parc; le palais épiscopal, ancien manoir de Quiquengrogne; le grand séminaire, le lycée, le palais de justice entouré d'un beau square; et dans la ville quelques anciens hôtels, notamment l'hôtel de Rohan, des maisons curieuses du XIVe et du XVe siècle et de belles casernes. Le Champ de Mars, planté d'ormes, est une jolie promenade. Près de la ville il existe une source d'eau ferrugineuse, et l'on trouve un beau granit qui s'expédie à Paris. Une belle grève d'un sable uni et ferme, qui s'étend au pied de la tour de Cesson, sert de théâtre à de brillantes courses de chevaux fondées en 1807, et qui attirent de nombreux spectateurs. Saint-Brieuc possède : des filatures de coton et de laine, des fabriques de tiretaine, de draps, de molleton, d'huile, de boutons d'or, de chapelets et de pinceaux en tout genre; elle a des distilleries, des brasseries, des tanneries, des chapelleries, des minoteries, des aciéries et fonderies de fer, des scieries; dans ses environs, on exploite des granits bleus, gris, verts et blancs que l'on exporte au loin. Son commerce embrasse tous les objets de sa fabrication, et aussi les grains, le beurre, le miel, le cidre, les suifs, les bestiaux, les légumes, le gibier, le poisson et les salaisons. — Dans une partie de l'arrondissement de Saint-Brieuc on parle le langage *brezounecq* ou bas breton, qui n'est autre que l'ancienne langue celtique. C'est là la *marche* du français et du bas breton.

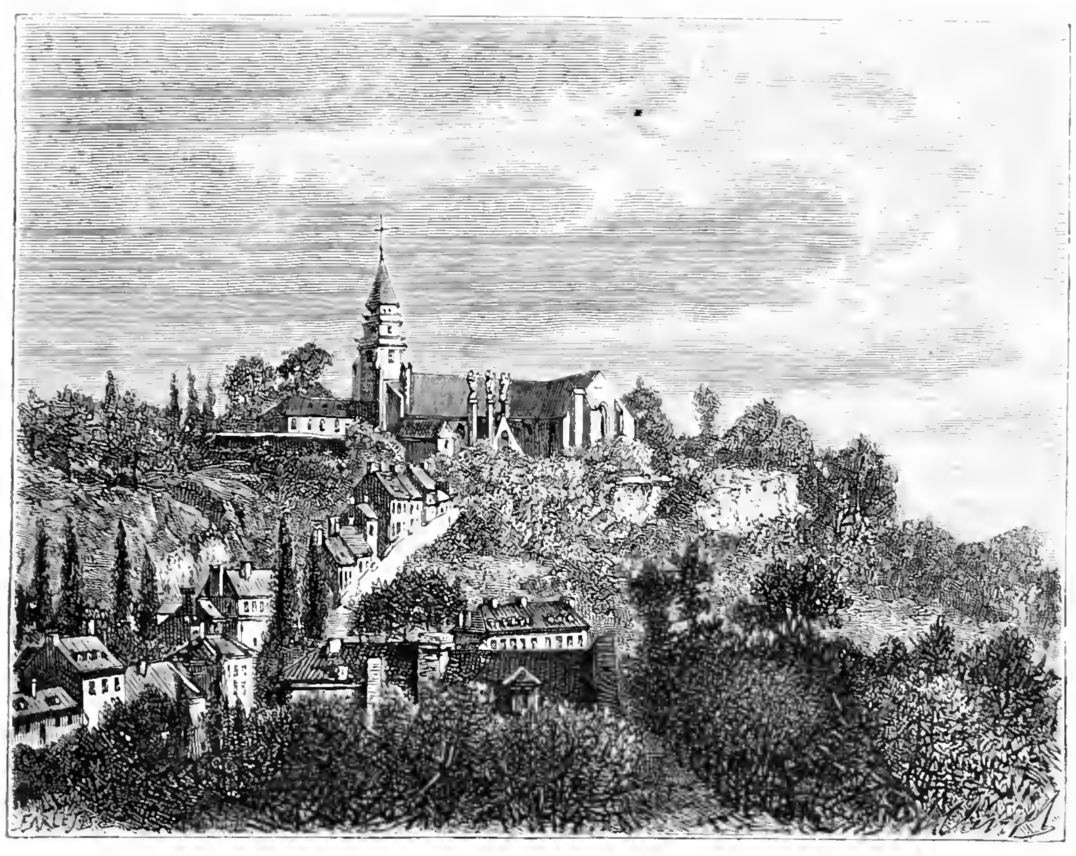
Les armes de Saint-Brieuc sont : *d'azur, à un griffon grimpant d'or, lampassé et armé de gueules*. On les trouve aussi : *d'azur, au griffon ailé rampant d'or, couronné d'argent ;* ou bien : *de gueules, au griffon d'or;* ou encore : *d'azur, au dextrochère d'argent, chargé d'un faucon d'or et surmonté d'une fleur de lis de même.*

PLÉRIN. — Plérin, à 3 kilomètres au nord de Saint-Brieuc et à la même distance du Légué et de l'embouchure du Gouët, a une population de 5,644 habitants. C'est une commune composée de plusieurs beaux villages disséminés sur toutes les parties de son territoire. L'église, qui a été réparée au commencement de ce siècle, renferme un tombeau moderne, sur lequel est représenté un chevalier du XVIIe siècle, les mains jointes; ses armoiries témoignent qu'il appartenait à la famille de Tanouarre et qu'il était seigneur de Couvran, hameau dépendant de la commune. A l'entrée de Plérin, il y a une fort belle croix en granit sculptée qui date du XIVe siècle.

Sur le territoire de Plérin on voit plusieurs chapelles curieuses à différents titres : celles du Saint-Sépulcre, de Saint-Laurent, de Saint-Mandé, de Bon-Repos, de Saint-Éloi. Cette dernière était autrefois le but d'un singulier pèlerinage; on y conduisait les plus beaux chevaux des communes avoisinantes, ornés de rubans et de fleurs, et, au retour, chaque jeune cultivateur ramenait en croupe avec lui la jeune fille qu'il aimait.

Plérin fabrique de la chaux; elle possède des tanneries, des corderies, une minoterie et des huileries de lin et de colza. Outre Le Légué, où est établi le port de Saint-Brieuc, les principales annexes de Plérin sont : Couvran, Colvez et Veillard.

LE LÉGUÉ. — Le Légué (*Legneum*), dépendant de la commune de Plérin, est le port de Saint-Brieuc; il a remplacé le *portus Sessonius* de la légende de saint Brieuc, qui se trouvait anciennement situé sur la rive gauche de l'embouchure du Gouët, et qui a été détruit, en 709, par une irruption de l'Océan. Il est situé à 1 kilomètre de Saint-Brieuc, et formé par un canal de 6 mètres de profondeur et de 950 mètres de longueur, dans lequel se trouve encaissée la petite rivière du Gouët, qui coule de l'ouest à l'est. La largeur du canal, un



Brélevenez.

peu rétréci vers le milieu de son parcours, est en moyenne de 26 mètres. Vers la fin du siècle dernier, Le Légué était loin d'offrir cette réunion de maisons gracieusement groupées en amphithéâtre que l'on y voit aujourd'hui; c'était un marais que baignait deux fois par jour la marée montante et sur les bords duquel étaient disséminées quelques pauvres habitations. Les états de Bretagne, frappés des justes représentations des habitants de Saint-Brieuc, y firent faire, en 1752, les premiers travaux, qui ont depuis été continués à différentes époques jusqu'en 1847, date à laquelle on a décidé la construction d'un bassin à flot, sur la rive droite du Gouët dans le marais de *Rohannet*, avec un barrage éclusé. Ce bassin, qui est en voie d'exécution, permettra aux navires tirant 12, 13 et même 14 pieds d'eau d'entrer en tout temps et à toute heure dans le port. Le Légué, qui est le premier port de mer du département, tient une place honorable dans la statistique des ports de France; il est le dixième pour le nombre des marins attachés à l'inscription maritime; le dix-neuvième pour le produit des droits de douane, et le trente-neuvième au point de vue des entrées et des sorties; il a 12 bâtiments de 15 à 100 tonneaux, jaugeant 657 tonneaux, et 34 bâtiments de 100 tonneaux et au-dessus, jaugeant ensemble 6,063 tonneaux; le mouvement de ses entrées et de ses sorties est d'environ 600 navires, jaugeant 30,000 tonneaux. Son commerce se fait principalement avec l'Angleterre. Il envoie chaque année un grand nombre de navires à la pêche de Terre-Neuve. Dans ses environs, il y a des huitrières artificielles.

Sur une pointe de terre qui forme l'entrée du port et dans un parc particulier s'élèvent les restes de la *Tour de Cesson*, entourée d'un double fossé creusé dans le roc; c'était autrefois une des meilleures places de la province. Prise et reprise au temps des guerres de religion, elle a

été, comme nous l'avons dit plus haut, démolie par l'ordre de Henri IV. Les marins l'aperçoivent de 24 kilomètres en mer, et elle leur sert de point de reconnaissance pour se diriger vers le port.

Plédran. — Plédran, canton et à 10 kilomètres au sud de Saint-Brieuc, est une commune de 3,452 habitants, sur le territoire de laquelle se trouvent plusieurs monuments mégalithiques, menhirs, dolmens, cromlechs, tumulus, et la chapelle du Créha, qui dépendait d'une commanderie de l'ordre de Malte et dans laquelle on voit de vieux tombeaux.

Mais la véritable curiosité de cette commune est le camp vitrifié de Péran, ou les *Terres brûlées.* Il est assis sur un plateau élevé entre le Gouët et l'Urne; sa forme est elliptique, et se compose de deux enceintes concentriques et contiguës, munies chacune d'un parapet et d'un fossé. Du rempart, dont une moitié est à peu près intacte, la vue s'étend jusqu'à Saint-Brieuc et la mer. A 300 mètres au nord passe la voie romaine qui se rendait de Carhaix à Erqui par Yffiniac; dans le pays, cette voie porte le nom de chemin de Noë ou Nohay. Des fouilles, pratiquées en 1866, ont permis de reconnaître la présence de matières vitrifiées entre les deux murs de pierre, intérieur et extérieur du rempart. Cette vitrification serait due à un incendie allumé pour détruire les fortifications composées alors de pierre et de bois, incendie qui, au dire d'archéologues experts, n'aurait pas duré moins de sept années?

Lamballe.— Lamballe (*Ambiliates, Lambalium*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Brest, avec embranchement sur Dinan et Lison (ligne de Cherbourg), jolie ville de 4,255 habitants, chef-lieu de canton, à 24 kilom. au sud-est de Saint-Brieuc, a été regardée par des savants comme la capitale des *Ambiliates* dont parle César; mais c'est une opinion contestée. Les Normands, au IXe siècle, détruisirent l'ancienne ville. La nouvelle Lamballe s'éleva sur la rive droite du Gouëssant, à l'ombre d'un château fort construit par les comtes de Penthièvre, qui la choisirent pour chef-lieu. En effet, les armes du comté et celles de la ville furent toujours les mêmes. Elles étaient anciennement : *d'azur, à trois gerbes d'or*, pour marquer la fertilité extrême du pays; laquelle avait fait adopter ce proverbe : *Si la Bretagne est un œuf, Penthièvre en est le moyeu.* Plus tard, ce blason fut échangé contre un autre portant : *de Bretagne, à la bordure de gueules.* Des murailles environnèrent Lamballe et en firent une place forte qui soutint plusieurs sièges. Le plus fameux est celui de 1591. Le fameux Lanoue Bras-de-fer, ainsi surnommé parce qu'il se servait d'un bras de fer pour suppléer à celui qu'il avait perdu sous les murs de Fontenay, fut tué en montant à l'assaut. Henri IV fut très sensible à cette mort, et se plaignit d'avoir perdu au siège d'une bicoque un guerrier qui valait toute une province. En 1626, le seigneur de Penthièvre fut puni d'avoir pris parti contre Richelieu par la destruction du château de Lamballe, qui perdit dès lors son importance de place forte. C'est dans les environs et du côté de Moncontour que s'organisa la chouannerie du département pendant la Révolution. Un gentilhomme de Bréhand, Boishardy, jeune, beau et brave, souleva les paysans. Il était sans cesse accompagné d'une jeune femme, sa maîtresse, vêtue comme lui en paysan, et qui était un de ses émissaires les plus sûrs. Un matin, après avoir passé la nuit près d'elle dans un champ, il la quitta; mais, étant revenu sur ses pas pour la voir encore, il fut surpris et atteint de plusieurs balles. Elle lui survécut longtemps et se plaisait elle-même à raconter ces détails.

Lamballe députait aux états de la province avant la Révolution. Elle possédait une fabrique de parchemins renommée.

C'est aujourd'hui une jolie petite ville aisée et industrieuse. Elle fabrique des serges, du cadis, des chapeaux, de la poterie commune et possède des tanneries, des mégisseries, des blanchisseries de cire et fait un certain commerce de graines. Les principaux monuments sont : l'église Saint-Martin, l'église Saint-Jean, Notre-Dame, l'ancienne chapelle du château, qui a été habilement restaurée et qui domine la ville; le collège, qui occupe une partie des anciens bâtiments du château, la justice de paix et les écoles; dans l'ancien couvent des Augustins, le haras, qui contient 80 chevaux. La ville, qui conserve quelques restes de ses anciennes fortifications, a encore un hippodrome sur lequel ont lieu chaque année des courses qui attirent un grand nombre de curieux.

Les armes de Lamballe sont : *écartelé le 1er et le 4e d'azur, à trois gerbes de blé d'or, 2 et 1* (Penthièvre); *le 2e et le 3e d'hermine, à la bordure de*

gueules, d'argent semé de mouchetures d'hermine, de sable 3, 2 et 3 (Bretagne).

Erquy. — Erquy, dans le canton de Pleneuf, port de mer peuplé de 2,230 habitants, à 35 kilomètres au nord-est de Saint-Brieuc, n'a d'autre importance que les souvenirs d'une ville antique que l'on appelle dans le pays *Nazado*, identifiée par les archéologues avec la *Rheginea* de la Table de Peutinger. On a trouvé au hameau du Passois, qui dépend d'Erquy, et que l'on regarde comme occupant l'emplacement de l'antique cité, des restes d'anciens murs, des médailles antiques fort effacées, une mosaïque, etc. L'église d'Erquy, qui est très ancienne, paraît avoir été bâtie avec des matériaux provenant de *Rheginea;* on montre même une pierre sculptée maçonnée dans le mur de la porte et sur laquelle on reconnaît la louve allaitant les deux jumeaux fondateurs de Rome. Le port d'Erquy, qui est protégé par deux petits forts, est situé au pied de rochers qui n'ont pas moins de 60 à 70 mètres d'élévation ; son mouvement est d'environ 100 à 120 navires, à l'entrée et à la sortie, outre son cabotage dont l'industrie principale est la pêche du maquereau.

Quintin. — Quintin, station de la ligne de Saint-Brieuc à Pontivy, chef-lieu de canton de 3,331 habitants, est située en amphithéâtre au-dessus d'un étang, l'une des sources du Gouët, à 20 kilomètres au sud-ouest de Saint-Brieuc.

La fondation de cette ville est attribuée à Geoffroy Botherel, second fils d'Alain, comte de Penthièvre; elle donna son nom à un comté qui, après avoir appartenu aux Rohan, aux La Trémoille, etc., fut acquis en 1681 par le maréchal de Lorges, en faveur duquel la terre fut érigée en duché-pairie en 1691 ; c'était le chef-lieu du duché, qui passa plus tard dans la maison de Choiseul.

Quintin fut prise par les ligueurs en 1592, et, en 1795, les chouans en chassèrent la garnison républicaine. La ville est d'un aspect agréable; elle possède un beau château, construit sur l'emplacement d'une antique forteresse, et dans lequel on conserve de belles tapisseries et une galerie de portraits de la famille de Lorges. Dans l'église Notre-Dame, ancienne collégiale qui date du XVe siècle, on conserve une précieuse relique : c'est la ceinture de la Vierge, réseau de fil blanc à mailles inégales, rapportée de Jérusalem par Geoffroy, premier seigneur de Quintin, après la première croisade de saint Louis (1248), et aussi les reliques de saint Thuriau.

Quintin est renommée par ses fabriques de belles toiles de Bretagne; elle possède une papeterie, des tanneries, etc.

Les armes de cette ville sont : *d'argent, au chef de gueules, brisé en chef d'un lambeau à trois pendants d'or.*

Paimpol. — Paimpol, chef-lieu de canton, est une petite ville maritime de 2,035 habitants, agréablement située à 44 kilomètres au nord-ouest de Saint-Brieuc, sur le penchant d'une colline, environnée de belles prairies et au fond de la baie qui porte son nom.

Paimpol existait dès le XIIIe siècle : elle était défendue par un château fort dont on voit encore quelques vestiges. Ce château était, en 1370, la propriété de Charles de Halgoat; en 1590, il appartenait, ainsi que la ville, au comte de Vertus, et fut occupé par les Anglais, auxiliaires des troupes royales dans la guerre contre le duc de Mercœur, auquel la ville avait été donnée comme place de sûreté. En 1595, elle fut reprise par les ligueurs, commandés par le cruel Gui Eder de Beaumanoir, sieur de La Fontenelle, qui la saccagea et la brûla en partie.

Paimpol est entouré, à marée haute, de trois côtés par la mer, et ne communique avec la terre que par un pont; elle n'a qu'une rue, une place et de beaux quais; l'église date du XIIIe siècle et le clocher, qui est assez élégant, appartient au siècle suivant. La ville a deux ports naturels : l'un extérieur, qui s'étend de la pointe de Guilbon à celle de Gren; l'autre intérieur, qui s'étend de la pointe de Gren au quai proprement dit. Ces ports sont considérés comme les plus sûrs et les plus commodes parmi ceux qui existent entre Saint-Malo et Morlaix. Le mouvement de ces ports est d'environ 100 navires, entrées et sorties, jaugeant 7,000 tonneaux; le cabotage est considérable ; la morue et le maquereau sont les principaux objets de la pêche.

Paimpol possède des corderies, des filatures de coton, des tanneries, des raffineries de sel ; les objets d'exportation sont : les graines, les farines, les lins teillés, les graines oléagineuses, la cire, etc.

Entre Paimpol et Kerity, on remarque les bâtiments et les ruines de l'église de l'abbaye de Notre-Dame-de-Beauport, qui date de 1202.

Dinan (lat. 48° 27′ 15″; long. 4° 22′ 44″ O.). — Dinan (*Dinnanum*), station de l'embranchement de Lamballe à Lison (ligne de Cherbourg), chef-lieu d'un arrondissement communal, à 70 kilomètres à l'est de Saint-Brieuc, tribunal de 1re instance, collège communal, petit séminaire, quartier maritime, société d'agriculture, de commerce et d'industrie, est une très ancienne ville peuplée de 8,180 habitants.

Sur les bords de la Rance, au milieu d'une contrée que l'historien Ogée compare aux champs d'Éden, s'élevait une forteresse romaine. Elle tombait en ruine lorsque Noménoë, selon la tradition, autorisa des moines à s'y bâtir un monastère. Ce monastère servit de centre à une ville. Les Romains n'avaient pas établi au hasard une forteresse en ce lieu. Ce rocher inaccessible et baigné à sa base par la Rance offrait une trop belle position militaire pour être négligé en ce temps de guerres continuelles qu'on appelle le moyen âge. Sur les anciennes fortifications romaines se dressa un château dont les murs avaient quatorze pieds d'épaisseur, masse énorme flanquée de deux tours. La ville elle-même reçut des fortifications formidables : c'étaient des murs de granit bordés de mâchicoulis, flanqués de tours assez larges pour qu'un chariot à quatre roues pût rouler sur le sommet.

Cette place redoutable donna une grande puissance aux seigneurs qui en étaient maîtres. Le premier qui nous soit connu est Hamon, qui fut gouverneur des enfants du duc Geoffroy de Bretagne. Ses successeurs jouèrent toujours un rôle important dans les affaires du duché. Leur domination s'étendait jusqu'aux portes de Saint-Malo et de Dol. Le château de Bécherel leur appartenait.

On voit sur la tapisserie de Bayeux la prise de Dinan par Guillaume le Conquérant; le duc Conan II, assiégé par lui dans cette ville, lui en apporte les clefs. Au siècle suivant, Henri II, roi d'Angleterre, ravagea les environs sans oser attaquer la place (1166); Robert d'Artois la respecta aussi en 1343. Mais elle fut incendiée l'année suivante par Thomas d'Agworth, capitaine du parti de Montfort. Elle courut un nouveau danger en 1359 : le duc de Lancastre l'assiégeait. Heureusement elle reçut à temps un défenseur dont le nom s'est depuis lors associé pour jamais à celui de Dinan. C'était Du Guesclin, alors simple chevalier, suivi de 600 hommes d'élite. Ce renfort inspira un nouveau courage aux habitants. On se défendit bien; mais les vivres manquaient : il fallut se résigner à une trêve de quinze jours, au bout desquels la place devait se rendre si elle n'était pas secourue. Sur la foi de cette trêve, le jeune frère de Du Guesclin, Olivier, sortit un matin sur un riche coursier pour se promener en plaine. Tout à coup Thomas de Cantorbéry, capitaine anglais, se jette sur lui avec plusieurs hommes d'armes et l'emmène prisonnier. Du Guesclin, qui en ce moment regardait jouer à la paume sur la place du marché de Dinan, apprend cette nouvelle, monte à cheval et court tout seul au camp des Anglais. Il se présente au duc de Lancastre, lui demande justice de cette trahison, et accepte avec joie le défi que lui offre Cantorbéry. Le combat aura lieu à Dinan sur la place du Marché. Une jeune Dinannaise, aussi belle que savante et versée dans l'astrologie, prédit que Du Guesclin sera vainqueur; en lui elle aime un héros caché sous une enveloppe grossière. Le combat a lieu sous les yeux de toute la ville et du duc de Lancastre lui-même, qui est entré sans crainte dans la place avec ses principaux officiers sur la foi chevaleresque. Après une lutte acharnée, Du Guesclin terrasse son adversaire et lui fait grâce à la prière du duc, qui le soir même est convié au banquet offert au vainqueur par les habitants. Tiphaine Raguenel, la belle et noble jeune fille qui avait pronostiqué sa victoire et deviné son génie, devint son épouse chérie. Plus tard, Dinan ayant été prise par les Anglais, il la reprit (1373) et y rentra connétable, environné de toute la pompe de son éminente dignité. Fils adoptif de Dinan, quand il mourut il souhaita d'y être enterré. Comme son corps fut transporté aux caveaux de Saint-Denis, son cœur seul fut envoyé aux Dinannais, qui le gardent encore aujourd'hui avec respect dans l'église Saint-Sauveur. Sa statue s'élève sur la place du Marché, au lieu même qui fut témoin de sa valeur.

Les vicomtes de Dinan s'unirent plusieurs fois par le sang avec la famille des ducs de Bretagne. C'est par ces alliances qu'ils devinrent seigneurs d'Avaugour et de Goëllo. En 1275, Alain vendit son fief au duc Jean, qui le céda aux seigneurs de Montefilant, et de ceux-ci il passa ensuite à la maison de Chateaubriand. En 1444, ce bel héritage appartenait à une jeune fille dont la grande beauté et la richesse séduisirent le père même du duc François Ier. Ce prince, nommé Giles, enleva et épousa la belle Françoise; mais un Italien de la famille des Visconti, favori du duc, avait de son côté jeté les yeux sur cette riche proie et la con-

voitait dans son avide ambition. Il forme le noir dessein de rendre veuve la belle Françoise. C'était bien de l'audace : il s'agissait du propre frère du duc ! L'adroit Italien commença par aigrir ce dernier contre Giles, qui, persécuté et poussé à bout, appela les Anglais. L'Italien triomphait. Giles est arrêté et emprisonné dans le château de Dinan; les états convoqués pour le juger le condamnent à la reclusion. Ce n'était pas assez; il fallait la mort. On transporta le malheureux dans les plus dures prisons de ses propres châteaux, tandis qu'une commission choisie prononçait son arrêt. Déjà ses bourreaux l'avaient laissé trois jours sans manger; comme il résistait à la faim, on lui donna d'un poison venu d'Italie; sa constitution robuste triompha encore; alors on l'étouffa sous des matelas. Tandis qu'il était privé de nourriture, une femme touchée de ses malheurs était descendue la nuit dans les douves du château et lui avait passé des vivres par le soupirail de son cachot. Elle lui avait aussi amené un religieux qui avait reçu sa confession. Quelques temps après, comme le duc se promenait à cheval sur la grève, ce religieux se présenta tout à coup devant lui : « Duc de Bretagne, lui dit-il, c'est moi qui ai reçu la confession de ton frère Giles que tu as fait mourir. Ta victime te somme par ma bouche de comparaître dans quarante jours devant le tribunal de Dieu. » Le quarantième jour, ajoute la légende, le duc mourut. La veuve de Giles épousa le comte de Laval.

En 1488, les troupes de Charles VIII entrèrent à Dinan, qui fut soumise trois ans avant la réunion de la province. Un siècle après, Henri III eut la faiblesse de l'abandonner au duc de Mercœur, qui en fit sa place d'armes dans le nord de la Bretagne. Ce n'est qu'en 1598 qu'elle rentra sous l'autorité du roi, grâce à la connivence du sénéchal Raoul des Alleux, d'un syndic et du prieur, qui en ouvrirent les portes pendant la nuit, après avoir adroitement éloigné le gouverneur et attiré les officiers de la garnison à un bal. Henri IV accorda aux Dinannais la confirmation de leurs privilèges. Ils avaient alors un sénéchal, un procureur-syndic, nommés par l'élection, et une assemblée générale où siégeaient les nobles et les riches bourgeois.

Le rôle politique de Dinan finit alors; mais elle s'enrichit et se para d'établissements utiles et agréables. Duclos-Pinot, qui fut longtemps maire de la ville et dont on voit le buste en bronze sur une colonne de granit au milieu des Petits-Fossés, en a été le principal auteur (1744-1749). Les anciens fossés nivelés devinrent une magnifique promenade; la Rance fut bordée d'un quai; un établissement d'eaux minérales s'éleva dans le voisinage, au milieu de la délicieuse vallée où coule la source salutaire; enfin un collège fut fondé. Peu troublée par la Révolution, Dinan n'a fait que gagner en importance commerciale, surtout grâce au canal d'Ille-et-Rance, qui la fait communiquer avec l'Océan, comme elle communiquait déjà par la Rance avec Saint-Malo et la Manche. Elle est située au point même de jonction de la Rance et du canal et elle a conservé une grande partie de son enceinte fortifiée. Le château est converti en prison; il est dominé par le donjon, ou Tour de la reine Anne, dont on attribue la construction au duc François II, et qui n'a pas moins de 34 mètres de hauteur; des fossés profonds le séparent de la ville. Parmi les monuments, nous citerons l'église Saint-Sauveur, qui date de plusieurs époques et dont quelques parties sont romanes et de la Renaissance; l'église Saint-Malo est de style ogival; le collège, qui compta Chateaubriand parmi ses élèves; le petit séminaire, qui occupe l'ancien couvent des Cordeliers; l'hôtel de ville, établi dans l'ancien Hôtel-Dieu, et dont les bâtiments renferment le musée et la bibliothèque; la Tour de l'horloge. On trouve encore à Dinan quelques anciennes maisons du moyen âge ou de la Renaissance, et dans le voisinage de la ville une source ferrugineuse. Au village voisin du Saint-Esprit, il y a un asile départemental d'aliénés accompagné d'une grande exploitation rurale; à 1 kilomètre de Dinan, au village de Lehon, on voit un ancien château fort et les ruines de l'ancien prieuré de Saint-Magloire, très intéressantes à visiter. Son industrie roule principalement sur la tannerie, la mégisserie, la corroirie, la fabrique des toiles à voiles. La fertilité de la campagne voisine donne de l'importance à ses exportations de cidre, qui est réputé excellent, de beurre, de miel, de chanvre, de lin, de fil, de graines oléagineuses, de céréales et de bois. On y importe du sel, de la résine, du goudron, des salaisons. L'aspect de Dinan est très pittoresque. Son imposant château, ses murs couverts de lierre et de touffes de plantes grimpantes, ses promenades, ses églises, ses maisons à piliers et à pignons, ses vieilles rues frappent l'œil au milieu du plus charmant paysage. Dans l'arrondissement de Dinan, le français est seul en usage; on n'y parle point bas breton.

Dinan est la patrie du littérateur Ch. Duclos-Pinot.

Les armes de cette ville sont : *de gueules, au château d'or crénelé, sommé de trois tourillons d'or; au chef d'argent semé d'hermines de sable.*

Corseul. — Corseul (*Curiosolites*), station de la ligne de Lamballe à Lison, est une petite ville très ancienne du canton de Plancoët, à 11 kilomètres à l'ouest de Dinan, peuplée de 3,247 habitants.

Corseul est morte et ressuscitée, tristement ressuscitée il est vrai. La Corseul actuelle, simple petite ville sur la pente d'un coteau entre Lamballe et Dinan, n'est là en quelque sorte que pour indiquer où il faut chercher l'ancienne, celle qui fut la capitale des *Curiosolites* et où aboutissaient quatre voies romaines. Elle a bâti ses modestes habitations avec des fragments de chapiteaux antiques; ses laboureurs s'assoient au coin de leur foyer sur des fûts de colonnes du plus beau style. C'est pourtant le hasard qui, au commencement du XVIIIe siècle, a dirigé les fouilles sur ce point. On travaillait aux fortifications de Saint-Malo. En cherchant du tuileau propre à faire du ciment, on heurta de la pioche les murs d'une ville ensevelie. Un ingénieur y fut envoyé; les fouilles mirent au jour dans l'espace d'une lieue carrée des constructions, des statuettes, des médailles, des ustensiles, des poteries, toutes les traces enfin d'une riche cité détruite, selon les uns par les Bretons, selon d'autres par les Normands, et recouverte peu à peu par l'exhaussement du sol.

Dans l'église de Corseul, qui est moderne, on voit un cippe funéraire antique encastré dans le mur. A 1 kilomètre et demi, au sud de la ville, un lierre énorme recouvre en grande partie une tour octogonale à demi ruinée que l'on croit être le *Fanum Martis* de la Table Théodosienne; et, à 2 kilomètres au nord, on voit, sur une colline escarpée que baignent les ruisseaux de Montafilant et de Combœuf, les ruines de l'ancien château de Montafilant qui date du XIIe siècle; il a successivement appartenu aux maisons de Dinan, de Laval et de Tournemire.

Broons. — Broons, station de la ligne de Paris à Brest, chef-lieu de canton peuplé de 2,832 habitants, situé à 26 kilomètres au sud-ouest de Dinan, ne se compose guère que d'une seule rue. Son église n'a rien de bien remarquable. La ville possède des minoteries; mais, ce qui la recommande à l'attention de tout Français, c'est qu'elle est la patrie de Du Guesclin, né en 1321 au château de la *Motte-Broons*, du mariage de Robert Du Guesclin avec Jeanne Malemains. Le château a depuis longtemps disparu. Une colonne de granit, élevée à la mémoire du héros breton, en signale seule l'emplacement.

Les armes de Broons sont : *d'argent, fretté de six pièces.*

Guingamp (lat. 48° 33′ 43″; long. 5° 29′ 18″ O.). — Guingamp, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Brest, chef-lieu d'un arrondissement communal et d'un canton, à 32 kilomètres au nord-ouest de Saint-Brieuc, avec tribunal de 1re instance, société d'agriculture, dépôt de remontes, est une ville peuplée de 7,895 habitants.

Située sur le Trieux, au milieu de belles plaines, cette ville a été une des places les plus considérables du comté de Penthièvre. On ne sait rien de ses commencements; ce n'est qu'au XIe siècle qu'elle apparaît pour la première fois dans l'histoire; elle fut apportée par Havoise, en dot, à Étienne de Penthièvre, fils d'Eudon et neveu d'Alain III, duc de Bretagne. Les seigneurs de Guingamp s'attribuèrent le droit de battre monnaie. Alain, l'un d'entre eux, voulut venger la mort du jeune duc de Bretagne Arthur; il fut d'abord heureux dans son entreprise et parvint même à recueillir la succession de Geoffroy Botherel, comte de Penthièvre; mais Geoffroy Plantagenet le battit et lui enleva Guingamp et la meilleure partie de ses domaines. Depuis cette époque, les comtés de Guingamp et de Penthièvre firent partie de l'apanage des ducs de Bretagne, jusqu'à Jean III, qui, en 1317, donna le comté de Penthièvre à son frère Gui de Bretagne.

Guingamp eut à souffrir de la guerre de la succession de Bretagne au XIVe siècle; elle fut souvent prise et reprise par les Anglais et les Français pendant la guerre de Cent ans, et elle suivit les destinées du duché de Penthièvre. Le duc de Mercœur y avait fait accepter la Ligue; le prince de Dombes s'en empara en 1591 et y fit reconnaître Henri IV. Sept années après, en 1598, ce prince restituait Guingamp et le comté de Penthièvre au duc de Mercœur, qui maria sa fille au duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV. On voit encore les débris des murs dont elle était environnée. On

ne peut s'étonner que cette antique cité soit bien déchue aujourd'hui.

L'église paroissiale, dite de Notre-Dame du Bon-Secours, est une des plus belles et des plus curieuses de la Bretagne. Elle forme un carré long, divisé en cinq nefs, terminé à l'ouest par deux tours; au nord-ouest est accolée la célèbre chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, et l'abside fait suite aux trois nefs principales. Entre la nef centrale et le chœur, quatre énormes piliers, couverts de sculptures, supportent une belle flèche de 60 mètres de hauteur. Au portail on remarque la statue de Notre-Dame du Halgoët, objet d'un pèlerinage célèbre dans toute la Bretagne et d'une procession de nuit aux flambeaux, le samedi avant le premier dimanche de juillet. La madone de Guingamp a reçu, le 8 septembre 1857, l'hommage insigne de la couronne d'or offerte par le pape aux images de la Vierge qui réunissent la triple condition de l'antiquité, de la popularité et des miracles.

L'église Notre-Dame de Bon-Secours est située au milieu de la grande rue qui traverse Guingamp d'un bout à l'autre. Sur la place publique est une fort belle halle, devant laquelle on voit la jolie fontaine de la Pompe. On remarque encore l'église de l'abbaye de Sainte-Croix en ruine; la tour hexagonale du manoir abbatial, le clocher de la chapelle de Saint-Léonard, la chapelle du couvent des Ursulines, aujourd'hui dépôt de remonte, et l'hôpital, qui date du XVIIe siècle; enfin les deux promenades : celle du Vally, qui occupe l'emplacement du premier château construit à Guingamp et celle des Cantons, à 3 kilomètres à l'ouest de Guingamp, sur le territoire de la commune de Grâces; la chapelle de Notre-Dame-de-Grâces, charmant édifice de la Renaissance, recèle les restes de Charles de Blois.

Le commerce de cette ville est aujourd'hui assez actif; il consiste en grains, fil, toiles et cuirs; elle fabrique des toiles, des fils retors, et a donné son nom à une sorte d'étoffe.

Les armes de Guingamp sont : *d'argent, à trois fasces d'or.*

Begard. — Begard, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Brest, chef-lieu de canton de 4,758 habitants, situé à 15 kilomètres au nord-ouest de Guingamp, sur une colline et près de la rive gauche d'un affluent du Jaudy, doit son origine à une abbaye de l'ordre de Citeaux, fondée en 1130 par Étienne, comte de Penthièvre, et Havoise, son épouse, qui était comtesse de Guingamp. Les bâtiments en sont occupés par un asile particulier pour les femmes aliénées, qui a été fondé par les Dames de Bon-Secours de Caen. Le cloître, relativement moderne, puisqu'il date du commencement du XVIIe siècle, est très bien conservé, et la maison abbatiale, servant aujourd'hui de presbytère, est du siècle suivant. Dans l'ancienne église du monastère, qui sert aujourd'hui d'église paroissiale, on voit des sépultures et des pierres tombales intéressantes. Begard est le marché des productions agricoles de tous les environs; ses foires sont fréquentées; elle possède des minoteries. La station de Begard est à 4 kilomètres au sud de la ville, au hameau de Sainte-Anne. Cette station dessert aussi Belle-Isle-en-Terre.

Bourbriac. — Bourbriac (*Bour Briac*), chef-lieu de canton de 1,509 habitants, est situé à 11 kilomètres au sud de Guingamp, sur une colline qui domine un des affluents du Trieux.

Encore une ville qui, comme tant d'autres, doit son origine à un monastère. Saint Briac, ayant quitté la Grande-Bretagne au Ve siècle, vint s'établir dans les solitudes qui avoisinaient les sources du Trieux. Le roi Déroch lui en abandonna les propriétés; il y fut suivi par ses disciples, et autour de l'oratoire s'éleva un hameau; plus tard, les cabanes firent place à une ville et l'oratoire à une église. Cette église est une des plus remarquables du département; elle est en partie romane; elle possède une crypte où était autrefois le tombeau de saint Briac. Le transept, qui date du XVe siècle, est éclairé par de grandes verrières et le clocher, qui est de la Renaissance, s'élève à près de 30 mètres de hauteur. Cette église est fréquentée, comme pèlerinage, le jour de la fête du saint, le troisième dimanche de juillet; on vient invoquer ses reliques contre la folie et l'épilepsie. La petite ville de Bourbriac est le centre industriel et agricole de tous les environs; ses marchés sont très fréquentés; il s'y fait un important commerce de chevaux, de bestiaux, de beurre, de suif, de lin et de chanvre.

Pontrieux. — Pontrieux, ainsi que l'indique son nom, doit son origine à un pont sur le Trieux qui y devient navigable et y forme un petit port. C'est un chef-lieu de canton peuplé de 2,192 habitants,

et situé à 18 kilomètres au nord de Guingamp. Cette petite ville a eu à la fois à souffrir de l'eau et du feu ; plusieurs fois elle fut dévastée par les crues subites du Trieux, notamment en 1573 et en 1778 ; elle a été prise et incendiée tour à tour par les Anglais et les Français.

Ces malheurs lui ont profité : ses rues sont droites, bien alignées, bordées de jolies maisons ; ses places sont plantées d'arbres et ornées de fontaines ; son port, qui peut recevoir des navires de 250 tonneaux, exporte des grains, des fruits, du lin, du fil, du beurre, des suifs, des peaux, et reçoit en échange des épices, des vins, de l'eau-de-vie, du sel, du fer, des bois de sapin, de la résine. Sur le territoire de cette commune, on voit le château de La Roche-Vague et les ruines de celui de Frinaudour.

Lannion (lat. 48° 44′ 7″; long. 5° 48′ 4″ O.). — Lannion (*Lanium*, *Lanionum*), qui communique avec le réseau de l'Ouest par la station de Plouaret, est le chef-lieu d'un arrondissement communal et d'un canton, à 75 kilomètres au nord-ouest de Saint-Brieuc, avec tribunal de 1re instance, collège communal, et 6,294 habitants.

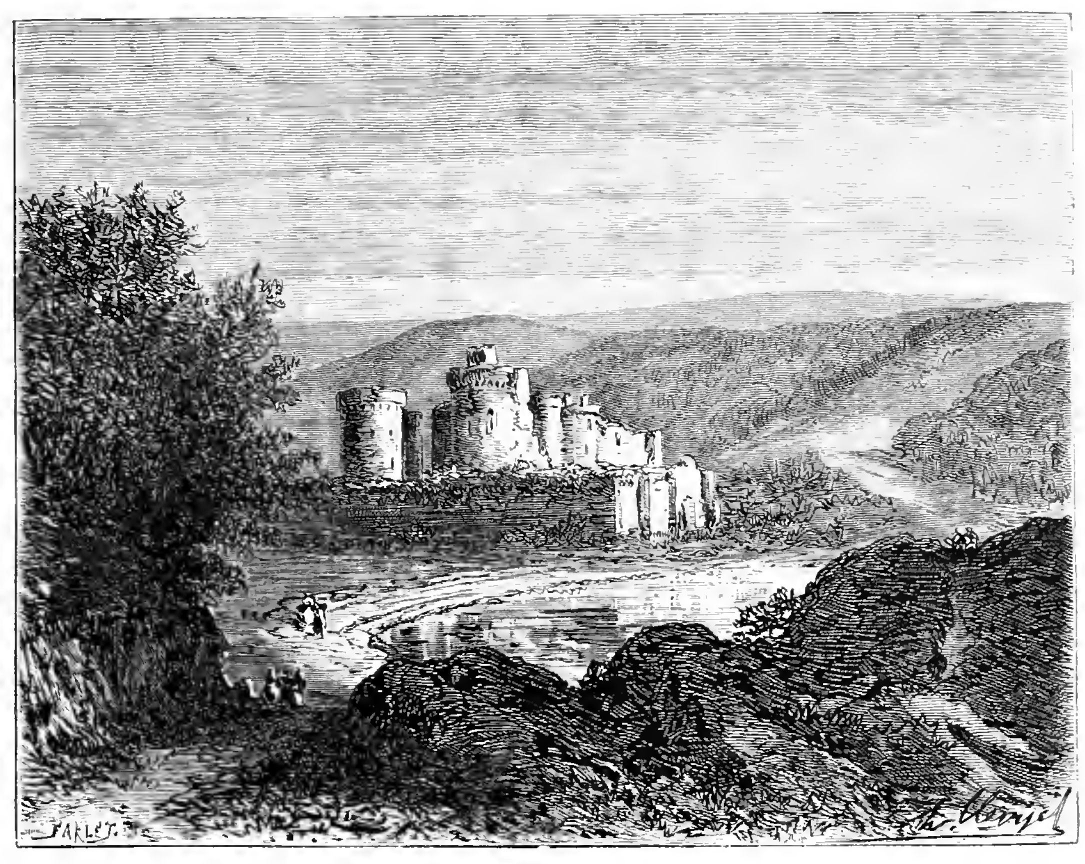
A Lannion nous sommes en basse Bretagne. Là, on parle *brezounecq ;* là, on chante les vieilles chansons du pays. Lannion était autrefois le chef-lieu d'un comté. Elle était ceinte de murailles ; son nom apparaît pour la première fois au XIIe siècle, dans une charte de fondation du prieuré de Kermaria, dépendant de l'abbaye de Saint-Jacut. La seigneurie de Lannion fit longtemps partie des domaines de la maison de Penthièvre ; elle fut ensuite réunie, vers 1200, au domaine ducal de Bretagne. En 1346, les Anglais tentèrent de s'emparer de Lannion par surprise ; mais un chevalier, nommé Geoffroy de Pontblanc, donna l'éveil et fut tué ; une croix scellée contre une des maisons de la rue de Tréguier rappelle son dévouement. L'église Saint-Jean-du-Baly ; l'hôtel de ville, de construction récente ; le collège, qui occupe les bâtiments du monastère des Ursulines, sont les seuls édifices que l'on peut citer. La situation de Lannion est avantageuse pour le commerce. Elle est placée sur le Guer, où elle possède un port peu éloigné de l'Océan et d'un accès facile. Au dernier siècle, on y faisait remonter même des navires de 250 tonneaux ; cela n'est plus possible aujourd'hui. Un large quai borde le port et se prolonge par une jolie promenade. C'est ce que la ville a de mieux ; elle est vieille du reste et mal bâtie. Sur le quai se trouve une source d'eau minérale recommandée pour la guérison de la pierre et de l'hydropisie.

Les armes de Lannion sont : *d'azur, à un agneau pascal d'or diadémé d'argent, couché sur une terrasse de sinople, tenant une croix de gueules, avec banderole d'argent.*

Brélevenez. — Brélevenez, canton, arrondissement et à 2 kilomètres au nord-ouest de Lannion, est un bourg peuplé de 1,683 habitants. A peu de distance de ce bourg se dresse, sur une colline escarpée d'environ 100 mètres d'élévation, l'église de Notre-Dame-des-Neiges, édifice de style roman, qui appartenait autrefois à une commanderie de templiers.

Tonquédec. — A 13 kilomètres au sud-est de Lannion, non loin du gros bourg de Tonquédec qui compte 1,890 habitants, s'élève, sur les bords du Guer, le remarquable château de Tonquédec, qui fut démantelé sous le règne de Louis XIII. Son enceinte est restée presque complète ; ses tours sont encore debout et pourraient être aisément rétablies dans leur état primitif. Un pont-levis donnait accès dans une première enceinte ; de celle-ci on passait dans la seconde, qui avait la forme d'un trapèze ; les bâtiments d'habitation occupaient trois des côtés. Des souterrains et des cachots voûtés en arêtes, avec des culs-de-lampe à la retombée des voûtes, règnent au-dessous de ces diverses constructions. Le donjon, qui avait quatre étages, était séparé du corps de bâtiment du milieu par une cour triangulaire dont il occupait le sommet. Tonquédec avait rang de vicomté. Les vicomtes de Tonquédec étaient au premier rang de la noblesse bretonne ; ils se disaient les premiers bannerets de la province. Leur juridiction s'étendait sur 61 paroisses. L'un des vicomtes de Tonquédec accompagna saint Louis à sa croisade de Tunis ; un autre obtint de Jean de Pleuc, évêque de Tréguier, l'érection de l'église de Tonquédec en collégiale ; cette dernière avait été enrichie et dotée par ses barons. Elle n'offre plus à la curiosité du visiteur qu'une belle verrière du XVe siècle et quelques restes d'architecture du XIVe siècle.

La Roche-Derrien. — La Roche-Derrien (*Rupes Erriani*), petite ville de 1,540 habitants, chef-lieu



Château de Tonquédec.

de canton situé sur la rive droite du Jaudy, à 20 kilomètres à l'est de Lannion, doit son origine à Errien, fils d'Eudon, comte de Penthièvre qui, vers l'an 1070, y bâtit un château fort. Les habitations vinrent se grouper autour du château et de sa chapelle; une ville se forma et elle fut de bonne heure fortifiée avec soin, car elle devint très importante au moyen âge. Mais la grande célébrité de La Roche-Derrien lui vient de la funeste bataille livrée sous ses murs en 1347. Cette place venait d'être prise par les Anglais. Charles de Blois s'avança pour les en chasser. On se battit avec un incroyable acharnement le jour et la nuit, à la lueur du soleil et des flambeaux. Adossé par les ennemis à un moulin à vent, percé de dix-huit blessures, Charles combattit « comme une lionne à qui l'on enlève ses petits. » Autour de lui furent tués les seigneurs de Laval, de Rohan, de Rougé, de Chateaubriand, de Boisboixer et plus de 200 autres auxquels il faut ajouter 4,000 hommes d'armes. Il se rendit enfin à un chevalier breton et fut transporté dans la ville; mais le capitaine anglais, le féroce d'Agworth, l'ayant trouvé tout sanglant sur un lit de plumes, voulut le forcer de lui donner son épée; sur son refus, il ordonna à ses archers de le percer de flèches; les seigneurs qui étaient là s'étant opposés à l'exécution de cet ordre barbare, il se contenta de faire retirer le lit de plumes au malheureux prisonnier et de le faire jeter sur la paille. Charles « bénit et loua Dieu, confessant qu'il avait mérité d'être traité de la sorte, et faisant vœu qu'à l'avenir il coucherait sur la paille, ce qu'il observa le reste de sa vie. » C'est cette captivité de son époux qui obligea Jeanne de Penthièvre d'entrer dans la lice, où elle tint tête héroïquement à Jeanne de Montfort. « Ainsi fut dès lors la guerre de Bretagne entre ces deux dames. »

Le château de La Roche-Derrien fut démoli, en 1394, par l'ordre du duc de Bretagne, qui venait de s'emparer de cette place ; il n'en reste plus que la

Motte au sud-ouest de la ville ; elle est surmontée d'un calvaire.

Les armes de La Roche-Derrien sont : *losangé d'argent et de sable, à la fasce de gueules, chargé d'un croissant d'argent.*

Tréguier. — Tréguier (*Trecor, Sexobia nova Osismiorum, Trecorium Vorganium*) est une petite ville maritime bâtie en amphithéâtre à 7 kilomètres de la mer, au confluent du Guindy et du Jaudy, et peuplée de 3,611 habitants, chef-lieu d'un canton, et à 20 kilomètres à l'est-nord-est de Lannion.

L'origine de Tréguier ou Trécor se perd dans la nuit des temps. Saint Tugdual, fils d'Hoël Ier, y fonda un monastère. Ce saint, qui mourut en 598, fit des miracles avant et après sa mort. Il alla à Rome et revint, dit la légende, sur un cheval blanc à travers les airs ; on montre la colline où il mit pied à terre. Son tombeau en vit bien d'autres ; les fidèles y couraient en foule.

Le Trécorois ou pays de Tréguier avait alors pour capitale l'antique Lexobie. C'est Noménoë qui établit à Trécor le siège épiscopal, en 848. Les évêques de cette ville ne relevaient que du duc, quoique plusieurs seigneurs de Penthièvre aient porté le titre de comtes de Trégnier. Ils se montrèrent très attachés à leurs privilèges ; un de ces privilèges était monstrueux : il attachait le droit d'asile à tout le *minihy* de Tréguier, c'est-à-dire à un territoire de 4 lieues d'étendue. L'évêque Étienne se fit chasser de son siège par Pierre de Dreux, plutôt que d'abandonner le droit de tierçage (1227).

Le XIIIe siècle vit naître près de Tréguier, au château de Kermartin, un des saints les plus vénérés de la Bretagne. Yvon Hélori, devenu saint Yves, vit le jour en 1253. Il étudia à Paris, à Orléans, et embrassa toutes les connaissances humaines dont il fit le plus saint usage. Très versé dans le droit civil et le droit canon, il fut official (juge ecclésiastique) à Rennes, puis à Tréguier. Il est le patron des avocats. On connaît son fameux plaidoyer pour la veuve de Tours. Sa bienfaisance était sans bornes : il recueillait les orphelins, les nourrissait dans sa maison, ou les plaçait chez des ouvriers auxquels il payait leur apprentissage. « Comme un jour son cousturier lui fust venu vestir une robe et capuchon gris, il apperçut dans la cour un pauvre à demi nud ; il ne le put endurer ; mais retenant ses vieux habits, lui donna cet accoustrement neuf. » Plus tard il fut nommé curé et prêchait trois ou quatre fois le jour en français, en breton, en latin. Il mourut en 1303. Son tombeau vit de nombreux miracles. Un malheureux que l'on était en train de pendre l'invoqua du haut de la potence, et le bourreau ne put jamais réussir à l'étrangler. Il fut canonisé en 1348, et aujourd'hui encore les Bretons vont à Tréguier adresser leurs vœux à la tête de saint Yves qu'on y conserve près des reliques de saint Tugdual. Au château de Kermartin, propriété de la famille de Quélen, on montre sa chambre, son lit, son bréviaire. Paris possédait, avant la Révolution, une église placée sous l'invocation du saint breton, et chaque année, le jour de la Saint-Yves, ses compatriotes faisaient célébrer une messe solennelle ; on y chantait en son honneur une prose latine qui n'était pas à la louange des avocats d'alors :

Sanctus Yvo erat Brito,
Advocatus, sed non latro ;
Res miranda populo !!

Tréguier se signala contre les Anglais. Dévastée par eux, en 1347, elle fut vengée par les gentilshommes du pays, qui s'assemblèrent et allèrent leur enlever La Roche-Derrien. C'est à Tréguier, dans ce beau bras de mer formé par la réunion des rivières de Jaudy et de Guindy, et qui pourrait devenir, moyennant quelques travaux d'art, un bassin superbe capable d'abriter une flotte, c'est là, disons-nous, que le connétable de Clisson fit construire cette cité de bois de 3,000 pieds de diamètre, formée de pièces de bois faciles à démonter, que 72 vaisseaux devaient transporter sur les côtes d'Angleterre : expédition gigantesque qui échoua (1387).

Tréguier, tenant pour Henri IV, fut saccagée par les ligueurs en 1589. Elle le fut encore, en 1592, par les Espagnols, qui l'incendièrent. Les états de Bretagne se tinrent en 1607 à Tréguier, qui était une des quarante-deux villes de cette province qui députaient à ces assemblées. En 1789, elle envoya un chanoine et un recteur aux états généraux, et elle se rallia aux idées nouvelles, acceptant la Déclaration des droits de l'homme, dont l'un des auteurs n'était autre que l'abbé Sieyès, ancien chanoine de Tréguier. Cependant l'évêque de Tréguier, Le Mintier, lança un mandement plein de violence contre la constitution ; absous néanmoins devant le le tribunal du Châtelet, il n'en eut que plus d'audace

et devint un des membres les plus actifs de l'émigration.

Tréguier possède un petit séminaire; elle a des tanneries, des chapelleries, des huileries, et arme pour la pêche à la baleine. Sa rade est accessible aux navires de 5m,50 de tirant d'eau; le mouvement de son port est d'environ 120 navires tant à l'entrée qu'à la sortie, et celui de son cabotage de 500 navires, également à l'entrée et à la sortie réunies. Il importe des fruits secs, du sel, des vins, de l'eau-de-vie, de la résine, de la houille, des matériaux de construction et exporte en échange des grains, du chanvre, du beurre salé, du miel, etc. Sa cathédrale de Saint-Tugdual, relevée, en 1339, sur des ruines romanes, et achevée à plusieurs reprises, offre un aspect fort irrégulier, mais imposant; elle est rangée au nombre de nos monuments historiques. Tréguier parle *brezouneeq;* et même elle a un dialecte particulier, qui se rapproche de celui de Léon.

Les armes de Tréguier sont: *d'azur, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable;*—aliàs : *d'azur, à un navire aux voiles éployées d'argent.*

Loudéac (lat. 48° 10′ 36″; long. 5° 5′ 30″ O.). — Loudéac (*Ludeacum*), station de l'embranchement de Saint-Brieuc à Pontivy et Auray, est une petite ville de 5,901 habitants, chef-lieu d'un arrondissement communal et d'un canton, à 48 kilomètres au sud-ouest de Saint-Brieuc, avec tribunal de 1re instance, collège communal, etc.

Loudéac, le point le plus central de la Bretagne, et dont l'arrondissement, pour cette raison même, se partage entre le langage *brezouneeq* et le français, paraît n'avoir été à l'origine qu'un rendez-vous de chasse nommé Loudiat, au milieu de la vaste forêt de Brocéliande. Elle devint une châtellenie qui appartint aux comtes de Porhoët, et plus tard à la maison de Rohan.

Au coin de la grande place de Loudéac on montrait, au commencement de ce siècle, une maison d'obscure apparence où naquit un homme qui a prétendu être le fils de Dieu. Éon de L'Étoile, gentilhomme du XIIe siècle, après avoir épuisé tous les plaisirs, se jeta dans la dévotion et se retira comme ermite dans la forêt merveilleuse de Brocéliande. Là, l'esprit de Merlin lui apparut et lui conseilla de bien écouter les paroles chantées à la messe. Éon entendit le prêtre chanter : *Per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, et le voilà persuadé que cet *eum*, c'est lui, *Éon*. Pénétré de sa divinité, il parcourt les campagnes, éblouit les simples par des richesses « plus que deux rois n'en eussent fourny, » attire des disciples autour de lui, nomme l'un la *Sagesse*, l'autre le *Jugement*, l'autre la *Science*, etc. Dom Lobineau prétend que ces richesses provenaient des églises et des monastères pillés, mais peut-être aussi n'est-ce « qu'illusion diabolique. » Car Éon était magicien et pactisait avec le diable. Il fallait réprimer les désordres de cette bande de fanatiques désordonnés. Le duc de Bretagne les fit saisir non sans peine et les envoya au concile de Reims; Éon « ne fut jugé que pris de cerveau : mais de peur qu'il retournast, comme devant, séduire le peuple, il fut envoyé en une prison estroictement, et depuis ne vescut guères, mourant avec son bon sens. » Moins heureux, ses disciples furent brûlés, et jusque dans les flammes confessèrent leur prophète.

A la fin du XVe siècle, la forêt de Loudéac avait cinq lieues de longueur sur deux de largeur : on y comptait vingt ou trente forges. C'était la principale industrie du pays. En 1567, les Flamands, chassés par les cruautés du duc d'Albe, s'y établirent et fondèrent l'industrie de la toile, qui prit un tel développement que, avant la Révolution, le mouvement des affaires sur le marché de Loudéac était, pour les toiles seulement, de 5,200,000 francs. Aujourd'hui, les travaux de l'agriculture ont en partie remplacé cette industrie : on a défriché les landes; la forêt, qui n'est plus que de 2,700 hectares, est très giboyeuse. On dit que la position centrale de Loudéac en Bretagne attira l'attention de Napoléon, et qu'il hésita entre elle et Pontivy pour en faire un grand centre militaire.

Cette ville est, avec Uzel et Quintin, le centre d'une importante fabrication de toiles de fil, dites toiles de Bretagne. Elle possède un hôpital, une prison départementale et fait un grand commerce de pommes à cidre. Du haut du clocher inachevé de l'église Saint-Nicolas, on jouit d'une belle vue.

Les armes de Loudéac sont : *de vair plein.*

Aux environs se trouvent les ruines du château de La Feuillée, de la Ville-Audrain et l'enceinte gallo-romaine de la Butte-Cojean.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 4ème. — Population : 39ème. — Densité de la population : 12ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
6.886 kil. carrés, ou 688.562 hect.	Hommes, 300.906 Femmes, 330.051 Total. . 630.957 91 hab. 63 par kil. carré.	5	48	389	Propriétés bâties... 5.000.000 fr. — non bâties 24.000.000 » Revenu agricole.... 104.000.000 »	22.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

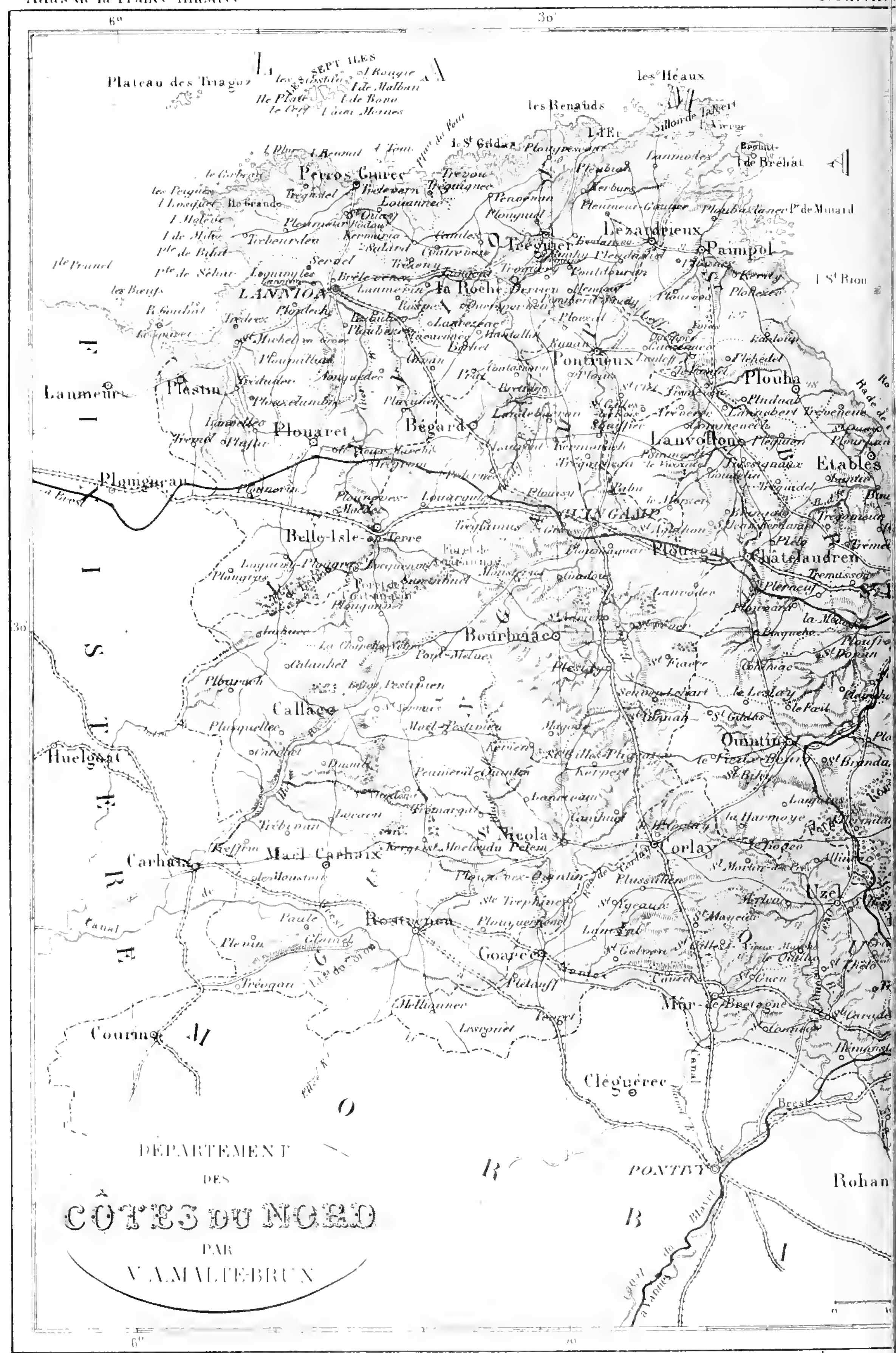
Superficie, 1.472 kil. carrés ou 147,206 hect. — Population, 176.608 hab. — Cantons, 12. — Communes, 96.

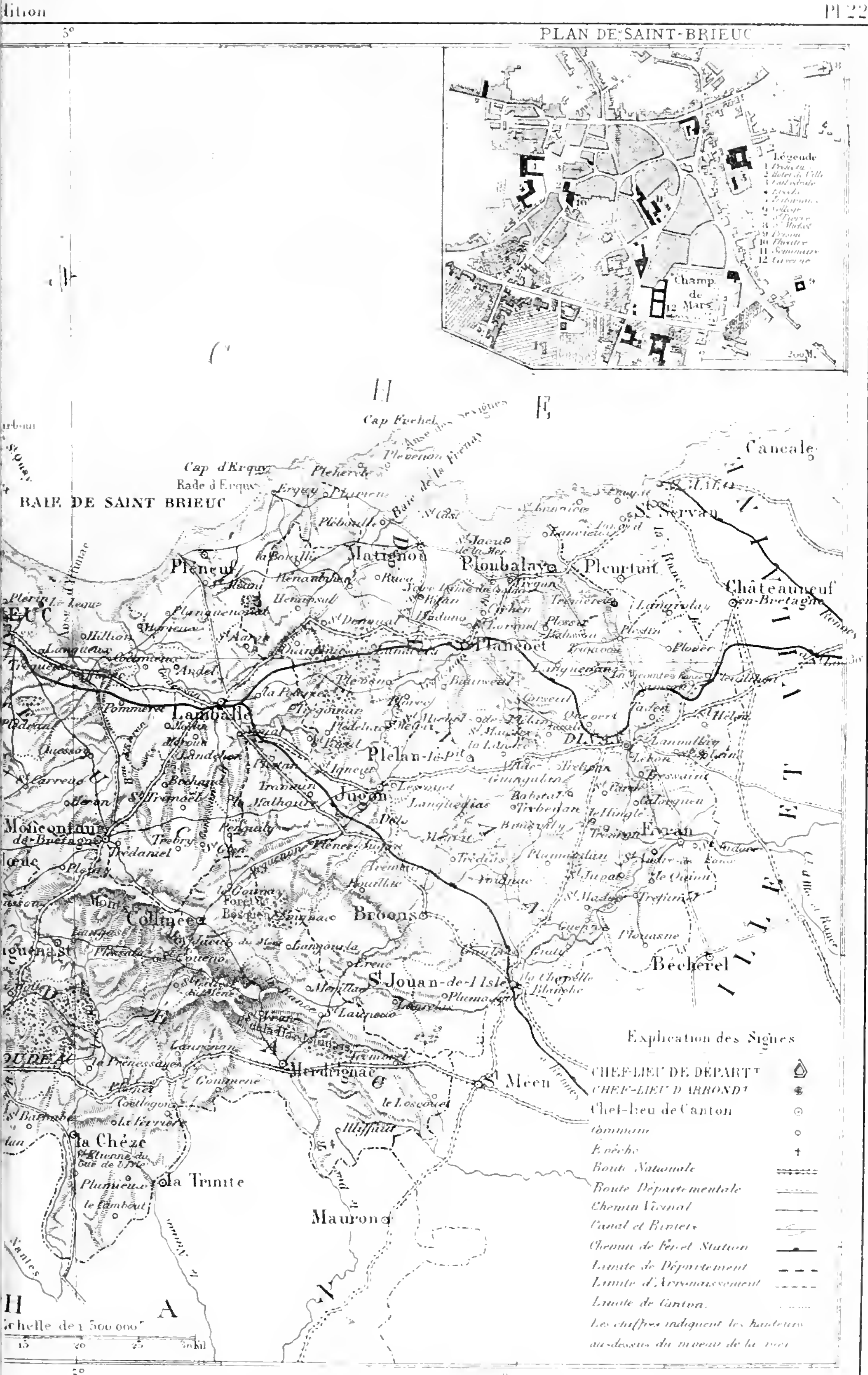
CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Saint-Brieuc, 2 cant., 14 comm., 45.272 hab.	Saint-Brieuc (Nord)	6.392	»
	Méangon (La)	827	6
	Plérin	5.664	3
	Ploufragan	2.642	4
	Pordic	3.815	8
	Trémuson	864	7
	Saint-Brieuc (Sud)	9.963	»
	Hillion	2.638	12
	Langueux	2.893	3
	Pledran	3.452	7
	Saint-Donan	1.857	12
	Saint-Julien	730	6
	Trégueux	1.339	2
	Yffiniac	2.196	6
Chatelaudren, 8 c., 11.602 h.	Châtelaudren	1.285	20
	Boqueho	1.620	18
	Cohiniac	760	15
	Plélo	3.911	20
	Plerneuf	794	11
	Plouvara	1.515	15
	Trégomeur	1.130	13
	Tréméloir	587	11
Etables, 6 c. 11.822 h.	Étables	2.511	15
	Binic	2.457	12
	Lantic	1.264	12
	Plourhan	2.142	17
	Saint-Quay	2.595	18
	Tréveneuc	853	20
Lamballe, 15 c., 15.957 h.	Lamballe	4.255	24
	Andel	629	20
	Coëtmieux	711	18
	Landehen	1.071	25
	Malhoure (La)	401	20
	Maroué	2.213	24
Suite de Lamballe.	Meslin	961	20
	Morieux	626	15
	Noyal	524	27
	Pommeret	1.330	14
	Poterie (La)	746	27
	Quintenic	404	28
	Saint-Aaron	1.102	29
	Saint-Rieul	409	34
	Trégomar	575	31
Lanvollon, 11 comm., 13.474 hab.	Lanvollon	1.500	24
	Faouët (Le)	702	33
	Gommenec'h	1.282	30
	Lannebert	910	26
	Merzer (Le)	1.105	29
	Plégnien	1.953	24
	Pommerit-le-Vicomte	2.936	29
	Trégnidel	946	18
	Tréméven	759	30
	Tressignaux	842	22
	Trévérec	539	30
Moncontour, 10 comm., 14.884 hab.	Moncontour	1.297	32
	Bréhand	2.007	27
	Hénon	2.954	20
	Penguily	612	33
	Quessoy	2.886	18
	Saint-Carreuc	1.103	15
	Saint-Glen	801	35
	Saint-Trimoël	605	32
	Trébry	1.564	31
	Trédaniel	1.055	26
Paimpol, 9 c., 19.982 h.	Paimpol	2.035	44
	Bréhat (Ile de)	1.059	50
	Kerfot	813	»
	Kérity	2.036	37
Suite de Paimpol.	Ploubazlanec	3.185	43
	Plouézec	4.685	35
	Plounez	1.994	42
	Plourivo	2.673	40
	Yvias	1.502	33
Pléneuf, 5 c., 9.837 hab.	Pléneuf	2.230	26
	Erquy	2.510	35
	Planguenoual	1.955	18
	Plurien	1.492	38
	Saint-Alban	1.650	22
Plœuc, 6 c., 12.717 h.	Plœuc	4.843	24
	Bodéo (Le)	730	26
	Harmoye (La)	1.087	26
	Hermitage (L')	1.201	22
	Lanfains	1 954	25
	Plaintel	2.902	14
Plouha, 5 c., 9.088 hab.	Plouha	5.229	25
	Lanleff	380	30
	Lanloup	593	30
	Pléhédel	1.767	30
	Pludual	1.119	25
Quintin, 8 c., 11.973 hab.	Quintin	3.331	20
	Fœil (Le)	1.746	17
	Leslay (Le)	277	25
	Plaine-Haute	1.591	12
	Saint-Bihy	398	25
	Saint-Brandan	2.564	18
	Saint-Gildas	705	30
	Vieux-Bourg (Le)	1.361	27

ARRONDISSEMENT DE DINAN

Superficie, 1.411 kil. carrés ou 141.097 hect. — Population, 120.598 hab. — Cantons, 10. — Communes, 91.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Dinan (Est), 8 comm., 15.379 h.	Dinan (Est)	5.374	»
	Lanvallay	1.337	1
	Léhon	1.473	1
	Pleudihen	3.799	10
	Saint-Helen	1.539	7
	Saint-Solain	507	5
	Tressaint	381	3
	Vicomté-sur-Rance (La)	969	12
Dinan (Ouest), 13 c., 15.460 hab	Dinan (Ouest)	2.806	»
	Aucaleuc	494	5
	Bobital	325	5
	Brusvily	803	8
	Calorguen	855	6
	Hinglé (Le)	268	8
Suite de Dinan (Ouest).	Plouër	3.738	10
	Quévert	1.430	3
	Saint-Carné	774	5
	Saint-Samson	667	5
	Taden	1.580	4
	Trélivan	833	5
	Trévron	887	9


DÉPARTEMENT
DES
CÔTES DU NORD
PAR
V. A. MALTE-BRUN
Plateau des Triagoz
LES SEPT ILES
les Héaux
les Renauds
I. de Bréhat
Perros Guirec
Lannion
Tréguier
Lezardrieux
Paimpol
La Roche
Pontrieux
Plouha
Lanmeurs
Plestin
Plouaret
Bégard
Lanvollon
Etables
Plouigneau
Guingamp
Belle-Isle-en-Terre
Plouagat
Châtelaudren
Bourbriac
Callac
Quintin
Huelgoat
Carhaix
Maël-Carhaix
St. Nicolas du Pelem
Corlay
Uzel
Rostrenen
Gouarec
Mûr-de-Bretagne
Gourin
Cléguérec
Pontivy
Rohan
F I N I S T È R E
M O R B I H A N


PLAN DE SAINT-BRIEUC
Légende
Champ de Mars
BAIE DE SAINT BRIEUC
Cap d'Erquy
Rade d'Erquy
Cap Fréhel
Cancale
St Servan
Matignon
Ploubalay
Pleurtuit
Pléneuf
Châteauneuf en-Bretagne
Plancoët
Lamballe
Moncontour de-Bretagne
Plélan-le-Pt
Jugon
Dinan
Evran
Collinée
Broons
Bécherel
St Jouan-de-l'Isle
Merdrignac
St Méen
La Chèze
La Trinité
Mauron
Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPARTT
CHEF-LIEU D'ARROND T
Chef-lieu de Canton
Commune
Evêché
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Canal et Rivières
Chemin de Fer et Station
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
Les chiffres indiquent les hauteurs au-dessus du niveau de la mer
Echelle de 1:500 000e
15 20 25 30 kil

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE DINAN

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Broons, 9 comm., 15.494 h.	Broons	2.832	25
	Eréac	1.460	35
	Lanrelas	1.817	33
	Mégrit	1.364	23
	Rouillac	969	35
	Sévignac	3.067	33
	Trédias	790	22
	Trémeur	1.066	25
	Yvignac	2.129	20
Évran, 7 c. 10.551 hab.	Évran	4.208	10
	Plouasne	2.561	20
	Quiou (Le)	528	13
	Saint-André-des-Eaux	500	10
	Saint-Judoce	814	12
	Saint-Juvat	1.435	12
	Tréfumel	505	13
Jugon, 8 c., 12 236 hab.	Jugon	533	24
	Dolo	958	25
	Lescouët	840	23
	Plédéliac	2.255	32
	Plénée-Jugon	4.247	34
	Plestan	2.003	34
	Saint-Igneuc	691	26
	Tramain	709	31
Matignon, 12 communes, 14.214 habitants.	Matignon	1.479	30
	Bouillie (La)	806	36
	Hénansal	1.334	33
	Hénanbihen	1.964	31
	Notre-Dame-du-Guildo	948	25
	Pléboulle	1.161	34
	Pléhérel	1.082	38
	Plévenon	1.251	35
	Ruca	818	31
	Saint-Cast	1.516	33
	Saint-Dénoual	601	32
	Saint-Pôtan	1.284	28
Plancoët, 10 comm., 13.607 hab.	Plancoët	1.889	20
	Bourseul	1.502	15
	Corseul	3.247	11
	Créhen	1.721	15
	Landebia	328	25
	Languenan	1.073	10
	Plessix-Balisson	206	10
	Pléven	728	25
	Pluduno	2.012	22
	Saint-Lormel	901	20
Plélan-le-Petit, 9 comm., 5.311 hab.	Plélan-le-Petit	1.214	20
	Landec (La)	418	12
	Languédias	542	15
	Plorec	909	17
	Saint-Maudez	377	10
	Saint-Meloir	307	15
	St-Michel-de-Plélan	364	14
	Trébédan	469	10
	Vildé-Guingalan	711	10
Ploubalay, 8 comm., 9.043 h.	Ploubalay	2.689	20
	Lancieux	822	25
	Langrolay	800	15
	Pleslin	1.564	10
	Saint-Jacut-de-la-Mer	1.035	25
	Trégon	358	20
	Tréméreuc	566	15
	Trigavou	1.209	10
Saint-Jouan-de-l'Isle, 8 c., 9.273 hab.	Saint-Jouan-de-l'Isle	681	25
	Caulnes	2.283	22
	Chapelle-Blanche (La)	482	26
	Guenroc	511	18
	Guitté	991	22
	Plumaugat	2.520	33
	Plumaudan	1.300	13
	Saint-Maden	505	16

ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP

Superficie, 1.730 kil. carrés ou 173.009 hect. — Population, 128.709 hab. — Cantons, 10. — Communes, 77.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Guingamp, 8 c., 17.435 hab.	Guingamp	7.895	»
	Coadout	604	5
	Grâces	1.423	2
	Moustérus	1.257	10
	Pabu	1.089	3
	Plouisy	1.843	5
	Ploumagoar	2.267	2
	Saint-Agathon	1.057	2
Bégard, 7 c., 11.733 h.	Bégard	4.758	15
	Kermoroch	619	10
	Landebaëron	641	10
	Pédernec	3.173	10
	Saint-Laurent	921	10
	Squiffiec	1.030	10
	Trégonneau	591	5
Belle-Isle-en-Terre, 7 c., 14.067 h.	Belle-Isle-en-Terre	1.920	20
	Chapelle-Neuve (La)	1.448	»
	Gurunhuel	1.481	20
	Locquenvel	435	29
	Louargat	4.612	20
	Plougonver	2.669	25
	Tréglamus	1.502	15
Bourbriac, 7c., 10.645 h.	Bourbriac	4.509	11
	Kérien	965	25
	Magoar	463	20
	Plésidy	1.585	13
	Pont-Melvez	1.701	15
	Saint-Adrien	667	8
	Senven-Léhart	755	20
Callac, 11 comm., 17.166 hab.	Callac	3.228	35
	Bulat-Pestivien	1.696	20
	Calanhel	973	38
	Carnoët	2.101	40
	Duault	1.344	35
	Lohuec	1.125	35
	Maël-Pestivien	1.593	25
	Plourac'h	1.525	40
	Plusquellec	1.570	40
	Saint-Nicodème	634	33
	Saint-Servais	1.377	31
Maël-Carhaix, 8 c., 9.481 hab.	Maël-Carhaix	2.237	46
	Locarn	1.588	45
	Moustoir (Le)	849	58
	Paule	1.639	58
	Plévin	1.326	60
	Trébivan	1.200	50
	Treffrin	335	50
	Tréogan	307	58
Plouagat, 7 c., 9.085 hab.	Plouagat	2.259	12
	Bringolo	780	13
	Goudelin	2.257	11
	Lanrodec	1.639	12
	Saint-Fiacre	645	25
	Saint-Jean-Kerdaniel	800	13
	Saint-Péver	705	13
Pontrieux, 8 comm., 14.100 hab.	Pontrieux	1.19[illegible]	18
	Brélidy	780	15
	Ploëzal	2.996	25
	Plouëc	2.173	15
	Quemper-Guézennec	2.472	25
	Runan	766	20
	Saint-Clet	1.738	15
	Saint-Gilles-les-Bois	983	16
Rostrenen, 6 c., 14,465 h.	Rostrenen	1.858	44
	Glomel	3.552	50
	Kergrist-Moëlou	2.439	40
	Plouguernével	3.448	50
	Plounévez-Quintin	2.556	40
	Trémargat	612	31
St-Nicolas-du-Pélem, 8 c., 10.532 hab.	Saint-Nicolas-du-Pélem	2.830	35
	Canihuel	1.515	35
	Kerpert	1.162	25
	Lanrivain	1.612	30
	Peumerit-Quintin	641	30
	Saint-Connan	894	25
	Saint-Gilles-Pligeaux	1.122	25
	Sainte-Tréphine	756	40

ARRONDISSEMENT DE LANNION

Superficie, 906 kil. carrés ou 90.598 hect. — Population, 115.371 hab. — Cantons, 7. — Communes, 65.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Lannion, 9 c., 17.890 h.	Lannion	6.294	»
	Brélevenez	1.683	2
	Buhulien	1.099	5
	Caouënnec	595	8
	Loguivy-lès-Lannion	388	2
Suite de Lannion.	Ploubezre	3.302	5
	Ploulec'h	1.248	5
	Rospez	1.462	8
	Servel	1.819	3
Lézardrieux, 7 c., 13.975 h.	Lézardrieux	2.046	33
	Kerbors	1.044	30
	Lanmodez	586	38
	Pleubian	3.612	35
	Pleudaniel	2.525	30
	Pleumeur-Gautier	2.523	30
	Trédarzec	1.539	25

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE LANNION

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Perros-Guirec, 9 comm., 13.947 h.	Perros-Guirec	2.778	10
	Kermaria-Sulard	962	8
	Louannec	1.615	10
	Pleumeur-Bodou	2.970	8
	Saint-Quay	636	8
	Trébeurden	1.826	10
	Trégastel	1.078	13
	Trélévern	1.100	13
	Trévou-Tréguignec	982	15
Plestin, 9 comm. 16.119 h.	Plestin	4.455	20
	Lanvellec	1.964	23
	Ploumillian	3.581	8
	Plouzélambre	824	13
	Plufur	1.714	20
	Saint-Michel-en-Grève	668	13
	Trédrez	1.192	13
	Tréduder	564	15
	Trémel	1.157	22
Plouaret, 9 comm., 22.400 h.	Plouaret	3.438	20
	Loguivy-Plougras	3.583	30
	Plougras	1.397	40
	Plounérin	1.930	28
	Plounévez-Moëdec	3.648	25
	Pluzunet	2.570	15
	Tonquédec	1.890	13
	Trégrom	1.520	25
	Vieux-Marché (Le)	2.514	50
La Roche-Derrien, 12 c., 12.516 h.	Roche-Derrien (La)	1.540	20
	Berhet	412	15
	Cavan	1.859	15
	Coatascorn	798	23
	Hengoat	810	25
	Lanvézéac	161	13
	Mantallot	320	15
Suite de La Roche-Derrien.	Pommerit-Jaudy	2.558	23
	Pouldouran	366	25
	Prat	2.238	18
	Quemperven	885	13
	Troguéry	569	25
Tréguier, 10 comm., 18.434 hab.	Trégnier	3.611	20
	Camlez	1.162	15
	Coatréven	948	14
	Langoat	2.243	18
	Lanmérin	589	10
	Miniby-Tréguier	1.558	23
	Penvénan	3.257	20
	Plougrescant	2.196	28
	Plouguiel	2.476	25
	Trézény	394	10

ARRONDISSEMENT DE LOUDÉAC

Superficie, 1.367 kil. carrés ou 136.652 hect. — Population, 89.671 hab. — Cantons, 9. — Communes, 60.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Loudéac, 6c., 13.938 h.	Loudéac	5.901	»
	Hémonstoir	624	7
	Motte (La)	3.150	7
	Saint-Caradec	1.707	8
	Saint-Maudan	376	7
	Trévé	2.180	6
La Chèze, 9 comm., 11.199 h.	Chèze (La)	418	10
	Cambout (Le)	1.017	24
	Coëtlogon	692	20
	Ferrière (La)	707	15
	Plémet	3.335	13
	Plumieux	1.550	18
	Prénessaye (La)	1.675	9
	Saint-Barnabé	1.005	6
	Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle	800	14
Collinée, 6 c., 8.003 h.	Collinée	809	30
	Gouray (Le)	2.033	35
	Langourla	1.586	40
	Saint-Gilles-du-Mené	708	20
	Saint-Gouéno	1.567	22
	Saint-Jacut-du-Mené	1.300	30
Corlay, 5c., 6.957 h.	Corlay	1.525	35
	Haut-Corlay (Le)	1.081	36
	Plussulien	1.412	30
	Saint-Martin-des-Prés	1.253	25
	Saint-Mayeux	1.686	25
Goarec, 8 comm., 7.675 h.	Goarec	815	40
	Laniscat	1.543	35
	Lescouët	744	50
	Mellionnec	1.117	55
	Perret	619	40
	Plélauff	1.286	40
	Saint-Gelven	840	33
	Saint-Igeaux	711	36
Merdrignac, 9 comm., 12.862 h.	Merdrignac	3.444	29
	Gommené	1.258	25
	Illifaut	1.244	40
	Laurenan	1.457	20
	Loscouët (Le)	1.110	45
	Mérillac	754	35
	Saint-Launeuc	555	35
	Saint-Vran	1.502	30
	Trémorel	1.538	40
Mûr, 5 c., 6.087 h.	Mûr	2.508	20
	Caurel	876	25
	Saint-Connec	652	15
	St-Gilles-Vieux-Marché	1.040	20
	Saint-Guen	1.011	15
Plouguenast, 5 c., 13.233 h.	Plouguenast	3.510	15
	Gausson	1.822	16
	Langast	1.403	17
	Plémy	2.983	25
	Plessala	3.515	20
Uzel, 7 c., 9.747 h.	Uzel	1.543	15
	Allineuc	1.792	20
	Grâce	1.152	10
	Merléac	1.706	20
	Quillio (Le)	1.378	15
	Saint-Hervé	933	15
	Saint-Thelo	1.213	12

III. STATISTIQUE MORALE (1)

par M. Eug. Boutmy, ancien Professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	621.912
	Protestants	383
	Israélites	»
	Clergé catholique	1.612
	Pasteurs	2
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

	Naissances	19.201
	Mariages	5.005
	Décès	14.998
67e	Durée moyenne de la vie	33 a. 6 m.

Instruction (3).

85e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	55,15
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'Etat	4
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	779

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

59e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 23.368 hab.
	Nombre total des accusés	27

Infanticides.

26e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 122.2 hab.
	Nombre total	5

Suicides.

81e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 25.238 hab.
	Nombre total	25

Crimes contre les propriétés.

84e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 78.773 hab.
	Nombre total	8

Tribunaux correctionnels.

48e	Nombre des affaires	1.356
	Nombre des prévenus	1.635
	Nombre des condamnés	1.543

Procès.

	Affaires civiles (5)	900
	Affaires commerciales (6)	573
53e	Faillites (7)	29

Paupérisme.

31e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 36 hab.
	Nombre total	17.215
	Bureaux de bienfaisance	73
	Hôpitaux et hospices	11
	Aliénés à la charge du département	461
	Sociétés de secours mutuels	15

Contributions directes (8).

37e	Foncière	1.760.457
	Personnelle et mobilière	421.122
	Portes et fenêtres	220.192

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Saint-Brieuc, suffragant de la métropole de Rennes. Le diocèse de Saint-Brieuc, qui comprend le département tout entier, compte 48 cures, 354 succursales et 435 vicariats rétribués par l'Etat. Les congrégations ou communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 37 : 10 pour les hommes et 27 pour les femmes.

(3) Le département relève de l'académie de Rennes. Lycée à Saint-Brieuc; collèges communaux à Dinan, à Lannion et à Lamballe; divers établissements libres pour l'enseignement secondaire. Cours normal d'instituteurs primaires à Lamballe et un autre d'institutrices à Lannion. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le département des Côtes-de-Nord occupe le 82e rang. Le même département occupe le 66e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département des Côtes-du-Nord ressortit à la cour d'appel de Rennes. Saint-Brieuc est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; des tribunaux de commerce sont établis à Saint-Brieuc, à Paimbol et à Quintin.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Saint-Brieuc; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 55 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1664. De la nature des eaux minérales de Dinan, par *Jean du Hamel*. 1 vol. In-8°.

1686. Traité de l'eau minérale de La Coninaie, par *Fr. Fanoix*. In-12.

1771. Annales briochines ou Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique du diocèse de Saint-Brieuc, par l'abbé *Ruffelet*. In-18, 1771.

1782. Essai analytique des eaux minérales de Dinan, par *Chifoliau*. 1 vol. in-12.

1790. Saint-Brieuc et le Dinannais, au tome XXXVI du Voyageur français de l'abbé *Delaporte*. In-12.

1810. Observations minéralogiques et géologiques sur les départements du Morbihan, du Finistère et des Côtes-du-Nord, par *Bigot de Morogues*. In-8°.

1820. Antiquités historiques et monuments à visiter de Montfort à Corseul par Dinan, par *Poignant*. In-8°.

1824. Eaux minérales de Dinan, par *L.-F. Bigeon*. In-8°.

1832. Notions historiques, géographiques, statistiques et agronomiques sur le littoral du département des Côtes-du Nord, par *Habasque*. 3 vol in-8°.

1835. Le département des Côtes-du-Nord au tome Ier de la France pittoresque, par *Abel Hugo*. Grand in-8°.

1836. Annuaires dinannais, par *de Saint-Pern-Couellan*, de 1832 à 1879. 1 vol. in-18.

1836. Histoire de la Ligue en Bretagne par *Jean Moreau*, chanoine et conseiller au présidial de Quimper en 1590, publiée par M. *Le Bastard de Montmerqué*. 1 vol. in-8°.

1836. Combat de Saint-Cast, orné d'un plan avec pièces à l'appui, par *de Saint Pern-Couellan*. In-8°.

1837. Lettres à M. Habasque, auteur de notices historiques, par l'abbé *Souchet*. Broch. in-8°.

1843. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, par *Ogée*, nouvelle édition revue et augmentée par MM. *Marteville et Varin*. 2 vol. in-4°.

1844. De l'utilisation des landes en Bretagne et particulièrement dans les Côtes-du-Nord, par *A. Bourel-Roncière*. In-8°.

1844. Statistique des Côtes-du-Nord, par l'abbé *Souchet*. 3 vol. in-8°.

1844. Agriculture du département des Côtes-du-Nord, extraite de l'Agriculture française publiée par ordre du ministre. In-8°.

1845. Saint-Brieuc, Dinan, etc., au tome 1er de l'Histoire des villes de France, par *A. Guilbert*. Grand in 8°.

Histoire des évêques de Saint-Brieuc, par *Ch. Guimart*. 1 vol. in 8°.

1850. Guingamp et le pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours, par *Sig. Ropartz*. In-18.

1850. Histoire et statistique de la ville et de l'arrondissement de Dinan, avec gravures, par *Ch. Lecocq*. 1 vol. in-8°.

1851. Histoire ecclésiastique de Bretagne depuis la révocation de l'édit de Nantes, de *Le Noir*, successeur de *Crevain*, publiée par *Vaurigaud*. In-8°.

1851. Annales briochines de l'abbé Ruffelet, nouvelle édition, par *S. Ropartz* 1 vol. in-12 ou bien 1 vol. in-8°.

1852. La Bretagne, son histoire et ses historiens, par *C. Lejean* 1 vol. in-12.

1854. Les Côtes-du-Nord, histoire et géographie de toutes les villes et communes du département, par *Benjamin Jollivet*. 3 vol. in 8°. Nouvelle édition, 2 vol. grand in-8°.

1860. Le Château de Lamballe, par *Anatole de Barthélemy*. In-8°.

1860. La Bretagne ancienne et moderne, par *Pitre-Chevalier*. 1 vol. in-8°.

1862. Géographie départementale des Côtes-du-Nord, par *J. Gautier de Mottay, Ed. Vivier et J. Rousselot*. In-18.

1864. Dinan et ses environs, par *J.-M. Peigné*. 1 vol. in-12.

1866. La Bretagne, par *Ad. Joanne*. 1 fort vol. in-18.

1872. Géographie du département des Côtes-du-Nord, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-12.

1875. Petite géographie des Côtes-du-Nord, par *Rousselot* (Collection Levasseur). 1 vol. in-12.

1876. Tablettes statistiques, administratives et commerciales des Côtes-du-Nord. In-16.

Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord. In-8°.

Annuaire des Côtes-du-Nord (Voir la collection).

Carte de la Bretagne, par *Ogée*.

Cartes de la Bretagne, extraites de *Cassini* et de *Capitaine*.

Feuilles : 41, 42, 43, 58, 59, 60, 73, 74, 75, de la grande *carte* de France dite *de l'État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Carte géologique du département des Côtes-du-Nord, par *Eug. Lefebure de Fourcy*, en 11 feuilles.

Cartes du département des Côtes-du-Nord, par *Frémin, Dufour, Duvotenay, Charle, Logerot, Ad. Joanne*.

Paris. — Imp. Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.



GUERET

CREUSE

Chef-lieu : GUÉRET

Superficie : 5,568 kil. carrés. — Population : 278,423 habitants.
4 Arrondissements. — 25 Cantons. — 263 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département de la Creuse tire son nom de sa principale rivière, qui y prend sa source, et le traverse du sud-est au nord-ouest : il appartient à la région centrale de la France, et il dépend presque entièrement du bassin de la Loire.

Il a été formé, en 1790, de la presque totalité de l'ancienne province de la Marche et de quelques parties du Limousin, du Bourbonnais, du Poitou et du Berry.

Il a pour limites : au nord, le département de l'Indre ; à l'ouest, celui de la Haute-Vienne ; au sud, celui de la Corrèze, et à l'est, ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

Nature du sol, montagnes. — Le département de la Creuse est un pays élevé et très accidenté. Il s'appuie au sud sur une chaîne de montagnes assez hautes formant le plateau de Millevache (Corrèze), ramification occidentale des montagnes de l'Auvergne, qui va courir sur les départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne, sous le nom de montagnes du Limousin, et qui envoie plusieurs rameaux au nord sur le département. L'un de ces rameaux sépare le cours du Cher de celui de la Creuse ; il possède le point culminant du département (931 mètres) au sud de la commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze, près de la limite du département avec celui de la Corrèze. Citons encore, près des sources de la Creuse, sur le territoire de la commune de Féniers, un petit plateau dont l'altitude est de 920 mètres ; le reste de la chaîne se maintient entre 700 et 900 mètres ; la montagne de Sermur, à l'est d'Aubusson, a 721 mètres ; le signal de la Flagitière, près de Trucq, a 886 mètres ; le puy de Groscher, à l'ouest de Pigerolles, 886 mètres. Une autre chaîne, plus à l'ouest, sépare la Creuse de la Gartempe et des petits affluents de droite de la Vienne, tels que la Maude et le Taurion. La hauteur moyenne de ces montagnes et des plateaux que forment leurs sommets est de 300 mètres au-dessus du fond des vallées et de 600 à 880 mètres au-dessus du niveau de la mer ; le sommet au nord-ouest de la Royère a 831 mètres ; le plateau de Soubrebost, 727 ; la colline qui, au sud de Gentioux, domine les sources de la Maude, 874 ; le Puy de Montjouer, 697 ; enfin le sommet au sud de la chapelle Taillefer, 676 mètres. Les parties les moins élevées du département, qui sont au nord, dans les arrondissements de Guéret et de Boussac, descendent à environ 200 mètres d'altitude.

Les montagnes de la Creuse conservent une atmosphère constamment froide, souvent même glaciale ; et généralement les plus élevées d'entre elles restent cachées sous les neiges quelques mois de l'année. La surface du département, entrecoupée par ces principales chaînes de montagnes et par de nombreuses collines qui leur servent de contreforts, offre peu de plaines de quelque étendue ; l'aspect général est sauvage et très pittoresque, il a été admirablement décrit par George Sand dans plusieurs de ses romans ; quelques collines montrent leurs sommets stériles et nus, tandis que d'autres sont couvertes de bois ou ombragées de distance en distance par des masses de châtaigniers. Au fond des vallées grondent, sur leur lit de gravier, des rivières et des ruisseaux dont le lit est souvent fort encaissé. Ces vallées étroites, sinueuses comme les cours d'eau qui les arrosent, sont couvertes d'un riche tapis de verdure ; au-dessus d'elles les premières pentes des coteaux sont cultivées et plantées en arbres fruitiers, puis viennent des bois de châtaigniers qui s'étagent les uns au-dessus des autres, de vastes espaces arides, incultes, couverts de quelques maigres arbustes et de lichens ; enfin la montagne, qui montre à nu les roches schisteuses et grani-

tiques qui la composent. De temps en temps, dans un repli de la montagne et sous une exposition un peu moins ingrate, on aperçoit quelques maisons, des champs cultivés et un bouquet de châtaigniers; ce sont des métairies isolées, qui n'ont avec les villages situés au-dessous d'eux, dans la plaine, que bien peu de rapports. Sur plusieurs points du département, et notamment vers le sud, on trouve des landes immenses qui sont, comme les plateaux qui couronnent les montagnes, couvertes de bruyères, d'ajoncs, de fougères et de genêts.

Le sol est généralement pauvre, léger, peu profond et peu fertile; la partie septentrionale du département qui avoisine celui de l'Indre et la partie occidentale qui confine à celui de la Haute-Vienne offrent des terres de meilleure qualité et plus productives.

La superficie du département se divise, d'après la nature du sol, en pays de bruyères ou de landes, 54,240 hectares ; sol de riche terreau, 27,120; sol pierreux, 108,480 ; le reste appartient au pays de montagnes.

Hydrographie. — Excepté une très petite partie au sud, située dans le bassin de la Garonne, tout ce département appartient au bassin de la Loire; sa pente générale est du sud-est au nord-ouest. Il est arrosé par un grand nombre de cours d'eau peu considérables, qui tous y ont leur source, et dont les principaux sont : la Creuse et son affluent la Petite-Creuse, le Cher et son affluent la Tardes, tous affluents ou sous-affluents de la Loire; le Chavanon, affluent de la Dordogne; la Gartempe et le Taurion grossi de la Maulde et de la Vigie, affluents de droite de la Vienne.

La Creuse prend sa source dans le département même, près de Féniers, au pied d'une montagne qui dépend du massif du mont Odouze, au nord du plateau de Millevache; elle passe à Féniers, Villecrouseix, Clairvaux, Croze, Felletin, Aubusson, Le Moutier-d'Ahun, La Celle-Dunoise, Fresselines, Crozant, et entre ensuite dans le département d'Indre-et-Loire, qu'elle traverse pour aller, dans celui de la Vienne, se jeter dans la Vienne au Bec-des-Eaux, au-dessus du Port-de-Piles, après un cours d'environ 235 kilomètres, dont 80 appartiennent au département. Cette rivière coule dans un lit resserré par des coteaux très rapprochés et très escarpés, qui la contiennent dans la majeure partie de son cours; c'est ce qui, dit-on, lui a valu son nom. Dans les crues extraordinaires, ses eaux s'élèvent jusqu'à 10 mètres; tandis que, dans les grandes chaleurs de l'été, elle demeurerait presque entièrement à sec sans les digues des moulins et des gués ou barres naturelles qui y sont très multipliées et qui retiennent les eaux dans une espèce de stagnation. A Fresselines, la Creuse reçoit la Petite-Creuse, qui prend sa source au pied du puy Chevrier, à La Bussière, près de Treignatz, passe au village de Leyrat, à Boussac, Malleret, Genouillat, Malval, Cheniers, Chambon-Sainte-Croix, et a environ 65 kilomètres de cours. La Creuse reçoit encore, sur sa rive gauche, près de Crozant, la Sedelle, qui passe à La Souterraine; cette petite rivière est grossie elle-même de la Brezentine.

Le Cher prend sa source dans l'arrondissement d'Aubusson, au hameau du Chard, près de Mérinchal, à une altitude de 654 mètres, passe près d'Auzances, à Château-sur-Cher, à Chambonchard, en servant un instant de limite entre le département de la Creuse et ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme, traverse les départements de l'Allier, du Cher, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, et vient, dans ce dernier, se jeter dans la Loire au Bec-du-Cher, vis-à-vis de Cinq-Mars, après un cours d'environ 320 kilomètres.

La Tardes, son principal affluent dans le département, prend sa source près de Basville; elle passe près de Crocq, près de Saint-Avit-de-Tardes à Tardes, à Chambon, au Châtelet, et se jette dans la Creuse, et par sa rive gauche, près de Sainte-Radegonde, après un cours d'environ 62 kilomètres, pendant lequel elle a reçu un grand nombre de ruisseaux ou de petites rivières, parmi lesquelles nous citerons la Vouise sur la gauche; la Tardelle, la Méouse et le Chaerot sur la rive droite.

La Gartempe prend sa source à Lépinas, arrondissement de Guéret; elle passe à Maisonnisses, La Chapelle-Taillefer, Saint-Sylvain-Montaigut, Gartempe, Le Grand-Bourg, à Saint-Étienne-de-Fursac, un peu au-dessus duquel elle entre dans le département de la Haute-Vienne, puis de la Vienne pour aller se jeter près de La Roche-Posay, sur la limite du département d'Indre-et-Loire dans la Creuse, et par sa rive gauche après un cours d'environ 170 kilomètres, dont 35 appartiennent au département.

La Vienne, à quelques pas de sa source, au plateau de Millevache, sépare un instant le départe-

ment, vers le sud, de celui de la Corrèze. Le Taurion, un de ses affluents de droite, prend sa source de l'autre côté du plateau de Millevache, près de Gentioux, passe à Vidaillat, près de Saint-Hilaire-le-Château, à Pontarion, à Bosmoreau, près de Bourganeuf, à Mérignat, à Murat, à Châtelus-le-Marcheix, près de Saint-Martin-Sainte-Catherine, et entre dans le département de la Vienne, après un parcours d'environ 70 kilomètres dans celui de la Creuse. Le Chavanon, un des premiers affluents de droite de la Dordogne, appartient à l'angle sud du département; il prend naissance dans un grand lac près de Flayat, et reçoit la Méouselle et la Feix.

Aucune de ces rivières n'est navigable sur le territoire du département; on fait seulement flotter du bois de chauffage à bûches perdues sur la Creuse, le Taurion et la Petite-Creuse.

Le département renferme un grand nombre d'étangs et de retenues d'eau qui servent à l'irrigation des prairies. Nous citerons : les étangs de Saint-Vaulry, de Noth, de Pinaud, de Montboucher, de Malleret, des Landes, de La Chapelle-Saint-Martial et de La Ramade; ce dernier est traversé par le Chavanon.

Il n'y a pas de canal dans ce département, mais on a reconnu la possibilité de faire communiquer la Dordogne avec la Loire par le Chavanon, la Tardes, le Cher et le canal du Berry.

Voies de communication. — Le département de la Creuse est traversé par six routes nationales ayant 338 kilomètres de développement; par 9 routes départementales ayant une longueur de 420 kilomètres; par 30 chemins vicinaux de grande communication, 960; par 40 chemins vicinaux d'intérêt commun, 960, et par 795 chemins vicinaux ordinaires, d'une longueur totale de 2,200 kilomètres.

Les chemins de fer du département appartiennent au grand réseau d'Orléans. La ligne principale est une ligne transversale de 123 kilomètres qui unit la grande ligne de Paris à Toulouse à celle de Paris à Nîmes par le Bourbonnais. Cette ligne, qui part de Saint-Sulpice-Laurière pour aller à Montluçon, dessert dans le département : Marsac, Vielleville, Montaigut, La Brionne, Guéret (411 kilomètres de Paris), Sainte-Feyre, Busseau-d'Ahun, Cressat, Parsac, Chanon et Lavaud-Franche. A Busseau-d'Ahun, un petit embranchement de 25 kilomètres se dirige sur Aubusson en desservant : Lavaveix-les-Mines et Fourneaux.

L'angle nord-ouest du département est un instant traversé par la grande ligne de Paris à Toulouse, qui a dans la Creuse les trois stations de Saint-Sébastien, Forgevieille et La Souterraine (341 kilomètres de Paris). D'autres lignes sont projetées ou en construction; citons celle de Saint-Sulpice-Laurière à Bourganeuf, celle de La Souterraine à Guéret, etc.

En 1875, on évaluait la longueur des lignes exploitées à 144 kilomètres, et celle des lignes en construction ou à construire à 44 kilomètres.

Climat. — Le département de la Creuse appartient au climat du sud-ouest ou girondin. La température y est généralement froide et humide, l'air est vif et pur; mais, en raison de la constitution accidentée et montagneuse du sol, le climat est sujet à de fréquentes et brusques variations. Le ciel y est souvent nébuleux et chargé de brouillards; les rosées sont abondantes, même dans les grandes chaleurs, qui durent peu. Les pluies y sont aussi très fréquentes, ainsi que les orages. L'hiver est long et assez rigoureux; le printemps est tardif, l'été fort court, l'automne est encore ici comme généralement en France la plus belle saison de l'année. Les vents dominants sont ceux du sud et du nord; le premier souffle avec impétuosité, surtout à l'époque des solstices; le vent d'est amène le beau temps; les vents d'ouest et du nord amènent les pluies.

Productions naturelles. — Le département de la Creuse appartient à la région géologique dite du plateau central, dont la hauteur moyenne est de 700 mètres, et qui est découpé par une multitude de vallées étroites escarpées de 300 à 400 mètres de profondeur; il est formé par des terrains primitifs où les roches schisteuses et granitiques se montrent à nu dans la montagne où l'on rencontre des débris volcaniques. Le bassin de la Creuse entre Aubusson et Ahun présente un terrain houiller très étendu dont plusieurs parties sont actuellement livrées à l'exploitation; les environs de Bourganeuf en offrent également. La plaine de Lussat a du gypse et de l'argile plastique de bonne qualité. Le pays renferme aussi des gisements de plomb argentifère (à Mornat, dans la commune de Saint-Pardoux-les-Cards),

d'antimoine et de manganèse (à Villerange et à Blandeix), ce dernier métal a même été exploité autrefois. On trouve une espèce de mica avec lequel on fait du sable doré pour les bureaux. Il y a des carrières de granit, de pierre de taille et de terre à poterie. Il existe à Évaux des sources thermales, dont l'une, connue sous le nom de Puits-de-César, a une température de 57° à 60° centigrades, et l'autre, appelée Petite-Source, marque 48°. Ces eaux sont limpides, d'un goût fade et lixiviel. On les emploie en bains et en boissons; elles conviennent dans les affections rhumatismales et de l'estomac.

La récolte des céréales est, dans ce département, insuffisante pour la nourriture de ses habitants. Le sarrasin ou blé noir est le plus généralement répandu : il y a peu de froment ; le seigle, l'avoine, les pommes de terre, les raves nommées dans le pays raboles, et qui servent particulièrement à la nourriture des bestiaux, sont principalement cultivés. Les arbres fruitiers, nombreux, surtout ceux à pépins, et les fruits du canton de Saint-Peyre sont renommés. Le châtaignier est, par ses châtaignes, une sorte de manne pour les habitants de la montagne. Il n'y a pas de vignes. Le chanvre est une culture importante du pays. On trouve des prés excellents aux environs de Guéret, d'Ahun, de Jarnage, de Felletin, d'Auzances, d'Évaux, etc., mais nulle part de grandes prairies. Les montagnes abondent en pacages de printemps et d'été, appelés *pâturals*. Le chêne, le hêtre, l'orme, le bouleau, le peuplier, l'aune, sont dans les bois les essences dominantes; on y trouve aussi des agarics, des lichens et des champignons de la bonne espèce.

Les races d'animaux domestiques ne sont généralement pas d'une belle nature; l'espèce chevaline y a pourtant été améliorée depuis plusieurs années et fournit des chevaux pour la remonte de la cavalerie. Les ânes et les mulets sont de petite stature. Les bêtes à cornes sont dans une condition meilleure : aussi les engraisse-t-on pour la consommation de la capitale; on élève aussi un assez grand nombre de bœufs de trait. Les bêtes à laine sont d'une espèce petite, mais saine; leur chair est bonne, mais leur laine commune. Les porcs forment ici une branche importante de l'économie rurale et on les engraisse, non seulement pour la consommation locale, mais encore pour l'exportation. Les abeilles, qu'on y élève en grand nombre, donnent un miel agréable et parfumé. Le département abonde en gibier de toute espèce : sangliers, lièvres, etc. Les loups et les renards sont assez nombreux. Les rivières sont poissonneuses, elles renferment des lamproies et des saumons. On pêche dans le Taurion une espèce de truite appelée ombre; elle est petite, mais sa chair est très délicate. Les environs de La Souterraine donnent des sangsues que l'on expédie à Paris.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département de la Creuse est un pays agricole, mais l'agriculture y est encore arriérée; cela tient tout à la fois à la médiocrité du sol et à l'imperfection des pratiques agricoles; cependant il faut espérer que les efforts du conseil général, des chambres consultatives d'agriculture et les résultats obtenus par la ferme-école de La Villeneuve, près de Vallières, triompheront des derniers obtacles. L'engrais des bestiaux et des porcs offre une ressource au cultivateur, ainsi que le beurre et le fromage que fournit le gros bétail.

La superficie du département se partage en : superficie bâtie et voies de communication, 45,733 hectares; et en territoire agricole, 51,1097 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 131,136 hectares; farineux, 18,575; cultures potagères et maraîchères, 1,622; cultures industrielles, 3,126; prairies artificielles, 9,073; fourrages annuels, 6,705; autres cultures et jachères, 93,902; vignes, 5; bois et forêts, 34,800; prairies naturelles et vergers, 78,414; pâturages et pacages, 81,496; terres incultes, 52,843 hectares.

On exploite la houille près de Bourganeuf et d'Ahun.

L'industrie de fabrication est très bornée, si l'on en excepte toutefois la célèbre manufacture de tapis et tapisseries d'Aubusson et celle de Felletin, les plus renommées de France après les manufactures nationales des Gobelins et de Beauvais. Nous citerons, parmi les autres produits fabriqués, des lainages communs, des cuirs, quelques tissus de coton, du papier, de la verrerie, des tulles, des chapeaux et de la porcelaine.

Ce département est celui qui envoie dans les départements voisins et dans toutes les grandes villes de France le plus grand nombre d'émigrants; 3,000 à 4,000 ouvriers en sortent annuellement pour chercher du travail au dehors, surtout comme ma-

çons, paveurs, tailleurs de pierre, charpentiers, scieurs de long, couvreurs, tuiliers, peigneurs de chanvre, etc. Leur absence dure neuf mois ; ils partent en mars et rentrent dans leurs foyers pour Noël, et leur premier soin est d'acheter un petit lopin de terre avec leurs économies.

Le commerce du département est peu étendu : il ne livre à l'exportation que ses bœufs et porcs gras, ses moutons très estimés, ses laines, son miel, sa cire et ses chevaux ; ses beaux tapis et ses tapisseries en sont les plus importants objets. Le commerce de l'intérieur embrasse tous les objets de consommation locale, cuirs, lainages, grosses étoffes, articles de ménage, papiers, etc. Ce département est du nombre de ceux où les jeunes filles échangent à des colporteurs leurs cheveux contre des fichus, des morceaux d'étoffe, de mousseline, et d'autres objets manufacturés, et c'est principalement dans les grandes foires que ce triste commerce a lieu.

Le nombre des foires du département est de 275 ; elles se tiennent dans 40 communes et durent 280 journées ; on y vend principalement des bœufs et des vaches de trait et d'engrais, des cochons gras, quelques mulets et des articles de ménage.

Division politique et administrative. — Le département de la Creuse a pour chef-lieu Guéret ; il comprend 4 arrondissements, 25 cantons, 263 communes ; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du centre de la France.

Ce département forme, avec celui de la Haute-Vienne, le diocèse de l'évêché de Limoges, suffragant de l'archevêché de Bourges ; il compte 2 cures de première classe, 68 de seconde, 403 succursales et 87 vicariats. Il y a un petit séminaire à Ajain, et dans le département plusieurs maisons d'instruction tenues par des congréganistes.

Les tribunaux de première instance de Guéret, d'Aubusson, de Bourganeuf et de Chambon ressortissent à la cour d'appel de Limoges ; ils font en même temps l'office de tribunaux de commerce. Au point de vue universitaire, le département se rattache à l'académie de Clermont-Ferrand ; il y a un lycée à Guéret et un collège communal à Aubusson ; une école primaire d'instituteurs à Guéret, deux établissements d'instruction secondaire à Bourganeuf et à Felletin, et 506 écoles primaires.

Le département de la Creuse fait partie du 12e corps d'armée et de la 12e région de l'armée territoriale dont l'état-major est à Limoges. Guéret est le siège d'une subdivision ; il y a dans cette même ville un dépôt de remonte se rattachant à la 3e circonscription dont le siège est à Tarbes. La compagnie de gendarmerie départementale appartient à la 12e légion, dont l'état-major est à Limoges.

Le département de la Creuse est compris : dans l'arrondissement minéralogique de Périgueux, qui appartient à la région du centre ; dans la 4e inspection des ponts et chaussées (Bourges) ; et dans le 21e arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Moulins.

Le département compte 45 perceptions des finances, les contributions et revenus publics atteignent 8 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le département de la Creuse, formé d'une grande partie de l'ancienne province de la Marche et de quelques petits pays du Limousin, du Berry et de l'Auvergne, dépendait, avant la conquête romaine, du pays des *Lemovices*, et il dut à sa position sur les frontières du pays occupé par ce peuple le nom de *Marchia Lemovicina*. Plus tard, la Marche s'agrandit du pays de Combraille (pays des *Cambiovicenses*, *Combraliæ pagus*). Elle fit partie de l'Aquitaine première, et passa sous la domination des Wisigoths, lorsqu'ils fondèrent le royaume de Toulouse (419). Elle suivit la fortune du Limousin et reconnut l'autorité des Francs après la victoire de Clovis à Vouillé (507). En 571, les habitants furent, comme ceux de l'Auvergne, décimés par une horrible contagion dont Grégoire de Tours signale les ravages. Desiderius, duc de Toulouse, et Bladaste, duc de Bordeaux, dans leur expédition contre le Berry, suivirent la grande voie romaine qui conduisait de Limoges à Bourges. Ils traversèrent la Marche et s'arrêtèrent peut-être dans les murs d'Ahun (583). Pendant la lutte de Pépin contre l'Aquitaine, Remistan ravagea toute la contrée et s'avança jusque dans le bas Berry, en 767. Dans le démembrement de l'empire carlovingien, la Marche, à l'exemple de toutes les provinces de France, se morcela en un grand nombre de seigneuries. Elle ne put échapper aux ravages des Sarrasins et des Normands. En 846, ils dévastèrent le Limousin et s'avancèrent jusqu'aux limites du Berry et de l'Auvergne. En 930, ils reparurent ; mais, cette fois,

ils furent battus et repoussés par le roi Raoul. Les Hongrois vinrent achever la ruine des provinces françaises. Ils pénétrèrent, en 937, jusqu'aux frontières de la Marche, et revinrent, en 951, désoler toute l'Aquitaine. La France n'avait plus de gouvernement, plus d'armée ; elle était tombée dans la plus désastreuse anarchie. C'est au milieu de cette société en dissolution et dans l'effort tenté pour la reconstituer sous la forme féodale que se fonda, vers 968, le comté de la Marche. Les grands fiefs étaient autant de souverainetés indépendantes, et leurs possesseurs reconnaissaient à peine la suprématie nominale du roi. C'est ainsi que, malgré les menaces de Hugues Capet, Adalbert Talleyrand, comte de la Marche et de Périgord, s'allie avec Foulques Nerra, duc d'Anjou, contre Conan, comte de Rennes. Tandis que Foulques s'empare de Nantes, Adalbert assiège la ville de Tours. Le roi marche au secours de cette place (992). Il somme son vassal de se retirer. « Qui t'a fait comte ? » lui dit-il. Adalbert répond : « Qui t'a fait roi ? » Ce mot célèbre du comte de la Marche caractérise bien la politique féodale au xe siècle. L'autorité royale baissa encore sous les successeurs de Hugues Capet. Un moment resserrée dans Paris par la féodalité, elle ne fut presque plus qu'une ombre. On trouve, en effet, en 1095, avant les croisades, plus de quatre-vingts grands fiefs qui avaient des souverains héréditaires et une véritable indépendance. C'étaient quatre-vingts rois qu'il y avait en France, et parmi eux on compte plusieurs des anciens vassaux du duc de France qui ne lui obéissaient plus. Philippe Ier ne possédait réellement que les comtés de Paris, d'Étampes, de Melun, d'Orléans, de Dreux et de Sens, et, en montrant à son fils le château du seigneur de Montlhéry aux portes de Paris, il lui disait : « Beau fils Louis, garde bien cette tour qui tant de fois m'a travaillé, et en qui combattre et assaillir je me suis presque tout enseveli, et par la déloyauté de laquelle je ne puis avoir bonne paix ni bonne sûreté ; en tout le royaume n'étoient maux faits ni trahisons sans leur assent et sans leur aide ; et si grande confusion étoit entre ceux de Paris et ceux d'Orléans que l'on ne pouvoit aller en terre de l'autre pour marchandise ni pour autre chose sans la volonté à ces traîtres, si ce n'étoit de grandes forces de gens. » (*Chroniques de Saint-Denys.*) Au XIe siècle, l'ombre même d'un gouvernement central, d'une nation générale semble avoir disparu. « Comment se fait-il, dit M. Guizot, que la civilisation et l'histoire vraiment française commencent précisément au moment où il est presque impossible de découvrir une France ? C'est que, dans la vie du peuple, l'unité extérieure, visible, l'unité de nom et de gouvernement, bien qu'importante, n'est pas la première, la plus réelle, celle qui constitue vraiment une nation. Il y a une unité plus profonde, plus puissante : c'est celle qui résulte, non pas de l'identité de gouvernement et de destinée, mais de la similitude des éléments sociaux, de la similitude des institutions, des mœurs, des idées, des sentiments, des langues ; l'unité qui réside dans les hommes mêmes que la société réunit, et non dans les formes de leur rapprochement ; l'unité morale enfin, très supérieure à l'unité politique et qui peut seule la fonder solidement. A la fin du xe siècle et au commencement du XIe, il n'y a point d'unité politique pareille à celle de Charlemagne ; mais les races commencent à s'amalgamer ; la diversité des lois, selon l'origine, n'est plus le principe de toute la législation. Les situations sociales ont acquis quelque fixité ; des institutions, non pas les mêmes, mais partout analogues, les institutions féodales ont prévalu, ou à peu près, sur tout le territoire. Au lieu de la diversité radicale, impérissable, de la langue latine et des langues germaniques, deux langues commencent à se former, la langue romane du Midi et la langue romane du Nord, différentes sans doute, cependant de même origine, de même caractère, et destinées à s'amalgamer un jour. Dans l'âme des hommes, dans leur existence morale, la diversité commence aussi à s'effacer. Le Germain est moins adonné à ses traditions, à ses habitudes germaniques ; il se détache peu à peu de son passé pour appartenir à sa situation présente. Il en arrive autant du Romain ; il se souvient moins de l'ancien empire et de sa chute, et des sentiments qui en naissaient pour lui. Sur les vainqueurs et sur les vaincus, les faits nouveaux, actuels, qui leur sont communs, exercent chaque jour plus d'empire. En un mot, l'unité politique est à peu près nulle, la diversité réelle encore très grande ; cependant il y a au fond plus d'unité véritable qu'il n'y en a eu depuis cinq siècles. On commence à entrevoir les éléments d'une nation ; et la preuve c'est que, depuis cette époque, la tendance de tous ces éléments sociaux à se rapprocher, à s'assimiler, à se former en grandes masses, c'est-à-dire la tendance vers l'unité nationale, et



Aubusson.

par là vers l'unité politique, devient le caractère dominant de l'histoire de la civilisation française. » Dès le règne de Philippe le Gros commence, contre la féodalité, la guerre qui, par l'alliance de la royauté et des communes, doit aboutir au triomphe du principe moderne de la centralisation. Le fils de Philippe Ier ne reste pas, comme son père, emprisonné dans le domaine des ducs de France. Il cherche à étendre au loin son influence et son action. En 1121, nous le voyons s'avancer jusqu'aux confins de la Marche et diriger une expédition contre le comte d'Auvergne. Cinq ans plus tard, il intervient de nouveau en faveur de l'évêque de Clermont et force le comte à se soumettre au jugement de la cour du roi (1126). Le comté de la Marche passa, vers ce temps, à la famille des Montgomery, dont un des membres, Adalbert IV, partant pour la terre sainte en 1177, vendit son domaine, pour cinq mille marcs d'argent, à Henri II, roi d'Angleterre. Cette vente fut annulée sur la demande des seigneurs de Lusignan, qui, depuis longtemps, avaient des prétentions sur la Marche. Henri II rendit ce comté à Hugues de Lusignan. Vers la fin du XIe siècle, des bandes de routiers se levèrent dans le Berry et mirent toute la contrée au pillage. Ils prenaient le nom de *Cottereaux*. Les seigneurs des pays voisins, de la Marche, de l'Auvergne, formèrent contre eux l'association des *Capuchons*, et les taillèrent en pièces dans plusieurs rencontres (1184). Pendant les guerres de Philippe-Auguste et de Jean sans Terre, le comté de la Marche, situé à la limite des possessions anglaises et françaises, se trouva exposé aux ravages des gens d'armes. Le comte Hugues le Brun suivit le parti du roi de France. Il était animé contre le roi d'Angleterre par des griefs personnels. Jean lui avait enlevé quelques châteaux et sa fiancée, fille du comte d'Angoulême (1201). En 1206, les deux rois signèrent une trêve de deux ans : Hugues le Brun fut un des garants de Philippe-Auguste (*Chroniques de Ri-*

gord). Philippe, poursuivant l'œuvre de Louis le Gros et prenant au sérieux son titre de roi, était pour les grands vassaux un maître incommode. Hugues de Lusignan ne lui resta pas longtemps fidèle. Il se ligua en 1213 avec Jean sans Terre, son ancien ennemi. Mais la paix fut bientôt rétablie. On nomma des arbitres pour les infractions commises dans le Berry, l'Auvergne, le comté de la Marche et le Limousin; ils se réunirent entre Aigurande et Cuzon, châteaux du comté de la Marche. Pendant la minorité de Louis IX, la maison de Lusignan s'associa à la réaction féodale tentée contre la régente, Blanche de Castille. Le comte de la Marche prit les armes comme le duc de Bretagne et le comte de Champagne; mais, comme eux, il fut obligé de se soumettre (1227). Ses successeurs régnèrent sans éclat jusqu'à la fin du XIIIe siècle. En 1308, Gui de Lusignan, mourant sans enfants, légua le comté de la Marche à Philippe le Bel. Le territoire qui forme aujourd'hui le département de la Creuse fut alors presque tout entier réuni au domaine royal, sauf la terre de Combraille, qui appartenait à la maison d'Auvergne. Le comté de la Marche fut érigé en pairie par lettres patentes données à Paris, au mois de mars 1316, en faveur de Charles de France, comte de la Marche. Charles succéda à son frère Philippe le Long (1322), et ainsi cette pairie fut éteinte. Mais, comme le même roi donna le comté de la Marche à Louis de Bourbon en échange du comté de Clermont en Beauvoisis, il fut érigé de nouveau en pairie par lettres patentes du mois de décembre 1327. Il passa dans la maison d'Armagnac par le mariage d'Éléonore, fille de Jacques de Bourbon, avec Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac et de Castres. Leur fils, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, comte de la Marche, de Pardiac, de Castres et de Beaufort, vicomte de Murat, seigneur de Leuze, de Condé et de Montagne-en-Combraille, fut l'ennemi et la victime de Louis XI. Il périt par la main du bourreau (août 1477). Le roi confisqua ses biens, et donna le comté de la Marche à Pierre II de Bourbon, sire de Beaujeu, qui avait épousé Anne de France. Suzanne de Bourbon, leur fille, porta ce domaine en dot au connétable Charles de Bourbon. Celui-ci était déjà comte de Montpensier et dauphin d'Auvergne, duc de Bourbon, d'Auvergne et de Châtellerault, comte de Clermont en Beauvoisis, de Forez, de Gien, vicomte de Carlat et de Murat, seigneur de Beaujolais, de Combraille, de Mercœur, d'Annonay, de La Roche-en-Régnier et de Bourbon-Lancy. La trahison du connétable anéantit cette puissance redoutable de la maison de Bourbon. Ses biens furent confisqués en 1523. Le comté de la Marche passa à Louise de Savoie, mère de François Ier; après la mort de cette princesse, il rentra dans le domaine de la couronne. François Ier le donna, par lettres du 12 juin 1540, à son troisième fils, Charles de France, pour le tenir en pairie; mais ce prince mourut le 9 septembre 1545. Depuis lors, la Marche ne fut plus détachée de l'unité nationale. La *féodalité* s'était transformée en *noblesse*. Au XVIIIe siècle, le comté de la Marche fut le titre des fils aînés des princes de Conti.

L'histoire de la province n'est pas riche en détails intéressants. Durant les désastres de la guerre de Cent ans, les villes et les seigneurs ne trahirent pas la cause de la France. Le sire de Boussac, chambellan de Charles VII, le servit jusqu'au crime. Lorsque la guerre civile vint se mêler à la guerre étrangère, et que le dauphin souleva la Praguerie, Charles VII traversa la Marche en poursuivant son fils rebelle (1440). On a retrouvé au *British Museum* (m. 11, 542) des lettres royales du 4 décembre 1545, par lesquelles sont institués, dans la sénéchaussée de la Marche, cinq commissaires, à l'effet de percevoir, d'après un nouveau mode, un aide pour la solde des gens d'armes. Ce sont « nos amis et féaulx conseillers et chambellans, le sire de Culant, maître Jehan Tudert, maistre des requêtes ordinaires de notre hôtel, les sénéchal et chancelier de la Marche, et Pyon de Bar, notre valet de chambre. » Il existe au cabinet des titres de la Bibliothèque nationale des quittances de ce Pyon de Bar. Le 1er décembre 1445, il avait reçu de Jacques de la Ville la somme de 100 livres à titre de commissaire ordonné pour asseoir au comté de la Marche la portion à l'aide de 300,000 francs, *mis sus* par le roi sur les pays de Languedoc au mois de janvier précédent. « Vous mandons et commettons que les gens d'armes qui sont du pays et ressort de la comté de la Marche soient dorénavant payés, selon l'ordonnance que nous avons de présent faite, à commencer le premier jour de janvier prochain venant. C'est assavoir : en argent 21 livres tournois par lance fournie de six personnes et six chevaux; plus pour 10 livres tournois en nature. Et voulons toutes manières de gens être à ce contribuables, excepté gens d'Église, nobles vivant noblement, et autres qui, par nos der-

nières ordonnances, en étoient exemptés. » (Lettres du 3 août 1445 *Ordonn. des rois de France*, tome XIII, page 442 et pass.) « Et avec ce... mettez sus, audit pays et ressort de la Marche, avec les frais raisonnables ci-après déclarés, et outre le fait et payement desdits gens d'armes, la somme de 5,000 livres tournois, 500 livres tournois pour les frais. Laquelle somme est pour et au lieu de l'aide de 200,000 livres tournois que de nécessité étions contraint mettre sus en notre pays comme l'année passée. Mais, considéré la pauvreté de notredit peuple et la charge qu'ils ont desdits gens d'armes, nous avons modéré ledit pays, pour sa portion dudit aide, à ladite somme de 5,000 livres tournois, et 500 livres tournois pour les frais. » (*Biblioth. de l'école des Chartes*, déc. 1846.)

Sous Louis XI, les états de la haute et basse Marche demandèrent à se réunir pour une imposition commune, et le roi les y autorisa (1478). Les états de cette province cessèrent de s'assembler au XVIIe siècle, après la victoire de Mazarin sur la Fronde et le triomphe de l'absolutisme.

En 1531, la province fut affligée par les inondations et par la famine. La Creuse et la Gartempe débordèrent. « Estoit en ladite saison grand'cherté de blés et de vins; car le setier de froment se vendoit 50 sols, le setier de seigle 40 sols et plus, etc. » C'est l'année où le comté de la Marche fut réuni à la couronne. Bientôt après se tinrent à Poitiers les Grands-Jours, « qui jugèrent deux cents causes en deux mois et condamnèrent un grand nombre de gentilshommes d'Anjou, Touraine, Maine, Aunis, Angoumois et Marche. »

En 1553, « les droits que les habitants prennent sur le sel furent vendus par le roi Henri II aux habitants du pays de Poitou, Saintonge, ville et gouvernement de La Rochelle, Angoulême, haut et bas Limousin, haute et basse Marche, qu'on appelle à cause de cela *pays de franc-salé*. »

Sous le règne de Henri III, la Réforme pénétra dans la Marche, mais elle n'y fit pas de progrès. Pendant les guerres religieuses, « le sieur de Saint-Marc était commandant pour l'Union au pays de la Marche. » (Palma Cayet.) Il périt en allant au secours de Randan, chef des ligueurs en Auvergne (1590). Les paysans de la Marche prirent part à la révolte des *Croquants*, en 1594. (Voyez le département de la Haute-Vienne.)

Aux états de 1484 avaient paru les députés du comté de la Marche. Il n'en vint aucun à ceux de 1593. En 1614, la sénéchaussée de la haute Marche envoya aux états généraux Georges de La Roche-Aymon, sieur de Saint-Maixent; Gabriel, sieur de Malité, et Jean Vallenet, lieutenant particulier à Guéret.

Les Grands-Jours, tenus à Limoges en 1605, n'avaient pas plus épargné les nobles brigands de la Marche que ceux du Limousin; mais l'esprit féodal n'était pas encore détruit dans ces provinces presque sauvages. La royauté devait longtemps encore y rencontrer des ennemis. « Le 17 mars 1617, dit le *Mercure françois*, le prince de Joinville partit de Paris pour aller en son gouvernement d'Auvergne, y lever des troupes et avoir l'œil sur les pratiques qui se faisoient au pays de la Marche, bas Limousin et provinces voisines, par M. de Bouillon, qui sollicitoit une assemblée générale de ceux de la religion réformée pour les exciter à se soulever et prendre les armes. » Vingt ans après reparaissent les Croquants. « On dit qu'en Limousin, la Marche, l'Auvergne et le Poitou, sont élevées plusieurs troupes de gens, sous le nom de Croquants, lesquels font une guerre aux partisans, et qu'on parle en deçà d'envoyer vers eux pour les apaiser. » (Lettre de Gui Patin, 26 mai 1637.)

Au commencement de la guerre de la Fronde, le marquis d'Effiat était gouverneur de la haute et basse Marche (1649). Aubusson et Guéret figurent dans la liste générale des villes où furent envoyées, le 2 août 1652, les lettres circulaires de la ville de Paris invoquant l'appui des autres cités du royaume. Aubusson et Guéret ne répondirent pas. La Marche était alors un pays perdu au milieu de la France. Qu'on en juge par les impressions de voyage du célèbre comte de Forbin, qui la traversa en 1684. « Comme le service du roi ne demandoit pas ma présence à Rochefort, car la saison étoit déjà fort avancée, mon oncle me conseilla d'aller en Provence, pour régler quelques affaires que j'y avois; il m'ordonna en même temps de passer par Lyon et de parler à un homme qui lui devoit quelque argent. La route que j'avois à suivre étoit par le Périgord, le Limousin et l'Auvergne. La quantité de neige dont le pays étoit couvert le rendoit impraticable à un homme qui n'en avoit d'ailleurs aucune connoissance. Pour obvier à cet inconvénient, je me joignis aux muletiers qui partent deux fois la semaine de Limoges pour Clermont. Leur marche étoit si lente et si ennuyeuse que je me trouvois bien malheureux d'être obligé

de m'y conformer. Après les avoir ainsi suivis pendant quatre jours, nous arrivâmes à un cabaret en rase campagne. J'étois auprès du feu à causer avec l'hôtesse, lorsque je vis entrer six hommes qui ressembloient bien mieux à des bandits qu'à toute autre chose. Je demandai quels hommes c'étoient : « Ce sont, me répondit la maîtresse du logis, des » marchands de Saint-Étienne en Forez, qui revien- » nent de la foire de Bordeaux; nous les voyons re- » passer ici toutes les années. » Ravi de cette nouvelle, je leur fis civilité ; nous soupâmes ensemble et je m'associai avec eux pour tout le reste du voyage. Il tomba dans la nuit une si grande quantité de neige que les chemins en furent entièrement couverts. Mais ces marchands les avoient si fort pratiqués que, se conduisant d'un arbre à l'autre, ils ne s'égarèrent jamais. Comme nous marchions, un geai vint se percher devant nous à la portée d'un fusil. Un de mes compagnons de voyage qui avoit un bâton, ou quelque chose qui paroissait tel, fit arrêter la troupe ; et ayant ajouté à ce prétendu bâton quelques ressorts qu'il renfermoit sans qu'il y parût, il en fit un fusil complet, tira sur l'oiseau et le tua... Nous devions nous séparer à Thiers, etc. » (*Mémoires du comte de Forbin*, p. 302.)

Dans cette contrée presque sauvage, une seule ville, par son industrie et son commerce, méritait d'arrêter l'attention du voyageur. Aubusson comptait environ 12,000 habitants, presque le double de sa population actuelle. La fabrication de ses tapis, déjà célèbres, occupait un très grand nombre d'ouvriers. La plupart étaient protestants. La révocation de l'édit de Nantes (1685) les força de s'expatrier. Ils émigrèrent en Suisse et en Allemagne. Ainsi la Marche subit, comme les provinces de l'Ouest, les effets désastreux de l'intolérance. Colbert n'était plus; Louvois dominait dans les conseils de Louis XIV; et le travail national, un moment ranimé sous l'administration d'un homme d'État qui comprenait les vrais intérêts de la France, allait être sacrifié désormais aux fantaisies de l'ambition et de l'orgueil. La France n'a guère traversé de périodes plus douloureuses que la fin du règne de Louis le Grand. Elle perdit même, pendant la guerre de la succession d'Espagne, les consolations de la gloire; et, la fortune épuisant contre nous toutes ses rigueurs, le froid et la famine se coalisant avec l'Europe, la nation expia cruellement les prétentions de son maître à la monarchie universelle. La Marche ne put échapper aux adversités de la patrie; mais, du moins, grâce à sa position centrale, elle ne fut pas atteinte par le fléau de l'invasion. Grâce au caractère de ses habitants, elle évita les maux de la guerre civile; les fils des Croquants ne suivirent point l'exemple des Camisards.

La haute Marche faisait partie, ainsi que le pays de Combraille, de la généralité de Moulins, mais elle n'en partageait point toutes les charges; plus heureuse que le Bourbonnais et le Nivernais, provinces de grandes gabelles, elle était comprise dans le pays rédimé de l'impôt du sel. Le pays rédimé ne payait qu'un droit modique perçu sous les noms de *convoi*, de *traite*, de *charente*, etc., sur tous les sels extraits des marais salants pour l'approvisionnement des habitants. « Le commerce du sel étant libre dans cette partie de la France, on ne peut pas, dit Necker, en connaître la consommation avec autant de certitude que dans les parties du royaume où le privilège exclusif du débit est entre les mains du roi. Il y a lieu de l'évaluer à environ 830,000 quintaux ; et cette quantité, rapportée à une population de 4,025,000 âmes, ferait environ dix-huit livres pesant par tête d'habitant de tout sexe et de tout âge. La valeur courante varie depuis six jusqu'à dix et douze francs. » Necker les portait, pour les provinces de grandes gabelles, à 62 livres par quintal; pour celles de petites gabelles, à 33 livres 10 sous. La Marche, voisine du Berry et du Bourbonnais, leur fournissait en contrebande des quantités considérables de sel, et ses faux sauniers faisaient une rude guerre aux gens du roi. Enfin, la Révolution de 1789 abolit les douanes intérieures et répartit également les charges publiques entre tous les départements de la France. Les contrebandiers, abandonnant les provinces du centre, durent renoncer à leur commerce ou changer le théâtre de leurs exploits. Ils n'avaient plus rien à faire dans la Marche.

Pendant la période révolutionnaire, le département de la Creuse n'eut pas à souffrir des tourmentes politiques. La Terreur n'y fit point couler le sang. Les nobles, peu nombreux, émigrèrent ou se soumirent; la vente des biens du clergé eut lieu sans scandales et sans bruit, et la guerre civile ne trouva point d'armée sur cette terre qui ne porte point le fanatisme. La Creuse ne fournit de soldats que pour combattre les ennemis de la France. Ses volontaires servirent avec honneur sous les drapeaux de la République. Un de leurs bataillons (c'est M. Joullieton qui atteste ce fait dans son

Histoire de la Marche) reconnut les petits-fils des proscrits de 1685 dans un village des bords du Rhin où s'était conservé le patois marchais.

Nous ne pouvons pas terminer cette histoire du département de la Creuse sans parler des émigrations annuelles. Le pays est trop pauvre pour nourrir ses habitants; il ne fournit pas en céréales une récolte suffisante à la consommation; il ne produit pas de vignes, et, pour remplacer le vin, le paysan n'a point de cidre ni de bière. Un grand nombre d'objets de première nécessité sont importés des départements voisins. Pour compenser la perte du numéraire amenée forcément par toutes ces causes, il faut une ressource extraordinaire; les Creusois émigrent. Nous emprunterons à M. de Partouneaux, ancien secrétaire général du département, quelques détails sur ces voyages périodiques dont l'usage date de temps immémorial.

Le nombre des émigrants est chaque année de plus de trois mille maçons, paveurs, charpentiers, tailleurs et scieurs de pierres, tuiliers, couvreurs, peintres en bâtiment, peigneurs de chanvre ou de laine, scieurs de long, etc.; tous partent et reviennent à des époques fixes. Peu d'ouvriers entrent en campagne avant l'âge de quinze ans. Souvent le père loue son fils à un maître ouvrier pour neuf mois. Les ouvriers voyagent par troupes de quatre à douze. Ces groupes restent, autant que possible, associés dans tous leurs travaux. Le froid est le signal du retour pour ceux qui se sont mis en route au mois de mars. Rentré dans la maison paternelle, le jeune ouvrier dispose des produits de son travail selon sa position relativement à la famille. S'il a des frères et que lui seul ait émigré, il remet à son père les bénéfices de sa campagne, qui sont ordinairement employés dans l'intérêt de la communauté, comme compensation du travail de ses frères qui ont cultivé la propriété commune. Le père satisfait avec cet argent aux charges de la famille, ou s'en sert pour acheter quelques morceaux de terre. Mais, vers l'âge de dix-huit ans, les fils s'émancipent et se forment un pécule particulier pour devenir maîtres.

Les ouvriers de l'arrondissement d'Aubusson se dirigent plus spécialement vers les départements de la Seine, du Rhône, de la Loire, du Cher, de la Nièvre, de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la Vendée, du Puy-de-Dôme, de la Charente-Inférieure, de Saône-et-Loire, de l'Allier, du Jura; ceux de l'arrondissement de Bourganeuf, vers les départements de la Seine, du Rhône, de Seine-et-Marne; ceux de l'arrondissement de Boussac, vers les départements de la Seine, du Cher, de la Nièvre, de l'Allier, du Loiret, de la Saône et de l'Indre; enfin ceux de l'arrondissement de Guéret, vers les départements de la Seine, du Loiret, de Seine-et-Marne, de l'Yonne, du Cher, de la Côte-d'Or, du Rhône, de la Vendée, de la Nièvre, de l'Indre, de l'Allier et de Loir-et-Cher.

D'après la statistique de M. de Partouneaux que nous avons citée, le nombre des maîtres est à celui des ouvriers comme 1 est à 23; le bénéfice moyen de la campagne d'un maître est de 300 fr., et celui d'un ouvrier de 164; 876 maîtres et 21,612 ouvriers ont rapporté dans le département, pour bénéfice de la campagne d'une année, la somme de 3,872,194 fr. Une telle race, travailleuse, patiente, probe, économe, mérite certainement l'estime, si elle n'inspire pas toujours la sympathie. La Creuse n'est pas, il est vrai, féconde en grands hommes ni même en hommes connus. On ne peut nier que la moyenne des intelligences n'y soit assez élevée; mais toutes les forces de l'esprit y sont uniquement appliquées aux affaires. Il est peu de départements où la chicane fasse plus de ravages; ce sont trop souvent, hélas! les tristes fruits de la pauvreté.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Guéret (lat. 46° 10′ 17″; long. 0° 28′ 9″ O.) — Guéret (*Varactum* ou *Garactum*), station de la ligne du chemin de fer de Montluçon, Aubusson et Saint-Sulpice-Laurière (réseau d'Orléans, section de Busseau-d'Ahun à Guéret), chef-lieu de préfecture du département de la Creuse, d'une subdivision militaire du 12e corps, à 328 kilomètres au sud de Paris, est une petite ville peuplée de 5,859 habitants, située sur le penchant d'une colline, au pied du signal de Maupuy, entre la Creuse et la Gartempe. Elle doit son origine au monastère de *Waractum*, fondé vers 720, au temps de Charles-Martel et dont le premier abbé fut saint Pardoux. Autour du monastère se groupèrent des habitations qui devinrent le chef-lieu du pays environnant, lequel forma le *pagus Waractensis*, l'un des *pagi minores* de la France carlovingienne. Plus tard, en 887, le roi Eudes, fils de Robert le Fort, créa le comté de la Marche; *Waractum* ou *Garactum* en devint la capitale sous le nom de Guéret; on lui

donnait le surnom de *Bourg aux Moines*, en souvenir de son origine monastique. Les comtes de la Marche y fixèrent leur résidence. C'était autrefois une place fortifiée, entourée de murailles et flanquée de tours qui subsistent en partie. On voit encore quelques restes du château où séjourna le roi Charles VII pendant la guerre de la Praguerie, lorsqu'il poursuivait son fils rebelle, le dauphin, depuis Louis XI. Guéret n'a été le théâtre d'aucun événement digne de l'attention de l'histoire. Si cette ville n'avait pas été la capitale de la basse Marche, si elle n'était pas aujourd'hui le chef-lieu d'un département, son nom serait trop obscur pour arrêter les regards. On a bien dans ces derniers temps gratifié la province de la Marche du nom de Suisse française, mais cette petite Suisse n'a point une grande histoire. Le canton de Guéret n'est pas le canton d'Uri ou d'Unterwald, encore moins celui de Berne. Les annalistes ne racontent pas que ses habitants aient gagné des batailles de Granson et de Morat contre les Limousins ou les Berrichons, leurs voisins. En 1848, ils eurent un combat à soutenir; mais ce fut un combat de quelques minutes contre des paysans armés de fourches et de bâtons, un instant égarés par un surcroît d'impôts. La garde nationale les accueillit à coups de fusil; quelques hommes périrent, le reste prit la fuite. La gloire militaire de Guéret se réduit aux exploits de cette journée. « C'est vainement, dit M. J.-B. Thuot, que l'on cherche dans l'histoire quelque événement remarquable dont Guéret ait pu être le théâtre; le souvenir de rien ne s'est conservé. » (*La forteresse vitrifiée du Puy-de-Gaudes et la ville de Guéret*, par J.-B. Thuot.)

Avant 1789, Guéret possédait une sénéchaussée, un présidial, une justice royale, une maréchaussée; elle était chef-lieu d'élection. Aux environs était la forêt de Chabrier, où chacun pouvait faire paître sa chèvre et ramasser du bois mort pour son chauffage; de plus, comme capitale de province, la ville de Guéret était le siège d'une administration complète, et beaucoup d'habitants y vivaient de leurs fonctions administratives; aussi un proverbe local disait-il :

Sans la Plume et le Papier et le bois de Chabrier,
Guéret serait en chetivier;

en *chetivier*, c'est-à dire en pauvreté. Bien pauvre resta longtemps, en effet, la petite capitale des comtes de la Marche; aussi lorsque, en 1790, le comté fut devenu le département de la Creuse, Aubusson, avec l'appui de Mirabeau, faillit lui enlever le rang de chef-lieu.

Guéret serait assez jolie si les rues étaient mieux percées. Plusieurs fontaines fournissent des eaux abondantes et de bonne qualité. Les places publiques et les promenades ne manquent pas d'agrément. Nous ne pouvons signaler aucun monument remarquable. La bibliothèque renferme 4,500 volumes. A la fin d'octobre 1880, un lycée national a été inauguré dans cette ville. La pépinière est assez belle. La prison, entièrement reconstruite en 1827, est bien distribuée; les prévenus et les condamnés n'y sont pas confondus : les jeunes détenus, séparés des autres, y sont instruits et employés à divers travaux. Outre l'hôpital, la ville possède une maison de santé pour les aliénés du département. Aux environs, on peut visiter le Puy de Gaudy, couronné par les restes d'un *oppidum* gaulois et par les ruines d'une chapelle.

L'industrie de Guéret est représentée par des corroiries, des fabriques de peignes, de noir animal, de boutons, de potasse, de sabots et par une filature; le commerce, favorisé par un assez grand nombre de foires, consiste principalement en beurre et fruits estimés.

Cette ville est la patrie de Pardoux-Duprat, jurisconsulte jadis connu, auteur d'un *Lexicon de droit*, et d'Antoine Varillas, très médiocre écrivain, dont le nom est resté synonyme d'historien romancier. Varillas, né en 1624, mort en 1696, fut historiographe de Gaston d'Orléans, frère de Louis XII, puis adjoint de Dupuy, garde de la Bibliothèque royale. Son *Histoire de France de Louis XI à Henri IV*, son *Histoire des Révolutions arrivées en Europe en matière de religion*, ses *Anecdotes de Florence, ou Histoire secrète de la maison de Médicis*, sont des œuvres sans exactitude et sans style.

Les armes de Guéret sont : *d'azur, à trois peupliers de sinople sur une terrasse de même au cerf passant d'or sur le tout*. On les trouve encore : *de gueules, au cerf passant d'or armé de huit rames de même, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or.*

Ajain.—Ajain, à 12 kilomètres au nord-est de Guéret, son chef-lieu de canton, est un joli village de 1,974 habitants, situé dans une position agréable,

sur une hauteur, et traversé par la route nationale de Moulins à Limoges. Son église, dont la façade est crénelée, paraît dater du XIIIe siècle. Le petit séminaire diocésain a été établi dans l'ancien château.

DUN-LE-PALLETEAU. — Dun-le-Palleteau est un chef-lieu de canton de 1,616 habitants, situé à 28 kilomètres au nord-ouest de Guéret, à 2 kilomètres à l'est de la Brézentine, petit affluent de la Creuse, sur la route de Bellac à La Châtre.

C'est une petite ville fort ancienne qui couronne une hauteur, dont le château fut pris et détruit en l'an 506. On y retrouve quelques vestiges d'antiquités. Elle fait un commerce de bestiaux.

Aux environs, au lieu dit La Valette, on trouve un beau dolmen.

SAINT-VAURY. — Saint-Vaury est une petite ville de 2,634 habitants, chef-lieu de canton et située sur une colline qui domine un bel étang, à 11 kilomètres au nord-ouest de Guéret, sur la route nationale de cette ville à La Souterraine.

Elle doit son origine à un ermitage qui y fut établi au VIIe siècle par saint Vaulry. On remarque dans son église, contre le mur du chevet, un beau bas-relief composé de neuf panneaux de 3 mètres de longueur sur 1m,50 de hauteur; ils représentent la Passion. Dans la sacristie, on conserve un beau reliquaire en argent repoussé sur lequel on voit le martyre de sainte Valérie. Les foires et les marchés de cette ville sont importants.

AHUN. — Ahun ou Ahun-les-Mines (*Agedunum, Acedunum, Acitodunum*), à 4 kilomètres à l'ouest de la station de la ligne de Saint-Sulpice-Laurière à Montluçon et de la ligne de Guéret à Aubusson, chef-lieu de canton, peuplé de 2,360 habitants, à 16 kilomètres au sud-est de Guéret, est une ville très ancienne, située sur une montagne au pied de laquelle coule la rivière de la Creuse; l'air y est pur, et les points de vue sont étendus et agréables. Tout le canton est renommé par le nombre et l'excellence de ses bestiaux. C'est la contrée du département où le beurre, le lait, le fromage et les veaux de lait sont les meilleurs. Ces denrées sont exportées sur Limoges. On a appelé cette ville Ahun-les-Mines parce qu'il existe sur son territoire un bassin houiller qui longe la Creuse du nord-ouest au sud-est jusqu'au delà du village de La Rochette, situé à 12 kilomètres au sud. On extrait par an environ 230,000 quintaux de houille.

Les monuments qu'on a découverts sur l'emplacement d'Ahun attestent l'antiquité de cette ville. Suivant M. Joullieton (*Histoire de la Marche et du pays de Combraille*), ces monuments sont des vestiges de la religion des druides. La Table théodosienne fait mention d'*Acitodunum;* elle l'indique entre *Pretorio* (Pourrioux) et *Mediolano* (Montmeillant), sur la route d'*Augustoritum* (Limoges) à *Avaricum* (Bourges), entre *Pretorio* et *Fines* (Croisacoigne), sur la route d'*Augustoritum* à *Augustonemetum* (Clermont).

Sous les rois de la première race, Ahun possédait un atelier monétaire; la ville était fortifiée et défendue par un château dont il reste des traces remarquables.

Au bas de la montagne, dans un site pittoresque, au milieu de rochers escarpés que baigne la Creuse, Boson, comte de la Marche, fonda en 997 une célèbre abbaye de l'ordre de Cluny, appelée le moutier d'Ahun; les bâtiments, jardins et dépendances qui existent encore indiquent suffisamment l'importance de ce monastère. Dans le chœur et le sanctuaire de l'église, on remarque de très beaux ouvrages de menuiserie et de sculpture : sur le mur septentrional, un bas-relief représente un jeune homme ayant les cheveux coupés et revêtu d'une longue robe flottante; au bas de la pierre, on lit : D. M. M. E. ALPIN. Cette église est l'objet d'un pèlerinage fameux le 16 août, fête de saint Roch. Un grand concours de fidèles arrive ce jour-là de tous les côtés de l'arrondissement. Beaucoup de femmes de la campagne viennent y vendre leurs cheveux; elle se les coupent publiquement, à la porte de l'église même, et des gens qui en font le commerce les achètent pour quelques pièces de dentelle ou de gros calicot. Cet usage singulier est assez répandu dans le département de la Creuse.

Les armes d'Ahun sont : *fascé d'argent et d'azur.*

BONNAT. — Bonnat ou Bonnat-les-Églises, chef-lieu de canton, arrondissement et à 22 kilomètres au nord de Guéret, qui la fait communiquer avec les lignes du chemin de fer d'Orléans, est une petite ville située sur le penchant d'un coteau qui domine la Petite-Creuse; elle est peuplée de 2,676 habitants. On y a trouvé, dit Girault de Saint-Fargeau, des traces du séjour que firent les Romains

dans ce lieu, entre autres un bas-relief représentant un sabre et un bouclier antiques, et une pierre portant cette inscription :

D. M.
ET MEMORLE.
IVL. ATTIOLI. ET.
IVL. AVITE.
CONIVGIS.
EIVS.
H. IIX. N.

On voit encore à Bonnat les ruines d'une église fortifiée du XIII[e] ou du XIV[e] siècle, dont il subsiste quatre tourelles, et, à peu de distance, sur une éminence au pied de laquelle coule la Petite-Creuse, l'ancien château de Beauvais. Cette localité possède des moulins à huile.

L'industrie de cette ville est représentée par des verreries; le commerce y est favorisé par une dizaine de foires.

Aux environs, on peut visiter le château féodal de La Chezotte.

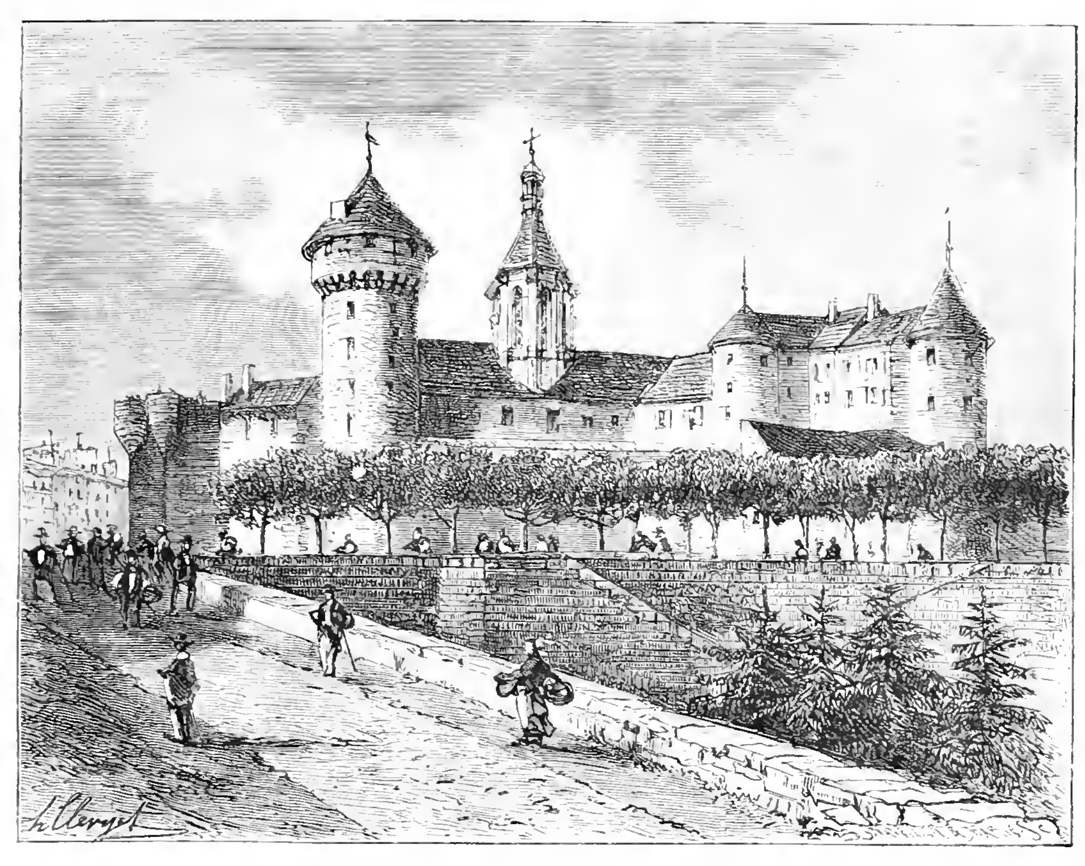
La Souterraine. — La Souterraine (*Subterranea*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Vierzon-Limoges-Brive-Capdenac-Toulouse (réseau d'Orléans, section d'Argenton à Limoges), chef-lieu de canton, dans l'arrondissement et à 33 kilomètres ouest-nord-ouest de Guéret, est une petite ville peuplée de 4,356 habitants, assez bien bâtie, sur la petite rivière de la Sedelle, au milieu d'une contrée fertile. Elle existait du temps des Romains. Au commencement du XI[e] siècle, Gérard de Crozant la donna au monastère de Saint-Martial de Limoges. Le comte de la Marche l'assiégea, la prit et en démolit les murailles, en 1207. La Souterraine et ses environs étaient compris dans le duché de Berry. Il y eut au parlement, en 1374, un procès célèbre. Le duc Jean, comme lieutenant du roi, avait imposé aux habitants d'Auxerre une taille pour enlever La Souterraine aux Anglais. Ils refusèrent de la payer, soutenant que le duc avait excédé ses pouvoirs, et que, d'ailleurs, ils n'étaient pas tenus à cette expédition, parce que la forteresse qu'on voulait attaquer était à plus de trente lieues de leur ville. Le parlement n'osa décider l'affaire et la renvoya au conseil du roi. (Lebeuf, *Histoire d'Auxerre*, t. II, p. 243.) On voyait autrefois, à 2 kilomètres à l'est de La Souterraine, le château des vicomtes de Bridier; il en subsiste encore des vestiges, notamment un beau donjon cylindrique entouré d'un fossé.

Aux environs, on remarque une excavation profonde où coule un cours d'eau souterrain, qui peut-être a donné son nom à la ville.

L'industrie de La Souterraine consiste en fabriques de sabots, de cercles et de merrains, de tan, fours à chaux, brasserie importante, filature de laine, fabriques de draps, de couvertures de laine et de chandelles. Il s'y fait un important commerce de bestiaux, de vins et de liqueurs, favorisé par deux foires mensuelles. On a reconnu sur son territoire, parsemé de ruines gallo-romaines, un filon de galène ou sulfure de plomb.

Les armes de cette ville sont : *d'azur, à trois fasces d'or.*

Crozant. — Crozant, canton et à 12 kilomètres de Dun, arrondissement et à 37 kilomètres au nord-ouest de Guéret, est un bourg de 1,452 habitants, situé au confluent de la Sedelle et de la Creuse, à l'extrême frontière du département, du côté de l'Indre. On y trouve les restes d'un ancien château fort. Sous les rois d'Aquitaine, ce château était une résidence royale. Il devint ensuite la propriété des comtes de la Marche, qui l'habitaient souvent. Il s'élève sur le sommet d'une montagne très escarpée, hérissée de rochers granitiques. Les murs ont en plusieurs endroits vingt pieds d'épaisseur. Un pont-levis menait à une vaste cour fermée. Dans une seconde cour est un puits profond, de forme conique, construit avec beaucoup d'art. Près du puits se dresse sur le roc une tour carrée, haute d'environ 25 mètres. Plus loin sont cinq autres grandes tours, deux carrées et trois rondes, qui défendaient des édifices aujourd'hui en ruine. Dans une de ces tours est pratiqué un escalier fort élégant par où l'on allait puiser l'eau de la Creuse. Le château de Crozant pouvait, dit-on, contenir une garnison de 10,000 hommes; 6,000 pouvaient manœuvrer dans l'une des places d'armes. Cette forteresse, imprenable avant l'invention de la poudre, ne put tenir contre le canon. Elle fut presque entièrement démolie sous le ministère du cardinal de Richelieu. « On ne sait, dit George Sand, qui a été plus hardi et plus tragiquement inspiré en ce lieu de la nature ou des hommes, et l'on ne saurait imaginer, sur un pareil théâtre, que des scènes de lutte implacable et d'éternelle désolation. »



Bourganeuf.

Aux environs de Crozant, on voit une mine de cuivre non exploitée. La population du bourg est entièrement agricole.

Le Grand-Bourg. — Le Grand-Bourg ou Le Grand-Bourg-de-Salagnac, chef-lieu de canton, arrondissement et à 19 kilomètres à l'ouest de Guéret, près de la rive gauche de la Gartempe, dans une riche et fertile contrée, est une ville peuplée de 3,202 habitants. Son église, qui date du XIIIe siècle, renferme le tombeau de Gérald, curé de Salagnac, son fondateur, mort en 1277. On y fabrique de bonne toile et l'on y fait un commerce de chanvre et de fil. Ses habitants sont tous livrés aux travaux agricoles, et ses foires sont des plus fréquentées.

On voit au hameau de Salagnac, sur les bords de la Gartempe, les ruines d'un château qui appartint à Xaintrailles.

Saint-Pierre-de-Fursac. — Saint-Pierre-de-Fursac, village de 1,515 habitants, dans le canton du Grand-Bourg, à 32 kilomètres à l'ouest de Guéret, possède une église classée parmi les monuments historiques et qui est une des plus curieuses du département. La voûte du sanctuaire est recouverte tout entière par une peinture du XIIIe ou du XIVe siècle : Jésus-Christ, assis sur un arc-en-ciel terminé par le soleil et la lune, montre les plaies de ses mains; entre ses pieds nus se dresse une croix; le glaive à deux tranchants sort de sa bouche; sa tête est ceinte du nimbe crucifère ; à ses côtés les symboles ailés et nimbés des évangélistes déroulent des phylactères; le fond, bleu, est semé d'étoiles.

Aubusson (lat. 45° 57′ 22″; long. 0° 10′ 3″ O.). — Aubusson (*Albucio*, *Albussonium*), station de la ligne du chemin de fer de Montluçon à Aubusson et Saint-Sulpice-Laurière (réseau d'Orléans, section de Busseau-d'Ahun à Aubusson), est une ville

ancienne, située dans une position assez pittoresque, au confluent de la Creuse et de deux ruisseaux, peuplée de 6,847 habitants; c'est le chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, avec tribunal de 1re instance et collège communal, à 38 kilomètres au sud-est de Guéret. Elle dépendait autrefois du diocèse de Limoges, du parlement de Paris, de l'intendance de Moulins, de l'élection de Guéret, et possédait châtellenie et justice royale.

Suivant une tradition qui manque un peu de vraisemblance, l'origine de la ville d'Aubusson remonte au VIIIe siècle. Sur l'emplacement qu'elle occupe, il n'existait, avant cette époque, qu'un château fort bâti du temps des Romains. Cette forteresse, située sur les frontières des Lémovices, non loin des Arvernes, devait être un poste important. On raconte qu'après la défaite d'Abdérame (732), une troupe de Sarrasins échappés aux coups de Charles-Martel se réfugia de ce côté. Le seigneur du château leur permit de s'établir autour des remparts. Il se trouvait parmi eux des tanneurs, des tapissiers, des teinturiers; c'est à leur industrieuse colonie que l'on rapporte la naissance de la ville. Le château était environné de murailles flanquées de tours et baignées par les eaux de la Creuse. Il renfermait dans son enceinte de vastes bâtiments, un monastère et plusieurs églises. Au moyen âge, il appartenait à la célèbre maison d'Aubusson. Le personnage le plus illustre de cette famille est Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Jérusalem, né en 1423, mort en 1505. Après avoir combattu les Turcs en Hongrie, il revint en France et se mit au service de Charles VII. La guerre sainte l'appela de nouveau en Orient. Il partit pour Rhodes, se fit recevoir chevalier et fut élu grand maître en 1476. Quatre ans après, il soutint contre Mahomet II un siège héroïque et mérita le titre de *Bouclier de l'Église*. En récompense de ses services, le pape Innocent VIII lui donna le chapeau de cardinal. La maison de La Feuillade fut une branche de celle d'Aubusson. C'est un membre de cette famille, le maréchal François d'Aubusson, vicomte de La Feuillade, qui fit ériger à ses frais, en 1686, sur la place des Victoires, la statue triomphale de Louis XIV. Le courtisan de Versailles avait-il donc oublié l'injure récente faite à sa maison par la royauté? Ne se souvenait-il pas qu'en 1636 le château d'Aubusson avait été démoli de fond en comble par ordre du roi? Et quelle date choisie pour l'apothéose du maître! le lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, tandis que la ville d'Aubusson, dépeuplée par la proscription des réformés, perdait la moitié de ses habitants et la moitié la plus industrieuse!

Aubusson doit toute son importance à ses manufactures de tapis. C'est la première ville tapissière de France, sans parler des manufactures exceptionnelles de Beauvais et des Gobelins. On attribue aux Arabes du VIIIe siècle l'importation de cette industrie, qui a fait depuis longtemps l'honneur et la richesse de la ville. On y fait, dans la manufacture nationale, des tapisseries de haute lice et des tapis façon Turquie dont la célébrité est européenne. Outre ces œuvres d'art, la fabrication des tapis de table et de lit occupe un nombre considérable d'ouvriers habiles, qui savent unir la correction du dessin à la richesse des couleurs. Les diverses expositions nationales et universelles ont consacré la supériorité de la tapisserie d'Aubusson. En 1875, les manufactures de tapisseries, au nombre de 15, occupaient plus de 2,000 ouvriers.

Quant à la ville même, voici le portrait qu'on en trace dans les *Voyages en France depuis* 1775 *jusqu'en* 1807 : « Vous ne verrez l'église d'Aubusson qu'en commençant à descendre dans la ville. Ce lieu, long et étroit, est bâti dans une vallée profonde et serrée qui forme le coude vers son milieu. Je n'ai pas vu rire, je n'ai pas entendu chanter dans ce souterrain; on y fait tristement des tapisseries de verdure. Je ne vous avais annoncé qu'une église; il y en a deux fort près l'une de l'autre et toutes deux sur une hauteur. On y monte par une belle rampe ou par un escalier difficile. Remarquez sur un plateau quelques arbres : c'est la promenade du lieu. Ici, l'air doit être pur autant que dans Aubusson il est épais et embarrassé. Les médecins de l'endroit pourraient ordonner la messe par régime et envoyer leurs malades à vêpres comme ailleurs on leur prescrit le petit-lait et la diète. Il est certain que le soleil abrège sa course pour les Aubussonnais et que dans cette ville les jours n'ont pas la durée ordinaire. Les pluies doivent être fort incommodes dans ce ravin; mais le froid n'a qu'une ouverture pour y pénétrer. L'air en stagnation sur les toits, la brume qui les enveloppe habituellement défendent les Aubussonnais, sinon des asthmes et des catarrhes, au moins de la vivacité des gelées. Ne croyez pourtant pas ce lieu tellement horrible que

rien n'y distraie au dedans ni à l'entour : on danse l'hiver à Aubusson, et même, s'il passe une troupe foraine, on l'arrête comme à Domfront ou à Carpentras, pour jouer la comédie. L'été a d'autres distractions : on gravit les montagnes ou les collines : on se promène sur les bords frais d'une jolie rivière qui coule dans une vallée entre des prairies. Il y a des jardins et quelques maisonnettes autour de la petite cité. L'étranger fixe ces lieux sans déplaisance, et l'Aubussonnais les admire comme ce qu'il y a de plus charmant. » Aubusson ressemble toujours à ce portrait, quoiqu'elle possède quelques nouveaux édifices et de belles maisons de granit.

Aubusson est la ville la plus industrieuse et la plus commerçante du département ; outre ses tapis, elle fabrique des draps communs, des bouracans, des siamoises ; elle possède des filatures hydrauliques de laine et de coton et des teintureries. Aux environs, les gorges de la Creuse offrent des aspects pittoresques.

Les armes de cette ville sont : *d'argent, à un buisson de sinople.*

Chénérailles. — Chénérailles (*Canalis*), chef-lieu de canton à 19 kilomètres au nord d'Aubusson, sur une colline dominant des étangs d'où sort un affluent de la Vouise, compte 1,076 habitants. Son origine est fort ancienne ; elle remonte certainement à l'époque romaine, ainsi que le prouvent plusieurs urnes pleines de cendres, mêlées à des médailles des empereurs Maximien, Gallien, Gordien, Licinius, etc., qu'on y a trouvées.

C'était autrefois une ville forte, au milieu de laquelle il y avait une roche élevée, dont le sommet était couronné par un château détruit depuis longtemps, et dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par l'église paroissiale. Chénérailles souffrit beaucoup de la guerre des Anglais, au commencement du XVe siècle ; elle fut même presque entièrement détruite, mais Jacques et Bernard d'Armagnac, comtes de La Marche, la firent reconstruire de l'an 1430 à 1440. Le premier de ces comtes confirma plusieurs privilèges qui avaient été accordés à Chénérailles, en 1265, par Hugues XII de Lusignan. En 1592, cette ville soutint un siège pour la Ligue ; elle opposa aux royalistes une rigoureuse résistance, ne se rendit qu'après un blocus de huit mois, et lorsque la garnison et les habitants eurent épuisé tous leurs moyens de subsistance. Dans l'église, qui date du XIIIe siècle, on voit un beau tombeau du prêtre Barthélemy, qui est orné de curieux bas-reliefs. Cette commune fait un important commerce de bestiaux ; ses foires sont très fréquentées.

Saint-Médard. — Saint-Médard est une commune du canton de Chénérailles, peuplée de 1,725 habitants et située sur une colline dominant un ravin au fond duquel coule un petit affluent de la Creuse. Elle est à 18 kilomètres au nord d'Aubusson. L'église, dont quelques parties datent du XIe siècle, contient les sculptures les plus anciennes, qui, dans le département, remontent au moyen âge.

La voie romaine de Limoges à Clermont traversait ce village ; aussi trouve-t-on sur son territoire, et jusque dans les maisons, de nombreuses ruines et des inscriptions romaines. Au hameau de Fourneaux, qui dépend de cette commune et qui exploite une riche mine de houille, il y a une station de l'embranchement du chemin de fer de Busseau-d'Ahun à Aubusson. Au Puy-Malsignat, sur le territoire de cette même commune, on peut voir une tour du XVe siècle.

Auzances. — Auzances, chef-lieu de canton, arrondissement et à 31 kilomètres au nord-est d'Aubusson, sur un coteau environné d'étangs, près du ruisseau de l'Étang-Neuf, qui va se jeter dans le Cher un kilomètre et demi plus bas et qui fait mouvoir de nombreux moulins, est une petite ville peuplée de 1,246 habitants. Elle ressortissait autrefois au parlement de Paris et à l'intendance de Moulins et appartenait au diocèse de Limoges. On y voit une église en partie romane, en partie ogivale, dans laquelle se trouve une remarquable copie de la *Descente de croix*, de Daniel de Volterre. Il s'y fait un certain commerce de toiles, de fil, de chanvre, de laine, de plumes, de cuir, etc., favorisé par une dizaine de foires.

Les armes d'Auzances sont : *fascé d'or et de gueules de six pièces, à une aigle d'argent brochant sur le tout.*

Rougnat. — Rougnat, dans le canton d'Auzances et à 34 kilomètres au nord-est d'Aubusson, est une commune de 2,098 habitants, formée de la réunion de plusieurs hameaux, dont l'église paroissiale est remarquable. Elle appartient au style ogival, mais son abside est romane ; la

nef est décorée d'une suite de tableaux qui sont d'une bonne exécution et que l'on attribue à un peintre italien, le chevalier Lombardi, qui les aurait faits à Lyon en 1751. Un cintre roman qu'accompagnent des chapiteaux très curieux abrite les fonts baptismaux. Sur la place du village s'élève un tumulus. Rougnat élève des bestiaux et en fait son principal commerce.

Bellegarde. — Bellegarde, à 11 kilomètres à l'est d'Aubusson, est un petit chef-lieu de canton qui ne compte que 728 habitants et qui est bâti dans une situation agréable et sur le penchant d'un coteau, au milieu d'un pays agreste. C'était autrefois une ville fermée de murs qui n'ont été détruits que sur la fin du siècle dernier. Il est défendu des vents du nord par la montagne dite du Château, où s'élevait jadis une forteresse détruite, dit-on, par les Sarrasins; une autre montagne l'abrite des ouragans du nord-ouest, en sorte qu'elle n'a que l'exposition du sud et de l'est; aussi l'air que l'on y respire est-il pur et très salubre. Bellegarde a conservé quelques restes de ses anciennes fortifications, notamment une tour et une porte; on y voit encore des maisons du xve et du xvie siècle. La commune fait un certain commerce de grains, de cuirs et de bestiaux; ses marchés mensuels sont très fréquentés.

Blessac et La Borne. — Blessac, près de la forêt du même nom, est un bourg de 555 habitants, situé dans le canton et à 3 kilomètres à l'ouest d'Aubusson, et de laquelle dépend le petit village de La Borne, dont l'église paroissiale est assez remarquable. La porte en accolade, ornée de trois niches flamboyantes et de deux clochetons ouvragés et feuillagés, fut terminée, selon l'inscription d'un contrefort, en l'an 1524. Au fond de la sculpture rouge se détachent les trois niches et les feuillages peints en vert. Des bouquets et des nœuds de perles agréablement peints sont semés dans les voussures. Dans le tympan divers personnages à riches costumes paraissent invoquer la Vierge, dont la statue a disparu de la niche centrale. Un vitrail, beau de couleur et de dessin, occupe les trois jours de la fenêtre ogivale du fond de l'église. Dans la partie inférieure est endormi Jessé, vénérable vieillard à longue barbe blanche. De sa poitrine sort une vigoureuse tige verte, sur laquelle se sont épanouies de larges fleurs à calice violet. Elles sont occupées par neuf rois, aïeux de Jésus-Christ, tenant des phylactères sur lesquels se lisent des inscriptions en caractères romains. Dans la dernière fleur, au sommet du vitrail est debout la sainte Vierge, offrant l'enfant Jésus à l'adoration du monde. Toute cette composition, d'un ton très chaud, se détache sur un vigoureux fond rouge. Dans les lobes de l'amortissement de l'ogive sont peintes des femmes tenant les instruments de la Passion. Ces figures, d'un dessin beaucoup plus léger et mal ajusté, d'ailleurs, ont dû appartenir à un autre vitrail. Au bas de la verrière, à droite du spectateur, est agenouillé un personnage regardant la Vierge. Il est vêtu d'une soutane bleuâtre; son chef est largement tonsuré. Derrière lui et debout, une sainte âgée, vêtue de blanc, paraît le présenter à la Vierge. Une banderole, déroulée devant le donateur, porte ces mots en caractères romains : *O mater Dei, memento mei*. Un écusson, suspendu à la hauteur de sa tête, est *d'argent, à sept fusées de sable*. Un autre écusson décore la gauche du vitrail; il est *d'or, à la croix ancrée de gueules*. Au-dessous, un cartouche en verre blanc porte cette inscription :

M.D.XXII.
F. FRANÇOIS.

La date est en caractères romains et la signature en caractères gothiques. A l'autre extrémité du vitrail, on lit sur un écusson en verre bleu : MA FEIT FERE MARSAT, CHAMBRIER, etc. Au portail de l'église se retrouvent les armoiries qui décorent le vitrail, et sur un contrefort cette inscription se détache en saillie :

FAITE L'AN 1524.

Le vitrail serait donc antérieur de deux ans à l'église.

Lavaveix-les-Mines. — Lavaveix-les-Mines, station de la ligne du chemin de fer de Busseau-d'Ahun à Aubusson (réseau d'Orléans), canton et à 9 kilomètres au sud-sud-ouest de Chénérailles, arrondissement et à 16 kilomètres au nord-nord-ouest d'Aubusson, sur des collines qui dominent la Creuse, est une petite ville peuplée de 4,108 habitants. Elle possède une briqueterie et des fours à chaux; mais elle doit son importance aux mines de houille que l'on exploite sur son territoire.

Comme curiosité, le touriste y trouvera un fût de colonne romaine imbriquée qui sert de socle à une croix.

Felletin. — Felletin (*Aristodunum* ou *Fellesinum*), ancienne station romaine, chef-lieu de canton, arrondissement et à 9 kilomètres au sud d'Aubusson, est une ville fort ancienne, peuplée de 3,225 habitants, qui communique avec les lignes du réseau d'Orléans par la station d'Aubusson, située sur le penchant d'un coteau que baigne la Creuse. Elle dépendait autrefois du diocèse de Limoges, du parlement de Paris, de l'intendance de Moulins et de l'élection de Guéret.

Vénus y était jadis adorée, sous le nom de Félix, dans un édifice curieux, aujourd'hui complètement détruit, mais dont M. de Miomandre a donné la description. C'était un bâtiment à doubles nefs égales, séparées par des piliers massifs qui supportaient la voûte et la partageaient. Ces piliers avaient la forme ronde des colonnes, mais sans proportions qui les rattachassent à aucun ordre. En avant de la porte se trouvait une tourelle qui paraissait avoir servi de fanal. Le temple de Vénus fut d'abord changé en église paroissiale. On y ajouta une espèce de clocher. Sous l'empire, cet édifice servit de caserne pour des prisonniers autrichiens. Un incendie le dévora presque entièrement. Depuis il a été démoli de fond en comble.

La ville de Felletin est dominée par une haute montagne, au sommet de laquelle s'élevait autrefois le château de la Tour.

Orengarde, comtesse de la Marche, affranchit les habitants de plusieurs impôts, notamment de celui que les seigneurs de Felletin levaient sur les femmes accouchées. Elle le remplaça par l'obligation de porter à l'église, en relevant de couche, une offrande d'huile pour l'entretien de la lampe de l'autel.

En 1128, un incendie consuma Felletin. Ce désastre se renouvela en 1248; pourtant la ville se releva de ses ruines; dès le xive siècle, elle possédait des fabriques de draps assez importantes.

Aujourd'hui Felletin rivalise avec Aubusson pour la fabrication des tapis ras et veloutés, des moquettes, des tapis jaspés à rouleaux, etc. Elle possède des fabriques de draps, siamoises, filatures de laines, tanneries, teintureries, belle papeterie, des fabriques de cardes, de chapeaux, des moulins à foulon, etc. Son commerce, favorisé par un grand nombre de foires, consiste, outre les produits de son industrie, en sel, bestiaux, etc.

Les Felletinois réclament pour leur ville l'honneur d'avoir donné naissance à Quinault. Le temps a fait plus de tort que les épigrammes de Boileau à la renommée de ce poète aimé de Voltaire. Cette gloire éteinte jetterait peu d'éclat sur Felletin; mais, comme M. Buffara l'a constaté, Quinault, baptisé à Paris, est né à Paris. Felletin est la patrie du général de Nalèche.

Lepelletier de Saint-Fargeau, président à mortier du parlement de Paris, fut exilé à Felletin par le chancelier Maupeou, lors du coup d'État qui détruisit l'ancienne magistrature (21 janvier 1771).

Les armes de cette ville sont : *d'or, à trois fasces de gueules, celle du milieu chargée de trois feuilles de laurier d'argent.*

Saint-Frion. — Saint-Frion, dans le canton de Felletin, à 11 kilomètres au sud-est d'Aubusson, est un bourg peuplé de 810 habitants. On peut signaler dans cette commune une église du xve siècle, dédiée à saint Antoine. Une chapelle est adhérente au flanc méridional; elle a une façade, une entrée et un clocher. Une rose flamboyante et un fenêtrage à jour, remplis tous deux par des meneaux contournés, des accolades et des feuilles rampantes, ajoutent aux beautés de l'ornementation. Tous ces détails sont exécutés en granit dont la nature a permis de donner beaucoup de finesse aux ornements et d'aiguiser les arêtes. Deux autres fenêtres à meneaux éclairent la chapelle; des débris de verres de couleur font regretter la perte des autres vitraux. Une croix de Malte décore l'écusson d'une pierre tumulaire. Des armoiries sont encadrées dans la porte d'entrée et sont ourlées d'un cordon qui porte ces trois mots en caractères gothiques : *Berthe de Beina*. Malheureusement, cette jolie chapelle, longtemps abandonnée, est tombée dans un affreux délabrement.

Crocq. — Crocq, chef-lieu de canton, arrondissement et à 21 kilomètres au sud-est d'Aubusson, est une petite ville fort ancienne, peuplée de 1,046 habitants. Située au sommet d'une montagne au pied de laquelle coule la Tardes, elle n'a jamais été considérable par sa population ni par ses établissements; mais sa position et un château assez bien fortifié qui la défendait la faisaient regarder,

dans les temps anciens, comme une place de guerre assez importante. C'était une des places frontières entre les Lémovices et les Arvernes. On retrouve dans les environs quelques débris de monuments antiques; non loin, dans les bois d'Albe, est un dolmen assez bien conservé.

Au commencement du xvᵉ siècle, la ville fut entourée de murailles. L'accès était défendu par un fossé large et profond, qui est aujourd'hui presque entièrement comblé. On y entrait par quatre portes. C'est en l'année 1423 que les habitants obtinrent la permission de clore leur ville de murailles, tours et fossés. Des lettres de Charles VII, de l'année 1426, portent affranchissement de tous subsides pour huit ans, les revenus devant servir à l'achèvement des fortifications, ruinées par le passage des troupes.

Pendant le xviᵉ siècle, Crocq ne resta pas étranger aux guerres civiles qui désolèrent la France. En 1575, Henri de La Tour-d'Auvergne rassembla près de cette ville les protestants du Limousin, de la Marche, de l'Auvergne et du Bourbonnais. (*Mémoires du duc de Bouillon*, p. 28.) L'insurrection des *Croquants* commença en 1592 et les insurgés, qui firent de Crocq une de leurs principales citadelles, durent le nom qu'ils portent dans l'histoire à celui de la ville où leur révolte prit naissance.

L'arrêt du chancelier Maupeou qui envoya à Felletin Lepelletier de Saint-Fargeau (21 janvier 1771) exila en même temps à Crocq M. Clément Feuillade, l'un des magistrats les plus honorables du parlement et l'un des plus hostiles au coup d'État. Le proscrit employa utilement les trois années de son exil. Il fit ouvrir et achever à ses frais la route de Felletin à Saint-Avit-d'Auvergne. Il fit paver les principales rues et la grande place, planta d'arbres la promenade publique, établit une halle et des marchés pour la vente des bestiaux. La ville de Crocq dut à M. Clément Feuillade une existence nouvelle.

Aux environs, au bois d'Urbe, on voit un dolmen connu sous le nom de *Pierre-Levée*.

Évaux. — Évaux (*Evahonium*), chef-lieu de canton, arrondissement et à 41 kilomètres au nord-est d'Aubusson, près des limites des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, est une petite ville située entre le Chateros et un petit affluent de la Tardes; elle est peuplée de 2,967 habitants et communique avec les lignes du réseau d'Orléans par la station de Montluçon.

C'était la capitale du pays de Combraille. Entourée de murs, bâtie sur un plateau de 300 mètres d'élévation, elle possède des fabriques de cuirs et de pelleteries, fait un commerce de grains, grosses toiles, chanvre et bestiaux. Elle doit principalement sa prospérité à son établissement d'eaux thermales. « A un quart de lieue au nord d'Evaux, dit M. le docteur Tripier, et à plus de 200 mètres audessus du niveau de la ville, on trouve, dans un vallon peu spacieux, borné à l'ouest par une chaîne de montagnes, un établissement d'eaux thermales alimenté par plusieurs sources, dont la découverte paraît remonter à la plus haute antiquité. La forme de quelques bains, les matériaux qui les composent, le ciment qui les lie, un reste de voie romaine d'Évaux à Felletin, passant par La Chaussade, et plusieurs monuments romains découverts à diverses époques dans les fouilles faites aux alentours, tout annonce que la construction de ces thermes remonte aux temps de l'occupation romaine. Les eaux d'Évaux sont fréquentées de temps immémorial; des chemins de communication entre elles et les grandes villes, telles que Limoges, ont été reconnus dans un temps où il existait à peine le moindre rapport de communication entre les petites et les grandes villes. Les sources, au nombre de quinze, coulant la plupart de l'est à l'ouest et paraissant avoir une origine commune, sont disséminées dans deux bassins et trois bâtiments. Les deux sources qui entretiennent le premier bassin, nommées le *Puits de César*, offrent chacune 57° centigrades; celles du second bassin, nommées *fontaine du Grand Puits, fontaines des Cornets supérieurs* et *des Cornets inférieurs*, offrent de 44° à 48°. Les fontaines des bâtiments ont de 36° à 40°. Une petite fontaine isolée des autres n'a que 24°. Ces eaux, qui sont sulfatées sodiques, azotées et ferrugineuses, sont employées à la guérison des rhumatismes, des vieux ulcères, des engorgements articulaires, des tumeurs scrofuleuses, des maladies de peau, des gastrites, des chloroses, de certaines paralysies, etc. La cure dure de vingt à vingt-cinq jours.

Non loin d'Évaux, on visite les ruines du château de La Roche-Aymon, qui a fourni à la Bibliothèque bleue le sujet de tant d'aventures romanesques et qui a donné son nom à la famille de La Roche-Aymon.

Les armes d'Évaux sont : *de sable, à trois chevrons d'or et une étoile de même en pointe.*

Bourganeuf (lat. 45° 57′ 14″; long. 0° 34′ 50″). — Bourganeuf, chef-lieu d'arrondissement et d'un canton, à 30 kilomètres au sud-sud-ouest de Guéret, est une petite ville située sur un plateau et peuplée de 3,620 habitants, communiquant avec les lignes de chemin de fer du réseau d'Orléans par la station de Vieilleville (Montluçon-Aubusson-Saint-Sulpice-Laurière, section de Busseau-d'Ahun à Saint-Sulpice-Laurière). Elle dépendait autrefois du diocèse et de l'intendance de Limoges, du parlement de Paris; avait élection, justice royale et grand prieuré de Malte. Cette ville, située près du Taurion, est assez ancienne. Elle est le siège d'un tribunal de première instance, cure, bureau d'enregistrement, conservation des hypothèques, garde à cheval des forêts, receveur particulier des finances, lieutenant et brigade de gendarmerie, etc.; rien ne lui manque, sinon d'être une ville digne de ce nom et de tenir son rang dans la hiérarchie administrative. On a restauré l'église, qui date du XII[e] siècle et qui a été achevée au milieu du XV[e], et terminé le palais de justice.

Cette ville ne possède qu'un monument remarquable, encore ne l'est-il que par les souvenirs qu'il éveille: c'est la tour de Zizim. Djem, vulgairement appelé Zizim, était fils de Mahomet II, le vainqueur de Constantinople. Il naquit en 1459. Après la mort de son père, il disputa le trône à son frère aîné, Bajazet II (1481, 1482). Deux fois vaincu, il chercha un refuge auprès des chrétiens et se rendit à Rhodes auprès de Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Jérusalem. Celui-ci lui promit d'abord des secours; mais, soit que le siège de 1480 eût épuisé les ressources des chevaliers, soit qu'il eût lassé leur énergie, Djem, au lieu de l'appui qu'il attendait, n'obtint pas même l'hospitalité due au malheur. Pierre d'Aubusson le retint captif. De prison en prison, il fut transféré en Savoie et en France. Le grand maître lui donna enfin pour demeure le grand prieuré de Bourganeuf. Djem y resta jusqu'en 1489. C'est pendant son séjour que fut construite la tour qui porte son nom. Cette tour, très élevée et très solide, est toute revêtue de pierres taillées en bossage. Le sommet est couronné par une plate-forme; on y arrive par un escalier tournant, en coquille de limaçon, pratiqué dans l'épaisseur des murailles : l'intérieur est divisé en six étages; au rez-de-chaussée, le prince avait fait construire des bains dans le goût oriental. On conserve à Boussac trois pans de tapisserie de haute lice qui, suivant M. Aucapitaine, furent exécutés par Zizim au château de Bourganeuf. « Sous le froid et brumeux climat de la Marche, Djem cherchait à s'entourer des souvenirs de ce chaud et voluptueux Orient qui l'avait vu naître. L'almée du sérail, la sultane favorite, est représentée dans ces tapisseries entourée de plantes et d'animaux orientaux : tantôt elle fait de la musique, tantôt elle admire ses bijoux, ou reçoit un étendard armorié à écusson semé de croissants. » En 1489, Pierre d'Aubusson remit son hôte, ou plutôt son prisonnier, au pouvoir du pape Innocent VIII qui reçut, pour le garder, une pension du sultan. Le successeur d'Innocent, Alexandre VI Borgia, livra Djem au roi de France, Charles VIII, qui comptait s'en servir contre le sultan. Charles VIII, maître de Naples, méditait la conquête de Constantinople. Le fils de Mahomet II lui semblait un instrument utile pour semer la discorde entre les ennemis du nom chrétien. Tout à coup Djem mourut (1495). Alexandre VI, gagné par l'or de Bajazet, lui avait, dit-on, versé le poison des Borgia.

La petite ville de Bourganeuf possède deux manufactures de porcelaine, des fabriques de papier, des briqueteries, des tanneries, des chapelleries et confiseries. Elle fait un commerce assez important, principalement de bois. Dans ses environs l'on exploite plusieurs mines de houille.

Saint-Martin. — Saint-Martin-Château, village de 1,235 habitants, situé à 11 kilomètres au sud-est de Bourganeuf, dans le canton de Royère, doit sans doute son nom à un ancien château du voisinage. Sur le chemin de Sauviat à Saint-Martin, on remarque un demi-dolmen appelé la *Table du chasseur*. On raconte que trois bergères soulevaient cette masse en invoquant les saints. La pierre était péniblement arrivée à la position actuelle, et les invocations à haute voix continuaient, lorsqu'une des bergères s'écria : « Nous ferons bien sans eux à présent! » Au même instant, le mouvement d'ascension s'arrêta, et depuis lors nulle puissance humaine n'a pu changer la position de cette roche.

Bénévent-l'Abbaye. — Bénévent-l'Abbaye, est un chef-lieu de canton de 1,712 habitants, situé à 23 kilomètres au nord-ouest de Bourganeuf, au pied d'une haute colline, entre l'Ardour et un grand étang traversé par un affluent de la Gartempe.

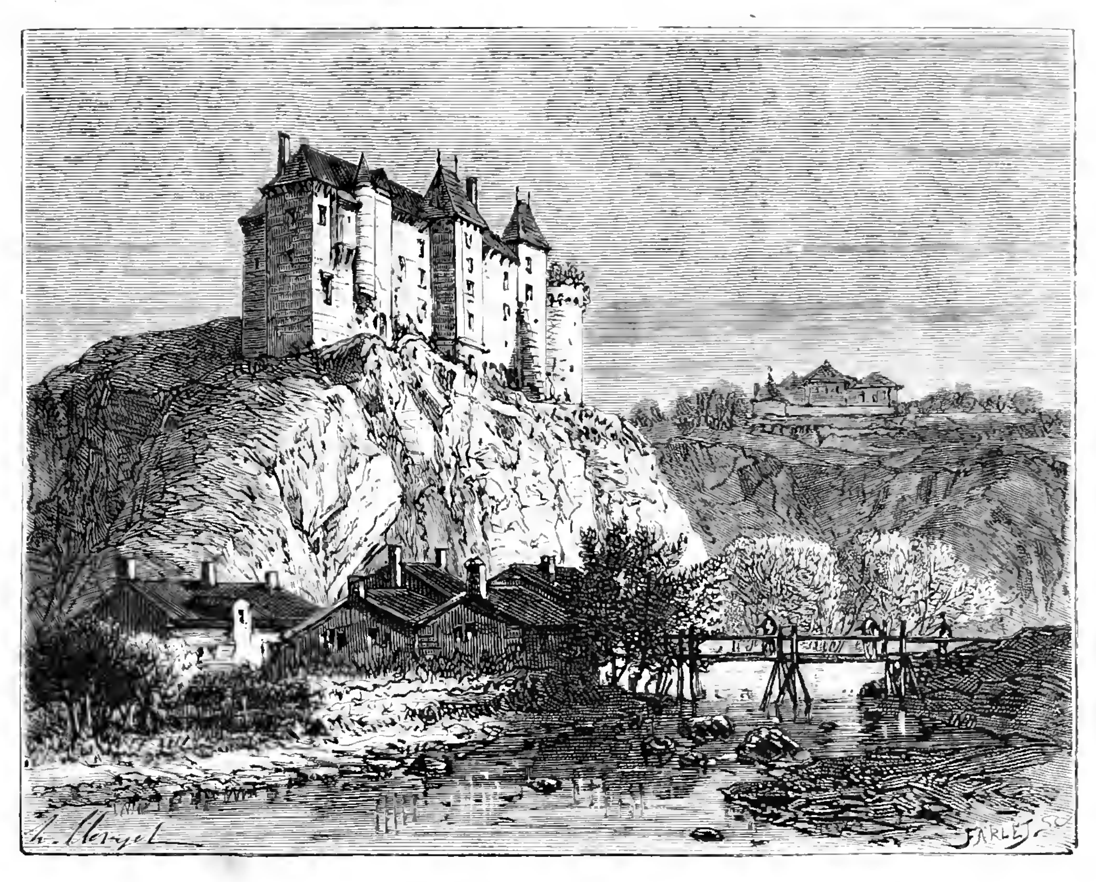
Elle portait jadis le nom de Segunzelas, et doit son nom actuel à une abbaye fondée en 1100, où l'on apporta de Bénévent, en Italie, les reliques de saint Barthélemy. Son église, qui est celle de l'ancien monastère, date du XIIe siècle, elle a été rangée au nombre de nos monuments historiques ; la façade est surmontée d'une grosse tour carrée et sur le centre du transept s'élève une coupole octogonale, surmontée d'un lanterne.

Bénévent-l'Abbaye fabrique des toiles, des chandelles estimées, des cordages et des briques; elle possède des tanneries et fait commerce de peaux brutes, de chiffons et de bestiaux.

Pontarion. — Pontarion ou plutôt Pontaurion doit son origine à un pont romain établi sur le Taurion et dont il reste quelques débris. C'est un chef-lieu de canton de 535 habitants, situé à 10 kilomètres de Bourganeuf, qui se compose d'une longue rue que bordent de pauvres maisons couvertes en chaume. A droite de la route, dans une position très forte, s'élèvent les ruines de l'ancien château, dont les murs crénelés et les bâtiments flanqués de tours rondes encadrent en partie une cour au milieu de laquelle s'élève un chêne séculaire. On y remarque aussi des souterrains spacieux, dont les voûtes sont soutenues par des piliers d'une grosseur extraordinaire. Aux environs, on voit plusieurs *tumuli*.

Boussac (lat. 46° 20′ 57″; long. 0° 7′ 26″ O.). — Boussac, chef-lieu d'arrondissement et d'un canton, à 33 kilomètres au nord-est de Guéret et 24 au nord-ouest de Chambon, où se trouve le tribunal de première instance de l'arrondissement, près du confluent du Beyroux et de la Petite-Creuse, est une ville ancienne, aujourd'hui bien déchue, puisqu'elle ne compte que 1,046 habitants ; elle communique avec les lignes de chemin de fer du réseau d'Orléans par la station Lavaud-Franche (ligne de Montluçon à Aubusson et Saint-Sulpice-Laurière, section de Montluçon à Busseau-d'Ahun). C'est le plus petit chef-lieu d'arrondissement de la France.

La seigneurie de Boussac, située dans l'ancienne Marche, ou, pour parler plus exactement, dans la cité des Lémovices et en dehors du diocèse de Limoges, relevait, sous le régime féodal, du duché de Berry. On disait la ville de Boussac en Bous_sacois : « et parce qu'elle est de ce côté et endroit la dernière ville du Berry, les paysans et rustiques du pays l'appellent par équivoque le *Bout du sac.* » (Chaumeau, *Histoire du Berry*, p. 264.) Des lettres du duc Jean, datées de Paris au mois d'août 1405 et approuvées au mois d'août suivant par le roi Charles VI, décidèrent, à la requête de Pierre de Brosses, seigneur de Boussac, de Sainte-Sévère et de Malval et des habitants de ses seigneuries, que Boussac et Sainte-Sévère, avec toutes leurs châtellenies et dépendances, étaient du duché de Berry, et qu'elles devaient contribuer aux tailles avec le Berry et non avec le Limousin. (*Ordonnance des rois de France,* t. IX, p. 94.) Les habitants furent affranchis, en 1427, par le maréchal de Brosses, sous la condition de payer chacun au seigneur un boisseau de froment par année, comme redevance du droit de bourgeoisie. A la tête de la commune étaient quatre consuls nommés annuellement devant le bailli de la justice par ceux qui sortaient de charge. Jusqu'en 1789, la ville de Boussac envoya un subdélégué à Bourges et à Châteauroux. « Boussac, disait Thaumas de La Thaumassière en son *Histoire du Berry*, est une petite ville d'environ cent maisons, ceinte de hautes murailles, flanquée de tours à dix toises les unes des autres. Il y a un fort château qui joint la ville, bâti sur un rocher presque inaccessible, d'une hauteur de plus de quarante piques, entre la rivière de Petite-Creuse et celle du Beyroux. Les murailles en sont très épaisses et munies de tours. L'église paroissiale est au milieu, près de la grande place, où est la grande croix de pierre, à laquelle on fait la procession tous les vendredis. A la sortie de la ville est le cimetière, dans lequel il y a une belle chapelle, dédiée à Notre-Dame de Pitié, proche laquelle est l'hôpital. » L'histoire de la ville est celle de son château. Suivant la légende populaire, il fut bâti par Jules César. Le conquérant des Gaules est le seul Romain dont les paysans connaissent le nom. C'est à lui qu'ils rapportent la fondation de tous les édifices en ruine, de tout ce qui ressemble à une place d'armes ou à un camp fortifié. Une autre tradition attribue l'érection du château de Boussac au sénateur Léocadus, gouverneur de plusieurs provinces gauloises. On ne retrouve, dans les débris qui subsistent encore, aucun vestige d'architecture romaine. Construit vers le Xe siècle, ce monument fut presque complètement renouvelé au XVe. « Sa position sur la crête d'un rocher, haut de près de quarante mètres (les constructions ont vingt-six mètres de hauteur de la base à la corniche), rap-



Château de Boussac.

pelle les seigneurs féodaux du moyen âge, ces chevaliers aux bras d'airain, qui, modernes Titans, entassaient Pélion sur Ossa, et dont les châteaux rivalisaient avec l'aire des aigles, dont ils avaient le courage, mais trop souvent la rapacité. Vue du bas de la rivière, rien de plus sévère que cette imposante construction élevée sur des blocs gigantesques, d'un granit schisteux, à l'aspect dénudé, où croissent à grand'peine quelques plantes rabougries. Les plus hautes falaises des côtes de Normandie peuvent seules donner une idée de cette masse, à laquelle il ne manque que le mugissement de la vague pour représenter un nouveau Mont-Saint-Michel. Le château, accessible d'un seul côté, par un sentier tortueux taillé à pic dans le roc, présente une sortie analogue aux poternes de notre système de défense moderne. Une large douve l'étreignait de l'autre côté, défendu par une tour gigantesque si vaste, qu'elle pouvait, disait-on, contenir le roi et toute sa cour; elle fut démantelée sous le règne d'Edouard III; l'entrée principale de la place d'armes existe encore aujourd'hui : c'est une tour ronde, également ruinée. De vastes souterrains superposés s'étendent, dit-on, sous la place; leur entrée, qui existait dans les rez-de-chaussée du château, est aujourd'hui comblée. A l'extérieur des murs régnaient des galeries appuyées sur des corbeaux, par lesquelles on communiquait extérieurement aux tourelles et qui pouvaient servir de défenses; on en aperçoit encore quelques traces. Le bâtiment octogone qui sert d'entrée actuelle à la sous-préfecture est ce qu'il y a de plus curieux comme morceau d'architecture. Une élégante porte ogivale ornée de trèfles et d'élégantes feuilles de chou frisé, portant dans son triangle les armoiries parlantes des de Brosses, des fenêtres à talon font l'ornement de cette jolie tourelle à pans coupés contenant l'escalier principal. Les fenêtres du dernier étage ne présentent plus que les informes débris de hautes arêtes à feuilles de vigne et de

chêne, riche application du style religieux flamboyant. A l'intérieur, la salle des gardes est, sans contredit, ce qu'il y a de plus remarquable comme spécimen des constructions intérieures du moyen âge ; c'est une sorte de caserne où les routiers féodaux attendaient les commandements du maître ; très élevée, cette salle a 15m,60 de long sur 8 de large ; elle est éclairée par deux fenêtres pratiquées dans le mur, divisées en quatre baies par des meneaux prismatiques, accompagnées de deux bancs également pris dans l'épaisseur des murs, qui est de 2m,03 ; mais ce qui attire surtout l'attention, ce sont deux cheminées gigantesques, ou plutôt deux chambres à feu : l'une d'elles, la plus grande, a plus de 6 mètres de pourtour ; la plus petite est surmontée d'un écusson aujourd'hui gratté. Cette salle est précédée de plusieurs locaux où sont également de gigantesques cheminées en rapport avec la grandeur de leurs salles, mais il n'en est pas une où des arbres entiers n'eussent pu se consumer à l'aise. Du balcon de la chambre haute, placé dans la tour centrale, on découvre un bel horizon, les deux collines du mont Barlot et de Toulx-Sainte-Croix, tandis qu'au pied coule, dans un ravin profond et accidenté, un bras sinueux de la Petite-Creuse. Les charpentes du bâtiment, qui figurent une vaste nef ou un vaisseau en construction, sont remarquables par leur légèreté. Enfin, on pouvait dire du château de Boussac ce que Monstrelet disait du château de Pierrefonds : « C'est un chatel moult bel et parfaitement édifié et défensable, bien garni et rempli de toutes choses appartenant à la guerre. » (Henri Aucapitaine.)

Après avoir fait partie du patrimoine des seigneurs de Déols, princes du bas Berry, barons de Châteauroux, etc., la terre et le château de Boussac passèrent à la famille de Brosses par l'alliance d'Ebbes de Déols avec Roger de Brosses, en 1244. Ce seigneur eut un procès avec la comtesse de la Marche au sujet de fourches patibulaires élevées sur les confins de la baronnie. Il mourut en 1187. Un de ses fils, Guillaume de Brosses, archevêque de Bourges, consacra la cathédrale de cette ville. Louis de Brosses trépassa le 5 septembre 1356, à la bataille de Poitiers, « en la compagnie du roi Jehan, roi de France. » Son fils, né en 1375, épousa, le 20 août 1419, Jeanne de Naillac, et s'unit par ce mariage à l'une des plus illustres maisons du Berry. Ce fut un des plus dévoués serviteurs de Charles VII. Il assassina, par ordre du roi, un gentilhomme d'Auvergne, Le Camus de Beaulieu. Ses services militaires lui valurent le grade de maréchal de France (1426) ; il accompagna Jeanne Darc dans presque toutes ses expéditions et prit part au siège d'Orléans. C'est lui qui affranchit les bourgeois de la ville et qui signa la charte de 1427. Les dépenses qu'il fit pour reconstruire le château épuisèrent toutes ses ressources. Il mourut insolvable en 1432. Son fils Jean se distingua par sa violence et ses déprédations, à la tête des routiers et des écorcheurs qui désolèrent la France à peine délivrée des Anglais. Il assista à la journée de Formigny et prit d'assaut (4 juin 1450) la ville de Chalans. Pendant la guerre du Bien public, il suivit le parti de Louis XI. De son mariage avec Nicole Châtillon, dame de Blois, duchesse de Bretagne par son père, comtesse de Penthièvre, etc., naquirent sept enfants, dont l'un, Jean de Brosses, créa la branche dite de Bretagne. René de Brosses, complice du connétable de Bourbon, fut condamné à mort et périt à la bataille de Pavie. Son fils réclama, après la trêve de Cambrai (1529), la restitution des biens et du château de Boussac, confisqués par suite de la trahison paternelle. Il ne l'obtint qu'au prix de son honneur, en épousant la maîtresse de François Ier, Anne de Pisseleu (1536). Rétabli dans tous ses biens, il reçut le titre de duc d'Étampes et le gouvernement de Bretagne. Il mourut en 1564, et avec lui s'éteignit la postérité masculine des de Brosses. La seigneurie de Boussac passa successivement à différents maîtres, entre autres à César, duc de Vendôme et bâtard de Henri IV. Un des derniers possesseurs, François de Rhilac, fit élever la terrasse qui conduit aujourd'hui au château. Dans les temps modernes, Boussac n'a pas d'histoire. La commune, affranchie par le maréchal de Brosses, n'a prospéré ni par l'industrie ni par le commerce. La présence d'un sous-préfet n'est pas pour une ville une source suffisante d'activité et de richesse. Pendant quelques années, Boussac a compté au nombre de ses habitants M. Pierre Leroux et ses disciples les plus dévoués. C'est là que le philosophe socialiste a composé et imprimé de ses mains, en collaboration de quelques amis, des livres et des journaux qui ont fait à la doctrine nouvelle un assez grand nombre de prosélytes dans les provinces du centre. L'école de Boussac a acquis une certaine célébrité dont les habitants de la ville se sont toujours plus effrayés qu'enorgueillis.

Les armes des de Brosses, sires de Boussac, étaient : *d'azur, à trois gerbes ou brosses d'or liées de gueules*. Ces armes parlantes ont été classées à Versailles parmi les armoiries de la salle des Croisades, sous le numéro 203. On les voit sur la porte d'entrée de la tourelle octogone du château de Boussac. Sur la porte basse qui conduit à la salle des gardes, on distingue les trois brosses écartelées avec les hermines de Bretagne.

Boussac n'est séparée que par une chaussée d'environ 2 kilomètres de la commune de Boussac-Bourg, peuplée de 1,252 habitants, qui doit en être considérée comme une annexe. Les habitants sont tous occupés des soins de l'agriculture et de l'engrais des bestiaux. Il y a quelques mégisseries et des tanneries.

Toulx-Sainte-Croix. — Toulx-Sainte-Croix, dans le canton et l'arrondissement de Boussac, à 8 kilomètres au sud de cette ville, est un village de 1,310 habitants, situé au sommet d'une haute colline.

D'après un antiquaire distingué, M. Bavailon, ce village serait une ancienne et importante ville gauloise détruite soit par les Romains, soit par les barbares. Sous une couche végétale, épaisse de plusieurs pieds, on retrouve encore de nombreuses ruines. A en juger par ces débris, des maisons de 3 ou 4 mètres carrés n'avaient ni cheminées ni fenêtres. Une seule ouverture, formée de grosses pierres debout, servait d'entrée. On n'a découvert aucun vestige de gonds ni de crapaudines, aucun débris de tuiles ni de toitures. Les Gaulois habitaient sous le chaume. Dans l'intérieur de la ville, on remarque un puits presque comblé, un édifice carré à double enceinte, dont la première a 70 mètres de face, la seconde 19 mètres (c'es ans doute un ancien temple), et un autre édifi irrégulier dont les murs ont 2 mètres d'épaisseur et qu'on croit avoir été une forteresse. Toulx avait trois enceintes, formées de pierres énormes et situées en amphithéâtre, à 40 mètres l'une de l'autre : l'enceinte intérieure, de 1,200 mètres de circonférence, avait 5m,50 d'épaisseur ; les autres n'avaient que 2 et 3 mètres. De nombreux souterrains permettaient de faire des sorties en cas de siège. La ville avait six portes, chacune de 3 mètres de largeur. Le cimetière antique existe encore. Il renferme quatre couches successives de tombes de pierres ; les plus profondes ne portent pas d'inscriptions. Dans les deux supérieures on trouve quelques tombes en pierre blanche avec les inscriptions romaines : *Diis Manibus, diis superis*. Près du cimetière se voient les restes d'un ancien temple transformé en chapelle et dédié à saint Martial. Aux environs de Toulx-Sainte-Croix, au nord-est et au sud-est, on trouve d'autres antiquités. Au sud-est sont les *pierres d'Ep-Nell*, appelées par corruption *pierres d'Épinal*. La plus grosse, qu'on nomme le *rocher de la grange*, a 14 mètres de longueur, 5 de hauteur et 4 de largeur; elle s'élève au-dessus de toutes les autres. A gauche se dresse un dolmen imparfait. Au nord-nord-est, à 2 kilomètres de Toulx, sur le mont Barlot, au milieu du site le plus pauvre, le plus triste, le plus désert qui soit en France, le plus inconnu aux industriels et aux artistes, on remarque des blocs granitiques désignés sous le nom de pierres Jomathres ou Pierres-Jo-Mathes, et regardés, peut-être à tort, comme des monuments druidiques. « Elles sont disposées, dit George Sand, qui y a placé une scène touchante de son beau roman de *Jeanne*, dans un certain ordre mystérieux, et assises par masses énormes sur de moindres pierres, où elles se tiennent depuis une trentaine de siècles dans un équilibre inaltérable. Une seule s'est laissée choir sous les coups des premières populations chrétiennes, ou sous l'effort du vent d'hiver, qui gronde avec persistance autour de ces collines dépouillées de leurs antiques forêts. Les chênes prophétiques ont à jamais disparu de cette contrée, et les druidesses n'y trouveraient plus un rameau du gui sacré pour parer l'autel d'Hésus.

» Il y a un groupe plus formidable que les autres, qui renferme une étroite enceinte. C'était peut-être là le sanctuaire de l'oracle, la demeure mystérieuse du prêtre. Aujourd'hui, ce n'est au premier coup d'œil qu'un jeu de la nature, un de ces refuges que la rencontre de quelques roches offre au voyageur ou au pâtre. De longues herbes ont recouvert la trace des antiques bûchers; les jolies fleurs sauvages des terrains de bruyères enveloppent le socle de ces funestes autels, et à peu de distance une petite fontaine, froide comme la glace et d'un goût saumâtre comme la plupart de celles du pays marchois, se cache sous des buissons rongés par la dent des boucs. » Ce lieu sinistre, sans grandeur, sans beauté, est rempli d'un sentiment d'abandon et de désolation, qui attriste

l'âme et porte naturellement à la mélancolie. Le plateau du mont Barlot est dominé par une énorme pierre debout, de forme pyramidale, que surmonte une espèce de boule. C'est une statue informe dont la boule, où l'on reconnaît une bouche et des yeux, a dû figurer la tête.

Chambon. — Chambon ou Chambon-sur-Vouise (*Combonium*), chef-lieu de canton, arrondissement et à 24 kilomètres au sud-est de Boussac, est une petite ville agréablement située dans une contrée fertile au confluent de la Tardes et de la Vouise, peuplée de 2,198 habitants. Elle est le siège du tribunal de première instance de l'arrondissement de Boussac, et possède cure, bureau d'enregistrement, conservation des hypothèques, bureau de poste.

Voici la description que George Sand a faite, dans le *Marquis de Villemer*, de la contrée où est située cette localité : « Le pays est adorable; la petite ville est très bien située. On y arrive par une rampe de montagne, ou plutôt par la fente d'un ravin assez profond; car de montagne il n'y en a pas, à proprement parler. On quitte de grands plateaux d'un terrain maigre et humide, couverts de petits arbres et de grands buissons, et on descend dans une gorge longue, sinueuse, qui, par endroits, s'élargit assez pour devenir vallée. Au fond de cette gorge, qui bientôt se ramifie, coulent des rivières de vrai cristal, point navigables et plutôt torrents que rivières, quoiqu'elles ne fassent que filer vite en bouillonnant un peu et sans menacer personne... »

On trouve dans la Table de Peutinger un peuple nommé *Cambiovicenses*, inscrit entre *Aquis Segeste*, *Aquis Nisenii*, Bourbon-Lancy et *Aquæ Borboniæ*, Bourbon-l'Archambault. Comme presque tous les noms de peuple sont déplacés dans cette carte et paraissent y avoir été ajoutés, Valois a rapporté ces *Cambiovicenses*, qui ne sont mentionnés nulle part que dans la Table, à l'archiprêtré de Chambon, dans le diocèse de Limoges. Ce district est aussi nommé Combraille. Dans le XIIe siècle, il est fait mention de son monastère sous le nom de *Cambonum* ou *Cambonense monasterium*. D'Anville, faute de mieux, a adopté cette conjecture. Ce canton paraît offrir, en effet, ce genre d'antiquités que l'on nomme celtiques et que l'on trouve en divers lieux; mais toutes les recherches que l'on a faites à ce sujet n'ont fourni aucune preuve positive en faveur de l'opinion de Valois, et n'ont pu la faire sortir du rang de ces conjectures qui ont pour elles un assez haut degré de probabilité. (Walkenaër, *Géographie des Gaules cisalpine et transalpine*, t. Ier, p. 371.)

On voit à Chambon un temple carré, solidement construit en pierres taillées, tourné au midi, et qui dans l'origine était ouvert par le haut. Les Romains y ajoutèrent une toiture dont on retrouve les briques. Dans l'épaisseur des murs, on a découvert un escalier dérobé. Ce temple ancien ne présente intérieurement que dix mètres de long sur sept de large. Il forme aujourd'hui la chapelle de l'église Sainte-Valérie.

Au IVe siècle, Chambon était si renommée comme place forte, qu'on y transporta de Limoges la châsse de sainte Valérie pour la soustraire à la rapacité du roi Chilpéric, qui ravageait alors le Limousin.

Au moyen âge, on y tenait des assises, comme le prouvaient les registres conservés dans le chartrier des bénédictins. Pendant la guerre de la Praguerie, Charles VII fit assiéger Chambon par Xaintrailles, qui s'en empara de vive force; les habitants, réfugiés dans la tour de l'Horloge, payèrent cent marcs d'argent pour leur rançon. Dans les fouilles faites en 1805, on a trouvé les fondations de l'enceinte du château; il occupait l'emplacement actuel de l'hôtel de ville et de la promenade publique.

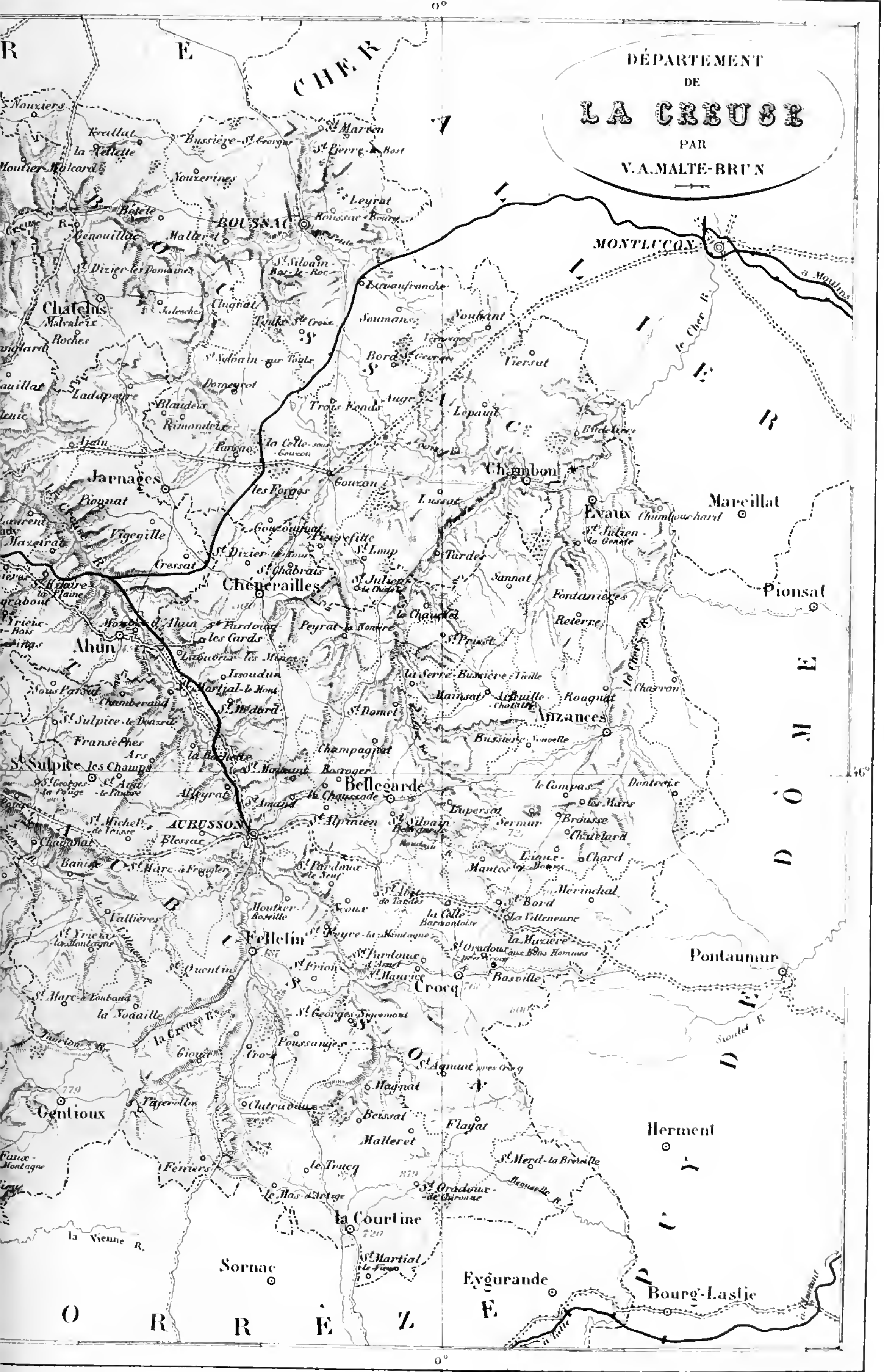
Chambon possède de nombreuses tuileries, des filatures de laine, des fabriques de chandelles et une imprimerie; son commerce, favorisé par un certain nombre de foires, a pour objet principal les bestiaux, outre les produits de son industrie.

Les armes de cette ville sont: *d'argent, à quatre champignons de gueules, 2 et 2.*

Jarnages. — Jarnages est un chef-lieu de canton, dont la population est de 754 habitants et qui est bâtie dans une agréable situation, sur un petit affluent du Véraux, à 31 kilomètres au sud-ouest de Boussac. Elle était autrefois fortifiée et fut prise en 1591 pendant les guerres de la Ligue. Son église date du XIVe et du XVe siècle, mais le transept est roman. Elle fait un commerce de bestiaux, de beurre et de fromages estimés. Ses foires et ses marchés sont très fréquentés.

Dans les environs, on montre un camp gaulois dont les murs sont vitrifiés.


Explication des Signes.
CHEF LIEU DE DÉPARTT
CHEF-LIEU D'ARRONDT
Chef-lieu de Canton
Commune
Evêché
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Canaux
Rivières
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton.
Les chiffres indiquent les hauteurs au-dessus du niveau de la mer
ENVIRONS DE GUERET
GUERET
Echelle au 1:426 000me
Echelle au 1:80000
St Benoist-du Sault
Eguzon
Aigurande
St Sulpice les Feuilles
la Souterraine
Magnac Laval
Châteauponsat
Bessines
Laurière
Nantiat
Nieul
Grand Bourg
Bénévent l'Abbaye
St Vaury
BOURGANEUF
Dun le Palleteau
Bonnat
Eymoutiers
Pontarion


DÉPARTEMENT
DE
LA CREUSE
PAR
V. A. MALTE-BRUN
MONTLUÇON
BOUSSAC
Chatelus
Jarnages
Chénerailles
Ahun
Chambon
Evaux
Mareillat
Pionsat
Anzances
Bellegarde
AUBUSSON
Felletin
Crocq
Pontaumur
Herment
Gentioux
la Courtine
Sornac
Eygurande
Bourg-Lastic
CHER
ALLIER
PUY DE DÔME
CORRÈZE

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 62ème. — Population : 69ème. — Densité de la population : 63ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
5.568 kil. carrés ou 556.800 hect.	Hommes, 134.271 Femmes, 144.152 Total.. 278.423 50 hab. par kil. carré	4	25	263	Propriétés bâties... 2.000.000 fr. — non bâtis 1.000.000 » Revenu agricole... 60.000.000 »	8.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE GUÉRET

Superficie, 1.667 kil. carrés ou 166.695 hect. — Population, 95.954 hab. — Cantons, 7. — Communes, 75.

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
GUÉRET, 13 comm., 17.893 habitants.	GUÉRET	5.859	»
	Ajain	1.974	12
	Chapelle - Taillefert (La)	744	9
	Glénie	1.377	7
	Jouillat	1.405	14
	Ladapeyre	1.518	19
	Saint-Christophe	270	9
	Sainte-Feyre	1.761	6
	Saint-Fiel	597	6
	Saint-Laurent	651	8
	Saint-Victor	893	8
	Saunière (La)	461	7
	Savennes	383	8
AHUN, 11 comm., 10.855 habitants.	Ahun	2.360	20
	Cressat	1.665	23
	Lérinas	815	13
	Maisonnisses	692	14
	Mazeirat	302	12
	Moutier-d'Ahun	572	19
	Peyrabout	419	9
	Pionnat	2.237	13
	Saint - Hilaire - la - Plaine	493	11
	Saint - Yrieix - les - Bois	904	11
	Vigeville	306	18
BONNAT, 12 communes, 13.923 habitants.	Bonnat	2.676	22
	Bourg-d'Ilem (Le)	908	16
	Chambon - Sainte - Croix	265	25
	Champsanglard	809	13
	Chéniers	1.790	23
	Linard	601	26
	Lourdoueix - Saint - Pierre	2.034	30
	Malval	154	24
	Méasnes	1.316	35
	Mortroux	1.089	32
	Moutier-Malcard	1.826	32
	Nouzerolles	455	31
DUN-LE-PALLETEAU, 13 communes, 16.227 habitants.	Dun-le-Palleteau	1.618	28
	Celle-Dunoise (La)	1.902	19
	Chapelle-Baloue (La)	391	36
	Colondannes	608	27
	Crozant	1.452	37
	Fresselines	1.981	31
	Lafat	1.056	31
	Maison-Feyne	635	30
	Naillat	2.115	33
	Sagnat	555	28
	Saint-Sébastien	1.474	42
	Saint-Sulpice-le-Dunois	1.626	19
	Villard	814	24
LE GRAND-BOURG, 7 c., 9.952 hab.	Grand-Bourg (Le)	3.202	20
	Chamborand	760	26
	Fleurat	744	18
	Lizières	711	27
	St-Etienne-de-Fursac	2.170	32
	St-Pierre-de-Fursac	1.515	32
	Saint-Priest-la-Plaine	850	21
SAINT-VAURY, 9 comm., 11.418 h.	Saint-Vaury	2.634	11
	Anzème	1.415	12
	Brionne (La)	314	8
	Bussière-Dunoise	2.763	14
	Gartempe	339	13
	Montaigut-le-Blanc	774	16
	St-Léger-le-Guérétois	661	8
	St-Sylvain-Montaigut	615	12
	Saint-Sulpice-le-Guérétois	1.903	5
LA SOUTERRAINE, 10 comm., 15.686 h.	Souterraine (La)	4.356	35
	Azerables	2.072	43
	Bazelat	810	39
	Noth	914	25
	St-Agnant-de-Versillat	2.040	34
	St-Germain-Beaupré	778	34
	Saint-Léger-Bridereix	451	29
	Saint-Maurice	1.894	38
	Saint-Priest-la-Feuille	1.538	29
	Vareilles	833	38

ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON

Superficie, 2.040 kil. carrés ou 204.056 hect. — Population, 101.641 hab. — Cantons, 10. — Communes, 101.

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
AUBUSSON, 11 comm., 13.129 hab.	AUBUSSON	6.847	»
	Alleyrat	350	4
	Blessac	555	3
	Néoux	1.044	10
	Rochette (La)	735	8
	Saint-Alpinien	762	6
	Saint-Amand	390	4
	Saint-Avit-de-Tardes	680	10
	Saint-Maixant	588	6
	Saint-Marc-à-Frongier	785	4
	Saint-Pardoux-le-Neuf	393	6
AUZANCES, 11 comm., 9.415 habit.	Auzances	1.246	31
	Brousse	130	25
	Bussière-Nouvelle	402	24
	Chard	637	27
	Châtelard	153	26
	Compas (Le)	852	26
	Dontreix	2.204	36
	Lioux-les-Monges	298	25
	Mars (Les)	621	27
	Rougnat	2.098	32
	Sermur	774	23
BELLEGARDE, 9 comm., 9.799 habitants.	Bellegarde	728	11
	Bosroger	354	8
	Champagnat	1.616	12
	Chaussade (La)	298	6
	Lupersat	1.700	16
	Mainsat	2.194	22
	Mautes	1.021	19
	Saint-Domet	921	15
	Saint - Silvain - Bellegarde	967	12

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT D'AUBUSSON

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
CHÉNÉRAILLES, 10 comm., 13.908 hab.	Chénérailles	1.076	19
	Chanchet (Le)	436	24
	Issoudun	1.117	12
	Lavaveix-les-Mines	4.108	16
	Peyrat-la-Nonière	1.621	19
	Saint-Chabrais	1.203	22
	Saint-Dizier-la-Tour	668	22
	Saint-Médard	1.725	12
	St-Pardoux-les-Cards	1.276	16
	Serre-Bussière-Vieille (La)	678	18
LA COURTINE, 10 comm., 7.480 habit.	Courtine (La)	1.010	35
	Beissat	438	26
	Clairavaux	767	22
	Magnat	1.842	24
	Malleret	285	28
	Mas-d'Artige (Le)	450	30
	Saint-Martial-le-Vieux	649	39
	Saint-Merd-la-Breuille	1.080	37
	Saint-Oradoux-de-Chirouze	630	32
	Trucq (Le)	329	28
CROCQ, 13 c., 10.676 h.	Crocq	1.046	26
	Basville	704	24
	Celle - Barmontoise (La)	666	16
	Flayat	982	31
Suite de CROCQ.	Mazière-aux-Bons-Hommes (La)	332	26
	Mérinchal	1.869	29
	Saint-Agnant-près-Crocq	1.160	26
	Saint-Bard	375	21
	St-Georges-Nigremont	1.424	18
	Saint-Maurice	690	18
	Saint-Oradoux-près-Crocq	435	21
	St-Pardoux-d'Arnet	668	18
	Villeneuve (La)	325	26
ÉVAUX, 9 comm., 10.562 h.	Évaux	2.967	43
	Arfeuille-Chatain	1.048	25
	Chambouchard	421	45
	Charron	1.275	37
	Fontanières	808	36
	Reterre	1.020	34
	Saint-Julien-la-Genête	551	37
	Saint-Priest	857	23
	Sannat	1.615	25
FELLETIN, 9 c., 11.647 h.	Felletin	3.225	11
	Croze	924	16
	Montier-Rozeille	1.063	5
	Poussanges	725	18
	Sainte-Feyre-la-Montagne	327	9
Suite de FELLETIN.	Saint-Frion	810	13
	Saint-Quentin	1.101	12
	Saint-Yrieix-la-Montagne	1.20[illegible]	16
	Vallières	2.266	14
GENTIOUX, 8 c., 7.313 hab.	Gentioux	1.426	28
	Faux-la-Montagne	1.920	35
	Féniers	450	27
	Gioux	1.041	49
	Nouaille (La)	1.361	18
	Pigerolles	351	25
	Saint-Marc-à-Loubaud	493	21
	Villedieu (La)	271	39
SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS, 11 comm., 7.792 habit.	Saint-Sulpice-les-Champs	1.050	15
	Ars	1.015	10
	Banize	586	15
	Chamberaud	369	16
	Chavanat	601	19
	Fransèches	1.052	13
	Saint-Avit-le-Pauvre	301	13
	Saint-Martial-le-Mont	843	14
	Saint-Michel-de-Veisse	630	10
	Saint-Sulpice-le-Donzeil	835	19
	Sous-Parsat	430	21

ARRONDISSEMENT DE BOURGANEUF

Superficie, 906 kil. carrés ou 90.540 hect. — Population, 42.054 hab. — Cantons, 4. — Communes, 41.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BOURGANEUF, 13 communes, 13.415 habitants.	BOURGANEUF	3.620	»
	Auriat	801	14
	Bosmoreau	507	6
	Faux-Mazuras	614	2
	Mansat	336	5
	Mérignat	653	5
	Montboucher	836	6
	Saint-Amand-Jartoudeix	714	10
	Saint-Dizier	2.393	11
	Saint-Martin-Sainte-Catherine	1.329	16
	Saint-Pierre-Chérignat	703	14
	Saint-Priest-Palus	258	12
	Soubrebost	651	8
BÉNÉVENT-L'ABBAYE, 10 comm., 10.035 h.	Bénévent-l'Abbaye	1.712	23
	Arrênes	1.077	23
	Augères	516	18
	Aulon	562	18
	Azat-Châtenet	490	16
	Ceyroux	621	17
	Châtelus-le-Marcheix	1.748	14
	Marsac	1.050	24
	Mourioux	1.191	19
	Saint-Goussaud	1.068	20
PONTARION, 10 c., 9.894 h.	Pontarion	535	10
	Chapelle-Saint-Martial (La)	382	18
	Janaillat	1.616	13
	Pouge (La)	336	17
	Saint-Eloi	750	17
Suite de PONTARION.	Saint-Georges-la-Pouge	1.187	20
	Saint-Hilaire le-Château	940	13
	Sardent	2.446	16
	Thauron	850	8
	Vidaillat	854	13
ROYÈRE, 8 comm., 8.710 hab.	Royère	2.469	20
	Monteil-au-Vicomte (Le)	518	17
	Morterolles	377	8
	St-Junien-la-Brégère	839	10
	Saint-Martin-Château	1.235	13
	Saint-Moreil	1.278	14
	St-Pardoux-Lavaud	942	10
	Saint-Pierre-le-Bost	1.052	13

ARRONDISSEMENT DE BOUSSAC

Superficie, 955 kil. carrés ou 95.485 hect. — Population, 38.774 hab. — Cantons, 4. — Communes, 46.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BOUSSAC, 13 comm., 10.908 habit.	BOUSSAC	1.046	»
	Bord-Saint-Georges	1.067	13
	Boussac-Bourg	1.252	2
	Bussière-Saint-Georges	726	9
	Lavaufranche	538	6
	Leyrat	444	7
	Malleret	705	6
	Nouzerines	887	10
	Saint-Marien	396	8
	Saint-Pierre-le-Bost	547	8
Suite de BOUSSAC.	Saint-Silvain-Bas-le-Roc	657	2
	Soumans	1.333	10
	Toulx-Sainte-Croix	1.310	8
CHAMBON, 11 c., 8.909 h.	Chambon	2.198	30
	Ange	381	12
	Budelière	809	35
	Lépaud	754	7
	Lussat	1.185	7
	Nouhant	746	13
Suite de CHAMBON.	Saint-Julien-le-Châtel	580	16
	Saint-Loup	779	15
	Tardes	593	9
	Verneiges	261	13
	Viersat	623	10
Châtelus-Malvaleix, 10 c., 11.441 h.	Châtelus-Malvaleix	1.447	39
	Bétête	1.080	38
	Cellette (La)	885	46
	Clugnat	2.191	32
	Genouillac	1.650	44

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BOUSSAC

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de Châtelus-Malvaleix.	Jalesches	478	33	JARNAGES. 12 c., 7.546 h.	Jarnages	754	31	Suite de JARNAGES.	Gouzougnat	333	21
	Nouziers	799	52		Blaudeix	450	31		Parsac	1.645	25
	Roches	1.555	40		Celle-sous-Gouzon (La)	343	19		Pierrefitte	273	18
	Saint-Dizier-les-Domaines	839	39		Domeyrot	1.022	25		Rimondeix	408	30
	Tercillat	507	44		Forges (Les)	145	20		Saint-Silvain-sur-Toulx	559	24
					Gouzon	1.438	16		Trois-Fonds	176	28

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	274.545
	Protestants	77
	Israélites	8
	Clergé catholique	270
	Pasteurs	1
	Rabbins	"

Mouvement de la population.

	Naissances	6.966
	Mariages	2.262
	Décès	5.092
22e	Durée moyenne de la vie	39 a. 7 m.

Instruction (3).

43e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	79.6
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	2
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	506

Crimes contre les personnes (4).

84e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 69.605 hab.
	Nombre total des accusés	4

Infanticides.

39e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 183.5
	Nombre total	2

Suicides.

65e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 12.655 hab.
	Nombre total	22

Crimes contre les propriétés.

80e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 46.403 hab.
	Nombre total	6

Tribunaux correctionnels.

85e	Nombre des affaires	536
	Nombre des prévenus	655
	Nombre des condamnés	591

Procès.

	Affaires civiles (5)	842
	Affaires commerciales (6)	405
65e	Faillites (7)	19

Paupérisme.

83e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 146 hab
	Nombre total	1 900
	Bureaux de bienfaisance	27
	Hôpitaux et hospices	9
	Aliénés à la charge du département	100
	Sociétés de secours mutuels	6

Contributions directes (8).

77e	Foncière	739 967
	Personnelle et mobilière	176.751
	Portes et fenêtres	109 607

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Limoges, suffragant de la métropole de Bourges. Le diocèse de Limoges, qui comprend les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne, compte 70 cures, 403 succursales et 87 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 33 : 11 pour les hommes et 22 pour les femmes.

(3) Le département relève de l'académie de Clermont-Ferrand. Il y a un lycée à Guéret et un collège communal à Aubusson; 2 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Guéret et cours normal d'institutrices dans la même ville. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, la Creuse occupe le 76e rang. Ce département occupe le 30e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de la Creuse ressortit à la cour d'appel de Limoges. Guéret est le siège de la cour d'assises. Des tribunaux de première instance existent à Guéret (2 chambres), à Aubusson, à Bourganeuf et à Chambon.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Guéret, faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 45 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1767. Plan pour servir à l'histoire du comté de la Marche, par *Maillebay de la Mothe*. In-8°.

1795. Description de l'ancienne province de la Marche au t. XXXV du Voyageur françois, par l'abbé *Delaporte*. In-8°.

1806. Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains du centre de la France, par *J.-F. Baraillon*. In-8°.

1811. Statistique de la Creuse par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1815. Histoire de la Marche et du pays de Combraille, par *Joullietton*. 2 vol. In-8°.

1827. De l'émigration des ouvriers de la Creuse, par M. *de Pastouneaux*. In-12.

1835. Description du département de la Creuse au t. Ier de la France pittoresque d'*Abel Hugo*. Grand in-8°, cartonné et gravures.

1838. Description du département de la Creuse au tome IV du Guide pittoresque du voyageur publié par *Firmin Didot*. In-8°, cartonné et gravures.

1843. Analyse chimique de l'eau minérale naturelle d'Évaux, par *O. Henri*. In-8° de 3 feuilles.

1846. Article *Marche*, *Creuse*, *Guéret*, *Aubusson*, *Bourganeuf*, etc., au Dictionnaire géographique des communes de *Girault de Saint-Fargeau*. 3 vol. in-4°, blasons et gravures.

1848. Description de la Marche, Guéret, Aubusson, Bourganeuf, etc., au tome VI de l'Histoire des villes de France, par *Aristide Guilbert*. Grand in-8°, blasons et gravures.

1853. Notice historique sur le château et les sires de Boussac, par *H. Aucapitaine*. In-8° avec 2 gravures.

1862. Notice sur les manufactures de tapisseries d'Aubusson, de Felletin et de Bellegarde, par *C. Perathon*. In-8°.

1867. Légendes et croyances superstitieuses, conservées dans le département de la Creuse, par *F. Bonnafoux*. 1 vol. in-4°.

1871. Coup d'œil sur l'homme préhistorique dans la Creuse, par M. *P. de Cessac*. In-8°.

1875. Petite géographie du département de la Creuse, par *M. Crosson* (collection Levasseur). In-12.

1875. Itinéraire général de la France, de la Loire à la Garonne, par *Ad. Joanne*. In-8°.

1876. Esquisses Marchaises. Superstitions et légendes; histoire et critique, par *Duval*. 1 vol. in-12.

1880. La Forteresse vitrifiée du Puy-de-Gaudes et la ville de Guéret, par *J.-B. Thuot*. 1 vol. in-12.

La Marche (*Revue mensuelle historique et littéraire*). In-12.

Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. In-8°.

Annuaires du département de la Creuse. (Voir la collection). In-12.

Bulletin monumental de M. *de Caumont*.

Les Monuments de la Creuse, par *Texier*. In-8°.

Carte des gouvernements de la Marche, du Limosin et de l'Auvergne, par *Robert de Vaugondy*, in-folio, 1753.

Carte de la Marche dans la grande carte de *Cassini* et de *Capitaine*.

Voir les feuilles : 144, 145, 155, 156, 164, 165 de la grande *carte* de France dite *de l'État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes du département de la Creuse, par *Dufour*, *Frémin*, *Duvotenay*, *Ad. Joanne*.

Paris. — Imprimerie Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.



PÉRIGUEUX

DORDOGNE

Chef-lieu : PÉRIGUEUX

Superficie : 9,183 kil. carrés. — Population : 489,848 habitants.
5 Arrondissements. — 47 Cantons. — 582 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Situation, limites. — Le département de la Dordogne tire son nom de la principale rivière qui le traverse de l'est à l'ouest dans sa partie méridionale. C'est un des départements de la région sud-ouest de la France. Il dépend du bassin de la Garonne et a été formé de l'ancienne province du Périgord, d'une petite partie du Limousin et de quelques communes de l'Angoumois et de la Saintonge.

Ses limites sont : au nord, le département de la Haute-Vienne ; à l'est, ceux de la Corrèze et du Lot ; au sud, celui du Lot-et-Garonne ; à l'ouest, ceux de la Gironde et de la Charente.

Nature du sol, montagnes. — Il est peu de pays plus heureusement accidentés que le département de la Dordogne ; son territoire est entrecoupé par de nombreuses collines et par des hauteurs escarpées, couvertes en partie de vignes et de bois, et quelquefois absolument nues et ne présentant que des rocs ou des terres arides. Sur quelques plateaux on rencontre d'immenses bruyères, des champs de genêts, des bois de châtaigniers et quelques champs de seigle, qui contrastent singulièrement avec le beau spectacle que présentent les plaines riantes de la Dordogne, les bords de la Dronne, les vallées de l'Isle et, en général, les rives de la Vézère.

Mais l'aspect du pays vers le nord-est, sur les confins du Limousin, est moins agréable ; on y trouve des rochers affreux, des champs froids, des bois appauvris, des terres humides et des prairies marécageuses. Le pays est très montueux, et principalement dans les arrondissements de Sarlat, de Nontron et de Bergerac. La direction générale des collines est du nord-est au sud-ouest, et leur élévation ne dépasse pas 300 à 400 mètres. Les points culminants du département sont : le Puy-Cornu, le Puy-Saint-Raphaël, les Bonnes-Guises, le Puy-Saint-Astier, Sept-Fonds, les Goudoux, le Bouillaré, le Puy-de-la-Garde, Chantegéline, le Turgou, la Plaine-de-Born, les collines du Céou, le Puy-Chalup et le Puy-Beaumont. Les plaines que l'on y trouve ne sont que des vallées d'érosion plus ou moins larges et presque toujours bordées de rochers escarpés.

L'arrondissement de Périgueux est moins montueux que les précédents ; aussi les ruisseaux et les prairies y sont fort rares ; c'est un de ceux où l'on trouve le plus de landes et de bruyères, qui couvrent près des deux tiers de sa surface. A l'exception de cinq ou six cantons, tout le reste du territoire ne produit guère que du seigle en petite quantité, du bois et beaucoup de châtaignes, qui servent à la nourriture et à l'engraissage des porcs.

Le département de la Dordogne est le plus étendu de France après ceux de la Gironde, de la Corse et des Landes. Le sol, qui est sur de vastes espaces aride, sec et peu fertile, excepté dans le fond des principales vallées, se divise d'après sa nature en : pays de montagnes, 96,000 hectares ; pays de bruyères et landes, 39,210 ; sol de riche terreau, 46,400 ; sol de craie ou calcaire, 462,759 ; sol sablonneux, 231,300 hectares.

Hydrographie. — Il est peu de départements aussi richement arrosés que celui de la Dordogne ; 6 grandes rivières et 600 ruisseaux plus ou moins importants, et dont le cours est supérieur à 2,400 kilomètres, le parcourent dans tous les sens. L'inclinaison générale du département est de l'est à l'ouest. Il est situé dans le bassin de la Garonne, excepté une très petite partie au nord-ouest comprise dans le bassin de la Charente. Ses principales rivières sont : la Dordogne et ses deux affluents, la Vézère et l'Isle ; la Dronne ou Drône, affluent de l'Isle, et qui sépare le département de ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure ; la Nizonne, affluent de la Dronne, et qui coule sur la limite du

département du côté de la Charente; la Haute-Vézère, affluent de l'Isle; le Drot, affluent de la Garonne, et le Bandiat, affluent du bassin de la Charente.

La Dordogne prend sa source au pied du mont Dore, dans le département du Puy-de-Dôme, et est formée par la réunion des deux ruisseaux de la Dore et de la Dogne. Dans son cours de 496 kilomètres, elle traverse les départements du Puy-de-Dôme, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde, où elle vient se jeter dans la Garonne, par la rive droite, en formant le Bec d'Ambez. Les deux cours d'eau réunis prennent alors le nom de Gironde. La Dordogne est flottable depuis Beaulieu (Corrèze) sur une étendue de 169 kilomètres, et navigable depuis Mayronne (Lot) sur une étendue de 392 kilomètres. Elle entre dans le département auquel elle donne son nom près de la petite commune de Peyrillac-et-Millac, passe près de Carlux, à Domme, près de Saint-Cyprien, à Lalinde, à Bergerac et près de la Force, et en sort à quatre kilomètres en aval de La Mothe-Montravel. Depuis Saint-Pierre-d'Eyraud jusqu'à Castillon, elle n'appartient plus au département que par sa rive droite et le sépare de celui de la Gironde; elle est navigable pendant les hautes eaux sur tout son parcours dans le département, que l'on évalue à 160 kilomètres. Au-dessus de Lalinde, son lit est embarrassé par les rochers du Pas-de-la-Gratasse.

L'Isle, affluent de droite de la Dordogne, prend sa source près de Ladignac, dans le département de la Haute-Vienne; entre dans celui de la Dordogne, au Chalard, au-dessus de Jumilhac; passe à Corgnac, Mayac, Savignac, Sarliac, Périgueux, Marsac, Saint-Astier, Neuvic, Mussidan, Montpont, et près du Pizou entre dans le département de la Gironde, où elle va se jeter, au-dessous de Libourne, dans la Dordogne, après un cours d'environ 235 kilomètres, dont 180 appartiennent au département. Elle est navigable depuis Périgueux sur une étendue de 144 kilomètres.

L'Isle reçoit sur sa rive gauche la Haute-Vézère (90 kilomètres), qui passe à Payzac, Savignac-Ledrier, Genis, Tourtoirac, Cubjac, Le Change, et vient se jeter dans l'Isle, en amont de Bassillac.

La Dronne, affluent de droite de l'Isle, prend sa source dans les étangs de Bressieux-Galot, près de Montbrun, dans le département de la Haute-Vienne; arrive par Firbeix dans celui de la Dordogne; passe à Saint-Pardoux, Champagnac, Brantôme, Bourdeilles, Ribérac, Petit-Bersac, où son cours sert en partie de limite au département et à ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure. Elle passe alors à Aubeterre, Saint-Aulaye, La Roche-Chalais Coutras (Gironde) et se jette dans l'Isle, un peu au-dessous de La Fourchée, après un cours sinueux d'environ 170 kilomètres, dont 140 dans le département ou sur sa limite occidentale. Cette rivière est navigable depuis La Roche-Chalais jusqu'à Coutras, mais seulement à l'époque des grandes eaux.

La Vézère prend sa source près de Chavagne, dans le département de la Corrèze; pénètre dans celui de la Dordogne, entre Larche et Terrasson, passe à Montignac, à Saint-Jean et au Bugne et se jette dans la Dordogne, à Limeuil, après un cours de 192 kilomètres. Elle est navigable depuis Montignac sur 65 kilomètres.

Le Dropt ou le Drôt prend sa source au-dessus de Montpazier et passe dans le département à Capdrôt, à Montpazier, sort un instant du département pour arroser celui de Lot-et-Garonne, y rentre près de Falgueyrat, arrose Eymet et, près de Cogulot, rentre dans le département de Lot-et-Garonne.

Le département de la Dordogne possède de nombreux étangs très poissonneux, dont la superficie dépasse 650 hectares; plusieurs entretiennent des forges et des usines; en quelques lieux, ils ne sont pas moins utiles à l'économie rurale qu'à l'industrie, en favorisant l'irrigation des prairies. Il n'offre pas de marais proprement dits, mais quelques terrains inondés et des prairies marécageuses. Les montagnes renferment de belles sources d'eau vive; la source de Fonta, près de Bourdeilles, forme un petit lac de 1,200 mètres de circonférence, qui nourrit d'énormes brochets; la fontaine de la Doux, dans l'arrondissement de Sarlat, est la plus belle du département; elle jaillit au fond d'une gorge resserrée entre des collines arides et escarpées. Le lac de Salibourne, qui nourrit aussi d'énormes brochets, est formé par des sources qui jaillissent à une grande élévation. La source de Marzac, qui a, dit-on, un flux et un reflux; celle de Sourzac, qui forme une belle cascade de 12 mètres de hauteur; enfin, celle de Trémoulat, dont les boues remuées laissent échapper un gaz inflammable, méritent aussi de fixer l'attention du voyageur

Voies de communication. — Le département de la Dordogne possède 5 routes nationales, d'une longueur de 368 kilomètres; 23 routes départementales, ayant 1,028 kilomètres; 66 che-

mins de grande communication, ayant 1,564 kilomètres; 60 chemins vicinaux d'intérêt commun, ayant 850 kilomètres, et près de 5,000 chemins vicinaux ordinaires, ayant un développement de près de 12,000 kilomètres.

Les chemins de fer qui traversent le département appartiennent au grand réseau d'Orléans. La ligne principale de Tours à Bordeaux n'entame le département, à l'ouest, que sur une longueur de 5 kilomètres, à la station de La Roche-Chalais, près de laquelle cette ligne traverse la Dronne.

Deux grandes lignes coupent le département à Périgueux : l'une, du sud au nord; c'est la ligne de Limoges à Agen, qui dessert les stations de La Coquille, Thiviers, Négrondes, Agonac, Château-l'Évêque, Périgueux (499 kilom. de Paris, 99 de Limoges), Niversac, Versannes, La Gelie, Miremont, Les Eyzies, Le Bugue, Le Buisson, Sivrac, Belvès, Le Got et Villefranche-de-Belvès. L'autre ligne traverse le département en sens contraire, c'est-à-dire de l'ouest à l'est; c'est celle de Bordeaux à Toulouse par Coutras; elle dessert, dans le département, les stations de Montpont, Beaupouyet, Mussidan, Neuvic, Saint-Astier, Razac, Périgueux (127 kilom. de Bordeaux, 227 kilom. de Toulouse), Niversac, Saint-Pierre-de-Chignac Milhac, Thénon, La Bachellerie, Condat et Terrasson, d'où elle va, à Brive, rejoindre la grande ligne d'Orléans à Toulouse.

A Libourne (Gironde), un embranchement relie Bordeaux au Buisson en desservant, dans le département, les stations de Montcarret, Vélines, Saint-Antoine, Sainte-Foy-la-Grande, Gardonne, Lamonzie, Saint-Martin, Périgonrieux, Bergerac (97 kilom. de Bordeaux). Il doit être continué par Lalinde et Sarlat jusqu'à Aurillac.

Un petit embranchement doit unir Bergerac à Mussidan; il permettra de se rendre de Bordeaux à Périgueux par Libourne, Bergerac et Mussidan. Les autres petites lignes projetées sont celles de Périgueux à Ribérac, de Périgueux à Nontron, de Mussidan à Ribérac, à Angoulême. On évaluait en 1875 la longueur des lignes exploitées à 292 kilomètres, et celle des lignes projetées ou en construction à 270 kilomètres.

Climat. — Le département de la Dordogne appartient au climat girondin ou du sud-ouest. L'air est généralement sain, quoique chargé quelquefois d'humidité; la température y est douce et agréable, mais elle varie en raison de la configuration du sol; ainsi elle est plus froide dans le pays montueux ou découvert que dans les vallées et les prairies couvertes de bois. En moyenne, la température la plus élevée est de + 27° à + 32° centigrades, et la température la plus basse est de — 10° à — 14°. L'hiver et le printemps sont très pluvieux; l'été est fort sec; l'automne est la plus belle saison. La température moyenne de l'hiver est de + 3°; rarement il tombe de la neige, et jamais avec assez d'abondance pour couvrir la terre pendant plusieurs jours de suite. Les vents dominants sont ceux du nord et surtout ceux de l'ouest; ces derniers, qui viennent du golfe de Gascogne, règnent presque habituellement pendant cinq mois de l'année. Il faut leur attribuer les fièvres endémiques qui affligent le département, les orages désastreux et les grêles qui dévastent la partie sud-ouest du département.

Productions naturelles. — Le département de la Dordogne appartient à la région géologique dite de l'Aquitaine; il n'offre, dans toute son étendue, que des terrains calcaires et schisteux de seconde ou de troisième formation. Si on y découvre quelques roches primitives, elles s'y présentent fracturées, roulées et transposées par d'antiques révolutions ou par la main des hommes. Vers le nord, le terrain secondaire touche au terrain primitif, qui constitue la région géologique dite du plateau central.

Les principales richesses minérales du département sont le fer et le manganèse; le fer surtout y est abondant; on l'y rencontre en pyrites, en mines limoneuses, en géodes, en ocres et quelquefois par bancs; c'est alors qu'il est exploité. Dans le nord du département, on a découvert des indices de mines de plomb et de cuivre. On y exploite encore des mines de houille, des carrières de marbre et d'albâtre, des bancs d'ardoise, des pierres lithographiques, du gypse, des pierres meulières, de l'argile, des granits, etc., etc. Il existe des sources minérales à La Bachellerie, à Panassou, à Baudicalet et à L'Isle. Le département de la Dordogne produit des céréales en quantité quelquefois insuffisante pour la consommation des habitants; on y récolte principalement du seigle, du sarrasin, de l'avoine, des légumes, des pommes de terre, des noix et quantité de châtaignes, qui suppléent à l'insuffisance des céréales et servent à la nourri-

ture des bestiaux ; des fruits, des betteraves, des raves, du foin et du chanvre. La culture du maïs n'est plus si généralement répandue ; cette plante épuise la terre, et les céréales sont moins belles dans les champs qu'elle a occupés. Les vins, dont on évalue, en moyenne, la production annuelle à 800,000 hectolitres, sont sa principale richesse, et ses vignobles les plus estimés et les plus considérables sont ceux des deux rives de la Dordogne, dans l'arrondissement et surtout dans les environs de Bergerac ; les meilleurs vignobles à vins rouges sont sur la rive droite, et les meilleurs à vins blancs sur la rive gauche. Les premiers vins rouges et blancs de Bergerac, de La Terrasse, de Pécharmont-les-Farcies, de Sainte-Foy-des-Vignes et de Genestet sont classés parmi les bons vins fins ; on vante le vin de Rossignol (Mareuil). Les crus de Monbazillac et de Saint-Laurent-des-Vignes donnent de bons vins de liqueur. Les arrondissements de Périgueux, Ribérac et Sarlat donnent une grande quantité de vins communs et à convertir en eau-de-vie. En 1874, la production de la vigne a été, dans le département, de 1,581,529 hectolitres, estimés à 33,607,491 francs ; en 1875, elle était de 1,347,496 hectolitres ; en 1877, elle n'était plus que de 1,161,184 hectolitres, à cause du phylloxéra et de la maladie de la vigne.

Depuis quelques années, de nombreuses plantations de mûriers ont été faites sur tous les points du département. Les truffes sont, après les vins, la principale production agricole du département ; la truffe du Périgord a de tout temps joui d'une réputation justement méritée par sa délicatesse et son suave parfum ; les Grecs et les Romains la connaissaient ; elle passe pour la meilleure de France, et il s'en fait chaque année un commerce considérable dans la Dordogne. Plus du tiers des truffes du Périgord passe à l'étranger ; Paris absorbe le reste. Hambourg, Francfort, Amsterdam sont les principaux points d'exportation. Les champignons sont très communs dans le département et d'excellente qualité ; on y trouve aussi un grand nombre de plantes médicinales et aromatiques. Dans les forêts, qui sont assez étendues, l'essence de chêne domine ; mais la végétation y est chétive et peu fournie.

Les races d'animaux domestiques sont généralement médiocres, à l'exception des bêtes à laine, dont l'espèce s'est améliorée par le croisement avec les mérinos. Le pays nourrit peu de chevaux, mais beaucoup d'ânes et de mulets ; il possède un assez grand nombre de chèvres et engraisse de beaux porcs et beaucoup de volailles. Le gibier est assez abondant, surtout en lièvres et en perdrix. On estime les grives de Terrasson, qui, nourries avec les baies de genièvre, acquièrent un goût très parfumé. Les grandes rivières et les étangs sont très poissonneux ; on y trouve le barbeau, le brochet, la carpe, le lamprillon, la truite, la tanche. On pêche dans la Dordogne et la Vézère de magnifiques saumons. Le pays est souvent infesté et désolé par les hannetons et les chenilles. Les abeilles, butinant les fleurs de la bruyère et du genêt, produisent un miel âcre et amer.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département de la Dordogne est à la fois un pays agricole, d'exploitation et manufacturier. L'industrie agricole y est en progrès. Les jardins qui entourent Périgueux, au sud et à l'ouest, ne laissent rien à désirer sous le rapport de la culture ; ils sont aussi productifs qu'ils sont bien soignés. La terre ne s'y repose jamais. Nous avons dit que le produit des céréales suffisait généralement à la consommation des habitants. L'huile de noix, et surtout les vins, occupent une grande place dans l'industrie agricole. La valeur de leur production annuelle varie entre 20 et 30 millions de francs. Quelques cultivateurs se livrent à l'engrais des bestiaux, et notamment des porcs. Il y a à La Valade une ferme-école destinée à propager les meilleures méthodes agricoles ; les résultats heureux qu'elle a déjà produits font bien augurer de l'avenir agricole de la Dordogne.

La superficie du département se partage en superficie bâtie et voies de communication, 11,777 hectares, et en territoire agricole, 906,479 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 263,491 hectares ; farineux, 95,635 ; cultures potagères et maraîchères, 4,706 ; cultures industrielles, 3,169 ; prairies artificielles, 25,542 ; fourrages annuels, 10,413 ; autres cultures et jachères, 35,175 ; vignes, 124,107 ; bois et forêts, 195,207 ; prairies naturelles et vergers, 110,435 ; pâturages et pacages, 5,029 ; terres incultes, 33,570 hectares. Outre les industries relatives à la conservation des vins, le travail du fer et de l'acier et la fabrication de papiers très estimés (15 fabriques) sont les deux grandes branches de l'industrie manufacturière du département. La fabrication de la coutellerie com-

mune produit un article assez considérable à l'exportation. Parmi les autres produits fabriqués, nous citerons : les lainages (14 filatures et tissages), les cuirs, les gants de peau, l'huile de noix, les eaux-de-vie, les liqueurs (anisette) très estimées. Il y a à Périgueux des usines à fer et une belle fabrique de fil de fer, deux fabriques de faïence, une fabrique de cadis, flanelles, étamines ; une fabrique de vinaigre, une belle imprimerie litho-typographique, une scierie de pierres lithographiques et de marbre, établie sur le modèle de celles des Pyrénées, etc. Enfin, on trouve dans le département des teintureries, des chapelleries, des tuileries, des briqueteries, etc.

Le commerce s'exerce sur les différents produits du département, les fers, les porcs, les jambons, les truffes, les volailles et les pâtés de Périgueux si renommés, les vins, les liqueurs, le feuillard, la carcassonne, les châtaignes, les cuirs, les bestiaux, la laine et quelques étoffes.

Le nombre des foires est de 814 ; elles se tiennent dans 120 communes et durent 841 journées. Les principales sont celles de Pâques et du 11 novembre, à Bergerac, qui durent chacune 8 jours, et celles de Beaumont, de Nontron, de Montpazier, d'Eymet, de Périgueux, de Ribérac et de Fontaine, qui durent de 2 à 3 jours.

Division politique et administrative. — Le département de la Dordogne a pour chef-lieu Périgueux ; il est divisé en 5 arrondissements, 47 cantons, 582 communes ; le tableau statistique que nous donnons plus loin les fera connaître ; il appartient à la région agricole du sud-ouest.

Périgueux est le siège d'un évêché suffragant de l'archevêché de Bordeaux. Le grand séminaire est à Périgueux, et le petit à Sarlat. Il y a dans le département 5 cures de première classe, 64 de seconde classe, 469 succursales et 74 vicariats. Les protestants ont deux églises consistoriales, l'une à Bergerac, l'autre à Montcarret.

Les cinq tribunaux de première instance, séant aux chefs-lieux d'arrondissement du département, et les tribunaux de commerce de Périgueux, de Bergerac et de Sarlat sont du ressort de la cour d'appel de Bordeaux.

Le département dépend de l'académie universitaire de Bordeaux ; il y a un lycée à Périgueux, des collèges communaux à Bergerac et à Sarlat ; une école secondaire ecclésiastique à Bergerac ; 11 institutions secondaires, une école normale d'instituteurs à Périgueux, un cours normal d'institutrices à Terrasson et 1,027 écoles primaires dans le département.

Il possède une Société d'agriculture, deux Sociétés d'horticulture et une Société hippique.

Le département de la Dordogne fait partie de la circonscription du 12e corps d'armée, dont le quartier général est à Limoges, et de la 12e région de l'armée territoriale ; Périgueux et Bergerac sont des chefs-lieux de subdivision de région. Périgueux est aussi le siège de l'état-major de la 12e légion de gendarmerie, dont l'état-major est à Limoges, et qui occupe cinq départements.

Le département de la Dordogne dépend : de l'arrondissement minéralogique de Nantes, appartenant à la région du centre ; de la 11e inspection divisionnaire des ponts et chaussées, dont le siège est à Tours, et du 29e arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Bordeaux.

On compte dans le département 72 perceptions des finances ; les contributions et revenus publics atteignent 18 millions de francs.

HISTOIRE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT

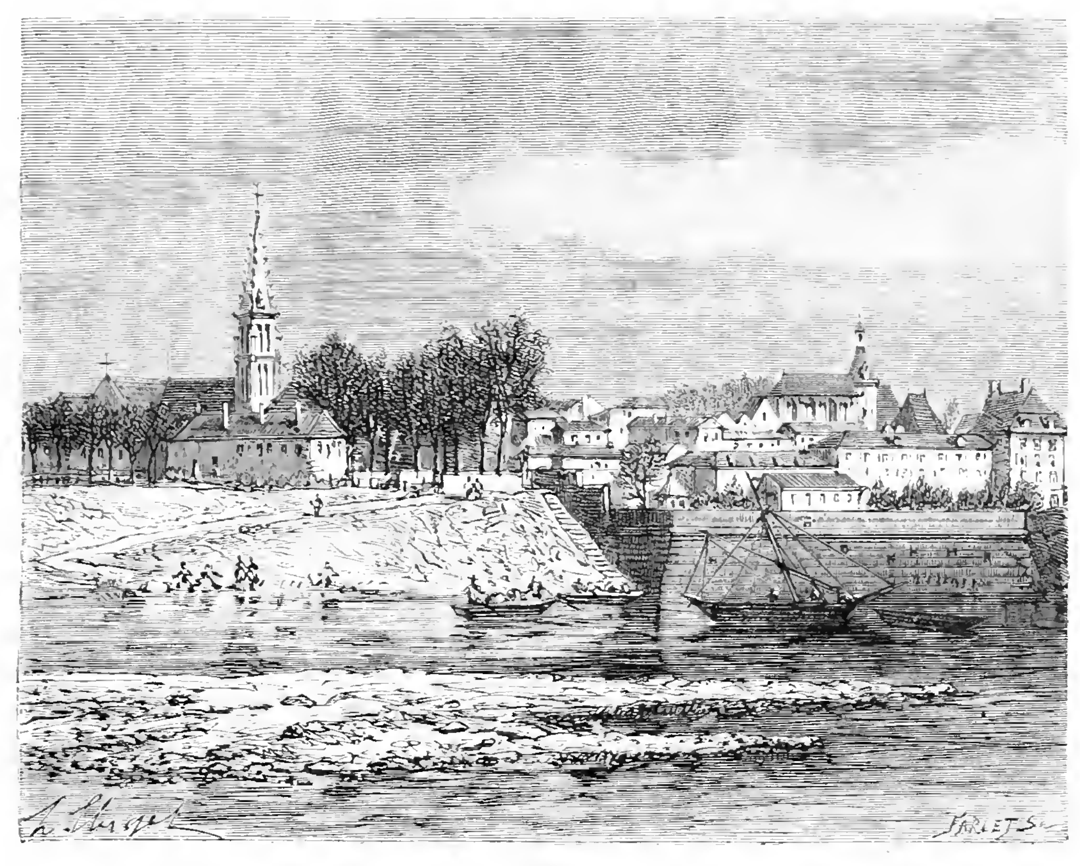
Antérieurement à la division territoriale de 1790, le département actuel de la Dordogne formait l'ancienne province du Périgord. Ce nom lui venait, à travers les modifications apportées par le temps et les variations du langage, des *Petrocorii* ou Pétrocoriens, tribu gauloise qui habitait la contrée quand les Romains y pénétrèrent.

Ici, comme ailleurs, les documents sur cette première période de notre histoire nationale sont rares et confus. L'origine celtique de ces ancêtres, l'exercice du culte druidique dans le pays, l'influence de ses ministres et l'existence d'une florissante capitale appelée *Vesunna* sont les principaux faits authentiques, incontestables, qui soient parvenus jusqu'à nous. Malgré le caractère essentiellement belliqueux des Gaulois en général, certains indices tendent à prouver que les Pétrocoriens n'étaient étrangers ni à l'industrie ni au commerce. Les scories qu'on rencontre assez fréquemment sur divers points du département permettent de supposer que les mines de fer, dont le sol est abondamment pourvu, étaient dès lors exploitées et leur produit travaillé dans des forges locales ; une inscription,

trouvée sur le tombeau d'un certain Popilius, *negotiator artis prosariæ*, nous révèle que l'art du tissage était connu et pratiqué; on sait enfin que les Phocéens de Marseille venaient échanger les marchandises du Levant contre des fers, des lins et des étoffes en poil de chèvre.

La domination romaine fut établie dans le Périgord 63 ans avant l'arrivée de Jules César, et sans que cette conquête soit signalée dans l'histoire par aucune lutte sérieuse. C'est seulement après la défaite de Vercingétorix qu'un lieutenant de César est envoyé dans cette province pour y comprimer les élans patriotiques que la lutte héroïque des Arvernes avait réveillés, et à laquelle 5,000 Pétrocoriens avaient pris part. Le pays des Pétrocoriens était alors compris dans la Gaule celtique. Vers la fin du IVe siècle, il fut incorporé dans la seconde Aquitaine.

La révolte de Julius Vindex, dont la famille habitait le Périgord, révolte à laquelle les Pétrocoriens s'associèrent, est le fait capital qui se rattache le plus spécialement aux annales de la contrée. Le gouvernement romain y suivit ses différentes phases sans incidents notables. Dans les premiers temps, respect scrupuleux de la religion, des coutumes et du langage des vaincus; envahissements successifs du paganisme et de la civilisation romaine pendant le IIe siècle; apparition du christianisme, apporté, dit-on, dans le Périgord par saint Front, un des disciples du Christ; dissolution des forces morales et matérielles de l'empire pendant les deux siècles suivants, et enfin au Ve révélation de son impuissance en face des invasions des barbares. Le Périgord était compris dans les territoires dont les Wisigoths obtinrent l'occupation du faible Honorius. On sait que ce prétendu accommodement, sur la valeur duquel cherchait à se faire illusion la vanité romaine, cachait une véritable prise de possession. Ce mensonge des mots tomba vite devant la réalité des choses, et l'empire wisigoth fut constitué. Les destinées du Périgord furent liées aux siennes jusqu'à la bataille de Vouillé, qui recula jusqu'aux Pyrénées les limites du royaume des Francs. L'espace était trop vaste, les races trop peu fondues, pour que la France de Clovis pût se constituer d'une façon durable. Ces partages de l'héritage royal, qui amenèrent de si déplorables déchirements, et contre lesquels se soulèvent les raisonnements de la critique moderne, étaient alors une nécessité des temps. Sous le nom d'Aquitaine, l'empire wisigoth, qui avait ses limites naturelles et une espèce d'unité, cherchait fatalement à se reformer. La création des royaumes de Neustrie et d'Austrasie n'était qu'une satisfaction donnée à ces impérieux instincts; et quand l'ambition des maires du palais voulut reprendre l'œuvre de Clovis, la révolte des antipathies de race éclata dans la lutte acharnée que soutinrent les Aquitains pour leurs ducs héréditaires. Cette page de notre histoire appartenant plus spécialement aux annales des deux capitales de l'Aquitaine, Toulouse et Bordeaux, nous nous bornerons ici à en rappeler le souvenir, en constatant que le Périgord fit alors partie intégrante de ce grand-duché et fut mêlé à toutes les vicissitudes qui l'agitèrent. L'invasion des Sarrasins, dont se compliquèrent les désastres de cette époque, a laissé dans le pays des traces sinistres que le temps n'a pas encore effacées. De nombreuses localités ont gardé des noms qui attestent le passage et la domination de ces farouches étrangers; telles sont les communes des Sarrazis, de Maurens, de La Maure, de Montmoreau, de Fonmoure, de Mauriac, de Sarrasac et le puits du château de Beynac, désigné encore aujourd'hui sous le nom de puits des Sarrasins. La défaite des infidèles, la reconnaissance des populations et les sympathies du clergé furent les principaux titres qui valurent aux Carlovingiens la couronne de France. Le héros de cette dynastie, Charlemagne, traversa le Périgord et y laissa des témoignages de son habile administration. Il fonda le prieuré de Trémolat et lui fit présent de la chemise de l'Enfant Jésus; il dota le monastère de Sarlat d'un morceau de la vraie croix; il y autorisa, en outre, la translation des reliques de saint Pardoux et de saint Sacerdos; enfin plusieurs historiens lui attribuent la construction de l'église de Brantôme, gratifiée par lui, entre autres pieux trésors, des restes vénérés de saint Sicaire. Le Périgord fut alors gouverné, comme la plupart de nos provinces, par des comtes, qui, dans la pensée de Charlemagne, devaient être des fonctionnaires amovibles, mais qui, sous ses successeurs, se rendirent indépendants et héréditaires. Le premier fut Widbald; il administra la contrée de 778 à 838. C'est sous le second de ses successeurs et pendant la durée du règne de Charles le Chauve que l'autorité des comtes se transforma en fief héréditaire. L'apparition des Normands, qui date aussi du milieu du XIe siècle, contribua beaucoup à l'établissement des grandes maisons féodales. C'est comme défenseur



Bergerac.

du pays que Wulgrin, déjà comte d'Angoulême, s'imposa au Périgord. C'était un vaillant guerrier, qui avait mérité le surnom de Taillefer pour avoir pourfendu d'un seul coup de son épée le casque et la cuirasse d'un chef normand. Au milieu de l'enfantement de la société féodale, dans le chaos du moyen âge où la force est le droit, Guillaume Wulgrin est un type assez complet de ces fondateurs de dynastie, rudes figures qui surgissent dans l'histoire bardées de fer, lance au poing et se taillant de petits États dans les dépouilles de la monarchie agonisante. A sa mort, ses deux fils se partagèrent ses domaines; Guillaume, le cadet, eut le Périgord; la ligne masculine de cette branche s'éteignit à la seconde génération, en 975, dans la personne d'Arnaud dit Bouration, dont la sœur et unique héritière épousa le comte de la Marche (Hélie Ier) et apporta le Périgord en dot à son époux. Ce seigneur, souche de la seconde dynastie des comtes de Périgord, prit et laissa à ses descendants le surnom de Talleyrand, qu'illustra pendant quatre siècles cette puissante maison de Périgord. Son indépendance était presque absolue; elle battait monnaie. C'est un Adalbert de Talleyrand-Périgord qui fit cette réponse devenue fameuse, et dans laquelle se résumait si bien la fierté féodale : Qui t'a fait comte? lui demandait un jour Hugues Capet. — Qui t'a fait roi? lui répondit Adalbert. La seule puissance contre laquelle les comtes eussent parfois à lutter était celle des évêques. Ces démêlés se rattachant à l'histoire des villes épiscopales et n'ayant point eu d'ailleurs de sérieuse influence sur les destinées de la province, nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Lorsque le mariage de Henri II avec Éléonore de Guyenne plaça le Périgord sous la domination anglaise comme relevant de l'ancien duché d'Aquitaine, les comtes de Périgord s'associèrent à tous les efforts qui furent alors tentés pour arracher le sol français au joug de l'étranger. La fortune ne favorisa point leur honorable résistance; le pays fut occupé militairement, des garnisons ennemies furent placées dans les forteresses et châteaux,

de nouvelles citadelles furent élevées; mais le patriotisme périgourdin ne se découragea pas, et pendant cette longue et triste période, qui dura depuis Louis le Jeune jusqu'à Charles VII, si trop souvent le pays fut obligé de souffrir le pouvoir de l'Anglais, on peut dire à sa gloire qu'il ne l'accepta jamais. L'historique des guerres de l'Angleterre et de la France n'entre pas dans le cadre de notre récit; nous déterminerons seulement par quelques dates l'influence qu'elles exercèrent sur le sort de notre province. Le Périgord, conquis par Henri II Plantagenet, revint à la France en 1224, fut rendu à l'Angleterre en 1258, puis confisqué en 1294 par Philippe le Bel, restitué de nouveau à l'Angleterre en 1303, reconquis par Philippe de Valois, cédé encore une fois par le traité de Brétigny, repris par Charles V, remis sous l'autorité anglaise vers la fin du règne de Charles VI, et enfin acquis définitivement, réuni pour toujours à la couronne de France en 1454. Dans l'intervalle de ces orages, nous avons à citer un voyage de saint Louis dans le Périgord. Ce prince, avant de partir pour sa seconde croisade, voulut aller s'agenouiller devant le suaire du Christ, précieuse relique sur l'authenticité de laquelle nous nous garderons bien de nous prononcer, conservée dans un monastère de bernardins à Cadouin. Saint Louis traversa le pays, accompagné des seigneurs de sa cour, et, voulant éviter Sarlat, à cause de la mésintelligence qui existait entre l'abbé et les consuls de la ville, il s'arrêta au château de Pelvezis. A la même époque se rattache une certaine extension des franchises municipales, signe précurseur de la chute de la féodalité.

L'état de la France s'était bien modifié sous le coup des dernières crises qu'elle venait de traverser. C'est à la monarchie surtout qu'avait profité cette lutte de deux siècles contre l'étranger, lutte pendant laquelle elle avait si souvent paru près de succomber. L'intelligence de cette situation nouvelle semble avoir échappé aux comtes de Périgord, qui, se croyant encore au temps des Wulgrin et des Boson, affectaient envers la couronne une indépendance qui n'était plus de saison.

Archambaud V, dit le Vieux, qui vivait dans les dernières années du XIVe siècle, contesta au roi certains droits que la couronne revendiquait sur Périgueux et essaya de soutenir ses prétentions par les armes; un premier arrangement arrêta les hostilités; mais quelque temps après le comte intraitable recommença la guerre. Il fut vaincu; un arrêt de mort contre le coupable et de confiscation pour le comté avait été rendu; le roi fit au seigneur rebelle grâce de la vie, ne conserva que Périgueux comme gage de sa victoire et abandonna au fils d'Archambaud tout le reste des domaines paternels. Mais le fils se montra moins sage encore que son père. Il réclama avec menaces la ville dont il se croyait injustement dépouillé. Cette fois, il n'y eut même plus besoin d'une expédition militaire pour réduire l'incorrigible. Une tentative de rapt sur la fille d'un bourgeois de Périgueux fit de lui un criminel vulgaire; on instruisit son procès, et un arrêt du parlement, à la date du 19 juin 1399, le condamna au bannissement et à la confiscation de tous ses biens. En lui s'éteignit la puissance de cette antique famille, qui possédait le Périgord depuis l'an 866, et qui, de Wulgrin à Archambaud VI, comptait une succession de vingt-sept comtes. Le roi Charles VI donna le comté de Périgord au duc d'Orléans, son oncle. Celui-ci le laissa à Charles, son fils, qui, étant prisonnier en Angleterre, le vendit en 1437 pour seize mille réaux d'or à Jean de Bretagne, comte de Penthièvre. Ce dernier eut pour héritier Guillaume, son frère, qui ne laissa que trois filles. L'aînée épousa Alain, sire d'Albret, dont le fils fut roi de Navarre, et la petite-fille de celui-ci apporta en dot le Périgord, avec ses autres États, à Antoine de Bourbon, qu'elle épousa et qui fut père de Henri IV. Le Périgord faisait donc partie des domaines de ce monarque lorsqu'il monta sur le trône, et il fut alors réuni à la couronne.

L'influence qu'exerçait dans la province la maison d'Albret y facilita les progrès de la réforme religieuse, surtout lorsque la reine Jeanne eut embrassé avec tant d'ardeur la foi nouvelle; le Périgord devint un des théâtres de l'affreuse guerre qui déchira la patrie à cette époque. Peu de contrées furent éprouvées aussi cruellement. Sanctuaires violés, églises détruites, villes prises d'assaut, partout le sac, le pillage, l'incendie, les massacres, telle est l'œuvre du fanatisme, tel est le tableau que nous ont laissé les historiens contemporains de cette lamentable période. La paix eut beaucoup à faire pour cicatriser de pareilles blessures, elle fut, grâce au ciel, rarement troublée pendant les temps qui suivirent; mais le repos donné par le despotisme ne régénère pas les populations; l'espèce de sommeil léthargique dans lequel nous voyons le Périgord s'endormir de Henri IV à Louis XV, le silence qui se fait autour de la pro-

vince pendant la durée de deux siècles ne sont point des indices de prospérité ; le salut devait venir d'ailleurs. Quelque indispensables, cependant, que fussent devenues des réformes réclamées par la monarchie elle-même, ce n'est pas sans une sorte de protestation qu'elles se firent jour sur ce vieux sol de la féodalité. Le Périgord avait de longue date ses états particuliers ou provinciaux ; c'était le sénéchal qui les convoquait en vertu de lettres patentes ; le comte et plus tard le gouverneur y occupaient le premier rang; les quatre barons du Périgord, qui avaient le privilège de porter le nouvel évêque de Périgueux à son entrée dans la ville, Bourdeilles, Beynac Biron et Mareuil, prenaient place après l'ordre du clergé ; les maires et consuls marchaient à la tête du tiers état.

Lors de la convocation des derniers états, en mars 1788, M. de Flamarens, évêque de Périgueux, refusa de prêter le serment exigé, et le clergé fut obligé de se nommer un autre président.

Cette inoffensive boutade n'entrava pas la marche des événements, et lorsque éclata la Révolution, le Périgord fut l'un des premiers à y adhérer. Il envoya à la Convention nationale les représentants du peuple Romme et Lakanal, mais, si les agitations politiques le troublèrent un moment, il dut à sa position, loin des frontières, d'être préservé des invasions que les fatales années de 1814, de 1815, de 1870 et de 1871 déchaînèrent sur la France. Aussi ce département n'a-t-il cessé, depuis, de prospérer.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES, BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES.

Périgueux (lat. 45° 11′ 4″; long. 1° 31′ 54″ O.). — Périgueux (*Vesunna*, *Petrocorie*), importante station de la grande ligne d'Orléans, à 499 kilomètres sud-sud-ouest de Paris, sur la rive droite de l'Isle, chef-lieu du département de la Dordogne, d'un arrondissement et d'un canton, siège d'un évêché, d'un tribunal de première instance et de commerce, d'une société d'agriculture et d'un lycée, possédant une population de 24,169 habitants, était autrefois capitale de la province de Périgord, évêché, gouvernement particulier, chef-lieu d'élection, présidial, bailliage, et relevait du parlement de Bordeaux.

L'histoire de Périgueux, si les documents ne manquaient pas, pourrait se diviser en trois parties, car cette ville a eu trois existences bien distinctes. La *Vesunna* gauloise, Vésone, capitale des Pétrocoriens, fut incontestablement, et pendant de longues années, une cité florissante; la ville romaine, après être parvenue à un degré de prospérité et de splendeur, attesté moins encore par le témoignage des historiens que par la richesse et l'importance des ruines de ses monuments, fut si profondément ravagée aux premiers temps de l'ère moderne et subit une transformation si complète, que le Périgueux d'aujourd'hui peut à peine passer pour la continuation de Vésone, son ancêtre. Mais la nuit profonde qui règne sur la première partie de ses annales, l'absence de notions positives obligent à réunir en un seul faisceau les rares documents parvenus jusqu'à nous. Au sud et à peu de distance de Périgueux, sur la rive gauche de l'Isle, entre deux coteaux âpres et escarpés, appelés l'un Écornebœuf et l'autre La Boissière, s'étend l'étroit vallon de Campniac; en fouillant le sol en cet endroit, on a trouvé, au milieu d'amas de cendres et d'ossements, des débris si nombreux d'armes, d'instruments, de vases, une si grande quantité d'objets celtiques, qu'on n'a pu se refuser à voir dans cette vallée l'emplacement d'une antique cité gauloise, ne pouvant être que la première *Vésone*. Les étymologistes sont venus appuyer aussi de leur autorité l'hypothèse des archéologues; ils font dériver le nom de *Vesunna* de deux mots celtiques, *ves*, tombeau, et *ona*, fontaine, ce qui lui donne pour signification fontaine du tombeau; or, la vallée est arrosée encore aujourd'hui par les eaux limpides de la fontaine, et, quant à l'absence du tombeau, trop de circonstances expliquent sa disparition pour que la supposition puisse en être infirmée. Ne peut-on pas aussi attribuer à l'influence de souvenirs encore récents l'importance qui s'attacha postérieurement aux deux coteaux d'Écornebœuf et de La Boissière? Une citadelle gauloise fut élevée sur le premier, et sur l'autre les Romains établirent un camp permanent.

Les habitants de la première Vésone, se trouvant trop resserrés dans le vallon de Campniac, l'abandonnèrent insensiblement pour se fixer sur l'autre bord de la rivière, dans cette riante plaine que les gracieux contours de l'Isle entourent comme une verdoyante ceinture; cette nouvelle ville, pouvant s'étendre à l'aise, prit un rapide accroissement, et toute la partie située à l'ouest et au sud de la ville,

quartier désigné aujourd'hui sous le nom de Cité, forma la seconde Vésone.

C'est seulement après la défaite de Vercingétorix qu'un lieutenant de César vint camper entre la Dordogne et l'Isle pour contenir les peuples de ces contrées. On ne sait pas bien précisément si l'établissement du camp de La Boissière remonte à cette époque, ou s'il ne date que d'Auguste, lorsqu'une nouvelle division territoriale des Gaules inspira aux vainqueurs des inquiétudes sur la résignation des vaincus.

C'est des hauteurs de ce camp que descendit sur la cité gauloise la civilisation romaine, transformant mœurs, religion, langage, aussi bien que l'aspect extérieur des lieux, construisant des arènes, élevant des temples et laissant dans les institutions, plus encore que sur le sol, l'empreinte de son passage. Cette période, si féconde en résultats, est assez vide d'événements. Vésone était, par sa position, un lieu si retiré, si oublié, qu'il fut choisi pour retraite par la famille de Sextus Pompée, et qu'au moins trois générations de cette maison illustre y vécurent dans une paix résignée. Autant cette prospérité tranquille de Vésone sous les Romains est authentique et surabondamment prouvée, autant sa durée est incertaine. Les deux faits capitaux auxquels la ville chrétienne, le Périgueux moderne, dut son existence sont jusqu'à ce jour restés dans une regrettable obscurité. C'est entre le ve et le vi^e siècle que Vésone fut ruinée, mais on ne sait ni vers quelle année ni par quelle invasion des divers peuples barbares qui dévastèrent la contrée. Quant à l'apparition du christianisme, l'incertitude est plus grande encore. La tradition populaire qui attribue les premières prédications évangéliques à saint Front, un des disciples contemporains du Christ, ne saurait soutenir un sérieux examen. C'est cependant sous les auspices de ce saint apôtre que la vieille cité des Pétrocoriens devait renaître de ses cendres. Près du tombeau du saint, sur une éminence voisine de Vésone, une modeste chapelle d'abord, puis une abbaye avaient été construites; le lieu avait pris le nom de Puy-Saint-Front; c'est là que se groupèrent les habitants de Vésone, amas de ruines, bourg abandonné, emportant avec eux le droit de battre monnaie et le souvenir des franchises consacrées par l'organisation municipale des Romains. Ce culte invétéré de la liberté, la rivalité de deux communes, dont l'une finit par se relever sous le nom de Cité, et dont l'autre devint bientôt une ville, constituent, au moyen âge, le caractère particulier de l'histoire de Périgueux. Ni l'occupation des Goths, ni la domination des Francs, ni les courses des Sarrasins, ni les ravages des Normands, ni même les usurpations de la féodalité, ne purent porter atteinte à l'indépendance des fils de l'antique Vésone. Les droits seigneuriaux, partagés entre l'évêque et le roi, laissaient une large part d'autorité et d'influence à la magistrature consulaire; tant que les comtes réunirent entre leurs mains les comtés de la Marche et du Périgord, les soucis de la guerre, l'administration de leurs vastes domaines leur permirent peu de s'immiscer dans les affaires intérieures de la ville. C'est seulement au xie siècle que leurs prétentions s'éveillent. Adalbert II réclame, en 1040, le droit de battre monnaie, qui avait été transporté à l'évêque. Cette prétention fut abandonnée sans lutte sérieuse, mais bientôt les comtes vinrent fixer leur résidence au château des Rolphies, dans le voisinage de Périgueux, et leur ambition, distraite ou comprimée jusqu'alors, commença les hostilités.

Nous avons dit plus haut qu'un développement simultané avait conduit à un degré d'importance à peu près égal la *cité*, devenue Périgueux, et la colonie de Saint-Front. Cette parité de condition avait donné naissance à des sentiments de jalousie et de haine que Boson III résolut d'exploiter. Quoique Saint-Front eût un abbé presque aussi puissant que l'évêque de Périgueux, les droits du comte y étaient beaucoup moins contestables; il prétendit donc les consacrer par l'érection d'une grosse et forte tour destinée à commander la ville. Le moment était favorable, c'était en 1158; la lutte allait éclater entre Louis le Jeune et Henri II. Quoique le but de cette tentative ne fût pas douteux, et que l'asservissement de Saint-Front ne fût évidemment qu'un acheminement à la conquête de Périgueux, pendant plus d'un siècle la haine aveugle entretint les discordes et arma les deux villes l'une contre l'autre. Heureusement, la part active que prirent les comtes de Périgord à la guerre générale, et qui leur valut l'hostilité des princes anglais, la revendication des anciens droits de Louis IX sur Périgueux tirèrent la ville de l'obscurité et de l'oubli qui eussent été si favorables à l'accomplissement des projets tramés contre sa liberté. La tour de Boson ne resta debout que vingt ans, et enfin, après de longues récriminations, en 1269,

un traité solennel scella définitivement l'alliance et la réunion des deux villes. La complication des intérêts qu'il s'agissait de concilier nécessita encore l'intervention du parlement, qui, par un arrêt rendu en septembre 1290, fixa les droits respectifs de la municipalité et du chapitre de Saint-Front, et par un autre, en date de 1309, arrêta les empiétements de quelques familles bourgeoises qui voulaient se perpétuer dans les fonctions électives.

La sécurité intérieure permit aux habitants de Périgueux de prouver avec éclat tout leur dévouement à la cause nationale; de 1326 à 1347, sans aucun secours étranger, ils repoussèrent trois fois les Anglais, qui *par trois fois vinrent à grans chevauchés par devant ladite ville, faisant leur pouvoir de l'acquérir ou détruire par force;* ce ne fut qu'en 1355, lorsque quatorze châteaux forts des environs, tombés entre les mains des ennemis, bloquaient Périgueux de toutes parts, que ses habitants se décidèrent à demander du secours au roi de France. N'était-ce pas glorieusement justifier la fière devise qu'avait adoptée Périgueux depuis sa réunion à Saint-Front : *Civium fides fortitudo mea?* Cet héroïque patriotisme ne se démentit pas durant la longue lutte de la France contre l'Angleterre, et pendant les cinquante dernières années que l'ennemi passa en Guyenne, Périgueux sut résister avec autant d'énergie que de succès à toutes ses attaques, et se montra digne de l'intérêt que les rois de France lui avaient toujours témoigné.

Les guerres religieuses du XVIe siècle mirent à une épreuve plus rude encore peut-être les habitants de Périgueux, partagés alors entre leur attachement et leur reconnaissance pour la royauté et leur entraînement vers les nouvelles doctrines. Après avoir résisté quelque temps, la ville fut prise par les calvinistes en 1575 et devint l'année suivante une de leurs places de sûreté. L'avènement de Henri IV au trône rétablit l'ordre dans la cité et remit la paix dans la conscience des braves Périgourdins. Cette droiture de jugement, cette loyauté de caractère eut bientôt une occasion nouvelle de se manifester. Pendant les troubles qui agitèrent la minorité de Louis XIV, en 1651, le prince de Condé s'était rendu maître de la capitale du Périgord et y avait laissé une formidable garnison sous le commandement du marquis de Chanlost. La bourgeoisie, hostile aux intrigues princières, indignée d'ailleurs des hautaines façons du lieutenant de Condé, était résolue à secouer cette tyrannie. Après deux années de lutte sourde, de préparatifs secrets, de tentatives avortées, l'époque de la délivrance fut fixée à la nuit du 15 au 16 septembre. Une armée royale campait dans les environs; il s'agissait de commencer l'attaque dans la ville de façon à lui faciliter une intervention victorieuse; le chef du complot était un citoyen plein de résolution et d'énergie, nommé Joseph Bodin. Une délation livra à Chanlost les secrets de l'entreprise. La veille du jour fixé, il mit ses troupes sous les armes et se dirigea vers le logis des principaux conjurés; ayant trouvé la maison de Bodin fermée, il se disposait à la tourner pour y pénétrer derrière par le jardin, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit; il s'engagea sans réflexion, avec trente hommes qui l'accompagnaient, dans un corridor étroit et sombre. C'est là que l'attendait Bodin avec quelques amis résolus à vendre chèrement leur vie.

Dès le premier choc, Chanlost, blessé mortellement, alla tomber dans la rue; cette perte démoralisa les soldats, dont plusieurs avaient été atteints; ils reculèrent en désordre et bientôt prirent la fuite. Alors Bodin, suivi de sa petite troupe, parut au dehors en criant : Vive le roi! le tyran est mort. A ce signal, les habitants accoururent en foule et grossirent les rangs des insurgés; l'élan devint général, et devant lui tous les obstacles tombèrent; en moins d'une heure la ville était libre, et libre par elle seule, sans avoir eu besoin d'aucun secours étranger. Les fidèles sujets du roi avaient accompli leur tâche; dans l'enivrement du triomphe, les citoyens n'oublièrent pas leur devoir. L'armée royale accourait pour prêter aux habitants contre la garnison un secours devenu inutile; Bodin s'avança au-devant d'elle et *ne souffrit pas que les troupes entrassent dans la ville, leur disant que tout était fait, et qu'il fallait attendre l'arrivée de monseigneur le duc de Candalle.*

Périgueux traversa sans troubles et sans événements qui méritent d'être rapportés le règne des derniers Bourbons. La Révolution de 1789 y fut accueillie avec joie; à part quelques agitations inévitables, les représentants du peuple, Romme et Lakanal, surent y maintenir, même dans les moments les plus critiques, l'ordre, l'union et la tranquillité.

Périgueux est situé dans une vaste et riante vallée que forme l'Isle; il se divise en trois parties : la ville basse, sur les bords de l'Isle, avec ses

rues et ses maisons moyen âge ; la ville haute, aérée, propre, renfermant de belles habitations et de larges promenades; et plus loin la ville romaine, laissant voir encore de magnifiques restes. Avant de s'appeler Périgueux, Vésone était le centre de cinq voies romaines, qui conduisaient à Limoges, Caen, Agen, Bordeaux et Saintes. Celles de ses ruines qui ont le mieux résisté aux outrages du temps sont : les arènes, amphithéâtre de forme ovale, de dimensions plus vastes que celui de Nîmes; elles pouvaient contenir quarante mille spectateurs; un camp romain, sur le plateau de La Boissière; les thermes de Marcilius, sur la rive de l'Isle; la tour de Vésone, espèce de rotonde colossale sans entrée apparente, édifice dans lequel les uns ont vu une citadelle, les autres un temple consacré à Vénus, les autres enfin un tombeau dans le genre de celui de Cæcilia Metella, qu'on voit près de Rome sur la voie Appienne.

La période chrétienne a laissé, dans l'église cathédrale de Saint-Front, un remarquable spécimen de l'art byzantin. C'est un des rares monuments de cette école, et le plus complet peut-être que possède la France. Le plan général, les proportions et dimensions ont été copiés sur ceux de l'église Saint-Marc de Venise. Après ce monument, qui a été reconstruit dans son caractère primitif de 1865 à 1875, on peut encore citer l'ancienne cathédrale de Saint-Étienne, bâtie presque en même temps que Saint-Front et classée parmi les monuments historiques; le palais épiscopal, dans les anciens bâtiments de l'abbaye de Saint-Front; l'hôtel de ville; le pont sur l'Isle, qui est fort beau; la bibliothèque, riche de 25,000 volumes; l'intéressant musée créé par M. Taillefer; l'hôtel de la préfecture, construction moderne; le palais de justice, l'hôpital, les casernes et une assez jolie salle de spectacle. Les statues en bronze du maréchal Bugeaud, de Montaigne et de Fénelon, érigées sur la place Bugeaud; le cours Montaigne et les allées de Tourny, la belle fontaine de la place de la Claustre et le jardin archéologique de Chambon complètent la liste des curiosités de Périgueux.

Aux productions d'un sol fertile et bien cultivé, à toutes ces richesses gastronomiques, volailles, truffes, pâtés, qui ont porté si loin la renommée de Périgueux ; aux vieilles fabriques d'étamines et de cadis, l'industrie moderne ajoute chaque jour quelque création nouvelle : distilleries, clouteries, coutellerie, filatures, tanneries et scieries de marbre.

C'est la patrie du littérateur gentilhomme Baupoil de Sainte-Aulaire, de Lagrange-Chancel, du célèbre marin Pavillon et du brave Daumesnil, l'intrépide défenseur de Vincennes, surnommé la *Jambe de bois*.

Les armes de Périgueux sont : *de gueules, au château de trois tours d'argent crénelées, celle du milieu sommée d'une fleur de lis d'or en chef, les deux autres couvertes et girouettées.* — Aliàs : *de gueules, à deux tours d'argent sommées d'une fleur de lis d'or*, avec cette devise : CIVIUM FIDES FORTITUDO MEA.

CHANCELADE-ET-ANDRIVAU. — Chancelade et Andrivau forment une commune de 1,227 habitants, située sur la Beauronne, à 5 kilomètres au nord-ouest et dans le canton de Périgueux, qui possède quelques fabriques. Elle se recommande à l'attention des archéologues et des curieux par les ruines de sa belle abbaye de bénédictins, construite vers l'an 1120 et dont l'église a été mise au nombre des monuments historiques. Ravagée et pillée par les Anglais au XIVe siècle, à demi détruite par les protestants au XVIe siècle, elle fut réparée, au XVIIe, dans le style gothique flamboyant, mais sa façade appartient à l'époque romane ; le clocher, dont il ne reste qu'une partie, est orné de fenêtres ogivales simulées et d'ouvertures trilobées qui éclairent une grande salle qui a pu recevoir les archives, mais que, dans le pays, on décore du nom de salle des Gardes. La nef de cette église est ogivale et, à sa rencontre avec le transept, s'élève une coupole élégante. On voit encore dans le chœur de belles stalles sculptées avec goût et qui paraissent dater de l'époque de la construction de l'église.

Chancelade était primitivement un lieu solitaire; on y voyait une fontaine à grille de fer, d'où lui venait, selon le cartulaire de l'abbaye, le nom de Chancelade. Ce monastère eut à essuyer, dit l'abbé Audierne, toutes les vicissitudes des guerres du moyen âge qui désolèrent l'Aquitaine. Les Anglais s'en emparèrent plusieurs fois. Au passage du connétable Du Guesclin à Périgueux, ils occupaient cette abbaye ; il résolut de les en déloger et il les somma de se rendre. « Où sont vos canons? lui répondit le capitaine anglais, et à qui voulez-vous, d'ailleurs, que je rende la place? — Mes soldats, répliqua le connétable, valent mieux que des canons, et vous vous rendrez à Bertrand Du Guesclin. » A ce nom, le commandant de Chancelade de-

manda à capituler, il abandonna la place, et les religieux, qui s'étaient réfugiés à Périgueux, rentrèrent immédiatement dans leur pieuse demeure.

Ce fut en 1575 que l'abbaye fut brûlée et l'église en partie détruite par quelques soldats protestants, dont le chef, Langoiran, était alors maître de la ville de Périgueux. En 1623, l'abbé Solminiac releva l'édifice, en conservant ce que les flammes ou le marteau avaient épargné.

A gauche de l'avenue de l'abbaye, on voit une chapelle dont l'architecture est remarquable; elle fut consacrée, sous le nom de saint Jean-Baptiste, par Raymond, évêque de Périgueux, en 1147. Près de Chancelade et au milieu des bois on voit une église romane en ruine, dont les chapiteaux sont très curieux.

Chateau-l'Évêque. — Château-l'Évêque, sur la Beauronne, station de la ligne de Paris à Agen, à 10 kilomètres au nord de Périgueux et dans son canton, compte 1,515 habitants. Cette commune doit son origine et son nom à un château construit pour servir de maison de campagne aux évêques de Périgueux, qui l'ont habité jusqu'à la Révolution.

Sa construction le fait remonter au milieu du XIVe siècle; c'est l'évêque Adhémar de Neuville qui le fit bâtir, vers 1347. Pierre Tizon fut enterré dans sa chapelle en 1384; Foulques de Bonneval y fit son testament en 1540 et y mourut quelques jours après. Pierre Fournier y fut assassiné par ses domestiques en 1575. Jean Macbeco de Prémeaux y mourut en 1771; enfin M. de Flammarens en fit sa demeure habituelle jusqu'en 1790. Château-l'Évêque, parfaitement restauré, est aujourd'hui une habitation particulière. Il se compose d'un assemblage de logis assez irréguliers, flanqués de tours et garnis de mâchicoulis. A l'extrémité est le donjon, haute tour carrée, avec de rares ouvertures, mais couronnée par une galerie qui repose sur des mâchicoulis.

Brantôme. — Brantôme (*Brantosmum*), arrondissement et à 25 kilomètres nord-nord-ouest de Périgueux, chef-lieu de canton, peuplé de 2,522 habitants, doit son origine à une riche et célèbre abbaye de bénédictins, fondée, selon les uns, par Charlemagne, et par Louis le Débonnaire selon les autres.

La tradition rapporte qu'à son retour de Gascogne, le grand empereur, s'étant arrêté sur les bords de la Dronne, apprit qu'il y avait près de là une grotte célèbre où les druides rendaient encore des oracles, et que, pour effacer le dernier vestige de l'idolâtrie gauloise, il fonda sur les lieux mêmes une église, à laquelle s'adjoignit bientôt un monastère. Au IXe siècle, le nouvel établissement était pillé et détruit par les Normands. Ses ruines étaient à peine relevées, que Brantôme devint le but des attaques des vicomtes de Limoges et, plus tard, des Brabançons. Malgré ces derniers assauts, malgré plusieurs sièges qu'il fallut soutenir pendant la guerre contre les Anglais, la prospérité de la ville et de l'abbaye dura jusqu'aux luttes religieuses.

Les barons de Bourdeilles en étaient devenus seigneurs; un cadet de cette maison, le fameux Brantôme, s'y retira après la bataille de Jarnac, en devint abbé et y composa ses immortelles chroniques. Les curieuses archives de l'abbaye, détruites en partie par les huguenots lorsqu'ils s'emparèrent de Brantôme, ont complètement disparu dans la tourmente révolutionnaire du dernier siècle. Les bâtiments ont été épargnés, et ce qui rend cette circonstance doublement heureuse, c'est qu'on avait fait entrer dans les restaurations successives plusieurs fragments fort curieux des constructions primitives. La maison abbatiale, l'église, récemment restaurée; une crypte, creusée dans le flanc de la colline qui borne l'abbaye au nord; un château de la Renaissance et quelques maisons du moyen âge méritent surtout d'être visités. La ville est bâtie dans une île formée par la Dronne, que l'on traverse sur quatre ponts; il ne reste que quelques tours des anciennes fortifications. Quelques teintureries, des fabriques de serges, cadis et étamines constituent l'industrie des habitants; les truffes de Brantôme, réputées les meilleures du Périgord, sont l'objet d'un commerce considérable

Les armes de la ville sont : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois lions de sable, accompagnés de trois fleurs de lis d'or, deux en chef, et une en pointe.*

Bourdeilles. — Bourdeilles, arrondissement et à 23 kilomètres au nord-ouest de Périgueux, canton de Brantôme, est une petite ville peuplée de 1,386 habitants et possédée, dès une époque si reculée, par la famille de ce nom, qu'on ne sait qui, de la maison seigneuriale ou de la cité, a emprunté le nom de l'autre.

Le sire de Bourdeilles était un des quatre barons

du Périgord. Cette famille a été la souche de diverses branches, qui ajoutaient à leur nom patronymique celui des nouveaux domaines dont elles acquéraient la propriété; c'est ainsi qu'un Bourdeilles, abbé commendataire de Brantôme au XVIe siècle, illustra par ses écrits le nom de son abbaye au lieu de celui de ses aïeux.

Bourdeilles était jadis une place fortifiée, longtemps enviée et menacée par les vicomtes de Limoges. Le seigneur Guy, de cette maison, s'en empara en 1263; les Anglais la prirent ensuite et la conservèrent jusqu'en 1377; c'est Du Guesclin qui les en chassa.

La situation de la ville est des plus pittoresques; la Dronne la traverse, roulant sur un lit de rochers qui sert de base aux constructions. La partie la plus élevée de cette masse granitique, disposée en sorte de promenade, s'étend comme un promontoire, surplombe le cours de la rivière et domine un vaste horizon de fertiles coteaux et de riantes prairies. L'ancien château fort subsiste encore presque entier.

Ce château, qui paraît remonter au XIVe siècle, mais qui reçut plusieurs réparations ou augmentations dans les siècles suivants, était entouré de plusieurs enceintes fortifiées et crénelées. Le bâtiment principal, long de 33 mètres et large de 9 mètres, comprenait à chacun de ses deux étages deux grandes salles dont les cheminées, les bancs de pierre, les fenêtres existent encore. Ce bâtiment, qui datait du XVe siècle, en avait remplacé un plus ancien.

A l'ouest, seul point où il fût possible d'aborder de plain-pied l'emplacement du château, une grosse tour à huit pans fortifiait l'angle le plus exposé et protégeait la porte d'entrée. C'est un véritable donjon, bien construit et bien conservé. Rien de plus majestueux que les vingt assises superposées qui se dressent à 40 mètres de hauteur sans lézardes, sans tassement; rien de plus solide que les tours à huit nervures qui marquent les divers étages; rien de plus élégant que la tourelle engagée en demi-octogone et la couronne de grands mâchicoulis. A côté de ce château s'en élève un autre, grande construction de l'époque de la Renaissance, élevée par la sœur de Brantôme.

Bourdeilles possède, en outre, une église romane et un pont gothique sur la Dronne.

Les habitants se livrent à la fabrication de serges, étamines, cadis et bonneterie en coton.

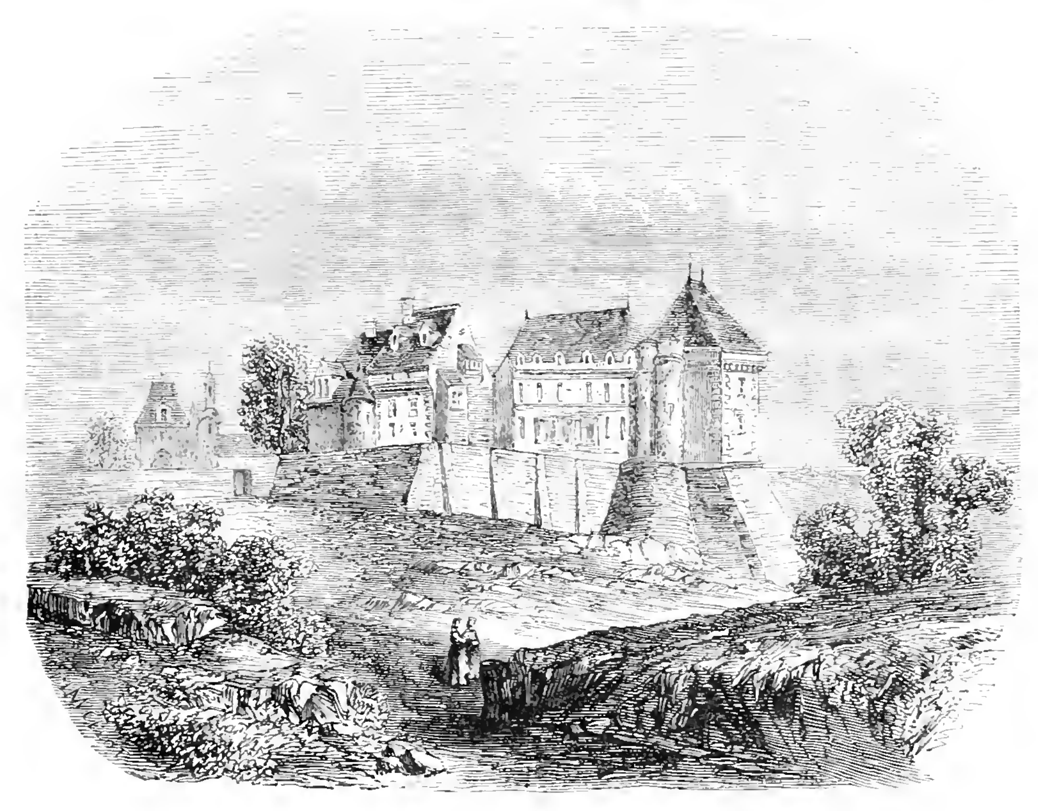
EXCIDEUIL. — Excideuil, arrondissement et à 37 kilomètres nord-est de Périgueux, forme avec Saint-Martin-la-Roche une seule commune et un chef-lieu de canton, peuplé de 2,210 habitants. C'est une des plus anciennes villes du département; il en est fait mention dans le testament de saint Yrieix en 572. Aux premiers temps de la féodalité, ses remparts, son château fort en faisaient un des points de la province dont on se disputait la possession avec le plus d'acharnement. Excideuil eut d'abord à se défendre contre les attaques des vicomtes de Limoges; les routiers s'en emparèrent en 1184. Les Anglais mirent plusieurs fois le siège devant ses murs; une légende, que rien ne confirme, veut que dans une de ces occasions Richard Cœur de Lion blessé ait été retenu prisonnier dans une des tours du vieux château.

Le dévouement et l'esprit belliqueux des habitants leur avaient valu de longue date des privilèges fort étendus et l'exemption de plusieurs impôts. La ville devait à ces franchises un développement considérable et une prospérité tout exceptionnelle; le chiffre de sa population était alors plus élevé qu'aujourd'hui. Excideuil fut érigée en marquisat en faveur de Talleyrand, prince de Chalais; elle possédait, dans un monastère que la Révolution a détruit, plusieurs tombeaux des ducs de Bretagne, vicomtes de Limoges et comtes de Périgord.

La ville est bien bâtie et fort agréablement située sur la Loue; deux belles tours carrées du XIVe siècle, dépendances de l'ancien château, donnent une idée avantageuse des constructions qui en firent si longtemps une place de guerre. Parmi les autres curiosités d'Excideuil, nous ne devons pas oublier sa vieille église et la maison du maréchal Bugeaud.

Aujourd'hui, les travaux agricoles rivalisent avec les efforts de l'industrie pour rendre à Excideuil son importance d'autrefois. On trouve dans la ville et ses environs des exploitations de mines, des forges, des fonderies, tanneries et faïenceries.

C'est à Excideuil que naquit le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, dont le nom occupera une place importante dans l'histoire du dix-neuvième siècle. Soldat heureux, largement récompensé des services qu'il avait pu rendre, il n'oublia dans aucune position les champs où il était né; ce culte des souvenirs lui inspira une préoccupation constante des besoins et des progrès de l'agriculture; son influence s'exerça utilement pour les cultivateurs de



Château de Biron.

son pays natal, et il ne faillit jamais à la devise qu'il s'était choisie : Ense et aratro.

Les armes d'Excideuil sont : *de gueules, à une tour d'argent maçonnée.*

Aux environs, entre Excideuil et Périgueux, le château de Saint-Aignan-d'Hautefort mérite d'arrêter quelques instants l'attention du voyageur ; ce fut le berceau et le manoir de ce célèbre Bertrand de Born, un des plus vaillants capitaines, un des plus remarquables troubadours du XIIe siècle ; la considération qu'il s'était acquise lui assigna un rôle important dans les événements de cette époque ; il demeura fidèle à la cause de la France et soutint plusieurs sièges dans son château contre Henri II d'Angleterre et Richard Cœur de Lion.

Bergerac (lat. 44° 51' 8"; long. 1° 51' 16" O.). — Bergerac (*Bergeracum, Brageracum*), importante station de la ligne d'Orléans sur la rive droite de la Dordogne, à 49 kilomètres sud-sud-ouest de Périgueux, chef-lieu d'arrondissement et d'un canton, peuplé de 13,120 habitants, siège d'un tribunal de Ire instance et de commerce, d'un collège communal et d'un petit séminaire, passe pour être l'ancienne cité romaine désignée dans l'Itinéraire d'Antonin sous le nom de *Trajectum.*

Malgré l'identité de position qui semble exister en effet pour les deux villes, toujours faut-il dans cette hypothèse admettre pour la première une chute si profonde, une destruction tellement complète, qu'elle aurait attendu plus de cinq siècles pour se relever de ses ruines. C'est en 1080 qu'il est question de Bergerac pour la première fois, à propos d'un prieuré de Saint-Martin, fondé par l'abbé de Saint-Florent de Saumur. Le nom de bourg ne lui est donné que le siècle suivant, d'où on peut conclure que son importance était alors récente et n'avait nécessité que depuis peu de temps la construction de murailles ou de remparts. Il est probable que le château fut antérieur à la ville, que les habitants se groupèrent autour de lui et sous sa protection du XIe au XIIIe siècle, et que

Bergerac, en réalité, ne date que de cette dernière époque.

C'est pendant la guerre des Anglais que son importance commence à se révéler. Cette place était passée avec la Guyenne sous la domination étrangère; Jean-Clément d'Argentan, maréchal de France, s'en empare sous les yeux des Anglais, sans que ceux-ci osent s'y opposer; quelques années après, en 1235, elle était retombée au pouvoir de l'ennemi; mais sa défaite n'avait point été sans compensation. Les vainqueurs, pour s'assurer par la reconnaissance et l'intérêt l'attachement des habitants, leur accordèrent de nombreux privilèges et constituèrent la ville en commune. Un Regnaud de Pons, seigneur de Bergerac, protesta contre cette innovation; ses réclamations furent accueillies à la cour de France, en haine des princes anglais; elles reçurent même satisfaction dans une sentence arbitrale rendue en 1267 par la reine Marguerite; mais la population ne se tint pas pour battue, et en 1322 elle obtint de Charles le Bel sa sanction royale pour l'établissement *d'un consulat, d'une communauté, d'un Corps de ville, d'un sceau, d'une Maison et d'un coffre commun que les habitants de Bergerac devaient avoir, comme ils avaient eu ci-devant, tant par don et octroi des prédécesseurs dudit seigneur que autrement, de toute ancienneté.* Cette consécration des droits municipaux diminua de beaucoup l'importance que ses seigneurs attachaient à la possession de Bergerac; quelques années plus tard, à la suite d'assez vifs démêlés entre les branches collatérales de la maison de Pons, Archambaud IV de Périgord, reconnu héritier et légitime possesseur, céda tous ses droits sur la ville, moyennant une rente de seize cents livres, à Philippe de Valois. Cette annexion de Bergerac au domaine de la couronne l'exposait plus encore aux attaques de l'ennemi; aussi, jusqu'au triomphe définitif de Charles VII vers 1450, la ville fut-elle prise et reprise plusieurs fois; de ces expéditions dirigées contre elle, celles dont elle eut le plus à souffrir furent le siège conduit par le comte de Derby et les efforts du duc d'Anjou reprenant la place en 1377.

Les désastres de cette période, quelque agitée qu'elle eût été, furent bientôt oubliés pour des calamités plus grandes encore. Bergerac avait trouvé jusque-là dans son organisation intérieure, dans les ressources inépuisables de sa liberté, non seulement les forces nécessaires pour résister à toutes les épreuves, mais encore les éléments d'une prospérité croissante. Sa population avait atteint un chiffre à peine croyable aujourd'hui, et son influence commerciale s'étendait de Bordeaux à Lyon et dans toute l'Auvergne.

Les persécutions religieuses changèrent en misère et en désolation cette situation fortunée. Les habitants de Bergerac avaient embrassé le culte réformé avec une ardeur qu'expliquent leurs habitudes de liberté. Dès 1561, c'était une des places principales des religionnaires; les deux partis s'en disputèrent la possession avec le plus grand acharnement; mais la victoire finissait presque toujours par rester aux protestants, qui s'associèrent en dernier lieu à la révolte des ducs de Rohan et de La Force. Le moment était mal choisi; le grand ministre, qui se sentait assez fort pour réduire La Rochelle, ne devait pas pardonner à Bergerac; Richelieu fit investir la place, qui se rendit en 1621. Ses fortifications furent rasées, ses privilèges supprimés ou considérablement restreints. Bergerac se serait peut-être relevé encore de cet échec si, sous le règne suivant, l'édit de Nantes n'était pas venu porter le dernier coup à son industrie et à son commerce. Les protestants quittèrent un pays où il n'y avait plus ni liberté pour les consciences ni sécurité pour les intérêts; ils portèrent à l'étranger leurs capitaux, leur expérience et leur génie commercial. Bergerac devint à peu près ce que nous le voyons être aujourd'hui. Son histoire était finie. Le séjour à Bergerac, en 1595, du parlement de Bordeaux chassé par une épidémie, les efforts du conventionnel Lakanal pour réveiller l'industrie locale par la création d'une manufacture d'armes sont les seuls faits qui nous restent à consigner.

Une église, construite en 1855-1856, dans le style gothique; un beau pont en pierre sur la Dordogne, une salle de spectacle, une bibliothèque et de charmantes promenades sont aujourd'hui tout ce qui recommande Bergerac à la curiosité du voyageur; la ville, assez triste à l'intérieur, est d'un aspect beaucoup plus gracieux quand on la considère des charmants et riches coteaux qui l'avoisinent.

Quelques établissements nouvellement fondés rendent à Bergerac un peu de son ancienne activité; parmi eux, on doit citer une fabrique de produits chimiques et des fours à plâtre montés sur une grande échelle; les principales branches du commerce actuel sont la faïence, la poterie, les

pierres meulières, le vin rouge, et surtout le vin blanc, dont les crus les plus renommés sont ceux de Monbazillac, de Saint-Nexans et de Sancé.

Bergerac est la patrie du vieil historien Aimont, du poète et prosateur Cyrano de Bergerac, des maréchaux de France Armand Gontaut de Biron et Charles Gontaut de Biron, décapité sous Henri IV; du duc Caumont de La Force, d'Armand de La Force, son fils, maréchal de France, et du philosophe et métaphysicien Maine de Biran.

Les armes de la ville sont : *parti, au premier d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au deuxième de gueules, au serpent ailé d'or péri en pal.*

Biron. — Biron, arrondissement et à 47 kilomètres au sud-est de Bergerac, canton de Montpazier, est un village peuplé de 504 habitants, autrefois une des quatre baronnies du Périgord, et qui doit son illustration historique à son vieux château et à la puissante famille par qui il fut si longtemps possédé. Ce château est un des plus remarquables et des plus antiques de toute la Guyenne. Dès le XIe siècle, il était cité comme un des points militaires les plus importants de la province. Pendant les guerres des Anglais, il fut pris et repris plusieurs fois, notamment en 1463; mais toujours il se releva de ses ruines. Il est encore aujourd'hui assez bien conservé. C'est une réunion de constructions irrégulières, dont quelques-unes datent de l'époque romane, d'autres de la Renaissance, d'autres enfin du XVIIe siècle. La chapelle est double : la chapelle basse, qui sert de paroisse au village, appartient au gothique flamboyant; la chapelle supérieure, qui était réservée au seigneur, date de la Renaissance. On y voit le tombeau de Pons de Gontaut-Biron, mort en 1524. Cette chapelle a été rangée parmi nos monuments historiques. De là, l'œil embrasse un immense et magnifique horizon terminé au sud par la chaîne des Pyrénées, qu'on aperçoit très distinctement.

La famille de Gontaut date du XIe siècle. Henri IV avait érigé Biron en duché-pairie en faveur du maréchal de Gontaut, qui eut la tête tranchée en 1602. Ce titre, s'étant éteint par la condamnation de Gontaut, fut recréé, en 1723, pour son arrière-petit-neveu, qui fut aussi maréchal de France.

Limeuil. — Limeuil, arrondissement et à 38 kilomètres est de Bergerac, canton de Saint-Alvère, au confluent de la Vézère et de la Dordogne, est un village peuplé de 804 habitants, dont le nom tout celtique, *Limoth*, constate l'antique origine. Une forteresse gauloise, remplacée plus tard par un château fort, autour duquel vinrent se grouper quelques habitations, tels furent les commencements de Limeuil. Bientôt le hameau devint ville. Elle était entourée de remparts, avait trois portes et renfermait un château dont les tours angulaires avaient près de trois mètres d'épaisseur. Les Normands, lorsqu'ils remontèrent la Dordogne, dévastant tout ce qu'ils trouvaient sur leur passage, saccagèrent Limeuil en allant incendier le couvent de Paunat. Dans le IXe siècle, cette ville se releva; sa belle position ne pouvait être abandonnée. Elle était sous la domination anglaise, lorsque, en 1194, elle vit construire dans la plaine, presque au pied de ses murs, une chapelle, vrai type de l'architecture du XIIe siècle. L'inscription qui rappelle la consécration de cet édifice religieux se voit dans l'église du bourg, où elle a été transférée. Jean d'Argentan, maréchal de France, s'empara de Limeuil en 1224, à la vue de Richard, frère du roi d'Angleterre. Devenue une châtellenie, cette ville avait pour seigneur, en 1354, Jean de Galard; en 1575, la maison de Turenne, qui, en 1650, y reçut la princesse de Condé et son fils, le duc d'Enghien, fuyant la cour et se rendant à Bordeaux.

L'intérieur de cette ville n'a rien d'agréable, mais les environs en sont très pittoresques. Le temps et les révolutions ont détruit les remparts et le château, dont aucun vestige ne subsiste; mais dans la plaine on trouve des haches celtiques, des médailles romaines, des briques à rebords, des tombeaux et des débris de marbre.

Cadouin. — Cadouin (*Codunium*), arrondissement et à 37 kilomètres à l'est de Bergerac, chef-lieu de canton peuplé de 694 habitants, était un lieu complètement ignoré avant le XIIe siècle. Il dut dans la suite sa célébrité à un monastère fondé en 1116, où l'on conservait le saint suaire. La précieuse relique attira à Cadouin en pèlerinage les plus hauts personnages de la chrétienté; Simon de Montfort, Éléonore de Guyenne, Richard Cœur de Lion, Alphonse d'Aragon, Louis IX, Charles V, Louis XI et Anne de Bretagne viennent tour à tour honorer le saint suaire de Cadouin; les offrandes des grands, la largesse des rois enrichirent le couvent; la ville elle-même fut longtemps affranchie

de toute espèce d'impôt. C'est dans ces jours de splendeur et d'opulence que furent si merveilleusement décorés les cloîtres de l'abbaye. Ce qu'il en reste, sa façade, sa coupole, l'abside, un magnifique cloître, etc., — et ces débris sont fort importants, — a été classé parmi les monuments historiques de France.

Saint-Michel. — Saint-Michel-de-Bonne-Fare, arrondissement et à 43 kilomètres à l'ouest de Bergerac, canton de Velines, village de 429 habitants, possède le château où naquit et mourut Montaigne. Ce château paraît dater du XIIIe siècle; le philosophe qui l'a illustré ne nous a rien dit de son origine. Il a dû être construit sous la domination anglaise par les ancêtres de Montaigne, dont le nom était alors Eyquem. Il existait un certain antagonisme entre ce manoir et celui de La Mothe-Montravel; la tradition rapporte qu'il soutint plusieurs sièges, et les dispositions de son ensemble semblent confirmer cette croyance. Situé au sommet du coteau au pied duquel vient finir la vallée de la Lidoire, au nord il était défendu par une vaste terrasse et l'escarpement du coteau; au midi, par un mur très élevé, percé de meurtrières; à l'est, par un autre mur, et à l'ouest, où est la porte d'entrée, par un pont-levis. Cette enceinte quadrilatérale, formant déjà par la hauteur et l'épaisseur de ses murailles un puissant rempart pour le château, était elle-même protégée sur trois points par deux hautes tours placées aux angles de son mur du sud. C'est dans cette enceinte que se trouve encore aujourd'hui, entre une grande cour et la terrasse, le château de Montaigne, composé d'un corps de logis irrégulier, flanqué de tours, l'une ronde, l'autre polygonale, et de deux pavillons également irréguliers. Après avoir relevé longtemps de Montravel, qui appartenait aux archevêques de Bordeaux, cette demeure passa aux mains des Eyquem, qui en firent leur résidence et en prirent le nom. « Mon père, disait Montaigne le célèbre écrivain, aimait à bâtir Montaigne, où il était né... C'est le lieu de ma naissance et de la plupart de mes ancêtres; ils y ont mis leur affection et leur nom. » On reconnaît encore les appartements habités par l'illustre écrivain, à la description qu'il en a laissée dans ses écrits : l'ameublement devait en être d'une grande simplicité. La bibliothèque a été dégarnie des 2,000 volumes qu'elle pouvait contenir, rangés sur cinq tablettes circulaires. Les inscriptions, les sentences grecques et latines gravées sur les murs et les boiseries ont été recueillies et publiées par le docteur Payen; c'est à ses descriptions que nous renvoyons ceux de nos lecteurs que peuvent intéresser des recherches plus détaillées sur le berceau et le dernier séjour de cet homme rare, dont la gloire sans tache appartient moins à sa province, moins à la France qu'à l'humanité.

Le château de Montaigne a successivement appartenu à la famille de Montaigne et au chevalier Isaac de Ségur, seigneur de Montazeau. En 1811, il devint la propriété de M. Joseph du Buc de Marcussi et plus tard de M. Frédéric de Beauroyre, qui le vendit à M. Magne, ministre de Napoléon III.

Montaigne a eu des hôtes illustres. Trois jours après la bataille de Coutras, Henri de Navarre dîna et coucha à Montaigne. Gaspard de Schomberg y séjourna un ou deux jours en 1589. L'abbé Raynal le visita en 1783. Depuis, des personnalités en relief mêlées à des noms obscurs ont entrepris le pèlerinage de cette habitation historique.

Montpazier. — Montpazier, sur un plateau, dont le pied est baigné par le Dropt, est à 44 kilomètres au sud-est de Bergerac; c'est un chef-lieu de canton peuplé de 944 habitants.

Cette petite ville, fondée en 1284, est demeurée, dit Ad. Joanne, le type le plus parfait des anciennes *bastides*. Les rues, coupées à angle droit, aboutissent à une place entourée d'arcades ogivales; ses maisons, qui datent du XIIIe siècle, sont bâties sur le même plan, et séparées les unes des autres par des ruelles très étroites. La maison du chapitre, située en face de l'hôtel de France, est la plus remarquable de toutes. L'église, qui date des XIVe, XVe et XVIe siècles, avait reçu, postérieurement à sa fondation, un couronnement de mâchicoulis, dont quelques-uns subsistent encore. Le chœur est la partie la plus ancienne; il a conservé des stalles du XVe siècle. Cette église a été classée au nombre de nos monuments historiques.

Ribérac (lat. 45° 15′ 13″; long., 2° 0′ 59″ O.). — Ribérac, à 32 kilomètres à l'ouest de Périgueux, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, siège d'un tribunal de première instance, autrefois comté dépendant du diocèse et de l'élection de Périgueux, de l'intendance et du parlement de Bordeaux, est une petite ville de 3,607 habitants et d'une origine fort ancienne. Les ruines qui, par

l'élévation du lieu où elles sont placées, frappent d'abord les regards du voyageur sont celles d'un château construit au xe siècle par Alquerius, seigneur de la ville de Mussidan. Cette forteresse joua un rôle important dans la guerre contre les Anglais, qui en restèrent maîtres fort longtemps. Au XIIIe siècle, elle fut attaquée et prise par les bourgeois de Périgueux à propos d'une intervention qu'ils reprochaient à son possesseur dans la querelle des Lusignan contre saint Louis. Ribérac fut d'abord une châtellenie appartenant à la maison de Pons. Anne de Pons, fille de Guy, coseigneur de Turenne, l'apporta en mariage, en 1475, à Odet d'Aydie, dont un des descendants, François d'Aydie, qui fut tué au siège de La Rochelle, avait été nommé comte de Ribérac en 1595. Ville et château furent pris et repris pendant les guerres de la Ligue; en 1789, la terre de Ribérac appartenait à la maison de Chapt de Laxion.

La ville, située dans un riche bassin, sur la Dronne, au milieu d'une des plaines les plus fertiles du département, est irrégulièrement bâtie et d'un aspect assez triste, que commencent cependant à modifier les constructions modernes dont le nombre augmente de jour en jour. Une ancienne église romane et un château moderne sont les seuls monuments qu'elle possède. Ses ressources commerciales consistent principalement dans l'exploitation des produits agricoles, céréales, porcs et bestiaux. Ses foires sont très peu fréquentées. Quant à l'industrie, elle n'est représentée que par quelques tanneries et quelques métiers de tisserand.

Les armes de Ribérac sont : *d'or, à trois fasces de sinople, au sautoir d'argent, chargé d'une étoile d'azur, brochant sur les fasces.*

Mussidan. — Mussidan, station de la ligne de Bordeaux à Toulouse, arrondissement et à 29 kilomètres au sud de Ribérac, chef-lieu de canton peuplé de 2,062 habitants, tirerait, selon quelques auteurs, son nom et sans doute aussi son origine de la famille consulaire *Mussidia*, dont les médailles sont assez communes en Périgord. Ce qui est plus authentique, c'est qu'en 830 Louis le Débonnaire faisait don d'une église de Mussidan à l'abbaye de Charroux. Dès le XIIe siècle, sa forteresse était connue et redoutée; elle appartenait, ainsi que la ville, en 1360, à Raymond de Montaut de Castillon II. Nulle part les guerres religieuses ne sévirent avec plus d'opiniâtreté et d'acharnement. Dans la seconde moitié seulement du XVIe siècle, Mussidan eut quatre sièges à soutenir. Montluc resta huit jours sous ses murs, en 1569, avec le comte d'Escars, le duc de Guise, le comte de Brissac, MM. de La Vauguyon et de Pompadour. Brantôme raconte comment y furent tués Brissac et Pompadour par un arquebusier périgourdin nommé Charbonnière, lequel se tenait assis devant une canonnière par où il ajustait les assiégeants avec deux arquebuses qu'on lui chargeait alternativement, de sorte qu'il tirait incessamment. Montaigne, dans son essai intitulé l'*Heure des parlements dangereux*, a flétri la conduite des vainqueurs, qui, violant les termes de la capitulation, passèrent tous les protestants au fil de l'épée. La victoire de Coutras rouvrit aux huguenots les portes de Mussidan en 1587; quatre ans après, ils en étaient chassés pour la dernière fois par M. de Montpezat, gouverneur du Périgord. On voit encore aujourd'hui dans le musée de Périgueux une coulevrine prise sur les remparts de Mussidan et rapportée comme trophée de cette victoire. Peu après, les fortifications de la ville furent rasées. Sur le coteau qui domine la ville, un énorme dolmen, témoin de tous les orages passés et semblant encore défier l'avenir, est la seule antiquité qui reste debout à Mussidan.

Mussidan a vu naître le général Joseph Morand, baron de l'Empire.

Nontron (lat. 45° 31′ 45″; long. 1° 40′ 19″ O.). — Nontron, à 40 kilomètres au nord de Périgueux, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, siège d'un tribunal de première instance, est une ville fort ancienne, peuplée de 3,427 habitants. Une forteresse bâtie sur le sommet d'un coteau, au pied duquel serpente le ruisseau du Bandiat, donna très probablement naissance à la ville. Ces établissements remontent aux temps mérovingiens. Roger, comte de Limoges, donnait, en 785, la châtellenie de Nontron, dont il était possesseur, à l'abbaye de Charroux et fondait à Nontron, en 804, un monastère sous l'invocation de saint Sauveur.

La ville avait été fortifiée de bonne heure, ce qui ne l'empêcha pas de payer un large tribut aux calamités de la guerre. Au IXe siècle, elle avait déjà été prise et saccagée par les Normands. Ces scènes de carnage se renouvelèrent au XIIe siècle, sous la conduite et par les ordres de Richard Cœur de Lion, et en 1426 les Anglais firent subir à Nontron les horreurs d'un autre siège. Aux guerres de l'étran-

ger succédèrent les discordes religieuses; les troupes de l'amiral Coligny et d'Antoine de La Rochefoucauld, réunies aux reitres huguenots du Limousin, investirent la place en 1569. Les habitants se défendirent jusqu'à la dernière extrémité. Ils succombèrent enfin et payèrent cher l'héroïsme de leur résistance ; un grand nombre d'entre eux fut massacré par les vainqueurs. Vengeance en fut tirée au nom des catholiques par le duc d'Épernon, qui remit la place sous l'autorité royale. En 1597, les états du Périgord se tinrent à Nontron, et, au rapport de Brantôme, on y régla dans l'ordre suivant la préséance entre les quatre barons de la province : Bourdeilles, Biron, Beynac et Mareuil. La ville, assise sur deux collines, est irrégulièrement construite; les rues sont mal percées et bordées généralement de maisons mal bâties; mais les environs en sont gracieux et pittoresques. Le Bandiat, dans ses capricieux détours, arrose de délicieux vallons que couronnent des bois charmants ou de riches prairies. Une ancienne église, récemment reconstruite; une chapelle romane, le palais de justice, dans l'ancien couvent des cordeliers; un hôpital fort bien tenu et d'abondantes fontaines sont les seuls monuments publics qu'il y ait à citer à Nontron. L'affabilité des habitants et la beauté des femmes jouissent d'une réputation méritée.

L'arrondissement de Nontron, un des moins favorisés du département sous le rapport des ressources agricoles, trouve une compensation dans les richesses minéralogiques de son sol, dans les produits de son industrie et un commerce considérable de bestiaux. Nontron possède des fabriques de grosse coutellerie, des tanneries importantes; on y exploite grandement le manganèse. Dans les environs il y a des mines de fer, des forges et des hauts fourneaux.

Piégut-Pluviers. — Piégut forme avec Pluviers, dont il n'était autrefois qu'un hameau, une commune de 1,770 habitants, située sur une colline, à la source de la Done, dans le canton de Bussière-Badil, à 13 kilomètres au nord de Nontron. Elle fait un commerce considérable de bestiaux, et ses marchés du mercredi sont très fréquentés; elle possède des fabriques d'instruments aratoires, de boissellerie et de sabots.

A l'est de Piégut s'élève, sur une butte plantée d'acacias, une belle tour cylindrique, entourée d'une enceinte, et qui paraît remonter au XII[e] siècle. De son sommet, on jouit d'une vue très étendue sur le pays.

Aux environs se trouvent les ruines du prieuré de Badeix, qui date du XII[e] siècle, et à 3 kilomètres au sud-est le château de Puyrozeau.

Thiviers. — Thiviers, station du chemin de fer de Périgueux à Limoges, est un chef-lieu de canton situé à 30 kilomètres au sud-ouest de Nontron. Cette ville est peuplée de 3,145 habitants.

A en juger par les débris que l'on rencontre dans ses environs, on croirait volontiers que son origine remonte à l'époque de la domination romaine, et sa dénomination latine, *Tiberium*, semble en effet justifier cette opinion. Ce que l'on sait de plus certain, c'est qu'elle existait comme ville fortifiée au commencement du XIII[e] siècle, puisqu'elle fut prise en 1221 par Guy, vicomte de Limoges, qui en fit une de ses forteresses frontières. Il est probable que ce fut vers cette époque que fut construite la tour carrée dont il ne reste plus que la base, qu'on a appropriée à une habitation que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de château de Plamont; le style de sa construction, dit l'abbé Audierne, auquel nous empruntons ces détails, est en effet celui du XIII[e] siècle. Un autre château de la ville qui domine au loin la vallée est d'une origine plus ancienne, car les fondations et quelques parties des murs appartiennent au XII[e] siècle. Ruiné avec les remparts de la ville en 1575, époque où Thiviers fut emporté d'assaut par le vicomte de Turenne, il fut restauré après la paix, rendu à l'État, et il a traversé depuis plusieurs révolutions qui l'ont épargné. Pendant le siège de 1575, les habitants de Thiviers se défendirent avec un courage énergique; mais la ville ayant été prise, elle fut livrée au pillage et ses habitants passés au fil de l'épée.

Thiviers doit à sa situation à la jonction de plusieurs routes d'être une petite ville commerçante; son église, bâtie en 1245, est assez bien conservée. Dans le voisinage est l'importante usine de manganèse de Freyssengas. Thiviers possède des fabriques de faïence, des forges, des tanneries, des papeteries; son marché aux bestiaux est considérable; son commerce embrasse les vins, les grains, les truffes, les fers, les papiers; on y fabrique des fromages renommés.

Jumilhac-le-Grand. — Jumilhac-le-Grand, à 28 kilomètres à l'est de Nontron, sur la rive gauche et

près des sources de l'Isle, est une petite ville fort ancienne, car Rurice, évêque de Limoges, écrivant en 484 à son collègue de Périgueux, Chronope II, la désignait comme le chef-lieu d'un diocèse : *in diocesi Gemiliacensi*, et sous les rois de la première race on y frappa monnaie. Cette petite ville, qui compte 2,707 habitants, est aujourd'hui un chef-lieu de canton que signale au loin le clocher octogonal et de style roman de son église. Elle possède un des plus beaux châteaux du Périgord, qui a soutenu au xvᵉ siècle plusieurs sièges; Du Guesclin en chassa les Anglais. Ce château, qui fut longtemps la propriété de la famille de Rochechouart, a été plusieurs fois réparé, notamment sous Louis XIV; son architecture rappelle celle du château de Chenonceaux.

Mareuil. — Mareuil-sur-Belle est un chef-lieu de canton de 1,543 habitants, situé à 30 kilomètres au sud-ouest de Nontron. Il doit son origine à une ancienne baronnie, dont le siège fut d'abord à 2 kilomètres de là, au lieu dit le Vieux-Mareuil, et qui tirait lui-même son nom de la *villa de Marullius*, l'un des décemvirs de Vésone. L'église de Mareuil offre une porte du xiiᵉ siècle, remarquable par ses sculptures. Le bourg fait un grand commerce de truffes, et c'est sur son territoire que l'on récolte le vin de Rossignol.

Mareuil possède les restes d'un ancien château, mis au nombre de nos monuments historiques; il est construit en grand appareil et flanqué de cinq tours rondes, dont deux encadrent la porte; les bâtiments sont dominés par un donjon en forme de carré long; la chapelle, à demi ruinée, se fait remarquer par les festons de ses voûtes.

Sarlat (lat. 44° 53′ 22″; long. 1° 7′ 14″ O.). — Sarlat (*Sarlatum*), à 70 kilomètres au sud-est de Périgueux, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, siège d'un tribunal de Iʳᵉ instance et de commerce, d'un collège communal et d'une école secondaire ecclésiastique, peuplé de 6,554 habitants, était autrefois évêché, chef-lieu d'élection, avec présidial, sénéchaussée et chapitre et dépendait du parlement et de l'intendance de Bordeaux. Sarlat doit son origine à une abbaye de bénédictins, fondée dans le viiiᵉ siècle sous l'invocation de saint Sauveur. Le pape Jean XXII érigea cette abbaye en évêché en 1317, et le chapitre fut sécularisé en 1559. Quelques auteurs attribuent à Pépin le Bref la fondation première du couvent. Bernard, comte de Périgord, avait donné aux moines la seigneurie du bourg qui s'était formé autour du monastère. L'importance progressive de l'établissement et les dangers qu'en ces temps de violence sa prospérité même lui faisait courir nécessitèrent la construction de murailles et de remparts. Sarlat devint donc ville épiscopale et place fortifiée. Son caractère religieux lui valut un grand nombre de pieuses fondations. Sans parler des communautés d'hommes et de femmes, des collèges, des séminaires, saint Louis y avait fondé, en 1274, une maladrerie. Élie Lacroix y fit construire un hôpital dans le faubourg de la Bouquerie en 1348, et l'hôpital général s'éleva, en 1692, par les soins et la libéralité de François de Beauvau. Les habitants avaient eu en liberté et en privilèges leur part dans toutes ces largesses, aux xiiᵉ et xiiiᵉ siècles, en luttant avec une énergie et une opiniâtreté extraordinaires contre le clergé de la ville et les seigneurs du voisinage, qui s'efforçaient de leur ravir leurs droits. La fermeté de leur caractère et la justice de leur cause leur rendirent la paix avec leur indépendance administrative. Par un traité signé, en 1285, entre les consuls et l'abbé du monastère, la commune fut reconnue et mise en possession de l'administration de la ville et de la police, avec le droit d'avoir un sceau pour sceller ses actes. La période anglaise ne fournit aucun épisode important aux annales de Sarlat; il n'en est pas de même de l'époque des guerres religieuses. La place eut alors de nombreux sièges a soutenir; le plus mémorable fut celui de 1587. Il était dirigé par le vicomte de Turenne, dont l'armée formait le tiers des forces totales du roi de Navarre. Pour encourager ses troupes, exploitant la vieille réputation d'opulence de la ville assiégée, il leur disait que cette expédition enrichirait jusqu'au moindre soldat. Mais il paraît que déjà, à cette époque, la guerre, les discordes civiles, l'affaiblissement de la foi avaient considérablement diminué les richesses de la cité; car Sully dit dans ses mémoires, en rendant compte de l'opération et en parlant du général : « Il justifia parfaitement le proverbe que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui aurait dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. » Aussi, ajoute Sully, le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne.

Plus heureux que le vicomte de Turenne, les

princes ligués s'emparèrent de Sarlat en 1652, pendant les troubles de la Fronde, mais ne le gardèrent pas longtemps. Cette épreuve fut la dernière; depuis lors, aucun événement notable n'est venu troubler la paix de Sarlat.

La ville est située sur le ruisseau dont elle a emprunté le nom, dans une gorge resserrée de tous côtés par des collines arides. Elle est, en général, assez mal bâtie et formée de rues excessivement étroites. De tous les établissements qu'elle possédait, trois seulement ont échappé aux orages du temps et de la politique : l'hospice, le séminaire et le collège. Les bâtiments de l'évêché, supprimé en 1793, servent aujourd'hui d'hôtel de ville, de tribunal et de justice de paix. Plusieurs autres monuments méritent d'être cités : l'ancienne cathédrale d'abord, dont le clocher, la nef et l'abside offrent une transition curieuse de l'art gothique au style de la Renaissance; une chapelle sépulcrale, dite tour des Maures, située dans l'ancien cimetière; les décorations extérieures de l'ancienne salle des synodes, bâtie en 1321, l'hôtel de Brons, qui date de Henri II, et qui est accompagné d'une haute tour; et sur la place qui précède l'église, la maison d'Étienne de La Boëtie, maison dont la façade rappelle la plus belle époque de la Renaissance; c'est là que l'illustre ami de Montaigne, plus grand encore par le cœur que par l'esprit, composa son immortel traité *De la servitude volontaire.*

Les vins, les fers, les truffes et les bestiaux sont les objets qui alimentent principalement le commerce de Sarlat. On y fabrique l'huile de noix en grande quantité. C'est la patrie des trois troubadours célèbres : Élie Clairels, Géraud de Solagnac, Aimeri; d'Étienne de La Boëtie, dont le nom suffirait à la gloire d'une province; du jurisconsulte Sirey et du fabuliste Pierre Lachambeaudie.

Les armes de la ville sont : *de gueules, à la salamandre d'argent sur un brasier d'or, la tête tournée derrière et la queue sous les jambes, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

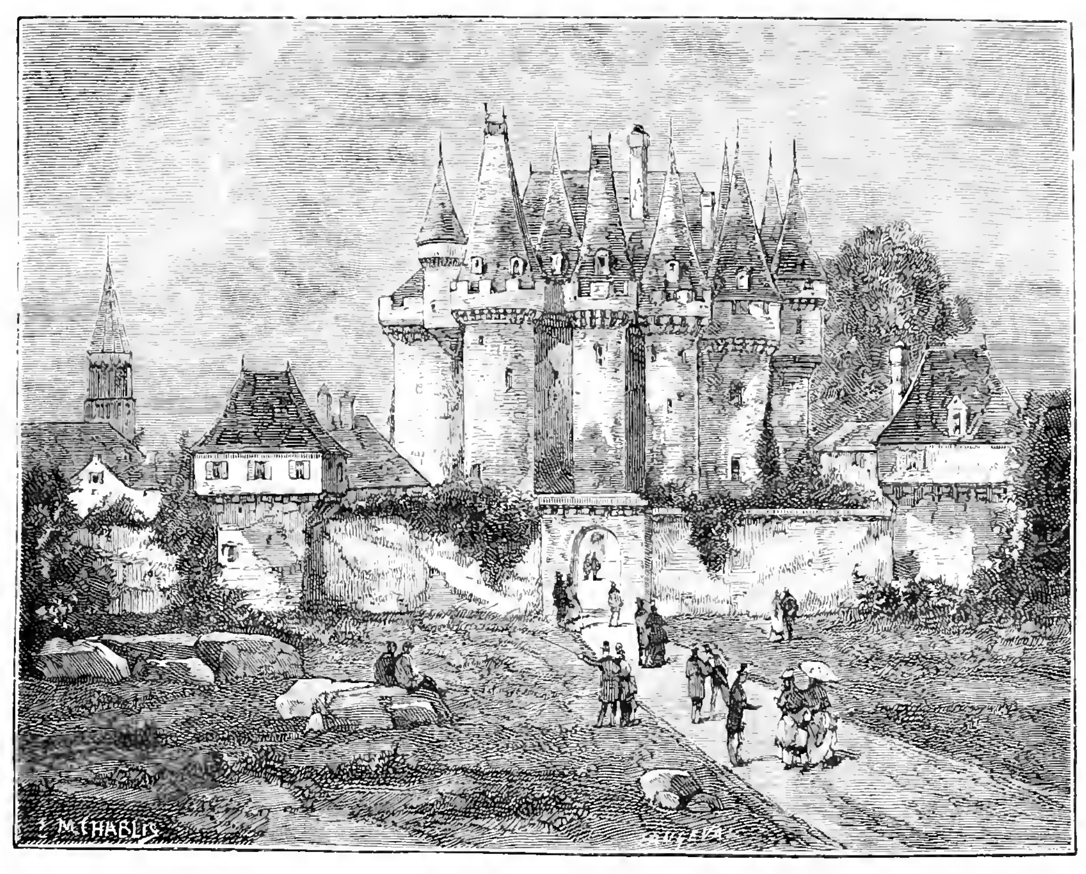
Beynac-et-Cazenac. — Beynac et Cazenac, sur la rive droite de la Dordogne, dans le canton et à 11 kilomètres au sud-ouest de Sarlat, forment aujourd'hui une seule commune, dont la population est de 691 habitants. Elle doit sa seule importance au château de Beynac. Ce château, dont la chapelle sert de paroisse à la commune, date du xe siècle; il servit de refuge aux Albigeois et fut attaqué par Simon de Montfort; c'était une des quatre baronnies du Périgord. Dans son enceinte, on voyait un monastère qui fut transporté, au xve siècle, dans le bois d'Aubrillac. La maison de Beynac s'étant éteinte, la terre fut érigée en marquisat, sous Louis XIII.

Placé sur un rocher qui domine le cours de la Dordogne, l'aspect de ce château, flanqué de tours carrées à créneaux, est formidable; il est commandé par un donjon. Des fenêtres de la grande salle, encore ornée de belles peintures murales, et dans laquelle se tenaient les assemblées de la noblesse de la province, on a sous les yeux les châteaux de Feyrac, de Marqueyssac, des Mirandes et celui de Castelnau. Ce dernier, qui date du xive siècle, s'élève sur un rocher qui domine la rive gauche de la Dordogne; son donjon est carré, flanqué d'énormes contreforts, couronné de créneaux, de mâchicoulis et accompagné d'une belle tour ronde qui renferme l'escalier.

Carlux. — Carlux, arrondissement et à 13 kilomètres à l'est de Sarlat, forme avec Limejouls un chef-lieu de canton, peuplé de 1,019 habitants; c'est un bourg moins intéressant pour les faits qui se rattachent à son histoire que pour sa situation au centre d'une petite contrée où abondent les souvenirs de toutes les époques. On y voit les ruines d'une ancienne forteresse, qui, dans le cours du moyen âge et pendant les guerres de religion, fit de Carlux le théâtre de luttes nombreuses et sanglantes. Les Anglais occupaient ce château en 1406. Les fouilles faites dans ces ruines mettent souvent au jour des boulets de très gros calibre et diverses pièces de monnaie. Dans l'intérieur de la cour, il existe un puits que l'on croit très profond. La destruction de la forteresse date de la défaite définitive des Anglais, qui l'incendièrent lorsqu'ils furent forcés d'abandonner la Guyenne.

Dans la même commune, au pied d'une butte appelée Poujol, on remarque les débris d'une construction qui fut un ermitage; sur le Puy-La-Garde, des restes de redoutes élevées au temps des guerres civiles, et sur le coteau de Calviot les ruines d'une église dédiée à saint Eutrope, où l'on venait jadis en pèlerinage pour solliciter la guérison des membres malades ou fracturés.

Salignac. — Salignac, chef-lieu de canton de



Château de Jumilhac-le-Grand.

1,302 habitants, situé à 16 kilomètres au nord-est de Sarlat, près de la limite orientale du département; il s'y fait un grand commerce de truffes.

On y voit un château doublement remarquable et par son architecture et par ceux qui l'ont habité. Il remonte au XIIe siècle et appartenait aux Salignac-Fénelon. Érigé en baronnie en 1460, il passa dans la famille de Gontaut-Biron, plus tard dans celle de Bonneval, et la famille de Noailles le possédait en 1791.

Dans la même commune, au château de Turgon, naquit le littérateur Coste de La Calprenède.

Belvès. — Belvès, station du chemin de fer de Périgueux à Agen, est situé à 25 kilomètres au sud-ouest de Sarlat, sur un plateau très élevé. Son ancienneté est incontestable. Arnauld de Chanteloup, neveu du pape Clément V, fit, en 1305, l'acquisition de cette seigneurie; elle appartint ensuite aux archevêques de Bordeaux. Le bourg était ceint de murailles; il a soutenu plusieurs siéges, et les Anglais l'occupaient, lorsqu'en 1442 Jean de Bretagne, comte de Penthièvre, de Périgord et vicomte de Limoges, le leur enleva.

Ce bourg, qui compte 2,386 habitants, possède une belle église, quelques maisons gothiques, les restes d'une commanderie du Temple. Son beffroi date du XIVe siècle. On y trouve des fabriques de papier, d'huile de noix, des tanneries, des manufactures de cadis, de serges, de bonneterie; elle fait un commerce de vins, de grains et de bestiaux.

Ses armes sont : *d'argent, au pin de sinople posé sur une terrasse de même, chargé de deux lions affrontés de gueules, appinés sur le fût du pin, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lis, accostée de deux coquilles d'or.*

Montignac. — Montignac est une petite ville de 3,608 habitants, située à 24 kilomètres au nord de Sarlat, sur les deux rives de la Vézère, que l'on y traverse sur un beau pont. Elle est dominée par les restes imposants d'un ancien château, bâti au

IXe siècle par Bernard, comte de Périgord, qui a joué un rôle important durant les guerres contre les Anglais et dans les guerres de religion. Archambaud de Talleyrand s'y renferma pour résister à l'édit de confiscation rendu en 1396 contre son père; mais il y fut surpris par le maréchal de Boucicaut, arrêté et conduit à Paris, où il fut condamné à mort; cette sentence ne fut point exécutée. Les états du Périgord se réunirent à Montignac en 1560, 1597 et 1601. En 1560, l'assemblée délibérant sur le projet de supprimer le présidial de Bergerac, un consul de Sarlat, dont nous voudrions citer ici le nom, s'y opposa en disant : « *Le peuple est plus aisé et soulagé si la justice est près de sa porte, et voire serait besoin qu'il l'eût dans sa maison.* »

Montignac est un chef-lieu de canton; elle possède un hôpital et un collège; cette petite ville, qui fait un certain commerce de vins, de bestiaux, de truffes et de grains, est une des mieux bâties du département. Le château de Sauvebœuf, voisin de Montignac, dans la commune d'Aubas, mérite par lui-même et par ses souvenirs d'être visité. Il fut bâti sous Louis XIII, sur l'emplacement d'un château plus ancien, rasé pour crime de félonie; on y voit des peintures de Philippe de Champaigne et plusieurs bassins ornés de statues. Son architecture est dans le genre de celle du Luxembourg; on sait que Mirabeau y fut exilé.

THONAC. — Thonac, petite commune du canton de Montignac, située à 20 kilomètres au nord de Sarlat, sur la rive droite de la Vézère, compte 458 habitants.

C'est sur le territoire de cette commune que se trouve le château de Losse, bâti dans le XIIIe siècle, sur un rocher dominant la Vézère; il fut restauré en 1570. Sur la clef de voûte d'une de ses salles on lit cette devise : *Cum sudore, sanguine et carcere.* C'est, en effet, si l'on en croit la tradition, par corvées, exactions et tyrannie que fut édifié ce château, qui appartient aujourd'hui à la famille de M. Mérilhou. Cette devise, d'ailleurs, n'est-elle pas applicable à la plupart des vieux châteaux du moyen âge?

TERRASSON. — Terrasson (*Terracina*, *Terrassonium*), station de la ligne de Bordeaux à Toulouse, chef-lieu de canton de 3,884 habitants, est une petite ville agréablement située à 32 kilomètres au nord-est de Sarlat, sur le sommet et le penchant d'un coteau au pied duquel coule la Vézère, que l'on y passe sur un pont de construction moderne.

Elle doit son origine à saint Sor, pieux solitaire, qui, dans le VIe siècle, y jeta les fondations d'un monastère de l'ordre de Saint-Benoît. Cette abbaye prospéra par les libéralités des vicomtes de Turenne. Détruite par les Normands, elle fut rebâtie par les comtes de Périgord. Les guerres de religion renversèrent une partie de son église, remarquable par ses sculptures et par son étendue. On montre encore la grotte qui servit de refuge au pieux anachorète; elle porte le nom de Roc-de-Saint-Sour. Les principaux monuments que renferme la commune sont le château de Montmège, en partie détruit, le château du Freysse et le château Gaubert.

Terrasson fait un grand commerce de noix, de vins, de truffes; l'école primaire supérieure d'institutrices de la Dordogne y est établie. A 10 kilomètres au sud-est, à Chavagnac, il y a un château avec un donjon carré.

LE BUGUE. — Le Bugue, chef-lieu de canton de 2,918 habitants, station (à 2 kilom.) du chemin de fer de Périgueux à Agen, est une petite ville située sur la rive droite de la Vézère, non loin de son confluent avec la Dordogne, et à 26 kilomètres à l'ouest de Sarlat.

Elle possédait une abbaye de filles de l'ordre de Saint-Benoît, fondée dans le XIIe siècle et dotée par les seigneurs de Saint Alvère, de l'ancien nom de Veyrines et d'Adhémar de Lostanges. Le 21 novembre 1587, elle reçut une partie de l'armée du vicomte de Turenne et eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion.

C'est aujourd'hui l'entrepôt des vins, des denrées du pays, au nombre desquelles il faut surtout mentionner l'huile de noix et les truffes, qui passent pour les plus délicates du Périgord. C'est aussi le centre d'exportation des hauts fourneaux, qui sont nombreux dans ses environs.

LES EYZIES. — Au hameau des Eyzies, commune de Tayac, on a découvert en 1862 de nombreuses grottes qui renfermaient des débris paléontologiques et des objets en silex.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 3ème. — Population : 22ème. — Densité de la population : 54ème

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
9.183 kil. carrés, ou 918.236 hect.	Hommes, 246.069 Femmes, 243.779 Total. . 489.848 53 hab. 34 par kil. carré.	5	47	582	Propriétés bâties... 5.000.000 fr. — non bâties 22.000.000 » Revenu agricole.... 135.000.000 »	18.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE PÉRIGUEUX

Superficie, 1.917 kil. carrés ou 191.744 hect. — Population, 115.913 hab. — Cantons, 9. — Communes, 113.

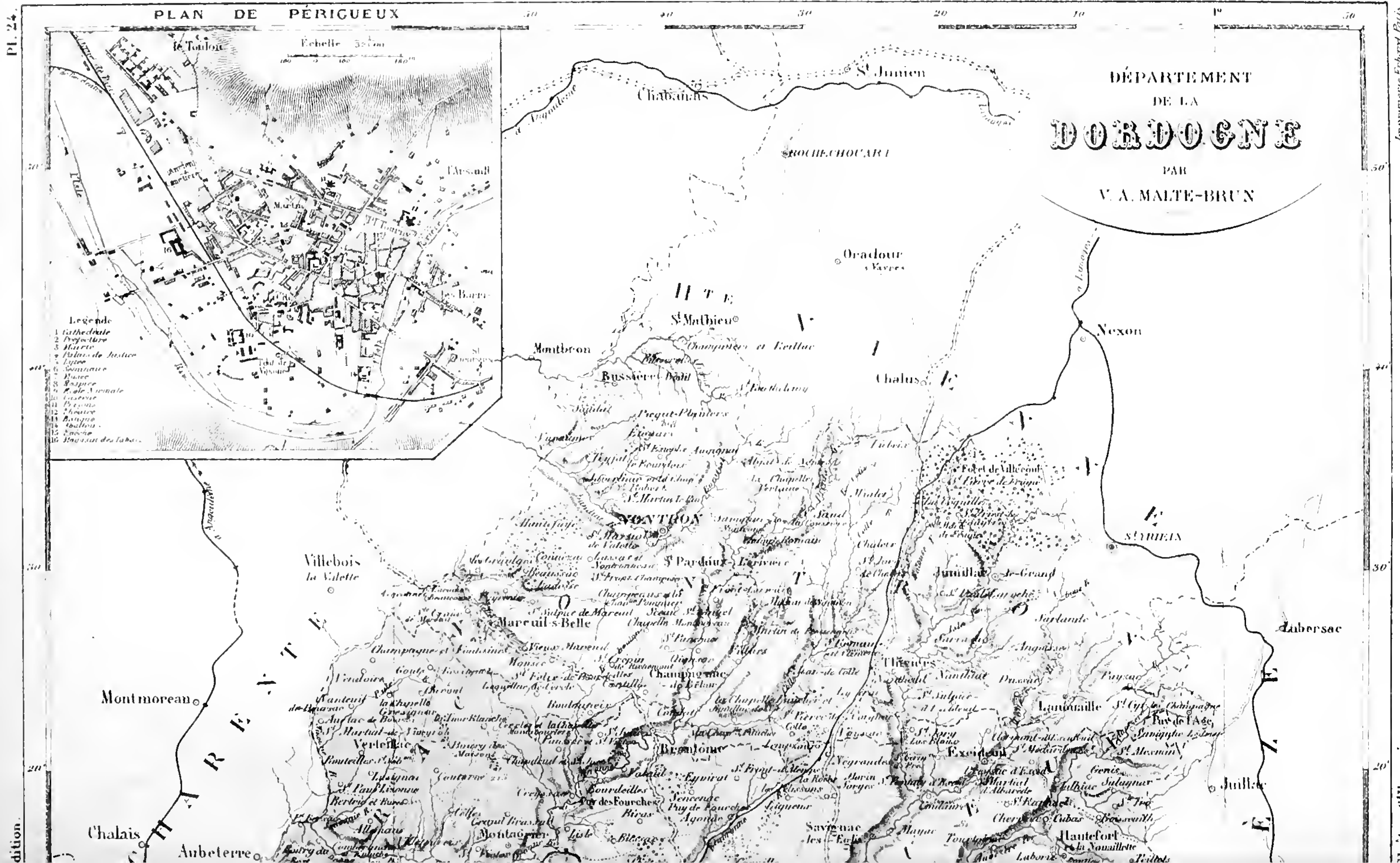
CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
PÉRIGUEUX, 7 c., 30.723 h.	PÉRIGUEUX	24.169	»
	Champcevinel	781	5
	Chancelade	1.227	7
	Château-l'Évêque	1.515	10
	Coulounieix	1.237	5
	Marsac	577	5
	Trélissac	1.217	6
BRANTÔME, 11 comm., 10.785 habitants.	Brantôme	2.522	26
	Agonac	1.631	15
	Biras	753	17
	Bourdeilles	1.386	27
	Bussac	545	19
	Eyvirat	651	10
	Lisle	1.203	25
	Saint-Front-d'Alemps	677	26
	Saint-Julien-de-Bourdeilles	245	26
	Sencenac - Puy - de-Fourches	463	18
	Valeuil	709	23
EXCIDEUIL, 14 communes, 10.736 habitants.	Excideuil	2.210	34
	Anlhiac	773	43
	Clermont-d'Excideuil	499	40
	Génis	1.395	46
	Preyssac-d'Excideuil	210	42
	St-Germain-des-Prés	984	34
	Saint-Jory-Las-Bloux	595	34
	St-Martial-d'Albarède	676	36
	Saint-Médard	902	40
	Saint-Mesmin	1.082	51
	Saint-Pantaly-d'Excideuil	421	34
	Saint-Raphael	315	37
	Sainte-Trie	364	48
	Salagnac	310	48
HAUTEFORT, 13 c., 9.866 h.	Hautefort	1.736	41
	Badefols-d'Ans	1.209	46
	Boisseuilh	390	46
	Chapelle-St-Jean (La	163	41
	Cherveix-Cubas	1.325	40
Suite de HAUTEFORT	Chourgnac	288	34
	Coubjours	441	51
	Granges-d'Ans	624	38
	Nailhac	1.007	42
	Sainte-Eulalie-d'Ans	783	30
	Teillots	406	48
	Temple-Laguyon	184	37
	Tourtoirac	1.310	35
SAINT-ASTIER, 12 comm., 12.290 habit.	Saint-Astier	2.961	20
	Annesse-et-Beaulieu	641	14
	Chapelle-Gonaguet (La)	598	12
	Coursac	1.056	11
	Grignols	1.078	22
	Jaure	381	23
	Léguillac-de-l'Auche	676	16
	Manzac	883	19
	Mensignac	1.177	17
	Montrem	1.034	14
	Razac-sur-l'Isle	910	12
	Saint-Léon-sur-l'Isle	895	23
SAINT-PIERRE-DE-CHIGNAC, 13 communes, 11.123 habitants.	St-Pierre-de-Chignac	909	14
	Atur	777	6
	Bassillac	718	10
	Blis-Born	641	17
	Boulazac	780	6
	Douze (La)	1.022	22
	Eyliac	876	14
	Marsaneix	876	12
	Milhac-d'Auberoche	842	22
	Notre-Dame-de-Sanilhac	1.385	9
	St-Antoine-d'Auberoche	202	22
	Saint-Crépin	379	18
	Saint-Geyrac	680	23
	St-Laurent-du-Manoir	533	10
	Ste-Marie-de-Chignac	503	12
SAVIGNAC, 11 c., 10984 h.	Savignac-lès-Eglises	890	21
	Antonne-et-Trigonant	900	12
	Change (Le)	721	17
	Cornille	477	11
	Coulaures	1.374	29
Suite de SAVIGNAC-LES-ÉGLISES	Cubjac	1.155	20
	Escoire	174	13
	Ligneux	514	19
	Mayac	608	25
	Négrondes	1.011	25
	Saint-Pantaly-d'Ans	527	28
	Saint-Vincent-d'Excideuil	324	19
	Sarliac	419	17
	Sorges	1.890	25
THENON, 11 comm., 9.231 habit.	Thenon	1.850	33
	Ajat	858	28
	Azerac	1.329	38
	Bars	879	34
	Boissière-d'Ans (La)	408	24
	Brouchaud	525	26
	Fossemagne	924	26
	Gabillou	326	30
	Limeyrat	523	24
	Montagnac - d'Auberoche	368	23
	Sainte-Orse	1.241	33
VERGT, 16 communes, 10.475 habitants.	Vergt	1.831	21
	Bourrou	340	22
	Breuilh	345	18
	Cendrieux	1.009	26
	Chalagnac	574	14
	Creyssensac	359	14
	Eglise - Neuve - de - Vergt	314	13
	Fouleix	508	26
	Grun	469	19
	Lacropte	1.023	23
	Saint-Amand-de-Vergt	569	26
	Saint-Maime-de-Peyrol	609	24
	Saint-Michel-de-Villadeix	568	25
	Saint-Paul-de-Serre	526	14
	Salon	529	[illegible]
	Veyrines-de-Vergt	602	[illegible]

ARRONDISSEMENT DE BERGERAC

Superficie, 2.197 kil. carrés ou 219.725 hect. — Population, 113.413 hab. — Cantons, 13. — Communes, 172.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BERGERAC, 11 comm., 19.303 habitants.	BERGERAC	13.120	»
	Cours-de-Piles	604	7
	Creysse	778	8
	Lamonzie-Montastruc	833	13
	Lembras	572	7
	Mouleydier	1.060	9
	Queyssac	470	11
	Saint-Germain-et-Mons	543	11
	Saint-Laurent-des-Vignes	400	6
	Saint-Naixent	552	10
	Saint-Sauveur	371	10
BEAUMONT, 13 comm., 8.149 habitants.	Beaumont	1.867	28
	Bayac	589	25
	Born-de-Champs	190	30
	Bourniquel	266	28
	Bouquerie (La)	445	32
	Montferrand	583	38
	Monsac	430	23
	Naussannes	427	26
	Nojals-et-Clottes	386	31
	Rampieux	401	35
	Saint-Avit-Sénieur	1.225	28
	Sainte-Croix	540	36
	Sainte-Sabine	800	32
CADOUIN, 11 comm., 6.529 habit.	Cadouin	694	36
	Ales	741	36
	Badefols	312	29
	Bouillac	296	43
	Cabans	1.137	42
	Calès	907	31
	Cussac	354	35
	Molières	839	32
	Paleyrac	511	33
	Pontours	328	26
	Urval	410	44
EYMET, 14 communes, 6.397 habitants.	Eymet	1.833	25
	Cogulot	206	28
	Fonroque	475	22
	Razac-d'Eymet	562	23
	Rouquette	514	25
	Sadillac	214	16
	Saint-Aubin-de-Cadelech	685	23
	Saint-Capraise-d'Eymet	413	20
	Ste-Eulalie-d'Eymet	187	24
	Sainte-Innocence	297	19
	Saint-Julien-d'Eymet	239	19
	Saint-Sulpice-d'Eymet	147	25
	Serres-et-Monguyard	383	24
	Singleyrac	242	17
ISSIGEAC, 20 comm., 8.127 habit.	Issigeac	1.046	17
	Bardou	170	25
	Boisse	573	24
	Bouniagues	544	13
	Colombier	416	11
	Conne-de-Labarde	467	12
	Eyrenville	440	22
	Falgueyrat	114	24
	Faurilles	136	29
	Faux	853	18
	Mandacou	397	19
Suite d'ISSIGEAC.	Monmadalès	199	18
	Monmarvès	105	23
	Monsaguel	368	18
	Montaut	306	20
	Saint-Aubin-de-Lanquais	584	13
	Saint-Cernin-de-Labarde	[illegible]21	14
	Saint-Léon-d'Issigeac	360	26
	Saint-Perdoux	296	17
	Sainte-Radegonde	232	30
LAFORCE, 12 comm., 9.115 habitants.	Laforce	1.161	10
	Bosset	421	19
	Fleix (Le)	1.442	20
	Fraisse	480	20
	Ginestet	534	11
	Lesches (Les)	581	22
	Lunas	507	13
	Monfaucon	572	24
	Prigonrieux	1.187	8
	Saint-Georges-Blancaneix	383	17
	Saint-Géry	367	24
	Saint-Pierre-d'Eyraud	1.509	14
LALINDE, 15 communes, 8.604 habitants.	Lalinde	2.203	21
	Baneuil	199	20
	Cause-de-Clérans	622	18
	Couze-et-Saint-Front	818	22
	Lanquais	771	18
	Liorac	627	17
	Mauzac-et-Saint-Meyme-de-Rozens	534	27
	Pressignac	501	23
	Saint-Agne	278	12
	Saint-Capraise-de-Lalinde	423	17
	Saint-Félix-de-Villadeix	597	22
	Saint-Marcel	424	24
	Varennes	260	19
	Verdon	132	16
	Vicq	215	25
MONTPAZIER, 13 comm., 5.383 habitants.	Montpazier	994	44
	Biron	504	47
	Capdrot	1.133	46
	Gaugeac	314	44
	Lavalade	176	42
	Lolme	265	38
	Marsalès	218	..
	Saint-Avit-Rivière	365	41
	Saint-Cassien	159	41
	Saint-Marcory	175	43
	Saint-Romain	245	40
	Soulaures	317	49
	Vergt-de-Biron	518	47
SAINT-ALVÈRE, 8 com., 6.223 hab.	Saint-Alvère	1.617	29
	Grand-Castang	184	26
	Limeuil	804	38
	Paunat	768	37
	Pezuls	507	31
	Sainte-Foy-de-Longas	657	28
	Saint-Laurent-des-Bâtons	631	29
	Trémolat	1.055	35
SIGOULÈS, 17 communes, 9.825 habitants.	Sigoulès	784	24
	Cunèges	438	16
	Flaugeac	300	16
	Gageac-et-Rouillac	665	16
	Gardonne	672	16
	Lamonzie-Saint-Martin	1.298	8
	Mescoules	236	16
	Monbazillac	1.047	8
	Monbos	189	18
	Monestier	806	19
	Pomport	991	13
	Puyguilhem	255	22
	Razac-de-Saussignac	543	21
	Ribagnac	385	12
	Rouffignac	341	11
	Saussignac	471	17
	Thenac	404	20
VÉLINES, 13 communes, 8.974 habitants.	Vélines	904	34
	Bonne-Ville-et-Saint-Avit-de-Fumadières	293	37
	Fougueyrolles	539	27
	La Mothe-Montravel	993	43
	Moncaret	1.116	40
	Montazeau	548	34
	Nastringues	195	31
	Ponchapt	283	26
	Port-Sainte-Foy	1.314	22
	St-Antoine-de-Breuilh	1.367	27
	Saint-Michel-et-Bonnefare	429	43
	Saint-Seurin-de-Prats	594	38
	Saint-Vivien	399	36
VILLAMBLARD, 17 communes, 10.504 habitants.	Villamblard	1.328	23
	Beauregard-et-Bassac	504	24
	Beleymas	510	20
	Campsegret	600	14
	Clermont-de-Beauregard	279	22
	Douville	800	23
	Eglise-Neuve-d'Issac	385	19
	Issac	1.017	24
	Laveyssière	249	14
	Maurens	1.094	13
	Montagnac-la-Crempse	984	19
	Saint-Georges-de-Montclar	606	19
	Saint-Hilaire-d'Estissac	321	23
	Saint-Jean-d'Estissac	408	24
	Saint-Jean-d'Eyraud	431	16
	St-Julien-de-Crempse	441	16
	St-Martin-des-Combes	547	19
VILLEFRANCHE-DE-LONGCHAPT, 8 comm., 6.251 habit.	Villefranche-de-Longchapt	927	38
	Carsac	342	38
	Minzac	1.002	44
	Montpeyroux	764	42
	Saint-Géraud-de-Corps	410	28
	Saint-Martin-de-Gurçon	800	38
	Saint-Méard-de-Gurçon	1.391	26
	Saint-Remy	615	30


CHARENTE INF
PÉRIGUEUX
St Aulaye
St Astier
Mussidan
Montpont
Villamblard
Vergt et Ste Marie
Thenon
Terrasson
Montignac
Salignac
SARLAT
Carlux et Linejouls
St Cyprien
le Bugue
St Alvère
Villefranche de Longchapt
Vélines
Castillon
Laforce
BERGERAC
Lalinde
Cadouin
Belvès
Domme
Beaumont
Issigeac
Sigoulès
Eymet
Castillonnès
Villeréal
Monpazier
Villefranche-de-Belvès
Salviac
GOURDON
LOT ET GARONNE
Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPARTt
CHEF-LIEU D'ARRONDt
Chef-lieu de Canton
Commune
Évêché
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Canal Rivière
Chemin de Fer et Station
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
Les chiffres indiquent les hauteurs au dessus du niveau de la mer
Échelle au 1:540 000


DÉPARTEMENT
DE LA
DORDOGNE
PAR
V.A. MALTE-BRUN
PLAN DE PÉRIGUEUX
Légende
CHARENTE
Montmoreau
Chalais
Aubeterre
Villebois la Valette
Montbron
S.t Mathieu
Chabanais
Rochechouart
Oradour s. Vayres
S.t Junien
Chalus
Nexon
S.t Yrieix
Juillac
Lubersac
Hautefort
Excideuil
Lanouaille
Jumilhac le Grand
Thiviers
Brantôme
Nontron
Mareuil s. Belle
Montagrier
Verteillac
Bussière Badil
Champagnac de Bélair
a Angoulême
a Limoges

ARRONDISSEMENT DE NONTRON

Superficie, 1.660 kil. carrés ou 165.970 hect. — Population, 81.197 hab. — Cantons, 8. — Communes, 80.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
NONTRON, 14 communes, 14.150 habitants.	NONTRON	3.427	»
	Abjat	1.630	16
	Augignac	1.320	9
	Bourdeix (Le)	513	10
	Connezac	248	13
	Hautefaye	384	15
	Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert	1.464	11
	Lussas-et-Nontronneau	905	9
	Saint-Estèphe	1.092	10
	St-Front-de-Champniers	343	7
	Saint-Martial-de-Valette	1.035	3
	Saint-Martin-le-Pin	648	6
	Savignac-de-Nontron	365	7
	Teyjat	776	11
BUSSIÈRES-BADIL, 8 c., 8.825 h.	Bussières-Badil	1.364	18
	Busserolles	1.937	24
	Champniers-et-Reillac	1.136	21
	Etouars	441	11
	Piégut-Pluviers	1.770	13
	Saint-Barthélemy	821	18
	Soudat	398	17
	Varaignes	958	16
CHAMPAGNAC de Bélair, 10 c., 7.209 h.	Champagnac-de-Bélair	1.028	20
	Boulouneix	600	21
	Cantillac	340	18
	Chapelle-Faucher (La)	869	22
	Chapelle-Moumoreau (La)	324	11
Suite de CHAMPAGNAC	Condat	692	19
	Quinsac	851	12
	Saint-Pancrace	313	12
	Scean-Saint-Angel	465	9
	Villars	1.727	18
JUMILHAC-LE-GRAND, 7 com., 8.888 h.	Jumilhac-le-Grand	2.707	28
	Chaleix	716	25
	Coquille (La)	1.122	.
	Saint-Jory-de-Chaleix	1.305	25
	Saint-Paul-la-Roche	1.447	33
	Saint-Pierre-de-Frugie	722	32
	Saint-Priest-les-Fougères	869	34
LANOUAILLE, 10 com., 12.515 hab.	Lanouaille	1.643	48
	Angoisse	1.140	47
	Dussac	924	44
	Nanthiat	747	36
	Payzac	2.358	61
	Saint-Cyr-lès-Champagnes	800	59
	Saint-Sulpice-d'Excideuil	1.135	37
	Sarlande	1.054	44
	Sarrazac	1.343	45
	Savignac-Lédrier	1.371	59
MAREUIL, 14 c., 8.770 h.	Mareuil-sur-Belle	1.543	22
	Beaussac	543	16
	Champeaux-et-la-Chapelle-Pommier	690	11
	Graulges (Les)	223	20
	Ladosse	416	15
Suite de MAREUIL.	Léguillac-de-Cercles	965	23
	Monsec	502	18
	Puyrénier	236	19
	Rochebeaucourt-et-Argentine (La)	892	28
	Saint-Crépin-de-Richemont	794	16
	Ste-Croix-de-Mareuil	376	23
	Saint-Félix-de-Bourdeilles	230	18
	St-Sulpice-de-Mareuil	429	17
	Vieux-Mareuil	931	19
SAINT-PARDOUX-la-RIVIÈRE, 7 c., 9.902 h.	Saint-Pardoux-la-Rivière	1.728	11
	Champs-Romain	764	12
	Firbeix	815	31
	Mialet	1.777	24
	Milhac-de-Nontron	1.529	14
	Saint-Front-la-Rivière	957	10
	Saint-Saud-Lacoussière	2.332	16
THIVIERS, 10 comm., 10.938 hab.	Thiviers	3.145	32
	Corgnac	1.254	38
	Eyzerac	709	31
	Lempzours	366	28
	Nantheuil	1.025	33
	Saint-Jean-de-Côle	894	22
	Saint-Martin-de-Fressengeas	1.035	22
	Saint-Pierre-de-Côle	1.155	24
	Saint-Romain-et-St-Clément	649	24
	Vaunac	706	30

ARRONDISSEMENT DE RIBÉRAC

Superficie, 1.465 kil. carrés ou 146.432 hect. — Population, 69.626 hab. — Cantons, 7. — Communes, 84.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
RIBÉRAC, 13 communes, 12.131 habitants.	RIBÉRAC	3.607	»
	Allemans	1.126	7
	Bersac (Petit)	504	12
	Bourg-du-Bost	401	8
	Chassaignes	278	8
	Comberanche-et-Epeluche	292	7
	St-Martin-de-Ribérac	988	»
	Saint-Méard-de-Drône	587	8
	St-Pardoux-de-Drône	446	8
	Saint-Sulpice-de-Roumagnac	625	8
	Siorac	619	7
	Vauxains	1.602	7
	Villetoureix	1.056	4
MONPONT, 9 comm., 9.496 hab.	Monpont	2.241	33
	Echourgnac	607	19
	Eygurande	775	32
	Ménesplet	1.017	38
	Ménestérol-Montignac	1.229	34
	Pizou (Le)	1.191	40
	Saint-Barthélemy-de-Double	907	18
	St-Martial-d'Artenset	1.290	34
	St-Sauveur-Lalande	239	36
MONTAGRIER, 10 c., 9.040 h.	Montagrier	794	14
	Brassac (Grand-)	1.560	16
	Celles	1.486	10
	Chapdeuil-et-St-Just	737	19
	Creyssac	231	22
	Douchapt	598	11
Suite de Montagrier.	Paussac-et-St-Vivien	940	27
	Saint-Victor	303	16
	Segonzac	220	12
	Tocane-Saint-Apre	2.171	14
MUSSIDAN, 11 communes, 8.630 habitants.	Mussidan	2.069	25
	Beaupouyet	802	35
	Bourgnac	434	17
	Saint-Etienne-de-Puycorbier	264	22
	St-Front-de-Pardoux	549	26
	Saint-Laurent-des-Hommes	1.206	30
	Saint-Louis-en-l'Isle	218	26
	Saint-Martin-l'Astier	263	26
	Saint-Médard-de-Mussidan	927	28
	St-Michel-de-Double	731	24
	Sourzac	1.174	28
NEUVIC, 11 comm. 8.933 habitants.	Neuvic	2.285	24
	Beauronne	787	22
	Chantérac	905	14
	Douzillac	1.052	22
	St-André-de-Double	508	14
	Saint-Aquilin	959	17
	Saint-Germain-du-Salembre	791	18
	Saint-Jean-d'Ataux	275	16
	St-Séverin-d'Estissac	158	29
	Saint-Vincent-de-Connezac	800	13
	Vallareuil	433	28
SAINT-AULAYE, 13 communes, 10.312 habitants.	Sainte-Aulaye	1.481	10
	Chenaud	684	23
	Cumond	827	12
	Festalemps	741	10
	Jemaye (La)	387	13
	Parcoul	690	29
	Ponteyraud	133	12
	Puymangou	215	24
	Roche-Chalais (La)	2.232	31
	Saint-Michel-l'Ecluse-et-Léparon	1.315	28
	Saint-Privat	996	12
	St-Vincent-Jalmoutiers	397	16
	Servanches	214	22
VERTEILLAC, 17 communes, 11.064 habitants.	Verteillac	1.146	13
	Auriac-de-Bourzac	365	19
	Bertric-Burée	706	9
	Bourg-des-Maisons	234	17
	Bouteilles-St Sébastien	557	23
	Cercles-et-la-Chapelle-Montabourlet	698	20
	Champagne-et-Fontaine	1.192	24
	Chapelle-Grésignac (La)	343	..
	Cherval	913	22
	Coutures	478	13
	Goûts-Rossignols	881	24
	Lusignac	475	12
	Nanteuil-de-Bourzac	687	20
	St-Martial-Viveyrol	655	16
	Saint-Paul-Lizonne	706	12
	Tour-Blanche (La)	561	20
	Vendoire	467	23

ARRONDISSEMENT DE SARLAT

Superficie, 1.944 kil. carrés ou 194.365 hect. — Population, 109.699 hab. — Cantons, 10. — Communes, 133.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
SARLAT, 13 communes, 14.715 habitants.	SARLAT	6.554	»
	Beynac-et-Cazenac	691	11
	Canéda (La)	427	5
	Marcillac-Saint-Quentin	576	11
	Marquay	921	11
	Proissans	980	9
	Roque-Gageac (La)	696	11
	Saint-André-d'Alas	927	5
	Sainte-Nathalène	642	8
	Saint-Vincent-le-Paluel	332	7
	Tamniès	676	13
	Vézac	549	10
	Vitrac	744	9
BELVÈS, 15 communes, 8.717 habitants.	Belvès	2.386	33
	Carvès	516	20
	Cladech	296	18
	Doissat	505	25
	Fongalop	243	32
	Grives	523	22
	Larzac	312	26
	Monplaisant	416	25
	Sagelat	506	24
	Saint-Amand-de-Belvès	303	24
	Sainte-Foy-de-Belvès	307	25
	Saint-Germain	472	20
	Saint-Pardoux-et-Vielvic	378	26
	Salles-de-Belvès	309	30
	Siorac-et-Fongauffier	1.245	24
LE BUGUE, 11 communes, 8.563 habitants.	Bugue (Le)	2.918	30
	Campagne	660	24
	Fleurac	891	25
	Journiac	805	32
	Manaurie	403	24
	Mauzens-et-Miremont	1.036	29
	Saint-Avit-de-Vialard	257	32
	Saint-Cernin-de-Reillac	340	31
	Saint-Circq	272	24
	Saint-Félix-de-Reillac-et-Mortemart	626	32
	Savignac-de-Miremont	355	28
CARLUX, 12 c., 7.092 h.	Carlux	1.019	17
	Aillac	291	13
	Calviac	715	12
	Carsac	765	8
	Cazoulès	452	13
	Orliaguet	305	16
Suite de CARLUX.	Peyrillac-et-Millac	528	19
	Prats-de-Carlux	678	10
	Saint-Julien-de-Lampon	975	14
	Sainte-Mondane	534	13
	Simeyrols	404	12
	Veyrignac	356	13
DOMME, 15 communes, 13.579 habitants.	Domme	1.823	12
	Bouzic	739	22
	Castelnaud-et-Fayrac	708	13
	Cénac-et-Saint-Julien	1.526	12
	Chapelle-Péchaud (La)	323	18
	Daglan	1.615	21
	Florimont-et-Gaumier	663	25
	Grolejac	766	12
	Nabirat	695	21
	Saint-Aubin-de-Nabirat	409	22
	Saint-Cybranet	547	14
	Saint-Laurent-de-Castelnaud	885	22
	Saint-Martial-de-Nabirat	1.053	21
	Saint-Pompont	1.332	27
	Veyrines	495	17
MONTIGNAC, 14 communes, 14.926 habitants.	Montignac	3.688	25
	Aubas	578	25
	Auriac	1.127	29
	Chapelle-Aubareil (La)	894	18
	Fanlac	522	26
	Farges (Les)	364	..
	Peyzac	486	19
	Plazac	1.524	31
	Rouffignac	2.344	33
	Saint-Amand-de-Coly	944	24
	Saint-Léon	1.102	20
	Sergeac	390	19
	Thonac	438	20
	Valojouls	505	19
SAINT-CYPRIEN, 15 c., 11.935 hab.	Saint-Cyprien	2.430	19
	Allas-de-Berbiguières	467	15
	Audrix	289	25
	Berbiguières	368	18
	Bézenac	380	13
	Castels	793	16
	Coux-et-Bigaroque	1.615	27
	Marnac	379	19
Suite de SAINT-CYPRIEN.	Mouzens	551	21
	Meyrals	734	14
	Saint-Chamassy	836	28
	Saint-Vincent-de-Cosse	572	13
	Sireuil	461	16
	Tayac	1.331	22
	Tursac	729	19
SALIGNAC, 9 comm., 8.200 hab.	Salignac	1.302	17
	Archignac	915	19
	Borrèze	1.030	18
	Eyvignes-et-Eybènes	603	16
	Jayac	635	23
	Nadaillac	930	25
	Paulin	637	20
	Saint-Crépin-et-Carlucet	730	12
	Saint-Geniès	1.418	15
TERRASSON, 17 communes, 15.551 habitants.	Terrasson	3.884	44
	Bachellerie (La)	1.608	37
	Beauregard	1.368	35
	Cassagne (La)	526	24
	Châtres	560	40
	Chavagnac	655	31
	Coly	304	26
	Condat-sur-Vézère	705	30
	Dornac (La)	[illegible]	29
	Feuillade (La)	300	35
	Grèzes	332	32
	Pazayac	513	35
	Peyrignac	597	36
	Saint-Lazare	585	32
	Saint-Rabier	1.350	38
	Villac	1.461	40
	Villedieu (La)	427	35
VILLEFRANCHE-DE-BELVÈS, 12 communes, 6.491 habitants.	Villefranche-de-Belvès	1.595	46
	Besse	519	31
	Campagnac-lès-Quercy	1.062	29
	Fontenilles-d'Aigueparse	345	38
	Lavaur	360	41
	Loubejac	725	41
	Mazeyrolles	536	35
	Orliac	213	26
	Prats-d'Orliac	349	30
	Trappe (La)	86	31
	Saint-Cernin-de-l'Herm	636	27
	Saint-Etienne-des-Landes	65	35

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	474.335
	Protestants	5.790
	Israélites	8
	Clergé catholique	470
	Pasteurs protestants	14
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

	Naissances	13.222
	Mariages	4.606
	Décès	10.617
38e	Durée moyenne de la vie	37 a. 10 m.

Instruction (3).

76e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	67,67
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	3
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	1.027

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

41e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 19.593 hab.
	Nombre total des accusés	25

Infanticides.

45e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 215
	Nombre total	2

Suicides.

45e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 9.420 hab.
	Nombre total	52

Crimes contre les propriétés.

36e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 16.328 hab.
	Nombre total	30

Tribunaux correctionnels.

29e	Nombre des affaires	1.775
	Nombre des prévenus	2.019
	Nombre des condamnés	1.930

Procès.

	Affaires civiles (5)	1.812
	Affaires commerciales (6)	1.345
34e	Faillites (7)	39

Paupérisme.

7e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 173 hab.
	Nombre total	2 740
	Bureaux do bienfaisance	142
	Hôpitaux et hospices	24
	Aliénés à la charge du département	262
	Sociétés de secours mutuels	42

Contributions directes (8)

27e	Foncière	2.204.815
	Personnelle et mobilière	421.433
	Portes et fenêtres	242.145

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Evêché à Périgueux, suffragant de la métropole de Bordeaux. Le diocèse de Périgueux, qui comprend le département tout entier, compte 69 cures, 469 succursales et 74 vicariats rétribués par l'État. Le nombre des congrégations et communautés religieuses était, avant 1850, de 34 : 9 pour les hommes et 25 pour les femmes.

(3) Le département relève de l'académie de Bordeaux. Lycée à Périgueux; collèges communaux à Bergerac et à Sarlat; 11 établissements libres pour l'enseignement secondaire. Ecole normale d'instituteurs primaires à Périgueux et cours normal d'institutrices à Terrasson. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le département de la Dordogne occupe le 52e rang. Le même département occupe le 77e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

Le département compte une Société d'agriculture, sciences et arts, à Périgueux; une Société d'horticulture, fondée à Périgueux le 10 avril 1859; une Société d'horticulture, fondée à Bergerac le 22 août 1858; une Société hippique, à Périgueux.

— *Mœurs, caractère, langage.* Les habitants de la Dordogne, dit M. H. Fisquet, sont vifs, laborieux et actifs, un peu entêtés; ils ont une intelligence développée, de l'esprit naturel et de l'aptitude pour les arts, le commerce et l'industrie. Quoique montrant peu de goût pour la carrière militaire, ils sont néanmoins braves, patients, disciplinés, et réunissent au courage toutes les qualités qui font le bon soldat. L'habitant des campagnes est pieux, plein de respect pour la religion, mais aussi parfois très superstitieux. Le langage habituel des habitants de la Dordogne est l'idiome limousin, où l'on reconnaît quelques variantes. La prononciation, assez douce sur les limites du Lot-et-Garonne, l'est un peu moins sur celles de la Gironde, et très dure dans l'arrondissement de Sarlat.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de la Dordogne ressortit à la cour d'appel de Bordeaux. Périgueux est le siége de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Périgueux comprend deux chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Périgueux, à Bergerac et à Sarlat. Un tribunal de paix siége dans chaque chef-lieu de canton. L'arrondissement de Périgueux compte 40 notaires, 10 avoués, 23 huissiers; celui de Bergerac, 46 notaires, 7 avoués, 1 commissaire-priseur, 20 huissiers; celui de Nontron, 31 notaires, 6 avoués, 17 huissiers; celui de Ribérac, 31 notaires, 4 avoués, 16 huissiers; celui de Sarlat, 36 notaires, 6 avoués, 24 huissiers.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Périgueux; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 72 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1577. Des antiquités de Périgord, par *François Arnault*.

1588. Le Siège de Sarlat par l'armée huguenote conduite par le vicomte de Turenne.

1605. Antiquités de Périgueux, par *Ant. Loisel*. (Se trouvent dans sa Remontrance in-8°.)

1662. Privilèges, franchises, libertés de la ville, cité et banlieue de Périgueux. In-8°.

1762. Voyage en Périgord (en vers et en prose). In-12.

1775. Mémoire sur la constitution politique de la ville et cité de Périgueux. 2 vol. in-4°.

1792. Le Périgord, au tome XXXIV du Voyageur français de l'abbé *de La Porte*. In-8°.

1803. Annuaire du département de la Dordogne, par *G. Delfau*. In-8°.

1809. Statistique de la Dordogne, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1821. Antiquités de Vésone ou description de Périgueux, par le comte *Wilgrin de Taillefer*. 2 vol. in-4°, 1821-1826.

1829. Notice sur Sourzac et Saint-Louis, par *F. Jouannet*. In-18.

1835. Le Département de la Dordogne, au t. Ier de la France pittoresque d'*Abel Hugo*. Grand in-8°, carte et gravures.

1836. Documents historiques sur la ville de Domme, avec notes et 2 planches. In 8°.

1836. Discours sur les célébrités du Périgord, par *L. Sauveroche*. In-18.

1838. Le Département de la Dordogne, au t. IV du Guide pittoresque du voyageur en France de *Firmin Didot*. In-8°, carte et gravures.

1839. Notice historique sur la cathédrale de Saint-Front de Périgueux, par l'abbé *Audierne*. In-8°.

1840. Le Cloître de Cadouin, par *A. Charrière*. In-18.

1840. Notice historique sur l'abbaye de Cadouin, par l'abbé *Audierne*. In-8°.

1844. Périgueux, Sarlat, Bergerac, Nontron, au t. II de l'Histoire des villes de France, par *A. Guilbert*. Grand In-8°, blasons et figures.

1842. Rapport sur les archives de l'ancien comté de Périgord, par *L. Dessalles*. In-8°.

1851. Le Périgord illustré, guide monumental, avec gravures, par l'abbé *Audierne*. 1 vol. in-8°.

1852. L'Estat de l'église de Périgord, par le père *Dupuy*; ouvrage du xvie siècle, réimprimé par *Dupont*. 2 vol. gr. in-4°.

1853. Calendrier des corps administratifs de la Dordogne pour 1853. 1 vol. in-18.

1858. Histoire du Bugue, par *L. Dessalles*. 1 vol. in-8°.

1861. Description du chemin de fer de Limoges à Périgueux, par *E. Massoubre*. In-8°.

1861. Bibliographie du Périgord, xvie siècle, par le comte de *Malleville*. In-8°.

1862. Itinéraires de Périgueux à Brive, de Périgueux à Coutras, par *J. de Valburne*. In-18.

1864. Indication générale des grottes du département de la Dordogne, par l'abbé *Audierne*. 1 vol. in 8°.

1868. Le Périgord noir, par *F. Mérilhou*. In-12.

1872. Bergerac et son arrondissement, notice historique, par *J. Du Lac*. In-16.

1873. Dictionnaire topographique du département de la Dordogne par le vicomte *de Gourgues*. In-4°.

1873. Géographie physique, agricole, industrielle, commerciale, historique, politique et topographique du département de la Dordogne, par *J.-E.-G.* In-8°.

1875. De la Loire à la Garonne, itinéraire général de la France, par *Ad. Joanne*. 1 fort vol. in-18, cartes.

1876. Géographie de la Dordogne, par *Ad. Joanne*. In-12.

Annales littéraires et agricoles de la Dordogne. 8 volumes in-8°, avec gravures.

Album du vieux Périgueux, par MM. *Jules de Verneilh* et *Gaucherel*. In-4°.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. In-8°.

1663. Carte du comté de Périgord, par *de La Rue*. In-folio.

Carte topographique de la Guyenne en 44 feuilles, par *de Belleyme* (incomplet).

Cartes de Guyenne de *Mercator*, de *Coronelli*, de *Tassin*, de *Sanson*, de *G. de Fer*.

Cartes de la Guyenne extraites des cartes de *Cassini* et de *Capitaine*.

Carte géologique du département de la Dordogne.

Cartes topographiques de la Dordogne.

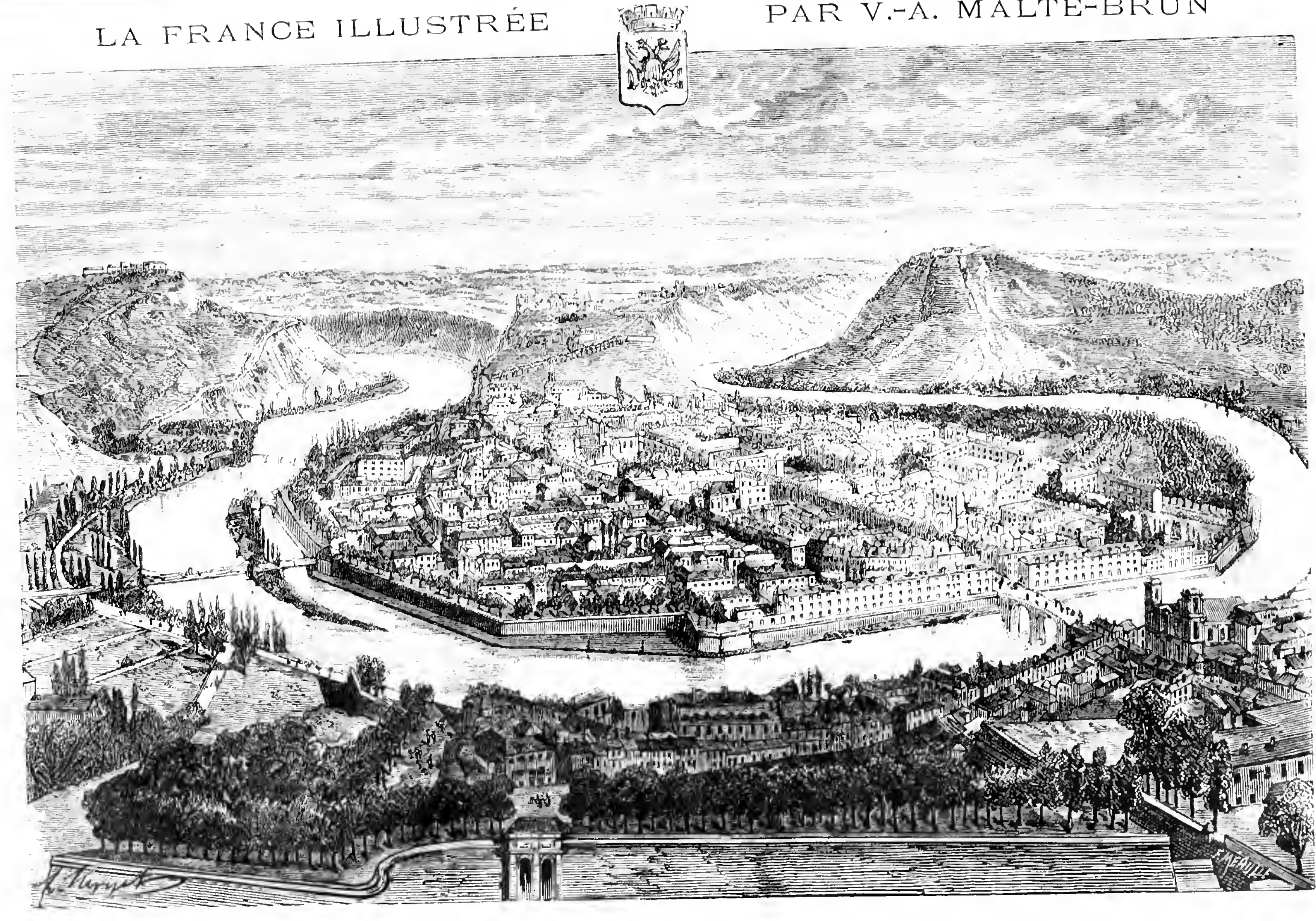
Cartes du département de la Dordogne, par *Charle*, *Dufour*, *Fremin*, *Duvotenay*, *Logerot*, *Ad. Joanne*, etc., etc.

Feuilles 163, 171, 172, 173, 181, 182, 183, de la grande Carte de France dite de l'*Etat-major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Carte du département de la Dordogne extraite de la grande Carte du Dépôt de la guerre.

Carte du département de la Dordogne au 160/000e, en 6 feuilles, par *Surugue*, agent voyer en chef.

Paris. — Imp. Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.



BESANÇON

DOUBS

Chef-lieu : BESANÇON

Superficie : 5,228 kil. carrés. — Population : 306,094 habitants.
4 Arrondissements. — 27 Cantons. — 638 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département du Doubs est à la fois un département de montagnes et un département frontière; il doit son nom à la principale rivière qui le traverse; il appartient au bassin du Rhône. Son territoire a été formé, en 1790, de l'ancien comté de Montbéliard et de la partie méridionale de la Franche-Comté. Ses limites sont : au nord, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort; à l'ouest, la Haute-Saône et le Jura; au sud, le Jura et la Suisse (canton de Vaud), et à l'est, la Suisse (cantons de Neuchâtel et de Berne).

Nature du sol, montagnes, vallées. — Ce département se divise ainsi qu'il suit, d'après la nature du sol : sol de riche terreau, 70,000 hectares; sol de craie ou calcaire, 300,000; sol de gravier, 20,000; sol pierreux, 100,000; sol de bruyères et sol non reconnu, 32,895.

Le Doubs est, avons-nous dit, un pays de montagnes; elles couvrent, en effet, une étendue de 447,249 hectares, c'est-à-dire plus de cinq sixièmes de la superficie du département. Traversé par quatre des chaînes parallèles des monts Jura, il présente la forme d'un vaste amphithéâtre, incliné du nord-est au sud-ouest.

Les montagnes les plus élevées appartiennent à la première de ces chaînes, qui couvre la partie méridionale du département et se développe depuis les montagnes de Saint-Claude, borde le canton de Mouthe, passe à la gauche de la vallée de Joux et suit la rive droite du Doubs jusqu'à Sainte-Ursanne. Ses plus grandes hauteurs se remarquent dans le canton de Mouthe; ce sont : le mont Risoux (1,384 mètres), le Gros-Crêt (1,423), le Crêt-Charbonnet (1,341), le Noirmont (1,299) et le mont d'Or (1,463), point culminant du département. Tous appartiennent à la chaîne frontière entre le Jura et la Suisse (canton de Vaud).

La seconde chaîne se prolonge dès le mont d'Avignon, près de Saint-Claude (Jura), et suit la rive gauche du Doubs jusqu'auprès de Sainte-Ursanne. Elle est interrompue sur un espace, en plaine, de 5 kilomètres, près de Pontarlier. Moins élevée que la précédente de 200 à 300 mètres, elle a pour principaux sommets : le crêt Mathiez-Sarrazin (1,278 mètres), le mont Saint-Sorlin (1,240), le Tontillon (1,165) et le Chaumont (1,102).

Le troisième chaînon prend naissance au confluent de l'Ain et de la Bienne, dans le Jura, et se continue jusqu'au confluent du Doubs et de la Dessoubre. Il encadre cette dernière rivière sur une grande partie de son cours. Les hauteurs de cette chaîne sont de 800 à 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer; elle est entrecoupée de plaines au-dessus d'Ornans et de Vuillafans.

La quatrième chaîne, dite le Lomont, qui est la plus déprimée de l'ensemble des monts Jura, accompagne la rive gauche du Doubs depuis Pont-de-Roide jusqu'à Quingey et offre dans le département pour points culminants le mont Poupet, qui a 852 mètres, et la Roche-d'Or, qui en a 872.

Toutes ces montagnes sont de cette nature calcaire à laquelle on a donné le nom particulier de *jurassique;* elles appartiennent à la première, à la seconde et à la troisième formation géologique; on y rencontre des lits intermédiaires d'argile, de schiste alumineux et de marnes. Elles sont profondément entaillées par des brèches, des cluses ou défilés, des cirques creusés par la violence ou l'action persistante des eaux et forment une région très pittoresque, offrant parfois des spectacles grandioses.

Les différents degrés d'élévation des chaînes qui sillonnent ce département le divisent naturellement en trois régions agricoles distinctes : la *haute montagne*, région des forêts de sapins, des neiges et des glaces, offrant, durant la belle saison, d'excellents pâturages; la *moyenne montagne*, qui offre

plus de ressources à la culture dans ses vallées et ses plaines, tandis que dans ses forêts le chêne et le hêtre apparaissent; enfin, la *plaine,* où prospèrent toutes les productions de la plus riche culture.

Hydrographie.—Toutes les eaux qui sillonnent la surface du département du Doubs s'écoulent vers le bassin du Rhône. La rivière du Doubs, qui lui donne son nom, prend sa source au bas de la montagne du Risoux, dépendant de la chaîne du mont d'Or, sur le territoire de Mouthe, à 25 kilomètres au sud de Pontarlier et à une altitude de 937 mètres. Humble ruisseau au sortir de la montagne qui lui donne naissance, elle se dirige vers Mouthe par un vallon resserré, puis coule au nord en côtoyant la rive orientale du lac de Remoray, dont elle absorbe le trop-plein des eaux, et va, à peu de distance de là, se jeter dans le lac de Saint-Point. Elle se dégage bientôt de cette belle nappe d'eau, poursuit un cours sinueux, et elle vient traverser la ville et la plaine de Pontarlier, après avoir reçu les eaux des ruisseaux de Fontaine-Ronde et de la Morte. Elle arrose ensuite le val du Saugeois, forme le lac du Chaillexon ou des Brenets, puis, successivement encaissée entre des rochers escarpés, elle s'élance avec fracas d'une hauteur de 27 mètres et se précipite dans un abîme profond. Cette magnifique cataracte est connue dans le pays sous le nom de *saut du Doubs.* La rivière continue ensuite sa course dans une gorge sauvage et profonde, entre deux chaînes du Jura, et sert de ligne délimitative avec le canton suisse de Neuchâtel, le val Saint-Imier et le Porentruy, jusqu'à Indevillers, dans l'arrondissement de Montbéliard, d'où elle fait un détour vers Sainte-Ursanne, en Suisse, pour rentrer de nouveau sur le territoire du département, près de Richabour. Elle traverse alors successivement Saint-Hippolyte, Voujeaucourt, Baume-les-Dames, Besançon, et sort du département à Saint-Vit, pour entrer dans le département du Jura et se réunir à la Saône dans celui de Saône-et-Loire, après un cours total d'environ 430 kilomètres, dont 290 appartiennent au département.

Flottable à bûches perdues depuis Morteau, flottable en trains depuis Voujeaucourt, le Doubs n'est navigable pendant 73 kilomètres que dans la partie inférieure de son cours. Il ne reçoit sur sa rive droite qu'un seul affluent digne de remarque, la Savoureuse, qui sort du vallon de Servance, dans les Vosges; sur sa rive gauche, il reçoit le Drugeon, la Dessoubre, la Landoue et la Loue. Cette dernière sort d'un antre profond, dans le territoire d'Ouhans, forme, au milieu de masses de rochers, des cascades brillantes et va baigner l'étroite vallée de Mouthiers, Vuillafans, Châtillon, Quingey, où elle alimente de nombreuses usines, puis elle verse ses eaux dans le Doubs, au-dessous de Dôle. L'Ognon, affluent de la Saône, près de Broye-les-Pesmes (Haute-Saône), limite le département du Doubs dans toute sa partie nord-ouest, et sa rive gauche lui appartient seulement depuis Burgel jusqu'à Bonnal.

Le département renferme six marais, d'une étendue assez considérable. Les étangs y sont peu nombreux et de peu d'étendue, mais on y trouve plusieurs lacs assez importants; citons : le lac de Saint-Point, traversé par le Doubs, dans le canton de Pontarlier, qui offre une belle nappe d'eau de 6 kilomètres carrés; le lac de Remoray, qui s'écoule par la Taverne dans le Doubs; de Chaillexon, de Malpas, des Mortés, de l'Écoulan, du Grand-Sas et de Laveron.

Le canal du Rhône au Rhin, qui dérive de la rivière du Doubs, traverse le département sur une longueur de 136 kilomètres, se confondant souvent avec le Doubs. Ce canal, qui a 322 kilomètres de développement depuis son embouchure dans la Saône, à Saint-Symphorien (Côte-d'Or), jusqu'à Mulhouse, a été livré à la navigation en 1833.

Voies de communication. — Le département du Doubs est traversé par 5 routes nationales, d'une longueur totale de 307 kilomètres; par 25 routes départementales, 533 kilomètres; 47 chemins vicinaux de grande communication, 987 kilomètres; 33 chemins vicinaux d'intérêt commun, 549 kilomètres, et 3,250 chemins vicinaux ordinaires, 4,850 kilomètres.

Les chemins de fer du département appartiennent au grand réseau de Paris-Lyon-Méditerranée; ils soudent les lignes de ce réseau aux chemins de fer suisses. La principale ligne est celle de Lyon-Besançon-Vesoul; elle pénètre dans le département en sortant de celui du Jura, et dessert les stations de Liesle, Byans, Torpes, Montferrand, Franois, Besançon (237 kilomètres de Lyon), Miserey, Auxon-Dessus, Devecey, Merey, Moncey et Rigney, d'où elle gagne Vesoul. Une autre ligne, détachée à Dijon de la grande ligne de Paris-Lyon, va rejoindre Montbéliard par Dôle et Besançon, en suivant, à

partir de Besançon, la vallée du Doubs et en desservant les stations de Saint-Vit, Dannemarie, Franois, Besançon (92 kilomètres de Dijon, 407 de Paris), Roche, Laissey, Baume-les-Dames, Clerval, L'Isle-sur-Doubs, Colombier-Fontaine, Voujeaucourt, Montbéliard (217 kilomètres de Dijon, 170 de Dôle). De Besançon, un embranchement se dirige sur Gray par Montagney, par Miserey et Émagny. A Montbéliard, un autre embranchement se dirige sur Belfort et se soude aux lignes allemandes, tandis qu'un autre, passant par Audincourt, Beaumont, Fresches-le-Châtel, Morvillars, se soude par Delle (Territoire de Belfort) et Porentruy (canton de Berne) aux lignes suisses.

La partie méridionale du Doubs est un instant traversée par la ligne de Dijon à Berne (Suisse) par Pontarlier et Neuchâtel; elle y dessert les stations de Frasne, de La Rivière, de Pontarlier (140 kilomètres de Dijon, 455 de Paris). A Pontarlier, un embranchement se dirige sur Lausanne et Genève.

D'autres lignes ou tronçons de lignes sont à l'étude ou en construction (1878); citons celles de Besançon à Pontarlier, de Besançon à Saint-Hippolyte, de Besançon à Neuchâtel.

On évaluait, en 1880, à 306 kilomètres la longueur des chemins de fer exploités et à 244 kilomètres celle des lignes à construire.

Climat. — Le voisinage des hautes montagnes, la grande inégalité du sol, qui diffère entre certains points de plus de 1,200 mètres, rendent nécessairement la température très variable et généralement plus froide que la latitude ne semblerait l'indiquer; aussi les hivers sont-ils longs et rigoureux. La température moyenne de l'hiver est, à Besançon, de 2°, et celle de l'été de 20° au-dessus de 0. Pendant l'hiver de 1784, le thermomètre descendit, dans cette même ville, à 16°,9 au-dessous de zéro et pendant celui de 1879 à 22° également au-dessous de zéro. Les vents dominants sont ceux du sud-ouest et du nord-est.

Productions naturelles. — Nous avons dit que, au point de vue géognostique, le département du Doubs renfermait des terrains calcaires dits jurassiques, appartenant aux trois formations; les flancs du mont d'Or recèlent des mines d'argent, mais elles ne sont point exploitées. La véritable richesse minérale du département consiste dans ses mines de fer, qui sont au nombre de plus de vingt; le métal s'y présente en roches et en grains. Quelques-unes de ces mines sont exploitées à ciel ouvert; le fer qu'elles produisent est affiné dans un grand nombre de forges ou fourneaux. On exploite aussi des mines de houille et plusieurs tourbières, ainsi que des carrières de gypse, de marbre, de marne et de pierre à bâtir.

Il existe plusieurs sources d'eaux minérales, entre autres celle des environs de Morteau, celle de Guillon. Cette dernière est située sur les bords du Cusancin, à 6 kilomètres de Baume-les-Dames, dans un site pittoresque; ses eaux sont favorables aux affections de l'estomac et guérissent les maladies chroniques. Le département possède, en outre, entre les villages d'Arc et de Senans, une saline en exploitation et deux marais salants. Le voyageur visite avec intérêt, dans le Doubs, les belles grottes d'Osselle, les plus célèbres de la Franche-Comté, la grotte de la Grande-Baume, sur le territoire de Lods, et celle de Chenecey. La plupart de ces excavations souterraines, dont on rencontre la description dans tous les ouvrages qui traitent des pays que nous décrivons, ont plusieurs fois servi de retraite aux populations alarmées, pendant les guerres du XVIe et du XVIIe siècle.

La flore du département du Doubs est riche; les végétaux des montagnes sont généralement aromatiques. Les mousses, les lichens, les agarics et les champignons présentent des classes très nombreuses. Les espèces d'arbres et d'arbustes sont également très variées. Les principales essences des forêts sont : le chêne rouvre, le sapin, le hêtre, le frêne et le sycomore. On remarque encore le merisier, le pommier sauvage, le poirier, le cognassier, le houx et le genévrier, qui atteignent un grand développement. Les arbres fruitiers abondent dans la plaine; les noyers y deviennent très beaux; enfin les vignes couvrent de leurs pampres verdoyants les pentes des coteaux et des collines; elles sont peuplées de pêchers et d'amandiers.

Parmi les animaux domestiques, l'espèce bovine tient le premier rang; l'élève des chevaux, qui sont estimés pour la grosse cavalerie, vient ensuite. Le loup, le renard et le sanglier ne sont pas rares dans les forêts; on rencontre quelquefois l'ours dans les montagnes. Parmi les bêtes fauves, les chevreuils sont seuls communs. Les lièvres sont partout nombreux, ainsi que les blaireaux, les loutres, les belettes, les fouines et les putois. Les rivières et les lacs abondent en pois-

sons, comme truites saumonées, perches, brochets, tanches, anguilles, carpes; enfin les nombreux petits cours d'eau qui descendent des montagnes cachent sous leurs herbes d'excellentes écrevisses.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département du Doubs ne produit pas la quantité de céréales nécessaire à sa consommation, et cependant plus du tiers de sa surface est en terres labourables. L'usage des jachères y existe encore. La végétation ne dure que six mois dans la région des montagnes; on y fait des fromages, l'on y cultive quelques plantes légumineuses et textiles, et, depuis quelques années, avec succès, la betterave et la carotte fourragères, qui conviennent parfaitement aux animaux.

La région de la moyenne montagne, jouissant d'une température plus douce, fournit des produits plus variés que la précédente; la vigne, les arbres fruitiers, le maïs y apparaissent; les travaux en plein champ commencent à la fin de février et occupent toutes les populations jusqu'en novembre. La région de la plaine est la plus fertile du département; toutes les cultures sont productives dans cette zone, jusqu'à celle du mûrier et du houblon, qui sont cependant très peu répandues. Le nombre, la variété des travaux ne laissent pas oisif l'homme des champs: le chômage, pendant l'hiver, n'est pas de plus d'un à deux mois. Depuis cinquante ans, l'agriculture a prospéré d'une manière très remarquable dans le département, grâce à l'action des comices agricoles. Nous avons dit que l'on cultivait la vigne dans la plaine; elle produit des vins communs; les meilleurs, les vins rouges de Besançon, de Byans, de Mouthier, de Pouilly-les-Vignes, ne sont que de bons vins d'ordinaire. Les seuls vins blancs que nous puissions citer sont ceux de Mileroy. En 1874, on évaluait la production de la vigne à 135,414 hectolitres, valant 4,739,490 francs; c'était, à cause de la maladie de la vigne, la moitié de la production de 1871. En 1875, elle était remontée à 534,828 hectolitres, et en 1877 à 249,148 hectolitres. La fabrication des fromages façon gruyère est une des branches importantes de l'industrie agricole du pays. On y nomme *fruitières* ces fabriques de fromages, et on en distingue de deux sortes : les grosses granges, appartenant à des propriétaires, et qui ont de 50 à 60 vaches, et les fruitières d'association, dans les villages, où plusieurs cultivateurs se réunissent pour mettre en commun le lait des vaches de leurs étables et faire du fromage, chacun en proportion du lait qu'il fournit. Les bêtes à laine du département fournissent des laines de bonne qualité, et l'on y fait de l'huile avec les noix et les faînes du hêtre.

La superficie du département se partage en superficie bâtie et voies de communication, 38,835 hectares, et en territoire agricole, 483,920 hectares. Ce dernier est lui-même subdivisé en : céréales, 100,100 hectares; farineux, 15,000; cultures potagères et maraîchères, 1,050; cultures industrielles, 2,070; prairies artificielles, 21,230; fourrages annuels, 5,024; autres cultures et jachères, 57,721; vignes, 7,523; bois et forêts, 107,392; prairies naturelles et vergers, 95,136; pâturages et pacages, 63,157; les terres incultes couvrent 8,517 hectares.

Les principales industries du département du Doubs sont : l'horlogerie, la fonte et la fabrication du fer et de l'acier (industries pour lesquelles le département tient le premier rang), le travail du cuivre, des papeteries, des tanneries, des distilleries, des filatures et des fabriques de tissus, des faïenceries, des huileries, des brasseries et des distilleries d'absinthe (à Pontarlier). Le commerce consiste principalement dans la vente et l'exportation des fers et aciers, des produits de l'horlogerie et des fromages fabriqués dans les campagnes. Besançon est le point central du commerce du département, et cette ville expédie annuellement plus de 200,000 montres. Les établissements métallurgiques les plus importants sont ceux d'Audincourt, de Châtillon, de Lods, de Valentigney et de Beure. Il y a annuellement dans le département près de 300 foires, qui se tiennent dans 96 communes et qui durent de deux à huit jours.

Division politique et administrative. — Le département du Doubs a pour chef-lieu Besançon; il comprend 4 arrondissements, 27 cantons, 638 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole de l'est de la France.

Ce département forme, avec celui de la Haute-Saône et avec le Territoire de Belfort, le diocèse de l'archevêché de Besançon, qui a pour suffragants les évêchés de Verdun, Belley, Saint-Dié et Nancy. Il y a à Besançon un grand séminaire et à Ornans un petit séminaire. Le département compte 26 cures,

406 succursales et 92 vicariats. Les protestants ont des églises consistoriales à Montbéliard, à Audincourt, à Saint-Julien et à Blamont, et les israélites des synagogues à Besançon et à Montbéliard.

Besançon est le siège d'une cour d'appel, à laquelle ressortissent les tribunaux de première instance et les tribunaux de commerce du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et de l'arrondissement de Belfort. Il y a dans le Doubs des tribunaux de première instance à Besançon, Montbéliard, Pontarlier et Baume-les-Dames, et un tribunal de commerce à Besançon.

Besançon est le siège d'une académie universitaire, qui compte dans son ressort les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et l'arrondissement de Belfort. Besançon possède une Faculté des lettres et une Faculté des sciences. Il y a à Besançon un lycée, et des collèges communaux à Baume-les-Dames, à Montbéliard et à Pontarlier. Besançon possède une école normale d'instituteurs et une d'institutrices et d'autres établissements d'instruction, et Montbéliard une école normale modèle protestante d'instituteurs. Il y a dans le département plusieurs institutions secondaires et près de 993 écoles primaires.

Besançon est le quartier général du 7e corps d'armée et de la 7e région de l'armée territoriale, comprenant dans leur circonscription les départements de l'Ain, du Doubs, du Jura, de la Haute-Marne, du Haut-Rhin (Belfort), de la Haute-Saône, du Rhône (canton de Neuville, IVe et Ve arrondissements de Lyon). Besançon est un chef-lieu de subdivision, et cette ville est le siège d'un commandement et d'une direction d'artillerie, d'une école d'artillerie de première classe, d'une direction des fortifications et d'un arsenal de construction. Besançon est une place forte de première classe; sa citadelle compte aussi au nombre de nos places fortes. Montbéliard est une place forte de troisième classe, et, sur l'extrême frontière, il y a le fort de Joux, également place de troisième classe. Besançon est le siège de l'état-major de la 7e légion de gendarmerie, dont les compagnies sont affectées aux départements du Doubs, de la Haute-Marne et de la Haute-Saône.

Le département du Doubs appartient à l'arrondissement minéralogique de Chalon-sur-Saône, dépendant de la région du nord-est; il relève de la 5e inspection des ponts et chaussées et il forme le 12e arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Besançon. Il y a, à Pontarlier et à Montbéliard, une inspection, une principalité et un bureau des douanes, un bureau à Mouthe et une inspection à Morteau.

Le département compte 65 perceptions des finances; les contributions et revenus publics atteignent 18 millions de francs.

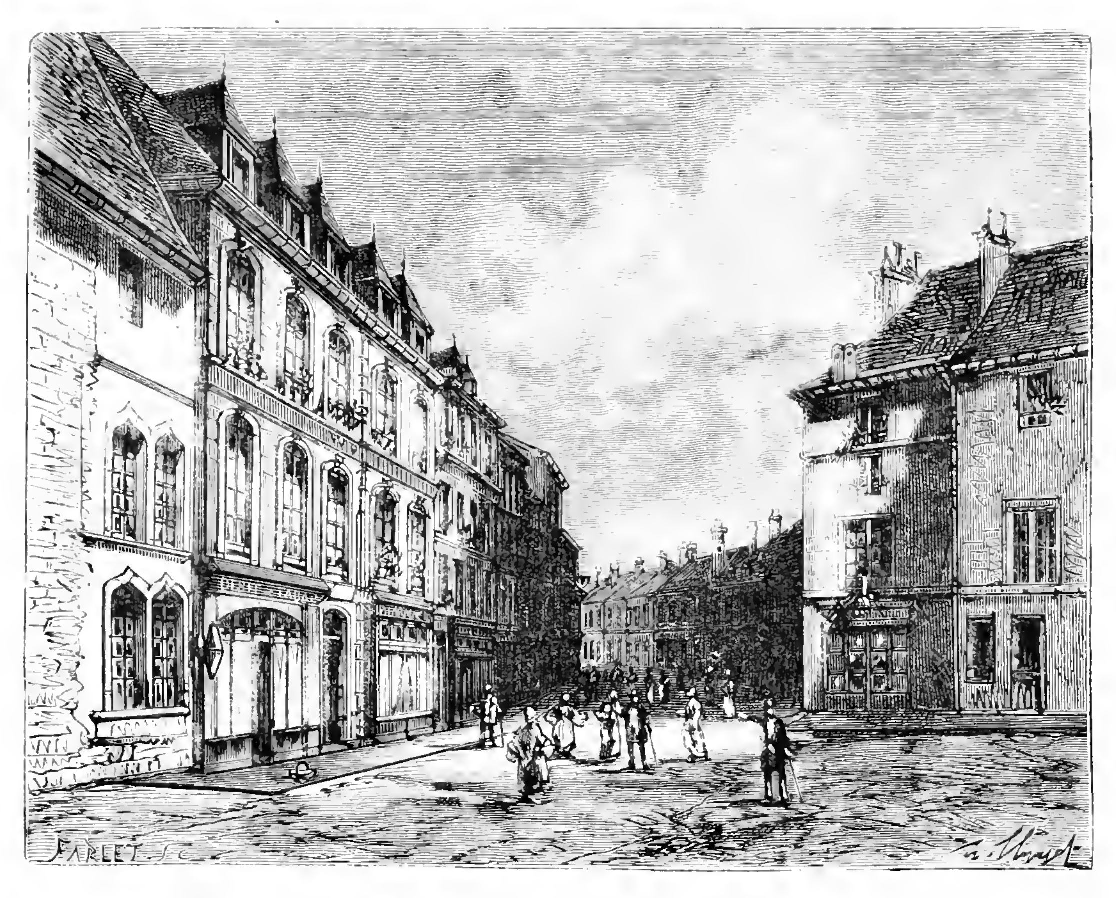
HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le département du Doubs fut, dans la période gauloise, habité par une partie de la nation puissante des *Séquanais*. On ignore à quelle époque ce peuple envahit la Gaule; mais il paraît certain qu'il fut parmi les Celtes un des premiers qui s'y fixèrent. La tradition disait qu'ils étaient venus des bords du Pont-Euxin. Lorsque les neveux du roi Ambigat, Bellovèse et Sigovèse, franchirent les Alpes 600 ans avant Jésus-Christ, les Séquanais furent au nombre des barbares qui portèrent pour la première fois en Italie les armes gauloises. Ce fut à l'époque où la domination romaine commença à s'étendre par delà les hautes montagnes qui séparent l'Italie de la Gaule que les Séquanais acquirent une grande importance historique. On sait que Rome accordait sa protection aux Éduens : cette vaste confédération mit à profit la suprématie qu'elle devait au titre de « sœur et alliée du peuple romain » pour tyranniser ses voisins les Arvernes et les Séquanais. Jaloux de cette puissance, les Séquanais cherchèrent à leur tour des alliés au dehors; ils attirèrent en Gaule, par l'appât d'une forte solde, 15,000 mercenaires germains conduits par Arioviste, le chef le plus renommé des Suèves, vaste confédération teutonique qui dominait dans la Germanie. Grâce à ce secours, les Séquanais furent vainqueurs et les Éduens se reconnurent leurs clients; mais bientôt ils furent plus malheureux que les vaincus; Arioviste, qu'était venue rejoindre une multitude de barbares, exigea des Séquanais un tiers de leur territoire; il prit la partie la plus rapprochée de la Germanie, celle qui aujourd'hui forme le département du Doubs; puis, jugeant ce lot insuffisant, il exigea un autre tiers. Les Séquanais, indignés, se réconcilièrent alors avec les Éduens; il y eut une grande bataille où l'armée gauloise fut taillée en pièces. Nous parlerons, dans la notice sur la Haute-Saône, de cette sanglante défaite de *Magetobriga*. Arioviste fut alors maître de tout ce pays, « le meilleur de la Gaule, »

dit César au livre Ier de ses *Commentaires*. Mais la conquête du chef suève avait encouragé d'autres barbares à envahir les Gaules; on connaît ce grand mouvement des Helvètes qui détermina l'intervention de Rome et de Jules César. L'an 58, le proconsul, après avoir fait alliance avec Arioviste, quitta la province, marcha sur Genève avec une seule légion, coupa le pont du Rhône, retourna à Rome chercher son armée et revint, par une de ces marches rapides qui lui furent depuis familières, accabler les Helvètes. Vainqueur de ces premiers ennemis, César se tourna contre Arioviste et lui enjoignit de quitter le pays des Éduens et des Séquanais. « Que César vienne contre moi, répondit le Suève, il apprendra ce que peuvent d'invincibles Germains qui depuis quatorze ans n'ont pas couché sous un toit. » Le proconsul entra aussitôt en Séquanaise, gagna son ennemi de vitesse et s'empara de la capitale du pays, *Vesontio*, où il établit sa place d'armes et ses magasins. La bataille, dans laquelle la discipline romaine triompha du nombre et de l'impétuosité des barbares, se livra à trois journées de Besançon, vers le nord-est. Les Séquanais furent délivrés de leurs oppresseurs germains; mais ils ne firent que changer de maîtres : les Romains occupèrent militairement leur pays, y envoyèrent des administrateurs et des agents; la domination romaine savante, policée et durable s'établit au milieu d'eux. Ceux des Séquanais qui regrettaient les temps de l'indépendance gauloise quittèrent leur patrie et remontèrent vers le nord, afin d'exciter contre leurs oppresseurs les peuples belges; ces Gaulois intrépides et sauvages se prêtèrent facilement à ce dessein; leurs attaques furent pour César l'occasion et le prétexte de la conquête des Gaules; il était à Besançon quand commencèrent les hostilités. L'indépendance de toute la Gaule, et en particulier celle des Séquanais, fut perdue sans retour par la soumission de Vercingétorix. A partir de ce moment, ils restèrent fidèles aux traités et servirent avec loyauté dans les armées romaines. Lucain fait un grand éloge de la cavalerie séquanaise et nous représente la légion vésontine marchant au combat avec sa vieille enseigne : un globe d'or dans un cercle rouge. Auguste avait compris la Gaule transalpine dans les provinces impériales et classé la Séquanaise dans la Belgique (28 ans av. J.-C.); cette province prit le nom de *Maxima Sequanorum* à l'époque de la division administrative de Dioclétien et eut pour capitale Besançon (292).

Au IIe et au IIIe siècle, une grande partie de la Séquanaise était chrétienne. De Lyon, la foi nouvelle remonta vers le nord de la Gaule; en 180, deux jeunes Athéniens, disciples de l'évêque Irénée, Ferréol et Ferjeux, portèrent la foi évangélique chez les Séquanais; ils firent un si grand nombre de prosélytes, que Besançon ne tarda pas à devenir le siège d'une nouvelle église dont Ferréol fut le premier évêque. Mais les deux disciples de saint Irénée payèrent de leur sang leur généreuse propagande : ils furents mis à mort en 211. Saint Lin, saint Germain et les autres successeurs de saint Ferréol étendirent la foi chrétienne malgré les persécutions, et, au temps de Dioclétien, la Séquanaise entière était convertie au christianisme.

A cette époque, les provinces de la Gaule qui confinaient à la Germanie n'avaient pas de repos; elles étaient sans cesse menacées par les barbares. Avant les invasions définitives des Burgondes et des Francs, les habitants de la Séquanaise eurent à souffrir d'un grand nombre d'incursions passagères. Lorsque Julien, alors césar, se rendit à Besançon, après ses victoires sur les Francs et les Allemands dans les années 358 et 359, il trouva toute la province dont cette ville est la capitale ravagée et, à Besançon même, il ne vit que des traces de dévastation : « Cette petite ville, écrit-il au philosophe Maxime, maintenant renversée, était autrefois étendue et superbe, ornée de temples magnifiques et entourée de murailles très fortes, ainsi que la rivière du Doubs qui lui sert de défense. Elle est semblable à un rocher élevé qu'on voit dans la mer et presque inaccessible aux oiseaux mêmes, si ce n'est dans les endroits qui servent de rivage au Doubs. » Avant de se jeter sur l'Espagne, les Vandales laissèrent aussi en Séquanaise des traces de leur passage. Ce fut enfin en 410 que l'une des invasions définitives qui se fixèrent sur le sol et lui donnèrent pendant longtemps son nom, celle des Burgondes, se répandit dans la Séquanaise. Les nouveaux maîtres, de mœurs paisibles et douces, ne furent pas des oppresseurs; ils se contentèrent de s'approprier une partie du sol sans établir des impôts onéreux et vexatoires; ils laissèrent à leurs sujets leurs lois romaines, leur administration municipale et vécurent avec eux dans une égalité parfaite, chacun selon ses lois. Le patrice Aétius chassa momentanément les Burgondes de la Séquanaise, de 435 à 443 environ. Aux ravages occasionnés par cette guerre s'en ajoutèrent



Maison où est né Victor Hugo, à Besançon.

de bien plus terribles. Attila, battu à Châlons-sur-Marne (451), fit sa retraite par l'orient de la Gaule, et Besançon fut tellement ruinée par les Huns que pendant cinquante ans elle resta déserte. L'établissement définitif des Bourguignons dans les pays éduen et séquanais, qui devinrent les deux Bourgognes, date de l'année 456. Le Suève Ricimer, héritier des dignités d'Aétius qui venait d'être mis à mort par Valentinien III, partagea ces pays entre les chefs burgondes Hilpéric et Gondioc, avec lesquels il avait formé une alliance de famille. Gondioc laissa en mourant le territoire de Besançon et cette ville à l'un de ses quatre fils, Godeghisel, uni à Gondebaud et devenu maître de toute la Séquanaise par le meurtre de deux de ses frères. Godeghisel fit secrètement alliance avec le roi des Francs Clovis et abandonna son frère dans la bataille qui eut lieu sur les bords de l'Ouche en 500. Gondebaud tira vengeance de cette trahison : lorsqu'il eut obtenu la paix de Clovis, il tourna ses armes contre son frère, le battit et le fit massacrer. Gondebaud fut alors maître du territoire séquanais et y imposa son code, la célèbre *loi Gombette*, jusqu'au moment où les fils de Clovis prirent aux enfants de Gondebaud tout leur héritage et s'emparèrent de la Bourgogne (534).

Lorsque la monarchie franque fut partagée entre les quatre fils de Clotaire Ier, le pays dont nous nous occupons échut avec toute la Bourgogne à Gontran (561-593). Grâce à son éloignement des champs de bataille, il traversa sans trop de vicissitudes cette période de la domination des Francs. Ses nouveaux maîtres étaient cependant de mœurs moins douces que les paisibles Bourguignons ; Besançon commençait à se relever des ruines et des désastres des invasions précédentes, quand survinrent les Sarrasins. En 722, les hordes d'Abd-el-Rhaman passent la Loire, remontent la Saône, se divisent vers Autun en deux bandes : l'une se dirige vers l'ouest, tandis que la seconde livre aux

flammes Besançon et tout le *pagus* de Waraseh ou Varasque, qui se composait alors du territoire aujourd'hui compris dans le département du Doubs. Tandis que la Bourgogne citérieure ou en deçà de la Saône commençait à former ses divisions féodales et à se diviser en comtés, la Bourgogne ultérieure ou Franche-Comté conservait les divisions barbares qui avaient pris naissance avec les Burgondes et s'appelaient *pagi*.

Pépin le Bref laissa à sa mort (768) les deux Bourgognes à son fils Carloman ; on sait que ce prince n'en jouit pas longtemps; se retirant dans un monastère, il laissa ses États à des enfants en bas âge qui furent dépossédés par leur oncle Charlemagne. L'histoire du département du Doubs se confond avec celle du vaste empire du héros germain; on sait seulement que les Bourgognes profitèrent de la réforme administrative à laquelle il soumit tous ses États; mais ce ne fut pas pour longtemps; les troubles du règne de Louis le Débonnaire survinrent, puis les discordes de ses fils lui survécurent. Après la bataille de Fontanet (841) et le traité de Verdun (843), les deux Bourgognes furent séparées pour la première fois. La Bourgogne *éduenne* échut à Charles le Chauve et la Bourgogne *séquanaise* à Lothaire. Cet empereur mourut en 855. La haute Bourgogne ou Bourgogne cisjurane entra dans la part du plus jeune de ses trois fils, Charles, roi de Provence. A la mort de ce prince (863), ses frères Louis II et Lothaire II firent deux parts de son royaume; la haute Bourgogne fut scindée, la plus grande partie du territoire qui forme le département du Doubs échut avec Besançon à Lothaire II. Lothaire ne survécut que de six ans à son frère Charles. Le roi de France, Charles le Chauve, profita des embarras et des guerres dans lesquels son neveu, Louis II, était engagé en Italie pour se saisir des États de Lothaire II ; il se fit proclamer roi de Lorraine à Metz; mais Louis II protesta, et un nouveau partage plus bizarre que tous les précédents eut lieu. La haute Bourgogne fut complètement démembrée, le *pagus* de Varasque, qui avait pris le nom de Comté, échut à Louis, depuis Besançon jusqu'à Pontarlier, tandis que Besançon même était concédée à Charles le Chauve par un traité conclu au mois d'août 870.

Pour se reconnaître dans cette multiplicité de partages où l'historien lui-même, s'il veut ne pas se perdre, a besoin d'apporter une attention soutenue, il faut bien songer que les noms de haute Bourgogne, Bourgogne ultérieure et Bourgogne cisjurane s'appliquent tous également à cet ancien pays des Séquanais que nous n'avons pas encore le droit d'appeler du nom de *Franche-Comté*, dont nous indiquerons bientôt l'origine. Tant de dislocations et de changements nuisaient aux relations et aux intérêts des localités et faisaient périr tous les éléments d'unité et de pouvoir. La partie de la haute Bourgogne qui échut a Charles le Chauve protesta contre le partage de 870; Gérard de Roussillon, ce héros du premier temps féodal, gouverneur de Provence et de Bourgogne, s'opposa par les armes à son exécution; ce fut aux environs de Pontarlier que se livra la bataille qui décida en faveur du roi de France :

> Entre le Doubs et le Drugeon
> Périt Gérard de Roussillon,

dit une vieille tradition. Gérard ne périt pas, mais fut chassé et cessa de contester à Charles l'occupation du pays. Nous retrouvons deux fois le prince à Besançon; la première à la suite de sa victoire, la seconde lorsque, après la mort de son neveu Lothaire II (875), il descendit en Italie pour s'y faire couronner empereur. On sait que, l'année même de sa mort (877), Charles le Chauve ratifia, par le fameux capitulaire de Kiersy-sur-Oise, les usurpations de la féodalité. Le gouverneur des Bourgognes et de la Provence, Boson, n'avait pas attendu la sanction royale pour se rendre indépendant dans les pays qui lui étaient confiés; mais ce fut seulement en 879, à la mort de Louis le Bègue, qu'il tint à Mantaille une diète générale où, entre autres personnages influents, nous voyons figurer l'archevêque de Besançon. Il se fit donner le titre de roi de Bourgogne. L'année qui suivit sa mort (888), les Normands ravagèrent la haute Bourgogne; son successeur, en bas âge, Louis, était incapable de défendre les États de son père; il fut dépossédé du comté de Bourgogne ou Bourgogne cisjurane par son oncle Rodolphe, qui avait séduit Thierry Ier, archevêque de Besançon, en lui offrant le titre de grand chancelier de Bourgogne. Ce ne fut cependant pas sans opposition de la part d'Arnoul, que les Germains s'étaient donné pour roi après avoir déposé le lâche empereur Charles le Gros à la diète de Tribur (887); et de la part du jeune Louis de Provence, héritier légitime de cette contrée. Mais Arnoul céda devant la résistance obstinée de Rodolphe, Louis fut vaincu et le prince usurpateur régna pai-

siblement jusqu'à sa mort, arrivée en 911. Cette période de guerres et de ravages fut pour la comté de Bourgogne l'une des plus malheureuses qu'elle vit jamais; les brigandages, tous les excès impunis, dix pestes, treize famines ravagèrent toute cette contrée : c'était le prélude du xe siècle, « le siècle de fer. » Sous le règne de Rodolphe II, qui succéda sans opposition à son père, en 937, un nouveau fléau apparut dans la contrée : les Hongrois, plus féroces encore que les Normands, s'y précipitèrent, mettant tout à feu et à sang sur leur passage; devant eux les populations fuyaient épouvantées vers les montagnes et dans les lieux fortifiés; les barbares s'abattirent sur Besançon. La ville ne put pas résister à leur fureur et fut prise d'assaut, pillée, réduite en cendres. L'église Saint-Étienne s'écroula dans les flammes. Le feu, poussé par un vent violent, gagna le sommet du mont Calius et dévora tout, églises, édifices et demeures. C'était pour la quatrième fois depuis la conquête romaine que l'antique capitale des Séquanais passait par de semblables épreuves. Rodolphe II mourut l'année même de ce désastre, laissant un jeune fils, Conrad, qui, sans jamais exercer la royauté, porta pendant un demi-siècle le titre de roi. Les véritables maîtres de la Bourgogne cisjurane et transjurane furent l'empereur d'Allemagne Othon, qui s'empara du jeune Conrad et exerça une grande influence dans ses États, et le premier comte propriétaire de ce pays, selon le savant dom Plancher, Hugues le Noir, deuxième fils de Richard le Justicier. Vers cette époque apparut sur les bords de la Saône un étranger qui fit dans le pays de Bourgogne une rapide fortune. Albéric de Narbonne s'enrichit par l'exploitation des salines, puis il gagna la confiance du roi Conrad, qui le combla de bienfaits. A sa mort (945), il était comte de Mâcon, baron de Scodingue et du Varasque; la fortune de sa famille ne périt pas avec lui; de ses deux fils, l'un, Albéric, comme son père, commença la série des sires de Salins que nous verrons à l'histoire du département du Jura; l'autre, Letalde, fut la tige des comtes héréditaires de Bourgogne. Il hérita de ce comté à la mort de Gislebert, successeur, dans ce titre, de Hugues le Noir, mort en 951 sans postérité. Letalde, à l'exemple de Hugues le Noir, prit le titre d'*archicomte*. Sa race directe s'éteignit en 995, et la partie de la Bourgogne qu'il avait possédée revint à Othe Guillaume, qui fut le premier comte héréditaire de cette province. Fils du roi lombard Adalbert, l'un des seigneurs les plus renommés des deux Bourgognes, audacieux et entreprenant, Othe Guillaume fut un véritable souverain. Irrité de l'influence qu'exerçaient dans le pays les abbés, l'évêque et les vassaux intermédiaires, il s'arrogea le droit de nommer les uns et supprima les autres. Ce fut ainsi que disparurent les anciens comtés de Varasque, Scodingue, Besançon, etc. Sur ces entrefaites, la monarchie carlovingienne avait été renversée par les ducs de France, qui avaient usurpé le titre de roi. Robert, fils de Hugues Capet, héritait du duché de Bourgogne à la mort de Henri Ier (1002). Othe osa élever des prétentions contraires et disputer cette province au roi de France; il ne réussit pas à joindre à ses États cette vaste possession; mais, par le traité de 1016, il acquit les comtés de Mâcon et de Dijon. Le comte de Bourgogne mourut dans cette dernière ville en 1027. Son fils Rainaud Ier lui succéda; il refusa d'abord de reconnaître la suzeraineté de l'empereur de Germanie, Henri III, fils de Conrad. A cette époque, le comte de Montbéliard relevait déjà de l'empire; ce fut ce seigneur que Henri chargea de venger son offense. Rainaud fut vaincu avec son allié, le comte de Mâcon, devant la capitale de son comté; il se soumit alors et alla à Soleure faire hommage à l'empereur (1044). C'est ainsi que le vieux pays des Séquanais, tour à tour romain, burgonde, franc, devint allemand. Cependant, il demeura exempt et libre de toutes tailles et impositions; il ne fut soumis qu'au service militaire et à quelques obligations honorifiques : « La comté de Bourgogne, dit le savant dom Plancher, a depuis été appelée Franche-Comté parce qu'elle n'était point sujette aux charges ordinaires établies et exigées dans les autres provinces; qu'elle ne payait point de tributs pécuniaires forcés, c'est-à-dire imposés par le souverain, auquel elle ne devait que le service militaire; si elle ajoutait quelques services pécuniaires, ils étaient libres, volontaires et gratuits. » Cette immunité doit être l'origine du nom de Franche-Comté, bien que, jusqu'en 1366, année où pour la première fois on trouve cette dénomination officiellement mentionnée dans un acte historique, elle ait continué à être désignée sous le nom de « terre d'empire, comté et terre de Bourgogne en empire. » Guillaume Ier (1057-1087), fils de Rainaud, lui succéda; ses brillantes qualités et des guerres heureuses lui firent donner le surnom de Grand. Son fils Rainaud II mourut en

prenant part à la première croisade. On sait que la fin du XIe siècle fut l'un des moments où l'esprit de foi et de piété anima le plus le moyen âge. Pendant que des seigneurs allaient en pèlerinage au tombeau de Jésus-Christ, d'autres enrichissaient les monastères et les comblaient des marques de leur munificence.

Vers 1076, un des plus riches comtes du royaume de France, Simon de Crépy en Valois, fut touché de la grâce divine; préférant à l'éclat de la gloire une pieuse obscurité, il abandonna ses dignités et ses richesses et vint s'enfermer dans un monastère de la Franche-Comté. Bientôt, peu satisfait des mortifications et des pénitences qu'il s'imposait à Saint-Claude, Simon résolut de rendre utile sa retraite du monde, et, suivi de quelques compagnons, il pénétra, une hache à la main, dans les solitudes du Jura et s'ouvrit un passage à travers les forêts jusqu'aux sources du Doubs. Là, les pieux cénobites s'appliquèrent à défricher un sol infertile et malsain, hérissé de broussailles, au milieu des précipices, parmi les rochers âpres et nus; dans une région déserte, dont les échos, pour la première fois, retentissaient des cris de l'homme, Simon et ses rares compagnons firent tomber sous la cognée les arbres séculaires, frayèrent des chemins là où l'homme n'en connaissait pas avant eux; ils fertilisèrent un sol longtemps rebelle à la charrue, et après bien des périls, bien des fatigues et des privations journalières, ils eurent conquis sur cette terre inhospitalière la contrée qu'on a longtemps appelée les *Hautes-Joux* et les *Noirs-Monts*. Le prieuré qu'avait fondé le puissant comte devenu pauvre solitaire, et qui fut habité après lui par ses disciples, prit le nom de *Motta* (maison des bois) et il a été l'origine de ce joli village si pittoresque de Mouthe, dans l'arrondissement de Pontarlier, et qui aujourd'hui s'enorgueillit de ses riches pâturages. A Rainaud II succéda Guillaume II, dit l'Allemand, qui fut, selon toute vraisemblance, assassiné par ses barons. Ce comte s'écarta de l'esprit de piété de ses prédécesseurs; il ne craignit pas de porter une main téméraire sur les richesses que l'abbaye de Cluny tenait de leur dévotion. Son crime ne resta pas sans châtiment. L'abbé Pierre le Vénérable nous apprend qu'un jour qu'il revenait d'exercer de nouvelles spoliations dans le saint lieu, méprisant les conseils des hommes sages et les prières des moines, il chevauchait orgueilleusement, et répondait à ceux qui lui demandaient s'il ne craignait pas d'attirer sur lui le courroux du ciel : « Quand mon or sera épuisé, j'en irai prendre d'autre au bon trésor de Cluny. » Tout à coup, à l'entrée d'un sentier étroit, un cavalier monté sur un cheval noir s'arrêta devant lui. « Comte de Bourgogne, dit-il en le fixant de son farouche regard, comte de Bourgogne, il te faut m'accompagner. — Qui donc es-tu et de quelle race pour regarder si fièrement le maître de tout ce pays? » repartit Guillaume. « Tu vas le savoir, » répondit le cavalier; puis il saisit le comte, l'assit sur son cheval, et ceux qui l'accompagnaient voient avec une surprise mêlée de terreur deux vastes ailes s'ouvrir aux flancs du coursier; le cavalier mystérieux et le comte furent emportés dans les airs, et bientôt l'œil ne put plus les suivre. Il se répandit une grande odeur de soufre et de fumée, et on dit que c'était le démon lui-même qui était venu chercher le comte impie. Des historiens peu crédules ont prétendu que Guillaume fut assassiné par ses barons, qui, pour détourner les soupçons, imaginèrent cette fable. Vinrent ensuite Guillaume III l'Enfant et Rainaud III, qui mourut en 1148 laissant ses États à sa fille, la jeune Béatrix. Celle-ci épousa en 1156 l'empereur Frédéric Ier. L'année suivante, ce souverain tint une diète à Besançon, dans laquelle il reçut le serment de fidélité des prélats et des seigeurs de la contrée. Sa femme mourut en 1185; il se déposséda alors de la Comté en faveur de son troisième fils Othon et ne retint que Besançon, qui devint ville impériale et resta dans cet état jusqu'en 1656, époque à laquelle elle fut rachetée par l'Espagne. La fille d'Othon, Béatrix, qui lui succéda en 1200, porta la Comté dans une famille étrangère par son mariage avec Othon, duc de Méranie (Moravie), marquis d'Istrie et prince de Dalmatie. Après Béatrix, Othon III (1234-1248), Alix de Méranie (1248-1279), sa sœur et Othon IV, dit Ottenin (1279-1303) régnèrent. Ce dernier fut un fidèle allié des rois Philippe le Hardi et Philippe le Bel. Il changea les armoiries des comtes de Bourgogne; jusque-là elles étaient : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent;* il y substitua, vers 1280, l'écu semé *de billettes d'or, au lion de même.*

Ce fut dans les dernières années d'Othon ou dans les premières de son successseur, Robert l'Enfant (1303-1315), que le roi Philippe le Bel érigea en parlement le conseil des comtes de Bourgogne. Le parlement de Besançon fut l'un de ceux qui eurent les pouvoirs les plus étendus : outre les affaires

contentieuses, il connaissait encore, pendant la paix, de toutes les affaires concernant les fortifications, les finances, les monnaies, la police, les chemins, les domaines et les fiefs. Pendant la guerre, il réglait la levée des troupes, leurs quartiers, leurs passages, les étapes, subsistances, payements et revues. Ces pouvoirs étendus et presque royaux ne lui furent pas conférés de prime abord, mais par des ordonnances successives de 1508, 1510, 1530, 1533 et 1534. Jeanne Ire, qui épousa le roi Philippe le Long, succéda à Robert l'Enfant (1315-1330) et laissa la possession de la province à sa fille Jeanne II, qui, en 1318, avait épousé Eudes IV, duc de Bourgogne. Leur petit-fils, Philippe de Rouvres, fut en même temps duc et comte, et, pour la première fois depuis Boson, les deux Bourgognes se trouvèrent réunies (1350-1461). A sa mort, tandis que le duché rentrait dans la possession des rois de France, la Comté passa en héritage à Marguerite, fille de Philippe le Long et de la reine Jeanne; cette princesse eut pour successeur Louis de Male, comte de Flandre (1382). Tous les États de ce comte passèrent à Philippe le Hardi, fils de Jean le Bon et le premier de cette race capétienne de Bourgogne qui, jusqu'à Louis XI, contre-balança l'autorité royale. L'an 1386, la ville de Besançon renouvela, avec le duc Philippe, le traité qu'elle avait signé avec les anciens comtes.

La même année, Philippe exigea le droit féodal qu'on appelait *relevamentum*, la reprise des fiefs ou renouvellement d'hommage de ses vassaux de Franche-Comté, accoutumés depuis longtemps, par l'absence de leurs suzerains, à vivre dans l'indépendance. La partie de la Franche-Comté dont nous nous occupons, éloignée du théâtre des guerres des Anglais, des Armagnacs et des Bourguignons, eut moins à souffrir dans toute cette période que tout le reste de la France; cependant elle ne fut pas épargnée par la peste noire en 1348 et 1350. Les routiers vinrent aussi « y querir victuaille et aventures, » et, à l'histoire du Jura, nous les retrouverons à Salins; mais ces maux, quoique grands, étaient peu de chose comparés à l'affreuse dévastation, à la misère profonde de tant d'autres provinces; d'ailleurs, dans la Franche-Comté même, le territoire qui a formé le Doubs dut à sa position extrême d'être moins atteint par les brigandages. Les villes avaient acquis une existence particulière: nous retrouverons à leur histoire spéciale leurs chartes communales. Le règne de Philippe le Bon fut marqué par des troubles dont il sera fait mention quand nous nous occuperons de Besançon. A la mort de Charles le Téméraire (1477), la Franche-Comté ne passa pas, avec le duché de Bourgogne, au roi Louis XI; la princesse Marie porta cette province dans la maison d'Autriche par son mariage avec Maximilien, aïeul et prédécesseur de Charles-Quint. En 1482, Marguerite succéda à sa mère; son frère Philippe le Beau gouverna quelques années, de 1493 à 1506. Enfin, à sa mort (1530), la province passa sous la domination de son puissant neveu Charles-Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne.

Le règne de Charles-Quint fut pour la Franche-Comté un temps de prospérité; il aimait cette province et accorda des privilèges à un grand nombre de ses villes; Besançon eut les siens; le commerce et l'industrie firent des progrès rapides sous cette administration bienfaisante et ne s'arrêta que lorsque le voisinage de la Suisse eut introduit la Réforme dans la Comté. Besançon eut ses religionnaires, ses luttes intestines, un tribunal de l'inquisition et des persécutions violentes. Guillaume Farel avait prêché la Réforme à Montbéliard dès 1524; après lui, Théodore de Bèze et d'autres missionnaires semèrent en Franche-Comté les nouvelles doctrines. Une confrérie, sous l'invocation de sainte Barbe, réunit les membres les plus considérables du parti protestant. En 1572, il y eut dans Besançon une lutte sérieuse entre les partis catholique et protestant. L'empereur Maximilien II enjoignit aux Bisontins, par édit du 9 juin 1573, *de vivre en bons catholiques*. Les protestants voulurent résister les armes à la main; ils furent assaillis sur une place publique par toute une armée, arquebusés et massacrés. Le catholicisme eut ainsi raison de ses adversaires. Après les guerres de religion vinrent les guerres de la conquête française. Henri IV, devenu roi de France malgré la Ligue et l'Espagne, envahit la province espagnole de Franche-Comté après sa victoire de Fontaine-Française (1595) [Côte-d'Or]. Un détachement de son armée échoua devant Baume-les-Dames, et Besançon acheta la retraite du roi pour une somme de cent mille francs. Pendant la période française de la guerre de Trente ans, la Franche-Comté fut menacée de nouveau, et la ville de Pontarlier fut assiégée par le duc de Saxe-Weimar, commandant des forces suédoises. Mais la grande invasion, celle

qui eut pour résultat de rendre française cette province, appartient au règne de Louis XIV. Ce prince réclama la Franche-Comté au nom des droits qu'il prétendait tenir de sa femme, Marie-Thérèse; la guerre *de dévolution*, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), la lui livra. Mais, cette même année, la province fut restituée par la France à l'Espagne, en échange de l'abandon de tous droits sur les conquêtes faites par Louis XIV dans la Flandre. La guerre se renouvela en 1672. Besançon tomba au pouvoir des Français, toutes les villes de la province furent prises une à une, et le traité glorieux de Nimègue rendit définitive cette seconde conquête (1678). Louis XIV s'empressa de donner une nouvelle organisation à la province devenue française. La bourgeoisie franc-comtoise perdit la plupart de ses privilèges; Besançon fut définitivement capitale de la Franche-Comté et siège du parlement et de l'université, qui avaient été transférés à diverses époques à Dôle.

A la convocation des états généraux, la Franche-Comté, comprise dans le nombre des *provinces étrangères et États conquis* et surchargée d'impôts, accueillit avec empressement les idées nouvelles, et, lorsque la patrie fut déclarée en danger, les trois départements fournirent chacun leur bataillon de volontaires. Pendant la Terreur, Robespierre le jeune fut envoyé en mission dans le Doubs; cependant les excès furent modérés, et le 9 thermidor y mit entièrement fin. En décembre 1813 et janvier 1814, ce département vit un corps d'armée autrichien assiéger Besançon, qui se défendit vainement avec courage. Depuis cette époque jusqu'à la guerre franco-allemande (1870-1871), le Doubs a subi les révolutions qui se sont faites en France bien plus qu'il ne s'y est mêlé; au milieu du calme et de la paix, il a vu se développer sa prospérité; il peut s'enorgueillir des hommes illustres qu'il a donnés à notre siècle, et aujourd'hui il est l'un des premiers départements de la France, comme la Franche-Comté en était une des premières provinces. Cette prospérité devait, hélas! être troublée de nos jours.

Durant la guerre franco-allemande (1870-1871), le département du Doubs eut à subir les douleurs de l'invasion. A l'exception de Besançon, le département tout entier fut occupé par les Allemands, notamment les localités suivantes : Ancey, L'Isle-sur-le-Doubs, Clairval, Baume-les-Dames, Hods, Montbéliard, Blamont, Pont-de-Roide, Saint-Hippolyte, Morteau, par les troupes du XIVe corps de la IVe armée, sous les ordres du général de Werder; Quingey, Villeneuve, Levier, Sombacourt, Chaffois, Pontarlier, La Cluse, par l'armée du général Manteuffel. Le Doubs fut alors le théâtre de la désastreuse retraite de l'armée de l'Est, presque comparable à la retraite de Russie en 1812. Nous allons en retracer aussi brièvement que possible les douloureuses péripéties.

Après la reprise d'Orléans par les Allemands et la défaite des armées de la Loire, le gouvernement de la défense conçut, le 20 décembre 1870, le plan d'opérer une diversion dans l'Est et de débloquer Belfort assiégé. Le général Bourbaki accepta cette tâche difficile. Le 11 janvier, il livrait à Villersexel (Haute-Saône) un sanglant combat et s'emparait de cette ville; le 14, il arrivait sur les hauteurs de la rive droite de la Lisaine, et le 15 il établissait son quartier général à Trémoins. Alors commençaient ces rudes batailles entre Montbéliard et Belfort, qui ont pris le nom de bataille d'Héricourt (Haute-Saône). Le 15 au soir, notre armée entrait dans Montbéliard; l'ennemi s'était retiré dans le château. Le 16, les lignes allemandes furent attaquées avec acharnement. La droite de l'armée ennemie seule céda; Cremer délogea le général Degenfeld de Chenebrier et le repoussa jusqu'à Frahier. Dans la nuit, un mouvement sur Béthencourt est repoussé; une autre attaque, tentée sur Héricourt, a le même sort. La garnison de Belfort n'avait pu intervenir dans la lutte. L'armée française s'était épuisée sans parvenir à rompre les lignes allemandes. Il fallait renoncer à faire lever le siège; il fallait reculer pour vivre; le temps était terrible, le thermomètre marquait 18 degrés au-dessous de zéro. Comment continuer, avec des soldats exténués par la misère et par la fatigue, une lutte où l'on s'acharnait inutilement depuis trois jours? Le général Bourbaki prit, le soir du troisième jour, le parti de se retirer vers le sud. Nos troupes quittaient les bords de la Lisaine le 18 janvier et arrivaient le 22 autour de Besançon, où le général en chef comptait pouvoir mettre son armée à l'abri et la réorganiser; mais cela était devenu impossible; en effet, Manteuffel, parti le 12 de Châtillon, ayant évité Dijon, occupé par Garibaldi, et masqué ses mouvements, traversait, par une marche aussi audacieuse qu'elle présentait de danger, les montagnes de la Côte-d'Or; le 22, il tenait les deux rives du Doubs; le 28, il arrivait à Quingey, se jetant sur les routes d'Arbois

et de Poligny, coupant la ligne directe de Besançon à Lyon. En même temps, de Werder descendait vers le sud, en sorte que Bourbaki, en arrivant sous Besançon, se trouvait dans la position la plus critique. Pour comble de malheur, un convoi de deux cent trente wagons chargés de vivres, de fourrages et d'équipements, avait été surpris par l'ennemi à Dôle. D'heure en heure se rétrécissait autour de nous le réseau qui menaçait de nous étouffer. La situation était poignante. Que faire? Battre encore en retraite. Mais de quel côté se diriger, par où se frayer un passage?

Affolé de désespoir, craignant de passer pour un traître, entre cinq et six heures du soir, le 26 janvier, Bourbaki, retiré dans une maison particulière, à Besançon, se tira au front un coup de pistolet. « La mort, une fois de plus bravée, dit M. Claretie, ne voulut pas de lui. Le général Clinchant prit le commandement des troupes. La tâche qui lui incombait était lourde. Comment échapper, comment sauver cette armée débandée, perdue, incapable de résister aux coups de l'ennemi? Il fallait reculer, battre en retraite — chaque minute était un siècle — et toujours mourant, toujours souffrant, toujours glacé, essayer de gagner Lyon ou la Suisse. Le général Clinchant n'avait pas le choix; il ne pouvait que presser et diriger la retraite sur Pontarlier. Il arrivait le 28 autour de cette ville. Dès le 29, les Allemands arrivaient, après un combat où ils firent 4,000 prisonniers du 15e corps, à Levier, à Sombacourt, à Chaffois, à 4 kilomètres de Pontarlier, sur la route de Salins.

« A ce moment, dit un historien de la guerre franco-allemande, parvenait aux deux camps la nouvelle de l'armistice conclu à Paris le 28; mais les Allemands étaient avertis, par M. de Moltke, « que l'armée du Sud devait continuer ses opéra- » tions, jusqu'à ce qu'elle eût obtenu un résultat » définitif; » en sorte que la chute de Paris excitait son ardeur, tandis que le général Clinchant, ignorant la fatale exception contenue dans le traité, laissait tomber ses armes et faisait cesser le combat. Le 30, quand on dut les reprendre, la marche continuée des Allemands aggravait la situation. Ils enlevaient Frasne, sur le chemin de fer, et 1,500 prisonniers. Cremer était à Saint-Laurent, séparé de l'armée et à peu près sauvé par cela même... Le 1er février, toute l'armée allemande aborde Pontarlier, qui est enlevée presque sans résistance. Cependant le 18e corps est encore à la croisée des routes de Mouthe et de Rochejeau, appuyé sur le fort de Joux, près de La Cluse, à 15 kilomètres au sud de Pontarlier. Là, un dernier combat s'engage avec le IIe corps prussien, qui, repoussé tout le jour, s'attacha seulement à achever de couper les routes du sud jusqu'à la frontière. Il n'y parvint qu'imparfaitement, et une partie du 18e corps put regagner la route de Lyon. »

Le général Clinchant, on le conçoit, n'avait plus alors qu'une préoccupation, celle de dérober à l'ennemi les soldats qui lui restaient, ses armes, son matériel, fût-ce en allant chercher un refuge au delà de la frontière. Pendant la nuit du 31 janvier au 1er février, il signait aux Verrières, avec le général suisse Herzog, une convention qui réglait le passage de l'armée française en Suisse. Cette armée, exténuée, y entrait au nombre de 80,000 hommes. « C'était, depuis six mois, dit M. Charles de Mazade, la quatrième armée française disparaissant d'un seul coup, après celles de Sedan et de Metz, qui étaient encore captives en Allemagne, et celle de Paris, qui restait prisonnière dans nos murs. »

Dans cette immense douleur, dans cet épouvantable désastre, nous eûmes, du moins, la consolation de voir nos malheureux soldats accueillis par la généreuse république helvétique avec une touchante humanité. « Pauvre armée en lambeaux, écrit M. Claretie, pauvres soldats en haillons! Lorsque les Suisses les virent, pâles, exténués, mourants, tous pleurèrent. Une immense pitié s'empara de ces cantons, qui se saignèrent pour fournir vivres, argent, vêtements aux vaincus et aux exilés.» La France a contracté en cette lamentable circonstance une dette qu'elle n'oubliera pas. L'invasion allemande avait coûté au Doubs 5,517,370 francs.

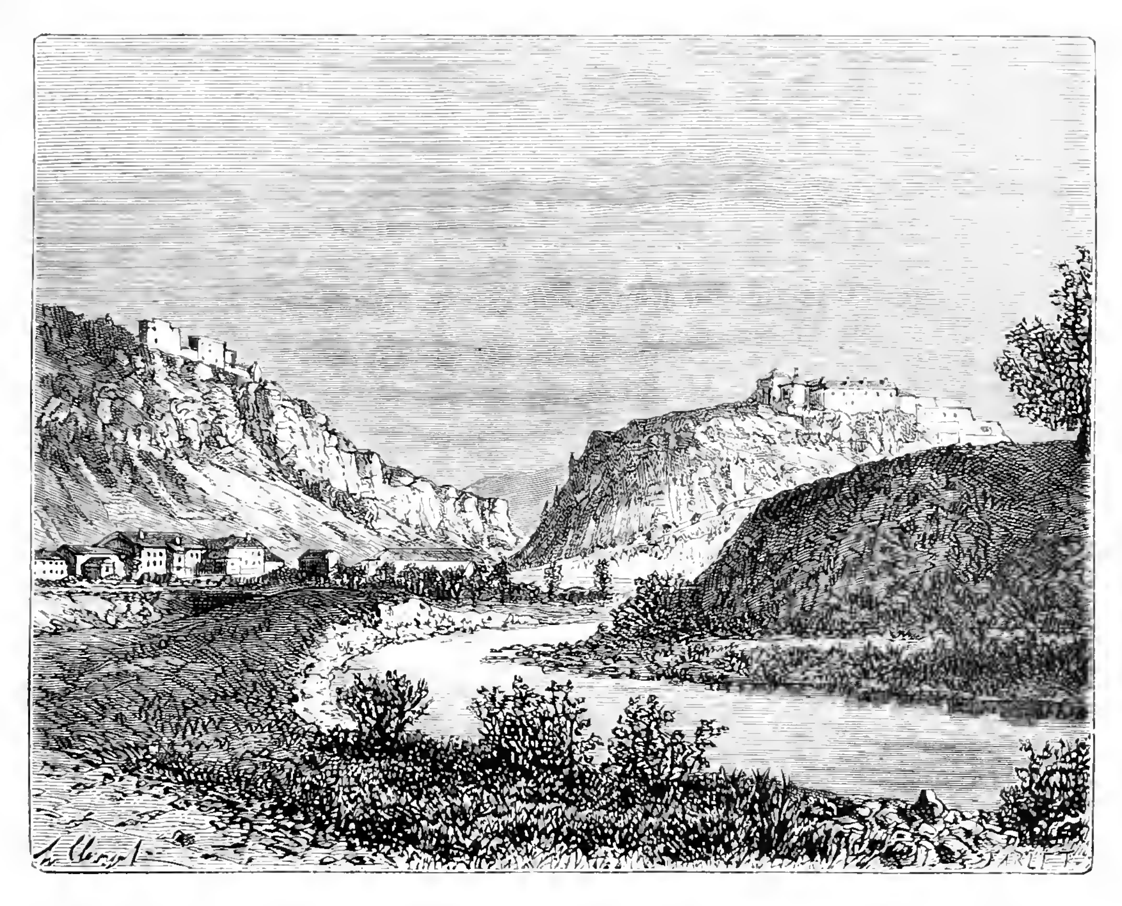
HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES, BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES.

Besançon (lat. 47° 13′ 46″; long. 3° 41′ 56″ E.). — Besançon (*Bisuntio*, *Vesuntio*, *Chrysopolis*), sur la rive gauche du Doubs, qui la divise en deux parties, dans une presqu'île formée par un contour de cette rivière, et sur un rocher escarpé où s'élève la citadelle, est l'une des plus fortes villes de France; sa distance de Paris est de 320 kilomètres et sa population de 54,404 habitants. La grande ligne de Lyon-Besançon-Vesoul, celle de Dôle-Besançon-Montbéliard, et celle de Gray à Labarre, appartenant au grand réseau de Paris-Lyon-Médi-

terranée, s'y rencontrent et y possèdent une importante station.

Cette ville était l'une des plus anciennes et des plus prospères de la Gaule, lorsque Jules César parut dans cette contrée. Ses murs virent, à cette époque, le conquérant suève Arioviste et furent menacés par le grand déplacement des Helvètes; mais les Helvètes et Arioviste furent vaincus; la Séquanaise, dont Besançon était la capitale, fut soumise à l'influence romaine, et ce ne fut pas pour cette grande ville l'époque de sa moindre prospérité. Des aqueducs, de superbes édifices dont il subsiste des restes, et que nous décrirons plus loin, attestent la splendeur de la cité, que l'on appelait aussi *Chrysopolis* (ville d'or). Quatre grandes routes se rattachant à *Argentoratum* (Strasbourg), *Augusta Rauracorum* (Augst), *Andomatunum* (Langres), *Augustodunum* (Autun), *Avanticum* Avenches et *Geneva* (Genève), s'y croisaient. Aurélien aima particulièrement Besançon et se plut à l'embellir. Déjà Galba, pour la récompenser du zèle que toute la Séquanaise avait montré pour sa cause, à la mort de Néron (69), l'avait érigée en municipe. Les écoles de Besançon avaient joui d'une grande réputation, et l'on dit que Quintilien y professa dans le IIe siècle de notre ère.

Vers le commencement du IIIe siècle de Jésus-Christ, deux disciples de l'évêque de Lyon, saint Irénée, Ferréol et Ferjeux, vinrent à Besançon enseigner la foi nouvelle. Nous avons vu qu'ils y subirent le martyre. Les persécutions du paganisme, puis des empereurs ariens, n'empêchèrent pas la religion catholique de s'étendre et de régner bientôt par toute la contrée. Mais, à cette époque, la ville naguère florissante fut si souvent exposée aux incursions des barbares, qu'elle ne fut plus, au dire de Julien, alors césar et résidant en Gaule, qu'un monceau de ruines. Cependant, en 407, ses habitants purent résister aux efforts des Vandales pour s'en emparer; mais, quarante-quatre ans plus tard, les hordes du terrible Attila la traversèrent, après leur défaite de Châlons-sur-Marne, et la ruinèrent de fond en comble. Elle se releva sous les Burgondes, passa aux mains des fils de Clovis, puis, trois siècles après, de ceux de Louis le Débonnaire et de Lothaire. De nouveaux désastres signalèrent cette dernière époque; les Normands, puis au Xe siècle les Hongrois, la détruisirent de nouveau. A la place qu'elle avait occupée, ces derniers ne laissèrent qu'un monceau de cendres et de décombres. Grâce à l'industrie et au zèle infatigable de ses habitants, après quelques années Besançon était sortie de ses ruines. Elle vit, en 1043, les fêtes du mariage de l'empereur Henri III avec Agnès, petite-fille d'Othe Guillaume, l'un des plus puissants comtes qu'eut jamais le comté de Bourgogne. La grande puissance des archevêques de Besançon date de cette époque. Henri, qui voulait étendre l'influence allemande dans la Comté, combla l'archevêqué de bienfaits pour s'en faire un allié utile contre les comtes; il lui conféra la souveraineté de Besançon, à condition du service militaire et de l'hommage. C'est ainsi que l'ancienne capitale de la Séquanaise devint ville impériale; le comte Rainaud Ier protesta vainement par les armes contre cette usurpation faite sur ses droits. Le pape Léon IX confirma à l'archevêque Hugues les privilèges accordés par l'empereur. Hugues s'occupa aussitôt de donner une constitution fixe à sa ville. Il institua un tribunal supérieur, la *Régalie*, qui fut sa cour suprême, et, au-dessous d'elle, un maire et un vicomte, chargés de conduire les hommes à la guerre et d'administrer la justice. Sous le gouvernement de ce prélat, tous les écarts du clergé furent sévèrement punis, des écoles s'ouvrirent, les édifices et les églises détruites par les Hongrois se relevèrent; des foires fameuses dans toute la Bourgogne firent de Besançon le centre d'un commerce actif, et ce fut pour cette ville un temps de prospérité générale. Les successeurs de Hugues restèrent dévoués aux empereurs et embrassèrent leur cause avec chaleur dans la fameuse querelle des investitures. En 1076, Henri IV, allant à Canossa s'humilier devant l'inflexible Grégoire VII, passa presque seul à Basançon et y fut reçu en grande pompe. Frédéric Ier Barberousse épousa la fille du comte de Bourgogne, Rainaud, et se rendit à Besançon pour s'y faire reconnaître roi d'Arles et de Bourgogne. A cette occasion, la ville fut témoin des plus somptueuses cérémonies. En 1162, l'empereur reparut à Besançon et y tint un concile dans lequel il appuya les prétentions de Victor à la papauté contre son rival Alexandre III. Jusqu'à cette époque, l'archevêque avait régné, sous l'influence de l'empereur, sans contestation de la part des habitants; mais Frédéric plaça sur le siège archiépiscopal l'Allemand Herbert, qui ne put se faire pardonner son origine étrangère, malgré des concessions et des remises de tailles et de collectes. En 1167, une troupe de bourgeois en armes incen-



Fort de Joux, près de Pontarlier.

dia plusieurs maisons de l'archevêché. L'empereur essaya vainement d'arrêter ce désordre ; les insurrections contre l'archevêque devinrent chaque jour plus menaçantes, et ne s'arrêtèrent même pas lorsque, à la mort d'Herbert, Frédéric lui donna pour successeur un Bisontin. De ce moment, la révolte des habitants contre leurs prélats fut presque continuelle jusqu'à la réunion de Besançon à la France. L'un d'eux, pourtant, Thierry de Montfaucon, était doué de bien des qualités, si l'on en croit une chronique contemporaine qui s'exprime sur son compte en ces termes :

Quid de archipresule dicam Bisuntino?
Vir est totus deditus operi divino ;
Orat pro fidelibus corde columbino,
Sed pugnat cum perfidis astu serpentino.

Ce Thierry mourut de la peste devant Saint-Jean-d'Acre, où il était allé combattre les infidèles (1191). Les habitants de Besançon avaient mis à profit l'absence de ce prélat guerrier pour obtenir de l'empereur Henri VI une constitution qui autorisait chacune des sept bannières ou quartiers à élire, pour administrer la commune, un certain nombre de prud'hommes, et subordonnait le tribunal institué par l'archevêque à une cour de bourgeois. En 1224, sous le règne de Frédéric II, l'archevêque Gérard de Rougemont sollicita l'annulation des concessions faites à la bourgeoisie par l'empereur Henri VI. Les bourgeois irrités se soulevèrent et chassèrent le prélat. Celui ci, retiré à Berne, lance l'interdit sur la ville rebelle et provoque un édit du roi des Romains qui interdisait d'y faire entrer des vivres. La famine réduisit les habitants à traiter, non avec Gérard, qui venait de mourir, mais avec son successeur, Jean Allegrin. Le nouvel archevêque imposa de dures conditions ; 100 notables furent frappés de verges, et les concessions furent abolies. En 1259, pendant le grand interrègne, les Bisontins se vengèrent des humiliations qui leur avaient été imposées en dé-

truisant plusieurs châteaux appartenant à l'archevêque, et la lutte eût été à ce moment très violente entre les deux partis, si le roi Louis IX n'eût interposé sa médiation et engagé le prélat à reconnaître la commune. Lorsque l'élection de Rodolphe de Habsbourg termina le grand interrègne, les bourgeois se liguèrent avec ceux de Montbéliard, le seigneur de Ferrette et le comte de Bourgogne, contre le nouvel empereur; Rodolphe vint assiéger Besançon; ce siège n'offrit rien de remarquable. Rappelé par de graves intérêts en Allemagne, Rodolphe, pour faire reconnaître son autorité par la ville de Besançon, lui accorda la confirmation de toutes ses franchises (1289). La guerre entre les bourgeois et les archevêques recommença, dès lors, avec plus de violence. En 1291, l'archevêque Eudes de Rougemont fut forcé d'abandonner la construction d'un château fort qu'il élevait pour tenir la ville en respect; mais, en 1307, les habitants eurent le dessous dans un combat qu'ils livrèrent sous les murs à Jean d'Arlai, frère et vicomte de l'archevêque. 28 notables furent exilés, et la commune acheta le droit de subsister moyennant 20,000 livres. Jean d'Arlai, devenu de la sorte maître de Besançon, entraîna cette ville dans une guerre qu'il eut à soutenir contre Eudes, duc de Bourgogne. Eudes vint mettre le siège sous ses murs; les habitants firent une sortie malheureuse où périt l'élite de leur jeunesse : l'endroit où eut lieu ce désastre a pris le nom de *l'effroi de Malcombe*. Ce n'était là que le prélude de maux plus grands encore : la peste de 1348 (la peste noire) décima cruellement la population, et un incendie consuma, l'année suivante, l'église Saint-Étienne et tout le quartier avoisinant. Les querelles avec l'archevêque et les désordres se renouvelèrent plus que jamais; les prélats étaient ambitieux et regrettaient la puissance de leurs prédécesseurs; la ville, de son côté, se montrait jalouse de ses moindres privilèges. Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et maître de la Comté, ne vit pas, de son côté, sans peine la ville de Besançon échapper à son autorité; il attaqua les privilèges des citoyens et de l'archevêque, et défendit à ce dernier, Guillaume de Vergy, de battre monnaie; celui-ci voulut soutenir son droit par les armes : il fut vaincu, et Philippe le remplaça par une de ses créatures, Gérard d'Athier. Les bourgeois se révoltèrent contre le nouveau prélat et contre son successeur, Thiébaud de Rougemont; ils obtinrent de l'empereur Venceslas qu'il les dégageât entièrement de l'autorité temporelle de l'archevêque, et, lorsque Venceslas eut été déposé, ils préférèrent faire hommage au duc de Bourgogne, Jean sans Peur, plutôt que de subir la domination immédiate de l'archevêque. Thiébaud de Rougemont se retira alors à son château de Gy, lança l'interdit sur les habitants et brava les menaces du duc de Bourgogne; Jean sans Peur fit alors saisir son temporel. La paix se fit cependant entre le duc et l'archevêque; mais ce fut au détriment des habitants, qui perdirent leurs tribunaux indépendants et la plupart de leurs privilèges; de plus, tant de luttes et les désordres qui en avaient été la suite avaient ruiné complètement le commerce et appauvri les citoyens. En 1425, il fallut encore payer une amende considérable, 40,000 écus d'or à l'empereur Sigismond, pour avoir méconnu les droits de l'autorité impériale; puis, en 1445, une indemnité de 3,899 livres à l'archevêque Quentin Ménard pour son château de Brégille, incendié par les bourgeois. Au milieu de ces troubles et de ces misères, il y eut une grande sédition excitée par un homme du peuple, simple batteur d'or, du nom de Boisot, qui, par son éloquence sauvage et sa hardiesse, s'était rendu l'idole de la foule; il renversa les anciens gouverneurs, accusés d'user de leur autorité pour pressurer le peuple et établir de nouveaux impôts. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, voulut intervenir; son maréchal Thiébaud de Neuchâtel, qu'il avait envoyé pour faire accepter sa médiation, faillit être égorgé; le duc envoya aussitôt une armée. C'était avant 1350; la peste sévissait avec fureur; les habitants, découragés, n'opposèrent presque pas de résistance; les principaux séditieux furent décapités, et Philippe imposa, par une convention à laquelle il donna le nom de *traité d'association*, et qui avait été consentie par les notables, son autorité immédiate; il eut un capitaine à la tête des troupes de la ville et un juge qui assistait au conseil (1451).

La fin de ce siècle et une grande partie du siècle suivant furent encore troublées par les dissensions de l'archevêque et des habitants; cependant, grâce à la protection de Charles-Quint, qui affectionnait Besançon, et qui étendit ou confirma ses privilèges et l'autorisa à prendre sa propre devise, *Utinam!* avec ses armes, cette cité recouvra quelque splendeur; elle eut des écoles brillantes où s'apprenaient les sciences et la théologie; depuis 1489, l'imprimerie y avait été introduite par un prélat éclairé,

Charles de Neuchâtel. Charles-Quint accorda à Besançon un hôtel des monnaies, avec l'autorisation d'y frapper des espèces d'or et d'argent. Les habitants se montrèrent reconnaissants envers leur bienfaiteur : ils lui élevèrent une statue colossale, et c'est de cette époque que date leur attachement pour l'Espagne.

A l'époque de la Réforme, Besançon accueillit les prédicateurs luthériens Farel et Théodore de Bèze ; quelques exécutions eurent lieu en 1529 et 1537. Les persécutions se renouvelèrent en 1572. Trois ans plus tard, le parti protestant tenta un coup de main hardi pour se rendre maître de la ville. Un gentilhomme de la religion, Paul de Beaujeu, assisté de ses coreligionnaires des pays voisins, entra dans la place, se saisit de l'artillerie, prit tout un quartier, et il se fût emparé de la ville entière si le gouverneur, M. de Vergy, n'eût saisi le moment où la troupe ennemie était rassemblée sur la place Saint-Quentin pour faire tirer dessus plusieurs canons chargés à mitraille ; le seigneur de Beaujeu périt : un grand nombre de ceux qui l'avaient accompagné furent massacrés, les autres furent pris ; on leur fit leur procès et on les brûla (1575). Philippe II, pour prévenir le retour de pareilles tentatives de la part des hérétiques, eut soin de donner à la ville un archevêque qui déployât contre eux toutes ses rigueurs. Il choisit le fils d'un ancien chancelier de son père, le futur gouverneur des Pays-Bas, le fameux cardinal Granvelle.

A l'époque de l'invasion française de Henri IV en Franche-Comté, Besançon repoussa Trembleeourt, envoyé par le roi pour la soumettre ; mais, peu après, elle fut obligée d'acheter pour une somme de cent mille francs la paix du roi de France. Louis XIV prit deux fois Besançon pendant la guerre *de dévolution;* il rendit cette ville en 1668, au traité d'Aix-la-Chapelle, et dans la guerre qui se fit peu après et se termina par le glorieux traité de Nimègue. Besançon devint alors, mais non sans peine, une ville française. Louis XIV lui enleva son gouvernement communal, établit un bailliage auquel il donna les attributions judiciaires de la *régalie*, tribunal des archevêques, et créa un corps de magistrats pour administer la ville. Le parlement de Dôle fut transféré à Besançon en 1676, puis l'université en 1691. Vauban éleva sur l'emplacement des anciennes forteresses une magnifique citadelle.

Pendant la Révolution, Besançon ne fut pas ensanglantée par les excès de la Terreur ; cette ville se montra hostile au gouvernement consulaire. En janvier 1814, le général Marulaz y soutint un siège contre l'armée autrichienne et ne se soumit qu'après un blocus de quatre mois. Elle ne fut pas occupée par les Allemands durant la guerre de 1870-1871 ; mais, dégarnie de vivres, elle ne put servir que durant quelques jours de refuge à l'armée de l'Est, forcée de battre en retraite.

Besançon possède un archevêché, une cour d'appel, une Faculté des lettres et des sciences, un lycée, une école secondaire de médecine, une école d'artillerie, etc. La ville est l'une des mieux bâties de France; ses maisons sont construites tout en pierre et les rues sont spacieuses et bien percées. Les monuments les plus remarquables sont : l'église cathédrale de Saint-Jean, construite vers le XIIe siècle et présentant les caractères du gothique de cette époque. On y remarque un magnifique maître-autel, des tableaux de Vanloo, de Natoire et de Detroye, deux toiles rares de Frà Bartolommeo et del Piombino. Les autres églises, Sainte-Madeleine, Saint-Pierre et Saint-François-Xavier, sont en partie récentes et peu remarquables. L'ancien palais Granvelle est une construction du XVIe siècle dans le goût espagnol; chaque étage offre un ordre d'architecture différent. La salle de spectacle est vaste et d'un extérieur assez agréable. La bibliothèque contient environ 50,000 volumes et le musée renferme des curiosités assez rares et intéressantes. On y remarque encore : le palais archiépiscopal, qui date du XVIIe siècle; la préfecture, autrefois palais de l'intendance; l'hôpital Saint-Jacques, l'école d'artillerie et l'arsenal.

La colline de Chaudanne et celle de Brégille sont dominées par des forts récemment construits et agrandis. Au-dessus du fort Brégille se trouvent : le fort Beauregard, la redoute de Brégille, et, sur la rive droite du Doubs, le fort Griffon.

Depuis 1871, afin d'agrandir et de renforcer les lignes de défense de Besançon, on a construit des forts détachés sur les hauteurs de Chailluz, de Châtillon, de Rognon, de Planoise, de Fontain, de la Chapelle des Buis et de Montfaucon.

Les antiquités romaines et les monuments archéologiques des temps anciens abondent dans la vieille cité franc-comtoise ; on ne creuse pas le sol, soit dans la ville, soit aux environs, sans trouver des restes de mosaïques ou des marbres chargés d'inscriptions. A la fin du XVIIIe siècle, on montrait les restes de quatre temples dédiés à Mars,

à Vénus, à Apollon, à Mercure. Marc-Aurèle avait fait construire le bel aqueduc d'Acier, dont il reste des vestiges. On attribue à l'empereur Aurélien ou à Crispus, fils de Constantin, celui des monuments antiques qui s'est le mieux conservé; on l'appelle *la Porte-Noire :* c'est un arc de triomphe de grande dimension et de beau style qui, bien qu'en partie ruiné, conserve un grand air de magnificence; la cathédrale a été bâtie tout auprès, et cet arc romain lui sert comme de portique. Il faut encore remarquer une des portes de la ville qu'on appelle *Porte taillée* ou *Rocher percé;* on prétend que César fit tailler ce rocher pour ouvrir un passage dans la ville au superbe aqueduc qu'il fit construire. Au commencement du XVIIIe siècle, Louis XIV fit élargir et orner cette porte, qui alors était sombre et peu commode; une inscription rappelait que cet ouvrage avait été commencé par César et achevé par Louis le Grand.

Besançon a des manufactures d'horlogerie qui occupent 2,000 ouvriers, des fabriques de bonneterie, tapis de pied, siamoises, etc.; des faïenceries, des brasseries renommées, des tanneries et chamoiseries.

Les hommes remarquables auxquels cette ville a donné naissance sont : le cardinal Granvelle, les historiens Chifflet et Dunod de Charnage, le jésuite Nonotte, le littérateur Suard, l'économiste Joseph Droz, le charmant poète et polygraphe Charles Nodier, Victor Hugo et le maréchal Moncey. Ajoutons à cette liste l'imprimeur Momoro, administrateur du département de la Seine en 1789, qui fut l'auteur de la fameuse inscription : *Liberté, fraternité, indivisibilité* (de la République) *ou la mort*, remplacée plus tard, en 1848, par *Liberté, egalité, fraternité.*

Les armes de Besançon sont : *d'or, à l'aigle éployée, lampassée de sable, tenant dans chacune de ses serres deux colonnettes de même mises en pal,* avec la devise : UTINAM ! On les trouve encore : *d'azur, à un livre ouvert d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or : 2 et 1.*

ORNANS. — Ornans, chef-lieu de canton, sur les deux rives de la Loue, à 27 kilomètres au sud-est de Besançon, a une population de 3,169 habitants. Près de cette ville, vers le nord-ouest, s'élèvent sur un plateau les débris du château d'Ornans, ancienne résidence des comtes de Bourgogne. Ce château a été détruit en 1678. A l'intérieur de la ville, on remarque une église assez vaste qui reproduit les caractères du gothique flamboyant. Ornans est la patrie du peintre Courbet.

Ornans a des fabriques de papier, et fait surtout un commerce considérable de fromages dits de Gruyère. On cultive en grand le cerisier dans les environs pour y faire l'eau de cerise.

Les armes de cette ville sont : *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois coquilles d'or.*

OSSELLE. — Osselle, à 19 kilomètres au sud-ouest de Besançon, peuplé par 325 habitants, est un bourg célèbre par ses grottes, longue suite de cavités souterraines, inégales en largeur et en profondeur, dont les parois sont garnies de stalactites des formes les plus variées. La plus vaste salle a 50 mètres de longueur sur 22 de largeur; rien de plus bizarre que l'aspect qu'elle présente : l'œil y voit des colonnes fantastiques, des pavillons des tables, des autels, ou bien ce sont des guerriers couverts de leurs armures, des enfants, des figures grotesques, de hautes voûtes, et l'on ne se lasse pas de considérer ce spectacle, que l'imagination ne cesse de renouveler. Le sol de la grotte est un sable sec, assez fin et luisant. Toutes les cavités présentent ensemble une longueur de 1 kilomètre.

BAUME-LES-DAMES (lat. 47° 22′ 9″; long. 4° 1′ 20″ E.). — Baume (*Balma*), chef-lieu d'arrondissement, station de la ligne du chemin de fer de Dôle-Besançon-Montbéliard (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée), à 26 kilomètres au nord-est de Besançon, a une population de 2,762 habitants. Cette petite ville fut, au Xe et au XIe siècle, l'une des plus importantes de la Comté. Son opulence subsista jusqu'à l'époque où les Suisses la détruisirent, après leur victoire de Morat (1476). Cependant son étendue avait été réduite, dès le XIIe siècle, par le duc Berthold, qui détruisit toute la ville haute. En 1595, des bandes italiennes et espagnoles, de passage dans cette ville, y commirent de grands dégâts. Louis XIV s'en empara en 1674. Baume a dû en grande partie son importance, et doit son surnom, à une abbaye de chanoinesses nobles de l'ordre de Saint-Benoît, dont la fondation remonte au VIIIe siècle. Elles abandonnèrent plus tard l'ordre de Saint-Benoît pour celui de Saint-Georges ; l'abbesse avait le patronage de plusieurs cures et la collation d'un grand nombre de bénéfices. L'abbaye, en grande partie détruite en 1790, sert aujourd'hui de halle au blé.

Durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, Baume-les-Dames a été occupée par les troupes du XIVe corps de la IVe armée prussienne, sous les ordres du général de Werder.

La ville est dans une situation agréable, au pied de cinq collines, sur la rive droite du Doubs et sur le canal du Rhône au Rhin. Dans les environs se trouve la source d'eau minérale de Guillon, et l'on exploite une carrière de plâtre très productive. Autour de Baume s'élèvent des papeteries, des forges, des verreries et des tanneries.

Ses armes sont : *coupé, au 1er d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, brochant sur un semé de billettes de même; au 2e d'or, chargé d'une main de carnation, vêtue de gueules, mouvante d'une nuée du flanc sénestre, d'azur, et tenant une palme de sinople.*

L'Isle-sur-le-Doubs. — L'Isle-sur-le-Doubs, chef-lieu de canton, à 25 kilomètres au nord-est de Baume-les-Dames, sur la rive droite du Doubs et sur le canal du Rhône au Rhin, station de la ligne du chemin de fer de Dôle-Besançon-Montbéliard (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée), est une petite ville peuplée par 2,584 habitants. Elle est divisée en trois parties : la Rue, sur la rive droite du Doubs; l'Isle, au milieu de la rivière, et le Magny, sur la rive gauche. Elle appartint longtemps aux sires de Neuchâtel et eut à souffrir des guerres du XVIIe siècle. Durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, elle fut occupée par les troupes du XIVe corps prussien, sous les ordres du général de Werder.

L'industrie de cette ville est représentée par une taillanderie, de belles forges, un atelier de vis à bois et boulons.

Montbéliard (lat. 47° 30′ 36″; long. 4° 27′ 56″ E.). —Montbéliard (*Montibiliarda, Menpelgard*), chef-lieu d'arrondissement, au confluent de l'Allan et de la Lisaine ou Lusine, sur le canal du Rhône au Rhin, à 60 kilomètres au nord-est de Besançon, a une population de 8,938 habitants. C'est une station de la ligne du chemin de fer de Dôle-Besançon-Montbéliard (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée). Un embranchement s'en détache et se dirige sur Belfort par Delle, et sur les lignes suisses par Audincourt, Beaumont, Fresches, Le Châtel et Morvillars.

La première mention qui soit faite de cette ville se trouve dans la *Vie* de saint Valbert, abbé de Luxeuil, écrite par Adson au Xe siècle. A cette époque, elle paraît avoir été le chef-lieu des comtés d'Elsgau et de Sundgau. Le premier comte de Montbéliard qui soit connu est Louis II, beau-frère de Hugues Capet et aïeul du pape Léon IX. Vers le milieu du XIIe siècle, la seigneurie de Montbéliard échut, par héritage, à Amédée II de Montfaucon, petit-fils du dernier comte par sa mère Agnès. En 1397, le comté passa dans la maison de Wurtemberg par le mariage d'Éberard le Jeune avec Henriette de Montbéliard, fille du dernier comte de la branche des Montfaucon-Montbéliard, et y demeura sans interruption jusqu'à la réunion à la France. Plusieurs des comtes de Montbéliard s'illustrèrent par leurs expéditions en Terre sainte ou par des guerres dans le comté de Bourgogne. En 1281, le comte Regnault entra dans la coalition formée par son frère Othon de Bourgogne et les bourgeois de Besançon contre Rodolphe de Habsbourg, élu empereur à la fin du grand interrègne, en 1273; il battit l'évêque de Bâle; mais, poursuivi par l'empereur et assiégé dans sa capitale, il fut contraint d'accepter les conditions que Rodolphe lui imposa. Lorsque Jean le Bon donna, en 1363, le duché de Bourgogne à son plus jeune fils, Philippe le Hardi, les comtes de Montbéliard cherchèrent un appui en Allemagne; ils s'allièrent avec les villes libres de l'Alsace et s'unirent aux cantons suisses par des traités de combourgeoisie. Malgré ses efforts pour se garantir des attaques de son ambitieux voisin, le comte Henri de Montbéliard ne put éviter la guerre avec Philippe le Hardi. Battu successivement en 1363 et 1364, il vit ses États envahis, fut contraint de chercher derrière le Rhin un refuge et d'abandonner son comté aux ravages de l'archiprêtre Cervolles. Son fils Étienne lui succéda et ne fut pas plus heureux dans sa guerre contre les ducs d'Autriche (1369), que son père ne l'avait été contre les ducs de Bourgogne. En 1389, il conclut un traité d'alliance offensive et défensive avec les avoyers de Berne. Le fils de ce comte, le jeune Henri, périt dans la fameuse bataille de Nicopolis, gagnée par le Turc ottoman Bajazet sur les princes chrétiens (1396). Avec Étienne s'éteignit la famille des comtes de Montfaucon-Montbéliard. Ce fut alors que sa fille Étienne porta le comté dans la maison de Wurtemberg. En 1414, Louis, fils du roi de France Charles VII, assiégea et prit Montbéliard, où il laissa pendant deux mois une garnison qui pilla et rançonna tout le comté. Vingt-neuf ans plus tard, ce fut Charles le Téméraire qui mit, mais

sans succès, le siège devant cette ville. Sous le règne de Louis XII, les comtes de Montbéliard firent la guerre à la France et s'emparèrent, dans le bailliage d'Amour, de plusieurs châteaux appartenant à la maison royale. Le roi, par représailles, fit saisir tous les biens de la maison de Wurtemberg en France; ces prises réciproques furent rendues à la paix de 1515.

Dix ans après ces événements, la Réforme fut prêchée à Montbéliard; cette ville faillit tomber au pouvoir des anabaptistes; ces sectaires furent chassés, mais, dans leur retraite, ils mirent tout le comté à feu et à sang. Les doctrines luthériennes furent mieux accueillies que les prédications des anabaptistes. Guillaume Farel fut encouragé par la bienveillance du comte Ulrich; il osa braver publiquement les représentants du culte catholique. Un jour qu'une procession passait sur un des ponts de la ville, il se précipite, écarte violemment la foule, saisit dans les mains de deux prêtres la châsse de saint Antoine et la précipite dans la rivière. Cet acte sacrilège indigne les assistants, et Farel eût été en danger de payer de sa vie tant d'audace sans la protection du comte. La doctrine réformée fit chaque jour des progrès dans la ville de Montbéliard; il n'y eut pas de lutte à main armée ni d'épisode sanglant, mais le culte catholique fut aboli en 1539.

Pendant la guerre de Trente ans, les comtes de Montbéliard, menacés par les Espagnols et par les impériaux, cherchèrent un appui dans la France. Louis XIII leur envoya des garnisons commandées successivement par le comte de La Suse, le cardinal de La Valette, les ducs de Rohan et de Saxe-Weimar, et les maréchaux de La Force, de Grancey et de Turenne; la France commença, dès ce moment, à établir son influence dans le comté, et, lorsque Louis XIV fit la conquête de la Franche-Comté, malgré les relations d'amitié et de protection qui subsistaient encore avec Montbéliard, le conquérant résolut de s'emparer de cette place. Un corps d'armée considérable fut envoyé pour la soumettre: elle se rendit à la première sommation et fut cependant livrée en partie au pillage; par un malheur très regrettable, la bibliothèque, riche en manuscrits, le musée des antiquités de Mandeure, qui avait été transporté à Montbéliard, furent saccagés, et le château presque détruit. Montbéliard resta vingt ans au pouvoir de la France et fut restituée à ses comtes, en 1697, par le traité de Ryswick; avant de l'évacuer, les troupes françaises rasèrent la citadelle et le fort le Chat. La famille de Wurtemberg conserva la principauté indépendante de Montbéliard jusqu'en 1793, époque à laquelle le représentant du peuple Bernard de Saintes marcha sur cette ville à la tête d'un corps de troupes considérable et s'en empara. Le traité de Lunéville a confirmé cette conquête au profit de la France.

Les bourgeois de Montbéliard avaient obtenu, en 1283, une charte de commune qui fut confirmée et régularisée dans les siècles suivants; il était permis à l'assemblée des chefs d'hôtel d'élire neuf *maîtres bourgeois* pour former le conseil de commune, et un *maître bourgeois* en chef pour le présider. De son côté, le comte nommait un maire qui assistait, avec voix consultative, aux délibérations. Des dissensions s'élevèrent entre les magistrats bourgeois et le maire, représentant du comte; le maire fut, à plusieurs reprises, insulté. Au XVIe siècle, le comte, pour venger son magistrat, priva les habitants de leurs privilèges, et ne les leur rendit qu'après qu'ils eurent prêté serment de se mieux conduire à l'avenir.

En 1705, une insurrection générale des bourgeois contre leur seigneur Éberard, qu'ils voulaient déposer pour se constituer en république, eut les mêmes résultats; le comte reprit aux habitants leurs privilèges, fit punir de mort les principaux conjurés et ne consentit à rendre quelques franchises que trois années après.

Durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, Montbéliard a été occupé par les troupes du général de Werder, commandant le XIVe corps de la IVe armée prussienne. Le 15 février 1871, l'armée française reprenait la ville, mais ne pouvait s'emparer du château, où les Prussiens s'étaient réfugiés. On avait, en effet, eu, quelques années auparavant, le tort grave de déclasser cette place sans la démanteler, en sorte que l'ennemi y trouva un poste fortifié, ce qui ne fut pas sans influence sur l'insuccès des combats qui se livrèrent autour de Montbéliard pour la délivrance de Belfort, et que nous avons brièvement racontés à la fin de la partie historique consacrée au département.

Environnée de coteaux boisés et plantés de vignes, dans une situation agréable au fond d'un joli vallon, Montbéliard est bien bâtie et bien percée. Sa bibliothèque renferme 10,000 volumes. Son vieux château, rebâti en 1751, présente deux

vieilles tours du XVIe siècle. L'église Saint-Martin est remarquable par sa hardiesse; elle a été convertie en temple protestant, ainsi que l'église Saint-Georges. Cette ville possède, en outre, des halles à portiques, du XVIe siècle; un hôtel de ville bâti en 1778; de jolies promenades, des fontaines publiques, une école modèle d'instituteurs protestants. On a inauguré à Montbéliard, à la fin de 1879, la statue du colonel Denfert-Rochereau, l'heureux défenseur de Belfort pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871.

Montbéliard renferme des manufactures d'horlogerie, des fabriques de bonneterie, des filatures de coton et de nombreuses tanneries. Son commerce consiste en grains, fromages, épiceries, toiles, cuirs, planches, etc.

L'illustre Cuvier y est né en 1769, et sur l'une des places de la ville s'élève sa statue en bronze, œuvre de David d'Angers.

Les armes de la ville sont : *de gueules, à la croix d'argent, chargée en cœur d'une étoile d'azur à cinq rayons;* ou *de gueules, à une croix d'argent cantonnée de barbeaux d'argent et de trois cornes de cerf,* avec cette devise : DIEU SEUL EST MON APPUI.

AUDINCOURT. — Audincourt, chef-lieu de canton, station du chemin de fer de Montbéliard aux lignes suisses (de Montbéliard à Porentruy), à 5 kilomètres et demi au sud-sud-est de Montbéliard, sur le Doubs, est une petite ville industrielle de 4,258 habitants. L'industrie y est représentée par d'importantes usines, composées de forges à l'anglaise, de laminoirs, d'un haut fourneau, dont la production annuelle dépasse 20,000 caisses de fer-blanc, 500,000 kilogrammes de tôle, 3 millions de kilogrammes de fer coulé et plus de 2 millions de kilogrammes de fer forgé. On y trouve, en outre, des fabriques de broches pour les filatures, une filature de coton, une tuilerie fabriquant environ 120,000 tuiles et 50,000 briques par an. Les céréales et les fourrages sont l'objet d'un certain commerce.

VALENTIGNEY.—Valentigney, canton d'Audincourt, est située à 9 kilomètres au sud de Besançon, sur le Doubs. Cette commune, dont la population n'était que de 500 habitants au commencement de ce siècle, en compte aujourd'hui 2,014. Elle doit sa prospérité à ses usines et à la fabrique de grosse quincaillerie, scies, limes, moulins à café de Bélieu, une de ses annexes. Dans ses environs, on signale une voie romaine.

MANDEURE. — Mandeure (*Epamanduodurum, Epamanduo, Mandroda*), sur le Doubs, canton d'Audincourt, à 11 kilomètres de Montbéliard, n'est qu'un village de 1,047 habitants. Cette localité fut, au temps de la domination romaine, l'une des premières cités de la Séquanaise; mais elle subit les mêmes vicissitudes que Besançon : les Allemands, en 379, les Huns, en 451, les Hongrois, en 937, la saccagèrent, et, moins heureuse que la capitale de la comté de Bourgogne, Mandeure ne se releva pas de ses ruines.

Ce village est surtout remarquable par ses antiquités romaines, si nombreuses, que nulle part on n'y creuse infructueusement la terre. Aux environs, on voit les traces d'une belle voie romaine, que les habitants désignent sous le nom de voie de Jules César; il subsiste aussi quelques vestiges de bains, de palais, les restes d'un beau théâtre, découvert en 1820; trois temples qui paraissent avoir été consacrés à Jupiter, à Neptune et aux Dioscures. Des recherches faites à différentes époques ont fait découvrir des agates, onyx, cristaux, émeraudes, cornalines, aigles romaines; on y a exhumé des colonnes milliaires, de nombreux sarcophages, une statue de druide, un Hercule gaulois en bronze, les ruines d'un aqueduc. Aux environs de Mandeure, plusieurs localités rappellent par leur nom leur origine romaine, comme : Champ-Danot, *Campus Dianæ;* Formecur, *Forum Mercurii;* Coste-Libe, *Collis Liberi,* etc.

BLAMONT. — Blamont, chef-lieu de canton, à 16 kilomètres au sud-est de Montbéliard, est une petite ville, chef-lieu de canton, située sur les frontières de la Suisse, au pied des montagnes. Elle occupe un plateau qui en fait une position stratégique importante et qui domine trois vallées, au fond de l'une desquelles, nommée Combe-Menu, le Gland prend sa source. Elle est dominée par les ruines d'un ancien château fort, classé parmi les monuments historiques. Sa population est de 694 habitants. Durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, elle a été occupée par les troupes du général de Werder, commandant du XIVe corps de la IVe armée prussienne.

HÉRIMONCOURT. —Hérimoncourt est un gros bourg

du canton de Blamont, à 12 kilomètres au sud-est de Montbéliard; il compte une population de 2,548 habitants, occupée dans des fabriques d'horlogerie, de quincaillerie, de laminage d'acier, de taille de limes et de construction de machines.

Pont-de-Roide. — Pont-de-Roide, chef-lieu de canton, situé à 17 kilomètres au sud de Montbéliard, sur le Doubs, au-dessous du confluent de la Roide et de la Ranceuse, doit son nom à un pont que les Romains avaient construit sur la petite rivière de la Roide.

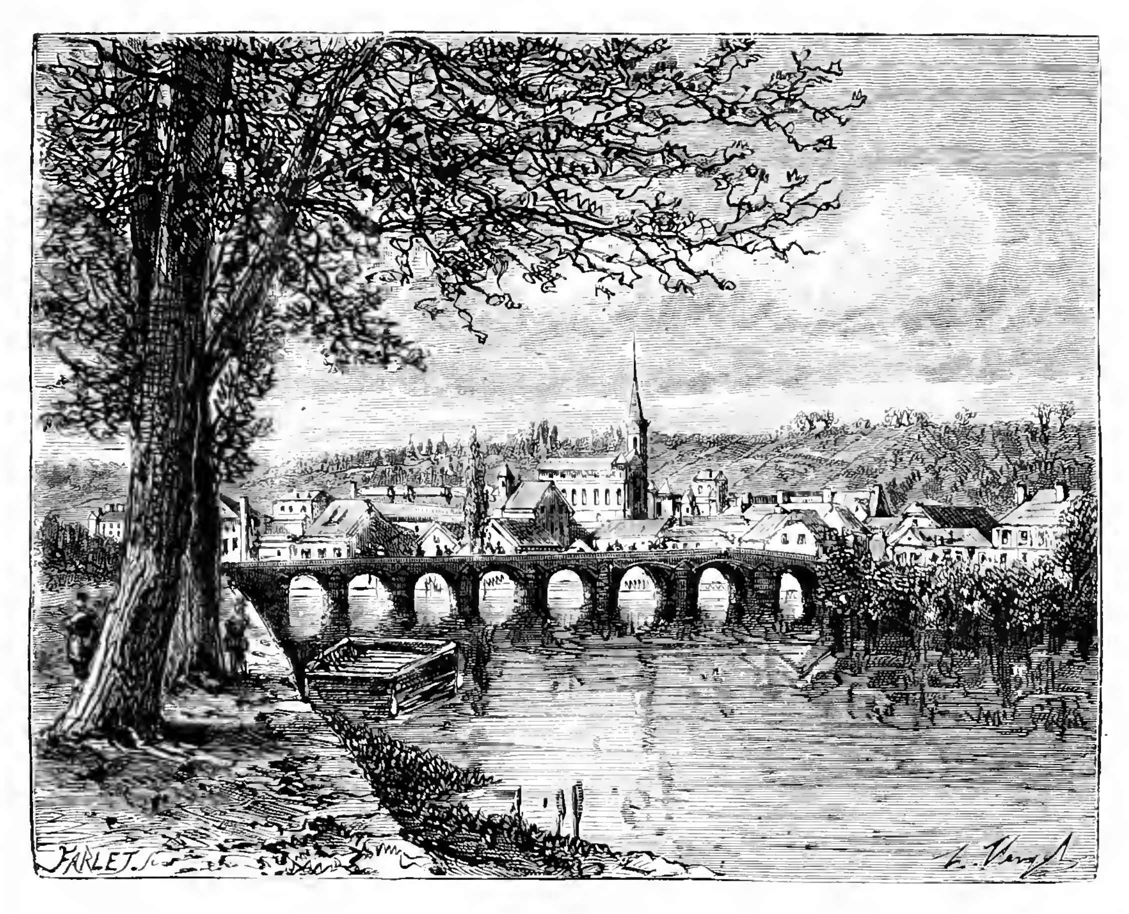
Elle a longtemps appartenu aux seigneurs de Neuchâtel, et ce n'est que sous Louis XIV qu'elle a été réunie à la France. Sa position, dans la vallée du Doubs et près de la frontière, lui a valu d'être souvent prise et reprise dans les guerres des siècles derniers. Elle a trouvé dans l'industrie une source d'accroissement et de prospérité telle que sa population, qui, en 1830, était à peine de 500 habitants, est aujourd'hui de 2,654 habitants. Elle possède une importante fabrique de scies, outils de menuiserie, grosse quincaillerie, un haut fourneau avec des fonderies de fer et de cuivre Ses foires sont très fréquentées : les étoffes, ses vins, ses bestiaux sont, avec les produits de son industrie, les objets de son commerce.

Pontarlier (lat. 46° 54′ 9″; long. 4° 1′ 14″ E.). — Pontarlier (*Pons Arleius, Pons Arliciorum, Pons Ariæ*), chef-lieu d'arrondissement, sur le Doubs, à 58 kilomètres au sud-est de Besançon et à l'entrée de la gorge de la Cluse, l'une des gorges du Jura les plus fréquentées pour aller de France en Suisse, station de la ligne du chemin de fer de Dijon à Dôle et Pontarlier (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, a une population de 5,714 habitants.

Le nom de Pontarlier indique une ancienne ville romaine; c'était, en effet, au temps de Trajan, une station de la grande voie romaine qui reliait l'Italie au nord de la Gaule. Le plus ancien souvenir de son histoire est la fondation de sa principale église. Sous le règne du roi franc Gontran, vers 785, les religieux d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais), de Saint-Bénigne de Dijon et de Saint-Marcel-lez-Chalon) établirent, pour faciliter les communications entre leurs trois abbayes, plusieurs couvents moins considérables; telle fut l'origine du prieuré et de l'église de Saint-Bénigne de Pontarlier.

Pendant les siècles suivants, Pontarlier eut à subir les désastres des invasions successives qui désolèrent la Bourgogne. Au VIIIe siècle, les Sarrasins ravagèrent pendant trois ans la province; au Xe siècle viennent les incursions non moins terribles des Hongrois; cette ville, assise sur l'une des rares voies de communication qui traversaient alors la Gaule, dut avoir sa large part des malheurs communs. Bientôt à ces calamités succédèrent les agitations sans cesse renaissantes des guerres féodales. En 1294, les seigneurs du pays se soulèvent contre Philippe le Bel, gardien du comté au nom de Jeanne de Bourgogne; ce fut l'origine d'une guerre qui dura cinq ans. Dans le traité qui la termina, les seigneurs s'engagèrent, entre autres conditions, à rebâtir la salle du conseil de Pontarlier, qu'ils avaient brûlée. En 1336, les barons s'étaient révoltés contre le duc de Bourgogne, Eudes IV, qui empiétait sur leurs droits, en donnant à leurs vassaux, sous le titre de *bourgeoisies de prince,* des chartes privilégiées. Dans une semblable lutte, les villes prenaient parti pour le maître le plus puissant et le plus éloigné, contre ceux dont la domination immédiate les inquiétait davantage. Pontarlier fut prise et brûlée par les barons. Toutefois, à cette époque où l'histoire de toutes les villes devient presque la même, où tout est fief et seigneurie, Pontarlier présente une particularité digne de remarque : cette petite ville échappa, autant qu'il était possible, à la sujétion féodale et conserva sans interruption une indépendance que des cités plus considérables ne purent pas défendre. Elle reconnaissait la souveraineté du comte de Bourgogne et sa juridiction, mais il n'y exerçait pas les droits seigneuriaux. Pendant plusieurs siècles même, la ville n'eut pas de seigneurs. Elle se donna librement pour *protecteurs,* d'abord les sires de Salins, puis les sires de Joux. Traitant sur un pied d'égalité avec ces seigneurs, la ville faisait ses conditions, ses réserves et n'abandonnait au maître de son choix que des droits fort restreints. C'était lui qui conduisait à la guerre les milices de la ville; il faisait rendre justice par son prévôt, assisté d'un certain nombre de bourgeois; du reste, il n'avait aucun droit sur les terres, sur les personnes et sur les propriétés.

Les sires de Joux perdirent, au XVe siècle, leur droit de juridiction, et la ville fut replacée sous la souveraineté immédiate des ducs de Bourgogne; mais, à aucune époque, on ne trouve de trace de servitude ni de mainmorte. Les bourgeois de Pon-



Montbéliard.

tarlier portaient le titre de baron dans l'ancien sens du mot, synonyme d'homme libre; ils avaient les privilèges de la noblesse, pouvaient posséder des fiefs, porter des armoiries. Ces droits s'étendaient à tout le parochiage ou territoire de la ville. Ce territoire, assez étendu, comprenait vingt villages, qui formaient avec la ville une seule et même cité. Aux états du comté de Bourgogne, cette petite commune tenait le septième rang. Sous le rapport judiciaire, le comté était alors partagé en deux bailliages, celui d'amont et celui d'aval; Pontarlier était dans le ressort du dernier. On pouvait appeler du châtelain, à qui était attribuée la justice de la ville, au bailliage et, de là, au conseil du prince ou au parlement.

A la fin du xve siècle, le duché de Bourgogne allait changer de maîtres. Pontarlier se ressentit des guerres qui amenèrent la chute du dernier duc de Bourgogne. Au printemps de 1474, les Suisses, alliés du roi de France, descendent dans le comté de Bourgogne. Pontarlier fut prise, après une défense opiniâtre, et saccagée par les futurs vainqueurs de Granson. Un vieux chant de guerre célèbre ainsi leur victoire : « ... Dès que la forêt fut couverte de feuillage et la terre d'un frais gazon, des hommes en grand nombre, des hommes braves, sortirent de leur demeure.—Ces hommes s'en vont par monts et par vaux pour faire une guerre dont le duc de Bourgogne ne rira pas... Quand la danse guerrière commença devant Pontarlier, avec des coups d'arquebuse, des soupirs et gémissements, ah! combien de femmes furent bientôt obligées de prendre le vêtement de deuil du veuvage! »

Pontarlier se releva de ce désastre. En 1588, elle était l'une des fortes villes de la contrée, spacieuse et ceinte de fortes murailles, flanquées de bonnes tours; elle avait deux paroisses, un hôpital fondé par la maison de Joux, un couvent d'augustins, des maisons bien bâties, vingt ou vingt-deux villages *retrahans,* c'est-à-dire dont les habitants, au

cas de guerre, venaient chercher retraite dans ses murs, et qui, en revanche, étaient assujettis aux guets, gardes et impositions; un siège du bailliage d'aval, auquel ressortissaient des villages, des abbayes, des prieurés et deux faubourgs. Le XVIe siècle fut pour Pontarlier le moment de sa plus grande splendeur; les désastres survinrent au milieu du siècle suivant, pendant les périodes suédoise et française de la guerre de Trente ans.

En 1637, Bernard de Saxe-Weimar entra, à la tête d'une armée d'Allemands et de Suédois, dans la Franche-Comté, qui appartenait au roi d'Espagne; tout le pays, sur le passage de ses troupes, fut mis à feu et à sang. Pontarlier opposa à cette horde dévastatrice une courageuse résistance; ce fut en vain. Après avoir subi plusieurs assauts et tenté des sorties infructueuses, ses habitants furent obligés de capituler; les conditions accordées par le général ennemi ne furent pas observées; une imposition de 60,000 écus fut frappée sur les bourgeois, et, comme ils ne pouvaient l'acquitter tout de suite, un grand nombre d'entre eux furent brûlés ou mutilés. La ville fut en partie détruite. A peine les troupes de Bernard de Saxe-Weimar avaient-elles abandonné cette malheureuse cité que la peste s'y abattit; puis survint une famine, et ces fléaux firent un nombre considérable de victimes. En 1650, le roi d'Espagne accorda, à la requête de ceux de ses habitants qui avaient survécu à tant de maux, quelques secours pour relever leurs murailles et leurs demeures. mais une fortune contraire semblait s'appesantir sur cette ville jadis florissante . trois incendies, dans l'espace de vingt-quatre ans, la désolèrent, et, si l'on en croit les récits du temps, elle eût entièrement péri dans le dernier, en 1670, sans l'intercession de la Vierge : les habitants, désespérés, vouèrent leur cité à la mère de Dieu, qui aussitôt envoya une pluie pour éteindre les flammes. En mémoire de ce miraculeux secours, les habitants ont consacré une chapelle sous l'invocation de Notre-Dame.

Pontarlier a été réunie à la France avec la Franche-Comté par le traité de Nimègue (1678). En décembre 1813 et janvier 1814, elle a momentanément subi l'occupation d'une armée autrichienne.

En 1871, Pontarlier endura de nouveau les douleurs de l'invasion. L'armée de l'Est, débandée, y trouva un court repos avant de passer en Suisse. Des combats meurtriers, derniers efforts de nos pauvres soldats épuisés, furent livrés dans les localités voisines, à Sombacourt, à Chaffois et enfin à La Cluse. Les habitants de Pontarlier se montrèrent, dans ces douloureuses circonstances, à la hauteur des épreuves que la mauvaise fortune nous infligeait; ils accueillirent et secoururent avec une humanité et un zèle admirables plus de 4,000 malades. Les troupes du général Manteuffel occupèrent la ville le 1er février.

Pontarlier doit aux incendies dont nous avons parlé une régularité qui en fait une des plus jolies villes de France. Elle est le premier entrepôt de commerce entre la Suisse et la France. Il ne reste rien de ses constructions du moyen âge, qui toutes ont été dévorées par les flammes; son hôtel de ville, son hôpital, sa bibliothèque sont tous des monuments modernes.

Ses armes sont : *de gueules, au pont de quatre arches d'argent, mouvant du flanc sénestre à dextre; surmonté d'une tour carrée, aussi d'argent, ajourée et ouverte de sable;* — aliàs : *d'azur à un château d'argent, maçonné de sable, posé sur un mont de sinople.*

LE FORT DE JOUX. — A 3 kilomètres au sud-est de Pontarlier s'élève, près de la rive droite du Doubs et sur une montagne escarpée, le fort de Joux. C'est la principale défense de la France du côté de la Suisse. Il se compose de trois enceintes entourées de larges fossés, sur lesquels sont jetés trois ponts-levis.

L'origine de ce fort est très ancienne. Les comtes de Franche-Comté attachaient une grande importance à sa possession; cependant Philippe le Bon, duc de Bourgogne, le leur acheta. Au traité de 1815, le roi de Prusse demanda que la France eût pour limite orientale, du côté de la Suisse, le Doubs, et, de la sorte, il fût entré en possession de cette place forte; mais les instances du prince de Talleyrand nous la conservèrent. Ce fort servit longtemps à détenir des prisonniers politiques; Mirabeau y fut enfermé dans sa jeunesse; Toussaint Louverture y est mort. D'importantes améliorations ont été faites, il y a une quinzaine d'années, aux diverses parties du fort de Joux.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU DOUBS

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 70ème. — Population : 59ème. — Densité de la population : 48ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
5.228 kil. carrés ou 522.755 hect.	Hommes, 155.318 Femmes, 150.776 Total.. 306 094 58 hab. 55 par kil. carre	4	27	638	Propriétés bâties... 6.000.000 fr. — non bâtis 17.000.000 » Revenu agricole... 79.000 000 »	18.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE BESANÇON

Superficie, 1.393 kil. carrés ou 139.268 hect. — Population, 115.131 hab. — Cantons, 8. — Communes, 203.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BESANÇON, 2 cant., 15 comm., 60.025 habitants.	BESANÇON (Nord).....	24.760	»
	Arcier............	33	9
	Chalèze............	236	6
	Chalezeule..........	225	5
	BESANÇON (Sud)......	29.644	»
	Arguel............	89	6
	Beure............	1.268	5
	Chevillotte (La)......	81	11
	Fontain............	581	6
	Gennes..........	244	8
	Grateris (Le)........	72	12
	Mamirolle.........	525	13
	Montfaucon.........	480	5
	Morre............	692	4
	Saône............	757	7
	Vèze (La)..........	353	6
AMANCEY, 23 communes, 6.105 habitants.	Amancey..........	705	30
	Alaise............	127	30
	Amondans..........	244	22
	Bolandoz..........	510	32
	Cléron............	425	20
	Coulans...........	68	30
	Crouzet (Le)........	172	40
	Déservillers........	601	34
	Doulaize..........	97	29
	Éternoz...........	459	35
	Fertans...........	311	29
	Flagey............	132	30
	Gevresin..........	182	35
	Labergement-du-Navois..........	201	32
	Lizine............	191	26
	Malans............	291	25
	Montmahoux........	215	37
	Nans-sous-Sainte-Anne..........	392	40
	Refranche.........	137	27
	Reugney..........	316	32
	Sainte-Anne........	92	40
	Saraz............	94	39
	Silley............	143	30
AUDEUX, 44 communes, 10.438 habitants.	Audeux............	131	11
	Auxon-Dessous......	353	8
	Auxon-Dessus.......	202	8
	Berthelange.........	206	20
	Boismurie..........	41	16
	Burgille...........	212	19
	Champagney........	121	9
	Champvans.........	90	8
	Chaucenne.........	212	12
	Chazoy...........	76	18
	Chemaudin.........	450	10
	Chevigney.........	139	16
	Corcelles-Ferrières...	106	17
	Corcondray........	183	16
	Cordiron..........	101	17
	Cottier............	76	22
	Courchapon........	222	21
	Dannemarie........	221	13
	Ecole.............	264	5
	Emagny...........	274	15
	Etrabonne.........	200	25
	Ferrières..........	178	17
	Franey............	114	16
	Franois...........	504	7
	Jallerange.........	325	24
	Lantenne-Vertière...	390	20
	Lavernay..........	341	16
	Mazerolles.........	137	12
	Mercey-le-Grand....	234	25
	Miserey...........	472	7
	Moncley..........	279	14
	Moutherot (Le).....	72	24
	Noironte.........	265	12
	Pelousey..........	421	9
	Pirey.............	449	5
	Placey............	100	13
	Pouilley-Français....	304	14
	Recologne.........	566	7
	Pouilley-les-Vignes..	485	15
	Ruffey............	194	18
	Sauvagney.........	136	15
	Serre.............	265	7
	Vaux.............	190	12
	Villersbuzon.......	137	13
BOUSSIÈRES, 21 communes, 7.059 habitants.	Boussières.........	228	14
	Abbans-Dessous.....	202	18
	Abbans-Dessus......	170	18
	Avanne..........	491	7
	Aveney..........	176	7
	Busy............	309	10
	Byans...........	578	19
	Grandfontaine......	331	10
	Larnod...........	131	8
	Montferrand........	1.121	12
	Osselle...........	325	19
	Pugey............	297	7
	Rancenay..........	117	9
	Roset-Fluans.......	372	20
	Routelle..........	221	17
	Saint-Vit..........	993	18
	Thoraise..........	193	14
	Torpes...........	255	15
	Velesmes..........	154	13
	Villars-Saint-Georges.	223	12
	Vorges...........	172	13
MARCHAUX, 37 communes, 8.305 habitants.	Marchaux..........	442	13
	Amagney..........	516	12
	Battenans.........	138	27
	Blarians..........	23	26
	Bonnay...........	426	12
	Braillans..........	53	10
	Bretenière (La)......	135	26
	Cendrey..........	352	25
	Champoux.........	54	14
	Châtillon-le-Duc.....	335	8
	Chaudefontaine.....	188	16
	Chevroz..........	121	11
	Corcelle-Mieslot.....	126	19
	Cussey-sur-l'Ognon.	283	14
	Devecey..........	242	10
	Flagey-Rigney......	98	26
	Geneuille..........	456	10
	Germondans........	94	25
	Mérey-Vieilley......	135	12
	Moncey...........	185	19
	Novillars..........	58	10
	Ollans............	94	27

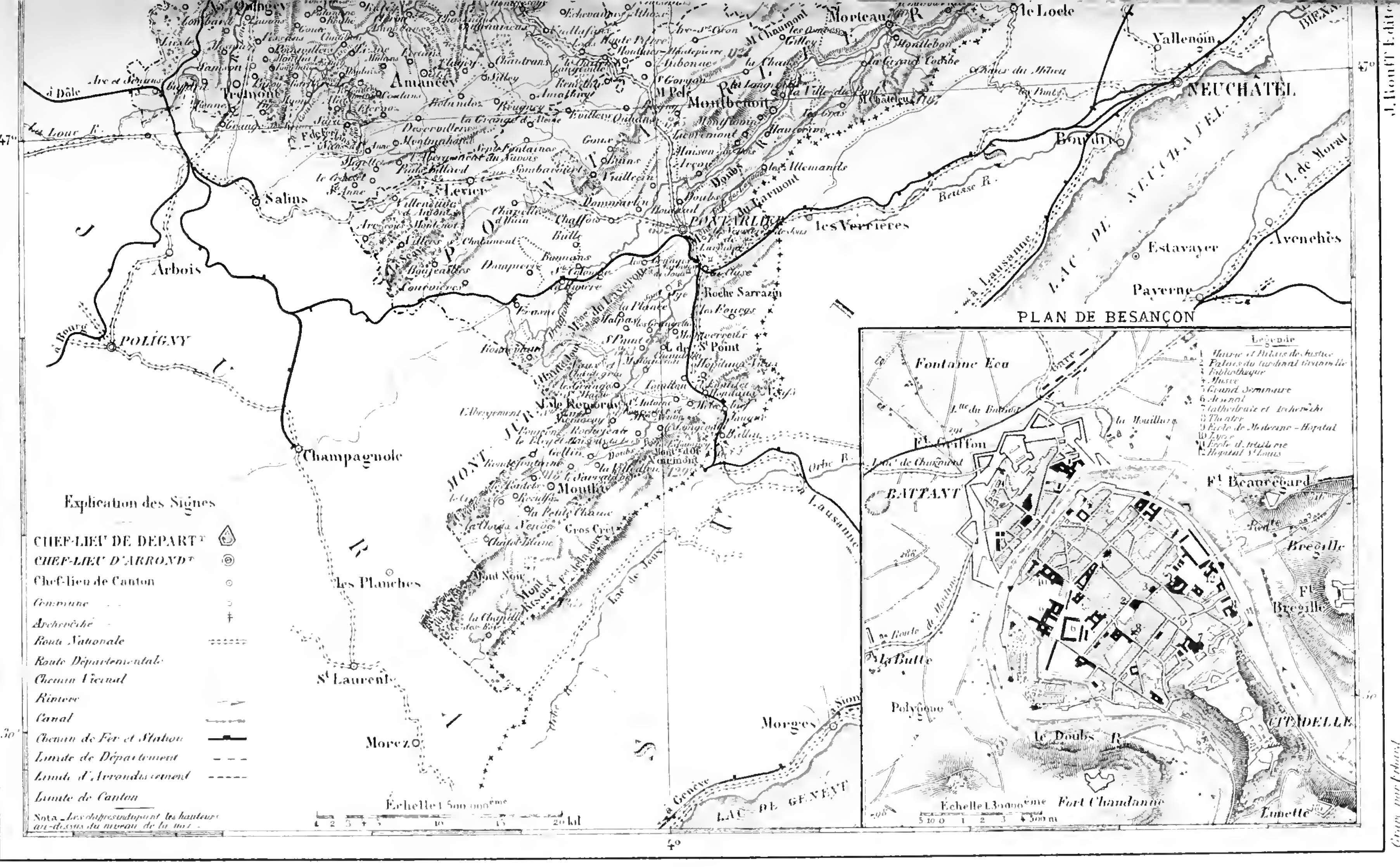
SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BESANÇON

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de MARCHAUX.	Palise	53	18
	Rigney	423	20
	Rignosot	202	22
	Roche	509	8
	Rougemontot	246	26
	Tallenay	86	9
	Thise	437	7
	Thurey	150	20
	Tour-de-Sçay (La)	352	23
	Vaire-le-Grand	402	11
	Vaire-le-Petit	67	11
	Valentin	55	5
	Valleroy	89	20
	Venise	256	17
	Vieilley	424	14
ORNANS, 28 comm., 13.047 hab.	Ornans	3.169	27
	Amathay-Vésigneux	395	32
	Bonnevaux	163	22
	Chantrans	492	33
	Charbonnières	151	19
	Chassagne	188	25
	Châteauvieux	88	28
	Durnes	246	28
	Echevanne	127	29
	Foucherans	326	16
	Granges-Maillot	64	34
Suite d'ORNANS.	Guyans-Durnes	254	27
	Hôpital - du - Gros - bois (L')	257	17
	Lavans-Vuillafans	337	29
	Lods	1.140	32
	Longevielle	309	34
	Maizières	152	19
	Malbrans	201	18
	Mérey-sous-Montrond	282	13
	Montgesoye	589	27
	Mouthier	838	34
	Saules	286	27
	Scey-en-Varais	283	20
	Tarcenay	503	15
	Trepot	401	16
	Villers-sous-Montrond	206	15
	Voires	111	30
	Vuillafans	1.489	29
QUINGEY, 35 c., 10.152 hab.	Quingey	1.042	19
	Arc-et-Senans	1.354	31
	Bartherans	153	27
	Brères	48	24
	Buffard	464	28
	By	224	30
	Cademène	87	18
	Cessey	211	22
Suite de QUINGEY.	Charnay	140	15
	Châtillon-sur-Lison	105	26
	Chay	254	25
	Chenecey-Buillon	876	13
	Chouzelot	294	19
	Courcelles	85	19
	Cussey-sur-Lison	146	26
	Echay	153	27
	Epeugney	301	17
	Fourg	423	20
	Goux	82	24
	Lavans-Quingey	184	22
	Liesle	866	27
	Lombard	269	23
	Mesmay	152	24
	Montfort	123	25
	Montrond	340	13
	Myon	301	29
	Palantine	80	19
	Paroy	184	26
	Pessans	104	22
	Pointvillers	179	25
	Rennes	189	29
	Ronchaux	119	26
	Rouhe	131	24
	Rurey	427	20
	Samson	62	24

ARRONDISSEMENT DE BAUME-LES-DAMES

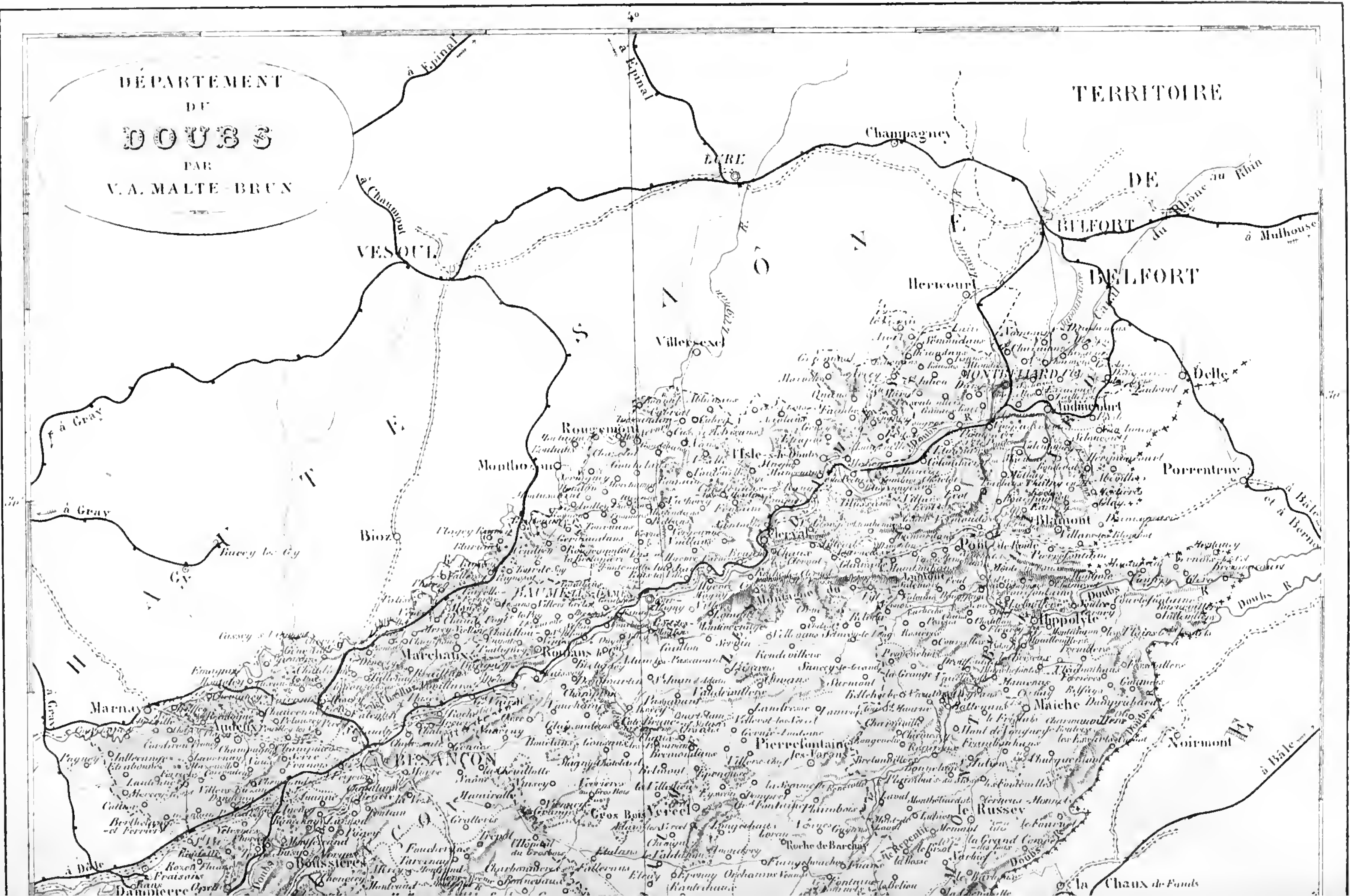
Superficie, 1.474 kil. carrés ou 147.462 hect. — Population, 60.194 hab. — Cantons, 7. — Communes, 187.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BAUME-LES-DAMES, 31 communes, 8.490 habitants.	BAUME-LES-DAMES	2.762	»
	Adam-lès-Passavant	204	6
	Aïssey	272	15
	Autechaux	182	4
	Bois-la-Ville	57	5
	Bretigney	198	7
	Champvans	69	1
	Côtebrune	158	13
	Cour	166	1
	Cusance	134	8
	Esnans	127	4
	Fontenotte	73	4
	Fourbanne	95	5
	Grosbois	126	5
	Guillon	157	5
	Hyèvre-Magny	114	7
	Hyèvre-Paroisse	234	6
	Lanans	271	12
	Lomont	225	7
	Luxiol	259	5
	Montivernage	90	8
	Passavant	450	11
	Pont-les-Moulins	222	5
	Saint-Juan	378	8
	Servin	304	12
	Silley	111	5
	Vaudrivillers	77	12
	Vergranne	161	7
	Verne	248	6
	Villers-le-Sec	199	5
	Voillans	367	6
CLERVAL, 25 c., 8.027 h.	Clerval	1.192	14
	Anteuil	458	17
	Belvoir	312	25
	Branne	305	11
	Chazot	298	18
	Chaux-lès-Clerval	185	15
Suite de CLERVAL.	Crosey-le-Grand	333	16
	Crosey-le-Petit	230	15
	Fontaine	582	14
	Glainans	186	20
	Hôpital-Saint-Lieffroy	91	10
	Orve	159	18
	Pompierre	404	17
	Rahon	173	22
	Randevillers	223	17
	Roche-lès-Clairval	215	12
	Saint-Georges	178	17
	Sancey-le-Grand	815	23
	Sancey-le-Long	389	23
	Santoche	43	15
	Surmont	251	29
	Tournedoz	105	22
	Vellerot-lès-Belvoir	240	22
	Vellevans	381	15
	Vyt-lès-Belvoir	279	24
L'ISLE-SUR-LE-DOUBS, 24 communes, 9.842 habitants.	Isle-sur-le-Doubs (L')	2.584	25
	Accolans	250	23
	Appenans	278	24
	Arcey	743	36
	Blussangeaux	198	26
	Blussans	219	26
	Bournois	479	24
	Colombier-Châtelot	313	27
	Etrappe	129	27
	Faimbe	87	28
	Gemonval	186	33
	Geney	239	26
	Hyémondans	216	26
	Lanthenans	122	24
	Longevelle	395	30
	Mancenans	462	21
	Marvelise	213	31
Suite de ISLE S. LE-DOUBS.	Medière	385	27
	Montenois	524	35
	Onans	507	30
	Prétière (La)	148	29
	Rang	465	20
	Sourans	117	28
	Soye	583	18
PIERREFONTAINE, 21 communes, 8.634 habitants.	Pierrefontaine	1.018	26
	Domprel	303	22
	Flangebouche	724	30
	Fuans	519	35
	Germéfontaine	286	20
	Grandfontaine - Fournets	428	35
	Grandfontaine - sur - Creuse	139	22
	Guyans-Vennes	745	32
	Landresse	401	17
	Laviron	663	23
	Loray	522	31
	Luisans	302	40
	Maisonnettes (Les)	248	36
	Orchamps-Vennes	1.001	32
	Ouvans	149	16
	Plaimbois-Vennes	246	30
	Sommette (La)	181	26
	Vellerot-lès-Vercel	180	18
	Vennes	191	30
	Villers-Chief	220	20
	Villers-la-Combe	168	19
ROUGEMONT, 31 c., 8.689 h.	Rougemont	1.273	16
	Abbenans	690	20
	Avilley	292	12
	Bonnal	102	20
	Chazelot	108	16
	Cubrial	348	19



Gravé par Erhard

J. Rouff Éditeur


DÉPARTEMENT
DU
DOUBS
PAR
V.A. MALTE-BRUN
TERRITOIRE
DE
BELFORT
VESOUL
LURE
BELFORT
BESANÇON
Champagney
Héricourt
Villersexel
Rougemont
Montbozon
Bioz
Marchaux
Roulans
Marnay
Audeux
Boussières
Porrentruy
Delle
Audincourt
Blamont
Pont de Roide
Clerval
l'Isle-s-le-Doubs
Hippolyte
Maîche
le Russey
Pierrefontaine les Varans
Vercel
Gros Bois
Noirmont
Roche de Barchey
la Chaux de Fonds
à Gray
à Epinal
à Chaumont
à Mulhouse
à Bâle
à Bâle et à Berne
à Dôle
Rhône au Rhin
Doubs

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BAUME-LES-DAMES

Canton, sa population	Nom de la commune	Population	Distance au chef-lieu d'arr
Suite de Rougemont.	Cubry	330	19
	Cuse-et-Adrisans	508	15
	Fontenelle-Montby	232	13
	Gondenans-Montby	406	14
	Gondenans-Moulins	228	14
	Gouhelans	356	13
	Huanne-Montmartin	295	10
	Mésandans	327	9
	Mondon	232	13
	Montagney	125	18
	Montferney	92	17
	Montussaint	169	14
	Morchamps	55	13
	Nans	248	17
	Puessans	192	10
	Rillans	117	8
	Rognon	173	10
	Romain	251	12
	Servigney	128	15
	Tallans	78	11
	Tournans	296	9
	Tressandans	96	19
	Trouvans	113	9
	Uzelle	531	17
	Viéthorey	298	11

Canton, sa population	Nom de la commune	Population	Distance au chef-lieu d'arr
Roulans, 23 communes, 6.905 habitants.	Roulans	435	12
	Bouclans	548	15
	Breconchaux	96	8
	Champlive	202	12
	Châtillon-Guyotte	144	15
	Dammartin	402	11
	Deluz	787	15
	Éconvotte (L')	68	10
	Glamondans	330	12
	Gonsans	569	16
	Granges-de-Vienney	65	21
	Laissey	301	12
	Lusans	106	13
	Naisey	641	21
	Nancray	517	20
	Osse	264	16
	Ougney-Douvot	250	8
	Pouligney	401	14
	Puy (Le)	99	11
	Saint-Hilaire	159	9
	Séchin	45	6
	Val-de-Roulans	109	7
	Vauchamps	104	16
	Vennans	27	10
	Villers-Grélot	236	11

Canton, sa population	Nom de la commune	Population	Distance au chef-lieu d'arr
	Vercel	1 230	22
Vercel, 30 communes, 9.607 habitants.	Adam-lès-Vercel	112	24
	Athose	234	37
	Avoudrey	509	28
	Belmont	114	16
	Bremondans	160	16
	Chasnans	359	36
	Châtelet (Le)	24	41
	Chaux-lès-Passavant	312	16
	Chevigney	121	25
	Courtetain-et Salans	183	14
	Epenouse	173	18
	Epenoy	430	28
	Etalans	718	27
	Etray	157	30
	Eysson	185	21
	Fallerans	272	38
	Hautepierre	188	40
	Longechaux	112	26
	Longemaison	223	38
	Magny-Châtelard	60	16
	Nods	640	35
	Orsans	284	13
	Passonfontaine	673	33
	Ranteehaux	204	32
	Valdahon	855	28
	Vanelans	324	33
	Vernierfontaine	447	32
	Verrières-du-Grosbois	65	20
	Villedieu (La)	239	21

ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD

Superficie, 1.078 kil. carrés ou 107.761 hect. — Population, 80.713 hab. — Cantons, 7. — Communes, 160.

Canton, sa population	Nom de la commune	Population	Distance au chef-lieu d'arr
Montbéliard, 20 communes, 15.191 habitants.	MONTBÉLIARD	8.938	»
	Aibre	254	10
	Allondans	188	5
	Bart	729	3
	Bavans	1.102	9
	Beutal	241	16
	Bretigney	75	16
	Désandans	396	14
	Dung	423	4
	Echenans	72	10
	Issans	135	7
	Laire	170	9
	Lougres	291	12
	Présentevillers	276	7
	Raynans	170	8
	Saint-Julien	160	7
	Sainte-Marie	319	10
	Sainte-Suzanne	1.000	2
	Semondans	139	9
	Vernoy (Le)	113	14
Audincourt, 23 comm., 19.905 habitants.	Audincourt	4.258	5
	Abbèvillers	476	14
	Allenjoie	491	8
	Arbouans	152	3
	Badevel	991	12
	Bethoncourt	921	3
	Brognard	198	6
	Courcelles-lès-Montbéliard	420	2
	Dambenois	168	8
	Dampierre-les-Bois	1.223	11
	Dasle	981	8
	Étouvans	451	11
	Étupes	1.002	6

Canton, sa population	Nom de la commune	Population	Distance au chef-lieu d'arr
Suite d'Audincourt.	Exincourt	392	4
	Fesches	1.058	9
	Grand-Charmont	482	3
	Mandeure	1 047	11
	Nommay	434	6
	Sochaux	360	3
	Taillecourt	139	6
	Valentigney	2.014	3
	Vieux-Charmont	847	4
	Voujeaucourt	1.500	5
Blamont, 14 communes, 9.613 habitants.	Blamont	694	16
	Autechaux	283	17
	Bondeval	357	11
	Dannemarie	188	16
	Écurcey	213	16
	Glay	415	16
	Hérimoncourt	2.548	12
	Meslières	529	15
	Pierrefontaine	324	18
	Roches	376	15
	Seloncourt	2.310	8
	Thulay	91	14
	Vandoncourt	781	11
	Villars-lès-Blamont	534	19
Maîche, 31 c., 11.321 hab.	Maîche	1.478	37
	Bettenans	261	41
	Belfays	69	40
	Belleherbe	625	39
	Blanchefontaine	27	34
	Boulois (Le)	130	45
	Bréseux (Les)	379	35
	Cernay	153	40
	Charmauvillers	451	46

Canton, sa population	Nom de la commune	Population	Distance au chef-lieu d'arr
Suite de Maîche.	Charmoille	445	42
	Charquemont	1.344	45
	Cour-Saint-Maurice	245	38
	Dampfrichard	1.167	44
	Droitfontaine	75	33
	Écorces (Les)	378	40
	Ferrières	148	38
	Fessevillers	217	40
	Fournet-Blancheroche	653	..
	Frambouhans	564	42
	Friolais (Le)	83	40
	Goumois	248	44
	Grange (La)	208	34
	Mancenans	135	38
	Mont-de-Vougney	170	44
	Orgeans	86	34
	Provenchère	198	32
	Thiébouhans	235	35
	Trévillers	520	35
	Urtière	63	43
	Vaucluse	301	40
	Vauclusotte	265	34
Pont-de-Roide, 24 comm., 9.226 habitants.	Pont-de-Roide	2.654	17
	Berche	135	8
	Bourguignon	669	12
	Colombier-Fontaine	509	12
	Dambelin	385	22
	Dampierre-sur-le-Doubs	366	8
	Écot	382	13
	Feule	152	23
	Goux	335	20
	Mambouhans	86	25
	Mathay	689	8

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTBÉLIARD

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de Pont-de-Roide.	Neuchâtel	69	18
	Noirefontaine	181	19
	Péseux	193	27
	Rémondans	86	20
	Rosières	180	28
	Saint-Maurice	558	15
	Solemont	171	24
	Vaivre	33	21
	Valonne	305	26
	Vermondans	445	16
	Vernois-lès-Belvoir	186	29
	Villars-sous-Danpjoux	168	19
	Villars-sous-Écot	289	16
Le Russey, 22 c., 7.052 h.	Russey (Le)	1.313	49
	Barboux (Le)	337	54
	Bélieu (Le)	308	58
	Bizot (Le)	243	54
	Bonnétage	690	50
	Bosse (La)	133	57
	Bretonvillers	498	45
Suite du Russey.	Chamesey	239	43
	Chenalotte (La)	189	55
	Fontenelles (Les)	509	44
	Grand'Combe-des-Bois	263	51
	Laval	159	55
	Longevelle	93	44
	Luhier	259	49
	Mémont (Le)	94	48
	Montbéliardot	143	49
	Mont-de-Laval	379	52
	Narbief	105	54
	Noël-Cernenx	215	57
	Plaimbois-du-Miroir	365	52
	Rosureux	244	44
	Saint-Julien	274	44
St-Hippolyte, 26 c., 8.875 h.	Saint-Hippolyte	1.190	25
	Bief	111	21
	Burnevillers	120	40
	Chamesol	852	20
	Châtillon	73	22
Suite de Saint-Hippolyte.	Chaux	67	22
	Coureelles	73	23
	Courtefontaine	394	37
	Dampjoux	138	18
	Fleurey	266	28
	Froidevaux	141	24
	Glère	182	35
	Indevillers	743	38
	Liebvillers	522	22
	Montancy	246	32
	Montandon	465	30
	Montécheroux	1.157	22
	Montjoie	123	30
	Montursin	44	31
	Mouillevillers	56	29
	Neuvier	123	21
	Plains-et-Grands-Essarts (Les)	340	36
	Soulce-Cernay	217	30
	Valoreille	224	26
	Vaufrey	232	29
	Vernois-le-Fol	176	32

ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER

Superficie, 1.283 kil. carrés ou 128.364 hect. — Population, 50.056 hab. — Cantons, 5. — Communes, 88.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Pontarlier, 25 communes, 15.381 habitants.	Pontarlier	5.714	»
	Bannans	447	13
	Bouverans	511	27
	Chaffois	560	10
	Cluse-et-Mijoux (La)	975	5
	Dommartin	282	5
	Doubs	386	5
	Fourgs (Les)	1.222	17
	Granges-Narboz	313	6
	Granges-Sainte-Marie	139	18
	Grangettes (Les)	167	18
	Hôpitaux-Neufs (Les)	232	22
	Hôpitaux-Vieux (Les)	315	18
	Houtaud	210	5
	Malbuisson	264	20
	Malpas	181	18
	Montperreux	404	18
	Oye-et-Pallet	375	13
	Planée (La)	297	18
	Rivière (La)	674	20
	Sainte-Colombe	321	9
	Saint-Point	113	20
	Touillon-et-Loutelet	180	27
	Verrières-de-Joux	766	15
	Vuillecin	333	6
Levier, 15 c., 9.186 h.	Levier	1.339	28
	Arc-sous-Montenot	316	40
	Bians-les-Usiers	544	15
	Boujeailles	860	25
	Bulle	396	18
	Chapelle-d'Huin	668	20
Suite de Levier.	Courvières	496	28
	Dompierre	363	13
	Evillers	451	25
	Frasne	1.014	23
	Goux-les-Usiers	720	15
	Septfontaine	501	28
	Sombacour	539	13
	Villeneuve-d'Amont	386	33
	Villers-sous-Chalamont	593	29
Montbenoît, 17 communes, 7.237 habitants.	Montbenoît	238	20
	Allemands (Les)	217	10
	Arçon	678	8
	Arc-sous-Cicon	970	23
	Aubonne	475	20
	Bugny	151	20
	Chaux (La)	533	20
	Gilley	792	35
	Hauterive-la-Fresse	242	17
	Lièvremont	352	20
	Longeville (La)	707	20
	Maisons-du-Bois	321	18
	Montflovin	105	20
	Ouhans	508	20
	Renédale	54	20
	Saint-Gorgon	251	18
	Ville-du-Pont	643	16
Morteau, 7 c., 9080 h.	Morteau	1.826	38
	Combes (Les)	573	36
	Fins (Les)	814	45
	Grand'Combe (La)	1.023	24
Suite de Morteau.	Gras (Les)	1.070	30
	Lac-ou-Villers	2.418	48
	Montlebon	1.356	33
Mouthe, 24 communes, 9.172 habitants.	Mouthe	1.000	38
	Bonnevaux	343	28
	Boujeons	180	27
	Brey-et-Maison-du-Bois	155	25
	Chapelle-des-Bois	590	58
	Châtelblanc	422	48
	Chaux-Neuve	520	45
	Crouzet (Le)	81	20
	Fourcartier-et-Maison-Neuve	122	20
	Gellin	246	23
	Jougne	1.817	24
	Labergement-Sainte-Marie	491	23
	Longevilles (Les)	543	28
	Métabief	247	27
	Petite-Chaux	214	13
	Pontets (Les)	169	43
	Reculfoz	44	43
	Remoray	380	30
	Rochejean	433	33
	Rondefontaine	33	37
	Saint-Antoine	290	30
	Sarrageois	198	25
	Vaux-et-Chantegrue	390	20
	Villedieu (La)	264	30

III. STATISTIQUE MORALE (1)

par M. EUG. BOUTMY, ancien Professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

Rang	Mention	Chiffre
	Catholiques	257.117
	Protestants	31.064
	Israélites	1.035
	Clergé catholique	597
	Pasteurs	37
	Rabbins	2

Mouvement de la population.

Rang	Mention	Chiffre
	Naissances	8.354
	Mariages	2.291
	Décès	6.535
31e	Durée moyenne de la vie	38 a. 5 m.

Instruction (3).

Rang	Mention	Chiffre
2e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	96,55
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	4
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	986

Crimes contre les personnes (4)

COURS D'ASSISES.

Rang	Mention	Chiffre
22e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 15.304 hab.
	Nombre total des accusés	20

Infanticides.

Rang	Mention	Chiffre
56e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 338
	Nombre total	2

Suicides.

Rang	Mention	Chiffre
54e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 10.203 hab.
	Nombre total	30

Crimes contre les propriétés.

Rang	Mention	Chiffre
77e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 38.511 hab.
	Nombre total	8

Tribunaux correctionnels.

Rang	Mention	Chiffre
25e	Nombre des affaires	1.963
	Nombre des prévenus	2.346
	Nombre des condamnés	2.211

Procès.

Rang	Mention	Chiffre
	Affaires civiles (5)	1.498
	Affaires commerciales (6)	1.294
43e	Faillites (7)	34

Paupérisme.

Rang	Mention	Chiffre
29e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 36 hab.
	Nombre total	8.473
	Bureaux de bienfaisance	164
	Hôpitaux et hospices	8
	Aliénés à la charge du département	157
	Sociétés de secours mutuels	16

Contributions directes (8)

Rang	Mention	Chiffre
62e	Foncière	1.280.006
	Personnelle et mobilière	350.250
	Portes et fenêtres	241.720

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Besançon, érigé en métropole; suffragants Verdun, Belley, Saint-Dié et Nancy. Le diocèse de Besançon comprend les départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Haut-Rhin (Belfort). Il compte 60 cures, 815 succursales et 161 vicariats rétribués par l'État. Les communautés et congrégations religieuses répandues dans ce diocèse étaient, avant 1880, au nombre de 39 : 10 pour les hommes et 29 pour les femmes.

Culte réformé. — L'Église calviniste de Besançon est desservie par deux pasteurs, et celle de Pontarlier par un pasteur. Montbéliard est le chef-lieu d'un arrondissement ecclésiastique du culte réformé de la confession d'Augsbourg, et comprend 4 Églises consistoriales : Montbéliard, Audincourt, Saint-Julien et Blamont.

Culte israélite. — Deux synagogues, dépendant du consistoire de Nancy, sont ouvertes pour l'exercice du culte israélite, à Besançon et à Montbéliard.

(3) Le département relève de l'académie de Besançon. Faculté des sciences, Faculté des lettres, écoles préparatoires de médecine et de pharmacie à Besançon, pour l'enseignement supérieur. Pour l'enseignement secondaire, lycée à Besançon ; collèges communaux à Baume, à Montbéliard et à Pontarlier ; 2 établissements libres. École normale d'instituteurs primaires et une autre d'institutrices, à Besançon. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le Doubs occupe le 26e rang. Il occupe le 3e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département du Doubs ressortit à la cour d'appel de Besançon, qui est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; un tribunal de commerce est établi à Besançon.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Besançon ; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 65 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1552. Brevis ac dilucida Burgundiæ superioris, quæ Comitatus.... Descriptio, per *Gilbertum Cognatum*. 2 part. en 1 vol. in-8°.

1592. Les Mémoires historiques de la république séquanoise, etc., par *Loys Gollut*. Dôle, in-fol.

1618. Vesontio civitas imperialis, par *J.-J. Chiffletius*. Lyon, in-4°.

1732. Franchises et libertés des bourgeois de la ville de Montbéliard. In-4°.

1735. Histoire des Séquanois, par *Dunod de Charnage*. 2 vol. in-4°.

1750. Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon, par *Dunod de Charnage*. 2 vol. in-4°.

1760. Mémoire pour servir à l'histoire du bailliage de Pontarlier, par *E. Droz*. In-8°.

1779. La Franche-Comté ancienne et moderne, par frère *Romain Joly*. Paris, in-8°.

1789. Itinéraire de la Franche-Comté. Besançon, in-8°.

1790. Description du vallon de Morteau et du saut du Doubs, par *D. Monnier*. In-8°.

1792. Article Franche-Comté, au tome XXXVII du *Voyageur français*, par l'abbé *Delaporte*. In-12.

1809. Statistique du départ. du Doubs, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In 4°.

1810. Essais sur la géographie physique, le climat, etc., du département du Doubs, par *Girod Chantrans*. 2 vol. in-8°.

1827. Souvenirs historiques et pittoresques de Montbéliard. Montbéliard, in-fol.

1829. Voyages pittoresques dans l'ancienne France, 3e vol., Franche-Comté, par *Taylor* et *Ch. Nodier*. In-fol.

1832. Ephémérides de Montbéliard, par *Duvernoy*. In-8°.

Abrégé de l'histoire de Franche-Comté, par *Pierre Louvet*.

Histoire de la conquête de la Franche-Comté, par *Pélisson*.

1835. France pittoresque, par *A. Hugo*, tome Ier, art. *Doubs*. Grand in-8°.

1835. Souvenirs historiques sur le village et la seigneurie de Rochejean, par *Loye*. In-12.

1839. Le Prieuré de Morteau de l'an 1000 à 1793, par *Willemin*. In-8°.

1840. Mémoire pour servir à l'histoire de Pontarlier, par *Droz fils*. In-8°.

1840. Essai sur l'histoire de la Franche-Comté, par *Ed. Clerc*. In-8°.

1841. Recherches historiques sur la ville et l'arrondissement de Pontarlier, par *Bourgon*. 2 vol. in-8°.

1842. Recherches archéologiques sur les monuments de Besançon, par *A. Delacroix*. In-8°.

1843. Besançon. Description historique des monuments, par *A. Guenard*. In-18.

1843. Mémoire historique sur l'abbaye de Baume-les-Dames, par l'abbé *Besson* In-8°.

1844. Dictionnaire de toutes les communes de France, par *Girault Saint-Fargeau*. 3 vol. in-4°.

1848. Histoire des villes de France. Article *Besançon* et *Franche-Comté*, par *Ch. Toubin Guilbert*, tome V. Grand in-8°.

1851. Histoire de la Franche Comté ancienne et moderne, par *E. Rougebief*. Paris, grand in-8°.

1861. Itinéraire général de la France, Bourgogne et Franche-Comté, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-18.

1862. Esquisse d'une description physique de l'arrondissement de Montbéliard, par *Ch. Contejean*. In-8°.

1862. Recherches historiques sur la ville, la principauté et la république de Mandeure (*Epomanduorum*). Origine et histoire abrégée de l'ancien comté de Montbéliard, par l'abbé *Bouchey*. 2 vol. in-8°.

1863. Géographie du Doubs. Topographie, statistique, administration, histoire, par *A. Roussel*. In-18.

1864. Détails sur la géographie physique et sur les nivellements de diverses parties du département du Doubs, par *Parandier* et *Duhamel*, ingénieurs des ponts et chaussées. In-8°.

1866. Recherches anthropologiques sur le pays de Montbéliard, par le docteur *Muston*. In-8°.

1868. Excursion historique et poétique de Besançon à Ornans et dans la vallée de la Loue, par *S. E. Hyenne*. In-8°.

1868. Géographie du Doubs, par *Ad. Joanne*. In-12.

1868. Les Hautes montagnes du Doubs entre Morteau, Le Russey, Belvoir et Orchamps-Vennes, depuis les temps celtiques, par l'abbé *Narbey*. In-8°.

1873. Les Fourgs et accessoirement les environs : Pontarlier, le fort de Joux, Montbenoît, les Longevilles, Jougne, Neufchâtel, Sainte-Croix, Beaulones, etc., les mœurs, par *J. Tissot*. Grand in-18.

1874. Besançon et la vallée du Doubs. Eaux-fortes, avec texte, par MM. *Marmier*, *Fr. Wey*, *E. Grenier*, etc. In-4°.

1875. Petite Géographie du département du Doubs, par *Cholard* (Collection Em. Levasseur). 1 vol. in-12.

Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. In-8°.

Collection des almanachs et des annuaires du département du Doubs.

Cartes de *Cassini*, de *Capitaine*, etc.

Voir les feuilles 113, 114, 126, 127, 138 et 139 de la grande *Carte* de France dite *de l'État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes du département du Doubs, par *Charle*, *Dufour*, *Duvotenay*, etc.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Editeurs

VALENCE

DRÔME

Chef-lieu : VALENCE

Superficie : 6,521 kil. carrés. — Population : 321,756 habitants.
4 Arrondissements. — 29 Cantons. — 372 Communes.

Situation, limites. — Le département de la Drôme est situé dans la région du sud-est de la France ; il doit son nom à la principale rivière qui le traverse du sud-est à l'ouest avant de se jeter dans le Rhône, dont elle est un affluent de gauche : il appartient donc au bassin de ce grand fleuve. Il a été formé, en 1790, de cinq pays du bas Dauphiné : le Viennois (en partie), le Valentinois, le Diois, les Baronnies et le Tricastin.

Ses limites sont : à l'ouest, le Rhône, qui le sépare du département de l'Ardèche ; au nord et au nord-est, le département de l'Isère ; à l'est, celui des Hautes-Alpes ; au sud-est, celui des Basses-Alpes ; au sud, celui de Vaucluse.

Il présente cette particularité que le canton de Valréas, appartenant au département voisin, celui de Vaucluse, y est enclavé, au sud.

Nature du sol, montagnes, vallées. — Quoique séparé de la chaîne des Alpes françaises par les départements de l'Isère, des Hautes et des Basses-Alpes, celui de la Drôme est couvert, dans sa partie orientale, par les dernières ramifications de ces montagnes. Au nord de l'Isère, ces ramifications, moins élevées, ne sont à vrai dire que de hautes collines ; leurs sommets ne dépassent guère 500 mètres. Ainsi, au nord de Montmiral, un point de la forêt de Tivolet atteint 537 mètres ; au nord de Montrigaud, un plateau boisé en compte 531 ; et au nord-ouest de Geyssans, un autre a 479 mètres. Mais c'est entre l'Isère et la Drôme que se trouvent les plus hautes montagnes. Ce sont les ramifications de la chaîne de la Grande-Chartreuse ; leur direction générale est du nord-nord-est au sud-sud-ouest. Sur la limite du département et de celui de l'Isère sont les chaînes boisées de Glandaz et du Vercors, qui se rattachent par un contrefort à celle du Devoluy ; leur élévation varie de 1,500 à 1,600 mètres. La montagne du Play, celles du Grand-Larve de la Fourmilière, de la Baume, de la Varème, le But-Sapiau, le pic de Romeyer, en sont les sommets principaux.

Parallèlement à cette première chaîne, et sur l'autre rive de la Vernaison, s'élève une autre chaîne, en partie couverte par la belle forêt de la Lente. Les sommets principaux sont : la montagne de l'Écharasson, 1,400 mètres ; le mont de la Sacha, 1,418 ; le Pot-de-l'Ogre, 1,474 ; le Malatrat, 1,703 mètres. Cette chaîne se soude, au sud, au massif du mont d'Ambel, 1,500 mètres, près duquel s'élève, à l'est, le puy de la Gagère, 1,658 mètres, et près des sources de la Vernaison, la montagne de Nève. Plus à l'ouest encore, et sur la rive gauche de la Lyonne, une troisième chaîne comprend la montagne de la Sieurle, dont les sommets atteignent 1,200 et 1,300 mètres ; le mont de la Sausse, 1,132 mètres, et la montagne de Veylan, qui s'abaisse à 875 mètres. De cette troisième chaîne, qui, comme les deux autres, est couverte de forêts, se détachent des contreforts qui vont finir et se perdre dans la plaine de la vallée du Rhône.

Entre la Drôme et l'Aygues, les montagnes se partagent en de nombreux chaînons coupés, isolés les uns des autres, sans direction régulière apparente ; la montagne de Montenier, 1,545 mètres ; la chaîne de Couspeau, couverte au nord-ouest par la forêt de Saou ; le mont d'Angèle, 1,608 mètres ; le mont Miélandre, 1,469 mètres, en sont les sommets principaux.

Au sud de l'Aygues, les chaînons détachés des montagnes du département des Hautes-Alpes redeviennent parallèles ; leur direction générale est de l'est à l'ouest, et leur hauteur est bien moindre que dans le nord du département.

Après la large et belle vallée du Rhône, si riche par ses divers produits, les principales vallées du département sont celles de l'Isère, de la Drôme et de l'Aygues, que séparent les chaînes de montagnes dont nous venons de parler ; leur direction générale est celle de l'est à l'ouest. Ces vallées,

très fertiles dans leur partie inférieure, et couvertes de mûriers et d'arbres fruitiers, sont d'un aspect plus sévère et offrent des sites sauvages et pittoresques, coupés de gorges profondes, dans leur partie supérieure. Les vallées secondaires de la Vernaison, de la Lyonne, de la Galaure, de la Veoure, du Gabron, du Lez et de l'Ouvèze sont aussi très remarquables au point de vue de leurs beautés pittoresques. Enfin, au nord de l'Isère et au pied de la belle forêt de Mantaille, s'étend la belle plaine de la Valloire (*Vallis aurea*), qui doit ce nom à ses moissons dorées, et qui appartient à la fois aux deux départements de la Drôme et de l'Isère.

Ces montagnes, dont nous venons de parler, sont traversées par des routes qui présentent quelquefois tous les accidents pittoresques de celles des Alpes; telle est, par exemple, celle qui passe au col de Cabres, élevé de 1,500 mètres, et qui conduit de Valence à Gap. Les points culminants en sont accessibles, et on n'y voit point de neiges persistantes. Les sommités au-dessus de la région des bois ne donnent que des pâturages; celles du nord sont très fréquentées, en été, par les troupeaux transhumants du département des Bouches-du-Rhône, qui quittent les plaines de la Crau d'Arles (voir le département des Bouches-du-Rhône) au moment où la chaleur du climat et la sécheresse du sol les fatigueraient et les empêcheraient de se nourrir.

Le sol est généralement maigre, sablonneux et peu fertile, excepté dans la vallée du Rhône. La disposition des terrains, qui présente une suite de bassins superposés en amphithéâtre, permet d'y promener les eaux au moyen de canaux d'irrigation très multipliés et dirigés par les habitants avec beaucoup d'art.

Le sol de ce département se divise, d'après sa nature, en : pays de montagnes, 400,000 hectares; pays de bruyères ou de landes, 150,000; sol de riche terreau, 100,000; sol de craie ou calcaire, 300,000; sol de gravier, 15,000; sol pierreux, 100,000; sol sablonneux, 80,000.

Hydrographie. — Le Rhône limite à l'ouest le département de la Drôme dans toute sa longueur, du nord au sud, que l'on évalue à 140 kilomètres. Les rivières qui arrosent le département appartiennent toutes au bassin de ce grand fleuve et à sa rive gauche. Ces rivières sont, en allant du nord au sud, la Claires, qui reçoit les eaux de l'Oron et de la Doleur; la Bancel, qui reçoit l'Argentelle et la Galaure, qui reçoit la Vermeille; l'Isère, dont le cours dans le département est d'environ 42 kilomètres, et qui passe à Eymeux, Romans, Le Bourg-du-Péage et Châteauneuf, reçoit à droite la Joyeuse, la Savasse, l'Herbasse et la Veaune, et à gauche la Bourne grossie de la Venaison, la Béouse, la Madière et d'autres ruisseaux; la Veoure, qui reçoit, entre autres cours d'eau, la Loye, l'Escoutay, la Lierne et la Guimont; la Drôme, qui prend sa source dans le département, sur les confins de celui des Hautes-Alpes, à la fontaine de Font-Drôme, commune de La Bâtie-des-Forts, et roule ses eaux torrentueuses dans une vallée offrant successivement les sites les plus sévères et les aspects les plus pittoresques. Cette rivière passe à Valdrôme, à Luc-en-Diois, Die, Pontaix, Saillans, Crest, et se jette dans le Rhône au-dessous du pont de Livron, après un cours d'environ 110 kilomètres. Elle est flottable depuis Luc jusqu'à son embouchure sur une étendue de 82 kilomètres, et sert particulièrement au transport des bois qui proviennent des forêts situées sur son cours. Ses principaux affluents sont le Bez, la Meyrosse, la Suze, le Rieussec et la Gervanne sur la rive droite; la Roanne et un grand nombre de petits ruisseaux sur la rive gauche; un peu en avant de Luc, elle forme deux lacs séparés par une chaussée naturelle; enfin l'Aygues et l'Ouvèze appartiennent au département dans la partie supérieure de leur cours. La première de ces deux dernières rivières reçoit l'Oule, la Sahune et l'Ennuye; la seconde, l'Aiguemarse et le Toulourenc. Au sud-est du département une petite partie est arrosée par le cours supérieur du Céans et de la Meauge, affluents de la Durance. Il est peu de départements où le débordement des rivières et des torrents, qui sont très nombreux, soit plus désastreux que dans celui de la Drôme.

La superficie du département offre partout des pentes suffisantes pour l'écoulement des eaux, aussi n'y voit-on ni étangs ni marais importants; les habitants dirigent néanmoins avec beaucoup d'habileté les moindres cours d'eau à l'aide de petits canaux et d'écluses, et les font servir aux différents besoins de l'irrigation.

En 1879, on a inauguré le canal de la Bourne, canal d'irrigation greffé sur la rivière dont il a pris le nom. C'est entre Pont-en-Royans et Saint-Nazaire,

en face du coquet petit village d'Auberives, que l'on a construit un gigantesque barrage et que l'on a ensuite canalisé les eaux de la Bourne, de façon à leur faire arroser les plaines desséchées de Chatuzange, Bourg-du-Péage, Alixan, Montelier, Châteauneuf-d'Isère, Saint-Marcel, Bourg-lès-Valence, Valence, Chabeuil, Malissard, Montvendre, Montmeyran, Beaumont, Étoile, Upie et Montoison. Ce canal débite 7,000 litres d'eau par seconde et peut irriguer, sur un parcours de 52 kilomètres, toute la partie est et sud de l'arrondissement de Valence.

Voies de communication. — Le département de la Drôme possède 5 routes nationales, d'un parcours de 317 kilomètres; 13 routes départementales, 352 kilomètres; 24 chemins vicinaux de grande communication, 51 chemins vicinaux d'intérêt commun ou de moyenne communication, 760 kilomètres, et 2,700 chemins vicinaux ordinaires, dont la longueur totale approche de 6,000 kilomètres.

Les chemins de fer qui le traversent appartiennent au grand réseau de Lyon. La principale ligne est celle de Paris-Lyon-Méditerranée, qui longe la rive gauche du Rhône. La première station qu'elle y rencontre est celle de Salaise; elle passe ensuite successivement aux stations de Saint-Rambert-d'Albon, Andancette, Saint-Vallier, Serves, Tain, La Roche-de-Glun, Valence (618 kilom. de Paris, 106 de Lyon), Portes, Étoile, Livron, Loriol, Saulce, Lachamp-Condillac, Montélimar (682 kilom. de Paris, 170 de Lyon), Châteauneuf, Donzère et Pierrelatte.

De la station de Saint-Rambert se détache un premier embranchement de 92 kilomètres, qui se dirige sur Grenoble en desservant dans le département la station d'Épinouze.

A Valence, un second embranchement se dirige aussi sur Grenoble et Chambéry, en suivant la vallée de l'Isère, et en desservant dans le département les stations de Saint-Marcel-lès-Valence, Alixan, Romans et Saint-Paul-lès-Romans.

Enfin de la station de Livron se détache un petit embranchement de 18 kilomètres, qui se dirige sur Crest, en desservant les stations de Pont-de-Livron et Allex; elle doit être continuée sur Die et aller rejoindre, par Forcalquier, la ligne d'Aix à Gap. D'autres lignes sont à l'étude ou projetées.

En 1877, on évaluait à 182 kilomètres la longueur des lignes en exploitation, et à 92 kilomètres celle des lignes en construction ou à construire.

Climat. — Le département de la Drôme est situé dans la région climatérique du sud-est ou du climat rhodanien; mais les caractères de ce climat, qui présente des hivers plus doux que dans le nord-est et des étés plus chauds, ne peuvent guère s'appliquer qu'à la partie du département située dans la vallée du Rhône. A Vienne, la température moyenne de cinq années a été pour l'hiver de 3°,8, et pour l'été de 22°,1 ; et le nombre annuel moyen des jours de pluie, de 114. La partie orientale, qui est montagneuse et conserve les neiges pendant plusieurs mois, jouit d'un climat pur et sain, mais plutôt froid que tempéré.

Les vents dominants sont ceux du nord et du midi, qui se succèdent alternativement après une durée de quinze à vingt jours; le vent du nord est froid et sec, le vent du midi pluvieux et chaud. La ville de Nyons et ses environs sont sujets à un vent périodique extrêmement froid que l'on nomme le *pontias*, et auquel on attribua longtemps une origine fabuleuse. La *résine*, mauvais vent, règne aux Pilles, et se fait sentir sur le midi ou le soir. Un autre vent prend naissance dans la vallée de la Drôme; c'est le vent de *soldre*. Il suit le cours de la rivière et il est froid en toute saison. Ce vent annonce toujours la pluie.

Productions naturelles. — Le département de la Drôme appartient à la région géologique dite des Alpes; ces montagnes sont constituées par des schistes et des calcaires noirs, jurassiques et crétacés, et par quelques protubérances de terrain primitif. Les vallées, dont le fond est occupé par des alluvions, sont à pentes rapides, souvent escarpées, avec de nombreux précipices; elles sont fréquemment arrosées par des cours d'eau.

Les richesses minérales du département sont variées : il y existe des mines de fer, de cuivre, de plomb, de houille ; des carrières de marbre, d'albâtre, de granit, de grès à meule, de pierre de taille, de gypse, de craie et de pierre à chaux. On y exploite du sable pour les verreries, du cristal de roche, de l'argile noire et rouge pour la poterie, de la terre à creusets et à porcelaine.

Les sources minérales sont nombreuses ; les plus fréquentées sont celles de Dieulefit; les autres, qui sont ferrugineuses, acidules, gazeuses ou sul-

fureuses, existent à Aurel, Die, Romayer, Montélimar, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Nyons, Mérindol, Propiac, etc.

Le sol ne se prête que difficilement aux moyens de grande culture; il est maigre, sablonneux et naturellement peu fertile, aussi les récoltes annuelles en céréales sont-elles insuffisantes pour la consommation des habitants. On y cultive avec succès le maïs, le sarrasin et les légumes secs. Le pays renferme des oliviers, des amandiers, des châtaigniers. Les noyers y sont en grand nombre; ils sont l'objet d'une culture spéciale et de soins particuliers, parce que l'on en extrait une huile qui, dans certains cantons, remplace le beurre. La garance y est cultivée en grand. Il y a de belles plantations de mûriers, la première feuille sert à la nourriture des vers à soie, et la seconde à celle des bestiaux. La flore des montagnes, généralement couvertes de pâturages et de forêts, est très riche, et l'on rencontre une grande variété de lichens et de graminées. Dans quelques cantons de la plaine, on recueille des truffes noires qui peuvent rivaliser en qualité avec celles du Périgord. Les essences principales des forêts sont les sapins, le chêne blanc, le hêtre, le chêne à kermès. Mais la production végétale la plus importante du département est sans contredit, avec la soie et la garance, la vigne; les vignobles de la Drôme sont classés parmi les premiers de France, et leurs produits sont les vins du Rhône, dont les meilleurs, les blancs et les rouges de l'Ermitage, sont estimés à l'égal de plusieurs vins fins de la haute Bourgogne et du Bordelais. Le même cru donne d'excellents vins de liqueur, dits *vins de paille*. Après le vin de l'Ermitage, que l'on récolte près de Tain, les plus estimés sont les vins rouges de Die, de Donzère, de Saillant, de Châteauneuf, d'Allan, de Montélimar, de : Mercurel, Méal, Greffieux, La Beaume, Raucoule, Mureil, Guisgnères, Les Bessas, Les Burges, Les Lauds; et les vins blancs de Raucoule, de Vercheny et de Chanos. En 1871, bonne année, la production avait été de 693,144 hectolitres, estimés 26,260,000 francs; en 1874, elle était descendue à 357,000 hectolitres, valant 10,710,000 francs; en 1875, à cause de la maladie de la vigne (oïdium, phylloxera), elle descendait à 237,048 hectolitres; en 1877, à 111,897 hectolitres; et cette production a encore décru dans ces dernières années, car, en 1880, elle n'était plus que de 60,178 hectolitres, c'est-à-dire moins qu'au dizième des anciennes bonnes récoltes. Le clos de l'Ermitage a été lui-même cruellement éprouvé; c'est une véritable ruine pour les intéressants viticulteurs de ce département, dont les vins formaient la principale richesse.

Les animaux domestiques, excepté les porcs et les bêtes à laine, sont généralement d'espèces médiocres. On rencontre peu de chevaux, mais beaucoup de mulets servant aux travaux de l'agriculture et aux transports dans les montagnes. On engraisse la volaille en grand nombre; les abeilles, en assez grand nombre, donnent un miel estimé; mais les vers à soie sont, après les vins et la garance, le grand produit de l'industrie et l'une des principales richesses du pays.

Le département de la Drôme abonde en gibier, sangliers, chevreuils, lièvres, lapins, gelinottes, faisans, perdrix rouges et blanches. Les îles du Rhône abritent des castors, des loutres et des tortues. On trouve, dans les forêts, des renards et des loups; les hautes montagnes possèdent encore quelques ours, des chamois et des bouquetins. Les oiseaux de proie de la grande espèce, l'aigle et le vautour, y ont aussi établi leur séjour. Les rivières, les étangs et les lacs sont très poissonneux; on y pêche des truites, des lamproies, des aloses, des esturgeons. Les reptiles sont très multipliés, et on rencontre, dit-on, le long des ruisseaux, un petit lézard dont la morsure est venimeuse.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Ainsi qu'on a pu le voir dans ce qui précède, l'agriculture du département de la Drôme offre des produits riches et variés, mais les pratiques agricoles, quoique en progrès, n'y sont pas encore assez avancées. Les vins, la soie, la garance, les fruits, le miel, les vers à soie, le fromage d'Archiane, les volailles engraissées et la laine sont les principales productions de l'industrie agricole. La superficie du département se partage en: superficie bâtie et voies de communication, 33,950 hectares, et territoire agricole, 618,205 hectares. Ce dernier est lui-même subdivisé en différentes cultures: céréales, 153,646 hectares; farineux, 23,003; cultures potagères et maraîchères, 114,150; cultures industrielles, 24,763; prairies artificielles, 38,245; fourrages annuels, 1,523; autres cultures, jachères, etc., 40,150; vignes, 20,720; bois et forêts, 161,230; prairies naturelles et vergers, 20,976; pâturages et pacages, 116,298 hectares. Le département de la Drôme, malgré

son âpreté, est un de ceux où il y a le moins de terres incultes : on n'en compte que 3,501 hectares.

La fabrication de grosses draperies, serges et ratines, occupe, avec la filature et le tissage de la soie, le premier rang dans l'industrie du département. Il y existe, en outre, des filatures de laine et de coton, des manufactures d'étoffes de soie, de toiles peintes, des bonneteries, des papeteries, des corderies, des tanneries, des maroquineries, des teintureries, des huileries, des distilleries, des poteries, des tuileries, des briqueteries, des fours à chaux et à plâtre. La ganterie de Valence est renommée; la confiserie de Montélimar est très estimée, et ses nougats sont surtout en réputation. On compte dans la Drôme : une manufacture de porcelaine, 95 de faïence, 1 de verre et cristaux, 13 de papier et carton, 30 filatures et tissages de laine, 13 tissages de lin et de chanvre, 29 filatures et tissages de soie et 243 fileries et moulinages de soie. Il y a, en outre, dans le département, plusieurs hauts fourneaux. Le bois à brûler et le bois de construction sont aussi des objets de commerce pour le pays. Les soies, les verres, les poteries, le bois, les porcs gras sont les principaux articles exportés, ainsi que les vins, les eaux-de-vie, le miel, la cire, les confiseries et les fruits confits du Midi.

Le nombre des foires du département dépasse 500; elles se tiennent dans plus de 160 communes. On y vend principalement des bœufs d'engrais et de labour, des vaches, des moutons, des mulets, des chevaux, des laines en suint, et divers objets d'approvisionnement et de ménage. On vend des huiles aux foires de Montélimar, des soies grèges à celles des arrondissements de Montélimar et de Valence, des chanvres à celles des arrondissements de Nyons et de Montélimar; de la bonneterie, des fers, et de grandes quantités d'avoine aux foires de l'arrondissement de Valence.

Division politique et administrative.—Le département de la Drôme a pour chef-lieu Valence ; il est divisé en 4 arrondissements, 29 cantons, 372 communes ; le tableau statistique que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du sud-est de la France.

Le département forme le diocèse d'un évêché dont le siège est à Valence, et qui est suffragant de l'archevêché d'Avignon ; il y a un grand séminaire à Romans, et un petit à Valence. Le département compte 4 cures de première classe, 33 de deuxième, 314 succursales et 82 vicariats. La Drôme est un des départements qui comptent le plus de protestants. Il y a des églises consistoriales à Crest, Die, Dieulefit, La Motte-Chalançon et Bourg-lès-Valence ; il y a en outre, dans le département, 30 temples ou maisons de prière. Les quatre tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce de Romans sont du ressort de la cour d'appel de Grenoble.

Au point de vue universitaire, le département dépend de l'académie de Grenoble. Il y a des collèges communaux à Valence, à Montélimar et à Romans ; Valence possède des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices catholiques et d'institutrices protestantes, Dieulefit, une école modèle d'instituteurs protestants. et on compte dans le département : 4 institutions secondaires libres et 825 écoles primaires.

Le département de la Drôme fait partie de la circonscription du 14ᵉ corps d'armée et de la 14ᵉ région de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Lyon. Romans et Montélimar sont des chefs-lieux de subdivision de région. Il y a à Valence une école d'artillerie qui, avec celle de La Fère, est une des plus anciennes de France. La compagnie de gendarmerie nationale dépend de la 14ᵉ légion, dont l'état-major est à Lyon.

Le département de la Drôme dépend de l'arrondissement minéralogique de Marseille, appartenant à la région ou à l'inspection du sud-est; de la 6ᵉ inspection divisionnaire des ponts et chaussées, dont le siège est à Grenoble; et il forme, avec les Hautes-Alpes, le 35ᵉ arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Valence.

On compte, dans le département, 48 perceptions des finances; les contributions et revenus publics atteignent 16 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Diverses peuplades gauloises habitaient anciennement le territoire dont le département de la Drôme a été formé : les *Segalauni*, sur la rive gauche du Rhône, depuis la rive droite de l'Isère, jusqu'au Roubion; les *Tricastini*, entre le Roubion et l'Aygues, sur les bords du Rhône; les *Vertaco-*

miri, dans les montagnes du Vercors; les *Voconces*, sur la pente des Alpes; les *Triulatcs*, dans le Royannais, et les *Tricorii*, au nord des *Voconces*. Toutes ces peuplades avaient chacune ses lois et ses chefs; mais, divisées en temps de paix, elles se confédéraient dans la guerre. Bellovèse, marchant vers les Alpes, se rendit chez les *Tricastini;* de là, il entra sur le territoire des *Voconces*, et il paraît qu'il entraîna une de leurs peuplades, les *Vertacomiri*, qui, suivant Pline, fondèrent *Novaria* (aujourd'hui Novare) en Italie. Annibal traversa le pays des *Tricastini* et des *Tricorii*. Sur presque toute la route, les lieux où il s'arrêta s'appellent encore aujourd'hui le *camp d'Annibal*.

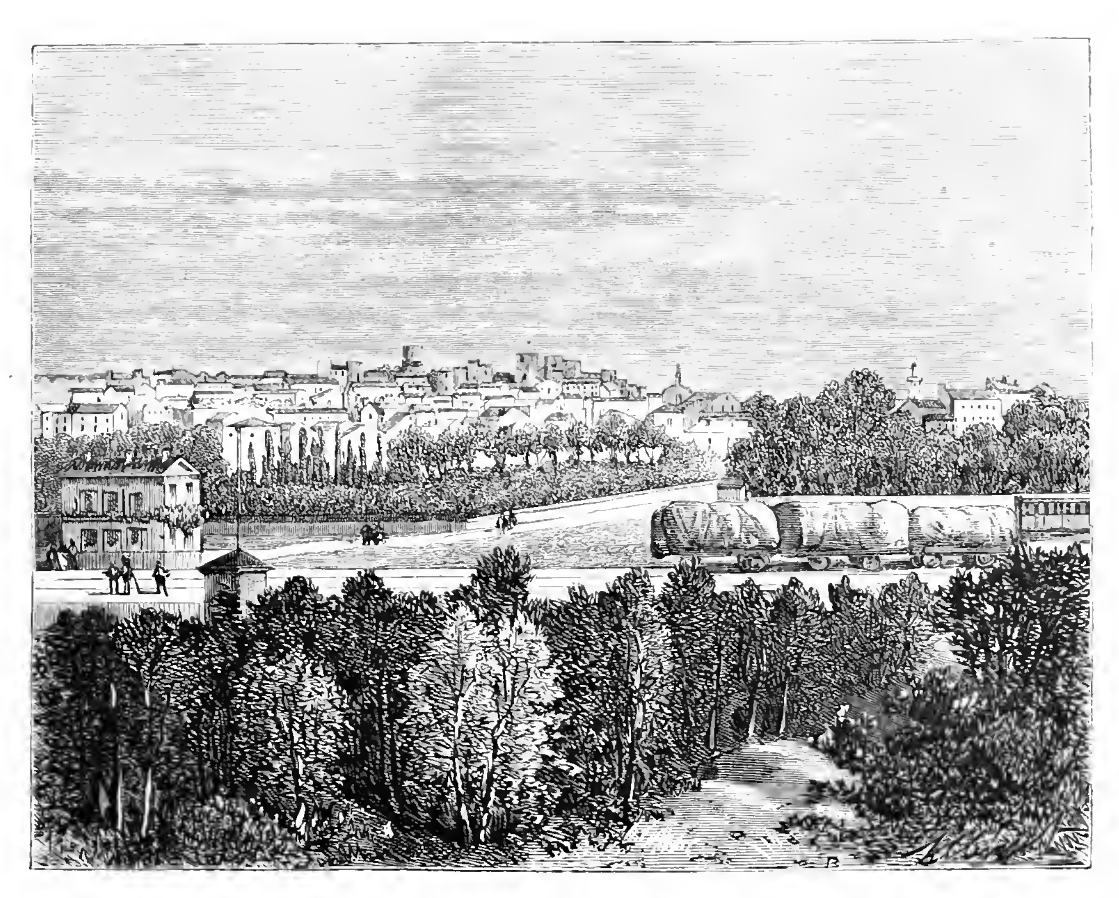
Ravagé par les Cimbres et les Teutons, ce pays fut des premiers conquis par les Romains. Il fit d'abord partie de la *Province*, puis de la *Viennoise*. Rome s'efforça de réparer, par de grandes fondations, les maux de la conquête : elle fit participer aux bienfaits de la civilisation les habitants, que le voisinage des Phocéens y avait déjà préparés; — elle polit leurs mœurs, construisit des voies et des aqueducs, éleva des édifices. Il y eut des colonies à Valence, à Die, à Nyons, à Luc, à Saint-Paul-Trois-Châteaux. La grande voie romaine ou Domitienne traversait la Berre près de *Duzera* (Donzère), débouchait, par les combes de cette localité, dans les plaines d'*Acusio* (Montélimar), d'où elle se dirigeait sur la station de *Batiana*, aujourd'hui Bance, dans le territoire de Mirmande. Après avoir longé la colline de Livron, au couchant, elle passait à Ambonil (*Umbunum*), rejoignait la route de Valence à Die sur le territoire d'Étoile, au quartier de Bosse, et passait à Valence, à Châteauneuf, à Tain, Saint-Vallier, Bancel, Roussillon, etc.

Pendant que le génie romain colonisait ce pays, le passage des légions qui se disputaient l'empire, et les fréquentes irruptions des peuples du Nord le couvraient de sang et de ruines. Prétendants et barbares le traitaient en pays conquis; et quand, vers la fin du IIe siècle, il commença à connaître le christianisme, il l'accueillit comme un libérateur. Valence, Die, Saint-Paul-Trois-Châteaux, eurent leurs églises et leurs martyrs.

Après les Wisigoths en 412, les Alains en 430, les Bourguignons vinrent, en 460, se fixer dans le Valentinois et y fondèrent un royaume qui dura jusqu'au milieu du VIIIe siècle; mais à peine délivré de leur joug par les rois francs, ce pays eut à subir les Sarrasins. Vieillards, femmes, enfants massacrés ou emmenés captifs, villes pillées ou livrées aux flammes, champs ravagés, églises et abbayes renversées, ces terribles conquérants n'épargnaient rien sur leur passage. Partout, dit un historien, l'horreur du désert et l'image de la mort! Après plusieurs irruptions, ils furent enfin repoussés par Charles-Martel. Néanmoins, beaucoup restèrent en Dauphiné et s'y fondirent dans la population indigène. On retrouve encore dans quelques noms de lieux et de rivières des restes de leur langage. C'est ainsi que le petit torrent que traverse la route nationale qui conduit à Nyons, au-dessus du moulin de Vinsobres, a gardé le nom de la *Moïe*, et ce mot est entièrement arabe (*Moïa*, eau).

Aux Sarrasins succédèrent les pirates normands, en 860, qui pillèrent et ravagèrent la vallée du Rhône.

Cependant, vers la fin du IXe siècle, la guerre et l'anarchie étaient partout, grâce aux rivalités des faibles descendants de Charlemagne. Boson, allié à la famille du grand empereur, se révolte; un parti puissant le pousse au trône. Évêques et seigneurs s'assemblent, le 15 octobre, au château de Mantaille : « se voyant sans secours, non seulement par rapport à eux et aux biens des églises, mais encore par rapport au bien de tout le peuple, n'ayant en vue que le besoin du royaume et les secours qu'il doit en espérer, » ils élisent roi Boson, mais pour se partager bientôt après son héritage, que ses tristes successeurs ne surent ni perdre ni conserver. Vainement, en effet, Rodolphe III, dit le Fainéant, avait légué, avant de mourir, le royaume à Henri, fils de l'empereur Conrad le Salique; les seigneurs et les évêques ne voulant pas d'un prince étranger, secouèrent le joug. Alors, chacun s'empara d'un lambeau de ce royaume. De là, une foule de petits États souverains et indépendants : les comtés d'*Albon*, de *Valentinois* et de *Diois*, le comté de *Grignan;* le marquisat du *Pont*, ou principauté du *Royané*. Ainsi commença et finit le second royaume de Bourgogne. Bientôt, chacun de ces tyrans chercha à s'élever sur la ruine des autres; l'Église empiéta sur le temporel, les princes et les seigneurs sur l'Église. On se disputait le pays comme une proie : les terres et les villes étaient au plus fort. On ne voyait qu'usurpations et brigandages. Jusqu'aux évêques, qui ne craignaient pas de guerroyer, tant la religion elle-même avait pris les mœurs barbares! Ainsi, en 1280, l'évêque de



Montélimar.

Valence et le chapitre de Die en vinrent aux mains. Après divers combats et des pertes réciproques, ils firent la paix, mais non pour longtemps. Douze ans après, en effet, ce même évêque ayant voulu lever un subside sur les vassaux de son église, la ville et le chapitre de Die s'en émurent, et la guerre se ralluma. Il fallut, pour l'apaiser, l'intervention du prince d'Orange.

Toutefois, ce n'était là que le prélude de luttes plus longues et plus sanglantes. Les évêques voulaient régner sans partage dans le Valentinois, et la puissance des comtes leur faisait ombrage. De là cette guerre dite des *épiscopaux*, qui ne finit que par la cession du Valentinois à la couronne de France. Pierre de Chastellux, l'évêque, mit le premier, en 1345, ses troupes en campagne. Battu par celles du comte, il se vengea de sa défaite en mettant à feu et à sang les villages où il passait : Charpey, Alixan, Livron, Barcelone, la vallée de Quint furent la proie des flammes. C'est le peuple surtout qui souffrit de cette guerre. Les petites armées des comtes et des évêques, également indisciplinées, commandées par des chefs avides de butin et de pillage, ne pourvoyaient à leur subsistance, pendant la campagne, que par la force. Les chevaliers et les soldats étrangers, pour qui le motif de la guerre était indifférent, vendaient leur épée à la fortune de l'évêque ou du comte. Alors, pour les stipendier, il fallait taxer le peuple : bourgeois, artisans, paysans, se voyaient ruinés par des taxes iniques. Ajoutons encore les ravages de la peste et de la famine : le pain était si rare et si cher, que le peuple était réduit à brouter l'herbe, pendant qu'une fièvre noire le décimait. On manquait de bras dans les campagnes pour cultiver la terre. Bientôt vinrent les routiers et les aventuriers. Plusieurs de ces compagnies, de retour d'Italie, voulurent traverser le Valentinois; mais le comte s'y opposa. Alors un combat s'engagea près de Mazene, fatal aux troupes du comte : les rou-

tiers s'emparèrent de Châteauneuf et firent prisonniers l'évêque de Valence, le prince d'Orange et le comte de Valentinois lui-même. Aimery de Sévérac, chef des routiers, mit le pays à rançon, et obtint le libre passage.

Jusqu'à la fin du XIIe siècle, le Diois, dont la ville de Die était la capitale, avait eu ses souverains comme le Valentinois : leur héritière avait épousé Guillaume, comte de Forcalquier, qui laissa le Diois à son fils Pons, dont la postérité le posséda pendant trois générations; mais en 1176, Isoard II, le dernier comte, étant mort sans enfants, l'empereur Frédéric Ier, regardant le Diois comme un fief vacant de l'Empire et du royaume d'Arles, en investit Aymar de Poitiers, comte de Valentinois. Ainsi les deux comtés furent réunis.

Le Valentinois resta longtemps sans faire partie du Dauphiné. D'abord comté, il s'étendait depuis l'Isère jusqu'à la Drôme ; puis duché, depuis l'Isère jusqu'au comtat Venaissin. De 950 à 1419, il fut possédé par les comtes; mais le dernier, par haine pour sa famille, et accablé de dettes, le vendit au dauphin Charles, depuis Charles VII, à cette condition qu'il ferait partie du Dauphiné. Charles VII n'ayant pas rempli ses engagements vis-à-vis du comte, le duc de Savoie, qui lui était subrogé dans la donation, se mit en possession du comté et du duché de Valentinois, qu'il céda, en 1446, au dauphin, fils de Charles VII. Ainsi réuni au Dauphiné, le Valentinois le fut à la France. Plus tard, en 1498, Louis XII l'érigea en duché-pairie, et le donna à César Borgia, pour se rendre le pape Alexandre VI favorable; mais il ne tarda pas à se repentir de sa donation : César Borgia ayant embrassé le parti espagnol contre la France, le roi le déclara coupable de félonie, et lui retira son duché, qui revint à la couronne. Depuis, François Ier en fit don à Diane de Poitiers, pour en jouir pendant sa vie; mais, en 1642, le Valentinois passa aux princes de Monaco, qui l'ont conservé jusqu'à la Révolution.

Le Valentinois ne reconnaissait le roi que comme dauphin ; l'impôt y était levé non comme une contribution, mais comme un don gratuit. Rien ne s'y faisait sans la sanction du parlement. Bien que la noblesse y fût nombreuse, il y avait des terres sans seigneurs. C'était là que les dauphins venaient se préparer à régner. On sait le long séjour qu'y fit le prince qui devait s'appeler Louis XI. On cite encore les châteaux qu'il habita et ceux où il marqua son passage par des parties de chasse et de plaisir. Il s'y essaya à cette politique qui devait caractériser son règne; il y supprima les coutumes et les règlements que les évêques et les seigneurs avaient établis dans leurs terres, autant de petits tyrans qui s'y étaient élevés sur les ruines de l'ancien royaume de Bourgogne, et qu'il abaissa. A l'avènement de Louis XI, ils s'armèrent pour recouvrer leurs privilèges; ils firent de l'Étoile le centre de la révolte ; mais le gouverneur de la province ayant fait appel aux communes voisines, les révoltés se soumirent, et la puissance féodale ne se releva plus dans ce pays.

A peine sorti des guerres civiles, le Valentinois se vit agité par les guerres religieuses. Déjà, dans la croisade contre les Albigeois, il avait été désigné comme le lieu du rendez-vous. Raymond, comte de Toulouse, passait pour protéger les hérétiques : il fut ajourné à comparaître en personne devant un concile à Valence. Il s'y rendit, fit et promit ce qu'on voulut dans l'intérêt de la paix; mais les croisés ne voulurent point poser les armes. On sait ce qui arriva. Cependant le Valentinois et le Diois, où Raymond avait des intelligences et des amis, s'agitaient. Simon de Montfort accourut; mais le comte Aymar, qui commandait les révoltés, lui résista vigoureusement et le contraignit à se retirer. Plus tard, quand vint la Réforme, elle trouva ce pays déjà préparé par les Vaudois et les Albigeois à la recevoir. Sur plusieurs points, le feu qui couvait éclata. A Valence, à Montélimar, à Romans, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, les protestants prirent les armes et s'emparèrent des églises. Après le massacre de Vassy, la révolte devint générale. D'abord l'ennemi des calvinistes, le baron des Adrets s'était fait leur chef. A son appel, tout ce qu'il y avait de jeunes hommes dans le pays vint se rallier à lui. Non moins redoutable aux catholiques qu'il l'avait été pour les protestants, il soumit tout sur son passage; mais, comme il faisait la guerre pour la guerre, il devint suspect à son parti, qu'il compromettait par ses cruautés, ce qui le fit arrêter à Valence en janvier 1563.

Catherine de Médicis, dont la politique était de souffler à la fois la paix et la guerre, vint en Dauphiné : elle visita Valence, Étoile, Montélimar et Suze-la-Rousse, promettant partout aux huguenots protection et amitié; mais la journée de la Saint-Barthélemy leur fit payer cher leur confiance : ainsi qu'à Paris, le sang coula à Valence, à Ro-

mans, à Montélimar. Dans cette dernière ville, les magistrats essayèrent, mais en vain, de les sauver en les renfermant dans la citadelle ; on en força les portes, et tous furent égorgés. Alors la guerre recommença, mais cette fois à outrance. Conduits par deux braves chefs, Montbrun et Lesdiguières, les protestants s'emparent de plusieurs places dans le Valentinois et le Diois. Assiégés dans Livron par Bellegarde, chef de l'armée catholique, ils s'y défendent vaillamment et le forcent à la retraite. Après des alternatives de paix et de guerre, calmés, non satisfaits par l'édit de Nantes, à l'avènement de Louis XIII, ils reprennent les armes. Un fils du célèbre Montbrun les commande : ils assiègent Le Buis, prennent les châteaux de Mollans, de Roilhanette et de Puygiron. Tout le Diois est en leur pouvoir ; mais le prince de Condé le reprend en 1627, les protestants sont désarmés et les forts de Nyons, de Livron, de Die, de Crest, de Soyans et de Moras détruits. Déjà ceux des Saillans, de Pontaix, de Vinsobres, de Tulettes, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Loriol, de Puy-Saint-Martin et de Grane avaient été rasés.

Avec la guerre et tous les malheurs qui l'accompagnent, la peste, la famine et d'autres fléaux calamiteux ravagèrent ce pays. Après une invasion de sauterelles en 873, une invasion de chenilles en 1586, à la suite de pluies torrentielles qui avaient corrompu l'air. Ces chenilles étaient en si grand nombre, disent les mémoires du temps, qu'elles infestaient les habitations, les chemins, les arbres, les haies. Beaucoup parmi les superstitieux s'en prirent aux huguenots, mais le plus grand nombre au diable. Comme le cas était grave, on avisa. Après d'inutiles efforts pour chasser ces nouveaux ennemis, le grand vicaire de Valence les cita à comparaître devant lui et leur nomma un procureur d'office, qui défendit solennellement leur cause : l'avocat fut éloquent, mais malheureux, et ses clientes furent condamnées à « vider les lieux, » sous peine de forfaiture et d'excommunication. On leur signifia leur jugement avec défense d'en appeler. Chenilles de ne se mouvoir. Alors, comme on les en avait menacées, on lança contre elles les foudres de l'anathème ; mais, avant de recourir au bras séculier, on voulut essayer des voies de la conciliation. Sur l'avis de deux savants jurisconsultes et de deux théologiens, qu'il serait plus sage, en pareille matière, de ne se servir que des armes spirituelles, et d'user d'un peu de tolérance envers les chenilles, on se contenta de les adjurer et de les asperger d'eau bénite. O puissance de l'exorcisme ! les chenilles disparurent, longtemps après, il est vrai ; mais qu'importe ? on n'en cria pas moins au miracle.

Après tant d'agitations, protestants et catholiques vivaient en paix dans ce pays, quand la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, vint de nouveau tout diviser. Dans plusieurs communes, notamment à Bourdeaux, à Bezaudun et à Chantemerle, les protestants coururent aux armes. On ne les soumit point, on les persécuta. Rien n'était épargné, ni l'âge ni le sexe. A Poët-Laval, trois jeunes filles eurent la tête tranchée ; une quatrième fut pendue à un peuplier. A Die, le pasteur Ranc fut décapité, et sa tête exposée sur un poteau à la porte d'un cabaret. Sur la fin de 1745, les prisons de Crest, de Montélimar de Valence et de Die étaient remplies de protestants ; condamnés à mort, ils marchaient avec joie au martyre, comme les premiers chrétiens. Cette persécution dura jusqu'au règne de Louis XVI.

Si le Dauphiné donna le premier, à Vizille, le signal de la Révolution, le premier il se leva pour la défendre : douze mille citoyens armés se rassemblèrent, en 1789, dans la vallée du Rhône, et jurèrent « de rester à jamais unis, de se donner mutuellement toute assistance, et de voler au secours de Paris et de toute autre ville de France qui serait en danger pour la cause de la liberté. » Ce serment, les habitants de la Drôme surent le tenir en envoyant, en 1792, les premiers volontaires aux frontières. C'est avec eux que furent formées en grande partie *la 4e demi-brigade légère, la 57e de ligne*, qu'on surnomma *la Terrible; la* 18e, à qui Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, adressa ces paroles, en lui donnant l'ordre d'attaquer à la bataille de *Rivoli :* « Brave dix-huitième, je vous connais ; l'ennemi ne tiendra pas devant vous ! » et enfin cette 32e demi-brigade, qui se couvrit de gloire à Arcole : « J'étais tranquille, lui dit Napoléon, la 32e était là ! »

Ce département fut ravagé, en 1795, par les compagnies de Jéhu et du Soleil, et par la réaction royaliste, en 1815. Il avait salué le retour de Napoléon et pris une part active aux Cent-Jours, en s'opposant à la marche du duc d'Angoulême sur Paris. « Après avoir remonté la vallée du Rhône jusqu'à Valence, il (ce prince) se vit arrêté devant Romans par les troupes impériales. Alors, il rétro-

grada sur Pont-Saint-Esprit. Repoussé de cette ville, il se retira sur La Palud. Cependant les troupes impériales n'avaient pas cessé de le poursuivre. Arrivées à Montélimar, et leur avant-garde occupant Donzère, elles se disposaient à l'attaquer; mais déjà le duc, effrayé du mouvement des gardes nationales qui le pressaient de toutes parts, avait conclu avec le général Gilly une capitulation qui l'obligeait à poser les armes et à s'embarquer au port de Cette. » (Ferrand et Lamarque; *Histoire de la Révolution française de* 1789 *à* 1830.)

Après le coup d'État du 2 décembre, il y eut, sur plusieurs points du département, des rassemblements armés qui ne tardèrent pas à être dispersés, non sans coûter la liberté à quelques insurgés faits prisonniers; mais à ces jours orageux succéda une ère plus calme, à la faveur de laquelle le département vit renaître son industrie agricole et son commerce.

Si le département de la Drôme n'a pas eu à souffrir de la guerre 1870-1871, il a pris une large part à la défense nationale en envoyant à l'armée de la Loire son contingent de mobiles dont plus d'un s'est signalé dans les divers combats qui furent livrés contre les Prussiens.

Il y a dans les mœurs, dans le langage, dans le caractère et dans le costume des habitants de la Drôme, quelque chose des vieux Celtes, leurs ancêtres : ils portent la *braye* comme eux, et comme eux encore ils sont gais, vifs, vaillants, hospitaliers, actifs et laborieux. Cependant, si le citadin se ressent davantage des rapports de ce pays avec le Midi, qui l'avoisine, le paysan et le montagnard, par une bonhemie qui n'exclut pas la finesse et la ruse, semblent se rapprocher des Normands. Ainsi que la Normandie, en effet, le Dauphiné est le pays des procès.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

VALENCE (lat. 44° 56′ 5″; long. 2° 33″ 18″). — Valence (*Valentia*), station de la ligne de Paris à Lyon et Marseille (618 kilom. de Paris, 106 de Lyon) avec embranchement sur Chambéry, chef-lieu du département de la Drôme, tribunal de 1re instance, évêché, séminaire diocésain, collège communal, chambre consultative des manufactures, école d'artillerie, arsenal de construction, est une ville peuplée de 23,220 habitants; jadis siège d'un présidial et d'une sénéchaussée, bailliage épiscopal, chef-lieu d'élection, justice royale, gouvernement particulier, université, chapitre, etc.

Suivant les uns, Valence devrait son nom à trois mots celtiques qui signifient *habitations pleines de sources,* à cause des eaux abondantes qui arrosent les environs de cette ville; selon d'autres, d'un mot grec qui signifie *vaillance,* à cause du courage de ses habitants. Quoi qu'il en soit, cette ville est très ancienne. C'était, avant la conquête romaine, la cité des *Segalauni,* à l'occident de la vallée du Rhône, et le siège d'une de ces écoles que l'exemple des Phocéens, établis à *Massilia*, avait fait ouvrir dans ces contrées. Pline, Ptolémée, Ammien Marcellin et la Notice de l'empire font mention de *Valentia.* « La position de cette ville à Valence moderne, dit Walckenaër, est démontrée par les mesures des itinéraires romains pour les routes qui se rattachent à *Vienna* (Vienne), *Avenio* (Avignon), et *Dia* (Die); elle l'est encore par les monuments de l'histoire : le diocèse de Valence, qui n'a point subi d'altération, paraît même représenter dans toute son intégrité l'ancien territoire des *Segalauni.* »

Colonie romaine sous Auguste, Valence ajouta à son nom celui de *Julia*, en souvenir de la protection et du séjour de César. Auguste la peupla de vétérans invalides. Rangée par Valentinien dans la première Viennoise, elle était gouvernée par un chef militaire ou par un magistrat civil, suivant les circonstances. Pendant les guerres civiles de l'empire, elle fut plus d'une fois traversée par les armées romaines. Vers la fin du second siècle, le christianisme y pénétra. Saint Irénée, évêque de *Lugdunum*, y envoya trois de ses disciples, Félix, Fortunat et Achillée, prêcher l'Évangile.

Pendant l'invasion des barbares, Valence eut sa part de calamités. C'est à Valence que Jovin et Sébastien se firent proclamer empereurs; mais Astaulphe, roi des Wisigoths, ayant pris la ville d'assaut, les nouveaux césars, faits prisonniers, furent décapités, et leurs têtes envoyées à Honorius (413). Après les Wisigoths, la ville tomba successivement au pouvoir des Alains, des Huns et des Bourguignons. Vers l'an 565, les Lombards, passant pour la première fois les Alpes, vinrent l'assiéger; mais le patrice Mummol les obligea à se retirer. A ce siège se rattache une légende qui ne nous paraît pas manquer d'intérêt. Il y avait alors à Valence une

jeune fille appelée Galla et renommée pour sa sainteté. Tout le peuple vint à elle en criant : « Servante de Jésus-Christ, secourez-nous, nous périssons tous ! — Ne craignez point, leur dit-elle ; saint Pierre, qui a dans votre ville une église consacrée à son honneur, combat pour vous : il a déjà répandu la consternation dans les troupes de vos ennemis. Allez retirer les dépouilles qu'ils ont laissées. » Ce qu'elle prédit se trouva accompli. Le peuple crut lui devoir sa délivrance et vint la remercier. Ainsi, comme Paris, l'antique cité ségalaunienne eut sa Geneviève. Brûlée dans le VIIe siècle par les Sarrasins, pillée par les Normands en 860, tour à tour enclavée dans les royaumes de Bourgogne et de Provence, Valence fit enfin partie des États de l'Empire sous le règne de Conrad le Salique.

Après le démembrement du royaume de Bourgogne, fief soumis à l'évêque, et chef-lieu du comté de Valentinois, Valence eut à souffrir des guerres que se firent les évêques et les comtes. L'empereur Frédéric Barberousse avait, en 1157, donné la ville de Valence à Odon, son évêque, avec défense aux habitants de s'ériger en commune, sous peine, en cas de révolte, d'une amende de 100 livres.

Plus d'une fois, las du joug de leur nouveau maître, les Valentinois s'en plaignirent aux empereurs. Ils firent plus, ils se révoltèrent, menaçant de chasser Humbert de Miribel, qui avait succédé à Odon ; mais les seigneurs voisins intervinrent, et la ville rentra dans l'obéissance. Cependant, les évêques ne se succédaient pas seulement dans leur siège, mais dans leur tyrannie. A l'exemple de Humbert, Guillaume de Savoie voulut opprimer la ville. Celle-ci s'insurgea de nouveau, chassa l'évêque, se déclara indépendante; mais le gouvernement populaire qu'elle organisa sous le nom de *confrérie* ne fut pas de longue durée. Déjà l'évêque, sollicitant des secours, assemblant une armée au dehors, se disposait à mettre le siège devant la ville, lorsque, par la médiation de Crussol, les partis se rapprochèrent. On signa la paix le 19 octobre 1229. A peine rétabli, Guillaume oublia ses promesses et retourna à ses tyrannies. « Tant il est vrai, dit Chorier, que la foi donnée à la révolte armée est toujours foi manquée à la révolte désarmée. » (*Histoire du Dauphiné.*)

C'était peu pour les évêques valentinois de régner en maîtres sur leur ville épiscopale, ils voulurent entreprendre sur les églises et sur les seigneuries voisines. C'est ainsi qu'Amédée de Roussillon dépouilla les chanoines de Saint-Augustin et ceux de Saint-Ruf de trois églises situées à Crest et dans la terre de Puygros. C'étaient de riches prieurés. Aymar, comte de Valentinois, dont les ancêtres avaient fondé et doté ces églises, ne se contenta pas de reprocher à l'évêque son ambition et sa cupidité ; il lui fit la guerre. De là deux partis dans le Valentinois, l'un, celui d'Aymar, et qui s'appuyait sur la noblesse et sur les communautés de Saillans, d'Aoste et de Romans ; l'autre, celui de l'évêque, auquel le peuple du Diois s'était rallié. Amédée s'attacha à ruiner le parti du comte ; il en détacha par argent le sire de Monteil-Aymar ; enfin le comte, ne pouvant s'opposer aux progrès des *épiscopaux*, se soumit, à la médiation du pape et de Philippe, roi de France. Après ce succès, l'évêque marcha en armes contre la communauté de Romans et mit le siège devant la ville, qui lui résista vaillamment. Sa mort mit fin à cette guerre, mais non à l'oppression. Alors les Valentinois appelèrent à leur aide le dauphin Humbert, qui, par lettres patentes du 27 février 1345, mit sous sa sauvegarde *les habitants opprimés par l'évêque.*

Plus tard, en 1425, Valence reconstitue sa municipalité, détruite par ses évêques. Pour mettre leur constitution à l'abri de leurs entreprises, les Valentinois leur faisaient jurer de maintenir leurs franchises, lorsqu'ils prenaient possession de leur siège. Les consuls, placés à la porte de la ville, au moment où le nouvel élu y faisait son entrée, s'avançaient au-devant de lui et recevaient son serment qu'il prononçait, la main sur l'évangile. Ces consuls représentaient la commune; ils occupaient la troisième place aux états généraux du Dauphiné; mais leur pouvoir étant entravé par l'évêque, Louis XI y mit ordre en obligeant l'évêque à se reconnaître son vassal pour le temporel de son église (1456.)

C'est encore pour s'arracher à la tyrannie épiscopale, dont les justiciers exerçaient sur eux une dure et sévère domination, que les Valentinois demandèrent au roi, en 1629, l'établissement d'une sénéchaussée et d'un siège présidial à Valence, « espérant, disaient-ils dans leur requête, passer avec plus de tranquillité le reste de leurs jours sous la protection de la justice royale. » De leur côté, les évêques défendirent leurs privilèges, se fondant sur ce que les empereurs les avaient investis de tous droits de justice dans la ville de Valence; mais

la royauté, qui tout en s'élevant, travaillait au grand œuvre de l'unité et de la nationalité française, qu'elle personnifiait dans ces temps d'anarchie féodale, ne pouvait tenir compte de ces droits qui faisaient d'une ville française une ville étrangère, et d'un évêque sujet du roi un prince de l'Empire. Après de longues contestations, la sénéchaussée et le présidial furent établis.

Visitée, en 1536, par François Ier, qui en fit réparer les fortifications, Valence avait trop souffert de la domination de ses évêques pour ne pas saluer avec joie tout ce qui pouvait tendre ou l'aider à s'en affranchir. C'est une chose à remarquer que, bien avant Luther et Calvin, l'Église elle-même avait travaillé à sa propre ruine dans les esprits en se mêlant trop des choses de ce monde. Valence prit donc parti pour la Réforme. Ce fut même la première ville du Dauphiné où la Réforme fut prêchée publiquement, en 1560. Cette même année, plus de 5,000 personnes se présentèrent à la cène. Déjà l'hérésie des vaudois et des albigeois y avait fait des prosélytes. Il s'y était tenu, en 1248, un concile qui avait anathématisé les hérétiques et décrété l'inquisition. Un des canons défendait aux inquisiteurs d'admettre les avocats, « parce que, disait-il, leur loquacité gênerait la célérité de la procédure. » Cependant, malgré la persécution, il y avait encore des sectateurs de Valdo dans cette ville, lorsque le grand mouvement religieux du XVIe siècle éclata. Valence, l'une des premières, fonda une église protestante en France. « C'estoit merveille, dit Théodore de Bèze, de voir le peuple qui affluoit aux prèches de 6 et 8 lieues à la ronde. » Il s'empara de l'église des Cordeliers et des salles de l'Université. Boujas, sénéchal de Valence, exhorta vainement les deux partis à la paix. Pour toute réponse, les protestants se présentèrent, le jour de Pâques, plus de 5,000 à la cène. Arrive Maugiron, lieutenant du roi, avec des forces et un pouvoir illimité ; les protestants se retranchent dans l'église des Cordeliers ; mais, cernés par les catholiques, ils se rendent. Plusieurs pasteurs furent condamnés à mort et exécutés le 25 mai 1560. Ces violences ne profitèrent qu'à la Réforme. Appuyés par Montbrun, les protestants valentinois avaient repris l'avantage, lorsque Lamotte-Gondrin, l'ami et la créature des Guises, vint déployer à Valence l'appareil de la terreur. Après avoir fait périr Duval, l'un des pasteurs de la ville, il s'empara, par une odieuse perfidie, de Guy de la Côte Saint-André, et, non content de le faire exécuter à Romans, il fit suspendre son cadavre à la porte de son logis. Alors les parents et les nombreux amis de Guy jurent de le venger. Ils se joignent à des Adrets, et le 25 avril la petite armée protestante se présente à la porte Saint-Félix : elle entre dans la ville ; mais Gondrin a pris la fuite. Poursuivi jusque sur les toits, sommé de se rendre ou d'être précipité dans la rue, il se livre à ses ennemis. Vainement les chefs veulent le sauver ; les parents et les amis de Guy se jettent sur lui, le poignardent et suspendent son corps à une fenêtre dans la grande rue de Valence.

Après la Saint-Barthélemy, il y eut à Valence quelques victimes ; puis vint la révocation de l'édit de Nantes qui lui fit perdre un tiers de sa population.

Au milieu de ces guerres civiles et religieuses, les lettres, les sciences et les arts brillaient du plus vif éclat dans cette ville. Son université était célèbre, grâce à ses maîtres savants et illustres : Roalde et Cujas y propageaient la science du droit, Scaliger, ce goût de la critique et de l'érudition qu'il sut porter à un si haut degré.

Valence avait droit de représentation aux états du Dauphiné par ses consuls, en vertu du droit réservé à la province par l'acte de 1349 d'accorder ou de refuser l'impôt. Déjà elle était parvenue à recouvrer quelque ombre d'indépendance au moyen de la charte d'affranchissement qu'elle avait obtenue des évêques en 1331. Plus tard, en 1450, elle se plaça sous la protection de Louis XI, qui la maintint dans ses anciens privilèges, avec promesse que ses habitants jouiraient, en outre, *de tous bons usages, coutumes et libertés*, dont jouissaient ceux de sa province *en Dauphiné*.

Valence reçut plusieurs visites royales, entre autres celles de Louis XII et de François Ier ; les registres de la ville ont conservé le souvenir de la réception triomphale qu'elle fit à ces augustes hôtes. A la *joyeuse entrée* de Louis XII, seigneurs, bourgeois, manants, corporations et confréries, toute la ville fut *en liesse*. On se porta processionnellement au-devant du roi et de la reine : en tête marchaient le corps communal, les syndics et les consuls revêtus de leurs insignes ; puis venaient l'université, le recteur en robe noire et en bonnet carré, précédé de ses massiers et suivi du chancelier, des professeurs et des pédagogues ; enfin, la milice bourgeoise ouvrait et fermait la marche, faisant de beaux saluts d'arquebusades. Les con-

suls présentèrent au roi, sur un plat d'argent, les clefs de la ville; ce dont fut si *esmerveillé* qu'il fit don au peuple, en reconnaissance, de vingt muids de sel.

Avant la Révolution, Valence était le siège d'une commission extraordinaire du conseil chargée de connaître des délits de contrebande. C'est devant elle que, le 24 mai 1755, comparut le fameux Mandrin. Elle avait pour ressort toutes les provinces méridionales. Alors, avec ses murailles flanquées de tours et percées de plusieurs portes, sa citadelle, dont François Ier avait jeté les fondements en 1530, son université, l'une des plus anciennes de France, son siège épiscopal, si célèbre dans les guerres du moyen âge, sa collégiale, son chapitre nombreux et bien doté, son industrie, son commerce et sa population, la cité valentinoise était des plus importantes du royaume; mais la révocation de l'édit de Nantes lui porta un coup funeste, en la dépeuplant. Aussi, comme tout le Dauphiné, cette ville salua-t-elle avec joie la Révolution de 1789, croyant y voir la fin du despotisme religieux et politique.

Napoléon passa à Valence les premières années de sa jeunesse. Au sortir de l'école militaire, il vint s'y former dans l'art de la guerre, de 1785 à 1790. Alors, simple lieutenant en second d'artillerie au régiment de la Fère, il habitait, près d'un libraire, une modeste chambre qu'on montre encore. Après avoir été, en quelque sorte, le second berceau d'un empereur, il était réservé à cette ville d'être le tombeau d'un pape. Pie VI, pendant sa captivité, en 1799, y fit séjour. Il y mourut, le 29 août de la même année, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Un mausolée, qui renferme son cœur et ses entrailles, lui fut érigé dans l'église Saint-Apollinaire, en 1811, par ordre du gouvernement impérial. C'est un monument fort simple, orné de bas-reliefs et surmonté d'un buste, œuvre de Canova.

Valence, avant la suppression des ordres religieux, possédait deux beaux couvents, l'un des Jacobins et l'autre des Cordeliers. C'était, en outre, la résidence de l'abbé de Saint-Ruf, général d'un ordre de chanoines réguliers, fondé, en 1050, à Avignon, et que la guerre des Albigeois força d'abandonner cette ville pour venir s'établir, en 1192, dans une île du Rhône, nommée l'*Esparvière*, près de Valence. Ce monastère fut détruit dans les guerres du XVIe siècle, et une maison d'exploitation s'éleva sur ses ruines. Destiné à réformer le clergé, l'ordre de Saint-Ruf avait fini par avoir besoin lui-même de réforme : il dut principalement sa destruction aux procès qui divisaient les abbés et les chanoines. Dans le cloître de ce monastère, on voyait la figure d'un squelette de géant qui avait quinze coudées de haut. D'après une inscription latine, ce géant, nommé *Buardus*, aurait été la terreur du Vivarais.

Valence est dans une situation charmante, sur la rive gauche du Rhône, que l'on y traverse sur un pont suspendu. Ce pont n'a que deux arches, bien que le Rhône, en cet endroit, soit très large. Sur les bords du fleuve sont des jardins et des terrasses, d'où l'on jouit de la plus belle perspective. Une tour penchée, des ruines que baigne le Rhône, des colonnes milliaires, c'est à peu près tout ce qui reste de la vieille cité romaine. Suivant la tradition, la tour se serait penchée lorsque les martyrs Félix, Fortunat et Achillée, conduits au supplice, passèrent par cet endroit, l'an 212 de Jésus-Christ. Valence est assez bien bâtie, sur la pente d'un coteau qui s'élève en amphithéâtre. Divisée en ville haute et en ville basse, elle a des remparts et une citadelle remarquables par leur vétusté, mais mal fortifiés. Ses rues sont irrégulières, mais les campagnes qui l'environnent, couvertes de prairies et de fontaines, dédommagent le touriste et le voyageur du triste séjour de la ville. Au bord du plateau s'étend le *Champ de Mars*, d'où l'on découvre la riante vallée du Rhône et le rocher à pic de Saint-Péray, que surmontent les ruines du château de Crussol. A part le clocher de forme carrée et qui s'élève en arcades, la cathédrale, plusieurs fois restaurée, n'a rien de remarquable comme architecture. Sa fondation remonte aux premiers siècles du christianisme. Cette église possède un *Saint Sébastien*, œuvre selon les uns du Carrache, selon d'autres, du Corrège, et le tombeau du pape Pie VI, par Maximilien Laboureur.

On remarque à Valence la façade d'un ancien édifice couverte de sculptures gothiques, l'escalier intérieur d'une maison orné de bas-reliefs qui datent de la Renaissance, le palais de justice, style toscan, le musée, l'hôtel du gouvernement, l'arsenal, le théâtre, le polygone et surtout le *pendentif*. C'était un oratoire funéraire, élevé dans l'ancien cloître de l'église Saint-Apollinaire. Il est petit et carré : les quatre faces sont vermiculées et historiées. A chacun des quatre angles, une jolie colonne d'ordre corinthien. « La clef qui est au milieu du

cintre de chacune des quatre ouvertures est ornée d'une tête et d'une armoirie. C'est le premier pendentif construit en France, et qui fit donner à ce genre de construction dont celle-ci est le type, le nom générique de *pendentif de Valence.* » (Delacroix, *Statistique du département de la Drôme.*)

Valence est renommée pour sa ganterie ; elle possède, en outre, plusieurs fabriques importantes, des filatures de soie, des brasseries, des chapelleries, des carrosseries, des papeteries, une fonderie, etc. Son commerce consiste en grains, vins, eaux-de-vie, fruits du midi, huiles d'olive et de noix, draperies, etc.

Valence a vu naître un grand nombre d'hommes célèbres, entre autres: le savant médecin Laurent Joubert; le publiciste Jean-Jacques de Baude; le brave général Championnet, à qui la ville a érigé une statue ; le jurisconsulte Bérenger, le comte Montalivet, ministre de l'intérieur sous Napoléon Ier; Delacroix, auteur d'une savante statistique du département de la Drôme ; le sénateur et président Bonjean, l'un des otages fusillés par la Commune, en 1871 ; le poète dramatique Émile Augier, etc.

Les armes de Valence sont : *de gueules, à la croix d'argent chargée en cœur d'une tour d'azur.*

Aux environs, à 3 kilomètres au sud de Valence, se dressent sur un rocher les ruines du château de Crussol, connues dans le pays sous le nom de *Cornes de Crussol*, à cause de deux pignons élevés, restes du vieux donjon. De ce point, on jouit d'un des plus beaux points de vue sur la vallée de la Drôme et sur les montagnes du Vivarais. Ce château appartenait aux Uzès-Crussol, famille puissante, dont l'un de ses membres, surnommé le *Capitaine d'acier*, se montra, dans les guerres du XVIe siècle, le digne compagnon du baron des Adrets.

ROMANS. — Romans (*Abbatia romana, Romanis*), station de l'embranchement de Valence à Chambéry (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), sur la rive droite de l'Isère, chef-lieu de canton, à 20 kilomètres au nord-est de Valence, est une ville peuplée de 12,923 habitants.

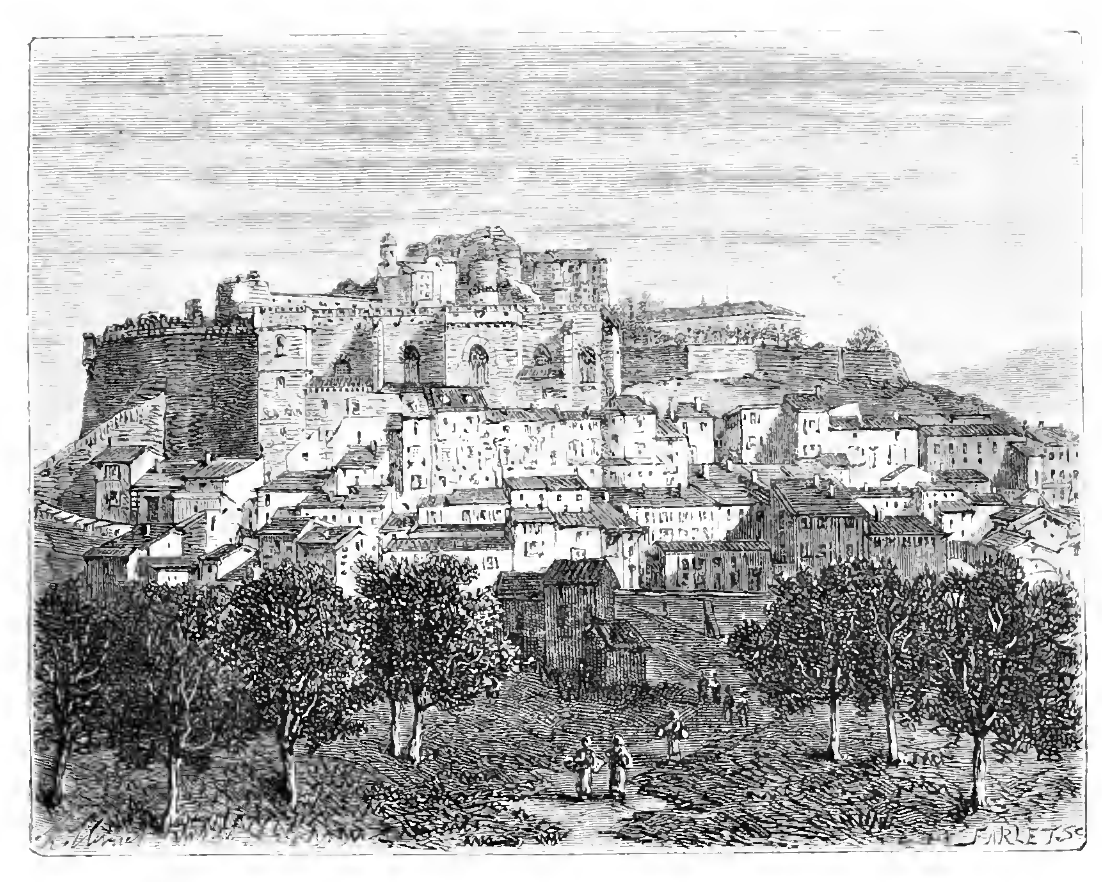
Jadis parlement et intendance de Grenoble, chef-lieu d'élection, justice royale et duché, collégiale ; aujourd'hui chef-lieu de canton, avec tribunal de commerce et séminaire diocésain, Romans doit son origine à une abbaye fondée au commencement du IXe siècle par saint Bernard, archevêque de Vienne. Charles le Chauve confirma tous ses privilèges et la soumit à l'église de Vienne. Bientôt cette abbaye devint le centre d'un village, puis d'un bourg, enfin d'une ville. Très florissante au moyen âge et célèbre par ses cours d'amour, elle fut ravagée, en 1433, par le comte de Graisivaudan. Au milieu des guerres et des brigandages qui désolaient le pays, les peuples cherchaient un abri, soit dans la puissance des grands, soit dans la protection de Dieu ; mais trop souvent les grands abusèrent de leur autorité, les évêques et les moines de la religion. Souverains de Romans, les chanoines de l'abbaye se firent chasser deux fois de leur ville : la première, par les dauphins ; la seconde, par leurs vassaux eux-mêmes, à cause de leur tyrannie. Amédée de Roussillon, évêque de Valence, entreprit de les rétablir. Il vint mettre le siège devant Romans ; mais les habitants lui opposèrent une vigoureuse résistance. Après une année de siège, réduits à la dernière extrémité, ils allaient se rendre, quand, se ravisant et profitant d'un moment de répit, ils surprirent les *épiscopaux* dans une embuscade et en tuèrent un grand nombre. Amédée avait déjà rallié les siens et se préparait à fondre sur la ville, lorsque la mort le surprit. Cependant les Romanais capitulèrent avec le successeur d'Amédée. Humbert II s'empara de cette ville en 1342. Il en fit sa résidence. C'est là que, le 13 mars 1349, il signa l'acte de cession qu'il fit de ses États au roi de France.

Pendant son séjour en Dauphiné (1450-1458), le dauphin Louis XI résida à Romans.

Au XVIe siècle, Romans, séduite par les nouvelles doctrines religieuses, refusa d'ouvrir ses portes aux catholiques. Henri III y présida en personne les états de la province, le 15 janvier 1575. Henri IV, en 1590, y transféra le siège du parlement du Dauphiné. Romans eut également à souffrir de la révocation de l'édit de Nantes.

Cette ville, agréablement située sur la rive droite de l'Isère que l'on y traverse sur un très beau pont en pierre d'où la vue embrasse un magnifique paysage, est ceinte de murailles flanquées de tours carrées, et entourée d'un fossé. On y entre par cinq portes. C'était jadis une place forte. Elle possède une belle église gothique, un grand séminaire et une tour penchée comme la tour de Pise, et que les habitants appellent la *Tour du Diable.*

Romans a vu naître l'infortuné Lally-Tollendal, lieutenant général et gouverneur des Indes, le fameux brigand Mandrin, le général de division Louis



Grignan.

Bon; Michel Servet, magistrat et publiciste, etc.

Les armes de Romans sont : *d'azur, à une tour d'argent couverte, avec un avant-mur et avec le donjon orné de deux tourelles, du même, et un portail ouvert, laissant voir la lettre capitale* R *de sable, couronnée d'or.*

Bourg-du-Péage. — Bourg-du-Péage (*Pedagium Pisansoni*), sur la rive gauche de l'Isère, qui le sépare de Romans, à 18 kilomètres de Valence, est une ville peuplée de 4,830 habitants.

Ainsi que Romans, Bourg-du-Péage doit sa fondation à l'abbaye de Saint-Romain. Au xe siècle, le chapitre de cette abbaye ayant fait bâtir, avec droit de péage, un pont sur l'Isère, des rapports qui s'établirent entre les deux rives naquit Bourg-du-Péage, aujourd'hui chef-lieu de canton. Elle possède des chapelleries, des teintureries, des tanneries et une fabrique de pâtes d'Italie.

C'est la patrie du conventionnel Jullien.

Tain. — Tain (*Tegna*), station de la ligne de Paris à Lyon et à Marseille, chef-lieu de canton, sur la rive gauche du Rhône, à 18 kilomètres au nord de Valence, est une petite ville peuplée de 2,860 habitants.

Elle est bâtie dans une situation charmante, au pied du coteau de l'Ermitage. Traversée à la fois par le chemin de fer et par la route nationale de Lyon à Marseille, elle communique avec le Vivarais par un pont en fil de fer, le premier qui ait été construit en France.

Tain est d'origine gauloise. C'est dans ses environs que G. Fabius gagna sur les Allobroges cette victoire qui ouvrit aux Romains le chemin de la Gaule celtique. Des ruines et des tombeaux antiques attestent encore cette bataille, en mémoire de laquelle les Romains érigèrent, sur le lieu même où elle s'était livrée, un arc de triomphe dont il n'est pas resté vestige; comme si cette vieille terre gauloise avait refusé de porter un monument élevé en mémoire de sa servitude!

Il y avait autrefois à Tain un prieuré appartenant aux bénédictins de Cluny. C'est là que le premier des enfants de France qui ait porté le nom de dauphin, Charles, fils de Jean, duc de Normandie, vint, en 1350, faire bénir, par l'archevêque de Lyon, son mariage avec Jeanne de Bourbon.

Au sommet du coteau de l'Ermitage s'élevait un temple romain sur les débris duquel une église a été bâtie sous le vocable de saint Christophe. Parmi les fragments d'antiquités qu'on y a trouvés, le plus remarquable est un autel antique, qui fait aujourd'hui le principal ornement de la place de Tain. Il est carré et d'une seule pierre calcaire. Sur sa face antérieure est sculpté le *bucranium* (crâne de bœuf). L'une des faces latérales laisse voir une tête de bélier, l'autre le couteau du victimaire. D'après Chalieu, ce taurobole aurait été élevé en l'honneur d'un sacrifice offert à Cybèle, en l'année 184, pour la conservation des jours de l'empereur Commode et pour la prospérité de la colonie de Lyon.

Tain est surtout célèbre par son vignoble L'ERMITAGE. « Ce vignoble, dit M. Victor Rendu, se compose de 140 hectares, répartis sur deux coteaux principaux, offrant deux natures de terres bien tranchées. Le plus rapproché du fleuve est granitique et s'appelle *Mas des Bessas;* l'autre appartient au terrain d'alluvion, et se nomme dans la partie supérieure *Mas du Méal*, dans sa partie inférieure, *Mas de Greffieux*.

Il se fabrique trois sortes de vin à l'Ermitage : du vin rouge, du vin blanc et du vin de paille : ces deux dernières sont à peine dans les proportions d'un dixième par rapport au vin rouge. Le vin de paille, comparé au vin blanc, est encore dans une proportion plus faible; on ne s'en étonne plus quand on sait qu'il faut au moins 760 kilogrammes de raisins séchés sur la paille pour obtenir une barrique de 210 litres de cet excellent vin. » Aujourd'hui, le phylloxéra a presque réduit à néant la récolte de ce célèbre cru.

Il y a à Tain des filatures de soie, des tuileries, des mines de cuivre et des carrières de granit.

Aux environs est l'asile de *la Teppe* pour le traitement des épileptiques.

Tain a vu naître le savant antiquaire Alexis Chalieu et le mathématicien Jacques Bret.

LA ROCHE-DE-GLUN. — Au milieu du Rhône, vis-à-vis de Glun, village du département de l'Ardèche, sur la pointe du rocher, apparaissent, quand les eaux sont basses, les ruines d'un château fort dont l'origine est incertaine. A-t-il été bâti par les Romains pour se fortifier contre les Allobroges? C'est ce que Chorier prétend, mais ce que l'histoire ne confirme pas. Quoi qu'il en soit, c'était dans le moyen âge l'une des places les plus fortes du Viennois. Debout au milieu du Rhône, comme une sentinelle avancée, elle pouvait l'ouvrir ou le fermer à la navigation. Au XIIIe siècle, Rogier, seigneur de La Roche-de-Glun (*Rupis de Clivo*), s'en servait pour exercer une sorte de piraterie sur le Rhône; il y avait établi un péage dont nul n'était exempt. Comme saint Louis, avec son armée de croisés, descendait le fleuve pour s'embarquer à Aiguesmortes, Rogier ne craignit pas de l'arrêter; mais le roi fit le siège du château, et, l'ayant pris, le fit raser (1248). Le château a laissé son nom à un village : La Roche-de-Glun, situé sur la rive gauche du Rhône, dans le canton de Tain, à 12 kilomètres au nord de Valence; il ne faut pas le confondre avec celui de Glun, situé en face, sur la rive droite (Ardèche), et qui est beaucoup plus ancien que lui.

On fabrique à La Roche-de-Glun, dont la population est de 1,200 habitants, du blanc de céruse et du plomb de chasse; c'est une station de la grande ligne de Lyon à Marseille.

SAINT-VALLIER. — Saint-Vallier (*Sanctus Valerius*), station de la ligne de Paris à Lyon et à Marseille, à 32 kilomètres au nord de Valence, chef-lieu de canton, est une ville peuplée de 3,228 habitants.

Bâtie au confluent du Rhône et de la Galaure, cette ville a une origine fort ancienne. On croit qu'elle occupe la place de l'ancienne station romaine d'*Ursolis*, mentionné dans la Table de Peutinger. C'est là que les gentilshommes du Dauphiné se donnèrent, en 1188, rendez-vous pour la troisième croisade. Rien de plus charmant que les environs de cette ville : ses coteaux chargés de vignes, ses prairies, ses vergers, sa position à l'entrée d'une belle et riche vallée, charmèrent la belle Diane de Poitiers, qui en fit son séjour dans un château qui subsiste encore.

Ville industrielle, Saint-Vallier possède une filature de soie, une fabrique de tulle, une papeterie, deux tanneries, des miroiteries, des poteries, etc.

A quelque distance, dans la gorge étroite et sauvage de la Galaure, sur un roc isolé et presque

inaccessible, sont les ruines du vieux château de *Vals*, ayant appartenu aux dauphins viennois.

Les armes de Saint-Vallier sont : *d'or, au dauphin d'azur, barbé, crêté et oreillé de gueules.*

Saint-Rambert. — Saint-Rambert-d'Albon, station importante du chemin de fer de Paris à Lyon et à Marseille, avec embranchement sur Grenoble et sur Annonay, est un bourg de 1,261 habitants, situé dans le canton de Saint-Vallier, à 45 kilomètres au nord de Valence. Il se compose d'une longue rue, pavée de cailloux pointus; autrefois, on y voyait un château, dont il reste à peine des traces.

Aux environs s'ouvre la belle et riche vallée de la Valloire (*Vallis aurea*), l'une des plus pittoresques du Dauphiné. Un grand nombre de petites rivières, telles que la Veuze, l'Auron, l'Argentelle, le Dolon, les Claires, etc., arrosent cette vallée. Après un cours plus ou moins long dans des prairies, elles présentent ce singulier phénomène qu'elles disparaissent, absorbées par le sol lui-même, à travers lequel elles filtrent comme dans un filtre, pour reparaître plus bas et constituer, avant de se jeter dans le Rhône, le torrent des Claires, sur lequel passent la route et le chemin de fer.

Livron. — Livron (*Castrum Liberonis*), station de la ligne de Paris à Lyon et à Marseille, tête de ligne de l'embranchement de Livron à Crest, à 19 kilomètres au sud de Valence, est une petite ville du canton de Loriol, peuplée de 4,386 habitants et située sur une colline d'où la vue s'étend sur la riante vallée à travers laquelle serpente la Drôme. On ne sait rien sur son origine. Brûlée en 1345 dans la guerre entre les évêques de Valence et les comtes de Valentinois, elle ne tarda pas à se relever. Au XVIe siècle, c'était une des places les plus importantes du Dauphiné. Elle possédait un château fort dont une des tours passait pour être de la plus haute antiquité; on croyait qu'elle ne souffrait ni garnison ni sentinelle la nuit; que le lendemain ceux qu'on y avait laissés se trouvaient au bas du coteau, où ils étaient portés sans s'en apercevoir. Mais Livron n'a pas besoin de cette légende pour être célèbre ; le siège mémorable qu'il soutint en 1574 lui a fait une part assez belle dans l'histoire nationale.

Montbrun, chef des protestants du Dauphiné, avait fait de Livron sa principale place d'armes. Il s'y était retranché et fortifié. Déjà il avait forcé l'armée royale et catholique à lever le siège, quand, le 20 décembre 1574, le maréchal de Bellegarde vint le reprendre. Après avoir fait foudroyer par ses batteries les murailles et les barricades de la ville, Bellegarde donne le signal de l'assaut. On combat avec acharnement de part et d'autre ; mais les assiégés manquent de poudre. Montbrun, qui tenait la campagne, mais qui ne s'éloignait point, charge Lesdiguières de leur en porter, et, à la tête de cinquante homme choisis entre les plus vaillants, le brave Lesdiguières traverse le camp de l'ennemi ; ils ne le reconnaissent que lorsque, arrivé sur les retranchements, il donne le signal aux assiégés. On le charge de toutes parts, mais il se défend en héros et entre dans la place, n'ayant perdu que deux de ses soldats. Le soir, il sort avec le même péril et le même bonheur. » Ce secours ranime les assiégés, et Bellegarde est contraint de se retirer. Cependant il revient à l'assaut le 8 janvier; mais ses soldats sont repoussés si vigoureusement que leurs cadavres comblent les fossés.

A son retour d'Avignon, Henri III vint au camp, à la tête d'une armée de jeunes gentilshommes parés de rubans et de pompons ; mais il ne tarda pas à décamper avec sa suite, « ne remportant, dit Sully, que la honte de voir et d'entendre, en se retirant, les femmes et jusqu'aux enfants lui insulter du haut des murs. » — « Oh ! massacreurs ! lui crièrent-ils du plus loin qu'ils l'aperçurent, vous ne nous poignarderez pas dans nos lits, comme vous avez fait de l'amiral et des autres. Amenez-nous ces mignons godronnés et parfumés, et ils apprendront à leurs dépens qu'il n'est pas si aisé qu'ils pensent de ravir l'honneur de nos femmes ! »

Après un siège qui durait depuis plus d'un an, et pendant lequel l'armée catholique était montée trois fois à l'assaut et avait tiré trois mille cent soixante coups de canon, elle dut lever le siège et se retirer.

Au milieu de jolies constructions, cette ville laisse voir des ruines qui attestent ce qu'elle a souffert dans les guerres féodales et dans les guerres du XVIe siècle. Au bas de la colline, on traverse la Drôme sur un pont où s'est livré, en 1815, un combat sanglant entre les troupes royales venant du Midi et les gardes nationales des communes voisines.

Livron possède des moulinages de soie, des file-

ries de cocons et fabrique de la taillanderie, des instruments aratoires; elle a aussi des scieries de marbre. Sur son territoire on récolte les vins estimés de La Rolière et de Brézène.

Die (lat. 44° 45′ 9″; long. 3° 2′ 4″ E). — Die (*Dea Vocontiorum, Augusta Dea*), chef-lieu d'arrondissement, située au confluent de la Drôme et de la Mérosse, entourée d'un cirque de montagnes que domine le mont Glandaz, à 61 kilomètres à l'est de Valence, est peuplée de 3,841 habitants.

Jadis cité des *Voconces*, d'origine phocéenne, dit-on, colonie très florissante sous Auguste, au rang des villes municipales, tour à tour au pouvoir des Francs, des empereurs d'Allemagne, des comtes et des évêques, capitale du Diois, cette ville est l'une de celles qui ont le plus souffert des guerres féodales et des guerres religieuses. Siège d'un évêché fondé au IIIe siècle, comme Valence, elle gémit longtemps sous la tyrannie épiscopale. Créé par l'empereur Barberousse prince de l'Empire, seigneur et comte de Die, l'évêque Robert s'était contenté de jouir de ces privilèges; mais ses successeurs travaillèrent à les agrandir. Au moyen âge, l'évêque de Die n'était pas seulement possesseur de la ville de son siège, mais de la bourgade d'Aoste et de la moitié de la ville de Crest, avec les droits utiles, les régales et le pouvoir de battre monnaie, etc.; mais le peuple ne supporta pas toujours la tyrannie de ses évêques; au XIe siècle, il se souleva et massacra l'évêque Humbert, à l'une des portes de la cathédrale, appelée depuis la *Porte Rouge*. Vers la fin du XIIIe siècle, le pape Grégoire X ayant voulu réunir l'évêché de Die à celui de Valence, le chapitre et la ville s'y opposèrent. Après s'être déclarés indépendants de l'évêque de Valence, ils lui résistèrent par les armes, et ne se soumirent que longtemps après, pour s'affranchir de nouveau. Sous le règne de Louis XIV, le pape Innocent XII confirma la séparation des deux évêchés. Avant la Révolution, l'évêque de Die en était encore seigneur; il possédait, en outre, près de cent villages, vingt-quatre châteaux, sans compter les fiefs qui en relevaient.

Au XVIe siècle, Die fut prise et reprise par les protestants, qui en rasèrent la citadelle. Plus tard, avec la paix, elle vit refleurir dans son sein les lettres et l'industrie : elle possédait une académie protestante où l'on apprenait jusqu'aux langues orentales; mais cet état de prospérité cessa par la révocation de l'édit de Nantes. Aujourd'hui, chef-lieu d'arrondissement et de canton, elle possède un tribunal civil, une église consistoriale et une prison départementale. Elle s'élève au sein d'une vallée fertile en grains et en fruits de toute espèce. Livrée à l'industrie, à l'agriculture et au commerce, Die, avec ses moulins à soie et à coton, ses vins excellents et connus sous le nom de *clairette de Die*, a regagné, par la Révolution, ce qu'elle avait perdu sous l'ancien régime.

Die est surtout riche en antiquités. C'est, après Vienne, la ville du Dauphiné où le génie romain a le plus marqué son empreinte. Cybèle y avait un temple desservi par les flamines et orné de riches colonnes de granit, qui ornent l'église. A quelque distance de la ville, à travers les montagnes, on suit les restes d'un aqueduc. Mais le monument le plus remarquable à Die, c'est un arc de triomphe romain connu sous le nom de *porte Saint-Marcel* : il est flanqué de tours; sur le milieu de la façade intérieure est sculptée une grosse tête de bœuf; une figure de triton et des bas-reliefs ornent chaque côté du monument.

A 8 kilomètres de Die s'élève le *mont Inaccessible*, ainsi appelé, suivant la légende, parce que les dieux et les déesses s'y étant un jour rassemblés, le chasseur Ibicus y surprit les déesses toutes nues, ce qui les fit rougir. Jupiter en fureur changea Ibicus en bouquetin, et sépara cette montagne des autres, auxquelles elle était jointe. C'est un roc vif, ayant la forme d'une pyramide renversée, d'où le nom de *mont de l'Aiguille* que lui donnent les habitants. Antoine de Ville, sieur de Domjulien, capitaine de Montélimar, est le premier, suivant Chorier, qui y soit monté, à l'aide de machines, le 26 juin 1492. Arrivé avec ses compagnons au sommet de la montagne, il fut surpris d'y trouver une prairie agréable, arrosée d'une belle fontaine, et une troupe de chamois. Il y demeura trois jours, et y fit planter trois croix qui ne paraissent plus. C'est une tradition dans le pays qu'un mouton est tombé du haut de ce roc, il y a quelques siècles, sans qu'on ait pu savoir comment il avait pu y arriver. De là des fables et des légendes. Aujourd'hui, l'on croit qu'il aura été porté sur la montagne par un aigle.

Les armes de Die sont : *d'azur, à une tour crénelée d'or sommée de trois tourillons d'or.*

A 6 kilomètres de Die, au pied du mont Glandaz et sur le ruisseau de Valcroissant, on voit les ruines

de l'ancienne abbaye de Valcroissant, fondée en 1188 par les bénédictins et vendue comme bien national en 1789; elles sont occupées par une exploitation agricole.

Crest. — Crest (*Cresta Arnaldi*), tête de ligne de l'embranchement de Crest à Livron (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée), chef-lieu de canton, à 45 kilomètres à l'ouest de Die, sur la rive droite de la Drôme, au pied d'un rocher ayant la forme d'une crête de coq, d'où probablement cette ville a tiré son nom, est une petite ville peuplée de 5,600 habitants.

Jadis protégée par un château qui défendait le passage de la Drôme, place forte considérable, et pendant quelque temps capitale du duché de Valentinois, cette ville a soutenu plusieurs sièges dans la guerre des Vaudois. Ainsi que Valence, elle appartenait, avant la Révolution, aux princes de Monaco. De son vieux château, il reste encore une tour étrange par sa forme, et remarquable par la solidité et la hardiesse de sa construction : elle a servi longtemps de prison d'État. Après le coup d'État du 2 décembre, de nombreux prisonniers politiques y furent enfermés.

Crest possède un consistoire protestant, une église moderne, un collège et un beau port sur la Drôme, célèbre par le combat qui y fut livré par les patriotes de la Drôme, en 1851.

Ville industrielle et commerçante, Crest a des filatures et moulinages de soie, des fabriques de draps, de couvertures de laine, des filatures de coton, des scieries mécaniques, minoteries, mégisseries, tanneries, etc.

Cette ville a vu naître le général Digonnet, l'un des pacificateurs de la Vendée.

Luc. — Luc-en-Diois (*Lucus Vocontiensis*, *Lucus Augusti*, *municipium Vocontiorum*), chef-lieu de canton, sur la rive droite de la Drôme, au pied du versant méridional du mont de Cerne, à 27 kilomètres au sud de Die, est un bourg peuplé de 932 habitants.

Luc-en-Diois est d'origine gauloise. C'était, après *Vasio* (Vaison), la cité la plus importante des Voconces, l'une des peuplades celtiques de cette contrée. Sa position est prouvée par les mesures anciennes de la route qui d'*Ebrodunum* (Embrun) aboutit à *Valentia* (Valence), et qui tombe sur Die et Luc. Après la conquête romaine, elle devint ville municipale. Pline la met au niveau de Vaison. Pillée et ravagée pendant les guerres prétoriennes de l'empire, puis submergée par un petit lac qui s'est formé dans cet endroit, il n'en restait au temps de Constantin qu'une simple *mansio* où les voyageurs pouvaient se retirer et passer la nuit. Depuis on a bâti une ville à côté.

Montélimar (lat. 44° 33′ 32″; long. 2° 24′ 51″ E.). — Montélimar (*Acunum*, *Acusio colonia*, *Montilium Adhemari*), station de la ligne de Paris à Lyon et à Marseille, sur le Roubion et le Jabron, près de la rive gauche du Rhône, à 44 kilomètres au sud de Valence, est une ville peuplée de 11,946 habitants.

Jadis parlement et intendance de Grenoble, chef-lieu d'élection, sénéchaussée, viguerie, gouvernement particulier, traites foraines, grenier à sel, collégiale; aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement et de canton, avec tribunal civil, collège communal, pension secondaire, hospice, prison départementale, etc., cette ville est très ancienne. Cité des *Segalauni*, puis colonie romaine, l'*Acusio colonia* dont parlent les anciens géographes, plus tard *Montilium*, puis *Montilium Adhemari*, du nom d'un de ses seigneurs, d'où par contraction *Monteil-Aimar*, et enfin *Montélimar*, elle était encore peu connue du temps des Romains, des Francs et des Bourguignons. Sous Rodolphe III le Fainéant, *Montilium* relevait de l'Église de Valence. Plus tard, il fut possédé par les Adhémar. Cette famille exerçait un droit de souveraineté sur la ville et sur le pays de la Valdaine, comprenant les deux vallées de Roubion et de Jabron; elle résidait dans le château qui domine la ville, vaste, massif, et dont une des portes s'ouvrait dans un grand parc, aujourd'hui planté de vignes qui produisent un excellent vin. Au nord s'élève encore une tour carrée, appelée *tour de Narbonne*, ce qui fait présumer qu'elle existait déjà lorsque ce pays faisait partie de la Narbonnaise. Avec le temps, Montélimar prit de l'importance. C'était, au moyen âge, une des quatre grandes seigneuries du Dauphiné, qualifiée de *bonne ville* par ses seigneurs, possédée cependant tantôt comme souveraineté indépendante, tantôt sous la protection du pape. Dès le commencement du XIe siècle, Giraud-Adhémar, marié à Anne d'Albon, octroya aux habitants plusieurs franchises et libertés, les déchargeant de tout impôt, ne se réservant que la souveraineté, juridiction et l'hom-

mage lige. Ses successeurs, Giraud II et Lambert Adhémar, firent graver, en 1198, sur une table de marbre que l'on voit encore à l'hôtel de ville, la confirmation de ces priviléges et exemptions, après l'avoir jurée sur les saints Évangiles. Montélimar passa aux comtes de Valentinois, aux dauphins et aux rois de France, à ces conditions *très expressément* marquées, et acceptées notamment par Charles VI en 1434, et par Louis XIII en 1618.

Réunie à la couronne par Louis XI, cette ville adopta, l'une des premières, les idées de la Réforme. Les protestants s'en emparèrent en 1562. Cependant Bertrand de Simiane de Gordes parvint à y maîtriser les deux partis. Après la bataille de Moncontour, Coligny vint l'y assiéger, mais sans succès. A ses sommations, les habitants ne firent qu'une « réponse grenadière, mais très décidée et très expressive, » qui, répétée ensuite par les autres places des environs, passa en proverbe sous le nom de *chanson de Montélimar*. Mais le héros de ce siège mémorable, ce fut une femme nommée Margot Delaye. On la vit combattre avec ardeur sur les remparts entr'ouverts, repousser les assaillants, tuer de sa main un de leurs chefs, et ramener les habitants vainqueurs, après avoir perdu un bras sur le champ de bataille. On lui éleva une statue que l'on voyait encore sur les remparts en 1827. Cependant Lesdiguières se rendit maître de la ville en 1585. Reprise par le comte de Suze en 1587, elle tomba enfin au pouvoir des protestants, après un sanglant combat. Plus tard, frappée par la révocation de l'édit de Nantes, Montélimar prit parti pour la Révolution. Il y eut, en 1790, dans l'église des Cordeliers, une assemblée générale des fédérés du Vivarais et de la Provence, dans laquelle on prêta serment de défendre la constitution.

Rien de plus charmant que la situation de cette ville, au pied et sur le penchant d'une colline couverte de vignes et de riants paysages vantés par Jean-Jacques Rousseau. Beau ciel, heureux climat, terre fertile en fruits et en grains de toute espèce, riches prairies arrosées par deux petites rivières qui, après s'être réunies au-dessous de la ville, vont se jeter dans le Rhône, la nature n'y a rien oublié pour y multiplier et varier les agréments. Les grandes chaleurs, tempérées par un vent du nord assez habituel, y sont peu durables, les froids de l'hiver tardifs, le printemps n'y est pas long; le passage de l'hiver à l'été étant très rapide, l'automne y est la plus belle des quatre saisons. Ce climat est principalement favorable aux mûriers. « Aucuns disent que ce fut en l'extrémité d'icelle province enclavée dans celle du Dauphiné, où premièrement les mûriers abordèrent, marquant même Allan, près de Montélimar, qui en fut pourvu par le moyen de son seigneur, qui avoit accompagné le roi (Charles VIII) en son voyage, comme les gros mûriers blancs qu'on y voit encore aujourd'hui en donnent quelque témoignage. » (Olivier de Serres.) Avant le grand hiver de 1709, les orangers et les oliviers y croissaient dans les jardins ou sur les coteaux. Le peuple y est industrieux, mais fin et rusé.

Montélimar est la patrie d'Aymar de Pontaymery, poète du XVIe siècle qui a consacré un poème à sa ville natale; de François Barry, jurisconsulte du XVIIe siècle; de Daniel Chamier, pasteur protestant, l'un des rédacteurs de l'édit de Nantes; des conventionnels Sautayra et Boisset et de M. de Genoude.

L'industrie consiste en filatures et moulinages de soie, fabriques de soie ouvrée et de chapeaux, fonderies, tanneries, taillanderies; il s'y fait un commerce de nougats et de truffes renommés.

Les armes de Montélimar sont : *de gueules, à un monde d'azur croisé d'argent, bordé d'or, sommé d'une croix d'or.*

CONDILLAC. — Condillac, petit village du canton de Marsanne, peuplé de 195 habitants, s'élève, à 10 kilomètres au sud de Montélimar, dans un site très pittoresque, sur un rocher escarpé, au milieu d'une forêt de chênes verts et d'arbres fruitiers. Il possédait autrefois un château qui, des comtes de Poitiers, passa dans une maison du nom de Priam. Dans une des salles qui subsistent encore, on voit des peintures à fresque, représentant divers épisodes de la guerre de Troie.

Condillac doit sa renommée à ses sources d'eaux minérales gazeuses, excellentes pour la table.

J.-J. Rousseau et plus tard Bonaparte, lieutenant d'artillerie, sont venus à Condillac.

DONZÈRE. — Donzère (*Duzera*), station du chemin de fer de Paris à Lyon et à Marseille, est un bourg peuplé de 1,476 habitants, situé dans le canton de Pierrelatte, sur la rive gauche du Rhône et sur la grande route de Lyon à Marseille, à 14 kilomètres au sud de Montélimar.

Bâti au pied d'une colline d'où la vue s'étend sur la magnifique plaine du Rhône, Donzère communique avec le Vivarais par un beau pont jeté sur ce fleuve, dont les eaux, en cet endroit, sont très rapides et se séparent plus bas en deux branches formant un groupe d'îles, rendez-vous des chasseurs de la contrée.

Donzère est d'origine fort ancienne. Oppidum gaulois, probablement détruit pendant l'invasion romaine, il faisait partie, au VIIe siècle, du domaine des rois francs, dont l'un, Thierry III, le céda à saint Lambert, abbé de Fontenelle, pour y fonder un monastère qu'il peupla de religieux de son abbaye. Brûlé par les Sarrasins en 732, et rebâti par Charlemagne en 804, ce monastère, dont les évêques de Viviers et les abbés de Tournus se disputèrent longtemps la possession, finit par se transformer en prieuré. Il en reste encore l'église bénédictine, remarquable par son dôme hardi et par son clocher romano-byzantin.

Avant la Révolution, Donzère était une principauté sous la dépendance des évêques de Viviers; il possédait un château fort qui dominait la hauteur et commandait toute la plaine. Pris tour à tour par les protestants et les catholiques dans les guerres du XVIe siècle, il n'en reste plus que des ruines.

Il y a quelques années, Donzère, comme la cité florentine, avait ses guelfes et ses gibelins. Deux partis la divisaient : les *Circs* ou les Bourgadins et les *Bedeaux* ou habitants du vieux bourg. Plus polis, plus farauds, les *Bourgadins* répugnaient à la rudesse des *Bedeaux;* de là des jalousies et des rivalités qui souvent se changeaient en rixes. Aux fêtes votives, chaque parti avait ses jeux, ses danses, ses *farandoles.* Aujourd'hui, grâce au bon sens de la population, Donzère a vu s'éteindre ces vieilles haines, et la jeunesse n'y forme plus qu'un parti. Unie dans le travail et dans le plaisir, elle l'est encore dans le patriotisme.

Depuis que le chemin de fer est venu rendre la route nationale de Lyon à Marseille moins fréquentée, Donzère a considérablement perdu. Son industrie a reçu un coup mortel et sa population, qui comptait 2,000 habitants, est aujourd'hui réduite à 1,476. Cependant, grâce à deux ou trois établissements industriels qui s'y sont fondés, des jours meilleurs semblent se lever pour cette commune, l'une des premières où le phylloxéra a exercé ses ravages.

Donzère possède un champ de Mars, une villa, bâtie par un de ses princes, Claude de Tournon, évêque de Viviers.

Aux environs est le château de Belle-Eau, et sur le bord du Rhône, au milieu de rochers coupés à pic et régnant sur le fleuve comme un rempart, se trouve une grotte remarquable par son étendue.

Donzère est la patrie du jésuite Joubert, auteur d'un *Dictionnaire français-latin.*

Saint-Paul-Trois-Chateaux. — Saint-Paul-Trois-Châteaux (*Augusta Tricastinorum*), chef-lieu de canton, est une ville de 2,290 habitants, située au pied d'une colline, à 29 kilomètres au sud-ouest de Montélimar.

Cette ville était sous les Romains une colonie florissante. Elle avait trois portes : l'une à l'occident, appelée *porte de la Colonne*, à cause d'un monument érigé en l'honneur d'Auguste; la seconde subsiste encore sous le nom de *Fan-Jou*, *Fanum Jovis,* à cause de quelque temple de Jupiter bâti dans le voisinage ; la troisième s'appelait la *porte des Tours*, à cause de trois grandes tours qu'il y avait en cet endroit. De là son nom de *Tricastrum*, auquel elle ajouta, dans le Ve siècle, celui de Saint-Paul, en mémoire d'un de ses évêques.

Saint-Paul fut ravagé par les Vandales à la fin du IIIe siècle, et par les Sarrasins en 732. Raymond, comte de Toulouse, vint l'assiéger pendant la guerre des Albigeois. Déjà le faubourg était en flammes, lorsque les habitants effrayés se rendirent. Bertrand de Pierrelatte, l'évêque, promit à Raymond de le servir, lui et ses successeurs, *en plaid et en guerre*, envers et contre tous, pour la ville de son siège et pour les domaines de l'évêché qu'il possédait actuellement et qu'il posséderait par la suite. Il donna un baiser au comte en signe de paix et de fidélité, et il promit de marcher en armes à ses dépens toutes les fois qu'il y aurait dans le pays chevauchée commune pour le comte; ce qui ne l'empêcha point de se tourner plus tard contre Raymond.

Depuis la donation faite, en 1157, par l'empereur Barberousse à l'évêque de Saint-Paul de la seigneurie de sa ville épiscopale, Saint-Paul, comme Valence, était régi par ses évêques, qui ne gouvernaient pas toujours suivant l'esprit de l'Évangile. Bertrand de Clansayes, entre autres, lassa le peuple par ses tyrannies; mais les croisades l'ayant

conduit au delà des mers, les habitants profitèrent de son absence pour se révolter. A l'exemple des Valentinois, ils se déclarèrent indépendants; ils vendirent ou se partagèrent les biens de leur évêque, élurent un chef sous le titre de châtelain, et tinrent des assemblées; mais l'évêque de Valence, Amédée de Roussillon, ne les laissa pas jouir longtemps de leur liberté; il entra à main armée dans Saint-Paul, fit restituer les biens épiscopaux, raser la maison où se tenaient les assemblées, et bannit les chefs de la sédition.

Princes et souverains de leur diocèse, les évêques de Saint-Paul en jouirent en toute indépendance jusqu'en 1408, que l'un d'eux associa le roi Charles VI à cette seigneurie. Cependant, ce ne fut qu'en 1450 que ces évêques consentirent à prêter serment de fidélité au roi Louis XI.

C'était en 1558: l'évêque, le chapitre et le clergé étaient réunis dans l'église. Tout à coup, un prêtre que l'on croyait bon catholique professa ouvertement la Réforme, traitant le papisme de superstition et d'idolâtrie. On veut lui imposer silence, il continue. Sommé par l'évêque de venir rendre compte de sa doctrine, il ne le fait point. Le peuple s'agite dans l'église; les deux partis se défient, mais les magistrats interviennent. On s'empare des chefs protestants, puis, leur procès fait, les uns sont pendus ou brûlés, les autres envoyés aux galères. Cinq ans après, un nouveau mouvement éclate : la veille de Noël, des protestants se répandent dans la ville, prêchant hautement la Réforme; d'autres se précipitent dans l'église, renversant les statues des saints, les autels et les bénitiers. L'évêque était impuissant : il appelle à son aide Lamotte-Gondrin; celui-ci arrive, et la révolte est encore étouffée dans le sang. Plus tard, cependant, les réformés finirent par se rendre maîtres de la ville. Ce ne fut qu'en 1599, après quarante-quatre ans d'interruption, que le culte catholique y fut rétabli.

A Saint-Paul-Trois-Châteaux, jusqu'à la Révolution, le jeudi saint donna lieu à une étrange coutume. Il existait auprès d'une des portes de la ville un calvaire, dont la croix du milieu supportait un Christ de grandeur naturelle, mais dont les deux autres avaient les bras vides. Or, le jeudi saint, la foule venait en procession au calvaire, et de chaque côté du Christ on crucifiait, aux cris de malédiction du peuple, deux mannequins, dont l'un était richement habillé en seigneur, tandis que l'autre, couvert de farine, ressemblait à un meunier au nez rouge et à la panse rebondie.

Le seigneur représentait, croit-on, le terrible baron des Adrets qui, pendant les guerres de religion, avait mis la contrée à feu et à sang. Quant au deuxième crucifié, pourquoi portait-il le costume des meuniers? remplissait-il le rôle du bon ou mauvais larron? La chronique étant sur ces points absolument muette, imitons la chronique.

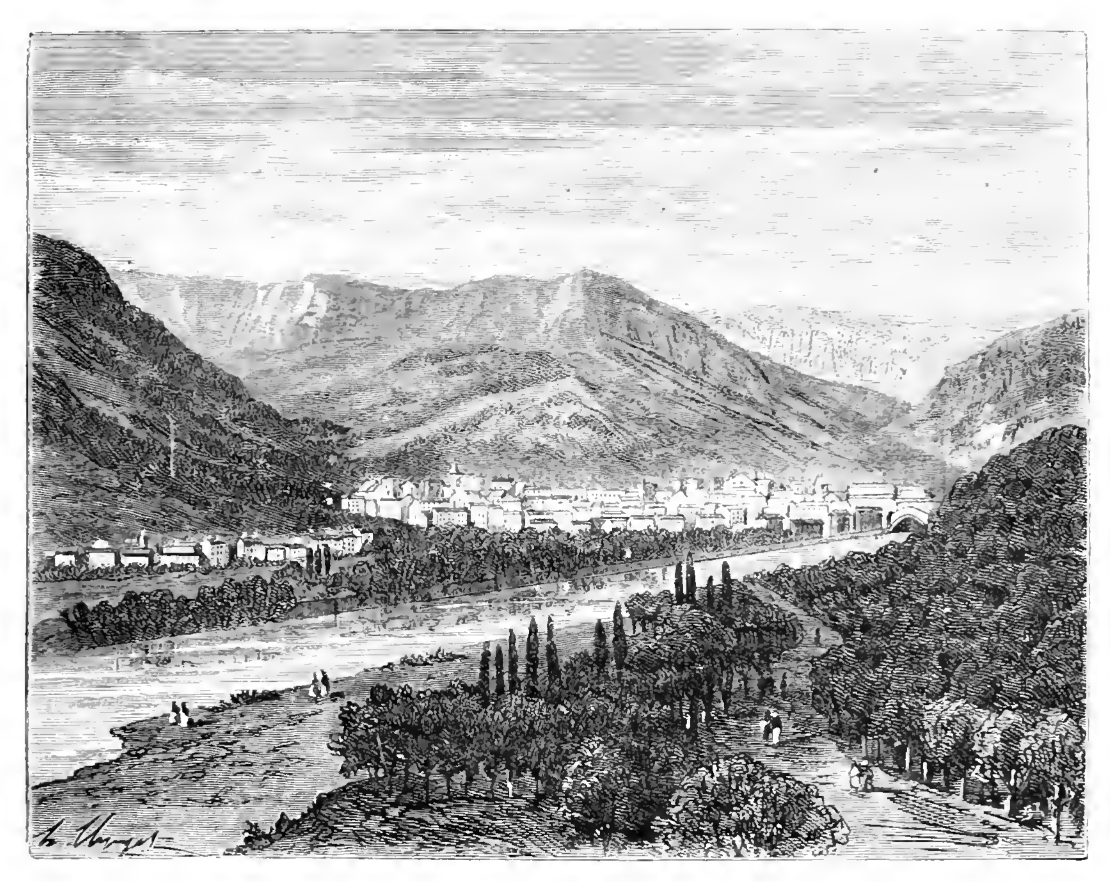
Cette ville abonde en ruines qui témoignent de sa grandeur passée. On y a trouvé des pavés de mosaïque, de statues de marbre, de pierre et de bronze, des restes d'aqueducs, des tombeaux, des urnes, des lampes sépulcrales, des coupes, des lacrymatoires, et deux bas-reliefs représentant l'un la Force vaincue par l'Amour, et l'autre, une Visite de Jupiter à son fils Bacchus.

Il y avait, avant la Révolution, un couvent de bénédictins. Parmi les monuments historiques les plus remarquables, les antiquaires citent l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux. On croit qu'elle a été fondée par Charlemagne et bâtie sur les ruines d'un ancien temple païen. Divisée en trois parties, en forme de croix latine, elle révèle, dans sa structure, le travail de différents âges. A côté de belles frises et de corniches d'un style romain, on y voit des sculptures du moyen âge. Quant à l'ancien palais des évêques, il n'en reste que des ruines.

Saint-Paul-Trois-Châteaux est la patrie de Paul Marron, poète latin, et de Raymond des Agiles ou d'Agyles, qui assista à la première croisade et en écrivit l'histoire.

Les armes de Saint-Paul sont : *de gueules, à une tour crénelée d'argent, sommée de trois tourillons de même.*

Montségur. — Montségur (*Mons Securus*), dans le canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux et à 37 kilomètres au sud-est de Montélimar, est un village de 925 habitants. Il y avait autrefois dans cette commune un monastère de bénédictins, qui n'existe plus. « Saint Jean Porte-Latine, dit M. de Laincel, est le patron de ce pays : le 6 mai, on y venait en pèlerinage de tous les environs; le saint était invoqué contre l'épilepsie. Des jeunes filles y portaient une haute colonne de verdure, et les jeunes gens en avaient une pareille garnie d'épis; cela s'appelait l'*aguilhado*. Les *aguilhado* précédaient le buste du saint, qu'entouraient les malades et que suivaient des enfants



Nyons.

avec des banderoles ou de gros cierges. Le cortége était formé par les dignitaires de la fête, *le roi*, *la reine*, *le mignon*, *la mignonne*, etc. »

Montségur possède une fabrique de garance, une filature de soie et une papeterie; on récolte dans ses environs un vin estimé.

Dieu-le-Fit. — Dieu-le-Fit ou Dieulefit, suivant l'orthographe du *Bulletin des lois*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montélimar, à 29 kilomètres à l'est de cette ville, est situé sur la rive droite du Jabron et au pied de la montagne de Dieu-Grâce; cette petite ville compte 4,049 habitants. Jusqu'au XVIe siècle, elle a laissé peu de traces dans l'histoire. A cette époque, s'étant donnée à la Réforme, elle fut le théâtre de plusieurs combats que se livrèrent protestants et catholiques. Cependant, elle est restée en grande partie protestante. C'est la première ville industrielle du département de la Drôme. Il y a des fabriques de draps, de molletons, de nouveautés; des filatures et des fabriques de soie ; des teintureries, des poteries, des chamoiseries, etc., et deux sources d'eaux minérales froides carbonatées, qui s'emploient surtout pour les maladies bilieuses et de la peau.

Aux environs s'ouvre une gorge profonde d'où sort le Jabron, et qui est formée par le rapprochement de deux montagnes, le Pilon et le Saint-Maixens; on vante aussi les sites des montagnes du Miélandre et de la Lance.

Grignan. — Grignan (*Grinianum*) est une jolie petite ville peuplée de 1,802 habitants, chef-lieu de canton, située à 27 kilomètres au sud-est de Montélimar, sur une hauteur, entre le Lez et la Berre.

D'abord ville de l'Empire, puis baronnie, Grignan, au moyen âge, était possédé par les Adhémar-Monteil, une des plus anciennes familles de France. En 1257, Aymar-Adhémar, baron de Grignan, fit à

Béatrix, comtesse de Provence, femme de Charles Ier, roi des Deux-Siciles, hommage volontaire de sa terre de Grignan; il renouvela cet hommage, en 1260, et se rendit l'homme lige de Charles d'Anjou, lequel, en reconnaissance, lui assigna 50 livres viennoises ou *réals couronnats*. Par là, les barons de Grignan pouvaient toujours imposer *tailles, questes* et *empruntes* sur leurs hommes, sujets et vassaux, en toute liberté; mais ils *perdoient le droit de faire battre et cogner monnoie de leurs armes, qu'avoient leurs ancêtres.*

Au mois d'avril 1395, le château de Grignan fut enlevé par surprise pendant la nuit, par les compagnies franches, et le baron de Grignan fait prisonnier; mais le roi Charles VI donna à Talabar, son chambellan, l'ordre d'aller châtier les bandits, et celui-ci vint assiéger le château de Grignan. Le siège fut long; mais enfin le baron fut délivré et mourut peu de temps après.

Louis XI porta un coup terrible à la grandeur des Adhémar : il leur enleva Montélimar et en remit les clefs au bâtard de Poitiers.

Henri II érigea la baronnie de Grignan en comté. Après les comtes de Grignan, dont l'un épousa, en 1669, la fille de Mme de Sévigné, la terre de Grignan passa, en l'année 1732, au marquis du May. Alors le château de Grignan était encore un des plus beaux de la Provence. Il a été détruit par la Révolution; mais ce qui en reste suffit pour témoigner de son ancienne splendeur. Du haut des terrasses qui l'entourent, la vue s'étend sur une belle plaine.

« C'est, ajoute M. de Laincel, dans la partie ancienne du château de Grignan, et au levant, que se trouvait la chambre habitée par la marquise de Sévigné... Cette chambre était dans l'une des deux belles et hautes tours qui flanquaient la façade principale du château. Sur cette façade, une porte cintrée s'ouvrait devant de larges escaliers. Près de cette chambre, assez bien conservée, s'étendait une salle de très grande dimension, éclairée par d'amples fenêtres à croisées de pierre. A l'un des bouts de cette salle, une cheminée énorme ouvre son vaste manteau chargé de fines sculptures. Les armes des Adhémar sont ciselées et peintes sur ce manteau. »

Mme de Sévigné mourut à Grignan, à l'âge de soixante-dix ans. Son corps fut enseveli dans l'église du château (aujourd'hui l'église paroissiale). Sur la simple dalle de marbre noir qui recouvre la dépouille de l'un des plus charmants esprits du XVIIe siècle, on lit cette inscription :

CI-GÎT
MARIE DE RABUTIN CHANTAL,
MARQUISE DE SÉVIGNÉ,
DÉCÉDÉE
LE 28 AVRIL 1696.

Sa fille, Mme de Grignan, ne lui survécut pas longtemps. Non loin de la ville est la grotte de Rochecourbière, d'où Mme de Sévigné a daté plus d'une de ses lettres. On y voit encore quelques rameaux du figuier à l'ombre duquel elle écrivait ces aimables causeries dont elle semble avoir emporté le secret avec elle. « Vous m'écrivez de Rochecourbière, mandait-elle à sa fille; la jolie date, la jolie grotte! » — Et ailleurs : « Oh! que j'aimerais souper à Rochecourbière! Il me semble que les parties que vous y faites font voir que le temps est beau. Je me souviens d'y avoir fait grande chère, et surtout des ortolans si exquis, que j'étais pour eux ce que vous étiez à Hyères pour la fleur d'orange. »

Sur l'une des places de Grignan s'élève la statue de cette femme célèbre.

Les armes de Grignan sont : *d'or, à trois bandes d'azur.*

AIGUEBELLE (*Aqua Bella*) est un petit hameau de la commune de Réauville, canton de Grignan, situé à 20 kilomètres au sud-est de Montélimar, qui doit son nom à la beauté de ses eaux. Dans son voisinage, au fond d'une vallée solitaire, s'élève une abbaye, fondée en 1045 par Adhémar de Monteil, baron de Grignan; l'un de ses fils, Gaucher-Adhémar en fut abbé. Dans la suite, cette abbaye prit de l'importance. L'abbé d'Aiguebelle, possesseur de grands biens, avait sous sa dépendance les deux villages de Réauville et de Montjoyer et jouissait des droits seigneuriaux; mais, avec le relâchement de la discipline, la guerre et les commendes, l'abbaye ne tarda pas à tomber en décadence; en 1784, ses bâtiments étaient tout délabrés, et la communauté réduite à deux religieux. Vendue comme bien national en 1793, elle fut rachetée, en 1815, par les trappistes, qui, avant l'exécution des décrets de 1880, y étaient au nombre de plus de deux cents.

« Il serait difficile à l'imagination, dit M. de Laincel, de créer un site d'un aspect plus triste que ne l'est le vallon où l'abbaye est située; elle est sur le bord de la Vence, toute petite rivière, et, du côté du nord, on y arrive par un long ravin étroit et resserré, sillonné par des torrents qui, l'été, ne roulent que du sable chassé par la bise; mais l'hiver, ces mêmes torrents deviennent impétueux, et on les voit alors se frayer un passage avec violence à travers les rocs tombés des hautes cimes. Des montagnes arides surplombent des deux côtés, couvrant leur nudité par quelques buissons rabougris. Le chêne et le pin n'atteignent que quelques pieds de hauteur sur ces pentes desséchées... Les trappistes ont su fertiliser, autour de leur monastère, le sol le plus ingrat et le plus rebelle; le long de ces ravins désolés, une fertilité relative s'impose au terrain, qui semblait à jamais voué à la stérilité... Aiguebelle, en un mot, est là comme une grande ferme modèle. »

Cette abbaye, de l'ordre de Saint-Benoît dans l'origine, entra dans l'ordre de Cîteaux en 1134, sous la filiation de Morimond. Reconstruite en 1137, par les libéralités de Gontard de Rochefort, elle fut restaurée, en 1815, par dom Étienne, son cinquante-deuxième abbé, qui y mourut, en 1840, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Nyons (lat. 44° 21′ 40″; long. 2° 48′ 19″ E.). — Nyons (*Næomagus, Novidunum, Castrum Nionis*), sur la rive droite de l'Aygues, à 90 kilomètres au sud-est de Valence, est une ville peuplée de 3,579 habitants, jadis parlement et intendance de Grenoble, élection de Montélimar, brigade de maréchaussée; aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement et de canton, sous-préfecture, tribunal civil.

Nyons est d'origine celtique. C'est l'ancienne cité des Voconces, colonie romaine, mentionnée par Ptolémée. Possédée successivement, au moyen âge, par les dauphins d'Auvergne, par les barons de Montauban et par les comtes de Provence, elle échut, vers la fin du XIIIe siècle, à Hugues Adhémar, qui la céda à Humbert Ier, dauphin du Viennois. C'était une baronnie : elle possédait sur la hauteur voisine une citadelle qui en faisait une des places fortes du Dauphiné. Au XVIe siècle, les protestants s'en emparèrent; mais, plus tard, Richelieu la fit raser. Il n'en reste que des ruines.

Nyons est situé dans une riche et belle vallée, au pied du col de Devez, partie en plaine, partie en amphithéâtre. Il se divise en trois quartiers : le premier, *les Forts*, — c'est l'ancien Nyons; — le deuxième, *les Halles*, — c'est la nouvelle ville; — et le troisième, *les Bourgs*. Cette ville est ceinte de murailles flanquées de tours et percées de quatre portes : elle s'élève entre deux chaînes de montagnes, qui l'enveloppent de deux rideaux couverts d'oliviers, de mûriers et de vignes. La vallée de Nyons est un véritable jardin. Visitée, en 1674, par une muse célèbre, Mme Deshoulières, elle a vu naître et mourir une héroïne, Philis de La Tour du Pin, qui se signala par son courage lors de l'irruption que le duc de Savoie fit en Dauphiné, en 1692. Nyons est, de plus, favorisé d'un beau ciel, et, grâce à l'heureuse influence du vent *Pontias*, on y voit rarement des maladies épidémiques.

On raconte que saint Césaire, évêque d'Arles, étant venu à Nyons, fut touché de la stérilité de la vallée où la ville de Nyons est assise; que, pour y remédier, il descendit jusqu'à la mer, d'où il revint après avoir rempli de vent un de ses gants qu'il jeta contre un rocher où il se fit une ouverture. Depuis ce temps-là, ajoute la légende, il en sort un vent salutaire qui féconde la vallée; et parce qu'il venait de la mer, il en a retenu le nom de *Pontias*. *pontus*. D'après Chorier, ce vent serait le bon génie de la ville de Nyons : il fertilise la terre et favorise les oliviers. Vient-il à cesser, on en tire un présage de malheur.

Le Buis-les-Baronnies. — Le Buis-les-Baronnies, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nyons, est situé près de l'Ouvèze, à 33 kilomètres au sud-est de cette ville, et peuplé de 2,203 habitants. On a cru y reconnaître l'antique *Apollinarium Allobrogum* des Itinéraires. Ville fortifiée au moyen âge, prise plusieurs fois par les protestants dans les guerres du XVIe siècle, elle a conservé en partie ses anciens remparts, mais il ne reste plus de son château fort que des ruines. Elle possède des filatures et moulinages de soie, des fabriques de drap, des huileries, etc.; elle fait un commerce de fruits, de miel et de truffes estimées. Sur son territoire, la source d'Annibal devrait, dit-on, son nom à une halte qu'y aurait faite le général carthaginois dans sa marche sur Rome.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 34ème. — Population : 55ème. — Densité de la population : 65ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

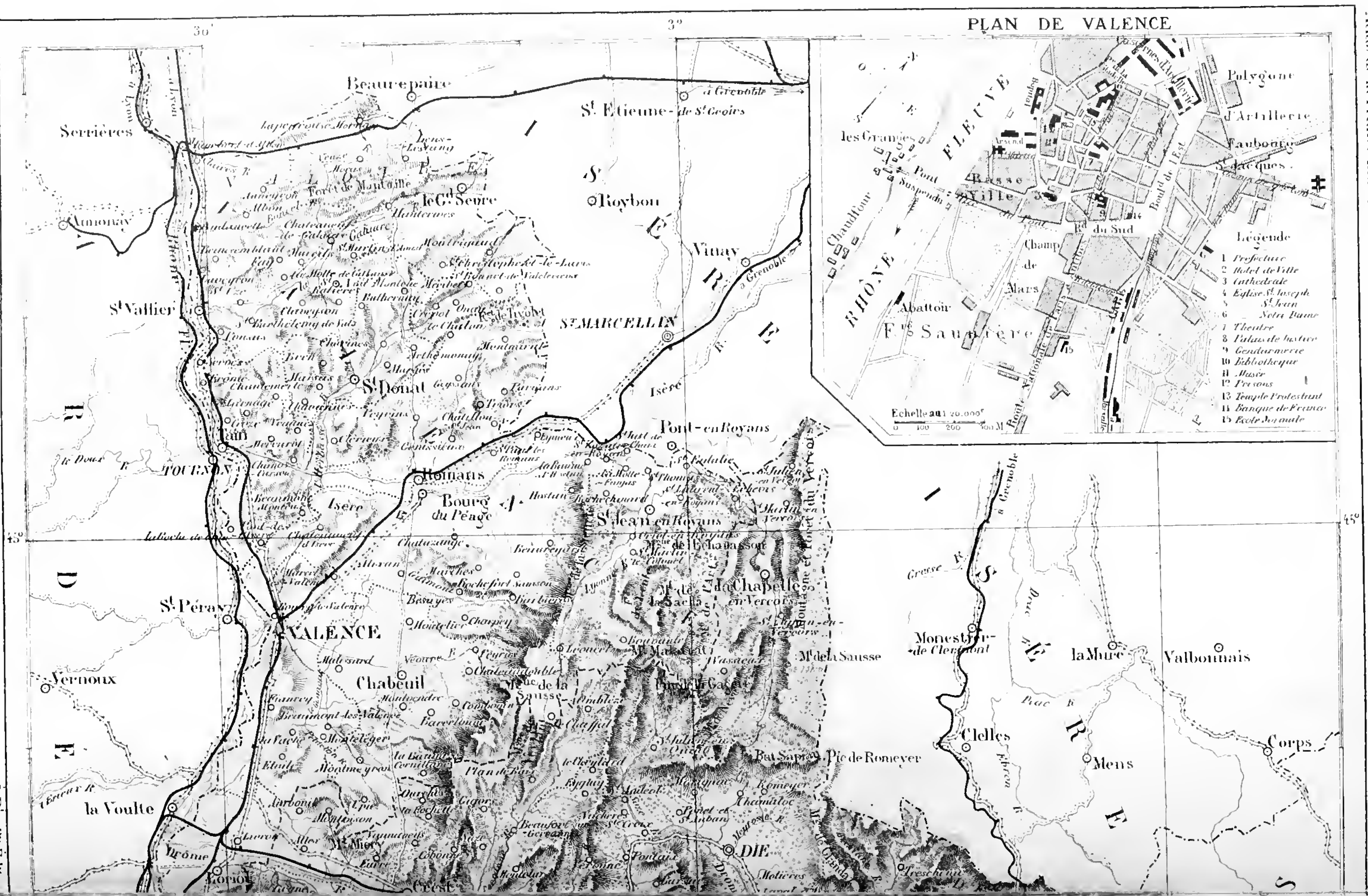
SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
6.521 kil. carrés ou 652.135 hect.	Hommes, 163.539 Femmes, 158.217 Total.. 321.756 19 hab.83 par kil. carré.	4	29	372	Propriétés bâties.. 5.000.000 fr. — non bâties. 22.000.000 » Revenu agricole... 104.000.000 »	16.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

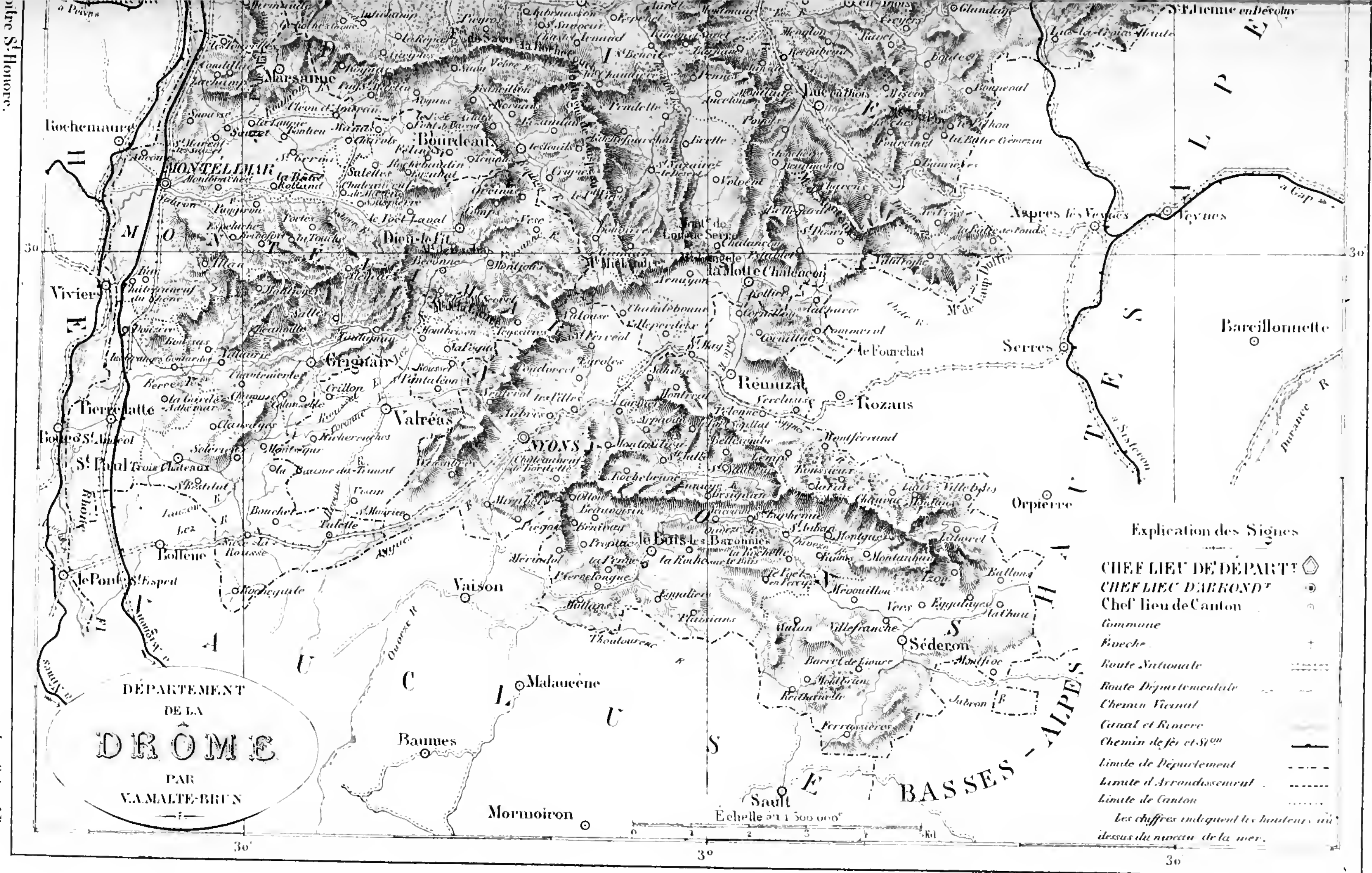
ARRONDISSEMENT DE VALENCE

Superficie, 1.880 kil. carrés ou 187.944 hect. — Population, 159.920 hab. — Cantons, 10. — Communes, 112.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
VALENCE, 8 comm., 31.033 hab.	VALENCE	23.220	»
	Beaumont-lès-Valence	1.315	12
	Bourg-lès-Valence	3.757	5
	Etoile	3.138	13
	Fiancey	515	8
	Montéléger	617	12
	Saint-Marcel-lès-Valence	1.151	7
	Vache (La)	320	8
BOURG-DU-PÉAGE, 14 communes, 19.463 habitants.	Bourg-du-Péage	4.830	18
	Alixan	1.751	13
	Barbières	570	20
	Baume-d'Hostun (La	333	32
	Beauregard	1.568	31
	Bésayes	759	18
	Charpey	1.584	17
	Châteauneuf-d'Isère	2.081	12
	Chatuzange	1.740	20
	Eymeux	675	32
	Hostun	872	32
	Marches	630	18
	Rochefort-Samson	1.046	22
	Saint-Nazaire-en-Royans	1.024	35
CHABEUIL, 12 comm., 12.471 habit.	Chabeuil	3.328	12
	Barcelonne	311	18
	Baume-Cornillane La	482	22
	Chaffal (Le)	161	34
	Châteaudouble	557	18
	Combovin	619	18
	Malissard	747	16
	Montelier	1.293	12
	Montmeyran	2.116	16
	Montvendre	934	15
	Peyrus	617	19
	Upie	1.306	20
LE GRAND-SERRE, 8 c., 12.234 h.	Grand-Serre (Le)	1.546	50
	Hauterives	2.522	43
	Lapeyrouse-Mornay	799	55
	Lens-Lestang	1.426	58
	Montrigaud	1.054	42
Suite de LE GRAND-SERRE.	Moras	3.733	56
	Saint-Bonnet-de-Valclérieux	548	40
	Saint-Christophe-et-le Laris	606	36
LORIOL 6 c. 11.228 h.	Loriol	3.686	21
	Ambonil	101	20
	Cliousclat	708	26
	Livron	4.386	19
	Mirmande	1.061	28
	Saulce	1.286	27
ROMANS, 14 comm., 24.606 habitants.	Romans	12.923	20
	Chalon (Le)	304	33
	Châtillon-Saint-Jean	891	27
	Clérieux	1.871	22
	Crépol	781	30
	Génissieux	714	25
	Geyssans	523	27
	Miribel	442	36
	Montmiral	1.837	34
	Onay	302	34
	Parnans	621	28
	Peyrins	2.054	24
	Saint-Paul-lès-Romans	981	26
	Triors	358	25
SAINT-DONAT, 9 comm., 7.241 h.	Saint-Donat	2.627	28
	Arthemonay	323	36
	Bathernay	273	34
	Bren	533	34
	Charmes	966	32
	Chavannes	287	24
	Margès	586	30
	Marsas	687	30
	Montchenu	959	37
St-JEAN-EN-ROYANS, 11 c., 7.031 h.	Saint-Jean-en-Royans	2.546	44
	Bouvante	744	56
	Echevis	192	50
	Léoncel	360	34
	Motte-Fanjas (La	295	39
Suite de St-JEAN-EN-ROYANS.	Oriol-en-Royans	609	48
	Rochechinard	321	39
	Sainte-Eulalie	328	44
	Saint-Laurent-en-Royans	1.058	48
	Saint-Martin-le-Colonel	249	50
	Saint-Thomas	329	42
SAINT-VALLIER, 18 communes, 19.546 habitants.	Saint-Vallier	3.228	32
	Albon	1.624	42
	Andancette	717	44
	Anneyron	2.800	46
	Beausemblant	912	38
	Châteauneuf-de-Galaure	1.310	48
	Claveyson	1.014	34
	Fay	313	44
	Laveyron	459	36
	Motte-de-Galaure (La)	602	44
	Mureils	397	46
	Ponsas	537	28
	Ratières	361	42
	Saint-Avit	503	42
	Saint-Barthélemy-de-Vals	1.518	32
	Saint-Martin-d'Août	466	45
	Saint-Rambert-d'Albon	1.261	45
	Saint-Uze	1.524	40
TAIN, 12 comm., 12.071 habit.	Tain	2.860	18
	Beaumont-Monteux	946	12
	Chanos-Curson	940	18
	Chantemerle	967	24
	Croze	383	25
	Erôme	1.216	24
	Larnage	771	22
	Mercurol	1.254	20
	Pont-de-l'Isère	645	15
	Roche-de-Glun (La)	1.200	12
	Serves	602	27
	Veaunes	287	24



Gravé par Erhard, 12 rue Duguay-Trouin   J. Rouff Éditeu



Imp. Erhard, Paris

ARRONDISSEMENT DE DIE

Superficie, 2.349 kil. carrés ou 234.942 hect. — Population, 61.064 hab. — Cantons, 9. — Communes, 117.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr
Die, 15 communes, 7.483 habitants.	Die	3.841	»
	Aix	300	5
	Barsac	170	18
	Chamaloc	299	8
	Laval-d'Aix	161	7
	Marignac	263	8
	Molières	105	3
	Montmaur	225	6
	Ponet-et-Saint-Auban	230	8
	Pontaix	379	10
	Romeyer	419	6
	Saint-Andéol	193	16
	Sainte-Croix	354	10
	Saint-Julien-en-Quint	469	8
	Vachères	75	13
Bourdeaux, 9 comm., 3.831 hab.	Bourdeaux	1.301	65
	Bezaudun	270	45
	Bouvières	627	68
	Crupies	348	23
	Félines	249	30
	Nornans	213	60
	Poët-Célard (Le)	370	60
	Tonils (Les)	143	68
	Truinas	310	67
La Chapelle-en-Vercors, 5 c., 4.547 hab.	Chapelle-en-Vercors (La)	1.219	39
	Saint-Agnan-en-Vercors	991	33
	Saint-Julien-en-Vercors	520	50
	Saint-Martin-en-Vercors	1.044	53
	Vassieux	773	28
Chatillon, 10 c., 6.250 h.	Châtillon	1.222	19
	Bonneval	158	39
	Boulec	425	33
	Creyers	201	27
	Glandage	643	25
Suite de Chatillon.	Lus-la-Croix-Haute	1.721	47
	Menglon	864	15
	Ravel	116	35
	Saint-Roman	230	10
	Treschenu	670	33
Crest (Nord), 16 communes, 14.646 habitants.	Crest (Nord)	4.875	45
	Allex	1.646	48
	Aouste	1.310	43
	Beaufort-sur-Gervanne	557	38
	Cobonne	205	45
	Eurre	1.069	48
	Gigors	528	33
	Mirabel-et-Blacons	552	38
	Montclar	527	37
	Montoison	1.165	55
	Omblèze	368	33
	Ourches	260	58
	Plan-de-Baix	394	48
	Rochette (La)	284	56
	Suze	405	46
	Vaunaveys	501	52
Crest (Sud), 14 communes, 9.205 habitants.	Crest (Sud)	725	45
	Auriples	252	57
	Autichamp	263	52
	Chabrillan	901	50
	Divajeu	563	45
	Francillon	350	58
	Grane	1.763	57
	Piégros	855	23
	Puy-Saint-Martin	859	58
	Répara (La)	106	56
	Roche-sur-Grane (La)	245	55
	Roynac	659	54
	Saou	972	49
	Soyans	692	53
Luc-en-Diois, 19 c., 4.723 h.	Luc-en-Diois	932	18
	Ancelon	254	22
	Barnave	327	13
	Bâtie-Cremezin (La)	35	38
	Bâtie-des-Fonts (La)	108	42
	Baurières	405	32
Suite de Luc-en-Diois.	Beaumont	264	32
	Charens	153	38
	Fourcinet	140	36
	Jansac	139	14
	Jonchères	222	35
	Lesches	365	27
	Miscon	171	33
	Montlaur	234	20
	Pennes	74	28
	Pilhon (Le)	110	47
	Poyols	308	28
	Prés (Les)	146	46
	Recoubeau	336	18
La Motte-Chalançon, 17 communes, 5.899 habitants.	Motte Chalançon (La)	1.008	47
	Arnayon	229	53
	Bellegarde	388	32
	Brette	198	38
	Chalançon	416	40
	Chaudebonne	291	65
	Establet	183	35
	Gumiane	143	63
	Petit-Paris	75	36
	Pradelle	160	37
	Rochefourchat	151	38
	Rottier	156	48
	Saint-Dizier	210	38
	St-Nazaire-le Désert	836	33
	Valdrôme	687	43
	Villeperdrix	507	20
	Volvent	261	38
Saillans, 13 communes, 4.480 habit.	Saillans	1.753	22
	Aubenasson	100	28
	Aurel	633	18
	Chastel-Arnaud	195	38
	Chaudière (La)	118	48
	Cheylard (Le)	120	20
	Espenel	239	26
	Eygluy	271	48
	Rimon-et-Savel	206	28
	Saint-Benoit	160	33
	Saint-Sauveur	176	33
	Vercheny	339	23
	Véronne	170	19

ARRONDISSEMENT DE MONTÉLIMAR

Superficie, 1.132 kil. carrés ou 113.235 hect. — Population, 67.976 hab. — Cantons, 6. — Communes, 69.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr
Montélimar, 11 comm., 18.396 habitants.	Montélimar	11.946	»
	Allan	1.065	7
	Ancône	341	3
	Châteauneuf-du-Rhône	1.305	8
	Espeluche	665	9
	Montboucher	931	6
	Portes	531	14
	Puygiron	371	9
	Rac	596	9
	Rochefort	333	10
	Touche (La)	312	12
Dieulefit, 16 comm., 11.698 habitants.	Dieulefit	4.049	29
	Aleyrac	77	16
	Beconne	171	30
	Châteauneuf-de-Mazenc	1.866	19
	Comps	324	35
	Eyzahut	239	19
	Montjoux	526	34
	Orcinas	100	38
	Poët-Laval (Le)	994	24
	Pont-de-Barret	757	24
	Rochebaudin	357	24
Suite de Dieulefit.	Roche-Saint-Secret	569	29
	Sallettes	192	21
	Souspierre	210	21
	Teyssières	434	41
	Vese	833	39
Grignan, 14 c., 9.932 h.	Grignan	1.802	27
	Chamaret	579	30
	Chantemerle	410	25
	Colonzelle	574	30
	Montbrison	424	31
	Montjoyer	536	16

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTÉLIMAR

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de Grignan.	Pègue (La)	326	33
	Réauville	530	20
	Roussas	369	22
	Rousset	700	35
	Saint-Pantaléon	325	23
	Salles	485	36
	Tanlignan	2.310	26
	Valaurie	562	24
Marsanne, 14 c., 9.575 h.	Marsanne	1.577	16
	Bâtie-Rolland (La)	666	8
	Bonlieu	274	11
	Charols	445	14
	Cléon-d'Andran	707	16
Suite de Marsanne.	Condillac	195	9
	Lachamp	488	8
	Laupie (La)	465	10
	Manas	263	17
	Saint-Gervais	920	11
	St-Marcel-lès-Sauzet	370	6
	Sauzet	1.520	8
	Savasse	1.436	9
	Tourrettes (Les)	249	14
Pierrelatte, 4 c., 6.720 h.	Pierrelatte	3.579	21
	Donzère	1.476	14
	Garde-Adhémar (La)	1.160	17
	Granges - Gontardes (Les)	505	16
Saint-Paul-Trois-Châteaux, 10 communes, 11.655 habitants.	Saint-Paul-Trois-Châteaux	2.290	29
	Baume - de - Transit (La)	800	36
	Bouchet	1.005	39
	Clansayes	490	28
	Montségur	927	32
	Rochegude	1.101	45
	Saint-Restitut	946	29
	Solérieux	251	29
	Suze-la-Rousse	1.725	34
	Tulette	2.120	41

ARRONDISSEMENT DE NYONS

Superficie, 1.160 kil. carrés ou 116.034 hect. — Population, 32.796 hab. — Cantons, 4. — Communes, 74.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Nyons, 16 communes, 11.878 habitants.	Nyons	3.579	»
	Arpavon	272	14
	Aubres	289	3
	Châteauneuf-de-Bordette	242	6
	Condorcet	594	10
	Curnier	244	10
	Eyroles	69	16
	Mirabel	1.689	7
	Montaulieu	232	14
	Piégon	468	10
	Pilles (Les)	581	7
	Saint-Ferréol	419	13
	Saint-Maurice	586	12
	Valouse	98	17
	Venterol	930	5
	Vinsobres	1.586	9
Buis-les-Baronnies, 23 c., 9.279 hab.	Buis-les-Baronnies	2.203	31
	Beauvoisin	138	25
	Bellecombe	266	22
	Bénivay	95	18
	Bésignan	192	20
	Eygaliers	145	28
	Mérindol	366	23
	Mollans	1.066	25
Suite de Buis-les-Baronnies.	Ollon	63	21
	Penne (La)	134	28
	Pierrelongue	157	27
	Plaisians	668	30
	Poët-en-Percip (Le)	117	38
	Propiac	103	27
	Rioms	98	51
	Roche-sur-le-Buis (La)	575	37
	Rochebrune	225	20
	Rochette (La)	283	48
	Saint-Auban	509	47
	Sainte-Euphémie	344	43
	Sainte-Jalle	644	18
	Saint-Sauveur	419	22
	Vercoiran	469	41
Remuzat, 17 comm., 4.088 hab.	Remuzat	641	27
	Charce (La)	188	38
	Chauvac	199	48
	Cornillac	520	29
	Cornillon	237	30
	Fare (La)	51	42
	Laux-Montaux	63	52
	Lemps	291	38
	Montferrand	162	38
	Montréal	158	20
Suite de Remuzat.	Pelonne	85	30
	Poët-Sigillat (Le)	300	22
	Pommerol	115	38
	Roussieux	85	44
	Sahune	672	16
	Saint-May	164	18
	Verclause	357	33
Séderon, 18 communes, 7.551 habitants.	Séderon	667	54
	Aulan	128	55
	Ballons	365	64
	Barret-de-Lioure	376	69
	Eygalayes	367	66
	Ferrassières	351	61
	Izon	130	64
	Laborel	459	62
	Lachau	700	61
	Mévouillon	728	55
	Montauban	445	46
	Montbrun	1.349	63
	Montfroc	375	66
	Montguers	218	45
	Reilhanette	453	50
	Vers	231	56
	Villebois	121	65
	Villefranche	88	50

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

Rang		
	Catholiques	283.807
	Protestants	36.290
	Israélites	42
	Clergé catholique	683
	Pasteurs	52
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

Rang		
	Naissances	7.951
	Mariages	2.627
	Décès	7.942
51e	Durée moyenne de la vie	36 a. 11 m.

Instruction (3).

Rang		
28e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	85.4
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	4
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	825

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

Rang		
5e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 11.095 hab.
	Nombre total des accusés	29

Infanticides.

Rang		
1er	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 30.8
	Nombre total	10

Suicides.

Rang		
24e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 6.308 h.
	Nombre total	51

Crimes contre les propriétés.

Rang		
16e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 11.484 h.
	Nombre total	28

Tribunaux correctionnels.

Rang		
41e	Nombre des affaires	1.472
	Nombre des prévenus	1.757
	Nombre des condamnés	1.611

Procès.

Rang		
	Affaires civiles (5)	1.526
	Affaires commerciales (6)	1.237
38e	Faillites (7)	36

Paupérisme.

Rang		
26e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 35 h.
	Nombre total	9.145
	Bureaux de bienfaisance	181
	Hôpitaux et hospices	20
	Aliénés à la charge du département	261
	Sociétés de secours mutuels	43

Contributions directes (8).

Rang		
63e	Foncière	1.275.234
	Personnelle et mobilière	338.509
	Portes et fenêtres	221.104

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Valence, suffragant de la métropole d'Avignon. Le diocèse de Valence, qui comprend le département tout entier, compte 37 cures, 314 succursales et 82 vicariats rétribués par l'État. Le nombre des congrégations et communautés religieuses établies dans le département était, avant 1880, de 38 : 12 pour les hommes et 22 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède 5 églises consistoriales : celles de Valence, desservie par 9 pasteurs; de Die, desservie par 9 pasteurs; de Crest, desservie par 10 pasteurs; de La Motte-Chalançon, desservie par 7 pasteurs et de Dieulefit.

(3) Le département relève de l'académie de Grenoble. Collèges communaux à Valence, à Montélimar et à Romans; 4 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Valence; cours normal d'institutrices catholiques, et un autre d'institutrices protestantes dans la même ville. Il existe à Dieulefit une école modèle d'instituteurs protestants. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, la Drôme occupe le 64e rang. Elle occupe le 48e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de la Drôme ressortit à la cour d'appel de Grenoble. Valence est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Valence est divisé en trois chambres. Un tribunal de commerce est établi à Romans.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Valence, faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 48 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1587. Discours de la défaicte des Suisses en Dauphiné, contenant l'histoire de la prise et reprise de Montélimar, par *J. Robelin*. In 8°.

1591. La Cité de Montélimar, ou les trois prises d'icelle, en vers, par *Ab. de Pontaymery*. In-8°.

1610. Discours historique touchant l'état des Gaules, et principalement du Dauphiné, par *Aymar Duperrier*. In-8°.

1647. Histoire naturelle du vent particulier de la ville de Nyons en Dauphiné, dit le vent de Pontias, par *G. Boule*. In-8°.

1672. Traité sur la nature, les qualités, etc., de la fontaine de Die, par *Th. Terrisse*. In-8°.

1710. Histoire de l'église de Saint-Paul-Trois-Châteaux, par *Roger de Sainte-Marthe*. In-4°.

1724. Antiquités de l'église de Valence, avec des réflexions, etc., par *J. de Catalan*. In-4°.

1788. Essai sur la topographie de la ville de Die. In-8°.

1790. Description du Dauphiné au tome XXXI du *Voyageur français*, par l'abbé *Delaporte*. In-8°.

1802. Observations sur le département de la Drôme, sa situation, etc., par *Collet*, an IX. In-8°.

1803. Coup d'œil sur le Dauphiné jusqu'au temps de Bayard et de Lesdiguières, par *J.-Ch. Martin*. In-8°.

1809. Statistique de la Drôme par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1812. Histoire chronologique de Jovinzieux, de nos jours Saint-Donat, et notice de Peyrins, par *J.-Cl. Martin*. In 8°.

1815. Essai historique sur le monastère et le chapitre de Saint-Bernard, de la ville de Romans, par *J.-B. Dochier*. In 8°.

1818. Antiquités et inscriptions de la ville de Die, par *J.-Cl. Martin*. In-8°.

1825. Résumé de l'histoire du Dauphiné, par *Laurent*. In-18.

1827. Voyage à la Grande-Chartreuse et à la Trappe d'Aiguebelle, suivi d'une notice sur les pétrifications de Saint-Paul-Trois-Châteaux, par *Guerin*. In-18.

1827. Histoire du Dauphiné, par *Chapuys de Montlaville*. 2 vol. in-8°.

1831. Essais sur la ville de Valence, avec notes, etc., par *J. Ollivier*. In-8°.

1833. Recherches sur les antiquités du Dauphiné, par *J.-A. Pilot*. 2 vol. in-8°.

1835. Statistique minéralogique du département de la Drôme, par *S. Legras*. In-8°.

1835. Statistique de la Drôme, par *Nic. Delacroix*. In-4°.

1836. Album du Dauphiné, par *Cassien* et *Debelle*, texte et planche. In-4°.

..... Essai sur le département de la Drôme, par *Daly*. In-8°.

1840. Nouvelle topographie descriptive du département de la Drôme, par *Dubois*. 1 vol. in-12.

1843. Fragment d'une notice inédite sur l'église Saint-Bernard de Romans, brochure in-8°.

1845. Valence, Die, Montélimar, etc., et article Drôme, dans le Dictionnaire des communes de *Girault de Saint-Fargeau*. 3 vol. in-4°.

1845. Valence, Die, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Romans, au tome IV de l'histoire des villes de France d'*Arist. Guilbert*. Grand in-8°.

1863. Itinéraire descriptif et historique du Dauphiné, la Drôme, le Pelvoux, etc., par *A. Joanne*. 1 vol. in-18.

1866. De Lyon à la Méditerranée, par *A. Joanne* et *J. Fervais*, Collection des Guides Joanne. 1 vol. in-18.

1867. Histoire de Saint-Vallier, de son abbaye et de ses habitants, par *Alb. Caise*. In-12.

1868. Statistique monumentale de la Drôme, ou notices archéologiques et historiques sur les principaux édifices de ce département, par *Jouve*. 1 vol. in-8°.

1869. Voyage humoristique dans le Midi, par *Louis de Laincel*. 1 vol. in-18.

1872. Étymologies des noms de lieux du département de la Drôme (Extrait du Bulletin de la société d'archéologie et de statistique de la Drôme), par le *baron de Coston*. 1 vol. in-8°.

1873. Géographie du département de la Drôme, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in 16.

1875. Annales de la ville de Romans, pendant les guerres de religion, de 1549 à 1599, par *U. Chevalier*. 1 vol. in-8°.

1878. Les Ages de pierre et de bronze dans l'arrondissement de Montélimar, par *Vallentin*. 1 broch. in-8°.

Annuaires de la Drôme; la collection renferme des notices historiques.

Annuaire statistique de la Cour de Grenoble.

Bulletin de la Société de statistique, des arts utiles et des sciences naturelles de la Drôme. In-12.

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.

Cartes du Dauphiné, dans *Cassini* et *Capitaine*.

Carte du département de la Drôme, par un ingénieur du Cadastre.

Voir les feuilles : 177, 187, 188, 198, 199, 210 et 211, de la grande *carte de* France, dite de l'*État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes du département de la Drôme par : *Dufour*, *Charles*, *Donnet*, *Frémin*, *Duvotenay*, *Ad. Joanne* etc.

Carte de la Drôme au 1.160000e, par *M. Poinçot*, agent voyer en chef du département, gravée par *Erhard*.

Paris. — Imp. Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.

EVREUX

EURE

Chef-lieu : ÉVREUX

Superficie : 5,958 kil. carrés. — Population : 373,629 habitants.
5 Arrondissements. — 36 Cantons. — 700 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département de l'Eure appartient à la région septentrionale de la France ; il dépend du bassin de la Seine et tire son nom du principal affluent de ce fleuve, la rivière d'Eure, qui le traverse. Il a été formé en 1790, en tout ou en partie, de quatre anciens pays de la Normandie : le Vexin normand, le pays d'Ouche, le Roumois et le Lieuvin.

Il a pour limites : à l'ouest, le département du Calvados; au sud-ouest, celui de l'Orne ; au sud, celui d'Eure-et-Loir ; à l'est, ceux de Seine-et-Oise et de l'Oise; au nord, celui de la Seine-Inférieure : au nord-ouest, l'embouchure de la Seine.

Nature du sol, montagnes. — Le sol du département est généralement incliné du sud-est au nord-ouest; il offre un pays de plaines divisé en six plateaux distincts par les rivières qui le traversent pour arriver à la Seine. Ces six plateaux, dont la hauteur moyenne varie de 120 à 150 mètres, sont ceux du Lieuvin, du pays d'Ouche, la plaine du Neubourg, la plaine du Roumois, la plaine Saint-André et le plateau du Vexin normand, qui est isolé du reste du département par le cours de la Seine et comprend la forêt de Lyons. En général, le sol est formé de terre végétale argileuse, plus ou moins profonde, reposant sur un tuf calcaire. Quelques sables stériles le long de la Seine et quelques terrains pierreux et siliceux se refusent seuls à toute culture. La qualité du sol varie généralement comme la nature du sol. Une moitié des terrains cultivés offre une terre franche, argileuse, profondément végétale ; un quart présente le mélange de l'argile et de la marne ; l'autre quart est composé d'un peu d'argile, de sable et de marbre. La surface du département est très variée ; elle offre sur tous les points des champs cultivés, des enclos, de belles forêts, des coteaux, des rivières, des marais et, au nord-ouest, depuis Quillebeuf, une certaine étendue de côtes.

Le département ne renferme pas de montagnes, mais bien quelques chaînes de coteaux dont la direction est régulière et aussi variée que le cours des rivières qui l'arrosent. Les plus élevées de ces chaînes sont situées sur les rives de l'Eure, de la Rille et de la Seine. C'est surtout vers l'embouchure de ce fleuve, près de Quillebœuf, que l'on trouve des rochers et des hauteurs que l'on décore du nom de montagnes. Leur plus grande élévation au-dessus du niveau de la mer est de 100 mètres. On y remarque la montagne de la Roque, laquelle se dirige en pointe du marais Vernier vers la Seine. Le mont Rôti, dont le sommet aride domine la fertile plaine de Pont-Audemer, est un des points les plus élevés du département, dont les points culminants, qui atteignent 240 mètres, sont au sud, sur la lisière de celui de l'Orne.

La superficie du département se divise, d'après sa nature, en : pays de bruyères ou de landes, 16,000 hectares; sol de riche terreau, 280,000 ; sol de craie ou calcaire, 131,127 ; sol de gravier, 75,000 ; sol pierreux, 58,000 ; sol sablonneux, 40,000.

Hydrographie. — Le département est arrosé par de nombreux cours d'eau, qui appartiennent tous, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, au bassin de la Seine. La Seine, l'Avre et l'Epte lui servent de limites avec les départements voisins ; l'Eure, l'Iton, la Rille, la Charentonne et l'Andelle, le traversent et viennent s'y jeter dans la Seine. Enfin plus de 50 petites rivières ou ruisseaux y prennent leur source et y ont tout leur cours. La Seine, l'Eure et la Rille, depuis Pont-Audemer, sont seules navigables.

La Seine traverse d'abord le département du sud-est au nord-ouest, depuis Giverny, près de Vernon, jusqu'à Igoville, près de Pont-de-l'Arche. Entre Igoville et Aizier, elle passe plusieurs fois dans le

département de la Seine-Inférieure, et, depuis Aizier jusqu'à Fiquefleur, elle baigne la limite nord-ouest du département. La longueur de son développement est de 66 kilomètres.

L'Eure, affluent de la rive gauche de la Seine, prend sa source dans le département de l'Orne, entre Neuilly et La Lande; elle entre dans le département d'Eure-et-Loir au-dessous de Senonches, coule du nord-ouest au sud, traverse Chartres, change de direction et coule alors vers le nord-ouest. Elle sert un instant de limite entre Eure et Eure-et-Loir depuis Saint-Georges jusqu'à Bueil, où elle pénètre dans le département, passe à Pacy, Louviers et vient se jeter dans la Seine, en amont de Pont-de-l'Arche, au village des Damps, après un cours de 226 kilomètres. Elle est considérée comme navigable depuis son entrée dans le département, 86 kilomètres; mais le grand nombre des usines qu'elle alimente gênent cette navigation, et ce n'est guère que depuis Louviers qu'elle est réellement navigable sur une longueur de 15 kilomètres. Ses affluents dans le département sont l'Avre et l'Iton.

L'Iton prend sa source au pied du mont Chauvet, à 4 kilomètres à l'est de Tourouvre, dans le département de l'Orne; cette jolie rivière passe à Bonnefoy, Saint-Aubin, Saint-Ouen et entre dans le département de l'Eure à La Chaise-Dieu. Elle arrose Bourth, Francheville, Cintray, Saint-Nicolas, Condé, Blanday, Damville-le-Sacq, disparaît dans un gouffre souterrain près de Villalet, pour reparaître à 15 kilomètres de là, à Gaudreville, et arrose ensuite La Bonneville, Aulnay, Bérangeville, Cernières, Évreux, Gravigny, Saint-Germain-des-Angles, Amfreville et se jette dans l'Eure aux Planches, après un cours d'environ 140 kilomètres. L'Iton fait mouvoir un grand nombre de moulins et d'usines. Elle a pour affluent de gauche le Rouloir-d'Iton, qui naît au Vieux-Conches; au milieu des bois, coule en serpentant autour du coteau sur lequel s'élève Conches, passe à La Croisille et joint l'Iton près de Glisolles.

Ainsi que l'Eure et l'Iton, l'Avre prend sa source dans le département de l'Orne, non loin du village de Tourouvre; elle passe à Chennebrun, Verneuil, Tilliers, Nonancourt, Mesnil-sur-l'Estrée et se jette dans l'Eure, au-dessous de Montreuil, sur la lisière de ce département et de celui d'Eure-et-Loir, après un cours d'environ 75 kilomètres.

C'est encore du département de l'Orne que vient la Rille, que l'on écrit aussi la Risle; elle prend sa source à Saint-Vandrille, coule du sud au nord, passe à Laigle, entre dans le département de l'Eure près d'Herponcey, passe à Rugles, Beaumont, Brionne, Pont-Audemer et se jette dans la Seine à La Roque, au-dessus de Quillebeuf, après un cours d'environ 148 kilomètres. Elle fait mouvoir beaucoup d'usines dans la partie inférieure de son cours. Elle a pour principal affluent de gauche la Charentonne, qui passe à Bernay.

L'Epte, affluent de la rive droite de la Seine, sépare à l'est le département de ceux de l'Oise et de Seine-et-Oise, depuis Neaufle-Saint-Martin, près de Gisors, jusqu'à son embouchure dans la Seine, près de Giverny, sur une longueur de 32 kilomètres; son cours total est de 120 kilomètres.

L'Andelle, affluent de la rive droite de la Seine, prend sa source au village de Serqueux, près de Forges-les-Eaux, dans le département de la Seine-Inférieure, entre dans le département près de Vascœil, passe à Perriers, Transières, Charleval, Fleury, Radepont, Pont-Saint-Pierre, Romilly, en faisant mouvoir un très grand nombre de belles usines, et vient se jeter dans la Seine près de Pitres et au-dessous de la côte des Deux-Amants, après un parcours de 64 kilomètres.

Le département ne renferme ni lacs ni étangs; le marais Vernier, entre Quillebeuf et la pointe de La Roque, est le seul considérable que nous puissions citer; il a près de 2,600 hectares; à la marée basse, il assèche et présente alors l'aspect d'une immense et belle prairie.

Voies de communication. — Le département de l'Eure est un des mieux partagés sous le rapport des voies de communication; il compte 12 routes nationales, offrant un développement de 465 kilomètres; 27 routes départementales, 796 kilomètres; 81 chemins vicinaux de grande communication, 2,418 kilomètres; 66 chemins vicinaux de moyenne communication ou d'intérêt commun, 882 kilomètres, et 3,850 chemins vicinaux ordinaires, dont la longueur totale dépasse 5,700 kilomètres.

Les chemins de fer qui le sillonnent appartiennent au grand réseau de l'Ouest; les principales lignes qui le traversent sont celles de Paris à Rouen et de Paris à Cherbourg, qui toutes deux ont, de Paris à Mantes (Seine-et-Oise), une partie commune.

La ligne de Paris à Rouen suit la vallée de la Seine; elle pénètre dans le département un peu avant Vernon et dessert les stations de Vernon,

(80 kilomètres de Paris), Gaillon, Saint-Pierre-du-Vouvray, Pont-de-l'Arche; à 40 kilomètres de cette dernière, elle entre dans le département de la Seine-Inférieure. A Vernon, un premier embranchement venu de Pacy-sur-Eure (17 kilomètres) se dirige sur Gisors, en desservant Vernonnet, Giverny, Sainte-Geneviève, Gasny, Fourges, Bray-Écos, Aveny-Montreuil, Berthenonville, Les Bordeaux-Saint-Clair, Guerny, Dangu, Inval et Gisors (43 kilomètres de Vernon). A Pont-de-l'Arche, un autre embranchement de 54 kilomètres va également rejoindre Gisors, en desservant les stations de Pitres, Romilly-sur-Andelle, Pont-Saint-Pierre, Radepont, Fleury-sur-Andelle, Charleval, Menesqueville, Lyons, Lisors, Saussay-lez-Andelys, Le Thil, Étrépagny, Bernonville, Bezu-Saint-Éloi, Gisors. Ces embranchements servent à souder le réseau de l'Ouest à celui du Nord (lignes de Dieppe et de Beauvais).

La ligne de Paris à Dieppe par Pontoise a dans le département les deux stations de Gisors (69 kilomètres de Paris, 99 de Dieppe) et d'Amécourt.

La ligne de Paris à Cherbourg pénètre dans le département près de Bueil et dessert les stations de Bueil, Boisset-Pacy, Évreux (108 kilomètres de Paris, 50 kilomètres de Mantes), La Bonneville, Conches, Romilly, Beaumont-le-Roger, Serquigny, Bernay (159 kilomètres de Paris) et Saint-Mards-Orbec. A Évreux, un premier embranchement de 27 kilomètres se dirige sur Louviers, en desservant Gravigny, Caer, Saint-Germain-des-Angles, Brosville, Hom-la-Vacherie, Hondouville, Amfreville, Acquigny et Louviers; il se soude, entre Acquigny et Louviers, à la ligne d'Elbeuf à Dreux, qui dessert dans le département Caudebec-lez-Elbeuf, Saint-Pierre-lez-Elbeuf, La Haye-Malherbe, Tostes, Saint-Germain, Louviers, Acquigny, Heudreville, La Croix-Saint-Leufroy, Autheuil-Authou, Chambray, Jouy-Cocberel, Menilles, Pacy-sur-Eure (49 kilomètres d'Elbeuf, 41 kilomètres de Dreux), Hecourt, Breuilpont, Bueil, Ivry-la-Bataille, Ezy-Anet, Croth-Sorel, Marcilly-sur-Eure, Saint-Georges-sur-Eure. D'Évreux, un autre embranchement de 101 kilomètres gagne Laigle et la ligne de Paris à Granville, en desservant dans le département les stations de Conches, Sainte-Marthe, Le Fidelaire, Lyre et Rugles.

A Serquigny, un autre embranchement se dirige, d'une part, sur Elbeuf et Rouen par la Rivière-Thibouville, Brionne, Pont-Authou-Bec-Hellouin, Glos-Montfort, Saint-Léger-Boissey et Bourgtheroulde, et d'autre part sur Pont-Audemer et Honfleur par Glos-Montfort, Montfort, Appeville, Condé et Corneville. Ce dernier tronçon suit la vallée de la Rille.

Évreux est en communication avec Chartres par un embranchement qui, de Bueil, se dirige sur Dreux, etc., etc.

On évaluait, en 1880, la longueur des lignes exploitées à 260 kilomètres, et celle des lignes en construction ou à construire à 161 kilomètres.

Climat. — Le département de l'Eure est compris dans la division climatérique dite climat du nord-ouest ou séquanien. La température y est en général variable et humide; les hivers y sont moins rigoureux que dans l'est à la même latitude, mais aussi les étés y sont moins chauds. Les brouillards sont fréquents; le nombre annuel moyen des jours de pluie est de 98. Les vents dominants sont ceux du sud-ouest et du nord-ouest, qui amènent les pluies, et le vent du nord, ainsi que le prouve l'inclinaison habituelle des pommiers qui bordent les grandes routes dans les plaines.

Productions naturelles. — Le département de l'Eure dépend de la région géologique dite le bassin de Paris ou la Neustrie. Le sol repose généralement sur un tuf calcaire ou sur de la craie pure et sableuse appartenant à des formations tertiaires.

La principale richesse minérale du département est le fer. Ce métal, dont on exploite le minerai à ciel ouvert et par veines de peu d'étendue, alimente douze hauts fourneaux, neuf fonderies et plusieurs forges; les plus importantes sont celles de Romilly. Parmi les autres minéraux exploités, nous citerons les carrières de pierre à bâtir (Vernon), de pierre meulière, de gypse, de plâtre, de pierre à chaux, de grès à paver, la tourbe que l'on rencontre au marais Vernier, la terre à faïence et à foulon. Il y a des sources minérales à Breteuil, à Beaumont-le-Roger, à Saint-Germain, au Bec-Hellouin, à Hondouville et au Vieux-Conches; la plupart sont ferrugineuses; les deux dernières sont seules un peu fréquentées.

Le département, qui est un des plus riches de la France au point de vue agricole, produit des céréales de toute espèce, en quantité suffisante pour la consommation des habitants; il produit, en outre, des fourrages, des légumes secs, du chanvre, du

lin d'une belle qualité, des graines oléagineuses, de la gaude, des chardons cardières. Le jardinage y réussit à merveille. Les routes, les haies sont bordées de pommiers et de poiriers qui fournissent généralement, de deux années l'une, un cidre très abondant qui sert de principale boisson aux habitants. On évalue à 1,350,000 hectolitres la récolte annuelle du cidre. Il y a bien quelques vignes dans les meilleures expositions des vallées de l'Eure, de l'Avre et de la Seine; mais le vin que l'on en tire est d'une qualité très inférieure. Les principales essences des forêts sont le chêne, l'orme, le hêtre, le charme, le tremble, l'alisier, le cormier, le châtaignier et le bouleau. Les principales forêts sont celles de Lyons, qui fournit à la ville de Rouen des bois d'industrie; de Conches et de Breteuil, qui fournissent à la marine des bois de construction; d'Évreux, des Andelys, de Vernon, de Pont-de-l'Arche, de Beaumont-le-Roger, de Neubourg et de Montfort. Les fermes sont généralement entourées de vastes enclos bordés de haies fournies par le genévrier, le buis, le chèvrefeuille, la ronce, l'épine, le lierre et autres arbustes; on y voit des arbres fruitiers, parmi lesquels le pommier, le prunier, le poirier dominent. Les vallées offrent le frêne, le saule, le marronnier, le peuplier et le sapin.

Les bêtes fauves et le menu gibier abondent dans les nombreuses forêts du département. Les races d'animaux domestiques y sont belles. Les chevaux normands de Bernay et de Pont-Audemer sont estimés. La race ovine offre les moutons de pré-salé et les moutons anglais à longue laine; les mulets, les ânes, les porcs appartiennent à la grande espèce. Les bêtes à cornes y sont superbes. Dans les campagnes, on élève en grand la volaille, et l'on en tire un produit avantageux; les poules d'eau, les sarcelles, les canards sauvages, les râles de genêt sont communs. Le poisson d'eau douce abonde et y est d'une excellente qualité; on pêche dans les rivières le brochet, le barbeau, la carpe, la truite, la perche, la tanche, le goujon, l'anguille et l'écrevisse. L'ablette donne lieu, par ses écailles dont on fabrique l'essence de perles, à un commerce assez important.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département de l'Eure est un de ceux dans lesquels l'agriculture est la plus florissante et la mieux entendue. Le Vexin et le Neubourg sont fertiles en blé. Le Lieuvin a de riches herbages pour l'élève des chevaux et l'engrais des bêtes à cornes; en outre, à la culture du blé se joint celle des lins pour la fabrication des toiles. La vallée d'Eure, au-dessous du confluent de l'Iton, et la vallée de la Seine produisent de gros légumes destinés à la consommation des villes de fabrique, la gaude pour les teintures et le chardon pour carder les draps. « Les terres à blé sont divisées, dit M. Gadebled dans son *Dictionnaire du département de l'Eure*, pour la rotation des récoltes en deux ou trois soles ou saisons, ce qui veut dire qu'on y sème du blé de deux en deux ou de trois en trois ans. Le cours à deux saisons est suivi principalement dans les arrondissements de Bernay et de Pont-Audemer et la plaine de Neubourg. Pendant l'intervalle d'un bail qui dure neuf ans, il se produit quatre fois du blé, seigle ou orge, suivant la qualité des terres, une ou deux fois des pois, vesce, avoine, trèfle ou lin, et il y a trois et même quatre années de jachères. Le cours à trois saisons est adopté de préférence dans les arrondissements d'Évreux et des Andelys et dans la partie orientale de celui de Louviers. La première année, on sème du froment; l'année suivante, de l'orge, de l'avoine ou du lin; la troisième année, des menus grains, tels que pois, vesce, trèfle, etc.; ou bien on laisse la terre se reposer. » L'usage des assolements alternes commence à prévaloir dans plusieurs cantons. La superficie du département se partage en : superficie bâtie et voies de communication, 60,273 hectares, et en territoire agricole, 535,492 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 225,007 hectares; farineux, 15,067; cultures potagères et maraîchères, 5,138; cultures industrielles, 13,413; prairies artificielles, 58,856; fourrages annuels, 12,243; autres cultures et jachères, 49,327; vignes, 546; bois et forêts, 109,888; prairies naturelles et vergers, 33,240; pâturages et pacages, 11,170; terres incultes, 1,597 hectares.

Sous le rapport de l'industrie manufacturière, le département peut être mis au nombre des vingt plus riches.

La filature et le tissage de la laine et du coton occupent, avec la fabrication des draps, la première place dans l'industrie du département. La fabrication des draps est florissante à Louviers, aux Andelys, à Pont-Authou et à Beaumont-le-Roger. Les belles filatures de la vallée de l'Andelle (Fleury, Radepont, Charleval, L'Isle-Dieu), de Gisors, de Louviers, etc., etc., sont très importantes.

Dans l'industrie métallurgique, on remarque, en première ligne, la magnifique fonderie de cuivre de Romilly, les usines de Bourth, du Vieux-Conches et d'autres que l'on rencontre aux environs de Gisors (Inval, Dangu); les fonderies et les hauts fourneaux de Breteuil, de Conches, de Rugles. Pont-Audemer possède de belles tanneries; Le Mesnil-sur-l'Estrée, une importante papeterie. Il se fabrique à La Couture des flûtes et des instruments à vent d'une qualité estimée. Enfin, il faudrait encore nommer des fabriques de fil de fer, d'épingles, de clous (à Rugles), de coutils, de sangle, de rubans, de basin, de velours (à Bernay); les mégisseries d'Évreux; des verreries, etc. Le nombre des usines de ce beau département dépasse aujourd'hui 1,450.

Le commerce du département, qui est singulièrement favorisé par la facilité des transports par terre et par eau (près de 10,000 kilomètres de voies de communication), a pour objet principal la vente de ses produits manufacturés. Les draps s'exportent jusque dans l'Amérique du Sud; les rubans en Suisse; les épingles, dans le midi de l'Europe et le Levant. Le département exporte encore des grains, des bois, des chevaux, des bestiaux gras, les plus beaux des marchés qui alimentent la capitale, du beurre et des écailles d'ablette. Il y a quatre ports de mer: Quillebeuf, Pont-Audemer, Conteville et Aizier; leur tonnage est d'environ 35 bâtiments jaugeant 250 tonneaux, et leur mouvement de 1,400 bâtiments de 32,000 tonneaux, dans lesquels le cabotage compte 1,350 navires jaugeant 28,000 tonneaux. Le nombre des foires du département est de 175; elles se tiennent dans 67 communes; toutes ne durent qu'un seul jour, à l'exception de celle du 11 août à Évreux et de celle du 2 septembre et du lundi gras à Pont-Audemer, qui durent huit jours; de celle de la cinquième semaine de carême à Bernay, qui en dure quatre, et de celle de Saint-Matthieu à Saint-Pierre-de-Cormeilles, qui dure deux jours. De toutes les foires, celle de Bernay est la plus importante; il s'y fait beaucoup d'affaires, et l'on y vient des départements les plus éloignés.

Division politique et administrative. — Le département de l'Eure a pour chef-lieu Évreux, il compte 5 arrondissements, 36 cantons et 700 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du nord de la France.

Il forme le diocèse d'un évêché dont le siège est à Évreux, et qui est suffragant de l'archevêché de Rouen. Il y a à Évreux un grand et un petit séminaire, un petit séminaire à Écouis, et dans le département 7 cures de première classe, 30 de seconde classe, 546 succursales et 41 vicariats.

Sous le rapport judiciaire, l'Eure ressortit à la cour d'appel de Rouen; il y a un tribunal de première instance dans chacun des chefs-lieux d'arrondissement et des tribunaux de commerce à Évreux, Louviers, Bernay et Pont-Audemer. Il existe à Gaillon une maison de détention pour les condamnés des départements de l'Eure, d'Eure-et-Loir, de la Seine-Inférieure, de l'Orne, de la Seine et de la Somme; elle peut contenir 1,200 détenus. A Orgeville, près de Pacy-sur-Eure, il y a une école industrielle pour les jeunes libérés, fondée par M. Georges Bonjean, fils de l'infortuné président Bonjean.

Le département dépend de l'académie universitaire de Caen. Il y a un lycée à Évreux, des collèges communaux à Bernay et à Verneuil, des pensions à Évreux, au Neufbourg, aux Andelys, à Vernon, une école normale d'instituteurs, 6 écoles normales supérieures et 818 écoles primaires. Évreux possède une Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, et une Académie littéraire et archéologique, dite *ébroïcienne* (d'Évreux).

Le département de l'Eure appartient à la circonscription du 3e corps d'armée et à la 3e région de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Rouen. Évreux et Bernay sont des chefs-lieux de subdivision. La compagnie de gendarmerie départementale se rattache à la 3e légion, dont l'état-major est à Rouen.

Le département dépend de l'arrondissement minéralogique de Rouen, appartenant à la région du nord-ouest; de la seconde inspection des ponts et chaussées (Rouen) et du deuxième arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Rouen.

Le nombre des perceptions des finances est de 108; les contributions et revenus publics atteignent 34 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT.

Le territoire qui forme aujourd'hui le département de l'Eure était habité, au temps de Jules César, par deux peuples de la Gaule celtique: les *Aulerci Eburovices*, groupés autour de la ville qui est devenue Évreux, et les *Velocasses,* répandus dans la contrée appelée depuis Vexin. Le Vexin se trouva

divisé en deux parties après la cession, faite par Charles le Simple au chef normand Rollon, de l'ancienne Neustrie, en 911; le Vexin normand a été réuni en 1790 au département de l'Eure; il forme l'arrondissement des Andelys. Les Aulerques (*Aulerci*) et les Vélocasses (*Velocasses*) prirent part aux guerres contre César. Clovis, le premier, pénétra jusque dans cette province et la rangea sous sa domination. Parmi ses successeurs, Dagobert et Clotaire III résidèrent quelquefois au château d'Étrépagny.

Pendant la période mérovingienne, la foi chrétienne se développa sur le territoire des *Aulerci* et des *Velocasses*, et les évêques d'Évreux acquirent une grande importance. Au nombre des abbayes fondées à cette époque dans le diocèse d'Évreux, on distingue celle de Saint-Taurin, qui s'éleva probablement vers la fin du VIIe siècle, sur le bord du grand chemin, en dehors de la ville, à l'emplacement qu'occupait le tombeau du premier évêque d'Évreux, dont le corps fut levé et déposé dans un reliquaire. Quelques années plus tard s'éleva le monastère de la Croix-Saint-Leufroy. On rapporte qu'en l'année 674 saint Adrien, évêque de Rouen, étant parti de cette ville pour aller, dit la légende, rendre compte au roi de quelques affaires dont il avait été chargé, passa par le territoire d'Évreux. Alors accablé par l'âge et les infirmités, il ne pouvait plus monter à cheval, et il voyageait dans une litière traînée par deux mulets; de temps en temps, il s'arrêtait dans les divers pays qu'il parcourait et instruisait les populations accourues pour recevoir sa bénédiction. Il était parvenu près de la rivière d'Eure, dans un village du nom de Nadud, en un lieu où deux chemins se coupaient en forme de croix; les mulets s'arrêtèrent tout court et refusèrent d'aller plus avant, quoiqu'il n'y eût aucun obstacle et que le chemin fût beau. Le saint, plein d'étonnement, descendit et pria; à peine avait-il commencé d'élever ses yeux vers le ciel, qu'il vit une croix toute brillante de lumière et qu'il sentit son esprit éclairé d'une céleste inspiration qui lui apprit que Dieu avait choisi ce lieu pour être la retraite d'un grand nombre de solitaires. Aussitôt il commanda qu'on lui apportât de quoi faire une croix, et, à défaut d'autre bois, il brisa en deux l'aiguillon dont un paysan se servait pour exciter ses bœufs, éleva un tertre de gazon et y plaça la croix avec de saintes reliques. Bientôt le lieu consacré devint le théâtre de prodiges; pendant la nuit, une colonne de feu y répandait une clarté miraculeuse, et des malades étaient guéris par le contact de la croix plantée par le saint. Une chapelle fut élevée pour perpétuer la mémoire de ces prodiges, et, quelque temps après, saint Leufroy y fonda un monastère dont il fut le premier supérieur, et qu'il illustra par ses vertus. Ainsi, pieuse et dévouée à l'Église comme le reste de la Neustrie, la contrée dont nous nous occupons vivait paisible; toute son histoire se résumait dans la succession de ses évêques, respectés de tous, et dans les prodiges sans nombre que les rares monuments de cette époque nous ont légués; elle avait mérité le nom de *nouvelle Thébaïde*, quand le calme dont elle jouissait fut troublé par les invasions normandes du VIIIe et du IXe siècle; ce furent surtout les parties septentrionales de la Gaule et les villes situées sur le cours des fleuves qui eurent à souffrir des incursions de ces terribles pirates; ce département, que traversent la Seine et l'Eure, fut plus que tout autre maltraité par les barbares. En l'année 844, Rouen et son diocèse, dont faisaient partie les villes de Gisors, des Andelys, d'Étrépagny et tout ce qui, dans le département de l'Eure, est situé sur la rive droite de la Seine, furent saccagés. Le diocèse d'Évreux ne fut pas épargné non plus par le fléau. Guntbert était alors évêque de cette ville; il assista avec son métropolitain Gombault, qui prenait pour la première fois le titre d'archevêque, à deux conciles tenus à Paris en 847 et 853, pour prévenir le retour des barbares du Nord. Charles le Chauve éleva une forteresse à Pont-de-l'Arche l'année suivante (854) et fit jeter un pont sur la Seine pour barrer le passage à leurs barques. Cependant ils reparurent en 870, puis en 876. Cette fois, ils étaient conduits par le chef qui établit définitivement dans la Neustrie la domination normande. Le Scandinave Roll ou Rollon, chassé par un roi danois des États qu'avait possédés son père, se mit à la tête d'une émigration de ses compatriotes, aborda en France en 876, ravagea pendant quelques années les côtes de la Bretagne et de la Neustrie, puis remonta la Seine, pilla sur son passage Jumièges, Rouen, Pont-de-l'Arche, où il battit l'armée du roi Charles le Chauve, commandée par le duc Renault; puis il vint assiéger Paris. Ce fut pendant la durée du siège qu'il dirigea vers Évreux une expédition dans laquelle il se rendit maître de cette ville (892). Déjà Rouen était en son pouvoir; cette ville et son archevêque avaient mieux aimé se soumettre aux Normands et leur payer un tribut que d'être sans cesse exposés à leurs pillages; des



Vue de Bernay.

négociations furent ouvertes, par l'intermédiaire de l'archevêque Francon, entre le chef barbare et le roi Charles le Simple pour traiter de la cession de toute la province. Le Carlovingien ne sacrifiait rien de sa puissance effective en abandonnant une contrée où son autorité avait cessé d'être reconnue, et, en échange de cet abandon, il acquérait un allié et protégeait toute la Gaule contre les invasions de nouveaux Normands, puisque les compagnons de Rollon étaient intéressés à défendre leur conquête. Le chef normand promit d'épouser Giselle, fille du roi de France, se convertit au christianisme et obtint toute la partie de la Neustrie qui s'étend au nord de la Seine, depuis les rivières d'Epte et d'Andelle, et, au midi de ce fleuve, tous les pays situés entre la Bretagne, le Maine et l'Océan. Ce fut en 911 que ce traité fut signé dans la ville de Saint-Clair-sur-Epte. Le pirate, devenu maître d'une des plus riches provinces de la France, se montra, par sa sagesse, digne de sa fortune; il releva les cités que lui-même avait détruites avant de devenir maître de la contrée; Évreux fut de ce nombre; il se fit sincèrement chrétien et enrichit les églises de donations nombreuses. Cependant il ne put empêcher que ses anciens compagnons qui avaient reçu avec lui le baptême ne s'emparassent des abbayes et des évêchés; peut-être même favorisa-t-il ce nouveau clergé pour placer toute la Neustrie plus directement sous son influence; de grands désordres résultèrent de cette nouvelle organisation. Guillaume Longue-Épée, fils de Rollon, lui succéda. Passionné pour les exercices de la chasse, il fit construire au milieu de la forêt de Lyons un pavillon qui devint, depuis, le château de Lyons et le rendez-vous de chasse du duc de France Hugues le Grand, de Hébert, comte de Senlis; de Herbert, comte de Vermandois, et de Guillaume, comte de Poitou. Richard, âgé seulement de dix ans, succéda, en 944, à Guillaume Longue-Épée, et, en 947, il eut avec le roi Louis IV une entrevue à Saint-Clair-

sur-Epte. Les deux princes conclurent un traité par lequel le Vexin normand, qui jusqu'alors avait appartenu aux ducs de Normandie comme province séparée, fut réuni au duché. Hugues le Grand, duc de France, profita de la minorité de Richard pour lui enlever le comté d'Évreux ; Louis d'Outre-Mer voulut à son tour essayer de reconquérir tout le duché de Normandie et commença par s'emparer d'Évreux, sous prétexte de restituer au jeune duc cette portion de ses États ; puis il se saisit de sa personne et le fit transporter à Laon ; le comte de Senlis, vassal de Hugues, enleva Richard. Le duc de France usa de cet avantage pour faire épouser au duc normand sa fille Emma, et ce mariage fut célébré dans la cathédrale de la ville d'Évreux, qui s'était délivrée du joug des Français. Après Louis IV, son fils Lothaire fit de nouvelles entreprises sur les États normands ; il vint assiéger Évreux, s'en empara et donna cette ville à Thibaud, comte de Chartres, l'un des seigneurs qui lui étaient restés fidèles ; mais Richard ne tarda pas à la recouvrer.

Richard rebâtit Évreux, releva ses églises, qui avaient été détruites dans les précédentes irruptions, et la donna, avec le titre de comté, à son fils naturel Robert, en 989. Ce même Robert obtint de son père l'archevêché de Rouen, en même temps que le comté d'Évreux. Philippe-Auguste enleva ce comté, en 1193, au comte Amaury III, pour le donner à Jean sans Terre, alors son allié, avec la ville d'Évreux ; ce prince, comptant regagner, par une horrible perfidie, les bonnes grâces des Anglais, invita à un festin les officiers de la garnison française, les fit massacrer et passa au fil de l'épée tous les soldats. Le roi de France, en ce moment occupé au siège de Verneuil, s'empressa d'accourir, reprit la ville et la mit en cendres, puis il conquit presque tout le reste du comté. Amaury fit, en 1200, à Philippe, une cession complète de ses possessions ; le comté d'Évreux fut de la sorte réuni à la couronne. Il en fut détaché environ un siècle après (1307) par Philippe le Bel en faveur de Louis, fils de Philippe le Hardi. Le nouveau comte servit fidèlement son frère et se distingua dans la guerre contre les Flamands. Plein de sagesse, il pensait qu'un prince n'est grand qu'à la condition de rester soumis à Dieu, au roi et aux lois. Il eut pour successeur, en 1319, son fils Philippe, qui mérita le surnom de Bon ou de Sage. Ce comte avait épousé la princesse Jeanne, fille unique du roi Louis le Hutin et qui prétendait par son père au royaume de Navarre et au comté de Champagne et de Brie. Cette princesse obtint seulement, en 1328, la Navarre, qui passa, en 1349, à son fils, Charles le Mauvais, déjà comte d'Évreux depuis 1343. La vie agitée de ce prince se passa presque tout entière en dehors de son comté, et la bataille de Cocherel, qu'il perdit le 16 mai 1364, est le seul fait important qui se soit passé sous lui dans le pays d'Évreux. Charles V confisqua, en 1378, les possessions de Charles le Mauvais en Normandie ; mais le roi Charles VI restitua au fils du roi de Navarre, Charles II le Noble, le comté d'Évreux ; ce prince le rétrocéda au roi, en échange d'une rente de 12,000 livres à tenir en duché-pairie avec le titre de Nemours. Sous ce règne désastreux de Charles VI, les Anglais, victorieux à Azincourt (1415), se répandirent par toute la France et reprirent la Normandie. Après la mort de ce roi, le dauphin Charles VII, dépossédé, en vertu du traité de Troyes, s'efforça inutilement de repousser cette grande invasion anglaise jusqu'au moment où Jeanne Darc lui prêta son merveilleux secours ; ses troupes furent battues à Verneuil, par le duc de Bedford, en 1424. Mais lorsque le siège d'Orléans eut été levé, les Français obtinrent des succès presque aussi constants que l'avaient été jusque-là leurs revers. La Normandie fut cependant l'une des dernières provinces que perdirent les Anglais ; ils ne furent chassés d'Évreux qu'en 1441. La fin du règne de Charles VII et les règnes suivants ramenèrent, avec le calme, un peu de prospérité jusqu'à l'époque de la Ligue. La paix ne fut troublée momentanément que sous Louis XI, par le soulèvement de quelques villes dans la guerre du Bien pnblic. Lorsque la Réforme de Calvin s'introduisit en Normandie, le diocèse d'Évreux dut à la sagesse de ses prélats d'être préservé de l'hérésie. L'évêque Ambroise Le Veneur visitait souvent, pendant la nuit, les villes et les villages de son diocèse pour voir si l'erreur ne s'y produisait pas. Son successeur, Claude de Saintes, eut la prudence de consentir à réformer le Bréviaire, le Rituel et le Missel d'Évreux, où se trouvaient plusieurs préceptes indignes de la sainteté de la religion. Mais ce pasteur pieux et savant exagéra son zèle religieux au moment où Henri IV fut appelé au trône par la mort de Henri III en 1589 et engagea Évreux dans la ligue contre le roi protestant. Tous les bourgeois s'unirent à l'évêque ; ils s'armèrent et s'emparèrent du château d'Harcourt en 1590 ; celui de

Neubourg fut également emporté, la ville de Conches fut saccagée ; mais Breteuil se défendit courageusement, et le maréchal de Biron vint sommer Évreux de se rendre. Après quelques pourparlers et un peu d'hésitation, les habitants ouvrirent leurs portes, et l'évêque s'enfuit à Louviers (janvier 1591). Henri IV ne tarda pas à venir en personne dans le comté d'Évreux; il y gagna sur Mayenne la bataille d'Ivry (1591), s'empara de Louviers, fit prisonnier l'évêque d'Évreux et le transféra au château de Caen, puis à Crèvecœur, près de Lisieux. Dans les premières années du XVIIe siècle, Henri IV visita, avec Marie de Médicis, la plupart des villes de Normandie et, entre autres, Évreux. Le calme se rétablit dans le diocèse, et il ne fut plus troublé que par quelques soulèvements qui eurent lieu en 1649, à l'époque de la Fronde. Le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, se révolta et entraîna dans sa rébellion les villes de son gouvernement. François d'Harcourt, marquis de Beuvron, lieutenant général du roi en Normandie, vint mettre le siège devant Évreux ; les bourgeois résistèrent pendant une année environ ; l'emprisonnement des princes de Condé et de Conti et du duc de Longueville (1650) leur fit déposer les armes ; l'évêque, qui s'était déclaré contre la Fronde, rentra dans la ville, et le diocèse jouit d'une longue paix jusqu'en 1789. Le département de l'Eure, formé en 1790, accueillit avec faveur la Révolution jusqu'au moment où les girondins furent renversés par la Montagne. A ce moment, une armée fédéraliste s'organisa et fut conduite jusqu'à Vernon par le général Wimpfen et le marquis de Puisaye. Le général républicain Schérer eut l'avantage en diverses rencontres ; la guerre se reporta dans la Bretagne et dans la Vendée, et depuis ce temps jusqu'à nos jours la paix ne fut plus troublée dans le département de l'Eure jusqu'à la funeste guerre de 1870-1871.

Lorsque Metz eut succombé et qu'elle eut été livrée plutôt que défendue par le maréchal Bazaine, les troupes du prince Frédéric-Charles, après avoir envahi la Flandre et la Picardie, entrèrent en Normandie; l'arrondissement des Andelys, situé sur la rive droite de la Seine, fut un des premiers pays normands occupés par les Allemands ; mais ce ne fut pas sans résistance. Le 30 novembre 1870, le général Briand leur livra même un combat heureux et les délogea d'Étrépagny ; mais il fut rappelé sur un autre point par des ordres supérieurs ; l'ennemi revint en force, reprit ses positions et continua sa marche sur Rouen. Évreux fut occupé par l'ennemi, mais il n'eut pas à subir de violences; et lorsque les Allemands eurent évacué le département, ils lui avaient fait subir une perte de 10,516,053 fr. 90, en réquisitions, impôts, amendes et dommages.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES.

ÉVREUX (lat. 49° 1' 30"; long. 1° 11' 9" O.). — Évreux (*Mediolanum Aulercorum*, *Eburovices*, *Ebroicæ*), chef-lieu du département de l'Eure, importante station de la ligne du chemin de fer de Paris à Cherbourg et de la petite ligne d'Évreux à Louviers (réseau de l'Ouest), à 108 kilomètres de Paris, à 110 de Rouen, 131 de Caen, est située sur l'Iton, qui s'y partage en trois bras. Sa population est de 14,627 habitants. Cette ville tire son nom actuel des *Eburovices*, ainsi nommés du mot celtique *Ebvre*, qui signifie forêt ; au temps des Romains, on l'appelait *Mediolanum Aulercorum*. Longtemps des savants ont pensé que la ville romaine a occupé le village désigné aujourd'hui sous le nom de Vieil-Évreux, et que la cité nouvelle s'est élevée dans une époque postérieure ; mais des découvertes archéologiques récentes ne permettent pas de conserver cette opinion.

Après la soumission des Éburovices, les Romains firent de *Mediolanum* l'une des plus belles villes du pays; en effet, elle ne tarda pas à prendre rang parmi les premières cités de la seconde Lyonnaise. Mais, au commencement du Ve siècle, l'une des invasions barbares qui traversèrent la Gaule détruisit *Mediolanum* de fond en comble. On n'a que de vagues données sur cet événement qui d'ailleurs est certain ; cette ville se releva lentement et perdit son premier nom, auquel fut substitué le nom de la nation des Éburovices qui, peu à peu, se modifia en celui de Ébroïces, *Ebroicæ*, Evreus, Évreux. Vers cette même époque de l'invasion des Vandales, saint Taurin vint prêcher le christianisme parmi les habitants de la ville que les malheurs de la guerre avaient éprouvés cruellement. Cet apôtre du christianisme fut le premier évêque d'Évreux, et il eut pour successeur saint Gaud, qui, par sa piété, mérita aussi d'être placé au nombre des saints. Après avoir administré pendant quarante ans son diocèse, il se retira dans une solitude de

la basse Neustrie pour se recueillir et se préparer sans distraction à la mort. Il est bien rarement fait mention d'Évreux dans les actes ou dans les chroniqueurs de la période mérovingienne et dans les premiers règnes de la seconde dynastie, jusqu'au moment où commencent en Neustrie les invasions normandes. Le peu de faits qui nous soient parvenus de ces temps lointains concernent les évêques. Rollon, devenu duc de Normandie, s'efforça de faire oublier par une sage administration les ravages et les cruautés qu'il avait exercés dans cette contrée; il releva les maisons et l'église d'Évreux, et son petit-fils, Richard, construisit le château de cette ville. Quelques guerres entre le roi carlovingien Louis d'Outre-Mer, le duc de France, Hugues le Grand, et le jeune Richard, pendant la minorité de ce duc, furent funestes à Évreux. Cette ville fut prise par Hugues, puis par Louis IV en 943, et ce ne fut qu'en 946 que le duc Richard, vainqueur du roi de France, par l'intervention des Danois, et allié avec le puissant duc de Paris, qui avait fait la paix avec lui en lui donnant sa fille, rentra en possession de la seconde capitale de ses États. Nous avons déjà dit comment, sous Richard Ier, Évreux devint le chef-lieu d'un comté donné par ce prince à son fils naturel Robert, qui, à cette dignité, joignit celle d'archevêque de Rouen. Accusé par son neveu de vouloir se révolter, l'archevêque Robert prit les armes et se fortifia dans le château d'Évreux. Le duc de Normandie vint l'y assiéger, détruisit en partie la ville et la cathédrale, chassa son oncle et ne lui rendit le comté que plusieurs années après. L'archevêque Robert eut pour successeur son fils Richard, qui fonda à Évreux la riche abbaye de Saint-Sauveur, l'une des communautés de femmes les plus nombreuses en Normandie. Saint Louis visita cette ville avec sa jeune épouse, Marguerite de Provence, en 1234; elle jouit d'un calme profond jusqu'au temps des guerres de la rivalité de la France et de l'Angleterre, époque calamiteuse pour elle, car elle fut successivement prise et reprise par les deux partis.

Lorsque Jeanne Darc eut fait lever le siège d'Orléans et mené sacrer le roi à Reims, les villes du royaume tombèrent successivement au pouvoir des Français : Conches, près d'Évreux, fut de ce nombre; Charles VII lui donna pour gouverneur un Normand qui s'était déjà signalé par un grand nombre de services à la cause royale. Robert de Flocques ne put voir, sans s'indigner, la capitale du comté au pouvoir des Anglais; il résolut de tenter une attaque pour la reprendre. Il se ménagea des intelligences dans la ville, fit pratiquer un trou dans un endroit des murailles, et, le 25 octobre 1441, il s'introduisit par cette brèche avec les plus braves de ses soldats. Les Anglais, surpris, s'assemblèrent dans la grande rue et dans les halles; ils renversèrent des charrettes, formèrent des barricades et essayèrent de se défendre; mais les Français furent les plus forts; ils tuèrent et firent prisonniers un grand nombre de leurs ennemis, le reste prit la fuite, et la ville fut au roi. Pour récompenser cette action d'éclat, Charles VII donna le bailliage d'Évreux à Jean Flocquet, fils de Robert, qui avait vaillamment aidé son père dans son expédition. Le nouveau bailli se montra digne de cet honneur; il repoussa une tentative des Anglais pour reprendre Évreux et les battit au Neubourg. Un de ses frères, Guillaume, devint, cette même année, évêque de la ville en remplacement de Pasquier de Vaux, partisan des Anglais, chassé avec eux. Le successeur de Guillaume de Flocques à l'épiscopat fut le célèbre Jean Balue ou La Balue qui, après avoir été cardinal et chancelier de Charles de Normandie, frère de Louis XI, fut jeté par le roi dans une affreuse prison. La ville d'Évreux prit part à la ligue du Bien public, en 1466. A la mort de son bailli, Jean Flocquet, tué à la bataille de Montlhéry en combattant pour le roi Louis XI, un de ses habitants, Jean Lebœuf, ouvrit les portes aux Bretons, partisans des ennemis du roi; mais, peu après, Pierre de Bourbon attaqua la ville et la reprit. Louis XI rendit alors un édit qui ordonnait aux gentilshommes des environs de venir loger dans Évreux pour défendre, au besoin, cette ville contre de nouvelles attaques. La fin du XVe siècle et la première moitié du XVIe furent pour Évreux un temps de prospérité et de calme à peu près complet. Pendant que l'un des archidiacres de son église, Nicolas Murdras, licencié en théologie de la Faculté de Paris, l'illustrait par sa science, son évêque, Raoul du Fou, élevait un nouveau et splendide palais épiscopal; enfin, le roi Louis XI prenait cette cité en affection et lui donnait un maire, six échevins et un procureur choisis entre les bourgeois, chargés de régler tous les différends et de défendre les intérêts de la cité jusqu'à ce que le roi ou le parlement rendissent une sentence définitive. Évreux fut préservé, par la sagesse de son évêque, Ambroise Le Veneur,

de l'hérésie qui se répandit dans presque toute la France sous le règne de François Ier; le pape établit vers 1540, dans le couvent des frères prêcheurs de cette ville, un conseil d'inquisition pour toute la Normandie. Henri II et Catherine de Médicis visitèrent, en 1550, Évreux; ils firent leur entrée le 12 novembre et furent reçus par le clergé, le maire et les échevins; les bourgeois profitèrent de cette visite royale pour se plaindre de la longueur des procédures au parlement et solliciter l'établissement d'un siège présidial, qui leur fut accordé l'année suivante. Les juges, au nombre de sept, devaient juger en dernier ressort les instances et les procès qui n'excédaient pas la somme de 210 livres. Dans les premières années du règne de Charles IX, en 1562, les calvinistes essayèrent de reprendre Évreux; le prince de Condé et l'amiral de Coligny passant près de cette ville tentèrent inutilement de s'en emparer; ils furent repoussés, et, deux ans après, le bailli Louis d'Orbec, qu'on supposait être attaché aux hérétiques, fut chassé. Charles IX érigea, en 1569, Évreux en duché-pairie en faveur de son frère, François d'Alençon; il le lui retira peu après; mais cette concession fut renouvelée par Henri III, devenu roi de France, en 1574, qui, en même temps, donna à la ville pour bailli et capitaine Pierre de Melun, l'un de ses plus fidèles serviteurs.

Le nouveau duché fut réuni à la couronne en 1584, par la mort de François d'Alençon, qui ne laissait pas d'enfants. Claude de Saintes entraîna, par un excès de zèle religieux, la ville d'Évreux dans le parti de la Ligue, en 1587, lorsque Jacques Clément eut assassiné Henri III.

Quatre ans après, en 1591, Henri IV envoya le maréchal de Biron avec une armée dans le comté d'Évreux. Biron parut devant la ville le 20 janvier et la fit sommer de se rendre à l'obéissance de Henri IV; elle hésita d'abord; puis, comme elle était peu en état de résister efficacement, elle capitula, mais à des conditions favorables. La victoire d'Ivry (14 mars 1591) assura cette conquête. Henri IV fit fortifier de nouveau le château d'Évreux et en donna le gouvernement, avec tout le bailliage de la ville, à Louis de Grimonville, sieur de Farchaux. Le siège épiscopal d'Évreux fut, à cette époque, occupé par l'un des plus illustres prélats dont s'enorgueillisse cette cité : Jacques Davy du Perron succéda à l'évêque Claude de Saintes, qui avait soulevé les bourgeois contre Henri IV. Il était né à Genève en 1556. Il montra une précoce intelligence; son père lui apprit la langue latine et les mathématiques; dès l'âge de dix ans, il était fort avancé dans ces connaissances. Il parut à la cour du roi Henri III, s'instruisit dans la foi catholique et abjura le calvinisme, dans lequel il avait été élevé. A la mort de Henri III, il s'attacha au cardinal de Bourbon et fut présenté à Henri IV lors du siège de Rouen. Le prince s'empressa de s'attacher cet homme éminent, et ce fut par son conseil qu'il provoqua une réunion d'évêques pour s'éclairer lui-même avant d'abjurer la religion réformée. Voulant, à ce moment, que Du Perron tînt parmi ces grands personnages un rang honorable, il le nomma évêque d'Évreux. Du Perron consacra son épiscopat à combattre les hérétiques et à maintenir la foi dans son diocèse; mais il ne défendit pas contre les empiétements de la papauté les libertés de l'Église gallicane. En 1649, les habitants d'Évreux se déclarèrent pour la Fronde et le duc de Longueville.

Depuis ce moment jusqu'en 1789, l'histoire de cette ville n'offre aucun fait important. En 1669, le roi de Pologne, Jean-Casimir, vint s'y faire moine et fut nommé abbé de Saint-Taurin. La Révolution fut accueillie à Évreux avec assez d'enthousiasme; un comité permanent de vingt membres fut nommé pour veiller à la police et à l'organisation de la ville, en même temps que la milice bourgeoise était organisée. Buzot, l'un des citoyens que la ville avait envoyés à l'Assemblée nationale, s'y distinguait par son éloquence et par son patriotisme.

Un évêque constitutionnel, Robert Lindet, curé de Bernay, remplaça l'évêque François de Narbonne, qui avait refusé le serment. Lindet et Buzot furent envoyés en 1792 à la Convention; mais, à ce moment, de grands changements se firent dans la politique; les violences de la Montagne jetèrent Buzot dans l'opposition, et celui-ci entraîna ses concitoyens. Après le 31 mai, un grand nombre de girondins se réfugièrent dans les départements de l'Eure et du Calvados. Le conseil général de l'Eure protesta contre la tyrannie de la commune de Paris; mais l'armée fédéraliste se dispersa, sans même livrer combat, et les représentants qui avaient cherché à Évreux un asile se retirèrent ailleurs; Buzot s'enfuit dans la Gironde, où il périt de mort violente. La Convention envoya dans le chef-lieu de l'Eure ses commissaires, Louchet, Lacroix et Legendre. Rien de remarquable ne s'est plus passé dans cette ville après la réaction thermidorienne.

En 1871, elle fut occupée par les troupes allemandes, qui se retirèrent immédiatement après la signature de la paix.

Évreux s'élève dans une jolie situation, au milieu d'une vallée fermée au nord et au midi par des coteaux et arrosée par trois bras de l'Iton ; de toutes parts, autour de la ville, on voit des jardins, des vignes, des prairies qui rendent ses environs fort agréables. L'édifice le plus remarquable est la cathédrale, considérée comme l'un des beaux monuments de l'architecture normande ; ses vitraux sont remarquables. La tour de la Grosse-Horloge ou le beffroi, bâtie en 1417 ; la bibliothèque publique, qui renferme 18,000 volumes ; le jardin botanique, la préfecture, l'évêché sont les autres monuments de la ville d'Évreux dignes d'être mentionnés.

Évreux possède une Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, un lycée, un beau musée, un asile des aliénés, etc. Elle fabrique des coutils façon de Bruxelles, de la bonneterie, des étoffes de laine, de la quincaillerie; elle a des tanneries, des teintureries, plusieurs moulins, etc. Son commerce consiste en grains, eau-de-vie, cidre, huile de lin, épiceries, etc.

Sur une de ses places, on a élevé une statue à Dupont de l'Eure, député libéral.

Le moine Guillaume d'Évreux, théologien fameux du XIIe siècle ; le dominicain Matthieu ; les professeurs de l'Université de Paris Robert et Nicolas du Guast ; Simon Vigor, archevêque de Narbonne; son neveu, l'historien Simon Vigor; le girondin Buzot et le grammairien Siret sont nés à Évreux.

A 4 kilomètres à l'est de la ville, on voyait autrefois le beau château de NAVARRE, bâti en 1330 par Jeanne de Navarre et réédifié en 1686 par Mansart, pour le duc de Bouillon, qui avait reçu le comté d'Évreux en échange de la principauté de Sedan. Ce château, qui avait servi d'asile à l'impératrice Joséphine, et qui était accompagné de beaux jardins, a été détruit en 1836.

Les armes d'Évreux sont : d'*azur, à trois fleurs de lis d'or, 2 et 1, à la bande componnée d'argent et de gueules, brochant sur le tout.*

VIEIL-ÉVREUX.—Vieil-Évreux est un village situé à 9 kilomètres au sud-est d'Évreux, peuplé par 299 habitants. Les ruines romaines qui se trouvent en ce lieu ont fait conjecturer qu'il occupe l'emplacement de l'antique cité *Mediolanum Aulercorum;* mais cet avis n'est pas partagé par le savant historien Le Brasseur, et des découvertes archéologiques modernes donnent lieu de penser que le chef-lieu actuel est la ville romaine. En effet, les ruines du Vieil-Évreux, si importantes qu'elles soient, palais, aqueduc, cirque, bains, etc., n'occupent qu'une petite étendue en comparaison de celle que devait avoir la ville des Aulerques.

Il paraît très probable que ces ruines sont celles de *Gisacum*, Gisay, lieu cité dans la légende de saint Taurin.

CONCHES.—Conches-en-Ouche (*Conchus, Conchæ*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Cherbourg et de la petite ligne de Laigle à Conches (réseau de l'Ouest), chef-lieu de canton, sur le Rouloir, à 18 kilomètres à l'est d'Évreux, a une population de 2,105 habitants. Au Xe siècle, Raoul Tosny, descendant de Mahoul, oncle du duc Rollon, devait à la munificence de ce dernier la possession d'une petite bourgade appelée *Châtillon*, ainsi nommée, sans doute, de la petite forteresse qui la protégeait. Elle était située à l'extrémité de la colline qu'occupe la ville actuelle de Conches. Au commencement du XIe siècle, Roger, fils de Raoul, établit, au bord de la forêt et au-dessus de l'étang qui remplit la petite vallée, un fort avec des remparts en terre et des fossés profonds. Le village voisin fut appelé *Saint-Ouen*, du nom de l'église, dont les fondations sont contiguës aux restes du vieux château. En 1035, Roger fonda à Châtillon une abbaye de bénédictins, qui fut depuis richement dotée par Henri Ier et Henri II, rois d'Angleterre ; en même temps, il transféra sa résidence sur l'emplacement actuel de Conches. Peu après il périt dans une révolte qu'il avait suscitée contre Guillaume le Bâtard, auquel il avait prétendu se substituer comme duc de Normandie. Son fils, Raoul, fut le porte-enseigne de l'armée normande à la bataille d'Hastings ; il agrandit et fortifia la ville fondée par son père. Dès lors, l'ancienne résidence abandonnée de Saint-Ouen fut appelée le *Vieux-Conches*. En 1072, Raoul, sire de Conches, et Guillaume, comte d'Évreux, se firent une guerre acharnée à cause de la rivalité et de la jalousie de leurs femmes.

En 1173, Henri II d'Angleterre, étant venu pour secourir Verneuil contre Louis le Jeune, campa plusieurs jours avec son armée devant Conches, et on voit encore aujourd'hui de profonds retranche-

ments formant les trois côtés d'une enceinte au bord de la forêt qui paraissent provenir de ce campement. Ce fut vers ce temps que le comte Roger II fit élever, sur le bord du coteau rapide qui domine à l'est la vallée, le donjon, dont les fortes murailles, les fossés profonds et les quatre tours de défense vers la ville existent encore en partie. Il y joignit un château d'habitation, dont on ne voit plus que les cours et des portions de murailles. Philippe-Auguste s'empara de la forteresse de Roger de Tosny en 1199 et en 1203. Conches, pendant les longues guerres de la France et de l'Angleterre, suivit la fortune de la plupart des villes normandes; elle fut prise et reprise, pillée et brûlée.

Pendant les troubles de la Ligue, elle se donna à Henri IV; Évreux avait été entraînée par son évêque, Claude de Saintes, dans le parti de la Ligue; une troupe de bourgeois et les soldats du comte de Tavannes, gouverneur de Normandie pour la Ligue, parurent devant Conches et furent une première fois repoussés à coups de canon. Un renfort considérable leur arriva d'Évreux; ils se dirigèrent alors sur Harcourt, qu'ils prirent, et revinrent devant Conches ; cette fois, la ville fut emportée et saccagée : l'abbaye de Saint-Pierre fut détruite, une construction en bois qui couronnait le donjon fut abattue, et le vieux château des comtes fut renversé. En 1651, le duc de Bouillon, obligé de céder au roi de France la place de Sedan pour couvrir les frontières du côté de la Champagne, reçut en échange le comté d'Évreux, comprenant la vicomté du même nom, Breteuil, Nonancourt, Beaumont-le-Roger et Conches. Au moment de la Révolution de 1789, Conches avait un bailliage et était le siège d'une vicomté ressortissant au présidial d'Évreux; son élection comprenait cent soixante-deux paroisses et relevait de la généralité d'Alençon. La ville était administrée par un maire, deux échevins et un lieutenant de police; elle avait un grenier à sel et une maîtrise des eaux et forêts.

Conches est située sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule le Rouloir; de l'autre côté de la rivière s'élève une forêt qui porte le nom de forêt de Conches.

L'église paroissiale fut commencée vers le milieu du XIIe siècle par Roger II; elle est en partie dans le style ogival de cette époque. Le reste de la construction, remarquable par son élégance, appartient aux premières années du XVIe siècle; vingt-trois grandes verrières de cette époque, complètes et des plus belles, représentent plusieurs allégories mystiques en l'honneur de la Vierge, la vie de Jésus-Christ et celle de sainte Foy, patronne de l'église.

Dans le faubourg de Châtillon se trouvait autrefois l'église de Notre-Dame-du-Val et la riche abbaye de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, fondée en 1050 par Raoul II de Tosny.

Le château de Conches, situé à l'autre extrémité de la ville, vers le faubourg Saint-Étienne, offre encore les ruines intéressantes de son donjon.

La ville a des tanneries, des mégisseries, des clouteries et des fabriques de petite quincaillerie et d'instruments de labourage. Au dehors se trouvent une grande forge et une fonderie d'où sont sorties les fontes employées à la construction des ponts des Arts et d'Austerlitz, ainsi que la flèche de la cathédrale de Rouen; ces forges et ces fourneaux ont été établis en 1625. Les malades fréquentent une source d'eaux minérales froides qui est au Vieux-Conches.

Conches a donné naissance à Guillaume de Conches, grammairien et philosophe scolastique, célèbre au XIIe siècle, mort vers 1150; à Roussel Guillaume, littérateur et traducteur, du commencement du XVIIIe siècle; à Paulmier, l'habile instituteur des sourds et muets.

D'après l'abbé de La Porte, les armes de Conches étaient : *une main tenant un gonfanon et une bride*, en souvenir de Raoul de Conches, porte-étendard de Normandie, son fondateur, ou peut-être bien encore en souvenir de Roger de Tosny, qui fut, dit-on, porte-étendard de Godefroy de Bouillon; mais on les rencontre aussi : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois coquilles d'argent.*

IVRY-LA-BATAILLE. — Ivry (*Ebriacum, Ebroicum Castrum, Eburovicum*), est une petite ville de 991 habitants, sur l'Eure, à 34 kilomètres d'Évreux et dans le canton de Saint-André; station de la ligne du chemin de fer d'Orléans à Louviers, par Chartres et Dreux. Ce lieu est fort ancien; son nom signifie, en langue celtique, pont ou passage. La première mention qui en soit faite dans le moyen âge est une donation de Richard Ier, duc de Normandie, à Raoul, comte de Bayeux; Albereda, femme de Raoul, fit bâtir, sur la crête de la montagne qui domine au loin la vallée, une forteresse qui fut une des plus puissantes et des plus fameuses

de l'époque. En outre, le comte Roger, échanson de Guillaume le Bâtard, fit élever, vers 1071, près du château, une abbaye dont il reste encore quelques débris. Mais Ivry doit sa plus grande illustration à la bataille livrée par Henri IV, le 14 mars 1590, au duc de Mayenne, chef de la Ligue. Au moment d'aller à la charge, il adressa aux siens cette courte harangue : « Gardez bien vos rangs ; si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce panache blanc, que vous voyez en mon armet, vous en servira tant que j'aurai goutte de sang ; suivez-le, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. » Une pyramide s'élève aujourd'hui sur le lieu même de la bataille.

Verneuil. — Verneuil (*Vernolium*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Granville (section de Dreux à Laigle, réseau de l'Ouest), chef-lieu de canton, sur l'Avre et sur un bras de l'Iton, à 38 kilomètres au sud-ouest d'Évreux, est une petite ville peuplée par 3,755 habitants.

Le village de Saint-Martin du Vieux-Verneuil existait avant la ville actuelle ; on y voit des débris de fortifications que leur position fit servir souvent aux attaques dirigées contre Verneuil. Vers 1120, Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, ayant reconnu que la frontière de l'Avre n'était pas assez protégée contre les invasions fréquentes des rois de France, fit jeter sur la rive gauche de cette rivière les fondements d'une place destinée à être le boulevard de son duché. Pour alimenter d'eau les fossés, il détourna l'Iton par un canal long de plus de 8 kilomètres. Au bout de onze ans de travaux, la nouvelle place se trouva en état de défense, et, peu de temps après, elle était habitée par une population nombreuse. Elle était à peine terminée, quand le feu du ciel y causa, en 1133, un grand désastre. Pendant les siècles suivants, les rois de France et d'Angleterre s'en disputèrent la possession, et, en 1424, une bataille, funeste pour les Français, fut livrée sous ses murs.

En 1585, Verneuil embrassa le parti de la Ligue. Peu de temps avant la bataille d'Ivry, un corps détaché de l'armée de Henri IV s'en empara ; puis les ligueurs y rentrèrent. Verneuil ne se rendit à Henri qu'en 1594. Pendant la Fronde, en 1652, un baron des Essarts tenta, mais infructueusement, une révolte pour le parti des princes. En 1800, Frotté, fameux chef vendéen, fut exécuté à Verneuil.

Les fortifications de Verneuil ont été démolies ; il ne subsiste plus que le donjon ou château, célèbre dans le récit des historiens sous le nom de Tour Grise ; elle a 25 mètres de hauteur. Louis XIV ordonna qu'on la fît raser ; mais les habitants éludèrent cet ordre, sous prétexte de l'extrême difficulté d'opérer cette destruction.

L'église de la Madeleine, principale paroisse de Verneuil, est presque aussi ancienne que la ville. Près de la façade occidentale s'élève une tour de la Renaissance qu'on aperçoit au loin ; c'est un chef-d'œuvre de légèreté, orné de sculptures précieuses dans les arcs-boutants de son couronnement. Elle a été rangée au nombre de nos monuments historiques, ainsi qu'une maison de la Renaissance.

Verneuil possède une bibliothèque de 5,000 volumes ; elle fabrique de la grosse bonneterie, des droguets, bouracans, flanelles, quincaillerie, clous d'épingle à la mécanique, poteries de terre, etc. Cette ville fait un certain commerce de toiles de chanvre et de lin, de laines, de veaux et de basanes, etc. Elle est la patrie de Benoît Teau, auteur ascétique du XVIe siècle.

Ses armes sont : *d'argent, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Vernon. — Vernon (*Vernonum, Verno, Vornum*), importante station des lignes de chemin de fer de Paris à Rouen et de Pacy-sur-Eure à Vernon et Gisors (réseau de l'Ouest), chef-lieu de canton, sur la Seine et les ruisseaux de Montigny et de Saint-Marcel, à 35 kilomètres à l'est d'Évreux, à 80 de Paris, à 56 de Rouen, est peuplée par 7,656 habitants. Vernon est une ville fort ancienne qui s'éleva près d'un passage sur la Seine. Le coteau escarpé qui domine le faubourg de Vernonnet, sur la rive droite, est remarquable par un retranchement élevé qui, joignant deux petits vallons à l'est et au nord-ouest, sépare de la plaine une étendue en forme de promontoire de plus de 2 hectares. Ce lieu, qu'on appelle le Camp de César, a plus probablement servi à une station de Normands qui passèrent l'hiver de 856 près de cet endroit, à Jeufosse. Vernon paraît avoir été un point fortifié dès le commencement du XIe siècle. Guillaume le Bâtard donna, vers 1045, ce domaine avec celui de Brionne à Guy de Bourgogne. Guy, s'étant déclaré compétiteur de Guillaume au duché de Normandie, commença par fortifier ses places. Il se maintint courageusement à Vernon après la



Le Petit Andely.

défaite du val des Dunes et s'y défendit jusqu'en 1050. Maître de la place, le duc de Normandie la donna à l'un de ses chevaliers, Richard de Vernon. En 1086, cette place tomba au pouvoir de Philippe Ier, roi de France ; mais elle fut reprise par Henri Ier d'Angleterre. Des mains des ducs de Normandie, Vernon passa dans celles de Louis VIII, puis revint aux Anglais.

La première réunion des états de Normandie après la conquête française eut lieu à Vernon, en 1452. Une autre assemblée y fut encore tenue en 1518. Les bourgeois se laissèrent aller au parti de la Ligue, mais se rendirent à Henri IV après la bataille d'Ivry. Pendant la Fronde, au mois de mars 1649, Louis XIV ordonna par une déclaration que le parlement de Rouen fût transféré à Vernon, et, en effet, le parlement y siégea quelque temps. En 1793, les insurgés royalistes de Normandie s'avancèrent, le 14 juillet, jusqu'à Vernon dans l'espoir de s'emparer de cette ville ; mais l'armée de la Convention les força à reculer vers Brécourt, où ils furent mis en déroute. Dans ce même temps, une sédition y fut excitée à l'occasion d'un transport de vivres sur Paris.

Le domaine de Vernon avait été attribué, en 1359, comme apanage, à Blanche, veuve de Philippe VI ; il fit retour à la couronne après cette princesse et fut cédé par François Ier, avec le bailliage de Gisors, à Renée de France, duchesse de Ferrare, puis transmis à la duchesse Renée d'Asti, qui, ayant épousé le duc de Nemours, fit passer ces domaines dans la maison de Savoie-Nemours. Louis XIV les donna comme apanage à son petit-fils le duc de Berry, qui mourut peu après.

Vernon est dans une belle situation, au milieu d'une plaine fertile ; on y passe la Seine sur un pont de vingt-deux arches. La ville est, en général, assez mal bâtie et formée de rues étroites et tortueuses. Il reste du château, bâti par Henri Ier, la tour élevée, qu'on appelle tour des Archives. Les

murailles de la ville subsistent encore en partie; il y a aussi quelques souterrains. L'église paroissiale, récemment restaurée, a été mise au nombre de nos monuments historiques. C'est un bel édifice de construction gothique; une des chapelles renferme un tombeau en marbre blanc, curieux par les costumes du temps qu'il représente. Dans l'église de l'Hôtel-Dieu, hospice fondé par saint Louis, on remarque de jolies colonnes torses en bois, chargées des plus riches sculptures, qui supportent la tribune. Le parc pour la construction des équipages militaires y a été établi lors de la guerre d'Espagne, vers 1823. Vernon possède une bibliothèque de 5,000 volumes. Elle est la patrie des poètes du XIe et du XIIe siècle Thibaud et Pierre de Vernon; Drouilly (Jean), sculpteur du XVIIe siècle; Michel Delavigne, médecin de Louis XIII, etc.

Les armes de cette ville sont : *d'argent, à trois bottes de cresson de sinople, 2 et 1, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or*, avec cette devise : VERNON SEMPER VERNET. (Vernon toujours verdira.)

BERNAY (lat. 49° 5′ 32″; long. 1° 44′ 17″ O.). — Bernay ou Bernai (*Bernaicus, Bernaium*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Cherbourg par Mantes, à 60 kilomètres à l'est d'Évreux, chef-lieu d'arrondissement, sur la Charentonne et sur le Cosnier, a une population de 7,643 habitants. Le nom de Bernay a son étymologie, selon Huet, évêque d'Avranches, dans le mot anglo-saxon *barn*. Elle doit son origine à une petite ville qui se forma autour d'un monastère de bénédictins fondé par Judith, femme de Richard II, duc de Normandie. Elle fut souvent disputée entre les Français et les Anglais au XIVe et au XVe siècle.

Plus tard, au temps des guerres de religion, Coligny l'emporta d'assaut et la brûla.

En 1589, les paysans, soulevés par le parti du duc de Mayenne, y furent taillés en pièces par le duc de Montpensier; tous les édifices de la ville furent ruinés et la forteresse rasée. On commença, en 1628, à relever l'abbaye. Les bâtiments de cette dernière époque ont aujourd'hui été utilisés pour la sous-préfecture, la mairie, les tribunaux et la prison. La construction primitive de l'église abbatiale, monument curieux, quoique mutilé, du style roman du XIe siècle, a été conservée et sert de halle aux grains et aux toiles. L'église paroissiale de Sainte-Croix porte à l'intérieur des signes de style roman, mais la plus grande partie de l'édifice appartient au XVe siècle; on y remarque plusieurs beaux vitraux, des statues, quelques sculptures précieuses et un magnifique autel, qui proviennent de l'abbaye du Bec. L'église Notre-Dame-de-la-Couture, située en dehors de la ville, sur le flanc d'un coteau où se trouve le Cours, a été très renommée dans tout le moyen âge pour la guérison des malades, et elle est encore aujourd'hui le but d'un grand nombre de pèlerinages. Le collège occupe les bâtiments d'un ancien couvent. On voit à Bernay de curieuses maisons en bois de l'époque de la Renaissance et un bel hôtel moderne récemment construit pour un particulier. Bernay a des manufactures de draps, frocs, flanelles, rubans de fil et de coton, toiles de lin, percales, basins, blanchisseries de toiles, teintureries, tanneries. Elle a des foires renommées pour la vente des chevaux et bestiaux.

Cette ville a vu naître le poète du XIIe siècle Alexandre, auquel on attribue l'invention du vers alexandrin, et Robert-Thomas Lindet, curé de Bernay, membre de la Convention.

Ses armes sont : *de gueules, au lion grimpant d'argent*. Cependant d'Hozier les figure : *d'azur, à trois besants d'or, 2 et 1, et un lambel de même en chef*.

PONT-AUDEMER (lat. 49° 21′ 22″; long. 1° 49′ 18″ O.). — Pont-Audemer (*Pons Aldemarii, Breviodurax, Lexoviorum ad duos pontes*), station terminale de la petite ligne du chemin de fer de Glos-Montfort à Pont-Audemer (réseau de l'Ouest), chef-lieu d'arrondissement, sur la Rille, qui s'y divise en plusieurs bras, à 70 kilomètres au nord-ouest d'Évreux, a une population de 5,942 habitants.

Cette ville, située sur le passage de la voie romaine de Lillebonne à Lisieux, paraît s'être formée vers le IXe siècle, auprès d'un pont qu'un certain Aldemar ou Audomar y avait fait construire sur la Rille. Elle était défendue par un château qui fut souvent pris et repris par les Français et les Anglais. Les états de Normandie s'y réunirent plusieurs fois. Du Guesclin avait, en 1378, fait démolir le château et les murailles de la ville. En 1562, les protestants la ravagèrent et pillèrent ses églises. Peu après, le duc d'Aumale reprit Pont-Audemer pour le roi, et il s'y fit un massacre général des calvinistes. Les ligueurs y entrèrent en 1589, et, dans un intervalle de moins de dix-huit mois, cinq sièges se

succédèrent et les habitants furent rançonnés tour à tour par les deux partis. En 1592, le gouverneur livra la ville à Mayenne; mais, l'année suivante, Henri IV la reprit définitivement. Pendant la Fronde, les bourgeois prirent momentanément parti pour le duc de Longueville; mais, en 1649, ils furent obligés d'ouvrir leurs portes au comte d'Harcourt.

Pont-Audemer était siège de bailliage et d'élection et possédait des monastères de carmes, de cordeliers, de chanoines réguliers, etc. L'église de Saint-Ouen est un beau monument; le chœur appartient en grande partie au XIe siècle; la nef et le clocher ont été élevés entre 1485 et 1518; c'est un mélange de style gothique et de style de la Renaissance; on y voit des vitraux remarquables du milieu du XVIe siècle. L'ancienne église de Notre-Dame-du-Pré, dont il ne reste plus qu'une partie de la nef, n'est pas moins remarquable dans sa construction mixte, qui laisse apercevoir les premières ogives de transition entre les époques romane et gothique. L'hôtel de ville, qui est moderne, renferme la bibliothèque. Pont-Audemer fait un commerce assez important de grains, cidre, lin, fil, cuirs estimés et fabrique de la bonneterie, de la colle forte, de la quincaillerie et sellerie; elle a des filatures de coton et des manufactures de cuirs.

Cette ville est la patrie des deux frères Cousin (Jean et Guillaume), sculpteurs distingués du XVIIIe siècle; de Dagoumer, professeur et auteur d'un cours de philosophie; de Pierre le Lorrain, dit l'abbé Vollemont, auteur de traités d'histoire, de philosophie, de physique; enfin du général Delaunay, tué à Mondovi.

Ses armes sont : *de gueules, au pont de quatre arches d'argent, au chef chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Quillebeuf. — Quillebœuf ou Quillebeuf, suivant l'orthographe du *Bulletin des lois* (*Guillebotum, Quilleboviuum, Quelibos*), ancienne capitale du Roumois, chef-lieu de canton, sur la rive gauche et près de l'embouchure de la Seine, à 15 kilomètres au nord de Pont-Audemer, a une population de 1,402 habitants.

Il paraît avoir existé en ce lieu un établissement romain qui était en communication avec Lillebonne, située sur l'autre rive. Quillebeuf était, au XVIe siècle, une place fortifiée, mais de peu d'importance. Henri IV pensa qu'il pouvait faire de ce hameau de pêcheurs végétant sur un rocher aride une place de sûreté pour surveiller la navigation de la Seine; il lui donna le nom de *Henriqueville* ou *Henricarville* et y fit construire un château royal, qu'il vint habiter à plusieurs reprises. Ce prince avait accordé aux habitants de Quillebeuf le privilège de fournir pour le pilotage de l'embouchure de la Seine quatre-vingt-dix-neuf pilotes choisis entre les habitants; ce privilège fut supprimé, et récemment l'application du remorquage par la vapeur a enlevé à cette ville la plus grande partie de son importance.

Quillebeuf n'offre qu'une longue rue resserrée entre la Seine et la montagne. La nef, le clocher et le portail de son église appartiennent au XIe siècle; quelques parties de son architecture sont d'un grand intérêt; le chœur appartient au style gothique. Le quai a été prolongé, et il porte un phare, dont la portée de lumière est de 16 kilomètres. Bien que Quillebeuf ne jouisse plus de cette prospérité passagère qu'elle dut à la bienveillance de Henri IV, sa position lui assure aujourd'hui encore une importance assez considérable. Situé à l'endroit où la navigation de la Seine devient fort difficile, à cause des rochers et des bancs de sable qui en obstruent l'entrée, ce port sert ordinairement de mouillage aux bâtiments qui remontent le fleuve. Quillebeuf a des fabriques de bonneterie de coton et de dentelles et fait un commerce de grains, bois, bestiaux et poissons.

Louviers (lat. 49° 12′ 48″; long. 1° 10′ 2″ O.) — Louviers, autrefois Loviers (*Lupariæ, Loverium*), importante station des lignes de chemin de fer de Paris à Louviers, par Saint-Pierre-du-Vauvray (ligne Paris-Rouen-Le Havre), du chemin de fer d'Orléans à Louviers et Elbeuf, enfin de celui d'Évreux à Louviers (réseau de l'Ouest), chef-lieu d'arrondissement, sur l'Eure, a une population de 10,975 habitants. Sa distance d'Évreux est de 24 kilomètres au nord. Un rendez-vous de chasse dut être l'origine de cette ville, ainsi que son nom l'indique ; les premières mentions historiques qui en soient faites remontent seulement à la fin du XIIe siècle. En 1195, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion y eurent une entrevue dans laquelle ils fixèrent, par un traité, la limite de leurs territoires respectifs. L'histoire de cette ville, comme celle de la plupart des villes de Normandie, se résume, du XIIe au XVe siècle, en ravages et sièges faits par les Anglais et les Français qui se la disputaient; c'était

une ville riche, et Froissart la mentionne au XIVe siècle comme une ville importante et très marchande.

Louviers est bâtie dans un vallon riant et fertile, sur l'Eure, qui s'y partage en plusieurs bras et y est navigable : les bateaux de la Seine remontent l'Eure jusqu'à Jarry. Sa partie vieille, qui se compose de trois ou quatre larges rues, est presque entièrement bâtie en bois. La partie neuve, construite en brique et en pierre de taille, a de beaucoup agrandi son enceinte, qui s'étend aujourd'hui sur les deux bords de la rivière. L'église est un beau monument dont les premières constructions se rapportent à 1220 environ. Le grand portail de l'ouest, à peu près en entier, toute la nef, la croisée et le chevet sont de cette époque. La tour des cloches, inachevée, paraît avoir été commencée en 1366. La seconde ligne des bas côtés, à la gauche de la nef, et le joli portail du midi, si remarquable par ses aiguilles élégantes, ses hardis pendentifs et la profusion de ses dentelles à jour, ont été terminés vers 1496. Les fenêtres, au midi de la nef, sont à peu près de ce temps. Le côté nord est de 1540. L'enceinte de la ville, qui avait trois portes, était formée de murailles protégées par un large fossé et flanquées de tours carrées ; ces fortifications ont disparu dans le XVIIIe siècle. Il a existé deux couvents, l'un de pénitents, l'autre de religieuses dites de Saint-Louis. Les bâtiments de ce dernier renferment aujourd'hui les établissements publics de la ville.

Les fabriques de toiles de Louviers commencèrent au XVIe siècle à perdre leur prospérité et leur antique renom ; mais ce fut au profit des fabriques de drap qui leur succédèrent. Bientôt les tissus de ce genre passèrent pour les plus beaux de l'Europe. Les perfectionnements des manufactures de cette ville datent de Louis XIV. La première filature de coton importée en France a été établie à Louviers en 1789. Mais sa principale fabrication, celle qui lui a valu une renommée méritée, est celle des draps ; il s'en fabrique 20,000 pièces par an. Aujourd'hui, elle s'est fait une spécialité de l'article nouveautés et des flanelles écossaises. Les autres objets de l'industrie de cette ville sont : les nankins, siamoises, blanchisseries, la construction des machines, briqueteries, teintureries, tanneries, etc. Le commerce consiste en grains, bois, charbons, lin, laines, chardons à cardes, draps, casimirs, etc.

Louviers a vu naître Charles-Jacques de Louviers, membre du conseil d'État en 1376, auquel on attribue le fameux *Songe du Vergier;* Marchand, dit maître Guillaume, qui échangea le métier d'apothicaire contre le titre de maître fou de Henri IV ; le poète Linant Michel, etc.

Les armes de Louviers sont : *d'azur, à deux loups passant l'un sur l'autre de sable, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.*

GAILLON. — Gaillon (*Castillionum*, *Gallonium*, *Gaillone Castrum*), station de la ligne du chemin de fer de Paris-Rouen au Havre, chef-lieu de canton, à 15 kilomètres au sud-est de Louviers, est une petite ville peuplée par 3,474 habitants. Dès la fin du XIIe siècle, il y eut à Gaillon un château qui fut donné par Philippe-Auguste au chef d'aventuriers Cadoc, qu'il avait à son service. Richard Cœur de Lion, qui vint en faire le siège, y fut blessé d'un trait par Cadoc même. Saint Louis donna Gaillon à Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, et à ses successeurs, qui en firent leur maison de plaisance.

En 1515, le cardinal Georges d'Amboise, premier ministre de Louis XII, remplaça l'antique forteresse par un château magnifique auquel il consacra l'argent payé par les Génois en expiation de leur révolte, et que lui avait accordé Louis XII. Ce château, dont de magnifiques restes subsistent encore, eut pour architectes Jean Joconde et Androuet du Cerceau, qui en a laissé des plans et des vues.

A la Révolution, le château de Gaillon fut en partie détruit par ses acquéreurs ; ce qui en reste, modifié pour une destination nouvelle, sert de maison de détention pour 1,200 détenus. Il ne subsiste à Gaillon, du monument du cardinal d'Amboise, que le porche d'entrée, flanqué de quatre jolies tours et revêtu d'inscriptions et de bas-reliefs ; le beffroi de l'horloge et une tour de la chapelle qui sont de la même époque ; la grande galerie, de beaucoup postérieure ; enfin un souterrain profond, connu sous le nom d'Oubliettes. Un portique admirable, qui séparait la première cour de la seconde, a été transporté pierre à pierre et remonté dans la cour du palais des Beaux-Arts, à Paris. La belle statue de saint Georges, au Louvre ; la fontaine de la place publique de Mantes sont également des ornements qui proviennent du château de Gaillon.

PONT-DE-L'ARCHE. — Pont-de-l'Arche (*Pons Arcuatus*, *Pons de Arcis*), station de la ligne du chemin de fer de Paris-Rouen au Havre, et point de dé-

part de la ligne de Pont-de-l'Arche à Gisors (réseau de l'Ouest), chef-lieu de canton, sur la rive gauche de la Seine, à 12 kilomètres au nord de Louviers, est une ville peuplée par 1,618 habitants. Son origine est fort ancienne; on l'attribue généralement à une station romaine, désignée, dans l'*Itinéraire* d'Antonin, sous le nom de *Uggade*. Lors de l'invasion des Normands, Charles le Chauve, songeant à leur fermer le passage de la Seine par des fortifications, pensa que le point où s'arrête le flux de la mer convenait pour protéger à la fois le cours du fleuve et les vallées de l'Andelle et de l'Eure. Vers 862, il fit commencer des constructions assez considérables. Le pont, composé de 22 arches, avait été terminé vers 866; il subsista jusqu'en 1858; deux forteresses, d'une construction non moins parfaite, en occupèrent la tête. Dans cette situation, la ville de Pont-de-l'Arche eut une grande importance; elle put servir dans beaucoup de circonstances à maintenir Évreux ou Rouen. Philippe-Auguste l'entoura de fortifications et elle fut longtemps, pour les Anglais, le boulevard de la Normandie contre les rois de France; c'est en 1448 qu'elle rentra définitivement au pouvoir de ces derniers.

Jean sans Terre, en 1204, voyant que Philippe-Auguste s'emparait de toute la Normandie, ordonna la construction des fortifications. En 1311, il se tint à Pont-de-l'Arche un concile provincial, dans lequel fut prononcée la condamnation des Templiers.

Pendant la peste qui fit des ravages à Rouen, en 1546, les états de la province se réunirent à Pont-de-l'Arche. En 1562, les lieutenants du gouverneur de Normandie profitèrent de la négligence des calvinistes, maîtres de Rouen, pour s'en emparer.

Ce fut la première place de France qui, en 1589, ouvrit de bonne grâce ses portes à Henri IV. Ce prince voulut, en 1596, que le fort fût abattu; mais les bourgeois s'y opposèrent et l'ordre du roi n'eut pas de suite. Concini se fit donner le gouvernement de Pont-de-l'Arche, comme lieu de sûreté, en 1616, dans la prévoyance des embarras que pourrait lui susciter la haine des courtisans. Le château de Pont-de-l'Arche occupait, à l'extrémité du pont, une sorte d'île environnée des eaux de la Seine et séparée de la prairie de la rive droite par deux petits ponts. Un des vitraux de l'église paroissiale le représente.

Pont-de-l'Arche était, sous l'ancienne monarchie, chef-lieu d'un bailliage et d'une élection. Ces deux juridictions avaient l'une et l'autre un ressort très étendu, dont Louviers était à peu près le point central; le bailliage comprenait jusqu'au Boulay-Morin, à 8 kilomètres d'Évreux, et l'élection jusqu'à Fontaine-sous-Jouy.

Le nouveau pont de Pont-de-l'Arche est en belles pierres et composé de 10 arches d'une grande hardiesse. Cette petite ville possède une église du XVe siècle, qui a été rangée parmi nos monuments historiques, et où l'on voit de curieux vitraux.

Pont-de-l'Arche fait commerce de bois, chevaux, bestiaux, arbres à fruit, etc. C'est la patrie du peintre Hyacinthe Langlois, élève de David, auquel nous sommes redevables de plusieurs bons ouvrages sur la Normandie.

En 1190, Richard Cœur de Lion, étant à la chasse près de Maresdans, faillit périr à la poursuite d'un cerf qui s'était élancé dans la Seine; il fit bâtir, vers le point où il avait pris terre, une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît qui prit le nom de Bonport. On voit près de Pont-de-l'Arche les restes de cette abbaye, elle devint très importante au XIIIe siècle. Au XVe, l'amiral Joyeuse la fit donner, pour un sonnet, au poète Desportes, qui y mourut en 1606. Les bâtiments qui en restent sont : le réfectoire, salle immense, et quelques autres parties de l'habitation claustrale.

Les armes de cette ville sont : *de gueules, à un pont de trois arches d'argent, mouvant d'une mer de sinople, chargé d'une croix à tige d'or sur le milieu, et de deux tours d'argent couvertes aux deux extrémités, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

A 3 kilomètres au nord-est et à l'embouchure de l'Andelle, Pitres paraît être le même lieu que celui désigné sous ce nom, dans les Capitulaires, comme un des séjours favoris de Charles le Chauve.

Les Andelys (lat. 49° 14′ 34″; long. 0° 56′ 13″ O). — Les Andelys (*Andelia, Andeliacum*), chef-lieu d'arrondissement, sur la Seine et le Gambon, à 40 kilomètres au nord-est d'Évreux, est une ville peuplée par 5,574 habitants, qui communique avec la ligne de Paris-Rouen au Havre par la station de Gaillon.

L'histoire ne fait mention de ce lieu qu'à partir du VIe siècle, bien qu'on ait trouvé aux Andelys des médailles romaines. Clotilde, femme de Clovis, fonda à cette époque, au Grand-Andely, une abbaye de filles qui devint célèbre, et qui existait

encore trois cents ans plus tard. Elle fut détruite par les Normands au temps de leurs invasions et remplacée plus tard par une collégiale. Suivant une tradition, Clotilde obtint miraculeusement que l'eau d'une fontaine voisine eût les qualités du vin pour les ouvriers accablés de fatigue qu'elle employait à la construction de son monastère. C'est en souvenir de ce miracle que, tous les ans, le 2 juin, il se fait un pèlerinage considérable à la fontaine Sainte-Clotilde, où se plongent nombre de malades pour obtenir leur guérison. Le Petit-Andely, de beaucoup postérieur à la première fondation, doit son origine à Richard Cœur de Lion, qui, en même temps qu'il faisait construire le château Gaillard, édifia, entre la Seine et un lac qui occupait le fond de la vallée, une enceinte défendue par des tours de bois et de pierre. A cette époque, la seigneurie d'Andely était comprise dans le domaine temporel de l'archevêque de Rouen. Le Grand-Andely était entouré de fortifications. Louis le Gros s'en empara en 1119. Louis VII fit incendier la ville en 1167, par représailles contre le roi d'Angleterre. Philippe-Auguste l'attaqua et la prit en 1202 Ce fut au Petit-Andely que Charles de Melun, gouverneur général de Paris et de la Bastille, lieutenant du royaume pendant la guerre du Bien public, fut décapité par ordre de Louis XI, en 1468. En 1562, Antoine de Bourbon, père de Henri IV, fut blessé au siège de Rouen et vint mourir au Grand-Andely. Andely était, avant 1789, siège d'élection et de bailliage; il y avait un présidial qui comprenait dans son ressort les bailliages de Gisors, Vernon et Lyons. Indépendamment de la collégiale, on comptait sept églises, deux couvents d'hommes et deux couvents de femmes. L'église du Grand-Andely, monument historique, présente une façade dans le style byzantin; l'aile droite, d'un beau gothique, est remarquable par ses rosaces et par ses magnifiques vitraux. Nous devons encore mentionner la vieille maison dite *de la Fleur de lis*, qui est aujourd'hui convertie en une auberge à l'enseigne du *Grand-Cerf*. On y voit une cheminée de la Renaissance digne du crayon des artistes. La halle au blé est un édifice moderne en forme de rotonde qui ne manque pas d'une certaine élégance; elle occupe le milieu de la place. L'église du Petit-Andely, monument historique, est construite dans le style ogival primitif, du XIIe au XIIIe siècle. Sur le bord de la Seine, le bon et bienfaisant duc de Penthièvre a fondé, en 1784, l'hospice Saint-Jacques, vaste et somptueux bâtiment dont les portes sont toujours ouvertes au malheur.

On fabrique aux Andelys des draps fins, casimirs, ratines, bonneterie en coton, toiles, pipes de terre, sabots. Il s'y trouve des filatures de coton, tanneries et mégisseries. La pêche des ablettes pour la fabrication des perles fausses est une des principales industries. Le commerce consiste en grains, toiles, laines, bestiaux, bonneterie, draperie, etc.

Plusieurs hommes remarquables sont nés aux Andelys : Henri et Roger d'Andely, trouvères du XIIIe siècle; Turnèbe, traducteur et critique renommé, mort en 1565; Nicolas Poussin, né au hameau de Villers en 1594. Une statue a été élevée par la ville des Andelys à ce peintre, le plus illustre de ses enfants.

Les armes des Andelys sont : *Parti, au premier d'argent, à deux grappes de raisin de sable, dont une en pointe défaillante à sénestre ; au deuxième d'azur, à deux tours d'argent, dont une en pointe défaillante à dextre; au chef de gueules, chargé de trois fleurs de lis d'or*, avec la devise : FECIT UTRAQUE UNAM. On les trouve quelquefois ainsi simplifiées : *D'argent, à trois grappes de raisin de sinople, deux en chef et une en pointe.*

LE CHATEAU-GAILLARD est à 1 kilomètre au sud du Grand-Andely et immédiatement au-dessus du Petit-Andely, sur le bord de la Seine. L'histoire de cette forteresse se rattache intimement à celle des Andelys. Richard Cœur de Lion la fit construire en 1195, à son retour de la Palestine, pendant ses démêlés avec le roi de France, Philippe-Auguste, pour assurer la frontière par terre et par eau. Les travaux en furent poussés avec une telle activité, qu'au bout d'une année elle était terminée, et que Richard disait, en la regardant avec orgueil : « Qu'elle est belle, ma fille d'un an ! » Mais cette construction causa la rupture de la paix conclue l'année précédente entre les deux rois; elle provoqua un interdit lancé sur le pays d'Andely par l'archevêque de Rouen, qui prétendait que Richard avait usurpé sur les droits de son domaine. Richard dut se résigner à donner à l'archevêque, en échange des Andelys, les villes de Dieppe et de Louviers. Jean sans Terre, successeur de Richard, donna aux habitants des Andelys, pour se les attacher, une charte communale en 1200; mais cette concession fut sans résultat, car Philippe-Auguste vint, en 1204, mettre le siège devant Château-

Gaillard. Vainement cette place tint huit mois contre un blocus rigoureux ; elle tomba au pouvoir du roi de France. Les plus terribles épisodes avaient signalé ce siège. Hugues de Lacy, comte de Leicester, commandant anglais, et ses soldats étaient résolus de braver les horreurs de la famine ; pour prolonger leur résistance, ils expulsèrent quatre cents malheureux, femmes, enfants et vieillards, que l'armée française refusa de recevoir, et qui périrent dans les souffrances atroces de la faim entre la ville et le camp français. En 1314, Marguerite de Bourgogne, femme de Louis X le Hutin, et Blanche de Bourgogne, femme de Charles IV le Bel, son frère, y furent enfermées pour adultère ; Blanche y resta sept ans ; Marguerite y fut étranglée au bout de deux ans, avec ses propres cheveux, par ordre du roi. En 1334, le Château-Gaillard servit d'asile à David Bruce, roi d'Écosse ; en 1356, Charles le Mauvais y fut enfermé. En 1419, le duc de Glocester s'en empara, après un siège de onze mois. Repris par les Français sous les ordres de Lahire en 1429, il le fut de nouveau par les Anglais, et Charles VII ne put en devenir maître, en 1449, qu'après deux mois de blocus. Henri IV s'en empara en 1589, puis les ligueurs le reprirent, et le roi ne s'en rendit de nouveau maître qu'en 1591. Plus tard, Henri IV en ordonna la démolition, le donjon excepté, pour aider à la construction du château et de la chartreuse de Gaillon et des couvents d'Andelys. Mais Louis XIII voulut que le donjon fût aussi détruit. Il y avait trois enceintes, dix-sept tours, des murailles de huit pieds d'épaisseur ; du côté de la Seine, des pentes abruptes ; du côté de la campagne, une gorge profonde et un fossé creusé dans le roc vif. On voit encore ce fossé, des casemates pratiquées dans le roc et d'énormes débris de tours et de murailles suspendus au-dessus du pont en fil de fer établi pour le passage de la Seine.

Amfreville-sous-les-Monts. — Amfreville-sous-les-Monts, qu'il ne faut pas confondre avec Amfreville-la-Campagne chef-lieu de canton, Amfreville-les-Champs ancienne seigneurie qui dépendait autrefois de la collégiale du Grand-Andely, et Amfreville-sur-Iton, est célèbre par une vieille tradition qui illustra le coteau voisin, celui des *Deux-Amants,* situé au confluent de la Seine et de l'Andelle.

Romilly-sur-Andelle. — Romilly-sur-Andelle (*Romeliacum*), station de la petite ligne du chemin de fer de Pont-de-l'Arche à Gisors, est un bourg à 18 kilomètres des Andelys, peuplé par 533 habitants. On a trouvé sur la pente de la vallée de Romilly un squelette d'éléphant et sur un autre point neuf cents médailles romaines en argent, avec des tuiles, des poteries et des petites meules. Le sommet d'un mamelon au-dessus de l'église est occupé par une redoute à double retranchement. Il y a à Romilly une superbe fonderie de cuivre, regardée comme un des plus beaux établissements de ce genre que possède la France. Cet immense établissement occupe deux cent cinquante ouvriers et fait subsister huit cents personnes du bourg et des villages voisins. On y emploie annuellement 1,200,000 kilogrammes de cuivre brut.

Gisors. — Gisors (*Gisortium*), importante station de la ligne de Paris à Dieppe, avec embranchements sur Rouen (par Pont-de-l'Arche), Beauvais et Vernon, chef-lieu de canton, à 30 kilomètres des Andelys, est une ville peuplée par 4,047 habitants. L'origine celtique de ce nom fait présumer que Gisors remonte à une très haute antiquité ; on le dérive de *gi*, gîte, et *sor*, courant d'eau. C'est une opinion commune, confirmée par le voisinage du mont de l'Aigle, que César y eut un campement. La première mention de Gisors dans un monument historique ne remonte cependant qu'au xe siècle. En 968, des seigneurs normands, ayant à leur tête leur duc, et des seigneurs français, commandés par Hugues Capet, tinrent à Gisors un plaid dans lequel ils réglèrent des différends survenus entre les habitants limitrophes des deux pays. Thibaud, fils aîné de Hugues de Chaumont, fit le premier entourer Gisors d'ouvrages de défense ; ces fortifications consistaient en une tour qui occupait l'emplacement de celle que l'on nomme aujourd'hui la *tour du Prisonnier,* et en un mur haut et épais muni d'un fossé profond. En 1097, le successeur de Guillaume le Conquérant, Guillaume le Roux, se fit livrer Gisors par Thibaud, et fit construire sur une éminence qui dominait la ville, et qui fut surélevée encore par la main des hommes, un château redoutable sur les dessins de Robert de Bellême, comte du Perche, le plus grand ingénieur de son temps. Le donjon de Robert de Bellême se nomme aujourd'hui *tour Saint-Thomas,* du nom de la petite chapelle qui y était contiguë. Guillaume le Roux fit de cette place le point principal de défense de sa frontière. Louis le Gros vou-

lut en exiger de Henri II la démolition; ce fut l'origine d'une guerre qui, pendant deux ans, causa de grands ravages de part et d'autre. Une entrevue eut lieu à Gisors en 1114, et le pape Calixte II se rendit lui-même dans cette ville en 1120 pour concilier les deux rois et leur faire signer la paix. En 1122, la ville fut brûlée dans une surprise tentée par le parti français pour enlever le château au roi d'Angleterre.

Louis VII se fit livrer Gisors en 1158, à la faveur des contestations survenues au sujet de la succession au duché de Normandie; puis il consentit à un arrangement avec Henri II. Gisors fut assigné pour dot à sa fille, Marguerite de France, qu'il fiança au fils du roi d'Angleterre. Comme ce jeune prince n'avait que trois ans, la place, en attendant que le mariage pût être accompli, fut mise en séquestre entre les mains des Templiers; mais Henri II fit, en 1161, célébrer le mariage à l'insu de Louis et se mit en possession du château. Gisors a été témoin de la plupart des entrevues qui se firent à cette époque entre les rois de France et d'Angleterre. Le rendez-vous avait habituellement lieu sous un orme antique d'une grosseur prodigieuse qui s'élevait sur la limite des deux frontières, entre Gisors et Trie; il était protégé contre les attaques des bestiaux par une armature en fer; aussi le connaissait-on sous le nom de l'*ormeteau ferre*. Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion se disputèrent longtemps la possession de Gisors. C'est dans une de ces guerres que Philippe-Auguste, arrivé aux portes de Gisors, au moment où il passait le pont jeté sur l'Epte, fut précipité dans les flots, par suite de la rupture de ce pont. Le roi Richard se montra fort joyeux de cette aventure, et, dans une longue lettre qu'il écrivait à l'évêque de Douvres au sujet des affaires de France, il lui disait : ... *et bibit rex Francorum de aqua riveria, et copiose bibit*... Le roi de France fut, en effet, désarçonné, et, à cause de sa lourde armure, il fut engagé dans la vase, au fond de l'eau; il y aurait infailliblement trouvé la mort si on ne fût parvenu à le tirer par le pied vers le rivage; il aborda, dit-on, dans le jardin d'une communauté religieuse de femmes, située dans le voisinage du pont. Des chevaliers tombés à l'eau avec Philippe, quelques-uns furent sauvés; mais les autres, au nombre de vingt, se noyèrent. Matthieu de Montmorency et plusieurs barons français furent faits prisonniers et conduits par Richard lui-même au Château-Gaillard. Philippe-Auguste, dans son extrême péril, avait fait un vœu à la Vierge, et ce fut pour l'accomplir qu'il fit réédifier le pont, dorer la porte et élever une statuette à Notre-Dame. Le domaine de Gisors, abandonné définitivement à la couronne par Jean sans Terre en 1200, fut attribué par saint Louis à sa mère Blanche de Castille et, plus tard, en 1359, à Blanche d'Évreux, veuve de Philippe de Valois, qui toutes deux résidèrent souvent au château de Neaufles, à 3 kilomètres au nord-ouest de Gisors.

Pendant la guerre de la rivalité de la France et de l'Angleterre, Gisors fut pris et repris par les deux partis, et ce ne fut qu'en 1449 que le roi Charles VII le recouvra. Pendant la Ligue, Gisors tint pour le duc de Mayenne; mais Henri IV y entra en 1591 sans coup férir.

La seigneurie de Gisors appartint dans la suite au duc de Belle-Isle, puis au duc de Penthièvre. Ce prince bienfaisant fit élever dans la cour du château une belle halle aux grains et dota Gisors, qu'il aimait, d'autres établissements utiles.

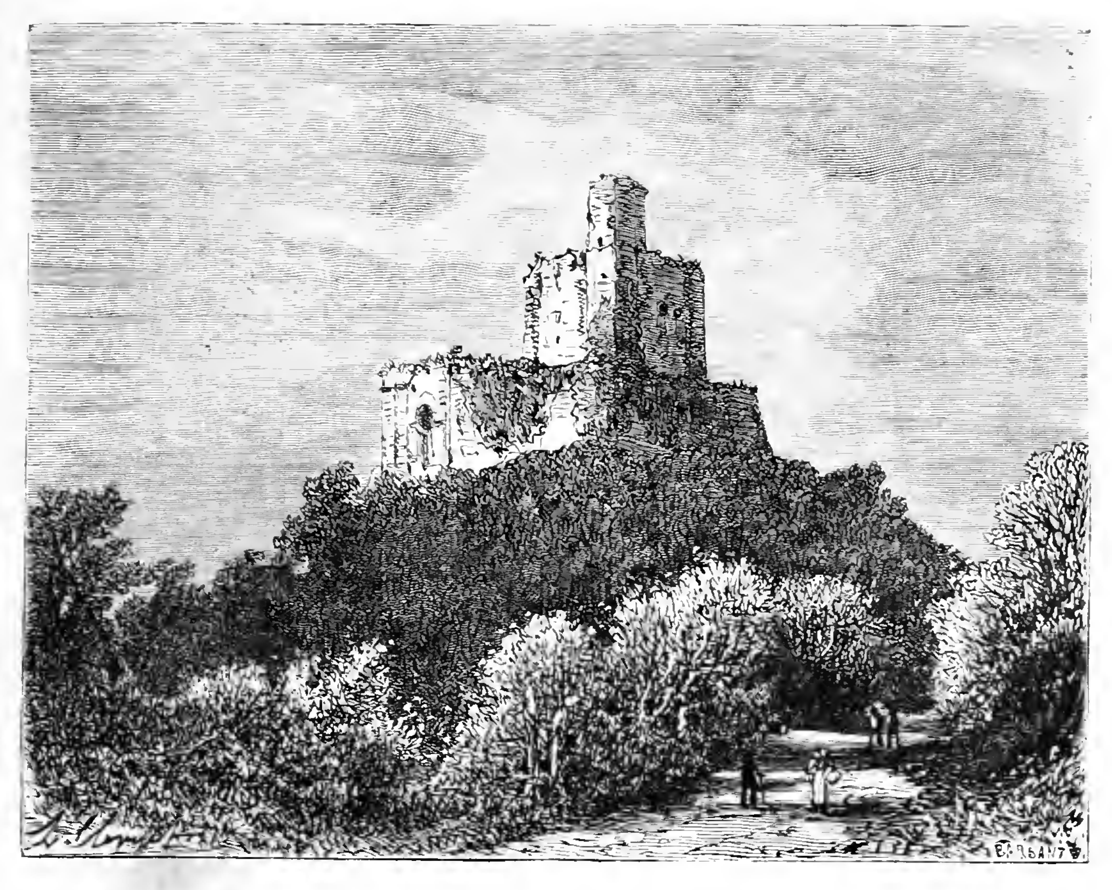
Gisors fut ensanglanté, en 1792, par l'assassinat du vertueux duc de La Rochefoucauld, qui fut massacré à l'entrée de la ville, dans le faubourg de Paris, au moment où il était conduit à Paris.

Gisors est une jolie ville sur l'Epte, la Troène et le Réveillon, qui y forment plusieurs canaux. Elle est dominée au nord-est par les restes imposants de son vieux château.

L'église paroissiale, monument historique, dédiée à saint Gervais et saint Protais, est construite sur l'emplacement d'un grand nombre d'édifices religieux qui s'y sont succédé. Le chœur et les collatéraux ont été bâtis vers 1240 par la reine Blanche, mère de saint Louis. Les autres parties ont été successivement terminées dans les années 1496, 1555, 1561 et 1584. Le portail principal, riche en sculptures, réunit à la fois le style de la Renaissance et le style gothique. Dans une des chapelles, on voit un squelette couché, en demi-relief, que l'on attribue à Jean Goujon; on lit auprès cette inscription :

Quisquis ades, tu morte cades, sta, respice, plora;
Sum quod eris modicum cineris; pro me, precor, ora.

Gisors avait, au XVIe siècle, un grand nombre de tanneries; elles furent supprimées la plupart au XVIIe siècle pour établir des couvents de mathurins, de récollets, d'ursulines, d'annonciades et de car-



Château de Gisors.

mélites. L'église de ces dernières, convertie en salle de spectacle, a conservé à l'extérieur son architecture assez riche, dans le style du XVIIe siècle. Le reste des bâtiments renferme l'hôtel de ville, la bibliothèque, le musée, le collège, la justice de paix, la prison et la gendarmerie. La ville possède un bel hôpital. Aujourd'hui, Gisors fabrique des dentelles, des toiles de coton ; elle a des blanchisseries, des tanneries et des brasseries. Ses marchés sont très fréquentés. Le commerce en grains y est considérable.

Gisors est la patrie de Julien de Guersan, poète du XVIe siècle; de Nicolas Ingouet, autre poète, et du général Blammont, auquel la ville a élevé une belle statue à l'entrée de sa promenade.

Les armes de cette ville sont : *de gueules, à la croix engrêlée d'or, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

DANGU. — Dangu (*Dangutum*), station de la ligne de Vernon à Gisors, à 25 kilomètres des Andelys, est un village de 436 habitants, situé sur la rive droite de l'Epte et sur la route de Gisors à Vernon et aux Andelys. Il doit toute son importance au château qui le domine de sa masse imposante et pittoresque et au beau haras qu'y avait M. le comte de Lagrange. Il y a aussi à Dangu des fabriques de pinceaux et de dominos.

CHATEAU-SUR-EPTE. — Château-sur-Epte, village de 174 habitants, situé à 25 kilomètres à l'est des Andelys, possède les ruines curieuses d'un ancien château fort, converti aujourd'hui en ferme. Il porta d'abord le nom de *Fuscelmont* et appartint à l'abbaye de Saint-Denis. C'est au roi Louis VII que l'on attribue la construction de son donjon, qui s'élève sur une motte artificielle.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 46ème. — Population : 41ème. — Densité de la population : 40ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
5.958 kil. carrés ou 595.765 hect.	Hommes, 185.376 Femmes, 188.253 Total.. 373.629 62 hab. 71 par kil. carré	5	36	700	Propriétés bâties ... 7.000.000 fr. — non bâties. 28.000.000 » Revenu agricole.... 74.000.000 »	34.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Superficie, 2.109 kil. carrés ou 210.921 hect. — Population, 111.542 hab. — Cantons, 11. — Communes, 224.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Évreux, 2 cantons, 46 communes, 26.259 habitants.	Évreux (Nord).....	4.785	»
	Aviron.............	149	4
	Bacquepuis	160	14
	Bernienville..........	192	15
	Boulay-Morin (Le)...	220	7
	Brosville............	384	14
	Chapelle-du-Bois-des-Faulx (La).........	155	10
	Dardez..............	59	9
	Emalleville..........	114	11
	Gauville-la-Campagne	184	7
	Graveron-Sémerville .	201	20
	Gravigny	741	3
	Irreville........... .	178	10
	Mesnil-Fuguet (Le)..	81	7
	Normanville..........	274	7
	Parville.............	118	5
	Quittebœuf..........	541	17
	Reuilly	234	10
	Sacquenville	398	10
	Sainte - Colombe - la - Campagne.........	503	23
	Saint - Germain - des-Angles............	121	9
	Saint-Martin-la-Campagne............	58	9
	Tilleul-Lambert (Le) .	221	22
	Tournedos - Bois - Hubert	209	17
	Tourneville..........	196	11
	Évreux (Sud).......	9.842	»
	Angerville - la - Campagne............	126	6
	Arnières	559	6
	Aulnay	218	10
	Baux - Sainte - Croix (Les).........	342	10
	Caugé	283	10
	Claville.............	550	12
	Fauville.............	116	5
	Fontaine-sous-Jouy..	504	14
	Gauciel	176	8
Suite d'Évreux.	Guichainville........	397	8
	Huest..............	196	7
	Jouy-sur-Eure	424	14
	Miserey............	297	11
	Plessis-Grohan (Le)..	297	12
	Saint-Luc..........	103	9
	Saint - Sébastien - de - Morsent..........	229	7
	Saint-Vigor.........	143	14
	Sassey.............	95	8
	Trinité (La)	61	10
	Ventes (Les)	526	13
	Vieil-Évreux (Le)....	299	9
Breteuil, 14 communes, 9.746 habitants.	Breteuil............	1.987	35
	Baux-de-Breteuil (Les)	1.123	38
	Bémécourt	607	36
	Chesne (Le).........	510	28
	Cintray	461	40
	Condé-sur-Iton......	885	32
	Dame-Marie	144	33
	Francheville.........	1.631	43
	Guernanville	183	34
	Guéroulde (La)......	932	38
	Saint-Denis-du-Béhélan	180	30
	Sainte-Marguerite-de-l'Autel...........	703	31
	Saint-Nicolas-d'Attez	142	35
	Saint-Ouen-d'Attez ..	258	37
Conches, 26 comm., 9.850 habitants.	Conches............	2.105	18
	Baubray	375	26
	Bonneville (La)......	392	11
	Burey	106	18
	Champ-Dolent.......	60	16
	Collandres	274	25
	Croisille (La).......	125	18
	Emanville..........	535	22
	Faverolles-la-Campagne.......... ...	161	18
	Ferrières - Haut - Clocher	332	15
Suite de Conches.	Ferrière - sur - Risle (La)........	365	32
	Fidelaire (Le).......	1.260	30
	Fresne (Le).........	271	19
	Gaudreville..........	158	13
	Glisolles	311	13
	Louversey..........	292	22
	Mesnil-Hardray (Le)..	134	20
	Nagel	123	22
	Nogent-le-Sec......	369	20
	Ormes.............	385	17
	Orvaux	165	17
	Portes.............	249	16
	Saint-Elier..........	95	18
	Sainte-Marthe.......	489	25
	Sébécourt..........	495	27
	Séez-Mesnil.........	224	23
Damville, 22 communes, 5.767 habitants.	Damville...........	1.040	21
	Authenay	208	24
	Avrilly.............	163	12
	Boissy-sur-Damville .	279	24
	Chanteloup...... ...	95	24
	Corneuil	301	19
	Coulonges..........	277	18
	Créton	287	26
	Essarts (Les)........	382	25
	Gouville	278	27
	Grandvilliers	248	28
	Hellenvilliers.......	182	28
	Hosmes (L')........	151	33
	Manthelon	331	17
	Minières (Les).......	167	23
	Morainville-sur-Damville.............	217	25
	Rôman	319	25
	Roncenay (Le)..... .	47	22
	Sacq (Le)..........	179	18
	Thomer-la-Sôgne....	337	16
	Villalet	99	14
	Villez - Champ - Dominel	180	16

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
NONANCOURT, 15 communes, 8.402 habitants.	Nonancourt	1.983	35
	Acon	524	34
	Breux	446	35
	Courdemanche	327	29
	Droisy	296	30
	Illiers-l'Évêque	700	26
	Louye	233	31
	Madeleine-de-Nonancourt (La)	810	33
	Marcilly-la-Campagne	742	25
	Mesnil-sur-l'Estrée	475	35
	Moisville	197	23
	Muzy	504	35
	Panlatte	133	31
	Saint-Georges-sur-Eure	458	35
	Saint-Germain-sur-Avre	574	36
PACY-SUR-EURE, 23 communes, 8.183 habitants.	Pacy-sur-Eure	1.810	23
	Aigleville	109	27
	Boisset-les-Prévenches	306	18
	Boncourt	142	15
	Breuilpont	671	31
	Bueil	418	34
	Caillouet-Orgeville	278	15
	Chaignes	171	28
	Cierrey	174	11
	Cormier (Le)	355	15
	Croisy	213	18
	Fains	217	23
	Gadencourt	193	25
	Hardencourt	166	16
	Hécourt	237	28
	Menilles	738	21
	Merey	149	25
	Neuilly	169	28
	Plessis-Hébert (Le)	231	18
	Saint-Aquilin-de-Pacy	411	22
	Vaux-sur-Eure	168	17
	Villegats	260	29
	Villiers-en-Désœuvre	597	37
RUGLES, 19 communes, 8.781 habitants.	Rugles	1.724	50
	Ambenay	809	47
	Auvergny	130	46
	Bois-Anzeray	259	43
	Bois-Arnault	760	50
	Bois-Normand-près-Lyre	501	42
	Bottereaux (Les)	246	48
	Chaise-Dieu-du-Theil	389	51
	Chambord	365	52
	Champignolles	70	35
	Chéronvilliers	526	51
	Frétils (Les)	94	50
	Haye-Saint-Sylvestre (La)	446	52
	Juignettes	238	51
	Neaufles-sur-Risle	476	45
	Neuve-Lyre (La)	694	40
	Saint-Antonin-de-Sommaire	250	52
	Vaux-sur-Risle	134	46
	Vieille-Lyre (La)	670	38
SAINT-ANDRÉ, 31 communes, 13.244 habitants.	Saint-André	1.511	20
	Authieux (Les)	156	16
	Bois-le-Roi	701	26
	Boissière (La)	203	25
	Bretagnolles	193	24
	Champigny-la-Futelaye	308	24
	Chavigny-Bailleul	480	20
	Coudres	475	22
	Couture-Boussey (La)	676	28
	Croth	540	30
	Épieds	294	27
	Ézy	1.523	31
	Forêt-du-Parc (La)	268	14
	Foucrainville	100	19
	Fresney	241	15
	Garencières	275	13
	Garennes	609	30
	Grossœuvre	434	12
	Ivry-la-Bataille	991	34
	Jumelles	153	15
	Habit (L')	386	28
Suite de SAINT-ANDRÉ.	Lignerolles	224	23
	Marcilly-sur-Eure	630	30
	Mouettes	488	25
	Mousseaux-Neuville	417	24
	Prey	279	10
	Quessigny	108	16
	Saint-Germain-de-Fresnay	183	14
	Saint-Laurent-des-Bois	102	28
	Serez	120	25
	Val-David (Le)	176	11
VERNEUIL, 14 communes, 9.462 habitants.	Verneuil	3.755	38
	Armentières	245	24
	Bâlines	192	36
	Barils (Les)	300	44
	Bourth	1.567	50
	Chennebrun	228	57
	Courteilles	290	38
	Gournay	222	52
	Mandres	280	50
	Piseux	503	34
	Pullay	292	40
	Saint-Christophe-sur-Avre	284	49
	Saint-Victor-sur-Avre	101	57
	Tillières-sur-Avre	1.203	33
VERNON, 14 communes, 11.848 habitants.	Vernon	7.656	35
	Chambray	440	19
	Chapelle-Réanville (La)	313	28
	Douains	352	28
	Heunière (La)	180	29
	Houlbec-Cocherel	483	18
	Mercey	61	28
	Rouvray	75	20
	Sainte-Colombe-près-Vernon	180	27
	Saint-Just	264	35
	Saint-Marcel	795	33
	Saint-Pierre-d'Autils	703	35
	St-Vincent-des-Bois	135	28
	Villez-sous-Bailleul	231	30

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Superficie, 1.043 kil. carrés ou 104.330 hect. — Population, 60.013 hab. — Cantons, 6. — Communes, 117.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
LES ANDELYS, 18 communes, 10.979 habitants.	Andelys (Les)	5.574	»
	Boisemont	540	8
	Bouafles	278	6
	Corny	197	6
	Courcelles-sur-Seine	253	10
	Cuverville	243	6
	Daubeuf-près-Vatteville	422	10
	Fresne-l'Archevêque	474	6
	Guiseniers	407	8
	Harquency	278	6
	Hennezis	523	10
	Heuqueville	292	10
	Notre-Dame-de-l'Isle	474	15
	Port-Mort	450	10
	Roquette (La)	136	8
	Suzay	226	10
	Thuit (Le)	104	6
	Vézillon	108	3
ÉCOS, 24 communes, 8.462 habitants.	Écos	585	20
	Berthenonville	241	25
	Bois-Jérôme-Saint-Ouen	447	25
	Bus-Saint-Remy	340	22
	Cahaignes	307	17
	Cantiers	157	15
	Château-sur-Epte	174	25
	Civières	222	18
	Dampsmesnil	260	22
	Fontenay	352	15
	Forêt-la-Folie	548	10
	Fourges	419	27
	Fours	232	18
	Gasny	830	25
	Giverny	306	27
	Guitry	330	13
	Haricourt	84	20
	Heubécourt	221	19
Suite d'Écos.	Mézières	483	12
	Panilleuse	283	15
	Pressagny-l'Orgueilleux	327	15
	Sainte-Geneviève-lès-Gasny	157	25
	Tilly	322	16
	Tourny	835	13
ÉTRÉPAGNY, 20 comm., 8.940 hab.	Étrépagny	1.886	20
	Coudray	229	15
	Doudeauville	250	15
	Farceaux	354	11
	Gamaches	415	17
	Hacqueville	451	15
	Heudicourt	623	25
	Longchamps	657	22
	Morgny	817	23
	Mouflaines	268	11

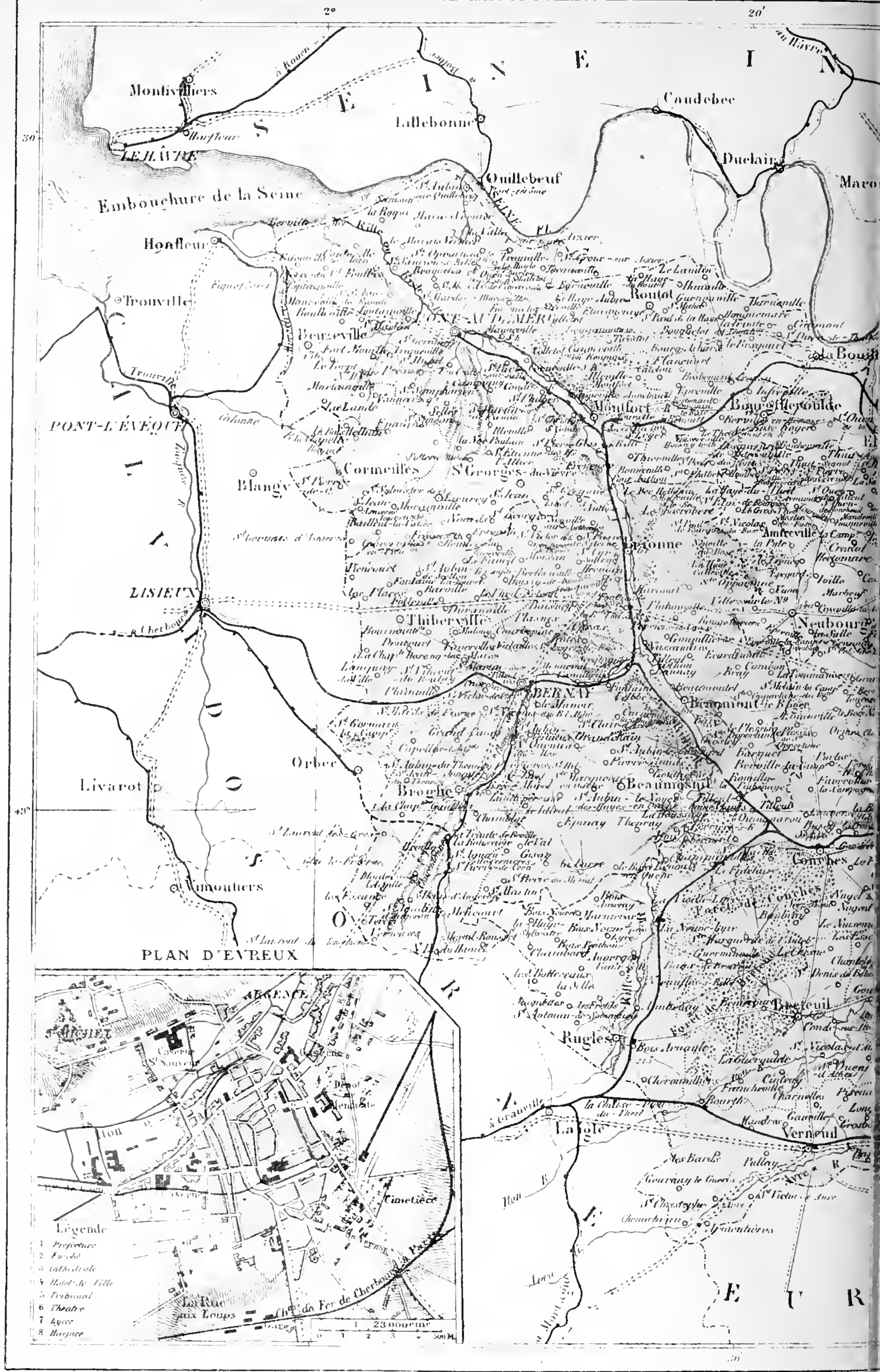
SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

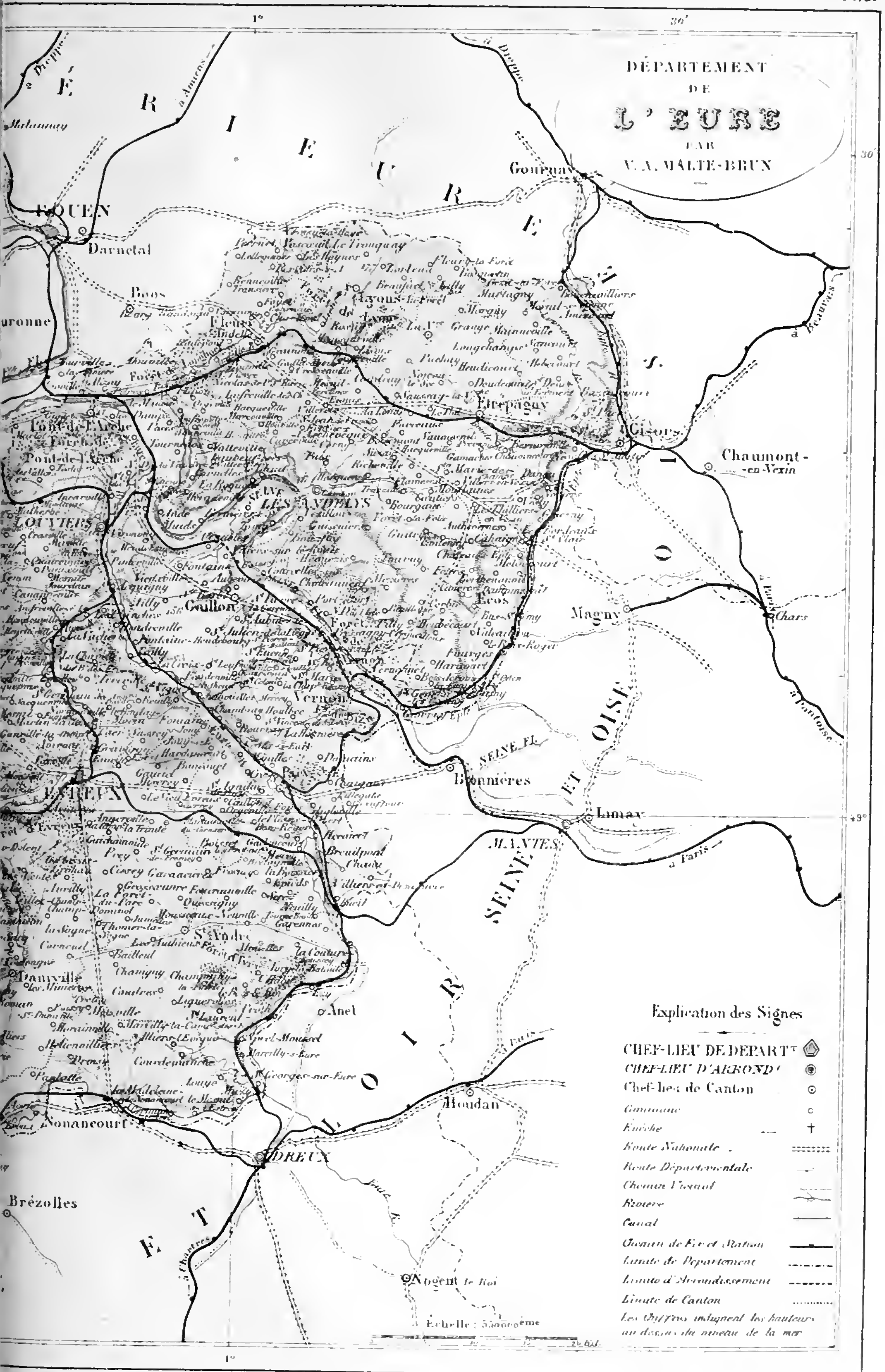
CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite d'Étrépagny.	Neuve-Grange (La)	253	20
	Nojeon-le-Sec	363	15
	Provemont	97	20
	Puchay	652	15
	Richeville	305	10
	Sainte-Marie-de-Vatimesnil	252	13
	Saussay-la-Vache	319	13
	Thil (Le)	284	15
	Thilliers-en-Vexin (Les)	214	18
	Villers-en-Vexin	251	16
Fleury-sur-Andelle, 22 com., 13.894 habitants.	Fleury-sur-Andelle	1.457	15
	Amfreville-les-Champs	355	15
	Amfreville-sous-les-Monts	356	15
	Bacqueville	434	10
	Bourg-Beaudoin	630	25
	Charleval	1.583	17
	Douville	440	15
	Écouis	964	10
	Flipou	272	15
	Gaillardbois-Cressenville	400	13
Suite de Fleury-sur-Andelle.	Grainville	475	15
	Houville	189	10
	Letteguives	203	30
	Menesqueville	300	15
	Mesnil-Verclives	380	15
	Perriers-sur-Andelle	1.087	25
	Perruel	440	25
	Radepont	928	13
	Renneville	179	25
	Romilly-sur-Andelle	1.380	18
	Saint-Nicolas-de-Pont-Saint-Pierre	892	17
	Vandrimare	570	20
Gisors, 20 comm., 10.681 hab.	Gisors	4.047	30
	Améeourt	214	35
	Authevernes	252	20
	Bazincourt	466	35
	Bernouville	209	25
	Bezu-Saint-Éloi	701	25
	Bouchevilliers	118	40
	Chauvincourt	265	20
	Dangu	436	25
	Guerny	170	20
	Hébécourt	517	35
Suite de Gisors.	Mainneville	539	30
	Martagny	295	30
	Mesnil-sous-Vienne	170	25
	Neaufles-Saint-Martin	717	25
	Noyers	172	20
	Saint-Denis-le-Ferment	476	25
	Saint-Paër	104	25
	Sancourt	154	30
	Vesly	619	17
Lyons-la-Forêt, 13 comm., 7.141 habitants.	Lyons-la-Forêt	1.323	22
	Beauficel	323	22
	Bezu-la-Forêt	390	25
	Bosquentin	205	25
	Fleury-la-Forêt	604	25
	Hogues (Les)	973	20
	Lilly	155	23
	Lisors	411	15
	Lorleau	296	27
	Rosay	825	20
	Touffreville	348	15
	Tronquay (Le)	880	25
	Vascœuil	414	27

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Superficie, 1.091 kil. carrés ou 109.118 hect. — Population, 67.003 hab. — Cantons, 6. — Communes, 124.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Bernay, 18 communes, 15.539 habitants.	Bernay	7.643	»
	Caorches	172	4
	Carsix	396	9
	Corneville-la-Fouquetière	129	9
	Courbépine	720	6
	Fontaine-l'Abbé	701	8
	Malouy	211	7
	Menneval	815	3
	Plainville	225	8
	Plasnes	661	6
	Saint-Aubin-le-Vertueux	549	5
	Saint-Clair-d'Arcey	401	6
	Saint-Léger-de-Rôtes	466	5
	Saint-Martin-du-Tilleul	176	5
	Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé	291	5
	Saint-Victor-de-Chrétienville	354	7
	Serquigny	1.335	10
	Valailles	294	4
Beaumesnil, 17 communes 6.728 habitants.	Beaumesnil	527	13
	Ajou	340	20
	Barre (La)	863	20
	Bosc-Renoult-en-Ouche	295	20
	Épinay	446	15
	Gisay	456	19
	Gouttières	301	14
	Grandchain	250	8
	Jonquerets-de-Livet	376	8
	Landepereuse	398	12
	Noyer-en-Ouche (Le)	450	18
	Roussière (La)	360	17
	Saint-Aubin-des-Hayes	259	12
Suite de Beaumesnil.	Saint-Aubin-le-Guichard	502	11
	Sainte-Marguerite-en-Ouche	204	10
	St-Pierre-du-Mesnil	233	20
	Thevray	468	18
Beaumont-le-Roger, 22 communes, 11.521 habitants.	Beaumont-le-Roger	1.984	15
	Barc	635	19
	Barquet	526	23
	Beaumontel	553	15
	Berville-la-Campagne	235	27
	Bray	347	23
	Combon	683	26
	Écardenville-la-Campagne	511	24
	Fontaine-la-Soret	524	13
	Goupillières	940	16
	Grosley	552	18
	Houssaye (La)	200	20
	Launay	302	13
	Nassandres	695	13
	Perriers-la-Campagne	265	17
	Plessis-Sainte-Opportune	411	24
	Romilly-la-Puthenaye	430	25
	Rouge-Perriers	351	24
	Sainte-Opportune-du-Bosc	240	25
	Thibouville	635	19
	Tilleul-Dame-Agnès	213	28
	Tilleul-Othon (Le)	369	18
Brionne, 23 c., 12689 h.	Brionne	3.763	16
	Aclou	322	14
	Bec-Hellouin (Le)	604	20
	Berthouville	578	13
	Boisney	410	10
	Bosrobert	363	21
Suite de Brionne.	Bretigny	224	18
	Calleville	565	20
	Franqueville	212	13
	Harcourt	967	20
	Haye-de-Calleville	365	21
	Hecmanville	193	12
	Livet-sur-Authou	257	20
	Malleville-sur-le-Bec	326	22
	Morsan	250	12
	Neuville-du-Bosc (La)	660	24
	Neuville-sur-Authou	292	17
	Notre-Dame-d'Épine	165	13
	Saint-Cyr-de-Salerne	397	14
	Saint-Éloi-de-Fourques	450	25
	Saint-Paul-de-Fourques	290	24
	Saint-Pierre-de-Salerne	364	15
	Saint-Victor-d'Épine	672	15
Broglie, 22 communes, 8.853 habitants.	Broglie	1.140	12
	Bosc-Morel (Le)	208	12
	Capelles-les-Grands	757	12
	Chamblac	320	15
	Chapelle-Gauthier (La)	534	17
	Ferrières-Saint-Hilaire	403	7
	Goulafrière (La)	391	22
	Grand-Camp	409	7
	Mélicourt	151	24
	Mesnil-Roussel	182	25
	Montreuil-l'Argillé	798	20
	Notre-Dame-du-Hamel	476	28
	Saint-Agnan-de-Cernières	230	19
	Saint-Aquilin-d'Augerons	164	22


SEINE INF.
Montivilliers
Harfleur
LE HAVRE
Lillebonne
Caudebec
Duclair
Quillebeuf
Embouchure de la Seine
Honfleur
Trouville
CALVADOS
PONT-L'ÉVÊQUE
Beuzeville
PONT-AUDEMER
Routot
Montfort
Bourgtheroulde
Cormeilles
Blangy
St Georges-du-Vièvre
Brionne
Amfreville
LISIEUX
Thiberville
Neubourg
BERNAY
Beaumont-le-Roger
Orbec
Livarot
Broglie
Beaumesnil
Conches
Vimoutiers
EURE
Rugles
Breteuil
Laigle
Verneuil
PLAN D'EVREUX
Légende
1 Préfecture
2 Évêché
3 Cathédrale
4 Hôtel de Ville
5 Tribunal
6 Théâtre
7 Lycée
8 Hospice
Cimetière
Chin de Fer de Cherbourg à Paris
La Rue aux Loups


DÉPARTEMENT
DE
L'EURE
PAR
V. A. MALTE-BRUN
Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPART.T
CHEF-LIEU D'ARROND.T
Chef-lieu de Canton
Commune
Église
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Rivière
Canal
Chemin de Fer et Station
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
Les Chiffres indiquent les hauteurs au dessus du niveau de la mer
Échelle : 530000ème
ROUEN
Darnetal
Boos
Gournay
Etrepagny
Gisors
Chaumont-en-Vexin
Lyons-la-Forêt
Fleury
Pont-de-l'Arche
LOUVIERS
LES ANDELYS
Gaillon
Ecos
Magny
Chars
Vernon
Bonnières
Limay
MANTES
EVREUX
S.t André
Damville
Anet
Houdan
Nonancourt
DREUX
Brézolles
Nogent le Roi
SEINE FL.
SEINE ET OISE
EURE ET LOIR
SEINE INFÉRIEURE
à Paris
à Dieppe
à Amiens
à Beauvais
à Pontoise
à Chartres
1°
30'
49°

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de Broglie.	Saint-Aubin-du-Thenney	674	13
	Saint-Denis-d'Augerons	141	22
	Saint-Jean-du-Thenney	311	15
	Saint-Laurent-du-Tencement	115	28
	Saint-Pierre-de-Cernières	357	20
	Saint-Quentin-des-Isles	360	5
	Trinité-de-Réville (La)	342	16
	Verneusses	450	25
Thiberville, 22 communes, 11.673 habitants.	Thiberville	1.394	12
	Barville	200	13
	Bazoques	389	11
	Boissy-Lamberville	518	10
	Bournainville	388	10
	Chapelle-Hareng (La)	300	16
	Drucourt	1.002	11
	Duranville	290	9
	Faverolles-les-Mares	173	8
	Favril (Le)	401	13
	Folleville	351	10
	Fontaine-la-Louvet	637	15
	Giverville	546	12
Suite de Thiberville.	Heudreville-en-Lieuvain	357	15
	Piencourt	439	19
	Places (Les)	154	16
	Planquay (Le)	359	15
	Saint-Aubin-de-Scellon	1.012	15
	Saint-Germain-la-Campagne	1.119	16
	Saint-Mards-de-Fresne	703	11
	Saint-Vincent-du-Boulay	580	9
	Theil-Nolent (Le)	361	9

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Superficie, 785 kil. carrés ou 78.511 hect. — Population, 64.008 hab. — Cantons, 5. — Communes, 111.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Louviers, 20 communes, 19.564 habitants.	Louviers	10.975	»
	Acquigny	794	5
	Amfreville-sur-Iton	512	10
	Andé	442	7
	Crasville	233	8
	Haye-le-Comte (La)	42	2
	Haye-Malherbe (La)	1.350	8
	Heudebouville	580	6
	Hondouville	593	12
	Incarville	506	2
	Mesnil-Jourdain (Le)	288	5
	Pinterville	415	2
	Planches (Les)	99	7
	Quatremare	344	8
	Saint-Étienne-du-Vauvray	535	6
	Saint-Pierre-du-Vauvray	550	5
	Surtauville	372	9
	Surville	507	5
	Vacherie (La)	305	12
	Vironvay	124	5
Amfreville-la-Campagne, 24 communes, 9.779 habitants.	Amfreville-la-Campagne	631	22
	Bec-Thomas	230	18
	Fouqueville	441	20
	Gros-Theil (Le)	830	30
	Harengère (La)	477	17
	Haye-du-Theil (La)	350	26
	Houlbec-près-le-Gros-Theil	203	33
	Mandeville	218	14
	Pyle (La)	159	25
	Saint-Amand-des-Hautes-Terres	296	22
	Saint-Cyr-la-Campagne	428	18
	Saint-Didier	683	13
	Saint-Germain-de-Pasquier	76	17
	Saint-Meslain-du-Bosc	102	27
	Saint-Nicolas-du-Bosc	276	28
	Saint-Ouen-de-Pontcheuil	141	20
	Saint-Pierre-des-Cercueils	379	20
Suite d'Amfreville.	Saint-Pierre-du-Bosguerard	406	30
	Saussaye (La)	708	20
	Thuit-Anger (Le)	397	20
	Thuit-Signol (Le)	932	23
	Thuit-Simer (Le)	305	28
	Tourville-la-Campagne	603	25
	Vraiville	508	11
Gaillon, 24 communes, 12.455 habitants.	Gaillon	3.474	15
	Ailly	820	10
	Aubevoie	507	16
	Autheuil	328	20
	Authouillet	205	21
	Bernières	172	17
	Cailly	220	14
	Champenard	111	22
	Croix-Saint-Leufroy (La)	683	16
	Écardenville-sur-Eure	295	17
	Fontaine-Bellenger	271	7
	Fontaine-Heudebourg	214	12
	Heudreville-sur-Eure	685	10
	Muids	720	13
	Saint-Aubin-sur-Gaillon	846	17
	Sainte-Barbe-sur-Gaillon	290	15
	Saint-Étienne-sous-Bailleul	156	26
	Saint-Julien-de-la-Liègue	203	15
	Saint-Pierre-de-Bailleul	531	20
	Saint-Pierre-la-Garenne	410	22
	Tosny	318	20
	Venables	602	11
	Vieux-Villez	108	12
	Villers-sur-le-Roule	286	12
Le Neubourg, 24 c., 10.458 h.	Neubourg (Le)	2.433	25
	Bérangeville-la-Campagne	223	20
	Canappeville	532	10
	Cesseville	369	17
Suite du Neubourg.	Crestot	483	16
	Criquebeuf-la-Campagne	385	13
	Crosville-la-Vieille	405	20
	Daubeuf-la-Campagne	345	12
	Écauville	110	19
	Ecquetot	378	15
	Épégard	501	27
	Épréville-près-le-Neubourg	551	28
	Feuguerolles	214	15
	Hectomare	223	20
	Houetteville	186	14
	Iville	466	22
	Marbeuf	342	20
	Saint-Aubin-d'Écrosville	771	20
	Tremblay (Le)	284	27
	Troncq (Le)	193	23
	Venon	206	12
	Villettes	193	17
	Villez-sur-le-Neubourg	295	28
	Vitot	370	27
Pont-de-l'Arche, 19 communes, 11.752 habitants.	Pont-de-l'Arche	1.618	12
	Alizay	553	12
	Connelles	205	13
	Criquebeuf-sur-Seine	1.133	15
	Damps (Les)	268	12
	Herqueville	76	12
	Igoville	483	13
	Léry	1.028	11
	Manoir (Le)	287	15
	Martot	327	12
	Montaure	1.230	7
	Notre-Dame-du-Vaudreuil	640	7
	Pitres	888	20
	Porte-Joie	169	8
	Poses	1.047	15
	Saint-Cyr-du-Vaudreuil	972	6
	Tostes	227	9
	Tournedos-sur-Seine	137	10
	Vatteville	164	16

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Superficie, 929 kil. carrés ou 92.885 hect. — Population, 70.973 hab. — Cantons, 8. — Communes, 124.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
PONT-AUDEMER, 15 communes, 13.496 habitants.	PONT-AUDEMER	5.942	»
	Campigny	514	7
	Colletot	138	8
	Corneville-sur-Risle	944	8
	Fourmetot	546	6
	Manneville-sur-Risle	755	3
	Préaux (Les)	447	6
	Saint-Germain-Village	686	1
	Saint-Mards-de-Blacarville	474	4
	Saint-Paul-sur-Risle	474	6
	Saint-Symphorien	326	7
	Selles	537	6
	Tourville-sur-Pont-Audemer	438	3
	Toutainville	700	6
	Triqueville	575	6
BEUZEVILLE, 17 communes, 9.414 habitants.	Beuzeville	2.348	15
	Berville-sur-Mer	484	17
	Boulleville	284	12
	Conteville	612	15
	Fatouville-Grestain	595	16
	Fiquefleur-Equinaville	516	20
	Fort-Moville	846	10
	Foulbec	460	12
	Lande (La)	243	17
	Manneville-la-Raoult	485	17
	Martainville	527	11
	Saint-Léger-sur-Bonneville	155	18
	Saint-Maclou	517	10
	Saint-Pierre-du-Val	601	15
	Saint-Sulpice-de-Graimbouville	128	10
	Torpt (Le)	330	14
	Vannecrocq	283	7
BOURGTHEROULDE, 20 communes, 8.743 habitants.	Bourgtheroulde	720	35
	Berville-en-Roumois	511	27
	Boissey-le-Châtel	412	27
	Bosc-Bénard-Commin	290	30
	Bosc-Bénard-Crescy	187	28
	Bosguerard-de-Marcouville	645	31
	Boscherville	164	32
	Bosc-Renoult	165	27
	Bosc-Roger (Le)	2.277	36
	Bosnormand	335	34
	Épréville-en-Roumois	391	25
	Flancourt	403	25
Suite de BOURGTHEROULDE.	Infreville	554	30
	Saint-Denis-des-Monts	285	30
	Saint-Léger-du-Gennetey	108	24
	Saint-Ouen-du-Tilleul	626	38
	Saint-Philbert-sur-Boissey	125	27
	Theillement	181	25
	Thuit-Hébert	233	32
	Voiscreville	131	26
CORMEILLES, 12 communes, 7.201 habitants.	Cormeilles	1.268	17
	Asnières	472	20
	Bailleul-la-Vallée	392	16
	Bois-Hellain (Le)	283	12
	Chapelle-Bayvel (La)	406	13
	Épaignes	1.477	12
	Fresne-Cauverville	406	19
	Jouveaux	155	17
	Morainville-près-Lieurey	658	14
	Saint-Pierre-de-Cormeilles	872	16
	Saint-Siméon	383	6
	Saint-Sylvestre-de-Cormeilles	429	15
MONTFORT-SUR-RISLE, 14 communes, 7.646 habitants.	Montfort-sur-Risle	588	15
	Appeville	771	13
	Authou	257	25
	Bonneville-Appetot	327	23
	Brestot	598	18
	Condé-sur-Risle	457	11
	Écaquelon	656	18
	Freneuse-sur-Risle	776	20
	Glos sur-Risle	387	18
	Illeville-sur-Montfort	717	18
	Pont-Authou	505	21
	Saint-Philbert-sur-Risle	1.161	15
	Thierville	324	20
	Touville	122	20
QUILLEBEUF, 14 com., 6.246 hab.	Quillebeuf	1.402	15
	Aizier	188	15
	Bouquelon	356	6
	Bourneville	671	11
	Marais-Vernier	560	11
	Saint-Aubin-sur-Quillebeuf	333	12
	Sainte-Croix-sur-Aizier	435	13
Suite de QUILLEBEUF.	Sainte-Opportune-près-Vieux-Port	379	8
	Saint-Ouen-des-Champs	249	8
	Saint-Samson-de-la-Roque	353	10
	Saint-Thurien	287	9
	Tocqueville	144	11
	Trouville-la-Haule	712	10
	Vieux-Port	177	12
ROUTOT, 18 communes, 10.475 habitants.	Routot	900	20
	Barneville	570	30
	Bosgouet	415	30
	Bouquetot	688	20
	Bourg-Achard	1.164	25
	Caumont	714	35
	Cauverville-en-Roumois	184	11
	Étréville	794	13
	Éturqueraye	307	15
	Hauville	1.227	23
	Haye-Aubrée (La)	581	15
	Haye-de-Routot (La)	242	20
	Honguemare	467	25
	Landin (Le)	238	25
	Rougemontiers	594	15
	Saint-Ouen-de-Thouberville	907	30
	Trinité-de-Thouberville (La)	159	30
	Valletot	324	10
SAINT-GEORGES-DU-VIÈVRE, 14 communes, 7.752 habitants.	Saint-Georges-du-Vièvre	928	16
	Épréville-en-Lieuvain	469	20
	Lieurey	1.892	16
	Noards	210	18
	Noë-Poulain (La)	244	15
	Poterie-Mathieu (La)	365	15
	Saint-Benoît-des-Ombres	178	20
	Saint-Christophe-sur-Condé	668	11
	Saint-Étienne-l'Allier	794	11
	Saint-Georges-du-Mesnil	318	18
	Saint-Grégoire-du-Vièvre	577	18
	Saint-Jean-de-la-Léqueraye	250	17
	Saint-Martin-Saint-Firmin	395	9
	Saint-Pierre-des-Ifs	464	16

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	376.669
	Protestants	513
	Israélites	12
	Clergé catholique	612
	Pasteurs	1
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

	Naissances	6.952
	Mariages	2.643
	Décès	8.700
7e	Durée moyenne de la vie.	43 a. 5 m.

Instruction (3).

48e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	77,8
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	5
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	795

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

32e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 17.787 hab.
	Nombre total des accusés	21

Infanticides.

65e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 596
	Nombre total	1

Suicides.

9e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 4.344 hab.
	Nombre total	86

Crimes contre les propriétés.

3e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 6.026 hab.
	Nombre total	62

Tribunaux correctionnels.

34e	Nombre des affaires	1.674
	Nombre des prévenus	1.901
	Nombre des condamnés	1.800

Procès.

	Affaires civiles (5)	1.658
	Affaires commerciales (6)	2.027
20e	Faillites (7)	61

Paupérisme.

75e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 96 hab.
	Nombre total	3.876
	Bureaux de bienfaisance	175
	Hôpitaux et hospices	19
	Aliénés à la charge du département	471
	Sociétés de secours mutuels	22

Contributions directes (8).

9e	Foncière	3.323.053
	Personnelle et mobilière	547.394
	Portes et fenêtres	593.466

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Évreux, suffragant de la métropole de Rouen. Le diocèse d'Évreux, qui comprend le département tout entier, compte 37 cures, 546 succursales et 41 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le départemeent étaient, avant 1880, au nombre de 30 : 3 pour les hommes et 27 pour les femmes.

(3) Le département relève de l'académie de Caen. Lycée à Évreux ; collèges communaux à Bernay et à Verneuil ; 4 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Évreux. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le département de l'Eure occupe le 56e rang. Il occupe le 76e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

Caractère et mœurs. — Les habitants du département de l'Eure sont généralement actifs, intelligents, spirituels ; ils ont, à un certain degré, le goût du plaisir et du luxe, qui accompagne ordinairement l'aisance, et ils possèdent le génie du commerce. Leur industrie, leurs relations avec la capitale et d'autres grandes villes, leur procurent une éducation naturelle et une expérience qui pourraient presque leur tenir lieu d'instruction et qui l'emportent souvent sur des connaissances purement théoriques : tel est le peuple des campagnes ; les villes renferment un grand nombre d'hommes distingués dans la pratique des arts, des lettres et des sciences. Au commencement de ce siècle, les baptêmes, les relevailles, les mariages et les enterrements étaient encore accompagnés de cérémonies particulières, qu'il serait trop long de décrire, surtout dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de l'Eure ressortit à la cour d'appel de Rouen. Évreux est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance ; celui d'Évreux est divisé en deux chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Bernay, à Évreux, à Louviers et à Pont-Audemer.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Évreux, faisant fonction de receveur particulier ; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement ; 108 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1590. Déclaration de la bataille faite à Ivry-la-Chaussée et de la victoire obtenue par le roi sur ceux de la Ligue. In-4°.

1638. Vie de saint Adjuteur et sommaire de ce qu'il y a de remarquable à Vernon et aux environs, par *Théroude*. In-8°.

1722. Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Evreux, par *P. Le Brasseur*. In-4°.

1805. Mémoire statistique du département de l'Eure, par *Masson de Saint-Amand*. In-folio.

1809. Statistique de l'Eure, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In 4°.

1813. Histoire de l'arrondissement des Andelys, par *La Rochefoucau'd-Liancourt*. In-8°, 2e édition en 1833.

1813. Essais historiques sur l'ancien comté et la ville d'Évreux, par *Masson de Saint-Amand*. 1 vol. in-8°, avec un 2e vol. en 1815.

1813. Mémoire sur la topographie et la statistique de Quillebeuf, par *Boismare*. In-8°.

1818. Description topographique do l'arrondissement communal de Louviers, par *J.-M. Dutens*. In-8°.

1822. Histoire de Louviers, par *Morin*. 2 parties in-12.

1826. Recherches sur la statistique romaine d'Uggade et sur l'antiquité de Pont-de-l'Arche, par *F. Royer*. In-8°.

1827. Mémoire sur les ruines du Vieil-Évreux, par *M.-F. Rever*. In-8°.

1829. Mémoire sur quelques monuments du département de l'Eure, par *A. Le Prévost*. In-4°.

1829. Histoire du Château-Gaillard, par *A. Deville*. In-4°, figures et plans.

1831. Notice sur le château de Brionne, par *Guilmet*. In-4°.

1832. Statistique de l'arrondissement de Pont-Audemer, par *A. Canel*. In-8°.

1832. Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, par *A. Le Prévost*. In-12.

1833. Essai historique et statistique sur Pont-Audemer et l'arrondissement, par *A. Canel*. 1 vol. in-8°.

1835. Liste, par ordre alphabétique, des communes, écarts, fermes, etc., du département de l'Eure, par *A. Le Prevost*. Brochure in-8°.

1836. Essai historique sur Louviers, par *P. Dibon*. In-8° et figures.

1837. Dictionnaire des communes, écarts, hameaux du département de l'Eure, par *A. Le Prévost*. In-12.

1839. Analectes historiques sur Évreux, par *Bonnin*.

1840. Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure, par *A. Le Prévost* . In-12

1840. Dictionnaire topographique, statistique et historique du département de l'Eure, par *L.-L. Gadbled*. In-12. avec une carte.

1840. Inscriptions du Vieil-Evreux, par *Bonnin*.In-4°.

1841. Esquisses sur Navarre, par *d'Avannes*. In-8°, figures.

1843. Fouilles au Château-Gaillard, par l'abbé *Cochet*. In-8°.

1843. Histoire du département de l'Eure à l'usage des écoles primaires, par *L.-L. Gadbled*. In-18.

1844. Notice historique sur la tour de l'horloge d'Évreux, par *A. Chassant*. In-8°, figures.

1844. Notice historique sur la cathédrale d'Évreux, par *D*. Une feuille in-12.

1845. Histoire de Breteuil et de ses environs, par *J.-P. Roche*. In-8°.

1845. Opuscules et mélanges sur la ville d'Évreux et le département de l'Eure, par *Bonnin*. In-12.

1846. Histoire des évêques d'Evreux, par *Chassant* et *Sauvage* In-12.

1847. Notes et documents sur Évreux, par *Bonnin*. Grand in-8° et plan.

1849. Notice sur Évreux et les environs, par *A. Gulmetz*. In-8°, gravures. (Nouvelle édition, la première est de 1835.)

1849. Description de la cathédrale d'Évreux, par *H. Batissier*. 1 feuille grand in-8°.

1849. Notes pour servir à la topographie et à l'histoire des communes du département de l'Eure, par *A. Le Prévost*. Grand in-8°.

1851. Histoire de la ville et du canton de Vernon, par *Th. Michel*. In-18.

1858. Histoire de la ville de Gisors, par *Hersan*. In-18.

1859. Notes historiques sur l'origine, les seigneurs, le fief et le bourg de Damville, par *A. Petit*. In-8°.

1860. Essai historique et archéologique snr la ville de Pont-de-l'Arche et sur l'abbaye Notre-Dame-de-Bon-Port, par *L. Duranville*. In-8°.

1862. Histoire du château de Radepont et de l'abbaye de Fontaine-Guérard, par *L. Fallue*. 1 vol. in-8°.

1862. Mémoires et Notes pour servir à l'histoire du département de l'Eure, par *A. Le Prévost*, recueillis et publiés par *L. Delisle* et *Louis Passy*. 3 vol. in-8° (1862-1873).

1865. Gladiateur et le haras de Dangu, par *Louis Demazy*. In-18.

1865. Notice historique sur la ville de Conches, par *Alex. Gardin*. In-8°.

1866. Histoire de la ville des Andelys et de ses dépendances, par *Brossard de Ruville*. 2 vol. grand in-8°.

1866. Itinéraire général de la France. — La Normandie, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-18.

1868. Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure. — Histoire générale et statistique, par *Charpillon* et l'abbé *Caresme*. 2 vol. in-8° (1868-1871).

1871. Histoire et géographie du département de l'Eure, aperçu géologique et minéralogique, commerce, industrie, antiquités, notices historiques, par *P. Rateau* et *J. Pinet*. 1 vol. in-18.

1874. Histoire de la ville de Bernay, suivie de notes historiques et archéologiques sur les communes du canton, par *Veuclin* et *Bazin*. In-8°.

1875. Histoire de Bernay et de son canton, précédée d'un abrégé géographique et topographique de la Normandie, du département de l'Eure, de l'arrondissement de Bernay, par *A. Goujon*. 1 vol. in-8°.

1878. La Ligue dans le Vexin normand, journal d'un bourgeois de Gisors, 1588-1617, publié par *MM. Le Charpentier* et *Fitan*. In-8°.

1878. Dictionnaire topographique du département de l'Eure, par M. le marquis *de Blosseville*. 1 vol. in--4°.

1880. Histoire de la ville de Vernon et de son ancienne châtellenie, par *Meyer*. 2 vol. in-8°.

Almanachs annuaires de l'Eure.

Bulletin de l'Académie ébroïcienne.

Recueil de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure depuis 1806. 1 vol. in-8° par année.

Cartes de la Normandie, dans *Cassini*, *Capitaine*, etc.

Carte du département de l'Eure, extraite de la grande *Carte* du Dépôt de la guerre. 6 feuilles.

Voir les feuilles : 30, 31, 46, 47, 63 de la grande *Carte* de France, dite de l'*État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes du département de l'Eure de *Charle*, *Frem in*, *Dufour*, *Ad. Joanne*.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules ROUFF et Cie, Éditeurs



CHARTRES

EURE-ET-LOIR

Chef-lieu : CHARTRES

Superficie : 5,874 kil. carrés. — Population : 283,075 habitants.
4 Arrondissements. — 24 Cantons. — 426 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département d'Eure-et-Loir est situé dans la région nord-ouest de la France; il dépend des deux bassins de la Loire et de la Seine, mais il est en plus grande partie dans le dernier. L'Eure, affluent de la Seine, le Loir, affluent de la Loire, lui donnent leur nom. Il a été formé, en 1790, des petits pays de la Beauce et du Dunois, qui dépendaient de l'Orléanais, et de ceux du Perche, du Drouais et du Thimerais, qui dépendaient de la province de Normandie.

Le département d'Eure-et-Loir a pour limites : au nord, le département de l'Eure; à l'est, celui de Seine-et-Oise; au sud-est, celui du Loiret; au sud-ouest et à l'ouest, ceux de la Sarthe et de l'Orne.

Nature du sol, plateau, plaines. — Le sol de ce département, composé généralement de terres grasses et riches, repose sur un fond de nature très variée : la base en est tantôt calcaire, tantôt composée de parties siliceuses et argileuses. L'aspect général est celui d'une vaste plaine, coupée par de légères ondulations et sillonnée seulement de coteaux et de vallons. Le pays, généralement découvert, ne présente quelques parties boisées que dans le nord et le nord-ouest; leur totalité forme un peu plus de la dixième partie du département. Il n'y a pas de montagnes; mais le département est traversé de l'est à l'ouest par le plateau qui sépare le bassin de la Loire de celui de la Seine, et que l'on nomme ici le plateau de la Beauce; sa plus grande largeur est de 30 kilomètres. Ce plateau forme des coteaux dont la plus grande élévation ne dépasse pas 164 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est au sud-ouest du département et dans le Perche, région de collines boisées, que l'on trouve les points culminants d'Eure-et-Loir; c'est de là que descendent les cours d'eau les plus importants après l'Eure et le Loir; près de Montireau et de Montlandon, des collines atteignent 284 mètres; à 2 kilomètres au nord-est de Vichères, une autre mesure 285 mètres; au sud-ouest de Saint-Denis-d'Authon, 282 mètres; dans les forêts de Senonches et de La Ferté-Vidame des points atteignent de 270 à 275 mètres.

La superficie du département se divise, d'après la nature du sol, en : pays de bruyères ou landes, 5,000 hectares; sol de riche terreau, 310,000; sol de craie ou calcaire, 120,000; sol pierreux, 70,000, et sol sablonneux, 35,000 hectares.

Hydrographie. — Le département d'Eure-et-Loir, que traversent le plateau de Beauce et les premières collines du Perche, affecte deux pentes générales. La pente septentrionale, qui appartient au bassin de la Seine, a pour cours d'eau principal l'Eure, qui est grossie à sa droite de la Voise et de la Vesgre, à gauche de la Blaise et de l'Avre; la partie méridionale, qui appartient au bassin de la Loire, est arrosée par le Loir et ses affluents : la Thironne, la Foussard, l'Ozanne et l'Yères, à droite; la Conie et l'Aigre, à gauche. Aucune de ces rivières n'est navigable.

L'Eure (voy. l'hydrographie du département de l'Eure), affluent de la rive gauche de la Seine, prend sa source dans le département de l'Orne, à une altitude de 234 mètres, pénètre dans le département d'Eure-et-Loir près de Manou, y coule d'abord de l'ouest vers l'est, traverse La Ferrière au val Germond, Saint-Maurice, Pontgouin, Courville, Saint-Georges, Fontenay, Thivars, change brusquement de direction pour aller du sud au nord-nord-est, passe à Chartres, à Maintenon, à Nogent-le-Roi, à Montreuil, à partir duquel cette rivière sépare les deux départements d'Eure-et-Loir et de l'Eure, passe ensuite près d'Anet, et, à quelque distance de Guainville, entre dans le département de l'Eure après un parcours d'environ 40 kilomètres dans celui qui nous occupe.

Le Loir a sa source dans le département, dans la lande de Saint-Éman; il parcourt, dans les arrondissements de Chartres et de Châteaudun, une distance de 76 kilomètres, en passant par Illiers, Bonneval, Châteaudun et Cloyes; à quelque distance de cette dernière ville, il entre dans le département de Loir-et-Cher. La plupart des petites rivières affluents du Loir et de l'Eure coulent dans des terrains percés de fondrières où elles perdent une partie de leurs eaux. La plus capricieuse d'entre elles est la Conie; son cours est très irrégulier et son lit n'offre, dans une grande partie de son étendue, qu'un vaste marécage couvert de roseaux et parsemé d'abîmes dont le nombre et la profondeur sont inconnus. Ses eaux sont constamment hautes lorsque les autres rivières sont basses, et *vice versa*. Elle éprouve, à des époques périodiques, un desséchement absolu, et ces époques sont séparées par un laps de temps qui n'est pas moindre de dix ans ni plus long que quatorze. C'est toujours dans le mois de juillet que la Conie perd ses eaux, et elles ne reparaissent qu'au mois d'octobre suivant. La Conie, qui prend sa source près d'Artenay, dans la forêt d'Orléans, se jette dans le Loir à Marboué, près de Châteaudun, après un cours d'environ 100 kilomètres; depuis quelque temps, elle tend à un desséchement absolu.

L'Huisne, affluent de la Sarthe, traverse un instant le département; elle y reçoit les petites rivières de Margon, de Rum et de l'Erve.

Le département ne possède aucun canal, mais il compte vingt-deux étangs principaux; ils se trouvent tous dans la partie occidentale, aux environs de La Ferté-Vidame, de Senonches, de La Loupe, d'Illiers, de Brou, d'Authon et de Nogent-le-Rotrou; un des plus curieux est celui de Bois-Ballu, qui est, dit-on, alimenté par une source intermittente.

Voies de communication. — Le département d'Eure-et-Loir compte : 8 routes nationales d'un parcours total de 380 kilomètres; 17 routes départementales, 503 kilomètres; 45 chemins vicinaux de grande communication, 1,322 kilomètres; 55 chemins de moyenne communication ou d'intérêt commun, 1,004 kilomètres, et plus de 1,300 chemins vicinaux ordinaires, ayant un développement qui dépasse 2,500 kilomètres.

Il doit à sa proximité de la capitale d'être traversé par un grand nombre de lignes ou d'embranchements de chemins de fer; ils appartiennent, pour la plus grande partie, au réseau de l'Ouest et à celui d'Orléans. La principale ligne est celle de Bretagne, qui traverse le département de l'est à l'ouest. Elle y pénètre un peu avant Épernon et dessert les stations d'Épernon, de Maintenon, de Jouy, de La Villette-Saint-Prest, de Chartres (88 kilom. de Paris), de Saint-Aubin-Saint-Luperce, de Courville, de Pontgouin, de La Loupe, à quelques kilomètres de laquelle elle pénètre dans le département de l'Orne. Son parcours dans le département est de 75 kilomètres. L'extrémité septentrionale du département est un instant traversée par la ligne de Paris à Granville, qui y dessert les quatre stations de Marchezais-Broué, Dreux (82 kilom. de Paris), Saint-Germain-Saint-Remy et Nonancourt. La partie méridionale du département est traversée du nord-est au sud-ouest par la ligne de Paris à Tours, par Vendôme ; elle y pénètre un peu en amont d'Auneau et dessert les stations d'Auneau, Santeuil, Allonnes-Boisville, Voves (100 kilom. de Paris), Gault-Saint-Denis, Bonneval, Châteaudun (134 kilom. de Paris) et Cloyes, à quelque distance de laquelle cette ligne pénètre dans le département de Loir-et-Cher. Ces trois principales lignes sont coupées transversalement du sud au nord par la ligne d'Orléans à Dreux et Louviers, qui dessert dans le département les stations d'Orgères, Fains-la-Folie, Voves (51 kilom. d'Orléans), Theuville, Berchères, Beaulieu, Chartres (76 kilom. d'Orléans), Bailleau-l'Évêque, Clevilliers, Theuvy-Achères, Saint-Sauveur-Châteauneuf, Morvillette, Aunay-Tréon et Dreux (115 kilom. d'Orléans); de Dreux, elle va rejoindre Louviers, Elbeuf et les lignes de Normandie. De Chartres, deux petits tronçons se dirigent : l'un, vers l'est, sur Auneau, en desservant les stations de Beaulieu, de Nogent-le-Faye, de Houville, de Belleville-le-Comte, d'Auneau-Ville et d'Auneau-Orléans (29 kilom.); l'autre, au sud-ouest, celles de La Taye, Bailleau-le-Pin, Illiers, Vieuvicq et Brou (38 kilom.). Cette dernière doit être prolongée jusqu'à Nogent-le-Rotrou. D'autres lignes sont à l'étude ou en construction. Citons celles de Dreux à Évreux, de Dreux à Rambouillet, de Dreux à Étampes, par Auneau, de Nogent-le-Rotrou à Châteaudun et à Patay.

En 1877, on évaluait la longueur des chemins de fer livrés à la circulation dans ce département à 485 kilomètres, et ceux en construction ou à construire à 268 kilomètres.

Climat. — Le département d'Eure-e-Loir est compris dans la division climatérique du climat du nord-est ou séquanien. Le climat y est doux et tempéré, l'air y est pur et sain, à l'exception, toutefois, de quelques parties méridionales où règnent quelques fièvres intermittentes, dont la cause peut sans doute être attribuée à la fréquence des eaux stagnantes. La température y est peu sujette à des variations brusques et fréquentes; les étés y sont d'une chaleur très supportable et les hivers sont secs et froids. Les pluies, en automne et au printemps, sont fréquentes et irrégulières. Le nombre annuel moyen des jours de pluie est de 139, et on évalue la quantité annuelle moyenne à 541 millimètres. Le nombre annuel moyen des jours de brouillards est de 30, celui des jours de neige de 12, et celui des jours de grêle de 6. Les vents dominants sont ceux de l'ouest et du nord; celui du sud amène les pluies et les orages. Lorsque le vent de l'ouest est violent et chargé de pluie, il prend le nom de *galerne:* il est redouté des cultivateurs, et on l'a vu entraîner jusqu'au milieu des plaines de la Beauce les oiseaux maritimes des bords de l'Océan.

Productions naturelles. — Le département d'Eure-et-Loir appartient à la région géologique dite neustrienne ou du bassin de Paris. Le sol repose sur un fond tantôt calcaire, tantôt composé de parties siliceuses et argileuses.

Le département est pauvre en mines métalliques; cependant on exploite le fer à Senonches, à Digny, à Torsay, à Boissy-le-Sec et dans quelques autres endroits. On rencontre du grès très dur à Gellainville, à Sours, à Barjonville, à Épernon et à Morancez; de très beaux poudingues à Ymeray, au Gué-de-Longroi, à Levainville; du grès psammite près de Thiron, et l'on exploite des carrières de pierre à Praville, à Vert, à Berchères; celle de Marboué et de Montigny-Ganelon est très blanche et très tendre. Le gypse, la marne et l'argile abondent; cette dernière est quelquefois assez fine pour fabriquer de la faïence et pour être employée par la manufacture nationale de Sèvres. On rencontre de belles pétrifications aux environs de Dreux, de Villebon, de La Loupe, de Courville etc. La tourbe est exploitée dans la vallée de la Voise, à La Loupe, à Anet, à Oulins, etc. Le département possède plusieurs sources ferrugineuses, entre autres celles de La Ferté-Vidame, de Chartres et de Bonnefontaine, près de Pontgouin.

Des immenses forêts, impénétrables retraites des druides, qui autrefois couvraient la totalité de l'étendue du département, il ne reste que de bien faibles parties, dont les forêts de Dreux et de Senonches sont les plus importantes; le chêne, l'orme, le bouleau, le charme, le tremble, l'alisier, le cormier et le châtaignier en sont les essences principales. Le département produit des céréales de toute espèce en grande abondance; on cultive en grand les oignons, les navets, la gaude, les plantes textiles et oléagineuses. Les melons viennent en pleine terre dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou; le houblon sauvage se trouve dans la plupart des haies. Le prunier, le poirier, le pommier, le cerisier, l'abricotier peuplent les vergers et bordent les haies et les chemins. On cultive la vigne; elle donne même, année commune, 25,000 à 30,000 hectolitres de vin; mais ils sont de médiocre qualité, et on les consomme dans le pays. Ceux que l'on connaît sont ceux de Sèche-Côte, Le Monceau, Chavanne, La Roussière, Saint-Piat, Croizilles, Marsauceux, Le Luat-Clairet, Dreux-Varenne, Machelou, Champdé. En 1871, la production des vins dans le département a été de 28,545 hectolitres, estimés 1,227,435 francs; en 1875, la production montait à 82,639 hectolitres; en 1877, à 58,410 hectolitres, et en 1880, à 5,746 hectolitres seulement.

Le gros gibier et les animaux sauvages ou nuisibles sont rares dans Eure-et-Loir. Le menu gibier abonde : lièvres, lapins, perdrix rouges et grises, pluviers, vanneaux et cailles. C'est à la chair des pluviers guignards que les pâtés de Chartres doivent leur délicatesse. Dans les fermes et les petites métairies, on engraisse un grand nombre de volailles pour l'approvisionnement de la capitale. Le département possède de belles races d'animaux domestiques; on élève dans le Perche des chevaux estimés, de nombreux moutons et béliers mérinos, dont on fait un commerce considérable. On élève quantité de bêtes à cornes, mais l'espèce en est petite, et beaucoup de porcs qui atteignent un embonpoint considérable. Dans la Beauce, l'éducation des abeilles est assez soignée.

Toutes les petites rivières du département sont très poissonneuses; la truite se plaît dans la Blaise, l'Eure et l'Huisne. Le Loir fournit de belles carpes dorées; la carpe, le brochet, l'anguille atteignent de belles proportions; mais ils ont quelquefois un goût de marécage. Les écrevisses abondent, et

celles de la Conie sont surtout réputées pour leur grosseur.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département d'Eure-et-Loir est particulièrement agricole ; son sol est très fertile et donne en moyenne de 6 à 8 pour 1. La Beauce, qu'il comprend en partie, est considérée comme le grenier de Paris. L'agriculture y est très avancée et laisse peu à désirer. Les fermes du département sont généralement très bien tenues. Les terres livrées à la charrue forment près des deux tiers de la totalité du sol dont les prés ne forment plus que la vingt-cinquième partie. Les prairies naturelles sont arrosées avec beaucoup d'art par des prises d'eau faites sur les petites rivières qui les traversent ; les prairies artificielles réussissent à merveille. La récolte des pommes fournit aux cantons privés de vignes la boisson ordinaire des habitants. La superficie du département se partage en : superficie bâtie et voies de transport, 36,912 hectares, et en territoire agricole, 550,518, ce dernier est lui-même subdivisé en : céréales, 288,790 hectares; farineux, 4,242 ; cultures potagères et maraîchères, 7,287; cultures industrielles, 1,633 ; prairies artificielles, 98,906 ; fourrages annuels, 11,442 ; autres cultures, jachères, etc., 59,158 ; vignes, 1,883 ; bois et forêts, 55,361 ; prairies naturelles et vergers, 16,507 ; pâturages et pacages, 12,125 ; terres incultes, 3,184 hectares.

L'élève des bêtes à cornes et des bêtes à laine est assez productive, mais moins cependant que celle des chevaux percherons et que l'engrais de la volaille.

L'industrie est active, quoique le département ne renferme pas de nombreuses manufactures ; on y trouve un grand nombre de moulins à farine et autres usines, plusieurs forges, fonderies, hauts fourneaux. La branche d'industrie la plus considérable est la fabrication de la draperie commune, des lainages, des couvertures de laine et de coton et de la bonneterie ; on les obtient à Nogent-le-Rotrou, à Authon, à La Basoche-Gouet, à Souancé, à Illiers, à Brou, à Pontgouin, à Dreux, à Laons, à Escorpain, etc. On trouve encore des tuileries, des poteries, des tanneries, et surtout des papeteries dont les produits sont estimés : c'est à Sorel, près d'Anet, que fut établie, en 1815, la première manufacture du papier mécanique, et cet établissement est resté un des plus importants de la France.

Les grains sont la principale branche du commerce du département d'Eure-et-Loir. Ils s'exportent sur les marchés de Paris et d'Étampes. Après, viennent les laines, qui sont exportées pour être ouvrées dans les fabriques des départements. Les autres objets d'exportation sont, parmi les produits du département, les pâtés de Chartres, la volaille, les serges, les étamines, les couvertures, les bonnets, les bas, les chaussettes, les toiles, les papiers, les cuirs préparés et la poterie. Il reçoit en échange : des vins, des eaux-de-vie, des bois, des fûts, des laines fines, des draps fins, des épiceries, des denrées coloniales et des objets de luxe.

Le nombre des foires du département est de 99 ; elles se tiennent dans environ 35 communes du département. On y fait un commerce considérable de chevaux, de bestiaux, de laines, de quincaillerie, etc. Les principales sont : pour les laines, celles de Châteaudun, d'Illiers et de Brou ; pour les moutons, celles de Chartres et d'Auneau ; pour les porcs, celle d'Épernon ; pour les chevaux, celles de Nogent-le-Rotrou et de Courtalin ; celles de La Loupe et de Brézolles pour la volaille. La foire de la Saint-André, à Chartres, est un terme de payement pour les marchands et pour les fermiers.

Division politique et administrative. — Le département d'Eure-et-Loir a pour chef-lieu Chartres : il compte 4 arrondissements, 24 cantons et 426 communes ; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du nord de la France.

Le département forme le diocèse d'un évêché siégeant à Chartres et suffragant de l'archevêché de Paris ; Chartres possède un grand et un petit séminaire, et le département comprend : 5 cures de première classe, 20 de deuxième, 531 succursales et 26 vicariats. Les protestants ont à Marsauceux une église oratoriale qui relève du consistoire d'Orléans et qui est desservie par un pasteur.

Les quatre tribunaux de première instance des chefs-lieux d'arrondissement sont du ressort de la cour d'appel de Paris ; les villes de Chartres et de Dreux ont chacune un tribunal de commerce, Dreux possède une prison départementale.

Au point de vue universitaire, le département dépend de l'académie de Paris ; des collèges com-

munaux à Chartres, à Châteaudun, à Nogent-le-Rotrou. Chartres possède des écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices, et le département compte 6 institutions secondaires ou pensions et 610 écoles primaires.

Le département d'Eure-et-Loir est compris dans la circonscription du 4e corps d'armée et dans la 4e région de l'armée territoriale, dont l'état-major est au Mans. Dreux et Chartres sont des chefs-lieux de subdivisions et la compagnie de gendarmerie nationale dépend de la 4e légion dont l'état-major est au Mans.

Le département est compris dans l'arrondissement minéralogique de Paris appartenant à la région du nord et du nord-ouest. Il dépend de la 13e inspection divisionnaire des ponts et chaussées et du XVe arrondissement forestier dont le conservateur réside à Alençon.

Le nombre de perceptions des finances est de 57 ; les contributions et le revenu public atteignent 22 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le département d'Eure-et-Loir, souvent désigné, dans le langage vulgaire, sous le nom de Beauce ou de pays Chartrain, se présente aujourd'hui aux regards du voyageur ou aux souvenirs de ceux qui l'ont parcouru sous un aspect bien différent de celui qu'il eut autrefois.

Dans ces plaines immenses couvertes de riches moissons, dans ces gracieuses vallées parsemées de riantes habitations, sillonnées de routes faciles, étalant les plantureux produits d'une culture intelligente et variée, il est difficile de reconnaître les épaisses et sombres forêts, les landes incultes et désertes, les marais fangeux inabordables, dont se composait le territoire des anciens *Carnutes*. Cette tribu de la grande confédération gauloise trouva, tout à la fois, dans la nature du sol qu'elle occupait et dans l'exaltation de ses sentiments religieux, les moyens d'exploiter le culte druidique à son profit.

C'est au fond de grottes ou cavernes cachées dans les profondeurs des bois, sur d'énormes blocs de pierre roulés dans les endroits les plus solitaires, et dont une terreur superstitieuse rendait les abords plus inaccessibles encore, que s'accomplissaient les mystères de Teutatès. Comme les prêtres de l'Inde et de l'Égypte, comme ceux de l'antique Cybèle, les druides de la Gaule trouvèrent bientôt dans l'ignorance et la crédulité populaires les éléments d'une domination souveraine ; près de leurs temples barbares, près de leurs grossiers autels, ils établirent des collèges où les adeptes étaient préparés à l'initiation.

Cette province des Carnutes devint donc le centre religieux du culte druidique, et plus tard le dernier boulevard de la nationalité celtique pendant l'invasion romaine et les premiers envahissements du christianisme. Il existe encore dans le département de nombreux vestiges des monuments de cette période historique. La garenne de Poisvilliers conserve, sur une éminence assez élevée, la trace de fossés larges et profonds qui entouraient ce qu'on nomme encore dans le pays le Vieux-Château, et ce que les archéologues reconnaissent pour l'ancien collège des druides. On a retrouvé à Dreux et à Fermaincourt les ruines d'anciennes écoles, et dans la forêt d'Ivry les assises d'un vaste édifice qu'on suppose avoir été l'habitation du grand prêtre. Les environs de Chartres et la commune de Lèves sont surtout riches en souvenirs de cette époque : outre les *galgals, dolmens* et *cromlechs,* qui sont très nombreux, on cite encore la *montagne des Lieues*, la caverne qui s'ouvre au levant sur les bords de l'Eure, près d'une fontaine qui passait pour sacrée, la grotte de Chartres, creusée au sommet de la montagne où s'élève la cathédrale actuelle ; enfin, les tumulus de Goindreville et de Morancez, les autels encore debout aux hameaux de Changé et de La Folie, les dolmens si célèbres de Cocherel et de Quinquempoix, attestent à chaque pas le caractère religieux de la contrée et l'importance que la nation des Carnutes avait puisée dans cette espèce de concentration du pouvoir sacerdotal.

L'histoire manque de données positives sur la durée de ce régime ; le bruit des armes romaines trouble pour la première fois le religieux silence de ces mystérieuses forêts. C'est aux clartés de la civilisation qu'apportent avec eux les conquérants, qu'il nous est donné de lire les premières pages de notre histoire nationale. Les mœurs des Carnutes, leur costume, l'aspect du pays, les cérémonies religieuses, ne nous sont révélés que par leurs vainqueurs. Nous regrettons de ne pouvoir ajouter à notre récit quelques pages sur l'organisation théocratique de cette partie de la Gaule, sur les bardes, sur les prêtresses inspirées, sur les bar-

bares sacrifices inondant de sang humain ces *pierres levées*, ces autels séculaires, que le lierre et la mousse recouvrent aujourd'hui; nous voudrions pouvoir évoquer devant nos lecteurs ces poétiques cérémonies, ces processions pompeuses qui, le sixième jour de la lune de décembre, signalaient chez nos ancêtres le retour du nouvel an, alors que, précédé de deux taureaux blancs, entouré des prêtres, des sacrificateurs, des saronides et de leurs élèves, suivi d'un long cortège de députés qu'envoyaient chaque ville et chaque province, le chef des druides, avec ses hérauts vêtus de blanc, une branche de verveine à la main, allait couper le gui sacré avec sa serpette d'or. Une étude de l'âge druidique ne serait nulle part mieux à sa place que dans l'histoire du pays Chartrain; mais l'espace nous manque, et bien peu de lignes nous restent pour les dix-huit siècles que nous avons encore à résumer.

L'an 56 avant J.-C., César pénètre dans les Gaules, apportant la vengeance de Rome aux descendants de Brennus. Les Carnutes ne se laissèrent point décourager par les premières victoires des légions romaines.

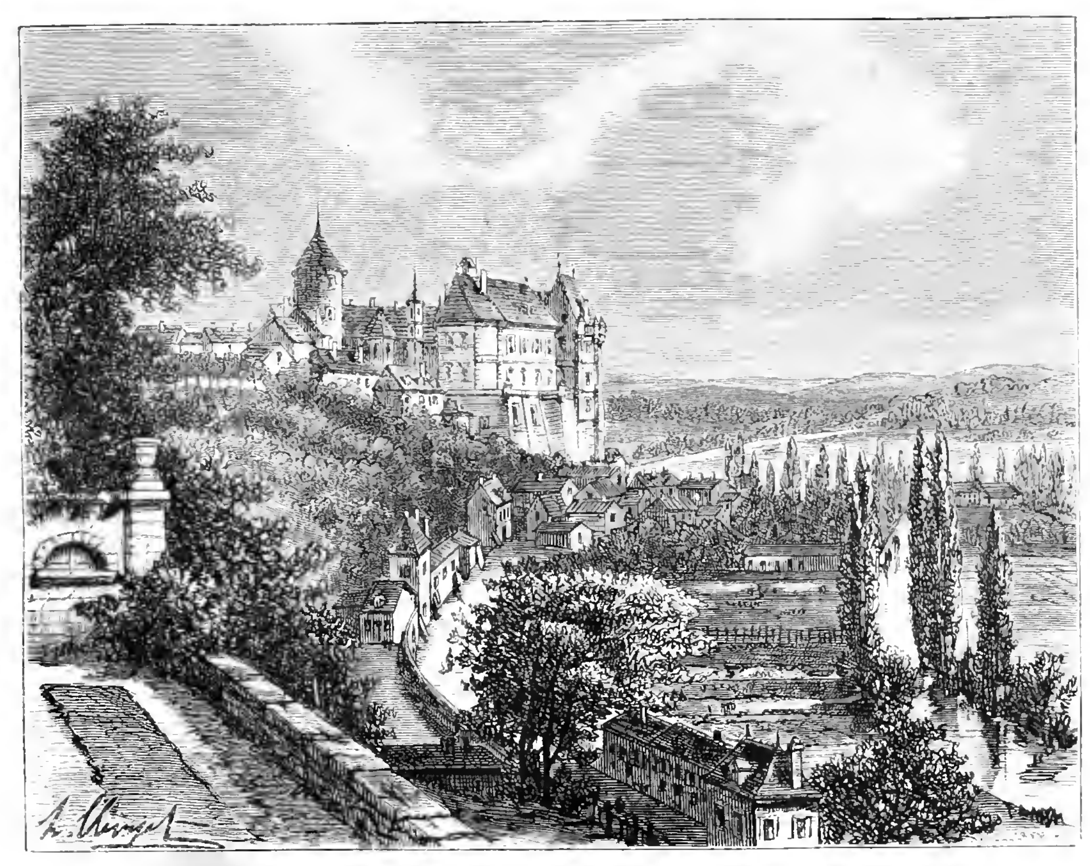
La mort de Clodius ayant rappelé César en Italie, une vaste conspiration s'organisa dans le pays Chartrain; les druides et leurs émissaires se répandirent dans la Gaule, excitant les esprits au nom de la religion et de l'indépendance nationale; les provinces répondirent à cet appel; l'Auvergne se signala par l'entraînement de sa population presque entière. C'est elle qui donna à l'insurrection son chef illustre Vercingétorix; c'est au pied de ses montagnes que se livrèrent les grandes batailles; mais le foyer de l'incendie était dans le sanctuaire druidique, et c'est du fond de leurs inaccessibles retraites d'Eure-et-Loir que les prêtres dirigeaient le mouvement suscité par eux. Leur influence, quoique affaiblie, survécut au triomphe des Romains; quelques siècles plus tard, nous voyons les superstitions séculaires de la Gaule trouver dans le pays de Chartres leurs derniers défenseurs contre les envahissements du christianisme. La ténacité aux vieilles croyances, la fidélité au culte du passé, tel est donc le caractère du pays dans cette première période de son histoire; nous verrons le sol se transformer, les temples du Christ remplacer enfin les sanglants et grossiers autels de Teutatès; mais nous retrouverons dans les mœurs et dans les annales de la contrée la foi plus pure, mais aussi obstinée, le même fanatisme des traditions se transmettre de génération en génération jusqu'à nos jours.

Le territoire des Carnutes faisait partie de la quatrième Lyonnaise, lorsque les Francs succédèrent à la domination romaine. Les terres furent partagées entre les chefs vainqueurs et les ministres de la religion qui avaient si puissamment concouru aux succès de Clovis; l'érection des comtés, l'établissement des évêchés, la fondation des prieurés et des abbayes, sont les faits qui caractérisent le règne des deux premières dynasties.

Comme le reste de l'ancienne Neustrie, les pays dont s'est formé ce département furent ravagés par les Normands; nous nous contentons ici de mentionner le fait sans entrer dans des détails qui sont toujours et partout les mêmes. La formation des grands fiefs féodaux divisa la contrée en quatre grands comtés: du Perche, de Dreux, de Chartres et de Dunois, dont les histoires spéciales constituent l'histoire du département.

Le premier seigneur héréditaire du Perche fut Yves de Bellesme, comte d'Alençon, qui mourut en 926; il était issu de la maison de Bellesme qui possédait viagèrement depuis longtemps la petite province du Perche avant de l'obtenir de Charles le Simple à titre héréditaire; la réunion dans la même famille des comtés du Perche et d'Alençon met une certaine confusion dans les annales de la contrée qui nous intéresse présentement; nous nous bornerons donc à constater que saint Louis, en donnant en apanage à son frère Pierre le comté d'Alençon, y joignit le comté du Perche, d'où il résulta que les aînés de cette branche royale portèrent souvent le titre de comtes du Perche, comme on peut le remarquer dans le célèbre procès intenté au duc d'Alençon, sous les règnes de Charles VII et de Louis XI. L'ancienne coutume du Perche, qui a régi le pays jusqu'en 1789, avait été rédigée pour la première fois en 1505, par autorité du roi, sous René, duc d'Alençon, comte du Perche, et modifiée en 1558, sous Henri II. La province se subdivisait en trois cantons; Nogent-le-Rotrou en était la ville la plus importante.

Le Dunois, qui sépare le pays Chartrain de l'Orléanais proprement dit, fut, dès l'origine des temps féodaux, possédé par des seigneurs dont se rendirent indépendants leurs lieutenants, les vicomtes de Châteaudun, capitale de la contrée; le Dunois fut réuni par les comtes de Blois à leurs domaines,



Châteaudun.

qui passèrent au XIIIe siècle à la maison de Châtillon; Gui II, le dernier héritier de cette famille, vendit ses deux comtés, vers la fin du XIVe siècle, à Louis de France, duc d'Orléans, frère de Charles VI. Ce prince venait alors de recevoir du roi la vicomté de Châteaudun, confisquée sur Pierre de Craon, assassin du connétable de Clisson.

Louis, devenu ainsi possesseur de tout le Dunois, eut pour héritier Charles d'Orléans, son fils; celui-ci, fait prisonnier par les Anglais, reçut pendant sa captivité, de son frère naturel, Jean, des services qu'il récompensa par la cession du comté de Dunois et de la vicomté de Châteaudun. Ce nouveau comte Jean est le fameux bâtard de Dunois, qui s'acquit une si glorieuse réputation dans les guerres de Charles VII contre les Anglais. Il devint la tige de la maison d'Orléans-Longueville, dont onze descendants possédèrent successivement la province de Dunois. La famille s'étant éteinte au commencement du XVIIIe siècle, dans la personne de la duchesse douairière de Nemours, l'héritage échut à un fils naturel du comte de Soissons, oncle de la duchesse; et la fille unique de l'héritier porta le comté en dot dans la maison de Luynes où il est resté jusqu'à la Révolution. Nous aurons occasion, en racontant l'histoire de Châteaudun, de compléter cette notice sommaire.

Un des barons les plus habiles à exploiter l'agonie de la race carlovingienne fut Thibaut le Tricheur; ce surnom indique assez de quel esprit rusé, cupide et envahisseur il était animé.

Vers l'an 920, ce seigneur, déjà comte de Tours et de Valois, s'empara du comté de Chartres, qui avait été cédé au duc de Normandie par le traité de Saint-Clair-sur-Epte. La famille resta en possession de ce fief jusqu'en 1286; il échut alors à la veuve d'un comte d'Alençon qui le vendit à Philippe le Bel. Ce prince le donna en apanage à Charles, son frère, comte de Valois, dont le fils, Philippe, étant devenu roi de France, le réunit une

seconde fois à la couronne. En 1528, le comté de Chartres fut érigé en duché par François Ier, puis engagé par Louis XII pour 250,000 écus d'or, à l'époque du mariage de sa fille Renée avec Hercule d'Este, duc de Ferrare. En 1623, le duché de Chartres fit encore retour à la couronne, et fut compris dans l'apanage de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XII; il fit ensuite partie de celui d'un autre duc d'Orléans, Philippe, frère de Louis XIV, dont la postérité l'a possédé jusqu'à la Révolution. Quoique dépouillé de ses privilèges les plus essentiels, le titre de duc de Chartres a été religieusement conservé dans la famille d'Orléans; Louis-Philippe, depuis roi de France, après l'avoir porté jusqu'à la mort de son père, le transmit à son fils aîné qui ne le quitta, à l'avènement du roi son père au trône, que pour le titre de duc d'Orléans, attaché au chef de la famille. Enfin, quoique le titre de duc d'Orléans ait été échangé depuis contre celui de comte de Paris pour l'héritier présomptif de la couronne, le second fils du prince royal reçut et porte le titre de duc de Chartres.

Le comté de Dreux, formé de l'ancien pays des *Durocasses*, couvert autrefois de forêts comme le pays Chartrain, a une histoire commune avec cette contrée jusqu'à la séparation des grands fiefs. C'est en 1031 que nous rencontrons les premiers documents constatant l'existence d'un comté de Dreux. Ses premiers possesseurs furent les comtes du Perche. En 1378, une dame de cette maison le vendit au roi Charles V. Engagé plusieurs fois, dans les temps difficiles, ravagé ou occupé par les Anglais, il ne rentra dans le domaine royal qu'en 1551. Henri III le donna en apanage à son frère, le duc d'Alençon; à la mort de celui-ci, il passa à Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui le transmit à son fils Louis, tué à la bataille de La Marfée, près de Sedan, en 1641. Enfin, sauf quelques droits particuliers sur la ville de Dreux, le comté fut définitivement et complètement réuni à la couronne vers la fin du XVIIe siècle.

La longue lutte contre les Anglais, les guerres de religion, quoique se rapportant à l'histoire générale du département, trouveront leur place dans la notice consacrée à chaque ville principale, à propos des épisodes dont elles furent le théâtre.

Nous n'aurions rien à ajouter à cette courte notice si les événements douloureux qui signalèrent la fin du second Empire ne nous imposaient la tâche de rappeler brièvement les derniers faits de l'histoire contemporaine.

En effet, durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, le département d'Eure-et-Loir fut un des plus éprouvés par le fléau de l'invasion. La plupart de ses villes et bourgades eurent à subir la présence de l'ennemi, et des combats sanglants furent livrés sur divers points de son territoire, notamment à Châteaudun, aux environs d'Orgères, à Nogent-le-Rotrou et à La Fourche. L'armée envahissante (3e armée) était commandée par le prince royal Frédéric-Guillaume. Le 18 octobre, la 22e division d'infanterie allemande, la 4e de cavalerie, sous les ordres du général de Wittich, ayant reçu pour mission de rallier l'armée au blocus de Paris, en passant par Chartres et Dreux et en rejetant les troupes que l'on pourrait trouver, arrivaient devant Châteaudun, ville défendue par les francs-tireurs de Lipowski et par les habitants. Un violent combat s'engagea et la ville fut en partie réduite en cendres. A l'article que nous consacrons plus loin à Châteaudun, nous raconterons en détail les péripéties de ce brillant fait d'armes. Le 20 octobre, les troupes allemandes, qui s'étaient emparées de Châteaudun, bombardaient et traversaient Illiers, continuant leur marche sur Chartres, qu'elles occupèrent le 21. Parmi les localités où l'ennemi s'établit, nous nous contenterons de citer : Maintenon, Dreux, Nonancourt, Voves, Brou (25 novembre), Janville, Orgères (29 novembre), Bonneval et Courville.

Les pertes éprouvées par le département d'Eure-et-Loir, pendant cette triste période de notre histoire, se sont élevées à la somme énorme de 35,499,427 fr.

Quoi qu'il en soit, la paix dont a joui la contrée pendant près de deux siècles a transformé son aspect; une grande partie de ses bois a été rasée; le voisinage de l'Ile-de-France et de Paris, ces grands centres de population, offrant aux céréales un débouché assuré et avantageux, le sol défriché s'est couvert de riches moissons; c'est à juste titre que la Beauce est appelée le grenier de Paris. Plaines immenses livrées à la grande culture, riantes vallées où chaque paysan a son verger, son marais et sa vigne; petites villes où se concentre le commerce des campagnes environnantes, telle est la physionomie générale d'Eure-et-Loir. Quant au caractère des habitants, il participe, comme partout, de la différence des localités. Les mœurs patriarcales se sont conservées plus pures, plus austères

chez les laboureurs, vivant souvent encore d'une vie commune, maîtres et serviteurs, dans leurs grandes fermes isolées. L'habitant des vallées, le Percheron surtout, est bien plus accessible aux influences de la civilisation moderne : son vieil esprit gaulois se prête merveilleusement à l'intelligence des affaires ; il est spirituel, fin et quelque peu rusé; il y a un proverbe qui dit : *Il entend à demi-mot, il est de Châteaudun.* Mais le signe original qui se retrouve encore dans la population des villes comme des campagnes, et des plaines comme des vallées, c'est la dévotion et le patriotisme, précieux héritage des Carnutes, leurs premiers ancêtres.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Chartres (lat. 48° 26′ 53″; long. 0° 50′ 59″ O.). — Chartres (*Autricum, Civitas Carnutum*), très importante station de la ligne du chemin de fer de Paris à Rennes et Brest (réseau de l'Ouest); d'Orléans à Rouen ; de Chartres à Brou et de Chartres à Auneau (réseau de l'État), à 90 kilomètres au sud-ouest de Paris, chef-lieu du département d'Eure-et-Loir, d'un arrondissement et de deux cantons, peuplé de 20,468 habitants, siège d'un évêché, d'un tribunal de première instance et de commerce, avec collège communal, grand et petit séminaire, était autrefois duché-pairie, capitale de la Beauce, dépendait de l'intendance d'Orléans et du Parlement de Paris, avait un gouvernement particulier, vidamie, prévôté, bailliage, présidial, justice royale, et le diocèse de son évêché jusqu'à l'érection du siège de Chartres comprenait dix-sept cents paroisses.

L'origine de Chartres remonte à la plus haute antiquité : les historiens romains signalent l'existence d'une ville, capitale des Carnutes, à laquelle ils donnent le nom d'*Autricum*, dérivé très vraisemblablement d'*Autura*, qui était celui de la rivière d'Eure. La longue et obstinée résistance de cette tribu gauloise fit donner plus tard le nom même du peuple, *Carnutes, Carnotes,* à la cité dans laquelle se résumait en quelque sorte la nationalité du pays, et avec le temps *Carnutes* s'est transformé dans le nom actuel de *Chartres.*

L'importance que les Romains attachaient à sa possession lui valut de nombreux embellissements pendant leur domination ; son enceinte fut régularisée : elle formait un vaste carré qu'entouraient des faubourgs considérables; de somptueux édifices furent élevés; on construisit des aqueducs pour la conduite des eaux; et deux voies principales y aboutissaient, se rattachant l'une à *Durocasses* (Dreux), et l'autre à *Suindinum* (Le Mans).

Conquise par les Francs avec le reste de la Gaule, elle fit partie du royaume de Paris lors du partage de l'héritage de Clovis entre ses fils. Pendant les guerres qui éclatèrent entre ces monarchies rivales, Chartres fut assiégée en 600 par Thierry II, roi d'Orléans. Après d'inutiles efforts pour prendre la place de vive force, ce prince fit couper l'aqueduc construit par les Romains, et la ville, privée d'eau, fut obligée de se rendre. Aux agitations des guerres intestines succédèrent bientôt les invasions des Normands.

Chartres fut prise, ravagée et incendiée par eux en 858 et en 872; les habitants durent déployer une grande énergie pour réparer ces désastres, puisque, en 911, nous voyons les attaques du fameux chef Rollon échouer devant leurs murailles. Plus heureux, Thibaut le Tricheur, comte de Champagne, s'en rend maître en 940, et ajoute le comté de Chartres à ses conquêtes et à ses titres. A une époque beaucoup plus récente, Chartres eut à subir l'invasion allemande; elle fut occupée, le 21 octobre 1870, par la 22e division de l'infanterie allemande (3e armée), commandée par le général de Wittich.

A côté des faits militaires que nous venons de relater, pour ne plus avoir à en embarrasser notre récit, il nous reste à retracer l'histoire religieuse de Chartres, côté bien plus pittoresque et plus caractéristique de ses annales.

Malgré les temples élevés par les Romains aux divinités de l'Olympe, le druidisme, réfugié dans de mystérieuses retraites ou dans les profondeurs des forêts, comptait encore dans le pays de fervents et de nombreux adeptes, quand le christianisme y fit sa première apparition. Ses progrès eussent été sans doute plus lents et plus difficiles, si les premiers apôtres n'eussent été aidés dans leurs prédications par l'influence d'une légende populaire annonçant la venue d'*une Vierge qui devait enfanter.*

Le mystère de cette prédiction attribuée à des druides morts depuis longtemps fut expliqué par les premiers serviteurs du Christ. Saint Savinien et saint Potentien, envoyés par saint Pierre dans les Gaules, vinrent de Sens à Chartres, pénétrèrent

auprès des druides, poursuivis et persécutés comme eux, ils en convertirent un grand nombre, et lorsque, sous le règne de Constantin, il fut enfin permis aux chrétiens de proclamer leur foi, la grotte souterraine de Chartres où les druides dérobaient aux regards profanes les mystères de leur culte devint la première église chrétienne, et le premier autel que surmonta la croix fut cet autel même, élevé jadis par les Gaulois encore païens *Virgini pariturœ; à la Vierge qui doit enfanter*.

Notre-Dame de Chartres fut donc bien reconnue, selon le naïf langage des vieilles chroniques, *pour la Dame de la Ville et du Pays*.

Les évêques y exerçaient une autorité souveraine, même avant la conquête de Clovis; l'alliance des Gaulois avec les apôtres du Dieu de la Judée avait été scellée dans le sang des martyrs des deux cultes. Un gouverneur romain, nommé Quirinus, avait fait précipiter convertisseurs et convertis dans un puits qui a gardé le nom de *puits des Saints-Forts*.

Les saints dont les noms se rattachent à cette époque de lutte et de persécution sont: saint Potentien, qui rejoignit saint Savinien à Sens, et y fut évêque après lui; saint Altin et saint Èobald, qui parcourait l'Orléanais, et saint Aventin, qui fut le premier évêque de Chartres, après avoir été, dit-on, prêtre druide.

Clovis et ses successeurs de la première race eurent une grande dévotion pour Notre-Dame de Chartres et respectèrent les droits réels et l'autorité des évêques, même lorsqu'ils se disputaient la souveraineté nominale de la province.

Toutes les terres et leurs revenus appartenaient à l'évêque à vingt lieues à la ronde, autour de son clocher; il en était de même des tours, des murs de la ville et des lieux fortifiés, des halles et des marchés. On retrouve encore quelques statues des anciens prélats revêtues d'ornements moitié guerriers, moitié épiscopaux. Tenant d'une main leur crosse et de l'autre l'épée, ils ont le casque en tête et l'étole au cou. Ils conservèrent jusque sous la troisième race le droit de battre monnaie. Charles le Chauve avait ajouté aux nombreuses et précieuses reliques constituant le trésor de la cathédrale une chemise de la sainte Vierge que l'empereur Nicéphore avait donnée en présent à Charlemagne. La métropole possédait, en outre, les châsses de cinq de ses évêques canonisés, la main avec laquelle saint Thomas toucha le côté de Notre-Seigneur, la tête de sainte Anne et un grand nombre de meubles ou vêtements ayant appartenu à Jésus-Christ et à sa mère.

Le règne de chaque évêque se perpétuait dans la mémoire du peuple par le souvenir de quelque miracle. C'est ainsi que, pendant le siège de Rollon le Normand, l'évêque Gaucelin ayant exposé, dans une procession solennelle, la chemise de la Vierge aux regards des assaillants, une terreur subite s'empara des ennemis. Rollon lui-même, qui rendit plusieurs fois depuis témoignage du miracle, donna le signal de la retraite; et le pré dans lequel les Normands avaient campé conserva le nom de *pré des Reculés*. Il y aurait une longue liste à dresser des évêques qui, par leur naissance, leur savoir ou leurs bienfaits ont illustré le siège de Chartres; nous n'avons voulu que donner une idée de la persistance du sentiment religieux dans le centre de l'ancien druidisme, et indiquer la face sous laquelle doit être étudiée la plus grande partie de l'histoire de cette ville.

L'usurpation de Thibaut le Tricheur, l'avènement des comtes de Chartres eut en réalité moins d'importance que l'énoncé du fait pourrait le faire supposer; nous ne voyons pas que ces seigneurs aient résidé dans la capitale de leur nouveau comté; ils se contentèrent, pour constater leur autorité plus apparente que véritable, de s'y faire représenter par un vicomte, qui n'avait droit qu'à quelques revenus casuels, et encore les évêques opposèrent-ils à ces dignitaires la création de vidames, destinés évidemment à leur disputer le peu de pouvoir qui leur était laissé. Malgré le rang élevé que gardèrent, dans la noblesse féodale, les descendants de Thibaut, malgré l'illustration de leurs alliances souvent princières, l'évêque demeura le véritable souverain de Chartres, même alors que le comté devenait domaine royal, comme sous Philippe le Bel, pour la première fois. Aussi, presque tous les événements qui touchent à l'histoire de Chartres ont-ils un caractère religieux: de nombreux conciles y sont tenus; le pape s'y réfugie en 1130, et Henri Ier d'Angleterre vient s'y prosterner devant lui. Saint Bernard y prêche la croisade et entraîne en Palestine presque toute la noblesse du pays; saint Louis vient y conclure avec le roi d'Angleterre une trêve qui lui permette de partir pour la terre sainte; l'évêque de Chartres se contente d'aller guerroyer contre les Albigeois. Pendant la période comprise entre le XIe et le XVe siècle, nous

aurions à raconter les querelles intestines surgissant entre le pouvoir épiscopal, le chapitre de Notre-Dame et les comtes de Chartres ou leurs représentants ; nous verrions se grouper les premiers éléments de la commune et la bourgeoisie profiter de la division des différentes puissances qui pèsent sur elle pour revendiquer des droits conquis autour d'elle depuis longtemps. Ce serait aussi la place de quelques détails sur l'attitude de Chartres pendant la conquête anglaise, sur la sympathie constante de ses habitants pour la cause française et sur l'héroïque dévouement des deux bourgeois, Lesueur et Bouffineau, ouvrant les portes de la ville à Longueville, Dunois, Boucicaut et La Hire, pénétrant dans Chartres à la suite d'un détachement de soldats déguisés en marchands. Nous retrouverions ce patriotisme et cette abnégation pendant la lutte de François Ier contre Charles-Quint ; aucune cité ne fut plus prodigue de son or, de tous ses biens et du sang de ses enfants pour soutenir l'honneur de la France ; mais c'est surtout pendant les guerres de religion qu'apparait dans tout son éclat l'inébranlable fidélité de la population chartraine aux traditions paternelles. Le schisme est partout, la Réforme triomphe dans l'Ouest et dans le Midi, l'incendie gagne les provinces du centre, la vieille cité des Carnutes n'en est pas atteinte. Henri III meurt, le roi légitime vient en personne sommer la ville si fidèle, si dévouée à la monarchie française ; la ville ne se rendra pas au huguenot. Après un siège de six mois, le Béarnais verra ses portes s'ouvrir devant lui ; mais c'est quand il viendra se faire sacrer dans la basilique de Notre-Dame. C'est sur ce glorieux dénouement que peut se clore le rôle historique de la ville de Chartres. Henri IV y avait été sacré en 1594. Vingt-huit ans après, en 1622, une nouvelle organisation diocésaine enlevait à l'évêché une grande partie de son importance ; ce siège, qui étendait son autorité sur 1,700 paroisses, et qui avait pu s'intituler *prima sedes Franciæ,* était démembré, et de ses dépendances l'évêché de Blois était fondé. La puissance seigneuriale grandissait en proportion de l'abaissement du pouvoir épiscopal ; le comté de Chartres, érigé en duché, devenait apanage des princes du sang ; la centralisation administrative achevait de substituer aux derniers vestiges de l'existence provinciale le niveau d'une vie empruntée au foyer de Versailles et de Paris. La Révolution vint plus tard compenser cette décadence politique et cette perte d'influence religieuse par la conquête définitive de la liberté, par l'extension du bien-être et une répartition plus générale de la fortune publique ; aujourd'hui, que le prix de la moisson va plus directement aux mains qui ont semé et labouré, Chartres s'est enrichie de la richesse des fermiers des environs : c'est le grand marché de la Beauce, ce pays du blé. Il est peu de fortunes qui reposent sur des bases aussi solides. Les industries qui se rattachent à cette grande et importante production ont développé dans la ville de Chartres un mouvement commercial moins fiévreux qu'ailleurs peut-être, mais, à coup sûr, plus durable.

La ville est bâtie en amphithéâtre, sur une colline dont l'Eure baigne la base, et à laquelle les constructions dont elle est couverte donnent la forme d'une vaste pyramide, couronnée à son sommet par les flèches de la cathédrale ; les rues sont étroites, sombres, irrégulières et grimpantes ; les maisons mal alignées, de style gothique, avec leurs portes en ogive et leurs ornements bizarres, conservent l'empreinte des siècles passés. Sept portes donnent accès dans l'intérieur ; la porte Guillaume avec ses deux tourelles reliées par une courtine et quelques pans de vieilles murailles sont les seuls débris qui subsistent de la période guerrière; des sept paroisses que comptait autrefois la ville, une seule a gardé sa pieuse destination, c'est Saint-Aignan, devenu une succursale de Saint-Pierre ; la rue des Ormes a été percée sur l'emplacement de l'église consacrée jadis à saint Michel ; Sainte-Foy a été transformée en salle de spectacle, Saint-André en magasin à fourrages ; trois places ont été ouvertes aux endroits occupés par Saint-Hilaire, Saint-Saturnin et Saint-Martin le Normandier.

L'église de Saint-Pierre, dépendant autrefois du célèbre monastère de *Saint-Père*, dont la fondation est attribuée à Clovis, a conservé de beaux vitraux et un aspect sombre et vénérable ; mais la gloire de Chartres, c'est sa cathédrale.

Un premier temple fut construit vers le règne de Constantin, sur l'emplacement même occupé aujourd'hui par la magnifique basilique ; il eut le sort commun à la plupart des édifices religieux de cet âge : incendié en 858 par les Normands, lorsqu'ils pénétrèrent dans la ville sous prétexte de recevoir le baptême et de rendre les honneurs de la sépulture à leur chef Hastings, il fut réparé une première fois par l'évêque Gislebert, puis incendié de nouveau, de 962 à 973, pendant la guerre de Thibaut

le Tricheur contre Richard, duc de Normandie; restauré, puis détruit par accident, sous l'épiscopat de Fulbert, le 7 septembre 1020, la veille de la Nativité de la Vierge, il se releva sur de nouvelles bases et d'après le plan que nous admirons aujourd'hui, grâce au zèle infatigable du pieux et vénéré prélat qui sut intéresser à cette œuvre glorieuse les personnages les plus considérables de cette époque, tant en France qu'à l'étranger. A côté des rois, comtes et barons, les bourgeois, marchands et corporations d'artisans coopérèrent à la reconstruction du monument : ceux-ci de leur participation aux travaux, ceux-là des libéralités de leur bourse. Sur les vitraux, à côté des armoiries de la noblesse, figurent les attributs des corps d'état, témoignage touchant de l'alliance des forces et de la communauté des efforts. Les principaux travaux furent achevés en 1145. Quelques ouvrages de consolidation ont suffi pour défendre le merveilleux édifice contre les ravages de sept siècles ; un volume suffirait à peine à la description de ses beautés, contentons-nous de citer les voûtes des porches chargées des sculptures les plus curieuses, l'étonnante hardiesse des clochers dont l'un, haut de 124 mètres, dépasse de 60 mètres l'élévation des tours de Notre-Dame de Paris, et se laisse apercevoir à une distance de douze lieues. N'oublions pas le magnifique morceau d'architecture qui décore le maître-autel, chef-d'œuvre d'un artiste trop peu connu, Bridan, et représentant l'Assomption de la Vierge. Signalons encore le seul tombeau auquel une place ait été accordée dans l'église, celui du baron de Bourdeilles, tué en 1568, en défendant la ville contre les huguenots, après l'avoir préservée de la ruine et du pillage.

Une autre église souterraine règne sous presque toute la surface de la cathédrale ; elle a pour première origine la grotte druidique où fut trouvée la statue élevée par les prêtres carnutes à la Vierge, dont la divinité ne leur avait pas encore été révélée.

Cette crypte est encore le but de nombreux pèlerinages, et l'image sainte, rétablie dans l'église haute, est l'objet d'une dévotion particulière. Les boiseries de l'autel sont tapissées d'*ex-voto*, qui attestent la foi simple et naïve des paysans beaucerons.

Les édifices modernes offrent peu d'intérêt auprès de ces splendides monuments du passé : c'est toujours vers Notre-Dame que revient le voyageur, répétant le vieux dicton populaire qui associe le monument aux plus célèbres gloires architecturales de notre pays :

> Clocher de Chartres, nef d'Amiens,
> Chœur de Beauvais, portail de Reims.

Enceintes de Chartres au moyen age. — Chartres, au commencement du VIe siècle de notre ère, ne consistait guère qu'en une bourgade occupant un assez petit terrain à l'extrémité d'une plaine du côté de l'orient. Elle était composée d'une dizaine de rues étroites et fangeuses dans lesquelles le soleil et l'air ne pénétraient qu'avec peine. Aucune régularité, aucun plan d'alignement ne se faisaient remarquer dans les habitations construites les unes à côté des autres, suivant le goût, le caprice, les besoins des habitants. La forme de la ville était alors celle d'un parallélogramme borné au nord par la rue de Muret, laquelle tendait du bourg de ce nom au chemin d'Orléans par le Grand-Pont ou pont du Château, à l'orient par la rue Evière, qui partait de la rue Gabé, de la rue Serpente, et se dirigeait vers Bonneval, Illiers et Courville ; au midi par la rue du Bœuf-Couronné, et à l'occident par la rue du Cheval-Blanc.

Plus tard, quatre bourgs furent réunis à la ville ; ce furent le bourg de Muret, qui comprenait toutes les maisons qui avoisinent la porte Drouaise ; le bourg du Château, que l'on nommait plus particulièrement le Bourg, situé aux environs du Grand-Pont ou pont de la Porte-Guillaume ; le bourg de Saint-Sire, qui s'appelait simplement le Haut-Bourg ; enfin le bourg Châtelet, où est à présent la porte de ce nom.

Cependant, quand il fut devenu nécessaire de défendre les villes en les entourant de murs, une partie des quatre bourgs qui s'étaient réunis à Chartres se trouva en dehors des fortifications que l'on éleva, et ils furent même presque entièrement détruits lors de la construction des fossés.

« La première enceinte, faite vers le milieu du IXe siècle, commençait, dit Doyen, à la porte Saint-Michel, coupait le tertre du Mouton-Vert (depuis Saint-François), bornait le chœur de l'église de Saint-Aignan ; de là à la porte Cendreuse, où depuis a été la chapelle de Saint-Vincent ; de la porte Cendreuse au pied du château, à la descente de la Poissonnerie-de-Mer, jusqu'à l'endroit où se joignaient les rues du Bourg et de Muret, près de l'abbaye de Saint-Jean, jusqu'à la rue du Cheval-

Blanc ; la partie depuis la porte Châtelet jusqu'à la porte Saint-Michel achevait cette enceinte. »

Plus tard, cette enceinte fut encore augmentée par des additions successives, les murailles furent flanquées de tours, protégées par des fossés, et l'on pénétra dans la ville par sept portes dont une, la *Porte Guillaume* qui existe encore aujourd'hui, peut donner une idée de la force et de l'importance de ces fortifications.

Chartres a donné le jour à l'historien Foulques; à Guillaume de Saintes, évêque d'Évreux, un des plus fougueux ligueurs ; à Nicolle de Port-Royal, aux deux Félibien, aux poètes Mathurin Régnier et Desportes, au célèbre acteur Fleury, au graveur Sergent ; à Pétion de Villeneuve, maire de Paris en 1791 ; à Chauveau-Lagarde, jurisconsulte et défenseur de Marie-Antoinette ; aux conventionnels Dussaulx, Lacroix de Frainville, au géomètre Chasles, enfin au général Marceau, une des gloires les plus pures de nos armées républicaines et en l'honneur duquel ses concitoyens ont élevé une statue sur une des places de la ville.

Les armes de Chartres sont : *de gueules, à trois besants d'argent, chargés chacun d'une lettre antique et d'une fleur de lis de sable ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Brétigny. — Brétigny est un hameau dépendant de la commune de Sours, peuplée de 1,322 habitants, canton, arrondissement et à 9 kilomètres au sud-ouest de Chartres. Il doit sa célébrité historique au traité qui y fut signé, le 8 mai 1360, entre la France et l'Angleterre. Les conférences durèrent huit jours ; les négociateurs français étaient Jean de Dormans, chancelier de Normandie, évêque de Beauvais, Charles de Montmorency, le comte de Tancarville et le maréchal Boucicaut ; l'Angleterre était représentée par le duc de Lancastre, les comtes de Northampton, de Warwick et de Stafford. Le pape avait envoyé l'abbé de Cluny, le général des dominicains, et Huynes de Genève, seigneur d'Authon. Il s'agissait à la fois de mettre fin à la guerre qui désolait la France, de traiter de la rançon du roi Jean II, fait prisonnier à la bataille de Poitiers (1356) et de fixer les limites des conquêtes anglaises. Cependant, dit Froissart, le vieux chroniqueur, *le roi d'Angleterre fut dur à entamer*, et il y avait peu d'espoir qu'on pût s'entendre, lorsqu'un incident extraordinaire *humilia et brisa le courage du roi anglais*. « Tandis que les *traiteurs* (les négociateurs) de France prêchoient ledit roi et son conseil, et encore nulle réponse agréable n'en avoient, un orage et une *effoudre* (tempête) si grande et si horrible descendirent du ciel en *l'host* (le camp) d'Angleterre, qu'il sembloit que le *siècle* (le monde) dût finir ; car il *chéoit* si grosses pierres et grêles, qu'elles tuoient hommes et chevaux, et en furent les plus hardis tout ébahis. Adonc regarda le roi d'Angleterre devers l'église de Notre-Dame de Chartres, et voua dévotement à Notre-Dame qu'il s'accorderoit à la paix. » La rançon royale fut de trois millions d'écus d'or ; le duché d'Aquitaine avec toutes ses dépendances fut abandonné en toute souveraineté au monarque anglais, ainsi que le territoire de Calais avec les comtés de Ponthieu, de Guines et la vicomté de Montreuil. Tel était l'abaissement de la France, qu'on attribua à la bienveillante et miraculeuse intervention de Notre-Dame de Chartres la clémence d'Édouard III qui daignait accepter ces conditions. Le traité fut juré le 10 mai à Paris, par le régent, et le 16 à Louviers, par le prince de Galles. Outre plusieurs princes du sang royal et nombreux seigneurs, on livra comme otages quatre bourgeois de Paris et deux de chacune des dix-huit principales villes du royaume.

Les terres de la plaine où campait l'armée anglaise furent déclarées exemptes de dîmes pour toujours, en mémoire de cet heureux événement.

L'endroit où fut signé le traité, et qui dépendait sans doute alors de quelque château, est aujourd'hui une humble grange.

Auneau. — Auneau, chef-lieu de canton, arrondissement et à 22 kilomètres à l'est de Chartres, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme (réseau d'Orléans) et tête de ligne de l'embranchement d'Auneau à Brou par Chartres (réseau de l'État), sur l'Aunay, près de son confluent avec la Voise, est une petite ville peuplée de 1,806 habitants. Son commerce, qui a pour objet les produits du sol, est favorisé par plusieurs foires. On y remarque les ruines d'un château du XIIIe siècle, un donjon avec une belle tour cylindrique, restauré et coiffé d'un dôme du XVIe siècle ; une église romane récemment restaurée et dont le sanctuaire est orné de peintures murales.

Autrefois baronnie et châtellenie, Auneau est une ville dont l'histoire remonte à 1069 ; au XVIe siècle, le duc de Joyeuse en était seigneur ; le duc de Guise s'en empara et y massacra ou fit prisonniers

près de 2,000 reîtres que les protestants avaient à leur solde. La fontaine de Saint-Maur, aux eaux de laquelle on attribue la vertu de guérir plusieurs maladies, est le but d'un pèlerinage qui a lieu le 25 juin.

Courville. — Courville (*Curiavilla*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Rennes et Brest (section de Chartres à Nogent-le-Rotrou, réseau de l'Ouest), à 19 kilomètres à l'ouest de Chartres, est une petite ville de 1,741 habitants, qui autrefois avait titre de marquisat. Elle est située au sommet et sur le penchant d'un coteau au pied duquel coule l'Eure. Elle a eu sa part des désastres qui accablèrent le pays Chartrain au moyen âge et pendant les guerres religieuses du XVIe siècle; aujourd'hui, elle fait un important commerce de grains et de bestiaux.

Courville est la patrie du chansonnier Panard, surnommé *l'Anacréon français*.

On doit visiter dans les environs le beau château de Villebon, où mourut Sully, en 1641. C'était autrefois le domaine d'un seigneur de Torcy; il avait élevé, sur les confins de la Beauce et du Perche, une habitation que l'ami de Henri IV fit abattre et reconstruire en entier sur le modèle de la Bastille, dont il était gouverneur. Il est entouré de fossés larges et pleins d'eau que l'on passe sur des ponts-levis. Les trois corps de logis en façade sont flanqués de quatre tours ayant une plate-forme en plomb et des créneaux de forme irrégulière sur la façade opposée. On a religieusement conservé tous les ameublements du temps de Sully. Sur les murs sont des peintures à fresque représentant les châteaux de Sully-sur-Loire, de Rosny, de Courville, de Villebon et de Nogent. Dans l'une des tours existe un oratoire dont la frise est très curieuse. Après la mort de Sully, ses entrailles furent enfermées dans une urne de plomb et déposées dans la chapelle de Villebon, et son corps fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou. Ce château est aujourd'hui la propriété du marquis de Pontcarré, ancien député d'Eure-et-Loir.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, Courville a été occupé par les troupes ennemies.

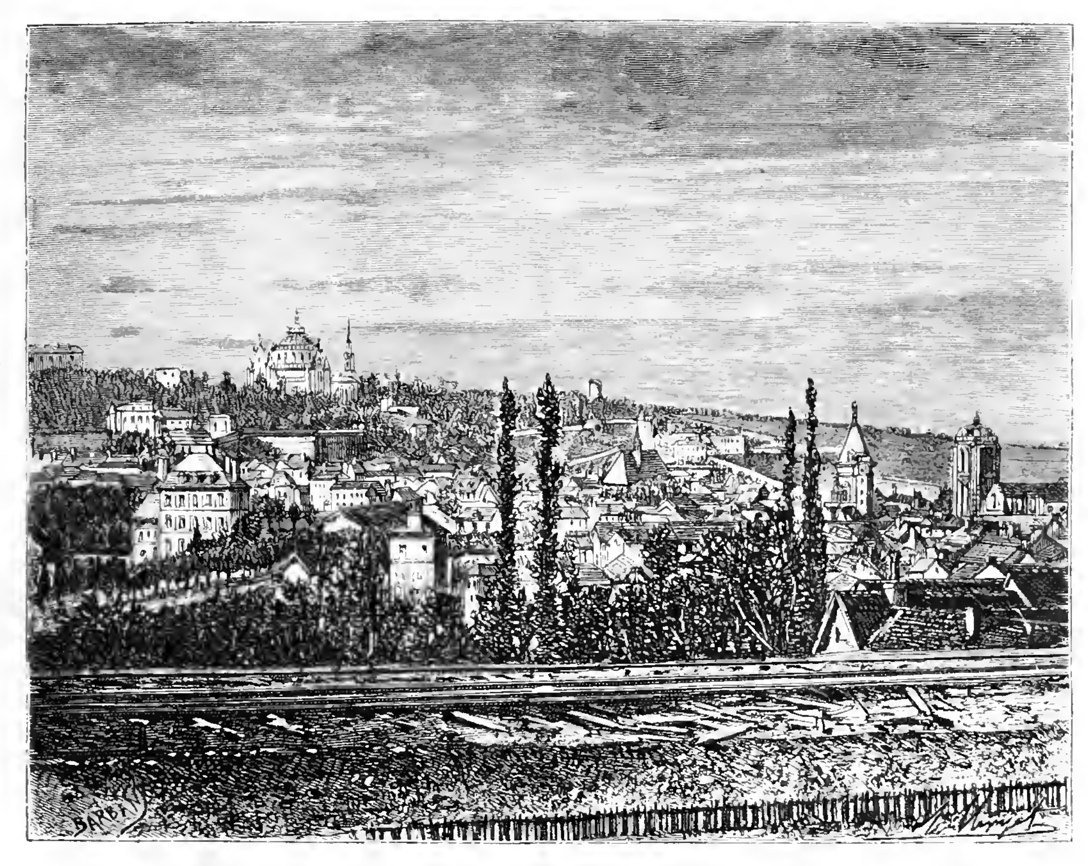
Illiers. — Illiers (*Islerœ*), station de la ligne du chemin de fer de Chartres à Brou (réseau de l'État), petite ville de 2,997 habitants, située à 25 kilomètres au sud-ouest de Chartres, sur la rive gauche du Loir, est aujourd'hui un des centres de commerce les plus actifs du département; elle a cinq foires annuelles, un marché, fabrique des draps, de la bonneterie, compte plusieurs tuileries et fait un commerce assez considérable de grains et de bestiaux.

Illiers était une des plus anciennes baronnies du pays Chartrain, et le sire d'Illiers fut un des quatre barons qui avaient le privilège de porter le nouvel évêque de Chartres lors de son entrée solennelle dans la ville. Les seigneurs de cette famille, qui d'ailleurs a donné plusieurs évêques de son nom au diocèse de Chartres, se sont souvent distingués aux grandes époques de notre histoire; le plus remarquable est celui qui, au temps du roi Charles VII, fut un des plus braves compagnons de Jeanne Darc, et contribua avec La Hire, Dunois et Xaintrailles, à rendre au roi de Bourges *son vieil héritage que lui roboient les Anglois.* Les murs qui protégeaient la petite ville ont disparu depuis longtemps, et de son antique château il reste à peine aujourd'hui quelques traces reconnaissables.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, cette localité a subi, dès le 19 octobre, les douleurs de l'invasion et même un commencement de bombardement.

Les armes d'Illiers sont : *d'or, à six annelets de gueules, 3, 2 et 1.*

Janville. — Janville, Yenville (*Jonvilla*), chef-lieu de canton de 1,300 habitants, à 41 kilomètres au sud-est de Chartres, est une petite ville fort ancienne; elle dut son accroissement à la faveur des rois de France, qui, après la destruction du château du Puiset, en firent une des places fortes destinées à maintenir sous leur dépendance le pays situé entre Chartres et Étampes. Située dans une vaste plaine, et n'étant dominée d'aucun côté, Janville n'avait pas besoin de fortifications redoutables; les siennes consistaient simplement en une muraille de quatre à cinq pieds d'épaisseur, flanquée de de distance en distance de tourelles et protégée par un fossé qui régnait à l'entour de la place. Quatre ponts-levis, aujourd'hui stables et en pierre, donnaient entrée dans la ville au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. Le château, dont il reste une tourelle aujourd'hui convertie en prison, était au nord et regardait celui du Puiset, qui était situé à 1 kilomètre au nord-ouest. Les rois de France eurent, dit-on, à Janville un palais ou logis dans lequel ils



Dreux.

séjournèrent quelquefois. La ville n'échappa pas aux malheurs qui vinrent fondre sur la Beauce au temps de la guerre de Cent ans; assiégée par les Anglais en 1428, elle offrait de capituler; mais les termes de cette capitulation ayant été repoussés, elle fut prise d'assaut et ses habitants furent tous massacrés. La ville eut de nouveau beaucoup à souffrir au temps des guerres religieuses, et ses fortifications, depuis longtemps démantelées, étaient encore debout il y a une trentaine d'années.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, Janville tomba aux mains des Prussiens. Aujourd'hui, ses habitants sont tous adonnés à l'agriculture; on y fabrique aussi beaucoup de bonneterie et de bas de tricot.

Les armes de Janville sont : *d'azur, à une tour crénelée d'argent, maçonnée de sable et surmontée d'un tourillon sans créneaux, accompagnée de deux gerbes d'or en chef.*

Le Puiset. — Le Puiset (*Puteolis Castrum*), bourg peuplé de 551 habitants, à 1 kilomètre de Janville, chef-lieu de son canton et à 39 kilomètres au sud-est de Chartres, chef-lieu de l'arrondissement, possède quelques ruines peu importantes du fameux château construit par la reine Constance, femme de Henri Ier. Il dominait une vaste plaine, et, du haut de ses tours menaçantes, il répandit longtemps la terreur sur les pays d'alentour; c'était la résidence habituelle des vicomtes de Chartres. L'histoire de ces seigneurs est un tableau fidèle des mœurs féodales du XIe au XIIe siècle : elle se résume dans la vie aventureuse du fameux Hugues du Puiset, quatrième du nom. Seul héritier des domaines de sa famille, ses frères et oncles étant partis pour la croisade, tuteur du jeune Thibaut, fils d'Étienne, comte de Chartres, mis à mort par les Sarrasins, après la bataille de Rama; possesseur par alliance d'une partie des fiefs des comtés de Gâtinais et de Rochefort, le pouvoir con-

centré dans ses mains était immense; il en usait avec une barbarie dont le souvenir n'est point effacé dans le pays; on montre aujourd'hui encore le puits sombre et profond où il faisait précipiter les victimes de ses vengeances et de ses haines. Ses exactions, ses brigandages, ses attaques contre les biens du clergé déterminèrent le roi de France, Louis VI, dit le Gros, à venir en personne châtier son vassal. Il fallut trois années de combats et de carnage, plusieurs sièges et l'emploi de toutes les forces de la monarchie pour réduire le rebelle. Le repaire fut enfin pris et démantelé. Hugues, condamné à l'exil, passa en Palestine, dont ses intrigues et ses trahisons le forcèrent aussi à s'éloigner; il mourut en Sicile vers 1132.

Ce n'était pas seulement à la tête d'une troupe de chevaliers et d'archers que Louis VI le Gros avait assailli Le Puiset: des milices d'une autre nature avaient suivi sa bannière; les paysans des domaines ecclésiastiques que ravageait sans cesse le sire du Puiset avaient été armés, organisés en *communautés* paroissiales et amenés au siège par leurs curés. Un pauvre prêtre de village, conducteur d'une de ces bandes rustiques, arracha le premier les palissades ennemies et pénétra dans l'enceinte du château maudit avant les hommes d'armes.

Le château ne se releva pas de ses ruines, et le rôle historique des sires du Puiset se termine à cette époque. Outre les ruines du château, aujourd'hui converti en ferme, le village possède une église du xe siècle dont le portail est un modèle curieux et assez bien conservé de l'architecture gothique de cette époque.

Toury. — Toury (*Tauriacum Castrum*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Orléans (réseau d'Orléans), dans le canton de Janville, arrondissement et à 45 kilomètres au sud-est de Chartres, est un gros bourg peuplé de 1,574 habitants. C'est dans la plaine qui s'étend entre Toury et Le Puiset que se livrèrent les différents combats entre le roi Louis VI le Gros et le turbulent Hugues IV dit le Beau. Ce dernier profitait de la jeunesse de son pupille, le jeune Thibaut, comte de Chartres, pour ravager et rançonner ses terres; Adèle, mère du jeune comte, appela Louis VI à son aide. Celui-ci accourut, et, secondé par les milices de Toury, dont Suger, son ami, était seigneur, il battit d'abord Hugues du Puiset en rase campagne, l'assiégea dans son château, le fit prisonnier et l'envoya à Château-Landon; Le Puiset fut alors une première fois rasé (1111). Mais Hugues IV ayant recouvré sa liberté en cédant au roi le comté de Corbeil, dont il venait d'hériter, il releva son château, le fortifia avec toute l'expérience que lui donnait son humeur guerroyante, et, oubliant ses serments, se ligua de nouveau contre Louis le Gros, avec Thibaut, comte de Chartres, et Henri, roi d'Angleterre. Une sanglante bataille se livra dans la plaine de Toury; mais, cette fois, l'armée royale eut le dessous, grâce à l'habile tactique de Radulfe, comte de Beaugency. Le roi Louis VI chercha un refuge dans Toury, et il allait périr à l'une des portes de la ville, si l'abbé Suger ne fût venu le délivrer à la tête de ses milices. Louis voulait la ruine du Puiset, repaire d'un seigneur félon et dangereux; il rassembla donc de nouvelles forces et assiégea le château. Thibaut vint au secours de Hugues, son vassal : la plaine de Toury fut encore témoin d'un nouveau combat; mais la victoire resta au roi de France. Thibaut, blessé, abandonna son allié; le château du Puiset ne put tenir plus longtemps; il se rendit, et le roi le fit de nouveau raser jusqu'aux fondements et combler les puits, *tel qu'un lieu dévoué à la malédiction divine* (1114).

Toury profita de la ruine du redoutable manoir. Cette petite ville lui dut sa tranquillité et un accroissement de population; mais elle eut bien à souffrir pendant les guerres du xive et du xvie siècle; sa position sur la route d'Orléans, qui, en temps de paix, était si favorable à son accroissement, lui attira de grands malheurs que ses murailles et son château ne suffirent pas à conjurer.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, Toury fut occupé par les troupes ennemies. Après la bataille de Coulmiers, les Bavarois reculèrent jusqu'à Toury, où le général de Thann se retira, après avoir perdu à Lignerolles 2,000 prisonniers, 2 canons et un convoi d'approvisionnements (8 novembre).

Aujourd'hui, ses habitants se livrent exclusivement à l'agriculture et au commerce des grains.

Maintenon. — Maintenon (*Mesteno*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Rennes et Brest (section de Paris à Chartres, réseau de l'Ouest), chef-lieu de canton, à 18 kilomètres au nord-est de Char-

tres, peuplé de 1,764 habitants, doit la plus grande partie de son importance et de sa célébrité à la femme habile qui lui a emprunté son nom pour faire oublier celui de veuve de Scarron et pour dissimuler celui de reine de France.

L'agréable situation du pays, les charmes de cette petite vallée qu'arrosent l'Eure et la Voise y avaient déterminé la construction d'un important château dès le temps de Philippe-Auguste ; plus tard, cette propriété avait été considérablement embellie par les soins de Jean Cottereau, trésorier des finances sous Louis XI et Charles VII ; mais toutes ces splendeurs devaient être éclipsées par les magnificences de Louis XIV.

Le château et le parc prirent des proportions dignes des hôtes qu'ils devaient souvent abriter. L'eau de l'Eure, prise au bourg de Pontgouin, fut amenée à Maintenon par un canal de 35 mètres de largeur et de 45 kilomètres de longueur, à travers les obstacles d'un sol très accidenté ; il restait encore à franchir la vallée de Maintenon : un gigantesque aqueduc, soutenu par 48 énormes piliers, qui ressemblaient à autant de tours, relia les deux crêtes de la colline ; deux rivières vinrent donc couler dans les fossés du château et serpenter sous les ombrages du parc. Quoique les travaux n'aient point été menés à fin et que les rêves du maître et des artistes n'aient pu être complètement réalisés, l'esprit reste consterné devant l'énormité des sommes absorbées par ces royales fantaisies, quand on songe surtout que, moins de soixante ans après leur réunion à Maintenon, les matériaux destinés à embellir le séjour d'une favorite étaient transportés avec de nouveaux frais à Crécy, près de Dreux, pour réédifier le palais d'une autre marquise, Mme de Pompadour, qui, bien inférieure d'ailleurs sous le rapport des qualités du cœur et de l'esprit, n'avait pas non plus d'autres titres que sa devancière, le caprice d'un roi, pour épuiser ainsi les ressources du pays et gaspiller la fortune de la France.

La famille de Noailles a hérité du magnifique domaine de Maintenon. Le parc est soigneusement entretenu, le château a été restauré et les appartements sont aujourd'hui meublés dans le goût moderne. Une opinion assez répandue est que le mariage secret du roi avec la veuve du pauvre poète fut célébré dans la chapelle de ce château ; quoique le fait soit très problématique, les étrangers ne manquent pas de visiter la petite église qui, du reste, est d'une grande simplicité. Cette ville est la patrie du poète Collin d'Harleville.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, Maintenon fut occupé par les troupes ennemies.

Épernon. — Épernon (*Espernonium*, *Sparnonum*, *Autrist*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Rennes et à Brest (section de Paris à Chartres, réseau de l'Ouest), est une petite ville peuplée de 2,029 habitants, canton de Maintenon, dont elle est éloignée de 6 kilomètres nord-est et à 25 de Chartres, chef-lieu de son arrondissement. Sa position, au bas d'une colline qu'arrose la Guerle, est ravissante ; les habitations sont bien construites et d'un aspect agréable. C'était autrefois une place fortifiée, entourée de fossés, de remparts et défendue par un château qu'on supposait bâti sous le règne de Hugues Capet. Il fut rasé par les Anglais, contraints, sous Charles VII, de quitter la place où ils s'étaient maintenus pendant longtemps. Sous Henri III, la ville acquit une illustration d'un autre genre ; la baronnie d'Épernon, qui dépendait auparavant du comté d'Évreux, fut érigée en duché-pairie, en 1581, en faveur de Nogaret, favori du roi. La pairie s'éteignit bientôt ; mais le domaine et les autres titres, après avoir passé aux familles Goths de Rouillac et d'Antin, échurent à la maison de Noailles, qui les posséda jusqu'à la Révolution.

On exploite sur le territoire d'Épernon du grès siliceux. L'industrie de cette ville est représentée par des fabriques de meules, des tanneries, des fours à plâtre, des fabriques de tapioca et de semoule ; son commerce est favorisé par plusieurs foires.

Gallardon. — Gallardon (*Gualardo Castrum*), bourg peuplé de 1,615 habitants, à 10 kilomètres au sud-est de Maintenon, son chef-lieu de canton, et à 19 kilomètres de Chartres, son chef-lieu d'arrondissement, fut jadis une des places de guerre importantes de la contrée. Un château fort, détruit par le roi Robert et reconstruit, en 1020, par le vicomte de Châteaudun, protégeait et dominait la colline sur la pente de laquelle la ville est bâtie. Ce point fut vivement disputé dans toutes les guerres dont le pays d'Eure-et-Loir fut le théâtre ; en 1417, les Bourguignons s'en emparèrent, il fut occupé quatre ans après par les troupes de Charles VII ; les Anglais le reprirent ensuite, et c'est à

Dunois qu'appartient la gloire d'en avoir définitivement chassé l'étranger, en 1443.

Une fort belle église paroissiale, commencée au XII[e] siècle, et dont la charpente surtout est remarquable, une vieille tour qu'on aperçoit de très loin, et quelques maisons du XVI[e] siècle à poutres apparentes et sculptées, sont pour Gallardon les derniers vestiges de sa grandeur passée. La population actuelle est exclusivement agricole.

Chateaudun. — (lat. 48° 4′ 11″ ; long. 1° 0′ 20″ O.). — Châteaudun (*Castello-Dunum*, *Castrodunum*, *Dunum-Carnutum*, *Urbs Clara*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme (réseau d'Orléans), chef-lieu d'arrondissement et d'un canton, à 44 kilomètres au sud-sud-ouest de Chartres, avec tribunal de première instance, collège communal et société d'agriculture, peuplée de 6,694 habitants, est une des plus anciennes villes du département. Malgré les différents noms d'origine romaine qu'elle a portés jusqu'à la fin de la première dynastie des rois francs, celui qui a prévalu et sous lequel elle est désignée aujourd'hui a évidemment une étymologie celtique; *dun* ou *dunum* signifie éminence, et l'importance du château construit sur ce point élevé explique la désignation qui est restée à la ville qui se groupa peu à peu autour des murailles seigneuriales. Dès les premiers temps de la conquête de Clovis, Châteaudun était le centre d'un *pagus* ou comté; son importance est constatée par l'existence d'un siège épiscopal supprimé, en 573, par décision d'un concile tenu à Paris. Après avoir fait partie du royaume d'Austrasie, Châteaudun fut incorporé au royaume d'Orléans. Rollon y signala son passage par d'affreux ravages. L'administration réparatrice de Charlemagne n'oublia pas cette ville; parmi les restaurations ou fondations qui datent de ce règne glorieux, on cite l'abbaye royale de Sainte-Madeleine. Sous les faibles successeurs du puissant monarque, Châteaudun, avec le reste du Dunois, tomba aux mains de cet infatigable envahisseur dont nous avons eu déjà occasion de parler, Thibaut le Tricheur. L'église Saint-André, aujourd'hui démolie, était l'œuvre de ses descendants; le château dont le beau donjon existe encore, construit sur les débris de l'édifice qui avait précédé la formation de la ville, fut élevé par un Thibaut surnommé le Vieux. Cette puissante dynastie conserva la souveraineté sur Châteaudun jusqu'au partage qui sépara la famille en deux branches, la maison de Champagne et la maison de Blois. Cette dernière, en l'absence d'héritiers directs, aliéna son fief au domaine royal, et nous avons vu ailleurs à la suite de quelles transmissions le Dunois et sa capitale échut à l'illustre bâtard frère de Charles d'Orléans. Une chapelle fort remarquable, adossée au donjon principal du château, est à peu près l'unique souvenir qui marque le passage du comte de Dunois à Châteaudun; cependant cette ville fut la seule sur la rive droite de la Loire qui resta au pouvoir de cette ombre de monarque auquel on donnait, par raillerie, le nom de roi de Bourges. Elle paya toutefois un large tribut aux différentes guerres qui déchirèrent si longtemps la France; la Réforme, la Ligue vinrent agiter la malheureuse cité que la lutte contre l'Anglais avait presque dépeuplée; à ces fléaux vinrent se joindre les famines, les épidémies. L'épisode de son émancipation disparaît au milieu de toutes ces calamités; on voit seulement, par un acte de Charles VIII, que la commune était alors régie par une administration municipale composée de douze magistrats élus. Châteaudun avait à peine eu le temps de cicatriser ses plaies séculaires lorsque, en 1723, le 20 juin, un incendie qui dura huit jours et qui, après avoir commencé dans une maison de paysan du faubourg Saint-Valérien, envahit la ville entière, réduisit en cendres trois églises, cinq édifices publics et sept cent quatre-vingt-dix-huit maisons. Le désastre fut tel que Louis XV accorda aux malheureux habitants, dont plus de trois mille restaient sans asile, une exemption de tout impôt pendant dix ans, un secours de six cent mille livres et la coupe libre des bois du clergé et des communautés religieuses pour faciliter les constructions nouvelles, et, pendant le temps qu'on mit à les exécuter, les familles incendiées trouvèrent un asile dans les combles du château.

Au milieu des douleurs de l'invasion amenée par la funeste guerre de 1870-1871, et en présence des défaillances nombreuses, hélas! des défenseurs du sol sacré de la patrie, l'historien est heureux d'avoir à signaler des faits aussi héroïques que celui dont la petite ville de Châteaudun donna à cette époque un mémorable et trop rare exemple. Le 18 octobre 1870, un corps de 5,000 Allemands se présentait devant Châteaudun, petite ville ouverte, sans défenses naturelles et sans murailles; mais elle possédait mieux que cela, des cœurs vaillants:

elle avait pour rempart ses gardes nationaux et des francs-tireurs de Paris, auxquels étaient mêlés d'autres francs-tireurs de Nantes et de Cannes. Des uhlans s'étant montrés en éclaireurs, quelques ouvriers des champs, sans autres armes que leurs outils agricoles, les obligèrent à tourner bride. Dans l'attente d'une attaque qu'annonçait la présence de ces éclaireurs, la ville se hérissa rapidement de barricades; en effet, le mardi 18 octobre, l'ennemi était signalé, et ses défenseurs se rendaient chacun à son poste. Ils n'étaient guère nombreux : 600 francs-tireurs de Paris sous les ordres de M. Lipowski, 112 francs-tireurs nantais, 50 francs-tireurs de Cannes, quelques volontaires de Loir-et-Cher et 300 gardes nationaux sédentaires commandés par M. Testanières, ancien capitaine en retraite; en tout 1,200 hommes contre 5,000 ennemis disposant de 24 pièces d'artillerie. Une première attaque de l'infanterie allemande est repoussée; mais les batteries prussiennes couvrent la ville de leurs obus, qui s'abattent sur les clochers, l'hôpital et même sur les ambulances. Après une résistance qui durait depuis midi et qui s'était prolongée jusqu'à la nuit, les Allemands réussirent enfin à enlever la position et à tourner les barricades. « Alors, la nuit venue, écrit M. Jules Claretie dans son émouvant récit de la défense nationale, refoulés de tous côtés, les défenseurs de Châteaudun se massent sur la place, et, noirs de poudre, exaltés par la lutte, superbes de patriotisme et d'ardeur, ils entonnent, sous le ciel rouge déjà des premiers incendies, les mâles couplets de *la Marseillaise*. Ce chant superbe, ce spectacle grandiose avaient glacé d'une certaine terreur les assaillants, qui hésitent d'abord, puis envahissent la place, repoussant les défenseurs de Châteaudun dans les rues adjacentes, lorsque ceux-ci, pris d'une rage nouvelle, se précipitent sur cette place et, à la baïonnette, forcent les Allemands à reculer dans la nuit. La place est à nous de nouveau, et les Allemands l'attaquent encore. On se bat dans l'ombre, on se bat corps à corps. On se tue comme on se poignarderait; on s'égorge, et le flot noir des Prussiens court à travers les rues. La torche à la main, ils envahissent déjà les maisons conquises; ils pillent, volent et brûlent. Les défenseurs de Châteaudun, en se repliant, font de tous côtés sur la place, où fourmillent les Prussiens, des décharges meurtrières; puis, combattant toujours, ils s'éloignent, tandis que les Allemands, voyant partout des ennemis, se fusillent entre eux par méprise, dans l'ombre, à travers ces rues couvertes de morts. La retraite s'opéra par le faubourg Saint-Jean, qui est en quelque sorte le côté inaccessible de Châteaudun. »

Les Allemands avaient perdu près de 2,500 hommes, la moitié de leur effectif. Aussi leur rage se déchaîna-t-elle sur la malheureuse ville quand ils en furent maîtres : tout ce qui ne put être enlevé fut détruit ou brûlé.

La défense héroïque de Châteaudun souleva en France un enthousiasme universel, dont le gouvernement de la Défense nationale se fit l'interprète en rendant un décret qui allouait à la valeureuse cité un premier subside de 100,000 francs, décret précédé de considérants qui méritent d'être enregistrés :

« Considérant que la petite cité de Châteaudun, ville ouverte, a résisté héroïquement pendant plus de neuf heures, dans la journée du 18 octobre, aux attaques d'un corps prussien de plus de 5,000 hommes, qui n'a pu réussir à l'occuper qu'après l'avoir bombardée, incendiée et presque totalement réduite en cendres;

» Considérant que, dans cette mémorable journée, la garde nationale sédentaire de Châteaudun s'est particulièrement distinguée par son énergie, sa constance et son patriotisme, à côté des braves francs-tireurs de la ville de Paris.

» Considérant qu'il y a lieu de signaler à la France, par un décret spécial du gouvernement, le noble exemple donné par la ville de Châteaudun aux villes ouvertes exposées aux attaques de l'ennemi et de subvenir aux premiers besoins de la population chassée de ses demeures par l'incendie et les obus prussiens... décrète, etc. »

Châteaudun est aujourd'hui relevé de ses ruines. Paris a voulu honorer sa vaillance en donnant à l'une de ses grandes rues le nom de rue de Châteaudun. Chaque année, au 18 octobre, est célébré l'anniversaire de ce glorieux combat.

La situation de cette ville est des plus riantes, les maisons se groupent gracieusement sur la pente d'un coteau demi-circulaire, au milieu de jardins et de vergers admirablement cultivés; le Loir coule au bas de la colline, bordé sur son autre rive par des rochers percés de grottes dont quelques-unes servent d'habitations. Le château, dans lequel on admire le donjon et un bel escalier restauré par le duc de Luynes, l'hôtel de ville, le collège et l'hôpital

sont, avec l'église paroissiale de la Madeleine, les principaux édifices de Châteaudun.

Avec quelques fabriques de couvertures et des tanneries d'une certaine importance, l'industrie agricole constitue la principale richesse du pays.

Châteaudun est la patrie de Lambert Licors, vieux poète qui mit l'histoire d'Alexandre en vers de douze syllabes, d'où est resté aux vers de cette mesure le nom d'*alexandrins;* de Nicolas Tautain, habile émailleur, et de Florent de Villers, conseiller du célèbre Dunois.

Les armes de la ville sont : *de gueules, à trois croissants montant d'argent 2 et 1, au chef d'azur chargé d'une croix de la Légion d'honneur*, en souvenir de sa belle défense de 1870, et pour devise : Exstincta revivisco.

Bonneval. — Bonneval (*Bonavallis*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme (réseau d'Orléans), chef-lieu de canton peuplé de 3,398 habitants, à 14 kilomètres au nord de Châteaudun, chef-lieu de son arrondissement, était autrefois une place importante, entourée de murailles et de fossés, flanquée de tours, possédant une église paroissiale très remarquable, surmontée d'une flèche très élevée et fort élégante. Une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dont la fondation était attribuée à Charles le Chauve, y jouissait d'un grand renom. Louis le Gros, dans ses expéditions contre les grands vassaux rebelles, fut obligé d'assiéger Bonneval et rasa ses fortifications en 1135; plus tard, les Anglais s'en emparèrent et le détruisirent en grande partie lorsqu'ils furent contraints, sous Charles VII, de lever le siège d'Orléans. La jolie petite ville que nous voyons aujourd'hui a donc été rebâtie depuis cette époque; elle a conservé sa délicieuse position sur les rives du Loir, qui s'y divise en plusieurs branches, comme pour arroser plus abondamment son fertile territoire. L'église, avec sa flèche hardie et quelques tableaux curieux provenant de l'ancienne abbaye, a échappé aux outrages du temps et aux ravages de la guerre. Les environs ont gardé d'intéressants vestiges de monuments celtiques : le dolmen que l'on voit sur le chemin de Moriers est bien connu des archéologues. Bonneval avait de bonne heure fait retour au domaine royal et n'en avait été distrait momentanément que comme apanage des ducs d'Orléans.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, Bonneval fut occupé par les armées envahissantes.

Les serges qui s'y fabriquaient autrefois avaient une grande réputation dans le pays ; cette industrie paraît s'être entièrement déplacée : il y a à peine quelques manufactures de couvertures de laine et de calicot; on y trouve filatures, moulins à foulon et tanneries considérables, et il s'y fait aujourd'hui un commerce important de bestiaux et de céréales.

Dans les environs, on remarque le château des Coudreaux, qui a appartenu au maréchal Ney.

Les armes de Bonneval sont : *de gueules, au lion d'or sur une terrasse de sinople, tenant une hallebarde d'or emmanchée de sable de la patte droite, et ayant sur la patte gauche un écusson d'azur à trois fleurs de lis d'or 2 et 1.*

Les Alluyes. — Les Alluyes (*Avallocium, Alogia*), à 8 kilomètres de Bonneval, son chef-lieu de canton, et à 20 kilomètres au nord de Châteaudun, tel est le nom d'une petite ville très ancienne, peuplée de 866 habitants et conservant sur son étroit territoire l'empreinte de trois grandes périodes de notre histoire nationale.

Au nord, des peulvans et ladères, espèces de *pierres plantées*, à l'ouest, l'enceinte dite garenne des Clapiers, toute parsemée de monuments celtiques, attestent que ces lieux furent autrefois le centre d'un important établissement druidique.

Dans le bourg, une tour d'une construction merveilleusement hardie, reposant sur le sol sans fondations, dernier vestige de l'ancien château qui protégeait la ville et classée parmi les monuments historiques, nous reporte aux premiers temps de la monarchie franque, alors que Chilpéric, poursuivi par Sigebert et Gontran, se réfugiait dans le Perche et datait le traité de paix des Alluyes, alors capitale d'une des cinq baronnies du Perche-Gouet.

Enfin, dans la plaine, on retrouve parfaitement conservées toutes les lignes d'un camp occupé par les Anglais du XIVe au XVe siècle. Le centre est marqué par une éminence où les soldats avaient creusé un large et beau puits.

La culture des champs, le commerce des toisons marqueront seuls, pour Les Alluyes, l'époque industrielle et pacifique dans laquelle nous vivons.

Brou. — Brou (*Brovium*), station terminale de la ligne du chemin de fer de Chartres à Brou (réseau de l'État), à 21 kilomètres de Châteaudun, est

une petite ville de 2,451 habitants, située sur la rive gauche de l'Ozanne. C'était autrefois la principale des cinq baronnies du Perche-Gouet. L'étymologie du nom de *Brou* est la même que celle de *Bray*, qui veut dire bourbeux ou fangeux ; on trouve, en effet, dans ses environs des marnières considérables. Cette ville fut de bonne heure fortifiée ; elle possédait un château que l'on nommait le *château Gouet ;* il était situé à l'ouest de la ville et se composait d'un donjon bâti sur une motte artificielle que l'on a fait disparaître en 1842, et d'une double enceinte. On attribuait la construction de ce château à Guillaume Gouet. La baronnie de Brou passa dans la maison de Montmorency, qui la vendit à Florimond Vooerlet ou Robertet, lequel agrandit cette petite ville. Brou possédait jadis une abbaye, qui eut à souffrir des guerres de religion. Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, elle fut occupée, le 25 novembre, par les troupes ennemies.

Cette ville, dont les murailles et les fortifications ont depuis longtemps disparu, possède un marché aux grains et une halle assez fréquentée.

A 8 kilomètres à l'ouest de Brou, on remarque le beau château de Frazé, qui appartient à l'époque de la Renaissance.

Cloyes. — Cloyes, chef-lieu de canton, arrondissement et à 11 kilomètres au sud-sud-ouest de Châteaudun, dans une situation agréable au milieu de belles prairies, au confluent du Droué et du Loir, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme (réseau d'Orléans), est une petite ville peuplée de 2,336 habitants. On y remarque un clocher du xve siècle et des maisons qui datent du xvie, un beau pont sur le Loir et, dans les environs, le château de Bouville. L'industrie y est représentée par une fabrique de sucre de betterave ; son commerce, favorisé par plusieurs foires, a pour objet principal les produits du sol.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, cette localité a été occupée par les troupes du grand-duc de Mecklembourg.

Courtalin. — Courtalin, bourg du canton de Cloyes et de l'arrondissement de Châteaudun, dont il est éloigné de 14 kilomètres à l'ouest, peuplé de 750 habitants et bâti sur la petite rivière d'Yères, se recommande à l'intérêt des touristes et des archéologues par les magnificences de son château, construit vers le milieu du xve siècle par G. d'Avaugour et propriété actuelle de la famille de Montmorency. Pendant la guerre de 1870-1871, cette localité fut occupée par les troupes ennemies.

Courtalin possède aussi de vastes et belles halles où se tiennent, quatre fois l'an, des foires considérables, et chaque semaine un marché assez fréquenté par les fermiers de la Beauce.

Orgères. — Orgères, chef-lieu de canton, arrondissement et à 29 kilomètres à l'est de Châteaudun, station de la ligne du chemin de fer d'Orléans à Dreux (réseau de l'État), est une petite commune de 598 habitants, près d'une vaste forêt et un peu au delà de l'endroit où le chemin de fer croise une voie romaine dite Chemin de César. On y fabrique de la bonneterie.

« Orgères, dit Girault de Saint-Fargeau, est situé près de la forêt de son nom, dont le centre renferme de vastes carrières d'où ont été extraites les pierres qui ont servi à bâtir la cathédrale de Chartres. Des voleurs s'étaient réfugiés, en 1797, dans ces carrières et y avaient fondé une société qui s'était donné une organisation et des règlements conformes à la profession de ceux qui en faisaient partie. Ces brigands avaient de tous côtés des émissaires qui parcouraient le pays et signalaient à leurs complices les maisons qu'il était facile de surprendre ; les habitants des carrières d'Orgères sortaient alors de leurs repaires, s'introduisaient, le visage couvert de masques, dans ces maisons, garrottaient les hommes, épouvantaient les femmes par des menaces lorsqu'elles résistaient, leur exposaient au feu la plante des pieds, jusqu'à ce que la douleur forçât les malheureux à indiquer le lieu où étaient cachées leurs richesses. Ces horribles tortures avaient fait donner à ces brigands le nom de *chauffeurs*. Ils jetaient partout l'effroi : on avait bien saisi des individus coupables de vols avec effraction, mais aucun n'avait pu être convaincu de chauffage. Les chauffeurs continuèrent longtemps leurs brigandages, et ils défiaient la vigilance de la police, qui avait fini par les poursuivre avec moins d'activité, lorsqu'une circonstance fortuite les fit découvrir. » En effet, deux gendarmes qui côtoyaient la forêt rencontrent un enfant, l'appellent et l'emmènent dans une auberge où ils lui donnent à manger. Après le repas, l'enfant, sans se cacher, s'empare des couteaux et des couverts d'argent en disant que son père en rapporte souvent de pareils à la maison ; il ajoute

qu'il habite un souterrain. Le lendemain, on l'amène à la ville voisine où se tenait un marché, et il indique les gens qu'il a vus dans le souterrain. On les arrête; et, en usant du même procédé, on capture un grand nombre de brigands. Ils comparurent devant le jury, à Chartres; l'instruction de l'affaire ne dura pas moins de deux ans et se termina, le 28 juillet 1800, par la condamnation et l'exécution des principaux chauffeurs, tout au moins de ceux qui furent convaincus de ce crime.

Pendant la guerre de 1870-1871, les environs d'Orgères furent le théâtre de plusieurs combats, et cette petite localité fut occupée par les troupes allemandes.

Dreux (lat. 48° 44′ 27″ N.; long. 0° 58′ 15″ O.).— Dreux (*Durocassæ, Drocæ, Druidum Civitas*), importante station des lignes de Paris à Granville (réseau de l'Ouest) et d'Orléans à Louviers (réseau de l'État), à 32 kilomètres au nord de Chartres, siège d'un arrondissement et d'un canton, avec tribunaux de première instance, de commerce, et une population de 7,922 habitants, autrefois capitale d'un comté, chef-lieu d'élection, bailliage royal, dépendant du diocèse de Chartres, du parlement et de l'intendance de Paris, est une des plus anciennes villes de France, d'origine celtique.

L'étymologie de son nom est tirée de celui des *Durocasses*, tribu gauloise qui habitait la contrée avant la conquête romaine. On trouve la ville désignée, dans les capitulaires des princes carlovingiens, sous le nom de *Pagus Ducrassinus;* puis, par abréviation de ce mot, on fit *Drocès,* d'où celui de *Dreux* est dérivé. Jusqu'aux divisions du territoire en fiefs féodaux, l'histoire de Dreux se confond dans celle de Chartres; ces deux cités étaient les deux principaux centres de l'influence sacerdotale des druides; leurs luttes contre la domination romaine furent les mêmes, l'absorption des vieilles idolâtries gauloises dans la foi chrétienne s'accomplit dans les mêmes conditions et au milieu de circonstances identiques; dans la répartition territoriale qui suivit l'établissement de la domination franque, Dreux devint le centre administratif d'une petite province, puis la capitale d'un comté dont les seigneurs se rendirent indépendants; ils y battaient monnaie avant l'an 1030. Pendant toute la période féodale, les destinées de la ville furent aussi peu stables, aussi agitées que la fortune capricieuse de ses maîtres; après avoir été maintes fois traversée et occupée par les Normands, ce fut, dès le XIIe siècle, une des premières conquêtes des Anglais, qui la prirent et l'incendièrent en 1188. Les guerres de religion et les discordes civiles ne l'épargnèrent pas davantage. C'est presque sous ses murs, dans la plaine resserrée entre l'Eure et la Blaise, que se livra la fameuse bataille de Dreux, en 1562. L'armée des catholiques était commandée par le connétable de Montmorency, celle des huguenots par le prince de Condé et l'amiral Coligny. Gabriel de Montmorency resta parmi les morts, Condé fut fait prisonnier. Trente et un ans plus tard, en 1593, Henri IV fit le siège de Dreux, qui résista avec une extrême opiniâtreté. La famine et les maladies décimaient la population; la garnison, pour prolonger sa défense, résolut de se débarrasser des bouches inutiles, et chassa de la ville les femmes, les enfants et les vieillards; le Béarnais, habile à saisir toutes les occasions de désarmer les haines que la Ligue et Mayenne suscitaient contre lui, accueillit les fugitifs avec bonté, leur fournit des vivres, donna un écu à chacun et leur laissa la liberté de se retirer où ils voudraient. Cette preuve de clémence et de bonté n'ayant exercé aucune influence sur la résolution des assiégés, l'attaque continua, les assauts se succédèrent et la place fut enlevée de vive force. Dreux y perdit son importance politique et ses fortifications, que le vainqueur fit raser; mais elle y gagna paix et sécurité. Le seul rôle historique qui lui fût réservé désormais était de devenir le dernier asile des membres de la famille d'Orléans. Le roi Louis-Philippe, avant de monter sur le trône, avait fait construire dans l'enceinte du vieux château une chapelle destinée à la sépulture du duc et de la duchesse de Penthièvre, ses aïeux maternels; il fit déposer à côté de leurs restes ceux de la princesse de Lamballe et du comte de Toulouse. La mort de deux de ses enfants, la princesse Marie et le duc d'Orléans, prince royal, nécessita de nouvelles dispositions; d'importants travaux furent entrepris et menés à fin. Le vœu de la royale famille survivante était de reposer, après la mort, auprès de ceux de ses membres qui la précédaient au tombeau...! L'édifice fut rendu digne de cette pieuse destination; ce vœu a été accompli, après un amer exil, par M. le comte de Paris. La chapelle de Dreux est aujourd'hui le monument le plus intéressant que Dreux puisse offrir à la curiosité des voyageurs.



Nogent-le-Rotrou.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, Dreux fut occupé, dès le 8 octobre, par les troupes ennemies.

La ville est entourée en partie par la Blaise, qui s'y divise en plusieurs bras et se jette dans l'Eure un peu plus loin. Elle est bâtie assez régulièrement sur la pente adoucie d'un coteau que couronnent les ruines de l'ancienne forteresse des comtes de Dreux. Au nord, les restes d'une énorme tour en briques, qui fut, dit-on, l'ancien donjon, ont servi à l'établissement d'un télégraphe. D'autres débris soigneusement restaurés s'harmonisent dans l'ensemble du paysage avec les constructions récentes.

Dreux a vu naître le poète J. Rotrou, l'architecte Metezeau; Philidor, le fameux joueur d'échecs; les généraux Senarmont, de Billy et Doguereau.

Aux richesses de son sol, Dreux joint les ressources d'industries diverses qui s'y développent de jour en jour. On y fabrique de la serge, de la bonneterie, des tricots; il y a des teintureries et des fonderies pour des ustensiles de petite dimension.

Les armes de Dreux sont : *échiqueté d'or et d'azur, à la bande de gueules.*

Anet. — Anet (*Anetum*), chef-lieu de canton, peuplé de 1,465 habitants, à 14 kilomètres au nord de Dreux, son chef-lieu d'arrondissement, est un petit bourg dont la célébrité, comme celle de Maintenon, se rattache à la fortune d'une favorite d'un de nos rois. Le premier document historique où il soit question d'Anet remonte au règne du roi Robert et porte la date de 1063. Le siècle suivant constate, en 1131 et 1157, l'existence d'un Simon d'Anet; puis, en novembre 1195, un acte revêtu du sceau royal énonce la cession des moulins d'Anet, faite par les religieux de l'abbaye de Saint-Père de Chartres au roi Philippe-Auguste, moyennant une rente annuelle de six livres parisis. Après avoir passé par les mains des comtes d'Évreux, qui y firent construire un château fort, la seigneu-

rie d'Anet, rentrée sous Charles V dans le domaine royal, fut donnée par Charles VII à Pierre de Brézé, en récompense de ses bons services pendant la guerre contre les Anglais. Le petit-fils de ce seigneur épousa en secondes noces Diane de Poitiers, fille de Jean de Saint-Vallier; tout le monde connaît la romanesque histoire qui enchaîna le cœur de Henri II aux pieds de cette beauté; elle est écrite à chaque pas, sur chaque pierre du merveilleux séjour qu'embellit pour son idole la passion du maître, servie par le génie de Philibert Delorme, de Jean Goujon et de Jean Cousin. Tout ce que l'imagination peut rêver de fantaisies gracieuses et de voluptueux attraits pour une retraite princière consacrée à l'amour fut réalisé par ces illustres artistes, maîtres de l'art dans cette grande époque de la Renaissance. Réduits mystérieux ménagés dans les appartements, allégories mythologiques dans les décorations et les peintures; pour sculptures, le chiffre du royal amant enlacé partout aux armes de sa maîtresse et les attributs des Valois mêlés aux emblèmes de Diane, la déesse chasseresse: frais ruisseaux, ombrages sombres, gracieuses cascades, îles enchantées, telles étaient les merveilles qui firent d'Anet le Versailles d'une autre époque. Quoique cette propriété, après avoir eu pour maîtres les plus grands noms de la noblesse et plusieurs rois, fût échue en dernier lieu au vénérable duc de Penthièvre, la Révolution ne pardonna malheureusement pas, au point de vue artistique, à l'origine de ces impudiques magnificences et ne laissa que des débris; la façade du château et le mausolée de Diane de Poitiers furent sauvés par M. Lenoir, conservateur et fondateur du musée des monuments nationaux. Le premier de ces deux morceaux décore aujourd'hui le palais des Beaux-Arts, à Paris; l'autre a été placé dans une chapelle sépulcrale de l'église de Dreux. Anet, que tant de souvenirs protègent, est en outre situé dans une délicieuse vallée que ses charmes naturels suffiraient à illustrer. Entre les forêts de Dreux et d'Évreux, borné par de riants coteaux couverts de vignes ou de moissons et couronnés de bois, son territoire, arrosé par l'Eure, offre les paysages les plus pittoresques, la plus agréable retraite que le philosophe ou l'artiste puisse envier. Non loin, dans la plaine d'Ivry, on voit la colonne commémorative de la célèbre victoire remportée sur Mayenne par Henri IV. (Voyez la description du département de l'Eure.)

La Ferté-Vidame. — La Ferté-Vidame, autrefois Le Plessis-Arnault, chef-lieu de canton de 979 habitants, est située à 38 kilomètres au sud-ouest de Dreux et sur la lisière de la belle forêt qui porte son nom. C'est une des communes agricoles importantes du département. Il s'y tient des foires très fréquentées, et elle possède une source d'eau ferrugineuse.

A La Ferté-Vidame s'élevait autrefois un château qui appartenait au duc de Saint-Simon. C'était une construction féodale, entourée de larges douves, qui avait appartenu successivement aux comtes de Dreux, aux Vendôme, aux Ferrières-Maligny, aux La Fin de La Nocle, et qui était entrée en 1632 dans la famille de Rouvroy-Saint-Simon; la petite-fille de l'auteur des *Mémoires*, Mme la duchesse de Valentinois, vendit La Ferté, en novembre 1766, à la marquise de La Borde, qui se hâta de faire raser l'antique construction et de la remplacer par un château moderne dont il ne reste plus que les ruines. En 1784, la terre de La Ferté-Vidame passa dans la famille de Penthièvre, puis dans celle d'Orléans; en 1845, le roi Louis-Philippe fit reconstruire ce qu'on appelait le petit château et embellir le parc qui est admirablement percé et dans lequel on ne compte pas moins de six étangs, qui alimentent le moulin de Lamblore. Confisqué en 1852, ce beau domaine fit retour à l'État et fut vendu trois ans après. Aujourd'hui, il est la propriété de M. de Dorlodot.

Nogent-le-Rotrou (lat. 48° 19′ 29″; long. 1° 31′ 27″ O.). — Nogent-le-Rotrou (*Novigentum Rotrudum, Novidum in Pertico*), station de la ligne de Paris à Brest et Rennes (section de Nogent-le-Rotrou au Mans, réseau de l'Ouest), siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal de première instance, avec chambre consultative des manufactures et collège communal, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, à 68 kilomètres à l'ouest de Chartres, peuplé de 7,638 habitants, était autrefois duché-pairie, châtellenie, bailliage et justice royale, et faisait partie du diocèse de Chartres, du parlement de Paris, de l'intendance d'Alençon et de l'élection de Mortagne.

Cette petite ville eut d'abord pour surnom *le Châtel*, ce qui peut lui faire supposer pour première origine un édifice fortifié autour duquel les habitations seraient venues plus tard se grouper, comme il est arrivé dans de nombreuses localités; quelques auteurs prétendent que ce château était

de construction romaine, mais aucun document certain ne vient appuyer cette hypothèse; tout ce qu'on sait de Nogent pendant la période gallo-romaine, c'est que la contrée où la ville est bâtie était habitée par les Unelliens, tribu qui tirait son nom de la rivière d'Huisne, appelée en latin *Unella*. Cette partie du Perche, comprise dans la seconde Lyonnaise sous la domination romaine et probablement dans le royaume de Neustrie sous les rois francs, ne fut point annexée à la Normandie dans la cession que Charles le Simple fit à Rollon de cette province. Les comtes du Perche, seigneurs de Bellesme, d'abord lieutenants du roi dans les domaines dont ils usurpèrent ensuite la souveraineté, cherchaient à consolider leur pouvoir par des alliances de famille avec leurs puissants voisins; c'est ainsi que Louis le Gros ayant abandonné ses droits sur le Perche à Henri Ier, roi d'Angleterre, un comte, nommé Rotrou, sollicita et obtint de ce monarque la main d'une de ses filles qui, selon la chronique, avait eu six fils et sept filles sans avoir jamais été mariée; c'est ce Rotrou, peu scrupuleux, comme on le voit, sur les moyens d'augmenter sa puissance, qui fit réédifier la ville de Nogent, et lui donna son nom. Son fils, Geoffroy Ier, éleva un château neuf sur les ruines de l'ancien. Il était flanqué de quatre tours, dont les débris existent encore, et qui avaient chacune leur nom; une cinquième, qui était sans doute le donjon, s'appelait la tour Saint-Georges. Pendant les longues guerres de l'Angleterre et de la France, ce point fut tour à tour occupé par chacun des deux partis. Le comte de Salisbury s'en empara en 1428; pendant la durée du siège d'Orléans, il était au pouvoir des Français qui firent de fréquentes et utiles sorties pour inquiéter le camp ennemi et entraver les opérations de Warwick. Salisbury revint assiéger le château d'où il avait été chassé, le reprit et punit la garnison de sa courageuse résistance avec une cruauté impitoyable.

Vers la fin du XVIe siècle, Henri Ier, prince de Condé, obtint du roi l'érection de la baronnie de Nogent, avec les cinq châtellenies qui en dépendaient, en duché-pairie, sous le nom d'Enghien-le-Français; son fils, Henri II, la vendit à Maximilien de Béthune, duc de Sully, et le petit-fils de celui-ci obtint aussi, en 1652, des lettres patentes qui l'érigèrent en duché-pairie sous le nom de Nogent-le-Béthune; mais la tradition l'a emporté sur les ordonnances, et Nogent est resté le Rotrou.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, cette localité tomba au pouvoir des armées envahissantes. Le 5 janvier, l'ennemi se montrait en avant de Nogent et tentait une attaque sur nos positions de La Fourche; il se retirait avec des pertes sensibles après un combat de deux heures. Dans la prévision d'une nouvelle attaque, le général Chanzy envoyait au général Rousseau, qui opérait dans la vallée de l'Huisne, un renfort de 1,000 hommes des mobiles de la Corrèze, qui arrivèrent à Nogent vers 11 heures; à 2 heures, avec des forces bien supérieures, l'armée allemande force le général Rousseau à se retirer en avant de Nogent, sans parvenir pourtant à déboucher de La Fourche et à culbuter nos troupes des bois où elles s'étaient ralliées. Pendant cet engagement, deux autres attaques avaient lieu par les routes de Thiron et de Beaumont; la première fut facilement repoussée; la seconde causa un instant de panique dans Nogent, et la colonne ennemie fut rejetée sur les hauteurs de Montgraham. Le général Chanzy ayant prescrit au général Rousseau d'éviter le combat s'il se trouvait en face de forces trop considérables, celui-ci se retira, en ne cédant le terrain que pied à pied, sur Le Theil et La Ferté-Bernard.

Nogent-le-Rotrou, située dans la jolie vallée de l'Huisne, a une forme assez singulière : elle se compose de quatre rues dont une fort longue, qui servent comme d'enclos à une vaste prairie; trois églises, deux hôpitaux et un château d'eau rompent la monotomie des lignes de maisons basses et irrégulières; dans la chapelle d'un hôpital fondé par le grand Sully, on voit son tombeau et celui de dame Rachel Cochefilet, son épouse. Une épitaphe biographique rappelle les titres du ministre dévoué et intègre à l'admiration de la postérité. Les ruines du vieux château de Geoffroy couronnent la colline qui domine la ville et la vallée. Elles sont dignes de l'intérêt des archéologues. Un établissement militaire important a été récemment construit.

Nogent a des fabriques de serges, de droguets et d'étamines, des filatures de coton, de nombreuses tanneries, teintureries et moulins à tan; il s'y fait un commerce assez considérable de toiles, chanvre, fourrages, graines de trèfle, bestiaux et pâtés, façon de Chartres. C'est la patrie du poète Remy Belleau, du lieutenant général Durfort Boissière et du colonel Dubuat.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 49ème. — Population : 67ème. — Densité de la population : 68ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

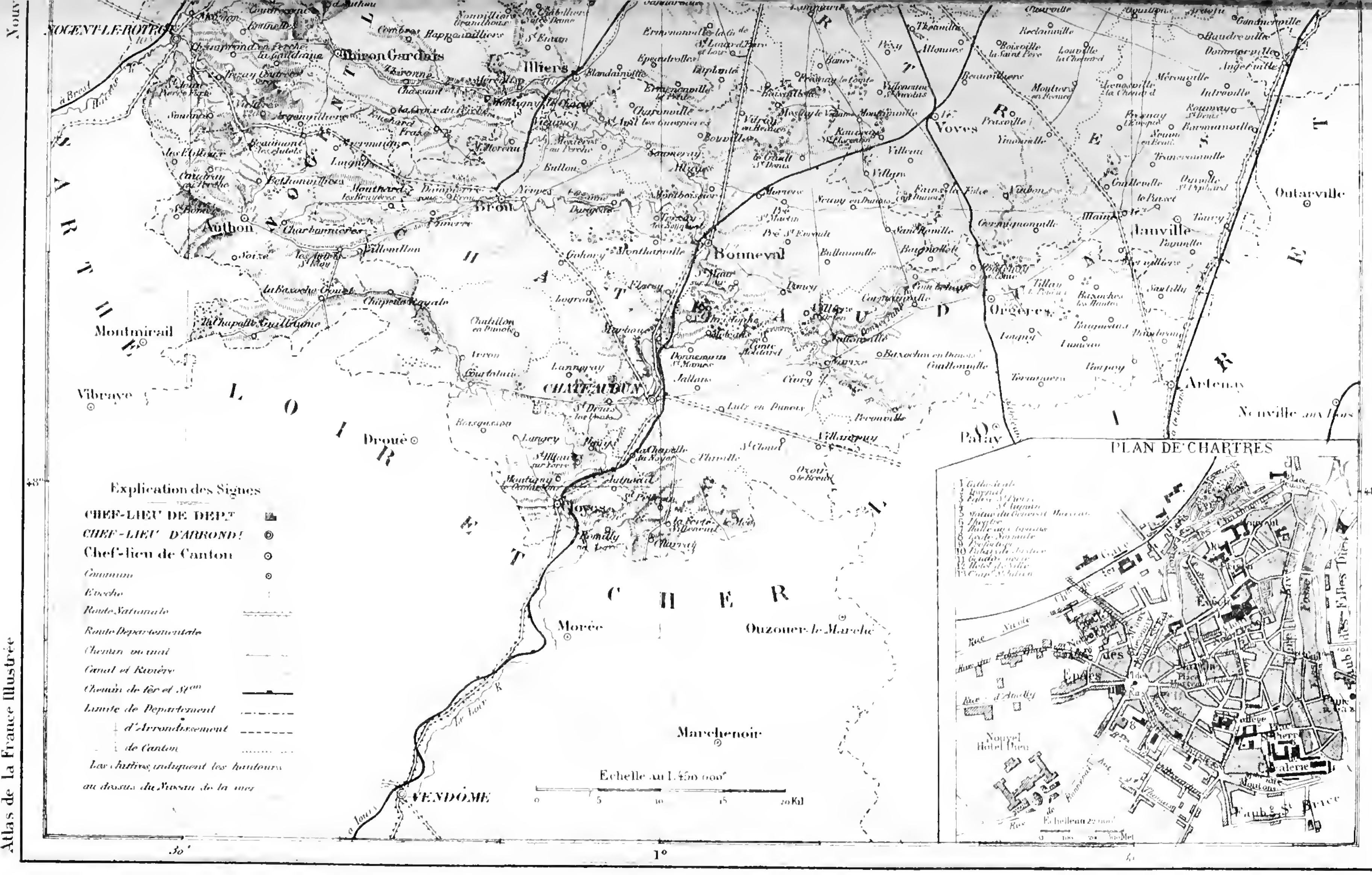
SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
5.874 kil. carrés. ou 587.430 hect.	Hommes, 139.243 Femmes, 143.832 Total.. 283.075 48 hab. 19 par kil. carré.	4	24	426	Propriétés bâties... 6.500.000 fr. — non bâties. 28.000.000 » Revenu agricole.... 166.000.000 »	22.000.000 fr.

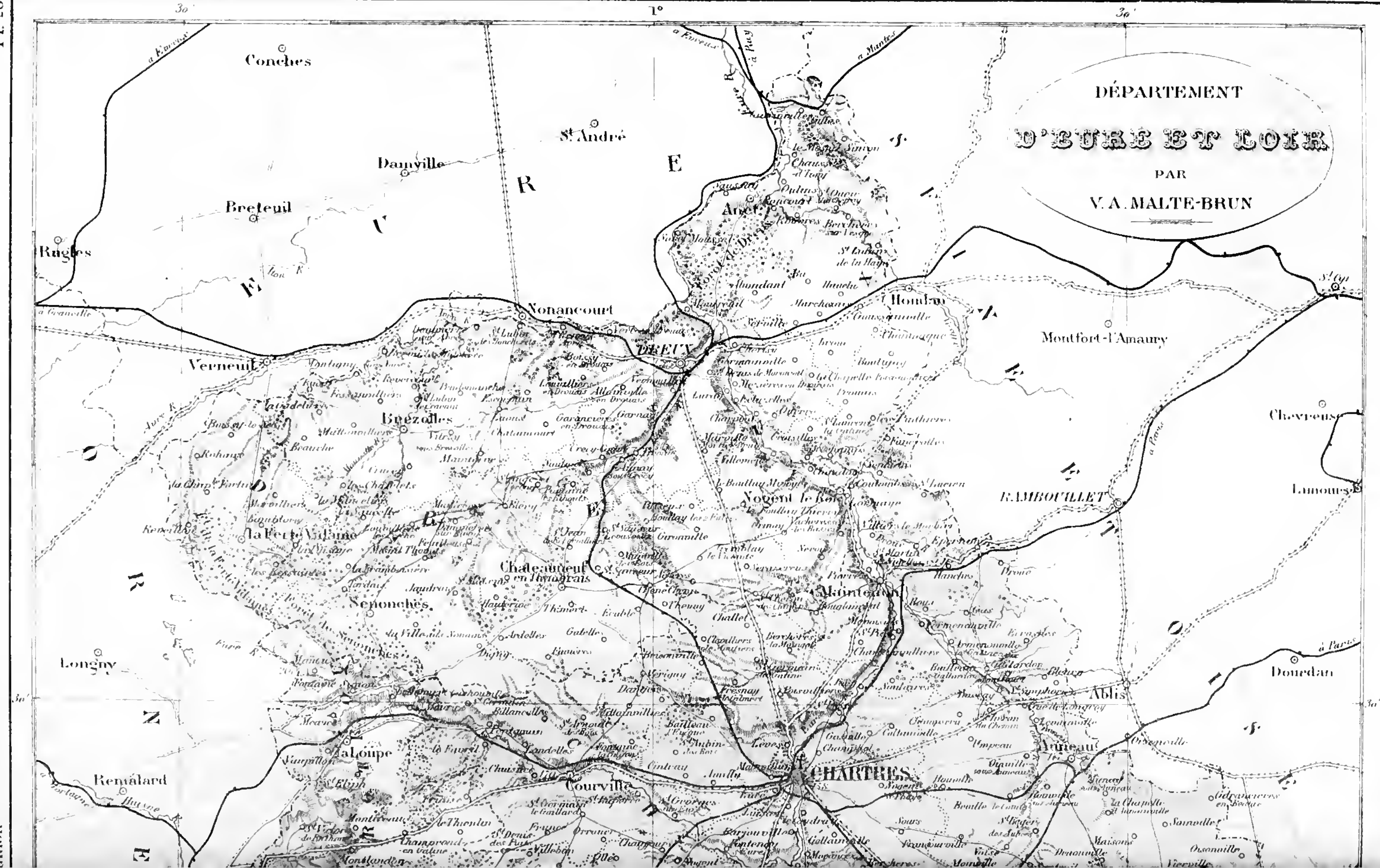
II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE CHARTRES

Superficie, 2.092 kil. carrés ou 209.151 hect. — Population, 111.614 hab. — Cantons, 8. — Communes, 166

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
CHARTRES (Nord), 20 communes, 17.845 habitants.	CHARTRES (Nord	7.399	»
	Amilly...............	392	7
	Bailleau-l'Evêque....	740	8
	Berchères-la-Maingot...............	514	10
	Briconville..........	92	11
	Challet..............	323	13
	Champhol........	370	3
	Cintray............	104	9
	Clévilliers-le-Moutiers............	503	13
	Coltainville	560	8
	Fresnay-le-Gilmert...	215	9
	Gasville	805	7
	Jouy................	981	8
	Lèves..............	1.162	3
	Lucé	493	2
	Mainvilliers.........	1.118	2
	Poisvilliers	250	7
	Saint-Aubin-des-Bois...............	492	10
	Saint-Germain-la-Gâtine	125	10
	Saint-Prest	1.007	6
CHARTRES (Sud), 17 communes, 23.487 habitants.	CHARTRES (Sud).....	12.869	»
	Barjouville...... ...	245	4
	Berchères-l'Evêque ..	830	8
	Corancez.......	292	9
	Coudray (Le).......	650	3
	Dammarie...........	1.256	11
	Fontenay-sur-Eure...	466	8
	Fresnay-le-Comte....	379	16
	Gellainville	275	5
	Luisant.............	737	3
	Mignières...........	550	11
	Morancez	415	5
	Nogent-le-Phaye	806	7
	Prunay-le-Gillon.....	1.224	14
	Sours...............	1.322	9
	Thivars.............	610	8
	Ver-lès-Chartres.....	561	7
AUNEAU, 28 communes, 12.615 habitants.	Auneau.............	1.806	22
	Ardelu........	112	34
	Aunay-sous-Auneau..	1.135	25
	Béville-le-Comte.....	953	17
	Champseru.........	357	14
	Chapelle-d'Aunainville.............	279	25
	Châtenay	434	33
	Denonville..	656	25
	Francourville........	715	13
	Garancières-en-Beauce	303	33
	Gué-de-Longroi	416	18
	Houville	399	41
	Léthuin............	280	31
	Levainville.........	305	20
	Maisons	353	27
	Moinville-la-Jeulin ..	226	17
	Mondonville-Saint-Jean......... ...	205	27
	Morainville	89	27
	Oinville-sous-Auneau	302	18
	Oisonville..........	410	36
	Orlu...............	110	34
	Roinville...........	527	20
	Saint-Léger-des-Aubées.............	400	20
	Sainville...........	586	30
	Santeuil	297	19
	Umpeau...........	398	14
	Vierville...........	160	33
	Voise	402	19
COURVILLE, 16 comm., 9.515 h.	Courville	1.741	19
	Billancelles	341	22
	Chuisnes...........	681	21
	Dangers	218	12
	Favril (Le)........	643	26
	Fontaine-la-Guyon...	588	15
	Fruncé	462	21
	Landelles.........	317	22
	Mittainvilliers	381	15
Suite de COURVILLE.	Orrouer...........	346	17
	Pontgouin	1.111	26
	St-Arnoult-des-Bois..	711	18
	Saint-Georges-sur-Eure	772	11
	Saint-Germain-le-Gaillard....	315	18
	Saint-Luperce..	569	13
	Vérigny............	319	15
ILLIERS, 21 communes, 10.355 habitants.	Illiers..............	2.997	25
	Bailleau-le-Pin......	930	15
	Blandainville.......	359	22
	Boisvillette...... ...	289	18
	Cernay	156	21
	Charonville	371	25
	Châtelliers-Notre-Dame (Les).......	164	25
	Chauffours	200	12
	Epeautrolles........	262	21
	Ermenonville-la-Grande..........	432	15
	Ermenonville-la-Petite..............	292	22
	Luplanté...........	474	18
	Magny............	492	20
	Marchéville	540	21
	Méréglise..........	146	29
	Meslay-le-Grenet....	366	13
	Nogent-sur-Eure	365	12
	Ollé...............	552	17
	Saint-Eman........	106	26
	Saint-Loup	474	16
	Sandarville	388	15
JANVILLE, 22 c., 11.383 h.	Janville............	1.300	41
	Allaines	564	36
	Barmainville	185	42
	Baudreville	402	34
	Dommerville.......	245	41
	Fresnay-l'Evêque...	880	33
	Gommerville.......	502	36


Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉP.T
CHEF-LIEU D'ARROND.t
Chef-lieu de Canton
Commune
Route Nationale
Route Départementale
Canal et Rivière
Chemin de fer et St.on
Limite de Département
d'Arrondissement
de Canton
PLAN DE CHARTRES
NOGENT-LE-ROTROU
CHATEAUDUN
VENDÔME
Bonneval
Brou
Illiers
Voves
Janville
Orgères
Marchenoir
Morée
Droué
Montmirail
Vibraye
Authon
Ouzouer-le-Marché
Outarville
Artenay
Patay
S A R T H E
L O I R   E T   C H E R
L O I R E T
Echelle au 1:450 000e


DÉPARTEMENT
D'EURE ET LOIR
PAR
V.A. MALTE-BRUN
CHARTRES
DREUX
RAMBOUILLET
Verneuil
Nonancourt
Breteuil
Conches
Damville
St André
Anet
Houdan
Montfort-l'Amaury
Chevreuse
Limours
Dourdan
Ablis
Auneau
Maintenon
Nogent le Roi
Chateauneuf en Thimerais
Courville
La Loupe
Senonches
Brezolles
La Ferté Vidame
Longny
Remalard
Rugles

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARTRES

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE	POPULATION	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de Janville.	Gouillons	418	29
	Grandville-Gaudreville	324	38
	Guilleville	390	34
	Intreville	273	38
	Levesville-la-Chenard	453	31
	Mérouville	367	36
	Mervilliers	412	39
	Neuvy-en-Beauce	409	36
	Oinville-Saint-Liphard	391	41
	Poinville	261	43
	Puiset (Le)	551	39
	Rouvray-Saint-Denis	655	40
	Santilly	536	44
	Toury	1.574	45
	Trancrainville	391	37
Maintenon, 21 c., 13.512 h.	Maintenon	1.764	18
	Armenonville-les-Gatineaux	202	17
	Bailleau-sous-Gallardon	645	16
Suite de Maintenon.	Bleury	434	21
	Bougainval	377	13
	Chartainvilliers	373	12
	Droué	271	25
	Ecrosnes	700	22
	Epernon	2.029	25
	Gallardon	1.615	19
	Gas	444	20
	Hanches	791	23
	Houx	311	16
	Mévoisins	339	14
	Montlouet	341	19
	Pierres	654	19
	Saint-Piat	735	13
	Saint-Symphorien	415	21
	Soulaires	415	11
	Yermenonville	312	16
	Ymeray	345	18
Voves, 22 c., 12.902 h.	Voves	1.736	23
	Allonnes	410	18
	Baignolet	291	34
	Beauvilliers	639	21
Suite de Voves.	Boisville-la-Saint-Père	1.107	20
	Boncé	301	16
	Fains-la-Folie	578	29
	Germignonville	692	38
	Louville-la-Chenard	580	27
	Montainville	545	21
	Moutiers	510	28
	Ouarville	819	24
	Pézy	188	16
	Prasville	539	26
	Réclainville	407	23
	Rouvray-Saint-Florentin	400	23
	Theuville	671	14
	Viabon	850	31
	Villars	260	25
	Villeau	380	26
	Villeneuve-Saint-Nicolas	228	19
	Ymonville	734	28

ARRONDISSEMENT DE CHATEAUDUN

Superficie, 1.446 kil. carrés ou 144.605 hect. — Population, 62.592 hab. — Cantons, 5. — Communes, 80.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE	POPULATION	Distance au chef-lieu d'arr.
Chateaudun, 17 communes, 16.290 habitants.	Chateaudun	6.694	»
	Chapelle-du-Noyer (La)	503	4
	Civry	604	12
	Conie-Molitard	512	10
	Donnemain-Saint-Mamès	527	5
	Jallans	370	3
	Lanneray	757	7
	Logron	757	10
	Lutz	693	6
	Marboué	976	5
	Moléans	473	7
	Ozoir-le-Breuil	81[illegible]	13
	Saint-Christophe	252	8
	Saint-Cloud	346	11
	Saint-Denis-les-Ponts	885	2
	Thiville	602	6
	Villampuy	522	14
Bonneval, 20 comm., 13.264 hab.	Bonneval	3.398	14
	Alluyes	773	20
	Bouville	660	23
	Bullainville	234	18
	Dancy	426	14
	Flacey	280	9
	Gault-Saint-Denis (Le)	823	24
	Meslay-le-Vidame	566	27
	Montboissier	458	18
	Montharville	190	13
Suite de Bonneval.	Moriers	384	19
	Neuvy-en-Dunois	724	23
	Pré-Saint-Evroult	521	17
	Pré-Saint-Martin	348	21
	Saint-Maur	525	12
	Sancheville	995	23
	Saumeray	749	21
	Trizay-lès-Bonneval	275	15
	Villiers-Saint-Orien	504	14
	Vitray-en-Beauce	431	25
Brou, 11 communes, 10.871 hab.	Brou	2.451	21
	Bullou	434	21
	Dampierre-sous-Brou	602	25
	Dangeau	1.392	17
	Gohory	432	13
	Mézières-au-Perche	282	21
	Mottereau	249	24
	Saint-Avit-les-Guespières	480	24
	Unverre	2.294	23
	Vieuvicq	504	24
	Yèvres	1.751	19
Cloyes, 13 c., 12.693 h.	Cloyes	2.336	11
	Arrou	2.650	16
	Autheuil	263	8
	Boisgasson	240	14
	Charray	338	12
	Châtillon	1.383	12
Suite de Cloyes.	Courtalain	7[illegible]0	14
	Douy	496	6
	Ferté-Villeneuil (La)	672	10
	Langey	711	11
	Mée (Le)	528	11
	Montigny-le-Gannelon	739	10
	Romilly-sur-Aigre	540	11
	Saint-Hilaire-sur-Yerre	604	8
	Saint-Pellerin	442	14
Orgères, 17 communes, 9.474 habitants.	Orgères	598	29
	Baigneaux	461	39
	Bazoches-en-Dunois	614	18
	Bazoches-les-Hautes	508	37
	Cormainville	643	22
	Courbehaye	319	24
	Dambron	236	42
	Fontenay-sur-Conie	435	28
	Guillonville	875	25
	Loigny	437	31
	Lumeau	442	35
	Nottonville	662	14
	Péronville	663	19
	Poupry	259	39
	Terminiers	1.230	31
	Tillay-le-Péneux	704	36
	Varize	588	14

ARRONDISSEMENT DE DREUX

Superficie, 1.509 kil. carrés ou 150.948 hect. — Population, 66.216 hab. — Cantons, 7. — Communes, 126.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE	POPULATION	Distance au chef-lieu d'arr.
Dreux, 23 c., 16.414 h.	Dreux	7.922	»
	Allainville	72	6
	Aunay-sous-Crécy	276	9
	Boissy-en-Drouais	184	8
	Chapelle-Forainvilliers (La)	183	10
	Charpont	264	7
Suite de Dreux.	Cherisy	904	5
	Crécy-Couvé	269	11
	Ecluzelles	131	5
	Garancières-en-Drouais	207	7
	Garnay	501	4
	Germainville	316	9
Suite de Dreux.	Louvilliers-en-Drouais	99	7
	Luray	257	4
	Marville-Moutier-Brûlé	670	7
	Mézières-en-Drouais	886	5
	Montreuil	339	5
	Ouerre	427	9

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE DREUX

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de DREUX.	St-Denis-de-Moronval	321	4
	Saulnières	359	11
	Tréon	571	8
	Vernouillet	589	2
	Vert-en-Drouais	657	6
ANET, 21 communes, 11.241 habitants.	Anet	1.465	14
	Abondant	879	8
	Berchères-sur-Vesgre	575	18
	Boncourt	312	15
	Broué	560	12
	Bû	1.460	13
	Champagne	131	16
	Chaussée-d'Yvry (La)	494	19
	Gilles	322	23
	Goussainville	599	15
	Guainville	464	23
	Havelu	182	14
	Marchezais	94	12
	Mesnil-Simon (Le)	325	23
	Oulins	340	18
	Rouvres	717	16
	St-Lubin-de-La-Haye	650	18
	St-Ouen-Marchefroy	369	18
	Saussay	352	14
	Serville	206	10
	Sorel-Moussel	1.045	12
BREZOLLES, 20 communes, 9.989 habitants.	Brezolles	903	23
	Beauche	292	25
	Béron-la-Mulotière	424	25
	Chataincourt	310	13
	Châtelets (Les)	199	23
	Crucey	351	23
	Dampierre-sur-Avre	601	17
	Escorpain	275	13
	Fessanvilliers-Mattanvilliers	178	26
	Laons	627	16
	Mainterne	176	18
	Mancelière (La)	331	31
	Montigny-sur-Avre	498	28
Suite de BREZOLLES.	Prudemanche	287	19
	Revercourt	39	24
	Rueil-la-Gadelière	507	31
	St-Lubin-de-Cravant	109	22
	Saint-Lubin-des-Joncherets	1.828	13
	Saint-Rémy-sur-Avre	1.796	10
	Vitray-sous-Brezolles	208	19
CHATEAUNEUF, 22 communes, 9.208 habitants.	Châteauneuf	1.517	20
	Ardelles	221	27
	Blévy	615	19
	Boullay-les-Deux-Eglises	325	14
	Chêne-Chenu	371	19
	Ecublé	406	20
	Favières	395	26
	Fontaine-les-Ribouts	273	13
	Gâtelles	332	25
	Gironville	276	13
	Maillebois	417	22
	Marville-les-Bois	350	17
	Puiseux	154	12
	Saint-Ange-et-Torçay	393	16
	Saint-Chéron-des-Champs	131	21
	Saint-Jean-de-Rebervilliers	270	17
	St-Maixme-Hauterive	533	23
	St-Sauveur-Levasville	347	18
	Serazereux	439	16
	Theuvy-Achères	221	19
	Thimert	730	22
	Tremblay-le-Vicomte	582	16
LA FERTÉ-VIDAME, 7 c., 2.931 hab.	Ferté-Vidame (La)	979	38
	Boissy-le-Sec	600	37
	Chapelle-Fortin (La)	342	39
	Lamblore	253	36
	Morvilliers	269	55
	Ressuintes (Les)	235	38
	Rohaire	253	39
NOGENT-LE-ROI, 21 communes, 10.462 habitants.	Nogent-le-Roi	1.486	17
	Boullay-Mivoye (Le)	342	11
	Boullay-Thierry (Le)	353	12
	Boutigny	622	16
	Bréchamps	286	15
	Chaudon	775	13
	Coulombs	717	18
	Croisilles	267	12
	Faverolles	495	18
	Lormaye	444	18
	Néron	444	21
	Ormoy	229	16
	Pinthières (Les)	105	16
	Prouais	473	14
	Saint-Laurent-la-Gâtine	390	14
	Saint-Lucien	303	24
	Saint-Martin-de-Nigelles	683	24
	Senantes	293	19
	Vacheresses-les-Basses	137	20
	Villemeux	1.098	10
	Villiers-le-Morhier	518	20
SENONCHES, 12 communes, 5.971 habitants.	Senonches	1.974	34
	Dampierre-sur-Blévy	252	28
	Digny	1.203	29
	Feuilleuse	103	24
	Framboisière (La)	329	30
	Jaudrais	313	27
	Louvilliers-lès-Perche	222	27
	Mesnil-Thomas (Le)	409	27
	Puisaye (La)	512	36
	Saucelle (La)	340	31
	Tardais	89	35
	Ville-aux-Nonains (La)	225	31

ARRONDISSEMENT DE NOGENT-LE-ROTROU

Superficie, 827 kil. carrés ou 82.726 hect. — Population, 42.653 hab. — Cantons, 4. — Communes, 54.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
NOGENT-LE-ROTROU, 10 communes, 12.534 hab.	NOGENT-LE-ROTROU	7.638	»
	Argenvilliers	660	14
	Brunelles	727	6
	Champrond-en-Perche	300	5
	La Gaudaine	303	8
	Margon	436	2
	Saint-Jean-Pierrefixte	208	3
	Souancé	990	6
	Trizay-Coutretot-Saint-Serge	552	6
	Vichères	720	10
AUTHON, 15 c., 11.464 hab.	Authon	1.421	18
	Autels-Villevillon (Les)	501	22
	Bazoche-Gouet (la)	2.179	25
	Beaumont-les-Autels	873	14
	Béthonvilliers	453	14
	Chapelle-Guillaume	733	27
	Chapelle-Royale	519	28
Suite d'AUTHON.	Charbonnières	831	17
	Coudray-au-Perche	686	10
	Etilleux (Les)	468	10
	Luigny	705	20
	Miermaigne	409	17
	Moulhard	345	24
	Saint-Bomer	549	14
	Soizé	792	20
LA LOUPE, 17 comm., 9.896 hab.	Loupe (La)	1.382	23
	Belhomert-Guéhouville	636	28
	Champrond-en-Gâtine	826	23
	Corvées-les-Yys (Les)	531	26
	Fontaine-Simon	660	27
	Friaize	362	28
	Manou	736	29
	Meaucé	331	25
	Montireau	261	19
	Montlandon	429	19
	Saint-Denis-des-Puits	286	30
Suite de LA LOUPE.	Saint-Eliph	871	22
	Saint-Maurice-Saint-Germain	510	27
	St-Victor-de-Buthon	950	16
	Thieulin (Le)	320	27
	Vaupillon	660	21
	Villebon	145	32
THIRON, 12 communes, 8.759 habit.	Thiron-Gardais	574	13
	Chassant	351	19
	Combres	757	19
	Coudreceau	703	8
	Croix-du-Perche (La)	445	19
	Frazé	1.323	25
	Frétigny	1.011	14
	Happonvilliers	550	22
	Marolles	620	10
	Montigny-le-Chartif	1.038	26
	Nonvilliers-Grandhoux	495	28
	Saint-Denis-d'Authon	895	11

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	281.470
	Protestants	1,046
	Israélites	17
	Clergé catholique	436
	Pasteurs	2
	Rabbins	»

Mouvement de la population

	Naissances	6.649
	Mariages	2.063
	Décès	7.183
37e	Durée moyenne de la vie	38 ans.

Instruction (3).

20e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	87.7
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	4
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	610

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

31e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 17.692 hab.
	Nombre total des accusés	16

Infanticides.

44e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 211.10
	Nombre total	2

Suicides.

5e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 3.011 hab.
	Nombre total	94

Crimes contre les propriétés.

42e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 17.692 hab.
	Nombre total	16

Tribunaux correctionuels.

38e	Nombre des affaires	1.571
	Nombre des prévenus	1.960
	Nombre des condamnés	1.736

Procès.

	Affaires civiles (5)	807
	Affaires commerciales (6)	809
59e	Faillites (7)	25

Paupérisme.

32e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 37 hab.
	Nombre total	7.515
	Bureaux de bienfaisance	117
	Hôpitaux et hospices	19
	Aliénés à la charge du département	215
	Sociétés de secours mutuels	16

Contributions directes (8).

26e	Foncière	2.258.903
	Personnelle et mobilière	427.111
	Portes et fenêtres	274.231

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Evêché à Chartres, suffragant de la métropole de Paris. Le diocèse de Chartres, qui comprend le département tout entier, compte 25 cures, 531 succursales et 26 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 16 : 2 pour les hommes et 14 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède à Marsauceux, commune de Mézières-en-Drouais, une église oratoriale calviniste, relevant de l'église consistoriale d'Orléans et desservie par un pasteur.

(3) Le département relève de l'académie de Paris. Collèges communaux à Chartres, à Châteaudun et à Nogent-le-Rotrou; 5 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Chartres. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, l'Eure-et-Loir occupe le 30e rang. Le même département occupe le 41e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

Mœurs, caractère, langage. — Les habitants du département d'Eure-et-Loir présentent, suivant les localités, des nuances assez sensibles pour le caractère et les habitudes. Ainsi, dans la partie septentrionale, actifs et intelligents, ils sont principalement adonnés aux arts industriels et mécaniques, ou occupés de transactions commerciales; les mœurs y sont plus relâchées que dans les cantons agricoles du centre et du midi; les habitudes de plaisir y sont plus répandues, le caractère y est moins rude. Dans la partie centrale, qui se compose en grande partie de l'ancienne Beauce, les habitants, plus spécialement appliqués aux travaux de l'agriculture, sont laborieux, sobres, économes, bons et francs dans leurs relations, hospitaliers et bienfaisants; leurs mœurs sont pures, leur vie simple, leur nourriture frugale. Les habitants de la partie méridionale, notamment ceux de Châteaudun, sont réputés pour les plus intelligents et les plus spirituels; ceux de la partie occidentale, comprise dans l'ancien Perche, passent pour fins, industrieux et rusés. La langue française est la seule qui soit usitée dans Eure-et-Loir; dans les villes, on la parle avec correction et élégance; des locutions vicieuses, quelques mots détournés de leur signification, plusieurs expressions vieillies se mêlent au langage des campagnards, mais non pas en assez grande abondance pour constituer un patois.

(4) Au point de vue judiciaire, le département d'Eure-et-Loir ressortit à la cour d'appel de Paris. Chartres est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Chartres est divisé en deux chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Chartres et à Dreux.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Chartres et faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 57 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1563. Discours de la bataille de Dreux. In-8°.

1609. Parthenie, ou histoire de la très auguste et très dévote église de Chartres, par *Seb. Rouillard*. In-8°.

1671. Histoire de l'auguste et vénérable église de Notre-Dame de Chartres, par *V. Sablon*. In-12, réimprimé en 1683, 1697, 1707, 1714.

1738. Pouillé du diocèse de Chartres, par *N. Doublet*. In-8°.

1780. Relation des entrées des évêques de Chartres, avec remarques historiques, par *Janvier de Flainville*. In-8°.

1786. Histoire de la ville de Chartres, du pays Chartrain et de la Beauce, par *Guill. Doyen*. 2 vol. grand in-8°.

1789. Description du château d'Anet, par *Le Marquant*. In-12.

1792. Précis historique des comtes, ducs et évêques de Chartres, par *Lacombe*. In-8°.

1800. Rapport historique sur le château d'Anet, par *Alex. Lenoir*. In-folio.

1801. Histoire de Chartres et de l'ancien pays Chartrain, avec une description statistique du département d'Eure-et-Loir, par *V. Chevard*. 2 vol. in-8°.

1811. Statistique d'Eure-et-Loir, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1811. Supplément à l'histoire de Chartres et de l'ancien pays Chartrain, par *V. Chevard*. In-8°.

1824. Description historique de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, par *Gilbert* In-8° et gravures.

1825. Statistique du département d'Eure-et-Loir, par *Loriol*. In-8°.

1827. Annuaire d'Eure-et-Loir pour 1827. Topographie d'Eure-et-Loir, par *Doublet de Boisthibault*. In-12.

1828. Vues pittoresques de la cathédrale de Chartres, avec texte, par *Jolimont*. In-folio.

1832. Recherches historiques sur Nogent-le-Rotrou et ses environs, par *J.-L.-F. Thomassu*. In-8°.

1833. Essai sur les monnaies chartraines, par *E. Cartier*. In-8°.

1833. Album pittoresque du département d'Eure-et-Loir, par *A. Galet*. In-4°.

1834. Histoire générale, civile et religieuse de la cité des Carnutes et du pays Chartrain, par *M.-J.-F. Ozeray*. In-8°.

..... Notice sur quelques antiquités trouvées à Dreux, par *Marquisier*. In-8° et planches.

1836. Description géographique, statistique et topographique du département d'Eure-et-Loir, par *J. Doublet de Boisthibault*. 1 vol. in-8°.

1839. Rapport sur la monographie de la cathédrale de Chartres, par *Didron*. In-8°.

1839. Histoire du sinistre de la catédrale de Chartres, par *Lejeune* In-12.

1839. La cathédrale de Chartres, ses vitraux et ses statues, petit in-8°.

1840. Géographie du département d'Eure-et-Loir et des départements circonvoisins, par *Dunand* et *Chrétien*. In-8°.

1841. Le trésor de Notre-Dame de Chartres, par *Santeul*. 1 vol. grand in-8° et planches.

1841. Histoire des guerres du Puiset, par *V. Marc* In-18

1842. Monographie de la cathédrale de Chartres, par *Didron* et *Salvandy*. In-folio et planches.

1842. Notice historique sur la sonnerie de la cathédrale de Chartres. In-12.

1844. La chorographie du département d'Eure-et-Loir, par *A. Genevoix*. In-18.

1850. Description de la cathédrale de Chartres, par l'abbé *Bulteau*. In-8°.

1851. Histoire du comté de Dunois, par l'abbé *Bordas*, revue par *Ach. Guenée*. 2 vol. in-8° et plan.

1851. Chorographie du Dunois, ou notice sur les villages, fiefs, justices, châteaux, etc., par l'abbé *Bordas*. 1 vol. in-8°.

1851. Voyage historique de Paris à Chartres, par *A. Moutié*. Grand in-8°.

1854. Histoire de Chartres, par *E. de l'Épinois*. 2 vol. grand in-8°.

1856. Histoire des comtes du Perche, de la famille des Rotrou, par *O. Des Murs*. 1 vol. in-8°.

1858. Chartres; le tour de la ville, promenade chartraine en 22 stations, par l'abbé *Calluet*. 1 vol. petit in-8°.

1860. Plan de la ville de Chartres en 1750, publié par la Société archéologique d'Eure-et-Loir. 1 feuille.

1861. Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir, comprenant les noms des lieux anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, par *Lucien Merlet*. 1 vol. in-4° (1871).

1866. Histoire du diocèse et de l'église de Chartres, publié d'après le manuscrit original de la bibliothèque communale de Chartres, par *J.-B. Souchet*. 4 vol. in-8°.

1869. Petite géographie du département d'Eure-et-Loir, par *M. Chotard* (Collection E. Levasseur). In-12.

1871. Histoire du château de Châteaudun, par *L. de Coudray*. 2° édition, petit in-8°.

1871. Plan de la ville de Châteaudun, du combat et de l'incendie du 18 octobre 1870, par *Pavie*. 1 feuille.

1871. Journal de l'invasion à Châteaudun, par *P. Montarlot*.

1871. Châteaudun pendant l'invasion, bataille de Châteaudun, par *R. A. B.*

1871. Combat et incendie de Châteaudun, par *Isambert*.

1871. Défense de Châteaudun, par *Coudray*.

1871. Histoire du château de Châteaudun, par *Coudray*.

1871. Châteaudun, journée du 18 octobre 1870, pillage et incendie, 18, 19 octobre 1870.

1875. Souvenirs du pays Chartrain, annales, souvenirs et traditions historiques, par *A. Lecoq*. 1 vol. in-8°.

Annuaires d'Eure-et-Loir, in-12 avec notices historiques. très-curieuses et importantes depuis 1840, par *E. Lefèvre*.

Annuaire statistique, administratif, commercial et historique du département d'Eure-et-Loir. In-12.

Cartes de *Cassini* et de *Capitaine*.

Cartes d'Eure-et-Loir de *Charle*, *Duvotenay*, *Donnet*, etc.

Voir les feuilles : 63, 64, 78, 79, 80, 94 de la grande *Carte de France*, dite de l'*État-Major*.

Paris. — Imprimerie Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.



QUIMPER

FINISTÈRE

Chef-lieu : QUIMPER

Superficie : 6,722 kil. carrés. — Population : 666,106 habitants.
5 Arrondissements. — 43 Cantons. — 290 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Situation, limites. — Le département du Finistère (*Finis terræ*) doit son nom à sa situation très avancée dans l'Océan. C'est un de nos départements maritimes de la région nord-ouest de la France; il a été formé de la moyenne partie de la basse Bretagne.

Ses limites sont : au nord, le canal de la Manche ; à l'est, les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan ; au sud et à l'ouest, l'océan Atlantique.

Nature du sol, montagnes, côtes et îles. — Situé à l'extrémité la plus occidentale de la France, le département du Finistère présente une presqu'île qui s'avance vers l'Océan. Deux chaînes de montagnes assez élevées couvrent sa partie septentrionale : l'une, qui porte le nom de montagnes d'Arrée, se dirige de l'est-nord-est vers l'ouest-sud-ouest, et se termine dans la rade de Brest ; elle a 60 kilomètres de longueur dans le département, est élevée, en moyenne, de 300 mètres. Son point culminant (391 mètres), qui en même temps est celui de tout le département, est situé à 12 kilomètres au sud-est de Sizun, vers les sources de l'Eller, affluent de l'Aulne. La seconde chaîne, connue sous le nom de montagnes Noires, s'étend depuis Rostrenen (Côtes-du-Nord) jusqu'aux environs de Crozon, à peu près dans la direction de l'est à l'ouest, et sur une longueur de 50 à 60 kilomètres ; son extrémité forme la presqu'île de Crozon, langue de terre qui s'avance entre la rade de Brest et celle de Douarnenez. Elle est moins élevée que la précédente : sa hauteur moyenne ne dépasse pas 250 mètres et son point culminant, le *Méné-Hom* (Montagne de l'Ange), situé à 12 kilomètres à l'ouest de Châteaulin, à l'entrée de la presqu'île de Crozon, atteint 336 mètres.

Le département est très accidenté et très montueux ; il offre à chaque instant des sites pittoresques · les landes, les grèves et les marais occupent plus du tiers de sa superficie ; mais les deux autres tiers, et surtout les parties situées dans le voisinage des côtes, sont admirablement cultivés, et non seulement suffisent pour nourrir la population, qui est considérable, mais encore livrent chaque année à l'exportation un grand nombre de produits agricoles. Les arrondissements de Brest et de Morlaix sont les plus remarquables sous ce rapport ; celui de Quimper l'est beaucoup moins. Dans l'arrondissement de Quimper, on rencontre un joli pays assez bien cultivé et couvert de bois ; la terre y est légère. Enfin l'arrondissement de Châteaulin, qui est un des plus étendus, se trouve le moins favorisé ; il se compose de landes immenses où errent des animaux sobres, robustes et petits, caractérisant la race bretonne. Aux environs de Carhaix, on rencontre cependant quelques bonnes terres, mais il faudrait des capitaux et des bras intelligents pour les faire valoir.

Les côtes, dont le développement dépasse 600 kilomètres, sont très dentelées et présentent un grand nombre de renfoncements ou de baies ; les principales, en partant du nord, sont celles de Lannion, de Saint-Pol-de-Léon, de Goulven, de Brest, de Douarnenez, d'Audierne, de Bénodet et de La Forêt.

Les points saillants de cette côte sont, en contournant le littoral du nord au sud, la Pointe de l'île de Batz, la Pointe de Pontusval, la Pointe Saint-Mathieu, la Pointe du Grand-Gonin, le Cap de la Chèvre, la Pointe du Van, la Pointe du Raz, la Pointe de Lervilly, la Pointe de Penmarc'h, remarquable par ses rochers noirs, et la pointe de Trévignon.

Plusieurs îles dépendent de ce département ; les principales sont celles de Batz, d'Ouessant, de Seins et les Glenan.

L'île de Batz ou Bas est située dans la Manche, à

2 kilomètres de Roscoff et à 28 de Morlaix ; elle a 4 kilomètres de longueur sur 3 de largeur ; sa superficie est de 307 hectares, et elle est entourée de brisants qui en rendent l'accès très difficile à la marée basse. L'extrémité la plus au sud de l'île se nomme la pointe Gléguen ; c'est la plus voisine de Roscoff ; la pointe du sud-ouest s'appelle le Bec de Gréou. Cette île, dont la population est d'environ 1,200 habitants, tous pêcheurs, forme une commune du canton de Saint-Pol et de l'arrondissement de Morlaix ; elle renferme trois petits villages et quelques ouvrages de défense. Son sol ne produit pas un arbre, mais quelques fougères, des mousses, de l'ortie, du mouron et des giroflées. Batz a un feu tournant que l'on aperçoit de 44 kilomètres en mer.

L'île d'Ouessant est la terre la plus occidentale du territoire français ; elle est à 22 kilomètres de la côte, dont elle est séparée par le canal du Four ; elle a environ 30 kilomètres de circonférence. Sa superficie, en y comprenant celle de quelques petites îles qui l'entourent et forment l'archipel d'Ouessant, est de 1,558 hectares, et sa population est de 2,382 habitants, pour la plupart pilotes et pêcheurs. Elle forme un canton de l'arrondissement de Brest. Le village de Saint-Michel est le principal centre de population de l'île ; elle est très fertile, abonde en prairies excellentes, et l'on y élève beaucoup de chevaux et de moutons. La côte présente, presque partout, des falaises escarpées et inaccessibles. Il y a dans l'île un château fort et un phare de premier ordre à feu fixe, destiné à faire reconnaître l'entrée de Brest.

Entre l'île d'Ouessant et la terre ferme on rencontre un vaste archipel d'îles, d'îlots, d'écueils, qui rendent ces parages très dangereux pour les navires pendant les gros temps. Les trois plus importantes des îles sont : Molène, Quéménès et Bénigne. Viennent ensuite : l'île Bannec, l'île Trielen, l'île Balance, l'île Lytiry, l'île Morgol, le plateau de la Helle, amas de récifs, les Pierres-Noires et les Cheminées. C'est entre l'île d'Ouessant et ces archipels d'îles et d'écueils que se trouve le fameux passage de l'Iroise, tristement renommé pour ses naufrages.

L'île de Seins ou Sizun, que l'on a longtemps signalée à tort, d'après un passage mal interprété de Pomponius Mela, comme une antique et mystérieuse retraite d'un collège de druidesses, est située vis-à-vis de la baie de Douarnenez, à 5 kilomètres du continent, dont elle n'est séparée que par le passage du Ratz ; elle a 4 kilomètres de longueur sur 1 kilomètre de largeur ; sa population est de 727 habitants, pilotes ou pêcheurs, et elle forme une commune du canton de Pont-Croix, dépendant de l'arrondissement de Quimper. Cette petite île, perdue au milieu des brouillards et des tempêtes, ne voit croître ni fleurs ni fruits, et les habitants tirent à peine d'un sol ingrat quelques légumes, qui, avec le poisson, forment toute leur nourriture. Sobriété, sagesse et pauvreté semblent être la devise des honnêtes habitants de ce petit coin de terre.

L'île de Glenan, ou plutôt les Glenans (car l'île principale est entourée de huit autres qui forment un petit archipel), sont situées près de la côte méridionale du département, à 14 kilomètres de la pointe de Trévignon, à 20 kilomètres du fond de la rade de La Forêt et de la Pointe de Penmarc'h. L'île la plus voisine de Concarneau en est à 18 kilomètres, et s'appelle Penfret ; sa circonférence est de 3 kilomètres. Les autres, qui sont plus petites, sont les îles de Guyotée, de Guimenet, du Loch, de Drenec, de Saint-Nicolas et de Cicogne (cette dernière porte un fort) ; elles dépendent de la commune et du canton de Fouesnant.

La superficie du département se divise, d'après la nature du sol, en : pays de montagnes, 39,581 hectares ; pays de bruyères, 208,314 ; sol de riche terreau, 259,890 ; sol de gravier, 35,286 ; sol pierreux, 83,509 ; sol sablonneux, 38,290 hectares.

Hydrographie. — Le pays est formé des bassins d'un très grand nombre de petits fleuves côtiers d'un cours très peu considérable, qui, suivant les pentes que déterminent les montagnes Noires et les monts d'Arrée, se dirigent vers le nord, vers l'ouest et vers le sud. Au nord des montagnes d'Arrée, la pente est au nord et conduit à la mer : la Doussen, grossie du Dourdu, le Penzé, l'Horne ou Kérellec, la Flèche, le Quillimadec, l'Aber-Vrach, l'Aber-Benoît et l'Aber-Ildut. Au sud des montagnes Noires, la pente est dirigée vers le sud, et elle est sillonnée par l'Odet, l'Aven, l'Isotte et l'Elle ou Laita. Enfin la région intermédiaire, enveloppée par les deux chaînes, forme un bassin particulier dont la pente est à l'ouest, et qu'arrosent l'Authe ou Aune, la rivière principale du département, et l'Élorn, toutes deux tributaires de la rade

de Brest. L'Aulne, l'Élorn et l'Odet sont seules navigables. L'Aulne, que l'on appelle aussi rivière de Châteaulin, prend sa source près de Lahuée (Côtes-du-Nord); elle passe près de Châteauneuf-du-Faou, à Châteaulin, à Port-Launay, et se jette dans la rade de Brest à Landevennec, après un cours d'environ 120 kilomètres. Son cours supérieur est canalisé et forme le canal de Nantes à Brest. Elle est navigable au moyen des marées, depuis Châteaulin jusqu'à son embouchure, sur une longueur de 24 kilomètres.

L'Élorn, ou rivière de Landerneau, prend sa source dans le département même; elle passe à Sizun, à La Roche-Maurice, à Landerneau, et se jette dans le bras de mer qui forme le port de cette ville, après un cours de 25 kilomètres.

L'Odet prend aussi sa source dans le département (près de la commune de Leuhan, arrondissement de Châteaulin); elle passe à Quimper, où elle devient navigable sur une étendue de 20 kilomètres, et se jette dans l'Océan, à l'anse de Bénodet, après un cours de 35 kilomètres.

Il y a dans le département un assez grand nombre d'étangs, surtout du côté de Carhaix; le plus considérable est celui du Kuelgoët, qui a 1,170 mètres de longueur, 390 de largeur et 6 à 7 de profondeur.

Le département est, en outre, traversé de Carhaix à Châteaulin par une section du canal de Nantes à Brest, qui a 84 kilom. 500 m.

Voies de communication. — Le département du Finistère est sillonné par 5 routes nationales d'une longueur de 415 kilomètres; par 14 routes départementales, 517 kilomètres; par 48 chemins vicinaux de grande communication, 1,225 kilomètres; par 16 chemins vicinaux d'intérêt commun, 389 kilomètres, et par environ 1,200 chemins vicinaux ordinaires, dont le parcours n'est pas moindre de 4,312 kilomètres.

Deux lignes principales de chemin de fer le traversent : l'une, appartenant au réseau de l'Ouest, est la ligne de Paris à Brest; elle pénètre dans le département, à 8 kilomètres en amont de Plouigneau, et dessert les stations de Plouigneau, Morlaix (550 kilomètres de Paris, 176 de Rennes), Pleyber-Christ, Saint-Thégonnec, Landivisiau, Landerneau, Kerhuon, Brest (610 kilomètres de Paris, 236 de Rennes). L'autre ligne, qui appartient au réseau d'Orléans, est celle de Paris-Nantes-Landerneau, qui va rejoindre à cette dernière ville la ligne directe de Paris à Brest. Elle pénètre dans le département près de Quimperlé, et dessert les stations de Quimperlé, Bannalec, Rosporden, Quimper (699 kilomètres de Paris, 272 de Nantes), Quemeneven, Châteaulin, Quimerch, Hanvec, Daoulas, Dirinon, Landerneau (765 kilomètres de Paris, 338 de Nantes).

Plusieurs autres tronçons ou embranchements sont en construction ou projetés. Citons : le tronçon de Brest au Conquet; celui de Châteaulin à Camaret, par Crozon; la ligne transversale de Concarneau à Roscoff, par Carhaix et Morlaix.

En 1879, on évaluait la longueur des lignes en circulation à 218 kilomètres; il n'était pas alors question des lignes projetées dont nous venons de parler, mais on les évalue à 58 kilomètres.

Climat. — Le département du Finistère appartient à la région climatérique du nord-ouest, ou climat séquanien ; mais, sur la foi de cette classification météorologique, il faut bien se garder d'assimiler le climat de Brest ou de Quimper à celui de Paris ou de Blois ; le climat du Finistère ressemble beaucoup à celui de l'Angleterre ou de la Hollande. Le climat est généralement égal et tempéré, mais plutôt humide que sec. Le thermomètre, année ordinaire, ne descend pas à plus de 6 degrés au-dessous de zéro, et l'été il ne monte presque jamais au delà de 23. La neige y tombe rarement en hiver, et les étés sont pluvieux ; les vents d'ouest, du sud-ouest et du nord-ouest y soufflent avec violence, les trois quarts de l'année, et sont accompagnés de pluies, de grains et de tempêtes. Les beaux jours y sont rares, et le nombre annuel moyen des jours de pluie est de 220. Enfin, aux approches des équinoxes, les côtes sont tourmentées par d'horribles tempêtes.

Productions naturelles. — Le département du Finistère appartient à la région géologique dite de Bretagne; il est en grande partie formé par des terrains primitifs et de transition ; aussi est-il riche en productions métalliques. Il possède des mines de plomb argentifère à Poullaouen et à Huelgoat, qui sont regardées comme les plus importantes que possède la France. On y trouve des carrières de granit, de porphyre, de serpentine, de quartz, de belles pierres de taille; des carrières d'ardoises d'excellente qualité à Pleyben, Châteaulin, Saint-Ségal; de l'argile, de la faïence et des

pierres à aiguiser les faux. Il y a des sources minérales ferrugineuses froides à Morlaix, Bresal, Kerhoval, Carnavilly, etc.

Le département produit des céréales, et notamment du froment, de l'orge et du seigle, en quantité plus que suffisante pour les besoins de ses habitants; on y cultive aussi beaucoup d'avoine et de sarrasin, quantité de pommes de terre et de légumes qui forment presque la seule nourriture des cultivateurs. On y cultive en grand des panais, des choux et des oignons, ainsi que du lin et du chanvre; mais il n'y a pas de vignes. Les fruits à cidre donnent annuellement près de 80,000 hectolitres de cidre. Les forêts, qui sont peu étendues, se trouvent surtout dans l'arrondissement de Châteaulin; leurs essences principales sont : le hêtre, le bouleau et le châtaignier. Les pâturages sont bons ; il y a de belles prairies naturelles. Les landes sont couvertes de genêts; mais sur les côtes on recueille beaucoup d'ajoncs pour fourrage, et du varech pour engrais.

On élève en grand des chevaux de trait et des petits chevaux de selle à longue crinière, qui sont infatigables. Les races d'animaux sont généralement de petite taille, mais sobres et robustes, et les bêtes à cornes y sont d'une bonne qualité laitière. La race des porcs y est très belle, et l'éducation des abeilles s'y fait en grand. On y trouve du grand et du petit gibier, tel que sangliers, daims, cerfs, lièvres, lapins, perdrix rouges, etc.; ces dernières sont renommées. Les oiseaux de passage s'y montrent à certaines époques. L'orfraie et le milan sont les principaux oiseaux de proie que l'on rencontre. Le poisson d'eau douce, et surtout celui de mer, est très abondant, et notamment les anguilles, les truites, les saumons, les langoustes, les congres et les huîtres.

La pêche de la sardine occupe chaque année, dans le Finistère, un grand nombre de marins; son produit en sardines et en huile est évalué, année moyenne, à 2 millions de francs. Elle consomme par an, pour servir d'appâts, de 10,000 à 15,000 barils de rogue que l'on tire de la Norvège. Cette pêche se fait surtout sur deux points : à Douarnenez et à Concarneau.

Douarnenez emploie, année courante, 330 chaloupes qui occupent 2,700 hommes; Concarneau arme 240 bateaux montés par 960 hommes. Si l'on ajoute environ 180 bateaux qui pêchent encore dans les environs de Brest et de Camaret, on aura pour le Finistère un total de 1,000 barques employant 4,000 hommes à la pêche de la sardine. On peut évaluer à 3 millions de kilogrammes le poids des sardines pêchées annuellement sur les côtes, elles emploient pour leur salaison près de 2 millions de kilogrammes de sel marin, et représentent une valeur de plus de 2 millions de francs.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Les pratiques agricoles sont encore arriérées dans le département du Finistère. Cependant il est juste de dire que le département a fait, sous ce rapport, de notables progrès, qu'il faut sans doute attribuer aux efforts et aux conseils des chambres consultatives d'agriculture, des sociétés et des comices agricoles, de la commission d'inspection et de surveillance, et surtout aux exemples pratiques de la ferme-école de Trévarez, située dans la commune de Saint-Goazec (canton de Châteauneuf). Il faut néanmoins reconnaître que le régime des paysans est encore fort misérable. Le département est d'ailleurs un pays agricole et d'exploitation ; sa superficie se partage : en superficie bâtie et voies de communication, 35,960 hectares; et en territoire agricole, 636,207 hectares. Ce dernier est lui-même subdivisé en : céréales, 203,711 hectares; farineux, 17,110; cultures potagères et maraîchères, 10,772; cultures industrielles, 9,750; prairies artificielles, 18,000; fourrages annuels, 5,500; autres cultures et jachères, 42,000 ; bois et forêts, 36,648; prairies naturelles et vergers, 39,120; pâturages et pacages, 109,600; terres incultes, 140,396 hectares.

L'industrie minérale s'exerce principalement sur la mine de plomb argentifère de Poullaouen, qui donne du plomb, de l'argent et de la litharge; puis vient l'exploitation du fer, des bitumes minéraux, des sels et des carrières. Nous avons parlé, à l'article précédent, des avantages que tirait le département de la pêche de la sardine. L'industrie de fabrication est peu considérable ; la fabrication des toiles estimées en est la principale branche. Parmi les autres établissements industriels, les corderies, les fabriques de soude de varech et de produits chimiques, les papeteries, les huileries d'huile de lin et de poisson, les tanneries et les poteries sont les plus importantes ; il y a, à Morlaix, une manufacture de tabacs qui emploie 4 ou 500 ouvriers. A ces différentes branches d'industrie nous devons ajouter toutes celles qui regardent la construc-

tion, l'armement et l'équipement des navires.

Les principaux objets de commerce sont : le blé, la cire, le suif, le miel, les chandelles, l'huile de lin, les vins, les eaux-de-vie, le beurre, le plomb, le sel, le tabac, les toiles, les sardines, le poisson frais, sec et salé. Le commerce est alimenté par l'activité qui se déploie dans 29 principaux ports de mer : Morlaix, Penpoull, Roscoff, Plouescat, Pontuzval, Paluden, L'Abervrach, Portsall, Labérildut, Le Conquet, Recouvrance, Brest, Landerneau, Plougastel, Le Faou, Port-Launay, Le Fret, Camaret, Morgat, Douarnenez, Tréboul, Audierne, Pont-l'Abbé, Quimper, Cap-Coz-la-Forêt, Concarneau, Pontaven, Douëlan et Quimperlé. Le tonnage de tous les ports est d'environ 1,600 bâtiments, jaugeant 20,000 tonneaux, et le mouvement moyen annuel de 24,000 bâtiments, jaugeant 420,000 tonneaux.

A l'intérieur, le commerce est alimenté par 560 foires qui se tiennent dans 92 communes. Les principales sont : celle de juillet à Landerneau, qui dure 15 jours ; celle d'octobre à Morlaix, qui dure 8 jours, et celle de novembre à Carhaix, qui dure 8 jours. Les toiles, la cire, le miel et les papiers, puis les bestiaux, le lin, les grains et le beurre, sont les principaux articles de commerce.

Division politique et administrative. — Le département du Finistère a pour chef-lieu Quimper; il comprend 5 arrondissements, 43 cantons, 290 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole de l'ouest de la France.

Il forme le diocèse d'un évêché dont le titre est : Quimper et Léon, et dont le siège est à Quimper; il est suffragant de l'archevêché de Rennes ; il y a un grand séminaire à Quimper, un petit séminaire à Pont-Croix ; 8 cures de première classe, 40 de seconde, 263 succursales et 328 vicariats

Les protestants ont un temple à Brest.

Les cinq tribunaux de première instance des cinq chefs-lieux d'arrondissement, et les chambres et tribunaux de commerce de Quimper, de Morlaix et de Brest, sont du ressort de la cour d'appel de Rennes.

Le département est compris dans la circonscription universitaire de l'académie de Rennes ; il y a un lycée à Brest, des collèges communaux à Quimper, à Saint-Pol-de-Léon, à Lesneven, à Landerneau, à Morlaix ; 2 institutions secondaires libres, 3 écoles primaires supérieures et 621 écoles primaires.

Le département est compris dans la circonscription du 11e corps d'armée et de la 11e région de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Nantes. Quimper et Brest sont des chefs-lieux de subdivision. La compagnie de gendarmerie départementale dépend de la 11e légion, dont l'état-major est à Nantes. Brest est une place de guerre de première classe, de laquelle dépend la poudrerie de Pont-du-Bois, une direction d'artillerie, une direction du génie, etc. Concarneau est une place de guerre de 3e classe.

Brest est le chef-lieu du 2e arrondissement maritime, qui comprend les sous-arrondissements de Brest et de Saint-Servan. Le sous-arrondissement de Brest se subdivise en cinq quartiers maritimes : Brest, Quimper, Saint-Brieuc, Morlaix et Paimpol. Il y a à Brest un préfet, un tribunal maritime, une direction des constructions navales, une direction d'artillerie, une école navale, une école d'hydrographie et un observatoire de la marine.

Le département du Finistère appartient : à l'arrondissement minéralogique de Rennes, qui fait partie de la région du nord-ouest ; à la douzième inspection des ponts et chaussées, et au quinzième arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Alençon.

Il y a à Brest une direction des douanes, qui comprend les inspections de Concarneau, de Crozon, de Brest et de Morlaix, et les principalités de Quimper, de Douarnenez, de Brest et de Morlaix.

Le département compte 57 perceptions des finances ; les contributions et revenus publics atteignent 28 millions de francs.

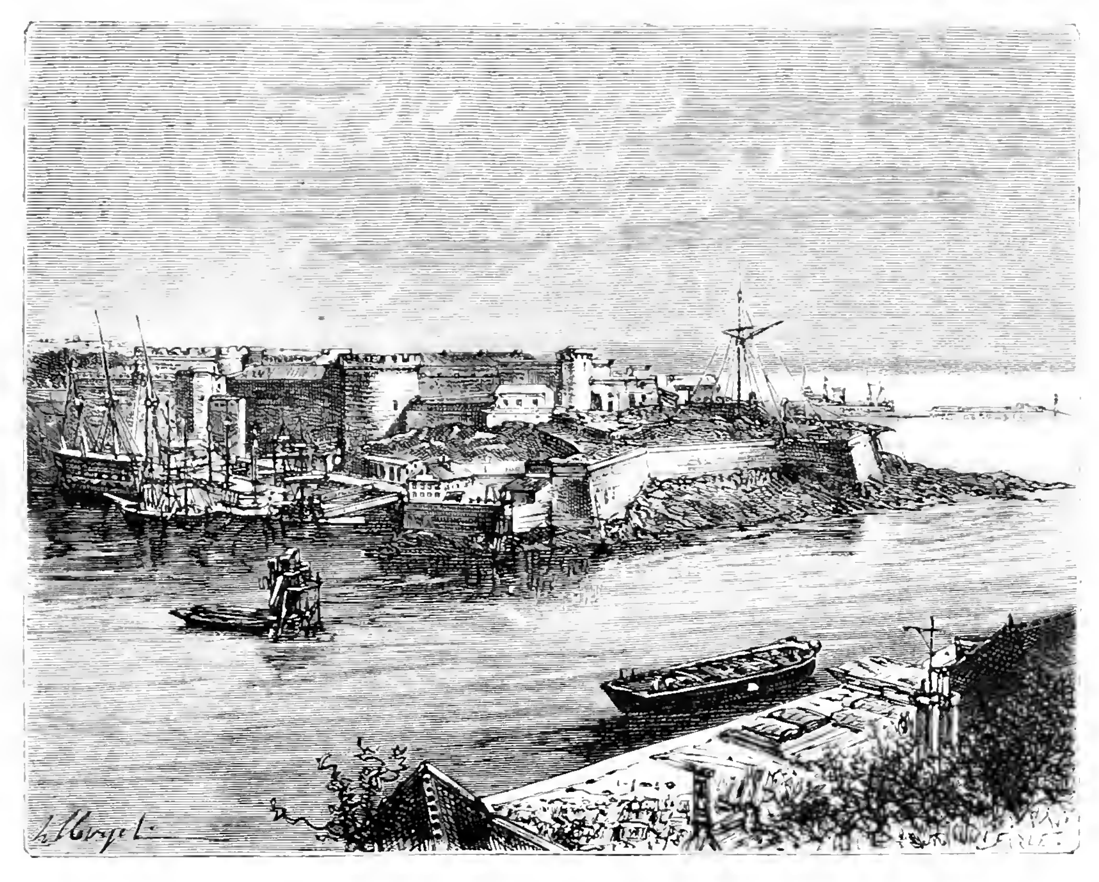
HISTOIRE DU DÉPARTEMENT.

Le plus occidental et le plus maritime des départements bretons, celui du Finistère, était habité, dans la haute antiquité, par un peuple dont le nom même était la traduction de sa position géographique : c'étaient les *Osismii*, qui avaient pour capitale *Occismor*. Occismor, en langage celtique, veut dire *mer de l'Occident* (*mor*, mer; *oc*, occident). Ce peuple faisait partie de la confédération armoricaine. Il était allié des Vénètes, et fut avec eux à la tête de la résistance contre l'invasion romaine. Le pays des Osismiens, aussi bien que celui de Vannes, était le foyer du druidisme, et nulle part la nature ne fut plus en harmonie avec ce culte sombre et terrible. L'horreur règne sur ces côtes,

et l'habitant de Léon, pensif et retiré en lui-même, semble méditer sur les villes anéanties, les cultes effacés et la lutte terrible que le granit déchiré de son rivage soutient de toute éternité contre un océan furieux. En lui il y a du vieux druide. Il a remplacé par la veste et le bragow-braz le long manteau de lin blanc; il ne consomme plus sur les dolmens ensanglantés d'homicides sacrifices, mais il est encore familier avec ses menhirs, ses dolmens, ses pierres branlantes; il s'assied à leur ombre; il les consulte comme des oracles, et interroge avec anxiété les mouvements de ces rochers énormes, comme si c'étaient des géants pétrifiés qui auraient la connaissance de ce qui échappe aux hommes. Qui sait de combien de ménages la pierre branlante de Trégun, près de Concarneau, n'a pas décidé le sort? Sur son extrémité mobile vient s'asseoir, plein d'inquiétude, le mari soupçonneux, et le branlement de l'étrange machine lui enseigne ce qu'il doit penser de la vertu de sa femme. Avancez-vous dans la presqu'île de Camaret, jusqu'à la pointe de Toulinguet, sur le bord escarpé de la mer : devant vous, sur une pente aride et unie, se dressent 41 colosses alignés sur une longueur de 600 mètres. Perpendiculaires à cette ligne, dirigée de l'est à l'ouest, deux autres s'étendent vers le nord, composées chacune de 12 pierres. Ces masses de granit, inégales et irrégulières, sont hautes de 3 à 5 mètres, et larges de même à la base. Ce monument est, après celui de Carnac, le plus considérable que l'on rencontre en Bretagne. Plus loin encore, dans l'île d'Ouessant, on voit, presque à ras de terre, la trace d'un édifice considérable que l'on considère dans le pays comme un temple druidique. C'est un carré long, dirigé de nord-est en sud-ouest, et formé de murailles de près de 2 mètres d'épaisseur; le grand côté a 100 mètres de long, et le petit côté 50. Lieux effrayants que ces temples et ces enceintes druidiques; terre arrosée de sang humain, où l'on croit voir encore se débattre, dans une agonie minutieusement étudiée par l'impassible druide, la victime humaine frappée au-dessous du diaphragme avec le couteau de pierre, et expirant au milieu du bruit des voix sauvages et des instruments des bardes. Mais cela appartenait à toute la Gaule. Ce qui était plus particulier à l'Armorique, et surtout aux rivages du Finistère, c'étaient les collèges de druidesses. Ils occupaient les îles qui environnent l'Armorique, principalement l'île d'Ouessant (l'*Uxantis* des Grecs) et l'île de Batz (la *Barsa insula* des Latins).

L'immense douleur qui pénétra l'Armorique, quand elle fut contrainte de courber la tête sous le joug de Rome, a laissé des traces tellement profondes chez le peuple grave et peu oublieux de ce pays, que les enfants de la basse Bretagne chantent encore, après dix-neuf siècles, une sorte d'élégie patriotique, douloureux gémissement des vieux Armoricains lorsqu'ils apprirent le massacre des druides de Vannes, qui fut comme l'immolation de leur antique religion. Un druide enseigne l'histoire à un enfant. L'enfant dit : « Chante-moi le nombre dix, que je l'apprenne aujourd'hui. — Le Druide : Dix vaisseaux pleins d'ennemis ont été vus venant de Nantes, malheur à vous ! malheur à vous, hommes de Vannes !... — L'Enfant : Chante-moi le nombre onze, que je l'apprenne aujourd'hui. — Le Druide : Onze druides armés viennent de Vannes avec leurs épées brisées et leurs robes ensanglantées et des béquilles de coudrier (le coudrier, dans les traditions celtiques, est le symbole de la défaite); de trois cents il ne reste que onze. »

Le Finistère fut, avec toute l'Armorique, enclavé, sous Auguste, dans la Lyonnaise; sous Adrien, dans la troisième Lyonnaise. Mais il est probable que sa soumission fut fort imparfaite. L'éloignement, la mer, la rigueur du climat, la stérilité du sol furent autant d'obstacles qui s'opposèrent à un établissement bien complet de la domination romaine. Le pays de Léon paraît avoir fait exception, si l'on en croit son nom même (*Legio*, *Legionensis pagus*, d'où *Léon*) et les nombreux débris de constructions romaines qui se remarquent de Morlaix à Brest. Dès 409, l'Armorique s'affranchit; et quand le préfet Exsupérantius, en 416, tenta de la ramener sous la domination romaine, il échoua dans ses efforts; tout ce qu'il put faire, ce fut d'obtenir un traité d'alliance avec les Armoricains. C'est à titre d'auxiliaires que ceux-ci se joignirent aux soldats d'Aétius pour combattre Attila, et c'est au même titre, selon toutes les probabilités, que des garnisons romaines demeurèrent dans l'Armorique jusqu'aux derniers temps de l'existence de l'empire romain. Ce qui prouve, au reste, combien la civilisation romaine jeta peu de racines dans le dur sol breton, c'est que ce même pays de Léon, où l'occupation paraît avoir été plus complète qu'ailleurs, est aujourd'hui l'un de ceux qui conservent le plus fidèlement le langage et les mœurs celtiques. C'est comme si vous semiez du blé dans ces landes stériles · vous aurez d'abord quelques épis, mais



Port militaire de Brest.

bientôt le granit et les genêts reprendront le dessus.

Le christianisme s'établit dans le Finistère à la même époque que dans le reste de la Bretagne.

Mais comment ces populations, opiniâtres dans leurs traditions et dures aux changements, qui avaient repoussé, sans presque en rien conserver, cette puissante civilisation romaine, n'auraient-elles pas opposé aussi quelque résistance à la puissance, il est vrai bien plus grande, de la prédication chrétienne? Elles cédèrent, mais ne cédèrent qu'à moitié. Le bas Léon, les îles occidentales du Finistère furent les points de l'Armorique qui résistèrent le plus longtemps au christianisme; on y trouve encore des paroisses que l'on appelle *terre des païens*. En plein XVIIe siècle, l'idolâtrie subsistait à Lokrist (Lochrist) et aux îles d'Ouessant; enfin, même converti, le Breton du Finistère força, en quelque sorte, le christianisme vainqueur à transiger avec le druidisme expirant; le culte nouveau fut contraint d'hériter de l'ancien et d'en accepter le prestige, pour faire accepter et corroborer le sien: la croix s'éleva, mais sur les menhirs; les prêtres de Hu et les prêtresses de Koridwen disparurent, mais les fées, ou *korrigan*, perpétuèrent le souvenir et le nom même de l'antique déesse. Le gui ne tombe plus, le sixième jour d'une lune d'hiver, au tranchant de la faucille d'or, dans la saie blanche tendue sous le chêne, mais il a conservé dans les mœurs nouvelles son rang vénéré; c'est l'*herbe de la croix* (louzaouen ar groaz), et il guérit la fièvre et donne des forces aux lutteurs. Les fontaines, les chênes ont encore un caractère sacré. Les danses et les feux de l'ancienne fête du Soleil se reproduisent à l'occasion de la Saint-Jean. Toutefois c'est le sort des vaincus d'avoir tort; et quand une époque religieuse finit, les divinités qu'elle adorait deviennent les mauvais génies de l'époque qui succède. Les fées, quelquefois bonnes, souvent méchantes, n'eurent jamais qu'un caractère religieux

fort équivoque; autour des dolmens ne se promènent plus des druides vénérés, mais voltigent des esprits malfaisants.

Après la chute de l'empire romain, le pays qui est actuellement le Finistère devint un petit royaume particulier, le royaume de Cornouaille, dont le premier souverain connu est Gradlon le Grand. Gradlon fut un roi conquérant qui étendit sa domination jusque sur Rennes, et même sur une portion du territoire franc. Il s'intitulait en effet: *Grallonus, Dei gratia rex Britonum, nec non ex parte Francorum.* Un historien du XIe siècle, Raoul Glaber, appelle Rennes la métropole de la Cornouaille, ce qui donnerait à supposer que les successeurs de Gradlon auraient conservé la même étendue de territoire; opinion, au reste, fort sujette à controverse. Ce Gradlon, qui est devenu dans les romans de la Table ronde la fameux Galaor, modèle de valeur et de courtoisie, est représenté par les moines comme un saint et un homme plein de douceur (*mitis et agnus*), parce qu'il protégea les couvents. C'est sous ses auspices que saint Guignolé fonda le monastère de Landévennec; saint Guignolé, à qui s'adresse particulièrement la dévotion des femmes stériles. Gradlon avait d'abord pour capitale la ville d'Is; après la catastrophe qui fit disparaître cette riche cité, il transporta sa résidence à Kemper, qui devint la capitale de la Cornouaille. Sur le cartulaire du monastère de Landévennec, manuscrit du XIe siècle, on trouve une liste de rois de Cornouaille, parmi lesquels figurent deux autres Gradlon et un Budic, surnommé le Grand. La plupart de ces petits monarques se signalèrent par leur esprit entreprenant et par l'indomptable énergie avec laquelle ils soutinrent l'indépendance de l'Armorique. Raoul Glaber, que nous avons déjà cité, appelle Rennes la métropole de la Cornouaille, et donne à supposer par là que cette ville était demeurée sous la domination des successeurs de Gradlon le Grand; mais cela n'est point vraisemblable, puisqu'on sait que Rennes avait, bien avant cette époque, des souverains particuliers. Ce qui est certain, c'est que les rapports qui unissaient les habitants de la Cornouaille et ceux de Rennes n'étaient rien moins que des rapports d'amitié. Les purs Bretons du fond de la péninsule ne pardonnaient point aux Rennais leur facilité à accueillir les Francs, et les traitaient assez durement. On ne sait à quelle époque ils cessèrent de porter le nom de rois, et l'on suppose que ce fut au temps des invasions carlovingiennes. En effet, Hoël, qui succéda, en 1066, à Conan II comme duc de Bretagne, était simplement comte de Cornouaille. Il réunit ce comté aux domaines des ducs de Bretagne.

La partie septentrionale du Finistère était alors un comté particulier, le comté de Léon. Quand Louis le Débonnaire entreprit de soumettre la Bretagne, le fameux Morvan, comte de Léon, et après lui son fils Guiomarch, furent à la tête de la résistance et déployèrent dans la lutte un courage héroïque. L'indépendance de ce comté alla toujours diminuant, à mesure que les ducs établirent leur autorité sur toute la péninsule.

Le Finistère eut sa part des événements qui agitèrent la Bretagne au moyen âge, et nous rappellerons plus loin les sièges que ses villes eurent à soutenir. Toutefois, le rôle de ses populations n'eut rien qui le distingue dans l'ensemble de l'histoire. Une seule époque, pour la Cornouaille, tranche sur toutes les autres par l'effrayante accumulation de calamités dont ce pays fut accablé et n'a pu encore se relever: c'est l'époque de la Ligue. Jusque-là, si l'on en croit le chanoine Moreau, la prospérité de cette contrée était merveilleuse; il avait vu lui-même, chez des bourgeois, un luxe égal à celui des plus grands seigneurs, et dans des ménages de campagnards il avait admiré des hanaps, des plats et des couverts d'argent doré. La Ligue porta partout les fureurs de la guerre religieuse, et, en ruinant toute l'autorité royale et toute police régulière, livra toutes les contrées de la France, particulièrement les plus éloignées, aux dévastations de brigands hardis. C'est alors que le seigneur de Fontenelle, dont nous reparlerons (voy. DOUARNENEZ), porta le ravage dans toutes les campagnes de la Cornouaille. On ne vit plus que châteaux détruits, villes et villages incendiés, récoltes en cendres et terres en friche. Pour recueillir un reste de récolte, les populations étaient obligées de se réunir en armes et de garder les moissonneurs comme en un camp. Des malheureux en haillons grattaient la terre pour y trouver quelques grains échappés aux flammes. « Les pauvres gens, dit le chanoine Moreau, n'avoient pour retraite que les buissons où ils languissoient quelques jours, mangeant de la vinette (oseille sauvage) et autres herbages aigrets; et même n'avoient moyen de faire aucun feu, de crainte d'être découverts par l'indice de la fumée; et ainsi mouroient dans les parcs et les fossés, dans les haies et dans les ga-

rennes, par les rues et sur les places, où les loups les trouvant morts s'accoutumoient, comme on va voir, à la chair humaine. Il y en avoit qui soutenoient leurs misérables jours en faisant bouillir des orties dans l'eau de mer ; d'autres mangeoient lesdites herbes toutes crues, et d'autres dévoroient de la graine de lin, qui leur donnoit une puanteur qu'on sentoit de huit à dix pas, après quoi ils venoient à enfler et à jaunir par tout le corps, et de cette enflure peu échappoient qui n'en mourussent. On ne trouvoit autre chose que trépassés par les chemins, partie ayant encore la vinette ou graine de lin dans la bouche, partie déjà mangés des loups et quelques-uns tout entiers, jusqu'à la nuit qu'ils leur servoient d'aliments, sans qu'ils eussent de sépulture. Les plus misérables agonisants, presque tout nus, fors quelques drapeaux pour couvrir leur honte, sans logement ni couverture que les hangars ou étaux publics, cherchoient du fumier où ils s'enterroient dedans, grelottant la fièvre, et où toutefois ils n'estoient guère de temps qu'ils n'enflassent fort gros avec cette couleur qui les faisoit incontinent mourir... C'estoit un mal de tête et de cœur qui ne produisoit aux malades ni aux morts aucune marque extérieure, si ce n'est qu'ils jaunissoient du visage. Le *mal jaune* emportoit son homme en vingt-quatre heures ; et si le malade passoit le troisième jour, il en échappoit. » Les loups furent le quatrième fléau qui désola la basse Cornouaille après les brigands, après la famine, après la peste. On ne saurait dire tous les maux qu'ils y causèrent. « On les estimeroit des fables, et non des vérités. S'estant habitués à vivre de chair et de sang humain par l'abondance des cadavres que leur servit d'abord la guerre, ils trouvèrent cette curée si appétissante que dès lors et dans la suite, jusqu'à sept et huit ans, ils attaquèrent les hommes estant même armés et personne n'osoit plus aller seul. Quant aux femmes et enfants, il les failloit bien enfermer dans les maisons ; car si quelqu'un ouvroit la porte, il estoit le plus souvent happé jusque sur le seuil. Et s'est trouvé plusieurs femmes au sortir, tout près de leur demeure, pour lâcher de l'eau, avoir eu la gorge coupée sans pouvoir crier à leurs maris, à trois pas d'elles, en plein jour !... La paix faite, les portes des villes demeurant ouvertes, les loups s'y promenoient toutes les nuits jusqu'au matin... Ils avoient cette finesse de prendre toujours à la gorge, si faire se pouvoit, pour empêcher leurs victimes de crier... Dès le commencement de leurs furieux ravages, ils ne laissèrent dans les villages aucun chien, comme si par leur instinct naturel ils eussent projeté qu'ayant tué les gardes, qui sont les chiens, ils auroient bon marché des choses gardées. » Ces finesses des loups les faisaient prendre par les Bretons pour des soldats trépassés qui ressuscitaient pour affliger les vivants, surtout des soldats de Fontenelle. Aussi le peuple les appelait-il *tut-bleiz*, c'est-à-dire *gens-loups*.

Voilà, certes, un tableau digne de figurer dans les annales des grandes désolations, et qui ne pâlirait point à côté des pestes célèbres d'Athènes, de Florence ou de Marseille. Le Finistère eut bien de la peine à se relever de pareilles calamités, et ce n'est que de nos jours qu'il a conquis, par le travail et l'énergique application de ses habitants, une prospérité qu'il n'avait jamais connue.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES.

QUIMPER (lat. 47° 59′ 47″; long. 6° 26′ 26″ O.). — Quimper (*Cornu Galliæ, Corisopitum, Vagositum novum*), ville maritime, chef-lieu du département et d'un arrondissement, station de la ligne du chemin de fer de Rennes à Châteaulin (réseau de l'Ouest) et de la ligne de Savenay à Brest (réseau d'Orléans), tribunal de 1re instance et de commerce, évêché, séminaire et collège communal, à 681 kilomètres de Paris, avec une population de 13,879 habitants, formait autrefois un gouvernement particulier ; dépendait du parlement et de l'intendance de Rennes, et avait évêché, présidial, sénéchaussée, recette et amirauté.

Quimper, dont l'orthographe véritable est *Kymper* ou *Kemper*, paraît être l'ancienne *Corisopitum*, capitale des Corisopites. Une tradition absurde, mais que nous rapportons parce qu'elle appartient à cette curieuse tendance du moyen âge à attribuer la fondation des villes d'Occident aux héros troyens fugitifs, fait remonter l'origine et le nom de *Corisopitum* à Chorinæus. Rien de positif sur cette ville, où les Romains eurent un établissement considérable ; les débris de briques et de poteries romaines qu'on retrouve en abondance dans le quartier de Locmaria, à Quimper, semblent prouver que c'est bien l'ancienne *Corisopitum*. A la chute de l'empire, la ville prit le nom celtique de *Kemper*, qui veut dire *confluent* (*kem*, avec ; *bera*, couler), à cause de sa situation au confluent de l'Odet et du

Stheir. On l'appela même plus particulièrement Kemper-Odet, pour la distinguer de Kemper-Ellé.

Vers 375 après J.-C. naquit, de parents chrétiens, le patron de Kemper. Corentin se consacra de bonne heure au culte du Christ et s'établit au pied du Méné-Hom, près d'une fontaine, au bord de la mer. Dieu prit soin de sa nourriture. « Il lui envoya, dit Albert le Grand, un petit poisson en sa fontaine, lequel tous les matins se présentait au saint, qui en coupait une pièce pour sa pitance et le rejetait dans l'eau, où tout à l'instant il se trouvait entier, sans lésion ni blessure. Un soir, que le saint priait tout seul dans son ermitage, arriva avec un grand bruit de cors, de chiens et de chevaux, le roi Gradlon, au milieu de sa cour brillante d'or et de soie. Un pauvre homme comme Corentin devait être fort embarrassé pour traiter cette troupe de chasseurs affamés; mais le saint avait Dieu même pour pourvoyeur. Il alla à sa fontaine, coupa un morceau du petit poisson, et l'apporta au maître d'hôtel du monarque. Celui-ci se mit à rire, disant que cent fois autant ne suffirait pas pour le train du roi. Il consentit pourtant à accommoder la maigre victuaille du pauvre ermite, et voilà que le petit morceau de poisson se multiplia de telle sorte que le roi et toute sa suite en furent rassasiés. Gradlon, émerveillé, rendit hommage à la sainteté de son hôte, et lui donna la forêt de Nevet, ainsi qu'un château qui devint un monastère. Bientôt après, les prédications de Corentin ayant converti toute la Cornouaille, Gradlon le nomma évêque de Kemper après l'avoir envoyé se faire sacrer à Tours par saint Martin. Il lui donna son propre palais, et, pour laisser la ville libre à Corentin, il transféra sa cour en la fameuse ville d'Is; Kemper-Odet fut appelé dès lors *Kemper-Corentin*.

Elle eut bientôt l'honneur de devenir la capitale du royaume après la catastrophe qui engloutit sous les eaux la ville d'Is (voy. DOUARNENEZ). Le roi Gradlon vint s'y établir, et la cathédrale a conservé jusqu'à la Révolution un monument qui rappelait cet antique monarque. C'était sa statue équestre, placée sur la balustrade de la plate-forme qui unit les deux tours, et peut-être provenait-elle de la cathédrale primitive, ce qui en rend la perte plus regrettable. Cette statue équestre a, depuis, été remplacée par une autre.

Quand les comtes de Cornouaille furent devenus ducs de Bretagne, les évêques de Quimper devinrent, presque sans réserve, les seigneurs de la ville. Vers le XIIIe siècle, le duc ne levait plus sur la ville d'autres droits que la moitié de la taille et les amendes du sang répandu, du larcin, des duels et des délits de voirie. Sa juridiction était renfermée dans le faubourg compris entre le Stheir et l'Odet, qui s'appelle encore aujourd'hui *Terre au duc*. Dans le reste de la ville, toute juridiction et souveraineté appartenait au prélat. En 1209, Gui de Thouars voulut y faire quelques constructions malgré l'évêque; aussitôt l'interdit épiscopal tomba sur toute la Cornouaille, et l'archevêque de Tours, consulté, obligea le duc à reconnaître, par acte authentique, qu'il *avait agi injustement :* la construction commencée fut détruite et les matériaux servirent à bâtir l'église de Guéodet. Plus tard, sous Jean V, l'évêque, en habits pontificaux, se rendit sur le port et excommunia, devant tout le peuple, les officiers occupés à lever un impôt sur les vins que le duc voulait établir. Ce ne fut qu'en 1386 que, par une décision des états de Vannes, le prélat et son chapitre se dessaisirent des clefs de la ville qu'ils avaient gardées jusque-là et qu'ils refusaient de livrer au duc. Quand l'évêque entrait dans Quimper, les seigneurs les plus puissants du pays lui tenaient l'étrier, lui tiraient les bottes et le portaient sur un fauteuil jusqu'à l'autel.

Les murailles dont Quimper fut environnée par Pierre de Dreux lui donnèrent une grande importance militaire dans la grande guerre de Bretagne. L'évêque s'étant déclaré pour le parti de Montfort, Charles de Blois vint assiéger la place (1344). Il ordonna de livrer l'assaut du côté de la mer. Le flux allait monter, on le lui fit remarquer : « Puisque nous l'avons choisi, dit-il, nous ne le changerons point; et, par la grâce de Dieu, la mer ne nous fera aucun tort. » Et l'assaut se livra, et le flux ne gêna point les assaillants; on cita ce miracle lorsqu'on songea à canoniser Charles de Blois. Après un combat acharné de six heures, la ville fut prise et inondée de sang. Quatorze cents habitants, égorgés, furent entassés pêle-mêle dans de larges et profondes fosses creusées au pied de la tour du Chastel et, jusqu'en 1789, le clergé de Quimper y alla tous les ans réciter des prières le jour des Morts; ce qu'on appelait la *procession des trépassés*. Il n'en faut point, du reste, accuser Charles : comme il entrait dans la ville, il fondit en larmes à la vue d'un enfant mort qui tenait encore ses lèvres au sein de sa mère égorgée; sur-le-champ il donna les ordres les plus sévères pour arrêter ce mas-

sacre, surtout pour respecter les prêtres. Comme il voulait démanteler Quimper, il préféra abattre la partie des fortifications qui lui appartenait plutôt que celle qui appartenait à l'évêque. Ces procédés lui gagnèrent le cœur du clergé ; il en fut bien récompensé, car, peu de temps après, Montfort étant venu à son tour assiéger Quimper, l'évêque Alain se mit en prières avec son clergé, et un débordement de l'Odet arrêta les assiégeants. Ce n'est qu'en 1364 que Jean IV devint maître de cette place après de nombreux assauts. Le clergé de Quimper était si bien converti au parti de Blois, que l'évêque voulait tenir bon. Mais quand il vit le roi de France lui-même abandonner ce parti, il convoqua les habitants, lesquels déclarèrent « qu'ils avaient courageusement combattu tant qu'il y avait eu de l'espoir, mais que c'était folie de persister à soutenir un parti qui ne se soutenait plus lui-même ; qu'ils avaient épuisé sur les assaillants leurs pierres, leur huile bouillante, leur chaux vive, leurs falariques, leur sable rougi, de telle sorte que la défense devenait impossible ; qu'enfin les autres places s'étaient rendues au bout de quelques jours, et que c'était assez pour leur honneur, à eux bourgeois et ouvriers, d'avoir résisté plus longtemps que les meilleures garnisons d'hommes de guerre. » Cette déclaration des habitants amena une capitulation.

C'était l'habitude des habitants de Quimper de se bien battre. En 1594, ils tenaient pour la Ligue, moins cependant une partie de la bourgeoisie, qui traita secrètement avec Lézonnet, gouverneur de Concarneau pour Henri IV. Cet aventurier, qui servait le roi après avoir servi Mercœur, partit à la tête de mille hommes et surprit le faubourg de la rue Neuve ; mais l'alarme ayant été donnée, les habitants accoururent, élevèrent des barricades et les défendirent vaillamment : à l'une d'elles se trouvait un conseiller au présidial, Tanguy de Bosmeur, un des plus fougueux ligueurs de la ville ; un coup de feu lui cassa le bras droit et fit tomber son arquebuse ; il la ramassa de la main gauche, et la passant à un de ses amis : « Tiens, dit-il, décharge mon arquebuse sur ces gens-là et tiens bon, je vais me faire panser. » Il se retira soutenant son bras cassé. Quelques jours après, il mourut de sa blessure. Lézonnet, ayant appris qu'un renfort entrait dans la ville par une porte opposée à celle qu'il occupait, s'y porta rapidement ; il arriva trop tard, et se trouva tout à coup sous une grêle de balles qui tombaient des remparts ; il en reçut une à la gorge : « Ah ! vous m'égratignez, s'écria-t-il en levant le siége ; moi, je vous écorcherai. » Aussitôt il alla chercher le maréchal d'Aumont, qui commandait dans la province pour le roi. Le maréchal arriva avec du canon et ouvrit la brèche. Les habitants, qui pouvaient fournir 1,300 arquebusiers bien exercés, n'en furent point intimidés : ils s'assemblèrent dans la cathédrale et se montrèrent fort animés pour la résistance ; les gens de justice seuls furent d'un avis contraire, « se souciant moins, dit le chanoine Moreau, de la religion que de leurs intérêts. » D'Aumont, qui croyait enlever la place du premier coup, fut étonné de la résistance. Comme il s'approchait des murs avec Lézonnet, il reçut plusieurs balles dans sa cuirasse ; ceci le mit tout à fait en colère : « Médieu ! s'écria-t-il, vous m'aviez dit qu'il n'y avoit dans la ville que des bourgeois ; vous êtes un affronteur, et, si vous me fâchez, je vous ferai un mauvais tour. — Monseigneur, sur ma vie et mon honneur, il n'y a qu'une centaine de soldats, et tout le reste ne sont qu'habitants. — Médieu ! reprit le maréchal, mais ce sont gens de guerre que ces habitants ! » La place finit par capituler ; mais le clergé conserva dans sa défaite encore de la fierté et sut faire respecter ses priviléges. D'Aumont fit construire une citadelle qui obligea de démolir l'église et l'hôpital de Sainte-Catherine. Les bourgeois royalistes travaillèrent à cet ouvrage avec plus d'ardeur que les maçons mêmes ; le chanoine Moreau, choqué de ce zèle, déclare qu'ils moururent tous ou à peu près dans l'an et jour.

Toutes les calamités fondirent ensemble sur Quimper vers cette époque. Elle venait de supporter un siége opiniâtre ; elle essuya deux attaques de Gui Eder de La Fontenelle, ce féroce brigand dont nous parlerons plus loin (voy. DOUARNENEZ). La famine, le mal jaune, les loups s'y ajoutèrent. Le XVIIe siècle fut employé par les Quimpérois à réparer tant de désastres. Leurs évêques relevèrent leur palais épiscopal, qui tombait en ruine, et parcoururent leur diocèse pour y remettre de l'ordre. Leurs officiers municipaux firent nettoyer la rivière, qui se comblait, et élargir les quais du port.

On est surpris de voir, à l'époque de la Révolution, la vieille cité épiscopale au niveau des idées de l'époque : la bourgeoisie et même la noblesse étaient déclarées pour les nouveautés ; leurs cahiers pour les états généraux renfermaient les demandes

les plus hardies : impôt progressif, taxe sur les objets de luxe, concours pour tous les emplois, etc. C'est Quimper qui émit le vœu de la *fédération bretonne*, réalisée à Pontivy. Élevée au rang de chef-lieu, cette ville fut le siège d'une administration énergique, qui rencontra tout d'abord des rebelles dans le clergé. Le chapitre de la cathédrale et les prêtres du diocèse essayèrent de soulever les campagnes. L'administration du département plaça sous le coup de l'arrestation les prêtres qui refuseraient le serment. Plus tard, à l'époque des troubles soulevés par la levée des trois cent mille hommes, elle envoya de l'artillerie et neuf cents hommes pour soutenir les troupes du gouvernement dans le Morbihan ; mais elle se déclara, en 1793, pour les girondins, dont les principaux, Duchâtel, Buzot, Pétion, Guadet, Barbaroux, Louvet, Riouffe, trouvèrent à Quimper un asile qu'ils n'eussent pas dû quitter. La ville porta alors le nom de *Montagne-sur-Odet.*

Quimper est mal bâtie. Sa cathédrale est une masse imposante, mais elle a beaucoup souffert à la Révolution; elle date de 1424. L'église des Cordeliers, plus ancienne de deux siècles, n'est plus aujourd'hui qu'un atelier de sabotiers. Celle du Guéodet n'existe plus : on y a conservé jusqu'en 1792 un cierge allumé, dit-on, à l'époque de la ruine de la ville d'Is. Ce cierge était placé dans une chapelle, au bord d'un puits qui devait, quand il s'éteindrait, déborder et engloutir la ville. Or, en 1792, on surprit deux audacieux enfants qui, curieux de vérifier la légende, venaient d'éteindre le cierge : ils tenaient une chandelle toute prête pour le rallumer s'ils voyaient monter l'eau du puits ; on chassa les deux petits sceptiques, mais le cierge était éteint, et Quimper est encore debout.

L'église Saint-Matthieu date des premières années de la Renaissance, moins sa tour carrée, que surmonte une flèche élégante et moderne. On y voit une belle verrière représentant les principales scènes de la Passion. A l'extrémité d'une belle promenade qui borde la rive gauche de l'Ode, est le faubourg de Locmaria, appelé dans d'anciennes chartes du XIIe siècle : *Civitas Aquitæa*. Son église fut construite vers l'an 1030, pour un prieuré de femmes désigné dans les anciens titres sous le nom d'abbaye de Sainte-Croix.

La préfecture, installée dans les bâtiments de l'ancien hôpital Sainte-Catherine, l'hôtel de ville, qui contient une bibliothèque de 15,000 volumes, le palais de justice et l'hospice sont, avec le collège, les seuls monuments publics de Quimper. Ce dernier a été fondé par les jésuites, sous Louis XIV.

Cette ville possède des fabriques de poteries et de chandelles, des tanneries, une papeterie mécanique; elle fait un certain commerce de cire, de miel, de céréales, de toiles de lin et de chanvre, de chevaux, de beurre, de suif, de sardines et de poissons secs ou salés.

Quimper a produit des hommes de lettres distingués : le fameux Fréron, que Voltaire a rendu célèbre ; le jésuite Roggeaul, auteur de l'*Histoire du Traité de Westphalie;* Hardouin, qui soutint cette thèse paradoxale que Homère, Platon, Aristote n'étaient que des pseudonymes sous lesquels des moines du moyen âge avaient déguisé leurs propres œuvres ; le chanoine Moreau, auteur de l'*Histoire de la Ligue dans le diocèse de Cornouaille;* De Carné, membre de l'Académie française, et le docteur Laënnec, l'inventeur du procédé médical de l'auscultation.

Les armes de Quimper sont : *de gueules, au cerf passant d'or, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or.*

Pont-l'Abbé. — Pont-l'Abbé, sur la rivière du même nom, est un chef-lieu de canton de 4,991 habitants, situé à 7 kilomètres de l'Océan et à 16 kilomètres au sud-ouest de Quimper, par laquelle il communique avec les réseaux de l'Ouest et d'Orléans. Cette ville a un petit port dont le mouvement est d'environ trois cents petits bâtiments, pour l'entrée et la sortie. Elle fabrique de la fécule, des produits chimiques et fait un certain commerce de graines et de pommes de terre. On y voit encore de vieilles maisons à pignons sculptés; la mairie occupe une partie de l'ancien château, dont il ne reste qu'une tour. L'église paroissiale, qui est celle d'un ancien couvent de carmes fondé en 1383 par un ancien seigneur du lieu, est très remarquable; le cloître qui y est attenant mérite surtout l'attention des curieux par son ensemble gracieux.

Pont-l'Abbé était autrefois une des onze grandes baronnies de Bretagne.

Le clocher de l'église de Pambour, que l'on voit à l'entrée du port, rappelle, par l'absence de la flèche qui le couronnait, une exécution de Louis XIV qui, en 1673, le fit abattre, pour punir la *paysantaille* du lieu, qui avait refusé l'imposition du papier timbré.

Dans les environs, on rencontre de nombreux monuments mégalithiques et, à 5 kilomètres, à Loctudy, une église romane, ancienne église abbatiale, aujourd'hui rangée au nombre de nos monuments historiques.

Les habitants de Pont-l'Abbé et des environs ont conservé le curieux costume de leurs ancêtres.

Les armes de cette petite ville sont celles de ses anciens seigneurs : *d'or, au lion de gueules.*

CONCARNEAU. — Concarneau (*Vorganium, Conquarneum, Conq-Erné,* — Coquille-en-Cornouaille) est une ancienne petite place forte, peuplée de 4,745 habitants, située à 25 kilomètres au sud-est de Quimper, sur un îlot de rochers ; elle communique par Rosporden avec les lignes du réseau d'Orléans. Prise par Du Guesclin aux Anglais en 1373, ceux-ci l'ayant reprise peu de temps après, le vicomte de Rohan la réduisit à l'obéissance du roi Charles VIII. Plus tard, le maréchal de Rieux ayant fait réparer ses fortifications, elle devint, si nous en croyons le chanoine Moreau, le rendez-vous de tous les bandits du pays : « On dit que cest endroit ainsi fortifié n'estoit qu'une retraicte à voleurs, gens de corde ; que si quelqu'un avoit assassiné son voysin, ou faict quelque vol, ou ravy fille ou femme, Concarneau estoit sa retraicte. » On eut quelque peine à en purger la place lors de la réunion de la Bretagne à la France. Au temps des guerres de religion, Concarneau fut donnée comme place de sûreté aux ligueurs, mais les protestants s'en emparèrent par surprise : ils apostèrent trois cents des leurs près des murs, puis, l'un d'eux alla demander au portier de la ville à parler au capitaine qui commandait dans la place ; le capitaine n'y était pas ; le huguenot feignit de chercher une lettre pour la lui faire remettre, laissa tomber ses papiers, et, tandis que le portier se baissait pour les ramasser, il l'étendit mort d'un coup de poignard ; ses compagnons accoururent et entrèrent dans la ville. Peu de temps après, en 1576, les catholiques assiégèrent Concarneau : un des habitants, qui leur était favorable, s'introduisit dans la chambre du capitaine protestant, le sieur de Kermassonet, et le trouva endormi, tenant à son bras la liasse des clefs de la ville et ayant près de lui un gentilhomme également endormi. Ne pouvant enlever les clefs sans les réveiller, il les frappa tous deux en même temps avec leurs propres poignards, si juste qu'ils n'eurent pas le temps de pousser un cri. Il courut ensuite ouvrir les portes aux assiégeants.

La ville est bâtie à l'entrée de la baie de La Forest ou de Fouesnant. Elle se compose de deux parties : l'une, située sur un ilot, la *Ville-Close*, ne formant qu'une seule rue, est environnée de murs épais flanqués de tours ; l'autre, le *Faubourg Sainte-Croix*, qui communique avec la première par un pont, est la plus considérable ; elle s'étend sur la route de Quimper. Concarneau est une place forte de 3e classe ; son port, qui pourrait offrir un abri à de gros navires, est défendu par des batteries. A l'entrée du port, on voit un aquarium qui a servi à faire des essais en grand de pisciculture. Cette ville fait un grand commerce de sardines. Ses 400 bâtiments en prennent, année commune, douze à quinze mille barils.

Les armes de Concarneau sont : *d'hermine, à trois haches d'armes de gueules, rangées en pal.*

DOUARNENEZ. — Douarnenez (*Doroanecæ*) est une petite ville maritime de 8,637 habitants, chef-lieu d'un canton, située à 25 kilomètres au nord-ouest de Quimper. Il sort de son port chaque année 600 à 800 bateaux pour la pêche de la sardine, dont elle fait un grand commerce. Elle donne son nom à la grande baie sur laquelle elle est située. Dans cette baie, qui n'a pas moins de 80 kilomètres de circonférence, de la pointe de la Chèvre à celle du Van, et presque en face du port, s'élève l'île de Tristan, rocher qui servit de repaire et de quartier général au brigand La Fontenelle. Disons quelques mots de cet horrible personnage. Gui Eder était un cadet de la maison de Beaumanoir, né à Bothoa, en Cornouaille. « De bonne heure, dit le chanoine Moreau, il suivit les appétits de sa bouillante jeunesse. Estant au collège de Boncourt, à Paris, toujours aux mains avec ses compagnons, plus prompt aux coups qu'à la parole, il vendit ses livres et sa robe de classe, et, du provenu de l'argent, acheta une épée et un poignard, se déroba dudit collège, et prit le chemin d'Orléans, pour aller trouver l'armée de M. le duc du Maine, alors lieutenant général de l'État et couronne de France et chef du parti catholique ; mais il n'alla guère loin qu'il ne fust dépouillé par quelques coureurs, et revint à Paris à son premier maître de collège, où, toutefois, il ne tarda guère qu'il ne retournât en Bretagne, en 1589, que tout le royaume estoit en trouble et combustion...

La Fontenelle, âgé de quinze à seize ans, se mit parmi la populace qui estoit sous les armes pour le parti des ligueurs, qui en fit estat, parce qu'il estoit de bonne maison et du pays, et, le voyant d'un esprit actif, lui obéissoit volontiers; il prit le titre de La Fontenelle, maison noble de leur patrimoine, se fit suivre de quelques domestiques, de son frère aîné et d'autres jeunes seigneurs de la commune, qu'il connaissoit plus remuants, hardis à suivre les hasards de ses desseins, et commença à piller les bourgades, prendre prisonniers de quelque parti qu'ils fussent... Tous les malins et bandits du pays se rallièrent auprès de lui, si bien qu'en peu de temps ses troupes furent très augmentées. » Il fit d'abord une course dans le pays de Saint-Brieuc, et enleva, au milieu de ses pillages, une riche héritière, âgée de neuf ou dix ans, qu'il fit élever dans un couvent, qu'il épousa, et dont il fut aimé avec passion. Il s'établit ensuite dans la Cornouaille. Plusieurs communes s'étant réunies pour l'attaquer, il massacra mille paysans, et s'obstina à empêcher qu'on leur donnât la sépulture; les parents qui venaient réclamer leurs morts étaient égorgés eux-mêmes. Il choisit un asile sûr dans l'île de Tristan, en fortifia l'ancien prieuré de Tutuarn, où il entassa les riches produits de ses brigandages. Son audace était telle qu'il parut plusieurs fois à la cour de Mercœur couvert d'un manteau d'or, et l'on n'osa point l'arrêter. Les tortures, les supplices raffinés étaient ses joies; « tantôt les faisant asseoir sur un trépied rouge à cuir nu, qui les brûloit jusqu'aux os, tantôt, au cœur de l'hiver et aux plus grandes froidures, les mettant tout nus dedans des pipes pleines d'eau gelée. » Ses massacres étaient suivis d'orgies, où le vin se mêlait au sang des victimes. A Pont-Croix, il attira le gouverneur, La Ville-Rouhault, à une conférence, puis le fit pendre après avoir fait violer sa femme sous ses yeux. Le maréchal de Brissac fit attaquer à plusieurs reprises l'île de Tristan par des régiments de troupes royales, qui furent repoussés, et Henri IV voulut bien le comprendre dans l'amnistie générale qui suivit la pacification du royaume. Il lui donna même le gouvernement de l'île Tristan. Mais plus tard, enveloppé dans la conspiration de Biron, le scélérat fut condamné, à la requête de la dame de La Ville-Rouhault, et périt sur la roue en place de Grève. Ainsi finit ce Mandrin de la Cornouaille, où son nom inspire encore l'effroi.

Penmarc'h. — Penmarc'h, bourg maritime de 2,641 habitants, dans le canton de Pont-l'Abbé, à 28 kilomètres au sud-ouest de Quimper. Sur la pointe de Penmarc'h (*Tête de cheval*), prolongement rocheux qui forme l'angle sud-ouest de la péninsule bretonne, s'élevait jadis une riche cité dont les ruines couvrent un espace d'une lieue. Les débris de murs qui joignent les deux villages de Penmarc'h et de Kérity en donnent une idée. A une époque fort éloignée, les habitants de Penmarc'h avaient acquis la réputation d'habiles et hardis marins; les riches négociants de la Cornouaille les préféraient à tous les autres. Cela fit leur fortune. Une autre circonstance qui y contribua, c'est qu'à 30 ou 40 lieues à l'ouest de Penmarc'h on trouvait, à une certaine époque de l'année, un banc considérable de morues, dont la pêche était encore plus lucrative au moyen âge que de nos jours. Dès le XIIIe siècle, la population de Penmarc'h était considérable : elle pouvait armer 700 bateaux et 3,000 archers. Au XIVe et au XVe siècle, elle faisait un commerce très étendu de bestiaux, grains, toiles, chanvres, avec les ports espagnols de la Galice et des Asturies. Elle était tellement tournée vers le commerce maritime, que les terres environnantes étaient laissées en friche, et que l'autorité dut intervenir pour en exiger la culture. La décadence de Penmarc'h commença vers 1500, lors de la découverte de Terre-Neuve, où l'on trouva la morue en abondance. Les Malouins, les Granvillais, les marins des côtes de Binic et de Saint-Brieuc s'emparèrent de ce commerce. Les riches armateurs quittèrent Penmarc'h, qui tomba en ruine. Les ravages de La Fontenelle, les descentes des Anglais l'achevèrent. Elle n'avait jamais eu d'enceinte fortifiée; les maisons des particuliers étaient seules défendues par des murailles à créneaux et des tours à mâchicoulis; quelques-unes subsistent encore. On voit aussi les restes d'une longue jetée en pierres de taille qui protégeait le port; enfin, il existait à Penmarc'h-Kérity six églises, parmi lesquelles celle de Penmarc'h, église gothique, consacrée à saint Nonna, est la plus grande; celle de Kérity, beaucoup plus ancienne, avait été bâtie par les templiers, sous l'invocation de sainte Thumète. Les belles ruines de l'église de Saint-Guénolé présentent un peu plus loin leur masse imposante; cette église date de la fin du XVe siècle et paraît n'avoir jamais été achevée.

Près de Saint-Guénolé est l'antique manoir de



Douarnenez.

Kerbervé, jadis habité par des seigneurs qui s'étaient enrichis à la pêche de la morue.

Audierne. — Audierne, à 6 kilomètres au sud de Pont-Croix, et à 40 kilomètres à l'ouest de Quimper, qui le fait communiquer avec les lignes des réseaux d'Orléans et de l'Ouest, est un petit port de mer situé sur la rivière à laquelle il donne son nom et à 1 kilomètre de la mer. Sa population est de 2,145 habitants, pour la plupart marins ou pêcheurs. Ce port envoie quelques navires à la grande navigation, et le mouvement de son cabotage est de 300 navires, pour les entrées et les sorties. Il se fait à Audierne des préparations de poissons salés ou séchés.

La baie d'Audierne n'est qu'une grande anse de plus de 25 kilomètres d'étendue dont les abords sont dangereux, bien loin qu'elle puisse offrir le moindre réfuge aux vaisseaux. Sur les bords de cette baie on rencontre des monuments mégalithiques; tels sont les menhirs de Plovan, les dolmens de la pointe de Souch, le dolmen avec fontaine de Primelen. Les deux derniers villages que l'on voit, avant d'atteindre la pointe du Raz ou cap Sizun, sont ceux de Cleden et de Plogoff; l'un compte 2,400 habitants, l'autre 1,843; ce dernier possède une église du XIVe siècle. Au hameau de Saint-Tugean, dépendant de la commune de Primelen, on montre, dans l'église, les reliques du saint et une clef de fer terminée en pointe qui lui a, dit-on, appartenu. Les pains piqués avec cette clef ne moisissent jamais et mettent en fuite les chiens enragés. Aux fêtes du pays, les habitants portent une petite clef brodée sur leur habit et sont appelés les *garçons de la clef*.

La Pointe du Raz. — La Cité d'Is. — C'est à la pointe du Raz ou cap Sizun que s'élevait, dit-on, la fameuse ville d'*Is*, l'ancienne capitale de la Cornouaille. On cherche vainement aujourd'hui des traces de cette puissante cité sur le rivage; mais

il en existait encore au XVIe siècle. Le chanoine Moreau les vit de ses yeux, et particulièrement une vaste enceinte de cailloux, maçonnée en forme de carré long, près de laquelle on trouvait, en fouillant la terre, des urnes cinéraires, des sarcophages en pierre d'une haute antiquité. Il vit aussi deux restes de routes pavées, dirigées, l'une vers Quimper, l'autre vers Carhaix. Cambry rapporte, de son côté, que les pêcheurs, à quatre ou cinq brasses de profondeur dans la mer, près de la côte, pouvaient suivre de son temps, avec leurs ancres, des murs d'un grand développement, et que, dans les fortes tempêtes, quand les sables étaient soulevés par l'ouragan, on apercevait, au fond de la baie, de larges troncs d'ormeaux d'une couleur noire, et dont la position avait une apparence de régularité. Enfin un petit havre de la côte porte encore le nom de *Toul-ar-Dahut* (gouffre de Dahut), en commémoration de la femme coupable dont les crimes attirèrent sur la ville d'Is la colère du ciel.

La science explique de préférence la disparition de cette ville par un envahissement successif des flots, dont on voit d'autres exemples en Bretagne, particulièrement du côté de Saint-Malo et de Dol.

Brest (lat. 48° 23′ 22″; long. 6° 49′ 42″ O.) — Brest, station terminale de la grande ligne du chemin de fer de Paris-Rennes à Brest, par Chartres (réseau de l'Ouest), à 610 kilomètres de Paris, chef-lieu de sous-préfecture et de trois cantons, préfecture maritime avec école navale, place de guerre de première classe, tribunal de première instance et de commerce, lycée, peuplée de 66,828 habitants, à 92 kilomètres au nord-ouest de Quimper et à 597 de Paris par la route nationale, dépendait autrefois du diocèse et de la recette de Saint-Pol-de-Léon, du parlement et de l'intendance de Rennes, et était le siège d'une amirauté et d'une sénéchaussée. Brest ne paraît point être, comme on l'a prétendu, le *Brivates portus* des Romains. Son nom vient de celui de Bristok, chef celte du bas Léon, dans le Ve siècle ou à la fin du IVe. Toutefois, on ne trouve point de mention historique de Brest avant le XIe siècle. En 1065, Conan le Tors en fit réparer le château, qui, d'après cette donnée, aurait été déjà ancien à cette époque. Le nom de *Tour de César*, que porte une des tours de l'ancienne forteresse, rappelle-t-il quelque construction romaine sur les ruines de laquelle elle se serait élevée, ou cette tour ne date-t-elle absolument que du XIIIe siècle, comme l'affirme M. de Fréminville? C'est une question difficile à résoudre.

En 1239, un seigneur de Léon était en possession de Brest, qu'il céda au duc. Les ducs de la maison de Dreux rebâtirent le château presque entier, et y firent souvent leur résidence. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le *Donjon*. On y voit les appartements des ducs, la grande salle d'honneur, dont les fenêtres donnent sur la place. Au-dessous sont d'affreux cachots sans air ni lumière, d'où l'on descend, par d'obscurs et humides corridors en pente, aux oubliettes: celles-ci se fermaient au moyen d'une pierre plate à coulisse. On y est descendu en 1824, et on y a trouvé des cheveux et deux squelettes d'hommes.

Cette forteresse a soutenu cinq sièges, de 1341 à 1387. Montfort la prit, augmenta les fortifications, et fit entourer la bourgade d'une muraille. Du Guesclin, en 1372, et Clisson, en 1386, l'assiégèrent inutilement. Les Anglais ne la rendirent qu'en 1397. On appréciait l'importance de la place, et c'était un dicton que *n'est pas duc de Bretagne qui n'est sire de Brest*. Pourtant Brest avait alors moins d'importance que le petit village de Recouvrance, situé de l'autre côté de la rivière de Penfeld, et qui était le siège de la justice seigneuriale. Au-dessus de ce village était une butte de terre artificielle, ou *motte seigneuriale*, chef-lieu féodal de la seigneurie du bas Léon, appartenant à la famille des Tanguy du Châtel, et appelée *Motte-Tanguy*. Sur cette bute s'élevait une forte tour ronde, dont les ruines ont de nos jours été occupées par un forgeron. Le nom de ce village venait de la chapelle élevée, en 1346, en l'honneur de Notre-Dame-de-Recouvrance; on y consacrait de nombreux *ex-voto* pour le retour et le *recouvrement* des navires brestois.

Brest repoussa les Anglais en 1512 et en 1557. A la fin du même siècle, elle soutint un siège terrible contre les Espagnols : ils avaient fait bâtir à l'entrée du Goulet, sur la pointe de Roscanvel, un fort triangulaire pour priver la place des secours qui pourraient lui venir par mer. Le gouverneur de Brest, choisi par Henri IV, était Sourdéac, de la famille de Rieux, à qui l'on doit le bastion qui porte son nom. Le maréchal d'Aumont fit canonner le fort des Espagnols, et, la brèche ouverte, un hardi Gascon, le capitaine Romegon, s'y précipita, résolu de l'emporter ou d'y mourir; il l'emporta et fut tué (1594). Brest recouvrée, les Anglais essayèrent de

se la faire livrer par Henri IV, en échange des secours qu'il avait reçus d'eux. Il la refusa, et ne leur céda que Paimpol, ville non fortifiée.

Brest avait donc un fort château, et l'on voit que l'attention commençait à s'y porter. Mais, comme port, comme ville, elle n'avait aucune importance; à peine comptait-elle 1,500 habitants. C'est seulement sous Richelieu que l'on songea à y fonder un grand établissement, et c'est du XVII[e] siècle que date la grandeur de Brest.

Richelieu voulait que la France eût une marine. Le siège de La Rochelle terminé, il s'occupa de ce grand ouvrage. Le Roux d'Infreville, homme très capable, fut chargé par lui, dès le 31 mai 1629, de visiter tous les havres de l'Océan et de choisir l'emplacement de trois arsenaux; et, d'après son rapport, l'ordonnance du 29 mars 1631 règle que les vaisseaux, qui, laissés jusque-là à la garde des capitaines particuliers, se détériorent par leur négligence, « seront tous réunis dans les ports de Brouage, Brest et Le Havre-de-Grâce, entre les mains de trois commissaires généraux de la marine, qui demeureront actuellement auxdits ports et havres, lesquels auront soin de pourvoir à la conservation et au radoub desdits vaisseaux, à l'entretien des matelots pour la garde d'iceux, et de tenir tous leurs agrès et apparaux et tout ce qui sera nécessaire à naviguer tellement prêt en des magasins, que, quand l'on en aura besoin, lesdits vaisseaux puissent être mis promptement à la mer. » Un magasin et des hangars furent aussitôt construits à Brest. On y mit 10 vaisseaux de ligne et 6 frégates en construction.

Cependant Brest n'était pas encore une grande place maritime à la mort de Richelieu. Il était réservé à Louis XIV de l'élever à ce rang. Chose singulière! elle n'eut d'abord la faveur d'aucun de ces deux gouvernements. Richelieu préférait Brouage; Louis XIV et Colbert, La Rochelle ou Rochefort. L'homme qui contribua le plus à créer Brest, à y fixer l'attention du roi et du ministre, fut Duquesne. Ce grand marin, qui avait été donné à Richelieu par d'Infreville, partageait la prédilection de ce dernier pour cet emplacement. Colbert envoya à Brest, pour y faire un séjour fixe et y prendre la conduite des affaires de la marine, un intendant nommé de Seuil, homme également capable et hardi, avec l'ordre de consulter Duquesne en toutes choses; ces deux hommes éminents se mirent à l'œuvre (1666), et Brest, fortifié aussi par Vauban, devint bientôt un port militaire de première importance.

De Brest partit, en 1688, Château-Renault avec l'escadre qui conduisit Jacques II en Irlande. De Brest partit aussi, en 1690, Tourville à la tête de 75 vaisseaux de ligne; c'est encore à Brest qu'il voulait, deux ans plus tard, attendre l'arrivée du comte d'Estrées et de l'escadre méditerranéenne, quand Louis XIV l'obligea de partir sans attendre ce renfort; ce qui fut cause du désastre de La Hogue. Après ce revers, on pensa que l'ennemi allait fondre sur Brest, qu'on crut perdue; mais Tourville y rassembla, dès 1693, 72 vaisseaux, qu'il emmena dans la Méditerranée, et Vauban vint occuper la place l'année suivante. « Votre Majesté, écrivait-il au roi, n'a rien à craindre : tous les passages qui sont sous le château sont à l'épreuve de la bombe. J'ai placé avantageusement 90 mortiers et 300 pièces de canon; tous les vaisseaux sont hors de la portée des bombes des ennemis, et toutes les troupes sont en bon ordre. Il y a dans la place 300 bombardiers, 300 gentilshommes, 4,000 hommes de troupes régulières et un régiment de dragons nouvellement arrivé. Ces forces sont suffisantes pour repousser l'ennemi. » Une flotte anglo-hollandaise, montée par 10,000 hommes, vint en effet en débarquer 3,000 près de Camaret, mais une résistance vigoureuse les repoussa; et la marée n'étant pas venue à temps pour les reprendre, on en tua 600 et on prit les autres. On frappa une médaille représentant Pallas auprès d'un trophée naval, avec cette légende : *Custos auræ et Armoricæ*; et cet exergue : *Batavis et Anglis ad littus Armoricum cæsis*, 1694.

Depuis 1681, Brest avait un corps de ville et des officiers municipaux; son maire assistait aux états de Bretagne l'épée au côté, et sa charge donnait la noblesse. La même année, un édit du roi transféra à Brest le siège de la justice royale du canton, établie jusque-là à Saint-Renan. Deux ordres religieux s'y étaient établis dans le cours de ce siècle : des carmes en 1651, et des jésuites en 1687. La population, vers la fin du règne de Louis XIV, s'élevait à près de 15,000 habitants. Mais le séjour des soldats et des marins y avait attiré des éléments fort impurs, et, dès 1691, le roi avait dû rendre un édit qui ordonnait aux femmes de mauvaise vie de cesser leurs débordements, sous peine d'être fouettées en place publique, marquées d'une fleur de lis et ramenées dans leurs provinces.

Au XVIIIe siècle, Brest ne fut pas négligée. Elle fut dotée alors du magasin général (1745) et de la corderie (1747) qui existent aujourd'hui. Le bagne fut construit en 1751, la caserne des Marins en 1767, les bâtiments de la voilerie en 1769; du côté de Recouvrance, trois bassins do construction (1757), les ateliers de la sculpture et de la mâture (1771). La plupart de ces beaux travaux sont l'œuvre de l'ingénieur architecte Choquet de Lindu, dont le nom peut être associé dans la reconnaissance des Brestois à ceux de Duquesne et de Vauban. En 1769, le directeur du génie d'Ajot construisit cette magnifique terrasse plantée d'ormes superbes et longue de 620 mètres, qui s'élève au bord de la mer, dominant toute la rade, et que l'on appelle le *Cours d'Ajot*. En 1776, Brest avait 22,000 habitants, 6,000 hommes de garnison et 2,000 ouvriers attachés à l'arsenal, sans compter un nombre considérable, mais variable, de marins.

C'est peu de temps après que la guerre de l'indépendance américaine fournit à la marine française l'occasion de renouveler ses lauriers. Alors fut livré à peu de distance de Brest, à la hauteur de l'île d'Ouessant, le combat de ce nom (1778), où la flotte française tint tête à celle des Anglais. Alors s'illustrèrent les Kergariou, les Du Couëdic, celui-ci, dont on voit dans l'église Saint-Louis le monument funèbre élevé par ordre du roi. La Motte-Piquet surtout fut à Brest, où il acheva sa vie, l'objet d'une vénération particulière. La population se rangeait avec respect quand le vieux marin sortait de chez lui, à de rares intervalles, avec son modeste habit bleu, ses petites épaulettes, sa perruque à marteau, sa longue canne, plus longue que lui de six pouces, et qu'il tenait par le milieu, s'y appuyant à cause de ses blessures. Il mourut en 1791.

La Révolution trouva la population et la plupart des marins de Brest disposés à l'accueillir. Les officiers firent exception; presque tous nobles, presque tous élèves de la marine, et pleins de mépris pour ceux qui faisaient leur chemin tout seuls et qu'ils appelaient les *bleus*, leur première pensée fut de se renfermer dans le fort et de canonner la ville. Le peuple en fut instruit, et, se formant en garde nationale, s'empara à temps des principaux postes. Déçus dans leur projet, les trois quarts des officiers émigrèrent. Les autres continuèrent leurs menées coupables pour entraîner les matelots à la révolte et correspondaient avec Toulon, livrée aux Anglais. La municipalité, par une énergie soutenue, réussissait à peine à les contenir dans le devoir. C'est alors que le comité de Salut public envoya Jean-Bon Saint-André et Prieur de la Marne avec mission de sauver Brest et la flotte. Leurs mesures furent décisives : la plupart des officiers furent emprisonnés à Brest, ou envoyés à Paris pour y être jugés. Des têtes tombèrent, et la guillotine fut en permanence sur la place de la Liberté. On créa de nouveaux officiers; on imprima au réarmement des vaisseaux une activité extraordinaire. Pourtant on n'essuya que des désastres, avec des équipages indisciplinés, des marins sans instruction. Hoche, envoyé là à son tour, le comprit tout de suite. Il se borna à une entreprise plus restreinte. Il s'agissait d'une descente en Irlande, que les tempêtes firent échouer ; au moment de partir, deux compagnies refusent de s'embarquer avant d'avoir reçu l'arriéré de leur solde ; Hoche s'écrie : « Je ne veux point d'hommes qui n'ont de mobile que l'or, » et ordonne qu'elles se retirent sur-le-champ dans un village à 15 lieues de Brest, privées de l'honneur de participer à l'expédition. Repentantes, les deux compagnies implorent et obtiennent leur pardon.

Le premier consul n'aimait pas Brest, non plus que son ministre Decrès. Dans une note dictée par lui le 22 nivôse an XII, il témoigne son mécontentement du peu d'empressement des citoyens à faire connaître les espions et les traîtres; il défend qu'aucun étranger n'entre dans la ville ; il ordonne que les citoyens de Brest ne pourront circuler dans les rues après la chute du jour jusqu'au lever du soleil que munis de cartes à cet effet. Le maire de Brest protesta noblement, au nom des Brestois, contre ces soupçons. Brest ne fut pourtant pas négligée sous l'Empire : en 1808, les ateliers occupaient 4,700 ouvriers, sans compter les forçats.

Brest fournit son contingent à l'expédition d'Alger et reçut, en récompense, la pièce de canon *la Consulaire*, fondue en 1542, et longue de près de sept mètres. Elle fut enlevée du môle d'Alger.

Le commerce et l'industrie de Brest, fort actifs, roulent presque uniquement sur l'armement et la construction des vaisseaux. Cette ville est, après Rennes et Nantes, le point le plus éclairé de la Bretagne. Le collège Joinville, aujourd'hui le lycée, fondé, en 1839, par la commune, et destiné surtout à former des sujets pour l'école navale, la Société

d'émulation, qui s'occupe de répandre l'instruction nécessaire aux marins, sont des établissements d'une grande utilité.

Brest est bâtie sur la rive septentrionale d'une magnifique rade, qui a 22 kilomètres de longueur sur 11 de largeur et 36 kilomètres de tour, dans laquelle pourraient mouiller 500 vaisseaux de guerre. Cette rade, qui communique à l'Océan par un goulet large de 1,650 à 3,000 mètres et long de 5 kilomètres, est défendue par de nombreuses batteries. Le port militaire, défendu par le château, est situé sur la Penfeld et à son embouchure dans la rade; il comporte tous les établissements les plus perfectionnés, les mieux organisés pour le prompt armement d'une flotte de guerre. Il peut contenir 50 navires. C'est autour de ce port que sont : les casernes, les usines, les forges, les corderies, les magasins généraux, qui forment un des plus beaux arsenaux, non seulement de la France, mais encore du monde entier.

La ville, à laquelle on a annexé, en 1861, une partie de la commune de Lambezellec, est partagée par la rivière de Penfeld en deux parties : Brest, sur la rive gauche, régulièrement bâtie avec de beaux édifices ; Recouvrance, sur la rive droite, moins propre, moins bien bâtie et principalement habitée par les ouvriers et les artisans. Ces deux parties communiquent par un beau pont tournant de 527 mètres de longueur, haut de 28. Ses églises datent du siècle dernier, la principale est l'église Saint-Louis. Parmi ses autres monuments ou établissements importants, citons : l'hôtel de la Préfecture maritime, l'Hôpital de la marine, le Musée d'histoire naturelle, avec un Jardin des plantes; l'établissement des pupilles de la marine ; l'École navale, installée sur le vaisseau *le Borda*, mouillé en rade à 500 mètres de l'entrée du port; l'École des novices ou apprentis marins, établie sur le vaisseau *la Bretagne;* la Sous-Préfecture, le Tribunal civil, le Lycée, le Théâtre, l'Hôpital civil et la Bibliothèque communale, riche de 30,000 volumes et établie au premier étage des Halles.

Les principales promenades de Brest sont le cours d'Ajot, d'où l'on jouit d'une belle vue sur la rade, et la place du Champ-de-Bataille. Le Port de commerce est situé à l'est du Port militaire et au sud de la gare du chemin de fer; il a été l'objet de plusieurs améliorations dont quelques-unes sont encore en cours d'exécution.

Le commerce de Brest embrasse tout ce qui intéresse les fournitures et les approvisionnements maritimes. On y pêche la sardine, le maquereau ; il y a des corderies, des fabriques de toiles imperméables, de chapeaux vernis, de chandelles, des brasseries, des tanneries, etc. Les principales exportations consistent en céréales, et les importations en denrées coloniales, en charbon, en fourniture pour la marine.

Les armes de Brest sont : *d'azur, à un navire d'or au chef d'argent chargé d'hermines.* On les trouve dans l'Armorial général : *parti, le 1er d'azur, semé de trois fleurs de lis d'or; le 2e d'argent, semé de mouchetures d'hermine de sable.*

LANNILIS. — Lannilis est un gros bourg, chef-lieu de canton, peuplé de 3,270 habitants et situé à 24 kilomètres au nord de Brest, entre l'Aber-Vrach et l'Aber-Benoît (havre ou port de Benorchie), qui séparait autrefois le bas Léon du haut Léon. Il y avait jadis en ce lieu une ancienne église qui a été remplacée, en 1560, par celle que l'on voit aujourd'hui ; son clocher, surmonté d'une flèche élégante, est plus moderne ; il date de 1774. Dans le cimetière, on voit un curieux monument : c'est le tombeau de François du Coum ou du Com, chevalier, qui y est représenté la tête nue, armé de toutes pièces et les mains jointes ; ce tombeau y a été apporté de la chapelle d'un château voisin.

Lannilis fabrique des couvertures et de la poterie.

A 2 kilomètres au nord-est, le château de Kérouartz, situé sur la rive gauche de l'Aber-Vrach, montre au-dessus des bois ses girouettes armoriées ; depuis les croisades, il n'est pas sorti des mains de ses premiers possesseurs; il a été restauré au XVIIe siècle.

LE CONQUET et SAINT-MATHIEU. — Le Conquet, port situé au bord de l'Océan, dans le canton de Saint-Renan, à 27 kilomètres à l'ouest de Brest, est une petite ville fort ancienne, aux rues étroites, escarpées, tortueuses, qui compte 1,444 habitants, et qui, avant que Brest eût conquis son importance militaire, était très commerçante et très fréquentée. Son port, formé par un bras de mer qui s'enfonce profondément dans les terres, reçoit encore une vingtaine de navires par an et 500 caboteurs. Elle possède des fabriques de produits chimiques et des raffineries de soude et de varech ; dans

les environs, on exploite de grandes ardoisières. L'église du Conquet n'est autre que l'ancienne église de Lochrist qui y a été transportée en 1865; elle est surmontée d'une très belle flèche. Au nord du port, dans la presqu'île de Kermorvan, on voit un cromlech, deux menhirs et deux dolmens formant un ensemble complet. Le phare de Kermorvan signale le point le plus avancé du territoire français dans l'Océan.

A 2 ou 3 kilomètres au sud du Conquet et à 23 kilomètres de Brest, à la pointe extrême du Finistère, dont les rocs escarpés sont sans cesse minés par les fureurs de l'Océan, s'élèvent les ruines de l'antique monastère de Saint-Mathieu, construit au commencement du VIIe siècle par saint Tanguy, au lieu où des navigateurs du Léonais avaient débarqué en rapportant d'Éthiopie le chef de saint Mathieu. Souvent ravagée par les pirates et souvent restaurée, notamment au IXe, au Xe, au XIIIe et au XVIe siècle, il n'en reste plus que quelques portions de l'abside de l'église, de style gothique, et la façade, qui est de style roman. Au sommet du clocher, aujourd'hui ruiné, on a longtemps entretenu un fanal pour servir à guider les navigateurs dans les passages du Four et de l'Iroise. Il est remplacé, depuis 1835, par un phare à feu tournant.

Du cap Saint-Mathieu un spectacle immense, imposant et sublime, déploie sa majesté terrible aux yeux de l'observateur.

LANDERNEAU. — Landerneau (*Lan' Ternok*), jolie ville maritime de 5,113 habitants, station des lignes de chemin de fer de Paris-Rennes-Brest (réseau de l'Ouest) et de Savenay-Quimper-Landerneau-Brest (réseau d'Orléans), chef-lieu de canton, situé à 25 kilomètres au nord-est de Brest, tire son nom de saint Ternok ou Terné, qui y bâtit un monastère. Elle est située sur l'Élorn et se développe sur une belle colline encadrée entre deux montagnes; son aspect est aussi animé que pittoresque; le principal quartier est celui du port. Ses quais sont vastes, commodes, et on y jouit d'une vue charmante sur toute la ville qui s'échelonne en amphithéâtre. Sur la rive droite est la promenade, plantée de grands arbres; sur la rive gauche est la curieuse église de Saint-Houardon, dont le portail et la tour sont seuls anciens. Elle fut pillée par tous les partis, soit au XIVe siècle, soit au XVIe, et reçut la visite de La Fontenelle. Elle n'avait pas de muraille et n'était qu'imparfaitement protégée par les deux châteaux voisins de La Forêt et de La Roche-Maurice. Le château de La Forêt, aujourd'hui en ruine, est celui que l'on a prétendu identifier avec le château de Joyeuse-Garde, si célèbre dans les romans d'Artus. Quant au château de La Roche-Maurice, dont le nom véritable est La Roche-Morvan, du fameux Morvan, son fondateur, il est dans une situation admirable, sur un escarpement de 200 pieds, d'où le regard s'étend à de grandes distances. Il était la demeure habituelle des seigneurs du Léonais, rois, comtes ou vicomtes, suivant le temps.

Les industries de la toile et du cuir prospéraient jadis à Landerneau; elles subsistent encore, avec des minoteries, des fabriques de bougies et de chapeaux; on exporte des grains, du fromage et des œufs.

Autrefois les veuves qui s'y remariaient recevaient un charivari bien accentué; de là, dit-on, le proverbe : *Il y aura du bruit dans Landerneau.*

Si la France donnait un grand développement à sa marine, Landerneau acquerrait une grande importance comme réserve du port de Brest.

Les armes de Landerneau sont : *d'or, au lion de sable.* On les trouve encore : *d'azur, à un vaisseau de guerre équipé d'or, ayant au pavillon de poupe les armes de Rohan, au pavillon du grand mât les armes de Bretagne, au pavillon du mât de misaine les armes de Léon.*

LESNEVEN. — Lesneven (*Evenopolis*), chef-lieu de canton, peuplé de 2,905 habitants, à 26 kilomètres au nord-nord-est de Brest, est mis en communication par Landerneau avec les lignes du réseau de l'Ouest, et fait un grand commerce de grains.

Un seul mot sur Lesneven (*Lès-an-Even*, la Cour d'Even), qui tire son nom d'un roi de Léon célèbre par sa valeur et nommé Even, lequel y résida au VIe siècle. Elle devint depuis une place très forte, qui avait ses capitaines particuliers; elle fut prise par Henri II d'Angleterre (1163) et par le duc Jean IV (1374).

LE FOLGOËT. — Le Folgoët, à 2 kilomètres au sud-ouest de Lesneven et à 24 kilomètres de Brest, est une petite commune de 911 habitants, où se tiennent, en mars et août, de grandes foires aux chevaux qui ne réunissent pas moins de 3,000 à 4,000 de ces utiles animaux. Mais ce village tire une autre im-

portance de sa magnifique église, l'une des plus belles de la Bretagne, et rangée aujourd'hui au nombre de nos monuments historiques. Commencée en 1365 et consacrée en 1419, l'église de Notre-Dame du Folgoët s'élève sur l'emplacement où avait été inhumé, au milieu d'un bois, un pauvre fou (*Folgoët*, le fou du bois) nommé Salaure (Salomon), qui y vivait en ermite, se consacrant au culte de la Vierge, et sur la tombe duquel avait poussé un beau lis blanc, dans les feuilles duquel se lisait en lettres d'or : *Ave, Maria!* Cette église fut érigée en collégiale en 1422 par Jean V, duc de Bretagne. On y remarque la façade surmontée de deux tours, dont l'une se termine par une belle flèche ; le portail méridional, dit des douze apôtres, décoré de sculptures admirables et de la statue de Jean V, duc de Bretagne; à l'intérieur, ses trois nefs et un jubé d'une extrême délicatesse d'exécution; sous le maître-autel jaillit une fontaine, qui servait à l'ermite. Les bâtiments de la collégiale sont occupés par la mairie et l'école. Non loin de l'église est l'ancien manoir du Doyenné, avec tourelle, fenêtres ornées et armoiries sculptées dans la pierre.

Plougastel-Daoulas. — Plougastel-Daoulas, petite ville de 6,506 habitants, à 20 kilomètres à l'est de Brest, et dans le canton de Daoulas, dont le chef-lieu n'a que 786 habitants, est située sur une langue de terre qui sépare la rade de Brest de la baie de Châteaulin. Elle est célèbre par le calvaire qui se trouve dans son cimetière. Les calvaires, on le sait, sont un genre de monuments très répandu dans le Finistère ; ce sont des représentations en pierre des principales scènes de la passion de Jésus-Christ. Celui du Plougastel est le plus considérable par le nombre et la grandeur des figures. On y voit le Christ sur la croix, flanqué de deux larrons sur des croix bien moins hautes. Au-dessous est représentée la descente de croix, et plus bas encore, sur le piédestal du monument, une foule de statues ; apôtres, évêques, princes, sous leurs divers vêtements, s'y coudoient. Ce monument fut élevé en 1602 par un seigneur du lieu, en accomplissement d'un vœu fait dans une maladie épidémique, qui, en 1598, désola une grande partie de la basse Bretagne.

Le centre de la presqu'île de Plougastel est occupé par une chaîne de rochers de formes très variées et très pittoresques. La partie qui fait face au nord est stérile et peu cultivée ; mais celle qui est exposée au midi est d'une admirable fertilité et couverte des plus riches cultures. A la pointe de la presqu'île sont les forts de l'Armorique et du Corbiau. On jouit, de ce dernier, d'un point de vue magnifique sur la rade de Brest, l'île Longue, la pointe Espagnole et le fort de Quélern.

Chateaulin (lat. 48° 11′ 23″; long. 6° 26′ 35″ O.). — Châteaulin (*Castrum Alani*) est une petite ville maritime de 3,436 habitants, station de la ligne de Paris à Brest par Rennes, ou par Nantes, à 30 kilomètres au nord de Quimper, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, avec tribunal de 1re instance et une société d'agriculture.

Châteaulin s'élève au milieu d'un beau pays boisé et accidenté, au débouché du canal de Nantes à Brest, et sur la rive droite de l'Aulne, appelée aussi quelquefois rivière de Châteaulin. Son nom, contraction des mots Château-Alain, lui vient du château que fit bâtir, au xe siècle, le duc de Bretagne Alain le Grand, et dont on voit encore les ruines sur un mamelon, au pied duquel passe la route de Quimper. Elle a appartenu aux Penthièvre. Du Guesclin l'enleva aux Anglais, qui l'incendièrent (1373). La Fontenelle la pilla. Châteaulin est surtout renommée pour ses ardoisières. C'est la patrie du Père André.

Châteaulin est mal bâtie. Elle fait un commerce important de bestiaux, poisson, beurre, fer, plomb et ardoises. Il faut visiter l'élégante petite chapelle ossuaire de la Renaissance, appliquée au côté sud de son église.

Les armes de Châteaulin sont : *d'azur, à un château d'argent, couvert du même, girouetté d'or.*

Plonévez-Porzay. — A Plonévez-Porzay, bourg de 2,881 habitants, à 15 kilomètres au sud-ouest de Châteaulin, on doit visiter d'abord une belle église gothique, puis la fontaine Sainte-Anne de La Palue, remarquable par son architecture, aux eaux de laquelle on a longtemps attribué des qualités merveilleuses; elles méritent toujours leur réputation par leur limpidité et leur bonté. Le pardon de Sainte-Anne de La Palue attire tous les ans à Plonévez-Porzay une foule considérable.

Carhaix. — Carhaix (*Caretum*) est une très ancienne ville, située à 50 kilomètres à l'est de Châ-

teaulin, au centre de l'ancienne basse Bretagne. Les Romains l'occupèrent et y firent des travaux considérables. On y retrouve de grands aqueducs souterrains, des mosaïques, des médailles, et l'on en voit sortir neuf tronçons de voies romaines dirigées vers Rennes, Vannes, Penmarc'h, Tréguier, Erqui, etc. Sa position centrale et le voisinage des mines argentifères de Huelgoat et de Poullaouen étaient sans doute les causes de son importance. Les Romains l'appelaient *Urbs Æsia*, en breton *Ker-Aès*, ville d'Aétius. D'autres prétendent y voir le nom de la fille de Gradlon, Ahès ou Dahut. Elle eut de bonne heure un comte particulier. Son territoire s'appelait *Pou-Kaër* ou *Poher*, et tel était le nom de ses seigneurs. En 937, elle fut réunie au domaine ducal. Fort disputée pendant la guerre de Bretagne, Carhaix souffrit aussi beaucoup des troubles de la Ligue. La Fontenelle s'y établit quelque temps, et s'y fortifia dans l'église. Carhaix a l'honneur d'avoir donné le jour, le 23 octobre 1743, à Théophile Malot Corret de La Tour d'Auvergne, ce glorieux soldat, aux mœurs héroïques et simples. La Tour d'Auvergne fit de brillantes études au collège de Quimper et à l'École militaire; et, au milieu de sa carrière militaire, il s'occupa de travaux scientifiques. En 1792, il publia ses *Nouvelles Recherches sur les langues, l'origine et l'antiquité des Bretons*. Breton dans l'âme, il avait pris pour devise: « Moi aussi je suis un homme de l'Armorique. » Sa patrie lui a érigé, en 1841, une statue de bronze. Carhaix est située sur la petite rivière d'Illier; elle est généralement mal bâtie, et n'a d'autre monument intéressant, outre la statue de La Tour d'Auvergne, que son église, qui, dit-on, date du VIe siècle. Sa population est de 2,518 habitants; elle fait un commerce assez considérable de grains, de draperies et de toiles; elle fabrique des chapeaux communs.

Près de Carhaix, le canal de Nantes à Brest s'embouche dans l'Illière, affluent de l'Aulne.

Les armes de Carhaix sont: *d'or, au bœuf passant de sable.*

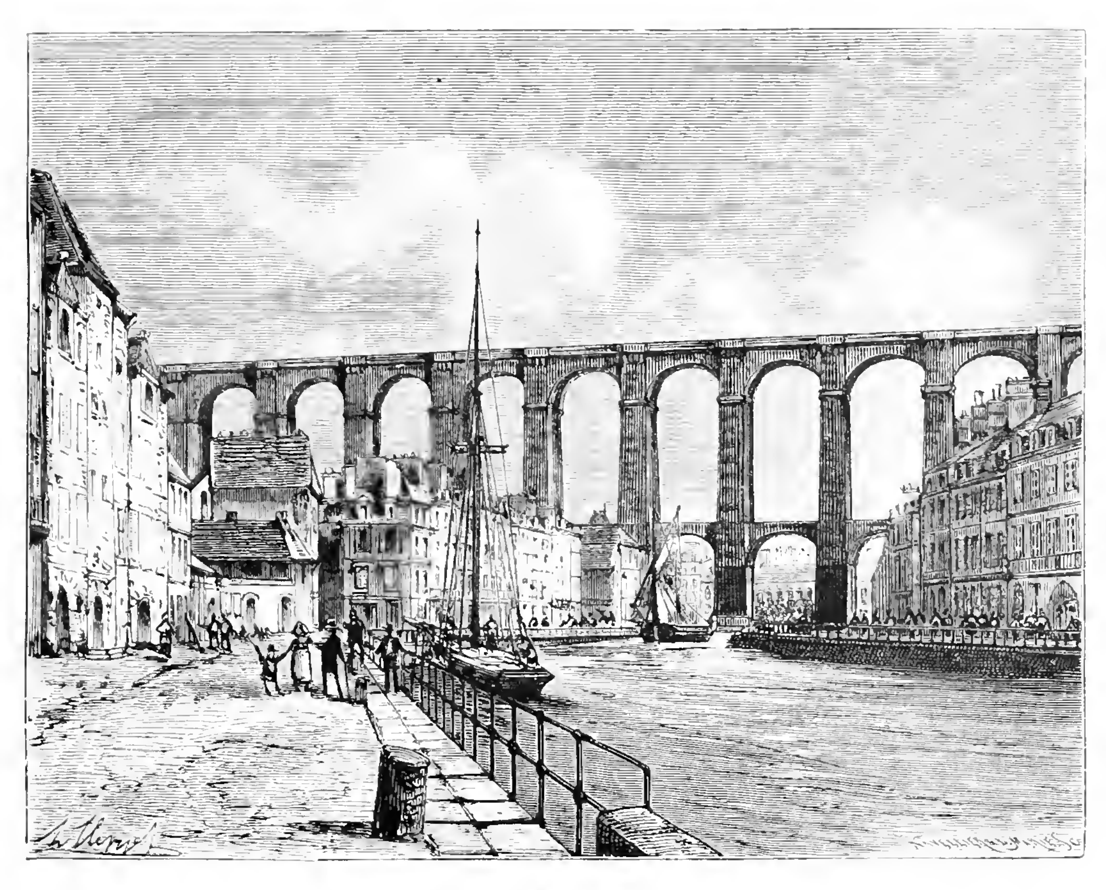
Crozon. — Crozon, chef-lieu de canton, situé à 34 kilomètres à l'ouest de Châteaulin, dans une presqu'île qui sépare la rade de Brest de celle de Douarnenez, est un gros bourg de 7,763 habitants. Il est placé sur le sommet d'une des dernières collines qui terminent vers l'ouest les montagnes Noires. Il contient plusieurs maisons anciennes, construites dans le style de la Renaissance, mais assez grossièrement; du sommet du haut clocher de son église, on jouit d'une vue admirable. Crozon eut pour premier seigneur Rivallon, fils d'un comte de Cornouaille; il passa ensuite, avec le titre de comté, dans les maisons de Laon, de Rohan, de Rosmadec et d'Estaing. Il a pour port ceux de Morgat et de Lanveoc et fait un certain commerce de sel, sardines, vins et eaux-de-vie, grains, œufs et moutons.

A 4 kilomètres de Crozon, sur une colline qui domine la vallée, on voit les ruines de l'antique manoir de Gouandour, qui datait du XVe siècle.

Les côtes de la presqu'île de Crozon sont escarpées de 50 à 60 mètres et profondément découpées, continuellement battues par une mer orageuse, qui y creuse des grottes, des cavernes; elles sont d'un aspect imposant et quelquefois terrible. La presqu'île est, d'une extrémité à l'autre, couverte de monuments celtiques: dolmens, menhirs, alignements, *tumuli*, *carneillous* ou cimetières celtiques.

Landévennec. — Landévennec est une commune de 974 habitants, située à 33 kilomètres à l'ouest de Châteaulin et à l'est de Crozon, qui possède les ruines du plus ancien monastère de la Bretagne; elles sont situées sur un promontoire qui domine l'embouchure de la rivière d'Aulne. Elles consistent dans son portail et dans les restes du chœur et de l'abside; elles appartiennent au style roman. On aurait peine à reconnaître l'emplacement du cloître sous le lierre qui l'envahit; quant au logis abbatial, assez bien conservé, il est relativement moderne et date de 1630. L'abbaye de Landévennec, dont il est si souvent question dans les chroniques bretonnes, avait été fondée au Ve siècle par saint Guénolé.

Camaret. — Camaret est un petit port de relâche situé à l'extrémité de la presqu'île de Crozon, à 9 kilomètres de ce dernier bourg et à 44 kilomètres de Châteaulin; il compte 1,632 habitants, qui vivent de l'industrie marinière et de la pêche à la morue et à la sardine. A 2 kilomètres à l'est, se trouve la pointe de Toulinguet, où l'on remarque un curieux alignement de pierres mégalithiques. A 3 kilomètres au nord-est commence la presqu'île de Rosconvel, véritable camp retranché défendu par les fortifications de Quélern, qui concourent à la défense de Brest.



Morlaix.

Morlaix. (lat. 48° 34′ 38″; long. 6° 10′ 16″ O.) — Morlaix (*Morlæum*), station de la grande ligne du chemin de fer de Paris à Brest par Rennes (réseau de l'Ouest), est une ancienne et jolie ville maritime de 15,183 habitants, agréablement située au pied de deux collines, au confluent des rivières de Jarlot et de Quelfleut, dont les eaux réunies forment son port, distant de 7 kilomètres de la mer. C'est un chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, avec tribunal de première instance et de commerce, société d'agriculture, collège communal et école d'hydrographie; elle formait autrefois un gouvernement particulier, avait une amirauté et une sénéchaussée, et dépendait du diocèse et de la recette de Tréguier, du parlement et de l'intendance de Rennes.

Morlaix, une des jolies villes du Finistère, est fort ancienne, puisqu'elle paraît avoir emprunté son nom de *Mons Relaxus*, Mont Relais, Morlaix, à une ancienne station romaine. Prise et reprise pendant les guerres de Bretagne, ravagée au XVIe siècle par la guerre civile, elle se rendit, en 1594, à Henri IV. Les navires de 400 tonneaux pénètrent dans son port; les quais en sont beaux. Les deux rivières réunies passent sous la place au moyen d'une voûte très hardie. Morlaix possédait, il y a quelques années, une tour dite *d'argent*, où les ducs de Bretagne faisaient battre monnaie, et qui a été démolie. La manufacture des tabacs, l'école de navigation, l'hôpital, la salle de spectacle sont de beaux bâtiments. C'est à Morlaix que débarquait, en 1548, Marie Stuart, reine d'Écosse, se rendant à Paris pour épouser le Dauphin; elle y fut reçue par le seigneur de Rohan, entouré de toute la noblesse bretonne. Les Écossais de la Reine, un instant séparés du cortège s'étant mis à crier : « Trahison! Trahison! », le sire de Rohan se retourna vivement et cria de toute la force de ses poumons : « De par Dieu! jamais Breton ne fit trahison! » ce qui suffit pour ramener l'ordre et la

confiance. Au temps des troubles religieux, Morlaix se déclara pour la Ligue, mais il fut réduit, en 1594, en l'obéissance du roi. Le quartier Saint-Martin est le plus moderne; il domine toute la ville, et doit son nom à une jolie église moderne, entourée de beaux jardins. Sur la nouvelle tour de cette église, on a élevé une statue de la vierge Marie, ayant le pied sur la tête du serpent et l'enfant Jésus dans ses bras.

Les autres églises de la ville sont Sainte-Mélaine, reconstruite au XVe siècle, et curieuse à visiter, et l'église Saint-Matthieu, qui n'a conservé d'ancien qu'une tour carrée et massive chargée d'ornements de la Renaissance. Dans les rues des Nobles, de Bourret, Sainte-Mélaine et la Grand'-Rue, on voit des maisons en bois ouvragé qui datent du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle. L'hôtel de ville est moderne. Morlaix possède deux musées qui y ont été récemment créés : l'un des Beaux-Arts, l'autre de curiosités ethnographiques de la région. Elle possède aussi depuis peu une société savante, sous l'impulsion de laquelle des fouilles faites aux environs de la ville ont amené la découverte de sépultures et d'antiquités gallo-romaines.

Morlaix fait un très grand commerce maritime; à l'intérieur, elle commerce en beurre, grains, graines oléagineuses, suifs, miels, cire, cuirs, toiles, fils, lin, chanvre, etc. Elle fabrique de la toile, de l'huile, des chandelles, et possède une importante manufacture de tabacs, des brasseries, des papeteries, une filature, des fabriques de pipes. C'est la patrie du général Moreau, qu'un boulet français n'aurait pas dû rencontrer dans les rangs ennemis.

En venant de Rennes, on traverse la rivière sur un magnifique viaduc de 285 mètres de longueur, qui est élevé de 58 mètres au-dessus des quais. Il est divisé en deux étages, l'un de 9 arches, l'autre de 14; c'est un des ouvrages d'art les plus considérables que l'on ait construits en France.

Les armes de Morlaix sont : *de gueules, à un navire d'or sur une onde d'argent, aux voiles d'hermine, surmontés d'une bannière d'azur à trois fleurs de lis d'or;* avec cette devise : S'ILS TE MORDENT, MORLAIX ! On les trouve encore : *de gueules, à un navire d'or, habillé d'hermine, flottant sur une mer d'argent.*

A l'embouchure de la rivière de Morlaix, sur un roc isolé, au milieu de la rade, s'élève le château du Taureau, forteresse massive construite sous le règne de François Ier, en 1525, pour garantir l'entrée de Morlaix contre les Anglais. Les fortifications de ce château furent augmentées en 1742. Il a servi de prison d'État.

PLOUÉGAT-GUÉRAND. — Plouégat-Guérand, dans le canton de Lanmeur, à 20 kilomètres à l'est de Morlaix est une commune de 1,830 habitants, actifs, laborieux, livrés à l'agriculture, et dont nous n'aurions rien à dire de plus, si nous ne voulions ajouter que c'est la patrie d'un géographe et voyageur français mort à la peine : Guillaume Lejean, qui remonta le Nil jusqu'au delà de Gondokoro, le point le plus éloigné de son cours connu jusqu'alors, qui visita l'Abyssinie, fut l'hôte et ensuite le prisonnier du roi Théodoros et qui, après d'autres voyages au Monténégro, en Turquie et dans l'Inde (Cachemire), revint mourir en 1871 au lieu où fut son berceau, plus abattu par nos revers que par les fatigues et les privations de vingt ans de voyages. Il a laissé plusieurs ouvrages.

SAINT-POL-DE-LÉON et PENPOULL. — Saint-Pol-de-Léon (*Fanum Sancti Pauli Leonini*) est une ancienne ville peuplée aujourd'hui de 7,005 habitants, et située à 25 kilomètres au nord-ouest de Morlaix, qui la fait communiquer avec les lignes du réseau de l'Ouest, ancienne ville épiscopale, avec amirauté, recette et gouvernement particulier dépendant du parlement et de l'intendance de Rennes. Elle n'est plus qu'un simple chef-lieu de canton. Saint-Pol-de-Léon est la ville sainte de la Bretagne. C'est, selon quelques savants, l'ancienne *Occismor*. Pol, moine cambrien, passa, vers 530, de la Bretagne dans l'Armorique; il fonda d'abord un couvent dans l'île de Batz, où il dompta un serpent monstrueux. Le roi de Donmonée, Judhaël, l'attira sur le continent en lui donnant la ville de Léon. Dévastée en 875 par les Normands, prise en 1166 par Henri II d'Angleterre, disputée par les Anglais et les Français dans les guerres de la Bretagne, Saint-Pol-de-Léon joua un rôle plus passif qu'actif dans tous ces événements. Ses pacifiques évêques, quoiqu'ils eussent bien soin d'établir leur haute justice, leurs droits de bris, d'épave, de minage, d'ancrage, n'étaient point au nombre de ces belliqueux prélats bretons qui résistèrent aux ducs. Un d'eux eut pourtant, en 1462, un long procès avec François II au sujet de la propriété d'une baleine trouvée sur la côte. Fort respectés d'ailleurs, ils

faisaient leur entrée dans la cathédrale portés sur les épaules des quatre principaux seigneurs du diocèse. Au XVIe siècle, on ne compta pas un hérétique dans cette ville, paisiblement attachée à ses traditions. Rien ne fut plus impopulaire que les changements introduits dans la communauté par Louis XIV, qui établit un maire, des échevins, des greffiers (1692).

La Révolution heurta si rudement les Léonais, qu'ils sortirent de leur apathie. Leur évêque, M. de La Marche, ancien officier de cavalerie, leur donna l'exemple. Il renvoya, sans le décacheter, le décret de l'Assemblée qui supprimait son évêché. Obligé plus tard d'émigrer, il eut toujours dans le pays un agent, M. Floch, destiné à entretenir l'agitation. A l'occasion de la levée des 300,000 hommes, un combat sanglant s'engagea sur la place de la cathédrale, dont les paysans avaient occupé les maisons, et les troupes républicaines; celles-ci l'emportèrent. Ce fut le signal de la décadence de Saint-Pol-de-Léon, qui tirait jusque-là sa subsistance des établissements ecclésiastiques. Ses magistrats municipaux adressèrent à l'Assemblée, en 1790, une requête lamentable où ils peignaient leurs édifices prêts à tomber en ruine, leur population prête à émigrer ou à mourir de faim. Elle ne s'est pas relevée. Son commerce, qui n'a jamais été fort actif, l'est encore moins aujourd'hui. Ses maisons sont presque toutes en bois; mais sa cathédrale, dédiée à saint Pol au XIIIe siècle, et qui avait remplacé une église primitive fondée au Ve siècle par le roi Conan Mériadec, est fort belle et très régulière. On y voit un baptistère ou grande cuve de pierre grossièrement taillée, qui servait jadis pour les baptêmes par immersion, tels qu'on les pratiquait dans les premiers temps du christianisme; le sol de l'église est pavé de pierres tumulaires. L'ancienne église de Notre-Dame de Kreisker, c'est-à-dire du *milieu de la ville*, qui sert aujourd'hui de chapelle au collège, offre un objet digne de toute admiration : c'est sa tour carrée, percée de longues ogives, du sommet de laquelle s'élance une flèche travaillée à jour et flanquée de quatre clochetons d'une remarquable légèreté. La hauteur totale de ce clocher est de 120 mètres 50 centimètres. C'est le plus beau du Finistère, qui en possède beaucoup de ce genre.

Penpoull, situé sur le bord de la mer, à 1 kilomètre de Saint-Pol-de-Léon est, à proprement parler, le port de la ville. C'était jadis une place importante où il se faisait un grand commerce. Toutes les maisons, d'une architecture fort ancienne, sont remarquables par leur apparence, par leur grandeur et par le genre de leur construction; plusieurs sont fortifiées, et on voit au portail de quelques-unes des meurtrières pour y placer de l'artillerie.

Saint-Pol fabrique des toiles et en fait un grand commerce, ainsi que de chanvre, lin, cire, miel. La pêche du poisson frais occupe une partie de ses habitants. Elle a plusieurs foires importantes.

Les armes de Saint-Pol-de-Léon sont : *d'argent, semé de mouchetures d'hermine de sable ; au sanglier rampant au naturel, couronné et onglé d'or, tenant dans ses pieds une petite tour crénelée de gueules*, avec la devise : Non offendo, sed defendo. (Je n'attaque pas, mais je me défends.) On les trouve encore : *d'hermine, à un sanglier de sable, accolé d'une couronne d'or, supportant une tour donjonnée de trois pièces de gueules, posée à dextre.*

Aux environs de Saint-Pol sont les curieux manoirs de Kersaliou, de Pont-Plancouet, de Kerchoen et de Kéranguez, qui datent du XIVe et du XVe siècle, et plusieurs dolmens bien conservés.

Roscoff. — Roscoff est un joli petit port situé à 7 kilomètres au nord de Saint-Pol-de-Léon, en face de l'île de Batz, et à 26 kilomètres au nord-ouest de Morlaix, sur une petite presqu'île. Peuplée de tout temps de marins et d'armateurs, la ville, qui compte aujourd'hui 4,402 habitants, possède plusieurs maisons anciennes; l'église date du XVIe siècle. Roscoff possède un beau parc aux huîtres, un bassin de pisciculture et un laboratoire de zoologie maritime. Il expédie des navires à la pêche de la morue, de la sardine, des harengs, etc; et fait un grand commerce des excellents légumes de son territoire. Cette petite ville exporte des grains, farines, bois, vins, eaux-de-vie. Pendant la belle saison, on y prend des bains de mer.

Les armes de Roscoff sont : *d'azur, au navire d'argent flottant sur les ondes de même, les voiles éployées d'hermines, au chef aussi cousu d'hermines*, avec cette devise : Ro Sco ! (Donne ! Frappe !)

Quimperlé (lat. 47° 52′ 18″; long. 5° 53′ 9″ O.) — Quimperlé (*Quimperlæum*), station de la ligne du chemin de fer de Savenay-Quimper-Landerneau et Brest (réseau d'Orleans), est une ville maritime de 6,533 habitants, à 46 kilomètres à l'est-sud-est de Quimper, chef-lieu d'un arrondissement et d'un

canton, avec tribunal de première instance, collège communal et société d'agriculture. Elle formait autrefois un gouvernement particulier et une sénéchaussée, et dépendait du parlement et de l'intendance de Rennes. Cette ville, dont le nom devrait s'écrire *Kemperlé*, *Kemper-Ellé*, s'appela d'abord *Anaurot*, et son emplacement aurait servi de retraite au roi cambrien Gunthiern, qui y aurait vécu dans la solitude après son abdication. Elle tire son nom de sa situation au confluent de l'Ellé et de l'Isole (*kemper*, confluent), où un couvent fut établi, dès 568, par Guérech, comte de Vannes. Quimperlé eut des fortifications, qui furent détruites en 1680, et dont on ne voit plus de traces. En 1372, elle fut prise par Du Guesclin. Son église de Sainte-Croix, qui se rapporte au roman primitif, est très remarquable; elle possède une crypte dans laquelle saint Gurloës ou Gurlot fut, dit-on, martyrisé, et l'on montre le pilier et les crampons de fer auxquels il fut attaché. Auprès du pilier, on voit son tombeau. L'église Sainte-Croix est une ancienne abbatiale, réparée en 1029 par le duc Alain Caignart et reconstruite en 1866 sur son plan primitif par l'architecte Bizot. L'église Saint-Michel, qui date du XIVe et du XVe siècle, se recommande par les détails des ornements de son architecture. Le port de Quimperlé recevait autrefois des navires de 50 tonneaux; mais depuis il s'est fort encombré et n'en admet plus que de 30 à 40 tonneaux. La ville fait un assez grand commerce de grains, de légumes, de bestiaux et de cuirs; elle fabrique des sabots et possède des tanneries, des papeteries, des minoteries et des féculeries.

C'est la patrie du savant bénédictin et historien dom Morice et de l'académicien de La Villemarqué, connu par ses publications sur l'ancienne Bretagne.

Les armes de Quimperlé sont : *d'argent, semé de mouchetures d'hermine de sable, au coq de gueules, membré et crêté d'or.*

Les environs de Quimperlé sont agréables et pittoresques; à 3 kilomètres au nord-est est la chapelle de Rosgrand, qui possède un élégant jubé; et, à 4 kilomètres au sud de la ville, l'église de Lothea, située à l'entrée de la forêt de Carnoët, est célèbre par son pardon des Oiseaux, fête locale qui s'y tient le lundi de la Pentecôte, et qui porte ce nom parce qu'il s'y tient un marché d'oiseaux.

PONT-AVEN. — Pont-Aven, ainsi que l'indique son nom, doit son origine à un pont situé sur la petite rivière de l'Aven, dont le lit s'élargit en cet endroit et devient assez profond, lorsque la mer est haute, pour former un petit port, où les chasse-marées et autres petits bâtiments caboteurs peuvent trouver un asile sûr. Il n'y a dans Pont-Aven aucun édifice remarquable. On l'appelle en Bretagne la Ville des Meuniers et un malin dicton ajoute : « Pont-Aven, ville de renom, quatorze moulins, deux maisons. » La ville est agréablement située, à 17 kilomètres au sud-ouest de Quimperlé, au pied de deux collines couvertes d'énormes blocs de granit. C'est un chef-lieu de canton de 1,267 habitants.

Dans ses environs, on trouve plusieurs menhirs, et dans la lande de Kerveguelen, ce que les paysans bretons appellent un *carneillou* ou charnier, signalé par un menhir de 5m,60 de hauteur, et entouré de gros blocs de pierres brutes. C'est un cimetière mégalithique. Sur une hauteur qui domine la rive droite de l'Aven, à 2 kilomètres au sud de la ville, est le château de Henais, qui paraît remonter à la seconde moitié du XVe siècle, et plus loin, sur la route du village de Nizon, les ruines du château de Rustephan, bâti au commencement du XIIe siècle, par Étienne, comte de Penthièvre, et reconstruit au XVe siècle.

DÉPARTEMENT
DU
FINISTÈRE
PAR
V.A. MALTE-BRUN

30'
7°

M
A
Entrée de l'Aber Vrach
Entrée de l'Aber Benoît
Roches de Persal
I. Vierge
Landeda
Lannilis
Ploudalmezeau
Lampaul
St Pabu
Tréglonou
Landunvez
Porspoder
Larret
Lanildut
Brélès
Plouguin
Tréouergat
Lampaul
Milizac
Plabennec
Kersaint
Gouesnou
Guipavas
Lambézellec
St Renan
Ploumoguer
Plouzané
Trébabu
Le Conquet
Locmaria
Plougonvelin
Anse de Bertheaume
St Pierre Quilbignon
BREST
Plougastel Daoulas
Rade de Brest
Goulet de Brest
Roscanvel
Camaret
Lanvéoc
Crozon
Passage du Toulinguet
Anse de Dinan

I. D'OUESSANT
Ouessant
Baie du Stif
Passage du Fromveur
Ile Molène
I. Trielen
I. Quéménès
Ile de Beniguet
les Pierres Noires
Pte de St Mathieu
Chaussée des Pierres Noires
Chenal du Four

O
C
É
A
N

Cap de la Chèvre
Baie de Douarnenez
Pte de la Jument
Douarnenez
Pte de Brézellec
Raz de Seins
Baie des Trépassés
I. de Seins
Pte du Raz
Pont des Chats
Plogoff
Cléden Cap Sizun
Goulien
Beuzec Cap Sizun
Poullan
Pont Croix
Primelin
Esquibien
Audierne
Mahalon
Plouhinec
Pte de Léroily
Baie d'Audierne
Plozévet
Plog
Pouldreuzic
Plovan
St Jean Trolimon
Anse de la Torche
Penmarch
Pte de Penmarch
Roches de Pen

A
T
L
A

PLAN DE QUIMPER

Ty-Nevez
Penhars
Fontaine-au-Lac
L'Odet
Pont
Station
QUIMPER
Odet R.
Route de Quimper
St Julien
Route de Nantes

Légende
1. Préfecture
2. Hôtel de Ville
3. Cathédrale
4. Palais de Justice
5. Collège
6. Hospice
7. ...

Echelle de 1:20000e
0 1 2 3 4 5 K.

Échelle de 1:597.000 em
0 5 8 13

30'
7°
48°


Explication des Signes
CHEF LIEU DE DÉPᵗ
CHEF LIEU D'ARROND.ᵗ
Chef lieu de Canton
Commune
Evêché
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Canal et Rivières
Chemin de fer et Stᵒⁿ
Limite de Département
d'Arrondissement
de Canton
Les chiffres indiquent les hauteurs au dessus du niveau de la mer
M A N C H E
Isle de Batz
Roscoff
Plouescat
St Pol de Léon
Lanmeur
Plestin
Taule
Plouzévédé
MORLAIX
Plouigneau
St Thégonnec
Landivisiau
Ploudiry
Sizun
Huelgoat
Callac
Carhaix
Mael Carhaix
Le Faou
Pleyben
CHATEAULIN
Chateauneuf du Faou
Rostrenen
Gourin
Briec
QUIMPER
Scaer
le Faouet
Rosporden
Bannalec
Fouesnant
Baie de la Forest
Concarneau
Anse de Benodet
QUIMPERLÉ
Plouay
Arzano
Pont Aven
Pont Scorff
Hennebont
Anse du Pouldu
LORIENT
Port Louis
Iles de Glenan
Basse des Bretons
Belz
I. de Groix
C Ô T E S D U N O R D
M O R B I H A N
Q U E
30'
6°
48°

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 27ème. — Population : 7ème. — Densité de la population : 10ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS
6.722 kil. carrés, ou 672.167 hect.	Hommes. 332.145 Femmes. 333.561 Total.. 666.106 99 hab. 09 par kil. carr.	5	43	290	Propriétés bâties... 6.000.000 fr. — non bâties 18.000.000 » Revenu agricole... 96.000.000 »	28.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Superficie, 1.400 kil. carrés ou 139.984 hect. — Population, 143.493 hab. — Cantons, 9. — Communes, 63.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
QUIMPER, 7 c. 25.809 h.	QUIMPER	13.879	»
	Ergué-Armel	2.358	2
	Ergué-Gabéric	2.358	6
	Kerfeunteun	2.776	1
	Penhars	1.251	2
	Plomelin	1.523	8
	Pluguffan	1.664	5
BRIEC, 2 c., 6.869 h.	Briec	5.906	15
	Langolen	963	15
CONCARNEAU, 4 c., 12.205 h.	Concarneau	4.745	25
	Beuzec-Conq	2.052	25
	Lanriec	1.741	27
	T[illegible]nc	3.697	30
DOUARNENEZ, 6 c., 21.863 h.	Douarnenez	8.637	25
	Guengat	1.172	10
	Ploaré	2.618	24
	Plogonnec	2.874	13
	Pouldergat	2.353	18
	Poullan	4.209	27
FOUESNANT, 7 c., 7.814 h.	Fouesnant	2.178	15
	Clohars-Fouesnant	629	15
	Forêt (La)	1.468	16
	Gouesnach	831	16
	Perguet	704	18
	Pleuven	753	13
	Saint-Évarzec	1·251	10
PLOGASTEL-St-GERMAIN, 10 comm., 17.139 hab.	Plogastel - Saint - Germain	1.889	15
	Guilers	630	25
	Landudec	1.082	15
	Peméril	1.446	16
	Plonéis	1.418	8
	Plonéour-Lanvern	3.360	20
	Plovan	1.389	23
	Plozevel	3.518	23
	Pouldreuzic	1.836	20
	Tréogat	576	20
PONT-CROIX, 12 c., 23007 h.	Pont-Croix	2.610	34
	Audierne	2.145	35
	Beuzec-Cap-Sizun	2.165	35
	Cléden-Cap-Sizun	2.400	45
	Esquibien	2.077	38
Suite de PONT-CROIX.	Goulien	1.085	40
	Mahalon	1.392	25
	Meilars	1.066	30
	Plogoff	1.843	50
	Plouhinec	4.023	25
	Primelin	1.474	40
	Seins (Ile de)	727	68
PONT-L'ABBÉ, 11 comm., 21.719 hab.	Pont-l'Abbé	4.991	16
	Combrit	2.108	18
	Loctudy	2.040	20
	Penmarc'h	2.641	28
	Plobannalec	2.167	20
	Plomeur	3.786	22
	Saint-Jean-Trolimon	978	20
	Treffiagat	1.009	23
	Tréguennec	560	20
	Tréméoc	735	13
	Tudy (Ile)	704	20
ROSPORDEN, 4 c., 7068 h.	Rosporden	1.325	25
	Elliant	3.400	18
	Saint-Ivy	1.383	15
	Tourch	960	25

ARRONDISSEMENT DE BREST

Superficie, 1.414 kil. carrés ou 141.443 hect. — Population, 217.885 hab. — Cantons, 12. — Communes, 83.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BREST, 3 cant., 9 comm., 91.441 h.	BREST (1er canton)	23.320	»
	BREST (2e canton)	18.173	»
	Bohars	826	7
	Gouesnou	1.478	9
	Guilers	1.748	10
	Lambézellec	12.379	4
	Saint-Marc	1.881	4
	BREST (3e canton)	25.335	»
	Saint - Pierre - Quilbignon	6.301	4
DAOULAS, 10 c., 19335 h.	Daoulas	786	25
	Hanvec	3.164	40
	Hôpital-Camfront	1.002	30
	Irvillac	2.524	30
	Logonna-Daoulas	1.873	30
Suite de DAOULAS.	Loperhet	1.461	20
	Plougastel-Daoulas	6.506	20
	Rumengol	583	35
	Saint-Éloy	491	35
	Saint-Urbain	945	27
LANDERNEAU, 9 comm., 21.151 h.	Landerneau	8.195	25
	Dirinon	1.656	29
	Forest (La)	636	17
	Guipavas	6.802	10
	Pencran	599	28
	Plouédern	1.469	25
	Saint-Divy	655	25
	Saint-Thonan	620	10
	Trémaouézan	519	25
LANNILIS, 5 c., 15.082 h.	Lannilis	3.270	25
	Guisséný	3.008	30
	Landéda	2.066	30
	Plouguerneau	5.951	30
	Saint-Frégant	787	25
LESNEVEN, 10 comm., 18.962 hab.	Lesneven	2.905	26
	Folgoët (Le)	911	24
	Goulven	820	30
	Kerlouan	3.140	35
	Kernouès	701	28
	Ploudaniel	3.309	20
	Plouider	2.997	30
	Plounéour-Trez	2.909	35
	Saint-Méen	712	28
	Trégarantec	558	23

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BREST

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Ouessant, 1 c., 2382 h.	Ouessant	2.382	48
Plabennec, 12 comm., 14.070 hab.	Plabennec	3.556	15
	Bourg-Blanc	1.808	15
	Coat-Méal	593	15
	Drennec (Le)	666	20
	Guipronvel	422	15
	Kernilis	881	25
	Kersaint-Plabennec	792	15
	Lanarvily	518	21
	Loc-Brévalaire	226	20
	Milizac	1.738	18
	Plouvien	2.563	18
	Tréouergat	307	26
Ploudalmézeau, 12 comm., 15.290 habit.	Ploudalmézeau	3.341	25
	Brélès	913	15
	Lampaul-Plouarzel	819	25
	Lampaul-Ploudalmézeau	783	25
	Landunvez	1.649	30
	Lanildut	997	28
	Larret	143	23
	Plouguin	1.797	18
	Plourin	1.366	20
	Porspoder	1.666	30
	Saint-Pabu	1.265	23
	Tréglonou	551	18
Ploudiry, 7 c., 6.315 h.	Ploudiry	1.528	30
	Lanneuffret	231	32
	Loc-Éguiner	772	34
	Martyre (La)	961	28
	Roche (La)	1.053	29
	Treflénévez	498	33
	Tréhou (Le)	1.272	30
Saint-Renan, 10 comm., 13.857 hab.	Saint-Renan	1.497	15
	Conquet (Le)	1.444	25
	Lanrivoaré	740	20
	Loc-Maria-Plouzanné	1.249	14
	Ile-Molène	575	33
	Plouarzel	2.372	25
	Plougonvelin	1.496	20
	Ploumoguer	1.920	23
	Plouzané	2.293	12
	Trébabu	271	15

ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN

Superficie, 1.832 kil. carrés ou 183.186 hect. — Population, 110.379 hab. — Cantons, 7. — Communes, 61.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Chateaulin, 12 comm., 19.977 habit.	CHATEAULIN	3.436	»
	Cast	1.842	6
	Dinéault	1.877	6
	Locronan	759	17
	Ploéven	647	12
	Plomodiern	2.764	12
	Plonévez-Porzay	2.881	15
	Port-Launay	1.115	3
	Quéménéven	1.590	10
	Saint-Coulitz	565	3
	Saint-Nic	1.085	15
	Saint-Ségal	1.416	6
Carhaix, 9 c., 15.966 h.	Carhaix	2.518	50
	Cléden-Poher	1.566	40
	Kergloff	1.148	45
	Motreff	1.186	45
	Plouguer	987	50
	Plounévézel	1.074	50
	Poullaouen	3.176	45
	Saint-Hernin	1.351	40
	Spézet	2.960	35
Chateauneuf, 10 comm., 18.551 hab.	Châteauneuf-du-Faou	3.201	25
	Collorec	1.339	30
	Coray	2.275	35
	Landeleau	1.281	35
	Laz	1.209	25
	Leuhan	1.616	30
	Plonévez-du-Faou	3.962	25
	Saint-Goazec	1.307	30
	Saint-Thois	1.191	20
	Trégourez	1.170	25
Crozon, 8 c., 16.676 h.	Crozon	7.763	34
	Argol	1.366	20
	Camaret	1.632	44
	Landévennec	974	33
	Lanvéoc	1.210	36
	Roscanvel	967	40
	Telgruc	2.249	20
	Trégarvan	515	20
Le Faou, 5 c., 6945 h.	Faou (Le)	1.276	20
	Logonna-Quimerch	262	15
	Lopérec	1.899	10
	Quimerch	1.756	15
	Rosnoën	1.752	15
Huelgoat, 8 c., 13.150 h.	Huelgoat	1.327	35
	Berrien	2.187	40
	Bolazec	815	53
	Botmeur	819	34
	Feuillée (La)	2.100	35
	Locmaria	783	35
	Plouyé	1.989	35
	Scrignac	3.130	45
Pleyben, 9 comm., 19.114 h.	Pleyben	5.227	10
	Brasparts	3.016	15
	Cloître (Le)	1.269	15
	Édern	2.141	15
	Gouézec	2.170	10
	Lannédern	678	20
	Lennon	1.667	18
	Loqueffret	[illegible].986	25
	Lothey	960	6

ARRONDISSEMENT DE MORLAIX

Superficie, 1.325 kil. carrés ou 132.482 hect. — Population, 143.306 hab. — Cantons, 10. — Communes, 59.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Morlaix, 5 c., 23.492 h.	MORLAIX	15.183	»
	Ploujean	2.935	5
	Plourin	3.125	5
	Saint-Martin-des-Champs	1.564	5
	Sainte-Sève	685	5
Landivisiau, 7 c., 13.861 h.	Landivisiau	3.359	50
	Bodilis	1.759	25
	Guimiliau	1.523	20
	Lampaul-Guimiliau	2.427	25
	Plougourvest	1.134	25
	Plounéventer	2.921	30
	Saint-Servais	738	30
Lanmeur, 8 comm., 15.235 h.	Lanmeur	2.598	15
	Garlan	1.053	7
	Guimaëc	1.795	20
	Locquirec	1.055	25
	Plonégat-Guérand	1.830	20
	Plouézoch	1.720	7
	Plougasnou	3.786	15
	Saint-Jean-du-Doigt	1.398	15
Plouescat, 5 c., 11519 h.	Plouescat	3.167	35
	Lanhouarneau	1.215	60
	Plougar	1.218	30
	Plounévez-Lochrist	4.472	40
	Tréflez	1.447	45
Plouigneau, 7 c., 15.448 h.	Plouigneau	4.982	15
	Bothsorhel	1.803	20
	Guerlesquin	1.901	25
	Lannéanou	1.007	20
	Plouégat-Moysan	1.159	25
	Plougonven	4.333	15
	Ponthou (Le)	263	20
Plouzévédé, 6 c., 12.258 h.	Plouzévédé	1.866	30
	Cléder	4.682	30
	Plouvorn	3.311	25
	Saint-Vougay	1.197	30
	Tréflaouénan	855	30
	Trézilidé	347	30
Saint-Pol, 7 c., 20.431 h.	Saint-Pol-de-Léon	7.005	25
	Batz (Ile de)	1.175	35
	Mespaul	1.134	20
	Plouénan	2.875	20
	Plougoulm	2.383	25
	Roscoff	4.402	26
	Sibiril	1.457	25
St-Thégonnec, 7 c., 20.431 h.	Saint-Thégonnec	3.548	25
	Cloître (Le)	1.307	25
	Loc-Éguiner	702	36
	Pleyber-Christ	3.454	10
	Plounéour-Ménez	3.194	20
Sizun, 4 c., 9090 h.	Sizun	3.861	35
	Commana	2.634	25
	Locmélar	1.067	30
	Saint-Sauveur	1.528	30
Taulé, 5 c., 9767 h.	Taulé	2.801	7
	Carantec	1.374	15
	Guiclan	3.690	15
	Henvic	1.292	10
	Locquénolé	610	7

ARRONDISSEMENT DE QUIMPERLÉ

Superficie, 731 kil. carrés ou 75.072 hect. — Population, 51.043 hab. — Cantons, 5. — Communes, 21.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
QUIMPERLÉ, 5 c. 12.694 h.	QUIMPERLÉ	6.533	»
	Baye	530	5
	Clohars-Carnoët	3.480	10
	Mellac	1.326	5
	Tréméven	825	3
ARZANO, 4 c., 5505 h.	Arzano	1.861	10
	Guilligomarc'h	1.056	15
	Lucunolé	1.109	12
	Rédené	1.479	5
BANNALEC, 4 c., 10879 h.	Bannalec	4.787	15
	Kernével	2.147	28
	Melgven	2.632	28
	Trévoux (Le)	1.313	10
PONT-AVEN, 5 c., 13369 h.	Pont-Aven	1.267	17
	Moëlan	4.963	10
	Névez	2.344	25
	Nizon	1.392	23
	Riec	3.403	15
SCAËR, 3 c., 8596 h.	Scaër	4.747	25
	Querrien	2.630	10
	Saint-Thurien	1.219	10

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. EUG. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	641.930
	Protestants	775
	Israélites	64
	Clergé catholique	674
	Pasteurs	3
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

	Naissances	23.561
	Mariages	5.762
	Décès	17.299
86e	Durée moyenne de la vie	29 ans.

Instruction (3).

79e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	64,19
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	6
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	604

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

40e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 19.591 hab.
	Nombre total des accusés	34

Infanticides.

8e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	85,5
	Nombre total	6

Suicides.

40e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 8.650 h.
	Nombre total	77

Crimes contre les propriétés.

49e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 19.031 h.
	Nombre total	35

Tribunaux correctionnels.

13e	Nombre des affaires	2.545
	Nombre des prévenus	3.000
	Nombre des condamnés	2.883

Procès.

	Affaires civiles (5)	848
	Affaires commerciales (6)	539
55e	Faillites (7)	28

Paupérisme.

49e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 59 h.
	Nombre total	11.212
	Bureaux de bienfaisance	29
	Hôpitaux et hospices	20
	Aliénés à la charge du département	456
	Sociétés de secours mutuels	23

Contributions directes (8).

46e	Foncière	1.605.932
	Personnelle et mobilière	524.380
	Portes et fenêtres	361.685

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique.— Évêché à Quimper, suffragant de la métropole de Rennes. Le diocèse de Quimper, qui comprend le département tout entier, compte 48 cures, 263 succursales et 322 vicariats rétribués par l'État. Le nombre des congrégations et communautés religieuses établies dans le département était, avant 1880, de 25 : 3 pour les hommes et 22 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède à Brest une Église consistoriale desservie par un pasteur.

(3) Le département relève de l'académie de Rennes. Lycée à Brest, auquel est annexé un cours préparatoire à l'École navale; collèges communaux à Landerneau, à Morlaix, à Quimper, à Saint-Pol-de-Léon et à Lesneven; 2 établissements libres pour l'enseignement secondaire. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le Finistère occupe le 87e rang. Il occupe le 86e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département du Finistère ressortit à la cour d'appel de Rennes. Quimper est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Quimper est divisé en deux chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Brest, à Morlaix et à Quimper.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Brest, faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 57 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1635. Le Dévot pèlerinage de Notre-Dame du Folgoët, par *Cyrille Lepumec*. In-12.

1713. Armorial et nobiliaire de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon In-12.

1751. Description des trois formes du port de Brest, par *Choquet de Lindu*. In-folio.

1796. Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le département du Finistère, par *J. Cambry*. In-4°.

1799. Description des évêchés de Saint-Pol et de Tréguier au tome XXXVI du Voyageur français de l'abbé *Delaporte*. In-12.

1799. Voyage dans le Finistère ou État de ce département en 1794-1795, par *J. Cambry*. 3 vol. in-8°, figures.

1809. Statistique du département du Finistère, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1815. Recherches sur les ouvrages de la Bretagne armorique, par l'abbé *G. de Larue*. In-8°.

1816. Essais topographiques, statistiques et historiques sur la ville de Brest, par *J.-L. Dauvin*. In-8°.

1823. Voyage au vieux château de Joyeuse-Garde, près de Brest, par *Miorcec de Kerdanet*. In-18.

1823. Mémoire sur les engrais maritimes et sur leur emploi dans le département du Finistère, par *de Blois*. In-8°.

1824. Notice sur le château de La Roche-Maurice, près de Landerneau, par *Miorcec de Kerdanet*. In-8°.

1825. Notice sur la ville de Lesneven, par *Miorcec de Kerdanet*, In-18.

1826. Le Pèlerinage de Notre-Dame du Folgoët, par *Miorcec de Kerdanet*. In-18.

1828. Itinéraire descriptif du département du Finistère, par *Gilbert-Villeneuve*. In-8°. (Un seul volume a paru.)

1835. Antiquités du Finistère, par le chevalier *de Fréminville*. In-8°.

1835. Recherches statistiques sur le département du Finistère, publiées par la Société d'émulation de Quimper. In-4°.

1836. Voyage dans le Finistère de *J. Cambry*, accompagné de notes historiques, archéologiques, etc., par le chevalier *de Fréminville*. In-4°, figures.

1836. Le Finistère de 1836, par *Émile Souvestre*. In-4°.

1838. Notice sur la ville de Brest, par *Féraud*. In-32.

1838. Études géologiques faites aux environs de Quimper, par *A. Rivière*. In-8°.

1838. Recherches historiques sur les ville et commune de Morlaix, par *F. Gouin*.

1841. Notice sur la ville de Saint-Pol-de-Léon, par *P. de Courcy*. in-12.

1841. Monographie de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, par *P. de Courcy*. In-8°.

1841. Bulletin de la Société d'émulation de Brest de 1813 à 1841.

1842. Notice historique sur la ville de Landerneau, par *P. de Courcy*. In-12.

1843. Des haras dans le département du Finistère depuis 1667 jusqu'à nos jours, par *J.-M. Éléouet*.

1843. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, par *Ogée*. Nouvelle édition, augmentée par MM. de Marteville et Varin. 3 vol. in-4°.

1844. Notice historique et descriptive sur le Finistère, par *Émile T****. In-32, 1 feuille.

1844. Bibliothèque nationale des Bretons. Plusieurs volumes in-4°.

1845. Le Guide du voyageur dans le département du Finistère, par *de Fréminville*. In-12.

1845. Articles Finistère, Brest, Quimper, Saint-Pol-de-Léon, etc., dans le Dictionnaire des Communes de *Girault de Saint-Fargeau*. 3 vol. in-4°.

1845. Les villes de Brest, Quimper, etc., au tome Ier de l'Histoire des villes de France d'*Ar. Guibert*. in-4°.

1846. Histoire politique et municipale de Morlaix, par *Guillaume Lejean*. 1 vol. in-8°.

1853. Notice sur Notre-Dame du Folgoët et ses environs, par *Kerdanet*. In-12.

1853. Notice sur Ouessant, par *de Saint-Genis*. 1 vol. in-12.

1859. Voyage dans le Finistère, par *Ed. Vallin*. In-12.

1860. Brest, par MM. *Eymin* et *Doneaud*. 1 vol. in-8°.

1860. La Bretagne ancienne et moderne, par *Pitre-Chevalier*. 1 vol. grand in-8°.

1864. La Bretagne contemporaine, par MM. *de Courson*, etc. 5 vol. grand in-8°.

1864. Histoire de la ville et du port de Brest, par *P. Levot*. 3 vol. in 8°.

1864. Notice archéologique sur le département du Finistère, par *Ch. Fierville*. (Bulletin des Sociétés savantes, ministère de l'instruction publique.)

1865. A travers la Bretagne, par *Max Radiguet*. 1 vol. in-18.

1866. Annuaire de la ville et de l'arrondissement de Brest. 1 vol. in-18.

1867. Itinéraire général de la France, la Bretagne, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-18.

1867. Monographie du château du Taureau, par *Le Coat*. 1 vol. in-12.

1868. Géographie du département du Finistère, par *Ad. Joanne*. In-12.

1875. Petite Géographie du département du Finistère, par M. *Gauthier*. (Collection E. Levasseur.) In-12.

1878. Le Port de Morlaix, par MM. *Mangin* et *Caro*. In-8°.

1879. Histoire de Morlaix, d'après le manuscrit de *Daumesnil*, édition complétée par *Ad. Allier*. 1 vol. in-8°.

Bulletin archéologique de l'Association bretonne. Grand in-8°.

Bulletin de la Société d'études scientifiques du Finistère, fondée à Morlaix en 1879. —Revue trimestrielle.

Annuaires du Finistère, publiés à Quimper. In-12.

Cartes de la Bretagne, par *Cassini* et par *Capitaine*.

Carte géologique du Finistère, par *Eug. de Fourcy* (1844).

Cartes du cadastre.

Cartes du Finistère, par *Charle*, *Duvotenay*, *Fremin* etc.

Feuilles : 40, 41, 57, 58, 72, 73, 87, 88 de la grande *Carte de France*, dite de l'*État-major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Éditeurs.

COL NEM

NIMES

GARD

Chef-lieu : NIMES

Superficie : 5,836 kil. carrés. — Population : 423,804 habitants.
4 Arrondissements. — 40 Cantons. — 348 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Situation, limites. — Le département du Gard a pris son nom de la principale rivière qui le traverse du nord-ouest au sud-est. C'est un des départements de la région méridionale et maritime de la France; sa partie orientale appartient au bassin du Rhône, tandis que sa partie occidentale appartient aux bassins des petits fleuves côtiers qui séparent le bassin du Rhône de celui de l'Hérault. Il a été formé en 1790 d'une partie du bas Languedoc.

Ses limites sont : au nord, les départements de la Lozère et de l'Ardèche; à l'est, ceux de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au sud, ce dernier département, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne aussi à l'ouest avec une partie de celui de l'Aveyron.

Superficie, nature du sol, montagnes, côtes. — Le département du Gard est un pays très élevé à l'ouest, où il est traversé par le faîte des monts Garrigues, section de la chaîne des Cévennes méridionales. Il est couvert au nord et à l'ouest par les contreforts de cette chaîne qui prennent les noms de montagne de Lenglas, 1,440 mètres; montagne de l'Espérou, 1,490; montagne de Souquet, 1,401; l'Aigoual, 1,567, sur la limite du département de la Lozère; cette dernière montagne comprend l'Hart-de-Dieu, 1,567 mètres, qui est le point culminant du département. A l'extrémité la plus occidentale du Gard se trouve un vaste plateau calcaire de plus de 570 kilomètres carrés, appelé le *Larzac*, qui s'unit dans cette partie avec les Cévennes, et au sud-ouest avec les montagnes de la Caune; un peu plus au nord se trouve la chaîne du *Lèvezou*, contrée âpre et d'aspect sévère, resserrée entre les immenses chaînes de rochers qui s'étendent le long de la Jonte, de la Dourbie et de l'Hérault; la surface de cette contrée est coupée par des précipices dont les revêtements, formés d'énormes rochers de forme cubique ou pyramidale, offrent de loin au voyageur le spectacle des tours antiques de châteaux tombant en ruine. Les autres points culminants du département sont : Camprieux, commune de Saint-Sauveur-des-Pourcils, 1,121 mètres; la Baraque-Michel, même commune, 1,148; sommet de Montrédon, commune de Lanuéjols, 1,060. Entre le Gard et le Rhône, le pays est très accidenté; il est couvert de plateaux secondaires de peu d'étendue, coupés de ravins profonds et surmontés de mamelons ou de collines isolées; les points culminants de cette partie ont de 400 à 500 mètres, et le sol s'abaisse à 5 mètres au confluent du Gard et du Rhône.

La partie méridionale du département offre une vaste et fertile plaine qui s'étend jusqu'au bord de la Méditerranée. Près de la côte existent des marais salants très étendus, alimentés par les eaux de la mer qui refluent dans les étangs situés aux environs d'Aiguesmortes, et forment des salines célèbres par la quantité et la qualité des sels qu'elles fournissent. Les bords des rivières du Gardon, de la Cèze, du Vidourle, et de tous les ruisseaux qui les alimentent, offrent de belles prairies naturelles qui produisent d'excellents fourrages. L'aspect de la plaine est agréable et très varié par le grand nombre d'arbres fruitiers de toute nature qui, pendant la saison, y étalent leurs fleurs ou leurs fruits; le sévère feuillage de l'olivier et les bras nus et décharnés des mûriers auxquels on a enlevé leurs feuilles tranchent seuls au milieu de cette luxuriante végétation.

Les côtes du département comprennent un développement d'environ 20 kilomètres; elles sont découpées par de nombreux étangs et par des marais salants. Les sables du rivage offrent en certains endroits le phénomène de collines mouvantes qui, poussées par les vents, changent fréquemment de

place et se forment autour de tous les obstacles qu'elles rencontrent.

Ces côtes appartiennent à la petite Camargue, et à la grande île dite le Grau d'Orgon, comprise entre le canal d'Aiguesmortes à Beaucaire et le Rhône-Mort. Ces deux îles sont désertes et semblables à celle de la Camargue, par la nature de leur sol caillouteux, et en partie couvertes de pins et de beaux pâturages.

La superficie du département est de 583,556 hectares, et le sol se divise, d'après sa nature : en pays de montagnes, 279,500 hectares ; pays de bruyères ou de landes, 139,000; sol de riche terreau, 11,500; sol de craie ou calcaire 125,000; sol de gravier, 15,500; sol pierreux, 325,000 ; sol sablonneux, 45,000 hectares.

Hydrographie. — Le département du Gard appartient presque en entier au versant de la Méditerranée; une seule partie vers le nord-ouest, formée à peu près par le canton de Trèves, est comprise dans le versant de l'Océan. La partie comprise dans le versant de l'Océan est située en entier dans le bassin du Tarn, ou plutôt dans ceux de deux de ses affluents, la Dourbie et la Jonte. La partie comprise dans le versant de la Méditerranée se divise elle-même en quatre bassins distincts : bassins du Rhône, du Vistre, du Vidourle, de l'Hérault. Le Rhône (voyez l'hydrographie des départements du Rhône et des Bouches-du-Rhône), dont la rive droite limite le département à l'est, a un cours de 136 kilomètres de l'embouchure de l'Ardèche à la mer. Il passe à Pont-Saint-Esprit, Saint-Étienne-des-Sorts, Codolet, Montfaucon, Roquemaure, Villeneuve-lez-Avignon, Aramon, Beaucaire, Saugeans, Fourques, où il se bifurque pour former la Camargue, la rive droite du petit Rhône appartient seule au département. Il reçoit l'Ardèche, la Cèze et le Gard, qui donne son nom au département; l'Ardèche tombe dans le Rhône à 3 kilomètres en avant de Pont-Saint-Esprit; cette rivière limite le département au nord-est sur une longueur de 17 kilomètres et passe à Aiguèze.

La Cèze prend sa source à Saint-André-de-Capcèze (Lozère), près du village de Villefort, et se jette dans le Rhône un peu à l'aval de Codolet ; son parcours dans le département est de 98 kilomètres; elle passe à Ponteils-et-Brézis, à Bessèges, Robiac, Saint-Ambroix, Rochegude, Montclus, Goudargues, Laroque et Bagnols, où elle est navigable jusqu'à son confluent avec le Rhône.

Le Gard est formé par la réunion de deux branches principales : le Gardon d'Alais et le Gardon d'Anduze, qui se réunissent à 4 kilomètres environ en amont du pont de Ners.

Le Gardon d'Alais prend sa source dans le département de la Lozère, près de Saint-Maurice-de-Vantalon ; il a une longueur de 65 kilomètres, dont 59 dans le département, et passe à Sainte-Cécile, à La Grand-Combe, à Cendras, à Alais et près de Vézénobres.

Le Gardon d'Anduze prend aussi sa source dans le département de la Lozère, au-dessous du hameau des Crottes, sur le versant sud-ouest du plateau de la Camp de l'Hospitalet ; il a une longueur de 65 kilomètres, dont 59 dans le Gard. Il porte d'abord le nom de Gardon de Saint-Jean, et passe à Saint-André-de-Val-Borgne, Saumane, Saint-Jean-du-Gard, Thoiras, Combes, au-dessous duquel il reçoit le Gardon de Mialet, Anduze, où il prend le nom de Gardon d'Anduze, Gaujar, Ribaute, et Cardet, au-dessous duquel il s'unit au Gardon d'Alais pour prendre le nom de Gard.

Le Gard, depuis le confluent de ces deux branches jusqu'à son embouchure dans le Rhône, près du village de Comps-Saint-Étienne, a une longueur de 62 kilomètres; il passe à Cassagnolles, Boucoiran, Moussac, près de Saint-Chaptes, Dions, Sainte-Anastasie, Collias, Remoulins, un peu en amont duquel est le fameux pont du Gard, Montfrin, et près de Comps-Saint-Étienne où il se jette dans le Rhône. Il est navigable depuis le barrage du moulin de Lafoux, à Remoulins, jusqu'au Rhône, sur une longueur de 21 kilomètres. Ses affluents sont : pour le Gardon d'Anduze, la Salindres, qui a 18 kilomètres, et le Gardon de Mialet qui en a 15; pour le Gardon d'Alais, le Galeison, qui a 24 kilomètres, l'Avesnes, qui en a 25; pour le Gard principal, la Droude, qui a 26 kilomètres, la Baume et la rivière de Bourdic, qui en ont chacune 20; et l'Auzon ou la Seyne, qui en ont 32. Le Gard et les Gardons roulent des sables aurifères.

Le Vistre, qui prend sa source dans les vallons de Cabrières et se rend à la mer par le canal de la Radelle et de la Grande-Robine, à Aiguesmortes, forme un petit bassin particulier ; il a 52 kilomètres de cours, passe près de Marguerittes, à Aubord, Candiac et au Cailar, et reçoit le Rhône, qui en a 24, et la Cubelle, 18.

Le Vidourle forme aussi dans le département un petit bassin côtier. Il prend sa source sur le versant nord de la Fage, au nord-ouest de Saint-Hippolyte-le-Fort, arrose Saint-Hippolyte, Sauve, Luissac, Lecques-Sommières, Saint-Laurent d'Aigouze, et se jette à l'étang du Repausset, et de là à la mer par le Grau d'Aiguesmortes ; sa longueur est de 80 kilomètres.

L'Hérault prend sa source sur le versant sud-ouest de l'Aigoual, et se rend à la mer par le chenal du port d'Agde ; son parcours dans le département du Gard, entre son origine et son confluent avec la Vis, point où il entre dans le département de l'Hérault, est de 32 kilomètres ; il passe au Vigan et à Saint-Bresson, et reçoit l'Arre, qui a 26 kilomètres, et la Vis, grossie de la Virenque, dont le cours est de 50 kilomètres.

La Dourbie prend sa source sur le versant sud de l'Espérou ; elle a dans le département 22 kilomètres de cours, reçoit le Trévezel, qui en a 21, et entre dans le département de l'Aveyron pour aller se jeter dans le Tarn, en face de Millau.

Près de la mer se trouvent de nombreux étangs et marais salants ; les principaux sont : l'étang du Repausset, l'étang de la Ville et du Roi, l'étang du Repau, les étangs de la Petite-Camargue et l'étang de Scamandre ou des Iscles. Les salines de Peccais, à 8 kilomètres d'Aiguesmortes, sont au nombre des plus belles de France, par la quantité et la qualité du sel qu'on y recueille en juin et juillet. Elles sont alimentées par les eaux de la Méditerranée. Plus de 2,000 ouvriers sont périodiquement employés au lavage des sels que l'on amoncelle par tas prismatiques, appelés camelles, sur le bord du canal de Sylvéréal, où des barques viennent les prendre pour les transporter dans l'intérieur de la France. La superficie de ces marais salants est de 86 hectares.

Le département du Gard possède cinq canaux de navigation : le canal de Beaucaire à Aiguesmortes, dont le but principal est d'assurer les communications entre le Rhône et le canal du Midi et qui sert aussi au dessèchement des marais qui couvrent la partie méridionale du département ; il commence sur le Rhône à Beaucaire, passe près de Belgarde et à Saint-Gilles, et vient aboutir à Aiguesmortes, où il se réunit aux canaux de la Radelle et du Bourgidou. Sa longueur est de 51 kilomètres, et la différence de 5^{m},64, qui existe entre Beaucaire et Aiguesmortes, est rachetée par deux écluses. Le canal de la Radelle fait suite au précédent, il commence à Aiguesmortes et se prolonge sur une longueur de 9 kilomètres jusqu'à la limite du département de l'Hérault, où il se réunit au canal latéral à l'étang de Mauguio ; il n'a point d'écluses. Le canal de Sylvéréal prend naissance dans le petit Rhône, à l'écluse de prise d'eau de Sylvéréal, d'une construction très ancienne, et vient aboutir, en traversant une vaste plaine marécageuse, à la Panne de Peccais, où il se réunit aux canaux du Bourgidou et de Peccais. Sa longueur est de 9 kilomètres. Le canal du Bourgidou fait suite au précédent et vient aboutir à Aiguesmortes ; il sert à mettre en communication les canaux de Peccais et de Sylvéréal d'une part avec ceux de Beaucaire et de la Radelle d'autre part ; sa longueur est de 10 kilomètres. Le canal de Peccais sert exclusivement au transport des sels du Peccais ; il a 3 kilomètres de longueur et vient aboutir au point de jonction des canaux de Sylvéréal et du Bourgidou, au lieu dit la *Panne du Peccais*.

Voies de communication. — Le département du Gard est traversé par 11 routes nationales ayant un développement de 514 kilomètres ; 23 routes départementales d'un parcours de 717 kilomètres ; 31 chemins vicinaux de grande communication ayant 622 kilomètres de développement ; et 48 chemins vicinaux de moyenne communication dont la longueur dépasse 570 kilomètres. Le nombre total des chemins vicinaux dépasse 2,250 et leur parcours total est de plus de 5,000 kilomètres.

Le département est traversé du nord au sud par la grande ligne de Paris à Nîmes, par Saint-Germain-des-Fossés et Clermont-Ferrand, dépendante du grand réseau de Paris-Lyon-Méditerranée. Elle y pénètre à 629 kilomètres de Paris ou 274 de Saint-Germain-des-Fossés, et dessert successivement les stations de : Concoules, Genolhac, Chambo-rigaud, Sainte-Cécile-d'Andorge, La Grand-Combe. Tamaris, Alais (320 kilom. de Saint-Germain-des-Fossés), Saint-Hilaire, Mas-des-Gardies, Vézénobres, Ners, Boucoiran, Nozières, Saint-Geniès, Fons, Mas-de-Ponge, Nimes (725 kilom. de Paris, 370 de Saint-Germain-des-Fossés).

Cette ligne se prolonge jusqu'à Aiguesmortes, en desservant : Saint-Césaire, Générac, Beauvoisin, Vauvert, Le Cailar, Aimargues, Saint-Laurent-d'Aigouze, et Aiguesmortes (40 kilom. de Nîmes). A Alais un embranchement se dirige sur Vogué, La Voulte et Lyon, en desservant dans le département les

stations de : Salindres, Saint-Julien-de-Cassagnas (avec sous-embranchement sur Le Martinet), Saint-Ambroix, Molières, Robiac (avec sous-embranchement sur Bessèges). Une autre ligne importante unit Nîmes à Lyon par Le Theil en suivant la rive gauche du Rhône; elle dessert dans le département les stations de : Grézan, Marguerittes, Saint-Gervasy-Bezouche, Sernhac-Ledenron, Villeneuve-Pujaut, Roquemaure, Laloux, Remoulins (avec embranchement sur Uzès), Théziers, Aramon, Pont-d'Avignon, Saint-Geniès-Montfau, Laudun, Orsan-Chusclan, Bagnols et Pont-Saint-Esprit, 88 kilomètres. Au sud, le département est traversé par la ligne de Tarascon à Cette, qui y dessert les stations de : Beaucaire, Bellegarde, Manduel-Redessan, Grézan, Nîmes (27 kilom. de Beaucaire, 50 de Montpellier, 78 de Cette), Saint-Césaire, Milhaud, Bernis, Uchaud, Vergèze, Aigues-Vives et Gallargues. Le chemin de fer de Cette à Arles et Marseille dessert, au sud du précédent, les stations de : Saint-Gilles, Gallician, Le Cailar et Aymargues.

De Lunel, une autre ligne de 79 kilomètres va rejoindre Le Vigan en desservant dans le département : Gallargues, Aubais, Junas, Sommières, Fontanes, Vic-le-Fesq, Orthoux, Quissac (avec embranchements sur Anduze et sur Alais), Sauve, Saint-Hippolyte, La Cadière, Ganges, Sumène, Pont-d'Hérault et Le Vigan.

D'autres lignes sont à l'étude ou projetées ; telles sont celles de Millau à Avignon, par Uzès, d'Uzès à La Grand-Combe et d'Alais à Montpellier.

En 1880, on évaluait la longueur des lignes exploitées dans le département à 304 kilomètres, et celle des lignes en construction ou à construire à 332 kilomètres.

Climat. — La partie nord-ouest du département du Gard appartient à la région climatoriale dite du climat girondin, tandis que la partie orientale et méridionale appartient au climat méditerranéen. La température du département du Gard est ordinairement chaude et sèche. Elle varie néanmoins suivant les diverses expositions, et l'on pourrait parcourir en peu de temps, sans quitter un même arrondissement, des climats opposés. Le ciel est presque toujours beau et pur, ce qui a fait dire au poète nîmois Reboul :

> Le ciel se peignant d'un éternel azur
> Est presque monotone à force d'être pur.

Les changements de saison n'y sont pas gradués comme ailleurs, et le passage d'une température à une autre s'y annonce souvent d'une manière assez brusque. La température moyenne à Nîmes est d'environ 16 degrés centigrades ; le thermomètre en été s'élève et se maintient de 34 à 37 degrés. Il descend rarement en hiver au-dessous de 6 degrés ; cependant, il y a eu des années exceptionnelles où l'on a vu 12 et même 15 degrés au-dessous de zéro. Les vents sont violents et fréquents dans le Gard. Le vent du nord se fait surtout remarquer par son impétuosité ; ce caractère particulier est plus sensible dans la région du midi que dans les autres parties du département. Toutefois, la brièveté de ce vent très salubre ne lui permet pas d'influer sensiblement sur l'atmosphère du pays.

Productions naturelles. — Le département du Gard appartient à la région naturelle dite du Languedoc. Les montagnes y sont schisteuses ; les rochers, calcaires ; les sables, quartzeux ; on y trouve des cailloux roulés et des bancs d'argile. Le granit se montre dans les Cévennes, le calcaire dans la région moyenne, le caillou diluvien et la molasse coquillière dans la région maritime. Entre les deux premières régions se montrent des schistes anciens sur lesquels repose le terrain houiller d'Alais et du Vigan, si connu par ses riches couches de combustible, et auquel on doit les beaux établissements métallurgiques de Bessèges et d'Alais, et l'origine de l'établissement des chemins de fer du Midi. Le département du Gard est un des plus riches en matières minérales susceptibles d'exploitation. On y trouve du fer, de la houille, du zinc, du manganèse, du sulfate de fer, des pyrites de fer, de l'antimoine, du plomb, des pierres à bâtir, des marbres, des gypses, des pierres lithographiques estimées, des sables aurifères. Les sept salines du Peccais et les deux salines d'Aiguesmortes produisent de 600,000 à 750,000 hectolitres de sel par an. Il existe trois établissements principaux d'eaux minérales : à Cauvalat, près du Vigan ; à Fonsanges, près de Quissac ; à Euzet, et d'autres sources minérales, à Meynes et à Vergèze.

Le territoire du département est, en général, peu fertile en grains ; il ne produit qu'environ le tiers nécessaire à la consommation de ses habitants, et c'est des arrondissements d'Uzès et de Saint-

Gilles que l'on tire le froment de meilleure qualité. On récolte encore dans le Gard le seigle, l'orge, le maïs, le sarrasin ou blé noir, les fèves, les lentilles, les pois, de l'avoine et diverses autres espèces de céréales. La pomme de terre, cette utile ressource des familles peu aisées, est très abondante. Les jardins produisent en quantité des fruits de toutes sortes ; le figuier, le pêcher, le cerisier, l'abricotier, le poirier multiplient partout ; le cognassier et le grenadier y croissent même sans culture ; mais l'oranger et le citronnier ne peuvent réussir en pleine terre. La vigne est cultivée dans toutes les parties du département et elle semble être une des productions naturelles du sol. Le Gard est un de nos départements vignobles les plus importants; son climat sec et chaud est le meilleur que l'on puisse désirer pour les vignobles. Toutes les côtes du Rhône, très accidentées, et les vastes plateaux qui les surmontent offrent de très bons vignobles, depuis Saint-Gilles jusqu'à Pont-Saint-Esprit. On évaluait annuellement, avant l'invasion de la maladie de la vigne, la récolte de 1,200,000 à 1,500,000 hectolitres; en 1871, la production avait été de 1,799,158 hectolitres, représentant une valeur de 32,384,844 francs ; en 1874, de 1,739,500 hectolitres, estimés 33,937,491 fr. En 1875, cette production tombait à 943,966 hectolitres ; en 1877 à 233,882 hectolitres ; en 1879, elle n'était que de 137,215 hectolitres, seulement ; en 1880, elle remontait à 293,068 hectolitres. Les principaux vins rouges sont ceux de : Chuselan, Tavel, Lirac, Saint-Geniès, Lédenon, Saint-Laurent-des-Arbres, Canteperdrix, Langlade, Beaucaire, Roquemaure et Saint-Gilles ; les principaux vins blancs sont ceux de : Tavel, Laudun, Calvisson, Bagnols et Saint-Gilles. Une partie de ce dernier, préparé avec soin, prend le nom de Tokai-Princesse ; une partie des autres vins ordinaires est convertie en eaux-de-vie, une autre sert à fortifier les vins légers du Nord, et ce qui n'est pas exporté ou gardé comme bon vin de bouche est consommé dans le pays. Les oliviers forment une branche de l'agriculture des plus essentielles. C'est sur les coteaux exposés au midi et abrités du nord qu'ils réussissent le mieux. On en plante aussi dans les vignes, qui, dans ce cas, prennent le nom local de *vignes-olivettes,* sur les lisières des champs en quinconce et dans d'autres terrains sur lesquels on sème quelque peu de grains, mais à environ 35 centimètres du pied de l'arbre. L'olivier se déplaît sur les terrains sablonneux, il ne résiste pas à un froid humide de 9 degrés centigrades au-dessous de zéro, et périt dans ce cas par les branches ; car les racines ne meurent qu'à une température sèche de 11 degrés centigrades au-dessous de zéro. Les huiles des terroirs de Saint-Bonnet, de Saint Gervasy, d'Aramon et d'Uzès sont les plus estimées. Le mûrier est cultivé avec un très grand succès et devient un très bel arbre dans le climat du Gard, principalement lorsqu'on le plante sur la lisière des champs à une distance convenable ; sa feuille est utilisée pour la nourriture des vers à soie, dans les cantons d'Alais, du Vigan, de Saint-Jean-du-Gard, de Saint-Hippolyte, de Lasalle, de Sumène et généralement dans les montagnes des Cévennes. Les soins et les travaux des habitants de ces montagnes croissent en raison de l'ingratitude du sol. Des creux de rochers sont rendus fertiles avec des terres transportées à dos d'homme pour la plantation d'un mûrier. C'est en 1562 que François Traucat, natif de Nîmes, fit connaître en France la culture du mûrier et la propagea. Le châtaignier fait la richesse des Cévennes, et le fruit qu'en tirent les habitants de la montagne est leur principale nourriture pendant la mauvaise saison. Ils portent l'excédent de leurs provisions dans les communes de la plaine, où il les échangent contre les vins et les céréales que l'on ne récolte pas sur leur territoire. Il y a dans le Gard plusieurs belles prairies sur les bords du Gardon et sur ceux de la Cèze et du Vidourle : le trèfle et le sainfoin sont cultivés avec succès dans les cantons de Nîmes, de Saint-Laurent-d'Aigouze, d'Aiguesmortes et sur les rives du Rhône. Suivant les localités, la principale essence des forêts se compose de pins, de chênes, de hêtres et de quelques sapins. Dans la forêt domaniale de Valbonne, l'essence dominante est le chêne vert. La flore de la montagne est très riche ; on y trouve des plantes médicinales et tinctoriales.

A part les bêtes à laine, estimées pour la finesse de leur toison, les races d'animaux domestiques du département du Gard sont généralement médiocres. L'éducation des vers à soie, l'une des principales richesses du pays, y a atteint un haut degré de perfectionnement. On élève des chevaux de petite taille et des bêtes à cornes dans le Grau d'Orgon. Les animaux nuisibles les plus communs sont le renard et le loup. Toutes les espèces d'animaux domestiques abondent dans les basses-cours.

le gibier est nombreux; on voit des loutres et des castors dans les îles du Rhône, et des ortolans, des grives, des perdrix, des cailles et des bécasses dans les plaines. Parmi les oiseaux de proie ou de passage, nous citerons: les vautours, les éperviers, les aigles, les outardes, les cigognes, les hérons, les flamants, les canards sauvages et les macreuses. Le poisson de mer et de rivière est très abondant.

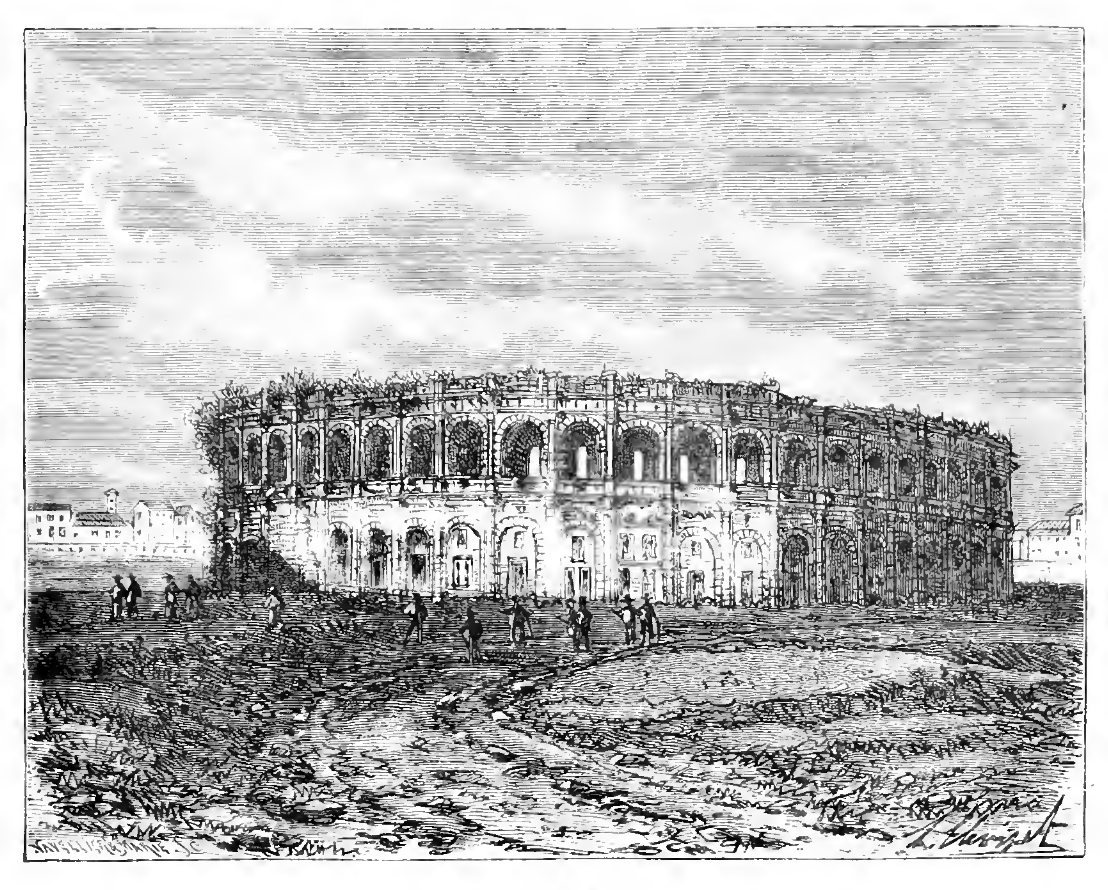
Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département du Gard est un pays agricole et manufacturier; l'industrie agricole y est très active, mais ici elle est plutôt due à l'opiniâtre persévérance de l'habitant qu'à la nature du sol, car à peine les deux septièmes de la superficie sont-ils mis en culture. Les vignes, les oliviers, les mûriers, la châtaigne, la pomme de terre et les fruits dits du Midi sont les objets principaux sur lesquels s'exerce particulièrement l'industrie des habitants.

La superficie du département se partage en: superficie bâtie et voies de transport, 54,209 hectares, et en territoire agricole, 529,347 hectares. Ce dernier est lui-même subdivisé en: céréales, 61,076 hectares; farineux, 51,944; cultures potagères et maraîchères, 2,542; cultures industrielles, 11,412; prairies artificielles, 13,148; fourrages annuels, 2,263; autres cultures, jachères mortes, 26,142; vignes, 87,779; bois et forêts, 97,397; prairies naturelles et vergers, 14,880; pâturages et pacages, 37,815. Il y a encore 122,949 hectares de terres incultes; mais dans ce nombre sont compris les étangs, les salines, les terres désertes de la petite Camargue, etc.

La soie et les nombreuses fabriques qui l'emploient sont, avec la houille et les vins, les principales branches du commerce et de l'industrie du département du Gard. Les produits les plus considérables et les plus usuels des fabriques sont les étoffes pures ou mélangées, les châles de laine pure ou mélangée de soie ou de coton, les gants, etc. Il est une autre source assez importante de travail et de commerce: c'est la préparation de la soie, c'est-à-dire le dévidage, l'étirage, la teinture, etc. L'impression des étoffes, des châles et autres objets de la fabrique est aussi une industrie assez importante. Le département possède, en outre, des hauts fourneaux, des forges, des fonderies, des poteries, des tuileries, des produits chimiques, des verreries, des fabriques d'étoffes de laine, des manufactures de molleton, des tanneries, des papeteries, des fabriques de chapeaux de soie, etc. L'industrie des métaux et des fers est encore considérable; la fabrication de l'acier et l'extraction de la houille, du lignite et du plomb sont importantes. Les tissus de Nîmes sont, avec les vins, les eaux-de-vie et les fers, les grands articles de l'exportation.

Le nombre des foires dans le département est de 114; elles se tiennent dans 45 communes et durent environ 200 journées. Les articles de commerce sont: les chevaux, les bestiaux, les chèvres, les porcs, etc.; les soies, les laines, le chanvre, les cuirs et les peaux, les châtaignes, les pommes de terre, les aulx et oignons, etc. La foire de Beaucaire, où se trouvent les objets de toute nature, est une des plus célèbres de l'Europe; il s'y fait pour 30 millions d'affaires. Elle commence le 21 juillet et dure sept jours, les affaires qui s'y font intéressent: les rouenneries, les draps et lainages, les châles de Nîmes, les soies, les cuirs, les laines, les vins, les eaux-de-vie, les huiles d'olive, les amandes, les fruits verts, confits ou secs du Midi.

Division politique et administrative. — Le département du Gard a pour chef-lieu Nîmes; il comprend 4 arrondissements, 40 cantons, 348 communes: le tableau statistique que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du sud-est de la France. Nîmes est le siège d'un archevêché suffragant de l'évêché d'Avignon et dont le diocèse embrasse tout le département. Il y a à Nîmes un grand séminaire et (avant 1880) une institution ecclésiastique de plein exercice très importante, dite Maison de l'Assomption, et une institution dite de Saint-Stanislas; le petit séminaire est à Beaucaire. Le département renferme 12 cures de première classe, 34 de seconde, 237 succursales et 76 vicariats. Il y a pour le culte réformé des églises consistoriales à Nîmes, Aigues-Vives, Calvisson, Alais, Anduze, La Salle, Saint-Ambroix, Saint-Chaptes, Saint-Hippolyte, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Maurert, Sauve, Sommières, Uzès, Valleraugue, Vauvert, Vézénobres et Le Vigan. Nîmes a une école préparatoire pour le ministère évangélique. Enfin, pour le culte israélite, le département du Gard fait partie de la circonscription du consistoire israélite de Marseille, qui comprend dans son ressort 15 départements. Nîmes



Arènes de Nîmes.

est le siège d'une cour d'appel dont le ressort embrasse les départements du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et de Vaucluse.

Il y a un tribunal de première instance dans chacun des chef-lieux d'arrondissement et des tribunaux de commerce à Nîmes, Alais, Anduze et Saint-Hippolyte; pendant la tenue de la foire de Beaucaire, il y a dans cette ville un *tribunal* de commerce dit *de conservation*, composé de 12 membres, qui connaît de tous les litiges relatifs aux marchés.

Au point de vue universitaire, le département du Gard dépend de l'académie de Montpellier. Il y a un lycée à Nîmes et des collèges communaux à Alais, à Bagnols, au Vigan et à Uzès. Nîmes possède une école normale d'instituteurs, une école d'institutrices protestantes, une école professionnelle, une Académie de dessin, une école de musique, un cours de physique et de chimie appliquées aux arts, etc.; le département compte, en outre, 15 institutions ou pensions et 920 écoles primaires.

Le département se rattache au xve corps d'armée et à la 15e région de l'armée territoriale dont l'état-major est à Marseille. Nîmes et Pont-Saint-Esprit sont des chefs-lieux de subdivision. Nîmes possède une école d'artillerie, et Pont-Saint-Esprit et Aiguesmortes sont des places fortes de 3e classe. La compagnie de gendarmerie nationale appartient à la xve légion dont l'état-major est à Marseille. Le port d'Aiguesmortes, dont le tonnage est de 3,000 à 4,000 tonneaux, et qui ne peut recevoir que des navires de 150 à 200 tonneaux, est un sous-quartier maritime du quartier de Cette et de l'arrondissement maritime de Toulon.

Le département appartient à l'arrondissement minéralogique d'Alais, dépendant de la région du sud-est et comprenant les départements du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et de l'Hérault. Il fait partie de la 8e inspection des ponts et chaussées et du 27e arrondissement forestier dont le

conservateur réside à Nîmes. Cet arrondissement forestier comprend, outre le département du Gard, ceux de l'Ardèche, de l'Hérault et de la Lozère. Il y a à Aiguesmortes une inspection des douanes qui dépend de la direction de Montpellier.

Le nombre des perceptions des finances du département est de 57; les contributions et revenus publics atteignent 26 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le pays situé entre le Rhône, les Cévennes et la Méditerranée, où se trouve aujourd'hui le département du Gard, fut, dit-on, occupé primitivement par les *Ibères*. Ceux-ci furent chassés par le peuple celte des *Volces* qui prirent, en s'établissant dans cette contrée, le surnom d'*Arécomiques*, c'est-à-dire Volces *du pays plat*, pour se distinguer des Volces Tectosages, qui occupaient les montagnes du côté de Toulouse. La civilisation orientale fut apportée sur ces rivages par les Phéniciens, qui, du XIIIe au XIe siècle avant Jésus-Christ, y fondèrent de nombreux comptoirs; par les Rhodiens, qui, vers 900, fondèrent *Rhoda* à l'embouchure du Rhône; enfin, par les Phocéens, fondateurs de Marseille. Nous avons parlé, dans l'histoire générale du Languedoc (voyez l'histoire du département de la Haute-Garonne), des expéditions lointaines auxquelles s'associèrent les Arécomiques, sous Sigovèse, Bellovèse, Brennus. Entraînés sans doute par les Massaliotes dans le parti de Rome, les Arécomiques s'opposèrent au passage d'Annibal et tentèrent de l'arrêter sur les bords du Rhône. Il les vainquit et passa (218). Vers 154, les Arvernes soumirent tout le pays des Arécomiques; mais leur séjour fut de peu de durée, et déjà ils avaient disparu quand les Romains se montrèrent. L'influence de Marseille décida les Arécomiques à se soumettre volontairement (121) au proconsul En. Domitius; en récompense, le sénat permit à Nîmes et aux vingt-quatre bourgs placés dans sa dépendance de conserver leurs lois, leur religion et leurs usages. Rome trouva depuis dans les Arécomiques des sujets toujours fidèles et toujours étrangers aux mouvements qui agitèrent la Gaule. Quelques années après, les Cimbres et les Teutons traversèrent, avec l'impétuosité et les ravages d'une tempête, tout le pays entre le Rhône, les Cévennes et les Pyrénées, et fondirent sur l'Espagne pour revenir ensuite se faire battre par Marius. L'attachement que les Arécomiques vouèrent dès lors au vainqueur des barbares du Nord et à son héritier Sertorius leur valut la haine de Sylla et de Pompée, qui donna une partie de leurs terres aux Marseillais. Par la même raison, ils furent favorablement traités par Jules César et par Auguste. Leur pays fut compris dans la Narbonnaise, plus tard, dans la Narbonnaise première, et se couvrit de monuments romains qui font du Gard le département le plus riche en antiquités de cette époque.

Les invasions barbares, arrêtées depuis Marius par la puissance romaine, recommencèrent en 407. Crocus, roi des Vandales, dévasta la Narbonnaise et renversa plusieurs monuments romains. Il fut vaincu par le second Marius. Aux Vandales succédèrent les Wisigoths. Le pays de Nîmes fut soumis à ces derniers et fit partie de la Septimanie. Clovis le leur enleva un instant. Mais la victoire d'Ibbas, général ostrogoth, le leur rendit, et leur domination n'y fut plus troublée que par la révolte du duc Paul sous Wamba (672). En 720, les Sarrasins, sous l'émir Zama, se répandent jusqu'au Rhône; ils sont vaincus deux ans après par Eudes. Iousouf prend le même chemin en 737; Charles Martel le bat à son tour. Pour la troisième fois le pays de Nîmes est envahi par les Sarrasins en 752; mais il se révolte, forme une ligue et chasse les étrangers. Le chef qui avait été porté à la tête de cette sorte de république, Ansemond, ne se sentant pas assez de forces pour résister longtemps aux Maures, se mit sous la protection de Pépin le Bref et lui livra Nîmes en 752. Pépin donna le gouvernement de Nîmes et d'Uzès à Radulfe, qui fut le premier comte (753).

Les comtes de Nîmes devinrent héréditaires après Charlemagne, dans ces temps de trouble où les Normands se rendirent si redoutables. Ces pirates débarquèrent en 858 dans la contrée qui nous occupe; les Hongrois y parurent à leur tour en 924 et y commirent d'affreux ravages. Mais bientôt le Nemosez eut des seigneurs capables de le défendre; ce fut en 956, lorsque l'héritière Cécile épousa Bernard II, vicomte d'Albi, dont les descendants, devenus maîtres de Béziers et de Carcassonne, furent si puissants et si célèbres sous le nom de Trencavel. La vicomté de Nîmes fut pourtant détachée des domaines des Trencavel, en 1130, pour devenir l'apanage de Bernard, fils cadet de Bernard-Athon IV. Elle fut vendue dans le même siècle (1185) par Bernard-Athon VI à Raymond V, comte de Tou-

louse, déjà maître de cette partie de la contrée que l'on appelait le comté de Saint-Gilles. Au commencement du siècle suivant, Simon de Montfort se la fit adjuger, et son successeur la remit à saint Louis, qui la réunit enfin à la couronne de France. Depuis ce temps, le Nemosez, directement soumis aux officiers royaux, n'a plus changé de maîtres.

Le fief d'Alais appartenait, au moyen âge, à la maison de Pelet, descendante des anciens comtes de Melgueil, qui avaient eux-mêmes pour auteurs les premiers vicomtes de Narbonne. Les Pelet, qui ont toujours réclamé en vain le comté de Melgueil et la vicomté de Narbonne, furent même obligés de se contenter de la moitié d'Alais lorsque Simon de Montfort se fut emparé de l'autre. Ils gardèrent cette moitié, sous le titre de baronnie, jusqu'au milieu du XVIIe siècle. L'autre moitié, devenue partie du domaine de la couronne par la cession d'Amaury de Montfort, fut érigée en comté et passa successivement par mariage ou par vente aux Beaufort, aux Montmorency et aux Conti.

La vicomté d'Uzès, au commencement du XVIe siècle, fut acquise par un mariage au baron de Crussol; le petit-fils de ce seigneur la fit ériger en duché (1556), puis en pairie, et, au XVIIIe siècle, le duc d'Uzès était déjà le plus ancien pair du royaume, toutes les autres pairies s'étant éteintes auparavant.

Au XVIe et au XVIIe siècle, les diocèses de Nîmes, d'Alais et d'Uzès furent agités par les guerres religieuses. Bien que sans cesse persécutés, les protestants y étaient nombreux, quand la révocation de l'édit de Nantes vint les frapper d'une proscription générale. Alors, en effet, on leur envoya des missionnaires et des soldats, qui en convertirent quelques-uns; mais le plus grand nombre aima mieux s'expatrier ou souffrir pour ses croyances. Ce n'était que temples renversés, pasteurs mis à mort ou envoyés aux galères, vieillards, femmes, enfants jetés en prison. Beaucoup se réfugièrent dans les Cévennes; mais, là encore, l'inquisition les poursuivit, et plus d'un y périt sur le bûcher ou sur la roue. Désespérés, quelques montagnards cévennols s'armèrent, les uns de faux, les autres de fourches, d'autres d'épées ou de fusils; et, des montagnes de la Lozère, la révolte se propagea dans le pays d'Alais. Ainsi commença cette guerre des camisards dont nous avons parlé ailleurs plus longuement (voir le département de la Lozère). Comme tous les hommes de parti, les camisards ont été mal jugés : les uns en ont fait des brigands, d'autres des héros, ceux-ci des saints et des prophètes, ceux-là des sacrilèges et des impies. C'étaient de pauvres paysans qui, las d'être rançonnés par le fisc et vexés par les gens de guerre, se battaient pour la défense de leurs biens, de leurs libertés et de leurs vies. Ils en voulaient surtout aux gens d'Église, dont l'intolérance et le fanatisme sollicitaient sans cesse contre eux de nouvelles persécutions. Aussi malheur à ceux qui tombaient entre leurs mains! De leur côté, les catholiques mirent tout à feu et à sang dans ce pays, n'épargnant ni l'âge ni le sexe. On cite un village où plusieurs femmes enceintes furent égorgées et dont les enfants, arrachés de leur sein, furent portés en procession à la pointe d'un pieu. On sait que cette guerre d'extermination dura trois ans. Les camisards marchaient jour et nuit, et par bandes; ils appelaient *frères* leurs chefs. Jean Cavalier, qui commandait les bandes de la plaine ou du pays d'Alais, était un garçon boucher à peine âgé de vingt ans. Ardent et courageux, il passait pour un prophète et avait sur ses compagnons un pouvoir absolu. Il eut à combattre le maréchal de Montrevel, ce qu'il fit avec succès; mais il se rendit à Villars. On dit que le grand roi s'étant fait présenter le jeune héros, à la vue de son air chétif et de sa petite taille, il haussa les épaules et lui tourna le dos.

Après ces sanglantes guerres, le pays de Nîmes, d'Alais et d'Uzès jouit d'un long repos; mais la Révolution y vint réveiller les anciennes passions religieuses : l'histoire du département compte à cette époque de tristes pages, que nous nous faisons un devoir de laisser dans l'oubli.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES, BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES.

NIMES (lat. 43° 50′ 36″; long. 2° 0′ 46″ E.). — Nîmes (*Colonia Augusta, Nemausus, Nemose*) est une grande, belle, riche et très ancienne ville; importante station de plusieurs lignes de chemin de fer du grand réseau de Paris-Lyon-Méditerranée : Paris-Saint-Germain-des-Fossés et Nîmes, Lyon au Theil-Alais et Nîmes, Nîmes-Lunel-Aiguesmortes, Tarascon à Cette; située à 703 kilomètres, à vol d'oiseau, au sud-sud-est de Paris, dans une plaine très riche, chef-lieu du département, d'un arrondissement et de trois cantons, peuplée de 63,001 habitants, avec cour d'appel, tribunaux de première instance et de commerce, chambre et

bourse de commerce, académies, athénée, société d'agriculture, lycée, nombreuses écoles et cours publics, musées, évêché, séminaires, importantes écoles secondaires ecclésiastiques; autrefois évêché et citadelle, relevait du parlement de Toulouse, de la généralité de Montpellier, de l'intendance du Languedoc, formait un gouvernement particulier, et avait présidial, sénéchaussée, justice royale, Académie nationale des sciences et belles-lettres, nombreux couvents, etc.

Nîmes est une ville fort ancienne. Quelques auteurs de l'antiquité, Suidas, Stephanus et Parthenius rapportent une tradition qui désignait comme son fondateur Nemausus, fils d'Hercule le Libyque. Cette fable rejetée, des savants plus sérieux pensent que les Ibères, venus d'Espagne, ont été les premiers fondateurs de Nîmes; suivant l'opinion de Ménard, cette ville ne devrait même son origine qu'aux Volces Arécomiques, qui remplacèrent les Ibères, et à l'usage où ils étaient de tenir en ce lieu leurs réunions religieuses, ainsi que l'indique le nom celtique *nemoz* (forêt), dont les Romains ont fait *nemausus*.

Capitale des Volces Arécomiques, Nîmes se trouva naturellement en relation avec Marseille, et l'on voit par les monuments et les médailles de cette époque combien ces relations furent à l'avantage de l'art et de la civilisation. Mais, s'il est très probable que les Marseillais ont eu un comptoir à Nîmes, rien ne justifie le nom de colonie grecque que lui ont donné quelques auteurs.

On appellerait Nîmes avec plus de raison une colonie romaine; elle porta en effet ce titre (*Colonia Augusta Nemausensis*), après qu'Auguste, vainqueur à Actium, y eut établi la légion des vétérans qui avaient participé à la conquête de l'Égypte. Il chargea son gendre, M. Vipsanius Agrippa, d'organiser cette colonie, vingt-sept ans avant Jésus-Christ. Les habitants, en souvenir de ce bienfait, firent frapper une médaille qui rappelait en même temps la victoire d'Auguste et la fondation de la colonie nîmoise. Les fouilles ont fait découvrir un grand nombre d'exemplaires de cette médaille. Elle représente d'un côté les effigies d'Auguste et d'Agrippa, avec cette inscription en légende : IMP. P. P. DIVI F. (*Imperatori, patri patriæ, divi filio*); de l'autre, un crocodile enchaîné au pied d'un palmier orné de banderoles et d'une couronne civique suspendue à ses branches; on y lit COL. NEM. (*Colonia Nemausensis*). Au XVIe siècle, les Nîmois envoyèrent leurs consuls au roi François Ier pour lui offrir un plan en relief de l'amphithéâtre en argent fin. Au milieu de l'arène, l'artiste avait représenté « un colovre attaché, avec une chaîne au col, à un arbre de palme, et un chapeau de laurier audict palme. » François Ier, s'adressant à Antoine Arlier, l'un des consuls, lui demanda ce que signifiaient ces emblèmes. Arlier répondit que c'étaient, selon toute apparence, les anciennes armes de la ville, et que les abréviations *col. nem.* voulaient dire *coluber nemausensis*. Le roi accepta l'explication de l'enfantine archéologie du temps et autorisa Nîmes à substituer le crocodile et le palmier dans ses armes au *taureau passant sur champ de gueules*, qu'il lui avait assigné précédemment.

Nîmes, très favorablement traitée, eut sa curie, ses triumvirs, ses décurions, ses quartumvirs, ses undécemvirs, ses édiles; elle se modela sur Rome et prétendit même qu'elle renfermait sept collines dans son enceinte, comme la capitale du monde. Par ordre d'Auguste, elle s'entoura d'une muraille défendue par des tours; le temple de Diane, le pont du Gard, les Thermes, le Forum, dont il ne reste plus que le sanctuaire appelé Maison Carrée, sont de cette époque. L'amphithéâtre fut construit seulement sous Titus. Nîmes conserva la faveur impériale sous la plupart des successeurs d'Auguste. Elle éleva des statues à Tibère, à Trajan, à Faustine et à Dioclétien.

Cette ville toute romaine et remplie des monuments du paganisme ne pouvait pas faire un très bon accueil aux apôtres de l'Évangile. Les deux premiers qui se présentèrent, saint Honneste et saint Bauzile, furent envoyés au martyre. C'est seulement sous Constantin que les Nîmois adoptèrent le christianisme. Au reste, dès la fin du IVe siècle, un concile s'y rassembla pour condamner les ithaciens. Le premier évêque connu est Félix, qui subit le martyre vers 407.

Les Vandales ne passèrent point à Nîmes sans renverser le temple d'Auguste, les Thermes, la basilique élevée par Adrien à Plotine. Ils commencèrent la série des dévastations qui ont fait tant de mal aux monuments de cette cité. Les Wisigoths ne les imitèrent point, et Nîmes accepta leur domination modérée. Ce sont eux qui les premiers transformèrent l'amphithéâtre en une citadelle en élevant sur les côtés deux grandes tours; ils s'y défendirent, en 507, contre les Francs et furent chassés. Nîmes se révolta sous Wamba, à l'insti-

gation de son gouverneur Hildéric. Le duc Paul, s'étant associé à la révolte qu'il avait été chargé de réprimer, y soutint un siège. L'amphithéâtre, où il s'était retiré, fut emporté d'assaut. Le vainqueur, dans sa clémence, épargna les jours du coupable, et fit même rétablir les murs de Nîmes et rendre le butin fait par ses soldats. Une troisième fois l'amphithéâtre servit de citadelle, à son grand préjudice. Charles Martel, aussi barbare que les Vandales, y assiégea les Sarrasins, y mit le feu et détruisit en partie, ce qui était moins regrettable, les tours élevées par les Wisigoths. « Mesme ceste superbe, antique et grande cité de Nismes y fut abbatue rez de terre, » dit avec quelque exagération un vieil historien.

Nîmes, encore assaillie par les Normands et les Hongrois, ne jouit guère du repos que sous les Trencavel et les comtes de Toulouse. Cette période fut celle de sa prospérité. Les juifs y fondèrent une synagogue en 1009 et y eurent des rabbins que venaient écouter de fort loin de nombreux disciples. Nous considérons volontiers la présence de ces maîtres de l'argent au moyen âge dans une ville comme un indice d'activité commerciale, et nous savons qu'en effet Nîmes entretenait au siècle suivant un commerce considérable avec Arles et toute la Provence. Ce fut alors aussi que se développèrent librement les institutions municipales de Nîmes. Les lois et l'organisation romaines s'y étaient maintenues plus ou moins complètement à travers les catastrophes des siècles précédents. Elles reprirent vigueur en s'accommodant à la forme nouvelle de la société dans le cours du XIIe siècle. En 1177 apparaît le consulat. Cette magistrature n'était pas à Nîmes purement populaire. Les nobles de la ville, qui s'étaient formés précédemment en un corps sous le nom de *chevaliers des Arènes,* parce qu'ils occupaient l'amphithéâtre et que la garde leur en était confiée, nommaient leurs consuls particuliers, chargés de veiller aux intérêts de leur classe. Les bourgeois en nommaient d'autres, à qui ils commettaient le soin des intérêts de la bourgeoisie. Le sceau des consuls des Arènes portait cette légende : *Sigillum consulum nobilium castri Arenarum;* celui des consuls de la cité, celle-ci : *Sigillum civitatis Nemausi.* Ces deux classes de consuls se réunissaient quand il fallait délibérer sur une question d'intérêt général et employaient alors dans les actes la formule : *Consules castri Arenarum et civitas Nemausi.* Quant au mode d'élection, nous voyons, en 1200, le peuple, convoqué à son de trompe, désigner tumultuairement cinq personnes par chaque quartier de la ville, lesquelles nommaient ensemble les quatre consuls de la cité. Les consuls des Arènes étaient également au nombre de quatre, ce qui faisait huit en tout. Les attributions des consuls comprenaient l'acquisition de terres ou pâturages pour la cité; la défense des terres communales contre tout empiétement par l'organe des *banniers*, officiers de leur choix à ce préposés; la réparation des fortifications et des chemins, dont ils chargeaient des *voyers,* également choisis par eux; la perception de certains impôts destinés aux besoins de la ville; une juridiction fort étendue : la nomination des tuteurs et des curateurs; la garde des testaments; la surveillance des mœurs publiques, enfin le droit de conférer la bourgeoisie aux étrangers. C'étaient là de beaux privilèges, et les bourgeois de Nîmes étaient d'humeur à les bien défendre. Aussi, lorsque, en 1207, le viguier de Raymond VI tenta d'y porter atteinte, ils se ruèrent sur son palais et l'égorgèrent tout de suite. Les consuls profitèrent aussitôt de cet avantage pour s'emparer du pouvoir judiciaire, exercé jusque-là par le viguier.

Malheureusement, un ennemi bien dangereux pour la liberté approchait. On est étonné de la facilité avec laquelle les Nîmois se soumirent au roi de France, en 1226. Les chevaliers des Arènes et le peuple de Nîmes s'étaient confédérés sur l'autel de la Vierge; cet acte solennel semblait annoncer une vigoureuse résistance. Il n'en fut rien. A peine sut-on à Nîmes l'arrivée de Louis VIII sur les bords du Rhône qu'on lui envoya des députés pour implorer sa merci et sa protection, et les chevaliers lui livrèrent gracieusement les Arènes. Peut-être la longue guerre des albigeois et les souffrances dont le pays de Nîmes avait eu sa bonne part avaient-elles épuisé son énergie. L'occupation française fut marquée au sceau de la conquête par les atteintes portées aux privilèges de la cité. Plus tard, cependant (1248-1254), saint Louis tenta de réparer le mal et vint lui-même plusieurs fois s'asseoir familièrement au milieu des consuls de Nîmes. Il est à remarquer que le consulat de la cité avait alors pris un tel avantage sur le consulat des Arènes que celui-ci avait fini par disparaître; saint Louis le rétablit en 1270.

Malgré ces marques d'une bienveillance passagère, on peut dire que les libertés de Nîmes ren-

contrèrent dans le gouvernement des rois de France une hostilité constante. Il s'attaqua surtout à l'indépendance et au caractère du consulat. Ainsi, en 1272, une ordonnance de Philippe le Hardi retire à l'assemblée du peuple et restreint à neuf échelles ou catégories de citoyens spécialement établis le droit d'élection. En 1384, une ordonnance de Charles VI resserre encore l'élection dans des bornes plus étroites : les consuls sont réduits au nombre de quatre ; ils sont tirés au sort parmi seize habitants désignés par les consuls sortants et par vingt-quatre membres du conseil de la ville. A la même époque, les deux consulats sont fondus en un seul. Le gouvernement royal ne se bornait pas à changer les institutions, il violentait les personnes mêmes des magistrats. En 1334, le conseil de ville s'obstinant à refuser l'aide que Philippe VI demandait pour la chevalerie de son fils Jean, le trésorier de la sénéchaussée fit enlever de nuit les consuls et cinquante notables, et les retint cinq jours captifs dans les Arènes ; ils ne redevinrent libres qu'en payant 500 livres. En 1339, ils refusèrent de livrer le trésor municipal : le capitaine général de Languedoc les fit arrêter et transporter dans la prison de Montpellier. Les Nîmois furent encore plus maltraités sous l'impitoyable administration des ducs d'Anjou et de Berry, qui, sous Charles V et Charles VI, se succédèrent dans le gouvernement du Languedoc. En 1375, pour quelques subsides refusés, le duc d'Anjou emprisonna les consuls comme coupables de lèse-majesté, confisqua l'hôtel de ville et les biens de la commune. Épuisée par la guerre et par les impôts (un recensement fait en 1377 ne donna dans la ville que 1,400 feux, environ 7 ou 8,000 habitants), les Nîmois perdent patience. L'avocat du roi de la sénéchaussée avait fermé sa porte au receveur de la ville ; le peuple pilla sa maison, détruisit ses papiers, arracha les panonceaux royaux. La révolte fut plus sérieuse encore en 1381 : les milices bourgeoises, sous le commandement de Pierre Ponchut, marchèrent à la rencontre de Grimaldi, chef des troupes du duc de Berry ; elles furent battues et les rebelles punis par d'affreux supplices. Alors les gens des campagnes, à leur tour, se levèrent, sous le nom de *Tuchins* ou *Coquins,* se mirent à la poursuite des officiers royaux et des riches, pillèrent et massacrèrent, enfin se vengèrent en hommes longtemps tyrannisés. Il paraît que quelques nobles de Nîmes encourageaient secrètement les tuchins, mais les consuls protestèrent contre toute accusation de complicité.

La haine que Nîmes avait conçue contre le duc de Berry jeta cette ville dans le parti d'Isabeau de Bavière. Aussi le dauphin (Charles VII) vint en personne en faire le siège (1420). Le château fut enlevé après dix jours de résistance. Charles, pour punir les Nîmois, renversa une partie de leurs murs et abolit le consulat. Plus tard, il leur rendit cette magistrature, et même, touché du zèle avec lequel ils le secondèrent dans la guerre des Anglais, il leur accorda divers privilèges. Louis XI, à son avènement, confirma leurs franchises, parmi lesquelles on remarque le droit d'être jugés dans leur ville et point ailleurs, et celui de ne point être emprisonnés pour dettes.

Malgré les exactions des gouverneurs, malgré les trente pestes qui, de 1347 à 1589, désolèrent Nîmes, cette ville, si avantageusement située, était prospère. Sous Philippe le Hardi, des négociants lombards et toscans vinrent de Montpellier s'y établir avec des privilèges considérables accordés par le roi et qui donnèrent naissance à la cour commerciale dite des *conventions royaux*. Sous Philippe le Bel, les négociants de Nîmes conçoivent le projet d'un canal qui irait jusqu'à la Méditerranée. Des fabriques de toiles et d'étoffes de laine sont établies vers la même époque. En 1322, une foire de huit jours est ajoutée aux deux qui existaient depuis les Trencavel. Un hôtel-Dieu de douze lits et un hôpital religieux de Saint-Antoine sont fondés. Une chaire de droit civil et de droit canonique s'élève. Ces établissements de commerce et d'industrie, de bienfaisance et de science attestent le progrès de la richesse et des idées. Deux faits assez bizarres nous apprennent que les produits du territoire de Nîmes étaient fort recherchés : en 1358, le pape jeta l'interdit sur les Nîmois pour lui avoir fourni du vin d'une qualité qui ne lui plaisait pas ; les vignerons nîmois avaient, comme on le voit, une superbe pratique. En 1483, Louis XI mourant fit venir quatorze charges de mulet de blé de Nîmes, espérant qu'il lui rendrait la santé.

En 1533, François Ier visita Nîmes avec la reine Éléonore et ses enfants. Les consuls offrirent à la reine une coupe d'or fin, au dauphin deux chevaux de main du pays, et un cheval à chacun de ses deux frères. Le roi visita l'amphithéâtre, en parcourut jusqu'aux moindres galeries, et on le vit, un genou en terre, nettoyer avec son mouchoir la poussière qui recouvrait une inscription romaine.

Un peu plus tard, par lettres patentes datées de Fontainebleau en 1539, il érigea à Nîmes une université et un collège des arts. Les Nîmois reconnaissants lui élevèrent, sur la place qui prit le nom de la Salamandre, une colonne surmontée de cet emblème, et portant en abréviation l'inscription suivante : *Francisco, Francorum regi, patri patriæ, magistratus populusque nemausi dedicaverunt.* On la voit aujourd'hui au musée, car elle a été renversée à la Révolution. Henri II, continuant aux Nîmois la faveur paternelle, établit dans leur ville un présidial, en 1552.

C'est alors que se tinrent les premières assemblées de huguenots à Nîmes, derrière la tour Magne, et qu'eurent lieu les premières exécutions. Maurice Sécénat, natif des Cévennes, fut brûlé sur la place de la Salamandre, où les bûchers flambèrent ensuite presque sans relâche. Le premier organisateur de la Réforme à Nîmes fut Guillaume Moget, ministre venu de Genève (1559). Il trouva faveur auprès des consuls, et, l'année suivante, après un prêche tenu par lui dans un des jardins du faubourg des Frères-Prêcheurs, les huguenots, exaltés, se précipitèrent sur l'église de Saint-Étienne-du-Capitole, foulèrent aux pieds le saint sacrement et brisèrent les images. Chassé quelque temps, Moget revint et enflamma de nouveau ses disciples, qui s'emparèrent des églises, assiégèrent la cathédrale, fouettèrent publiquement le crucifix du maître-autel. Alors Nîmes se modela sur Genève : le consistoire domina la municipalité, sous l'influence de Moget, Calvin au petit pied, qui fit venir de Lausanne le pasteur Viret, pour le seconder dans la prédication. On démolit les couvents pour bâtir des fortifications ; on fondit l'argenterie des églises pour payer les milices et les reîtres allemands. Nîmes dut se soumettre en 1564, et reçut dans ses murs le gouverneur du Languedoc, Montmorency-Damville. Mais, en septembre 1567, les huguenots rentrèrent pleins de fureur, sous la conduite du capitaine Bouillargues. Le lendemain de la Saint-Michel, ils envahirent l'évêché, s'emparèrent de l'évêque et des principaux catholiques, et se souillèrent malheureusement par des atrocités qui font penser à celles de la Glacière. L'évêque fut épargné, à la vérité, mais les autres furent massacrés et jetés pêle-mêle, à demi morts, dans un puits large et profond, qui se trouvait dans la cour de l'évêché et qu'on appela depuis le *Puits de Malamort*. Cette funeste journée a reçu le nom de *Michelade*. Chassés encore une fois, les protestants rentrent de nouveau, en 1569, par surprise, en limant une grille de fer, qui fermait le canal par où les eaux de la fontaine entraient dans la ville. Pour ne plus perdre une place si importante, ils l'entourèrent de fortifications formidables. Au reste, ils se montrèrent aussi tolérants cette fois qu'ils l'avaient été peu auparavant, et laissèrent les catholiques aller librement à la messe.

L'édit de Nantes, en consacrant l'existence des protestants, fut très favorable à Nîmes, où ces hommes industrieux étaient en grand nombre. Depuis 1557 des manufactures de velours, de damas, de satin et d'étoffes de soie s'y étaient élevées. La plantation des mûriers blancs par Henri Traucat, Nîmois protégé par Henri IV, donna à cette industrie un grand essor. En 1579, les consuls autorisèrent l'établissement d'une imprimerie, et même avancèrent des fonds pour le faciliter. En 1593, ils réorganisèrent leur collège des arts, qui compta dès lors sept professeurs. Les religionnaires, à qui étaient dus ces progrès en tout genre, vécurent en paix à Nîmes pendant à peu près un demi-siècle. Ils se prononcèrent, il est vrai, pour le duc de Rohan, et la ville fut alors agitée par plusieurs émeutes. Mais Louis XIII vint la visiter et pardonna. C'est seulement sous Louis XIV que la lutte recommença entre les catholiques et les protestants, avec le caractère de persécution qui fut propre au gouvernement du grand roi. Dès 1657 l'évêque, ayant été admis dans le conseil de ville comme président obligé, forma autour de lui un parti qu'on appela le parti de la *Grande croix;* les opposants s'appelaient le parti de la *Petite croix* Les deux partis furent en conflit à propos de l'élection populaire ; le gouvernement approuva le choix de la Grande croix, et le comte de Bioule, lieutenant général de la province, vint le faire exécuter. Il trouva les élus de la Petite croix barricadés dans l'hôtel de ville, fit faire feu ; le sang coula : les Nîmois durent se soumettre. Depuis ce moment une persécution systématique retira successivement aux protestants les avantages de l'égalité conquise par l'édit de Nantes. On les exclut peu à peu du conseil général, du consulat, des professions libérales ; on détruisit leurs temples ; on limita le nombre des personnes qui pouvaient suivre leurs convois funèbres ; on livra aux jésuites les octrois de la ville. Enfin les persécutions sanglantes arrivèrent après la révocation de l'édit de

Nantes et les ordonnances de 1699 et de 1700. Nîmes fut plutôt témoin des exécutions que des combats de la guerre des camisards. Fléchier était évêque de Nîmes quand le maréchal de Montrevel fit cerner et livra aux flammes un moulin du faubourg de la porte Sainte-Anne où cent cinquante religionnaires étaient rassemblés; les dragons sabraient et rejetaient dans l'incendie les malheureux qui tentaient de s'échapper. Une jeune fille de dix-sept ans y réussit cependant : le maréchal la fit ressaisir et mettre à mort.

Domptés par la force, les Nîmois ne s'occupèrent plus que de leur industrie; quoique l'exil des protestants lui eût porté un coup funeste, elle fut encore brillante au XVIIIe siècle. La fabrication des bas en soie en était la branche principale. Depuis que la mode a changé cette partie du costume, ce sont surtout des gants de soie que les Nîmois fabriquent; ils en fabriquent annuellement pour six millions de francs; plus de la moitié est exportée aux États-Unis. Nîmes est toujours la première ville de France pour la production de la soie, quoiqu'elle ne vienne qu'après Lyon et Paris pour la mise en œuvre. Elle fait un commerce important de vins, eaux-de-vie, vinaigre, fruits confits du Midi; de graines oléagineuses, légumineuses, tinctoriales et médicinales, qu'elle exporte jusqu'à l'étranger.

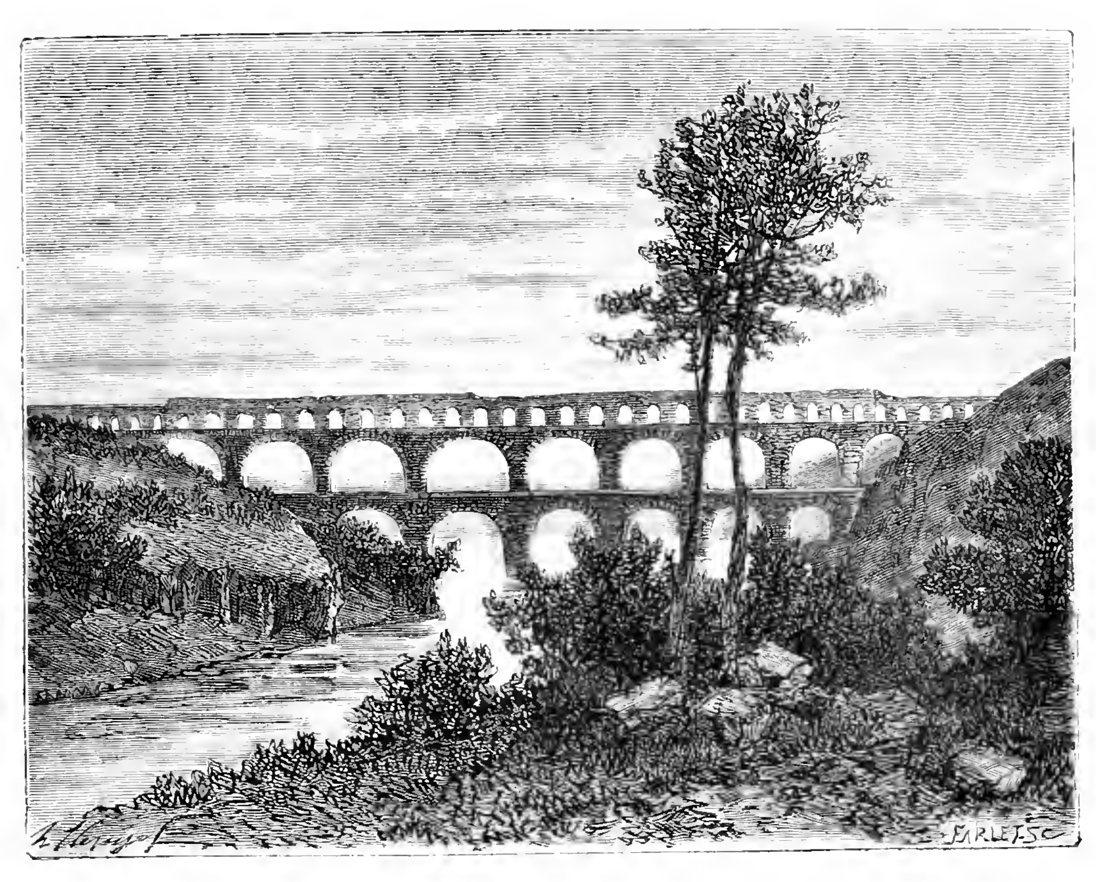
Nîmes, généralement mal bâtie et mal percée, est située dans une riche et fertile plaine, au pied d'une chaîne de collines; le Vistre de la Fontaine la traverse, et un torrent souvent à sec, le Cadereau, coule à l'ouest. La ville proprement dite est entourée de boulevards spacieux; le plus beau est celui qui s'étend de l'Esplanade à la Fontaine. Ce dernier nom est celui que l'on donne à son jardin public, qui rappelle le jardin du Luxembourg à Paris. L'Esplanade est décorée d'une belle fontaine allégorique monumentale dont les statues sont dues au ciseau de Pradier.

Les principaux monuments modernes de la ville sont : la cathédrale, sous le vocable de Notre-Dame et de Saint-Castor, véritable macédoine architecturale dont la base repose sur les débris d'un temple romain dédié à Auguste; l'église Saint-Paul, commencée en 1838 et terminée en 1849, type parfait de style byzantin; l'église Sainte-Perpétue, édifiée de 1852 à 1864; l'église Saint-Baudile, de style ogival, sur la place des Carmes (1867); le grand temple protestant, d'une architecture simple et sévère; le palais de justice, dont les salles sont décorées avec une extrême élégance, sur le boulevard de l'Esplanade; l'hôpital général, fondé en 1686, agrandi en 1811; la maison centrale de détention ou citadelle, bâtiment construit d'après les plans de Vauban; l'Hôtel-Dieu, près de la porte de France, fondé en 1813; l'hôtel de la préfecture; le musée, installé dans la Maison-Carrée; la bibliothèque publique, riche de 52,000 volumes, dans un bâtiment attenant au lycée; enfin le Grand-Théâtre, l'embarcadère du chemin de fer de Montpellier et un grand nombre d'hôtels et de maisons particulières. Citons, parmi les jardins ou promenades, le square Antonin, décoré de la statue de cet empereur; l'avenue Feuchères; le Jardin public, une des plus belles promenades de France; les allées du mont Cavalier; le cours Neuf; le Grand et le Petit cours, les boulevards.

Les monuments romains, enfin dégagés des masures qui les obstruèrent si longtemps, suffiraient à eux seuls pour rendre cette ville chère à l'archéologue; en effet, Nîmes et le territoire qui l'entoure offrent un des points où les débris de la grandeur romaine parlent avec le plus d'éloquence au souvenir de l'homme. Si le Midi de la France a, sous le rapport des monuments antiques, été justement appelé l'Italie des Gaules, Nîmes peut en être considérée comme la capitale. Nous nous contenterons de nommer, parmi ces glorieux restes : l'amphithéâtre, immense édifice construit avec la plus grande solidité et qui pouvait contenir 23,000 spectateurs; la tour Magne, située sur une colline élevée qui domine la ville et qui était sans doute un mausolée construit en mémoire d'une victoire et en l'honneur de ceux qui y avaient perdu la vie; la Maison-Carrée, chef-d'œuvre de l'architecture ancienne, temple dédié à Marc-Aurèle et à Lucius Verus (nous avons dit que cet édifice avait donné asile au Musée); le temple de Diane, au pied de la colline qui domine le jardin de la Fontaine; enfin la porte d'Auguste et les Thermes.

Nous imitons, comme on le voit, le silence de la plupart des historiens sur les événements dont cette ville a été le théâtre en 1790 et 1815, représailles des partis implacables, qui sont toujours en présence, et dont les passions s'alimentent au feu du soleil du Midi.

Nîmes est la patrie de Domitius Afer, le maître de Quintilien; de Nicot qui, en 1540, importa en France et présenta à la cour le tabac appelé alors



Pont du Gard.

petun, herbe à la reine, nicotiane; de Léon Ménard, auteur de l'*Histoire de Nîmes;* de Rabaud Saint-Étienne, député aux états généraux en 1789; de l'antiquaire Pelet; du peintre Sigalon; du général Donnadieu; du boulanger poète Jean Reboul, et de M. Guizot.

Les armes de Nîmes sont : *de gueules, au palmier terrassé de sinople, au crocodile de même mis en fasce, enchaîné et à collier d'or avec les lettres COL. NEM. posées en fasce*, et pour devise : COLONIA NEMOSUS.

AIGUESMORTES. — Aiguesmortes ou Aigues-Mortes (*Rhodanusia, Aquæ Mortuæ*) est une petite ville aux rues larges et bien percées; station de la ligne du chemin de fer de Nîmes-Lunel à Aiguesmortes (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), chef-lieu de canton, peuplée de 4,113 habitants et située à 36 kilomètres au sud-sud-ouest de Nîmes, dans une contrée marécageuse, non loin des importantes salines de Peccais, à la jonction des canaux de Beaucaire, de la Radelle, du Bourgidou et de la Grande-Robine, par lequel elle communique à la Méditerranée.

Elle dépendait autrefois du diocèse de Nîmes, du parlement de Toulouse, de l'intendance de Montpellier, avait justice royale, amirauté, formait un gouvernement particulier, etc. Une tradition attribuait jadis à Marius la fondation d'Aiguesmortes. La *Fosse Mariane*, creusée par son ordre en l'an 102 avant J.-C., n'était autre, disait-on, que le canal de la Grande-Robine, qui joint Aiguesmortes à la mer. L'on est d'accord maintenant pour placer la Fosse Mariane dans le département des Bouches-du-Rhône, au village de *Fos*, près de Martigues. Quant à la Robine, qui paraît avoir été formée par les débordements du petit Rhône, du Vistre, du Vidourle, on peut penser que les avantages qu'elle offre pour la pêche et le trafic du sel furent les motifs qui attirèrent en ce lieu les premiers habitants d'Aiguesmortes. Venise ne s'est point formée

autrement. A quelle époque vinrent les premiers habitants? On l'ignore. On sait seulement que sur le sol actuel d'Aiguesmortes Charlemagne fit bâtir, au VIIIe siècle, pour protéger la côte, une tour appelée *Métafère*. On sait aussi qu'il céda cette tour à l'abbaye de *Psalmody*. Cette abbaye de bénédictins, située dans le voisinage, devait, dit-on, son nom aux psalmodies que les moines, se succédant sans interruption, faisaient entendre nuit et jour. Deux fois détruite par les Sarrasins, elle se releva et s'enrichit considérablement grâce aux donations nombreuses des seigneurs et des évêques. Sans doute les religieux de Psalmody ne négligèrent rien pour favoriser l'accroissement d'Aiguesmortes et pour y attirer le commerce maritime, qui pouvait devenir pour eux-mêmes une nouvelle source de richesses. Ce ne fut toutefois qu'après l'ensablement du port de Saint-Gilles que celui d'Aiguesmortes commença à être fréquenté. Au XIIe siècle, il recevait déjà des navires partis de Gênes, d'Alexandrie et de presque tous les points de la Méditerranée.

Le véritable créateur d'Aiguesmortes et de son port est saint Louis. Lorsque le pieux roi voulut partir pour l'Égypte en 1248, il s'aperçut qu'aucun des ports de la Méditerranée ne lui appartenait directement. Saint-Gilles et Agde étaient à Raymond VII, Narbonne à son vicomte, Marseille à Charles d'Anjou, Montpellier relevait du roi d'Aragon. Saint Louis voulut avoir un port dont il fût absolument maître et parfaitement sûr pour le départ et pour le retour. Il jeta les yeux sur Aiguesmortes, et décida l'abbé de Psalmody à lui céder cette ville et son territoire, lui donnant en échange une terre considérable près de Sommières. L'acte de cession est de 1248. Mais dès 1246 il accorda par lettres patentes aux habitants d'Aiguesmortes de nombreux privilèges, et fit commencer la construction de la tour de Constance et les travaux destinés à rendre le port plus vaste et plus commode. Au milieu de l'année 1248 ce port fut en état de servir à l'embarquement de la croisade. Un millier de vaisseaux de toutes grandeurs montés par 36,000 combattants le remplissaient ainsi que la rade. Le 25 août, le roi, après s'être rendu solennellement dans l'humble église de la ville, Notre-Dame-des-Sablons, s'embarqua sur la nef marseillaise *la Monnaie*, au milieu des fanfares et des chants des prêtres. Ce n'est point à Aiguesmortes qu'il aborda à son retour, malgré son vif désir : la tempête l'obligea de débarquer à Hyères. Mais c'est encore d'Aiguesmortes qu'il partit, le 3 juillet 1270, pour sa dernière expédition.

On a longtemps cru, mais à tort, que la mer baignait autrefois les murs d'Aiguesmortes, mais qu'elle s'était retirée depuis. De nombreuses preuves ont fait abandonner cette opinion. Les tombes anciennes qu'on a retrouvées dans le voisinage du *canal Vieil* et de l'étang de la Marète, le navire découvert tout auprès en 1835, les ruines appelées *Peyrade* qui existent également dans le voisinage, les mentions qu'on trouve, dès le XIVe siècle, de la plage de *Boucanet*, et d'étangs et marais situés entre la ville et la mer, concourent dans le même sens. Des documents positifs nous indiquent que les navires entraient alors par le *grau Louis* dans le *canal Vieil*, débouchaient dans le canal de la *Robine* au point d'intersection et pénétraient enfin dans l'*étang de la Ville*. Aujourd'hui le grau Louis et le canal Vieil sont ensablés, il n'en reste plus que le nom ; c'est le canal de la Robine qui met Aiguesmortes en communication avec la mer à travers l'étang du *Repausset*. Ainsi la mer ne baignait point Aiguesmortes au temps de saint Louis ; mais qu'elle ait, à des temps très reculés, couvert toute cette plage, c'est ce que les marais et les étangs qui l'entrecoupent ne permettent pas de contester. Les dépôts limoneux et sablonneux du Rhône ont formé les bancs de sable, les langues de terre dont les interstices remplis d'eau sont devenus des marais et des étangs déjà mentionnés par les anciens géographes dans la description du pays des Volces Arécomiques. « Lorsque le Rhône, dit M. di Pietro, à qui l'on doit en grande partie les lumières répandues sur cette question, eut, par l'effet de ses dépôts, prolongé son embouchure, lorsque son cours, contenu par les chaussées qu'on éleva pour prévenir les inondations, eut acquis plus de rapidité, il arriva que les sédiments que le fleuve entraînait furent jetés plus avant dans la mer, et dès lors le courant d'est les a portés au delà de la côte d'Aiguesmortes. (Les ensablements du port de Cette en sont la preuve.) Ce changement de direction dans le mouvement des dépôts du Rhône avait dû s'opérer avant le siècle de saint Louis. A cette époque, la mer était déjà resserrée dans ses limites actuelles, et la ville se trouvait, comme aujourd'hui, située à une lieue environ (4 kilomètres) du rivage. »

Objet de la faveur toute spéciale de saint Louis

et de ses successeurs, Aiguesmortes eut une période de brillante prospérité. Les lettres patentes de 1246, confirmées par la plupart des successeurs de saint Louis, déclaraient les habitants francs de toutes tailles et impôts, de toutes réquisitions et emprunts, de tous péages tant par eau que par terre, de tout droit de lods et mutations, de toute gabelle sur les sels et autres marchandises, de toute dîme seigneuriale, à l'exception des droits sur les moulins et les fours, sur les boucheries et les poissonneries, sur le pesage et le mesurage, que le roi se réserva. Il leur fut accordé une foire annuelle où nul étranger ne pouvait être arrêté pour quelque crime ou délit qu'il eût commis ailleurs. Ils ne furent astreints au service militaire que pour quarante jours, et seulement dans les diocèses de Maguelonne, de Nîmes et d'Uzès, et dans la partie des diocèses d'Arles et d'Avignon située en deçà du Rhône. Enfin, il leur fut permis d'élire parmi eux, tous les ans, quatre consuls qui, eux-mêmes, nommaient un *clavaire* ou trésorier et désignaient les membres du conseil de ville, convoquaient le guet et la milice, présentaient à la nomination du roi des agents consulaires pour protéger les intérêts de la ville dans les ports étrangers, statuaient sur les constatations en matière civile qui leur étaient volontairement soumises, enfin imposaient les habitants pour les besoins de la communauté; les consuls n'avaient de comptes à rendre qu'à leurs successeurs et ne pouvaient être réélus qu'après un intervalle de dix ans. D'ailleurs le roi entretenait dans la ville un viguier, un bailli et un juge.

Philippe le Bel, Jean et Charles V ordonnèrent que le port d'Aiguesmortes serait le seul du Languedoc où les navires pourraient commercer. Ce monopole fit bientôt affluer les vaisseaux de Venise, Gênes, Constantinople, Alexandrie, au grand profit de la ville et du trésor royal, qui prélevait d'abord un denier et plus tard deux deniers pour livre. La jalousie des autres villes maritimes du Languedoc, Narbonne, Béziers, Leucate, Marseillan, Agde surtout, était excitée au dernier point; à force de contraventions, d'efforts, d'instances auprès du gouvernement, elles réussirent enfin à faire brèche au monopole d'Aiguesmortes, qui, malgré les arrêts du parlement et les ordonnances royales rendues en sa faveur jusqu'au XVII[e] siècle, tomba en décadence. Dès le temps de François I[er], d'ailleurs (1530), des commissaires royaux déclarèrent que le port et le canal qui y conduisait étaient presque entièrement comblés par le sable et le limon des débordements du Rhône, que les navires étaient obligés de s'arrêter à une lieue de distance, sur la plage, exposés aux tempêtes et aux pirates; que les eaux du Rhône, se mêlant avec celle des étangs, les adoucissaient tellement qu'elles les rendaient impropres à la fabrication du sel. Des travaux considérables eurent pour résultat de faire dévier le *petit Rhône* et de lui donner une embouchure nouvelle au *Grau neuf*. Le lit qu'on lui fit quitter est le *Rhône mort*. Malgré tous ces efforts, malgré la magnifique entrevue de François I[er] et de Charles-Quint, qui réunit un moment dans Aiguesmortes (1538) la pompe des deux plus grandes cours de l'Europe, cette ville ne put être arrêtée sur la pente qu'elle descendait.

Pendant les guerres de religion, Aiguesmortes fut, jusqu'en 1575, la seule place du Languedoc où les catholiques fussent en sûreté. A cette époque, les calvanistes s'en emparèrent par surprise et ils en demeurèrent maîtres jusqu'à la fin des guerres. Henri IV, ayant eu occasion d'éprouver le dévouement des habitants d'Aiguesmortes, leur avait promis de faire réparer et assainir leur port; mais les fonds destinés à cet objet furent détournés sur le port de Cette, qui attira sur lui pendant un siècle l'attention exclusive du gouvernement et des états de la province. Ce n'est qu'en 1725 que les réparations furent exécutées; le port, tout à fait inabordable, n'était plus qu'un marécage pestilentiel. La population se retirait, les salines n'étaient plus qu'incomplètement exploitées. On exécuta le plan déjà conçu sous Henri IV, et l'on construisit à travers l'étang du Repausset le canal de la *Grande-Robine* aboutissant au *Grau des Consuls* ou *Grau du Roi*. Ce canal, entretenu et perfectionné depuis, a rendu à Aiguesmortes activité et salubrité, et ce n'est plus qu'à son passé qu'on peut appliquer les vers du poète Reboul :

. . . . Aux bords d'une eau stationnaire,
Aigue-Morte aux vingt tours, la cité poitrinaire...

Aujourd'hui, le rapport des naissances aux décès y est à peu près le même que partout ailleurs, c'est-à-dire comme 12 est à 10. Les salines ont repris de l'activité et occupent, au temps de la saunaison, jusqu'à trois mille ouvriers. C'est là, avec la pêche, la principale industrie du pays.

Aiguesmortes a élevé à saint Louis, sur la place

publique, une statue, œuvre de Pradier. Mais ce qui, mieux encore que l'image de bronze, reporte notre pensée au fondateur d'Aiguesmortes, ce sont ses remparts. « Les remparts d'Aiguesmortes, dit M. di Pietro, qui, suivant la tradition, auraient été construits sur le dessin de ceux de Damiette, subsistent encore aujourd'hui dans toute leur intégrité. Non seulement ils présentent l'image de l'ancienne ville égyptienne, et donnent en même temps une idée des vieux murs de Jérusalem, mais ils sont en France le modèle le plus intact qui nous soit resté des fortifications du moyen âge... Ces remparts ont la forme d'un parallélogramme à peu près rectangle, dont l'un des angles est émoussé, et qui, présentant sur sa face une étendue de cinq cent quarante-six mètres, a trois cent trente-deux mètres de largeur. Bâtis sur un plan vertical, en pierres carrées taillées en bossage, ils ont deux mètres et demi d'épaisseur à leur base et un peu plus de onze mètres d'élévation. De larges escaliers, construits à découvert, de distance en distance, dans l'intérieur de l'enceinte, conduisent sur le sommet des remparts, que couronne sur toute leur étendue une ligne dentelée de créneaux percés d'étroites meurtrières... Sur divers points, et vers la base des créneaux, saillissent à l'extérieur des échauguettes ou guérites de pierre, propres à l'observation, et des mâchicoulis, récente importation de l'art oriental à cette époque, destinés à défendre le pied des remparts. Quinze tours s'élevant, soit aux angles de l'enceinte, soit à des distances inégales le long des courtines, protègent l'ensemble des fortifications. »

L'industrie d'Aiguesmortes consiste dans l'exploitation des marais salants de Peccais et de Fourbières, dans la fabrication de la soude et l'élève des chevaux. Son commerce consiste en exportation de vins, eau-de-vie et sels; importation de grains, farines, savon, denrées coloniales, etc.

Les armes de cette ville sont : *d'or, à un saint Martin de carnation vêtu d'azur, monté sur un cheval de gueules et partageant, avec son cimeterre, son manteau de gueules pour en donner la moitié à un pauvre estropié de carnation qui lui demande l'aumône. Le cheval et le pauvre sur une terrasse de sinople.*

A 6 kilomètres au sud-est d'Aiguesmortes et à l'extrémité du canal de la Grande-Robine, le Grau du Roi possède des bains de mer qui sont fréquentés pendant la belle saison.

Aramon. — Aramon (*Ara montis*), station de la ligne du chemin de fer de Nîmes à Lyon par le Theil, sur la rive droite du Rhône, dans une contrée délicieuse, abondante en fruits de toute espèce, chef-lieu de canton, arrondissement et à 30 kilomètres à l'est-nord-est de Nîmes, est un gros bourg peuplé de 2,767 habitants. C'était autrefois une baronnie, bureau des cinq grosses fermes. On y voit de vieux remparts et un ancien château seigneurial. L'industrie y est représentée par une fabrique de salpêtre, des poteries et des corderies ; on extrait des excellentes olives que produit son territoire des huiles estimées. Plusieurs îles du Rhône, entre autres celles de Carlaméjan et de Tamagnon, dépendent de cette localité.

Les armes d'Aramon sont : *d'argent, à une montagne de sinople, ayant au sommet un autel antique d'azur, sur lequel est une flamme de gueules,* avec la légende : ARA MONTIS ; — aliàs : *d'azur, à une montagne d'argent, sommée d'un autel d'or enflammé de gueules.*

Beaucaire. — Beaucaire (*Bellum Quadrum, Ugernum Castrum*), ville importante, station de la ligne du chemin de fer de Tarascon à Cette (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), chef-lieu de canton, située à 24 kilomètres à l'est de Nîmes, à l'embouchure du canal d'Aiguesmortes, vis-à-vis de Tarascon, sur la rive droite du Rhône, que l'on y passe sur un beau pont suspendu de 450 mètres, est peuplée de 8,777 habitants. Elle est assez bien bâtie ; pourtant ses rues sont étroites et mal percées ; parallèlement au pont suspendu se trouve le pont-viaduc du chemin de fer de Tarascon à Cette, porté par sept piles colossales.

Beaucaire dépendait autrefois du diocèse d'Arles, du parlement de Toulouse, de l'intendance de Montpellier et avait une justice royale. Beaucaire est l'ancienne *Ugernum*, ville des Volces Arécomiques, qui acquit de l'importance sous la domination des Romains. Les voies qui conduisaient de Nîmes en Italie y passaient, et l'on y a trouvé des chapiteaux corinthiens, des statues, des mosaïques, qui attestent qu'elle fut habitée par de riches Romains. Prise par les Wisigoths, les Francs, les Sarrasins, enlevée enfin à ces derniers par Charles Martel, *Ugernum* fut érigée en un fief héréditaire appelé *terre d'Argence* (*Argentia, Argenteus ager*). Le comte d'Arles, qui en était maître, en fit la cession à l'archevêque, et c'est sous la suze-

raineté de ce prélat que les comtes de Toulouse la possédèrent plus tard. Ceux-ci l'inféodèrent à leur tour aux vicomtes de Narbonne.

C'est seulement au XIe siècle que *Ugernum*, qu'on appelait alors *Ugerno*, changea de nom. La forme carrée de son château ou peut-être de la plaine où la ville s'élève avait donné naissance au surnom de *Bel-Quadro*, *Bellum-Quadrum*, *Bellicadrum*, *Beaucaire*, qui bientôt prévalut dans l'usage. Au siècle suivant, Beaucaire était déjà considérable. Benjamin de Tudèle, qui la visita en 1165, l'appelle une « grande place forte, » *Castrum magnum*, et c'est dans sa vaste plaine qu'en 1174 Henri II, roi d'Angleterre, réunit cette fameuse cour plénière dont l'objet était la réconciliation du comte de Toulouse et du roi d'Aragon, et que signalèrent les extravagantes prodigalités des chevaliers méridionaux : l'un brûla publiquement ses plus beaux chevaux ; un autre fit labourer la plaine voisine du château et y fit semer 30,000 sols en deniers, etc.

En 1215, après la décision du concile de Montpellier qui dépouilla Raymond VI au profit de Simon de Montfort, l'archevêque d'Arles, Michel de Morèse, s'empressa de remettre Beaucaire au chef des croisés. Mais Raymond y rentra par force l'année suivante. Lambert de Limoux, lieutenant de Montfort, se défendit longtemps dans le château, mais fut enfin obligé de l'évacuer après avoir vu repousser de ses murs Simon lui-même, accouru pour le délivrer. Les Beaucairois, qui s'étaient distingués par leur fidélité au comte de Toulouse et qui s'étaient laissé excommunier plutôt que de l'abandonner, furent récompensés par la confirmation et l'accroissement de leurs privilèges (1217). Ils se soumirent pourtant à Louis VIII, et leur ville devint alors le siège d'une sénéchaussée dont la circonscription, réglée par saint Louis, embrassa les diocèses de Maguelonne, Nîmes, Uzès, Viviers, Mende, Le Puy et la partie de ceux d'Arles et d'Avignon située sur la rive droite du Rhône. L'usage du droit écrit leur fut laissé avec leurs privilèges confirmés au siècle suivant par Philippe de Valois. Or on voit en 1298 vingt-six bourgeois de Beaucaire attester que, « d'après un usage immémorial, les bourgeois peuvent recevoir la ceinture des mains des nobles ou prélats et jouir ensuite des avantages des chevaliers. » Cela donne une idée de l'étendue des privilèges de la bourgeoisie de cette ville. Comme la plupart des villes du Midi, elle avait des consuls, qui furent remplacés en 1335 par des syndics, mais que Louis XI rétablit plus tard au nombre de quatre. D'un autre côté, les rois ne respectèrent pas moins les droits féodaux de l'archevêque d'Arles, qui furent seulement convertis en une redevance de 100 livres à prendre sur le péage de Beaucaire.

Au XVIe siècle, Beaucaire n'embrassa point la Réforme. Dès 1543, un luthérien, Antoine Sabathier, y fut brûlé vif. Quand la guerre éclata, les catholiques prirent de grandes précautions pour empêcher les huguenots de pénétrer dans la ville. Ceux-ci y entrèrent néanmoins en 1562, pillèrent les églises et forcèrent les principales familles catholiques à se réfugier en Provence. Une tentative des exilés pour rentrer dans leurs foyers échoua la même année et ne fit qu'amener un combat où périrent douze cents catholiques, soit tués, soit noyés dans le Rhône. Les protestants ne pouvaient cependant garder la supériorité dans une ville où la majorité n'était pas pour eux. Ils eurent le tort de soutenir le sieur de Parabère, qui, bien que gouverneur de la ville, se mit à rançonner les manants et les commerçants qui passaient sur le Rhône. Montmorency-Damville, gouverneur de Languedoc, fut obligé d'ordonner au peuple de Beaucaire de courir sus à ce bandit et à ses partisans; et, le dimanche 7 septembre 1578, trois gentilshommes conjurés égorgèrent Parabère et sa maîtresse dans l'église même. Les protestants furent discrédités par la conduite qu'ils avaient tenue en cette circonstance, et Beaucaire, sans intolérance pourtant, demeura la ville catholique en face de Nîmes, la ville protestante. Elle se montra également fidèle à la cause royale en 1532 en refusant d'imiter le gouverneur du château qui avait pris les armes pour le duc de Montmorency. Richelieu s'y rendit la même année et fit démolir le château, dont il ne reste aujourd'hui qu'une ruine imposante située sur un rocher qui domine le *Champ de foire*, au bord du Rhône et vis-à-vis du château de Tarascon. Beaucaire résista également aux camisards, qui, en 1704, massacrèrent dans le voisinage trente-neuf catholiques.

La réputation de Beaucaire repose principalement sur sa célèbre foire, qui n'a de rivales que celles de Leipzig, de Francfort, de Novogorod, de Sinigaglia et de Taganrog. La première mention qu'on en trouve est dans une charte de 1315. Cette charte, énumérant les droits prélevés sur les mar-

chandises qui passent sous les piles du pont de Beaucaire à Tarascon, indique la suspension du péage « pendant les trois jours de foire. » On lit également dans un acte du temps de Louis XI que les Beaucairois avaient accoutumé de « faire tenir et célébrer chaque année, à la fête de sainte Madeleine et les trois jours suivants, la foire, dans ladite ville de Beaucaire, de toutes marchandises, sans payement d'aucun péage, redevance ou impôt, et sans que l'on puisse détenir ni prendre personne, à moins que l'énormité du crime ne requière punition corporelle. » Ces privilèges furent confirmés par plusieurs rois de France, et l'Assemblée constituante elle-même les maintint, « considérant que la franchise accordée aux foires de France était plutôt une faveur pour le commerce qu'un privilège particulier à une ville. » Un décret impérial du 6 janvier 1806 fixa la durée de la foire à huit jours. L'ouverture légale a lieu le 22 juillet et s'annonce par un coup de canon ; mais depuis le 10 les marchés ont cours. Chaque industrie est cantonnée dans son quartier particulier et à son ordre de vente, mesures indispensables pour prévenir la confusion. Le préfet du Gard et le tribunal de commerce se transportent à Beaucaire pendant la durée de la foire. Les étrangers de presque toute l'Europe et du Levant se rendent alors à Beaucaire. Les produits de toutes les parties de la France y affluent. La position de Beaucaire est d'ailleurs admirable pour cet objet ; c'est le point central des communications établies par le Rhône, le canal du Midi et les chemins de fer de Cette et de Marseille. Trente bateaux à vapeur d'un fort tonnage appartenant à des compagnies considérables fonctionnent régulièrement sur le Rhône de Lyon à Beaucaire. Un magnifique pont suspendu, qui, avant la construction des ponts de Cubzac et de Fribourg, n'avait de rival que le fameux pont de Menai en Angleterre, a remplacé depuis 1829 le vieux pont de bateaux qui existait entre Beaucaire et Tarascon. Cette ville possède de plus une station importante du chemin de fer de Montpellier et Nîmes à Lyon ou à Avignon et Marseille. Si bien partagée sous le rapport des communications, Beaucaire, ce semble, ne peut que gagner chaque jour en prospérité.

Beaucaire est la patrie de Raymond VII, du troubadour Pierre Cardinal, etc.

Les armes de cette ville sont : *écartelé d'or et de gueules*.

Saint-Gilles. — Saint-Gilles (*Anatilia Agidiopolis*), autrefois nommée Saint-Gilles-les-Boucheries, station de la ligne du chemin de fer d'Arles-Lunel et Cette (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), est une petite ville, chef-lieu de canton, de 6,302 habitants, située à 20 kilomètres au sud de Nîmes, dans un territoire fertile en excellents vins, sur le canal de Beaucaire, qui forme en cet endroit un bassin spacieux, toujours encombré de barques chargées des excellents vins que produisent les coteaux renommés de Saint-Gilles.

Cette petite ville doit son origine à une abbaye fondée par un saint nommé Ægidius, qui y vivait retiré du monde au Ve siècle. De saint Ægidius on a fait saint Gilles. Les rois wisigoths y eurent un palais dans le bourg de Saint-Gilles, qui, plus tard, fit partie de la terre d'Argence dont Raymond IV, comte de Toulouse, fit don au monastère. Raymond IV y était né, et c'est celui qui le premier porta le nom de Saint-Gilles, devenu ensuite celui de sa maison. C'était alors un port où l'on arrivait par le petit-Rhône, encore navigable en ce temps-là pour les galères et même pour les vaisseaux d'assez haut bord, mais qui s'est ensablé depuis. C'est au port de Saint-Gilles qu'abordèrent, en 1118, le pape Gélase II, chassé d'Italie, et en 1130, le pape Innocent II, également obligé de se réfugier en France. C'est là que débarqua Louis le Jeune à son retour de la terre sainte (1148), et Benjamin de Tudèle, qui y passa douze ans après, en parle comme d'un lieu fréquenté par des étrangers des pays les plus éloignés. La rivalité du port de Saint-Gilles nuisit longtemps au progrès de celui d'Aiguesmortes. Mais ce qui aux yeux de l'archéologue rend aujourd'hui Saint-Gilles célèbre, c'est la magnifique église de l'abbaye, construite vers le IXe ou le Xe siècle. La façade en est admirable, et l'on remarque dans une tour la fameuse *Vis de Saint-Gilles*, espèce de voûte annulaire rampante disposée pour soutenir les marches d'un escalier tournant autour d'un noyau évidé, et dont le tracé passe pour un des plus difficiles de la coupe des pierres. C'est devant ce magnifique portail si richement et si capricieusement sculpté que Raymond VI, comte de Toulouse, accusé de soutenir les albigeois, fut ignominieusement fustigé, en 1209, par les mains d'un légat du pape.

Saint-Gilles fait un important commerce des vins de son territoire. Le vignoble de Saint-Gilles occupe un plateau très vaste et quelques collines : il

donne de bons vins rouges très colorés et corsés, bons surtout pour l'exportation.

SOMMIÈRES. — Sommières (*Summerium* ou *Summiridium*), au pied d'une colline, sur la rive gauche du Vidourle qui y fait mouvoir des usines et des moulins, chef-lieu de canton, arrondissement et à 24 kilomètres ouest-sud-ouest de Nîmes, est une ville peuplée de 3,734 habitants ; station de la ligne du chemin de fer de Lunel au Vigan (réseau Paris-Lyon-Méditerranée). Au XIIIe siècle, elle était le siège d'une importante viguerie et d'une justice royale ; au XVIe, elle devint une des places de sûreté des calvinistes, qui la fortifièrent. Elle soutint plusieurs sièges durant les guerres de religion, à la suite desquelles ses fortifications furent rasées ; il subsiste encore de son château fort d'intéressants vestiges. Citons, en outre, un pont romain autrefois composé de dix-sept arches et dont il ne reste plus que neuf. On a découvert à Sommières de nombreuses antiquités : des amphores, des poteries, des fondations de maisons et d'un temple gallo-romain.

L'industrie de cette ville, un des principaux centres industriels du département, est représentée par des fabriques d'eaux-de-vie, d'essences, d'huile, de laines peignées, de liqueurs et de nombreuses tanneries.

Les armes de Sommières sont : *de gueules, à un pont à cinq arches d'argent maçonné de sable, sur une rivière d'argent ombrée d'azur, supportant une croix d'argent, accostée de deux tours crénelées de même et maçonnées de sable.*

VAUVERT. — Vauvert, qui s'appelait autrefois *Posquières*, sur le penchant d'une colline distante du Rhône d'environ 10 kilomètres, chef-lieu de canton, arrondissement et à 20 kilomètres au sud-sud-ouest de Nîmes, station de la ligne du chemin de fer de Nîmes à Aiguesmortes (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), est une petite ville peuplée par 4,766 habitants. Avant de s'embarquer pour la croisade, saint Louis y tint un conseil de guerre, et au commencement du XIIe siècle, cette localité formait un fief possédé par les seigneurs d'Uzès et d'Aimargues ; ses seigneurs eurent entrée aux états du Languedoc à partir de 1437. En 1628, le duc de Rohan détruisit son château, dont quelques restes subsistent encore. Il y a à Vauvert une église consistoriale. L'industrie de cette ville consiste en chapellerie et distillerie d'eau-de-vie ; il s'y fait un commerce considérable de vins et de spiritueux.

Les armes de Vauvert sont : *d'argent, à un veau de gueules passant sur une terrasse de sinople, accostée d'un saule de même.*

ALAIS (lat. 44° 7' 26"; long. 1° 44' 22" E.). — Alais (*Alezia Nova Mandubiorum*), ancienne ville, importante station de la ligne du chemin de fer de Paris à Saint-Germain-des-Fossés et Nîmes, et de celle de Vogué-Vals à Aubenas, La Voulte et Givors-Canal (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), est peuplée de 20,893 habitants, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, chef-lieu d'un arrondissement minéralogique, située à 45 kilomètres au nord-ouest de Nîmes, au milieu d'un riche bassin houiller, au pied des Cévennes, dans une belle prairie et sur la rive gauche du Gardon d'Alais, avec tribunal de première instance, tribunal de commerce, société d'agriculture, collège communal, école de maîtres ouvriers mineurs, etc. ; autrefois évêché, capitale du pays des Cévennes, comté, baronnie, gouvernement militaire, etc., etc.

Alais n'était qu'un pauvre bourg au commencement du XIIe siècle. Elle reçut pourtant, dans ce siècle, la visite de deux papes, Gélase II et Alexandre III. Son histoire particulière n'offre pendant longtemps que peu d'intérêt ; ce sont des querelles continuelles entre ses seigneurs dont nous avons parlé dans l'histoire du département. Au XIVe siècle, elle avait acquis de l'importance, elle était industrieuse et peuplée. Le duc de Berry y tint, en 1382, les états de la sénéchaussée de Beaucaire. Les calvinistes dominèrent dans Alais au commencement des guerres de religion. Ils en furent chassés en 1542 et n'y rentrèrent qu'en 1575. Le moment le plus important de l'histoire politique d'Alais, c'est en 1620, lorsque cette ville s'associa à la révolte des protestants. Les églises y furent pillées et réduites en cendres, le drapeau de l'insurrection ouvertement levé. Louis XIII, accompagné du cardinal de Richelieu, vint assiéger la place et s'en rendit maître. Alors fut signée la paix, dite d'Alais, qui rendit au royaume un calme momentané. Mais les murs de la ville furent détruits. En 1632, le baron d'Alais, neveu de Montmorency, s'étant laissé entraîner dans la révolte de son oncle, le château, à son tour, fut démoli. Un évêché fut érigé à Alais en 1692. La ville jouissait dès lors d'une prospérité industrielle qui n'a pas diminué.

Elle excellait dans la fabrication des soies. On rencontre sur son territoire des sources minérales, des mines de fer et de houille auxquelles elle doit une grande importance. Elle possède de belles forges et fonderies, notamment celles de Tamaris; l'ouvraison de la soie y occupe environ vingt filatures; on y voit des verreries et des fabriques de couperose, il s'y fait, en outre, un commerce considérable de soies grèges et de cocons. Ses produits sont facilement écoulés par les lignes de chemin de fer auxquelles elle sert de débouché. On remarque à Alais une belle église gothique et une agréable promenade au pied du rempart de la citadelle que Louis XIV y avait fait élever.

Cette ville est la patrie du savant chimiste J.-B. Dumas.

Les armes d'Alais sont : *de gueules* ou bien *d'azur, au demi-col dextre d'argent.*

Anduze. — Anduze (*Anduzia*) est une petite ville fort ancienne, chef-lieu de canton, peuplée de 5,110 habitants et située à 13 kilomètres au sud-ouest d'Alais; bâtie en amphithéâtre sur la rive droite du Gardon d'Anduze et à l'entrée des Cévennes, dans une situation très pittoresque. Cette ville est mise en communication par la station de Vers avec la ligne du chemin de fer de Paris-Saint-Germain-des-Fossés et Nîmes (réseau Paris-Lyon-Méditerranée).

Anduze paraît être d'origine romaine; elle fut une des plus anciennes seigneuries du Languedoc. Elle appartenait à la maison de Bermond. Elle s'associa sous Louis XIII à la révolte des protestants et fut punie par la démolition de ses murailles. Ses habitants étaient très industrieux et fabriquaient surtout des étoffes de soie, des serges et des ratines; citons, en outre, ses vanneries, ses papeteries et ses fabriques de poteries. Son commerce consiste en grains, bestiaux et soieries.

Anduze possède un pont de pierre sur le Gardon, un château construit par Vauban et des vestiges d'anciennes fortifications.

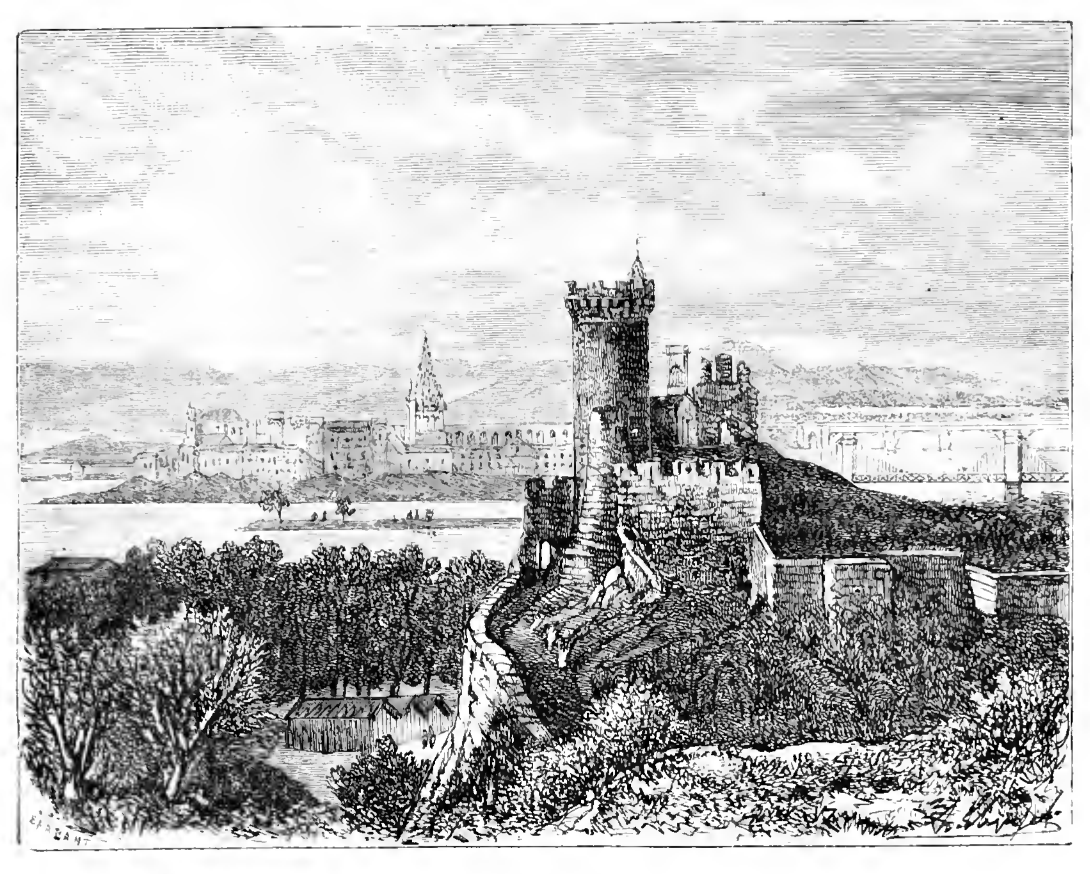
Les armes de cette ville sont : *de gueules, à une tour d'argent crénelée et donjonnée de trois donjons de même, celui du milieu plus élevé; ouverte et maçonnée de sable.*

Bessèges. — Bessèges, sur la rive droite de la Cèze, chef-lieu de canton, arrondissement et à 34 kilomètres au nord d'Alais, centre du bassin houiller de la Cèze, est aujourd'hui une ville industrielle peuplée de 10,668 habitants, station de la ligne de Robiac à Bessèges (réseau Paris-Lyon-Méditerranée). Ce n'était, avant 1790, qu'un hameau dépendant de la commune de Robiac; il fut érigé en commune en 1857 seulement et devint chef-lieu de canton en 1868. Cette ville doit sa prospérité et l'incessante augmentation de sa population aux puissantes mines de houille ouvertes sur son territoire. « Ces mines, écrit M. Émile Frossard, auteur du *Tableau pittoresque de Nîmes et ses environs,* se recommandent à l'attention des géologues et des naturalistes par l'énorme quantité et les dimensions extraordinaires des végétaux fossiles qui en tapissent les toits. C'est à une profondeur de 200 à 210 mètres qu'on trouve ces débris d'êtres organisés. La voûte des galeries offre bien la collection la plus curieuse qu'on puisse imaginer : on y remarque des conifères entiers et un grand nombre d'empreintes d'arbres, de feuilles, de calamites, de lépidodendrons et autres monocotylédons dont on ne connaît point d'analogues vivants. » L'industrie de Bessèges est représentée par une verrerie, plusieurs hauts fourneaux, une forge anglaise et une fonderie.

La Grand-Combe. — La Grand-Combe, chef-lieu de canton, arrondissement et à 14 kilomètres au nord d'Alais, sur le Gardon d'Alais, station de la ligne du chemin de fer de Saint-Germain-des-Fossés à Nîmes, est une ville industrielle peuplée par 10,152 habitants. Elle doit sa prospérité aux mines de houille qu'elle possède sur son territoire et qui fournissent environ 300,000 quintaux par an. Cette localité, érigée en commune en 1846, puis créée chef-lieu de canton en 1858, en remplacement du canton de Saint-Martin-de-Valgalgues, appartenait antérieurement à la commune de Sainte-Cécile-d'Andorge.

Le hameau de *La Pise*, dépendant de la Grand-Combe, possède une fabrique de couleurs, une verrerie, une usine à zinc et à plomb, etc.

Uzès (lat. 44°0′46″; long. 2°4′59″ E.).—Uzès (*Ucetia, castrum Utica*), ancienne ville, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, avec tribunal de première instance, collège communal, société d'agriculture, est située à 20 kilomètres au nord-nord-est de Nîmes, au milieu des montagnes, sur la rive droite de l'Auzon, et peuplée de 5,585 habi-



Château de Beaucaire.

tants; autrefois duché-pairie, évêché, parlement de Toulouse, intendance de Montpellier, chef-lieu d'une recette, avec bailliage, viguerie, justice royale et gouvernement particulier. A Remoulins, un embranchement se détache de la ligne Nîmes à Lyon par Le Theil, et unit Uzès au grand réseau de Paris-Lyon-Méditerranée.

Uzès serait, si l'on en croit la tradition, une ville fort ancienne, puisqu'elle aurait été fondée par Caton d'Utique (*Utica*, d'où *Uzès*). Les *Notices de l'Empire* l'appellent *Ucecia*, *Castrum Ucceciense*. Un temple y fut élevé en l'honneur d'Auguste. Prise successivement par tous les barbares qui s'emparèrent du Languedoc, Uzès eut de bonne heure des évêques. L'un d'eux fonda le monastère de Saint-Ferréol. Ces évêques devinrent très puissants : ils étaient seigneurs d'une partie de la ville et siégeaient dans le parlement de Toulouse immédiatement après le président. La puissance épiscopale n'empêcha pas le protestantisme d'envahir Uzès dès le début des guerres de religion (1562). Les églises furent pour la plupart démolies. En 1621, les protestants reprirent les armes : la vieille cathédrale de Saint-Théodorit fut rasée, moins la tour qui subsiste encore. Louis XIII châtia les rebelles en faisant détruire leurs murs.

Bâtie sur un coteau au pied duquel jaillit la belle source de l'Eure, dont les eaux alimentaient autrefois les fontaines de Nîmes au moyen du pont du Gard, Uzès se divise en deux villes : la partie groupée autour du château a conservé sa physionomie féodale; la ville nouvelle, du côté de l'Auzon, a des rues bien percées et de nombreuses usines. Outre l'ancien château appelé le *Duché*, on remarque aujourd'hui dans cette ville l'ancien palais épiscopal, affecté au palais de justice et à la sous-préfecture, et l'ancienne cathédrale dédiée à saint Théodorit, surmontée d'un clocher fort élevé : on y admire des boiseries curieusement fouillées et de belles orgues.

L'industrie principale d'Uzès est la fabrication des étoffes de laine et de soie. Elle possède aussi des fabriques de grosses draperies, des tanneries, des chapelleries, des papeteries, des filatures, etc. ; il s'y fait un commerce de blés, de vins, d'eaux-de-vie, d'huile d'olive, de bestiaux, de draps et de soieries.

Les armes d'Uzès sont : *de gueules, à trois bandes d'or et au chef de France.*

Vers et le Pont-du-Gard. — Vers (*Versus*), que l'on nomme aussi Vers-du-Pont-du-Gard, parce que c'est sur son territoire que se trouve ce fameux monument de l'architecture des Romains, est une commune du canton de Remoulins, située à 11 kilomètres au sud-est d'Uzès, et dont la population est de 873 habitants.

Vers est assis sur la pente (*versus*) d'un massif calcaire, d'où jaillissent plusieurs sources à 1,500 mètres du Gardon, dans une jolie et délicieuse plaine. Sidoine Apollinaire vante les délices des familles romaines qui habitaient ce pays, et l'on montre encore, dans une tour du château de Saint-Privat, situé sur le Gardon et habité jadis par les templiers, des pierres sépulcrales portant les noms de familles distinguées de l'époque gallo-romaine. A la sortie de ce bourg, on voit aussi une grande et large pierre, appelée dans le pays *la Gleïsettou,* ou petite église, par allusion au culte sanglant à laquelle elle servait, ainsi que semblent l'indiquer les nombreuses rainures destinées à l'écoulement du sang des victimes qui la sillonnent et qui l'encadrent.

Dans les environs de Vers, et aux abords mêmes de ce bourg, qui est entouré de beaux jardins, on peut suivre les traces d'une voie romaine parfaitement conservée ; on retrouve aussi, au nord et à l'est de Vers, les vestiges d'un aqueduc qui conduisait à Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure.

A 1 kilomètre au sud, dans la campagne, s'élève une petite chapelle romane surmontée d'un très joli clocheton à quatre baies ; elle est dédiée à saint Pierre aux Liens, patron de Vers. Il paraît qu'on y célébrait autrefois la messe pour faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux aux nombreux chalands d'un moulin voisin dont on aperçoit près de là les ruines couvertes de lierre.

Les armes de Vers sont : *d'azur, au pal losangé d'or et de gueules.*

A 1 kilomètre et demi de Vers et à 23 kilomètres de Nîmes est le Pont du Gard, dont les matériaux proviennent de la colline même sur le penchant de laquelle s'élève Vers.

« Ce monument, situé à 23 kilomètres au nord-est de Nîmes, entre deux arides collines, dans une gorge étroite où le Gard roule ses flots impétueux, au milieu d'une solitude silencieuse, est regardé comme l'aqueduc le plus hardi qu'on ait imaginé ; il n'était que la partie principale d'un aqueduc de plus de dix lieues de long, qui conduisait à Nîmes les eaux de la fontaine d'Eure. Trois rangs d'arcades à plein cintre, élevées les unes sur les autres, forment cette grande masse de 300 mètres d'étendue sur 48 mètres de hauteur ; le premier rang comprend toute la largeur de la vallée, il forme un pont de six arches sous l'une desquelles coule le Gardon ; le second rang se compose de onze arches ; le troisième rang est couvert de trente-cinq arches et supporte le canal ou l'aqueduc, qui a $1^{m},20$ de largeur sur $1^{m},70$ de profondeur... A l'exception de ses extrimités supérieures, le pont du Gard est d'une conservation parfaite... Il est tout bâti de pierres de taille, posées à sec, sans mortier ni ciment. On peut parcourir ce pont d'un bout à l'autre en gravissant l'escarpement qui borde la rive droite ou la rive gauche du Gardon. Vers le milieu du XVIIe siècle on avait voulu faire servir le pont du Gard au passage des voitures, et, pour cet effet, on avait échancré les piles du second pont et pratiqué des encorbellements qui furent munis d'un garde-fou ; mais on reconnut bientôt que la ruine du monument pouvait s'ensuivre, l'intendant de Bâville fit réparer ces échancrures. Un pont pour les voitures étant devenu de plus en plus nécessaire à cause des fréquentes crues du Gardon, les états de la province prirent la résolution d'adosser un autre pont au premier ; il fut achevé en 1747. » (*Annuaire du Gard.*) On attribue généralement la construction du pont du Gard à Agrippa, le ministre d'Auguste.

Pont-Saint-Esprit. — Pont-Saint-Esprit (*Planasia, Saint-Savournin*), chef-lieu de canton situé à 33 kilomètres au nord-est d'Uzès, au pied d'une colline, sur la rive droite du Rhône, qui y forme un port commode, peuplé de 4,826 habitants, est mis en communication avec la ligne du chemin de fer de Paris-Lyon à Marseille par la station de Bollène-la-Croisière. Cette ville dépendait autrefois du diocèse et de la recette d'Uzès, du parlement de Toulouse et de la généralité de Montpellier.

Pont-Saint-Esprit s'appela d'abord Ville-Claire, puis Saint-Savournin-du-Port. Son nom actuel lui vient d'une de ses églises dédiée au Saint-Esprit. En 1618, Louis XIII y fit bâtir une citadelle pour contenir les protestants. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le pont. La légende raconte que Dieu, touché des malheurs des fidèles qui faisaient naufrage en cet endroit du Rhône, envoya un ange sous la figure d'un berger pour marquer la place où il fallait faire un pont. Ce grand ouvrage, commencé en 1265, achevé en 1309, résiste depuis plus de cinq siècles à la violence extraordinaire des eaux dans cette partie du fleuve. « En le voyant de face, les voyageurs qui arrivent par les bateaux de Lyon le prendraient, à sa hauteur et à sa longueur prodigieuses, pour une grande muraille jetée d'une rive à l'autre et supportée par une longue suite d'arcades. En effet, il n'est guère plus large que les murs gothiques de nos vieux châteaux. Sa longueur est de 918m,60, et sa largeur n'est que de 4m,40 d'un parapet à l'autre. Il se compose de vingt-trois arches à plein cintre, dont dix-neuf grandes et quatre petites sous la rampe de Vaucluse. Les deux tiers du pont sont fondés sur le roc, et l'autre sur pilotis ; et soit ignorance, soit caprice de l'architecte, soit que la difficulté du terrain l'ait voulu ainsi, il n'est point bâti en ligne droite et forme une courbe très sensible. De tout temps on a pris grand soin de sa conservation, pour laquelle la province du Languedoc fournissait tous les ans des sommes considérables. Aujourd'hui, des encorbellements pratiqués sur chaque pile permettent à toutes les voitures de se croiser sans peine comme sans danger... » (*Annuaire du Gard.*) On voit, en outre, à Pont-Saint-Esprit, une citadelle bâtie sous Henri IV et Louis XIII.

La ville est entourée de beaux boulevards et fait un commerce important de vins, d'huiles, de soies, etc. Ses marchés approvisionnent une partie du Vivarais et des Cévennes.

Les armes de Pont-Saint-Esprit sont : *de gueules, quelquefois d'azur, au pont de quatre arches d'argent sommé de deux tours couvertes de même. Au milieu du pont est une croix d'or, au-dessus de laquelle est une colombe d'argent au vol étendu. La pointe de l'écu, d'azur.*

Villeneuve-lez-Avignon. — Villeneuve-lez-Avignon, chef-lieu de canton peuplé de 2,910 habitants, est située vis-à-vis d'Avignon, sur la rive droite du Rhône, à 31 kilomètres à l'est d'Uzès.

Cette jolie petite ville est une création tout avignonnaise. Raymond de Saint-Gilles la donna, au XIIe siècle, à l'abbaye de bénédictins de Saint-André, située dans le voisinage. Aussi la justice y était-elle administrée par l'abbé de Saint-André encore au XVIIIe siècle. Les rois francs lui accordèrent beaucoup d'exemptions et de grands privilèges, particulièrement deux foires franches par an, où se faisait un commerce considérable, surtout d'huile d'olive. Outre cette abbaye, Villeneuve possède la *Chartreuse*, fondée au XIVe siècle par Innocent VI, et où se voient encore quelques traces de l'ancienne splendeur. Ce qu'on admire surtout à Villeneuve, c'est le mausolée de ce pape, aujourd'hui transporté dans la chapelle de l'hôpital et l'un des plus beaux types de la sculpture architecturale de cette époque.

Cette ville fabrique des étoffes de soie et fait un commerce de vins, soie, toiles, cordages et salpêtre.

Ses armes sont : *de gueules, au sautoir d'or.*

Le Vigan (lat. 43° 59′ 28″; long. 1° 16′ 6″ E.). — Le Vigan (*Vicanus*, *Vendomagus*), jolie petite ville, généralement bien bâtie et peuplée de 5,389 habitants, station terminale de la ligne du chemin de fer de Lunel au Vigan (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée), chef-lieu d'un arrondissement dont le tribunal de commerce siège à Saint-Hippolyte, et d'un canton, située à 72 kilomètres au nord-ouest de Nîmes, sur la rive gauche de l'Arre, est entourée de sites délicieux et de riantes villas. Selon quelques-uns, ce serait l'ancien *Vendomagus*, que d'autres identifient avec Mende. Son histoire a fort peu d'importance.

Le Vigan est la patrie du chevalier d'Assas, auquel elle a élevé une statue. Parmi ses établissements, nous citerons : l'hôtel de ville et l'hôpital.

On y fabrique des bas de soie et de coton, et l'on y prépare des peaux blanches dite du Vigan; elle commerce en soies, vins, huiles, cuirs, mules et chevaux; dans les environs, on exploite la houille et des carrières de marbre et de pierres lithographiques.

Les armes du Vigan sont : *d'azur, à deux V couronnés d'argent, dont l'un renversé et entrelacé avec l'autre signifie* Vive le Vigan.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU GARD

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 53ème. — Population : 29ème. — Densité de la population : 23ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS
5.836 kil. carrés, ou 583.556 hect.	Hommes. 213.475 Femmes. 210.329 Total.. 423.804 72 hab. 62 par kil. carr.	4	40	348	Propriétés bâties... 9.000.000 fr. — non bâties 27.000.000 » Revenu agricole... 85.000.000 »	26.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE NIMES

Superficie, 1.637 kil. carrés ou 163.653 hect. — Population, 156.425 hab. — Cantons, 11. — Communes, 73.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
NIMES, 3 cant., 6 c., 68.605 h.	NIMES (1er canton)...	23.624	»
	Milhaud	1.664	»
	NIMES (2e canton)...	21.403	»
	NIMES (3e canton)...	17.974	»
	Bouillargues	2 885	7
	Garons	1.055	6
AIGUESMORTES, 2 c., 5.843 h.	Aiguesmortes........	4.113	36
	Saint-Laurent-d'Aigonze.............	1.730	28
ARAMON, 10 c., 11.703 hab.	Aramon...	2.767	29
	Comps..............	685	22
	Domazan	503	29
	Estézargues.........	259	28
	Meynes....	1.042	19
	Montfrin	2.541	21
	Saint-Bonnet.......	423	19
	Sernhac	1.109	20
	Théziers	620	24
	Vallabrègues........	1.754	24
BEAUCAIRE, 4 c., 14.355 h.	Beaucaire..........	8.777	24
	Bellegarde	2.689	18
	Fourques	1.211	30
	Jouquières-et-Saint-Vincent	1.678	16

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
MARGUERITTES, 8 comm., 7.816 h.	Marguerittes	1.971	8
	Bezouce	774	12
	Cabrières	383	13
	Lèdenon...........	686	17
	Manduel...........	2.037	10
	Poulx	298	11
	Redessan	1.251	12
	Saint-Gervasy.......	416	10
SAINT-GILLES, 2 comm., 8.509 h.	Saint-Gilles...	6.302	20
	Générac	2.207	14
SAINT-MAMERT, 13 comm., 6.280 habitants.	Saint-Mamert	501	17
	Caveirac	855	10
	Clarensac........ ..	822	13
	Combas......... ...	508	21
	Crespian...........	232	24
	Fons	488	18
	Gajan	364	16
	Montmirat.........	210	25
	Montpezat	554	17
	Moulézan-et-Montagnac............	534	26
	Parignargues........	444	14
	Saint-Bauzely.......	235	18
	St-Côme-et-Maruéjols	533	14

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
SOMMIÈRES, 18 communes, 15.134 habitants.	Sommières	3.734	28
	Aiguesvives..... ...	1.798	20
	Aspères	312	30
	Aubais.............	1.618	18
	Aujargues..........	530	20
	Boissières	211	15
	Calvisson	2.212	17
	Congeniès	774	19
	Fontanès...........	513	24
	Junas..............	535	21
	Langlade	515	11
	Lecques	195	26
	Nages-et-Solorgues ..	458	13
	Saint-Clément......	134	33
	Saint-Dionisy	254	12
	Salinelles	382	28
	Souvignargues	575	23
	Villevieille..........	384	21
VAUVERT, 12 comm., 18.180 habit.	Vauvert............	4.766	20
	Aimargues..........	2.833	24
	Aubord............	236	11
	Beauvoisin..........	1.580	17
	Bernis.............	1.170	10
	Cailar (Le).........	1.257	26
	Codognan	858	17
	Grand-Gallargues....	1.801	12
	Mus	522	19
	Uchaud	1.250	12
	Vergèze............	1.627	17
	Vestric-et-Candiac...	280	15

ARRONDISSEMENT D'ALAIS

Superficie, 1.311 kil. carrés ou 131.133 hect. — Population, 127.806 hab. — Cantons, 11. — Communes, 99.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
ALAIS (Est), 11 c., 18.972 h.	ALAIS (Est)	9.258	»
	Méjanne-lès-Alais ...	342	8
	Mons..............	649	9
	Plans (Les)	162	12
	Rousson	1.389	12
	Saint-Hilaire-de-Brethmas.........	1.016	7
Suite d'ALAIS (Est).	Saint-Julien-de-Valgalgues...........	1.027	7
	Saint-Martin-de-Valgalgues..........	1.580	5
	St-Privat-des-Vieux.	927	6
	Salindres	2.329	10
	Servas	293	11
ALAIS (Ouest), 6 c., 15.540 h.	ALAIS (Ouest).......	11.635	»
	Cendras............	877	6
	Saint-Christol.......	1.421	9
	Saint-Jean-du-Pin	602	2
	Saint-Paul-la-Coste..	709	15
	Soustelle...........	296	11

DÉPARTEMENT
DU
GARD
PAR
V. A. MALTE-BRUN

2° 3°

ARDÈCHE
DRÔME
VAUCLUSE
GARD
BOUCHES DU RHÔNE
…TERRANÉE

Vallon
les Vans
Pierrelatte
Bourg St Andéol
St Paul-trois-Châteaux
Barjac
Bollène
St Ambroix
Pont St Esprit
Lussan
Bagnols-sur-Cèze
ORANGE
Roquemaure
UZÈS
Villeneuve-les-Avignon
AVIGNON
St Chaptes
Remoulins
St Mamert
Aramon
NIMES
Marguerittes
Beaucaire
Tarascon-sur-Rhône
St Rémy
Bellegarde
Fontvieille
Lunel
Vauvert
St Gilles
ARLES sur Rhône
Aiguesmortes
Étang de Valcarès
Grande Camargue
Petite Camargue
Stes Maries
Grau d'Orgon
l'Espiguette Phare

Explication des Signes

CHEF-LIEU DE DÉPT
CHEF-LIEU D'ARROND T
Chef lieu de Canton
Commune
Évêché
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Canaux et Rivières
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
Les chiffres indiquent les hauteurs au dessus du niveau de la mer

Paris Imp Erhard

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT D'ALAIS

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
ANDUZE, 8 c., 9.649 hab.	Anduze	5.110	14
	Bagard	722	7
	Boisset-et-Gaujac	549	12
	Générargues	606	11
	Massillargues-Attuech	430	15
	Ribaute	855	11
	Saint-Sébastien	536	8
	Tornac	841	16
BARJAC, 7 comm., 5.598 h.	Barjac	2.407	37
	Méjannes-le-Clap	136	27
	Rivières	638	22
	Rochegude	457	24
	Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avejan	1.227	27
	Saint-Privat-de-Champclos	525	35
	Tharaux	208	25
BESSÈGES, 5 c., 18.844 h.	Bessèges	10.668	34
	Bordezac	652	40
	Castillon-de-Gagnieres	2.182	26
	Peyremale	650	30
	Robiac	4.692	20
GÉNOLHAC, 11 comm., 13 195 hab.	Génolhac	1.387	36
	Aujac	711	38
	Bonnevaux-et-Hiverne	363	40
	Chambon	757	30
	Chamborigaud	1.733	29
	Concoules	589	40
	Malons-et-Elze	1.085	48
	Ponteils-et-Brésis	794	44
	Portes	1.271	21
	Sénéchas	611	14
	Vernarède (La)	3.894	14
LA GRAND-COMBE, 6 c., 14.901 hab.	Grand-Combe (La)	10.152	14
	Branoux	790	22
	Lamelouze	325	20
	Laval-Notre-Dame	1.474	10
	Sainte-Cécile-d'Andorge	1.075	23
	Salles-du-Gardon (Les)	1.085	13
LÉDIGNAN, 12 communes, 4.490 habit.	Lédignan	655	15
	Aigremont	417	18
	Boucoiran-et-Nozieres	763	19
	Cardet	468	12
	Cassagnoles	320	14
	Domessargues	215	21
	Lézan	739	14
	Maruéjols-lès-Gardon	150	14
	Massannes	150	12
	Mauressargues	119	20
	Saint-Benezet	164	16
	Saint-Jean-de-Serres	330	16
SAINT-AMBROIX, 14 comm., 15.155 hab.	Saint-Ambroix	4.012	20
	Allègre	1.093	18
	Bouquet	428	18
	Courry	639	24
	Mages (Les)	1.155	14
	Meyrannes	2.415	24
	Navacelles	484	15
	Potelières	242	19
	Saint-Brès	645	22
	Saint-Denis	352	22
	Saint-Florens	1.753	25
Suite de St-AMBROIX.	Saint-Jean-de-Valériscle	853	16
	Saint-Julien-de-Cassagnas	294	14
	Saint-Victor-de-Malcap	790	20
St-JEAN-DU-GARD, 3 c., 5.249 h.	Saint-Jean-du-Gard	3.978	27
	Corbès	137	16
	Mialet	1.134	17
VÉZÉNOBRES, 17 communes, 6.213 habitants.	Vézénobres	1.003	10
	Brignon	557	22
	Brouzet	467	18
	Castelnau-Valence	314	22
	Cruviers-Lascours	287	20
	Deaux	156	10
	Euzet	308	15
	Martignargues	167	13
	Monteils	261	9
	Ners	533	14
	Saint-Césaire-de-Gauzignan	281	16
	St-Etienne-de-Lolm	208	12
	Saint-Hippolyte-de-Caton	188	13
	Saint-Jean-de-Ceyrargues	216	16
	Saint-Just-et-Vacquières	483	13
	Saint-Maurice-de-Cazevieille	556	19
	Seynes	228	18

ARRONDISSEMENT D'UZÈS

Superficie, 1.486 kil. carrés ou 148.555 hect. — Population, 80.313 hab. — Cantons, 8. — Communes, 99.

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
UZÈS, 15 communes, 13.618 habitants.	Uzès	5.585	»
	Aigaliers	441	9
	Arpaillargues-et-Aureillac	422	4
	Blauzac	770	7
	Capelle-et-Masmolène (La)	510	10
	Flaux	294	7
	Montaren-et-Saint-Médiers	824	4
	Saint-Hippolyte-de-Montaigu	163	6
	Saint-Maximin	451	4
	Saint-Quentin	2.179	4
	Saint-Siffret	328	4
	Saint-Victor-des-Oules	295	6
	Sanilhac-et-Sagriès	662	7
	Serviers-et-Labaume	323	6
	Vallabrix	371	7
BAGNOLS-SUR-CÈZE, 17 c., 15.338 h.	Bagnols-sur-Cèze	4.930	28
	Cavillargues	754	14
	Chusclan	678	26
	Codolet	686	26
	Connaux	1.114	15
	Gaujac	495	15
	Orsan	455	24
Suite de BAGNOLS-SUR-CÈZE	Pin (Le)	365	13
	Roque (La)	297	22
	Sabran	1.338	22
	Saint-Étienne-des-Sorts	684	30
	Saint-Gervais	634	23
	Saint-Michel-d'Euzet	514	24
	Saint-Nazaire	320	27
	Saint-Pons-la-Calm	449	15
	Tresques	978	17
	Vénéjan	647	20
LUSSAN, 12 communes, 5.737 habitants.	Lussan	1.057	19
	Belvezet	467	13
	Bastide-d'Engras (La)	362	11
	Bruguière (La)	365	11
	Fons-sur-Lussan	465	21
	Fontarèche	261	11
	Pougnadoresse	298	12
	Saint-André-d'Olérargues	286	18
	Saint-Laurent-la-Vernède	466	11
	Saint-Marcel-de-Careiret	631	16
	Vallérargues	268	15
	Verfeuil	711	16
PONT-SAINT-ESPRIT, 16 communes, 14.247 habitants.	Pont-Saint-Esprit	4.826	38
	Aiguèze	434	35
	Carsan	374	29
	Cornillon	801	25
	Garn (Le)	487	34
	Goudargues	1.223	29
	Issirac	525	30
	Laval-Saint-Roman	323	33
	Montclus	617	28
	Saint-Alexandre	790	29
	Saint-André-de-Roquepertuis	660	26
	Saint-Christol-de-Rodières	280	30
	Saint-Julien-de-Peyrolas	890	35
	St-Laurent-de-Carnols	380	25
	St-Paulet-de-Caisson	1.285	48
	Salazac	352	30
REMOULINS, 9 comm., 5.967 hab.	Remoulins	1.380	16
	Argilliers	115	8
	Castillon-du-Gard	720	12
	Collias	694	9
	Fournès	653	17
	Pouzilhac	460	14
	St-Hilaire-d'Ozilhan	659	15
	Valliguières	413	13
	Vers	873	11

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT D'UZÈS

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Roquemaure, 9 comm., 10.816 habitants.	Roquemaure	3.008	35
	Laudun	2.119	24
	Lirac	447	22
	Montfaucon	564	32
	Saint-Geniès-de-Comolas	745	25
	Saint-Laurent-des-Arbres	873	23
	Saint-Victor-la-Coste	1.935	19
	Sauveterre	838	32
	Tavel	1.187	25
Saint-Chaptes, 16 comm., 8.160 habit.	Saint-Chaptes	865	12
	Aubussargues	249	7
	Baron	281	12
	Bourdic	251	8
	Calmette (La)	1.029	16
	Collorgues	357	10
	Dions	656	14
	Foissac	247	10
	Garrigues-et-Sainte-Eulalie	345	9
	Montiguargues	114	20
	Moussac	658	16
Suite de St-Chaptes.	Rouvière (La)	298	17
	Sainte-Anastasie	1.036	14
	Saint-Dézery	249	12
	Saint-Geniès-de-Malgoires	1.160	18
	Sauzet	365	17
Villeneuve-lès-Avignon, 5 c., 6.430 h.	Villeneuve-lès-Avignon	2.910	37
	Angles (Les)	411	29
	Pujaut	1.437	30
	Rochefort	1.072	22
	Saze	600	22

ARRONDISSEMENT DU VIGAN

Superficie, 1.402 kil. carrés ou 104.215 hect. — Population, 59.260 hab. — Cantons, 10. — Communes, 77.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Le Vigan, 13 comm. 13.514 habitants.	Vigan (Le)	5.389	»
	Arphy	505	7
	Arre	560	10
	Aulas	852	3
	Avèze	1.305	2
	Bez-et-Esparon	935	8
	Bréau-et-Salagosse	898	5
	Mandagout	929	10
	Mars	199	8
	Molières	663	5
	Montdardier	569	12
	Pomiers	287	5
	Rogues	423	18
Alzon, 6 c., 4.127 h.	Alzon	838	19
	Arrigas	734	17
	Aumessas	860	15
	Blandas	510	15
	Campestre-et-Luc	903	27
	Vissec	282	20
Lasalle, 9 comm., 5.848 habit.	Lasalle	2.515	43
	Colognac	466	25
	Monoblet	912	34
	Saint-Bonnet	130	32
	Sainte-Croix-de-Caderle	194	30
	Saint-Félix-de-Pallières	361	38
	Soudorgues	704	34
	Thoiras	450	38
	Vabres	107	34
Quissac, 12 comm., 4.521 hab.	Quissac	1.608	43
	Bragassargues	95	48
	Brouzet	200	50
	Cannes-et-Clairan	332	51
	Carnas	324	50
	Corconne	494	44
	Gailhan	191	51
	Liouc	115	45
	Orthoux-et-Quilhan	405	48
	Saint-Théodorit	265	50
	Sardan	152	50
	Vic-le-Fesq	340	52
St-André-de-Valborgne, 5 c., 4.082 hab.	Saint-André-de-Valborgne	1.775	36
	Estréchure (L')	583	34
	Peyroles	167	30
	Plantiers (Les)	1.053	36
	Saumane	504	27
St-Hippolyte-du-Fort, 6 c., 6.530 hab.	Saint-Hippolyte-du-Fort	4.200	31
	Cadière (La)	284	24
	Cambo	50	26
	Conqueyrac	121	33
	Cros	777	30
	Pompignan	1.098	35
Sauve, 9c., 4.451 h.	Sauve	2.287	40
	Canaules-et-Argentières	437	48
	Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac	873	35
Suite de Sauve.	Fressac	111	36
	Logrian-et-Comiac-de-Florian	287	45
	Puechredon	52	47
	Saint-Jean-de-Crieulon	169	43
	Saint-Nazaire-des-Gardies	96	42
	Saviguargues	139	47
Sumène, 8 comm., 6.580 hab.	Sumène	3.029	13
	Cézas	121	20
	Roquedur	315	8
	Saint-Bresson	272	10
	Saint-Julien-de-la-Nef	247	13
	Saint-Laurent-le-Minier	1.115	10
	Saint-Martial	821	20
	Saint-Roman-de-Codières	660	21
Trèves, 6 c., 3.412 h.	Trèves	500	47
	Causse-Bégon	90	45
	Dourbies	1.068	50
	Lanuéjols	1.075	58
	Revens	198	51
	Saint-Sauveur-des-Pourcils	481	33
Valleraugue, 3 c., 6.195 h.	Valleraugue	3.376	22
	Rouvière (La)	1.104	15
	Saint-André-de-Majencoules	1.715	9

III. STATISTIQUE MORALE (1)

par M. Eug. Boutmy, ancien Professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

Rang		
	Catholiques	299 591
	Protestants	118.183
	Israélites	458
	Clergé catholique	472
	Pasteurs	138
	Rabbins	2

Mouvement de la population.

Rang		
	Naissances	12.378
	Mariages	3.660
	Décès	11.387
23e	Durée moyenne de la vie.	39 a. 2 m.

Instruction (3).

Rang		
36e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	81,64
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	4
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	920

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

Rang		
50e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 21.240 hab.
	Nombre total des accusés	20

Infanticides (5).

Rang		
80e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	»
	Nombre total	»

Suicides.

Rang		
47e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 9.855 hab.
	Nombre total	43

Crimes contre les propriétés.

Rang		
25e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 13 243 hab.
	Nombre total	2

Tribunaux correctionnels.

Rang		
23e	Nombre des affaires	2.064
	Nombre des prévenus	2 419
	Nombre des condamnés	2.266

Procès.

Rang		
	Affaires civiles (6)	1.722
	Affaires commerciales (7)	1.805
15e	Faillites (8)	70

Paupérisme.

Rang		
15e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 24 hab.
	Nombre total	16.888
	Bureaux de bienfaisance	219
	Hôpitaux et hospices	18
	Aliénés à la charge du département	285
	Sociétés de secours mutuels	47

Contributions directes (9).

Rang		
32e	Foncière	1.941.992
	Personnelle et mobilière	509.232
	Portes et fenêtres	384.825

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Nimes, suffragant de la métropole d'Avignon. Le diocèse de Nimes, qui comprend le département tout entier, compte 46 cures, 237 succursales et 76 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations ou communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 48 : 10 pour les hommes et 38 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède à Nimes une église consistoriale desservie par 8 pasteurs, dont 7 pour Nimes et 1 pour Milhaud. D'autres églises consistoriales sont établies à Aigues-Vives, Alais, Anduze, Calvisson, La Salle, Saint-Ambroix, Saint-Chaptes, Saint-Hippolyte, Saint-Jean-du-Gard, Saint-Mamert, Sauve, Sommières, Valleraugue, Vauvert, Vézénobres et Le Vigan.

Culte israélite. — Un rabbin, dépendant de la synagogue consistoriale de Marseille, réside à Nimes.

(3) Le département relève de l'académie de Montpellier. Lycée à Nimes; colléges communaux à Alais, à Bagnols, à Uzès et au Vigan. Ecole normale d'instituteurs à Nimes et cours normal d'institutrices protestantes dans la même ville. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le département du Gard occupe le 44e rang. Le même département occupe le 50e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département du Gard ressortit à la cour d'appel de Nimes, qui est le siége de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; des tribunaux de commerce sont établis à Alais, à Anduze, à Nimes, à Saint-Hippolyte.

(5) Aucun infanticide n'ayant été relevé dans le département pendant l'année qui a servi de type à notre statistique (*Compte général de la justice criminelle en France pendant l'année 1876*, Impr. nationale, 1878), nous établissons le rang d'après le nombre des enfants naturels, qui est de 289.

(6) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(7) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(8) Terminées pendant l'année.

(9) Trésorier-payeur général à Nimes; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 57 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1560. Discours historial de l'antique et illustre cité de Nîmes, par *Jean Poldo d'Albenas*. In-folio.

1663. Les Antiquités de la ville de Nîmes, par *Jacques Deyron*. In 4°.

1703. Histoire abrégée de la ville de Nîmes, par *Jean de Graverol*. In-8°.

1718. Recherches historiques sur la ville de Beaucaire, par *Maillane*. In-8°.

1719. Description des antiquités de la ville de Nîmes. In 8°.

1720. Histoire de la ville de Nîmes et de ses antiquités, par *Hubert Gautier*. In 8°.

1731. Traité historique de la foire de Beaucaire. In-4°.

1736. Description abrégée de la ville de Nîmes, par M. *B*..., In-8°.

1737. Histoire des évêques de Nîmes, par *Menard*. 2 vol. in-12.

1750. Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes, par *Léon Ménard*. 7 vol. in-4°.

..... Abrégé de l'Histoire de Nîmes, par l'abbé *Valette de Travesac*. In-8°.

1767. Histoire abrégée de la ville de Nîmes, par *J. F.-S. Maucomble*. 1 vol. in-8°.

1800. Description abrégée du Gard, par *J.-M. Grangent*. In-4°.

1802. Topographie de la ville de Nîmes et de sa banlieue, par *Jean-César Vincens*. In 4°.

1817. Statistique du Gard, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In 4°.

1818. Précis de ce qui s'est passé en 1815 dans le département du Gard, par *Réné de Bernie*. In-8°.

1818. Troubles et agitations du département du Gard en 1815. In-8°.

1819. Antiquités de la ville de Beaucaire, par *Ch. Bland*. In 4°.

1819. Topographie statistique et médicale de la ville et canton du Vigan, par *F.-A. Rouger*. In-4°.

1820. Histoire de la révolution de la ville de Nîmes, par *A. de Pontecoulant*. In-8°.

1820. Histoire de la révolution de la ville d'Uzès, par *le même*. In-8°.

1821. Notice sur la ville d'Aigues-Mortes, par *F.-M. di Pietro*. In-8°. (Nouv. édit. en 1849, avec pièces justificatives.)

1823. Notice sur la ville d'Anduze, par *A.-L.-G. Viguier*. In-8°.

1824. Monuments antiques du Nîmes, par *Bonafous*. In-8°.

1824. Guide aux monuments antiques et modernes de Nîmes. In-8°.

1826. Histoire des antiquités de la ville de Nîmes et de ses environs, par *Léon Menard*. In-8°.

1828. Tableau pittoresque de Nîmes et de ses environs, par *Em. Frossard*. In-8°.

1830. Événements de Nîmes en 1830, par *E.-B.-D. Frossard*. In-18.

1832. Notice sur le canal de Beaucaire, par *Grangent*. In 8°.

1833. Abrégé de l'Histoire de Nîmes de *Ménard*, continué par *P.-L. Baragnon*.

1834. Histoire et description de la ville de Nîmes, par *D. Nisard*. In-4°.

1836. Note sur les mines de houille et chemins de fer du Gard. In 4°.

1836. Notice des principaux événements qui se sont passés à Beaucaire en 1788. In-8°.

1836. Nouvelles recherches sur l'Histoire de Beaucaire, par *Nisard*. In-8°.

1838. Histoire de l'église de Nîmes, par *A. Germain*. 2 vol. in-8°.

..... Des mines de houille et de fer du Vigan. In-8°.

1841. Lettres sur Nîmes et le Midi, par *J.-F.-A. Perrot*.

1842. Statistique du département du Gard, par *H. Rivoire*. In-4°.

1843. Dissertation sur l'étymologie de Nîmes, par *Rivoire*.

1843. Terentia ou le Temple de Diane et les bains de Nîmes, par *Jules Canonge*. In-18.

1843. Conducteur de l'étranger dans Nîmes. In-18, réimpr. en 1852.

1844. Histoire de l'Église chrétienne réformée de Nîmes, par *A. Borrel*. In-8°.

..... Catalogue du Musée de Nîmes. In-8°.

1853. Annuaire administratif du Gard de 1819 à 1853. In-12, 37e année.

1853. Album archéologique et description des monuments historiques du département du Gard, par MM. *Simon*, *Henri Durand* et *Eug. Laval*. 1 vol. gr. in 12.

1867. Recherches archéologiques sur la ville d'Uzès, par *Em. Causse*. 1 vol. in-8°.

1868. Notes historiques sur Aiguesmortes, par *Marius Topin*. Broch. de 63 pages in-8°.

1869. Dictionnaire topographique du département du Gard, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigé sous les auspices de l'Académie du Gard, par *Germer-Durand*. 1 vol. in-4°.

1869. Le Littoral d'Aigues-Mortes au XIIIe et au XIVe siècle, avec un relevé de l'itinéraire de saint Louis entre Aiguesmortes et la mer, par *C. Lenthéric*. 1 vol. in-8°.

1874. Aiguesmortes, son passé, son présent, son avenir, essai géologique et historique, par *Ch. Martins*. 1 broch. in-8°

1875. Promenades d'un curieux dans Nîmes. Enceintes successives de la ville, depuis les Romains jusqu'à nos jours, par *F. Germer-Durand*. In-12.

1875. Petite géographie du département du Gard, par M. *de Grésy* (collection E. Levasseur). 1 vol. in-12.

1875. Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de Nîmes, texte et notes, suivie de dissertations historiques et critiques sur ses antiquités, par *Mesnard*. 7 vol. in-8°.

1876. Géographie du département du Gard, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-16.

1877. Enceintes successives de Nîmes, depuis les Romains jusqu'à nos jours, par *Germer-Durand*. 1 vol. in-12.

1879. Géographie du département du Gard, par *A. Bancal*. 1 vol. in-16.

1879. Histoire d'Uzès et de son arrondissement, par *Gustave Teraube*. 1 vol. in-8°.

Mémoires de l'Académie du Gard et notice sur ses travaux.

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

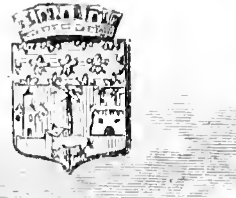
Cartes de *Cassini* et de *Capitaine*.

Voir les feuilles : 209, 210, 220, 221, 222, 233, 234 de la grande *Carte de France*, publiée par le *Dépôt de la Guerre*.

Plans de Nîmes.

Cartes du département du Gard, par *Charle*, *Dufour*, *Fremin*, *Duvotenay*, *Ad. Joanne*, etc.

Paris — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Éditeurs.



TOULOUSE

HAUTE-GARONNE

Chef-lieu : TOULOUSE

Superficie : 6,290 kil. carrés. — Population : 477,730 habitants.
4 Arrondissements. — 39 Cantons. — 585 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département de la Haute-Garonne tire son nom de sa position sur le cours supérieur de la Garonne, qui, prenant sa source en Espagne, entre en France sur son territoire et le traverse dans toute sa longueur du sud-ouest au nord-est ; c'est un des départements frontières de la région du sud-ouest de la France. Il est entièrement compris dans le bassin de la Garonne, dont il occupe la vallée supérieure. Il a été formé, en 1790, d'une partie des provinces de Languedoc (diocèse de Toulouse, Lauraguais) et de Gascogne (Comminges, Nébouzan, Quatre-Vallées, Conserans et Lomagne).

Ses limites sont : au nord, le département de Tarn-et-Garonne ; à l'est, ceux du Tarn, de l'Aude et de l'Ariège ; au sud-est, celui de l'Ariège ; au sud, les monts Pyrénées, qui, sur une longueur de 20 kilomètres, le séparent de l'Espagne ; et à l'ouest, les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers.

Superficie, nature du sol, montagnes, ports. — Le département de la Haute-Garonne est un pays élevé, surtout vers le sud, où il s'appuie sur la partie culminante de la ligne de faîte des Pyrénées ; sa pente générale est du sud au nord-nord-est. Le sol est entrecoupé presque partout, sur les neuf dixièmes de son étendue, de coteaux de longueur inégale et d'une médiocre élévation qui le coupent en divers sens, et cependant à d'assez grandes distances pour que les parties unies présentent au voyageur des plaines spacieuses fertilisées par de belles rivières et par un grand nombre de ruisseaux ; presque tous ces coteaux sont couverts de vignes qui donnent des vins de moyenne qualité. A l'extrémité orientale du département, le sol s'exhausse et commence à former la base de la montagne Noire, située dans le département de l'Aude. Au sud, il est hérissé de hautes montagnes qui appartiennent à la chaîne des Pyrénées, entre lesquelles s'ouvrent des *ports*, cols ou passages plus ou moins accessibles : la Maladetta (montagne maudite), dont le sommet est en Espagne et qui a sa base au pied du revers méridional du port ou passage de la Picade ; le pic Quairat (pic équarri), le mont Crabère, semblent des bornes placées sur les confins du département pour marquer la séparation de la France et de l'Espagne. La partie supérieure de ces montagnes offre les scènes les plus pittoresques et les plus magnifiques. Là sont suspendus au-dessus des forêts qui couvrent les premières zones des lacs glacés d'une profondeur inconnue. Plusieurs de ces lacs se trouvent enfermés entre les montagnes ; d'affreux précipices et d'âpres rochers nus se voient assez souvent près de beaux pâturages, d'épaisses forêts et de riantes vallées ; des sommets des montagnes d'Oo, de Venasque et de Crabère, jaillissent des cascades et tombent des torrents qui vont former des rivières, dont le bruit étonne au milieu de retraites profondes et solitaires. La grandeur et la variété infinie des aspects et des points de vue, le mélange de paysages charmants et d'une nature sauvage, produisent les sites les plus pittoresques que l'on puisse imaginer et jettent le spectateur dans une espèce d'enchantement. La pente des montagnes est d'environ 30 ou 40 degrés ; en quelques endroits, elles sont à pic et droites comme un mur ; quelques-unes surplombent, c'est-à-dire que leurs flancs se creusent, de manière que la partie supérieure s'avance dans le sens horizontal et déborde la partie inférieure. On fait principalement cette remarque dans les montagnes de granit et de calcaire primitif qui sont exposées au sud ; leurs sommets paraissent généralement accessibles, excepté ceux des montagnes d'Oo, de Quairat et de Charabide, couvertes de glaces et de neiges éternelles. La direction des pentes et des vallées est

généralement du nord au sud, les vallées les plus prolongées, les plus directes et qui offrent les passages les plus faciles ou les plus fréquentés, sont celles de Luchon, dans laquelle on entre par le port de Venasque, celle d'Oo, et celle qui ouvre un passage à la Garonne par l'endroit appelé le Pont-du-Roi.

Les principaux sommets de la chaîne des Pyrénées, dans le département de la Haute-Garonne, sont, en allant de l'ouest à l'est : le pic du port d'Oo, qui a 3,114 mètres; le sommet Det-Seil-de-la-Baquo, 3,066; le pic du Portillon, 3,220, point culminant du département; le pic de Maupas, 3,110; le pic Sacroux, 2,675; le pic de la Glère, 2,384; le pic de Sauvegarde, 2,736; il domine le col de Venasque; le pic de la Mine, 2,417; le pic de l'Escalette, 2,454 mètres, au-dessus du port de la Picade. A partir de ce point, la chaîne des Pyrénées pénètre un instant en Espagne pour contourner le val d'Aran. C'est au sud de cette partie de la chaîne pyrénéenne, qui limite au sud le département, que se dresse, en Espagne, le contrefort qui a pour sommet la Maladetta, 3,404 mètres, le point culminant de toutes les Pyrénées.

Entre ces montagnes sont des cols appelés *ports*, ce sont les passages les moins difficiles pour aller de France en Espagne. Le département de la Haute-Garonne possède les ports les plus élevés de toute la chaîne des Pyrénées : ce sont les ports d'Oo, à 3,080 mètres; celui de la Picade, à 2,486 mètres; celui de Venasque, à 2,476; celui de la Glère, à 2,384, et enfin le portillon de Burbe, à 1,288 mètres.

Trois contreforts ou chaînons latéraux se détachent sur le versant français de la chaîne principale dans le département. Du pic du port d'Oo se détache un contrefort qui va du sud au nord et sépare le département de la Haute-Garonne de celui des Hautes-Pyrénées; il court entre la Garonne et la Neste et a pour sommets : le pic de Hourgade, celui de Monségu, 2,405 mètres; le pic de Pouylouby, 2,098, et le mont Monné, 2,147 mètres. Un chaînon sépare la vallée de la Neste d'Oo de celle de la Pique; le pic de Crebioules, 3,104 mètres; le pic Quairat, 3,059 mètres, et le Ceciré, 2,397 mètres, au sud-ouest de Bagnères-de-Luchon, en sont les principaux sommets. La vallée de la Pique (France) est séparée du val d'Aran et de la vallée de la Garonne espagnole par une chaîne secondaire; la plupart des cimes dépassent 2,000 mètres; nous citerons : le cap de la Palo, 2,156 mètres; le pic de la Serre de la Plagne, 2,156; le mont Bacanère, 2,194; le pic de Sahage, 2,163, et le pic de Bulat, 2,150 mètres.

Les Cévennes, qui se détachent des Pyrénées dans le département de l'Aude, pénètrent un instant à l'est dans le département, sous le nom de montagnes de Saint-Félix; leur altitude ne dépasse guère 450 à 500 mètres.

Le département de la Haute-Garonne est justement renommé par sa grande fertilité, avantage qu'il doit autant à l'industrie de ses cultivateurs qu'à la bonté de son sol. Les récoltes en grains y sont ordinairement très abondantes, surtout dans la partie au sud de Toulouse; celle qui est arrosée par la rivière du Ger est continuellement ensemencée et donne des récoltes de la plus grande beauté. Les environs de Toulouse forment une des plus belles et des plus fertiles plaines qu'on puisse voir; les terres des environs de Rieux sont si fertiles qu'il y a des cantons où l'on fait deux récoltes par an. Cappens-sur-la-Garonne et le canton de Montesquiou-Volvestre sont aussi remarquables par leur fertilité. Les vignes sont un objet de grande culture, et c'est même le plus considérable après les grains. Quoique sillonné d'une multitude de rivières et de ruisseaux, le département possède peu de prairies naturelles, les bords des cours d'eau étant presque toujours affectés à la culture des grains; les prairies artificielles n'y sont pas non plus très multipliées, mais l'étendue des terrains qu'on y affecte devient d'année en année plus considérable et tend à s'accroître encore. Les habitations rurales sont généralement éparses sur tout le territoire de chaque commune, et cette dissémination de la population sur une vaste étendue donne aux campagnes un aspect fort animé.

On évalue la superficie de la Haute-Garonne à 685,750 hectares; le sol se divise d'après sa nature en : pays de montagnes, 51,000 hectares; pays de bruyères ou de landes, 33,000; sol de riche terreau, 3,000; sol de craie ou calcaire, 103,000; sol de gravier, 75,000; sol pierreux, 45,000; sol sablonneux, 137,000, et sol argileux, 110,000 hectares.

Hydrographie. — Le département de la Haute-Garonne appartient entièrement au bassin de la Garonne. Il est principalement formé par la vallée même de ce fleuve sur une longueur de

140 kilomètres et une largeur moyenne de 40 kilomètres; sa pente générale, indiquée par le cours du fleuve, est du sud au nord-est.

La Garonne s'y grossit, par la droite, du Ger, de la Salat, de la Volp, de l'Arize, de l'Ariège (le plus important de ses affluents) et du Lers-Nort; par la gauche, elle reçoit la Pique, la Neste, la Noue, la Louge, le Touch, l'Aussonnelle, la Save et la Margastaud. Le Tarn arrose pendant quelques kilomètres l'extrémité nord-est du département.

La Garonne, le Tarn, l'Ariège et la Salat, ses principaux affluents, sont seuls navigables dans le département:

Le bassin de la Garonne est un des plus grands bassins hydrographiques de la France; son étendue n'est pas moindre de 81,800 kilomètres carrés.

La Garonne prend sa source dans les Pyrénées espagnoles, au fond du val d'Aran, à peu de distance de la source de la Noguera, sous-affluent de l'Èbre, et à une altitude de 1,872 mètres. Ce n'est d'abord qu'un petit torrent qui se joint à un torrent plus considérable, descendu d'une altitude d'environ 2,000 mètres, près du port de la Hourquette, et qui peut être plus justement considéré comme l'origine de la Garonne orientale. La Garonne occidentale, plus forte, mais moins longue, naît par une altitude de plus de 1,400 mètres, de plusieurs sources dites *Oueil de Joueou* (*Jovis*), œil de Jupiter; très abondantes à l'époque de la fonte des neiges, ces sources paraissent alimentées par les glaciers de la Maladetta, dont le torrent, à 4 kilomètres de là, derrière la montagne, se perd avec fracas dans le trou de Toro (1). Après avoir reçu plusieurs des torrents du val d'Aran, la Garonne entre en France au point nommé Pont-du-Roi, où elle traverse une gorge étroite; elle passe près de Fos, à Cierp, où elle reçoit la Pique, à Saint-Béat (538 mètres d'altitude), à Fronsac, à Bagiry et à Galier, sur les confins du département des Hautes-Pyrénées, près de Saint-Bertrand-de-Comminges, à Montréjeau, où l'appoint des eaux de la Neste lui donne déjà une certaine importance. A partir de ce point, son cours, qui inclinait un peu vers l'ouest, va se diriger vers le nord-est jusqu'à Toulouse en passant à ou près de : Clarac, Bordes, Saint-Gaudens (367 mètres d'altitude), Montespan, Saint-Martory (275 mètres), Boussens, Cazères (225 mètres), Carbonne (195 mètres), Noé (177 mètres), Fauga, Muret (154 mètres), Saubens, Roque, Portet et Toulouse (132 mètres). De Toulouse, elle incline un peu vers le nord-ouest et passe à Blagnac, Beauzelle, Seilh, près de Grenade (99 mètres d'altitude) et, à quelque distance de ce bourg, entre dans le département de Tarn-et-Garonne après un parcours de 140 kilomètres dans le département.

Elle traverse ensuite successivement les départements de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde, où, après avoir reçu au Bec-d'Ambez la Dordogne, elle prend le nom de Gironde et vient se jeter dans l'Océan, à la pointe de Grave, après un cours d'environ 750 kilomètres, ou de 605 kilomètres jusqu'au Bec-d'Ambez seulement. (Voir l'hydrographie des différents départements traversés par le fleuve.)

La Garonne commence à être flottable au Pont-du-Roi, et à être navigable à Cazères; la longueur de la partie flottable est de 86 kilomètres, et celle de la partie navigable de 471 kilomètres, dont 112 kilomètres dans le département. La Garonne n'est point encaissée et son lit est peu profond; l'élévation de ses bords varie beaucoup; assez généralement leur hauteur moyenne est de 4 mètres au-dessus des eaux moyennes, et celle-ci n'est guère que de 1m,40; de sorte que les eaux, s'élevant quelquefois de 6 mètres au-dessus de ce niveau, peuvent facilement se répandre dans les plaines.

L'Ariège entre dans le département de la Haute-Garonne un peu après Saverdun (voir l'hydrographie du département de l'Ariège); cette rivière passe alors à Bolbonne où elle reçoit l'Hers, à Cintegabelle où elle est navigable, Auterive, Grépiac, Le Vernet, Clermont, Goyrans, Pinsaguel, et vient se jeter dans la Garonne, près de Vieil-Toulouse, après un cours total de 150 kilomètres, dont 38 appartiennent au département de la Haute-Garonne.

La Salat, autre affluent de droite de la Garonne, vient du département de l'Ariège; elle entre dans le département de la Haute-Garonne près de Castagnède, passe à Salies, Mazères, Roquefort, et se jette dans la Garonne près de Boussens, au-dessous de Saint-Martory. Elle est navigable pendant 17 kilomètres.

Le Tarn pénètre dans le département de la

(1) E. Levasseur, *La France*. On a dit aussi qu'elle était formée par le *Gar*, venant du val d'Aran, et par l'*Onne* ou *Oonne*, aujourd'hui la Pique, venue du lac d'Oo ou de Séculéjo et des glaciers d'Oo. Ce n'est qu'après la réunion de ces deux cours d'eau, entre Cierp et Marignac, qu'elle prend le nom de Garonne.

Haute-Garonne au-dessous de la Pointe-Saint-Sulpice (département du Tarn); il passe à Bessières et à Villemur, et entre alors dans le département de Tarn-et-Garonne, après un cours qui n'est que de 22 kilomètres.

La Neste, affluent de gauche, vient se jeter dans la Garonne, près de Montréjeau, après un cours d'environ 72 kilomètres. Le Touch prend sa source non loin du village de Fabas; elle passe à Senarens, Savères, Saint-Clair, se réunit au Fonsorbe, passe à Tournefeuille et se jette dans la Garonne à Blagnac au-dessous de Toulouse, après un cours d'environ 50 kilomètres. La Louge, qui reçoit la Nève, a un cours à peu près égal et se jette dans la Garonne, à Muret. Enfin la Save, qui passe près de Sainte-Livrade, à Lévignac, à Saint-Paul et à Grenade, se jette dans la Garonne après un cours d'environ 120 kilomètres.

Les montagnes des Pyrénées renferment un grand nombre de lacs, dont quelques-uns ont une assez vaste étendue; ce sont: le lac du Portillon, aux eaux toujours glacées, 2,650 mètres d'altitude; le lac d'Oo, 2,670 mètres; de Saousat, 1,960 mètres; d'Espingon, 1,875; le lac de Séculéjo, à 1,500 mètres, le plus grand et le plus pittoresque de tous, mais dont la profondeur diminue d'année en année; elle est aujourd'hui de 68 mètres, après avoir été de 95. Les autres lacs sont : le lac d'Engoulier, ceux du port de la Glèse et du port de la Picade; ceux d'Estragan, près de Saint-Béat, et de Barban méritent peu d'attention.

Le canal du Midi et le canal latéral de la Garonne commencent tous les deux à Toulouse. Le canal du Midi, ou du Languedoc, ou d'Entre-les-deux-Mers, est dû au génie de Pierre-Paul Riquet, qui l'exécuta sur les plans de l'ingénieur Andréossi; commencé en novembre 1667, il fut livré à la circulation en mai 1681. Il reçoit l'eau des réservoirs de Lampy et de Saint-Ferréol. On évalue le coût de ce canal à 34 ou 35 millions. Pendant les quinze années que dura sa construction, on exécuta des travaux dont l'immensité étonne l'imagination. Il fut déblayé 14,800,000 mètres cubes de terres, 3,700,000 mètres cubes de rochers, et bâti 3,000,000 de mètres cubes de maçonneries. Ce canal commence à la Garonne, sous Toulouse, passe dans l'un des faubourgs de cette ville, à Basiège, près de Villefranche-Lauraguais, à Castelnaudary, à Carcassonne, à Capestang, à Béziers, à Agde, et débouche dans l'étang de Thau. Le bief ou point de partage est à Naurouse et a une étendue de 4,847 mètres; il est alimenté par les eaux du canal de Saint-Ferréol, qui y arrivent par les mille sinuosités de la Rigole. Le versant du côté de l'Océan a une longueur de 52,291 mètres; celui du côté de la Méditerranée a 189,373 mètres, de telle sorte que la longueur totale du canal est de 241,664 mètres. La pente du côté de l'Océan est de 63 mètres 60 centimètres, et est rachetée par 18 sas éclusés; celle du côté de la Méditerranée est de 189 mètres et est rachetée par 49 sas éclusés. La largeur du canal est de 10 mètres au fond, et de 20 mètres à la superficie; la profondeur de l'eau est de 2 mètres. La largeur des sas éclusés est de 6 mètres et leur longueur est de 32 mètres. Le long des bords de chaque côté du canal sont des chemins de halage bordés de peupliers d'Italie. Le canal du Midi traverse les petites rivières du Fresquel et de la Cesse sur un pont-canal de trois arches, et il passe sous la rivière d'Orbiel. Il y a à Carcassonne (voir l'hydrographie du département du Tarn) un vaste bassin qui peut recevoir 36 barques en station. La navigation est suspendue tous les ans sur le canal, pour faciliter l'exécution des travaux de réparation et d'entretien; la clôture de la navigation a lieu du 1er au 15 août, et son rétablissement s'opère du 20 septembre au 5 octobre.

Le canal latéral de la Garonne a son origine dans le bassin d'embouchure du canal du Midi, à l'aval des ponts Jumeaux, et se termine à Castets, village situé à 9 kilomètres au-dessus de Langon (Gironde) et à 52 kilomètres de Bordeaux (voir l'hydrographie du département de la Gironde). Sa longueur est de 190 kilomètres, et, à Agen (Lot-et-Garonne), il passe sur un pont-aqueduc de la rive droite de la Garonne sur la rive gauche. Il abrège le trajet des deux points extrêmes en arrière de 44 kilomètres; et il remédie aux dangers de la navigation pendant la saison des basses eaux.

Un autre canal latéral de la Garonne, mais pour son cours supérieur, commence à Saint-Martory pour finir au-dessus de Toulouse; il est situé sur la rive gauche entre la Louge et le Touch.

Voies de communication. — Le département de Haute-Garonne est un des plus favorisés sous l'important rapport des voies de communication. En sus des 180 kilomètres de rivières navigables et des 52 kilomètres de canaux, il compte : 8 routes nationales, d'une longueur de 343 kilo-

mètres; 32 routes départementales, dont le développement est de 817 kilomètres; 32 chemins vicinaux de grande communication, 1,023 kilomètres; 64 chemins vicinaux de moyenne communication ou d'intérêt commun, 776 kilomètres; et 3,900 chemins vicinaux ordinaires dont le développement dépasse 6,780 kilomètres.

La principale ligne de chemin de fer du département est celle de Bordeaux à Cette, qui le traverse du nord-est au sud-est, en remontant la vallée de la Garonne et en suivant, à partir de Toulouse, le canal du Midi. Il dessert dans le département les stations de : Castelnau-d'Estretefonds, Saint-Jory, Lacourtensourt, Toulouse 257 kilom. de Bordeaux, 121 kilom. d'Agen, 91 kilom. de Carcassonne, 219 kilom. de Cette), Matabiau, Escalquens, Montlaur, Baziège, Villenouvelle, Villefranche et Avignonnet. Son parcours dans le département est d'environ 70 kilomètres.

De Toulouse un embranchement se dirige sur Bayonne par Tarbes, en desservant dans le département : Saint-Agne, Portet-Saint-Simon, Muret, Fauga, Longages, Carbonne, Saint-Julien, Cazères-sur-Garonne, Martres-Tolosane, Boussens, Saint-Martory, Labarthe-Inard, Saint-Gaudens (91 kilom. de Toulouse), Martres-de-Rivière et Montréjeau. A Boussens se détache un petit embranchement qui dessert : Mazères-sur-Salat, Salies-du-Salat, His-Mane-Touille, et se dirige ensuite sur Saint-Girons. De cette même ligne, à Montréjeau, se détache un autre embranchement de 36 kilomètres qui se dirige sur Bagnères-de-Luchon, en desservant : La Broquère, Loures-Saint-Bertrand-de-Comminges, Galie, Saléchan, Fronsac, Marignac-Saint-Béat, Lège, Cier-de-Luchon et Antignac. De Toulouse un troisième embranchement va, en remontant la vallée de l'Ariège par Pamiers et Foix, jusqu'à Tarascon, près de la frontière d'Espagne, en desservant Matabiau, Portet-Saint-Simon, Pinsaguel, Pins-Justaret, Venerque-la-Verat, Miremont, Auterive et Cintegabelle. De Toulouse un quatrième embranchement se dirige sur Auch, en desservant dans le département : Colomiers, Pibrac, Brax-Leguevin et Merenvielle.

Enfin Toulouse est en communication directe avec Paris, à l'aide de la grande ligne de Paris-Orléans-Toulouse, qui a 751 kilomètres. Elle passe par Vierzon, Limoges, Brive, Villefranche-de-Romagne, Gaillac et dessert dans le département : Montastruc, Gragnague et Montrabe.

D'autres lignes sont à l'étude ou projetées.

En 1877, la longueur des lignes livrées à l'exploitation était de 318 kilomètres, et celle des lignes en construction ou à construire, de 25 kilomètres.

Climat. — Le département de la Haute-Garonne appartient à la région climatoriale dite du climat girondin; ce climat est doux et tempéré, le thermomètre y descend rarement à — 12° centigrades; en été, il ne s'élève guère à plus de + 32 à 36 degrés. Pour une période de quatorze années d'observation, la température moyenne a été de 12°,5. La moyenne de l'hiver était de 4°,73 et celle de l'été de 20°,35. De l'année 1839 à 1842, la moyenne du mois le plus froid a été pour le mois de janvier de 4°,12; et la moyenne du mois le plus chaud, le mois d'août, de 21°,99. Le maximum du froid avait été en janvier 1842 de — 11°,5, et le maximum de chaleur en juin de 38°,5. Le 12 janvier 1820 le thermomètre descendit à — 13°,8. Le nombre annuel moyen des jours de gelée est de 25. La quantité moyenne de pluie est de 561mm,07, et le nombre annuel moyen des jours de pluie est de 118. En moyenne, il pleut : en hiver, 34 jours, 7; au printemps, 36 jours, 5; en été, 21 jours, 7; et en automne, 39 jours, 7.

Les vents les plus fréquents sont ceux : du nord-ouest, qui, dans une moyenne prise sur vingt années d'observation, ont soufflé annuellement pendant 317 jours; le vent du sud-est, 295 jours; le vent d'ouest, 161 jours; le vent du nord, 77 jours. On a remarqué que, dans les mois chauds, c'était le vent du nord-est qui dominait, et que, dans les mois froids ou tempérés, c'était le vent du sud-est. La hauteur moyenne de la colonne barométrique est annuellement de 747mm,95; les extrêmes de variation sont de 764mm,88 à 723mm,95.

Toulouse possède un bel observatoire où l'on se livre à des travaux importants et à des observations sérieuses et régulières, qui ont contribué pour leur bonne part au progrès des sciences astronomique et météorologique.

Productions naturelles. — La partie méridionale du département de la Haute-Garonne appartient à la région géologique dite des Pyrénées, tandis que la partie septentrionale appartient à la région de l'Aquitaine, que l'on nomme aussi *bassin de Bordeaux*. Dans la première, on rencontre le

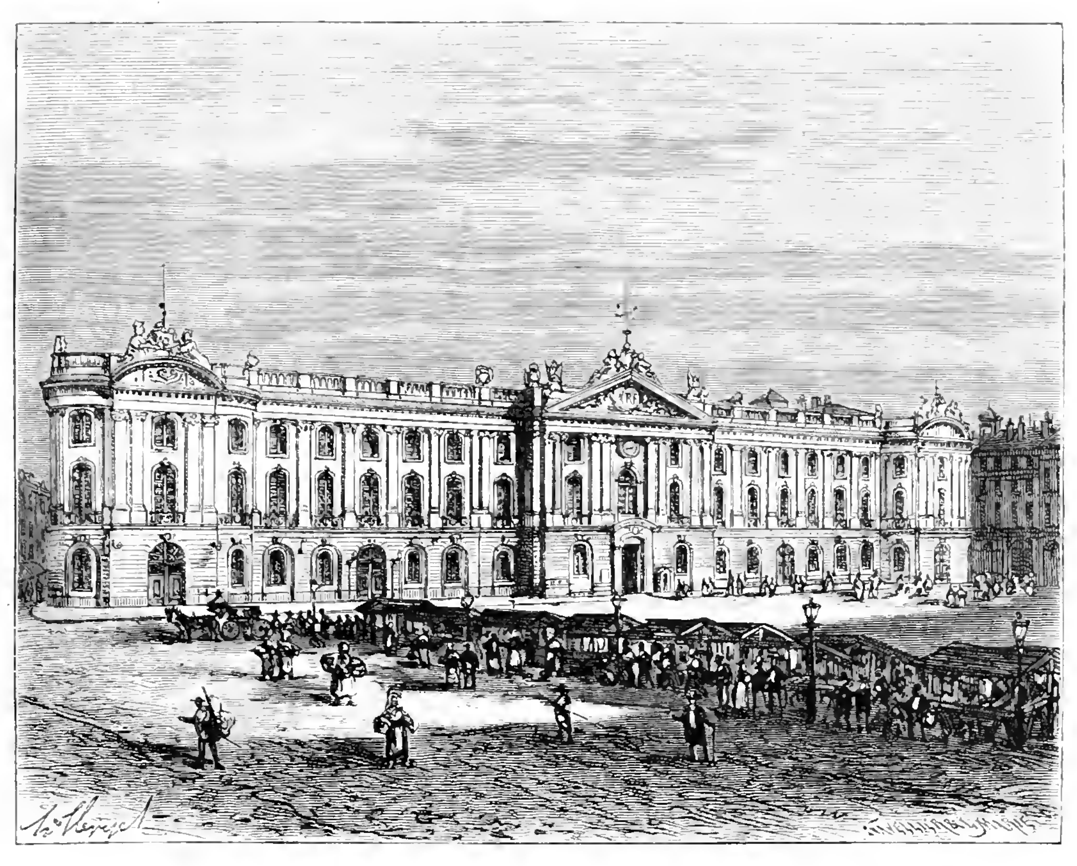
granit, des calcaires et des schistes de transition jurassiques et crétacés; dans la seconde se montrent les terrains argilo-sableux tertiaires, découpés par une multitude de vallées et de vallons à pentes peu rapides. Le département est riche en substances minérales; la Garonne et la Salat roulent, dit-on, des paillettes d'or, et elles ont cela de commun avec l'Ariège et d'autres rivières descendant des Pyrénées. Les mines y sont nombreuses: il en existe de fer, de cuivre, de plomb, d'antimoine, de bismuth, de manganèse, de houille; les premières sont surtout exploitées. On rencontre aussi le zinc, le cristal de roche et le jaïet. Mais la principale production minérale du département est le marbre. On en exploite de nombreuses carrières de toutes les qualités et de toutes les couleurs; le marbre statuaire y existe aussi, mais en moindre quantité. Les marbres les plus abondants sont ceux veinés de blanc, de rouge et de gris. Le granit, le grès et l'ardoise existent aussi sur divers points de la partie méridionale du département. Dans le nord et à l'est de Toulouse, on rencontre des carrières de calcaire de différentes qualités; on distingue surtout une pierre très tendre qui, au sortir de la carrière, se façonne avec la plus grande facilité et qui plus tard durcit à l'air. Les autres productions minérales sont la terre à porcelaine, à creusets et à poterie.

Ainsi que la plupart des départements pyrénéens, celui-ci est riche en eaux minérales. Les principaux établissements sont ceux de Bagnères-de-Luchon, Encausse, Flourens et Barbazan; le premier jouit depuis longtemps d'une réputation justement méritée. Toutes ces eaux se prennent en bains, en douches et intérieurement. L'eau de Sainte-Magdeleine-de-Flourens est ferrugineuse froide; Salies possède une source salée.

Le département de la Haute-Garonne est un de ceux où la culture est le plus avancée; aussi produit-il de très riches moissons de céréales, qui dépassent de beaucoup les besoins de la consommation locale. On y cultive avec succès toutes espèces de céréales, maïs, millet noir, sarrasin, pommes de terre, tous les légumes secs, ail en abondance, chanvre, lin, melons en pleine terre, châtaignes, truffes, tabac, quantité de plantes indigènes et exotiques, arbres fruitiers, orangers pour les fleurs. Il y a 55,000 hectares de vignes, qui produisent en moyenne 800,000 hectolitres de vin, dont 250,000 sont consommés dans le pays, et le surplus livré au commerce. Les principaux vignobles sont ceux des arrondissements de Toulouse et de Muret, et les crus les plus estimés sont ceux de : Villaudric, Fronton, Montesquiou-Volvestre, Capens, Buzet et Cugnaux. En 1871, la production a été de 883,000 hectolitres, estimés 17,760,000 francs; en 1874, elle a été de 986,000 hectolitres, valant 18,500,000 francs; en 1875, elle atteignait 1,078,003 hectolitres; en 1877, par suite des ravages du phylloxéra, elle descendait à 797,108 hectolitres; mais, en 1880, elle était remontée à 1,008,219 hectolitres. Les essences principales des forêts sont le chêne, le hêtre, le bouleau, etc.; il y a dans les montagnes pyrénéennes de belles forêts d'arbres verts, leur étendue dépasse 85,000 hectares. La flore du département est, comme celle des départements pyrénéens, d'une richesse extrême; elle étale, depuis la plaine et les vallées jusqu'à la limite des neiges perpétuelles, les mille variétés de la flore de la zone tempérée et de la zone glaciale; aussi, M. Picot de La Peyrouse a-t-il pu décrire dans sa *Flore des Pyrénées* plus de 3,600 espèces différentes, encore cette longue liste s'est-elle beaucoup accrue depuis.

Les animaux domestiques sont généralement de bonne espèce : la race des chevaux et des bœufs est assez belle; il y a beaucoup de mulets, d'ânes et de moutons; quantité de porcs et de volailles, notamment d'oies, dont il se fait une grande consommation et dont on fait des salaisons estimées; leurs foies, fort recherchés, sont l'objet d'un important commerce. Les plaines nourrissent beaucoup de pigeons, et il y a généralement peu de vers à soie et d'abeilles. Le gibier abonde; le chevreuil est rare; mais on trouve des sangliers et beaucoup de lièvres, de lapins, de perdrix, de cailles, etc. Comme dans les autres départements des Pyrénées, les ours et les isards ou chamois occupent les hautes montagnes, ainsi que l'aigle brun et quelques variétés d'oiseaux de proie. Les rivières sont très poissonneuses; les truites ordinaires et les truites saumonées sont communes; la lamproie, l'esturgeon, l'alose et le saumon remontent la Garonne, et dans quelques ruisseaux de l'arrondissement de Muret on pêche de belles écrevisses.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département de la Haute-Garonne est un département agricole, d'exploitation et manufacturier. C'est un de ceux où la culture des céréales est le mieux entendue; les



Le Capitole, à Toulouse.

prairies artificielles laissent seules à désirer quant à leur extension.

Le sol du département se divise en : superficie bâtie et voies de transport, 20,738 hectares, et en territoire agricole, 608,250 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même, d'après ses cultures, en : céréales, 206,500 hectares; farineux, 37,000; cultures potagères et maraîchères, 3,000; cultures industrielles, 7,500; prairies artificielles, 35,000; fourrages annuels, 10,000; autres cultures et jachères mortes, 74,000; vignes, 55,000; bois et forêts, 100,252; prairies naturelles et vergers, 40,000; pâturages et pacages, 20,000; terres incultes, 19,998 hectares.

L'industrie du département s'exerce sur des articles très variés. La fabrication des aciers cémentés, celle des limes, faux et faucilles, occupent la première place (12 usines et 126 établissements métallurgiques). L'exploitation des marbres y prend tous les jours de nouveaux développements : les marbres blancs de Saint-Béat, les marbres variés de Saint-Aventin, de Jurvielle, d'Aspet, d'Arguenos sont recherchés dans les arts et la décoration. Les autres principaux produits sont : les cuivres laminés, les cuirs, les maroquins, les fils, les tissus de coton et de lin, les grosses draperies, la porcelaine, la faïence, la poterie, les creusets, l'horlogerie, les instruments de mathématiques, les chapeaux de paille, les scieries et polissages de marbres, la ferblanterie, la verrerie, etc. Toulouse est un des entrepôts du commerce des denrées du Nord pour l'Espagne ; cette ville possède une belle manufacture des tabacs. Les produits du sol, farines, vins et eaux-de-vie, donnent lieu à de nombreuses exportations. Les denrées comestibles, telles que volailles grasses, oies salées, truffes, etc., sont l'objet d'un commerce étendu.

Le nombre des foires est de 356 ; elles se tiennent dans 85 communes et durent 423 journées. Les principaux articles de commerce sont les bes-

tiaux, chevaux, mules, mulets, porcs, bêtes à laine et laines en suint; oies et volailles et viandes salées, blés et grains de toute espèce; la draperie, la lingerie, la quincaillerie, etc. Les principales foires de Toulouse sont celles du lundi de la Quasimodo, de la Saint-Jean, de la Saint-Barthélemy et de la Saint-André; chacune d'elles dure huit jours.

Division politique et administrative. — Le département de la Haute-Garonne a pour chef-lieu Toulouse; il compte 4 arrondissements, 39 cantons, 585 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du sud-ouest de la France.

Toulouse est le siège d'un archevêché qui a pour suffragants les évêchés de Montauban, de Pamiers et de Carcassonne. Le département forme le diocèse particulier de Toulouse, et il y a dans le diocèse 7 cures de première classe, 34 de seconde, 502 succursales et 99 vicariats. Il y a un grand séminaire à Toulouse et des petits séminaires à Toulouse et à Polignan, près de Montréjeau. Toulouse est le siège d'un institut catholique, qui, en 1880, comptait près de 400 élèves.

Cette ville possède une Église consistoriale protestante, comprenant tout le département de la Haute-Garonne, auquel est annexée la commune de Sorrèze (Tarn). Il y a 6 églises protestantes à Toulouse, à Calmont, à Gibel, à Revel, à Sorrèze et à Caraüsan. Pour le culte israélite, le département fait partie de la circonscription territoriale de Bayonne (Basses-Pyrénées), où résident le président du consistoire et le grand rabbin.

Toulouse est le siège d'une cour d'appel qui comprend dans son ressort les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège, du Tarn, de Tarn-et-Garonne. Le département possède 4 tribunaux de première instance pour les quatre arrondissements de sous-préfecture, et deux tribunaux de commerce à Toulouse et à Saint-Gaudens.

Toulouse est le siège d'une académie universitaire, l'une des plus importantes de France, qui comprend dans son ressort les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, des Hautes-Pyrénées, du Tarn et de Tarn-et-Garonne. Cette ville possède une faculté des lettres, une faculté des sciences, une faculté de droit, une faculté de théologie, des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie, et plusieurs Académies ou Sociétés savantes. Il y a un lycée à Toulouse et des collèges communaux à Revel et à Saint-Gaudens. Le département compte 23 institutions secondaires libres, une école normale d'instituteurs, une école normale d'institutrices et 1,028 écoles primaires.

Toulouse est le siège de l'état-major du 17e corps d'armée et de la 17e région de l'armée territoriale, qui comprennent les départements de la Haute-Garonne, de l'Ariège, du Gard, du Lot, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne; Toulouse et Saint-Gaudens sont des chefs-lieux de subdivision. Il y a, à Toulouse, une école d'artillerie et tous les établissements militaires que comporte son importante position stratégique entre les deux mers et devant les Pyrénées; elle est assimilée à une place de guerre de première classe. La compagnie de gendarmerie nationale dépend de la 17e légion, dont l'état-major est à Toulouse, et dont les autres compagnies occupent les départements de l'Ariège et du Gers.

Toulouse est le chef-lieu d'un arrondissement minéralogique qui comprend les départements de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège. Cet arrondissement dépend de la région du sud-ouest. Le département appartient à la 9e inspection des ponts et chaussées qui comprend en outre ceux du Tarn, de l'Ariège, de Tarn-et-Garonne, de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot; il forme, avec ceux de l'Ariège, du Lot et de Tarn-et-Garonne, le 18e arrondissement forestier dont le conservateur réside à Toulouse.

Toulouse est le siège d'une direction des douanes comprenant les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, des Pyrénées-Orientales et des Hautes-Pyrénées. Il y a des bureaux de douane à Fos, à Saint-Béat, à Cierp, à Bagnères-de-Luchon, à Saint-Mamet et à Cazeaux; la frontière est occupée par huit brigades de douaniers.

Le département compte 69 perceptions des finances; les contributions et revenus publics atteignent 28 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Comme le département de la Haute-Garonne a pour chef-lieu Toulouse, l'ancienne capitale du Languedoc, c'est à son histoire que nous allons rattacher celle de la province tout entière.

Les deux versants des Cévennes méridionales

(car on peut désigner ainsi d'une manière générale l'ancienne province de Languedoc) étaient occupés à l'époque gauloise par les *Volces*. Selon M. Amédée Thierry, les Volces s'y étaient établis seulement entre 250 et 281 avant J.-C., et, selon d'autres autorités, bien antérieurement. Ces Volces, toujours selon M. Amédée Thierry, étaient un peuple belge, qui se serait transporté, on ne sait à quelle époque, des rives de l'Escaut aux rives de la Garonne. Il se fonde principalement sur l'orthographe donnée à leur nom par quelques auteurs anciens, qui ont écrit *Bolcæ* ou même *Bolgæ*. On a répondu avec assez de raison que cette substitution du *b* au *v* ne prouvait que fort peu, attendu que, dans la bouche des hommes du midi de la France, ces deux lettres sont deux sœurs qui se ressemblent beaucoup, et que l'on a toujours prises l'une pour l'autre.

D'ailleurs, les auteurs anciens, lorsqu'ils ont représenté la Gaule comme divisée en trois grandes nations : Belges, Celtes et Aquitains, ont toujours attribué aux Celtes tout le pays compris entre la Seine et la Marne au nord, la Garonne au sud, sans jamais dire que les Belges, situés au nord, aient eu une enclave au midi, entre les Celtes et les Aquitains. Admettons donc que les Volces étaient des Celtes. Ils se divisaient en Volces *Tectosages* et Volces *Arécomiques*. Les Tectosages occupaient la partie occidentale et de beaucoup la plus considérable du territoire commun, c'est-à-dire à peu près le pays compris entre la Garonne, le Tarn, les Pyrénées et l'Hérault; les Arécomiques étaient renfermés entre l'Hérault et le Rhône. C'est dans le pays des Tectosages qu'était située *Tolosa :* c'était même leur capitale. Ils étaient très remuants. Dès 333 avant J.-C., nous voyons des Tectosages en Illyrie. En 281, ils forment l'avant-garde, sous leur chef Cambaulus, de la fameuse expédition des Gaulois en Grèce et au temple de Delphes. Quatre ou cinq ans après, ils s'en vont, en compagnie des Trocmes et des Tolistoboïes ou Tolostoboüs (de *Tolosa?*), s'installer au beau milieu de l'Asie Mineure, après avoir traversé l'Hellespont, et ce sont eux qui tiennent le premier rang dans cette colonie, qui valut au pays occupé le nom de Galatie. Comme, dès ce temps-là, les écrivains grecs les appellent *Tectosages*, il est évident que ce nom ne vient pas, ainsi qu'on l'a prétendu, des deux mots latins, *tecti* et *sagum* (*couverts de la saie gauloise*).

Lorsque les aventuriers tectosages, au lieu de se fixer dans les pays lointains, préféraient revenir chez eux chargés de butin, sans doute ils rapportaient peu de germes de civilisation des riches contrées qu'ils avaient pillées. Mais ces Grecs, dont ils avaient visité le pays en barbares, les visitèrent à leur tour en hommes civilisés. « Si l'on veut étudier la topographie de cette contrée, dit un savant toulousain, M. du Mège, en se dirigeant de l'embouchure de l'Hérault, près d'Agde, en passant par Toulouse, vers l'embouchure de l'Adour, les noms des localités, les monuments qu'on y a découverts ou que l'on y retrouve encore, montreront comme échelonnés une immense ligne de comptoirs ou d'établissements grecs, qui touchaient aux deux mers en traversant dans toute sa longueur l'isthme qui les sépare. » On sait que le langage parlé aujourd'hui dans la Gascogne, l'ancienne Novempopulanie, offre avec la langue grecque d'étonnantes analogies que Scipion Dupleix a relevées dans un dictionnaire, et l'on connaît ces noms de Samos, Sestos, d'Abydos, de Scyros, etc., portés encore de nos jours par quelques bourgades de la même contrée. C'étaient, suivant une antique, mais peu recommandable tradition, des Doriens, partis à la suite d'Hercule, qui étaient venus s'y établir.

Les Tectosages livrèrent complaisamment passage à Annibal. Leurs frères, les Arécomiques, entraînés par les intrigues de Rome, essayèrent en vain de l'arrêter; il passa en ravageant leur territoire. Un siècle après (120 ans avant J.-C.), Domitius Ahenobarbus apparaissait à son tour à la tête des légions romaines. Déjà les Salyens et les Allobroges étaient soumis : les Volces suivirent cet exemple. Leur pays fut d'abord réuni à la *province romaine,* mais il en fut détaché en 117 et forma dès lors une province particulière, appelée *Gaule Narbonnaise*, du nom de Narbonne, récemment fondée. Il fut divisé en trois cantons, dont les chefs-lieux étaient Toulouse, Narbonne et Nîmes. Le préteur y venait présider les assemblées annuelles ou *conventus*. A côté des lois romaines, qui leur étaient imposées, les Volces avaient conservé leurs lois celtiques. Malgré la modération avec laquelle ils étaient traités, l'invasion des Cimbres, la révolte de Sertorius amenèrent chez eux des mouvements qui furent, au reste, sévèrement réprimés. Pompée leur enleva une partie de leurs terres, qu'il donna aux Marseillais. Loin de les dompter, le châtiment les irrita. La révolte devint violente; les Tectosages allèrent assiéger Narbonne, que le proconsul Mar-

cus Fonteius ne délivra qu'avec peine (75 ans avant J.-C.). Accablés de contributions et de levées d'hommes qui les épuisèrent, ils accusèrent devant le sénat romain cet impitoyable proconsul ; Cicéron le défendit et basa sa défense sur la nécessité de dompter un peuple toujours prêt à secouer le joug de Rome. Il leur impute le siège du Capitole, et s'écrie : « Aujourd'hui même, leurs députés, la tête altière, l'air arrogant, semblent menacer Rome d'une nouvelle guerre si on ne leur accorde pas la destitution de Fonteius, leur proconsul... » Il ne néglige pas non plus, pour les rendre plus odieux, de signaler la barbarie de leurs sacrifices humains ; « coutume effroyable, dit-il, qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours. » Soit que l'illustre avocat ait exagéré l'esprit indépendant des Tectosages, soit que les mesures terribles du proconsul les eussent, en effet, réduits à l'impuissance, les Volces ne prirent aucune part à la résistance nationale lors de l'invasion de César, et se rangèrent tout de suite sous les aigles de Crassus. César, en reconnaissance, leur rendit les terres que Pompée avait transportées aux Marseillais, du même coup dépouillant ses ennemis, enrichissant ses alliés et détruisant l'œuvre de son rival. Enfin, il envoya chez eux des colonies pour réparer les pertes que leur population avait faites, et admit plusieurs d'entre eux dans le sénat, qu'il recomposa alors.

Dans la guerre civile d'Octave et d'Antoine, les Volces se déclarèrent plutôt pour l'ancien lieutenant de César que pour son jeune et ambitieux héritier, peut-être par un effet de leur opposition continuelle au parti sénatorial, dont Octave venait de se rapprocher. Ils se soumirent pourtant au traité de partage qui les fit passer dans le lot de ce dernier. Mais, quand il fut empereur, ils se révoltèrent deux fois (39 et 30 ans avant J.-C.), et le proconsul Valerius Messala Corvinus fut obligé de les battre, sur les bords de l'Aude et sur ceux de la Garonne. Pour se les attacher, Auguste vint en personne présider à Narbonne l'assemblée des députés de toute la Gaule. Il exempta de l'impôt personnel les habitants de la Narbonnaise et mit cette province au nombre de celles qui relevaient du sénat. En récompense, il reçut d'eux des autels et des honneurs divins. Au témoignage de Strabon, la Narbonnaise bénit le règne de Tibère, grâce à la prospérité dont elle jouit sous le gouvernement d'Antistius Labeo. Elle ne remua ni sous ce prince ni sous Claude ; mais, sous Néron, elle s'associa à la révolte de Vindex et de Galba. Elle résista à Vitellius, mais fut obligée de se soumettre. Ces événements ne nuisirent point à sa prospérité, qui fut au comble sous les Antonins. Au IIIe siècle, elle reçut le christianisme, puis les doctrines manichéennes, que l'arianisme suivit de près. Ainsi, de bonne heure, ce pays fut envahi par les hérésies orientales, qui devaient s'imprimer plus fortement encore dans l'esprit de ses populations par le séjour des Goths, et, plus tard, donner naissance en se transformant, à l'hérésie albigeoise.

Cependant, la circonscription et la dénomination de la Narbonnaise avaient un peu changé. En 278, Probus en avait détaché la Viennoise. Valentinien Ier, ayant donné à la Provence le nom de Narbonnaise seconde, l'ancienne Narbonnaise eut le titre de Narbonnaise première. A l'intérieur, ses cités étaient au nombre de six : des *Narboniens*, Narbonne ; des *Tolosates*, Toulouse ; des *Béterriens*, Béziers ; des *Némausiens*, Nîmes ; des *Lutéviens*, Lodève ; des *Uzétiens*, Uzès.

L'invasion des barbares visita de bonne heure la Narbonnaise. Dès 405, les Vandales de Crocus viennent y tourbillonner et se faire écraser près d'Arles, par le second Marius. Le gros de leur nation arrive l'année suivante, passe sur le pays comme un ouragan, et s'en va disparaître en Espagne, avec les Suèves et les Alains. C'est ensuite le tour des Goths. Ceux-ci se font céder la Narbonnaise par Honorius ; mais Ataulf n'ose y demeurer et l'abandonne à son rival, le comte Constance. C'est son successeur, Wallia, qui, repassant au nord des Pyrénées, y installa véritablement les Wisigoths, et fit de Toulouse sa capitale. Le littoral fut toutefois maintenu par les armes d'Aétius, sous la domination d'Honorius, et ce n'est qu'en 459 que la Narbonnaise tout entière fut perdue pour l'empire. Les Wisigoths l'appelèrent Septimanie ou Gothie.

Trop de conquêtes perdit les Wisigoths. Euric, roi belliqueux, en étendant son empire jusqu'à la Loire (473), en se faisant céder l'Auvergne par l'empereur Nepos (475), allait au-devant des Francs. Malgré la modération que son ministre Léon imprima à son gouvernement, les évêques catholiques, ceux surtout des pays qu'il venait d'acquérir, Sidoine Apollinaire, par exemple, qu'il retint plusieurs années en prison, n'en étaient pas moins pleins d'horreur pour ce monarque arien, de sympathie pour le roi catholique des Francs. Son fils,

Alaric II, fut vaincu à Vouillé et ne conserva en Gaule que la Septimanie proprement dite, le pays entre les Cévennes et la Méditerranée, les Pyrénées et le Rhône. La plus utile conquête qu'eût faite Enric était encore celle d'une partie de l'Espagne, qui servit de refuge à sa nation chassée.

Les fils de Clovis, voulant venger leur sœur Clotilde, vinrent battre Amalaric sous les murs de Narbonne, mais sans lui rien enlever. Au contraire, Théodebert, en 533, s'empara sur les Wisigoths de Lodève, d'Uzès et du Vivarais. Ils furent donc réduits à une portion de la Septimanie, de Nîmes à Carcassone inclusivement. Récarède reprit Lodève dans ses guerres avec Gontran. Quant à cette partie de l'ancienne Narbonnaise qui était située au nord des Cévennes, elle fut possédée par les descendants de Clovis, qui se la partagèrent. Le Toulousain passa successivement à Charibert, à Chilpéric, à l'usurpateur Gondovald (584), à Gontran, à Childebert, à Thierry, à Clotaire II, à Dagobert.

Sous Dagobert se passa un fait fort important pour l'Aquitaine et la Septimanie franque. Ce monarque les détacha de son royaume et en fit don à son frère Charibert, qui prit le titre de roi de Toulouse (630). A la vérité il les lui reprit bientôt, mais il les rendit sous le nom de duché d'Aquitaine, relevant du royaume des Francs, aux enfants de son frère, Boggis et Bertrand. Ces deux princes devinrent les souverains nationaux du Midi, et les partages que les descendants de Dagobert se firent encore de l'Aquitaine et de la Septimanie furent plutôt nominaux que réels. En 688, Eudes, fils de Boggis, succéda à son père et à son oncle comme duc d'Aquitaine ou de Toulouse.

C'est sous Eudes que parurent les Sarrasins (719). Ils envahirent d'abord la Septimanie des Wisigoths sous l'émir Zama, puis se portèrent sur Toulouse. Eudes les battit (721). Leur seconde invasion fut conduite par Ambiza : elle passa par la Septimanie et se dirigea vers la Bourgogne (725). La troisième fut celle d'Abdérame (732), dont l'immense armée, dans sa déroute, ravagea le pays de Toulouse. La Septimanie ou Gothie Narbonnaise resta aux Arabes, malgré les efforts de Charles-Martel. Ils en furent chassés seulement par Pépin le Bref.

C'est alors que s'engagea la lutte mémorable d'Hunold, fils d'Eudes, et de Waïfre, fils d'Hunold, contre les Francs; lutte terminée en 768 par la soumission de toute la Septimanie. Pépin y établit des comtes chargés de représenter son autorité, mais laissa aux habitants leurs privilèges et l'usage du code théodosien. Charlemagne confia le gouvernement du Toulousain à un certain duc Chorson, puis à Guillaume au court nez, si célèbre dans les romans, et bientôt après (780) incorpora la Septimanie dans le royaume dont il apanagea son fils Louis. Le partage de 817 divisa la Septimanie en deux portions : l'une, comprenant Toulouse et Carcassonne, demeura annexée à l'Aquitaine, et ce fut le royaume de Pépin II ; l'autre, comprenant le reste, fut attribuée à Lothaire. Cette séparation, que le partage de 839 effaça au profit de Charles le Chauve, reparut dans le régime féodal.

Charles le Chauve s'était fait représenter dans le marquisat de Toulouse par Warin ; mais celui-ci avait un rival dans son gouvernement, c'était ce fameux comte Bernard, autrefois l'amant de l'impératrice Judith, et qui actuellement soutenait les droits du fils de Pépin. Charles vint en personne assiéger Bernard dans Toulouse et le fit prisonnier ; il se le fit amener dans le monastère de Saint-Sernin, l'accueillit à bras ouverts, et pendant l'embrassade lui enfonça un poignard dans le cœur, disant : « Malheur à toi, qui as souillé le lit de mon seigneur et de mon père ! » Son père était peut-être justement l'homme qu'il égorgeait. Pépin n'était pas abattu cependant. Guillaume, fils de Bernard, qu'il avait investi à la place de son père, défendit Toulouse et contre le roi de France et contre les Normands, qui avaient remonté la Garonne jusque-là.

Malheureusement Pépin fut livré à Charles le Chauve, qui reparut devant Toulouse. Ce n'était plus Guillaume qui défendait la place, mais Frédelon. Vainqueur, Charles, au lieu de dépouiller ce vaillant comte, le maintint dans son gouvernement (849).

Frédelon est le père de l'illustre maison des comtes de Toulouse. Son successeur, Raymond Ier, perdit un instant sa capitale, que lui enleva le marquis de Gothie. Car la séparation dont nous parlions tout à l'heure s'était renouvelée. Bernard, fils de Raymond, pour ne le céder en rien aux marquis de Gothie, ces rivaux redoutables, se fit appeler à la fois duc et marquis de Toulouse. Dès lors, cette maison va toujours s'agrandissant. Eudes, quatrième comte, acquiert l'Albigeois par un mariage. Raymond II, qui vient ensuite, se fait investir du marquisat de Gothie par Charles le Simple, à

la mort de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine. Raymond-Pons s'empare du pays d'Uzès et du Vivarais, puis se fait céder l'Auvergne et le Gévaudan par Raoul, qui vint en personne le visiter et qui acheta à ce prix élevé son hommage. Ainsi une étendue considérable et toujours croissante de territoire formait aux comtes de Toulouse une domination compacte, qui s'étendait jusqu'au Rhône et à la Méditerranée. A la vérité, cette unité souffrit une interruption. Une branche cadette, à laquelle le Rouergue avait été cédé précédemment, obtint en outre par un traité de partage le marquisat de Gothie, moins cette portion du pays de Nîmes qui confine au Rhône et à la mer, et que les comtes de Toulouse conservèrent sous le nom de comté de Saint-Gilles. Guillaume Taillefer, qui fit cette concession, s'en dédommagea bien en épousant Emma, fille du comte de Provence, laquelle à la mort de son père (1024) lui valut l'acquisition d'une partie de ce comté. Enfin, les affaires des descendants de Frédelon étaient en si bonne voie que, dès le XIe siècle, Guillaume IV, neuvième comte, s'intitulait duc et comte du Toulousain, de l'Albigeois, du Quercy, du Lodévois, du Périgord, du Carcassès, de l'Agénois et de l'Astarac ; c'était donc, comme on peut le voir, un puissant et redouté seigneur.

Les comtes de Toulouse sont de vrais types des seigneurs méridionaux, toujours éveillés, remuants, en quête de quelque province, de quelque femme ou de quelque aventure, légers, amis du plaisir, peu scrupuleux, plus habiles, ce semble, en politique et en galanterie qu'en guerre. Raymond-Pons II épousait Almodis, femme d'Hugues de Lusignan encore vivant. Almodis, il est vrai, le quitta peu de temps après pour un troisième époux. Guillaume IV s'en allait quereller Guillaume d'Aquitaine jusque dans Bordeaux, se faisait battre et prendre ainsi que sa capitale, qu'on lui rendait pourtant à condition d'être sage désormais. Ne sachant que faire, il part, et c'est vers Rome que son inquiète activité le conduit; il visite le pape. A son retour, il trouve une femme chemin faisant et l'épouse : c'est Emma, fille du comte de Mortain. Revenu à Toulouse, il faut qu'il se mêle du débat de l'évêque Isarn et des moines de Saint-Sernin, ce qui le fait excommunier par Grégoire VII. Mais il cède aussitôt et abandonne l'évêque dont il soutenait la cause, comme pour montrer que ce qu'il en fait c'est uniquement pour passer le temps. Dernière boutade : il va en pèlerinage en terre sainte, selon l'usage, et il y meurt (1093). Nous ne voulons pas dire cependant que la piété n'ait pas eu de part aux pèlerinages et aux expéditions fréquentes des comtes de Toulouse en Orient. Las de leur propre mobilité, ces hommes du Midi devaient éprouver le besoin de tourner leur ardeur vers les graves et consolantes pensées de la religion.

Guillaume mourait sans enfants. Il avait cédé ses États à son frère Raymond, comte de Saint-Gilles. Raymond de Saint-Gilles avait fidèlement suivi les traditions de famille. Excommunié d'abord par le pape pour avoir épousé sa cousine, il s'était séparé d'elle, puis était allé querir une autre épouse en Sicile. Il en avait ramené Mathilde, fille du comte Roger, avec de magnifiques présents. Un peu plus tard, il célébra ses troisièmes noces avec une fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille. Il n'en eut pas moins la visite du pape Urbain II en 1095, et deux ans après, ayant réglé ses affaires, fait aux églises de nombreuses donations et laissé ses États à son fils Bertrand, il se croisa et partit pour la terre sainte à la tête de ses nombreux vassaux et de cent mille hommes. Il se montra un des chefs les plus sages et les plus braves de la première croisade. Il avait fait vœu de mourir en Palestine et tint parole : il mourut, en effet, au siège de Tripoli, après avoir refusé deux fois le trône de Jérusalem (1105).

A l'occasion de la croisade, la maison de Toulouse, comme toutes les autres, se choisit des armoiries. C'était : *une croix clichée, vidée, pommetée et alésée d'or sur un champ de gueules.*

L'imagination tout enflammée du prestige de la terre sainte, les comtes de Toulouse négligeaient un peu leurs États. Ils avaient cependant de dangereux voisins dans les ducs d'Aquitaine. Le jeune Bertrand fut pendant deux ans chassé de Toulouse (1098-1100). Bientôt il part à son tour pour la Palestine et laisse le comté à son très jeune frère Alphonse (1109). Alphonse était né en Orient pendant la première croisade, ce qui l'avait fait surnommer *Jourdain*. Guillaume d'Aquitaine, soutenu par le vicomte de Béziers, dépouilla sans peine ce pauvre enfant. Alphonse s'en alla en Provence. Quatorze ans après (1123), comme il était en guerre avec le comte de Barcelone, qui le tenait assiégé dans Orange, il vit arriver à son secours les Toulousains, qui le délivrèrent après s'être délivrés eux-mêmes. Il revint à Toulouse, mais n'y demeura pas constamment. En 1131, il assiste au

nombre des douze pairs au sacre de Louis VII; en 1140, il se rend en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle; à son retour, il félicite ses sujets d'avoir résisté au roi de France, qui avait voulu s'emparer de Toulouse au nom d'Éléonore de Guyenne. Enfin, après avoir eu à tenir tête à plusieurs de ses vassaux ligués contre lui avec le comte de Barcelone, il s'en alla, en 1148, comme son père et son frère, mourir en terre sainte, empoisonné, dit-on, par la reine de Jérusalem. Il s'y était rendu en compagnie d'un fils et d'une fille naturels, qui furent faits prisonniers pas les musulmans, et la fille fut épousée par le sultan Noureddin. Ce fut un des comtes les plus chers aux Toulousains, qui lui devaient leurs principaux privilèges.

Raymond V eut un règne fort agité. Raymond-Trencavel, vicomte de Béziers, et Guilhem VI, seigneur de Montpellier, lui retirèrent leur hommage pour le transporter au comte de Barcelone. Il les battit, les fit prisonniers et ne les relâcha qu'en les obligeant à le reconnaître de nouveau pour leur suzerain (1153). Mais plus tard ils violèrent leur serment et renouèrent la ligue, soutenue cette fois par Henri II, roi d'Angleterre. Henri se présenta devant Toulouse et essaya de s'en emparer au nom d'Éléonore de Guyenne devenue sa femme. L'intervention de Louis VII l'obligea de se retirer. Mais Raymond n'en avait pas moins fort à faire avec Alphonse, roi d'Aragon et comte de Barcelone. Il avait épousé Constance, sœur de Louis VII, épouse en premières noces d'Eustache de Blois, et à ce dernier titre qualifiée de reine d'Angleterre. Mais bientôt il l'avait répudiée pour prendre la veuve et l'héritière de Raymond-Bérenger, comte d'Arles. Alphonse, qui avait des droits sur cet héritage, le lui enleva, et Richard Cœur de Lion s'étant joint à tous ses ennemis en 1189, il eût succombé à cette coalition formidable si Philippe-Auguste n'était pas devenu son allié contre le roi d'Angleterre. On l'appelait le *bon Raymond*. Il aimait et protégeait les troubadours. La paix lui eût bien mieux convenu que ces guerres continuelles; et cependant il mourut fort à propos pour n'en pas voir de plus terribles (1194).

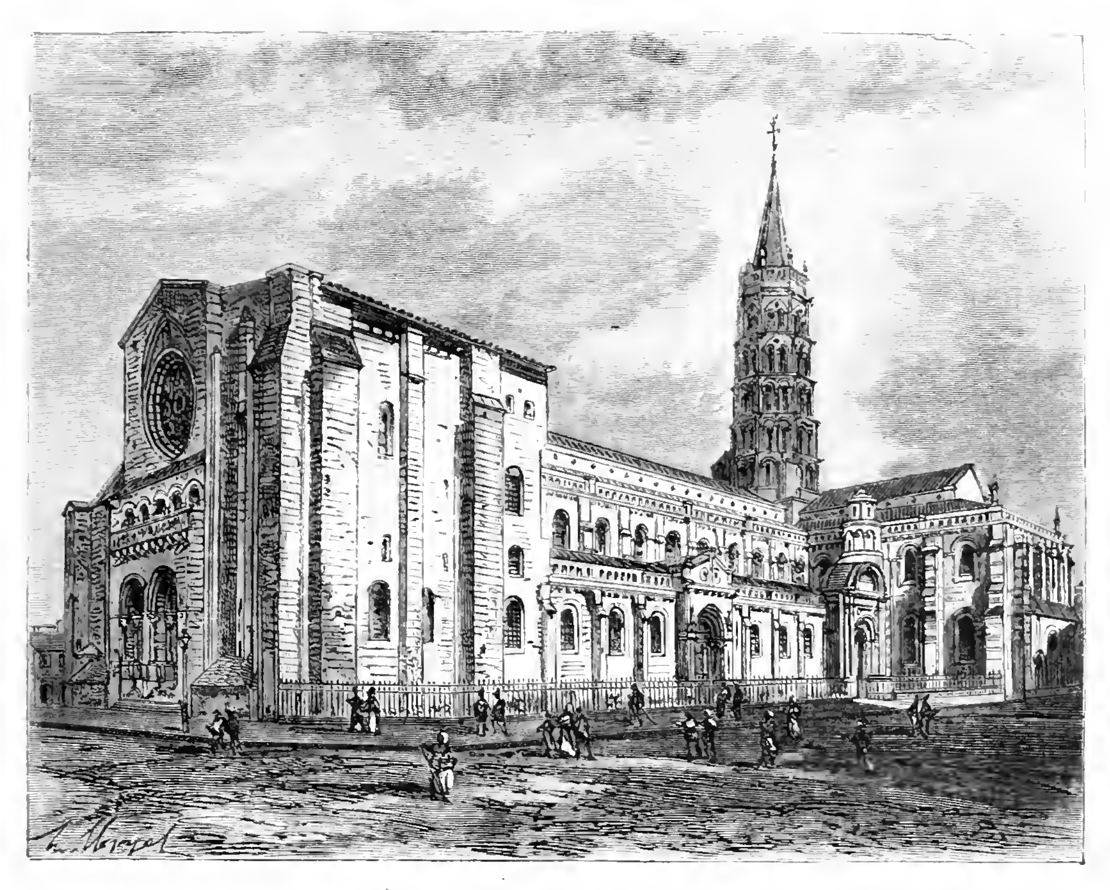
Raymond VI était déjà marié quand il devint comte de Toulouse. Mais, comme Richard Cœur de Lion lui offrit la main de sa sœur Jeanne, veuve du roi de Sicile, avec l'Agénois pour dot et un traité fort avantageux, il n'hésita pas à congédier sa première femme. Par ce traité, Richard renonçait à tous ses droits sur Toulouse et rendait le Quercy. Un peu plus tard Jeanne étant morte, Raymond épousa Éléonore, sœur du nouveau roi d'Aragon, Pierre II, dont l'alliance lui fut désormais acquise. On peut remarquer combien les comtes de Toulouse étaient considérés : ils épousaient des sœurs et des veuves de rois Malheureusement une tempête effroyable s'amoncelait déjà sur cette brillante puissance dont personne alors n'eût soupçonné la chute prochaine. Nous parlons de la croisade contre les albigeois, déjà racontée ailleurs avec plus de détail que nous ne le ferons ici (voir l'histoire du département du Tarn). Dès 1165, le concile de Lombers avait anathématisé les albigeois. Raymond VI, au gré du pape Innocent III, ne les traita pas avec assez de sévérité. Pierre de Castelnau lui fut envoyé et périt assassiné. Ce fut le signal. Cent mille croisés descendent sur les bords de la Méditerranée; Béziers, Carcassonne succombent. Raymond court auprès de Philippe-Auguste, qui n'ose écouter ses plaintes, auprès du pape, qui l'amuse de vaines promesses. Pendant ce temps, Simon de Montfort lui enlève toutes ses places, et enfin la bataille de Muret ruine la dernière espérance du comte de Toulouse (1213). Pour épuiser toutes les ressources, il va trouver en Angleterre le roi Jean et n'en obtient rien. Alors il abdique dans les mains du légat, espérant que le pape lui rendra ses États à titre de fief du saint-siège. Au contraire, le concile de Montpellier les adjuge à Simon de Montfort (1215). Reste en dernier recours la pitié d'Innocent III : Raymond retourne à Rome avec son fils. Innocent montre pour eux des dispositions bienveillantes, mais lui-même était entraîné ; il décida pourtant que les terres à l'est du Rhône seraient mises en séquestre pour être plus tard rendues au jeune comte, « s'il en était digne. » Innocent meurt, les deux Raymond reviennent et sont accueillis triomphalement. Par une guerre vive, ils disputent leurs États à Simon de Montfort, qui, enfin, est tué sous les murs de Toulouse (1218). Son fils, Amaury, trop faible pour lutter tout seul, appela à son secours Louis de France, qui, devenu roi en 1223, accepta le legs qu'il lui fit des domaines enlevés à la maison de Saint-Gilles. Dans cet intervalle, Raymond VI mourut (1222), et, quoiqu'il eût toujours protesté de son orthodoxie, quoiqu'on n'eût pas en réalité à lui reprocher autre chose que sa douceur envers les hérétiques, les longs efforts de

son fils ne purent obtenir pour ses restes la sépulture consacrée ; son corps, enfermé dans un cercueil de bois, demeura exposé à la porte du cimetière Saint-Jean, où on le voyait encore au XIVe siècle.

Raymond VII eut quelque répit. Louis VIII, à peine maître d'Avignon, mourut en chemin (1226), de sorte que la couronne tomba sur la tête d'un mineur. Mais la régente, Blanche de Castille, ne voulut rien abandonner des droits que son époux avait acquis par la cession d'Amaury. Dès 1227 la guerre recommençait contre Raymond. Il fut vainqueur à Castelsarrasin, mais la cruauté avec laquelle il traita les vaincus ranima le feu de la croisade. Accablé par des forces supérieures, il consentit l'année suivante à accepter la médiation de l'abbé de Grandselve et du comte de Champagne, et se rendit à Meaux. Là fut conclu le désastreux traité, ratifié à Paris le jeudi saint, 12 avril 1229, au parvis Notre-Dame ; Raymond promit au roi, au légat et aux prélats assemblés de poursuivre à outrance les hérétiques, et pour ce qui concernait ses États, on l'obligea de parler ainsi : « Le roi, me voulant prendre à merci, donnera en mariage ma fille que je lui remettrai à l'un de ses frères ; il me laissera tout le diocèse de Toulouse ; mais, après ma mort, Toulouse et son diocèse appartiendront au frère du roi qui aura épousé ma fille et à leurs enfants, à l'exclusion de mes autres héritiers ; et si ma fille meurt sans postérité, lesdites possessions appartiendront au roi et à ses successeurs. Le roi me laissera l'Agénois, le Rouergue, la partie de l'Albigeois qui est au nord du Tarn, et le Quercy, sauf la ville de Cahors. Si je meurs sans autres enfants nés d'un légitime mariage, tous ces pays appartiendront à ma fille, qui épousera un des frères du roi, et à leurs héritiers. Je cède au roi et à ses hoirs à perpétuité tous mes autres pays et domaines situés en deçà du Rhône dans le royaume de France ; quant aux pays et domaines que j'ai au delà du Rhône dans l'empire (marquisat de Provence venaissin), je les cède à perpétuité à l'Église romaine entre les mains du légat. Je détruirai à ras terre les murs de la ville de Toulouse et comblerai ses fossés ; il en sera fait de même de trente autres villes et châteaux. Pour l'exécution de ces articles, je remettrai aux mains du roi le Château-Narbonnais et neuf autres forteresses, qu'il gardera dix ans durant. » Quand il eut fait cette triste déclaration, accompagnée d'une promesse de 10,000 marcs d'argent aux églises, de 10,000 marcs d'argent au roi, Raymond fut admis dans la cathédrale pour y recevoir l'absolution. « Ce fut pitié, dit Puylaurens, que de voir un si grand homme, lequel si longtemps avait résisté à tant et de si grandes nations, conduit jusqu'à l'autel, nu en chemise, bras découverts et pieds déchaux. »

Avec Raymond VII succomba la nationalité distincte des peuples du midi de la France, cette nationalité qui se marquait par une civilisation, une langue particulières, différence si bien sentie alors qu'elle fit désigner ces contrées sous le nom de *Languedoc*. Nous n'avons point employé jusqu'ici, pour ne point faire d'anachronismes, cette dénomination, qui n'apparaît, en effet, qu'au XIIIe siècle. Quoique certains auteurs prétendent la faire dériver de l'allemand *land*, *Goth* (pays des Goths), il est incontestable que la véritable étymologie est *langue d'oc*, c'est-à-dire langue où *oui* se dit *oc*, par opposition aux pays de la *langue d'oil*, pays du nord de la France, où *oui* s'écrivait alors *oil*. Joinville a écrit, on ne sait par quel caprice, *langue torte*. Cette nationalité dissidente fut donc enveloppée dans la vaste unité catholique, dont elle se séparait par des doctrines hétérodoxes, et l'inquisition, introduite dans le pays, fut chargée de l'y retenir ; puis, du même coup, dans l'unité française, dont elle dut accepter les mœurs et le génie plus sévères.

Rien n'est plus triste que la fin de la vie de Raymond VII. Puissance déchue, humiliée, étroitement surveillé, obligé de persécuter ses sujets malgré ses secrètes sympathies, s'épuisant en efforts inutiles pour faire réhabiliter la mémoire de son père, réussissant à se réconcilier lui-même avec l'Église, mais ne pouvant parvenir à son but caché, qui était de prolonger au delà de lui-même la ligne mâle de la maison de Saint-Gilles, dans l'espoir qu'elle se relèverait quelque jour, il voulait à tout prix avoir des fils, et se rendit au concile de Lyon pour faire casser son mariage avec Marguerite de La Marche ; il comptait épouser Béatrix, héritière du comte de Provence ; un plus puissant la lui enleva. Son dessein était deviné et traversé par des intrigues que la force appuyait. Sous le prétexte d'un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, il se rendit en Espagne pour négocier une autre alliance et ne réussit pas. Enfin, pour mieux paralyser ses efforts, saint Louis lui



Église de Saint-Sernin, à Toulouse.

envoya l'impérieuse invitation de le suivre à la croisade de 1248, dorant du reste cette dernière rigueur d'offres brillantes, lui promettant le duché de Narbonne, 20,000 francs pour le voyage, et le pape lui promettait aussi 2,000 marcs sterling. Il mourut avant de partir pour cet exil, dont l'idée seule, sans doute, lui donna le coup de la mort. Du moins, avant de descendre au tombeau, le dernier des Saint-Gilles voulut donner à ses sujets une preuve suprême de sa tendresse, et protéger autant qu'il était en lui leur avenir livré à des mains étrangères. Il fit un testament où il confirmait les privilèges et coutumes dont jouissaient les barons, chevaliers et autres vassaux, les églises, les villes, les châteaux et les villages de ses domaines, avec défense de leur causer aucun préjudice touchant les tailles et autres impositions qu'ils lui avaient accordées, non par devoir, mais de leur propre volonté.

La noblesse d'Aquitaine, qui devait dominer pendant plusieurs siècles sur une grande partie du midi de la France, relevait au XIe siècle de deux suzerainetés principales, le duché d'Aquitaine et le comté de Toulouse; elle se divisait en deux groupes très distincts, composés, le premier et le plus nombreux, d'hommes de sang romain et de sang goth; le second et le moins fort, d'hommes de race tudesque. Les nobles romains, héritiers des villas de leurs pères, transformées depuis longtemps en châteaux, avaient réussi à conserver, à travers les invasions, l'influence attachée au prestige de la naissance et aux richesses; c'étaient eux qui possédaient la majeure partie du sol et des populations rurales. Les nobles germains, au contraire, représentant ces Francs violemment jetés dans le pays par les irruptions de Pépin et de Charlemagne, n'avaient point relativement des possessions territoriales aussi étendues, mais ils occupaient les hauteurs du pouvoir. Les ducs, les comtes, les vicomtes, les marquis, dernière expression de l'occu-

pation la plus récente et la plus tenace, étaient de race franque partout, excepté en Gascogne; la race romaine et la race gothique, produit de la vieille conquête, fournissaient les barons inférieurs et la plupart des évêques. Toutefois, ces deux éléments hétérogènes, réunis sous la forte pression de la féodalité, constituaient un seul corps, mais qui n'avait de vie et de mouvement que ce que lui en prêtaient les traditions de Rome. Celles-ci imprimaient encore leur couleur néo-latine sur tous les faits sociaux.

Chaque seigneur, visant l'indépendance, pressurait ses vassaux pour y parvenir, et leur arrachait incessamment leur sang et leur argent. Outre les impôts transmis avec fidélité par la tradition du fisc romain et que les barons avaient hérités du roi et maintenus comme la décime ou taille réelle, la *scriptura* ou droit de pacage, les redevances de la douane ou tonlieu (*teloneum*), une foule d'autres droits particuliers s'étaient établis, selon les caprices et les besoins individuels des barons. Les ducs et les comtes jouissaient premièrement du droit des trésors qui leur attribuait l'entière propriété de toute matière métallique trouvée dans leurs domaines.

Ils avaient ensuite le droit de naufrage ou de varech;

Le droit d'établissement des foires et marchés;

Le droit de marque ou de représailles, dont les puissants abusaient, quoiqu'il ne dût s'exercer, selon les jurisconsultes, qu'après le jugement et contre le contumace;

Le droit de chasse;

Le droit de ressort ou d'évocation des causes à leur tribunal;

Le droit de sauf-conduit ou de guidage;

Le droit des noces établi par Caligula;

Le droit de couronne consistant dans un cercle d'or surmonté de roses d'or ou d'argent, qu'on offrait au duc le jour de son sacre;

Le droit de sceau pour les chartes données;

Et enfin le droit de justice.

A ces droits purement féodaux se joignaient ceux que les seigneurs imposaient aux marchands.

Longtemps le commerce avait été anéanti par les invasions des musulmans et des Scandinaves; lorsque nos côtes furent délivrées de ces barbares visiteurs, une certaine activité commerciale se réveilla, des navires furent construits dans nos ports où se nouèrent des relations internationales; mais cette sécurité relative n'existait point à l'intérieur. Aussitôt que les marchands voulurent remonter les rivières, s'ils n'eurent point à solder, comme jadis, le droit d'entrée, le droit de salut, le droit de pont, le droit de rive, le droit d'ancrage, le droit de déchargement et le *cespilaticum* pour la place où l'on posait les marchandises débarquées, il fallut qu'ils payassent l'aubaine en passant sous les tours des seigneurs riverains, le péage en s'arrêtant dans leurs ports, et tant d'oboles par ballot en exposant leurs marchandises en vente dans les foires qui appartenaient aux barons ou aux monastères.

Ceux qui voyageaient sur les routes n'étaient guère plus heureux. A chaque pas, leurs lourds chariots étaient forcés de s'arrêter devant des châteaux, des bastilles, des haies qui devenaient comme autant de douanes, où ils avaient à se libérer de quelques redevances, sans quoi ils couraient risque d'être pillés.

L'agriculture, qui avait souffert plus encore que le commerce pendant les invasions, n'était pas moins enchaînée dans son développement; à peine si l'avidité féodale laissait aux serfs ruraux le temps de défricher un sol où la charrue à chaque sillon se heurtait à des ruines, à des ossements, à des tronçons d'armes. Dès que le serf avait semé, le seigneur était impatient de recueillir, et il se faisait sa part avec tant d'injustice et d'inhumanité, que le malheureux qui avait arrosé cette moisson de ses sueurs périssait souvent de faim dans sa chaumière vide, après avoir porté les gerbes dans les greniers du donjon.

Voici, sur ces déplorables abus, un témoignage qui n'est pas suspect; c'est le fragment d'une lettre écrite par Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, à saint Bernard de Clairvaux : « Personne n'ignore combien les seigneurs séculiers oppriment la classe rurale et les serfs; ces maîtres injustes ne se contentent pas de la servitude ordinaire et acquise, mais ils s'arrogent sans cesse les propriétés avec les personnes, et les personnes avec les propriétés : outre les redevances accoutumées, ils leur enlèvent leurs biens trois ou quatre fois dans l'année, et, aussi souvent que la fantaisie leur en prend, ils les grèvent d'innombrables services, leur imposent des charges cruelles et insupportables, et ainsi les forcent presque toujours à abandonner leur propre sol et à fuir dans les pays étrangers. »

Si l'on en croit les moines, le sort de leurs serfs était beaucoup plus doux. Hormis la liberté, ils pos-

sédaient tout ce qui suffit à l'existence animale, la paix et d'assez bons maîtres; ceux-ci ne les vendaient jamais, fidèles à la maxime chrétienne qu'un vil métal ne pouvait payer l'être racheté par le sang du Messie. Ils ne leur imposaient pas non plus de fardeau au-dessus de leurs forces. Mais, bien que tempéré par l'influence des idées évangéliques, cet esclavage n'était pas moins la consécration du fait odieux de la propriété humaine, que la loi nouvelle semblait avoir voulu détruire.

En 1298, Philippe le Bel avait aboli la servitude de corps et de vasselage dans la sénéchaussée de Toulouse; mais cette ordonnance n'avait jamais été reconnue, tant les vieux usages étaient difficiles à déraciner. Les conditions sociales n'avaient pas changé. Les hommes étaient toujours divisés en quatre classes séparées complètement, et placés dans la vie avec une inégalité monstrueuse. Aux derniers degrés de la société, on trouvait toujours ce bétail servile abruti par quinze siècles d'esclavage et qui ne concevait pas d'autre existence que de naître, travailler et mourir pour le seigneur. Ces malheureux formaient deux groupes, on pourrait presque dire deux espèces, où la servitude allait se graduant : ainsi les serfs de corps appartenaient au seigneur, qui pouvait les vendre, les donner, les échanger contre tout objet mercantile, comme bon lui semblait; ils n'avaient de volonté et d'initiative que la sienne. Les serfs de corps et de glèbe étaient les anciens *mancipia* de Rome, encore attachés au domaine du seigneur et l'arrosant, de père en fils, de leurs sueurs héréditaires. Ils ne pouvaient faire un mouvement ni les uns ni les autres sans se heurter au joug féodal. S'ils tuaient une vache, le bailli venait chercher le foie pour le seigneur; s'ils voulaient couper leurs raisins, il fallait apporter la première charge et la plus belle au seigneur; si le seigneur contractait un emprunt, ils devenaient forcément ses cautions; s'il faisait la guerre, ils se battaient pour lui et à leurs dépens; s'il était pris, ils le rachetaient. Toutes les fois qu'il l'exigeait, ils étaient tenus de le suivre en armes. Toutes les fois que le désœuvrement le poussait hors de son château, il avait le droit, lui et sa suite, de disposer de leur logis, de leur pain, de leur vin, de leurs volailles.

Ce qui échappait à la rapacité du seigneur, quand il n'était ni évêque, ni abbé, ni clerc, l'Eglise venait le chercher sous forme de dîme. Les serfs ne vivaient donc dans le labeur et l'angoisse que pour que le clergé et la noblesse pussent vivre dans le loisir et l'abondance; or les nobles et les clercs leur enlevant tout, il ne leur restait que leur dégradation morale et une affreuse pauvreté. Les masures où croupissaient misérablement ces populations étiques étaient chaque jour visitées par la fièvre, la famine et la peste, tandis que, derrière les murs opulents du château ou de l'abbaye, la santé animait de ses fraîches couleurs les joues de la châtelaine et fleurissait l'embonpoint vermeil de l'abbé.

Un philanthrope, couronné en 1771 par l'Académie d'Amiens, le docteur Maret, donnait, dans un Mémoire d'une véracité non contestée, le résultat de ses consciencieuses recherches sur l'état sanitaire de ces temps néfastes : il y eut dix famines dans le xe siècle, vingt-six dans le xie, deux dans le xiiie. On déterrait les morts, et l'on mit en vente de la chair humaine. Quant aux épidémies, on compte treize pestes dans le xe siècle, vingt-quatre dans le xie et deux dans le xiie.

En face d'une pareille existence, on comprend que la pensée de l'affranchissement était le rêve passionné et incessant de toute intelligence que la servitude et la misère n'avaient pas éteinte.

Ces affranchissements devinrent moins rares à l'époque des croisades, alors que les nobles faisaient argent de tout pour s'équiper et satisfaire au sentiment belliqueux qui s'était emparé du monde chrétien. Le taux variait selon le temps et le pays; plusieurs documents du xiie siècle mentionnent le prix de 250 sols. Mais que de restrictions à la liberté ainsi obtenue! On en pourra juger par quelques extraits des lois somptuaires établissant la ligne de démarcation non pas entre les serfs et leurs anciens seigneurs, mais entre les bourgeois enrichis des municipes et les barons.

« Que nulle femme en ses robes, ni en ses vêtements de laine, ni sur son chaperon, disaient vers 1274 les consuls de Montauban, ne porte orfroi, ni argent broché, ni aucune parure d'or, d'argent, de perles, de soie, ni d'autres pierres précieuses; d'hermine, de loutre, de gris, ni aucun autre ornement cousu ou brodé sur le drap, mais seulement drap et bordures de peaux ou de sandal. Qu'elle ne porte chaînes d'argent, ni fermoirs, ni agrafes et ne fasse faire robe de sandal, de pourpre, de samit, de drap d'or ou de soie. On autorise toutefois lesdites femmes à porter sur leurs mantelets

une tresse de soie fine du prix de 5 sols tournois et des cordons également de soie, mais sans or ni argent sur leurs robes. »

Tous les détails de la vie étaient réglés avec une tyrannie aussi minutieuse : « Que nulle dame ni autre femme de la ville ou de son territoire ne fréquente sa voisine, à moins qu'elle ne soit sa parente au second degré, sa cousine germaine, celle de son mari, ou plus proche encore, ou bien sa commère ; et que ces fréquentations ne puissent avoir lieu que le dimanche, et non un autre jour de la semaine. Sont exceptées toutefois les baladines et femmes de mauvaise vie. Une amende de 5 sols frappera celles qui iraient à l'encontre.

» Que nulle dame ou autre femme ne s'avise d'inviter à des noces ou à quelque sorte de festin que ce soit plus de quatre personnes. Sont exceptées les baladines ou femmes de mauvaise vie.

» Que nul homme ni aucune femme ne fasse ni ne présume faire invitation et repas, sous prétexte de fiançailles et de noces, avant d'aller à l'église.

» Que nul homme ou aucune femme n'aille courir les rues avec une fiancée. »

Les consuls et magistrats municipaux avaient profité des leçons de la féodalité ; les amendes remplaçaient les droits seigneuriaux. Tout homme ou femme qui entrait de jour dans le jardin, vigne ou pré d'un autre sans sa permission, était puni d'une amende de 12 deniers. Le même délit était taxé à 1 denier tournois pour une *bête grosse*, et à une obole pour brebis, chèvres ou chevreaux. Les maraudeurs surpris la nuit dans les vignes et jardins encouraient la peine de 20 sols d'amende, et les marchands qui vendaient à faux poids celle de 60.

Les bouchers ne pouvaient mettre en vente que de la viande bonne et saine au jugement des consuls. Il ne leur était permis de gagner qu'un denier par sol, sous peine de 60 sols d'amende et de punition corporelle si la viande semblait mauvaise. Il était expressément défendu de vendre un objet avant qu'il eût paru sur la place publique.

Les testaments écrits ou faits verbalement devant des témoins dignes de foi étaient valables, pourvu que les enfants ne fussent pas fraudés, bien qu'on n'eût pas suivi d'ailleurs les formes du droit. Si quelqu'un épousait une femme apportant 1,000 sols pour dot, le mari lui en assurait 500 à titre de donation nuptiale. Si la femme mourait avant lui, il conservait la jouissance de cette dot sa vie durant, et la dot, après son décès, revenait aux héritiers de la femme. Que si, au contraire, celle-ci survivait à son mari, elle recouvrait sa dot. Cette législation, équitable en apparence, entraînait malheureusement des contestations fréquentes et coûteuses. Les paroles *grosses* ou *contumélieuses* coûtaient à ceux qui les avaient proférées 24 deniers : 12 pour le délit, et 12 pour la criée de la peine.

On payait pour avoir tiré malicieusement l'épée contre quelqu'un, même sans le frapper, 20 sols d'amende, 30 sols s'il était blessé et que le sang coulât ; 60 s'il perdait un membre, plus les dommages-intérêts. L'homicide, outre la peine capitale, entraînait la confiscation de tous les biens du coupable.

Les adultères surpris en flagrant délit et nus, par un ou deux consuls ou par deux habitants dignes de foi, devaient courir nus par la ville, ou payer 100 sols d'amende. Ne sommes-nous pas tentés de voir aujourd'hui une cruelle ironie dans la formule qui accompagnait ces réglementations : « Tous ceux qui viennent demeurer dans la ville libre sont libres ? »

Le nouveau comte de Toulouse, Alphonse, ne se montra que rarement avec Jeanne, son épouse, dans ses nouveaux États, qu'il gouverna la plupart du temps du château de Vincennes. Tous deux moururent en 1271, au retour de la croisade de Tunis. Philippe le Hardi, leur héritier, réunit le Languedoc à la couronne de France. Aux deux sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, créées par saint Louis, Philippe en ajouta quatre pour le Toulousain, la Provence, le Rouergue et le Quercy.

L'administration royale, en prenant possession du Languedoc, trouva encore ce pays dans une situation prospère. Les juifs y avaient toujours joui d'une protection souvent condamnée par l'Église, mais très favorable au commerce. La bourgeoisie y était riche, puissante et presque l'égale de la noblesse. Elle se réunissait souvent en assemblées qui furent le germe des états de Languedoc, plus tard si utiles à la province. On en fait remonter la première origine au xe siècle. On cite une assemblée des principaux Toulousains (*optimates Tolosæ*), convoquée en 1114 par Louis le Gros, puis celle que Simon de Montfort réunit à Pamiers en 1212. Louis IX régla le mode des assemblées pour la sénéchaussée de Beaucaire ; en 1269 et 1271, on en voit à Carcassonne et à Béziers, où la

noblesse et le clergé se réunissent avec les bourgeois représentés par deux consuls de chacune des principales villes. Enfin, en 1303, Philippe le Bel vient à Toulouse réunir toutes ces assemblées particulières en véritables états généraux de la province. Le tiers état envoyait deux députés élus par chaque ville de trois cents feux et au-dessus. L'archevêque d'Auch présida la première assemblée; plus tard (1630), l'archevêque de Narbonne fut président de droit comme primat du Languedoc. Ces états, qui d'abord n'eurent pas de lieu de réunion déterminé, adoptèrent par la suite Montpellier. Leur principal objet était le vote des impôts, dont la répartition se faisait ensuite par les assemblées de diocèse, appelées pour cette raison *assiettes*.

Quoiqu'il eût fort à souffrir de l'invasion du prince de Galles en 1366, des ravages des grandes compagnies et de l'administration désastreuse des ducs d'Anjou et de Berry, frères de Charles V, le Languedoc fut cependant moins malheureux au XIVe siècle que le nord de la France. Il jouit ensuite du repos jusqu'à l'époque des guerres de religion. Il eut alors pour gouverneur Henri de Montmorency-Damville, qui jusqu'après la Saint-Barthélemy se montra l'adversaire acharné et implacable des protestants. Trahi alors par la cour qu'il servait si bien, il transigea avec les calvinistes, se fit le chef du tiers parti, et acquit dans la province une influence considérable. En 1579, il se rapprocha de la cour, qui le nomma maréchal, et combattit pour son prédécesseur Joyeuse, devenu le chef de la Ligue dans le Midi. Vingt ans après, il se rallia à Henri IV, qui le nomma connétable, et Joyeuse ayant fait aussi sa soumission, la province jouit en paix des résultats de l'édit de Nantes. Cette paix fut troublée sous Louis XIII par les tentatives du duc de Rohan en 1621, puis, en 1632, par celle de Henri II de Montmorency, qui, profitant de l'ascendant dont il jouissait par sa famille et par son titre de gouverneur dans le Languedoc, prétendit le faire soulever, et fut lui-même vaincu à Castelnaudary et mis à mort. Richelieu supprima dans cette province les gouverneurs militaires trop dangereux, et mit à la place des intendants. Deux généralités furent établies : celle du haut Languedoc à Toulouse, celle du bas Languedoc à Montpellier. Louis XIV rétablit ce gouvernement, mais le divisa en trois lieutenances générales.

Sauf la révolte des camisards et les terribles exécutions ordonnées par Louis XIV, et qui troublèrent moins le Languedoc tout entier que les Cévennes et le pays de Nîmes (voir l'histoire du département du Gard), le Languedoc n'éprouva plus d'autres secousses au XVIIe siècle, et le magnifique canal creusé par Riquet dota la province de nouveaux débouchés en faisant communiquer les *deux mers étonnées*, pour employer le langage de Boileau. Néanmoins les guerres interminables et les impôts accablants l'avaient réduite à la misère quand mourut Louis XIV.

Ce fut particulièrement par les soins intelligents des états de Languedoc que cette belle province se releva au XVIIIe siècle. On vit peu d'états provinciaux dans ce siècle, comme dans le précédent, aussi éclairés, aussi habiles à stimuler l'industrie et le commerce par des encouragements sagement distribués. Ils ne faisaient que se rendre justice lorsque, en 1780, dans un mémoire présenté au roi, répondant aux reproches faits à leur administration, ils disaient que, si les provinces voisines de la capitale profitaient des progrès qui s'y faisaient et des connaissances qui s'y développaient, il n'en était pas de même des provinces éloignées, auxquelles Paris « *ne rend pas ce qu'il en reçoit;* » que ces provinces étaient obligées, par conséquent, « de trouver en elles-mêmes leur force et leur appui; » et qu'enfin c'était aux encouragements des états que le Languedoc devait son beau commerce des draps du Levant, « enlevé à l'industrie anglaise, et qui ne connaît plus d'ennemis que les gênes intérieures qu'on lui oppose, » ses nombreuses plantations de mûriers « dans un pays où il a fallu leur former un terrain et porter à bras d'hommes sur des pics escarpés le sol sur lequel ils devaient naître; » ses filatures de laine, de soie, de coton, ses belles teintures rouges, l'exploitation de ses mines de charbon de terre, « que la rareté du bois rend si précieux, » l'emploi de ce minéral aux verreries, aux eaux-de-vie, aux huiles « et bientôt à la fabrication du fer, si les succès répondent aux espérances, » etc. « Aussi oseront-ils (les états) dire à Sa Majesté que le moment de leur assemblée offre un spectacle intéressant par l'empressement avec lequel chaque citoyen vient leur faire part de ses découvertes et de ses projets. Il n'y a presque point d'année où quelque chose d'utile ne soit proposé... » Il faut ajouter toutefois qu'à la fin de leur existence, à l'époque de la Révolution, les états de Languedoc, dominés par le clergé, chan-

gèrent de caractère, et on les accusa de dégénérer en théocratie. Au reste, ils disparurent alors avec toutes les anciennes institutions. Le Languedoc fut alors partagé en huit départements : Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude, Hérault, Gard, Lozère, Ardèche. Pendant la Révolution, le département de la Haute-Garonne n'eut heureusement que peu de désordres à déplorer; Toulouse, comme toutes les grandes villes de France, paya néanmoins sa dette de sang à la Terreur; plus tard vinrent les campagnes d'Espagne, qui donnèrent une certaine animation aux diverses industries d'approvisionnement du pays. En 1814, l'armée anglaise vint sous les murs de Toulouse se heurter contre les légions aguerries du maréchal Soult, duc de Dalmatie.

Après la désastreuse journée de Waterloo, le général Ramel qui, pendant les Cent jours, chargé du commandement militaire, avait rempli ses fonctions avec une grande sagesse, ne put trouver grâce devant le fanatisme politique de quelques Toulousains. Les *verdets*, tel était le nom que prirent les plus exaltés royalistes, excitèrent cette populace que l'on rencontre dans toutes les grandes villes, et dont les mauvaises passions sont toujours si faciles à émouvoir; elle se porta menaçante et exaltée, entraînée par une furieuse *farandole* jusque sous les fenêtres de l'hôtel habité par l'infortuné général, qui fut impitoyablement massacré. Cependant la Restauration et la monarchie de Juillet furent des époques de calme et de prospérité pour les habitants de la Haute-Garonne, que vint seulement émouvoir un instant la révolution de 1848. Depuis, ces jours d'une heureuse activité que l'on consacre entièrement aux travaux de l'agriculture et de l'industrie sont revenus, et ces derniers ont reçu une nouvelle impulsion de la ligne du chemin de fer qui, rivalisant avec le canal du Midi, contribue aujourd'hui à l'échange des produits commerciaux des deux mers contre ceux des Pyrénées.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES.

Toulouse (lat. 43° 36′ 47″; long. 0° 52′ 31″ O.). — Toulouse (*Tolosa Volcorum*, *Palladia Tectosagum*) est une grande, belle, riche et ancienne ville, peuplée de 131,642 habitants, située sur la rive droite de la Garonne, à 692 kilomètres, en ligne directe, au sud de Paris et à 262 kilomètres au sud-est de Bordeaux, station centrale du chemin de fer du Midi, distante de Paris de 820 kilomètres par Figeac et de 770 par Agen, avec embranchements sur Bordeaux, Narbonne, Auch, Bayonne, Foix et correspondance avec les voies ferrées d'Espagne par Bayonne; autrefois capitale du Languedoc, siège d'un parlement, d'une intendance et d'une recette; présidial, sénéchaussée, viguerie et justice royale, gouvernement particulier, chapitre, université, couvents, etc.; aujourd'hui chef-lieu du département, d'un arrondissement communal et de quatre cantons, avec archevêché, cour d'appel, tribunaux de première instance et de commerce, chambre et bourse de commerce, siège du 17e corps d'armée et de la 17e région de l'armée territoriale, importante académie universitaire, Académie des jeux floraux, société des beaux-arts, école d'artillerie, etc.

Au XVe siècle, on attribuait la fondation de Toulouse à Limosis, fils de Japhet. L'archéologie de ce temps recourait fréquemment, pour expliquer l'origine de nos villes, à la double et commode ressource de l'émigration des premiers descendants de Noé et de la dispersion des Troyens fugitifs. On a dit aussi que Toulouse était la plus ancienne ville de la Gaule et peut-être de l'Europe; c'est possible, mais difficile à prouver. Il y avait en Espagne, dès l'antiquité, des villes du nom de *Tolosa*. En doit-on conclure que ce sont les Ibères qui vinrent fonder la *Tolosa* gauloise, ou que ce sont les Celtes qui, dans leur invasion en Espagne, y portèrent le nom de *Tolosa?* M. le chevalier du Mège adopte la seconde opinion et la corrobore d'une étymologie celtique : *Dol*, *Tol*, tabie, lieu uni, *Aoz*, lit ou canal de rivière, *Tolosa* signifierait donc : *plateau au bord d'une rivière*. Or, c'est exactement la situation du petit village qui porte encore aujourd'hui le nom de *Vieil-Toulouse*, à peu de distance et au sud de la ville actuelle, sur la rive droite de la Garonne, en remontant son cours, près du confluent de l'Ariège. Le grand nombre d'urnes cinéraires découvertes en ce lieu, et qui, brisant le soc des charrues, faisaient le désespoir des laboureurs, fit penser à quelques auteurs qu'il n'y avait là qu'un faubourg ou une dépendance de l'autre Toulouse, une espèce de cimetière. Mais les fouilles ont mis au jour, outre ces urnes, des statuettes, des ustensiles de toutes sortes, des débris d'édifices, une large rue pavée, surtout un nombre infini

de médailles : médailles phéniciennes, celtibériennes et gauloises, grecques, romaines, consulaires et impériales. Les médailles de Marseille et les consulaires dominaient.

Ces médailles de Marseille attestent la présence des Grecs et cette ligne de comptoirs fondés par eux, dont *Tolosa* était l'*emporium* le plus fréquenté. L'abbé Audibert veut même que Toulouse doive son nom au verbe grec θολόω : Θολοῦσα πόλις (*Tholousa polis*), c'est-à-dire *ville bourbeuse*, « en outre de ce que les environs de Toulouse sont fort gras et que cette ville est pendant l'hiver une des plus boueuses du royaume, l'on doit se ressouvenir que les marais que les anciens auteurs attribuent à Toulouse ont un rapport marqué avec l'étymologie de ce nom. » Les Toulousains acceptent-ils cette fâcheuse ressemblance avec l'antique Lutèce ?

A quelle époque Toulouse se déplaça et descendit dans la belle et vaste plaine qu'elle occupe aujourd'hui, ce serait difficile à dire, et cela se fit peut-être insensiblement. Ce qu'il y a de certain, c'est que la *nouvelle Toulouse* n'offre que fort peu d'antiquités païennes. Le capitoul Lafaille parle seulement d'un amphithéâtre dont on voyait les restes près du château Saint-Michel, qu'il suppose avoir été construit entre César et Galba. L'enceinte romaine, en cailloux revêtus de briques, était de forme circulaire et traversée par la Garonne. Onze voies romaines en partaient dans des directions diverses : de la porte du Bélier (*porta Arietis*), trois voies divergentes conduisaient à Cahors, Albi, Agen ; cinq autres rayonnaient, du point le plus occidental de l'enceinte, sur la rive gauche du fleuve, vers Lectoure, Auch, Aquis, *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges) et la vallée de l'Ariège ; du même point partait l'aqueduc romain ; au sud, deux voies sortaient par la porte du Château-Narbonnais : l'une sur la Vieille-Toulouse, l'autre sur Narbonne ; un peu plus à l'est, enfin, une onzième voie partait de la ville et joignait vers Baziège la voie narbonnaise.

Nous parlerons ailleurs de l'origine romaine du célèbre Château-Narbonnais. Il n'est pas douteux que Toulouse n'ait alors bâti aussi des temples, car elle avait une dévotion particulière à Apollon, Jupiter et Minerve. On la surnommait *Palladia*, la ville de Pallas, hommage rendu à sa prospérité, à son industrie, au génie littéraire de ses habitants. Ausone, qui l'appelle « Toulouse la savante, » l'a chantée dans des vers dont voici le sens : « Je ne t'oublierai jamais, ô Toulouse, ville dans laquelle j'ai été élevé. Une vaste enceinte de briques te presse, et la Garonne baigne l'un des côtés de tes remparts. Assise entre les peuples de l'Aquitaine et de l'Ibérie, tu possèdes une immense population, et tu touches aux neigeuses Pyrénées et aux monts des Cévennes, ombragés par des pins. Quatre cités sont sorties de ton sein, et cependant il paraît que tu n'as rien perdu de ton peuple et que tu renfermes encore dans ton sein tous les citoyens qui y sont nés. » Ces quatre cités et l'épithète de *quadruples* donné à la ville ont fourni à la glose une ample matière. Il semble évident que le poète veut parler de colonies. César mentionne en Germanie une colonie de Volces Tectosages, et il y avait au delà du Rhin, aussi bien qu'en Espagne, plusieurs *Tolosa*. Ausone, comme il le dit lui-même dans ce passage, ne reçut point le jour, mais seulement l'instruction à Toulouse. Mais cette ville a vu naître dans ses murs, pendant l'époque romaine, plus d'un homme distingué, surtout par des talents littéraires. Le plus célèbre, néanmoins, est un général, Antonius Primus, surnommé Becco, lequel battit à Bédriac et à Crémone Vitellius et ses partisans, et donna la pourpre à Vespasien.

Nous avons omis de rappeler la prise de Toulouse par le proconsul Servilius Cépion et le pillage si fameux de ses trésors. Les Tolosates avaient, dit-on, par l'ordre de leurs prêtres, enfoui dans des lacs consacrés aux dieux les richesses dérobées au temple de Delphes. Cépion s'en empara et s'en réserva la meilleure part, ce qui le fit mettre en jugement et condamner à Rome. Comme il fut battu par les Cimbres et que, bientôt après, ses deux filles moururent déshonorées, le peuple de Rome, frappé de cette série de malheurs accumulés sur la tête de cet homme, les attribua à la vengeance des dieux. De là ce dicton : *Habet aurum tolosanum* (il a de l'or de Toulouse), que l'on appliquait aux gens poursuivis par l'infortune.

C'est saint Saturnin, par abréviation saint Sernin, et point saint Martial, comme on l'a dit, à tort, qui apporta le christianisme à Toulouse. Il en fut le premier évêque, vers 252, et y fut martyrisé. Les Romains avaient bâti dans la ville, mais non pas à l'emplacement du Capitole actuel, un Capitole où leurs prêtres offraient de l'encens aux dieux et interrogeaient les im-

mortels par le moyen des oracles. Saint Sernin passe un jour devant le temple païen ; aussitôt les oracles se taisent. « C'est le chrétien qui en est cause, » s'écrient les pontifes de Jupiter, et saint Sernin, saisi sur-le-champ, est sommé de sacrifier à Jupiter ; il refuse, on l'attache à la queue d'un taureau qu'on allait immoler, et qui l'entraîne et le brise sur les degrés du Capitole. Deux femmes pieuses recueillirent son cadavre et l'ensevelirent; on les fête aujourd'hui à Toulouse, le 17 octobre, sous le nom des *Saintes Puelles*. L'église du *Taur* ou *Taureau* s'éleva au lieu où le corps du saint, la corde s'étant rompue, avait été séparé de la bête furieuse instrument de son supplice. Au IVe siècle, Sylvius, cinquième évêque de Toulouse, fit construire l'église de Saint-Sernin, à l'endroit où le martyr fut enseveli. Un des évêques les plus célèbres des premiers temps de l'Église toulousaine est Exupère, tant vanté par saint Jérôme et qui, au dire de ce Père de l'Église, arrêta par sa seule présence les Vandales, comme saint Léon, Attila. A la même époque Sulpice-Sévère composait à Toulouse plusieurs de ses écrits.

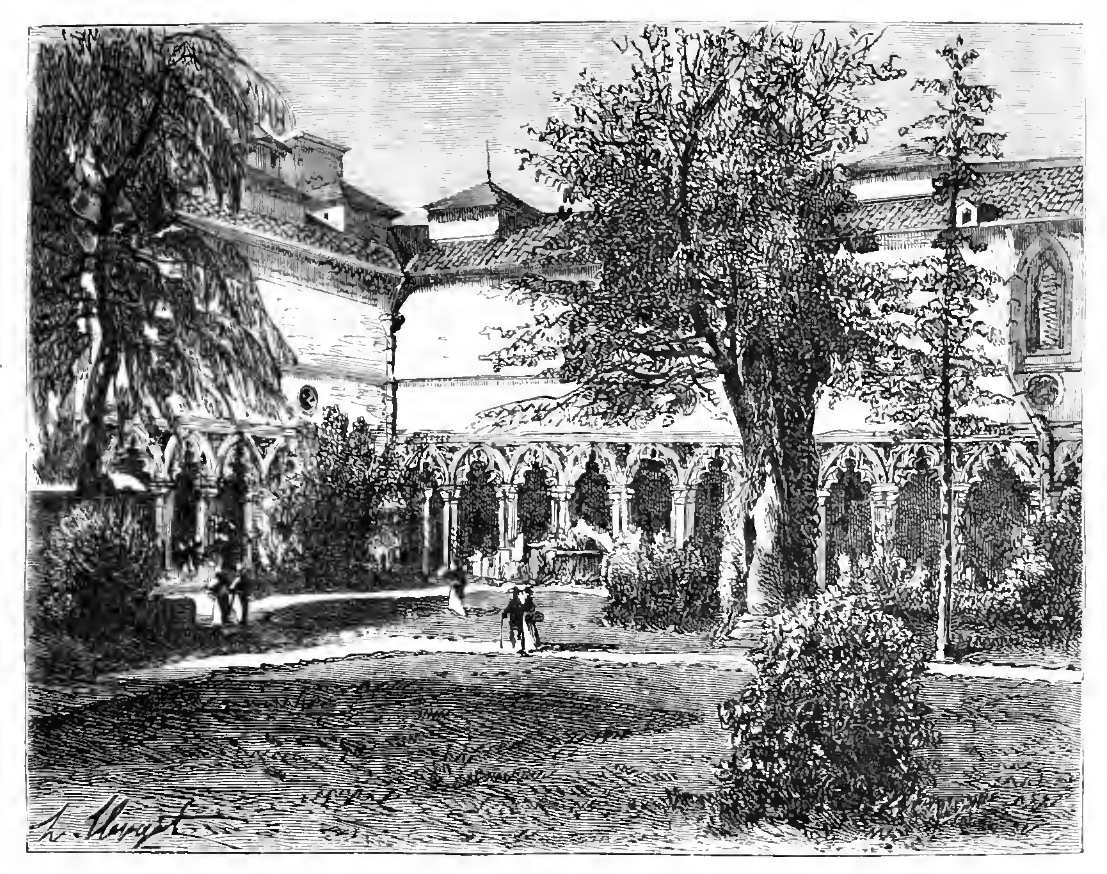
Devenue la capitale des Wisigoths, Toulouse fut témoin de plus d'une scène dramatique de l'histoire de ce peuple qui passa par tant de révolutions. En 422, elle insulte à Littorius, lieutenant d'Aétius, vaincu sous ses murs par Théodoric, et promené dans ses rues sur un âne, avant d'être décapité. Vingt ans plus tard, elle entend dans l'horreur de la nuit les cris étouffés du malheureux Thorismond, fils de Théodoric, surpris et égorgé par ses deux frères. Enfin, lorsque Euric eut persécuté les catholiques, elle vit, raconte naïvement Grégoire de Tours, elle vit une source de sang jaillir dans ses rues, deux soleils luire au ciel et les fers des lances des soldats wisigoths briller de couleurs étranges et fantastiques, bleues, noires, vertes, jaunes, roses ; autant de présages de la ruine prochaine du monarque persécuteur. Après la bataille de Vouillé, Toulouse n'eut plus de rois dans son sein, mais des ducs francs. Son évêché devint suffragant de Bourges; l'ayant été jusque-là de Narbonne, l'archevêque de Narbonne ne voulut jamais admettre la légalité de ce changement et continua de réclamer, jusqu'au moment où le siège de Toulouse devint lui-même archiépiscopal, au XIVe siècle.

Toulouse fut, en 584, le quartier général des rebelles, qui reconnurent alors pour chef Gondovald, ce prétendu fils de Clotaire. Le duc Didier gouvernait alors la ville pour Chilpéric et Frédégonde. En apprenant la mort de Chilpéric, il avait arrêté dans ses murs Rigonthe, fille de ce prince, laquelle se rendait en Espagne pour épouser Récarède; il lui avait enlevé ses trésors et lui eût enlevé aussi l'honneur si elle n'eût trouvé dans l'église du Taur un asile inviolable. Didier devait redouter la colère de Frédégonde ; c'est ce qui le jeta dans la révolte. Il appela Gondovald. L'évêque Magnulfe, qui voulait protester, fut chassé et souffleté par le fameux Mummol, devenu l'un des rebelles. Gondovald eût dû s'attendre à être trahi par des hommes qui trahissaient leurs souverains. C'est ce qui lui arriva. Ils le livrèrent, et Didier obtint à ce prix son pardon.

Nous ne voyons rien dans l'histoire de Toulouse qui mérite d'être rapporté jusqu'à l'établissement des comtes héréditaires, si ce n'est la défaite des Sarrasins sous ses murs, en 721, et l'asile qu'y trouvèrent la plupart des ennemis des carlovingiens, entre autres Griffon, frère de Pépin, qui vint demander du secours à Waïfre et se fit chasser par lui après avoir séduit sa femme. Les comtes héréditaires commencent, en 849, avec Frédelon, comme nous l'avons dit plus haut. Au-dessous de ces comtes, qui devinrent en peu de temps de puissants seigneurs, nous trouvons, dès 875, des vicomtes, chargés sans doute plus spécialement de l'administration de la cité.

L'amour était l'occupation principale de la haute classe, et il se pratiquait d'une étrange façon. Un seigneur ou un troubadour voyait la femme de son voisin, la trouvait belle et se déclarait immédiatement son chevalier. Il s'établissait sur-le-champ entre le galant et la dame un commerce de tous les jours, de tous les instants. S'il advenait querelle entre eux, les cavaliers les plus courtois du pays plaidaient la cause de la dame ; les plus gracieuses châtelaines venaient demander le pardon du serviteur. Et tout cela se passait au grand jour, sous les yeux des maris, qui regardaient cette intimité poétique sans murmure et ne se fâchaient que dans les grandes occasions. La barbarie du temps reprenait alors son empire. Le troubadour Vidal avait célébré en vers amoureux les charmes de la châtelaine de Saint-Gilles. Le seigneur, qui goûtait peu ses chants, ne trouva rien de mieux pour les interrompre que de faire couper la langue à Vidal.

Autre légende plus tragique encore : Guilhem



Intérieur du Musée de Toulouse.

de Capestang entretenait commerce d'amour avec la femme d'un seigneur de Roussillon; celui-ci l'apprend, enferme l'épouse coupable dans une tour, l'y torture sans pitié, puis il dresse une embuscade à Guilhem, le tue, lui arrache le cœur qu'il fait rôtir avec *force poivre* et le donne à manger à sa femme, après avoir feint d'y goûter le premier. Lorsque la châtelaine, qui, ajoute le chroniqueur, aimait beaucoup la venaison, eut achevé ce mets horrible, il lui montra la tête de son amant, en lui demandant comment elle avait trouvé son cœur. « Si bon, répondit-elle, que, pour en conserver la saveur, je ne mangerai plus. » A ces mots, le seigneur tira son épée avec rage; mais, pour ne pas mourir de sa main, la dame se précipita du haut d'un balcon dans les fossés du château. Toutes les histoires d'amour n'avaient point une issue aussi funeste; à preuve certaine comtesse de Toulouse qui eut trois maris vivants, et le galant Folquet qui, après de longs exploits amoureux, embrassa la carrière ecclésiastique et devint évêque de Toulouse.

La facilité du divorce encourageait ces inconstances : il suffisait, pour l'obtenir, du consentement des époux, ou même simplement de la volonté de l'un d'eux.

Les mœurs du clergé lui défendaient un rigorisme trop sévère. Riche du produit de ses fiefs, des perceptions de la dîme et des autres revenus qu'il tirait de l'Église, il donnait l'exemple du luxe dans ses vêtements et dans sa table; il montait de riches chevaux et s'adonnait au jeu des dés et des échecs. Les plus puissants prélats ne craignaient pas, au 1er mai, d'offrir aux dames, comme celles-ci à leurs amants, des anneaux, des manches, des lacets, des bracelets et des ceintures.

Le caractère inconstant des comtes de Toulouse, leurs fréquentes absences, leurs pèlerinages en terre sainte, et la jeunesse de la plupart d'entre eux en arrivant au pouvoir que leurs pères insouciants laissaient à leurs faibles mains furent au-

tant de circonstances très favorables au développement des libertés toulousaines. Sous les Romains, Toulouse avait été élevée au rang, non pas de colonie, comme on l'a prétendu, mais de municipe. A ce titre, elle avait eu ses curiales, sa curie, ses duumvirs, administrant non seulement la ville, mais son territoire, le *Pagus*. Les Wisigoths, qui furent quatre-vingts ans maîtres de Toulouse, respectèrent ses privilèges. Les Francs laissèrent aux Gallo-Romains l'usage des lois romaines; de telle sorte que, fort vraisemblablement, Toulouse conserva plus ou moins l'avantage de se gouverner elle-même jusqu'au moment où apparaissent pour la première fois ses *consuls* ou *capitouls*. Les capitouls de Toulouse sont très célèbres. Leur nom vient du latin *capitulum*, chapitre, conseil; ils formaient le conseil des comtes, ce qui les faisait appeler *capituli, capitulares capitularii*, comme qui dirait *membres du chapitre*. Ce n'est que plus tard qu'ils remplacèrent *Capitulum* par *Capitolium*, afin de se donner une origine plus magnifique et de se rattacher par quelque lien au Capitole romain. Bien plus, ils prétendirent s'attribuer exclusivement ce titre, et obligèrent les magistrats de Muret à l'abandonner pour celui de consuls.

Les Toulousains eurent donc de bonne heure des magistrats capables de suppléer aux seigneurs absents, ce qui donna à leur cité toute l'apparence d'une république. Malheureusement, ils ne furent pas toujours fort unis. Lorsque le jeune Alphonse Jourdain fut attaqué par Guillaume d'Aquitaine, deux partis se formèrent dans la ville et s'y livrèrent bataille. Guillaume l'emporta ; mais, plus tard, ce fut le peuple de Toulouse tout seul qui, las de ses désordres, le chassa et alla chercher à Orange le seigneur légitime. Quand, dans une autre absence de ce même Alphonse, Louis VII vint attaquer la ville, ce furent encore les Toulousains qui le repoussèrent, et Alphonse n'eut qu'à le remercier à son retour. Aussi, dans sa reconnaissance, il confirma et régularisa l'institution des capitouls. C'est à partir de 1147 que nous avons des annales consulaires ou capitulaires, où se trouve la liste de ces magistrats, et parmi ceux de cette même année nous en trouvons deux nobles, Pons de Villeneuve et Raymond de Frinhac, ce qui prouve que cette dignité était déjà fort recherchée et que la noblesse ne croyait pas s'abaisser en se rapprochant de la bourgeoisie toulousaine. En effet, c'étaient des hommes d'importance que ces capitouls. Assemblés dans le *Palais commun*, ils décidaient des alliances à conclure, des traités à faire, de la guerre et de la paix. Leur nombre, à cette époque, n'est point parfaitement connu : les premières listes en donnent six ou huit; mais, dès la fin du XIIe siècle, nous trouvons des listes de vingt et vingt-quatre capitouls. Ils étaient annuels et formaient comme une représentation de toutes les classes du peuple toulousain. Au besoin, ils convoquaient au forum ou dans une église la masse des citoyens, qui prenaient part ainsi, non seulement par l'élection des magistrats, mais directement, à la direction des affaires publiques. L'année 1202 est surtout remarquable dans l'histoire des capitouls. Les habitants de Rabastens avaient maltraité quelques Toulousains. Sans hésiter, les capitouls convoquent l'armée communale et marchent à sa tête, suivis de tout l'attirail d'un siège, vers Rabastens. Les coupables furent si effrayés, et ce n'étaient pas seulement des bourgeois, mais des seigneurs et des chevaliers, qu'ils envoyèrent au-devant des Toulousains une députation qui obtint que l'affaire serait simplement portée devant la cour du comte. Même énergie fut déployée peu de mois après à l'égard des habitants nobles et non nobles de Villeneuve, qui n'avaient pas suffisamment respecté la fierté toulousaine. On a remarqué que le conseil capitulaire de 1202 n'offrait que deux ou trois noms de chevaliers; tous les autres roturiers. Il y avait donc alors dans les esprits une tendance populaire, et c'est peut-être à ce caractère que l'on doit attribuer l'énergie dont nous venons de fournir deux exemples, aussi bien qu'une mesure administrative très remarquable et très favorable au peuple : ce fut un règlement qui établissait la liberté absolue du commerce des blés et des vins. Nous avons dit tout à l'heure que les annales capitulaires commencent en 1147; mais ce n'est véritablement qu'en 1195 que fut ouvert le fameux registre qui, au temps de la Révolution, formait douze énormes volumes, alors bien malheureusement détruits presque entièrement. On y lisait les noms et l'on y voyait les portraits des capitouls. Un siècle plus tard, on y ajouta une chronique annuelle.

Les divers événements dont la vieille Aquitaine avait été le théâtre, les souvenirs laissés par les populations si dissemblables qui avaient foulé son sol avaient dû fortement frapper les imaginations impressionnables des habitants de cette contrée :

après les fables druidiques, les traditions romaines; c'est surtout le contact de l'Espagne et de la civilisation arabe qui avait dû laisser une forte empreinte dans ces esprits si disposés à la poésie galante et chevaleresque. Il ne faut donc pas s'étonner qu'au milieu même de la sauvagerie du moyen âge les premiers rayons du génie moderne aient brillé dans la province dont nous retraçons l'histoire... Avant de devenir la patrie de Clémence Isaure, Toulouse fut le berceau, la capitale des troubadours.

Dans la foule de célébrités maintenant oubliées, deux noms surnagent : Pierre Vidal et Guilhem Figueiras, tous deux enfants du peuple, nés à Toulouse, l'un d'un pâtissier, l'autre d'un tailleur. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que, malgré cette commune origine, leur talent résume et domine les deux caractères très opposés de la poésie des troubadours. Pierre Vidal, sentimental élégiaque, est le précurseur de Clémence Isaure; il semble pressentir et ambitionner l'églantine d'or des jeux floraux.

Figueiras, lui, ne hante guère les châteaux; il vit dans les tripots avec les truands et les ribaudes; mais sa verve satirique fera aussi école. Il est le père de Mathurin Régnier; ses grelots sonnent comme le tocsin. Ce n'est pas d'un mari jaloux qu'il doit craindre la vengeance; l'ennemi que poursuit sa muse, aussi énergique que courageuse, c'est le seigneur avare et cruel, c'est le prêtre hypocrite et libertin.

Raymond de Rabastens était évêque de Toulouse lorsque Innocent III y envoya Pierre de Castelnau. Il ne fut pas jugé assez ardent pour les circonstances, et l'on mit à sa place Folquet, troubadour célèbre, mais dont l'esprit raffiné marque la décadence de la poésie provençale, et que les débauches de sa vie passée n'empêchèrent pas de devenir le plus fougueux prélat de la croisade. Il y organisa le parti catholique sous le nom de confrérie blanche, et bientôt la ville fut ensanglantée par les combats que ce parti livra aux albigeois, organisés de leur côté en confrérie noire. Les partisans de Folquet furent chassés et allèrent chercher devant Lavaur l'armée des croisés, qui bientôt parut devant Toulouse. Les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges et les routiers navarrais au service de Raymond défendirent d'abord *les jardins qui sont dehors la ville* et y tuèrent beaucoup de monde aux assiégeants. Ce qui acheva de sauver la ville, ce fut la conduite patriotique de la confrérie blanche, qui, sommée par Folquet de sortir et de se rendre au camp des croisés, refusa et se réconcilia avec la confrérie noire. Cet événement imprévu décida la retraite de Montfort (1211). Mais, trois ans plus tard, la cause des Méridionaux ayant succombé à Muret, Toulouse fut obligée de se remettre corps et biens au légat. Douze des vingt-quatre consuls furent livrés en otage, et Folquet rentra en triomphe avec son clergé. Si l'on en croit le poète provençal, ce féroce prélat, dans le conseil réuni pour délibérer sur le sort de Toulouse, opta pour sa destruction, et ce fut Simon de Montfort qui s'opposa à un avis si barbare. Toulouse fut plus maltraitée encore en 1216 pour avoir tressailli de joie à l'approche des deux Raymond qui revenaient en triomphe par Marseille et Avignon. Montfort reparut. Le perfide Folquet persuada aux habitants de lui envoyer des députés pour obtenir merci; mais, par ses conseils, tous les députés qui arrivaient au camp y étaient liés et retenus. Quelques-uns s'échappèrent et crièrent trahison. Aussitôt toute la population fut en armes, dressa des barricades et accabla de projectiles les soldats croisés. Alors Folquet imagina une nouvelle perfidie : il fit proposer, par l'abbé de Saint-Sernin, aux habitants de se rendre à merci, sinon ils seraient occis de *male mort*. Il jurait *par Dieu, la Vierge et le corps du Sauveur* qu'ils seraient épargnés. Quand ils se furent livrés, on réunit les deux mille principaux de la ville sur la place aux Bœufs (*boaria*), et on les obligea de renoncer eux-mêmes à la garantie de l'évêque. Puis les uns furent jetés dans des cachots, les autres emmenés captifs; les tours, les maisons fortifiées (*domus turrales*), tous les beaux édifices, excepté les églises, furent rasés (1216).

Enfin le jour de la vengeance arriva. Le 13 septembre 1217, par un épais brouillard d'automne, Raymond VI, le comte de Comminges et le fils du comte de Foix arrivent inaperçus jusqu'aux portes de la ville et s'y précipitent trompettes sonnantes, enseignes déployées. Tout le peuple se lève; le cri de : « Vive Raymond! » frappe les cieux. Les pierres, les bâtons chassent, dispersent, accablent les soldats de Montfort. Celui-ci accourt aussitôt et bloque la place, jurant, « par le saint chrême, dont il avait été baptisé, de tenir Toulouse assiégée jusqu'à ce qu'il eût victoire sur elle ou y perdît la vie. » Sa femme, l'évêque Folquet et Jacques de

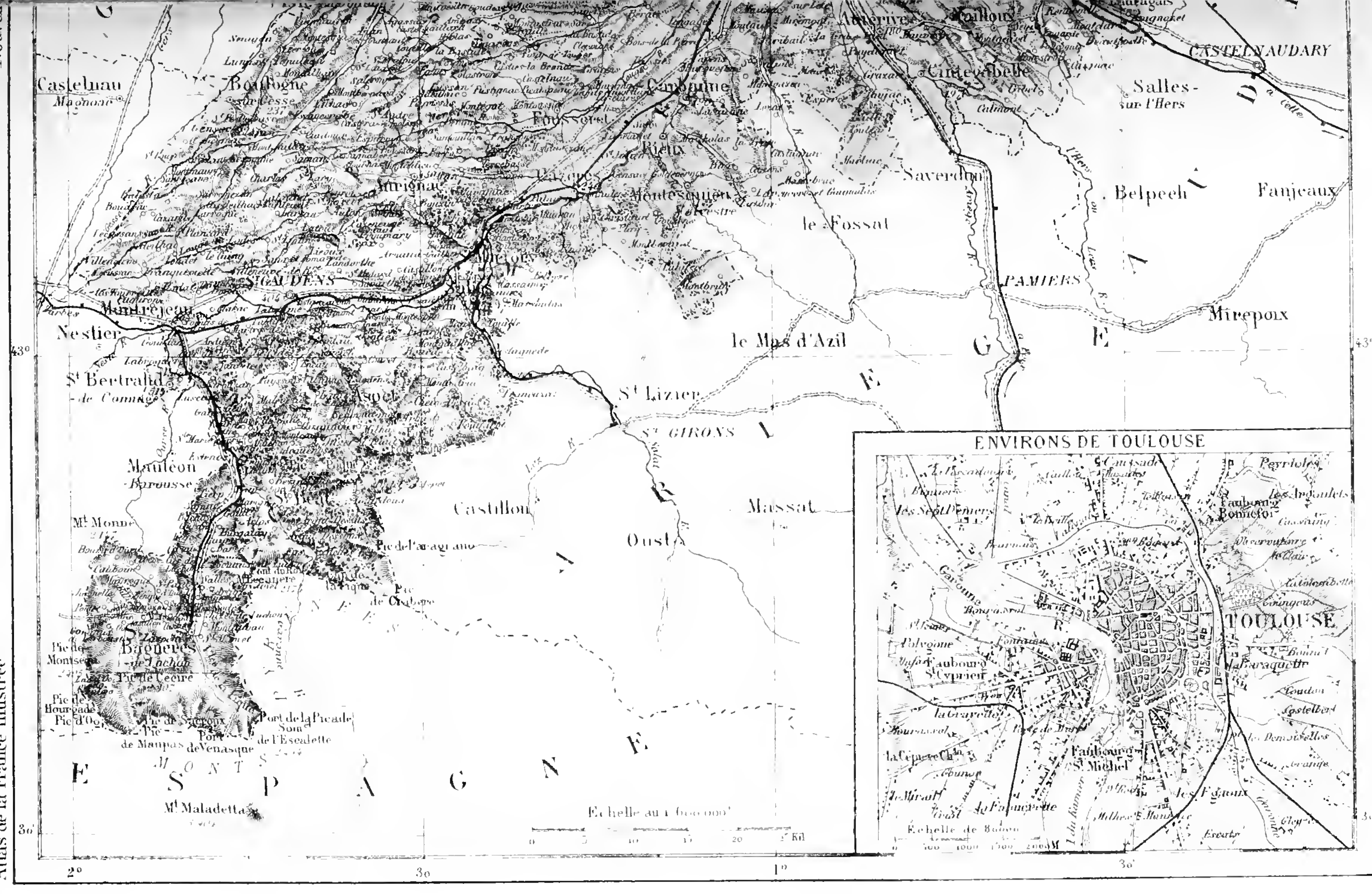
Vitry, l'historien de la croisade, coururent jusque dans le Nord chercher des soldats. Les croisés avaient gardé le Château-Narbonnais ; mais rien ne pouvait effrayer les Toulousains : ils avaient remplacé leurs murs détruits par des fossés et des palissades ; l'arrivée de Raymond VII augmenta leur courage. Le comte de Foix amena une *grande compagnie* de Navarrais, d'Aragonais et de Catalans, qui obligea les croisés à lever précipitamment le siège sur la rive gauche. Assailli au passage de la rivière par une sortie furieuse, Montfort tomba dans l'eau et faillit périr. « Malade de fatigue et d'ennui, ruiné par tant de dépenses, il n'avait plus son ancienne ardeur, et le légat l'aiguillonnait sans relâche et le taxait d'insouciance et de paresse... Simon priait parfois le Seigneur de lui donner la paix de la mort. » Le siège durait depuis neuf mois. Il fit construire une immense *gate* ou *chatte* en bois doublé de fer, laquelle fut remplie de soldats d'élite. Les Toulousains la surprirent, la brûlèrent, égorgèrent les soldats. En ce moment Simon entendait la messe, il refusa de se lever avant d'avoir vu son chapelain élever l'hostie : « Maintenant, s'écria-t-il, Seigneur, congédiez en paix votre serviteur ! » A son arrivée les Toulousains furent d'abord repoussés, mais ils revinrent à la charge, tandis que leurs machines et leurs archers lançaient du haut des remparts un grêle de pierres et de flèches. Simon vit son frère Gui tomber percé d'un trait, et, descendant de cheval, lui dit : « Beau frère, Dieu nous a pris en ire. » « Tandis qu'il converse et se lamente avec lui, dit le poète provençal, voici qu'il y avait dans la ville un pierrier sous un sorbier, près de Saint-Sernin, et les femmes, et les filles, et les épouses de ceux de la ville le bandèrent et tirèrent, et la pierre vint tout droit où il fallait. Elle frappa le comte sur son heaume d'acier si fort qu'elle lui écrasa les yeux et la cervelle, et le front et la mâchoire lui partirent en quartiers, et il chut en terre mort. » (25 juin 1218.) Les cloches, les ménétriers, les cris de joie célébrèrent cette glorieuse délivrance, tandis que les croisés s'enfuyaient au plus vite.

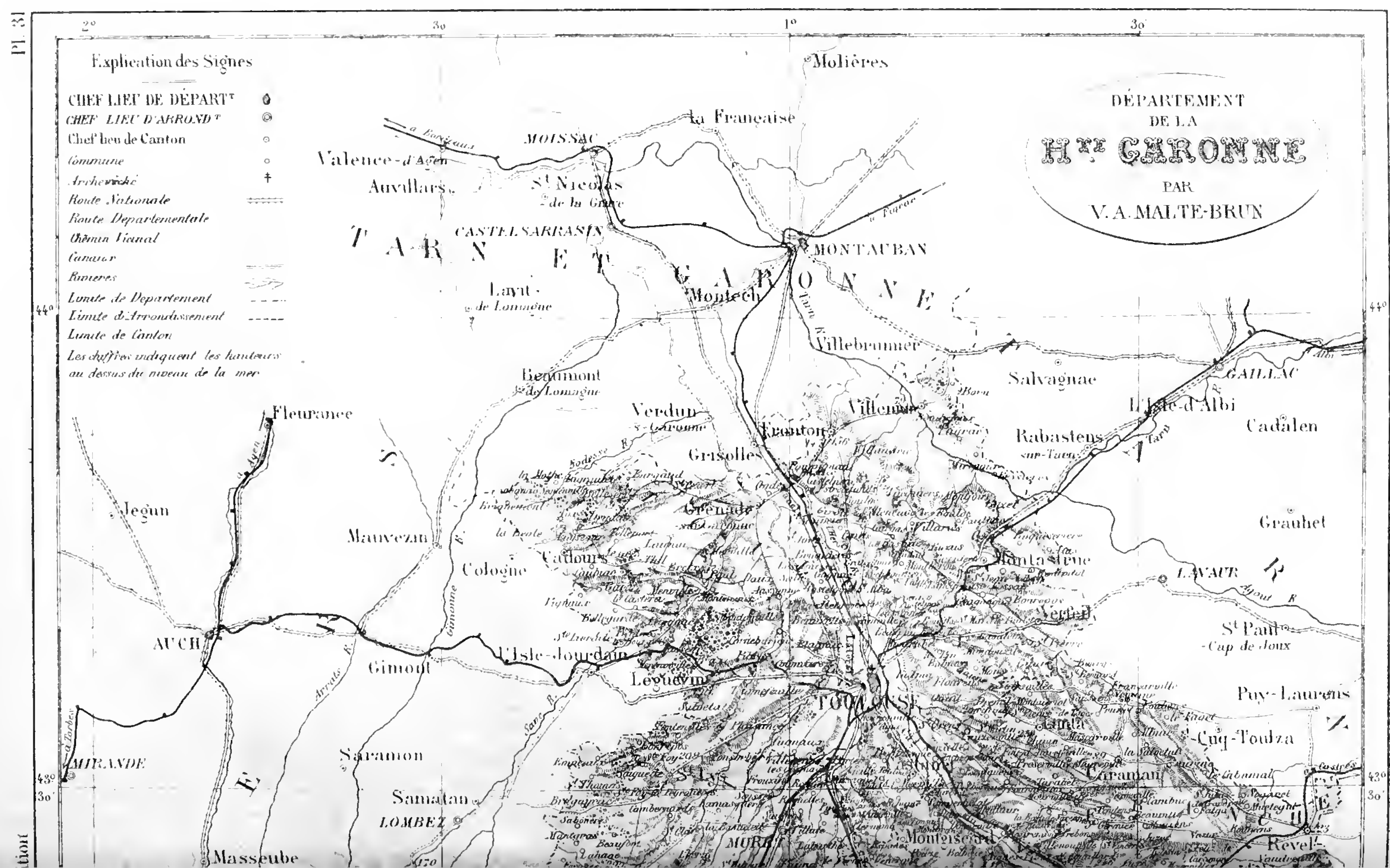
Ce qu'il faut retenir de cet épisode, l'un des plus néfastes et des plus sanglants de notre histoire, ce sont ses origines et ses conséquences que les faits connus permettent aujourd'hui d'apprécier.

Conçue par des clercs italiens, conduite par les barons de France, la croisade albigeoise fut à peu près exclusivement l'œuvre de l'étranger. La ruse habile des premiers et la brutale barbarie des seconds, en envahissant les contrées méridionales, y trouvèrent deux forts obstacles, le développement des lumières d'abord, et ensuite l'établissement municipal. Si, d'un côté, les délégués de Rome étaient effrayés de ce progrès de la civilisation et des lettres, poussé jusqu'au point de mettre le catholicisme en question et de lui substituer une forme religieuse nouvelle, de l'autre, les barons absolus du Nord ne devaient pas moins s'épouvanter en voyant surgir entre eux et leurs vassaux une classe forte, riche, éclairée, qui se déclarait fièrement indépendante, et qui avait des tours assez hautes, des remparts assez épais pour soutenir ses prétentions. Sentant parfaitement tout ce qu'un pareil état de choses pouvait avoir de périlleux pour leur domination, ils tournèrent principalement leurs efforts contre les villes municipales, cherchant à les affaiblir et à les ruiner en toute circonstance. Ainsi, tandis qu'ils traitaient assez facilement avec les châteaux, la rigueur la plus inflexible était déployée contre les villes où le sang coula par torrents. Et ce qui prouve que les villes ne se méprenaient point sur les motifs de cet acharnement, c'est qu'elles levèrent presque toutes la bannière contre la croisade, qu'elles vinrent d'elles-mêmes se jeter dans la querelle pour soutenir Raymond, et que Toulouse ayant à lutter à la fois contre Rome et Paris, ne céda jamais un pouce de son terrain libre.

C'est au moyen âge que Toulouse doit les principales institutions qui ont fait sa gloire sous le gouvernement royal. Nous parlons de son université, de son Académie des jeux floraux et de son parlement.

Ce n'est qu'après la chute des comtes que l'université de Toulouse prit naissance. Il y avait auparavant, sans doute, des légistes qui assistaient les capitouls réunis pour former la cour des comptes ; mais point d'enseignement régulier du droit. C'est le traité de Meaux (1229) qui obligea Raymond VII à donner quatre mille marcs d'argent pour entretenir pendant dix ans quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six maîtres ès arts et deux régents de grammaire. Cette université avait donc pour objet bien moins d'avancer la science que de combattre l'hérésie. Elle fut protégée spécialement par Innocent IV, qui exigea pour elle des privilèges fort étendus ; privilèges qui en


Castelnau Magnoac
Boulogne
Carbonne
Cintegabelle
CASTELNAUDARY
Salles-sur l'Hers
Rieux
Aurignac
Montesquieu
Saverdun
Belpech
Fanjeaux
le Fossat
St GAUDENS
PAMIERS
Mirepoix
Montréjeau
Nestier
le Mas d'Azil
St Bertrand de Comminges
St Lizier
St GIRONS
Mauléon Barousse
Castillon
Massat
Oust
Mt Monne
Bagnères de Luchon
Port de la Picade
Port de Venasque
Mt Maladetta
E S P A G N E
A R I È G E
Echelle au 1/600 000e
ENVIRONS DE TOULOUSE
TOULOUSE
Faubourg St Cyprien
Faubourg St Michel
Echelle de 80000



Explication des Signes
CHEF LIEU DE DÉPARTt
CHEF LIEU D'ARROND t
Chef lieu de Canton
Commune
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
Les chiffres indiquent les hauteurs au dessus du niveau de la mer
DÉPARTEMENT
DE LA
Hte GARONNE
PAR
V.A. MALTE-BRUN
TARN ET GARONNE
Molières
la Française
MOISSAC
Valence-d'Agen
Auvillars
St Nicolas de la Grave
CASTELSARRASIN
MONTAUBAN
Lavit de Lomagne
Montech
Villebrumier
Beaumont de Lomagne
Salvagnac
GAILLAC
L'Isle-d'Albi
Cadalen
Verdun s-Garonne
Villemur
Fronton
Rabastens sur-Tarn
Grisolles
Fleurance
Jegun
Mauvezin
Grenade
Graulhet
Cadours
Cologne
Montastruc
LAVAUR
Verfeil
St Paul Cap de Joux
AUCH
L'Isle-Jourdain
Gimont
Léguevin
TOULOUSE
Puy-Laurens
Cuq-Toulza
Caraman
MIRANDE
Saramon
Samatan
LOMBEZ
MURET
Montgiscard
Revel
Masseube
2°
30'
1°
44°
43°

firent une petite république au sein de la *république tolosane* et qui souvent, heurtant les privilèges de celle-ci, amenèrent de graves désordres. Jean XXII, qui y avait été élevé, la réforma. Les danses, banquets, comédiens, histrions furent interdits aux écoliers qui prenaient leurs degrés. On régla à quinze francs de monnaie courante le prix des repas qu'ils se donnaient à cette occasion. Le prix et la forme de leurs vêtements furent également réglés ; ils devaient porter des chapes à manches comme ceux de Paris, et non des habits ronds et courts (*non redondillos curtos*). L'université de Toulouse était alors dans toute sa prospérité et dans toute son insolence. A cette époque même (1330), un capitoul fut attaqué dans la rue et grièvement blessé par un certain Bérenger. Les capitouls, usant du droit de justice criminelle, qui était une de leurs plus belles prérogatives, condamnèrent à mort et firent exécuter le coupable. Aussitôt les parents de Bérenger réclamèrent ; les trois mille écoliers de l'université, la plupart étrangers et hostiles aux Toulousains, déclarèrent qu'il faisait partie de leur corps et, à ce titre, ne relevait pas du capitoulat. Jean XXII, sollicité par eux, condamna la conduite des capitouls ; le parlement de Paris en fit autant. Ce fut un désastre pour la ville ; obligée de payer une lourde amende, elle vit, en outre, son capitoulat amoindri et paralysé. Il paraît qu'au commencement du xve siècle il y avait à Toulouse jusqu'à dix mille écoliers. L'université, alors peu fidèle à la royauté, s'était déclarée pour l'antipape Benoît XIII, et ses turbulents disciples, ayant à leur tête le protonotaire de ce pontife obstiné, se livrèrent dans la ville à d'effroyables désordres, à l'occasion de la succession de Pierre de Saint-Martial à l'archevêché récemment établi. Au xvie siècle, l'université de Toulouse baissa. Il paraît que les émoluments des professeurs y étaient trop faibles et que ce fut là le véritable motif qui en éloigna le célèbre Cujas, né dans cette ville. On dit vulgairement qu'il fut refusé dans un concours pour l'une des chaires de l'université, mais rien n'autorise cette assertion. Néanmoins, le droit civil compta toujours et compte encore à Toulouse des professeurs réputés, Coras, le chancelier Pibrac, Ferrier, d'Hauteserre, etc. François Ier accorda la *ceinture de chevalerie* à ceux qui y auraient professé vingt ans.

Quant à l'étude des sciences médicales commencée par Lupus, continuée par Raymond de Sebonde et Sanchez le Sceptique, elle fut aussi très remarquable. Portal, Pérille, Frizac sont sortis de l'école de médecine de Toulouse, et ce sont les leçons des maîtres sortis de cette école qui ont formé Delpech et Larrey. C'est Henri IV qui fit établir à Toulouse des leçons publiques de chirurgie et de pharmacie comme il y en avait à Paris et à Montpellier.

La ville qui avait vu briller dans son sein les plus célèbres troubadours attirés à la cour de ses comtes, Bernard de Ventadour, Pierre Vidal le Toulousain, Bruneces de Rodez, Pierre d'Auvergne, Pons de Capdeuil, Raymond de Durfort, Bernard de Miraval et tant d'autres, ne pouvait manquer de favoriser les poètes. N'étaient-ils pas tous poètes, les hommes de Toulouse ? L'un d'eux voulait-il se venger de son ennemi : « Te faray un vers, » lui disait-il, et bientôt quelque mordant sirvente, répété de bouche en bouche, atteignait jusqu'au cœur l'imprudent qui se l'était attiré. Qu'on ne s'étonne donc point si Toulouse posséda la plus ancienne société littéraire de l'Europe dans ses *Jeux floraux*, fondés en 1323 et dont la restauration, en 1484, sera l'éternel honneur de Clémence Isaure.

On ne peut pas faire remonter l'origine du parlement de Toulouse, comme institution judiciaire, au delà du xiiie siècle. Si quelques assemblées tenues auparavant dans cette ville sont désignées par les historiens du temps sous le nom de *parliamentum*, il ne faut pas oublier que ce nom est appliqué par eux à toutes les réunions quelconques convoquées par les souverains. On pense que Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, l'institua le premier à l'imitation du parlement de Paris. Il y eut alors un parlement pour la langue d'oc comme il y en avait un pour la langue d'oïl. Il est mentionné en 1264, 1266, 1268. Tous les États dont le comte de Toulouse avait été dépouillé en faveur d'Alphonse ressortissaient à ce parlement, tandis que les sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne, étant réunies au domaine royal, dépendaient du parlement de Paris. Supprimé ensuite, le parlement de Toulouse fut rétabli, en 1287, par Philippe le Bel, qui passe même pour en être le véritable fondateur. Ce n'était point encore une cour fixe, mais seulement une commission qui venait tenir le *parlement du roi*. Ce n'est qu'en 1420 que le parlement de Toulouse apparaît réellement et définitivement fondé par une ordonnance de Charles VII : « Considérant la grande distance qu'il y a jusqu'audit lieu

de Poitiers (où le parlement de Paris avait été transporté par lui) de ce pays de Languedoc..., et qu'à cause du peu de sûreté des chemins par la multitude des gens d'armes qui sont en divers endroits du royaume, les subjects du pays ne peuvent aller poursuivre leurs procès à Poitiers...; et attendu, d'ailleurs, la grande et loyale obéissance qu'ils ont tenue envers mondit seigneur le roi et envers nous... » En conséquence, il institue « un parlement et cour capitale et souveraine pour ledit pays de Languedoc et duché de Guyenne, deçà la Dordogne. » Ce parlement siégera à Toulouse et sera composé de douze personnes, « savoir : un prélat et onze autres notables personnes des pays de langue d'oil et de langue d'oc, tant clercs que lays, conseillers de mondit seigneur et nostres, et deux greffiers. » Malgré cette organisation formelle, le parlement de Toulouse fut encore sujet à bien des vicissitudes : transféré par Charles VII à Béziers, rétabli à Toulouse en 1443 ; transféré par Louis XI à Montpellier, rétabli à Toulouse en 1471 par lettres patentes, qui lui adjoignirent une cour des aides, une chambre des enquêtes y avait été instituée en 1452. La création du parlement de Bordeaux diminua l'étendue du ressort de celui de Toulouse, qui comprit quelque temps près de la moitié de la France. Les habitants du Languedoc avaient, comme on disait, le droit « de n'être remués en juridictions étrangères. » Un trait frappant de l'histoire du parlement toulousain est son opposition constante aux états de la province. Au reste, il donna de grands magistrats et se signala, en général, par la sévérité et l'équité de ses jugements.

La fidélité des Toulousains récompensés par Charles VII s'était montrée dès le temps de la guerre des Anglais. C'est dans leur ville que le comte d'Armagnac tint les états de 1356; et, dix ans plus tard, quand le prince Noir s'en approcha, il la trouva défendue par 49,000 combattants. Le fanatisme religieux ébranla cette fidélité dans les guerres de religion. Les calvinistes de Toulouse avaient appelé, en 1562, ceux du dehors; l'incendie d'une centaine de maisons avait commencé une lutte de quatre jours, que l'arrivée de Montluc termina par la victoire des catholiques et le supplice des protestants qui ne purent s'enfuir : entre autres, le viguier et un capitoul. Encouragés par cette victoire, les cardinaux d'Armagnac et de Strozzi formèrent, dès 1563, une association de catholiques dont Charles IX approuva les statuts à son passage dans la ville l'année suivante. Cette association exalta le fanatisme des catholiques, et, lors de la Saint-Barthélemy, trois cents protestants furent égorgés dans les prisons par les étudiants. Ce fut un élément tout prêt pour la Ligue qui s'en empara, et, dès ce moment, la population toulousaine se mit en lutte avec le roi. Le voyage de Henri III en 1579 ne la calma point. Quand le duc de Guise eut été assassiné, elle s'insurgea et poursuivit dans les rues le président du parlement, le célèbre Duranti, qui n'eut que le temps de se réfugier dans le Capitole. Duranti était un dé ces grands magistrats modérés qui voulaient que la religion ne fût pas un prétexte de révoltes et de guerres atroces ; il avait longtemps contenu la Ligue. On le fit passer dans le couvent des dominicains ; mais le peuple catholique hurlait aux portes et demandait sa tête. Il se revêtit de ses insignes, embrassa sa femme, compagne de sa captivité, et parut devant cette foule essayant de la calmer ; un coup d'arquebuse le jeta par terre, son corps fut traîné par la ville et pendu avec le portrait du roi au pilori de la place Saint-Georges (1589). Les mêmes hommes fêtèrent bientôt après Jacques Clément comme un saint. Le parlement, très catholique en majorité, ne reconnut Henri IV que sur la menace qu'il fit de se rendre à Toulouse avec une armée (1596). Trente-six ans plus tard, cette ville reçut une terrible leçon d'obéissance en voyant tomber, dans la cour du Capitole, la tête de ce duc de Montmorency dont elle n'avait pu obtenir la grâce et dont elle pleura le triste sort.

Sous Louis XIV, Toulouse retrouva sa tranquillité prospère; Louis XIV vint deux fois à Toulouse (1659 et 1660).

Singulière contradiction dans la conduite des magistrats toulousains au XVIIIe siècle! Ce sont eux qui, rendant hommage au génie de Bayle, ordonnent l'exécution de son testament, en dépit des ordonnances qui avaient suivi la révocation de l'édit de Nantes, et qui privaient les protestants du droit de tester. Et ce sont eux qui, un peu plus tard, condamnent le malheureux Calas. Jean Calas, négociant estimé, septuagénaire, était protestant. Il avait laissé un de ses fils se convertir au catholicisme; une servante catholique était depuis trente ans dans sa maison : ce n'était donc point un fanatique. Or, un jour, le vieillard trouve son fils aîné pendu à la porte de son magasin. Marc-Antoine (c'était le nom de ce malheureux) était d'un carac-

tère sombre, qui suffisait à expliquer sa fin. Mais la population toulousaine, fidèle à sa haine contre les hérétiques, prétendit qu'un meurtre et non un suicide avait mis fin aux jours de Marc-Antoine. Elle accusa le père. Il avait voulu, prétendait-elle, empêcher la conversion de son fils. Le capitoul Baudrigue, encourageant ces bruits assassins, le fait emprisonner ainsi qu'un jeune homme nommé Lavaise, arrivé la veille de Bordeaux, et qui avait soupé chez lui. L'archevêque lance un monitoire; le clergé, les pénitents blancs vont en grande cérémonie chercher le cadavre de Marc-Antoine et le traitent comme celui d'un martyr. Il y eut des miracles. Sur treize juges désignés par le parlement pour juger cette affaire, cinq seulement osent résister au fanatisme public; les huit autres condamnent le vieillard à être roué, et il est roué le 9 mars 1762, en protestant de son innocence et demandant à Dieu le pardon de ses bourreaux. Son troisième fils, ses filles sont enfermés dans des couvents. Heureusement sa femme presque mourante est mise en liberté. Elle court à Paris. Les avocats Loiseau, Mariette et de Beaumont prennent sa défense. Donat Calas, le dernier fils du vieillard, se réfugie en Suisse, et Voltaire l'appelle à Ferney. Une fois dans les mains de l'homme qui conduisait la pensée de son siècle, les arrêts du fanatisme furent ébranlés. Ce grand prêtre de la tolérance et de l'humanité écrivit, s'agita, et, plus éloquent que jamais, émut l'Europe entière. Enfin, après trois ans d'efforts, le 9 mars 1765, jour anniversaire du supplice, cinquante maîtres des requêtes de Paris proclamèrent l'innocence de Calas, et le roi témoigna son approbation en donnant à la famille Calas une somme de 36,000 francs. C'est là, il faut l'avouer, un pesant souvenir sur la mémoire du parlement de Toulouse. Il en est cependant un autre plus ancien et non moins terrible que nous ne saurions omettre, celui du grand et malheureux Vanini, à qui les plus rigoureux reconnaissent un vaste esprit, une science considérable, un style merveilleux, enfin une humeur tranquille, qui eût dû le mettre à l'abri de la persécution. Elle l'alla chercher dans son isolement; il eut la langue coupée et fut brûlé vif comme panthéiste (1618).

On ne peut douter que le supplice de Calas, en soulevant profondément l'indignation publique, n'ait beaucoup contribué à attirer pendant la Révolution sur le parlement de Toulouse un châtiment terrible : cinquante-trois de ses membres montèrent sur l'échafaud en 1794. Ceux qui survécurent furent plus tard admis par Napoléon dans la cour impériale de Toulouse. Sauf un mouvement royaliste en 1799, l'histoire de Toulouse offre peu de chose jusqu'en 1814. Alors se livra sous les murs de cette ville la bataille qui porte son nom, une des dernières de l'empire et des plus glorieuses pour le courage français. Chassé d'Espagne, Soult battait en retraite devant Wellington : il s'arrêta à Toulouse, résolu d'y tenir tête à cent mille ennemis avec les vingt mille hommes qui lui restaient. En quelques jours, les soldats, aidés par les citoyens de Toulouse et les étudiants en droit, entourèrent la ville d'ouvrages de défense. Tout était fini le 6 avril quand parut l'ennemi. Wellington tenta une attaque sur le faubourg Saint-Michel, le seul qui ne fût pas défendu par l'art; mais, comme l'avait prévu Soult, le débordement de l'Ariège le rendit inaccessible. Alors l'immense armée anglo-hispano-portugaise se développa en face des lignes françaises; partout elle rencontra une résistance énergique. Les événements décisifs se passèrent sur la droite de notre armée. Wellington, espérant nous tourner par ce côté, y envoya le général Beresford. Soult y avait pourvu : le général anglais rencontra une résistance terrible : pourtant la redoute de la Pujade lui resta après avoir été deux fois reprise par les Français. Après ce succès, il s'engagea dans le défilé que nos redoutes formaient avec la rivière de Lers. Ravi de cette imprudence, Soult lança la division Taupin pour le couper du reste de l'armée anglaise. L'ardeur de Taupin, qui ne sut pas attendre que Beresford se fût suffisamment engagé, fit échouer cette belle manœuvre. Sa division fut écrasée après douze heures de lutte. Ce revers décida le sort de la bataille : mais l'ennemi avait perdu 18,000 hommes. Soult abandonna Toulouse dans la nuit du 11 au 12 avril, et Wellington y entra. Nous avons dit les excès des *verdets* ou royalistes dans cette ville, qu'ils ensanglantèrent par l'assassinat du général Ramel, le 15 août 1815. C'est une des plus tristes pages de l'histoire de Toulouse, qui, heureusement, a su depuis l'effacer par quarante ans d'une sage tranquillité.

Toulouse était avant la Révolution une ville de couvents. Elle en comptait plus de quarante de l'un et de l'autre sexe. Les bénédictins s'y étaient établis en 1067; les dominicains ou jacobins en 1215; les bernardins, les carmes, les franciscains, les grands augustins en 1228, 1264, 1287, 1310;

au XVIe siècle, les chartreux, les théatins, les minimes, les jésuites, les cordeliers, les capucins, les doctrinaires; au XVIIe siècle, les récollets, les feuillants, etc. Les couvents de femmes étaient ceux des dames de Saint-Pantaléon et de Sainte-Claire, les feuillantines, bénédictines, carmélites, maltaises, visitandines, etc. Enfin, quatre confréries de pénitents : noirs, bleus, blancs, gris. Cela suffit pour expliquer l'esprit très religieux des Toulousains, et aussi le peu de développement qu'avait pris leur industrie, bornée à peu près à quelques draperies où se travaillaient les laines d'Espagne. Son principal commerce était celui des blés, auxquels elle servait d'entrepôt; le canal du Midi, qui la traverse, en facilitait le transport. Aujourd'hui, l'industrie s'y est fort développée; le commerce des huiles, des savons, de l'épicerie, y fait circuler beaucoup d'argent. On y trouve de nombreux banquiers et des succursales de la Banque de France et de nos grands établissements financiers : il n'y en avait qu'un avant la Révolution. Enfin, la population, qui n'était en 1817 que de 48,170 habitants, dépasse aujourd'hui 130,000.

Toulouse est une grande et belle ville, fort agréablement située sur la rive droite de la Garonne, que l'on y passe sur un beau pont en pierre de taille qui communique au grand faubourg de Saint-Cyprien, traversé par une belle et large avenue. Au nord du faubourg, des jardins, des promenades et de belles habitations le séparent du canal du Midi, qui s'y joint au canal de Brienne et au canal latéral de la Garonne; cette jonction est une des plus belles choses qu'offre Toulouse aux étrangers. La ville se présente agréablement du côté de la Garonne par les beaux quais qui bordent le fleuve; du côté de la campagne, elle est entourée des larges boulevards de : *Saint-Pierre, Lascrosses*, d'*Arcole, Strasbourg*, de *Saint-Aubin*, et par les allées *Saint-Étienne* et *Saint-Michel*, au delà desquels s'étendent de jour en jour vers la campagne et jusqu'au canal du Midi les faubourgs de *Saint-Pierre*, d'*Arnaud-Bernard*, de *Matabiau*, de *Saint-Aubin*, de *Saint-Étienne* et de *Saint-Michel*. Au sud, sur la rive gauche de la Garonne, s'étend le faubourg Saint-Cyprien, principalement occupé par les grandes usines et la grande industrie et embelli par les allées de Garonne, de la Patte-d'Oie et le cours Dillon.

La forme de la ville actuelle, limitée à ses boulevards, est celle d'un ovale irrégulier qui comprend l'*île de Tounis*, située en face du faubourg Saint-Cyprien. L'intérieur de Toulouse ne répond pas à sa belle position, ni par l'éclat de ses édifices ni par l'élégance de leurs formes; elle est presque toute composée de grandes maisons de briques cimentées avec du mortier ou de la glaise; les plus anciennes maisons des bas quartiers sont construites en pans de bois dont les interstices sont remplis en torchis. Le nouveau quartier La Fayette, la place du Capitole et les rues avoisinantes sont les mieux bâtis. La ville est très mal pavée, avec des cailloux tirés du lit de la Garonne, cailloux ronds et pointus qui lassent facilement le courage des étrangers peu habitués à un tel pavage; les rues sont garnies de trottoirs, éclairées au gaz et assainies par de nombreuses fontaines. Toulouse est bien plus avantagée sous ce rapport que Paris. Les monuments de cette ville sont : le Capitole ou Hôtel de ville, les églises : Saint-Étienne, Saint-Sernin, de la Daurade, du Taur, la Dalbade, Saint-Raymond, Saint-Exupère, Saint-Pierre, Saint-Jérôme, Saint-Nicolas, du Gesù, la chapelle de l'Inquisition et l'Oratoire de Nazareth, l'Observatoire, le Palais de justice, l'Hôtel de la préfecture, le Musée, la Bibliothèque publique, riche de plus de 60,000 volumes et 700 manuscrits; les ponts Saint-Michel, Pont-Neuf et le pont Saint-Pierre. On remarque dans la ville de nombreux hôtels, l'École vétérinaire, l'Abattoir, le Château-d'eau, l'Hôtel des monnaies, les bibliothèques publiques, l'École d'artillerie, les casernes, l'Arsenal, le Polygone, l'hôpital de la Grave et celui de l'Hôtel-Dieu, les institutions des jeunes aveugles et des sourds-muets.

Plusieurs de ces monuments méritent par leur importance que nous nous y arrêtions un instant.

1° Le *Capitole*, sur la place de ce nom, est presque au centre de la ville. Son origine est fort ancienne, sa façade moderne. Commencée en 1751, sur les dessins de Cammas, elle n'a été achevée qu'en 1769; elle est exposée à l'ouest et a cent vingt mètres de longueur. Percée, au rez-de-chaussée, de seize fenêtres, au premier étage, de vingt et une, et de vingt au second, elle a cinq portes, et se compose d'un arrière-corps et de trois avant-corps; la grande entrée est dans le troisième; celui du milieu est enrichi de huit colonnes en marbre rouge tiré des carrières de Caunes. Il est surmonté d'un fronton triangulaire, dans le

St SAUVEUR
TOULOUSE
St GAUDENS
LABARTHE
CAPITOLE

MONUMENTS REMARQUABLES DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

tympan duquel on voit aujourd'hui les lettres symboliques R. F. Au-dessous, on lit, gravé sur le marbre, ce mot : CAPITOLIUM. Sur le haut du fronton sont deux faisceaux d'armes, deux statues représentant la Justice et la Force, et deux génies soutenant un écusson derrière lequel est la sonnerie de l'horloge. Aux deux extrémités de la façade sont deux frontons circulaires; ils renferment dans leur tympan les armes de la ville. Au-dessus de l'un s'élèvent les statues de Clémence Isaure et de Pallas; l'autre, qui couronne la salle de spectacle, est surmonté par les figures de Melpomène et de Thalie avec leurs attributs. C'est dans la première cour du Capitole que fut décapité, en 1632, sous le règne de Louis XIII, le duc de Montmorency. On y remarque, dans une niche, ornée de diverses sculptures, la statue de Henri IV en armure de guerre. On monte par le grand escalier dans la salle des Pas Perdus et de là dans la salle des *Illustres,* où sont les bustes, au nombre de quarante-trois, des grands hommes auxquels la ville de Toulouse se glorifie d'avoir donné le jour. Cette galerie est destinée aux grandes solennités. A l'extrémité est la salle du *Trône,* de forme ronde et magnifiquement ornée. Sous Napoléon Ier, on y voyait dans les panneaux les batailles de l'empire. A la rentrée des Bourbons, on les remplaça par des allégories représentant la Justice, le Commerce, la Guerre, la Poésie, la Victoire, la Force, l'Agriculture et Vulcain en compagnie d'anges, tenant des armes romaines. Il y a encore d'autres salles fort remarquables, notamment celle des *Festins,* où la ville recevait ses royaux convives; celle des *Jeux floraux,* qui sert aussi aux réunions du conseil municipal; celle des *Capitouls,* et celle du *Petit-Consistoire.*

2° L'*église de Saint-Étienne* ou la *cathédrale.* Ce monument n'a pas de caractère propre. Construit à diverses époques, il en porte l'empreinte sur ses parties; mais sa plus ancienne est la nef, qui fut bâtie vers le commencement du XIIIe siècle aux frais et par les ordres de Raymond VI, comte de Toulouse, dont on voit encore les armes sculptées sur une des clefs de la nef. Cette partie de l'édifice est restée inachevée. Le clocher est de forme carrée et n'a rien de remarquble ; le grand portail, qui a été construit par Pierre Dumoulin, archevêque de Toulouse, est d'un style tout différent de celui de la nef. Au-dessus est une fort belle rosace dont le diamètre perpendiculaire n'est pas dans la même ligne que la pointe de l'ogive du portail. Cette église est divisée en deux parties : la nef est dans le style gothique ; le chœur, brûlé dans la nuit du 9 décembre 1609, a été reconstruit en 1612, ainsi que l'atteste l'inscription placée au-dessus de sa porte d'entrée. Il est clôturé. Dans l'intérieur sont les stalles destinées au chapitre et aux prêtres. « Il est aisé de voir, dit un archéologue, que ce chœur est le commencement d'une nouvelle église qui n'a pas été continuée, et dont on a changé l'emplacement de manière que l'axe du chœur ne répond plus à celui de la nef. » Dans un angle de cette nef s'élève le maître-autel, que l'on voit seulement à travers de grandes grilles en fer. On y remarque une magnifique sculpture représentant la lapidation de saint Étienne, patron de l'église. L'autel est d'ordre corinthien ; les colonnes, entre lesquelles s'élèvent les statues des quatre évangélistes, sont, ainsi que les frises et les panneaux, en marbre du Languedoc. Avant cet autel il en existait un autre qui fut consacré en 1386 et détruit en 1793.

3° L'*église de Saint-Sernin*, que l'on répare aujourd'hui sur les plans de Viollet-le-Duc, porte le surnom d'*Insigne Basilique.* Cette église doit sa fondation à saint Sylve, évêque de Toulouse, qui la fit bâtir vers le Ve siècle. Elle dépendait de l'abbaye de Saint-Sernin ; mais, au commencement du XIe siècle, ayant été détruite pour la seconde fois, saint Raymond, de concert avec l'évêque Pierre Roger, se hâta de la faire rebâtir, et le pape Urbain II la consacra solennellement en 1095. C'est l'un des plus beaux monuments de Toulouse. Sa forme est celle d'une croix latine. Bâti dans le style roman, il est entouré de grilles en fer à l'alignement desquelles est une porte dont la sculpture appartient à Nicolas Bachelier. Son clocher à flèche est très élevé. Avant d'entrer dans l'église, on remarque dans une petite salle les tombeaux des comtes de Toulouse, dont il reste à peine quelques fragments. Cette église est grande et vaste: elle compte cinq nefs dans sa partie longue, trois dans sa partie transversale ; la coupole, dont la voûte est ornée de peintures d'un très beau style, est formée par les quatre piliers qui supportent le clocher. Autour du chœur sont des chapelles et un grand nombre de reliquaires. Les marches, les dalles, les panneaux du chœur sont en marbre ; un élégant baldaquin, soutenu par des colonnes

en marbre, surmonte le maître-autel, qui est très élevé, et sous lequel existent des caveaux où l'on descend par des escaliers en pierre, et qui renferment des châsses fort anciennes, entre autres celle de saint Sernin, évêque de Toulouse et patron de cette église. C'est dans la basilique de Saint-Sernin que se fit la cérémonie de la bénédiction des bannières, en 1096, avant le départ des croisés pour la terre sainte. On y voit encore, dans l'une des chapelles, le christ et la croix qu'ils portèrent, dit-on, à Jérusalem. Saint-Sernin est surmontée par un clocher octogonal et pyramidal de 64 mètres de hauteur, qui s'élève au-dessus de la croisée du transept et de la nef.

4° L'*église de la Daurade*, qui faisait partie du couvent des bénédictins. Bien que moderne et inachevée, elle est fort belle à l'intérieur. Cette église n'a fait que succéder à une plus ancienne, construite sur les ruines d'un temple dédié à Minerve : la nef avait remplacé des ruines qui présentaient un décagone parfait ; le sanctuaire, plus élevé, était garni de trois rangs de niches pratiquées dans le mur. Tout le massif du mur était recouvert d'une mosaïque en verre très remarquable, et qu'on croit l'œuvre des Wisigoths ; la couleur jaunâtre ou dorée, qui faisait le fond de cette mosaïque, avait fait donner à cette première église le nom de *Deaurata*, en roman *Daourado*, d'où l'on a fait *Daurade*, sous lequel est désignée l'église actuelle. Cette église, dédiée à la Vierge, renferme plusieurs monuments, entre autres le tombeau du poète Goudelin. On croit généralement que Clémence Isaure fut inhumée dans l'église de la Daurade, au pied de l'autel, et c'est pour cela, sans doute, qu'on y célèbre tous les ans, le 3 mai, la bénédiction des fleurs d'or et d'argent destinées aux vainqueurs des Jeux floraux.

5° L'*église Saint-Pierre*, qui sous Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, servait de lieu d'assemblée et s'appelait *Saint-Pierre des Cuisines*, nom qu'elle devait au voisinage de fours banaux. Sa forme est celle d'une croix allongée ; le dôme est surmonté d'une statue en plomb d'une grande proportion ; l'autel est à deux faces et en marbre. C'est aux artistes toulousains qu'est due l'ornementation de cette église.

6° L'*église du Taur*, dont l'origine est fort ancienne. Bâtie sur l'emplacement où saint Saturnin, appelé dans le pays saint Sernin, apôtre des Gaules, fut martyrisé, cette église n'était au v° siècle qu'un oratoire dont saint Exupère, alors évêque de Toulouse, fit une église dont le nom rappelle le martyre du patron de la ville de Toulouse. Cette église, dont la dernière construction appartient au XIVe ou au XVe siècle, est du genre gothique.

7° L'*église de Notre-Dame de la Dalbade*, qui doit son nom à la prairie plantée de saules (*Albaredo*) qui l'avoisinait, possède les tombeaux de deux chevaliers de Malte. C'est dans cette église, où l'on révère la statue miraculeuse de *Notre-Dame-la-Noire*, que la duchesse de Montmorency vint réclamer le corps de son époux à Louis XIII et à Richelieu, qui assistaient au service funèbre en l'honneur du duc.

8° Le *Musée*, très-riche en antiquités du pays et de bons tableaux, occupe l'ancien couvent des Augustins.

Presque en face de la *Maison de Pierre*, et attenant à l'église de la Dalbade, est l'*hôtel Saint-Jean* sur l'emplacement duquel s'élevait jadis le couvent des Templiers, qui, plus tard, fut occupé par les chevaliers de Malte. On y tient aujourd'hui les marchés aux draps.

L'*hôtel d'Assezat*, sur la place de ce nom, a été bâti vers le milieu du XVIe siècle par la famille d'Assezat ; l'ensemble en est admirable, et les dessins, œuvre du Primatice, se font remarquer par leur goût exquis ; l'escalier, la tour, l'élégant pavillon qui la couronne, les consoles des galeries, les corniches, les archivoltes, en un mot tout y révèle une main habile, celle d'un élève de Michel-Ange, du célèbre sculpteur Nicolas Bachelier.

Citons encore, parmi les maisons les plus remarquables, l'hôtel de Fleyres, l'hôtel Duranti, l'hôtel de Felzin, l'hôtel Mac-Carthy, enfin la maison de Clémence Isaure et celle de Calas.

La *Fontaine-Colonne*, dédiée au général Dupuy, commandant la 32e demi-brigade, a été exécutée sur les dessins de M. Urbain Vitry, ingénieur de la ville. La colonne et les griffons sont en fonte de fer ; le piédestal, en marbre blanc ; sur la face principale, on voit sculptée l'effigie du général ; sur les autres sont gravées des inscriptions qui rappellent ses campagnes.

Haute de 19m,20, cette colonne est couronnée d'un chapiteau sur lequel est un globe doré surmonté d'une Renommée en bronze tenant dans ses mains des couronnes.

L'*Observatoire* est situé sur un plateau du haut duquel l'œil découvre toute la ville et suit, à

travers les campagnes qu'elle fertilise, les sinuosités de la Garonne. A l'horizon, dans un lointain vaporeux, appraraissent les hautes cimes des Pyrénées. C'est une magnifique perspective. Sur ce même plateau s'élève la *Colonne de 1814* avec cette inscription sur le piédestal :

TOULOUSE RECONNAISSANTE
AUX BRAVES MORTS POUR LA PATRIE
BATAILLE DU 10 AVRIL 1814.

Il y a encore à Toulouse de fort belles places publiques, notamment les places du Capitole et La Fayette; de charmantes promenades, un jardin des plantes, un jardin royal aujourd'hui appelé le Jardin public, ombragé d'arbres, et à côté duquel on voit la seule porte qui reste des anciens remparts de la ville, un magnifique château d'eau, un arc de triomphe érigé en l'honneur de Louis XIII, un arsenal, l'un des plus grands de France, un polygone, des casernes, un hôtel des monnaies, un moulin à poudre, un hôtel de la Bourse, de très beaux palais, des abattoirs vastes, commodes et très bien aérés, plusieurs ponts sur la Garonne, un autre sous lequel passe le canal du Midi, un grand nombre de fontaines, dont la plus remarquable est celle de la place de la Trinité; enfin quatre cimetières, deux pour les catholiques, un pour les protestants et un pour les israélites.

Toulouse est l'entrepôt du Midi entre Bordeaux et Marseille, l'Océan et la Méditerranée ; par rapport aux Pyrénées, elle est un point militaire stratégique important comme base d'opération ou centre d'approvisionnement. Elle fabrique de la draperie, des soieries, des indiennes, des cotonnades, des couvertures de laine, des faux, des limes. Elle possède de belles et vastes casernes, une poudrerie et une raffinerie nationale de salpêtre. Elle fait un grand commerce de grains, farines, eaux-de-vie et denrées coloniales, d'épiceries, huiles, savon, fer et laines d'Espagne. C'est une des grandes villes de France où l'on fabrique avec succès les objets de luxe, la bijouterie et les instruments de mathématiques.

Elle est la patrie d'un grand nombre de personnages distingués, parmi lesquels nous citerons : Clémence Isaure, Pibrac, Duranti, Cujas, Maynard, Catel, Palaprat, La Faille, Campistron, Riquet, Deville, les généraux Dupuy, Roguet et Verdier, le poète Baour-Lormian, Esquirol, et enfin Eugène Cortambert, qui a rendu à l'enseignement géographique et à la diffusion de cette science dans notre pays de signalés services, etc.

Les armes de Toulouse sont : *de gueules, à l'anneau pascal d'argent, la tête contournée, surmonté d'une croix cléchée, évidée, pommetée et alésée d'or* (armes des comtes de Toulouse), *soutenue d'une vergette de même, adextré du portail de l'église de Saint-Sernin, d'argent, sénestré d'un château représentant le Château-Narbonnais, donjonné de trois pièces du même, au chef cousu d'azur, semé de fleurs de lis d'or.* On les trouve encore : *de gueules, à la coix vidée, cléchée, pommetée et alésée d'or, soutenue d'une vergette d'argent, un agneau de même brochant sur la vergette, la tête contournée : en chef, deux tours d'argent donjonnées de trois donjons ; au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or.*

Les enceintes de Toulouse sous les Romains et au moyen age. — Avant de nous éloigner de Toulouse, fidèle à nos habitudes d'archéologue et d'historien, nous allons essayer, en nous servant des travaux de M. du Mège, de reconstruire l'enceinte de la *Toulouse romaine*. En recherchant la ligne qui dessinait les remparts ou l'enceinte fortifiée de la Nouvelle-Toulouse au temps des Romains, on retrouve d'abord, touchant en quelque sorte à la rive droite de la Garonne, les murs ou les anciens restes du Château-Narbonnais. Des tours élevées flanquaient de distance en distance cette enceinte; l'une de ces tours, qui faisait partie du Château-Narbonnais, portait le nom de *tour de l'Aigle*, et l'on a cru qu'au temps où la province était soumise aux Césars, un aigle d'or était placé au sommet de cette tour. Elle servait de prison aux premiers chrétiens, et elle fut sans doute témoin de plus d'un martyre et de plus d'un drame sanglant. Elle occupait à peu près la place où existe aujourd'hui l'abside de la salle des assises au palais de justice. De la tour de l'Aigle, qui était ronde et construite en briques, le mur romain, formé d'un massif de cailloux, revêtu de briques sur sa face extérieure, dessinant toujours un arc de cercle et laissant en dehors les murs dits plus tard les *Hauts-Murats*, allait rejoindre le point où s'ouvre aujourd'hui la porte de Montgaillard, qui, sans doute, s'ouvrait alors en ce lieu sur la campagne. Plusieurs tours, dont l'une subsiste encore, flanquaient sur ce point

l'enceinte de la ville; venait ensuite la porte que l'on a nommée depuis porte de Montoulieu ou du mont des Oliviers, à la gauche de laquelle était une tour semblable à celle de l'Aigle, mais un peu moins élevée; elle est désignée dans les anciens titres sous le nom de *tor de Car,* nom qui rappelle l'empereur Carus. A quelque distance de cette tour s'élevait une autre tour aussi élevée que la tour de l'Aigle, aussi belle; c'était la tour de *Num-César*, à laquelle César Numérien, fils de Carus, donna peut-être son nom; ce qui ferait remonter cette partie de l'enceinte de la Toulouse romaine au IIIe siècle de notre ère. De cette tour et jusqu'au point où existait naguère la double porte Saint-Étienne, trois tours défendaient le mur crénelé qui s'étendait jusqu'à l'ouvrage avancé, qui couvrait la porte. La muraille, interrompue par des tours de distance en distance, suivait ensuite la direction de la rue du Rempart-Saint-Étienne, de la rue Basse-du-Rempart, traversait un angle de la place La Fayette, coupait le jardin de l'Académie des arts et de l'Hôtel de ville, se dirigeait vers la petite église de Saint-Quentin, allait rencontrer la rue des Jacobins, traversait l'ancien couvent, passait à l'extrémité de la rue du Sac, coupait le bâtiment des religieuses de Notre-Dame; de là elle allait gagner à travers les jardins l'extrémité de la maison des religieuses des Casses au port Bidou, aujourd'hui port de Saint-Pierre, et s'appuyait enfin sur le château Bazacle. La muraille se continuait, sans doute, le long de la Garonne et allait rejoindre le Château-Narbonnais. Tel est l'ensemble de la muraille romaine, qui décrivait un vaste arc de cercle dont la Garonne formait la corde. Cette muraille se composait d'un blocage de cailloux dans un bain de mortier revêtu de briques à l'extérieur, et maintenu de distance en distance par des chaînes de même nature. Le pied de cette muraille était formé par un revêtement de deux assises de pierres carrées, blanches et polies, formant plinthe, et ayant chacune 12 à 15 centimètres de côté.

Lorsque la ville eut pris un plus grand développement, elle déborda son enceinte et se développa principalement du côté de l'ouest, vers les faubourgs Saint-Pierre et Matabiau, et, de l'autre côté de la Garonne, le faubourg Saint-Cyprien commença à se former. Il fallut bientôt ajouter une nouvelle enceinte à celle de la *vieille ville;* alors le quartier *Saint-Cyprien* et le *bourg* furent entourés de murailles. La nouvelle muraille du bourg, qui paraît n'avoir été construite qu'en pisé, partait du château de Bazacle, suivait à peu près l'allée de l'Arsenal, les boulevards Las Croses, d'Arcole, Napoléon, l'allée Saint-Étienne, le jardin royal et l'allée Saint-Michel, près de laquelle se trouvaient les *Hauts-Murats*, qui allaient s'attacher au Château-Narbonnais. Lors de la rentrée de Raymond VI dans sa capitale, les fortifications furent réparées, le Château-Narbonnais fut isolé de la ville par des fossés, les eaux de la Garonne furent conduites autour des murailles dans des douves profondes, et l'on éleva en face des portes, en avant de l'enceinte, une longue série de barbacanes, qui formèrent un système complet de défense. Les noms de ces barbacanes sont ceux des portes de la Toulouse du moyen âge; la première, à partir du château Bazacle, était la barbacane du Bazacle; puis venaient successivement, en faisant de l'ouest à l'est le tour de la ville, la barbacane *Comtale;* celles de la Baussane, de Las Croses; celles d'*Arnaud-Bernade*, du nom de son défenseur *Pozamila* (Pozonville) de *Matabo* (Matabio, *mort au chien*, plus tard Matabiau), de la *Porte-Gaillard*, celle où se livraient les combats, et par laquelle sortaient chaque jour les hommes de Toulouse pour combattre l'ennemi; de la *Porte-Ville-Neuve*, la *barbacane Neuve*, celles du *Pertuis* (Marestang), de *Saint-Étienne*, de *Montoulieu* et du *Château-Narbonnais*. Dans le faubourg Saint-Cyprien, la muraille flanquée de neuf tours, dont l'une d'entre elles, la *tour Baussagne*, était très forte et protégée par trois barbacanes correspondant sans doute à autant de portes; c'étaient la *barbacane de la tour Baussagne* (près de la barrière de Muret), celle du *Pont-Vieux* et celle du *Pont-Neuf de Bazacle*.

A Toulouse, durant le moyen âge, tout avait pris un air de grandeur; comme en Espagne, presque toute la population avait la prétention d'être noble : cette prétention s'était traduite par la forme des édifices : on construisait, on élevait de vastes habitations flanquées de tours et de tourelles, « lesquelles, dit Catel, l'historien de Toulouse, ne servoient pas seulement pour orner ces maisons, mais encore marquoient quelque espèce de grandeur. — Il y avoit anciennement à Tolose beau nombre de tours grandement élevées, comme il y en a bien encore aujourd'hui (au commencement du XVIIe siècle), à cause de quoi quelque nouveau poète a donné ceste épithète à Tolose : *Turrita Tolosa.* »

Tous ces différents ouvrages de défense furent

détruits à la suite du traité de Meaux, en 1229. Les murs du bourg et du quartier Saint-Cyprien, moins solidement construits que la muraille romaine, disparurent entièrement. Cette dernière a laissé jusqu'à nos jours des vestiges qui ont permis au savant antiquaire que nous avons nommé au commencement de cet article d'en suivre les traces. Le *Château-Narbonnais* et le *Château du Bazacle* subsistèrent plus longtemps. Le premier avait successivement servi de demeure aux officiers romains, aux rois wisigoths, aux ducs francs et aux comtes de Toulouse; il fut dans la suite converti en prison et démoli en partie, ses derniers restes ont depuis longtemps disparu pour faire place au Palais de justice. Quant au château du Bazacle, il servit un instant de résidence aux gouverneurs que les rois de France envoyèrent dans la ville à la place de ses anciens comtes. Il fut ensuite abandonné, et sur ses fondations on éleva le moulin qui porte encore son nom. La Toulouse romaine et la Toulouse du moyen âge ont aujourd'hui entièrement disparu, et il est peu de grandes villes en France qui aient perdu aussi complètement toute trace de leurs plus anciens monuments.

Vieille-Toulouse. — Vieille-Toulouse, que l'on écrivait autrefois *Vieil-Toulouse*, n'est plus aujourd'hui qu'une petite commune de 257 habitants, située à 10 kilomètres au sud de Toulouse, sur une colline et près de la rive droite de la Garonne. Les antiquaires du Midi croient y retrouver l'ancienne *Tolosa*, la capitale des Tectosages commandés par Copillus.

Lorsque l'on vient de Toulouse on traverse, avant de monter au village, un petit ruisseau; puis, sur la droite, on aperçoit un espace assez considérable formé par la suite de trois plans. « Le premier est en pente et fait ce que l'on appelle la côte de Vieille-Toulouse; le second est une petite plaine; le troisième est un petit coteau qui domine les deux autres plans. Tout ce terrain se termine en pointe sur le fond et s'élargit à mesure que l'on monte. Il est borné au couchant par des précipices qui règnent le long de la rivière, et au midi par un glacis et un *tumulus* de forme ovale, dont la longueur est d'environ 44 mètres sur 22 de largeur. Du haut de cet antique monument, qui porte le nom de *Castella*, on en distingue plusieurs autres presque semblables; on remarque surtout dans les champs de Pouvourville le *Concurel*, tombelle très élevée, et un espace à peu près elliptique, qui paraît avoir servi jadis à de nombreuses inhumations, et qui porte le nom de Crusel. La surface du sol est jonchée de fragments d'urnes funéraires. Les laboureurs les charrient dans les précipices pour en purger la terre; malgré ces soins, qui de temps immémorial ont été souvent réitérés, leurs charrues en déterrent sans cesse, et le fer est continuellement émoussé par le choc de ces briques. »

On découvre dans ce lieu des anneaux, des grains, des chaînettes en or, en argent, en bronze, en fer et en plomb. On y trouve aussi des médailles phéniciennes, celtibériennes et gauloises, grecques, romaines, consulaires et impériales.

Lorsque *Tolosa* eut été à deux reprises différentes, et à peu d'intervalle l'une de l'autre, livrée à toutes les horreurs de la guerre, il est probable que ses habitants l'abandonnèrent peu à peu, et qu'ils vinrent s'établir dans la plaine qui s'étendait au bas des collines sur lesquelles s'élevait la capitale des Tectocsages, sur les bords mêmes du fleuve qui les mettait en rapport avec d'autres grandes villes de la province, et c'est alors qu'aurait été fondée la *Nouvelle-Toulouse*, la Toulouse romaine.

Blagnac. — Blagnac, sur la Garonne, arrondissement, canton ouest et bureau de poste de Toulouse, dont il n'est distant que de 7 kilomètres, au nord-ouest, est une commune de 1,831 habitants que plusieurs monuments de diverses époques recommandent à l'attention du voyageur. Elle possède un château et une église moderne construite dans le style ogival. Dans son vieux cimetière, une chapelle dédiée à saint Exupère renferme de curieuses peintures antérieures au xve siècle et restaurées en 1864. Il y a à Blagnac une congrégation des hospitines.

Colomiers-Lasplanes. — Colomiers-Lasplanes, station de la ligne de Toulouse à Auch, entre l'Aussonnelle et le Touch, arrondissement, canton ouest et à 10 kilomètres à l'ouest de Toulouse, a une population de 1,712 habitants, dont la principale industrie consiste dans la fabrication des articles de voyage. Cette commune possède une société de secours mutuels, une maison centrale et une congrégation des filles de la Croix.

Portet. — Portet, au confluent de l'Ariège et de la Garonne, arrondissement, canton ouest et à

10 kilomètres au sud de Toulouse, station du chemin de fer de Toulouse à Bayonne et à Tarascon (réseau du Midi), avec un embranchement sur Foix, est une ville peuplée de 1,042 habitants qui font un assez important commerce, dans deux foires annuelles. La vieille église, de style ogival, a conservé des fresques curieuses où l'on retrouve la naïveté mystique des artistes du moyen âge.

Pibrac. — Pibrac, que le peuple toulousain appelle aujourd'hui *Sainte-Germaine*, est un village de 914 habitants, situé dans le canton de Léguevin, arrondissement et à 14 kilomètres à l'ouest de Toulouse, sur une petite rivière, le Courbet, station de la ligne de Toulouse à Auch. On voit à l'extrémité du village les restes de l'ancien château de Guy du Faur de Pibrac, chancelier de Navarre et président du parlement de Paris auquel Henri IV fit l'honneur d'une visite. C'est dans un cabinet orné de boiseries sculptées qu'il composa ses fameux quatrains; il a conservé le nom de *Cabinet des quatrains*. Dans ses vers, il fait preuve d'une certaine indépendance, chose rare chez les poètes de son temps. C'est lui qui dit :

La calomnie en l'air n'a résidence,
Ny sous les eaux, ny au profond des Bois;
Sa maison est aux oreilles des Roys
D'où elle brave et flestrit l'innocence.

Haïr le vray, se feindre en toutes choses;
Sonder le simple à fin de l'attraper;
Braver le foible et sur l'absent draper,
Sont de la cour les œillets et les Roses.

Le succès de ses 126 quatrains : *contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme*, ainsi disait-il, fut prodigieux; on les traduisit dans toutes les langues. Les Turcs, les Arabes, les Persans se les sont même appropriés.

Pibrac est la patrie de l'humble bergère Germaine Cousin, née en 1578, morte en 1595 à l'âge de dix-sept ans, et béatifiée à Rome le 7 mai 1854, à qui l'église paroissiale est dédiée; elle est aujourd'hui le but de nombreux pèlerinages.

Il y a, dans cette commune, une congrégation des filles de la Croix et des prêtres du Sacré-Cœur, ainsi qu'une société de secours mutuels.

Fronton. — Fronton-sur-la-Verdure, petit affluent du Tarn, chef-lieu de canton peuplé de 2,445 habitants, arrondissement et à 28 kilomètres au nord de Toulouse, est une petite ville d'un agréable aspect, possédant de charmantes promenades, et, ce qui est à apprécier plus encore, 2,000 hectares environ de vignobles produisant des vins estimés. Elle correspond avec le chemin de fer du Midi par la station de Griselles.

Castelnau-d'Estretefonds. — Castelnau-d'Estretefonds, canton et à 7 kilomètres de Fronton, arrondissement et à 22 kilomètres au nord de Toulouse, situé près du canal latéral, station de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette, est un bourg peuplé de 1,729 habitants, faisant un commerce assez actif dans deux foires, en juillet et en octobre. Le vieux château, qui rappelait le passé de cette commune, a été presque entièrement reconstruit au siècle dernier.

Grenade-sur-Garonne. — Grenade (*Veteres Aquæ*), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Toulouse, située au confluent de la Garonne et de la Save, non loin de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette, dont elle est séparée par la Garonne et le canal latéral, est une petite ville peuplée de 3,973 habitants, située à 120 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, à 25 kilomètres au nord-ouest de Toulouse et à 28 de Montauban.

Grenade occupe l'espace d'un carré presque parfait, divisé en forme de damier; ses rues sont larges, spacieuses, tirées au cordeau et se coupent à angles droits. Régulièrement percées, elles partent toutes de la halle, qui est placée au centre, et vont porter, pour ainsi dire comme des artères, l'animation et la vie dans les divers quartiers se développant autour d'elle. Ses maisons sont bâties en brique et n'ont plus l'aspect des anciens temps.

Grenade était jadis entourée de larges remparts flanqués de tours, au pied desquels avaient été creusés des fossés profonds, comblés aujourd'hui et remplacés par de belles promenades. Fondée à la fin du XIIIe siècle (1290), c'est une des rares bastides dont le plan s'exécuta d'un seul jet. Les travaux d'édification eurent lieu sous la direction de l'abbé de Grand-Selve, Alfarici, et d'Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Toulouse, qui lui donna le nom de la gracieuse cité espagnole, en souvenir du commandement qu'il avait exercé au delà des Pyrénées. D'après une opinion répandue dans le pays, mais démentie par l'histoire, son nom viendrait de *Granata*, à cause de l'abondance des grains produits par le territoire du pays environnant. L'emplacement où la ville fut bâtie portait



Vallée de Luchon.

autrefois le nom de Vieilles-Aygues (*Veteres Aquæ*), ce qui au besoin semblerait justifier l'assertion relative à l'étang desséché sur lequel elle aurait été élevée. Elle fut mise en paréage avec le roi et les moines de Grand-Selve, et ce fut le 11 mars 1291 que les habitants reçurent la première charte de commune des mains des deux fondateurs.

La population, par crainte ou par timidité, se montra tout d'abord peu empressée à venir s'installer dans la nouvelle bastide; cependant l'indifférence des premiers jours fit bientôt place à une plus grande confiance; les ordonnances se multiplièrent rapidement et n'eurent bientôt plus d'autre objet que de réglementer la situation des nombreux occupants qui vinrent profiter des avantages offerts à tous les nouveaux venus, car, pour se peupler, Grenade dut se rendre tributaire des contrées voisines.

Dans la suite, elle connut les horreurs de la guerre. Les courses des Anglais, dans la Guyenne, causèrent des dégâts partout où leur présence put être constatée. Par sa position sur la rive gauche de la Garonne, qui coula longtemps au pied de ses murs, Grenade devint une sorte de poste avancé contre eux et servit souvent de quartier général aux gouverneurs du Languedoc et aux capitaines généraux de l'armée française. On conserva longtemps des traces du passage des armées; mais le vandalisme, et encore plus l'incurie, les ont effacées.

Charles VII y séjourna en 1442 et Louis XIII en 1621. Le pape Clément V l'avait visitée déjà en 1308, avec sept cardinaux qui l'accompagnaient.

Cette ville eut beaucoup à souffrir des ravages que les protestants causaient dans les villes dont ils s'emparaient dans leurs courses à travers un pays où ils comptaient de nombreux adhérents et de chauds partisans surtout. Elle put être un moment la capitale de l'élection de Rivière-Verdun, quelque temps après que Louis XI eut détaché du Languedoc les anciennes judicatures de Rivière et de Verdun,

pour être jointes au gouvernement de Guyenne et Gascogne.

En 1790, la ville devint chef-lieu du district de Grenade-Beaumont. En 1814, Grenade vit les Anglais rançonner ses environs. L'imprimerie de campagne et le trésor se trouvaient dans la ville. Wellington avait installé son quartier général à Grenade d'où partaient tous les ordres et les subsides destinés aux divers corps d'armée d'invasion. Grâce à son heureuse situation dans un pays productif, au débouché de la vallée de la Save et sur le transit des grains de Gascogne, Grenade devint une ville des plus considérables du diocèse de Toulouse. Elle est la cinquième ville du département par sa population. Elle n'a pas perdu sa vieille réputation de pays fertile en grains. Ses marchés sont très importants. On a conservé, entre autres, une grande foire qui dure deux jours et dont la création remonte à l'année 1316. A son commerce de grains très étendu, elle joint aujourd'hui ses productions en vins, qui rivalisent parfois avec d'autres crus estimés dans le pays.

C'est la patrie de Jacques-Marie-Antoine de Cazalès, membre de l'Assemblée constituante, l'un des orateurs les plus distingués du parti royaliste, et du maréchal de Pérignon, homme de guerre distingué et diplomate habile.

Suivant d'Hozier, ses armes, données par le roi Jean en 1350, sont : *Grenade d'azur, semé de grains de froment et de fleurs de lis d'or.*

Villemur. — Villemur-sur-Tarn est une petite ville de 4,530 habitants, chef-lieu d'un canton et située à 38 kilomètres au nord de Toulouse, son chef-lieu d'arrondissement. Elle doit son origine à un château fort qui fut longtemps l'apanage d'une famille puissante relevant des comtes de Toulouse. Le château fut pris et repris pendant la guerre des albigeois par les troupes de Simon de Montfort, qui, en dernier lieu, le ruinèrent et abattirent les murailles qui entouraient le bourg. Celui-ci s'accrut dans la suite, et ses habitants trouvèrent dans les travaux de l'agriculture une source importante de prospérité. La ville est agréablement bâtie sur la rive droite du Tarn, que l'on y passe sur un beau pont suspendu ; elle fait un commerce important des produits de son territoire. On y montre une grotte qui, à ce que l'on prétend, date de l'âge de pierre.

Elle y joint les produits de diverses industries : fabriques de chandelles, de feutres, blanchisseries de cire, effilochage de laine, minoterie, poterie.

Elle possède, en outre, un hospice, une salle d'asile et un bureau de bienfaisance, justice de paix, perception.

Une église y a été construite récemment et décorée par le peintre Bénezet de fresques qui ne sont pas sans mérite.

Muret (lat. 43° 27′ 41″ ; long. 1° 0′ 41″ O). — Muret (*Murellum*, *Muretus*), station de la ligne de Toulouse à Bayonne (réseau du Midi), chef-lieu d'un arrondissement communal, avec tribunal de première instance et société d'agriculture, dépendait autrefois du diocèse et du parlement de Toulouse, de l'intendance d'Auch et de l'élection de Comminges ; elle était le siège d'une châtellenie, d'une justice royale et d'une maîtrise particulière. C'est une jolie petite ville de 3,956 habitants, agréablement située, à 20 kilomètres au sud de Toulouse, dans une vallée, au confluent de la Louge et de la Garonne.

Muret fut fondé vers la fin du xiᵉ siècle. Une légende lui donne pour premier auteur un certain Pierre de Raymond, vassal, sans doute, de quelque puissant seigneur de la contrée. Il s'engagea, moyennant une somme de 200 sols toulousains, à construire un petit château (*castellum*) et à l'entourer de simples murs (*murets*). Cette construction, modeste d'abord, prit bientôt de l'importance ; les *murets* devinrent des murailles à créneaux sous la protection desquelles les habitations vinrent se grouper, et, au xiiiᵉ siècle, Muret était devenu la capitale du comté de Comminges.

Ce comté, aux jours de sa plus grande prospérité, comprenait au nord une partie considérable du pays d'Auch, les villes de Lombez, de L'Isle-en-Dodon et L'Isle-en-Jourdain ; au sud, il s'étendait jusqu'à la vallée d'Aran, frontière d'Espagne ; à l'ouest, il remontait jusqu'aux environs de Tarbes, et enfin à l'est il embrassait le Volvestre, Saint-Girons et le Castillonnais.

Les montagnards du Comminges, a écrit Armand Marrast, descendants des *Convenæ* de Pompée, étaient de franc-alleu ; ils avaient leurs communautés gouvernées par des consuls choisis par le vote libre et populaire.

Lorsque la monarchie française s'incorpora, en 1490, le Comminges et le Nébouzan, elle trouva dans la province la pratique des assemblées publi-

ques et l'histoire atteste que, pour garder paisiblement ce pays, les nouveaux maîtres durent confirmer par leurs ordonnances les droits dont la nature donne surtout le sentiment, et dont un long exercice avait ici donné l'habitude. Muret, donc, capitale du bas Comminges, doit toute sa célébrité à la bataille livrée sous ses murs en 1213, et qui décida du sort des albigeois. En 1212, Raymond VI, à demi écrasé par l'armée de Simon de Montfort, était allé trouver son beau-frère Pierre II, roi d'Aragon, et lui avait confié « ses terres, son fils et sa femme. » Les Aragonais et les Languedociens n'avaient en quelque sorte qu'une même nationalité, et se sentaient bien plus portés les uns vers les autres que vers les hommes du Nord. Pierre, d'ailleurs, plein de générosité, embrassa la cause des hommes du Midi, en dépit des instances du pape, et, passant les Pyrénées avec un millier de lances catalanes et aragonaises, vint assiéger Muret. A cette nouvelle Raymond, qui venait de rentrer à Toulouse, fit crier à son de trompe que tout homme eût à s'armer et à rejoindre le roi d'Aragon devant Muret. « Tant de gens s'assemblèrent, dit le chroniqueur, que personne n'aurait pu compter ni estimer tout ce qui estoit là réuni, et l'on marcha droit à Muret, où Provençaux, Gascons et Aragonois se festoyèrent grandement les uns les autres. » (Septembre 1213.) Simon de Montfort quitta assitôt Saverdun et marcha sur Muret avec environ mille hommes d'armes, tout ce qu'il put rassembler ; mais, en revanche, avec sept évêques et bon nombre de moines, prêtres et missionnaires. Quelques-uns trouvaient son entreprise téméraire : un clerc lui en fit l'observation. Pour toute réponse, Simon tira de son aumônière une lettre qu'il avait surprise et qui était adressée par Pierre à une noble dame du pays de Toulouse. Pierre, entre autres propos galants, l'assurait que c'était uniquement pour l'amour d'elle qu'il venait chasser les Français du pays. « Eh bien, dit le clerc après avoir lu, que voulez-vous dire par là ? — Ce que je veux dire, s'écria Simon, que je ne dois guère craindre un roi qui marche contre Dieu pour l'amour d'une courtisane. » Les Provençaux, voulant « finir le jeu d'un seul coup, » laissèrent les croisés entrer dans Muret. Les champions du Crucifié, comme dit Puylaurens, avaient choisi pour livrer bataille le jour de l'Exaltation de la sainte croix. La nuit qui précéda fut employée par eux à prier, se confesser et communier. Il faut convenir que le camp des Méridionaux présenta un spectacle beaucoup moins édifiant. Pierre passa cette nuit solennelle dans les bras d'une maîtresse. Même légèreté dans la délibération des chefs sur le meilleur plan de bataille. Raymond, qui avait éprouvé la valeur de la gendarmerie française à Castelnaudary, conseillait de planter des palissades, d'attendre l'ennemi et de le cribler de traits, après quoi on en aurait facilement raison. Les seigneurs aragonais se récrièrent et traitèrent ce conseil de *renardise*. Ils se précipitèrent sur les Français qui venaient de sortir de la ville, les y rejetèrent, mais à leur tour furent repoussés. Cette escarmouche fut le préliminaire de la grande bataille. Simon fit seller les chevaux et assembla ses hommes à la porte de Salas. Comme il montait lui-même à cheval en vue des ennemis, car il occupait une éminence, l'animal lui donna un coup de tête, qui faillit le renverser. Les Provençaux accueillirent ce petit accident par des huées. « Vous riez de moi, leur cria Montfort, mais j'espère, avec l'aide de Dieu, vous donner aujourd'hui la chasse jusqu'aux portes de Toulouse. » Cependant l'évêque Fouquet, la mitre en tête, faisait adorer le bois de la vraie croix à tous les croisés, qui défilaient un à un. Cette cérémonie paraissant trop longue, l'évêque de Comminges prit la croix, et donnant à tous la bénédiction : « Allez au nom de Jésus-Christ, leur dit-il, et je vous promets de sa part que ceux qui mourront en ce glorieux combat iront droit au ciel pour jouir de la gloire des martyrs, moyennant qu'ils se soient confessés et contrits, ou, du moins, qu'ils aient contrition avec un ferme propos de se confesser s'ils échappent de la mêlée. » A en croire Pierre de Vaux de Cernai, Simon, ayant laissé dans Muret son infanterie, ne fit sortir que huit cents hommes, tous à cheval, et les ennemis, toujours selon la même autorité, en comptaient plus de cent mille. Mais il avait dans son armée le terrible Guillaume des Barres, le plus vaillant chevalier du XIIIe siècle, et aussi le frère de Raymond, Baudouin de Toulouse, que des raisons d'intérêt personnel avaient fait passer à l'ennemi. Il divisa sa cavalerie en trois corps « en l'honneur de la sainte Trinité, » et ordonna d'avancer ; tandis que les prêtres, et parmi eux saint Dominique, rentraient dans la ville et dans l'église, où « ils se mirent à crier vers le Seigneur et à pousser au ciel de si grands mugissements qu'ils sembloient plutôt hurler que prier. » Les Provençaux, fatigués d'attendre, s'étaient mis

à manger, quand la petite armée de Montfort fondit sur eux ; les hommes de Toulouse se précipitèrent en avant « sans écouter roi ni comte » et furent culbutés ; les cavaliers du comte de Foix eurent le même sort ; enfin, la gendarmerie française fondit sur les troupes du roi d'Aragon avec un choc si terrible, que le bruit en retentit au loin « comme si une forêt entière fût tombée sous la hache. » Tous les efforts des croisés étaient dirigés contre la personne de Pierre : trois chevaliers français étaient convenus de ne s'attacher qu'à lui seul jusqu'à ce qu'il fût mort. Mais Pierre avait changé d'armes et de couleurs avec un de ses gens. Celui-ci fut assailli et renversé. « Ce n'est pas le roi, s'écria le comte de Rouci, ce n'est pas le roi, car il est meilleur chevalier. — Non, répondit Pierre, ce n'est pas le roi, mais le voici. » Et il fondit sur le Français en criant : *Aragon! Aragon!* Il s'était trahi, et tomba percé de mille coups. Cette nouvelle terrible vola par toute l'armée dans ce cri : « Le roi Peyre est mort ! » Ce fut un signal de déroute. Tous, grands et petits, se précipitèrent pêle-mêle vers la Garonne ; beaucoup se noyèrent. On dit que plus de quinze cents périrent dans les eaux ou sous le fer de l'ennemi (12 septembre 1213). Un soldat vint dire à Simon de Montfort que l'on avait trouvé le roi d'Aragon parmi les morts ; il se fit conduire auprès du cadavre, « et, descendant de cheval, il pleura sur lui comme un autre David sur Saül ; et, ayant quitté le cuissard et les bottines, il s'en retourna nu-pieds à la ville rendre grâces à Dieu, pour l'amour duquel il donna son cheval aux pauvres. » Cette victoire, célébrée par le vainqueur avec un tel excès d'humilité, jeta le deuil dans le cœur de tous les Provençaux, car elle leur annonça leur prochain asservissement. « Moult fut grand le dommage et le deuil, s'écrie un troubadour, quand le roi d'Aragon resta mort et sanglant avec moult d'autres barons ; le monde entier en valut moins, et toute la chrétienté en fut abaissée et honnie. »

Le plus grand massacre se fit dans la plaine de Soffrery, à 2 kilomètres au nord de Muret, vis-à-vis de Saubens. Il n'y avait qu'un bateau amarré sur la rivière ; la foule, haletante, désordonnée, s'y précipita de la rive ; quelques-uns atteignirent l'autre bord ; mais beaucoup se noyèrent, et, suivant l'expression des évêques, les autres furent dévorés par le glaive. Guillaume de Puylaurens porte à 15,000 le nombre des albigeois restés sur le champ de bataille. Pierre de Vaux de Cernai en compte 20,000, et, d'après plusieurs témoignages, les pertes des croisées furent presque nulles.

A 2 kilomètres de Muret, dans le petit jardin d'une maison de campagne, se trouve un humble tombeau élevé seulement de 30 centimètres au-dessus du sol couvert de ronces : c'est là, suivant la tradition qui s'est conservée dans la famille des propriétaires de cette habitation, qu'aurait été déposé le corps du roi d'Aragon.

Sous la première République, Muret fut le foyer de l'insurrection royaliste qui troubla le département en 1799. A cette époque, les royalistes du Midi, de concert avec ceux de la Vendée, essayèrent de profiter de la faiblesse du Directoire pour une restauration. Ils excitèrent et armèrent des paysans, et répandirent leurs bandes sur toute la ligne de Toulouse à Saint-Martory. Leur chef était Daguin, leur centre d'opérations Muret, qu'ils appelaient pompeusement la *capitale des États du roi.* Battus par le général Aubujois, ils se replièrent et armèrent jusqu'aux femmes. Après avoir essuyé un échec à Verdun faute de vivres et de munitions, les patriotes revinrent sur Muret. Les femmes de cette ville n'imitèrent pas les exemples de courage que leur sexe a quelquefois donnés et que l'histoire a recueillis. Aux premiers coups de canon, elles se sauvèrent presque toutes, et la ville fut emportée d'assaut. Toute la vengeance des vainqueurs fut de délivrer quatre cents républicains qui avaient été jetés en prison.

Aujourd'hui, Muret trouve dans son industrie une source de bien-être, qui répand l'aisance dans cette jolie ville ; elle fabrique de la grosse draperie et de la faïence blanche ; elle commerce en grains et en farines pour l'approvisionnement de Toulouse. C'est la patrie du compositeur Dalayrac et du maréchal Niel. Muret possède un hospice, une caisse d'épargne, une chambre d'agriculture. Un vieux pont de pierre, dont la construction remontait au XIIIe siècle, a été remplacé pour les communications entre les deux rives du fleuve par un beau pont suspendu en 1836. L'église n'a de remarquable que la flèche de brique qui surmonte son clocher et à l'intérieur une croix grecque en cuivre doré, trophée rapporté de Bomarsund en 1854.

Les armes de Muret sont : *écartelé, au 1er et au 4e d'argent, à trois pans de mur ou fasces crénelées d'azur ; au 2e et au 3e de gueules, à qua-*

tres attelles d'argent, mises en sautoir, qui est Comminges, *au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.* On les trouve encore : *écartelé, au 1er d'azur, à trois fleurs de lis d'or; au 2e de gueules, à quatre attelles d'argent en sautoir; au 3e de gueules, à une muraille crénelée d'or, maçonnée de sable,* qui est de Muret ancien ; *au 4e de gueules, aux chaînes d'or, posées en orle, en croix et en sautoir,* qui est Navarre.

Auterive. — Auterive, station de la ligne du chemin de fer de Toulouse à Tarascon, doit son nom, *Alta ripa,* à sa situation sur un plateau qui domine la rive droite de l'Ariège. C'est un chef-lieu de canton, arrondissement et à 29 kilomètres au sud-est de Muret ; la population y est de 2,944 habitants. On voit encore à Auterive les restes d'un prieuré qui datait du XIIe siècle, et les vestiges d'un cimetière gallo-romain découvert dans un champ, qui a gardé le nom de *Champ du Purgatoire.* Un pont de brique conduit de la ville au chemin de fer. L'industrie y est représentée par des minoteries et le commerce par des foires qui s'y tiennent le vendredi de chaque mois. Dans les environs est le château de Secourieu, qui a longtemps appartenu au maréchal Clausel et dans lequel il se plaisait à venir se reposer des soucis des affaires publiques.

Miremont. — Miremont, canton et à 6 kilomètres d'Auterive, arrondissement et à 14 kilomètres au sud-est de Muret, station de la ligne du chemin de fer Toulouse à Tarascon, est peuplé de 1,265 habitants. La Mouillonne coule à 1 kilomètre environ de cette petite ville. Elle est bâtie sur un coteau entièrement tapissé de bois au milieu desquels sont disséminés de nombreux villages et quelques châteaux. Il s'y tient plusieurs fois dans l'année des foires d'une certaine importance. Dans la cour d'une ferme, on voit le tombeau d'une célébrité de la contrée, Honorine de Durfort.

Carbonne. — Carbonne, chef-lieu de canton, arrondissement et à 22 kilomètres au sud de Muret, station du chemin de fer de Toulouse à Bayonne, est un bourg considérable qui compte 2,577 habitants. Sa situation est des plus pittoresques ; ses habitations, alignées en terrasse, se prolongent sur une sorte de promontoire que les eaux de la Garonne entourent de trois côtés et qui est relié à la plaine par un pont suspendu sur le fleuve. Certaines parties de son église datent du XIVe siècle. Carbonne possède un hospice. Sa principale industrie consiste en forges où l'on fabrique des limes et des articles d'acier martelé et laminé.

Les armes de Carbonne sont : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or, 2 et 1 ; au C majuscule d'argent en abîme.*

Cazères. — Cazères ou Cazères-sur-Garonne (*Calagoris Convenarum*), chef-lieu de canton, arrondissement et à 38 kilomètres au sud-ouest de Muret, station du chemin de fer de Toulouse à Bayonne, a une population de 2,784 habitants. Cazères est une petite ville assez bien bâtie et dans une situation agréable au point où la Garonne commence à être navigable. On y trouve des tissages, des teintureries et des fabriques d'étoffes dites ségoviennes. Ses foires sont très suivies ; ses promenades très agréables. Elle a conservé du passé une piscine datant du XIVe siècle, les ruines d'un vieux château dit de Saint-Michel. Son église, qui date, comme la piscine, du XIVe siècle, est remarquable par sa flèche en spirale.

Les armes de Cazères sont : *parti, au 1er d'azur, à trois fleurs de lis d'or ; au 2e de gueules, à deux lévriers d'argent, passant l'un sur l'autre.*

Martres. — Martres, station du chemin de fer de Toulouse à Bayonne, que l'on désigne aussi sous le nom de *Martres-Tolosanes*, pour la distinguer d'autres communes qui portent le même nom, petite ville de 1,679 habitants, située dans le canton de Cazères, à 41 kilomètres au sud-ouest de Muret, près de la rive droite de la Garonne et sur la route de Saint-Gaudens, est regardée par l'antiquaire du Mège comme l'ancienne *Callaguris.* On y voit quelques restes de constructions romaines. Dans ses envions est la fontaine de Saint-Vidian, à laquelle se rattache une légende que l'on raconte encore dans le pays, et dont voici la substance. L'émir d'Huesca assiégeait *Angonia,* tel était le nom que portait alors Martres ; Charlemagne chargea Vidian, l'un de ses plus braves compagnons, de le chasser de l'Aquitaine. Celui-ci accourt, repousse, en effet, les Sarrasins et les poursuit. Son cheval l'emporte, et il reçoit de cruelles blessures ; mais l'ennemi est défait, et le preux revient vers *Angonia.* A une médiocre dis-

tance de la ville, une fontaine épanche dans le fleuve son eau fraîche et pure ; Vidian s'arrête sur ses bords et lave les plaies profondes qu'il a reçues dans le combat. Sa redoutable épée est appendue à un arbre ainsi que son casque. Une nombreuse troupe d'Arabes avait trouvé un asile dans l'épaisse forêt qui couvrait la plaine. Sortis de cette retraite, les barbares se jettent sur lui à l'improviste; privé de ses armes, il ne peut d'abord se défendre, mais bientôt il arrache un cimeterre à l'un des Sarrasins qui l'environnent et il jonche la terre des cadavres du plus grand nombre d'entre eux ; le reste épouvanté prend la fuite; mais le héros a reçu de nouvelles et plus dangereuses blessures, son sang ruisselle sur le sol qu'il a défendu avec tant de valeur, et il expire. On montre dans les rochers voisins la place où il se reposa ; la pierre s'est, dit-on, amollie sous son corps et en a moulé les formes athlétiques; telle est la légende de saint Vidian, et pendant longtemps on célébra dans le pays, par des jeux guerriers, le héros de Martres.

Plusieurs débris de statues romaines avaient été découverts dans les environs de Martres, lorsque, en 1826, un paysan qui travaillait dans son champ sentit la terre s'affaisser et vit s'ouvrir une excavation remplie de statues, de bas-reliefs et de bustes dignes des beaux temps de la sculpture antique. Le plus grand nombre de ces œuvres d'art est de l'époque des Antonins. Les figures d'Auguste, de Trajan, d'Adrien, de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime-Sévère, font de cette collection une véritable galerie d'histoire romaine.

Parmi les images de dieux et de déesses, on remarque surtout la belle tête connue sous le nom de Vénus de Martres, l'Ariane polychrome, un grand médaillon de Sérapis, etc.

Toutes ces sculptures sont aujourd'hui déposées au musée de Toulouse, dont elles forment le plus précieux ornement. C'est également dans ce musée que se trouve une horrible statue enlevée à l'église de Martres et représentant une femme accouchant d'un serpent qui lui suce les mamelles.

Les fouilles, interrompues en 1830, ont été reprises en 1839 sous la direction de la Société archéologique et ont permis de rétablir, d'une manière à peu près complète, le plan de l'opulente villa où l'on avait découvert la série des bustes d'empereurs romains.

Toutes les salles étaient pavées de marbres ou de mosaïques.

Cette petite ville fait aujourd'hui un commerce de grains et de bestiaux ; elle possède une manufacture de faïence façon anglaise.

CINTEGABELLE. — Cintegabelle, station du chemin de fer de Toulouse à Tarascon, chef-lieu de canton, arrondissement et à 27 kilomètres au sud-est de Muret, est une petite ville agréablement située au confluent du Lhers et de l'Ariège qui commence à y être navigable. Elle compte 3,501 habitants. Cette petite ville est remarquable par les antiquités qu'elle renferme : ce sont les vestiges d'un ancien fort, un tumulus, les ruines de l'abbaye de Boulbonne et une église qui porte le caractère de diverses époques. Le style du vaisseau principal est ogival; le portail est roman du XIe siècle, et le clocher, dont la flèche élancée se voit de fort loin, est octogonal et date du XIVe siècle; elle possède des filatures. Ses marchés sont importants.

Les armes de Cintegabelle sont : *d'azur, à une gerbe de blé d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.*

RIEUX. — Rieux (*Rivi Tectosagum, Rivi Castrum*), chef-lieu de canton situé à 28 kilomètres au sud de Muret, sur la rive droite de l'Arize, est une petite ville commerçante et manufacturière de 2,305 habitants, que le pape Jean XXII avait érigée en évêché en 1317, et qui fut supprimé en 1790. L'évêché de Rieux, dont les revenus n'étaient que de 26,000 livres, avait été formé d'une petite portion de l'ancien Comminges et d'une partie du Toulousain. On y voit encore les restes de vieux remparts se rattachant à une tourelle ébréchée et à deux ponts sur l'Arize. Un ancien palais épiscopal a été transformé en couvent et des sculptures décorant la porte de la maison capitulaire témoignent des grandeurs passées. L'église, dont la partie la plus notable est une tour octogone à quatre étages, contribuait à la défense de la ville ; ses épaisses fondations plongeaient dans la rivière.

Les notions précises manquent sur l'origine de cette ville. On sait que les libertés communales s'y organisèrent de bonne heure et que la charte de ses coutumes, l'une des plus anciennes de la province, affranchissait de droit tout serf étranger qui venait s'y établir.

En 1317, lorsque Jean XXII érigea la ville en évêché, le maire et les consuls firent maintenir les libertés municipales contre l'évêque et ce-

lui-ci ne put obtenir aucune souveraineté temporelle.

De belles plantations de peupliers voilent quelque peu l'aspect mélancolique de cette ville déchue.

Plusieurs hommes célèbres ont occupé ce siège épiscopal ; nous citerons parmi eux : Jean de Pins et Berthier. La ville possédait autrefois un couvent de cordeliers et un autre de religieux du Mont-Carmel, dont les cloîtres étaient ornés de belles colonnes en marbre blanc aux chapiteaux richement fouillés. L'ancienne église épiscopale existe encore, mais bien mutilée et dépouillée. On cherche en vain les belles statues qui décoraient son portail, les enroulements gracieux qui en formaient l'ornementation ; le clocher, qui subsiste encore, est d'une hardiesse remarquable.

Les armes de Rieux sont : *de gueules, à un agneau d'argent tenant une croix d'or posée en bande à laquelle pend un guidon d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or*

Montesquieu-Volvestre. — Montesquieu-Volvestre, chef-lieu de canton, arrondissement et à 33 kilomètres au sud de Muret, est une petite ville importante située sur l'Arize et qui compte 3,880 habitants. Elle possède une station d'étalons. Sa population, outre les produits de la culture, s'est créé des ressources industrielles dans des filatures de laine, des teintureries et des fabriques de passementerie.

Le seul monument à citer est une tour dont ce qui reste atteste l'antique origine.

Les armes de Montesquieu-Volvestre sont : *d'azur, à une pique d'or, fichée sur un mont de sinople, relevé d'argent, à trois bisses d'argent relevées en fasce, posées l'une au-dessus de l'autre, brochant sur le fût de la pique.*

Villefranche (lat. 43° 23′ 56″ ; long. 0° 37′ 13″ O.). — Villefranche-de-Lauraguais (*Villafranca Lauraci*), chef-lieu d'un arrondissement communal et d'un canton, avec tribunal de première instance, société d'agriculture, et une population de 2,538 habitants, dépendait autrefois du diocèse, du parlement, de l'intendance et de la recette de Toulouse.

Cette ville, située sur le cours d'eau de Barelles et la rivière de Mares, station du chemin de fer de Bordeaux à Cette, dans une vaste plaine renommée par sa fertilité et près du canal du Midi, à 36 kilomètres au sud-est de Toulouse, date du XIIIe siècle. Ce fut une des *bastides* fondées par Jeanne, comtesse de Toulouse, et par son mari Alphonse, comte de Poitiers. Toutefois, il est probable qu'elle fut seulement rebâtie alors, après avoir été détruite pendant la guerre des albigeois. Il paraît qu'elle jouissait de certaines franchises, comme son nom l'indique. Elle fut brûlée et pillée en 1355 par le prince Noir ; en 1439, par les routiers, et fut, au XVIe siècle, un des principaux foyers du protestantisme dans le Languedoc. La construction du canal du Midi et, plus tard, celle du chemin de fer lui ont fait beaucoup de bien. Au reste, elle est située dans une plaine très fertile, aux bords du Lhers. Elle est bâtie en brique, formée principalement d'une rue très longue que traverse la grande route, et présente un aspect assez agréable.

On y fabrique des toiles à voiles, de la bonneterie, des couvertures de laine, de la poterie de terre, il y a plusieurs tanneries. La ville commerce en grains, maïs, chanvre, toiles, etc.

Les oies qu'on y engraisse sont renommées.

La façade de son église, construite en brique, a un aspect de forteresse féodale.

Les armes de Villefranche sont : *de gueules, à la croix cléchée, évidée, alésée et pommetée d'or, accostée de deux tours d'argent, au chef chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Caraman. — Caraman, chef-lieu de canton, arrondissement et à 9 kilomètres au nord de Villefranche, est une petite ville située sur une colline assez élevée qui sépare des cours d'eau affluents de la Saune et de la Vindinelle ; sa population est de 2,183 habitants. Elle possède des filatures de laine, des foires, et ses marchés sont très fréquentés.

Les armes de Caraman sont : *de gueules, à une tête de Maure de sable, tortillée d'argent.*

Montgiscard. — Montgiscard, chef-lieu de canton, arrondissement et à 15 kilomètres au nord de Villefranche, est un bourg de 955 habitants, situé sur le canal du Midi. Il n'y a à citer dans cette localité qu'un moulin à vapeur et la façade de son église. Le pignon s'en termine en pointe et est flanqué de deux tourelles qui s'aperçoivent de fort loin.

Les armes de Montgiscard sont : *d'azur, à une tige de trois chardons, feuillée de quatre feuilles, le tout d'or.*

REVEL. — Revel (*Rebellum*), station du chemin de fer du Midi, est une petite et industrieuse ville de 5,613 habitants, chef-lieu de canton, située à 29 kilomètres à l'est de Villefranche, sur une hauteur qui domine une plaine fertile, et d'où l'on jouit d'une vue fort agréable sur la magnifique vallée du Sor.

Elle a commencé par un simple château que deux vassaux de Roger II, vicomte de Béziers, bâtirent, en 1174, au milieu d'épaisses forêts infestées de brigands et qui couvraient tout ce territoire. Plus tard, Philippe de Valois y fit construire une *bastide* (1332), et les privilèges qu'il offrit y attirèrent 3,000 habitants. Revel appartenait au comté de Lauraguais. Elle fut témoin de la victoire remportée, en 1381, par Gaston-Phœbus, comte de Foix, sur le duc de Berry, oncle du roi Charles VI, auquel il disputait le gouvernement du Languedoc. En 1474, le parlement de Toulouse s'y transporta pour éviter la peste. Les calvinistes s'emparèrent de Revel en 1567, et y commirent dix ans plus tard de grandes cruautés. Le traité de Nérac (1579) la donna comme place de sûreté au roi de Navarre. Une chambre mi-partie, c'est-à-dire composée moitié de catholiques et moitié de protestants, y fut momentanément établie. Revel se laissa entraîner, en 1627, dans le parti du duc de Rohan, et, après qu'il eut été battu à deux lieues de la ville par les ducs de Montmorency et de Ventadour, elle fut punie par la démolition de ses murailles. Aujourd'hui, c'est une des villes du département dans lesquelles l'industrie s'est le plus développée; elle fabrique des bas, des bonnets, des couvertures; possède des filatures, des teintureries, des distilleries, des tanneries et des tuileries.

Ses promenades sont charmantes : sur la place principale, entourée de maisons à arcades, s'élève au milieu de la halle un gracieux pavillon surmonté d'un dôme. Dans les environs, le château de Las Cases et la pittoresque vallée du Laudot méritent l'attention du voyageur.

C'est la patrie de Las Cases, auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* et de l'*Atlas historique* publié sous le pseudonyme de Le Sage.

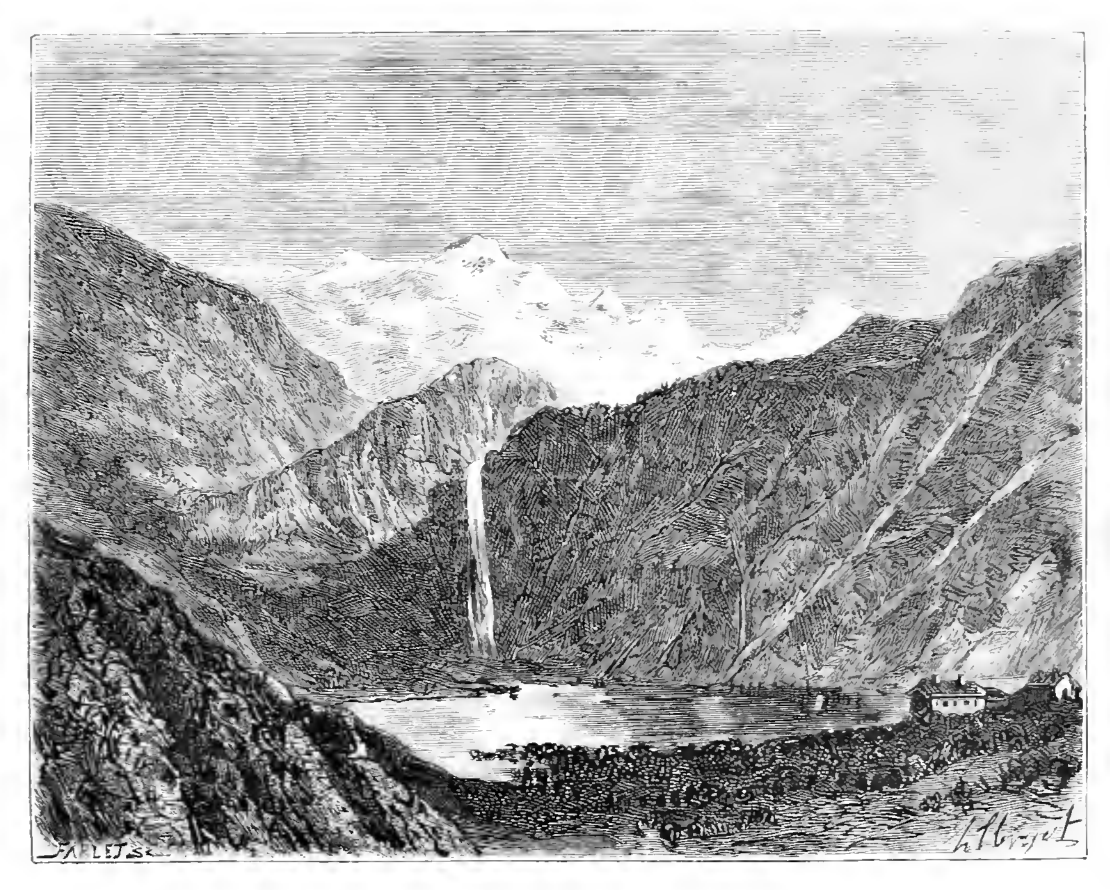
Les armes de Revel sont : *de gueules, à la lettre capitale* R *d'argent, sommée d'une couronne royale d'or*. On les trouve quelquefois : *d'azur, à un* R *couronné d'or*.

On doit visiter dans les environs le beau bassin de Saint-Ferréol.

Le bassin de Saint-Ferréol, formé par un cercle de montagnes, a 4,330 mètres de circonférence et 52 mètres de profondeur. La gorge des montagnes qui l'environnent est fermée par un mur de 1,558 mètres de longueur, 70 de largeur et 32 mètres dans sa plus grande hauteur. Lorsqu'il est plein, ses eaux s'épanchent en cascade; mais, dans les temps de sécheresse, ses épanchoirs n'en versent plus, et alors c'est du fond du réservoir qu'on les tire. Voici comment. Dans l'épaisseur de la digue sont pratiquées deux voûtes, qui, à 14 mètres de distance, se prolongent sous le réservoir. A l'une de ces voûtes sont adaptés verticalement trois tubes de bronze du calibre des plus gros canons, et par lesquels, quand leurs robinets s'ouvrent, l'eau du réservoir tombe dans un aqueduc pratiqué le long de la seconde voûte. En sorte que, lorsqu'on pénètre jusqu'à ces robinets, on a 52 mètres d'eau sur la tête. Ce n'est qu'à la lueur d'une torche qu'on peut s'avancer jusque-là. Nulle autre lumière ne tient à la commotion de l'air qu'excite l'explosion des eaux. A l'ouverture des tuyaux, le plus effroyable tonnerre se fait entendre sous la voûte et deux fois, coup sur coup, ce mugissement redouble. Le voyageur croit voir crever le fond du réservoir et les montagnes des environs s'écrouler sur sa tête. Ce sont des torrents qui s'élancent par l'ouverture de ces robinets. Aucun mouvement dans la nature n'est comparable à la violence de la colonne d'eau, qui, en flots d'écume, s'échappe de ces tubes. L'œil ne peut la suivre, sans étourdissement on ne peut la regarder; on sent en frémissant les rochers auxquels la digue est attachée trembler à cent pas de distance. Il faut environ soixante jours pour remplir le bassin de Saint-Ferréol et huit jours pour le vider : on ne le met à sec que tous les trois ou quatre ans pour le nettoyer et le réparer. Les gardes du bassin ne peuvent ouvrir les robinets que sur une autorisation spéciale de l'ingénieur en chef; cette autorisation leur est également nécessaire pour faire jouer le grand jet d'eau qui s'élève à la hauteur de 25 mètres en formant gerbe.

Les environs de la digue plantée d'arbres ressemblent à un parc anglais. De la terrasse de cette digue, on jouit d'une vue superbe sur la vallée de l'Aude et du Fresquel; quand le temps est clair, elle s'étend jusque sur la chaîne des Pyrénées.

SAINT-FÉLIX-DE-CARAMAN. — Saint-Félix-de-



Lac d'Oo.

Caraman est une jolie petite ville peuplée de 2,478 habitants, située dans le canton de Revel, à 18 kilomètres au nord-est de Villefranche, sur un plateau qui domine la plaine à l'extrémité de laquelle s'élève la Montagne Noire. De là descend la principale masse d'eau qui alimente le canal du Midi. Les albigeois s'y réunirent en concile en 1167, et y élurent pape l'un d'entre eux, nommé Néquinta. A peu de distance de la ville, sur la route de Castelnaudary et aux environs du bassin de Naurouse, s'élève le monument érigé en l'honneur de Riquet, l'auteur de ce beau canal qui vivifie tout le Midi. On fait à Saint-Félix un important commerce de grains et de farines.

Saint-Félix-de-Caraman est la patrie de Guillaume de Nogaret, né en 1260, professeur en droit civil à Montpellier en 1291, juge-mage de Nîmes en 1294, puis conseiller du roi et chancelier de France en 1307. Tout le monde connaît la violente énergie avec laquelle il repoussa les prétentions du pape Boniface VIII.

Dans les environs est un château qui porte le grand nom historique de Montmorency.

Les armes de Saint-Félix sont : *d'or, à la cloche d'azur bataillée d'argent, sommée de la croix de Toulouse du second émail.*

Saint-Gaudens (lat. 43° 6′29″; long. 1°36′49″ O.). — Saint-Gaudens (*Castrum sancti Gaudentii*), station du chemin de fer de Toulouse à Bayonne (réseau du Midi), chef-lieu d'un arrondissement communal et d'un canton, situé à 91 kilomètres au sud-est de Toulouse, est une ville peuplée de 5,955 habitants, avec tribunaux de 1re instance et de commerce, société d'agriculture, collège communal et direction des douanes, hospice, caisse d'épargne, station d'étalons, agence principale des ponts et chaussées, sous-inspection des eaux et forêts, vérification des poids et mesures, entrepôt des contribu-

tions indirectes, société de secours mutuels, prison départementale, etc.

Cette ville, la clef des Pyrénées, d'abord appelée *Le Maas* ou *Le Maas-Saint-Pierre,* n'a reçu que plus tard le nom qu'elle porte aujourd'hui, si toutefois on s'en rapporte à une légende dont voici la substance. Gaudentius ou Gaudens, enfant de douze ans, gardait les oies sur le bord de la Garonne; les Sarrasins arrivèrent et lui dirent : « Veux-tu être des nôtres et embrasser notre religion? » L'enfant répondit qu'il voulait auparavant consulter sa mère. On le laissa aller. « Garde-toi, lui dit sa mère, d'écouter les paroles de ces mécréants, et surtout d'abandonner la religion de ton père. » L'enfant revient naïvement auprès des Sarrasins et leur déclare qu'il ne changera point de religion. Là-dessus le général ennemi tire son cimeterre et lui fait voler la tête. Mais lui, sans s'embarrasser de si peu, la ramasse, et, la tenant dans ses mains, court au plus vite vers l'église; il y alla avec une telle promptitude qu'Abd-el-Rahman, qui le poursuivait à cheval n'arriva juste qu'après qu'il en eut fermé la porte, et le fer du cheval heurtant le bois y demeura enfoncé. On montre encore aujourd'hui une pierre qui en porte, dit-on, l'empreinte, et l'on conserve en commémoration un fer à cheval sur le grand portail de l'église. La réputation du martyr fit celle de la ville : aussi les premiers évêques de Comminges y fixèrent-ils leur résidence.

Saint-Gaudens était la capitale de la vicomté de Nébouzan, qui dépendait du comté de Comminges. Ces pays étaient habités par une population mêlée de Celtes et d'Ibériens. Le nom de *Nébouzan* paraît venir de celui d'une peuplade de ce pays mentionnée par Pline sous la nom d'*Onobriates* ou *Onobuzates*. Le Nébouzan fut séparé du Comminges vers la fin du XIIe siècle. Le plus célèbre des comtes de Comminges, Bernard V, épousa successivement trois femmes sans être veuf; c'était assez l'usage des seigneurs du Midi, qui aimaient le changement, de suppléer au veuvage par le divorce. De la première, fille du comte de Bigorre, il eut une fille nommée Pétronille; mais aucune ne lui donna de fils. Il voulait pourtant un héritier mâle. Ne pouvant l'avoir légitime, il se le donna illégitime. Ce fut Bernard VI. Or Pétronille, vivement blessée de se voir préférer un bâtard, exigea du moins de son père un apanage : ce fut le Nébouzan, qu'elle réunit à la vicomté de Bigorre, héritage de sa mère. Pétronille eut cinq maris : digne fille d'un tel père. D'un de ses mariages, elle eut une fille nommée Matte, qu'elle fiança dès l'enfance à Gaston VII, comte de Béarn; elle leur céda de son vivant, en 1250, le Nébouzan et Saint-Gaudens, qui furent détachés du Bigorre pour faire partie du Béarn. Mais Gaston et Matte n'eurent que des filles, et l'une d'elles, en épousant Roger-Bernard, comte de Foix, lui porta en dot le Nébouzan et Saint-Gaudens, qui furent enfin annexés, après tant de pérégrinations, au comté de Foix (1257).

Ces pays de montagnes étaient des pays de liberté. La plupart des villes, si petites fussent-elles, se montraient fort jalouses de l'antiquité de leurs droits. Les chartes de Saint-Gaudens, Aspet, Samathan portent toutes en tête : « Libertés, franchises, privilèges, dont les habitants jouissent de temps immémorial, dont il n'est preuve du contraire. » Chaque fois qu'elle changea de maître, Saint-Gaudens eut la sage précaution de se faire confirmer ses franchises municipales. En 1334, elle présenta au comte de Foix sa charte écrite en patois; il se rendit avec les députés de la ville devant le délégué du sénéchal de Toulouse et prêta serment de la garder et faire garder, après quoi les députés prêtèrent le serment de foi et hommage. On voit dans cette charte que Saint-Gaudens avait des consuls annuels, élus au second degré le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Les électeurs, choisis eux-mêmes dans l'assemblée populaire, étaient au nombre de vingt-quatre. Plusieurs professions inférieures étaient cependant exclues : celle de boucher, celle de corroyeur, celle d'ivrogne; « les ivrognes ordinaires, » est-il dit. Les consuls, intermédiaires entre les seigneurs et le peuple, non seulement étaient chargés de la police intérieure, mais exerçaient une juridiction assez étendue, et partageaient avec le chapitre la surveillance de l'église et des couvents. Ils portaient « une robe longue et un chaperon, le tout demi-partie rouge et noire, servant de livrée pour intimider et donner frayeur aux méchants, et contenir les bons dans le devoir, le tout de drap de France paré et garni de satin noir. » Des institutions libres stimulent l'activité et donnent le bien-être. Aussi Saint-Gaudens jouit-elle d'une grande prospérité dès le XIIIe siècle. Entrepôt de toutes les marchandises qui venaient de l'Espagne par la vallée d'Aran, elle avait, en outre, des fabriques de draps et des tanneries.

On est étonné de voir une ville si fière et si

indépendante vis-à-vis de ses seigneurs offrir peu de résistance aux attaques du dehors. Quoiqu'elle fût ceinte d'une muraille flanquée de quatre tours et d'un fossé, fortifications médiocres assurément, mais qui, à cette époque d'enfance militaire, pouvaient présenter quelque obstacle, elle se rendit sans difficulté à Simon de Montfort, et plus tard aux Anglais, sans chercher à défendre ni la nationalité méridionale ni la nationalité française. Elle entretenait cependant à ses frais des troupes pour repousser les brigandages des routiers, qui désolaient le pays pendant les querelles fréquentes des comtes de Foix et de Comminges. Mais il ne paraît pas qu'elle les ait employées contre d'autres ennemis. En 1569, elle fut encore prise une fois par Montgomery, qui s'y introduisit avec quatre mille calvinistes, la pilla, la livra aux flammes et détruisit ses précieuses archives. Henri IV en fit recueillir les débris, en 1602, par messire Sanson, juge réformateur des domaines royaux, rendant ainsi hommage au mérite des institutions municipales de Saint-Gaudens; hommage dérisoirement renouvelé plus tard par le gouvernement de Louis XIV, quand le juge réformateur, Bernard d'Aspe, se fit remettre par les consuls une analyse des anciennes constitutions (1665). La monarchie confisqua les libertés communales de Saint-Gaudens en les admirant, comme l'a dit spirituellement M. Armand Marrast, dans une notice qu'il a écrite sur Saint-Gaudens, sa patrie (1). Quelques exemptions de droits furent la seule indemnité que la royauté accorda à la ville en échange de la liberté perdue.

Cette révolution fut fatale à la prospérité de Saint-Gaudens, déjà bien diminuée. Une rivalité fâcheuse entre les bourgeois de la ville et les gentilshommes du dehors avait amené la ruine ou l'émigration de la plupart des fabriques. La bourgeoisie de Saint-Gaudens n'avait pas su ou n'avait pas pu, à cause de la médiocrité de ses ressources, employer la même politique que les républiques italiennes, attirer dans son sein les nobles du dehors sans se laisser dominer par eux et sans préjudice pour la démocratie; politique qui ne pouvait, en effet, convenir qu'à une grande et puissante commune capable de tenir en respect et même en soumission la force féodale. Elle exclut donc de l'enceinte de la ville les gentilshommes voisins, dont la cupidité, d'ailleurs, convoitait sans cesse les terres et les richesses de la ville. De là des luttes funestes. L'industrie de Saint-Gaudens baissant, des manufactures rivales s'élevèrent dans les gracieux villages de Valentine et de Miremont. Au XVIIIe siècle, la décadence était bien sensible. Les négociants de Saint-Gaudens étaient réduits à se faire les facteurs des grandes maisons de Toulouse, de Castres, etc.

Au reste, il faut reconnaître que la protection royale était acquise aux bourgeois, et même que la province avait conservé à peu près tout ce que le régime monarchique d'alors comportait de liberté. Ainsi, en 1668, les nobles prétendent que les trois ordres doivent participer à l'élection des syndics, et le sénéchal (un sénéchal résidait à Saint-Gaudens) condamne leur prétention. Ainsi à cette époque, le Nébouzan, qui, outre Saint-Gaudens, comprenait encore cinquante-huit communautés, demeura pays d'états votant lui-même l'impôt. Le sénéchal convoquait l'assemblée, mais se retirait avant les délibérations. Les états de 1668 offrent quelques particularités remarquables. On les voit, entre autres choses, voter à la commune de Saint-Gaudens une indemnité pour les garnisons dont elle se plaignait d'avoir été accablée; et, sur la demande des Pères de Saint-Dominique, voter 150 livres pour les appointements d'un régent de philosophie.

« La Révolution, dit M. Marrast, dont nous citerons ici quelques lignes pittoresques et éloquentes, la Révolution passa dans Saint-Gaudens comme une vieille connaissance à laquelle la bourgeoisie fit bonne hospitalité. Seulement Saint-Gaudens prit la peine de s'appeler plus tard *Haute-Ville*, et encore plus tard on releva les cloisons, on recrépit les murs fendus de vétusté, on refit même une sorte de porte cochère pour que le lieu connu sous le nom de l'Évêché pût s'élever à la hauteur d'un hôtel de la sous-préfecture. Saint-Gaudens n'en a pas moins conservé les traces de ses antiques annales : des promenades larges et bien tracées le long de ses boulevards, un nouveau palais de justice, une halle moderne, des fossés qui se comblent, et la ville semblant sourire de ce côté à des constructions élégantes, telle est à peu près la part que la civilisation a conquise. Celle de l'histoire est toujours la plus large; elle garde sa vieille église, son vieux cloître de l'hôpital, son hôtel de ville brisé, mâché, tombant, durant toujours, sa

(1) Voir au tome VI de l'*Histoire des villes de France*, par Aristide Guilbert.

vieille halle avec son toit en forme de parapluie, et toutes ces maisons qui n'ont pas d'âge, pas de style, pas de nom d'architecte, maisons qu'on aurait dites bâties par des bohémiens pour un jour de halte, et dont la boue, durcie par les siècles comme un ciment romain, semble jeter à tant de générations de passants le sourire d'une éternelle vieillesse. Tout cet aspect est pourtant sombre, et c'est un contraste désagréable pour le voyageur fatigué ou insouciant que celui d'une ville aussi ancienne au milieu d'un paysage aussi florissant. Mais il n'en est pas ainsi pour ceux dont le nid pend encore à quelques fentes de ces masures; leur antiquité les leur rend plus chères..... »

Saint-Gaudens porta pendant la Révolution le nom de *Mont-d'Unité.* Elle est fort agréablement située, sur une colline, près de la rive gauche de la Garonne; elle se compose principalement d'une rue spacieuse, propre et bordée de plusieurs maisons bien bâties, parmi lesquelles nous distinguerons celle de l'*Hôtel de France.* Son église est remarquable, elle est voûtée à plein cintre et à double archivolte; elle paraît une des plus anciennes de la contrée. Une porte latérale, bâtie sans doute vers la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe siècle, est ouverte sur le côté gauche de l'édifice. Le style de ses ornements ne manque pas d'élégance; mais on doit lui préférer une autre porte à plein cintre, qui est ouverte dans l'axe de l'édifice, et qui est de l'époque même de la construction de l'église; elle est très étroite, et cependant plus monumentale que l'autre. On a rattaché à cette porte latérale des souvenirs antérieurs de près de sept siècles à sa construction. C'est là, en effet, que l'on montre les fers du cheval du farouche Abd-el-Rahman, qui, selon la légende populaire, poursuivait le jeune Gaudentius; ou, selon d'autres récits plus conformes à la disposition des fers sur cette porte, ce chef des musulmans aurait en vain fait ruer son cheval contre elle, alors que, ravageant déjà l'Aquitaine, il voulait piller les trésors renfermés dans l'édifice consacré depuis longtemps au jeune martyr Gaudentius. Sur le bord de la Garonne règne une esplanade d'où l'on jouit de charmants points de vue sur la vallée. Le col du *Port-du-Roi*, qui aboutit au val d'Aran par le *Portillon*, sert de communication avec l'Espagne.

Les armes de cette ville sont : *d'azur, à une cloche d'argent bataillée d'or.* On les trouve encore : *d'or, à la cloche d'azur, bataillée d'argent.*

Saint-Gaudens fait un commerce considérable de grains et d'aciers cémentés. L'industrie, qui y est active et qui alimente plusieurs usines, est représentée par des fabriques de maroquins, de chandelles, de rubans de fil, de faïence et de porcelaine, par des filatures et tissages de laine, papeteries, scieries, foulons, tanneries, mégisseries, teintureries, etc.

Saint-Gaudens est la patrie du publiciste Armand Marrast et du légiste Troplong.

Dans les environs de Saint-Gaudens s'élevait autrefois l'abbaye de Bonnefont : c'était le Saint-Denis des comtes de Comminges. C'est là qu'ils avaient leurs tombeaux; près de l'église, où reposaient leurs cendres, s'étendait un cloître magnifique. Quatre cents colonnes de marbre blanc en décoraient les galeries. Leurs chapiteaux, formés de palmes, de feuilles d'eau, de plantes grimpantes, offraient dans leur ensemble un aspect aussi varié qu'admirable. La salle capitulaire était très grande et les retombées de sa voûte venaient s'appuyer sur une colonne octogone placée au centre de cette salle; tout autour existait un large banc en marbre pour les religieux, une chaise en bois recevait l'abbé. Aujourd'hui, église, cloître, salle capitulaire, tout a malheureusement disparu, et partout on trouve dans l'arrondissement de Saint-Gaudens des colonnes arrachées au cloître de Bonnefont et des pierres qui ont fait partie de ce vaste édifice.

Saint-Martory. — Saint-Martory, station du chemin de fer de Toulouse à Bayonne, petite ville de 1,095 habitants et chef-lieu de canton, située à 20 kilomètres au nord-est de Saint-Gaudens, dépendait autrefois du diocèse et de l'élection de Comminges, du parlement de Toulouse et de l'intendance d'Auch. Elle est assise dans une position qui est à la fois agréable et favorable à son commerce, sur la Garonne et sur la grande route de Toulouse à Saint-Gaudens, laquelle se prolonge jusqu'en Espagne. Un beau pont de trois arches joint les deux rives.

A l'intérieur, elle se compose d'une rue longue et assez étroite dont les maisons sont pressées entre la montagne et la rive gauche de la Garonne. Son nom lui vient-il du dieu Mars ou de nombreux martyrs (?). Les deux versions ont des défenseurs. Il restait de l'église de l'ancienne abbaye de Bonnefont une

belle façade romane, qui a été transportée à Touille. Avec d'autres débris de l'abbaye, on a construit une caserne de gendarmerie : huit colonnes en pierre embellissent l'entrée principale. Les croisées du premier étage sont encadrées dans des fûts géminés de marbre rouge et le rez-de-chaussée est orné de six colonnes de marbre dont les chapiteaux richement sculptés supportent d'élégantes arcades romanes.

Saint-Martory possède une recette, une perception, un bureau d'enregistrement et une société de secours mutuels.

Dans le voisinage s'élèvent, avec un effet pittoresque, les ruines d'une grosse tour carrée et d'une abbaye. De hautes falaises qui se dressent sur la rive gauche portent aussi des débris de châteaux du moyen âge, admirables à voir au coucher du soleil. Les royalistes insurgés en 1799 furent battus à Saint-Martory.

On y fabrique de gros draps et l'on y commerce en grains et en bestiaux. On y trouve aussi des usines à foulon et des mégisseries.

Les armes de Saint-Martory sont : *d'azur, à un mont d'argent, sommé d'un saint Vidian, habillé en chevalier, et tenant une palme, le tout d'or, accompagné en pointe de ruines de sable.*

Le plus remarquable des châteaux situés dans le voisinage et sur la rive gauche de la Garonne est celui de Montpezat, au pied duquel se dessine la grande route qui de Toulouse conduit vers la partie centrale des Pyrénées. On y voit encore la haute tour du donjon dominant un groupe de constructions qui formaient jadis l'habitation des possesseurs de cette forteresse, qui furent les fondateurs et les bienfaiteurs de l'abbaye de Bonnefont. Une vaste enceinte de murs crénelés entoure, en suivant la pente de quelques escarpements, toute la surface occupée par les bâtiments du château. Au bord de la route existe encore une tour carrée, qui défendait cet étroit passage; c'était la *tour de la Garde*, existant entre le fleuve et ce chemin. Voici ce que dit Froissart du château de Montpezat : « Et passâmes à Mont-Pezat, un très beau chastel et très fort pour le comte d'Ermignac, seant haut sur une roche; et dessous est le chemin et la ville. Au dehors de la ville, le trait d'une arbalète à un pas que on dit à la Garde, est une tour sur le chemin entre la roche et la rivière, et dessous cette tour sur le passage a une porte de fer à coulisse, et pourroient six personnes garder ce passage contre tout le monde, car ils n'y peuvent que deux chevaucher de front, par les roches et la rivière. »

L'Isle-en-Dodon. — L'Isle-en-Dodon, chef-lieu de canton, arrondissement et à 40 kilomètres de Saint-Gaudens, est un bourg situé sur la Save, qui compte 2,461 habitants. Il possède plusieurs monuments d'un certain intérêt : à l'un des angles de la place du château, on reconnaît, dans une borne qui sert de chasse-roue, un ancien autel votif en marbre blanc. La commune possède un hôtel de ville moderne qui a bon aspect.

Une partie de l'église date du XIIIe siècle; son clocher octogonal est du XIVe et ses croisées intérieures sont garnies de jolis vitraux du XVIe. L'industrie y entretient quelques usines. La population, prévoyante et artistique, a fondé une société de secours mutuels, un orphéon et une société philharmonique.

Les armes de L'Isle-en-Dodon sont : *de gueules, à un château d'or mouvant d'une rivière d'argent, ondée de sinople ; en chef, quatre attelles d'or.*

Puymaurin. — Puymaurin, dans le canton et à 7 kilomètres de L'Isle-en-Dodon, arrondissement et à 41 kilomètres de Saint-Gaudens, est un bourg peuplé de 1,041 habitants, situé sur une colline peu élevée, qui sépare et domine les deux cours d'eau, le Largo et la Gesse. La seule curiosité qui mérite une mention est un bel autel en marbre de style ogival.

Montespan. — Montespan, village de 1,891 habitants, situé dans le canton de Salies, à 17 kilomètres à l'est de Saint-Gaudens, auprès d'une colline et à 1 kilomètre de la Garonne, a conservé les ruines de l'ancien château des sires de Montespan, dont le nom rappelle celui de la favorite de Louis XIV. Les sires de Montespan étaient de noble et ancienne race ; ils descendaient d'Arnaud de Comminges, dit d'Espagne, troisième fils du vicomte de Couserans, Arnaud de Comminges.

D'après une autre version, le manoir de Montespan aurait eu pour premier fondateur un certain Roger qui, voulant perpétuer le souvenir de ses exploits sur la terre espagnole, aurait donné à son castel le nom de *Mont-Espaing* ou Mont-d'Espagne. Ce qui est certain, c'est qu'il existait au XIIe siècle une famille d'*Espagne* avec laquelle n'avait aucun lien le mari de la favorite, qui était un Pardaillan de Gondrin.

Ce château de Montespan devenu historique est de construction bizarre. Vers le centre de son enceinte quadrilatérale s'élève un donjon carré dans lequel on ne peut pénétrer que par la fenêtre du sud percée à 8 mètres environ au-dessus du sol. Une autre tour carrée, située à l'angle sud-est, communiquait seule avec les parapets du rempart dont les créneaux ne sont pas encore écroulés.

Au XVIe siècle on construisit, à l'angle nord-ouest, une troisième tour cylindrique, et, sous Louis XIV, M. de Montespan bâtit au levant une nouvelle façade aujourd'hui détruite.

La terre de Montespan fut érigée en marquisat en 1612 et en 1615, en faveur d'Antoine Arnaud, maréchal de camp. Le mari de la trop fameuse marquise descendait de ce dernier. Il avait eu d'elle plusieurs enfants, et, lorsque son déshonneur fut public, Montespan revint dans son château au pied des Pyrénées, et annonça à ses enfants que leur mère était morte ; il prit le deuil et fit peindre au dehors de toutes les églises de ses domaines la litre funèbre qui indiquait que la noble châtelaine n'était plus !...

Aspet. — Aspet, au pied d'une colline baignée par le Ger, chef-lieu de canton, à 15 kilomètres au sud de Saint-Gaudens, est une petite ville située dans une position pittoresque sur le torrent de Soubreil, près de la rive droite du Ger, et peuplée de 2,591 habitants. Elle est dominée à l'est par une tour ronde, seul reste de son ancien château. Elle fut longtemps le siège d'une petite république indépendante, et elle était si jalouse de ses libertés que lorsque, vers le XVe siècle, elle fut réunie à la France, elle conserva, par achat, le droit d'élire ses magistrats. Aspet est entourée de jolies vallées, de prairies toujours verdoyantes du milieu desquelles s'élèvent d'arides rochers; on y fabrique des clous, des peignes, des ouvrages en buis ; elle possède des usines et fait un grand commerce de porcs et de bestiaux. On vante le carillon de son église et elle a une pépinière départementale. Dans ses environs, on exploite des carrières de marbre.

Les armes d'Aspet sont : *de gueules, à la meule de moulin avec son anille d'or.*

Montastruc-Lannes. — Montastruc-Lannes, canton et à 12 kilomètres de Salies, arrondissement et à 23 kilomètres au sud-est de Saint-Gaudens, est une commune de 955 habitants, située sur un affluent de l'Arbos. Son territoire, qui ne comprend guère que 1,600 hectares, est bien cultivé et entretient une certaine aisance dans la population.

Il y a encore, dans le département, deux communes du même nom : l'une, canton et à 12 kilomètres de Rieumes, arrondissement et à 33 kilomètres de Muret, située sur un affluent du Touch, ne compte que 202 habitants ; l'autre, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Toulouse, à 20 kilomètres de cette ville, station de la grande ligne Paris-Orléans-Toulouse, est peuplée de 1,059 habitants.

Encausse. — Encausse, sur le Job, à 8 kilomètres au nord-ouest et dans le canton d'Aspet, à 10 kilomètres au sud de Saint-Gaudens, est un petit village de 564 habitants qui possède des eaux thermales dont la température varie de 25° à 26°. Ces eaux, qui sont sulfatées, calcaires et magnésiennes, s'emploient principalement en boissons, et aussi en bains et en douches ; elles sont à la fois laxatives, diurétiques et sudorifiques, et agissent plus particulièrement sur les muqueuses gastro-intestinales et génito-urinaires, sur le foie et le système vasculaire. Les maladies dans lesquelles on les administre avec le plus de succès sont : les rhumatismes, les paralysies, les coliques bilieuses et néphrétiques, les affections cutanées, hypocondriaques et hystériques. Les eaux d'Encausse sont connues de toute antiquité ; elles disputent à celles de Luchon l'honneur d'avoir été les *Thermes Onésiens*, dont parle Strabon ; au XVIe et au XVIIe siècle, elles étaient très fréquentées. Du Bartas, et après lui Chapelle et Bachaumont, les ont célébrées dans leurs vers. Les environs offrent de charmantes promenades, et plus particulièrement la vallée du Job et de l'Arrousset.

Montréjeau. — Montréjeau (*Mons Regalis*), station du chemin de fer de Toulouse à Bayonne, avec embranchement sur Bagnères-de-Luchon, chef-lieu de canton, à 14 kilomètres à l'ouest de Saint-Gaudens, est une jolie petite ville peuplée de 3,081 habitants, fort agréablement située au confluent de la Garonne et de la Neste. Elle dépendait jadis du diocèse de Comminges, du parlement de Toulouse et de l'intendance d'Auch. Il est difficile de trouver une situation plus délicieuse ; bâtie au débouché des montagnes, elle occupe un de ces beaux plateaux qui existent le long et au pied de la chaîne des Pyrénées, et les regards se

promènent de cette situation sur les riants paysages formés par le confluent de la Neste et de la Garonne, sur le riche territoire que ces deux rivières arrosent avant leur réunion, enfin sur le magnifique amphithéâtre des monts. On jouit de ces beaux points de vue de plusieurs maisons particulières.

Montréjeau est une ville propre et bien bâtie, qui a sur la grande route une fort belle rue et sur la Garonne un quartier bien construit, dont les deux parties communiquent par un pont en marbre de six arches, d'une élégance remarquable. L'industrie y a pris d'importants développements. Ses marchés sont très fréquentés. Une halle carrée en bois, construite au XVIe siècle, occupe le centre de la ville. L'église, de construction moderne, a remplacé une église ogivale dont quelques vestiges, datant des XIVe, XVe et XVIe siècles, existent encore. A l'intérieur, la profusion des ornements rappelle le mauvais goût espagnol. Les monuments à citer sont : deux ponts sur la Garonne ; une Vierge noire très vénérée dans l'établissement du petit séminaire ; quelques traces de voie romaine, et, près de la ville, le magnifique parc de M. Lassus de Camon, qui comprend un vallon tout entier gracieusement mouvementé.

C'est sous les murs de Montréjeau que fut achevée la défaite des royalistes qui, en 1799, s'insurgèrent dans le département. Cette ville est la patrie du général Pelleport.

On y fabrique des tricots de laine; elle possède de belles tanneries, et c'est l'entrepôt du flottage considérable qui se fait sur la Garonne et la Neste; son commerce consiste en grains, bestiaux, mulets, pelleterie, etc.

Les armes de Montréjeau sont : *d'azur, au mont d'argent, posé sur une terrasse de sinople, sommé d'une couronne royale d'or.*

On voit près de cette ville les *grottes de Gargas*, ainsi appelées du nom d'un seigneur féodal qui les avait transformées en prison, où il faisait mourir ses ennemis. Des crimes plus affreux encore ont donné, au siècle dernier, une nouvelle célébrité à ces grottes. Un maçon, Blaise Ferrage, homme d'une petite taille, mais d'une force herculéenne, s'était choisi, à la manière des bêtes fauves, un repaire dans ces grottes. Il enlevait les femmes et les filles des environs, et souvent tuait à coups de fusil celles qui fuyaient. La mort même ne les mettait pas à l'abri de sa brutalité et de sa fureur. Ce monstre les coupait ensuite par morceaux et les dévorait. Il marchait toujours armé d'une ceinture de pistolets, d'un fusil à deux coups et d'un poignard. Déjà plus de trente malheureuses femmes avaient été victimes de ce cannibale lorsqu'on parvint à l'arrêter. Il fut condamné à mort par le parlement de Toulouse et exécuté le 13 décembre 1782.

Bagnères-de-Luchon. — Bagnères-de-Luchon (*Aquæ Balneariæ Lixonienses*), relié à la grande ligne du Midi par l'embranchement de Montréjeau qui a 36 kilomètres, est une jolie petite ville de 4,012 habitants, chef-lieu de canton, située à 48 kilomètres au sud de Saint-Gaudens, à l'extrémité de la vallée de Luchon, vers les confins du ci-devant diocèse de Comminges, à peu près au milieu de la chaîne des Pyrénées.

Cette ville était déjà connue du temps des Romains pour les propriétés salutaires de ses eaux minérales et thermales. Suivant M. du Mège, ses eaux ne sont autres que les bains célèbres situés dans le Comminges et mentionnés par Strabon sous le nom de *Thermes Onésiens;* le surnom de *Luchon* viendrait du dieu *Lixon* auquel ces sources étaient consacrées. L'importance de Bagnères disparut avec la domination romaine pour ne renaître que de nos jours. On en trouve cependant quelques mentions dans les époques intermédiaires. Ainsi, en 1711, nous savons qu'elle fut ravagée par les miquelets, ces montagnards venus de l'autre versant des Pyrénées. En 1723, ils la livrèrent aux flammes avec tant de fureur qu'ils en calcinèrent les murs, pour employer l'expression d'un écrivain de ce temps. Elle se releva plus tard, tandis que le duc de Richelieu fut gouverneur de la Guyenne, et, grâce aux soins de l'intendant d'Étigny, reçut des embellissements qui préparèrent sa fortune actuelle.

Quoique la réputation des eaux de Bagnères-de-Luchon remonte, comme nous l'avons dit, à environ trente ans, il n'existait encore en 1849 que quarante cabinets de bains. Ce nombre étant jugé fort insuffisant, la commune résolut de construire à ses frais de nouveaux bâtiments. Le devis présenté monta à 600,000 francs. Le département accorda une subvention de 50,000 francs. On doit à l'architecte Chambert et à l'ingénieur François l'établissement nouveau, tout en marbre, et le sage aménagement des eaux, qui permet de tirer un parti bien plus complet des richesses thermales de la localité.

La ville de Bagnères proprement dite forme un triangle de chaque extrémité duquel part une avenue bordée de maisons : au sud-est, l'allée d'Étigny qui mène à l'établissement thermal ; au nord-est, celle de Barcugnas ; à l'ouest, celle des Soupirs qui remonte le cours de l'One. Deux autres allées, celle de Piqué et celle de la Pique ont pour point de départ les deux extrémités de l'avenue d'Étigny et se dirigent vers la Pique dont la rive droite est coupée par une autre allée ; l'allée de Piqué est déjà en grande partie une véritable rue.

L'établissement thermal, qui reçoit chaque année plus de dix mille baigneurs, principalement dans les mois d'août et de septembre, a 97 mètres de façade sur 53 de profondeur ; il comprend tous les systèmes balnéaires connus. La façade se compose de cinq pavillons précédés d'un péristyle à lourdes colonnes de marbre. Une succursale, dite le Soulerat, est destinée aux indigents et aux malades de l'hôpital. Les cinquante-quatre sources de Bagnères sont thermales, sulfurées ou sulfatées, sodiques ou ferrugineuses. L'ensemble de ses quarante-huit sources sulfureuses constitue, selon les plus hautes autorités de la science, la série d'eaux de ce genre la plus efficace et la plus complète qui soit connue. Ces eaux ont une action stimulante particulière sur la peau et sur les muqueuses ; on les emploie dans les engorgements glanduleux et pour rendre au système musculaire son élasticité première ; pour d'autres affections, elles peuvent être dangereuses.

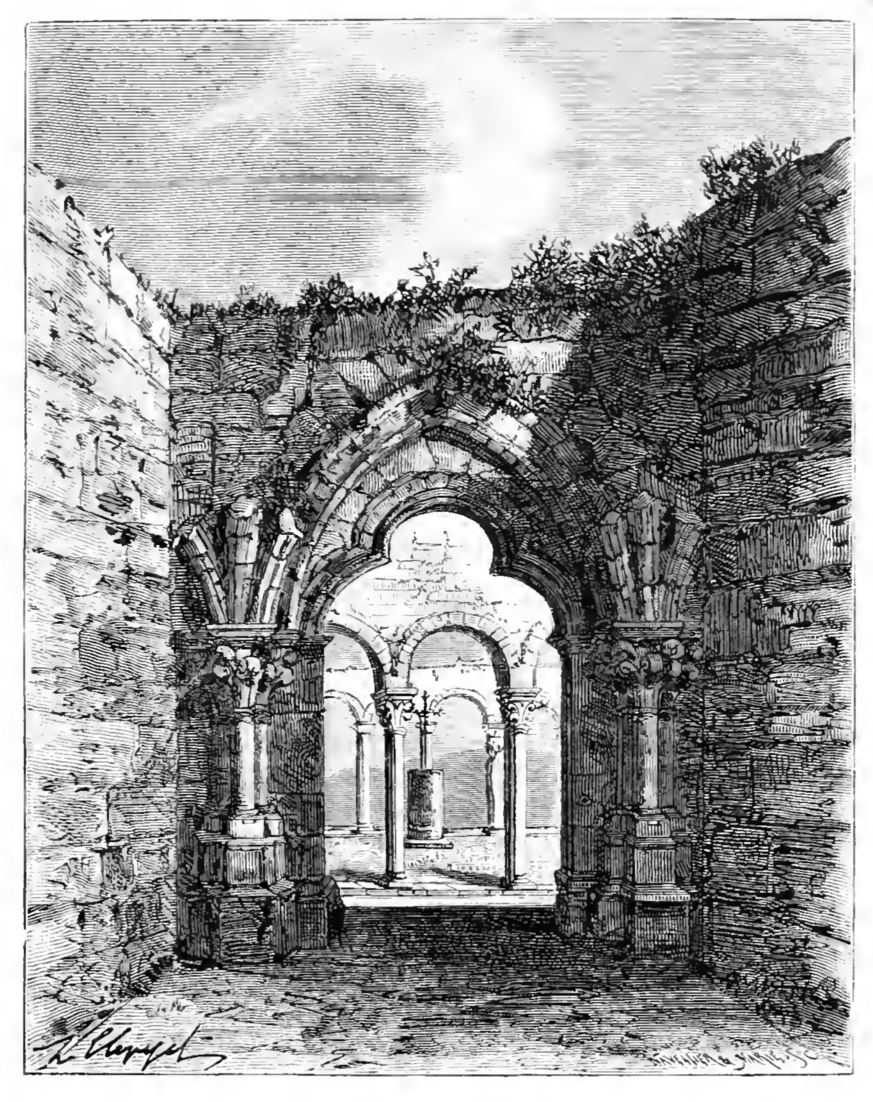
Dans cette station qui est devenue fort à la mode, tout a été organisé pour l'agrément des touristes aussi bien que pour le soulagement des malades. Le casino offre les distractions les plus variées ; et, en fait de locomotion, rien ne manque pour les promenades et les excursions. Les nombreuses découvertes faites dans le sol attestent la haute antiquité et l'ancienne splendeur de ces thermes fréquentés par les Romains. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, plus de quatre-vingts monuments de grandeurs diverses furent exhumés. De 1805 à 1807, et de 1848 à 1855, on trouva plusieurs débris de piscines, des autels en marbre blanc, un grand bassin aux parois revêtues de marbre, une statue mutilée, des niches qui semblaient avoir été destinées à donner des bains aux enfants et des restes d'habitations consacrées aux baigneurs romains. Des traces de voies romaines sont encore visibles. La plupart des inscriptions et pierres votives ont été transportées au musée de Toulouse dont les collections sont si justement célèbres.

La position de Bagnères-de-Luchon est admirable : c'est une vallée qu'arrose la Pique, qui s'étend sur une longueur d'une lieue et une largeur d'un quart de lieue, et qui n'est que d'une élévation médiocre, quoique contiguë aux plus hautes montagnes des Pyrénées. Les environs offrent aux promeneurs une foule de sites charmants, tels que les cascades de Juzet et de Montauban, la tour de Castel-Viel, le village de Cazaril, etc.

On fabrique à Bagnères-de-Luchon du chocolat. Aux environs, on exploite des carrières d'ardoises à toitures et à crayon, et des mines de cuivre. La ville fait un certain commerce des plantes médicinales ou aromatiques recueillies dans les Pyrénées.

Les armes de Bagnères-de-Luchon sont : *de gueules, à deux attelles d'argent en demi-sautoir, et à une attelle de même en pointe.* On les trouve encore : *écartelé, au premier, d'argent, à une aigle essorante de sable ; au deuxième, de gueules, comme dessus ; au troisième, d'argent, à une montagne de six coupeaux d'azur, d'où jaillit un jet d'eau de même ; au quatrième, de gueules, à une baignoire d'or, dans laquelle tombe l'eau du troisième quartier.*

Saint-Aventin. — Saint-Aventin est un petit village de 320 habitants, situé à 7 kilomètres de Bagnères-de-Luchon, son chef-lieu de canton, et à 50 de Saint-Gaudens. Ce village possède une église romane digne de tout l'intérêt des archéologues. Bâtie aux frais des habitants de la vallée, elle fut consacrée par saint Bertrand, évêque de Comminges. Ce monument a trois nefs. Dans l'intérieur une lourde maçonnerie recouvre le tombeau de saint Aventin et dérobe à l'œil la forme demi-circulaire de l'abside. Quatre bas-reliefs représentant les principales actions de la vie du saint ornent le retable de l'autel. Elle semble indiquer par ses formes que la date de sa construction remonte aux premières années du XIIe siècle. La porte est placée sur le côté gauche de l'édifice. Les archivoltes sont soutenues par quatre chapiteaux doubles ; ainsi les colonnes sont accouplées, trois ont été enlevées ; les chapiteaux sont décorés de bas-reliefs du saint sous l'invocation duquel cette église a été bâtie. Un grand bas-relief est placé dans l'arc à plein cintre, encadré par les dernières voussures. L'artiste y a représenté Dieu placé dans une gloire ovale, soutenue par des anges



Saint-Bertrand-de-Comminges.

qui portent les symboles des quatre évangélistes. Le portail est en saillie sur le côté droit de l'église, qui est orientée; il était orné par un bas-relief détruit pendant la Révolution; celui de droite en renferme encore un qui fait retour vers la muraille. Sur la face principale on a représenté la Vierge assise sur un trône ou une chaire dont les extrémités sont formées par des têtes d'aigles. Elle foule aux pieds des animaux fantastiques, emblèmes des péchés et des vices; sur ses genoux est l'enfant divin, qui d'une main tient un livre, et lève l'autre pour bénir. L'auréole du Sauveur est décorée d'une croix. Un arc à plein cintre, supporté par des consoles formées de têtes d'animaux, se dessine au-dessus de la tête de Marie. Cet arc forme une sorte de cadre dans lequel on lit :

Res miranda nimis! mater Dei erat vir animis.

Sur le retour, du côté de la muraille, Aventin est représenté annonçant les vérités du christianisme; un ange, placé dans la partie supérieure du bas-relief, semble l'inspirer.

A la droite du porche est un autre bas-relief, qui représente l'invention des reliques du saint telle que la légende l'indique. Un taureau creuse sur le sol et découvre un corps mort enveloppé d'un

suaire; un ange placé au-dessus semble indiquer que c'est réellement le corps de saint Aventin; dans le bas, on lit le vers suivant :

Sic innotescit sanctus quâ parte quiescit.

Les habitants de Vénasque, petite ville de l'Aragon, venaient autrefois chaque année offrir un cierge au tombeau de saint Aventin pour le remercier d'avoir mis fin à une maladie dont leurs bestiaux furent jadis atteints dans la montagne.

Mais quel était ce saint Aventin? Voici ce que nous apprend la légende. C'était un pieux solitaire qui s'était retiré près de la rivière d'Oo, dans un ermitage dont il reste encore quelques vestiges; ce fut le théâtre de son premier miracle. La réputation de ses vertus l'enleva bientôt à la retraite, et il dut se livrer dès lors aux pénibles fonctions de l'apostolat en cherchant à répandre les lumières de la foi. Mais les Sarrasins dominaient dans l'Aquitaine ; ils saisissent le saint homme et l'enferment dans la tour de Castel-Blanc. Aventin désirait reprendre le cours de ses travaux apostoliques; tandis que ses gardiens environnent la forteresse, il s'élance du sommet de la tour, franchit le confluent des deux vallées et vient tomber dans le territoire de Pons, laissant sur un rocher l'empreinte de son pied. Poursuivi par les Sarrasins, il fut atteint sur les bords du torrent qui parcourt la vallée d'Oueil, et le cimeterre d'un Arabe lui trancha la tête. On avait depuis plusieurs siècles oublié où reposaient ses restes, lorsqu'ils furent miraculeusement retrouvés par un taureau qui, abandonnant son troupeau, s'opiniâtrait à creuser le sol en un même point ; c'est celui sur lequel on éleva l'église que nous venons de décrire.

Saint-Bertrand-de-Comminges. — Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*) n'est plus aujourd'hui qu'un pauvre chef-lieu de canton peuplé de 641 habitants et situé près de la rive gauche de la Garonne, à 21 kilomètres au sud-ouest de Saint-Gaudens, sur un rocher isolé qui domine la plaine d'une élévation de plus de 500 mètres. C'était pourtant autrefois la capitale des *Convenæ*, dont parle Strabon; trois routes romaines, partant d'*Aquæ Tarbellicæ* (Tarbes), d'*Ausci* (Auch) et de *Tolosa* (Toulouse), y aboutissaient. On y a retrouvé les ruines d'une citadelle, d'un amphithéâtre et d'un grand nombre de monuments dont les Romains s'étaient plu à l'embellir. Elle fut prise et saccagée par Leudégésile, lieutenant de Gontran, qui, en 585, y poursuivait le prétendant Gondoval. Celui-ci, malgré la foi jurée, fut même lapidé au sortir de la ville. Érigée de bonne heure en ville épiscopale, elle dut son nom moderne à l'un de ses évêques qui, au XIIe siècle, la reconstruisit presque en entier. Elle est bien bâtie, dans une contrée fertile, près de l'Aune et non loin de la rive gauche de la Garonne ; ses rues sont larges et régulières. Elle a conservé son ancienne cathédrale, édifice remarquable par son antiquité, sa régularité et sa vaste enceinte, classé parmi les monuments historiques et appartenant à plusieurs styles. La porte est entourée de huit colonnes romanes et décorée de nombreuses sculptures; au tympan, on voit un bas-relief représentant l'*Adoration des Mages*. L'intérieur comprend une nef unique, mesurant 60 mètres de longueur sur 16 de largeur. Les artistes admirent surtout les stalles sculptées, dont la première à droite représente l'*Arbre généalogique de Jessé*, avec des personnages de 0m,08 de hauteur. Les boiseries des orgues et celles du maître-autel méritent une mention : ces dernières représentent l'histoire complète de la vie de la Vierge et de Jésus-Christ.

On doit citer encore à Saint-Bertrand : les ruines d'un cloître roman, des autels votifs de construction romaine récemment découverts et des maisons bien conservées datant du XVe et du XVIe siècle. Cette ville possède une belle scierie hydraulique de marbres.

C'est la patrie du savant médecin Fr. Bayle.

Les armes de Saint-Bertrand de Comminges sont : *de gueules, à quatre attelles d'argent, posées en sautoir et adossées, l'écu accolé de deux palmes de sinople.*

Sauvetrre. — Sauveterre, canton et à 12 kilomètres de Saint-Bertrand, arrondissement et à 12 kilomètres de Saint-Gaudens, est une importante commune peuplée de 1,844 habitants. Elle est située sur le penchant d'une montagne isolée haute de 600 mètres environ, et qui domine le cours de l'Arioussec, affluent du Job. Son territoire comprend une forêt domaniale et l'on y exploite des carrières de marbres de couleur. Non loin de Sauveterre, entre le Barry et Garnère, s'élèvent sur un monticule les restes d'un vieux donjon qui a conservé le cadran d'une horloge.

A Bagen, dans les environs, on peut visiter un château qui date du XVIe et du XVIIe siècle.

VALCABRÈRE. — Valcabrère (*Vallis Caprariæ*) n'est qu'un petit village situé à 2 kilomètres de Saint-Bertrand, son chef-lieu de canton, et à 16 kilomètres au sud-ouest de Saint-Gaudens; il compte à peine 259 habitants, mais il renferme une église remarquable, celle de Saint-Just. Son portail monumental est décoré de quatre statues en marbre blanc; quelques inscriptions romaines et des fragments de bas-reliefs, qui ont pu faire partie des ornements d'un arc de triomphe, paraissent çà et là dans les murs. L'église se compose de trois nefs terminées par trois chapelles demi-circulaires. Au fond de la grande nef, et en arrière de l'autel, s'élève un tombeau en marbre blanc que recouvrent, en s'élançant assez haut, des arcs ogives.

Autour du sanctuaire sont des colonnes en marbre, ne tenant point à la construction, et évidemment placées là comme souvenir d'un ancien édifice construit sur le même sol où l'église de Saint-Just a été bâtie dans la suite.

Les plus intéressantes de ces antiquités ont été transportées à Toulouse, où elles ont une place honorable et importante dans le musée si riche de cette ville.

« Ce point, dit l'antiquaire du Mège, est à peu près le centre de l'ancienne ville basse de *Lugdunum Convenarum*; et c'est aussi de ce point qu'en calculant les distances, d'après celles qui existent dans l'itinéraire romain, on parcourt vingt-six milles pour parvenir à *Calagorris*, aujourd'hui Chiragan. »

Valcabrère était, dit-on, autrefois le chef-lieu des *Quatre Vallées*, petit État composé des vallées d'Aure, Magnoac, Neste et Barousse, qui ont eu des comtes particuliers, et qui, après l'extinction de la branche aînée de la maison d'Armagnac, ont été réunies à la couronne. Leurs privilèges, qui constituaient ce pays en une sorte de république, ont à diverses époques été confirmés par les rois de France.

La communauté de Valcabrère avait un scel sur lequel on voyait deux chèvres grimpantes, et pour support les figures de saint Just et de saint Pasteur, patrons de l'église de ce lieu.

SAINT-BÉAT. — Saint-Béat, chef-lieu d'un canton, situé à 37 kilomètres au sud de Saint-Gaudens, dans une gorge étroite et pittoresque au pied du Cap-del-Mount, est une petite ville peuplée de 998 habitants.

Saint-Béat est la clef de la vallée d'Aran. Cette vallée fertile et peuplée appartient politiquement à l'Espagne, mais naturellement et par ses relations à la France. En effet, située sur le versant septentrional des Pyrénées et privée pendant plusieurs mois de l'année de toute communication avec l'Espagne, c'est nécessairement vers la France qu'elle écoule ses produits, et de la France qu'elle reçoit ceux qui lui manquent. La Garonne, qui la traverse après y avoir pris sa source, en sort par un défilé étroit entre deux hautes falaises qui lui laissent à peine à leur base un lit étroit et tortueux. C'est en cet endroit que s'élève la ville. Le fleuve la traverse et les deux quais qui le bordent sont ses seuls rues. Un beau pont de pierre les réunit. L'hôtel de ville est sur la rive gauche. Sur la droite s'élève une tour carrée en ruine; on a récemment construit, près de là, dans le style roman, une élégante chapelle en avant de laquelle s'élève une statue colossale de la Vierge; les débris d'un autre château du moyen âge se voient aussi sur une éminence de rochers au-dessous du pont. Les seigneurs qui les occupaient devaient être par le fait maîtres de la vie et de la mort des habitants de la vallée d'Aran. La plupart des maisons de Saint-Béat sont construites en marbre provenant des carrières environnantes, marbre dont la qualité est estimée des statuaires. L'église avec son clocher à arcades est du XIe siècle. Il subsiste encore quelques traces de fortifications plus récentes. La ville possède une station d'étalons. On doit visiter dans ses environs la source de la Garonne.

Elle fait un commerce de mules, de grains et d'échange avec l'Espagne. Sa foire du 19 novembre, qui dure huit jours, y attire beaucoup de monde.

Les anciennes armes de Saint-Béat étaient : *d'azur, à deux montagnes d'argent, au sommet desquelles se trouvaient, à dextre, un loup d'or, et à sénestre un homme d'argent, portant un drapeau du même, avec cette devise :* PASSUS LUPI. Les armes nouvelles sont : *d'azur, à une clef d'or, sommée d'une fleur de lis du même.*

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 32ème. — Population : 23ème. — Densité de la population : 19ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

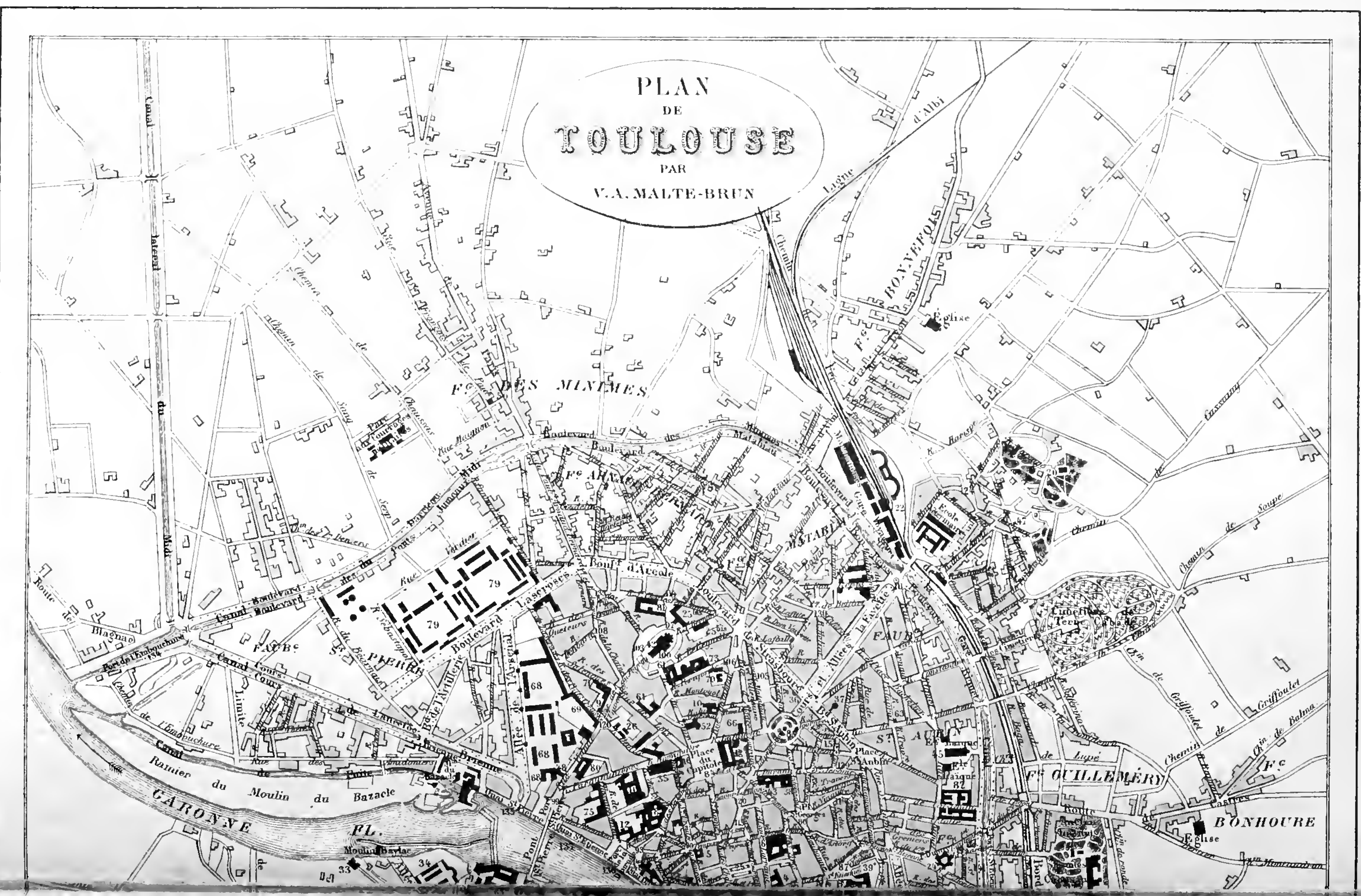
SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
6.290 kil. carrés, ou 628.988 hect.	Hommes, 234.986 Femmes, 242.744 Total. . 477.730 75 hab. 95 par kil. carr.	4	39	587	Propriétés bâties... 10.000.000 fr. — non bâties 26.000.000 » Revenu agricole.... 114.000.000 »	28.000.000 fr.

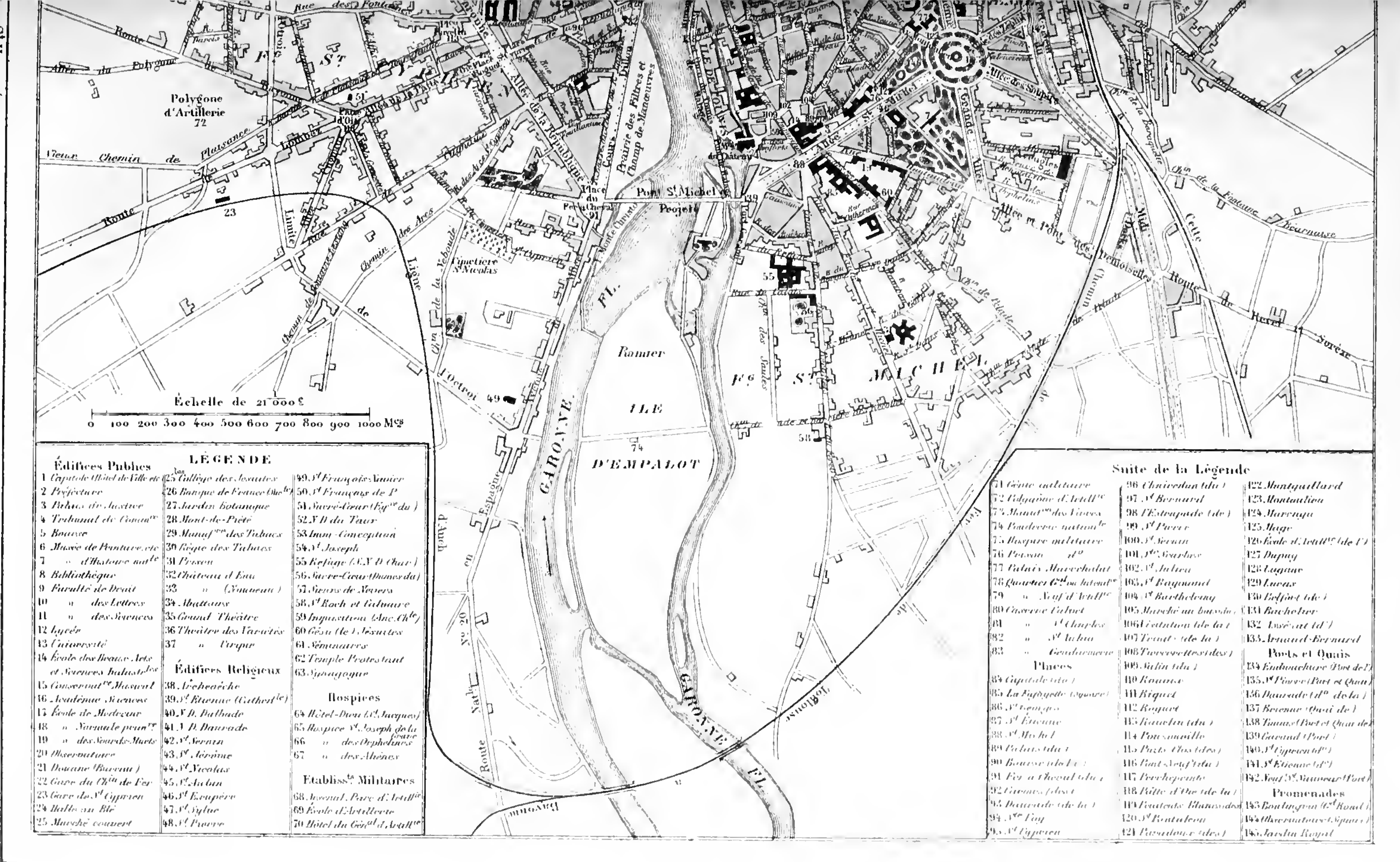
II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

Superficie, 1.593 kil. carrés ou 159.334 hect. — Population, 209.096 hab. — Cantons, 12. — Communes, 130.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
TOULOUSE, 4 cantons, 37 communes, 150.144 habitants.	TOULOUSE (Centre)...	42.989	»
	Castelmaurou	716	13
	Montberon........	480	15
	Pechbonnieu.	489	13
	Rouffiac	371	11
	Saint-Geniès........	301	11
	Saint-Jean..........	344	8
	Saint-Loup...	262	7
	Union (L').........	488	10
	TOULOUSE (Nord)....	37.720	»
	Aucamville...	632	7
	Castelginest.........	471	12
	Fenouillet..........	820	12
	Fonbeauzard	130	10
	Gagnac............	504	13
	Launaguet	609	10
	Saint-Alban	259	12
	TOULOUSE (Ouest) ...	15.939	»
	Beauzelle	259	13
	Blagnac............	1.831	7
	Colomiers	1.712	10
	Cornebarrieu........	781	13
	Cugnaux	982	13
	Mondonville	530	18
	Portet.............	1.042	10
	Tournefeuille	799	9
	TOULOUSE (Sud).....	34.994	»
	Balma............	877	7
	Beaupuy...........	189	»
	Dremil-Lafage	486	13
	Flourens...........	423	12
	Mondouzil	145	13
	Mons..............	323	13
	Montrabé..........	235	9
	Pin-Balma.........	229	9
	Quint.............	314	19
	Ramonville-St-Agne.	469	8
CADOURS, 16 c., 7.263 h.	Cadours	945	40
	Bellegarde	446	32
	Bellesserre.........	95	42
	Brignemont	803	47
	Cabanac...........	362	44
	Castéra	732	29
	Caubiac...........	426	35
	Cox	740	42
	Drudas	414	36
Suite de CADOURS.	Garac..............	282	37
	Grés...............	321	33
	Lagraulet	440	42
	Laréole	316	42
	Pelleport...........	429	38
	Puységur..........	289	40
	Vignaux	223	37
CASTANET, 15 communes, 4.676 habitants.	Castanet	915	12
	Aureville	232	16
	Auzeville	321	10
	Auzielle............	210	13
	Clermont	490	20
	Goyrans	160	17
	Labége	412	18
	Lacroix-Falgarde	342	14
	Mervilla	94	13
	Pechabou..........	186	14
	Pechbusque........	140	9
	Rebigne	196	15
	Saint-Orens........	596	10
	Vieille-Toulouse.....	257	10
	Vigoulet-Auzil	125	12
FRONTON, 18 communes, 12.191 habitants.	Fronton............	2.445	28
	Bouloc	788	21
	Bruguières..........	629	16
	Castelnau - d'Estretefonds............	1.729	23
	Cepet	357	19
	Gargas	329	18
	Gratentour.........	281	14
	Labastide-Saint-Sernin............	232	16
	Lespinasse	281	14
	Montjoire..........	746	15
	Ondes......	443	27
	Saint-Jory.........	1.110	18
	Saint-Rustice	276	27
	Saint-Sauveur.......	367	18
	Vacquiers	633	22
	Villariès..........	317	18
	Villaudric..........	707	28
	Villeneuve-lès-Bouloc	521	21
GRENADE, 13c., 10.918h.	Grenade	3.973	25
	Aussonne..........	640	15
	Bretx.............	219	25
	Burgaud..........	781	35
	Daux.......	601	20
Suite de GRENADE	Launac........... .	948	30
	Menville............	239	26
	Merville	1.181	20
	Montaigut..........	471	23
	Saint-Cezert	326	35
	Saint-Paul..........	333	24
	Seilh	332	15
	Thil	883	28
LÉGUEVIN, 10 comm., 5.656 habit.	Léguevin	1.003	18
	Brax...............	313	20
	Lasserre	389	25
	Lèvignac...........	875	25
	Mérenvielle	255	26
	Pibrac.............	914	14
	Plaisance	1.166	13
	Pradère - les - Bourguets............	166	28
	Sainte-Livrade	305	16
	Salvetat............	270	32
MONTASTRUC, 12 comm., 7.556 habit.	Montastruc..........	1.059	20
	Azas	573	26
	Bazus..............	382	18
	Bessières	13.72	30
	Buzet.........	1.328	30
	Garidech	375	17
	Gemil	187	25
	Lapeyrouse-Fossat ...	551	13
	Montpitol	299	24
	Paulhac............	649	20
	Roqueserière	482	24
	Saint-Jean-Lherm ...	299	20
VERFEIL, 7 c., 4.457 hab.	Verfeil.............	2.171	28
	Bonrepos	255	18
	Gauré	504	18
	Gragnague.........	529	19
	Lavalette...........	498	17
	Saint-Marcel........	276	18
	Saint-Pierre.........	214	18
VILLEMUR, 6. c., 5.898 h.	Villemur...........	4.055	38
	Bondigoux..........	453	37
	Born	412	40
	Layrac............	398	35
	Mirepoix..........	442	34
	La Magdeleine......	238	36


PLAN
DE
TOULOUSE
PAR
V.A. MALTE-BRUN
Canal latéral du Midi
GARONNE
Ramier du Moulin du Bazacle
Fg DES MINIMES
BONNEFOY
Fg GUILLEMÉRY
BONHOURE
FAUBg St PIERRE
FAUBg
St AUBIN
Place du Capitole
Route de Blagnac
Ligne d'Albi
Église
École Vétérinaire


LÉGENDE
Édifices Publics
1 Capitole (Hôtel de Ville etc)
2 Préfecture
3 Palais de Justice
4 Tribunal de Comm.ce
5 Bourse
6 Musée de Peinture etc
7 " d'Histoire natle
8 Bibliothèque
9 Faculté de Droit
10 " des Lettres
11 " des Sciences
12 Lycée
13 Université
14 École des Beaux Arts et Sciences Industles
15 Conservatre Musical
16 Académie Sciences
17 École de Médecine
18 " Normale prim.re
19 " des Sourds-Muets
20 Observatoire
21 Douane (Bureau)
22 Gare du Chin de Fer
23 Gare de St Cyprien
24 Halle au Blé
25 Marché couvert
25 Collège des Jésuites
26 Banque de France (Hôtel)
27 Jardin Botanique
28 Mont-de-Piété
29 Manuf.re des Tabacs
30 Régie des Tabacs
31 Prison
32 Château d'Eau
33 " (Nouveau)
34 Abattoirs
35 Grand Théâtre
36 Théâtre des Variétés
37 " Cirque
Édifices Religieux
38 Archevêché
39 St Étienne (Cathédle)
40 N.D. Dalbade
41 N.D. Daurade
42 St Sernin
43 St Jérôme
44 St Nicolas
45 St Aubin
46 St Exupère
47 St Sylve
48 St Pierre
49 St François Xavier
50 St François de P.
51 Sacré-Cœur (Égl.se du)
52 N.D. du Taur
53 Imm. Conception
54 St Joseph
55 Refuge (N.D. Char.)
56 Sacré-Cœur (Dames du)
57 Sœurs de Nevers
58 St Roch et Calvaire
59 Inquisition (Anc. Chle)
60 Gésu (le) Jésuites
61 Séminaires
62 Temple Protestant
63 Synagogue
Hospices
64 Hôtel-Dieu (St Jacques)
65 Hospice St Joseph de la Grave
66 " des Orphelines
67 " des Aliénés
Établisst Militaires
68 Arsenal, Parc d'Artillie
69 École d'Artillerie
70 Hôtel du Génal d'Artillie
Échelle de 21 000e
0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000 Mes
Suite de la Légende
71 Génie militaire
72 Polygone d'Artille
73 Manutre des Vivres
74 Poudrerie nationle
75 Hôpital militaire
76 Prison d°
77 Palais Maréchalat
78 Quartier Gal ou Intendce
79 " Neuf d'Artillie
80 Caserne Caluet
81 " St Charles
82 " St Aubin
83 " Gendarmerie
Places
84 Capitole (du)
85 La Fayette (Square)
86 St Georges
87 St Étienne
88 St Michel
89 Palais (du)
90 Bourse (de la)
91 Fer à Cheval (du)
92 Carmes (des)
93 Daurade (de la)
94 St Roch
95 St Cyprien
96 Chaîne (de la)
97 St Bernard
98 L'Estrapade (de)
99 St Pierre
100 St Sernin
101 St Sernin
102 St Julien
103 St Raymond
104 St Barthélemy
105 Marché au bois (du)
106 Trinité (de la)
107 Trinité (de la)
108 Tiercerettes (des)
109 Salin (du)
110 Rouaix
111 Biquet
112 Roquet
113 Rouaix (du)
114 Pous-mouille
115 Pont Neuf (du)
116 Pont Neuf (du)
117 Perchepinte
118 Fille d'Or (de la)
119 Fontaine Blanquette
120 St Pantaléon
121 Pénitents (des)
122 Montgaillard
123 Montaudran
124 Marengo
125 Mage
126 École d'Artillie (de l')
127 Dupuy
128 Lagane
129 Lucas
130 Belfort (de)
131 Bachelier
132 Arsenal (de l')
133 Arnaud-Bernard
Ponts et Quais
134 Embouchure (Pont de l')
135 St Pierre (Port et Quai)
136 Daurade (Id° de la)
137 Brienne (Quai de)
138 Tounis (Port et Quai de)
139 Garaud (Port)
140 St Cyprien (Id°)
141 St Étienne (Id°)
142 Neuf (St Sauveur) (Port)
Promenades
143 Boulingrin (Gd Rond)
144 Observatoire (Square)
145 Jardin Royal
Polygone d'Artillerie 72
Vieux Chemin de Plaisance
Route
Limite
Ligne de
Chemin des Arcs
Cimetière St Nicolas
Prairie des Filtres et Champ de Manœuvres
Pont St Michel Projeté
Place du Fer à Cheval
Allée de la République
Grande Allée
Allée des Soupirs
Allée et Port des Demoiselles
Route de Revel et Sorèze
Chn de la Fontaine Béarnaise
Midi
Docks
Cette
Ramier
ILE D'EMPALOT
Fg St MICHEL
Chn des Saules
GARONNE FL.
GARONNE FL.
d'Auch
Route Natle No 20
Espagne
Toulouse
Bayonne

ARRONDISSEMENT DE MURET

Superficie, 1.633 kil. carrés ou 163.237 hect. — Population, 35.249 hab. — Cantons, 10. — Communes, 126.

CANTONS, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr
MURET, 20 communes, 13.472 habitants.	MURET	3.956	»
	Eaunes	593	6
	Fauga	516	8
	Frouzins	522	6
	Labarthe	514	7
	Labastidette	384	6
	Lacasse	345	13
	Lagardelle	723	8
	Lavernose	528	10
	Lherm	1.201	10
	Pins-Justaret	262	6
	Pinsaguel	401	8
	Roques	390	8
	Roquettes	140	6
	Saint-Clar	520	9
	Saint-Hilaire	279	6
	Saubens	230	3
	Seysses	1.451	4
	Villate	127	5
	Villeneuve-les-Cugnaux	360	9
AUTERIVE, 11 comm., 9.036 habit.	Auterive	2.944	20
	Auribail	316	14
	Beaumont	1.364	12
	Grépiac	541	13
	Labruyère	152	15
	La Grâce-Dieu	456	17
	Mauressac	255	19
	Miremont	1.265	14
	Puydaniel	241	18
	Venerque	900	12
	Vernet	602	11
CARBONNE, 11 comm., 8.765 hab.	Carbonne	2.577	22
	Bois-de-la-Pierre	275	19
	Capens	345	15
	Longages	1.017	15
	Marquefave	782	18
	Mauzac	457	10
	Montaut	620	13
	Montgazin	292	19
	Noé	827	13
	Peyssies	233	22
	Saint-Sulpice	1.340	18
CAZÈRES, 16 communes, 10.807 habitants.	Cazères	2.784	38
	Boussens	315	44
	Couladère	386	38
	Francon	448	42
	Lescuns	103	39
	Marignac Laspeyres	386	64
	Martres	1.679	41
	Mauran	332	38
	Mondavezan	805	41
	Montberaud	563	42
	Montclar	266	43
	Palaminy	793	40
	Plagne	190	43
	Plan	1.034	42
	Saint-Michel	559	41
	Sana	164	40
CINTEGABELLE, 7 c., 7.300 h.	Cintegabelle	2.626	27
	Caujac	646	25
	Esperce	686	27
	Gaillac-Toulza	1.731	29
	Grazac	58[illegible]	22
	Marliac	313	31
	Aignes	911	25
FOUSSERET, 15 communes, 7.706 habitants.	Fousseret	2.122	34
	Castelnau-Picampeau	481	34
	Casties-Labrande	391	32
	Fustignac	209	36
	Gratens	550	27
	Laffite-Vigordane	502	24
	Lussan-Adeilhac	563	49
	Marignac-Lasclares	408	29
	Montégut	232	32
	Montoussin	244	36
	Polastron	187	42
	Pouy-de-Touges	569	29
	Saint-Araille	302	29
	Saint-Élix	695	16
	Sénarens	251	31
Montesquieu-Volvestre, 10 c., 7.722 h.	Montesquieu-Volvestre	3.880	33
	Canens	109	28
	Castagnac	540	29
	Gouzens	206	26
	Lahitère	170	43
Suite de Montesquieu-Volvestre.	Lapeyrère	294	31
	Latour	254	34
	Massabrac	220	30
	Montbrun	1.480	45
	Saint Christaud	479	37
RIEUMES, 16 communes, 8.107 habitants.	Rieumes	2.231	19
	Beaufort	290	18
	Bérat	1.018	19
	Forgues	287	26
	Labastide-Clermont	630	24
	Lahage	182	24
	Lautignac	539	25
	Monès	116	26
	Montastruc-Savès	202	29
	Montgras	130	22
	Pin	418	29
	Plagnole	321	23
	Poucharramet	724	14
	Sabonères	378	22
	Sajas	268	27
	Savères	373	23
RIEUX, 10 comm., 5.439 hab.	Rieux	2.051	28
	Bax	230	28
	Gensac	510	34
	Goutevernisse	203	33
	Lacaugne	372	22
	Latrape	940	34
	Lavelanet	585	30
	Mailholas	125	18
	Saint-Julien	406	30
	Salles	317	25
SAINT-LYS, 11 comm., 6.631 hab.	Saint-Lys	1.443	16
	Bonrepos	260	18
	Bragayrac	317	24
	Cambernard	237	13
	Empeaux	188	22
	Fonsorbes	870	12
	Fontenilles	687	15
	Lamasquère	344	8
	Sainte-Foy	1.370	16
	Saint-Thomas	565	21
	Saiguède	350	20

ARRONDISSEMENT DE SAINT-GAUDENS

Superficie, 2.128 kil. carrés ou 212.805 hect. — Population, 129.228 hab. — Cantons, 11. — Communes, 236.

CANTONS, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr
SAINT-GAUDENS, 21 communes, 18.274 habitants.	SAINT-GAUDENS	5.955	»
	Aspret	191	6
	Estancarbon	505	5
	Labarthe-Inard	694	9
	Labarthe-Rivière	1.502	6
	Lalouret-Lafiteau	302	11
	Landorthe	407	6
	Larcan	405	8
	Lespiteau	134	6
	Lieoux	182	7
	Lodes	580	9
	Miramont	1.560	2
	Pointis-Inard	1.161	8
	Regades	224	8
	Rieucazé	120	5
	Saint-Ignan	340	7
	Saint-Marcet	753	11
	Saux-et-Pomarède	201	7
	Savarthès	208	7
	Valentine	1.345	5
	Villeneuve de-Rivière	1.505	2
ASPET, 22 communes, 16.285 habitants.	Aspet	2.591	15
	Arbas	797	23
	Arbon	320	14
	Arguenos	488	9
	Cabanac	140	10
	Cazaunous	336	16
	Chein-Dessus	882	20
	Couledoux	650	23
	Couret	326	11
	Encausse	564	8
	Estadens	1.380	14
	Fougaron	528	24
	Ganties	605	11
	Herran	444	25
	Izaut-de-l'Hôtel	760	12
	Juzet-d'Izaut	790	18
	Milhas	860	19
	Montcaup	308	18
	Portet-d'Aspet	884	25
	Razecueillé	600	21
	Sengouagnet	1.177	19
	Soueich	855	9
AURIGNAC, 19 communes, 10.446 habitants.	Aurignac	1.428	21
	Alan	907	26
	Aulon	939	13
	Bachas	289	25
	Benque	402	26
	Boussan	656	21
	Bouzin	194	16
	Cassagnabère-Tournas	1.359	15
	Cazeneuve-Montaut	240	14
	Eoux	438	25
	Esparron	285	19
	Latoue	748	9
	Montoulieu	357	22
	Peyrissas	345	27
	Peyrouzet	195	15
	Saint-André	586	23
	Saint-Élix-Seglan	21[illegible]	15
	Samouillan	362	27
	Terrebasse	502	26

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-GAUDENS

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BAGNÈRES-DE-LUCHON, 31 communes, 9.627 habitants.	Bagnères-de-Luchon	4.012	48
	Antignac	172	44
	Artigue	168	43
	Benque - Dessous - et-Dessus	127	53
	Billière	77	53
	Bourg-d'Oueil	105	55
	Castillon-de-Larboust	182	50
	Cathervielle	125	53
	Caubous	65	53
	Cazaril-Laspènes	100	46
	Cazeaux-de-Larboust	238	50
	Cier-de-Luchon	388	37
	Cirès	108	54
	Garin	271	52
	Gouaux-de-Larboust	156	54
	Gouaux-de-Luchon	240	36
	Jurvielle	100	54
	Juzet-de-Luchon	367	43
	Mayrègne	148	51
	Montauban	335	46
	Moustajon	91	41
	Oô	338	52
	Portet-de-Luchon	135	54
	Poubeau	68	53
	Saccourvielle	111	53
	Saint-Aventin	320	50
	Saint-Mamet	509	46
	Saint-Paul-d'Oueil	236	51
	Salles-et-Pratviel	172	40
	Sode	116	42
	Trébons	47	47
BOULOGNE, 21 communes, 10.985 habitants.	Boulogne	1.846	25
	Blajan	807	19
	Cardeilhac	685	11
	Castéra-Vignoles	214	21
	Charlos	516	15
	Ciadoux	360	21
	Escanecrabe	685	22
	Gensac	379	20
	Larroque	1.042	15
	Lespugne	287	17
	Lunax	180	29
	Mondilhan	300	26
	Montgaillard	149	18
	Montmaurin	444	17
	Nénigan	121	32
	Nizan	296	12
	Péguilhan	669	28
	Saint Ferréol	317	30
	Saint-Lary	365	14
	Saint-Loup	207	18
	Saint-Pé-Delbosc	280	21
	Saman	377	15
	Sarrecave	186	18
	Sarremezan	273	14
L'ISLE-EN-DODON, 23 c., 11.433 h.	Isle-en-Dodon (L')	2.461	38
	Agassac	443	38
	Ambax	265	35
	Anan	544	31
	Boissède	179	37
Suite de L'ISLE-EN-DODON.	Castelgaillard	253	33
	Coueilles	373	33
	Fabas	835	29
	Frontignan	137	37
	Goudex	108	37
	Labastide-Paumès	557	33
	Lilhac	408	23
	Martisserre	227	39
	Mauvezin	204	36
	Mirambeau	174	38
	Molas	456	38
	Montbernard	739	22
	Montesquieu-Guittaut	366	29
	Puymaurin	1.041	31
	Riolas	125	34
	Saint-Frajou	693	28
	Saint-Laurent	547	27
	Salerm	298	25
MONTRÉJEAU, 17 communes, 11.999 habitants.	Montréjeau	3.081	14
	Ausson	582	13
	Balesta	431	17
	Bordes	662	8
	Boudrac	404	19
	Cazaril	360	17
	Clarac	464	9
	Cuguron	316	16
	Cuing (Le)	692	11
	Franquevielle	848	16
	Lécussan	575	24
	Loudet	368	14
	Ponlat-Taillebourg	699	10
	Saint-Plancard	1.055	15
	Sédeilhac	283	10
	Tourreilles (Les)	701	16
	Villeneuve-Lécussan	778	20
SAINT-BÉAT, 23 communes, 10.525 habitants.	Saint-Béat	998	37
	Argut-Dessus	495	40
	Argut-Dessous	394	39
	Arlos	267	38
	Bachos-Binos	221	32
	Baren	55	35
	Bezins-Garraux	229	30
	Boutx	860	45
	Burgalays	387	32
	Cazaux-Layrisse	191	35
	Chaum	351	30
	Cierp	883	29
	Esténos	281	25
	Eup	306	32
	Fos	1.350	41
	Fronsac	466	26
	Gaud	326	29
	Guran	265	33
	Lège	198	34
	Lez	210	35
	Marignac	678	31
	Melles	918	43
	Signac	196	31
SAINT-BERTRAND, 23 communes, 12.183 habitants.	Saint-Bertrand	641	21
	Antichan	324	25
	Ardiège	543	9
	Bagiry	270	22
	Barbazan	484	15
	Cier-de-Rivière	638	11
	Frontignan	290	22
	Galié	335	21
	Génos	299	18
	Gourdan	1.614	15
	Huos	621	12
	Labroquère	515	15
	Lourde	313	20
	Luscan	121	17
	Malvezie	479	16
	Martres-de-Rivière	314	8
	Mont-de-Galié	113	22
	Ore	381	24
	Payssous	295	12
	Pointis-de-Rivière	949	10
	Saint-Pé-d'Ardet	641	22
	Sauveterre	1.844	10
	Valcabrère	259	16
SAINT-MARTORY, 12 comm., 5.656 habitants.	Saint-Martory	1.095	20
	Arnaud-Guilhem	454	19
	Auzas	522	21
	Beauchalot	409	12
	Castillon - de - Saint - Martory	608	12
	Fréchet	216	25
	Laffite-Toupière	246	23
	Lestelle	577	16
	Mancioux	494	22
	Proupiary	224	13
	Saint-Médard	305	9
	Sepx	506	11
SALIES, 21 communes, 11.815 habitants.	Salies	834	26
	Ausseing	195	26
	Belbèze	795	27
	Cassagne	730	24
	Castagnède	203	22
	Castelbiague	437	20
	Figarol	590	14
	Francazal	82	28
	His	332	24
	Mane	742	23
	Marsoulas	279	24
	Mazères	544	22
	Montastruc	955	20
	Montespan	891	13
	Montgaillard	327	18
	Montsaunés	506	19
	Roquefort	813	24
	Rouède	587	16
	Saleich	724	24
	Touille	746	27
	Urau	503	22

ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE

Superficie, 936 kil. carrés ou 93.612 hect. — Population, 54.157 hab. — Cantons, 6. — Communes, 93.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
VILLEFRANCHE, 21 c., 11.629 h.	VILLEFRANCHE	2.538	»
	Avignonet	1.857	7
	Beauteville	258	7
	Cessalles	168	9
	Folcarde	168	7
	Gardouch	1.038	4
	Lagarde	577	8
Suite de VILLEFRANCHE.	Lux	267	8
	Mauremont	271	9
	Montclar	216	6
	Montesquieu	1.088	9
	Montgaillard	536	6
	Renneville	333	3
	Rieumajou	187	7
Suite de VILLEFRANCHE.	Saint-Germier	153	10
	Saint-Rome	141	5
	Saint-Vincent	133	6
	Trébons	449	7
	Va'lègue	239	5
	Vieillevigne	290	6
	Villenouvelle	724	7

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE VILLEFRANCHE

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
CARAMAN, 19 communes, 9.074 habitants.	Caraman	2.183	18
	Albiac	240	29
	Auriac	1.603	20
	Beauville	266	11
	Cabanial	497	21
	Cambiac	310	31
	Caragoudes	366	14
	Faget	723	29
	Francarville	310	25
	Loubens	582	25
	Mascarville	252	18
	Maureville	347	18
	Mourvilles-Basses	215	12
	Prunet	175	24
	Salvetat	180	16
	Saussens	190	26
	Ségreville	222	19
	Toutens	220	11
	Vendine	193	23
LANTA, 10 c., 5.041 h.	Lanta	1.466	22
	Aigrefeuille	146	23
	Aurin	341	18
	Bourg-Saint-Bernard	1.031	25
	Lauzerville	163	23
	Préserville	456	18

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de LANTA.	St-Pierre-de-Lages	278	23
	Sainte-Foy-d'Aigrefeuille	427	21
	Tarabel	424	15
	Vallesvilles	309	26
MONTGISCARD, 20 communes, 8.676 habitants.	Montgiscard	955	14
	Aignesvives	619	13
	Baziège	1.416	11
	Belberaud	362	18
	Belbèze	170	15
	Corronsac	293	22
	Deyme	278	19
	Donneville	243	16
	Escalquens	388	22
	Espanés	238	21
	Fourquevaux	611	17
	Issus	334	20
	Labastide-Beauvoir	572	12
	Montbrun	340	18
	Montlaur	572	16
	Noueilles	262	18
	Odars	283	21
	Pompertuzat	342	20
	Pouze	174	18
	Varennes	224	12

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
NAILLOUX, 10 comm., 7.847 hab.	Nailloux	1.308	12
	Auragne	664	20
	Caignac	583	10
	Calmont	1.937	16
	Gibel	814	15
	Mauvesin	483	17
	Monestrol	241	10
	Montgeard	553	11
	Saint-Léon	1.072	15
	Seyre	192	7
REVEL, 13 comm., 11.890 habitants.	Revel	5.613	29
	Belesta	215	11
	Falga	243	18
	Juzes	266	10
	Maurens	397	11
	Montégut	379	33
	Mourvilles-Hautes	258	9
	Nogaret	220	23
	Roumens	293	22
	Saint-Félix	2.478	18
	Saint-Julia	860	20
	Vaudreuille	238	24
	Vaux	530	13

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. EUG. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	476.678
	Protestants	2.012
	Israélites	531
	Clergé catholique	468
	Pasteurs protestants	7
	Rabbins	2

Mouvement de la population.

	Naissances	10.233
	Mariages	3.433
	Décès	10.078
15e	Durée moyenne de la vie	40 a. 10 m.

Instruction (3).

66e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	70.51
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	3
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	1.028

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

37e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 19.109 hab.
	Nombre total des accusés	25

Infanticides.

60e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 365
	Nombre total	2

Suicides.

61e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 11.943 hab.
	Nombre total	40

Crimes contre les propriétés.

15e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 11.374 hab.
	Nombre total	42

Tribunaux correctionnels.

14e	Nombre des affaires	2.526
	Nombre des prévenus	2.982
	Nombre des condamnés	2.820

Procès.

	Affaires civiles (5)	2.276
	Affaires commerciales (6)	4.628
26e	Faillites (7)	54

Paupérisme.

6e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 16 hab.
	Nombre total	28.509
	Bureaux de bienfaisance	316
	Hôpitaux et hospices	13
	Aliénés à la charge du département	731
	Sociétés de secours mutuels	68

Contributions directes (8)

21e	Foncière	2.434.149
	Personnelle et mobilière	608.901
	Portes et fenêtres	531.962

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Archevêché à Toulouse, dont les suffragants sont les évêchés de Montauban, de Pamiers et de Carcassonne. Le diocèse de Toulouse, qui comprend le département tout entier, compte 44 cures, 502 succursales et 99 vicariats rétribués par l'État. Avant 1880, le nombre des congrégations et communautés religieuses établies dans le département était de 34 : 7 pour les hommes et 27 pour les femmes.

Culte réformé. — L'Église réformée consistoriale de la Haute-Garonne, dont le chef-lieu est à Toulouse, comprend les sections de Toulouse, Calmont, Revel, qui embrassent le département, plus le canton de Dourgne (Tarn).

(3) Le département relève de l'académie de Toulouse. Faculté de droit, Faculté des sciences, Faculté des lettres, Écoles préparatoire de médecine et de pharmacie à Toulouse pour l'enseignement supérieur. Pour l'enseignement secondaire, lycée à Toulouse; collèges communaux à Revel et à Saint-Gaudens; 25 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Toulouse. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le département de la Haute-Garonne occupe le 7e rang. Il occupe le 61e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de la Haute-Garonne ressortit à la cour d'appel de Toulouse, qui est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Toulouse comprend trois chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Toulouse et à Saint-Gaudens.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Toulouse; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 69 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1517. Les Gestes des Tolosains et d'autres nations des environs, en latin, traduits en français, par *Nicolas Bertrandi*. In-4°.
1559. Histoire tolosaine ou de la province du Languedoc depuis son origine jusqu'en 1557, par *A. Noguier*. In-f°.
1580. Avertissement sur ce qui s'est passé à Tolose depuis le massacre des princes catholiques, par *Urbain de Saint Gelais-Lansac*. In-8°.
1595. Discours des deux fontaines médicales du bourg d'Encausse en Gascogne, par *L. Guyon*. In 8°.
..... Mémoire des antiquités, etc., de la ville de Tholose et autres villes, par *La Roche-Flavin*. In-4°.
1617. Panégyrique sur l'antiquité et excellence du Languedoc, par *Jacques de Cassan*. In-8°.
1618. Discours sur les eaux d'Encausse ez monts Pyrennées, dans le comté de Comminges, par *Gassen de Plantin*. In-12.
1620. Privilèges de la province et des villes du Languedoc, par *Escorbiac*. In-f°.
1621. De l'antiquité de l'église de Notre-Dame dite de la Daurade, etc., par *Jean Chabanel*. In-12.
1623. Histoire du Languedoc jusqu'en 1610, par *Pierre Andoque*. In-f°.
1633. Mémoire de l'histoire du Languedoc, par *G. de Catel*. In-f°.
1645. Traité de l'origine, antiquité et privilèges des états généraux de la prov. de Languedoc, par *P. de Caseneuve*. In-f°.
1645. Le Franc parleur de la province de Languedoc, par *Caseneuve*. In-f°.
1657. Remarques sur l'Histoire de Languedoc, par *Pierre Louvet*. In-4°.
1661. Histoire de Saint-Sernin de Toulouse, par *Raymond Dayde*. In-12.
1662. Abrégé de l'Histoire de Languedoc, par *P. Louvet*. In-8°.
1662. Le Trésor inconnu des grandeurs du Languedoc, par *Louvet*. In-4°.
1663. Recueil des titres concernant les privilèges de la ville et bourgeoisie de Tolose. In-4°; réimpr. in-4°, 1686.
1673. Traité de la noblesse des capitouls de Toulouse, par *G. La Faille*. In-4°; réimpr. in-4°, 1707.
1676. Catalogue général des gentilshommes de la province de Languedoc, par *H. de Caux*. In-f°, 1676.
1686. Recueil de titres, etc., des seigneurs, barons et États du Languedoc, par *J. Béjard*. In-f°.
1686. Armorial des États de Languedoc, par *J. Bandeau*. In-4°.
1695. Notice et abrégé historiques de vingt-deux villes, chefs de diocèse de la province de Languedoc, par *Graverol*. In-f°.
1701. Annales de la ville de Theulouse, par *G. La Faille*. 2 vol. in-f° (réimpr.)
1730. Histoire générale de la province du Languedoc, par *Dom Jos. Vaissètte*. 5 vol. in-f°; réimpr. en 1838 par *Paya*, avec addit., 10 vol. in-8°.
1734. Mémoire pour servir à l'Histoire du Languedoc, par *N. de Lamoignon de Bâville*. In-8°.
1737. Mémoire pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc. In-4°.
1747. Observations météorologiques faites à Toulouse pendant dix ans. (Mém de l'Acad. des sciences)
1749. Abrégé de l'Histoire de Languedoc. 6 vol. in-12.
1753. Les us et coutumes de la ville de Toulouse, par *Lebrun* In-12.
1756. Dictionnaire languedocien et français, par *de Sauvages*. In-8°.
1759. Mémoire sur la description géographique et historique du Languedoc, par *Dom F.-N. Bourotte*. In-4°.
1759. Histoire de la ville de Toulouse, avec notice des hommes illustres, etc., par *J. Raynal*. In-4°.
1764. Dissertation sur les origines de Toulouse, par l'abbé *Audibert*. In-8°.
1767. Armorial des États de Languedoc, par *Gastelier de La Tour*. In-4°.
1771. Annales de la ville de Toulouse, par *Durosoi*. 5 vol. in-4°.
1773. Essai sur le gouvernement de Languedoc depuis les Romains, par M. *D****. In-8°.
1774. Voyage de Languedoc, Provence et comtat d'Avignon. In-12.
1775. Discours contenant l'histoire des Jeux floraux et de dame Clémence, par *Lagane*. In-4° et in-8°.
1776. Histoire naturelle de la province de Languedoc minéralogique et géogonique, par *de Genessane*. 5 vol. in-8°.
1779. Nobiliaire historique du Languedoc, par *Gastelier de La Tour*. 3 vol. in-4°.
1800. Lettres sur Bagnères-de-Luchon, par le baron *Chaudruc de Crozanne*. In-12.
1805. Histoire du canal de Languedoc, par *Riquet de Bonrepos*. In-8°.
1809. Statistique de la Haute-Garonne, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.
1811. Flore de Toulouse, ou description des plantes, etc., par *D.-J. Tournon*. In-8°.
1813. Topographie médicale du département de la Haute-Garonne, etc., par *J.-A.-D. Saint-André*. In-8°.
1814. Remarques sur quelques anciennes inscriptions du pays de Comminges, par *Lancelot*.
1817. Description poétique du Languedoc, par *J.-F. Brachet*. In-12.
1819. Essai historique sur les états généraux de la province de Languedoc, par le baron *Trouvé*. 2 vol. in-4°.
1820. Promenades de Paris à Bagnères-de-Luchon, par le comte *de Vandreuil*. 3 vol. in-8°.
1823. Biographie toulousaine ou Dictionnaire historique, etc., par le baron *de Lamothe-Langon*. 2 vol. in-8°.
1825. Résumé de l'Histoire du Languedoc, par *Vidal*. In 18.
1825. Voyage dans les départements formés de la province de Languedoc, par *H. de Vilback*. In-8°, grav.
1828. Notice sur l'église de Saint-Etienne de Toulouse, par *d'Aldéguier*.
1828. Histoire de la ville de Toulouse depuis la conquête des Romains jusqu'à nos jours, par *A. d'Aldéguier*. 4 vol. in-8°.
1832. Histoire de Boucou et Sauveterre de Nébouzan. In-12.
1834. Biographie littéraire des quarante mainteneurs de l'Académie des Jeux floraux, avant-propos. In-8°.
1836. Chroniques du Midi, légendes toulousaines, par *J.-M. Cayla*. In-8°.
1836. Le Cloître de Saint-Étienne de Toulouse, par le chev. *du Mège*. In-8°.
1836. Le Cloître de la Daurade à Toulouse, t. II des Mémoires de la Société archéologique du Midi, par *du Mège*.
1836. Monastère des ermites de Saint-Augustin de Toulouse, t. III des Mémoires de la Société archéologique, par *du Mège*.
1836. Flore abrégée de Toulouse ou Catalogue, etc., par *J.-J. Serres*. In-8°.
1836-41. Monuments divers pris dans quelques anciens diocèses du bas Languedoc, dessinés et lithographiés par *Renouvier*. In-4°.
1838. Histoire du pays de Toulouse et du Lauraguais, etc., par *Guilhe*. In-8°.
1838. Histoire générale du Languedoc, etc., jusqu'en 1830, 10 vol., par *du Mège*. In-8°.
1839. Histoire de la ville de Toulouse depuis sa fondation jusqu'à nos jours, par *Cayla*. In-8°.
1839. Recherches sur les antiquités de Toulouse, par *de Montégut*.
1839. Notice sur l'amphithéâtre de Toulouse et autres monuments romains, par *Faget*.
1839. Description du musée des antiquités de Toulouse, par *du Mège*. In-8°.
1842. Histoire des populations du Nébouzan et pays de Comminges, etc., par *H. Castillon*. In-8°.
1842. Guide manuel du touriste et du baigneur à Bagnères-de-Luchon, par *E. Paris*. In-18.
1842. Histoire des institutions religieuses, etc., de la ville de Toulouse, par *A. du Mège*. 4 vol. in-8°.
1843. Histoire de la jeunesse de la ville de Revel. Brochure in-8°.
1846. Histoire des villes de France, Languedoc, Toulouse, etc., par *Aristide Guilbert*, t. VI. Gr. in-8°, fig., blas.
1857. Notice sur l'arrondissement de Saint-Gaudens et à l'usage des baigneurs de Luchon et des étrangers. Extrait du manuel administratif de l'arrondissement. Brochure in-8°.
1860. Histoire des Peuples et des Etats pyrénéens, par *J. Cénac Moncaut*. 2e édition. 5 vol. in-8°.
1862. Itinéraire général de la France, les Pyrénées et le réseau du chemin de fer du Midi, par *Ad. Joanne*.
1866. Géographie de la Haute-Garonne, par *E. Roschach*. In-18.
1867. Foix et Comminges, Voyage dans les vallées de la Garonne et de l'Ariège, par *E. Roschach*. 1 vol. in-18.
1867. Économie rurale, mœurs et usage du Lauraguais (Aude et Haute-Garonne), par *F. Pariset*. 1 vol. in-18.
1874. Vingt jours d'un touriste au pays de Luchon, par *Steph. Liégeard*. 1 vol. in-12.
1874. Monographie du canton de Montgiscard (Haute-Garonne), par le Dr *Guitard*. Brochure in-8°, extraite des Mémoires de la Société physique et naturelle, t. Ier.
1875. Géographie de la Haute-Garonne, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-16.
1876. Petite géographie de la Haute-Garonne, par M. *Delépine* (collection E. Levasseur). 1 vol. in-16.
1878. Nouveau Guide dans Toulouse, par *Fr. Guimet*, avec carte et plan. In-18.

Voir la collection des Annuaires de la Haute-Garonne.
Voir Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; — Mémoires de la Société des antiquaires de France; — Mémoires de la Société archéologique de Toulouse, etc.
Cartes de la province du Languedoc.
Atlas du canal royal du Languedoc, rédigé aux frais des états généraux.
Carte du diocèse de Toulouse.
Plans de la ville de Toulouse.
Voir les feuilles : 217, 218, 229, 239, 241, 242, 252, de la grande *Carte* de France, dite *de l'Etat-Major*.
Carte cadastrale du département de la Haute-Garonne, par *Charle*, *Frémin*, *Dufour*, *Duvotenay*, *Ad. Joanne*.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Éditeurs.



AUCH

GERS

Chef-lieu : AUCH

Superficie : 6,280 kil. carrés. — Population : 283,546 habitants.
5 Arrondissements. — 29 Cantons. — 465 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Situation, limites. — Le département du Gers doit son nom à la rivière du Gers qui le traverse dans toute sa longueur du sud au nord; il dépend de la région du sud-ouest de la France et est situé en très grande partie dans le bassin de la Garonne, et au sud-ouest dans celui de l'Adour. Il a été formé, en 1790, du Condomois, de l'Armagnac et d'une petite partie du Comminges, pays compris dans la Gascogne et dépendant de l'ancienne province de Guyenne.

Il a pour limites : au nord, le département de Lot-et-Garonne; au nord-est, celui de Tarn-et-Garonne; à l'est, celui de la Haute-Garonne; au sud, ceux des Basses et des Hautes-Pyrénées, et à l'ouest, celui des Landes.

Nature du sol, montagnes. — Le département du Gers est un pays entièrement montagneux, couvert des derniers contreforts des Pyrénées, les monts de Barèges et de l'Armagnac, et sillonné de vallées peu étroites; son inclinaison générale est du sud au nord et au nord-ouest. C'est dans ce département que commencent les premiers gradins du vaste amphithéâtre qui se termine aux sommités des Pyrénées; entre chacun des cours d'eau qui descendent de ces montagnes, dans la direction générale du sud au nord, s'avancent des contreforts détachés de la chaîne principale qui forment les branches d'un vaste éventail dont le nœud serait le plateau qui sépare les vallées du Lannemezan de la Neste. Ces contreforts atteignent une hauteur de 300 à 400 mètres au sud-ouest, entre Miélan et le mont d'Astarac, qui lui-même a 400 mètres. Voici les points culminants : près de Miélan, 345 mètres; entre Saint-Michel-Saint-James et Saint-Élix-Theux, 330; au sud-est de Masseube, 317; au nord de Dufort, dominant la Baïse, sur la limite du département des Hautes-Pyrénées, 324; près de Ponsan-Soubiran, 380; Lalanne-Arqué, 369; Lourties-Montbrun, 310 mètres. Vers le centre du département, les collines atteignent de 230 à 250 mètres seulement.

Le sol est formé par des terres argileuses reposant sur des bancs d'argile et de glaise, ce qui n'est pas toujours favorable à la culture; les roches qui forment le noyau des coteaux sont argilo-calcaires. Le pays doit en grande partie sa fertilité à M. d'Étigny, ancien intendant de la généralité d'Auch au siècle dernier (en 1751), qui, après avoir étudié sa nature, entreprit, dans le but d'améliorer l'agriculture, d'immenses travaux, dont il poursuivit pendant seize ans, et avec succès, l'exécution.

La superficie du département est de 628,031 hectares, et le sol se divise, d'après sa nature, en pays de bruyères ou de landes, 126,000 hectares; sol de riche terreau, 429,000, et sol sablonneux, 70,000 hectares.

Hydrographie. — La prolongation des monts de Barèges et de l'Armagnac, qui pénètre dans le département sous le nom de montagne de Miélan, en partage la surface en deux bassins, celui de la Garonne et celui de l'Adour; leur inclinaison est vers le nord et le nord-ouest. La plupart des cours d'eau qui sillonnent le département sont peu sinueux et coulent presque parallèlement dans l'une ou l'autre de ces deux directions.

Les rivières principales qui appartiennent au bassin de la Garonne sont, de l'est à l'ouest : la Save, la Gimone, l'Arrats, le Gers, la Baïse, l'Osse ou la Losse et l'Auzoue. Toutes ces rivières sont des affluents de la Garonne, dans les départements de la Haute-Garonne, de Tarn-et-Garonne et de Lot-et-Garonne. Un petite portion du cours de l'Adour arrose l'angle sud-ouest du département et s'y grossit de l'Arros et de la Lées. La Midou et la Douze, qui, réunies sous le nom de Midouze, vont se joindre à l'Adour dans le département des

Landes, arrosent aussi la partie occidentale du département.

Le Gers, qui donne son nom au département, prend sa source aux landes de Pinas, dans celui des Hautes-Pyrénées. Cette rivière entre dans le département près de Mont-d'Astarac, arrose Chélan, Panassac, Masseube, Seissan, Pavie, Auch, Arcamont, Montestruc, Fleurance, Lectoure, Soudayre; entre alors dans le département de Lot-et-Garonne, où, après un cours de 168 kilomètres, dont 90 appartiennent au département, elle va jeter au-dessous de Leyrac dans la Garonne, à 18 kilomètres au sud-est d'Agen. Le Gers, qui n'est ni flottable ni navigable, est sujet à de grands débordements à l'époque de la fonte des neiges. Il a pour affluents principaux : à droite, l'Arcon et l'Aulouste; à gauche, le Sedou, le Sousson, le Cros, l'Auze et l'Auchie. Des études ont été faites pour rendre le Gers navigable depuis son embouchure jusqu'à Auch, au moyen d'un canal de dérivation des eaux de la Neste (petit affluent de la Garonne, près de Montrejeau, Haute-Garonne).

La Baïse a sa source dans les landes de Lannemezan, département des Hautes-Pyrénées, et coule dans celui du Gers parallèlement à la rivière du Gers en arrosant Barcugnan, Mirande, L'Isle-de-Noé, Montbert, Saint-Jean-Poutge, Valence, Condom; elle commence à porter bateau à 5 kilomètres de cette ville, dans un lieu appelé le Pont-de-Bordes, et entre dans le département de Lot-et-Garonne, après un cours de 88 kilomètres, pour aller se jeter dans la Garonne un peu au-dessus d'Aiguillon, après un cours total d'environ 180 kilomètres. Elle reçoit la Baïse-de-Devant ou la Petite-Baïse, qui a 18 kilomètres de cours, et la Baïsolle. La Baïse a été rendue navigable jusqu'à Condom, et les travaux de navigation doivent être poussés jusqu'à Saint-Jean-Poutge, au centre du département.

L'Adour, qui prend sa source dans la vallée de Campan (département des Hautes-Pyrénées; voir l'Hydrographie du département des Hautes-Pyrénées), forme un instant la limite de celui du Gers vers le sud-ouest, y pénètre en décrivant une courbe de 35 kilomètres et passe à Jû-Belloc, à Cahuzac, à Riscle et à Saint-Mont, entre alors dans le département des Landes où elle va se jeter, un peu au-dessous de Bayonne, dans l'Océan, après un cours total de 335 kilomètres. L'Adour est la plus considérable des rivières qui arrosent le département du Gers et aussi celle dont les débordements sont les plus désastreux; son lit, qui est variable, est formé par des galets ou cailloux roulés. La Midou et la Douze, ses principaux affluents, qui prennent leur source dans le département, près de Louslitges, y ont l'une 58 kilomètres de cours, l'autre 65; elles se réunissent sous le nom de Midouze à Mont-de-Marsan (Landes) et à l'Adour, un peu au-dessous de Tartas (Landes). L'Arros, qui passe à Plaisance, et le Lées sont deux autres affluents de l'Adour.

Il y a dans le Gers un canal de navigation, celui de la Baïse, de Condom à la limite du département, et deux canaux d'irrigation, celui de la Neste et celui de l'Adour, qui porte les différents noms de canal Alaric, canal de Plaisance, canal des Moulins et canal des Rouges.

On trouve un très grand nombre d'étangs dans ce département et principalement dans les communes de L'Isle-Bouzon, Eauze, Manciet, Seailles, Margouet-Meymes, Nogaro, etc.; ils sont alimentés par les eaux des ruisseaux et celles des coteaux qui bordent les vallons où ces étangs sont situés On les pêche ordinairement pendant le carême.

Voies de communication. — Le département du Gers est traversé par 8 routes nationales, d'une longueur de 420 kilomètres; par 22 routes départementales, 604 kilomètres; par 76 chemins vicinaux de grande communication 1,525; par 69 chemins vicinaux d'intérêt commun, 700, et par près de 2,600 chemins vicinaux ordinaires, d'un parcours total de 5,400 kilomètres.

Les chemins de fer qui traversent le département appartiennent au réseau du Midi. La principale ligne est celle d'Agen à Tarbes; elle pénètre dans le département un peu après la station d'Astaffort (Lot-et-Garonne) et dessert celles de Castera-Lectourois, Lectoure (36 kilomètres d'Agen, 272 de Bordeaux, 757 de Paris), Fleurance, Montestruc, Sainte-Christie, Rambert-Preignan, Auch (70 kilomètres d'Agen, 206 de Bordeaux, 791 de Paris), Saint-Jean-le-Comtal, Ortholas, L'Isle-de-Noé, Mirande, Laas, Rouget, Miélan et Villecomtal-sur-Arros; après cette dernière, la ligne pénètre dans le département des Hautes-Pyrénées.

A Auch, un embranchement de 89 kilomètres se dirige sur Toulouse, en desservant dans le Gers les stations de Leboulin, Marsan, Aubiet, Gimont-Cahuzac, Escornebœuf, Monferran et L'Isle-Jourdain.

La ligne de Paris à Bordeaux-Bagnères-de-Bigorre, par Tarbes, coupe un instant la partie occidentale du département et y dessert les deux stations de Saint-Germé et de Risele (73 kilomètres de Bigorre).

Un tronçon de 40 kilomètres unit Condom à la grande ligne de Bordeaux à Cette; elle s'y soude à la station de Port-Sainte-Marie (Lot-et-Garonne). De Condom, elle ira par Eauze et Risele rejoindre Tarbes.

D'autres lignes sont en construction ou projetées; telles sont celles d'Auch à Barèges par Mauléon et Arrau, d'Auch à Nérac par Condom, de Castelsarrasin à Lombez.

En 1880, on évaluait la longueur des lignes exploitées a 180 kilomètres et celle des lignes à construire à 85 kilomètres.

Climat. — Le département du Gers appartient à la région climatoriale dite du sud-ouest, ou du climat girondin; mais, quoique par sa situation il doive offrir un climat tempéré, on y éprouve cependant des froids très rigoureux et des chaleurs excessives; de plus, la marche des saisons y est irrégulière, et il faut attribuer cette anomalie au voisinage des montagnes. C'est à la fin de novembre que le froid est le plus grand; on l'a souvent vu atteindre — 10°, et quelquefois (notamment en 1879) — 17°,55, du thermomètre centigrade; mais il dure peu, quinze à vingt jours au plus. En juillet et août, la chaleur est quelquefois de 30° à 36° centigrades. Les mois de septembre et d'octobre sont peut-être ceux dont la température est la plus agréable; mais les matinées et les soirées sont extrêmement fraîches. L'hiver et le prinptemps sont les saisons les plus humides; les orages qui commencent dans cette dernière saison se prolongent jusqu'à la fin de l'automne; ils sont redoutés des cultivateurs et causent malheureusement assez fréquemment des pertes considérables dans les campagnes par les grêles qui les ravagent. La quantité moyenne de pluie qui tombe annuellement est évaluée à $0^m,865$ ou $0^m,888$. Les vents d'est et d'ouest règnent presque exclusivement dans cette partie de la France. Le premier amène en été les chaleurs les plus vives; il est au printemps un indice assuré de la pluie; le vent d'ouest, chargé des vapeurs de l'Océan, amène la pluie; le vent du nord se fait sentir pendant les froids les plus vifs; le vent du sud-est, connu dans ce département sous le nom de vent d'*autan*, est à peu près le même que le mistral des Provençaux; ses effets sur l'économie animale sont dangereux; il arrête la respiration, la digestion devient lente, la transpiration imparfaite, et il répand dans tout le corps un malaise qui se communique même au moral.

Productions naturelles. — Le département du Gers appartient à la région géologique dite de l'Aquitaine; il se compose de terrains tertiaires et moyens, reposant sur des roches argilo-calcaires. Les premiers constituent presque toute la partie occidentale du département, qui dépend du bassin de l'Adour; ces terrains sont essentiellement marins; les seconds font partie des formations d'eau douce qui forment le bassin dit sous-pyrénéen. Le règne minéral est ici assez pauvre; il y a quelques gisements de fer; pas de houille, des carrières de marbre rouge ou vert, du gypse, de la pierre à bâtir, de la marne, de l'argile à potier, du sable pour verrerie. Les environs de Condom, de Castagnère et de Saint-Jean-le-Comtal renferment des masses considérables de spath fusible, propre à la composition du verre et à la couverte de faïences. Il y a trois principaux établissements d'eaux thermales situés au Castéra-Verduzan, à Barbotan, à Lavardens et au Masca. Sur le territoire de Ramouzens, au Mourra, à L'Isle-de-Noé et de Bassoues, il existe également des sources d'eaux minérales.

Le département du Gers est un des bons départements agricoles de la France; son sol se prête à toutes les cultures; il produit toute espèce de céréales en quantité plus que suffisante pour la consommation des habitants, les choux, les oignons, les aulx et d'autres légumes s'y cultivent en grand; le chanvre et le lin sont aussi une des principales productions. Les vignes, qui sont nombreuses, donnent de bons vins d'ordinaire, parmi lesquels nous mentionnerons ceux de Vertus, de La Mazère, Cazaubon, Viella, Gouts, Lussan, Villecomtal, Miélan, Plaisance, Vic-Fezenzac, Valence, Nogaro; une partie de la récolte en vin est convertie en eau-de-vie; c'est la célèbre *eau-de-vie d'Armagnac*, la plus estimée de France après celle de Cognac (les meilleures sont celles de Cazaubon, Portlebosc, Labastide, Castelnau-d'Auzan, Nogaro et Eauze); les vins blancs, en petite quantité, ne sont tous que des vins communs. En 1874, la production des vins du département était de 3,710,224 hectolitres, valant 75 millions de francs, et, en 1877, elle

était descendue à 1,928,634 hectolitres. On peut dire que la production moyenne est d'environ 2,000,000 d'hectolitres. Il y a beaucoup de cerisiers, de noyers et d'arbres à fruit; on a introduit dans quelques cantons la culture du mûrier. En arbustes, on trouve dans les haies et dans les bois la ronce, l'aubépine, l'églantier, le troène, le houx, le cornouiller; la flore départementale compte plus de 800 espèces. Les bois et les forêts du département n'offrent aucune masse imposante, si nous en exceptons, toutefois, la belle forêt du Ramier, et mieux *de Ramiex*, commune de Pauilhac, arrondissement de Lectoure, qui contient plus de 1,000 hectares. Les essences dominantes sont le chêne et l'orme; viennent ensuite le tremble, le charme, le frêne, le bouleau et l'érable.

Les animaux domestiques n'ont rien de particulier. On y a introduit des races de moutons améliorées; on élève beaucoup de gros bétail et des chevaux estimés, que l'on vend pour la remonte de la cavalerie légère; les mulets du pays sont recherchés et se vendent en Espagne. On élève les chèvres, et il y en a de grands troupeaux sur les coteaux. On engraisse beaucoup de volailles et surtout des canards et des oies, qui acquièrent une grosseur considérable. On en fait des salaisons et des conserves qui s'exportent au loin. Il y a peu d'abeilles, peu d'animaux sauvages; le loup et le renard sont rares; la belette, la fouine, le putois sont plus communs. On trouve des blaireaux et des loutres. Le lièvre et le lapin sont en petit nombre; le gibier ailé est plus abondant. Parmi les oiseaux de proie, on remarque l'épervier, le milan, la buse. Les oiseaux de toute espèce sont fort communs. Parmi les reptiles, on trouve le lézard vert, la couleuvre et la vipère. Les rivières sont peu poissonneuses. En avril, on pêche une espèce de sardine appelée en patois *siéjo* et qui va toujours en troupe; elle est d'un goût amer.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département du Gers est un pays exclusivement agricole; l'agriculture y est assez avancée et elle a, depuis quelques années surtout, fait de très grands progrès; les procédés nouveaux y ont été introduits par quelques agronomes distingués, parmi lesquels nous citerons particulièrement M. Duffoure-Bazin, qui a créé, il y a trente ans, près de Lectoure, une ferme modèle, dont l'heureuse influence s'est fait sentir dans le pays. L'élève des bêtes à laine a surtout fait de grands progrès, ainsi que celle de chevaux auxquels le climat et les pâturages du département conviennent particulièrement.

La superficie se partage en : superficie bâtie et voies de communication, 80,644 hectares, et en territoire agricole, 547,387 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 189,255 hectares; farineux, 12,500; cultures potagères et maraîchères, 5,522; cultures industrielles, 3,019; prairies artificielles, 14,389; fourrages annuels, 4,719; autres cultures et jachères, 76,162; vignes, 113,751; bois et forêts, 44,954; prairies naturelles et vergers, 55,879; pâturages et pacages, 3,367; terres incultes, 23,870 hectares.

L'industrie manufacturière est peu importante dans le Gers, sauf quelques fabriques de gros draps, de toiles et de rubans de fil; elle est bornée à l'élaboration des produits du sol et surtout la distillation des eaux-de-vie (eau-de-vie dite d'*Armagnac*, 80,000 hectolitres par an).

Le département ne possède aucune de ces fabriques qui occupent de nombreux ouvriers et sont, dans d'autres contrées, un centre d'activité et une source de commerce. Un seul établissement industriel mérite d'être cité ici; c'est la verrerie située au bas de la ville de Lectoure, dans la forêt de Ramiex; elle a été fondée par M. le comte F. de Lagrange, il y a environ trente ans. Plusieurs ménages y sont établis et un assez grand nombre d'ouvriers y sont constamment occupés. La verrerie est composée de sept fourneaux, d'une forge, d'un four et de deux moulins à manège. Sa fabrication annuelle est un million de bouteilles de toute grandeur. Les autres établissements industriels sont des scieries de marbre, des fours à chaux, des moulins à farine, des tanneries, des scieries de planches, des fabriques de toiles de coton, de toiles et de rubans de fil, des faïenceries, des poteries, et d'une foule d'autres objets de consommation habituelle et locale. On prépare en grand les conserves de volaille et la crème de tartre.

Si l'on en excepte le commerce des denrées agricoles, telles que le blé, le vin et l'eau-de-vie qui s'exportent au loin, celui des chevaux et mulets et celui des foies d'oies, de canards et leurs conserves, il ne se fait dans le Gers d'autre commerce que celui de détail. Le nombre des foires est de 420; elles se tiennent dans 87 communes et durent 439 journées. Les principales sont la foire et la *re-*

foire d'après la Nativité, à Auch, qui dure 2 jours; la foire de novembre à Gimont; celles de Condom et de Lectoure, qui durent 2 jours, et celle du deuxième lundi d'octobre, à Mirande, qui dure 3 jours. Les principaux articles de commerce sont les bestiaux de toutes espèces, les chevaux, les mulets et la volaille; les grains de toutes sortes, les toiles, draperie, mercerie; les planches, les armoires et la tonnellerie. Les foires de Castelnau-Barbarens sont consacrées à la vente des bêtes à laine; celles de Lombez et de Masseube sont renommées pour le commerce des mules et des mulets, ainsi que celle du lendemain de la Toussaint, à Saint-Clar.

Division politique et administrative. — Le département du Gers a pour chef-lieu Auch; il comprend 5 arrondissements communaux, 29 cantons, 465 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du sud-ouest de la France.

Auch est le siège d'un archevêché, qui a pour suffragants les évêchés d'Aire, de Tarbes et de Bayonne; il y a dans cette ville un grand et un petit séminaire, et le diocèse du Gers compte 4 cures de première classe, 25 de seconde, 479 succursales et 124 vicariats.

Les protestants ont à Lectoure une église consistoriale, et un oratoire à Mauvésin.

Les tribunaux de première instance de chacun des chefs-lieux d'arrondissement et le tribunal de commerce d'Auch sont du ressort de la cour d'appel d'Agen.

Le département appartient à l'académie universitaire de Toulouse; il y a un lycée à Auch, des collèges communaux à Condom et à Lectoure, et dans tout le département 6 institutions secondaires libres et 847 écoles primaires. Auch possède, en outre, une école normale d'instituteurs, une école de dessin et une société d'histoire et d'archéologie.

Le département du Gers est compris dans la circonscription du 17e corps d'armée et il appartient à la 17e région de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Toulouse; Mirande est le siège d'une des subdivisions. La compagnie de gendarmerie départementale appartient à la 17e légion, dont l'état-major est à Toulouse.

Le département du Gers est compris dans l'arrondissement minéralogique de Bordeaux, appartenant à la région du sud-ouest; dans la 10e inspection des ponts et chaussées (Toulouse) et dans le 22e arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Pau.

Le département compte 60 perceptions des finances; les contributions et revenus publics atteignent 12 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le territoire du département du Gers était occupé, avant la conquête romaine, par plusieurs peuplades qui appartenaient à l'Aquitaine, telle que César et Strabon la circonscrivent, c'est-à-dire à ce groupe de peuples d'origine vasconne ou ibérienne répandus au sud de la Garonne. Ces peuplades étaient celles des *Auscii*, des *Elusates*, des *Lactorates*, dont les noms se reconnaissent dans Auch, Eauze, Lectoure; néanmoins, une partie du département, celle où se trouve Condom, appartenait à une peuplade celtique, celle des *Nitiobriges*, qui empiétait quelque peu sur la rive gauche de la Garonne. (Voir l'histoire du département de Lot-et-Garonne.)

Ces diverses *cités* furent uniformément comprises par les Romains dans la province d'Aquitaine, puis dans l'Aquitaine troisième ou Novempopulanie. La grande voie romaine qui allait de Bordeaux à Arles les traversait; entre Bazas et Toulouse, elle avait une station à Eauze et une autre à Auch.

Les Wisigoths occupèrent toute l'Aquitaine, qui, sous leur domination paisible, fut à peu près à l'abri des secousses terribles de l'invasion. En 507, Clovis leur enleva cette moitié de leur empire, qui s'étendait au nord des Pyrénées et des Cévennes. La domination franque ne put s'établir bien solidement dans la Novempopulanie. Les discordes qui éclatèrent entre les descendants de Clovis les empêchaient de rendre leur autorité présente dans des pays si éloignés. Les Vascons, qui veillaient du haut des Pyrénées sur cette contrée autrefois soumise à leur puissance, trouvèrent l'occasion favorable et se précipitèrent du val d'Aran et du col d'Altabiçar. Bladaste, duc de Bordeaux, chargé par Chilpéric de les arrêter, fut vaincu et tué (581). Les Vascons s'établirent dans le bassin de l'Adour et s'y maintinrent malgré les efforts des successeurs de Chilpéric. Puis, lorsque, au siècle suivant, Eudes, fils de Boggis, reconstitua au profit de la nationalité méridionale le royaume d'Aquitaine, ils se répandirent, sous ce règne si favorable, dans toute la Novempopulanie, qui redevint véritable-

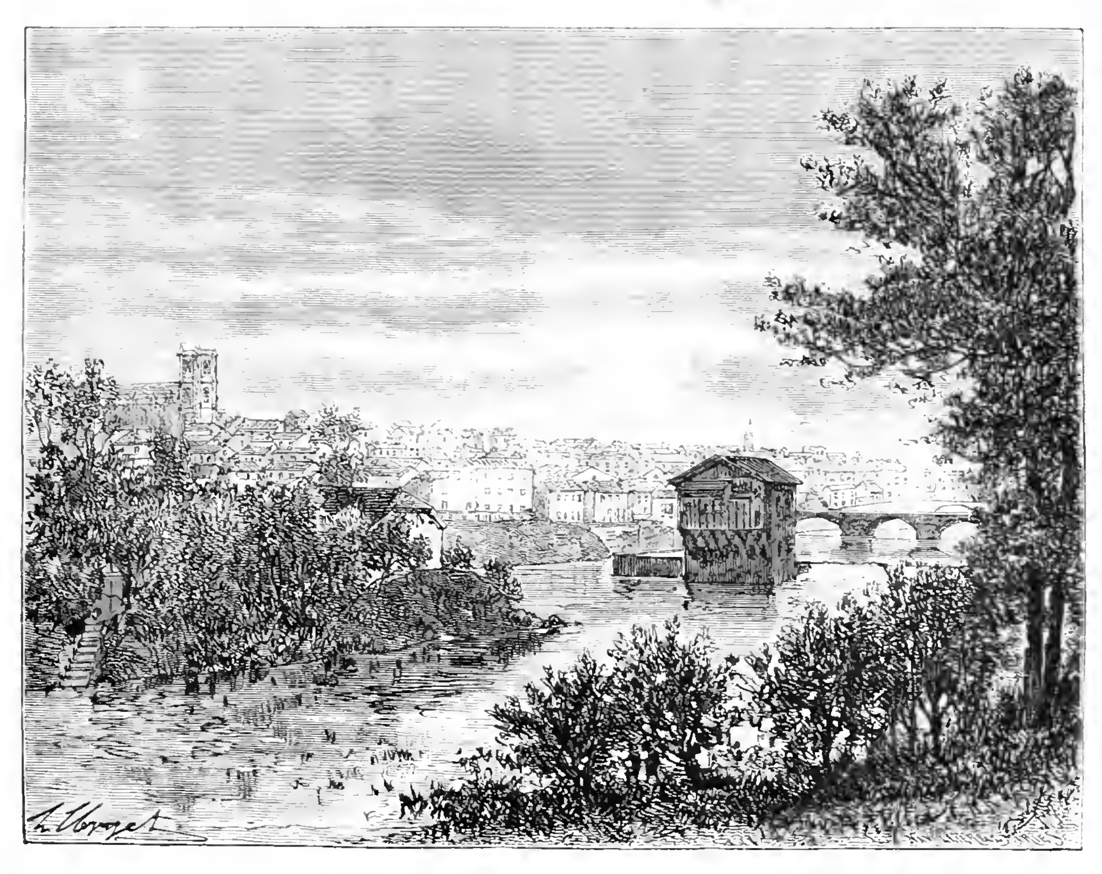
ment gasconne, et de race, et de mœurs, et de nom.

Deux siècles plus tard, l'empire de Charlemagne enveloppant dans l'unité toutes les invasions barbares, même celle des Vascons, un comté fut formé des territoires des diverses peuplades mentionnées plus haut. Il fut appelé *Fedentiacus comitatus*, comté de Fezensac. Ce comté, devenu héréditaire, fut partagé en 920. Le comte Guillaume Garcie, fils de Sanche le Courbé, duc de Gascogne, mourut laissant deux fils, en faveur du plus jeune, il détacha de son domaine l'Armagnac, qui correspondait au territoire des anciens *Auscii*, et dont le chef-lieu était Auch. Ainsi le Fezensac avait la supériorité sur l'Armagnac comme appartenant à la branche aînée; mais, en 1140, cette branche s'étant éteinte, celle qui gouvernait l'Armagnac en hérita, et le Fezensac descendit au rang d'annexe. Les comtes d'Armagnac, devenus chefs de famille et rendus puissants par cette acquisition, entrèrent dès lors dans une voie d'agrandissement qui devait les conduire à jouer un rôle considérable en France. Si le Fezensaquet fut détaché (1283) en faveur de Gaston, fils cadet de Géraud V, douzième comte d'Armagnac, Bernard VI, aîné de Gaston, ajouta le comté de Rodez à l'Armagnac par son mariage avec l'héritière Cécile et, en 1295, obtint le comté de Gavre et le château de Gavret. Les mariages étaient fort habilement exploités par les comtes d'Armagnac. Jean Ier, fils de Bernard VI, se maria deux fois, et sa première femme lui valut la Lomagne, la seconde le Charolais. De plus, un arrêt de 1320 le maintint dans la possession de la vicomté de Carlat, comme étant aux droits de Cécile de Rodez, sa mère. Dans l'orgueil de sa puissance croissante, il s'intitulait : *par la grâce de Dieu*, comte d'Armagnac, de Fezenzac, de Rodez, de Carlat, de Lomagne, de Charolais, de Gavre et des quatre vallées.

Pendant tout le XIVe siècle, les Armagnacs devinrent des personnages considérables. La guerre contre les Anglais ajouta beaucoup à leur importance. Ils devinrent les chefs du parti français dans tout le Midi. C'est un comte d'Armagnac qui, après Poitiers, élève le premier la voix pour rassurer la France et le premier prend des mesures pour arrêter les succès des ennemis; c'est lui qui, dans les états de Niort, soulève contre eux toutes les populations méridionales. Jean III, comme capitaine général des armées françaises au delà de la Loire, touchait mille francs par mois, plus trente mille francs de pension et les gages de sept cents hommes d'armes; et il les gagnait bien. C'est lui, en grande partie, qui chassa du pays les routiers qui le désolaient. Cette grande tâche nationale n'empêchait pas les comtes d'Armagnac de vider leurs querelles féodales. Depuis quatre-vingt-dix ans, ils étaient en guerre avec les comtes de Foix, lorsque la paix se fit entre eux en 1377, grâce aux efforts du duc d'Anjou. Jean d'Armagnac et Gaston de Foix eurent une entrevue et se promirent de marier leurs enfants. Malheureusement, le jeune comte de Foix mourut. Pour se dédommager, Jean II jeta les yeux sur la jeune comtesse de Comminges, afin de la marier avec son fils Bernard. La mère de la comtesse s'y refusait; ce n'était point là un obstacle pour un d'Armagnac. Jean les fit enlever toutes les deux, enferma la mère au château de Lectoure et fit épouser la fille, Marguerite, à son fils.

Le comte Jean III mourut, ne laissant que des filles. Les états désignèrent pour lui succéder son frère Bernard. C'est ce fameux Bernard VII qui acquit une si grande et si terrible influence sur les affaires de la France pendant le règne de Charles VI. Ses talents politiques et militaires étaient remarquables, et il était surtout muni d'une ambition qui ne reculait point devant les crimes. Il lui déplut de voir le Fezensaquet aux mains d'une branche cadette, d'autant plus que cette vicomté était alors grossie du comté de Pardiac, par suite d'un mariage contracté par l'un des précédents vicomtes. Le vicomte actuel, Géraud III, fut donc attaqué, dépossédé et mis à mort, ainsi que ses deux fils, sans autre forme de procès.

Ce n'était plus parmi les petits seigneurs voisins que la maison d'Armagnac cherchait des alliances; il lui en fallait de plus hautes, des alliances princières. Bernard VII épousa Bonne, fille du duc de Berry, nièce du roi Charles V. Après l'assassinat du duc d'Orléans, en 1407, le nouveau duc Charles, neveu de Charles VI, cherchant un homme puissant et habile qui pût donner de la force à son parti et tenir tête à celui du duc de Bourgogne, se tourna vers Bernard. Le seigneur gascon saisit l'occasion, et, pour lier plus étroitement sa fortune à celle de la maison d'Orléans, il fit épouser sa fille au jeune duc. Ce fut lui qui prit dès ce moment la direction du parti de son gendre; à sa suite accoururent dans le Nord les seigneurs gascons, aventuriers hardis, pauvres,



Condom.

mais âpres à la curée, bientôt odieux aux hommes du Nord. Les Orléanais s'effacèrent sous les Armagnacs, dont le nom prédomina et servit à désigner la faction des *blancs* opposée à celle des *bleus* ou des Bourguignons. Devenu maître de Paris et du roi en 1413, créé connétable de France deux ans après, Bernard VII régna véritablement pendant plusieurs années; mais, en 1418, une réaction terrible ayant rouvert les portes de Paris aux Bourguignons, les Armagnacs surpris, jetés dans les prisons, furent égorgés en masse et Bernard VII parmi eux.

Il laissait deux fils, Jean IV, qui lui succéda, et Bernard, qui fut comte de Pardiac. Jean IV acheta au duc de Bourbon le comté de L'Isle-en-Jourdain. Ainsi, rien n'arrêtait le progrès de cette maison, dont l'orgueil et le mépris de toutes les lois humaines ne connaissaient pas de bornes. Le plus monstrueux des comtes d'Armagnac fut Jean V, fils de Jean IV. Il s'éprit d'un incestueux amour pour sa sœur Isabelle, la plus belle femme, au reste, de ce siècle, s'en fit aimer, vécut maritalement avec elle et l'épousa même solennellement; son chapelain fut obligé de bénir cette coupable et trop féconde union sous peine d'être jeté dans la rivière. Quiconque faisait des remontrances, Jean le menaçait de sa dague. Il avait mis sa conscience en repos en faisant fabriquer une dispense, à l'insu du pape, par Ambroise de Cambrai, alors référendaire de la cour de Rome. C'est ce qu'il avoua lui-même plus tard dans le procès qui s'ensuivit. Traduit, en effet, devant le parlement, sous Charles VII, pour inceste, pour meurtre et pour faux, il fut condamné, mais se déroba au châtiment par la fuite. Louis XI eut le tort de le réintégrer dans ses domaines, alors que, succédant à son père, il se mit follement à contrecarrer tous ses actes. Comme il eut dû s'y attendre, il fut payé d'ingratitude et trouva sans cesse Jean V parmi ses ennemis. Dès 1464, Jean V était dans la ligue du *Bien public* et marchait sur Paris avec six mille hommes de cavalerie. Désa-

busé sur son compte, Louis XI, en 1469, feignit de croire qu'un émissaire de l'Angleterre s'était rendu à Lectoure, accusa Jean de haute trahison et envoya contre lui Chabannes avec une armée. En un mois, Jean V perdit toutes ses places. Il s'enfuit en Espagne, mais pour reparaître en 1471 et se faire nommer lieutenant général par le duc de Guyenne, frère rebelle du roi de France. Cette fois, Louis XI voulut en finir avec le comte d'Armagnac, et c'est alors qu'il le fit assiéger et mettre à mort dans Lectoure par le cardinal d'Albi (1473). Grâce aux précautions de Louis XI (voyez *Lectoure*), Jean ne laissa pas d'enfants de sa femme légitime, Jeanne de Foix. Son frère, Charles Ier, prit le titre de comte d'Armagnac; il fut fait prisonnier par les troupes du roi et envoyé à Paris. Après une longue captivité, il obtint pourtant, à des conditions humiliantes, son rétablissement dans ses États; mais il mourut en 1497, sans enfants. En lui s'éteignait la lignée mâle de la branche aînée d'Armagnac.

Une branche cadette était issue de ce Bernard, second fils de Bernard VII et comte de Pardiac. Elle avait pris le nom d'*Armagnac-Nemours* depuis le mariage de ce même Bernard avec Éléonore de Bourbon, comtesse de la Marche et duchesse de Nemours, fille de Jacques de Bourbon, roi de Sicile. Jacques d'Armagnac, leur fils, se montra encore plus perfide que son cousin à l'égard de Louis XI, et ce fut sa ruine. Comblé de bienfaits par le roi, élevé même au rang de connétable, il le trahit sans cesse jusqu'à ce que Louis XI, qui ne pardonnait guère, trouva la mesure comble. Alors ce terrible monarque le fit assiéger et prendre dans son château de Carlat, puis enfermer à Lyon dans le château de Pierre-Scise, en une si dure prison que les cheveux du prisonnier y blanchirent en quelques jours. De là, il le fit transporter, chargé de chaînes, à la Bastille et mettre dans une cage de fer, d'où on ne le tirait que pour lui arracher par la torture l'aveu de ses trahisons et le nom de ses complices. Enfin, il le fit décapiter aux halles; mais l'histoire des enfants placés sous l'échafaud de leur père pour être arrosés de son sang n'est rien moins qu'authentique.

La maison d'Armagnac s'était éteinte dans les catastrophes. Le comté de ce nom, confisqué après la mort de Jean V, avait été réuni à la couronne par lettres patentes de 1481. La restitution faite à Charles Ier avait été à peu près illusoire, et, d'ailleurs, il était mort sans enfants. Mais une famille comme celle-ci, liée à tant d'autres par des mariages, ne pouvait manquer absolument d'héritiers, au moins par substitution. Il y avait, en effet, des héritiers. Ils n'avaient point osé réclamer lorsque Louis XI mettait sa griffe sur l'Armagnac et poursuivait l'extermination de tous les membres de cette famille. Plus tard, quand l'horreur des Armagnacs se fut effacée, Charles, duc d'Alençon, petit-fils de Marie d'Armagnac, sœur de Jean V, prétendit que la confiscation ne pouvait avoir lieu au préjudice des anciennes substitutions de la maison d'Armagnac, auxquelles il était appelé; en outre, Charles Ier avait fait un testament en sa faveur. Pour terminer ce différend, François Ier maria sa sœur, Marguerite de Valois, au duc d'Alençon, et, en considération de ce mariage, lui rendit, ainsi qu'à leurs descendants, le comté d'Armagnac, mais à la condition que ce comté reviendrait au domaine à défaut d'héritiers.

Le duc d'Alençon mourut, en effet, sans enfants; mais la clause de réversion ne fut point exécutée, parce que Marguerite vivait encore. Cette princesse épousant en secondes noces Henri d'Albret, roi de Navarre, lui porta le comté d'Armagnac aux mêmes conditions que précédemment. Jeanne d'Albret, leur fille et unique enfant, le porta à son tour à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, dont le fils Henri, devenu roi de France sous le nom de Henri IV, réunit pour toujours l'Armagnac au domaine royal. Pourtant, en 1645, Louis XIV donna une partie de ce pays au fils du duc d'Elbeuf, de la maison de Lorraine, d'où la branche de Lorraine-Armagnac, représentée encore au XVIIIe siècle par les princes de Lambesc et d'Elbeuf.

« L'Armagac était alors, dit l'abbé deLaporte, une des plus grandes seigneuries du royaume... On divise l'Armagnac, ajoute-t-il, en haut et bas. Le haut, très resserré, comprend la partie méridionale, où se trouve le pays des quatre vallées, qui sont : Aure, Neste, Barrousse et Magnoac. Le bas, beaucoup plus étendu, renferme le comté d'Astarac, le Brullois, l'Eauzan, les comtés de Fezensac et de Fezensaquet, le comté de Gavre, le pays de Verdun, la Lomagne, le pays de Rivière, etc. » La plupart de ces anciens pays sont aujourd'hui compris dans le département du Gers.

Nous dirons un mot ici du comté d'Astarac, dont la capitale était Mirande. Ce fief eut, dès le Xe siècle, ses comtes particuliers, qui descendaient des ducs de Gascogne. Leur branche subsista jusqu'en

1504, époque à laquelle Marthe, fille du dernier comte, épousa Gaston de Foix-Grailly, qui portait le titre de comte de Condale, en vertu d'une prétention que sa maison avait sur une comté-pairie d'Angleterre.

Au commencement du XVIIe siècle, l'héritière de l'Astarac et de quelques autres domaines acquis par les comtes porta le tout par mariage à Jean-Louis de Nogaret, duc d'Épernon. En 1661, les biens du dernier duc de Candale-Nogaret ayant été vendus par décret, le duc de Roquelaure les acheta et les transmit à ses héritières les princesses de Léon, de Rohan-Chabot et de Pons-Lorraine.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

AUCH (lat. 43° 38′ 50″; long. 1° 45′ 8″ O.). — Auch (*Cliberris civitas* ou *Augusta Ausciorum*), station de la ligne du chemin de fer d'Agen à Tarbes, avec embranchement sur Toulouse (réseau du Midi), chef-lieu du département, d'un arrondissement et de deux cantons, avec tribunal de première instance et de commerce, archevêché, grand et petit séminaire, lycée, est située à 681 kilomètres au sud de Paris, bâtie en amphithéâtre, sur la pente d'une colline et la rive droite du Gers, et peuplée de 13,785 habitants. Elle était autrefois capitale de l'Armagnac et de la Gascogne, chef-lieu d'une généralité, intendance, présidial, sénéchaussée et élection.

Auch portait, avant la conquête romaine, le nom de *Cliberris;* elle était la capitale des *Auscii* ou *Ausks*, d'où lui vient son nom. Les Romains, en effet, sous Auguste, établirent au sud-est de *Cliberris* une colonie qu'ils appelèrent *Augusta Ausciorum* et qu'ils gratifièrent du droit latin. Ces deux villes contiguës furent ensuite distinguées par deux noms différents. L'ancienne était appelée *Ville-Claire*, et la nouvelle *Cité-Vallée-Claire*. Sénat, forum, gymnase, thermes, théâtre, Auch eut tout cela. Elle ne fut pas la moins favorisée des villes de la Gaule. La route de Toulouse à Bordeaux la traversait et y avait une station. Une autre, venant de Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Convenarum*), y passait également. Ces conditions si favorables y développèrent l'industrie, les arts, les études; les villas s'élevèrent aux alentours; enfin cette cité jouissait d'une grande prospérité quand survinrent les barbares. On dit pourtant qu'elle n'eut point à souffrir de l'invasion, préservée, selon la chronique, par l'intercession de l'évêque saint Orens. En effet, depuis la fin du IIIe siècle, Auch avait reçu le christianisme; et, au commencement du IVe siècle, la série de ses évêques avait commencé avec Citerius.

Supprimé quelque temps par les Wisigoths, l'évêché d'Auch eut à se féliciter de la victoire des Francs. Clovis lui donna de nombreuses terres et fonda sous les murs de la Cité-Vallée-Claire l'église et le monastère de Saint-Martin, qui fut pendant longtemps la demeure de l'évêque. Auch fut deux fois détruite en deux siècles : en 732, par les Sarrasins; en 834, par les Normands. En revanche, son évêché fut érigé en archevêché (879) pour suppléer, dans le Midi, l'archevêché de Bordeaux, alors transféré à Bourges à cause des ravages des pirates du Nord. Un autre fait non moins favorable à l'avenir de la ville, c'est que le comte de Fezensac, Guillaume Garcie, au IXe siècle, bâtit un château à la place de l'ancienne ville, sur la hauteur; les habitants de la ville romaine quittèrent la plaine pour se mettre à l'abri sous les murs de la forteresse féodale et s'entourèrent eux-mêmes d'une muraille. Auch devint une ville forte, et ses prélats, placés à la tête du clergé de Gascogne, exercèrent, même sur les seigneurs temporels du pays, une influence considérable.

Ces puissants archevêques trouvèrent pourtant des antagonistes dans de simples moines. Ceux du monastère de Saint-Orens, fondé au Xe siècle, étaient en possession de porter en terre tous les habitants de la ville, car ils étaient maîtres du cimetière qui s'y trouvait. Ce profitable monopole faisait grand bien aux moines; il n'est point en ce monde de revenu plus assuré que celui des enterrements, car il n'est personne qui n'y contribue, bon gré mal gré. Or, en 1040, l'archevêque Raymond-Copa, pour une raison ou pour une autre, s'avisa d'établir un cimetière près de l'église de Sainte-Marie. Les moines réclamèrent, ne furent point écoutés, réclamèrent encore, se plaignirent, s'indignèrent, querellèrent le métropolitain, qui affronta le tout sans se laisser ni fléchir ni ébranler. Plus d'une génération prit part à cette querelle ecclésiastique. On bataillait en paroles depuis plus de soixante-quinze ans, lorsque le pape Calixte II condamna par un bref les bénédictins de Saint-Orens (1119). Au lieu de se soumettre à cette haute décision, les indomptables religieux furent exaspérés de ce qu'on leur

avait donné tort dans une question si intéressante et résolurent d'en appeler du pape à la force des armes. C'était peu canonique, ils eussent dû en appeler à un concile; mais l'esprit malin égarait momentanément ces bons pères. Le 29 avril, jour où l'archevêque Bernard de Sainte-Christine devait procéder avec tout son clergé à la bénédiction solennelle du cimetière de Sainte-Marie, l'évêque de Tarbes célébrait la messe en grande pompe dans la cathédrale, lorsqu'un grand tumulte se fit entendre aux portes, et les fidèles virent avec effroi l'église envahie par les moines armés, furieux et suivis de leurs partisans. Un désordre effroyable éclata; les flèches volaient sous les saintes voûtes; les fidèles étaient renversés, blessés; plusieurs périrent; l'évêque de Tarbes fut blessé au pied; une flèche sacrilège alla même percer le corporal de l'autel. Cependant des hommes sensés avaient fermé les portes de l'église, espérant, sans doute, y prendre les moines, ou, du moins, les intimider. On n'en eut point si facilement raison. Comme ils avaient porté le fer dans la maison du Seigneur, ils y portèrent la flamme, comme des Vandales ou des hérétiques, et, sans l'intervention du peuple, l'église eût été consumée. Déférée au concile de Toulouse présidé par le pape, la conduite des moines fut condamnée « par tous les pères, qui virent avec indignation le corporal avec la flèche dont il avait été percé. » L'établissement du cimetière de Sainte-Marie d'Auch fut confirmé et consacré irrévocablement.

Les archevêques d'Auch furent souvent des membres de la famille d'Armagnac et ne furent pas toujours pour cela plus d'accord avec elle. Bernard IV essaya de déposséder son beau-frère pour donner l'archevêché à l'un de ses fils. Il dévasta plusieurs fois l'église et le cloître, pilla les meubles de son beau-frère, abattit les tours des chanoines. Son fils, Gérard IV, continua les hostilités, et le malheureux archevêque fut enfin obligé de s'en aller en terre sainte, où il mourut.

Auch n'était pas seulement capitale de l'Armagnac et puissante métropole ecclésiastique. C'était aussi une cité libre ayant conservé, comme la plupart des villes du Midi, d'anciennes institutions municipales. On ne trouve pas avant 1205 les dénominations de *citoyens* et de *république d'Auch;* mais le comte Arnaud, qui prête, à cette époque, serment aux consuls, reconnaît l'antiquité des privilèges et coutumes de cette ville; antiquité encore mieux constatée en 1301, dans l'acte arbitral passé entre le comte, l'archevêque, le chapitre et le syndic de la commune, et qui, depuis, a servi de code aux habitants jusqu'en 1789. Il y est dit formellement que la rédaction par écrit des coutumes locales ne fait que les consacrer, les préciser, les soustraire aux erreurs, aux variations, aux oublis, auxquels sont sujettes toutes les lois dont la mémoire des hommes est seule dépositaire. D'après cette charte, alors rédigée en latin, Auch avait huit consuls annuels qui désignaient eux-mêmes leurs successeurs, mais qui ne pouvaient être réélus qu'au bout de deux ans. Seulement, par une singulière exigence, s'ils étaient réélus, ils ne pouvaient refuser ces fonctions sous peine d'amende. Ils recevaient chacun trente sols *morlas,* on appelait ainsi la monnaie fabriquée à Morlas, en Béarn, et dont la valeur était triple de celle du sol tournois. Plus tard, la solde des consuls fut augmentée; elle était de deux cents livres en 1730. En somme, la charte d'Auch, comme toutes celles des villes du moyen âge, était un mélange confus de dispositions relatives aux intérêts politiques et civils, à la pénalité, à la propriété, au commerce, réparties en deux cents articles.

Les Ausciens se montrèrent toujours fort jaloux de leurs privilèges. Les comtes d'Armagnac, à leur avènement, prêtaient serment de les respecter. Quand les rois de France furent devenus maîtres du comté, ils ne dédaignèrent point de rendre le même hommage aux libertés d'Auch. Chaque nouvel archevêque, en entrant dans la ville, prêtait aussi un serment analogue. Quand le comte Gérard V se soumit à l'hommage envers Simon de Montfort, il stipula une exception pour la ville d'Auch; et Montfort, par un lettre adressée aux consuls, s'engagea formellement à ne rien exiger de leurs compatriotes.

La municipalité d'Auch, si fière et si respectée, se donna une demeure en 1289. C'est alors que fut bâti l'hôtel de ville, surmonté d'une *mirande.* On y établit une prison avec sa geôle, un dépôt d'armes et un dépôt des archives, en d'autres termes, pour employer ceux de la chronique, « une arche ou coffre où furent mis tous les livres et papiers des sieurs consuls et citoyens de ladite ville, relatifs à toutes les affaires et ordonnances municipales. » Ces consuls ne furent pas toujours en parfaite intelligence avec le clergé. Les chanoines étaient possesseurs du moulin de Filère, et ils te-

naient à leur moulin presque autant que les moines de Saint-Orens à leur cimetière; car, si tout le monde meurt, tout le monde, avant de mourir, mange du pain et fait moudre son grain. Or, au moyen âge, on le sait, le nombre des moulins était limité, un moulin était un privilège. Celui des chanoines était très lucratif, mais ils désiraient qu'il le fût encore davantage. Le droit de mouture était jusque-là d'un picotion sur trente; ils l'augmentèrent. Le peuple, voyant sa nourriture renchérie, s'irrita de cette conduite peu charitable, et les consuls, se faisant les interprètes du mécontentement public, firent publier à son de trompe une ordonnance qui mettait le moulin en interdit. En fait d'interdits et d'excommunications, nul pouvoir ne fut jamais plus prodigue que l'Église; aussi, en échange de l'interdiction du moulin, l'official lança sur la tête des consuls une belle et bonne excommunication. Heureusement, les magistrats étaient des gens aguerris; ils soutinrent le feu sans reculer et maintinrent leur précédente ordonnance. Il ne faisait pas bon mettre le pied trop avant sur le terrain de la commune d'Auch. En 1280, le comte d'Astarac éleva sur la limite de son comté et de celui d'Armagnac, à peu de distance de la ville d'Auch, une construction appelée la *Bastide de Pavie*. Nos consuls querellèrent les habitants de Pavie, leur firent un procès, et même on se battit. Ils avaient tort pourtant; mais ils trouvèrent, environ quarante ans après, une occasion plus légitime de se venger. Le bayle de Pavie s'avisait de faire faire le guet jusque dans un faubourg d'Auch, appelé la *Treilhe de Saint-Martin*. Après avoir réclamé plusieurs fois sans succès, les consuls sortirent de la ville avec quatre mille hommes et allèrent mettre le feu à l'hôtellerie du bayle, qui faillit être brûlé avec ses sergents. Cette conduite un peu violente fit condamner les consuls de l'université d'Auch, par le sénéchal de Toulouse, à une amende de deux mille livres, que le roi, du reste, réduisit à trois cents; les consuls eurent gain de cause pour la question du guet.

Au temps de la guerre des Anglais, les Ausciens se montrèrent des plus empressés à se mettre en mesure de faire bonne résistance aux étrangers. En 1337, au moyen d'une taxe établie sur certaines marchandises, ils élargirent l'enceinte de leurs murs, qui enveloppa les faubourgs du Pony, de Saint-Pierre, de la Treilhe, des Jacobins et du Barry. Cette muraille, flanquée de tours, s'ouvrait par six portes principales et de moins grandes, armées de mâchicoulis. Le château des comtes, celui de l'archevêque avec le cloître, celui de la Treilhe et le monastère de Saint-Orens s'élevaient, intérieurement, comme autant de citadelles, sur divers points de l'enceinte murale. A plusieurs reprises, dans le XIVe siècle, on voit les consuls établir quelque taxe sur les denrées pour subvenir à l'entretien des murailles, et plusieurs fois aussi les comtes y contribuent en remettant aux habitants une partie de leurs redevances. Ainsi, en 1372, le comte fait remise de douze livres qu'il percevait sur chaque feu. Auch fut pourtant prise au siècle suivant (1473) par les troupes de Louis XI; elle était dépourvue de défenseurs. Le comte Jean V avait rassemblé tous ses soldats dans Lectoure, ce qui ne l'avait pas empêché d'y être pris et mis à mort.

Au XVIe siècle, Auch eut un instant pour archevêque le cardinal de Tournon. Cet illustre personnage n'y fit que peu de séjour parce qu'un incident assez désagréable l'accueillit à son arrivée. C'était un antique usage que le prélat, faisant son entrée sur sa mule, fût conduit par le baron de Montaut et que ce même seigneur lui servît d'échanson; la mule et le service de table de l'archevêque étaient sa récompense. Or, le cardinal, au lieu d'or et d'argent, se servait d'une vaisselle de verre. Le baron désappointé ne se comporta pas en gentilhomme; dans sa fureur, il tomba à coups de bâton sur la vaisselle modeste du prélat et la mit en pièces à la vue de tous les assistants. Le cardinal, vivement blessé, repartit sur-le-champ.

C'est en 1562 que les calvinistes d'Auch prirent les armes. Montluc entra dans la ville et y réprima cette révolte. Il paraît que l'archevêque lui-même, M. de Chaumont, n'était pas étranger aux nouvelles doctrines, car il fut excommunié. Montgomery enleva Auch en 1569, et ses soldats n'y commirent point de ravages; mais, par compensation, les calvinistes, ayant repris la ville en 1587, après se l'être laissé enlever, pillèrent les églises de Saint-Orens et des Jacobins.

Rien de remarquable à Auch au XVIIe siècle, sinon la rivalité des consuls et des membres du présidial, laquelle amena une collision dans la cathédrale de Sainte-Marie, devenue pour la seconde fois un champ de bataille. Il s'agissait de préséance; on se battit avec les cierges; un coup de pistolet fut cependant tiré. Puisque nous parlons de la cathédrale, ce fut vers la fin du même siècle

qu'elle fut achevée. On n'y avait point travaillé depuis le XVe siècle, alors que l'archevêque, M. de Clermont-Lodève, fit peindre par Arnauld de Moles ces célèbres vitraux qui représentent des sujets de l'Ancien Testament et qui font, ainsi que ses boiseries et ses sculptures, l'admiration de tous les amateurs. L'église de Sainte-Marie, malgré sa beauté, offre de singulières anomalies de style qui s'expliquent par la différence des époques qui ont pris part à sa construction. Au-dessus de ses fenêtres ogivales, on voit avec surprise une plate-forme grecque à balustrade.

Le XVIIIe siècle fut pour Auch, comme pour bien d'autres villes, une époque de rajeunissement et de vivification. Elle se rajeunit par la destruction de ses murailles flanquées de tours et de ses maisons à tourelles qui rappelaient les siècles de l'état de guerre féodal. Elle fut vivifiée par ces nombreux travaux d'utilité publique qui honorent cette époque si occupée du bonheur de l'homme et de la prospérité sociale. Le nom de l'intendant d'Étigny y est particulièrement attaché; car Auch, depuis 1715, était devenue le chef-lieu d'une généralité et le siège d'une intendance. Auch n'avait ni industrie ni débouchés. D'Étigny lui donna des manufactures de draps, de faïence, des filatures, des minoteries, une vaste plantation de mûriers. Il la rendit abordable par de larges routes; il l'orna et la compléta à l'intérieur en pavant et éclairant ses rues, en faisant construire un hôtel de ville, des casernes, des halles, une salle de spectale, des aqueducs, des fontaines, des promenades. D'Étigny mourut en 1767; une statue lui a été élevée sur le cours qui porte son nom.

Auch adhéra à la Révolution et paya, comme la plupart des grandes du Midi, son sanglant tribut à la Terreur; l'échafaud y fut, pendant un an, en permanence sur la place de la *Fraternité.*

Le Consulat et l'Empire ajoutèrent à la prospérité d'Auch. Un athénée, une école centrale, une société d'agriculture, des filatures furent établis. Napoléon, passant par cette ville en 1808, lui accorda trente mille francs pour la réparation du lycée, de la cathédrale, des fontaines et des rues. A la chute de l'Empire, Auch reçut sans résistance les Anglais après la retraite du maréchal Soult. La réaction légitimiste se montra violente à Auch par l'organe du comte de Freissac, président de la cour prévôtale. Plus tard, en 1828, la Restauration vit éclater une émeute assez violente à propos de l'autorisation donnée par le maire de vendre la forêt de *Lespou*, appelée aussi le *bois d'Auch*, où les pauvres avaient coutume d'aller faire leur provision d'hiver.

Auch a eu fréquemment à souffrir de deux fléaux: la peste, qui l'a décimée plus d'une fois au moyen âge et au commencement des temps modernes; et les inondations, qui, à deux reprises, 1770 et 1836, ont exercé dans les quartiers bas de terribles ravages.

La ville est bâtie sur le penchant d'un coteau très élevé, qui présente un aspect pittoresque. Elle se divise en ville basse et ville haute; on communique de l'une à l'autre par l'escalier de la Poterne, *Pousterlo*, qui a plus de deux cents marches, et par une rampe accessible aux voitures. De la promenade d'Étigny, située dans la partie la plus élevée de la ville, on jouit d'un point de vue très étendu. La cathédrale, dédiée à sainte Marie, commencée en 1489, offre des sculptures sur bois et des vitraux dignes de l'attention des archéologues. Parmi les autres édifices de cette ville, nous citerons une chapelle qui faisait partie de l'antique église abbatiale de Saint-Orens; la tour carrée de César, monument de l'architecture ogivale; l'archevêché, la préfecture, le palais de justice; le lycée, ancien collège des jésuites, fondé en 1545; l'hôtel de ville, le séminaire, la bibliothèque municipale; l'asile des aliénés, un des plus beaux du sud-ouest de la France.

Cette ville, où l'on rencontrait autrefois des fabriques de draps, fait aujourd'hui un commerce très étendu de vins, d'eaux-de-vie d'Armagnac et surtout de volailles et de pâtés de foie de canard très estimés au loin.

Auch est la patrie du cardinal d'Ossat, du facétieux duc de Roquelaure, de l'amiral Villaret-Joyeuse et du lieutenant général comte Lagrange, un des lieutenants les plus heureux de l'empereur Napoléon Ier.

Les armes d'Auch sont : *parti, le premier, de gueules, au mouton d'argent, tenant une bannière d'azur, à la hampe d'argent, avec une croix de même; le second, d'argent, au lion rampant de gueules.*

GIMONT. — Gimont est un chef-lieu de canton, peuplé de 2,932 habitants et situé à 25 kilomètres à l'est d'Auch; station de la ligne d'Auch à Toulouse (réseau du Midi). Cette station porte le nom de Gimont-Cahuzac. Cette petite ville doit son ori-

gine à l'abbaye de la Gimone, dont les bâtiments existaient encore en partie avant la Révolution. Elle est bâtie sur les bords de la Gimone, qui lui donne son nom, et consiste en une seule rue assez longue, qui passe sous les halles et à laquelle viennent aboutir quelques rues transversales assez bien percées. L'église paroissiale est un bel édifice gothique, dont la large nef sans piliers est d'une construction hardie; mais, ainsi que la plupart des églises du Languedoc, elle est construite en briques, ce qui lui donne un aspect triste et maussade. On remarque encore à Gimont la chapelle de Notre-Dame-de-Cahuzac et un château appartenant à M. de Mauléon.

Gimont fait un grand commerce de grains, vins, eaux-de-vie et mulets, et ses laborieux habitants préfèrent les travaux agricoles à ceux de l'exploitation d'une mine de turquoises, différant peu, dit-on, de celles de l'Orient, qui existe dans son voisinage.

Les armes de Gimont sont : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or.*

Saramon. — Saramon, chef-lieu de canton, est une petite ville qui compte 1,241 habitants, située à 22 kilomètres au sud-est d'Auch, entre la Gimone et la Lauze.

Cette ville doit son origine à une abbaye de bénédictins. Ses maisons commencèrent à se grouper, vers 960, autour d'un monastère fondé en 817, dans un lieu appelé *Bizentium* ou *Blizentium.* C'était jadis une ville forte, qui a soutenu plusieurs sièges durant les guerres de religion. On y voit encore des restes de remparts.

A 2 kilomètres au nord, sur la rive gauche de la Gimone, se trouve le village de Boulaur, qui compte 431 habitants, et qui possédait un ancien couvent de Fontevrault, fondé en 1142. « Un escalier en pierre, dit M. Bourdeau, conduit jusqu'au faîte de l'église, où règne une longue galerie, éclairée par des fenêtres à arceaux continus. De cette galerie, appelée l'*Optique*, la vue s'étend au loin sur la délicieuse vallée de la Gimone et jusqu'aux sources de la Lauze. »

Vic-Fezensac. — Vic-Fezensac ou Vic-sur-Losse (*Fidentiacum*), petite ville de 3,992 habitants et chef-lieu de canton, à 28 kilomètres au nord-ouest d'Auch, agréablement située et assez bien bâtie sur la rive gauche de la Losse.

Vic existait fort anciennement, puisque Clovis en fit don à l'église d'Auch. Elle ajouta à son nom celui de Fezensac, lorsque les comtes de Fezensac s'en furent emparés. Ils y résidèrent fréquemment, ce qui lui donna de l'importance, et elle devint la capitale du Fezensaquet. Les guerres de religion, pendant lesquelles elle fut plusieurs fois prise et saccagée, lui ont fait beaucoup de tort. L'église paroissiale date de 1090; elle a été restaurée en 1616.

Elle fait aujourd'hui un important commerce d'eaux-de-vie d'Armagnac, de vins, de grains et de cerceaux. Elle possède des fabriques de bascules, d'instruments aratoires, de tartre et de produits chimiques. Dans ses environs se trouvent les châteaux d'Aumensan et de Préněron. C'est la patrie du brave général Delort.

Les armes de Vic-Fezenzac sont : *de gueules, au pal abaissé d'argent, sommé d'une fleur de lis d'or.*

Condom (lat. 43° 57′ 31″; long. 1° 57′ 55″ O.). — Condom (*Condomium, Condominium Vascorum*), station d'un tronçon de chemin de fer qui va rejoindre la grande ligne du Midi, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, tribunal de première instance, société d'agriculture, collège communal, située à 53 kilomètres au nord-ouest d'Auch, sur une colline au pied de laquelle se réunissent la Baïse et la Gèle, et peuplée de 7,873 habitants. C'était, autrefois, une ville épiscopale qui dépendait du parlement et de l'intendance de Bordeaux et possédait élection, présidial, sénéchaussée, chapitre, séminaire et plusieurs couvents.

Condom, si l'on en croit l'historien Scipion Dupleix, fut fondée vers 721. Les principaux chefs gascons, s'étant fait donner par Eudes, roi d'Aquitaine, des terres dans le pays des Nitiobriges, bâtirent, au confluent de la Baïse et de la Gèle, plusieurs forts bientôt liés ensemble par une enceinte et entourés d'habitations. Cette nouvelle ville reçut le nom de *Condominium, Condomium,* « comme qui dirait, ajoute Dupleix, l'assemblée des seigneurs. » Toutefois, les abbés et évêques de Condom n'ont jamais reconnu cette origine, et, dans leurs nombreux procès contre les habitants, ils ont toujours soutenu que la ville n'avait pas précédé l'abbaye, mais qu'au contraire l'abbaye avait donné naissance à la ville.

Après le passage des Normands, Condom n'était plus qu'un monceau de ruines. La piété d'Honoreta,

femme de Sanche le Courbé, duc de Gascogne, releva le monastère; mais un incendie renouvela le mal à peine réparé. L'évêque d'Agen et l'un des fils du duc Gombaud furent cette fois les restaurateurs de l'abbaye de Condom. Le jeune seigneur gascon donna non seulement le monastère, mais le bourg à des religieux bénédictins, auxquels il céda encore, par donation solennelle datée de 1011, tout ce que son père lui avait donné de terres dans l'Agenais et le Bazadais.

Enrichie par ses malheurs mêmes, l'abbaye de Condom devint fort puissante. Un de ses abbés, frère du seigneur de Nérac, sut le décider à lui rendre hommage. D'un autre côté, les nombreux vassaux de l'abbaye, appelés et groupés autour d'elle, avaient repeuplé le bourg et formé une population florissante; en effet, dès la fin du XIIe siècle (1188), les habitants s'insurgent contre l'abbé Pérégrinus et réclament des libertés municipales. Pérégrinus, pour sauver une partie de son autorité, fut obligé d'abandonner l'autre au comte de Toulouse, qui guettait l'occasion.

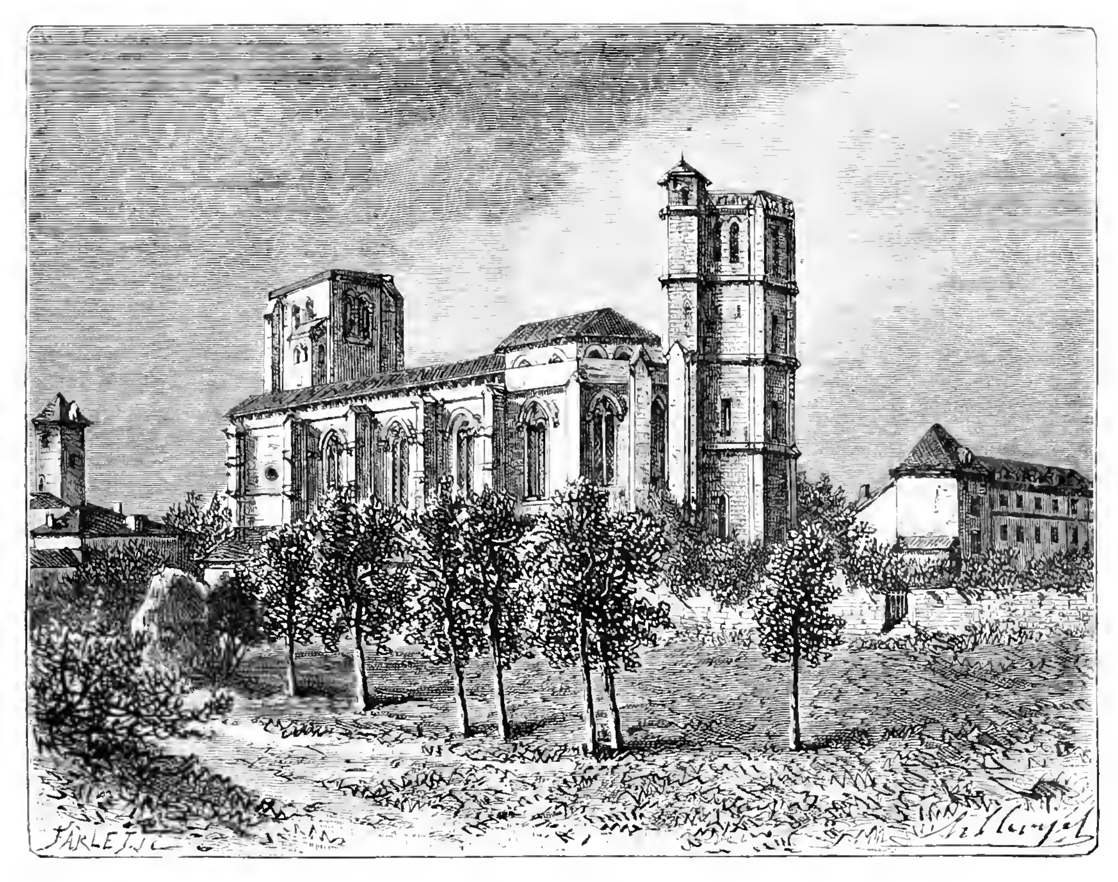
La croisade contre les Albigeois n'atteignit pas Condom dès le commencement; mais les légats n'oublièrent pas la chaleur avec laquelle elle reçut le jeune Raymond, et, en 1229, ils stipulèrent que ses fortifications seraient démolies. Elles furent relevées en 1255, ce qui, pourtant, n'empêcha pas les ribauds de Charles de Valois de brûler ses maisons, en 1294.

Le XIVe siècle apporta d'amples dédommagements aux Condomois. Édouard Ier les visita comme duc d'Aquitaine en 1305 et, de concert avec l'abbé, leur octroya une charte contenant de larges privilèges. Quelques années plus tard, le pape Jean XXII érigea l'abbaye en évêché.

Les Français occupèrent Condom en 1324. Six ans plus tard, les Anglais, voulant la reprendre, se firent battre sous ses murs. Ils s'en emparèrent pourtant et la gardèrent dix-neuf ans. Puis, les bourgeois, à l'instigation du duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc, formèrent un complot pour les chasser et réussirent. Ils la reprirent encore; Du Guesclin la leur enleva (1374). Enfin, après la mort de ce brave connétable, ils y rentrèrent et en demeurèrent maîtres presque jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans. Le jour de Saint-Pierre et Saint-Paul (1450), les bourgeois, secrètement disposés pour la France, se répandirent tout à coup dans les rues, criant : « Vive le roi Charles VII! vive la France! » enveloppèrent les Anglais et les forcèrent de quitter la ville.

Cette période des guerres anglaises fut très avantageuse aux Condomois par l'accroissement de leurs privilèges. En 1369, le duc d'Anjou, pour se les attacher, leur octroya une charte dont voici les principales dispositions. D'abord, un lieutenant du sénéchal d'Agenais fut établi dans leur ville pour y connaître de toutes les causes, tant civiles que criminelles, et des appels ressortissant à cette ville, comme « de toute la judicature et assises de Condom, » les consuls ayant affirmé « qu'ils avoient ces assises dans leur ville et n'étoient pas tenus de venir dans la cité d'Agen. » De plus, un trésorier du roi et un maître des monnaies étaient établis à Condom, la permission étant donnée d'y battre monnaie. La charte accordait aux consuls le droit de ne prêter serment à aucun seigneur ni au sénéchal ailleurs que dans leur ville et les autorisait à faire, avec l'assistance des jurats, tels règlements qu'ils jugeraient convenables, pourvu qu'ils ne fussent point contraires au service du roi; aux contrevenants, ils pouvaient imposer une amende dont la moitié reviendrait au roi. Enfin, le duc d'Anjou avait cru pouvoir autoriser les consuls « à avoir une grande cloche, haut placée dans la maison commune, » pour convoquer les citoyens; mais Charles V ne ratifia pas cette concession.

Au XVIe siècle, les Condomois se laissèrent sans peine entraîner vers les idées nouvelles par le ministre luthérien Gérard Roussel. Si les brebis s'égarèrent, ce n'est point merveille; le pasteur n'était point là. Dumoulin, alors évêque de Condom, était un prélat de cour qui vivait agréablement dans les faveurs de François Ier et qui ne songeait à son évêché que pour en toucher les revenus. L'Église protestante de Condom fit des progrès. Son zèle éclata dès 1561 par une guerre déclarée, dans la ville, aux croix et aux images. Pourtant la vigilance de Montluc maintint la place sous l'autorité royale jusqu'en 1570. Cette année-là, Montgomery s'en empara. Laissons parler Montluc. « Les huguenots de Condom, qui estoient restés sous l'édit du roi, ayant fait toujours la chattemitte de ne vouloir prendre les armes, se couvrant sous la promesse du roi, lesquels avoient été traités plus humainement que les catholiques mêmes, prirent les armes et allèrent trouver le comte de Montgomery à Eauze, qui n'osoit avancer, et ne l'eust fait s'il eust vu quatre compagnies dedans Condom. Mais ils lui



Église de La Romieu.

donnèrent toute l'assurance qu'il n'y avoit troupes pour lui faire teste, et ainsi l'amenèrent dans ledit Condom, où il fist tous les diables, ruinant et saccageant les églises et pillant tout. »

Depuis 1551, Condom avait un présidial. En 1601, les états qui gouvernaient le Condomois furent supprimés et remplacés par une élection qui renferma les sénéchaussées de Condom, Bazas, Nérac, Castelmoron et Casteljaloux. Le présidial et l'élection de Condom ressortissaient au parlement et à la généralité de Bordeaux.

Condom, dans le cours du XVIIe siècle, eut l'honneur d'avoir Bossuet pour évêque; le grand prélat fut nommé en 1660 à cette chaire épiscopale, qu'il n'occupa jamais, du reste, et qu'il résigna au bout d'un an. En 1685, une partie de la population fut obligée d'émigrer par l'effet de la révocation de l'édit de Nantes, ce qui porta un coup funeste à la prospérité de la ville.

On remarque à Condom la cathédrale, située à peu près au centre de la ville, bâtie de 1521 à 1531, et auprès de laquelle se trouvent les restes de vastes cloîtres; le collège, ouvert en 1628; d'agréables promenades : les Allées et la Pépinière.

Le commerce consiste en eaux-de-vie, vins et blés; l'industrie comprend des fabriques de toiles et d'étoffes de laine, une fabrique de vitraux, des fabriques d'alambics, de vinaigre et de poteries.

En fait d'hommes célèbres nés dans ses murs, Condom cite l'historien Scipion Dupleix (XVIe et XVIIe siècles), et, de nos jours, de Salvandy, qui fut membre de l'Académie française.

Les armes de Condom sont : *de gueules, à deux clefs d'argent, posées en pal, l'anneau vers le chef*, avec cette devise : CIVITAS CONDOMIENSIS.

LA ROMIEU. — La Romieu, canton, arrondissement et à 11 kilomètres au nord-est de Condom, sur la rive gauche du Gers, est un gros bourg peuplé par 1,206 habitants. On y remarque l'église, dont le

portail est flanqué de deux tours ; le cloître de l'ancien prieuré et les vestiges du mur d'enceinte. Sur l'emplacement des fossés, on a établi de vastes champs de foire.

Eauze. — Eauze (*Elusa*, *Civitas Elusatium*), chef-lieu de canton, sur une colline qui domine la Gelise, est une petite ville, peuplée de 4,237 habitants, à 29 kilomètres au sud-ouest de Condom. C'était la capitale des *Elusates* à l'époque où Jules César conquit la Gaule. Après cette conquête, elle fut longtemps la capitale de la Novempopulanie ou troisième Aquitaine, et jouit d'une assez grande prospérité, comme l'attestent les nombreux débris romains trouvés au lieu appelé *la Ciutat* (la Cité), dans le voisinage de la ville actuelle, qui n'occupe pas exactement l'emplacement de l'ancienne. Les Goths s'emparèrent d'Eauze au ve siècle et la ruinèrent. Clovis la releva. Plus tard, les Gascons ayant envahi la contrée s'y établirent; mais les Sarrasins la détruisirent une seconde fois, les Normands une troisième, et à celle-ci l'évêché fut supprimé et réuni à celui d'Auch. Eauze se releva au moyen âge, mais sans recouvrer son ancienne importance. Henri IV, encore simple roi de Navarre, faillit y être fait prisonnier. La ville s'était mutinée et avait refusé de recevoir la garnison qu'il y avait envoyée. Il s'y rendit aussitôt lui-même. « Les magistrats, raconte Duplessis-Mornay, lui estoient venus au-devant présenter les clefs, avec les chaperons rouges. Entré, néanmoins, qu'il est, lui cinquième, un certain qui estoit en la tour de la porte laisse tomber la herse, criant en son langage : « Coupe le râteau, il y en a prou, le roi y est. » Tellement, qu'il se trouva enfermé entre ce peuple, les mutins lui portant l'arquebuse à la poitrine. Et sans doute y eût été accablé, n'eût été que trois de ses gardes qui estoient entrés à pied se jetèrent dans une tour qui estoit sur la muraille, à la faveur de laquelle une autre porte fut ouverte à ceux qui estoient demeurés dehors. A peine ce prince fut-il en plus évident péril. »

L'ancien site de la ville d'Eauze est aujourd'hui un vaste champ cultivé qui porte le nom de *la Ciutat*, la Cité. On y trouve encore des fragments d'architecture et des monnaies romaines.

On voit à Eauze une belle église gothique surmontée d'un clocher élevé. C'est le principal marché et le centre du commerce des eaux-de-vie d'Armagnac et elle possède une fabrique d'alambics.

Cazaubon et Barbotan. — Cazaubon est un chef-lieu de canton, situé à 39 kilomètres à l'ouest de Condom, sur une colline au pied de laquelle se réunissent la Douze et le Luby. Cette petite ville, peuplée par 2,757 habitants, doit à sa situation dans un pays fertile le nom qu'elle porte (*cazaou boun*, jardin). On y voit les restes d'une partie de ses anciennes murailles et de deux portes. On y fait un certain commerce d'excellentes eaux-de-vie.

De la commune de Cazaubon dépend le village de Barbotan, distant de 4 kilomètres au nord-est de cette localité. Barbotan doit son importance à ses eaux thermales renommées, dont la chaleur varie de 30 à 40 degrés du thermomètre centigrade. Tous les ans, ces eaux sont fréquentées par plus de 1,000 malades, appartenant surtout aux départements limitrophes.

M. Ad. Joanne nous donne les renseignements suivants sur l'établissement de bains. « Fondé en 1820, dit-il, refait à neuf et couvert d'une toiture vitrée, il possède une buvette, une piscine ou bain des pauvres pouvant contenir huit à dix personnes, douze baignoires pour les bains chauds, trois baignoires pour les bains froids et un bassin de boues très renommées dans le pays et pouvant recevoir vingt personnes... On y compte six sources principales : la *buvette*, dont la température est de 32°,5; la *piscine* (33°,7), les *bains chauds* (35°), les *bains froids* (31°,2), la *source des douches* (38°,7), le *bassin des boues* (36° au fond, 26° à la surface). Les eaux, comme les boues, sont de nature ferrugineuse. Elles sont connues depuis le xve siècle. Un médecin inspecteur est attaché à l'établissement. »

Ces eaux, qui appartiennent à la classe des eaux sulfureuses thermales, s'emploient avec succès dans les affections rhumatismales et goutteuses, les dartres, la gale, les écrouelles, la paralysie, les suites de fractures, les plaies, les ulcères, et, en boisson, dans les maladies urinaires et les engorgements des viscères. Montluc en parle dans ses *Mémoires* et il assure qu'il leur dut la complète guérison de ses douleurs rhumatismales. Les habitants du Lyonnais paraissent aussi les avoir souvent fréquentées.

Le sol de Barbotan est couvert de ruines et de débris. On y remarque les ruines d'un château féodal, dont il subsiste encore une tour. L'église est un monument assez curieux du xie siècle.

Les environs offrent des promenades agréables

pendant la saison des eaux, c'est-à-dire pendant les mois de juin, de juillet et d'août.

D'où vient le nom de Barbotan? N'en pourrait-on pas trouver une maligne étymologie dans les lignes suivantes que nous avons sous les yeux : « A une centaine de mètres des bains se trouvent les boues et les douches. Ces boues sont un vrai bourbier noir de deux ou trois mètres de profondeur, d'une température de 36 degrés centigrades. Les boues de Barbotan se prenaient jadis en plein air et n'étaient abritées par aucune construction. Cet état de choses n'existe plus, et les boues, ainsi que les eaux, ont des cabinets spacieux et commodes. La répugnance que l'on éprouve d'abord à s'enfoncer dans ces boues fait bientôt place aux sentiments de bien-être indéfinissable que ne sauraient procurer au même degré les bains d'une autre nature... »

Montréal ou Montréal-du-Gers. — Montréal est un chef-lieu de canton, situé sur un coteau au pied duquel coule l'Auzoue, à 14 kilomètres à l'ouest de Condom. Cette petite ville, qui compte une population de 2,541 habitants, possède des fabriques d'eaux-de-vie, des filatures de laine, des tuileries et des fours à chaux. C'était, avant les guerres de religion, une ville florissante; mais le terrible Montgomery la détruisit de fond en comble. On y voit les belles ruines de l'église, dévastée par le capitaine protestant.

Nogaro. — Nogaro, chef-lieu de canton, peuplé de 2,329 habitants et situé à 43 kilomètres au sud-ouest de Condom, près de la rive gauche du Midou, doit son origine à un archevêque d'Auch du nom d'Ostin ou d'Austinde, qui vivait au XIe siècle et qui la fonda en un lieu couvert de beaux noyers. Il s'y tint un concile en 1290, et l'on y délibéra si l'on devait accorder un confesseur aux criminels. Nogaro fut pendant quelque temps le séjour des comtes d'Armagnac, qui y possédaient un beau château. Prise et ravagée au temps des guerres de religion, elle fut comprise dans l'échange du duché d'Albret contre les principautés de Sedan et de Raucourt.

Cette petite ville, qui s'élève au milieu d'une campagne agréable, fait un grand commerce de bestiaux, de grains et de vins, et surtout d'eaux-de-vie d'Armagnac.

Les armes de Nogaro sont : *d'or, à trois noyers de sinople, 2 en chef et 1 en pointe.*

Valence ou Valence-sur-Baïse. — Valence, chef-lieu de canton, à 9 kilomètres au sud-sud-ouest de Condom, est un gros bourg situé au confluent de la Baïse et de l'Auzoue, dont la population s'élève à 1,674 habitants. L'histoire de cette localité, qui remonte aux premiers temps du moyen âge, est celle de la plupart des cités de cette époque. Elle eut pour origine une forteresse qui fut détruite au XIe siècle; plus tard, quelques maisons se groupèrent autour de Notre-Dame-de-Flaran, abbaye de bernardins fondée en 1151. La garnison anglaise de Lourdes la pilla en 1378. Biron la prit et la démantela deux cents ans plus tard. Ce qui restait de ses fortifications disparut sous Louis XIII. Les restes de l'abbaye de Flaran subsistent encore. Aux environs, on voit le vieux château de Tauzia, le château reconstruit des Rouquettes et le château de Lébéron. « Un de ses anciens seigneurs, écrit un historien, est le chevalier qui sauva la vie de Louis IX à la bataille de Mansourah ; un autre était le neveu de Montluc, Lébéron, qui se signala dans les guerres civiles. »

Les armes de Valence sont : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis de même.*

Lectoure (lat. 43° 56′ 5″; long. 1° 42′ 51″ O.). — Lectoure (*Lactora*, *Lactoracium*), ancienne ville, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, avec tribunal de première instance et collège communal, à 36 kilomètres au nord d'Auch, sur un rocher escarpé, près de la rive droite du Gers, et peuplée de 5,507 habitants; station de la ligne d'Agen à Tarbes (réseau du Midi). La gare est située au hameau de Pradoulin. C'était autrefois une ville épiscopale, qui dépendait de l'intendance d'Auch et du parlement de Toulouse et possédait sénéchaussée, présidial, justice royale et élection.

Lectoure est une ville très ancienne. D'origine ibère, elle portait primitivement le nom de *Ligorra* (haute terre), à cause de sa position sur un rocher qui domine de profondes vallées. Les Phéniciens et les Grecs s'y établirent; ils l'appelaient *Lacurra*. Quelque étrange que paraisse leur présence dans une ville si éloignée de la côte de la Méditerranée, celle des Grecs, du moins, est tout à fait hors de doute. C'étaient sans doute des Phocéens, des Massaliotes. Les nombreux hellénismes du patois de Lectoure, la fontaine consacrée à Diane de Délos et appelée encore dans le pays *Houndélia*, le nom d'Hydrône, que porte encore le

ruisseau qui s'en échappe, sont des traces incontestables du séjour que des fils de l'Ionie firent autrefois sur les bords du Gers. Les *Lactorates* étaient le peuple qui considérait Lectoure comme sa capitale, lorsque César envoya dans le pays son lieutenant Crassus. Ils lui opposèrent, de concert avec les peuplades voisines, cette résistance intelligente imitée de Sertorius et dirigée par des officiers vascons formés à l'école même de ce grand capitaine. Toujours ils évitaient de rencontrer l'ennemi en face, se bornant à le harceler sans cesse. Crassus surprit enfin le camp ennemi pendant une nuit; mais les agiles Vascons se dispersèrent. Comme dit leur chant national, « si les plaines brûlées étaient aux étrangers romains, seigneurs du monde, les bois de la montagne étaient aux Vascons; si les premiers portaient de lourdes cuirasses, les corps nus des seconds étaient plus agiles. Aussi, quoique l'arche au pain fût mal pourvue, cinq ans, jour et nuit, dura la guerre. Pour un qu'ils tuaient des nôtres, quinze d'entre eux étaient écrasés; mais, comme ils étaient nombreux et nos pères faibles, il fallut faire amitié, car l'écorce même des grands chênes s'use sous le bec du pic. »

Lectoure, devenue romaine, fut au nombre des cités municipales de la Gaule, s'administrant elle-même librement à l'intérieur. On y a trouvé un monument du temps de l'empire. C'est une inscription qui consacre le souvenir d'un taurobole, ou sacrifice de taureaux, offert par la république des Lactorates pour la conservation « de la maison divine », c'est-à-dire de la famille impériale, l'empereur Gordien III et l'impératrice Tranquillina. Ce sacrifice se rapporte à l'an 242 et fut fait, sans doute, à l'occasion du tremblement de terre qui se fit alors sentir. Voici l'inscription : *Pro salute et incolumitate domus divinæ R. P. Lactorat. Taurobol. fecit.*

Quand passèrent les barbares, les Lactorates assistèrent en sûreté, du haut de leur rocher et derrière leurs murailles, à ce menaçant défilé des peuples du Nord. Ils passèrent sous la domination des Wisigoths, puis sous celle des Francs. Virgilius, leur premier évêque, fut un des dix-neuf évêques d'Aquitaine qui se réunirent à Agde pour appeler Clovis. En 732, ils virent passer l'invasion des barbares du Midi, des Arabes, comme autrefois celle des barbares du Nord; mais ils n'échappèrent point aux redoutables Normands. Hastings prit leur ville, la remplit de carnage, sécha le sang par le feu et éteignit le feu par le sang (844). Un siècle après, le régime féodal est éclos sur les bords du Gers comme partout ailleurs, et Lectoure est le chef-lieu de la vicomté de Lomagne. Le premier vicomte, en 960, est Odoat, dont la famille occupe après lui pendant plusieurs siècles le siège vicomtal de Lectoure. Vivian II, l'un de ses successeurs, fut un des seigneurs du Midi qui se liguèrent, en 1182, contre Richard Cœur de Lion, à la voix du fougueux Bertrand. Plus tard, il est vrai, il rendit hommage au prince anglais. Comme la vicomté de Lomagne n'était pas gouvernée par la loi salique, elle tomba en quenouille, et l'héritière, Philippa, sœur cadette de Vivian IV, la porta à Élie de Talleyrand, comte de Périgord. Par celui-ci elle passa au roi Philippe le Bel, qui en fit don à Garcias de Goth, frère de Bertrand de Goth, autrement dit du pape Clément V. Le fils de Garcias n'eut qu'une fille, et la Lomagne étant de nouveau tombée en quenouille, l'héritière, Régina, la porta cette fois à la maison d'Armagnac, qui en hérita à sa mort (1312).

L'héritage était bon. Ce n'étaient pas de minces seigneurs que ceux Lectoure. Dans le commencement, ils avaient même porté le titre de comte. Ils s'intitulaient lieutenants des ducs de Gascogne, vicomtes de Gascogne. Un bon nombre de barons leur prêtaient l'hommage. Quant à la ville de Lectoure elle-même, comme la plupart des cités du moyen âge, elle reconnaissait deux maîtres, le vicomte et l'évêque. L'autorité de ce dernier s'était établie comme à la fin de l'empire romain, dans ce temps où les prélats devenus les *défenseurs* des cités y exerçaient une sorte de souveraineté municipale. Du même temps, Lectoure avait retenu des débris de l'ancienne organisation du municipe romain. Elle avait ses prud'hommes et ses consuls; elle jouissait de certaines libertés et de quelques privilèges qui donnaient à ses citoyens dignité et bien-être. Par exemple, si le vicomte avait une action à intenter à un citoyen de Lectoure, il devait juger sans délai et ne pouvait l'obliger de fournir une caution. Le citoyen accusé par le vicomte ou l'évêque était acquitté sur son serment, quand il n'y avait pas de témoins. Tous les habitants de Lectoure était exempts des droits et péages, aussi bien que leurs marchandises. Ils pouvaient couper du bois pour leur usage dans les forêts du vicomte et mener paître leurs bestiaux sur ses terres, qui devenaient comme des espèces

de biens communaux. De plus, chacun d'eux, ceci est remarquable au moyen âge, pouvait avoir un four à lui, y faire cuire son pain, et même le pain du voisin, à condition de ne point se faire payer. Les biens des meurtriers condamnés à mort étaient partagés également entre le vicomte et la cité. En l'absence du seigneur, la défense de la place appartenait aux consuls, etc.

Devenue le domaine des comtes d'Armagnac, Lectoure leur servit souvent de résidence. Ils aimaient cette forte position couronnée d'un château inexpugnable. C'est là que Jean V cacha ses coupables et trop fécondes amours. Pourtant cette place redoutable ne tint guère contre les troupes du roi, puisque le maréchal de Lohéac l'enleva en trois jours (1455). Elle resta neuf ans au pouvoir du roi de France. Louis XI la rendit à Jean V en 1464. Trahi ensuite et décidé à ne plus tomber dans la même faute, il avisa aux moyens de s'emparer de Lectoure et d'enlever par là aux Armagnacs leur plus ferme boulevard. En 1472, quarante mille hommes sous les ordres du sire de Beaujeu assiégeaient la place et Louis écrivait confidentiellement à Chabannes : « Si je pouvois prendre Lectoure, elle seroit mienne de bon gain, et ne l'auroient jamais ni l'un ni l'autre (le comte d'Armagnac et le duc de Berry), et seroit pour tenir tout en subjection. » Ce ne fut cependant qu'au bout de huit mois que Jean V, enfermé dans Lectoure, capitula. Il livrait la ville et le château, et on lui promettait un sauf-conduit pour s'aller justifier auprès du roi. Quand il demanda le sauf-conduit, le sire de Beaujeu lui rit au nez et lui ordonna de quitter le royaume sous trois jours. Cette perfidie tourna à l'avantage du comte; il n'eut qu'un mot à dire, et les habitants de Lectoure lui rouvrirent leurs portes, l'aidèrent à s'emparer du château et firent si bien que le sire de Beaujeu fut à son tour fait prisonnier. Cette nouvelle mit Louis XI au comble de la colère, et il jura de se venger.

Tant de fois cruels et perfides autant qu'habiles, les Armagnacs allaient trouver enfin leur maître en habileté, en perfidie, en cruauté. L'orage fondit sur Lectoure, devenue le repaire de cette race des Armagnacs que Louis XI voulait écraser jusqu'au dernier, comme autant de bêtes venimeuses. Dès le mois de janvier 1473, Lectoure trembla, car elle avait devant ses murs un cardinal à la tête d'une armée; c'était tout ce que Louis XI avait pu tirer de plus terrible de l'arsenal des vengeances royales; ce cardinal était Geoffroy d'Albi. Autour de ce terrible exécuteur des volontés de Louis XI se trouvaient des seconds non moins terribles, entre autres Ruffec de Balzac, sénéchal d'Agenois. Jean se défendit vaillamment pendant trois mois; mais, enfin, il fallut céder, et comme il n'y avait aucune issue pour s'échapper, il capitula. La capitulation promettait une amnistie générale, qu'il ne serait fait aucun dommage à la ville de Lectoure, qu'elle garderait ses privilèges, qu'un sauf-conduit revêtu du sceau royal serait donné au comte, et que l'on désignerait certaines places pour le séjour de la comtesse en son absence. Ce traité fut juré de part et d'autre sur les Évangiles. Un prêtre, placé au milieu du rempart, partagea une hostie et en porta la moitié au comte, la moitié au cardinal. Après cet accord solennel, Jean livra le château et laissa entrer dans la ville les soldats du roi; lui-même se retira dans une maison particulière pour s'y livrer avec sa femme à ses préparatifs de départ. C'est là qu'il était, lorsque le lendemain Robert de Balzac et Guillaume de Montfaucon se présentèrent suivis d'un franc archer nommé Pierre Gorgias. Ils rencontrent sur l'escalier un jeune gentilhomme, Borolhau, et le font tuer sous leurs yeux; puis ils entrent dans la chambre qu'occupaient le comte et la comtesse et les trouvent assis tous deux sur un banc. Comme s'ils n'osaient avouer tout de suite leur affreux dessein, ils les abordent avec des paroles d'amitié et causent familièrement; mais tout à coup Guillaume de Montfaucon se tourne vers Gorgias et lui crie : « Achevez et exécutez ce que vous devez. » Aussitôt Jean V tombe frappé au cœur de deux coups de poignard et la tête fendue d'un coup de hache d'armes. Il meurt en invoquant la Vierge. Des soldats se précipitent, dépouillent les femmes. La comtesse allait être violée sur le cadavre de son époux si Gaston de Lion ne se fût interposé. Cependant Robert de Balzac, hors de la maison, excitait ses soldats au carnage : « Tuez tout, criait-il, hormis les dames ! » Lectoure fut inondée de sang, remplie de cadavres, incendiée aux quatre coins, les murs et le château renversés, et cet affreux chaos livré aux loups, aux oiseaux de proie et à la peste. Ruffec de Balzac fut récompensé d'une partie des dépouilles du comte d'Armagnac. Pierre Gorgias reçut de Louis XI une coupe pleine d'écus d'or. La malheureuse Jeanne de Foix, conduite au château de Buzet, près de Toulouse, y fut contrainte de prendre un breuvage qui la fit

avorter et la tua elle-même deux jours après. Il fallait ce dernier crime à Louis XI pour rendre profitable la donation que Jean V avait faite au roi de France de ses domaines s'il venait à mourir sans enfants mâles. Il ne restait plus de Jean V que des bâtards.

Lectoure répara lentement le désastre qui avait détruit ses maisons et décimé sa population. Un siècle n'était pas encore écoulé, et la Réforme attira sur elle des calamités nouvelles. Ses habitants, à l'exemple de Jeanne d'Albret, leur reine, embrassèrent de bonne heure les nouvelles doctrines et déclarèrent la guerre, dès 1561, aux églises et aux prêtres. Le fils de Montluc était dans le pays avec des troupes; il ne perdit point de temps; la garnison de Lectoure étant sortie, il la coupa et la poussa dans Terraube, où elle fut obligée de se tenir renfermée. Pendant ce temps, le vieux Montluc arriva. Il pointa ses canons sur la hauteur qui fait face à la fontaine de Diane et ouvrit la brèche; mais les assiégés repoussèrent les assaillants au moyen d'une mine. Toutefois, leur garnison était trop faible pour tenir longtemps. Brimond, qui en était le chef, capitula, et Montluc lui envoya des otages. Malheureusement les soldats huguenots, soit qu'ils désapprouvassent la capitulation, soit que la haine des catholiques l'emportât chez eux sur toute prudence, firent feu sur les otages. Montluc furieux s'écria « que ce n'étoit la foy d'un homme de bien, mais d'un huguenot » et fit pendre tout ce qui lui tomba sous la main. En même temps, il faisait massacrer les quatre cents hommes bloqués dans Terraube. La garnison protestante sortit de Lectoure, et Montluc y entra. Tant qu'il vécut, il maintint cette place dans le parti catholique. Après sa mort, elle retomba au pouvoir des protestants. Henri de Navarre, chassé d'Agen, s'y transporta (1577). Ce fut une des places de sûreté accordées aux religionnaires par l'édit de Nantes. Un des articles secrets leur accordait dans cette place une garnison entretenue aux frais du roi. Vers 1620, le gouverneur de Lectoure se fit catholique et livra la place au roi. Les protestants éclatèrent en imprécations contre lui. Lectoure tenta de remuer; mais Richelieu était là. C'est probablement pour imprimer à cette ville la terreur de son gouvernement qu'il y fit transporter Montmorency, couvert de dix-sept blessures, après la bataille de Castelnaudary. En vain les dames de Lectoure envoyèrent une députation à Richelieu pour demander sa grâce. On ne le tira du vieux château des Armagnacs que pour le transporter à Toulouse, où devait tomber sa tête.

Lectoure est aujourd'hui une ville médiocre d'aspect; mais de ses promenades on jouit de vues magnifiques, et par un beau temps du spectacle des Pyrénées couronnées de neige. Sur l'esplanade qui avoisine l'église s'élève la statue en marbre blanc du maréchal Lannes, glorieux enfant de Lectoure, ainsi que le général Subervie. L'église elle-même est remarquable par son antiquité et son caractère. Bâtie au temps de la domination anglaise, c'est un vaste et assez lourd vaisseau de style saxon-gothique; sa tour carrée était surmontée d'un clocher d'une prodigieuse hauteur, que l'on a démoli, parce que, souvent frappé de la foudre, il menaçait d'écraser les habitants dans sa chute. A côté de l'église on voit l'ancien évêché, dont on a fait la mairie, la sous-préfecture, le tribunal et la justice de paix. On remarque encore dans cette ville l'ancien château, où se trouvent aujourd'hui un hôpital et un couvent; l'hôtel des ducs de Roquelaure; une halle moderne et l'église des Carmes.

Lectoure fabrique des serges, de grosses draperies et des sabots; elle fait un commerce assez important de grains, mules, bestiaux, vins, eaux-de-vie, etc.

Les armes de la ville sont : *de gueules, à deux béliers passants d'argent, posés l'un sur l'autre.*

C'est dans les environs de Lectoure (quelques biographes assurent que ce fut auprès d'Auch) que naquit Guillaume de Salluste du Bartas, poète gentilhomme de la cour de Henri de Navarre; il mourut de la suite des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Ivry, en combattant aux côtés du Béarnais. C'est du fond de son château du Bartas qu'il composa ses longs et nombreux poèmes, où quelques vers brillants, énergiques, bien frappés se mêlent au parler extravagant et à un vain fatras d'érudition. C'est lui qui, emporté par sa muse, ne trouve pas d'autre épithète pour qualifier le soleil que de l'appeler le *grand-duc des chandelles;* c'est lui encore qui, dans son poème de la *Première semaine*, ouvrage qui eut trente éditions en six ans, imite ainsi le chant de l'alouette :

La gentille alouette avec son tire-lire,
Tire-lire a liré, et tire liran lire
Vers la voûte du ciel, puis son vol vers ce lieu
Vire et désire dire adieu, Dieu! adieu, Dieu!

Fleurance. — Fleurance (*Florens, Florentia*), jolie petite ville, doit son nom et son origine à un souvenir lointain de la Florence italienne, ou bien à son admirable position au milieu d'une belle et riche campagne; chef-lieu de canton; station de la ligne du chemin de fer d'Agen à Tarbes (réseau du Midi). « Ce n'est pas la seule localité du Gers, dit un écrivain, qui ait pour marraine une ville d'Italie, car on trouve encore dans ce département Plaisance, Pis (Pise?), Pavie et Miélan (Milan). » Fleurance ne fut, dans l'origine, qu'un hameau groupé autour d'une petite église desservie par les moines de Bouillas; mais, en 1280, elle fut fondée à nouveau sur un plan régulier et dotée de franchises qui lui assurèrent une prompte prospérité; c'était la capitale du pays de Gavre qui a eu ses comtes particuliers. Prise tour à tour et pillée par le prince Noir, les Français, les Anglais, les catholiques et les protestants, Fleurance n'a rien conservé de ses murailles, de son château, de ses cinq portes, de ses trois couvents, de ses trois hôpitaux, que l'hôpital Saint-François, occupé par un pensionnat. Elle est bâtie à 11 kilomètres au sud de Lectoure, dans le voisinage de la belle forêt de Ramiex et près de la rive gauche du Gers, dans la partie la plus fertile du département. Une grande route traverse sa rue principale, qui est spacieuse et animée par le commerce local. On y voit une belle place publique et une promenade agréable. Ses habitants, au nombre de 4,550, sont pour la plupart adonnés aux soins agricoles. La ville fait un commerce important en grains, vins, légumes, plumes d'oie, etc.; elle possède une boulangerie mécanique, des fabriques de chandelles, de chaussures, de gants, de sabots, une filature de laine et des tanneries.

Fleurance est en pleine Gascogne. On sait que les Gascons avaient apporté d'Espagne l'habitude, qu'ils ont encore, de confondre le V et le B, ce qui a donné lieu à la plaisanterie de Scaliger, qui disait, en parlant des Gascons :

Felices populi, quibus BIBERE *est* VIVERE.

Les armes de Fleurance sont : *parti, d'argent à l'aigle éployée de sable, et parti d'azur, à trois fleurs de lis d'or, 2 et 1.*

Mauvezin. — Mauvezin (*Malvesinum*), chef-lieu de canton, peuplé de 2,672 habitants et situé à 34 kilomètres au sud-est de Lectoure, est une petite ville fort ancienne, qui a été pendant quelque temps la capitale du Fezensaquet. On y voit les ruines d'un château fort, qui a appartenu aux comtes de Fezensac. Au reste, il ne faut pas confondre cette ville avec les autres du même nom, qui sont assez nombreuses dans le Midi. Elle est sur la petite rivière de l'Arrats et fait quelque commerce en grains et en bestiaux.

Ses armes sont : *d'azur, à trois barres d'or, accostées de trois vaches de même.*

Lombez (lat. 43° 28′ 30″; long. 1° 25′ 41″ O.). — Lombez (*Lombaria, Lomberium*), chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton; siège d'un tribunal de première instance, est située à 36 kilomètres au sud-est d'Auch, dans une plaine fertile, sur la rive gauche de la Save, et peuplée de 1,765 habitants. C'était autrefois une ville épiscopale qui dépendait du parlement de Toulouse, de l'intendance d'Auch et de l'élection de Comminges.

Lombez doit son origine à un monastère fondé, en 793, au lieu appelé *Lomberium*, sur les bords fertiles de la Save, par les religieux de Saint-Tiberi, à qui Raymond, duc d'Aquitaine, en fit la donation en 810. La richesse du pays attira bientôt des habitants laïques autour de l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Save; mais elle tenta les comtes de Comminges. En 1125, Bernard Ier prétendit s'emparer des domaines de l'abbaye, et l'abbé n'échappa à ses violences qu'en cédant la tour au chapitre de Toulouse, qui écarta par ses excommunications l'avide comte de Comminges. Le pape Jean XXII fit la fortune de Lombez en la choisissant pour ériger un des douze évêchés qu'il institua en France. La guerre des Anglais y contribua également. Le prince Noir ayant ravagé et détruit le fort château de Samatan, résidence favorite des comtes de Comminges, la population dispersée alla grossir celle de Lombez.

Lombez accepta le calvinisme. Pas plus dans cette ville que dans beaucoup d'autres, les évêques ne se faisaient une loi de la résidence. C'était laisser le chemin libre à l'hérésie. La Saint-Barthélemy exerça ses ravages dans la ville sur la population protestante, et l'année suivante Montgomery, pour venger ses coreligionnaires, égorgea une partie de la population catholique. Ainsi les deux partis se décimaient l'un l'autre.

Lombez avait dès le moyen âge ses consuls qui administraient les affaires municipales. En l'an VIII, elle devint chef-lieu d'arrondissement et obtint un

tribunal de première instance. Néanmoins, elle a beaucoup diminué d'importance depuis un siècle. Son commerce consiste en grains, laine, cuirs, mules, bestiaux, les plus beaux de la Gascogne. La fabrication des liqueurs est sa seule industrie.

Les armes de Lombez sont : *de gueules, à une pique d'argent, posée en bande.*

L'Isle-en-Jourdain. — L'Isle-en-Jourdain (*Castellum Ictium, Insula Jordani*), jolie petite ville, chef-lieu de canton, peuplée de 4,671 habitants, est située à 22 kilomètres au nord-est de Lombez. C'est une station de la ligne d'Auch-Montauban-Toulouse (réseau du Midi). Elle doit son nom à l'île située en face d'elle, au milieu de la Save, dont elle occupe la rive droite, et à la maison de Jourdain qui la posséda longtemps au moyen âge. Elle fut enlevée à cette maison en 1323, par la confiscation qu'en fit le roi Charles le Bel sur son seigneur, le sire de Cazaubon.

Voici comment le continuateur de la *Chronique* de Guillaume de Nangis rapporte le fait : « Il y avoit au pays de Toulouse un haut et puissant baron nommé Jourdain de L'Isle, seigneur de Cazaubon, qui avoit épousé une nièce du pape. Cet homme, très noble par sa naissance, mais très vil par sa conduite, avoit déjà été cité devant la cour du roi, pour dix-huit accusations, dont chacune, selon la coutume de France, estoit digne de mort. Le roi lui remit sa peine avec miséricorde, à la prière du seigneur pape; mais Cazaubon, méconnoissant un tel bienfait, continua d'entasser crime sur crime, outrageant les jeunes filles et les religieuses, pillant les moutiers et les voyageurs, soudoyant force larrons et meurtriers, et favorisant tous les brigands. Il osa même assommer de son propre bâton fleurdelisé un sergent royal, qui le venoit citer à comparoître en parlement. » Cazaubon finit pourtant par se rendre à la citation; il vint à Paris sans rien perdre de son arrogance et « entouré d'une pompeuse foule de comtes, de barons et de gentilshommes d'Aquitaine, qui soutenoient son parti. » Mais ni sa brillante escorte ni son alliance avec le saint-père n'intimidèrent les gens du parlement; il fut enfermé au Châtelet, jugé à mort « et le samedi, septiesme jour de may (1323), fut traîné à queues de chevaux et pendu au gibet de Paris (à Montfaucon), au plus haut, vestu des draps du pape Jehan, dont il avoit espousé la niepce. » (*Chronique de Saint-Denis.*) Cette place fut prise en 1344 par Henri de Lancastre, comte de Derby, cent ans après par le dauphin qui fut depuis Louis XI, et enfin, en 1799, par les troupes républicaines, à la suite d'une échauffourée royaliste.

La ville de L'Isle-en-Jourdain était autrefois entourée de fortifications, détruites dans nos guerres civiles. C'est une ville propre, bien bâtie et bien percée. On y remarque une belle église paroissiale et une vaste halle; elle possède une tannerie, des briqueteries et des tuileries.

Ses armes sont : *écartelé, au 1er et au 4e d'argent, au lion de gueules qui est Armagnac; au 2e et au 3e de gueules, à la croix cléchée, évidée, pommetée et alésée d'or, qui est Toulouse.*

Samatan. — Samatan (*Samathanum*) est un chef-lieu de canton, situé à 20 kilomètres au nord-nord-est de Lombez, dans un site agréable, sur la rive gauche de la Save. Autrefois châtellenie, ressortissant au parlement de Toulouse, élection de Comminges, intendance d'Auch, cette petite ville était une place importante, défendue par un château fort bâti sur le sommet d'une colline. Souvent assiégée, prise et pillée durant les guerres étrangères et religieuses qui désolèrent la contrée, elle n'a jamais pu se relever des désastres qui l'accablèrent. « Entièrement détruite et dépeuplée en 1355, année où presque tous les habitants, épouvantés de l'approche du prince Noir, allèrent s'établir à Lombez, Samatan, dit un écrivain, avait recouvré une partie de son ancienne prospérité, lorsqu'elle fut de nouveau dévastée, en 1589, par les calvinistes, qui y restèrent quatre mois et y démolirent les quatre églises, les couvents et les maisons des principaux catholiques. » Aujourd'hui, elle compte une population de 2,463 habitants, dont l'industrie est la fabrication des cuirs et des briques. Le commerce a pour objet la laine, les bestiaux et les productions du sol. On remarque à Samatan une belle place sur laquelle s'élèvent une halle et une mairie de construction récente. L'église paroissiale faisait partie d'un ancien couvent.

Les armes de Samatan sont : *écartelé, au 1er et au 4e d'or, à trois pals de gueules; au 2e et au 3e de gueules, à quatre otelles d'argent, sur le tout d'azur, à trois fleurs de lis d'or.*

Mirande (lat. 43° 30′ 58″; long. 1° 56′ 3″ O.). — Mirande (*Miranda*), jolie petite ville de 3,812 habitants, située à 24 kilomètres au sud-ouest d'Auch,



Abbaye de Flaran (Valence-sur-Baïse).

chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, avec tribunal de première instance, station de la ligne du chemin de fer d'Agen à Tarbes (réseau du Midi), dépendait autrefois du parlement de Toulouse, de l'intendance d'Auch et était chef-lieu d'élection.

Sur la rive gauche de la Baïse-Devant, dans une position admirable, s'élève Mirande. Est-ce de là que lui vient son nom? C'est peu vraisemblable. On rencontre fréquemment dans le midi de la France des villes qui portent des noms de villes espagnoles. Or, en Espagne, il y en a plusieurs du nom de Miranda, et même, vers 1063, le duc d'Aquitaine, Guilhem VII, étant allé à la croisade dans ce pays, y prit une ville de Miranda, exploit célébré depuis dans les sirventes. Il est assez raisonnable de supposer que la Mirande dont nous nous occupons a quelque parenté de ce genre avec une des Miranda espagnoles. Trois seigneurs la fondèrent d'un commun accord en 1280; c'étaient : Eustache de Beaumarchais, sénéchal de Languedoc pour Philippe le Bel; Centulle, comte d'Astarac, et l'abbé de Berdoues. La discorde s'éleva bientôt entre eux : le sénéchal voulait établir à Mirande un bailli au nom du roi; le comte d'Astarac, dont cette ville était la capitale, prétendait qu'elle devait dépendre de sa haute justice. Le sénéchal finit par l'emporter. En 1297, la petite ville, percée de rues tirées au cordeau et aboutissant à une belle place centrale carrée, nommée place d'Astarac, était protégée par une enceinte de solides murailles, et devenait la capitale du vicomté d'Astarac.

Pendant toute la guerre de Cent ans, Mirande et ses seigneurs, les comtes d'Astarac, se signalèrent par leur fidélité à la France. En 1355, le prince Noir ravagea l'Astarac et y brûla 500 métairies. De quoi les habitants semblèrent garder bon souvenir, car on les retrouve ensuite partout où il y eut occasion de combattre les Anglais; à Castillon, par exemple, où le comte se trouvait avec soixante-six

hommes d'armes. Il parait même que Mirande, ou tout au moins les environs, aurait alors donné à la France deux de ses plus braves défenseurs, Lahire et Xaintrailles.

La Réforme n'eut que peu de succès à Mirande, et Montluc y trouva non pas des ennemis, mais des alliés; cependant elle eut beaucoup à souffrir durant les guerres de religion. En 1577, elle tomba au pouvoir des protestants qui détruisirent le bourg de Saint-Jean-de-Lézian, dans son voisinage immédiat. Ce bourg possédait l'église paroissiale et un château sur les bords de la Baïse, un peu en aval de Mirande. Les protestants ne restèrent pas longtemps maîtres de la ville; ils en furent chassés la même année, après un combat meurtrier et malgré la présence du roi Henri de Navarre qui ne put empêcher la défaite de ses partisans.

On remarque à Mirande : l'église Notre-Dame, qui date du XVe siècle, et qui devint église paroissiale après la destruction de l'église Saint-Jean; les chapelles latérales et la nef ont été récemment restaurées. Le clocher carré, qui se dresse au-dessus de l'entrée, forme un double porche. Signalons encore les ruines du château; l'ancienne enceinte presque intacte; le collège, établi dans un couvent de clarisses; la sous-préfecture, le palais de justice, la caserne et l'hôpital civil. La promenade, plantée de beaux arbres et offrant d'agréables points de vue, fait le tour de la ville. L'industrie y est représentée par deux tanneries et on y fabrique des instruments et machines agricoles.

Les armes de Mirande sont : *d'azur, à trois miroirs ronds d'argent, bordés d'or, 2 et 1.*

Aignan. — Aignan est un chef-lieu de canton, à 36 kilomètres au nord-ouest de Mirande, sur une colline au bas de laquelle coule la Riborette, affluent du Midou. L'origine de cette ville remonte au VIIe siècle. Elle fut fondée par Aignan, duc de Gascogne, favori de Clotaire II, et fut, selon toute apparence, la première capitale de l'Armagnac. Les protestants la mirent à feu et à sang en 1590. On y remarque une tour ruinée, seul reste du château des comtes d'Armagnac, bâti au Xe siècle. L'église, de construction gothique, est surmontée d'un clocher fort élevé. Le pourtour du sanctuaire de cette église est assis sur un mur plein et tout uni. L'ouverture d'une baie, qu'on pratiqua en 1842 dans ce mur, fit découvrir que le pourtour entier était orné d'une arcature en cintre dont les arceaux, au nombre de neuf, reposaient sur des colonnettes hautes de 2^m^,43, assises sur une banquette en forme de siège. Dans les environs de la ville se trouvent les châteaux de Blanin et de Laspeyres.

Bassoues. — Bassoues, petite ville très ancienne, dont le nom, d'origine basque, signifie *broussailles*, peuplée de 1,257 habitants, est située dans le canton de Montesquiou, entre les rivières de l'Ossoue et de la Guironne, à 16 kilomètres au nord-ouest de Mirande. Elle appartenait autrefois aux archevêques d'Auch, qui y avaient un château. De cette antique résidence, il ne reste plus que le donjon (aujourd'hui classé parmi les monuments historiques), qui mérite d'être visité par les archéologues. C'est une haute tour carrée de quatre étages, flanquée à chacun de ses angles d'une tourelle carrée dont un des côtés est engagé; elle est dans un bel état de conservation, et de son sommet on domine au loin la campagne. On remarque encore à Bassoues les ruines d'une église du Xe siècle, détruite par les protestants. Des fidèles s'y rendent encore en pèlerinage, pour y visiter le tombeau d'un saint légendaire qui passe pour un vainqueur des Sarrasins.

Bassoues possédait, avant 1789, une justice royale; pendant la Révolution, elle devint chef-lieu de canton. Elle possède sur son territoire des eaux minérales acidules froides, limpides et aussi légères que l'eau distillée; leur température ne dépasse pas 15 degrés centigrades, et leurs propriétés curatives sont connues depuis 1760.

Marciac. — Marciac est un chef-lieu de canton dont la population s'élève à 1,914 habitants. Cette ville, située sur le Borrès, à 21 kilomètres à l'ouest de Mirande, dans une plaine fertile et bien arrosée, a été formée dans le XIIIe siècle par la réunion de plusieurs hameaux, aux habitants desquels le comte de Pardiac et les moines de l'abbaye de la Case-Dieu concédèrent, en 1298, le terrain sur lequel elle est située. La ville s'accrut promptement, ainsi que la prospérité de son commerce; mais elle eut beaucoup à souffrir pendant le XVIe siècle des guerres de religion; elle était alors fortifiée et avait des remparts qui ont été remplacés par une agréable promenade. Du Guesclin la prit en 1373; les protestants en 1569 et en 1578. On y remarque l'église, dont le clocher octogonal se termine par une flèche très

élevée; le couvent, quelques vestiges de murailles et les fossés.

Les armes de Marciac sont : *de gueules, à trois besants d'or, 2 en chef, 1 en pointe.*

Miélan. — Miélan, station de la ligne du chemin de fer d'Agen à Tarbes, chef-lieu de canton, arrondissement et à 14 kilomètres au sud-sud-est de Mirande, est une petite ville bâtie sur le penchant d'un coteau et peuplée par 1,992 habitants; c'était jadis le chef-lieu du duché-pairie d'Antin. La colline sur laquelle la ville est construite appartient à la petite chaîne du Mont-Astarac, la plus haute de tout le département et dont les points culminants atteignent environ 341 mètres d'altitude. Dans cette position, on comprend que l'on y jouisse d'une vue magnifique : de la promenade on découvre les pics de la chaîne pyrénéenne. La force de sa position en fit autrefois une place plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui ; elle était défendue par un château fort. Ce fut pour Miélan une cause incessante de guerre et de malheurs; elle fut plusieurs fois saccagée au cours de la guerre de Cent ans, notamment en 1370, époque à laquelle les Anglais l'anéantirent presque de fond en comble. Il s'y fait un commerce de moutons renommés, favorisé par plusieurs foires. La contrée qui forme la circonscription de ce chef-lieu de canton se dépeuple au profit de Montévidéo et de Buénos-Ayres ; l'émigration des habitants pour la Plata est provoquée par une agence qui opère à Miélan même.

Aux environs de cette localité, on peut visiter plusieurs anciens châteaux, notamment ceux de Tillac et de Montlezun.

Les armes de Miélan sont : *d'or, à quatre pals de gueules, à la bande d'azur brochante, au chef d'azur, à trois fleurs de lis d'or.*

Masseube. — Masseube, chef-lieu de canton de 1,765 habitants, situé à 20 kilomètres au sud-est de Mirande, sur la rive gauche du Gers, date de la fin du XIIIe siècle; ses rues sont propres et tirées au cordeau. On y remarque l'église et la plus grande partie de ses anciennes murailles. Elle est importante dans le pays à cause de sa foire aux mules, qui y attire les Espagnols.

Montesquiou. — Montesquiou, chef-lieu de canton, peuplé de 1,625 habitants et situé à 11 kilomètres au nord-ouest de Mirande, était au moyen âge le chef-lieu de la première des quatre baronnies de la Gascogne. L'un de ses seigneurs, ayant cédé quelques dîmes au chapitre d'Auch en 1226, obtint pour lui et ses successeurs le titre de fils et chanoine de cette église, avec le droit de siéger dans le chœur. La maison de Montesquiou, l'une des plus anciennes de France, a fourni un cardinal, trois maréchaux de France, entre autres le trop fameux Blaise de Montluc, et enfin l'abbé de Montesquiou, duc et pair, ministre de Louis XVIII et l'un des rédacteurs de la charte de 1814.

Les armes de Montesquiou sont : *d'or, à deux tourteaux de gueules, l'un sur l'autre.*

Plaisance. — Plaisance, chef-lieu de canton, est une petite ville située à 33 kilomètres au nord-ouest de Mirande, sur la rive gauche de l'Arros, dans une position charmante, à laquelle elle doit son nom; d'autres prétendent qu'il lui est venu en souvenir de la ville de Plaisance, en Italie, et qu'elle l'a échangé contre celui de *Rive-Haute*, sous lequel on la désignait autrefois. Rebâtie en 1300, elle a été deux fois détruite par les Anglais. Sa population est aujourd'hui de 2,055 habitants, elle est entourée d'agréables promenades ; les plaines qui l'environnent sont sillonnées de canaux d'irrigation.

Cette ville est le centre d'un important commerce de vins.

Riscle. — Riscle, chef-lieu de canton, à 46 kilomètres au nord-nord-ouest de Mirande, station de la ligne de Morcenx à Tarbes (réseau du Midi), est une petite ville de 1,808 habitants, située dans une plaine d'une extrême fertilité, sur la rive gauche de l'Adour. L'industrie y est représentée par plusieurs moulins, une tannerie, une teinturerie, une carderie, établis sur deux canaux de dérivation, et par une filature sur l'Adour. Des bois couvrent les versants des collines qui se dressent au sud de la ville.

Les armes de Riscle sont : *d'or, à trois fleurs de lis d'azur.*

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU GERS

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 33ème. — Population : 66ème. — Densité de la population : 76ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
6.280 kil. carrés, ou 628.031 hect.	Hommes, 143.213 Femmes, 140.203 Total. . 283.516 45 hab. 15 par kil. carré.	5	29	465	Propriétés bâties... 3.000.000 fr. — non bâties 22.000.000 » Revenu agricole.... 115.000.000 »	12.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT D'AUCH

Superficie, 1.305 kil. carrés ou 130,501 hect. — Population, 58.959 hab. — Cantons, 6. — Communes, 85.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
AUCH, 2 cantons, 32 communes, 27.198 habitants.	AUCH (Nord)	6.206	»
	Augnax	136	19
	Castin	262	6
	Crastes	611	16
	Duran	217	3
	Lahitte	163	8
	Leboulin	235	8
	Mirepoix	261	14
	Montaut	872	8
	Montégut	270	5
	Nougaroulet	620	14
	Preignan	253	9
	Puycasquier	759	18
	Roquelaure	660	9
	Sainte-Christie	502	14
	Tourrenquets	209	16
	AUCH (Sud)	7.579	»
	Auterrive	402	8
	Barran	543	13
	Boucagnères	184	10
	Durban	376	13
	Haulies	174	13
	Labarthe	270	21
	Lasséran	265	6
	Lasseube-Propre	279	8
	Mombert	309	15
	Orbessan	211	12
	Ornézan	322	16
	Pavie	842	4

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite d'AUCH.	Pessan	620	6
	Saint-Jean-le-Comtal	455	10
	Sansan	169	14
	Seissan	962	19
GIMONT, 11 com., 8.689 habitants.	Gimont	2.932	25
	Ansan	245	17
	Aubiet	1.433	17
	Blanquefort	102	19
	Escornebœuf	852	30
	Isle-Arné (L')	211	19
	Juilles	837	20
	Lussan	391	13
	Marsan	432	12
	Sainte-Marie	679	25
	Saint-Sauvy	675	21
JEGUN, 12 comm., 6.529 habitants.	Jegun	1.836	17
	Antras	177	15
	Arcamont	110	11
	Biran	1.058	15
	Brouilh (Le)	193	16
	Castillon-Massas	247	9
	Lavardens	1.020	15
	Mérens	100	13
	Ordan-Larroque	1.024	12
	Peyrusse-Massas	187	11
	Roquefort	298	14
	Saint-Lary	289	13

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
SARAMON, 15 communes, 6.392 habitants.	Saramon	1.241	22
	Aurimont	356	22
	Bédéchan	291	21
	Boulaur	431	21
	Castelnau-Barbarens	1.266	15
	Faget-Abbatial	526	19
	Lamaguère	193	20
	Lartigue	414	18
	Monconneil-Grazan	264	24
	Monferran-Plavès	248	19
	Pouy-Loubrin	229	21
	Sémézies-Cachan	258	21
	Tachoires	250	22
	Tirent-Pontéjac	231	22
	Traversères	204	14
VIC-FEZENSAC, 15 communes, 10.151 habitants.	Vic-Fezensac	3.992	28
	Bazian	450	23
	Belmont	506	31
	Caillavet	512	23
	Callian	214	27
	Castillon-Debats	984	34
	Cazaux-d'Anglès	413	28
	Marambat	330	31
	Mirannes	255	18
	Préneron	310	30
	Riguepeu	618	31
	Roquebrune	573	26
	Saint-Arailles	371	20
	Saint-Jean-Poutge	450	20
	Tudelle	173	26

ARRONDISSEMENT DE CONDOM

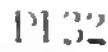
Superficie, 1.500 kil. carrés ou 149.961 hect. — Population, 67.172 hab. — Cantons, 6. — Communes, 87.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
CONDOM, 12 communes, 13.391 habitants.	CONDOM	7.873	»
	Beaumont	285	7
	Béraut	393	5
	Blaziert	383	11
	Cassaigne	390	6
	Castelnau-sur-Lauvignon	362	7
	Caussens	616	5
	Gazaupouy	757	9
	Laressingle	272	5
	Mansencôme	208	10
	Mouchan	646	9
	Romieu (La)	1.206	11

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
CAZAUBON, 15 communes, 10.999 habitants.	Cazaubon	2.757	39
	Ayzieu	512	36
	Bourrouillan	385	38
	Campagne	415	34
	Castex	494	49
	Estang	1.410	44
	Lannemaignan	438	51
	Larée	474	37
	Lias	426	40
	Marguestau	190	37
	Mauléon	1.146	47
	Maupas	498	47
	Monclar	324	42
	Panjas	1.023	44
	Réans	507	32

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
EAUZE, 11 communes, 9.889 habitants.	Eauze	4.237	29
	Bascous	327	28
	Bretagne	479	22
	Courrensan	834	17
	Dému	1.029	30
	Lagraulas	392	27
	Launepax	1.435	23
	Mourède	175	20
	Noulens	269	25
	Ramouzens	521	24
	Seailles	191	34


Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉP.T
CHEF-LIEU D'ARROND.T
Chef-lieu de Canton
Commune
Route Nationale
Chemin de fer. Station
Limite de Dép.t
d'Arrond.t
de Canton
Nota. Les Chiffres indiquent les hauteurs au-dessus du niveau de la mer
CONDOM
MIRANDE
TARBES
Nogaro
Vic-Fezensac
Montesquiou
Marciac
Plaisance
Riscle
Aignan
Eauze
Cazaubon
Valence
Montréal-du-Gers
Gabarret
Mézin
Castelnau-Rivière-Basse
Maubourguet
Rabastens
Vic-en-Bigorre
Garlin
Aire-sur-Adour
Masseube
Trie
Castelnau
La Plume
30'
2°
44°



ENVIRONS D'AUCH

Duran
Pagnebise
l'Arnaude
Mongran
Ile de l'Oratoire
Colomé Châu
F^s de Toulouse
AUCH
La Pause
Guillemere
Saintes
Garros
le Garros Châu
La Pierrie
Échelle 1/80 000eme
0 500 1000 1500 Met

Valence d'Agen
Auvillars
Fl.
GARONNE
Miradoux
Lavit
St Clar
Beaumont
Verdun
Grisolles
Fronton
Grenade
Mauvezin
Cologne
Gimont
l'Isle Jourdain
TOULOUSE
Leguevin
Saramon
Samatan
LOMBEZ
St Lys
MURET
Rieumes
l'Isle en Dodon
Boulogne sur Gesse
Cazères
à St Gaudens

Echelle 1/450 000eme
0 1 2 3 4 5 10 15 20 Kil

DÉPARTEMENT
DU
GERS
PAR
V. A MALTE-BRUN

Imp. ...

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE CONDOM

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
MONTRÉAL, 9 comm., 9.947 hab.	Montréal	2.541	14
	Castelnau-d'Auzan	1.792	25
	Cazeneuve	366	20
	Fourcès	895	13
	Gondrin	1.840	14
	Labarrère	559	19
	Lagraulet	962	15
	Larroque-sur-l'Osse	531	8
	Lauraët	461	11
NOGARO, 24 c., 14.128 h.	Nogaro	2.329	43
	Arblade-le-Haut	511	46
	Bétous	272	43
	Caupenne	697	44
	Cravencères	303	38
	Espas	195	34
	Houga (Le)	1.727	54
Suite de NOGARO.	Laujuzan	596	46
	Laune-Soubiran	250	49
	Loubédat	312	40
	Luppé	357	52
	Magnan	413	49
	Manciet	1.709	35
	Monguillem	571	50
	Monlezun	409	49
	Mormès	308	50
	Perchède	248	49
	Sainte-Christie	820	39
	Saint-Griède	232	50
	Saint-Martin	371	50
	Salles	174	54
	Sion	244	42
	Sorbets	375	45
	Toujouse	381	51
VALENCE, 16 communes, 8.818 habitants.	Valence	1.674	9
	Ayguetinte	313	16
	Beaucaire	589	14
	Bezolles	418	16
	Bonas	310	22
	Castéra-Verduzan	1.062	20
	Justian	234	19
	Lagardère	173	14
	Larroque-St-Sernin	595	19
	Maignaut	348	9
	Roquepine	187	10
	Roques	312	14
	Rozès	356	18
	Saint-Orens Pouy-Petit	397	7
	Saint-Paul-de-Baïse	326	22
	Saint-Puy	1.527	12

ARRONDISSEMENT DE LECTOURE

Superficie, 985 kil. carrés ou 98.512 hect. — Population, 45.014 hab. — Cantons, 5. — Communes, 72.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
LECTOURE, 14 communes, 12.285 habitants.	LECTOURE	5.507	»
	Berrac	254	11
	Castéra-Lectourois	677	5
	Lagarde	375	6
	Larroque-Engalin	204	9
	Ligardes	608	17
	Marsolan	1.046	7
	Mas-d'Auvignon	509	11
	Pergain-Taillac	699	15
	Pouy-Roquelaure	424	15
	Saint-Avit-Frandat	282	6
	Saint-Martin-de-Goyne	271	9
	Saint-Mézard	549	13
	Terraube	880	7
FLEURANCE, 19 comm., 12.263 hab.	Fleurance	4.550	11
	Brugnens	370	14
	Castelnau-d'Arbieu	521	9
	Céran	268	15
	Cézan	442	18
	Gavarret	316	21
	Goutz	396	18
	Lalanne	197	18
	Lamothe-Goas	198	11
	Miramont	266	21
Suite de FLEURANCE.	Montestruc	720	17
	Pauilhac	796	7
	Pis	201	20
	Préchac	430	18
	Puységur	181	20
	Réjaumont	531	16
	Sainte-Radegonde	359	13
	Sauvetat (La)	1.140	13
	Urdens	281	12
MAUVEZIN, 16 communes, 8.488 habitants.	Mauvezin	2.672	34
	Avensac	304	28
	Bajonnette	281	20
	Homps	295	25
	Labrihe	360	28
	Mansempuy	221	29
	Maravat	185	25
	Monfort	1.145	24
	Saint-Antonin	406	31
	Saint-Brès	306	23
	Sainte-Gemme	344	26
	Saint-Orens	137	37
	Sarrant	820	34
	Sérempuy	96	28
	Solomiac	804	29
	Taybosc	212	21
MIRADOUX, 9 com.m, 5.103 hab.	Miradoux	1.434	14
	Castet-Arrouy	278	10
	Flamarens	467	18
	Gimbrède	817	15
	Peyrecave	174	19
	Plieux	441	10
	Saint-Antoine	393	23
	Sainte-Mère	343	9
	Sempesserre	756	10
SAINT-CLAR, 14 communes, 6.875 habitants.	Saint-Clar	1.624	14
	Avezan	248	16
	Bivès	342	20
	Cadeilhan	317	18
	Castéron	249	22
	Estramiac	416	23
	Gaudonville	278	20
	Isle--Bouzon (L')	664	9
	Magnas	163	10
	Mauroux	554	17
	Pessoulens	431	25
	Saint-Créac	314	16
	Saint-Léonard	487	16
	Tourneecoupe	788	18

ARRONDISSEMENT DE LOMBEZ

Superficie, 797 kil. carrés ou 79.760 hect. — Population, 37.275 hab. — Cantons, 4. — Communes, 71.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
LOMBEZ, 27 comm., 12.794 habitants.	LOMBEZ	1.765	»
	Betcave-Aguin	231	20
	Cadeilhan	166	8
	Espaon	412	7
	Garravet	480	7
	Gaujac	214	6
	Gaujan	366	18
	Laymont	589	9
	Meilhan	238	20
	Mongausy	258	10
	Montadet	222	5
	Montannat	231	6
	Montégut	178	6
	Montpezat	652	11
Suite de LOMBEZ.	Pellefigue	330	10
	Puylausic	513	3
	Sabaillan	421	9
	Saint-Elix	365	12
	Saint-Lizier-du-Planté	414	8
	Saint-Loube	236	8
	Saint-Martin	332	10
	Saint-Soulan	428	6
	Sauveterre	709	5
	Sauvimont	136	6
	Simorre	1.840	15
	Tournan	503	12
	Villefranche	565	17
COLOGNE, 13 communes, 5.238 habitants.	Cologne	679	31
	Ardizas	338	30
	Catonvielle	164	22
	Encausse	694	30
	Monbrun	518	25
	Roquelaure-Saint-Aubin	152	24
	Sainte-Anne	223	33
	Saint-Cricq	211	28
	Saint-Georges	552	31
	Saint-Germier	241	24
	Sirac	345	29
	Thoux	320	26
	Touget	801	26

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE LOMBEZ

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
L'Isle-Jourdain, 16 comm., 11.061 hab.	Isle-Jourdain (L')	4.671	22
	Auradé	673	17
	Beaupuy	226	22
	Castillon-Savès	458	13
	Clermont-Savès	197	20
	Endoufielle	720	13
	Frégouville	392	14
	Garbic	220	18
	Giscaro	181	16
	Lias	387	22
	Marestaing	376	16
Suite de L'Isle-Jourdain	Maurens	477	14
	Monferran-Savès	861	16
	Pujaudran	618	26
	Razengues	215	21
	Ségoufielle	389	27
Samatan, 15 c., 8.182 h.	Samatan	2.463	20
	Bézéril	356	9
	Cazaux-Savès	305	10
	Labastide-Savès	309	8
	Labas	544	10
Suite de Samatan.	Monblanc	671	7
	Montiron	418	14
	Nizas	191	8
	Noilhan	729	7
	Pébées	218	10
	Polastron	609	8
	Pompiac	354	10
	Saint-André	213	11
	Savignac-Mona	290	9
	Seysses-Savès	515	10

ARRONDISSEMENT DE MIRANDE

Superficie, 1.693 kil. carrés ou 169.297 hect. — Population, 75.126 hab. — Cantons, 8. — Communes, 150.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Mirande, 24 communes, 12.808 habitants.	Mirande	3.812	»
	Artiguedieu	212	11
	Bazugues	169	9
	Belloc-Saint-Clamens	442	7
	Clermont-Pouyguillès	376	12
	Idrac-Respaillès	436	4
	Laas	516	10
	Labéjan	543	9
	Lagarde-Hachan	410	15
	Lamazère	269	6
	Lasserre-Berdoues	555	3
	Loubersan	361	8
	Marseillan	210	8
	Miramont	531	6
	Moncassin	414	9
	Ponsampère	339	7
	Saint-Elix-Theux	382	12
	Saint-Martin	343	2
	Saint-Maur	329	7
	Saint-Médard	615	5
	Saint-Michel	678	10
	Saint-Ost	274	17
	Sauviac	312	13
	Viozan	239	16
Aignan, 13 communes, 7.426 habitants.	Aignan	1.612	36
	Avéron-Bergelle	595	36
	Bouzon-Gellenave	471	42
	Castelnavet	510	31
	Fustérouau	278	40
	Loussous-Débat	208	33
	Lupiac	1.293	28
	Margouet-Meymes	690	34
	Pouydraguin	335	37
	Sabazan	367	39
	Saint-Pierre-d'Aubézies	233	26
	Sarragachies	513	45
	Thermes	411	41
Marciac, 19 comm., 8.199 habitants.	Marciac	1.914	21
	Armentieux	214	28
	Beccas	161	23
	Blouzon-Sérian	212	19
	Cazaux-Villecomtal	200	21
	Juillac	340	25
	Ladevèze-Rivière	654	29
	Ladevèze-Ville	452	30
	Laveraët	420	16
	Monlezun	656	16
	Monpardiac	141	15
	Pallanne	178	13
Suite de Marciac.	Ricourt	255	19
	Saint-Justin	506	22
	Scieurac-et-Flourès	148	19
	Sembouès	300	22
	Tillac	673	12
	Tourdun	243	23
	Troncens	531	18
Masseube, 23 communes, 9.465 habitants.	Masseube	1.765	18
	Arrouède	251	24
	Aujan-Mournède	300	18
	Bellegarde	371	22
	Bézues-Bajon	409	23
	Cabas-Loumassès	156	26
	Chélan	510	24
	Cuélas	312	20
	Esclassan-Labastide	499	17
	Lalanne-Arqué	390	31
	Lourties-Monbrun	216	13
	Manent-Montané	257	28
	Monbardon	225	31
	Monlaur-Bernet	473	22
	Mont-d'Astarac	231	27
	Monties-Aussos	520	28
	Panassac	460	21
	Ponsan-Soubiran	354	21
	Saint-Arroman	416	13
	Saint-Blancard	557	29
	Samaran	275	18
	Sarcos	208	30
	Sère	310	25
Miélan, 19 communes, 10.162 habitants.	Miélan	1.992	13
	Aux-Aussat	571	15
	Barcugnan	505	16
	Betplan	274	22
	Castex	302	18
	Duffort	495	20
	Estampes	542	18
	Haget	543	24
	Laguian-Miélan	509	17
	Malabat	202	22
	Manas-Bastanous	290	17
	Montaut	341	14
	Montégut-Arros	668	23
	Mont-de-Marrast	325	16
	Sadeillan	196	15
	Sainte-Aurence-Cazaux	432	17
	Sainte-Dode	720	12
	Sarraguzan	376	20
	Villecomtal	890	22
Montesquiou, 17 communes, 8.460 habitants.	Montesquiou	1.625	10
	Armous-et-Cau	322	20
	Bars	378	9
	Bassoues	1.257	16
	Castelnau-d'Anglès	332	14
	Courties	204	22
	Estipouy	314	4
	Gazax-et-Baccarisse	292	21
	Isle-de-Noé (L')	939	8
	Louslitges	292	23
	Mascaras	164	15
	Monclar	280	6
	Mouchés	146	5
	Peyrusse-Grande	876	22
	Peyrusse-Vieille	334	24
	Pouylebon	269	10
	Saint-Christaud	336	12
Plaisance, 15 communes, 8.042 habitants.	Plaisance	2.055	33
	Beaumarchés	1.219	29
	Cahuzac	346	40
	Cannet	173	42
	Couloumé-Mondebat	810	29
	Galiax	187	36
	Goux	211	40
	Izotges	182	40
	Jû-Belloc	561	36
	Lasserade	518	32
	Maumusson-Laguian	384	46
	Préchac	269	38
	Saint-Aunix-Lengros	317	32
	Tasque	502	37
	Tieste-Uragnoux	318	32
Riscle, 20 communes, 10.564 habitants.	Riscle	1.808	46
	Arblade-le-Bas	193	56
	Aurensan	300	55
	Barcelonne	1.150	61
	Bernède	340	58
	Caumont	200	49
	Corneillan	435	55
	Gée-Rivière	135	56
	Labarthète	396	50
	Lannux	514	57
	Lelin-Lapujolle	473	64
	Maulichères	208	48
	Projan	381	58
	Saint-Germé	448	53
	Saint-Mont	629	52
	Ségos	505	60
	Tarsac	366	49
	Vergoignan	332	58
	Verlus	257	54
	Vieilla	1.504	49

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	284.441
	Protestants	245
	Israélites	1
	Clergé catholique	627
	Pasteurs	1
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

	Naissances	5.684
	Mariages	3.369
	Décès	6.072
58e	Durée moyenne de la vie.	31 a. 11 m.

Instruction (3).

6e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	93,9
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	3
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	847

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

60e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 23.628 hab.
	Nombre total des accusés	12

Infanticides.

14e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 98,66
	Nombre total	3

Suicides.

79e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 20.253 hab.
	Nombre total	14

Crimes contre les propriétés.

26e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 13.502 hab.
	Nombre total	21

Tribunaux correctionnels.

77e	Nombre des affaires	848
	Nombre des prévenus	949
	Nombre des condamnés	804

Procès.

	Affaires civiles (5)	1.150
	Affaires commerciales (6)	842
60e	Faillites (7)	25

Paupérisme.

59e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 72 hab.
	Nombre total	3.910
	Bureaux de bienfaisance	178
	Hôpitaux et hospices	11
	Aliénés à la charge du département	188
	Sociétés de secours mutuels	58

Contributions directes (8).

43e	Foncière	1.672.473
	Personnelle et mobilière	316.862
	Portes et fenêtres	188.836

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Archevêché à Auch, dont les suffragants sont les évêchés d'Aire, de Tarbes et de Bayonne. Le diocèse d'Auch, qui comprend le département tout entier, compte 29 cures 479 succursales et 124 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans ce département étaient, avant 1880, au nombre de 25 : 3 pour les hommes et 22 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède à Lectoure une Eglise consistoriale desservie par un pasteur.

(3) Le département relève de l'académie de Toulouse. Lycée à Auch; collèges communaux à Condom et à Lectoure; 6 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Auch. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le Gers occupe le 55e rang. Il occupe le 75e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

Caractère et mœurs. — Les habitants du Gers ont une physionomie ouverte et franche; les passions s'y manifestent avec énergie; leur constitution est robuste, leur port est assuré, leur démarche hardie. Ils naissent avec de l'esprit et de la vivacité; mais ils ont peu d'émulation et peu de goût pour les affaires. Ce caractère indifférent et apathique est cause que les entreprises commerciales et l'établissement de manufactures, qui enrichissent d'autres pays, éprouvent ici de grandes difficultés. Quoique pauvres, les habitants des campagnes sont charitables et hospitaliers; jamais le mendiant qui s'adresse à eux n'est renvoyé sans un morceau de pain; ils donnent tout avec profusion à l'hôte qu'ils reçoivent; ils sont durs et avares pour eux-mêmes et pour leur famille. Les mœurs sont assez pures; tout tend à l'union des familles par le mariage, et les cas de séduction sont rares.

(4) Au point de vue judiciaire, le département du Gers ressortit à la cour d'appel d'Agen. Auch est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui d'Auch comprend deux chambres. Un tribunal de commerce est établi à Auch.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Auch, faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 60 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1629. Discours et abrégé des vertus et propriétés des eaux de Barbotan, en la comté d'Armagnac, par *Nic. Chesneau*. In-8°.

1640. Recherches géographiques sur les Vascons ou Gascons, par *P. de Marca* (dans son Histoire de Béarn, in folio, pages 83 et suivantes).

1746. Chronique ecclésiastique du diocèse d'Auch, par *Burglès*. In-4°.

1772. Traité des eaux minérales de Verduzan, connues sous le nom d'eaux de Castéra-Vivant, avec leur analyse, par *J. Raulin*. In-12.

1775. Essais physico-pathologiques sur la nature, les qualités et les effets des bains et des boues de Barbotan. In-12.

1785. Recherche théorique et pratique sur les eaux minérales de Barbotan, ses bains et ses boues, par *Ant. Dufau*. In-12.

1791. Description de la Gascogne au tome XXXIII du Voyageur français de l'abbé *de Laporte*. In-8°.

1801. Plan détaillé de topographie, suivi de la topographie du département du Gers, par *Dralet*. In-8°, avec un plan.

1801. Tableau statistique du département du Gers, par *Balguerie*, préfet. In-8°, an X.

1802. Annuaire du Gers pour l'an XI, par *Chantreau*. In-8°, avec notions statistiques et historiques.

1803. Annuaire du Gers pour l'an XII, par *Cazaux*. In-4°, avec notes statistiques.

1809. Statistique du Gers, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

.... Esquisse d'une topographie de la ville d'Auch et de ses environs, par *L. Molas*.

1824. Une saison aux eaux de Castéra-Verduzan.

1826. Recueil de pièces pour servir à l'histoire de M. d'Etigny, intendant de généralité d'Auch. In-8°.

1828. Notice descriptive et historique de l'église métropolitaine de Sainte-Marie d'Auch, par *P. Sentetz*. In-12, 2e édition. — La première est de 1807.

1835. Description du département du Gers au tome II de la France pittoresque d'*Abel Hugo*. Grand in-8°, cartes et gravures.

1835. Annales de la ville d'Auch, de 1789 à 1834, par *Filhol*. In-8°.

1838. Description du département du Gers au tome IV du Guide du Voyageur en France de *Firmin Didot*. In-8°, cartes et gravures.

1839. Histoire de l'ancienne province de Gascogne, Bigorre et Béarn, jusqu'à la fin du comté d'Armagnac, par *Loubens*. 3 vol. grand in-8°.

1840. Notices historiques sur la ville de Lectoure, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours, par *Ferd. Cassassoles*. In-8°.

Observations sur les eaux minérales de Lavardens, par *Cortade*. Petit in-8°.

1841. Observations sur les eaux minérales sulfureuses et ferrugineuse de Castéra-Verduzan, par *Bazin*. In-8°.

1842. Physiologie du Lectourois et de la Lectouroise, par *Ulysse Pic*. In-18.

Notice sur la Chronique du village de Pessan. 1 feuille in-8°.

1845. Histoire de la Gascogne, au tome IV de l'Histoire des villes de France, par *Aristide Guilbert*. Grand in-8°, blason et gravures.

1846. Histoire de l'Agénais, du Condomois et du Bazadois, par *F.-J. Samazeuil*. 2 vol. in-8°.

1850. Monographie de Sainte-Marie d'Auch, histoire et description de cette cathédrale, par l'abbé *Canéto*. 1 vol. in-12.

1851. Histoire de la ville d'Auch depuis les Romains jusqu'en 1789, avec plans et pièces justificatives, par *P. Lafforgue*. 2 v. grand in-8°.

1862. Itinéraire général de la France, les Pyrénées, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-18.

1862. Manuel de Géographie historique, ancienne Gascogne et Béarn, et recueil de notices statistiques, descriptives, historiques, biographiques, sur les villes et les communes des départements du Gers, des Landes, des Hautes et Basses-Pyrénées, par *F.-J. Bourdeau*. In-8°.

1870. Description géologique, minéralogique et agronomique du département du Gers, par *E. Jacquot*. In-8°.

1871. Carte géologique et agronomique du département du Gers, par *E. Jacquot*. 1 feuille.

1873. Petite Géographie du département du Gers, par *Masson* (Collection E. Levasseur). In-12.

1875. Notice historique sur Monguilhem ; et, à ce sujet, petite excursion dans le domaine de l'Armagnac, de Béarn et de France, par l'abbé *Cazauran*. 1 vol. in-8°.

Annuaires du département du Gers.

Mémoires de la Société archéologique du Midi.

Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Bulletin monumental de *M. de Caumont*.

Cartes de la Guyenne et de la Gascogne, par *Jaillot*, *Sanson*, *De Fer*, *Dewith* et *Delisle*.

Carte de la Gascogne dans *Cassini* et *Capitaine*.

Feuilles 216, 217, 228, 229, 240, 241 de la grande *Carte* de France dite de l'État-Major, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes du département du Gers, par *Charle*, *Fremin*, *Donnet*, *Dufour*, *Duvotenay*, *Logerot*, *Ad. Joanne*, etc.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Éditeurs.

BORDEAUX

GIRONDE

Chef-lieu : BORDEAUX

Superficie : 9,740 kil. carrés. — Population : 735,242 habitants.
6 Arrondissements. — 48 Cantons. — 552 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Situation, limites. — Le département de la Gironde porte le nom que la Dordogne et la Garonne réunies au Bec-d'Ambès prennent à leur confluent. Ce nom vient lui-même du tournoiement que les eaux éprouvent en se réunissant, *Girus undæ;* c'est un de nos départements maritimes de la région sud-ouest. Il a été formé en 1790 du Bordelais qui dépendait de l'ancienne province de Guyenne, et du Bazadais, partie de la basse Gascogne.

Il a pour limites, au nord, le département de la Charente-Inférieure; à l'est, ceux de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au sud, le département des Landes; à l'ouest, l'Océan.

Nature du sol, landes, dunes. — Le territoire du département est généralement uni, si l'on excepte les dunes ou collines de sable marin qui sont amoncelées par l'Océan le long de ses côtes et celles qui accompagnent la Gironde jusqu'à son embouchure et que l'on appelle les *graves.* Le sol se divise en trois classes : le sol siliceux, auquel appartiennent les dunes, les graves et les landes; le sol calcaire et marneux, qui forme les coteaux, leurs plateaux et leurs pentes; le sol argileux d'alluvion, dont se composent les vallées, les vallons, le bas Médoc et le pays d'*Entre-les-deux-Mers* (c'est le nom que l'on donne à la région d'entre Garonne et Dordogne). Au point de vue physique, le territoire présente trois divisions naturelles bien distinctes et par leur caractère et par leurs productions; elles sont déterminées par le cours des deux grandes rivières qui le traversent. Au nord de la Dordogne, et sur sa rive droite, on rencontre de vastes plaines et des coteaux calcaires que se partagent les bois taillis, les vignobles, les champs et les pâturages.

La seconde division comprend l'Entre-deux-Mers et l'ancien Benauge, pays très pittoresque et varié qui peut rivaliser en fertilité, et pour la beauté de ses sites, avec les délicieuses vallées de la Loire, de la Saône et de la Seine. Dans cette partie, les céréales et les légumes partagent avec la vigne le sol productif. La troisième division, située sur la rive gauche de la Garonne, est généralement sèche et aride, à l'exception d'une très légère bande le long de la Garonne avant sa réunion à la Dordogne. La partie la plus aride comprend : le littoral depuis le Bec-d'Ambès, pays qui produit les meilleurs vins rouges du département; quelques ports, un grand nombre de marais, et surtout le vaste plateau des *Landes,* véritable désert couvert de bruyères et de sables que l'homme dispute à la nature en cherchant à y semer du seigle et du maïs et en y établissant des plantations de pins. Cependant ce petit désert français possède aussi ses oasis : ce sont des étendues restreintes de terrain, qui çà et là offrent de gras pâturages et une assez riche culture. Les landes sont protégées contre l'Océan par les dunes qui occupent un espace de 28 à 29 hectares et dont on a fixé la mobilité par des plantations souvent répétées de pins, de genêts et d'arbustes vivaces. Ces dunes rendent, en général, l'accès des bords de l'Océan très difficile en certains endroits, impraticables dans d'autres, et leur trajet est dangereux pour ceux qui sont étrangers à la contrée. Entre les dunes et la mer sont trois étangs immenses servant comme de réservoir commun à toutes les eaux des landes qui s'y réunissent : ce sont ceux de Carcans (54 kilom. carrés), de la Canau ou Lacanau et d'Arcachon; ce dernier, qui porte plus particulièrement le nom de *Bassin d'Arcachon,* verse dans l'Océan, avec lequel il est en communication directe, le trop-plein de ses eaux.

Le département de la Gironde est le plus étendu de France; sa superficie est de 974,032 hectares, qui se divisent, d'après la nature du sol, en : pays de bruyères ou de landes, 450,000 hectares; sol de

riche terreau, 73,000; sol de craie ou calcaire, 265,100; sol de gravier, 36,000, et sol sablonneux, 151,000.

Hydrographie. — La pente générale du département de la Gironde est vers le nord-ouest; c'est, avons-nous dit, un pays généralement bas et plat. Il est arrosé : par la Garonne qui, à sa réunion avec la Dordogne au Bec-d'Ambès, prend le nom de Gironde; par la Dordogne, le Dropt et le Liron, affluents de la Garonne; par l'Isle, grossie de la Dronne, affluent de la Dordogne; par la Leyre, qui se jette dans la vaste lagune d'Arcachon, en formant un petit bassin particulier, et par quelques petites rivières tout à fait secondaires telles que le Ciron et le Moron.

La Garonne, la Dordogne, l'Isle, la Dronne et le Dropt sont les seules rivières navigables du département.

La Garonne partage la superficie du département en deux parties à peu près égales; elle y entre sur le territoire des communes de Hure et de Lamothe-Landeron, à 393 kilomètres de sa source au val d'Aran (Espagne), après avoir traversé les départements de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne et avoir vu ses eaux grossies de celles de l'Ariège, du Tarn et du Lot. Son parcours dans le département est de 177 kilomètres, dont 97 appartiennent à la Garonne proprement dite et 80 à la Gironde. A Bordeaux, la largeur du fleuve est de 660 mètres, sa profondeur est de 6 mètres et de 12 dans le maximum du reflux; près du Bec-d'Ambès, au-dessous de Macau, sa largeur est de 3,000 mètres. Du Bec-d'Ambès à son embouchure une suite d'îles et de bancs partage le fleuve en deux bras à peu près égaux; sa largeur à Blaye est de 3,500 mètres, à Pauillac de 5,000 mètres; entre Mortagne et Goalée, de 10,500 mètres; entre Saint-Virien et Les Monards, à sa plus grande largeur, de 14,000 mètres; mais elle se resserre vers son embouchure de telle sorte qu'entre Royan et la Pointe-de-Grave elle n'est plus que de 5,000 mètres. La marée remonte la Garonne jusqu'à Langon et la Dordogne jusqu'à Libourne. La Gironde est affreuse à son entrée par la mer. Ses rives ne présentent que des rochers et des bruyères; mais, lorsque l'on a passé à Blaye, le paysage change et offre une campagne superbe, de belles prairies et des rivages ornés de belles maisons de plaisance. L'entrée du fleuve est indiquée par le phare de Cordouan, érigé en 1610, et depuis reconstruit avec une certaine élégance, et celui de la Pointe-de-Grave, qui date de 1830.

La Dordogne prend son origine au confluent des deux ruisseaux de Dore et de Dogne, qui descendent du Mont-Dore, dans le département du Puy-de-Dôme; elle traverse ou limite les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne, entre dans celui de la Gironde, en lui servant un instant de limite à l'est et sur le territoire de la commune de Saint-Nazaire; passe à Sainte-Foy, à Castillon, à Libourne, près de Saint-André-de-Cubzac, à Bourg, et se joint à la Garonne au Bec-d'Ambès, après un cours total de 496 kilomètres dont 109 appartiennent au département. Nous avons dit que la marée remontait jusqu'à Libourne; c'est elle qui produit dans la Dordogne, à certaines époques, le phénomène connu sous le nom de *mascaret*. C'est une lame d'eau en forme de monticule, haute quelquefois de 2 à 3 mètres, qui se forme, dans les basses eaux, en août et en septembre, au Bec-d'Ambès, et remonte la rivière avec un bruit assez fort, en suivant toutes ses sinuosités, jusqu'à 30 kilomètres de son embouchure et va s'éteindre au delà de Peyrefite. A son approche, les oies, les canards et les autres oiseaux aquatiques se sauvent effrayés ou s'enfoncent dans les roseaux, et les bateliers tournent la proue de leurs embarcations vers le courant afin de ne pas être submergés. Ce phénomène est d'ailleurs commun aux grands fleuves qui viennent se jeter en ligne droite par une large embouchure dans la mer; à l'embouchure de la Seine, il s'appelle *la Barre;* sur l'Amazone, *Proroca*, et sur le Nil, *Bogatz*.

L'Isle prend sa source près de Rongeras, à 2 kilomètres au sud-est de Nexon, dans le département de la Haute-Vienne, traverse celui de la Dordogne, entre dans celui de la Gironde entre Saint-Antoine et Cousseau, passe près de Coutras, à Guitres, et se jette dans la Dordogne près de Libourne après un cours total d'environ 235 kilomètres, dont 92 appartiennent au département.

La Dronne, affluent de la rive droite de l'Isle près de Coutras, n'a que 10 ou 12 kilomètres de cours dans le département, depuis son entrée aux Églisottes. Elle vient du département de la Haute-Vienne; son cours total est de 178 kilomètres; elle est canalisée depuis son entrée dans le département.

Le Dropt prend sa source au-dessus de Capdropt, dans le département de la Dordogne, arrose

les départements de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, pénètre près de Dieulivol dans celui de la Gironde, passe à Monségur et Morizès, et se jette dans la Garonne à Caudrat après un cours de 120 kilomètres environ dont 48 appartiennent au département. Cette rivière est canalisée depuis Eymet (Dordogne).

Entre les dunes de sable et les landes, on rencontre le long de la côte de l'Océan une ligne non interrompue d'étangs dont trois sont très considérables; ce sont, en allant du nord au sud : l'étang d'Hourtins et de Carcans, qui a 16 kilomètres de longueur sur 4 de largeur; celui de Lacanau, qui a 8 kilomètres de longueur sur 4 de largeur, et l'étang-lagune d'Arcachon, vaste bassin ou baie peu profonde de 50 kilomètres de circonférence, dont l'entrée est signalée aux vaisseaux qui viennent y charger des huîtres, des bois et de la résine par un phare placé depuis 1843 à la pointe du cap Ferret. L'étang de Cazau ou de Sanguinet n'appartient que pour sa moitié septentrionale au département.

Le département de la Gironde n'a pas encore de canaux proprement dits, si l'on en excepte, du moins, le petit canal de 50 kilomètres qui relie le bassin d'Arcachon à l'étang de Mimizan. La Dronne et le Dropt sont seuls canalisés dans la partie inférieure de leur cours. Le canal latéral de la Garonne, qui commence à Toulouse (Haute-Garonne), aboutit à Castets, près de Langon ; il est d'une grande utilité et remédie au chômage forcé de la navigation sur la Garonne entre Toulouse et Bordeaux.

La Leyre est un petit fleuve côtier de 84 kilomètres de cours qui prend sa source dans la lande de Luglon, dans le département des Landes, coule du sud-est au nord-ouest, à travers des bruyères et des forêts de pins et se jette au fond du bassin d'Arcachon. Navigable pendant l'espace de 6 kilomètres, elle est fort utile pour le transport des bois, des lièges et de la résine.

Voies de communication. — Le département de la Gironde est traversé par : 7 routes nationales d'un parcours total de 392 kilomètres; 29 routes départementales, 782; 85 chemins vicinaux de grande communication, 1,470 ; 212 d'intérêt commun ou de moyenne communication, 2,010, et par 4,840 chemins vicinaux ordinaires dont le développement dépasse 4,800 kilomètres.

Les chemins de fer du département appartiennent aux grands réseaux d'Orléans, du Midi et de l'État. La ligne de Paris à Bordeaux pénètre dans le département 4 kilomètres en avant de la station des Églisottes et dessert les stations : des Églisottes (517 kilomètres de Paris), de Coutras, Saint-Denis-de-Piles, Libourne (543 kilom. de Paris), Arveyres, Vayres, Saint-Sulpice, Saint-Loubès, La Grave-d'Ambarès; Lormont, Bordeaux (585 kilom. de Paris, 464 kilom. d'Orléans, 350 kilom. de Tours). A Coutras, un premier embranchement va sur Périgueux, Albi, Toulouse, en desservant, dans le département, la station de Saint-Médard, sur l'Isle. A Libourne (36 kilomètres de Bordeaux), un autre embranchement de 61 kilomètres se dirige vers Bergerac en desservant dans le département : Saint-Émilion, Saint-Laurent-de-Combes, Saint-Étienne-de-Lisse et Castillon.

De Bordeaux partent deux importantes lignes, appartenant au réseau du Midi ; l'une se dirige sur Cette par Toulouse en remontant la vallée de la Garonne ; l'autre sur Bayonne pour aller à Irun se souder au réseau espagnol.

La ligne de Bordeaux à Cette, qui a 476 kilomètres, dessert dans le département les stations de : Bègles, Villenave-d'Ornon, Cadaujac, Saint-Médard-d'Eyrans, Beautiran, Portets, Arbanats, Podensac, Cérons, Barsac, Preignac, Langon, Saint-Macaire, Saint-Pierre-d'Aurillac, Caudrot, Gironde, La Réole (61 kilom. de Bordeaux), et La Mothe-Landeron. A Langon, un tronçon de 20 kilomètres va rejoindre Bazas, par Roaillan et Nizan, tandis qu'un autre parti de Nizan va à Saint-Symphorien et à Sore, par Villandraut.

De Bordeaux un embranchement de 27 kilomètres se dirige sur La Sauve, en desservant : La Souys, Bouliac, La Tresne, Citon-Cenac, Lignan, Sadirac et Créon (cet embranchement est administré par l'État).

Une petite ligne plus importante que tous les tronçons précédents est le chemin de fer du Médoc, qui compte 101 kilomètres et dessert à partir de Bordeaux les stations de : Bruges, Blanquefort, Ludon, Macau, Margaux, Tayac-Soussans, Moulis, Saint-Laurent-Saint-Julien, Pauillac (47 kilom. de Bordeaux), Saint-Estèphe, Verteuil, Saint-Germain-d'Esteuil, Lesparre (67 kilom. de Bordeaux), Queyrac, Vensac, Saint-Vivien, Talais, Soulac-les-Bains et Le Verdon, d'où un service de bateaux à vapeur transporte les voyageurs à Royan.

La ligne de Bordeaux à Bayonne, qui a 198 kilomètres, dessert les stations de : Pessac, Gazinet, Pierroton, Croix-d'Ilins, Marcheprime, Canauley, Facture, La Mothe, Caudos et Lugos. A la station de La Mothe, un petit embranchement se dirige sur Arcachon en desservant les stations de : Le Teich, Gujan-Mestras, La Hume, La Teste-de-Buch (53 kilom. de Bordeaux), et Arcachon (56 kilom. de Bordeaux). A La Teste-de-Buch, un petit embranchement de 13 kilomètres va rejoindre Cazaux et son étang.

Le chemin de fer de l'État de Nantes à Bordeaux, par La Roche-sur-Yon et Saintes (450 kilom.), vient se souder à Coutras à la grande ligne de Paris à Bordeaux par Tours; ses stations dans le département sont : Saint-Mariens, Cavignac, Marcenais, Lapouyade-Marans et Guitres. A Saint-Mariens, un tronçon de 25 kilomètres va rejoindre Blaye par : Saint-Savin-de-Blaye, Saint-Christoly et Cars-Saint-Paul.

D'autres lignes ou raccordements sont en construction ou projetées; citons : celle de La Réole à Libourne, par La Sauve ; celle de Lesparre à Sore (Landes) par La Mothe; de Bordeaux à Barbezieux, etc.

En 1877, on évaluait la longueur des lignes livrées à la circulation à 500 kilomètres, et celle des lignes à l'étude ou à construire à 281 kilomètres.

Climat. — Le département appartient au climat girondin, ou climat moyen de la France; il doit à son voisinage de la mer, ainsi qu'aux nombreux cours d'eau qui l'arrosent, une grande humidité; les hivers sont pluvieux et souvent les pluies y sont incommodes par leur continuité; les étés sont orageux et les vents dominants sont ceux du nord-ouest, de l'ouest et du sud-ouest. Cependant le climat est généralement tempéré ; mais il varie un peu, suivant que l'on est dans les landes, sur les dunes ou dans l'Entre-deux-Mers. A Bordeaux, la température moyenne de l'année a été, en dix années, de 13°,6 centigrades, et pour les différentes saisons elle a donné, pour la moyenne de quinze années, les résultats suivants : hiver, 5°,6 ; printemps, 13°,6 ; été, 21°,6 ; automne, 13°,5. La quantité annuelle de pluie a été, dans le même laps de temps, de 558^{mm},55, et le nombre annuel moyen des jours de pluie de 450. L'hiver, l'automne et l'été sont les saisons où il pleut le plus.

Productions naturelles. — Le département de la Gironde appartient à la région géologique dite le bassin de Bordeaux ; cette région est généralement argilo-sableuse, tertiaire, découpée dans l'Entre-deux-Mers et au nord de la Dordogne par une multitude de vallées et de vallons qui sont composés d'alluvions et forment, dans les landes, une plaine sablonneuse et sèche. Quoique le département possède plusieurs forges ou hauts fourneaux, on n'y exploite aucune mine; on a cependant reconnu quelques indices de minerai de fer dans l'arrondissement de Libourne, notamment dans la commune de Lussac. Le sable des environs de Bordeaux est facile à vitrifier; aussi compte-t-on douze verreries et cristalleries dans la Gironde. On exploite, dans le département, de belles carrières de pierres à bâtir ; les plus estimées sont celles de Roque, de Bourg et de Langoiran. Il y a, dans l'arrondissement de Lesparre, des marais salants qui alimentent plusieurs salines en exploitation ; la plus importante est celle de Saint-Vivien. Si nous n'avons aucune source d'eau minérale un peu fréquentée à citer, nous devons du moins signaler les importants établissements des bains de mer de La Teste-de-Buch et d'Arcachon, qui réunissent, pendant la saison, l'élite de la population bordelaise. Le département est essentiellement agricole, et il produit, à la vérité, toutes sortes de céréales, mais en quantité insuffisante pour la consommation de ses nombreux habitants. Les fruits, et principalement les amandes, les prunes et les figues, y sont excellents. Il renferme de nombreuses prairies naturelles ou artificielles; le tabac et la garance y viennent à merveille, ainsi que le chanvre, le colza et la gaude ; le mûrier y est l'objet de soins particuliers. Les forêts, qui sont nombreuses et couvrent 129,007 hectares, et dont la plus grande partie se trouve dans les landes, sont, en grande partie, composées de chênes, de chênes-lièges, de pins et de sapins qui produisent beaucoup de résine, objet principal du commerce qui se fait dans le bassin d'Arcachon, et des châtaigniers qui donnent une récolte importante. Mais les produits qui contribuent le plus à la richesse du département sont ses vins si renommés sous le nom de *Vins de Bordeaux*. Le vignoble bordelais couvre plus de la dixième partie de la superficie du département ; il produit, année commune, de 3 à 5 millions d'hectolitres de vin de différentes qualités. On peut le diviser, d'après les caractères particu-

liers de chacun des vins, de la manière suivante : le *Médoc*, sur la rive gauche de la Garonne, au-dessous de Bordeaux et jusqu'à la mer ; les *Graves*, petit territoire graveleux et caillouteux, situé sur la rive gauche de la Garonne et dont Bordeaux occupe le centre ; les *Côtes*, comprenant tous les coteaux situés le long de la Gironde, sur la rive droite, et au-dessus du Bec-d'Antibes ; les *Côtes de Saint-Émilion*, comprenant les coteaux de Saint-Émilion et de Libourne, sur la rive droite de la Dordogne ; le *Bourgeais*, ou les côtes de Bourg-sur-Gironde, comprenant les coteaux de la rive droite de la Dordogne depuis Bourg jusqu'à Fronsac ; les *Palus*, comprenant les terres grasses et alluviales des bords de l'Entre-deux-Mers. Les vignobles du Médoc et des Graves renferment les crus les plus fameux du Bordelais. Les premiers vins rouges sont ceux de Château-Margaux, Château-Laffitte et Château-Latour, dans les communes de Margaux et de Pauillac, dans le Médoc ; et ceux de Haut-Brion, dans la commune de Pessac et dans les Graves. Les vins blancs les plus estimés sont ceux des communes de Barsac, Preignac, Sauternes, Bommes et Blanquefort, toutes dans les vignobles des Graves. Voici quelle était, avant l'invasion du phylloxéra et de l'oïdium, la production approximative par tonneaux d'environ 1,000 litres, ou 10 hectolitres, de chacun des six arrondissements du département : Bordeaux, 85,000 tonneaux, Bazas, 10,000 ; Blaye, 40,000 ; Lesparre, 20,000 ; Libourne, 60,000, et La Réole, 35,000.

Les animaux domestiques, dans la Gironde, sont de bonne race. L'éducation des bêtes à laine y est soignée ; il y a beaucoup d'abeilles. Les forêts renferment des chevreuils et des sangliers ; le gibier abonde. Les côtes de l'Océan fournissent une grande variété de poissons, de coquillages et de crustacés : on y trouve l'hippocampe ; enfin, les huîtres forment des bancs considérables à peu de distance des côtes ; on les élève en grand nombre dans le bassin d'Arcachon, et Bordeaux en approvisionne tout le Midi.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département de la Gironde est essentiellement agricole ; mais toute l'industrie des habitants est tournée vers la culture de la vigne : en 1873, la production était de 3,689,192 hectolitres, valant 166,013,640 fr. ; en 1874, de 5,311,806 hectol., valant 216,190,504 fr. ; en 1875, de 5,123,643 hectolitres ; en 1876, de 3,511,004 hectolitres ; enfin, en 1880, elle descendait à 1,660,235 hectolitres, à cause de l'invasion de l'oïdium et du phylloxéra (1). La culture des céréales ne vient qu'en seconde ligne. La superficie du département se partage en superficie bâtie et voies de communication, 25,016 hectares ; et en territoire agricole, 949,016 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 153,194 hectares ; farineux, 28,304 ; cultures potagères et maraîchères, 5,169 ; cultures industrielles, 2,573 ; prairies artificielles, 11,708 ; fourrages annuels, 4,857 ; autres cultures et jachères, 39,112 ; vignes, 158,418 ; bois et forêts, 335,289 ; prairies naturelles et vergers, 58,099 ; pâturages et pacages, 103,388 hectares. Il y a encore 48,905 hectares de terres incultes. L'industrie viticole est très perfectionnée dans toute l'étendue du département ; elle occupe un grand nombre de bras, soit pour la culture et la préparation des vins, soit pour leur conservation, la distillerie des esprits et leur expédition. Les vins se bonifient en voyageant ; les premiers vins du Médoc ont besoin d'être attendus pour l'expédition jusqu'à la troisième et quatrième année ; ceux des Graves jusqu'à la cinquième et sixième année : plus attendus, ils n'en sont que meilleurs. Ces vins sont dits *du retour de mer*. L'industrie est bornée, ailleurs qu'à Bordeaux, à l'élaboration des produits du sol, qui, outre les vins et les céréales, sont : le sel marin, les résines, les lièges, les bois et l'exploitation des carrières, la préparation des conserves, les industries chimiques, la préparation des cuirs, la construction navale et tout ce qui intéresse le gréement et l'approvisionnement des navires, etc.

On trouve, à Bordeaux et dans les principales villes, des manufactures de faïences, de verreries, de cristaux, d'indiennes, de mousselines, de savons, de produits chimiques, de cire, de bougies, d'amadou, de bouchons, de papier, de vinaigre, de liqueurs et surtout d'anisette renommée ; des corderies pour constructions navales, des raffineries de sucre, des tanneries, des teintureries. Les fabriques de chapeaux, de chaussures, celles de cordes à boyau et d'instruments de musique sont, avec les distilleries de liqueurs, la confi-

(1) La moyenne de la production, de 1870 à 1879, a été de 2,967,107 hectolitres.

serie, les industries les plus renommées de Bordeaux.

Le département compte douze ports de mer principaux, auxquels le commerce et la pêche donnent une grande activité : Blaye, Bourg, Plagne Libourne, Bordeaux, Pauillac, Jare, Saint-Vivien, Le Verdon, Certes, Gujan, La Teste-de-Buch. Le tonnage de tous ces ports est d'environ 500 navires à voiles, jaugeant 1,300,000 tonneaux, et de 20 navires à vapeur, jaugeant 3,000 tonneaux, et leur mouvement de 28,000 bâtiments, de 900,000 tonneaux, dont, pour le commerce étranger, 1,700 bâtiments de 300,000 tonneaux, et, pour le cabotage, de 11,000 bâtiments chargés de 600,000 tonneaux. Bordeaux qui, après Marseille et Le Havre, est le port le plus important de France, voit entrer ou sortir annuellement, en moyenne, près de 20,000 navires, soit à la grande navigation, soit au cabotage. Il y a un service de paquebots transatlantiques avec le Brésil et La Plata.

Bordeaux est le centre du commerce de tout le département, dont le principal aliment est l'exportation des vins. Cette belle ville est l'entrepôt des denrées coloniales pour une partie de la France méridionale, et pour la presque totalité de la France centrale. On y fait de nombreuses expéditions pour le long cours, et des armements journaliers pour l'Amérique, l'Afrique et l'Inde. A Bordeaux et dans le département, il existe de grands chantiers de construction pour les navires du commerce, des fabriques de cordages et des ateliers pour la préparation des aliments destinés aux voyages de long cours.

Le nombre des foires du département est de 534 ; elles ont lieu dans 106 communes et durent plus de 600 journées. Bordeaux a deux foires principales, celles du 1er mars et du 15 octobre, qui chacune durent pendant quinze jours. Les principaux articles de commerce sont les bestiaux, les grains, les laines, les barriques, les jambons, etc.

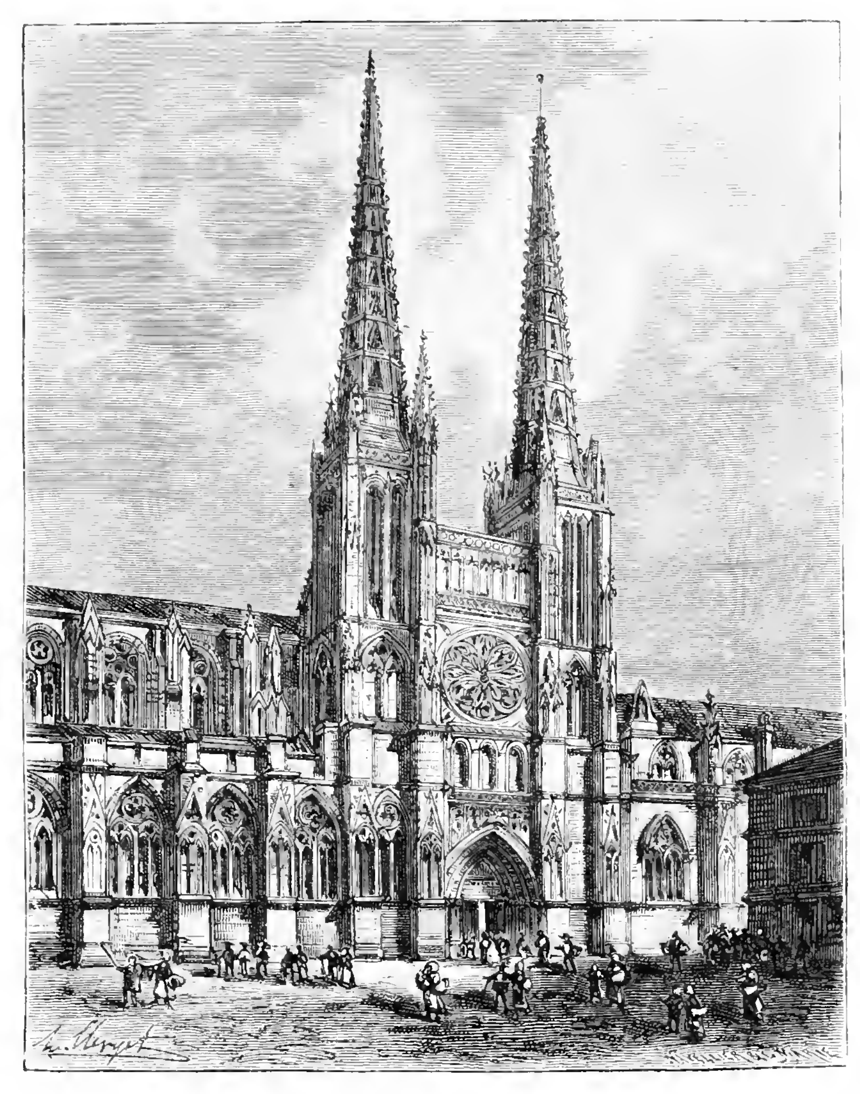
Division politique et administrative. — Le département de la Gironde a pour chef-lieu Bordeaux ; il compte 6 arrondissements, 48 cantons, 552 communes ; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du sud-ouest de la France.

Bordeaux est le siège d'un archevêché dont le titulaire prend le titre de primat d'Aquitaine. Il a pour suffragants les évêchés de Poitiers, de La Rochelle, d'Angoulême, de Luçon, de Périgueux et d'Agen, de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique. Le département compte 13 cures de première classe, 66 de deuxième, 434 succursales et 149 vicariats. Il y a à Bordeaux un grand et un petit séminaire, et deux collèges ecclésiastiques à Bazas et à La Sauve. Les protestants ont trois églises consistoriales, dont les chefs-lieux sont : Bordeaux, Sainte Foy et Gensac ; il y a, en outre, deux temples à Bordeaux et plusieurs oratoires dans différentes localités. Le culte évangélique anglican possède une chapelle à Bordeaux, et le culte israélite un consistoire et une synagogue dans cette même ville.

Bordeaux est le siège d'une cour d'appel à laquelle ressortissent les départements de la Gironde, de la Dordogne et de la Charente. Il y a dans le département six tribunaux de première instance, pour les six chefs-lieux d'arrondissement ; les villes de Bordeaux, Blaye et Libourne ont chacune un tribunal de commerce. Bordeaux possède une maison centrale d'éducation pour les jeunes détenus, une prison départementale, et il y a au château d'Épernon, à Cadillac, une maison de détention pour les femmes.

Bordeaux est le siège d'une académie universitaire qui comprend dans son ressort les départements de la Gironde, de la Dordogne, des Landes, de Lot-et-Garonne et des Basses-Pyrénées. L'académie de Bordeaux compte : une Faculté de théologie, une Faculté de droit, une Faculté des lettres, une Faculté des sciences et des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie. Cette ville possède un lycée ; il y a un collège annexe à Talence, et, dans le département, plusieurs institutions secondaires et pensions ; Libourne, La Réole, Blaye ont des collèges communaux ; il y a aussi dans le département 2 écoles normales d'instituteurs et 1,150 écoles primaires. Bordeaux possède, en outre, différents établissements scientifiques, parmi lesquels on remarque une Académie des sciences et belles-lettres, des sociétés de médecine, d'agriculture, une société de géographie commerciale et des cours embrassant toutes les branches des sciences et des lettres.

Bordeaux est le siège de l'état-major du 18e corps d'armée et de la 18e région de l'armée territoriale, dont la circonscription s'étend sur les départements de la Gironde, de la Charente-Inférieure, des Landes, des Basses-Pyrénées et des Hautes-



Cathédrale de Bordeaux.

Pyrénées; Libourne et Bordeaux sont les chefs-lieux de subdivision. Il y a une poudrière de l'État à Saint-Médard-en-Jalle, et une raffinerie de poudres et salpêtres à Bordeaux. Il y a un dépôt de remonte à Mérignac, près de Bordeaux, qui relève de la 3e circonscription (Tarbes) des remontes. Bordeaux est le siège de l'état-major de la 18e légion de gendarmerie, dont les compagnies sont réparties dans les départements de la Gironde, de la Charente-Inférieure et des Landes. Le département renferme une place forte qui est Blaye, et les forts Médoc, du Pâté et de Castillon.

Bordeaux forme le 2e sous-arrondissement maritime de Rochefort; ce sous-arrondissement se compose des quartiers maritimes de Bordeaux, de Blaye, de Libourne, de Langon, de Pauillac et de La Teste. Bordeaux et Blaye ont des écoles d'hydrographie et de navigation; il y a à Bordeaux une école de mousses et novices.

Le département de la Gironde dépend : de l'arrondissement minéralogique de Bordeaux (région du sud-est), qui comprend avec la Gironde ceux de Lot-et-Garonne, des Landes, du Gers et des Basses-Pyrénées; de la 10e inspection divisionnaire des ponts et chaussées (Bordeaux), composée des départements de la Gironde, des Landes, du Gers, de Lot-et-Garonne, des Basses-Pyrénées et des Hautes-Pyrénées; du 29e arrondissement

forestier, dont le siège est à Bordeaux et dont la conservation comprend les départements de la Gironde, de la Dordogne, des Landes et de Lot-et-Garonne.

Le département a quatre bureaux de douanes, dépendant de la direction de Bordeaux; ces bureaux sont situés à Pauillac, à Bordeaux, à Libourne, à Blaye. Bordeaux possède une manufacture nationale des tabacs.

Le nombre des perceptions des finances est de 89; les contributions et revenus publics atteignent 85 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Deux siècles avant l'ère chrétienne, l'histoire des Gaules, qui commence à prendre quelque certitude, nous fournit des documents incomplets, mais authentiques sur la partie du territoire dont le département de la Gironde est formé. Il était habité par deux peuplades principales : les *Vasates* et les *Bituriges Vivisci*. Ces derniers se subdivisaient en plusieurs tribus: les *Boïates*, dans le district de Buch; les *Belendi*, gens du canton de Belin, et les *Medulli*, qui occupaient le Médoc. *Burgdikal*, aujourd'hui Bordeaux, était la capitale de la contrée; les villes les plus importantes après celle-là étaient *Boïes* et *Noviomagus*, disparues toutes deux sous les empiètements de la mer qui baigne nos côtes de l'ouest. Les Phéniciens d'abord, puis la colonie grecque de Marseille, initièrent les Bituriges au commerce et aux arts de l'antiquité. L'invasion romaine trouva déjà sensiblement modifiées dans ce pays la langue celtique et les croyances religieuses des druides. Les Vasates opposèrent quelque résistance aux légions commandées par un lieutenant de César; mais les Bituriges acceptèrent sans protestation la loi du vainqueur. Les remaniements territoriaux, l'établissement de nouvelles divisions administratives soulevèrent des mécontentements qui n'allèrent cependant point jusqu'à une lutte sérieuse. En 211, sous Caracalla, l'œuvre de la conquête était achevée; les lois, la religion, les usages, le costume même des Romains étaient adoptés par les vaincus; Bordeaux était devenue la capitale de la seconde Aquitaine. Mais cette paix dans la servitude ne devait pas avoir une longue durée; dès le milieu du IIIe siècle apparaissent, avec le christianisme, les premiers germes de dissolution du vieil empire. Saint Martial, saint Front et d'autres apôtres dévoués viennent dans le Bordelais braver les outrages, les haines et les supplices pour prêcher la doctrine de l'Évangile. Ils sont persécutés, mis à mort, mais leurs vengeurs approchent. Sous Honorius, la Gaule est envahie par les barbares. Pendant que la frontière est menacée, la sédition éclate à l'intérieur; les rigueurs des collecteurs d'impôts poussent au désespoir les serfs et les colons. Les Vandales sont les premiers barbares qui pénètrent dans l'Aquitaine; ils n'y séjournent que deux années; mais les Wisigoths leur succèdent, et Bordeaux leur ouvre ses portes. Le patrice Constance les repousse une première fois, mais il est bientôt contraint de céder par un traité ce que ses armes ne peuvent plus défendre; les Wisigoths reprennent possession de leur conquête : la seconde Aquitaine est érigée en royaume dont Toulouse est la capitale, et sept rois de cette race occupent successivement le trône.

Sous cette domination, du IVe au Ve siècle, on voit se développer concurremment le commerce, les arts, les littératures grecque et latine, ce qui devait survivre à la conquête romaine, et le christianisme, qui devait ouvrir le pays à de nouveaux maîtres. Le poète Ausone a laissé de curieux renseignements sur l'éloquence et la poésie à cette époque.

En 507, Clovis, roi des Francs, appelé par les évêques, s'avance vers l'Aquitaine, bat les Wisigoths dans les plaines de Vouglé, et fait une entrée triomphale dans l'ancienne capitale des Bituriges.

Partagée une première fois entre les fils de Clovis, plus tard entre les héritiers de Clotaire, épuisée par les guerres longues et acharnées que suscita la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, l'Aquitaine s'était livrée au prétendant Gondovald, fils adultérin de Clotaire, que ses derniers partisans assassinèrent pour rentrer en grâce.

Vers la fin du VIe siècle, Dagobert défendit le pays contre une invasion de Vascons; mais, quoique vainqueur, il abandonna, moyennant un léger tribut, l'Aquitaine à ces nouveaux envahisseurs. Il plaça son frère Caribert à la tête du royaume d'Aquitaine retrempé dans l'élément vascon. Ce prince régna un an à peine et mourut à Blaye en 631. Son fils Boggès ou Boggis reçut l'Aquitaine des mains du roi Dagobert à titre de duché héréditaire et sous la condition de foi et hommage. C'est le premier exemple d'un apanage donné aux princes de la famille royale. Les descendants

de Boggès conservèrent leur duché pendant cent cinquante ans. Ils soutinrent glorieusement le nom de fils de Clovis, pendant que l'autorité monarchique s'éteignait aux mains des rois fainéants et passait aux maires du palais. Sous Dagobert déjà, les Aquitains mécontents avaient réclamé par une révolte l'indépendance de leur province et le titre de royaume; vaincus, ils avaient dû accepter la position qui leur était faite; la lutte devint plus ardente quand elle eut pour aliment la rivalité des ducs contre les maires devenus tout-puissants.

Les ducs avaient à se défendre contre d'autres ennemis; n'étaient-ils pas les sentinelles avancées de la monarchie contre les Sarrasins qui menaçaient les provinces méridionales? Eudes, dans un moment de péril suprême, fit alliance avec Charles-Martel; mais les secours qu'il en attendait n'arrivèrent point assez tôt pour préserver ses domaines des calamités qu'une invasion traîne après elle.

La Garonne fut franchie, Bordeaux pris d'assaut; la ville, déjà riche, fut livrée au pillage, et son gouverneur mis à mort. La victoire qui succéda à ces jours d'épreuves, victoire dont Charles-Martel sut garder toute la gloire et tout le profit, eut pour le duché des conséquences presque aussi déplorables; les fils de Charles-Martel, jaloux de l'importance que prenait cette province, voulurent la reconquérir à la couronne. Pépin et Carloman entrèrent en Aquitaine et mirent la frontière à feu et à sang. Hunold, héritier du duc Eudes, consentit à ce qu'on exigeait de lui : il se reconnut comme vassal des ennemis qui venaient si injustement le dépouiller; puis, sentant son insuffisance pour une lutte qui menaçait de se prolonger, il se fit moine et laissa à son frère Waïfre le soin de le venger et de défendre l'héritage paternel. Ce jeune prince, doué d'une grande force de corps et d'âme, aurait réparé les désastres de sa famille, s'ils avaient pu l'être par l'intelligence et le courage.

Sous de frivoles prétextes, Pépin lui déclara la guerre, guerre d'extermination, poursuivie pendant plusieurs années avec un acharnement qu'égala seule l'opiniâtreté de la défense. Tout ce que pouvaient la valeur et la ruse, Waïfre le tenta. Presque toujours vaincu, souvent trahi, jamais abattu, poussé de revers en revers jusqu'au fond des forêts de la Double (*Edobola*), son dernier refuge, il serait mort en combattant, si, parmi ce peu d'hommes qui suivaient encore sa bannière, l'or de Pépin n'avait pas suscité des traîtres. Ils l'assassinèrent la nuit, sous sa tente, le 2 juin 768.

Pépin ne survécut que peu de jours à Waïfre, et laissa le trône à Charlemagne, qui, devenu maître de l'Aquitaine, en fit un royaume auquel il donna Toulouse pour capitale. Le fils de Waïfre, Loup, que Charles le Chauve appelle *Lupus re et nomine*, poursuivit l'œuvre de son père qu'il put voir vengé à Roncevaux; malgré quelques succès passagers, il fut bientôt fait prisonnier et pendu; ses fils tombèrent à ses côtés dans les combats ou se retirèrent en Espagne; en eux finit la dynastie mérovingienne des ducs d'Aquitaine.

En 778, à son retour d'Espagne, Charlemagne donna à son fils, Louis le Débonnaire, l'Aquitaine érigée de nouveau en royaume, avec Toulouse pour capitale. La nomination de Séguin au comté de Bordeaux, la construction du château de Fronsac, la fondation douteuse de quelques églises, l'érection plus douteuse encore du tombeau du preux Roland à Bordeaux, d'autres disent à Blaye, et le nom de Charlemagne resté en quelques endroits : voilà les seules traditions locales que le département de la Gironde ait conservées du règne de ce grand monarque.

Devenu empereur, Louis le Débonnaire transféra le royaume d'Aquitaine à son fils Pépin. Celui-ci en mourant laissa un fils, Pépin II, qui fut déshérité par Louis le Débonnaire. Charles le Chauve fut désigné comme roi d'Aquitaine; mais Pépin II fit la guerre à son oncle et l'obligea à traiter avec lui. Les Normands, qui ravageaient alors l'Aquitaine, ayant surpris et saccagé Bordeaux, les populations s'en prirent à Pépin, et le livrèrent à son oncle. Celui-ci lui ayant laissé ou rendu la liberté, Pépin finit par se jeter dans les bras des Normands, et fut pris combattant sous leurs enseignes.

En 877, l'Aquitaine redevint un simple duché à charge d'hommage au roi, obligation que méconnurent les titulaires autant de fois qu'ils crurent pouvoir le faire sans danger.

Après une longue série de luttes sanglantes, tantôt contre les Normands, tantôt contre les comtes d'Anjou, le dernier des ducs d'Aquitaine étant mort en pèlerinage, sa fille Éléonore épousa Louis le Jeune, qui devint roi de France. Le divorce qui rompit quinze ans plus tard ce mariage remit Éléonore en possession de l'héritage paternel; elle l'apporta en dot à Henri II d'Angleterre, avec lequel elle contracta une seconde union.

C'est à cette époque que remonte la transformation du mot Aquitaine, dont l'étymologie latine était tirée des nombreux cours d'eau qui arrosent le pays; la suppression de l'*a* et la corruption du langage usuel firent d'Aquitaine *Guyenne*, nom qui, dans la suite, s'applique plus spécialement aux rives de la Gironde et au comté de Bordeaux.

L'établissement des princes anglais en France, origine de guerres si longues et si cruelles, source de tant de maux, valut aux habitants des villes les premières franchises communales dont l'histoire fasse mention, concessions accordées par la politique étrangère pour s'assurer les sympathies des populations que tant de liens devaient rattacher à la couronne de France; Bordeaux et d'autres villes de la Gironde obtinrent, sous Henri II, le droit de se gouverner, d'élire leurs magistrats, de se défendre elles-mêmes et de n'être assujetties à aucun subside, s'il n'était librement consenti par le peuple.

Ces améliorations n'étant guère profitables qu'aux villes, de sérieuses manifestations contre la domination anglaise signalèrent les règnes de Henri II et de Richard Cœur de Lion; mais les barons aquitains furent toujours obligés de se soumettre.

Sous Jean sans Terre, les dévastations commises par les routiers, les exactions des baillis et sénéchaux anglais excitèrent de nouveaux troubles; la situation ne fit qu'empirer sous Henri III, dont les mandataires ne respectaient même plus les immunités de l'Église. Tant d'excès et d'outrages lassèrent enfin la patience des opprimés. Toutes les paroisses de l'Entre-deux-Mers, en partie ruinées et dépeuplées, jetèrent ensemble un cri de détresse, et leurs plaintes furent transmises à Henri III, par l'archevêque et le clergé de Bordeaux, en 1235.

L'année suivante, Henri chargea deux commissaires d'informer des griefs articulés et de vérifier soigneusement la légalité des privilèges à invoquer; l'enquête eut lieu en présence de l'archevêque de Bordeaux, de l'évêque de Bazas, des abbés des deux diocèses, du maire et des jurats de Bordeaux, des barons et des principaux chevaliers de la Guyenne. Il était facile d'établir que les atteintes portées aux privilèges de la province, les excès commis par les routiers, les ravages momentanés d'une autre espèce de brigands qui, sous le nom de pastoureaux, inondèrent une partie de la Guyenne en 1259, et tous les désordres dont on se plaignait avaient pour cause première et principale l'absence de toute autorité centrale capable de se faire respecter et obéir; mais quel était, à cette époque, le gouvernement qui pouvait donner une pareille sécurité à ses sujets? Le traité de 1259 reconnaissait Henri III comme souverain des comtés de Périgord, Limousin, Saintonge, Quercy et Agenais, outre le Bordelais et la Gascogne dont il avait la possession sous la suzeraineté des rois de France. De ce partage du territoire, de cet équilibre de forces, de cet antagonisme, pouvait-il sortir autre chose que cette lutte acharnée dont le pays fut le théâtre et la victime jusqu'au triomphe définitif de Charles VII?

En 1292, les Anglais capturent en pleine paix des vaisseaux naviguant sous le pavillon de France. Philippe le Bel somme Édouard de comparaître devant les pairs pour y rendre raison de cette violation du droit des gens. Sur le refus du roi d'Angleterre, l'Aquitaine est confisquée par un arrêt, et les Français en occupent plusieurs villes à main armée. Édouard fait passer de nombreuses troupes dans la province menacée, sous les ordres des ducs de Richemond et de Lancastre, qui reprennent Blaye, Bourg, La Réole et Rions; après une guerre de plusieurs années où les succès de part et d'autre se balancent, une double alliance entre la famille des Plantagenets et celle de France remet Édouard en possession de son duché, en 1303. Les hostilités recommencent en 1324, à l'occasion d'un fort que Hugues de Montpezat s'était permis d'élever dans l'Agenais sur les limites françaises; la prise de La Réole fait craindre au monarque anglais l'envahissement de ses domaines. Il se hâte de proposer un traité qui est accepté.

En 1337, les prétentions qu'Édouard III élève à la couronne de France rallument la guerre. Le comte de Derby, son neveu, arrive en Guyenne en 1345; Langon, Libourne, Monségur, La Réole lui ouvrent leurs portes.

Au comte de Derby succède le prince de Galles; la bataille de Poitiers a été perdue par les Français; le roi Jean est prisonnier (1356).

Édouard érige la Guyenne en principauté et en investit son fils, à la charge de relever de la couronne d'Angleterre, avec redevance d'une once d'or. Bordeaux devient alors siège d'une cour brillante et chevaleresque ouverte à tout prince ambitieux, à tout baron mécontent qui croit avoir quelque grief à faire valoir contre le roi de France.

L'éclat de cette puissance éblouit le successeur

de Henri II, de ce prince qui consolidait sa puissance par la concession des franchises communales; le fils d'Édouard, pour réparer ses finances épuisées par la guerre et subvenir aux prodigalités de sa cour, impose une taxe de dix sous sur chaque feu de sa principauté. Les paysans murmurent; les seigneurs, jaloux de la prédominance anglaise, se font les interprètes de leurs justes plaintes auprès du roi de France. Le connétable Bertrand Du Guesclin, à la tête d'une vaillante armée, arrive pour les appuyer; de victoire en victoire, il poursuit les Anglais jusqu'aux portes de Bordeaux, et n'est arrêté que par la trêve de Bruges, signée en 1375.

De tous les événements particuliers à la Guyenne survenus du temps de Richard II, le plus remarquable fut la ligue défensive que les villes du Bordelais formèrent entre elles en 1379. A l'expiration de la trêve, les hostilités avaient recommencé; la ville de Saint-Macaire venait d'être prise par le duc d'Alençon; toutes les autres places étaient menacées. Se voyant abandonnées par le roi d'Angleterre, les villes de Blaye, Bourg-sur-Gironde, Libourne, Saint-Émilion, Castillon, Saint-Macaire, Cadillac et Rions résolurent de pourvoir à leur sûreté commune en se confédérant sous le patronage de Bordeaux, avec promesse d'un mutuel secours.

Mais il n'était pas au pouvoir des communes de conjurer l'orage prêt à fondre sur elles. La Guyenne ayant été envahie par le comte d'Armagnac, plusieurs places furent prises : la ville de Bourg-sur-Gironde fut assiégée; cependant les troupes confédérées de Bordeaux et le secours d'une flotte anglaise obligèrent le comte d'Armagnac à lever le siège et à quitter la province.

Depuis cette époque jusqu'en 1451, pendant trente-six ans, la Guyenne ne vit point d'armée française dans son sein; ses destinées et celles de la France se jouaient sur d'autres champs de bataille. Les Anglais n'y eurent même que de faibles garnisons; ils comptaient sur les communes pour la défense du pays. Les seules hostilités dont la province fut passagèrement le théâtre se bornèrent à des rencontres de partisans sans importance, à des attaques de châteaux faites par les troupes communales.

Lorsque enfin l'armée française, en 1451, prenant une sérieuse offensive, commença la campagne de Guyenne, les châteaux forts ouvrirent leurs portes sans combattre; les villes résistèrent davantage en stipulant toujours dans leurs capitulations la conservation de leurs franchises. Les Anglais, retirant à la hâte leurs garnisons, se concentrèrent dans les murs de Bordeaux ou aux environs. Castillon, Saint-Émilion, Libourne, Rions furent emportés, et le sire d'Orval s'avança avec une troupe de cavalerie à peu de distance de Bordeaux. A son approche, les Anglais et les bourgeois, au nombre de dix à douze mille, sortirent des murailles, le maire à leur tête; mais le sire d'Orval les ayant chargés rudement sur plusieurs points, les mit en déroute, couvrit la campagne de leurs morts et de leurs blessés, et conduisit à Bazas un grand nombre de prisonniers.

L'été suivant, les comtes de Dunois, de Penthièvre, de Foix et d'Armagnac pénétrèrent en Guyenne par quatre côtés différents. Blaye se rendit. Les Anglais, à qui il ne restait plus dans toute la province que les places de Fronsac, Bayonne et Bordeaux, obtinrent un peu de répit en s'engageant à remettre ces trois villes aux Français si, à l'époque de la Saint-Jean, il n'était pas arrivé des troupes suffisantes pour tenir la campagne. Les renforts attendus ayant manqué, les garnisons de Fronsac et de Bordeaux mirent bas les armes. La capitulation passée entre les bourgeois de Bordeaux et le comte de Dunois portait :

1° Que la ville serait à jamais exempte de tailles, subsides et d'emprunts forcés;

2° Que le parlement y serait établi pour toute la Guyenne;

3° Que le roi y ferait battre monnaie.

Mais, en 1452, à la première nouvelle d'un débarquement en Médoc de quelques troupes commandées par Talbot, Bordeaux, sans calculer les chances de succès, arbora les couleurs anglaises, et la garnison française, prise au dépourvu, abandonna la ville; les autres places suivirent l'exemple de la capitale. Charles VII, obligé de conquérir une seconde fois sa province, envoya ses généraux assiéger le fort de Castillon. Talbot et son fils volèrent au secours de la place; l'action s'engagea sous ses murs; tous deux y périrent avec un grand nombre de chevaliers de Guyenne et d'Angleterre. Après cette victoire, Charles ne rencontra presque plus de résistance. La garnison de Bordeaux demanda à capituler, et, malgré l'opposition des bourgeois, elle ouvrit ses portes au roi de France.

La ville perdit ses privilèges; elle fut imposée à cent mille écus d'or, et vingt seigneurs de la pro-

vince furent condamnés à l'exil. Quant aux Anglais, il leur fut permis de se rembarquer et d'emmener avec eux tous les citoyens à qui il plairait d'émigrer. Charles VII plaça de fortes garnisons dans toutes les villes de la Guyenne, et, pour tenir Bordeaux en respect, il fit bâtir deux citadelles appelées l'une le Château-Trompette, et l'autre le fort du Hâ.

De graves modifications furent apportées alors dans la constitution des municipalités ; cependant, conformément au texte du traité, le parlement fut installé à Bordeaux la seconde année du règne de Louis XI, en 1462, et son ressort s'étendit sur les sénéchaussées de Bordeaux, Bazas, Agen, Condom, les Landes, Armagnac, Cahors, Limoges, Périgueux, Angoulême, Saintes et La Rochelle.

Cette vaste circonscription judiciaire détermina les limites d'un nouveau duché d'Aquitaine donné par Louis XI en apanage à son frère Charles de Berry, en 1469. La noblesse de la contrée crut voir dans cette mesure une occasion de reconstituer l'ancien royaume ; le duc Charles était connu personnellement de la plupart d'entre eux ; ils avaient été ses compagnons d'armes dans la ligue du Bien public ; un nouveau complot fut formé ; mais, avant qu'il éclatât, Charles mourait empoisonné, et les plus influents parmi ses complices étaient arrêtés et traduits devant le parlement de Bordeaux. Soit complicité de la magistrature, soit absence de preuves suffisantes, les juges refusèrent de conclure à la peine capitale. Louis XI, irrité, épura le parlement, et la mort fut prononcée. Cette terrible leçon étouffa le fédéralisme aquitain, qui ne se réveilla plus qu'avec les girondins de la Convention, deux siècles et demi plus tard. Toutefois, dans l'intervalle de ces deux époques, l'esprit de révolte trouva de trop nombreuses occasions de se manifester.

L'établissement de l'impôt sur le sel, dit de *la gabelle*, si impopulaire dans toutes les provinces de l'Ouest, souleva dans la Guyenne un mécontentement qu'accompagnèrent des actes de la plus déplorable barbarie et que suivit une répression plus barbare encore. Après avoir tué les gabeleurs, les paysans attaquèrent les seigneurs comme gabeleurs eux-mêmes, ou, du moins, comme partisans de la gabelle. Les châteaux furent brûlés, et quelques gentilshommes massacrés. Le couronnal ou chef suprême de l'insurrection avait adressé au maire et aux jurats de Bordeaux des dépêches par lesquelles il leur enjoignait de se trouver sans délai à Libourne avec des munitions de guerre et de bouche, sous peine de la vie. Pendant que les conseillers municipaux délibéraient, la multitude força les portes de l'hôtel de ville, y enleva les armes qui s'y trouvaient en dépôt, assiégea la garnison dans le Château-Trompette, s'empara du gouverneur Tristan de Moneins au moment où il s'approchait pour parlementer, et le tua. Le corps de ce malheureux officier fut dépecé et enterré tout saupoudré de sel. Le parlement essaya de calmer l'effervescence publique ; mais la populace contraignit les conseillers à monter la garde dans ses rangs, habillés en matelots et la pique à la main.

Montmorency fut chargé par Henri II de punir cette émeute. Tous les habitants, sans distinction de conduite et de rang, furent désarmés ; le parlement interdit fut remplacé par une commission extraordinaire de maîtres des requêtes de Paris, et de quelques conseillers d'Aix et de Toulouse ; la place de l'hôtel de ville resta couverte d'échafauds et de gibets permanents pendant sept semaines ; cent cinquante bourgeois furent exécutés ; plusieurs chefs de mécontents expirèrent sur la roue, une couronne de fer rouge sur la tête ; d'autres furent condamnés à la flétrissure et au bannissement. La ville, atteinte et convaincue de félonie, perdit ses franchises et son gouvernement municipal ; on remplaça ses jurats par vingt-quatre prud'hommes à la nomination du roi ; les cloches descendues du haut des églises et fondues pour la marine royale, les tours de l'hôtel de ville découvertes, ses titres et registres, artillerie et munitions de guerre enlevés, ne furent point, aux yeux de la cour prévôtale, des mesures assez exemplaires ; elle ordonna de plus que l'hôtel serait rasé, et que de ses débris on bâtirait une chapelle où serait célébré chaque jour l'office des morts pour le repos de l'âme de Tristan Moneins. En exécution d'un autre article de l'arrêt, les jurats et cent vingt notables allèrent, en habits de deuil, déterrer avec leurs ongles le corps de Moneins, l'emportèrent sur leurs épaules d'abord devant l'hôtel du connétable, où ils se mirent à genoux, et demandèrent pardon à Dieu, au roi et à la justice, et se rendirent ensuite à la cathédrale, où Moneins fut inhumé dans l'endroit le plus apparent du chœur. Les capitaines de la ville, du château du Hâ et du Château-Trompette, quoique innocents des désordres de la populace, furent punis de mort pour n'avoir pas devancé

les ordres sanguinaires du connétable. La ville fut taxée à 200,000 livres pour payer les frais de l'armement.

L'année suivante, en 1549, Henri II rendit à la plupart des villes les privilèges abolis; mais quelques-unes, et Bordeaux entre autres, furent privées de ce que leur constitution renfermait encore de libéral. La gabelle fut réduite au droit dit du quart et demi.

La réforme religieuse répondait trop bien au sentiment d'examen, de critique et d'indépendance si développé chez les habitants de la Guyenne pour ne pas trouver dans cette contrée des adhérents fervents et nombreux; Marguerite de Navarre aida de tout son pouvoir à la propagation des écrits de Luther, Calvin et Théodore de Bèze; mais la question, d'abord purement religieuse, prit bientôt une couleur politique. La bourgeoisie riche et éclairée, ainsi qu'une partie de la noblesse, se montraient particulièrement favorables aux nouvelles doctrines; le maréchal de Montluc fut chargé d'en arrêter les progrès. La sévérité cruelle dont il usa et dont il se vante si naïvement dans ses curieux Mémoires lui valut les titres de lieutenant général et conservateur de la Guyenne. Les rigueurs de sa répression ne furent cependant pas jugées encore suffisantes, et un massacre général des protestants eut lieu le 5 octobre 1572. Le fanatisme, surexcité par toutes ces atrocités, entretint dans la Guyenne la lutte la plus acharnée jusqu'en 1593. L'influence du parlement avait entraîné une partie du pays dans la Ligue; le maréchal de Matignon sut maintenir à Bordeaux l'autorité royale, mais les ligueurs, retranchés dans la citadelle de Blaye, désolèrent les rives de la Gironde pendant cinq ans après l'avènement de Henri IV au trône de France, et c'est seulement par composition que la place fut rendue au roi.

Enfin, après de si rudes épreuves, le repos succéda à ces longs orages; dès que les plaies furent cicatrisées, l'activité des esprits se dirigea vers les spéculations du commerce et les conquêtes de l'industrie; sauf quelques tentatives isolées des mécontents pendant le règne de Louis XIII, tentatives qui tombèrent d'elles-mêmes ou furent étouffées sans beaucoup de peine, la Guyenne, jusqu'en 1789, fut tout entière aux progrès de son commerce et à l'extension de sa marine. L'abandon des ports de la Méditerranée, l'activité des relations avec l'Espagne, la prospérité de nos colonies firent du port de Bordeaux une des places les plus florissantes du continent.

Les travaux philosophiques du XVIIIe siècle et les discussions qu'ils engagèrent avaient opéré dans les esprits une diversion aux préoccupations exclusivement mercantiles; la Révolution de 1789 vint souffler sur ces ardeurs mal éteintes, et l'enthousiasme présent, réchauffé de toutes les traditions du passé, salua les premières victoires de l'Assemblée nationale sur la royauté. Par leurs talents, leur zèle, leur éloquence, les députés de la Gironde méritèrent de donner le nom du département qui les avait élus au parti le plus hostile à la monarchie, le plus influent dans l'établissement du gouvernement républicain. L'histoire conservera le nom de ces orateurs éloquents, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Grangeneuve, Ducos, Fonfrède, qui jouèrent un rôle si important dans la période la plus décisive de nos annales modernes, et qui expièrent leurs fautes politiques par une fin si tragique.

L'avenir prononcera entre eux et leurs inflexibles adversaires de la Montagne; mais ce qu'il ne saurait absoudre, c'est d'avoir compromis, par une guerre de diversion, le salut de la France alors attaquée sur tous les points par l'étranger. La Convention fut obligée de distraire une partie de ses forces pour étouffer le fédéralisme girondin. Tallien, chargé de cette mission, fut, toutefois, moins impitoyable que Montmorency et Montluc. Le royalisme, que le dépit des girondins vaincus avait réveillé, exploita, pendant l'Empire, la gène commerciale occasionnée par le blocus continental; cette direction des idées, opposée au courant de l'opinion publique en France, conduisit les Bordelais, en 1815, à des manifestations contraires aux sentiments du reste du pays. C'était le triomphe des passions égoïstes et des intérêts matériels sur le dévouement dû à la cause commune; c'était aussi une satisfaction maladroite donnée à de vieilles rancunes, et la dernière manifestation de préjugés d'un autre temps; souvenirs affligeants pour l'expiation desquels semblent être morts ces deux frères César et Constantin Faucher, les jumeaux de La Réole, victimes de la terreur royaliste en 1815, qui ont scellé de leur sang l'union définitive de la Gironde avec la mère patrie.

Dans l'histoire générale des provinces dont a été formé le département de la Gironde, le caractère bordelais nous est parfois apparu sous un aspect

peu favorable, mais il doit être apprécié tout différemment dans son individualité. Si dans ce pays, malgré l'exception qu'offre Montesquieu, les esprits à haute et vaste portée ont été plus rares qu'ailleurs; si, dans la vie politique comme dans la vie privée, les prétentions provinciales ou les ambitions personnelles ont nui au développement des grandes et généreuses aspirations qui ne naissent que de l'abnégation et des sacrifices, en revanche l'esprit moyen, l'intelligence des choses pratiques n'est nulle part une faculté plus générale, un don plus universel que dans la Gironde.

Toutes les qualités aimables et superficielles que développe la civilisation : les grâces du langage, l'élégance des manières, l'affabilité, la bienveillance sont poussées à un degré de raffinement inconnu ailleurs. La science pratique des affaires, la fertilité des expédients, le génie plus inventif que persévérant, ont fait du Girondin, dans l'époque actuelle, le négociant le plus fin, l'avocat le plus habile, le ministre d'État le plus utile qu'on puisse trouver dans le reste de la France. Au service de ces talents si propres à l'exploitation, la Providence a mis pour l'habitant de la Gironde les ressources inépuisables du sol le plus fertile, les richesses de vignobles uniques au monde, le voisinage de l'Océan, des ports admirables, de magnifiques fleuves dans l'intérieur des terres ; en un mot, tous les éléments de la plus merveilleuse prospérité. Si donc, en devenant une annexe de la France, la Guyenne a dû entrer en lice avec nos autres provinces dans les luttes pacifiques du progrès, elle doit reconnaître qu'aucune n'arrivait au combat si bien munie qu'elle, et que sa part doit être large dans les profits de la victoire.

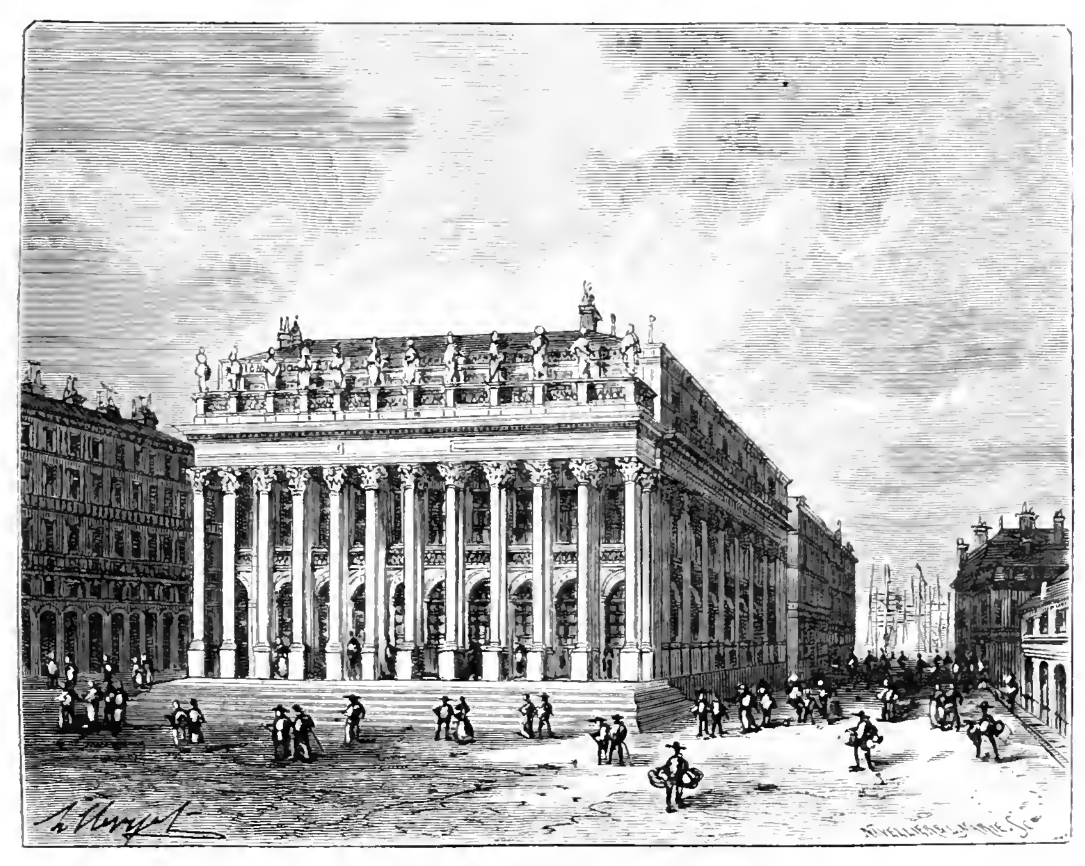
Aussi sommes-nous heureux de voir chaque jour s'effacer de plus en plus les germes d'anciennes divisions, et le département de la Gironde se placer parmi les plus nationaux comme parmi les plus riches et les plus importants de la France.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Bordeaux (lat., 44° 50′ 19″; long., 2° 54′ 56″ O.). — Bordeaux (*Burgdikal*, *Burdigala*), importante station terminale du réseau d'Orléans, à 585 kilomètres de Paris, 345 de Tours, 145 d'Angoulême et 257 de Toulouse, point de départ des lignes de Bordeaux à Cette, de Bordeaux à Bayonne, de Bordeaux à La Sauve et du chemin de fer du Médoc, appartenant toutes au réseau du Midi, chef-lieu du département de la Gironde, est une grande et belle ville maritime, siège d'un archevêché, d'une cour d'appel, avec tribunaux de première instance et de commerce, conseil de prud'hommes, bourse et chambre de commerce, académie universitaire, Faculté de théologie, des sciences et des lettres, athénée, lycée de première classe, école d'hydrographie et de navigation de première classe, écoles de médecine, de dessin et de peinture, chaires de chimie appliquée aux arts, de géométrie et de mécanique appliquée, d'agriculture, institution des sourds-muets, etc.; siège de l'état-major du 18e corps d'armée et de la 18e région de l'armée territoriale, direction des douanes, syndicat maritime, consulats étrangers. C'était autrefois la capitale de la Guyenne et du Bordelais; elle possédait alors archevêché, parlement, cour des aides, généralité, intendance, amirauté, sénéchaussée, présidial, juges consuls, hôtel des monnaies, maîtrise des eaux et forêts, table de marbre, bureau des cinq grosses fermes, élection, université, bureau de finances, Académie des sciences et arts, chambre syndicale, deux collèges, trois séminaires et une commanderie de Malte.

Quelques cabanes aux murs de chaume et d'argile grossièrement pétris, au toit conique couvert de roseaux, n'ayant qu'une porte large et haute, tenant lieu de fenêtre, avec une espèce de caverne creusée à côté pour déposer les provisions d'hiver, et un chien fidèle pour défendre le seuil, tels furent les commencements de Bordeaux, lorsque le Biturige issu d'Espagne, aux yeux vifs et noirs, au teint basané, le corps à peine couvert d'une courte saye retenue autour des reins par une *euriza* ou ceinture rouge, les jambes enveloppées dans le brak roulé en spirales, s'arrêta au bord de la Garonne, sur le Puy, aujourd'hui Puy-Paulin, entre une forêt, *le Bouscal*, et de vastes marais, *Paludes*, noms qui, après deux mille ans et des transformations sans nombre, sont restés comme désignation des quartiers de la ville moderne.

La Garonne, qui se courbait en arc au pied du bourg, semblait appeler les navires du commerce comme les barques des pêcheurs, et les riches pâturages des environs se prêtaient merveilleusement à l'accroissement des troupeaux. Les Phéniciens, infatigables explorateurs des côtes, furent les pre-



Théâtre de Bordeaux.

miers qui nouèrent des relations avec la naissante bourgade. Comprenant tous les avantages de son admirable position, ils la nommèrent *Burgdikal*, la ville du Port. La résine recueillie au pied du sapin des landes, la poudre dorée que les *Ligors* ramassaient sur le bord du fleuve, les lames de fer des *Pétrocores*, le froment des *Nitiobriges*, le lin et la poterie des *Cadurques* furent sans doute les premiers objets qui alimentèrent le commerce de Bordeaux. Aux Phéniciens succédèrent les Grecs de Marseille ; les rapports établis avec eux étendirent le commerce des Bituriges aux comptoirs d'Italie et de Sicile, aux îles Espagnoles et aux ports de l'Angleterre.

Les progrès de la civilisation avaient suivi ceux du commerce lorsque César arriva dans les Gaules; les habitants de Burgdikal formaient déjà dans la nation des Bituriges une peuplade assez importante pour qu'on la désignât dès lors par le surnom de *Vivisci;* leur neutralité est remarquée dans la lutte d'indépendance que soutient le reste de l'Aquitaine contre les légions de Crassus. Ces marchands, façonnés d'avance aux mœurs des conquérants qui menacent la Gaule, restent sourds à l'appel de Vercingétorix; aussi le proconsul Messala traite-t-il les *Bituriges Vivisci* bien moins en vaincus qu'en alliés; il leur adjuge la suprématie sur le territoire des peuplades vaincues, le Médoc et une partie des Landes; il fait de Burgdikal un *Emporium* d'une haute importance et le fortifie par l'établissement de trois postes militaires : l'un à Castres, *Castra*, à 16 kilomètres au-dessus de Bordeaux; l'autre à Blaye, *Blavia militare*, et le troisième au confluent de la Dordogne et de l'Isle, *Condate*, dans les environs de Libourne.

Sous Auguste, la nouvelle délimitation administrative de la Gaule témoigne de la sympathie croissante des Romains pour les *Bituriges Vivisci*. Burgdikal devient la brillante *Burdigala*, capitale de la province d'Aquitaine. Tous ses privilèges sont

confirmés ou étendus; elle est exempte d'impôts, placée au rang des villes confédérées au alliées, et de son côté elle élève un autel à Auguste dans le temple de *Tutelle*.

Sous l'empire de circonstances aussi favorables, l'aspect extérieur de Bordeaux se transforma. A la bourgade de terre et de bois succéda la ville de pierre et de marbre. Temples, thermes, forum, amphithéâtres, arcs de triomphe s'élevèrent comme par enchantement. Sauf quelques exactions dans la levée de l'impôt, la plaie de l'usure et l'extension de l'esclavage, la paix intérieure fut maintenue, et la prospérité apparente alla grandissant jusqu'à la moitié du IIIe siècle. En 258 apparaît le premier chef des barbares; il avait nom *Croch*; il était né d'une *Fada* ou fée druidique, et de mystérieuses prédictions planaient sur ses destinées; il pénétra à la tête des Francs dans l'Aquitaine, arriva jusque sous les murs de Bordeaux où était alors l'empereur Gallien et ravagea tout le pays dans sa course rapide. Cette invasion, toutefois, n'était qu'un sanglant météore précurseur des orages qui grondaient à l'horizon. Le triomphe des barbares devait être préparé par l'œuvre lente et sourde de la décomposition du vieil empire romain.

L'ambition des proconsuls était encouragée par l'affaiblissement du pouvoir central, par l'oubli des traditions nationales au sein des légions recrutées le plus souvent parmi les populations conquises; il fut un moment où trente tyrans se partageaient à la fois les lambeaux du monde romain; Tétricus se faisait proclamer à Bordeaux fondateur de l'empire des Gaules. L'imitation des vainqueurs avait constitué une espèce de patriciat qui pesait sur le peuple des campagnes du poids d'une intolérable tyrannie.

Les bagaudes (de *bagad*, attroupement), paysans révoltés, commençaient à menacer les villes; c'est au milieu de ces éléments d'une transformation prochaine que pénétrèrent les premières prédications du christianisme. L'apôtre saint Martial, assez mal accueilli à Bordeaux, fut reçu avec enthousiasme par les campagnes du Bordelais. Les cruautés de Dioclétien augmentèrent, comme il arrive toujours, la ferveur des néophytes persécutés; l'énergie et la persuasive parole de saint Front s'imposa enfin à la capitale païenne des Bituriges; l'Église bordelaise fut régulièrement constituée et eut pour évêque Orientalis, élu par les fidèles, clercs et laïques.

Son œuvre fut continuée avec succès à Bordeaux et dans l'Aquitaine par saint Martin, que Grégoire de Tours appelle la *lumière nouvelle, la lampe dont les rayons éclairèrent toute la Gaule*.

La révolution religieuse et sociale qu'entraînait l'établissement du christianisme était la mort de la société romaine; au Ve siècle, il n'en subsistait plus que les formes extérieures gouvernementales. Bordeaux, plus imprégné de l'esprit antique, put étaler jusqu'à la veille du cataclysme l'orgueil de ses écoles illustrées par Minervius, Exupère, Marcellus, Sédatus, Ausone et Paulin; mais c'était la dernière lueur d'un flambeau qui allait s'éteindre.

Un bruit immense se fait vers le nord, la terre tremble sous les masses innombrables d'hommes aux costumes étranges, aux langages inconnus: ce sont les Hérules, les Saxons, les Sicambres, les Burgondes, les Suèves, les Sarmates, les Gépides, qui, des bords franchis du Rhin, des sommets neigeux des Alpes, roulent avec la rapidité d'un torrent et se dirigent vers l'Espagne.

Après tous ceux-là viennent les Vandales, qui disparaissent encore; mais aux Vandales succèdent les Goths qui, sous la conduite du fameux Alaric, ont pris et humilié Rome. Ataulfe, leur nouveau chef, sous prétexte de raffermir la domination romaine, s'empare de Narbonne et de Toulouse, et entre à Bordeaux en 412, avec les Alains ses alliés. Le patrice Constance et l'empereur Honorius s'efforcent en vain de repousser d'aussi dangereux protecteurs; quatre ans plus tard, un traité est conclu, qui abandonne aux barbares wisigoths les deux tiers des terres et le tiers des esclaves, à la condition qu'ils défendront le territoire contre les hordes du Nord ou contre celles qui reviendraient d'Espagne. Une nouvelle monarchie se fonde, et, sous Euric, ses domaines s'étendent des Alpes à l'Océan, et du Tage à la Loire. Quoique Toulouse fût la capitale du nouvel empire d'Occident, la cour des princes wisigoths siégeait souvent à Bordeaux, et c'est en gémissant sur ses splendeurs et sa puissance que Sidoine s'écrie: « O Rome, tu viens ici prier toi-même pour ta vie; et quand le Nord te menace de quelques troubles, tu implores le bras d'Euric contre les hordes de la Scythie; tu demandes à la puissante Garonne de protéger le Tibre affaibli. »

Cette domination durait depuis un siècle, lorsque, sous l'influence de Cyprien, évêque de Bordeaux, les autres évêques d'Aquitaine, dont l'importance

avait considérablement grandi pendant cette période, effrayés des tendances des rois wisigoths vers l'hérésie d'Arius, appelèrent Clovis, roi des Francs, catholique fervent et orthodoxe, à la conquête de leurs diocèses.

Un des résultats de la bataille de Vouglé fut la réunion de l'Aquitaine aux États de la monarchie franque; Clovis marcha sur Bordeaux, qui lui ouvrit ses portes; il y passa l'hiver avec ses soldats, et, pour ces hommes du Nord, ce fut la première initiation au luxe méridional, la première révélation de toutes les richesses que produit le sol du Midi. Dans le partage de la France, après la mort de Clovis, le Bordelais échut à Childebert; et à Chilpéric quand l'empire fut divisé une seconde fois entre les fils de Clotaire.

Pendant les guerres longues et acharnées qu'allumèrent les sanglantes rivalités de Frédégonde et de Brunehaut, les principaux seigneurs de l'Aquitaine suscitèrent un fils vrai ou supposé de Clotaire, nommé Gondovald, chassé jadis par son père, élevé à Constantinople et arrivant d'Orient, ce pays des merveilles, pour revendiquer ses droits. Bordeaux, où n'était point effacé encore le souvenir des prospérités et des splendeurs qui avaient signalé la domination romaine et celle des Wisigoths, Bordeaux, qui rêvait la gloire de redevenir capitale d'un nouvel État, appela le prétendant dans ses murs; il y vint et y demeura faisant acte de royauté, nommant des évêques et, en réalité, accepté comme souverain par l'Aquitaine méridionale. L'alliance des anciens rivaux Gontran et Childebert II mit bientôt fin à cette usurpation éphémère; l'Aquitaine fut de nouveau partagée entre les vainqueurs, et ce qui est plus triste à constater, c'est que l'infortuné Gondovald, abandonné et trahi, fut mis à mort dans une petite ville du Comminges par ceux-là mêmes qui l'avaient appelé pour en faire un roi. L'organisation gouvernementale de leurs provinces d'Aquitaine était un problème bien difficile à résoudre pour les rois francs; ils ne pouvaient abandonner ces provinces à une autorité inférieure ou restreinte sans les exposer aux envahissements des hordes envieuses et encore errantes qui les menaçaient de l'est et du sud; et dès qu'ils constituaient sur des bases solides et respectables un duché relevant de leur couronne, ils éveillaient par ce fait seul des ambitions qui rêvaient l'indépendance.

Nous verrons trop souvent les destinées de la contrée et de sa capitale ballottées dans cette déplorable alternative.

Dans la période qui s'écoule de 587 à 731, entre le traité d'Andelot, réglant le partage des dépouilles de Gondovald, et l'érection du duché d'Aquitaine en faveur de la branche cadette des descendants de Dagobert, nous voyons le pays déchiré par une guerre survenue, sans que les motifs en soient bien connus, entre les Wisigoths et les Francs, et Bordeaux menacé par une invasion de Vascons. C'est sans doute sous l'impression de ces désastres que Dagobert avait mis son frère Caribert sur le trône d'Aquitaine avec le titre de roi; puis à la mort de ce prince, qui régna une année à peine, dans l'appréhension de rivalités futures, son fils Boggis ne fut plus que duc héréditaire. Autant les craintes de Dagobert étaient fondées, autant son remède fut impuissant. La lutte n'éclata pas entre les princes héritiers issus du même sang, mais entre les héritiers de Boggis, fiers de leur titre de petits-fils de Dagobert, et ces ambitieux maires du palais qui, sous les derniers rois fainéants, pouvaient prévoir leur avènement prochain au trône dont ils étaient déjà les maitres en réalité. L'invasion des Sarrasins qui, devant l'ennemi commun, réunit dans une alliance momentanée Eudes le Grand et Charles-Martel, a souvent obscurci le caractère de cette époque. Cette explication préalable facilitera l'intelligence de faits souvent mal interprétés.

A peine proclamé duc d'Aquitaine, Eudes avait cherché à s'affranchir de la suzeraineté exercée en apparence par ses parents, mais en réalité par leurs oppresseurs. Son pouvoir s'étendait jusqu'à Poitiers et jusqu'à Bourges; il avait à Bordeaux une cour toute royale. Fort de l'adhésion de sa noblesse et des sympathies de ses peuples, il semblait défier le courroux de Charles-Martel quand l'arrivée das Sarrasins vint ébranler le nouvel établissement qu'il voulait fonder. C'est dans cette crise suprême que fut invoqué le secours de Charles-Martel, secours qui arriva trop tard. Après une longue et courageuse résistance contre les flots de cette mer débordée, Eudes fut refoulé jusqu'aux rives de la Garonne; il ne voulut pas s'enfermer derrière les remparts de sa capitale et présenta, dans les plaines de Bordeaux, la bataille aux musulmans. Un seul jour lui ravit le fruit de cinquante ans de gloire: l'armée d'Aquitaine fut écrasée, et « Dieu sait, dit Isidore de Beja, le nombre de ceux qui moururent dans cette journée. » Après sa vic-

toire, Abdel-Rhaman, chef des Sarrasins, s'empara de Bordeaux qu'il livra aux flammes et au pillage; une grande partie des habitants fut passée au fil de l'épée, et le comte de la ville, pris pour Eudes, eut la tête tranchée. Quant à celui-ci, obligé de traverser le fleuve, il put voir de la rive droite de la Garonne les somptueux monuments de sa capitale crouler sous le feu de l'incendie; il mourut en 735, laissant à son fils Hunald la tâche bien difficile de sauver la dynastie d'Aquitaine de la barbarie des Sarrasins et de la protection plus périlleuse encore de Charles-Martel. Hunald n'était pas de taille à porter un si lourd fardeau. L'éloignement des Sarrasins fut dû à son rival, et les succès de Charles-Martel ne pouvaient profiter à une famille dont sa politique voulait l'abaissement. C'est donc en vain que Hunald essaya de disputer ses domaines au vainqueur d'Abdel-Rhaman; Blaye fut emportée d'assaut, et Bordeaux, après un siége de quelques jours, dut ouvrir ses portes au chef des Francs. Les conditions imposées au duc d'Aquitaine étaient si dures que la fierté de Hunald se refusa à les accepter. Il avait un frère, Waïfre, qui joignait à une taille et à une force de géant un grand courage et un génie supérieur; c'est à lui qu'il remit le soin de sa vengeance, en ayant recours, pour rendre ses droits plus incontestables, à une mesure de cruelle prévoyance, qui peut donner une idée des mœurs du temps. Alton, frère de Hunald, et par conséquent frère aussi du jeune duc Waïfre, fut appelé à Bordeaux; on s'empara de sa personne, on lui creva les yeux, et il fut jeté dans une prison d'où il ne sortit plus.

Pendant que ces tristes événements s'accomplissaient en Aquitaine, l'usurpation du trône de France se consommait: Pépin était roi. Waïfre lui jeta le défi, et la guerre commença. C'est sur la basse Garonne que fut livrée la première bataille de cette lutte désespérée qui dura huit ans. Bordeaux ne se découragea pas plus que le malheureux prince, et communiquait encore avec lui, fournissant des secours d'hommes et d'argent, alors que, sacrifiant la moitié de ses États pour sauver l'autre, ayant démantelé Poitiers, Limoges, Saintes, Angoulême et Périgueux, refoulé dans la contrée montueuse et boisée qu'arrose la Dordogne, il bornait ses derniers efforts à la défense du Bordelais et de la Vasconie. Enfin, après la trahison qui mit fin à la guerre et à sa vie, c'est dans une prairie qui touche aux remparts de Bordeaux, près de la petite rivière de la Devèse, que son corps fut inhumé.

Charlemagne, aussi habile administrateur que grand conquérant, se garda bien de punir Bordeaux de sa fidélité au sang mérovingien; donnant satisfaction à tous les sentiments sur lesquels s'étaient appuyés les séditions éteintes et les mécontentements comprimés, il tira de l'oubli Lupus, un fils de cet Alton, que Hunald avait sacrifié aux destinées de Waïfre; et l'investit, sous la suzeraineté franque, du duché de Vasconie, qui s'étendait de Bordeaux et de la Gironde jusqu'aux Pyrénées. Puis, pour contre-balancer cette influence et rattacher plus étroitement le Bordelais à sa dynastie, il rétablit le royaume d'Aquitaine en faveur de son jeune fils, Louis le Débonnaire. L'enfant roi, dit un vieil historien, voyagea dans son berceau jusqu'à Orléans. Arrivé sur la rive méridionale de la Loire, on le revêtit d'une armure convenable à son âge et à sa taille; on le plaça sur un cheval, et il fit ainsi son entrée dans son royaume, avec le cortége des ministres préposés à sa tutelle.

Par son testament, en 811, Charlemagne comprit Bordeaux parmi les vingt et une villes métropoles de l'empire.

Mais cette paix qu'avait su maintenir la puissante main du grand empereur fut bientôt troublée sous le règne de son successeur. L'éternelle ambition de constituer un royaume indépendant de la monarchie franque gagna les hauts fonctionnaires que Louis le Débonnaire avait placés à la tête de l'administration du pays. Sigwin, comte du Bordelais, Totilon, duc de Vasconie, suivirent l'élan des populations et reconnurent pour roi des Aquitains à Bordeaux Pépin II, petit-fils de Louis le Débonnaire. Ce prince, devenu odieux à ses sujets par ses vices et sa cruauté, menacé par Charles le Chauve, ne craignit pas d'appeler l'étranger à son aide: il s'adressa d'abord à Guillaume de Septimanie et aux Maures d'Espagne; mais ce qui fut pour le pays un fléau bien plus terrible, ce fut l'invasion des Normands sollicitée et favorisée par cet indigne souverain.

Les pirates du Nord, sur leurs longues et sveltes embarcations, aux deux voiles blanches, à la proue aiguë, à la carène aplatie, remontèrent la Garonne, attaquèrent Bordeaux et saccagèrent ses faubourgs. Devant la terreur qu'inspiraient ces nouveaux barbares, les discordes civiles se calmèrent; Charles et Pépin conclurent un traité d'alliance, et le dan-

ger put être momentanément éloigné; mais, en 848, les Normands reparurent sur les côtes de la Gironde et, secondés par la trahison des juifs bordelais, ils pénétrèrent dans la ville, qui eut à subir toutes les horreurs et tous les désastres du pillage et de l'incendie. Une troisième invasion eut encore lieu en 880. Le Bordelais, couvert de ruines, était dépeuplé; le siège métropolitain avait été transféré à Bourges; les propriétaires étaient morts ou en fuite; les serfs errants ou dispersés : on faisait des lieues entières, rapporte une chronique du temps, « sans voir la fumée d'un toit, sans entendre aboyer un chien. »

Pendant le siècle suivant, les habitants de Bordeaux relevèrent leurs ruines, reprirent leurs habitudes de travail, renouèrent leurs relations de commerce. C'était pour toute la France une époque de dissolution et de reconstitution sociale; la grande féodalité, sous l'influence de laquelle s'effaçait chaque jour le pouvoir des carlovingiens, allait remplacer les luttes dynastiques par les déchirements des hauts barons entre eux; et l'Anglais allait succéder au Normand dans l'exploitation de nos dissensions intestines.

Le développement de la puissance féodale n'avait profité à aucune famille plus qu'à celle des ducs d'Aquitaine; Guillaume X n'avait qu'une fille, Éléonore; avant de partir pour un pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, il voulut la marier, et choisit pour époux à la riche héritière le fils du roi de France, Louis VI. Le mariage fut célébré à Bordeaux dans l'église de Saint-André avec toute la pompe que comportait une aussi illustre alliance. Quinze années après, le 18 mars 1152, le divorce de Louis et d'Éléonore était prononcé dans le concile de Beaugency, et au bout de six semaine l'ex-reine de France apportait en dot les plus riches provinces du royaume à Henri Plantagenet, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. De cette époque jusqu'à Charles VII date pour la Guyenne et pour Bordeaux la période anglaise : elle dura trois siècles, et fut remplie de telles vicissitudes et d'événements si divers qu'il nous reste à peine l'espace nécessaire à un enregistrement chronologique.

En 1177, les barons aquitains forment une ligue pour secouer le joug des Anglais; Richard Cœur de Lion, fils de Henri, se met à la tête de troupes mercenaires, part de Bordeaux, siège du gouvernement de la Guyenne, et fait reconnaître aux révoltés l'autorité de son père. En 1179, les Vascons des Pyrénées menacent Bordeaux et viennent brûler ses faubourgs. Vers le même temps, saint Bernard, accompagné d'un légat du pape, parcourt le Bordelais pour y combattre l'hérésie dite des *henriciens*. Puis commence la lutte de Philippe-Auguste et de Jean sans Terre. Bordeaux est, en 1200, témoin du mariage du fils aîné du roi de France avec Blanche de Castille, nièce du monarque anglais; cette alliance n'amène qu'une trêve de peu de durée. Jean, déclaré par la cour de Paris spoliateur de son neveu Arthur de Bretagne, est juridiquement dépossédé de ses domaines; la Guyenne est envahie, et Bordeaux, que chaque parti se dispute, est à la fois menacé par Philippe-Auguste et assiégé en 1206 par une armée du roi de Castille. Dans cette confusion de tout droit et de toute morale, la foi religieuse abandonne les cœurs : *de Béziers à Bordeaux tant que va le chemin, il y avait des croyants hérétiques albigeois.* L'histoire de ce schisme appartiendra plus spécialement à d'autres départements que celui de la Gironde; toutefois, une armée catholique, réunie à Bordeaux en 1210, alla, sous le commandement de l'archevêque Guillaume Amanieu, se joindre aux troupes de Simon de Montfort, l'impitoyable général de la croisade contre les Albigeois. Un concile tenu alors à Bordeaux, sous la présidence d'un légat, vint prêter le secours des foudres de l'excommunication au fer et aux flammes dont les soldats de Montfort faisaient un si terrible usage. En 1219, nouvelle guerre entre Henri III d'Angleterre et Louis VIII de France. Le prince français se croyait si certain du succès que d'avance il avait donné Bordeaux au comte de La Marche; l'archevêque parvint à maintenir la ville dans l'obéissance du monarque anglais; une flotte de trois cents voiles arriva des côtes de la Grande-Bretagne, et l'armée française n'osa même pas traverser le fleuve. Louis IX, plus heureux dans ses tentatives, victorieux dans de nombreux combats, vit ses efforts paralysés par une épidémie qui décima ses troupes; et le traité du 7 avril 1243, tout en resserrant les limites des conquêtes anglaises, laissa l'étranger maître de Bordeaux. Henri III, que le péril y avait attiré et qui depuis la trêve y tenait une cour joyeuse et brillante, put juger par lui-même de l'inconstance des barons aquitains; son frère Richard, gouverneur de la Guyenne, s'était déjà créé un parti et ce ne fut pas sans peine qu'il le remplaça par son propre fils

Édouard. La jeunesse du prince nécessitait la présence d'un lieutenant qui y administrât en son nom. Un Simon de Montfort, petit-fils du vainqueur des Albigeois, fut choisi; ses rigueurs occasionnèrent de nombreuses séditions.

L'hommage que devaient aux princes français, comme suzerains, les rois d'Angleterre pour les domaines qu'ils possédaient en France, servait le plus souvent de prétexte aux luttes qui s'engageaient pour la possession des provinces; Philippe le Bel exploita avec habileté un grief de cette nature, et pendant dix ans une garnison française occupa Bordeaux, de 1293 à 1303. Une charte, très libérale pour le temps et connue sous le nom de *Philippine*, témoigne du vif désir qu'avait Philippe de conquérir aussi l'affection des habitants. Mais une lutte périlleuse engagée avec le saint-siège obligea le roi de France à payer du sacrifice de la Guyenne la neutralité de l'Angleterre. Ses vues étaient dirigées vers d'autres projets.

Le siège métropolitain de Bordeaux était alors occupé par Bertrand de Goth, issu d'une riche famille du Bazadais, homme d'une intelligence déliée, de mœurs faciles, plus avide de richesses et de plaisirs qu'ambitieux de pouvoir; Philippe eut bientôt compris tout le parti qu'il pouvait tirer d'une nature peu capable de se soustraire à sa domination quand le prélat serait devenu le complice du roi; il l'appela donc à une mystérieuse entrevue au fond d'une sombre forêt.

Boniface VIII venait de mourir : deux factions, les Colonna et les Gaetani, étaient en présence dans le conclave; l'influence française pouvait dicter le choix du nouveau pape. Philippe offrait à Bertrand cette dignité suprême, mais il y mettait six conditions : 1° réconciliation du roi de France avec l'Église romaine; 2° révocation de toutes les censures fulminées contre les officiers, sujets et alliés dudit roi; 3° cession de la dîme et de tous les revenus du clergé pendant cinq ans; 4° condamnation de la mémoire de Boniface; 5° rétablissement des Colonna dans tous leurs biens et honneurs, nomination de dix cardinaux sujets français et désignés par Philippe. Quant à la sixième, tenue alors secrète, et qui ne devait être révélée que quand le moment serait venu, on la connut bientôt, c'était la destruction de l'ordre des templiers. Bertrand accepta sans hésiter et jura sur la sainte hostie soumission entière et dévouement sans bornes. Philippe, de son côté, remplit fidèlement sa promesse; Bertrand fut élu pape sous le nom de Clément V et couronné à Lyon. Le décret de son élévation fut publié solennellement dans l'église de Saint-André; Arnaud de Pellegrue, un des cardinaux promus conformément à la convention secrète, lui succéda sur le siège de Bordeaux. Il passa toute l'année 1306 dans cette ville, soumise tout à la fois à trois puissances diverses : le pape, Philippe, dont l'influence était souveraine et dont la législation régissait le pays, et l'Anglais, qui possédait le duché. Après un procès qui dura deux ans, après de longues hésitations de Clément V devant l'accomplissement de cette dernière clause du traité qui le liait, une bulle du 3 avril 1312, très peu explicite dans l'exposé de ses motifs, ordonna cependant la suppression de l'ordre du Temple, et institua les hospitaliers de Saint-Jean héritiers de tous les biens qu'il possédait à Bordeaux et dans toute la chrétienté.

Philippe le Bel, comme on le sait, survécut moins d'un an à ses victimes; à sa mort, Édouard II se disposa à restaurer l'influence anglaise en Guyenne. Il flatta par des lettres très amicales l'archevêque de Bordeaux, fit à divers établissements religieux des donations pour la somme de 160,000 florins d'or, et annexa par un privilège spécial la commune de Bordeaux à la couronne d'Angleterre. La mort le surprit à son tour au milieu de ses préparatifs. Mais il laissait un fils, le trop célèbre Édouard III, destiné à l'accomplissement des projets paternels.

Sous le comte de Derby, le prince de Galles, le prince Noir et Lancastre, la Guyenne anglaise devint redoutable au point de restaurer Pierre de Castille sur son trône, malgré le génie de Transtamare et la bravoure de Du Guesclin. Une période de revers succéda à ces prospérités; le grand connétable et le duc d'Anjou relevèrent la gloire des armes françaises; mais le règne calamiteux de Charles VI avait consolidé plus que jamais la domination anglaise, quand les miraculeux succès de Charles VII permirent enfin d'entrevoir l'heure de la délivrance définitive. Les discordes civiles, ce fléau qui avait tant servi les Anglais contre la France, les atteignait à leur tour. Bordeaux, seul point de la Guyenne qui restât en leur puissance, implorait vainement des secours que les rivalités des Glocester, des Suffolk et des Warwick ne permettaient pas d'expédier. Dans l'intérieur même de la ville, la possession contestée de quelques marais divisait ces barons du Bordelais, comblés

des bienfaits de l'Angleterre. Pendant ce temps, la conquête française se consolidait aux portes mêmes de Bordeaux ; Dunois prenait d'assaut la ville de Blaye, le 22 mai 1451. L'archevêque de Bordeaux, accompagné des principaux barons de la province, se rendit auprès du vainqueur pour traiter au nom « des trois Estats de la ville et cité de Bourdeaux et du pays de Bourdelois et autres pays de Guienne, estant de présent en la main du roi d'Angleterre. »

Le 12 juin, il fut convenu que si, avant la veille de Saint-Jean-Baptiste, 23 du même mois, le roi d'Angleterre n'avait pas envoyé d'armée au secours de la Guyenne, les gens des trois États bailleraient au roi Charles ou monseigneur de Dunois, son lieutenant, la ville de Bordeaux. Le délai expiré, les seigneurs français se présentèrent pour combattre ou recevoir la ville. On attendit de part et d'autre jusqu'au soleil couchant, et lorsque les derniers rayons se furent éteints dans la mer, la voix du héraut s'éleva tristement, criant au milieu d'un profond silence :

Secours de ceux d'Angleterre pour ceux de Bordeaux !

Personne ne répondit, et cependant telle était la répulsion du Bordelais pour la domination française, qu'ils attendirent jusqu'au mercredi suivant pour remettre les clefs de leurs portes et barrières. Cette sympathie pour l'étranger se manifesta bientôt dans une occasion plus grave encore. Une conspiration habilement menée livra, l'année suivante, la ville à Talbot. L'insurrection prenait des proportions menaçantes, quand la victoire de Castillon et la mort du général anglais firent rentrer la province dans le devoir. Bordeaux fut étroitement bloqué. Une grande bastille en bois fut construite sur la rive droite de la Garonne, en face de la cité rebelle ; on y établit plusieurs milliers d'hommes d'armes; de nombreux archers occupèrent le côté des Landes, et une flotte royale, composée de navires bretons, poitevins, espagnols, hollandais, zélandais et flamands, cerna le port où la flotte anglaise était à l'ancre. Au bout de sept semaines, les vivres commençant à manquer, la ville se rendit à discrétion. Bordeaux appartenait définitivement à la France. Nous avons parlé ailleurs des sévérités qui punirent cette révolte, et des précautions prises contre l'inconstance du caractère bordelais.

En 1461, Louis XI vint célébrer à Bordeaux le mariage de sa sœur avec Gaston de Foix ; il signala son séjour par le rétablissement des privilèges supprimés en punition de la rébellion de 1453. Il restitua la plus grande partie des biens confisqués, et donna la Guyenne en apanage à Charles de Berry. Malgré les ravages de la peste en 1473, et les tentatives avortées du duc d'Orléans en 1487, la prospérité ne tarda pas à renaître. François Ier passa plusieurs fois à Bordeaux. Charles-Quint y fut reçu avec grande pompe le 1er décembre 1539, quand il traversa la France pour aller combattre les Gantois révoltés.

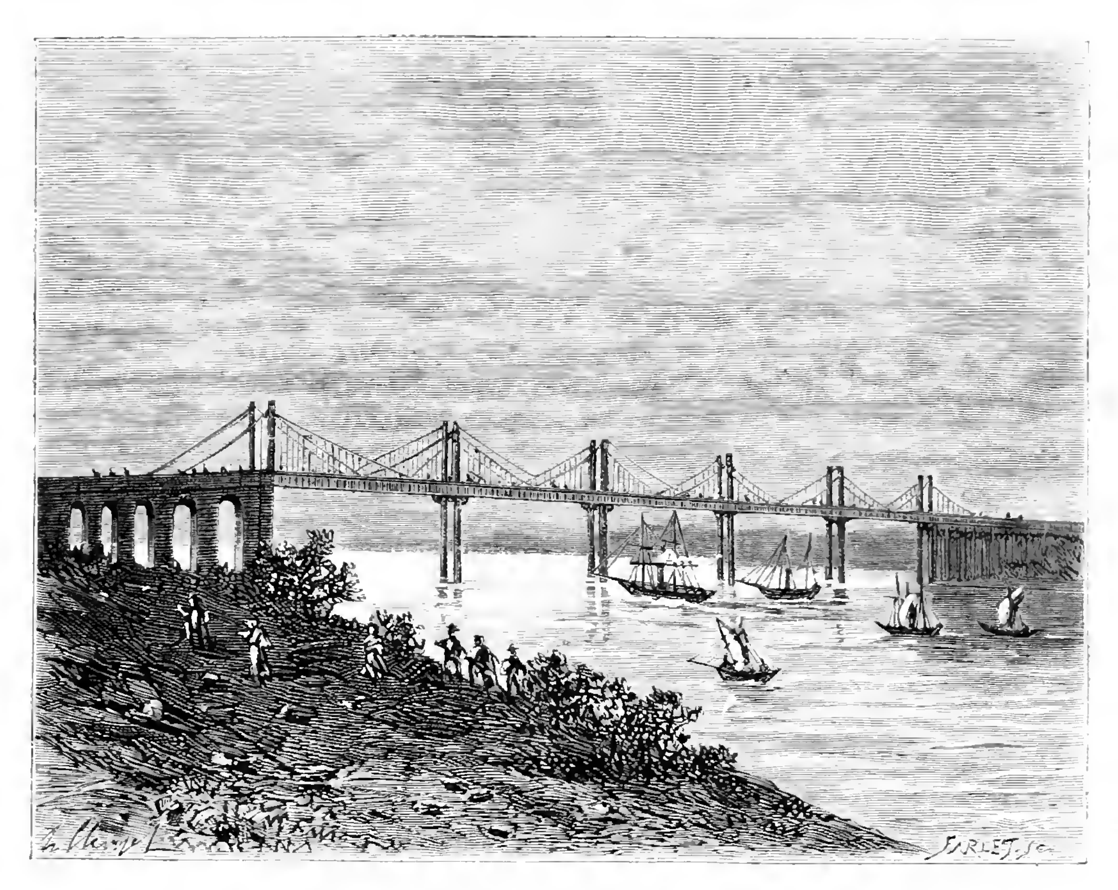
Les troubles religieux, la révolte contre l'impôt de la gabelle, sont les événements les plus notables de la dernière moitié du XVIe siècle. Nous avons dit que Bordeaux resta fidèle au culte catholique et à la cause royale. En 1615, Louis XIII y fit un séjour de deux mois et demi, à l'époque de son mariage avec l'infante d'Espagne. Les annales de Bordeaux ne nous offrent plus que les disputes sans portée de l'archevêque de Sourdis avec le chapitre de sa cathédrale, les excentricités de l'administration tracassière du duc d'Épernon, les précautions minutieuses et constantes contre la propagande réformiste, les petites agitations de la Fronde, deux ou trois apparitions plus ou moins sérieuses de la peste ; en 1635, une insurrection de la classe ouvrière contre un édit royal qui établissait un nouvel impôt d'un écu par chaque tonneau de vin débité par les cabaretiers. En 1675, une nouvelle révolte, provoquée par un autre impôt sur le papier timbré et la marque d'étain, fut punie avec une sévérité que son importance justifie peu. Dix-huit régiments d'infanterie et six de cavalerie furent pendant six mois logés et nourris par les habitants. On s'était montré moins rigoureux à l'égard des princes et princesses de Condé et de Longueville, dont les intrigues ambitieuses avaient troublé bien plus gravement et bien plus longuement le repos de la ville, les intérêts de son commerce et la paix du royaume. Bordeaux fut encore traversé en 1745 par un cortège royal : c'était celui de l'infante Marie-Thérèse, qui venait d'être unie au dauphin de France. Dix ans plus tard, les magnificences du duc de Richelieu, nommé gouverneur de la province, permettaient aux habitants de se croire revenus aux splendeurs des rois et des ducs d'Aquitaine. Son influence à la cour lui donnait dans son gouvernement une autorité presque sans limites; on peut donc supposer qu'il ne resta

pas étranger aux décisions du parlement chassant, par un arrêt du 8 mars 1762, les jésuites du ressort de Bordeaux. Ce même parlement, en 1787, ayant refusé d'enregistrer les édits bursaux, fut transféré à Libourne, où il subit un exil de quatre mois. Les faits qui se rattachent à l'époque de la Révolution de 1789 appartiennent moins à l'histoire spéciale de Bordeaux qu'à celle du département de la Gironde; nous avons peu à dire sur les événements contemporains. Le souci des intérêts commerciaux est devenu la principale préoccupation des habitants de Bordeaux. Ils ont renoncé depuis longtemps aux prétentions d'initiatives politiques, et, sauf quelques tentatives avortées comme celles des girondins de 1793 et des royalistes de 1814, les différents régimes qui se sont succédé en France depuis soixante ans n'ont trouvé en aucune autre ville des citoyens plus empressés ou plus dociles. Toutefois, si son rôle n'a pas été prépondérant, la ville de Bordeaux, par l'importance de son commerce, par la richesse et l'industrie des contrées du sud-ouest dont elle est le centre, ne pouvait rester ni passive ni indifférente au milieu des crises politiques que traversait la mère patrie. Quoique Bordeaux se fût rallié à l'Empire, il y subsistait des traditions légitimistes qui, à sa chute, encouragèrent une tentative de restauration bourbonienne. En 1814, le maire Linch livra la ville aux Anglais; la duchesse d'Angoulême, dont on a dit qu'elle était le seul homme de la famille, vint pour y installer prématurément le nouveau gouvernement; elle réveilla d'anciennes sympathies dans quelques compagnies de la garde nationale; mais, pendant les Cent-Jours, l'intervention du général Clausel et l'indifférence de sa population déterminèrent sa retraite; elle alla s'embarquer à Pauillac. Cependant, après l'avènement de Louis XVIII, on avait gardé à la cour un si bon souvenir de l'attitude des Bordelais et de l'accueil fait à la princesse, que le titre de duc de Bordeaux fut donné au fils du duc de Berry, petit-fils de Charles X et héritier présomptif de la couronne. — En 1870, lorsque le gouvernement provisoire dut abandonner Tours devant la marche envahissante de l'ennemi, c'est à Bordeaux qu'il se réunit; c'est là que furent improvisées les premières mesures de réorganisation administrative; c'est à Bordeaux que fut convoquée et que se réunit l'Assemblée qui traita de la paix et qui, après sa ratification, alla siéger à Versailles.

La révolution commerciale qui, depuis l'établissement de la république des États-Unis, a déplacé les intérêts maritimes de l'Europe, oblige Bordeaux à une lutte laborieuse et incessante avec les ports qui sont en relation plus directe avec les comptoirs de l'Union américaine. Bordeaux a traversé bravement cette période d'épreuves qui pouvait devenir une époque de décadence; ses efforts ne peuvent manquer d'être récompensés; la civilisation moderne est en voie de transformer le monde; de nouveaux débouchés s'ouvriront à ses produits. Sa persévérance dans les mauvais jours l'aura préparé à profiter des chances heureuses que la Providence lui réserve.

Les temps, d'ailleurs, ne sont-ils pas prochains où les hommes comprendront qu'il y a profit pour tous à encourager au lieu de restreindre l'échange des produits que le ciel a assignés à chaque partie du globe? Quand seront modifiées les lois fiscales qui éloignent encore les produits de nos vignobles de tant de pays, quelle rivalité pourra redouter Bordeaux, si merveilleusement placé pour le commerce et le transport des vins les plus estimés du monde?

La ville de Bordeaux, qui compte aujourd'hui 215,140 habitants, s'étend sur la rive gauche de la Garonne, gracieusement courbée en arc à cet endroit; le cours du fleuve y forme un magnifique bassin d'une longueur de 8 kilomètres sur 660 mètres de largeur. La grandeur des quais, l'élégance des constructions qui les bordent, même dans les faubourgs, les magnifiques promenades qui les accompagnent, l'animation du port, la hardiesse du pont colossal jeté sur la Garonne donnent aux abords de Bordeaux un aspect grandiose avec lequel peu de villes peuvent rivaliser. Malgré sa haute antiquité et les précieux monuments qu'il a conservés des différentes époques de son histoire, Bordeaux, au premier coup d'œil, semble une ville moderne. La vieille ville, aux rues étroites et tortueuses, la ville aux souvenirs de la période anglaise et de la renaissance de l'art français, est comme enchâssée dans de vastes et somptueux quartiers dont on doit les plans et l'élévation à M. de Tourny, intendant de la Guyenne sous Louis XVI. Qui ne connaît de réputation, sinon pour les avoir visitées, les curiosités principales de Bordeaux, son pont, ses portes, le faubourg des Chartrons, les allées de Tourny, les rues de l'Intendance et du Chapeau-Rouge, le Théâtre, la Bourse, etc.? Ce qu'on peut ajouter à des éloges



Pont de Saint-André-de-Cubzac.

répétés si souvent, c'est que ces monuments sont dans un cadre qui répond à leur élégance et à leur grandeur.

Le port, sûr et commode, peut contenir mille à douze cents navires ; il a un développement de 5,700 mètres ; sa profondeur est de 6 mètres en temps ordinaire, et de 12 dans le maximum du reflux ; il est accessible aux bâtiments de cinq à six cents tonneaux ; ceux d'un tonnage plus élevé trouvent à Blaye ou à Pauillac des entrepôts où ils peuvent laisser une partie de leur cargaison.

Les quais, larges et sans parapets, descendent par une pente douce jusqu'au bord du fleuve, où les barques peuvent en tout temps être déchargées. La chaussée des Chartrons, qui est un prolongement du port, est bordée de centaines d'habitations d'architecture différente, mais de formes toujours élégantes et gracieuses. Ce faubourg est habité par les riches négociants, possédant près de leurs habitations d'immenses celliers où sont emmagasinées les richesses vinicoles de la contrée. A l'extrémité, on rencontre l'importante fabrique de poterie fondée par M. Johnston dans les bâtiments de l'ancien moulin des Chartrons, organisé pour moudre mille quintaux de grains en vingt-quatre heures, au moyen de vingt-quatre paires de meules mues sans interruption par le flux et le reflux de la Garonne. L'engorgement des canaux par un amoncellement journalier de la vase a rendu nécessaire un changement de destination pour cette remarquable usine.

Il ne faut pas que les merveilles du présent fassent oublier les monuments des temps passés. De l'époque romaine, il reste encore les débris d'un cirque improprement appelé le Palais Gallien ; l'arène, de forme elliptique, avait une étendue de 77 mètres sur 55. On ne peut plus distinguer aujourd'hui que six enceintes, et encore sont-elles obstruées par des constructions particulières. Les deux portes des deux extrémités du grand dia-

mètre de l'ellipse subsistent encore presque entières ; elles ont 9 mètres de hauteur et 6 de largeur.

L'église cathédrale, dédiée à saint André, et que nous avons eu souvent occasion de citer comme le théâtre des événements les plus importants de l'histoire de la Guyenne, est un bel édifice gothique dont on fait remonter la fondation au IXe siècle. Détruite par les Normands, la papauté elle-même s'intéressa à sa reconstruction, et les Anglais l'achevèrent dans le XIIIe siècle. La statue de Bertrand de Goth décore la façade, que surmontent deux flèches élégantes et élancées, dont la hauteur est de 80 mètres. La tour de Peyberland, construite de 1481 à 1530, par les soins et aux frais de l'archevêque Pierre Berland, sert de clocher à la cathédrale.

Saint-Michel, église construite en 1160, est d'un style plus pur et plus régulier que la basilique métropolitaine; son clocher qui, comme celui de la cathédrale, est isolé de l'église, servait de beffroi ; il appela bien souvent le peuple à la révolte; les empreintes de balles dont les murs sont criblés témoignent encore des luttes sanglantes dont le vieux monument a été le théâtre ou le témoin. L'ancien cimetière de Saint-Michel avait la curieuse propriété de conserver les corps que l'on y enfouissait; aussi, lorsqu'il fut supprimé, y retrouva-t-on plusieurs cadavres desséchés. On en combla le caveau circulaire qui existe sous le clocher, presque jusqu'à la naissance de la voûte. Ceux des corps qui étaient dans un état de conservation plus parfaite furent appliqués debout le long de la muraille et devinrent bientôt une des principales curiosités de la ville. Leur chair est transformée en une substance semblable à l'amadou ; leur peau est une basane parfaitement tannée ; les dents, les ongles, les poils et les cheveux sont fort bien conservés; et l'on peut non seulement parfaitement reconnaître le sexe et l'âge, mais encore le genre de la physionomie et les accidents du corps de l'individu que l'on examine; la lumière blafarde et vacillante de la lampe du gardien qui accompagne le visiteur prête au spectacle quelque chose de magique et de terrible. Ces corps desséchés, à demi entourés d'un lambeau de linceul, semblent former une ronde infernale, et rappellent involontairement la Danse macabre et les symboliques Danses des morts du moyen âge. En 1823, on avait établi un télégraphe sur la tour de Saint-Michel.

Sainte-Croix et Saint-Seurin se disputent toutes deux la gloire de l'antériorité sur les autres églises de Bordeaux ; la première, annexée à un couvent dont l'histoire constate l'existence à une époque très reculée, daterait de Clovis II, au VIIe siècle; détruite par les Sarrasins d'abord, et ensuite par les Normands, elle aurait été reconstruite une première fois par Charlemagne, et au XIe siècle par les Anglais. Le portail, décoré de figures allégoriques et de symboles mystiques, est la partie la plus intéressante du monument. Saint-Seurin, d'une construction plus irrégulière, renferme une crypte où le tombeau de saint Fort attire chaque année, au mois de mai, une foule de mères et de nourrices qui viennent demander au saint pour les enfants les dons précieux dont son nom est l'indice et le présage. Cette église possédait aussi autrefois le tombeau du célèbre paladin Roland.

Notre-Dame, ancienne église bâtie en 1230, a été reconstruite au commencement du XVIIIe siècle dans le goût moderne et avec la pompeuse régularité qui caractérise les monuments de cette époque. Ses dimensions, ses richesses intérieures, le maître-autel en marbre blanc, le tabernacle, soutenu par deux anges de grandeur naturelle, sont ses principaux titres à l'intérêt du voyageur.

L'église des Feuillants, aujourd'hui chapelle du collège, possède le tombeau de Michel Montaigne; il est représenté étendu, vêtu d'une cotte de mailles, son casque et ses brassards à ses côtés, un livre à ses pieds. Deux inscriptions, grecque et latine, assez emphatiques exposent ses titres à l'admiration de la postérité. Son nom suffisait.

Pour les monuments civils, il est à regretter que les transformations modernes aient trop peu respecté les souvenirs qui s'attachaient à des édifices d'une très grande importance historique, tels que l'Ombrière, où siégeait l'antique parlement de Guyenne et d'où partit si souvent le signal des événements qui agitèrent toute la province ; et ce fameux Collège de Guyenne, où s'était glorieusement conservée la tradition des écoles qui illustrèrent Bordeaux dès le temps de la domination romaine. L'admiration ne peut plus guère se porter que sur des édifices d'une origine récente. La préfecture, ancien hôtel Saige, construit en 1775 par l'architecte Louis; l'hôtel de ville, ancienne résidence des archevêques, palais de justice en 1791, hôtel de préfecture en 1803, château royal en 1815, s'est prêté avec une égale utilité

à ces destinations successives, ce qui est faire un médiocre éloge du caractère de son architecture; le palais de justice, construit de 1839 à 1846. Le Grand-Théâtre occupe l'emplacement de l'ancien temple de Tutelle : c'est une des plus imposantes et des plus heureuses imitations de l'art grec; il passe à juste titre pour un des monuments les plus remarquables en ce genre que possède la France. Élevé par les soins du duc de Richelieu, il fut inauguré le 8 août 1780 par une représentation d'*Athalie*, qui fut jouée trois jours de suite. Nous devons citer encore la Bourse, construite par J. Gabriel en 1749; la bibliothèque, riche de plus de 140,000 volumes; le musée; l'hôpital Saint-André, qui date de 1390, et le grand hôpital, terminé seulement de nos jours. Les Quinconces, qui occupent l'ancien emplacement du Château-Trompette, les allées de Tourny, le Jardin public, créé comme les précédentes par M. de Tourny, sont les principales promenades de Bordeaux.

Cette ville est la patrie d'Ausone; de saint Paulin, évêque; de Clément V, pape; du prince Noir; de Jean de Grailly, captal de Buch; de Berquin, surnommé *l'Ami des enfants;* des conventionnels Gensonné, Roger-Ducos et Boyer-Fonfrède; des ministres Lainé, Peyronnet, Martignac et Dufaure; des jurisconsultes Ranconnet, Duvergier et Romain de Sèze, un des défenseurs de Louis XVI; de Magendie, du peintre Carle Vernet, des chanteurs Garat et Laïs, et du fameux danseur Trénitz.

Les armes de Bordeaux sont : *de gueules, à un château d'argent, sommé d'un lion* (aliàs *d'un léopard*), *passant d'or, et au croissant d'argent en pointe; au chef cousu d'azur, semé de fleurs de lis d'or,* et pour devise : LILIA SOLA REGUNT LUNAM, UNDAS, CASTRA, LEONEM.

CAUDERAN. — Cauderan, canton, arrondissement et à 3 kilomètres au nord-ouest de Bordeaux, n'a d'autre importance par elle-même que le chiffre de sa population. Elle compte 5,306 habitants; c'est un prolongement et une sorte de faubourg de la grande ville, qui possède un grand nombre d'établissements industriels, mais c'est en même temps une première étape vers les campagnes vinicoles du Médoc : dans les mœurs, dans les costumes, les traditions rustiques y luttent encore contre l'invasion des modes citadines.

LE BOUSCAT. — Le Bouscat, canton, arrondissement et à 4 kilomètres au nord de Bordeaux, est, comme Cauderan, un bourg compris dans le premier canton du chef-lieu, important aussi par sa population, qui se compose de 4,182 habitants. Les riches et nombreuses villas qui y ont été construites prouvent qu'on y est déjà plus loin du centre industriel et commercial, et de sa bruyante activité. Si les négociants viennent y chercher le calme et le repos, les malades viennent y demander la santé à un établissement hydrothérapique très confortablement organisé. Il y a au Bouscat un hospice d'aliénés, relevant de l'État et du département; les principaux fonctionnaires en sont nommés par le ministre de l'intérieur.

BÈGLES. — Bègles, sur l'Eau-Bourde, station de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette (réseau du Midi), canton, arrondissement et à 5 kilomètres au sud-est de Bordeaux, est, après le chef-lieu et Libourne, la commune la plus peuplée du département; elle compte 6,202 habitants. Depuis 1836, sa population a plus que doublé, quoique les agrandissements de Bordeaux aient distrait de son territoire 76 hectares. Les environs de Bègles offrent aux voyageurs d'intéressants vestiges du passé : ce sont les restes d'un aqueduc romain et les ruines d'anciennes constructions à Villambits et au pont de la Maye. Outre le chemin de fer, Bègles a, comme moyen de communication avec Bordeaux, un service actif et régulier de paquebots-omnibus faisant escale à Saint-Maurice.

Les vignobles de cette commune produisent des vins de Palus, corsés et colorés, en même temps que des vins de Graves, plus fins et plus légers, valant en primeur de 400 à 600 francs le tonneau.

PESSAC. — Pessac, sur le Peugue, chef-lieu de canton, arrondissement et à 6 kilomètres au sud-ouest de Bordeaux, station de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette (réseau du Midi), peuplé de 3,103 habitants, est une localité intéressante à plus d'un titre : une voie romaine y témoigne de l'antiquité de son origine; elle possède une église romane et un beau château moderne. On y trouve deux fontaines ferrugineuses, et, dans les environs, à Pont-Mazois, on a découvert de nombreux lignites; mais ce qui est plus précieux pour Pessac, ce qui fait sa prospérité et son renom, c'est la possession des vignobles du Château-Haut-Brion. Nous signalons dans notre notice spéciale

les rares qualités de leurs produits qui, dans la classification des vins de la Gironde, sont placés au même rang que les château-margaux, les laffitte et les latour; nous ne pourrions que nous répéter. Mais on n'aurait qu'une idée incomplète du riche terroir de Pessac si nous omettions de citer, après le Haut-Brion, les autres crus qui lui cèdent de peu et qui sont : Château-la-Mission, Château-Pape-Clément, Château-Vertbamon, Château-Cazalot, Château-Candeau, Château-Bellegrave, Château-Laburthe et d'autres encore, répartis sur une étendue de 3,873 hectares. Les vins de ces diverses provenances se vendent en primeur de 800 à 2,400 francs le tonneau.

Entre Pessac et Bordeaux, il y un service d'omnibus, partant toutes les demi-heures en été et toutes les heures en hiver.

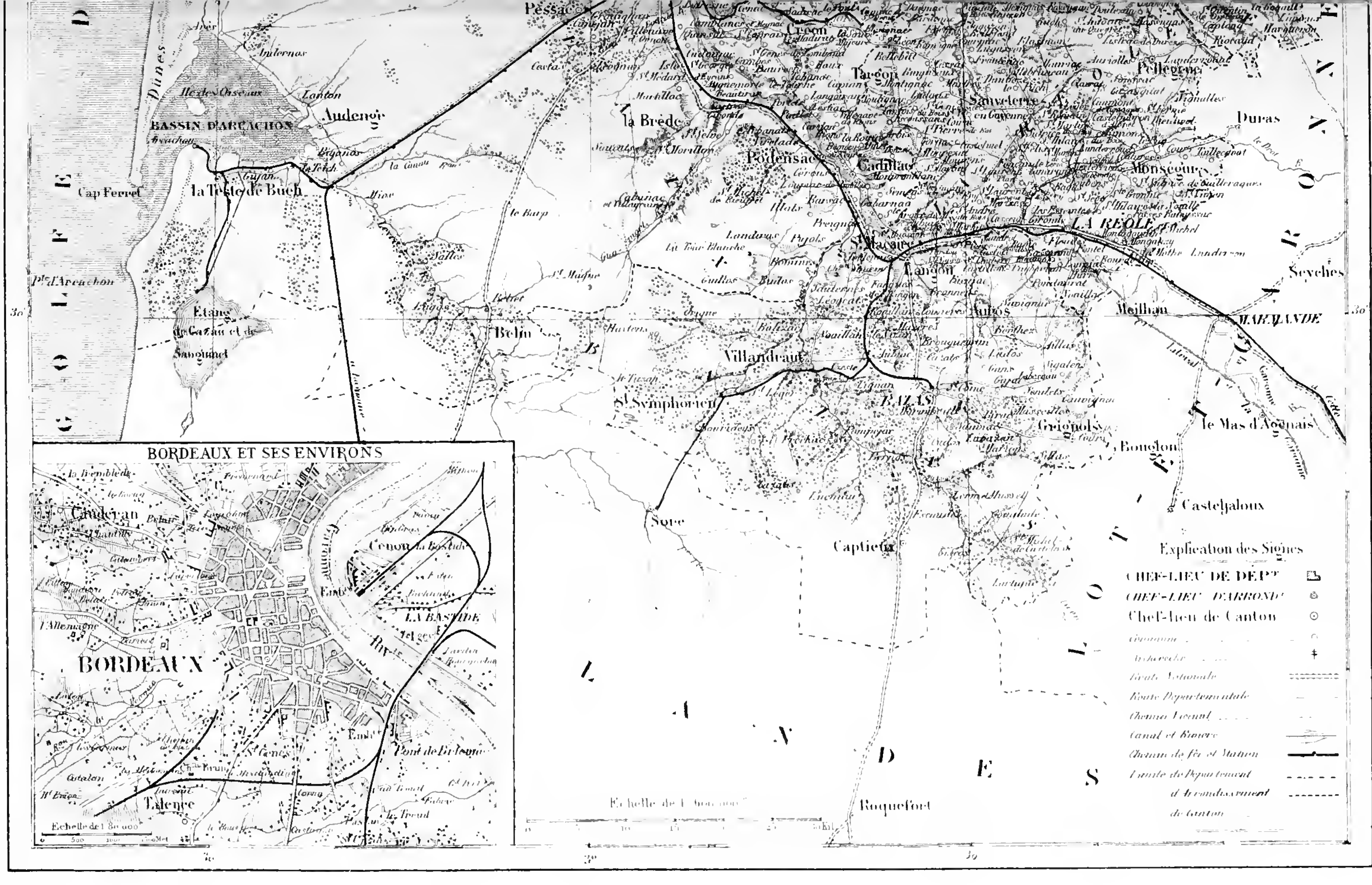
Cubzac et Saint-André-de-Cubzac. — Cubzac, canton et à 3 kilomètres au sud de Saint-André-de-Cubzac, arrondissement de Bordeaux, est un village de 962 habitants, à 20 kilomètres au nord-nord-est de cette ville, bâti dans une situation pittoresque, au pied d'un rocher que couronnent les ruines d'un vieux château, et sur la rive droite de la Dordogne, traversée en cet endroit par un pont considéré comme une merveille de l'art moderne. La nécessité de ne point interrompre la navigation, très active sur ce point, les variations du niveau de la rivière obligeaient de donner une grande élévation au tablier; le problème semblait avoir été résolu avec une hardiesse et un bonheur extrêmes. Des fils de support, rattachés à de gigantesques culées, tenaient suspendue cette voie presque aérienne à une hauteur telle que des vaisseaux, voiles déployées, pouvaient aisément passer dessous lorsque, le 2 mars 1869, un violent ouragan renversa cette œuvre remarquable. Elle fut remplacée provisoirement par deux bacs à vapeur jusqu'à la construction d'un nouveau pont métallique, système tubulaire, dont les travaux furent dirigés par MM. Allard et de Sansac, ingénieurs des ponts et chaussées. La route à laquelle aboutit ce pont, sur la rive droite de la rivière, conduit à la petite ville de Saint-André-de-Cubzac, chef-lieu de canton, arrondissement et à 23 kilomètres au nord-est de Bordeaux, peuplée de 3,543 habitants, distante seulement de 3 kilomètres, et qui ne se compose que d'une seule rue traversée par cette route dans toute sa longueur. L'église de cette petite ville a été construite au XIIe siècle sur l'emplacement d'une ancienne habitation romaine qui, suivant la tradition, portait le nom de *villa Damus*. Plusieurs débris gallo-romains sont entrés dans la construction du temple chrétien; une chronique locale prétend que, lors des invasions normandes, un veau d'or qui décorait la villa fut enfoui dans un puits qui, jusqu'à ce jour, a gardé le précieux dépôt. Un autre préjugé populaire maintient, encore aujourd'hui, le nom de *Montauban* et *des quatre fils Aymon* à un château qui borde la grande route, près de Cubzac, à l'endroit nommé *les Tours*. Le château de Cubzac a des annales plus positives; il servit de refuge à Simon de Montfort, comte de Leicester, poursuivi par les milices de la commune insurgée de Bordeaux. Des seigneurs de Cubzac, il passa aux Albret, aux Grailly, et fut visité par la princesse de Condé vers le temps où, pendant les troubles de la Fronde, le prince vint recevoir à Saint-André-de-Cubzac l'hommage des jurats de Libourne. Outre le port de Plagne, muni d'un quai vertical, un port neuf a été construit à l'extrémité de la ville.

Un service d'omnibus correspond avec les trains de chemin de fer s'arrêtant à La Grave-d'Ambarès. Comme œuvres modernes, il faut citer un fort beau château et un pont suspendu sur la Dordogne.

Blanquefort. — Blanquefort, chef-lieu de canton, arrondissement et à 10 kilomètres au nord-nord-ouest de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne, station de la ligne du chemin de fer du Médoc (à 2 kilomètres) et service d'omnibus pour Bordeaux, est une petite ville de 2,747 habitants. Elle doit sa célébrité au rôle important que jouèrent, dans les guerres de l'Angleterre et de la France, les possesseurs de son redoutable château, vaste polygone de vingt-deux côtés, flanqué de neuf tours, entouré de remparts baignés par un fossé de dix-huit à soixante pieds de largeur, et n'ayant d'accès que par un pont-levis que deux autres tours défendaient.

Ces ruines, encore imposantes, ont été classées parmi nos monuments historiques.

Les titres les plus anciennement connus, relatifs à ce domaine, remontent à 1098 et 1108, et mentionnent un Arnaud comme seigneur de Blanquefort. Cette famille eut de fréquents démêlés avec celle de Fronsac, vers 1242. Elle s'alliait, vers la même époque, avec les Goth, ancêtres du pape


GOLFE DE
Dunes
BASSIN D'ARCACHON
Cap Ferret
la Teste de Buch
Audenge
Etang de Cazau et de Sanguinet
Pessac
la Brède
Podensac
Cadillac
Targon
Sauveterre
Pellegrue
Duras
Monségur
LA RÉOLE
Langon
Belin
Villandraut
S.t Symphorien
BAZAS
Grignols
Bouglon
Meilhan
MARMANDE
Seyches
le Mas d'Agenais
Casteljaloux
Sore
Captieux
Roquefort
LANDES
LOT-ET-GARONNE
BORDEAUX ET SES ENVIRONS
BORDEAUX
Caudéran
Cenon
LA BASTIDE
Talence
Echelle de 1:80 000
Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉP.T
CHEF-LIEU D'ARROND.T
Chef-lieu de Canton
Route Nationale
Route Départementale
Canal et Rivière
Chemin de fer et Station
Limite de Département
d'Arrondissement
de Canton


DÉPARTEMENT
DE LA
GIRONDE
PAR
V.A. MALTE-BRUN
GASCOGNE
CHARENTE
CHARENTE INFÉRIEURE
DORDOGNE
LA GIRONDE FL.
la Garonne R.
Tour de Cordouan
Pte de Grave
Passe de Grave
Dunes et Lèdes
Et. de Lacanau
St Vivien
LESPARRE
Pauillac
St Laurent de Médoc
Castelnau-de-Médoc
BLAYE
St Ciers la Lande
St Savin de Blaye
Bourg
St André de Cubzac
Blanquefort
Carbon Blanc
Fronsac
LIBOURNE
Guitres
Coutras
Lussac
Castillon
Ste Foy la Grande
Velines
Villefranche de Lonchapt
Monpont
St Aulaye
Aubeterre-sur-Dronne
Chalais
Brossac
Montguyon
Montlieu
Montendre
Baignes-Ste Radegonde
JONZAC
Mirambeau
St Genis
Pons
Gemozac
Cozes

Clément V. Une héritière collatérale, Thélésie, dame de Lamarque, qui, pour soutenir ses droits, invoqua le secours d'Édouard, duc d'Aquitaine, inaugura l'étroite alliance dans laquelle restèrent depuis les seigneurs de Blanquefort avec le parti anglais. Bertrand de Goth, neveu du pape, avait reçu du roi Édouard, en don, le 16 juin 1308, la seigneurie de Blanquefort; sa fille, mariée à Jean d'Armagnac, étant morte sans enfants, eut pour héritier le comte de Durfort-Duras.

Ce seigneur et sa descendance, demeurés fidèles aux princes anglais, même après leur expulsion de France, virent grandir pendant deux siècles la puissance de leur maison. La juridiction de la seigneurie de Blanquefort, pendant cette période, s'étendait sur une grande partie du Médoc et se prolongeait jusqu'au bassin d'Arcachon; les seigneurs d'Arez, de Margaux, d'Audenge, de Macau, de Saint-Aon, etc., se reconnaissaient vassaux des sires de Blanquefort, qui avaient droit de haute justice sur les paroisses de Soussans, Avensan, Maurian, Ludon, Le Pian, Cantenac, Arsac, Labarde, Parampuyre, Le Taillan, Saint-Aubin, Saint-Médard-en-Salle, Le Temple et Sautuges. Au XIVe siècle, les réclamations d'un jeune marié, Guillaume de Beccaron le Jeune, de la paroisse de Cantenac, nous révèlent jusqu'où s'étendaient les droits seigneuriaux des sires de Blanquefort, et la sentence conservée et authentique qui condamne le paysan à faire amende honorable envers le seigneur libertin et « à lui demander grâce, un genou en terre, la tête nue et les mains en croix, étendues sur la poitrine, en présence de tous ceux qui assistoient à la noce, » nous laisse incertains de ce qu'on doit le plus maudire, du droit lui-même ou de la justice qui le consacrait.

Après être demeurés en Angleterre de 1453 à 1469 dans une position très besogneuse et très précaire, les Durfort furent réintégrés dans leurs biens par Louis XI, et les derniers de leurs descendants dont il soit fait mention sont Jacques-Henri de Durfort, maréchal de France, et Félicité de Durfort, duc de Duras, qui tous deux vivaient dans le XVIIIe siècle.

Blanquefort est sur une colline dominant la Salle; elle voit s'améliorer une partie notable de son territoire par l'assainissement des marais que la commune possède le long de la Garonne. On les transforme en vastes et riches jardins potagers qui alimentent Bordeaux. Les coteaux sont réservés à la culture de la vigne; les vins rouges qu'ils produisent sont classés parmi les bons vins bourgeois; la production est évaluée à 1,000 ou 1,200 tonneaux par an.

Cadillac. — Cadillac, sur la rive droite de la Garonne, chef-lieu de canton, arrondissement et à 38 kilomètres au sud-est de Bordeaux, peuplé de 2,899 habitants, est l'une des communes les plus importantes de la région désignée sous le nom d'*Entre-deux-Mers*. Elle renferme une maison de détention et un asile d'aliénés. Elle a pour voies de communication les bateaux à vapeur du haut de la Garonne et la station de Cerons, sur le chemin de fer du Midi, de l'autre côté du fleuve; les deux rives sont reliées par un pont suspendu qui doit être remplacé par un pont en pierre.

Cadillac a sur la Garonne un port commode et animé; ses vins rouges et blancs sont de qualité ordinaire.

Il y a un autre *Cadillac* dans l'arrondissement de Libourne, qui ne doit pas être confondu avec le Cadillac de l'Entre-deux-Mers.

Ambès. — Ambès, canton et à 14 kilomètres au nord du Carbon-Blanc, arrondissement et à 30 kilomètres au nord de Bordeaux, peuplé par 1,137 habitants, est la localité la plus rapprochée du point où la Garonne et la Dordogne se réunissent pour devenir la Gironde. On comprend que, dans ces conditions, le sol bas et plat soit formé d'alluvions et d'anciens marais assainis par d'intelligents et puissants travaux. C'est ainsi que 700 hectares ont été rendus à la culture. On y a planté de la vigne dont les produits méritent plus que tous autres la désignation de vins de Palus. La fertilité est grande; mais la qualité ne répond qu'imparfaitement à la quantité. Les vins rouges fortement colorés trouvent leur principal emploi et leur débouché comme vins de cargaison et de coupage. Leur prix en primeur atteint rarement 400 francs le tonneau.

La voie de communication la plus ordinaire avec Ambès est la navigation des bateaux à vapeur de Bordeaux à Blaye.

Lormont. — Lormont, sur la rive droite de la Garonne, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Bordeaux (réseau d'Orléans), avec un port commode et animé près de la station, canton et à 3 kilomètres au sud-ouest du Carbon-Blanc, arrondissement et à 5 kilomètres au nord-est de Bor-

deaux, est une ville peuplée de 2,858 habitants; elle possède un syndicat maritime et une bonne installation de chantiers de construction. De gracieuses villas embellissent cette localité, qui se recommande en outre par d'intéressants souvenirs du passé. On y voit l'ancien château des archevêques de Bordeaux et y attenant une chapelle ruinée, construite jadis en l'honneur de sainte Marguerite et décorée des nombreux *ex-voto* que venait y déposer la dévotion des marins.

Les communications avec Lormont sont faciles, nombreuses et fréquentes; outre les trains de chemin de fer, il y a un service régulier de voitures, de paquebots et d'omnibus. C'est un des points où s'est centralisé le commerce des vins d'Entre-deux-Mers. Les produits de son propre terroir sont classés parmi les meilleurs crus de la contrée et obtiennent généralement une plus-value de 50 à 100 francs par tonneau.

Castelnau-de-Médoc. — Castelnau-de-Médoc (*Castel Novo*), bourg de 1,721 habitants, chef-lieu de canton situé sur la rive gauche de la Jalle, à 30 kilomètres au nord-ouest de Bordeaux, était, après Lesparre et Blanquefort, la seigneurie la plus considérable du Médoc. Le château, qu'il a été question de classer parmi les monuments historiques, existait dès le IXe siècle. Ce domaine appartenait, en 1240, aux seigneurs de Puy-Paulin; Assalide, leur héritière, l'apporta en dot à Pierre de Grailly, captal de Buch. Cette famille dut l'accroissement de sa puissance au zèle qu'elle déploya dans le service des intérêts anglais. Grailly III, un des héros de la bataille de Poitiers, était chevalier de l'ordre de la Jarretière, et le roi Édouard III lui avait conféré tous ses droits sur la seigneurie de Benauges, la ville de Natz, le salin de Bourdeaux, Castillon et Gurson, qui étaient passés dans des mains étrangères par suite de confiscations. Ce Grailly mourut à Paris, en 1376; il avait été fait prisonnier par Du Guesclin à la bataille de Cocherel. Ses titres passèrent à son oncle Archambault, et de celui-ci, par alliance, à Gaston de Foix, captal de Buch, et tige des comtes de Candale. Après la conquête de la Guyenne, nous voyons, en 1622, le duc d'Épernon, favori de Henri III, ajouter à ses titres celui de sire de Castelnau. Les derniers sièges que le château eut à soutenir furent celui de 1453, lorsque la province presque entière était rentrée sous la domination française, et celui de 1650, dirigé pendant les guerres de la Fronde par le duc de Bouillon en personne, auquel le gouverneur n'osa pas résister.

Castelnau est aujourd'hui l'une des communes du Médoc où les améliorations de la culture sont le plus sensibles; elle est habilement appropriée aux différentes natures du sol, qui, sablonneux au sud et à l'ouest, reste consacré aux bois et aux céréales, tandis que les prairies et la vigne prospèrent dans les terrains argilo-calcaires ou graveleux du nord et de l'est. Le choix intelligent des cépages a notablement augmenté la valeur des produits, qui sont très favorablement classés parmi les bons vins de Graves.

Castelnau possède des fontaines ferrugineuses; on y voit les ruines de son château, une église ogivale, une ancienne chapelle claustrale qui a conservé de curieux vitraux. Ces témoins muets et solitaires d'une autre époque forment un contraste frappant avec l'activité moderne qui règne autour d'eux. Sous le rapport des communications, Castelnau est moins favorisé que d'autres localités du département. Il n'est relié que par un service de voitures avec Margaux, la station de chemin de fer la plus voisine; cet isolement relatif ne semble avoir eu d'autre résultat que de stimuler les efforts d'une intelligente et laborieuse population.

La Sauve. — La Sauve, quelquefois surnommée *Majeure*, est une commune de 1,022 habitants, située dans le canton de Créon, à 25 kilomètres à l'est de Bordeaux, avec laquelle elle est mise en communication par un petit embranchement de chemin de fer de 27 kilomètres.

La Sauve doit son origine à un ancien monastère, fondé sur la fin du XIe siècle par saint Géraud, moine de Corbie; il avait traversé sans en recevoir d'atteinte les orages de la première Révolution et il était devenu une propriété sénatoriale, lorsque, acquis par des propriétaires avides, il est tombé sous le marteau démolisseur du vandalisme et de l'ignorance. Pas un seul débris ne reste de sa grande nef, ni de ses chapiteaux byzantins, ni de ses colonnes si richement sculptées.

L'abbaye de La Sauve devait sa célébrité et ses richesses aux miracles opérés par l'intercession de saint Géraud, son fondateur. Les évêques d'Agen, en 1096, et de Périgueux, en 1102, donnèrent l'exemple des libéralités en sa faveur; ils furent imités par les ducs d'Aquitaine et les rois d'Angleterre. Éléonore avait ajouté à d'autres dons le droit d'asile.

L'église paroissiale, aujourd'hui classée parmi nos monuments historiques, avait été construite par Grimmoire, devenu depuis évêque de Comminges; la dédicace en avait été célébrée, le 24 août 1231, par Géraud, archevêque de Bordeaux.

Henri III d'Angleterre convoqua à La Sauve, pour les réconcilier, les seigneurs de Blanquefort et de Fronsac, qui étaient en guerre.

L'abbé avait, ce qui était alors presque général, droit de haute justice sur les habitants des domaines du monastère; mais ce qui semble plus particulier à celui de La Sauve, c'est que les moines faisaient l'office de bourreaux, fouettant et pendant de leurs propres mains ceux qu'ils avaient condamnés. Il paraît au reste que la vue du sang les effrayait peu; car, à propos d'une contestation sur la propriété d'un pré où se livraient les combats judiciaires, nous lisons: « Le juge, l'abbé et les religieux vous informent que le pré, où la lice a été ouverte pour le duel, est compris dans la sauveté du monastère. » Montluc devait avoir une haute estime pour des moines de ce caractère; aussi, pendant les guerres de religion, vint-il passer quelques jours à La Sauve avant la bataille de Targon.

Le temps avait sans doute modifié les mœurs de l'abbaye, lorsque Montesquieu venait de sa terre, qui en est voisine, faire de fréquentes visites à La Sauve. De juges et de bourreaux, les moines étaient devenus savants; La Sauve était le rendez-vous des beaux esprits de la province. Malgré cela, une puérile et superstitieuse tradition subsistait encore au siècle dernier parmi les pèlerins de La Sauve; les femmes de la contrée, qui se rendaient dans l'église de l'abbaye, après avoir fait une prière, allaient déposer, sur un autel dédié à sainte Pointe, *sancta Puncta*, des épingles neuves que le sacristain recueillait avec soin.

La Brède. — La Brède, chef-lieu de canton, arrondissement et à 20 kilomètres au sud de Bordeaux, mis en communication par la station de Saint-Médard-d'Eyrans avec la ligne de Bordeaux à Cette (réseau du Midi), est un bourg de 1,683 habitants, grand et bien bâti, traversé par un ruisseau limpide, le Saint-Jean-d'Estampes, qui se jette dans la Garonne. Il renferme une jolie petite église romane et une maison que l'on croit avoir appartenu à l'ordre des templiers. Ce domaine, avec le château fort qui le protégeait et le dominait à la fois selon les circonstances et le caractère du maître, appartenait, en 1283, à la famille de Lalande, qui marchait de pair avec les plus puissantes maisons de la province. Ces barons, alliés aux plus grands noms du Bordelais, restèrent fidèles, comme presque toute la noblesse du pays, à la cause anglaise. Louis XI, après la conquête de Charles VII, les réintégra, ainsi que beaucoup d'autres, dans leur seigneurie; un mariage la fit passer aux mains d'un Gaston de L'Isle. En 1510, un Jean de L'Isle, descendant de celui-ci et écuyer de Louis XII, avait obtenu du roi, pour La Brède, l'établissement de quatre foires par an et d'un marché le samedi de chaque semaine. En 1577, une fille de la maison de L'Isle avait apporté La Brède en dot à Jean Penel, avec une somme de 10,000 livres. C'est de cette descendance que la baronnie arriva à la famille de Secondat-Montesquieu.

C'est aussi de cette époque que date pour La Brède sa plus grande et sa plus durable illustration.

Le château est devenu le but du pèlerinage des artistes et des gens de lettres de la contrée. C'est un bel édifice gothique, de forme hexagone, majestueusement assis au milieu d'une immense prairie que l'on traverse entre deux haies d'aubépine servant d'avenue jusqu'à la cour d'honneur. Un fossé large, creusé dans le roc vif, toujours plein d'une eau limpide et courante, baigne le pied de la tour. Ce fut Montesquieu qui introduisit en France le goût des jardins dessinés dans le genre anglais, et il est curieux d'en retrouver à La Brède la première ébauche. Le philosophe fit disparaître le pont-levis avec ses pesants leviers; mais on a toujours continué de suivre, à travers un labyrinthe d'arbustes et de fleurs, les détours obliques et les passages crénelés qui conduisent à la principale entrée du château. L'intérieur est vaste et bien distribué; mais les jours y sont mal pris et les appartements y manquent presque tous de lumière. Au reste, laissons la parole à un pieux visiteur, dont l'admiration est aussi vive et aussi profonde que bien exprimée: « Je visitai d'abord la chambre de Montesquieu, décorée d'une boiserie en noyer d'un goût antique. On remarque encore le vieux lit à quenouilles avec sa garniture de soie verte et quelques sièges de forme ancienne. Au milieu de la chambre est la table en acajou, empreinte de l'encre qui s'échappait de la plume du grand écrivain, et sur la table la vieille écritoire; le jambage en pierre de la cheminée laisse apercevoir les traces que le frottement

de son pied y a faites, lorsque, près de son foyer, il se livrait, agité par son génie, à ses longues méditations.

» Il est difficile d'expliquer la destination d'une espèce de petit cachot de quatre à cinq pieds, pratiqué dans l'épaisseur et la partie inférieure du mur, et où l'on arrive par un escalier fort étroit, dont la porte donne dans la chambre même de Montesquieu. C'est sans doute pour offrir un rapprochement piquant que l'on a prétendu que dans ce lieu il avait écrit son chapitre *De la liberté du citoyen*.

» J'employai plusieurs moments à examiner les livres qui sont dans les armoires ; ce n'est pas là toute l'ancienne bibliothèque de Montesquieu ; il ne reste plus qu'environ 400 volumes anglais, italiens ou français. Plusieurs ouvrages renferment des notes marginales de la main de Montesquieu, et paraissent avoir servi à ses travaux. Je remarquai des voyages en grand nombre, des traités de législation, de philosophie, de jurisprudence, etc.

» Je parcourus les manuscrits avec une extrême attention ; je tâchais de découvrir quelques-unes de ces particularités qui ne sont pas sans prix lorsqu'elles concernent l'homme de génie. Sur des cahiers de Montesquieu dans sa jeunesse, je trouvai une liste d'auteurs, de sa main, qui semble indiquer dans leur ordre ceux qui étaient alors l'objet de sa prédilection.

» Molière, Corneille, Racine, Boileau, Pascal, Rabelais, Montaigne, La Bruyère, Cervantès ; divers extraits sur l'histoire grecque et romaine, sur celle des Chinois ; des collections de sentences et maximes de droit tirées des *Pandectes*, des abrégés de Domat et de Pothier, me parurent se rapporter à ses premières études, ainsi que beaucoup de notes qu'il avait prises sur le droit civil.

» Un discours sur Cicéron me parut être un ouvrage de la jeunesse de Montesquieu. Il dit en commençant que, de tous les anciens, c'est celui auquel il aurait aimé le mieux à ressembler. Je regrettai de ne pouvoir le lire en entier. Des manuscrits des *Lettres persanes* n'offraient que le premier jet de la composition, qui avait été complètement changée ; il était aisé de s'en convaincre par la comparaison du texte imprimé. Montesquieu était fort difficile avec lui-même ; il corrigeait beaucoup, refaisait souvent. J'ai vu des passages raturés quatre et cinq fois. »

Les sentiments qui ont dicté cette description ont aussi inspiré les quatre vers suivants, gravés au-dessus de la porte d'entrée du château, et dans lesquels peut se résumer notre notice :

> Berceau de Montesquieu, séjour digne d'envie,
> Où d'un talent sublime il déposa les fruits,
> Lieux si beaux, par le temps vous serez tous détruits ;
> Mais le temps ne peut rien sur son divin génie.

Cette propriété s'est toujours transmise dans la famille de M. de Montesquieu.

La Brède possède, en outre, une ancienne église récemment restaurée et classée parmi les monuments historiques.

Les vins rouges de La Brède, bien colorés, bien corsés et d'une sève remarquable, sont classés dans les bons ordinaires des graves de Bordeaux. Les premiers crus en primeur se payaient, avant l'invasion du phylloxera, de 450 à 700 francs le tonneau ; au bout d'un an ou deux, les bonnes récoltes atteignent le prix de 1,200 francs.

Les vins blancs sont moins estimés ; leur prix moyen est de 200 à 300 francs.

Il y a à l'étude un chemin de fer d'intérêt local s'embranchant sur la ligne du Midi à Saint-Médard, et se dirigeant sur Hostens par La Brède et Cabanac.

Léognan. — Léognan, sur le Camblancs, canton et à 8 kilomètres au nord-ouest de La Brède, arrondissement et à 12 kilomètres au sud de Bordeaux, est peuplé de 1,683 habitants. Quelques indices portent à croire que le bourg actuel occupe l'emplacement de l'ancienne *Burdigala*. On reconnaît le travail des Romains dans les restes d'un aqueduc alimenté par une source qui existe encore près d'un moulin du voisinage et dont les eaux devaient trouver leur emploi dans l'antique cité.

Il reste des témoignages moins incertains de l'existence de Léognan au moyen âge et du rôle que cette localité dut y jouer, pendant cette période de guerres civiles, religieuses et étrangères ; c'est d'abord le château d'Olivier, dont on a entrepris la restauration ainsi que celle d'une vieille église, dont le clocher date du XIVe ou du XVe siècle.

Situé à égale distance de la ligne du Midi et du chemin de fer de La Teste, Léognan est peu favorisé sous le rapport des communications ; la voie presque unique dont peuvent user les habitants est un service d'omnibus qui les conduit au pont de la Maye. Ils trouvent une ample compensation à cet inconvénient dans les qualités de leurs vi-

PALAIS GALIEN
ARCACHON
SAINT-EMILLION
CHATEAU de VAYRE
LA REOLE

VUES REMARQUABLES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE.

gnobles. Les vins rouges de Léognan sont, au dire des courtiers, autorité très compétente, *les plus médocains* de tous les vins de Graves des environs de Bordeaux. Les crus bourgeois valent en moyenne de 500 à 900 francs; ceux de 1870 ont été payés 1,150 francs en 1871, et certains premiers crus après deux ou trois ans ont valu 1,800 francs.

La Teste-de-Buch. — La Teste-de-Buch (*Caput Boïorum*), chef-lieu de canton, arrondissement et à 50 kilomètres au sud-ouest de Bordeaux, station de la ligne du chemin de fer qui relie Bordeaux à Arcachon, et d'où se détache un embranchement secondaire sur Cazaux, est une petite ville de 5,314 habitants. Elle fut fondée au commencement du moyen âge dans la contrée habitée primitivement par les *Boiates*, peuplade d'origine aquitanique, et en remplacement d'une cité gauloise nommée *Boios*, que les envahissements de l'Océan avaient fait disparaître. La pêche, si abondante sur les rives du bassin d'Arcachon, la gomme et la résine recueillies au pied des pins dans les forêts environnantes, objet d'un fructueux commerce avec les marchands d'Espagne et d'Armorique, auraient sans doute donné aux habitants de La Teste des destinées pacifiques et prospères, si l'intérêt des populations n'eût pas été sacrifié, là comme partout, à l'ambition et aux passions de ceux qu'ils acceptaient pour maîtres.

La fatalité mit le sort de la nouvelle ville aux mains d'une de ces familles dont la puissance ne grandit que des ruines qu'elles entassent autour d'elles, et dont la prospérité n'est faite que des malheurs qu'elles ont causés. Vers le milieu du xv[e] siècle, quatre cents ans après sa fondation, cette commune de La Teste, si merveilleusement située au milieu de toutes les richesses de la terre et de l'Océan, ne se composait, d'après un document authentique écrit dans le patois du pays, que de *quarante houstaus, que bons que maubats*. Ajoutons qu'elle avait travaillé pendant ce temps à la gloire de deux ou trois illustres maisons. Le titre de *captal* que prenait le chef de la famille des seigneurs de La Teste est devenu célèbre.

Le premier que l'histoire mentionne est un Alexandre qui signa en 1141, comme témoin, la charte par laquelle l'impératrice Mathilde, tante de Richard Cœur de Lion, érigea en comté la seigneurie d'Heresford. On ne sait trop quelle était l'origine de ce seigneur de Buch. Au siècle suivant, cette seigneurie est aux mains d'Amanieu de Bordeaux, qui laisse pour héritier son neveu, le sire de Puy-Paulin; celui-ci meurt aussi sans enfants et apporte en dot le domaine paternel à Pierre de Grailly. Il était le second fils de Jean de Grailly, issu d'une famille originaire du pays de Gex, aux environs de Genève, venue sans doute en Guyenne au retour de la croisade à la suite de quelque prince anglais. Ce Jean était arrivé à la plus haute faveur auprès de Henri III et de son successeur Édouard; il avait été chargé de missions délicates auprès de la cour de France en 1267 et en 1269. Mais si les ancêtres du nouveau captal de Buch avaient illustré son nom, ses descendants devaient faire bien plus encore pour sa puissance et pour sa gloire. Nous avons eu déjà occasion de parler du fameux Jean III; nous sommes loin d'avoir tout dit; c'est lui qui, revenant d'Allemagne, en 1358, en compagnie du comte de Foix, son parent, et traversant la France au moment où la révolte des Jacques était dans toute son effervescence, apporta sous les murs de Meaux un secours si héroïque et si opportun à la duchesse d'Orléans et à une foule de seigneurs qui s'y étaient réfugiés. Les paysans, maîtres d'un faubourg, menaçaient déjà l'intérieur de la ville; Jean se fait ouvrir une porte restée libre du côté où il arrivait; il s'élance dans la place avec soixante soldats gascons qui formaient son escorte, les range en bataille devant le logis de la duchesse, intimide les assaillants par l'attitude résolue de sa petite troupe, et, prenant bientôt l'offensive, disperse comme un vil troupeau les audacieux vilains dont ce premier échec entraîne la défaite et le châtiment. Les revers mêmes de ce Jean ajoutaient à sa gloire. En 1634, à la journée de Cocherel, « lorsque les François eurent rangé leurs troupes en bataille, raconte un chroniqueur contemporain, les chefs et les seigneurs se réunirent en conseil de guerre. Les chevaliers gascons qui combattoient dans l'armée françoise prirent la parole : « Nous savons, dirent-ils, et vous savez aussi que le captal est le » chevalier le plus brave et le plus entendu qu'il y » ait et que, tant qu'il sera parmi nos ennemis, il » nous fera le plus grand mal; ainsi ordonnons que » trente des nôtres, choisis parmi les plus braves, » soient exclusivement chargés de s'attacher au » captal pendant la bataille et, de fait pendant que » nous entendrons à conquerre son pennon, ils se » mettront en peine, par force de leurs bras et de » leurs coursiers, à dérompre la presse et de venir

» jusqu'au captal, et prendront ledit captal, et » trousseront, et l'emporteront avec eux, et l'em- » porteront à sauveté quelque part hors de la ba- » taille. »

Ce conseil fut goûté, et le projet mis à exécution.

Les trente hommes d'armes, chargés de s'adresser au captal, et montés sur *fines fleurs de coursiers*, s'approchèrent tous serrés ensemble du lieu où il combattait, armé d'une hache dont il portait de tels coups que nul n'osait avancer; ils l'environnèrent, le pressèrent et finirent par l'emmener sur leurs chevaux, malgré les cris des Navarrais et des Anglais qui criaient: *Rescousse au captal, rescousse!*

Charles V, pour attacher à sa cause un pareil capitaine, lui avait donné la terre et le château de Nemours; le prince de Galles ne lui permit pas d'accepter; mais, en dédommagement, le roi de Navarre lui assigna une rente de cinq mille livres sur le domaine de Conches, en Normandie.

Jean, étant tombé une seconde fois au pouvoir des Français en 1372, mourut dans sa prison, après cinq ans de captivité, et fut enterré dans l'église du Temple à Paris.

Si nos lecteurs étaient tentés de nous reprocher de les entraîner à la suite des seigneurs bien loin de la ville dont nous promettons l'histoire, notre excuse est prête; bien avant que Louis XIV pût dire: « l'État c'est moi, » le captal avait droit de proclamer: « La Teste, c'est moi. » Nous avons dit ce qu'était le bourg matériellement, un acte du 11 mars 1422 va nous apprendre ce qu'étaient les hommes à cette époque: « Les dix-huit particuliers cy dénommés, habitants des paroisses de La Teste et de Cazau, reconnaissent, en faveur de noble et puissant seigneur Gaston de Foix, captal de Buch et comte de Longueville, être ses hommes propres, c'est-à-dire lui appartenir *en toute propriété;* ils reconnaissent être ses questaux, et assujettis envers lui à la taille, dépendre de lui tant pour leur corps que pour leurs biens, et être tenus en tout temps de faire sa volonté, être assujettis à la taille et quête, tant à raison de leurs corps que de leurs biens, toutes et quantes fois et à toute heure qu'il plaira au seigneur, à ses hoirs et successeurs; dépendre de lui de façon qu'il puisse se saisir de leurs personnes et de leurs biens en tout lieu, soit dans une ville, soit dans un château, soit dans une cité, ou bourg, ou bastide, et par tous autres lieux considérables ou non; que, pour l'acquit de ces tailles, le seigneur ou ses hoirs peuvent prendre leur bétail, leur argent, leur blé, leurs vins et tous autres effets en quelque manière qu'ils existent; enfin que le seigneur peut se procurer ce payement en toutes les manières susdites, sans qu'aucun autre seigneur ou juge y soit appelé, ce qu'il peut faire encore sans requérir ni attendre la présence des hommes questaux. » Après d'aussi douloureux témoignages, peut-on s'étonner de voir la population des serfs rester stationnaire ou décroître, tout développement intellectuel ou moral comprimé, tout progrès de bien-être arrêté, et la vie du bourg se résumer dans l'histoire du château? Le mal était bien plus dans l'organisation sociale que dans l'administration politique. Le retour de la Guyenne à la France fut sans influence sur les habitants de La Teste; leurs maîtres se transmettaient les mêmes droits oppresseurs. La maison de Foix avait succédé aux Grailly; les Nogaret furent remplacés par les ducs d'Épernon, sans qu'on puisse signaler aucune amélioration notable; la paix seule, quand elle était durable, apportait quelque soulagement aux misères du pays; les bras inoccupés à la guerre se consacraient à la culture des champs, à l'exploitation des forêts, et surtout aux travaux de la pêche; nous retrouvons chaque fois, dans l'établissement ou l'aggravation de l'impôt, un indice certain de l'essor que prenait cette industrie. La monarchie, dans sa fiscalité centralisée, se substitua aux exigences de la féodalité; en 1774, les droits étaient devenus tels que, dans une plainte respectueusement déposée au pied du trône, les malheureux pêcheurs de La Teste représentent au conseil du roi que le tarif absorbe le produit de la pêche. La Révolution de 1789 vint enfin faire justice de toutes ces entraves.

La Teste est aujourd'hui une petite ville riche et commerçante; les équipages de ses barques vont jeter leurs filets jusqu'à 80 kilomètres au large; un chemin de fer relie La Teste à Bordeaux. Aux vins estimés de sa côte, aux résines, goudrons et essences de ses forêts, elle joint l'exploitation de forges importantes et des fabriques de porcelaines; à ces richesses, un bel établissement de bains de mer ajoute encore le tribut que les opulents baigneurs viennent payer chaque année pendant les mois de la belle saison.

Arcachon. — Arcachon, canton et à 3 kilomètres au nord-ouest de La Teste, arrondissement et à

51 kilomètres au sud-ouest de Bordeaux, station terminale de l'embranchement de Bordeaux à Arcachon, qui se détache à La Mothe de la ligne de Bordeaux à Bayonne (réseau du Midi), est une ville peuplée de 4,981 habitants. Station balnéaire de création presque récente, peu de localités ont subi une transformation aussi rapide et aussi complète que celle opérée à Arcachon, sous les yeux de notre génération. Combien de navires ont passé devant l'étroit goulet qui unit à la mer ce bassin presque ignoré; combien étaient rares, il y a cinquante ans, les regards qui s'arrêtaient sur ce coin perdu de nos côtes ! que pouvait-il offrir, en effet, à l'explorateur curieux ou au voyageur égaré ? Le spectacle d'une plage aride à peu près déserte ; quelques barques de pêcheurs amarrées dans ses anses et de loin en loin quelques groupes de bûcherons entaillant, pour en extraire de la résine, les maigres et noirs sapins qui servaient de cadre à ce triste paysage.

L'aspect et la fortune d'Arcachon ont bien changé ; toutefois, contrairement à l'usage qui exhume pour les parvenus des titres généalogiques, Arcachon n'a pas d'histoire ; voici les seules lignes que nous trouvons s'y rapportant indirectement dans le consciencieux ouvrage de Delaporte, le *Voyageur français*, publié au commencement du siècle dernier. « Le terrain des landes de la Guyenne est stérile et inculte ; la côte marécageuse et presque inabordable ; on n'y trouve de remarquable que le bassin ou havre d'Arcachon, dont l'entrée est très difficile; les gros bâtiments ne peuvent y pénétrer, mais ceux qui y entrent s'y trouvent fort en sûreté, et y chargent particulièrement du goudron et de la résine, que les pays des environs fournissent en abondance. Le principal, ou pour mieux dire le seul lieu de cette triste contrée est au milieu du bassin d'Arcachon ; c'est un bourg qu'on appelle *la Tête* ou *le cap de Buch*. — On prétend qu'il a pris son nom d'un ancien peuple qui l'habitait du temps des Romains et que l'on nommait *les Boïates ;* cependant on n'y voit aucune trace d'antiquité. Les anciens seigneurs portaient le titre de *captal*. L'un d'eux, nommé Archambault de Grailly, avait hérité par sa mère du comté de Foix et en avait pris le nom. Ce fut au commencement du XVe siècle. Il épousa une infante de Navarre et son petit-fils monta sur ce trône. Le captalat de Buch passa dans une branche cadette des Foix-Grailly, qui prit le nom de Candale et dont l'héritière épousa le premier duc d'Épernon. »

C'est seulement lorsque la fin de l'Empire permit à la France d'avoir d'autres préoccupations que celles de la guerre, lorsque la paix rendit la sécurité à nos côtes que l'on reconnut que l'on avait à proximité des ressources hygiéniques cherchées à grandes distances et à grands frais. L'expérience et la science eurent bientôt démontré quelles heureuses combinaisons climatériques réunissait ce bassin d'Arcachon si longtemps dédaigné. Sa forêt de sapins le protégeait comme un rideau verdoyant contre les vents du nord. Il en sortait des émanations sanitaires corrigeant, pour les organisations faibles, l'âpreté des vents de l'Océan ; le flot avait moins de violence dans cette sorte de mer intérieure où la variété des expositions permettait d'approprier le traitement au degré de la maladie et à la diversité des tempéraments. C'était le tiède et bienfaisant climat de Pau, avec les brises réconfortantes de Dieppe, de Trouville et de Biarritz. La mode, logique cette fois, se mit au service de la santé ; la réputation d'Arcachon s'affirma, s'étendit, et sa plage devint une de nos principales stations balnéaires.

Aujourd'hui, sur une longueur de 6 kilomètres, s'étend une rue bordée de riches habitations, d'élégantes villas où chaque été un grand nombre de baigneurs viennent chercher des distractions, le repos et la santé. La famille Pereire y possède une résidence quasi princière connue sous le nom de *Sans-Souci*. La forêt de sapins, qui est d'une contenance de 3,600 hectares, a été percée, à l'intention des promeneurs, de routes nombreuses et bien dessinées. Il ne pouvait manquer d'arriver que l'industrie profitât de ce surcroît d'une population opulente : non seulement la pêche et l'exploitation des résines ont pris d'importants développements, mais il s'est créé des huîtrières qui livrent annuellement au commerce 64,000,000 d'huîtres. Mis en communication, par le chemin de fer du Midi, avec Bordeaux et avec les principaux centres du sud-ouest et du sud, Arcachon n'a pas à craindre de voir s'arrêter de sitôt une prospérité qui fait chaque année de nouveaux progrès.

Les développements que prennent d'année en année les stations balnéaires du bassin d'Arcachon promettent leur part de prospérité aux intelligentes et laborieuses populations qui l'avoisinent.

Bazas (lat. 44° 25′ 57″ ; long. 2° 32′ 52″ O.). — Bazas (*Cossio, Vasatum, Vasata*), chef-lieu d'ar-

rondissement, à 52 kilomètres au sud-est de Bordeaux, relié à cette ville par l'embranchement de Bazas-Nizan-Langon, qui se détache à Langon de la ligne de Bordeaux à Cette (réseau du Midi), ne le cède à aucune ville du département ni pour l'antiquité de l'origine ni pour l'importance historique. C'était, avant l'arrivée des Romains, la capitale des *Vasates* (enfants des forêts), vaillante peuplade qui lutta courageusement contre Crassus, sous la direction de vieux chefs qui avaient appris la guerre à l'école de Sertorius. Vaincus cependant, ils reprirent bientôt, parmi les populations soumises, le rang qu'ils occupaient avant la conquête; ils tournèrent au profit de leur cité les arts dont la civilisation romaine leur révélait les secrets; une enceinte de briques remplaça les vieilles murailles formées d'argile et d'énormes blocs de pierre; de beaux édifices s'élevèrent; des temples furent consacrés aux dieux des vainqueurs, adoptés par les vaincus; celui de Minerve fut construit dans un faubourg dont le nom (Pallas) rappelle encore aujourd'hui un de ceux sous lesquels la déesse était adorée. Telle fut l'antique Bazas, dans laquelle on croit reconnaître la *Cossio* de Ptolémée.

Le quartier Font-des-Pan doit aussi sa désignation à une fontaine dédiée dans le même temps à la divinité protectrice des pasteurs. Un conseil local, sous le nom de *senatus minor,* administrait les affaires de la ville; et, au IIIe siècle, Bazas était compris au nombre des douze cités de la Novempopulanie.

Au Ve siècle apparaissent les premiers barbares. En 408, Bazas est dévasté par les Vandales; en 413, les Goths et les Alains leur succèdent. Cette invasion se complique encore d'une discorde civile qui éclate, dans l'intérieur de la ville, entre les esclaves et les citoyens libres. Malgré la défection des Alains, qui se séparent de leurs alliés pour s'unir aux habitants de Bazas, au bout de quelques années toute la Gaule méridionale est conquise par les Wisigoths, et l'empereur Honorius est contraint d'abandonner, par traité, l'Aquitaine à Wallia, chef de la nouvelle monarchie barbare.

Nous avons vu comment les tendances schismatiques des princes wisigoths leur aliénèrent les sympathies des premiers évêques chrétiens et préparèrent les voies à l'avènement des Francs. Clovis ne rencontra pas dans la Novempopulanie une résistance plus sérieuse que dans le reste de l'Aquitaine; Bazas lui ouvrit ses portes. Mais les orages qui agitèrent le règne des descendants de Clovis durent faire regretter souvent aux habitants du Bazadais la domination des Wisigoths, pendant laquelle un certain lustre avait succédé aux splendeurs romaines. Ausone, fils d'un médecin de Bazas, et Eutrope, son contemporain, témoignent de l'éclat dont brillaient, au Ve siècle, la littérature et la poésie dans l'ancienne capitale des Vasates. Les luttes qui suivirent la mort de Clovis inaugurèrent une longue période de guerres et de discordes civiles. Aux sanglants démêlés que suscita l'usurpation de Gondovald succéda l'invasion des Vascons, puis la calamiteuse rivalité des ducs d'Aquitaine avec les maires du palais, prédécesseurs de Charlemagne.

Bazas, chef-lieu d'une des trois grandes sénéchaussées confiées au gouvernement du comte Séguin, avait à peine eu le temps de se remettre des dernières épreuves, que les Normands, en 845, font leur entrée dans la Garonne. Après avoir ravagé les faubourgs de Bordeaux, rencontrant de la part des milices de la ville une résistance inattendue, ils se disposaient à regagner la mer, lorsqu'un vent contraire les repoussa dans le fleuve. Ils le remontèrent jusqu'à la hauteur de Bazas. La population, prise à l'improviste, fit peu ou point de résistance; la ville tomba au pouvoir des vainqueurs; le pillage fut opéré méthodiquement; les Normands enlevèrent tout ce qui pouvait être transporté sur leurs barques, le reste fut détruit par le fer et le feu. Les habitants qui n'eurent pas le temps de prendre la fuite furent mis à mort. Les églises, les monuments, les maisons et les remparts furent rasés et réduits en cendres. De semblables désastres ne se réparent pas; toutefois, la politique d'un duc d'Aquitaine rendit à Bazas une partie de sa prépondérance dans la Novempopulanie. Guillaume, dans son désir de constituer son autorité ducale sur des bases qui lui permissent de se soustraire à la souveraineté des carlovingiens, nomma son frère Gombaud, entré dans les ordres après son veuvage, aux sièges d'Agen et de Bazas, avec les titres de duc et d'évêque de Gascogne. Quoique la possession simultanée de deux évêchés fût une infraction aux lois canoniques, et que ce fût, dans le cas présent, une usurpation sur les droits de l'archevêque d'Auch, les successeurs de Gombaud étendirent l'abus aux sièges de Lescar, Oleron, Dax, Aire et Bayonne. Ces six évêchés furent gouvernés pendant

un siècle par les prélats de Bazas; le dernier possesseur fut Raymond le Vieux, auquel on ne laissa, en 1058, que le titre honoraire d'évêque de Lescar, en lui adjoignant un coadjuteur chargé de l'administration diocésaine.

Bazas s'associa, avec un empressement remarquable, aux entreprises organisées pour la délivrance de la terre sainte; le pape Urbain II, en 1096, saint Bernard, en 1153, y vinrent prêcher la croisade. De nombreux seigneurs du Bazadais partirent pour la sainte expédition. Tontolon, l'un d'eux, qui avait perdu ses gens, ses chevaux et tous ses équipages, blasphémait dans son désespoir et lançait dans son délire des flèches contre le ciel; il fut surpris par l'évêque de Bazas, qui avait accompagné les croisés, et comme le prélat cherchait à lui faire comprendre l'impiété de sa fureur et l'étendue de sa folie : « Je punis un ingrat, répondit-il; j'ai tout sacrifié pour Dieu, et Dieu m'oublie! »

Les premières tentatives d'affranchissement, les aspirations vers l'indépendance qui se manifestèrent dans les communes de France, lorsque le départ de la noblesse pour les croisades commença à rendre moins écrasant le joug féodal, eurent aussi leur retentissement à Bazas. Comme le roi était trop loin, c'est par les barons jaloux de leur puissance que les évêques furent d'abord attaqués, et comme l'autorité menacée était cléricale, la sédition fut appelée hérésie.

Voici, selon leurs adversaires eux-mêmes, quels étaient ces dangereux hérétiques : « Ces faux prophètes prétendent imiter les apôtres; ils prêchent sans cesse, marchant nu-pieds, priant à genoux sept fois par jour et autant dans la nuit, refusent l'argent qu'on leur offre, se privent de viande et de vin; ils ne font pas cas de l'aumône, parce qu'ils soutiennent qu'on ne doit rien posséder; leurs chefs sont au nombre de douze. »

Un concile fut tenu à Bazas le 8 décembre 1182; le cardinal légat Henri d'Albano et l'archevêque d'Auch y assistaient; les mesures les plus énergiques de répression furent adoptées; la sédition fut étouffée, mais pour éclater le siècle suivant, moins innocente et plus redoutable, dans la guerre des Albigeois. A cette époque, l'évêque Amanieu d'Albret alla guerroyer dans l'Agenais, sous les ordres du fameux Simon de Montfort. Les susceptibilités jalouses des puissants prélats de Bazas furent l'occasion de fréquents démêlés avec les lieutenants et sénéchaux du roi pendant la domination anglaise, sans que cependant ce pouvoir fût sérieusement menacé dans le Bazadais. Il faut, toutefois, en excepter l'époque où Philippe le Bel, exploitant la condamnation prononcée contre Jean sans Terre, s'empara de tous ses domaines; Bazas alors fut, avec Bordeaux, la dernière ville qui résista au duc de Lancastre, quand la fortune redevint fidèle aux armes de l'Angleterre. Théobald de Barbaste commandait la place; sommé de se rendre :

« Allez dire à votre maître, répondit-il, que notre parole est engagée au roi de France; que les Bazadais seront toujours fidèles à la voix du devoir et de l'honneur, et qu'ils s'enseveliront sous leurs remparts plutôt que de courber leurs têtes sous le joug de l'étranger. »

L'Anglais, hélas! n'était pas l'étranger pour la Guyenne; peu après Édouard était redevenu le maître de Bazas comme de Bordeaux. C'est vers ce temps que la condamnation des templiers fut accordée par Clément V à Philippe le Bel. Quoique Bazas fût la patrie du pape, les chevaliers du Bazadais ne furent point épargnés, leur maison fut rasée, et sur ses ruines l'évêque Théobald de Castillon fit construire plus tard le couvent des cordeliers. Cependant, par le fait seul de sa durée, le succès de la lutte entre la France et l'Angleterre devient incertain; l'emploi de toutes les ressources est nécessaire; il faut enfin compter avec les populations dont les sympathies peuvent jeter un poids décisif dans la balance, le temps des concessions est arrivé. La commune de Bazas, en 1340, obtient de l'évêque et du chapitre, qui se partageaient l'autorité sur la ville, l'établissement d'une jurade ou charte en vingt-sept articles, qui remplace, par une magistrature municipale, l'arbitraire du gouvernement féodal. En 1342, le roi Édouard ajoute à cet établissement l'exemption de tous les droits qui lui étaient dus sur les vins transportés à Bordeaux. Nous ne savons si les Bazadais espéraient davantage, si d'autres promesses leur avaient été faites ou si le sentiment de la nationalité française se réveillait dès lors en eux; mais ils répondent aux faveurs du prince anglais en se livrant à la France. Le siège de La Réole et le traité de Brétigny (1360), qui, en les replaçant sous la domination anglaise, stipule l'oubli complet du passé, arrêtent le comte de Derby dans ses projets de vengeance; mais, dix ans après, à propos d'un *fouage*, impôt de dix sous, frappé par le prince

Noir sur chaque famille, une révolte éclate dans la Gascogne, le Périgord, l'Armagnac, le Comminges, la Lomagne et les Landes ; Bazas en profite pour ouvrir ses portes à l'armée de Du Guesclin et du duc d'Anjou.

Le Bazadais devient alors le quartier général des forces françaises, avec lesquelles le comte d'Armagnac se dispose à prendre l'offensive en Guyenne, dont la capitale tient toujours pour l'Anglais.

Bazas et Bordeaux sont en présence. Après plusieurs campagnes sans résultat et plusieurs trêves sans réconciliation, la lutte prend, en 1423, un caractère d'acharnement fanatique qui ne se retrouve que dans les rivalités locales ou les haines de famille. Pendant que tous les Bordelais en état de porter les armes s'enrôlent dans l'expédition contre Bazas, les femmes, les enfants et les vieillards, ne pouvant prendre part au combat, parcourent la ville dans une procession générale à laquelle assistent en grande solennité toutes les confréries. Les Bordelais reconquirent Bazas au roi d'Angleterre ; mais celui-ci, ne voyant dans les révoltes successives des Bazadais que l'importance de rattacher leur ville à sa cause, donna pour instructions au captal de Buch Gaston de Foix, comte de Longueville, auquel il confiait la garde de la place conquise, « de ne toucher en aucune façon aux droits spirituels et temporels de l'évêque de Bazas, de maintenir les Bazadais dans leurs franchises, privilèges et coutumes, de rendre la justice la plus exacte, tant au pauvre qu'au riche. »

Gaston conserva Bazas aux Anglais de 1424 à 1442 ; mais le fils du comte d'Albret s'en empara à cette époque et en fit le centre de ses opérations. Les Bazadais trouvaient enfin une occasion de prendre leur revanche. Sous la conduite de Charles d'Albret, la garnison de Bazas ne craignit pas de venir se montrer jusque sous les murs de Bordeaux. Un jour, un détachement de six ou sept cents cavaliers osa se mesurer avec une armée de dix à douze mille hommes commandée par le maire de Bordeaux. Les Bazadais restèrent maîtres du champ de bataille, dans les environs de Valence, et ramenèrent plus de mille prisonniers.

Charles VII voulut qu'à l'avenir la ville de Bazas fît partie de ses domaines sans pouvoir jamais en être détachée ni aliénée, à moins que ce ne fût en faveur d'héritiers présomptifs de la couronne. La gloire se paye cher. Vers la fin du XVIe siècle, dit O'Reilly, Bazas était entièrement déchu de son ancienne grandeur : les guerres avaient épuisé toutes ses ressources, son commerce était presque anéanti, la plupart des négociants ayant transporté leur industrie dans la capitale de la Guyenne ; le palais de justice démoli n'avait pu être relevé, et Jean de Castelnault, grand juge ou prévôt, fut obligé de tenir sa cour au pied d'un ormeau séculaire qui se trouvait au Forail.

Vers 1480, la prospérité de Bazas semblait prête à renaître, la ville se ressentait du mouvement commercial de la province, son industrie se ranimait, l'agriculture prenait un nouvel essor, lorsque l'invasion désastreuse de la peste vint replonger la malheureuse cité dans le deuil et la désolation. La fameuse révolte contre l'impôt de la gabelle, les guerres religieuses ajournèrent pour longtemps toute espérance d'amélioration et de progrès.

François Ier avait traversé Bazas à son retour de Madrid, en 1525 ; il y était revenu quatre ans plus tard pour épouser Éléonore, sœur de Charles-Quint : le mariage avait été célébré non loin de la ville, dans la chapelle de Marie-Madeleine ; enfin, le grand monarque espagnol lui-même avait honoré d'un séjour la cité des Vasates en 1539, lorsqu'il traversait la France pour se rendre en Flandre ; la princesse Élisabeth, fiancée au roi d'Espagne, était venue aussi visiter Bazas en 1559 ; Montmorency se chargea de faire oublier le passage de ces hôtes illustres. Chargé de comprimer et de punir les populations qui s'étaient révoltées contre l'impôt du sel, il s'arrêta à Bazas en revenant de Bordeaux : il sembla vouloir dépasser tout ce que sa sévérité avait eu jusque-là d'implacable ; il ne laissa derrière lui que du sang et des haines. Quant à la paix, elle n'était qu'apparente, et la réforme religieuse fut le prétexte dont la vengeance se servit pour éclater. De 1561 à 1562, Bazas fut le théâtre de luttes meurtrières, pendant lesquelles catholiques et protestants furent tour à tour vaincus, chaque parti souillant sa victoire par les plus horribles excès ou les plus sanglantes représailles. Un digne continuateur de Montmorency, Montluc, fut envoyé contre la ville, où le parti huguenot avait fini par triompher. A l'approche du général que précédait une réputation trop méritée, les protestants prirent la fuite ; Burie, catholique ardent, fut reconnu comme gouverneur, et Montluc perdit une occasion d'exercer ce qu'il appelait sa justice.

Mais la discorde et la haine étaient trop profon-



Château de Montesquieu.

dément entrées au cœur des habitants pour que le triomphe d'un des deux partis fût définitif et durable. La présence du roi Charles IX à Bazas pendant un voyage qu'il fit dans le midi de la France, les fêtes et banquets qui signalèrent son séjour, la foule de personnages illustres qui se donnèrent pour cette occasion rendez-vous à Bazas, rien ne put étouffer les germes de dissension qui couvaient dans l'âme des Bazadais. Quand la question religieuse sommeillait, les prétentions municipales, les conflits d'autorité ramenaient la population sur les places publiques; en 1536, une querelle entre l'évêque et les jurats faillit mettre Bazas en feu.

Ces indices du mécontement public pouvaient faire présager des hostilités prochaines. Henri de Navarre, qui tenait campagne dans les provinces environnantes, devait ajouter trop de prix à la possession de Bazas et être trop bien renseigné sur les dispositions de ses habitants pour ne pas s'y être ménagé des intelligences; un coup de main, secondé par la trahison de Fabas, un des seigneurs les plus influents du Bazadais, l'en rendit maître en 1576.

Les passions si longtemps contenues du parti calviniste se donnèrent alors de sanglantes et déplorables satisfactions. Les églises furent démolies, la cathédrale dévastée, les tombeaux des évêques profanés et leurs ossements jetés dans les rues; ni l'âge ni le sexe ne trouvèrent grâce devant les vainqueurs que le souvenir des cruautés de Montmorency et de Montluc aveuglait à leur tour; las de tuer, les protestants ne se donnaient plus la peine d'enterrer les morts, et le puits de Saint-Jean fut comblé avec les cadavres des catholiques. La Réole et Langon furent pris par les huguenots bazadais, et les mêmes scènes de carnage s'y répétèrent.

Sous Henri III et Henri IV, à travers les vicissitudes de la lutte continue entre les seigneurs et le

parti royaliste, Bazas fut moins violemment agité que les troubles précédents n'auraient pu le faire craindre. La ville dut cet apaisement des haines et ce calme relatif aux vertus et à l'action bienfaisante d'un de ces rares prélats que l'historien est si heureux de signaler au respect et à la vénération de la postérité. Armand de Pontac, évêque de Bazas, pensait que la réforme des abus, dont les véritables catholiques étaient les premiers à gémir, serait, pour reconquérir la paix, une arme plus puissante que les violences de la guerre, les massacres et les échafauds. Il avait provoqué la réunion d'une assemblée du clergé qui se tint à Melun; une adresse au roi Henri III fut décidée : on y représentait qu'à cette époque les revenus de vingt-huit évêchés laissés vacants étaient perçus par des laïques; on citait même une femme parmi ces bénéficiaires. Armand fut chargé de déposer le mémoire au pied du trône.

Sa conduite dans son diocèse était digne de ses principes; il employa toutes ses ressources et tous ses soins à cicatriser les plaies de la malheureuse cité qui avait tant souffert; il fit exécuter dans la cathédrale les importantes réparations grâce auxquelles elle subsiste encore. Enfin, pendant une peste qui sévit en 1606, la contagion le surprit répandant secours et consolations dans la ville décimée, et l'enleva aux regrets et à l'amour des habitants.

Une seconde invasion de la peste, en 1616, et quelques manifestations tumultueuses en faveur de la Fronde, promptement réprimées par le duc de Candale, fils d'Épernon, sont les derniers événements à noter dans l'histoire si dramatique de Bazas.

La Révolution de 1789 et les changements de gouvernement qui l'ont suivie ont passé sur le Bazadais sans qu'aucune étincelle rallumât des feux désormais éteints; l'activité des esprits s'est dirigée vers les conquêtes industrielles et l'exploitation ou l'amélioration du sol; dans cette lutte d'un autre genre, où les conditions du succès sont si différentes, Bazas a vu sa population s'accroître, et s'améliorer le sort de ses habitants; mais elle n'a pu retrouver l'importance politique qui lui avait coûté si cher dans d'autres temps.

La ville, assez mal bâtie, compte 5,073 habitants; elle couronne d'une façon pittoresque un rocher escarpé au pied duquel coule la Beuve. Les agréables promenades qui l'entourent suivent la ligne des anciennes fortifications aujourd'hui ruinées. Sur une place bordée de constructions en arcades s'élève la cathédrale, édifice gothique du XIIIe siècle, classé au nombre des monuments historiques de France. La façade est remaquable surtout par la quantité de statues et statuettes qui la décorent; les piliers de la grande nef sont d'une belle proportion, d'une légèreté admirable, et le vaisseau dans son ensemble est d'une grande pureté d'architecture. Près de l'entrée principale est un bénitier où, par un effet d'optique tres curieux, mais qui n'a rien d'extraordinaire, puisque nous le retrouvons dans plusieurs églises et notamment dans l'église abbatiale de Saint-Ouen, de Rouen, la voûte de l'église se réfléchit dans toute son étendue.

Bazas, outre un commerce assez important de grains, bestiaux, merrain, bois de construction et de chauffage, possède des fabriques de droguets, de chapeaux, des verreries à bouteilles, des blanchisseries de cire et des tanneries.

C'est la patrie de Jules Ausone, médecin, philosophe et père du célèbre poète latin D.-M. Ausone; de Noël Larrière, savant janséniste.

Les armes de la ville sont : *de gueules, à un portail de ville crénelé, flanqué de deux tours crénelées; la porte hersée et ouverte du champ, surmontée d'un bourreau tenant un badelaire prêt à en frapper un martyr, saint Jean-Baptiste, qui est à genoux dans la posture de la prière; le tout d'argent* (aliàs *d'or*), *ajouré et maçonné de sable.*

Langon. — Langon (*Alingo, Alangonus portus*), station de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette, et point de départ d'un embranchement de cette ligne sur Bazas et d'un embranchement secondaire qui s'en détache à Nizan, se dirigeant vers Sore, est une petite ville de 4,740 habitants, située à 20 kilomètres au nord de Bazas, sur la rive gauche de la Garonne. Elle eut pour première origine une somptueuse villa possédée par saint Paulin, Gallo-Romain converti au christianisme dans le IVe siècle, dont les domaines étaient si vastes et si nombreux, qu'on comparait leur étendue à celle d'un royaume. Lorsque la foi toucha son cœur, il donna la liberté à tous ses esclaves; et, voulant pratiquer la sainte égalité commandée par le Christ, il se dépouilla de ses biens, ne se réservant que l'argent néces-

saire à la construction d'une église qui fut consacrée par Delphinus, premier évêque de Bordeaux.

Le palais du maître fut transformé par les esclaves affranchis en une ville qui prit un rapide accroissement, et que Sidoine Apollinaire désigne, le siècle suivant, sous le nom de *Portus Alingo*.

Langon fut ravagé souvent durant les invasions des barbares; comme les autres villes riveraines de la Garonne, cette cité eut principalement à souffrir des déprédations des Normands. Le chapitre de Saint-Seurin de Bordeaux prétendait tenir de Paulin des droits sur la ville de Langon. Dans une charte de 1170, les chanoines « baillent Langon à foi et hommage à Arnaud Garcie et aux siens, à la charge de leur donner annuellement, le dimanche des Rameaux, douze bonnes lamproies. » Dès les premiers temps de la conquête anglaise, les habitants avaient une charte communale leur conférant le droit d'élire leur maire et leurs jurats; selon l'usage anglais, la liberté individuelle était garantie par une application de l'*habeas corpus,* c'est-à-dire que, toutes les fois que le crime commis n'entraînait pas la peine de mort, l'accusé avait droit de se faire élargir s'il déposait une caution. Pendant la période anglaise, la seigneurie de Langon passa alternativement de la maison de La Mothe à celle des Grailly; les prétentions rivales de ces deux puissantes familles donnèrent lieu à de fréquentes contestations. Dès que la domination anglaise commença à être ébranlée en Guyenne, des sympathies pour le parti français se manifestèrent à Langon. Les habitants s'étaient placés, dès 1401, sous la protection des Armagnacs; c'est à un comte de ce nom que la ville ouvrit ses portes en 1117, époque depuis laquelle elle ne cessa d'appartenir à la France.

La révolte de 1522 au sujet de la gabelle, la période des guerres religieuses ne furent point signalées à Langon par de grands désastres. La ville fut assiégée et prise tour à tour par les catholiques et les protestants; mais, relativement à ce qui se passait ailleurs, l'histoire doit rendre hommage à la modération des vainqueurs.

Les guerres de la Fronde eurent un caractère de haine plus acharnée. Langon, pour rester fidèle au roi, avait refusé d'entrer dans la ligue formée par les autres villes de la Garonne; les Bordelais vinrent une première fois l'assiéger en 1649, sous la conduite du marquis de Sauvebœuf. Les habitants, soutenus par trois cents soldats de la marine, firent une héroïque, mais inutile résistance. L'assaut fut donné, la place prise, et les Bordelais souillèrent leur victoire par les plus coupables excès.

Le duc d'Épernon avait à peine reconquis Langon à la cause royale que le prince de Conti, à la tête de huit mille hommes et de six pièces de canon, chassa la garnison et donna pour gouverneur à la ville un certain Galapian dont l'administration tyrannique et barbare a laissé des souvenirs de désolation et de haine qui ne sont pas encore oubliés.

Louis XIV passa à Langon en 1660, et y fut reçu avec la plus grande solennité.

De précieuses découvertes archéologiques ont été faites dans la ville et ses environs; on y a trouvé de nombreuses médailles du Bas-Empire et une grande quantité d'oboles frappées sous Louis le Débonnaire. Une curieuse légende populaire se rattache à la voie romaine qui passait près de Langon, et qui est désignée dans le pays sous le nom de *camin gallian*. La chronique raconte que la fille du prince de Langon, au moment de s'unir avec un duc de Bordeaux, fils d'un vice-roi, déclara à son fiancé qu'elle ne voulait point passer par la route ordinaire. Le départ étant fixé pour le lendemain, le jeune duc, d'autant plus affligé qu'il était plus amoureux de sa capricieuse épouse, ne savait à quel saint s'adresser pour construire en une nuit une route de dix à quinze milles de longueur. Désespérant des saints, il s'adressa au diable; Satan répondit à l'appel : sorcières, démons, gnomes et loups-garous se mirent à l'œuvre : et le lendemain, dès l'aurore, un nouveau chemin, le *camin gallian*, s'ouvrait sous les pas des nouveaux époux.

Plus d'un paysan, aujourd'hui encore, se garderait de construire ou d'habiter une maison au bord de cette voie maudite; et tout malheur dont sont frappés ceux qui ont bravé cette superstition est attribué à l'influence du diable ou au courroux de Dieu.

Langon est situé dans une plaine riante et fertile, sur la rive gauche de la Garonne, et sur le chemin de fer de Bordeaux à Cette, avec embranchement sur Bazas, en face de Saint-Macaire; un pont suspendu relie les deux villes. Il ne reste aucun débris important ni du château ni des murailles qui défendaient la cité.

Les rues sont mal percées, les maisons irrégulières et mal construites, mais elles conduisent hors de l'enceinte à des promenades délicieuses.

Pour relier les nombreuses voies de communication dont Langon est le centre, d'importants travaux d'art ont été exécutés. Rivières et chemins de fer sont traversés par des ponts suspendus d'une grande hardiesse.

Le commerce de Langon consiste à peu près exclusivement dans le débit de ses vins : il y a, cependant, en outre, quelques tanneries, des distilleries d'eaux-de-vie et de nombreux ateliers de tonnellerie.

Langon est la patrie du poète dramatique P. Delamontagne.

Les armes de la ville sont : *d'or, à trois pals de gueules.*

Sauternes. — Sauternes, canton et à 8 kilomètres au sud-ouest de Langon, arrondissement et à 23 kilomètres au nord-nord-ouest de Bazas, est un bourg peuplé de 1,009 habitants. Il doit toute sa renommée à l'excellence de ses vins blancs ; nous en énumérerons toutes les qualités dans notre article spécial sur le vin de Bordeaux, et nous citerons après lui les principaux crus de la contrée qui font cortège à ce roi des vins blancs.

La Réole (lat. 44° 35′ 6″ ; long. 2° 22′ 35″ O.) — La Réole (*Regula, Castrum Vasatum*), station de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette, chef-lieu d'arrondissement, sur la rive droite de la Garonne, à 84 kilomètres au sud-est de Bordeaux, est peuplée de 4,089 habitants. Cette petite ville existait avant la conquête romaine, et fut pendant cette période un centre de population assez important : voilà ce qu'on peut conclure des précieuses découvertes archéologiques faites en creusant le sol de la ville ; mais son histoire ne prend de certitude et d'importance qu'à dater de Charlemagne. Le monastère de La Réole, d'abord connu sous le nom de *Squira,* fut fondé, en 877, par le grand empereur ; quoiqu'il fût construit en dehors de l'enceinte, son étendue et sa richesse devinrent telles que le nom du couvent s'étendit à la ville. Cette renommée attira la cupidité des Normands qui, après l'avoir pillé, le ruinèrent de fond en comble. Cent ans après, il fut relevé par Sanche-Guillaume, duc de Gascogne, qui mit à la tête du nouvel établissement, richement doté, un moine bénédictin tiré de l'abbaye de Fleury-sur-Loire. L'acte de donation, signé par Guillaume et par son frère Gombaud, évêque et duc de Gascogne, stipule les droits en vertu desquels la ville et ses dépendances étaient placées sous la domination des prieurs du couvent. La rivalité des moines gascons et français ensanglata le cloître dès les premiers temps ; le prieur Abbon, appelé pour rétablir la paix, mourut victime de la sédition, le 13 novembre 1003, frappé d'un coup d'épieu qui lui traversa le bras gauche et s'enfonça dans les côtes. L'Église l'a mis au rang des saints martyrs.

Jusqu'à la conquête des Anglais, nous ne trouvons à noter dans les annales de La Réole que le souvenir de démêlés peu importants entre les abbés et les seigneurs du voisinage.

La Réole, comme la plupart des villes de la Guyenne, dut à l'étranger ses premières franchises. Une des premières manifestations de l'esprit municipal est un traité d'alliance conclu en 1222 entre les jurats de Bordeaux et les magistrats de La Réole. La lutte de Jean sans Terre et de Philippe pouvait déjà faire présager aux populations que leur destinée serait le jouet de l'ambition des deux couronnes. L'idée d'une confédération des villes était sage ; elle ne fut malheureusement pas comprise. Chacun agit dans son isolement ; La Réole mit son zèle et consacra ses ressources à consolider les remparts de son enceinte ; puis, dans la confiance que ses fortifications lui inspiraient, elle prêta l'oreille aux sourdes menées qui se pratiquaient contre ses maîtres, se mêla aux intrigues de Castille, et un jour d'effervescence populaire déchira l'étendard anglais et brisa les images du prince. Un siège s'ensuivit, et les rebelles durent se soumettre au prince de Galles, envoyé pour les faire rentrer dans le devoir. En 1320, la garde du château de La Réole fut inféodée aux fonctions de sénéchal de Guyenne. La construction d'une seconde enceinte et les souvenirs d'un nouveau siège remontent à cette époque. Le comte de Valois s'était rendu maître de La Réole par un hardi coup de main ; le comte de Derby fut, cette fois, chargé de la reconquérir. Froissart a laissé un long et intéressant récit de cette expédition, qui remit ville et château au pouvoir de l'Anglais. Tout ce bruit qui se faisait autour des murs de La Réole non seulement ruinait et décimait la population, mais avait pour conséquence plus désastreuse encore de perpétuer le mal. La Réole semblait un rendez-vous assigné

d'avance aux combattants dès que les hostilités recommençaient. Chaque année est marquée, pour ainsi dire, par un épisode de ces luttes interminables. Du Guesclin prend La Réole en 1373; elle est reprise par les Anglais en 1416, et retombe aux mains des Français en 1417. Et ce n'est point encore assez de ces guerres de nation à nation, d'implacables rivalités locales viennent augmenter l'acharnement de la lutte. De misérables considérations de commerce, des contestations élevées sur quelques droits de péage avaient fait de La Réole et de Bordeaux deux ennemies irréconciliables. En 1420, les Bordelais se font les exécuteurs des vengeances de Henri V contre La Réole; c'est de leurs rangs qu'étaient lancés contre la ville les boulets d'une monstrueuse bombarde, « masses enflammées, dit la chronique, qui pesoient plus de six cents livres. »

Une épouvantable inondation, dont le douloureux anniversaire était encore célébré au commencement de ce siècle, vint, le 15 mai 1436, mettre le comble à la ruine et à la désolation du pays. Aussi, quand Charles VII se présenta sous les murs de La Réole, la garnison écossaise chargée de la défendre ne put y trouver les éléments d'une résistance sérieuse. La troisième enceinte construite par les ordres du prince français et achevée en 1466, les souvenirs du passé firent encore illusion aux partis qui déchirèrent la France pendant les guerres de religion; La Réole fut le théâtre de quelques engagements; mais la population épuisée se refusait désormais à toute lutte prolongée; la peste était encore venue éclaircir les rangs de ceux qui avaient survécu à tant de guerres. En 1639, Louis XIII ordonna la démolition des fortifications. Par une fatalité qui semble invinciblement attachée à la malheureuse ville, la garnison qui occupait le château pour la veuve et le fils de l'ancien gouverneur, le maréchal de Roquelaure, refusa de laisser exécuter les ordres du roi et soutint un dernier siège, du 13 janvier au 30 mai. Le duc d'Épernon fit pendre tous les rebelles.

Le dernier fait historique qui se rattache aux annales de La Réole est la condamnation des frères César et Constantin Faucher, les jumeaux de La Réole, souvenir tragique qui n'est point encore effacé de la mémoire des contemporains.

La Réole est bâtie en amphithéâtre sur le flanc d'une colline escarpée, dont le pied est baigné par les eaux de la Garonne. Les rues en sont étroites, d'un accès difficile, mal percées et bordées de maisons mal bâties. Elle n'a conservé aucune ruine intéressante ni de son monastère, ni de ses églises, ni du château fort et des trois enceintes qui la protégeaient. Une petite place publique, un port peu considérable et une promenade assez jolie, voilà tout ce qui remplace les grandeurs du temps passé; mais ce qu'on peut considérer comme une suffisante compensation à l'importance politique payée par de si rudes épreuves, c'est le riant aspect des nombreuses et agréables habitations disséminées sur les bords du fleuve, sur les pentes fertiles des coteaux environnants; heureux indices de l'aisance et de la prospérité que la paix a ramenées dans le pays.

Les deux rives de la Garonne sont reliées par un pont suspendu dont une travée a 165 mètres de longueur.

La Réole fabrique peignes, chapellerie, minots, vinaigre et cuirs. Il s'y fait un commerce considérable de grains, farines, vins, eaux-de-vie et bestiaux; son marché est un des principaux centres d'approvisionnement pour le département.

Les armes de La Réole sont : *d'azur, à une porte de ville flanquée de deux tours d'argent, et sommée de deux autres de même, maçonnée de sable, et surmontée de trois fleurs de lis d'or rangées en chef,* avec cette légende autour : URBS REGULA DUCATUS AQUITANIÆ.

MONSÉGUR. — Monségur (*Mons securus*), sur un coteau qui domine le Dropt, chef-lieu de canton, arrondissement et à 13 kilomètres au nord-est de La Réole, à 55 kilomètres au sud-est de Bordeaux, peuplé de 1,709 habitants, est l'une des principales localités de l'Entre-deux-Mers; elle repose sur un sol très riche en fossiles. La culture de la vigne y est en progrès par l'introduction successive des cépages fins merlot et cabornet. Monségur a un marché de vins très important. Son nom indique la sécurité qu'inspirait jadis la solidité de ses fortifications; on y voit encore les ruines d'anciennes murailles.

LIBOURNE (lat. 44° 55′ 2″; long. 2° 35′ 5″ O.). — Libourne (*Condate Lillæ* ou *Condate ad Lillam*), station de la ligne du chemin de fer de Paris à Bordeaux, avec embranchement, sur Bergerac et Le Buisson, est une jolie ville de 15,231 habitants, chef-lieu d'arrondissement, à 30 kilomètres à l'est de Bordeaux. Elle s'élève dans une position dont

les avantages ne pouvaient échapper à la sagacité des Romains; un *castrum* fut donc établi par eux de bonne heure au confluent de l'Isle et de la Dordogne, et un port fut creusé; Ausone et saint Paulin la désignent sous le nom de *Condate Portus.* On en retrouve encore des vestiges dans le village qui a gardé le nom de Condat. Des habitations de marchands, des cabanes de pêcheurs se groupèrent à l'abri du *castrum.* Plus tard, Charlemagne, frappé à son tour de l'importance d'une pareille position, s'occupa de l'agrandissement et de l'embellissement du bourg, appelé alors *Pozera;* il y séjourna quelque temps, y fit construire une léproserie et dota l'église de Saint-Thomas d'une épine de la sainte couronne, don précieux à une époque où tant de villes durent leur existence au voisinage d'un monastère ou au tombeau de quelque saint. Guillaume X, duc d'Aquitaine, répara les désastres causés par l'invasion des Normands, et, pour la sécurité de la ville, il l'entoura d'épaisses murailles, de tours massives et de donjons crénelés.

Vers 1269, Roger de Leybourn, un des plus dévoués compagnons de Henri III d'Angleterre, ayant été nommé par ce prince sénéchal de Guyenne, compléta l'œuvre de Guillaume. La ville, réellement transformée grâce aux immenses travaux qu'il y fit exécuter, changea son nom de *Pozera* pour celui de son bienfaiteur, et s'est appelée *Libourne.*

En 1270, une charte communale concédée par Édouard, fils aîné du roi, vint ajouter la liberté, comme élément nouveau, à la prospérité de la ville. Le commerce, qui se développait, obtint en 1290 l'établissement de trois foires par an. Aussi les prétentions de Philippe le Bel furent-elles assez mal accueillies; et Libourne ayant été dans la nécessité de suivre l'exemple des autres villes de Guyenne et d'accepter la domination française, dès que le comte de Derby se présenta sous ses murs, une assemblée des bourgeois, réunis en conseil, décida immédiatement que les portes lui seraient ouvertes. Ce retour empressé à la cause anglaise valut à Libourne les faveurs du prince Noir. La comtesse de Kent, femme du prince de Galles, voulut aussi donner à la cité fidèle un témoignage de ses sympathies; on lui attribue la construction d'une chapelle connue sous le nom de chapelle de l'Épinette, fondée en l'honneur de la sainte épine donnée par Charlemagne à la paroisse Saint-Thomas. La mort du prince Noir offrit l'occasion d'une revanche à Du Guesclin, qui avait été fait prisonnier par lui et détenu au château de Condat. Le connétable s'empara de Libourne en 1377, et céda à un sentiment de vengeance peu digne de lui en dévastant le château qui lui rappelait un ancien échec. Dans la dernière période de la lutte entre l'Angleterre et la France, Libourne fit partie de la ligue organisée par Bordeaux : un document précieux, daté de la fin du XIVe siècle, constate que « le connétable de Bordeaux paye à Robin-Pater-Noster et à ses compagnons, en tout vingt-cinq hommes d'armes, ayant chacun son pillard, monté et armé, pour demeurer comme sauvegardes et défenseurs de la ville de Libourne et de ses ennemis, pendant deux mois, à partir du 1er octobre 1381, la somme de mille quarante francs, à raison de vingt francs par chaque homme d'armes et son pillard. » Tant la nécessité rendait peu scrupuleux sur le choix des auxiliaires qu'on appelait à sa défense ! La mort de Richard attiédit considérablement le dévouement de Libourne à la cause anglaise. Lorsque Dunois parut sous ses murs, le dimanche de la dernière semaine du mois de juin 1431, un dissentiment éclata entre les magistrats municipaux et le commandant anglais Yeykleston; celui-ci avait fait arrêter et conduire en prison le héraut venu pour sommer la ville de se rendre au roi de France; le maire Debordes le mit en liberté sur-le-champ et le renvoya au comte Dunois « comme député et personne sacrée inviolable. » Il était dès lors facile de présager l'issue de la lutte; une députation de deux jurats, envoyée au camp de Dunois, stipula les conditions d'une capitulation honorable; le traité fut signé par les trois chefs de l'armée française, et leurs soldats, reçus par le conseil civil, le clergé et la noblesse, firent leur entrée par la porte Saint-Louis, au milieu des cris de : *Vive le roi!*

En 1451, Talbot et son fils parvinrent une dernière fois à replanter l'étendard anglais sur les murs de Libourne; mais, en l'absence de Charles VII, occupé alors d'une guerre contre le duc de Savoie, le comte de Penthièvre put restituer à la France cette glorieuse conquête; la bataille de Castillon avait porté le dernier coup aux prétentions de l'Angleterre sur la Guyenne.

Louis XI, par sa politique, consolida l'œuvre de son victorieux prédécesseur; une famille de Salazar ayant voulu empiéter sur les drois de la jurade, Louis XI fit évoquer la cause à son propre tribunal, et obligea le seigneur à se désister. Tous les pri-

vilèges de Libourne furent confirmés par François Ier en 1515, à son avènement au trône. Entre l'expulsion des Anglais et le commencement des guerres religieuses, nous avons à signaler : l'hiver extraordinairement rigoureux de 1480; l'apparition en Guyenne de la peste, qui força, en 1514 et en 1528, le parlement de Bordeaux à venir se réfugier à Libourne; enfin, en 1549, la fameuse révolte contre l'impôt de la gabelle, sédition à laquelle les habitants de la ville prirent une part très active et qui finit, au bout de huit mois, par la mort des trois principaux chefs : Tropière, tué en combattant, Piron pendu, et Talamaigne, condamné au supplice de la roue. La révolution religieuse du XVIe siècle eut cela de remarquable à Libourne, qu'elle s'empara des esprits les plus éclairés et qu'elle trouva dans les classes supérieures ses plus fervents propagateurs.

L'abjuration de Henri IV souleva à Libourne des marques non équivoques de mécontentement. Le cardinal de Sourdis contribua puissamment à l'apaisement des haines religieuses par la tolérance dont il donna l'exemple, et par le zèle charitable qu'il déploya pendant la peste qui ravagea la ville en 1606 et l'année suivante. Louis XIII visita Libourne à l'époque de son mariage, en 1615; les fêtes qui signalèrent son séjour et celui des deux reines, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, sont longuement racontées dans les chroniques du temps. En 1634, la cour des aides fut transférée à Libourne et y resta cinq ans.

Pendant le gouvernement du duc d'Épernon, la construction d'une citadelle fut l'occasion de déplorables conflits; la population fut d'abord pressurée par les soldats employés aux travaux; la susceptibilité des Bordelais fut excitée ensuite par ces précautions inexplicables qu'ils crurent dirigées contre eux; les frondeurs enfin exploitèrent ces divers motifs et provoquèrent un soulèvement qui procura à d'Épernon le prétexte d'un fastueux triomphe.

Quand Mazarin promena en Guyenne le jeune roi et la reine mère, la cour séjourna à Libourne pendant un mois entier.

La faute que commit alors l'habile ministre, en abandonnant la Guyenne à Condé, eut pour Libourne de tristes conséquences; le prince de Conti, ayant par des préparatifs mal déguisés laissé deviner l'hostilité de ses projets, Vendôme fut envoyé contre la ville, qui eut à supporter les malheurs d'un siège sans que les habitants se fussent compromis par le moindre acte de complicité. Nous ne retrouvons plus dans les annales de Libourne que des épisodes d'un intérêt local, tels que les scandaleux débats survenus entre les récollets et les capucins, de 1662 à 1665; un nouveau transfèrement de la cour des aides en 1676, la fondation du collège des jésuites en 1725, la terrible disette de 1748, une aggravation des impôts sous Louis XIV, et une modification des institutions municipales sous Louis XV. Puis arrive la Révolution de 1789, à dater de laquelle l'histoire de Libourne se confond avec celle du département, sans qu'aucun incident particulier mérite d'arrêter l'attention du lecteur. Nous avons longuement parlé de la magnifique position de Libourne. L'élégance et la régularité des constructions intérieures répondent au riant aspect de ses environs· les rues sont larges, tirées au cordeau et presque toutes bordées de trottoirs; le port peut recevoir des navires de 300 tonneaux; un pont suspendu a été jeté sur l'Isle; on traverse la Dordogne sur un autre pont en pierres et en briques, de neuf arches à plein cintre, achevé en 1825 seulement. Outre ses vieilles églises, la ville possède une bibliothèque, un musée, un jardin botanique, une salle de spectacle, une belle caserne de cavalerie et un vaste manège couvert. Sur une de ses places, au bout de la rue de Périgueux, la ville a élevé une statue de bronze en l'honneur d'un de ses fils qui, d'une position modeste, parvint aux plus hautes dignités de l'État. Decazes, originaire de Libourne, fut créé duc et pair sous le règne de Louis XVIII, dont il fut le ministre préféré.

Le commerce de Libourne est considérable; il consiste principalement en vins, eaux-de-vie, merrain, fer et houille; on y trouve aussi filatures de coton, fabriques de cotonnade, verreries, tanneries, corderies, clouteries, ateliers pour la construction des navires et entrepôt de sel.

C'est la patrie du conventionnel Garran, du duc Decazes, pair de France et ministre.

Les armes de la ville sont : *d'azur, à un navire d'or* (aliàs d'*argent*), *les voiles ferlées, sur une onde d'argent ombrée d'azur, avec un croissant montant d'argent, et trois fleurs de lis d'or* (aliàs *d'argent*) *en chef, une sur chaque mât du navire.*

Saint-Émilion. — Saint-Émilion (*Civitas sancti Emiliani*), station de l'embranchement de Bordeaux à Bergerac et Le Buisson, qui se détache à Libourne de la ligne de Paris à Bordeaux, canton,

arrondissement et à 9 kilomètres au sud-est de Libourne, est une petite ville de 3,111 habitants, qui s'élève à 9 kilomètres de Libourne. Elle doit son nom plutôt que son existence au pieux solitaire qui serait venu s'y retirer à une époque très incertaine. De nombreux indices autorisent à supposer qu'avant les dévastations des Normands, avant même l'arrivée des Romains, cet emplacement était habité.

La petite ville de *Lucaniac*, célèbre résidence d'Ausone, rendez-vous de toutes les illustrations littéraires du temps, occupait le plateau qui domine la gorge où s'élève la cité actuelle. Non loin des ruines de Lucaniac, près d'un hameau appelé Maurine, un monastère fut fondé sous le vocable de Sainte-Marie-de-Fussinac. Les moines de ce couvent, ravagé par les Sarrasins d'abord, et ensuite par les Normands, avaient accueilli la légende de saint Émilion, dont la propagation ne tarda pas à donner une grande importance à leur établissement ; les habitations se multiplièrent, de nouveaux couvents et des églises furent construits ; en 1199, la commune avait sa charte concédée par Jean sans Terre ; la ville était défendue par des remparts entourés de larges fossés ; Louis VII y ajouta une forteresse connue sous le nom de Château du Roi. Cette ville suivit docilement les destinées de la province, s'étudiant à ne fournir aucun prétexte aux vengeances des partis vainqueurs. Elle appartint tour à tour aux Anglais et à la France, aux catholiques et à la Réforme ; ce système de neutralité passive lui valut le maintien de ses privilèges et son annexion aux domaines royaux des couronnes de France et d'Angleterre, ce qui était un affranchissement de certaines servitudes féodales. Cependant, malgré toutes ces précautions et cette position presque exceptionnelle, à la fin des guerres, Saint-Émilion n'avait plus que 200 feux de 3,000 qu'il comptait auparavant. La prospérité est revenue avec la paix, et la ville, plus heureuse que la plupart des cités de la Guyenne, a pu conserver les monuments qui témoignent de sa gloire passée. On admire à Saint-Émilion l'église paroissiale, édifice plein de grâce et de légèreté, classé parmi les monuments historiques ; la façade du palais du cardinal de Cantenac ; la Rotonde de Saint-Émilion, petit oratoire gothique d'une délicatesse et d'un fini précieux ; le temple monolithe, qu'on suppose avoir été dédié par les Gaulois à leur Mercure Teutatès, et enfin l'ermitage de Saint-Émilion, creusé dans le roc, à 7 mètres de profondeur au-dessous de la place publique. On y voit encore le lit, le siège et la table du bienheureux solitaire. Cet antique et rustique oratoire a été classé aussi parmi les monuments historiques. Il reste encore quelques ruines intéressantes du Château du roi Louis VII. Quoique le territoire de Saint-Émilion produise peu ou point de vins, il s'y fait, sous la désignation de vins de Saint-Émilion, un commerce très considérable des produits des communes environnantes : Saint-Martin-de-Mazerat, Saint-Christophe, Saint-Laurent, Saint-Sulpice, Pomerel, Saint-Georges, Néac, Saint-Magne, Castillon et Capitourlans. Nous renvoyons nos lecteurs à la notice spéciale, où nous avons donné aux produits de ce remarquable vignoble la place et les éloges qu'il mérite.

Saint-Émilion est la patrie du conventionnel Guadet.

Cantenac. — Cantenac est une commune de 1,125 habitants, située sur la Jalle de Liac et près de la rive gauche de la Gironde, à 10 kilomètres à l'est de Castelnau de Médoc son chef-lieu de canton et à 20 kilomètres au nord de Bordeaux. Son église est remarquable et sur son territoire s'élèvent les châteaux d'Issan, de Boyd et de Palmer. Mais ce qui fait sa grande réputation c'est qu'elle possède un des plus précieux vignobles de la Gironde, créé par le baron Branne, après qu'il eut vendu le cru de Branne-Mouton. Le système suivi est de tout sacrifier à la qualité : de 50 hectares, on ne retire que 100 tonneaux ; aussi chacun d'eux est-il payé jusqu'à 3 et 4,000 francs. Les qualités de ces terroirs si soigneusement entretenus étaient déjà appréciées à une époque fort reculée. Il en existe un témoignage dans une inscription gravée sur la porte du vieux château d'Issan. Cette construction date de l'occupation de la Guyenne par les Anglais, et l'inscription porte : *Regum mensis arisque deorum* (pour les tables des rois et les autels des dieux). Ces titres de gloire se sont transformés en distinctions honorifiques à nos expositions universelles.

Les vins d'Issan, de Boyd, de Palmer sont également estimés et comptés parmi les troisièmes grands crus.

Castillon. — Castillon (*Castillo*), sur la Dordogne, station du chemin de fer de Libourne à Bergerac, petite ville, chef-lieu de canton de 3,084 ha-



Bazas.

bitants, située à 18 kilomètres au sud-est de Libourne, doit surtout sa célébrité à la bataille de 1450, qui détermina l'expulsion définitive des Anglais du sol de la Guyenne ; son histoire cependant a d'autres titres encore à l'intérêt des lecteurs. Des objets antiques, retrouvés dans le sol, permettent de lui attribuer une existence contemporaine des Romains. Les souvenirs de l'invasion des Sarrasins sont restés dans la tradition populaire ; dans la traduction du nom des villages, des ponts, des champs, on retrouve la constatation des épisodes de la lutte : Pont-d'Harable (*pons Araborum*), Village d'Arable (*vicus Araborum*), Champ d'Amaure (*campus Maurum*). Pendant l'époque féodale, les comtes de Castillon figurent avec éclat aux croisades et dans les guerres du temps. Sous la domination anglaise, cette seigneurie est donnée par Édouard III à la puissante maison de Grailly qui, en diverses occasions, avait, envers les habitants de Castillon, fait preuve de libéralité et de sympathie.

Les de Foix et de Candale eurent Castillon avec l'immense héritage des Grailly. La ville suivit le parti et la fortune de ses maîtres. Quand Talbot vint protester par un dernier effort contre la conquête de Charles VII, Castillon est une des villes qui l'accueillirent avec le plus d'empressement ; le principal corps de l'armée française, commandé par le comte de Penthièvre, l'amiral de Beuil, les maréchaux de Lohéac et de Culant, s'avança pour en faire le siège. Talbot, qui était alors à Bordeaux, fut mandé en toute hâte. Le vieux général désirait « laisser les François approcher encore de plus près ; » il cède toutefois aux instances, réunit ses forces et marche sur Castillon. Après un premier engagement qui lui avait été favorable, il s'était arrêté dans une abbaye d'où il venait de déloger ses adversaires ; il se rafraîchissait et il se disposait à assister à la célébration de la messe, quand on vint lui annoncer que les Français se retiraient ; empressé de changer cette défaite en déroute, il

s'élance sur les retranchements du camp ; déjà sa bannière a été plantée sur les palissades aux cris de : *Talbot! Talbot!* lorsque éclate « la plus horrible tempête de couleuvrines et de ribaudequins qui jamais eust été ouïe. » Les Français, immobiles et silencieux derrière leurs retranchements hérissés d'artillerie, attendaient l'Anglais de pied ferme. Talbot, trompé par un faux rapport, était tombé dans un piège. Il ne voulut pas reculer ; un boulet tua son cheval et lui fracassa la cuisse ; des archers, qui ne le reconnurent pas, l'achevèrent ; trente barons et chevaliers, parmi lesquels lord Lisle, lord Hull, le bâtard de Talbot et ses deux fils, se firent tuer en essayant d'arracher aux vainqueurs le corps du vieillard ; il avait quatre-vingts ans. Sa mort ne décida pas seulement du sort de la bataille : elle mit aussi fin à la guerre, comme si cet homme eût été la personnification de la puissance anglaise en France. Au XVI[e] siècle, on a retrouvé, dans la Dordogne, l'épée de Talbot ; on lisait ces mots, gravés sur la lame : *J'appartiens à Talbot pour combattre le roi de France.*

L'influence de Gaston de Foix, rentré en faveur auprès de Louis XI et de Charles VIII, préserva Castillon de toute rancune et de toutes représailles. Pendant les guerres de religion, les habitants, qui s'étaient jetés dans le parti de la Réforme, soutinrent contre Mayenne, en 1586, un siège encore aggravé par une invasion de la peste, et qui se termina par des massacres et des pendaisons. Turenne reprit la place quelque temps après par escalade. Henri de Navarre vint à son tour l'assiéger, en 1596.

L'édit de Nantes apaisa les passions religieuses jusqu'à la reprise des hostilités, en 1621. Castillon avait été déclaré place de sûreté ; Louis XIII, qui passa deux fois sous ses murs, était disposé à en faire le siège ; Bassompierre l'en dissuada par respect pour les promesses faites et la parole donnée. Quoique la seigneurie de Castillon fût passée aux mains du duc de Bouillon par suite de son mariage avec une nièce de Mazarin, la paix n'y fut pas troublée pendant les guerres de la Fronde, grâce à l'attitude menaçante du duc d'Épernon.

La terre de Castillon resta dans la maison de Turenne jusqu'en 1719. C'est dans ses environs que se cachèrent les girondins proscrits par la Convention. Buzot, Pétion et Barbaroux se succédèrent dans la commune de Saint-Magne.

Castillon, situé dans une agréable position sur la rive droite de la Dordogne, a conservé des ruines assez importantes de son vieux château, qu'il a été question de classer parmi les monuments historiques.

Un obélisque rappelle la victoire remportée sur les Anglais en 1453. Un pont suspendu relie les deux rives de la Dordogne.

Castillon produit des vins rouges recherchés pour l'exportation, et des vins blancs qui ont à la fois du corps et de la douceur. La culture de l'oignon y est l'objet d'un commerce assez important.

L'industrie du pays consiste dans des fabriques de tonnellerie, des clouteries, tanneries, corderies, filatures de coton, et dans un commerce considérable de laines.

Coutras. — Coutras (*Cutracum, Corterate*), chef-lieu de canton, arrondissement et à 19 kilomètres au nord-nord-est de Libourne, à 58 kilomètres à l'est-nord-est de Bordeaux, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Bordeaux, avec embranchements sur Périgueux et Brive (réseau d'Orléans), point de départ de l'embranchement qui fait communiquer la ligne de Paris à Bordeaux avec celle de Nantes à Bordeaux (réseau de l'État), est une petite ville peuplée de 3,944 habitants, située au confluent de l'Isle et de la Dronne. C'était, sous la domination romaine, une station militaire appelée *Corterate;* la voie romaine de Bordeaux à Périgueux, connue vulgairement aujourd'hui sous le nom de Chemin de Charlemagne, passait au pied de ce poste. Pendant près de quinze siècles, l'histoire de Coutras ne nous offre aucun événement digne d'être relaté. En 1290, la nomination d'un notaire par Édouard I[er] est une preuve de l'importance de la commune ; nous trouvons, en 1475, la ville de Coutras possédée par cette famille de Lautrec qui fournit des amiraux et des gouverneurs à la province de Guyenne, et dont un membre fut placé par François I[er] à la tête de ses armées d'Italie, et chargé par ce prince du gouvernement du Milanais.

La construction du château de Coutras, célèbre par les hôtes illustres qui s'y réunirent pendant les troubles de la Fronde, date de cette époque ; mais c'est surtout à la victoire de Henri de Navarre sur Joyeuse que Coutras doit la renommée de son nom.

Les deux armées de Matignon et de Mayenne

étaient venues se joindre à celle du présomptueux favori, qui, craignant d'avoir à partager avec les deux vieux généraux la gloire du triomphe, attaqua les huguenots avant leur arrivée. D'un côté, des casques surmontés d'aigrettes flottantes, l'éclat de l'or et des pierreries sur les armures, des vêtements, des écharpes de velours et de satin, d'élégants coursiers aussi richement parés que leurs maîtres; de l'autre, la laine, la bure, le fer; tout est austère et silencieux dans les rangs des huguenots; à la vue des troupes de Joyeuse qui se disposent bruyamment à l'attaque, ils fléchissent le genou et entonnent le cantique de Marot:

La voici l'heureuse journée
Où Dieu couronne ses élus.

« Ils ont peur, dit Joyeuse à Lavardin. — Ne vous y trompez pas, répond cet officier; jamais ils ne sont plus terribles qu'au sortir de la prière. »

Le combat avait commencé à huit heures, le matin du 28 octobre 1587; le soir, Henri, victorieux, soupait au château de Coutras; les cadavres nus des deux Joyeuse gisaient dans une salle et étaient insultés par quelques officiers. Ce moment, leur dit le Béarnais avec sévérité, « est celui des larmes, même pour les vainqueurs. » Belle parole, mais, hélas ! moins authentique que l'envoi à une de ses maîtresses, la belle Corisandre d'Andouin, de vingt-deux chapeaux enlevés pendant la bataille.

Louis XIII traversa Coutras le 15 juillet 1621 : il se montra au peuple, se promenant à pied dans *une grande allée de lauriers*, qui existait alors devant le château.

L'intervention du pape ayant obtenu le pardon du duc d'Épernon, le cardinal Henri de Sourdis fut envoyé à Coutras pour l'absoudre; la cérémonie eut lieu sur la place de l'église paroissiale.

C'est enfin au château de Coutras que la belle duchesse de Longueville essaya ses séductions sur les personnages influents qu'elle y avait réunis, pour les entraîner dans le parti de la Fronde.

Coutras n'a rien conservé de cette époque; on n'y voit aujourd'hui qu'un monument élevé à la mémoire du brave Albert, qui enleva aux ennemis le corps du général Marceau, blessé mortellement à la journée d'Altenkirchen.

En revanche, les travaux modernes n'y manquent pas d'importance. On y a construit des ponts suspendus sur les rivières de la Dronne et de l'Isle, comme voies de communication et pour le service du chemin de fer.

Fronsac. — Fronsac (*Franciacum*), chef-lieu de canton de 1,487 habitants, situé sur la rive droite de la Dordogne, à 3 kilomètres au nord-ouest de Libourne, n'a, dans ses annales, aucun souvenir antérieur à Charlemagne, malgré la découverte faite, dans le siècle dernier, de nombreuses médailles romaines, de tuiles et de briques à parements, qui semblerait annoncer que cet endroit a été habité du temps des Romains. Quoi qu'il en soit des suppositions que ces témoignages ont fait naître, le mamelon qui domine le cours de l'Isle et de la Dordogne, au confluent de ces deux rivières, était nu et désert quand Charlemagne, frappé de l'importance de cette position, y fit construire une forteresse qui s'appela le château des Francs, *Franks-Walk*, dont, par corruption de langage, on a fait *Fronciac*, puis *Fronsac*.

Fronsac produit des vins de côtes assez estimés, entre autres le vin de Canon; ils prennent de bonne heure la teinte topaze des vins vieux, sans rien perdre de leur sève et de leur corps. En primeur, les bonnes qualités se payent de 300 à 500 francs; sur plusieurs points du sol, on extrait des sables calcaires très recherchés pour verreries, et des sables siliceux de première qualité pour les bâtisses en général, et en particulier pour la construction des fours à chaux.

Blaye (lat. 45° 7′ 43″ ; long. 3° 0′ 15″ O.). — Blaye (*Blabia*, *Blavia*, *Castrum Blavium*, *Blavutum*, *Blanutum*) est une ville maritime peuplée de 4,522 habitants, située sur la rive gauche de la Gironde, chef-lieu d'arrondissement, à 30 kilomètres au nord-nord-ouest de Bordeaux, station terminale de l'embranchement qui se détache à Saint-Mariens de la ligne de Nantes à Bordeaux (réseau de l'État); elle possède un service de bateaux à vapeur en amont et en aval du fleuve de Bordeaux à Pauillac et de Bordeaux à Royan. L'origine de cette ville est très ancienne; ce fut un des trois points stratégiques choisis par Messala, lieutenant d'Auguste et proconsul des Gaules, pour assurer la domination romaine dans l'Aquitaine. La grande voie militaire qui reliait Saintes à Bordeaux avait un embranchement qui aboutissait à Blaye. La religion chrétienne y fut prêchée, dans le cours du IVe siècle, par saint

Romain; la légende qui désigne cette ville comme théâtre du martyre de saint Front est beaucoup moins authentique.

Deux églises y furent construites vers le ve siècle, l'une en l'honneur de saint Romain, l'autre sous l'invocation de saint Martin, son compagnon et son disciple, à une demi-lieue de la ville. Charibert, en faveur de qui Dagobert avait rétabli le royaume de Toulouse, vint mourir à Blaye, en 631, et fut enterré dans l'église de Saint-Romain.

La ville fut prise et livrée au pillage pendant la guerre que Pépin fit aux ducs d'Aquitaine. Charlemagne, à son retour de Roncevaux, voulut que le corps de son fidèle Roland reposât dans l'église de Blaye. L'illustre preux fut enterré à Saint-Romain avec son épée et son cor. La fameuse Durandal a été réclamée depuis par le musée d'artillerie.

La position de Blaye l'exposait, avant toute autre cité de Guyenne, aux coups des Normands. La ville et la forteresse furent prises, pillées et saccagées. Place neutre jusqu'au xie siècle, bien qu'appartenant à la juridiction ecclésiastique de Bordeaux, elle s'était relevée de ses ruines et avait repris de l'importance lorsque Geoffroy, comte d'Angoulême, et Alduin, son frère, s'en disputèrent la possession; la victoire resta à Alduin. En 1028, l'assemblée qui élut Séguin archevêque de Bordeaux se tint à Blaye, sous la présidence de Sanche-Guillaume, duc de Gascogne. En 1096, Guillaume IX, duc de Gascogne, mit le siège devant Blaye, possédée alors par un comte de Rudel, et, vainqueur, il fit raser l'antique forteresse romaine qui durait depuis huit siècles. En 1140, le domaine étant rentré dans les mains des comtes d'Angoulême, Wulgrin Taillefer II, en dépit de l'opposition du duc de Guyenne, fit rebâtir le château, dont les restes subsistent encore aujourd'hui.

Les princes anglais consolidèrent leur puissance à Blaye, comme dans la plupart des villes de Guyenne, par l'extension des franchises municipales et des privilèges commerciaux; là, comme ailleurs, la population s'attacha donc à la fortune des maîtres qui semblaient se préoccuper le plus sincèrement de ses intérêts. Les seigneurs étaient obligés de régler leur conduite sur celle du souverain; le joug féodal fut donc aussi à cette époque un peu moins lourd et moins dur. L'histoire de Blaye nous en offre une preuve : la ville eut pour seigneurs, au xiiie siècle, deux frères qui vécurent dans l'union la plus intime et dont la domination fut bienveillante et douce; l'un d'eux, Geoffroy, était un poète fort célèbre du temps. Ses amours un peu folles, mais malheureuses et touchantes, pour une comtesse de Tripoli, l'ont rendu fameux dans les chroniques galantes du moyen âge. Après avoir soupiré longtemps et composé nombre de vers pour l'objet de son culte, il s'embarqua, décidé à se rendre près d'elle. Une maladie mortelle l'assaillit dans le trajet; il était sans connaissance et sans voix quand on le débarqua. La belle comtesse voulut voir celui qui mourait pour elle, et se rendit auprès de lui. Rudel, en l'entendant, recouvre pour un instant un peu de force et de vie; puis il retombe et meurt en murmurant le nom de sa dame. Celle-ci le fit ensevelir dans l'église des Templiers, et prit le voile quelques jours après.

Le sort de Blaye, pendant la dernière période de la lutte entre la France et l'Angleterre, est celui dont nous avons retracé les vicissitudes dans l'histoire de maintes autres villes. Du Guesclin s'en empara en 1363; elle retomba au pouvoir des Anglais, figura au premier rang dans la confédération des villes filleules dont Bordeaux était la marraine, et fut enfin reconquise définitivement, en 1451, par le brave Dunois. Pour réparer les maux de la guerre, Louis XI confirma et Charles VIII étendit les privilèges concédés par les rois d'Angleterre.

Les guerres de religion n'entraînèrent point pour Blaye de grandes calamités, quoiqu'à deux reprises la ville eût été livrée aux protestants; mais, pendant les agitations de la Ligue, Jean Paul d'Esparbès, gouverneur de Blaye, dont Henri de Navarre avait payé l'alliance au prix de cent mille écus et par le bâton de maréchal, soutint un long siège contre Matignon; la présence d'une escadre anglaise et le ravitaillement de la place qu'elle put opérer contraignirent les ligueurs à la retraite. Louis XIII, qui affectionnait Blaye, y vint avec sa cour en 1620, et signala son séjour par de nouvelles faveurs accordées à la magistrature municipale. Louis XIV, dans ses préoccupations de guerre, ordonna en 1652 la démolition de deux cent quarante maisons qui, par leur proximité des fortifications, pouvaient gêner la défense; soixante autres furent encore abattues en 1658, et avec elles la vieille église de Saint-Romain. Vauban se mit à l'œuvre en 1603, et remplaça les anciens ouvrages de défense par la citadelle et les remparts tels que nous les voyons aujourd'hui.

L'établissement d'un nouveau marché aux pois-

sons en 1718, l'expulsion des juifs en 1731, et leur interdiction de séjourner en ville hors les temps de foire; un rapport adressé à M. Boucher, intendant de la généralité de Bordeaux, à la date du 4 avril 1761, sur la turbulence des assemblées communales de Blaye, et, vers la même époque, une curieuse réclamation des chirurgiens contre les prétentions des perruquiers, qui prétendaient s'arroger le privilège exclusif *de la frisure* et *du coup de peigne*, sont les seuls épisodes locaux qui nous conduisent jusqu'aux événements contemporains.

Une infructueuse tentative des Anglais en 1814, et l'emprisonnement de la duchesse de Berry, en 1832, sont les seuls faits qui se rattachent à l'histoire contemporaine de cette petite ville.

La ville de Blaye est située sur la rive droite de la Gironde, à distance presque égale de Bordeaux et de l'embouchure du fleuve, qui, dans cet endroit, a déjà une largeur de 4 kilomètres. Le port et la rade naturelle formée par les rives de la Gironde sont accessibles aux bâtiments du plus fort tonnage et fréquentés par les navires étrangers et nationaux, qui presque tous font escale en se rendant à Bordeaux ou au retour, soit pour compléter leurs approvisionnements, soit pour alléger leur chargement et diminuer ainsi leur tirant d'eau. La ville, construite au pied et sur la croupe d'un rocher escarpé, se divise en haute et basse ville. La haute ville est formée par la citadelle, œuvre de Vauban; les glacis, plantés d'arbres, forment une agréable promenade. L'hôpital et une fontaine sont les seuls monuments dignes d'être cités. La population industrielle et commerçante est concentrée dans la basse ville, qu'aucune curiosité ne recommande à l'intérêt du voyageur. Le système de défense, pour la ville et le cours supérieur du fleuve, est complété par le *fort Médoc*, établi sur la rive gauche de la Gironde, et le *fort Pâté*, tour fortifiée élevée sur un îlot au milieu du fleuve, et dont les feux se croisent avec ceux du fort Médoc et de la citadelle.

Les vins rouges de Blaye réunissent toutes les qualités des vins de cette contrée : belle couleur, goût agréable et bonne maturité.

Il y a à Blaye des distilleries d'eaux-de-vie, des verreries, des chantiers pour la construction des navires de grand et petit cabotage, des fabriques de faïences, de toiles, d'étoffes de laine et de cendres gravelées. Le commerce consiste principalement en vins, eaux-de-vie, esprits, huile, savon, fruits secs, résine, bois de construction pour la marine, bois de charpente, merrain, etc.

C'est la patrie de Taillasson, peintre et littérateur.

Les armes de Blaye sont : *d'azur* (aliàs, *de gueules*), *à deux tours jointes par un entre-mur d'argent maçonné de sable, et au milieu de l'entre-mur une porte de gueules bordée d'or et couverte en haut par une herse de sable, sur une rivière d'argent, et surmontée en chef d'une fleur de lis d'or.*

Lesparre (lat. 45° 18′ 30″; long. 3° 16′ 42″ O.). — Lesparre, station de la ligne du Médoc, de Bordeaux à Le Verdon, petite ville de 3,794 habitants et chef-lieu d'arrondissement et d'un canton, à 69 kilomètres au nord-ouest de Bordeaux, remplace les deux cités qui existaient du temps des Romains dans le bas Médoc, contrée si affectionnée par les patriciens de cette époque, *Noviomagus*, enseveli sous les flots de la mer, et *Metullium*, sur l'emplacement de laquelle on suppose que s'éleva la ville actuelle, Lesparre, *la ville aux palissades.*

Les constructions commencèrent au milieu des ruines que laissaient derrière eux les Normands; de solides murailles remplacèrent les palissades; un gothique manoir s'éleva au milieu des populations regroupées, et grâce à la fertilité du sol, grâce à l'espèce d'isolement du pays, presqu'île défendue de l'ouest au nord par la vaste Gironde et l'Océan, au sud par des landes et des forêts, au XIe siècle la petite capitale avait acquis une grande importance. Ses seigneurs, dont le plus anciennement connu est un Gombaud qui vivait en 1100, étaient, pendant toute la période féodale, dans une étroite intimité avec les plus grandes familles de l'Aquitaine ou dans une rivalité qui témoigne aussi évidemment de leur influence. Nous voyons, pendant la croisade prêchée par Urbain V en 1362, et dirigée par Pierre de Lusignan, un sire de Lesparre appeler en duel le roi de Chypre; le pape intervint et, à leur passage à Rome, Lusignan et Florimond de Lesparre communièrent ensemble en signe de réconciliation.

Le dévouement de Lesparre à la cause anglaise ne se démentit pas; il est vrai de dire que les princes d'outre-Manche ne négligèrent aucune occasion de s'attacher ce puissant auxiliaire; les sires de Lesparre furent comblés de dignités et reçurent plusieurs fois d'importants secours en argent. Leur indigence, au reste, prouverait la mo-

dération de leurs exigences dans la perception des dîmes auxquelles ils avaient droit, supposition corroborée encore par l'empressement que mirent leurs vassaux à réunir la rançon d'un sire de Lesparre fait prisonnier dans la guerre des Armagnacs. Charles VII fit raser les murs de la ville, en 1452. La seigneurie passa de la maison de Foix au duc de Nivernais et de celui-ci au maréchal de Matignon. Le duc d'Épernon l'acheta en 1600; étant gouverneur de Guyenne, il passa marché avec des Flamands pour le desséchement d'immenses marais; on doit à ses efforts une amélioration notable dans la culture du sol. Les ducs de Grammont sont les derniers qui aient porté le titre de seigneurs de Lesparre.

La ville, riche des produits agricoles de son territoire, n'a conservé aucun monument remarquable des temps passés : les ruines du vieux château ne présentent aucun intérêt historique ni artistique. L'importance actuelle de Lesparre est dans le commerce des vins du Médoc, dont cette ville est l'entrepôt, et dans le mouvement de ses foires et de ses marchés, où s'opèrent des transactions considérables sur les céréales et les bestiaux. Son sous-sol renferme des carrières de pierre exploitées en moellons ou en pierre de taille.

Ses armes sont : *Losangé d'or et de gueules.*

Pauillac. — Pauillac (*Pauliacus*), chef-lieu de canton, arrondissement et à 21 kilomètres au sud-est de Lesparre, à 48 kilomètres au nord-nord-ouest de Bordeaux, station de la ligne du chemin de fer du Médoc, est une petite ville maritime de 3,900 habitants, sur la rive gauche de la Gironde. Pauillac a été construit sur l'emplacement de l'ancienne villa romaine des Paulin; Ausone en parle dans une épître à Théon :

Pauliacus tanti non mihi villa foret.

Des découvertes faites en 1805 ne permettent aucun doute sur l'identité des lieux. Les orages du moyen âge, les révolutions qui leur ont succédé ont passé sur Pauillac sans arracher ses habitants à leur neutralité passive. Leur port s'ouvrait à tout vaisseau qui en réclamait l'entrée, et, de bon gré ou par résignation, leurs matelots montaient sur les flottes qui commandaient la Gironde sans se soucier du pavillon.

Au XIVe siècle, la terre de Pauillac était dans la dépendance des seigneurs de Laffitte, dignes barons qui semblent aussi avoir laissé aux produits de leurs vignobles le soin de propager la renommée de leur nom. Les vins de Château-Laffitte sont encore aujourd'hui la richesse et la seule illustration de Pauillac.

La ville est située sur la rive gauche de la Gironde, qui a dans cet endroit 8 kilomètres de large et forme un port commode et une rade très sûre, préférés par quelques capitaines à Blaye comme point de relâche. Elle est desservie par les bateaux à vapeur du bas de la Gironde. Près de Pauillac est le lazaret de Tomploup, et en face, au milieu du fleuve, la petite île de Patiras, ancien lieu de retraite du fameux pirate Monstri.

Les vins de Pauillac occupent un rang distingué parmi les bons crus du Médoc.

Le classement en est nombreux; aussi les prix varient-ils selon les vignobles et les années, de 500 à 1,500 francs en primeur. Le corps, le moelleux, la sève, le bouquet, la finesse et la distinction sont les qualités qui les caractérisent.

Les armes de Pauillac sont : *coupé, au 1er d'or, au paon d'azur; au 2e de gueules, à deux fasces d'argent.*

Saint-Estèphe. — Saint-Estèphe, sur la Gironde, canton et à 8 kilomètres au nord de Pauillac, arrondissement et à 14 kilomètres sud-est de Lesparre, à 50 kilomètres nord-nord-ouest de Bordeaux, station de la ligne du chemin de fer du Médoc, port sur la Gironde, est une ville peuplée de 2,687 habitants.

Nous signalons dans notre notice spéciale les crus les plus renommés de la Gironde; c'est à regret que nous ne pouvons, faute d'espace, y donner place à certains crus secondaires qui, accessibles à un plus grand nombre de consommateurs, contribuent à maintenir et à propager la réputation des produits connus sous la désignation générale de vins de Bordeaux. De ce nombre sont les excellents et considérables vignobles qui ont fait de Saint-Estèphe l'une des plus riches communes du Médoc. Quelques chiffres nous en fourniront la preuve. Les crus bourgeois, en primeur, les bonnes années, atteignent le prix de 1,500 francs. Un domaine composé des Cos-d'Estournel, Pomys, l'Abbaye-de-l'Isle et Bedilloux, d'un rendement moyen de 150 à 160 tonneaux, fut vendu, en 1852, par M. d'Estournel, à un M. Martyn, de Londres, moyennant 1,150,000 francs. Ce domaine est devenu la propriété de la famille Errazu.

Saint-Estèphe possède quelques antiquités romaines et le château Calon, belle construction moderne.

Saint-Julien. — Saint-Julien-Beychevelle, canton et à 4 kilomètres au sud de Pauillac, arrondissement et à 25 kilomètres au sud-est de Lesparre, à 44 kilomètres au nord-nord-ouest de Bordeaux, est un bourg peuplé de 1,667 habitants.

Ce que nous avons dit de Saint-Estèphe peut s'appliquer à cette localité; quoique son nom ne soit pas de premier ordre, c'est une des communes qui fournissent le plus de vins classés et, parmi eux, il suffit de citer les léoville et les larose. Ils se rapprochent beaucoup des vins de Château-Margaux par leur belle couleur, la richesse de leur sève et un bouquet particulier. Très appréciés en France, ils jouissent, en Angleterre, d'une réputation très grande et bien méritée. Le cru de Léoville-Poyféré, qui ne comprend que le quart de l'ancien domaine de Léoville, a été vendu un million, en 1866, à MM. Lalande et d'Erlanger.

Saint-Julien possède de belles prairies dans les terres d'alluvion qui bordent le fleuve; il est en communication avec lui par deux petits ports, l'un qui porte son nom, et par celui de Beychevelle. A 3 kilomètres du bourg, on trouve la station de Saint-Laurent, sur le chemin de fer du Médoc.

LES GRANDS VINS DE BORDEAUX

Dans notre notice générale sur l'industrie agricole, industrielle et commerciale du département, nous avons donné des chiffres qui proclament éloquemment l'importance des produits des vignobles bordelais; leur valeur et leur célébrité n'ont pas besoin d'être rappelées. Les vins dits *de Bordeaux* possèdent des qualités spéciales qui justifient l'estime et la faveur dont ils sont l'objet dans l'opinion universelle. Ils sont non seulement inoffensifs, mais réconfortants, et en quelque sorte médicaux; les transports, les lointains voyages en mer, loin de les altérer, les bonifient; ils peuvent se conserver de longues années, le temps n'exerçant sur eux qu'une heureuse influence; aussi, dans le magnifique ensemble de ces productions, n'avons-nous qu'à caractériser les mérites variés des divers crus.

Les relevés officiels évaluent à 158,418 hectares l'étendue des terrains cultivés en vignes dans le département de la Gironde. Ils se partagent en cinq régions, qui sont, dans l'ordre de la valeur de leurs produits : le Médoc, les Graves, les Côtes, le Palus et l'Entre-deux-Mers.

Le Médoc comprend une langue de terre s'étendant de Blanquefort à l'extrémité nord du bassin d'Arcachon; son sommet est à la Pointe-de-Grave, et elle est bornée à l'est par le fleuve la Gironde, à l'ouest par l'Océan.

Il comprend 48 communes vinicoles, que le commerce divise en haut et bas Médoc, par rapport au cours du fleuve, et dont il attribue 30 au haut Médoc et 18 au bas Médoc. La contrée se présente sous l'aspect d'une vaste plaine coupée par des coteaux caillouteux. La nature du sol, très peu homogène, explique la diversité des produits. Les cépages les plus répandus sont : le *cabernet-sauvignon,* le *franc-cabernet* ou *cabernet gris,* le *merlet,* le *malbec* et le *verdot.*

Dans le chiffre général de la récolte, la part du Médoc, pour les 20,000 hectares qu'il possède, est de 360,000 hectolitres, dont un quart environ de vins tout à fait supérieurs, un quart de vins fins, et le reste de vins plus ou moins ordinaires. Le commerce range les produits du Médoc en trois catégories principales : les vins classés, les vins bourgeois, et les paysans. Ces classifications ont donné naissance à une industrie particulière au pays, celle des courtiers. Elle exige une grande finesse de goût, beaucoup d'expérience et une impartialité notoire. Arbitre généralement accepté entre le producteur et le commerçant, non seulement le courtier assigne à la marchandise son rang et sa valeur actuelle, mais il doit pressentir celle que le temps doit lui ajouter. Le rôle des courtiers a donc une importance considérable.

La grande autorité en cette matière, William Franck, dans son *Traité sur les vins du Médoc,* énumère une soixantaine de crus classés, qu'il répartit en cinq grandes divisions. La première renferme les trois grands crus du Médoc rangés dans l'ordre suivant : 1° Château-Margaux, à la famille Pillet-Vill, donnant annuellement environ 155 tonneaux de 900 hectolitres; 2° Château-Laffitte, à la famille de Rothschild, donnant annuellement 140 tonneaux de premier choix; 3° Château-Latour, donnant de 70 à 90 tonneaux. La contenance de ces trois célèbres vignobles est de 80 hectares pour le Château-Margaux, 67 hectares pour le Château-Laffitte et 42 hectares pour le Château-Latour.

Le prix des vins du Médoc varie nécessairement selon l'abondance et la qualité des récoltes annuelles; les grands crus sont aux mains de très riches propriétaires et peu abordables au commerce; on ne peut donc prendre comme base régulatrice qu'une moyenne des transactions de plusieurs années. Voici les résultats que donnent les calculs présentés comme les plus exacts : 1re classe, de 2,000 à 5,000 francs le tonneau ; 2e classe, de 1,200 à 1,400 francs; 3e classe, de 800 à 900 francs; 4e classe, de 700 à 900 francs; 5e classe, de 600 à 700 francs. D'après cette même échelle, les bourgeois supérieurs valent de 400 à 500 francs; les bourgeois ordinaires de 350 à 400 francs, et les paysans de 300 à 325 francs.

Comme types de la 2e classe, il convient de citer les branne-cantenac, les gruau-larose, les léoville, les mouton-rothschild, les rauzan-rauzan; pour la 3e classe, les issan, les philippe-dubignon, les beaucaillou, les fruitier, les lagrange, les lacolonie et malescot; pour la 4e classe, les talbot, les calon-lestapis, les duluc aîné, les palmer, les saint-pierre; enfin, pour la 5e classe, les batailley, les canet-pontet, les cantemerle, les jurine, les grand-puy.

L'Angleterre, la Russie, la Belgique, la Hollande et le nord de l'Europe sont les principaux débouchés des vins du Médoc. Ceux destinés à l'Angleterre subissent souvent un mélange des vins du Midi, réclamé par des palais habitués aux vins de Porto et aux boissons alcoolisées. Les produits du Médoc y perdent en partie cette finesse, ce moelleux qui ajoutent tant à la pureté et à la distinction de leur bouquet.

La région de *Graves* tire son nom de la nature de son sol : c'est une couche de graviers mêlée de sablons et d'une proportion plus ou moins forte d'argile, qui recouvre les plateaux et les collines de formation tertiaire aux environs de Bordeaux. Elle occupe les plaines hautes, voisines des confluents de la Garonne et de la Dordogne, du Ceron et de la Garonne, de l'Isle et de la Dordogne; elle embrasse une zone de près de 50 kilomètres, depuis Châtillon-sur-Gironde jusqu'au delà de Langon. Les vins rouges que l'on y récolte sont, en général, plus corsés, plus spiritueux, plus colorés que ceux du Médoc; mais ils ont moins de bouquet et leur sève est toute différente; il leur faut, en outre, six ou huit ans de tonneau avant de pouvoir être mis en bouteilles; mais, après ce temps, ils sont d'excellente garde.

Parmi les vins rouges de Graves, la première place appartient sans contredit au cru de Haut-Brion, qui appartient aux héritiers Amédée Larrieu.

Ce vignoble hors ligne, d'une contenance de 50 hectares, est situé dans la commune de Pessac, à 6 kilomètres de Bordeaux. Ses produits sont classés immédiatement après les margaux, les laffitte et les latour. Le mode de culture que l'on y suit diffère des usages du Médoc; il est particulier aux Graves; la grosse vidure, et la vidure sauvignonne, associées au malbec et au cruchinet, en sont les principaux cépages. Le haut-brion, dont la production est d'environ 100 tonneaux, se distingue par une belle couleur, un bouquet fort agréable et beaucoup de vivacité. Il ne lui manque qu'un peu plus de moelleux pour égaler les plus grands vins du Médoc.

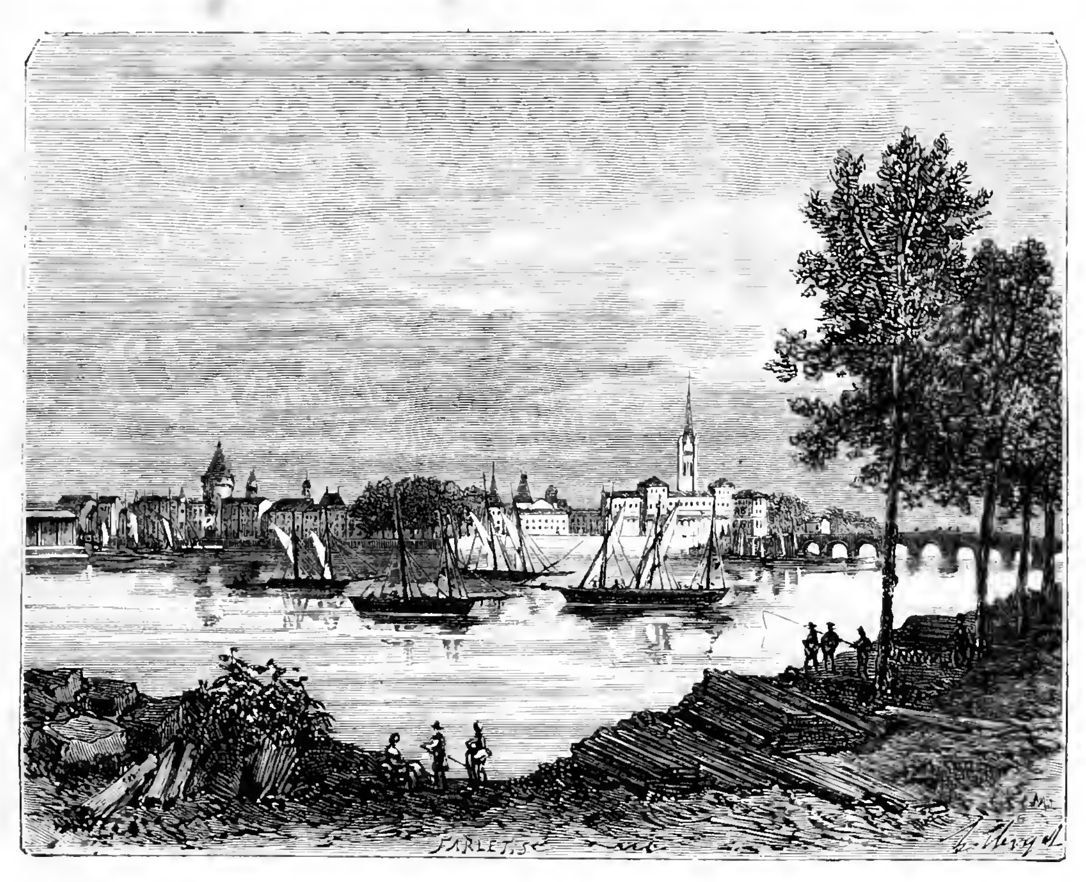
Après le haut-brion, mais à distance, les plus estimés, parmi les vins rouges de Graves, sont ceux du haut-talence, de mérignac, de carbonnieux et de léogan. Le mérignac est estimé pour sa délicatesse. Le carbonnieux se recommande par une jolie couleur, beaucoup de corps et de générosité; c'est presque un bourgogne bordelais. Le léogan se classe parmi les bons ordinaires.

C'est surtout à ses vignes blanches que la région de Graves doit sa renommée et ses plus riches produits : Bommes, Preignac, Fargues, Barsac, Sauternes sont les perles les plus précieuses de son écrin. Les cépages les plus généralement cultivés dans ces contrées sont le sémillon et le sauvignon. Voici ce que dit du nectar qu'ils produisent un connaisseur enthousiaste : « Ce n'est pas un vin, c'est une liqueur limpide, d'un jaune paille, où semblent s'être concentrés les rayons du soleil. »

Revenons à nos appréciations qui, pour être plus prosaïques, ont aussi leur éloquence.

Les principaux crus de la commune de Bommes sont Château-Vigneau, qui a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1867; Château-Peyraguey, Château-la-Tour-Blanche et Château-Rabaut.

Les vins blancs du haut Preignac sont réputés et vendus comme grands vins de Sauternes, dans la catégorie desquels ils entrent par leur sève, leur liqueur et leur arome. Le Château-Suduiraut est classé premier cru de Preignac. Fargues possède comme premier cru le vignoble Rieussec. Les crus supérieurs de Barsac, très chauds, corsés, capiteux, très parfumés, sont le Château-Coutet, le Château-Cimens,



Libourne.

et après eux, en voie de constante amélioration, Château-Caillou et Château-Myrat-Broustet.

Le sauternes, dont il nous reste à parler, réunit toutes les qualités des vins blancs de Graves, couleur, finesse, moelleux, saveur, parfum, chaleur sans excitation ; on a dit justement de lui : « C'est l'idéal du vin blanc ; » et poétiquement : « C'est l'extravagance du parfait. » Nous lui devons une victoire qui, celle-là, n'a coûté ni larmes ni sang.

Lors de l'Exposition de 1867, les jurés dégustateurs des vins du Rhin prétendaient pour ces vins à une supériorité sans rivale, et offraient à l'appui de leur opinion une dégustation comparative avec nos vins de Sauternes; le défi fut accepté, et voici dans quels termes l'un des assistants rend compte des principaux épisodes de l'épreuve : « Le président de la classe 1873 (celle des boissons), qui était Prussien, désigna lui-même les deux bouteilles de vin du Rhin qui furent apportées. Nous leur opposions deux bouteilles de château-vigneau-pontac, 1861. Vingt des dégustateurs les plus expérimentés, parmi lesquels figuraient les délégués de la Prusse, étaient les juges du camp. Deux verres contenant les deux vins concurrents leur furent présentés, sans désignation distinctive, et les voix furent recueillies. Elles se sont trouvées unanimes, et le vainqueur fut reconnu sans contestation. Est-il besoin de vous dire que c'était le sauternes? »

« Il n'est pas inutile de remarquer, ajoute le narrateur, qu'il fut avoué ensuite que le vin du Rhin provenait d'une barrique unique, résultat de raisins choisis grain à grain sur toute une récolte. »

Les grands crus de Sauternes sont le Château-Yquem, domaine entré par mariage, en 1785, dans la maison de Lur-Saluces. 90 hectares sont consacrés à la vigne blanche. Le vin d'Yquem, conservé pendant quelques années, atteint le prix de 10,000 francs le tonneau ; il a été payé 20,000 francs en 1859 par le grand-duc Constantin, frère de

l'empereur de Russie, lors de son passage à Bordeaux. N'oublions pas, comme crus rivaux de l'Yquem, le domaine de Château-Guiraud, situé entre Yquem et le bourg de Sauternes, ni le vignoble de Château-Raymond-Lafon.

Le premier comprend 66 hectares et le second 8 hectares de vignes blanches dans d'excellentes expositions.

Les vignobles appartenant à la région des Côtes occupent la chaîne de collines qui s'étend sur la rive de la Garonne, depuis Ambarès jusqu'à Sainte-Croix-du-Mont. Les produits de cette contrée, auxquels le commerce assimile souvent ceux de la rive droite de la Dordogne, depuis Bourg jusqu'à Fronsac, se distinguent et s'expédient sous le nom de vins de *petites côtes* et vins de *bonnes côtes*. Les plus renommés, à juste titre, sont ceux que l'on récolte sur la commune de Saint-Émilion, et qui en portent le nom. Ce vignoble compte 1,050 hectares, dont les cépages sont le noir de *Pressac*, le *merlot*, le *bouchet* ou cabernet, chacun dans la proportion d'un tiers. Les qualités qui caractérisent les saint-émilion sont leur chaleur, leur générosité et leur belle couleur ; ils acquièrent en vieillissant un bouquet particulier très agréable ; ils gagnent constamment en bouteilles jusqu'à dix ans, et peuvent s'y conserver quarante ou cinquante ans. On les a appelés les bourgognes de la Gironde, et leur réputation très ancienne grandit tous les jours. Une médaille d'or collective, à l'Exposition universelle de 1867, a été accordée aux premiers crus de Saint-Émilion. Ceux qui répondent le mieux aux qualités que comporte ce nom sont : Château-Bel-Air, cru Ausone, Château-Canon, Château-Troplong, Château-Fonplegade, Château-Beau-Séjour, clos Fourtot, Trois-Moulins, La Madeleine, etc.

Depuis plusieurs années, le prix des vins de Saint-Émilion augmente en même temps que leur réputation. En 1874, les premiers crus 1865 se sont vendus jusqu'à 2,000 francs le tonneau. Aussi fait-on, dans le pays, d'importantes plantations. Il y a dans le classement commercial une qualité intermédiaire entre les premiers et deuxièmes crus, ce qui n'a lieu, croyons-nous, que pour les vins de Saint-Émilion.

Le Palus, ainsi que l'indique l'étymologie latine de son nom, est un terroir formé par les alluvions à fond tourbeux et marécageux, qui bordent les rives de la Garonne près de Bordeaux.

Le sol, préalablement défoncé, se prête à une culture fertile de la vigne ; le *merlot*, le *malbec* et surtout le *gros* et le *petit verdot* en sont les principaux cépages. Les Palus produisent des vins très colorés, spiritueux et exempts de goût de terroir ; mais on leur reproche généralement de manquer un peu de corps et de nerf ; ils doivent rester sept à huit ans en tonneaux, avant d'être mis en bouteilles. Les voyages en mer leur sont très favorables. Les meilleurs crus sont ceux de Queyries et de Montferrand, sur la rive droite de la Garonne, vis-à-vis des Chartrons ; ils sont recherchés comme vins d'expédition, et servent aussi à corser les vins faibles du Médoc. Dans les bonnes années ordinaires, leur prix est de 400 francs le tonneau.

Après tous les produits distingués que nous avons signalés, nous parlerons peu des vins, fort ordinaires, que l'on récolte dans l'espace compris entre la Dordogne et la Garonne, désigné sous le nom de l'Entre-deux-Mers. Les vins rouges y sont rares et médiocres ; les vins blancs valent mieux et sont plus abondants ; les meilleurs sont consommés à Paris.

Le département de la Gironde possède encore d'autres vignobles, notamment dans les arrondissements de Blaye et de Libourne ; leurs produits ajoutent de notables éléments à la prospérité du pays et à l'importance de son commerce ; mais c'est à ce titre seulement qu'ils méritent que l'on en fasse mention.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 1er. — Population : 5ème. — Densité de la population : 20ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
9.740 kil. carrés, ou 974.032 hect.	Hommes, 372.440 Femmes, 362.802 Total. . 735.242 65 hab. 49 par kil. carré.	6	48	552	Propriétés bâties... 18.000.000 fr. — non bâties 35.000.000 » Revenu agricole.... 180.000.000 »	85.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

Superficie, 4.235 kil. carrés ou 423,496 hect. — Population, 412.123 hab. — Cantons, 12. — Communes, 96.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
BORDEAUX, 6 cantons, 11 comm., 236.211 hab.	BORDEAUX (1er canton)	31.999	»
	Bouscat (Le)	4.182	4
	Bruges	1.508	5
	BORDEAUX (2e canton)	34.704	»
	Caudéran	5.306	3
	BORDEAUX (3e canton)	39.444	»
	BORDEAUX (4e canton)	33.576	»
	Talence	3.873	2
	BORDEAUX (5e canton)	43.769	»
	BORDEAUX (6e canton)	31.648	»
	Bègles	6.202	3
AUDENGE, 7 c., 8.670 hab.	Audenge	1.174	40
	Andernos	743	45
	Arès	1.209	59
	Biganos	1.735	40
	Lauton	672	45
	Lège	548	50
	Mios	2.589	45
BELIN, 6 c., 10.033 h.	Belin	1.830	50
	Barp (Le)	1.476	35
	Béliet	1.401	45
	Lugos	474	45
	Saint-Magne	804	40
	Salles	4.048	40
BLANQUEFORT, 10 comm., 15.801 hab.	Blanquefort	2.747	10
	Eysines	2.526	10
	Haillan (Le)	920	9
	Ludon	1.267	20
	Macau	1.920	25
	Parempuyre	902	15
	Pian (Le)	836	15
	Saint-Aubin	390	15
	Saint-Médard-en-Jalles	3.001	15
	Taillan (Le)	1.292	15
CADILLAC, 16 c., 13.988 h.	Cadillac	2.899	38
	Beguey	964	35
	Capian	790	25
	Cardan	284	25
	Donzac	193	40
Suite de CADILLAC.	Gabarnac	431	40
	Langoiran	2.062	25
	Laroque	264	30
	Lestiac	629	25
	Loupiac	1.002	40
	Monprimblanc	392	40
	Omet	310	35
	Paillet	988	25
	Rions	1.439	30
	Sainte-Croix-du-Mont	1.062	45
	Villenave-de-Rions	279	30
CARBON-BLANC, 18 communes, 21.022 habitants.	Carbon-Blanc	824	10
	Ambarès-et-Lagrave	2.872	15
	Ambès	1.137	30
	Artigues	443	10
	Bassens	1.241	8
	Beychac-et-Caillau	695	15
	Bouliac	686	10
	Cenon	1.080	4
	Floirac	1.585	5
	Lormont	2.858	10
	Montussan	611	15
	Sainte-Eulalie	701	10
	Saint-Loubès	2.463	20
	Saint-Louis-de-Montferrand	746	15
	Saint-Sulpice-et-Cameyrac	1.063	20
	Saint-Vincent-de-Paul	596	20
	Tresses	671	10
	Yvrac	750	10
CASTELNAU, 19 comm., 18.928 habitants.	Castelnau	1.721	30
	Arcins	451	30
	Arsac	837	20
	Avensan	1.283	25
	Brach	231	40
	Cantenac	1.125	20
	Cussac	1.407	40
	Labarde	413	25
	Lacanau	962	45
	Lamarque	1.107	40
	Listrac	2.193	35
	Margaux	1.430	35
	Moulis	1.406	35
	Porge (Le)	911	45
Suite de CASTELNAU.	Sainte-Hélène	1.063	30
	Salaunes	302	20
	Saumos	425	35
	Soussans	1.191	30
	Temple (Le)	530	35
CRÉON, 28 communes, 17.458 habitants.	Créon	1.158	20
	Baurech	666	20
	Blésignac	154	35
	Bonnetan	237	15
	Camarsac	337	20
	Cambes	832	15
	Camblanes-et-Meynac	1.215	10
	Carignan	696	10
	Cénac	769	10
	Croignon	211	20
	Cursan	217	20
	Fargues	615	10
	Haux	723	20
	Latresne	1.669	10
	Lignan	412	15
	Loupes	141	15
	Madirac	113	15
	Pompignac	547	10
	Pout (Le)	145	20
	Quinsac	1.231	15
	Sadirac	1.074	15
	Saint-Caprais	782	15
	Saint-Genès-de-Lombaud	245	20
	Saint-Léon	180	30
	Salleboeuf	688	10
	Sauve (La)	1.022	25
	Tabanac	624	20
	Tourne (Le)	765	25
LABRÈDE, 13 comm., 12.661 habitants.	Labrède	1.683	20
	Ayguemorte	249	20
	Beautiran	863	25
	Cabanac-et-Villagrains	893	30
	Cadaujac	1.073	10
	Castres	752	25
	Ile-Saint-Georges	507	20
	Léognan	2.290	15
	Martillac	996	15
	Saint-Médard-d'Eyrans	566	15
	Saint-Morillon	862	25
	Saint-Selve	982	20
	Saucats	945	25

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

Canton, sa population.	Nom de la commune.	Population.	Distance au chef-lieu d'arr.
Pessac, 8 c., 15.688 hab.	Pessac	3.103	10
	Canéjan	475	10
	Cestas	1.431	15
	Gradignan	2.377	10
	Illac	669	20
	Martignas	258	15
	Mérignac	4.967	10
	Villenave-d'Ornon	2.408	10
Podensac, 13 c. 17.482 h.	Podensac	1.682	30
	Arbanats	547	30
	Barsac	2.876	35
	Budos	1.002	45
	Cérons	1.306	35
	Guillos	481	40
Suite de Podensac.	Illats	1.611	40
	Landiras	1.735	40
	Portets	1.883	25
	Preignac	2.582	40
	Pujols	836	40
	Saint-Michel-de-Rieufret	204	30
	Virelade	737	30
St-André-de-Cubzac, 10 c., 9.145 h.	Saint-André-de-Cubzac	3.543	25
	Aubie-et-Espessas	639	30
	Cubzac	962	20
	Gauriaguet	313	30
	Peujard	696	30
Suite de St-André-de-Cubzac.	Saint-Antoine	164	30
	Saint-Gervais	791	30
	Saint-Laurent-d'Arce	818	30
	Salignac	955	30
	Virsac	264	30
La Teste, 4 c., 15.036 h.	Teste (La)	5.314	60
	Arcachon	4.981	51
	Gujan	3.433	50
	Teich (Le)	1.308	45

ARRONDISSEMENT DE BAZAS

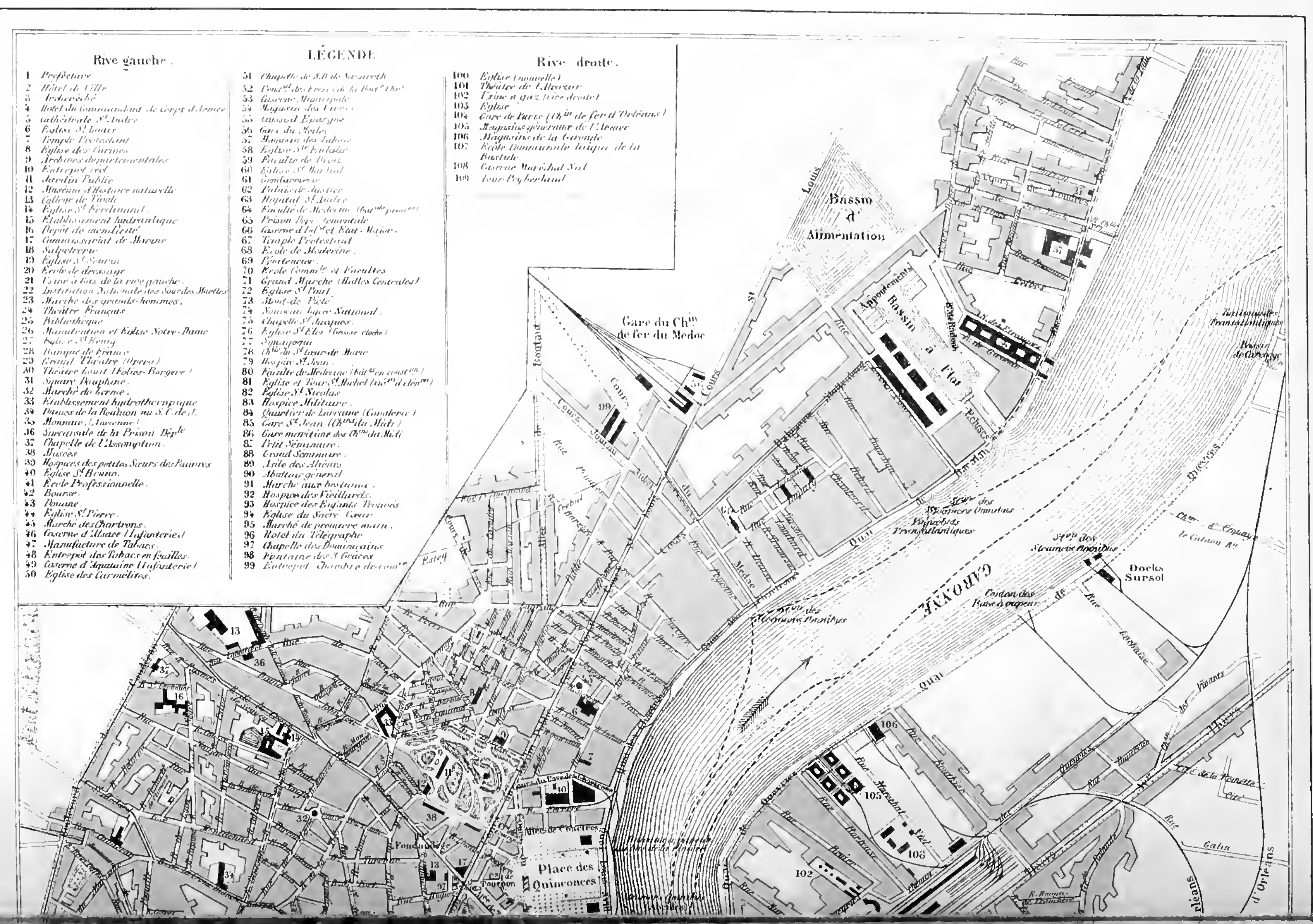
Superficie, 1.484 kil. carrés ou 148.397 hect. — Population, 54.795 hab. — Cantons, 7. — Communes, 71.

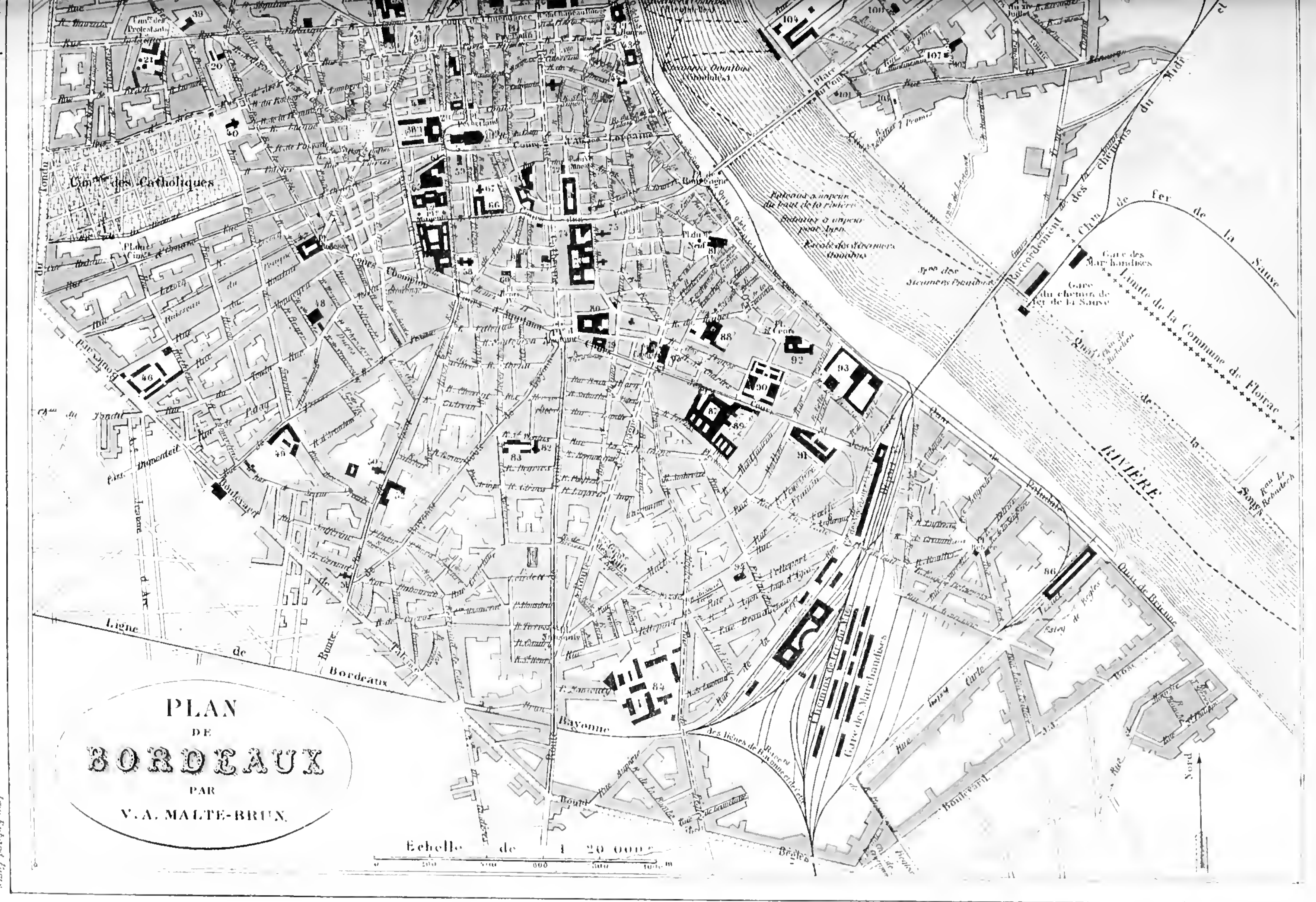
Canton, sa population.	Nom de la commune.	Population.	Distance au chef-lieu d'arr.
Bazas, 13 comm., 11.410 habitants.	Bazas	5.073	»
	Aubiac	235	8
	Bernos	1.385	10
	Birac	355	8
	Cazats	388	7
	Cudos	1.025	8
	Gajac	603	9
	Gans	372	7
	Lignan	324	8
	Marimbault	209	8
	Nizan (Le)	586	10
	Saint-Côme	442	16
	Sauviac	413	7
Auros, 14 comm., 7.347 habitants.	Auros	581	13
	Aillas	1.399	15
	Barie	760	25
	Bassanne	176	25
	Berthez	261	13
	Brannens	274	16
	Brouqueyran	251	9
	Castillon	367	23
	Coimères	576	10
	Lados	230	10
	Pondaurat	640	23
	Puybarban	491	25
	Savignac	724	20
	Sigalens	617	18
Captieux, 6 c., 3.526 hab.	Captieux	1.503	25
	Escaudes	435	16
	Giscos	427	25
	Goualade	311	16
	Lartigue	210	30
	Saint-Michel-de-Castelnau	640	27
Grignols, 10 comm., 5.180 hab.	Grignols	1.800	20
	Cauvignac	289	18
	Cours	384	25
	Labescau	189	17
	Lavazan	342	13
	Lerm-et-Musset	796	18
	Marions	431	18
	Masseilles	284	18
	Sendets	463	15
	Sillas	202	20
Langon, 13 c., 13.022 h.	Langon	4.740	20
	Bieujac	506	18
	Bommes	662	25
	Castets	1.274	23
	Fargues	765	18
	Léogeats	850	23
Suite de Langon.	Mazères	614	13
	Roaillan	524	10
	Saint-Loubert	181	17
	Saint-Pardon	349	23
	Saint-Pierre-de-Mons	750	23
	Sauternes	1.009	23
	Toulenne	798	16
St-Symphorien, 7 comm., 5.916 hab.	Saint-Symphorien	2.011	30
	Balizac	942	27
	Hostens	1.094	50
	Louchats	837	34
	Origne	278	35
	Saint-Léger	467	28
	Tuzan (Le)	287	40
Villandraut, 8 c., 8.394 hab.	Villandraut	1.096	20
	Bourideys	408	28
	Cazalis	848	25
	Lucmau	690	18
	Noaillan	1.966	23
	Pompéjac	417	10
	Préchac	2.021	17
	Uzeste	948	13

ARRONDISSEMENT DE BLAYE

Superficie, 717 kil. carrés ou 71.728 hect. — Population, 58.036 hab. — Cantons, 4. — Communes, 56.

Canton, sa population.	Nom de la commune.	Population.	Distance au chef-lieu d'arr.
Blaye-et-Sainte-Luce, 13 communes, 15.428 habitants.	Blaye-et-Sainte-Luce	4.522	»
	Berson	1.788	7
	Campugnan	531	10
	Cars	1.578	4
	Cartelègue	1.231	8
	Fours	340	6
	Mazion	529	5
	Plassac	1.236	2
	Saint-Androny	828	6
	Saint-Genès	571	4
	Saint-Martin	810	2
	Saint-Paul	1.040	6
	Saint-Seurin-de-Cursac	240	5
Bourg, 16 communes, 13.501 habitants.	Bourg	2.864	12
	Bayon	1.131	9
	Comps	390	11
	Gauriac	1.451	8
	Lansac	694	16
	Marcamps	527	18
	Mombrier	537	13
	Prignac-et-Cazelles	410	18
	Pugnac	889	15
	St-Ciers-de-Canesse	873	7
	Saint-Seurin	440	10
	Saint-Trojan	386	10
	Samonac	535	10
	Tauriac	1.196	17
	Teuillac	636	11
	Villeneuve	542	6
Saint-Ciers-Lalande, 11 communes, 13.753 habitants.	Saint-Ciers-Lalande	2.889	21
	Anglade	1.234	5
	Braud-et-Saint-Louis	1.360	14
	Étauliers	794	13
	Eyrans	568	9
	Mareillac	2.013	20
	Plèneselve	431	25
	Reignac	2.256	17
	Saint-Aubin	868	18
	Saint-Caprais	530	20
	Saint-Palais	780	24


LÉGENDE
Rive gauche.
1 Préfecture
2 Hôtel de Ville
3 Archevêché
4 Hôtel du Commandant de Corps d'Armée
5 Cathédrale St André
6 Église St Louis
7 Temple Protestant
8 Église des Carmes
9 Archives départementales
10 Entrepôt réel
11 Jardin Public
12 Muséum d'Histoire naturelle
13 Collège de Tivoli
14 Église St Ferdinand.
15 Établissement hydraulique
16 Dépôt de mendicité
17 Commissariat de Marine
18 Salpétrerie
19 Église St Seurin
20 École de dressage
21 Usine à Gaz de la rive gauche.
22 Institution Nationale des Sourdes Muettes
23 Marché des grands-hommes.
24 Théâtre Français
25 Bibliothèque
26 Manutention et Église Notre-Dame
27 Église St Remy
28 Banque de France
29 Grand Théâtre (Opéra)
30 Théâtre Louit (Folies-Bergère)
31 Square Dauphine.
32 Marché de Lerme.
33 Établissement hydrothérapique
34 Dames de la Réunion au S. C. de J.
35 Monnaie (Ancienne)
36 Succursale de la Prison Dépale
37 Chapelle de l'Assomption.
38 Musées
39 Hospices des petites Sœurs des Pauvres
40 Église St Bruno.
41 École Professionnelle.
42 Bourse.
43 Douane.
44 Église St Pierre.
45 Marché des Chartrons.
46 Caserne d'Alsace (Infanterie.)
47 Manufacture de Tabacs
48 Entrepôt des Tabacs en feuilles.
49 Caserne d'Aquitaine (Infanterie)
50 Église des Carmélites.
51 Chapelle de N.D. de Nazareth
52 Pensat des Frères de la Docte Chne
53 Caserne Municipale
54 Magasin des Vivres
55 Caisse d'Épargne
56 Gare du Médoc
57 Magasin des Tabacs
58 Église Ste Eulalie
59 Faculté de Droit
60 Église St Martial
61 Gendarmerie
62 Palais de Justice
63 Hôpital St André
64 Faculté de Médecine (Batdes provres)
65 Prison Départementale
66 Caserne d'Infie et État-Major.
67 Temple Protestant
68 École de Médecine.
69 Pénitencier.
70 École Commale et Facultés
71 Grand Marché (Halles Centrales)
72 Église St Paul
73 Mont-de-Piété
74 Nouveau Lycée National.
75 Chapelle St Jacques.
76 Église St Éloi (Grosse cloche)
77 Synagogue
78 Chlle du St Cœur de Marie
79 Hospice St Jean.
80 Faculté de Médecine (batt en constion)
81 Église et Tour St Michel (Mt d'élen)
82 Église St Nicolas
83 Hospice Militaire.
84 Quartier de Lorraine (Cavalerie)
85 Gare St Jean (Chins du Midi)
86 Gare maritime des Chins du Midi
87 Petit Séminaire.
88 Grand Séminaire.
89 Asile des Aliénés
90 Abattoir général
91 Marché aux bestiaux.
92 Hospice des Vieillards.
93 Hospice des Enfants Trouvés
94 Église du Sacré Cœur
95 Marché de première main.
96 Hôtel du Télégraphe
97 Chapelle des Dominicains
98 Fontaine des 3 Grâces
99 Entrepôt Chambre de comce
Rive droite.
100 Église (nouvelle)
101 Théâtre de l'Alcazar
102 Usine à gaz (rive droite)
103 Église
104 Gare de Paris (Chin de fer d'Orléans)
105 Magasins généraux de l'Alcazar
106 Magasins de la Garonne
107 École Communale laïque de la Bastide
108 Caserne Maréchal Niel
109 Tour Peyberland
GARONNE
Bassin d' Alimentation
Bassin à Flot
Gare du Chin de fer du Médoc
Place des Quinconces
Docks Sursol
Quai
Médoc
Écluses
Appontements
Louis
Boutaut
d'Orléans


PLAN DE BORDEAUX PAR V.A. MALTE-BRUN
Echelle de 1 : 20 000
RIVIÈRE
Limite de la Commune de Floirac
Gare des Marchandises
Chemins de fer du Midi
Cimre des Catholiques
Ligne de Bordeaux
Bayonne

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BLAYE

Canton, sa population.	Nom de la commune.	Population.	Distance au chef-lieu d'arr.
St-Savin, 16 c., 15.354 h.	Saint-Savin	2.126	20
	Cavignac	814	22
	Cézac	1.480	27
	Civrac	678	23
	Cubnezais	564	24
	Donnezac	1.158	22
Suite de St-Savin.	Générac	711	11
	Lafosse	310	12
	Larnscade	1.784	30
	Marcenais	523	35
	Marsas	637	31
Suite de St-Savin.	Saint-Christoly	1.877	14
	Saint-Girons	1.001	6
	Saint-Mariens	911	25
	Saint-Vivien	402	12
	Saugon	378	19

ARRONDISSEMENT DE LESPARRE

Superficie, 1.204 kil. carrés ou 120.415 hect. — Population, 44.002 hab. — Cantons, 4. — Communes, 31.

Canton, sa population.	Nom de la commune.	Population.	Distance au chef-lieu d'arr.
Lesparre, 15 comm., 19.704 habit.	Lesparre	3.794	»
	Bégadan	1.766	7
	Blaignan	389	7
	Civrac	1.021	5
	Gaillan	1.809	7
	Naujac	886	10
	Ordonnac	597	8
	Prignac	325	3
	Queyrac	1.816	7
	Saint-Christoly-et-Cuquèques	1.132	12
	Saint-Germain-d'Esteuil	1.394	6
Suite de Lesparre.	Saint-Seurin-de-Cadourne	1.331	13
	Saint-Yzans	681	10
	Valeyrac	881	13
	Vendays	1.882	13
Pauillac, 6 c., 11.739 h.	Pauillac	4.165	20
	Cissac	1.127	15
	Saint-Estèphe	2.687	16
	Saint-Julien	1.667	25
	Saint-Sauveur	968	16
	Vertheuil	1.145	10
St-Laurent, 3 c., 5.229 h.	Saint-Laurent	3.019	25
	Carcans	968	37
	Hourtin	1.242	15
Saint-Vivien, 7 c., 7.330 h.	Saint-Vivien	1.321	23
	Grayan-et-l'Hôpital	842	25
	Jau-Dignac-et-Loirac	1.825	17
	Soulac	716	33
	Talais	761	28
	Vensac	1.132	17
	Verdon (Le)	733	35

ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

Superficie, 810 kil. carrés ou 80.976 hect. — Population, 114.305 hab. — Cantons, 9. — Communes, 133.

Canton, sa population.	Nom de la commune.	Population.	Distance au chef-lieu d'arr.
Libourne, 10 comm., 26.025 habit.	Libourne	15.231	»
	Arveyres	1.446	5
	Billaux (Les)	449	5
	Cadarsac	123	8
	Izon	1.296	12
	Lande-de-Libourne (La)	504	6
	Pomerol	928	4
	Saint-Émilion	3.112	9
	Saint-Sulpice-de-Faleyrens	1.114	7
	Vayres	1.822	10
Branne, 19 communes, 10.087 habitants.	Branne	708	11
	Baron	486	15
	Cabara	530	14
	Camiac-et-Saint-Denis	233	21
	Daignac	308	16
	Dardenac	109	18
	Espiet	324	19
	Génissac	1.153	8
	Grézillac	772	14
	Guillac	214	15
	Jugazan	282	20
	Lugaignac	305	14
	Moulon	1.100	12
	Naujan-et-Postiac	619	18
	Nérigean	559	14
	Saint-Aubin	340	15
	Saint-Germain-du-Puch	1.174	11
	Saint-Quentin-de-Baron	666	17
	Tizac-de-Curton	205	18
Castillon, 14 c., 10.673 h.	Castillon-et-Capitourlan	3.084	18
	Belvès	339	22
	Gardegan-et-Tourtirac	409	26
	Sainte-Colombe	280	19
	Saint-Étienne-de-Lisse	469	13
Suite de Castillon.	Saint-Genès	501	21
	Saint-Hippolyte	203	15
	Saint-Laurent-des-Combes	354	12
	Saint-Magne	1.168	19
	Saint-Pey-d'Armens	329	12
	St-Philippe-d'Aiguille	426	24
	Sainte-Terre	1.850	16
	Salles (Les)	437	26
	Vignonet	724	11
Coutras, 12 comm., 13.563 habitants.	Coutras	3.944	19
	Abzac	1.463	16
	Camps	221	25
	Chamadelle	680	30
	Églisottes-et-Chalaures (Les)	1.286	30
	Fieu (Le)	624	29
	Peintures (Les)	1.005	23
	Porchères	640	28
	Saint-Antoine-de-l'Ile	583	33
	Saint-Christophe-de-Double	1.183	34
	Saint-Médard-de-Guizières	1.175	21
	Saint-Seurin-de-l'Isle	759	25
Fronsac, 18 comm., 11.302 habitants.	Fronsac	1.487	3
	Asques	736	19
	Cadilhac	564	14
	Galgon-et-Queyrac	1.311	15
	Lande-de-Cubzac (La)	540	17
	Lugon-et-l'Ile-du-Carney	954	11
	Mouillac	90	21
	Périssac	788	22
	Rivière (La)	433	7
	Saillans	430	8
	Saint-Aignan	295	7
	St-Genès-de-Queuil	331	20
	Saint-Germain-de-la-Rivière	477	11
Suite de Fronsac.	Saint-Michel-de-la-Rivière	586	5
	Saint-Romain-la-Virvée	633	17
	Tarnès	151	16
	Vérac	619	18
	Villegouge	877	10
Guitres, 13 comm., 11.877 habitants.	Guitres	1.403	16
	Bayas	550	20
	Bonzac	522	12
	Lagorce	1.224	21
	Lapouyade	714	25
	Maranzin	1.277	22
	Sablons	908	14
	Saint-Ciers-d'Abzac	701	17
	Saint-Denis-de-Pile	2.511	10
	Saint-Martin-de-Laye	477	16
	Saint-Martin-du-Bois	680	15
	Savignac-de-l'Isle	441	10
	Tizac-de-Galgon	469	24
Lussac, 16 communes, 9,724 habitants.	Lussac	1.910	15
	Artigues (Les)	766	14
	Francs	279	24
	Gours	452	26
	Monbadon	384	19
	Montagne	1.535	10
	Néac	467	7
	Parsac	220	13
	Petit-Palais-et-Cornemps	702	19
	Puisseguin	998	15
	Puynormand	369	24
	Saint-Christophe-des-Bardes	688	13
	Saint-Cibard	285	24
	Saint-Georges-de-Montagne	234	10
	Saint-Sauveur-de-Puynormand	174	24
	Tayac	261	24

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
PUJOLS. 16 comm., 9.535 habitants.	Pujols	770	24
	Bossugan	97	23
	Civrac-de-Dordogne	325	18
	Coubeyrac	257	34
	Doulezon	355	29
	Flaujagues	768	28
	Genzac	1.391	34
	Juillac	380	33
	Mouliets-et-Villemartin	776	20
	Pessac	690	34
	Rauzan	1.055	21
	St-Jean-de-Blaignac	529	17
Suite de PUJOLS.	Saint-Pey-de-Castels	744	24
	Saint-Vincent-de-Pertignas	610	19
	Sainte-Florence	133	21
	Sainte-Radegonde	655	30
STE-FOY-LA-GRANDE, 15 c., 11.549 h.	Sainte-Foy-la-Grande	3.916	40
	Caplong	427	42
	Eynesse	780	40
	Lèves-et-Thoumeyragues (Les)	961	44
	Ligueux	255	51
	Margueron	458	55
Suite de SAINTE-FOY-LA-GRANDE.	Pineuil	1.341	44
	Riocaud	376	51
	Roquille (La)	352	46
	Saint-André-et-Appelles	595	42
	Saint-Avid-de-Soulège	151	35
	Saint-Avid-du-Moiron	953	44
	Saint-Nazaire	131	46
	Saint-Philippe-de-Seignac	262	44
	Saint-Quentin-de-Caplong	561	44

ARRONDISSEMENT DE LA RÉOLE

Superficie, 1.290 kil. carrés ou 129.020 hect. — Population, 51.981 hab. — Cantons, 6. — Communes, 103.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
LA RÉOLE, 24 communes, 14.696 habitants.	LA RÉOLE	4.089	»
	Bagas	261	5
	Blaignac	292	5
	Bourdelles	301	4
	Camiran	590	6
	Casseuil	531	5
	Esseintes (Les)	308	4
	Floudes	198	3
	Fontet	720	2
	Fossés-et-Baleyssac	299	10
	Gironde	1.150	3
	Hure	768	5
	Lamothe-Landerron	1.271	7
	Loubens	357	7
	Loupiac-de-Blaignac	386	4
	Mongauzy	519	5
	Montagoudin	160	3
	Morizès	663	7
	Noaillac	454	9
	Saint-André-du-Garn	194	5
	Saint-Exupéry	170	8
	Saint-Hilaire-de-la-Noaille	356	3
	Saint-Michel	424	9
	Saint-Sève	235	3
MONSÉGUR, 15 comm., 6.935 habit.	Monségur	1.709	12
	Castelmoron	117	13
	Cours	381	15
	Coutures	183	9
	Dieulivol	576	17
	Landerrouet	198	10
	Mesterrieux	282	10
	Neuffons	222	7
	Puy (Le)	457	15
	Rimons	554	14
	Roquebrune	335	8
Suite de MONSÉGUR.	Sainte-Gemme	393	11
	Saint-Sulpice-de-Guilleragues	352	10
	Saint-Vivien	671	15
	Taillecavat	505	19
PELLEGRUE. 10 comm., 4.976 hab.	Pellegrue	1.622	24
	Auriolles	240	23
	Caumont	275	15
	Cazaugitat	469	18
	Landerrouat	234	26
	Listrac-de-Durèze	211	28
	Massugas	612	28
	Saint-Antoine-du-Queyret	213	26
	Saint-Ferme	758	18
	Soussac	342	23
SAINT-MACAIRE, 14 comm., 9.874 habitants.	Saint-Macaire	2.252	15
	Aubiac-et-Verdelais	930	19
	Caudrot	1.266	8
	Pian (Le)	589	14
	Saint-André-du-Bois	720	13
	Sainte-Foy-la-Longue	201	13
	Saint-Germain-de-Grave	316	16
	St-Laurent-du-Bois	380	12
	St-Laurent-du-Plan	133	7
	Saint-Maixant	855	18
	Saint-Martial	293	16
	St-Martin-de-Sescas	593	10
	St-Pierre-d'Aurillac	1.152	12
	Semens	194	21
SAUVETERRE. 21 c., 8.814 h.	Sauveterre	849	14
	Blasimon	1.068	21
	Castelviel	322	11
	Clairac	299	19
	Coirac	275	21
	Daubèze	200	19
Suite de SAUVETERRE.	Gornac	462	15
	Mauriac	415	22
	Mérignas	436	26
	Mourens	509	16
	Puch (Le)	274	17
	Ruch	690	23
	Saint-Brice	345	20
	Saint-Félix-de-Foncaude	417	11
	Saint-Hilaire-du-Bois	159	10
	Saint-Léger-de-Vignague	535	15
	Saint-Martin-de-Lerm	276	8
	Saint-Martin-du-Puy	305	11
	Saint-Romain-de-Vignague	430	12
	Saint-Sulpice-de-Pommiers	381	11
	Sallebruneau	164	19
TARGON, 19 communes, 6.689 habitants.	Targon	1.275	25
	Arbis	330	25
	Baigneaux	270	21
	Bellebat	117	23
	Bellefond	228	25
	Cantois	270	21
	Cessac	218	24
	Courpiac	106	23
	Escoussans	286	23
	Faleyras	371	27
	Frontenac	670	19
	Ladaux	270	22
	Lugasson	421	22
	Martres	179	18
	Montignac	176	21
	Romagne	361	23
	Saint-Genis-du-Bois	114	17
	Saint-Pierre-de-Bat.	464	19
	Soulignac	563	23

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	684.242
	Protestants	13.792
	Israélites	2.891
	Clergé catholique	826
	Pasteurs	25
	Rabbins	2

Mouvement de la population.

	Naissances	14.743
	Mariages	5.973
	Décès	15.073
62e	Durée moyenne de la vie	35 a. 2 m.

Instruction (3).

54e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	75
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	4
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	1,150

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

46e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 20.423 hab.
	Nombre total des accusés	36

Infanticides.

64e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 548
	Nombre total	2

Suicides.

39e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 8.649 h.
	Nombre total	85

Crimes contre les propriétés.

20e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 12.461 h.
	Nombre total	59

Tribunaux correctionnels.

5e	Nombre des affaires	4.296
	Nombre des prévenus	4.861
	Nombre des condamnés	4.457

Procès.

	Affaires civiles (5)	3.647
	Affaires commerciales (6)	6.427
3e	Faillites (7)	225

Paupérisme.

28e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 35 h.
	Nombre total	20.639
	Bureaux de bienfaisance	105
	Hôpitaux et hospices	17
	Aliénés à la charge du département	472
	Sociétés de secours mutuels	236

Contributions directes (8).

6e	Foncière	3.556.636
	Personnelle et mobilière	1.284.821
	Portes et fenêtres	905.186

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Archevêché à Bordeaux, dont les suffragants sont les évêchés d'Agen, d'Angoulême, de Poitiers, de Périgueux, de Luçon, de Fort-de-France, de la Basse-Terre et de Saint-Denys. Le diocèse de Bordeaux, qui comprend le département tout entier, compte 79 cures, 434 succursales et 149 vicariats rétribués par l'État. Le nombre des congrégations et communautés religieuses établies dans le département était, avant 1880, de 55 : 16 pour les hommes et 39 pour les femmes.

Culte réformé. — Il y a 3 églises consistoriales dans le département de la Gironde, dont les chefs-lieux sont Bordeaux, Sainte-Foy et Gensac. L'église de Bordeaux est desservie par 3 pasteurs, un pasteur auxiliaire et un pasteur suffragant; celle de Sainte-Foy par 5 pasteurs, et celle de Gensac par 3 pasteurs.

Culte israélite. — Il a été fondé un consistoire israélite à Bordeaux. Ce consistoire est composé du grand rabbin et de sept membres laïques.

(3) Le département relève de l'académie de Bordeaux. Faculté de théologie catholique, Faculté de droit, Faculté des sciences, Faculté des lettres, Écoles préparatoires de médecine et de pharmacie à Bordeaux, pour l'enseignement supérieur. Pour l'enseignement secondaire, lycée à Bordeaux, collège annexe à Talence; collèges communaux à Blaye, à La Réole et à Libourne; 27 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à La Grande-Sauve et cours normal d'institutrices à Bordeaux. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, la Gironde occupe le 38e rang. Elle occupe le 72e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de la Gironde ressortit à la cour d'appel de Bordeaux, qui est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Bordeaux est divisé en trois chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Blaye, à Bordeaux et à Libourne. Il y a un conseil de prud'hommes à Bordeaux.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Bordeaux faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 89 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1525. Les Annales d'Aquitaine, par *Jean Bouchet*. 1 vol. in-folio (réimprimé en 1557, 1607 et 1644.)
1574. Discours de l'antiquité de Bordeaux et de celle de Bourg-sur-Mer, par *Elie Vinet*. In-4°. 1565-1574.
1593. Historique description du solitaire et sauvage pays de Médoc, par *de La Boetie*. In-12.
1594. Chronique bordeloise, par *Gabr. du Lurbe*. In-4° (ré mprimé et continué en 1619, 1620, 1672, 1715.)
1620. Supplément des chroniques de la ville et cité de Bordeaux, par *Darnalt*. In-4°.
1622. La Réduction de la ville et du château de Royan et de Taillebourg, et inventaire des canons, etc. In-8°.
1651. L'Antiquité et l'histoire des mouvements de Bordeaux, par *de Fonteneil*. 2 vol. in-4°.
..... Histoire de tout ce qui s'est passé en Guyenne pendant la guerre de Bordeaux. In-4°.
1651. Histoire de la guerre en Guyenne. In-12.
1659. Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine, Guyenne et Gascogne, par *Pierre Louvet*. In-4°.
1668. L'Église métropolitaine et primatiale de Saint-André de Bordeaux, avec l'histoire de ses archevêques et le pouillé du diocèse, par *Jérôme Lopez*. In-4°.
1681. Mémoires et recherches de France et de la Gaule aquitanique, par *Jean de La Haye*. In-8°.
1743. Dissertation sur un temple et des antiquités découverts à Sestas, par l'abbé *Jaubert*. In-12.
1753. Essai historique sur l'Aquitaine, par l'abbé *Boudot*. Br. in-8°.
1754. Dissertation sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux et sur les monnaies anglaises, par l'abbé de *Venuti*. In-4°.
1757. Eclaircissements sur plusieurs antiquités trouvées à Bordeaux, par *J.-B. Devienne*. In-8°.
1760. Histoire curieuse de la ville et province de Bordeaux, par *Dupré de Saint-Maur*. 3 vol. in-12.
1769. Histoire curieuse et remarquable de la ville et province de Bordeaux, par *J.-M. de La Colonie*. 3 vol. in-12.
1770. Recherches sur l'ancienne Balbia, par *La Sauvagère* (Recueil des antiquités des Gaules. In-4°).
1771. Histoire de la ville de Bordeaux, par *Devienne*. T. Ier, in-4°; la seconde partie n'a pas paru.
1784. Variétés bordelaises ou Essai historique sur la topographie du diocèse de Bordeaux, par l'abbé *J. Beaurein*. 6 vol. in-12.
1785. Dictionnaire historique de Bordeaux. In-12.
1794. Histoire de Bordeaux pendant dix-huit mois, depuis l'arrivée des représentants du peuple Tallien et Ysabeau jusqu'à la fin de leur mission, par *Sainte Luce-Oudaille*.
1798. Voyage à Bordeaux et dans les Landes, par *Saint-Sauveur*. In-8°, fig.
1803. Annales historiques et statistiques de Bordeaux. In-4°.
1806. Antiquités bordelaises, par *P. Lacour*. Petit in-folio.
1806. Essais, variétés historiques et notices sur Libourne et ses environs, par *Souffrain*. 2 vol. in-8°.
1819. Recueil de divers costumes des habitants de Bordeaux et des environs, par *G. de Galard*. In-folio.
1820. Notice sur les antiquités de Saint-Emilion, par *Jouannet*. In-8°.
1822. Histoire politique et statistique de l'Aquitaine, par *Verneilh-Puiraseau*. 3 vol. in-8°.
1824. Notice sur l'église Sainte-Croix à Bordeaux, par *Jouannet*. In-8°.
1824. Traité sur les vins de Médoc et les autres vins rouges de la Gironde, par *Will. Frank*. In-8°.
1826. Résumé de l'histoire de Guyenne, par *Amédée Thierry*. In-18.
1828. Classification et description des vins de Bordeaux, par *Paguierre*. In-12.
1828. Voyage dans les départements de la Gironde et de Lot-et-Garonne, par *L. Bezout*. In-12.
1829. Promenade historique et pittoresque dans le département de la Gironde, par *Jacques Arago*. In-8° et atlas.
1833. Statistique morale, philosophique et politique de la ville de Bordeaux et des départements qui l'avoisinent. In-8°.
1835. Résumé de l'histoire de Bordeaux, suivi d'un itinéraire du voyageur. 1 vol. in-48.
1836. Etudes sur l'histoire de Bordeaux, de l'Aquitaine et de la Guyenne, par *H.-C. Guilhé*. In-8° et plan.
1836. Du Médoc, observations sur la culture de cette contrée, par *A. Joubert*. In 8°.
1836. De la pêche dans le bassin et sur les côtes d'Arcachon, par *D. Allègre*. In 8°.
1837. Rapport sur le bassin d'Arcachon en 1835, par *Monnier*. In-8°.
1838. Rapport sur la compagnie agricole et industrielle d'Arcachon, par *Hennequin*. In-8° et carte.
1838. Examen critique ou Réfutation de l'histoire de Bordeaux, par *l'Ermite de Floirac*. In-8°.
1838. L'Archiviste bordelais, recueil de documents pour l'histoire de Guyenne et du département de la Gironde. In-8°.
1839. Notice sur le château de La Brède, par *Ch. Grouet*. In-8°.
1839. Statistique du département de la Gironde, par *Jouannet*. 2 vol. in-4°.
1839. Tableau pittoresque et agricole des landes du bassin d'Arcachon, par le comte *André de Bonneval*. In-8°.
1840. Essai sur la ville et l'arrondissement de Bazas, par l'abbé *Oreilly*. In-8°.
1840. Histoire de Bordeaux. Continuation des dernières histoires depuis 1675, par *Bernadau*. In-8°
1841. Notice sur l'antique topographie de Bordeaux, par *Jouannet*. In-8°.
1841. Saint-Emilion, son histoire et ses monuments, par *J. Guadet*. In-8°.
1843. Origine de Bordeaux et inondation de la Gironde en 1543. In-16.
1844. La Guyenne historique et monumentale, par *Ducourneau* et *A. de Monteil*. 1 vol. gr. in-4° et fig.
1844. Notice sur la chapelle d'Arcachon, par l'abbé *Souiric*. Br. in-8°.
1844. Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Grande-Sauve en Guyenne, par l'abbé *Cicot de Laville*. 2 vol. in-8°, fig.
1845. Le Biographe bordelais ou Revue historique et pittoresque des monuments de Bordeaux, par *Barnadou*. In-8°.
1847. Articles Bordeaux, Bazas, Libourne, Département de la Gironde, dans le Dictionnaire des communes de *Girault de Saint-Fargeau*. 3 vol. in-4°.
1848. Article Guyenne et ses villes, dans l'Histoire des villes de France d'*A. Guilbert*. T. II, gr. in-8° et fig.
1867. Arcachon et ses environs, monographie historique, par *O. Dejean*. 1 vol. in-12.
1867. De Bordeaux à Bayonne, à Biarritz, à Arcachon, à Saint-Sébastien, à Mont-de-Marsan, à Pau, par *Ad. Joanne* (collection des Guides et Itinéraire général de la France). 1 vol. in-18.
1868. Bordeaux et ses vins classés par ordre de mérite, par *Ch. Cocks*. 2e édit. entièrement refondue par *Ed. Féret*. 1 vol. in-8°. — Nouvelle édition en 1874.
1869. Arcachon, son bassin et les landes de Gascogne, par *Bouthillier de Beaumont* (Mémoires de la Société de géographie de Genève, janv., févr. 1869).
1872. Géographie physique, agricole, industrielle, commerciale, historique, politique et topographique du département de la Gironde, par *E. Féret*. 1 vol. in-12.
1872. Essai historique sur l'Entre-deux-Mers (Extrait des Actes de l'Académie de Bordeaux), par *Leo Drouin*. In-8°.
1874. Statistique générale topographique, scientifique, agricole, industrielle, commerciale, administrative, historique, archéologique et biographique du département de la Gironde, par *E. Féret*. 2 vol. in-8°.
1875. Géographie du département de la Gironde, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-16.
1875. Petite géographie du département de la Gironde, par M. *Bellocq* (Collection E. Levasseur). 1 vol. in-12.
1876. Variétés bordelaises ou Essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux, par l'abbé *Beaurein*. Nouvelle édition avec une préface par M. *G. Méran*. 2 vol. in-8°.
1877. Chronique bordelaise, par *J. de Gaufreteau* (1240-1599). 1 vol. in-8°.
1878. Archives municipales de Bordeaux. Livre des privilèges. 1 vol. in-4°.
1878. Histoire du parlement de Bordeaux, par le président *Boscheron des Portes*. 2 vol. in-8°.
1878. Carte de la Gironde au 1/160000e, en 9 feuilles, publiée sous le patronage de la Société de géographie de Bordeaux.
Archives historiques de la Gironde. In-4°.
Annuaires et almanachs de la Gironde.
Actes de l'Académie de Bordeaux.
Musée d'Aquitaine, recueil des séances publiques de l'Académie de Bordeaux. In-8°.
Actes de l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux. In 8°.
Mémoires et Histoire de l'Académie des belles-lettres.
Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France.
Cartes de la Guyenne et du Bordelais, extraites de *Cassini* et de *Capitaine*.
Voir les feuilles : 170, 180, 181, 191, 192, 203, 204, de la grande *Carte* de France, dite de l'*Etat-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.
Carte générale de la Gironde vinicole, agricole, routière, hydrographique, topographique et statistique, dressée par *A. Valteau*, dessinateur géographe, d'après des documents officiels les plus récents, sous la direction de *Henry Léon*, négociant (1880). 1 feuille.
Carte de la Gironde au 1/40000e, par M. *Jacquier*, ingénieur en chef, gravée par *Erhard*.
Cartes du département de la Gironde, par *H. Dufour*, *A. Donnet*, *Frémin*, *Charle*, *Joanne*.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Éditeurs.

MONTPELLIER

HÉRAULT

Chef-lieu : MONTPELLIER

Superficie : 6,198 kil. carrés. — Population : 445,053 habitants.
4 Arrondissements. — 36 Cantons. — 336 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département de l'Hérault doit son nom à la principale rivière qui le traverse du nord au sud et vient s'y jeter dans la Méditerranée ; c'est un des départements de la région méridionale et maritime de la France. Il est situé presque en totalité dans le bassin de la Méditerranée et arrosé par un grand nombre de petits fleuves côtiers. Il a été formé, en 1790, d'une partie du bas Languedoc.

Ses limites sont: au nord, les départements du Gard et de l'Aveyron ; à l'est, le département du Gard ; au sud, le département de l'Aude et la Méditerranée ; à l'ouest, les départements du Tarn et de l'Aude.

Nature du sol, montagnes, côtes. — La superficie de ce épartement est inégale et montagneuse dans sa partie septentrionale, et au sud elle offre des plaines qui s'inclinent vers la mer. Sur la rive gauche de l'Hérault et vers le nord, les montagnes sont peu élevées et sont composées de roches calcaires; les plaines offrent des terres grasses et fertiles propres à la culture des céréales. Sur la rive droite de ce petit fleuve, les montagnes ont une élévation plus considérable, et le sol y présente des terres froides qui conviennent à la culture du seigle. L'argile blanche compacte et la craie y dominent. Entre la montagne et la plaine fertile s'étend, de l'est à l'ouest, dans toute l'étendue du département une bande de terre pierreuse et graveleuse, qui convient parfaitement à la culture de la vigne et de l'olivier. Enfin, il existe aussi sur toute l'étendue du sol du département de vastes terrains incultes appelés *garrigues*, réservés au pacage des troupeaux ; ils sont couverts d'arbustes, de petits chênes, de bruyères, de genêts, de diverses plantes aromatiques.

Les collines et les montagnes, qui vont en s'étageant vers le nord du département, se rattachent à une chaîne d'une certaine importance, quoiqu'elle soit d'une élévation médiocre ; elle limite en partie le département sur sa frontière nord-ouest. Cette chaîne, prolongation méridionale du massif des Cévennes, appartient à la grande ligne de partage des eaux de l'Europe et sépare en France le versant méditerranéen de celui de l'Océan. Elle porte ici, de l'ouest à l'est, les noms de montagnes Noires, de l'Espinouse, de l'Orb et de monts Garrigues. Le plateau du Larzac dans les monts Garrigues, qui sépare l'arrondissement de Lodève du département de l'Aveyron, a environ 788 mètres au-dessus du niveau de la mer ; près du Caylar, les sommets ont 867, 854 et 833 mètres. Le pic Saint-Loup, à 16 kilomètres au nord de Montpellier, a 633 mètres. La montagne de l'Espinouse, qui borne le département au couchant du côté du Tarn, a 1,084 mètres. La plus haute cime du département s'élève au sud de la source de l'Agout; elle a 1,122 mètres; les autres points culminants sont: l'Escandorgue, 907; la montagne de Montahut, 1,063; le mont Caroux, 1,093; le pic de Castagnet-le-Haut (le Plo-des-Brus), 1,097; la Croix de Mounis, 893; le roc de Belleviste, 1,087; la forêt de Bureau et le bois de Sausse, 1,118; la montagne de Marcou, 1,094; le village de Saint-Félix, 699; le mont Saint-Pons, 1,058; le plateau du Saumail, 1,019; enfin, le hameau de l'Escande à la limite du département, 962 mètres. L'axe de la Grand'Rue, à Montpellier, est à 29 mètres, et l'entrée de la place du Peyrou à 51^m,27 au-dessus du niveau de la mer.

La Méditerranée baigne le département au sud sur une étendue de côtes d'environ 106 kilomètres, de la rivière d'Aude à l'étang de Mauguio. La partie du littoral comprise entre son extrémité orientale et la montagne d'Agde est couverte d'étangs salés d'un grand produit. Une plage resserrée sépare ces étangs de la mer, avec laquelle ils communi-

quent par des ouvertures appelées *graus*. L'étang de Thau communique avec la Méditerranée par le canal de Cette. Les étangs de Maguelonne, de Frontignan, de Pérols et de Mauguio sont traversés par un canal qui vient rejoindre celui de Cette, ce qui permet d'assainir la contrée et de rendre à l'agriculture une partie des terrains submergés. L'étang de Vendres, près de l'embouchure de l'Aude, est isolé; celui de Capestang, sur les confins du département et de celui de l'Aude, est en communication avec le canal d'atterrissement et le canal du Midi.

On évalue la superficie du département à 619,799 hectares, tous cadastrés en 1841 ; le sol se divise, d'après sa nature, en : pays de montagnes, 200,000 hectares; pays de bruyères ou de landes, 197,500 ; sol de riche terreau, 50,170; sol de craie ou calcaire, 37,500 ; sol de gravier, 40,000; sol pierreux, 160,000 ; sol sablonneux, 53,500; sol marécageux, 25,750 hectares.

Hydrographie. — Le département est généralement incliné vers la Méditerranée et appartient au grand bassin de cette mer. Cette pente générale présente cinq divisions hydrographiques ou vallées; ce sont : de l'ouest à l'est, celle de l'Orb, du Livron, de l'Hérault, de la Mosson et de la Vidourle.

De tous ces petits fleuves côtiers, l'Hérault, qui donne son nom au département, est le plus considérable. Il prend sa source dans les Cévennes, au pied des hautes montagnes de l'Aigoual et de Lespérou, près du village de Vallerauges (Gard); pénètre dans le département à quelques kilomètres au-dessus de Ganges ; passe à Ganges, à Saint-Bauzille-de-Putois, à Saint-Étienne-d'Issensac, à Saint-Guilhem-le-Désert, près d'Aniane et de Gignac, à Pézenas, au pied de Florensac, à Bessan et se jette dans la Méditerranée, au port d'Agde, après un cours d'environ 164 kilomètres. L'Hérault est navigable depuis Bessan jusqu'à son embouchure, sur une longueur de 12 kilomètres. Son lit est très encaissé depuis sa naissance jusqu'au pont de Saint-Guilhem-le-Désert ; ses principaux affluents sont la Lergue, la Dourbie, la Payne, la Tongue, le Rieutor et le Dardaillon.

L'Orb prend sa source dans le département même, près du hameau de Saint-Martin-d'Orb, passe à Bédarieux, Béziers, Sérignan et se jette dans la Méditerranée, à 2 kilomètres du pont de Saint-Geniès, après un cours d'environ 144 kilomètres. Ce petit fleuve est navigable depuis le bac de Sérignan jusqu'à la mer, sur une étendue de 5 kilomètres. Ses principaux affluents sont : le Jaur, le Vernasobre et le Graveson.

La Vidourle, qui n'appartient au département que comme limite orientale du côté du Gard, prend sa source non loin de La Cadière (Gard), n'arrose dans l'Hérault que Villetelle et Marsillargues et se jette dans l'étang de Mauguio, entre le canal de Lunel et celui de la Radelle, après un cours d'environ 100 kilomètres.

Le Lez est une petite rivière qui compte à peine 29 kilomètres de cours, mais que nous devons mentionner, parce qu'elle passe à Montpellier; elle prend sa source au-dessus de Saint-Mathieu, dans l'arrondissement même, et passe à Montferrier et à Montpellier, où elle devient navigable, et va se perdre dans le canal des Étangs.

Le canal des Étangs vient d'Aiguesmortes (Gard) et traverse parallèlement à la mer les étangs de Mauguio, de Pérols, de Maguelonne, de Frontignan et se joint au canal d'Agde, qui commence à l'Hérault et aboutit à Thau. L'étendue totale de ces deux canaux d'Agde à Aiguesmortes est de 72 kilomètres. Les autres canaux secondaires, qui, comme ceux-ci, facilitent les communications des ports et des points de l'intérieur avec le Rhône et le canal du Midi, sont : le canal latéral de l'étang de Mauguio, le canal de Lunel, le canal de Grave, le canal du grau du Lez, la Robine-de-Vic et les canaux de Cette et de la Peyrade. Le canal du Midi, dû au génie d'un des enfants du département, Paul Riquet, de Béziers, a dans l'Hérault un parcours de 67 kilomètres; il vient se terminer près d'Agde, à 6 kilomètres de la mer, et passe à Béziers où il coupe l'Orb. Les canaux d'Agde et des Étangs le continuent jusqu'à Aiguesmortes.

Voies de communication. — Le département de l'Hérault est traversé par 7 routes nationales, d'un parcours total de 365 kilomètres; 19 routes départementales, 482 ; 35 chemins vicinaux de grande communication, 924 ; 87 chemins vicinaux d'intérêt commun, 1,120, et 2,500 chemins vicinaux ordinaires, dont le développement dépasse 5,400 kilomètres. Les chemins de fer qui sillonnent le département appartiennent aux deux grands réseaux de Paris-Lyon-Méditerranée et du Midi.

La principale ligne, celle de Nîmes-Montpellier,

qui unit ces deux grands réseaux entre eux, pénètre dans le département, en venant de Nîmes, un peu en amont de Lunel et dessert dans le département les stations de Lunel, Lunel-Viel, Valergues, Saint-Brès, Baillargues, Saint-Aunes, Les Mares, Montpellier (77 kilomètres de Tarascon, 841 de Paris), Villeneuve, Vic-Mireval, Frontignan, Cette (105 kilomètres de Tarascon, 869 de Paris).

La ligne de Bordeaux à Cette vient, en passant par Toulouse, rejoindre celle-ci à Cette, en desservant dans le département les stations de Nissan, Béziers (432 kilomètres de Bordeaux, 44 de Cette), Villeneuve, Vias, Agde (458 kilomètres de Bordeaux, 23 de Cette), Les Onglous et Cette.

A Montpellier se soudent les lignes secondaires dites de l'Hérault; l'une, de 12 kilomètres, se dirige par Lattes sur Palavas; l'autre, de 103 kilomètres, gagne Cessenon et Saint-Chinian par les stations de Montbazin, Poussan, Balaruc, Bouzigues, Loupian, Mèze, Saint-Martin, Montagnac, Pézenas (55 kilomètres de Montpellier), Tourbes, Valros, Servian, Bassan, Boujan, Béziers (80 kilomètres de Montpellier), Lignan, Maraussan, Maureilhan, Cazouls-lès-Béziers, Réals, Cessenon et Saint-Chinian. A Béziers, un tronçon de 77 kilomètres va rejoindre Lodève en remontant la vallée de l'Hérault; il dessert les stations de Villeneuve, Vias, Bessan, Florensac (27 kilomètres de Béziers), Saint-Thibéry, Pézenas (36 kilomètres de Béziers), Lezignan, Paulhan, Aspican, Clermont-l'Herm, Rabieux, Cartels et Lodève. Parmi d'autres tronçons secondaires, citons ceux de Béziers à Millau, par Fougères et Bédarieux; de Fougères à Montpellier, par Paulhan; de Bédarieux à Estrichoux; de Bédarieux à Graissessac, etc.

D'autres lignes sont à l'étude ou en construction; telles sont celle de Montpellier au Vigan et celle de Montpellier à Alais.

En 1877, on évaluait la longueur des lignes en circulation à 425 kilomètres, et celle des lignes alors en construction ou à construire à 196 kilomètres.

Climat. — L'angle nord-ouest du département de l'Hérault appartient encore au climat girondin; mais la plus grande partie de ce département appartient au climat méditerranéen ou provençal. La température y est généralement chaude et sèche, mais elle est quelquefois inégale, et les changements, qui sont toujours brusques, rendent le froid plus sensible. Sur les bords de la mer, dans le voisinage des étangs, règnent des miasmes malsains. Montpellier paraît le lieu le plus favorisé du département sous le rapport de la beauté et de l'heureuse influence du climat. La température moyenne annuelle a été dans cette ville, pour une période de 11 années, de 13°,6 du thermomètre centigrade; la moyenne de l'hiver était 5°,8, et celle de l'été 22°.

Le froid, en janvier 1709, atteignit — 16°,1 et, en janvier 1820, — 11°. La quantité annuelle moyenne de pluie a été pour la même période de 11 années de 769^{mm},7. C'est en automne qu'il en tombe le plus: 303^{mm}; puis vient l'hiver: 232^{mm}. Le nombre annuel moyen des jours de pluie a été de 67.

Les vents les plus fréquents sont ceux du nord-ouest, le *magistraou*, qui souffle pendant 262 journées; puis viennent l'ouest, ou *ponant*, le sud-est, ou *marin*, qui soufflent pendant 186 jours; le nord-est, ou *grec*, et sud, *marin*, qui soufflent pendant 124 jours; le vent d'est, ou le *ban*, qui souffle pendant 84 jours; le vent du nord, ou *tramontana*, pendant 20 jours; enfin, le vent le moins fréquent est le vent du sud-ouest, ou *labech*, qui ne souffle annuellement qu'environ 14 jours.

L'automne est la plus belle comme la plus riche saison de la contrée, et l'on a observé que la végétation est de 15 jours plus hâtive à Montpellier qu'à Paris.

Productions naturelles. — Le département de l'Hérault appartient à la région géologique dite du Languedoc; c'est un plateau allongé du nord-est au sud-ouest, qui offre des vallées assez profondes, et dont le sol est formé par des calcaires crétacés et tertiaires. On y rencontre plusieurs chaînes volcaniques, des volcans éteints près d'Agde et de Saint-Thibéry et une colline basaltique à Montferrier, près de Montpellier.

Le département est riche en mines métalliques; on y exploite le fer à Cournion, près de Saint-Pons; le cuivre, la houille à Graissessac et à Roujan, la lignite, le plomb et le manganèse. Puis viennent le sel marin, de belles carrières de pierre à bâtir et de marbre, le gypse, le granit, le pouzzolane, l'argile à potier, les terres alumineuses, les cendres fossiles et un peu de pétrole.

Parmi un grand nombre de sources minérales fréquentées, les sources thermales de Balaruc, de

La Malou, d'Avesne et de Foucaude sont les plus renommées. Il y a des bains de mer fréquentés pendant la belle saison à Cette et à Palavas, près de Montpellier.

Le département ne produit pas toujours des céréales en quantité suffisante pour les besoins de la consommation locale ; il y supplée à l'aide des grains tirés des départements de l'Aude et du Tarn et à l'aide de ce ceux que le commerce amène dans ses ports. Les vins figurent en tête des principales productions agricoles ; ils sont, en général, de bonne qualité et très estimés, surtout pour les mélanges ; les meilleurs sont ceux de Saint-Georges-d'Orgues, Vérargues, Saint-Geniès, Saint-Christol, Saint-Drézéry et Castries, bons vins rouges d'ordinaire ; en seconde ligne, citons les vins de Garrigues, d'Assas, de Pérols, de Bouzigues, de Florensac, de Saint-Gély, de Villeveyrac et de Poussan. On obtient surtout une grande quantité de vins muscats excellents, parmi lesquels ceux de Frontignan, de Lunel, de Cazouls et de Béziers sont, après les vins de Rivesaltes (Roussillon), les meilleurs de France. Les vins blancs de Marseillan, de Pomerols, de Florensac, dits vins de Picardan, et de Pinet sont aussi fort estimés. En 1874, la production en vins du département était évaluée à 13,008,969 hectolitres, estimés à 195,134,535 francs ; en 1877, elle était descendue à 6,842,167 hectolitres, à cause de la maladie de la vigne. L'Hérault a longtemps été le plus grand producteur de vins de tous nos départements ; il en a récolté jusqu'à 15 millions d'hectolitres, plus du double du royaume de Portugal, et il présentait ce curieux résultat que le nombre des personnes tirant de la terre entre 30,000 et 100,000 francs de rente y était sept fois, huit fois, dix fois plus grand que dans les plus beaux et les plus riches départements du centre et du nord. L'apparition du phylloxera a bien changé tout cela, et aujourd'hui l'Hérault ne donne plus que le tiers de l'abondante vendange des temps passés. Après les vins, dont une partie est consommée dans le pays, une autre convertie dans les distilleries en *eau-de-vie de Montpellier*, qui jouit d'une certaine réputation, et dont le reste est exporté, nous citerons l'huile d'olive, les bois et les fruits du Midi, les figues, les amandes, les olives, les grenades, le miel, la cire, etc.

Les prairies naturelles ou artificielles sont multipliées sur plusieurs points. On y récolte la luzerne, le sainfoin, le trèfle ; les légumes de toute espèce réussissent dans les jardins et sont envoyés comme primeurs à Paris et à Toulouse. Les plantes aromatiques, médicinales, tinctoriales et marines, telles que : pastel, salicot, gaude, garance, tournesol, ricin, etc., abondent. L'olivier et le grenadier viennent en pleine terre. On cultive en grand le mûrier. Les essences principales des forêts sont le chêne vert, le chêne blanc et le châtaignier. On emploie l'écorce du chêne blanc dans les tanneries.

Les races d'animaux domestiques, chevaux, mulets, ânes, bœufs et chèvres, n'ont rien de particulier qui les puisse signaler à notre attention. Les moutons, donnant une laine et une chair estimées, sont avec les vers à soie et les abeilles le produit le plus important de l'élève. Le département renferme peu d'animaux nuisibles. Le gibier est très abondant, surtout en lièvre, lapin, alouette, caille, grive, perdrix et ortolan ; pendant l'hiver, les canards sauvages, les sarcelles, les macreuses se montrent sur les étangs. Dans les rivières et dans les étangs, on pêche une grande quantité de truites, aloses, carpes, anguilles, brochets, et sur les côtes le rouget, le merlan, la dorade, la sardine, la sole, le thon, le maquereau, la langouste et l'huître.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département de l'Hérault est un pays agricole et un peu manufacturier ; l'agriculture y est dans un état prospère, et les pratiques en sont plus avancées que dans beaucoup de départements du Midi. Si, comme nous l'avons fait remarquer, la production en céréales ne suffit pas à la consommation, c'est que le quart du sol seulement est livré à la charrue. Si les prairies naturelles y sont en petit nombre, en revanche les prairies artificielles gagnent chaque jour en étendue. L'élève des moutons, l'éducation des vers à soie et des abeilles sont des branches importantes de l'industrie agricole, à la tête de laquelle il faut placer la culture de la vigne et de l'olivier.

La superficie du département se partage en superficie bâtie et voies de communication, 28,517 hectares, et en territoire agricole, 591,282 hectares. Ce dernier se subdivise en : céréales, 49,105 hectares ; farineux, 10,930 ; cultures potagères et maraîchères, 2,000 ; cultures industrielles, 2,500 ; prairies artificielles, 5,000 ; fourrages annuels, 3,300 ; autres cultures et jachères, 30,000 ; vignes,

226,000 ; bois et forêts, 77,048 ; prairies naturelles et vergers, 9,400 ; pâturages et pacages, 156,000 ; terres incultes, 19,999 hectares.

La houille (Graissessac, Roujan), le sel, le marbre, le fer tiennent le premier rang parmi les produits de l'industrie minérale. Les distilleries du pays, dont le produit annuel est d'environ 200,000 hectolitres, sont les établissements industriels les plus nombreux et les plus importants ; les eaux-de-vie dites de Montpellier sont des plus estimées de France. Après les eaux-de-vie, les produits de l'industrie sont les draps; le centre de leur fabrication est à Lodève et à Bédarieux, les tissus de soie et de coton, la bonneterie de soie, les liqueurs et les parfums, le verdet ou vert-de-gris et les produits chimiques, les cuirs, l'huile de ricin, les bouchons de liège, les papiers, la poterie et la bougie. Mais les habitants du pays sont plutôt cultivateurs que commerçants, et plutôt commerçants qu'industriels. Les vins et les eaux-de-vie sont les grands articles de l'exportation ; après eux viennent les fruits, le sel, le bois, la cire et les produits manufacturés. Le département échange quelques-uns de ses produits contre ceux de l'étranger à l'aide de trois ports de mer principaux, Cette, Agde et La Vignole, et de quelques ports secondaires, tels que ceux de Mèze, de Marseillan, etc. Le tonnage de tous ces ports est d'environ 300 bâtiments jaugeant 20,000 tonneaux, et leur mouvement, qui s'est beaucoup accru dans ces dernières années, de 6,000 bâtiments jaugeant 550,011 tonneaux. On s'adonne à la pêche du thon et de la sardine.

Les foires du département sont au nombre de 109, qui se tiennent dans 44 communes et durent 215 journées. Les plus importantes sont celles de Pézenas, qui durent 10 jours ; du 25 août, à Cette ; du 19 août, à Mèze, qui durent 8 jours ; du 2 novembre, à Montpellier ; du 3 août, à Agde, et de Montagnac, qui durent 6 jours ; du lundi gras, à Bédarieux ; du 28 février et du 19 août, à Béziers, qui durent 5 jours. Les produits agricoles et les objets manufacturés sont les articles principaux du commerce qui s'y fait.

Division politique et administrative. — Le département de l'Hérault a pour chef-lieu Montpellier; il se divise en 4 arrondissements, 36 cantons, 336 communes ; le tableau que nous en donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du sud de la France.

Ce département forme le diocèse d'un évêché, qui est suffragant de l'archevêché d'Avignon et dont le siège est à Montpellier. Il y a un grand séminaire à Montpellier et deux petits séminaires à Montpellier et à Saint-Pons. Le département compte 13 cures de première classe, 30 de seconde, 309 succursales et 96 vicariats. Les protestants ont 5 églises consistoriales à Montpellier, à Ganges, à Marsillargues, à Montagnac et à Bédarieux. Montpellier a une synagogue pour les israélites.

Montpellier est le siège d'une cour d'appel, qui comprend dans son ressort les tribunaux de première instance et de commerce de l'Hérault, de l'Aude, de l'Aveyron et des Pyrénées-Orientales. Il y a 4 tribunaux de première instance dans les 4 chefs-lieux d'arrondissement du département et des tribunaux de commerce à Montpellier, à Cette, à Béziers, à Agde, à Pézenas, à Lodève et à Clermont. Il y a à Montpellier une maison de force et de correction pour les femmes, qui reçoit les condamnées des 20 départements le plus méridionaux, et à Aniane une maison centrale de force et de correction pour les hommes et les jeunes détenus.

Montpellier est le siège d'une importante académie universitaire, qui comprend dans son ressort les départements de l'Hérault, de l'Aude, du Gard, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. Montpellier possède une Faculté des lettres, une Faculté des sciences, une Faculté de droit et une célèbre Faculté de médecine, une école supérieure de pharmacie, une école d'agriculture, un lycée, une école normale d'instituteurs et plusieurs écoles professionnelles. Il y a des collèges communaux à Béziers, à Lunel, à Cette, à Lodève, à Agde, à Pézenas, à Clermont, à Gignac et dans le département plus de 25 institutions secondaires libres et pensions et près de 1,000 écoles primaires. Montpellier est le siège de plusieurs Académies ou sociétés savantes et de la Société languedocienne de géographie.

Montpellier est le quartier général du 16e corps d'armée et de la 16e circonscription de l'armée territoriale, comprenant les départements de l'Hérault, de l'Aude, de l'Aveyron, de la Lozère, du Tarn et des Pyrénées-Orientales. Béziers et Montpellier sont des chefs-lieux de subdivision. Il y a à Montpellier une direction du génie, une direction et une école d'artillerie. Montpellier et Cette sont des places de guerre. La compagnie de gendarmerie nationale fait partie de la 16e légion dont l'état-major est à Montpellier et dont le ressort

comprend, outre le département de l'Hérault, ceux de l'Aveyron et de la Lozère.

Agde et Cette sont des quartiers maritimes du sous-arrondissement maritime de Toulon ; elles ont des écoles d'hydrographie, et Cette possède une école navale pour le long cours.

Le département dépend de l'arrondissement minéralogique d'Alais, appartenant à la région du sud-est ; de la 8e inspection divisionnaire des ponts et chaussées et du 27e arrondissement forestier, dont le conservateur réside à Nîmes.

Montpellier est le siège d'une direction des douanes, qui comprend les bureaux principaux d'Agde et de Cette.

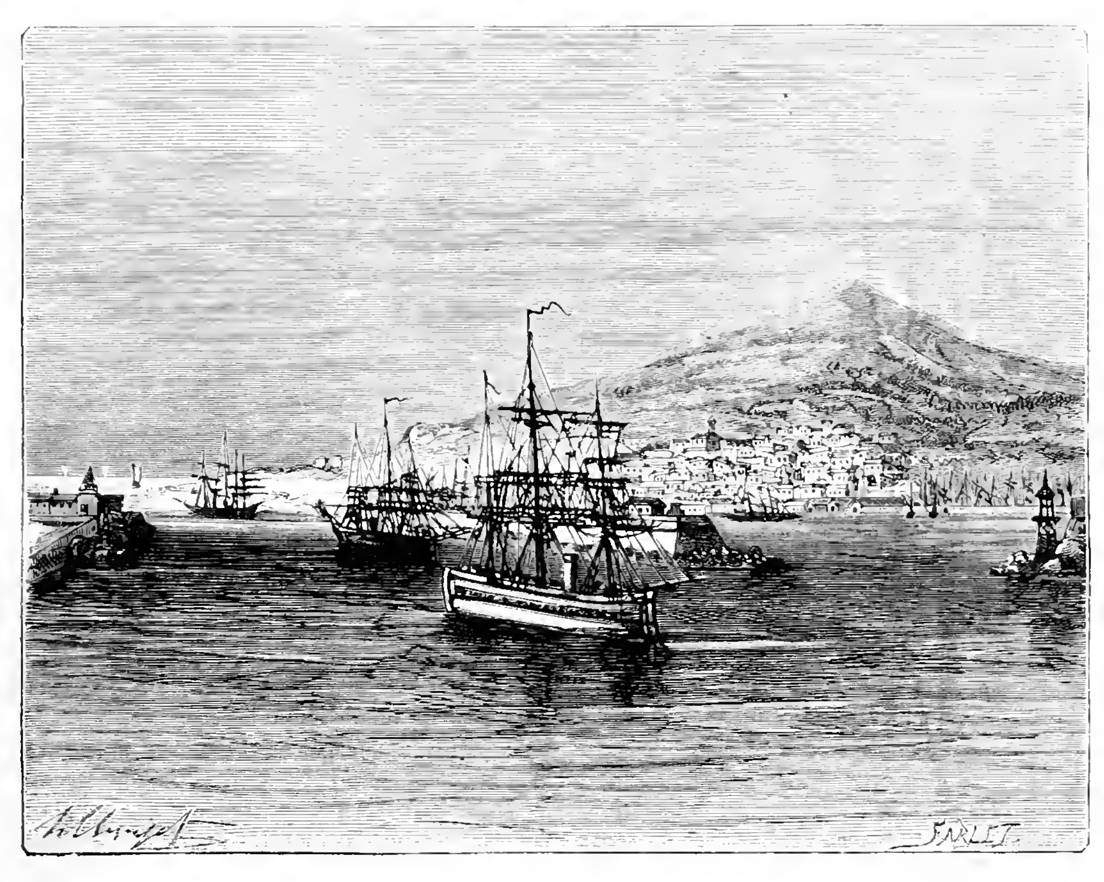
Le département compte 60 perceptions des finances; les contributions et revenus publics dépassent 37 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT.

Le territoire du département de l'Hérault était occupé avant la conquête romaine par les *Volces Tectosages*. Nous n'y trouvons aujourd'hui que peu de monuments de cette époque; ils se bornent à quelques tombeaux celtiques découverts sur la colline de Regagnach, et à quelques dolmens, que les habitants appellent *Oustals de las fadas* (maisons des fées), dans l'arrondissement de Lodève, à Saint-Maurice. Les Massaliotes eurent assurément des établissements sur cette partie du littoral méditerranéen de la Gaule. L'étymologie grecque du nom d'Agde (Ἀγαθή) en fait foi. Après la conquête romaine, le territoire de l'Hérault fut enveloppé dans la Narbonnaise, plus tard dans la première Narbonnaise. Il était compris approximativement dans la circonscription des deux antiques *cités* de Béziers (*Civitas Beterrensium*) et de Lodève (*Civitas Lutevencium*). Ce département n'a pas, dans l'époque romaine, une aussi belle part que ses voisins les départements du Gard et de l'Aude; il ne peut s'enorgueillir, comme le second, d'avoir possédé la capitale de la province, Narbonne, où, comme le premier, d'avoir conservé de magnifiques monuments romains. Montpellier n'existait pas; *Substantion*, *Forum Domitii*, *Forum Neronis*, qui n'existent plus, n'étaient que des villes du second ou du troisième ordre. Les traces de la domination romaine sont nombreuses toutefois, si elles ne sont pas aussi imposantes que dans le Gard. On retrouve fréquemment des tronçons de la voie Domitienne (*via Domitia*), qui traversait le pays parallèlement à la côte. A Saint-Thibéry, on voit les traces d'un camp romain, situé au sommet d'un cirque de basalte, et les ruines d'un pont du même temps; ailleurs, des débris de bassins destinés à contenir les eaux (à Cette), des thermes en ruine, des colonnes milliaires, des tombeaux, des statuettes, des inscriptions, des médailles, des vases, des ustensiles de toutes sortes. La colline abrupte où s'élevait Substantion, sur le bord du Lez, est particulièrement renommée pour la grande quantité de médailles d'or et d'argent qu'on y trouve; c'est à ce point qu'il s'est formé une légende digne des *Mille et une Nuits* qu'un poète languedocien a racontée dans une petite pièce intitulée *lou Trésor de Sustantioün*, et que le défaut d'espace nous empêche de reproduire ici.

La Narbonnaise fut cédée par Honorius aux Wisigoths, qui lui donnèrent le nom de Septimanie. Au VIIIe siècle, les Sarrasins l'envahirent. Les Carlovingiens enveloppèrent tout le midi de la Gaule dans leur vaste puissance. Aucune des villes du département ne joua un grand rôle dans ces diverses révolutions. C'est encore Narbonne et Nîmes, à l'ouest et à l'est, qui sont le théâtre des grands événements. C'est seulement après la chute des Carlovingiens, et avec le système féodal, que le pays qu'arrosent l'Orb, l'Hérault, la Vidourle, sortit de son obscurité et reçut de la fortune comme un magnifique dédommagement. Alors, en effet, Montpellier, Béziers devinrent les capitales de deux des principales puissances féodales du Midi et les points les plus brillants du littoral languedocien.

La seigneurie de Montpellier prit naissance vers 990. Un certain Guilhem ou Guillaume, vassal du comte de Melgueil, obtint de l'évêque de Maguelonne, moyennant hommage et redevance, le bourg de Montpellier avec son territoire. Il est le père de l'illustre famille des Guilhem, qui, plus tard, prit rang parmi les premières maisons du Languedoc. Huit princes de ce nom se transmirent successivement, de 990 à 1180, la seigneurie de Montpellier. Nous les voyons s'allier aux rois d'Aragon et Guilhem VIII épouser même Eudoxie, fille de l'empereur d'Orient Manuel Comnène. Ils durent surtout leur puissance à la sagesse de leur conduite vis-à-vis de la papauté. En effet, lors de la guerre des Albigeois, quoique Guilhem VIII partageât l'aversion de tout le midi de la France pour les hommes du Nord, il eut la sagesse de contenir sa haine et de



Cette.

ne tremper en rien dans l'hérésie. Seul fidèle à l'Église au milieu de tant de seigneurs qui s'armaient contre elle, il n'en eut que plus de titres à sa reconnaissance. En 1195, l'adroit Guilhem, qui venait de répudier Eudoxie pour épouser Agnès de Castille, demandait à Célestin III, en même temps que la sanction de son divorce, l'envoi d'un légat qui résiderait à Montpellier et s'opposerait aux progrès de l'hérésie. Innocent III, qui succéda alors à Célestin, lui envoya le frère Reynier, porteur des plus flatteuses paroles.

Voilà comment les seigneurs de Montpellier demeurèrent debout, et plus puissants que jamais, au milieu de la tempête qui désola le Languedoc. Guilhem VIII était traité de *prince* par le célèbre docteur Alain, de Lille, qui lui dédiait un de ses écrits (*Prologus ad principem Montispessulani*). Ses domaines étaient considérables, surtout depuis qu'il avait réuni toute la seigneurie de Montpellier en rachetant la part des viguiers. Il possédait en toute propriété les châteaux de Lattes, de Montferrier, d'Aumelas, de Pouget, de Popian, de Cournonsec, de Montbazin, de Paulhan, de Montarnaud, de Saint-Pons, de Mauchiens, de Pignan, de Frontignan, de Saint-Georges, de Murviel, de Vendémian et de Mirival. En outre, de nombreux vassaux lui devaient l'hommage féodal et le service militaire ; tout cela étayé par une orthodoxie habilement calculée. On ne s'étonnera plus de voir les Guilhem s'intituler *seigneurs par la grâce de Dieu*, et prétendre rattacher leur généalogie à Charlemagne lui-même.

Guilhem VIII mourut après avoir rempli son testament de fondations pieuses (1203); mais, quoiqu'il n'eût pu faire légitimer son second mariage, il n'en persistait pas moins dans ses desseins favorables aux enfants d'Agnès, dont l'aîné lui succéda sous le nom de Guilhem IX. La malheureuse Marie, fille de sa première femme Eudoxie, ne venait, dans l'ordre de succession tel qu'il le régla, qu'après

les six fils de sa belle-mère. Celle-ci, pour se débarrasser d'elle, la maria d'abord au seigneur Barral, vicomte de Marseille, puis, ce premier époux étant mort, au comte de Comminges, Bernard IV, lequel avait déjà deux femmes encore vivantes et devait bientôt en prendre une quatrième, après avoir répudié à son tour la pauvre Marie. La marâtre eut soin d'obliger sa belle-fille à insérer dans ses deux contrats de mariage des clauses de renonciation fondées sur la « coutume incontestable et consacrée (*indubitata et inveterata consuetudo*), » en vertu de laquelle la souveraineté et juridiction de la seigneurie de Montpellier et de ses dépendances « ne doit jamais passer aux personnes du sexe féminin tant qu'il reste des mâles. » Donc, dans cette seigneurie, le principe de la loi salique avait été suivi jusque-là. Toutes les précautions d'Agnès furent déjouées. Un an n'était pas écoulé, depuis la mort de Guilhem VIII, que les habitants de Montpellier chassaient son fils, rappelaient Marie et lui donnaient pour époux un seigneur bien capable de défendre ses droits ; cet époux était le roi d'Aragon lui-même, Pierre II, qui, par cette alliance, comptait recouvrer Tortose et établir solidement son influence sur tout le littoral occidental de la Méditerranée. On peut remarquer que, si le comte de Comminges avait alors quatre femmes vivantes, Marie, de son côté, eut alors deux maris bien portants; on ne songea même pas qu'elle était déjà mariée. Elle plaisait fort à Pierre comme héritière, mais peu comme femme. Quoiqu'il eût juré sur les saints Évangiles de ne jamais prendre d'autre femme qu'elle, il trouvait cependant qu'elle n'était « ni si bien faite que lui ni d'un âge proportionné au sien, » et il n'en eut point d'enfants. Une jeune veuve de la suite de Marie attira ses regards, mais refusa de satisfaire ses désirs. Or c'était une Montpelliéraine pleine de sentiments patriotiques, et qui désirait vivement, comme tous ses compatriotes, le rapprochement de Pierre et de son épouse. Par le conseil des consuls, elle parut céder et promit au roi de se laisser conduire dans sa chambre, mais dans le mystère d'une complète obscurité. Pierre consentit et crut posséder l'objet de son amour; mais au matin quand les douze consuls, qui avaient passé la nuit en prières dans la pièce voisine, entrèrent cierges en main, il s'aperçut qu'il tenait sa femme dans ses bras. Il eut l'esprit de rire de la mystification; mais les prières des consuls ne furent pas exaucées et Marie se trouva encore stérile. Une autre tentative fut plus heureuse. Là reine était au château de Mirival, où elle se plaisait fort; le roi était au château de Lattes, où il visitait ses haras. Un jour qu'il était animé par la chasse et en belle humeur: « Seigneur, lui dit un gentilhomme de sa suite, parmi les plaisirs de la chasse nous pourrions bien passer à Mirival et voir la reine, notre bonne maîtresse. Votre Majesté passerait une seconde nuit avec elle; nous veillerions, le cierge en main, si vous vouliez, et Dieu par sa bonté vous donnerait un fils de bénédiction. » La distance fut bientôt franchie, et neuf mois après naquit le petit Jayme, qui devint plus tard ce grand Jayme Ier, *Conquistador*, tant de fois vainqueur des infidèles. On dit que, le lendemain de cette nuit féconde, le roi Pierre prit joyeusement sa femme en croupe et rentra ainsi dans Montpellier au milieu de l'ivresse de la population, qui inventa sur-le-champ, à cette occasion, la charmante danse allégorique du chevalet (*lou chivalet*). Ce succès ne produisit pas un rapprochement de longue durée entre Pierre et sa femme; il demanda à la cour de Rome l'annulation de son mariage. Il alléguait le mariage antérieur de Marie avec le comte de Comminges, et Marie tenait ce mariage pour nul à cause des deux alliances précédentes du même comte. Elle se rendit elle-même à Rome et y mourut empoisonnée; ainsi finit sa triste existence. Peu de temps après, Pierre II alla se faire tuer à la bataille de Muret (1213).

Les Montpelliérains regrettèrent peu Pierre II, qui avait été achever sa vie dans le camp des hérétiques; mais ils entourèrent de leur amour le roi Jacques, le fils de leur chère Marie, qu'ils avaient eux-mêmes baptisé. Ce baptême avait été singulier: douze cierges pareils, portant les noms des douze apôtres, furent allumés en même temps, celui qui s'éteignit le dernier portait le nom de l'apôtre Jacques. C'est sous le roi Jacques que le roi de France, maître du reste du Languedoc, s'immisça dans les affaires de la seigneurie de Montpellier. L'évêque de Maguelonne fut amené par l'habile Gui Folencis, agent de la reine Blanche de Castille, à reconnaître que la ville de Montpellier et ses dépendances avaient toujours appartenu au roi de France, et, en 1255, il prêta serment de fidélité comme feudataire de la couronne; de sorte que le roi d'Aragon, vassal de l'évêque de Maguelonne pour Montpellier, se trouva lui-même indirectement soumis à la suzeraineté du roi de France. Jayme II, second fils de

Jayme Ier, lui succéda comme roi de Majorque et seigneur de Montpellier. Plus faible que son père, puisqu'il n'avait que la moitié de ses États, et, d'ailleurs, en rivalité avec son frère, Pierre III, Jayme II n'était pas en état de défendre contre les rois de France sa seigneurie de Montpellier, déjà resserrée entre les sénéchaux de Beaucaire et de Carcassonne, qui s'en disputaient les appels. Moyennant une rente annuelle de cinq cents livres melgoriennes, Bérenger de Fredol, évêque de Maguelonne, qui avait à se plaindre du roi de Majorque, transféra à Philippe le Bel (1293) tous ses droits temporels sur le fief de Montpelliéret, la seigneurie de Montpellier et la châtellenie de Lattes. Le sénéchal de Beaucaire, Alphonse de Rouvroi, prit possession du Montpelliéret au nom du roi. Le dernier seigneur de Montpellier de la dynastie aragonaise fut Jayme III, pauvre prince qui se vit, d'une part, enlever Majorque et le Roussillon par le roi d'Aragon, son beau-frère, et, d'autre part, fut obligé de vendre Montpellier au roi de France. C'est le 18 avril 1349 que le contrat de vente fut signé. La famille de Jayme resta encore en possession de certains domaines sous le titre de baronnie de Montpellier, auxquels elle ne renonça que sous Charles VI, par une transaction spéciale avec ce prince et Isabelle de Montferrat. Les peuples n'eurent pas à se féliciter de leur passage sous la domination de la couronne de France; mais désormais c'est à l'histoire générale du Languedoc qu'appartient le récit des exactions des ducs d'Anjou et de Berry sous les rois Charles V et Charles VI et toute la suite.

Si la seigneurie de Montpellier comprenait, au moyen âge, la plus grande partie du territoire qui forme aujourd'hui le département de l'Hérault, c'est-à-dire à peu près tout le pays situé entre l'Hérault et la Vidourle, ce territoire, pourtant, renfermait encore plusieurs autres fiefs importants: la vicomté de Béziers, celle de Lodève, le comté de Melgueil, etc.

Parlons d'abord, en deux mots, du comté de Melgueil, à cause des rapports de suzeraineté qui l'unissaient aux premiers seigneurs de Montpellier. Il fut soumis, en 1085, à la suzeraineté du saint-siège, qui délégua d'abord les évêques de Maguelonne pour y surveiller ses intérêts, et qui, sous Innocent III, l'inféoda à ces mêmes évêques moyennant une redevance annuelle.

Le comté de Béziers fut établi par Pépin le Bref, qui le donna à Ansemond. En 845, sous Charles le Chauve, le titre de comté fut changé en celui de vicomté. Bientôt les simples gouvernements se transformant partout en fiefs héréditaires, le vicomte Raynard transmit la vicomté de Béziers à sa fille Adélaïs. Celle-ci, en épousant Boson, vicomte d'Adge (897), réunit les deux fiefs dans une même main. D'abord soumis à la suzeraineté des ducs de Septimanie et des marquis de Gothie, les vicomtes de Béziers passèrent ensuite sous celle des comtes de Toulouse. A plusieurs reprises, l'extinction des mâles laissa cette vicomté à des héritières qui la portèrent d'abord au comte de Carcassonne, et plus tard (1067) au vicomte d'Albi et de Nîmes, Raymond-Bernard. Au siècle suivant, elle fut de nouveau isolée en faveur de Raymond-Trencavel, qui prit part à la seconde croisade. Trencavel s'empara de Carcassonne, mais cette conquête fut pour lui une source de malheurs; elle le mit en guerre d'abord avec le comte de Barcelone, dont il fut obligé de reconnaître la suzeraineté, puis avec le comte de Toulouse, qui le fit prisonnier et auquel il fut contraint de transporter son hommage Il périt assassiné par ses sujets de Béziers, et son fils, Roger II, ne rentra dans cette ville qu'avec l'appui du roi d'Aragon. Cette alliance valut à Roger, comme à son père, l'hostilité du comte de Toulouse, Raymond V, auquel il céda et dont il épousa la fille; elle lui apportait en dot le comté de Rasez, les châteaux de Bolognier et de Confolens et le pays de Limoux. Un mariage non moins avantageux avec Agnès de Montpellier valut à son fils Raymond-Roger-Trencavel les châteaux de Tourbes et de Pézenas. C'est ce jeune et courageux Raymond-Trencavel qui osa, après la soumission du comte de Toulouse en 1209, tenir tête à lui seul à la croisade catholique contre les Albigeois, ce qui attira sur la ville de Béziers une effroyable catastrophe. Obligé de se réfugier à Carcassonne, il y fut pris. Raymond-Trencavel II, son fils, rentra dans ses domaines en 1224, mais dut se retirer devant Louis VIII. Enfin, en 1240, le dernier vicomte de Béziers fit une nouvelle tentative armée; mais, assiégé à Montréal et forcé de capituler, il abandonna à Louis IX tous ses droits moyennant six cents livres de rente (V. les départements du Tarn et de l'Aude). La vicomté de Béziers devint une viguerie royale comprise dans la sénéchaussée de Carcassonne.

Le pays de Lodève ou Lodévois était un comté

dès le IXe siècle. Il fut compris, au Xe siècle, dans le marquisat de Gothie sous le titre de vicomté. En 949, on voit deux vicomtes de Lodève, appelés *princes du peuple*, Eudes et Hildin, jouissant « d'une partie du domaine du Lodévois » sous la suzeraineté du comte de Toulouse. Au milieu du XIe siècle, Nobilie, héritière de la vicomté de Lodève, épousa le vicomte de Carlad; leur fille Adèle, héritière à son tour, faute de mâles, épousa le vicomte de Millau, Bérenger II, dont le fils aîné, Richard, réunit aux vicomtés de Lodève et de Carlad le comté de Rodez. Ces réunions de domaines pouvaient faire du Lodévois un fief puissant; mais les évêques de Lodève ruinèrent son avenir en se faisant céder successivement, par les comtes de Rodez, les comtes de Toulouse et les vicomtes de Béziers tout ce qu'ils possédaient dans leur diocèse. En 1191 donc, l'évêque Raymond-Guillaume était seul seigneur temporel du Lodévois et comptait parmi ses vassaux de riches barons. Après la soumission du Languedoc à la couronne royale, le Lodévois fit partie de la viguerie de Gignac, dans la sénéchaussée de Carcassonne.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES, BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

MONTPELLIER (lat. 43° 36′ 44″; long. 1° 32′ 13″ E.), — Montpellier (*Mons Pessulanus*, *Mons Puellarum*), grande et belle ville, chef-lieu du département, d'un arrondissement et de trois cantons, chef-lieu de division militaire et de cour d'appel, tribunal de première instance et de commerce, chambre et bourse de commerce, académie universitaire avec Faculté des sciences, Faculté de médecine, Faculté de droit récemment établie, école de pharmacie, lycée national, sociétés savantes, évêché, séminaire, école secondaire ecclésiastique, direction des douanes, est peuplée de 55,258 habitants et située sur une colline dominant le confluent du Lez et du Merdanson, d'où l'on découvre la mer, le Canigou, le mont Ventoux et les Cévennes, à 750 kilomètres au sud-est de Paris; importante station de la ligne du chemin de fer de Tarascon à Cette (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), qui relie ce réseau à celui du Midi. A Montpellier se soudent deux tronçons: le premier, de 12 kilomètres, par Lattes à Palavas; le second, de 103 kilomètres, qui atteint Cessenon et Saint-Chinian, en passant par Montbazin, Balaruc, Mèze, Pézenas et Béziers. Montpellier est divisée en six quartiers ou *sizains*, qui se subdivisent en plusieurs *îles;* cette ville se compose de rues étroites et tortueuses, mais propres et généralement bordées d'assez belles maisons. Sur les boulevards du Peyrou à l'Esplanade, et dans les quartiers neufs, il existe de remarquables constructions. Citons les boulevards de Saint-Guilhem, du Jeu-de-Paume, de la Comédie, la rue de Maguelonne, la Cité industrielle, qui offre le spectacle d'une ville active et récemment construite. Montpellier est aujourd'hui dépouillée de ses fortifications dont il ne subsiste que la tour des Pins et trois portes.

Cette grande ville avait autrefois : cour des aides, chambre des comptes, bureau des finances, généralité et intendance, présidial, sénéchaussée, hôtel des monnaies, juridiction consulaire, prévôté générale de maréchaussée, Faculté de médecine, évêché, couvents, etc. Montpellier n'existait pas du temps des Romains. On attribue sa fondation aux fugitifs de Maguelonne (737), qui auraient bâti les deux bourgs de Montpellier et de Montpelliéret, l'un au nord-ouest, l'autre au sud-est de la colline qu'occupe aujourd'hui la ville. De toutes les étymologies que l'on a prêtées à son nom, la plus probable est celle-ci : *Mons Pessulus* ou *Pessulanus*, c'est-à-dire mont fermé au verrou (*quasi pessulo clausus*), en patois *Montpeglat* (mont fermé à clef). Le monticule sur lequel la ville s'élève aurait été anciennement un terrain planté de bois, une sorte de parc ou de *garrigue* remplie d'herbes sauvages où les habitants de *Substantion* avaient seuls le droit de faire paître leurs bestiaux, et qu'ils entouraient, pour cette raison, d'une palissade dont la porte était fermée au verrou. Des étymologistes plus galants ont voulu faire honneur à la beauté bien connue des Montpelliéraines du nom de leur ville. Montpellier serait alors le Mont des Belles-Filles (*Mons Puellarum*), à moins que cette étymologie elle-même ne se rapporte à ces deux pieuses sœurs de saint Fulcran, de la famille des comtes de *Melgueil* et de *Substantion*, lesquelles, possédant un franc-alleu, l'une Montpellier, l'autre Montpelliéret, en firent don à l'église de Maguelonne (975). D'autres disent que Montpellier est pour *Mont-Pilier*, à cause de la base rocheuse sur laquelle la ville est assise; d'autres, enfin, qu'elle tire son nom du Lez, petite rivière qui coule auprès de la montagne, *Mons in pede Ledi*.

Malheureusement, c'est la rivière qui est au pied de la montagne, et jamais on n'a dit qu'une montagne était au pied d'une rivière.

Les deux bourgs de Montpellier et de Montpelliéret paraissent avoir été, dans l'origine, une sorte d'asile, ce qui faisait dire à Casaubon que les habitants méritaient le nom de *Convenæ*. Les dispositions favorables aux étrangers, qui abondaient dans les règlements de Montpellier, et particulièrement dans la charte de 1204, ne seraient qu'un effet de cette facilité à accueillir qui se rencontre chez la plupart des villes formées ainsi, villes généralement destinées, au reste, à un brillant avenir. Cette population, mêlée de Celtes, de Grecs, de Gallo-Romains, de Wisigoths, de Gallo-Francs, s'accrut, en 815, d'une bande de fugitifs espagnols chassés par les Sarrasins.

Les évêques de Maguelonne, ayant acquis en 975 les deux bourgs de Montpellier et de Montpelliéret, cédèrent le premier aux Guilhem et ne gardèrent dans leur dépendance immédiate que le second. Alors même que ces deux bourgs se rejoignirent par des habitations intermédiaires, la ville formée de leur réunion n'en demeura pas moins divisée, pour la seigneurie et la juridiction, en deux portions parfaitement distinctes. La plus considérable des deux fut celle qui appartenait aux Guilhem, surtout après les acquisitions de Guilhem V. Sous ce seigneur, qui prit part à la première croisade, nous voyons à Montpellier un *bayle* ou bailli, premier juge de la ville, dont il détermina l'autorité. C'est à lui aussi que remonte l'établissement de deux syndics appelés *consuls de mer* et choisis parmi les plus riches et les plus sages habitants de la ville. Le règne de Guilhem VI fut moins tranquille et moins heureux. D'abord il fut en guerre avec le comte de Melgueil à propos d'une chaussée qu'un des vassaux de ce dernier s'était avisé de construire dans le Lez et qui rejetait les eaux sur les terres des Montpelliérains. Guilhem détruisit la chaussée, livra bataille et fit beaucoup de mal aux ennemis. L'intervention du pape Calixte fit cesser le débat.

Un fait plus important se passa en 1141. Les habitants de Montpellier chassèrent leur seigneur. Guilhem se retira dans son château de Lattes et fut pendant deux ans en guerre avec ses sujets. Il ne rentra dans Montpellier qu'avec le secours du comte de Barcelone, qui lui fit bâtir une forte tour destinée à dominer la ville. C'est là le premier éveil de l'esprit d'indépendance communale dans Montpellier. Il prouve combien était déjà redoutable cette population, qui lutta deux ans contre son seigneur et soutint un siège en règle. En 1180, Guilhem VIII, en querelle avec les *bourgeois*, en est réduit à invoquer l'arbitrage des évêques de Maguelonne et de Lodève, et l'accord se fait « sous le portique du château, en présence d'une grande multitude de peuple. »

Mais l'événement qui eut le plus d'influence sur les destinées communales de Montpellier et qui fit de cette ville presque une république, ce fut l'expulsion définitive de la famille des Guilhem et l'avènement de la dynastie aragonaise. Ce fut, en effet, Pierre II qui, en 1204, accorda aux habitants une charte communale très libérale.

Ce peuple fier et passionné, si prompt à courir aux armes, était divisé en sept *échelles*, suivant la diversité des professions, absolument comme les sept arts de Florence, qui ne prirent naissance que plus tard. Ces sept classes ont à tour de rôle le soin de garder nuit et jour les murs de la ville. Le 1er mars de chaque année, elles concourent par l'organe des chefs de métiers à l'élection des consuls. Ces chefs, désignés dans chaque corps de métier par une élection toute populaire, s'assemblent au son de la cloche de Notre-Dame-des-Tables dans l'hôtel de ville, près du marché aux Herbes. Ils élèvent au scrutin cinq prud'hommes par échelle, et parmi ces trente-cinq le sort en désigne sept, lesquels, d'accord avec les douze consuls sortants, élisent soixante candidats; enfin, parmi ces soixante, le sort désigne les douze consuls nouveaux au moyen de petites boules de cire parfaitement semblables jetées dans une urne et portant à l'intérieur le nom des candidats. C'était en somme une élection à trois degrés. En 1211, la piété des Montpelliérains donna à l'évêque de Maguelonne une certaine part d'intervention dans cette élection, de laquelle héritèrent plus tard les seigneurs.

Appuyés sur cette large base, c'étaient des personnages considérables que les consuls de Montpellier avec leurs robes rouges et leurs chaperons noirs. Dans leurs mains était déposé le sceau de la ville, où étaient figurés la vierge Marie et l'Enfant Jésus entourés de cette légende :

Virgo mater, natum ora
Ut nos juvet omni hora.

Les consuls avaient sous leurs ordres le *clavaire*

ou trésorier du consulat, dépositaire des fonds publics. D'eux également dépendaient les *ouvriers de la commune clôture*, au nombre de sept, un par échelle, chargés de veiller à l'entretien des murs et des fossés, d'ouvrir et de fermer les portes de la ville, soit de jour, soit de nuit.

Outre les consuls de la ville, qu'on appelait *consuls majeurs*, il y en avait d'autres d'un rang inférieur, les *consuls des métiers* et les *consuls de mer*. Chaque métier avait son consul particulier, comme dans le nord de la France son *roi*. Ce consul veillait aux besoins de sa corporation et correspondait avec les consuls majeurs pour toutes les affaires qui concernaient sa profession. Il se faisait assister par des inspecteurs ou *gardes des métiers*. Et comme la ville avait sa charte, chaque profession avait ses *établissements* particuliers ou règlements tracés par les consuls des métiers. Quant aux consuls de mer les plus anciens de tous, ils étaient au nombre de quatre, élus à peu près de la même manière que les consuls majeurs. Ils juraient sur l'Évangile, en présence des douze consuls majeurs, de percevoir fidèlement l'impôt établi sur le transport des marchandises de Lattes à Montpellier et de Montpellier à Lattes, d'en consacrer les revenus à l'entretien de la route de Lattes, ainsi que du Grau et de la Robine, qui mettaient celle-ci à partir de Lattes en relation directe avec la Méditerranée; de veiller enfin à la sûreté de la navigation. On voit par là quelles étaient leurs attributions. On remarquera aussi que le commerce maritime de Montpellier se faisait alors par le port de Lattes, aujourd'hui complètement ensablé; après saint Louis, ce fut par Aiguesmortes.

Montpellier était, en effet, une cité industrieuse, commerçante et riche. Ses relations n'avaient fait que s'accroître de siècle en siècle. Lorsque les rois d'Aragon en devinrent seigneurs, ils lui accordèrent le droit de trafiquer librement dans tous leurs États, et lui abandonnèrent même un quartier dans la capitale de Majorque. Divers traités lui avaient ménagé ailleurs des avantages semblables. En 1125, elle renouvela ses conventions marchandes avec Gênes et Pise et en conclut de pareilles avec Nice, Antibes, Hyères, Toulon, Marseille. Quelque temps après elle obtint d'importantes immunités du doge de Venise, du prince d'Antioche, qui lui donna une rue à Tripoli, du grand maître de Rhodes, du roi de Sicile, du roi de Chypre et de Jérusalem. Un peu plus tard encore (1265), ses marchands prêtent de l'argent au roi de Sicile et au pape Clément IV, qui place sous leur protection les marchands de Lucques. Mais ce n'était pas seulement par la Méditerranée que se dirigeait leur commerce; le Rhône offrait une autre voie. Ainsi Montpellier traitait avec Arles, Montélimar, Avignon; elle avait des capitaines dans les foires de Champagne et les principaux marchés de la Flandre, et, par une glorieuse prééminence, ces capitaines avaient pour mission de protéger tous les marchands du Languedoc dans ces contrées éloignées. Cette prospérité commerciale ne fit que s'accroître sous les rois de Majorque et trouva des protecteurs même dans les rois de France, lorsque ceux-ci, maîtres de Montpelliéret, aspirèrent à le devenir aussi de Montpellier.

Philippe le Hardi et Philippe le Bel enjoignirent à plusieurs reprises aux sénéchaux de Beaucaire et de Carcassonne de laisser les blés se diriger librement sur Montpellier, alors qu'ils en interdisaient la sortie sur tous les autres points du royaume. En 1294, Philippe le Bel défend aux officiers de la sénéchaussée de Beaucaire d'inquiéter les marchands de Montpellier pour les laines qu'ils pourront tirer de son royaume, malgré les prohibitions; or, la manufacture des laines était une des principales industries de Montpellier. Par lettres royales de 1297, il ouvre ses États à leurs marchandises sans aucune redevance. Enfin, en 1302, il vient leur faire visite avec toute sa famille. Les vins, les huiles, les draps, l'orfèvrerie, le vert-de-gris, la droguerie étaient alors les principaux objets du commerce de Montpellier.

Un élément de population très favorable au commerce de Montpellier, c'étaient les juifs et les Arabes. Il fallait que les juifs fussent riches, en effet, pour que dans la charte de 1204, et même auparavant, on ait jugé nécessaire de leur interdire la baylie par une disposition spéciale. Quant aux Sarrasins, la monnaie melgorienne, frappée à Melgueil sous l'autorité même des évêques de Maguelonne, ne portait-elle pas encore en 1266, par une étrange concession, l'effigie de Mahomet?

Le temps de la liberté ne fut pas seulement pour Montpellier le temps du commerce et de la richesse, ce fut aussi celui de la science. Alors prospéraient ses célèbres écoles de droit, d'arts, et surtout de médecine, réunies en université par le pape Nicolas IV, en 1289.

L'école de droit datait de 1160; antérieure, par

conséquent, à celles d'Orléans et d'Angers, elle avait été fondée par le Lombard Placentin, disciple d'Irénérius, et pouvait se dire ainsi fille de l'école de Bologne. Placentin y fut tellement révéré que, le jour de sa mort se trouvant être consacré à sainte Eulalie, cette sainte devint la patronne de l'école de droit, dont le siège fut aussi placé dans la tour de Sainte-Eulalie. Jusqu'en 1792, on lut sur le portail du lieu où se faisaient les cours : *Aula Placentinea*. Placée sous l'autorité ecclésiastique, elle reçut son premier règlement de saint Louis.

Moins ancienne, l'école de médecine a eu de plus longues et de plus brillantes destinées encore. Son origine se perd dans l'obscurité des premiers siècles de Montpellier, mais on ne peut douter que les juifs et les Arabes y aient beaucoup contribué. Un de ses hommes les plus célèbres, François Rauchin, en attribue ingénieusement la fondation à Apollon, lequel, chassé de l'Asie, de l'Afrique et du reste de l'Europe, et errant dans la Gaule Narbonnaise, résolut de se « choisir dans Montpellier un nouveau mont Pélion. » En 1153, saint Bernard parle d'un archevêque de Lyon qui, allant à Rome, tombe malade et se détourne de son chemin pour aller se faire soigner à Montpellier, « où il dépensa avec les médecins ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas. » A la fin du même siècle, la réputation des médecins de Montpellier est européenne. Guilhem VIII contribua puissamment à la développer en déclarant formellement (1180) qu'il n'accorderait aucun privilège ou monopole pour l'enseignement de la médecine, mais que qui voudrait la pourrait enseigner librement; liberté féconde, qui fit naître l'émulation. Le cardinal Conrad, chargé en 1220 par Honorius III de donner des statuts à l'école de médecine de Montpellier, atteste au début la longue prospérité de la science médicale à Montpellier, « d'où elle a répandu la salutaire abondance et la vivifiante multiplicité de ses fruits sur les diverses parties du monde. » Ces statuts plaçaient l'école de médecine sous l'autorité de l'évêque de Maguelonne. Ils en faisaient un corps uni par des liens d'une étroite fraternité, dont on peut avoir une idée par l'obligation imposée à tous, maîtres et étudiants, d'assister aux funérailles de leurs confrères, sans parler des assemblées périodiques auxquelles tous étaient également tenus de prendre part. D'autres statuts, dressés en 1240 par ordre de l'évêque, complétèrent ceux de 1220. Au siècle suivant (1369), Urbain V fonda à Montpellier le *collège des douze médecins* ou *collège de Mende*, où la jeunesse pauvre de son pays natal pouvait venir étudier sans frais, et qui fut une pépinière de médecins célèbres. C'était le temps, en effet, de la renommée la plus brillante de l'école de Montpellier; ses élèves étaient appelés à la cour des princes, des papes d'Avignon; Jean, roi de Bohême, l'héroïque victime de Crécy, vint s'y faire soigner les yeux; il en avait déjà perdu un, et malheureusement un médecin juif lui fit perdre l'autre. C'était encore, après tout, l'enfance de l'art; les chimères de l'astrologie, de la cabale et de l'alchimie se mêlaient aux sérieuses observations. Bernard de Gordon, un des plus fameux médecins de Montpellier, écrivait dans son *Lilium medicinæ* que, pour guérir un épileptique, il suffisait de lui répéter trois fois à l'oreille ces trois vers :

Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthazar aurum.
Hæc tria qui secum portabit nomina regum
Solvitur a morbo, Christi pietate, caduco.

L'immortel Arnaud de Villeneuve, également de l'école de Montpellier, cherchait à faire de l'or et à créer un homme dans la même cornue qui lui servait à découvrir la distillation de l'alcool. Ces deux médecins sont de la fin du XIIIe siècle; au XIVe brilla Gui de Chauliac, surnommé le *père de la chirurgie moderne;* ce grand chirurgien croyait aux talismans. Ce n'est, au reste, qu'en 1376 que la dissection des cadavres fut autorisée à Montpellier pour la première fois par le duc d'Anjou; l'école de médecine eut droit de réclamer chaque année le cadavre d'un supplicié; privilège que les médecins de Paris n'obtinrent que beaucoup plus tard.

Ce commerce, cette brillante université, tout cela faisait de Montpellier au moyen âge une des villes les plus vivantes et les plus agréables. Lorsque Charles VI, jeune roi amoureux de fêtes et de plaisir, s'y rendit en 1389, il s'y plut fort. « Si dansoit et caroloit avecques les fraiches dames de Montpellier toute la nuit. Et leur donnoit et faisoit banquets grands et beaux, et bien étoffés, et leur donnoit anels d'or et fremaillets à chacune, selon qu'il véoit et considéroit qu'elle le valoit. Tant fit le roi qu'il acquit des dames de Montpellier et des damoiselles grands grâces. » On voit que les Montpelliéraines méritaient déjà l'hommage que leur a rendu plus tard le poète Roucher, leur compa-

triote, cette triste victime de l'échafaud révolutionnaire :

> Et toi, cité fameuse, ô moderne Épidaure,
> Je dirai qu'en tes murs règne un sexe enchanteur;
> Je peindrai son œil vif, son parler séducteur,
> Son front où la gaîté s'unit à la noblesse,
> Les grâces, son esprit et sa svelte souplesse;
> Né pour sentir l'amour et par l'amour formé,
> Tendre et constant il aime ainsi qu'il est aimé.

Depuis que les rois de France avaient acquis Montpellier, elle ne formait plus avec Montpelliéret qu'une seule ville et ne reconnaissait plus qu'une seule autorité Elle n'eut guère à s'en louer; victime de l'administration criminelle du duc d'Anjou, frère de Charles V, elle se révolta avec une fureur terrible; les rebelles égorgèrent les commissaires royaux, jetèrent leurs cadavres dans des puits, et même quelques-uns « mangèrent, est-il dit, comme des bêtes féroces, les chairs baptisées. » Le duc d'Anjou entra en forces et prononça une sentence terrible, qu'il ne fit pas exécuter. Le pays continua de gémir, en proie à ses exactions. Justice fut demandée à Charles VI à son passage. Bétizac, trésorier du duc d'Anjou, aussi coupable que son maître, paya pour lui et fut brûlé vif. Cet événement n'altéra pas le dévouement invariable que Montpellier professa toujours pour la couronne de France. Charles VII la visita deux fois, dauphin et roi, et elle fut sous son règne le chef-lieu de l'immense commerce de son *argentier*, Jacques Cœur, qui la combla de ses dons. François I[er] y établit une chambre des comptes et y transporta l'évêché de Maguelonne. Henri II y érigea un présidial. Sous ce règne (1552), les consuls rachetèrent le domaine royal et se trouvèrent par là investis de l'autorité exercée auparavant au nom du roi. Montpellier demeurait sous la monarchie une ville presque aussi libre qu'auparavant.

La Réforme y pénétra dès 1559. Les huguenots tinrent leurs premières réunions dans une cave; puis, au nombre de 1,200, ils s'emparèrent de l'église Saint-Matthieu et y célébrèrent la cène. Obligés de céder, ils ne purent supporter longtemps les outrages des catholiques, qui, à l'instigation de l'évêque, les insultaient dans les rues et se plaisaient à leur donner des charivaris dans leurs maisons, la croix et les tambours en tête. Ils prirent les armes, s'emparèrent de Notre-Dame, saccagèrent avec fureur la cathédrale de Saint-Pierre, que le pape Nicolas V, deux cents ans auparavant, avait fondée et comblée de richesses. Le baron de Crussol, leur chef, rasa les faubourgs. Le gouverneur de Languedoc, Montmorency-Damville, mit fin à la sédition. Elle recommença en 1567, malgré le voyage que Charles IX avait fait dans le pays trois ans auparavant, et les efforts de son lieutenant Joyeuse; les réformés détruisirent toutes les églises. Leur nombre était tel à Montpellier, à l'époque de la Saint-Barthélemy, que Joyeuse, quoique les catholiques eussent repris le dessus, n'osa pas exécuter les ordres sanglants de la cour. En 1577, Damville assiégea la ville soulevée de nouveau, et ne put y entrer. La Ligue n'y eut point de prise, et le triomphe de Henri IV y fut accueilli avec joie. Après sa mort, les protestants et les *escarlambats*, gens du tiers parti, et qu'on appelait ainsi parce qu'ils avaient un pied chez les réformés et l'autre chez les catholiques, remuèrent de nouveau et, en 1621, reconnurent pour chef le duc de Rohan. Louis XIII en personne vint assiéger la ville, qui résista deux mois (1622); au bout de ce temps, elle ouvrit ses portes; ses fortifications furent rasées au niveau du sol, et une citadelle s'éleva pour dominer la ville (1624-1630). Ce fut le tombeau des libertés de Montpellier. Bientôt elle vit en silence violer l'antique liberté des élections consulaires. Elle n'osa plus remuer. Les protestants, lors de la révocation de l'édit de Nantes, coururent en foule à l'hôtel de ville se munir de cartes marquées du sceau de l'évêque. Les plus hardis s'enfuirent dans les Cévennes, d'où d'audacieux prédicants vinrent plus d'une fois se risquer et se faire martyriser sur l'esplanade de la ville. Nicolas Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, épouvanta par le nombre et l'horreur des exécutions une cité qui trop de fois, sans doute, aux yeux du roi Louis XIV, avait soutenu la cause de l'hérésie. C'est pourtant lui qui fit commencer, en 1689, cette belle promenade du Peyrou.

Le XVIII[e] siècle fut plus heureux pour Montpellier. Il fut employé surtout à des travaux publics d'utilité et d'embellissement. Le Peyrou fut achevé, une statue de Louis XIV y fut élevée. Cette place compense à elle seule l'irrégularité du reste de la ville et ses rues étroites et tortueuses. De là, on voit à l'ouest le Canigou, dans les Pyrénées; à l'est, le mont Ventoux, auprès des Alpes; au nord, le pic Saint-Loup, la *sentinelle avancée des Cévennes;* au sud, les ruines de Maguelonne et la mer. Un autre travail non moins considérable est



Lunel.

ce bel aqueduc, chef-d'œuvre de Pitot, qui amène à la ville les eaux de la source de Saint-Clément. Commencé en 1753 et achevé douze ans plus tard, il coûta un million.

Montpellier, tant à cause de sa Faculté de médecine que par la beauté de son climat, était le rendez-vous des riches malades, surtout des Anglais qui venaient y guérir leur spleen. Jean-Jacques Rousseau y vint pour ses palpitations et s'en retourna comme il était venu. Arthur Young, le sombre poète des *Nuits*, y amena sa fille Narcissa, cherchant pour elle un soleil plus doux ; elle mourut, et l'on voit aujourd'hui, sous une petite voûte obscure, dans une allée basse du jardin botanique, une plaque de marbre blanc avec cette inscription : *Narcissæ placandis manibus.*

Pendant la Révolution la disette causa des troubles à Montpellier. La confrérie du *Plan de l'olivier* en excita également par ses menées occultes. Obligée de disparaître sous l'Empire, elle se remontra tout à coup en 1815 et se joignit aux verdets pour lever le drapeau blanc. Bientôt arriva de Nîmes Trestaillons avec sa bande fanatique. Le général Briche, qui occupait la citadelle avec ses soldats, intimida ces brigands et les reconduisit la baïonnette au bout du fusil jusque hors de la ville. Depuis ce temps, les passions religieuses et politiques se sont assoupies.

Montpellier a souvent servi de lieu de réunion aux états de Languedoc. Elle était le siège de la généralité du bas Languedoc. Aujourd'hui chef-lieu de département et évêché, elle a toujours dans sa Faculté de médecine un élément de prospérité et un titre de gloire. Cette vieille institution, complétée par l'établissement, sous Henri IV, de chaires d'anatomie, de botanique, de chirurgie et de pharmacie, une charge de dissecteur ou anatomiste royal, du jardin des plantes commencé en 1598, et, sous Louis XIV, d'une chaire de chimie (1673), fut quelque temps suspendue sous la Terreur,

puis restaurée en 1794 d'après le rapport de Fourcroy. Sans énumérer tous les grands médecins qu'elle a donnés dans ces derniers siècles et dans le nôtre, Chirac, Astruc, Fize ; nos contemporains Chaptal, Flourens, Candolle, Balard, rappelons en finissant que Rabelais y vint, joyeux écolier, qu'il y joua un rôle dans la « morale comédie de celuy qui avoit espousé une femme mute, » représentée par les élèves de l'université de médecine après un de ces banquets dont on fut obligé de régler le nombre, tant nos étudiants du moyen âge en usaient largement, et qu'enfin sa robe fut longtemps conservée par un usage traditionnel pour la réception des bacheliers.

Les monuments les plus remarquables de Montpellier sont la cathédrale de Saint-Pierre, érigée en 1536 ; l'église Saint-Denis, bâtie en 1699 ; Saint-Roch, Sainte-Eulalie, Notre-Dame ; le temple protestant, autrefois église des Cordeliers ; l'École de médecine ; le Palais de justice, l'hôtel de ville, l'hôpital Saint-Éloi, le musée Fabre et la bibliothèque (30,000 volumes). On y remarque : la place du Peyrou, la place Neuve, un bel aqueduc, l'Esplanade et le Jardin des plantes.

L'industrie de Montpellier est représentée par les fabriques de bougies stéariques de Villodève, scierie de marbres et de pierres, fabrique d'instruments de pesage, de vert-de-gris, de produits chimiques, lavage et apprêt de laines, minoteries, tanneries, etc. Elle renferme de nombreuses distilleries d'eau-de-vie et esprits, et fait un grand commerce de vins, eaux-de-vie, esprits, huile d'olive, citrons, oranges, fruits secs, etc. Le port Juvénal, situé à un kilomètre de la ville et formé par la rivière du Lez, facilite singulièrement, ainsi que le chemin de fer de Cette et de Nîmes, le commerce de cette ville importante.

Les armes de Montpellier sont : *d'azur, à un portail d'église d'or, ayant au milieu une Notre-Dame assise vêtue de gueules, tenant l'Enfant Jésus et ayant à ses pieds un écusson d'argent chargé d'un tourteau de gueules,* avec la devise :

VIRGO MATER, NATUM ORA
UT NOS JUVET OMNI HORA.

MAGUELONNE. — Maguelonne (*Magdalona, Magalona*), petite presqu'île dépendant de la commune de Villeneuve-lez-Maguelonne, située à 10 kilomètres au sud de Montpellier, sur l'étang du même nom.

La légende raconte qu'après la mort du Christ, Madeleine la pécheresse, fuyant la persécution avec Simon le lépreux, Marthe et Lazare d'Arimathie, s'embarqua sur un esquif sans voiles ni rames. Le souffle de Dieu les poussa vers l'embouchure du Rhône, puis vers l'île qui prit dès lors le nom de *Magdalona* (Madeleine), et dont Simon fut le premier évêque. Historiquement, Maguelonne ne remonte pas au delà du VIe siècle. Les Sarrasins la saccagèrent plus d'une fois, et Charles-Martel, par un procédé assez barbare, pour la préserver de semblables désolations à l'avenir, la livra à une subversion complète. Le siège de l'évêché y resta pourtant jusque sous François Ier ; mais la ville, désertée de ses habitants, ne fut plus qu'une retraite de prêtres et de moines, un lieu de sépulture préféré, où se faisaient transporter, de loin, les hauts barons après leur mort. Les chanoines, fort relâchés dans leurs mœurs, désertaient avec plaisir un îlot malsain, séparé de la terre par des étangs. Sous François Ier, la garnison se composait d'un capitaine, deux soldats et trois hommes de service ; le chapitre, d'un chanoine et de six prêtres ; en tout treize personnes. Maguelonne était pourtant fortifiée. On se la disputa dans les guerres de religion. Louis XIII la fit démanteler. En 1791, tout ce qui en restait fut vendu comme propriété nationale. Aujourd'hui, une masse grise, ruines de la cathédrale, se voit de loin et marque la place où fut Maguelonne.

CETTE. — Cette (*Setium Promontorium, Setius Mons*), chef-lieu de canton, place de guerre et quartier maritime du sous-arrondissement de Marseille, située à 29 kilomètres au sud-ouest de Montpellier, second port de la Méditerranée, à l'embouchure du canal du Midi, sur une presqu'île qui se prolonge parallèlement à la mer et la sépare de l'étang de Thau ; importante station terminale de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette (réseau du Midi), d'Arles, Lunel, Montpellier et Cette (réseau Paris-Lyon-Méditerranée) et de Tarascon à Cette (même réseau).

Cette ville se divise en deux moitiés : la vieille ville et la nouvelle ville, qui s'étend à l'ouest du canal du Midi. Elle possède tribunal et bourse de commerce, école d'hydrographie, école navale commerciale, consulats étrangers, etc., et dépendait autrefois du diocèse et de la recette d'Agde, du parlement de Toulouse et de la généralité de Montpel-

lier, avait amirauté et gouvernement particulier. Sa population est de 28,690 habitants.

La montagne de Cette, élevée de 108 mètres au-dessus du niveau de la mer et reconnaissable à sa forme, s'offre de loin à la vue des navigateurs venant de la mer d'Italie. Les anciens l'avaient remarquée; ils l'appelaient Σίγιον ou Σέτιον ὄρος, *Mont Sigius* ou *Setius;* aussi devrait-on, pour être d'accord avec son étymologie, l'écrire *Sette.* Les Romains établirent, en 115 avant J.-C., une colonie dans la partie nord de la presqu'île, *colonia Setia*, mentionnée par Velleius Paterculus. Une charte de 822 prouve qu'à cette époque la presqu'île de Cette appartenait à l'abbaye d'Aniane. Au XIIe siècle, c'est un fief dans lequel plusieurs seigneurs se succèdent. Les moines de Saint-Ruff en font l'acquisition en 1187 et le cèdent, en 1247, à l'évêque d'Agde. Au XVIe siècle, le fils du connétable de Montmorency en est possesseur et fait construire des fortifications sur le faîte de la montagne. Plus tard, nous retrouvons ce domaine aux mains des évêques d'Agde, qui le possèdent encore en 1791.

Quant à la ville actuelle et au port de Cette, leur existence ne remonte pas au delà de Louis XIV. Henri IV, le premier, eut l'idée d'établir en ce lieu un point de relâche pour les vaisseaux qui traversaient le golfe du Lion. Ce projet ne fut définitivement arrêté qu'en 1666, lorsque le plan du canal du Languedoc eut été adopté ; on décida que le port de Cette serait creusé pour servir de débouché à ce canal. Les travaux, commencés la même année, furent terminés en 1681 ; ils coûtèrent deux millions, moitié à la charge du trésor royal, moitié à la charge de la province. Autour du port naquit une ville : magasins, hangars, habitations. Une Compagnie du Levant y établit son siège; puis une société de négociants de Montpellier pour le commerce de l'Amérique. Toutes deux tombèrent; mais d'autres, plus heureuses, réussirent, et la population s'accrut. Cependant, le port était défectueux ; le mouvement de la mer s'y faisait sentir et y poussait les sables du Rhône. Vauban vint et changea peu de chose. Plus tard, on construisit une jetée; mais, depuis Louis XIV, c'est au XIXe siècle qu'on s'est le plus occupé du port de Cette. La Restauration y fit construire un brise-lames. Sous Louis-Philippe, un nouveau bassin, un canal qui fait communiquer l'étang avec la mer furent creusés. La possession de l'Algérie et l'établissement du chemin de fer lui ont donné une nouvelle importance.

On remarque à Cette l'église Saint-Louis, bâtie dans une position d'où l'on domine une immense étendue de mer; la citadelle, à mi-côte du pic Saint-Clair; l'École navale; un établissement de bains de mer et de sable qui attire chaque année 1,800 à 2,000 étrangers; le port, un des plus beaux de France et qui possède des quais magnifiques ; un môle de 600 mètres de longueur, défendu par le fort Saint-Louis.

La première industrie de Cette fut la salaison de la sardine et du maquereau. Aujourd'hui, plus de 1,000 ouvriers sont occupés à la sécherie des cargaisons de poisson arrivant de Terre-Neuve. L'importation et l'exportation ont causé dans ce port, le septième de France pour l'importance des affaires maritimes, en 1868, un mouvement de plus de 5,000 navires, jaugeant 750,000 tonneaux, mouvement qui s'accroît de jour en jour.

Il exporte des vins, des eaux-de-vie, des liqueurs, des sels, des verts-de-gris, des plantes tinctoriales; il importe des laines et des cotons, du blé, de l'huile, du merrain, du riz, du vermicelle, des denrées coloniales, des cuirs, etc.

Il existe des services réguliers de bateaux à vapeur avec Marseille, Nice, Gênes, Philippeville, Bône, Alger, Oran et Barcelone. Cette est l'entrepôt de tout le bassin de l'Hérault.

Les armes de Cette sont : *coupé, le premier d'azur à un soleil d'or à sénestre; le deuxième, à une mer d'argent avec une montagne à dextre.*

FRONTIGNAN. — Frontignan (*Frons stagni*), avant-dernière station de la ligne du chemin de fer de Tarascon à Cette (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, section de Montpellier à Cette), est un chef-lieu de canton peuplé de 3,537 habitants, arrondissement et à 22 kilomètres au sud-ouest de Montpellier, situé sur le bord de l'étang d'Ingrie, au pied d'une colline couverte de vignobles.

Au XIIe siècle, cette ville, alors très importante, était défendue par un château fort, ce qui ne l'empêcha pas de tomber au XIVe siècle entre les mains d'un chef de bandes nommé Séguin de Battefol. Les Bourguignons la prirent en 1418; les catholiques en chassèrent les protestants en 1562. Louis XIII y établit un siège d'amirauté en 1629, et, à cette époque, elle faisait presque tout le commerce du Languedoc.

Les vins muscats de Frontignan sont connus dans le monde entier; la production moyenne annuelle

est de 800 à 900 pièces de muscat blanc et d'une vingtaine d'hectolitres de muscat rouge offrant quelque analogie avec le vin de Constance. Après les vins de Rivesaltes, ceux de Frontignan sont les meilleurs vins blancs de France; ils se distinguent par leur douceur, beaucoup de corps, un goût de fruit très prononcé et un parfum des plus suaves; ils gagnent beaucoup en vieillissant, se conservent très longtemps et supportent sans s'altérer le transport par terre et par mer.

On remarque à Frontignan une église surmontée d'un clocher fortifié, un bel hôtel de ville et le pont de Peyrade sur l'étang de Thau. Aux environs jaillissent des sources d'eau minérale.

L'industrie y est représentée par des fabriques d'eau-de-vie de muscat, d'essence de thym et d'aspic (espèce de lavande). Les salines de l'étang d'Ingrie produisent par an environ 200,000 quintaux de sel. Cette ville possède une chambre d'agriculture; un feu fixe rouge est établi à l'extrémité de la jetée.

Les armes de Frontignan sont : *de gueules, à la tour crénelée d'argent, sommée de trois tourillons de même.*

Balaruc. — Balaruc ou Balaruc-les-Bains est un bourg du canton et à 6 kilomètres de Frontignan, arrondissement et à 24 kilomètres au sud-ouest de Montpellier, à 4 kilomètres au nord de Cette, situé sur l'étang de Thau, station de la ligne du chemin de fer de Montpellier à Béziers et Cessenon (chemins de fer de l'Hérault), en communication par Cette avec les lignes du réseau du Midi.

Cette localité, dont la population s'élève à 890 habitants, est groupée autour de sources thermales qui font sa fortune et sa célébrité. Les eaux de Balaruc sont très énergiques contre les maladies chroniques; elles sont chlorurées, sodiques, bromurées, très limpides et légèrement onctueuses au toucher, ont une saveur salée et piquante; il s'en dégage une vapeur continuelle et des bulles de gaz acide carbonique et d'azote. Elles émergent d'un terrain correspondant à l'étage inférieur du groupe oxfordien; leur densité est représentée par 1,023; leur température varie entre 45°,9 et 50°. Elles étaient connues des Romains, comme le prouve une seconde source retrouvée en 1863, autour de laquelle on a mis au jour des restes d'aqueducs, de piscines et des médailles. Les malades qui ont recours à ces eaux trouvent à Balaruc un très bel établissement; les malades indigents de tous les pays sont traités gratuitement dans un hospice civil et militaire établi à cet effet. Le bassin de captage de la source consiste en un puits de maçonnerie dans lequel l'eau monte à une hauteur variable et est aspirée par le jeu d'une pompe dans des tuyaux qui la dirigent soit aux buvettes, soit dans les salles de bain. Cette eau, qui est toujours brûlante, recouvre les parois intérieures du puits d'une couche d'un sédiment rougeâtre, ferrugineux; mais, avant d'arriver au réservoir, elle a perdu la plus grande partie de ses gaz. D'après Marcel de Serres et Figuier, on trouve par kilogramme d'eau : chlorure de sodium, 6,802; chlorure de magnésium, 1,074; sulfate de chaux, 0,803; sulfate de potasse, 0,053; carbonate de chaux, 0,270; carbonate de magnésie, 0,030; bromure de sodium, 0,003; bromure de magnésium, 0,032; silicate de soude, 0,013; oxyde de fer, traces; gaz acide carbonique libre, 0,06. Il existe deux buvettes, douze cabinets de bain, trois cabinets de douches, une étuve, un cabinet pour l'application des boues thermales et une piscine réservée aux malades de l'hôpital. Deux traitements sont employés : le traitement interne et le traitement externe, le plus souvent simultanément. Le traitement externe est employé avec succès dans les paralysies et les rhumatismes chroniques; le traitement interne dans les cas de troubles des organes digestifs, dans les engorgements du foie et de la rate, la chlorose, le lymphatisme et les scrofules.

Lunel. — Lunel est un chef-lieu de canton situé dans une plaine très riche, à 3 kilomètres de la Vidourle, arrondissement et à 23 kilomètres est-nord-est de Montpellier, à l'origine du canal de Lunel. C'est une station du chemin de fer d'Arles-Lunel-Cette (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée), de Tarascon à Cette (même réseau), de Lunel au Vigan (même réseau); c'était autrefois le chef-lieu d'une baronnie que Philippe le Bel fit saisir en 1295; en janvier 1318, Philippe le Long le donna à Henri de Sully; en 1324, elle passa à Alphonse d'Espagne, puis au comte d'Étampes qui la vendit au duc d'Anjou. Lunel eut à subir toutes les péripéties des guerres de religion et fut successivement prise et reprise par les deux partis. En 1632, le cardinal de Richelieu en fit raser les fortifications.

Cette ville, qui compte une population de 8,315 ha-

bitants, possède un collège communal, un syndicat maritime, une bourse de commerce pour les trois-six et un hôpital. On y remarque le clocher fort élevé de l'église et la fontaine du cours Vouloutéra, surmontée d'un obélisque.

« Les vins muscats de Lunel, dit Girault de Saint-Fargeau, jouissent de la même réputation que ceux de Frontignan; ils sont plus précoces et plus fins, mais ils ont moins de corps, un goût de fruit plus prononcé et ne se conservent pas aussi longtemps. Ce genre de vin n'est qu'une faible partie du produit des vignobles de Lunel, qui fournissent une grande quantité de vins rouges, communs, que l'on convertit en eau-de-vie. » Le vignoble de Lunel s'étend sur les communes de Valergues et de Lunel-Viel, où se trouvent les crus les plus renommés. On y fait un grand commerce d'eau-de-vie et de futailles; l'industrie y est représentée par des fabriques d'absinthe et de vermouth, de crème de tartre, des distilleries et des tonnelleries. Elle est la patrie de Jean-Baptiste-Théodore Baumes, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et du savant rabbin Aaron-Ha-Lévi, appelé aussi Aaron-Zabala.

Les armes de Lunel sont : *d'azur, au croissant d'argent, accompagné en chef d'une étoile d'or.*

Mèze. — Mèze est un chef-lieu de canton peuplé par 6,825 habitants, situé sur l'étang de Thau qui y forme un port, au milieu d'un vignoble productif, arrondissement et à 32 kilomètres au sud-ouest de Montpellier. C'est une station de la ligne du chemin de fer de Montpellier à Béziers et Cessenon (réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, chemins de fer de l'Hérault). Suivant quelques historiens, Mèze serait l'ancienne *Mesca*, citée par Pomponius Méla; il est pour la première fois question de cette ville dans une charte de 843, par laquelle Charles le Chauve la donne au diocèse d'Agde. Mèze possède un syndicat maritime, des fabriques de chaux, des distilleries, des liquoristeries, des salines (on extrait 25,000 tonnes de sel par an dans l'étang de Thau), des tonnelleries pour l'exportation; il s'y fait un important commerce de vin.

Aniane. — Aniane est une jolie petite ville de 3,492 habitants, située à 30 kilomètres au nord-ouest de Montpellier, à quelque distance de la rive gauche de l'Hérault, sur le torrent de Corbières appelé jadis Anian. Elle fabrique des boutons et de la tabletterie en os, du vert-de-gris, de la crème de tartre, du savon noir, des essences et des produits chimiques; on y trouve de nombreuses tanneries et il s'y fait un commerce considérable de cuirs.

Aniane doit son origine à sa célèbre abbaye. Benoît était fils d'Aigulfe, comte goth de Maguelonne dans le temps où Charles-Martel ruina cette ville. Il fut très jeune à la cour de Pépin. Son frère, qu'il aimait tendrement, se noya dans le Tessin, près de Pavie. Désolé et dégoûté du monde, il se retira dans une terre de son patrimoine, sur le ruisseau d'Anian, qu'on appelle aujourd'hui Corbières, près d'une chapelle de Saint-Saturnin; il y fonda un monastère (780), où trois cents moines étaient déjà réunis deux ans après. Saint Benoît d'Aniane reparut à la cour, mais pour rentrer bientôt dans sa retraite et y mourir (821). Il s'était rendu célèbre par sa réforme des ordres monastiques. Son abbaye devint fort riche. Dans les derniers temps, les bénédictins y étaient peu nombreux. Ils firent reconstruire avec luxe leur monastère, qui n'était pas encore terminé à l'époque de la Révolution. Ces bâtiments ont été occupés au commencement de ce siècle par une filature, et depuis ils ont été transformés en maison centrale de détention pour les hommes et les enfants.

Les armes d'Aniane sont : *d'azur, à une crosse d'or issante d'une rivière d'argent.*

Béziers (lat. 43° 20′ 31″; long. 0° 52′ 23″ E.) — Béziers (*Biterra, Beterræ*), est une grande et très ancienne ville, située à 74 kilom. au sud-ouest de Montpellier, sur l'Orb et le canal du Midi; station de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette (réseau du Midi), tête de ligne du chemin de fer de Béziers à Rodez par Millau (même réseau); tête de ligne du chemin de fer de Béziers-Faugères-Montpellier-Lodève (même réseau); station de la ligne du chemin de fer de Montpellier à Béziers et Cessenon (chemins de fer de l'Hérault). Autrefois évêché, vicomté, présidial, sénéchaussée et viguerie royale, gouvernement particulier, etc., etc., c'est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement communal et de deux cantons, avec tribunal de première instance et de commerce, collège communal, société d'agriculture, etc., etc., et une population de 38,227 habitants.

Les *Blittères* ou *Beterres*, de la tribu des *Volces*, occupaient, avant l'invasion romaine, le territoire de Béziers, sans qu'on puisse dire si la ville existait

déjà. Les Romains ne manquèrent point d'occuper cette superbe et dominante position. Le gouverneur Fonteius y établit les vétérans de la septième légion; d'où le surnom de *colonia Septimanorum.* Quant au nom même de la ville, les écrivains anciens lui donnent diverses orthographes : *Biterra*, *Bœterra, Betterræ ;* ceux du moyen âge en font *Bedras*, *Beders*, *Besers*, *Bésiers*. Les Romains y élevèrent deux temples, à Auguste et à Julie, et y construisirent un amphithéâtre, dont on voit aujourd'hui la place occupée par un établissement de bains. Le séjour de Béziers était renommé pour son agrément; ce qui donna lieu à ce vers flatteur pour la ville :

Si vellet Deus in terris habitare, Biterris

A quoi un mauvais plaisant ajouta, plus tard à la vérité :

Ut iterum crucifigeretur.

L'établissement du christianisme à Béziers date du milieu du IIIe siecle. Saint Paul Serge l'y apporta. On dit qu'il arriva monté sur un chameau; en souvenir de quoi on promenait jadis dans la ville, huit jours avant l'Ascension et huit jours après, un chameau en toile peinte, dont sept hommes, enfermés à l'intérieur, faisaient mouvoir les pieds et la tête. Le monstre artificiel, précédé et suivi de la jeunesse de la ville à pied ou à cheval, allait quêter dans toutes les maisons et terminait sa course à l'église des Pénitents-Bleus, où se faisait une distribution de pain aux indigents; d'où le surnom de *Caritasch* donné à cette cérémonie, supprimée en 1793 et rétablie sous la Restauration. Saint Paul ne demeura pas à Béziers; appelé par les Narbonnais, il y laissa son disciple, saint Aphrodise, qui en fut le premier évêque. En 356, on y tint un concile où triomphèrent les ariens.

Béziers reçut dans ses murs Ataulph et appartint aux Wisigoths pendant tout le temps que dura leur empire, à quelques interruptions près. Les Francs y passèrent sous Clovis. Le duc Paul, révolté contre Wamba, s'y fit reconnaître (673); mais les Wisigoths redevinrent promptement les maîtres. Après leur défaite par les Arabes, Ambiza prit Béziers (725). Douze ans après, Charles-Martel, pour la punir, rasa ses murailles. Elle subit alors la domination carlovingienne et le régime féodal. Nous avons dit plus haut à quelle puissance atteignirent ses vicomtes. Ils ne furent pas toujours en parfait accord avec les bourgeois de la ville, et des luttes violentes éclatèrent au XIIe siècle. En 1167, un bourgeois de Béziers eut une querelle avec un chevalier et lui enleva un cheval de charge. Le vicomte Raymond-Trencavel le livra aux chevaliers, qui lui firent souffrir un supplice infamant. Les bourgeois demandèrent réparation d'un outrage que tous ressentaient également ; il leur donna rendez-vous le 15 octobre dans l'église de la Madeleine. Les principaux d'entre eux s'y rendirent avec des cuirasses et des poignards sous leurs vêtements. L'offensé s'avança vers Trencavel et lui déclara que, pour laver l'affront fait aux bourgeois, il fallait son sang ; aussitôt les conjurés se précipitèrent sur le vicomte et le tuèrent devant l'autel avec un de ses fils et plusieurs barons. L'évêque, qui s'efforçait de les arrêter, fut frappé au visage et eut les dents brisées. Roger, fils de Trencavel, ne rentra dans la ville que par la force, après un long siège et avec le secours du roi d'Aragon. Il se contenta d'abord d'une forte somme payée par les habitants; mais, au bout d'un an, un de ses courtisans lui ayant reproché d'avoir reçu le prix du sang de son père, il fit venir des soldats aragonais, les divisa par troupes et leur livra la ville. Surpris de tous côtés, les habitants furent égorgés, dit-on, moins les juifs et les femmes, que les soldats épousèrent; cette colonie aragonaise occupa les biens des anciens habitants. Voilà comment un vicomte de Béziers traitait ses sujets au XIIe siècle. Quant aux juifs, que nous voyons avec surprise épargnés en cette circonstance, il n'y avait pas longtemps qu'ils s'étaient rachetés par une forte somme du plus odieux traitement. Avant 1159, l'évêque montait en chaire le jour des Rameaux et exhortait les fidèles à venger la mort de Jésus-Christ, leur donnant, avec sa bénédiction, la permission d'attaquer les juifs ; les malheureux avaient beau se renfermer dans leur quartier fortifié, leur sang coulait toujours. Depuis la première heure du samedi avant les Rameaux jusqu'à la dernière heure du samedi d'après Pâques, les chrétiens avaient le droit de leur donner la chasse ; mais, par humanité, on ne leur permettait d'employer que des pierres.

Le plus terrible épisode de l'histoire de Béziers se rattache à la guerre des Albigeois. En 1209, les croisés, approchant de la ville, y envoyèrent l'évêque Réginald de Montpeyroux pour exhorter les habitants à se soumettre ; ils refusèrent, coururent aux armes, et « l'évêque assembla les habi-

tants et autres dans l'église cathédrale de Saint-Nazaire, et, leur représentant le grand péril où ils étaient, il leur conseilla de rendre la ville au légat et de livrer entre ses mains les hérétiques, que lui, évêque, connaissait bien et avait couchés par écrit ; mais ils refusèrent et dirent qu'ils mangeraient plutôt leurs enfants que de faire telle chose. Le légat, sur cette réponse, jura qu'en Béziers il ne laisserait pas pierre sur pierre, qu'il ferait tout mettre à feu et à sang, tant hommes que femmes et petits enfants, et que pas un seul ne serait pris à merci. » Les Biterrois s'armèrent et firent une sortie; mais cette immense armée, qui comptait, selon le poème provençal, vingt mille chevaliers et deux cent mille vilains, ribauds, truands, arlots, les repoussa dans la ville et s'y répandit avec fureur ; les vainqueurs demandèrent à l'abbé de Cîteaux comment discerner les hérétiques : « Tuez-les tous ! répondit Arnauld Amaury ; Dieu connaîtra bien les siens ! » — « Ceux de la ville se retirèrent autant qu'ils purent dans la grande église de Saint-Nazaire ; les *capelans* (chanoines) de cette église firent tinter les cloches jusqu'à ce que tout le monde fût mort ; il n'y eut ni glas, ni cloches, ni capelans revêtus de leurs habits sacerdotaux, qui pussent empêcher que tout fût passé au tranchant de l'épée, et il ne s'en sauva point un seul ; ce fut la plus grande pitié que jamais on eût vue ni ouïe. La ville pillée, ils y mirent le feu de partout, et tout fut dévasté et brûlé, en sorte qu'il n'y demeura chose vivante. » Un chroniqueur parle de soixante mille personnes égorgées, un autre de trente-huit mille ; Arnauld Amaury en avoue vingt mille dans sa lettre au pape.

Béziers sortit de ses cendres, recouvra son ardente population, ses consuls, au nombre de sept. Elle accepta avec résignation la domination royale, mais non point la tyrannie de ses agents. Une révolte terrible eut lieu en 1381 contre le duc de Berry ; les consuls, soupçonnés de trahison, furent brûlés dans l'hôtel de ville. Le duc fit pendre cent révoltés, imposa à la ville une lourde amende et la livra en proie aux exactions de Bétizac. Elle demanda justice à Charles VI à son passage (1389), et Bétizac fut pendu sur la place de Saint-Nazaire. En 1421, elle se vit assiégée par les troupes du dauphin, s'étant déclarée pour le duc de Bourgogne. Elle capitula ; mais, l'année suivante, le dauphin y vint, fit trancher la tête aux principaux bourgeois, rasa les murailles et supprima les consuls. Devenu roi, il revint sur ces rigueurs et rendit aux Biterrois leurs consuls en leur permettant de relever leurs murs.

François Ier établit à Béziers une sénéchaussée, dont la juridiction comprenait les diocèses de Béziers, Agde, Saint-Pons, Lodève, et s'y rendit deux fois. Le calvinisme s'y répandit de bonne heure, Joyeuse vint l'y combattre par des exécutions; mais, peu de temps après, le baron de Crussol l'y releva, fit détruire les églises et entra à cheval dans la cathédrale. Béziers fut ensuite la résidence de Montmorency-Damville lors de sa révolte contre la royauté, et elle ne redevint fidèle à la couronne qu'après la victoire de Henri IV. Elle se révolta encore sous Louis XIII, en faveur de Henri II de Montmorency. Louis fit raser sa citadelle et, pour la dédommager, y tint les états de Languedoc en 1632. Béziers a peu souffert, pendant la Révolution, des troubles politiques. Elle s'empressa, sous l'Empire, de réclamer, parmi ses établissements religieux, ses cinq confréries de pénitents, dont Napoléon Ier autorisa le rétablissement.

Le climat de Béziers est réputé pour sa salubrité ; ses environs sont enchanteurs, mais la ville elle-même laisse à désirer. Ses rues sont sombres, étroites, tortueuses. Les seuls monuments dignes de fixer l'attention sont l'église Saint-Nazaire, l'église de la Madeleine, l'église Saint-Aphrodise, etc.; l'ancien palais épiscopal, occupé par la sous-préfecture et les tribunaux.

La culture de la vigne est la plus répandue dans le territoire de Béziers, surtout depuis que la rigueur de quelques hivers y a fait périr presque tous les oliviers. Les vins de Béziers étaient déjà fameux au temps de Pline ; ils ont conservé leur réputation à travers le moyen âge et sont encore aujourd'hui l'objet d'un commerce considérable. Cette ville possède des fabriques de draps, bas de soie, gants, amidon, eaux-de-vie, esprits, liqueurs, verdet et produits chimiques. Elle fait commerce de grains, de fourrages et de bestiaux.

Ses armes sont : *d'argent, à trois fasces de gueules, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Florensac. — Florensac, station de la ligne du chemin de fer de Béziers à Montpellier et Lodève (réseau du Midi, section de Vias à Pézenas), chef-lieu de canton, à 24 kilomètres à l'est de Béziers, est une petite ville de 3,952 habitants, située sur

une colline, à 2 kilomètres de la rive gauche de l'Hérault, dans un territoire fertile, entrecoupé d'excellentes terres, de riches vignobles et de belles prairies. Son principal commerce est celui des vins et des eaux-de-vie; on y fabrique aussi de l'huile d'olive.

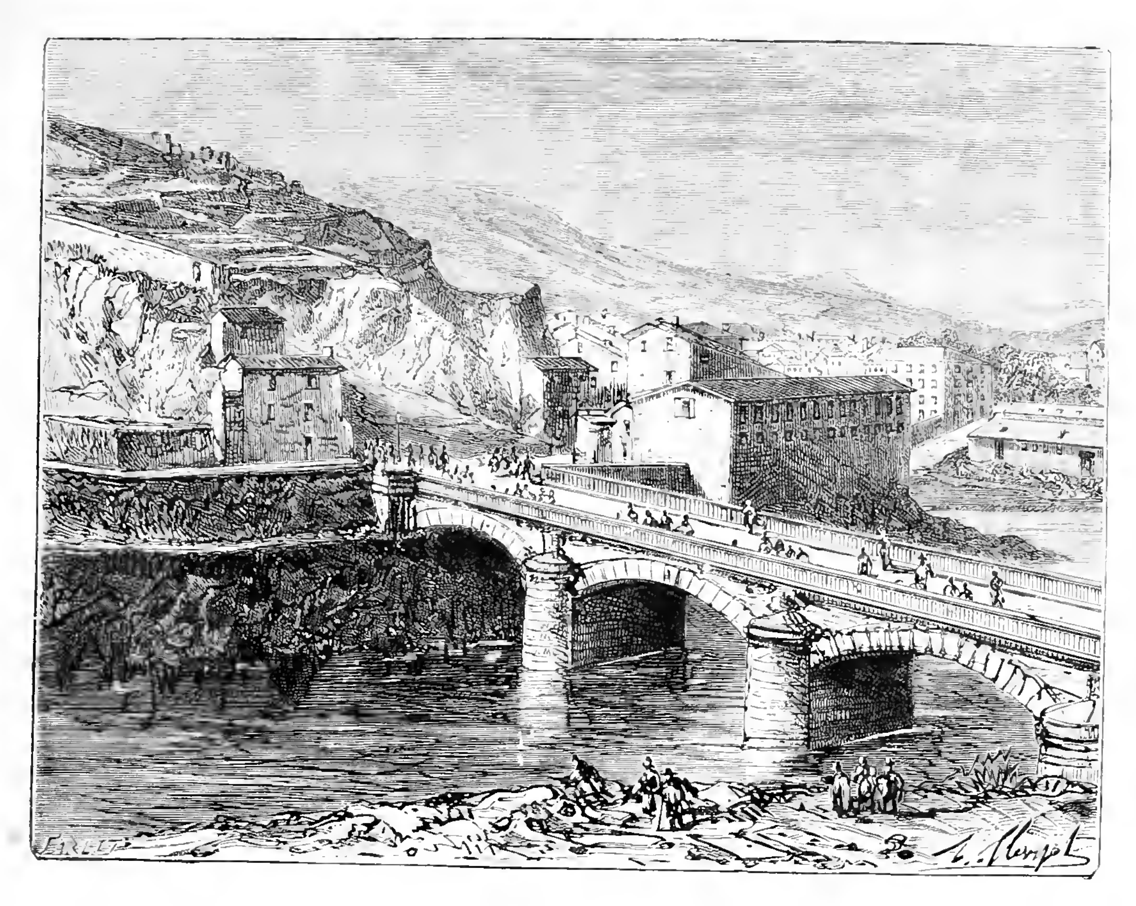
Parmi les vins blancs que fournit son territoire, on cite avec éloges le vin de Picardan, vin sec ou doux, selon le mode de fabrication; on l'obtient de vignes plantées presque exclusivement en clairette et il doit son nom au cépage qui en fut autrefois le père, mais qui a été détrôné par la clairette à laquelle on associe la malvoisie et aussi un peu de raisin muscat.

Agde. — Agde (Ἀγαθή, *Agathon Portus*, *Agathopolis*), est une très ancienne ville maritime de l'arrondissement de Béziers, peuplée par 8,251 habitants, située à 33 kilomètres au sud-est de cette ville, dans une plaine fertile, à l'embouchure d'une des branches du canal du Midi et sur la rive gauche de l'Hérault; place de guerre de 4e classe, avec bourse et tribunal de commerce, école d'hydrographie, etc.; station de la ligne du chemin de fer de Bordeaux à Cette (réseau du Midi).

Agde, l'une des plus brillantes colonies massaliotes, est appelée par Strabon Ροεν-Ἀγαθὰ et par Ptolémée Ἀγαθήπολις. Après la soumission de Marseille, César l'incorpora à la Province romaine. Elle fut saccagée par les Vandales, conquise par les Wisigoths, prise par Wamba lors de la révolte du duc Paul, enlevée par les Sarrasins (719) et démantelée par Charles-Martel, qui en brûla les faubourgs (735). Le diocèse d'Agde, dont le premier évêque avait été Venustus, martyr, était l'un des sept diocèses de la Septimanie. Après la chute de l'empire carlovingien, Agde fut gouvernée par des comtes et des vicomtes sous la suzeraineté des comtes de Toulouse; mais, peu à peu, l'évêque, qui dès le VIIIe siècle possédait un tiers de la ville, s'en fit céder les autres parties et prit lui-même le titre de vicomte (1187). Agde fut prise en 1216 par Amaury de Montfort, rentra cinq ans après sous la souveraineté du vicomte de Béziers et enfin fut réunie à la couronne par saint Louis (1239). Mais une grande catastrophe faillit l'anéantir à la fin de ce siècle. André Doria, amiral d'Alphonse III, roi d'Aragon, en guerre avec Philippe le Bel, y fit une descente, la brûla tout entière, moins l'église et l'évêché, et massacra toute la population entre seize et soixante ans (1286). Elle se releva pendant le XIVe siècle et obtint, au commencement du XVe, la permission de se construire un port, malgré l'opposition ardente d'Aiguesmortes. Telle est l'origine du port sous le cap d'Agde, achevé sous Louis XIII, qui établit dans la ville un des quatre principaux sièges d'amirauté du Languedoc (1630). Agde n'était pourtant pas une cité bien fidèle à la royauté et à l'orthodoxie. Dès 1562, elle avait accueilli le calvinisme et avait repoussé les attaques de Joyeuse, et les catholiques n'y étaient rentrés qu'en 1577. En 1632, elle se déclara pour Montmorency; il est vrai qu'après la bataille de Castelnaudary elle se soumit sur-le-champ et se punit elle-même en détruisant sa citadelle. Aujourd'hui, Agde entretient un commerce actif avec l'Espagne et l'Italie, grâce à son port qui peut contenir 450 navires de moyen tonnage. Ce port, projeté par Richelieu, n'a été définitivement exécuté qu'en 1784; un phare est placé sur l'extrémité de la jetée. Quatre bateaux à vapeur font le service entre Agde et Marseille; on y traverse l'Hérault sur un pont suspendu. Elle possède des fabriques de savon et de verdet, des distilleries d'eau-de-vie et construit des navires. Elle fait un commerce actif de vins, eaux-de-vie, liqueurs, huiles, poisson, soies, laine, bois de charpente, cordages et goudron; c'est un des entrepôts du commerce entre l'ouest et le midi de la France. Son église de Saint-Étienne est un curieux monument gothique. La plupart des maisons sont bâties en lave, les rues en sont pavées. On doit visiter dans ses environs le cratère du volcan Saint-Loup, les bords enchanteurs du canal du Midi, et sur le bord de la mer le cirque volcanique des Conques. On croit que l'île de Brescou, à un kilomètre en mer, est un volcan éteint; elle est défendue par un beau fort, dont les magasins, les casernes et les batteries sont creusés dans le roc.

Les armes d'Agde sont : *d'or, à trois fasces ondées d'azur.*

Bédarieux. — Bédarieux, chef-lieu de canton peuplé de 7,691 habitants, station de la ligne du chemin de fer de Béziers-Millau-Saint-Affrique (réseau du Midi) et de la ligne de Bédarieux à Estrechoux (même réseau), est une ville tout industrielle, propre, bien bâtie et bien percée, située sur la rive gauche de l'Orb, arrondissement et à 35 kilomètres au nord de Béziers. Bédarieux existait déjà au XIIe siècle; elle portait alors le nom de *Bedeiriæ*.



Pont Vinas, à Lodève.

Pendant les guerres de religion, elle soutint plusieurs sièges. Vers la fin du XVII[e] siècle furent créées ses fabriques de draps, qui ont acquis aujourd'hui une grande importance. On y remarque trois ponts de pierre dont l'un est ancien, sur lesquels on traverse la rivière et qui unissent la ville proprement dite au faubourg Saint-Louis, situé sur la rive droite. A l'exception du viaduc sur lequel le chemin de fer de Béziers à Graissessac franchit la vallée de l'Orb, Bédarieux n'offre point d'édifices remarquables. Cette ville possède une église consistoriale réformée, un collège communal, une école gratuite de dessin et d'architecture, une chambre consultative des arts et manufactures, un hospice, une salle d'asile, etc. L'industrie y est représentée par des fabriques de filoselle, d'huiles, filature de laine, draps fins, verrerie, fonderie de cuivre, quincaillerie, bonneterie, papeterie, mégisserie, teinturerie, confiserie, etc. Son commerce a pour objet les bois de construction, les graines, les légumes secs, les fourrages, les garances, les chardons, les laines.

Graissessac.—Graissessac, canton de Bédarieux, arrondissement et à 48 kilomètres au nord de Béziers, n'était autrefois qu'un hameau dépendant de la commune de Camplong; c'est aujourd'hui une petite ville de 2,880 habitants, érigée en commune en 1869. Cette localité, bâtie sur les deux rives du ruisseau le Clédou, doit son importance et sa prospérité récentes aux riches mines de houille que renferme le bassin montagneux dans lequel elle est située. Un chemin de fer, construit pour l'exploitation de ces mines, la relie à Béziers, par Bédarieux.

La Malou. — La Malou est un village dépendant de la commune de Villecelle, canton de Saint-Gervais, arrondissement et à 37 kilomètres au nord de Béziers, station de Bédarieux (chemin de fer de

Graissessac à Béziers). Ce village possède des sources d'eaux thermales, bicarbonatées sodiques, ferrugineuses, calcaires, alcalines, remarquablement sédatives et qui se rapprochent du groupe des eaux de Vichy. Au nombre de douze, les sources sont recueillies et distribuées dans trois établissements : La Malou-le-Haut, La Malou-du-Bas et La Malou-du-Centre. Le mieux aménagé est l'établissement de La Malou-le-Haut, situé sur un plateau planté de magnifiques châtaigniers et divisé en deux quartiers distincts, un pour les hommes, l'autre pour les dames.

On prescrit les eaux de La Malou dans le traitement des rhumatismes, des engorgements articulaires et de certaines paralysies. Les environs, très boisés, offrent d'agréables promenades.

Capestang. — Capestang est une petite ville de 3,176 habitants, située au pied d'une colline, près du bord septentrional de l'étang qui porte son nom et qu'elle a tiré des deux mots latins *caput stagni* (tête de l'étang), arrondissement et à 16 kilomètres à l'ouest de Béziers, sur le canal du Midi. Elle appartenait autrefois au diocèse de Narbonne, et l'évêque de cette dernière ville en était seigneur. Elle fut le siège d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et, en 1430, les états de Languedoc s'y réunirent; elle est aujourd'hui un chef-lieu de canton. Près de cette ville se trouve l'épanchoir à siphon d'un des principaux ouvrages d'art du canal du Midi. On y remarque une église gothique et les restes d'un pont romain, *Pons Septimus*. L'industrie y est représentée par des fabriques de crème de tartre et d'eau-de-vie.

Montagnac. — Montagnac est une petite ville située dans un territoire fertile, à peu de distance de la rive gauche de l'Hérault, chef-lieu de canton, peuplée par 4,051 habitants, arrondissement et à 30 kilomètres au nord-est de Béziers, station de la ligne du chemin de fer de Montpellier à Béziers et Cessenon (chemins de fer de l'Hérault). En 990, elle avait le titre de châtellenie, et, en 1461, elle appartenait à Marie d'Anjou, mère de Louis XI. En 1592, elle fut désignée pour servir de lieu d'assemblée aux états de la province, et la cour des aides de Montpellier y siégea en 1629, durant une peste qui ravageait cette dernière ville. C'est à Montagnac que naquit, en 1725, le malheureux Latude, si célèbre par sa longue et inique captivité à la Bastille. Il se fait dans cette ville un grand commerce de laines et de serges.

Les armes de Montagnac sont : *d'argent, à une croix de gueules, sur une montagne de sable, et accostée de deux fleurs de lis d'azur.*

Pézenas. — Pézenas (*Pilenæ, Pisenæ, Pisenacum castrum*), est une ancienne et jolie ville située à 24 kilomètres au nord-est de Béziers, au confluent de la Peine et de l'Hérault, au milieu d'une charmante campagne, surnommée le jardin de l'Hérault, où l'on rencontre des traces volcaniques, peuplée de 7,966 habitants; station de la ligne du chemin de fer de Béziers-Faugères-Montpellier-Lodève (réseau du Midi) et de la ligne de Montpellier à Béziers et Cessenon (chemins de fer de l'Hérault).

Piscenæ, sous la domination romaine, jouit de bonne heure du droit latin. Pline vante les étoffes de laine qui s'y fabriquaient. Au moyen âge, Pézenas fut une châtellenie, *castrum de Pesenaco;* le roi Jean l'érigea en comté. Le dauphin Charles s'y rendit en 1420 et autorisa l'établissement d'un grenier à sel. Les calvinistes eurent un prêche à Pézenas dès 1560, mais ils en furent bientôt chassés. Le duc de Montmorency en fit sa résidence favorite et y tint plusieurs fois les états du Languedoc. Après l'exécution de Henri II de Montmorency (1632), Pézenas passa au prince de Condé, son beau-frère, puis à la maison de Conti, qui le garda jusqu'à la Révolution. C'est à Pézenas que Molière, attaché au prince de Conti, joua sa première pièce. La boutique du barbier Gély était le lieu ordinaire de ses observations, et la chaise sur laquelle il s'y asseyait est aujourd'hui en la possession de la Comédie-Française.

Pézenas est une des villes industrieuses du Midi; elle fabrique des mouchoirs, des toiles, des mousselines, des molletons, des couvertures de laine, des chapeaux, du savon, du verdet et des produits chimiques. Elle possède un tribunal, une chambre et une bourse de commerce, un collège communal. Son église paroissiale est remarquable, et la salle de spectacle est une des plus jolies du Midi; on y voit encore des maisons bien bâties, de jolies rues, de charmantes promenades et de très beaux jardins. Son commerce est très étendu; outre les produits fabriqués ci-dessus, il embrasse encore les céréales, les vins et les huiles.

Les armes de Pézenas sont : *d'or, à trois*

fasces de gueules, au franc quartier d'or à un dauphin courbé d'azur, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.

· LODÈVE (lat. 43° 43′ 57″; long. 0° 58′ 48″ E.).—Lodève (*Forum Neronis Arecomicum*, *Luteva*, *Lodeva*) est une ville ancienne située à 52 kilomètres au nord-ouest de Montpellier, au pied des Cévennes, sur la rive gauche de la Lergue, qui y reçoit la Souloudres; chef-lieu d'un arrondissement communal et d'un canton, avec tribunal de 1re instance et de commerce, chambre de commerce, société d'agriculture, collège communal; station terminale de la ligne du chemin de fer de Béziers-Faugères-Montpellier-Lodève (réseau du Midi), tronçon de 77 kilomètres qui se détache de Béziers. Sa population est de 10,528 habitants.

Mal bâtie et mal percée, Lodève est sise dans un beau vallon, et ses environs offrent de ravissants points de vue; les montagnes au pied desquelles elle est bâtie sont cultivées jusqu'à leur sommet.

Cette ville était occupée avant la conquête romaine par les *Lutevani*, peuple de la confédération des Volces Tectosages. Les Romains l'appelèrent *Forum Neronis;* mais l'ancien nom reparut au moyen âge. Soumise aux Wisigoths, enlevée par les Francs, qui la gardèrent de 533 à 585, retombée alors au pouvoir des Wisigoths, elle était le chef-lieu d'un des sept diocèses de la Septimanie. Après la chute des Carlovingiens, Lodève, comme nous l'avons dit plus haut, fut gouvernée par ses évêques devenus maîtres de tout le Lodévois. Ses habitants jouissaient de certaines coutumes qu'ils défendirent énergiquement contre leurs seigneurs ecclésiastiques. En 1201, ils massacrèrent dans son palais l'évêque Pierre Frotier, qui s'était affranchi, avec l'autorisation du pape, des serments prêtés par lui précédemment. Son successeur punit de mort les assassins et bannit leurs parents du diocèse jusqu'à la quatrième génération. Les évêques, depuis lors, soutenus par les rois de France, demeurèrent maîtres absolus. Quand la réforme protestante offrit aux peuples une nouvelle occasion de se rendre indépendants, les Lodévois accueillirent des premiers les opinions nouvelles, qui, dès 1560, agitaient leur ville. Sept années après, l'évêque Briçonnet, qui avait résigné son siège à Pierre de Barraud, attira chez lui quarante-trois religionnaires et les fit égorger un dimanche à l'heure de vêpres. Les protestants gardèrent le souvenir de cet affreux guet-apens, et, en 1573, Claude de Narbonne, un de leurs chefs, s'étant introduit dans la ville par un aqueduc dont ses partisans avaient limé la grille, la livra à la plus complète dévastation; Briçonnet, assiégé dans la cathédrale, s'échappa de nuit presque nu. Ces excès rejetèrent les Lodévois dans le parti de la Ligue. Montmorency prit leur ville en 1585; et ils vouèrent dès lors à sa famille une grande fidélité, puisqu'ils furent les premiers à se déclarer pour Henri II de Montmorency en 1632. On remarque à Lodève, outre les ruines du château de Montbrun, l'église Saint-Fulcran, un vieux pont fort singulier; l'archevêché, transformé en hôtel de ville et tribunal, un pont en fer sur la Souloudres; et, dans les environs, le prieuré de Saint-Michel-de-Grammont, des dolmens, etc.

Lodève est un centre industriel et manufacturier considérable; elle possède des fabriques de draps renommés pour l'habillement des troupes; des fabriques d'étoffes de laine, de savon, d'huile d'olive, de bougies et des distilleries d'eau-de-vie, qui donnent lieu à un commerce important.

Les armes de Lodève sont : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée d'une étoile, d'un croissant, d'un* L *et d'un* D, *aussi d'or.*

CLERMONT. — Clermont ou Clermont-l'Hérault (*Chamontium*), station de la ligne du chemin de fer de Béziers-Faugères-Montpellier-Lodève (section de Paulhan à Lodève), chef-lieu de canton, arrondissement et à 15 kilomètres au sud-sud-est de Lodève, est une ville peuplée par 5,964 habitants, sise sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule l'Hérault.

Cette ville est très ancienne. Elle tomba successivement au pouvoir des Goths, du roi d'Austrasie Thierry, des Wisigoths, en 510, et des Sarrasins qui la gardèrent jusqu'en 759. En 844, elle était réunie à la couronne et formait une baronnie; durant les guerres de religion, elle fut prise par les protestants et reprise par les catholiques en 1562. Jusqu'au règne de Louis XIII, elle flotta entre les deux partis. Elle possède un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes, un collège communal, une bibliothèque, une chambre consultative des arts et manufactures, etc. L'industrie y est représentée par des fabriques de draps pour la troupe, de draps pour le Levant, de lisières, de vert-de-gris, de chandelles, de feutres, confiserie,

distillerie, filatures, mégisserie, tanneries. On y remarque l'église Saint-Paul, du XIVe siècle, dont le clocher est très élevé.

Les armes de la ville de Clermont-l'Hérault sont : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux mouchetures d'hermine de sable, et en pointe d'un tourteau du second émail ; au chef d'azur, chargé de deux fleurs de lis d'or.*

Saint-Pons-de-Thomières (lat. 43° 29′ 22″; long. 0° 25′ 18″ E.). — Saint-Pons-de-Thomières (*Fanum Pontii Tomerianum*), chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, situé à 126 kilomètres au sud-ouest de Montpellier, sur la rive droite du Jaur, dans un vallon entouré de montagnes où sont des carrières de très beaux marbres, est une ville peuplée de 5,809 habitants ; elle possède tribunal de première instance, collège communal, société d'agriture.

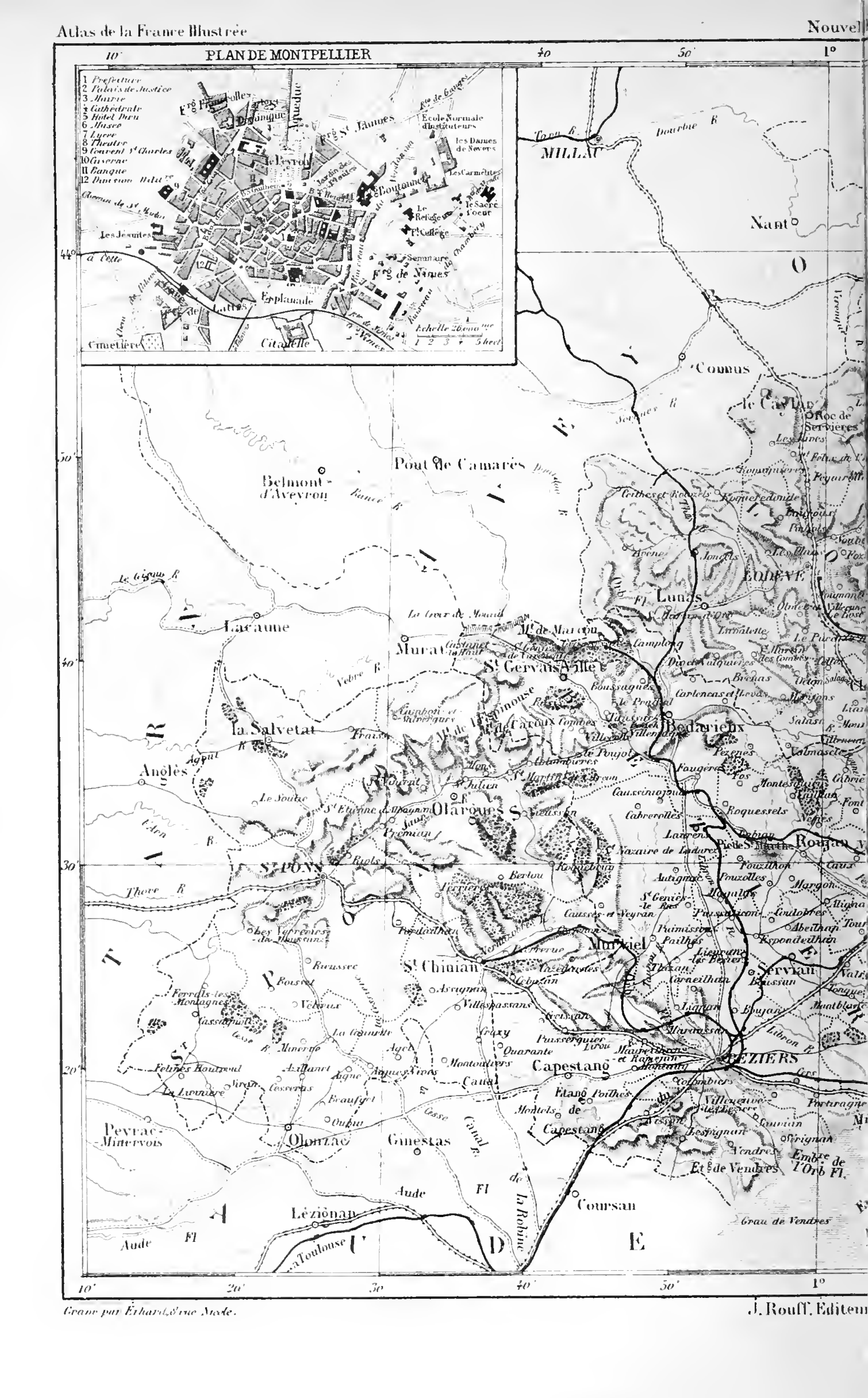
En 936, Raymond Pons, comte de Toulouse, bâtit en l'honneur de son patron, saint Pons, l'abbaye de Saint-Pons-de-Thomières (*Sanctus Pontius Tomerianum, monasterium Tomariense*). Les reliques du saint y furent transportées, et des moines s'y réunirent sous la règle de Saint-Benoît. Ils furent placés sous la souveraineté immédiate du saint-siège et affranchis de toute dépendance envers tout prince et évêque. Le monastère ayant été détruit dans une guerre entre le comte de Toulouse et le vicomte de Béziers, Roger II, celui-ci permit à l'abbé de le rebâtir et de le fortifier (1171). C'est vers cette époque que la ville se développa. Elle ne souffrit point de la guerre des Albigeois, étant restée fidèle à l'orthodoxie. Elle avait une commune et des privilèges. En 1318, le pape Jean XXII érigea l'église de Saint-Pons en cathédrale. Les évêques qui occupèrent ce siège n'eurent pas moins d'influence que les abbés leurs prédécesseurs. L'un d'eux devint pape : c'est Paul III (1534). Néanmoins, dès 1562, la majorité de la population était acquise à la Réforme. A la vérité, les catholiques reprirent l'avantage et la ville fut plusieurs fois prise et reprise. Elle demeura enfin à Montmorency, qui la remit à Henri IV par le traité de Folembray (1596). Elle se déclara, en 1632, pour Henri II de Montmorency et obtint son pardon ; mais son évêque, Pierre de Fleyres, fut traduit devant une commission ecclésiastique et mourut avant la fin du procès. Saint-Pons avait des consuls élus librement. Louis XIV, à la prière des évêques de la ville, s'empara de cette élection et étouffa ainsi toute liberté municipale.

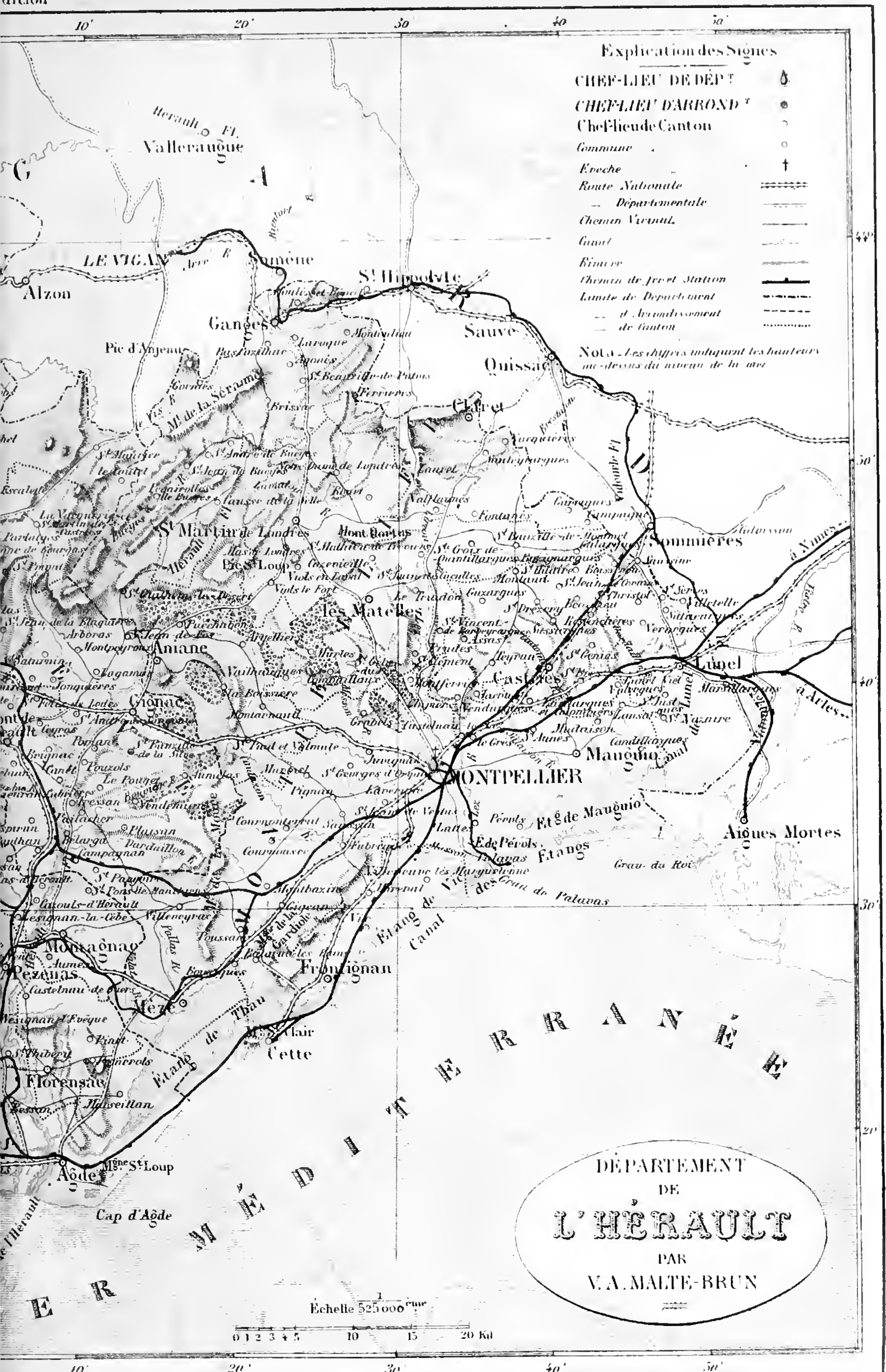
Saint-Pons a des manufactures de draps déjà renommés il y a un siècle ; elle possède, en outre, des fabriques de couvertures, des teintureries, mégisserie, filature de laine, fonderie, marbrerie. Il s'y fait un commerce très actif de bestiaux. Sa cathédrale, bâtie, comme toutes les maisons, en marbre de la vallée de Thomières, est fort remarquable ; on y voit encore les ruines d'une église du temps de Charlemagne, une tour gothique, la maison dite du Gouverneur et, dans les environs, la source du Jaur, fontaine de Vaucluse en miniature.

Les armes de Saint-Pons sont : *d'argent, à un olivier de sinople, à la tige de sable, posé sur une terrasse demi-nue, et deux lettres capitales* S *et* P *de chaque côté du trone.*

La Salvetat. — La Salvetat ou La Salvetat-d'Angles est un chef-lieu de canton peuplé par 3,656 habitants, arrondissement et à 22 kilomètres au nord de Saint-Pons. Cette petite ville, située sur le sommet d'un coteau au pied duquel coule l'Agout, qui l'entoure de trois côtés, est citée pour la première fois dans l'histoire en 1085 ; c'était alors, ainsi que l'indique son nom, un lieu d'asile pendant les guerres de seigneur à seigneur, si fréquentes à cette époque. L'industrie y est représentée par des fabriques de molletons, flanelles, ratines, filatures, quincaillerie, teinturerie, tannerie. Il s'y fait un commerce assez important de laines et de beurre. Il existe dans les environs, à Rieumajou, une source d'eaux minérales.

Saint-Chinian. — Saint-Chinian, chef-lieu de canton, arrondissement et à 75 kilomètres au sud-est de Saint-Pons, est une petite ville peuplée par 3,545 habitants, agréablement située dans une belle et vaste plaine, sur la Bersanobre. Elle doit son nom à une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, fondée en 826, et autour de laquelle vint se grouper une population attirée par la douceur du climat. Les protestants s'en emparèrent en 1578. L'industrie et le commerce y sont représentés par de nombreuses fabriques de draps et de cardes, des filatures et des distilleries d'eau-de-vie.


PLAN DE MONTPELLIER
1 Préfecture
2 Palais de Justice
3 Mairie
4 Cathédrale
5 Hôtel Dieu
6 Musée
7 Lycée
8 Théâtre
9 Couvent St Charles
10 Caserne
11 Banque
12 Direction
Les Jésuites
Esplanade
Citadelle
Cimetière
Fg de Nîmes
Séminaire
Le Refuge
Le Sacré Cœur
Les Carmélites
Les Dames de Nevers
École Normale d'Instituteurs
Fg St Jaumes
Le Peyrou
Echelle 20,000me
MILLAU
Nant
Comus
Le Caylar
Roc de Servières
LODÈVE
Lunas
Pont de Camarès
Belmont-d'Aveyron
Lacaune
Murat
St Gervais-Ville
Bédarieux
La Salvetat
Anglès
Olargues
St PONS
Roujan
St Chinian
Murviel
Servian
Capestang
BÉZIERS
Peyrac-Minervois
Olonzac
Ginestas
Lézignan
Coursan
Étang de Capestang
Ét. de Vendres
Embre de l'Orb Fl.
Grau de Vendres
Aude Fl.
Canal
Thore R.
Aude
D
E
O
R
T
A
U


Explication des Signes
Chef-lieu de Dépt
Chef-lieu d'Arrondt
Chef-lieu de Canton
Commune
Evêché
Route Nationale
Départementale
Chemin Vicinal
Canal
Rivière
Chemin de fer et Station
Limite de Département
d'Arrondissement
de Canton
Nota - Les chiffres indiquent les hauteurs au-dessus du niveau de la mer
DÉPARTEMENT
DE
L'HÉRAULT
PAR
V.A. MALTE-BRUN
Échelle 1/525 000ème
0 1 2 3 4 5 10 15 20 Kil
Valleraugue
Le Vigan
Alzon
Ganges
St Hippolyte
Sauve
Quissac
Pic d'Anjeau
St Martin de Londres
Les Matelles
Aniane
Gignac
Montpellier
Castries
Mauguio
Lunel
Sommières
Aigues Mortes
Etg de Mauguio
Etangs
Grau du Roi
Grau de Palavas
Canal des Étangs
Frontignan
Mèze
Cette
Montagnac
Pézenas
Florensac
Agde
Mgne St Loup
Cap d'Agde
Etang de Thau
MÉDITERRANÉE
à Nîmes
à Arles

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 38ème. — Population : 27ème. — Densité de la population : 27ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
6.198 kil. carrés. ou 619.799 hect.	Hommes, 224.056 Femmes, 220.997 Total.. 445.053 71 hab. 8 par kil. carré.	4	36	336	Propriétés bâties ... 10.000.000 fr. — non bâties. 28.000.000 » Revenu agricole.... 190.000.000 »	37.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

Superficie, 1.997 kil. carrés ou 199.715 hect. — Population, 177.707 hab. — Cantons, 14. — Communes, 117.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
MONTPELLIER, 3 cantons, 18 communes, 69.434 habitants.	MONTPELLIER (1er c.).	14.918	»
	MONTPELLIER (2e c.)..	28.132	»
	Castelnau-le-Lez.....	884	3
	Crès (Le)............	309	»
	Lattes...............	440	7
	Montferrier..........	663	7
	Palavas..............	692	»
	Pérols...............	1.086	9
	MONTPELLIER (3e c.)..	12.208	»
	Cournonsec...........	532	17
	Cournonterral........	2.061	16
	Fabrègues............	1.381	13
	Grabels..............	717	9
	Juvignac.............	86	5
	Lavérune.............	616	7
	Murviel..............	414	13
	Pignan...............	2.081	11
	St-Georges-d'Orques.	947	9
	Saint-Jean-de-Védas..	864	6
	Saussan..............	403	12
ANIANE, 7 c., 6.768 h.	Aniane...............	3.492	30
	Argelliers...........	395	25
	Boissière (La).......	291	23
	Montarnaud...........	604	16
	Puéchabon............	863	35
	St-Guilhem-le-Désert.	821	38
	Saint-Paul-et-Valmalle	302	18
CASTRIES, 20 communes, 8.497 habitants.	Castries.............	1.212	12
	Assas................	294	13
	Baillargues-et-Colombiers.............	798	13
	Beaulieu.............	585	20
	Buzignargues.........	192	26
	Clapiers.............	245	7
	Galargues............	455	26
	Guzargues............	123	21
	Jacou................	141	8
	Montaud..............	268	26
	Restinclières........	282	19
	Saint-Brès...........	371	15
	Saint-Drézery........	502	21
	Saint-Geniès.........	812	18
	Saint-Hilaire........	174	24

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de CASTRIES.	Saint-Jean-de-Cornies	80	23
	Sussargues...........	336	18
	Teyran...............	344	13
	Valergues............	277	18
	Vendargues...........	1.006	9
CETTE 1 c., 28.690 h.	Cette................	28.690	29
CLARET, 9 comm., 2.056 hab.	Claret...............	677	33
	Campagne.............	110	27
	Ferrières............	69	42
	Fontanès.............	101	27
	Garrigues............	110	29
	Lauret...............	199	28
	Sauteyrargues........	142	30
	Vacquières...........	286	32
	Valflaunès...........	362	24
FRONTIGNAN, 5 c., 6.940 h.	Frontignan...........	3.537	22
	Balaruc-les-Bains....	890	24
	Mireval..............	660	14
	Vic..................	377	16
	Villeneuve-lès-Maguelonne............	1.476	10
GANGES, 9 comm., 9.332 hab.	Ganges...............	4.443	45
	Agonès...............	108	40
	Brissac..............	830	38
	Cazilhac (Bas-)......	690	44
	Gorniès..............	461	48
	Laroque..............	534	43
	Montoulieu...........	149	47
	Moulès-et-Baucels....	158	48
	St-Bauzille-de-Putois.	1.959	39
LUNEL, 12 c., 15.701 hab.	Lunel................	8.315	23
	Boisseron............	522	25
	Lunel-Viel...........	983	20
	Marsillargues........	3.368	28
	Saint-Christol.......	692	23
	Saint-Just...........	486	23
	Saint-Nazaire........	180	22
	Saturargues..........	238	25

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de LUNEL.	Saussines............	401	24
	Saint-Seriès.........	236	24
	Vérargues............	155	24
	Villetelle...........	125	28
LES MATELLES, 14 communes, 3.698 habitants.	Matelles (Les).......	470	17
	Cazevieille..........	66	22
	Combaillaux..........	192	13
	Murles...............	67	16
	Prades...............	368	11
	St-Bauzille-de-Montmel	401	27
	Saint-Clément........	129	10
	Sainte-Croix-de-Quintillargues.........	129	23
	Saint-Gély-du-Fesc..	566	11
	Saint-Jean-de-Cuculles	162	21
	St-Mathieu-de-Tréviers	400	21
	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues........	101	13
	Triadou (Le).........	55	18
	Vailhauquès..........	592	20
MAUGUIO, 5 c., 5042 h.	Mauguio..............	2.212	12
	Candillargues........	163	17
	Lansargues...........	1.655	18
	Mudaison.............	649	16
	Saint-Aunès..........	363	..
MÈZE, 7 c., 17.493 h.	Mèze.................	6.825	32
	Bouzigues............	1.291	27
	Gigean...............	1.878	21
	Loupian..............	1.409	31
	Montbazin............	1.163	22
	Poussan..............	2.333	26
	Villeveyrac..........	2.594	28
ST-MARTIN-DE-LONDRES, 10 comm., 4.056 habit.	St-Martin-de-Londres	1.025	28
	Causse-de-la-Selle...	517	38
	Mas-de-Londres.......	234	28
	Notre-Dame-de-Londres..............	367	34
	Pégairolles-de-Buèges	194	43
	Rouet................	118	34
	St-André-de-Buèges.	130	40
	Saint-Jean-de-Buèges	651	42
	Viols-en-Laval.......	45	20
	Viols-le-Fort........	775	25

ARRONDISSEMENT DE BÉZIERS

Superficie, 1.786 kil. carrés ou 178.582 hect. — Population, 165.522 hab. — Cantons, 12. — Communes, 99.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Béziers, 2 cant., 16 comm., 54.553 habitants.	Béziers (1er canton).	18.586	»
	Bassan	611	10
	Boujan	834	7
	Cers	323	9
	Corneilhan	678	7
	Lieuran-lès-Béziers	427	10
	Lignan	327	6
	Portiragnes	505	11
	Villeneuve-lès-Béziers	1.956	7
	Béziers (2e canton)	19.641	»
	Cazouls-lès-Béziers	3.365	12
	Colombiers	840	7
	Lespignan	1.616	10
	Maraussan	1.372	7
	Sauvian	447	9
	Sérignan	2.392	10
	Vendres	633	10
Agde, 4 c., 16.872 h.	Agde	8.251	33
	Bessan	2.557	22
	Marseillan	3.994	28
	Vias	2.070	17
Bédarieux, 8 c., 15.411 hab.	Bédarieux	7.691	35
	Boussagues	1.181	41
	Camplong	1.584	46
	Carlencas-et-Levas	144	41
	Faugères	1.300	25
	Graissessac	2.880	48
	Pézènes	503	35
	Pradal (Le)	128	41
Capestang, 9 c., 12.259 h.	Capestang	3.176	16
	Creissan	507	19
	Maureilhan-et-Ramejan	1.007	11
	Montady	408	9
Suite de Capestang	Montels	75	18
	Nissan	2.216	10
	Poilhes	292	13
	Puisserguier	2.806	16
	Quarante	1.772	21
Florensac, 4 c., 7.462 h.	Florensac	3.952	24
	Castelnau-de-Guers	870	25
	Pinet	822	27
	Pomérols	1.818	27
Montagnac, 12 comm., 10.342 habitants.	Montagnac	4.051	30
	Adissan	710	33
	Aumes	422	30
	Cabrières	704	39
	Cazouls-d'Hérault	540	30
	Fonlès	1.025	..
	Lésignan-la-Cèbe	758	26
	Lieuran-Cabrières	241	36
	Nizas	635	30
	Peret	799	36
	Saint-Pons-de-Mauchiens	766	36
	Usclas-d'Hérault	191	31
Murviel, 11 comm., 9.632 habitants.	Murviel	1.980	13
	Autignac	1.005	19
	Cabrerolles	687	26
	Causses-et-Veyran	823	20
	Caussiniojouls	287	27
	Laurens	1.078	20
	Pailhès	240	12
	Puimisson	568	12
	Saint-Geniès-le-Bas	908	15
	Saint-Nazaire-de-Ladarez	942	25
	Thézan	1.114	11
Pézenas, 5 c., 13.695 h.	Pézenas	7.966	24
	Caux	1.904	26
	Nézignan-l'Évêque	880	21
	Saint-Thibéry	2.096	19
	Tourbes	849	18
Roujan, 11 comm., 8.056 habit.	Roujan	2.011	23
	Fos	162	32
	Fouzilhon	148	21
	Gabian	1.334	24
	Magalas	1.549	13
	Margon	227	19
	Montesquieu	149	31
	Neffiès	1.045	26
	Pouzolles	1.016	17
	Roquessels	216	30
	Vailhan	199	30
Saint-Gervais, 11 comm., 8.354 habitants.	Saint-Gervais	2.053	47
	Aires (Les)	524	..
	Castanet-le-Haut	611	49
	Combes	334	43
	Hérépian	1.278	34
	Poujol (Le)	1.125	41
	Rosis	830	53
	Saint-Geniès-de-Varensal	291	53
	Taussac-et-Douch	376	41
	Villecelle	390	..
	Villemagne	542	37
Servian, 8 c., 8.386 hab.	Servian	2.760	12
	Abeilhan	859	12
	Alignan-du-Vent	1.213	21
	Coulobres	153	12
	Espondeilhan	402	12
	Montblanc	1.492	12
	Puissalicon	877	12
	Valros	630	16

ARRONDISSEMENT DE LODÈVE

Superficie, 1.198 kil. carrés ou 119.798 hect. — Population, 56.528 hab. — Cantons, 5. — Communes, 73.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Lodève, 16 communes, 16.156 habitants.	Lodève	10.528	»
	Bosc (Le)	779	8
	Fozières	111	5
	Lauroux	387	7
	Olmet-et-Villecun	125	4
	Parlatges	203	12
	Plans (Les)	257	5
	Poujols	221	4
	Puech (Le)	220	5
	St-Étienne-de-Gourgas	484	8
	St-Jean-de-la-Blaquière	452	11
	Saint-Privat	480	14
	Soubès	829	5
	Soumont	338	3
	Usclas	146	10
	Vacquerie-et-St-Martin-de-Castries (La)	596	20
Le Caylar, 8 comm., 3.009 hab.	Caylar (Le)	796	20
	Cros (Le)	251	29
	Pégairolles-de-l'Escalette	388	10
	Rives (Les)	242	20
	Saint-Félix-de-l'Héras	108	15
	Saint-Maurice	662	23
	Saint-Michel	242	29
	Sorbs	320	28
Clermont-l'Hérault, 15 communes, 14.001 habitants.	Clermont-l'Hérault	5.964	15
	Aspiran	1.642	25
	Brignac	276	20
	Canet	1.044	23
	Celles	88	10
	Ceyras	706	15
	Lacoste	246	15
	Liausson	143	11
	Mourèze	114	18
	Nébian	953	18
	Paulhan	1.612	28
	Saint-Félix-de-Lodez	575	15
	Salasc	285	17
	Valmascle	87	20
	Villeneuvette	266	20
Gignac, 21 comm., 16.015 hab.	Gignac	2.847	24
	Arboras	135	21
	Aumelas	245	33
	Bélarga	362	30
	Campagnan	349	33
	Jonquières	305	18
	Lagamas	73	23
	Montpeyroux	1.492	21
	Plaissan	449	30
	Popian	157	28
	Pouget (Le)	1.097	28
Suite de Gignac.	Pouzols	407	28
	Puilacher	101	30
	Saint-André-de-Sangonis	2.565	28
	Saint-Bauzille-de-la-Silve	614	20
	Saint-Guiraud	176	30
	Saint-Jean-de-Fos	1.407	21
	Saint-Pargoire	1.910	25
	Saint-Saturnin	286	35
	Tressan	462	20
	Vendémian	576	30
Lunas, 13 communes, 7.347 habitants.	Lunas	1.330	13
	Avène	1.084	24
	Brenas	143	20
	Ceilhes-et-Rocozels	911	23
	Dio-et-Valquières	298	15
	Joncels	603	15
	Lavalette	144	8
	Mérifons	61	17
	Octon	515	12
	Romiguières	59	21
	Roqueredonde	310	17
	Saint-Martin-de-Combes	39	12
	Saint-Martin-d'Orb	1.842	..

ARRONDISSEMENT DE SAINT-PONS

Superficie, 1.217 kil. carrés ou 121.704 hect. — Population, 45.296 hab. — Cantons, 5. — Communes, 47.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
SAINT-PONS, 7 c., 10.086 h.	SAINT-PONS	5.809	»
	Boisset	199	16
	Pardailhan	855	13
	Rieussec	301	13
	Riols	2.214	5
	Verreries-de-Moussans	570	13
	Vélieux	138	19
OLARGUES, 13 comm., 9.461 hab.	Olargues	1.040	18
	Berlou	362	24
	Cambon-et-Salvergues	601	25
	Colombières	509	29
	Ferrières	284	15
	Mons	933	24
	Prémian	922	10
	Roquebrun	1.263	34
	Saint-Étienne-d'Albagnan	853	11

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite d'OLARGUES.	Saint-Julien	583	22
	St-Martin-de-l'Arçon	389	26
	Saint-Vincent	928	17
	Vieussan	794	29
OLONZAC, 13 comm., 9.147 habitants.	Olonzac	1'862	33
	Aigne	403	25
	Azillanet	690	28
	Beaufort	302	24
	Cassagnoles	430	22
	Caunette (La)	537	22
	Cesseras	632	32
	Félines-Hautpoul	737	29
	Ferrals-les-Montagnes	759	36
	Livinière (La)	1.073	30
	Minerve	266	25
	Oupia	513	42
	Siran	943	28

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
SAINT-CHINIAN, 11 comm., 10.533 hab.	Saint-Chinian	3.545	25
	Agel	319	29
	Aigues-Vives	695	26
	Assignan	221	24
	Cazedarnes	451	37
	Cebazan	488	30
	Cessenon	2.204	34
	Cruzy	1.590	32
	Montouliers	375	36
	Pierrerue	455	28
	Villespassans	240	27
LA SALVETAT, 3 c., 6.019 h.	Salvetat (La)	3.656	22
	Fraisse	1.283	23
	Soulié (Le)	1.080	15

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. EUG. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	413.714
	Protestants	14.072
	Israélites	300
	Clergé catholique	576
	Pasteurs	25
	Rabbins	1

Mouvement de la population.

	Naissances	12.053
	Mariages	3.562
	Décès	11.775
4e	Durée moyenne de la vie	45 a. 5 m.

Instruction (3).

44e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	79,2
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	9
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	975

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

20e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 14.835 hab.
	Nombre total des accusés	30

Infanticides.

47e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 219
	Nombre total	2

Suicides.

55e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 10.350 hab.
	Nombre total	43

Crimes contre les propriétés.

11e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 9.675 hab.
	Nombre total	46

Tribunaux correctionnels.

8e	Nombre des affaires	3.407
	Nombre des prévenus	4.068
	Nombre des condamnés	3.699

Procès.

	Affaires civiles (5)	2.109
	Affaires commerciales (6)	5.650
9e	Faillites (7)	91

Paupérisme.

21e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 29 hab.
	Nombre total	15.021
	Bureaux de bienfaisance	129
	Hôpitaux et hospices	30
	Aliénés à la charge du département	322
	Sociétés de secours mutuels	51

Contributions directes (8).

18e	Foncière	2.559.147
	Personnelle et mobilière	647.015
	Portes et fenêtres	408.722

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.
Culte catholique. — Évêché à Montpellier, suffragant de la métropole d'Avignon. Le diocèse de Montpellier, qui comprend le département tout entier, compte 43 cures, 303 succursales et 96 vicariats, dont 40 rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 41 : 11 pour les hommes et 30 pour les femmes.
Culte réformé. — Cinq églises consistoriales ont été établies dans le département de l'Hérault : celle de Montpellier compte 7 pasteurs, 3 à Montpellier, les 4 autres à Pignan, Cette, Cournonterral et Villeveyrac; celle de Ganges, desservie par 5 pasteurs, 3 à Ganges, 1 à Gorniès, 1 à Cazilhac; celle de Marsillargues, comprenant 3 pasteurs à Marsillargues, Lunel et Saussines; celle de Montagnac, avec 2 pasteurs, 1 à Montagnac et 1 à Saint-Pargoire; enfin, celle de Bédarieux, avec 3 pasteurs, 1 à Bédarieux, 1 à Graissessac et 1 à Fougères.

(3) Le département relève de l'académie de Montpellier. Faculté de médecine, Faculté de droit, Faculté des lettres, Faculté des sciences, École supérieure de pharmacie, pour l'enseignement supérieur. Pour l'enseignement secondaire, lycée à Montpellier; collèges communaux à Béziers, à Lodève, à Cette, à Lunel, à Pézenas, à Agde, à Clermont et à Gignac; École de commerce et d'industrie à Montpellier; nombreux établissements libres pour l'enseignement secondaire. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, l'Hérault occupe le 8e rang. Il occupe le 27e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de l'Hérault ressortit à la cour d'appel de Montpellier, qui est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; des tribunaux de commerce sont établis à Montpellier, à Cette, à Béziers, à Agde, à Pézenas, à Lodève et à Clermont-l'Hérault. Il y a des conseils de prud'hommes à Lodève, à Clermont, à Bédarieux et à Cette, et des conseils de prud'hommes pêcheurs à Cette et à Agde.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Montpellier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 60 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1622. La Réduction de la ville et château de Lunel à l'obéissance du roi. In-8°.

1628. L'Antiquité du triomphe de Béziers au jour de l'Ascension. In-12.

1628. La Défaite des troupes du duc de Rohan devant Montpellier. In 8°.

1665. Idée de la ville de Montpellier, par *P. Gariel*. In-folio.

1719. Histoire abrégée de la ville de Montpellier, par *Serres*. In-12.

1737. Histoire de la ville de Montpellier, par *Ch. d'Aigrefeuille*. 2 vol. in folio.

1739. Histoire ecclésiastique de Montpellier, par *Ch. d'Aigrefeuille*. In-folio.

1759. Almanach historique et chronologique de la ville de Montpellier. In-12.

1764. Description de la ville de Montpellier, par *Gastellier de La Tour*. In-4°

1780. Histoire abrégée de Montpellier, par *Saint-Hubert*.

1790. Montpellier, Béziers, etc., au t. XXXII du Voyageur français de l'abbé *de Laporte*. In-12.

1800. Essai de statistique appliquée au département de l'Hérault, par *J.-A. Mourgue*. In-8°.

1802. Éloge des académiciens de Montpellier, par *Desgenettes*. In-8°.

1803. Essai sur le climat de Montpellier, par *Jacques Poitevin*. In-4°.

1805. Faits historiques sur l'île et presqu'île de Cette, par *Grangent*. In-8°.

1809. État de la végétation sous le climat de Montpellier, par *P.-J. Amoreux*. In-8°.

1820. Relation de la peste de Marseille en 1730 et de celle de Montpellier en 1629, par *J.-P. Papon*. In 8°.

1824. Histoire de la ville d'Agde, par *Jordan*. In-8°.

1824. Statistique du département de l'Hérault, par *H. Creuzé de Lesser*. In 8°.

1825. Voyage dans le Languedoc, département de l'Hérault, par *Renaud de Vilback*. In-8°.

1825. Histoire des églises de Maguelonne, de Valmagne, de Saint-Guilhem-le-Désert, par *J. Renouvrier*. In-4°, 1825 et années suivantes.

1827. Notice sur Montpellier, par *Ch. de Belleval*. 4° édit. In 8°.

1827. Mémoire historique sur Montpellier et le département de l'Hérault, par *J.-P. Thomas*. In-8°.

1827. Beautés méridionales de la flore de Montpellier. In-8°.

1828. Guide du voyageur dans le département de l'Hérault, avec carte, par *S.-M. Hamelin*. In-18.

1828. Coup d'œil sur le Guide du voyageur dans le département de l'Hérault. In-8°

1828. Histoire de la ville de Montpellier sous la domination de ses premiers seigneurs et celle des rois d'Aragon et de Mayorque, par *Garonne*. In-8°.

1834. Bulletin de la Société archéologique de Béziers. 2 vol. in-8°, 1834 à 1841.

1835. Le Département de l'Hérault, au t. II de la France pittoresque d'*Abel Hugo*. Grand in-8°, cartes et gravures.

1835. Notice sur des manuscrits des archives de la commune de Montpellier. In-8°.

1836. Essai historique et descriptif sur Montpellier, par *E. Thomas*. In-8°.

1836. Examen des ouvrages proposés pour prévenir l'ensablement du port de Cette, par *Bonbonel-Siau*. In 8°.

1836. Recherches sur la position des Celtes, Volces, etc., ou Introduction à la géographie ancienne du département de l'Hérault, par *E. Thomas*. In-4°.

1838. Histoire de la ville de Clermont-l'Hérault et de ses environs, avec vues et plans. In-8°.

1838. Histoire et antiquité de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert. In-4°.

1838. De l'antiquité de Montpellier, par *Broussonnet*. In-8°.

1839. Histoire et antiquité de l'église de Lodève et du prieuré de Saint-Michel de Grandmont. In-4°.

1839. Notice sur le chemin de fer de Montpellier à Cette. In-12.

1840. Histoire de l'université de Montpellier, par *B.-Ach. Kuhnholtz*. In-8°.

1846. Dictionnaire des communes de *Girault Saint-Fargeau*, article Hérault, Montpellier, Agde, Béziers, Cette, etc. 3 vol. in-4°, gravures.

1846. Histoire de Béziers, par *Julia*. In-8°.

1848. Histoire de Montpellier, Béziers, Agde, etc., au t. VI de l'Histoire des villes de France d'*Aristide Guilbert*. Grand in-8°.

1851. Le Conducteur du voyageur dans Montpellier, par *J.-A. Dumas*. In-12.

1851. Histoire de la commune de Montpellier, par *A. Germain*. 3 vol. in-8°.

1854. Introduction à l'Histoire générale du Languedoc par les bénédictins, par *Eug. Thomas*. In-4°.

1854. Annuaire du département de l'Hérault, par *E. Thomas*, et publié par *J.-A. Dumas*, 37° année de la collection.

1864. Excursion archéologique à Murviel, par *A. Pelet*. Brochure in-8°.

1869. Notes sur Frontignan, pour servir à son histoire, par *Achille Munier*. 1 vol. in-8°.

1872. Dictionnaire topographique du département de l'Hérault, par *Thomas*. 1 vol. in-4°.

1874. Itinéraire général de la France, de Paris à la Méditerranée, par *Ad. Joanne* et *J. Ferrand*. 1 fort vol. in-18.

1876. Petite Géographie du département de l'Hérault, par *Duval Jouve* (Collection Le Vasseur). In-12.

Carte routière et vicinale du département de l'Hérault, dressée par les agents voyers, sous la direction de *M. Fenouil*, agent en chef, en 29 feuilles et à l'échelle du 1/43200°, établie d'après les plans cadastraux des communes, les feuilles d'ensemble et la carte de *Cassini*. Publication du ministère de l'intérieur.

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Recueil des bulletins de la Société libre des sciences de Montpellier.

Annales de Montpellier et du département de l'Hérault depuis 1834, par *J.-A. Dumas*.

Bulletin de la Société languedocienne de géographie, etc.
Carte du Languedoc.

Plans de la ville de Montpellier.

Feuilles 220, 221, 231, 232, 233, 234, 243, 244 de la grande *Carte* de France, dite de l'*État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes du département de l'Hérault, extraites de la Carte du Dépôt de la guerre.

Carte du département de l'Hérault, par *Charle*, *Dufour*, *Frémin*, *Donnet*, *Logerot*, *Ad. Joanne*.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Editeurs.



RENNES

ILLE-ET-VILAINE

Chef-lieu : RENNES

Superficie : 6,725 kil. carrés. — Population : 602,712 habitants.
6 Arrondissements. — 43 Cantons. — 357 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département d'Ille-et-Vilaine est un département maritime de la région nord-ouest de la France; il a été formé en 1790 d'une partie de l'ancienne province de Bretagne. Situé dans les bassins de l'Océan et de la Manche, mais en plus grande partie dans le premier, il doit son nom aux deux rivières de l'Ille et de la Vilaine, qui le coupent en deux sens différents, et se réunissent à Rennes.

Ses limites sont : au nord, la Manche, sur laquelle il a 70 kilomètres de côtes; à l'ouest, les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au sud, celui de la Loire-Inférieure; et, à l'est, celui de la Mayenne.

Nature du sol, montagnes, côtes. — La surface du département d'Ille-et-Vilaine est généralement inégale, entrecoupée de collines et de coteaux, de landes, de bruyères, de forêts, de plaines peu fertiles et de marais productifs. Tout le pays présente un vaste plateau de granit recouvert de couches de schiste; la terre végétale n'a partout que quelques centimètres d'épaisseur, de manière que le sol est à peine médiocre, et que la végétation ne s'y soutient qu'à la faveur de l'humidité de l'atmosphère. Le sol est en général cultivé avec soin, mais la moitié seulement est en culture, et donne des récoltes fort au-dessous des besoins de la population; le reste est couvert de forêts et de landes, et ces dernières n'offrent pour toute végétation que la bruyère et un ajonc bâtard nommé pétrole. Le département est traversé de l'est à l'ouest, et dans sa partie la plus large, par la chaîne de hauteurs peu considérables qui séparent les bassins de la Manche et de l'Océan, et que l'on désigne sous le nom de monts de Bretagne; elles ne dépassent guère 100 à 150 mètres; cette ligne qui va se souder, à l'ouest, au massif des monts Menez, y détermine deux pentes générales et d'inégale étendue; l'une au nord vers la Manche, et c'est la plus étroite; l'autre au sud vers l'Océan. Au sommet des collines se trouvent de vastes plateaux, la plupart couverts de bruyères et d'ajoncs, et dont le plus élevé, à l'est de Fougères, atteint une altitude de 240 à 250 mètres.

La superficie du département se divise, d'après la nature du sol, en : pays de montagnes, 150,000 hectares; pays de bruyères ou de landes, 450,000; sol de riche terreau, 75,000; sol de craie ou calcaire, 2,000; sol de gravier, 3,000; sol pierreux, 10,000; sol sablonneux, 5,000; sol argileux, 272,534 hectares.

Les côtes, qui ont un développement d'au moins 70 kilomètres, sur la Manche, sont basses et sinueuses surtout vers la baie de Saint-Michel, où elles forment une vaste grève; après cette dernière vient la fameuse baie de Cancale, célèbre par ses pêcheries d'huîtres, et la baie de Saint-Malo. Sur quelques points, ces côtes sont bordées de falaises de 80 mètres de hauteur; sur d'autres, ce sont des grèves qui descendent lentement à la mer. Sur ces côtes et à peu de distance du dernier flot, on voit un grand nombre de rochers que la violence des eaux a séparés du continent. Il a été construit des forts sur plusieurs d'entre eux, tels que l'île Harbourg, la Conchée, les Rimains; mais Césembre est le seul qui mérite en réalité le nom d'île. Ce rocher, qui a 1 kilomètre de circuit, est situé à 8 kilomètres de Saint-Malo : on y remarque une petite chapelle creusée dans le roc, et les ruines d'un village qui a été abandonné il y a une cinquantaine d'années. On sait, par tradition certaine, qu'une forêt s'étendait autrefois de Coutances jusqu'à Césembre.

Hydrographie. — Nous avons vu que ce département était à la fois situé dans les bassins de la Manche et de l'Océan, mais en plus grande

partie dans ce dernier; il est arrosé, dans le bassin de l'Océan, par la Vilaine et par ses affluents, l'Ille, le Meu, l'Oust, la Seiche, le Samnon et le Cher, et dans le bassin de la Manche par la Rance et le Couesnon.

La Vilaine prend sa source près de Juvigné, à la source de Fontaine-Vilaine, dans le département de la Mayenne; elle entre peu après dans celui d'Ille-et-Vilaine, coule d'abord de l'est à l'ouest, passe à Vitré, Châteaubourg, Noyal, Cesson, Rennes, où elle change de direction et coule du nord au sud-ouest, passe à Bourg-des-Comptes, Pléchâtel, Messac, Brains, Redon, au-dessous duquel elle entre dans le département du Morbihan pour aller se jeter dans l'Océan, un peu au-dessous de La Roche-Bernard, après un cours d'environ 231 kilomètres, dont 180 dans le département. Elle est navigable, depuis Cesson jusqu'à Redon, au moyen de plusieurs écluses, et depuis Redon jusqu'à la mer, elle est navigable naturellement.

L'Ille prend sa source à l'étang Boulet, au-dessus du village de Feins, dans l'arrondissement de Rennes, coule du nord au sud, et, après un cours d'environ 45 kilomètres, vient affluer à Rennes dans la Vilaine par sa rive droite. Elle se confond pendant une partie de son parcours avec le canal d'Ille-et-Rance.

Le Meu prend sa source au-dessus du village de Saint-Vrau, dans le département des Côtes-du-Nord, entre près de Gaël dans celui d'Ille-et-Vilaine, passe à Montfort, à Mordelles, et, affluent de droite, se jette dans la Vilaine un peu au-dessus de Pontréan, après un cours d'environ 60 kilomètres. Cette rivière est navigable pendant 5 kilomètres.

Le Cher prend sa source près de Soudan, à 4 kilomètres à l'est de Châteaubriant, dans le département de la Loire-Inférieure; après avoir reçu l'Aron par sa rive droite, il sert de limite, pendant 10 kilomètres, entre le département d'Ille-et-Vilaine et celui de la Loire-Inférieure, jusqu'à ce qu'il vienne, par la rive gauche, affluer dans la Vilaine près de Langon. Il est navigable pendant 5 kilomètres.

La Seiche prend sa source au village du Pertre, dans le département, au sud-est de Vitré. Elle passe à Gennes, Moutiers, Marcillé-Robert, Amanlis, Châtillon, Chartres, Bruz, et se jette dans la Vilaine, et, par sa rive gauche, au-dessous de Pontréan, après un cours d'environ 65 kilomètres. L'Oust (voyez l'hydrographie du département du Morbihan), après avoir reçu l'Aff, limite pendant 12 à 15 kilomètres le département vers le sud-ouest, avant de se jeter dans la Vilaine au-dessous de Redon; elle est flottable pendant 60 kilomètres, et la longueur de sa partie navigable est de 37 kilomètres.

La Rance prend sa source non loin du village de Collinée, dans le département des Côtes-du-Nord; elle entre dans le département près de Châteauneuf en formant déjà un vaste estuaire, et se jette dans la Manche au-dessous de Saint-Malo, entre la pointe du Décole et le Petit-Bey. Son cours est d'environ 40 kilomètres, et elle est navigable depuis Évran (Côtes-du-Nord).

Le Couesnon prend sa source dans le département, près de Fleurigné, arrondissement de Fougères; il arrose Saint-Jean, Vieux-Vy, Antrain, Pontorson, et se jette dans la Manche aux grèves du Mont-Saint-Michel, après un parcours d'environ 80 kilomètres, en séparant le département d'Ille-et-Vilaine de celui de la Manche. Il est navigable, depuis Antrain, l'espace de 16 kilomètres.

Le département est traversé par un canal important, celui d'Ille-et-Rance, qui établit par la Rance et la Vilaine une communication entre l'Océan et la Manche; sa longueur est de 81 kilomètres; il commence à Dinan, sur la Rance, et aboutit à Rennes; il se confond, sur une partie de son parcours, avec la rivière d'Ille. Son bief de partage est près de la commune de Guipel. Sa pente, de 63 mètres, vers Saint-Malo, est rachetée par 28 écluses, et de 43 mètres, vers Rennes, est rachetée par 20 écluses. Il traverse la Bretagne dans sa plus grande largeur et rapproche, par un trajet de 180 kilomètres, Saint-Malo de La Roche-Bernard, ports qui sont séparés par une navigation naturelle de plus de 600 kilomètres à travers une mer souvent orageuse.

Le canal de Nantes à Brest longe la limite la plus méridionale du département pendant 7 ou 8 kilomètres.

Le département renferme un assez grand nombre d'étangs; celui de Lalande-Larelle, dans la commune de Parigné, est couvert à certaines époques d'une croûte d'herbages qui forme comme une île flottante. Les marais y sont considérables; aux environs de Dol, principalement, où il a fallu élever des digues contre les envahissements de la mer.

Voies de communication. — Le département d'Ille-et-Vilaine est un des mieux partagés sous le rapport des voies de communication;

outre ses rivières et ses canaux, il compte : 12 routes nationales d'un parcours total de 723 kilomètres; 4 routes stratégiques, 53; 20 routes départementales, 526; 49 chemins vicinaux de grande communication, 1,121; 115 chemins vicinaux d'intérêt commun ou de moyenne communication, 1,410; enfin 113 chemins vicinaux ordinaires dont le développement total est évalué à 3,010 kilomètres.

Les chemins de fer du département appartiennent au grand réseau de l'Ouest. La principale ligne est celle de Paris à Brest, qui le traverse de l'est à l'ouest, à la sortie du département de la Mayenne, et qui dessert les stations de : Vitré (336 kilom. de Paris, 125 kilom. du Mans); Les Lacs, Châteaubourg, Servon, Noyal-Acigné, Rennes (374 kilom. de Paris, 163 kilom. du Mans) ; L'Hermitage-Mordelles, Montfort-sur-Meu et Montauban-de-Bretagne, après laquelle station il entre dans le département des Côtes-du-Nord.

A Rennes, un embranchement de 81 kilomètres se dirige sur Saint-Servan et Saint-Malo en desservant les stations de : Betton, Saint-Germain-sur-Ille, Montreuil-sur-Ille, Le Pas-d'Ille, Combourg, Bonnemain, Dol (58 kilom. de Rennes); La Fresnais, La Gouesnière-Cancale, Saint-Malo-Saint-Servan (81 kilom. de Rennes, 455 de Paris); tandis qu'un autre va, par Janzé, sur Châteaubriant.

De Dol, un embranchement de 75 kilomètres se dirige sur Avranches par Pontorson (Manche), en desservant dans le département La Boussac et Pleine-Fougères, en soudant les lignes de Bretagne à celles de Normandie. De Rennes part également un embranchement qui se dirige sur Nantes et, par bifurcation, sur Vannes, Lorient et Quimper, en desservant dans le département : Bruz, Guichen-Bourg-des-Comptes, Bain-Loheac, Messac, Fougeray-Langon, Besle, Massérac, Avessac et Redon (42 kilom. de Rennes, 416 de Paris).

D'autres lignes sont à l'étude ou en construction; citons celle de Saint-Jouan-de-l'Isle (Côtes-du-Nord) à Saint-Malo, par Dinan; celle de Vitré à La Guerche, avec prolongement sur Châteaubriant, etc. En 1880, on évaluait la longueur des lignes livrées à la circulation à 330 kilomètres, et celle des lignes à construire à 112 kilomètres.

Climat. — Le département d'Ille-et-Vilaine appartient à la région climatérique dite du nord-ouest ou climat séquanien. Situé entre deux mers, il est naturellement exposé à des pluies presque continuelles et à des brouillards très malsains; aussi peut-on dire que l'humidité est l'état le plus naturel de l'atmosphère de ce pays, le printemps et l'automne sont exposés aux brouillards ; les grands froids en hiver, comme les grandes chaleurs en été, y sont rares.

Le climat est généralement tempéré. La température moyenne de l'année est de 13°,42 centigrades (moyenne de cinq années consécutives); celle de l'hiver + 5°,99 et de l'été + 24°,05. Le nombre annuel des jours de pluie est de 105, celui des jours de brouillard, de 80. Il tombe annuellement 893 millimètres d'eau. Les vents dominants sont ceux de l'ouest et du sud-ouest; les premiers soufflent pendant environ 200 jours par an, les seconds pendant 55 jours. Les vents d'est et du sud-est amènent le beau temps; il compte en moyenne 75 journées.

Productions naturelles. — Le département d'Ille-et-Vilaine appartient à la région géologique dite de la Bretagne ; les masses minérales qui en constituent le sol appartiennent aux terrains primitifs et de transition, et l'on en reconnaît trois groupes : le gneiss, le granite, le micaschiste, sont les principales roches que l'on y rencontre; le sol végétal est presque partout argileux, et les seules parties qui avoisinent la mer offrent une terre légère. Les minéraux que l'on exploite sont : le granite, la chaux carbonatée; l'ardoise, dans l'arrondissement de Redon; le quartz blanc compact, dans l'arrondissement de Fougères; la pierre noire à crayons, à Poligné; le piomb argentifère et le zinc sulfuré, à Pontpéan, près de Bruz; le cuivre sulfuré, aux environs de Romary; le minerai de fer argileux, aux environs de Martigné, de Paimpont, Pléchâtel, Dourdain, Liffré; enfin des gisements de houille, des carrières de marbre ordinaire et de grès à paver, des tourbières et des poudingues, dits cailloux de Rennes. Ces cailloux, susceptibles de recevoir un beau poli, sont formés par un quartz-agate, brèche à fragments roulés, liés par un ciment de jaspe rouge.

Il n'existe dans le département aucun établissement d'eaux thermales. Il y a plusieurs sources ferrugineuses froides; les plus fréquentées sont celles de Guichen et celle de Saint-Jouan-des-Guérets, près de Saint-Servan, où les buveurs peuvent aussi prendre les bains de mer; nous citerons

encore les eaux de Fougères, de Bécherel, du Theil et de Montfort. Ces eaux sont prescrites comme toniques.

Le département possède de belles forêts qui couvrent au moins un vingtième de sa surface; les plus considérables sont celles de Rennes, de Chevré, de Liffré, de Paimpont, de Saint-Aubin-du-Cormier, de Fougères, de la Guerche, du Theil et de Villecartier. Les essences principales sont le chêne et le hêtre, et ensuite les châtaigniers, trembles et bouleaux. Beaucoup de ces forêts sont peuplées d'arbres propres au service de la marine; mais, quoique bordé par la mer, ce pays lui en fournit peu, attendu la difficulté des transports intérieurs.

Le sol produit toute espèce de céréales; celles que l'on cultive en plus grande quantité sont : le froment (dans les arrondissements de Saint-Malo, de Montfort et de Rennes), le méteil, le seigle, l'orge, l'avoine et le sarrasin; les produits de ce dernier égalent ceux du blé et du seigle réunis; l'avoine est abondante et de bonne qualité. On donne la préférence à celle de Fougères et de Châteaugiron. On sait que les gruaux de Fougères sont très estimés à Paris. On cultive peu de maïs et de millet, quoique les terres de la partie méridionale du département soient propres à ces cultures.

Les plantes potagères et légumineuses sont abondantes et d'excellente qualité; le chou est cultivé dans tous les cantons comme objet d'économie domestique; on voudrait y voir la pomme de terre plus commune. Parmi les plantes commerciales cultivées dans le département, le lin et le chanvre sont en première ligne; le sol de quelques cantons de l'arrondissement de Saint-Malo est très propre à la culture du tabac, qui y vient d'une bonne qualité. Dans la partie méridionale du département on cultive la vigne, mais on n'en obtient guère qu'un vin blanc très ordinaire; le pommier et le poirier sont cultivés avec beaucoup plus de succès. Le cidre est la boisson ordinaire des habitants, et l'on en fabrique annuellement 800,000 hectolitres. On le désigne sous deux noms : premier cidre et cidre de garde; l'un est aqueux et faible, l'autre est alcoolique, plus fort et moins susceptible de tourner à l'aigre. Le cerisier, le cormier et le prunier peuplent aussi les vergers et les jardins. Le châtaignier est un objet important de culture, et son fruit offre une ressource précieuse aux habitants des campagnes. Les prairies sont riches le long des rivières, mais partout ailleurs elles sont maigres et pauvres. Les pâturages sont surtout excellents et très abondants le long des rivières; l'on y nourrit beaucoup de bestiaux, principalement des vaches, dont le lait donne du beurre très estimé qui passe pour le meilleur et le plus délicat de toute la France.

Les animaux domestiques du département, excepté les moutons, sont d'une fort belle espèce. On y élève deux races distinctes de chevaux : l'une, dite race bretonne, est la moins nombreuse; l'autre, indigène, petite, faible, consommant peu, et quatre fois plus nombreuse, occupe les contrées des landes. On rencontre encore une autre espèce indigène, dite chevaux de charbonniers, dans les forêts et sur les landes de Redon et de Montfort.

Nous avons parlé des petites vaches bretonnes, dont le lait fournit le beurre de Prévalaye (château à 3 kilomètres au sud-ouest de Rennes); il sert aussi à la confection de fromages façon Gruyère très estimés. Les porcs de la grande espèce, les abeilles, les poulardes dites de Rennes tiennent un rang important dans les productions animales. Le gibier est très abondant; les forêts renferment des sangliers, des chevreuils et des cerfs; les lièvres et les lapins sont communs dans les plaines. Les perdrix, les cailles, les bécasses, les alouettes et les pigeons sont très multipliés.

Les côtes et les rivières sont couvertes en hiver d'oiseaux de passage. On voit des cygnes sur la Vilaine dans les hivers rigoureux. Les rivières et les étangs fournissent de belles carpes, des brochets, des tanches; la côte abonde aussi en poissons (les pêcheries de Cherrueix, près de Dol, fournissent des turbots, des barbues, des raies et des soles qui ont beaucoup de réputation); et les huîtres de Cancale jouissent, à Paris comme à Londres, d'une grande faveur auprès des gourmets.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département d'Ille-et-Vilaine est un département agricole; mais l'agriculture n'y est pas encore très avancée; on n'y connaît guère que la petite culture. La mauvaise qualité du sol exige d'ailleurs tant de peines et de travaux, qu'il faut, pour le cultiver, un grand nombre de bras. Cependant, depuis quelques années, les procédés agricoles y font des progrès assez sensibles. La superficie du département se partage en : super-

ficie bâtie et voies de communication, 53,757 hectares; et territoire agricole, 618,826 hectares. Ce dernier est lui-même subdivisé en : céréales, 331,140 hectares; farineux, 13,259; cultures potagères et maraîchères, 3,040; cultures industrielles, 7,961; prairies artificielles, 28,340; fourrages annuels, 12,701; autres cultures et jachères, 49,128; vignes, 105; bois et forêts, 44,763; prairies naturelles et vergers, 59,664; pâturages et pacages, 36,734; terres incultes, 31,991 hectares.

L'industrie du département consiste principalement dans la fabrication de toiles fortes de toute espèce, dans la filature du lin et du chanvre, la fabrication des filets de pêche et des cordages. Le département renferme des tanneries renommées. Saint-Malo, outre une manufacture des tabacs, possède des chantiers de construction pour les bâtiments du commerce, fabrique tout ce qui entre dans l'équipement des navires.

Des fonderies, des forges, de hauts fourneaux, des fabriques d'hameçons, de faïence et de poterie, des verreries, des papeteries, des distilleries, des brasseries, des amidonneries, tels sont les autres établissements industriels. La pêche est aussi une branche importante de l'industrie départementale; elle se fait sur toute la côte et par sept ports de mer principaux de : La Houle, Saint-Servan, Saint-Malo, Saint-Suliac, La Richardais et Redon. Le tonnage de tous ces ports, par lesquels se fait la plus grande partie du commerce du département, est d'environ 600 bâtiments, jaugeant 40,000 tonneaux, et leur mouvement de 41,068 bâtiments, jaugeant 369,069 tonneaux.

Le roulage et la navigation intérieure entretiennent aussi le commerce du département avec le reste de la France. On importe des draps, des étoffes de soie, des mousselines et d'autres objets manufacturés, des denrées coloniales, des vins de Bordeaux, des articles de luxe et accidentellement des grains.

On exporte du chanvre, du lin, du fil, des toiles à voiles et d'emballage, du cidre, des cuirs, du beurre, de la cire, du miel, des bas de fil et de laine, de la flanelle, du fer et un peu de tripoli; on exporte aussi une immense quantité de fruits, d'huîtres et d'œufs.

Le département compte 320 foires, réparties dans tous les cantons; elles se tiennent dans 102 communes. La foire du 14 mai à Saint-Servan, qui dure huit jours, est une des plus importantes.

Division politique et administrative. — Le département d'Ille-et-Villaine a pour chef-lieu Rennes; il compte : 6 arrondissements, 43 cantons, 357 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître; il appartient à la région agricole du nord-ouest de la France. Rennes est le siège d'un archevêché qui a pour suffragants les évêques de Quimper, Vannes, Saint-Brieuc et Tréguier; le diocèse particulier de Rennes comprend tout le département. Il renferme 13 cures de première classe, 47 de seconde, 323 succursales et 418 vicariats. Il y a à Rennes un grand séminaire et un petit séminaire à Bellevue. Il y a à Rennes et à Saint-Malo une chapelle pour le culte protestant.

Rennes est le siège d'une cour d'appel qui a dans son ressort les tribunaux des départements : d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan et de la Loire-Inférieure. Il y a dans le département : 6 tribunaux de première instance pour les 6 sous-préfectures, et 2 tribunaux de commerce à Rennes et à Saint-Malo.

Rennes est le siège d'une académie universitaire importante de laquelle relèvent les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morbihan. Il y a à Rennes une Faculté de droit, une Faculté des lettres, une Faculté des sciences et une École préparatoire de médecine et de pharmacie. Cette ville possède un lycée important; il y a des collèges communaux à Saint-Servan, à Fougères; des institutions ecclésiastiques à Redon, à Dol, à Saint-Malo; des pensions dans le département et une école normale primaire pour les instituteurs à Rennes et une autre pour les institutrices à Fougères; enfin 772 écoles primaires. Rennes possède plusieurs Sociétés savantes ou d'instruction, une école d'agronomie, dite des Trois-Croix, une école de peinture et de sculpture, des cours de dessin, etc.

Rennes est le quartier général du 10e corps d'armée et de la 10e région de l'armée territoriale, dont la circonscription comprend les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et de la Manche; Rennes et Vitré sont des chefs-lieux de subdivision de région. Il y a à Rennes une direction et une école d'artillerie, un arsenal de construction, etc. Cette ville est le siège de l'état-major de la 14e légion de gendarmerie, qui occupe les départements d'Ille-et-Vilaine, de la Manche et des Côtes-du-Nord.

Saint-Servan forme le second sous-arrondissement maritime de Brest, comprenant les quartiers maritimes de Granville, de Saint-Servan et de Saint-Malo.

Saint-Servan est la résidence d'un commissaire principal de la marine, et Saint-Malo possède une école d'hydrographie de première classe.

Le département dépend de : l'arrondissement minéralogique de Rennes (Ille-et-Vilaine, Sarthe, Mayenne, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère); de la 12e inspection divisionnaire des ponts et chaussées, et du 15e arrondissement forestier (Alençon), composé des départements d'Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Manche, Morbihan, Mayenne, Orne et Sarthe.

Le département possède deux bureaux de douanes, à Redon et à Saint-Malo.

Le nombre des perceptions est de 68, les contributions et revenus publics atteignent 28 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine a été autrefois la capitale de la Bretagne. Nous allons, à son occasion, tracer une rapide esquisse de l'histoire de cette province; ce sera évidemment faire en même temps l'histoire du département.

La Bretagne jouit d'une grande renommée. C'est un pays qui attire l'attention, qui impose, qui saisit par le caractère original du sol et des habitants, par sa destinée singulière. Presqu'île poussée au milieu de l'Atlantique par les dernières ramifications des montagnes européennes; éloignée de tous les foyers de la civilisation antique; noyée au milieu des brumes de l'Océan aussi bien que cette Cornouailles d'Angleterre, sa sœur, qui lui envoya tant de fois des habitants; sol de granit qui ne soutient le choc éternel des flots de l'Océan, à son extrémité, que par un indestructible entassement de rochers; fertile seulement sur ses bords, tout autour, le long de la mer, tandis que le milieu, traversé dans sa longueur par la double chaine des montagnes Noires et des monts d'Arrée, l'*échine de la Bretagne*, comme les appellent les paysans bretons, ne renferme guère que ces landes couvertes de genêts et d'ajoncs, qui sont, dans la province, aux terres cultivées comme 27 est à 100. Un moine comparait la Bretagne à la couronne de sa tonsure.

Une population celtique l'occupait avant l'invasion romaine. Elle l'avait nommée, dans sa langue, *Armorique*, c'est-à-dire pays de la mer. Elle se divisait elle-même en plusieurs peuplades ou cités : *Curiosolites*, dans le pays où s'élève Dinan; *Diablintes*, sur le territoire d'Aleth et Dol, avec une portion de la Normandie; *Rhedones*, au confluent de l'Ille et de la Vilaine; *Namnètes*, sur la Loire, là où est Nantes; *Lexobiens*, dans le pays qu'on appelait *Dumnonie* (Tréguier et Saint-Brieuc); *Osismiens*, dans le Finistère, où ils avaient fondé Kemper et Léon; *Vénètes*, enfin, dans le Morbihan, la cité la plus puissante.

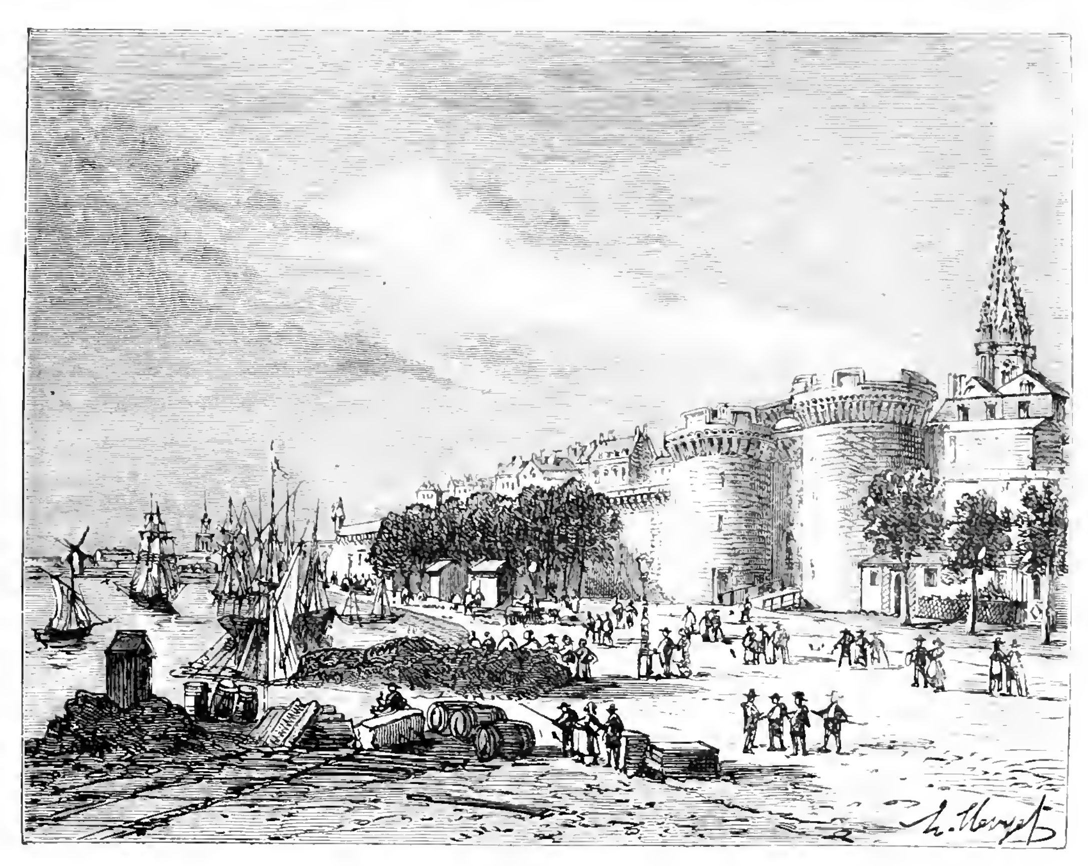
Les cités armoricaines, suivant l'usage celtique, se divisaient en tribus, semblables aux clans d'Écosse, et en familles, dont les chefs étaient comme autant de petits souverains. C'étaient les *maetierns* et les *tierns*, dont les dignités subsistèrent jusqu'au XIe siècle. Une assemblée et un tribunal, composé des principaux membres de la tribu, décidaient les affaires et les causes importantes. Dans les circonstances difficiles, seulement, les cités armoricaines, comme les peuples de la Grande-Bretagne, élisaient un *penteyrn* ou *brenhin*.

L'Armorique avait une grande importance dans le monde celtique. Elle était pour la Gaule le sanctuaire sombre et redouté du druidisme, dont les monuments mystérieux et étranges couvrent son sol encore aujourd'hui. Des relations fréquentes la rattachaient à la Grande-Bretagne, métropole, en quelque sorte, du druidisme.

César ne soumit pas sans difficulté l'Armorique. Elle fournit 36,000 combattants à l'armée de 266,000 hommes que la Gaule opposa au conquérant. Elle parut d'abord se soumettre dès la simple apparition du lieutenant Crassus. Mais, l'hiver suivant, tandis que César était en Italie, les cités armoricaines se coalisèrent, refusèrent les vivres sur lesquels comptaient les légions et se révoltèrent. César accourut et triompha par son génie, malgré les efforts des Vénètes, réfugiés sur leurs énormes vaisseaux.

Les Romains occupèrent fortement l'Armorique, en établissant des garnisons à Léon, à Kemper, à Carhaix, et même dans les solitudes des monts d'Arrée. Ils la firent entrer dans la IIIe Lyonnaise, et ne cessèrent point de lutter contre l'esprit d'indépendance des habitants, surtout contre la religion druidique, qui était l'âme de la résistance.

Jamais ils n'en purent triompher complètement,



Saint Malo.

et aussitôt que l'ébranlement de leur empire offrit à l'Armorique quelque espoir de reconquérir cette indépendance, elle le saisit. Dès l'année 284, elle reçoit dans son sein une émigration venue de la Bretagne ; une autre en 364 ; une troisième en 383, lorsque Maxime se fit proclamer empereur dans la Grande-Bretagne. Maxime nomma gouverneur de l'Armorique un de ses lieutenants, Mériadec, qui prit part à ses victoires, et qui, après sa chute, attira sur le continent les Bretons qui avaient servi la cause malheureuse de l'usurpateur. Théodose, pour se concilier les chefs de l'Armorique, confirma la distribution de terres faites par lui aux Bretons fugitifs, qui furent appelés *Bretons Lètes :* et ce nom a été transporté à la Bretagne par certains auteurs, qui l'ont surnommée *pays de Létanie*. L'invasion barbare du commencement du v[e] siècle servit de signal à l'Armorique et à la Bretagne pour se révolter de concert, vers 409, et pour reprendre leur ancienne organisation, ce que Zosime exprime par ces mots : « S'érigèrent en république. » Un peu plus tard, en 418, les Bretons, incapables de défendre seuls cette indépendance reconquise, et forcés de fuir devant les incursions des Pictes et des Scots, émigrèrent chez les Armoricains. Ceux-ci accueillirent avec bienveillance cette invasion amie, et c'est de ce moment que leur pays prit le nom de Bretagne, tandis que l'île qui l'avait porté jusque-là reçut bientôt après celui d'Angleterre, d'une des populations nouvelles, les Angles, qui s'y établirent.

L'empire romain n'avait pu déraciner la religion druidique ; quand il tomba, des collèges de druides existaient encore en Bretagne. Mais là, comme partout ailleurs, il avait servi d'introducteur au christianisme, qui allait triompher de ce qui avait résisté aux efforts du polythéisme romain. Dès la fin du III[e] siècle après J.-C., saint Clair prêchait en Armorique. L'Évangile trouvait alors plus d'obstacles chez les magistrats romains que chez les

druides; la chute de l'empire, au lieu d'arrêter ses progrès, ne fit donc que les aider dans la Bretagne. Des collèges druidiques devinrent des couvents, et des archidruides devinrent des évêques. L'Église, au reste, avait l'habileté de faire les plus larges concessions à l'opiniâtreté religieuse des peuples conquis, et ce ne fut que longtemps après qu'elle se montra sévère contre les superstitions introduites par eux dans son dogme ou dans ses pratiques au VIIe siècle; le concile de Nantes ordonna de briser les pierres et d'arracher les arbres autour desquels les paysans se rassemblaient encore dans un but d'idolâtrie.

Délivrée de l'empire romain, l'Armorique, que nous appellerons désormais Bretagne, eut à se défendre contre les barbares : Alains, Wisigoths, Francs, l'attaquèrent tour à tour; tantôt elle fut envahie, tantôt elle repoussa les agresseurs et les poursuivit jusque sur leur territoire. Les principaux défenseurs du pays sortirent de la Cornouailles, sans que cette partie de la Bretagne établît pourtant sa supériorité sur les autres. La péninsule était une sorte d'heptarchie formée des pays d'Aleth, de Tréguier, de Goëllo, de Léon, de Cornouailles, de Vannes.

Le grand choc de l'invasion barbare avait porté aussi bien sur les Bretons de l'île que sur ceux de la péninsule. Ceux qui n'avaient pas émigré auparavant, devant les attaques des Pictes et des Scots, émigrèrent cette fois devant les Saxons, après avoir longtemps résisté. Le héros de cette résistance nationale fut Arthur, que la tradition fait sortir de son île et voyager dans la Bretagne continentale; Arthur toujours attendu par les Bretons et si célèbre au moyen âge avec la Table ronde.

L'est de la Bretagne fut seul soumis par les Francs. Clotaire Ier occupait Rennes, Nantes, Aleth, et imposait sa suzeraineté même au comte de Léon. Chilpéric, son successeur, recevait un tribut du comte de Vannes. La diversion produite par les guerres de la Neustrie et de l'Austrasie délivra la Bretagne, et Charlemagne eut à la reconquérir. Ce n'est que par trois expéditions, dont la dernière surtout fut considérable, qu'il y réussit; conquête fort imparfaite, puisqu'il n'inscrivit pas la Bretagne dans son dernier testament. A peine fut-il mort, que les Bretons proclamèrent de nouveau leur indépendance, et tentèrent de se donner de l'unité en nommant roi un de leurs mactierns, Jarnithin. Jarnithin n'eut point de successeur immédiat, quoiqu'il eût deux fils, ce qui prouve le peu de consistance de cette royauté non héréditaire. Morvan, comte de Léon et de Cornouailles, qui fut élu roi en 818, est resté populaire à cause de sa lutte contre Louis le Débonnaire. *Il tomba sous la francisque*, comme dit le poète chroniqueur de l'époque, et les Francs pénétrèrent dans les épaisses forêts de la Bretagne. Nouvelle révolte sous Wiomarch, successeur de Morvan, et comblé en vain des présents de l'empereur. Enfin Louis le Débonnaire donna le gouvernement de la Bretagne à Noménoë, qu'il avait précédemment nommé comte de Vannes, et ce Noménoë servit avec plus d'habileté que les Bretons eux-mêmes la cause de l'indépendance bretonne, en faisant de sa vie deux parts : tant que vécut Louis le Débonnaire, il lui resta fidèle et ne se servit de l'autorité qu'il avait reçue que pour donner force et unité au pays par une bonne administration; puis, Louis mort, il se considéra comme dégagé du serment qu'il lui avait prêté, et, prenant le titre de roi, il affranchit de la domination de Charles le Chauve la Bretagne devenue redoutable. Le petit-fils de Charlemagne, battu sur les bords de la Vilaine, se retira (845). Ses successeurs ne furent pas sans faire de nouvelles tentatives : elles n'eurent point de succès, et, ce qu'ils purent faire de mieux, ce fut de ramener indirectement la Bretagne sous leur dépendance. Charles le Simple, en effet, donna la suzeraineté des *terres bretonnes* à Rollon, devenu son vassal comme duc de Normandie, en 912. Les patriotes bretons ne veulent point, il est vrai, que ce mot *terres bretonnes* désigne, dans le traité de Saint-Clair-sur-Epte, la Bretagne, mais seulement le pays d'Avranches, de Coutances, et quelques districts des comtés de Rennes et de Nantes, conquis par les rois francs. Cette opinion, appuyée sur de graves autorités, est très probable. Mais ce qui est aussi très certain, c'est que cette extension du mot *terres bretonnes* à toute la Bretagne eut lieu de fort bonne heure, puisque les rois d'Angleterre et les rois de France se considérèrent successivement comme suzerains de la Bretagne, par l'intermédiaire du duché de Normandie.

Arrière-fief de la France, la Bretagne le devint de l'Angleterre après la conquête de ce pays par les Normands, et le redevint de la France après la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste. L'hommage que prêtaient les ducs de Bretagne n'était point lige, comme le fit si bien entendre le

duc François II à Louis XI : « Monseigneur, tel hommage que mes prédécesseurs vous ont fait, je vous le fais, mais ne l'entends et ne vous le fais point lige. »

Les descendants de Noménoë régnèrent jusqu'en 874. Le dernier fut Salomon III. Ils avaient été sans cesse inquiétés par les Normands, contre lesquels plusieurs d'entre eux avaient lutté avec énergie.

Alain Barbe-Torte, héritier, par les femmes, des souverains précédents, donna naissance à une dynastie nouvelle. Constance, fille de Conan IV, porta ensuite le duché aux Plantagenets, par son mariage avec Geoffroy, troisième fils de Henri II (1164); puis, les Plantagenets s'étant éteints en Bretagne avec Arthur, que son oncle Jean sans Terre fit périr, l'héritière Alix épousa Pierre de Dreux, petit-fils de Louis le Gros par une branche cadette (1212), et de Pierre de Dreux sortit la dynastie qui eut pour derniers représentants les derniers souverains de Bretagne, François II et Anne, qui épousa Charles VIII. Dans cet intervalle prit place la rivalité de Charles de Blois et de Jean de Montfort, épisode considérable de la guerre de Cent ans. Ce sanglant débat, qui livra longtemps la Bretagne à l'influence anglaise, eut pour cause une question de succession en ligne collatérale. Jeanne de Penthièvre avait des droits supérieurs à ceux de Monfort; mais celui-ci prétendait la précéder en sa qualité de mâle, en quoi il méconnaissait le caractère féodal du duché de Bretagne, où les femmes ont toujours succédé.

La plupart des grands seigneurs féodaux ont réussi, au moyen âge, aussi bien que les rois, à réduire leurs vassaux. Les ducs de Bretagne commencèrent leur tâche de très bonne heure et y travaillèrent avec beaucoup d'énergie et d'habileté. Alain Barbe-Torte et ses successeurs agrandirent le domaine ducal des comtés de Rennes, de Nantes, de Cornouailles, de Léon, de Vannes; Pierre de Dreux entra en lutte ouverte avec le clergé et la noblesse de Bretagne et remporta une victoire signalée. L'autorité des ducs fut depuis ce temps presque absolue, réserve faite toutefois de la large part d'indépendance revendiquée et retenue sans cesse par les illustres familles bretonnes. Contre celles-ci, les ducs s'appuyèrent quelquefois sur la bourgeoisie : Conan III affranchit plusieurs communes. Cependant, si l'on excepte Morlaix et Saint-Malo, les municipalités bretonnes eurent rarement le caractère démocratique et révolutionnaire des communes du nord-est de la France. Le tiers état fut admis dans l'assemblée des états de la province, à peu près dans le même temps qu'en France dans l'assemblée des états généraux; ce qui montre avec quel ensemble ce progrès s'accomplissait dans toutes les parties de notre pays. C'est à l'assemblée de Ploërmel, en 1309, que parurent pour la première fois les députés du tiers état breton.

Les législateurs de la Bretagne sont Hoël le Grand, à qui remonte le droit coutumier de la province, Jean II et Jean III, qui fit réunir toutes les coutumes du pays avec des emprunts aux *Établissements* de saint Louis. Divers pays avaient, en outre, leurs *usances particulières*.

Aujourd'hui, la Bretagne est complètement entrée dans la grande unité française. Quoique peu de provinces aient autant résisté par les armes, par l'esprit, par les mœurs et par le langage à cette incorporation, elle a fini par céder et par consentir à ne plus s'appeler province pour porter les noms des cinq départements du Finistère, des Côtes-du-Nord, du Morbihan, de la Loire-Inférieure et d'Ille-et-Vilaine. Ce dernier, qui nous occupe, est le plus oriental des cinq départements bretons, et il s'étend au nord jusqu'à la mer, où il comprend le littoral depuis le Couesnon jusqu'au delà de Saint-Malo. Depuis plus d'un quart de siècle, sa vie intérieure n'a été troublée par aucun événement important; son éloignement du cœur du pays l'a préservé des commotions violentes qui ont agité la France en 1870-1871. Toutefois, ses enfants n'ont pas été les derniers à verser leur sang pour la patrie en danger, et les mobiles d'Ille-et-Vilaine ont glorieusement pris part aux combats livrés, sous les murs de Paris, contre l'ennemi commun.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Rennes (lat. 48° 6′ 55″; long. 4° 0′ 40″ O.). — Rennes (*Condate Rhedonum*) est une ville ancienne et importante, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Rennes et à Brest, tête de ligne pour les embranchements de Rennes à Redon-Lorient-Quimper-Châteaulin, et de Rennes à Saint-Malo (réseau de l'Ouest); autrefois capitale du duché de Bretagne, située sur la pente et au pied d'une colline, dans une vaste plaine, sur le

canal d'Ille-et-Rance, au confluent de l'Ille avec la Vilaine, sa population est de 57,177 habitants.

Rennes tire son nom des *Rhedones*, une des tribus de la confédération armoricaine. Elle était, avant l'invasion romaine, la capitale de cette tribu et portait le nom de *Condate,* qui en langue celtique (*kendatt*) signifie *confluent*. Ce nom de ville, très répandu dans nos pays et devenu si célèbre dans sa transformation française de *Condé*, atteste que la capitale des Rhedons était située au confluent de la Vilaine et de l'Ille. Pourtant un mur d'enceinte, de construction romaine, découvert au siècle dernier, a montré qu'à cette époque la ville appuyait plutôt du côté de l'Ille que de la Vilaine. Ce mur, composé de pierres et de briques, donne l'explication du surnom de *civitas rubra*, appliqué à Rennes ainsi qu'à plusieurs autres cités gauloises.

Les Rhedons fournirent un contingent de six mille hommes à Vercingétorix. N'étaient-ils pas au foyer du druidisme? Sur la partie occidentale de leur territoire s'étendait la forêt du Brécilien, refuge des druides au temps de la conquête. A 28 kilomètres au sud-est de Rennes, près du village d'Essé, on montre encore ce qu'on appelle la *Roche-aux-Fées :* ce sont deux enceintes contiguës, formées de quarante-deux blocs d'un schiste rougeâtre, les uns debout, les autres placés transversalement sur les premiers ; le plus vaste recevait, dit-on, les victimes humaines.

Rennes n'en fut pas moins fortement occupée par la civilisation romaine. Les dieux des conquérants s'y installèrent : un temple s'éleva à Thétis ou à Minerve, un autre à Isis, un autre à Junon Monète, destiné à recevoir l'or et l'argent monnayés; enfin une sorte de panthéon que l'on appelait la *Vision des dieux*. On a de plus tiré du sol une quantité prodigieuse de médailles relatives à presque toute la série des empereurs romains. La plus grande partie de ces médailles ont été retrouvées dans le lit primitif de la rivière de *Doënna*, que l'on peut supposer, d'après cela, avoir été rendue navigable à cette époque. On a même conjecturé que les légions qui partaient du pays s'y embarquaient, et, dans ce cas, la plupart de ces pièces de monnaie seraient les offrandes des soldats prêts à partir à la divinité de la rivière. Il paraît que chaque soldat en recevait une pour cet usage. Un autre monument est l'inscription suivante, qu'on lit encore aujourd'hui sur un bloc de granit enclavé (au moyen âge) dans le mur de la porte Mordelaise : IMP. CÆSAR. M. ANTONIO. PIO. FELICI. AUGUSTO. P. M. TR. P. COS. O. R., qui peut s'interpréter ainsi : *Imperatori Cæsari Marco Antonio Gordiano*, *pio*, *felici*, *augusto*, *pontifici maximo*, *tribunitia potestate*, *consuli*, *offerunt Rhedones.* Cette inscription s'applique à Gordien III et se rapporte vraisemblablement à son avènement (238 après J.-C.), qui fut célébré par tout l'empire par des démonstrations inusitées. Si l'on adopte l'interprétation qui précède, on en pourrait conclure que les Rhedons jouissaient d'une municipalité , puisqu'ils pouvaient voter l'érection d'un monument.

Rennes était au reste un point fort important pour les Romains : située à l'entrée de l'Armorique, c'est d'elle que partaient les diverses voies romaines qui ouvraient aux légions les profondeurs de la péninsule. Du sud arrivait à Rennes une grande voie partie de Lyon et passant par Angers ; du nord-est une autre grande voie partant de Granville (*Reginea*). Ces routes se poursuivaient, en se subdivisant, vers Carhaix, Vannes, Corseult, Blain, Redon, Fougères, Dol.

Les *Rhedones* reçurent le christianisme sous l'empire romain, mais tard. Au commencement du IVe siècle, les chrétiens étaient encore bien peu nombreux à Rennes, puisqu'ils se contentaient d'une petite chapelle qu'ils appelaient Notre-Dame-de-la-Cité. Gatien, évêque de Tours, et saint Clair, évêque de Nantes, faisaient alors prêcher le christianisme. Ce n'est qu'en 362 que les *Rhedones* jetèrent les fondements de leur première église, à l'endroit où s'éleva depuis leur cathédrale. Suivant un document d'une autorité douteuse, les *Rhedones* auraient eu, dès 358, dans la personne de saint Modérand, leur premier évêque ; mais la certitude ne commence qu'à Fébédiolus, en 439.

Rennes eut, sous l'empire romain, comme les prémices de l'invasion barbare. Une colonie de Francs *Lètes* y fut établie à une époque incertaine, mais antérieure au début du Ve siècle, puisqu'il en est question dans la *Notice* de l'empire romain.

Ainsi le pays de Rennes, après avoir reçu une assez forte empreinte de la civilisation romaine, après avoir été catéchisé par les évêques gaulois, s'ouvrait à une population germanique ; tout semblait donc tendre à le distinguer du reste de la Bretagne, qui, resté inaccessible à l'influence romaine, ne reçut le christianisme que plus tard

encore, de prédicateurs sortis de la Grande-Bretagne, et ne s'ouvrit point aux envahisseurs germains, mais aux Bretons fugitifs. L'ancien esprit druidique, armoricain, breton, se conservait donc à l'ouest de la Vilaine, et le pays qu'arrose cette rivière était comme une marche où les populations et les idées étrangères venaient heurter ce granit indestructible.

Tous les habitants de Rennes s'enfuirent de leur cité quand Maxime, appuyé par Conan Mériadec, tenta d'établir un empire breton. Un peu plus tard, Gradlon s'en empara et s'intitula *roi des Bretons par la grâce de Dieu, et en partie des Francs*, faisant allusion aux Lètes dont nous avons parlé.

Clovis lança sur Rennes, en 509, une armée de Frisons et y fit battre monnaie ; mais à peine fut-il mort que Hoël le Grand la reprit. Le système du partage des États fit alors le malheur de la Bretagne,aussi bien que de la Gaule franque. Hoël divisa le pays entre ses cinq fils; l'un d'eux dépouilla ses frères; mais dès lors ceux-ci ou leurs héritiers, sans cesse occupés de recouvrer ce qu'ils avaient perdu, fournirent aux étrangers les moyens d'intervenir. Les rois mérovingiens Childebert et Clotaire se mêlèrent successivement des affaires de la Bretagne. Le dernier y poursuivit son fils Chramne, qui s'y était réfugié, le battit à Aleth, à 56 kilomètres de Rennes, et le fit brûler avec sa femme et son enfant, dans la cabane d'un pauvre homme. Clotaire rétablit à Rennes le prince breton qui en avait été chassé, en se faisant payer un tribut. Aussitôt un des chefs du fond de la péninsule, Guérech, commence sur le pays de Rennes une série d'invasions où il bat trois fois les Francs, et qui livrent à des ravages annuels les moissons de cette contrée. Gontran envoya assiéger Rennes par Beppolen, qui s'en empara et fut nommé gouverneur ainsi que de Nantes; mais à peine Beppolen fut-il éloigné que les Rennois massacrèrent les Francs (586). Avec les Francs, les querelles sanglantes de la Neustrie et de l'Austrasie pénétrèrent jusqu'en Bretagne ; Frédégonde suscita des ennemis à Gontran, allié de l'Austrasie, et fournit des secours à Guérech. Vers cette époque, son référendaire, Bobelen, disputait un champ de vigne à la fille de l'évêque Victorius, appelée Domnole. La vendange se fit avec des troupes armées, et il coula plus de sang que de vin. Ce fait singulier prouve qu'on cultivait alors la vigne près de Rennes, et tous ceux qui précèdent montrent par combien de vicissitudes et de calamités Rennes passa à cette époque. Les ravages que les Bretons exerçaient sur son territoire devaient tourner ses sympathies de préférence vers les Francs, sans parler de la supériorité de puissance et de lumières de ces derniers, sous les Carlovingiens, surtout sous Charlemagne. Elle n'opposa point de résistance aux lieutenants de l'empereur d'Occident; elle servit de point de réunion aux troupes de Louis le Débonnaire, lors de l'expédition de ce dernier contre la Bretagne. C'est au delà de ses murs, entre la Vilaine et l'Oust, que Charles le Chauve vint à la rencontre de Noménoë. Le roi franc fut vaincu à Ballon par son adversaire et perdit Rennes. Le vainqueur, voulant fonder une Église nationale bretonne, éleva au rang de métropolitain le siège épiscopal de Dol : c'était le châtiment de Rennes, dont l'évêque avait porté jusque-là le titre de *premier évêque de Bretagne*, mais continuait de recevoir l'ordination de l'archevêque de Tours. Si Noménoë déshérita Rennes, dont l'esprit était contraire à ses desseins, il la fortifia, en revanche, parce qu'elle était devenue le boulevard principal de ses États, du côté d'où venait sans cesse le danger.

Le comté de Rennes, réuni comme toute la Bretagne sous la puissance de Noménoë, en fut séparé peu de temps après sa mort. Érispoë, qui avait hérité de la couronne paternelle, trouva un rival dans son cousin Salomon qui, avec l'appui de Charles le Chauve, le força de lui abandonner Rennes. Bientôt ce même Salomon, devenu plus ambitieux encore, se fraya le chemin du trône de Bretagne, en assassinant Érispoë lui-même. Charles le Chauve, obligé dans ces circonstances de rechercher son alliance contre les Normands, le reconnut et lui céda encore le comté de Coutances, une partie du territoire d'Avranches et le Cotentin, si bien que Salomon put prendre le titre orgueilleux de *roi des Bretons et d'une grande partie de la Gaule*. Mais des remords terribles tourmentaient le meurtrier d'Érispoë ; le fantôme de sa victime lui apparaissait noir le jour, blanc la nuit, toujours un poignard dans le sein. Pour obtenir l'absolution de son crime, il s'adressa à la cour de Rome et lui offrit de rétablir les évêques bretons dépossédés par Noménoë. Aussitôt tous les nouveaux évêques et la plupart des nobles formèrent une ligue formidable. L'évêque de Rennes, Courangwen, en fut un des instigateurs ; le comte

de Rennes, Gurwan, cousin de Salomon qui lui avait donné ce comté, en fut, avec Pasquiten, comte de Vannes, un des chefs les plus intrépides. Poursuivi avec acharnement, Salomon se réfugia dans une église où il fut assassiné (874).

Gurwan était un héros. En 869, les Normands ravageaient les bords de la Loire. Salomon avec toutes les forces de la Bretagne les arrêtait à peine. Gurwan, indigné de la terreur que les Normands inspiraient aux Bretons, se vanta de les attendre seul avec ses gens. Hastings, le roi de mer, en eut connaissance et envoya défier l'audacieux. Gurwan ne recula pas, et, laissant partir Salomon et son armée, il resta avec ses deux cents hommes en présence des Normands, soixante fois plus nombreux. Ceux-ci respectèrent tant de courage. Mais Hastings, qui voulait mettre à l'épreuve celui de Gurwan, lui envoya dire : « Ose te trouver demain à neuf heures du matin près du gué qui touche au camp des Normands. » Gurwan dit adieu à ses compagnons, et, le lendemain à neuf heures, il attendait auprès du gué. Personne ne parut. Alors il franchit le gué ; devant lui, à cent pas, était l'armée ennemie, derrière une rivière. Il demeura ainsi plusieurs heures, jusqu'à midi, appuyé sur son épée nue. Alors des cris d'admiration partent du camp des Normands ; Hastings envoie féliciter son adversaire qui s'en retourne « couvert de gloire ».

Salomon n'était plus, et l'accord qui avait régné entre Pasquiten et Gurwan pour le renverser était rompu. Pasquiten, trahissant son pays, vint assiéger Rennes avec une armée de trente mille Bretons et Normands. Gurwan n'avait que mille soldats auprès de lui, mais il leur communiquait un courage plus qu'humain. Cette petite troupe pleine de valeur culbuta ses nombreux ennemis qui, dès le lendemain, s'enfuirent vers leurs vaisseaux. Pasquiten attendit trois ans l'occasion de se venger. Apprenant alors que Gurwan était tombé malade, il reparut sous les murs de Rennes avec ses Normands. Trop affaibli pour pouvoir se tenir à cheval ou même soulever une épée, Gurwan se fit porter dans son lit en face des ennemis. Son regard s'anima encore une fois d'un feu qui se communiqua à tous les guerriers. Il les vit encore s'élancer, combattre, disperser les ennemis comme une vaine poussière et, satisfait de ce spectacle, il expira au sein de sa dernière victoire (877).

Point d'histoire plus agitée que celle de la Bretagne dans les siècles suivants. Ce sont des hostilités continuelles entre les principaux seigneurs féodaux du pays, principalement entre les comtes de Rennes et de Vannes, et quelquefois les seigneurs voisins, normands ou angevins, y prennent part. Au reste le nombre, non seulement des combats, mais des crimes et des morts violentes montre quelles étaient les mœurs à cette époque et dans ce pays. Conan le Tors, comte de Rennes, pressé jusque dans Rennes par le comte de Vannes, Hoël IV, se débarrassa de son ennemi par une odieuse perfidie. Une de ses créatures, Galuron, se rendit à la cour d'Hoël IV, s'insinua dans sa faveur en affectant un grand dévouement. Quelque temps après, Hoël IV, chassant un cerf dans la forêt de Nantes, s'arrêta pour se faire lire les vêpres par son chapelain, tandis que sa suite s'éloignait pour faire préparer ses logements. Galuron, feignant d'avoir à ressangler son cheval, demeura en arrière, et quand il vit le comte seul avec le prêtre, il se précipita sur lui et le perça de sa lance. Conan fut bientôt puni de son crime. Attaqué par le comte d'Anjou, Foulques Nerra, qui avait pris les armes en faveur du fils d'Hoël IV, il fut battu deux fois dans la lande de Conquéreux et périt à la seconde bataille (992).

Geoffroy, son fils, débuta bien et réussit à se faire reconnaître duc de Bretagne, mais il finit tristement. Il revenait d'un pèlerinage en terre sainte et ses agents fiscaux levaient par le pays la taxe de *joyeuse advenue*. Il s'arrêta sur la place d'un village et se mit à se rafraîchir sous sa tente ornée de feuillage et à regarder les tours d'un jongleur. A l'autre bout de la place, autour d'une croix de pierre, ses agents recevaient les taxes. Une pauvre femme, à qui il manquait deux deniers, et qui avait offert en vain aux percepteurs de filer pour eux une quenouille, venait de voir saisir son lit. Une rumeur qui s'éleva attira le duc ; en ce moment, la malheureuse revenait à la hâte de sa chaumière et rapportait une poule noire pour la donner aux collecteurs. A cette vue, le faucon que le duc portait sur son poing s'élance et met en pièces la poule de la pauvre femme. Celle-ci crie et pleure, mais le bon tour du faucon amuse les courtisans et le duc remonte à cheval au milieu de leurs éclats de rire. Désespérée et furieuse, la pauvre femme s'élance sur le chemin que le duc allait parcourir, l'attend derrière un buisson, une pierre à la main, et lui brise la tête (1008).

Nous passerons d'un seul bond à l'époque où finit la dynastie nationale des ducs de Bretagne, c'est-à-dire vers le milieu du XIIe siècle. L'Angleterre, à cette époque, maîtresse de la Normandie et de l'Anjou, dirigea à son gré les affaires de la Bretagne, puis s'en empara. Conan IV, voyant son autorité méconnue et réduit à payer de quelque prix que ce fût la neutralité des Anglais, céda le comté de Nantes au frère du roi d'Angleterre, et vint assiéger Rennes où était installé Eudes, vicomte de Porhoët. Vainqueur, il entra dans cette ville ; mais, menacé par Eudes qui avait été chercher des secours auprès du roi de France, il n'eut plus d'autre ressource que de livrer la Bretagne même aux Anglais en fiançant sa fille Constance à Geoffroy, troisième fils de Henri II (1166).

Geoffroy fit son entrée solennelle dans Rennes en 1169. Déjà, depuis plus d'un siècle, cette ville avait pris le rang de capitale de la Bretagne, malgré la jalousie de Nantes. Son importante position à l'entrée du pays, près de la Normandie et de l'Anjou ; sa riche abbaye de Saint-Mélaine, fondée dès le VIe siècle ; la cour d'appel, sous la présidence d'un sénéchal, dont elle avait été dotée par Alain Fergent ; la résidence fréquente des ducs précédents, étaient autant de titres décisifs. L'entrée de Geoffroy se fit avec le cérémonial usité. Il fut reçu à la porte Mordelaise par l'évêque et son clergé, après avoir juré de respecter les libertés et immunités de l'Église et de la noblesse de Bretagne. Il fit la veille des armes dans la cathédrale de Saint-Pierre et fut conduit le lendemain au château ducal, dans la chapelle duquel il jura devant l'autel et sur les saints évangiles de « respecter les libertés, franchises, immunités et anciennes coutumes de l'Église de Rennes, de nous et de nos hommes, tiendrez sans les enfreindre de tort, force, violences, inquiétations, oppressions et de toutes novalités quelconques, nous et nos hommes garderés et ferés garder à votre pouvoir. »

Geoffroy resta fidèle à ses serments, si l'on en croit le début de l'*assise du comte Geoffroy*, rendue par lui en 1185 : « Monseigneur le duc de Bretaigne, désirant proveier au profit de la terre, *faisant le gré aux evesques et aux barons, o le commun assentement*, etc. » Ce qui est important dans cette assise, c'est qu'elle régla qu'à l'avenir la totalité de l'héritage appartiendrait à l'aîné de la famille, à la charge de donner une provision quelconque aux cadets : jusque-là, l'usage du partage égal entre les enfants avait subsisté en Bretagne.

L'Église de Rennes, qui se montrait si jalouse de ses privilèges et qui les avait vus respectés par les Plantagenets, n'obtint pas les mêmes égards de la dynastie française installée sur le trône de Bretagne par Philippe-Auguste, en la personne de Pierre de Dreux, qui prêta bien le serment pour les libertés des barons, mais non pour celles de l'Église de Bretagne. Le Mauclerc entra donc en lutte avec son clergé, à la tête duquel se plaçait l'évêque de Rennes. Le débat portait surtout sur les droits de *tierçage* et de *past nuptial*, que le duc contestait au clergé, et qui consistaient, le premier dans le prélèvement d'un tiers de tous les biens meubles du père de famille décédé ; le second, dans l'obligation aux mariés de payer à l'église le prix d'un repas de noce.

Pierre de Dreux passe pour avoir introduit l'hermine dans les armes de Bretagne ; beaucoup de villes du pays adoptèrent par suite le même emblème ; les armes de Rennes se composaient *d'un écusson à trois pals et d'un chef de quatre hermines, entouré d'un cordon à une hermine passante, et surmonté d'une couronne de comte.*

Le XIIIe siècle est un siècle de prospérité pour Rennes. Elle avait alors un marché aux viandes ou *cohue*, sur laquelle le duc percevait une rente de 45 livres. Elle reconstruisait, depuis 1180, sa cathédrale, qui ne fut consacrée qu'en 1359, par Pierre de Guéméné, et qui était célèbre par la magnificence de sa nef, son maître-autel où étaient représentées en or la vie et la mort de Jésus-Christ, ses quatre superbes colonnes en cuivre, ses balustrades, ses statues en bois sculpté. L'abbaye de Saint-Mélaine, reconstruite en 1054, avait tellement accru le nombre de ses bénéfices, qu'elle était obligée de recourir aux prêtres séculiers pour les administrer. Au siècle suivant, elle obtint le privilège de fonder une foire annuelle à son profit. L'abbé avait sa juridiction et exerçait le droit de *quintaine*, par lequel tous les nouveaux mariés étaient obligés, le dimanche de la Quasimodo, de venir à cheval rompre une perche contre un poteau orné de ses armes, sous peine d'amende. L'abbaye de Saint-Georges, fondée en 1032 par Alain III, était occupée par des femmes, et l'abbesse avait aussi ses droits seigneuriaux. Il y avait la *chevauchée de l'abbesse*. Tous les mariés de l'année, dépendant de l'abbaye, étaient tenus, le jour

de la mi-carême, de parcourir à cheval le champ de foire, en criant : « Gare la chevauchée de madame l'abbesse ! » et renversant sur leur chemin toutes les échoppes des marchands qui ne s'étaient pas retirés assez vite. Les nouvelles mariées, chaque premier dimanche de carême, se rendaient à Saint-Hellier, dans un des faubourgs de Rennes, et, sous peine de payer une amende, elles devaient, en présence de la foule accourue, sauter par-dessus une pierre d'environ un pied de haut, en chantant :

Je suis mariée,
Vous le savez bien;
Si je suis heureuse,
Vous n'en savez rien.

Le chapitre de la cathédrale, le mardi de Pâques, était obligé de chanter une grand'messe à l'abbaye, et, au sortir de l'office, les religieuses leur servaient la *bouillie urcée*, dont chacun des chanoines se rassasiait et emportait un large plat processionnellement.

A l'égard des institutions municipales, Rennes n'avait point de commune, mais seulement une assemblée des plus notables bourgeois que convoquait, dans certains cas, le capitaine gouverneur, représentant de l'autorité du comte. Ce capitaine s'adjoignait un connétable, chargé principalement de la conduite de la milice bourgeoise et de surveiller l'entretien des fortifications.

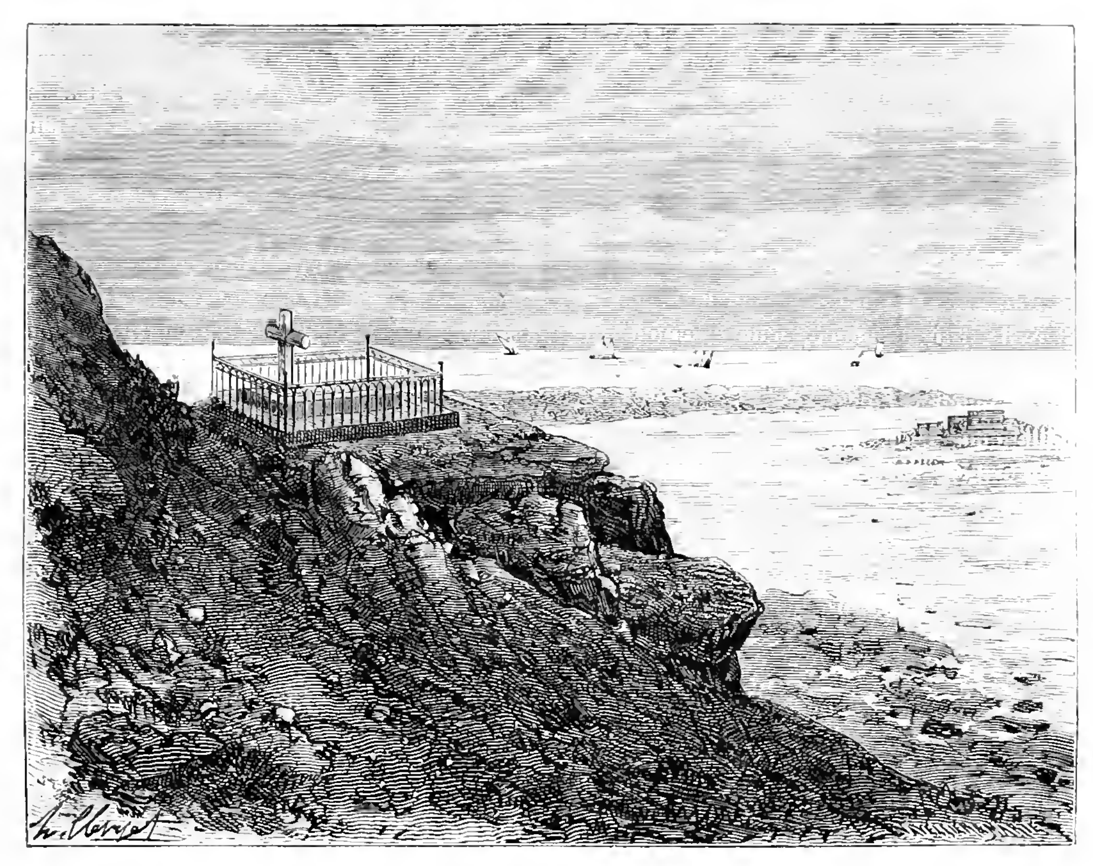
Rennes fut disputée avec acharnement, pendant la guerre de Cent ans, par Jean de Montfort et Charles de Blois, qui se la prirent alternativement, et, dans ces circonstances, la bourgeoisie et le peuple de la ville ne furent pas toujours d'accord. En 1341, Montfort y ayant mis le siège et fait prisonnier messire de Spinefort, gouverneur de la ville, somma les habitants d'ouvrir leurs portes, à peine de voir leur capitaine pendu sous leurs murs. Le petit peuple se prononça pour la reddition, les bourgeois s'y opposèrent et formèrent un groupe qui s'éleva à deux mille personnes. Une lutte sanglante s'engagea, beaucoup de bourgeois périrent; les autres crièrent merci, et le peuple courut ouvrir les portes. Montfort entra dans la ville, réconcilia les deux partis, et établit un prévôt, des baillis, des échevins, des sergents, etc. Les Anglais échouèrent devant Rennes en 1342. Ils revinrent l'assiéger en 1356, après la victoire de Poitiers, sous le commandement du duc de Lancastre. Le siège fut long et signalé par des défis et des combats singuliers entre les chevaliers bretons et les chevalliers anglais. La ville était en proie à la famine lorsque Du Gueselin s'y précipita un matin après avoir culbuté le camp des Anglais et enlevé un convoi de vivres qui leur était destiné. Ce n'était pas la première fois que cet habile capitaine combattait pour la défense de Rennes. Quoiqu'il ait reçu le jour à 40 kilomètres de cette ville, au château de La Motte-Broons, Bertrand Du Guesclin peut être considéré comme l'un de ses glorieux enfants; il y passa sa jeunesse. Sur l'emplacement qu'occupe l'ancien hôtel Pinieux, près de la cathédrale de Saint-Pierre et de la porte Mordelaise, s'élevait le *vieil ostel* de cet oncle et de de cette tante qui l'accueillirent avec tant d'indulgence après son escapade juvénile, lorsqu'à l'âge de treize ans il se sauva de la maison paternelle.

Quand son ante le vit, si fu moult tourmentée.
Dame, dist ses mariz, vous estes rassotée.
Il convient, et c'est droit, jeunesse soit passée.

Jeunesse passa, et l'enfant incorrigible devint un grand homme.

La guerre de Cent ans eut indirectement quelques heureuses conséquences pour Rennes. Après la bataille d'Azincourt, des drapiers normands, fuyant la domination anglaise, vinrent s'établir dans ses murs. Vers la fin du même siècle, en 1477, le duc François Ier fit venir d'Arras des ouvriers en tapisserie qu'il établit également à Rennes en leur accordant des privilèges. La population s'accroissait considérablement. Aussi, dès le début du xve siècle, le comte de Richemont, considérant que les faubourgs excédaient en importance la ville elle-même, conseilla au duc, son neveu, de faire construire une nouvelle enceinte qui fut en effet commencée en 1419 et terminée en 1516. Cette enceinte enveloppait les paroisses de Saint-Pierre-et-Saint-Georges, de Saint-Germain et de Toussaint. On supprima les anciennes portes de Saint-Germain, de Beaudrairie, de la Juiverie et de Jaquet, pour en ouvrir six nouvelles : les portes Blanche, de Toussaint, du Champ-Dolent, de Saint-Michel, de Pont-aux-Foulons et de Saint-Georges.

A l'époque de la réunion à la couronne de France, c'est dans les murs de Rennes que se réfugia la duchesse Anne. La Trémouille l'y assiégea et la força d'ouvrir les portes de sa capitale à Charles VIII qui vint s'emparer de sa main.



Tombeau de Chateaubriand.

Si les derniers ducs bretons avaient beaucoup fait pour Rennes, les premiers rois de France qui possédèrent directement le duché ne firent pas moins pour elle. Par lettres patentes d'août 1539, François Ier autorisa les travaux entrepris pour la canalisation de la Vilaine. Léonard de Vinci, qui l'avait, dit-on, accompagné en Bretagne, avait tracé le plan des quinze premières écluses. Henri II (1548) érigea l'assemblée communale de Rennes en corps de ville que Henri IV constitua définitivement en le composant de six échevins, un procureur, un greffier, et en déterminant le mode d'élection de ces magistrats (1592). En 1560, Charles IX fixa à Rennes le parlement de Bretagne, créé en 1548 par François II, reconstitué après la réunion, d'abord établi à Vannes, puis partagé entre Rennes et Nantes, et enfin, à l'époque dont nous parlons, attribué à Rennes seule. Il se composait de trente-deux conseillers, dont seize Bretons et seize étrangers à la province, sans doute afin de « contenir les habitants dudit pays en l'obéissance du roy. »

Ce parlement se montra le fidèle défenseur du pouvoir royal auquel il devait son origine, lorsque la Ligue, alliée avec l'Espagne, s'efforça d'écarter Henri IV du trône. Le duc de Mercœur, héritier des Penthièvre par sa femme, Marie de Luxembourg, s'étant mis en révolte ouverte ; le parlement de Rennes, où les royalistes avaient pris le dessus, s'empara du gouvernement de la province, leva des impôts et des troupes et fit la guerre pour le roi. En vain Mercœur tenta d'opposer Nantes à Rennes ; obligé de céder, il transigea enfin avec Henri IV. Celui-ci, en sortant de Nantes, où il avait rendu son fameux édit concernant les protestants, passa à Rennes. A l'entrée, le maréchal de Brissac lui en présenta les clefs qui étaient d'argent doré, fort belles et fort lourdes. Le roi les baisa et dit : « Voilà de belles clefs, mais j'aime encore mieux les clefs des cœurs des habitants. » (1598.)

Ce même parlement, absolument du reste comme le parlement de Paris, après avoir énergiquement soutenu la royauté dans ses dangers, essaya de lui tenir tête et de la contenir dans son triomphe, demandant sans cesse la convocation des états de la province pour voter les impôts, repoussant les édits bursaux, et excitant même le peuple au refus de l'impôt illégalement établi. Dès 1652, il entre en lutte avec le gouverneur, M. de La Meilleraye, et un peu plus tard avec le duc de Chaulnes, violent représentant du despotisme de Louis XIV. Le 18 avril 1675, le peuple, soulevé, enfonça les portes du bureau de perception des taxes sur le tabac et le papier timbré. De Chaulnes fit venir huit mille hommes qu'il fit héberger par les habitants, et exigea, sous vingt-quatre heures, cent mille écus. Le parlement fut relégué à Vannes, d'où il ne revint qu'en 1689; la ville fut privée de ses privilèges et de ses libertés. Ainsi périssait partout l'indépendance provinciale sous le niveau de la royauté.

Rennes n'est pas au nombre des villes qui ont souffert de calamités ou sinistres. La misère causée par les guerres de religion, et une épidémie qui commença en 1563 et se renouvela par intervalles, durant près d'un siècle, sont à peu près les seuls fléaux que nous ayons à enregistrer jusqu'en 1720. Mais cette dernière année fut aussi fatale à Rennes, par le feu, qu'elle le fut à Marseille par la peste. Un incendie terrible, qui dura cinq jours et cinq nuits, consuma plus de 32 rues, 3,284 maisons ; il y eut 6 à 7,000 personnes tuées, étouffées ou estropiées ; les pertes furent évaluées à 90 millions. On ne connut pas les causes certaines de ce désastre effrayant : on sait seulement que le feu partit de la maison d'un menuisier, et se propagea sans doute par la négligence publique. Le peuple accusa les soldats, qu'il détestait depuis les dragonnades. Un religieux, témoin de l'événement, écrivit à son supérieur : « Il y eut beaucoup de la faute d'un chacun : 1° les soldats, qui voulurent de droit commander aux habitants qui ne voulurent pas s'y soumettre ; 2° les premiers mêmes de la ville, qui donnoient des 1,000 écus et 10,000 livres, et ivroient les ouvriers pour ne pas couper leurs maisons ; 3° on ne trouva dans la maison de ville que cinq seaux de cuir et quatre haches ; 4° des vents impétueux qui transportoient les flammes d'un quartier à l'autre... Pour vous figurer la situation de cette infortunée ville, rappelez-vous, si vous voulez, ou Rome ou Troie, ou les villes criminelles ; ce n'est plus qu'un monceau de cendres et un tas fumant de débris. » Rennes se releva, plus régulière qu'auparavant, sur les plans donnés par l'ingénieur Robelin et l'architecte Abeille ; le gouvernement fit une remise d'impôts aux habitants et leur accorda la coupe de mille arpents de bois dans la forêt de Rennes.

L'événement qui émut le plus la ville de Rennes au XVIIIe siècle, après celui-là, ce fut l'affaire de La Chalotais, le fameux procureur général près le parlement de Bretagne. Chargé, en 1761, d'examiner la constitution des jésuites, il fit un compte rendu célèbre sur ce sujet et contribua puissamment à l'expulsion de cet ordre religieux. Le duc d'Aiguillon, gouverneur de la province, ami des jésuites et de l'autorité royale à laquelle le parlement fit opposition peu de temps après au sujet d'une taxe, résolut de briser la résistance par des rigueurs et fit enlever plusieurs magistrats, entre autres le procureur général. Nous ne raconterons pas ici cette histoire si connue, les persécutions endurées par La Chalotais dans les prisons de Morlaix et de Saint-Malo, enfin son acquittement et sa tardive réhabilitation.

Le parlement, dans cette question, avait été soutenu par la noblesse aussi bien que par le peuple; mais il se sépara d'elle aux approches de la Révolution, lorsque la question du dédoublement du tiers état agita toute la France. Dans les états de la province, convoqués avant les états généraux, la même question se présenta ; le parlement les suspendit jusqu'à ce qu'elle eût été résolue ; la noblesse et le clergé prétendirent continuer les séances ; de là des débats, des rassemblements dans la ville, des pamphlets, des émeutes, enfin le véritable combat qui se livra dans les rues, le 27 janvier 1789, entre les nobles, aidés de leurs laquais et les bourgeois, parmi lesquels se distinguaient les élèves de l'école de droit commandés par leur prévôt, le jeune Victor Moreau, plus tard général illustre. Les Rennois nommèrent Moreau capitaine d'artillerie de la garde nationale et député de leur ville, à la fédération de Pontivy.

Rennes ne prit à la Révolution qu'une part glorieuse. Tandis qu'elle envoyait aux frontières d'intrépides soldats, la fermeté et le grand caractère de son maire Leperdit, simple marchand tailleur, empêchèrent les excès qu'aurait pu amener la présence de Carrier. Elle fut le centre des

opérations contre les Vendéens et reçut dans ses murs Kléber, Marceau, Westermann, Hoche, qui faillit y être assassiné.

Rennes est devenue, comme elle y était depuis longtemps préparée, une ville toute française et toute moderne; les rues ont été bordées de larges trottoirs. On y remarque la place du Palais, une des plus belles places qui existent; on a supprimé la place aux Arbres et l'on a bâti dans ce beau quartier des rues à arcades et un théâtre, qui décorent la belle place de l'Hôtel-de-Ville. Le reste de la cité n'est composé que par un enchevêtrement de rues étroites et tortueuses. Rennes possède peu de monuments anciens. La cathédrale Saint-Pierre, l'hôtel de ville, l'église Toussaint, le palais de l'ancien parlement sont remarquables, mais relativement modernes. Le théâtre date de 1835, et le palais universitaire est plus récent encore (1849-1855); le musée de tableaux est un des plus riches de province. De l'ancienne enceinte, il ne reste plus que la porte Mordelaise et quelques pans de murs. C'était par cette porte que les ducs de Bretagne faisaient leur entrée quand ils venaient se faire sacrer à Rennes. Ce qui fait principalement l'importance de Rennes, c'est qu'elle est en possession d'un archevêché, d'une cour d'appel, d'un grand commandement militaire, d'une direction des ponts et chaussées, d'une conservation des forêts, d'une direction d'artillerie, d'un arsenal de construction, de Facultés de droit, des lettres, des sciences, etc., et d'un lycée réputé pour la force des études. Son industrie n'a jamais été bien florissante. Pourtant elle possède des fabriques de chapeaux, de chaussures, d'instruments aratoires, de toiles à voiles, des filatures de lin, des corroiries estimées. Les principaux objets de son commerce sont les bestiaux, le vin, le cidre, le miel et surtout le beurre des environs, si connu sous le nom de beurre de La Prévalaye et qui se recommande par la finesse du grain et l'arome agréable : il s'en fait des envois considérables à Paris, à Bordeaux, en Angleterre.

La principale promenade de Rennes est le Thabor, formée d'une partie des anciens jardins de la belle abbaye de Saint-Mélaine; viennent ensuite : le Jardin des plantes, la place de la Motte et les boulevards, qui ont remplacé les fossés de la ville.

Les hommes célèbres de Rennes sont nombreux. Nous nommerons seulement les jurisconsultes Dufail, Poullain du Parc; d'Argentré, l'historien de la Bretagne; le littérateur Saint-Foix, Louis-René de Caradeuc, de La Chalotais, dom Lobineau, La Bletterie; le critique Geoffroy, le premier qui écrivit dans un journal (*Les Débats*) un feuilleton littéraire; le vice-amiral La Motte-Piquet, les généraux Rapatel et Piré, les littérateurs Turquetty et Hippolyte Lucas.

Les armes de Rennes sont : *palé d'argent et de sable de six pièces, au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermine de sable.*

En dehors de la ville et à 3 kilomètres à l'ouest, le château de *La Prévalaye*, établi dans l'ancien fief des *Prés Vallais*, est un but d'excursion pour ceux qui visitent Rennes. C'est à l'excellence des pâturages des prés qui en dépendent qu'est due la qualité du beurre qui porte son nom.

Henri IV séjourna dans ce château en 1598, et les chefs royalistes et républicains y tinrent des conférences en 1795.

Janzé. — Janzé, chef-lieu de canton, arrondissement et à 26 kilomètres au sud-est de Rennes, centre d'un commerce important, est une ville peuplée de 4,496 habitants. On rencontre sur son territoire du schiste argileux et des landes; on y cultive les grains, le lin et le chanvre; l'industrie consiste en fabriques de toiles et corderies, blanchisseries de fil, briqueteries, exploitation de carrières. Les poulardes de Janzé sont en grand renom auprès des gourmets.

Les armes de Janzé sont : *d'azur, à trois bandes d'hermine.*

Saint-Malo (lat. 48° 39′ 1″; long. 4° 21′ 47″ O.).— Saint-Malo (*Aletum novum, Maclovium*), chef-lieu d'arrondissement, à 70 kilomètres au nord-ouest de Rennes et à 376 kilomètres à l'ouest de Paris, station terminale de l'embranchement de Rennes à Saint-Malo-Saint-Servan (réseau de l'Ouest), avec tribunal de première instance et de commerce, école d'hydrographie et place de guerre, est une de nos plus importantes villes maritimes de la Manche, peuplée aujourd'hui par 10,295 habitants.

Saint-Malo est situé en mer, sur un rocher qui ne tient au continent que par une chaussée baignée deux fois par jour par le flux. Les Malouins l'appellent le *Vieux rocher*, la *Cinquième partie du monde*, avec un sentiment orgueilleux de leur isolement, de cet isolement où ils ont longtemps

véeu; cette énorme masse de granit figure un vaisseau, et la chaussée qui la relie à la terre ferme produit de loin l'effet d'un gros câble; un fin clocher qui se dresse au milieu semble le mât de ce gigantesque navire, « cuirassé, dit un écrivain artiste, d'une enceinte de remparts et de tours taillées dans l'inévitable granit de la Bretagne. »

Avant les invasions normandes, Saint-Malo n'existait pas; sur le rivage voisin s'élevait la ville d'Aleth, au lieu occupé aujourd'hui par Saint-Servan.

Obligés de fuir, les Aléthiens se réfugièrent sur le rocher, appelé primitivement île d'Aaron, parce qu'un saint homme de ce nom y avait fondé un monastère, et depuis île de Saint-Malo, parce que saint Malo, évêque d'Aleth, avait plus tard dirigé ce monastère.

Ducs de Bretagne, rois francs se disputèrent la souveraineté d'Aleth ou de Saint-Malo, sans nuire en rien à l'entière indépendance des Malouins, qui formaient une sorte de république, sous l'autorité de l'évêque et du chapitre. La population, livrée tout entière à la navigation et aux entreprises les plus hardies, ne négligeait pas pour cela son propre gouvernement, faisait ses lois, nommait ses officiers. Mais le pouvoir exécutif était à l'évêque, assisté des chanoines; il délivrait les expéditions de navires, vérifiait les patentes, fixait, répartissait, percevait les impôts, mais sans en pouvoir établir de nouveaux, à moins d'avoir le consentement du peuple. A lui seul appartenaient les produits du droit de bris, *donum providentiæ*. Les Malouins faisaient garder les fossés de leur ville, pendant la nuit, par vingt-quatre chiens énormes, que le chapitre avait la charge d'entretenir et qui longtemps ont fait l'effroi des étrangers.

Les Malouins entrèrent dans la ligue hanséatique et firent grand commerce avec l'Espagne. Ils prirent parti pour Charles de Blois, lors de la guerre de Bretagne. Obligés ensuite de reconnaître Montfort, ils stipulèrent du moins fort strictement pour leurs franchises commerciales. Mais, en 1371, les Anglais ayant brûlé dans leur port trois vaisseaux espagnols, ils en furent tellement irrités qu'ils chassèrent le parti anglais et soutinrent un siège opiniâtre contre le duc de Lancastre qui les canonna de la chaussée du Sillon. Trois boulets, scellés dans le mur du donjon, rappellent encore aujourd'hui cette belle résistance. Ils ne résistèrent pas moins au duc Jean de Montfort qui, pour leur fermer l'entrée de la Rance, fit bâtir la tour tréflée de Solidor. La paix faite, pour échapper au duc, ils se donnèrent au pape d'Avignon, qui les donna au roi, lequel les rendit bientôt au duc. Mais leur obstination contre l'autorité ducale fut invincible, et, quand le duc François II réussit à faire commencer la construction d'un fort sur les terres de l'évêque, ses ouvriers travaillèrent sous l'excommunication épiscopale. Ce ne fut qu'au temps de la reine Anne qu'ils courbèrent la tête sous l'autorité royale. Pour les contenir dans l'obéissance, elle fit bâtir une tour énorme et magnifique en granit; les Malouins murmurant, elle fit mettre sur la muraille ces mots en relief :

Qui qu'en grogne
Ainsi sera;
C'est mon plaisir.

Le nom de *Quiquengrogne* est resté à cette tour, d'où l'inscription a disparu à la Révolution.

Les rois de France avaient respecté les privilèges des Malouins et permis qu'ils ne relevassent que du parlement de Paris. Ces fiers marins, sans se révolter contre eux, ne laissèrent pas de faire à Louis XII et à François Ier des réceptions fort peu coûteuses et de nul apparat.

Au temps de la Ligue, le comte de Fontaines occupait le château au nom de Henri IV. Cette présence d'une autorité militaire gênait les Malouins. Une nuit, cinquante-cinq jeunes gens choisis escaladèrent la Quiquengrogne au moyen d'une échelle de corde attachée au bourrelet d'une couleuvrine. Rendus à leur indépendance, les Malouins ne tardèrent pas cependant à la sacrifier d'eux-mêmes et à reconnaître Henri IV converti.

Les Malouins s'étaient couverts de gloire au XVIe siècle par la part qu'ils avaient prises aux explorations maritimes. Les premiers, avec les Dieppois et les Biscayens, ils reconnaissent en 1495 les abords et les bancs de Terre-Neuve, et s'emparent de cette pêche de la morue qui est encore aujourd'hui la branche principale de leur commerce. L'un d'eux, Jacques Cartier, découvre le Canada (1534). En 1693, ils doublent le cap Horn, lient avec le Pérou les relations les plus lucratives et vont découvrir les îles Malouines. Un autre genre de gloire les attendait après leur réunion à la France. Notre pays n'a pas eu depuis lors sur mer de meilleurs défenseurs et de plus

hardis corsaires. Aussi ses ennemis maritimes déclarèrent à Saint-Malo une guerre implacable. En 1693, les Anglais lancent une machine infernale qui eût anéanti la ville si un coup de vent ne l'eût jetée sur un rocher à cinquante pieds des remparts. La détonation fit sauter les toits de plusieurs maisons à 8 kilomètres de là. En 1695, une flotte anglo-hollandaise lança dix-sept cents bombes sur la ville et fut obligée de se retirer devant un feu supérieur.

Les Malouins équipaient alors des escadres considérables, montées par des hommes tels que Duguay-Trouin, Magon, Lefer, Loquet, Vincent, Porée, Moreau. La guerre était le bon temps pour eux, le temps des prises magnifiques sur mer. « Tout y était négociant ou corsaire, dit Duclos, en parlant de Saint-Malo. Au milieu des malheurs publics, les armateurs malouins voyaient leurs entreprises réussir sur toutes les mers... Jamais Saint-Malo ne fut dans un état plus brillant. » Elle était le siège de la compagnie des Indes. En 1709, les Malouins prêtèrent trente millions à l'État, et dans le même temps ils commençaient sur les plans de Vauban la construction des nouveaux remparts de leur ville, achevés en 1737, tels que nous les voyons aujourd'hui. Également habiles en paix et en guerre, ils savaient approprier leurs vaisseaux au double usage du commerce et des combats.

En 1758, une flotte anglaise, commandée par lord Marlborough, assiégea Saint-Malo. Sommé d'ouvrir les portes, le maire de la ville répondit : « La ville est occupée par les troupes du roi, je n'ai pas le droit d'en disposer; je puis seulement vous dire que nous avons de bons canons et de bons bras pour nous défendre. » A quoi le gouverneur, M. de La Châtre, ajouta que *sa réponse estoit dans un canon*. Les Anglais se retirèrent après avoir brûlé soixante et onze navires qui se trouvaient dans le bassin. L'année suivante, pour protéger la ville, le gouvernement fit construire sur les hauteurs de Saint-Servan le fort de la Cité.

Sauf quelques familles qui se rattachèrent à la cause royaliste, la plupart des Malouins épousèrent celle de la Révolution. Sous leurs murs échoua une armée vendéenne et leur ville reçut le nom de *Commune de la Victoire*. Sous la république, le consulat et l'empire, les Malouins se distinguèrent par leurs courses intrépides sur mer ; qu'il suffise de nommer Surcouf.

Saint-Malo est aujourd'hui moins prospère qu'autrefois, quoiqu'elle envoie toujours à Terre-Neuve à peu près le même nombre de vaisseaux. Elle a perdu son évêché, qui dépend de celui de Rennes; mais elle est le siège d'un commissariat de marine, d'une école d'hydrographie, d'une direction des douanes, d'une chambre et d'un tribunal de commerce.

Saint-Malo est devenue depuis peu d'années une ville de bains. A gauche du Sillon, en quittant la ville, s'étend la plage où l'on vient prendre les bains, que l'on peut prendre à toute heure. Un élégant Casino domine la plage, avec salle de bal, théâtre, salle de jeu. A quelque distance se trouvent les îlots du Petit-Bey et du Grand-Bey, tous deux accessibles à marée basse; c'est sur le Grand-Bey que l'on voit le tombeau de Chateaubriand.

Il est peu de villes qui comptent plus d'enfants illustres. Sans rappeler ceux que nous avons déjà nommés, nous citerons le célèbre et malheureux Mahé de La Bourdonnais; Duport-Dutertre, ministre de la justice en 1791 ; le grand astronome Moreau de Maupertuis ; le physiologiste chef d'école Broussais, et, de nos jours, pour finir par des noms bien populaires et bien grands, Chateaubriand et Lamennais. Ainsi, dans les armes, dans les sciences, dans les lettres, dans le commerce, Saint-Malo a fourni à la France un contingent magnifique.

Les armes de Saint-Malo sont : *de gueules, à une herse de porte de ville d'or, soutenant une hermine passante d'argent au naturel.*

Saint-Servan. — Saint-Servan, l'ancienne *Aleth* des Romains, n'est, à proprement parler, qu'un faubourg de Saint-Malo, par laquelle elle est mise en communication avec les lignes de chemin de fer du réseau de l'Ouest.

Saint-Servan dépendait jadis de Saint-Malo ; elle n'en a été disjointe qu'après 1789, pour jouir d'une administration particulière. Séparée de Saint-Malo par la mer, on y passait naguère en barque ; maintenant, un pont roulant des plus ingénieux, glissant sur des rails placés au-dessous des flots et mû par la vapeur à l'aide d'une chaîne sans fin, fait un va-et-vient continuel d'une rive à l'autre du bras de mer ; ce pont, œuvre de M. Leroyer, est une des curiosités de la ville. Celle-ci, assez bien bâtie et d'un séjour agréable, compte 12,281 habitants. Son port, qui est défendu par la *Tour Solidor*, dont le plan figure un trèfle, est commode et très sûr ;

il donne de bons marins à l'État. Pendant la Révolution, Saint-Servan s'appela *Port-Solidor*.

SAINT-ÉNOGAT et DINARD. — Saint-Énogat est une commune du canton de Pleurtuit, située à 6 kilomètres à l'ouest de Saint-Malo, de l'autre côté et près de la rive gauche de l'embouchure de la Rance. Les falaises voisines sont d'un accès facile, et elles offrent de beaux points de vue qui les ont fait choisir pour y établir des villas et des chalets de plaisance.

Le port de Saint-Énogat est Dinard, situé à 1 kilomètre plus à l'est, sur l'embouchure de la Rance. C'est une station balnéaire toute moderne, qui est très fréquentée dans la belle saison. Sa proximité de Saint-Servan (3 kilomètres) et de Saint-Malo (4 kilomètres), la beauté de sa double plage, lui ont bientôt assuré une vogue méritée.

La population de Saint-Énogat et de Dinard est de 2,972 habitants.

SAINT-LUNAIRE. — Saint-Lunaire, situé à 3 kilomètres à l'ouest de Saint-Énogat, participe aujourd'hui à la prospérité de cette côte; c'est un village maritime de 1,106 habitants dont les environs présentent d'intéressantes promenades. On voit dans son église, qui date du XIe et du XIIIe siècle, quelques pierres tombales, entre autres celle du saint qui a laissé son nom au village.

CANCALE. — Cancale, jadis nommée *Cancaven*, dans une situation admirable, au sommet d'un rocher qui s'avance sur la côte occidentale de la baie du même nom, chef-lieu de canton, arrondissement et à 15 kilomètres au nord-est de Saint-Malo, est une ville maritime peuplée par 6,239 habitants; elle communique avec la ligne de Rennes à Saint-Malo (réseau de l'Ouest) par la station de La Gouesnière-Cancale. Dès le Xe siècle, il est fait mention de Cancale, qui acquit une véritable importance lorsque *Porspican*, ville voisine, eut été ensevelie sous les flots. En 1032, elle appartenait à l'abbaye du Mont-Saint-Michel; 15,000 Anglais, commandés par Marlborough, s'en emparèrent et la pillèrent en 1758; en 1779, ils la bombardèrent du haut de la falaise où leur camp se trouvait établi. Cancale est divisée en deux parties : la ville proprement dite, sur le sommet du coteau, appelée *le Bourg*, et le port, nommé *la Houle*, à 1 kilomètre du Bourg, et presque exclusivement habité par les pêcheurs. C'est de là que partent les bateaux qui vont draguer les huîtres dans la baie. « La Houle, dit M. Charles Lecoq, forme un arc de cercle autour d'une chaussée qui la garantit des lames. Des règlements très sévères maintiennent la pêche, qui, abandonnée à elle-même serait bientôt ruinée (il y a, en effet, peu d'huîtres sur cette côte, et on ne les prend qu'aux jours de grande marée). Dans certains jours, il n'est permis qu'à quelques bateaux de sortir. Rien n'est admirable comme le magnifique spectacle que présente la baie quand, aux premiers rayons du soleil, mille voiles la sillonnent en tous sens. La marée qui se retire les emmène vers la pleine mer. La mer montante ramène toutes les barques. A mesure que les bateaux approchent de la terre, on les voit s'arrêter, les uns à 200, les autres à 300 mètres du bord, puis jeter à la mer leur cargaison d'huîtres. C'est que chacun d'eux sait juger, par des points de repère, qu'il est parvenu au-dessus de son parc et que les huîtres qu'il jette ainsi vont s'entasser sur celles qu'il a déjà réunies. En effet, la mer se retire de nouveau, et l'on voit une population de femmes et d'enfants sortir, pour ainsi dire, des anfractuosités des rochers et se pécipiter dans les parcs clayonnés (il y en a 600) qui se dessinent sur cette vaste plage. »

Ce port, dont le mouvement est assez considérable et qui forme un sous-quartier maritime du quartier de Saint-Malo, possède un feu fixe rouge de 4e ordre; on y trouve aussi des bains de mer.

Le territoire de Cancale produit des céréales, du lin, du chanvre, du bois et des fruits; le commerce de cette ville est favorisé par plusieurs foires. Aux environs, en suivant le pied des falaises au nord, on rencontre les *rochers de Cancale*, qui se dressent au milieu des flots et que l'on exploite comme une carrière, à laquelle, toutefois, on ne peut jamais accéder autrement qu'en bateau.

La *baie de Cancale*, comprise entre Granville (Manche) et le cap appelé *Groin-de-Cancale*, points distants l'un de l'autre de 16 kilomètres, de forme semi-circulaire, a 40 kilomètres de tour et présente une excellente rade qui pourrait recevoir jusqu'à 100 vaisseaux de ligne. Elle abonde en poissons de toute sorte, dont il se fait un grand commerce; mais elle est surtout connue pour les soles qu'on y pêche et pour ses excellentes huîtres, renommées à l'égal de celles d'Ostende.

COMBOURG. — Combourg, station de la ligne du

chemin de fer de Rennes à Saint-Malo (réseau de l'Ouest), chef-lieu de canton, arrondissement et à 36 kilomètres au sud-est de Saint-Malo, petite ville peuplée de 5,558 habitants, située sur le Linon, près de l'étang du même nom, offre un aspect pittoresque qu'elle doit à ses maisons du XVIe siècle. Son château, classé parmi les monuments historiques, a succédé à celui qu'avait bâti, en 1030, l'archevêque de Dol. La forteresse actuelle est flanquée de quatre grosses tours avec mâchicoulis. C'est dans ce château que Chateaubriand, à la famille duquel il appartenait et à laquelle il appartient encore, a passé les premières années de sa vie. Voici ce que dit, à ce sujet, l'illustre écrivain dans ses *Mémoires d'outre-tombe:* « Si mes ouvrages me survivent, si je dois laisser un nom, peut-être un jour, guidé par ces *Mémoires*, quelque voyageur viendra visiter les lieux que j'ai peints. Il pourra reconnaître le château, mais il cherchera vainement le grand mail ou le grand buis ; le berceau de mes songes a disparu comme ces songes. Demeuré seul debout sur son rocher, l'antique donjon pleure les chênes qui l'environnaient et le protégeaient contre la tempête. Isolé comme lui, j'ai vu comme lui tomber autour de moi la famille qui embellissait mes jours et me prêtait son abri ; heureusement, ma vie n'est pas bâtie sur la terre aussi solidement que les tours où j'ai passé ma jeunesse, et l'homme résiste moins aux orages que les monuments élevés par ses mains. » On peut visiter, en outre, aux environs les ruines de l'ancienne abbaye de Saint-Méen.

Combourg possède des fabriques considérables de toile et des tanneries ; son commerce est favorisé par un assez grand nombre de foires.

Les armes de cette ville sont : *écartelé, au 1er et au 4e d'argent ; au 2e et au 3e, de gueules.*

Dol. — Dol (*Dola*, *Dolum*), chef-lieu de canton, à 27 kilomètres au sud-est de Saint-Malo, station de la ligne du chemin de fer de Lison à Lamballe et de la ligne de Rennes à Saint-Malo (réseau de l'Ouest), est une petite ville de 4,443 habitants, située sur une hauteur qui domine une grande étendue de marais desséchés et à la jonction de plusieurs grandes routes. Les anciens remparts ont été convertis en une belle promenade.

Le Mont-Saint-Michel, les îles de Jersey, Guernesey, Chausey, Aurigny, et toutes les petites îles qui avoisinent la côte en face de Dol et du Cotentin ont fait partie du continent. Des révolutions physiques dont on ignore l'époque les en ont séparés. En 709, une vaste forêt s'étendait encore depuis Coutances jusqu'aux rochers de Césembre, au delà de Saint-Malo. En cette année, une nouvelle inondation engloutit la forêt et forma les marais au milieu desquels s'élève Dol ; situation malsaine qui de tout temps a fait régner des fièvres parmi les habitants. Depuis quand une ville existe-t-elle en cet endroit ? Lorsqu'on examine le menhir qui s'élève à une demi-lieue de la ville, sur la route de Rennes, dans le *Champ dolent*, on est porté à croire que les druides avaient là quelque établissement. Cette pierre énorme, dans un lieu où elle a évidemment été apportée par l'homme, s'élève de 10 mètres au-dessus du sol, et plonge de 10 mètres au-dessous, comme l'ont prouvé les fouilles. Il paraît aussi que les Romains y construisirent une forteresse. En 548, saint Samson bâtit un monastère sur cette partie de la côte qu'on appelait en langue celtique *Dol*, c'est-à-dire plaine, vallée.

Ce qui fit l'importance de Dol au moyen âge, c'est qu'à deux reprises elle fut érigée en métropole religieuse de la Bretagne. Saint Samson, le premier, reçut d'Hoël le Grand le titre d'archevêque, mais le perdit en 566, à la suite d'un synode provincial qui replaça Dol sous la dépendance de l'archevêque de Tours. En 848, Noménoë, ayant remplacé tous les évêques de Bretagne, rendit à celui de Dol le titre de métropolitain et reçut de ses mains la couronne royale. Les évêques de Tours ne cessèrent point de réclamer auprès de la cour de Rome contre cette usurpation, et ce long procès fut enfin tranché à leur avantage en 1199, par une décision qui ramena l'évêque de Dol au rang de suffragant de l'archevêque de Tours.

Dol fut prise et incendiée par les Normands en 994. Sortie de ses ruines, elle eut des souverains particuliers dont le premier que l'on connaisse est Rivallon, qui vivait en 1030. Plus tard, l'évêque porta lui-même le titre de comte de la cité de Dol.

Au temps de la Ligue, Dol fut plusieurs fois assiégée et défendue avec succès par son évêque Charles de L'Épinay, qui tenait pour le roi. Elle ne joua pas dans nos guerres nationales le rôle glorieux de Saint-Malo et ouvrit ses portes aux Anglais en 1758. Durant la Révolution, elle tomba au pouvoir des Vendéens, qui repoussèrent de ses murs l'armée républicaine et en massacrèrent l'arrière-garde.

En fait d'hommes illustres, Dol n'en a produit

qu'un petit nombre; citons néanmoins l'abbé Thomas Caperan, orientaliste, et l'astronome Augustin Carouge. En fait de monuments, elle n'en possède qu'un, mais digne, selon M. Mérimée, d'une attention particulière : c'est sa cathédrale, qui réunit presque tous les caractères du premier style gothique.

Ce qui est encore digne d'attention autour de cette localité, c'est tout le pays désigné sous le nom de *marais de Dol*. Ces marais sont remplis d'arbres renversés, la plupart d'essence de chêne, et qui ont conservé leur forme primitive et même leur écorce. Lorsqu'on les retire de la bourbe où ils ont séjourné si longtemps, le bois est noir et mou; mais, dès qu'il a été exposé à l'air, il devient dur et compact. On fait remonter à l'année 709 la première inondation qui, en submergeant la forêt de Scisey, a formé les marais de Dol; en 1165, une seconde inondation aurait, dit-on, achevé l'œuvre de la première, et se serait même étendue jusqu'aux murailles de la ville. Quoi qu'il en soit, l'industrie des hommes a fini par enlever cette vaste plaine à la mer, au moyen de digues par lesquelles les habitants ont arrêté les envahissements des eaux. Ces digues, qui remontent au XIIe siècle et ont 36 kilomètres de longueur, protègent plus de 15,000 hectares partagés entre 23 communes, lesquelles nomment chaque année des commissaires chargés d'en surveiller l'entretien. Depuis 1791, plus de 2,000 hectares, qui ne produisaient que des plantes aquatiques, sont devenus fertiles, et l'on évalue à 23 ou 24 millions le capital que représentent aujourd'hui les marais de Dol.

Les armes de Dol sont : *d'argent, à huit mouchetures d'hermine de sable, ainsi disposées : 3, 2 et 3.*

Redon (lat. 47° 39′ 5″; long. 4° 25′ 19″ O.). — Redon (*Roto, Rhotonum*), station de la ligne du chemin de fer de Rennes à Redon-Lorient-Quimper-Châteaulin (réseau de l'Ouest) et de la ligne de Savenay-Quimper-Landerneau-Brest (réseau d'Orléans), chef-lieu d'arrondissement peuplé par 6,446 habitants, et à 55 kilomètres au sud-ouest de Rennes, est une ville assez agréablement bâtie, située au pied de la montagne de Beaumont, d'où l'on jouit d'une vue étendue, au confluent de la Vilaine et de l'Oust. La Vilaine y forme un port très fréquenté.

Cette ville doit son origine à l'abbaye de Saint-Sauveur, fondée en 832, par saint Convoïon, à qui Noménoë en avait concédé l'emplacement, et devenue depuis une des plus riches de la Bretagne. La ville qui se forma autour de l'abbaye fut un instant érigée en évêché par le duc François Ier. Les états de la province y furent plusieurs fois convoqués par le duc François II; plus tard, elle fut entourée de murailles, et soutint même un siège contre le duc de Mercœur. L'église de Saint-Sauveur, aujourd'hui paroissiale, était fort admirée; un incendie l'a détruite en grande partie en 1780, les anciens bâtiments de l'abbaye sont occupés aujourd'hui par le collège ou institution Saint-Sauveur, dirigée par des ecclésiastiques.

Redon est le seul lieu du département où l'on cultive la vigne. C'est la dernière limite de cette culture dans la région de l'Ouest. Mais ce qui fait l'importance de cette ville, c'est son port. Quoique située à 60 kilomètres de l'embouchure de la Vilaine, le flux est assez fort pour y élever le niveau de la rivière de 3 ou 4 mètres, et chaque année 400 ou 500 navires de 40 à 150 tonneaux y abordent dans un beau bassin à flot, venant de Brest, Saint-Malo, Bayonne, Bordeaux. De là la Vilaine, au moyen de 14 écluses, remonte les marchandises jusqu'à Rennes.

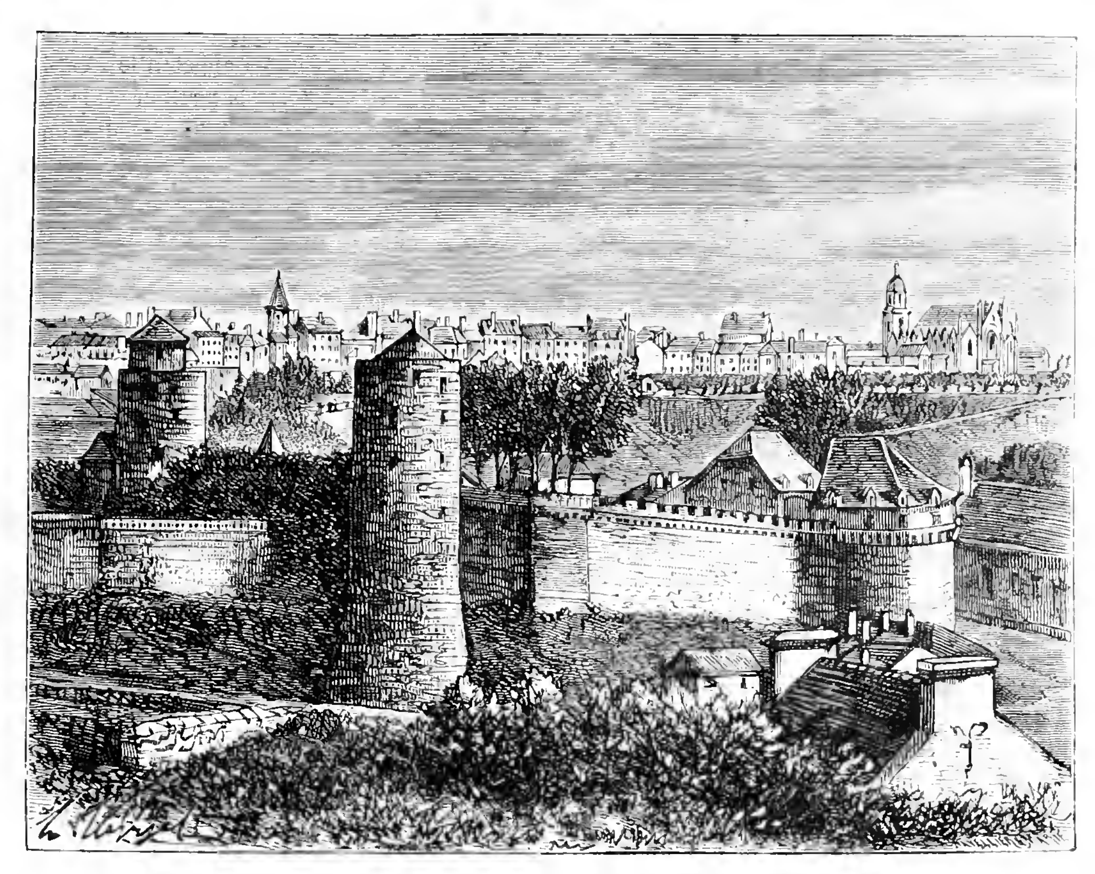
L'industrie de cette ville est représentée par des tanneries, des fabriques d'instruments aratoires, des ardoisières; il s'y fait un commerce assez important de bois, de grains et de farines, de châtaignes, de pommes, de bestiaux, matériaux de construction, poteries, verreries, favorisé par des foires qui se tiennent le deuxième lundi de chaque mois.

On visite avec plaisir, près de Redon, le château de Beaumont, qui semble d'une construction fort ancienne, et, à 5 kilomètres au sud, les jardins de l'ancien château de Rieux dont il ne reste que quelques ruines.

Les armes de Redon sont : *écartelé d'argent et de gueules.*

Fougeray. — Fougeray ou Fougeray-le-Grand, chef-lieu de canton, arrondissement et à 31 kilomètres au nord-est de Redon, station, avec Langon, de la ligne du chemin de Rennes à Redon-Lorient-Quimper-Châteaulin (réseau de l'Ouest), est une petite ville peuplée de 6,370 habitants.

Fougeray était jadis une place forte importante que Du Guesclin prit aux Anglais en 1356; il ne subsiste plus du château qui la défendait qu'une



Fougères.

grosse tour, remarquable par la hauteur, l'épaisseur et la solidité des murs. L'église, en partie romane, renferme une cloche qui porte la date de 1477.

On trouve dans les environs de la ville des carrières de porphyre; il s'y fait un certain commerce de bestiaux, étoffes de laine, instruments aratoires, etc., favorisé par plusieurs foires.

Vitré (lat. 47° 7′ 32″; long. 3° 32′ 29″ O.). — Vitré (*Vitræum, Vitricum*), station de la grande ligne du chemin de fer de Paris à Rennes et à Brest et de la petite ligne du chemin de fer de Vitré au Mont-Saint-Michel (réseau de l'Ouest), chef-lieu d'arrondissement et deux cantons, à 36 kilomètres à l'est de Rennes, sur la rive gauche de la Vilaine, est une ville peuplée de 9,870 habitants, qui s'étage confusément sur le versant d'une colline dominée par les ruines d'un château fort.

Vitré est une ancienne petite ville dont l'histoire, trop peu connue, mériterait d'être étudiée. Elle peut offrir, au touriste et à l'archéologue, un de ces rares exemples, encore debout, de nos vieilles cités du moyen âge avec leur ceinture de murailles et de tours, leurs rues étroites et tortueuses, et leurs maisons surplombant d'étage en étage. On y admire encore ses beaux remparts gothiques flanqués de tours, aux assises entrecoupées de lignes d'ardoise; son église de Notre-Dame, qui date de la même époque, est d'une belle construction et possède une chaire extérieure en pierre, d'où l'on prêchait les fidèles rassemblés dans le parvis; le château, d'où l'on jouit d'une belle vue, occupe le sommet de la colline. On y remarque une petite tourelle portant les lettres G. L. N. entrelacées, qui sont les initiales de Guyonne, comtesse de Laval et de Nesle, qui fit bâtir, en 1560, ce bijou de l'art de la Renaissance. Ce château sert aujourd'hui de prison.

La promenade du Val, le Parc forment d'agréables promenades, ainsi que la Baratière.

On voit à Vitré des fabriques de tricots de laine, de tissus, de toile, de sayons ou pardessus bretons en peau de chèvre, des tanneries, des chapelleries, tuyaux de drainage, etc. ; il s'y fait un certain commerce de blé, de toiles, de beurre, de bonneterie, de sayons de peau de chèvre, etc.

Les armes de Vitré sont : *de gueules, au lion d'argent, semé de mouchetures d'hermine de sable, couronné, lampassé et armé d'or.*

A 6 kilomètres de Vitré, au sud, s'élève une tour gothique, placée à l'angle de deux bâtiments plus modernes. C'est le *Château des Rochers*, illustré par le séjour de Mme de Sévigné, et d'où sont datées un grand nombre de ses délicieuses lettres. On y voit, dans le salon d'apparat et dans la chambre à coucher, un certain nombre de beaux portraits de famille, entre autres celui de cette femme célèbre attribué à Mignard. Elle est représentée avec une coiffure grecque, un fichu de gaze très ouvert et un manteau jeté sur les épaules.

Fougères (lat. 48° 21′ 9″; long. 3° 32′ 31″). — Fougère (*Filacariæ Rhedonum, Fulgariæ*), station de la petite ligne du chemin de fer de Vitré au Mont-Saint-Michel, chef-lieu d'arrondissement et de deux cantons, situé sur une hauteur, à l'intersection de huit routes, sur le bord du Nançon, à 45 kilom. au nord-est de Rennes et peuplé de 11,873 habitants, était jadis une des premières baronnies de Bretagne.

Voici la curieuse description que Victor Hugo a faite de cette ville : « Je reviens de Fougères comme La Fontaine revenait de Baruch, et je demanderais volontiers à chacun : « Avez-vous vu Fougères ?... » Figurez-vous une cuiller; grâce pour ce commencement absurde. La cuiller, c'est le château ; le manche, c'est la ville. Sur le château, rouge de verdure, mettez treize tours, toutes diverses de forme, de hauteur et d'époque. Sur le manche de ma cuiller, entassez une complication inextricable de tours, de tourelles, de vieux murs féodaux, chargés de vieilles chaumières, de pignons dentelés de toits aigus, de croisées de pierre, de balcons à jour, de mâchicoulis, de jardins en terrasse. Attachez ce château à cette ville et posez le tout en pente et de travers, dans une des plus vastes et des plus profondes vallées qu'il y ait (90 mètres de profondeur). Coupez le tout avec les eaux vives et étroites de la rivière, sur laquelle jappent nuit et jour quatre à cinq moulins à eau. Faites fumer les toits, chanter les filles, crier les enfants, éclater les enclumes, vous avez Fougères. — Qu'en dites-vous? »

Cette ville, dont il n'est pas fait mention avant le VIIe siècle, était au moyen âge le chef-lieu d'une baronnie, d'un *pays* qu'on appelait le *Fougerais*, et qui se subdivisait en trois territoires : le *Désert*, le *Coglais*, et le *Vandelais*. Elle possédait un château qui appartenait à des *juveigneurs* de la famille ducale de Bretagne, c'est-à-dire à une branche cadette collatérale. Plusieurs de ces barons prirent part aux guerres de la Bretagne et de l'Angleterre, entraînés qu'ils y étaient forcément par la position même de leur baronnie, limitrophe entre la Normandie et la Bretagne.

En 1307, Philippe le Bel s'empara de Fougères, prétextant un testament qui n'existait pas, mais qu'on avait détruit, disait-il ; la ville ne redevint bretonne qu'en 1428 : le duc François Ier la racheta et l'incorpora directement à son duché. Elle lui fut enlevée, en 1448, par un aventurier au service des Anglais. Cet événement fut cause de la rupture de la trêve qui avait suspendu depuis 1444 la guerre de Cent ans, et indirectement de l'expulsion définitive des Anglais. En 1488, La Trémouille prit Fougères, peu de jours avant la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.

Dans les guerres de religion, Fougères conserva une fidélité inébranlable au catholicisme, tandis que Vitré, sa voisine, se laissait entraîner quelque temps dans la Réforme par la belle Christine de Rieux, une de ces femmes héroïque à grandes idées, comme on en a vu quelques-unes depuis, pendant la Révolution. Vitré, étant revenu de cet écart, s'associa avec Fougères dans cette défense opiniâtre de la vieille monarchie et de la vieille religion, qui donna naissance à la *chouannerie*. Le pays de Fougères et de Vitré a été le berceau même de cette insurrection. Les campagnes tout entières se soulevèrent à la voix de trois contrebandiers appelés *Cottereau* ; Fougères, où se trouvaient quelques partisans des idées nouvelles, résista aux chouans ; mais, à la fin de 1793, l'armée vendéenne la prit. Elle la perdit toutefois peu de temps après, et sous ses murs fut battu Lescure.

Aujourd'hui, Fougères est une ville bien percée et élégamment bâtie. On n'y voit plus du moyen âge que les tours du château, dont l'effet est très pittoresque, et les restes des remparts à moitié ruinés qui ne servent plus qu'à soutenir, comme une corbeille, les jardins qui entourent la ville. De la terrasse située derrière l'église paroissiale, l'œil

se repose sur un site délicieux, une charmante petite vallée verdoyante qu'arrose le Nançon, modeste et limpide affluent du Couesnon. Là se rencontrent les routes de Rennes et de Saint-Malo.

A quelques kilomètres au nord de Fougères s'étend une forêt dans laquelle se trouvent plusieurs monuments mégalithiques.

L'industrie principale de Fougères est la cordonnerie, qui occupe plus de 4,500 personnes, dans la ville et les environs ; il existe aussi des manufactures de toiles à voiles et de toiles d'emballage qui s'exportent jusqu'en Amérique, des teintureries renommées surtout pour les flanelles écarlates, et, dans le voisinage, de belles verreries représentent principalement l'industrie du pays de Fougères, qui fait, en outre, le commerce de grains, de gruau d'avoine, de beurre, de bestiaux, etc.

Les armes de Fougères, qui rappellent gracieusement le nom de laville, sont : *d'or, à une tige de fougère arrachée de sinople.*

Montfort (lat. 48° 8′ 25″ ; long. 4° 17′ 38″ O.) — Montfort (*Mons fortis*), station de la grande ligne du chemin de fer de Paris à Rennes et à Brest (réseau de l'Ouest), chef-lieu d'arrondissement, situé à 20 kilomètres à l'ouest de Rennes, au confluent de deux ruisseaux, le Meu et le Garun, peuplé par 2,297 habitants, était autrefois une baronnie importante en Bretagne.

Il y a en France bien des villes de ce nom. Celle-ci se distingue par l'addition du nom de la rivière sur laquelle elle est située. On l'appelle *Montfort-sur-Meu.* Un assez grand nombre de débris de constructions romaines, les ruines d'un petit Capitole, et, à peu de distance de la ville, des thermes en ruine, attestent que les Romains ont eu sur ce lieu un établissement important. Une vaste enceinte qu'on distingue au nord, à l'est et à l'ouest, prouve qu'elle a été jadis bien plus grande qu'aujourd'hui. Détruite en 1091, prise par Du Guesclin sous Charles V, elle fut reconstruite par l'ordre de ce roi.

Voici une légende digne d'Ovide, rapportée par Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, et à laquelle Montfort dut de s'appeler longtemps Montfort-la-Cane : « Certain seigneur, dit Chateaubriand, avait renfermé une jeune fille d'une grande beauté dans son château de Montfort. A travers une lucarne, elle apercevait l'église de Saint-Nicolas ; elle pria le saint avec des yeux pleins de larmes, et elle fut miraculeusement transportée hors du château. Mais elle tomba entre les mains des serviteurs du félon, qui voulurent en user avec elle comme ils supposaient que l'avait fait leur maître. La pauvre fille éperdue, regardant de tous côtés pour chercher du secours, n'aperçut que des canes sauvages sur l'étang du château.

» Renouvelant sa prière à saint Nicolas,

> Qui par sa bonté singulière
> Tira trois filles d'un tel pas,

elle le supplia de permettre à ces animaux d'être témoins de son innocence, afin que, si elle devait perdre la vie sans pouvoir accomplir son vœu à saint Nicolas, les oiseaux le remplissent eux-mêmes à leur façon, en son nom et pour sa personne. Par la permission divine, elle échappa des mains des soldats sans aucune offense ; mais elle mourut dans l'année.

» Or, voici qu'à la fête de la translation des reliques de saint Nicolas, le 9 de mai, une cane sauvage, accompagnée de ses petits canetons, vint à l'église de Saint-Nicolas. Elle y entra et voltigea devant l'image du bienheureux libérateur, pour l'applaudir par le battement de ses ailes ; après quoi, elle retourna à l'étang, ayant laissé un de ses petits en offrande. Quelque temps après, le caneton s'en retourna sans qu'on s'en aperçût.

» Pendant trois cents ans et plus, la cane, toujours la même cane, est revenue à jour fixe avec sa couvée, dans l'église du grand Saint-Nicolas de Montfort, sans qu'on pût jamais savoir ce qu'elle devenait le reste de l'année. »

Au reste, c'est le pays des merveilles. A peu de distance, sur le sommet d'une montagne, à l'entrée de la fantastique forêt de Brescilien, se dressent deux dolmens, débris du tombeau de l'enchanteur Merlin. Sur le versant coule la fameuse fontaine de Jouvence. Un peu plus loin, c'est le château de la fée Morien, puis la fontaine Baranton, dépositaire de la coupe magique avec laquelle Merlin opérait ses enchantements.

L'industrie de cette ville consiste en tanneries, chapellerie, fabrique de toile de lin ; un certain nombre de foires favorise son commerce.

Les armes de Montfort sont : *d'argent, à la croix de gueules, guivrée ou gringolée d'or.*

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 26ème. — Population : 11ème. — Densité de la population : 14ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
6.726 kil. carrés ou 672.583 hect.	Hommes, 291.147 Femmes, 311.565 Total.. 602.712 89 hab. 61 par kil. carré	6	43	357	Propriétés bâties... 6.000.000 fr. — non bâties 24.000.000 » Revenu agricole... 120.000.000 »	28.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

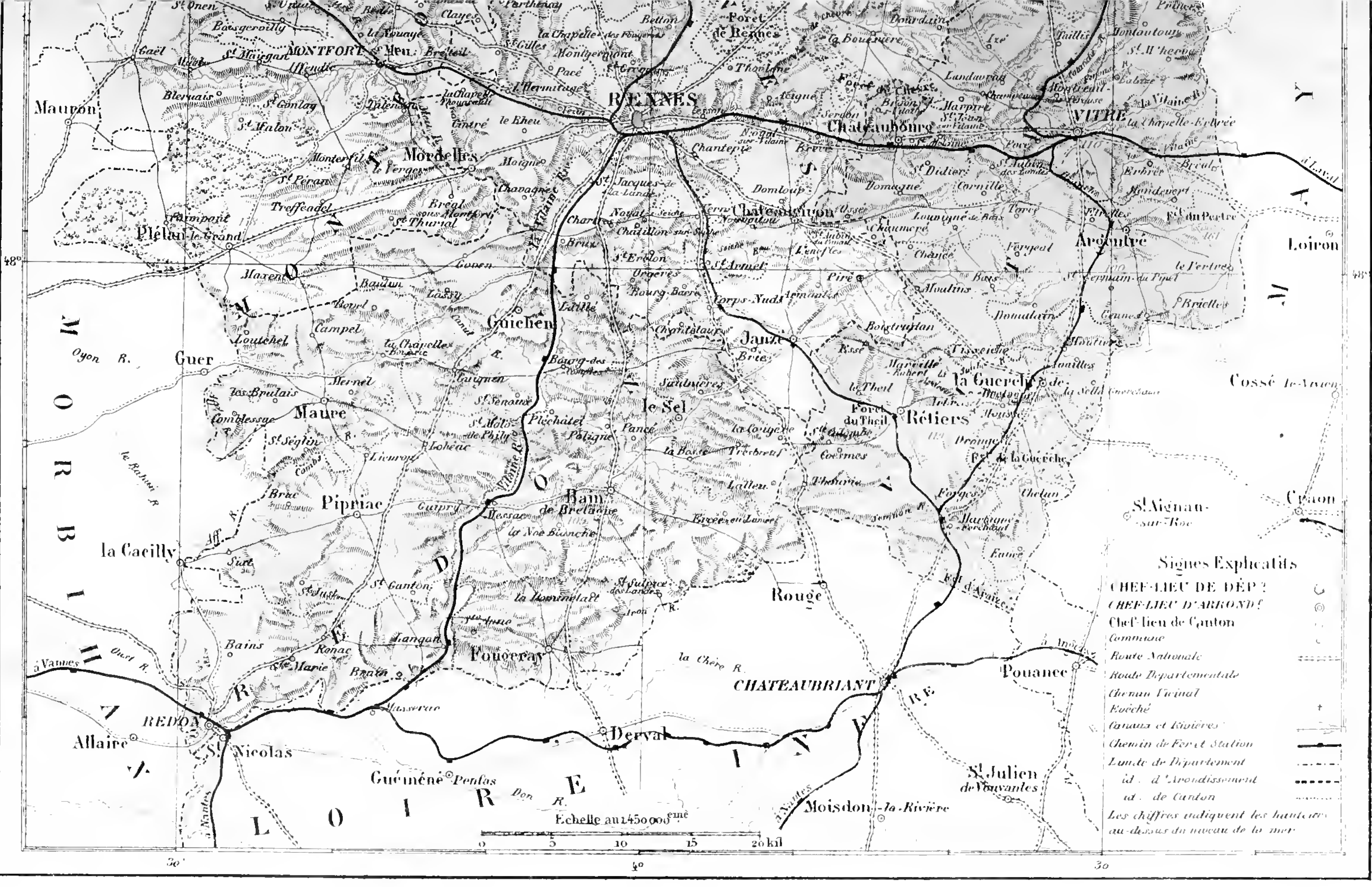
Superficie, 1.376 kil. carrés ou 137.586 hect. — Population, 157.482 hab. — Cantons, 10. — Communes, 78.

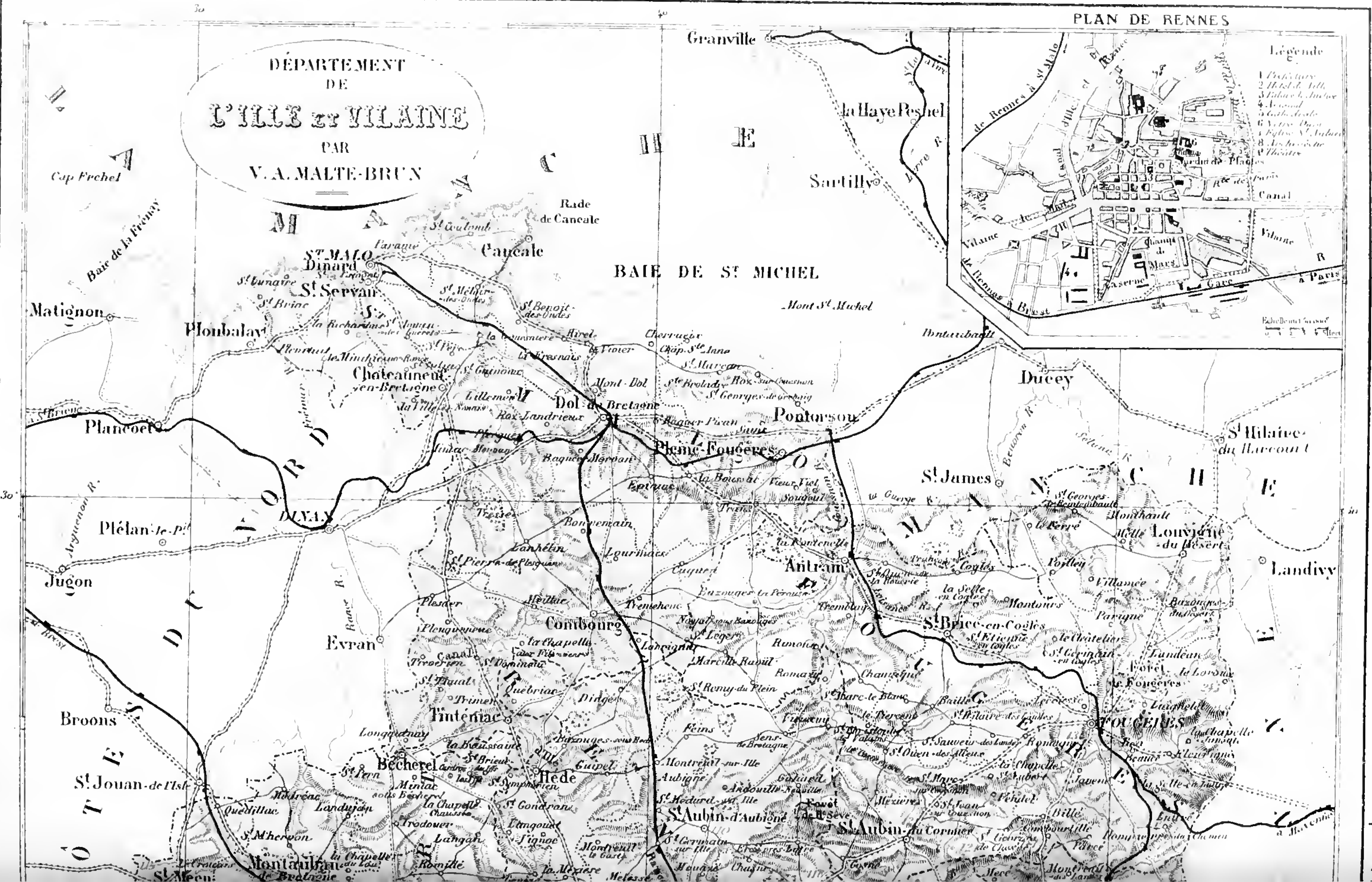
CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
RENNES, 4 cantons, 26 communes, 86.001 habitants.	RENNES (Nord-Est) ..	14.815	»
	Betton	2.145	9
	Chapelle-des-Fougeretz (La)	704	9
	Gévezé	2.012	16
	Montgermont	439	6
	Montreuil-le-Gast	664	16
	Saint-Grégoire	1.306	5
	Thorigné	546	9
	RENNES (Nord-Ouest)	19.374	»
	Pacé	2.568	10
	Parthenay	414	16
	RENNES (Sud-Est)	13.355	»
	Acigné	2.119	13
	Cesson	2.441	6
	Chantepie	862	5
	Vern	1.523	10
	RENNES (Sud-Ouest)	9.633	»
	Bourgbarré	1.084	15
	Bruz	2.828	11
	Chartres	875	9
	Châtillon-sur-Seiche	863	9
	Noyal-sur-Seiche	1.108	8
	Orgères	1.178	14
	Saint-Erblon	1.541	11
	Saint-Jacques-de-la-Lande	997	6
	Vezin	607	6
CHATEAUGIRON, 10 comm., 10.805 hab.	Châteaugiron	1.479	15
	Brécé	611	15
	Chancé	452	26
	Domloup	1.090	14
	Nouvoitou	1.805	14
	Noyal-sur-Vilaine	2.593	12
	Saint-Armel	559	14
	Saint-Aubin-du-Pavail	506	18
	Servon	1.378	18
	Venèfles	332	16
HÉDÉ, 11 comm., 11.333 hab.	Hédé	916	24
	Bazouges-sous-Hédé	957	25
	Dingé	2.214	29
	Guipel	1.795	22
	Langouet	509	20
	Lanrigan	232	34
	Mézière (La)	1.267	14
	Québriac	1.531	30
	Saint-Goudran	336	22
	Saint-Symphorien	588	24
	Vignoc	988	18
JANZÉ, 6 c., 13.926 h.	Janzé	4.496	26
	Amanlis	2.344	19
	Boistrudan	1.004	27
	Brie	899	22
	Corps-Nuds	1.948	17
	Piré	3.235	22
LIFFRÉ, 7 c., 11.123 h.	Liffré	3.050	17
	Bouëxière (La)	2·560	21
	Chasné	715	18
	Dourdain	950	26
	Ercé-près-Liffré	1.513	21
	Livré	1.815	28
	Saint-Sulpice-la-Forêt	420	15
MORDELLES, 7 c., 7.499 h.	Mordelles	1.485	14
	Chavagne	751	10
	Cintré	723	15
	Hermitage (L')	621	11
	Moigné	380	8
	Rheu (Le)	979	9
	Saint-Gilles	1.560	13
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ, 14 communes, 16.795 habitants.	Saint-Aubin-d'Aubigné	1.871	10
	Andouillé-Neuville	810	22
	Aubigné	171	21
	Chevaigné	706	13
	Feins	1.061	27
	Gahard	1.808	28
	Melesse	2.643	13
	Montreuil-sur-Ille	1.085	23
	Mouazé	585	15
	Romazy	562	35
	Saint-Germain-sur-Ille	597	17
	Saint-Médard-sur-Ille	1.143	19
	Sens	2.161	30
	Vieux-Vy-sur-Couesnon	1.592	31

ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES

Superficie, 996 kil. carrés ou 99.638 hect. — Population, 85.468 hab. — Cantons, 6. — Communes, 57.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
FOUGÈRES (Nord), 10 comm., 16.374 h.	FOUGÈRES (Nord)	6.237	»
	Beaucé	452	5
	Chapelle-Janson (La)	1.813	13
	Fleurigné	996	8
	Laignelet	1.114	5
	Landéan	1.368	10
	Loroux (Le)	987	12
	Luitré	1.680	12
	Parigné	1.236	10
	Selle-en-Luitre (La)	491	9
FOUGÈRES (Sud), 9 comm., 13.680 hab.	FOUGÈRES (Sud)	5.636	»
	Billé	1.122	10
	Combourtillé	612	13
	Dompierre-du-Chemin	630	13
	Javené	1.002	5
	Lécousse	963	3
	Parcé	913	10
	Romagné	1.600	7
	Saint-Sauveur-des-Landes	1.202	10
ANTRAIN, 10 comm., 16.709 hab.	Antrain	1.582	26
	Bazouges-la-Pérouse	4.164	35
	Chauvigné	1.267	20
	Fontenelle (La)	1.218	28
	Marcillé-Raoül	1.003	36
	Noyal-sous-Bazouges	1.133	40
	Rimoux	913	30
	Saint-Ouen-de-la-Rouerie	1.933	29
	Saint-Rémy-du-Plein	870	32
	Tremblay	2.626	25


RENNES
MONTFORT s/ Meu.
VITRÉ
REDON
CHATEAUBRIANT
Mordelles
Guichen
Janzé
Châteaugiron
Châteaubourg
la Guerche de Bretagne
Rétiers
Bain de Bretagne
le Sel
Maure
Pipriac
Guer
la Gacilly
Plélan le Grand
Derval
Guéméné Penfao
St Nicolas
Allaire
Moisdon la Rivière
St Julien de Vouvantes
Pouancé
Rougé
Argentré
Loiron
Cossé le Vivien
Craon
St Aignan sur Roë
Mauron
Fougeray
Forêt de Rennes
Vilaine R.
Signes Explicatifs
CHEF-LIEU DE DÉP.T
CHEF-LIEU D'ARROND.T
Chef-lieu de Canton
Commune
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Évêché
Canaux et Rivières
Chemin de Fer et Station
Limite de Département
id. d'Arrondissement
id. de Canton
Les chiffres indiquent les hauteurs au-dessus du niveau de la mer
Echelle au 1:450 000.ème
0 5 10 15 20 kil
L O I R E I N F.R E
M O R B I H A N
M A Y
48°
30'
4°
30


DÉPARTEMENT
DE
L'ILLE ET VILAINE
PAR
V. A. MALTE-BRUN
PLAN DE RENNES
Légende
BAIE DE St MICHEL
Mont St Michel
Rade de Cancale
Cap Fréhel
Baie de la Frénay
St Malo
Dinard
St Servan
Cancale
Dol de Bretagne
Pontorson
Pleine-Fougères
Fougères
Granville
la Haye Peshel
Sartilly
Ducey
St James
St Hilaire du Harcouët
Louvigné du Désert
Landivy
Antrain
St Brice-en-Coglès
Combourg
Tinteniac
Bécherel
Hédé
St Aubin-d'Aubigné
St Aubin-du Cormier
Dinan
Evran
Plancoët
Matignon
Ploubalay
Châteauneuf en-Bretagne
Plélan-le-Pt
Jugon
Broons
St Jouan-de-l'Isle
Montauban
St Méen
Canal
Vilaine
Caserne
Gare
à Paris

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE FOUGÈRES

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Louvigné-du-Désert, 8 comm., 13.015 habit.	Louvigné-du-Désert	3.583	16
	Bazouges-du-Désert	1.756	13
	Ferré (Le)	1.497	20
	Mellé	1.108	10
	Monthault	564	23
	Poilley	902	18
	Saint-Georges-de-Reintembault	2.982	23
	Villamée	623	14
Saint-Aubin-du-Cormier, 10 comm., 10.714 hab.	St-Aubin-du-Cormier	2.055	19
	Chapelle-Saint-Aubert (La)	645	13
	Gosné	1.225	27
	Mézières	1.646	23
	Saint-Christophe-de-Valains	324	20
	St-Georges-de-Chesné	790	20
	St-Jean-sur-Couesnon	1.296	15
	St-Marc-sur-Couesnon	817	17
	St-Ouen-des-Alleux	1.423	20
	Vendel	493	14
Saint-Brice-en-Coglès, 11 comm., 14.976 hab.	Saint-Brice-en-Coglès	1.915	18
	Baillé	443	15
	Châtellier (Le)	1.034	10
	Coglès	1.282	20
	Montours	1.460	15
	St-Étienne-en-Coglès	1.862	18
	St-Germain-en-Coglès	2.615	10
	Saint-Hilaire-des-Landes	1.586	13
	Saint-Marc-le-Blanc	1.583	18
	Selle-en-Coglès (La)	825	18
	Tiercent (Le)	371	18

ARRONDISSEMENT DE MONTFORT

Superficie, 946 kil. carrés ou 94.635 hect. — Population, 62.146 hab. — Cantons, 5. — Communes, 46.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Montfort, 11 comm., 15.513 habit.	Montfort-sur-Meu	2.297	»
	Bedée	2.574	5
	Bréteil	1.281	5
	Chapelle-Thouarault (La)	593	9
	Clayes	308	10
	Iffendic	4.319	6
	Nouaye (La)	223	4
	Pleumeleuc	1.317	6
	Saint-Gonlay	605	9
	Talensac	1.477	5
	Verger (Le)	519	9
Bécherel, 10 c., 10.956 h.	Bécherel	740	19
	Cardroc	823	20
	Chapelle-Chaussée (La)	1.183	19
	Iffs (Les)	419	20
Suite de Bécherel.	Irodouer	1.878	13
	Langan	652	16
	Miniac-sous-Bécherel	1.052	19
	Romillé	2.330	11
	Saint-Brieuc-des-Iffs	547	22
	Saint-Pern	1.332	20
Montauban, 8 c., 9.326 hab.	Montauban	3.035	12
	Boisgervilly	1.307	9
	Chapelle-du-Lou (La)	460	10
	Landujan	1.087	15
	Lou-du-Lac (Le)	213	10
	Médréac	2.544	21
	Saint-M'hervon	231	16
	Saint-Uniac	449	8
Plélan, 8 c., 14.517 hab.	Plélan	3.615	20
	Bréhal-sous-Montfort	2.185	14
	Maxent	2.203	20
	Monterfil	875	10
	Paimpont	3.344	23
	Saint-Péran	360	13
	Saint-Thurial	1.015	14
	Treffendel	920	13
Saint-Méen, 9 comm., 11.834 h.	Saint-Méen	2.608	20
	Bleruais	206	14
	Crouais (Le)	457	18
	Gaël	2.522	26
	Muel	1.503	17
	Quédillac	1.709	21
	Saint-Malon	976	13
	Saint-Maugan	619	11
	Saint-Onen	1.234	19

ARRONDISSEMENT DE REDON

Superficie, 1.330 kil. carrés ou 132.957 hect. — Population, 87.237 hab. — Cantons, 7. — Communes, 52.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Redon, 7 c., 16.620 hab.	Redon	6.446	»
	Bains	2.618	7
	Brain	689	18
	Chapelle-Saint-Melaine (La)	1.357	6
	Langon	1.923	22
	Renac	1.518	12
	Sainte-Marie	2.069	6
Bain, 8 c., 18.293 h.	Bain	4.299	41
	Ercée-en-Lamée	3.517	50
	Messac	2.508	31
	Noë-Blanche (La)	1.000	39
	Pancé	1.371	45
	Pléchâtel	2.757	41
	Poligné	1.368	43
	Teillay	1.473	48
Fougeray, 4 c., 13.715 h.	Fougeray	3.701	31
	Dominelais (La)	1.551	32
	Saint-Sulpice-des-Landes	941	41
	Sainte-Anne	1.354	
Guichen, 8 c., 16.052 hab.	Guichen	3.805	45
	Baulon	1.554	43
	Bourg-des-Comptes	1.625	43
	Goven	2.350	48
	Guignem	3.044	38
	Laillé	1.925	52
	Lassy	738	45
	Saint-Senoux	1.011	40
Maure, 9 comm., 9.477 hab.	Maure	3.584	30
	Bovel	571	31
	Brulais (Les)	682	30
	Campel	720	35
	Chapelle-Bouexic (La)	1.171	36
	Comblessac	831	29
	Loutehel	410	38
	Mernel	757	31
	Saint-Séglin	751	26
Pipriac, 9 comm., 14.408 h.	Pipriac	3.500	23
	Bruc	1.307	21
	Guipry	3.211	29
	Lieuron	733	28
	Lohéac	616	32
	Saint-Ganton	583	19
	Saint-Just	1.437	16
	Saint-Malo-de-Phily	880	40
	Sixt	2.141	16
Le Sel, 7 comm., 6.659 hab.	Le Sel	688	50
	Bosse (La)	488	48
	Chanteloup	1.571	54
	Couyère (La)	803	55
	Lalleu	957	53
	Saulnières	580	53
	Tresbœuf	1.572	53

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

Superficie, 929 kil. carrés ou 92.920 hect. — Population, 130.637 hab. — Cantons, 9. — Communes, 63.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
SAINT-MALO, 2 c., 13.961 h.	SAINT-MALO	10.295	»
	Paramé	3.666	4
CANCALE, 6 c., 16.528 h.	Cancale	6.239	15
	Fresnais (La)	2.227	18
	Hirel	1.831	17
	St-Benoît-des-Ondes	917	15
	Saint-Coulomb	2.146	10
	St-Méloir-des-Ondes	3.168	11
CHÂTEAUNEUF, 8 c., 12.018 h.	Châteauneuf	729	13
	Lillemer	413	16
	Miniac-Morvan	3.226	18
	Plerguer	2.909	22
	Saint-Guinoux	1.016	14
	Saint-Père	1.835	10
	Saint-Suliac	975	10
	Ville-ès-Nonais (La)	915	16
COMBOURG, 10 c., 16.582 h.	Combourg	5.558	38
	Bonnemain	1.931	31
	Cuguen	1.911	38
	Lanhélin	572	28
	Lourmais	360	34
Suite de COMBOURG.	Meillac	2.360	36
	Saint-Léger	473	45
	Saint-Pierre-de-Plesguen	2.512	27
	Trémeheuc	472	37
	Tressé	433	24
DOL, 8 c., 17.003 hab.	Dol	4.443	27
	Baguer-Morvan	2.144	26
	Baguer-Pican	1.753	32
	Cherrueix	1.835	25
	Épiniac	2.267	33
	Mont-Dol	1.882	24
	Roz-Landrieux	1.707	27
	Vivier (Le)	972	20
PLEINE-FOUGÈRES, 10 comm., 15.593 hab.	Pleine-Fougères	3.024	43
	Boussac (La)	3.065	36
	Roz-sur-Couesnon	1.769	36
	Sains	829	39
	Saint-Broladre	1 812	31
	Saint-Georges-de-Grehaigne	660	35
	Saint-Marcan	820	31
	Sougéal	1.244	49
	Trans	1.562	42
	Vieuxviel	808	42
DINARD-ST-ÉNOGAT, 6 c., 13.626 h.	Dinard-Saint-Énogat	3.849	6
	Minihic-sur-Rance (Le)	1.263	9
	Pleurtuit	4.227	8
	Richardais	946	6
	Saint-Briac	2.089	13
	Saint-Lunaire	1.252	10
SAINT-SERVAN, 3 c., 14.690 h.	Saint-Servan	12.281	2
	Gouesnière (La)	926	12
	Saint-Jouan-des-Guérets	1.483	7
TINTÉNIAC, 10 comm., 11.459 hab.	Tinténiac	2.177	41
	Baussaine (La)	1.105	45
	Chapelle-aux-Filzméens (La)	595	41
	Longaulnay	741	42
	Plesder	956	31
	Pleugueneuc	2.000	33
	Saint-Domineuc	1.579	36
	Saint-Thual	1.005	41
	Trévérien	987	36
	Trimer	314	40

ARRONDISSEMENT DE VITRÉ

Superficie, 1.148 kil. carrés ou 114.847 hect. — Population, 79.742 hab. — Cantons, 6. — Communes, 61.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
VITRÉ, 2 cantons, 23 communes, 28.478 habitants.	VITRÉ (Est)	5.182	»
	Balazé	1.825	6
	Bréal	602	15
	Chapelle-Erbrée (La)	707	10
	Châtillon-en-Vendelais	1.473	15
	Erbrée	1.611	9
	Mondevert	409	13
	Montautour	365	12
	Princé	897	17
	Saint-M'hervé	1.774	11
	VITRÉ (Ouest)	6.688	»
	Champeaux	538	9
	Cornillé	725	12
	Izé	2.324	10
	Landavran	278	10
	Marpiré	518	12
	Mecé	994	20
	Montreuil-des-Landes	325	20
	Montreuil-sous-Pérouse	653	5
	Pocé	680	5
Suite de VITRÉ.	Saint-Aubin-des-Landes	544	8
	Saint-Christophe-des-Bois	620	15
	Taillis	746	10
ARGENTRÉ, 9 comm., 12.550 h.	Argentré	2.280	10
	Brielles	975	20
	Domalain	2.218	20
	Étrelles	1.488	9
	Gennes	1.419	20
	Pertre (Le)	1.890	20
	St-Germain-du-Pinel	822	15
	Torcé	731	10
	Vergéal	727	12
CHÂTEAUBOURG, 9 comm., 7.915 hab.	Châteaubourg	1.277	15
	Broons-sur-Vilaine	495	19
	Chaumeré	210	24
	Domagné	1.697	19
	Louvigné-de-Bais	1.458	15
	Ossé	782	25
	Saint-Didier	871	15
	Saint-Jean-sur-Vilaine	775	12
	Saint-Mélaine	350	13
LA GUERCHE, 11 comm., 15.064 habit.	La Guerche	4.813	25
	Availles	726	20
	Bais	2.861	16
	Chelun	750	32
	Drouges	793	26
	Éancé	1.004	36
	Moulins	1.152	20
	Moussé	244	25
	Moutiers	1.054	20
	Selle-Guerchaise (La)	296	23
	Visseiche	1.371	35
RETIERS, 10 comm., 15.735 hab.	Retiers	3.094	35
	Arbrissel	335	28
	Coësmes	1.598	38
	Essé	1.402	73
	Forges	604	34
	Marcillé-Robert	1.539	30
	Martigné-Ferchaud	3.889	40
	Sainte-Colombe	504	38
	Theil (Le)	1.421	35
	Thourie	1.349	50

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

Rang	Mention	Chiffre
	Catholiques	588.833
	Protestants	642
	Israélites	29
	Clergé catholique	1.034
	Pasteurs	4
	Rabbins	»

Mouvement de la population

Rang	Mention	Chiffre
	Naissances	17.352
	Mariages	4.994
	Décès	14.679
68e	Durée moyenne de la vie	33 a. 1 m.

Instruction (3).

Rang	Mention	Chiffre
81e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	63.6
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	4
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	772

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

Rang	Mention	Chiffre
57e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 23.181 hab.
	Nombre total des accusés	26

Infanticides.

Rang	Mention	Chiffre
11e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 94.33
	Nombre total	6

Suicides.

Rang	Mention	Chiffre
71e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 15.454 hab.
	Nombre total	39

Crimes contre les propriétés.

Rang	Mention	Chiffre
58e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 23.181 hab.
	Nombre total	26

Tribunaux correctionnels.

Rang	Mention	Chiffre
24e	Nombre des affaires	2.009
	Nombre des prévenus	2.362
	Nombre des condamnés	2.231

Procès.

Rang	Mention	Chiffre
	Affaires civiles (5)	1.255
	Affaires commerciales (6)	1.458
25e	Faillites (7)	57

Paupérisme.

Rang	Mention	Chiffre
10e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 20 hab.
	Nombre total	29.779
	Bureaux de bienfaisance	173
	Hôpitaux et hospices	23
	Aliénés à la charge du département	550
	Sociétés de secours mutuels	32

Contributions directes (8).

Rang	Mention	Chiffre
29e	Foncière	2.060.662
	Personnelle et mobilière	535.270
	Portes et fenêtres	320.131

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Archevêché à Rennes, dont les suffragants sont les évêchés de Rennes, de Quimper et de Saint-Brieuc. Le diocèse de Rennes, qui comprend le département tout entier, compte 60 cures, 323 succursales et 418 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 35 : 7 pour les hommes et 28 pour les femmes.

(3) Le département relève de l'académie de Rennes. Faculté de droit, Faculté des sciences, Faculté des lettres, École préparatoire de médecine et de pharmacie, à Rennes, pour l'enseignement supérieur. Pour l'enseignement secondaire, lycée à Rennes, auquel est annexée une école normale secondaire; collèges communaux à Fougères et à Saint-Servan; 5 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Rennes, et cours normal d'institutrices à Rennes et à Fougères. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, l'Ille-et-Vilaine occupe le 68e rang. Le même département occupe le 38e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département d'Ille-et-Vilaine ressortit à la cour d'appel de Rennes, qui est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Rennes est divisé en deux chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Rennes et à Saint-Malo.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Rennes et faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 68 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1590. Discours apologétique des causes qui ont contraint les habitants de Saint-Malo de s'emparer du château de leur ville, le 12 mars 1590. In-8°.

1620. Histoire généalogique de plusieurs maisons de Bretagne, etc., par *du Paz*.

1628. De l'antiquité de la ville et cité d'Aleth ou Quidalet, ensemble de la ville de Saint-Malo, par *Th. de Quercy*. In-12.

1638. Recueil armorial de Bretagne, par *d'Hozier*. In-f°.

1651. Histoire lamentable de Gilles, seigneur de Châteaubriant et de Chantocé, etc., étranglé en prison le 24 août 1450. In-4°.

1656. Histoire généalogique de plusieurs maisons de Bretagne, par *Jean Le Laboureur*. In-f°.

1739. Histoire des ducs de Bretagne et des différentes révolutions de cette province, par l'abbé *Guyot des Fontaines*. 6 vol. in-12.

1764. Histoire de la réunion de la Bretagne à la France, par l'abbé *Irail*. 2 vol. in-12.

1795. Description des diocèses de Rennes et de Saint-Malo, au t. XXXVI du Voyageur français de l'abbé *Delaporte*. In-12.

1814. Recherches historiques sur la Bretagne, par le comte *Maudet de Penhouet*. 1 vol. in-4°.

1822. Anne de Bretagne, reine de France, avec notes sur plusieurs monuments de la Bretagne, par *Tréhuchet*. In-8°.

1824. Biographie des Malouins célèbres, avec une notice historique sur Saint-Malo, par l'abbé *Manet*. In-8°.

1826. Résumé de l'histoire de Bretagne jusqu'à nos jours, par *M. B.* In-18.

1829. Dictionnaire géographique de toutes les communes d'Ille-et-Vilaine, par *Girault de Saint Fargeau*. In-8°, carte et grav.

1829. De l'état ancien et de l'état actuel de la baie du Mont-Saint-Michel, des marais de Dol, etc., par l'abbé *d'Anet*. In-8°.

1832. Notice générale et historique sur Pouancé et La Guerche. In-8°.

1833. Histoire de Bretagne sous ses rois et ses ducs, par *Brouster*. In-12.

..... Histoire de la petite Bretagne ou Bretagne armorique, par *Manet*. 3 vol. in-8°.

1836. Statistique militaire du département d'Ille-et-Vilaine, par *M.-A. Jordot*. In-4°.

1836. Notice sur le diocèse de Rennes, par *M.-E. Badiche*. In-8°.

1836. Monnaies celtiques et armoricaines trouvées près d'Amanlis en 1835. In-8°.

1838. Notice sur Redon, par *Filhon*. In-4°.

..... Essai historique sur la ville de Rennes, par l'abbé *Manet*. In-8°.

1839. Chants populaires de la Bretagne, par *de La Villemarqué*. 2 vol. in-8°.

1839. L'Eglise de Bretagne, par l'abbé *Tresvaux*. In-8°.

1840. Essai sur l'histoire de la ville de Vitré et de ses seigneurs jusqu'en 1789, par *L. Dubois*. In-8°.

1840. La Bretagne et ses monuments, avec texte historique, par *Potel*. In-f°.

1843. Histoire des origines et des institutions des peuples de la Gaule armoricaine, par *Aurélien de Courson*. In-8°.

1843. Histoire de la Chapelle miraculeuse de Sainte-Anne de La Bosserie, paroisse de Romagné, près de Fougères, par *M.-L. Badiche*. In-18.

1845. Histoire de Rennes, par *E. Ducrest de Villeneuve* et *D. Maillet*. In-8° et plan.

1845. Rennes, Saint-Malo, Dol, Redon, etc., dans le t. Ier de l'Histoire des villes de France d'*A. Gilbert*. Gr. in-8°.

1846. Notices historiques et descriptives sur les monuments religieux du diocèse de Rennes, par l'abbé *J. Brune*.

1850. La Bretagne, son histoire et ses historiens, par *M.-G. Lejean*. In-8°.

1850. Histoire et statistique de l'arrondissement de Saint-Malo, par *C. Lecoq*. 1 vol. gr. in-8°, fig.

1850. Description de Rennes et de ses monuments, par *Oberthur*. In-18.

1851. Histoire de la cité d'Aleth, pour servir d'introduction à l'Histoire de Saint-Malo, par *Ch. Cunat*. 1 vol. gr. in-8° et carte.

1852. Histoire et statistique de la ville et de l'arrondissement de Saint-Malo, par M. *Lecoq*. 1 vol. in-8°.

1852. Essai sur les antiquités de l'arrondissement de Fougères, par *Donjou*. In-12.

1856. Saint-Malo illustré par ses marins, précédé d'une notice historique sur cette ville, par *Ch. Cunat*. 1 vol. in-8°.

1859. Histoire pittoresque de Saint-Malo, de Saint-Servan et de leurs environs, par *Gaston Robert de Solles*. 1 vol. in-8°.

1860. Cathédrale de Dol, histoire de sa fondation, son état ancien et son état actuel, par *Toussaint Gautier*. In-8°.

1862. Histoire de Montfort-sur-Meu et de ses environs. 1 vol. in-8°.

1862. Statistique des monuments celtiques de l'arrondissement de Fougères, par *Th. Donjou de La Garenne*. In-8°.

1863. Antrain et ses environs, par *J.-M. Peigné*. In 8°.

1863. Cartulaire de l'abbaye de Redon, en Bretagne, publié par *A. de Courson*. In-4°.

1864. Petite géographie historique de l'arrondissement de Saint-Malo, par *Toussaint Gautier*. 1 vol. in-18.

1865. Notice historique et statistique sur la baronnie, la ville et l'arrondissement de Fougères, par *Am. Martin* et *L. Maupillé*. 1 vol. in-8°.

..... Saint-Malo, Saint-Servan et ses environs, par *Bertrand Robidou*. 1 vol. in-12.

..... Description de Redon et de ses principaux monuments, par M. l'abbé *X...* 1 vol. in-18.

1867. Itinéraire général de la France, la Bretagne, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-18.

1872. Etudes celto-bretonnes. Noms des communes et des rivières, Étymologies et observations philologiques établissant l'existence au XIIe siècle de la langue celto-bretonne en haute Bretagne, par *de Trémaudan*. In-8°.

1873. Notices historiques et archéologiques sur les paroisses des deux cantons de Fougères, par *L. Maupillé*. In-8°.

1873. Carte des voies de communication du département d'Ille-et-Vilaine, dressée sous la direction de l'agent voyer en chef du département. 6 feuilles.

Annuaires d'Ille-et-Vilaine, publiés par *Oberthur*. In-12.

Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. In-8°.

Cartes de la Bretagne, extraites de *Cassini* et de *Capitaine*.

Feuilles : 60, 61, 75, 76, 90, 91 de la grande *Carte* de France dite *de l'État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes du département d'Ille-et-Vilaine, par *H. Dufour*, *Donnet*, *Charle*, *Frémin* et *Duvotenay*.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Éditeurs.



CHATEAUROUX

INDRE

Chef-lieu : CHATEAUROUX

Superficie : 6,795 kil. carrés. — Population : 281,248 habitants.
4 Arrondissements. — 23 Cantons. — 245 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département de l'Indre doit son nom à sa principale rivière, qui le traverse du sud-est au nord-ouest, et qui le coupe en deux parties à peu près égales. Il appartient à la région centrale de la France, et dépend du bassin de la Loire ; il a été formé en 1790 du bas Berry et de quelques parties de l'Orléanais et de la Marche.

Ses limites sont : au nord, le département de Loir-et-Cher; au nord-ouest, celui d'Indre-et-Loire; à l'ouest, celui de la Vienne; au sud-ouest, celui de la Haute-Vienne; au sud, celui de la Creuse; à l'est enfin, celui du Cher.

Nature du sol, montagnes. — La surface du département de l'Indre est généralement inclinée vers le nord-ouest; le sol ne présente point de pays de montagnes à proprement parler ; les lignes de hauteurs que l'on y rencontre ne sont que des ramifications septentrionales très affaiblies de la grande ligne d'entre Loire et Garonne; la plus importante est celle que l'on rencontre au sud-est du département, entre l'Indre et la Creuse, dans l'arrondissement de La Châtre. Ces hauteurs, qui sont généralement granitiques, atteignent : sur la limite du département, et de ceux du Cher et de la Creuse, à l'est de la commune de Vigoux, 455 mètres, c'est le point culminant du département ; aux sources de la Couarde, affluent de l'Indre, 453 mètres ; à Aigurande, 423 mètres ; à Pouligny-Saint-Martin, 366 mètres. A l'ouest d'Éguzon, on compte 298 mètres ; à La Châtre, 200 ; à Châteauroux, 140. Les deux rives de la Creuse sont accompagnées de collines granitiques qui leur donnent cet aspect sauvage et pittoresque recherché des artistes. Au nord-ouest du département, dans les arrondissements de Châteauroux et d'Issoudun, le pays, dont l'élévation moyenne est d'environ 100 mètres, présente des plateaux de 100 à 200 mètres, entrecoupés de ravins et de vallons.

Dans le département, on divise le sol en *Pays de Bois-Chaud, Pays de Champagne,* et *Pays de Brenne.* Le premier est entrecoupé de haies, de fossés et de bois ; il est divisé en petites exploitations, forme près des sept dixièmes de la surface du département, et couvre les arrondissements de Châteauroux, du Blanc, de La Châtre, et un tiers environ de celui d'Issoudun. La Champagne est un pays plat, privé de bois, de haies et de fossés ; elle comprend les grandes exploitations, et s'étend sur les deux tiers de l'arrondissement d'Issoudun et une petite partie de celui de Châteauroux, et forme les deux dixièmes de la surface totale du département ; elle diffère entièrement du pays de Bois-Chaud sous les rapports de la température, des productions, de l'agriculture et des mœurs des habitants. La Brenne est un pays d'étangs situé au nord-est du Blanc ; elle forme une sorte de bassin dont le fond, composé d'argile, de marne ou de tuf glaiseux, est presque imperméable. L'évaporation de leurs eaux peu profondes, la fermentation des débris végétaux dont leur lit est jonché, les brouillards qui accompagnent le lever et le coucher du soleil, contribuent à rendre le pays malsain. La superficie du département se divise, d'après sa nature, en : sol de riche terreau, 90,296 hectares ; sol de landes ou de bruyères, 160,572 ; sol de craie ou calcaire, 90,296 ; sol de gravier, 20,070 ; sol pierreux, 92,215 ; sol sablonneux, 160,970 hectares.

Hydrographie. — Le territoire du département de l'Indre est parcouru par un grand nombre de rivières et de ruisseaux, dont deux seulement sont flottables en trains. Les principaux cours d'eau sont : l'Indre, le Ligneray, la Vanvre grossie du Magny et de la Bordesoulle ; l'Angolin, la Trégonce, l'Androye, affluents de l'Indre ; le Cher, l'Arnon, le Fouzon, grossi du Théols et du Nahon ; la Creuse,

la Gargilesse, la Bouzanne, grossie du Gourdon, de la Crésancel, la Claise, affluents directs de la Creuse, et l'Anglin, grossi de l'Abloux, de la Sosne, de l'Allemette, de la Benaise, du Salleron, affluents de la Creuse par la Gartempe. La plupart de ces cours d'eau sont souvent encaissés de roches escarpées.

L'Indre, la principale rivière du département, prend sa source dans le département du Cher, à la fontaine d'Indre, au village de Saint-Priest-la-Marche; et, quelques kilomètres après, elle entre dans le département de l'Indre, sur le territoire de Pérassay. Sa direction est du sud-est au nord-ouest, sur une longueur de plus de 130 kilomètres; elle passe à Briantes, à La Châtre, à Ardentes, à Châteauroux, à Buzançais, à Palluau, à Châtillon, à Fléré-la-Rivière, au-dessous duquel elle entre dans le département d'Indre-et-Loire pour venir se jeter dans la Loire, au port d'Ablevois, entre les embouchures du Cher et de la Vienne, après un cours de 245 kilomètres. L'Indre n'est pas navigable dans le département, mais elle met en mouvement un grand nombre de moulins et d'usines.

La Creuse est formée, avant son entrée dans le département, par deux rivières qui prennent leur source dens le département qui porte son nom, la première, la Creuse proprement dite, au delà d'Aubusson, l'autre, que l'on désigne sous le nom de Petite-Creuse, au delà de Boussac. La Creuse entre dans le département, près d'Éguzon, passe à Argenton, Saint-Gaultier, Le Blanc, Tournon, et en sort sur le territoire de Néons, pour servir de limite entre les départements de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa longueur, dans le département, est de 90 à 100 kilomètres; elle y est flottable dans toute son étendue. Sa largeur est de 60 mètres, et sa profondeur moyenne de 3^{m},50. Cette rivière est encaissée par des rochers escarpés, et c'est à cette circonstance physique qu'elle doit son nom. Ses eaux en reçoivent une teinte sombre, elle coule sur un lit de granit et de cailloux brisés. Les rochers qui la bordent semblent, en quelques endroits, déracinés par la main du temps, et, pour ainsi dire, suspendus au-dessus des eaux. De leur sommet roulent avec fracas, dans les temps de pluie ou à la fonte des neiges, d'impétueux torrents qui vont en mugissant se briser contre les digues des usines établies sur son cours, et qui, après avoir franchi ces digues, retombent en bruyantes cascades. Ces rochers, depuis Argenton jusqu'à Fontgombault, sont escarpés et presque perpendiculaires. Ils ne suivent pas la rivière dans tout son cours; ils l'abandonnent en partie à elle-même depuis Fontgombault jusqu'à Tournon. Dans cet intervalle, ils n'ont plus de direction régulière. En parcourant les bords de la Creuse, depuis Argenton jusqu'à Tournon, on rencontre, sur une rive, d'antiques forteresses qui rappellent le souvenir de la féodalité, et sur la rive opposée les restes d'anciens monastères.

La Claise, le principal affluent de la rive droite de la Creuse, a sa source dans les étangs situés à l'ouest des bois de Niherne; elle reçoit la plus grande partie des eaux des étangs de la Brenne; son cours, qui est de 55 kilomètres dans le département, est peu rapide; elle arrose Le Châtelier, La Barre, Mézières, passe dans le département d'Indre-et-Loire, et se jette dans la Creuse, au sud de La Haye-Descartes. Parmi les petits affluents de la Creuse, citons, sur la rive droite, entre Argenton et Éguzon, la Gargilesse qui arrose la commune du même nom, et dont les rives pittoresques sont un sujet d'étude pour les paysagistes.

L'Anglin, affluent de droite de la Gartempe, tributaire elle-même de la Creuse, a près de 80 kilomètres de cours; il prend sa source près du village d'Azerables (Creuse), entre dans le département au hameau de Champaley, traverse Bélâbre, Mauvières, Ingrandes, et va se jeter dans la Gartempe au-dessous de Langle, dans le département de la Vienne; ses rives sont difficiles et son cours escarpé. Un de ses affluents, le Portefeuille, qui passe à Saint-Benoît-du-Sault, forme, au-dessus de cette petite ville, la jolie cascade de Montgarnaud.

Le Cher limite au nord, sur une étendue de 12 kilomètres, le département; il reçoit l'Arnon, grossi de la Théols, le Fouzon, grossi du Nahon, et le Modon, qui arrosent le nord de l'arrondissement d'Issoudun.

Le département n'est jusqu'à présent traversé par aucun canal; cependant il est question de joindre la Creuse et l'Indre au canal du Cher. Il renferme, ainsi que nous l'avons déjà dit, un grand nombre d'étangs ou de marais; on peut en évaluer la superficie à environ 10,000 hectares. Les étangs les plus remarquables sont ceux du Grand-May, du Blizon, des Cinq-Bondes, de Migné, des Clamarets, de Chéraupin, de Ruffec, de Cherine, de Lingé et de Douadic.

Voies de communication. — Le département de l'Indre doit à sa position centrale de voir toutes les principales routes de France venir converger sur Châteauroux, et relier ainsi au chef-lieu du département tous les principaux centres de population et de commerce de la France. Il est traversé : par 6 routes nationales ayant un développement de 404 kilomètres; par 19 routes départementales, 593; 38 chemins vicinaux de grande communication, 777; 54 chemins vicinaux d'intérêt commun, 828, et 1,025; chemins vicinaux ordinaires, 2,750 kilomètres.

Il est traversé par la ligne du chemin de fer de Paris à Toulouse, appartenant au grand réseau d'Orléans. Cette ligne y pénètre à l'est de Reuilly, à 19 kilomètres de Vierzon, 100 de la gare d'Orléans, 215 de celle de Paris; elle dessert successivement les stations de Reuilly, Sainte-Lizaigne, Issoudun (236 kilom. de Paris), Neuvy-Pailloux, Châteauroux (263 kilom. de Paris, 142 kilom. d'Orléans, 63 kilom. de Vierzon), Luant, Lothiers, Chabenet, Argenton (294 kilom. de Paris, 31 kilom. de Châteauroux), Celon et Éguzon, à 6 kilom. de laquelle elle pénètre dans le département de la Creuse.

Un embranchement de 118 kilomètres unit Châteauroux à Tours en desservant, dans le département, Saint-Maur, Villedieu-sur-Sudre, Buzançais, Palluau, Saint-Genou, Clion, Châtillon-sur-Indre, tandis qu'un autre embranchement, partant également de Châteauroux, se dirige sur La Châtre, en desservant Ardentes-Saint-Vincent, etc.

D'autres lignes sont en construction ou projetées; citons : celle de Poitiers à La Châtre, par Le Blanc; celle de La Châtre à Montluçon; celle de La Châtre à Nevers, par Saint-Amand et Le Guétin (Cher), etc. On peut évaluer la longueur de la ligne exploitée à 100 kilomètres, et celle des lignes en construction ou à construire (1877), à 220 kilomètres.

Climat. — Le département de l'Indre appartient à la région climatérique du sud-ouest, ou au climat girondin. La température y est sujette à de fréquentes variations; mais elle est plus élevée, en moyenne, que dans le nord, et moindre que dans la Provence ou le Languedoc. Le maximum de chaleur varie de 22 à 26 degrés centigrades au-dessus de zéro, et celui du froid de + 8 à — 10 degrés. La végétation commence généralement vers la fin de mars, la floraison en mai et juin, et la maturité des premiers fruits dans la seconde quinzaine de juin. Les vents dominants sont ceux du sud-ouest et du nord-est, et quelquefois ceux du nord-ouest; ils durent pendant neuf mois de l'année. Le plus redouté est celui du nord-est, que l'on nomme *galerne;* quand il vient à souffler au printemps, il brûle et dessèche les jeunes pousses et les bourgeons. Les pluies d'automne et d'hiver prédominent, et l'on compte annuellement 15 à 20 orages. Le climat est en général très sain; cependant, dans le pays de Brenne, où le sol est humide et marécageux, les habitants sont sujets à l'*éberluche,* espèce de cécité momentanée qui a lieu ordinairement après le coucher du soleil, à l'équinoxe du printemps.

Productions naturelles. — Le département de l'Indre comprend des terrains de toutes les formations; il fait partie de la division géologique dite de Neustrie, ou du bassin de Paris, dont il coupe la lisière sud-est. Il est très riche en métaux et en minéraux; le métal le plus important est le fer en grains et en roches, donnant une fonte douce dont la qualité est estimée. Près de Giroux, il existe des carrières de marbre taché de rouge et de veines blanches, qui est susceptible d'un beau poli. Les carrières de pierres meulières de Lignac, de Néret, de Pouligny et de Saint-Martin, celles de pierres lithographiques de Châteauroux sont fort estimées. Le mica du Pin, de Dampierre et de Cussion est employé dans les papeteries. Levroux possède des carrières de grès; Anfouin, Lyé et Poulaine des silex. Les environs de Châteauroux offrent des pierres herborisées remarquables par la variété et la finesse de leurs dessins; enfin, dans plusieurs localités, on rencontre du granit noir et gris, du quartz, du spath de plusieurs couleurs et de l'argile à potier. Il existe à Azay-le-Ferron des sources minérales appelées *la Caillauderie,* qui ont quelque analogie avec les eaux de Barèges et de Cotterets. La naïve ignorance des habitants leur a autrefois prêté une vertu surnaturelle.

Les productions végétales de l'Indre diffèrent peu de celles des départements méditerranéens. Le froment et la vigne offrent une culture productive, mais le vin est généralement d'une qualité médiocre, et on le consomme en grande partie dans le pays. Les arbres à fruits de toute espèce, ainsi que le frêne, le peuplier et le saule, se trouvent dans les vallées et les jardins. Les forêts sont nom-

breuses et couvrent les parties supérieures des collines et des vallées; les principales sont : la forêt de Châteauroux, les bois de Niherne, de Carambert, d'Argy, de Cheurs, du Ramier, du Roi, la forêt de Rouvres, celle de Gâtine, celle de Bélâbre, celle de Bonniers, celle de Garsenland, les bois de Murat et ceux de Sableron. Leurs principales essences sont : le chêne, l'orme, le frêne, l'aune, le charme, le hêtre et le châtaignier. Le buis, le houx, le genêt et les bruyères y sont communs.

Les moutons de l'Indre sont en grande réputation, tant par la délicatesse de leur chair que par la finesse de leur laine. Mais nous remarquerons que les bêtes à laine du pays de Bois-Chaud sont bien inférieures à celles du pays de Champagne. Dans ce dernier, la laine est rousse, courte, tassée, fine, douce, moelleuse et élastique; dans le Bois-Chaud, au contraire, elle est blanche, grosse et dure. Il faut sans doute attribuer cette différence dans la qualité et la nature de la laine à la nourriture aussi bien qu'au climat, car les bêtes à laine que l'on transporte de la Champagne dans le Bois-Chaud n'y conservent pas longtemps la beauté de leur toison. Dans le pays de Champagne, les soins les plus minutieux sont prodigués aux bêtes à laine : elles sont divisées en plusieurs troupeaux distincts de moutons, de brebis, d'agneaux; chaque troupeau a son berger et son chien, et, dans chaque exploitation un peu considérable, les bergers sont surveillés par un maître berger. Jamais on ne fait parquer les troupeaux; on les envoie toute l'année au pacage. Lorsque le temps les tient enfermés dans les bergeries, on les nourrit d'un mélange de foin et de paille qu'on leur donne trois fois par jour. Les chevaux, mulets, ânes, bœufs, vaches sont dans le département d'une bonne qualité. Les forêts nourrissent peu de sangliers et de chevreuils; mais le menu gibier, tel que les lièvres et les lapins, abonde. On élève en grand les oies et les dindons; les oies les plus renommées sont celles de Levroux. Les rivières sont très poissonneuses. On pêche dans la Creuse : le saumon, l'alose, la lamproie, la truite saumonée et le tacon. Les écrevisses sont très multipliées et très grosses. Les étangs des environs du Blanc fournissent des sangsues qui sont l'objet d'un commerce avec la capitale. Le gibier à plume n'est pas moins abondant que le gibier à poil. Les oiseaux aquatiques et les oiseaux de passage s'y montrent dans la saison.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département de l'Indre est un département agricole; plus des quatre septièmes du sol y sont livrés à la charrue; mais la culture n'y a pas encore fait tous les progrès désirables; sa vinification est encore peu soignée; les meilleurs vins sont ceux des crus rouges de Valençay, de Vic-la-Moustière, de Veuil, de Concremiers, de La Tour-du-Breuil, de Cluis et de Reuilly, et les vins blancs de Châbris et de Reuilly. Les vins d'Issoudun ont la propriété de se conserver fort longtemps et sont renommés dans les pays environnants pour leur bonne qualité. En 1874, les vignes du département ont produit 246,114 hectolitres, estimés 8,613,990 francs; en 1875, 586,718 hectolitres, en 1877, 361,000 hectolitres, et en 1880, 73,562 hectolitres seulement.

On commence à établir des prairies artificielles, mais il est à regretter que de vastes terrains vagues existent encore dans les arrondissements du Blanc et de Châteauroux, sous le nom des *brandes*. Peut-être ces terrains pourraient-ils être livrés à la charrue ou plantés en bois. La superficie du département se partage en : superficie bâtie et voies de communication, 99,565 hectares, et territoire agricole, 579,965 hectares. Ce dernier est lui-même subdivisé en : céréales, 189,963 hectares; farineux, 13,312; cultures potagères et maraîchères, 2,356; cultures industrielles, 2,372; prairies artificielles, 32,538; fourrages annuels, 5,260; autres cultures, jachères, etc., 110,182; vignes, 21,091; bois et forêts, 81,148; prairies naturelles et vergers, 59,255; pâturages et pacages, 23,765; terres encore incultes, 38,723 hectares. Les animaux domestiques donnent à l'agriculteur un revenu dont il faut tenir compte. On l'évalue à près de 50 millions de francs, dont : 25 millions pour les chevaux et les mulets; 18 millions pour la race bovine; 5 millions pour la race ovine; 2 millions pour les porcs et les chèvres. Nous avons déjà signalé, à l'article des productions, les moutons, les porcs, les chèvres, les oies et les dindons, comme étant l'objet de soins entendus et d'une élève productive.

Les deux branches les plus considérables de l'industrie manufacturière sont la fabrication des fers, distingués sous le nom de fers du Berry, et la fabrication des draps et lainages, dont Châteauroux est le siége principal. Les principales localités où l'on trouve le minerai de fer sont : dans la forêt de Châteauroux, à La Gomme, à La Ferté, à Issoudun,

à Tillory, à Tonnelet, à Villiers, au Lothiers, au Sétoux, etc. On compte plus de vingt usines; les principales sont situées à La Gasterine, à Charneuil, à Saint-Benoît-du-Sault, à Abloux, à Cluis-Dessous, à La Caillaudière, à Corbançon, à Mézières-en-Brenne. à Mers, à Clavières, à L'Isle, à Bonneau, à Ardentes, etc. Il existe aussi dans le département des chapelleries en feutre, des fabriques de bonneterie de coton, des filatures, des tanneries, des corroiries, des tuileries, des manufactures de poterie et de porcelaine. Châteauroux possède une manufacture de tabacs occupant près de 1,500 personnes. Le commerce du département consiste surtout en exportations qui surpassent de plus de moitié les importations. Le département n'a besoin de demander aux autres que les articles de luxe, de librairie, d'épiceries, de meubles, etc., tandis qu'il fournit du fer, des fontes, des tissus de laine, des laines, du chanvre, des céréales, des bestiaux, des chevaux, des pierres lithographiques et des bois de construction et de bonne terre.

Le nombre des foires du département est de 330; elles se tiennent dans 55 communes. On vend des chevaux à Neuvy-Saint-Sépulchre; beaucoup de moutons à Issoudun; de la cire à Mézières-en-Brenne; des cercles à Reuilly; Châteauroux a ses foires aux laines; enfin, il y a location de domestiques à Bagneux, le 20 juin; à Argy, le 8 juillet, et à Reuilly, le 26 octobre.

Division politique et administrative. — Le département de l'Indre a pour chef-lieu Châteauroux; il se compose de 4 arrondissements, 23 cantons, 245 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du centre de la France. Le département forme avec celui du Cher le diocèse particulier de l'archevêché de Bourges; il renferme 3 cures de première classe, 23 de seconde, 152 succursales et 8 vicariats.

Les tribunaux de première instance des sous-préfectures et les tribunaux de commerce de Châteauroux et d'Issoudun ressortissent à la cour d'appel de Bourges. Il y a au Blanc une prison départementale. Le département de l'Indre appartient à l'académie universitaire de Poitiers. Il y a un lycée à Châteauroux, des collèges communaux à Issoudun et à La Châtre, 5 institutions secondaires libres et 447 écoles primaires. Châteauroux possède une école normale d'instituteurs, et il y a. à Buzançais et à Levroux, des écoles communales commerciales.

Le département de l'Indre fait partie de la circonscription du 9e corps d'armée et de la 9e région de l'armée territoriale dont le quartier général est à Tours. Le Blanc et Châteauroux sont des chefs-lieux de subdivision. Il y a à Châteauroux un parc de construction d'équipages militaires et un casernement de troupes du train des équipages. La compagnie de gendarmerie départementale dépend de la 9e légion dont l'état-major est à Tours.

Le département de l'Indre fait partie : de l'arrondissement minéralogique de Périgueux, appartenant à la région du centre; de la quatrième inspection des ponts et chaussées, dont le siège est à Bourges, et du 20e arrondissement forestier, dont le siège est également à Bourges.

Le département compte 42 percepteurs des finances; les contributions et les revenus publics atteignent 12 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le département de l'Indre, formé de la partie de l'ancienne province du Berry connue sous le nom de bas Berry, a, dans ses premières origines surtout, une histoire commune avec celle du département du Cher, dont la reproduction ici ferait double emploi, et à laquelle nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui tiendront à avoir des notions plus complètes et plus détaillées sur les annales de la contrée.

Les Romains trouvèrent ce pays occupé par les *Bituriges*, nation nombreuse et florissante, possédant des villes importantes, parmi lesquelles Issoudun, dont le nom est d'origine toute celtique, est une de celles dont nous aurons à parler. Quelques vestiges de monuments mégalithiques, des traces mieux conservées d'ouvrages romains, guident et éclairent les recherches de l'historien pour ces périodes reculées. On sait que sous Auguste le pays des Bituriges fut compris dans l'Aquitaine, dont Bourges, sous le nom d'*Avaricum*, devint la capitale.

Entre la domination romaine et l'établissement de la monarchie franque, deux grands faits viennent se placer : l'apparition du christianisme vers le milieu du IIIe siècle, les premières prédications de saint Ursin et la désastreuse invasion des Wisigoths, qui ne furent chassés qu'en 511 par Clovis, vain-

queur de leur chef Alaric dans la sanglante bataille de Vouglé.

La période mérovingienne est pleine d'incertitude et d'obscurité en ce qui concerne le Berry. Lors du partage du royaume des Francs entre les enfants de Clovis, le pays de Bourges, dont faisait sans doute partie notre département de l'Indre, fut englobé dans les dépendances du royaume d'Orléans ; il passa ensuite aux ducs d'Aquitaine, et eut sa part de dévastations et de calamités dans la vengeance que tira le roi Pépin de la révolte de Waïfre, l'un d'eux. Charlemagne rattacha définitivement le Berry à la couronne de France. De son organisation administrative datent les comtes de Berry, dont le pouvoir, centralisé et respecté sous son règne, s'éparpilla, sous celui de ses successeurs, aux mains de seigneurs locaux qui, pour la plupart, suivirent la fortune des comtes de Poitou, qu'ils reconnurent comme suzerains, tout en se réservant une indépendance à peu près complète. Nous suivrons, dans l'histoire spéciale des villes, les développements de quelques-unes de ces familles féodales ; aucune d'elles n'acquit une importance aussi générale sur la contrée qui nous occupe que celle des princes de Déols. Ils avaient la prétention de descendre d'un Léocade, sénateur des Gaules, qui protégea l'établissement du christianisme dans le Berry au IIIe siècle ; à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire sous les premiers successeurs de Charlemagne, le chef de cette illustre maison était Laune, et son frère Géronce occupait le siège archiépiscopal de Bourges.

Son petit-fils, Ebbe ou Ebbon, surnommé l'Ancien et le Noble, fonda, de concert avec sa femme Hildegarde, la célèbre abbaye de Déols. Les fiefs qui dépendaient de la principauté de Déols étaient nombreux et considérables ; on en comptait 168 principaux, au nombre desquels figuraient les villes de Châteauroux, Issoudun, Saint-Gaultier, Saint-Chartier, La Châtre, Argenton, Clais, etc. Cette nomenclature suffit à démontrer quels étroits rapports rattachent l'histoire du bas Berry tout entier à celle des princes de Déols.

En 935, l'invasion hongroise pénètre jusque dans les provinces centrales de la France ; Ebbe l'Ancien réunit ses vassaux, en forme une armée, à la tête de laquelle il poursuit l'ennemi, l'atteint et le bat à Châtillon-sur-Indre. Il veut consolider ses succès par une nouvelle victoire ; il rejoint encore les Hongrois à Loches ; mais, trahi par son ardeur, il est blessé mortellement, et expire à Orléans, où l'église de Saint-Aignan reçoit sa noble dépouille.

Raoul le Large, fils d'Ebbe l'Ancien, jette les fondements de la ville de Châteauroux ; il fortifie la ville construite, lui donne son nom, Château-Raoul, en fait la capitale de sa principauté, abandonnant l'ancien bourg de Déols à l'abbaye qu'y avaient fondée ses ancêtres. Il meurt en 952.

Les craintes superstitieuses, qui, aux approches de l'an 1000, donnèrent un essor si prodigieux aux fondations religieuses, eurent aussi leur influence sur la pieuse famille de Déols : Raoul IV (Thibaut) avait précédé la première croisade ; il avait revêtu l'habit de pèlerin, avait visité Jérusalem et était mort à Antioche ; plus tard, Ébrard de Vatan se fit pour le Berry l'écho de la voix de Pierre l'Ermite, et le prince de Déols prit part, avec un grand nombre de ses vassaux, à l'expédition de 1099. Ce dévouement chevaleresque n'est pas le seul gage que donnaient ces puissants seigneurs des sentiments religieux qui animaient leur famille. Dès les premiers temps de la fondation de l'ordre de Saint-Benoît, des moines avaient été appelés, et leur établissement dans le bas Berry puissamment encouragé ; ils y avaient fondé, vers la fin du VIIe siècle, les monastères de Saint-Cyran-en-Brenne et de Méobec ; celui de Saint-Genou, en 828 ; de Déols, en 917 ; d'Issoudun, en 947, et de Saint-Gildas, quelques années plus tard. Il ne reste aujourd'hui que de bien rares vestiges de ces riches et antiques établissements ; mais la sainte et laborieuse milice a laissé des monuments plus utiles et plus durables de son passage ; ce sont des marais assainis, des routes tracées, des forêts défrichées, de vastes étendues de terrain livrées à la culture, de nombreux villages créés, le joug de la féodalité rendu plus léger, les mœurs adoucies, les traditions de l'art et de la science antique renouées et la civilisation moderne préparée.

Pendant les deux siècles que nous venons de parcourir, nous avons marqué la part qui revient à la maison de Déols dans le bien qui s'est fait ; l'heure de son extinction allait arriver, et nous avons le regret de ne pas pouvoir ajouter à ses titres de gloire le plus grand bienfait que les vassaux pussent recevoir alors de leurs seigneurs, avec la paix : l'affranchissement. C'est sans doute à la douceur de la domination des Déols faisant la



Habitation de George Sand, à Nohant-Vicq.

liberté moins indispensable et moins réclamée, qu'il faut attribuer cette lacune que nous regrettons : l'absence, dans le bas Berry, de toute charte communale à une époque où tant de villes en France avaient les leurs.

En 1176, Raoul VI, dernier sire de Déols, meurt au retour de la croisade ; sa fille unique, Denise, devient maîtresse de ses immenses possessions. C'était au plus fort de la lutte entre Philippe-Auguste et Henri II, roi d'Angleterre. Denise était la nièce du prince anglais ; celui-ci, auquel l'alliance d'Éléonore de Guyenne avait livré déjà presque tout l'ouest de la France, ne laissa point échapper une occasion si favorable d'étendre son influence sur les provinces centrales du royaume ; il se présenta donc comme le protecteur naturel de la jeune orpheline, et, secondé par son fils, Richard Cœur de Lion, alors comte de Poitiers, il s'empara des villes de Châteauroux et de Déols, et mit garnison dans tous les autres châteaux et forteresses de la principauté, Boussac et Châteaumeillant exceptés. Philippe-Auguste ne pouvait voir avec indifférence une semblable extension de la puissance anglaise ; il prétexte la revendication du Vexin injustement retenu par Henri, le refus du serment d'hommage que lui doit Richard pour son comté de Poitou, et, à la tête d'une puissante armée, il marche sur le bas Berry. Issoudun et Graçay tombent en son pouvoir ; les campagnes de la terre déoloise sont ravagées, le siège est mis devant Châteauroux, les deux armées ennemies se sont rejointes et sont au moment d'en venir aux mains, quand une trêve est conclue par l'intermédiaire des légats du pape ; Philippe se retire, ne gardant qu'Issoudun comme garantie des promesses faites par le roi d'Angleterre. Cette trêve ne pouvait être de longue durée, car aucune des difficultés de la situation n'était résolue ; aussi, en 1189, sur le bruit d'un mariage projeté entre Denise de Déols et André de Chauvigny, l'un des barons du Poitou les plus dévoués

aux Anglais, Philippe, prétextant cette fois une expédition de Richard dans le Midi, faite contre le texte des traités, revient sur le Berry, surprend la province sans défense, s'empare de Châteauroux, Buzançais, Argenton, soumet tout le pays et pénètre dans l'Auvergne, menaçant de ce point central et élevé les possessions anglaises de l'Ouest et du Midi. Cette marche victorieuse eût sans doute assuré la domination française dans tout le Berry, si la question ne se fût compliquée alors de luttes moins heureuses sur d'autres points ; Philippe transigea et accepta de Henri mourant un traité, ratifié ensuite par Richard, son successeur, en vertu duquel il ne restait en possession que d'Issoudun et de Graçay. Six ans plus tard, une autre convention, survenue à la suite d'une nouvelle intervention de Philippe, accouru au secours du bas Berry, que ravageait Mercadier, chef de routiers à la solde de Richard, modifia encore l'état politique de la province : le roi d'Angleterre consentit à faire sa soumission et à rendre hommage au roi de France comme comte de Poitou ; mais la terre de Déols continua à relever du prince anglais en sa qualité de duc d'Aquitaine, et les villes d'Issoudun et de Graçay lui furent remises et restèrent en sa possession jusqu'en 1200, époque à laquelle elles furent données en dot à Blanche, nièce du roi Jean sans Terre et femme de Louis, fils de Philippe-Auguste.

Les événements si précipités de cette courte période peuvent donner une idée des vicissitudes auxquelles furent en butte nos malheureuses provinces du centre, incessamment froissées dans la lutte si acharnée et si longue de l'Angleterre et de la France ; les rivalités féodales devaient encore venir apporter de nouveaux éléments de troubles et de discordes à ces déplorables déchirements. L'espèce d'unité intérieure maintenue dans le bas Berry par la prépondérance des princes de Déols reçut une grave atteinte à l'extinction de cette illustre maison. Son unique rejeton, Denise, avait épousé le baron de Chauvigny, qui devint la souche d'une nouvelle dynastie, celle des comtes de Châteauroux, titre qu'ils empruntèrent à la capitale de leurs domaines. Cette famille conserva pendant plus de trois siècles, de 1189 à 1505, une puissance moins étendue, plus contestée que celle des Déols, mais illustrée souvent par les exploits de ses membres, et dans les archives de laquelle il faut encore chercher les épisodes les plus notables de l'histoire du bas Berry.

Le XIIIe siècle, moins agité, pour notre province, par les événements extérieurs que les siècles précédents et que ceux qui suivirent, se signale surtout par l'affranchissement des communes. L'octroi des chartes était le gage que donnaient les princes aux villes pour s'assurer de leur dévouement et de leur fidélité ; c'était souvent aussi le prix dont ils payaient les sacrifices extraordinaires qu'ils leur imposaient. Cette politique, appliquée ailleurs depuis longtemps déjà, ne fut importée dans le bas Berry qu'en 1208. Châteauroux fut la première ville à qui semblable faveur fut accordée ; l'exemple gagna bientôt le reste du pays, où chaque seigneur affranchit peu à peu, sans secousses, les serfs de ses domaines ; l'influence royale y poussait de tous ses efforts, sentant tout ce qu'elle avait à gagner à cet amoindrissement de la puissance féodale. On sait, d'ailleurs, que cette époque correspond au règne de rois fermes et résolus dont on sent la politique réagir même à distance sans que l'historien trouve toujours des témoignages palpables de son intervention. Ici, cependant, nous pouvons produire un fait à l'appui de nos suppositions. Un des droits seigneuriaux les plus importants était celui qu'avaient conservé les comtes de Châtearoux de battre monnaie ; un pareil privilège, qui abandonnait aux mains d'un homme ou d'une famille un élément aussi essentiel de la fortune publique, était un invincible obstacle à tout essor de l'industrie, à tout développement des transactions commerciales ; aussi voit-on coïncider avec les premiers temps de l'émancipation les premiers murmures contre l'altération de la monnaie, qu'on reprochait aux sires de Chauvigny ; la bourgeoisie, trop timide encore pour articuler ses griefs, laisse la parole à la noblesse et au clergé, qui en appellent au roi de France, et, après de longues réclamations, intervient enfin une déclaration portant la date de décembre 1316, et par laquelle Guillaume III de Chauvigny s'oblige à ne plus émettre de monnaie pendant sa vie et à interdire le droit d'en frapper à ses héritiers pendant les vingt-neuf années qui suivront sa mort. Ce qu'il y a de plus curieux dans le fait, c'est qu'il se passait pendant que Philippe le Bel, pour alimenter le trésor royal, avait recours à ce même moyen, qu'on interdisait à son vassal, pour augmenter ses richesses féodales, comme si l'instinct public eût compris que la nécessité du temps justifiait pour l'un ce qu'elle défendait à

l'autre. Voici, du reste, une preuve plus significative encore des progrès accomplis, dans ce sens, pendant le cours du XIIIe siècle. Ce même Guillaume III de Chauvigny avait commis une violence sur un domaine du seigneur de Culant; celui-ci porta plainte devant le roi, qui, la cause entendue, condamna Guillaume à une amende ; sur son refus de l'acquitter, il fut saisi et enfermé dans la tour d'Issoudun.

Ces tendances vers l'établissement et la constitution d'une monarchie française forte et puissante furent arrêtées, au XIVe et au XVe siècle, par le réveil des prétentions anglaises et les guerres qu'elles entraînèrent, compliquées encore de la sanglante querelle des Armagnacs et des Bourguignons. A la mort de Charles le Bel, en 1328, la question de succession à la couronne de France divisa la noblesse du bas Berry. Le vicomte de Bresse, fils du baron de Châteauroux, prit parti pour Philippe de Valois; Robert de Mehun embrassa la cause d'Édouard, roi d'Angleterre ; le prince de Galles s'avança au secours de son champion, dévasta les domaines du sire de Châteauroux et brûla sa capitale.

La guerre eut pour les deux partis des alternatives de revers et de succès : tantôt, comme en 1356, les Chauvigny, toujours fidèles à la cause française, prirent l'offensive en Guyenne sous la bannière de Du Guesclin ; tantôt ils durent défendre pied à pied leurs domaines, sur lesquels faisaient irruption les masses anglaises, comme autrefois les hordes des barbares du nord ; l'histoire de ces temps malheureux n'est qu'un long récit de guerres ruineuses, de prises et reprises de villes et de châteaux. Un des épisodes dont les traditions locales ont gardé le souvenir est l'héroïsme d'un Guillaume de Brabançois, seigneur de Sarzay, qui, au milieu même des triomphes des Anglais, alors qu'ils occupaient les forteresses de Briantes, du Chassin et du Lis, sans autres forces qu'une petite troupe de quarante lances, se mit en campagne, s'empara de la ville de La Châtre, en 1360, et fit face à l'ennemi partout où il put le rencontrer.

Ces massacres et ces dévastations se continuèrent presque sans interruption dans la contrée qui forme le département de l'Indre, jusqu'au triomphe définitif de Charles VII sur les Anglais et à la mort du dernier duc de Bourgogne ; le siège d'Issoudun, l'incendie de ses faubourgs et le sac de Buzançais, dont nous aurons ailleurs occasion de parler, appartiennent à la dernière période de cette époque désastreuse.

A l'exception de quelques fautes dont la responsabilité appartient aux mœurs du temps plus encore peut-être qu'au caractère des hommes, on a vu l'illustre famille de Chauvigny conserver intact et glorieux l'héritage que lui avaient légué les Déols. Sa constante fidélité à la fortune de la France était alors un mérite assez rare pour qu'on songeât à le récompenser.

Charles VIII acquitta la dette de ses prédécesseurs; le bas Berry fut érigé en comté en faveur d'André de Chauvigny ; l'acte est daté de 1497. Le nouveau comte de Berry ne jouit pas longtemps de son titre; il suivit le roi dans ses campagnes d'Italie, eut occasion de lui rendre de signalés services, se distingua particulièrement à la bataille de Fornoue, et mourut en 1502 sans laisser d'enfant. En lui s'éteignit une des maisons les plus anciennes et les plus puissantes de la vieille noblesse française ; avant de traverser trois siècles de notre histoire, comme comtes de Châteauroux, les Chauvigny du Poitou avaient déjà une illustration ancienne et méritée, et les guerres des croisades avaient rendu fameux leur cri de guerre, devant lequel avaient souvent fui les Sarrasins : « Chauvigny! chevaliers pleuvent ! »

La veuve d'André se maria en 1505 à Louis de Bourbon de La Roche-sur-Yon ; son premier époux l'avait instituée son héritière ; mais les sires de Maillé, descendants du côté paternel du sire de Chauvigny, attaquèrent le testament, qui les frustrait des immenses domaines du comté de Châteauroux ; il survint une transaction en 1519, par laquelle le sieur de Maillé fut reconnu possesseur des seigneuries de Châteauroux, La Châtre et d'autres terres situées sur le comté de la Marche, et les seigneurs et dames de La Roche-sur-Yon restèrent propriétaires des terres du Châtelet, Cluis-Dessous, Neuvy-Saint-Sépulchre, Aigurande, et tout ce qui était assis en la prévôté et ressort d'Issoudun.

Avant d'entrer dans l'époque moderne, jetons un regard sur les monuments élevés dans l'intervalle qui sépara le XIe siècle du XVe, que nous touchons. Nous ne disons rien ici ni des églises ni des châteaux forts dont la fondation se rattache à l'histoire particulière des villes ; ce seront bien souvent des ruines qu'auront à nous offrir les souvenirs de la féodalité : les donjons des vieux manoirs, les rem-

parts des villes autrefois fortifiées ont eu à combattre le double assaut du temps et de la grande Révolution; mais le Berry offre encore en assez grand nombre les restes plus ou moins bien conservés d'établissements religieux qu'il dut à la dévote munificence de ses principaux seigneurs et parmi lesquels nous devons mentionner : l'abbaye de Miseray, près de Buzançais, fondée au xie siècle ; celle de Fontgombault, qui date de 1091 ; de Puy-Ferrand, dont il est fait mention en 1145 ; de Landèse, construite en 1115 par les sires de Buzançais, qui y étaient inhumés ; de La Prée, élevée vers 1128 par Raoul, seigneur d'Issoudun, de Barzelle et de Varennes, bâties, la première en 1137, l'autre, vers 1155 ; ces quatre dernières dépendant de l'ordre de Cîteaux ; ajoutons le monastère de Buxière, communauté de femmes dont la création remonte à 1140, et les deux établissements de cordeliers : celui de Châteauroux, œuvre de Guillaume Ier de Chauvigny en 1213, qui contenait les tombeaux de la plupart des seigneurs de Châteauroux, des familles de Chauvigny et d'Aumont ; et celui d'Argenton, qui ne date que de 1459.

Depuis la fin du règne de Charles VII jusqu'aux premières guerres de la Réforme, pendant tout un siècle, la paix répara les désastres des périodes précédentes : bien des ruines furent relevées, un champ vaste et fécond s'ouvrit à l'activité humaine ; l'art décora les villes ; l'agriculture enrichit les campagnes ; cette époque fut pour notre pauvre Berry, plus que pour beaucoup d'autres contrées, le siècle de la *Renaissance;* mais dans l'histoire de la France le calme est presque l'exception, et la guerre l'état normal. De nouveaux orages s'amoncelaient : de l'est, de l'ouest, du midi, la réforme religieuse pénétrait jusqu'aux régions les plus centrales; la guerre répondait aux persécutions ; le Berry ne resta pas à l'abri de ses fléaux. Issoudun fut assiégée, en 1562, par les huguenots, qui l'auraient prise sans le secours que prêta le sieur de Sarzay à la cause catholique ; Saint-Benoît-du-Sault fut occupé l'année suivante par les troupes protestantes ; plusieurs autres villes de la contrée eurent le même sort. La colère des vainqueurs s'exerça particulièrement sur les églises et les monastères ; la guerre toutefois n'y eut point le caractère de barbarie et d'acharnement qu'on a ailleurs à déplorer trop souvent, et la pacification du bas Berry fut plus prompte et plus facile que celle des provinces voisines. Une autre guerre moins sanglante divisait alors les grandes familles du pays. L'héritage des Chauvigny, partagé entre les Maillé et les Aumont, était l'objet des rivalités les plus ardentes. Les deux compétiteurs se disputaient et s'arrogeaient en même temps le titre de comtes de Châteauroux ; aux contestations, aux réclamations avaient succédé les procès; et l'issue de la lutte était incertaine, lorsque, en 1612 et 1613, le prince Henri de Bourbon-Condé obtint des deux maisons l'abandon de leurs prétentions respectives contre une somme de 435,000 livres, équivalant à près de deux millions de notre monnaie. Cet avènement d'un prince de sang royal à la suzeraineté du Berry eut pour le pays les conséquences les plus fâcheuses : la Fronde, cette dernière révolte de la féodalité expirante, s'organisait; Condé, par sa nouvelle position, eut le crédit d'entraîner dans cette cause, perdue d'avance, une partie de la noblesse de la province, et y attira toutes les calamités de la guerre civile. Un seigneur de Vatan, plus obstiné que les autres, se retira dans son château, s'y fortifia et ne voulut plus reconnaître l'autorité du roi; il paya de sa tête son intempestive et téméraire rébellion.

Le pays avait souffert; quelques nobles d'un rang secondaire avaient été punis; Condé, l'instigateur principal de la révolte, en fut quitte pour quelques années de disgrâce et de prison ; ce qui toutefois n'empêcha pas, en 1616, l'érection de la terre de Châteauroux en duché-pairie, comme entrée dans la possession d'un prince du sang, et cela malgré les protestations d'Issoudun, qui voyait soustraire ainsi à la juridiction de son bailliage un grand nombre de sièges de justices inférieures. Châteauroux eut alors dans son ressort, outre les nombreux fiefs démembrés des bailliages d'Issoudun, de Montmorillon, même de Blois, les villes de La Châtre, Lignières, Levroux, Buzançais, Mézières-en-Brenne, Le Blanc, Argenton, Aigurande ; et on n'appelait des sentences du bailli de Châteauroux qu'au parlement de Paris.

Depuis la Fronde jusqu'à la Révolution de 1789, le bas Berry ne fut le théâtre d'aucun événement qui mérite une mention particulière ; le duché de Châteauroux resta dans la maison de Condé jusqu'en 1735, époque à laquelle Louis XV en fit acquisition au prix de 2,700,000 livres, pour l'offrir à sa belle maîtresse, Anne de Mailly-Nesle, marquise de La Tournelle, qui prit dès lors et a gardé dans l'histoire le nom de duchesse de Châteauroux. Cette

dame étant morte quelque temps après avoir pris possession du royal présent, la terre retourna à la couronne et constitua plus tard une partie de l'apanage d'un des frères de Louis XVI, le comte d'Artois, qui depuis fut le roi Charles X.

Sous l'ancienne monarchie, le bas Berry dépendait de la généralité de Bourges pour les finances et l'administration ; il formait quatre élections ; celles de Châteauroux, La Châtre, Le Blanc et Issoudun ; l'organisation actuelle a conservé ces divisions ; elle a seulement emprunté pour la formation du département de l'Indre quelques communes qui appartenaient à l'ancienne province de la Marche, telles que Saint-Benoît, Belâbre et quelques villages du même canton. Pour les affaires militaires, le bas Berry faisait partie du gouvernement du Berry ; nous avons vu que, pour la justice, Châteauroux avait hérité d'une grande part dans l'ancienne clientèle d'Issoudun ; ce qui était resté attribué aux bailliages d'Issoudun et de Bourges allait en appel, comme les sentences de Châteauroux, au parlement de Paris.

La Révolution française ne rencontra dans le bas Berry aucune opposition sérieuse ; les habitants subirent sans murmurer toutes ses conséquences, même les longues guerres de l'Empire, et, en 1815, nous voyons fraternellement accueillis sur les bords de l'Indre ces héroïques débris de nos vieilles phalanges républicaines et impériales qu'ailleurs il était de mode alors d'insulter et d'appeler les brigands de la Loire.

Le bas Berry semble s'être jeté avec moins d'ardeur que des contrées voisines dans la carrière ouverte par la paix à l'industrialisme moderne ; mais le temps n'est peut-être pas encore venu de savoir si c'est un blâme ou une louange que mérite son hésitation.

Plusieurs villes cependant, et Châteauroux à leur tête, ont pris un essor commercial dont nous constaterons ailleurs l'importance ; mais la vie des champs, les travaux de l'agriculture sont plus généralement restés dans les mœurs et dans l'instinct du Berrichon, qui doit à cette paresseuse insouciance des innovations, à son culte pour les traditions paternelles, à sa fidélité aux vieux usages, la conservation de son type original, moins effacé que celui de la plupart de nos provinces, même de celles qui, au point de vue historique, ont laissé l'empreinte de nationalités plus indépendantes et plus distinctes. Nous épargnerons à nos lecteurs une plus longue appréciation. Le Berry est aujourd'hui plus connu que l'Écosse après les romans de Walter Scott ; qui n'a suivi l'auteur de *Mauprat* et du *Champi* dans ses ravissantes explorations ? Quelle est la cime qui reste à franchir ? quel est le ravin que nous n'ayons pas traversé, le ruisseau au bord duquel nous ne nous soyons pas assis ? Êtres vivants ou objets inanimés, grâces pittoresques du costume, pensées intimes du cœur, quel coin du tableau est resté sans relief et sans lumière sous le pinceau du maître ? Que reste-t-il à décrire quand George Sand a raconté ?

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Châteauroux (lat. 46° 48′ 50″; long. 0° 38′ 32″ O.). — Châteauroux (*Castrum Radulfi*), importante station de la ligne du chemin de fer de Paris à Toulouse par Limoges, avec embranchements sur Tours et sur La Châtre, à 263 kilomètres au sud de Paris, sur la rive gauche de l'Indre, chef-lieu de préfecture peuplé de 19,442 habitants, doit son origine, comme nous l'avons dit ailleurs, à Raoul le Large, seigneur de Déols, qui, vers 950, quitta le bourg héréditaire, berceau de sa famille et capitale de ses domaines, pour un château qu'il fit construire et autour duquel vinrent se grouper des habitations qui, plus tard, formèrent une ville.

Dès qu'elle eut acquis quelque importance, on l'entoura de murailles, comme c'était l'usage dans ces époques de guerres continuelles et de surprises. Un violent incendie détruisit presque tout entière, en 1088, la cité à peine construite. Ses ruines furent bientôt relevées, mais pour subir d'autres assauts encore plus redoutables. Par le mariage d'Éléonore de Guyenne avec Henri II d'Angleterre, Châteauroux, comme le reste de la province, était passé sous la souveraineté étrangère ; ce ne fut qu'à la suite de plusieurs expéditions, dirigées par Philippe-Auguste lui-même, et après de nombreux combats dont quelques-uns furent livrés sous les murs mêmes de la ville, que ce prince put la rattacher à la couronne de France. Enfin, vers la fin du XIIe siècle, elle fut rendue au sire André de Chauvigny, devenu son seigneur par son union avec l'héritière de la famille de Déols.

Nous trouvons, en 1208, le premier acte d'affranchissement qui ait émancipé la commune de Châ-

teauroux ; il émana de Guillaume Ier de Chauvigny, et ne coûta aux habitants qu'une légère redevance ; l'article de cette charte auquel ils paraissent avoir tenu le plus était l'obligation du serment imposé à leur seigneur, qui ne pouvait exiger foi et hommage de ses vasseaux de la terre de Déols sans avoir lui-même préalablement juré le maintien des franchises communales. Heureux et naïfs Berrichons qui croyaient encore au serment des princes ! Il paraît, au reste, que cette clause froissait l'orgueilleuse susceptibilité des Chauvigny, car plusieurs fois, dans le cours du XIIIe siècle, ils tentèrent de l'éluder ; mais ils furent chaque fois rappelés par le parlement de Paris au respect de leurs engagements.

Les rivalités ambitieuses, réveillées par la question de succession au trône à la mort de Charles le Bel, et les longues guerres auxquelles les prétentions anglaises condamnèrent le pays ne permirent pas à Châteauroux d'utiliser les bienfaits de son affranchissement.

Parmi les seigneurs de la province qui embrassèrent la cause d'Édouard était un seigneur de Mehun qui, comptant sur l'influence de ses relations, s'était flatté de gagner au parti anglais le vicomte de Bresse, fils du seigneur de Châteauroux. Le refus formel par lequel il fut répondu à ses ouvertures excita chez lui un vif dépit et le désir de la vengeance ; il appela le prince de Galles et son armée : tout l'ancien domaine de Déols fut ravagé ; Châteauroux fut assiégé, pris et brûlé en 1328.

Châteauroux avait largement payé sa dette à tous les fléaux de la guerre civile et étrangère ; il semble que le souvenir de tout ce qu'il avait souffert précédemment l'ait protégé dans les longues agitations qui se succédèrent encore ; les événements dont se compose le reste de son histoire ne sont plus que des épisodes pacifiques. En 1487, la terre de Châteauroux est érigée en comté en faveur d'André de Chauvigny, le dernier seigneur de cette maison ; l'héritage, objet de longs débats entre les familles de Maillé et d'Aumont, passe en 1612 aux mains de Condé, devient duché-pairie en 1616, est racheté de Charles de Bourbon, duc de Clermont, par Louis XV, qui le donne, avec son nouveau titre, à une de ses maîtresses, la marquise de La Tournelle, et à sa mort il retourne à la couronne, comme apanage du comte d'Artois, frère de Louis XVI, et depuis Charles X.

Si ces octrois de titres, ces cessions de domaines sont les actes les plus soigneusement conservés et mentionnés le plus longuement dans les archives officielles, nous devons glisser, moins légèrement qu'elles, sur d'autres faits qui nous semblent avoir une plus grande portée et un intérêt bien plus sérieux.

L'histoire nous montre la prospérité s'attachant toujours et partout à tout pays libre et tranquille : Châteauroux n'est pas une exception à cette loi. Vers la fin du XIVe siècle, à une époque qui correspond à l'apaisement des précédents orages, un besoin de pacifique activité, un instinct de progrès, une vague aspiration vers le bien-être, s'emparent des esprits ; la réalisation de ces vœux indéterminés n'était chose facile ni dans ce temps ni dans ce pays. Voici une description que nous en a laissée un conteur consciencieux du XVIIIe siècle, l'abbé Delaporte : « L'élection de Châteauroux contient le terrain le plus stérile et le plus ingrat du Berry. Il n'y a guère que les bords de la rivière de l'Indre dont il soit possible de tirer quelque parti, et où l'on puisse nourrir des bestiaux et des moutons. Le reste consiste en forêts, en étangs, et en bruyères qui n'ont jamais été cultivées. On y fait quatre ou cinq lieues sans trouver aucun village, et l'on n'y voit des terres labourables qu'aux environs des lieux habités. » Que créer dans une ville épuisée par plusieurs siècles de guerres et isolée dans des campagnes si peu fécondes ? La liberté et la paix sont ingénieuses à trouver des moyens, à créer des ressources, à tirer du génie de l'homme des idées, germes de prospérité et de richesses. Le bois des forêts fut consacré à l'alimentation des fourneaux de forges nombreuses, dont la plus considérable, en 1750, était celle de Chavières, dans la forêt de Châteauroux ; les champs, trop maigres pour être utilement semés en céréales, furent abandonnés à d'innombrables troupeaux de moutons. On sait les importants développements qu'a pris l'industrie du fer en Berry : Châteauroux fut jadis un des centres de ce commerce. Quant à la laine des moutons, c'est là qu'elle était apportée et vendue pour y être ensuite lavée, peignée, filée et tissée ; les draps qu'on y fabriquait jouissaient d'une grande renommée dans le XVe siècle ; ils ont toujours été recherchés plus particulièrement pour l'habillement de l'armée, et, dès le commencement du XVIIIe siècle, on comptait, tant à Châteauroux qu'aux environs, dix mille personnes

occupées à cette industrie. Ses foires et ses marchés étaient devenus, pour un rayon fort étendu, le centre de transactions commerciales très considérables pour l'époque. La Révolution trouva Châteauroux préparé pour ses destinées nouvelles. Dans la division territoriale de 1790, il a été choisi pour devenir le chef-lieu du département. Cette faveur a aidé encore au développement des éléments précieux que possédait Châteauroux ; il a pu se laisser distancer dans une industrie spéciale, la fabrication des draps, par Elbeuf et Sedan ; mais, comme activité commerciale plus généralisée, comme extension plus large de l'aisance individuelle, Châteauroux l'emporte autant sur ses rivales que le bien-être de tous est supérieur à l'opulence de quelques-uns. Pendant la Révolution, Châteauroux porta un instant le nom d'*Indre-Ville.*

L'aspect de Châteauroux est d'une diversité moins confortable que pittoresque dans l'ensemble de ses constructions ; depuis les rues du centre, étroites, mal pavées, aux alignements capricieux, aux maisons petites, sombres, irrégulières, jusqu'aux promenades extérieures, ombragées d'arbres, bordées de somptueuses et élégantes habitations construites dans le goût le plus moderne, on peut suivre siècle par siècle, presque année par année, les phases de progrès que nous avons signalées depuis les dernières dévastations du XIVe siècle. Les monuments qui restèrent debout, et ceux qui plus tard furent respectés par la Révolution, sont : le château Raoul, qui, grâce, à de nombreuses restaurations, est dans un assez bon état de conservation, et dont on a fait l'hôtel de ville. C'est entre les murs d'un manoir, connu sous le nom de château du Parc, que subit une captivité de vingt-trois années Mlle de Maillé-Brézé, épouse du grand Condé, et que ce prince punit si sévèrement pour une faute qui ne fut jamais complètement prouvée. Les églises de Saint-Martial et de Saint-André ou des Cordeliers, qui datent du XIIe et du XVe siècle, renferment toutes deux quelques tombeaux dont la sculpture grossière s'harmonise avec l'architecture des édifices ; dans une chapelle de la première est le monument élevé à la mémoire de la princesse de Condé, si longtemps prisonnière, et morte en 1694. Les seigneurs de La Tour-Landry ont été inhumés dans la seconde. Les membres des familles Chauvigny et Aumont avaient leur sépulture dans le chœur de l'église des Cordeliers, fondée en 1214, et dont la Révolution a dispersé les derniers débris. Avant de dire adieu aux vieux souvenirs de Châteauroux, rappelons un droit féodal fort curieux. La dernière veuve remariée de la rue d'Indre devait se présenter chaque année à la porte du château, en grand costume, ayant sur sa tête un pot rempli de roses et entouré de rubans ; le seigneur, ou un de ses officiers, s'approchait et brisait le pot solennellement. Cette cérémonie était le prix de l'abandon du droit de cens que le seigneur avait fait aux habitants de la rue d'Indre, sur le terrain de la prairie où la rue s'était élevée. Cette rue offre une autre singularité, due à l'organisation féodale : elle relevait avec ses dépendances du comté de Blois, tandis que le donjon ou la grosse tour de Châteauroux, dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige, relevait de l'archevêché de Tours.

Châteauroux s'étend sur une petite colline, près de la rive gauche de l'Indre et sur un terrain légèrement onduleux ; elle est située au milieu d'une plaine verdoyante et fertile dans les parties qui avoisinent la rivière, mais sablonneuse et monotone au delà ; une belle promenade, qui longe le cours de l'Indre, relie la ville aux sites les plus gracieux du paysage. On a construit en 1825, dans le voisinage du vieux château, un beau et grand bâtiment où sont installés les bureaux de la préfecture ; plus tard encore une salle de spectacle a été élevée avec goût et en rapport avec l'importance de la ville ; citons aussi la bibliothèque, le musée, le lycée, le jardin public et l'hôtel où siègent les tribunaux. On trouve à Châteauroux des fabriques de draps, une filature de laine, des fabriques de chocolat et de chaussures, des machines agricoles, une manufacture de tabacs qui occupe près de 1,500 ouvriers, des brasseries, des tanneries ; les objets de son commerce sont les grains, les moutons, les laines et les cuirs.

Châteauroux est la patrie de l'évêque Othon, qui suivit saint Louis dans ses voyages d'outremer, de Guimond de La Touche, auteur dramatique ; du savant bénédictin Porcheron, du général Bertrand, compagnon fidèle de l'empereur Napoléon dans ses malheurs et son exil ; sa statue en bronze, par Rude, s'élève sur la promenade, à l'entrée de l'avenue de Déols.

La ville porte pour armoiries : *d'argent, à un château de gueules, girouetté d'or, flanqué de deux tours, maçonné, ouvert et ajouré de sable.*

Quelquefois on ajoute au pied : *un écusson d'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton de gueules péri en pal.* On les trouve encore : *d'azur, au château d'argent girouetté d'or.*

Déols. — Bourg-Déols, Bourg-Dieu (*Dolum, Vicus Dolensis*), à 1 kilomètre au nord de Châteauroux, sur l'Indre, et sur la route de Paris à Toulouse, peuplé de 2,650 habitants, fut autrefois la capitale du bas Berry et avait donné son nom à la puissante famille dans l'histoire de laquelle se résuma, pendant plusieurs siècles, l'histoire du pays tout entier. Certaines chroniques, peu justifiées, faisaient remonter la fondation du bourg et la construction de son château à un Léocade, sénateur ou proconsul romain qui aurait vécu vers l'an 250. Ce qui est plus authentique, c'est que, dès les premiers temps de la monarchie franque, ce pays fut en la possession de seigneurs qui avaient le titre de princes, et qui, grâce à une longue continuation héréditaire de leur pouvoir, avaient étendu leur souveraineté et leur influence sur les contrées environnantes. Au xe siècle, un des chefs de cette maison, Ebbe le Noble, entraîné par des sentiments de piété, ou cédant aux terreurs superstitieuses qu'excitèrent à cette époque certaines prophéties sur la fin prochaine du monde, fonda, en 907, à Déols, en revenant de Jérusalem, un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, dont l'importance répondit bientôt à la renommée du fondateur et à la célébrité du lieu où il était établi. Quelques années plus tard, vers 950, Raoul le Large, successeur d'Ebbe, compléta l'œuvre de celui-ci en abandonnant à la nouvelle abbaye le bourg, avec de riches dépendances. Les habitants n'eurent point à se plaindre de cette cession; ils reçurent, en 1222, une charte d'affranchissement qui leur imposait, pour toute redevance annuelle, une somme de 20 sous à chaque père de famille. La domination des abbés fut généralement moins oppressive que celle des seigneurs; à Déols, l'autorité cléricale se signala par une constante protection des vassaux contre les prétentions tyranniques des sires de Châteauroux et par d'intelligents encouragements donnés au commerce. C'est ainsi que les marchandises dirigées sur les marchés de Déols étaient exemptes de tout droit de péage et des autres taxes si onéreuses et si vexatoires à cette époque. Il paraît, au reste, que si les bienfaits de la liberté contribuaient au bien-être des sujets, ils n'étaient pas moins profitables aux intérêts des maîtres. Lorsque le prince de Condé acquit, en 1622, la seigneurie de Châteauroux, il fut frappé de l'aspect si différent qu'offraient les biens de l'abbaye et les terres de ses domaines : aisance et fertilité d'un côté, misère et abandon de l'autre; sans chercher à remonter à la cause de cette dissemblance, il prit à partie l'opulence trop mondaine des moines, l'entassement scandaleux de tant de richesses. Nous ne voudrions pas affirmer qu'il n'y eût rien de fondé dans les accusations qu'il portait contre la mollesse et les désordres de leur existence; l'histoire confirme par trop d'exemples l'invasion de pareils abus pour qu'il soit permis d'en contester l'existence; mais, dans le cas dont il s'agit, la parole du prince aurait, à nos yeux, beaucoup plus d'autorité, s'il n'avait mêlé aux effarouchements de sa pudeur la revendication de fiefs possédés depuis longtemps par l'abbaye, et qu'il prétendait démembrés indûment de la seigneurie de Châteauroux. Il fit le voyage de Rome pour aller plaider lui-même sa cause auprès du pape Grégoire XV dont il obtint la suppression du monastère, et la réunion de tous ses revenus au duché de Châteauroux. Jusqu'à la Révolution française, qui rendit une partie des terres aux bras qui savent les cultiver, et donna aux habitants de Déols, en indépendance et en bien-être, plus encore qu'ils n'avaient perdu au départ des bons moines, le pays vit sa prospérité décroître, et son importance s'amoindrir de jour en jour. Aujourd'hui, les dernières ruines de l'ancien Déols tombent pierre à pierre, sans qu'aucune main songe même à recueillir ces débris, dont l'intérêt historique est si capital. Le fragment le mieux conservé appartient à l'ancienne église de l'abbaye, qui était du style roman; elle était dédiée à saint Étienne, et la fondation en était attribuée à Léocade; elle renferme le tombeau de saint Ludre, son fils, qui vivait au iiie siècle. Ce tombeau, en grande vénération dans le pays, est placé dans une espèce de caveau; il est de marbre blanc et divisé en deux parties : l'une, posée sur deux pierres grossièrement taillées, forme la bière; l'autre est le couvercle; les deux côtés de la bière ayant été dégradés, on aperçoit facilement l'intérieur où se trouvent quelques ossements et des sachets que les crédules habitants du pays y jettent pour obtenir la guérison de la fièvre; le devant de la bière et le devant du couvercle sont sculptés, et offrent la représentation de tigres, de lions, de panthères, de léopards,



Château de Châteaubrun, dans la vallée de Gargilesse, près d'Éguzon.

de licornes sans cornes, enfin de personnages vêtus de tuniques; quelques archéologues ont voulu voir, dans les détails de ce bas-relief, l'image d'une chasse; sur le couvercle figurent des anges dont quatre soutiennent une tablette destinée sans doute à recevoir une inscription qui n'y a jamais été mise. Ce monument, aussi bien que les parties conservées de l'église, porte dans tous ses détails la date de sa construction, tout en est du gothique le plus pur; aussi comprend-on à quel point leur antiquité rend ces ruines précieuses; l'église a conservé aussi quelques vieux tableaux peints sur bois. A tous les titres de Déols au respect des antiquaires, ajoutons encore que son territoire fut le théâtre d'une bataille sanglante et décisive dans laquelle les Gaulois furent vaincus par les Goths envahisseurs.

Ardentes. — Ardentes-Saint-Vincent, station de la ligne du chemin de fer de Châteauroux à La Châtre, chef-lieu de canton peuplé de 2,617 habitants, situé sur la rive droite de l'Indre, à 14 kilomètres au sud-est de Châteauroux, serait fort ancien, s'il est vrai qu'il a remplacé l'antique *Alerea* de la Table Théodosienne. Ce qui est certain, c'est que ce bourg est traversé par l'ancienne voie romaine d'*Avaricum* (Bourges) à *Argentomagus* (Argenton). On en suit encore la trace, depuis le pont actuel sur l'Indre, jusqu'à travers la forêt de Châteauroux.

Ardentes est divisé par l'Indre en deux parties; Ardentes-Saint-Vincent, sur la rive droite, et Ardentes-Saint-Martin, sur la rive gauche. L'église de Saint-Martin, aujourd'hui comptée au nombre de nos monuments historiques, est en partie romane; on y voit quelques sculptures grotesques; elle présente un certain intérêt.

Ce bourg possède des forges, un haut fourneau, et on y fabrique des faux estimées.

Valençay. — Valençay, à 41 kilomètres au nord de

Châteauroux, chef-lieu de canton de cet arrondissement, peuplé de 3,517 habitants, est une petite ville, agréablement située sur un monticule qui domine la rive gauche du Nahon et précédée, à l'est, par deux faubourgs que sépare cette petite rivière; elle dépendait autrefois de la province du Berry, du diocèse et de l'intendance de Bourges, du parlement de Paris et de l'élection de Châteauroux. L'industrie de Valençay, qui s'exerce dans des fabriques de bas, draperie, coutellerie, dans des filatures de laine cardée et cachemire; les riants aspects de ses campagnes, les intelligents efforts de ses agriculteurs, ont moins fait pour sa célébrité que les magnificences de son château et les souvenirs qui s'y rattachent.

Cette habitation, vraiment princière, fut construite par les comtes d'Étampes, sur les dessins de Philibert Delorme; rarement le grand artiste fut mieux inspiré, rarement aussi il fut plus heureusement secondé par les ressources du sol et le bon goût des propriétaires; la disposition du parc, le dessin des jardins, l'abondance et la limpidité des eaux, l'habile répartition de nombreuses et riches statues, tout concourt à faire de cette résidence un des plus remarquables palais de France, un des plus glorieux monuments de l'art à l'époque de la Renaissance.

Après avoir passé par les mains de propriétaires plus obscurs, ce château récompensa les travaux très variés et très divers du fameux diplomate Talleyrand de Périgord, ancien évêque d'Autun, dans la famille duquel il est encore. Il recèle de nombreuses et riches collections d'antiquités, de livres, de tableaux, de sculptures, de miniatures, de gravures, etc. De 1808 à 1814, il fut assigné comme résidence à Ferdinand VII et à la famille royale d'Espagne détrônée par Napoléon. Des restaurations de différentes époques ont modifié quelque peu le plan du monument tel qu'il fut conçu et exécuté par Philibert Delorme; mais on possède une description exacte du château par un écrivain qui a pu l'admirer avant l'altération des constructions primitives; c'est une bonne fortune dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs :

« On y arrive par trois avenues qui conduisent à quatre différentes cours ovales, aux côtés desquelles sont les pressoirs et les ménageries. De ces cours, on entre dans le château, entouré de grands fossés. L'entrée est décorée d'un fort grand pavillon, aux deux côtés duquel sont deux grosses tours, l'une desquelles communique à un grand corps de logis double. Les tours et le pavillon sont bordés de mâchicoulis sculptés de beaux ornements, de même que le corps de logis. La cour est carrée, et vis-à-vis du pavillon d'entrée il y a une muraille à jour qui a vue sur un grand vallon creusé en amphithéâtre. Le côté qui ferme la cour vers le nord est un bâtiment qui a ses usages particuliers. La face du grand pavillon et celle du corps de logis ont, du côté de la cour, trois galeries, les unes sur les autres, qui communiquent à tous les appartements, et dont les arcades sont ornées de fort beaux trophées d'armes sculptés en bas-relief. Sous ces galeries, il y en a une qui conduit aux offices, situés sous le grand corps de logis. Le dedans du château a un beau vestibule et un bel escalier qui conduit à une grande salle ornée d'ouvrages de peinture et de sculpture. Quelques-uns de ceux-là sont de Pierre de Cortone et les autres de Jean Mesnier; mais on y fait surtout estime d'une Vierge, ornée d'un fort beau cadre, donnée par le pape Innocent X à messire Henri d'Étampes, commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et grand prieur de France, né en ce château. On va du corps de logis, par un pont de pierre qui traverse le fossé, sur une grande terrasse ornée de beaux ouvrages de sculpture, laquelle présente à la vue, du côté gauche, une perspective de prairies, coteaux et forêts qui la bordent agréablement; à la droite est un grand verger et un clos de vignes, séparés de la terrasse par une longue allée d'ormes, au bout de laquelle est une sortie qui mène dans une riante campagne. »

Chatillon-sur-Indre. — Châtillon-sur-Indre (*Castellio ad Ingerim*), station de la ligne du chemin de fer de Châteauroux à Tours, à 46 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Châteauroux, faisait autrefois partie de la haute Touraine, quoique dépendant du diocèse et de la généralité de Bourges.

C'est une petite ville, jadis fortifiée, située sur une colline qui domine la rive gauche de l'Indre; sa position, sur la limite des deux provinces de Berry et de Touraine, les redoutables remparts du château qui, du sommet de la colline, commande la route de Tours à Châteauroux et le cours de l'Indre, en firent longtemps une place de guerre importante; c'est aujourd'hui un chef-lieu de canton peuplé de 3,453 habitants, dont l'industrie se partage entre les travaux de l'agriculture, la fabri-

cation d'étoffes communes et l'exploitation de quelques forges.

Le premier document historique, constatant l'existence de Châtillon, est un acte par lequel Charles le Chauve, au IXe siècle, fait don de cette terre et de celle de Buzançais à un seigneur nommé Hugues. Sous les murs de cette ville, en 935, les Hongrois furent battus par Ebbe, sire de Déols. Cette ville avait dû faire retour à la couronne ; car nous voyons, en 1205, Philippe-Auguste la donner à Dreux de Mello en récompense de ses services ; puis elle fut confisquée, rentra au domaine sous saint Louis, forma le douaire de deux reines, fut concédée par Louis XI à Tanneguy-Duchâtel, en 1492, passa aux mains de divers seigneurs peu connus, et était devenue, en 1660, la propriété d'un simple maître des requêtes.

Les habitants de la commune devaient serment de fidélité au roi, et, s'il mettait la terre de Châtillon hors de sa main, c'était un droit dû à l'archevêque de Bourges ; ce qui fut reconnu par arrêt du parlement, en 1263.

Outre la paroisse située hors des murs de la ville, Châtillon possédait une petite collégiale, un couvent d'augustins et un d'ursulines. La Révolution n'a respecté que l'église, dont l'architecture est un assemblage assez remarquable des deux styles roman et ogival ; mais l'intérêt du voyageur s'attache principalement aux vastes ruines de la *Tour de César,* débris pittoresques et curieux du château de Châtillon. Au milieu d'énormes pans de murailles délabrées s'élève, sur un mamelon de roc, une tour de forme ronde, de 27 mètres de diamètre et d'environ 10 mètres de hauteur ; cette tour en porte une autre d'un diamètre moitié moindre, mais deux fois plus haute ; les murs ont de 3 à 4 mètres d'épaisseur ; ces deux cylindres sont entourés et à demi encombrés d'amas, de débris informes. La singulière construction des deux tours, leur bizarre agglomération, leur grande masse, les vertes draperies de lierre jetées sur une grande partie de ces ruines sombres sont d'un effet grandiose et très pittoresque. De leur sommet, on jouit d'un spectacle tout différent ; l'œil embrasse la vaste et riante vallée de l'Indre qui se déploie en paysages d'une fraîcheur et d'une variété charmantes, et au delà des prairies qu'arrose la capricieuse rivière, il se repose sur le bourg gracieux de Palluau et sur les ruines imposantes du gothique manoir qui couronne sa colline.

LEVROUX. — Levroux (*Gabatum, Leprosum, Leprosium*), à 20 kilomètres au nord-nord-ouest de Châteauroux, chef-lieu de canton peuplé de 4,277 habitants, est une ville fort ancienne, située dans une plaine, sur le Moulins ou rivière de Sept-Fonts, affluent de droite du Nahon. Elle faisait autrefois partie de la province du Berry, dépendait du diocèse et de l'intendance de Bourges, du parlement de Paris et de l'élection d'Issoudun.

De nombreux témoignages attestent que, sous le nom de *Gabatum,* Levroux était une ville déjà importante du temps des Romains. Des fouilles entreprises à diverses époques ont permis de retrouver les traces d'un amphithéâtre, d'un hippodrome, de bains publics et d'autres édifices dont ils ne décoraient que les villes de premier ordre.

Détruit par les barbares au Ve siècle, *Gabatum* se releva de ses ruines sous les Carlovingiens ; on l'entoura de murailles flanquées de tours, et on y construisit un fort château, au milieu duquel s'élevait un donjon colossal ; un de ses premiers seigneurs ayant été guéri de la lèpre d'une manière qui parut, dit-on, surnaturelle, voulut que la ville rappelât ce miracle, et la nomma *Leprosum,* d'où s'est formé le nom moderne ; un collège de chanoines témoigna encore de la reconnaissance et de la piété des puissants sires de Déols, seigneurs de Levroux. Ils y ajoutèrent la fondation d'un hospice pour les lépreux, ce qui était mieux encore ; mais ce qui se comprend moins bien de nos jours, c'est un acte daté de 1215, par lequel le seigneur de Déols donne au chapitre de Levroux tous les hommes et femmes atteints du mal de saint Sylvain qui seraient reçus dans l'hospice ; peut-être, après tout, était-ce un moyen d'intéresser d'une manière plus positive les pieux infirmiers à la guérison de leurs malades.

Si l'histoire de Levroux a commencé à une époque très reculée, elle a, en revanche, perdu de bonne heure toute importance ; un siège qu'elle soutint contre Philippe-Auguste, qui la prit après une assez longue résistance, est le dernier fait important que nous ayons à signaler.

Tout l'intérêt qui s'attache à Levroux est donc dans les débris qui attestent sa grandeur passée. Outre les ruines romaines dont nous avons parlé, on trouve au nord de la ville actuelle, au delà du ruisseau de Sept-Fonts, sur une éminence où les tours à demi ruinées d'un château gothique indiquent l'emplacement de l'ancienne ville, des mé-

dailles très nombreuses d'une peuplade de Celtes, dont on ignore le nom, mais qui témoignent, par la perfection des empreintes, d'une civilisation très avancée; des époques postérieures, il reste quelques vestiges des anciennes murailles et la porte Chastel ou de Champagne, achevée en 1506, servant aujourd'hui de prison; mais le plus précieux monument, parmi les antiquités de Levroux, est son église paroissiale de Saint-Sylvain, la plus belle de tout le bas Berry, et classée, à juste titre, au rang des monuments historiques de France.

Levroux possède des fabriques de draps, des tanneries, des mégisseries, des parchemineries, des fabriques de chandelles, une filature de laine, etc., et des carrières de grès.

Buzançais. — Buzançais (*Busentiacum*), station de la ligne du chemin de fer de Châteauroux à Tours, à 28 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Châteauroux, chef-lieu de canton, peuplé de 5,109 habitants, portait jadis le titre de comté et faisait partie du bas Berry. Il y existait un château fort très considérable, qui n'offre plus qu'une masse de ruines informes. Cette ville fut le théâtre de plusieurs combats dans les guerres du moyen âge; les Anglais, maîtres du Poitou, s'en emparèrent à la fin du XIIe siècle. Toutefois, ils ne la gardèrent pas longtemps; car, en 1167, Philippe-Auguste, encore dauphin, la reprit au nom de son père, Louis VII. Elle eut à souffrir plus cruellement pendant les guerres du XVe siècle; tombée alors au pouvoir des Anglais, elle fut saccagée, brûlée et ses fortifications furent démantelées. Un événement contemporain, qui eut un douloureux retentissement, a rappelé, en 1847, l'attention publique vers Buzançais. Un bateau de grains fut pillé par une population ordinairement douce et inoffensive, que la crainte de la famine égarait; les principaux auteurs du méfait, traduits devant les assises, furent, par une sentence bien rigoureuse, condamnés à mort et exécutés!

Buzançais est situé sur un coteau de la rive droite de l'Indre, qui s'y divise en plusieurs bras, et sur plusieurs îlots qui communiquent entre eux par six ponts. Cette situation est fort agréable; mais la ville est mal bâtie et présente un amas confus de vieilles maisons, entre lesquelles serpentent des rues tortueuses, étroites et sombres. Un petit nombre de maisons plus belles et plus grandes se font remarquer; presque toutes sont modernes. Les campagnes environnantes sont très agréables; on s'y livre à l'élève des chevaux. Aux richesses agricoles qu'elles fournissent, Buzançais a joint les produits de nombreuses et importantes industries: forges, fonderies, hauts fourneaux, fabriques de grosse tapisserie, filatures de laine, nombreux moulins à farine, dont un surtout mérite l'attention.

Les armes de la ville sont : *de gueules, à trois fleurs de lis d'argent : 2 et 1.*

Argenton. — Argenton (*Argentomagus*), station de la grande ligne du chemin de fer de Paris à Toulouse, par Limoges, à 28 kilomètres au sud-sud-ouest de Châteauroux, chef-lieu de canton peuplé de 5,582 habitants, ancienne frontière du bas Berry du côté du Poitou, est une des plus antiques villes du département de l'Indre et assurément la plus pittoresque.

La Creuse, traversée par un pont de pierre de taille, divise Argenton en deux parties : ville haute et ville basse; la ville haute, qui est bâtie en amphithéâtre sur un rocher inégal et de difficile accès, a une enceinte particulière et quatre portes, par l'une desquelles on communique avec la ville basse, située à l'extrémité d'un bassin entouré de coteaux couverts de vignes.

Sous les Romains, *Argentomagus* n'était qu'une espèce de camp retranché (*castrum*), en communication avec Bourges (*Avaricum*) par une voie romaine; elle fut remplacée, dès les premiers temps de la monarchie franque, par un château gothique. Cette forteresse commandait la route de Bourges à Poitiers; lorsque Pépin se fut emparé de Bourges, il se rendit maître du château d'Argenton, le fit réparer et agrandir, et en confia la garde à Remistamus, oncle de Waïfre, qui avait embrassé la cause du fondateur de la dynastie carlovingienne. Ce Remistamus, ayant plus tard trahi son nouveau maître, fut pris par ses propres soldats et pendu.

Pépin le Bref fortifia la ville qui s'était élevée sous les murs du château. Celui-ci, dont il ne reste plus que quelques rares vestiges et une tranche de son donjon cylindrique, réuni aux domaines des princes de Déols, était devenu presque inexpugnable, tant par sa situation sur la plate-forme d'un vaste rocher que par les travaux de défense ajoutés aux fortifications primitives. Il était ceint de dix grosses tours; au milieu s'élevait le donjon, grosse tour cylindrique appelée tour d'Héraclée, parce qu'on y avait encastré un bas-relief d'origine

romaine représentant un homme terrassant un taureau avec cette inscription : *Heraclius, veni, vici.* C'est sous la protection de ces formidables remparts que s'était formée la ville. Les Chauvigny, qui continuèrent l'œuvre des Déols, y fondèrent, en 1459, un couvent de cordeliers où fut inhumé Gui de Chauvigny, troisième du nom, ainsi que plusieurs de ses successeurs, seigneurs de Châteauroux. On voyait encore, à la fin du siècle dernier, l'auditoire où se rendait la justice ; on a récemment rendu au culte une jolie chapelle du XVe siècle, dédiée à saint Benoît. La prison, flanquée d'une tourelle, date de la même époque. Le percement de la route qui conduit au pont récemment construit a changé complètement l'aspect de ces lieux.

Après avoir joué un rôle important dans les guerres contre l'Anglais, et avoir vaillamment traversé ces longs orages, Argenton, avec les autres domaines de la maison éteinte des Chauvigny, passa aux mains du prince de Condé ; le château devint une des places de guerre des frondeurs. Louis XIV s'en souvint, et dès que sa volonté fut souveraine, il ordonna la démolition de la forteresse rebelle.

Quant à la terre d'Argenton, ayant été comprise dans le douaire de la veuve du dernier des Chauvigny, qui était de la maison de Bourbon-Montpensier, cette princesse la fit passer dans sa branche, et, dans la suite, elle fit partie des biens que Mlle de Montpensier légua au duc d'Orléans ; le régent la fit ériger en comté et la donna à la demoiselle de Sery.

Une madone du XVe siècle, encadrée dans une bordure gothique et qu'on voit encore vers le pont, est, avec la chapelle Saint-Benoît et la prison dont nous avons parlé plus haut, le seul monument qu'Argenton ait conservé des temps passés.

L'industrie actuelle consiste dans l'exploitation de terre blanche à poterie fine, fabriques de chaussures et de lingerie, fabriques de draps, tanneries, tuileries, briqueteries, tissages et blanchisseries de toiles. Le commerce principal est celui des grains, des farines, des vins, des eaux-de-vie et du vinaigre.

Les armes d'Argenton sont : *d'or, semé de croisettes de gueules à trois tourteaux de même.*

Le Blanc (lat. 46° 37′ 47″; long. 1° 16′ 42″ O.). — Le Blanc (*Fines Biturigum Cuborum, Oblincum Cuborum*), à 56 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Châteauroux, chef-lieu d'arrondissement avec tribunal de première instance, peuplé de 6,122 habitants, est une petite ville que la Creuse divise en deux parties et qui formait autrefois la limite extrême du Berry, du côté du Poitou.

C'était un chef-lieu d'élection et une châtellenie possédée, du XIIe au XVe siècle, par des seigneurs du nom de Naillac, qui étaient vassaux des comtes de Châteauroux, et de la famille desquels était issu Philibert de Naillac, grand maître de l'ordre de Malte, en 1396.

Le Blanc, qu'un acte de foi et hommage de l'an 1437 décrit ainsi : *le château de Naillac, la ville neuve et le faubourg Saint-Genitor*, ne semble pas avoir beaucoup changé d'aspect depuis cette époque ; la haute ville et la basse ville sont également mal bâties et mal percées, la partie haute surtout, dont les rues, qui manquent de largeur et de régularité, ont encore le désavantage d'une pente rapide. Sans parler de la destruction du château de Naillac, assis au cœur même de la ville haute, de la disparition presque complète de deux autres forteresses, des remparts élevés pour la défense de la ville et qui soutinrent de nombreux assauts, sans parler non plus de la dispersion d'une communauté d'augustins et de la suppression du prieuré de Saint-Genitor, il est affligeant d'avoir à constater que la population du Blanc, qui dépassait 10,000 âmes en 1750, a diminué de près de moitié dans le courant du siècle dernier.

Le seul monument que la ville puisse offrir à la curiosité du voyageur est l'église Saint-Genitor, construction assez remarquable et assez bien conservée de style romano-ogival.

Outre les établissements qui se groupent habituellement autour des centres administratifs préfectoraux, imprimerie et maison de banque, Le Blanc possède des fabriques de chemises, filatures de laine, tanneries, corroiries, brasseries, briqueteries, tuileries, fours à chaux ; de nombreuses forges sont exploitées dans ses environs, et il s'y fait un commerce assez important en chevaux estimés, en bois, fer, merrain, poterie, vins et poissons.

Les armes de cette ville sont : *d'azur, au cygne d'argent.*

Saint-Hilaire. — Saint-Hilaire est une petite commune du canton de Belâbre, située à 9 kilo-

mètres au sud du Blanc, sur la rive gauche de la Benaise, affluent de l'Anglin, et peuplée de 997 habitants.

Son église, qui est romane, mais dont la voûte est simplement en bardeau, offre un des exemples, très nombreux dans le Berry, de la déviation de l'axe du chœur, allusion symbolique à l'inclinaison de la tête du Christ sur la croix ; elle possède des peintures absidales et un vitrail moderne.

Au Pré de la Croix se dressait autrefois un de ces petits monuments de la foi de nos pères, appelés lanternes des morts ; une inscription commémorative en signale l'emplacement.

Sur le territoire de cette commune, on a découvert en 1875, à moins de 350 mètres du village, une grotte très curieuse dite *Grotte de Saint-Georges* qui présente, sur un espace de 12 mètres de longueur sur 8 de largeur, un ensemble de stalactites et de stalagmites qui, aux lumières, la font resplendir de mille feux étincelants nuancés de toutes les couleurs du prisme. Cette curiosité naturelle attire beaucoup de visiteurs à Saint-Hilaire.

Saint-Benoit-du-Sault. — Saint-Benoît-du-Sault, chef-lieu de canton, situé à 33 kilomètres au sud-est du Blanc, sur une colline dont le pied est baigné par le Portefeuille, petit affluent de la rive droite de l'Anglin, est une petite ville de 1,078 habitants, qui a conservé son aspect du moyen âge. Elle doit son origine à un prieuré de bénédictins, fondé au IXe siècle et restauré sous Louis le Jeune. C'était une des dépendances du grand monastère de Saint-Benoît-sur-Loire; il fut entièrement ravagé par les protestants en 1563.

La ville et le prieuré étaient protégés par une ceinture de murailles flanquées de tours, dont il reste quelques débris. L'église du prieuré, qui date du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle, sert aujourd'hui de paroisse, et les autres bâtiments, restaurés de nos jours, sont occupés par les religieuses du Verbe-Incarné, qui y tiennent un pensionnat. Au faubourg Saint-Michel, l'ancien couvent des augustins a été converti en collège communal.

Saint-Benoît-du-Sault possède une tuilerie, une tannerie, des fours à chaux ; c'est dans ses environs que sont les forges d'Abloux. On visite aussi sur son territoire les rochers et la cascade de Montgarnaud.

Concrémiers. — Concrémiers, à 6 kilomètres au sud-ouest du Blanc et sur les bords pittoresques de l'Anglin, est une commune de 928 habitants, dont la principale industrie est l'agriculture et l'élève des chevaux. Son église est curieuse à visiter. Dans les environs, on remarque deux châteaux intéressants : l'un à l'ouest, le château de Forges, date du XVe siècle; il domine le confluent de l'Anglin et du Salceron ; les tours, réunies en faisceau, sont d'un bel aspect. L'autre, c'est le château de Roche, aurait pu servir de cadre aux récits merveilleux et terribles d'Anne Radcliffe ; ce ne sont que vastes souterrains, sombres corridors, communiquant entre eux par des issues secrètes et des escaliers que recèle l'épaisseur des murs. Il a été restauré dans ces dernières années.

Les bords de l'Anglin, au-dessous de Concrémiers, abondent en sites intéressants, en curiosités archéologiques ; contentons-nous de nommer : les manoirs de la Grande-Maison et de Plaincourt, l'abbaye de Puy-Chevrier et le château de La Roche-Bellusson.

Fontgombault. — Fontgombault, canton de Tournon-Saint-Martin, sur la rive droite de la Creuse, à 8 kilomètres au nord-ouest du Blanc, compte 813 habitants. Ce village doit son nom à une fontaine située sur la rive gauche de la Creuse, auprès de laquelle un ermite du nom de Gombault ou Gombaud s'était retiré, alors que le pays était encore sauvage. L'ermitage se transforma bientôt en communauté religieuse et, à la fin du XIe siècle, celle-ci avait acquis une telle importance que le supérieur l'établit dans une grande abbaye située sur l'autre rive de la Creuse, la rive droite. L'abbaye de Fontgombault appartenait à l'ordre des bénédictins. Elle fut abandonnée et ruinée à l'époque de la Révolution. L'église, rangée au nombre de nos monuments historiques, est un des plus beaux édifices romans du centre de la France; elle a été en partie réparée. Ce qui reste des bâtiments claustraux a été également remis en état et était occupé, avant 1880, par les trappistes, qui y avaient établi une colonie agricole et un pénitencier pouvant recevoir 500 enfants.

La Chatre (lat. 46° 34′ 53″; long. 0° 20′ 56″ O.). — La Châtre (*Castra*), station de l'embranchement du chemin de fer de Châteauroux à La Châtre, à 37 kilomètres au sud-sud-est de Châteauroux, chef-lieu d'élection du bas Berry, non loin des con-

fius de la Marche, aujourd'hui siège d'une sous-préfecture, avec collège communal et une population de 4,993 habitants, est une ville très ancienne, située sur la rive gauche de l'Indre, à quelques lieues de distance de la source de cette rivière, sur le penchant d'une colline qui domine une profonde et étroite vallée parsemée de jardins et de vergers.

Beaucoup d'historiens prétendent que La Châtre a été fondée sur l'emplacement d'un camp romain. Sans nous arrêter à combattre ou à confirmer les probabilités de cette version, nous commencerons son histoire à une époque où les documents sont plus authentiques.

Cette ville faisait partie des domaines des princes de Déols, maison dont nous avons eu tant de fois occasion de constater l'antiquité et la puissance. Vers le XIe siècle, Raoul, second du nom, dit le Chauve, fils du fondateur de la ville de Châteauroux, ayant eu six enfant mâles, donna en apanage au sixième, nommé Ebbe, la seigneurie de La Châtre. C'est ce fils qui devint à son tour la souche d'une noble et puissante maison, dont l'illustration survécut pendant plusieurs siècles à la dépossession de la seigneurie paternelle; nous voyons, en effet, sortir de cette famille un archevêque de Bourges, Pierre de La Châtre, dont l'investiture fut un sujet de sanglantes querelles, vers l'an 1140, entre le roi de France, Louis VII, et le pape Innocent II; puis, beaucoup plus tard, deux maréchaux de France, le père et le fils, tous deux gouverneurs du Berry; un colonel général des suisses, et, plus anciennement, quatre capitaines de la première compagnie française des gardes du corps du roi, à commencer du règne de Louis XI; il paraît même que cette compagnie avait été établie pour Claude de La Châtre, en 1473. Cependant, comme nous le disions, cette famille ne possédait plus que le titre de sa seigneurie depuis longtemps. Pendant les guerres de la croisade, sous le règne de saint Louis, un descendant d'Ebbe, portant aussi ce nom, ayant été fait prisonnier par les Sarrasins, fut obligé de vendre sa terre pour payer sa rançon. Le domaine avait été racheté par les Déols de la branche aînée; il passa, avec les autres fiefs, à la maison de Chauvigny, et était tombé, à l'extinction de cette famille, dans le partage du maréchal d'Aumont, quand le prince de Condé fit acquisition du tout, en 1614.

La Châtre eut, comme toutes les villes de la province, sa part de calamités et de dévastations dans les guerres civiles et étrangères qui désolèrent le bas Berry. L'épisode le plus remarquable de ces affligeantes annales est l'occupation de la ville, en 1360, par le sire de Sarzay, qui vint s'enfermer dans La Châtre avec quarante lances pour empêcher les Anglais de s'en emparer; malheureusement, à cette époque, la gloire du courage était souvent ternie par les brutalités de l'indiscipline; les soudards libérateurs commirent tant de désordres et se livrèrent à des excès tels, que les habitants de La Châtre les virent partir avec plus de joie que n'en avait excité leur arrivée. Des fortifications qui défendaient la ville dans ces temps de luttes continuelles, et d'un énorme château fort, ruiné à diverses reprises, il ne reste que des débris informes, et une grosse tour qui sert maintenant de prison.

Les habitants de La Châtre avaient été affranchis du servage, moyennant une redevance annuelle de 10 sols, vers le XIIe siècle, par un de leurs seigneurs du nom de Guillaume, de cette même maison des Chauvigny dont nous avons eu occasion de constater ailleurs la domination douce et presque paternelle.

Bien que construite avec irrégularité, La Châtre est un séjour agréable; elle est entourée de promenades ombragées, d'où le regard embrasse le cours de l'Indre et les sites variés et pittoresques d'une gracieuse vallée. Elle possédait autrefois un couvent de carmes et un de capucins, une église dépendant du premier de ces couvents et une collégiale placée sous l'invocation de saint Germain, fondée, au XIIe siècle, par Ebbe, seigneur de Châteauroux, et appartenant aux chanoines du chapitre. La paroisse actuelle, l'ancienne collégiale Saint-Germain, soigneusement entretenue, est aujourd'hui rangée parmi nos monuments historiques; elle appartient au style romano-ogival; elle a de très beaux vitraux.

Quoique La Châtre possède quelques établissements industriels, fabriques de draps, tanneries, corroiries, les habitants sont plus portés à l'exploitation commerciale des produits de leur riche pays. Il s'y tient d'importants marchés pour la vente des laines, draps, cire, peaux de chèvres, plumes, bestiaux et châtaignes, fort abondantes dans les environs. Dans les prairies qui l'entourent, on élève des chevaux dont il se fait un certain commerce dans les foires ou marchés.

Les armes de La Châtre sont : *de gueules, à la croix ancrée de noir, au chef cousu de France.*

Nohant-Vicq. — Nohant-Vicq, à 6 kilomètres au nord de La Châtre, est situé sur une colline qui domine la vallée de l'Indre et sur la route de La Châtre à Châteauroux. Nous n'aurions rien à dire de cette modeste et paisible commune, dont la population ne dépasse pas 960 habitants, si nous n'avions à signaler son château qui, à vrai dire, a plutôt l'air d'une bonne demeure bourgeoise que d'un logis seigneurial. C'est dans cette retraite qu'elle aimait, que George Sand a passé les dernières années de sa vie, entourée de ses enfants et petits-enfants ; c'est dans l'humble cimetière et auprès d'un vieil orme qu'elle repose. L'illustre écrivain a écrit au château de Nohant une partie de ses ouvrages. Les pauvres du pays ignoraient ses mérites littéraires, mais ils connaissaient bien la charité inépuisable de celle qu'ils appelaient la *bonne dame*.

L'église de Nohant, qui appartient à l'époque romane, conserve quelques traces de peintures murales ; elle a été rangée au nombre de nos monuments historiques.

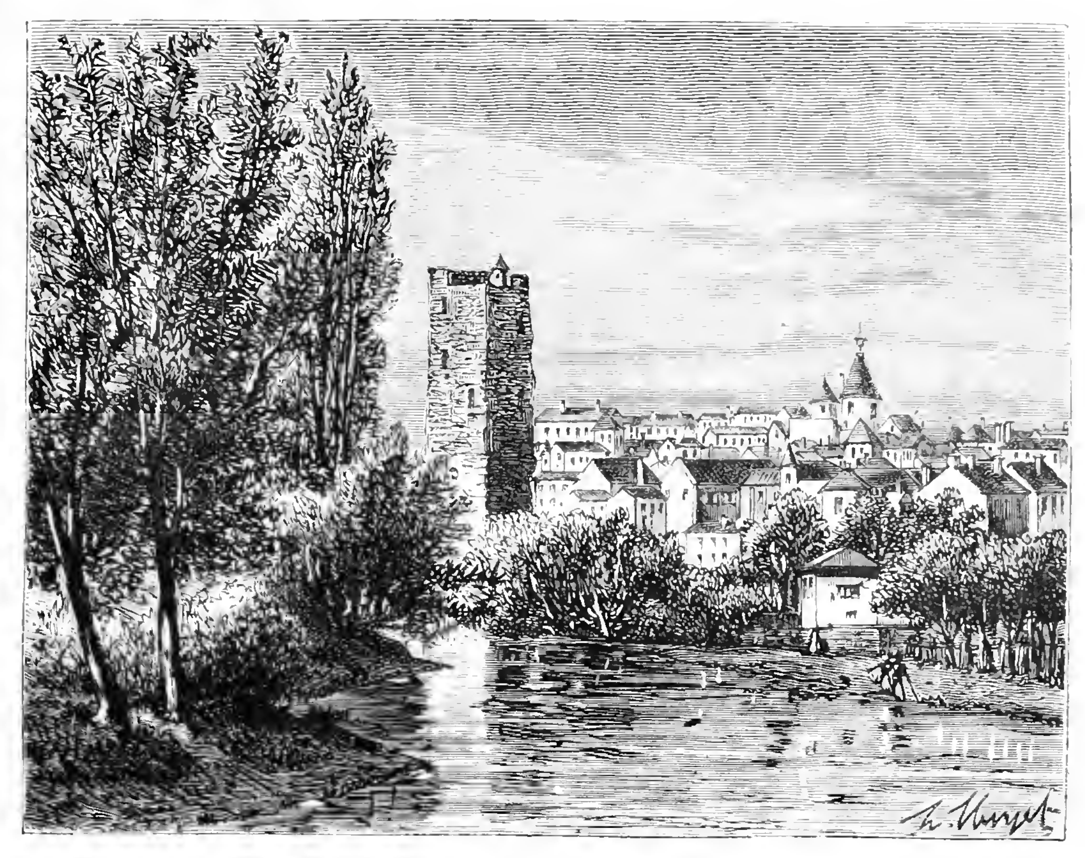
Neuvy-Saint-Sépulcre. — Neuvy-Saint-Sépulcre sur la rive droite de la Bouzanne, affluent de l'Indre, et à 15 kilomètres à l'ouest de La Châtre, est une petite ville fort ancienne, aujourd'hui chef-lieu de canton, et peuplée de 2,392 habitants. On prétend qu'elle a été bâtie sur l'emplacement de l'antique *Noviodunum*, qui se soumit à César lorsque ce conquérant revint de *Genabum* à *Avaricum*. Elle appartenait aux seigneurs de Déols, qui y avaient fondé près du château une collégiale, à laquelle Eudes, cardinal de Châteauroux, donna un fragment de la pierre du sépulcre de Notre-Seigneur. Pour offrir à cette relique un abri digne d'elle, on y construisit, au XIe siècle l'église, sur le plan de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Cette collégiale sert aujourd'hui de paroisse; elle se compose de deux coupoles superposées offrant extérieurement l'aspect d'une tour massive que devait couronner un troisième dôme, resté inachevé. Elle a été rangée au nombre de nos monuments historiques ; une enceinte fortifiée, dont il reste une porte, la protégeait contre les attaques du dehors. Neuvy possède des fabriques de draps, des fours à chaux et des minoteries ; elle fait un certain commerce de vins blancs, de grains, de farines et de bestiaux. A 6 kilomètres au nord de Neuvy est l'ancien château du Lys-Saint-Georges.

Sarzay. — Sarzay est une petite commune de 697 habitants, située dans le canton de Neuvy-Saint-Sépulcre, à 9 kilomètres à l'ouest de La Châtre, sur la rive droite de la Vanvre ; on y voit un château du XVe siècle, dont le donjon est remarquable. La terre de Sarzay est restée, depuis le XIVe siècle jusqu'au XVIIIe, dans la maison de Barbançois, dont plusieurs membres se distinguèrent dans le service militaire, et par leurs duels célèbres. En 1538, Hélion, l'un d'eux, âgé de soixante-dix ans, tua, en combat singulier, en présence du roi François Ier, François de Saint-Julien, jeune chevalier de mérite, qui, ayant d'abord dit que Jean de La Tour, seigneur de Châteauroux, s'était enfui à la bataille de Pavie, propos que Hélion de Barbançois répéta, l'avait ensuite nié devant le conseil du roi ; pour quoi le duel fut ordonné *pour les divers être justifiés.* Pierre de Barbançois hérita du courage de son aïeul, et eut un duel qui ne fut pas moins célèbre que le sien ; c'est celui qu'il soutint contre le capitaine Aragon, en 1584, et qui eut lieu derrière les Chartreux, à Paris, en présence de quatre mille personnes; son adversaire resta mort sur la place. Sur le territoire de la commune de Sarzay, on voit les belles ruines du château de Rochefollas.

Aigurande.—Aigurande (*Igorandis Biturigum*), ancienne châtellenie, est aujourd'hui une petite ville de 2,292 habitants, et chef-lieu de canton, située à 25 kilomètres au sud-ouest de La Châtre, sur les confins du département et de celui de la Creuse, partie sur une hauteur et partie dans la plaine, près de la source de la Bouzanne. Elle présentait autrefois cette particularité qu'elle dépendait du domaine des princes de Déols, mais qu'une de ses rues, appelée la rue d'Aigurandette, relevait du présidial de Guéret. Il ne reste plus de trace de son ancien château ; son église date du XIIIe siècle.

Cette petite ville fait un commerce considérable de bestiaux; ses marchés sont très fréquentés. Dans les environs, il y a des hauts fourneaux.

Sainte-Sévère. — Sainte-Sévère (*Sanctæ Severæ Fanum*), à 12 kilomètres au sud-est de La



Issoudun.

Châtre, près de la rive droite de l'Indre, est une petite ville de 1,137 habitants, aujourd'hui chef-lieu de canton, qui fait un certain commerce de laines, de grains et de bestiaux. C'était autrefois une ville très forte, entourée d'une triple muraille et défendue par un bon château. Elle eut beaucoup à souffrir des longues guerres qui désolèrent l'Aquitaine. Les Anglais l'occupaient lorsque, en 1372, Du Guesclin, à la tête d'une armée considérable, vint en faire le siège. Après avoir investi la ville, le connétable, la trouvant *moult noblement murée et close de nobles fossés*, agite dans un conseil de guerre la question de savoir s'il ne serait pas plus prudent de lever le siège. Une circonstance fortuite détermina l'attaque dans la même journée: une douzaine de Français s'étaient approchés des fossés pour braver l'ennemi ; des paroles piquantes et des insultes sont échangées ; les Français s'indignent, s'élancent au pied des murs et s'efforcent de les entamer à coups de pics, malgré une grêle de traits et de pierres que font pleuvoir sur eux les assiégeants. Au bruit de cette attaque soudaine, les soldats du camp accourent en foule, apportant des échelles, des pics, des leviers ; l'assaut est donné avec fureur, et la place, qui passait pour imprenable, est emportée en un jour après des prodiges de valeur. De tout ce formidable appareil de défense, il ne reste qu'un donjon cylindrique, qui domine au loin la campagne, et une double porte fortifiée, près de laquelle on remarque une belle croix de la Renaissance.

Éguzon. — Éguzon, station de la grande ligne du chemin de fer de Paris à Toulouse par Limoges, chef-lieu de canton de 1,618 habitants, à 41 kilomètres à l'ouest de La Châtre, sur les anciennes limites de la Marche et du Berry, n'offre rien d'intéressant que les ruines recouvertes de lierre de son ancien château, et nous ne la citons ici que comme point d'excursion charmante à faire

pour l'historien, l'artiste, le touriste, aux ruines des châteaux de Crozant (Creuse), de Châteaubrun, et dans la vallée de Gargilesse.

Les ruines de Châteaubrun appartiennent à la petite commune de Cuzion ; elles sont situées à 4 kilomètres au nord d'Éguzon, sur la rive droite de la Creuse, et se composent de plusieurs tours rondes ou carrées, avec un corps de logis éclairé de fenêtres géminées, le tout dominé par un beau donjon cylindrique de près de 30 mètres d'élévation, partagé en sept étages. De la plate-forme de cette tour, on jouit d'une vue magnifique sur la vallée de la Creuse.

Ce château avait été fondé, à la fin du XIIe siècle, par Hugues le Brun, que l'on croit être Hugues IX de Lusignan, comte de la Marche.

Issoudun (lat. 46° 56′ 54″; long. 0° 20′ 49″ O.). — Issoudun (*Uxellodunum*, *Ernodurum*, *Exoldunum*), station de la grande ligne du chemin de fer de Paris à Toulouse par Limoges, à 28 kilomètres à l'est-nord-est de Châteauroux et à 236 kilomètres de Paris, sur la Théols, chef-lieu de sous-préfecture, siège d'un tribunal de première instance et de commerce, d'une chambre consultative des manufactures, possédant un collége communal et une population de 13,346 habitants, faisait autrefois partie du bas Berry, dépendait du diocèse et de l'intendance de Bourges, ressortissait au parlement de Paris, était chef-lieu d'élection, siège d'un bailliage et prévôté royale, ainsi que d'un gouvernement particulier.

Quoique l'existence d'Issoudun remonte incontestablement à une époque très reculée, l'histoire de son origine est si incertaine et si problématique que nous la transcrivons ici bien plutôt comme légende que comme récit authentique. Donc, selon une version que nous ne discutons pas, Issoudun était une cité importante des Bituriges avant l'invasion romaine; elle fut au nombre des vingt villes que détruisirent les Gaulois quand ils dévastèrent eux-mêmes leur propre pays pour en chasser l'ennemi par la famine. César, devenu maître de la Gaule, malgré l'héroïque résistance de ses habitants, aurait relevé les ruines d'Issoudun, qui, protégée contre les invasions des barbares par une enceinte d'épaisses murailles flanquées de tours et entourées de fossés, défendue surtout par une redoutable forteresse, aurait résisté dans cet état jusqu'au Xe siècle sans que soit parvenu jusqu'à nous le souvenir d'aucun fait accompli autour ou dans l'intérieur de ses murailles. C'est, en effet, seulement à cette époque que les premiers documents précis viennent éclairer les recherches. Issoudun appartenait alors à la famille de Déols; Émenon, qui vivait sous le roi Lothaire, se qualifiait de prince du château d'Issoudun, par la grâce de Dieu; et Eudes l'Ancien, en 1088, prenait le titre de prince de Déols, de Châteauroux et d'Issoudun.

Issoudun eut le même sort que La Châtre; elle devint l'apanage d'une branche cadette, avec cette différence toutefois que les Déols d'Issoudun s'éteignirent dès le commencement du XIIIe siècle en la personne d'une princesse qui mourut sans enfants. Sa succession devait être partagée entre différents seigneurs dont les sires de Culant étaient les plus considérables. Philippe-Auguste, qui, dans une acquisition pour ainsi dire personnelle, espérait trouver une arme nouvelle contre les prétentions des princes anglais, transigea avec tous les héritiers et devint propriétaire en 1220 du domaine d'Issoudun, qui depuis est resté réuni à la couronne. Nous avons vu, dans l'histoire générale du département, après combien de contestations et de luttes sanglantes il accomplit cette réunion, qui constituait aussi une partie de la dot apportée par Blanche de Castille à Louis, fils aîné de Philippe-Auguste. La domination des Déols se signale à Issoudun, comme sur les autres points de leurs domaines, par de pieuses fondations; une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît est construite en 947 dans la ville basse. Ayant été ruinée par les Anglais, elle est tranférée dans la ville haute, sous le nom d'abbaye de Notre-Dame d'Issoudun. Émenon lui donne tous les droits de justice et de seigneurie sur le faubourg Saint-Martin. L'église paroissiale et collégiale de Saint-Cyr est bâtie au centre de la basse ville, et Éberard du Tour ordonne par testament à son fils Éberard de devenir chanoine de son chapitre; puis viennent d'autres églises encore : Saint-Denis pour le faubourg de Rome, Saint-Jean pour le quartier est de la ville, et Saint-Paterne élevé par Raoul le Large. A l'ouest, deux couvents : un de cordeliers et un autre des filles de la Visitation, transféré au XVIIe siècle dans les bâtiments de la Maladrerie; deux hôpitaux, l'ancienne Maladrerie et l'Hôtel-Dieu, dernière œuvre de Raoul, le dernier des seigneurs de la maison de Déols. Les événements histo-

riques qui correspondent à cette période sont moins glorieux pour les possesseurs du domaine d'Issoudun.

En 1135, un immense incendie détruit l'ancien château, l'abbaye de Notre-Dame et toute la ville haute; en 1176, lorsque l'Anglais envahit toute la province, nous ne voyons Issoudun tenter aucun effort de résistance; c'est comme une espèce de place neutre qu'Issoudun est choisie l'année suivante pour la signature d'un traité de paix entre les rois de France et d'Angleterre, qui tous deux avaient été époux d'Éléonore de Guyenne. Enfin, en 1195, la ville se laisse surprendre par Mercadier, chef de cotereaux, et l'un des lieutenants de Richard Cœur de Lion; ses faubourgs, une partie de l'église Saint-Paterne sont brûlés, et la domination étrangère, qui se maintient pendant vingt-cinq années, élève, comme monument de son passage, cette tour énorme qui domine les restes du vieux château, et qui est connue aujourd'hui sous le nom de tour Blanche.

Si nous avons insisté quelque peu sur cette phase affligeante, c'est que les annales d'Issoudun vont nous offrir, dans les périodes suivantes, des pages assez brillantes pour la faire oublier.

Sous le règne de Charles VII, elle soutint avec vigueur un siège pendant lequel ses faubourgs furent incendiés, sans que l'ennemi pût pénétrer dans la ville; en satisfaction et en reconnaissance de leur conduite, le roi, en 1423, affranchit les habitants du servage, moyennant 2,000 livres qu'ils versèrent à son trésor, et les exempta du droit de taille. Il leur donna une autre preuve, plus précieuse peut-être à ses yeux, mais moins profitable et moins honorable, de sa confiance et de ses sympathies; il fit don à Agnès Sorel de la châtellenie d'Issoudun, et la dot royale de la mère de saint Louis tomba aux mains de la maîtresse d'un de ses descendants. Louis XI vint en pèlerinage à Issoudun, où l'attirait sa dévotion particulière à la Vierge, sous l'invocation de laquelle était placée l'abbaye du château; à cette occasion, il concéda à la ville la franchise de sept foires déjà fort anciennes. En 1504, un nouvel incendie consuma deux cents maisons de la ville.

La réforme religieuse trouva de nombreux adhérents dans la population d'Issoudun, mais sans altérer son attachement au pouvoir central, ni sans pouvoir l'entraîner à aucun déchirement de l'unité nationale.

En 1562, les huguenots mirent le siège devant Issoudun, les habitants résistèrent et, grâce au secours que leur apporta le sieur de Sarzay, de la famille de cet autre héroïque libérateur de La Châtre, le siège fut levé. En mémoire de ce service signalé, les habitants donnèrent le nom de Sarzay à une tour de l'enceinte que le canon de l'ennemi avait ruinée, et qu'on rebâtit après cet événement.

Sous Henri IV, les ligueurs qui bloquaient la ville, secondés par la complicité d'un seigneur de La Châtre, gouverneur de Bourges, trouvèrent le moyen d'y faire pénétrer secrètement un corps de troupes qui, maître de la place, y établit une forte garnison et emprisonna ceux qui s'étaient signalés par leur fidélité à la cause du roi; mais les habitants, réunissant, dans un effort suprême, leur courage et leur dévouement, se soulevèrent contre l'autorité des ligueurs et les chassèrent de vive force, le 14 juillet 1489. C'est en mémoire de cette glorieuse action que chaque année, à la même date, un *Te Deum* était chanté dans l'église de Saint-Cyr; puis, au milieu de réjouissances publiques, un feu de joie était allumé sur une place hors de la ville, cérémonies auxquelles assistaient les officiers municipaux et tous les corps de justice.

Un dernier trait clôt dignement la carrière d'héroïsme et de dévouement que fournit Issoudun dans les temps modernes. Pendant la minorité de Louis XIV, en 1651, l'influence de Condé n'ayant pu déterminer les habitants à ouvrir les portes de la ville aux troupes de la Fronde, Issoudun fut encore assiégée; l'attaque était dirigée avec une ardeur extrême, lorsque, le 21 septembre, au milieu d'un assaut plus furieux encore que les précédents, un incendie éclate; le feu, ce fléau destructeur qui semble attaché comme fatalement aux destinées d'Issoudun, embrase de ses flammes dévorantes la cité presque entière; 1,200 maisons, dit-on, sont atteintes. Les combattants ne quittent pas leurs remparts au milieu de ce cercle ardent, inexorable, qui les ruine au dedans par l'incendie, qui les menace au dehors par le feu des mousquets et des canons. Ils luttent plus intrépides et plus furieux, et ne s'arrêtent qu'après avoir forcé les frondeurs à renoncer à toute nouvelle tentative; Louis XIV passa, quelques jours après, par Issoudun: il vit les ruines encore fumantes, écouta le récit de l'héroïque catastrophe qui lui fut fait par le comte de Saignan, alors gouverneur de la province. Dans

l'élan de son admiration, le prince confirma toutes les anciennes franchises de la ville, y ajouta le privilège de noblesse pour le maire et ses successeurs, l'exemption du logement des gens de guerre et d'une autre corvée militaire qu'on appelait l'*ustensile*.

Les longues et souvent orageuses années écoulées depuis cet épisode ont passé sur Issoudun sans y faire naître aucun événement qui mérite une mention particulière ; aujourd'hui, cette ville suit timidement, et d'un peu loin, le mouvement industriel et commercial qui entraîne le reste de notre pays; cependant, à des transactions assez actives et assez importantes sur les vins, blés, laines, bois, fers, chevaux et bestiaux, Issoudun joint encore des fabriques de draps communs, de toiles, de bonneterie, chapellerie, papiers peints, des filatures de laine, brasseries, imprimeries, serrurerie artistique, lithographies, teintureries, parchemineries, tanneries, corroiries, salpêtrières, minoteries, qui témoignent de l'activité de ses habitants et de leur participation aux progrès du temps. L'aspect de la ville se modifie heureusement de jour en jour, la réparation indispensable des désastres causés par les trois incendies dont la ville eut tant à souffrir, le dernier surtout, a en quelque sorte modernisé la vieille cité berrichonne; les rues sont larges, bien alignées, les maisons élégantes et souvent accompagnées de jardins; les édifices publics sont d'un extérieur convenable et bien ordonnés; parmi ceux d'origine moderne, il faut citer l'hôtel de ville et la salle de spectacle; il y aurait injustice aussi à oublier les promenades et boulevards dessinés avec goût et agréablement ombragés; des monuments anciens que nous avons eu occasion de citer, il reste : la tour Blanche, la crypte de l'ancienne église de l'abbaye Notre-Dame, aujourd'hui propriété particulière, et l'église de Saint-Cyr, de style ogival et encore ornée de vitraux curieux.

Issoudun a vu naître le jésuite Guillaume Berthier, le philologue Thurot, le célèbre comédien Baron, le littérateur Luneau de Bois-Germain; Marion du Mersan, auteur dramatique.

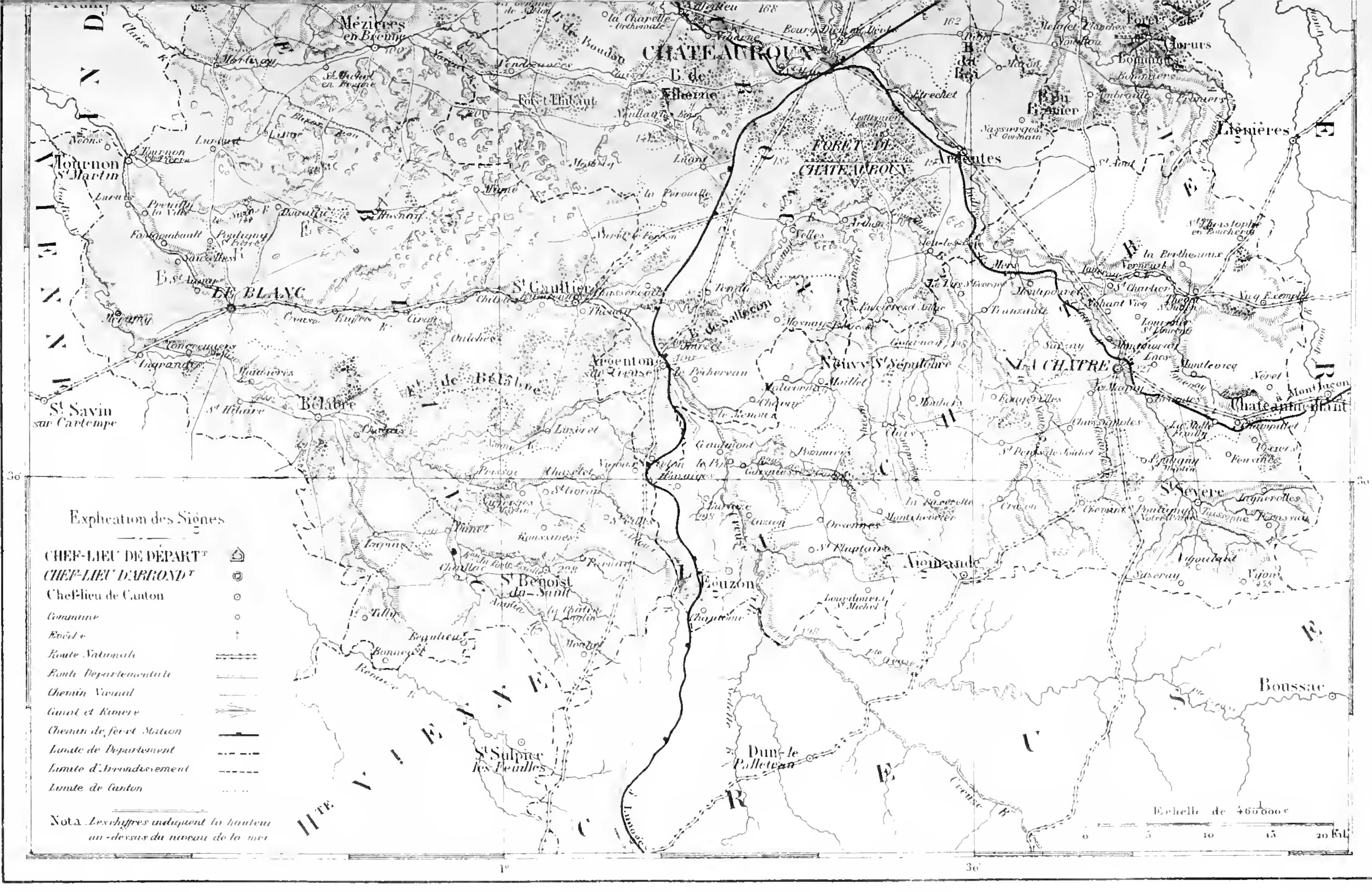
Les armes de la ville sont : *d'azur, à une* Y *d'or, cantonnée de trois fleurs de lis d'or*. On les trouve encore : *d'azur, au pairle d'or, accompagné de trois fleurs de lis mal ordonnées.*

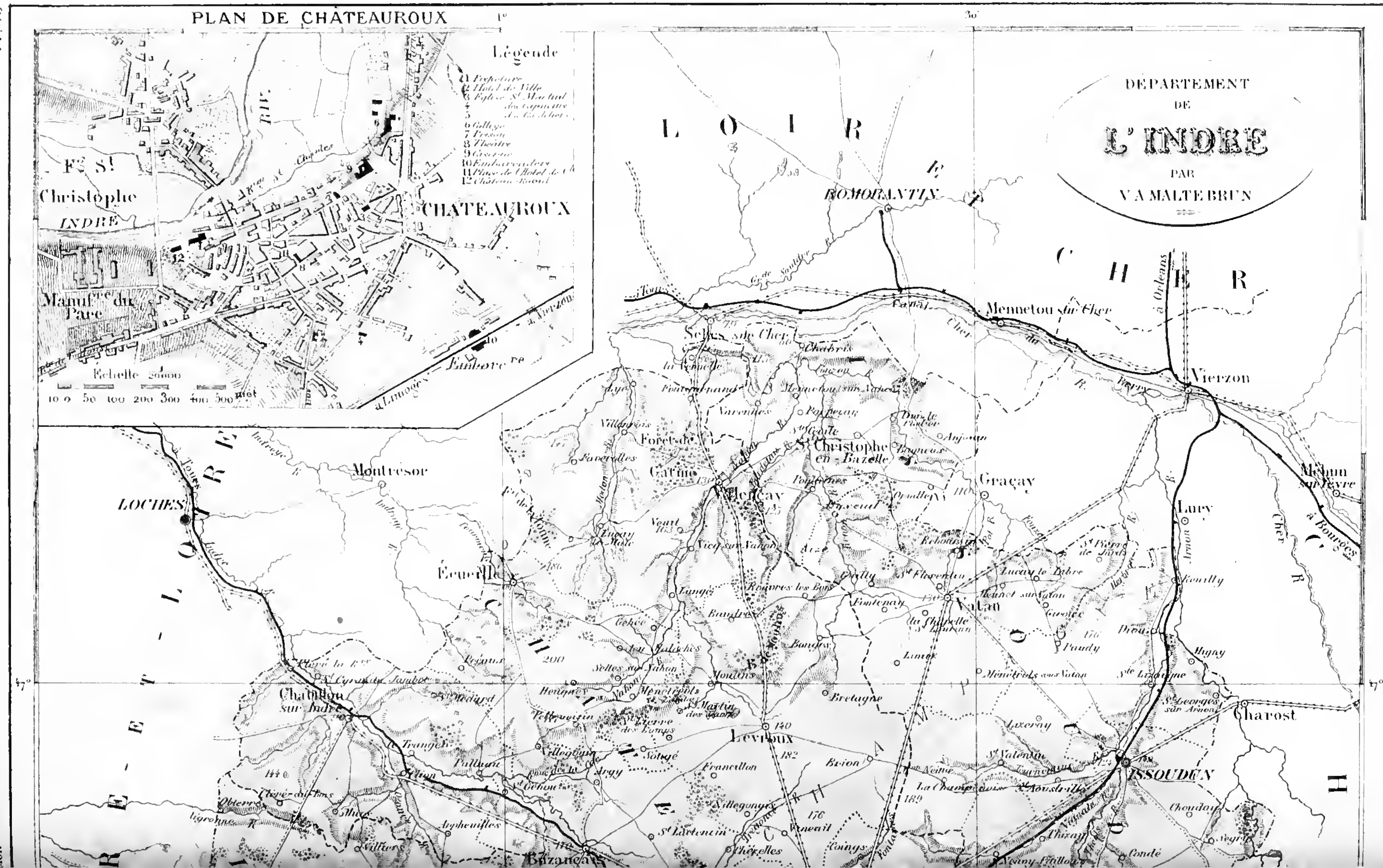
Vatan. — Vatan (*Vastinum, Vastinus Vicus*), chef-lieu de canton, à 19 kilomètres au nord-ouest d'Issoudun, est une ancienne petite ville de 2,860 habitants, située sur le Pozon, un des sous-affluents du Cher. Elle est bâtie au milieu d'une vaste plaine, dans une dépression du sol telle, que l'eau se trouve partout à moins d'un mètre de profondeur, ce qui rend les maisons extrêmement humides. Son origine remonte au ve siècle. Les seigneurs d'Issoudun en étaient possesseurs au xie siècle. Elle passa au xiiie siècle dans la maison de Saint-Palais et plus tard dans celles du Puy et d'Aubery; elle fut érigée en marquisat en 1650 en faveur de Robert d'Aubery. Vatan fut affranchie et reçut une charte communale, en 1269, de ses seigneurs, Pierre de Saint-Palais et Raoul de Culan.

Au temps des guerres de religion, l'église de Saint-Laurian fut dévastée par les huguenots, qui brûlèrent le corps du saint, dont il ne reste plus qu'un os du bras. Ce saint Laurian, archevêque de Séville, s'était retiré dans le Berry, près de Vatan, pour fuir la persécution des ariens d'Espagne et la vengeance du roi Totila.

Vatan était jadis une place forte, défendue par un château qui fut assiégé et pris, en 1612, par les troupes royales, à la suite d'une révolte de Florimond du Puy; il ne reste plus de traces de ses fortifications. L'église paroissiale, ancienne collégiale, dédiée à saint Laurian, fut rebâtie en l'an 1005, mais le clocher et l'abside à trois pans ont été refaits à l'époque de la Renaissance. Les vitraux, qui reproduisaient les détails de la vie de saint Laurian, et qui dataient de la même époque, étaient remarquables; il n'en reste que des débris. La voûte en bois de la nef est également décorée de peintures représentant la légende de saint Laurian. Près de la porte de l'église jaillit une fontaine qui est le but d'un pèlerinage assez fréquenté.

Vatan fait un commerce assez considérable de laines, de bois, de fers et d'ardoises; ses foires sont très fréquentées.


Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPART T
CHEF-LIEU D'ARROND T
Chef-lieu de Canton
Commune
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Canal et Rivière
Chemin de fer et Station
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
Nota. Les chiffres indiquent la hauteur au-dessus du niveau de la mer
Echelle de 1:460000
0 5 10 15 20 Kil.
CHATEAUROUX
LE BLANC
LA CHÂTRE
Mézières en Brenne
Tournon St Martin
St Savin sur Gartempe
St Gaultier
Argenton sur Creuse
Bélâbre
Ardentes
FORÊT DE CHATEAUROUX
Lignières
Neuvy St Sépulchre
Châteaumeillant
St Sévère
Aigurande
Eguzon
St Benoît du-Sault
St Sulpice les Feuilles
Dun-le Palleteau
Boussac
HTE VIENNE


PLAN DE CHATEAUROUX
Légende
CHATEAUROUX
INDRE
Christophe
Manufre du Parc
Echelle
DÉPARTEMENT
DE
L'INDRE
PAR
V.A. MALTE BRUN
LOIR
ET
CHER
LOCHES
Montrésor
Écueillé
Chatillon sur Indre
Buzançais
Levroux
Valençay
Graçay
Vatan
Issoudun
Charost
Vierzon
Lury
Romorantin
Mennetou sur Cher
Selles sur Cher
St Christophe en Bazelle
à Orleans
à Bourges
Cher
Arnon
Canal

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 24ème. — Population : 68ème. — Densité de la population : 80ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS
6.795 kil. carrés ou 679.530 hect.	Hommes, 141.320 Femmes, 139.928 Total.. 281.248 41 hab. 39 par kil. carré.	4	23	245	Propriétés bâties.. 4.000.000 fr. — non bâties. 14.000.000 » Revenu agricole... 90.000.000 »	12.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE CHATEAUROUX

Superficie, 2.455 kil. carrés ou 245.528 hect. — Population, 109.415 hab. — Cantons, 8. — Communes, 81

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
CHATEAUROUX, 10 comm., 28.567 hab.	CHATEAUROUX	19.442	»
	Coings	602	8
	Déols	2.650	2
	Diors	473	11
	Luant	921	15
	Montierchaume	979	10
	Niherne	1.201	13
	Pérouille (La)	554	20
	Saint-Maur	1.400	5
	Villers	335	10
ARDENTES, 9 comm., 8.844 habit.	Ardentes	2.617	14
	Arthon	1.002	13
	Buxières-d'Aillac	409	20
	Étrechet	544	8
	Jeu-les-Bois	648	18
	Mâron	907	14
	Poinçonnet (Le)	1.206	9
	Sassierges-Saint-Germain	652	16
	Velles	859	14
ARGENTON, 10 comm., 14.039 hab.	Argenton	5.582	28
	Bouesse	634	25
	Celon	587	35
	Chasseneuil	1.100	30
	Chavin	585	35
	Menoux (Le)	730	35
	Mosnay	620	34
	Pèchereau (Le)	1.051	37
	Saint-Marcel	2.436	36
	Tendu	714	26
BUZANÇAIS, 10 comm., 15.738 hab.	Buzançais	5.169	28
	Argy	1.530	24
	Chapelle - Orthemale (La)	247	18
	Chezelles	540	12
	Méobecq	697	23
	Neuillay-les-Bois	1.000	17
	Saint-Genou	1.251	32
	Saint-Lactencin	592	18
	Vendœuvres	2.145	26
	Villedieu	2.627	14
CHATILLON, 10 comm., 10.918 habit.	Châtillon-sur-Indre	3.453	46
	Arpheuilles	638	45
	Cléré-du-Bois	734	42
	Clion	1.913	44
	Fléré-la-Rivière	813	55
	Murs	426	48
	Palluau	1.790	38
	Saint-Cyran-du-Jambot	430	54
	Saint-Médard	218	41
	Tranger (Le)	501	42
ÉCUEILLÉ, 10 c., 7.418 h.	Écueillé	1.909	46
	Gèhée	876	33
	Heugnes	832	38
	Jeu-Maloches	371	41
	Ménétréols-sous-le-Landais	198	32
Suite d'ÉCUEILLÉ.	Pellevoisin	1.063	32
	Préaux	705	42
	Selles-sur-Nahon	177	33
	Sougé	450	28
	Villegouin	867	34
LEVROUX, 12 communes, 11.069 habitants.	Levroux	4.277	20
	Baudres	942	32
	Bouges	908	29
	Bretagne	252	26
	Brion	833	20
	Francillon	211	21
	Moulins	828	29
	Rouvres-les-Bois	1.027	30
	Saint-Martin-de-Lamps	440	26
	Saint-Pierre-de-Lamps	189	29
	Villegongis	219	14
	Vineuil	943	11
VALENÇAY, 10 comm., 12.792 hab.	Valençay	3.517	41
	Faverolles	733	48
	Fontguenand	426	45
	Langé	838	36
	Luçay-le-Mâle	1.709	42
	Lye	1.291	52
	Vernelle (La)	906	»
	Veuil	621	38
	Vicq-sur-Nahon	1.571	44
	Villenrois	1.180	50

ARRONDISSEMENT DU BLANC

Superficie, 1.840 kil. carrés ou 184.062 hect. — Population, 59.392 hab. — Cantons, 6. — Communes, 56.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
LE BLANC, 9 c., 13.845 h.	LE BLANC	6.122	»
	Ciron	931	15
	Concrémiers	928	5
	Douadic	1.068	10
	Ingrandes	525	8
Suite de LE BLANC.	Pouligny-Saint-Pierre	1.898	6
	Rosnay	1.075	14
	Ruffec	831	9
	Saint-Aigny	437	4
BÉLABRE, 7. c., 9.098 h.	Bélâbre	2.105	12
	Chalais	723	15
	Lignac	2.071	22
	Mauvières	607	7
	Prissac	1.977	24
	Saint-Hilaire	997	8
	Tilly	618	26

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DU BLANC

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Mézières-en-Brenne, 8 c., 7.779 h.	Mézières-en-Brenne	1.856	24
	Azay-le-Ferron	1.968	25
	Obterre	634	32
	Paulnay	892	25
	Sainte-Gemme	617	32
	Saint-Michel	656	22
	Saulnay	525	30
	Villiers	631	30
St-Benoît-du-Sault, 14 c., 12.610 h.	Saint-Benoît-du-Sault	1.078	33
	Beaulieu	169	33
	Bonneuil	268	31
	Chaillac	2.657	28
	Châtre-Langlin (La)	1.344	35
Suite de St-Benoît-du-Sault,	Chazelet	449	32
	Dunet	444	25
	Mouhet	1.285	40
	Parnac	1.400	35
	Roussines	730	31
	Sacierges-Saint-Martin	1.081	28
	Saint-Civran	479	29
	Saint-Gilles	353	34
	Vigoux	873	35
St-Gaultier, 8 c., 7.726 h.	Saint-Gaultier	2.228	28
	Chitray	388	23
	Luzeret	401	27
	Migné	896	22
Saint-Gaultier, 8 c., 7.726 h.	Nuret-le-Ferron	704	29
	Oulches	1.227	18
	Rivarennes	817	25
	Thenay	1.065	28
Tournon, 10 c., 8.364 hab.	Tournon	1.505	29
	Fontgombault	813	7
	Lingé	663	14
	Lurais	497	11
	Lureuil	498	14
	Martizay	1.749	19
	Mérigny	1.033	10
	Néons-sur-Creuse	727	17
	Preuilly-la-Ville	332	10
	Sauzelles	547	6

ARRONDISSEMENT DE LA CHATRE

Superficie, 1.321 kil. carrés ou 132.064 hect. — Population, 61.011 hab. — Cantons, 5. — Communes, 59.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
La Chatre, 19 communes, 19.766 habitants.	La Chatre	4.993	»
	Berthenoux (La)	1.412	15
	Briantes	974	5
	Champillet	323	10
	Chassignoles	1.145	7
	Lacs	424	8
	Lourouer-Saint-Laurent	397	5
	Magny (Le)	605	3
	Montgivray	1.335	3
	Montlevicq	394	»
	Motte-Feuilly (La)	148	8
	Néret	507	17
	Nohant-Vic	960	6
	Saint-Août	1.443	5
	Saint-Chartier	1.088	10
	Saint-Christophe-en-Boucherie	779	18
	Thevet-Saint-Julien	971	8
	Verneuil	596	13
	Vicq-Exemplet	1.272	15
Aigurande, 9 comm., 13.398 habit.	Aigurande	2.292	25
	Buxerette (La)	383	28
	Crevant	1.709	15
	Crozon	1.445	18
	Lourdoueix-Saint-Michel	1.308	37
	Montchevrier	1.238	27
	Orsennes	2.028	30
	Saint-Denis-de-Jouhet	1.900	12
	Saint-Plantaire	1.395	33
Éguzon, 9 comm., 8.140 hab.	Éguzon	1.618	41
	Baraize	795	36
	Bazaiges	617	35
	Ceaulmont	1.149	33
	Chantôme	285	37
	Cuzion	977	37
	Gargilesse	837	33
	Pin (Le)	1.091	32
	Pommiers	771	30
Neuvy-Saint-Sépulchre, 12 comm., 11.722 hab.	Neuvy-St-Sépulchre	2.392	15
	Cluis	2.268	20
	Fougerolles	595	13
	Gournay	756	22
	Lys-Saint-Georges	469	18
	Maillet	655	33
	Malicornay	490	33
	Mers	993	14
	Montipouret	1.176	13
	Mouhers	615	18
	Sarzay	697	9
	Tranzault	616	18
Sainte-Sévère, 10 comm., 7.985 hab.	Sainte-Sévère	1.137	12
	Feusines	478	10
	Lignerolles	509	18
	Pérassay	1.183	25
	Pouligny-Notre-Dame	1.202	15
	Pouligny-St-Martin	428	13
	Sazeray	802	23
	Urciers	818	13
	Vigoulant	380	20
	Vijon	1.048	30

ARRONDISSEMENT D'ISSOUDUN

Superficie, 1.179 kil. carrés ou 117.876 hect. — Population, 51.430 hab. — Cantons, 4. — Communes, 49.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Issoudun, 2 cantons, 25 communes, 30.840 habitants.	Issoudun (Nord)	6.899	»
	Champenoise (La)	855	15
	Diou	413	11
	Lizeray	328	8
	Migny	206	10
	Paudy	1.184	12
	Reuilly	2.719	15
	Saint-Aoustrille	243	6
	Saint-Georges	597	10
	Sainte-Lizaigne	1.260	7
	Saint-Valentin	472	10
	Issoudun (Sud	6.804	»
	Ambrault	1.094	18
	Bommiers	673	17
	Brives	549	12
	Chouday	354	7
	Condé	559	8
	Meunet-Planches	501	14
	Neuvy-Pailloux	1.198	12
Suite d'Issoudun.	Pruniers	1.128	18
	Saint-Aubin	412	11
	Sainte-Fauste	442	14
	Ségry	979	9
	Thizay	528	9
	Vouillon	443	15
St-Christophe-en-Bazelle, 11 comm., 11.372 hab.	Saint-Christophe-en-Bazelle	833	34
	Anjouin	813	30
	Bagneux	622	32
	Chabris	3.044	42
	Dun-le-Poëlier	1.290	33
	Menetou	300	39
	Orville	427	27
	Parpeçay	617	58
	Poulaines	1.927	33
	Sainte-Cécile	353	36
	Varennes	1.146	40
Vatan, 14 communes, 9.218 habitants.	Vatan	2.860	19
	Aize	452	28
	Buxeuil	655	31
	Chapelle-Saint-Laurian (La)	336	20
	Fontenay	376	22
	Giroux	429	15
	Guilly	726	25
	Liniez	690	20
	Luçay-le-Libre	359	17
	Ménétréols-sous-Vatan	363	14
	Meunet-sur-Vatan	489	17
	Reboursin	314	21
	Saint-Florentin	633	20
	Saint-Pierre-de-Jards	536	17

III. STATISTIQUE MORALE (1)

par M. Eug. Boutmy, ancien Professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	277.524
	Protestants	131
	Israélites	8
	Clergé catholique	239
	Pasteurs	»
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

	Naissances	7.393
	Mariages	2.389
	Décès	5.281
65e	Durée moyenne de la vie	34 a. 7 m.

Instruction (3).

83e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	59,4
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	3
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	447

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

82e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 46.874 hab.
	Nombre total des accusés	6

Infanticides (5).

83e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	»
	Nombre total	»

Suicides.

56e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 10.416 hab.
	Nombre total	27

Crimes contre les propriétés.

86e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 93.749 hab.
	Nombre total	3

Tribunaux correctionnels.

83e	Nombre des affaires	637
	Nombre des prévenus	767
	Nombre des condamnés	686

Procès.

	Affaires civiles (6)	565
	Affaires commerciales (7)	568
81e	Faillites (8)	9

Paupérisme.

58e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 72 hab.
	Nombre total	3.890
	Bureaux de bienfaisance	38
	Hôpitaux et hospices	12
	Aliénés à la charge du département	105
	Sociétés de secours mutuels	24

Contributions directes (9).

68e	Foncière	1.063.599
	Personnelle et mobilière	275.692
	Portes et fenêtres	143.975

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Le département de l'Indre constitue avec celui du Cher le diocèse de Bourges, qui forme l'archevêché du même nom. Voir la statistique du Cher, qui se trouve forcément confondue, au point de vue religieux, avec celle de l'Indre.

(3) Le département relève de l'académie de Poitiers. Lycée à Châteauroux; collèges communaux à La Châtre et à Issoudun; 4 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Châteauroux. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le département de l'Indre occupe le 80e rang. Le même département occupe le 62e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

Caractère, mœurs, langage. — Les habitants du département de l'Indre sont laborieux, patients, modérés dans leurs désirs et dans leurs passions. La douceur est le trait distinctif de leur caractère; ils sont religieux sans superstition et sans intolérance. On les accuse de manquer d'énergie, d'être sans vivacité dans leurs haines, et peut-être aussi sans ardeur dans leurs affections. Ils se montrent, en général, charitables, hospitaliers et reconnaissants; ils mettent volontiers en première ligne le repos et la tranquillité; aussi, à aucune époque de notre histoire, les réactions civiles n'y ont-elles été ni sanguinaires ni prolongées; mais il ne faudrait pas croire néanmoins qu'ils manquent au besoin de courage et de résolution. « La lenteur, dit un ancien préfet de l'Indre, forme le fond de leur caractère; ils la portent dans tout ce qu'ils font, dans leurs travaux, dans leurs plaisirs, dans leur démarche, dans leur langage. Boire et danser sont leurs divertissements; leur danse est lourde et sans action. »

La langue française est la seule en usage dans le département. On la parle généralement sans aucun accent et avec une correction remarquable.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de l'Indre ressortit à la cour d'appel de Bourges. Châteauroux est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; des tribunaux de commerce sont établis à Châteauroux et à Issoudun.

(5) Aucun infanticide n'ayant été relevé dans le département pendant l'année qui a servi de type à notre statistique (*Compte général de la justice criminelle en France pendant l'année 1876*, Impr. nationale, 1878), nous établissons le rang d'après le nombre des enfants naturels, qui est de 414.

(6) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(7) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(8) Terminées pendant l'année.

(9) Trésorier-payeur général à Châteauroux; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 42 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1735. Lettres écrites d'Auxerre à un curieux touchant quelques usages des peuples du Berry, *Mercure* de mars 1735.

1786. Observations sur les bêtes à laine dans la province du Berry, par *de Lamerville*. In-8°.

1794. Description du département de l'Indre dans le t. VI du Voyage dans les départements de la France, de *Joseph Lavallée*. In-8° avec grav.

1795. Description d'Issoudun, de Charost, de La Châtre, de Châteauroux, dans le t. XXXV du Voyageur français, par l'abbé *Delaporte*. In-12.

1799. Culture du département de l'Indre, suivie d'un traité de l'impôt, par *Chalumeau*. Broch. in-8°, an VII.

1800. Mémoire sur le département de l'Indre, par *Grétré* (préfet), an VIII. In-4°.

1802. Mémoire sur les moyens d'améliorer les laines et d'augmenter le produit des bêtes à laine dans le département de l'Indre, par *Barbançois*. In-8°.

1804. Mémoire statistique du département de l'Indre, par *d'Alphonse* (préfet). In-f°.

1810. Statistique du département de l'Indre, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1818. Classification des terres du département de l'Indre, par le marquis *de Barbançois*. Broch. in-8°.

1830. Chroniques populaires du Berry, recueillies et publiées pour l'instruction des autres provinces, par *C.-M. Rousseiet*. 2e édit., in-8° (la 1re était in-12).

1835. Description du département de l'Indre dans la France pittoresque de *A. Hugo*. T. II, gr. in-8°, cartes et grav.

1838. Description du département de l'Indre dans le t. IV du Guide pittoresque du voyage en France de *Didot*. In-8°.

1840. Lettre à M. de La Tremblais, sur l'histoire de La Motte-Feuilly. In-8°, 1840.

1840. Histoire de La Châtre, par *Pierquin de Gembloux*. In-8°.

1841. Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre, par *M. Chalumeau*. 2 vol. gr. in-8° avec fig., 1841 et années suiv.; 19 livraisons ont paru sur 25.

1844. Article Département de l'Indre et des villes, dans le Dictionnaire géographique des communes de France, par *Girault de Saint-Fargeau*. 3 vol. in-4° avec grav.

1845. Voyez les articles Issoudun, La Châtre, Le Blanc, Châteauroux, Argenton, par *Chenu de Pierry*, dans le t. IV de l'Histoire des villes de France de *A. Guilbert*. In-8°.

1847. Géographie du département de l'Indre, par *Badin* et *Quantin*. 1 vol. in-12 avec carte, Paris.

..... Recherches historiques sur la ville d'Issoudun, par *Amand Pérème*. 1 vol. in-8°.

1853. Almanach du département de l'Indre (58e année), avec carte routière et hydrographique. 1 vol. in-18. *H. Cottard*, d'Issoudun.

1857. Notice sur l'abbaye de Déols, par *Grillon des Chapelles*. In-18.

1862. Esquisses biographiques du département de l'Indre, par *Grillon des Chapelles*. 3 vol. in-18.

1863. Annuaire administratif, statistique, historique, topographique et commercial du département de l'Indre, 27e année, suivi de la statistique monumentale du département, par *A. Desplanques*, archiviste. In-12.

1868. Géographie physique, historique et descriptive du département de l'Indre, par *A. Lejosne*. Petit in-8°.

1871. Esquisses pittoresques du département de l'Indre et Mélanges d'histoire, d'archéologie, d'agriculture, de statistique, etc., par *L.-A. de La Tremblais*. Gr. in-18.

1874. Petite géographie du département de l'Indre, par *A. Pizard* (Collection E. Levasseur). In-12.

1875. De la Loire à la Garonne (Itinéraire général de la France), par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-18.

1878. Géographie du département de l'Indre, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-12.

..... Indicateur administratif, statistique et commercial du département de l'Indre, publié par *Galiot*. In-18.

Géographie historique du Berry, par *Nicolas-Nicolaï*, géographe du Roy (manuscrit).

Carte du Berry, par *Mercator*, en 1609. In-f°.

Carte du Berry et du Nivernais, par *de Fer*. In-f°.

Carte du Berry, extraite de la grande carte de *Cassini*.

Carte du département de l'Indre, extraite de la carte de *Capitaine*.

Feuilles 121, 122, 132, 133, 134, 143, 144, 145 de la *Carte* de France, dite de l'*État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Carte du département de l'Indre, extraite de la grande *Carte* du Dépôt de la guerre (6 feuilles avec plan).

Cartes du département de l'Indre, par *Charle*, *Fremin-Dussillon*, *Dufour* (cette dernière avec notice géographique et statistique par *M. Albert Montémont*), *Logerot*, *Ad. Joanne*.

Paris. — Imp. Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.



TOURS

INDRE-ET-LOIRE

Chef-lieu : TOURS

Superficie : 6,114 kil. carrés. — Population : 324,875 habitants.
3 Arrondissements. — 24 Cantons. — 282 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département d'Indre-et-Loire appartient à la région centrale de la France; il dépend du bassin de la Loire et tire son nom des deux principales rivières qui l'arrosent. Il a été formé, en 1790, de la province de Touraine et de quelques parties de l'Orléanais, de l'Anjou et du Poitou. Il a pour limites : au nord, le département de la Sarthe; à l'ouest, celui de Maine-et-Loire; au sud-ouest et au sud, celui de la Vienne; au sud-est, celui de l'Indre; à l'est, celui de Loir-et-Cher.

Nature du sol, montagnes. — La surface du département d'Indre-et-Loire, dont l'inclinaison générale est de l'est vers l'ouest, est généralement unie. Des coteaux, des collines, des mamelons peu saillants, d'assez vastes plaines au nord et au sud de la Loire, des vallées creusées par les principales rivières qui l'arrosent, tels sont les traits essentiels de sa configuration physique. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de montagnes dans ce département, car nous ne pouvons donner ce nom aux coteaux qui accompagnent la Loire, dont la hauteur ne dépasse pas 120 mètres au-dessus du niveau de la mer, soit, en moyenne, 60 mètres au-dessus des eaux du fleuve. Les points culminants du département sont : au nord de la Loire, la forêt de Beaumont-la-Ronce, 179 mètres, et, au sud de ce fleuve, la plaine entre Saint-Flovier et Charnizay, 146 mètres; un point de la forêt du Brouard, sur la limite du département et de celui du Cher, 156 mètres; au sud de Montrésor, à 5 kilomètres à l'est de Loché, 158 mètres; enfin, près des bois de la Lardière, 188 mètres.

La partie du sol qui avoisine la Loire est très fertile et bien cultivée, et c'est réellement la fertilité de cette contrée qui a valu à la Touraine l'heureuse qualification de *Jardin de la France*. Il n'en est pas de même des plaines septentrionales et méridionales, qui offrent généralement une assez vaste étendue de friches ou de terrains arides mal cultivés, à défaut de bras, et surtout de bétail suffisant pour les engrais. C'est au sud de la Loire, entre la Vienne et l'Indre, que l'on rencontre les Falunières, vaste plateau composé d'un immense amas de coquillages. L'usage local a conservé dans le département une ancienne division qui partageait la Touraine en cinq régions distinguées par leur nature physique : 1° les Varennes, terres siliceuses et d'une culture facile, produisant en abondance des légumes, du chanvre, des fourrages; elles s'étendent principalement entre la Loire et le Cher; 2° le Véron, petit pays de terres légères, mais fertiles, situé au nord de Chinon, entre la Loire, l'Indre et la Vienne; 3° la Champeigne, pays gras, coupé de collines, entre le Cher et l'Indre; 4° la Brenne, petit pays humide et marécageux, dans le sud du département; 5° enfin, les Gâtines, terres sèches et d'une culture difficile, situées au nord de la Loire. La superficie du département se divise, d'après sa nature, en : pays de bruyères ou de landes, 62,900 hectares; sol de riche terreau, 190,490; sol de craie ou calcaire, 144,000; sol de gravier, 8,200; sol pierreux, 121,000; sol sablonneux, 40,680; sol marécageux, 3,700 hectares.

Hydrographie. — Le département d'Indre-et-Loire est arrosé par trois rivières navigables, la Loire, le Cher et la Vienne, et un grand nombre d'autres rivières, affluents de ces premières.

La Loire, dont la navigation est si importante pour le commerce intérieur de la France, traverse le département dans une longueur de 90 kilomètres depuis son entrée, près de Mosnes, jusqu'à sa sortie, au-dessous de Candes. Ce beau fleuve, le plus long de France (1,008 kilomètres), a généralement 35 centimètres de pente par kilomètre et une vitesse proportionnelle à cette pente. La hauteur de ses plus basses eaux, qui n'atteint guère que 50 cen-

timètres, au plus, au-dessus de son lit, ne permet souvent aucune navigation pendant trois ou quatre mois de l'année. Ses crues moyennes et ordinaires sont de 3 mètres 24 centimètres à 4 mètres 55 centimètres au-dessus de son étiage ou de ses plus basses eaux; ses grandes crues extraordinaires sont de 5 mètres 84 centimètres; celle de 1789 fut de 6 mètres 98 centimètres; celle du 26 décembre 1846 a été de 7 mètres 50 centimètres, et celle de 1856 de près de 8 mètres; c'est la plus forte qui ait été constatée, et elle a causé dans la basse ville de Tours de grands ravages.

Un accident tout contraire a signalé l'année 1832; le lit de ce fleuve capricieux n'avait jamais été aussi à sec. Dans plusieurs endroits de son cours on a pu le passer à gué; le manque d'eau a interrompu la navigation et causé de grandes pertes au commerce.

Dans la majeure partie de son cours entre Tours et Orléans, ce fleuve se trouve contenu par des digues ou levées (voyez l'*Hydrographie* du département du Loiret), qui ne suffisent pas toujours pour protéger les malheureux riverains des inondations, témoin la terrible inondation de 1856. Ces levées, qui ont 7 mètres de largeur à leur sommet, forment un encaissement de 585 mètres; la largeur moyenne des eaux du fleuve est de 380 mètres; elles charrient une grande quantité de sables qui forment des atterrissements ou des grèves changeantes dont la mobilité apporte des variations continuelles dans son lit; variations qui rendent souvent la navigation dangereuse.

Les affluents de la rive droite de la Loire dans le département sont peu importants; nous citerons la Brenne, la Choisille, la Bresme et la Romer qui passe à Langeais.

Le nord du département est encore traversé par quelques affluents du Loir; tels sont la Dême, l'Escotais et le Maulne.

Le Cher (voyez l'*Hydrographie* du département du Cher), affluent de la Loire, tient le second rang parmi les rivières du département, qu'il traverse depuis Chisseaux jusqu'à son embouchure dans la Loire, au-dessous de Villandry, sur une longueur de 50 kilomètres. La largeur moyenne de cette rivière est de 110 mètres; elle est navigable dans toute l'étendue de son parcours; la hauteur de ses plus grandes eaux n'excède pas 4 mètres 50 centimètres au-dessus de son étiage, et sa rive droite est, depuis La Roche-Pinard jusqu'à son embouchure, protégée par une levée de 27 kilomètres. La navigation du Cher est gênée par les barrages de nombreuses usines; elle est souvent, comme sur la Loire, interrompue par les basses eaux; mais le canal du Berry remédie à cet inconvénient.

La Vienne (voyez l'*Hydrographie* du département de la Haute-Vienne), qui est aussi un des grands affluents de la Loire, traverse le département dans sa partie occidentale (sud-ouest) sur une longueur de 49 kilomètres, depuis sa jonction avec la Creuse, près de Port-de-Piles, limite du département de la Vienne, jusqu'à son confluent avec la Loire, à Candes; sa largeur moyenne est de 156 mètres, ses plus basses eaux sont de 48 centimètres, et ses plus grandes crues atteignent 6 mètres 50 centimètres au-dessus de cet étiage. Cette rivière présente les mêmes phénomènes que ceux que l'on observe sur la Loire relativement aux sables mobiles et au peu de profondeur de son lit à diverses époques de l'année. La Vienne a pour affluent l'Indre.

L'Indre (voyez l'*Hydrographie* du département de l'Indre) est le troisième des grands affluents de la Loire; cette rivière traverse le département sur une longueur de 88 kilomètres, depuis son entrée près de la commune de Bridoré jusqu'à son embouchure dans la Loire, près de Rivarennes; sa largeur moyenne est de 30 mètres; elle n'a guère plus de 1 mètre 62 centimètres de profondeur et sert à faire mouvoir plusieurs usines ou moulins; la hauteur de ses plus grandes crues atteint 3 mètres 24 centimètres au-dessus de son étiage, et alors elle couvre toute l'étendue du vallon dans lequel elle serpente. L'Indre a pour affluents l'Indrois et l'Échaudon.

La Creuse, qui doit son nom à la hauteur de ses rives (voyez l'*Hydrographie* du département de la Creuse), sert en partie de limite aux départements d'Indre-et-Loire et de la Vienne, depuis Saint-Pierre-de-Tournon, où elle entre sur le territoire d'Indre-et-Loire, jusqu'à son embouchure dans la Vienne, un peu au nord de Pussigny; son parcours est de 58 kilomètres, dont les 8 derniers sont seuls navigables, et sa largeur moyenne de 96 mètres; pendant l'été, elle demeurerait presque entièrement à sec sans les digues des moulins et les barrages des usines qui retiennent les eaux dans une espèce de stagnation; mais, dans les crues extraordinaires, ces dernières s'élèvent de 4 mètres 75 centimètres; leur hauteur moyenne a 8 mètres 90 centimètres. La Creuse a pour affluents · la Claise, grossie de l'Ai-

gronne; l'Esvre, qui reçoit l'Estrigueil; la Manse et la Veude, cette dernière sur la rive gauche.

La Claise est un petit affluent de la rive droite de la Creuse, qui traverse la partie méridionale du département sur une longueur de 32 kilomètres; sa largeur moyenne est de 20 mètres. Cette rivière, dont le cours est assez rapide, fait tourner les roues de plusieurs usines. Les affluents de la Claise sont la Muanne, l'Aigronne et le Brignon.

Pour compléter la nomenclature des rivières du département d'Indre-et-Loire, nous nommerons encore la Masse, qui passe par Souvigny et vient tomber dans la Loire à Amboise, et le Doigt, qui passe à Bourgueil.

Il n'y a point de lacs dans ce département; les plus grands étangs sont ceux du Louroux, de Luzillé et ceux d'entre les communes d'Ambillon et de Neuillé-Pont-Pierre.

Le canal du Berry amène dans la basse Loire les nombreuses productions des départements de la Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Creuse, du Cher et de l'Indre. Il se compose d'une partie principale joignant la Loire en aval du Bec-d'Allier par Sancoins (Cher) à la Loire, au-dessous de Tours, en passant par Bourges, Vierzon et suivant depuis Noyers, près de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), le Cher canalisé, et d'une seconde partie qui commence à Montluçon pour rejoindre la première à Rhimbé, en sorte que le bassin de Rhimbé peut être considéré comme le sommet commun de trois branches : l'une dirigée vers la Loire en aval du Bec-d'Allier, l'autre dirigée vers la Loire au-dessous de Tours, et la troisième vers Montluçon par Saint-Amand (voyez le département du Cher); la longueur des trois branches est d'environ 320 kilomètres; 40 kilomètres appartiennent au département.

Le canal de jonction du Cher à la Loire appartient plus immédiatement au département d'Indre-et-Loire; c'est le prolongement du canal du Berry depuis Saint-Avertin jusqu'à l'est et au-dessus de Tours; sa longueur n'est que de 3 kilomètres.

Voies de communication. — Le département d'Indre-et-Loire est un des plus favorisés sous le rapport des voies de communication. Il est traversé par six routes nationales, d'un développement de 310 kilomètres; par 38 routes départementales, d'une longueur totale de 1,228 kilomètres; 24 chemins vicinaux de grande communication, d'un parcours de 521 kilomètres; 77 chemins vicinaux d'intérêt commun, d'une longueur de 1,035 kilomètres, et par 2,560 chemins vicinaux ordinaires, dont le développement dépasse 5,400 kilomètres.

Tours est un centre important de chemins de fer du grand réseau d'Orléans. Cette ville communique avec Paris : 1° par la ligne d'Orléans, qui entre dans le département d'Indre-et-Loire à 5 kilomètres en amont de la station de Limeray et dessert les stations de Limeray, Amboise (211 kilomètres de Paris, 90 kilomètres d'Orléans), Noisay, Vernou, Vouvray, Montlouis, Saint-Pierre-des-Corps, Tours (234 kilomètres de Paris, 113 d'Orléans); 2° par la ligne de Vendôme; celle-ci pénètre au nord-est dans le département, un peu avant Châteaurenault, passe aux stations de Monnaie, Notre-Dame-d'Oé, Fondettes-Saint-Cyr et Tours (234 kilomètres de Paris). Entre Notre-Dame-d'Oé et Saint-Cyr, un embranchement se dirige sur Le Mans (99 kilomètres), en desservant dans le département les stations de Mettray, Saint-Antoine-du-Roc, Neuillé-Pont-Pierre et Saint-Paterne. Tours peut être considérée comme point de départ de cinq grandes lignes : 1° de Tours à Nantes (193 kilomètres), Saint-Nazaire et Le Croisic, par la vallée de la Loire, desservant dans le département les stations de Saint-Pierre-des-Corps, Savonnières, Cinq-Mars, Langeais, Saint-Patrice, La Chapelle-sur-Loire et Port-Boulet; 2° de Tours à Poitiers (102 kilomètres), à Bordeaux (351 kilomètres), desservant dans le département les stations de Saint-Pierre-des-Corps, Monts, Villeperdue, Sainte-Maure et Port-de-Piles; 3° de Tours aux Sables-d'Olonne par Chinon, Loudun et Bressuire; stations dans le département : Joué-les-Tours, Ballan, Druye, Azay-le-Rideau, Rivarennes, Huismes, Chinon; de Tours à Châtillon-sur-Indre et à Châteauroux, stations : Joué-les-Tours, Montbazon, Esvres, Cormery, Reignac, Chambourg, Loches et Verneuil; 4° de Tours à Vierzon (113 kilomètres), par la vallée du Cher, desservant dans le département les stations de Saint-Pierre-des-Corps, de Véretz, Saint-Martin-le-Beau, Bléré-la-Croix et Chenonceaux; 5° de Tours à Châteauroux (118 kilomètres) par Montbazon, Loches et Châtillon-sur-Indre.

La longueur des lignes en exploitation en 1875 était de 286 kilomètres; celle des lignes en construction ou en projet, de 55 kilomètres.

Climat. — Le département d'Indre-et-Loire appartient encore au climat séquanien; mais il est sur la limite de ce climat et du climat girondin. Le

caractère principal de la température est d'y être généralement égale et de présenter moins de différence entre la température moyenne de l'été et celle de l'hiver que dans les villes du nord-est de la France. Le climat de la Touraine a, de tout temps, été fort vanté; il est agréablement varié, très sain et doux, et jamais on n'y rencontre des chaleurs excessives ou des hivers trop rudes. Le vent d'ouest, qui remonte le cours de la Loire, est celui qui souffle le plus souvent; en été, il tempère la chaleur, et, en hiver, il arrête les froids en amenant la pluie.

Productions naturelles. — Au point de vue géologique, le département d'Indre-et-Loire dépend du bassin de Paris ou de la région neustrienne. Le sol, qui est un terrain d'alluvion, repose sur des argiles sableuses peu épaisses qui, elles-mêmes, s'appuient le plus souvent sur la craie pure ou sableuse, ou sur des sables et des calcaires tertiaires.

Le fer abonde dans ce département, et il s'y présente sous divers états. Dans la commune de Saint-Cyr, près de Tours, on trouve fréquemment des rognons de pierre martiale, qui se rapprochent de l'état d'hématite. Du côté de Nouzilly et de Beaumont-la-Ronce, on trouve des hématites et des scories, qui annoncent qu'il y a existé des forges. Les environs de Bourgueil offrent des sulfures de fer ou pyrites martiales. Il existe près de Noyers, dans le canton de Sainte-Maure, une mine de cuivre mêlé d'argent, que l'on a toujours négligé d'exploiter quoiqu'elle soit connue depuis longtemps. La pierre calcaire est la véritable richesse minérale du département; elle y domine et se présente sous les différentes variétés de marbre, de pierre à chaux, de pierre tendre, de pierre meulière et de pierre dite lithographique. On rencontre encore de nombreuses marnières, dont on fait usage surtout dans la partie septentrionale pour l'amélioration des terres; des argiles à brique, à poterie, à faïence. Le département abonde aussi en fossiles et en coquillages; ces derniers existent en amas considérables dans le plateau voisin de Manthelan; c'est ce que l'on nomme les *falunières*. On trouve des eaux minérales au bas du coteau qui est au nord de Veigné et dans les environs de Château-la-Vallière; mais les plus connues sont celles de Semblançay.

Presque tous les genres de végétaux réussissent dans le département d'Indre-et-Loire; le chêne, le hêtre, le bouleau et le châtaignier sont les essences principales des forêts, dont les principales sont celles d'Amboise, de Loches, de Chinon, de Brouard, de Preuilly, de Châteaurenault, de Beaumont-la-Ronce et de Château-la-Vallière. La vigne y réussit parfaitement et donne des produits estimés; toutes les plantes et tous les arbres fruitiers susceptibles de culture sont répandus dans le département; nous en éviterons au lecteur la longue et fastidieuse nomenclature, et nous ne nommerons que les plantes qui lui sont plus particulièrement propres; ce sont: la croisette à épis, la mauve pyramidale, la scrofulaire précoce, la sarriette vraie, l'hysope officinale et le ciste hélianthème sans tache. La réglisse, l'anis, la coriandre tiennent aussi une place importante parmi les productions végétales. On recueille encore dans l'arrondissement de Loches et dans le canton de Sainte-Maure des truffes, qui arrivent à Paris sous le nom de truffes du Périgord.

Les races d'animaux domestiques élevés dans le département sont généralement d'espèces médiocres, si nous en exceptons toutefois les mulets. Les bœufs destinés à la consommation viennent en grande partie de l'Anjou et du Poitou. La race ovine y est commune; cependant, depuis quelque temps, on y a introduit des mérinos et des moutons anglais. Les animaux sauvages et nuisibles sont, dit-on, très multipliés; le plus redoutable pour le bétail est le loup; pour la basse-cour, le renard; pour les lieux cultivés, le sanglier; pour les vignes, le blaireau; pour les prés, la taupe; pour les étangs, la loutre. On a encore à redouter les ravages des mulots, des fouines, des putois, des belettes. Le gibier abonde; outre les lapins et les lièvres, on rencontre dans les forêts le daim, le chevreuil et le sanglier; parmi les reptiles, nous citerons l'aspic et l'orvet. Les poissons des étangs et des rivières sont nombreux; ils appartiennent aux espèces communes à la France: la lamproie, l'alose, le saumon, le brochet, la carpe, l'anguille et la perche. Enfin, on élève en grand dans le département les vers à soie et les abeilles.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Dans le département d'Indre-et-Loire, l'industrie agricole est en progrès; ses produits principaux sont les céréales et les vins, le chanvre et les fruits de toute espèce; les produits en céréales, qui, il y a quinze ou vingt ans, ne suffisaient pas aux besoins, fournissent aujourd'hui à l'exportation. Les vins sont particulièrement estimés pour

les mélanges, et surtout ceux dits du Cher, récoltés sur les bords de cette rivière. Les plus estimés, les vins rouges de Joué, de Bourgueil et les blancs de Vouvray (clos Baudouin, Bouchet, Boisrideau), Roche-Corbon, Vernou, Langeais, sont de bons vins d'ordinaire. On évalue la récolte annuelle, en moyenne, à plus de 1,200,000 hectolitres. En 1871, la récolte avait été de 1,566,950 hectolitres, valant 47,006,500 francs; en 1877, elle a été de 1,567,224 hectolitres. La superficie du département, qui est de 611,370 hectares, se partage en superficie bâtie et voies de communication, 31,858 hectares, et territoire agricole, 579,512 hectares. Ce dernier est lui-même subdivisé en : céréales, 206,991 hectares; farineux, 16,858; culture potagère et maraîchère, 3,831; culture industrielle, 2,748; prairies artificielles, 29,620; fourrages annuels, 3,800; autres cultures et jachères, 81,684; vignes, 44,778; bois et forêts, 95,642; prairies naturelles et vergers, 38,560; pâturages et pacages, 4,660. Il y a encore 50,340 hectares de terres incultes.

Nous avons dit plus haut que l'exploitation des carrières des coteaux qui longent la Loire était une des premières industries minérales du pays; il en résulte de nombreuses excavations qui sont transformées en habitations suspendues d'une manière pittoresque aux flancs des coteaux, surtout dans la commune de La Pile-Saint-Mars. La fabrication des fers tient un rang important dans le département; à Amboise, il y a une manufacture de limes estimées; au Ripault, près de Montbazon, se trouve une belle fabrique de poudre. L'industrie des soieries de Tours, introduite dans cette ville par Louis XI en 1480, a été, longtemps avant celle de Lyon, la plus renommée de l'Europe; anéantie par l'émigration des protestants à la révocation de l'édit de Nantes, elle a repris depuis quelques années un peu d'activité; à Châteaurenault, il y a d'importantes mégisseries; à La Haye-Descartes, des papeteries. Tours possède une grande maison d'imprimerie et de librairie. On récolte dans le département environ 50,000 kilogrammes de cocons de vers à soie. Nous citerons encore, parmi les principales industries du département, la fabrication des tapis, des draps et des lainages de Tours; la préparation des fruits cuits et desséchés (pruneaux et poires tapées de Tours, raisins secs et amandes); les conserves de porc, dites rillettes de Tours; la préparation des cuirs, des eaux-de-vie, du sucre de betterave; les manufactures de papier, de faïence et de poterie. Le commerce du département est très étendu; la plupart des exportations sont des produits agricoles, des grains, du chanvre, du miel, de la cire; les importations ont pour objet les denrées étrangères au sol et les articles de luxe, de mode et d'ameublement.

Le nombre des foires est de 240; elles se tiennent dans 96 communes, et l'on évalue leur durée à 270 journées. Il se tient aussi dans le département plusieurs assemblées pour la location des domestiques.

Division politique et administrative. — Le département d'Indre-et-Loire a pour chef-lieu de préfecture Tours; il est divisé en 3 arrondissements, 24 cantons, 282 communes; nous en donnons plus loin le tableau. Il appartient à la région agricole de l'ouest. Tours est le siège d'un archevêché qui a pour suffragants les évêchés de Nantes, Angers, Le Mans, Laval. Le diocèse particulier de l'archevêché comprend tout le département d'Indre-et-Loire. Il y a à Tours un grand et un petit séminaire, et le département compte 36 cures de première et de seconde classe, 253 succursales et 50 vicariats. Il y a pour le culte anglican plusieurs chapelles.

Les tribunaux de première instance et de commerce du département ressortissent à la cour d'appel d'Orléans. Au point de vue universitaire, le département fait partie de l'académie de Poitiers. Il y a un lycée à Tours et des collèges communaux à Loches et à Chinon; on compte de plus 4 institutions secondaires libres et 501 écoles primaires.

Tours est le quartier général du 9e corps d'armée, qui comprend les départements régionaux de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de l'Indre, des Deux-Sèvres, de la Vienne et les subdivisions du Blanc, de Châteauroux, de Parthenay, de Poitiers, de Châtellerault, de Tours, d'Angers et de Cholet. Le département fait partie de la 9e région de l'armée territoriale. La compagnie de gendarmerie départementale appartient à la 9e légion, dont le quartier est à Tours, et qui comprend les départements d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Vienne, des Deux-Sèvres et de l'Indre. Le département dépend de l'arrondissement minéralogique de Nantes, qui appartient à la région du centre; à la 11e inspection des ponts et chaussées et à la 19e conservation forestière (Tours), qui

comprend les départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher et du Loiret.

On compte dans le département 55 perceptions des finances. Les contributions et revenus publics atteignent 18,000,000 de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le département d'Indre-et-Loire comprend les quatre cinquièmes de l'ancienne Touraine, dont la capitale est devenue son chef-lieu. Ce beau pays n'a pas eu, comme quelques autres plus énergiques et plus rudes, une histoire intérieure fort agitée; si sa tranquillité a été troublée, c'est en général par le contre-coup des secousses qui remuaient les pays voisins ou même toute la France. Le caractère de ses habitants est plus propre au repos qu'à la guerre; une certaine indolence se remarque aujourd'hui chez eux, et les témoignages de tous les temps s'accordent sur ce point : *Turoni imbelles*, dit Tacite; mais les Tourangeaux réclament et demandent qu'on lise *rebelles. Una nuper cohors rebellem Turonium (profligavit)*, dit Silius Italicus. *Rebellem!* s'écrient les Tourangeaux avec fierté. Oui, mais *una cohors*, une seule cohorte les a vaincus. *Bella timentes Turones*, dit Sidoine Apollinaire. « Mais ceci, répond M. Stanislas Bellanger (de Tours), n'est point une preuve irréfutable. » Enfin, le Tasse, énumérant les peuples accourus à la croisade, écrit sur les guerriers de Tours et de Blois ces vers charmants :

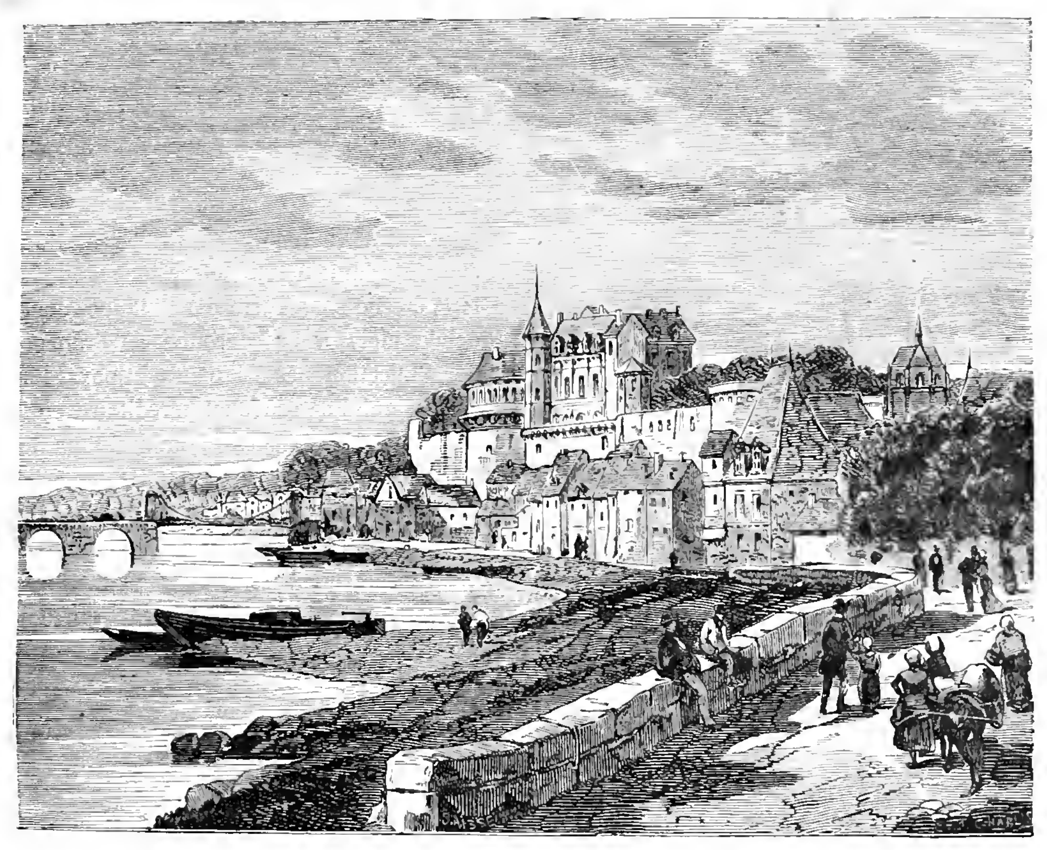
> Non è gente robusta o faticosa.....
> La terra molle, e lieta, e dilettosa,
> Simili a se gli abitator produce.

« Ce n'est pas un peuple robuste et fait pour supporter les fatigues;... cette terre, qui respire la mollesse, la joie et les délices, donne le jour à des habitants qui lui ressemblent. »

Que les Tourangeaux sachent se borner; qu'ils se contentent de la réputation d'esprits fins, caustiques, prenant la vie par le bon côté, et parlant notre langue avec plus de pureté qu'aucune autre province de France, ce qu'on attribue, à tort ou à raison, au long séjour de la cour dans leur pays.

Dans le temps qu'on se faisait grand honneur d'une antique origine, les Tourangeaux ont eu, comme bien d'autres peuples du reste, la manie de se rattacher aux temps héroïques de la Grèce. *Turnus* aurait été le père des *Turoni*, et, au XVIe siècle, on montrait encore près d'une des portes de Tours une grosse pierre carrée qu'on disait être son tombeau. D'autres voulaient qu'une troupe de Gaulois fût allée au secours de Troie et, la trouvant déjà conquise, en eût ramené des Troyens qui se seraient fixés aux bords de la Loire. Il en est qui font venir *Turoni* de Τοῦ οὐρανοῦ υἱοι, fils du ciel. Une étymologie moins flatteuse est celle qui fait dériver leur nom du celtique *tur*, *turon*, qui tourne, qui change, épithète qui désignerait l'instabilité de leur caractère. Les *Turoni*, à parler sérieusement, étaient des Celtes et tenaient leur place dans la confédération des Andes, des Carnutes, des Sénones, des Lingons, des Vénètes. Ils formaient une des *civitates* si nombreuses que César trouva en Gaule. Ils étaient gouvernés de même, avaient la même religion, les mêmes lois, les mêmes armes. Plusieurs dolmens encore debout et quelques débris d'armes trouvés dans le département, une pointe de lance et des haches en bronze, un fragmen d'une hache en silex, un casse-tête, un caillou tranchant pour dépouiller les animaux, des pointes de flèche en silex, des fragments d'armure en bronze, en témoignent suffisamment. Sur des médailles ornées de figures du sanglier symbolique des Gaulois ou d'autres animaux bizarres qu'on suppose être l'*urus* ou auroch, on lit, outre la légende *Turonos*, les noms de *Cantocix* et de *Triccos*, qu'on croit avoir été deux chefs du pays à une époque inconnue.

Les *Turoni* ne se firent que faiblement remarquer dans les grandes expéditions des Gaulois hors de leur pays et dans la résistance nationale aux armes de J. César. Soumis avec toute la Gaule, ils fournirent de la cavalerie au conquérant et furent compris dans la Celtique qui, sous Auguste, reçut le nom de Gaule Lyonnaise. Un peu plus tard, leur pays fut démembré, et sa partie méridionale fut attribuée à l'Aquitaine. Quand il y eut quatre Lyonnaises, ils firent partie de la troisième, qui comprenait la Touraine, la Bretagne, l'Anjou et le Maine. Dans la décadence de l'empire, lorsque déjà les Wisigoths occupaient le sud de la Loire, les Bretons, les Andécaves (Anjou) et les Turones formèrent la *ligue armoricaine* dans le but de ressaisir leur antique indépendance. Mais Aétius les vainquit et établit chez eux les Alains mercenaires qui, de la rive droite de la Loire, où ils se fixèrent, ne cessèrent d'aller ravager la rive gauche et la Tou-



Vue d'Amboise.

raine méridionale. Ils ne s'arrêtèrent que devant les armes des Wisigoths, qui ne voulaient pas les laisser empiéter sur leur royaume d'Aquitaine. Ce fut, depuis lors, le sort de la Touraine d'être cruellement disputée par ces ennemis acharnés. Entre la Seine et la Loire, et par conséquent en partie chez les Turones, subsistait le dernier débris de l'empire romain en Gaule. L'un des plus habiles et des derniers chefs de ce petit État romain perdu au milieu de l'invasion barbare fut Ægidius, qui refoula les Wisigoths. Mais il mourut empoisonné après sa victoire (464), et les Wisigoths, après la chute de l'empire (476), se précipitèrent sur la Touraine, qu'ils réunirent à leur royaume au sud de la Loire. Ainsi finit en ce pays la domination romaine après y avoir subsisté 535 ans.

Pendant cette longue période de civilisation, le christianisme y avait été introduit vers la fin du IIIe siècle par saint Gatien, premier évêque et patron de Tours, mort en 304. Saint Martin acheva son œuvre.

Quand les Wisigoths eurent conquis la Touraine, ils voulurent y établir leur religion, l'arianisme, en même temps que leur domination, et ce fut ce qui leur fit perdre cette province. Les habitants, persécutés par Alaric II, accueillirent favorablement les Francs, qui, après avoir fait une première incursion dans le pays en 473, y reparurent, convertis et orthodoxes, avec Clovis à leur tête, en 504. Par l'entremise du roi des Ostrogoths, le grand Théodoric, les deux rivaux, Clovis et Alaric, eurent une entrevue amicale au milieu de la Loire, dans l'*île d'Or*, aujourd'hui île Saint-Jean, en face d'Amboise, tous deux se touchèrent la barbe et se jurèrent amitié ; à l'occasion de quoi furent frappées des médailles dont nous possédons quelques-unes. On prétend aussi voir des monuments commémoratifs de cette réconciliation dans les deux énormes tumulus de Sublaines, entre Loches et Amboise, qui sont plus vraisemblablement les tombeaux de quelques anciens chefs gaulois. Cette réconciliation fut bien éphémère ; car, bientôt après, s'engageait près

de Poitiers la bataille de Vouillé, qui chassa les Wisigoths de la Gaule et livra à Clovis la Touraine, l'Aquitaine, etc. Après sa mort, la Touraine fit partie du royaume d'Orléans et fut un objet de querelles pour les quatre rois frères.

Lors de l'invasion du midi de la France par les Sarrasins (732), la Touraine fut sauvée avec toute la monarchie franque par la grande victoire de Charles-Martel, gagnée, dit-on, à trois lieues de Tours, dans une plaine qu'on appelle aujourd'hui les *Landes de Charlemagne.* On sait que Charles-Martel fut appelé *Magnus* comme son petit-fils, et que d'ailleurs l'imagination populaire a mis sur le compte du premier empereur d'Occident bien des exploits qui ne lui appartiennent pas. Charles-Martel laissa la Touraine à Eudes, duc d'Aquitaine; mais, en 736, il l'enleva à ses héritiers, et bientôt, d'ailleurs, il commença la soumission de l'Aquitaine même par ces terribles expéditions que Pépin le Bref et Charlemagne continuèrent.

Ce dernier donna le gouvernement de la Touraine au comte Hugues, avec une autorité plus étendue que celle des précédents gouverneurs. Ce seigneur fut, peu de temps après, envoyé en ambassade auprès de Nicéphore, empereur d'Orient. C'est à cette époque, par les soins de Charlemagne, puis de Louis le Débonnaire, que fut commencé l'endiguement de la Loire; ce n'est pas d'aujourd'hui que ce fleuve est redoutable par ses débordements; son nom *Liger*, suivant l'étymologie celtique, veut dire *ravageuse aux eaux froides.* D'autres ravageurs désolèrent la Touraine au IXe siècle; comme tous les pays voisins, elle souffrit des incursions des Normands que combattit avec tant de valeur Robert le Fort, comte de Touraine, d'Anjou et de Blois.

En 940 commence la série des *comtes héréditaires*, c'est-à-dire le régime féodal, en Touraine. Thibaut le Tricheur, déjà comte de Blois, de Chartres, de Beauvais, de Meaux et de Provins, s'empara, par la force, de la Touraine et la posséda, ainsi que son fils Eudes Ier (978). La Touraine devint alors le théâtre d'une lutte opiniâtre, qui est à peu près l'événement le plus saillant de la pâle histoire de cette époque. Les comtes de Blois et Champagne étaient les plus puissants seigneurs de la France du centre et de l'est, qui, par l'acquisition de la Touraine, semblait vouloir envahir la France occidentale. Mais celle-ci résista, personnifiée dans les puissants comtes d'Anjou. L'un d'eux, Foulques Nerra ou *Faucon Noir*, célèbre par son caractère intraitable et par son âpre énergie, s'empara d'une partie de la Touraine, après une lutte violente. Son fils Geoffroy Martel assiégeait Tours lorsque, menacé par une armée ennemie, il leva le siège. Une bataille, livrée près de Montlouis le 22 août 1044, fut fatale à l'héritier légitime de la Touraine, Thibaut III, qui signa, dans la prison de Loches, l'abandon de son fief à la maison d'Anjou.

La Touraine suivit dès lors les destinées de l'Anjou, fut réunie à l'Angleterre en 1152, enlevée en 1204 à Jean sans Terre par Philippe-Auguste et rattachée alors à la couronne de France. Pour gagner l'affection des seigneurs du pays, Philippe rendit la dignité de sénéchal héréditaire en faveur de Guillaume des Roches et créa cinquante-cinq chevaliers bannerets, qui eurent le droit de faire porter leur bannière à l'armée du roi, sous condition de fournir leur contingent.

La Touraine fut séparée du domaine de la couronne, d'abord par Philippe de Valois, qui l'érigea en duché-pairie en faveur de Jeanne de Bourgogne, sa femme (1328), puis par le roi Jean, qui, après la bataille de Poitiers, la donna en apanage à son fils Philippe le Hardi, mais la lui retira ensuite pour y substituer la Bourgogne. Parmi les ducs apanagistes qui succédèrent, il faut remarquer Louis Ier, duc d'Anjou et roi de Naples, à partir duquel les armoiries de la Touraine, qui étaient *de gueules, au château d'argent*, furent augmentées de la *bordure componée de Jérusalem et de Naples-Sicile.* Le dernier duc apanagiste fut François d'Alençon, fils de Henri II, qui mourut en 1576. La Touraine cessa dès lors de servir d'apanage aux princes du sang.

Jusque-là tranquille et prospère, la Touraine se vit troublée au XVIe siècle par la conspiration d'Amboise (voir plus loin) et par les guerres de religion; mais elle eut surtout à souffrir de la révocation de l'édit de Nantes, qui, en forçant un grand nombre de chefs d'industrie protestants à s'expatrier, provoqua la ruine de ses fabriques de rubans et d'étoffes de soie.

Avant 1789, la Touraine formait un des 32 gouvernements et donnait son nom à l'une des 35 généralités du royaume. Cette généralité comprenait, en outre, l'Anjou, le Maine, le bas Poitou et venait immédiatement après celles de l'Ile-de-France, de la Normandie et du Languedoc. Sa population était de 1,338,700 âmes et payait 30 millions d'impôt.

Si, pendant la Révolution, il ne se passa, en Touraine, aucun événement important, il n'en fut pas

de même à la chute du premier et du second Empire. C'est là, sur les bords de la Loire, que l'armée française, à la suite du désastre de Waterloo, opéra sa retraite, et c'est là aussi, dans la ville de Tours, que vint résider, au mois d'octobre 1870, le gouvernement de la Défense nationale; mais, à l'approche des armées allemandes, il dut quitter Tours pour aller siéger à Bordeaux. Le département fut occupé pendant les premiers mois de 1871, jusqu'à la signature des préliminaires de la paix; et cette occupation de l'une des plus belles et des plus paisibles contrées de la France lui coûta 4,456,535 francs.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES, BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES.

Tours (lat. 47° 23′ 47″; long. 1° 38′ 35″ O.). — Tours (*Turones*, *Cæsarodunum*), grande, belle et très ancienne ville, située sur la rive gauche de la Loire, dans une plaine très fertile, entre ce fleuve et le Cher; importante station du grand réseau d'Orléans, et point de départ des lignes d'Anjou, de Bretagne, du Poitou et de Bordeaux, etc., etc., à 234 kilomètres de Paris, à 113 d'Orléans, à 193 de Nantes, à 99 de Poitiers et à 344 de Bordeaux.

La même incertitude existe sur l'origine de la ville et de son nom que sur celle des habitants. Laissons de côté la fable de Turnus, en remarquant cependant la consistance que cette fable avait prise à Tours au moyen âge, puisqu'on y représenta le *mystère de Turnus* à côté de ceux des saints. La ville paraît avoir eu peu d'importance quand vint César. Agrandie ou plutôt créée par lui, elle porta son nom, *Cæsarodunum*, qu'elle ne quitta que vers la fin de l'empire romain pour reprendre celui de *Turonica civitas*, à l'époque où elle s'associa aux efforts des provinces voisines pour reconquérir l'indépendance. Où s'élevait la ville celtique? où s'éleva la ville romaine? Après beaucoup de discussions, personne n'en sait rien. Les uns optent pour la rive droite et le plateau de Saint-Symphorien, les autres pour la rive gauche et la plaine. Vivifiée par l'administration romaine, si bien située sur le plus vaste cours d'eau de la Gaule, sur cette Loire qui portait les produits de la Gaule méridionale et de l'Italie à Nantes, à l'Armorique, à la Bretagne, la nouvelle cité prospéra. Elle devint même en partie romaine, car beaucoup de familles du Latium, attirées par les gouverneurs de la province, vinrent s'y établir. Adrien la visita et lui confirma le titre de ville libre, comme l'attestent des débris de monuments élevés dans le pays en son honneur et retrouvés plus tard. Elle eut ses *décurions*, son *princeps senatus*, son *defensor*, son *susceptor* (percepteur), son *irénarque* (sorte de commissaire de police). Elle eut sa *basilique*, qui servait de tribunal et de bourse, ses *thermes*, son *académie*, son *amphithéâtre*, son *palais impérial*, son *temple*. Tout cela a passé; on en cherche aujourd'hui la place. En 1828, des ouvriers, en creusant le canal de jonction de la Loire au Cher, ont trouvé des urnes et autres objets funèbres; de même, en 1840, les fouilles faites à l'emplacement du palais de justice que l'on allait construire amenèrent la découverte d'amphores, cuillers, lampes, meules de moulins à bras, jouets d'enfants, et surtout d'un miroir métallique aussi brillant que s'il eût été poli la veille; le tout au milieu des cendres et de débris calcinés, qui nous parlent sans doute des Alains ou des Wisigoths. Pauvre héritage de la civilisation romaine! Mais Tours en avait reçu un autre, moins fragile et moins éphémère, le christianisme.

Saint Gatien donne aujourd'hui son nom à la cathédrale, et on le considère comme le premier patron de la ville, quoique son existence ait été mise en doute par des hommes très savants et très pieux. Grégoire de Tours l'a admis, après quelque hésitation. L'apôtre véritable, populaire du christianisme dans la Touraine est saint Martin, l'un des propagateurs, des défenseurs les plus ardents de l'orthodoxie contre l'arianisme dans la Gaule. Né sur les confins de la Pannonie, Martin fut d'abord soldat parce que son père était tribun militaire. Ses parents étaient païens, mais lui se fit chrétien à dix ans. A dix-huit, déjà avancé en grade, il rencontre un pauvre homme qui grelottait sur la route; il avait déjà tout distribué, hormis son manteau; il le déchire en deux et en donne la moitié au pauvre homme. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut au milieu des anges, lui disant : « Voici Martin qui m'a recouvert. » Le lendemain, Martin se fit baptiser et entra dans les ordres. Il convertit sa mère, toute sa famille, moins son père, vieux païen endurci; puis il obtint du grand saint Hilaire le petit terrain de *Locociagum*, Ligugé, près de Poitiers, où il fonda le premier monastère qui se vit dans les Gaules. Quand on lui offrit le siège épiscopal de *Cæsarodunum*, devenu vacant, il le refusa si obstinément qu'on fut obligé d'employer la ruse. Un ha-

bitant de la ville l'alla trouver tout pleurant, lui dit que sa femme se mourait et désirait le voir. Le saint partit dans sa charité; mais quand il arriva, au lieu d'une femme mourante, il trouva le peuple assemblé, qui le fit évêque malgré lui (374). Il eut bien dans l'Église quelques ennemis qui s'y opposèrent, sous prétexte qu'il était sale sur sa personne et malproprement vêtu; de quoi, au contraire, le saint se glorifiait par humilité chrétienne. Il fit un grand nombre de fondations religieuses, entre autres, à 3 kilomètres de Tours, l'abbaye de Marmoutiers (*majus monasterium*), dont il reste encore des ruines intéressantes. Il s'efforça de purifier la religion naissante des superstitions et des erreurs qui pouvaient la souiller. Par exemple, près de Tours, les précédents évêques avaient désigné à la vénération des fidèles un lieu où reposait, disaient-ils, un martyr. Martin eut des soupçons sur l'authenticité de ce martyr. Il se rendit au tombeau, pria Dieu de lui faire voir l'homme enterré là. Alors une ombre apparut; Martin lui ordonna de parler, et les fidèles entendirent sa voix; ils ne le virent point, à la vérité, mais le saint le vit fort distinctement et reconnut en lui un brigand fameux. Il désabusa le peuple de ce culte si mal placé. Il faisait aussi une guerre courageuse aux restes de l'idolâtrie. Un certain arbre, dans le voisinage, recevait les hommages impies des prêtres païens et des paysans. Martin le fait couper; mais les paysans s'assemblent, le menacent, exigent qu'il soit lié à l'arbre qui chancelle; il y consent, et déjà l'arbre penche sur lui, va l'écraser, quand une ardente prière sort de son cœur; un vent s'élève et pousse de l'autre côté l'arbre, qui écrase la moitié des païens; les autres se convertirent. Les fils des vêtements du saint homme guérissaient les infirmes; un jour il embrassa un lépreux, et sa lèpre disparut; une lettre de lui appliquée sur le sein d'une jeune fille la guérit d'une grosse fièvre quarte. Tous ces faits nous sont attestés par Fleury (*Histoire ecclésiastique*). Aussi, l'on appelait saint Martin le *grand thaumaturge* des Gaules. Ses restes furent déposés près de Tours dans une église qui lui fut consacrée et qui devint le centre de la ville nouvelle de *Martinopolis* (plus tard Châteauneuf), réunie à Tours au XVIe siècle. Quelques-uns de ses disciples furent chargés de veiller sur ses reliques, et ce fut l'origine du chapitre de Saint-Martin, qui compta jusqu'à deux cents membres et dont plus tard le roi de France fut le premier dignitaire. Sa renommée était telle que les Gaules l'adoptèrent pour patron, et que de toutes parts les pèlerins accoururent apportant de riches offrandes.

Son successeur fut saint Brice, que les habitants abusés expulsèrent, parce qu'il avait eu commerce, disaient-ils, avec sa servante. Brice fit apporter l'enfant, qui n'avait que trois jours, et lui dit : « Suis-je ton père? » L'enfant répondit d'une voix forte : « Tu n'es pas mon père. » Pourtant Brice fut exilé et ne rentra que plus tard, son innocence ayant été reconnue. Son corps fut déposé dans une châsse d'argent, œuvre de saint Éloi, avec cette épitaphe : *In hac urna est positum sanctum et venerabile corpus B. Bricii... Post* XLVII *episcopatus sui annum angelicam vitam agens virgo obiit....*

Tel fut le brillant début de l'histoire religieuse de Tours, qui dut sa principale illustration, pendant presque tout le moyen âge, à ses pieux évêques, et qui fut plusieurs siècles comme la métropole catholique de la Gaule.

Lorsque Clovis alla combattre les Wisigoths, il passa à Tours, et, considérant le pays comme placé sous la protection du grand saint Martin, il défendit à ses soldats d'y prendre autre chose que de l'eau et de l'herbe. Un d'eux prit du foin et prétendit que foin et herbe c'était même chose; Clovis lui passa son épée au travers du corps. Puis il envoya un autre soldat porter des offrandes à la basilique du saint. Au moment où le messager entra, on chantait cette antienne : « Seigneur, vous m'avez donné des forces pour combattre, et vous avez abattu sous moi ceux qui s'élevaient contre moi. » Clovis accepta ces paroles comme un présage de victoire et vainquit à Vouillé. Il repassa à Tours pour remercier le saint, et c'est là qu'il reçut la robe de pourpre, la chlamyde et la couronne d'or que lui envoyait l'empereur Anastase. Il donna au saint son cheval de bataille; plus tard il voulut le ravoir et envoya 100 pièces d'or : le cheval refusa de marcher; il envoya encore 100 pièces d'or, et le cheval marcha : « La protection de saint Martin est puissante, dit-il, mais elle coûte cher. »

Vers la fin du Ve siècle avait été tenu à Tours un premier concile, dont on n'a pu déterminer la date précise. En 566, il s'en tint un autre, auquel assistèrent des évêques considérables de la Gaule, et remarquable par plusieurs canons, dont l'un condamne certaines pratiques païennes encore subsistantes, comme la célébration du jour des calendes de janvier et les offrandes de viandes aux morts le

18 du même mois. Un autre ordonne que l'évêque marié soit toujours accompagné de clercs, même dans sa chambre, et tellement séparé de sa femme que celles qui la servent n'aient aucune communication avec ceux qui servent les clercs. C'était un acheminement vers le célibat des prêtres.

L'époque la plus glorieuse et la plus agitée de Tours sous les Mérovingiens est celle où le célèbre Grégoire fut son évêque. Il était d'une noble famille d'Auvergne qui avait déjà fourni plusieurs prélats à cette ville. Entré dans les ordres à vingt-cinq ans, il était déjà connu au loin par son savoir et ses vertus lorqu'il fut appelé au siège épiscopal de Tours, à trente-quatre ans. Il devint, malgré sa jeunesse, malgré la faiblesse de son tempérament, comme le patriarche de la Gaule entière. Il était le principal et presque le seul représentant de la science et de la littérature, si bornées, si pauvres à cette époque. Son *Histoire ecclésiastique des Francs*, où les temps se reflètent si bien, et par la peinture naïve qu'en fait l'auteur, et par son langage même, mélange de rudesse barbare et de rhétorique de décadence, est le seul monument que nous ayons sur cette période des Mérovingiens. On l'a surnommé le *Père de l'histoire de France*, comme le premier qui l'ait écrite. Il a laissé encore différents traités : *De la Gloire des martyrs*, *Des Miracles de saint Julien*, *De la Gloire des confesseurs*, *Des Miracles de saint Martin*, *Des Vies des Pères*.

Au milieu de tous ces travaux, il fut fort mêlé à la politique, et la position était difficile à tenir, à cette époque, pour l'évêque d'une ville disputée sans cesse entre les rois d'Austrasie et de Neustrie. On vit, pendant son épiscopat, un des plus curieux exemples du respect qu'imprimait aux hommes les plus puissants et les plus violents le caractère inviolable de l'Église. C'est lorsque Mérovée, fils de Chilpéric, ayant épousé et délivré Brunehaut, vint chercher un refuge contre la colère de son père dans la basilique de Saint-Martin. Les églises avaient droit d'asile. Anathème sur qui arrachait du pied de l'autel le fugitif innocent ou coupable. Les droits de l'État n'étaient rien devant ceux de l'Église. Même chose avait existé chez les païens, qui n'osaient arracher un suppliant de l'autel. Chilpéric marcha avec une armée ; mais eût-il amené 100,000 hommes ou un seul, c'était même chose devant l'inexpugnable rempart de la majesté du saint. Il lui écrivit une lettre qu'un diacre alla déposer sur son tombeau : il lui demandait la permission d'aller arracher de son sanctuaire Gontran Boson, ministre de Brunehaut, qui s'y était également réfugié. Mais, au bout de trois jours, le papier blanc déposé pour recevoir la réponse ayant été trouvé intact, Chilpéric jugea impossible d'avoir Mérovée, ni Gontran. Quelque temps après, tous deux s'échappent, sont arrêtés près d'Auxerre, et, cette fois, c'est à Saint-Germain d'Auxerre que Mérovée demande protection. Même inviolabilité. Il s'échappe encore et rejoint Brunehaut en Austrasie. La haine des leudes l'ayant forcé de quitter le pays, il se décide, en désespoir de cause, à retourner auprès de Saint-Martin comme au lieu qui offre le plus de sûreté. Malheureusement Chilpéric averti avait fait garder tous les abords, et, traqué de toutes parts, Mérovée se fit donner la mort par un de ses serviteurs.

Tours était alors gouvernée par le comte Leudaste, ce personnage curieux dont M. Augustin Thierry a mis en lumière, avec son grand talent, la romanesque histoire. C'était un Gaulois, devenu un serf royal, puis favori de la reine, comte des écuries, enfin comte de Tours. Avide, impudique, plein de tyrannie pour ses administrés, il flattait Grégoire, mais préparait en dessous les moyens de le perdre. Il l'accusa auprès de Chilpéric d'avoir mal parlé de la fidélité de Frédégonde. Grégoire se justifia aisément dans le concile de Braine, et Leudaste, ayant pris la fuite, erra longtemps dans les bois. L'intrigant eut pourtant l'adresse de se faire encore rétablir dans son comté ; mais enfin il succomba sous la vengeance de Frédégonde.

Grégoire de Tours mourut lui-même en 595, âgé de cinquante-quatre ans.

Après Martin et Grégoire, il était réservé à l'Église de Tours de posséder encore un des grands personnages de l'histoire ecclésiastique et littéraire de la première moitié du moyen âge. C'est Alcuin, l'ami, le confident des grands projets de civilisation de Charlemagne, qui lui donna de nombreuses abbayes, entre autres celle de Saint-Martin de Tours. Pas plus que ses deux fameux prédécesseurs, Alcuin n'était natif de cette ville ; c'était un Anglais que Charles s'était attaché ; mais il y établit sa résidence et y ouvrit, en 797, une école fameuse. Il écrivait, vers 798, ces lignes qui donnent une idée médiocre de l'importance matérielle de Tours à cette époque : « Que dirai-je de toi, ville de Tours ? Crois-tu que l'on vienne pour toi, dont l'enceinte, petite et peu imposante, n'est grande et

digne de tous nos respects que par le patronage de saint Martin? N'est-ce pas à cause de sa bienheureuse assistance que tant de chrétiens affluent dans tes murs? » Pourtant, il était fort attaché à cette ville, si peu imposante. Charlemagne, y étant venu faire ses dévotions et ayant été retenu quelque temps par la mort de sa femme Luitgarde, voulut à son départ emmener l'abbé de Saint-Martin vers les *palais dorés de Rome*, lui reprochant de s'enfouir parmi *ces murailles enfumées*. Alcuin le supplia de laisser à ses derniers jours le repos et la retraite, et, en effet, il acheva sa vie à Tours (804) et fut enseveli dans l'abbaye de Saint-Martin. Il avait fait de vaines tentatives pour améliorer les mœurs fort corrompues des moines de Saint-Martin; un grand concile fut convoqué à Tours, en partie pour cet objet (813); parmi les canons de cette grande assemblée, on en remarque un qui enjoint aux évêques de faire traduire leurs homélies en *langue romaine rustique* et en *tudesque*, afin qu'elles soient comprises de tous; ce qui prouve que le latin n'était plus parlé du peuple.

Tours, gagnant chaque jour en importance religieuse, fut érigée en archevêché en 815. Vers le milieu du même siècle prit naissance un long, bien long procès de hiérarchie. Noménoé, en se faisant couronner roi de Bretagne, voulut affranchir les évêques bretons de la suprématie que les évêques et archevêques de Tours avaient sans cesse exercée sur eux comme résidant dans l'ancienne capitale de la troisième Lyonnaise, et il érigea Dol en archevêché. Pendant trois siècles et demi, les archevêques de Tours réclamèrent, et ce ne fut que sous Innocent III que les prétentions de Dol furent formellement condamnées et Tours rétablie dans ses droits.

La malheureuse ville était bien maltraitée pendant ce temps par les Normands. Rien n'était respectable pour ces païens. Ils incendièrent la ville et l'abbaye, qui ne sortirent de leurs ruines que par les soins de Charles le Chauve, à qui le pape Adrien II écrivait : « Il sera juste désormais d'appeler la ville *Carlodunum* et non plus *Cæsarodunum.* » Au reste, les habitants avaient eu la prudence d'emporter bien loin les reliques du saint, jusqu'à Auxerre, où elles furent confiées à la loyauté de l'évêque. Mais ce fut toute une affaire pour les ravoir. Un nouvel évêque siégeait à Auxerre; il prétendait ne pouvoir dépouiller son église du précieux trésor dont il l'avait trouvée en possession. Ses refus formels excitèrent la vaillance des Tourangeaux. Leurs gentilshommes prirent les armes, et bientôt six mille guerriers marchaient, comme en croisade, vers Auxerre. Le dépositaire infidèle n'osa résister davantage, et rendit les reliques, qui revinrent en triomphe, répandant partout joie et santé. Deux mendiants estropiés, qui vivaient de leur infirmité, se sauvèrent à leur approche, de peur d'être guéris. Mais l'influence salutaire du saint les atteignit; ils furent guéris malgré eux et se résignèrent à venir offrir leurs béquilles à saint Martin.

Tours subit, comme toute la France, l'influence rénovatrice de l'an 1000. Partout on bâtissait des églises. Le trésorier de l'abbaye de Saint-Martin, Hervé, homme très riche, fit construire, sur le tombeau de Luitgarde, la tour qu'on appelle aujourd'hui *Tour de Charlemagne*, et à l'entour s'éleva une splendide basilique, dont il ne reste rien. Peu après, Eudes II, devenu comte de Touraine en 1037, dota la ville d'un pont de pierre dont on voyait encore trois arches en ruine, il y a quelques années. Il se composait de deux parties distinctes appuyées toutes deux sur l'île qui existe au milieu du fleuve, à peu près au lieu où se trouve aujourd'hui le pont de fil de fer. Le comte l'avait déclaré exempt de tout péage; mais, quand la Loire couvrait l'île, alors beaucoup plus basse, un bac transportait les passagers d'une partie à l'autre du pont moyennant une redevance qui revenait à l'abbaye, et que la ville racheta plus tard après de longs démêlés. Passée, au siècle suivant, avec la Touraine, sous la domination du roi d'Angleterre Henri II, Tours reçut de lui beaucoup d'embellissements. Il fit construire, sur les fondements des anciens murs de la ville, un château fort de forme carrée et flanqué de tours à tous ses angles.

Ce moment est un des plus prospères de la ville de Tours au moyen âge. C'est dans son sein que le pape Alexandre III, chassé de Rome par Frédéric Barberousse, vint convoquer un concile : 17 cardinaux, 124 évêques, et parmi eux Thomas Becket, 414 abbés, une foule d'ecclésiastiques et de seigneurs y furent admis. L'affluence était telle que Louis VII fut obligé d'adresser aux habitants une ordonnance où il disait : « Nous avons appris qu'il n'y a ni ordre ni mesure pour le prix des logements qu'on loue pendant le concile; il est donc de notre devoir de corriger cet abus; c'est pour-

quoi nous vous mandons et ordonnons que les logements les plus chers ne s'élèvent pas à plus de six livres, et par cette somme on jugera par approximation ce qui doit être payé pour les autres objets. » Le concile excommunia Barberousse et rendit dix canons dont le principal objet était de combattre la simonie. A l'occasion de cette grande réunion de l'Église, on appela Tours *la seconde Rome*. Ce n'est pas fort longtemps après que fut définitivement rétablie sa suprématie sur les évêchés de Bretagne. Quand l'archevêque Hugues d'Étampes entra dans la ville en 1151, il se fit porter, de Saint-Martin à la cathédrale, sur les épaules de huit barons de la Touraine, qui le servirent à table. « Le baron de Sainte-Maure était chargé de l'assister en qualité d'écuyer lorsqu'il traversait la ville à cheval, et obtenait pour récompense la monture du prélat. Le seigneur de Marmande veillait à la préparation des mets et gardait pour lui tous les ustensiles qui avaient servi à cette préparation; celui d'Amboise mettait en ordre sur la table tous les plats et après le repas emportait avec lui la vaisselle d'or et d'argent. Le seigneur de Preuilly, qui remplissait l'office de panetier, disposait de la desserte. Le seigneur de La Haye (aujourd'hui La Haye-Descartes), échanson, gardait la coupe dans laquelle avait bu l'archevêque. Le seigneur de L'Ile-Bouchard lui versait de l'eau sur les mains et recevait son anneau. Le prévôt de Larçay veillait à la porte de la salle sans avoir droit à aucun cadeau. Le seigneur de Bridoré avait mission de servir au prélat de l'eau dans la salle et dans l'intérieur du palais, avec une aiguière d'argent qui lui revenait. Enfin, celui d'Ussé, chargé des fonctions d'écuyer tranchant, devenait possesseur des couteaux. »

On voit combien était puissante l'autorité ecclésiastique dans la cité de saint Martin. Mais la concorde n'y régnait pas toujours entre les membres de l'Église; depuis 995, le chapitre disputait à l'évêque le droit de juridiction, et ce ne fut qu'au XVIII[e] siècle qu'un arrêt du parlement termina la querelle en subordonnant le chapitre à l'évêque.

La ville s'agrandissait en conséquence de sa renommée et de son grand rôle. Autour de l'abbaye, l'ancienne *Martinopolis*, reconstruite, après un incendie, sous le nom de *Castrum novum*, Châteauneuf, s'était peuplée d'une bourgeoisie que le voisinage des moines et le passage continuel des pèlerins enrichissaient à plaisir. Un chroniqueur de Marmoutiers nous les montre, au XII[e] siècle, vêtus de pourpre, de riches fourrures, habitant des maisons surmontées de tourelles et pleines de meubles brillants d'or et d'argent, menant joyeuse vie et passant le temps à faire ripaille et à jouer aux cartes et aux dés; du reste, charitables, bienfaisants, pleins de bonne foi. Mais la richesse engendra l'orgueil, ou, parlons-en mieux, une noble fierté. Les bourgeois de Châteauneuf, qui relevaient des moines, voulurent, comme tant d'autres de leur époque, secouer un peu la servitude féodale. Ils se rassemblèrent, vers 1120, dans une chapelle de l'église Saint-Martin, sous le nom de *confrérie de Saint-Éloi*, et formèrent le dessein de faire administrer leurs affaires communes par des magistrats élus. Le chapitre annula la décision, et bientôt le débat, grandissant, fut porté jusque devant le pape. Condamnés par toutes les autorités supérieures, par le pape Lucius, par le roi Philippe-Auguste, les bourgeois de Châteauneuf imaginèrent un plaisant stratagème: ils firent, une nuit, irruption dans le cloître, forcèrent les portes du trésorier et enlevèrent tout l'argent qu'ils y trouvèrent. Les moines, éplorés, demandèrent merci, et une transaction fut conclue : Châteauneuf paya 300 marcs d'argent et 100 livres tournois aux chanoines, mais conserva sa commune, confirmée par saint Louis en 1258, abolie par Philippe le Bel en 1305. Ainsi, le débat communal entre le peuple et le chapitre souverain, qui en tant d'autres lieux était sanglant et tragique, n'eut à Tours qu'un caractère héroï-comique, qu'il est assez piquant de remarquer dans le pays de Rabelais.

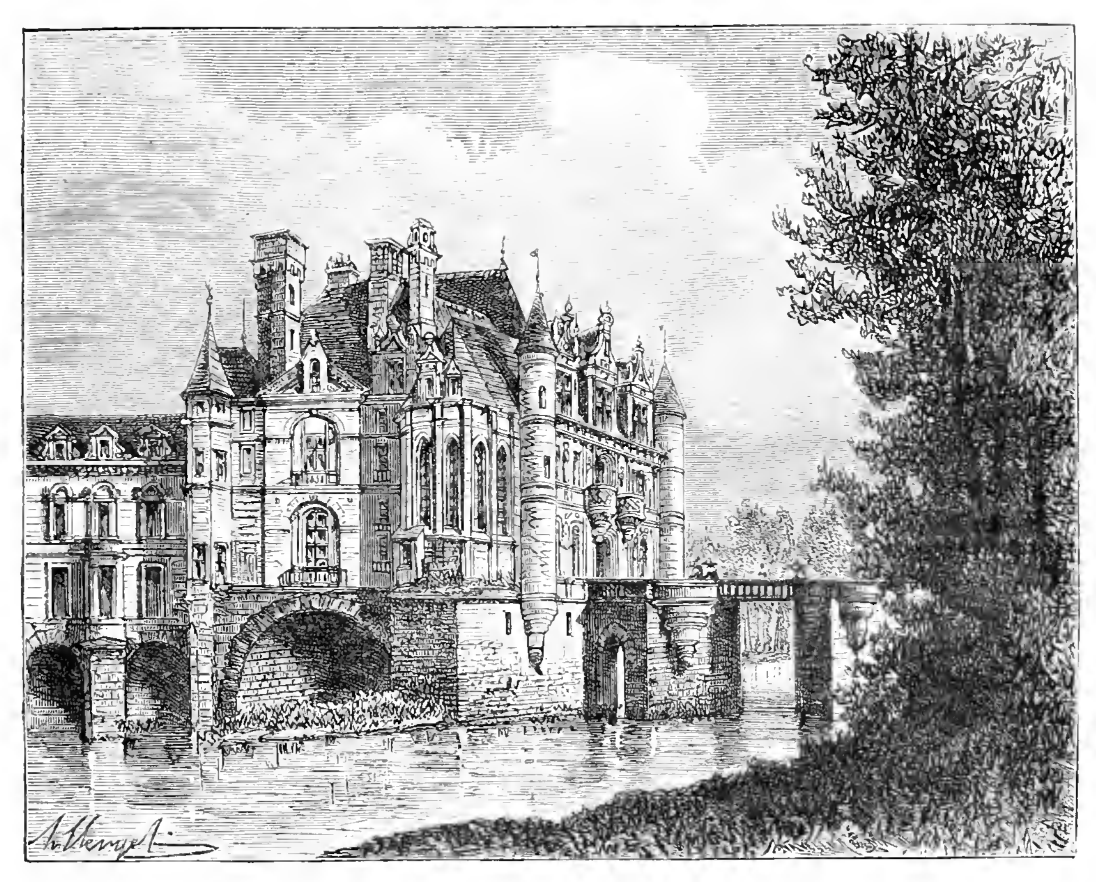
Ces nouveaux avantages donnèrent le plus rapide développement à la ville de Châteauneuf, qui semblait marcher à la rencontre de Tours; et, en effet, les deux villes, de plus en plus rapprochées, furent, sous Jean le Bon, réunies dans une même enceinte. Le roi de France sentait alors la nécessité de se faire, des places du bord de la Loire, une barrière contre les Anglais venant de la Guyenne, comme le fit plus tard Charles VII contre les Anglais venant de la Normandie. Il fit don aux bourgeois, pour leurs ouvrages de défense, de la coupe de dix arpents de bois de la forêt royale de Teillay, et bientôt tous, travaillant avec une vive émulation, s'entourèrent d'une forte muraille flanquée de tours nombreuses; la grande tour de Charlemagne, au centre de l'abbaye, dominait l'ensemble, et sa plate-forme était le poste d'un guetteur qui obser-

vait au loin la campagne afin d'éviter les surprises.

Sans perdre notre temps à énumérer tous les princes que Tours reçut au moyen âge et au XVIe siècle, nous rappellerons seulement que Philippe le Bel y tint, en 1308, les seconds états généraux de la monarchie, dont il obtint la condamnation des Templiers; au siècle suivant, le malheureux Charles VII, dépossédé, faisait alternativement de Tours, Loches et Chinon sa résidence. Mais arrêtons-nous devant la sombre image de Louis XI et du Plessis-lès-Tours. Soit par tradition paternelle, soit afin de trouver sur la rive gauche de la Loire un lieu sûr contre ses deux grands ennemis, le duc de Bourgogne d'abord, celui de Bretagne ensuite, Louis XI acheta, en 1463, de son chambellan, Audoin de Maillé, la terre de Montils moyennant 5,500 écus d'or et y fit bâtir le château du PLESSIS-LÈS-TOURS. Ce château si fameux occupait, à un kilomètre environ au sud-ouest de Tours, une petite hauteur d'où la vue s'étend sur les belles plaines de la rive gauche de la Loire et sur le gracieux coteau de Saint-Cyr, sur la rive droite. Protégé de ce côté par la Loire, il l'était de deux autres par le Cher et par un petit bras de rivière qui les fait communiquer, sans compter la forte ville de Tours en avant. En outre, le parc du château était entouré de murailles et de fossés, et le château lui-même se composait de deux enceintes où l'on ne pénétrait que par des ponts-levis. La première franchie présentait un aspect sombre et militaire : les Écossais étaient là, et un piquet de cavalerie toujours à cheval et prêt à partir au premier ordre. On entrait par un pont-levis et un portail gothique dans la seconde enceinte, où s'offrait une cour d'aspect bien plus riant : arcades, statues autour des fenêtres, festons taillés dans la pierre, tout autour les appartements du roi et de sa famille. C'est là que Louis XI passa sa vie soucieuse, là que cette forte tête combinait ses plans, là que cet esprit soupçonneux exerçait sa méfiance terrible, sa cruauté implacable; là que fut placé en sa cage de fer le cardinal de La Balue, dans un cachot que l'on montre encore aujourd'hui; là que le vieillard superstitieux appela d'Italie saint François de Paule pour écarter de lui la mort, en même temps qu'il envoyait à l'abbaye de Saint-Martin, pour la châsse du saint, une grille d'argent de 17,000 marcs, que plus tard François Ier enleva et fit fondre, malgré les cris des religieux; de ce lieu enfin nul n'approchait sans terreur, car, si l'on en croit la tradition, ce n'étaient aux alentours qu'arbres chargés de pendus, que pièges, que chausse-trapes, et quiconque se hasardait trop près, le soleil couché, voyait s'abaisser vers lui l'arquebuse des Écossais qui veillaient sur les créneaux. La Révolution a détruit ce séjour de sinistre mémoire, et l'on ne voit plus du Plessis qu'une tour octogonale accolée à un corps de bâtiment converti en habitation moderne.

Louis XI aimait fort à sentir en avant de sa résidence, comme une cuirasse, sa bonne ville de Tours, mais il n'aimait point qu'elle fût trop libre; aussi lui retira-t-il définitivement le droit de se gouverner en commun, c'est-à-dire par elle-même, pour y substituer un maire et des échevins. En revanche, il promettait « la noblesse pour les maires, échevins et leur lignée et postérité nées ou à naître en loyal ménage; la protection et sauvegarde du roy pour les bourgeois, manants et habitants de Tours, avec leurs femmes, enfants, famille, et tous et chacun leurs biens, meubles et immeubles, etc. » Surtout il leur fit un présent inappréciable en établissant dans leur cité des manufactures d'étoffes de soie, de draps d'or et d'argent, en y appelant les meilleurs ouvriers de Gênes et de Florence, qu'il affranchit de toute taille et impôt; établissements qui devinrent si prospères que François Ier reconnaissait, cinquante ans plus tard, que Tours fournissait d'étoffes de luxe tout le royaume et y retenait ainsi une grande partie de l'argent que l'industrie étrangère attirait auparavant au dehors. Ce dernier prince songea même à lui donner une importance considérable, à faire presque une capitale de cette ville qui venait de voir, en moins d'un demi-siècle, se réunir dans ses murs trois assemblées d'états généraux : celle de 1468, par qui Louis XI fit retirer la Normandie à son frère; celle de 1483, sous Charles VIII, l'une des plus importantes qui aient eu lieu avant 1789; enfin celle de 1506, qui annula les traités désastreux signés à Blois par Louis XII.

Cette prospérité ne périt point dans les guerres de religion, bien que la ville fût alors témoin de cruautés affreuses et presque les seules qu'offre, dans toute leur histoire, le caractère doux des habitants. Les protestants avaient pillé l'abbaye de Saint-Martin; les catholiques, plus nombreux, se précipitèrent sur eux et les noyèrent par dizaines attachés à des perches. L'édit de Nantes ayant assuré le repos des protestants (et beaucoup des artisans de Tours l'étaient devenus), on compta à



Château de Chenonceaux.

Tours, sous Richelieu, 20,000 ouvriers en soie, plus de 40,000 personnes employées au dévidage, à l'apprêt et au tissage ; 8,000 métiers, 1,700 moulins, 3,000 métiers pour la rubanerie. Toute l'Europe recherchait les soieries de Tours comme les plus belles. La révocation de l'édit de Nantes tua sur le coup cette magnifique industrie ; au bout de quinze ans, Tours n'avait plus que 33,000 habitants, au lieu de 80,000, 4,000 ouvriers et 1,200 métiers.

Au XVIIIe siècle, Tours fut encore frappée. On lui retira (1772) son atelier monétaire, qu'elle possédait depuis le temps des Romains, et qui avait pour marque la lettre E, cet atelier d'où étaient sorties ces fameuses pièces connues sous le nom de livres et sols *tournois*. On lui retira sa collégiale de Saint-Martin, son intendance, son présidial ; on ne lui a laissé que son archevêché.

C'est vainement que l'on essaya un peu plus tard de rendre à la capitale de la Touraine son ancienne prospérité ; c'est vainement qu'on y attira des fabricants de damas et de velours et qu'on encouragea dans ses environs la culture du mûrier : son antique industrie ne se releva pas, bien qu'on y voie maintenant encore quelques fabriques de soieries et de rubans. La Révolution de 1789 n'y fut cause d'aucun désordre. En 1815, après le désastre de Waterloo, l'armée française se replia sur Tours, et c'est là qu'elle fut licenciée.

Aujourd'hui, ce qui fait la richesse de cette ville tient surtout à la beauté du pays qui attire une foule d'étrangers, à la beauté aussi de la cité qui, cependant, vaut moins que sa renommée. Mais arrivez par cette magnifique avenue de Grandmont, traversez, en deçà de la grille de l'octroi, cette vaste demi-lune, à droite et à gauche de laquelle s'étendent les majestueuses allées du Mail ; parcourez cette rue Royale, droite, large, uniformément construite ; arrivez, en vous inclinant devant les statues de Rabelais et de Descartes, à ce pont admirable de 15 arches, long de 434 mètres, large de près de 15, parfaitement horizontal, qui fut construit de 1765 à 1777, vous serez émerveillé ;

vous le serez également si vous visitez, le long du Mail, et dans les rues adjacentes, les charmantes habitations modernes qu'occupe l'aristocratie du pays; vous admirerez encore : ou bien le bel embarcadère du chemin de fer, au delà du Mail, œuvre de l'industrie moderne, et dont l'attraction semble devoir déplacer la ville; ou bien l'œuvre du moyen âge, la vieille cathédrale de Saint-Gatien, commencée sous le roi d'Angleterre Henri II, continuée avec activité en 1430, achevée enfin seulement en 1507, alors que fut posé le couronnement de ses deux belles tours, si imposantes et si riches de sculptures, ainsi que l'atteste cette double inscription qui se lit sous la clef du petit dôme de la tour septentrionale :

L'an MDVII fut fait ce noble et glorieux édifice,
A Domino factum est istud et memorabile in oculis nostris.

Mais si vous descendez, à droite et à gauche de la rue Royale, dans les quartiers voisins de la Loire, vous retrouverez la vieille ville aux rues tortueuses et étroites, aux vieilles maisons, aux antiques masures, et vous serez tenté de dire de l'indolente et paisible cité : *Desinit in piscem*, etc.

Outre sa cathédrale, monument historique, Tours possède : l'église Saint-Julien, remarquable par son clocher du XIe siècle; l'église Notre-Dame-la-Riche, habilement restaurée de nos jours; l'église Saint-Saturnin, qui date du XVe siècle; l'ancienne église Saint-Clément, rangée parmi les monuments historiques. De l'ancienne et célèbre abbaye de Saint-Martin, il ne reste plus que deux tours; la tour Charlemagne et la tour de l'Horloge; espérons que le projet de sa reconstruction, dont il était question avant la guerre de 1870, sera repris et mis à exécution. Signalons encore les ruines d'un amphithéâtre romain, la tour de Guise, l'archevêché, le théâtre, la bibliothèque, la fontaine de Beaune, le palais de justice, le pénitencier, l'hôpital général, le musée; enfin, parmi les habitations particulières : l'auberge de la Croix-Blanche, l'hôtel Jehan Gallan, la maison de la Cordelière, l'hôtel Gouin, bâti en 1440. Sur deux de ses places s'élèvent les statues de Descartes et de Rabelais.

Nous avons dit que, pendant la guerre de 1870-1871, Tours devint le siège du gouvernement de la Défense nationale; mais vers la fin du mois de décembre, le 21, les têtes de colonne du général allemand Woigtz-Rhetz arrivèrent devant Tours. Un coup de feu fut tiré du pont sur les uhlans d'avant-garde; alors une batterie allemande s'établit sur le haut de la Tranchée et lança ses obus sur la rue Royale. Un des projectiles atteignit la mairie, un autre emporta la tête d'un journaliste de la ville; le maire fit alors arborer le drapeau blanc; la ville se rendit, mais elle ne fut pas occupée par l'ennemi, qui se contenta de faire des réquisitions.

Parmi les hommes célèbres que Tours a vus naître, nous citerons les historiens D. Martin, D. Durand, D. Lopin, de la congrégation de Saint-Maur; le célèbre typographe N. Jenson, le peintre Clouet; les sculpteurs Michel Columb ou plutôt Colombe, Jean et Antoine Juste; le poète licencieux Grécourt; l'auteur du *Glorieux*, Néricault Destouches; le fameux Semblançay, surintendant des finances; les deux Boucicaut, maréchaux de France sous Charles VI; le chirurgien Heurteloup, le romancier Honoré de Balzac, l'imprimeur-libraire Mame, etc.

Tours a une population de 48,325 habitants; elle possède des fabriques de soieries, de gros draps, de tapis, de couvertures, de vinaigre, de blanc de céruse, de bleu d'outremer, de bougies, de boutons, de chaussures et de poteries. Sa manufacture de vitraux et son grand établissement d'imprimerie-librairie sont renommés. Elle fait un commerce considérable de vins, d'eau-de-vie, de pruneaux, de fruits secs, de rillettes renommées, de cire et de chanvre.

Les armes de cette ville sont : *de sable, à trois tours crénelées d'argent, deux et une, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or.* Quelquefois le champ, au lieu d'être de sable, est d'azur.

SAINTE-RADEGONDE. — C'est sur le territoire de Sainte-Radegonde, petite commune de 544 habitants, située sur la rive droite de la Loire, à 3 kilomètres à l'est de Tours, que se trouvent les ruines de l'antique et célèbre monastère de MARMOUTIERS, *majus monasterium*, fondé par saint Martin sur une grève aride, entre un rocher abrupt et la Loire. Les Normands s'en emparèrent en 853 et y mirent tout à feu et à sang; de 140 moines qui s'y trouvaient alors, 24 seulement purent échapper au fer de ces barbares. Ils se réfugièrent dans les cryptes qu'avaient d'abord habitées leurs devanciers.

Ce ne fut guère qu'en 978 que le monastère sortit de ses ruines. Mayol, abbé de Cluny, s'y rendit avec

treize religieux pour y rétablir la règle de Saint-Benoît; il prospéra de nouveau jusqu'en 1004, époque à laquelle les moines se révoltèrent contre Gausbert, leur abbé; l'ordre s'y rétablit à grand'peine. En 1095, le pape Urbain II, venu à Tours pour y prêcher la première croisade, alla loger à l'abbaye de Marmoutiers; Philippe-Auguste avait choisi l'abbé et ses dignitaires pour arbitres de ses différends avec l'Angleterre. Saint Louis, pour soustraire l'abbaye aux persécutions des comtes de Blois, la mit directement sous la protection de la couronne. Ce fut pour elle le point de départ d'une ère de prospérité qui ne fit que s'accroître jusqu'au XVIe siècle; on y venait de bien loin visiter la sainte ampoule, fiole contenant un baume miraculeux, qu'un ange avait, dit-on, apporté à saint Martin pour guérir les blessures qu'il avait reçues dans une chute dangereuse. Malgré les dommages qu'elle eut à subir dans les guerres de religion, elle était encore au XVIIIe siècle la plus fastueuse et l'une des plus opulentes abbayes de bénédictins de France. On vantait les richesses de sa bibliothèque, dont une partie des livres forme le fonds de la bibliothèque publique de Tours.

L'abbaye de Marmoutiers, dont on possède des vues curieuses, fut entièrement détruite à la Révolution; il n'en reste aujourd'hui que le portail de la Crosse, sur le quai de la Loire, les débris d'un donjon du XIe siècle et quelques ruines éparses. Une partie de son emplacement est maintenant occupée par un pensionnat dirigé par les dames du Sacré-Cœur.

Les armes de l'abbaye royale de Marmoutiers étaient : *fascé d'argent et de gueules de huit pièces.*

Vouvray. — Vouvray, chef-lieu de canton, peuplé de 2,227 habitants, situé à 11 kilomètres à l'est de Tours, au confluent de la Cesse avec la Loire, doit toute sa notoriété à son vignoble, qui produit un vin blanc estimé, mais très capiteux. La contenance de ce vignoble est d'environ 1,500 hectares; il est assis sur un coteau calcaire à sous-sol argileux, et sa façade principale regarde le midi. Il est planté en pineau blanc. Les quartiers les plus renommés sont le clos Baudoin, le clos Bouchet et le Mont; ils produisent annuellement de 250 à 300 hectolitres. Le vin de Vouvray est très liquoreux; on le range au-dessus de l'ordinaire, et une partie est champanisée. En vieillissant, il perd rapidement sa douceur et devient violent. Les habitations de Vouvray sont en partie creusées dans la roche, ce qui leur donne un aspect aussi singulier que pittoresque. Au-dessus du coteau s'élève l'ancien manoir de Montcontour, charmante habitation comme on en voit tant sur les bords de la Loire et qui a été heureusement restaurée; plus loin, une tour isolée domine le cours du fleuve, c'est tout ce qui reste de l'ancien château de La Roche-Corbon.

Luynes. — Luynes, anciennement Maillé (*Mallæum*, *Malliacum*), à 12 kilomètres à l'ouest de Tours, compte aujourd'hui 1,970 habitants.

En descendant la Loire jusqu'à trois lieues au-dessous de Tours, on remarque, sur le sommet d'un rocher calcaire où les habitants se sont creusé des demeures, le château de Luynes, entouré de la petite ville du même nom, qui s'appelait autrefois Maillé, que Charles IX érigea en comté et Louis XIII en duché-pairie, en faveur de son favori, le fameux Charles-Albert de Luynes. La situation est des plus romantiques. Près de là, on trouve des ruines d'un aqueduc romain. Luynes est le lieu de naissance de Paul-Louis Courier, dont les pamphlets politiques resteront longtemps un modèle du genre.

Les armes de cette ville sont : *d'or, à deux louves rampantes et affrontées d'azur.*

Saint-Avertin. — Saint-Avertin, à 6 kilomètres au sud de Tours, sur la rive gauche du Cher et traversé par la route de Nevers à Tours, s'appelait encore, en 1162, Saint-Pierre-de-Vançay, lorsqu'un solitaire écossais, nommé Avertin, étant venu s'établir dans le bois de Cangé, les habitants le décidèrent à résider parmi eux pour y diriger l'éducation de leurs enfants. A sa mort, en 1180, il fut honoré comme un saint, et le bourg prit son nom. Ronsard eut, dit-on, sa maison de campagne à Saint-Avertin ; aujourd'hui, la population de ce bourg est de 1,700 habitants. Son église est assez remarquable; on récolte dans ses environs un vin estimé, et l'on exploite de belles carrières de calcaire dur.

Véretz-Larçay. — Véretz et Larçay, à quelques kilomètres à l'est de Tours, près de Saint-Avertin, et sur la rive gauche du Cher, sont deux petites communes qui doivent leur notoriété à Paul-Louis Courier. C'est de la première, et de son habitation appelée la Chavonnière, qu'il signait du nom de

Vigneron de Véretz ces pamphlets si mordants qui sont restés célèbres; c'est dans la forêt qui dépendait de la seconde qu'il tomba, en 1824, sous le plomb meurtrier d'un assassin qu'une main restée inconnue avait poussé au crime!

Amboise. — Amboise (*Ambacia* ou *Ambosia*), station de la ligne de Paris à Tours, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Tours et à 23 kilomètres de cette ville, compte 4,475 habitants.

Le nom de César plane sur l'origine de cette ville, quoique certaines traditions la fassent remonter à une colonie amenée du pays Chartrain par les druides, 300 ans avant Jésus-Christ. Le nom de *Camp de César* s'applique aujourd'hui encore à une portion du vaste plateau qui domine la ville, et l'on y voit des traces de levées de terre et de fossés considérables. Il existe surtout, dans le roc de la montagne, de magnifiques *silos* à quatre étages, revêtus de briques et d'une épaisse couche de fin ciment, qu'on a prétendu avoir été creusés par l'ordre du conquérant pour servir de magasins à blé; mais un examen plus approfondi les a fait reconnaître comme datant du XVIe siècle. Sulpice-Sévère, disciple de saint Martin, atteste avoir vu les débris d'une colossale statue de Mars que César avait fait élever en ce lieu et que les prières du saint renversèrent, en provoquant une violente tempête. Cette position peut fort bien avoir attiré l'attention de César par son escarpement et par les deux rivières qui l'entourent en se réunissant, la Loire et l'Amasse : d'où, dit-on, le nom de la ville *Ambacia* (*Ambæ aquæ*).

Le *Castrum ambaciacum* fut détruit par les Bagaudes, reconstruit par Constantin. Saint Martin y fonda l'église paroissiale. Plus tard, Clovis et Alaric y ont une entrevue (voy. plus haut). Plus tard encore, Charles le Chauve donne le château à Tertulle, comte d'Anjou. Les Normands le détruisent vers 880. Il passe à Foulques Nerra (1002), et Geoffroy Martel le donne à Lizoin-Bazouges, considéré comme le chef de l'illustre maison d'Amboise. On lui attribue la fondation des châteaux de Montrichard et de Montrésor sur la route de Loches, et à l'un de ses successeurs, Hugues d'Amboise (1098), celle du pont qui existe sur la Loire du côté de la ville.

Ce n'est que sous Charles VII, Louis XI et surtout sous Charles VIII, qu'Amboise prit une véritable importance. C'est à Amboise que Louis XI fonda l'ordre de Saint-Michel. C'est dans le château d'alors qu'il fit élever son fils Charles : « Séparé quasy du monde, nourry et peu pratiqué de personnes, non en fils de roy, ni mesme d'un simple gentilhomme; et le tout fait ainsi à poste, afin qu'il perdît cœur et n'attentât rien contre luy, ainsi qu'il avoit fait contre le roy son père. » (Brantôme.) Plus tard, Charles VIII conserva de l'affection pour le lieu même qui lui avait servi de prison. Il ramena d'Italie des artistes qui nous ont laissé la charmante chapelle d'Amboise; et c'est lui qui fit construire les deux énormes tours qui se dressent adossées au rocher, et qui contiennent chacune une rampe admirablement roulée en forme de pas de vis, qui permet aux voitures d'atteindre le sommet du plateau sur lequel s'élève le château.

Dans ce château naquit et mourut un des fils de Charles VIII. On transporta ses restes avec ceux de ses frères dans l'abbaye de Saint-Martin et plus tard dans la cathédrale de Tours, et on écrivit sur leur tombeau ces épitaphes à la fois bizarres et touchantes :

Charles huictiesme, roy preux et excellent,
Eut d'Anne, reine et duchesse de Bretagne,
Son premier fils, nommé Charles Orland,
Lequel régna, sans mort qui rien n'épargne,
Trois ans trois mois, dauphin de Viennois,
Comte d'Iiois et de Valentinois;
Mais l'an cinq cents moins cinq il rendit l'âme
A Amboise, le seizième du mois
De décembre, puis fut mis sous la lame.

Et l'autre :

Par Atropos, qui les cœurs humains fend
D'un dard mortel de cruelle souffrance,
Ci-dessoubs gist Charles, second enfant
Du roy Charles et d'Anne, reine de France,
Lequel véquit dauphin de Viennois,
Comte d'Iiois et de Valentinois
Vingt et cinq jours; près les Tours au Plessis
En octobre mourut le deux du mois
Mil quatre cents avec nonante-six.

Quoi de plus touchant que ces deux enfants de roi, morts au berceau après s'être succédé, sans le savoir sans doute, dans les mêmes titres et les mêmes droits et qu'enfin un même tombeau rassemble?

Charles VIII mourut lui-même à Amboise. Comme il descendait avec la reine pour aller voir jouer à la paume dans les fossés du château, il se heurta la tête en passant dans la galerie à une porte basse,

et tomba sans connaissance quelque temps après tandis qu'il regardait les jeux; il mourut la nuit suivante. Déjà chétif et maladif, sans doute le coup détermina un épanchement au cerveau.

François Ier résida plusieurs fois à Amboise. En 1518, il y reçut les députés du parlement qui venaient présenter des objections contre le concordat. On les fit attendre six semaines, et quand le roi les vit, ce fut pour leur ordonner de partir le lendemain avant le lever du soleil. Comme les neiges fondues avaient rendu les chemins impraticables, les députés firent demander au roi un délai de quelques jours. « Si demain à six heures, s'écria-t-il, ils sont encore ici, j'enverrai douze archers qui les jetteront dans un cul de basse-fosse, où je les tiendrai six mois : je verrai qui osera les réclamer. » Il fallut obéir.

Ce même François Ier se distingua à Amboise par un trait de courage qui rappelle celui de Pépin le Bref. Il avait fait prendre vivant un sanglier et ordonna de le lâcher dans une cour remplie de mannequins suspendus et dont on avait barricadé toutes les issues; le roi, toutes les dames, tous les courtisans se donnaient, des galeries et des escaliers, le spectacle de la bête furieuse. Tout à coup, elle se fait passage à travers une des barricades, s'élance dans un escalier, puis dans la galerie où était le roi. Celui-ci fit placer tout le monde derrière lui et se tint bravement en avant *comme s'il eût vu venir une demoiselle;* quand la bête fut près et voulut s'élancer, il la perça de part en part avec son épée. Plus tard Charles-Quint, traversant la France, passa à Amboise et fut introduit dans le château par les rampes intérieures des tours, tout ornées de lumières et de fleurs. La nuit suivante, il sentit tout à coup sa chambre envahie par une épaisse fumée et crut un instant que son ancien prisonnier voulait le faire périr dans un affreux guet-apens. L'incendie n'était qu'un accident et fut bientôt étouffé.

Voici maintenant le grand et terrible drame qui a donné un si grand retentissement au nom d'Amboise. Sous François II (1560), les protestants formèrent un vaste complot, dont l'objet était d'enlever ce roi faible et enfant des mains des Guises. Le chef secret était le prince de Condé, qu'on ne désignait que sous le titre de *Capitaine muet;* le chef avoué et l'organisateur, un gentilhomme nommé La Renaudie. Des traîtres révélèrent le complot, et, comme les conjurés se rassemblaient de différents côtés par petites troupes vers Amboise, où se trouvait alors la cour, on s'en rendit maître. La Renaudie, tué dans une escarmouche au milieu de la forêt de Châtellerault, fut pendu sur le pont de la Loire avec cette inscription : *La Renaudie, chef des rebelles*, puis écartelé. Tous ses compagnons furent pendus, décapités, noyés, au nombre de 1,500. L'exécution se prolongea. Les chefs *ayant été réservés pour les plaisirs de la cour*, plusieurs jours durant, les courtisans, les dames, et surtout les Guises, qui forçaient le jeune roi d'assister à ces scènes d'horreur, se plurent à voir, après dîner, des fenêtres ou des terrasses, les hommes qu'on pendait aux créneaux ou dont le glaive du bourreau faisait tomber les têtes. Un de ces conjurés, un gentilhomme, Villemongis, amené sur l'échafaud et prêt à mourir, trempa ses mains dans le sang de ses compagnons, et, les élevant au ciel : « Seigneur, s'écria-t-il, voici le sang de tes enfants : tu en feras vengeance ! »

Amboise, depuis ce moment, n'offre plus rien de bien remarquable. Elle vit passer, au XVIIe siècle, Fouquet, Lauzun ; au XVIIIe, le duc de Choiseul, autre victime de la faveur passagère des monarques. Choiseul avait obtenu de Louis XV la baronnie d'Amboise, érigée en duché-pairie (1764). Après sa chute, il se retira au château de Chanteloup, près d'Amboise, dont il ne reste plus rien aujourd'hui. Seulement, une pagode chinoise, sorte de tour de 40 mètres de hauteur et formée d'étages de plus en plus étroits perpétue sa reconnaissance pour ses nombreux amis qui l'accompagnèrent dans sa retraite. A sa mort, le château d'Amboise passa aux Penthièvre. Confisqué à la Révolution, érigé sous Napoléon en une sénatorerie dont le titulaire, Roger Ducos, fit tout démolir, moins les tours, afin d'éviter les frais d'entretien, il échut enfin, sous Louis XVIII, à la famille d'Orléans, héritière de celle des Penthièvre.

Il y a vingt-cinq ans, on voyait errer sur les hautes terrasses, s'accouder ou s'asseoir tristement sur des parapets des hommes au teint bronzé, aux burnous blancs; c'étaient les compagnons d'Abd-el-Kader, renfermé avec sa famille dans ces épaisses murailles. En 1852, le château d'Amboise ouvrit ses portes à cet hôte illustre, qui attirait encore la curiosité des voyageurs sur cette ville. Désormais elle n'a plus guère pour elle que ses souvenirs, son château, aujourd'hui restauré par M. le comte de Paris, son site admirable; du reste, tortueuse, vieille, escarpée, elle est souvent souillée d'eaux

stagnantes. Le chemin de fer de Paris à Bordeaux y passe, il est vrai, et y entretiendra toujours quelque commerce (draps, vins, cuirs); mais il passe sur la rive droite de la Loire, dans la plaine, loin de l'ancienne ville, d'où l'on ne peut s'y rendre qu'en traversant deux ponts. Elle a cependant une manufacture de limes, de râpes et d'acier aimanté, une manufacture d'aiguilles, une fabrique de fers à repasser, des fabriques de draps, de couvertures, de chaussures, de colle forte, et elle fait un commerce de vins et de graines qui lui donne quelque aisance.

Les hommes célèbres nés à Amboise sont : le cardinal Georges d'Amboise, le poète latin Commire et le fameux *philosophe inconnu*, Saint-Martin l'Illuminé, né en 1743, et qui a laissé, parmi tous ses écrits impénétrables, sur le cimetière d'Amboise, quelques vers pleins de mélancolie.

Les armes d'Amboise sont : *palé d'or et de gueules de six pièces, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

Au sud-est d'Amboise et sur les coteaux qui dominent le vallon de l'Amasse, on voit une ancienne habitation de la Renaissance récemment restaurée avec goût; c'est le château de Clos-Lucé, que François Ier avait donné à Léonard de Vinci, et dans lequel ce grand artiste mourut en 1519. Il avait été inhumé dans la collégiale de Notre-Dame, située dans l'intérieur du château d'Amboise; en 1869, on a cru retrouver ses restes, qui ont été recueillis et déposés dans l'admirable et gracieuse chapelle de Saint-Hubert.

BLÉRÉ. — Bléré, petite ville de 3,675 habitants, située à 27 kilomètres à l'est de Tours, sur la rive gauche du Cher, paraît avoir été fondée vers le IVe ou le Ve siècle. Son église fut érigée, en 474, par saint Perpet; elle fut prise et saccagée par les Normands en 838; plus tard, elle tomba au pouvoir des comtes d'Anjou.

Henri II d'Angleterre y fit construire, vers le milieu du XIIe siècle, le pont de douze arches en pierre qui existe encore aujourd'hui sur le Cher, et qui unit à la ville le faubourg ou plutôt la commune de La Croix-de-Bléré, station du chemin de fer de Tours à Vierzon.

La seigneurie de Bléré fut possédée par la maison d'Amboise, jusqu'à l'époque où Jean de Sainte-Maure, descendant de cette famille par sa mère, la vendit à Pierre Bérard, maître d'hôtel de Louis XI; elle releva dès lors directement du château royal de Tours et passa successivement dans plusieurs familles jusqu'en 1789. On chercherait en vain les traces de ses anciennes fortifications; son église, en partie romane, mérite l'attention des visiteurs. Citons encore une maison de la Renaissance, dite l'*Hôtel du gouverneur*, et la jolie chapelle du Marché, qui fut élevée en 1526, pour recevoir la sépulture de Guillaume de Seigne.

Bléré possède des tissages de draps, des corderies et des clouteries; c'est le centre commercial du canton dont elle est le chef-lieu.

CHENONCEAUX. — Chenonceaux, station de la ligne de Tours à Vierzon, petit village du canton de Bléré, peuplé de 390 habitants, à 31 kilomètres à l'est de Tours, est remarquable par son beau château, chef-d'œuvre de la Renaissance, qui est incontestablement un des plus curieux et des mieux conservés de la France entière.

Ce ne fut dans l'origine qu'un simple moulin bâti sur les bords du Cher. Le site était magnifique, le pays excellent, et il arriva qu'un beau jour le moulin disparut pour faire place à un château. Il appartenait, au XIIIe siècle, à l'ancienne famille de Marques, laquelle possédait déjà Bléré, Francueil et Clisseaux. Jean de Marques était seigneur de Chenonceaux au XVe siècle; mais, ayant pris parti pour le duc de Bourgogne contre le dauphin Charles et reçu garnison anglaise dans les murs de la place, le maréchal de Laval s'en empara, rasa les bâtiments au niveau du sol, combla les fossés et fit couper les bois et les arbustes des jardins à *hauteur d'infamie*. La trahison ne réussissait pas aux sires de Marques; il fallut bien qu'ils se soumissent au roi de France, qui leur permit de relever leur château. Pierre de Marques, le petit-fils de Jean dont nous venons de parler, vendit sa terre de Chenonceaux à Thomas Bohier, sire de Saint-Cyergue, qui parvint successivement aux charges les plus éminentes sous les règnes de Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier. Thomas Bohier avait longtemps vécu en Italie; il avait suivi la cour, il partageait l'enthousiasme de Louis XII et de François Ier pour les grands artistes italiens; il résolut, au dire d'un célèbre architecte de cette époque, de faire de son fief « un castel fleuronné, blasonné, flanqué de jolies tourelles, ajusté d'arabesques, orné de cariatides, et tout contourné de balconnades avec enjolivations dorées jusqu'au haut du faiste, ez-pavillons et tourillons d'icelui chasteau,

lequel est devenu royal et bien justement.» Le château, terminé par la veuve de Thomas Bohier et par son fils Antoine, devint en effet royal, car ses girouettes blasonnées et dorées étincelaient à peine pour la première fois aux rayons du soleil, que le roi François Ier s'emparait du château comme gage d'une somme de 190,000 livres à lui dues par son fondateur. Le connétable Anne de Montmorency l'occupa d'abord au nom du roi et y fit continuer les embellissements. Henri II le donna à Diane de Poitiers; cette dernière, mue par un honorable sentiment de justice, désintéressa Antoine Bohier. Ce fut elle qui fit construire le pont devant le château. En 1559, Catherine de Médicis enleva à son tour le domaine de Chenonceaux à Diane de Poitiers; elle augmenta encore le château et fit construire, sur le pont bâti par la belle duchesse, une somptueuse galerie; les jardins prirent de vastes proportions, et le parc, dessiné avec goût, enveloppa les alentours de ses frais ombrages. A la mort de Henri III, qui suivit de près celle de Catherine, sa mère, Chenonceaux servit de retraite à sa veuve, Louise de Vaudemont. En 1601, il appartenait à César de Vendôme, fils naturel de Henri IV, puis il passa, en 1720, dans les mains du duc de Bourbon, qui, en 1733, le vendit au fermier général Dupin. Chenonceaux devint alors le rendez-vous de tous les esprits d'élite et des femmes les plus élégantes qu'y attirait la belle et spirituelle Mme Dupin. Buffon, Sainte-Aulaire, Montesquieu, Fontenelle, Mably, Condillac et Voltaire s'y rencontrèrent. Ce superbe château, l'orgueil de la Touraine, appartient aujourd'hui à Mme Pelouze, belle-fille du célèbre chimiste, qui l'a acheté de M. le comte de Villeneuve, neveu de Mme Dupin. Cette dame a su lui conserver, avec une intelligence tout artistique et une générosité sans réserve, sa physionomie de la Renaissance, architecture, meubles et décors, tel qu'il existait sous les derniers Valois.

Montbazon. — Montbazon (*Mons Bazonis*), chef-lieu de canton, à 13 kilomètres au sud de Tours, station de la ligne de Tours à Châtillon-sur-Indre, petite ville de 1,179 habitants, possède aujourd'hui les ruines d'un château bâti par Foulques Nerra sur une colline (*mons Bazonis*) de la rive gauche de l'Indre. Du milieu de ces ruines s'élève encore une grosse tour. Le castel fut disputé avec acharnement entre les comtes d'Anjou et de Touraine. Charles VII y reçut, en 1450, l'hommage de Pierre II, duc de Bretagne. Charles IX l'érigea en comté, puis en duché-pairie pour la famille de Rohan. A cette famille appartenait la fameuse duchesse de Montbazon, qui inspira une si violente passion à l'abbé de Rancé, et dont la mort le détermina à quitter une existence fort dissipée pour la vie austère des trappistes, dont il fut le réformateur. A peu de distance de cette ville, sur la rivière d'Indre, se trouve la poudrière nationale du Ripault, un des plus complets et des plus beaux établissements de ce genre que l'on connaisse, et dont on évalue la fabrication annuelle à 250 millions de kilogrammes.

Les armes de Montbazon sont : *de gueules, à neuf macles d'or accolées 3, 3, 3.*

Chateaurenault. — Châteaurenault (*Castrum Reginaldi*), chef-lieu de canton et station du chemin de fer de Tours à Paris par Vendôme, est située à 27 kilomètres au nord-est de Tours, au confluent de la Brenne et du Gault, sur la pente d'un coteau assez escarpé. Elle doit son origine à une forteresse qu'y fit élever, en 981, Renault de Bellême, sire de Château-Gontier, sur l'emplacement d'un château et d'un donjon antérieur que l'on nommait le Donjon ou la Tour de Carament, *Turris Caramenti seu Villemorani*, et dont on attribuait la construction à Thibaut le Tricheur, premier comte de Blois et de Touraine.

Renault laissa cette seigneurie à sa fille unique Sibylle, qui épousa en premières noces Josselin, seigneur de Quenelles, et en secondes noces Thibaut, comte de Champagne et de Blois. La seigneurie de Châteaurenault resta longtemps dans cette famille; elle passa ensuite dans celles de Longueville et de Gondy. Louis XIII l'érigea en marquisat en faveur d'Albert II de Rousselet, qui était fils d'Émerance de Gondy, fille naturelle du maréchal de Retz.

Cette petite ville, qui compte 3,831 habitants, possède d'importantes tanneries, une fabrique de colle forte, des tuileries, des fabriques de tuiles réfractaires et fait un grand commerce de cuivre et de céréales; parmi les débris d'un château qui ne remonte guère qu'à la fin du xve siècle, ou au commencement du xvie, elle est fière de montrer encore quelques ruines de la vieille tour de Carament, du pied de laquelle on a une vue admirable qui s'étend fort loin sur la campagne.

Les armes de Châteaurenault sont : *de gueules, à un château d'argent.*

Chinon (lat. 47° 10′ 7″; long. 2° 5′ 58″ O.).—Chinon (*Caïno Turonum, civitas Caïnorum*), chef-lieu d'arrondissement et de canton, station du chemin de fer de Bressuire et des Sables-d'Olonne, est une ville peuplée par 6,301 habitants.

Sur les origines de Chinon, laissons parler un fils de Chinon. Rabelais, au livre V, chap. xxxv de *Pantagruel*, s'exprime en ces termes : « Ainsi descendismes soubs terre par ung arceau incrusté de plastre, painct au dehors rudement d'une danse de femmes et satyres accompagnant le vieil Silenus riant sur son asne. Là, je disois à Pantagruel : Cette entrée me révoque en soubvenir la cave paincte de la première ville du monde... — Où est, demanda Pantagruel, qui est cette première ville que dites?—Chinon, dis-je, ou Caynon, en Touraine. — Je sçay, répondit Pantagruel, où est Chinon, et la cave paincte aussi; j'y ai bu maints voyrres de vin frais, et ne fais doubte aulcune que Chinon ne soit ville antique; son blason l'atteste, auquel est dit deux ou trois fois :

Chynon,
Petite ville, grand renom,
Assise dessus pierre ancienne,
Au haut le bois, au pied la Vienne.

Mais comment seroit-elle première ville du monde? Où le trouvez-vous par escript? quelle conjecture en avez? —J'ay, dis-je, trouvé par l'escripture sacrée que Caïn fut le premier bâtisseur de villes; vray donc semblable est que, la première, il de son nom nomma Caynon, comme depuis ont, à son imitation, tous autres fondateurs et instaurateurs de villes imposé leur nom à icelles. Athénée à Athènes; Alexandre à Alexandrie, etc. » Ailleurs, Rabelais prétend que Satan, offrant à Jésus-Christ tous les royaumes du monde, se réserva pourtant Châtellerault, Chinon, Loches et Domfront.

Voilà Chinon présentée au lecteur sous de singuliers auspices. Son origine est, au reste, fort obscure; mais il est permis de penser que sa position, si favorable au point de vue stratégique, dut fixer de bonne heure l'attention des conquérants des Gaules. Les Romains y construisirent, en effet, un *castrum*, dont on a retrouvé les fondations dans l'enceinte du château, et bientôt autour de ce lieu se forma une ville. On voit, à la fin du ive siècle après J.-C., saint Martin y prêcher le christianisme, saint Brice y bâtir des églises. Les Wisigoths la prennent; Ægidius l'assiège en vain. Elle tombe au pouvoir des Francs comme toute la Touraine. En 953, Thibaut le Tricheur reconstruisit le château. Plus tard (1068), les cachots de ce château gardèrent 28 ans le malheureux Geoffroy, fait prisonnier par son frère Foulques le Réchin. Henri II d'Angleterre embellit Chinon, comme beaucoup d'autres villes, de nombreuses constructions, en particulier d'un pont qu'on appela dans le pays le *pont à Nonnain ;* il servait à traverser une plaine souvent inondée, au delà de laquelle s'élevait le couvent féminin de Fontevrault; le roi se rendait fréquemment à ce monastère pour faire ses dévotions. A qui ces dévotions s'adressaient-elles? La malice des habitants supposa que ce n'était pas à la Vierge. Henri II mourut à Chinon; Richard Cœur de Lion, son fils, y vint mourir aussi (1199), blessé d'une flèche empoisonnée au siège de Chalus.

Philippe-Auguste prit la ville d'assaut (1205), augmenta ses fortifications et la fit rentrer pour toujours dans le royaume de France.

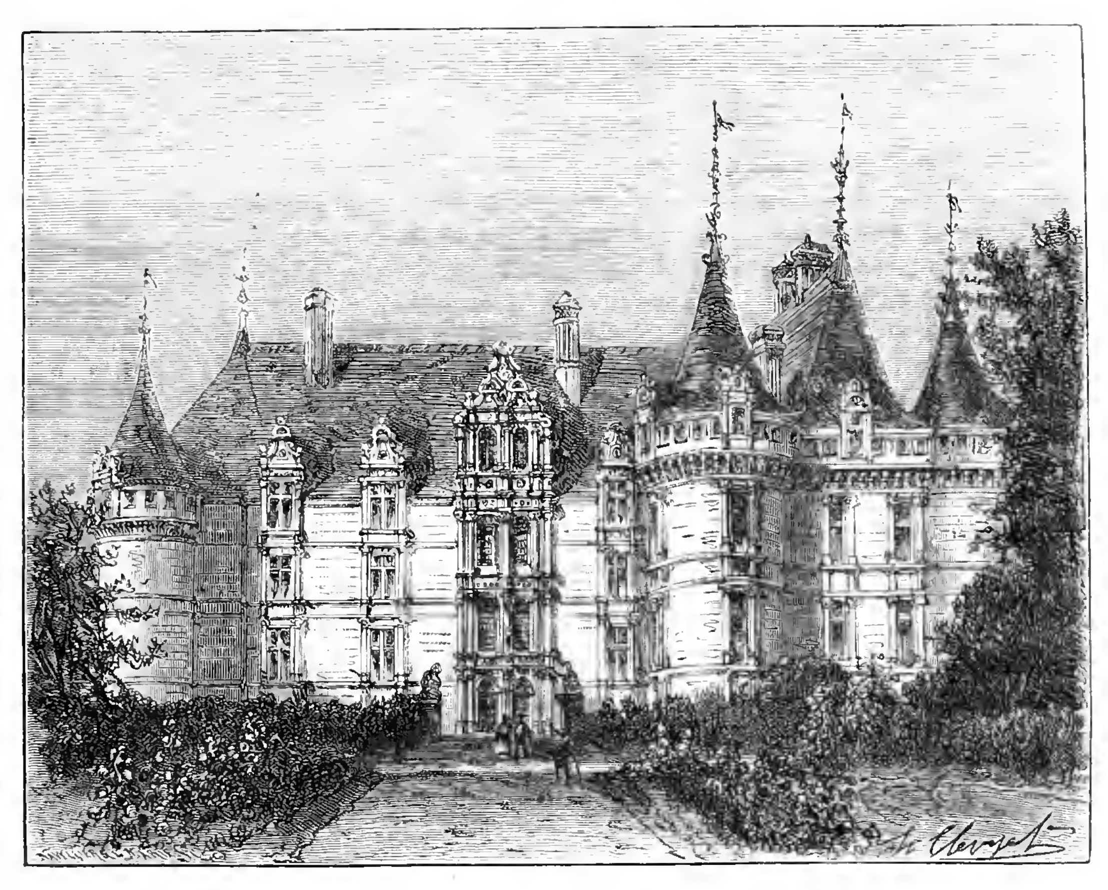
En 1324, une des époques les plus sombres et les plus sanglantes de l'histoire, Chinon fut le théâtre d'une horrible exécution. Une épidémie fit croire à l'empoisonnement des fontaines par les juifs, et cent soixante de ces malheureux, entassés dans une large fosse creusée dans une île de la Vienne, y furent brûlés à petit feu.

Au xve siècle, Chinon, prise par le duc de Bourgogne, fut reprise aussitôt par Charles VII, qui en fit sa résidence ordinaire. C'est à Chinon qu'il assembla (1428) des états généraux qui lui promirent 400,000 livres; c'est là que Jeanne Darc vint lui révéler sa mission et lui apporter le salut de la France, dont il désespérait; c'est là enfin qu'il vit Agnès Sorel. Elle habita longtemps à Chinon auprès du roi et ne s'en éloigna que plus tard pour se retirer à Loches, quand elle eut vu son crédit exciter la jalousie des courtisans et même la rébellion du dauphin Louis, dont elle avait repoussé les hommages. Louis, passant de l'amour à la plus violente haine, osa un jour la souffleter devant le roi son père, qui se jeta sur lui et le précipita par terre.

Richelieu érigea pour lui en *duché-pairie de Richelieu* Chinon et L'Ile-Bouchard réunies.

Depuis lors, plus rien d'important, si ce n'est l'affreux massacre de 600 royalistes en 1792.

Aujourd'hui, le château, rangé parmi nos monuments historiques, est en partie restauré. Il est



Azay-le-Rideau.

encore imposant. Certaines rues de Chinon offrent encore la fidèle image des villes du moyen âge. Deux de ses églises, Saint-Mexme et Saint-Maurice, sont rangées au nombre de nos monuments historiques. Elle vient d'élever sur une de ses places une statue à Rabelais, né dans les environs.

Chinon est à 46 kilomètres de Tours; on y fabrique des serges, des étamines et de la poterie de terre; elle fait un grand commerce de vins, de pruneaux et de céréales. Ses pépinières et ses fruits, particulièrement ses abricots, sont renommés.

Les armes de cette ville sont : *de gueules, à trois châteaux, composés chacun de trois tours pavillonnées et girouettées d'or, 2 et 1, le tout accompagné de trois fleurs de lis du même (d'or), une en chef et deux en pointe.*

Seuilly. — Seuilly, à 8 kilomètres au sud-ouest de Chinon et près de la forêt de Fontevrault, est une petite commune de 466 habitants célèbre à trois titres : pour avoir donné le jour à Rabelais, qui naquit au fief de La Devinière, sur son territoire; pour avoir possédé une abbaye considérable, dans laquelle le satirique écrivain fit ses premières études; enfin pour posséder encore une des plus belles habitations de la Touraine, le château de Coudray-Montpensier.

Né en 1483, mort à Paris en 1553, Rabelais, élevé chez les moines de Seuilly, curé de Meudon à la fin de sa vie, n'en eut ni plus de piété ni moins de hardiesse à attaquer toutes les autorités.

Azay-le-Rideau. — Entre Tours et Chinon, à 24 kilomètres au nord-est de cette dernière ville, s'élève la petite ville d'Azay-le-Rideau, chef-lieu de canton peuplé de 2,160 habitants, qui doit son nom à *Hugo Ridellus*, l'un des chevaliers bannerets établis par Philippe-Auguste en Touraine. Des anciennes fortifications, il ne reste plus qu'une grosse tour; mais on admire le charmant château, construit en 1510, sur pilotis, dans une île de l'Indre, par Gilles Berthelot, maire de Tours et fils

de Jean Berthelot, conseiller du roi sous Louis XI. Les sculptures du portail sont d'une élégance et d'une pureté qui ne seraient pas indignes de Jean Goujon.

Rigny-Ussé. — C'est sur la commune de Rigny, située dans le canton d'Azay-le-Rideau, et à 12 kilomètres au nord de Chinon, que se trouve le château d'Ussé, l'un des plus beaux que nous ait légués la Renaissance. Il a successivement appartenu aux familles de Montjean, de Rueil, d'Espinay, de Rieux, de Valentinay, de Duras et du Vergier de La Rochejacquelein. Il est rangé au nombre de nos monuments historiques

Richelieu. — Richelieu, chef-lieu de canton, à 21 kilomètres au sud de Chinon, sur le Mable, n'était qu'un pauvre village lorsque le cardinal de Richelieu, qui y était né (1585), résolut d'en faire une ville digne de porter son nom. Il confia l'exécution de ses projets à l'architecte Lemercier, et bientôt château, église, rues tirées au cordeau, jardins et fontaines s'élevèrent comme par enchantement. Mais à peine le redoutable ministre eut-il fermé les yeux que la solitude, le silence et plus tard la ruine vinrent envahir cette création splendide, pour l'édification de laquelle il avait fallu détruire des châteaux forts, des villages, une ville même. Tous les trésors entassés dans cette royale demeure furent dispersés par les héritiers mêmes du cardinal, et plus tard la bande noire détruisit le château devenu désert.

Aujourd'hui, Richelieu est un bourg de 2,418 habitants, qui fait un important commerce de grains, de vins blancs champanisés, de truffes, de jambons et de liqueurs; il possède des minoteries, des tuileries et des fabriques de chaux.

Les armes de Richelieu sont : *de gueules, à la barre d'or, écartelé d'or, à la fasce de gueules.*

Champigny. — Champigny, sur la Vendée, affluent de la Vienne, bourg de 920 habitants, dans le canton de Richelieu et à 13 kilomètres au sud-est de Chinon, était une baronnie qui eut de l'importance au moyen âge ; il n'est plus aujourd'hui remarquable que par sa Sainte-Chapelle, seul reste du château, habité par Charles VII, en 1529, et démoli par Richelieu. Cette Sainte-Chapelle, monument délicieux de la Renaissance, fut commencée, en 1508, par Louis Ier de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, et achevée, de 1520 à 1538, par son fils. Elle est ornée de vitraux magnifiques qui représentent toute la vie de saint Louis. Elle a été rangée, à bon droit, au nombre de nos monuments historiques.

Les armes du chapitre de la Sainte-Chapelle de Champigny étaient : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au saint Louis d'argent brochant sur le tout.*

Langeais. — Langeais (*Alingavia, Lingia, Lingiacum*), station de la ligne de Tours à Nantes, petite ville à 30 kilomètres au nord-est de Chinon, compte 3,463 âmes. Ce fut un des premiers lieux où prêcha saint Martin. Il eut d'abord un château fort que fit construire Foulques Nerra, comte d'Anjou, acquis par saint Louis, il fut vendu par son frère Alphonse à ce fameux Pierre de Labrosse, ministre et favori de Philippe le Hardi, qui y fit construire, dans le style gothique, le château que l'on voit aujourd'hui, et que son propriétaire actuel, M. Baron, a non seulement restauré, mais enrichi d'un véritable musée d'antiquités du pays. C'est dans la grande salle de ce château que fut célébré, en 1491, le mariage du jeune roi Charles VIII et de la duchesse Anne de Bretagne. C'est encore au château de Langeais que Charles VII avait, en 1460, fait rédiger la coutume de Touraine. La terre de Langeais a appartenu, au XVIe siècle, à l'illustre famille du Bellay; au XVIIe, à celle d'Effiat.

Les armes de Langeais sont : *d'or, à trois courges de sinople, 2 et 1.*

Cinq-Mars-la-Pile. — Cinq-Mars-la-Pile, station de la ligne de Nantes, commune du canton de Langeais, située sur la rive droite de la Loire, à 35 kilomètres au nord-est de Chinon, et peuplée de 2,054 habitants, n'a plus que deux tours du château patronymique du favori de Louis XIII, qui fut ruiné après son exécution par ordre de Richelieu. Le nom de Cinq-Mars est une corruption bizarre de *Saint-Mars*, qui est lui-même pour *Saint-Médard*. Une charte de 1218 mentionne le bourg *Sanctus-Medardus-de-Pila*, Saint-Médard-de-la-Pile, ainsi appelé à cause du monument étrange qui s'élève dans le voisinage. C'est un pilier quadrangulaire en briques, de 30 mètres de hauteur sur 4 de largeur sur chaque face, et surmonté autrefois de cinq piliers de 10 pieds de haut ; celui du milieu a été renversé par un ouragan. Attribuée aux Romains, aux Goths,

aux Alains, aux Celtes, cette pyramide n'est peut-être que le monument funèbre de cinq personnages illustres qui y auraient été enterrés.

Bourgueil. — Bourgueil, chef-lieu de canton, est situé à 17 kilomètres au nord de Chinon, sur la rive droite du Doit ou Changron, à 4 kilomètres de la Loire et du chemin de fer de Tours à Angers. Cette petite ville, assez bien bâtie, a longtemps fait partie de l'Anjou; son histoire est peu connue, et elle dut sa principale importance à une abbaye de bénédictins qu'y avait fondée, vers l'an 990, Emma, femme de Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitiers, et dont il reste encore aujourd'hui quelques bâtiments. Ce même comte de Poitiers fut battu la même année, près de Bourgueil, par Hugues Capet. Cette ville eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion ; Charles IX y séjourna avec sa mère en 1591; on dit même que Catherine de Médicis eut l'intention de s'y faire élever un palais.

C'est aujourd'hui une ville industrieuse et commerçante de 3,310 habitants; elle possède des tanneries, des taillanderies, des moulins à écorce, des fabriques de suc de réglisse, fait un important commerce de beurre et de vins estimés dits de Saint-Nicolas que l'on recueille dans ses environs; on y cultive le mûrier et on y élève des vers à soie.

Sainte-Catherine-de-Fierbois. — Sainte-Catherine-de-Fierbois, petite commune de 562 habitants, située dans le canton de Sainte-Maure, à 21 kilomètres à l'est de Chinon, réunit le double souvenir historique de Charles-Martel et de Jeanne Darc. On dit que Charles-Martel, ayant poursuivi les Sarrasins jusqu'en ce lieu, après la grande bataille de Tours, y fit élever une chapelle dédiée à sainte Catherine et y déposa son épée victorieuse. Jeanne Darc, ayant fait reconnaître sa mission par le roi Charles VII, demanda qu'on lui donnât l'épée antique, reconnaissable à trois fleurs de lis incrustées, et c'est cette épée qu'elle portait lorsqu'elle alla délivrer Orléans. Elle la brisa un jour, après le sacre de Reims, en frappant du plat une fille de mauvaise vie, ce dont elle eut grande douleur et grand découragement, voyant là un signe de l'irritation du ciel, à cause de la colère à laquelle elle venait de s'abandonner.

Loches (lat. 47° 7′ 32″; long. 1° 20′ 25″ O.). — Loches (*Castrum Luceæ, Lochiæ, Lociæ*), chef-lieu d'arrondissement et station du chemin de fer de Tours à Montluçon, est très pittoresquement située au milieu d'une contrée des plus fertiles, à 41 kilomètres de Tours et sur la rive gauche de l'Indre, qui y forme plusieurs bras, que l'on passe sur une suite de ponts, séparant cette ville de Beaulieu ; elle compte 5,085 habitants.

Le nom de Loches paraît venir du celtique *loch*, *louch*, marais, ce qui serait conforme à la nature du sol environnant. Les Romains appelaient la ville *Castrum Luceæ*. Il n'est pas douteux qu'ils aient occupé cette forte position; mais néanmoins des observations minutieuses ont fait reconnaître qu'on leur avait attribué à tort la grande tour carrée qui avoisine le château et qui paraît être du xᵉ ou du xiᵉ siècle, du temps des comtes d'Anjou, peut-être de Foulques Nerra ou de son père Geoffroy *Grise-Gonelle* (casaque grise). Ce Grise-Gonelle est le fondateur de la fameuse église collégiale de Loches, achevée seulement deux siècles après, et qui porte par conséquent deux caractères d'architecture différents; d'abord le style romano-byzantin primordial dans les deux grands arceaux cintrés de l'intérieur, soutenus par quatre demi-colonnes cylindriques, que le sculpteur a ornées de feuillages et d'animaux fantastiques; ensuite le style roman tertiaire auquel appartiennent les chapelles circulaires, les arcades ogivales de la grande nef, la tour quadrangulaire, enfin et surtout le portique d'entrée, cette œuvre si bizarre, mélange d'hommes à têtes d'animaux, d'animaux à têtes d'hommes, dans des postures étranges, obscènes; c'est ainsi que les artistes du moyen âge s'efforçaient de peindre aux yeux des fidèles les vices qui rapprochent l'homme de la bête.

Loches appartint, comme la Touraine, aux rois anglais, puis fut ressaisie (1204) par Philippe-Auguste, donnée par lui à Dreux de Mello, rachetée et réunie au domaine royal par saint Louis.

Sous Charles VII, Agnès Sorel quitta Chinon pour venir habiter le château de Loches, sombre édifice comme toutes les constructions féodales, mais égayé par la vue des immenses et riantes plaines que l'œil embrasse de ses fenêtres et de sa plate-forme. Elle possédait d'ailleurs et habitait souvent aussi le château de Beaulieu, ville toute voisine, alors fort importante, rivale de Loches et quelquefois en querelle avec elle. Agnès, par sa charité, ses dons, gagna dans le pays une popularité qui dure encore. Son tombeau, d'après ses désirs, fut placé dans la collégiale. Mais à peine était-elle morte et Louis XI sur le trône, que les chanoines,

qu'elle avait comblés de bienfaits, demandèrent au roi, qui l'avait tant haïe et s'était même oublié jusqu'à la souffleter, la permission de transporter hors de l'église ce mausolée qui gênait l'office, disaient-ils. « Soit, répondit Louis XI avec justice, mais auparavant vous rendrez tout ce que vous avez reçu de celle qui y repose. » Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que le tombeau fut porté dehors; on ne trouva de conservé dans le cercueil que la tête avec les dents et la chevelure. En 1806, le préfet fit placer le monument dans la tourelle où on le voit aujourd'hui. Un beau marbre du XVe siècle représente Agnès Sorel couchée sur le dos; on y distingue toute la délicatesse de ses traits charmants. On y lit cette épitaphe : « Cy gist noble damoyselle Agnès de Seurelle, en son vivant dame de Beaulté, de Roquecisière, d'Issoudun et de Vernon-sur-Seine : piteuse envers toutes gens et qui largement donnoit de ses biens aux églises et aux pauvres; laquelle trépassa le neuvième jour de febvrier, l'an de grâce M.CCCC.XLIX. Priez Dieu pour le repos de l'âme d'elle. Amen. »

Ces chanoines ingrats de la collégiale de Loches étaient très privilégiés; ils ne relevaient que de la cour de Rome, moyennant 5 sols d'or spécialement affectés à entretenir d'huile une lampe qui brûlait sur l'autel de Saint-Pierre.

Le château de Loches, aujourd'hui classé parmi nos monuments historiques, est surtout célèbre comme prison d'État. Il reçut bien des prisonniers illustres au XVe siècle : le duc d'Alençon, sous Charles VII; sous Louis XI, le cardinal de La Balue, l'inventeur, dit-on, de ces horribles cages de fer où lui-même fut enfermé au Plessis et à Loches; sous Anne de Beaujeu, Philippe de Comines; sous Louis XII, Georges d'Amboise et l'infortuné Ludovic Sforce, qui cherchait à se distraire de ses mortels ennuis en faisant des vers et en traçant sur les murs des dessins et des inscriptions qu'on y voit encore. On parcourt aujourd'hui en frémissant les oubliettes encore tachées de sang, les galeries souterraines taillées dans le roc brut et dont les ténèbres semblent peuplées d'ombres gémissantes.

Loches fut dotée, au XVIe siècle, par Charles IX d'une municipalité. Elle put élire son maire, ses trois échevins, etc. Elle avait un atelier monétaire.

Quoique bien déchue aujourd'hui de son ancienne importance, cette ville n'en est pas moins remarquable par le site élevé de son château; par son église collégiale de Saint-Ours, l'un des plus beaux spécimens de l'art roman; sa tour Saint-Antoine, si originale, etc.

Loches fabrique aujourd'hui des toiles et de la grosse draperie et fait un commerce important de vins et de bois, de céréales, de laine et de bestiaux ; c'est la patrie de l'auteur de *Cinq-Mars*, le littérateur Alfred de Vigny.

Les armes de cette ville sont: *de gueules, à six* (quelquefois *trois*) *poissons d'argent péris en fasce, trois en chef, deux en fasce et un en pointe; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.*

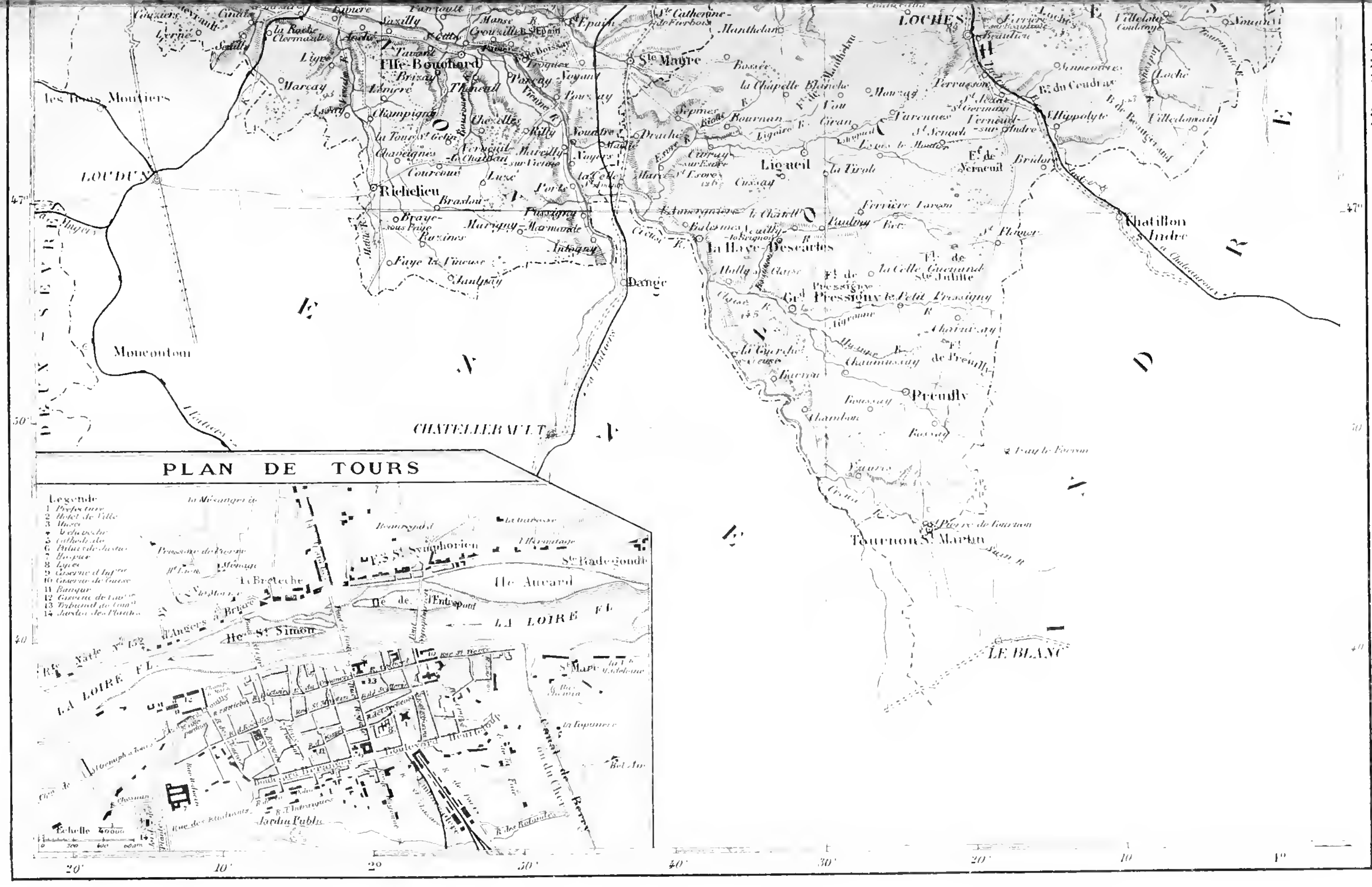
On les trouve encore : *de sinople, à cinq poissons d'argent, 2, 1, 2.*

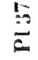
MONTRÉSOR. — Montrésor, chef-lieu de canton, à 17 kilomètres à l'est de Loches, sur l'Indrois, est une petite commune de 684 habitants, remarquable par son beau château récemment restauré, dans le style du XVe siècle. Il est entouré d'une double muraille d'enceinte flanquée de tours et couronnant un massif de rochers isolés, sous lesquels règnent de nombreux souterrains. La seigneurie de Montrésor a successivement appartenu aux familles de Palluau, de Bueil, de Villequier, de Bastarnay, d'Orléans, de Bourdeilles et de Beauvilliers Saint-Aignan.

Les armes de Montrésor sont : *d'azur, semé de besants d'or.*

LA HAYE-DESCARTES. — Cette ville, située sur la Creuse, arrondissement et à 30 kilomètres au sud-ouest de Loches, doit la seconde partie de son nom à l'illustre philosophe René Descartes, qui y naquit en 1596 de Joachim Descartes, conseiller au parlement de Bretagne, et de Jeanne de Brochard. On y montre la maison modeste où il naquit et le secrétaire où peut-être il acheva son *Compendium musicæ*. La Haye compte aujourd'hui 1,735 habitants.

Les armes de cette ville sont : *d'or, à la bande de sinople, chargée de trois tours d'argent.*


PLAN DE TOURS
Légende
DEUX - SEVRES
LOUDUN
Les Trois Moutiers
Moncontour
Richelieu
L'Ile-Bouchard
CHATELLERAULT
Dangé
Ste Maure
LOCHES
Ligueil
La Haye-Descartes
Gd Pressigny
Preuilly
Tournon St Martin
LE BLANC
Chatillon s/ Indre
Ile Aucard
Ile St Simon
LA LOIRE Fl.
St Symphorien
Ste Radegonde
Jardin Public
Echelle



DÉPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE

PAR

V.A. MALTE-BRUN.

Explication des Signes

CHEF LIEU DE DÉPART^t

CHEF-LIEU D'ARROND^t

Chef-lieu de Canton

Route Nationale

Route Départementale

Chemin Vicinal

Chemin de Fer et Station

Limite de Département

Limite d'Arrondissement

Limite de Canton

Echelle en Kilomètres

Imprimerie Erhard, Paris

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 40ème. — Population : 54ème. — Densité de la population : 56ème

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
6.114 kil. carrés ou 611.370 hect.	Hommes, 160.940 Femmes, 162.935 Total.. 324.875 53 hab. 14 par kil. carré	3	24	282	Propriétés bâties ... 7.000.000 f. — non bâties. 18.000.000 » Revenu agricole.... 110.000.000 »	18.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE TOURS

Superficie, 2.623 kil. carrés ou 262.288 hect. — Population, 176.147 hab. — Cantons, 11. — Communes, 127.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Tours, 3 cantons, 21 communes, 76.041 habitants.	Tours (centre)......	24.718	»
	Tours (nord)........	1.706	»
	Fondettes...........	2.276	8
	Luynes............	1.970	12
	Membrolle (La)......	801	9
	Mettray............	1.615	8
	Saint-Cyr-sur-Loire..	2.220	2
	St-Etienne-de-Chigny	935	14
	Sainte-Radegonde...	544	3
	Saint-Symphorien...	3.139	1
	Ville-aux-Dames (La).	515	6
	Tours (sud).........	21.901	»
	Berthenay	376	13
	Joué-lès-Tours.......	2.302	6
	Larçay.............	480	10
	Montlouis...........	2.175	11
	Riche (La)..........	1.829	1
	Saint-Avertin........	1.700	6
	Saint-Genouph......	363	7
	St-Pierre-des-Corps..	1.397	1
	Savonnières.........	1.284	14
	Véretz.............	869	12
	Villandry...........	926	17
Amboise, 15 communes, 15.714 habitants.	Amboise............	4.475	23
	Cangey.............	794	33
	Chargé	366	27
	Limeray............	1.089	32
	Lussault............	508	18
	Montreuil...........	493	28
	Mosnes.............	1.027	33
	Nazelles	1.129	24
	Négron.............	222	22
	Pocé	1.264	27
	Saint-Denis-Hors....	1.257	24
	Saint-Martin-le-Beau.	1.331	19
	Saint-Ouen	753	30
	Saint-Règle.........	310	29
	Souvigny...........	696	32
Bléré, 15 c., 16.294 h.	Bléré..............	3.675	27
	Athée	1.342	21
	Azay-sur-Cher.......	1.260	15
	Céré..............	1.052	47
	Chenonceaux........	390	31
Suite de Bléré.	Chisseaux..........	716	33
	Cigogné	353	26
	Civray-sur-Cher......	1.160	30
	Courçay	704	23
	Croix (La)...........	1.297	25
	Dierre.............	566	22
	Epeigne-les-Bois.....	697	39
	Francueil.	1.207	34
	Luzillé.............	1.571	36
	Sublaines..........	304	34
Chateaurenault, 15 communes, 12.350 habitants.	Châteaurenault	3.831	27
	Autrèche...........	380	34
	Auzouer	666	31
	Boulay (Le)...	795	34
	Crotelles...........	436	21
	Dame-Marie.........	426	37
	Hermites (Les).......	876	36
	Monthodon..........	748	35
	Morand............	347	39
	Neuville...........	247	34
	Nouzilly...........	992	21
	St-Laurent-en-Gâtines. .	801	27
	St-Nicolas-des-Motets	294	42
	Saunay	515	35
	Villedômer..........	996	25
Chateau-la-Vallière, 15 communes, 10.447 habitants.	Château-la-Vallière...	1.179	38
	Ambillou	939	22
	Braye-sur-Maulne....	417	46
	Bresches...........	411	34
	Channay...........	1.023	40
	Conesmes..........	600	40
	Courcelles..........	659	33
	Hommes...........	909	34
	Luble..............	232	45
	Marcilly-sur-Maulne.	573	45
	Rillé	708	37
	Saint-Laurent-de-Lin.	369	43
	Savigné...	915	31
	Souvigné	764	33
	Villiers-au-Bouin	749	41
Montbazon, 14 c., 15534 h.	Montbazon..........	1.179	13
	Artannes,...........	1.130	18
	Ballan.	1.232	10
	Chambray..........	879	7
Suite de Montbazon.	Cormery...........	1.023	20
	Druye	559	18
	Esvres.............	1.867	16
	Monts	1.652	16
	Pont-de-Ruan	310	20
	Saint-Branchs.......	1.740	21
	Sorigny............	1.226	18
	Truyes.............	626	20
	Veigné	1.621	13
	Villeperdue	490	26
Neuillé-Pont-Pierre, 10 comm., 8.354 habit.	Neuillé-Pont-Pierre..	1.448	21
	Beaumont-la-Ronce..	1.134	21
	Cerelles...........	556	13
	Charentilly.........	553	11
	Pernay	622	17
	Rouziers...........	657	16
	Saint-Antoine-du-Rocher...........	691	15
	Saint-Roch.........	237	12
	Semblançay........	1.103	16
	Sonzay	1.353	29
Neuvy-le-Roi, 11 comm., 8.695 habit.	Neuvy-le-Roi........	1.387	29
	Bueil.............	551	35
	Chemillé-sur-Dême...	1.046	31
	Epeigné-sur-Dême . .	411	34
	Ferrière (La)........	381	32
	Louestault	328	27
	Marray	666	30
	Saint-Aubin........	516	41
	Saint-Christophe.....	1.120	33
	Saint-Paterne	1.800	31
	Villebourg	489	35
Vouvray, 11 comm., 12.718 habit.	Vouvray...........	2.227	11
	Chançay	780	19
	Chanceaux-sur-Choisille	649	10
	Monnaie...........	1.680	15
	Neuillé-le-Lierre.....	519	27
	Noizay.....	1.131	18
	Notre-Dame-d'Oë....	501	7
	Parçay-Meslay.......	592	9
	Reugny............	1.227	23
	Rochecorbon	1.539	7
	Vernou	1.873	15

ARRONDISSEMENT DE CHINON

Superficie, 1.692 kil. carrés ou 169.247 hect. — Population, 84.796 hab. — Cantons, 7. — Communes, 87.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Chinon, 13 comm., 15.648 habitants.	Chinon	6.301	»
	Avoine	818	6
	Beaumont-en-Véron	1.572	5
	Candes	482	14
	Cinais	471	5
	Couziers	171	12
	Huismes	1.674	8
	Lerné	593	9
	Roche-Clermault (La)	582	5
	St-Germain-sur-Vienne	619	11
	Savigny	1.599	8
	Seuilly	466	8
	Thizay	300	7
Azay-le-Rideau, 12 comm., 12.664 habit.	Azay-le-Rideau	2.160	24
	Bréhémont	1.625	18
	Chapelle-aux-Naux (La)	487	24
	Cheillé	1.273	17
	Lignières	1.027	21
	Rigny-Ussé	1.209	11
	Rivarennes	881	15
	Saché	751	25
	Saint-Benoît	467	9
	Thilouze	936	27
	Vallères	740	25
	Villaines	1.108	21
Bourgueil, 6 c., 13.726 h.	Bourgueil	3.310	17
	Benais	1.239	18
	Chapelle-sur-Loire (La)	2.516	12
	Chouzé-sur-Loire	2.902	15
	Restigné	1.969	16
	St-Nicolas-de-Bourgueil	1.790	18
Langeais, 11 comm., 12.899 hab.	Langeais	3.463	30
	Avrillé	688	29
	Cinq-Mars-la-Pile	2.054	35
	Cléré	1.239	35
	Continvoir	882	28
	Essards (Les)	240	24
	Gizeux	827	29
	Ingrandes	662	16
	Mazières	917	32
	Saint-Michel	717	22
	Saint-Patrice	1.210	31
Richelieu, 17 communes, 14.730 habitants.	Richelieu	2.418	21
	Assay	342	11
	Braslou	436	23
	Braye-sous-Faye	404	22
	Champigny	920	13
	Chaveignes	573	17
	Courcoué	427	20
	Faye-la-Vineuse	719	25
	Jaulnay	369	29
	Léméré	603	12
	Ligré	1.066	7
	Luzé	474	23
	Marçay	624	8
	Marigny-Marmande	890	29
	Razines	323	24
	Tour - Saint - Gelin (La)	929	19
	Verneuil-le-Château	213	23
Sainte-Maure, 12 comm., 9.178 habitants.	Sainte-Maure	2.318	33
	Antogny	631	34
	Maillé	525	30
	Marcilly-sur-Vienne	423	27
	Neuil	446	22
	Nouâtre	439	27
	Noyant	562	26
	Ports	432	30
	Pouzay	498	25
	Pussigny	322	32
	Sainte-Catherine-de-Fierbois	562	21
	Saint-Epain	2.020	23
L'Ile-Bouchard, 16 communes, 8.951 habitants.	Ile-Bouchard (L')	1.393	17
	Anché	528	7
	Avon	707	17
	Brizay	271	15
	Chezelles	398	20
	Cravant	887	9
	Crissay	277	25
	Crouzilles	655	21
	Panzoult	786	21
	Parçay-sur-Vienne	752	13
	Rilly	612	20
	Rivière	331	23
	Sazilly	371	9
	Tavant	252	13
	Theneuil	279	18
	Trogues	362	21

ARRONDISSEMENT DE LOCHES

Superficie, 1.798 kil. carrés ou 179.835 hect. — Population, 63.932 hab. — Cantons, 6. — Communes, 68.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Loches, 18 communes, 17.477 habitants.	Loches	5.085	»
	Azay-sur-Indre	503	10
	Beaulieu	1.642	2
	Bridoré	426	13
	Chambourg	1.046	7
	Chanceaux	262	5
	Chédigny	833	12
	Dolus	820	10
	Ferrière-sur-Beaulieu	286	4
	Perrusson	758	3
	Reignac	763	13
	Saint-Bauld	212	13
	Saint-Hippolyte	977	11
	Saint-Jean-Saint-Germain	721	6
	Saint-Quentin	702	10
	Sennevières	393	9
	Tauxigny	1.248	16
	Verneuil-sur-Indre	800	9
Grand-Pressigny, 9 c., 8.958 hab.	Grand-Pressigny (Le)	1.702	31
	Barrou	946	34
	Betz	1.364	16
	Celle-Guenand (La)	730	22
	Ferrière-Larçon	916	17
Suite du Gr.-Pressigny.	Guerche (La)	464	42
	Paulmy	619	20
	Petit-Pressigny (Le)	901	28
	Saint-Flovier	1.316	18
La Haye-Descartes, 10 comm., 8.977 hab.	Haye-Descartes (La)	1.735	30
	Abilly	1.444	29
	Balesmes	1.339	29
	Celle-Saint-Avant (La)	679	34
	Civray-sur-Esves	420	23
	Cussay	926	19
	Draché	634	29
	Marcé-sur-Esves	302	28
	Neuilly-le-Brignon	679	23
	Sepmes	819	26
Ligueil, 13 com., 9.498 hab.	Ligueil	2.142	18
	Bossée	577	21
	Bournan	489	22
	Chapelle-Blanche (La)	924	16
	Ciran	582	12
	Esves-le-Moutier	327	11
	Louans	619	20
	Louroux (Le)	630	16
	Manthelan	1.245	16
Suite de Ligueil.	Mouzay	482	9
	Saint-Senoch	627	9
	Varennes	375	9
	Vou	479	11
Montrésor, 10 comm., 9.285 hab.	Montrésor	684	17
	Beaumont-Village	417	18
	Chemillé-sur-Indrois	500	14
	Genillé	2.242	12
	Liège (Le)	399	15
	Loché	1.146	18
	Nouans	1.313	24
	Orbigny	1.290	21
	Villedômain	334	22
	Villeloin-Coulangé	960	18
Preuilly, 8 com., 9.737 hab.	Preuilly	2.008	35
	Bossay	1.615	33
	Boussay	720	33
	Chambon	672	35
	Charnizay	1.378	24
	Chaumussay	696	31
	Saint-Pierre-de-Tournon	811	24
	Yzeures	1.837	48

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	315.903
	Protestants	658
	Israélites	62
	Clergé catholique	390
	Pasteurs	4
	Rabbins	2

Mouvement de la population.

	Naissances	6.423
	Mariages	2.638
	Décès	6.617
20e	Durée moyenne de la vie	39 a. 11 m.

Instruction (3).

47e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	78,1
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	2
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	501

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

54e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 21.658 hab.
	Nombre total des accusés	15

Infanticides.

9e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	87,66
	Nombre total	3

Suicides.

16e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 5.239 hab.
	Nombre total	62

Crimes contre les propriétés.

31e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 15.470 hab.
	Nombre total	21

Tribunaux correctionnels.

59e	Nombre des affaires	1.157
	Nombre des prévenus	1.355
	Nombre des condamnés	1.217

Procès.

	Affaires civiles (5)	796
	Affaires commerciales (6)	1.274
48e	Faillites (7)	32

Paupérisme (8).

44e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 56 hab.
	Nombre total	5.769
	Bureaux de bienfaisance	108
	Hôpitaux et hospices	14
	Aliénés à la charge du département	315
	Sociétés de secours mutuels	58

Contributions directes (9).

	Foncière	1.717.712
	Personnelle et mobilière	428.663
	Portes et fenêtres	290.244

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Archevêché à Tours, dont sont suffragants les évêchés du Mans, d'Angers, de Nantes et de Laval. Le diocèse de Tours, qui comprend le département tout entier, compte 36 cures, 253 succursales et 50 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 19 : 4 pour les hommes et 15 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède à Tours une Église consistoriale calviniste desservie par un pasteur.

(3) Le département relève de l'académie de Poitiers. Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie à Tours, pour l'enseignement supérieur. Pour l'enseignement secondaire, lycée à Tours, collèges communaux à Loches et à Chinon; 4 établissements libres pour l'enseignement secondaire. Ecole normale d'instituteurs primaires à Loches, et cours normal d'institutrices à Sainte-Maure. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires, de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, l'Indre-et-Loire occupe le 70e rang. Il occupe le même rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département d'Indre-et-Loire ressortit à la cour d'appel d'Orléans. Tours est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Tours est divisé en deux chambres. Un tribunal de commerce est établi à Tours.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Il y a, à Tours, un pénitencier. Situé au nord des anciens remparts de la ville, près du Palais de justice, il se rapproche beaucoup, par sa configuration, qui rappelle celle d'un T, du pénitencier de Kingston, dans le haut Canada. Il renferme 118 cellules.

C'est à Mettray, dans le voisinage de Tours (8 kilom.), que MM. de Metz et Bretignères de Courteilles fondèrent, en 1839, avec l'appui de la Société paternelle, une colonie agricole, dans le but de recueillir les enfants acquittés comme ayant agi sans discernement, de procurer à ces enfants l'éducation morale et religieuse, ainsi que l'instruction primaire élémentaire, de leur faire apprendre un métier, de les accoutumer aux travaux de l'agriculture, et de les placer ensuite, à la campagne, chez des artisans ou des cultivateurs. Bâtie sur un site élevé, cette colonie, formée de corps de logis groupés parallèlement autour d'une pelouse, se présente aux regards comme un petit village de construction régulière. Outre le terrain sur lequel elle s'élève, la colonie possède 205 hectares, dont 12 en vignes. La colonie peut recevoir 700 jeunes détenus, divisés en sections de 40, appelées *familles*. Chaque famille est établie dans une maison dont elle occupe les deux étages : au rez-de-chaussée est l'atelier ; au premier et au second, le dortoir, le réfectoire et la salle de récréation en temps de pluie.

(9) Trésorier-payeur général à Tours, faisant fonction de receveur; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 55 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1541. La Décoration du pays et duché de Touraine, par *Thib. Le Pleigney*. In-8°.

1592. Topographie du pays et duché de Touraine, par *F. Isaac*.

1592. Description du pays de Touraine et des antiquités de la ville de Tours. In-8°.

1620. Privilèges de la ville de Tours, par *J. Chenu*. In-4°.

1648. Pouillé général de l'archevêché de Tours. In 4°.

1661. Le Paradis délicieux de la Touraine, par *M. Marteau*. In-4°.

1661. Abrégé du Paradis délicieux de la Touraine. In-8°.

1665. Inventaire de l'histoire généalogique de la noblesse de Tours, par *l'Hermite Souliers*, dit *Tristan*. In-folio.

1666. L'Histoire de la construction d'Amboise, par *Michel de Marolles*. In-4°.

1699. Vie de saint Martin, avec l'histoire de l'église de Saint-Martin de Tours, par *N. Gervaise*. In-8°.

1700. Histoire de l'église royale de Saint-Martin de Tours, par *E. Badier*. In-12.

1740. Histoire de l'abbaye de Cormeri, en Touraine, par *Perion*, au t. III des Singularités historiques de *Dom Liron*.

1755. Almanach historique de Touraine pour l'année 1755. In-16.

1772. Recherches historiques sur la Touraine et sur la ville de Chinon, par *La Sauvagère* In-4°.

1807. Essais sur l'histoire de la ville de Chinon, par *Dumoustier*. In-12.

1811. Statistique commerciale du département d'Indre-et-Loire, par *Moreau*. In-8°.

1813. Dictionnaire historique, géographique, biographique et administratif du département d'Indre-et-Loire, par *Dufour*. 2 vol. in-8°.

1818. Tablettes chronologiques de l'histoire de Touraine, par *J.-L. Chalmel*. In-8°.

1820. Mémoire sur la route de Chinon à Saumur, par *A. du Petit-Thouars*. In-4°.

1825. Souvenirs pittoresques de la Touraine, par *Al.-Nic. Noël*. In-4°.

1828. Essai statistique sur le département d'Indre-et-Loire, par *Durau*. In-8°.

1828. Histoire de Touraine, depuis la conquête des Gaules jusqu'en 1796, par *Chalmel*. 4 vol. in-8°.

1834. Notice historique sur le château de Chenonceaux, par *A. Chabouillet*. In-folio.

1835. Description du département d'Indre-et-Loire, dans la France pittoresque de *A. Hugo*, t. II. Grand in-8°.

1838. Études statistiques, historiques, sur le département d'Indre-et-Loire, par *R.-C. Croy*. In-18.

1838. Description du département d'Indre-et-Loire, dans le Guide pittoresque du voyageur en France, par *Didot*, t. Ier.

1839. Notice historique et archéologique sur le château de Langeais. In-8°.

1841. Louis XI et le Plessis-lès-Tours, par le *Ch. Louyrette*. Grand in-8°.

1841. Tablettes chronologiques de l'histoire de Touraine, par *Clarey-Martineau*. In-4°.

1843. Essais historiques sur la ville d'Amboise et son château, par *Cartier*. In-8°.

1843. Notices sur les monnaies gauloises trouvées dans le camp d'Amboise, par *Cartier*. In-8°.

1843. Tablettes chronologiques de l'histoire du château et de la ville de Loches, par le *Ch.-A. de Pierres*. In-8°.

1843. Colonie agricole de Mettray. Brochure in-8°.

1844. La Touraine et ses villes, dans l'Histoire des villes de France d'*Aristide Guilbert*, t. Ier. Grand in-8°.

1845. La Touraine ancienne et moderne, par *Stanislas Bellanger*. Grand in-8°.

1846. Dictionnaire de toutes les communes de France, par *Girault de Saint-Fargeau*. 3 vol. in-4°.

1853. Annuaire statistique et commercial du département d'Indre-et-Loire, par *Ladevèze*. In-12.

1854. Recueil de chroniques de Touraine, par *A. Salmon*. 1 vol. in-8°.

1855. La Touraine, histoire et monuments, par l'abbé *J.-J. Bourassé*. In-folio.

1858 Études sur la Touraine, hydrographie, géologie, agronomie, statistique, par l'abbé *Chevalier* et *G. Charlot*. 1 vol. in-8°.

1863. Les Résidences royales des bords de la Loire, par *Loiseleur*. Petit in-8°.

1864. Annuaire statistique et commercial du département d'Indre-et-Loire, contenant le dictionnaire des villes et communes du département. In-12

1866. Archives royales de Chenonceaux, publiées, avec des notes, par l'abbé *Chevalier*. 5 vol. in-8°.

1866. Notice sur les divisions territoriales et la topographie de l'ancienne province de Touraine, par *Em. Mabille* In-8°.

1868. Promenades pittoresques en Touraine. Histoire, légendes, monuments, paysages, par l'abbé *Chevalier*. In-8°.

1869. Le Château de Chenonceaux, notice historique, par l'abbé *Chevalier*. 1 vol. grand in-8°

1869. Restitution de la Basilique de Saint-Martin de Tours, par M. *J. Quicherat* Broch. in-8°.

1873. Cartulaire de l'abbaye de Noyers, publié par l'abbé *L. Chevalier*. In-8°.

1873. Antiquités du pont du Cher (*Caro Brivac*), par *Bourgouin*. In-8°.

1874. Chinon et ses monuments, notice historique et archéologique, par *De Cougny*. In-8°.

1874. Géographie d'Indre-et-Loire, par *Ad. Joanne*. In-12.

1875. Itinéraire général de la France, par *Ad. Joanne*, De la Loire à la Garonne. 1 vol. in-18.

1879. Tours archéologique; histoire et monuments, par *Ch. Grandmaison*, archiviste d'Indre-et-Loire. 1 vol. in-8°.

Voir les feuilles 107, 119, 120, 121, 131, 132, 141, 142, 152, 153 de la grande *Carte de France*, dite *de l'État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Mémoires de la Société archéologique de Touraine. In-8°.

Atlas départemental de *A. Dufour*, de *Fremin*, *Charle*, *Logerot*, *Ad. Joanne*.

Cartes de France de *Cassini*, de *Capitaine...*, etc.

Carte du département d'Indre-et-Loire, extraite de la grande carte du Dépôt de la guerre.

Paris. — Imprimerie Vve P. Larousse et Cie, rue Montparnasse, 19.



GRENOBLE

ISÈRE

Chef-lieu : GRENOBLE

Superficie : 8,289 kil. carrés. — Population : 581,099 habitants.
4 Arrondissements. — 45 Cantons. — 560 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département de l'Isère doit son nom à la rivière, affluent de la rive gauche du Rhône, qui le traverse en le partageant du nord-est au sud-ouest en deux parties à peu près égales, l'une septentrionale et l'autre méridionale. Il a été formé, en 1790, de la partie septentrionale de l'ancien Dauphiné, dont il comprend plusieurs petits pays : le Viennois, le Graisivaudan, l'Oisans, le Valbonnais, la plaine de la Valloire, le Royannais, la baronnie de la Tour-du-Pin, etc.

Ses limites sont : à l'est, le département de la Savoie ; au nord, le Rhône, qui le sépare du département de l'Ain ; à l'ouest, le Rhône, qui le sépare des départements du Rhône, de la Loire et de l'Ardèche ; au sud-ouest, le département de la Drôme ; au sud et au sud-est, celui des Hautes-Alpes.

Nature du sol, montagnes, glaciers, cols, vallées. — Le département de l'Isère est très élevé et montagneux, surtout dans sa partie méridionale, presque entièrement couvert des puissants contreforts des Alpes, au faîte desquelles il s'appuie à l'est. Ses montagnes forment deux chaînes principales, l'une au nord de l'Isère, et l'autre au sud. La première, celle de la Grande-Chartreuse, se détache du massif du mont Blanc, et pénètre dans le département en suivant la rive droite de l'Isère ; ses ramifications en couvrent toute la partie septentrionale ; ce sont elles qui forment les gorges sauvages, affreuses et solitaires, de Voreppe et de la Grande-Chartreuse.

La seconde chaîne se détache des Alpes au mont Tabor, jette un rameau qui sépare à l'est le département de celui de la Savoie, et un autre qui va former, dans le département des Hautes-Alpes, le massif du Pelvoux (chaînes ou massifs des Rousses, de Lans, de Belledonne), et se continue sur la frontière de la Drôme et de l'Isère (chaînes du Vercors et du Dévoluy). Les points culminants du département sont, sans compter le Grand-Pelvoux, 4,103 mètres, dont les pentes septentrionales appartiennent seules à l'Isère : la Roche-Garnier, 3,000 mètres, le Grand-Som, 2,033 et le pic de Chamachaude, 2,087, dans le masssif de la Grande-Chartreuse ; l'aiguille de la Meije ou du Midi, 3,087, pour son versant méridional seulement ; l'aiguille d'Olan, 3,883, sur la limite du département des Hautes-Alpes ; la cime des Torches, 2,957 ; les Grandes-Rousses, 3,473 ; et le pic d'Anguille, 2,893, sur la limite du département de la Savoie ; le pic de Belledonne, 2,981, et la montagne des Sept-Lauds ou Lacs, 2,709, entre l'Isère et la Romanche ; enfin, dans les montagnes du Vercors, le mont Aiguille ou Inaccessible, 2,097 ; et le Grand-Veymont, 2,346. Au pied du massif du Pelvoux, de l'aiguille d'Olan, de la Meije, il y a de nombreux glaciers ; nommons ceux de la Pilate, du Vallon, des Sellettes, de la Selle, des Bianços et des Grandes-Rousses. L'industrie humaine a su se tracer des passages à travers ces hautes murailles que la nature semblait avoir placées là pour isoler les hommes ; ces passages ou cols sont les suivants : le col du Saix, élevé de 3,334 mètres au-dessus du niveau de la mer ; le col supérieur des Sept-Lauds, 2,970 ; le col de la Coche, 2,091, et le col du Freney, 2,809.

La pente la plus générale du département est de l'est à l'ouest, vers la partie du Rhône qui, depuis Lyon, coule vers le midi. L'arrondissement de Vienne présente de vastes plaines entrecoupées vers le centre par des collines boisées. Ces plaines sont arides et sablonneuses vers le nord ; celles du midi, que l'on désigne sous le nom de Valloire (*Vallis aurea*), sont plus riches et plus fertiles. L'arrondissement de La Tour-du-Pin, qui avoisine le précédent, est formé par des vallées étroites ; vers le nord, en approchant des bords du Rhône,

le pays devient marécageux. C'est dans cet arrondissement que l'on trouve le grand marais des Vernes et les lacs Paladru et de Lemps. L'arrondissement de Saint-Marcellin, situé au sud des deux précédents, offre dans sa partie septentrionale des plaines assez étendues. Les terres qui les forment sont graveleuses et privées d'eau courante; aussi conviennent-elles parfaitement aux prairies artificielles. Au centre s'élèvent des collines couvertes de bois et des coteaux, dont les pentes sont cultivées avec beaucoup d'art. Vers le sud-est et dans la partie orientale de cet arrondissement, on retrouve les derniers gradins des montagnes qui vont couvrir tout l'arrondissement de Grenoble. Au nord de l'Isère, ces montagnes forment la vallée de Tullins, prolongement de celle du Graisivaudan; au sud de l'Isère, elles vont rejoindre celles de Sassenage et du Vercors. Partout les terres sont cultivées avec un soin particulier, et fournissent au moins deux récoltes. L'arrondissement de Grenoble est entièrement montagneux; il forme des vallées fertiles dont la plus remarquable est, sans contredit, la vallée du Graisivaudan. Cette vallée est traversée dans toute sa longueur par l'Isère; on y pénètre par les gorges de Voreppe, à 8 kilomètres au nord-ouest de Grenoble, et elle remonte l'Isère jusqu'à Chapareillan l'espace de 48 kilomètres. Elle est bordée dans toute son étendue par deux chaînes de montagnes dont les groupes varient à l'infini, et qui sont couvertes, vers le pied, de champs cultivés, de prairies, de vergers et de bosquets; vers le milieu, de forêts et de pâturages; vers la cime, de neiges ou de rochers nus.

Les habitants tirent tout le parti possible d'un territoire aussi diversifié; dans la partie montueuse, leur industrie est au-dessus de tout éloge; ils coupent leurs montagnes en étages successifs, soutenus par des murs de pierres sèches, et y transportent de la terre : aussi on peut dire que le département est cultivé partout où l'homme peut se transporter avec quelques instruments aratoires. La culture cesse sur les montagnes à la hauteur d'environ 900 mètres, et à 1,400 ou 1,500 mètres les bois ne croissent plus qu'avec difficulté. Les parties de montagnes qui ne peuvent être cultivées se louent par les particuliers ou les communes qui en sont propriétaires aux bergers provençaux, ou servent de pâturages aux troupeaux de différents villages sur le territoire desquels elles sont situées.

L'étendue du département, tout cadastré en 1841, est de 828,934 hectares; le sol se divise d'après sa nature : en pays de montagnes, 417,189 hectares; sol de riche terreau, 41,350; sol de gravier, 116,121; sol pierreux, 30,094; sol sablonneux, 63,445; sol marécageux, 25,574 hectares.

Hydrographie.— Le département de l'Isère est situé dans le bassin du Rhône et sur la rive gauche de ce fleuve. Les montagnes qui le couvrent le partagent en trois versants particuliers : d'abord, le versant nord sur le Rhône supérieur, en amont de Lyon; il n'a que deux cours d'eau notables : le Guiers et la Bourbre; le versant occidental, sur la partie du Rhône comprise entre Lyon et les confins du département de la Drôme; ce second versant est arrosé par l'Ozon, le Vaux, la Gère, la Vareize, la Sonne et le Dolon, toutes tributaires directes du Rhône, et par plusieurs autres rivières, qui offrent cette singularité que leur cours s'épuise et se perd avant qu'elles aient atteint un confluent. Enfin la vallée de l'Isère, partie méridionale du département, et dont la direction est à l'ouest-sud-ouest vers le Rhône comme celle du versant précédent; le principal affluent de l'Isère est le Drac, qui reçoit la Romanche. Les seules rivières navigables du département sont l'Isère et le Rhône.

L'Isère prend sa source au pied du col Iseran, sur les pentes septentrionales du massif de la Levanna, sur les confins du département de la Savoie et de l'Italie; elle passe au Val-de-Tignes, à Tignes, à Aime, à Saint-Maurice, à Moutiers, où elle commence à être flottable, à Conflans et à Montmélian où elle devient navigable. Un peu au-dessous de cette ville, elle entre dans le département de l'Isère, passe près du fort Barraux, à Goncelin, à Domène, Grenoble, Saint-Quentin, près de Vinay, près de Saint-Marcellin, à La Sône, près de Saint-Hilaire; elle entre dans le département de la Drôme, passe à Romans et à Bourg-du-Péage, et se jette dans le Rhône à 8 kilomètres au-dessus de Valence, après un cours très rapide d'environ 300 kilomètres, dont 140 appartiennent au département auquel elle donne son nom.

Le Drac, le principal affluent de l'Isère, prend sa source au nord-ouest de Mont-Dauphin, dans les Hautes-Alpes, coule du sud au nord. Il passe à Saint-Bonnet, Aubessagne, à Corps; il entre dans le département de l'Isère, passe près de Monastier et de La Mure-d'Isère, à Saint Georges-de-Cormiers;

et, après un cours torrentiel d'environ 140 kilomètres, il vient affluer dans l'Isère par sa rive gauche, au-dessous de Grenoble, près de Sassenage. Il a pour affluent de droite la Romanche, qui coule de l'est vers l'ouest en passant par Bourg-d'Oisans et Vizille.

Le Rhône sert, avons-nous dit, de limite au département au nord et à l'ouest; il y pénètre à Saint-Didier-les-Champagnes, sur les confins du département de la Savoie, à 110 kilomètres (en suivant le fleuve en amont) de Lyon, et le quitte à Saint-Rambert, sur les confins du département de la Drôme, à 80 kilomètres environ en aval de Lyon. Le Guiers, le premier affluent important qu'il reçoive dans le département de l'Isère, a son origine au confluent des deux torrents : le Guiers-Vif et le Guiers-Mort, qui, tous deux viennent du massif de la Grande-Chartreuse. Il forme la limite entre les départements de l'Isère et de la Savoie, et vient tomber dans le Rhône par sa rive gauche, près de Saint-Didier-les-Champagnes.

La Bourbre, autre affluent de la rive gauche du Rhône, prend sa source dans des étangs situés entre Châbons et Burcin, dans l'arrondissement de La Tour-du-Pin, passe à Virieu, Saint-André-du-Gaz, La Tour-du-Pin, Cessieu, Bourgoin, Frontenas, Tignieu-Jameyzieu, et, après avoir séparé les arrondissements de La Tour-du-Pin et de Vienne, se jette dans le Rhône, après un cours d'environ 80 kilomètres, à Chavanoz, presque en face du confluent de l'Ain.

Le département de l'Isère possède plusieurs canaux d'irrigation; ceux de Valbonnais, d'Échirolles et de Corps sont les principaux. Il y a plusieurs lacs; le plus important est celui de Paladru, canton de Virieu : il a 5 kilomètres de longueur sur 1 de largeur, et une profondeur moyenne de 33 mètres. Ses eaux sont claires et très poissonneuses. Les autres lacs sont ceux du Grand-Lemps et de Valencogne, de Laffrey et de Pierre-Châtel, de Robert et de Laita (ce dernier doit son nom à l'apparence blanchâtre de ses eaux); le lac des Sept-Lauds, assemblage de sept lacs, situés à l'ouest de Grenoble, sur les confins du département et de celui de la Savoie, à 2,452 mètres au-dessus du niveau de la mer (on l'appelle aussi le lac Notre-Dame); le lac Domin et le lac Blanc, dans les montagnes de Chalanche; le lac Loviétel, situé sur la commune de Venosc, l'un des plus élevés des Alpes, et placé à plus de 1,000 mètres au-dessus même des Sept-Lauds; et le lac Jarrie, dont les eaux croissent et décroissent à des époques périodiques.

Les étangs sont beaucoup plus nombreux encore que les lacs; il en existe de considérables entre le Rhône et l'Isère; le principal est l'étang de Châbons, d'où sort la Bourbre.

Les marais les plus étendus sont situés dans les arrondissements de Vienne et de La Tour-du-Pin; un grand nombre ont été desséchés et défrichés. Ils renferment d'excellentes tourbières.

Voies de communication. — Le département de l'Isère, quoique département montagneux, est des plus favorisés sous le rapport des voies de communication, sans parler du Rhône et de l'Isère. Il compte : 7 routes nationales, d'un parcours de 540 kilomètres; 24 routes départementales, 820 kilomètres; 50 chemins vicinaux de grande communication, 800 kilomètres; 64 chemins de moyenne communication ou d'intérêt commun, 765 kilomètres, et 7,050 chemins vicinaux ordinaires d'une longueur de 10,310 kilomètres.

Les chemins de fer qui le traversent appartiennent au grand réseau de Paris-Lyon-Méditerranée. La principale ligne est celle de Lyon à Marseille qui suit la rive gauche du Rhône et dessert dans le département les stations des Feysin, Serezin, Chasse, Estressin, Vienne (543 kilom. de Paris, 31 kilom. de Lyon), Vaugris, Les Roches-de-Cé, Le Péage-de-Roussillon et Salaise; le parcours de la ligne dans le département est d'environ 75 kilomètres. Une autre ligne, importante parce qu'elle traverse le département dans toute sa largeur, est celle de Lyon à Modane et à la frontière italienne par Grenoble; elle pénètre dans le département un peu en amont de la station de Saint-Priest, à 10 kilomètres de Lyon et dessert successivement les stations de : Chandieu-Toussieu, Heyrieux, Saint-Quentin, La Verpillière, Vaulx-Milieu, La Grive, Bourgoin, Cassieu, La Tour-du-Pin (57 kilom. de Lyon), Saint-André-le-Gaz, Virieu-sur-Bourbre, Châbons, Le Grand-Lemps, Rives, Voiron, Moirans, Voreppe, Saint-Égrève-Saint-Robert, Grenoble (121 kilom. de Lyon, 63 kilom. de Chambéry), Gières-Uriage, Domène, Lancey, Brignoud, Tencin, Goncelin, Le Cheylas et Pontcharra. A Grenoble, un embranchement de 136 kilomètres se dirige sur Gap, en desservant dans le département : Pont-de-Claix, Vizille, Saint-Georges-de-Commiers, Vif, Saint-Martin-de-la-Cluse, Monestier-de-Clermont,

Clelles, Saint-Maurice-en-Trié. A la station de Moirans, un autre embranchement se détache de la ligne principale pour se diriger sur Valence en desservant : Tullins, Poliénas, L'Albenc, Vinay, Saint-Marcellin (51 kilom. de Grenoble, 48 kilom. de Valence), La Sône et Saint-Hilaire-du-Rosier. De Rives, en amont de Grenoble, un embranchement se dirige sur Saint-Rambert-d'Albon, par Izeaux, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, La Côte-Saint-André, Marcilloles, Beaurepaire et Épinouze.

D'autres lignes d'intérêt général ou d'intérêt local sont encore projetées ou à l'étude. Citons, entre autres, celle de Saint-André-le-Gaz à Chambéry et celle de Grenoble à La Mure.

En 1879, on évaluait la longueur des lignes livrées à l'exploitation à 381 kilomètres, et, à cette même époque, il y en avait 59 kilomètres en construction ou à construire.

Climat. — Le département de l'Isère est compris dans la région climatérique dite du sud-est ou climat rhodanien ; il est tempéré ; les hivers y sont assez doux, mais longs et pluvieux, et les étés très chauds. Cependant, dans la partie orientale et méridionale du département, qui est très montagneuse, les caractères du climat rhodanien ne sont plus applicables, et la température est plus froide, plus variable que dans la plaine ; mais aussi l'air y est plus sain et plus pur. Quelques montagnes conservent la neige pendant huit mois de l'année ; il est même des expositions abritées où elle ne fond jamais. A Vienne, dans la plaine (150 mètres d'altitude), la température moyenne de l'hiver a été, en cinq ans, de 3°,8, et celle de l'été de 22°,1. Le nombre annuel moyen des jours de pluie a été, pendant la même période, de 114. Les vents dominants dans la plaine, excepté en été, sont ceux du nord et du nord-ouest ; les vents du sud ou du sud-est amènent la pluie. Dans la montagne, on ne connaît que deux saisons : l'hiver et l'été.

Productions naturelles. — Le département de l'Isère appartient aux régions géologiques de la Bresse pour le nord-ouest, et des Alpes pour le sud-est. On rencontre donc vers le nord-ouest un dépôt argilo-sableux tertiaire, et au sud-est des montagnes constituées par des schistes et des calcaires noirs, jurassiques et crétacés, que dominent çà et là quelques protubérances de terrain primitif.

Le département est un des plus riches de France en productions minérales. Les rochers sont granitiques, quartzeux, calcaires ou schisteux ; les gîtes de cristal de roche et d'autres pierres précieuses sont assez multipliés. Il y a une mine d'or à La Gardette, hameau de la commune de Villard-Eymond, et on a trouvé autrefois ce métal précieux à Allevard, à Auris et à Bourg-d'Oisans, mélangé à d'autres métaux. Il y a des mines d'argent aux Chalanches, près d'Allemond, dont on a souvent abandonné et repris l'exploitation, à cause des difficultés que présente leur énorme altitude, qui est de 2,150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le fer se montre en grande quantité dans le canton d'Allevard. Vienne, Allemond et La Gardette offrent des mines de plomb, et Allevard, Allemond, Chichilianne possèdent des gisements assez riches de minerai de cuivre. Les houillères sont nombreuses, et celles de La Motte sont surtout très abondantes. Le marbre statuaire se rencontre à Valsenestre, canton d'Entraigues, les carrières de l'Échaillon, de Laffrey, de Peychagnard, de Sassenage, de Theys, de Vaujany, donnent des marbres de différentes couleurs. Enfin, on trouve dans plusieurs localités de l'antimoine, du zinc, du cobalt, du bismuth, du soufre, de l'alun, des carrières de marbre, de granit, de porphyre, de grès, de gypse, d'ardoises et de vastes tourbières. Le Bourg-d'Oisans est une localité où l'on rencontre la plupart de ces produits minéraux, et les échantillons que l'on en obtient sont depuis longtemps en réputation dans nos collections minéralogiques.

Le département possède un grand nombre de sources d'eaux minérales. A Uriage, près de Grenoble, l'on trouve deux sources froides, l'une sulfureuse, l'autre ferrugineuse, qui sont très fréquentées. Les eaux thermales de La Motte-Saint-Martin atteignent plus de 50 degrés centigrades ; celles de Mens sont froides et saturées d'acide carbonique ; on attribue aux eaux sulfureuses de Choranche les mêmes vertus qu'à celles d'Aix-la-Chapelle ; près de Crémieu, il y a une source d'eau ferrugineuse ; enfin Allevard possède aussi des eaux minérales et un bel établissement de bains.

Le département de l'Isère produit toute espèce de céréales en quantité plus que suffisante pour la consommation de ses habitants. On y recueille en abondance : froment, seigle, orge, maïs, sarrasin, légumes secs, pommes de terre, fruits de toute espèce, noix, mûres, amandes, fruits oléagineux,

soie, plantes médicinales et tinctoriales; la vigne y grimpe autour des cerisiers, des érables et d'autres arbustes, et forme à 2 mètres de hauteur des guirlandes naturelles. Le plant de vigne que l'on nomme hautin, et qui couvre le penchant des collines et des coteaux les mieux exposés, produit annuellement une moyenne de 600,000 hectolitres de vin. Les meilleurs crus sont les vins rouges de Vienne (ceux de La Porte-de-Lyon, de Revantin, de Seyssuel), et les vins blancs de la Côte-Saint-André. En 1871, la production des vins, dans le département, a été : de 924,000 hectolitres estimés 27,720,000 francs; en 1874, de 787,731 hectolitres, estimés 18,037,053 francs; en 1874, on en récoltait 747,021 hectolitres; en 1875, 789,133 hectolitres, en 1877, 679,769 hectolitres, enfin, en 1880, la production tombait à 345,169 hectolitres seulement, à cause de la maladie de la vigne. Les forêts sont généralement composées d'arbres verts, de chênes et de hêtres. Les pâturages des montagnes abondent en plantes aromatiques et médicinales; ils sont pour la plupart affermés à des bergers provençaux qui y conduisent leurs troupeaux en été.

Outre les animaux sauvages et domestiques de la plupart de nos départements, celui de l'Isère nourrit des ours, des chamois, des bouquetins, des loups-cerviers, des marmottes et des castors. L'aigle et d'autres grands oiseaux de proie planent dans les montagnes. Le gibier à poil et à plume est très abondant; les oiseaux de passage y sont nombreux; enfin, les rivières, les étangs et les lacs sont très poissonneux. Nous ne fatiguerons pas le lecteur de la longue et aride nomenclature des productions animales et végétales du département, nous nous bornerons à constater que la laine des moutons y est fine et moelleuse, que les vaches y sont de petite taille, mais que leur lait abondant fournit les bons fromages de Sassenage et d'Oisans, que la race des chevaux, et surtout celle des mulets, va s'améliorant de jour en jour; que les porcs, les chèvres et la volaille abondent; enfin que le chanvre, que l'on cultive partout, est d'excellente qualité.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Nous avons dit qu'il y avait, année moyenne, excédent de récolte en céréales et en vins. Les pratiques agricoles font de jour en jour de rapides progrès. Les jachères ont presque entièrement disparu; les assolements sont beaucoup mieux entendus qu'autrefois, et les prairies artificielles ont considérablement augmenté. L'éducation des vers à soie est également en grande voie d'extension. Le pays fournit des chevaux pour les remontes, et des mulets estimés. La superficie du département de l'Isère se partage en : superficie bâtie et voies de transport, 64,931 hectares, et en territoire agricole, 764,003 hectares; les cultures de ce dernier se subdivisent elles-mêmes en : céréales, 230,867 hectares; farineux, 24,330; cultures maraîchères, 3,420; cultures industrielles, 10,718; prairies artificielles, 50,174; fourrages annuels, 5,140; autres cultures, jachères mortes, etc., 37,576; vignes, 30,345; bois et forêts, 163,274; prairies naturelles et vergers, 57,832; pâturages et pacages, 35,679 Dans un département aussi montagneux que celui-ci, on comprend qu'il y ait plus de terres incultes que dans d'autres; aussi évalue-t-on celles-ci, dans l'Isère, à 114,648 hectares.

L'Isère n'est pas seulement un département agricole, c'est aussi un département manufacturier. L'exploitation des mines occupe le premier rang dans l'industrie. On évalue à plus de 6 millions de francs la valeur annuelle moyenne des produits minéraux exploités ou fabriqués. Vienne, Pont-en-Royans, Roybon, Entraigues, Sassenage, etc., etc., possèdent des fabriques de draps; il y a des manufactures importantes de toiles à voiles, de linge de table, de toiles de ménage et d'emballage, à L'Albenc, au Bourg-d'Oisans, à La Tour-du-Pin, à Voiron, à Vienne, à Saint-Marcellin et à Mens. Grenoble possède plus de cent fabriques de gants en réputation, des manufactures d'indiennes, des distilleries d'où il sort un ratafia estimé, des papeteries, des verreries, etc., etc. Vienne et Roybon, fabriquent des ratines; Pont-en-Royans, des couvertures; la vallée de Graisivaudan est renommée pour ses soies, Bourgoin par son commerce de farines, et Champs pour ses plâtres et ses ciments. Ajoutons encore des fabriques de chapeaux de paille d'Italie, des verreries, des tanneries, des raffineries de sucre de betterave, etc., etc. Les métaux, les toiles et le chanvre, les draps, les soies, les marbres, les grains, les bois, les fromages, la térébenthine, les liqueurs, les produits chimiques et la ganterie sont les principaux articles de l'exportation.

Le nombre des foires du département est de 420;

elles se tiennent dans 165 communes, et durent 432 journées. Les principaux articles de commerce sont : les grains, les laines, les cuirs, les chevaux, les mulets et les bestiaux.

Division politique et administrative. — Le département de l'Isère a pour chef-lieu Grenoble; il comprend 4 arrondissements, 45 cantons et 560 communes; le tableau statistique que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole de l'est de la France.

Le département forme, avec le canton de Villeurbanne (Rhône), le diocèse d'un évêché dont le siège est à Grenoble, et qui est suffragant de l'archevêché de Lyon. Il y a un grand et un petit séminaire à Grenoble, et le département compte 8 cures de 1re classe, 43 de seconde, 530 succursales et 103 vicariats. Les protestants ont, à Mens, une Église consistoriale, divisée en deux sections, Mens et Grenoble; ils ont en outre 9 temples de prières. Mens possède une école modèle protestante. Grenoble est le siège d'une cour d'appel qui comprend dans son ressort les tribunaux des Hautes-Alpes, de la Drôme et de l'Isère. Il y a dans le département 4 tribunaux de première instance : à Grenoble, Bourgoin, Saint-Marcellin et Vienne, et 2 tribunaux de commerce à Grenoble et à Vienne.

Grenoble est le siège d'une académie universitaire à laquelle ressortissent les écoles et établissements universitaires des départements de l'Isère, des Hautes-Alpes, de l'Ardèche et de la Drôme. Grenoble possède une Faculté de droit, une Faculté des lettres, et une Faculté des sciences, une école préparatoire de médecine et de pharmacie, un lycée, plusieurs institutions ou pensions, une école normale d'instituteurs, etc., etc. Il y a des collèges communaux à : Vienne, Saint-Marcellin et Bourgoin; et dans le département six établissements libres pour l'instruction secondaire et 1,379 écoles primaires, publiques ou libres.

Le département dépend du 14e corps d'armée et de la 14e région de l'armée territoriale dont le quartier général est à Lyon. Grenoble et Bourgoin sont des chefs-lieux de subdivision de région. Grenoble est le siège d'une école d'artillerie qui a pour annexes les dépôts de Valence et de Vienne. La compagnie de gendarmerie nationale appartient à la 14e légion dont l'état-major est à Lyon.

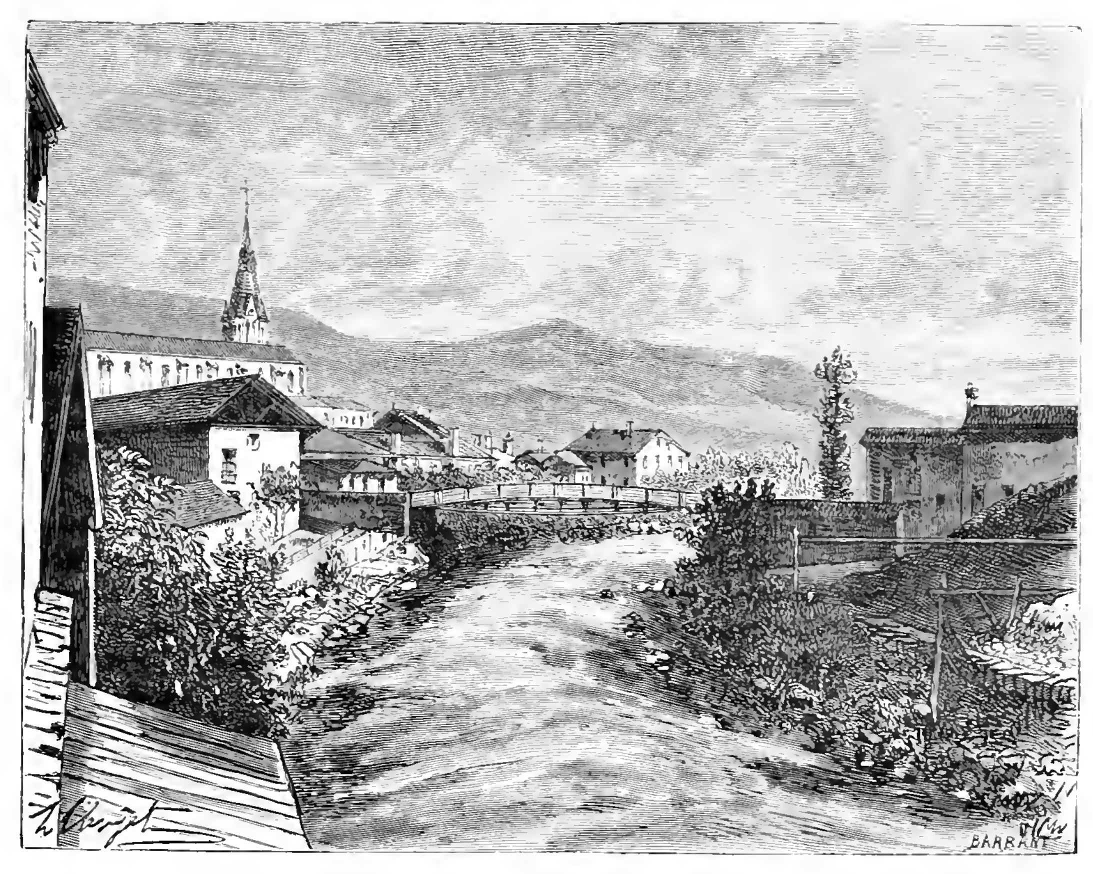
L'Isère appartient à l'arrondissement minéralogique de Chambéry qui dépend de la région ou inspection du sud-est; de la 6e inspection des ponts et chaussées; et du 14e arrondissement forestier dont le siège est à Grenoble et qui comprend l'Isère et une partie des départements de la Loire et du Rhône.

Le département de l'Isère compte 71 perceptions de finances; les contributions et revenus publics atteignent 28 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Avant la conquête romaine, deux nations puissantes et nombreuses ayant toutes les deux même langage, mêmes mœurs et une commune origine, les *Allobroges* et les *Voconces*, habitaient le pays qui forme aujourd'hui le département de l'Isère : les *Allobroges*, entre le Rhône et l'Isère jusqu'aux Alpes; les *Voconces*, dans les montagnes, du côté de Die. *Vienna* (Vienne) était la capitale des premiers; *Dea* (Die), celle des seconds.

Pline, Strabon, Ptolémée et tous les anciens géographes qui en ont parlé, rangent les *Allobroges* et les *Voconces* parmi les peuples les plus anciens et les plus célèbres de la Gaule; et le peu que les Romains en ont dit suffit pour nous faire connaître qu'ils n'étaient pas sans agriculture, ni sans industrie, ni sans quelque connaissance des arts. Tranquilles possesseurs de leur territoire, il s'établit entre eux et les Phocéens des rapports commerciaux, politiques et religieux, qui propagèrent la civilisation dans ces contrées. A l'exemple de leurs voisins, les Allobroges créèrent des écoles où l'on enseignait l'éloquence et la poésie. Renommés par leur courage, d'où leur surnom de *Jessates* (vaillants), ils firent partie de l'expédition de Bellovèse au delà des Alpes. Plus tard, ils grossirent l'armée de Brennus. Recherchés par les rois et les conquérants à cause de leur valeur, ils prirent part à toutes les grandes guerres et à toutes les batailles célèbres de l'antiquité. Annibal passa par leur pays. Alors, divisés en plusieurs petites peuplades, ils avaient des cités florissantes, et l'on y voyait des campagnes cultivées, signes d'une ancienne civilisation ; ce que Tite-Live semble confirmer lorsque, parlant des Allobroges, il dit qu'ils ne le cédaient à aucune autre nation en richesse et en renommée. Ils disputèrent à Annibal le passage de leur territoire. Plus tard, cependant, ils le ser-



Allevard.

virent contre les Romains, dont ils commençaient à craindre le voisinage. Après les guerres puniques, ceux-ci, voulant faire expier aux Allobroges le secours qu'ils avaient prêté à leur implacable ennemi, passèrent les Alpes : les Allobroges allèrent à la rencontre des Romains à *Vindalium*, mais ils furent vaincus. Alors, rassemblant de nouvelles forces, ils se joignent aux *Arverni* et aux *Ruteni*, et livrent bataille aux Romains dans les plaines de *Tegna* (Tain), au confluent du Rhône et de l'Isère; mais que pouvaient-ils contre une armée disciplinée et commandée par un chef éprouvé? Après une action très vive de part et d'autre, le désordre se mit dans les rangs des Allobroges, trop nombreux pour ne pas être embarrassés; et Q. Fabius Maximus, qui les battit, en reçut le nom d'*Allobrogique*. Cette victoire eut lieu l'an 121 avant Jésus-Christ.

Pour la première fois alors, les Allobroges connurent la servitude. Vaincus cependant et non domptés, ils s'unissent à Catilina, dans la conspiration contre le sénat; puis aux Cimbres et aux Teutons, qui envahissent la Province romaine. Deux fois les Romains essayent de les repousser, mais sans succès. Battus enfin par Marius, ils expient leur révolte. Ce général ravage leur territoire; il veut même le partager à ses soldats; mais le sénat s'y oppose. Bientôt, cependant, il se ravise : il les prive, par un décret, de leurs villes et de leurs propriétés. Rome, enfin, ne laissa aux Allobroges que leur nom et la vie : elle sentait si bien que c'étaient là ses véritables ennemis, qu'elle n'usa point de rigueurs pareilles à l'égard des autres peuples gaulois dont elle avait fait la conquête. A la vérité, elle établit de nombreuses colonies dans le pays des Allobroges et des Voconces; mais l'avarice et la cruauté des préteurs n'inspirèrent aux vaincus que la vengeance et le désir de s'affranchir. Déjà, par ses tyrannies, Fonteius les avait réduits à l'extrémité. Ils s'en plaignirent au

sénat. Voyant qu'il n'y avait rien à espérer des Romains, ils courent aux armes et se déclarent indépendants. Pontinus envoie contre eux deux de ses lieutenants: ils sont repoussés. Alors il s'avance lui-même avec de nouvelles forces. De son côté, Catugnat, chef des Allobroges, se retranche dans *Solonium*, le long de l'Isère; la population tout entière s'est jointe à lui : c'est la guerre nationale; chacun sent qu'il y va du sort de la patrie. Après un combat sanglant, Pontinus s'empare de la ville; mais Catugnat, par un effort héroïque, la reprend. Cependant, pressé par la famine et par l'ennemi, il laisse au peuple la liberté de traiter et se retire; mais les Romains n'écoutent aucune proposition : la ville est saccagée, et ses défenseurs sont passés par les armes. Telle fut l'issue de cette guerre : le dernier rempart des Gaules du côté des Alpes venait de tomber. César n'avait plus qu'à marcher pour les conquérir.

Cependant, sous Auguste, ce pays obtint plusieurs franchises et jouit de quelque repos. Compris dans cette étendue des conquêtes romaines appelée *Provincia Romana* ou simplement *Provincia*, d'où est resté le nom de *Provenve* à une partie de cette contrée, il fit, après la division de la Gaule en quatre provinces, partie de la *Narbonnaise*. Vienne resta la capitale du pays des Allobroges et devint, dans la suite, celle de la province viennoise, enfin la métropole de toutes les Gaules.

Au commencement du vᵉ siècle, les Bourguignons s'emparèrent de la province viennoise, après en avoir chassé les Huns et les Goths, et fondèrent le premier royaume de Bourgogne, qui s'étendait jusqu'à Langres, au nord, Bâle à l'est, et Nevers à l'occident. Le pays des Allobroges et celui des Voconces s'y trouvèrent compris. Plus tard, Clovis voulut en disputer la possession à Gondebaud; mais celui-ci ne parut un moment y renoncer que pour mieux les reprendre. Il rentra dans Vienne, sa capitale, plus fort et plus puissant que jamais. Prince guerrier et législateur, il mit à profit la paix qu'il venait de conquérir, en travaillant à ces lois connues sous le nom de *lois gombettes*, en grande partie extraites des lois romaines, mais qui, dans ces temps barbares, n'en marquaient pas moins un progrès de civilisation.

Après huit ans de luttes, les fils de Clovis parvinrent à affranchir le pays des Allobroges de la domination des Bourguignons (534). Ils le possédèrent pendant près de trois siècles. Cependant les Sarrasins, ayant fini par s'en emparer, s'y fixèrent; mais, vaincus par Charles-Martel, ils furent chassés sans retour par Charlemagne.

A la mort de Louis le Débonnaire, en 845, ce pays échut en partage à l'un de ses fils, Lothaire, et successivement à Charles et à Lothaire II. Ces princes étant morts sans postérité, Charles le Chauve, leur oncle, s'en empara et le transmit à Louis le Bègue. C'est sous ces derniers règnes que l'anarchie féodale commença. Seigneurs, comtes ou gouverneurs de provinces, s'érigèrent en souverains indépendants, grâce à la pusillanimité de Charles le Chauve. Boson, qui avait épousé sa sœur, ne voulut pas même devoir sa puissance à ses fils : il se fit nommer, en 879, roi de Bourgogne par un concile tenu à Mantaille, château situé sur la rive gauche du Rhône, entre Vienne et Valence, et auquel assistèrent les principaux évêques et seigneurs du Dauphiné. Alors cette province fit partie du nouveau royaume de Bourgogne. Bientôt, dépouillé de ses États par Carloman, fils de Louis le Bègue, Boson y fut rétabli à charge d'hommage par Charles le Gros, qui réunit un instant sous son autorité les vastes États dont avait été composé l'empire de Charlemagne.

Ce que les comtes avaient fait sous les descendants de Pépin, les petits seigneurs le firent sous les comtes : ils s'affranchirent peu à peu de leur vasselage et s'érigèrent en souverains, déclarant leurs biens héréditaires. De là, dit-on, l'origine des fiefs. Alors parurent les comtes d'Albon, les barons de Sassenage, ceux de La Tour-du-Pin, etc. Les rois dans ce pays n'eurent plus qu'un vain titre. Après un siècle et demi, privés de toute puissance, ils finirent par transmettre aux empereurs d'Allemagne l'ombre vaine qui leur en restait.

Déjà, vers la fin du ɪxᵉ siècle, un certain Gui ou Guigues s'était établi dans ce pays sous le titre de comte d'Albon. Il devint le chef d'une famille puissante. Il avait assisté à l'assemblée de Varennes, où le fils de Boson Iᵉʳ fut proclamé roi. A la mort de Rodolphe III, n'ayant pas voulu reconnaître son successeur, Conrad le Salique, il s'ensuivit une guerre qui se termina à l'avantage de Conrad; mais, en même temps, ce prince fut obligé de renouveler un traité conclu antérieurement entre Rodolphe III, Henri II et les seigneurs bourguignons, et par lequel l'empereur et le roi avaient fait à ces seigneurs des cessions considérables. Jusqu'à Gui VIII, les comtes d'Albon vécurent tranquilles dans leurs terres ou

à l'ombre des cloîtres : Gui VIII rendit sa maison illustre par les armes. On connaît ses guerres avec le comte de Savoie. Blessé dans un combat près de Montmélian, il mourut des suites de sa blessure, en 1149. Il fut, dit-on, le premier qui porta le nom de *dauphin*, qui lui fut donné à cause du cimier de son casque qui figurait un dauphin. Jusque-là, les armes des comtes d'Albon avaient été indifféremment une ou plusieurs tours, ou bien un château. Après Gui VIII, la figure du dauphin commença à s'introduire dans leurs armoiries, et, comme ce signe marquait leur nouvelle puissance, ils perdirent insensiblement le titre de *comtes d'Albon* pour prendre celui de *dauphins*. Tel est le sentiment de Boulainvilliers, et cette opinion, ajoute Expilly, est très probable. Quoi qu'il en soit, Gui IX, fils et successeur de Gui VIII, épousa Béatrix de Montferrat, nièce de l'empereur Frédéric Barberousse, qui, en considération de cette alliance, investit le comte d'Albon de tous les privilèges de la souveraineté, tels que ceux de lever l'impôt, d'armer des troupes, de frapper monnaie, etc. Vers ce temps-là, Berthold IV, qui possédait les comtés de Bourgogne et de Vienne, céda à Gui IX ses droits sur ce dernier comté; l'empereur, présent à cette cession, la confirma, et Gui IX prit le titre de *dauphin de Viennois*. Il mourut en 1167, ne laissant qu'une fille, Béatrix, qui épousa Hugues III, duc de Bourgogne, et dont la postérité masculine s'éteignit en la personne de Gui XI, mort en 1269. Anne, sa fille unique et seule héritière, se vit disputer le Dauphiné par Robert II, duc de Bourgogne; mais le roi Philippe le Bel, ayant été choisi pour arbitre, en 1295, adjugea cette province à Anne, qui avait épousé Humbert Ier, seigneur de La Tour-du-Pin. Jean II, son fils, s'unit à Béatrix d'Anjou, fille de Charles, roi de Hongrie, et de Clémence, reine de France, et Gui XII, à la princesse Isabelle, fille du roi Philippe V. Il mourut sans enfants. Humbert II, son frère, lui succéda. Ce prince, trop faible pour résister au duc de Savoie, qui harcelait ses frontières, et se voyant sans enfants par la mort de son fils André, céda le Dauphiné à la France moyennant, dit-on, 120,000 florins d'or. Cette cession, renouvelée à Lyon dans une assemblée solennelle, il la confirma par un acte passé à Romans en 1349. « Celui qui sera *daulphin*, y disait-il, et ses hoirs et successeurs au Dauphiné, se appelleront et soient tenus de faire soy appeler *daulphin de Viennois*, et porteront les armes dudit Daulphiné, esquartellées avec les armes de France, et ne laisseront et ne pourront laisser le nom de *daulphin*, ne lesdites armes; et ne sera et ne pourra être uni ne adjouté ledit *Daulphiné* au royaume de France, fors tant comme l'empire y serait uni. » Après avoir remis à Charles, petit-fils de Philippe de Valois, « l'espée ancienne du Daulphiné et la bannière Saint-Georges, qui sont anciennes des *daulphins de Viennois*, et un ceptre et un anel, » Humbert se fit moine à Lyon dans le couvent des Frères prêcheurs, et finit dans le cloître une vie passée à pleurer son fils et à regretter son *Daulphiné*. « C'est mal à propos, dit le président Hénault, qu'on a cru qu'une des conditions du traité avait été que le titre de *dauphin* seroit porté par le fils aîné de nos rois. Il arriva, au contraire, que le premier dauphin nommé par Humbert au premier traité de 1343 fut le second fils de Philippe de Valois; mais il est vrai que cela n'eut plus lieu, et que ce titre a toujours été porté depuis par le fils aîné du roi. »

Alors le Dauphiné devint pays d'états. Humbert, avant de le céder, l'avait affranchi et constitué par un *statut delphinal*, qui forma le droit protecteur de la province. Après avoir octroyé à ses sujets divers privilèges et fait des lois contre l'usure, il défendit aux seigneurs de s'emparer des biens de ceux qui mouraient sans enfants. Déjà, en 1337, il avait établi à Grenoble un conseil delphinal pour prendre connaissance en souverain des causes litigieuses d'entre ses sujets : il le composa de sept conseillers, d'un auditeur des comptes et d'un trésorier; il ordonna que quatre des sept conseillers enseigneraient le droit dans l'université de Grenoble. Ce conseil delphinal fut érigé par Louis XI en parlement, en 1453, lorsque ce prince, n'étant encore que dauphin, se retira dans cette province pour s'y former à la royauté, ou plutôt pour y conspirer contre son père. Charles VII chassa son fils du Dauphiné, mais il ne toucha point au parlement qu'il avait établi.

Pressentant qu'ils allaient tomber sous le joug d'un maître, les seigneurs dauphinois virent avec regret cette cession. Sous les derniers rois de Bourgogne, ils avaient usurpé le droit de guerre; ils le conservèrent sous le sceptre tolérant des dauphins, et même longtemps après la réunion du Dauphiné à la France. Alors la province fut déchirée par les guerres qu'ils se firent entre eux. Rien ne peut mieux donner une idée de la multiplicité

de ces petites guerres et de l'anarchie qu'elles produisirent, que le grand nombre de châteaux forts qui leur servaient de retraite, comparé au peu d'étendue du territoire où ils étaient situés. Il y en avait neuf cent cinquante en 1339. Certes, il ne fallut rien moins que la puissance de Louis XI pour mettre fin à cette anarchie.

Successivement visité, en 1434, par Henri II, roi de Navarre et comte de Provence ; puis par le prince d'Orange, le duc de Savoie, le Dauphiné se vit un moment menacé par les impériaux; mais Bayard, avec 2,000 fantassins et quelques chevaux, sut défendre les avenues de sa terre natale. Il détruisit, en outre, une bande de 1,500 brigands qui ravageaient le Viennois.

Aux guerres féodales succédèrent, dans cette province, les guerres religieuses. C'est dans ses montagnes que la secte des Vaudois avait pris naissance. « On voulut, dit Chorier, contraindre les chefs de famille de déférer aux inquisiteurs leurs femmes et leurs enfants, et ceux-ci leurs mères et leurs pères. La peine des obstinés dans leur erreur fut le feu. Dans l'espace d'une seule année (1393), deux cents périrent sur les bûchers. » Au XVIe siècle, les protestants, sous les ordres du baron des Adrets, y firent leurs premières armes. Ils s'emparèrent de Grenoble en 1563. Plus tard, Montbrun et Lesdisguières ayant pris le commandement de la province, la guerre s'y ralluma avec des alternatives de succès et de revers. Plusieurs places du Valentinois et du Diois tombèrent au pouvoir des protestants; mais, dans le haut Dauphiné, Grenoble, repris par le parti catholique, leur résista. Henri III revenait de Pologne pour remplacer sur le trône de France Charles IX, son frère. Arrivé au pont de Beauvoisin, il se vit disputer le passage par Montbrun. Celui-ci tomba sur le roi et sur le gros de sa suite. « Avez-vous donc oublié que vous êtes né sujet? » lui dit quelqu'un. — « Les armes et le jeu, répondit Montbrun, rendent les hommes égaux. » Henri III lui écrivit pour lui reprocher son action. — « Quoi! s'écria Montbrun, il m'écrit comme si je devais le reconnaître pour roi; cela serait bon en temps de paix, mais en temps de guerre, lorsqu'on a le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon. » — Henri en garda un vif ressentiment. Après le siège de Châtillon, Montbrun, poursuivi par de Gordes, chef des catholiques, se retourne contre lui près de Molières, et, la lance à la main, le force à rétrograder. De Gordes opère sa retraite sur Die; mais, secouru au pont de Mirabel par d'Ourches et Lestang, qui lui amènent des renforts, il repousse l'attaque de Montbrun et de Lesdiguières. Cette journée fut fatale aux protestants. Après des prodiges de valeur, Montbrun, couvert de sang et de poussière, en franchissant un mur, tombe avec son cheval. Il est fait prisonnier, pendant que Lesdiguières parvient à se retirer en bon ordre sur Pontaix. Montbrun est transporté à Grenoble; le parlement lui fait son procès. On connaît sa fin tragique. Henri III, supplié par la famille de Montbrun, par la noblesse protestante du Dauphiné et par le prince de Condé lui-même, ne voulut pas faire grâce; et celui que ses amis et ses ennemis avaient surnommé *le Brave* périt de la main du bourreau. Cependant, avec la paix de 1576, les protestants obtinrent la réhabilitation de Montbrun et le libre exercice de leur culte; mais cette paix ne fut pas de longue durée. Contre le vœu des députés du Dauphiné, les états généraux assemblés à Blois déclarèrent qu'il n'y aurait désormais qu'une religion en France. C'était la guerre : les protestants dauphinois prirent pour la sixième fois les armes ; et sous Lesdiguières, digne de succéder à Montbrun, ils firent contre la Ligue cette campagne qui ne se termina qu'à l'édit de Nantes, en 1598.

Jusqu'en 1789, la province fut régie comme toutes les autres, à l'exception de plusieurs usages particuliers. Ainsi l'on n'y recevait pas la maxime *nulle terre sans seigneur*, admise dans le reste du royaume ; l'adultère n'y était puni que d'une amende de cent sols. Il y avait, en Dauphiné, un parlement, une chambre des comptes, un présidial, sept bailliages, trois sénéchaussées, quatre judicatures royales et autant de justices qu'il y avait de terres seigneuriales. Pays d'états et de droit écrit, il jouissait de grands privilèges en vertu de l'acte de cession de 1349. Composés des députés de la noblesse, du clergé et du tiers, les états avaient le droit d'accorder ou de refuser l'impôt. Ils se réunissaient presque annuellement. Dans les états généraux du royaume, on considérait ceux de Dauphiné comme un corps particulier; il était répondu à leurs cahiers séparément; mais, dans ces petits états comme dans les grands, la noblesse et le clergé s'entendaient contre le tiers, qui n'en sortait le plus souvent qu'humilié et taillé *à merci et miséricorde.* Cependant la Révolution approchait. Depuis Louis XIII, qui les avait sus-

pendus, les états de Dauphiné ne s'étaient point assemblés. De toutes parts, on criait contre les abus. Aux remontrances des parlements, la cour répondait par des coups d'État ; la fortune et la liberté des citoyens étaient livrées au caprice du pouvoir. Alors, convoqués par les consuls de Grenoble, les états de Dauphiné s'assemblèrent à Vizille, le 21 juillet 1788. Après avoir proclamé les principes du droit public de la province, ils protestèrent contre la suppression des parlements et demandèrent la convocation des états généraux. On sait ce qui arriva. Barnave et Mounier avaient été l'âme de cette assemblée; quand, le 5 mai 1789, ils parurent aux états généraux, le tiers, d'un mouvement spontané, se leva pour leur rendre hommage.

Par sa position sur la frontière, le Dauphiné eut à souffrir des invasions : le roi de Navarre, en 1426; quelque temps après, le prince d'Orange; plus tard, les impériaux; en 1691, le duc de Savoie ; enfin, les armées alliées, en 1814 et en 1815, violèrent sucessivement son territoire. Mais le pays des Allobroges, de Bayard et de Lesdiguières, trouva dans ses enfants de vaillants soldats pour combattre l'étranger. C'est le cœur et le bras de la France. Comme leurs frères de la Drôme, en effet, les habitants de l'Isère ont conservé les vertus de leurs ancêtres. Probes, désintéressés, laborieux, économes, hospitaliers, patients dans le malheur, courageux dans le péril, passionnés pour la liberté et l'indépendance, ils tiennent, par leur caractère et leurs habitudes, encore plus du montagnard que du citadin. Aussi, les solides et brillantes qualités de cette noble race lui méritent-elles l'honneur d'être comptée au petit nombre des populations qui ont conservé une forte individualité à une époque où les caractères distinctifs de la plupart de nos villes se sont graduellement effacés dans l'unité ou plutôt dans l'uniformité générale des esprits. Ajoutons que les Dauphinois pratiquent cette grande loi de la nature qui consiste à s'entr'aider. A cet amour du prochain, ils joignent au plus haut degré l'amour de la patrie et du sol natal. Si loin qu'ils soient de leur pays, ils ne soupirent qu'après le retour. Et comment ne seraient-ils pas attachés à leurs montagnes ? Beau ciel, heureux climat, sol fertile, sites charmants, la nature n'a-t-elle pas tout fait pour leur en rendre le séjour agréable ?

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES.

Grenoble (lat. 45° 11′ 57″; long. 3° 23′ 20″ E.). — Grenoble (*Cularo*, *Gratianopolis*), sur l'Isère, à 633 kilomètres au sud-est de Paris par le chemin de fer, et à 556 kilomètres à vol d'oiseau, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Lyon et à Marseille, avec embranchements sur Valence, Saint-Rambert-d'Albon, Gap par Veynes, et Chambéry, est une ancienne et forte ville peuplée de 45,426 habitants.

Jadis chef-lieu d'une généralité, d'une élection et d'une intendance; siège du parlement du Dauphiné; chambre des comptes, cour des aides, maîtrise des eaux et forêts, hôtel des monnaies; arsenal, une des sept écoles d'artillerie du royaume, évêché suffragant de Vienne, plusieurs chapitres, bailliage, maréchaussée, c'est aujourd'hui un évêché, chef-lieu de préfecture et de trois cantons, chef-lieu de subdivision de corps d'armée, avec cour d'appel, tribunal civil, tribunal de commerce, conseil général des manufactures, recette générale, direction de douanes; Facultés de droit, des sciences et des lettres, lycée, bibliothèque publique, sociétés savantes, musée, etc.

Plus de doutes parmi les savants sur l'antiquité de cette ville. C'est l'ancienne *Cularo*, fondée en 121 par les Romains, sur les confins des Allobroges, comme le prouvent : 1° son nom *Cularo*, lieu reculé; 2° les itinéraires romains; 3° deux inscriptions trouvées sur une des anciennes portes de la ville. *Cularo*, comme toutes les villes du pays des Allobroges, se gouvernait par ses propres lois. Après la conquête romaine, les habitants de cette ville furent inscrits parmi ceux de la tribu *Voltinia*, à Rome. Alors, quoique fort obscure, elle avait droit de cité, c'est-à-dire de nommer elle-même ses magistrats, dont le premier portait le nom de dictateur. Ses finances et celles de son ressort étaient administrées par un questeur, et trois triumvirs veillaient à l'entretien des routes, dont l'une se reliait à Vienne et par Vienne à Suse, où elle se rattachait à la grande voie romaine d'Italie en Gaule; un messager impérial était chargé de la publication des décrets. Résidence du tribun militaire de la première légion Flavienne, *Cularo* rendait un culte public à Mars, à Mercure, à Vulcain, à Diane, à Isis, à Juventus et autres divinités que les Romains lui avaient fait adopter. Après avoir fait

reconstruire les murs de cette ville, l'an 288, les Romains l'ornèrent de plusieurs édifices. L'an 379, l'empereur Gratien passa dans les Gaules et dans le voisinage de la province viennoise où se trouvait *Cularo;* il agrandit considérablement cette ville, à laquelle il donna son nom. Il y fonda un siège épiscopal. Alors *Gratianopolis* acquit une certaine importance comme position militaire. Ses remparts avaient 4 à 5 mètres d'épaisseur sur 7 mètres de hauteur; ils étaient flanqués, au dehors, de tours demi-circulaires très rapprochées; ils commençaient au nord, près de l'Isère, vers le pont de bois; ils embrassaient la place Notre-Dame, la cathédrale, dont le chœur est assis sur un fragment de ces murs; la place des Tilleuls, les jardins du Doyenné, le couvent de Sainte-Claire, l'extrémité nord de la rue Pertuiserie, la rue des vieux Jésuites, l'extrémité sud de la grande rue de l'hôtel de ville, où l'on voit encore une de leurs anciennes tours. Quant aux quartiers situés sur la rive gauche de l'Isère, il paraît qu'ils n'avaient de murailles qu'aux deux extrémités, où étaient les portes de Saint-Laurent et de la Perrière.

Sous la domination des Bourguignons, cette ville subit les vicissitudes de la guerre. Assiégée, en 570, par les Lombards, elle dut sa délivrance à Mummol, chef bourguignon. Après la chute du royaume de Bourgogne, elle passa au pouvoir des Francs. Charlemagne, allant en Italie au secours du pape Étienne, traversa *Gratianopolis;* il y fit bâtir le palais épiscopal et une église. Retombée sous le joug des Bourguignons, prise, vers 954, par les Hongrois, délivrée par l'évêque Isarn, elle devint la capitale d'un petit État indépendant, dont le premier souverain fut Isarn. Sous la suprématie de cet évêque, un conseil de magistrats élus par le clergé, le peuple et l'armée, gouvernaient la seigneurie, qu'Isarn transmit avec tous ses *droits royaux*, en 976, à l'évêque Humbert. Celui-ci ajouta à ses domaines plusieurs autres possessions; mais son successeur Mallenus s'en laissa dépouiller en partie, dans l'anarchie féodale qui suivit la mort de Rodolphe, par un seigneur connu sous le nom de Gui le Vieux, comte d'Albon, plus tard comte de Graisivaudan et prince de la province de Grenoble (1050). Cependant, malgré cette déchéance, les évêques, sous les dauphins, conservèrent une ombre de souveraineté temporelle. C'est ainsi que le seigneur de Sassenage et le comte de Savoie relevaient de leur siège; le dauphin lui-même rendait hommage à l'évêque *pour tout ce qu'il tenait dans sa ville et dans son territoire en fief et en juridiction commune.*

Il y avait à cette époque, dans la vallée, près du Bourg-d'Oisans, un lac qui en occupait toute la superficie et s'étendait même, suivant la tradition, jusqu'aux montagnes de Venosc. Ce grand lac avait été probablement formé des eaux de la Romanche; en 1219, il inonda en se dégorgeant la ville de Grenoble et ses environs. Ce fut le 15 septembre, au commencement de la nuit, que, suivant l'expression de Jean de Sassenage, arriva ce *déluge.* Ainsi surpris par le fléau, les habitants se réfugièrent dans les églises, sur les tours, les clochers et les toits les plus élevés. D'autres coururent vers le pont de l'Isère; mais, comme la porte en était malheureusement fermée, le plus grand nombre y périt submergé par les eaux qui se jetaient sur la ville. Après qu'elles se furent retirées, l'Isère, dont elles avaient interrompu le cours, le reprit, mais avec une impétuosité telle qu'elle renversa le pont et la plus grande partie des maisons de la ville.

C'est aux avantages de sa position militaire que Grenoble devait son rang de capitale du Dauphiné; car Vienne et Valence y avaient plus de droits qu'elle par leurs souvenirs. Colonie romaine d'abord, puis fortifiée par les empereurs; rendez-vous ordinaire des papes et des rois francs lorsqu'ils eurent à conférer sur les affaires de l'Église et de l'empire; résidence de l'empereur Lothaire, en 847; ville forte au moyen âge, elle était gouvernée par une *curia communis*, choisie conjointement par l'évêque et le comte. Humbert II, en 1339, en réorganisa l'université et y fixa le siège du conseil judiciaire d'abord établi à Saint-Marcellin. Après la cession du Dauphiné à Charles, petit-fils de Philippe de Valois, ce prince vint à Grenoble, et y jura sur les saints Évangiles de maintenir les privilèges de la province (1349).

Avant ce temps, il y avait eu de grands débats entre les évêques et les dauphins; et comment en eût-il été autrement, ayant chacun leur juridiction? Cependant Humbert II avait essayé de remédier à cet état de choses en établissant, par un statut de 1337, une cour de justice qui mit tout le Dauphiné sous une même loi. A peine cette cour instituée, l'évêque protesta, se plaignant qu'elle anéantissait sa juridiction et constituait le dauphin arbitre général de toutes les justices des seigneurs et de

celle de sa ville épiscopale en particulier. On passa outre; mais les évêques, non moins attachés à leurs prérogatives temporelles qu'à leur siège, ne cessèrent de réclamer et d'entraver le pouvoir civil. Rodolphe Chissay, entre autres, ayant accusé de concussion Bouville, gouverneur du Dauphiné, celui-ci y répondit en faisant attaquer la maison de l'évêque. Rodolphe parvint à s'échapper et à gagner la Savoie (1378).

C'est à Grenoble que Louis XI fit, comme Charles V, l'apprentissage de la royauté. Il y réorganisa les états; il en fixa le siège dans cette ville, et en déféra la présidence à l'évêque, à son défaut à l'abbé de Saint-Antoine. Il reconstitua la municipalité et octroya aux habitants de nouveaux privilèges. Par édit du 18 juillet 1453, il déclara qu'ils « ne pourroient jamais être distraits de la juridiction de leur juge particulier, pas même pour cause de crime. » Il régla la composition du conseil de ville : les quatre consuls sortants, deux députés du tiers, deux gentilshommes, deux députés du clergé, deux juges politiques, l'avocat et le procureur de la ville, tels étaient les membres de ce conseil, qui devait se renouveler chaque année par voie d'élection. Il les exempta des tailles pendant la durée de leur magistrature. Ainsi déjà se révélait cette politique qui devait abaisser la noblesse au profit du tiers état. Ce prince fit plus ; sujet à des crues subites, le Drac avait souvent submergé la plaine et la ville : il fit construire des chaussées destinées à le contenir; il jeta, enfin, les fondements du palais de justice.

Cependant, l'état d'hostilité dans lequel il vivait avec son père le forçant à être sur le pied armé, il voulut, pour solder ses troupes, prélever sur chaque feu une taxe de deux gros. De là murmure, et par suite révolte du peuple. Alors, éloigné de sa capitale, le dauphin, d'intelligence avec l'évêque, essaya d'y rentrer par surprise; mais sa tentative fut vaine. Apprenant que le comte de Dammartin, lieutenant du roi, s'avançait contre lui en Dauphiné, il se retira en Savoie. Plus tard, quand il monta sur le trône, il se souvint de ses amis et de ses ennemis, et Jean Bayle, président du parlement grenoblois, fut exilé.

Dans le voyage qu'il fit en Dauphiné au commencement du XVe siècle, l'empereur Sigismond séjourna dans cette ville avec sa suite. Visitée par Charles VIII en 1489 et en 1494, par Louis XII en 1502, 1507 et 1511, par François Ier en 1529, par Henri II en 1548, le 20 janvier 1515 elle avait reçu solennellement le chevalier Bayard à son retour des guerres d'Italie. Le peuple s'était porté à sa rencontre, et des coups de canon furent tirés en signe de joie. Quand il mourut, toute la ville le pleura « et pendant un mois, dit Expilly, les fêtes cessèrent. » Son corps fut transporté à Grenoble, où il fut enterré dans l'église des Minimes (1524).

Après avoir obtenu du pape Benoît XII la fondation d'une université à Grenoble, Humbert II, par l'édit de 1339, avait statué qu'on y enseignerait le droit civil, le droit canonique, la médecine et les arts. Humbert, par le même édit, octroyait aux élèves certains privilèges, entre autres l'exemption du service militaire et la suppression de toutes les forges qui existaient dans un rayon de trois lieues aux environs de la ville, afin de prévenir par là, disait-il, l'enchérissement du bois; clause singulière, au sujet de laquelle Chorier fait remarquer que le *froid* est ennemi des fonctions de l'esprit. « Jusqu'en 1546, dit Berriat-Saint-Prix, les professeurs grenoblois, quoique réduits aux rétributions des grades, continuèrent seuls ce qu'on nommait les *lectures;* mais, cette année, ils éprouvèrent un obstacle singulier, qui donne une idée des mœurs du temps. » C'est dans le grand réfectoire et dans l'une des chapelles des cordeliers que se faisaient ces *lectures*, ceux-ci les ayant cédés à la ville à titre de prêt; « mais, ajoute le même auteur, comme chaque année ces religieux, sous prétexte de pauvreté, demandaient au conseil de la ville et en obtenaient une aumône, le conseil pensa sans doute que le *prêt* du réfectoire et de la chapelle était, au fond, un louage dont il avait le droit de requérir l'exécution ; et, de leur côté, les cordeliers ne voulaient pas admettre ce droit. » A la Saint-Luc, c'est-à-dire au 18 octobre, que rouvraient alors les études, les membres de l'université se présentèrent aux portes du réfectoire et de la chapelle : ils les trouvèrent fermées. Vainement les avocats et les consuls vinrent prier les cordeliers de les ouvrir, les moines s'y refusèrent obstinément. Alors le conseil arrêta qu'on irait sur-le-champ occuper, *par force* ou autrement, le grand réfectoire. Aussitôt peuple et *escholiers* se portent en foule au couvent et forcent l'entrée du réfectoire. Les cordeliers, quoique surpris, se défendent en gens de cœur; les bancs et la chaire volent en éclats; les *escholiers* se battent bravement, mais les moines restent maîtres du champ

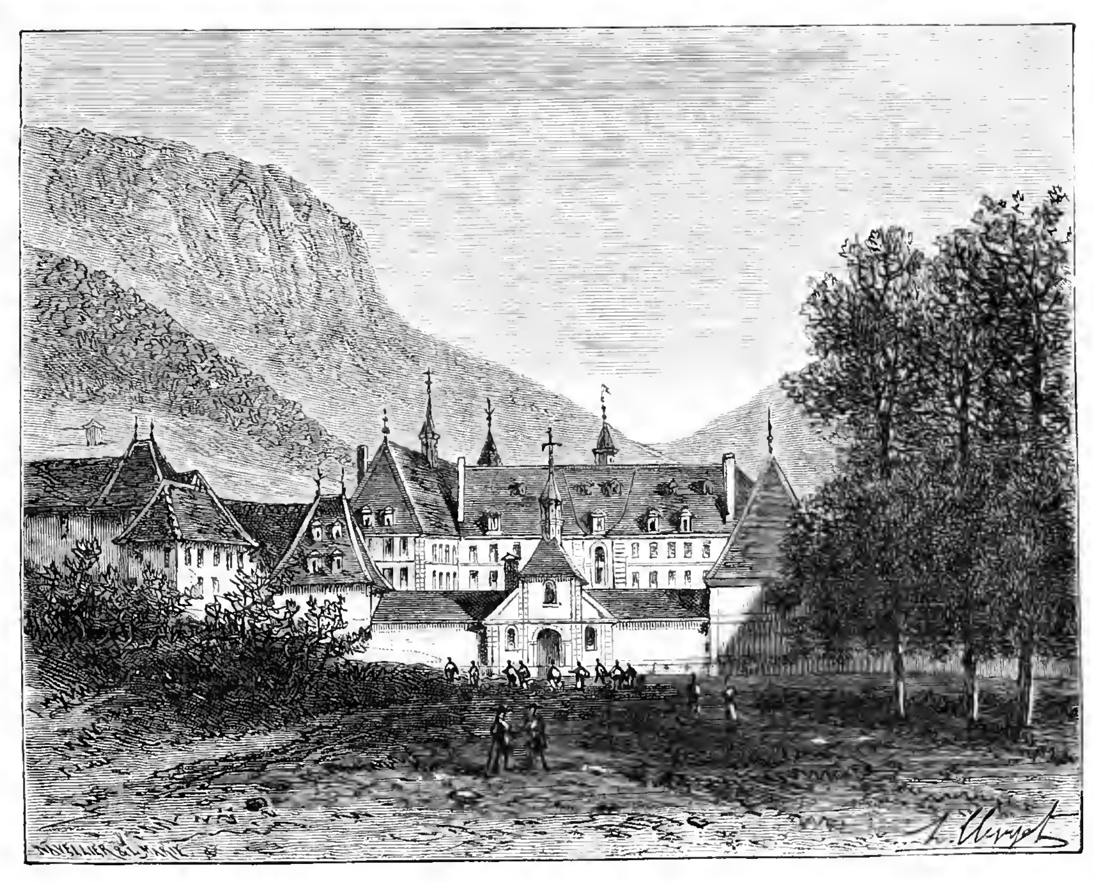
de bataille. Alors les assaillants retournent au conseil, disant que *les moines ont fait grande résistance tant de parole que de faict, et ung cordelier nommé frère Fiquet s'est touvé saignant par le front, ne sait-on par quel moyen.* Peu touché de la blessure de frère Fiquet, le conseil soumit l'affaire au parlement; mais les parties s'étant rapprochées, les moines rouvrirent leurs portes, et l'université rentra en possession de sa chaire. Cependant sa fortune déclina rapidement dans les guerres civiles qui l'agitèrent. Un édit de 1565 la réunit à l'université de Valence, qui, grâce à la protection de Montluc et aux savantes leçons de Cujas et de Scaliger, jouissait d'une grande renommée.

Après les guerres féodales, les guerres religieuses. On sait que le massacre de Vassy (1562) fut le signal du soulèvement des protestants en Dauphiné. Cependant, s'ils étaient en majorité à Valence, ils étaient en minorité à Grenoble. C'est dans la maison d'un notaire et d'un marchand qu'avaient eu lieu les premiers prêches. A la vue des progrès que les idées nouvelles faisaient dans la ville, les consuls et les membres du parlement, presque tous catholiques, avisèrent : le parlement fit dresser, dans les rues, sur les places et dans les carrefours, des potences pour contraindre les calvinistes par la terreur; mais les succès du baron Adrets dans le Midi, dans le Vivarais et dans le Viennois changèrent la face des choses. Des Adrets, étant à Valence, fit signifier aux consuls de Grenoble d'avoir à « s'absenter de la présente cité dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus et estranglés. » Mais les consuls avaient déjà prévenu cet ordre par la fuite. Bientôt l'un des capitaines du terrible baron, Pierre de Theys, fit son entrée dans la ville; les protestants se ruèrent sur les églises; ils n'épargnèrent ni la cathédrale ni la chapelle delphinale de Saint-André; les autels furent abattus, les tombeaux des anciens dauphins de Viennois violés, les statues des saints brisées; jusqu'à l'image de saint Christophe qu'on traîna par les rues de la ville, suivant l'expression d'un témoin oculaire, *irrévéremment et avec plusieurs insolences.* Quant aux vases d'or et d'argent, on les envoya, par ordre de des Adrets, à Valence, pour y être fondus en *testons du roi morveux*, sorte de monnaie ainsi appelée vulgairement à cause d'un trait que l'effigie du roi Charles IX avait au-dessous du nez. Cependant Maugiron, lieutenant général du Dauphiné, se fit ouvrir les portes de la ville, en 1562; mais des Adrets ne tarda pas d'y rentrer à la tête de six mille hommes qu'il logea chez les habitants. Il défendit aux catholiques l'exercice de leur culte, et força le parlement à assister au prêche, sous peine, pour chacun des membres, d'une amende de 1,600 livres. Plusieurs eurent le courage de la payer, mais le plus grand nombre se rendit au prêche : c'était les mettre dans une trop pénible alternative. Deux lieutenants de Maugiron essayèrent, mais en vain, de reprendre la ville. Maugiron lui-même y échoua (1565). Cependant la paix remit la place sous la main du roi. A la reprise des hostilités, les protestants cherchèrent à s'en emparer de nouveau; mais cette fois ils furent moins heureux, quoique sous la conduite de deux vaillants chefs, Montbrun et Lesdiguières. Après la mort de Montbrun, Lesdiguières prit le commandement de la province et continua les hostilités. Catherine de Médicis tenta vainement de le gagner dans une entrevue qu'elle eut avec lui à Grenoble, en 1579. A la mort de Henri III, Lesdiguières s'empara de Grenoble, où la Ligue avait trouvé un parti puissant. Après avoir fait triompher dans tout le Dauphiné la cause de Henri IV, et pacifié le pays par sa sage administration, ce grand capitaine mourut en son château de Vizille, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Cependant, la révocation de l'édit de Nantes vint porter un coup mortel à cette ville, en la dépeuplant d'un tiers de ses habitants.

Sous le règne de Louis XV, le parlement dauphinois se signala par sa résistance aux édits royaux, en défendant les libertés et les privilèges de la province.

Cœurs généreux, esprits fiers, caractères indépendants, noble race entre toutes, tels étaient les Allobroges, tels sont encore leurs descendants. C'est, en effet, dans les luttes nationales qu'à l'exemple de leurs ancêtres les citoyens de Grenoble se signalèrent par leur courage. Ils prirent, en 1788, l'initiative de la Révolution. Après le célèbre lit de justice où les parlements furent supprimés et la cour plénière rétablie, les premiers ils s'armèrent pour la défense des lois et des libertés publiques. C'était le 7 juin : les membres du parlement grenoblois venaient d'être arrachés de leurs sièges par la force armée. Aussitôt les habitants s'insurgent et livrent combat aux troupes massées



La Grande-Chartreuse.

dans les rues, pendant que d'autres, du haut des toits, font pleuvoir sur elles une grêle de tuiles. Déjà l'hôtel de ville est en leur pouvoir, quand, toutes les cloches sonnant le tocsin, les habitants des faubourgs et les montagnards arrivent et se joignent aux insurgés. Bientôt les soldats refusent d'agir, et le commandant lui-même est contraint de capituler. Telle fut cette journée, prélude du 14 juillet, et qu'on appela la *Journée des tuiles*.

Plus tard, Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, trouva près de Grenoble la route barrée par sept ou huits cents soldats, avant-garde d'un corps de six mille hommes que le gouvernement royal rassemblait dans cette ville. « Napoléon, disent MM. Ferrand et Lamarque dans leur *Histoire de la Révolution française*, envoya un de ses officiers d'ordonnance vers la colonne royale, avec l'ordre de le faire reconnaître; mais celui-ci dut se retirer devant la menace qui lui fut faite de tirer sur lui, s'il insistait. Alors Napoléon descendit de cheval et, s'avançant vers les troupes royales : « Soldats du » 5e de ligne, s'écria-t-il, s'il en est un parmi vous » qui veuille tuer son général, son empereur, il le » peut, me voilà! » A ces mots, il n'y eut qu'un cri parmi les deux troupes. Après s'être réunies, elles se mirent en marche. Napoléon entra dans Vizille, salué par les acclamations des habitants et des paysans accourus des campagnes voisines. De Vizille il se dirigea sur Grenoble. A la nouvelle de son approche, l'autorité avait fait fermer les portes de la ville; mais le peuple les fit voler en éclats, et vint en offrir les débris à l'empereur. Son entrée dans cette ville fut un véritable triomphe. » Après Waterloo, le 6 juillet 1815, assiégée par les armées alliées, Grenoble leur opposa une résistance héroïque. C'est ainsi qu'elle eut la gloire de tirer le premier et le dernier coup de canon pour l'indépendance nationale, dans cette grande et mémorable campagne de 1789 à 1815.

Après tant de vicissitudes, la cité dauphinoise

commençait à reprendre son calme et sa prospérité, quand tout à coup, dans la nuit du 4 au 5 mai 1816, éclata la conspiration bonapartiste qui avait pour chef Paul Didier. Cette conspiration échoua ; ceux des insurgés qui furent pris comparurent devant la cour prévôtale, qui les condamna à être passés par les armes, au champ de Mars. Didier fut exécuté le 10 juin sur la place Grenette.

Depuis ces journées sanglantes, rien n'est venu troubler le repos de cette belle et intéressante ville.

Grenoble est dans une situation charmante. Propre, assez bien bâtie, elle s'élève dans la vallée de Graisivaudan, au pied de hautes et belles montagnes, et sur l'Isère, qui la divise en deux parties inégales : l'une très resserrée entre la rivière et la montagne, et ne formant qu'une seule grande rue ; l'autre, sur la rive gauche de l'Isère : large, spacieuse, quais magnifiques, rues pavées en dalles : elle s'étend dans la plaine et se nomme le quartier de *Bonne*, du nom du connétable de Lesdiguières, qui l'agrandit, l'embellit et la fortifia en 1591. Sa maison sert aujourd'hui d'hôtel de ville ; la façade sur les jardins en est fort belle. La plus ancienne église de Grenoble est celle de Saint-Laurent ; sa cathédrale (Notre-Dame) n'a pas de caractère : c'est un produit de toutes les périodes archéologiques. Par sa position au confluent de deux rivières, l'Isère et le Drac, cette ville ne pouvait que devenir considérable. Au XVIe siècle, elle avait pour citadelle la Tour de Rabot et la Bastille ; elles subsistent encore, mais tellement agrandies et fortifiées, qu'elles font de Grenoble une place inexpugnable. C'est le boulevard de la France du côté des Alpes. Cette forteresse couronne la montagne qui domine la ville ; elle s'élève à 200 mètres au-dessus de l'Isère, se compose de plusieurs étages de casemates et de batteries, et couvre un mamelon séparé du mont voisin par de profondes tranchées. De ce point on peut prendre une idée juste de la situation de la ville avec ses dix portes, dont deux sur la rive gauche de l'Isère, la porte Saint-Laurent et la porte de France, et les autres sur la rive droite : celles de Créqui, Bonne, des Alpes, Très-Cloître, des Adieux, etc. L'œil plonge dans les environs et même sur toute la vallée du Graisivaudan ; il suit le cours de l'Isère et du Drac à travers les campagnes qu'ils fertilisent ; il les voit se joindre au-dessous de la ville, qui se déploie dans la vallée au pied de montagnes couronnées de rochers et chargées de neige. Par-dessus leur sommet s'élève la majestueuse cime du mont Blanc. A l'extrémité de la ville, sur le bord de l'Isère, on remarque l'Arsenal, qui forme une autre espèce de citadelle. Sur la place Grenette jaillit une fort belle fontaine ; elle se compose d'un triple rang de bassins, dont le second, d'un seul bloc de marbre de Sassenage, est soutenu par quatre groupes d'Amours portés par des dauphins, œuvre du sculpteur dauphinois Sappey. Celles de la place de la Cathédrale et de la place Saint-Louis ne sont pas moins remarquables : la dernière est ornée d'un obélisque supporté par quatre sphinx d'un tres bel effet. Sur la place Saint-André s'élève la statue de Bayard mourant. Citons encore la statue de Vaucanson sur la place de ce nom ; le palais de justice, élevé par Louis XI sur une partie de l'emplacement de l'ancien château des dauphins ; le palais épiscopal, l'hôpital général ; le cours du Mail, promenade charmante plantée de marronniers, dont le plus gros porte le nom de *Lesdiguières ;* le Jardin des plantes, le Jardin de ville, l'hôtel de la préfecture ; la bibliothèque, riche de 80,000 volumes et de 1,200 manuscrits ; le musée, l'un des plus beaux de province, etc.

Avant la Révolution, il y avait près de cette ville un monastère connu sous le nom de *Montfleury*, fondé pour des religieuses dominicaines par le dernier dauphin, Humbert II, en 1342. Ce prince leur abandonna un de ses châteaux, dont elles firent leur habitation. Dans l'origine, elles étaient toutes nobles, et le nombre fut porté jusqu'à cent ; au XVIe siècle, il fut réduit à soxante-dix. Aujourd'hui, ce couvent est occupé par les Dames du Sacré-Cœur.

La principale industrie de Grenoble est la ganterie, qui y occupe un très grand nombre d'ouvriers, et produit plus de 16 millions de francs par an ; viennent ensuite les distilleries de liqueurs, les chapelleries et les fabriques de ciment hydraulique.

A 4 kilomètres de Grenoble, sur les bords du Drac, sont les ruines d'une tour, dite la *Tour-sans-venin,* à cause d'un préjugé populaire qu'aucun animal vénimeux ne pouvait y vivre. C'était une tour carrée, bâtie, à ce qu'on croit, sur l'emplacement d'une chapelle dédiée à *saint Verain*. Le peuple s'accoutuma insensiblement à nommer cette tour la *Tour Saint-Verain*, ce qui a donné lieu à l'équivoque.

Claude Expilly ; le président Boissieux, qui

accompagna le maréchal de Créqui dans son embassade à Rome en qualité d'orateur de Louis XIII; Mme de Tencin, l'abbé Mably, Gentil-Bernard, Condillac, Jacques Vaucanson, Valbonnais, Randon, Joseph Mounier, Barnave, les conventionnels Amar et Réal, Casimir Périer, Berriat-Saint-Prix, le maréchal Randon, l'ingénieur Vicat, le littérateur Stendhal (Henri Beyle), sont nés à Grenoble.

Les armes de cette ville sont : *d'or, à trois roses de gueules.*

Saint-Martin-d'Uriage. — Saint-Martin-d'Uriage est une commune de 2,139 habitants, située dans le canton de Domène, à 14 kilomètres au sud-est de Grenoble, sur la route de Gap. De cette commune dépend le hameau d'Uriage, situé dans la vallée du Sonnant, bien connu par son établissement thermal. Les eaux d'Uriage sont sulfureuses, chlorurées, sodiques; elles accusent 22° à 27°, et conviennent dans les maladies de la peau, les scrofules, les maladies articulaires, les rhumatismes, les maladies des os, les laryngites, etc. L'établissement des bains est à 6 kilomètres de la station de Gières-Uriage.

Allevard. — Allevard, chef-lieu de canton, arrondissement et à 40 kilomètres au nord-est de Grenoble, sur les rives du Breda, est une ville peuplée de 3,054 habitants.

Selon les uns, Allevard devrait son origine aux Sarrasins; selon d'autres à des moines de l'abbaye de Cluny. Quoi qu'il en soit, cette ville, qui n'était, au commencement de ce siècle, qu'une agglomération de maisons informes, s'est beaucoup embellie depuis. Son château, construit dans le style Louis XV, est entouré d'un parc magnifique. Ville forte au moyen âge, elle n'a rien conservé de ses anciennes fortifications.

Allevard doit surtout sa renommée et sa prospérité à son établissement thermal, fondé en 1838, et à l'exploitation de ses mines, qui date du XIIIe siècle. Les eaux d'Allevard, froides, sulfureuses, s'emploient surtout pour la guérison des maladies chroniques de la peau, des rhumatismes, des engorgements des articulations et des maladies des poumons.

Si la ville n'a rien d'agréable, les environs en sont charmants.

« La vallée d'Allevard, dit un écrivain contemporain, est la vallée des Alpes dauphinoises qui ressemble le plus aux vallées les plus célèbres de la Suisse. Tout ce qui peut charmer les yeux s'y trouve réuni : eaux abondantes et pures, prairies touffues, forêts variées, rochers escarpés, sauvages, pittoresques, neiges éblouissantes, glaces éternelles. De quelque côté que l'on tourne ses regards, on découvre un charmant paysage ou un grand tableau : au nord-ouest, Brame-Farine; au sud-est, le Collet, Montmayen, le Grand-Charnier et le Gleyzin; au sud-ouest, le col du Barioz, entre le Crest-du-Poulet et les Cinq-Pointes; au nord-est, Sainte-Marguerite et les Beauges. »

Vizille. — Vizille (*Vigilia, castra Vigiliæ*), station de l'embranchement de Grenoble à Gap, qui se détache à Grenoble de la ligne du chemin de fer de Lyon à Marseille par Grenoble, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Grenoble, est située à 17 kilomètres de cette ville, sur la rive droite de la Romanche, et peuplée de 3,922 habitants. Au Xe siècle, Vizille possédait un château fort, qui fut habité plus tard par les dauphins. Tour à tour pris par les protestants et par les catholiques au XVIe siècle, puis agrandi par le connétable de Lesdiguières, il reçut, en 1623, la visite de Louis XIII et de sa cour. C'est dans ce château, qui appartient aujourd'hui à M. Casimir-Périer et qui est accompagné d'un très beau parc, qu'eut lieu, le 21 juillet 1788, l'assemblée célèbre qui, sous l'inspiration de Mounier et de Barnave, prit l'initiative de la Révolution en déclarant que « les trois ordres de la province n'octroieraient les impôts, par dons gratuits ou autrement, que lorsque leurs représentants en auraient délibéré dans les états généraux du royaume. » A son retour de l'île d'Elbe, en 1815, Napoléon passa par Vizille.

Vizille est une ville avant tout industrielle : ses diverses fabriques d'impressions sur étoffes, de foulards et de crêpes, de tissage de taffetas et d'étoffes de soie, ses filatures de coton, sa papeterie, sa fonderie de fer, etc., y occupent plus de 2,000 ouvriers.

Voiron. — Voiron (*Castrum Vorio*), station de la ligne du chemin de fer de Lyon à Marseille par Grenoble, chef-lieu de canton, arrondissement et à 26 kilomètres au nord-ouest de Grenoble, est une jolie ville, située au pied d'un coteau, dans un vallon charmant arrosé par la Morge, et peuplée de 11,064 habitants.

Jadis baronnie, dont les comtes de Savoie et les comtes d'Albon se disputèrent le temporel, Voiron est aujourd'hui une ville industrielle possédant de nombreuses manufactures, mais peu de monuments. Son église est moderne; les flèches de son clocher passent pour les plus élevées du Dauphiné. Au temps de Chorier, on croyait que son château était hanté par quelques esprits qui, suivant l'historien dauphinois, « prennent souvent plaisir de se rendre visibles aux hommes. »

SAINT-LAURENT-DU-PONT. — Saint-Laurent-du-Pont, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Grenoble, situé à 29 kilomètres au nord de cette ville, sur la rive gauche du Giers-Mort, est célèbre par ses désastres. Deux fois il a failli périr : en 1051, à la suite d'une crue extraordinaire du Giers-Mort; en 1854, à la suite d'un incendie. Placé dans le voisinage de la Grande-Chartreuse, c'est aux libéralités de ses religieux qu'il doit sa reconstruction. Il s'y fabrique des liqueurs, principalement de l'imitation de la chartreuse. A Fourvoirie, sur le territoire de la commune, il y a de belles forges.

Il y avait autrefois, en ce lieu, un château féodal, sur l'emplacement duquel on a élevé une chapelle.

LA GRANDE-CHARTREUSE. — La Grande-Chartreuse, située à 54 kilomètres au nord de Grenoble, dans le canton de Saint-Laurent-du-Pont, dépend de la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse. Elle est ainsi appelée du nom de la montagne escarpée et du village de *Chartrouse* ou *Chartreuse*, où cette maison, chef de l'ordre des chartreux, a été fondée, en 1084, par saint Bruno, qui s'y retira avec ses compagnons.

La Grande-Chartreuse s'élève à l'entrée d'une gorge, à 30 kilomètres de Grenoble, à vol d'oiseau, et à près de 1,000 mètres au-dessus de la mer. Huit fois brûlée et toujours rebâtie, elle fut pillée et dévastée par les protestants en 1592, et enfin réédifiée en 1676, à la suite d'un incendie. Avant la Révolution, on y comptait cent vingt-sept religieux, qu'elle dispersa. Dès lors, la Grande-Chartreuse devint propriété de l'État. Cependant la Restauration la rendit à ses religieux, en se réservant toutefois leurs forêts. « Aujourd'hui, dit M. Ad. Joanne, les chartreux n'ont plus que la jouissance des bâtiments qu'ils occupent et des pâturages situés dans l'enceinte du désert; l'État leur concède cependant, à titre gratuit, le bois qui leur est nécessaire; mais la fabrication et la vente de leurs liqueurs leur rapportent assurément près de 500,000 fr. par an. La plus grande partie de ces revenus est consacrée à des œuvres de bienfaisance. »

Réduits au nombre de 60 : 40 pères et 20 frères, les chartreux vivent dans une règle très austère; l'étude, la prière et la retraite, voilà leur existence. Parmi les hommes illustres sortis de cet ordre, on compte 6 cardinaux, 2 patriarches, 15 archevêques et 49 évêques.

SASSENAGE. — Sassenage, au pied d'une montagne, sur les deux rives du Furon, à 6 kilomètres au nord-ouest de Grenoble, est un chef-lieu de canton peuplé de 1,544 habitants. Il possède des fabriques de draps, de grandes exploitations de pierre et fait un important commerce de fromages renommés.

C'était jadis le siège d'une baronnie, possédée par des seigneurs dont la famille s'est éteinte en 1338. On prétend que leur terre avait été indépendante jusqu'en 1297, qu'ils jugèrent à propos de se soumettre au dauphin. Ils se vantaient de descendre de la fameuse Mélusine, et ils portaient à leur cimier la figure de cette fée. Bérenger, prince de Royans, ayant épousé leur héritière en 1338, réunit les deux seigneuries et prit le nom et les armes de Sassenage. L'église est moderne; dans une de ses chapelles et sous une dalle de marbre noir, sans inscription, reposent les restes du connétable de Lesdiguières; ils y ont été apportés en 1823 de son château situé près de Corps, où il avait été inhumé en 1626.

Au-dessus de la porte d'entrée du château, qui a été reconstruit sous Louis XIII et dont les appartements sont remarquables, est sculptée la figure de la fée Mélusine.

Dans les environs sont les célèbres *cuves de Sassenage*, antique séjour, suivant la légende, de la fée Mélusine. On raconte, en effet, qu'elle y prenait ses repas, avec ses nymphes, autour d'une table de pierre qu'on montre encore. C'est une croyance populaire qu'un charme est attaché à ces grottes : on en tire un présage de la fertilité de la terre et de l'abondance des blés et des vins. Plus elles sont remplies, plus elles promettent.

Les cuves de Sassenage passaient pour l'une des sept merveilles du Dauphiné. Un sentier escarpé y conduit. A chaque pas, « ce sont, dit M. A. Du Boys, des paysages, des tableaux qui se renouvellent

avec une inépuisable variété. Tout à coup, on est arrêté par un ruisseau latéral qui se précipite dans le Furon. Ce ruisseau, qui est d'un volume très considérable au printemps, sort comme par enchantement des entrailles de la montagne et se fait jour sous un sombre péristyle de rochers... On peut parcourir ce péristyle, s'enfoncer dans les grandes grottes et dans le *Four des Fées*. A mesure que l'on pénètre dans ces cavernes mystérieuses, on entend de nombreux ruisseaux se croiser, se choquer et se perdre en murmurant dans des abîmes sans fond.

» A l'entrée même de la grotte, sur la droite, on voit ce qu'on appelle les *cuves :* ce sont deux excavations naturelles, en forme de cône renversé, remplies d'eau au printemps. La fée Mélusine ne pourrait pas y prendre ses bains habituels. »

La Salette-Fallevaux. — C'est sur le territoire de La Salette-Fallevaux (*Fallax vallis*, vallée du Mensonge), commune du canton de Corps, située à 60 kilomètres au sud-est de Grenoble et peuplée de 668 habitants, que se trouve la montagne de la Salette, dans un ravin de laquelle, le 19 septembre 1846, la Vierge aurait apparu à deux jeunes bergers du hameau d'Ablandens : Maximin Giraud, âgé de douze ans, et Mélanie Mathieu, âgée de quatorze ans. En face du lieu de l'apparition et au-dessus de la fontaine née, dit la légende, « des larmes de la Vierge, » s'élève aujourd'hui une magnifique église romane à laquelle sont attenants un monastère et un presbytère et, dans le voisinage, des auberges, des hôtelleries, des boutiques où se vendent des objets de piété aux nombreux pèlerins qui s'y rendent au mois de septembre, à l'anniversaire de l'apparition, et dont le nombre est évalué à 20,000, 30,000 et même 60,000 personnes.

Le Bourg-d'Oisans. — Le Bourg-d'Oisans (*Uceni*) est un chef-lieu de canton, situé près de la Romanche, au pied d'une haute falaise, à 49 kilomètres de Grenoble.

Cette commune, peuplée de 2,658 habitants, située sur la route de France en Italie, se compose de deux rues longues, larges, assez propres, mais irrégulières et bordées de maisons généralement mal bâties. Elle fabrique des toiles, fait un commerce de mulets, et, sur son territoire, il y a quelques gisements aurifères.

Aux environs, sur la montagne qui domine ce bourg, s'élève l'oratoire de Saint-Nicolas, en grande vénération dans le pays. Après la fonte des neiges, les jeunes filles et les veuves qui veulent se marier dans l'année s'y rendent en pèlerinage. Il y a dans la chapelle une pierre aiguë et de forme conique aplatie : la suppliante s'y tient à genoux tout le temps de son invocation, et, si la lassitude la force de suspendre son oraison, elle ne peut la reprendre qu'en se prosternant, la pierre de saint Nicolas entre ses genoux ; les plus dévotes choisissent, en montant à l'oratoire, la pierre la plus aiguë qu'elles peuvent trouver ; elles l'apportent à saint Nicolas, et la déposent à ses pieds avec leur offrande.

Pontcharra. — Pontcharra, sur la rive gauche de l'Isère, à 43 kilomètres de Grenoble, station de de la ligne du chemin de fer de Grenoble à Chambéry, est une ville peuplée de 2,760 habitants. C'est sur le territoire de cette commune que se dresse, sur un coteau, l'antique manoir du chevalier *sans peur et sans reproche*. Il n'en reste que des ruines ; mais la chambre où Bayard naquit subsiste encore.

Saint-Marcellin (lat. 45° 9′ 18″ ; long. 2° 59′ 9″ E.). — Saint-Marcellin (*Maclorii*), sur la rive droite de l'Isère, à 51 kilomètres au sud-ouest de Grenoble, station de l'embranchement qui se détache à Moirans de la ligne du chemin de fer de Lyon à Modane par Grenoble, compte 3,307 habitants.

Jadis siège d'un bailliage, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement et de canton, sous-préfecture, tribunal civil, recette particulière, inspection des eaux et forêts, avec un collège communal, cette petite ville, assez bien bâtie et ceinte de murailles percées de quatre portes, est située dans une plaine riante, au pied d'un coteau fertile et qui produit un excellent vin. Rendez-vous de chasse dans l'origine, siège du conseil delphinal en 1337, elle subit au xvie siècle les vicissitudes de la guerre. Assiégée et pillée par les protestants en 1562, reprise par les catholiques en 1596, elle tomba enfin au pouvoir de Lesdiguières, qui la rendit au roi.

Avant la Révolution, cette ville était régie par une coutume particulière connue sous le nom de *style de Saint-Marcellin*. En 1793, cette petite ville porta un instant le nom de *Thermopyles*.

Pont-en-Royans. — Pont-en-Royans, chef-lieu de

canton de l'arrondissement de Saint-Marcellin, à 14 kilomètres au sud de cette ville, s'élève sur deux rochers escarpés, au pied desquels coule la Bourne, qui vient s'y joindre à la Vernaison. Sa population est de 1,097 habitants.

« Rien de plus extraordinaire, dit un écrivain, que la position de cette ville qui doit son nom à un pont d'une seule arche jeté sur la Bourne. La plupart de ses maisons, soutenues par des échafaudages aussi pittoresques que les constructions, dominent le torrent à une grande élévation. Autrefois, l'unique rue de Pont-en-Royans était bordée d'un côté par les habitations ainsi suspendues au-dessus de l'abîme, et de l'autre par le rocher; mais peu à peu d'autres maisons se sont bâties dans des anfractuosités de rochers et sur les terrasses supérieures, partout où les habitants ont pu trouver une place assez large pour les construire. Malgré quelques améliorations apportées récemment par la municipalité dans le service de la voirie, il serait difficile de trouver, non seulement dans le Dauphiné, mais dans toute la France, un lieu plus incommode à habiter. La nécessité de se défendre, au moyen âge, contre des attaques injustes ou méritées, peut seule expliquer la fondation d'une ville sur un tel emplacement. »

Ancienne capitale du Royannais, Pont-en-Royans possédait, au moyen âge, un château dont les protestants et les catholiques se disputèrent plusieurs fois la possession dans les guerres du XVIe siècle.

Pont-en-Royans possède des fabriques de draps pour l'armée, des clouteries et une belle fabrique d'organsinage pour la soie.

Tullins. — Tullins, station de la ligne du chemin de fer de Grenoble à Valence, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Marcellin, à 22 kilomètres au nord-est de cette ville, est situé sur une hauteur d'où la vue s'étend sur une belle plaine, l'une des plus fertiles du Dauphiné. Sa population est de 4,881 habitants.

Ancienne colonie romaine, à en juger par les antiquités qu'on y a découvertes, Tullins, au moyen âge, possédait un château fort dont il ne reste que des ruines. Son église, qui appartint à un prieuré de bénédictins, date du XIIe siècle. Elle fabrique des couvertures, des rubans, de la taillanderie, des machines et des papiers d'emballage.

La Tour-du-Pin (lat. 45° 33′ 50″; long. 3° 6′ 44″ E.). — La Tour-du-Pin, station de la ligne du chemin de fer de Lyon à Grenoble, sur la rive gauche de la Bourbre, à 64 kilomètres au nord de Grenoble, est une petite ville peuplée de 3,165 habitants.

Sous-préfecture et chef-lieu de canton, La Tour-du-Pin, assez mal construite d'ailleurs, est située dans un vallon fertile, au pied de collines d'un charmant aspect. Berceau des dauphins de la troisième et dernière race, c'était au moyen âge le siège d'une baronnie considérable, ayant près de soixante villes ou bourgs dans son territoire.

Il ne reste que des ruines de son château et de ses anciennes fortifications. Cette petite ville possède une manufacture de passementerie, une papeterie, des tanneries, des tuileries et une distillerie de betteraves. Au sommet du coteau de Saint-Clair qui domine la ville, on a élevé une belle statue en bronze de la Vierge.

Les armes de la Tour-du-Pin sont : *d'azur, à la tour crénelée d'argent au premier, et un pin de sinople au second.*

Crémieu. — Crémieu (*Cremiacum*), chef-lieu de canton, au pied du mont d'Annoisin, à 5 kilomètres du Rhône et à 33 kilomètres au nord-ouest de La Tour-du-Pin, est une petite ville de 1,978 habitants.

Au IXe siècle, cette ville était comprise, suivant les chartes du temps, dans l'*Ager Lugdunensis*. Ses seigneurs relevaient de l'archevêque de Lyon. Plus tard, elle passa aux dauphins, qui l'embellirent ou la dotèrent de nombreux privilèges. Humbert II lui octroya plusieurs franchises. Jean II, son successeur, fit plus : il déclara, dans une charte, que les habitants de Crémieu étaient *ses bourgeois*, qu'il prenait sous sa protection et garde (1315). Humbert II fit réparer le château. Alors Crémieu était le chef-lieu de toute la population juive du Dauphiné. A l'époque de la *peste noire* dont on les accusait, Humbert II les fit arrêter en masse et se saisit de leurs biens qu'il distribua à diverses personnes. Assiégé en 1348 par le comte de Savoie, tour à tour visité par Louis XI, qui en bannit les juifs, par Louis XII, qui releva ses fortifications, par François Ier, qui, le 19 juin 1536, y rendit un édit pour le règlement des justices inférieures, par Charles IX, en 1564, Crémieu, dans les guerres du XVIe siècle, tint pour le parti catholique et résista à Lesdiguières, qui vint l'attaquer en 1589. Après avoir été éprouvé par la famine en 1696, Crémieu,

en 1731, se vit ravagé par la peste. Il y périt plus de 800 personnes victimes du fléau. L'enceinte de Crémieu est bien conservée et elle a encore ses portes fortifiées.

Jadis, sur la colline Saint-Laurent, s'élevait le château delphinal. Il en reste une tour. Simple, massive et rude, elle semble dater des premiers temps féodaux. Il y avait sur la colline opposée un couvent de bénédictins : attaqué durant les guerres religieuses, il fut détruit; sa tour à horloge a seule été épargnée.

Vienne (lat. 45° 31′ 28″; long. 2° 32′ 11″ E.). — Vienne (*Vienna*), station de la ligne du chemin de fer de Lyon à Avignon et à Marseille, sur la rive gauche du Rhône, au confluent de ce fleuve avec la Gère, à 80 kilomètres au nord-ouest de Grenoble, est une ville peuplée de 26,502 habitants.

Jadis archevêché, parlement et intendance de Grenoble, chef-lieu d'un bailliage et d'une élection, gouvernement particulier, justice royale, collège, abbaye, etc., c'est aujourd'hui la seconde ville du département, chef-lieu d'arrondissement et de deux cantons, avec sous-préfecture, tribunal civil, tribunal de commerce, recette particulière, collège communal et bibliothèque publique.

Vienne est d'origine celtique. Ausone, Martial, Tacite, Pline, Strabon, Ptolémée en parlent, non seulement comme de la capitale des Allobroges, mais comme d'une des villes les plus célèbres des Gaules. Brennus, avant de marcher en Italie, y tint conseil avec ses guerriers, et y sacrifia solennellement aux divinités celtiques pour se les rendre favorables dans son expédition. Plus tard, les Romains, ayant subjugué les Gaules, y établirent une colonie qui acquit en peu de temps une grande importance. Vienne était le chef-lieu de la province viennoise, résidence d'un préteur, le siège d'un sénat et la garnison habituelle de plusieurs légions. C'est de Vienne que sortirent les colons qui peuplèrent *Lugdunum* (Lyon). Auguste l'avait choisie pour l'un des deux entrepôts du commerce du lin et du chanvre qu'il avait établis dans l'Occident. Plusieurs des empereurs y firent de longs séjours. Dans la suite, elle devint si considérable, qu'elle s'étendait de l'autre côté du Rhône, et si peuplée que, déjà même sous Néron, elle avait pu lever des légions entières en faveur de Julius Vindex. Vienne, en peu de temps, vit s'élever des temples, un théâtre, des thermes, un palais impérial, un forum, dont il reste encore de nombreux vestiges. On y cultivait les arts et les lettres; le poète Martial se félicite des succès que ses vers y obtenaient :

Fertur habere meos, si vera est fama, libellos,
Inter delicias pulchra Vienna suas ;

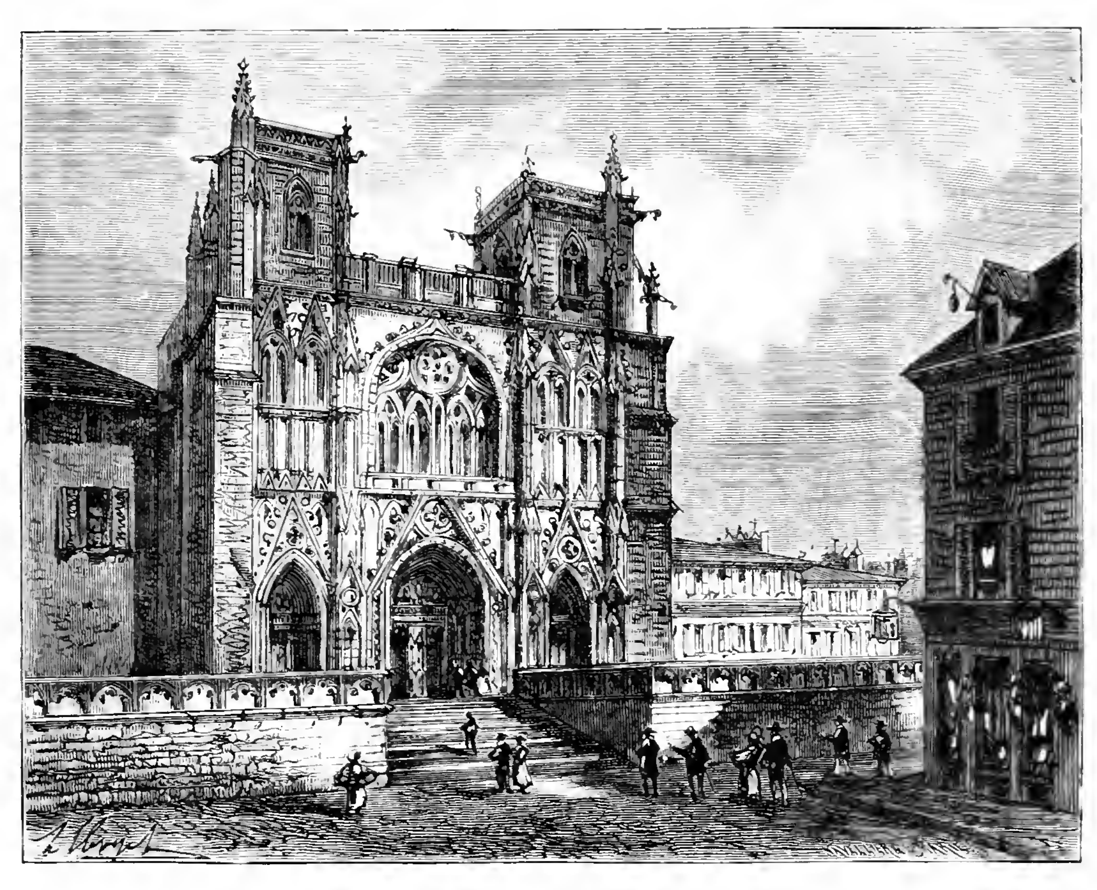
et ses écoles étaient célèbres. Jusqu'à Constantin, Vienne se ressentit des troubles et des guerres qui agitèrent l'empire. Julien y passa tout un hiver. Au ve siècle, elle fut la capitale du premier royaume de Bourgogne. Disputée par les Francs, elle subit les vicissitudes de la guerre. Après la bataille d'Autun, elle passa de Gondebaud à Chilpéric; mais le roi bourguignon ne tarda pas à la reprendre (489). Gondebaud souilla sa victoire par des cruautés : il fit trancher la tête à Chilpéric et à ses deux fils, et précipiter la femme de celui-ci dans le Rhône. Cependant, par égard pour sa beauté, il épargna Clotilde, sa nièce, qu'il maria à Clovis. A peine délivrée, Clotilde, qui, en souvenir des malheurs de sa famille, avait juré à son oncle une haine implacable, ne songea qu'à lui susciter un ennemi dans son mari. A force d'intrigues, elle y parvint. Clovis entra à main armée dans les États de Gondebaud, le battit près de Dijon, et fit son entrée dans Vienne (500). A quelque temps de là, Gondebaud s'en empara par trahison et la saccagea. Après avoir réparé par de sages lois les maux de son règne, ce prince mourut, laissant à Sigismond, son successeur, un royaume trois fois conquis. Sous le règne pacifique de Sigismond, Vienne se releva plus belle et plus forte que jamais, grâce à la sage politique de ses évêques. De nombreux monastères s'élevèrent autour de la ville, et saint Avite la regardait comme imprenable, étant, disait-il, « encore plus défendue par ses églises que par ses murs. » Bientôt de nouvelles guerres domestiques vinrent ensanglanter cette ville. Sa fortune déclina rapidement avec celle des rois bourguignons. Après la chute de leur royaume, elle perdit son importance politique, quoiqu'elle conservât son sénat et ses évêques. Ses vieux monuments romains disparurent peu à peu. Déjà ses temples avaient été détruits; le palais des empereurs, brûlé par le feu du ciel, n'offrait plus qu'un amas de ruines. De l'antique cité gallo-romaine, il ne restait que ses remparts et ses tours.

Après les Bourguignons et les Francs vinrent les Sarrasins, en 737. Bravement défendue par ses habitants, Vienne força l'ennemi à lever le siège;

mais, en se retirant, il ne laissa que des ruines. Cependant, sous Boson Ier, Vienne reprend son rang de capitale (879); mais le second royaume de Bourgogne ne lui est pas moins fatal que le premier. Bientôt, en effet, elle voit fondre sur elle de nombreuses armées. Boson la défend à la fois contre Louis, roi de Germanie et de Bavière, les fils de Louis le Bègue (Louis et Carloman), et Charles le Gros, roi d'Allemagne et des Lombards. Depuis plus de deux ans Vienne résistait, grâce aux efforts de Boson et au courage des assiégés, quand la famine vint la réduire à capituler. Richard le Justicier, qui, en l'absence de Carloman, commandait les armées alliées, exigea qu'elle se rendît sans condition, ce qu'il obtint; mais, à peine entré dans la ville, il lui fait expier sa longue résistance. Vienne est livrée aux flammes et au pillage; ses vieux remparts romains, qui pendant neuf siècles ont résisté au temps et aux barbares, sont renversés. Cependant, reconquise par Boson en 885, elle sort encore de ses ruines. Boson y meurt en 887; mais ses successeurs n'y règnent plus que de nom. Rodolphe le Fainéant laisse périr le royaume dans l'anarchie. A Vienne cependant il régnait encore une ombre de liberté, grâce aux privilèges et aux franchises que cette ville tenait des empereurs; les corporations des arts et métiers y choisissaient leurs chefs, et l'industrie semblait y être protégée; mais, à la mort de Rodolphe, cette ombre de liberté disparut, une foule de petits souverains ecclésiastiques ou laïques se partagèrent le royaume, et de capitale, Vienne descendit au rang de chef-lieu d'un comté que la noblesse et le clergé se disputèrent, et dont les comtes d'Albon finirent par s'emparer. Au XIIIe siècle, Gui VII, l'un de ces comtes, prenait déjà le titre de dauphin de Viennois, et possédait le plat pays entre Vienne et le Rhône. Réunie au Dauphiné, cette ville en suivit le sort, et passa avec cette province à la couronne (1339).

Berceau du christianisme dans les Gaules, Vienne, suivant la tradition, aurait eu saint Paul pour premier évêque. Ce grand apôtre, en traversant les Gaules, passa, dit-on, par cette ville, où il consacra une église en l'honneur des saints martyrs Macchabées, et y établit Crescent, l'un de ses disciples. A Crescent succéda Zacharie, envoyé par saint Pierre. Après Zacharie vinrent successivement saint Martin, qui avait vu la Passion de Jésus-Christ, quoiqu'il y eût cent ans que cet événement se fût passé lorsqu'il monta sur le siège de Vienne; saint Lupicien, qui fonda l'église de Saint-Pierre; saint Pascase, sous le pontificat duquel eut lieu la translation à Viennne du corps de saint Maurice, chef de la légion Thébaine. Vers la fin du Ve siècle, saint Mamert fut évêque ou plutôt archevêque de Vienne; car depuis longtemps déjà les prélats de cette ville avaient pris ce titre, malgré les oppositions de l'archevêque d'Arles. Cent ans après, saint Didier fut élu évêque de cette ville par le clergé et le peuple, suivant les anciens canons; mais le pape Grégoire refusa de lui envoyer le *pallium*, lui reprochant d'enseigner la grammaire, les lettres et l'éloquence profanes. Ce n'était pas tolérable, et saint Didier fut déposé, puis exilé en Écosse, d'où il revint, rappelé par les Viennois qui l'aimaient. Alors Brunehaut régnait sous le nom de son fils Thierry. La cour étant à Chalon-sur-Saône, saint Didier s'y rendit. Jalouse de l'ascendant qu'il y avait acquis sur l'esprit du roi par ses sages conseils, Brunehaut, d'intelligence avec l'évêque de Lyon, qui haïssait Didier, détacha, tandis qu'il retournait à Vienne, des assassins sur ses traces. Ces misérables l'atteignirent à Pressigny, dans la Dombe, et l'y assommèrent le 23 mai 607. Son corps fut apporté à Vienne et placé, suivant Chorier, dans un tombeau, au pied de l'éminence, au nord de la ville, qu'on appelle encore le Puy-Saint-Didier. Burchard, l'un des successeurs de saint Didier, a été le premier comte et seigneur de Vienne. Ce titre lui fut donné, avec les châteaux qui tenaient la ville en respect, par Rodolphe, qui le fit son premier ministre. A la fin du XIe siècle, le siège de Vienne donna un pape à la chrétienté, Calixte II, qui le dota de grands privilèges. Alors cette église eut la prééminence sur sept métropoles, Bourges, Bordeaux, Aix, Narbonne, etc., et ses archevêques prirent le titre de *grands primats des primats des Gaules*. Princes de Vienne, riches, puissants et considérés, ils reçurent plusieurs fois l'hommage des dauphins de Viennois, ne reconnaissant pour seigneurs que les empereurs, qui même avaient pour eux des ménagements, tels qu'on doit les avoir pour de grands feudataires. Cependant leur puissance décrut. Au XVe siècle, ils avaient déjà cessé de frapper monnaie, et le siècle suivant les trouva rentrés dans le droit commun de l'Église et de la monarchie, établi par le concordat.

Ville catholique, Vienne résista à la Réforme. C'est dans cette ville que Michel Servet fut condamné



Cathédrale de Vienne.

à être brûlé en effigie, en 1528. Prise par le baron des Adrets en 1562, reprise la même année par Maugiron, lieutenant général du roi en Dauphiné, elle resta au pouvoir des catholiques jusqu'en 1567, que les protestants s'en emparèrent de nouveau et y commirent des dévastations. La statue de saint Maurice, patron de la cathédrale, fut abattue. Plus tard, en 1595, le connétable de Montmorency vint occuper la ville au nom du roi.

Vienne est pleine encore de monuments qui attestent son ancienne splendeur et sa primitive étendue. Sur le sommet du mont *Pompeianum* s'élevaient un temple entièrement revêtu de marbre de Paros et un vaste amphithéâtre dont les débris font apprécier l'antique magnificence. A peu de distance, au delà d'une voie romaine très bien conservée, on remarque un arc de triomphe dont l'arche principale a 15 mètres d'élévation sur 7 mètres d'ouverture : très beau morceau d'architecture antique. Au centre de la ville, le temple dédié à Auguste et à Livie a résisté aux injures des siècles et à la barbarie bien plus redoutable des hommes. Au midi, entre le Rhône et la route de Marseille, est le *Plan-de-l'Aiguille*. On veut qu'il ait renfermé les restes de Pilate ou ceux d'Alexandre Sévère. Dans la ville et aux environs, on ne creuse pas une cave, un sillon, sans être arrêté par un autel, une statue, une mosaïque, un fragment de colonne ou de chapiteau, qui revoient la lumière dont ils ont été si longtemps privés.

La cathédrale de Vienne est une des plus belles créations de l'art gothique. Parmi les monuments modernes, on remarque à Vienne le pont suspendu sur le Rhône; la bibliothèque, riche de 14,000 volumes; le musée, le collège, l'hôpital et la halle.

Vienne n'est plus aujourd'hui qu'une cité manufacturière. Au milieu d'antiques ruines, des constructions modernes s'élèvent sans ordre, sans plan, sans goût, sans symétrie, et forment une

ville triste, incommode à habiter, plus incommode à parcourir à cause du peu de largeur de ses rues, de leur inclinaison et de leurs sinuosités. Chaque jour, cependant, elle s'efforce de réparer cette négligence des siècles précédents, et tend à reprendre, parmi les grandes cités, la place que lui assignent d'anciens souvenirs, son heureuse position et l'esprit d'ordre, de travail et d'entreprise de ses habitants.

Vienne est la patrie du poète Claudien, de Guy-Pape; de Chorier, historien du Dauphiné, du conventionnel Chabroud, et du poète académicien Ponsard, à qui la scène française doit la tragédie de *Lucrèce*, et une excellente comédie de mœurs et de caractères : *l'Honneur et l'Argent*.

C'est à Vienne que fut pour la première fois ajouté et chanté le dernier couplet de la *Marseillaise*.

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.

Voici à quelle occasion : le principal du collège avait été invité par la municipalité à faire assister ses élèves à la fête de la Fédération et à y contribuer par un chant patriotique : celui-ci chargea de cette composition le régent de rhétorique, l'abbé Pessonneaux qui, dans la nuit même qui précéda la fête, tourna ce couplet, un des plus beaux de l'hymne républicain. Il lui sauva d'ailleurs la vie; car, traduit plus tard devant le tribunal révolutionnaire, l'abbé, à cette question : « Qui es-tu? » répondit : « Je suis l'auteur du dernier couplet de la *Marseillaise*. » Cela suffit : il fut acquitté aussitôt. (1)

Vienne fabrique des draps et des ratines; elle possède de nombreuses teintureries, des moulins à foulon, des usines sur la Gère, des verreries, des papeteries, des fabriques de cordes, des établissements métallurgiques et des filatures de cocons.

Les armes de Vienne sont : *d'or, au chêne arraché de sinople, fruité d'argent, chargé d'un saint ciboire d'or; le tronc lié d'une légende d'argent en fasce portant les mots :* VIENNA CIVITAS SANCTA, *de sable.*

(1) Ce couplet fut imprimé pour la première fois dans l'*Almanach des Muses* de 1793.

Rien de plus pittoresque que les environs de Vienne. Sur les hauteurs, la vue plonge sur les plus beaux paysages de la vallée du Rhône et sur les montagnes du Vivarais. A l'est, sur l'un des sommets des monts Sainte-Blandine se dressent les ruines du château de Pipet, que domine une statue colossale de la Vierge.

Roussillon. — Roussillon, chef-lieu de canton, sur une colline dominant la Sône et la vallée du Rhône, à 19 kilomètres au sud de Vienne, compte 1,532 habitants et possède des moulinages de soie et une usine.

C'est dans son château, l'un des plus anciens du Dauphiné, et qui fut rebâti par le cardinal de Tournon en 1553, que le roi Charles IX rendit, en 1564, la fameuse ordonnance portant que l'année commencerait à l'avenir au 1er janvier, au lieu du lundi de Pâques, comme c'était autrefois la coutume.

La Côte-Saint-André. — La Côte-Saint-André, station de l'embranchement qui, se dirigeant sur Saint-Rambert-d'Albon, se détache à Rives de la grande ligne du chemin de fer de Paris à Lyon et Marseille par Grenoble, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Vienne, à 36 kilomètres au sud-est de cette ville, est située au pied d'une colline et peuplée de 4,304 habitants. Cette petite ville possédait autrefois un château fort, bâti par les comtes de Savoie. C'est dans ce château que fut célébré le mariage de Louis XI et de Charlotte de Savoie. Il fut détruit pendant les guerres de religion et reconstruit en 1600, mais sur d'autres bases. Privée de ses familles les plus riches et les plus industrieuses par la révocation de l'édit de Nantes, La Côte-Saint-André se ressentit longtemps de ce contre-coup. — Aujourd'hui, cependant, elle paraît en pleine voie de prospérité; elle possède une belle église romano-ogivale, un petit séminaire, des fabriques de bougies et de liqueurs renommées dont elle fait un assez grand commerce. Les vins blancs de son territoire sont estimés.

La Côte-Saint-André est la patrie de l'abbé Du Comtant de La Molette, savant orientaliste, massacré aux Carmes, à Paris, en 1792, et aussi du grand compositeur Hector Berlioz.

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 8ème. — Population : 13ème. — Densité de la population : 29ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
8.289 kil. carrés. ou 828.934 hect.	Hommes, 289.586 Femmes, 291.513 Total.. 581.099 70 hab. 10 par kil. carré.	4	45	558	Propriétés bâties ... 7.500.000 fr. — non bâties. 32.000.000 » Revenu agricole.... 112.000.000 »	28.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

Superficie, 4.111 kil. carrés ou 411.128 hect. — Population, 226.112 hab. — Cantons, 20. — Communes, 213

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
GRENOBLE, 3 cantons, 27 communes, 65.372 habitants.	GRENOBLE (Est)......	14.646	»
	Bernin..............	1.080	15
	Biviers	589	9
	Corenc	941	6
	Meylan	1.082	7
	Montbonnot - Saint - Martin	728	8
	Sappey (Le).........	387	15
	Saint-Ismier.........	1.360	11
	Saint-Nazaire	565	13
	Tronche (La)........	2.288	3
	GRENOBLE (Nord)....	14.000	»
	Fontanil............	534	12
	Mont-Saint-Martin ..	107	17
	Proveysieux.........	491	16
	Quaix	601	16
	Sarcenas............	98	21
	Saint-Égrève........	2.083	7
	St-Martin-le-Vinoux.	1.471	6
	GRENOBLE (Sud)	16.780	»
	Bresson	245	3
	Échirolles	682	7
	Eybens	835	6
	Herbeys	597	14
	Gières	1.143	6
	Poisat	315	7
	Saint-Martin-d'Hères.	1.470	7
	Venon	254	13
ALLEVARD, 6 c., 8.102 h.	Allevard	3.054	40
	Chapelle-du-Bard (La)	948	48
	Ferrière (La)........	891	58
	Moutaret (Le).......	404	48
	Pinsot..............	801	49
	St-Pierre-d'Allevard.	2.004	41
LE BOURG-D'OISANS, 20 c., 13.765 h.	Bourg-d'Oisans (Le).	2.658	49
	Allemont.	1.188	39
	Auris	709	56
	Besse...............	872	65
	Clavans	365	63
	Freney (Le).........	501	55
	Garde (La)..........	325	48
Suite du BOURG-D'OISANS.	Huez	434	53
	Livet-et-Gavet.......	1.001	47
	Mizoën	549	58
	Mont-de-Lans.......	974	58
	Ornon	597	48
	Oulles..............	219	46
	Oz	810	43
	Saint-Christophe.....	523	68
	Vaujany	816	48
	Venosc	696	56
	Villard-Eymond	182	53
	Villard-Recculas......	151	56
	Villard-Reymond....	195	53
CLELLES, 8 communes, 4.934 habit.	Clelles.....	869	50
	Chichilianne	630	53
	Lalley	761	»
	Monestier - du - Percy (Le)	620	50
	Percy (Le)...........	473	54
	Saint-Martin-de-Clelles	393	48
	Saint - Maurice - en - Trieves	696	48
	Saint-Michel-les-Portes	512	42
CORPS, 12 communes, 4.987 habitants.	Corps	1.239	58
	Ambel..............	258	63
	Beaufin.............	171	69
	Côtes-de-Corps (Les).	363	55
	Monestier-d'Ambel...	204	66
	Quet	270	51
	Saint - Laurent - en - Beaumont.........	747	43
	Sainte-Luce.........	198	57
	Saint-Michel-en-Beaumont	258	54
	Saint-Pierre-de-Méaroz.	190	42
	Salle (La)...........	421	68
	Salette-Fallavaux (La)	668	69
DOMÈNE, 11 communes, 9.496 habit.	Domène	1.719	11
	Combe - de - Lancey (La).............	509	21
	Laval...............	970	26
	Murianette..........	248	9
	Revel...............	918	17
	Sainte-Agnès........	742	24
	Saint-Jean-le-Vieux..	245	17
	Saint-Martin-d'Uriage	2.139	14
	Saint - Mury - Monteymond	396	23
	Versoud (Le)........	457	20
	Villard-Bonnot	1.153	17
GONCELIN, 12 comm., 11.556 habit.	Goncelin............	1.513	32
	Adrets (Les).........	807	26
	Champ (Le)	508	22
	Cheylas (Le)........	782	34
	Froges..............	521	20
	Huitières	230	30
	Morêtel.............	372	36
	Pierre (La).........	210	23
	Pontcharra..........	2.760	43
	Saint-Maximin	769	46
	Tencin..............	832	25
	Theys	2.252	40
MENS, 11 comm., 6.441 habit.	Mens...............	1.965	50
	Cordéac............	540	50
	Cornillon	307	45
	Lavars..............	308	45
	Pellafol	564	60
	Prébois.............	314	57
	St-Baudille-et-Pipet.	600	55
	Saint-Genis.........	141	51
	Saint-Jean-d'Hérans .	682	44
	Saint-Sébastien	482	56
	Treminis	538	62
Monestier-de-Clermont, 11 c., 4.322 hab.	Monestier - de - Clermont............	830	35
	Avignonet	270	28
	Château-Bernard	385	26
	Gresse.............	650	45
	Miribel-Lenchâtre....	234	25

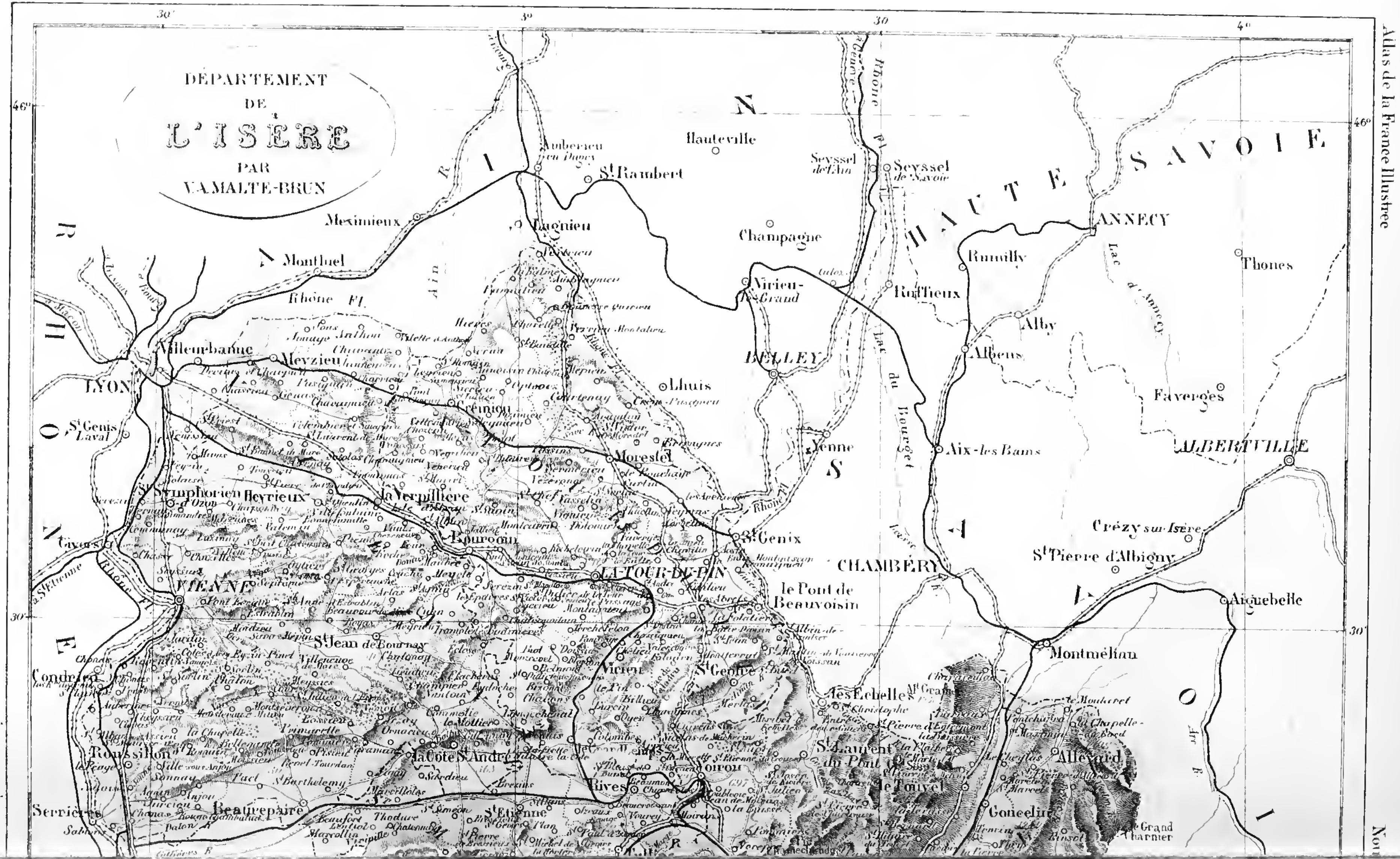
SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

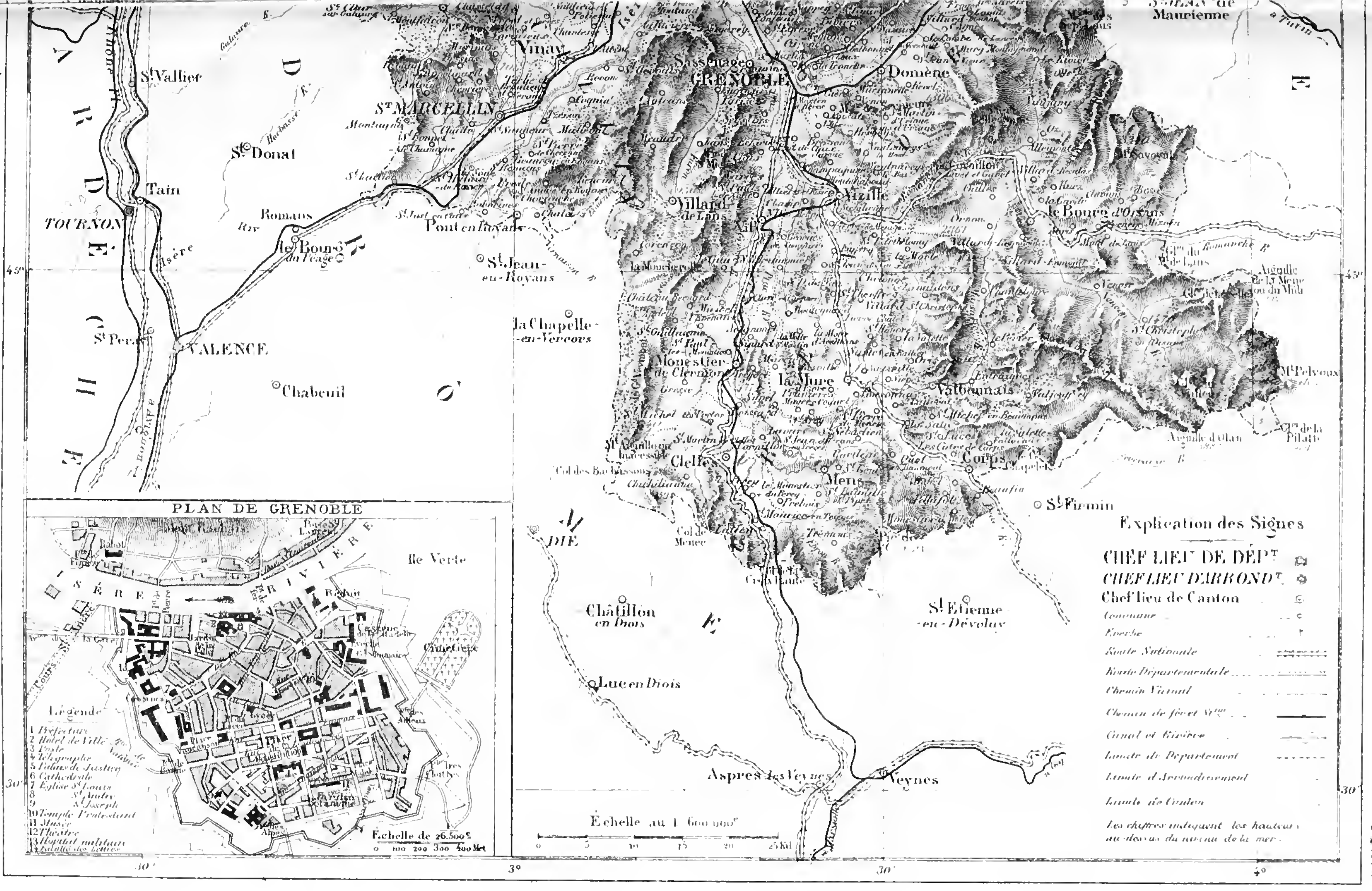
CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de Monestier-d.-Clermont.	Roissard	359	38
	Saint-Andéol	223	36
	Saint-Guillaume	393	32
	Saint-Paul-lès-Monestier	267	34
	Sinard	477	30
	Treffort	234	34
La Mure, 20 communes, 13.276 habitants.	Mure (La)	3.560	37
	Cholonge	388	29
	Cognet	89	41
	Marcieu	324	57
	Mayres	187	50
	Monteynard	391	31
	Motte-d'Aveillans (La)	1.965	36
	Motte-Saint-Martin (La)	840	38
	Nantes-en-Rattier	610	33
	Notre-Dame-de-Vaux	930	29
	Pierre-Châtel	1.130	30
	Ponsonnas	176	40
	Prunières	312	41
	Saint-Arey	192	46
	Saint-Honoré	565	23
	Saint-Théoffrey	361	27
	Savel	91	55
	Sousville	127	40
	Susville	556	40
	Villard-St-Christophe	482	32
Saint-Laurent-du-Pont, 7 comm., 10.210 hab.	Saint-Laurent-du-Pont	2.484	29
	Entre-Deux-Guiers	781	40
	Miribel-les-Échelles	2.167	40
	Saint-Christophe-Entre-Deux-Guiers	973	39
	Saint-Joseph-de-Rivière	1.072	29
	Saint-Pierre-de-Chartreuse	1.545	25
	Saint-Pierre-d'Entremont	1.188	45
Sassenage, 7 c., 6.193 hab.	Sassenage	1.544	6
	Engins	370	8
	Fontaine	1.082	5
	Noyarey	821	12
	Parizet	904	9
	Seyssins	675	7
	Veurey	797	15
Le Touvet, 14 communes, 11.951 habit.	Touvet (Le)	1.564	28
	Barraux	1.406	38
	Buissière (La)	700	34
	Chapareillan	2.399	43
	Crolles	1.386	18
	Flachère (La)	354	15
	Lumbin	570	21
	Saint-Bernard	478	28
	Saint-Hilaire	403	25
	Sainte-Marie-d'Alloix	320	31
	Sainte-Marie-du-Mont	212	36
	Saint-Pancrasse	301	20
	St-Vincent-de-Mercuze	735	31
	Terrasse (La)	1.123	23
Valbonnais, 10 comm., 5.362 hab.	Valbonnais	1.326	45
	Chantelouve	402	65
	Entraigues	615	52
	Lavaldens	475	40
	Morte (La)	253	30
	Oris-en-Rattier	308	43
	Périer (Le)	670	56
	Sievoz	285	40
	Valette (La)	178	45
	Valjouffrey	850	62
Vif, 8 c., 9.130 hab.	Vif	2.925	20
	Allières-et-Risset	667	13
	Claix	1.345	13
	Cluze-et-Pasquier (La	688	28
	Gua (Le)	1.146	25
	Pont-de-Claix (Le)	1.032	8
	Saint-Paul-de-Varces	612	19
	Varces	715	15
Villard-de-Lans, 5 c., 5.441 h.	Villard-de-Lans	2.020	32
	Autrans	1.092	35
	Corençon	333	»
	Lans	1.051	25
	Méaudre	945	32
Vizille, 16 communes, 13.566 habitants.	Vizille	3.922	17
	Brié-et-Angonnes	619	13
	Champ	455	15
	Champagnier	428	12
	Jarrie	917	11
	Laffrey	440	24
	Montchaboud	77	13
	Notre-Dame-de-Commiers	261	24
	Notre-Dame-de-Mésage	272	18
	Saint-Barthélemy-de-Séchilienne	703	27
	St-Georges-de-Commiers	650	22
	Saint-Jean-de-Vaux	512	26
	Saint-Pierre-de-Mésage	824	21
	Séchilienne	1.194	25
	Vaulnaveys-le-Bas	649	16
	Vaulnaveys-le-Haut	1.643	13
Voiron, 10 communes, 21.988 hab.	Voiron	11.064	26
	Buisse (La)	1.108	20
	Chirens	1.629	33
	Coublevie	1.454	21
	Pommiers	530	21
	Saint-Aupre	945	33
	Saint-Etienne-de-Crossey	1.313	28
	Saint-Julien-de-Raz	301	25
	Saint-Nicolas-de-Macherin	690	32
	Voreppe	2.954	16

ARRONDISSEMENT DE SAINT-MARCELLIN

Superficie, 1.071 kil. carrés ou 107.157 hect. — Population, 80.128 hab. — Cantons, 7. — Communes, 86.

CANTON, sa population	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Saint-Marcellin, 16 communes, 16.834 habitants.	Saint-Marcellin	3.307	»
	Bessins	251	12
	Chatte	2.039	3
	Chevrières	801	9
	Dionay	412	15
	Montagne	232	12
	Murinais	663	7
	Saint-Antoine	1.712	11
	Saint-Apollinard	533	10
	Saint-Bonnet-de-Chavagne	788	9
	Saint-Hilaire-du-Rosier	972	8
	Saint-Lattier	1.573	12
	Saint-Sauveur	640	3
	Saint-Verand	1.044	2
	Sône (La)	933	6
	Têche-et-Beaulieu	934	5
Pont-en-Royans, 12 comm., 7.407 habit.	Pont-en-Royans	1.097	14
	Auberives	456	14
	Beauvoir	173	5
	Châtelus	237	20
	Choranche	368	20
	Izeron	835	5
	Presles	535	7
	Rencurel	895	28
	Saint-André-en-Royans	627	11
	Saint-Just-de-Claix	742	10
	Saint-Pierre-de-Cherennes	371	6
	Saint-Romans	1.071	5
Rives, 12 c., 16.219 h.	Rives	2.541	37
	Beaucroissant	875	37
	Charnècles	997	41
	Izeaux	1.684	41
	Moirans	2.903	37
Suite de Rives.	Murette (La)	1.065	43
	Beaumont	815	41
	Renage	1.860	35
	Saint-Blaise-du-Buis	581	42
	Saint-Cassien	727	43
	Saint-Jean-de-Moirans	1.283	43
	Vourey	898	32
Roybon, 11 comm., 8.386 hab.	Roybon	1.921	18
	Beaufort	567	30
	Châtenay	438	27
	Lentiol	228	30
	Marcilloles	915	30
	Marcollin	628	35
	Marnans	264	24
	Montfalcon	273	20
	Saint-Clair	540	24
	Thodure	1.011	28
	Viriville	1.601	26


DÉPARTEMENT
DE
L'ISÈRE
PAR
V.A.MALTE-BRUN
HAUTE SAVOIE
ANNECY
ALBERTVILLE
CHAMBÉRY
BELLEY
LYON
VIENNE
LA TOUR-DU-PIN
Lac du Bourget
Lac d'Annecy
Montmélian
Aix-les Bains
Aiguebelle
Allevard
Beaurepaire
Roussillon
Condrieu
Serrières
Meximieux
Montluel
Villeurbanne
Meyzieu
Crémieu
Morestel
Bourgoin
la Verpillière
Voiron
Rives
la Côte St André
St Jean de Bournay
le Pont de Beauvoisin
les Echelles
St Genix
Yenne
Thones
Faverges
Rumilly
Alby
Albens
Ruffieux
Champagne
Hauteville
St Rambert
Lagnieu
Montmélian
St Pierre d'Albigny
Crézy sur Isère
Goncelin
le Touvet
St Laurent du Pont


GRENOBLE
VALENCE
St MARCELLIN
Sassenage
Vinay
Domène
Vizille
Villard de Lans
la Mure
Mens
Corps
Valbonnais
le Bourg d'Oisans
Monestier de Clermont
Clelles
St Firmin
St Étienne en Dévoluy
Veynes
Aspres les Veynes
Châtillon en Diois
Luc en Diois
DIE
la Chapelle en Vercors
St Jean en Royans
Pont en Royans
Chabeuil
Romans
le Bourg du Péage
St Donat
St Vallier
Tain
TOURNON
St Péray
Mt Pelvoux
Aiguille d'Olan
Explication des Signes
CHEF LIEU DE DÉPT
CHEF LIEU D'ARROND T
Chef lieu de Canton
Commune
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Chemin de fer
Canal et Rivière
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
Les chiffres indiquent les hauteurs au-dessus du niveau de la mer.
Échelle au 1 600 000e
PLAN DE GRENOBLE
Ile Verte
ISÈRE RIVIÈRE
Légende
1 Préfecture
2 Hôtel de Ville
3 Poste
4 Télégraphe
5 Palais de Justice
6 Cathédrale
7 Église St Louis
8 St André
9 St Joseph
10 Temple Protestant
11 Musée
12 Théâtre
13 Hôpital militaire
Échelle de 26,500e

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-MARCELLIN

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
St-Étienne-de-Saint-Geoirs, 13 comm., 11.659 habit.	St-Étienne-de-Saint-Geoirs	1.771	23
	Bressieux	112	23
	Brezins	1.037	24
	Brion	276	15
	Frette (La)	1.240	29
	Penol	520	32
	Plan	301	20
	Saint-Geoirs	587	20
	St-Michel-de-St-Geoirs	473	20
	St-Pierre-de-Bressieux	1.157	22
	Saint-Siméon-de-Bressieux	2.187	24
	Sardieu	777	30
	Sillans	1.221	26
Tullins, 11 comm., 10.497 habit.	Tullins	4.881	22
	Cras	394	16
	Forteresse (La)	448	20
	Montaud	426	31
	Morette	415	18
	Poliénas	805	19
	Quincieux	203	19
	Rivière (La)	717	21
	Saint-Paul-d'Izeaux	519	25
	Saint-Quentin-sur-Isère	1.214	28
	Vatilieu	475	16
Vinay, 11 communes, 9.116 hab.	Vinay	2.842	8
	Albene (L')	929	12
	Chanlesse	259	14
	Chasselay	731	12
	Cognin	667	16
	Malleval	325	9
	Nerpol-et-Serres	641	16
	Notre-Dame-de-l'Osier	593	12
	Royon	507	15
	Saint-Gervais	504	12
	Varacieux	1.118	9

ARRONDISSEMENT DE LA TOUR-DU-PIN

Superficie, 1.332 kil. carrés ou 133.177 hect. — Population, 128.610 hab. — Cantons, 8. — Communes, 123.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
La Tour-du-Pin, 16 communes, 19.147 habitants.	Tour-du-Pin (La)	3.165	»
	Cessieu	1.674	6
	Chapelle-de-la-Tour (La)	1.051	5
	Dolomieu	2.560	12
	Faverges	1.277	17
	Montagnieu	685	10
	Montcarra	601	13
	Rochetoirin	812	8
	Sainte-Blandine	840	8
	Saint-Clair-de-la-Tour	1.131	4
	Saint-Didier-de-la-Tour	1.486	3
	Saint-Jean-de-Soudin	695	4
	Saint-Victor-de-Cessieu	1.146	13
	Torchefelon	615	13
	Vasselin	409	10
	Vignieu	1.000	13
Bourgoin, 13 comm., 20.664 habit.	Bourgoin	5.021	20
	Badinières	424	20
	Châteauvilain	584	20
	Eparres (Les)	784	23
	Jallieu	3.833	20
	Nivolas-Vermelle	975	13
	Montceau	630	13
	Ruy	1.320	15
	Saint-Chef	3.060	15
	Saint-Marcel	829	30
	Saint-Savin	2.136	23
	Serezin	569	13
	Succieu	480	15
Crémieu, 26 comm., 17.397 habit.	Crémieu	1.978	40
	Amblagnieu	1.170	60
	Annoisin-Chatelans	557	32
	Balme (La)	649	60
	Chamagnieu	621	37
	Chozeau	581	30
	Dizimieu	416	32
	Frontonas	1.080	38
	Hières	826	50
	Leyrieu	373	43
	Moras	309	35
	Optevoz	508	32
Suite de Crémieu.	Panossas	379	35
	Parmilieu	620	50
	Saint-Baudille	904	38
	Saint-Hilaire-de-Brens	413	35
	Saint-Romain	603	45
	Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu	586	30
	Soleymieu	643	28
	Tignieu-Jameyzieu	888	48
	Trept	1.333	38
	Vénerieu	379	26
	Verna	183	47
	Vertrieu	575	67
	Veysilieu	305	35
	Villemoricu	518	36
Le Grand-Lemps, 13 comm., 13.161 habitants.	Grand-Lemps (Le)	2.042	25
	Apprieu	1.893	35
	Belmont	394	23
	Bevenais	875	33
	Biol	1.285	20
	Bizonnes	1.117	25
	Burcin	460	25
	Châbons	1.945	23
	Colombe	1.020	35
	Eydoche	642	30
	Flachères	512	25
	Longechenal	617	35
	Saint-Didier-de-Bizonnes	359	20
Morestel, 19 comm., 21.232 habitants	Morestel	1.234	20
	Arandon	466	23
	Avenières (Les)	4.133	23
	Bouchage (Le)	965	27
	Bouvesse-Quirieu	1.045	53
	Brangues	849	28
	Charette	538	46
	Courtenay	1.177	34
	Creys-et-Pusigneu	883	27
	Curtin	431	20
	Mépieu	539	33
	Montalieu-Vercieu	1.944	55
	Passins	1.054	25
	Saint-Sorlin	730	23
Suite de Morestel.	St-Victor-de-Morestel	927	25
	Sermérieu	1.314	20
	Thuellins	562	20
	Veyrins	1.101	15
	Vézeronce	1.340	15
Le Pont-de-Beauvoisin, 15 communes, 18.300 habitants.	Pont-de-Beauvoisin (Le)	1.845	25
	Abrets (Les)	1.743	15
	Aoste	1.466	20
	Bâtie-Montgascon (La)	1.524	22
	Chimilin	1.572	12
	Corbelin	2.173	20
	Fitilieu	1.344	15
	Folatière (La)	619	23
	Granieu	410	20
	Pressins	1.056	20
	Romagnieu	1.843	25
	Saint-Albin-de-Vaulserre	548	27
	Saint-André-le-Gaz	1.450	13
	St-Jean-d'Avelanne	679	27
	Saint-Martin-de-Vaulserre	328	30
Saint-Geoire, 8 c., 9.354 hab.	Saint-Geoire	3.649	33
	Bâtie-Divisin (La)	1.260	15
	Charancieu	548	15
	Merlas	985	40
	Montferrat	1.082	25
	Paladru	890	20
	Saint-Bueil	606	35
	Voissant	334	33
Virieu, 14 communes, 9.358 habitants.	Virieu	1.156	13
	Billieu	499	25
	Blandin	192	15
	Charavines	938	25
	Chassignieu	407	13
	Chélieu	624	13
	Doissin	766	23
	Montrevel	547	23
	Oyeu	832	23
	Panissage	320	15
	Passage (Le)	842	13
	Pin (Le)	840	23
	Saint-Ondras	693	15
	Valencogne	702	5

ARRONDISSEMENT DE VIENNE

Superficie, 1.775 kil. carrés ou 177.472 hect. — Population, 146.249 hab. — Cantons, 10. — Communes, 136.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
VIENNE, 2 cantons, 18 communes 42.062 habitants.	VIENNE (Nord)	11.136	»
	Chasse	1.105	5
	Chuzelles	616	6
	Luzinay	904	9
	Pont-Évêque	1.662	14
	Septème	1.460	13
	Seyssuel	612	5
	Villette-Serpaise	688	7
	VIENNE (Sud)	15.366	»
	Chonas	581	7
	Côtes-d'Arey (Les)	1.099	9
	Estrablin	1.264	7
	Eyzin-Pinet	1.411	12
	Jardin	567	5
	Moidieu	1 026	12
	Reventin-Vaugris	1.108	7
	Roches-de-Condrieu (Les)	1.014	10
	Saint-Sorlin	443	9
BEAUREPAIRE, 15 communes, 11.392 habitants.	Beaurepaire	2.555	29
	Bellegarde-Poussieu	815	18
	Châlon	132	12
	Cour-et-Buis	586	18
	Jarcieu	710	26
	Moissieu	612	18
	Monsteroux-Milieu	331	12
	Montseveroux	780	14
	Pact	783	22
	Pisieu	582	24
	Pommier	1.030	25
	Primarette	752	21
	Revel-Tourdan	784	23
	Saint-Barthélemy	653	26
	Saint-Julien-l'Herms	287	21
LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ, 14 comm., 13.072 habitants.	Côte-Saint-André (La)	4.304	36
	Arzay	269	29
	Balbins	392	34
	Bossieu	458	26
	Champier	1.157	37
	Commelle	722	32
	Faramans	979	26
	Gillonnay	802	38
	Mottier (Le)	842	39
	Nantoin	469	35
	Ornacieux	396	29
	Pajay	700	20
	St-Hilaire-de-la-Côte	1.125	41
	Semons	457	30
HEYRIEUX, 12 comm., 11.753 habitants.	Heyrieux	1.535	20
	Charantonnay	806	16
	Diémoz	646	19
	Grenay	546	23
	Oytier-Saint-Oblas	821	14
	Saint-Bonnet-de-Mure	881	28
	Saint-Georges-d'Espéranche	1.868	17
	Saint-Just-Chaleyssin	849	13
	St-Laurent-de-Mure	1.208	24
	Saint-Pierre-de-Chandieu	1.171	18
	Toussieu	748	18
	Valencin	674	16
MEYZIEU, 14 comm., 12.500 habitants.	Meyzieu	1.566	29
	Anthon	412	38
	Charvieu	340	35
	Chassieu	795	26
	Chavagnieu	205	33
	Chavanoz	850	37
	Décines-Charpieu	1.047	28
	Genas	2.038	26
	Janneyrias	546	31
	Jonage	1.010	34
	Jons	555	36
	Pont-de-Chéruy	860	41
	Pusignan	1.244	29
	Villette-d'Anthon	1.032	37
ROUSSILLON, 21 communes, 16.373 habitants.	Roussillon	1.435	19
	Agnin	564	24
	Anjou	753	23
	Assieu	693	15
	Auberives	619	12
	Bougé-Chambalud	1.087	26
	Chanas	1.186	24
	Chapelle (La)	580	16
	Cheyssieu	385	12
	Clonas	502	14
	Péage (Le)	1.722	19
	Sablons	739	26
	St-Alban-du-Rhône	281	13
	Saint-Clair	675	12
	Saint-Maurice-l'Exil	1.008	15
	Saint-Prim	443	10
	Saint-Romain	286	10
	Salaise	1.101	22
	Sonnay	856	23
	Vernioz	588	13
	Ville-sous-Anjou	870	20
SAINT-JEAN-DE-BOURNAY, 15 communes, 13.323 habitants.	Saint-Jean-de-Bournay	3.180	24
	Artas	1.088	24
	Beauvoir-de-Marc	792	17
	Châtonnay	2.122	29
	Culin	445	33
	Eclose	722	36
	Lieudieu	400	26
	Meyrieu	627	28
	Meyssiès	589	17
	Royas	280	20
	Saint-Agnin	522	32
	Sainte-Anne-d'Estrablin	494	30
	Savas-Mepin	438	17
	Tramolé	393	34
	Villeneuve-de-Marc	1.231	22
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON, 12 comm., 12.470 habit.	Saint-Symphorien-d'Ozon	1.848	13
	Chaponnay	1.080	13
	Communay	681	9
	Corbas	396	15
	Feyzin	1.725	18
	Marennes	857	13
	Mions	879	17
	Saint-Priest	2.506	20
	Sérézin	387	10
	Simandres	428	11
	Solaise	628	14
	Ternay	1.055	11
LA VERPILLIÈRE, 16 communes, 13.304 habitants.	Verpillière (La)	1.240	25
	Bonnefamille	630	23
	Chezeneuve	331	30
	Colombier-Saugnieu	1.176	30
	Crachier	309	29
	Domarin	307	33
	Four	880	28
	Isle-d'Abeau (L')	950	31
	Maubec	745	34
	Meyrié	311	35
	Roche	1.424	25
	Saint-Alban-de-Roche	1.146	31
	Saint-Quentin	1.544	24
	Satolas-et-Bonce	1.149	30
	Vaulx-Milieu	694	28
	Villefontaine	418	25

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

Rang		
	Catholiques	572.932
	Protestants	2.030
	Israélites	47
	Clergé catholique	752
	Pasteurs	6
	Rabbins	»

Mouvement de la population

Rang		
	Naissances	14.456
	Mariages	5.086
	Décès	13.626
63e	Durée moyenne de la vie	35 a. 2 m.

Instruction (3).

Rang		
45e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	78.46
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	4
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	1.302

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

Rang		
58e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 23.244 hab.
	Nombre total des accusés	25

Infanticides.

Rang		
36e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 180
	Nombre total	3

Suicides.

Rang		
44e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 9.372 hab.
	Nombre total	62

Crimes contre les propriétés.

Rang		
63e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 25.265 hab.
	Nombre total	23

Tribunaux correctionnels.

Rang		
30e	Nombre des affaires	1.770
	Nombre des prévenus	2.069
	Nombre des condamnés	1.950

Procès.

Rang		
	Affaires civiles (5)	2.446
	Affaires commerciales (6)	2.713
10e	Faillites (7)	81

Paupérisme.

Rang		
76e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 99 hab.
	Nombre total	5.828
	Bureaux de bienfaisance	299
	Hôpitaux et hospices	23
	Aliénés à la charge du département	564
	Sociétés de secours mutuels	113

Contributions directes (8).

Rang		
20e	Foncière	2.514.371
	Personnelle et mobilière	545.275
	Portes et fenêtres	377.936

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Grenoble, suffragant de la métropole de Lyon. Le diocèse de Grenoble, qui comprend le département de l'Isère tout entier et le canton de Villeurbanne (Rhône), compte 51 cures, 526 succursales et 107 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 61 : 15 pour les hommes et 46 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède à Mens une Église consistoriale desservie par 7 pasteurs. Cette Église comprend dans son ressort les départements de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

(3) Le département relève de l'académie de Grenoble. Faculté de droit à Grenoble, Faculté des sciences, Faculté des lettres, École préparatoire de médecine et de pharmacie dans la même ville, pour l'enseignement supérieur. Pour l'enseignement secondaire, lycée à Grenoble; collèges communaux à Bourgoin, à Vienne et à Saint-Marcellin; 6 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires et école professionnelle à Grenoble; cours normal d'institutrices à Saint-Égrève; école normale modèle protestante d'instituteurs à Mens. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, l'Isère occupe le 43e rang. Le même département occupe le 23e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de l'Isère ressortit à la cour d'appel de Grenoble, qui est le siège de la cour d'assises. Un tribunal de première instance, divisé en trois chambres, est établi à Grenoble; celui de l'arrondissement de La Tour-du-Pin est établi à Bourgoin et se divise en deux chambres; ceux de Saint-Marcellin et de Vienne se divisent chacun en deux chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Grenoble, à Vienne et à Romans.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Grenoble et faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 71 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1529. Petit livre du royaume des Allobroges, dit depuis Bourgogne ou Viennois, par *S. Champier*. In-8°.

1619. Traité de l'antiquité et embellissement de la ville de Grenoble, par *Ch. Expilly*, imp. avec ses plaidoyers. In-4°.

1629. Histoire de l'antiquité et saincteté de Vienne en la Gaule Celtique, par *J.-L. Lelièvre*. In-8°.

1659. Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne, par *Nicol. Chorier*. In-12, réimprimé avec fig. en 1828.

1671. Le Nobiliaire de Dauphiné, par *Guy Allard*. In-12.

1672. Histoire générale de Dauphiné, par *Nic. Chorier*. 2 vol. in-f°.

1672. Histoire généalogique des maisons de Dauphiné, par *Guy Allard*. 3 vol. in-4°, 1672; 4 vol. in-4°, 1682.

1683. Histoire généalogique et chronologique des Dauphins de Viennois, par *Gaya*. In-12.

1697. Le Nobiliaire de Dauphiné, par *Nic. Chorier*. 4 vol. in-12.

1711. Mémoires du Dauphiné, par *Bourchenu de Valbonnais*. In-f°.

1722. Histoire du Dauphiné, par *Bourchenu de Valbonnais*. 2 vol. in-f°.

1761. Histoire de la saincte église de Vienne, par *C. Charvet*. In-4°.

1799. Statistique de l'Isère, par le baron *de Barral*. In-8°.

1806. Description générale du département de l'Isère, par *Perrin-Dulac*. 2 vol. in 8°.

1807. Antiquités de Grenoble, par *Champollion-Figeac*. In-4°.

1811. Statistique de l'Isère, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1811. Notice sur diverses contrées du département de l'Isère, par *Berriat Saint-Prix*. In-8°.

1819. Guide de l'étranger à Vienne, par *Rey*. In-8°.

1820. Description des déserts de la Grande-Chartreuse, par *G. Leltu*. In-f° et pl.

1821. Voyage pittoresque à la Grande-Chartreuse, par *C. Bourgeois*. In-f°, texte et pl.

1822. Histoire de la ville de Vienne, par *Mermet*. 2 vol. in-8°, réimp. en 1833.

1827. Voyage à la Grande-Chartreuse et à la Trappe d'Aiguebelle, par *Guérin*. In-18.

1828. Souvenirs pour servir à la statistique du département de l'Isère, par le baron *d'Haussez*. In-8°, pl.

1829. Rapport sur les monuments remarquables de Vienne, par *Mermet*. In-8°.

1830. Histoire de Grenoble et de ses environs, par *J.-J.-A. Pilot*. In-8°.

1834. Dissertation sur le lac Paladru et la ville d'Ars, par *J. Tripier*. In-8°.

1838. Recherches sur les eaux minérales d'Uriage, par *Vulfranc-Gerdy*, et réponse à ce mémoire par *Dupasquier*. In-8°.

1839. Notice sur l'eau sulfureuse d'Allevard, par *Alph. Dupasquier*. In-8°.

1839. Tableau pittoresque et historique de la grande Chartreuse et de ses alentours, par un religieux du monastère, avec fig.

1840. Notice historique sur Notre-Dame de Grenoble, par *E. Bonnefons*. In-8°.

1841. Description du musée de Vienne, par *E.-C. Delorme*. In-8°.

1843. Allevard, son établissement thermal et ses environs, par *Prigollo de La Vocquerie*. In-18.

1844. L'Abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné, par un prêtre de Notre-Dame de l'Osier. In 8°.

1844. Eaux thermales de La Motte-les-Bains, par *Vict. Bailly*. In-18.

1845. Histoire de Grenoble, Vienne, etc., dans le tome V de l'Histoire des villes de France d'*A. Guilbert*. Gr. in-8°.

1854. L'Oisans, Essai descriptif, par *Aristide Albert*. 1 vol. in-8°.

1857. Géographie historique, physique, politique, industrielle, commerciale, statistique et pittoresque du département de l'Isère, par *V. Brunet*. 1 vol. in-18.

1858. Le Dauphiné et la Maurienne au XVIIe siècle, par *A. Golnitz*, traduit et annoté par *A. Macé*. 1 vol. in-16.

1860. Guide du voyageur à Grenoble et dans ses environs et aux eaux thermales du département de l'Isère. 1 vol. in-8° oblong.

1861. Guide dans les Alpes du Dauphiné, vallée d'Allevard, histoire, usines, et suivi des propriétés thérapeutiques des eaux d'Allevard, d'Uriage et de La Motte, par *M. Niepce*. 1 vol. in-12.

..... Guide du voyageur à la Grande-Chartreuse, description pittoresque, historique des quatre routes qui y conduisent, par *Jules Taulier*. 1 vol. in-16.

..... Statistique générale du département de l'Isère, publiée sous la direction de l'administration de M. Pellenc, préfet de l'Isère, par MM. *Gueymard*, *Charvet*, *Pilot*, *Albin-Gras*. 4 vol. in-8°.

..... Promenades en Dauphiné. 3 vol. in-8°, publié par *X. Drevet*.

1862. Description topographique, historique et statistique des 45 cantons formant le département de l'Isère, publié par *X. Drevet*. In-8°.

1864. Dictionnaire historique, chronologique, géographique, généalogique, héraldique, juridique, politique et botanographique du Dauphiné, par *Guy-Allard*; publié pour la première fois, et d'après le manuscrit original, par *H. Gariel*. 2 vol. in-8°.

1867. Description de Grenoble avec un plan de la ville et un plan des environs, publié par *X. Drevet*. 1 vol. in-18.

..... Guide à la Grande-Chartreuse, avec vues et cartes, publié par *X. Drevet*.

1867. Guide à Grenoble et dans ses environs, publié par *X. Drevet*.

..... Promenades en Dauphiné. 3 vol.

1868. Notre-Dame de La Salette, son apparition et son culte. Notice historique par le P. *J. Berthier*. 1 broch. in-18 de 80 p., publiée par X. Drevet.

..... La Salette-Fallavaux (*Fallax Valli*) ou la Vallée du Mensonge. 2 vol. in-12 de 434 p., publié par *X. Drevet*.

1869. Description topographique, historique et statistique des cantons formant le département de l'Isère et des communes qui en dépendent, par *F. Crozet*. In-8° à 2 colonnes (canton de Domène).

1870. Géographie du département de l'Isère, par *Ad. Joanne*. 1 vol. gr. in-18.

1875. Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné, par *A. Allmer* et *Alph. de Terrebasse*. 6 vol. in-8° et atlas.

1878. Inventaire des archives dauphinoises de *Henri Morin*, publié par *A. Lacroix*. 1 vol. in-8°.

1880. Histoire des antiquités de la ville de Vienne, manuscrit inédit publié avec une notice historique et biographique, par *Schneyder*. 1 vol. in-18.

1881. Entre la Romanche et le Vénéon, par *H. Duhamel*; broch. in-8°.

Annuaire statistique de la cour impériale de Grenoble. In-12, etc.

Cartes du Dauphiné, extraites de *Cassini* et *Capitaine*.

Carte topographique du haut Dauphiné, en 9 feuilles.

Carte du département de l'Isère, d'après la grande *Carte* du Dépôt de la guerre.

Carte du département de l'Isère, par un ingénieur du cadastre.

Cartes de l'Isère, par *Charle*, *Frémin*, *Donnet*, *Dufour*.

Carte murale du département de l'Isère, publiée par *X. Drevet*.

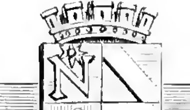
Carte en relief du département de l'Isère, publiée par *X. Drevet*.

Carte du département de l'Isère, publiée par l'administration, avec les teintes géologiques, avec les teintes administratives.

Voir les feuilles 168, 169, 177, 179, 188, 189, 199 de la grande *Carte* de France, dite de l'*État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Carte géologique et agronomique du département de l'Isère, par *Scipion Gras*. 4 feuilles au 1/250000°.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Éditeurs.



LONS-LE-SAUNIER

JURA

Chef-lieu : LONS-LE-SAUNIER

Superficie : 4,994 kil. carrés. — Population : 288,823 habitants.
4 Arrondissements. — 32 Cantons. — 584 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département du Jura tire son nom d'une chaîne de montagnes qui le traverse dans sa partie orientale du sud-ouest au nord-est, et connue dès la plus haute antiquité sous le nom de mont Jura (*Jura mons*); c'est un des départements frontières de la région orientale de la France. Il est situé presque en totalité dans le bassin du Rhône. Il a été formé, en 1790, d'une partie de l'ancienne province de Franche-Comté, c'est-à-dire des bailliages de Vesoul, de Gray et de Dôle.

Ses limites sont : au nord, le département de la Haute-Saône dont il est séparé par le cours de l'Ognon; au nord-est, celui du Doubs; à l'est, la Suisse (canton de Vaud), dont ils est séparé par la plus haute chaine du Jura; à l'ouest, les départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; et au sud, celui de l'Ain.

Nature du sol, montagnes, vallées. — Le département du Jura est un pays élevé, montagneux, occupé au sud-est par le faîte du Jura, et couvert dans plus des deux tiers de son étendue par les chaînons élevés de ce massif courant parallèlement du sud-ouest au nord-est. Le département est naturellement divisé en trois parties distinctes : la plaine, au nord-ouest; la région des collines ou des vignobles, et la montagne, au sud-est; la plaine, qui confine aux départements de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, a environ 12 kilomètres de largeur; elle est très fertile et en grande partie composée par des alluvions. La région des collines ou plateau, qui a 16 kilomètres de largeur, est située sur le premier étage des montagnes et s'élève subitement comme un mur. Enfin vient la haute montagne, qui offre successivement des chaînes et des vallées qui vont toujours en s'élevant et en se creusant à mesure que l'on se rapproche de la chaîne principale sur la frontière; leurs sommets sont souvent couverts de bois, de forêts dans lesquelles le chêne, le pin, le bouleau et le mélèze dominent. Ces vallées sont rarement transversales; elles courent presque toutes dans le sens de la longueur des six chaînes parallèles qui forment l'ensemble du système du Jura. Ces six chaînes sont, en allant de l'est à l'ouest : le Risoux, le Mont-Noir, les Hautes-Joux, le Maclus, la Fraisse, la Leutte; dans leur ensemble général, elles ont, dans leur plus grande longueur, du lac d'Aiguebelette au confluent de l'Aar et du Rhin, 310 kilomètres, et, entre le lac de Neufchâtel et Besançon, une largeur de 70 kilomètres. Elles forment un vaste plateau de calcaire oolithique, incliné vers le nord-ouest et ayant l'aspect d'un gigantesque escalier qui descendrait de la Suisse vers les plaines du Doubs et de la Saône.

Les plus hautes montagnes sont sur la crête qui sépare la France de la Suisse; ce sont, en allant du sud au nord : la crête Pela, 1,498 mètres; la Dôle, 1,683; le Noirmont, 1,550; le Foyard, 1,308; au nord-ouest du lac des Rousses et dans le chaînon du Risoux, le Crêt-à-la-Dame, 1,386; dans la chaîne du Jura qui sépare le département de celui du Doubs, le mont Sarrasin, 1,178, et le mont Poupet, 853 mètres. Les sommets des autres chaînes de l'intérieur ne dépassent pas 800 à 900 mètres; elles présentent des chaînons déchiquetés et aussi ces plateaux froids que l'on a appelés *cluses*. Des grottes, des belles vallées, des lacs rendent le pays très pittoresque. Parmi les vallées les plus curieuses à visiter, nous citerons : la vallée des Dappes, acquise à la France à la suite d'une rectification de frontières avec la Suisse; la vallée de l'Ain; celles du Tacon, de la Lemme, du Hérisson, de la Saine, de la Valserine qui limite le département et celui de l'Ain et la vallée de la Bienne.

On évalue la superficie du Jura à 499,401 hectares; le sol est, en général, argileux, composé

de lits alternatifs de terre et de galets en plaine, de poudingues très nombreux sur la côte, et d'un rocher solide et plein de fossiles dans toutes les montagnes ; l'ensemble de la surface est calcaire et marneux. Le sol se divise, d'après sa nature, en : pays de bruyères ou de landes, 130,110 hectares; sol de riche terreau, 159,162 ; sol calcaire, 134,273 ; sol argileux, 38,224 hectares.

Hydrographie. — Dans son ensemble la surface du département présente deux versants généraux : l'un, le plus considérable, incliné vers l'ouest, porte ses eaux à la Saône ; l'autre, dirigé vers le sud, est arrosé par l'Ain et ses affluents. Les principaux affuents de la Saône dans le département sont : l'Ognon, le Doubs, grossi de la Loue et de l'Orain ; la Seille, grossie de la Vallière, et la Brenne. Les affluents de l'Ain sont : la Bienne, la Valouse et le Suran ; l'Orbe, affluent du Rhin par le lac de Neufchâtel et l'Aar (Suisse), et la Valserine, affluent du Rhône, prennent leur source dans le département.

L'Ognon ou Oignon, qui limite au nord le département et le sépare de celui du Doubs, sort des montagnes des Vosges, coule du nord-est au sud-ouest, passe à Ternuay, Mont-Rambert, Marpain, près de Mutigney, et se jette dans la Saône à peu de distance au-dessous de Broye (Haute-Saône).

Le Doubs vient de la montagne du Risoux, dépendant de la chaine du mont d'Or, sur le territoire de Mouthe, à 25 kilomètres au sud de Pontarlier (Doubs), et entre dans le département du Jura près de la commune de Salans, au-dessus de Dampierre ; il arrose Salans, Dampierre, Rans, Orchamps, Le Monlieu, Rochefort, Dôle, Choisey, Gevry, Pezeux, Longwy, Vornes, Beauvoisin, entre alors dans le département de Saône-et-Loire pour aller se perdre dans la Saône à Verdun.

L'Ain est formé de plusieurs ruisseaux qui ont leur source aux environs de Nozeroy ; la principale source vient de la commune de Conte, à 4 kilomètres au sud-ouest de Nozeroy, et sort de deux curieux réservoirs taillés naturellement dans le roc au fond d'un précipice que forment deux montagnes très rapprochées, dont les parois ont plus de 1,200 mètres de hauteur verticale, et laissent à peine pénétrer la lumière du jour. Après avoir reçu le torrent de Nozeroy, l'Ain coule dans une gorge très resserrée, d'où il s'échappe pour s'élancer d'un rocher de 16 mètres de hauteur, et forme en tombant une superbe nappe qui a plus de 42 mètres de largeur. Cette chute est la plus belle du Jura ; elle ne cesse, en aucun temps, mais elle est plus ou moins écumante et tumultueuse selon l'abondance des eaux. En suivant le cours de cette rivière, qui, dans plusieurs endroits, est resserré entre des rochers, on remarque plus de vingt chutes d'où elle se précipite avec un énorme fracas, et qui ne sont qu'une transition pour arriver à la belle cascade du pont de la Seez ; là, le rocher se coupant net et perpendiculairement au lit de la rivière, les eaux tombent tout à coup d'une hauteur de 16 mètres sur une largeur de 130 mètres : c'est vraisemblablement une des plus belles cascades de l'Europe. L'Ain, dans le département du Jura, prend la direction générale du nord au sud ; il passe à Bourg-de-Sirod, Champagnole, Pont-du-Navoy, Montigny, Le Villards, Blye, Patornay, Largillay, Le Bourget, La Chartreuse-de-Vaucluse, Condes, en face duquel il reçoit la Bienne, Coisia, et près de Thoirette ; alors cette rivière entre dans le département auquel elle a donné son nom. Elle commence à être flottable au Pont-du-Navoy et navigable à La Chartreuse-de-Vaucluse : la longueur de la partie flottable est de 53 kilomètres, celle de la partie navigable de 97 kilomètres, et le cours total de la rivière est de près de 190 kilomètres.

La Bienne commence dans les montagnes au nord-est de Belle-Fontaine, au nord-ouest du Crêt-à-la-Dame, dirige son cours au sud-ouest, passe à Morbier, Tancua, Lézat où elle commence à longer ce que l'on appelle la côte de Bienne, à Saint-Claude, Molinges, Jeure, Chancia, et se perd dans l'Ain à sa sortie du département, vis-à-vis de Condes ; elle est flottable pendant 60 kilomètres.

La Valouse, affluent de droite de l'Ain, sort des montagnes de Sarragna, coule du nord au sud, arrose Écrilles, Chambéria, Châtonnay, Cornod, Thoirette, et se jette dans l'Ain à sa sortie du département, à peu de distance au sud de Chalcat, après un cours de 52 kilomètres.

La Loue ou la Louve, affluent de gauche du Doubs, prend sa source dans les montagnes au nord de Pontarlier, dans le département du Doubs, coule de l'est à l'ouest, passe à La Grange-de-Vaivre, à Pont-Lesney, à Champagne, à Chissey, près de Montbarrey, à Belmont, et, au-dessous de Parcey, se jette dons le Doubs. Elle reçoit la Cuisance, grossie de la Vieille, qui passe à Vaudrey et à Neuvy. La Loue est flottable depuis Chamblay.

L'Orain est grossi de la Grozonne et de la Veuge; il baigne Poligny, Tourmont, Le Visenay, Colonne, Seligney, Villers-Robert, Rahon, et vient se perdre dans le Doubs vis-à-vis de Longwy et près de Chaussin.

Le département renferme plusieurs petits lacs, parmi lesquels on remarque : le lac des Rousses, d'où sort l'Orbe, affluent du lac de Neufchâtel ; celui de Marigny, situé à l'est de Lons-le-Saunier ; et le lac de l'abbaye de Grandvaux, qui se trouve à peu près à une égale distance des deux premiers ; ceux de Châlin, de Chambly et de Clairvaux. On y trouve aussi beaucoup d'étangs d'une étendue assez considérable ; en plus grande quantité dans la partie de l'ouest, située entre Lons-le-Saunier, Poligny et le Doubs. On les met successivement, et tous les deux ou trois ans, en eau et en culture. La mise à sec a lieu pendant l'hiver. Au printemps, on les sème en maïs et en avoine ; on y remet ensuite l'eau en septembre, après la moisson, sans aucune préparation du terrain.

La partie septentrionale du département est traversée, sur une longueur de 40 kilomètres, par le canal du Rhône au Rhin ; il passe à Dôle, à Rochefort, à Orchamps et à Dampierre, se confondant souvent avec le Doubs, dont il suit le cours.

Voies de communication. — Le département de Jura compte 5 routes nationales, ayant 456 kilomètres de développement ; 23 routes départementales, 607 ; 52 chemins vicinaux de grande communication, 800 ; 29 chemins vicinaux d'intérêt commun ou de moyenne communication, 495 kilomètres ; 3,190 chemins vicinaux ordinaires, 6,048 kilomètres.

Les chemins de fer qui traversent ce département appartiennent au grand réseau de Paris-Lyon-Méditerranée. La ligne principale est celle de Lyon à Besançon et Vesoul qui le traverse du sud au nord, en desservant dans le département les stations de : Saint-Amour, Cuiseaux, Cousance, Beaufort, Saint-Agnès, Gevingey, Lons-le-Saunier (147 kilom. de Lyon), Montain, Lavigny, Domblans, Passenans, Saint-Lothain, Poligny (176 kilom. de Lyon), Grozon, Arbois, Mouchard.

Dijon est en communication avec cette ligne par deux embranchements : l'un, venant de Louhans, s'y soude à Saint-Amour ; l'autre s'y soude à Mouchard, en passant par Auxonne et desservent dans le département les stations de Champvans-lès-Dôle, de Dôle (47 kilom. de Dijon), Grand-Contour, Montbarrey, Chateley, Arc-Senans et Mouchard (79 kilom. de Dijon). A Dôle, il se bifurque pour se diriger sur Belfort par Besançon, en desservant dans le département : Rochefort, Orchamps, Labarre, Ranchot et Saint-Vit. A Labarre, un tronçon de 39 kilomètres se dirige sur Gray par Gendrey et Ougney.

Dôle est en communication avec Châlon-sur-Saône par une ligne de 78 kilomètres, qui dessert dans le département les stations de Fourcherans, Tavaux, Chaussin et Neublans.

A Mouchard, où un petit tronçon de 8 kilom. conduit à Salins, la ligne venant de Dijon se poursuit par Pontarlier (Doubs) jusqu'à Neufchâtel et Berne, en passant dans le département aux stations de Mesnay-Arbois, Pont-d'Héry, Andelot, La Joux. A Andelot, un petit embranchement de 14 kilom. conduit à Champagnole par Vers-en-Montagne.

D'autres lignes sont en construction ou projetées ; citons : celles de Poligny à La Cluse par Saint-Claude ; de Champagnole à Gex, Ferney et Genève ; celle de Saint-Amour à Louhans et de Lons-le-Saunier à Champagnole, etc.

En 1879, la longueur des lignes livrées à la circulation était de 244 kilomètres et celle des lignes en construction ou à construire de 2 kilomètres.

Climat. — Le département du Jura appartient à la région climatoriale dite du climat rhodanien ; mais il ne se présente avec tous ses caractères propres que dans la partie la plus occidentale du département et dans la vallée de la Saône. La température des localités varie suivant leur élévation ; l'air est humide et lourd dans la basse plaine, frais et pur sur le plateau, froid, sec et très vif dans les montagnes. Les saisons ne sont pas également divisées, même dans la plaine ; le printemps y dure à peine quelques jours ; l'automne y est plus long et agréable. Dans les hautes montagnes, on ne connaît que deux saisons : l'été, qui dure 4 mois, et l'hiver, 8 mois ; la neige y séjourne jusqu'au milieu d'avril ; les vents et les pluies qui lui succèdent sont les causes immédiates de la rigueur et de la longue durée de cette saison. Dans les vallées des environs de Septmoncel, il tombe, année commune, 11 mètres de neige. Dans les montagnes, il n'est pas rare de voir les maisons couvertes de 3 mètres de neige. Enfin le pays est exposé à des ouragans, et il est ouvert aux vents du sud et de l'ouest.

Productions naturelles. — Les monta-

gnes du Jura ont donné leur nom à une classe de terrains dite *terrain jurassique* (c'est à de Humboldt qu'est due cette dénomination), qui prend place entre les terrains tertiaires et les terrains de transition. Ce terrain est composé d'une série de roches calcaires, argileuses, marneuses, siliceuses, etc. Les calcaires y sont souvent oolithiques. On y rencontre le lias, qui commence par le calcaire à gryphites, l'oolithe moyenne, le calcaire corallien, l'oolithe supérieur commençant par des argiles et des calcaires de différentes espèces. Les principales carrières de pierre sont celles de Saint-Ylie, de Saint-Agnès, d'Audelange, de Salins, de Dôle et de Martry. Le marbre y est abondant. Citons les carrières de Dôle, de Balanod, de Montagnat, d'Audelange, de Molinges et de Saint-Amour; on a aussi trouvé de l'albâtre blanc rubané de veines jaunâtres et susceptible d'un beau poli, ainsi qu'une pierre lithographique d'un grain très fin. Le gypse, la lignite, la tourbe et la houille sont aussi au nombre des productions minérales du pays. Parmi les métaux, le fer existe en grande abondance; on le rencontre à Dammartin, Évans, Andelot-en-Montagne, à Brans, à Ougney, à Pagney, à Salins, à Orchamps, etc.; l'on trouve encore des traces de mine d'or, quelques pyrites cuivreuses et une mine de plomb abandonnée à Auge, commune de Barexia.

Il y a aussi plusieurs sources salées exploitées : celles de Montmorot sont les plus productives; elles donnent annuellement près de 100,000 quintaux métriques de sel blanc; elles sont alimentées par des bancs de sel gemme de 30 mètres d'épaisseur et situées à une profondeur de plus de 120 mètres. Les salines de Salins produisent 60,000 quintaux métriques par an; à l'exploitation des salines est annexé un établissement de bains, dont les eaux atteignent 28° à 30° centigrades; les salines de Grozon, connues avant la conquête romaine, abandonnées et puis reprises, sont aujourd'hui exploitées en même temps qu'une mine de houille.

Le catalogue des richesses végétales du département est très long; comme dans tous les pays de montagnes, la flore y est très riche; elle est, à peu d'exceptions près, la même que celle de la Suisse. Les céréales de toutes sortes, le maïs, les pommes de terre, les vins, le chanvre et les bois sont les principales productions. Les récoltes en céréales suffisent à la consommation des habitants; elles sont très abondantes dans la plaine, principalement en blé, seigle, maïs et sarrasin; sur le plateau, elles consistent en orge, avoine, maïs, navette et noix; dans les montagnes, on ne récolte que de l'orge, de l'avoine en petite quantité, et dans quelques endroits un peu de froment et de chanvre. Les vignes sont un des objets considérables de la culture dans le Jura, et principalement dans les arrondissements de Lons-le-Saunier et de Poligny, où les meilleurs vins sont ceux de Château-Châlon (vins blanc de paille), d'Arbois, de Poligny : bons vins blancs fins, et ceux des Arsures : très bons vins rouges d'ordinaire, classés les premiers du département; les crus de Salins, de l'Étoile, de Ménétru, de Rousseau, de Foulnay, de Quintigny et d'Arbois donnent aussi des vins mousseux qui peuvent être champanisés. En 1876, la récolte a été de 450,741 hectolitres, d'une valeur d'environ 15 millions de francs. En 1877, la production a été de 450,741 hectolitres; et, en 1880, elle descendit à 41,656 hectolitres seulement, à cause de la rigueur de l'hiver de 1879-1880, et de la maladie de la vigne. Les montagnes offrent de très beaux pâturages; l'on y rencontre un grand nombre de plantes médicinales et tinctoriales; on y récolte aussi le vulnéraire dit *thé suisse*.

Les principales forêts sont celles : de Chaux, une des plus belles de France, qui n'a pas moins de 19,560 hectares de superficie; des Moidons, 3,635 hectares; de la Joux, 3,624 hectares; de la Serre, 2,800 hectares; de Bois-d'Amont, de la Faye, de Montrond, de Mouchard, etc. Les essences dominantes sont : le chêne, le hêtre, le charme et le tremble; dans les forêts d'élévation moyenne, les sapins, les épicéas et les bouleaux; le buis y acquiert aussi de très fortes dimensions; enfin, sur les montagnes les plus élevées, le sapin se montre seul.

Le Jura, proportionnellement moins riche en chevaux que la France moyenne, l'est beaucoup plus en individus de la race bovine; c'est une des grandes sources de sa richesse. On y fait de très bon beurre et une grande quantité de fromages, tels que ceux de Septmoncel et ceux façon gruyère. Les bêtes à laine sont peu nombreuses; on élève beaucoup de volailles et d'abeilles. Ces dernières, dont l'éducation est très soignée dans la montagne, donnent un miel excellent. Les lièvres sont assez nombreux; le gibier ailé abonde; on trouve des coqs de bruyère, des perdrix, des bécasses, des grives, des rouges-gorges, des becfigues, des cailles. Les

ours ont disparu des montagnes du Jura, mais les loups et les renards y sont encore très multipliés. On voit quelques sangliers et des chevreuils en plus petit nombre dans les forêts méridionales du plateau. On n'y rencontre que très peu de daims et de cerfs. Parmi les oiseaux de proie, on remarque l'épervier, la buse et le petit aigle.

Les rivières, lacs et étangs sont très poissonneux. Les étangs fournissent des carpes et des brochets; les rivières et les lacs, la truite saumonée et l'ombre. Les écrevisses sont belles et multipliées dans tous les cours d'eau; les grenouilles, très abondantes, sont recherchées des gourmets. Enfin les reptiles sont peu nombreux dans la basse plaine, et très rares dans la montagne; nulle part on n'en trouve de dangereux.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département du Jura est un pays agricole et manufacturier; l'agriculture y est très avancée; l'élève des chevaux, des bestiaux et des mulets est, avec la fabrication des fromages, une branche importante de l'industrie agricole. Dans les chalets de la montagne, on fabrique beaucoup de *fromages façon gruyère;* les *fromages de Septmoncel*, d'une qualité différente, rivalisent avec ceux de Roquefort, dans l'Aveyron.

Deux chiffres puisés dans une statistique exacte suffisent pour donner une idée de l'importance des fromageries dans le Jura. Dans 415 communes, 474 fromageries alimentées par 45,447 vaches donnent annuellement un produit de 4 millions de kilogrammes de fromage.

Le département du Jura fournit au commerce quatre espèces de fromages : les *chevrets* (petits fromages de lait de chèvre), le *septmoncel*, le *fromage de crème* ou *de boîte*, ou *du Mont-Dor*, et, enfin, le *vachelin* ou *façon de gruyère.* La fabrication du fromage est très probablement originaire de Suisse; mais les rapports qui existaient, même pendant la période romaine, entre les Helvètes et les Séquanais permettent de supposer qu'elle s'acclimata de bonne heure dans les montagnes du Jura. Une heureuse circonstance livra bientôt à nos compatriotes les secrets de leurs rivaux. L'abbaye d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais), ayant reçu du roi Sigismond la propriété des territoires de Salins, Bracon, Arèches, Cicon, Usies, La Chaux-d'Arlier, Frâne, Château-Villain, du Val-Chambly, etc., jeta des colons suisses sur ses nouveaux domaines et apprit à ses vassaux jurassiens l'art pratiqué dans la Gruyère. Cependant il manquait encore aux fromageries du Jura un élément essentiel de succès : c'était l'appropriation au sol de la race du bétail. Depuis que la vache bretonne, cette vache du pauvre, qui vit de peu, se contente de la nourriture la plus grossière qu'elle va chercher partout, même à la cime la plus élevée des rochers; depuis que cette vache, connue aujourd'hui dans le Jura sous le nom de vache sanclaudienne, a été amenée dans nos montagnes de l'est, nos compatriotes n'ont plus rien à envier à leurs voisins, à leurs devanciers des Alpes et du Valais.

La superficie du département se partage en : superficie bâtie et voies de communication, 24,105 hectares, et territoire agricole, 475,296 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 102,425 hectares; farineux, 15,164; cultures potagères et maraîchères, 118; cultures industrielles, 5,621; prairies artificielles, 31,801; fourrages annuels, 3,790; autres cultures et jachères, 22,546; vignes, 20,836; bois et forêts, 146,722; prairies naturelles et vergers, 49,004; pâturages et pacages, 48,682; terres incultes, 28,587 hectares.

L'industrie du Jura est active et variée. La métallurgie (forges de La Saisse, près de Pont-de-Poitte, de Bourg-de-Sirod, de La Serve, à Champagnole, de Baudin, du Pont-de-Navoy, de Fraisans, etc.), et l'extraction du sel gemme (Montmorot, Lons-le-Saunier, Salins, Grozon), de la tourbe, de la houille, y occupent une grande place. La papeterie y a aussi de l'importance (citons celles de Mesnay, de Clairvaux, d'Ardon et de Sirod). On travaille l'horlogerie aux environs de Morez. La vaste et ancienne fabrication de tournerie de Saint-Claude convertit le buis, la corne, l'ivoire, l'écaille, les os, en objets divers que le commerce répand ensuite dans toute l'Europe. Dans la plupart des communes industrielles, des cours d'eau habilement ménagés donnent le mouvement aux usines. On travaille en grand les pierres factices et les pierres fines à Septmoncel, aux Molunes, à Morez, à Saint-Claude et à Lajoux. Il y a dans le département des filatures de coton et de laine, à Moirans, à Blanod, à Salins. On fabrique dans le département de la grosse draperie, des velours, de la toile, des mouchoirs, des bouteilles (à La Vieille-Loge), de la porcelaine, des acides minéraux, des futailles, de l'acier, des faux, de la clouterie, des articles en fer battu et de la quincaillerie de toute espèce.

Il y a de nombreuses tuileries et des tanneries renommées. Lorsque les habitants de l'arrondissement de Saint-Claude manquent de travail chez eux, ils émigrent à des époques déterminées, et vont, les uns en Suisse, faire des fours à chaux ou des entreprises de routes; les autres dans les départements voisins, peigner le chanvre et aider aux vendanges. Les plus actifs et les plus industrieux partent avec leurs petits chariots comtois fabriqués dans la montagne et attelés d'un seul cheval, et vont au loin vendre leurs fromages, de la boissellerie, des planches de sapin, en échange desquels, après avoir fait le roulage sur tous les points de la France, ils rapportent des produits dont ils espèrent trouver un débit facile dans leur voisinage.

Le commerce très étendu du département est alimenté par les produits industriels et par les productions territoriales. On exporte des bois, des fers ouvrés, des fromages, et une quantité considérable d'ustensiles de bois et de boissellerie.

Le nombre des foires du département est de 394; elles se tiennent dans 89 communes et durent 400 journées. Les articles principaux du commerce sont : le gros et le menu bétail, des porcs engraissés, des chevaux, des mules, des mulets, des ânes, de la volaille grasse, de la plume, du duvet, du merrain, des ustensiles de bois, etc. Les plus importantes sont celles de la Pentecôte à Dôle, qui dure 4 jours, de Nozeroy, de Saint-Amour, de Longwy, de Frétigny, de Lons-le-Saunier et de Salins.

Division politique et administrative. — Le département du Jura a pour chef-lieu Lons-le-Saunier; il est divisé en 4 arrondissements, 32 cantons, 584 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître; il appartient à la région agricole de l'est de la France.

Le département forme le diocèse d'un évêché suffragant de l'archevêché de Lyon, et dont le siège est à Saint-Claude. Il y a un séminaire diocésain à Lons-le-Saunier, et des petits séminaires à Vaux-les-Molinges et à Nozeroy; Poligny possède un collège libre, et Lons-le-Saunier une maison de missions. Le département compte 34 cures, dont 6 de première classe et 27 de seconde; 356 succursales et 60 vicariats.

Les tribunaux de première instance des quatre chefs-lieux d'arrondissement, et les tribunaux de commerce de Lons-le-Saunier, de Dôle et de Salins ressortissent à la cour d'appel de Besançon.

Le département est du ressort de l'académie universitaire de Besançon, il y a un lycée à Lons-le-Saunier, des collèges communaux à Dôle, Salins, Arbois, Poligny, Saint-Amour, Saint-Claude; des institutions libres à Courtefontaine et Mont-Roland, près de Dôle; deux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices et 1,001 écoles primaires. Il y a à Lons-le-Saunier une société savante, dite *Société d'Émulation du Jura*, qui publie d'excellents travaux.

Le département fait partie de la circonscription du 7e corps d armée et de la 7e région de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Besançon ; Lons-le-Saunier est le siège d'une subdivision. La compagnie de gendarmerie départementale appartient à la 10e légion, dont l'état-major est à Bourg.

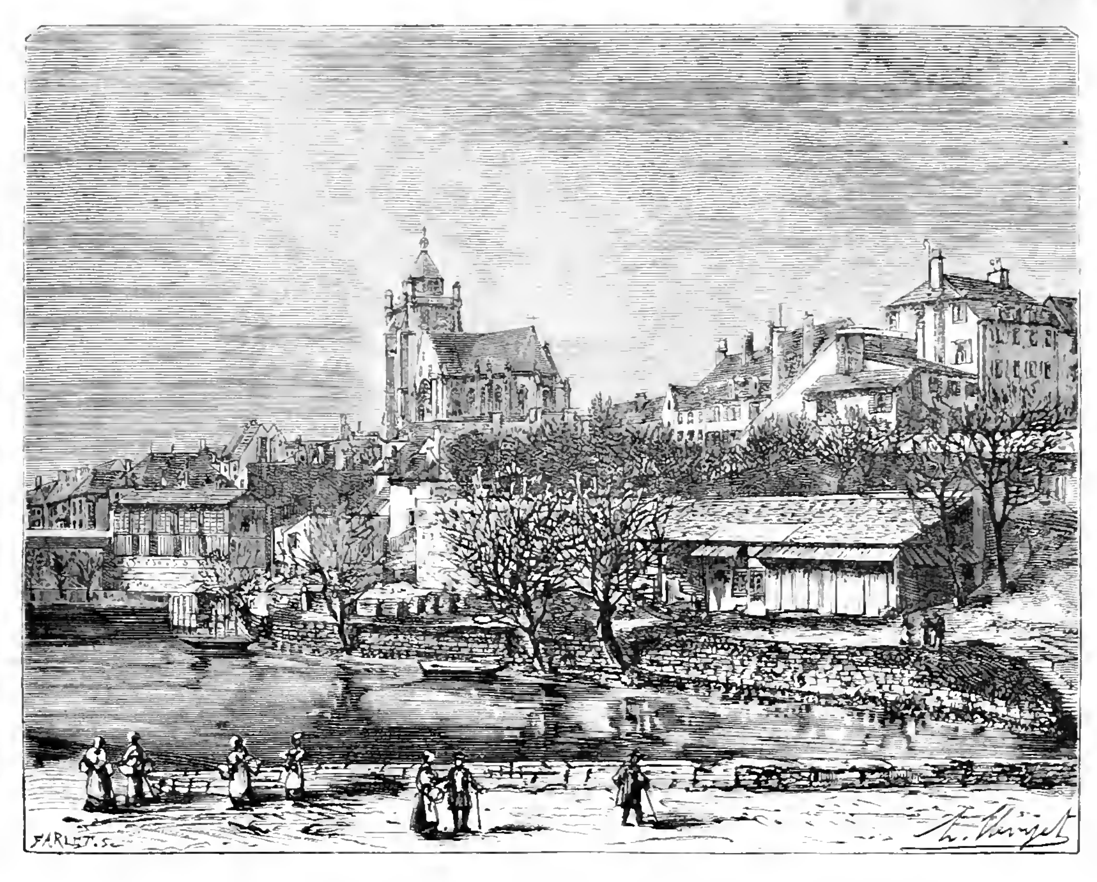
Le département du Jura est compris dans l'arrondissement minéralogique de Châlon-sur-Saône, dépendant de la région de l'Est; dans la 5e inspection divisionnaire des ponts et chaussées, et il forme à lui seul le 13e arrondissement forestier dont la conservation réside à Lons-le-Saunier.

Le département fait partie de la direction des douanes de Nantua; il y a un bureau de perception aux Rousses.

Il compte 59 perceptions des finances; les contributions et revenus publics atteignent 15 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le département du Jura est un des trois départements formés en 1790 avec la Franche-Comté; il occupe la partie sud-ouest du territoire de cette ancienne province. Les Romains le trouvèrent habité par les Séquanais. Nous avons déjà raconté la lutte et les rivalités de ce peuple avec les Éduens, l'intervention et la conquête romaine, l'invasion et l'établissement des Burgundes; nous ne recommencerons donc pas ici l'histoire détaillée de cette première période. Nous renvoyons nos lecteurs à nos notices du Doubs et de la Côte-d'Or, que nous allons seulement essayer de compléter en nous attachant plus particulièrement aux épisodes ressortant des annales du Jura ou intéressant la nationalité franc-comtoise. Les deux capitales des Séquanais étaient deux villes de la Franche-Comté : Dôle d'abord, puis *Vesuntio* (Besançon) fondée par



Dôle.

les Romains. L'invasion et le triomphe des Burgundes réunirent sous une même dénomination et en un seul royaume la Bourgogne et la Franche-Comté. C'est pendant le règne des monarques de la seconde dynastie bourguignonne que furent constitués des comtes amovibles d'abord pour l'administration du territoire correspondant à la province qui nous occupe. Le premier seigneur revêtu de cette dignité fut, dit-on, Léotalde, auquel succéda Albéric, son fils, dans la première partie du xe siècle; mais le domaine de ces premiers comtes n'était pas encore ce qui devait être plus tard la Franche-Comté. C'est seulement lors du démembrement du vaste royaume de Bourgogne, héritage que se disputaient tour à tour Rodolphe d'Allemagne, Robert de France et Othe-Guillaume, que fut concédé à ce dernier, en compensation de ses autres prétentions repoussées et vaincues, un comté de Bourgogne, indépendant du duché et du royaume de ce nom, dont la délimitation n'était point alors celle qu'eut plus tard notre province, mais auquel cependant remontent toutes les traditions franc-comtoises.

Les descendants de Guillaume conservèrent l'héritage paternel pendant plus d'un siècle, jusqu'à la mort de Renaud III, en 1148. C'est une des plus glorieuses périodes de la Comté : ses frontières s'étendent au delà des monts, l'influence de ses princes est respectée en Allemagne comme en France, et, à la mort de l'empereur Lothaire, Renaud III, brisant les liens de vassalité qui le rattachaient à la couronne impériale, mérite le surnom de franc-comte dont héritera plus tard la contrée qu'il gouverne. C'est vers le même temps que saint Simon de Crépy dirige les premiers efforts des moines de Saint-Claude vers le défrichement des hautes pentes du Jura. Vient ensuite une phase allemande dans l'histoire de la Comté, et c'est un épisode romanesque qui lui sert d'introduction. Renaud III n'avait laissé après lui qu'une fille, Béatrice Son oncle, Guillaume de Mâcon, l'avait

fait enfermer dans un château fort et s'était emparé de ses États. Quelques années après, Frédéric Barberousse était appelé au trône impérial par les barons de Germanie et de Lorraine. Les malheurs de l'orpheline touchèrent le cœur du jeune et chevaleresque Hohenstauffen, peut-être aussi la perspective d'une dot si riche et si bien placée éveilla-t-elle son ambition; il attaqua et vainquit le tuteur dénaturé, délivra la prisonnière et l'épousa. La Comté devint donc un fief possédé par des princes allemands ; Othon Ier, le quatrième fils de Béatrice et de Frédéric, ayant eu cette province en partage, ajouta le titre de palatin à celui de comte de Bourgogne. Ce prince et ses successeurs vécurent presque constamment en Allemagne, abandonnant le gouvernement de leurs domaines aux comtes de Champagne ou aux ducs de Bourgogne. Leur dynastie s'éteignit en 1248 dans la personne d'Othon III, et, à défaut de descendance directe, l'héritage fut recueilli par la maison de Châlon, branche cadette de celle des ducs de Bourgogne. Le fondateur de cette nouvelle dynastie, Jean de Châlon, surnommé l'Antique ou le Sage, et un des hommes les plus remarquables de son siècle, contribua plus qu'aucun de ses prédécesseurs à constituer la Franche-Comté sur les bases qui lui ont donné une vitalité si durable. Au moyen d'échanges de territoires avec le duc de Bourgogne, il arrondit les frontières de cette province et en forma un corps plus compact et plus homogène. Il donna aux villes une existence nouvelle en leur concédant des chartes d'affranchissement qui y attiraient les populations et y encourageaient le commerce et l'industrie ; il y créa en quelque sorte cette vigoureuse et patriotique bourgeoisie qui, pendant près de quatre siècles, sut défendre les privilèges et l'indépendance du pays contre ses souverains les plus puissants, contre ses voisins les plus redoutables. Dans ces temps de convoitises princières et de luttes continuelles, plus une province était riche et prospère, plus elle était menacée par ceux qui en enviaient la possession; c'est ainsi que la Franche-Comté voyait ses destinées remises en question chaque fois qu'un bras fort manquait à son gouvernement, chaque fois que les droits de ses comtes n'étaient pas incontestables. Après une rude et longue guerre contre l'empereur d'Allemagne, la Comté passa quelques instants aux mains d'un prince français, Philippe le Long, qui avait épousé Jeanne, héritière d'Othon IV et de Mahaut d'Artois; mais la princesse ayant survécu à son époux recouvra comme douaire le comté de Bourgogne, qu'elle laissa par testament à sa fille aînée, Jeanne III, mariée dès 1318 au duc de Bourgogne, Eudes IV, et c'est ainsi que furent réunies sous une même domination les deux Bourgognes, séparées depuis cinq cents ans.

Cette réunion, quoique de courte durée, fut féconde en événements dramatiques. La noblesse voyait avec peine la concentration d'une si grande puissance entre les mains de son suzerain immédiat. Eudes, de son côté, autant par politique que par esprit libéral, cherchait un appui dans la bourgeoisie des villes, dont il fortifiait l'indépendance. Il avait divisé la province en deux ressorts principaux, Amont et Aval, et les avait soumis l'un et l'autre à un bailli particulier. Dans les premiers mois de l'année 1333, il était venu en personne installer à Dôle un parlement. Peu de temps après, l'orage éclata. Le premier cri de guerre fut poussé par Jean de Châlon-Arlay II, qu'il ne faut pas confondre avec le sage et bienfaisant comte du même nom ; les principaux seigneurs de la province y répondirent et se lièrent entre eux par les serments les plus solennels ; un poète du temps dit à propos de cette révolte :

> Les principaux de cette guerre
> Sont deux grands barons de la terre
> Qui sont : Jean, dit de Chaalon,
> Et le sire de Montfaucon.
> Plusieurs barons de la Comté,
> Ou de fait ou de volonté,
> A ces deux barons joints estoient ;
> Mais aucuns bien dissimuloient :
> Dieu sait si c'estoit par amour
> Ou par la force du seignour.

Pendant plus de dix ans, le pays demeura en proie à toutes les calamités d'une lutte acharnée, qui prit le nom de son instigateur et qu'on a appelée la *Petite guerre de Châlon*. Eudes y usa son énergie et ses forces ; il fut emporté par la terrible épidémie de 1348, la peste noire, laissant ses États déchirés par les dissensions qu'il n'avait pu comprimer, et pour héritier un enfant, son petit-fils, Philippe de Rouvre, dont la mère, Jeanne de Boulogne, prit la tutelle. On sait que ce jeune prince mourut au moment où il atteignait sa majorité, en 1361. En lui finit la première race des ducs de Bourgogne, descendants de Hugues Capet, et, ce qui intéresse plus spécialement notre notice, sa mort détermina une nouvelle séparation du comté

et du duché de Bourgogne. Le roi Jean réunit à sa couronne le duché, qui était la première pairie du royaume; mais, pour la Comté, il reconnut et respecta les droits de Marguerite de France, fille de Philippe le Long et héritière naturelle par sa mère Jeanne.

Deux autres princesses, du nom de Marguerite comme leur aïeule, possédèrent la Comté pendant cette période de sa séparation avec le duché. La première, Marguerite de Brabant, avait épousé Louis de Mâle, fils de Marguerite de France et du comte de Flandre. L'autre, fille unique de Louis de Mâle et de Marguerite de Brabant, épousa le troisième fils du roi Jean, Philippe le Hardi, auquel Charles V, son frère, donna en apanage le duché de Bourgogne, et qui réunit une fois encore sous la même domination les deux provinces.

Cette période est une des plus tristes de notre histoire. Aux anciens éléments de discorde vient se joindre l'intervention étrangère; l'Anglais, maître d'une si grande partie de la France, se montre aussi dans la Comté; l'empereur d'Allemagne suscite des compétiteurs aux souverains de sang français; la noblesse accepte comme instruments de ses vengeances ou comme auxiliaires de ses convoitises ces hordes de brigands indisciplinés, les routiers, les grandes compagnies, qui parcourent le pays, rançonnant les villes, pillant et dévastant les campagnes. L'avènement de la dynastie des quatre grands ducs de Bourgogne fut donc un bonheur pour la Comté. Son histoire, depuis Philippe le Hardi jusqu'à Charles le Téméraire, est trop étroitement unie à celle de Bourgogne pour que nous ne devions pas la supprimer dans ce rapide aperçu; nous constaterons seulement que, malgré leur puissance, les ducs respectèrent avec un soin scrupuleux les privilèges et l'indépendance de la Comté, qu'ils regardaient comme un des plus précieux fleurons de leur couronne.

Les souvenirs que laissa leur administration n'ont pas peu contribué à entretenir la fidélité héroïque que gardèrent les Francs-Comtois à la maison de Bourgogne. Lorsqu'on sut que Marie, héritière du dernier duc, n'épousait pas le fils du roi de France, Dôle, Salins et les autres villes de la Comté chassèrent les garnisons que Louis XI avait pu y placer comme tuteur de la jeune princesse. Son mariage avec Maximilien d'Autriche livra cette province à l'étranger. Charles-Quint, qui recueillit cette riche succession, la donna en douaire à sa tante Marguerite de Savoie, déjà en possession de la Bresse. Les vertus, la bonté de cette princesse ne firent que rendre plus vif et plus profond l'éloignement des Comtois pour la domination française. Cette conquête était pourtant d'une indispensable nécessité pour la constitution territoriale du royaume. Dès que la monarchie, forte au dedans, cessa d'être menacée par les ennemis du dehors, les regards des gouvernants se fixèrent sur cette province faisant pointe dans notre territoire en deçà des hautes montagnes que la nature semblait lui assigner pour frontières. Richelieu entama des négociations, fit des tentatives qui échouèrent; Louis XIV reprit son œuvre. Nous voudrions pouvoir oublier à quel prix il a réussi. Son triomphe était de nature à retarder pour de longues années la fusion des races, l'union des cœurs; sous Louis XV encore on pouvait dire qu'il n'y avait en Comté que la noblesse de France. La Révolution de 1789 vint enfin, et les Comtois purent entrevoir ce que l'avenir de la France avait à leur offrir en échange des souvenirs si chers de leur passé. De ce jour la conquête de la Franche-Comté fut accomplie. Le département du Jura fournit un contingent dévoué de volontaires qui concoururent à la défense de la patrie, et depuis lors, à travers les grands événements qui ont agité ce siècle, la France n'a trouvé nulle part une population plus sympathique, plus intelligente, plus étroitement attachée à ses destinées. Elle l'a bien prouvé au cours des terribles événements de la guerre franco-allemande de 1870-1871. Le département du Jura, en effet, eut ainsi que tant d'autres à subir les douleurs de l'invasion. La IIe armée prussienne, commandée par le prince Frédéric-Charles, après s'être emparée de Gray et de Pesme, dans la Haute-Saône, atteignit le Jura, occupa Montmirey-le-Château et Dôle et s'avança jusqu'à Poligny et Champagnole. Pendant ce temps, la Ire armée, sous les ordres du général de Manteuffel, venant de Châtillon-sur-Seine, dans la Côte-d'Or, et se dirigeant vers Pontarlier (Doubs) à la poursuite de l'armée de Bourbaki en retraite vers la Suisse, ne faisait qu'effleurer le territoire du Jura où elle occupait seulement Dampierre, dans l'arrondissement de Dôle. Les pertes éprouvées par le Jura, durant cette triste période, s'élevèrent à 8,761,525 fr. 70 c.

Les habitants du Jura sont, en général, froids et posés, sans être pour cela nonchalants. Leurs pas-

sions sont peu impétueuses, ou plutôt ils trouvent en eux-mêmes la force de les modérer. Ils montrent de l'esprit, de la prudence et une grande perspicacité ; ils sont bons et hospitaliers, religieux sans fanatisme et tolérants sans ostentation. Ils ont un goût prononcé pour les agréments de la société, la vie douce et les plaisirs tranquilles. Les femmes, plus occupées des soins du ménage que du désir de briller, sont pour la plupart douces, aimantes et spirituelles ; les hommes ont une haute opinion de la dignité humaine et croient surtout à la supériorité du sexe masculin. Sans avoir la passion des armes, ils font d'excellents soldats; leur caractère réfléchi n'exclut pas les actes de la plus audacieuse bravoure ; leur taille est généralement au-dessus de la moyenne et leur constitution vigoureuse et saine.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Lons-le-Saunier (lat. 47° 40′ 28″; long. 3° 13′ 13″ E.). — Lons-le-Saunier, que l'on écrit aussi *Lons-le-Saulnier* (*Leno Salinarius*), à 443 kilomètres au sud-est de Paris, au débouché d'une gorge qui conduit aux basses plaines du Jura ; station des lignes de chemin de fer de Vesoul à Besançon et Lyon (section de Lons-le-Saunier à Bourg) et de Châlon à Lons-le-Saunier, appartenant toutes deux au grand réseau Paris-Lyon-Méditerranée ; chef-lieu du département, d'un arrondissement et d'un canton, siège d'un tribunal de 1re instance et de commerce, d'une société d'émulation, d'une société d'agriculture, peuplé de 11,391 habitants, était autrefois bailliage avec présidial et collège, et dépendait du diocèse, de l'intendance et du parlement de Besançon.

Lons-le-Saunier doit son nom à ses salines. Quant à son origine, aucun document authentique n'en précise la date. Des fouilles faites à différentes époques ont amené la découverte de débris de constructions romaines ; un passage de Strabon parle d'une ville de la Séquanaise dont les eaux salines avaient la propriété de conserver les viandes ; mais la notice du célèbre géographe s'applique à Salins aussi bien qu'à Lons-le-Saunier, et les antiquités trouvées sur le territoire ou dans les environs de la ville ne prouvent rigoureusement que le passage et le séjour des Romains dans cette contrée, ce qui n'est contesté de personne. Il est donc aussi difficile de nier que d'affirmer l'existence d'une ville sur cet emplacement dans ces temps reculés. La légende qui donne Lons-le-Saunier pour patrie à saint Désiré, évêque de Besançon au ve siècle, ne repose pas sur des données plus certaines. L'église paroissiale possédait une châsse renfermant les reliques du saint, et, pour augmenter la vénération qu'elles inspiraient, la piété des habitants a pu ajouter aux titres du pieux évêque une origine qui les rattachait à lui plus étroitement. Cette tradition ne saurait donc dissiper aucune de nos incertitudes. Vers le viiie siècle, il existait sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui Lons-le-Saunier deux bourgs séparés l'un de l'autre. Les seigneurs de la maison de Vienne y eurent un château autour duquel de nouvelles habitations se groupèrent de manière à relier ensemble les deux bourgs et à en former une petite ville. Ces deux bourgs avaient été affranchis au xiiie siècle, le premier par la maison de Châlon, l'autre par Henri de Vienne.

Dès que la ville eut pris quelque importance, on la fortifia comme l'exigeaient les nécessités du temps; mais tout est encore plein d'obscurité dans cette partie de son histoire, bien plus rapprochée de nous cependant. On sait seulement que, dans le xive et le xve siècle, elle fut prise et reprise après de rudes assauts et de sanglants combats. Les annales de Lons-le-Saunier ne prennent de la certitude et de l'intérêt qu'à dater de la lutte de la Franche-Comté contre la conquête française. En 1595, Henri IV se présente sous ses murs moins irrité contre la population que contre un baron de Pimorin qui avait tenu contre lui des propos injurieux. Quoique le coupable eût quitté la ville caché sous des vêtements de femme, quoique les habitants eussent envoyé des parlementaires pour traiter de leur soumission, le prince entra violemment dans la place avec son armée, qui y commit toute espèce de désordres, et, après son départ, il en laissa le commandement à d'Aussonville, qui traita les bourgeois avec une excessive dureté.

Sous Louis XIII, Lons-le-Saunier fut attaqué de nouveau ; le comte de Guébriant, maître de la ville, fut arrêté longtemps devant les murailles du château de Montaigu, construit au xiiie siècle pour la protection des salines. Toutefois son artillerie en eut raison, et la forteresse fut démantelée. Quelques années après elle se relevait de ses ruines, et la garde en était confiée au brave capi-

taine Prost, surnommé Lacuson, le héros de l'indépendance franc-comtoise ; pendant la guerre de dix ans, Louis XIV ne rencontra pas un adversaire plus intrépide et plus déterminé. Si la grande figure du patriote vaincu disparaît pour un temps dans ce nuage d'encens qui s'élève autour du monarque victorieux, il appartient à notre génération de réhabiliter un nom qui est devenu une des gloires de la France.

Depuis l'annexion de la province par Louis XIV jusqu'en 1789, l'histoire de Lons-le-Saunier ne présente aucun fait digne d'une mention spéciale. Nous avons énoncé plus haut les motifs qui devaient rendre la Révolution sympathique aux Francs-Comtois; Lons-le-Saunier se distingua entre toutes les villes du voisinage par la sagesse et la modération que ses habitants surent conserver au milieu de leur enthousiasme. Les sociétés populaires gouvernèrent la ville; les mesures les plus énergiques furent adoptées contre l'ennemi du dehors, contre les conspirations de l'intérieur, sans qu'on s'écartât du respect le plus scrupuleux pour la vie et les propriétés des adversaires de la République ; ce fut la réaction thermidorienne qui donna le signal des proscriptions et des massacres. Plus tard, en 1815, Lons-le-Saunier fut le théâtre d'un drame qui eut aussi un déplorable et sanglant dénouement. Une partie des troupes destinées à arrêter dans sa course victorieuse Napoléon, revenant de l'île d'Elbe, était concentrée à Lons-le-Saunier ; c'est sur la place, où il les passait en revue, que Ney prononça les paroles qui motivèrent ensuite sa condamnation devant la cour des pairs. Ce triste épisode est le dernier qui se rattache à l'histoire politique de Lons-le-Saunier. Son importance commerciale a suivi depuis un siècle une marche progressive; la translation dans ses murs du siège administratif du département a contribué aussi au rapide accroissement de sa population; nous avons vu qu'elle possédait aujourd'hui près de 12,000 habitants; avant la Révolution, le chiffre ne s'en élevait guère à plus de 2,000 et il atteignait déjà 6,000 dans les premières années du premier Empire. La ville est située sur la Vallière, au fond d'un bassin formé par des montagnes d'une hauteur perpendiculaire de 300 à 400 mètres, à l'entrée d'une gorge qui conduit aux basses plaines du Jura. Les pentes inférieures de ces montagnes sont plantées de vignes et soigneusement cultivées, ce qui donne au paysage un aspect grandiose et gracieux.

Lons-le-Saunier est propre, bien bâti ; ses rues sont bien percées, larges et éclairées au gaz ; la principale est bordée d'arcades qui forment des espèces de galeries comme on en voit à Berne, à La Rochelle et dans quelques autres anciennes cités. Le terrain manque de solidité parce que, sans doute, il repose sur des bancs de sel gemme que les eaux dissolvent; c'est ce qui explique pourquoi les monuments y sont rares. Nous citerons, toutefois : l'église paroissiale de Saint-Désiré, bâtie sur une crypte romane, et peut-être même sur l'emplacement d'un temple païen, dans le faubourg qui était l'ancien Lons-le-Saunier ; l'église des Cordeliers, dont plusieurs chapelles datent du XIVe et du XVe siècle ; l'hôtel de ville, construit sur les ruines du château des princes de Châlon, et dans lequel se trouve la bibliothèque publique contenant 20,000 volumes et quelques manuscrits ; le musée, attenant à l'hôtel de ville ; l'hôtel de la préfecture, établi dans l'ancien prieuré des bénédictins restauré à cet effet ; l'Hôtel-Dieu, le théâtre, le palais de justice, la prison cellulaire départementale, et le grand séminaire qui s'élève sur l'emplacement du palais des comtes. N'oublions pas la grande place, que décore une statue en bronze du général Lecourbe, les places de la Paix et de l'Hôpital, ornées l'une d'une copie en bronze de la Vénus de Médicis, l'autre d'une jolie statue d'Hébé.

Mais la curiosité la plus intéressante qu'offre la ville est le puits des salines, situé à l'angle septentrional de Lons-le-Saunier. Il est de forme carrée ; il a 19m,50 de profondeur sur environ 5 de largeur.

Un tournant, mû par un courant d'eau douce, fait jouer quatre pompes qui tirent, sans discontinuer, l'eau salée du puits, la versent dans un auget en forme de canal qui la porte aux salines, à 2 kilomètres de là, dans la gorge à l'ouest de la ville. L'eau douce, qui a mis la mécanique en jeu, fait aussi la même route pour faire mouvoir encore d'autres tournants à la saline même, afin de faire monter les eaux salées à une hauteur de 11 mètres, d'où elles se répandent sous trois ailes de bâtiments de plus de 400 mètres de façade chacun. C'est de ces bâtiments de *graduation* qu'elles filtrent pour ainsi dire goutte à goutte à travers des épines amoncelées avec art, et que, se dépouillant par cette filtration de leurs parties hétérogènes, elles parviennent à la longue dans des canaux souterrains, d'où elles coulent dans d'immenses

chaudières, sous lesquelles un feu toujours égal les évapore, les cristallise et les réduit en sel.

Ce sel, qui se consomme dans les départements environnants et qui s'exporte dans plusieurs cantons de la Suisse, est pour Lons-le-Saunier l'objet d'un commerce considérable, ainsi que les fromages dont nous parlerons plus spécialement, les vins et eaux-de-vie, les fers, les bois de construction et les ustensiles de ménage en bois de sapin. Lons-le-Saunier possède, en outre, de nombreuses tanneries et corroiries, des fabriques de bonneterie et de potasse; cette ville, enfin, est un important entrepôt pour toutes les marchandises que le Jura échange avec la Bourgogne, Lyon, le centre et le Midi de la France.

C'est la patrie du lieutenant général Lecourbe et du littérateur Bousson de Mairet. C'est à Montaigu, près de Lons-le-Saunier, qu'est né Rouget de Lisle, l'auteur de la *Marseillaise*.

Les armes de Lons-le-Saunier sont : *écartelé au 1er d'azur, à une N d'or surmontée d'une étoile rayonnante de même; au 2e d'azur, à la bande d'or; au 3e de gueules, au cor d'argent; au 4e d'or plein.*

Bletterans. — Bletterans, chef-lieu de canton, arrondissement et à 12 kilomètres au nord-ouest de Lons-le-Saunier, est un gros bourg situé entre deux dérivations de la Seille et peuplé par 1,308 habitants; il est mis en communication avec la ligne du chemin de fer de Vesoul à Besançon et Lyon (réseau Paris-Lyon-Méditerranée) par la station de Lons-le-Saunier.

Placé sur la frontière du duché de Bourgogne, Bletterans était autrefois considéré comme l'une des principales places fortes de la province et la clef du bailliage d'Aval; sa seigneurie, qui appartenait aux princes de Châlon-Arlay, avait titre de vicomté. Le duc de Longueville s'en empara en 1637. Des incendies détruisirent successivement ce bourg en 1427, 1452, 1559 et 1637, ce qui explique la régularité de sa construction, à laquelle elle doit d'être une des plus jolies petites villes du Jura. De son église, dont la fondation remonte à 1290, il ne reste que le chœur et la tour. L'industrie y est représentée par des fabriques de poterie et de tuyaux de drainage; le commerce, favorisé par plusieurs foires, a pour objet les céréales et le bétail.

Les armes de Bletterans sont : *de gueules, à trois molettes d'éperon d'or;* — aliàs : *d'azur, au lion rampant d'or.*

Orgelet. — Orgelet, au pied du mont Orgier, qui peut-être lui a donné le nom qu'il porte, chef-lieu de canton, arrondissement et à 19 kilomètres au sud-sud-est de Lons-le-Saunier, est une petite ville peuplée par 1,737 habitants et disposée en forme de fer à cheval; elle communique avec la ligne du chemin de fer de Vesoul à Besançon et Lyon par la station de Lons-le-Saunier. Elle jouissait jadis d'une importance assez grande; c'était le chef-lieu d'un bailliage de la province. Elle existait assurément à l'époque celtique, car son territoire est parsemé de vestiges mégalithiques, tels que peulvans, menhirs, galgals, dolmens et tombelles. Les Romains y établirent un poste militaire important; au moyen âge, elle fut une des plus vastes baronnies de la contrée; les princes de Châlon-Auxerre y avaient un château, lequel fut démantelé une première fois par Louis XI en 1475, puis presque détruit par le maréchal de Biron en 1595. En 1694, la ville fut prise et saccagée par les Français; enfin elle fut accablée de réquisitions en 1814 et en 1815. On y remarque, en fait de monuments : des restes de remparts bien conservés, ainsi que des arcades voûtées qui s'étendaient du manoir à l'église paroissiale; sur l'esplanade, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur les vallées de l'Ain et de la Valouse, se dresse une statue monumentale de la Vierge, copie de celle de Notre-Dame de Fourvières, érigée en 1862; sur la promenade de l'Orme, on admire un antique et gigantesque tilleul. Le littérateur Paul Ducret, le maréchal de camp Urbain Devaux, sont nés dans cette localité. L'industrie y est représentée par des tanneries, fabriques de colle forte, tuileries, fromagerie; exploitation de marne, de sablières, de minerai de fer, de carrières de tuf et de pierre. Le commerce, favorisé par plusieurs foires, a pour objet le bétail, les chevaux, les mulets, les chèvres, les moutons, les volailles et le blé.

Les armes d'Orgelet sont : *d'azur, à trois épis de blé d'or, rangés en fasce.*

Saint-Amour. — Saint-Amour, station de la ligne du chemin de fer de Vesoul à Besançon et Lyon (section de Lons-le-Saunier à Bourg, réseau Paris-Lyon-Méditerranée), avec embranchements sur Dijon par Pontarlier et par Louhans, sur la rive

droite du ruisseau de Besançon, chef-lieu de canton, arrondissement et à 34 kilomètres au sud-sud-ouest de Lons-le-Saunier, est une petite ville propre, bien bâtie, mais dont les rues sont étroites; elle compte 2,439 habitants. L'origine de cette ville est fort ancienne, comme le montre la découverte que l'on a faite sur son territoire de médailles romaines. Elle s'appela d'abord *Vincelles-la-Jolie*, et changea ce nom gracieux pour celui qu'elle porte aujourd'hui lorsque les reliques de Saint-Amator y furent apportées. En 1793, elle fut un instant nommée *Franc-Amour*. Ses premiers seigneurs furent les sires de Salins qui, vers le milieu du XIIe siècle, la cédèrent à la famille de L'Aubespin, dans laquelle elle resta jusqu'en 1450; en 1790, elle appartenait à la maison de Choiseul. Cette place soutint plusieurs sièges : Henri IV s'en empara en 1595; l'armée du duc de Longueville la brûla en 1636. C'est la patrie de Guillaume de Saint-Amour, l'un des plus illustres écrivains du XIIIe siècle, professeur et recteur de l'Université de Paris. On remarque à Saint-Amour l'église, surmontée d'un clocher très élevé; le collège, placé dans une partie des bâtiments de l'ancien couvent de la Visitation; l'hôtel de ville, édifice moderne sur la place d'Armes; l'hôpital, qui occupe l'ancien couvent des capucins. L'industrie consiste en fabriques de velours, de machines et l'exploitation de carrières de pierre et de marbres; il s'y fait un certain commerce de grains, légumes, bestiaux, volailles, quincaillerie, étoffes, etc.

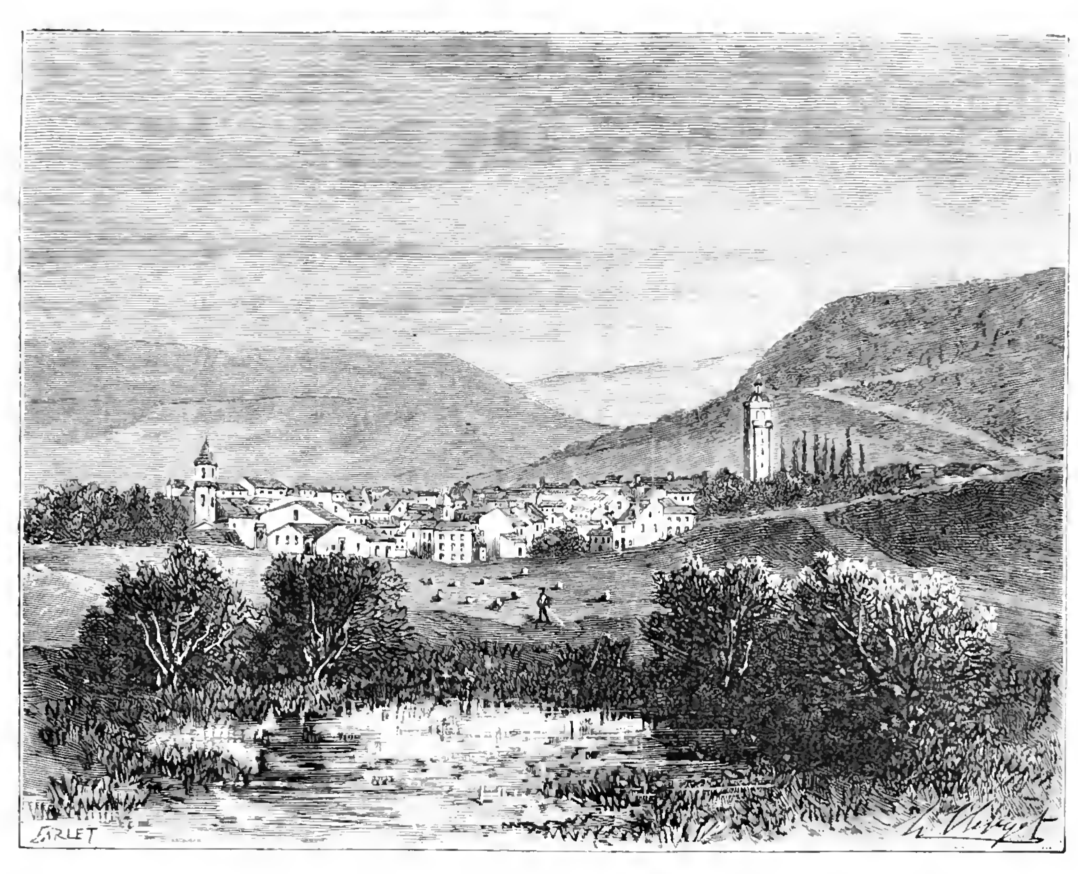
Les armes de Saint-Amour sont : *d'or, au lion rampant de sable, lampassé de gueules, onglé et couronné d'argent.*

Chateau-Chalon. — Château-Châlon (*Castellum Carnones*), canton de Voiteur, arrondissement et à 13 kilomètres au nord-nord-est de Lons-le-Saunier, sur la croupe d'une montagne inaccessible sur la plupart de ses faces, est un bourg peuplé de 591 habitants, qui doit sa célébrité à l'excellence de ses vins, comparables à ceux de Tokai, et surtout aux ruines de son ancienne abbaye et aux souvenirs qu'elles rappellent. La fondation de cet établissement remonte, dit-on, au VIIe siècle et est attribuée à Robert Patrice, premier juge de la contrée qui devint plus tard la province de Franche-Comté. La première église du monastère fut consacrée par saint Léger, assisté de treize autres évêques, dans le temps, sans doute, où ce prélat était ministre et tout-puissant sous le règne de Clotaire II, et sous la régence de la reine Batilde, mère de Clotaire III. La pompe déployée en cette occasion prouve l'importance de l'établissement. On trouve, en effet, dans la liste des abbesses de cette maison, des princesses du sang des comtes de Bourgogne et des dames portant les noms les plus illustres de la province. Les religieuses suivaient la règle de Saint-Benoît; elles n'étaient pas cloîtrées et vivaient dans des habitations particulières. Sur le sommet de la montagne, au sud, on voit encore d'importants restes des constructions d'autrefois. Le monastère se composait de petites maisons isolées, séparées par des corridors plutôt que par des cours, sans alignement et rustiquement construites; leur aspect est loin de répondre à la célébrité et à la richesse de l'abbaye. La salle de l'abbesse, seule, avait quelque majesté; elle était précédée d'un vestibule d'architecture gothique assez semblable au porche d'une église. Le bourg, situé sur une montagne élevée, à 400 mètres au-dessus de la plaine, près de la rive droite de la Seille, est généralement mal bâti et formé de rues étroites et irrégulières; mais la campagne environnante est délicieuse par la variété des sites et la richesse de la végétation. La tour de Charlemagne, antique forteresse qui domine les ruines de l'abbaye, et, sur une montagne qui est en face, un petit château flanqué de plusieurs tours et de construction fort ancienne ajoutent encore au caractère et au pittoresque du paysage.

Saint-Claude (lat. 46° 23′ 13″; long. 3° 31′ 48″ E.). — Saint-Claude (*Jurense monasterium Sancti Claudii*), au confluent de la Bienne et du Tacon, dans une situation extrêmement pittoresque, bâtie à mi-côte entre trois montagnes, à l'extrémité d'une profonde vallée, à 56 kilomètres au sud-sud-est de Lons-le-Saunier, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, peuplée de 7,550 habitants, siège d'un évêché, d'un tribunal de première instance et de commerce, d'une chambre consultative des manufactures, avec société d'agriculture et collège communal, est une petite ville qui doit son origine à une abbaye dont l'histoire est la sienne. Les fondateurs de cette abbaye furent deux frères, saint Romain et saint Lupicin, qui vivaient dans le Ve siècle. Le premier se retira d'abord seul dans la partie du mont Jura la plus montueuse, la plus stérile et la plus solitaire, qu'on appelait Condat,

pour y mener la vie hérémitique. Quelque affreux que fût ce désert, le bruit de ses vertus et de ses austérités lui attira un grand nombre de disciples; son frère Lupicin, qui était marié, ayant perdu sa femme, s'empressa d'aller le rejoindre. Saint Romain mourut en 460, âgé de soixante-dix ans, et eut pour successeur saint Lupicin, de l'austérité duquel on raconte des traits merveilleux. Sous son administration, qui dura vingt ans, on continua à mener dans ce monastère la vie anachorétique. Mais saint Ouyan, qui lui succéda, y établit la vie cénobitique, suivant une règle qu'on croit avoir été dictée par saint Martin, évêque de Tours. A la mort de ce saint abbé, le monastère prit son nom, à cause des grands changements qu'il y avait opérés. Saint Olympe fut le sixième abbé; c'est sous lui que l'on commença à bâtir des maisons autour de l'abbaye. L'abbé était déjà seigneur de tous les environs par la donation que lui en avaient faite les rois de la première race. Les religieux travaillaient et cultivaient ce terrain de leurs propres mains; mais, comme il y en avait plus que les moines n'avaient pu en défricher, l'abbé Olympe permit aux habitants des pays voisins de s'y établir. Bientôt la ville eut une population assez nombreuse pour réclamer la construction d'une église paroissiale; elle leur fut accordée par saint Olympe à la fin du VIe siècle. Au VIIe siècle parut saint Claude. Pendant cinquante ans il gouverna l'abbaye, qui prit son nom et le donna à la ville. Il était, dit-on, de la plus haute naissance. Ses vertus, plus encore que sa noblesse, l'élevèrent au siège archiépiscopal de Besançon. Mais, après avoir administré ce diocèse pendant assez longtemps, sans perdre de vue son ancienne abbaye, il y revint et y mourut en 696. Son successeur, saint Hippolyte, fut évêque de Belley; il attira sur l'abbaye les libéralités de Charlemagne. Il existe une charte de ce prince comprenant donation, non seulement de terres, mais de familles entières attachées comme serfs au domaine de Saint-Claude. Le diplôme ajoute que l'empereur donne ses sujets à l'abbaye à cause de la douceur et de la charité de l'abbé. Ces conditions de la donation ne se transmirent pas, malheureusement, avec la même régularité que les droits de possession; l'augmentation de puissance, l'accumulation des richesses entraînèrent le relâchement de la discipline; la préoccupation des intérêts matériels éloigna les moines de Saint-Claude du but pieux que leurs prédécesseurs s'étaient proposé; et le monastère qui avait été l'asile des premiers bienfaiteurs du pays, de ces travailleurs infatigables qui avaient défriché et fertilisé les flancs des montagnes, devint le refuge de l'oisiveté, du luxe et de la tyrannie. Après s'être enrichie sous les successeurs de Barberousse comme sous ceux de Charlemagne, après avoir contracté au XIIIe siècle avec le chapitre de Lyon une espèce d'alliance de noblesse, après avoir inscrit dans ses archives et sur la liste de ses abbés les noms les plus illustres de la chrétienté, l'abbaye de Saint-Claude, au XVe siècle, s'était laissé envahir par d'assez graves abus pour nécessiter l'intervention du pape et de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Il y avait longtemps déjà que les abbés ne résidaient plus, lorsque, en 1742, le dernier titulaire, le comte de Clermont, de la maison de Condé, ayant donné sa démission, l'abbaye fut érigée en évêché du consentement des archevêques de Lyon et de Besançon, aux dépens desquels fut formé le nouveau diocèse, composé de quatre-vingt-sept paroisses, qui presque toutes étaient déjà dépendantes de l'abbaye de Saint-Claude. Les moines eurent le titre de chanoines. Malgré les réclamations des habitants, auxquelles Voltaire prêta le secours de son éloquence et la puissance de son ironie; malgré les intentions conciliatrices du roi Louis XVI, le chapitre s'obstina à maintenir sur ses domaines les droits féodaux, qui avaient été concédés à la vieille abbaye dans des circonstances si différentes. L'évêque, comme autrefois l'abbé, pouvait légitimer, anoblir, faire grâce, nommer à tous les emplois de juges, prévôts, notaires et de grande judicature. Les biens du père de famille décédé appartenaient à l'évêque et au chapitre si ses enfants n'avaient constamment vécu avec lui à la même table et sous le même toit. L'étranger qui habitait un an et un jour une maison mainmortable était déclaré serf à jamais; et s'il lui arrivait de quitter la terre de Saint-Claude, le droit de poursuite attribuait toutes ses propriétés présentes ou futures, en quelque pays qu'elles fussent situées, au fisc épiscopal. La même confiscation s'exerçait sur les biens de la femme qui avait passé ailleurs que dans la maison de son père, fût-ce chez son propre époux, la nuit qui avait suivi la célébration de son mariage. La Révolution put seule faire justice de ces iniquités.

L'histoire de la ville est sans intérêt. Perdue au fond des montagnes du Jura, protégée par sa qua-



Arbois.

lité de ville abbatiale, elle ne vit son repos troublé qu'en 1639, pendant la guerre de dix ans. La Mothe-Houdancourt et le duc de Saxe-Weimar se présentèrent devant ses portes, et, quoiqu'on ne leur eût opposé aucune résistance, ils firent incendier les habitations particulières, se faisant scrupule toutefois de violer l'abbaye ou aucune de ses dépendances. La peste décima la population en 1630 et en 1641 ; mais le feu est le fléau dont Saint-Claude eut principalement à souffrir. La ville fut détruite presque en totalité par plusieurs incendies, notamment en 1520, en 1579, en 1699. Cent ans plus tard, le 20 mai 1799, un accident du même genre, mais plus terrible que tous les autres, ne laissait pas une seule maison debout et coûtait la vie à plus de cent personnes. Un don de 750,000 francs, fait par le gouvernement, et de nombreuses collectes recueillies dans toutes les parties de la France aidèrent Saint-Claude à se relever de ses ruines. La ville a donc aujourd'hui un aspect moderne : elle est bien bâtie, bien percée et ornée de plusieurs fontaines. Elle est très pittoresquement située à l'extrémité d'une profonde vallée, circonscrite par les hautes montagnes boisées et les rochers arides du Jura, à mi-côte, entre trois montagnes, dont l'une, le mont Bayard, la domine de plus de 300 mètres, au confluent de la Bienne et du Tacon, que l'on passe sur un pont suspendu de 148 mètres de longueur. On peut citer comme dignes d'être visitées : la cathédrale, les stalles de l'église Saint-Pierre et une charmante promenade pratiquée dans les rochers que baignent les eaux de la Bienne.

Au temps où les reliques vénérées du patron de la ville attiraient à Saint-Claude de nombreux pèlerins, les habitants leur vendaient de pieuses images sculptées dans le buis qui croît abondamment dans leurs montagnes. Cette industrie, modifiée par le temps, est aujourd'hui la grande ressource du pays, La corne, l'écaille, l'os, l'ivoire se métamorphosent comme le bois et le buis entre les mains d'habiles

ouvriers en mille produits divers, boutons, tabatières, peignes, chapelets, instruments à vent, pipes en bruyère, et deviennent l'objet d'un commerce important auquel il faut encore ajouter des tanneries, papeteries, tuileries, poteries, filatures hydrauliques de coton, fabriques de quincaillerie, clouteries et entrepôt des salines de l'Est.

Saint-Claude est la patrie de l'historien Dunod de Charnage et de l'agronome Dalloz.

Les armes de la ville sont : *d'or, à un pin de sinople, au chef d'azur, à un croissant montant d'argent.*

Septmoncel. — Septmoncel, canton, arrondissement et à 10 kilomètres au sud-est de Saint-Claude, est un village peuplé de 1,310 habitants, situé dans une vallée de la troisième chaîne du Jura parallèle aux Alpes, au milieu des fertiles pâturages auxquels le pays doit sa célébrité et sa richesse.

Les fromages de Septmoncel sont les meilleurs du département; ils sont persillés et se rapprochent beaucoup de ceux de Roquefort, tant pour le goût que pour l'apparence. Les habitations dépendant de la commune et éparses dans la montagne sont souvent, pendant plusieurs mois de l'hiver, entourées de neiges qui interceptent entre elles toute communication; la vallée de Chaud-Berthod est plus exposée encore à cet inconvénient que les localités environnantes. Cette séquestration forcée a donné naissance à plusieurs industries sédentaires qui occupent les longues veillées des montagnards emprisonnés. La fabrication des bas en fil et en coton, les ouvrages au tour et principalement la taille des pierres fines et fausses sont autant de ressources qui viennent s'ajouter aux produits de la fromagerie et entretiennent l'aisance et le bien-être dans le pays. Un terrible incendie a détruit presque entièrement le village en 1826 ; ce désastre a été promptement réparé. On visite dans les environs de Septmoncel les cascades du Flumen, les grottes des Sarrasins, et l'on cite aussi un écho fort remarquable, qui reproduit très distinctement les intonations de la voix et même les syllabes des mots qui sont prononcés.

Morez. — Morez, dans une situation pittoresque, sur la Bienne, au fond d'une gorge très longue et très étroite, chef-lieu de canton, à 22 kilomètres au nord-est de Saint-Claude, est une petite ville peuplée de 5,419 habitants, à peu de distance de la frontière de la Suisse. Les montagnes qui forment la gorge dans laquelle elle est bâtie s'élèvent de part et d'autre avec aussi peu d'inclinaison et, pour ainsi dire, avec autant de nudité qu'une muraille, au faîte de laquelle commencent des forêts qui couvrent la rotondité des montagnes. Si l'on se figurait que Morez, qui ne consiste principalement qu'en une longue rue, n'est, par suite de sa position quasi souterraine, qu'une sorte de caveau, ce serait une erreur; la gorge au fond de laquelle cette ville est construite se dirigeant du nord au sud, point où elle est évasée, le soleil l'éclaire et la réchauffe durant la plus grande partie du jour. Au XVI[e] siècle, Morez n'existait pas encore, ou plutôt ce n'était alors qu'un hameau perdu au fond d'un abîme; elle doit sa prospérité au torrent au bord duquel elle est située, quand tant d'autres villes ont à déplorer un pareil voisinage. Ce faible cours d'eau, en effet, fait mouvoir, dans un espace de quelques centaines de mètres, des forges, des moulins, des tréfileries et un grand nombre de manufactures. C'est seulement en 1532 que furent organisées à Morez les premières usines; en 1563, François Malfroy et Étienne Morel en établirent d'autres plus importantes. Suivant quelques auteurs, ce serait du nom de ce dernier que la ville aurait pris celui qu'elle porte. On remarque dans cette localité une église construite en 1827; un hôtel de ville, bâti en 1842; une belle fontaine sur sa grande place ; un hôpital, ouvert en 1860; une halle et un bureau de douanes. Morez communique avec le grand réseau des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée par la station de Champagnole (ligne d'Andelot à Champagnole). Son industrie consiste en une manufacture très importante d'horlogerie (pendules, régulateurs, etc.); fabriques de verres de lunettes, clouterie, fabrique de caisses d'horloges en bois, de couverts et orfèvrerie en ruolz, forges, fonderies de cuivre, tréfileries, manufacture de fer émaillé, fabrique et taillage de limes, de mètres et de mesures linéaires ; moulins, scieries, etc. On exploite sur son territoire du minerai de fer en roche. Aux environs, il existe de belles promenades d'où l'on jouit de magnifiques points de vue. Claude Jobez, membre du directoire du département en 1795, l'un de ceux qui ont le plus contribué au développement du commerce et de l'industrie de Morez, et Emmanuel Jobez, élu plusieurs fois député du Jura, y sont nés.

Les Rousses. — Les Rousses, canton de Morez, arrondissement et à 25 kilomètres au nord-est de Saint-Claude, est un bourg peuplé de 2,518 habitants, situé sur l'extrême frontière de Suisse et construit sur un plateau élevé, au milieu d'une plaine aride et dépouillée, au point de partage des eaux du Jura. L'église même du village est le centre où s'opère cette séparation; chaque orage en donne une preuve fort singulière : l'eau qui tombe alors sur chacune des pentes de la toiture de cet édifice forme deux ruisseaux qui suivent deux directions bien différentes : une partie va se perdre dans le lac des Rousses, passe de là dans celui des Charbonniers, puis dans celui de Neufchâtel, par la rivière d'Orbe, pour gagner l'Aar, le Rhin et enfin la mer du Nord, en un mot, appartient au bassin du Rhin, tandis que l'autre partie appartient au bassin du Rhône, car elle se déverse dans la Bienne, la Bienne se réunit à l'Ain, l'Ain au Rhône, qui, comme on le sait, a son embouchure dans la Méditerranée. De ce point, on découvre un horizon fort étendu.

Le *lac des Rousses* est situé au nord-est, dans une vallée de 30 kilomètres de longueur, formée d'un côté par le Risoux, et de l'autre par le Noirmont.

Le *Fort des Rousses*, de construction récente, défend le passage du haut Jura et est classé parmi les places de guerre de première classe; il a 1,000 mètres de longueur sur 180 mètres de largeur, sans tenir compte des fossés; il est entouré de dix bastions et renferme de vastes casernes en pierre de taille.

Il est fait mention des Rousses, pour la première fois, en 1283. En 1813, le prince de Schwartzenberg arriva aux Rousses, se dirigeant sur la Franche-Comté, à la tête d'une armée de 25,000 à 30,000 hommes, et frappa la commune d'une contribution de guerre; en 1815, 500 Français y luttèrent héroïquement contre 25,000 Autrichiens.

L'élève des bestiaux et la fabrication du fromage sont les principales ressources du pays. Chaque matin, au signal donné par la trompe du pâtre communal, les troupeaux sortent de leurs étables et se répandent dans les verdoyantes prairies qu'ombragent les sapins séculaires; le soir, la rustique harmonie des sonnettes annonce de loin le retour de la troupe réunie : chaque bête regagne d'elle-même son logis; le troupeau, si considérable à l'arrivée, diminue de porte en porte; la dernière maison du village reçoit le dernier groupe sans que le moindre désordre, la moindre confusion trouble jamais le pacifique et pittoresque cortège. L'hiver, fort rude dans cette contrée, est consacré aux travaux d'horlogerie. Il y a aux Rousses un poste et un bureau de douanes.

Dôle (lat. 47° 5′ 33″; long. 3° 9 29″ E.) — Dôle (*Dolum, Dola Sequanorum*), station des lignes des chemins de fer de Dijon à Belfort, de Dôle à Pontarlier et de Châlon à Dôle (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), sur une colline au pied de laquelle coulent le Doubs et le canal du Rhône au Rhin, à 55 kilomètres au nord de Lons-le-Saunier, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, peuplé de 12,924 habitants, siège d'un tribunal de première instance et de commerce, d'une société d'agriculture et d'un collège communal, est, grâce à sa situation, un centre important d'industrie. C'était autrefois la capitale du bailliage du Milieu, ce qui s'explique par sa position centrale dans l'ancienne province de Franche-Comté.

L'origine de cette ville est antérieure à la domination romaine; malgré l'obscurité qui enveloppe cette période de son histoire, il est hors de doute que c'était déjà une cité importante sous les successeurs de César. La preuve en existe non seulement dans le témoignage des historiens latins, mais encore dans quelques vestiges d'un amphithéâtre, dans les débris d'un aqueduc et quelques restes de cette voie magnifique que les Romains avaient construite de Lyon aux rives du Rhin. Cependant les annales de Dôle semblent interrompues pendant plusieurs siècles; nous n'y trouvons quelque clarté qu'au commencement du xe siècle, lorsque la Franche-Comté est soumise par des comtes particuliers qui viennent s'y établir : Besançon refusant de les reconnaître et de les recevoir en sa qualité de ville impériale.

Les comtes de Bourgogne fixèrent donc leur résidence à Dôle, y tinrent leur cour, l'embellirent et en firent un séjour si brillant qu'on la surnomma *Dôle-la-Joyeuse*. Frédéric Barberousse, devenu possesseur de la province, habita Dôle à diverses reprises et augmenta le château des anciens comtes. En 1274, la comtesse Alix accorda une charte communale aux habitants. Le siècle suivant fut signalé par les dévastations que commirent dans le pays les grandes compagnies; Dôle s'en affran-

chit en payant rançon. Le règne des quatre ducs fut pour cette ville, comme pour le reste de la province, une époque de prospérité. Dôle eut alors un parlement et une université. Ce dernier établissement fut fondé par Philippe le Bon, en 1435. Les habitants eurent une prompte occasion d'en témoigner leur reconnaissance. La même année, tandis que Philippe était dans ses domaines de Flandres, son beau-frère, le duc de Bourbon, vint attaquer la Franche-Comté; déjà il s'était emparé de plusieurs places lorsqu'il se présenta sous les murs de Dôle. Les habitants firent si bonne contenance que le duc fut contraint de renoncer à ses projets sur la ville. Fidèles aussi à l'héritière de Charles le Téméraire, ils luttèrent non moins courageusement contre l'habile Louis XI. Mais la ruse obtint ce que la force n'avait pu accomplir. D'Amboise introduisit ses soldats dans la ville; les habitants surpris défendirent le terrain pied à pied jusque sur la grande place, où ils aimèrent mieux périr les armes à la main que de se rendre. Il n'y eut à l'époque de cette destruction que trois édifices conservés : la tour de Vergy, l'église des Cordeliers, qui servit d'asile aux femmes, aux enfants et aux vieillards, et la maison de Jean de Vurry, trésorier des ducs de Bourgogne, dans laquelle d'Amboise était logé. Dôle se ressentit longtemps du coup terrible qui lui avait été porté; c'était alors, disent les naïfs chroniqueurs contemporains, *Dôle la Dolente*. Elle se releva de ses ruines sous la domination espagnole. L'empereur Charles-Quint encouragea les constructions nouvelles et releva les fortifications; il ajouta un rempart aux anciens murs encore solides et fit creuser des fossés au pied des tours. Cette restauration suffit jusqu'au moment où, sous Louis XIII, les Français menacèrent la Franche-Comté, et Dôle en particulier. Alors on s'attacha à augmenter et à perfectionner les défenses de la ville : on creusa davantage les fossés, sur leur front on traça un chemin couvert, on commença même des ouvrages avancés et l'on construisit des ravelins devant les portes. Ces travaux n'étaient pas achevés lorsque le prince de Condé, père du grand Condé, vint à la tête d'une armée française assiéger Dôle, en 1636. Ayant sommé la garnison de se rendre : « Rien ne nous presse, répondit le commandant de place Laverne; après un an de siège, nous délibérerons sur le parti à prendre. » Condé multiplia follement les attaques, adressa aux habitants sommations sur sommations sans remporter aucun avantage qui pût les faire prendre au sérieux; sa conduite enfin devint si ridicule qu'on le somma à son tour de lever le siège. Un trompette vint lui déclarer que, s'il voulait se retirer, les habitants de Dôle lui accorderaient six jours francs, afin qu'il pût s'en aller en sûreté avec son armée; que si Son Altesse rejetait cette offre, elle pourrait bien s'en trouver mal. Le prince courroucé répondit qu'il ne recevrait pas ceux de Dôle à composition à moins qu'ils ne vinssent la lui demander la corde au cou. Les assiégés poussèrent l'insulte encore plus loin : ils menacèrent d'arrêter le prince devant leurs murs aussi longtemps qu'il était demeuré dans le ventre de sa mère, et puis de l'obliger ensuite d'en lever le siège. Condé redoubla d'efforts pour ne pas en arriver à une extrémité si honteuse; mais, après avoir épuisé toutes ses ressources, il dut se résigner à partir. On attribua aussi cette retraite à la nécessité d'aller couvrir la Picardie menacée. Après la levée de ce siège, les fortifications de Dôle reçurent encore de nouveaux accroissements; mais ces précautions ne purent sauver la ville. Louis XIV s'en empara en 1668; il la rendit à l'Espagne au mois de mai de l'année suivante, par le traité d'Aix-la-Chapelle; mais il la reprit en 1674, et le traité de Nimègue (17 septembre 1678) en assura pour toujours la possession à la France. Louis XIV fit d'abord réparer et augmenter les fortifications de la ville conquise; mais les dispositions peu sympathiques de la population le firent sans doute changer d'avis : il ordonna donc bientôt la cessation des travaux et la destruction de ce qui avait été fait. Dôle n'en continua pas moins à être classée parmi les places de guerre, mais elle perdit son parlement, son université et toute l'importance administrative dont elle jouissait comme quasi-capitale de la province. Les rigueurs exercées contre les protestants, puis leur bannissement, contribuèrent longtemps à rendre odieuse la domination française; il y eut plusieurs émeutes du peuple et de la bourgeoisie, qui reprochaient à la noblesse d'avoir trahi et livré le pays. Le temps et surtout la transformation politique et sociale de 1789 ont amorti ces haines et rétabli l'union. Une carrière nouvelle s'est ouverte pour Dôle; le commerce et l'industrie lui réservent des dédommagements qui l'empêcheront de regretter son rôle politique d'autrefois; quant à l'acceptation de la nationalité française, quoique récente, elle est aujourd'hui aussi sincère et aussi complète à Dôle qu'en aucune autre

ville de France. Elle se livrait en toute confiance aux travaux pacifiques quand éclata inopinément la déclaration de guerre avec la Prusse. Au cours de cette funeste lutte (1870-1871), Dôle fut occupée par les troupes de la IIe armée prussienne, commandée par le prince Frédéric-Charles.

La ville de Dôle est très agréablement située sur la rive droite du Doubs; elle s'élève sur la pente d'un riant coteau tourné au levant, couvert de vignobles et dont la rivière baigne le pied. Ses eaux sont amenées en ville par un canal qu'a fait creuser Charles-Quint. Le canal du Rhône au Rhin coule en dehors des murs. Les rues sont bien bâties, bien percées et arrosées par de nombreuses fontaines.

Les monuments les plus remarquables sont l'église paroissiale, dédiée à Notre-Dame, édifice gothique situé sur la place Royale. Il se compose de trois nefs soutenues par d'énormes piliers; on reproche au vaisseau d'être peut-être un peu trop élevé pour sa largeur. Le jeu d'orgues est fort admiré des connaisseurs : il est du célèbre Riepp. Il faut citer ensuite la tour de Vergy, qui sert actuellement de prison; le portail de la chapelle de la nouvelle maison d'arrêt, œuvre d'un style très pur et d'une noble simplicité; l'ancien collège des jésuites, le palais de justice, le collège, la bibliothèque, l'ancien hôtel de ville, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital général, le musée, l'école de dessin, la salle de spectacle, le dépôt de mendicité, le pont sur le Doubs; plusieurs fontaines, dont une autrefois consacrée, dit-on, à Diane, hors la ville, et celle qui décore la place principale. Les promenades sont nombreuses et ravissantes; elles conduisent à de beaux jardins et à des maisons de campagne du plus gracieux aspect; on visitera aussi avec intérêt la belle forêt de Chaux, l'une des plus importantes de France, percée de superbes avenues.

L'industrie de Dôle consiste dans des fabriques de bonneterie, de boules de bleu, de vinaigre, dans des tuileries, poteries, brasseries, forges et scierie hydraulique, dans l'éducation des vers à soie, la culture en grand du mûrier et des fleurs, notamment des roses, tulipes, etc., dont il se fait des envois jusqu'en Russie. Il se fait aussi un important commerce de grains, farines, vins, eaux-de-vie, vinaigre, bois, charbon, fer, marbre et meules de moulin, que l'on tire de l'arrondissement.

Dôle est la patrie de Jean de Vienne, célèbre amiral de France au XIVe siècle; du général Mallet, du chirurgien Lombard, et d'un grand nombre d'autres personnages distingués.

Les armes de la ville sont : *coupé, le chef d'azur semé de billettes d'or, au lion naissant d'or, mouvant de la pointe, qui est de gueules au soleil d'or;* et pour devise : JUSTITIA ET ARMIS.

MONT-ROLAND. — Mont-Roland, canton de Rochefort, arrondissement et à 6 kilomètres de Dôle, commune de Jouhe, village peuplé de 332 habitants, doit son nom et sa célébrité à un moutier, c'est-à-dire un monastère de moines noirs qu'y aurait fondé le fameux paladin Roland. Les circonstances de cette fondation sont aujourd'hui à l'état de légende confuse; mais la réalité du fait semble attestée par les débris d'une statue gigantesque. C'était celle du chevalier; il était représenté tenant d'une main sa lourde et longue épée, la fameuse *Durandal*, et portant sur l'autre le modèle du monastère qu'il avait fait élever. Cette statue décorait une des chapelles de l'église, à gauche du maître-autel. De toutes ces constructions, il ne reste plus que des ruines, mais elles sont d'un effet très pittoresque et encadrent magnifiquement l'informe et colossale image de Roland. Cassini choisit Mont-Roland pour une de ses stations lorsqu'il parcourut la France pour en lever la carte générale; on domine en effet de ce point le plus vaste horizon.

MONT-SOUS-VAUDREY. — Mont-sous-Vaudrey est une commune du canton de Montbarrey, située sur la Cuisance et à la jonction des routes de Poligny et de Salins à Dôle, à 18 kilomètres au sud-est de cette dernière ville; sa population est de 931 habitants.

Ce bourg est placé sur une éminence, au premier plan des belles montagnes du Jura; à ses pieds s'étend une vallée que l'on appelle poétiquement le *Val-d'Amour*. Ses maisons sont pittoresquement groupées ou enfouies dans des bosquets touffus. Au bas du bourg, une maison que l'on décore dans le pays du nom de Château, avec un petit parc anglais, grottes et pièces d'eau, reçoit chaque année, à l'époque de la chasse, un des enfants du pays qui, comme on le dit à Mont-sous-Vaudrey, *a fait fortune*. C'est M. Jules Grévy, fils d'un garde forestier principal, qui fit de bonnes études au collège de Poligny, s'est distingué au barreau de Paris, et, après avoir été successivement repré-

sentant du peuple, député, président de la Chambre, est aujourd'hui le troisième président de la troisième République française.

Poligny (lat. 46° 50′ 16″; long. 3° 22′ 27″ E.). — Poligny (*Polemniacum*, *Poliniacum Vascorum*), station de la ligne du chemin de fer de Vesoul à Besançon et Lyon (section de Mouchard à Lons-le-Saunier, réseau Paris-Lyon-Méditerranée), au pied du Jura, sur la Glantine et l'Orain, à 29 kilomètres au nord-nord-est de Lons-le-Saunier, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, est une ville propre, bien bâtie, assez bien percée, consistant en quatre rues parallèles, peuplée par 5,010 habitants, siège d'une société d'agriculture et d'un collège communal. C'était autrefois un des six sièges de justice du bailliage d'Aval.

L'origine de Poligny est incertaine et remonte indubitablement à une haute antiquité; selon quelques auteurs, ce serait le *castrum Olinum* des Romains, résidence du gouverneur de la Province séquanaise. Ce qui est plus authentique, c'est qu'au IXe siècle c'était déjà une cité considérable; sa belle situation en faisait une des habitations favorites des comtes de Bourgogne. Le château de Grimmont, où étaient déposés les titres de ces seigneurs, passait pour avoir été construit par le fameux Gérard de Roussillon. En 1288, une charte communale était octroyée aux habitants par le comte Ottenin; outre l'exemption de toutes tailles et servitudes, elle leur conférait le droit de faire gérer les biens de la commune par un conseil de prud'hommes librement élus, dont le nombre fut porté successivement de quatre à seize. La prospérité de Poligny se maintint jusqu'au XVe siècle; c'était, dit une chronique du temps, une des villes les mieux bâties du bailliage, et sans contredit aussi une des plus riches. En 1475, Jean de Chousat, conseiller du duc de Bourgogne, y fondait encore une collégiale composée d'un doyen curé, de douze chanoines et d'un bas chœur. A dater de cette époque, sa fortune change. En 1479, elle tomba au pouvoir des Français, et, jusqu'au combat de Dournon, elle fut le quartier général de Baudricourt. En 1595, Henri IV en personne vint assiéger cette place; les habitants lui résistèrent avec une rare énergie; la lutte se termina par une capitulation; la ville fut exemptée du serment, qui coûtait beaucoup à sa loyauté et paya une rançon; à défaut d'argent, on présenta au Béarnais une statue de la Vierge en vermeil et d'un riche travail : il refusa de retenir la *Mère de son maître*, se contenta d'emmener quelques otages et abandonna Poligny. La guerre de dix ans eut pour la ville des conséquences plus désastreuses; le duc de Longueville la prit d'assaut, en 1638, et la livra au pillage et à la dévastation; laissant après lui dans le fort de Grimmont une garnison, qui, pendant plusieurs années, continua le système d'exactions et de tyrannie de son général. Telles étaient cependant les ressources et la vitalité de Poligny, que la malheureuse cité commençait à sortir de ses ruines lorsque, en 1673, un terrible incendie la réduisait à trois rues, et le nombre de ses habitants à un peu plus de 2,000. C'est d'un véritable amas de décombres que Condé, l'année suivante, prit possession au nom de Louis XIV; le monarque ajouta de nouvelles ruines à tous ces débris; il fit raser le château de Grimmont.

Depuis le commencement du siècle, Poligny a retrouvé une partie de sa prospérité passée, et chaque jour se signale par quelque progrès dans cette voie de renaissance qui n'a été un instant troublée que par l'invasion allemande (1870-1871). Les troupes de la IIe armée prussienne, en effet, occupèrent Poligny durant quelque temps.

La ville est située au bord d'une grande plaine, près des sources de la rivière de la Glantine, au pied d'une montagne escarpée, contrefort d'une des hautes chaînes du Jura, et qui, par comparaison, fait paraître chétive et écrasée la ville, où l'on voit cependant nombre de grandes et jolies constructions. La rue principale est belle, propre et très longue; on y trouve plusieurs fontaines élégantes. Les édifices publics sont de style simple, mais noble; ils sont propres et spacieux. Les plus remarquables sont l'hôtel de ville, orné de deux gracieuses fontaines, et une place au centre de laquelle s'élève une autre fontaine en forme de pyramide, d'où sortent plusieurs jets d'eau retombant dans un vaste bassin en pierre de près de 8 mètres de diamètre. Le plan des boucheries est très remarquable; elles sont établies sur une voûte, sous laquelle coule un ruisseau; des trappes, ménagées à cette voûte et où tombent à l'instant toutes les immondices, permettent d'y entretenir une grande propreté.

L'industrie de Poligny consiste dans des fabriques de faïence commune, de futailles, huile, salpêtre, dans des teintureries, tanneries, scieries

hydrauliques de planches et martinets à fer. A tout cela, le sol joint ses richesses : grains, farines, vins rouges estimés, eaux-de-vie, cuirs et navettes. On exploite aussi dans les environs des carrières de marbre et d'albâtre, et les ouvrages au tour que fabriquent les habitants des montagnes, séquestrés dans leurs demeures pendant l'hiver, trouvent à Poligny des acheteurs entrepositaires qui les expédient dans l'intérieur de la France et même au dehors.

C'est la patrie du savant bénédictin dom Maur; de Jacques Coictier, médecin de Louis XI; de l'amiral d'Astorg et du brave général Travot, qui coopéra sous Hoche à la pacification de la Vendée.

Les armes de la ville sont : *coupé d'azur, semé de billettes d'or, au lion naissant d'or mouvant de la pointe, qui est d'argent simple;* et pour devise : A DIEU PLÈSE POLIGNY.

ARBOIS. — Arbois (*Arbosium*), station de la ligne du chemin de fer de Vesoul à Besançon et à Lyon (section de Mouchard à Lons-le-Saunier, réseau Paris-Lyon-Méditerranée), sur la Cuisance, arrondissement et à 8 kilomètres au nord-nord-est de Poligny, chef-lieu de canton peuplé de 5,027 habitants, siège du tribunal de 1re instance de l'arrondissement et d'un collège communal, est une jolie ville entourée de collines et divisée par la rivière qui la traverse en deux parties inégales. C'était autrefois, comme Poligny, un des bailliages d'Aval et une recette; elle possédait une collégiale fondée par Philippe le Hardi, un prieuré dépendant de l'évêché de Saint-Claude, deux couvents d'hommes, trois de femmes et une commanderie de Malte.

Quelque ancienne que soit l'origine d'Arbois, en qui plusieurs auteurs croient reconnaître l'*Arborosa* d'Ammien Marcellin, son existence historique n'est guère connue qu'à dater du XIe siècle. Son affranchissement et son érection en commune datent de 1282 et sont, par conséquent, antérieurs de six ans à la charte de Poligny. Le premier personnage historique dont le nom se rattache aux annales d'Arbois est la comtesse Mahaut d'Artois, femme d'Ottenin. Elle habitait à Arbois un château construit sans doute dans le temps des premières guerres féodales. Des souvenirs bien divers s'allient au nom de Mahaut. Les uns la représentent comme la bienfaitrice de la ville et lui attribuent la fondation de plusieurs pieux établissements. Gollut, de son côté, raconte un fait atroce qui démentirait cruellement l'opinion des autres historiens. « Comme il plut à Dieu, dit-il, envoyer une très âpre famine en la Bourgogne, la comtesse fit assembler un grand nombre de paouvres en une grange du village de La Châtelaine-sur-Arbois, auquel elle faisoit volontiers sa résidence; puis, les ayant fait enserrer, elle commanda que le feu fût mis en la grange, les faisant ainsi mourir. L'on ajoute qu'elle disoit que par pitié elle avoit fait cela, considérant les peines que ces paouvres devoient endurer en temps de si grande et tant étrange famine. » Arbois était le chef-lieu d'un des bailliages d'Aval. Philippe le Hardi y fonda un chapitre en 1385; Jean sans Peur y convoqua les états du comté en 1413 pour leur demander des subsides, et l'empereur Maximilien lui concéda, en 1493, un diplôme qui donnait à ses vins « toute franchise et libre circulation dans le comté de Bourgogne et dans l'Empire. »

Les discordes religieuses, les invasions françaises changèrent en guerre et en deuil la paix et la prospérité dont Arbois jouissait depuis plusieurs siècles. De Louis XI à Louis XIV, les habitants eurent de nombreux assauts à soutenir; leur ville fut plusieurs fois prise et saccagée. L'épisode le plus mémorable de cette période est la résistance que rencontra Biron, lieutenant de Henri IV, en 1595. Un brave officier, enfant du pays, nommé Joseph Morel, tint tête aux assiégeants avec une garnison de cent hommes, et, durant trois jours, il arrêta toute une armée au pied des murs d'Arbois. Biron, vainqueur enfin, mais mal inspiré par la colère, fit pendre le héros aux branches d'un arbre, qu'on montrait encore en 1836 dans la rue à laquelle la reconnaissance publique avait donné le nom de Morel.

Arbois est situé au fond d'un entonnoir formé par deux montagnes dont les versants sont très évasés. Les premiers plans sont couverts de jardins et de potagers; au-dessus sont de fertiles vignobles qui produisent des vins très renommés. La ville, traversée par la grande route, entourée de charmants paysages et de sites pittoresques, n'offre pas d'édifices remarquables ; mais, parmi ses constructions, le plus grand nombre est de bon goût, propre et de belle apparence. Nous nous contenterons de citer l'église paroissiale, dédiée à Saint-Just; l'hôtel de ville, qui occupe l'ancien couvent des Ursulines; l'hôpital, bâti en 1681 et

récemment agrandi; le collège communal, dans l'ancien couvent des Minimes; la bibliothèque publique, fondée en 1858; le vieux château, ancienne propriété des comtes de Bourgogne. Les sources de la Cuisance, peu éloignées de la ville, et les ruines du vieux château de la Madeleine sont un délicieux et très intéressant but de promenade.

Les excellents vins blancs d'Arbois ont une réputation qui nous dispense ici d'en faire l'éloge, c'est la principale richesse du pays; l'industrie des habitants y a joint des fabriques de papier, des martinets à fer, des scieries hydrauliques, des huileries, tanneries, des pépinières d'arbres à fruit et une belle nitrière. Le commerce consiste en eaux-de-vie, huiles, fleurs, fruits et autres produits du jardinage.

C'est la patrie des généraux David, Delort et Pichegru.

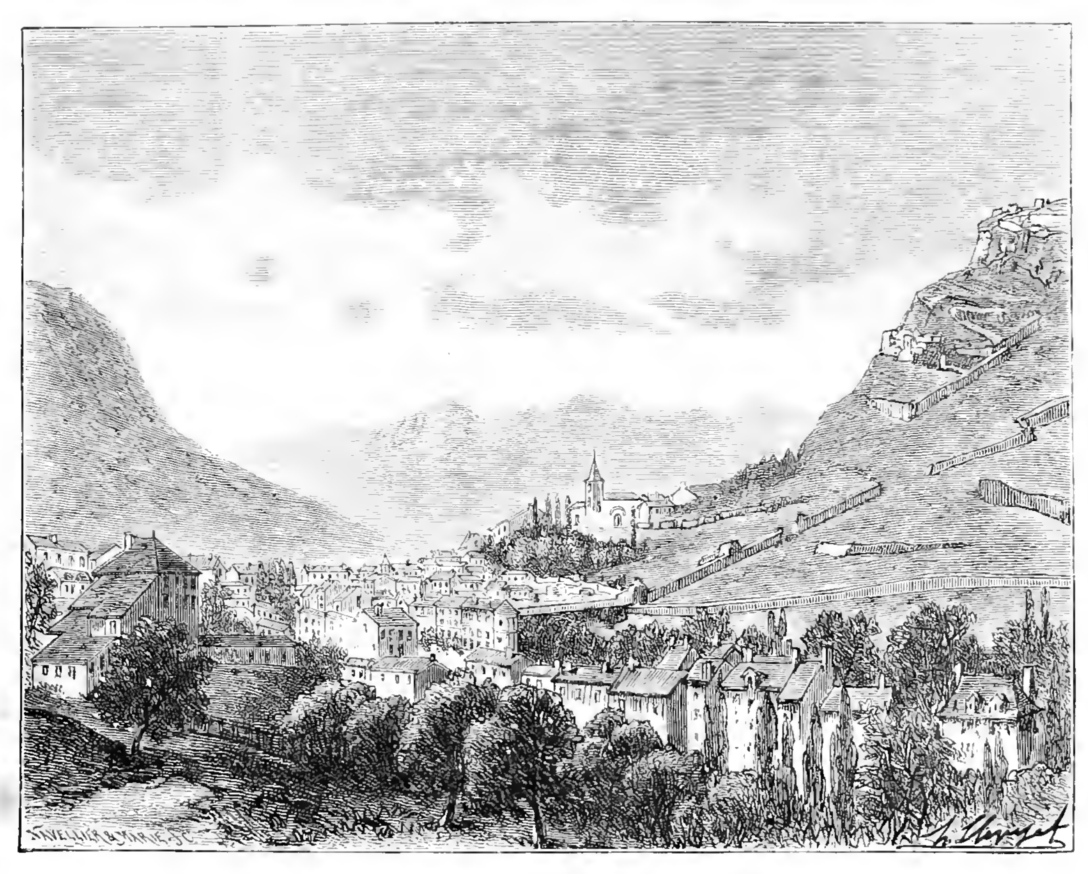
Les armes d'Arbois sont : *d'azur, à un pélican d'or avec sa piété de gueules*, ayant pour devise : HIC QUOS DILIGO, et AINSI DIEU AIDE ARBOIS.

CHAMPAGNOLE. — Champagnole, station de la petite ligne du chemin de fer d'Andelot à Champagnole (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), chef-lieu de canton, arrondissement et à 25 kilomètres au sud-est de Poligny, est un joli bourg peuplé de 3,418 habitants, qui ne doit sa place dans l'histoire du département au souvenir d'aucune calamité mémorable, mais que recommandent suffisamment les avantages d'une situation exceptionnelle et l'heureux parti qu'en a su tirer l'industrieuse activité de ses habitants. Ce bourg, bâti dans un site pittoresque, au pied du mont Rivel, sur la rive droite de l'Ain, ne consiste pour ainsi dire qu'en une première rue très large, longue d'un demi-kilomètre, dirigée du nord au sud, et coupée d'une seconde rue qui se dirige à l'occident. Il est traversé dans toute sa longueur par la route de Paris à Genève, qui joint à son extrémité méridionale une autre grande route conduisant de Lyon en Suisse. Cette position avantageuse, le voisinage des frontières, la pureté de l'air et l'agrément naturel de la situation ont rendu cette bourgade une des plus belles, des plus riches et des plus populeuses du département. La rivière de l'Ain y met en mouvement un grand nombre d'usines et une des plus belles tréfileries de fer qui existent en France. Cette belle manufacture et le bourg de Champagnole tout entier furent détruits par un incendie le 28 avril 1798. Le gouvernement abandonna pour la reconstruction 13,000 pieds de sapin des forêts de l'État; les souscriptions recueillies dans le département fournirent un secours de 150,000 francs. Les désastres du feu furent réparés, et Champagnole, réédifié sur un plan plus régulier et plus moderne, présente aujourd'hui un aspect aussi vivant qu'agréable.

Le très petit coteau sur lequel les maisons paraissent comme suspendues, le petit bassin animé par les bruyantes eaux de l'Ain, dont un magnifique canal se détache pour donner le mouvement à l'usine, pendant qu'un autre court de cascade en cascade à travers les jardins verser le trop-plein du lit principal, forment un horizon des plus circonscrits, mais on ne peut plus pittoresque. Après la tréfilerie dont nous venons de parler, les établissements les plus importants sont des fabriques de clous, de fil de fer, de pointes dites de Paris, d'aiguilles à tricoter, de sabots, de voitures et des scieries hydrauliques.

Durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, les troupes de la IIe armée prussienne, sous les ordres du prince Frédéric-Charles, ont occupé cette localité.

CHATEAUVILLAIN. — Châteauvillain, à 24 kilomètres au sud-est de Poligny, arrondissement et canton de Champagnole, est un des plus importants débris de l'époque féodale qui soient restés debout dans le département du Jura. On ne sait trop à quel titre il fut excepté de la mesure générale de destruction ordonnée par Louis XIV lors de la conquête de la Franche-Comté. Ce vieux et redoutable manoir, possédé depuis Sigismond jusqu'à la constitution définitive du comté de Bourgogne par l'abbaye d'Agaune et le plus souvent ensuite par les souverains du pays, est moins intéressant comme résidence historique que comme spécimen de l'art gothique et des mœurs féodales. Il s'élève près de Bourg-de-Sirod, sur un roc perpendiculaire, à 400 ou 500 pieds au-dessus du vallon. Ses fortifications, composées de murailles flanquées de tours crénelées, occupent la crête de la montagne et offrent une place de guerre du moyen âge encore bien conservée; la porte, à laquelle on n'arrive que par un chemin escarpé taillé dans le roc, est une belle arcade percée au milieu d'une vaste tour. L'intérieur de l'enceinte présente trois objets curieux : la prison, creusée dans le rocher et où l'air



Salins.

ne pouvait pénétrer qu'à travers une triple porte (la lumière n'y arrivait jamais); le puits, qui n'a que 3 mètres de profondeur et qui, néanmoins, est plein d'eau et ne tarit jamais (c'est sans doute une des embouchures d'un de ces siphons souterrains si communs dans les montagnes; ce puits a dû ajouter beaucoup à la force de la citadelle); enfin, et dans l'appartement même de la dame châtelaine, on remarque une armoire commune dont, au premier aspect, il est difficile de soupçonner la destination : c'était le vestibule de l'appartement des jeunes demoiselles; cette armoire a un double fond qui communique par un petit escalier à deux chambres dont les fenêtres sont encore assez soigneusement grillées pour décourager les plus audacieux galants.

Salins. — Salins (*Salinæ, Saliniense castrum, Seudingum*), station de la ligne du chemin de fer de Mouchard à Salins (réseau Paris-Lyon-Méditerranée), chef-lieu de canton, arrondissement et à 28 kilomètres au nord-nord-est de Poligny, est une des principales villes du département, peuplée par 6,271 habitants. Située dans une gorge étroite, entre deux montagnes assez élevées, à l'extrémité d'une vallée fertile, elle est bâtie sur la pente d'une colline au pied de laquelle coule la Furieuse; elle possède un collège communal.

Cette ville doit, ainsi que Lons-le-Saunier, son nom, son origine et son importance à ses salines, qui étaient déjà connues par les Séquanais et les Romains. Des preuves certaines attestent que le procédé d'évaporation était pratiqué dès le ɪvᵉ siècle. Les constructions de cette époque furent détruites pendant l'invasion des barbares. La production du sel fut probablement interrompue jusqu'à la constitution du royaume de Bourgogne. A cette époque, nous voyons Sigismond donner au fameux monastère d'Agaune la propriété des salines, qui, dès lors, fournissaient un revenu considérable. Elles firent retour aux comtes de Bourgogne quand leur

domination fut assise dans la province; c'est alors que, pour défendre les précieuses sources, ils firent construire plusieurs châteaux sur les montagnes environnantes. Le premier de tous s'appelait Château-sur-Salins; il fut converti plus tard en un monastère de l'ordre de Cluny. Le second, placé sur la montagne de Bracon, en portait le nom. On a bâti à sa place le fort Poupet et ensuite le fort Belin, dont on voit encore les ruines. Enfin, sur la montagne qui est en face s'élevait le fort Saint-André, que rien ne commandait et qui avait la ville à ses pieds. Salins était primitivement divisé en deux parties : le Bourg-Dessus, qui possédait la grande saline; et le Bourg-Dessous, qui renfermait la petite. Les deux localités eurent souvent des maîtres différents et l'hostilité entre les deux populations était très vive. L'archiduc Philippe, au xve siècle, mit fin à ces déplorables rivalités en réunissant les deux bourgs en une ville qu'il embellit et fortifia. C'est à Salins que fut établi, en 1363, le premier mont-de-piété, sous le nom de Mont-de-Salins, pour venir en aide aux marchands à demi ruinés par les guerres. Les divers souverains du pays vinrent souvent la visiter; Louis XI, en 1484, et Louis XII, en 1506, y assemblèrent des états généraux. Les guerres de la conquête n'occasionnèrent à Salins aucun événement qu'il soit essentiel de relater.

Salins eut à souffrir de nombreux incendies. Celui de 1825 causa la ruine presque totale de la ville. Il dura trois jours, dévora cent maisons, consuma l'église Notre-Dame, dont les cloches se fondirent, et causa des pertes de toute nature évaluées à plus de huit millions. L'eau manquant, on alimentait les pompes avec du vin. La France entière s'émut de ce désastre et donna en cette circonstance un digne exemple de généreuse solidarité.

Salins est située au pied du mont Poupet, dans une gorge de 350 mètres de profondeur, étroite, tortueuse et laissant à peine assez d'espace pour la très longue rue qui, à elle seule, forme presque toute la ville. Cette rue est large, bien pavée et bordée de hautes et belles maisons construites généralement en pierres pour être à l'abri de nouveaux incendies. La ville possède trois églises; la plus remarquable est celle placée sous l'invocation de saint Anatoile. C'est un des plus anciens monuments de la province. La bibliothèque publique est riche d'environ 5,000 volumes; il y a aussi une jolie salle de spectacle, un collège spacieux et de vastes casernes.

Pour l'établissement des salines, nous renverrons le lecteur à la description que nous avons donnée de celles de Lons-le-Saunier, en notant toutefois que les constructions de Salins ont un caractère antique et sévère qui manque aux autres.

L'établissement des bains, qui date de 1855, est très beau; la piscine, qui contient 86,000 litres d'eau de 28° à 30° centigrades, est assez vaste pour qu'on puisse s'y livrer à la natation. Les eaux sont excitantes et toniques; elles conviennent aux tempéraments lymphatiques.

Nous recommanderons l'ascension du mont Poupet, masse énorme et isolée qui s'élève à 853 mètres au-dessus du niveau de la mer, couronné de neige six mois de l'année et offrant à sa cime, sur un spacieux plateau cultivé et habité pendant l'été, un magnifique panorama qui embrasse tout à la fois les Alpes, le cours tortueux du Doubs et les riantes plaines de la Bresse.

Outre l'importante industrie des salines, il y a dans la ville des fabriques de sulfate de soude, des distilleries d'eau-de-vie de marc, des tanneries, une exploitation considérable de gypse provenant des carrières environnantes, et, dans la vallée, des papeteries, des forges, des martinets et des hauts fourneaux. Le commerce consiste principalement en vins du territoire très estimés, en eaux-de-vie, fromages, cire, miel, sel, bois de sapin et de chêne et plâtre.

Salins est la patrie du savant grammairien Thoulier d'Olivet.

Les armes de Salins sont : *d'or, à la bande de gueules;* — aliàs : *de gueules, à l'aigle d'argent.*

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DU JURA

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 75ème. — Population : 65ème. — Densité de la population : 49ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS
4.994 kil. carrés, ou 499.401 hect.	Hommes. 145.901 Femmes. 142.922 Total.. 288.823 58 hab. par kil. carr.	4	32	584	Propriétés bâties... 5.000.000 fr. — non bâties 18.000.000 » Revenu agricole... 74.000.000 »	15.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER

Superficie, 1.544 kil. carrés ou 154.373 hect. — Population, 99.536 hab. — Cantons, 11. — Communes, 213.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
LONS-LE-SAUNIER, 19 communes, 20.999 habitants.	LONS-LE-SAUNIER....	11.391	»
	Bornay	221	8
	Chilly-le-Vignoble	416	5
	Condamine	301	11
	Courbouzon	392	3
	Courlans	450	5
	Courlaoux	868	7
	Etoile (L')	651	5
	Frébuans	297	7
	Geruge	169	8
	Gevingey	718	6
	Macornay	683	4
	Messia	370	3
	Moiron	273	5
	Montmorot	1.955	1
	Saint-Didier	287	6
	Treoal	481	9
	Vernantois	777	6
	Villeneuve-sous-Pymont	299	3
ARINTHOD, 26 communes, 8.279 habitants.	Arinthod	1.158	33
	Aromas	785	50
	Boissière (La)	191	30
	Ceffia	149	50
	Cernon	417	35
	Cézia	135	36
	Charnod	153	45
	Chatonnay	138	30
	Chemilla	125	37
	Chisseria	196	35
	Coisia	225	48
	Condes	220	45
	Cornod	650	46
	Dramelay	140	33
	Frétigny	200	35
	Genod	187	40
	Lavans-sur-Valouse	376	40
	Légna	377	30
	Marigna-sur-Valouse	264	25
	Saint-Hymetière	107	37
	Savigna	319	25
	Thoirette	551	48
	Valfin-sur-Valouse	224	40
	Vescles	514	37
	Viremont	108	28
	Vosbles	370	41
BEAUFORT, 19 communes, 10.024 habitants.	Beaufort	1.301	14
	Arthenas	275	12
	Augea	601	18
	Augisey	403	15
	Bonnaud	115	13
	Cesancey	554	8
	Cousance	1.423	20
	Cuisia	614	19
	Gizia	527	24
	Grusse	355	12
	Mallerey	121	11
	Maynal	714	17
	Orbagna	343	14
	Rosay	407	19
	Rotalier	419	13
	Saint-Agnès	416	10
	Saint-Laurent-la-Roche	467	10
	Vercia	393	12
	Vincelles	576	11
BLETTERANS, 12 communes, 9.955 habit.	Bletterans	1.308	12
	Arlay	1.409	11
	Chapelle-Voland	1.705	24
	Cosges	757	15
	Desnes	565	13
	Larnaud	787	7
	Nance	422	14
	Quintigny	314	6
	Relans	286	12
	Repôts (Les)	127	10
	Ruffey	1.305	10
	Villevieux	970	11
CLAIRVAUX, 25 communes, 6.364 habit.	Clairvaux	1.059	21
	Barésia	221	21
	Bissia	131	16
	Charcier	262	27
	Charézier	251	24
	Chevrotaine	82	27
	Cogna	255	22
	Doucier	452	20
	Fontenu	187	20
	Frasnée (La)	62	31
	Frasnois (Le)	254	32
	Hautecour	94	32
	Largillay-Marsonnay	484	20
Suite de CLAIRVAUX.	Marigny	325	22
	Ménétrux-en-Joux	144	26
	Mesnois	294	16
	Patornay	155	17
	Poitte	720	17
	Saffloz	223	26
	Songeson	172	24
	Soucia	239	22
	Soyria	50	20
	Thoiria	247	24
	Vertamboz	222	21
	Villard-sur-l'Ain	79	18
CONLIÈGE, 18 communes, 7.601 habitants.	Conliège	995	4
	Blye	315	13
	Briod	174	7
	Châtillon	446	14
	Chille	216	2
	Courbette	100	8
	Crançot	509	8
	Mirebel	549	15
	Montaigu	771	2
	Nogna	322	12
	Pannessières	571	3
	Perrigny	850	3
	Poids-de-Fiole	213	13
	Publy	411	10
	Revigny	412	6
	Saint-Maur	300	7
	Verges	167	12
	Vevy	280	10
ORGELET, 27 communes, 7.767 habitants.	Orgelet	1.737	19
	Alièze	294	13
	Beffia	163	16
	Bourget (Le)	180	24
	Chambéria	405	24
	Chavéria	333	19
	Cressia	772	17
	Dompierre	312	12
	Ecrilles	100	22
	Essia	176	9
	Marangea	81	20
	Marnézia	178	12
	Mérona	47	13
	Montjouvent	111	19
	Moutonne	141	16

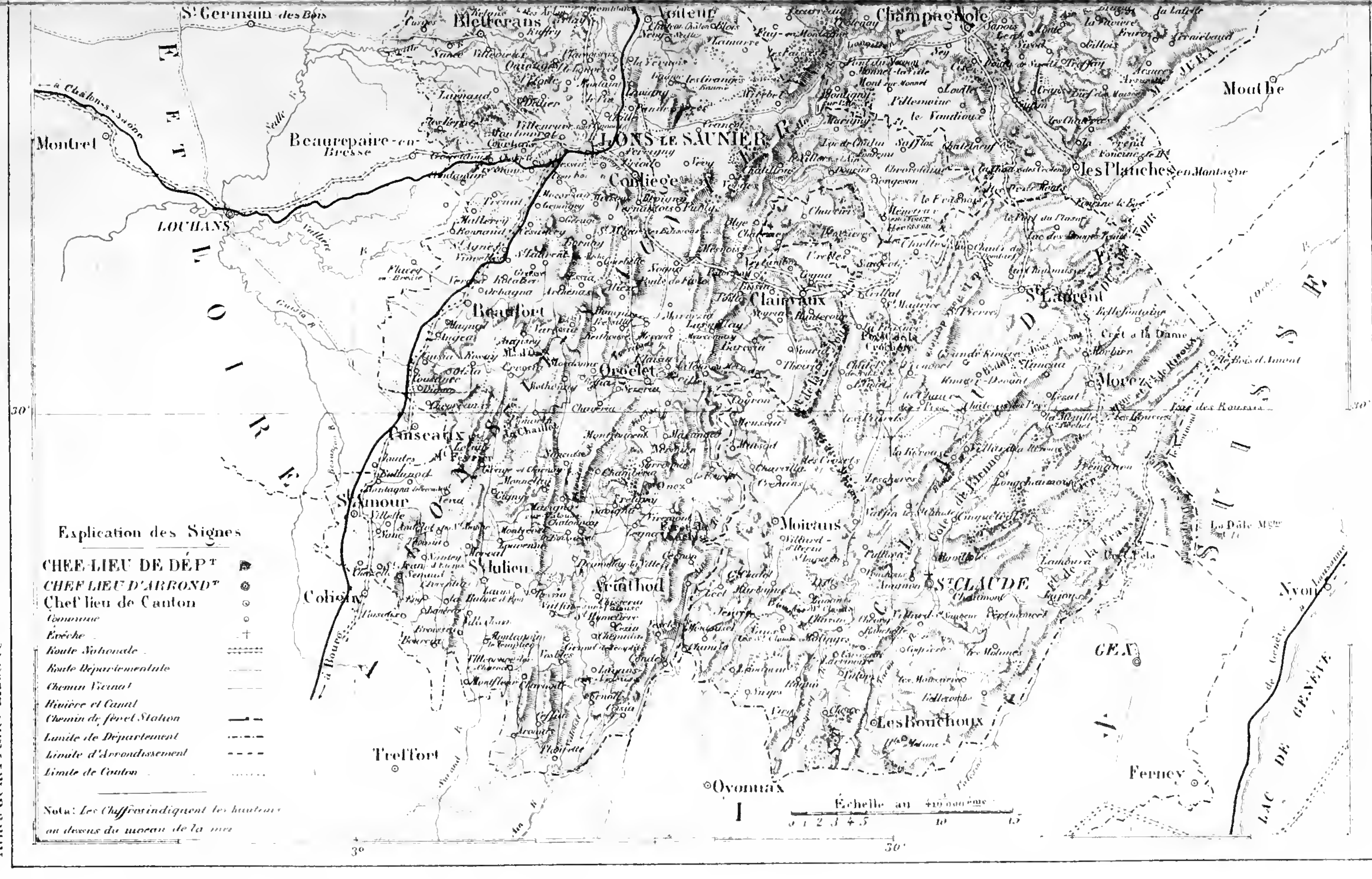
SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE LONS-LE-SAUNIER

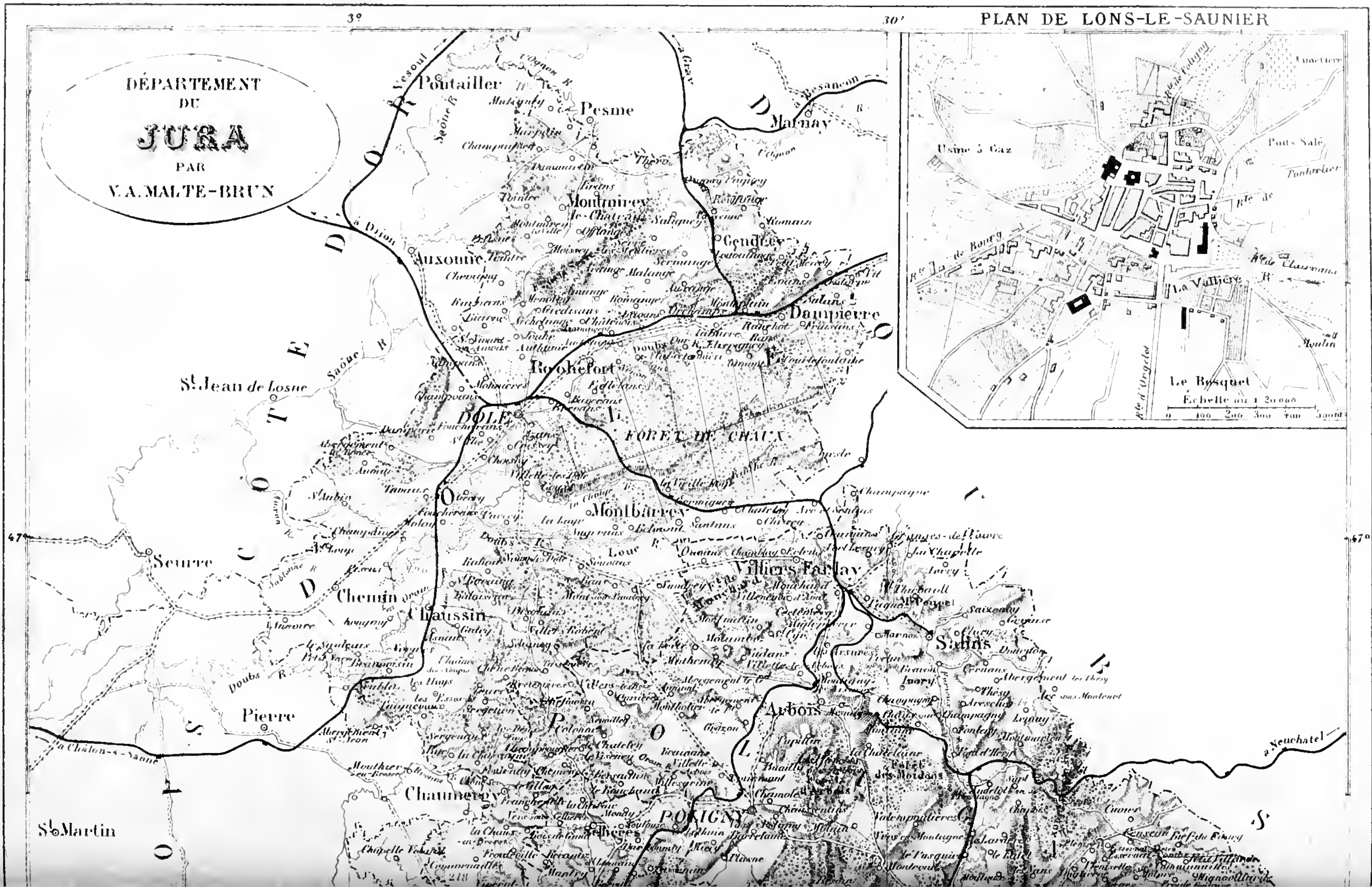
CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite d'Orgelet.	Nancuise	130	23
	Nermier	114	22
	Onoz	309	26
	Pimorin	491	20
	Plaisia	162	16
	Présilly	288	12
	Reithouse	133	13
	Rothonay	315	16
	Sarrogna	300	23
	Sézéria	47	17
	Tour-du-Meix (La)	384	20
	Varessia	64	12
Saint-Amour, 16 communes, 7.061 habitants.	Saint-Amour	2.439	34
	Balanod	452	27
	Chazelles	214	37
	Chevreaux	343	22
	Digna	354	21
	Graye-et-Charnay	308	29
	Loisia	564	25
	Montagna-le-Reconduit	339	28
	Nanc	428	32
	Nantey	205	38
	Poisoux	145	40
	Saint Jean-d'Étreux	317	34
	Senaud	118	38
	Thoissia	135	34
	Véria	445	35
	Villette-lès-St-Amour	255	33
Saint-Julien, 19 communes, 5.239 habitants.	Saint-Julien	724	35
	Andelot-lès-Saint-Amour	146	30
	Balme-d'Epy (La)	122	35
	Bourcia	364	36
	Broissia	133	37
	Dessia	200	34
	Epy	178	35
	Florentia	92	30
	Gigny	757	26
	Lains	353	30
	Lanéria	59	37
	Louvenne	316	30
	Monnetay	113	22
	Montagna-le-Templier	397	36
	Montfleur	440	40
	Montrevel	257	29
	Morval	66	27
	Villechantria	257	34
	Villeneuve-lès-Charnod	265	40
Sellières, 13 c., 7.758 h.	Sellières	1.750	17
	Bréry	375	15
	Charme (La)	109	20
	Darbonnay	191	14
	Lombard	310	14
	Mantry	1.303	13
Suite de Sellières.	Monay	276	19
	Passenans	791	16
	Saint-Lamain	245	15
	Saint-Lothain	1.035	20
	Toulouse	761	17
	Vers-sous-Sellières	492	18
	Villerserine	120	23
Voiteur, 19 communes, 8.489 habitants.	Voiteur	1.207	11
	Baume	612	11
	Blois	276	17
	Château-Châlon	591	13
	Domblans	570	12
	Fied (Le)	376	22
	Frontenay	487	17
	Granges-sur-Baume	293	13
	Ladoye	200	20
	Lavigny	513	6
	Louverot (Le)	213	8
	Marre (La)	504	15
	Menétru-le-Vignoble	348	14
	Montain	358	6
	Nevy-sur-Seille	507	13
	Pin (Le)	222	4
	Plainoiseau	495	7
	Saint-Germain-les-Arlay	467	10
	Vernois (Le)	250	8

ARRONDISSEMENT DE DOLE

Superficie, 1.179 kil. carrés ou 117.932 hect. — Population, 73.104 hab. — Cantons, 9. — Communes, 138.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Dole, 16 communes, 19.836 habitants.	Dole	12.924	»
	Abergement-la-Ronce	383	12
	Azans	294	1
	Biarne	310	8
	Champvans	1.100	5
	Choisey	513	5
	Crissey	293	3
	Damparis	870	»
	Foucherans	584	4
	Gevry	449	9
	Goux	267	6
	Monnières	180	4
	Parcey	672	9
	Saint-Ylie	129	4
	Sampas	567	5
	Villette-lès-Dôle	301	5
Chaumergy, 16 communes, 5.144 habitants.	Chaumergy	517	33
	Bois-de-Gand	162	35
	Chassagne (La)	303	28
	Chaux-en-Bresse (La	81	35
	Chêne-Sec	114	30
	Commenailles	1.259	38
	Deux-Fays (Les)	381	28
	Foulenay	317	30
	Francheville	69	35
	Froideville	171	38
	Recanoz	182	38
	Rye	511	28
	Sergenaux	156	25
	Sergenon	178	24
	Villey (Le)	233	33
	Vincent	510	42
Chaussin, 20 communes, 9.445 habitants.	Chaussin	1.210	20
	Abergement-St-Jean	186	33
	Asnans	718	22
	Balaiseaux	290	18
	Beauvoisin	270	25
	Bretenières	150	22
	Chaînée-des-Coupis	228	23
	Chêne-Bernard	127	20
	Deschaux (Le)	1.056	17
	Essards-Taignevaux (Les)	462	24
	Galey	501	20
	Hays (Les)	502	28
	Neublans	611	29
	Neuvy-lès-Dôle	296	13
	Pleure	600	23
	Rahon	808	14
	Saint-Baraing	280	18
	Séligney	171	20
	Tassenières	656	20
	Villers-Robert	323	18
Chemin, 11 comm., 7.995 habit.	Chemin	431	20
	Annoire	744	25
	Aumur	349	15
	Champdivers	372	13
	Longwy	819	20
	Molay	420	11
	Peseux	299	15
	Petit-Noir	1.182	25
	Saint-Aubin	1.547	18
	Saint-Loup	394	20
	Tavaux	1.438	10
Dampierre, 15 communes, 8.770 habitants.	Dampierre	1.014	22
	Antorpe	102	29
	Barre (La)	240	17
	Bretenière (La)	183	18
	Courtefontaine	410	29
	Etrépigney	582	19
	Evans	510	27
	Fraisans	2.964	25
	Monteplain	99	18
	Orchamps	705	15
	Our	192	17
	Plumont	230	22
	Ranchot	407	19
	Rans	656	20
	Salans	476	28
Gendrey, 14 communes, 4.054 habitants.	Gendrey	642	24
	Auxange	160	19
	Louvatange	147	24
	Malange	215	16
	Ougney	439	25
	Pagney	436	28
	Petit-Mercey (Le)	104	26
	Romain	220	26
	Rouffange	161	26
	Saligney	283	22
	Sermange	348	19
	Serres-les-Moulières	249	19
	Taxenne	245	24
	Vitreux	405	27


Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPT
CHEF LIEU D'ARROND.T
Chef lieu de Canton
Commune
Evêché
Route Nationale
Route Départementale
Chemin Vicinal
Rivière et Canal
Chemin de fer et Station
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
Nota: Les Chiffres indiquent les hauteurs au dessus du niveau de la mer
LONS LE SAUNIER
ST CLAUDE
Champagnole
Orgelet
Arinthod
Moirans
Clairvaux
St Laurent
Morez
Les Planches en Montagne
Conliège
Louhans
Montrel
Coligny
St Amour
St Julien
Beaufort
Bletterans
Voiteur
Mouthe
Nyon
Ferney
Gex
Oyonnax
Treffort
Les Bouchoux
Cuiseaux
Beaurepaire en Bresse
St Germain des Bois
LAC DE GENÈVE
à Bourg
à Lausanne
à Chalon s Saône
Échelle au 1/400000
0 1 2 3 4 5 10 15


DÉPARTEMENT
DU
JURA
PAR
V.A. MALTE-BRUN
PLAN DE LONS-LE-SAUNIER
Usine à Gaz
Puits Salé
La Vallière
Le Bosquet
Échelle au 1:20000
Rte d'Orgelet
Dole
Pontailler
Pesme
Marnay
Auxonne
Montmirey le Château
Gendrey
Dampierre
Rochefort
Forêt de Chaux
Montbarrey
Villers Farlay
Chemin
Chaussin
Salins
Arbois
Poligny
Chaumergy
St. Jean de Losne
Seurre
Pierre
St. Martin
à Vesoul
à Gray
à Besançon
à Dijon
à Chalon-s-Saône
à Neuchatel
Saône R.
Doubs R.
Loue R.

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE DOLE

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
MONTBARREY, 13 communes, 6.066 habitants.	Montbarrey	463	18
	Augerans	163	13
	Bans	192	19
	Belmont	271	14
	Chatelay	142	26
	Chissey	722	29
	Germigney	174	25
	Loye (La)	763	10
	Mont-sous-Vaudrey	931	18
	Santans	436	20
	Souvans	616	16
	Vaudrey	587	22
	Vieille-Loye (La)	606	15
MONTMIREY-LE-CHATEAU, 14 communes, 5.994 habitants.	Montmirey-le-Château	419	17
	Brans	380	19
	Champagney	560	23
	Chevigny	436	11
	Dammartin	239	22
	Frasne	301	14
	Marpain	186	23
	Moissey	816	13
	Montmirey-la-Ville	381	17
	Mutigney	425	25
	Offlanges	567	15
	Peintre	280	13
	Pointre	198	16
	Thervay	806	23
ROCHEFORT, 19 communes, 5.800 habitants.	Rochefort	516	7
	Amange	311	11
	Archelange	306	7
	Audelange	266	10
	Authume	442	5
	Baverans	158	40
	Brevans	252	30
	Châtenois	275	9
	Eclans	304	12
	Falletans	433	6
	Gredisans	176	9
	Jouhe	534	7
	Lavangeot	120	12
	Lavans	250	14
	Menotey	633	9
	Nenon	92	10
	Rainans	331	9
	Romange	105	12
	Vriange	296	14

ARRONDISSEMENT DE POLIGNY

Superficie, 1.233 kil. carrés ou 123.316 hect. — Population, 65.901 hab. — Cantons, 7. — Communes, 152.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
POLIGNY, 30 communes, 15.538 habitants.	POLIGNY	5.010	»
	Abergement-le-Petit	129	8
	Aumont	702	12
	Barretaine	383	14
	Bersaillin	373	20
	Besain	314	20
	Biefmorin	221	22
	Bouchaud (Le)	274	22
	Brainans	401	20
	Buvilly	577	8
	Chamole	212	12
	Champrougier	307	25
	Chateley (Le)	262	25
	Chaussenans	174	15
	Chemenot	211	25
	Colonne	656	25
	Faisses (Les)	221	25
	Fay-en-Montagne	226	25
	Grozon	784	8
	Miéry	421	16
	Molain	268	15
	Montholier	575	15
	Neuvilley	143	20
	Oussières	429	21
	Picarreau	233	22
	Plasne	412	17
	Tourmont	583	15
	Vaux-sur-Poligny	373	13
	Villers-les-Bois	442	20
	Viseney (Le)	222	20
ARBOIS, 15 comm., 9.936 habitants.	Arbois	5.027	8
	Abergement-le-Grand	188	8
	Arsures (Les)	247	6
	Châtelaine (La)	178	7
	Ferté (La)	390	10
	Mathenay	216	8
	Mesnay	836	3
	Molamboz	263	9
	Montigny-lès-Arsures	551	4
	Mortmalin	293	9
Suite d'ARBOIS.	Planches-près-Arbois (Les)	116	5
	Pupillin	458	3
	Saint-Cyr	261	8
	Vadans	508	8
	Villette-lès-Arbois	404	3
CHAMPAGNOLE, 31 communes, 12.274 habitants.	Champagnole	3.418	25
	Andelot-en-Montagne	759	15
	Ardon	105	20
	Bourg-de-Sirod	292	30
	Chapois	430	20
	Chatelneuf	179	35
	Cize	154	28
	Crotenay	364	22
	Equevillon	121	25
	Larderet (Le)	163	22
	Latet (Le)	151	22
	Lent	166	28
	Loulle	240	33
	Monnet-la-Ville	160	25
	Montigny-sur-l'Ain	274	25
	Montrond	478	15
	Mont-sur-Monnet	426	30
	Moutoux	96	25
	Ney	300	27
	Pasquier (Le)	266	20
	Pillemoine	117	33
	Pont-du-Navoy	527	23
	Saint-Germain-en-Montagne	339	25
	Sapois	172	28
	Sirod	786	35
	Supt	288	20
	Syam	403	31
	Valempoulières	356	15
	Vannoz	178	22
	Vaudioux (Le)	249	23
	Vers-en-Montagne	317	20
NOZEROY, 30 c., 7.724 h.	Nozeroy	864	36
	Arsure-Arsurette	384	43
	Bief-du-Fourg	410	43
	Billeul	157	39
	Censeau	645	37
Suite de NOZEROY.	Cerniebaud	197	44
	Charency	112	30
	Commonailles	140	40
	Conte	122	30
	Cuvier	305	35
	Doye	174	35
	Essavilly	127	39
	Esserval-Combe	56	36
	Esserval-Tartre	299	35
	Favière (La)	109	36
	Fraroz	166	42
	Froidefontaine	360	42
	Gillois	406	32
	Latette (La)	208	41
	Longcochon	123	37
	Mièges	282	36
	Mignovillard	696	43
	Molpré	141	33
	Mournans	165	30
	Nans (Les)	244	28
	Onglières	257	35
	Petit-Villard	166	42
	Plénise	169	32
	Plénisette	69	35
	Rix	171	38
LES PLANCHES-EN-MONTAGNE, 10 comm., 3.645 habit.	Planches-en-Montagne (Les)	206	40
	Bief-des-Maisons	214	40
	Chalèmes (Les)	282	40
	Chaux-des-Crotenay	550	35
	Crans	237	35
	Entre-Deux-Monts	191	40
	Foncine-le-Bas	467	43
	Foncine-le-Haut	1.320	50
	Perrena (La)	104	40
	Treffay	74	35
SALINS, 24 c., 11.386 h.	Salins	6.271	13
	Abergement-lès-Thésy	147	21
	Aiglepierre	462	11
	Aresches	327	19
	Bracon	308	13

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE POLIGNY

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Suite de Salins.	Cernans	272	20
	Champagny	83	14
	Chapelle (La)	453	15
	Chaux-sur-Champagny	82	14
	Chilly-sur-Salins	250	11
	Clucy	132	17
	Dournon	146	22
	Fonteny	120	20
	Geraise	133	22
Suite de Salins.	Ivory	217	9
	Ivrey	193	20
	Lemuy	450	23
	Marnoz	357	11
	Montmarlon	32	22
	Pont-d'Héry	262	14
	Prétin	170	12
	Saint-Thiébaud	136	19
	Saizenay	234	19
	Thésy	149	19
Villers-Farlay, 12 comm., 5.398 habit.	Villers-Farlay	715	14
	Certémery	45	10
	Chamblay	895	16
	Champagne	218	18
	Cramans	657	14
	Ecleux	319	15
	Grange-de-Vaivre	73	14
	Mouchard	771	11
	Ounans	575	20
	Pagnoz	193	12
	Port-Lesney	707	14
	Villeneuve-d'Aval	230	9

ARRONDISSEMENT DE SAINT-CLAUDE

Superficie, 1.038 kil. carrés ou 103.780 hect. — Population, 50.282 hab. — Cantons, 5. — Communes, 81.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Saint-Claude, 24 communes, 17.928 habitants.	Saint-Claude	7.550	»
	Avignon	192	4
	Chassal	294	9
	Chaumont	318	4
	Chevry	107	5
	Cinquétral	673	7
	Cuttura	314	13
	Lajoux	636	20
	Lamoura	853	15
	Lavancia	165	22
	Lavans-lès-Saint-Claude	625	8
	Leschères	305	13
	Molinges	413	11
	Molunes (Les)	593	17
	Ponthoux	97	8
	Ranchettes	121	9
	Ravilloles	348	13
	Rixouse (La)	460	12
	Saint-Lupicin	716	10
	Septmoncel	1.310	10
	Valfin-lès-Saint-Claude	639	7
	Vaux-lès-Saint-Claude	398	6
	Villard-la-Rixouse	297	14
	Villard-Saint-Sauveur	504	5
Les Bouchoux, 12 communes, 5.070 habit.	Bouchoux (Les)	895	20
	Bellecombe	369	18
	Choux	362	20
	Coiserette	233	10
	Coyrière	206	10
	Haute-Molune	859	20
	Larrivoire	196	11
	Moussières (Les)	554	15
	Rogna	301	18
	Sièges	131	20
	Viry	855	21
	Vulvoz	109	15
Moirans, 17 communes, 5.451 habitants.	Moirans	1.238	20
	Chancia	111	28
	Charchilla	303	24
	Châtel-de-Joux	180	26
	Coyron	123	28
	Crenans	218	24
	Crozets (Les)	190	18
	Etival	382	22
	Grand-Châtel	94	18
	Jeurre	338	18
	Lect	521	22
	Maisod	250	25
	Martigna	286	20
	Meussia	298	28
	Montcusel	234	25
	Pratz	308	11
	Villards-d'Héria	377	17
Morez, 10 comm., 15.064 hab.	Morez	5.419	22
	Bellefontaine	581	30
	Bois-d'Amont	1.481	35
	Lézat	288	17
	Longchaumois	1.765	11
	Morbier	1.657	23
	Mouille (La)	431	18
	Prémanon	747	20
	Rousses (Les)	2.518	25
	Tancua	177	20
Saint-Laurent, 18 communes, 6.769 habitants.	Saint-Laurent	1.166	26
	Château-des-Prés	183	16
	Chaumusse (La)	286	28
	Chaux-des-Prés	162	18
	Chaux-du-Dombief (La)	606	31
	Crillat	204	30
	Denezières	163	34
	Fort-du-Plasne	654	32
	Grande-Rivière	585	21
	Lac-des-Rouges-Truites	536	32
	Petites-Chiettes	445	35
	Piards (Les)	148	18
	Prénovel	270	20
	Rivière-Devant	190	20
	Saint-Maurice	430	30
	Saint-Pierre	417	24
	Saugeot	205	33
	Uxelles	118	34

III. STATISTIQUE MORALE (1)

par M. Eug. Boutmy, ancien Professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	286.946
	Protestants	530
	Israélites	85
	Clergé catholique	461
	Pasteurs	2
	Rabbins	1

Mouvement de la population.

	Naissances	6.767
	Mariages	2.240
	Décès	6.115
44e	Durée moyenne de la vie	37 a. 7 m.

Instruction (3).

5e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	94.68
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	7
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	965

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

61e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 24.068 hab.
	Nombre total des accusés	12

Infanticides.

31e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	150
	Nombre total	2

Suicides.

23e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 6.278 hab.
	Nombre total	46

Crimes contre les propriétés.

66e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 26.256 hab.
	Nombre total	11

Tribunaux correctionnels.

33e	Nombre des affaires	1.699
	Nombre des prévenus	1.992
	Nombre des condamnés	1.872

Procès.

	Affaires civiles (5)	1.105
	Affaires commerciales (6)	698
61e	Faillites (7)	25

Paupérisme.

67e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 82 hab.
	Nombre total	3.500
	Bureaux de bienfaisance	171
	Hôpitaux et hospices	11
	Aliénés à la charge du département	251
	Sociétés de secours mutuels	77

Contributions directes (8).

56e	Foncière	1.380.482
	Personnelle et mobilière	289.965
	Portes et fenêtres	185.396

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Saint-Claude, suffragant de la métropole de Lyon. Le diocèse de Saint-Claude, qui comprend le département tout entier, compte 34 cures, 356 succursales et 60 vicariats rétribués par l'Etat. Les congrégations et communautés religieuses étaient, avant 1880, au nombre de 36 : 9 pour les hommes et 27 pour les femmes.

(3) Le département relève de l'académie de Besançon. Lycée à Lons-le-Saunier; collèges communaux à Arbois, à Dôle, à Poligny, à Saint-Amour et à Salins; 1 établissement libre pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires et une autre d'institutrices à Lons-le-Saunier. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le département du Jura occupe le 10e rang. Le même département occupe le 8e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

Caractère, mœurs, langage. — Les habitants du Jura sont communément froids et posés, sans pour cela être nonchalants. Leurs passions sont peu impétueuses, ou bien ils ont la force de les modérer. Ils montrent de l'esprit, de la prudence et une grande perspicacité; leur intelligence et leur industrie sont également développées; ils sont bons et hospitaliers, religieux sans fanatisme et tolérants sans ostentation. Ils aiment les agréments de la société, une vie douce et des plaisirs tranquilles. Ils ont une haute opinion de la dignité humaine et croient à la supériorité du sexe masculin; les femmes, peu occupées du désir de briller, sont en général douces, aimantes et spirituelles. Sans avoir la passion des armes, les habitants du Jura deviennent d'excellents soldats; un caractère réfléchi s'allie, chez eux, aux actes de la plus audacieuse bravoure. Le costume des campagnards, surtout la coiffure des femmes, ne manque pas d'originalité ni d'élégance. Dans la basse plaine, aux environs de Saint-Amour, les paysans portent, par-dessus leurs vêtements, de longs tabliers de peau rousse qui leur couvrent la poitrine et l'abdomen. Le français est la seule langue qui soit parlée dans le Jura, avec un accent un peu traînard, il est vrai.

(4) Au point de vue judiciaire, le département du Jura ressortit à la cour d'appel de Besançon. Lons-le-Saunier est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; des tribunaux de commerce sont établis à Lons-le-Saunier, à Dôle et à Salins.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Lons-le-Saunier; receveur particulier dans chaque chef-lieu d'arrondissement; 59 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1638. Le Siège de la ville de Dôle, capitale de la Franche-Comté, par *Boivin*. In-4°.

1735. Histoire de l'abbaye de Saint-Claude, par *Dunod de Charnage* (t. Ier de son Histoire des Séquanois).

1735. Histoire des abbayes de Sainte-Claire à Lons-le-Saulnier, par *Dunod de Charnage*. In-4°.

1735. Histoire abrégée de la ville de Poligny, par *Dunod de Charnage* (dans son Histoire de la ville de Besançon).

1744. Dissertation historique et critique sur l'antiquité de la ville de Dôle, par *C.-J. Normand*. In-12.

1745. Lettre sur l'antiquité de la ville de Dôle, par *Dunod de Charnage*. In-12 de 23 pages.

1746. Supplément à la dissertation sur l'antiquité de la ville de Dôle, par *Normand*. In-12.

1757. Histoire généalogique des sires de Salins, etc., par l'abbé *J.-B. Guillaume*. 2 vol. in-8°.

1766. Mémoire et consultation pour servir à l'histoire de Château-Châlon. In-8°.

1767. Mémoire historique sur la ville et châtellenie de Poligny, par *F.-F. Chevalier* (Histoire de Poligny, 2 vol. in-4°).

1772. Dissertation sur l'établissement de l'abbaye de Saint-Claude, etc., par *Christin*. In-8°.

1772. Collection de mémoires présentés au conseil du roi par les habitants du mont Jura, etc., par *Christin*. In-8°.

1801. Voyage pittoresque et physico-économique dans le Jura, par *J.-M. Lequinio*. 2 vol. in-8°, carte.

Dictionnaire général des communes du département du Jura. In-8°.

1806. Notice sur la ville de Dôle dans le département du Jura, par *C. de Persan*. In-8°.

1808. Mémoire sur les tourbières des arrondissements de Saint-Claude et Poligny, et mémoire sur les antiquités romaines, par *David de Saint-Georges*. In-8°.

1811. Statistique du Jura, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1813. Notice historique sur la ville de Saint-Claude, etc., par *J.-F. Crestin*. In-8°.

1815. Recherches sur les antiquités celtiques et romaines de Saint-Claude et Poligny. In-8°.

1822. Essai sur l'état actuel de l'agriculture dans le Jura, etc., par *S. Guyétant*. In-8°, fig.

1825. Incendie de Salins, notice historique, etc., par *É. Marco de Saint-Hilaire*. In-8°.

1830. Recherches historiques sur la ville de Salins (avec un plan et plusieurs lithographies), par *Béchet*. In-12.

1833. Statistique du canton de Clairvaux, etc., par *J.-J.-R. Pyot*. In-8°.

1835. Le Département du Jura, au t. II de la France pittoresque, par *Abel Hugo*. Gr. in-8°, carte et grav.

1835. Statistique du canton de Clairvaux, etc., par *J.-J.-R. Pyot*. In-8°.

1835. Description du Jura, au t. Ier du Guide du voyageur en France de *Firmin Didot*. 1 vol. in-12, carte et grav.

1836. Tablettes jurassiennes. In-18.

1838. Statistique générale du Jura, recherches et documents, etc., par M. *R. Pyot*. In-8°.

1838. Petit dictionnaire des communes du Jura, par M. *Pyot*. 1 vol. in-12 et carte.

1841. Statistique historique de l'arrondissement de Dôle, par *A. Marquiset*. 2 vol. in-8°, fig.

1843. Notice phyto-topographique de quelques lieux du Jura, de l'Helvétie, etc., par *A.-J. Cordienne*. In-8°.

1843. Le Château de Barberousse à Dôle, chronique publiée par *L. Dusilbet*. In-8°.

1843. Histoire de Gigny au département du Jura, etc., par *Gaspard*. In-8°.

1845. Histoire de Lons-le-Saunier, Poligny, Salins, Arbois, etc., au t. V de l'Histoire des villes de France, par *A. Guilbert* Gr. in-8°, grav. et blas.

1851. Notes historiques sur les villes et principaux bourgs du Jura, par M. *J.-B. Perrin*. 1 vol. in-12.

1853. Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, par *A. Rousset*, avec la collaboration de *Fr. Moreau*. 6 vol. in-8°.

1853. Le Jura, guide pittoresque et historique de Lyon à Besançon par Bourg et Lons-le-Saunier; de Dôle à Neufchâtel par Pontarlier; de Dijon à Besançon, et de Rans à Ougney, avec la description de tout le département du Jura, par *J.-E. Jouhan*. 1 vol. in-12.

1860. Des eaux minérales de Salins, par le Dr *Auguste Dumoulin*. 1 vol. in-12.

1861. Itinéraire général de la France (Bourgogne, Franche-Comté), par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-18.

1862. Géographie du Jura, topographie, statistique, administration, histoire, par *A. Rousset* et *Pinet*. In-16.

1863. Description de la Franche-Comté, par *Gilbert-Cousin*, de Nozeroy, année 1550. Traduite pour la première fois et accompagnée de notes, par *M.-A. Chereau*. 1 vol. in-16. Publication de la Société d'émulation du Jura.

1864. Notes sur les températures des sources jaillissantes du Jura, par *Chacornac*. Broch. in-8°.

1865. Histoire naturelle du Jura et des départements voisins, par *Ogerien*. T. Ier, in-8° (géologie).

1872. Petite géographie du Jura, par M. *Chotard* (Collection E. Levasseur). In-12.

..... Le Jura pittoresque, par *Ch. Sauria*. Gr. in-8°.

1873. Topographie du département du Jura. Différences remarquées entre les cartes de l'Etat-Major et divers documents, par *L. Aos*. Extrait des Mémoires de la Société d'émulation du Jura. Broch. in-8°.

1874. Études hydrologiques sur les monts Jura, par *Lamairesse*. Mémoire in-4°.

1875. Géographie du département du Jura, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-12.

1877. Les Traditions populaires du Jura, par *Thuriets*. 1 vol. in-8°.

Annuaires du Jura.

Mémoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Mémoire de la Société des antiquaires de France.

Bulletin de la Société d'émulation du Jura.

Voir les feuilles 126, 138, 139, 149, 150 de la grande *Carte* de France, dite de l'*État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes cadastrales du Jura.

Cartes du département du Jura, par *Dufour*, *Charle*, *Fremin*, *Duvotenay*, *Logerot*, *Ad. Joanne*.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules ROUFF et Cie, Éditeurs.



MONT-DE-MARSAN

LANDES

Chef-lieu : MONT-DE-MARSAN

Superficie : 9,321 kil. carrés. — Population : 303,508 habitants
3 Arrondissements. — 28 Cantons. — 333 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Situation, limites. — Le département des Landes, le plus vaste de France après celui de la Gironde, tire son nom de la nature des terres qui le composent en grande partie ; c'est un des départements maritimes de la région sud-ouest de la France. Il est situé dans le bassin de l'Adour, dans celui de la Leyre et de quelques petits fleuves côtiers.

Il a été formé, en 1790, par la réunion de neuf petits pays qui appartenaient à l'ancienne province de Guyenne ; c'étaient les petites et les grandes Landes, le Gabardan, le Marsan, l'Albret, le Born, le Maransin, le Marenne et la Chalosse, qui elle-même se divisait en pays de Tursan et d'Auribat. Ses limites sont, au nord, le département de la Gironde ; au nord-est, celui de Lot-et-Garonne ; à l'est, celui du Gers ; au sud, celui des Basses-Pyrénées ; enfin, à l'ouest, l'Océan.

Nature du sol, montagnes, landes, dunes, côtes. — Le département des Landes est, en général, un pays peu élevé ; il est seulement sillonné dans sa partie sud-ouest par quelques collines, contreforts avancés des Pyrénées, et du sommet desquelles on domine vers le nord une vaste étendue de pays.

Le territoire présente trois divisions naturelles distinctes : la partie située au sud de l'Adour, l'ancienne Chalosse, offre des plaines couvertes de froment et de maïs et de riants coteaux tapissés de vignes ; au nord de l'Adour, de Bordeaux jusqu'à Bayonne, s'étendent les vastes landes arides et incultes, tandis que sur les bords de la mer les dunes sablonneuses plantées de *pinadas* ou forêts de pins protègent à peine l'étroite langue de terre que fertilisent les lacs et les marais.

« L'aspect des Landes, dit Girault de Saint-Fargeau (*Dictionnaire des Communes*, tome II, page 292), est peu propre à inspirer des idées riantes : un sol uni, couvert d'un tapis de bruyères du milieu desquelles se détachent des massifs de pins, se déroule sans cesse et ne présente que l'idée d'une continuité de déserts. Çà et là, et toujours à d'immenses distances, des bâtiments d'une architecture sauvage sont disposés pour servir de refuge aux bestiaux que les besoins de se procurer une chétive nourriture entraîne loin des habitations. Souvent la vue cherche en vain un objet sur lequel elle puisse se fixer ; elle ne découvre que des plaines sans bornes, une espèce d'Océan sans rivage, dans l'horizon duquel se dessinent quelques pâtres montés sur de hautes échasses. Quelquefois aussi les masses d'arbres verts offrent d'heureuses combinaisons ; mais ces terres sans culture, ces déserts dont le silence n'est troublé que par le cri de la cigale ou par le son du cornet qui sert au pâtre à réunir ses troupeaux (car le chant même des oiseaux ne s'y fait pas entendre), ces déserts ont un caractère grandiose qui étonne au premier moment et qui ne tarde pas à inspirer une fatigue et un ennui que les habitudes de l'enfance peuvent seules prévenir. Mais quelle est la surprise, quelle est la jouissance du voyageur, lorsqu'à travers les troncs dégarnis des pins, il aperçoit un de ces lacs magnifiques qui séparent la contrée des landes de celle des dunes. Il approche, et sa vue se repose sur une vaste nappe d'eau découpée au milieu des *pinadas* (plantation de pins), et dont les bords sont ornés de villages d'un effet délicieux. D'immenses prairies couvertes de bestiaux qu'elles nourrissent, hélas ! sans utilité ; des marais dont les roseaux servent de refuge à des buffles et des landes plus sèches, où des troupes de chevaux sauvages déploient leur vitesse, embellissent ce riant paysage qu'animent les frêles nacelles des pêcheurs. Tout ce qui contribue à la décoration d'un site heureux, tout ce que l'imagination peut créer de plus gracieux se trouve réuni ; et peut-être oublierait-on que l'on parcourt les

Landes, si un des côtés du cadre de ce tableau n'était formé par les dunes qui s'étendent le long de la mer sur une distance de 100 kilomètres du nord au sud, sur une largeur de 8 kilomètres de l'est à l'ouest, et dont la hauteur varie de 35 à 50 mètres, avec une pente de 25 degrés, à peu près, du côté de la mer. Le versant opposé offre un talus de 45 degrés. Là un autre aspect, une autre nature, mais une monotonie plus affreuse encore que celle des landes, attendent le voyageur ; tantôt les dunes sont disposées en chaînes régulières, tantôt elles présentent des surfaces unies ; quelquefois elles sont isolées et separées par des vallons désignés sous le nom de *lètes.* »

« Les sables des dunes sont presque entièrement composés de petits sphéroïdes de quartz hyalin, d'une excessive mobilité, trop légers pour résister aux vents, mais pas assez pour être dissipés comme la poussière. Ils roulent, avec beaucoup de vitesse, d'abord sur la grève, jusqu'au pied des premières dunes éloignées d'environ 200 mètres de la ligne des hautes marées ; là, continuant d'obéir aux vents qui les soulèvent à trois ou quatre pouces de la surface, ils sont portés de proche en proche jusqu'aux sommets, les franchissent et retombent de l'autre côté par leur propre poids, quand le souffle qui les soutenait les abandonne. Ainsi, chaque dune, dans sa marche progressive, roule, pour ainsi dire, sur elle-même. Quelquefois les ouragans, entamant leurs cimes, emportent à la fois des masses considérables qui vont former ces monticules isolés, dont les progrès toujours croissants désolent les campagnes. » (Jouannet, *Statistique de la Gironde.*) — Sur plusieurs points, ces sables ainsi enlevés tendent des pièges sous les pas du voyageur, en recouvrant d'une nappe perfide les flaques d'eau formées par les pluies au pied des dunes. Ils s'y déposent en petites voûtes superposées les unes aux autres, et sur les dernières le sable s'élève souvent à plusieurs pieds au-dessus de la surface. « Malheur au voyageur, dit M. Jouannet, qui, abandonnant la rampe ou le sommet des dunes, se hasarde sur ces plaines trompeuses ! Il est perdu, s'il se trouble et s'il donne des mouvements trop brusques ; mais il ne court ordinairement aucun danger en laissant aux sables le temps de se tasser sous ses pieds. On estime à 24 mètres par an la marche progressive des dunes partout où, faute de moyens préservateurs, les vents et les tempêtes bouleversent le pays et l'exposent aux inondations de cette mer de sable. Cette marche est quelquefois contrariée par les vents d'est, et l'on comprend que sa vitesse est en raison inverse du volume soulevé. » — « Le voyageur qui veut jouir de ce spectacle merveilleux, dit M. Dorgan de Sainte-Bazeille (*Histoire politique, religieuse et littéraire des Landes*), doit avoir la précaution de tourner le dos au vent, car le sable est lancé avec une force telle que les paysans qui s'y trouvent nu-jambes s'en retournent chez eux les ayant souvent ensanglantées. Cela arrive surtout très fréquemment aux femmes de La Teste, qui, pour aller faire la provision des bois de chauffage à la montagne, sont obligées de traverser des dunes sur lesquelles le vent a beaucoup de prise.

» On a commencé depuis 1787 à fixer ces dunes par des semis de pin maritime. C'est à la persévérance de Brémontier, inspecteur général des ponts et chaussées, qu'est dû le succès des premiers essais ; ils ont prouvé qu'avec des soins assidus on pouvait parvenir à arrêter ces montagnes mobiles qui menacent sans cesse le pays d'une double invasion : celle des sables et celle de la mer. Le littoral est presque partout couvert de belles plantations. L'humidité habituelle des sables favorise singulièrement la végétation. Les pins, qui ne donnent ordinairement de la résine qu'au bout de 25 ans dans la partie des Landes où leur culture est le plus en vigueur, en ont produit dans les dunes de La Teste au bout de 14 ans. »

Les arbres résineux ne sont pas les seuls qui puissent végéter dans les dunes ; toutes les espèces de chêne, l'aune, le saule, l'arbousier, le châtaignier, les alisiers, les pruniers, les cerisiers, la vigne, les légumes, les céréales, tout y réussit parfaitement bien. Cependant l'emploi des arbres qui conservent des feuilles pendant l'hiver a dû être préféré. Ils sont nécessaires pour rompre l'action des vents et empêcher l'introduction des sables dans les plantations. Les plantes qui réussissent le mieux sont : le genêt à balais, le cytise à feuilles pliées et les ajoncs. Si l'on n'avait pas trouvé le moyen de fixer les dunes, déjà Le Vieux-Boucau, Messanges, Azur, Soustons et Tosse auraient été non seulement engloutis par les sables, mais aussi submergés par les eaux des étangs de Soustons et Tosse, dont on a facilité l'écoulement. Aujourd'hui, ces masses de sable, couvrant une étendue de 35,818 hectares, qui menaçaient de leur envahis-

sement toutes les communes du littoral, sont fixées sur une longueur de plus de 20,000 hectares. La plus grande partie des dunes est ombragée de forêts, le reste couvert de semis (l'administration des ponts et chaussées en fixe environ 700 hectares par an), et l'on peut presque déjà calculer l'époque à laquelle les côtes du golfe de Gascogne n'offriront plus au navigateur qu'une chaîne de coteaux verdoyants à la place de ce rivage perfide et toujours en mouvement, où rien de fixe ne pouvait l'aider à diriger sa marche au milieu des dangers.

L'élévation des dunes varie de 50 à 70 mètres. Au sud de l'Adour et de la Midouze, le pays se relève en plaines ondulées, coupées de collines et de vallées. Les collines atteignent alors de 100 à 150 mètres; le point culminant du département se trouve au sud, entre le Gabas et son affluent le torrent de Bahus, dans la Chalosse; entre la commune de Lauret, située sur l'extrême limite, et celle de Pimbo, une colline y atteint de 228 à 230 mètres. Vers les sources de l'Estampon, la lande atteint 152 à 157 mètres d'altitude.

Le littoral, qui présente un développement d'environ 110 kilomètres, est formé par une côte basse bordée dans toute sa longueur par la chaîne des dunes. Il présente de vastes lagunes que l'on désigne dans le pays sous le nom d'étangs; on en compte neuf principaux. Ce sont ceux de Cazau, dont un tiers environ fait partie du département de la Gironde et qui a une superficie de 5,762 hectares; de Biscarosse et de Parentis, ou Grand-Biscarosse, 6,514; de Mimizan ou d'Aureilhan, 665; de Saint-Julien, 696; de Léon, 970; de Soustons, 739; de Tosse (étangs de Hardy et Blanc) et d'Orx, 1,450 hectares; on poursuit le dessèchement de ce dernier étang. Le sol du département se divise, d'après sa nature, en : pays de bruyères ou de landes, 731,142 hectares; sol de craie ou calcaire, 176,891; sol argileux, 38,424 hectares.

Hydrographie. — Le département des Landes appartient à la fois au bassin de l'Adour, pour sa partie méridionale, et au bassin de la Leyre et de quelques petits fleuves côtiers, tels que le Courant, le Contis et la Palue, qui arrosent sa partie septentrionale et occidentale.

L'Adour, dont la partie inférieure et l'embouchure marquent la limite du département et de celui des Basses-Pyrénées, et ses affluents ou sous-affluents, la Midouze, la Douze, la Midou, le Gabas, le Luy, le gave de Pau et le gave d'Oloron, sont les principales rivières qui arrosent le département.

L'Adour prend sa source au mont Tourmalet, à une hauteur de 1,931 mètres, dans les Hautes-Pyrénées, traverse ce département, l'angle sud-ouest de celui du Gers et pénètre dans les Landes à quelques kilomètres au-dessus d'Aire et passe à Aire, Cazères, Grenade, près de Saint-Sever, près de Mugron, à Ponton, Dax, Saubusse, près de Port-de-Lanne et à Saint-Esprit, en face de Bayonne (Basses-Pyrénées). A 4 kilomètres au nord-ouest de cette dernière ville, elle se jette dans l'Océan par le Boucau-Neuf, canal ouvert par Louis de Foix en 1559; il paraît qu'autrefois, arrivée au-dessous de Saint-Esprit, elle remontait au nord l'espace de 35 kilomètres en suivant la côte et venait se jeter dans l'Océan, au Vieux-Boucau. Son lit est encore indiqué par une suite de lagunes et de marais et par la petite rivière du Boudigau, qui court parallèlement à la côte, à 10 ou 12 kilomètres de celle-ci, jusqu'au Cap-Breton. Le cours de l'Adour est d'environ 335 kilomètres, dont 160 appartiennent au département; ce fleuve est flottable depuis Aire jusqu'à Saint-Sever et navigable depuis Saint-Sever jusqu'à la mer, sur une longueur de 133 kilomètres; la navigation maritime remonte au-dessus du port de Bayonne-Saint-Esprit jusqu'aux Gaves-Réunis, près de Peyrehorade, sur une longueur totale de 35 kilomètres. Depuis vingt ans, on a sensiblement amélioré la navigation fluviale du bas Adour, compris entre les Gaves-Réunis et la Midouze, sur une longueur totale d'environ 70 kilomètres.

La Midouze, affluent de droite de l'Adour, a 43 kilomètres de cours entre le port de Mont-de-Marsan, où elle est formée par la réunion de la Douze et de la Midou, et le Hourquet, à 8 kilomètres en aval de Tartas, où elle se jette dans l'Adour; elle est navigable sur toute cette étendue. Son affluent principal dans cette partie de son cours est, à droite, l'Estrigon. La Douze est formée à Roquefort par la Doulouze (90 kilomètres de cours), qui vient des environs de Bassoues (Gers), et par l'Estampon, qui vient des environs de Gabarret; elle a, de Roquefort à Mont-de-Marsan, 29 kilomètres de cours; elle serait navigable, mais elle n'est pas entretenue et ne sert qu'au roulement de quelques moulins, au lieu d'être utilisée au transport des arbres qui croissent et périssent sur ses bords. La Midou a sa source à 4 kilomètres à

l'ouest de Bassoues (Gers); son cours est d'environ 100 kilomètres; elle passe près de Nogaro et de Monguilhem et a pour affluents, à droite, l'Estang, à gauche la Lizaule, le Rech et le Lidon.

Le Gabas vient du plateau d'Ossun (voyez l'Hydrographie du département des Basses-Pyrénées) et entre dans le département des Landes près de Pimbo; il passe, à l'ouest de Geaune, à Eyres et se jette dans l'Adour près de Toulouzette. Le Luy ou Leuy est formé, près de Castelsarrasin (des Landes), par la réunion du Luy de France et du Luy de Béarn qui viennent des Basses-Pyrénées, au sud de Morlaas. On y exécute annuellement quelques petits travaux d'entretien ayant pour objet la conservation de la partie navigable de 25 kilomètres entre l'Adour et le moulin d'Oro. Le gave de Pau, venant de la vallée de Saint-Sauveur et du cirque de Gavarnie (Hautes-Pyrénées), et le gave d'Oloron, sortant de la vallée d'Ossau, près du pic du Midi (Basses-Pyrénées), se confondent en amont de Peyrehorade et forment la rivière dite Gaves-Réunis, dont la navigation est favorisée par les marées et a lieu principalement entre l'Adour et le port de Peyrehorade, sur une distance de 8 kilomètres.

La Leyre prend sa source près de Tauriet, dans l'arrondissement de Mont-de-Marsan; elle passe, dans le département, près de Pissos, à Richet, à Moustey et à Saugnac et va se jeter dans le bassin d'Arcachon (Gironde), après un cours d'environ 80 kilomètres.

Nous avons parlé de vastes étangs ou lagunes qui se trouvent le long des côtes; plusieurs de ces étangs communiquent ensemble; celui de Cazau avec celui de Parentis au moyen de l'étang de Biscarosse, et celui de Parentis avec l'étang de Mimizan par un canal naturel que l'on appelle le coulant de Sainte-Eulalie. L'étang de Mimizan a une passe qui permet aux eaux surabondantes de s'écouler dans la mer; on la nomme la rivière du Courant. Les étangs de Saint-Julien et de Léon sont isolés; ils reçoivent les eaux d'un grand nombre de petites rivières et communiquent avec la mer, le premier par la rivière du Contis, le second par celle de la Palue, qui ne sont, à proprement parler, que des canaux naturels ouverts à travers les dunes. Les étangs de Soustons et de Tosse communiquent ensemble par un petit canal, et l'étang de Soustons se dégorge dans le havre du Vieux-Boucau. L'étang d'Orx, aujourd'hui à demi desséché, est alimenté par la petite rivière du Boudigau; il a une issue qui permet à ses eaux de s'écouler dans l'ancien lit de l'Adour, qui forme aujourd'hui, depuis Le Vieux-Boucau jusqu'à l'embouchure actuelle du fleuve, une série de petites lagunes.

On a étudié trois lignes de navigation entre les bassins de l'Adour et de la Garonne : celle du canal des étangs du littoral; celle du canal des grandes Landes, qui, de la Midouze, irait par Sabres, Sore et Cabanac à Bègles, au sud de Bordeaux; enfin celle du canal des petites Landes, qui, de Mont-de-Marsan, remonterait la Midouze et la Douze pour rejoindre près de Mézin la Gélise, affluent de la Baïse, qui est navigable jusqu'à son embouchure dans la Garonne, près d'Aiguillon.

Voies de communication. — Le département des Landes est traversé par 6 routes nationales, d'un parcours de 456 kilomètres; par 13 routes départementales, d'une longueur de 616 kilomètres; il compte 26 chemins vicinaux de grande communication, ayant 878 kilomètres de développement; 14 chemins vicinaux d'intérêt commun, d'un parcours de 362 kilomètres, et 3,350 chemins vicinaux ordinaires, dont la longueur totale est de 6,915 kilomètres.

Il est traversé par la grande ligne de chemin de fer de Bordeaux à Bayonne, dépendant de la grande ligne du Midi. Cette ligne pénètre dans le département un peu après la station de Lugos (Gironde) et dessert les stations de : Ychoux, Labouheyre, Solferino, Morcenx (109 kilomètres de Bordeaux), Rion, Labuque, Buglose, Dax (148 kilomètres de Bordeaux, 734 kilomètres de Paris), Rivière, Saubusse, Saint-Geours, Saint-Vincent, Labenne, Le Boucau, et arrive à Bayonne (198 kilomètres de Bordeaux, 784 kilomètres de Paris), après un parcours d'environ 132 kilomètres dans le département des Landes.

A Morcenx, un premier embranchement se dirige sur Tarbes, en desservant dans le département : Arjuzanx, Arengosse, Ygos, Saint-Martin, Mont-de-Marsan (148 kilomètres de Bordeaux, 734 kilomètres de Paris), Grenade, Carères-sur-Adour, Aire.

A Dax, un autre embranchement se dirige sur Tarbes, par Puyoo, en passant par Mimbaste et Habas.

La ligne de Bayonne à Toulouse effleure un instant le sud du département et passe aux stations de Peyrehorade (34 kilomètres de Bayonne et 288 kilomètres de Toulouse) et de Labatut.

Parmi d'autres lignes à l'étude ou projetées, nous citerons celles de Mont-de-Marsan à Pau par Saint-Sever et de Dax à Saint-Sever.

On évaluait, en 1880, la longueur des lignes en exploitation à 257 kilomètres, et celle des lignes en construction ou à construire à 42 kilomètres.

Climat. — Le département des Landes appartient au climat girondin ou du sud-ouest. La température est beaucoup moins élevée que ne le ferait supposer l'exposition méridionale du pays ; cette circonstance est due au voisinage de la mer et à la proximité des Pyrénées. Les environs des étangs, couverts de brouillards épais en hiver, sont très malsains. Les vents dominants sont les vents d'ouest et du nord-ouest.

Productions naturelles. — Le département des Landes appartient à la région géologique dite de l'Aquitaine, que l'on désigne aussi quelquefois sous le nom de bassin de Bordeaux. Ce bassin a été autrefois couvert par les eaux de mer, et le sol qui le forme est argilo-sableux tertiaire ; on y rencontre de nombreux bancs de calcaire coquillier, des sables quartzeux, jaunâtres, avec minerai de fer, de la mollasse coquillière, des faluns, des grès, etc. ; la couche végétale est un mélange de sable fin, d'argile, d'anciens détritus d'ajoncs et de bruyères où le sable domine.

Le département a peu de richesses métalliques ; on y trouve cependant plusieurs mines de fer en grains, en bancs, en roches, presque à la superficie du sol ; des cristaux de sulfate de fer ; du mica et de la houille ; surtout des carrières de marbres et de pierres de taille très variés ; du grès à paver, du quartz, du plâtre en roche ; des pierres lithographiques, de la craie, de l'ocre, de la marne, de l'alumine et du kaolin. L'argile et la terre à creusets y sont fort belles. On trouve encore dans les Landes de vastes tourbières, des mines de bitume et des fossiles rares et curieux.

Il y a de nombreuses sources minérales thermales et froides; parmi les premières celles de Dax et de Préhacq sont les plus renommées. La principale fontaine de Dax a une température de 70 degrés centigrades et offre une transparence extraordinaire ; elle sert contre la paralysie et les affections rhumatismales. Pouillon possède des sources salées thermales très abondantes, et l'on en voit encore d'autres à Saint-Laurent et à Gaujac ; on trouve même dans cette dernière commune une source bitumineuse. Il existe des sources d'eau sulfureuse à Gamarde, à Laurède, à Bergoney, à Saint-Loubouer ; des sources ferrugineuses froides à Escalans, Onnesse, Castets, Maimbaste, Pandelon, Sort, Bastennes, Carcen, Maglis, Pouson, Rion, etc., etc. La source ferrugineuse d'Yonx est intermittente et acidule.

Le département des Landes produit du blé, du maïs, du seigle, du millet, du sarrasin, de l'orge, de l'avoine et du méteil en quantité plus que suffisante pour la consommation de ses habitants. Les légumes secs et potagers y réussissent, ainsi que les arbres fruitiers de toute sorte et surtout les amandiers et les pruniers. On cultive aussi le chanvre, le lin, le safran, la garance et le pastel. La vigne est plantée sur une étendue de 18,000 hectares. Le produit des vendanges dans le département est, en moyenne, de 400,000 hectolitres, sur lesquels on fait 11,100 hectolitres d'eau-de-vie. Les vins sont en général de bonne qualité ; les meilleurs vins rouges, ceux de Messanges, de Cap-Breton, de Soustons et de Vieux-Boucau, récoltés dans les dunes ou le Maransin (*Maris sinus*), sont classés parmi les bons vins rouges fins ; les blancs les plus estimés, ceux de la côte de Lenye, de la Haute-Chalosse, de Saint-Loubouer, Castelnau et Urgons, dans le Tursan, ne sont que d'excellents vins d'ordinaire. Parmi les vins de la Chalosse, on estime particulièrement ceux de Gamarde et de Montfort. En 1874, la production des vignes a atteint 539,448 hectolitres, représentant une valeur de 7,552,272 francs ; en 1877, la production a été de 472,997 hectolitres, valant environ 7 millions de francs. Les prairies de quelques cantons sont fort belles, et dans quelques vallons qui avoisinent les dunes quelques hommes laborieux sont parvenus à établir des prairies artificielles.

Des divers produits végétaux des Landes, le plus important, celui du revenu le plus assuré, est sans contredit le pin maritime, d'où l'on tire de la résine, de la poix, du goudron et des bois de construction. Les bois de pins occupent une surface de 169,338 hectares ; l'hectare de pins produit environ 25 francs par an, ce qui représente un revenu annuel de 4,233,450 francs. Les nombreuses plantations effectuées depuis plusieurs années, et qui ne sont pas encore toutes cadastrées, promettent au département des Landes un avenir commercial d'une très grande importance. Quoique le chêne et

quelques autres essences s'y élèvent aussi à de grandes dimensions, ils sont généralement peu respectés. Dévorés à leur naissance par les troupeaux à cause du déplorable usage du parcours, ceux qui survivent sont mutilés plutôt qu'exploités, et l'on ne voit guère de beaux chênes qu'autour des habitations. On remarque dans le Maransin des forêts de chênes-lièges d'une hauteur et d'un diamètre extraordinaires, et sur le revers des coteaux, à l'exposition du sud-ouest, des châtaigniers et même quelques hêtres fort beaux.

Les animaux domestiques les plus remarquables sont les chevaux; on élève des mulets et des ânes, que l'on vend dans les montagnes. Il y a un grand nombre de moutons, et l'on a beaucoup amélioré la race, depuis quelques années, en les croisant avec les belles espèces. Les chèvres et les porcs abondent; ces derniers, dits porcs des bois, sont fort estimés et donnent au commerce les *jambons de Bayonne*. Les bœufs et les vaches sont de la petite espèce; on ne les emploie guère que pour l'agriculture. Il y a beaucoup de volaille, des abeilles en grande quantité, et l'on commence dans quelques cantons à élever des vers à soie.

Les forêts nourrissent des sangliers, des loups, des renards, des chats sauvages, des putois, des écureuils, des petits-gris, etc. Le gibier, surtout le gibier ailé, abonde dans les plaines. Les côtes, les rivières et les étangs sont très poissonneux.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le département des Landes est un pays pauvre en général, et dont l'agriculture et l'exploitation des forêts sont les principales industries; les pratiques agricoles y sont encore en général peu avancées. Il y a cependant quelques progrès à constater; ils sont dus à l'initiative de la Société d'agriculture, des comices agricoles et de la ferme-école de Beyrie, établie sur les communes de Baigts, de Caupenne et de Larbey. Le département possède aussi une pépinière à Mont-de-Marsan. Les grains, le vin, le lin, l'huile de lin, le chanvre, le miel, les porcs gras, les volailles, les chevaux et surtout la résine, que l'on tire des forêts de pins, sont les principales productions de l'industrie agricole.

La superficie du département se partage en superficie bâtie et voies de transport, 6,987 hectares, et territoire agricole, 925,144 hectares. Ce dernier est lui-même subdivisé en : céréales, 147,199 hectares; farineux, 27,520; cultures potagères et maraîchères, 5,641; cultures industrielles, 3,337; prairies artificielles, 14,000; fourrages annuels, 5,580; cultures diverses, jachères, etc., 24,701; vignes, 20,214; bois et forêts, 425,765; prairies naturelles et vergers, 20,787; pâturages et pacages, 98,200 hectares. Les terres incultes sont encore évaluées à 131,990 hectares.

Parmi les produits exploités, le fer est le plus important; après lui viennent le bitume, la tourbe, du falun et des pierres de différentes qualités. Il y a dans le département 12 forges, 4 bitumières, 112 fabriques ou distilleries de matières résineuses, 64 poteries et 122 tuileries. La distillation des eaux-de-vie d'Armagnac, la fabrication des toiles à voiles et autres, de l'huile de lin, doivent aussi prendre rang au nombre des industries du département des Landes. La pêche sur les côtes occupe un certain nombre de familles, et les environs de Dax exportent au loin des sangsues. Le commerce du département n'est pas aussi étendu que celui des départements voisins et se fait principalement par Bayonne, Dax, Arjuzanx, Mont-de-Marsan et Saint-Sever. Les principaux articles de l'exportation sont la poix, la résine, le brai, le goudron, les planches, les vins et les eaux-de-vie, les fers et le bitume.

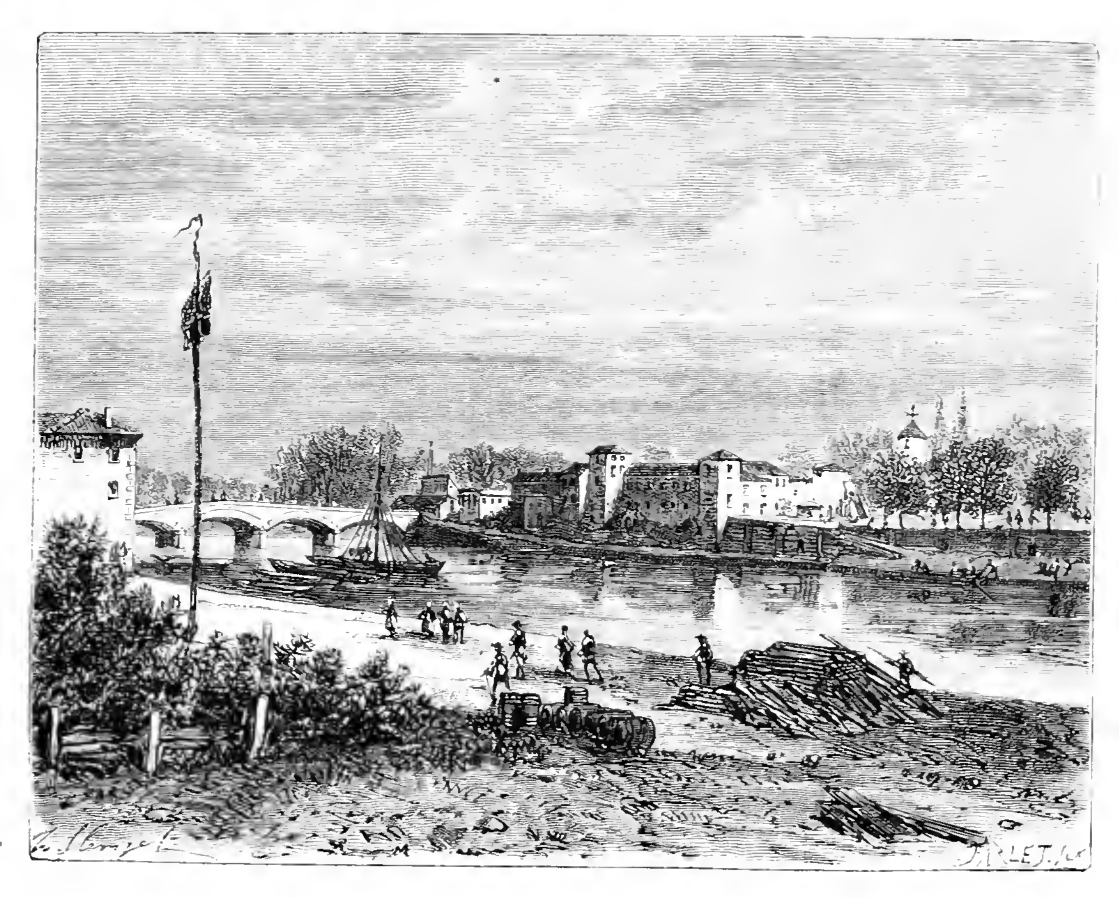
Il y a 135 foires dans 46 communes, et elles durent 142 journées; les articles du commerce sont : les bestiaux, les mulets, les ânes, les grains, les laines, les étoffes grossières, les lins, la cire, la résine, les oies, les salaisons, etc., etc., etc.

Division politique et administrative. — Le département des Landes a pour chef-lieu de préfecture Mont-de-Marsan; il est divisé en 3 arrondissements, 28 cantons, 333 communes (nous en donnons plus loin le tableau). Il appartient à la région agricole du sud-ouest.

Les Landes forment le diocèse de l'évêché d'Aire, suffragant de l'archevêché d'Auch. Il y a à Aire un grand et un petit séminaire, et une maison de retraite pour les ecclésiastiques à Buglose, 4 cures de première classe, 24 de seconde, 294 succursales et 64 vicariats. Mont-de-Marsan et Saint-Sever ont des chapelles pour le culte réformé.

Les trois tribunaux de première instance de Mont-de-Marsan, de Dax et de Saint-Sever, qui font en même temps office de tribunaux de commerce, sont du ressort de la cour d'appel de Pau.

Au point de vue universitaire, le département



Dax.

fait partie de l'académie de Bordeaux. Il y a un lycée à Mont-de-Marsan; un collège d'enseignement secondaire spécial à Saint-Sever, annexe du lycée de Mont-de-Marsan, une école normale d'instituteurs à Dax, 3 institutions secondaires libres et près de 600 écoles primaires.

Le département fait partie du 18e corps d'armée, dont le quartier général est à Bordeaux, et de la 18e région de l'armée territoriale. Mont-de-Marsan est le quartier général d'une subdivision de région. La compagnie de gendarmerie départementale dépend de la 18e légion dont l'état-major est à Bordeaux.

Les ports de Dax, Mont-de-Marsan, Saubusse, Peyrehorade, Lit et Bidache relèvent du quartier maritime de Dax; ceux du Cap-Breton et du Boucau relèvent du quartier maritime de Bayonne, et ces deux quartiers dépendent du sous-arrondissement de Bayonne, qui relève du quatrième arrondissement maritime (Rochefort).

Le département appartient à l'arrondissement minéralogique de Bordeaux, dépendant de la région du sud-ouest; à la 10e inspection des ponts et chaussées (Bordeaux) et au 29e arrondissement forestier (Bordeaux).

On compte dans le département 37 perceptions des finances; les contributions et revenus publics atteignent 10,000,000 de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le territoire qui forme aujourd'hui le département des Landes était occupé, avant la conquête romaine, par plusieurs peuplades d'origine ibérienne : au sud et à l'est, dans les bassins de l'Adour et de la Midouze, les *Tarbelli*, pays de Dax; les *Tarusates*, pays de Tartas; une partie des *Élusates* et des *Sotiates*, dont les principaux établissements se trouvaient sur le territoire des départements du Gers et de Lot-et-Garonne; à l'ouest et le long de la mer, dans la région qu'on appelle aujourd'hui les grandes Landes, les *Aquitani* proprement dits. Tous ces peuples étaient compris dans la Gaule aquitanique.

On serait fort embarrassé de donner sur l'existence de ces peuples des détails spéciaux. Sans doute, leurs mœurs étaient celles des peuples environnants modifiées par l'influence de leur malheureux pays, de ces sables accumulés il y a des milliers d'années par la mer, et par lesquels elle semble avoir voulu resserrer elle-même son empire. Dès cette époque, de vastes forêts couvraient le pays et servaient d'asile à des hommes presque aussi sauvages que les bêtes qui leur en disputaient la possession. Pourtant quelques éléments de civilisation y pénétrèrent. Les Celtes y portèrent leur culte, et l'on voit sur la route d'Hagetmau à Saint-Sever un *peulven* qui atteste leur passage en ces lieux. Il est probable aussi que, lorsque les Grecs établirent leur ligne de comptoirs le long de la Garonne et de l'Adour, les habitants des Landes ressentirent l'influence de ce commerce voisin. Y avait-il déjà quelque port sur la côte entre ceux de Bayonne (*Lapurdum*) et de La Teste-de-Buch (*Boïos*), qui appartiennent aux deux départements voisins? On sait que les Boïens, qui occupaient le dernier de ces deux ports, avaient, dans les mêmes régions, une autre ville appelée *Lasseaba*. Était-elle située dans la partie septentrionale du département des Landes ou en dehors de ses limites? On l'ignore. Mais si les habitants des côtes et des landes proprement dites avaient peu d'établissements, on ne peut douter que ceux qui occupaient les rives de l'Adour et de la Midouze n'en aient eu de plus ou moins considérables. Dax, Tartas existaient déjà chez les Tarbelliens et les Tarusates.

Ces peuples subirent la domination romaine sans avoir pris une grande part à la résistance, à cause de leur position excentrique. Nous avons parlé ailleurs de l'énergie déployée par les Sotiates contre Crassus dans leur forteresse située sur le territoire du département de Lot-et-Garonne. Quand Rome eut pris possession de cette extrémité sud-ouest de la Gaule, elle y marqua sa présence par ces voies de communication qu'elle ouvrait partout, et qui assuraient le maintien de sa puissance en même temps qu'elles sauvaient la civilisation. Les voies romaines étaient comme la trace des légions; partout où celles-ci pénétraient, elles apparaissaient. Les sables et les forêts n'y mettaient pas plus d'obstacle que les montagnes et les fleuves. Une voie romaine longea la côte depuis Boïos jusqu'à Lapurdum. Les Landais l'appellent *Camin Roumiou*. Une autre, partant de Bordeaux, aboutit également à Lapurdum en passant par Dax. On en voit encore aujourd'hui des restes. On remarque aussi des vestiges de camps romains, entre autres celui qui se trouve entre Gamarde et Saint-Geours-d'Auribat. On verra plus loin que Saint-Sever prétend aussi prendre pour son point de départ un camp de César. A l'ouest de Soustons, arrondissement de Dax, auprès de la côte, s'élève un mamelon artificiel, qu'on suppose avoir formé l'extrémité d'un vaste camp retranché opposé aux pirates. Quant aux monuments, ils sont rares. Outre le temple de Mars, dont Mont-de-Marsan tire son nom, on a découvert en 1736, dans la paroisse de Saint-Michel-de-Jouarare, les restes d'un édifice qui fut, dit-on, un temple de Jupiter (*Jovis ara*); on y a trouvé un grand nombre d'urnes cinéraires, de lacrymatoires, de vases, de lampes, de tronçons d'armes, de pièces de monnaie et de médailles; ailleurs, des tombeaux, des autels votifs. Néanmoins, on peut dire que les monuments romains sont rares dans le département.

Les Landes, d'abord comprises par les Romains dans l'Aquitaine, firent partie de l'Aquitaine troisième ou Novempopulanie, lorsque la Gaule fut partagée en dix-sept provinces, et le christianisme y pénétra au IIIe siècle.

Les barbares, qui, à partir de l'an 406, traversèrent la Gaule et s'enfoncèrent dans l'Espagne, effleurèrent dans leur invasion le pays qui nous occupe. Les Wisigoths y établirent leur domination, que celle des Francs remplaça après la bataille de Vouillé. Celle-ci, assez mal établie dans une contrée si lointaine, fut à son tour ébranlée, à la fin du VIe siècle, par l'invasion des Vascons ou Gascons. Ces montagnards, remontant la vallée de l'Adour, s'y établirent et de là se répandirent dans toute l'Aquitaine. Depuis ce temps, les Landes appartinrent aux ducs de Gascogne, et sous ces ducs à un certain nombre de seigneurs leurs vassaux. Après la terrible invasion des Arabes, dont ce pays eut à souffrir et que Charles-Martel dispersa en 732, l'empire carlovingien enveloppa cette partie de la Gaule, comme toutes les autres, dans son unité. Quand de ses ruines sortit le régime féodal, le principal fief qui s'éleva dans les Landes fut la vicomté d'Albret. Plus loin, nous parlerons de la modeste bourgade d'où sortit cette brillante et glorieuse famille. Le premier vicomte d'Albret dont le nom soit connu est un certain Amanjeu, qui vivait au XIe siècle. Ce nom, au reste, fut porté par un grand

nombre de ses descendants et successeurs. Parmi lesquels on rencontre aussi plusieurs Bernard.

Après le mariage d'Éléonore de Guyenne avec Henri II, roi d'Angleterre, le pays des Landes passa à la maison de Plantagenet. Pendant longtemps, les rois anglais y dominèrent, grâce à leur habile politique; mais tous les seigneurs ne s'accommodèrent pas de cette domination, notamment les d'Albret, qui, après avoir porté le titre de vicomte, l'échangèrent contre celui de sire, plus modeste, mais qui ne servait qu'à déguiser une ambition toujours croissante. Ils agissaient en cela comme les sires de Coucy, qui, n'osant prendre le titre de prince et dédaignant tous ceux qui venaient ensuite, se mettaient en quelque sorte hors de la hiérarchie féodale par une orgueilleuse humilité. L'Albret ne tarda pas à envelopper la plus grande partie du département actuel des Landes en même temps qu'il s'étendait sur les pays circonvoisins. En 1401, Charles Ier, fils d'une princesse de la maison de Bourbon, s'attacha à la cour de France, imitant les Armagnacs et reconnaissant comme eux que la royauté était désormais l'astre d'où émanait tout éclat et toute puissance. Il obtint l'honneur d'écarteler les armes de France avec celles de sa maison, qui étaient d'or plein, et devint connétable de France. Mais il ne fit pas un usage heureux de l'épée fleurdelisée qui lui avait été confiée, car c'est lui qui perdit la bataille d'Azincourt. Au reste, il y fut tué et, par sa mort, expia sa défaite. Charles II, son fils, proche parent des Armagnacs, suivit leur parti dans les guerres du XVe siècle. Il eut trois fils : l'aîné lui succéda; le deuxième fut décapité; le troisième forma la branche des seigneurs de Miossens et de Pons, qui s'éteignit en 1676 et dont les biens passèrent dans une branche de la Lorraine-Armagnac. Jean, son arrière-petit-fils par son fils aîné, épousa Catherine de Foix, sœur et héritière de Gaston-Phœbus, et devint roi de Navarre (1494). Il fut dépouillé d'une partie de ses nouveaux États. Mais sa famille se releva, d'abord par l'érection de l'Albret en duché-pairie sous François Ier, beau-frère de Henri d'Albret, puis par le mariage de Jeanne, fille de Henri, avec Antoine de Bourbon. De ce mariage naquit Henri IV, qui réunit ses domaines à la couronne de France. Plus tard (1652), Louis XIV rétablit la pairie d'Albret en faveur de la maison de Bouillon.

A peine sorti de la guerre de Cent ans, le pays des Landes fut agité par les luttes religieuses du XVIe siècle; les protestants, grâce à la protection de Jeanne d'Albret, la mère de Henri IV, s'y organisèrent militairement; mais les catholiques leur opposèrent Montluc, et, de part et d'autre, il se commit les plus grands excès, jusqu'à la pacification générale, amenée par l'édit de Nantes.

Depuis ce temps, à part un moment d'agitation sous la Fronde, l'histoire de ce pays se confond avec celle de la France.

Sous la domination anglaise, les Landes dépendaient judiciairement du grand sénéchal qui présidait à Bordeaux la *cour du roi*. Du reste, les villes, comme autant de petites républiques, administraient elles-mêmes leurs finances, leur police intérieure, leur milice particulière et, dans plusieurs cas, la justice civile et criminelle. Les rois de France respectèrent d'abord ces privilèges, mais ensuite ils les supprimèrent peu à peu et transportèrent à leurs officiers la plupart des droits dont les villes avaient joui auparavant. Ces officiers étaient, dans l'origine, des commissaires aussi nombreux qu'il y avait de parties dans l'administration. Henri II, en 1551, réunit ces diverses attributions dans les mains des *commissaires départis*, qui prirent, sous Louis XIII, le nom d'*intendants du ministère, de la justice et de la police*. L'intendant veillait à l'égale répartition de l'impôt, à la culture des terres, à la prospérité du commerce, à l'entretien des chemins, à la réparation des édifices publics, à l'emploi des revenus des villes et des communautés, à la distribution des troupes dans la province, à l'approvisionnement des magasins du roi, à la levée des milices. C'est de lui que le ministère recevait tous les renseignements sur l'état de la province, ses ressources, ses charges, ses pertes, ses débouchés, etc. Comprises, avant la Révolution, dans le gouvernement de la Guyenne, comme toute la Gascogne, les Landes formèrent, en 1790, un département dont la circonscription embrassa les pays désignés alors et encore aujourd'hui sous les noms de haute et basse Chalosse (Saint-Sever), de Marsan (Mont-de-Marsan), de Tursan (Aire), de Gabardan (Gabarret), du Maransin (Saint-Michel), d'Albret ou des petites Landes (Albret), enfin des grandes Landes, dans la partie occidentale, le long de la mer.

Triste est l'aspect des Landes encore aujourd'hui, au moins dans la plus grande partie du département. La Chalosse, les vallées de l'Adour et de la Midouze, enfin toute la zone qui borde les

Pyrénées sont, à la vérité, très fertiles et réjouissent l'œil par d'agréables et verts coteaux; mais, quand on s'avance vers la mer et la Garonne, ce ne sont plus que des dunes onduleuses, stériles, envahissantes quand le vent les roule de l'ouest à l'est, dangereuses pour le voyageur quand, oubliant de suivre les sommités du terrain et descendant imprudemment dans les *lètes* ou vallons, il se laisse glisser dans les *blouses*, ces lacs perfides dont les eaux se cachent sous le sable. Que n'a-t-on accepté, au XVI[e] siècle, l'offre des Maures chassés d'Espagne, lorsqu'ils demandèrent la permission de s'établir dans nos Landes! Cette industrieuse nation eût peut-être fait de ce désert une fertile province. Ce n'est que de nos jours que l'homme s'est trouvé de force à lutter contre la nature. Un inspecteur général des ponts et chaussées, M. Brémontier, a trouvé le secret d'arrêter les envahissements des sables. Le littoral s'est partout couvert de belles plantations dont l'humidité favorise le développement. Mais il faudra bien du temps avant que la *lande rase* ait cessé d'offrir au regard attristé, pendant l'été, la nudité des déserts d'Afrique, pendant l'hiver l'humide et froide surface des marais de la Sibérie; avant que l'industrie ait réuni et multiplié par ses travaux, par la canalisation, par l'appropriation des cours d'eau, les cultures isolées que le voyageur rencontre à de longues distances comme autant de fécondes oasis. Il faudra bien du temps avant que le Landais ait changé son genre de vie grossier et ce caractère mélancolique et triste, reflet de son triste pays. Nous ne parlons ici ni du propriétaire qui vit de ses revenus dans l'aisance, ni du colon propriétaire, sorte de classe intermédiaire, mais du simple colon, qui forme la masse de la population, de cet être malingre qui couche sur la paille ou dans sa charrette, qui se nourrit d'un pain noir de seigle ou de maïs assaisonné de quelques sardines de Galice, et que cette vie malheureuse, aidée quelquefois par l'abus des spiritueux, condamne à ne point vieillir. Obligés d'aller eux-mêmes chercher au loin les objets de consommation qui leur manquent et se défaire de leurs produits, on dirait une peuplade tartare égarée sur les bords de l'Atlantique. On les voit errer dans leurs chariots traînés par des bœufs, portant avec eux leur nourriture et celle de leur attelage. Quand ils se sont arrêtés quelque part pour prendre trois heures d'un pauvre sommeil au fond de leur charrette ou sur le sol humide, quand ils font avaler de force à leurs bœufs les tiges sèches de pins mêlées de son et de sel, dont ils les nourrissent, ils poussent un cri rauque, signal du départ, et la caravane reprend sa marche. Ailleurs, on les aperçoit juchés sur leurs *xcanques* (1), échasses hautes de cinq ou six pieds, la tête couverte du béret, le corps revêtu de la longue dalmatique de grosse étoffe rousse et du gilet de peau de mouton dont la laine est tournée en dehors. Si c'est en hiver, ils y ajoutent un manteau blanc très grossier, accompagné d'un capuchon pointu comme un bonnet chinois. Habitués dès l'enfance à l'usage des xcanques, ils s'en servent avec la plus grande dextérité et traversent sans dévier de la ligne droite des mares profondes. Une longue tige de bois leur sert de balancier quand ils marchent et de point d'appui par derrière lorsqu'ils veulent se reposer. Dans cette situation, ils surveillent au loin leurs troupeaux tout en se tricotant des bas. Comment ces hommes, pour qui le travail est si peu productif, ne seraient-ils pas avares et intéressés? Ils soignent avec amour leur bœuf ou leur cochon malades, bien mieux que leurs femmes ou leurs enfants. Ils sont bons cependant, honnêtes et hospitaliers. Apathiques comme des gens à qui la nature même donne l'exemple de la paresse, s'ils font des lieues entières pour aller le dimanche à l'église, c'est malheureusement quelquefois moins la messe qui les attire que le cabaret, où ils trouvent dans l'ivresse l'oubli de leur misère. Ils tiennent peu à la vie et cependant ils accompagnent les funérailles par des cris et des démonstrations exagérés. Usage singulier : les parents vont à l'église, non au cimetière, et jadis hommes et femmes allaient se coucher pendant la sépulture, sans doute pour témoigner un excessif abattement. L'anniversaire de la mort ou *cap de l'an* est célébré par un repas funèbre. Superstitieux comme les pâtres et les peuples primitifs, ils se signent quand le vent gémit dans la bruyère; car c'est le soupir d'une âme en peine. Ils croient aux fantômes qui courent la nuit dans

(1) On se demande si l'usage de marcher sur des échasses existait dans les Landes avant les siècles du moyen âge, car les auteurs anciens, qu'une pareille coutume était de nature à frapper singulièrement, n'en font point mention. Il est probable que le nom patois de *xcanque* ou *chanque* donné aux échasses est dérivé du mot anglais *shank* (jambe), et, dans ce cas, la mise en pratique de cet objet bizarre daterait peut-être de la domination anglaise. (Élisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle*, tome II, page 94.)

les bois, au cri de l'orfraie passant sur leur tête, présage de mort pour un membre de la famille; aux fées qui remplissent d'or le vase qu'on dépose au pied du chêne sous lequel elles vont danser la nuit, et quand l'orage se prépare, ils disent : « Voici le roi Arthur qui passe avec sa meute. »

Tel est encore, au XIXe siècle, l'état des Landes et du peuple qui les habite.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

MONT-DE-MARSAN (lat. 43°53'38"; long. 2°50'18" O.). — Mont-de-Marsan (*Martianum*, *Mons Martiani*), station de la ligne de Bordeaux à Tarbes, chef-lieu du département, du premier arrondissement et d'un canton, avec tribunal de première instance, lycée, société d'agriculture, commerce et arts, située au confluent de la Douze et de la Midou, à 690 kilomètres au sud-ouest de Paris et à 109 kilomètres au sud de Bordeaux, peuplée de 9,310 habitants, dépendait autrefois du diocèse d'Aire, du parlement et de l'intendance de Bordeaux, chef-lieu de recette, sénéchaussée, gouvernement particulier, etc., etc.

Les débris d'un vieux temple de Mars, qui se voyaient sur la colline qui domine le confluent de la Douze et de la Midou, ont fait donner le nom de Mont-de-Marsan à la ville qui s'éleva en cet endroit. Cette ville doit son origine à Charlemagne, d'après une vieille charte romane manuscrite. A son retour de sa malheureuse expédition d'Espagne, ce monarque, passant par le pays des Landes et voulant établir sa puissance dans ces contrées récemment bouleversées, y créa, sous le nom de *proconsulies*, plusieurs divisions administratives. La charte dit : « Il forma aussi la proconsulie de Marsan et lui bâtit une capitale le long de la Douze et de la Midou, sur les ruines du temple ou de la citadelle de Mars. »

Charlemagne avait fortifié Mont-de-Marsan et l'avait remplie d'hommes de guerre. Sans doute son dessein était de l'opposer, comme une défense, aux attaques qui venaient soit des Pyrénées, soit de l'Océan. En 841, les Normands remontèrent l'Adour et la Midouze, probablement plus navigable alors qu'aujourd'hui, et assiégèrent la place. Le seigneur Déodat de Lobanner s'y était enfermé avec des troupes nombreuses. Il fit avec succès plusieurs sorties et brûla la flotte des pirates. Mais ceux-ci finirent par s'emparer de la ville, la détruisirent, en dispersèrent les débris et promenèrent la charrue à la place qu'elle avait occupée. Au reste, leur victoire, déjà si vaillamment disputée, fut encore payée cher par eux pendant la retraite, et il faut convenir que peu de provinces de France déployèrent autant de courage contre les terribles enfants de la Scandinavie. Attaqués en chemin par le fils de Lobanner, puis par le duc de Gascogne et le comte de Bigorre, ils perdirent une partie de leurs guerriers et de leur butin.

Mont-de-Marsan avait disparu pour trois siècles. Des forêts sauvages recouvraient son territoire, et les ravages des brigands qui s'y réfugiaient avaient fait donner à ce lieu le surnom de *Mali-Pas* (mauvais pas). La famille de Lobanner s'était retirée au château de Roquefort, et ce ne fut qu'en 1141 qu'elle eut enfin l'idée de reconstruire la ville anéantie par les Normands. Un certain Bérenger de Cantaloup était en possession du territoire, et Pierre de Lobanner fut obligé d'en acheter la cession, comme l'atteste un contrat écrit en langue romane et dont voici la traduction : « Moi, vicomte, dit Pierre de Lobanner, j'ai résolu de rebâtir le chef-lieu de la vicomté, et ce serait vraiment une honte si cet établissement avait lieu sur d'autres terres que celles qui ont été désignées par l'empereur Karl. Je viens donc à vous, requérant la vente des terres du Cap-de-Mards, c'est-à-dire toute l'étendue du terrain d'en bas, depuis les paroisses de Nonères, de plus le terrain de Bésart, compris entre les rives de la Douze et du Midou, à droite et à gauche jusqu'à leur jonction avec les jardins; les trois habitations qu'ils renferment, les ruines de la citadelle de Mards, que les Normands ne purent enlever; en y ajoutant les terres au midi, de l'autre côté du Midou, avec les grandes fontaines, les cinq habitations, les jardins dans le bas, depuis l'extrémité du terrain de Bésart, au nord des rigoles du Mont-Saint-Pierre; y compris encore les terres d'en bas de l'autre côté de la Douze, exposées au midi, depuis la fontaine de la Dreyre jusqu'à la jonction de la Douze et du Midou. » A quoi Cantaloup répond : « Nous faisons serment que, n'étant en rien ni contraint, ni déçu, ni trompé, ni foué, ni trahi, ni par crainte, ni par mauvaise circonvention, ni machination à ce faire amené ni conduit, mais de notre spontanée liberté et science certaine le faisons, et cela pour tous nos hoirs à venir, nos successeurs et toute notre lignée pour les siècles des siècles, et ainsi avons laissé, abandonné, rési-

gné, et à vous, notre vicomte, transporté aujourd'hui en légale donation lesdites terres de Mars, et à votre mandement, notre puissant seigneur, nous vous en faisons possesseur. » En prenant possession du territoire concédé, Pierre de Lobanner prononça ces paroles solennelles : « J'atteste votre âme, ô empereur Karl, que, voulant réédifier cette ville au même lieu où vous l'aviez bâtie, en faveur du premier de notre race, je le fais par gratitude et en votre honneur, comme bienfaiteur de notre lignée. Que le Dieu tout-puissant tienne aussi votre âme en sa paix, notre auteur Déodat de Lobanner ! nous attestons que voulons rebâtir cette cité dans l'endroit même où la renommée vous proclamera dans tous les siècles, à cause de vos travaux merveilleux dans les terres étrangères qui possèdent vos os. Les larmes de vos fils ne les accompagnèrent pas au tombeau, mais votre lignée et les hommes de Marsan les auront en mémoire éternelle. Soyez en paix, Déodat ! » Et tous les habitants, le genou en terre, se sont écriés : Soyez en paix, Déodat ! « Cela dit, nous avons jeté dans les airs, en signe de saisine, quatre poignées de terre, la première au levant, l'autre au midi, la troisième au couchant et la dernière au nord. Puis, dans les parties qui furent incendiées, nous avons creusé la terre et nous y avons mis des pierres, des charbons, des monnaies marquées, des réaux d'or et d'argent, ainsi que des vicomteaux noirs, et le tout de nos propres mains aplani. »

Peu de villes ont été fondées ou rebâties avec plus d'authenticité et de solennité. Celle-ci recruta ses habitants parmi ceux des bourgs de Saint-Pierre et de Saint-Genès, qui descendaient eux-mêmes de l'ancienne population de Mont-de-Marsan. Cette émigration amena une rivalité entre l'abbé de Saint-Sever et l'évêque d'Aire. L'abbé, de qui dépendait le bourg de Saint-Genès, prétendait à la possession de l'église de Mont-de-Marsan ; l'évêque y prétendait en vertu de ses droits épiscopaux. Ils s'accommodèrent tous deux au concile de Nogaro, où l'évêque se désista moyennant 130 sols morlâs. En même temps qu'il rebâtissait la ville, Pierre de Lobanner restaura l'ancienne abbaye de Saint-Jean-de-la-Castelle. Il éleva aussi un fort pour protéger le Maii-Pas, qui cessa dès lors de mériter son nom. Plus tard, Gaston-Phœbus, comte de Béarn, héritier des Lobanner, en fit construire un autre pour contenir l'humeur, à ce qu'il paraît, trop remuante des habitants et le baptisa *Nou li bos* (Tu ne l'y veux pas), à peu près comme Anne de Bretagne nomma sa fameuse tour *Quiquengrogne*. C'est lui aussi qui fonda, de concert avec sa femme Amate, le couvent de Beyries ou de Sainte-Claire, auquel il concéda de nombreuses redevances sur la ville et le pays environnant (1270).

L'histoire de Mont-de-Marsan est peu féconde en faits importants. En 1268, il s'y tint une assemblée de seigneurs et d'évêques qui ratifia et fit exécuter les donations promises à Constance, fille de Gaston, lorsqu'elle avait épousé Henri d'Allemagne. Au XVIe siècle, François Ier vint à Mont-de-Marsan ; c'est là, dans l'église du couvent de Sainte-Claire, qu'il épousa Éléonore de Portugal (6 juillet 1530), là que ses enfants, retenus en otage par Charles-Quint, lui furent rendus, là enfin qu'il connut Mlle d'Heilly, si célèbre plus tard sous le nom de duchesse d'Étampes. Mont-de-Marsan eut dans le même siècle une autre visite royale : Jeanne d'Albret, qui se rendait dans le Béarn pour y aller faire ses couches, s'arrêta dans cette ville (1553). Les habitants lui offrirent une barrique de vin. Plus tard, se souvenant de ce bon accueil, elle leur accorda toutes sortes de franchises et confirma leurs coutumes, qui les exemptaient de tout impôt que les états n'auraient pas consenti. Ce n'était pas là le seul avantage que ces coutumes procurassent aux citoyens de Mont-de-Marsan. Leurs maires et leurs jurats avaient eu de tout temps la connaissance des crimes et exerçaient la justice haute, moyenne et basse. Leur charte, publiée en 1604, leur reconnaît le droit de faire des règlements de police, de convoquer les habitants sans attendre le commandement du roi et du vicomte, afin de s'imposer à volonté.

Les calvinistes étaient nombreux à Mont-de-Marsan. De bonne heure ils prirent les armes, brûlèrent les croix et les images et détruisirent les couvents. Les religieuses de Sainte-Claire, voyant leurs murs escaladés, n'eurent que le temps de se sauver avec les reliques et les objets sacrés. Leur monastère fut brûlé et démoli. Quand la paix de 1563 fut rompue, ce furent les catholiques qui prirent l'avantage sous la conduite du seigneur de Ravignan. Les protestants furent emprisonnés. Relâchés peu de temps après par le lieutenant du roi, ils recommencèrent leurs violences, si bien que le sénéchal Flamarens vint en personne occuper le château. Pour faire cesser les querelles religieuses, Henri de Navarre, dès 1578, donna aux habitants un règlement

conforme aux principes de tolérance d'après lesquels il donna plus tard à toute la France l'édit de Nantes. « Ayant égard, y est-il dit, au nombre des habitants d'une et d'autre religion, ordonnons que les principaux d'entre eux, convoqués par le maire et les jurats, éliront trente personnages des plus idoines, capables et qualifiés qui se trouveront en ladite ville, tous natifs et originaires d'icelle, si faire se peut, dont les vingt seront catholiques et les dix de la religion réformée, lesquels trente seront qualifiés conseillers de la ville et feront l'office des affaires qui se traiteront à la maison commune, leur vie durant. Ces conseillers présenteront douze candidats, dont huit catholiques et quatre protestants; les jurats nommeront parmi eux le maire, mais il doit être confirmé par le roi. » Ce règlement fut renouvelé en 1584 avec quelques dispositions nouvelles. L'une d'elles établissait que le père et le fils, le beau-père et le gendre, les deux frères ne pouvaient siéger ensemble parmi les jurats; une autre condamnait à vingt sols d'amende le maire et les jurats qui ne se rendraient pas exactement à l'assemblée au son de la cloche.

Le dernier acte des guerres religieuses, sous Louis XIII, fut fatal à Mont-de-Marsan comme à bien d'autres villes. Les protestants s'en étaient emparés. Les troupes royales arrivèrent et se rendirent maîtresses du château, qui fut démoli par l'ordre du roi. Au reste, les habitants tenaient peu, ce semble, à la force de leur cité, car ils prêtèrent eux-mêmes leurs bras à ce travail et remplacèrent leur citadelle par une promenade. Ils furent encore entraînés un instant dans la révolte pendant la Fronde; mais, dès que le comte de Baillac parut dans leur ville, ils jurèrent fidélité à la cause royale. Bientôt ils accueillirent dans leurs murs le monarque, dont l'autorité triomphait par toute la France. Louis XIV revenait de Saint-Jean-de-Luz accompagné de Marie-Thérèse, dont il venait de recevoir la main.

Au commencement du XVIIe siècle, la vicomté de Mont-de-Marsan était devenue pays d'états, et l'assemblée se réunissait à Mont-de-Marsan. Outre ce changement tout à son avantage, cette ville en subit quelques autres dans sa constitution. Ceux qui furent opérés sous Louis XIII ne paraissent pas avoir été dirigés contre les libertés municipales. Au contraire, le maire devint électif et annuel; les officiers municipaux ne purent être réélus qu'après quatre ans d'intervalle, dispositions qui ne sembleraient pas indignes d'une république du moyen âge et qu'on ne rencontre pas sans quelque étonnement sous le gouvernement de Richelieu. Mais il faut reconnaître que Richelieu ne s'attaqua guère qu'aux choses qui menaçaient le pouvoir royal d'un véritable danger, l'indépendance des seigneurs et des provinces, les murs des villes et les châteaux forts. Il se montra moins hostile aux inoffensives institutions municipales, dont la royauté n'avait rien à craindre. Louis XIV alla plus loin : son pouvoir n'ayant plus d'ennemis sérieux à combattre à l'intérieur, il poursuivit par instinct, jusque dans le moindre détail, tout ce qui offrait quelque apparence de liberté et mit sous sa main tout ce qui n'émanait pas directement de sa puissance. C'est ce qu'il fit à Mont-de-Marsan lorsqu'il transforma en charges vénales et héréditaires les fonctions jusque-là temporaires et électives.

Le dernier acte de l'ancienne municipalité de Mont-de-Marsan dont nous ayons connaissance est la demande qu'elle fit au gouvernement d'être autorisée à détruire ses murs, dont l'étroite enceinte ne pouvait plus contenir aisément sa population augmentée. Ce fut le maréchal de Montrevel qui fut chargé de répondre, et nous avons sa lettre datée de 1726. « Votre ville, messieurs, écrivit-il, est trop ouverte de tous côtés pour que le service du roi puisse être intéressé en vous permettant de faire l'ouverture que vous demandez depuis la tour du château jusqu'au jardin du sieur de Prugne, puisque cela pourra contribuer à diminuer les maladies que le défaut de promenades pour prendre l'air vous procure, à ce que pensent trois médecins et vos habitants. Vous pouvez donc vous donner ce soulagement. » Les murailles furent ouvertes aussitôt, et l'on fit des plantations qui formèrent la gracieuse promenade connue sous le nom d'Allées Montrevel.

C'est dans ces allées que fut célébré, le 14 juillet 1790, autour d'une immense table en fer à cheval, le banquet patriotique en l'honneur de l'anniversaire de la prise de la Bastille. Mont-de-Marsan était devenu alors le chef-lieu du département des Landes.

Pittoresquement situé au milieu de bois de pins et de landes, au pied d'un coteau sur lequel s'élève la gare, Mont-de-Marsan est le centre commercial du pays, comme il l'était autrefois. Aujourd'hui, comme il y a deux siècles, c'est l'entrepôt des vins et des eaux-de-vie de l'Armagnac, et une route nouvelle a même facilité ses communications avec

ce pays. Elle reçoit aussi les vins et les blés de la Chalosse, les bois et les résines des Landes. Par la Midouze, dont le lit a été amélioré de nos jours, et surtout par le chemin de fer, elle communique avec Bordeaux, Dax et Bayonne; par ses belles routes plantées d'arbres de haute futaie, avec Roquefort, Tartas, Aire et Saint-Sever. On s'étonne après cela qu'une ville si avantageusement partagée ne compte pas beaucoup plus de 9,310 habitants. D'un autre côté, on se demande comment une ville si peu peuplée a pu se pourvoir de si nombreux établissements d'utilité publique, qui en font une des villes importantes du Midi. L'hôpital, l'église, la halle, la préfecture, la place, le tribunal, les casernes, les prisons, les ponts sont autant de constructions modernes fort convenables. La promenade appelée *Pépinière* est un délicieux labyrinthe de verdure auquel la Douze sert de ceinture. Il est fâcheux que les pins qui bornent l'horizon empêchent le regard de s'égarer au loin sur les vastes landes. Du reste, à part quelques tours carrées romanes, point d'antiquités à Mont-de-Marsan; ni vieux châteaux, ni vieilles églises. Il paraît que lorsque l'on démolit le château on trouva dans l'épaisseur d'une muraille de vieilles chartes écrites sur parchemin en latin, en français et en gascon. Après en avoir extrait ce qu'on put lire, on les mit dans une urne bien scellée, qui fut placée dans les fondations de l'hôtel de la préfecture. Nous signalons à la défiance des archéologues futurs ce singulier moyen péremptoire de conserver à la science les monuments historiques.

Mont-de-Marsan est la patrie du capitaine Dominique de Gourgues, qui reprit la Floride sur les Espagnols en 1567; de la famille de Mesme, si distinguée sous l'ancienne monarchie. A cette famille appartient le célèbre diplomate d'Avaux, qui rendit de si grands services à la France dans les conférences d'Osnabrück et de Munster pour la conclusion du traité de Westphalie. Une illustration plus récente que revendique également Mont-de-Marsan, c'est le maréchal Bosquet, l'un des héros de l'Algérie et de l'Alma. Les armes de Mont-de-Marsan sont : *de gueules, à deux clefs d'or adossées et attenantes l'une à l'autre, pendantes à un cordon d'argent mouvant du chef.*

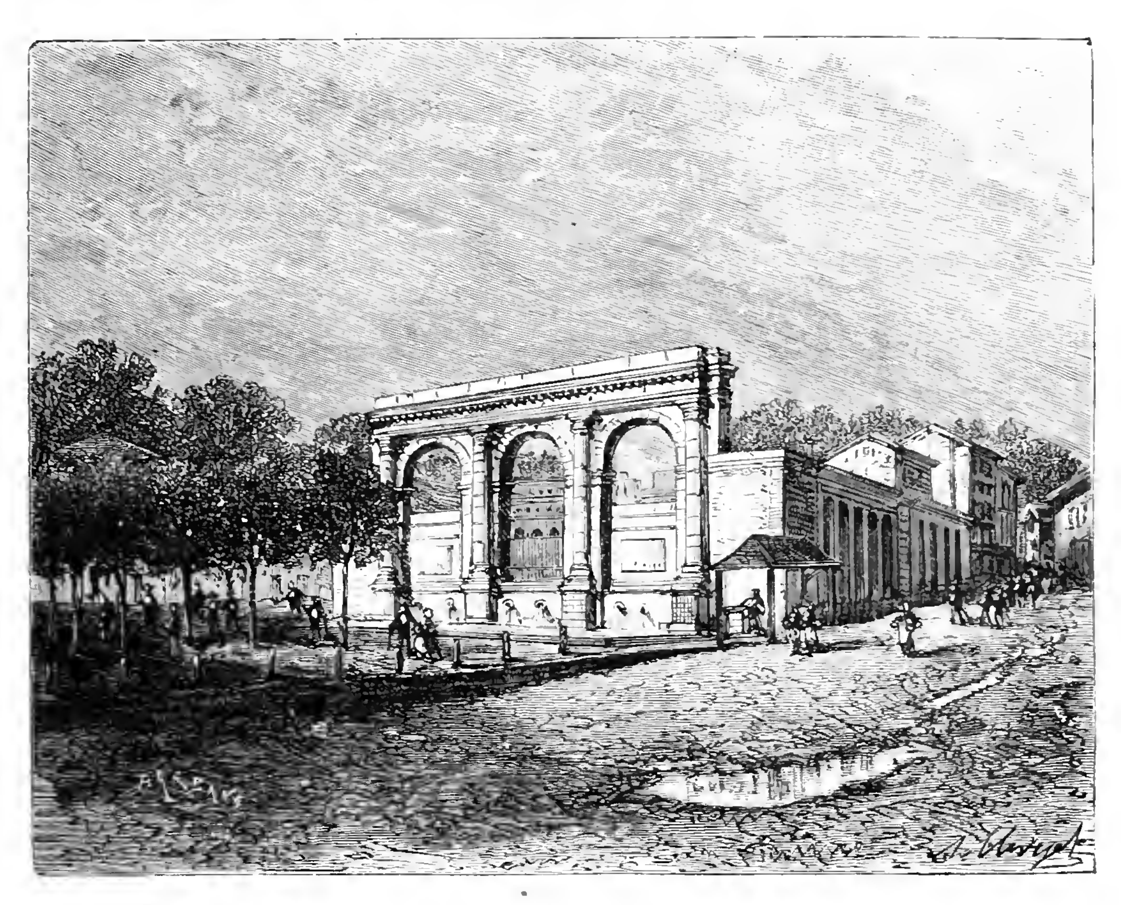
Arjuzanx. — Arjuzanx, station du chemin de fer de Bordeaux à Tarbes, chef-lieu de canton, peuplé de 752 habitants, à 34 kilomètres au nord-ouest de Mont-de-Marsan, est situé au milieu du désert des Grandes-Landes, sur les bords de la Bès, petite rivière. Sans la route et le chemin de fer qui le mettent en communication avec le chef-lieu du département, ce serait un lieu presque inaccessible. Au reste, ce canton pourrait devenir assez riche si les habitants savaient utiliser les eaux de la Bès et, par une irrigation artificielle, créer des pâturages. Il y a, dans les environs, des carrières de marne, d'argile et de minerai de fer. On y fabrique de l'essence de térébenthine et l'on y fond des matières résineuses ; la ville fait, en outre, un certain commerce de vin, grains, draperies, bestiaux et laine.

Gabarret. — Gabarret (*Gavarretum*), chef-lieu de canton de 1,258 habitants, situé à 46 kilomètres à l'est de Mont-de-Marsan, jadis capitale du Gavardan, est une ville fort ancienne. Dès le temps des Romains, elle avait même une certaine importance. Un camp retranché existait sur la route de Gabarret à Sos, au lieu dit le Bourneau, et l'on a découvert des souterrains qui conduisaient, dit-on, de la ville à ce camp. On a découvert aussi un souterrain qui menait de Gabarret à une tour carrée, située à peu de distance de la ville, sur un plateau, et que le curé a fait démolir en 1826 pour bâtir à la place, avec le prix des matériaux, une jolie maison. Gabarret a souffert considérablement, comme toutes les villes voisines, de toutes les guerres qui ont désolé le midi de France au moyen âge. Plusieurs fois détruite, elle se releva toujours. Elle avait de fortes murailles, des tours, une magnifique commanderie de templiers. Pourtant, la dévastation commise par les huguenots en 1570 fut si terrible, que Gabarret ne recouvra jamais depuis son ancienne importance. Il ne restait plus que des débris de ses murailles, ses églises et son abbaye étaient détruites. De cette abbaye, il ne reste plus aujourd'hui que le réfectoire et le porche du style roman secondaire richement orné, ce qui assigne à la construction de l'abbaye une très ancienne origine.

Gabarret possède une assez jolie église moderne et une ancienne maison qu'habitèrent quelquefois Jeanne d'Albret et Henri IV.

Gabarret est très commerçante. C'est un pays de vignobles. Il y a, en outre, des tanneries et des moulins à huile.

Betbezer. — Betbezer, commune du canton de Gabarret, à 30 kilomètres à l'est de Mont-de-Marsan et peuplée de 358 habitants, est gracieusement



Fontaine d'eau chaude, à Dax

située sur un coteau couvert de vignobles, au pied duquel coule la Douze, et qui fait partie des riches collines qui séparent l'Armagnac des Landes ; elle n'offre de remarquable à l'histoire que le château de Juliac.

Ce château appartenait à une famille fort protégée par les rois de France, et dont le dernier descendant se signala par sa turbulence et ses cruautés. Ce seigneur, ennemi du baron de Losse, ne manquait aucune occasion de l'outrager.

« Va, dit-il un jour à son coiffeur, va dire au seigneur de Losse que, s'il a l'audace de suivre la voie qui passe devant mon château pour aller dans l'Armagnac, je le tuerai.

— Tu diras au seigneur de Juliac, répondit celui-ci, que je passerai demain devant son château. »

Il y passa, en effet, le lendemain, mais accompagné d'un serviteur fidèle qui lui avait juré de le venger s'il était tué. Le seigneur de Juliac, embusqué, tira sur lui presque à bout portant et le manqua.

Le seigneur de Losse riposta et tua l'agresseur. Telle était pourtant la prévention du roi qu'il confisqua les biens, fit démolir les châteaux du seigneur de Losse et même condamna à l'exil cet homme, qui n'avait usé que du plus simple droit de légitime défense.

Labrit. — Labrit (*Leporetum*), autrefois *Albret*, chef-lieu de canton, peuplé de 1,206 habitants et situé à 27 kilomètres au nord de Mont-de-Marsan, n'est qu'un humble village perdu au milieu des landes et des pinadas. C'est pourtant là le berceau de la puissante famille d'Albret. Les Gascons appelaient ce lieu *la Brit*, et ce nom s'est conservé sous

cette forme dans la localité; les Français disaient *le Bret*, d'où est venu par corruption *Albret*, et c'est sous cette forme que le nom est devenu historique. On prétend qu'il a pour étymologie le mot latin *leporetum* (lieu où il y a des lièvres), et que les premiers seigneurs du lieu étaient, en effet, des chasseurs forcenés. La terre d'Albret fut érigée en duché-pairie par Henri II, en 1556, en faveur d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV, qui le réunit à la couronne. Louis XIV céda ce duché au duc de Bouillon en 1651, en échange de la principauté de Sedan, et plus tard il revint de nouveau à la couronne.

Il reste à peine des traces de l'ancien château.

Saint-Justin. — Saint-Justin est une petite ville de 1,619 habitants, située dans le canton de Roquefort, sur la rive gauche de la Doulouze, à 25 kilomètres au nord-est de Mont-de-Marsan. Elle remonte à une haute antiquité; on y remarque les restes d'un château de Henri IV et quelques vieilles maisons du XIIe ou du XIIIe siècle, notamment celle qui fut autrefois habitée par la famille de Gassion, capitaine de la garde de Jeanne d'Albret. La ville est encore en partie entourée de ses anciennes murailles, surmontées de distance en distance de hautes tours octogones et qui décrivent une enceinte très étroite. L'église est remarquable, son architecture est du XIIIe siècle; elle appartenait aux chevaliers de Malte, qui avaient à Saint-Justin une commanderie.

Cette petite ville avait la fière prétention de ne relever que de la couronne. Un jour, un seigneur de Gontaut voulut empiéter sur les priviléges des bourgeois et délibérer de droit dans la mairie; les jurats de Saint-Justin s'émurent d'une pareille prétention et ils prirent une délibération qui existe encore, c'était *qu'on couperait les escaliers de la mairie*. Ce qui fut fait, et le seigneur de Gontaut se retira. A Saint-Justin, comme à Mont-de-Marsan, Gabarret et dans toutes les villes des Landes, il n'y a pas de fête sans la course au taureau, qui se fait ordinairement sur la place publique. Saint-Justin possède une usine, des carrières, des tuileries, etc.

Mimizan. — Mimizan (*Menusan*, *Memysan*, *Memisan*), chef-lieu de canton, peuplé de 1,136 habitants et situé à 74 kilomètres au nord-ouest de Mont-de-Marsan, près des dunes qui bordent l'Océan et à l'extrémité méridionale du lac auquel il donne son nom, n'est plus qu'une petite commune. Autrefois, c'était une ville importante, un port de mer. Les sables ont comblé le port et recouvert une partie de la ville. L'ancienne église paroissiale fut engloutie sous les dunes de 120 pieds d'élévation. Il paraît qu'en 1810 une tempête violente, bouleversant les dunes, permit de distinguer les traces du port et mit à découvert les carcasses de plusieurs navires. Au temps des Romains, Mimizan existait déjà. La voie romaine qui longeait la côte y passait. Elle existe encore, et les habitants du pays l'appellent *Camin Roumiou* ou *Camin Harriaou*. Les Goths occupèrent Mimizan, car sous ses murs ils livrèrent, en 506, une bataille à une petite armée de Béarnais commandée par Gallatoire, évêque de Lescar, qui s'était prononcé pour Clovis. Et ce fut encore auprès de Mimizan, sur la plage, que cet évêque fut mis à mort, l'année suivante, pour avoir refusé d'embrasser l'arianisme. Il fut canonisé, et les habitants d'Oloron et de Salies l'invoquent encore aujourd'hui.

Mimizan possédait une puissante abbaye. L'église en était remarquable et offrait surtout à l'admiration des visiteurs des grilles de chœur admirablement travaillées et représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le clocher était un phare qui s'est écroulé il y a quelques années, entraînant dans sa chute des pièces d'artillerie qui répondaient aux signaux de mer, et dont la fabrication indique l'enfance de l'art. Cette abbaye était située dans la partie occidentale de la ville et du côté de la mer. Non loin de là, trois obélisques indiquent les limites de la *sauveté* offerte, jadis, aux persécutés de tous les pays voisins. L'église actuelle est gothique et ancienne; on reconnaît à ses dimensions qu'elle fut construite pour une population nombreuse. Elle dépendait d'une abbaye de bénédictins. On y voyait des fresques curieuses, qui représentaient des sujets historiques. Un curé ignorant l'a fait gratter et badigeonner.

Aujourd'hui, Mimizan possède un établissement de bains de mer, assez fréquenté par les touristes des départements voisins pendant la belle saison. Cette petite ville fabrique des matières résineuses et de la verrerie. Il y a quelques pêcheurs qui vivent du produit de la pêche du poisson de mer et d'étang.

Roquefort. — Roquefort (*Martiani Rupefortium*), chef-lieu de canton, peuplé de 1,680 habi-

tants et situé à 22 kilomètres au nord-est de Mont-de-Marsan, sur la Doulouze, au confluent de l'Estampon, tire son nom des rochers au milieu desquels elle est construite et du château fort qui s'y élevait autrefois. On ne voit plus que des ruines de ce château; mais il s'en est élevé un moderne au sud-est de la ville. Roquefort est en voie de prospérité et son commerce se développe de plus en plus. Le canton dont elle est le chef-lieu est un des plus vastes du département.

On fabrique à Roquefort des poteries estimées et l'on y commerce en chanvre, laines, cire, miel et bestiaux.

Labouheyre. — Labouheyre (*la Bouvrerie*) n'est plus aujourd'hui qu'un pauvre village de 1,069 habitants, situé dans le canton de Sabres, à 53 kilomètres au nord-ouest de Mont-de-Marsan, sur l'ancienne route de Bordeaux à Bayonne, à travers les grandes Landes. C'était pourtant, au IXe siècle, une ville fortifiée importante du nom d'*Herbefaverie*, dont on voit encore une des portes. On y transporta momentanément, vers l'an 900, l'évêché de Dax; mais elle a été ravagée à différentes époques et, enfin, abandonnée lorsque la route importante qui la traversait cessa d'être fréquentée.

Le village de Labouheyre, dont l'église date du XVe siècle, est aujourd'hui une station du chemin de fer de Bayonne à Bordeaux; il est situé sur un ruisseau qui alimente l'étang de Mimizan ou d'Aureilhan; il est environné de jolis jardins et doit son importance actuelle à ses belles foires aux bestiaux que l'on tient en pleine lande.

Dax (lat. 43° 42′ 44″; long. 3° 24′ 5″ O.). — Dax (*Aquæ Augustæ*, *Tarbellicæ*, *Tasta Daciorum*, *Acqs*), ancienne ville, située à 52 kilomètres au sud-ouest de Mont-de-Marsan, à la bifurcation de la ligne de Bordeaux sur Bayonne et sur Pau, et sur la rive gauche de l'Adour, qui la sépare du faubourg de Sablar, peuplée de 10,250 habitants, chef-lieu d'un arrondissement et d'un canton, avec tribunal de première instance, institution, société d'agriculture, etc., etc., autrefois évêché, vicomté, dépendait du parlement et de l'intendance de Bordeaux, était chef-lieu d'élection et possédait présidial, sénéchaussée, couvents, etc. Dax existait avant la conquête romaine. Les monuments mégalithiques dont on voit les débris aux environs, les pierres tumulaires et les armes en pierre qu'on y a trouvées attestent son importance. C'était le chef-lieu des Tarbelliens (*Tarbelli*). Pour cette raison et à cause des eaux thermales qu'elle possédait, on l'appelait *Aquæ Tarbellicæ*. Son ancien nom, plus conforme à l'étymologie, est *Acq* ou *Acqs*. Dax est une corruption qui a prévalu. César prit cette ville, qui fut surnommée *Augusta* sous Auguste, et qu'on appelait quelquefois *Civitas Æquentium*. C'est alors que s'établit la réputation de ses eaux, qui conservent encore de nos jours leur température élevée; on aurait de la peine à y tenir la main, et les habitants l'emploient aux usages domestiques. Il s'en échappe souvent une vapeur qui s'élève et se répand au-dessus d'une partie de la ville. Les Romains y établirent des thermes dont on a retrouvé des traces, entre autres une enceinte circulaire pavée en mosaïque et que le nom de Bains de César rappelle encore aujourd'hui. On prétend qu'Auguste accompagna sa fille Julie, qui vint y prendre les eaux, et l'on voit encore dans les murs de la ville, à l'orient, une grande porte qu'on nomme la Porte Julia. L'aqueduc de Saint-Paul, qui amenait les eaux dans la ville, est de construction romaine; on l'appelait la Fontaine de la Médaille. Il aboutissait au pont en pierre qui traversait l'Adour en face de la grande tour du château. Ce pont, qui s'écroula en 1768, était aussi un ouvrage des Romains, dont on admirait la prodigieuse élévation au-dessus du niveau des eaux. Les Romains avaient entouré Dax de murs, dont les fouilles ont mis à découvert les larges fondations. Une voie militaire la mettait en communication avec Toulouse. La *Notice des provinces de la Gaule* la range parmi les villes de second rang.

Saint Vincent martyr est regardé comme l'apôtre et le premier évêque de Dax. Ce ne fut cependant point dans la ville même que s'éleva l'église métropolitaine, mais dans le petit village de Sente, qui prit alors le nom de Saint-Vincent, et qui devint un faubourg de Dax. Cette église fut saccagée par les Wisigoths, mais se releva. Dax subit tous les malheurs qui fondirent, jusqu'au Xe siècle, sur cette partie de la France. Elle fut prise par les Francs, par les Gascons, par les Normands, qui la punirent de son héroïque résistance en la détruisant (841); enfin par les Sarrasins (910), qui la replongèrent dans la désolation d'où elle sortait à peine.

L'époque féodale fut plus heureuse pour Dax. Des comtes sous les deux premières races des rois francs, des vicomtes sous la troisième, gouvernaient Dax et le pays *des Lannes* (des Landes) qui en

dépendait. Au-dessous du vicomte, la ville était administrée par douze gentilshommes, dont chacun avait dans le voisinage une tour portant son nom, ce qui a fait appeler Dax la *cité des nobles*. Les rois d'Angleterre, étant devenus maîtres du pays, remplacèrent les vicomtes par des sénéchaux, sous lesquels Dax et le pays dont nous parlons furent déclarés exempts de tout impôt. Quoiqu'elle eût servi de centre à la coalition des seigneurs gascons contre la domination anglaise, Richard Cœur de Lion, ayant repris Dax en dix jours, ajouta à l'exemption d'impôt celle de tous les droits perçus par son gouvernement dans les autres parties du continent. Jean sans Terre consacra tous ces avantages, en 1215, par une charte et les mit « sous la sauvegarde des archevêques, évêques, abbés, comtes, barons, justiciers, vicomtes, préfets, baillis et de tous les fidèles. » Édouard Ier établit, dans le pays de Lannes, des assises annuelles, convoquées à Dax par le sénéchal et chargées de régler les affaires de la province. En passant, en 1295, sous la domination de Philippe le Bel, Dax ne perdit aucun de ses privilèges consacrés par le roi de France ; et, quand elle fut rendue aux Anglais, Édouard III vint en personne jurer aux habitants de respecter leurs franchises. Presque tous les rois d'Angleterre rendirent hommage, soit par un serment semblable, soit par quelque charte, à l'heureuse étoile de cette ville, qui, sentant sa force et son importance, se montrait rigoureusement jalouse de ses droits. Sous Édouard III, le prince de Galles, étant à Bordeaux, manda près de lui le maire et les jurats de Dax pour venir lui prêter leur serment et recevoir le sien. Ils objectèrent leurs privilèges, qui les autorisaient à ne prêter ni recevoir aucun serment hors de leur ville, et le prince fut obligé de déclarer par écrit que cette exception serait sans conséquence pour l'avenir (1363).

Nous ferons même remarquer que les députés des Landes ne prêtaient serment au duc de Guyenne qu'après que lui-même avait juré de respecter les privilèges du pays de Lannes. Nous ajouterons qu'une ordonnance de 1330 avait établi le maire et les jurats de Dax juges des appels de toute la Gascogne. Enfin, dans les actes des notaires, l'année était marquée par le nom du maire en charge, comme autrefois à Rome par celui des consuls. Sous le nom de cité de Dax, on comprenait alors douze seigneuries, entre autres Tartas et Orthez.

En 1441, Charles VII assiégea Dax, qui se défendit assez longtemps. Ce fut le dauphin, plus tard Louis XI, qui l'emporta d'assaut l'épée à la main. Devenue enfin définitivement française, en 1451, après avoir été longtemps disputée, Dax n'y perdit rien. Charles VII jura, d'après le traité spécialement conclu, de maintenir les « franchises, libertés, statuts, lois, coutumes, établissements, ressorts, stils, observances et usances de ladite cité et prévôté de Dax..... Ne seront tenus les habitants de ladite cité et pays, ajoutait le traité, de payer aucunes tailles, impositions, gabelles, leudes, fouages, questage équivalent, ni aucuns subsides, de quelque manière que ce soit. » Plus tard, les agents du fisc prétendirent exiger des marchands qui entraient dans la ville un droit établi par Charles VII sur les marchandises. Dax réclama, et Louis XI lui donna gain de cause. Enfin François Ier confirma à son tour les privilèges de Dax, et Henri II y établit un présidial en 1552. Voilà, certes, une ville qui n'a pas eu à se plaindre de ses souverains soit anglais, soit français.

Le peuple de Dax n'avait pas eu à se louer également de son clergé. Accablé d'impôts et de vexations de toutes sortes par l'évêque Navarre de Miossens et par les ecclésiastiques, il s'était révolté en 1241 et avait pillé leurs biens. Henri III avait obligé la ville à payer une amende. Cependant, soit que le clergé eût été corrigé par cette leçon, soit que l'humeur des habitants eût changé, la Réforme ne fit pas de grands progrès à Dax. En 1622 seulement, dans la dernière lutte du protestantisme français, les calvinistes ayant fait de cette ville une de leurs places de sûreté, Louis XIII ordonna la démolition de la citadelle.

La maison vicomtale de Dax s'était fondue, au XIIIe siècle, avec celle de Tartas par un mariage, et ses domaines, usurpés par les vicomtes de Béarn, avaient été ressaisis par les vicomtes de Tartas. Au siècle suivant, les deux vicomtés passèrent par une vente à la maison d'Albret, dont elles suivirent dès lors les destinées, c'est-à-dire qu'elles furent réunies au domaine royal de France à l'avènement de Henri IV.

Quand la généralité d'Auch fut formée, en 1116, par un démembrement de celles de Bordeaux et de Montauban, Dax y fut comprise. Elle perdit à la Révolution ses privilèges, son évêché et son rang de capitale des Landes pour devenir un simple chef-lieu d'arrondissement.

La cathédrale de Dax est remarquable et parti-

culièrement par le nom de l'architecte qui l'a construite. Depuis 1060, le siège épiscopal n'était plus dans l'église de Saint-Vincent, dont nous avons parlé plus haut ; on l'avait transporté dans la ville, où l'on avait bâti une cathédrale à la place d'une ancienne chapelle. Cet édifice s'écroula en 1646. Vauban était à Bayonne ; on s'adressa à lui, et la même main qui traça le plan de presque toutes nos fortifications traça avec une égale habileté celui d'une église. La façade, d'ordre dorique et toscan, est pleine d'élégance et de majesté.

Dax possède encore quelques restes de son église primitive et de son ancien château. Il y a dans la ville une fontaine d'eau chaude et un établissement thermal.

Dax est la patrie de plusieurs hommes distingués. Au temps des Romains, elle donna le jour au célèbre rhéteur Arborius Magnus, qui professa à Narbonne et fut chargé de l'éducation des trois frères puînés de l'empereur Constantin et de Constance, son fils. Dans les temps modernes, nous citerons l'abbé de La Ville, de l'Académie française ; le capitaine de vaisseau Jean-Charles Borda, savant mathématicien et grand géomètre ; le graveur Jean-Baptiste de Grateloup ; Antoine Lacoste, ministre de la marine sous Louis XV ; la célèbre danseuse Mlle Guimard ; les généraux de l'Empire Peyris, d'Argoubet, Lafitte, de Cardenau ; le botaniste Thoré ; Roger-Ducos, député, membre du Directoire, troisième consul et sénateur ; enfin, c'est à trois lieues nord-est de Dax, au hameau de Ranquines, dans la commune de Pouy (aujourd'hui Saint-Vincent-de-Paul), qu'est né l'apôtre de la charité chrétienne, saint Vincent de Paul.

Dax fabrique des liqueurs fines et des faïenceries ; elle fait un important commerce de vins, liqueurs, grains, légumes, oignons rouges de conserve, jambons dits de Bayonne, bois de construction, planches de sapin, matières résineuses, miel, cire, etc.

Les armes de Dax sont : *d'azur, à la tour crénelée d'argent sur une montagne de sinople, soutenue d'un lion d'or du 2e, et une fleur de lis d'or en chef.*

Montfort. — Montfort, chef-lieu de canton, situé à 23 kilomètres à l'est de Dax et peuplé de 1,667 habitants, était autrefois une petite ville fortifiée, qui a conservé deux de ses anciennes portes ; l'une est surtout fort remarquable et digne de fixer l'attention des curieux. Ce bourg fait un grand commerce de bestiaux et de résine.

Peyrehorade. — Peyrehorade est une petite ville de 2,507 habitants, chef-lieu d'un canton et située à 22 kilomètres au sud de Dax, sur la ligne de Bayonne à Pau. Son importance commerciale est très grande, à cause de sa situation sur la rive droite du gave de Pau, qui, après avoir reçu, à quelque distance au-dessus de la ville, le gave d'Oloron, devient navigable. Peyrehorade est l'entrepôt des bois de marine que l'on exploite dans les Pyrénées. Elle possède de belles carrières de pierre de taille. Cette ville était autrefois défendue par un château flanqué de tours ; on en voit encore les restes sur la hauteur qui domine la ville.

Saint-Michel-Escalus. — Saint-Michel-Escalus, petite commune du canton de Castets, peuplée de 288 habitants et située entre Castets et Léon, à 4 kilomètres à l'est de l'étang de Léon, qui recouvre aujourd'hui la voie romaine, est au centre de la contrée appelée depuis trois siècles le *Maransin*. Ce nom (*maris sinus*) vient du voisinage du golfe de Gascogne. Le Maransin, malgré ses sables, et grâce à ses pins résineux et à ses chênes-lièges, est une des régions les plus florissantes du département des Landes. Ce pays, où l'éducation pénètre avec peine, offre des usages et des traits de mœurs tout particuliers. Le deuil y est mené avec une grande solennité. Les femmes se couvrent la tête, les épaules et presque le visage d'un long voile noir. Durant toute l'année qui suit la mort du père ou de la mère, les vases de cuisine sont voilés et la vaisselle placée dans un ordre opposé à celui qu'ils avaient établi de leur vivant. Quand un jeune homme sollicite la main d'une jeune fille, il va souper chez elle avec quelques-uns de ses parents, et, si elle veut témoigner un refus, elle place devant lui un plat de noix. Le mari qui se laisse battre par sa femme est puni de sa faiblesse par une farce qui se joue le mercredi des Cendres. Trois malins se constituent en jury et le condamnent à mort. Puis ils prennent deux garçons, dont l'un est habillé en femme, et qui tous deux imitent de leur mieux l'air et les manières des deux époux. Le prétendu mari est placé sur un âne, le visage vers la queue, et la femme sur un autre, le visage vers la tête ; on les promène ainsi par les rues, l'un faisant mille simagrées de tristesse et l'autre se pavanant d'un air

lier. L'habitant du Maransin est appelé dans le pays *couziot;* c'est lui qu'on désigne à Bordeaux sous le nom de *parent*.

Là même où s'élève l'église du village, il y avait du temps des Romains un autel de Jupiter que des fouilles ont fait découvrir.

Cap-Breton. — Cap-Breton (*Caput Bruti*), bourg maritime du canton de Saint-Vincent-de-Tyrosse, situé à 43 kilomètres à l'ouest de Dax et à 1 kilomètre de l'Océan, dans un territoire fertile en vins estimés et dans le voisinage de marais malsains, avec une population de 1,170 habitants.

Cap-Breton était jadis un port important sur l'Adour. Une vieille charte l'appelle *Caput Bruti*, et l'on a prétendu qu'elle avait été fondée par Brutus lorsque celui-ci, ayant passé du parti de Pompée au parti de César, fut envoyé comme gouverneur en Gaule. La voie romaine y passait. Les Normands y débarquèrent plusieurs fois. Les templiers y eurent une commanderie que le pape Jean XXII donna aux chevaliers de Malte. On en voit encore les ruines. La plupart des gros vaisseaux qui venaient aborder aux Landes s'arrêtaient au Cap-Breton. En 1568, les protestants enlevèrent dix navires chargés qui venaient de Terre-Neuve. Néanmoins, les habitants de Cap-Breton purent encore envoyer, sous les ordres de Montluc, six chaloupes armées pour garder la rivière de Bordeaux. Leurs marins se distinguèrent aux sièges de La Rochelle et de Fontarabie. C'étaient de hardis pêcheurs; ils poursuivaient la baleine jusque dans les mers américaines, qu'ils furent des premiers à fréquenter; ils ont laissé le nom de leur pays à l'île qui, avec Terre-Neuve, forme l'entrée du golfe Saint-Laurent. Mais l'Adour changea de cours, les sables envahirent le port, et Cap-Breton n'est plus aujourd'hui accessible qu'à de petites embarcations quand le flux se fait sentir dans le ruisseau près duquel il est situé. La tour de son église, qui servait de phare, a cessé d'éclairer la mer. La plupart des habitants se sont transportés à Bayonne. Ceux qui restent vivent de la pêche et de la culture de la vigne et des pins. Son enceinte, bien disproportionnée avec son importance actuelle, atteste seule son ancienne prospérité. Cependant, il a été plus d'une fois question, dans ces dernières années, d'y construire un port de refuge; mais cela entraînerait à des dépenses très considérables.

Saint-Sever (lat. 43° 45′ 38″; long. 2° 54′ 42″ O.). — Saint-Sever (*Palestrion*, *Sanctus Severus*, *Severopolis*), jolie ville de 4,917 habitants, située sur la rive gauche de l'Adour, à 16 kilomètres au sud de Mont-de-Marsan, aujourd'hui chef-lieu d'un arrondissement communal et d'un canton, avec tribunal de première instance et collège communal annexe du lycée de Mont-de-Marsan, dépendait autrefois du diocèse d'Aire, du parlement de Bordeaux, de l'intendance d'Auch, de l'élection des Landes.

Saint-Sever s'élève sur un riant coteau que l'Adour baigne au nord. Sur ce coteau existait, du temps des Romains, un édifice qu'on appelait *Castrum Cæsaris*, camp de César, et qui fut nommé plus tard *Palestrion*. Sous ses murs, les Vandales mirent à mort le martyr Sever, que l'Église canonisa. En mémoire de cet événement s'élevait en ce lieu une humble chapelle, lorsque, vers la fin du xe siècle, Guillaume Sanche, duc de Gascogne, y rencontra les Normands. Avant d'engager la bataille, il eut soin d'invoquer saint Sever et fit vœu de lui ériger un monastère s'il lui donnait la victoire. Il fut vainqueur, en effet, grâce à l'intervention directe du saint, car lui-même déclara, dans la charte de fondation du monastère promis, qu'il avait vu le saint, monté sur un cheval blanc et revêtu d'armes étincelantes, charger les païens à la tête des cavaliers gascons. Il eut de la peine pourtant à accomplir son vœu : le terrain où il voulait élever le monastère appartenait en franc-alleu à plusieurs seigneurs gascons, qui ne s'en dessaisirent que grâce à l'intervention des évêques et des seigneurs du pays et se firent payer 300 sols d'argent et 45 vaches. L'abbaye fut construite, dotée de vastes domaines à l'entour et investie des droits féodaux. Bientôt se forma autour du monastère, et sous la seigneurie de l'abbé, la ville de Saint-Sever, dont l'origine ne remonte pas, par conséquent, au delà du xe siècle. Elle fut entourée de fortes murailles, flanquées de tours, et soutint en 1296 un siège de trois mois contre les Anglais, qui ne la prirent que par la famine. Son importance devint considérable, puisque la noblesse du pays était dans l'usage d'y tenir ses assises. Lorsque Gaston de Béarn refusa le service à Édouard III, roi d'Angleterre, c'est là que ce dernier convoqua la cour générale du pays. Peut-être était-ce pour cette raison qu'on appelait Saint-Sever *cap de Gascogne;* selon Marca, ce nom lui venait de ce qu'elle était la tête de la Gascogne du côté du Béarn.

Charles VII enleva Saint-Sever aux Anglais en 1426. C'est peu de temps après que fut publiée sa coutume. Cette coutume renferme plusieurs dispositions qui attestent les privilèges des habitants; celle, entre autres, qui oblige les prévôts, bayles et jurats à s'adjoindre un certain nombre de bourgeois des plus experts dans les jugements de matières criminelles.

En 1559, Montgomery et ses soldats huguenots entrèrent à Saint-Sever et massacrèrent deux cents prêtres, dont ils jetèrent ensuite les cadavres dans le ravin qui se trouve auprès de la ville. L'église et le monastère furent pillés. Saint-Sever souffrit encore au temps de la Fronde; un partisan allemand du nom de Balthasar, et au service du prince de Condé, se fit redouter par ses cruautés.

Saint-Sever, dont le *Palestrion* servit autrefois de résidence aux généraux romains et plus tard aux ducs de Gascogne, n'est plus aujourd'hui qu'un chef-lieu d'arrondissement. On y remarque cependant une église romane, une belle promenade publique sur le plateau de Morlanne, un petit musée, etc. Saint-Sever possède des fabriques de faïence, des tanneries, des distilleries d'huile de lin et commerce en vins, eaux-de-vie, eaux minérales, marbres, pierres lithographiques, etc.

Patrie du cardinal de Poyane, des savants bénédictins dom Martianay et dom Labat, du savant entomologiste Léon Dufour et du général Lamarque, à la mémoire duquel elle a érigé une colonne.

Tartas. — Tartas (*Tartasium, Tarusates*), chef-lieu de canton, peuplé de 2,955 habitants et situé à 33 kilomètres au nord-ouest de Saint-Sever, sur le penchant d'une colline élevée, au pied de laquelle coule la Midouze, qui le divise en haute et basse ville, doit son origine à une forteresse bâtie par les soldats de Crassus, lieutenant de César, pour contenir les *Tarusates*, et son nom lui vient évidemment de celui de ce peuple. Des fouilles ont fait découvrir, en 1830, des tombeaux en ciment romain renfermant des urnes et des débris d'armes. Les Wisigoths, les Francs, enfin au VIe siècle les Gascons s'y établirent. La ville était alors entourée de forêts qui la faisaient appeler *la Boisée*. Une tradition prétend que le fameux Roland, neveu de Charlemagne, s'y arrêta en 772, lorsqu'il se rendait en Espagne, et qu'il donna son nom à la fontaine appelée encore aujourd'hui *fontaine de Rougland*. Tartas fut plusieurs fois ravagée; dès l'an 900, son église paroissiale de Sainte-Catherine était détruite de fond en comble, sans doute par les Normands. On en voit les fondations à 500 mètres de l'église actuelle.

Les vicomtes héréditaires de Tartas apparaissent, en 970, en la personne de Rex Tortus. Leur famille fut à la fois une des plus anciennes et des plus illustres de la Gascogne. Les successeurs de Rex Tortus, pour la plupart appelés Raymond, s'agrandirent aux dépens de leurs voisins, les vicomtes de Dax, avec lesquels ils étaient presque toujours en guerre. Caressés et protégés par les rois d'Angleterre, ils enlevèrent au vicomte de Béarn les domaines usurpés par celui-ci sur la maison de Dax, et plus tard le mariage de Raymond-Arnaud avec une vicomtesse de Dax légitima son acquisition. En 1269, le vicomte de Tartas se révolta pourtant contre le roi d'Angleterre, à l'instigation du troubadour Bertrand de Born; le vicomte de Béarn, pris pour arbitre, le condamna à payer au roi 6,000 sols morlàs. Le dernier vicomte de Tartas fut Arnaud-Raymond, qui vivait à la fin du XIIIe siècle. Ayant épousé en secondes noces Marthe d'Albret, il vendit aux Albret ses deux vicomtés, de Tartas et de Dax, qui furent dans la suite portées par cette puissante maison à la couronne de France.

Charles VII avait enlevé Tartas aux Anglais, lorsque, en 1440, ceux-ci firent une tentative pour la reprendre. Le captal de Buch et le sénéchal de Bordeaux y mirent le siège. La place résista près d'un an; enfin, l'on convint qu'elle se rendrait si, au bout de vingt-quatre jours, une armée française ne paraissait pas. Charles VII, alors à Toulouse, partit aussitôt avec « la plus belle armée qu'il eût oncques dressée » et arriva devant Tartas le matin du vingt-quatrième jour.

Cette ville était bien fortifiée; elle avait des murailles qui dataient du XIe siècle et un château fort qui la dominait; elle renfermait un grand couvent de récollets et un couvent de femmes. Son importance et sa prospérité étaient grandes au XVIe siècle. Mais sa rivalité avec Dax était plus vive que jamais. Lorsque cette ville eut été désignée pour être la capitale de la province des Landes, elle protesta, tint tête à une ligue formée par sa rivale avec Bayonne et Saint-Sever et ne se désista qu'après arrêt du conseil du roi. Un siècle après, elle trouva une occasion de manifester sa haine en accueillant ce Balthasar, ce partisan cruel au service des rebelles, qui fit tant de mal aux habitants de

Dax pendant la Fronde. Elle fut punie de ce secours donné à la rébellion par la démolition de ses murailles; on n'en laissa subsister que deux tours, qui sont tombées sous le marteau en 1830.

C'est à Tartas que se réunirent, en 1789, les états d'Albret. Ils élurent pour député de la noblesse le comte d'Artois (Charles X), qui refusa cet honneur et répondit qu'un petit-fils de Henri IV n'oublierait jamais une ville du domaine de son aïeul. On élut à sa place le marquis du Hart.

Après la bataille de Toulouse, en 1814, quelques débris glorieux de l'armée du maréchal Soult, faisant retraite par Tartas devant l'armée anglaise, coupèrent le pont de pierre qui existait sur la Midouze, afin de se mettre à couvert. Ce pont, longtemps remplacé par un pont de bois, a été enfin reconstruit en pierre.

Tartas est environnée de belles promenades; elle possède une jolie église moderne, dans le style gothique, et quelques restes de ses anciennes fortifications. C'est la patrie du mathématicien Bossut et du baron Darricau, général de l'Empire.

Tartas fabrique de l'huile de lin et du vinaigre et fait un commerce très important de vins, eaux-de-vie, safran, fruits délicieux, gibier, jambons dits de Bayonne, planches et matières résineuses.

Aire. — Aire (*Aturæ, Vicus Julius, Adurensis*), jolie ville de 4,754 habitants, située à 34 kilomètres à l'est de Saint-Sever, sur le penchant d'une montagne qui borde la rive gauche de l'Adour, que l'on y passe sur un beau pont en pierre de taille, est aujourd'hui chef-lieu de canton, évêché, avec grand et petit séminaire, et station du chemin de fer de Bordeaux à Tarbes.

Déjà importante à l'époque de la conquête romaine comme capitale des Tarusates, Aire, quand le christianisme y pénétra, eut un évêque. C'est sous les Wisigoths que se place sa plus grande prospérité. Euric y séjourna quelquefois; c'est de là qu'il entretenait des intelligences avec le préfet des Arvernes, lorsqu'il se préparait à enlever la seconde Aquitaine aux Romains. C'est aussi à Aire que son fils Alaric II réunit l'assemblée de nobles et d'évêques à laquelle il soumit le travail du référendaire Anianus et du comte du palais Goïaric, chargés par lui d'approprier le code théodosien à l'usage des Goths et des Gallo-Romains. Ce travail, appelé *Breviarium Aniani* ou *Recueil d'Alaric*, fut publié à Aire même en 506.

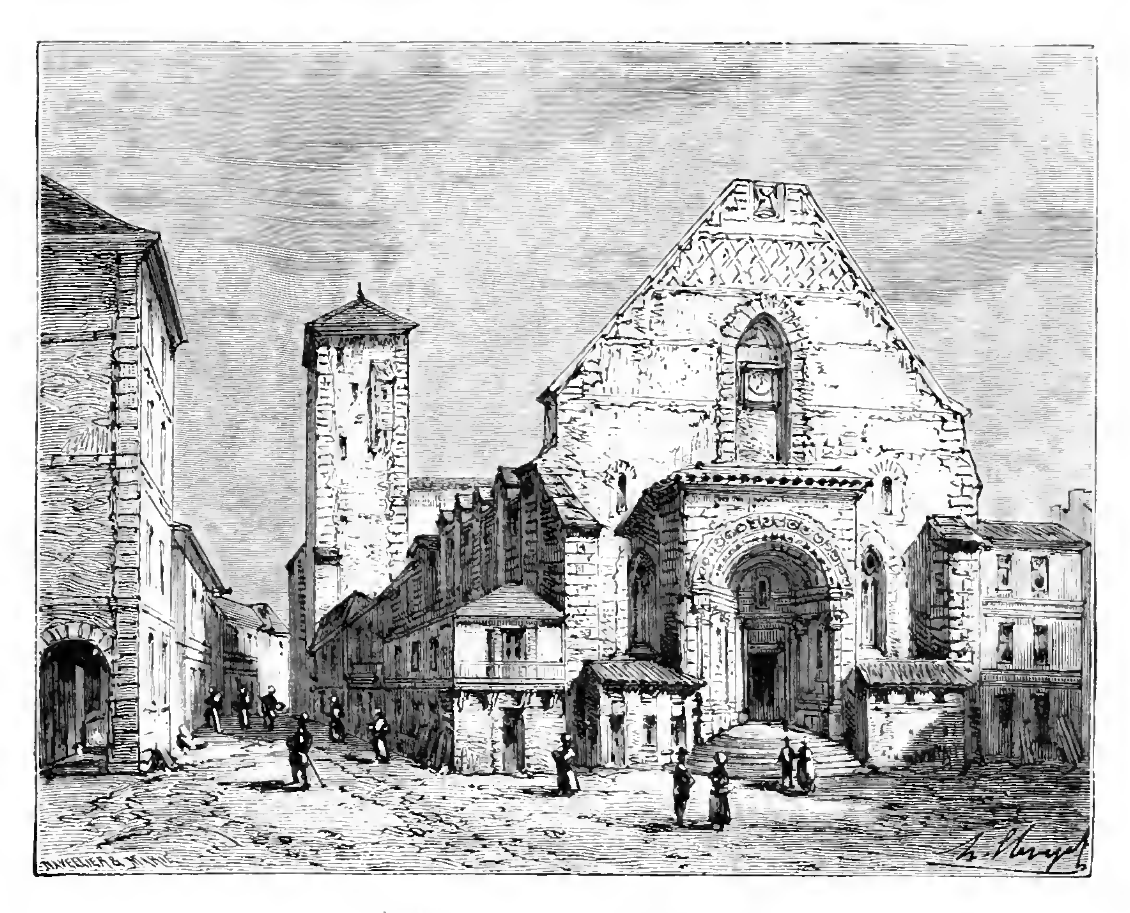
Aire a sa légende dans le martyrologe chrétien. Pendant la période gallo-romaine, sainte Quiterie, jeune chrétienne, y fut mise à mort. En 1326, l'évêque d'Aire, Anasunce de Toulouze, y fut assassiné par des seigneurs, jaloux de ses riches possessions. Au XVIe siècle enfin, Montgomery, chef des protestants, y exerça de grands ravages.

La cathédrale d'Aire, plusieurs fois détruite et rebâtie, est une des plus anciennes de France; c'est un mélange de plusieurs styles. L'église de Sainte-Quiterie est un monument historique de l'époque romane et des XIIIe et XIVe siècles.

Quoique simple chef-lieu de canton, Aire a conservé son évêché et ne le cède point en importance aux principales villes du département. Il ne reste plus rien de ses anciens murs; mais, au moyen âge, elle était forte, et, à l'époque des invasions des Gascons, des Normands, des Anglais, comme à celle des guerres de religion, elle supporta les conséquences de son importance militaire. Aire est assez bien bâtie et formée de rues propres et assez belles; elle possède un collège, un palais épiscopal, un pont sur l'Adour et fait un commerce assez important.

Les armes d'Aire sont : *d'azur, à un saint Jean-Baptiste d'argent, à nimbe et ceinture d'or, tenant une croix d'or à oriflamme d'argent, posant sur une terrasse de sinople.*

Hagetmau. — Hagetmau, petite ville de 3,166 habitants, chef-lieu d'un canton, située à 12 kilomètres au sud de Saint-Sever, est bâtie dans une position agréable sur le Louts, au milieu d'une contrée abondante en gibier à plume de toute espèce. Autrefois place de guerre importante, elle fut souvent pillée et saccagée pendant les guerres de religion. D'Aubigné raconte même, dans son *Histoire universelle*, un fait de ce genre dont le château de cette ville fut le théâtre. A son avènement au trône de Navarre, après la mort de son père, Henri IV avait succédé à sa mère dans la vicomté de Béarn. Son premier acte de souveraineté fut un édit qui rétablissait la religion catholique, et le comte de Grammont fut chargé de le faire exécuter; mais les ministres protestants poussèrent leurs coreligionnaires à la résistance. L'un d'eux, le baron d'Arros, vieillard octogénaire et aveugle, fit venir son fils au sortir d'un prêche et lui dit : « Mon fils, qui vous a donné la vie? » A quoi le fils répondit : « C'est à vous, mon père, que je la dois, après



Église de Saint-Sever (ancienne façade).

Dieu. » — « Or, votre Dieu, ainsi que votre père, » poursuivit le vieillard, « vous redemandent cette vie. » Le fils du baron d'Arros, qui était investi de la charge de lieutenant général du Béarn, fanatisé par son père, court avec trente-huit hommes vers Hagetmau, où le comte de Grammont s'était rendu avec deux cent cinquante gentilshommes catholiques. Il surprend le château, frappe, massacre, disperse tout ce qu'il rencontre; Etchar, président du conseil souverain, est égorgé sous les yeux du comte de Grammont. Ce seigneur lui-même va succomber, quand un cri perçant et une main tremblante détournent le coup. Le fils du baron d'Arros, touché des grâces, des larmes et des prières de Corisandre d'Andoins, la belle-fille du comte, consent à lui laisser la vie.

Mais le fanatisme du vieux baron d'Arros n'était pas assouvi; aussi, lorsque son fils se présenta devant lui avec son prisonnier, lui dit-il : « Comment, vaillant Macchabée, avez-vous laissé vivre ce Nicanor? Vous avez laissé vivre celui qui vous détruira, le corbeau qui vous crèvera les yeux. »

Hagetmau est aujourd'hui une des villes les plus industrieuses et les plus commerçantes des Landes; ses vins sont estimés et l'on vient de loin à ses foires ou marchés pour s'approvisionner de grains, de maïs, de lin, de marrons, de toiles et de cuirs. C'est l'entrepôt des bois de merrain et de cerceaux des Basses-Pyrénées à destination de Bordeaux.

Wellington s'arrêta à Hagetmau en 1814, et l'on montre encore la maison où il logea.

VARIÉTÉS

Les landes et les dunes. — Au commencement du siècle (dit M. Élisée Reclus), les solitudes qui s'étendaient entre la vallée de la Garonne et celle de l'Adour avaient si peu de valeur, qu'on vendait les terrains en les mesurant au son de la voix: tout l'espace au-dessus duquel portait le cor du berger s'achetait au prix de quelques francs. De nos jours, les régions sablonneuses les plus infertiles ont déjà pris une valeur considérable, à cause des améliorations que peut y porter facilement la culture et qui en accroîtront les revenus; il n'est que peu de régions dans la contrée où l'on puisse voir la lande rase, telle qu'elle se montrait aux générations passées. Là où elle a gardé son ancien aspect, on pourrait se croire sur l'Océan. A peine à l'extrême horizon se montre la lisière vaporeuse de la forêt. L'immense rondeur du ciel forme à elle seule tout le paysage. La surface du sol, plane et sans mouvement, ne présente rien dans son étendue qui puisse arrêter le regard; on se trouve comme perdu dans l'immensité.

Grandes bruyères sous-arborescentes, hautes fougères, ajoncs, genêts aux fleurs d'or, touffes de joncs et de carex, toute cette végétation spontanée des landes, hérissée de branchilles noirâtres que l'on dirait calcinées par le feu, cède peu à peu devant les cultures régulières, surtout les plantations de pins. Le pin maritime est l'arbre choisi à l'exclusion de presque tous les autres par les sylviculteurs des landes; en cela, du reste, ceux-ci n'ont fait qu'obéir aux traditions immémoriales du pays, car aussi loin que remonte l'histoire dans les âges passés, on voit les Lanusquets (nom des habitants des Landes) s'occuper de la culture du pin, et l'on a découvert en plusieurs endroits, sous d'épaisses couches de tourbe, des troncs entaillés par la hache. La facilité de culture, l'utilité du bois, l'abondance de la résine qui en découle pendant un siècle, et même plus longtemps, expliquent la faveur dont jouit cet arbre précieux... Dans la partie méridionale des Landes, connue sous le nom de Maransin, on cultive aussi le chêne-liège, et chaque village de la contrée possède des avenues de grands chênes plus belles que les promenades célèbres des cités populeuses de la France... Les aiguilles des pins, les débris des autres plantes, l'aménagement du sol, le percement de puits à travers la couche d'alios, parfois même l'arrachement du sous-sol, qui se décompose bientôt au contact de l'air et des pluies, préparent peu à peu la terre aux travaux de l'agriculture proprement dite; par malheur les incendies sont fréquents. On les a souvent attribués à la malveillance des bergers.

Naguère toute la région des Landes, avec ses cultures, ses bois, ses villages clairsemés, était menacée d'envahissement par les monticules de sable qui s'élèvent à l'ouest de la plaine, au bord du littoral océanique, et dont quelques-uns, au sud d'Arcachon, n'ont pas moins de 80 et 89 mètres de hauteur; ce sont les plus élevés de l'Europe. A la fin du siècle dernier, les dunes de la côte, poussées par le vent de mer, s'avançaient en moyenne chaque année de 20 à 25 mètres vers l'est; en continuant sa marche avec la même vitesse, le flot des sables eût pu recouvrir Bordeaux dans l'espace de vingt siècles et l'eût préalablement noyé sous des eaux marécageuses. Mais ce danger n'est plus à craindre; l'homme a désormais fixé ces dunes, qui d'ailleurs n'auraient jamais été mouvantes, si lui-même ne les avait rendues telles par son incurie... Il n'est pas douteux qu'avant le moyen âge toutes les dunes du littoral étaient couvertes de bois. Dans les Landes, comme en Espagne, le nom de *mont* ou *montagne* s'applique à la fois aux collines de sable et aux arbres qu'elles portent; on peut en conclure que toutes les hauteurs, devenues mobiles plus tard, étaient jadis uniformément boisées, et par conséquent non moins stables que les falaises des Pyrénées, qui les continuent au sud. D'ailleurs, il reste encore sur les dunes quelques débris des anciennes forêts; non loin de l'étang de Cazau, au sud du bassin d'Arcachon, le voyageur peut s'égarer dans une solitude où se dressent des pins gigantesques, sans rivaux en France, et des chênes de plus de dix mètres de tour.

Mais presque tous ces bois, où de vieux titres nous montrent les seigneurs chassant le cerf, le sanglier, le chevreuil, furent abattus par les riverains imprévoyants ou brûlés par les pâtres; les animaux lâchés dans les dunes en broutèrent les herbes, en piétinèrent le sol; les sables, redevenus libres, furent de nouveau soumis à l'action du vent

d'ouest, qui est le vent dominant de la côte. A chaque tempête, les crêtes des monticules, au-dessus desquelles la poussière tourbillonnait comme une brume, s'avançaient incessamment vers l'est; les talus de sable croulant gagnaient sur les plaines de l'intérieur et dans leur marche recouvraient landes et marais, villages et cultures. C'est ainsi qu'ont disparu les bourgades de Lillan, de Lélos, de Sart, de Contis et d'Auchise, dont on ignore même jusqu'à l'ancien emplacement; le village de Lège a fui deux fois devant les sables, de 4 kilomètres en 1480 et de 3 kilomètres en 1660. Le bourg de Mimizan, qui fut un des plus importants des Landes, a dû reculer également; lorsqu'on se décida enfin à fixer les dunes du voisinage par des plantations de pins, il n'y avait plus de temps à perdre: les deux ailes avancées d'un croissant de sable se recourbaient autour des maisons; on eût dit une énorme gueule prête à les dévorer... Maintenant, les 90,000 hectares de dunes qui bordent le littoral de la bouche de la Gironde à celle de l'Adour, sur un développement de plus de deux degrés de latitude, forment une immense forêt de pins. Il est vrai que des coupes inconsidérées ont souvent détruit pour un temps l'œuvre de fixation, et les dunes se sont çà et là remises en mouvement.

Il en est aussi dont le sable est si fin et si mobile, qu'on n'a pu les fixer encore; telles sont celles du cap Ferret. (Élisée Reclus.)

Les pinadas. — Les résines, le goudron et la térébenthine. — Le mot *pinada* signifie cette forêt de pins que l'on rencontre sur tous les points des Landes. On ne compte à la rigueur dans ce pays qu'une seule espèce de pin, car les autres, en très petit nombre, ne s'y trouvent, pour ainsi dire, que par cas fortuit. Le pin des Landes, *pinus syrtica*, est celui que les auteurs appellent *pin maritime*. Cet arbre, dont l'écorce est rouge sur les jeunes pousses, d'un gris cendré depuis un an jusqu'à quatre et conservant l'empreinte des feuilles, très crevassé dans la vieillesse, d'un noir brunâtre extérieurement, d'un rouge de brique foncé et feuilleté intérieurement, s'élève de vingt-cinq à trente mètres de haut. Si le pin croît dans les dunes ou dans le sol très profond, il brave les efforts de la tempête. Il est au contraire très souvent déraciné lorsqu'il croît sur un sol où le lappa ou le tuf est à quelques pieds de la surface. On sème très rarement le pin dans le centre des Landes, parce que la nature en fait les frais. On se contente, quand on veut rétablir un *pinada* détruit par la hache ou le feu, d'en éloigner le bétail de toute espèce pendant quatre ou cinq ans au moins, et les chèvres jusqu'à celui de quinze. Il ne faut pas s'y tromper, quelque grand qu'ait été un embrasement dans les Landes, il n'a pas détruit les semences qui étaient cachées sous terre avant cet accident. Pour obtenir de beaux arbres, il faut les éclaircir depuis cinq ans jusqu'à quinze. Avant et depuis cette époque, les branches inférieures périssent et suppléent à l'élagage. Dès l'âge de vingt-cinq ou trente ans, un pin a acquis toute la force suffisante pour satisfaire les désirs du cultivateur. Le résinier le juge ainsi lorsque, se tenant debout contre un pin, il l'embrasse d'un des bras sans pouvoir apercevoir le bout de ses doigts. On présume que la plus longue vie d'un pin est de cent cinquante à deux cents ans; mais on ne le laisse jamais parvenir à cet âge, parce qu'il produit alors très peu de résine. Les *pinadas* durent des siècles, lorsqu'on a soin de renouveler les arbres au fur et à mesure qu'on les enlève.

Les produits que donnent les pins pendant qu'ils sont sur pied consistent en résine jaune, poix grasse, brai sec, térébenthine, essence de térébenthine et goudron. Coupés, ils servent pour bois de charpente ou sont débités en planches. Les souches rendent du goudron, et les bouts de l'arbre, et l'arbre lui-même, s'il n'est pas de bonne qualité, sont convertis en charbon. Ces matières forment la principale richesse du pays. Grâce aux nouvelles routes qui facilitent les transports, un pin qui se vendait il y a quinze ans un franc au plus est acheté aujourd'hui jusqu'à cinq, six francs.

Avec ces produits résineux, on prépare dans les Landes deux espèces de goudron, dont l'un, vulgairement appelé *goudron de gaz*, est aussi estimé que celui de Suède et de Russie. Lorsque le pin est arrivé à l'âge où il peut donner de la résine, un ou plusieurs résiniers enlèvent de chaque arbre, en commençant au ras de la terre, la grosse écorce sans entamer le bois. On fait au pied de chaque arbre, et dans le corps même du tronc, une fossette ou petit creux, où tombe la résine. Le résinier a soin de rafraîchir la plaie; on l'entaille toutes les semaines, l'agrandissant en hauteur, mais jamais en largeur. Quelquefois, lorsque les pins sont très nombreux et que le propriétaire veut en détruire une partie, on les taille sur quatre

faces, et chaque année, à une hauteur triple des autres; ce mode s'appelle *tailler à pin perdu*. Ce pin est abattu peu de temps après pour en extraire le goudron.

Les entailles, vulgairement appelées *quarres*, sont poussées jusqu'à la hauteur de quarante centimètres, dans l'espace de sept ou huit ans. A cette époque, on commence une nouvelle entaille parallèle et contiguë à la première, et de la même hauteur, puis une troisième, puis une quatrième, ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on ait fait le tour de l'arbre. Lorsqu'on veut laisser reposer un pin, on ne le fait que d'une manière insensible, exigeant de lui, chaque année, une moindre récolte. Pour faire toutes ces opérations, les résiniers sont munis d'une petite hache, dont le tranchant est très acéré et figuré en gouge, et d'une échelle dans la longueur de laquelle ils ont pratiqué des coches figurées en cul-de-lampe.

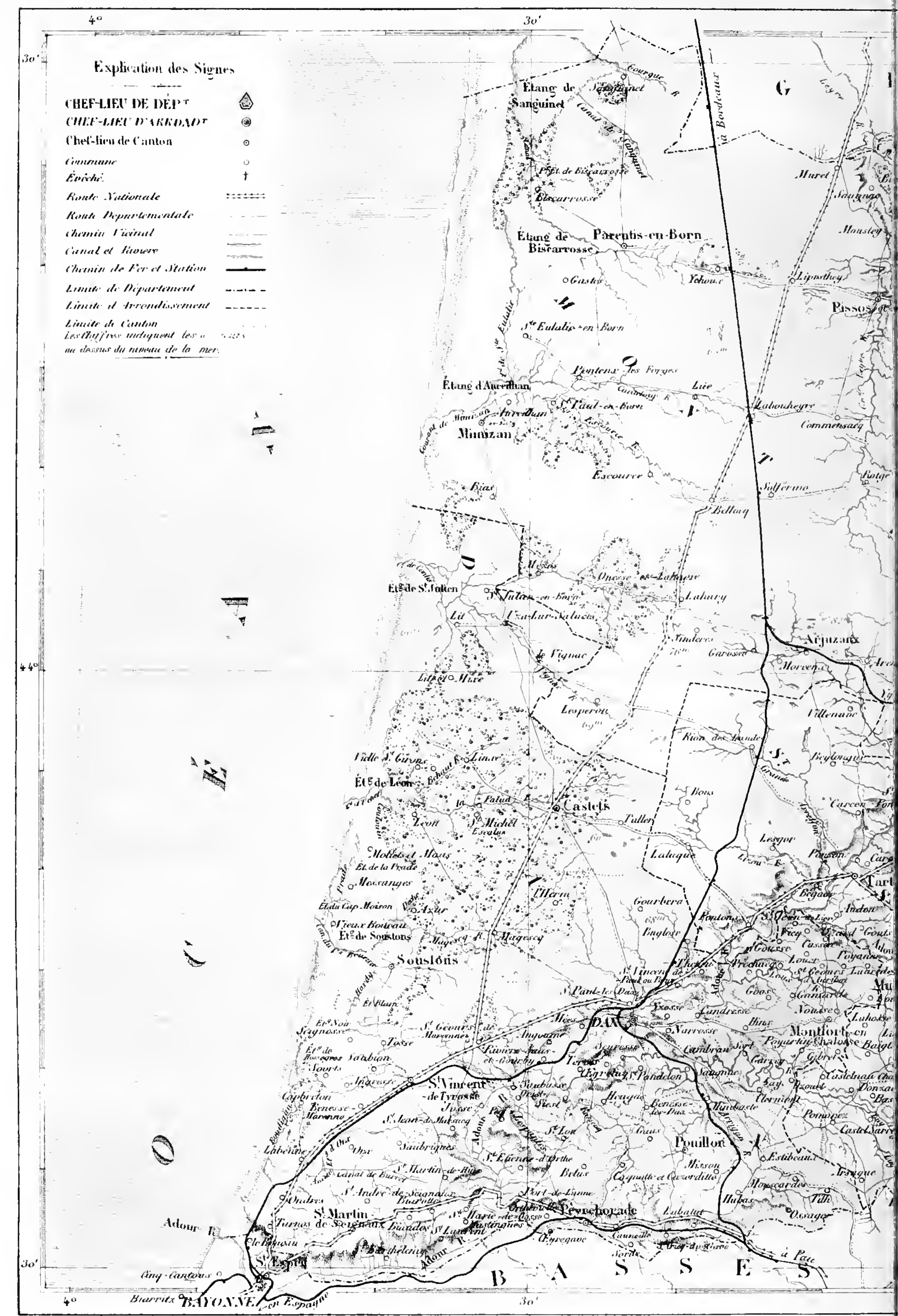
On distingue deux espèces de résines : l'une prend le nom de *barras* et l'autre celui de *résine molle*. Le barras se fige le long des entailles et forme une croûte plus ou moins épaisse. Il a la blancheur de la cire. Plusieurs marchands mêlent cette qualité de résine pour fabriquer la bougie filée afin de lui donner plus de souplesse et de ténacité. Le barras se récolte une fois par an et est mis en réserve sous les hangars, après avoir fait des pains de trente ou quarante kilogrammes, pour faciliter le transport. La résine molle n'est que de la térébenthine mêlée avec de la résine et plusieurs corps étrangers. On la ramasse dans le petit creux pratiqué à la base de l'entaille, et cette récolte se fait quatre fois par an. Les résiniers la versent dans des réservoirs creusés dans la terre et capables de contenir cent cinquante barriques au moins. Cette seconde qualité est ou distillée pour en obtenir l'huile essentielle, ou transformée en résine jaune. La résine qui reste au fond de la cucurbite, après la distillation, s'appelle *brai sec*, qui, mis en pains ou bien en petits gâteaux, reste d'un rouge brun très foncé, transparent et très friable. Quand on ne veut pas du brai sec, on lui associe la quantité suffisante de barras pour en former la résine jaune. Le mélange se fait dans une auge de bois; on n'a besoin d'y ajouter qu'autant d'eau qu'il en faut pour lui donner la couleur qu'elle doit avoir.

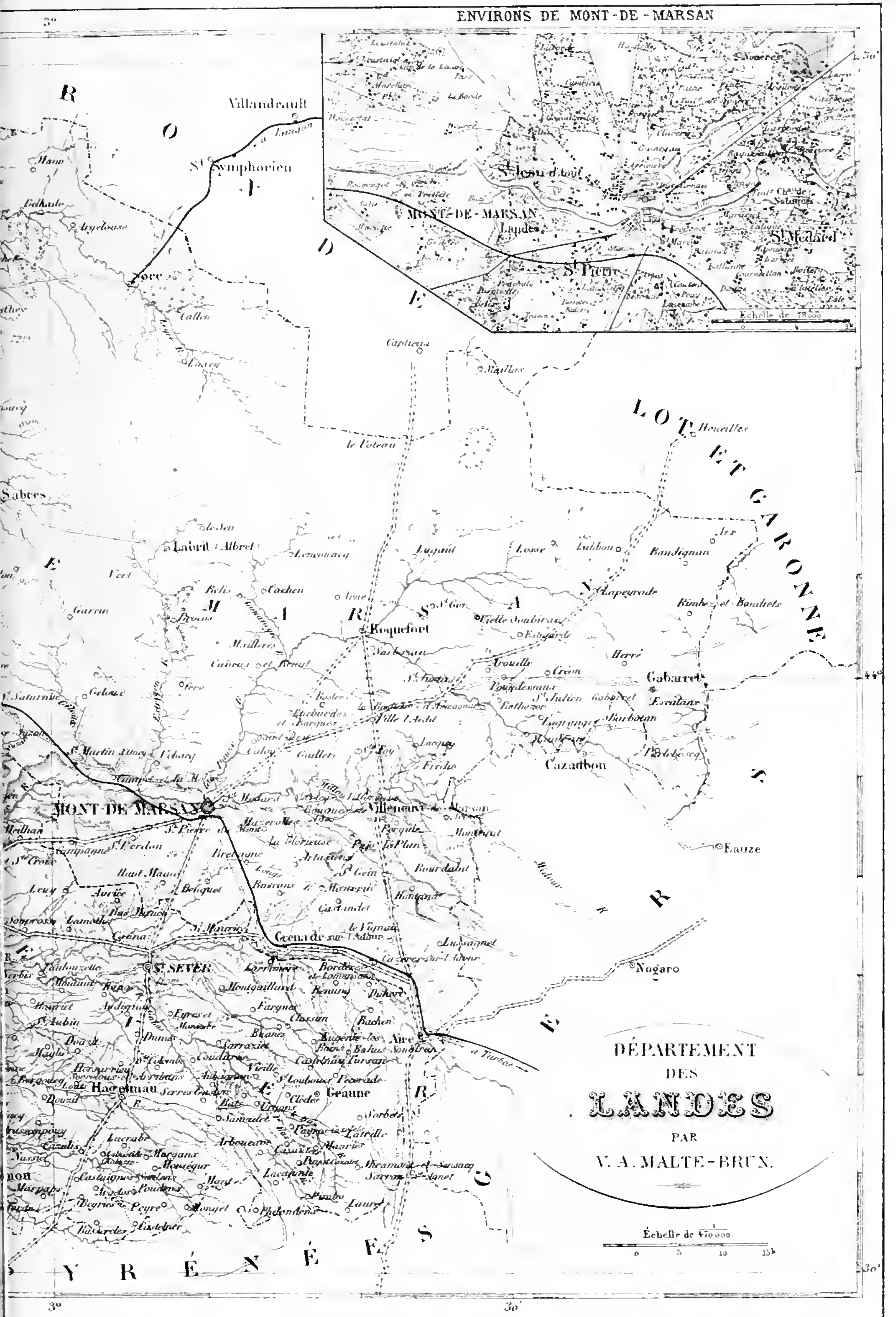
La poix grasse est une préparation résultant de la combustion : 1° de tous les corps combustibles qu'on a ramassés dans les *pinadas*, parce qu'ils étaient recouverts de résine; 2° des orles de pin coupés en bûchettes; 3° des paillassons; 4° de tous les corps combustibles enduits de résine; 5° des débris du brai sec, et même des racines-souches propres à faire du goudron. Plus on met de ces dernières, plus la poix est grasse; on y en ajoute même quelquefois assez pour obtenir du goudron, qu'on nomme, pour le différencier de l'autre, *goudron de caillou*, parce qu'on le prépare dans un fourneau de pierre.

Le goudron des Landes, connu dans le commerce sous le nom de *goudron de gaz*, se retire par la combustion lente et graduée : 1° de la *tède*, qui est la partie des vieux pins qui ont résiné pendant longtemps, et qu'on réduit en bûchettes de six décimètres de long; 2° des racines-souches des pins abattus. Celles-ci fournissent le goudron par excellence, et en bien plus grande abondance que les autres matériaux.

Il existe dans les Landes plusieurs fabriques où l'on sépare la térébenthine de la résine molle. Elle devient transparente et limpide et parfaitement dégagée de tous les corps étrangers.

Il se fait chaque année dans les Landes une quantité énorme de charbon, qui sert pour alimenter les nombreuses usines qui sont établies dans le pays et s'exporte dans les pays voisins. On voit presque continuellement sur tous les points, dans les fourrés les plus épais, des charbonnières qui s'élèvent en pyramides fumantes et des hommes dont le costume révèle le caractère sauvage, qui dirigent et alimentent l'action du feu. Les charbonniers et les pasteurs ne sont pas étrangers aux incendies qui dévastent souvent les Landes et embrassent plusieurs lieues. On emploie plusieurs moyens pour arrêter les flammes; mais le plus prompt, c'est de mettre le feu à un autre endroit de la forêt, plus ou moins distant du premier embrasement. Il s'établit alors un courant d'air du premier embrasement au second et réciproquement toutes les flammes se portent sur les arbres qui sont entre deux. Ils sont consumés; le feu s'éteint faute de nourriture, et le reste de la forêt est sauvé. (P.-H. Dorgan, *Hist. des Landes*.)


Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPT
CHEF-LIEU D'ARRONDT
Chef-lieu de Canton
Commune
Évêché
Route Nationale
Route Departementale
Chemin Vicinal
Canal et Rivière
Chemin de Fer et Station
Limite de Département
Limite d'Arrondissement
Limite de Canton
4°
30'
44°
Étang de Sanguinet
Biscarrosse
Étang de Biscarrosse
Parentis-en-Born
Ychoux
Gastes
Ste Eulalie en Born
Pontenx les Forges
Étang d'Aureilhan
Aureilhan
St Paul-en-Born
Mimizan
Escource
Lue
Labouheyre
Commensacq
Solférino
Bias
Belhaq
Muret
Sauguac
Liposthey
Pissos
Mézos
Onesse et Laharie
Lahary
Ét. de St Julien
St Julien-en-Born
Lit
Uza
Arjuzaux
Morcenx
Garosse
Le Vignac
Lesperon
Villenave
Rion des Landes
Beylongue
Vielle St Girons
Linxe
Ét. de Léon
Léon
Castets
Taller
Boos
St Michel Escalus
Moliets et Maa
Ét. de la Prade
Messanges
Laluque
Lesgor
Carcen
Tartas
Ét. du Cap Moiron
Azur
Vieux Boucau
Ét. de Soustons
Soustons
Magescq
Herm
Gourbera
Pontonx
Begaar
St Yaguen
Gousse
Préchacq
Louer
Goos
Gamarde
Nousse
Montfort-en Chalosse
St Paul-lès-Dax
Mees
DAX
Yzosse
Narrosse
Candresse
Seyresse
Tosse
St Geours de Maremne
Angoumé
Rivière Saas et Gourby
Soorts
Capbreton
Benesse-Maremne
Labenne
Ondres
St Vincent de Tyrosse
Josse
Saubusse
Orist
Siest
St Pandelon
Heugas
Benesse-lès-Dax
Pouillon
Mimbaste
Tercis
Saubrigues
St Jean-de-Marsacq
St Martin-de-Hinx
St André-de-Seignanx
Biarrotte
St Martin de Seignanx
Biaudos
St Laurent
Peyrehorade
Orthevielle
Habas
Ossages
Estibeaux
Misson
Cagnotte et Cazordite
St Lon
Oeyregave
Sorde
Cauneille
Port-de-Lanne
St Étienne-d'Orthe
Adour R.
Tarnos
St Esprit
BAYONNE
Biarritz
Cinq Cantons
en Espagne
à Pau
à Bordeaux
G
M
O
D
B A S S E S


ENVIRONS DE MONT-DE-MARSAN
St Jean d'Août
MONT-DE-MARSAN
Lindes
St Pierre
St Médard
Échelle de 1/8000
Villandrault
St Symphorien
Capteux
Maillas
LOT ET GARONNE
Houeilles
Sabres
Labrit (Albret)
Luxey
Losse
Lubbon
Baudignan
Lapeyrade
Rimbez et Baudiets
Roquefort
Gabarret
Cazaubon
Escalans
Parleboscq
Eauze
Nogaro
MONT-DE-MARSAN
Villeneuve de Marsan
St Sever
Grenade sur l'Adour
Aire
Geaune
Hagetmau
Haut Mauco
St Pierre du Mont
Bourdalat
à Tarbes
LANDES
MARSAN
GERS
PYRÉNÉES
DÉPARTEMENT
DES
LANDES
PAR
V. A. MALTE-BRUN.
Échelle de 1/470000
0
5
10
15k
3°
30'

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DES LANDES

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 2ème. — Population : 61ème. — Densité de la population : 83ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS
9.321 kil. carrés, ou 932.431 hect.	Hommes, 151.319 Femmes, 152.189 Total. . 303.508 33 hab. par kil. carré.	3	28	333	Propriétés bâties... 3.000.000 fr. — non bâties 11.000.000 » Revenu agricole.... 57.000.000 »	10.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE MONT-DE-MARSAN

Superficie, 5.299 kil. carrés ou 529.867 hect. — Population, 109.272 hab. — Cantons, 12. — Communes, 117.

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
MONT-DE-MARSAN, 17 communes, 19.887 habitants.	MONT-DE-MARSAN....	9.310	»
	Bostens............	235	15
	Bougus............	699	9
	Bretagne	457	7
	Campagne..........	1.078	12
	Campet-et-Lamolère..	503	9
	Gaillère	393	13
	Geloux	898	15
	Haut-Mauco	551	9
	Laglorieuse	540	9
	Lucbardez-et-Bargues	552	13
	Mazerulles	431	6
	Saint-Avit..........	631	8
	Saint-Martin-d'Oney.	1.040	12
	Saint-Perdon........	915	8
	Saint-Pierre-du-Mont	940	8
	Uchacq	714	9
ARJUZANX, 9 c., 10.255 hab.	Arjuzanx............	752	35
	Arengosse...........	1.244	28
	Garosse............	461	42
	Lesperon...........	1.247	58
	Morcenx...........	2.087	38
	Onesse-et-Laharie...	1.528	53
	Ousse-Suzon	799	25
	Sindères...........	349	49
	Ygos-Saint-Saturnin.	1.788	22
GABARRET, 15 communes, 8.725 habitants.	Gabarret............	1.258	46
	Arx.	431	64
	Baudignan	244	61
	Betbezer...........	358	30
	Créon..............	675	36
	Escalans....	666	48
	Estigarde...	291	35
	Herré..............	303	43
	Lagrange	567	37
	Losse..............	1.151	45
	Lubbon............	431	49
	Mauvezin	244	36
	Parleboscq..........	1.290	52
	Rimbez-et-Baudiets..	411	56
	Saint-Julien-Gabarret	409	43

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
GRENADE, 10 comm., 7.604 hab.	Grenade	1.538	15
	Artassens	238	13
	Bascons.	945	11
	Benquet	1.173	8
	Bordères-et-Lamensans	553	20
	Castandet.	895	18
	Cazères	964	24
	Lussagnet..........	149	26
	Maurrin	520	16
	Vignau (Le)........	629	26
LABRIT, 9 com., 6.689 hab.	Labrit.............	1.206	28
	Bélis..............	555	22
	Brocas......	1.337	18
	Canenx-et-Réaut.....	524	15
	Cère...............	529	12
	Garein.............	832	22
	Maillères...........	505	18
	Sen (Le)...........	495	30
	Vert...............	706	25
MIMIZAN, 6 c., 6.366 h.	Mimizan...........	1.136	74
	Aureilhan..........	380	90
	Bia	218	76
	Mezos	1.738	66
	Pontenx-les-Forges..	1.932	75
	Saint-Paul-en-Born..	962	78
PARENTIS-en-Born, 6 c., 7.438 h.	Parentis-en-Born....	1.921	74
	Biscarrosse.........	1.953	85
	Gastes.............	380	84
	Ste-Eulalie-en-Born..	734	82
	Sanguinet..........	1.167	89
	Yehoux............	1.283	65
PISSOS, 8 c., 6.479 hab.	Pissos et Liposthey..	1.883	58
	Belhade	504	68
	Biganon	409	75
	Liposthey..........	352	58
	Mano..............	417	78
	Moustey	938	70
	Richet.............	311	68
	Saugnacq-et-Muret .	1.663	77

CANTONS, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
ROQUEFORT, 13 comm., 12.906 habitants.	Roquefort..........	1.680	22
	Arouille...........	386	31
	Arue..............	756	26
	Cachen	814	23
	Labastide - d'Armagnac...........	1.617	24
	Lencouacq	1.150	28
	Lugaut	1.726	33
	Maillas	480	52
	Pouydessaux	918	18
	Saint-Gor	544	30
	Saint-Justin........	1.619	25
	Sarbazan..........	782	23
	Vieille-Soubiran	434	35
SABRES, 8 c., 8.667 hab.	Sabres.............	2.554	35
	Commensacq	823	46
	Escource..........	1.272	61
	Labouheyre	1.069	53
	Lue	884	31
	Luglon	777	31
	Solférino..........	526	45
	Trensacq	702	50
SORE, 4 c., 4725 h.	Sore..............	1.951	52
	Argelouse.	318	66
	Callen	686	50
	Luxey	1.570	46
VILLENEUVE, 12 comm., 9.789 habitants.	Villeneuve - de - Marsan..............	2.125	24
	Arthez............	440	27
	Bourdalat.	572	29
	Frèche......... ..	992	2[illegible]
	Hontanx....... ...	1.275	28
	Lacquy	602	21
	Montégut	208	2[illegible]
	Perquie....	945	20
	Pujo-le-Plan	1.012	17
	Saint - Cricq - Villeneuve............	713	15
	Sainte-Foy	224	16
	Saint-Gein	681	23

ARRONDISSEMENT DE DAX

Superficie, 2.311 kil. carrés ou 231.128 hect. — Population, 109.677 hab. — Cantons, 8. — Communes, 107.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
DAX, 21 communes, 26.056 habitants.	DAX	10.250	»
	Augonmé	170	13
	Benesse-lès-Dax	447	10
	Candresse	498	13
	Gourbera	336	15
	Herm	957	14
	Heugas	1.209	10
	Mées	758	8
	Narrosse	780	5
	Œyreluy	435	5
	Rivière-Saas-et-Gourby	1.054	13
	Saint-Pandelon	599	7
	Saint-Paul-lès-Dax	3.061	3
	St-Vincent-de-Paul	1.790	7
	Saubusse	932	18
	Saugnac-et-Cambran	878	13
	Seyresse	156	3
	Siest	163	13
	Tercis	688	10
	Thétieu	619	13
	Yzosse	276	4
CASTETS, 10 com., 12.352 hab.	Castets	2.044	22
	Léon	1.912	38
	Linxe	1.458	37
	Lit-et-Mixe	1.858	53
	Saint-Julien-en-Born	1.754	53
	Saint-Michel-Escalus	288	34
	Taller	603	23
	Uza	644	00
	Vieille-Saint-Girons	829	45
	Vignacq (Le)	962	43
MONTFORT, 22 c., 13.968 h.	Montfort	1.667	19
	Cassen	466	23
	Clermont	761	18
	Gamarde	1.270	18
	Garrey	290	18
	Gibret	245	25
Suite de MONTFORT.	Goos	589	17
	Gousse	244	23
	Hinx	885	13
	Laurède	688	29
	Louer	193	18
	Lourquen	383	24
	Nousse	374	25
	Onard	414	26
	Ozourt	325	23
	Poyanne	1.185	27
	Poyartin	1.015	23
	Prechacq	682	18
	Saint-Geours-d'Auribat	440	23
	Saint-Jean-de-Lier	548	27
	Sort	963	15
	Vicq	341	27
PEYREHORADE, 13 com., 12.238 habitants.	Peyrehorade	2.507	27
	Bélus	571	18
	Cauneille	821	28
	Hastingues	780	33
	Œyregave	472	25
	Orist	756	16
	Orthevieille	752	27
	Pey	869	23
	Port-de-Lanne	1.409	26
	Saint-Cricq-du-Gave	660	30
	Saint-Etienne-d'Orthe	822	24
	Saint-Lon	1.131	18
	Sorde	1.148	33
POUILLON, 14 c., 14.023 h.	Pouillon	3.443	17
	Cagnotte	782	20
	Estibeaux	874	23
	Gaas	587	15
	Habas	1.792	25
	Labatut	1.580	27
	Mimbaste	1.352	15
Suite de POUILLON	Misson	998	23
	Mouscardès	392	30
	Ossages	846	33
	Tilh	1.379	35
SAINT-MARTIN-de-Seignaux, 8 com., 8.998 hab.	Saint-Martin-de-Seignaux	2.740	40
	Biarrotte	186	37
	Biaudos	882	40
	Ondres	1.208	47
	St-André-de-Seignaux	1.067	45
	Saint-Barthélemy	347	45
	Saint-Laurent	829	38
	Tarnos	1.739	48
St-VINCENT-DE-TYROSSE 11 com., 10.888 hab.	St-Vincent-de-Tyrosse	1.265	24
	Bénesse-Maremne	1.073	34
	Capbreton	1.170	43
	Josse	495	23
	Labenne	792	38
	Orx	566	38
	St-Jean-de-Marsacq	1.194	27
	Sainte-Marie-de-Gosse	1.455	33
	Saint-Martin-de-Hinx	1.373	33
	Saubion	423	33
	Saubrigues	1.080	33
SOUSTONS, 11 com., 11.154 hab.	Soustons	3.578	29
	Augresse	458	32
	Azur	387	34
	Magescq	1.803	20
	Messanges	537	40
	Moliets-et-Maa	457	37
	Saint-Geours-de-Maremne	1.715	17
	Seignosse	536	37
	Soorts	339	35
	Tosse	866	34
	Vieux-Boucau	498	48

ARRONDISSEMENT DE SAINT-SEVER

Superficie, 1.711 kil. carrés ou 171.136 hect. — Population, 84.559 hab. — Cantons, 8. — Communes, 109.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
SAINT-SEVER, 16 communes, 14.153 habitants.	SAINT-SEVER	4.917	»
	Audignon	504	6
	Aurice	942	10
	Banos	349	5
	Bas-Mauco	213	4
	Cauna	724	8
	Coudures	872	10
	Dumes	219	7
	Eyres-Moncube	653	5
	Fargues	471	12
	Larrivière	839	15
	Montaut	1.050	8
	Montgaillard	1.012	9
	Montsoué	748	0
	Saint-Maurice	402	11
	Sarraziet	238	12
AIRE, 12 com., 11.017 hab.	Aire	4.754	34
	Bahus-Soubiran	525	25
	Buanes	498	18
	Classun	364	18
	Duhort-Bachen	1.132	26
	Eugénie-les-Bains	610	00
	Latrille	246	33
	Renung	820	21
	Saint-Agnet	889	36
	Saint-Loubouer	329	19
	Sarron	172	37
	Vielle	678	17
AMOU, 16 communes, 11.827 habitants.	Amou	1.859	27
	Argelos	457	25
	Arsague	425	32
	Bassercles	309	29
	Bastennes	453	28
	Beyries	186	26
	Bonnegarde	512	35
	Brassempouy	632	20
	Castagnos-Souslens	421	20
	Castelnau-Chalosse	953	30
	Castel-Sarrazin	759	26
	Donzacq	1.155	26
	Gaujacq	865	25
	Marpaps	267	30
	Nassiet	631	27
	Pomarez	1.943	30
GEAUNE, 17 com., 7.832 hab.	Geaune	767	24
	Arboucave	333	21
	Bats	388	17
	Castelnau-Tursan	445	20
	Clèdes	270	29
	Lacajunte	291	25
	Lauret	263	42
	Mauries	188	30
	Miramon-et-Sensacq	873	31
	Payros-Cazotets	205	27
	Pécorade	176	24
Suite de GEAUNE.	Philondenx	477	29
	Pimbo	465	33
	Pujol-Cazalet	226	28
	Samadet	1.418	17
	Sorbets	420	28
	Urgons	627	18
HAGETMAU, 18 communes, 11.245 habitants.	Hagetmau	4.166	12
	Aubagnan	330	14
	Castelner	234	26
	Cazalis	312	20
	Horsarrieu	583	10
	Labastide-Chalosse	230	24
	Lacrabe	317	18
	Mant	658	24
	Momuy	636	18
	Monget	299	27
	Monségur	560	22
	Morganx	360	21
	Peyre	606	26
	Poudenx	425	24
	Sainte-Colombe	702	11
	Saint-Cricq-Chalosse	963	17
	Serres-Gaston	524	17
	Serreslous-et-Arribans	340	17

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-SEVER

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
MUGRON, 12 com., 9.357 habitants.	Mugron	2.148	17	TARTAS (Est), 8 com., 7.283 habitants.	Tartas (Est)	1.615	23	TARTAS (Ouest), 11 comm., 11.845 hab.	Tartas (Ouest)	1.340	23
	Baigts	947	21		Audon	532	27		Bégaar	1.027	25
	Bergouey	236	21		Carcarès-Sainte-Croix	589	27		Beylongue	1.047	37
	Caupenne	832	19		Gouts	495	21		Boos	191	44
	Doazit	1.360	10		Lamothe	576	9		Carsen-Ponson	697	31
	Hauriet	507	13		Leuy	408	13		Laluque	886	41
	Lahosse	565	15		Meilhan	1.145	20		Lesgor	522	35
	Larbey	517	16		Souprosse	1.923	13		Pontonx-sur-l'Adour	1.968	34
	Maylis	449	14						Rion	2.427	44
	Nerbis	386	15						Saint-Yaguen	1.043	26
	Saint-Aubin	798	12						Villeneuve	697	42
	Toulouzette	612	10								

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. EUG. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

	Catholiques	300.358
	Protestants	52
	Israélites	118
	Clergé catholique	374
	Pasteurs protestants	»
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

	Naissances	8.404
	Mariages	2.551
	Décès	6.346
50e	Durée moyenne de la vie	37 a. 2 m.

Instruction (3).

71e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	69,15
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	1
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	579

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

15e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 13.196 hab.
	Nombre total des accusés	23

Infanticides.

37e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 189,5
	Nombre total	4

Suicides.

68e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 13.795 hab.
	Nombre total	22

Crimes contre les propriétés.

60e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 23.346 hab.
	Nombre total	13

Tribunaux correctionnels.

49e	Nombre des affaires	1.345
	Nombre des prévenus	1.474
	Nombre des condamnés	1.365

Procès.

	Affaires civiles (5)	687
	Affaires commerciales (6)	503
78e	Faillites (7)	10

Paupérisme.

45e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 57 hab.
	Nombre total	5 312
	Bureaux de bienfaisance	93
	Hôpitaux et hospices	12
	Aliénés à la charge du département	92
	Sociétés de secours mutuels	53

Contributions directes (8)

75e	Foncière	783.454
	Personnelle et mobilière	204.355
	Portes et fenêtres	175.102

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.
Culte catholique. — Évêché à Aire, suffragant de la métropole d'Auch. Le diocèse d'Aire, qui comprend le département des Landes tout entier, compte 28 cures, 292 succursales et 64 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 23 : 8 pour les hommes et 15 pour les femmes.

(3) Le département relève de l'académie de Bordeaux. Lycée à Mont-de-Marsan, lequel a un collège succursale à Saint-Sever; 3 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Dax et cours normal d'institutrices à Mont-de-Marsan. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le département des Landes occupe le 79e rang. Il occupe le 82e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

(4) Au point de vue judiciaire, le département des Landes ressortit à la cour d'appel de Pau. Mont-de-Marsan est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance. Il n'y a pas de tribunal de commerce.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Mont-de-Marsan, faisant fonction de receveur particulier ; receveur particulier dans chacun des deux autres chefs-lieux d'arrondissement ; 37 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

16.. Rapport sur les dunes de Gascogne, par *Tassin*. In-8°.

1746. Essai sur les eaux minérales de Dax, par *Ant. Dufau*. In-8°.

1750. Dissertation sur les eaux minérales de Mont-de-Marsan, par *Betbeder*. In-12.

1759. Observations sur les eaux thermales de Dax, par *Ant. Dufau*. In-folio.

1761. Abrégé des propriétés des eaux minérales de Préchac, par *Dufau*. In-12.

1770. Mémoire sur la meilleure manière de tirer parti des landes de Bordeaux, par *Desbiey*. Brochure In-4° avec 3 planches.

1790. Description de la Gascogne au t. XXXIII du Voyageur français de l'abbé *de Laporte*. In-12.

1796. Mémoires sur les dunes et particulièrement sur celles qui se trouvent entre Bayonne et la pointe de Grave, par *N.-T. Brémontier*. In-8°.

1798. Voyage à Bordeaux et dans les Landes, par *Saint-Sauveur*. In-8°.

1799. Précis d'un voyage agricole, botanique et pittoresque dans les Landes, par *Boudon de Saint-Amans*. In-8°.

1800. Description abrégé du département des Landes, publiée par l'administration départementale, an VIII. In-8°.

1803. Essai d'une chloris ou flore du département des Landes, par *Jean Thoré*. In 8°, 2e édition. — La première est de 1798.

1806. Mémoire sur l'amélioration des bêtes à laine du département des Landes, par *Poyféré de Cère*. Brochure In 8° avec carte.

1812. Extrait d'un voyage agronomique fait dans l'été de 1809 au sud-ouest de la France, dans les Landes, par *Derèse*. In-8°.

1812. Coup d'œil rapide sur les landes du département de ce nom par *Jean Thoré*. In-8°.

1814. De la nécessité d'un port sur les côtes du golfe de Gascogne et notice sur les anciens marins du Cap-Breton. In-8°

1815. Opuscule sur les minéraux des Landes, par *J.-B. Santourens*.

1825. Etude administrative sur les Landes, par le baron *de Haussez*. In 8°.

1832. Des travaux à faire pour l'assainissement des cultures des landes, par *Deschamps*. In 4°.

1834. Statuts de la compagnie d'exploitation et de colonisation des landes de Bordeaux. In-8°.

1835. Guide pittoresque du voyageur dans le département des Landes, par *J.-B. Santourens*. 1 vol. in-8°, avec carte, portraits, vues, etc., etc.

1835. Département des Landes au t. II de la France pittoresque d'*Abel Hugo*. Grand in-8°, carte et gravure.

1835. Description du département des Landes au t. Ier du Guide du voyageur en France de *Firmin Didot*. In-8°, carte et grav.

1838. Les Landes en 1826, par *J.-B. Billaucel*. In-4°, 1826-1838.

1840. Voyage dans les landes de Gascogne et Rapport à la société d'agriculture d'Arcachon, par le baron *Mortemart de Boisse*. In-8°, gravure.

1841. Mémoire sur le canal des Grandes-Landes, par *F.-C. Sinot*. In 4°.

1844. Histoire et Annales du Cap-Breton. In-8° de 7 feuilles 1/4.

1845. Mont-de-Marsan, Dax, Saint-Sever et Aire au t. IV de l'Histoire des villes de France, par *A. Guilbert*. Grand In-8°, blasons et figures.

1846. Histoire politique, religieuse et littéraire des Landes, par *P.-H. Dorgan de Sainte-Bazeille*. 1 vol. grand in-8°, cart. et gravures.

1862. Itinéraire général de la France, les Pyrénées, par *Ad. Joanne*, avec une introduction par *Elisée Reclus*. 1 fort vol. in-18.

1863. Manuel de géographie historique, ancienne Gascogne et Béarn, ou Recueil de notices statistiques, descriptives, historiques, biographiques, etc., etc., sur les villes et les communes des départements du Gers, des Landes, des Hautes et Basses-Pyrénées, par *F. de Bourdeau*. In-8°.

1865. Essai sur la géographie ancienne du département des Landes, par *H. Tartière*. In-8°.

1869. Géographie des Landes, par *Ad. Joanne*. In-12.

1872. Des voies antiques dans le département des Landes, par *Terbière* (Annuaire des Landes pour 1872).

1874. Statistique géologique et agronomique du département des Landes, par *E. Jacquot*, et *V. Raulin*.

1875. Petite géographie du département des Landes, par *M. De Fleury* (Collection E. Levasseur). In-12.

Notices géologiques sur quelques points du département des Landes, suivies d'observations sur les dunes de Gascogne, par *Lefebvre*.

Notice sur les produits naturels des Landes et de la Gironde, par *Jouannet*. In 8°.

Annuaires des Landes (Voir la collection). In-18.

Mémoire sur le défrichement des Landes, par *Henry Vendermey*. In-8°.

Mémoires de Trevoux. 1742.

Annales des mines.

Annales de la Société économique d'agriculture, commerce, arts des Landes. In-8°.

Cartes de Guyenne et Gascogne, de *Jaillot*, *de Fer*, *Sanson*, *Delisle*, etc., etc.

Cartes *de Cassini* et de *Capitaine*.

Cartes cadastrales et cartes géologiques du département des Landes.

Feuilles 191, 202, 203, 204, 214, 215, 216, 226, 227, 228, de la grande Carte de France dite de l'*Etat-major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Carte des Landes au 1/160000me, par *Loustau*, agent voyer en chef, gravée par *Erhard*.

Cartes des diocèses d'Aire et Saint-Sever.

Carte du département des Landes, par *Dufour*, *Fremin*, *Duvotenay*, *Logerot*, *Ad. Joanne*, etc., etc.

Carte géologique du département des Landes au 160/000e, par *Jacquot*, ingénieur en chef des mines. 1 feuille grand aigle.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse — Jules Rouff et Cie, éditeurs.

BLOIS

38. — Loir-et-Cher.

LOIR-ET-CHER

Chef-lieu : BLOIS

Superficie : 6,351 kil. carrés. — Population : 272,634 habitants.
3 Arrondissements. — 24 Cantons. — 297 Communes.

DESCRIPTION PHYSIQUE ET GÉOGRAPHIQUE.

Situation, limites. — Le département de Loir-et-Cher doit son nom à deux rivières, affluents de la Loire, qui le traversent : la première, le Loir, dans sa partie septentrionale, du nord-est au sud-ouest, la seconde, le Cher, dans sa partie méridionale, de l'est à l'ouest. Situé aussi sur le beau fleuve de la Loire, ce département, qui appartient alors à la région centrale de la France, a été formé, en 1790, de plusieurs parties de l'Orléanais, telles que le Blaisois, le Vendômois et une partie de la Sologne; il comprend, en outre, quelques cantons de la Touraine.

Ses limites sont : au nord, le département d'Eure-et-Loir; à l'ouest, ceux de la Sarthe et d'Indre-et-Loire; au sud, celui de l'Indre; au sud-est, celui du Cher, et à l'est celui du Loiret.

Superficie, nature du sol, montagnes. — Le sol du département est généralement assez élevé; il ne renferme cependant aucune montagne importante, mais il est traversé par des collines et des coteaux qui alternent avec ses vastes et fertiles plaines, ou forment des vallons qu'arrosent dans leurs mille détours plusieurs petites rivières. C'est au nord de la Loire que se rencontrent les plus hautes de ces collines; le point culminant du département est au sud de Droué, un peu au nord-ouest de Fontaine-Raoul : il compte 256 mètres d'altitude; près du Temple, dans les bois de la Frédonnière, on compte 217 mètres; un petit plateau à l'ouest de Montoire a 240 mètres d'altitude; d'autres points varient entre 120 et 150 mètres, la hauteur moyenne des plaines étant de 80 à 100 mètres. La pente générale de ces plaines est peu sensible; cependant le sol est incliné de l'est vers l'ouest. La Loire partage le département en deux parties presque égales; la partie septentrionale est la plus riche et la plus fertile; la partie méridionale renferme dans sa région orientale un grand nombre de marais, et le sol ingrat et stérile offre beaucoup d'analogie avec les landes pyrénéennes. C'est l'ancienne Sologne, qui, depuis Henri VI et Sully, a toujours eu le privilège d'offrir aux gouvernements nouveaux l'occasion de commencer les utiles réformes dont ils avaient pompeusement dressé le programme, et qui, cependant offre encore aujourd'hui, malgré de récentes améliorations, au milieu de notre beau pays, l'image d'une des contrées les plus rebelles aux efforts de l'agriculture. Le sol de l'ancienne Sologne qui forme l'arrondissement de Romorantin, n'offre à sa superficie qu'un sable clair, assez fin, mélangé de gravier et de cailloux, toujours peu chargé de terre végétale. Ce sol pierreux et peu épais repose sur un fond d'argile, de telle sorte qu'il est alternativement aride en été et presque marécageux en hiver.

L'étendue du département se divise, d'après la nature du sol, en : pays de bruyères ou de landes, 61,901 hectares; sol de riche terreau, 96,060; sol de craie ou calcaire, 29,000; sol de gravier, 37,743; sol pierreux, 238,241; sol sablonneux, 125,406 hectares.

Hydrographie. — Le département de Loir-et-Cher est situé dans le bassin de la Loire, traversé par ce fleuve et arrosé par un grand nombre de ses affluents, parmi lesquels le Loir, la Braye, le Cher, la Sauldre, le Beuvron, le Cosson et la Cisse sont les plus importants.

La Loire (voir l'Hydrographie des départements de la Loire et de la Loire-Inférieure) traverse le département du nord-est au sud-ouest sur une longueur de 52 kilomètres; sa largeur moyenne est de 320 mètres; ses crues moyennes et ordinaires sont de 3 à 5 mètres au-dessus de son étiage; ses crues extraordinaires s'élèvent au delà de 5 mètres. Ses rives sont protégées contre les débordements par des *levées* dont l'origine est très ancienne. L'iné-

galité de son lit et les sables qui l'obstruent rendent sa navigation dangereuse. Elle entre dans le département près de Lestiou et en sort à 2 kilomètres de Veuves; elle reçoit dans l'intervalle qui sépare ces deux communes, à droite, la Cisse ; à gauche, le Cosson et le Beuvron. La Cisse, que l'on désigne aussi sous le nom de la Cisse-d'Averdon, pour la distinguer d'autres rivières qui en France portent le même nom, prend sa source dans un étang, près du village de Conan, dans l'arrondissement de Blois, elle passe à Averdon, Saint-Lubois, Orchaize, Chambon et près de Chouzy; un de ses bras vient tomber dans la Loire, tandis que l'autre, coulant parallèlement au fleuve, entre dans le département d'Indre-et-Loire et ne vient affluer dans la Loire que près de Vouvray, après un cours d'environ 60 kilomètres. Elle reçoit la Brenne.

Le Cosson prend sa source dans le département du Loiret, au-dessous du village de Vannes, et passe à La Ferté-Senneterre, La Ferté-Saint-Aignan, Chambord et se jette partie dans le Beuvron, partie dans la Loire, au-dessus de Candé, après un cours d'environ 100 kilomètres.

Le Beuvron prend sa source près de Châtillon-sur-Loire, dans le Loiret; il passe à Chaon, La Motte-Beuvron, Neung, Bracieux et Candé, au-dessous duquel il se jette dans la Loire, après un cours d'environ 50 kilomètres. Il reçoit la Bonneheure et la Bièvre.

Le Loir (voir l'Hydrographie du département d'Eure-et-Loir) prend sa source dans le département d'Eure-et-Loir, aux étangs de Cernay et aux fontaines de Saint-Émant ; il entre dans le Loir-et-Cher à 2 kilomètres des villages de Saint-Jean et de Saint-Claude-Froidmantel, passe à Morée, Fréteval, Vendôme, Montoire, et, après un cours de 85 kilomètres dans le département, il entre dans celui de la Sarthe, de là dans celui de Maine-et-Loire et se jette, au-dessous de Briolay, dans la Sarthe, après un parcours total de 310 kilomètres, dont 115 navigables; sa largeur moyenne est de 21 mètres. Tout le pays qu'il arrose est très fertile. Sur la limite occidentale du département il reçoit, par sa rive droite, la Braye, petite rivière d'environ 60 kilomètres de cours, qui passe dans le département à Baillou, Sargé et Savigny.

Le Cher (voir l'Hydrographie du département du Cher), en sortant du département auquel il donne son nom, entre dans celui de Loir-et-Cher près de Châtres et le traverse sur une longueur de 48 kilomètres dans sa partie méridionale, de l'est à l'ouest, en passant à Mennetou, Saint-Julien-sur-Cher, Selles-sur-Cher, Saint-Aignan et Montrichard, près duquel il entre dans le département d'Indre-et-Loire, où il va se jeter dans la Loire, près de Saint-Mars, après un cours total d'environ 320 kilomètres, dont 93 navigables. La largeur de cette rivière est, dans le département, de 75 à 120 mètres; elle coule sur un sol pierreux, en entraînant un sable très fin, qui forme des hauts-fonds dangereux pour la navigation; elle a pour affluent de droite la Sauldre, qui passe à Salbris et à Romorantin, et y afflue au-dessus de Selles, après un cours d'environ 162 kilomètres.

Le canal du Berry, qui suit la rive droite du Cher, avec lequel il vient se confondre près de Saint-Aignan, traverse le département sur une longueur de 75 kilomètres.

Citons encore le canal de la Sauldre, qui commence à Blancafort pour aboutir à La Motte-Beuvron; ce canal, dont la longueur est de 43 kilomètres, a été creusé dans le but de fournir un débouché agricole à la Sologne; il doit être relié à la Loire.

Le département renferme un grand nombre d'étangs situés presque tous sur la rive gauche de la Loire. Ces étangs sont tellement multipliés dans l'arrondissement de Romorantin, que plusieurs vallons en contiennent souvent cinq ou six à la suite les uns des autres. Ils sont formés par des digues élevées pour retenir les eaux. On en compte dans l'arrondissement de Romorantin 954, d'une superficie totale d'environ 3,691 hectares. Sur 48 communes, il n'y en a que 9 qui n'en renferment pas. On voit même dans la commune de Soings, à l'est de Contres, un lac ou amas d'eau formé naturellement, dont la superficie, dans les eaux moyennes, est de près de 20 hectares, et sur les bords duquel des fouilles ont, dit-on, fait découvrir des vases et d'autres ustensiles qui témoignent du séjour que les Romains ont fait dans ce pays.

Depuis quelques années, on cherche à les convertir en prairies artificielles, et plusieurs ont déjà disparu, en assainissant le pays.

Voies de communication. — Le département de Loir-et-Cher est traversé par : 6 routes nationales, d'un développement de 305 kilomètres; par 14 routes départementales, 456; par 17 che-

mins vicinaux de grande communication, 448; par 78 chemins vicinaux d'intérêt commun, 1,488, et par 1,270 chemins vicinaux ordinaires, d'un développement total de plus de 2,600 kilomètres.

Les quatre lignes de chemin de fer qui le traversent appartiennent au grand réseau d'Orléans. Ces lignes sont les suivantes :

1° La grande ligne de Paris à Toulouse; elle pénètre dans le département en amont de la station de La Ferté-Saint-Aubin et traverse la Sologne, en desservant les stations de La Ferté-Saint-Aubin, La Motte-Beuvron (159 kilomètres de Paris, 38 kilomètres d'Orléans), Nouan-le-Fuzelier, Salbris et Theillay-le-Pailleux.

2° La grande ligne de Paris à Tours; elle suit la rive droite de la Loire et dessert, dans le département, les stations de Mer, Suèvres, Ménars, Blois (178 kilomètres de Paris, 57 kilomètres d'Orléans), Chouzy, Onzain et Veuves, à 3 kilomètres de laquelle elle pénètre dans le département d'Indre-et-Loire.

3° La ligne de Paris à Tours par Vendôme, qui dessert, dans le département, les stations de Morée-Saint-Hilaire, Fréteval, Pezou, Vendôme, Bourges (177 kilomètres de Paris, 43 kilomètres de Châteaudun), Saint-Amand et Villechauve.

4° La ligne transversale de Tours à Vierzon, qui remonte la vallée du Cher et dessert, dans le département, les stations de Montrichard (3) kilomètres de Tours), Bourré, Thézée, Saint-Aignan-Noyers, Selles-sur-Cher, Gièvres-Chabris, Villefranche (88 kilomètres de Tours) et Mennetou-sur-Cher. A Villefranche, un petit embranchement de 8 kilomètres va rejoindre Romorantin.

5° La ligne de Blois à Vendôme, par Selommes, qui, prolongée jusqu'à Pont-de-Braye, va rejoindre l'embranchement de Connerré à Château-du-Loir, etc.

En 1880, on évaluait la longueur des lignes exploitées à 224 kilomètres, et celle des lignes en construction ou à construire à 139 kilomètres.

Climat. — Le département de Loir-et-Cher appartient encore à la région climatérique du nord-ouest ou climat séquanien; mais il se trouve, vers le sud, confiner le climat girondin ou du sud-ouest : il doit donc participer de la nature de chacun d'eux. La température moyenne y est plus élevée que dans le nord et moindre que dans le Languedoc et la Provence. Le climat est généralement doux et tempéré; il n'est point sujet à de brusques variations comme sur les bords de l'Océan. L'air est pur et sain, sauf quelques localités de l'ancienne Sologne, où les étangs et les marécages produisent des exhalaisons nuisibles; les vents dominants sont ceux de l'ouest.

A Pontlevoy, près de Blois, la température moyenne annuelle a été, pour deux années d'observations, de 12°,2; la moyenne de l'hiver a été de 4°,3, celle de l'été de 20°,9. En 58 mois, la quantité annuelle moyenne de pluie a été de 936^{mm}; l'automne figure dans ce dernier nombre pour 305^{mm},05.

Productions naturelles. — Le département de Loir-et-Cher appartient à la région géologique dite neustrienne, appelée aussi bassin de Paris. Le sol est formé par des argiles sableuses peu épaisses, reposant sur la craie pure ou sableuse, ou bien sur des sables ou des calcaires tertiaires. Dans l'ancienne Sologne, le sol est pierreux et repose sur l'argile. Les plaines, qui sont assez unies, ont des vallées à pentes un peu rapides de 50 mètres de profondeur. Les richesses minérales sont peu variées; on exploite cependant des mines de fer, des carrières de pierre de taille blanche, tendre et dure; des tourbières, de l'argile à potier et de la marne, dont une partie est convertie en chaux. Les carrières de silex pyromaque ont longtemps fourni la France entière et l'Europe de pierres à fusil. Il existe des carrières d'albâtre à Trôo, aux Essarts et à Tréhet. Le département compte deux sources d'eaux minérales : les eaux de Saint-Denis, près de Blois, employées dans les affections du foie et les maladies de la peau, et les eaux de Saint-Mandé, près de Viévy-le-Rayé, que l'on emploie dans les maladies intestinales.

Le département produit des céréales de toute espèce en quantité plus que suffisante pour les besoins de la population, de bons légumes, quantité d'excellents fruits, de très beau chanvre. Les pâturages y sont abondants et les prairies naturelles nombreuses. On a essayé de couvrir les landes de la Sologne de belles plantations de pins et de prairies artificielles, qui réussissent assez généralement. Les vignes sont, après les grains, la culture la plus considérable et la plus importante du département. On cite les vins rouges de la côte des Grouets, de Thézée, de Monthou-sur-Cher, de

Bourré, de Montrichard, de Lusillé, de Chambon, de la côte du Cher et les vins blancs de la côte de Néels, de Morblin, de Cour-Cheverny, de Vimeuil, de Mer, de Montoire, de Montlivaut, etc.

On récolte dans la Sologne des vins de Gros-Noroo ou de teinture, autrement dits *vins du Suren*, qu'aimait Henri IV, et analogues, dit-on, au vin de Suresnes, près de Paris. En 1874, on évaluait la production des vins, dans le département, à 608,338 hectolitres, valant 15,877,622 francs; en 1875, elle était de 1,969,496 hectolitres, et en 1877 de 1,625,476 hectolitres. Le chêne, le charme et le châtaignier sont les essences dominantes dans les forêts. Les animaux domestiques, sauf les bêtes bovines, sont généralement de bonne race. Les moutons appartiennent à la race des *solognots*; ils sont petits; leur laine est assez fine, et leur chair d'excellente qualité. On trouve deux races de chevaux très distinctes par leurs formes; ceux de l'arrondissement de Vendôme, dits percherons, sont d'excellents chevaux de trait; ceux de l'arrondissement de Romorantin ou de race solognote sont d'une taille médiocre et ont des formes peu agréables, mais ils se recommandent par la bonté et la durée de leur service. On élève des abeilles, des volailles en grande quantité; mais l'élève des vers à soie est encore peu considérable. Les bêtes fauves sont beaucoup moins communes qu'autrefois dans les forêts; les loups, au contraire, s'y sont beaucoup trop multipliés, ainsi que les renards. Le gibier de plaine est abondant et les rivières poissonneuses; enfin, les étangs de la Sologne fournissent une grande quantité de sangsues.

Industrie agricole, manufacturière et commerciale. — Le Loir-et-Cher est à la fois un département agricole et viticole; l'agriculture est en voie d'amélioration, et ses progrès sont secondés par le concours simultané de l'administration, de trois chambres d'agriculture, d'une société d'agriculture et de comices agricoles d'arrondissement. La production des céréales surpasse, ainsi que nous l'avons déjà dit, les besoins de la consommation, et les deux cinquièmes des vins récoltés sont mis dans le commerce. Parmi les plantes industrielles, on doit placer au premier rang le chanvre. L'éducation des bêtes à laine a lieu sur une vaste échelle, et la pêche des étangs de la Sologne est encore une des branches importantes de l'industrie du département.

La superficie du département se partage en superficie bâtie et voies de communication, 65,289 hectares, et en territoire agricole, 569,803 hectares. Ce dernier se subdivise lui-même en : céréales, 186,377 hectares; farineux, 10,186; cultures potagères et maraîchères, 12,912; cultures industrielles, 706; prairies artificielles, 37,765; fourrages annuels, 3,611; autres cultures et jachères, 80,665; vignes, 19,279; bois et forêts, 96,549; prairies naturelles et vergers, 18,825; pâturages et pacages, 11,368; terres incultes, 91,560.

On vante la crème de Saint-Gervais, près de Blois; cette même ville possède une importante manufacture de jus de réglisse et des manufactures de chaussures; les jardiniers de Vendôme obtiennent des fruits et des légumes verts justement renommés, et la commune de Mondoubleau fait un commerce spécial de graine de trèfle et de fruits secs pour la fabrication du cidre.

Parmi les produits fabriqués, les plus importants sont : les cuirs, les verres, les draps (à Romorantin), la bonneterie de laine et autres lainages, des couvertures de laine et de coton et des cotonnades; le sucre de betterave, les papiers, les toiles de chanvre, des gants. Les vins blancs donnent des vinaigres renommés et des eaux-de-vie excellentes. Le département ne compte que deux ou trois usines à fer, comprenant quelques hauts fourneaux.

Les principaux articles de l'exportation alimentant le commerce sont : les grains, les vins, le vinaigre, les laines, le bois et quelquefois les eaux-de-vie. Il y a 167 foires qui se tiennent dans 50 communes et durent 200 journées. Les principales sont celles du 3 février, à Vendôme, qui dure 5 jours; du 29 juin, à Romorantin, qui dure 5 jours; du 25 août, à Blois, qui dure 11 jours; du 3 septembre, à Villiers, qui dure 2 jours; du 10 septembre, à Vendôme, qui dure 8 jours; et du 14 novembre, à Romorantin, qui dure 7 jours. Le 5 mai, il y a à Châtillon-sur-Cher une foire pour la location des domestiques. Les principaux articles de commerce sont : les bestiaux, les chevaux et les ânes, la laine, ta filasse, le chanvre, la toile, la volaille, le miel, la cire, la draperie, la mercerie et la quincaillerie.

Division politique et administrative. — Le département de Loir-et-Cher a pour chef-lieu Blois; il compte 3 arrondissements, 24

cantons, 297 communes; le tableau que nous donnons plus loin les fera connaître. Il appartient à la région agricole du centre de la France.

Le département forme le diocèse d'un évêché dont le siège est à Blois; il est suffragant de l'archevêché de Paris; il a 4 cures de première classe, 24 de seconde, 266 succursales et 26 vicariats. Blois possède un grand séminaire et deux petits séminaires. Les protestants ont à Blois, à Aulnay-Mer et à Josnes trois temples qui dépendent du consistoire d'Orléans.

Les trois tribunaux de première instance des trois chefs-lieux d'arrondissement et les tribunaux de commerce de Blois et de Romorantin ressortissent à la cour d'appel d'Orléans.

Au point de vue universitaire, le département relève de l'académie de Paris; il y a à Vendôme un lycée, des collèges communaux à Blois et à Romorantin, une grande institution ecclésiastique secondaire à Pontlevoy, plusieurs institutions ou pensions à Blois, Montoire, Droué, Mennetou, une école normale d'instituteurs et une école normale d'institutrices à Blois et 492 écoles primaires.

Le département fait partie de la circonscription du 5e corps d'armée et de la 5e région de l'armée territoriale, dont l'état-major est à Orléans; Blois est le siège d'une des subdivisions.

La compagnie de gendarmerie nationale appartient à la 5e légion, dont l'état-major est à Orléans.

Le département de Loir-et-Cher est compris dans l'arrondissement minéralogique de Nantes, faisant partie de la région du centre; dans la 14e inspection divisionnaire des ponts et chaussées et dans la 19e conservation forestière, dont le siège est à Tours.

Le département compte 46 perceptions des finances; les contributions et revenus publics atteignent 14 millions de francs.

HISTOIRE DU DÉPARTEMENT

Le Blaisois, le Vendômois et une partie de la Sologne, trois contrées comprises dans l'ancien Orléanais, ont formé, en 1790, le département de Loir-et-Cher. Avant la conquête romaine, ce pays était occupé par les *Carnutes*, sauf quelques parcelles au sud et à l'ouest, qui confinaient au territoire des *Bituriges* et des *Turones*. Grégoire de Tours est le premier historien qui désigne sous un nom particulier, *Blesenses*, les habitants de Blois et des environs. Nous avons eu si souvent occasion de raconter l'énergique résistance que les Carnutes opposèrent à César et à ses successeurs, l'histoire de ce département aux époques postérieures est d'ailleurs si importante, que nous consacrerons quelques lignes seulement à la période gallo-romaine. D'immenses forêts, un sol bas et marécageux, la difficulté des communications protégeaient, au milieu de ces contrées, les mystères du culte druidique et y assuraient l'influence sacerdotale dont le centre était, comme on sait, dans le pays Chartrain. Le fanatisme religieux vint donc en aide à l'esprit national dans sa lutte contre l'étranger. Le christianisme, qui y pénétra de bonne heure, dut s'y faire accueillir comme une protestation contre le paganisme des maîtres; son avènement semblait d'ailleurs préparé par les dispositions mystiques qu'entretenaient les druides et par certaines assimilations religieuses, la glorification de la Vierge, entre autres, dont les premiers apôtres profitèrent avec beaucoup d'habileté.

Puis vinrent les Francs, et cette partie du territoire des Carnutes fut incorporée dans le royaume de Clovis, avec la quatrième Lyonnaise, dans laquelle elle était comprise depuis le règne d'Honorius.

Sous les Mérovingiens, le pays dont nous avons à nous occuper suivit la fortune de l'Orléanais, qui tantôt constituait le centre d'un État particulier dans les partages de l'empire, tantôt rentrait dans l'unité territoriale de la monarchie franque; ces provinces étaient gouvernées, au nom du roi, par des seigneurs qui, n'ayant point encore de pouvoir héréditaire, n'ont laissé de leur passage aucun souvenir qui mérite d'être conservé. C'est seulement au commencement du IXe siècle que nous voyons surgir cette maison de Blois, destinée, sous ses diverses dynasties, à tant de puissance et à tant de gloire. Le premier comte de Blois est un frère d'Eudes, comte d'Orléans, nommé Guillaume. Son fils ou son neveu, qui s'appelait Eudes, lui succéda en 837 et eut pour successeur Robert le Fort, tige des princes de la troisième race. Malgré notre désir de circonscrire notre récit dans l'histoire de la province, les annales du Blaisois deviennent ici l'histoire de France. Robert le Fort avait laissé deux fils : Eudes, comte de Paris, et Robert, comte de Blois. Le premier fut revêtu de la puissance

royale par les seigneurs et les évêques réunis à Compiègne, la race déchue des descendants de Charlemagne devenant impuissante à protéger la patrie contre les Normands, dont les armes menaçaient jusqu'aux murs de Paris. Après avoir régné dix ans, Eudes ne put, en mourant, assurer la couronne à son frère Robert; telle était cependant la puissance de cette famille que Robert put se faire sacrer roi à Reims, et que, sans la perte de la bataille de Soissons, où il fut tué, peut-être est-ce de lui qu'eût daté la troisième dynastie de nos rois.

Pendant que s'éteint la race carlovingienne, la descendance de Robert le Fort ne cesse de grandir, et lorsque la branche des comtes de Paris usurpe la couronne dans la personne de Hugues Capet, la branche des comtes de Blois, représentée par Thibaut le Tricheur, son cousin germain et comme lui arrière-petit-fils de Robert le Fort, réunit au Blaisois la Touraine, le comté de Champagne et le pays Chartrain. Nous avons insisté sur cette généalogie, quelque peu aride, pour bien constater la haute position qu'occupaient dès lors les comtes de Blois dans la féodalité française. Si Thibaut mérita son surnom par des traits de déloyauté et de fourberie que la morale si peu scrupuleuse de son temps n'a cependant pas craint de flétrir, il faut aussi reconnaître que, en véritable descendant de Robert le Fort, il lutta obstinément contre l'étranger; il perdit son fils aîné dans une bataille livrée à Richard, duc de Normandie; ce fut son second fils, Odon ou Eudes, qui lui succéda, et, après la mort de celui-ci, sa femme, Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne, épousa en secondes noces Robert, fils de Hugues Capet.

Eudes II, successeur d'Odon, ajouta à ses titres héréditaires celui de comte palatin ou premier comte du palais; son crédit à la cour du roi Robert était immense, ses richesses fort considérables; les revenus de la célèbre abbaye de Marmoutier lui appartenaient presque en totalité; le nom des adversaires auxquels il fit la guerre suffirait à prouver quelle devait être sa puissance : sans parler des comtes de Vermandois, auxquels il enleva la dignité de palatin, citons Henri Ier d'Angleterre, Raoul, roi de Bourgogne, son oncle, et Conrad, roi d'Italie, qui fut depuis empereur. Ce guerroyeur infatigable périt enfin dans une bataille qu'il livra à Gosselin, duc de Lorraine et de Bar.

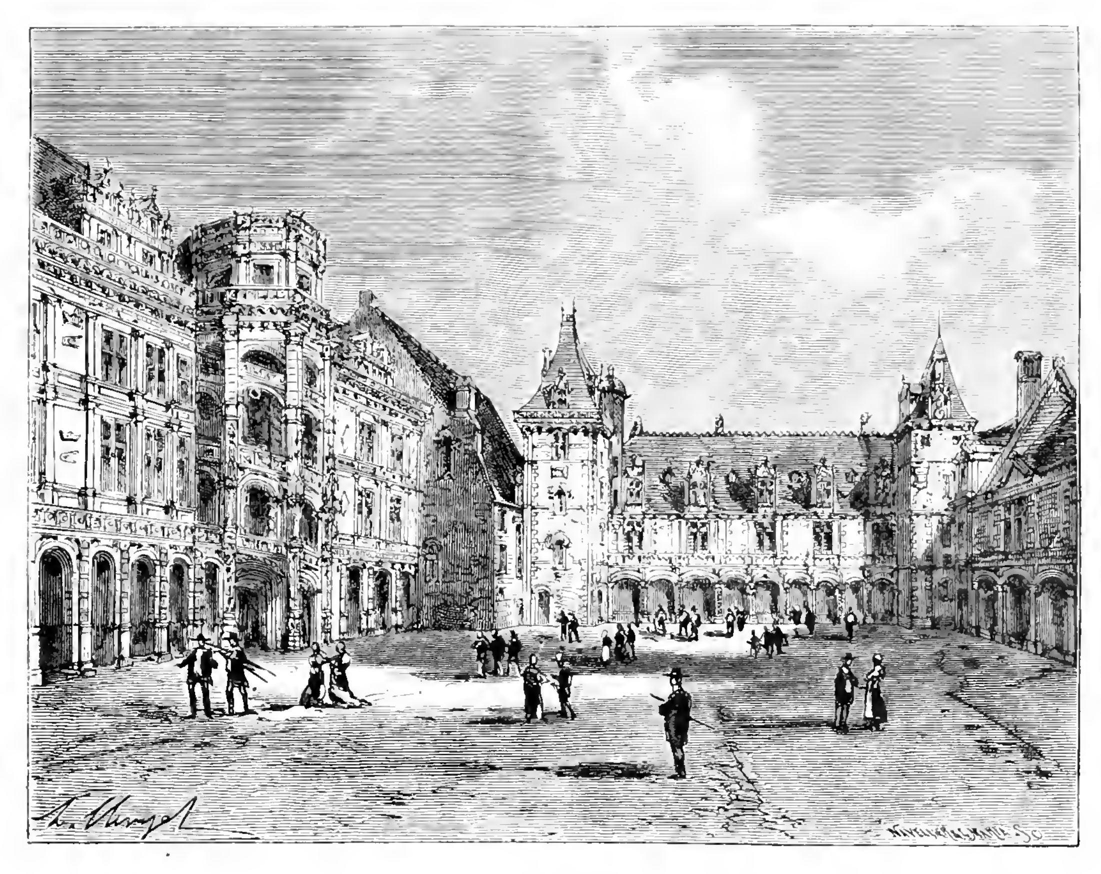
Son fils Thibaut, mort en 1088, perdit le comté de Tours, que lui enleva Geoffroy-Martel, comte d'Anjou; malgré cet amoindrissement, il laissa de si vastes domaines à son successeur, Étienne ou Henri-Étienne, que ce seigneur était appelé communément le grand comte de France, et qu'un vieux dicton recueilli par les chroniqueurs contemporains lui attribuait la possession d'autant de châteaux qu'il y a de jours dans l'année.

Après s'être signalé dans un premier voyage en terre sainte par l'éclat de ses exploits et la sagesse de ses conseils, Étienne, dans une seconde expédition, fut tué à la bataille de Rama, laissant huit enfants, dont cinq fils. On fit passer l'aîné pour atteint de folie : il se faisait appeler, dit-on, *seigneur du soleil;* pour ce motif ou sous ce prétexte, il fut dépouillé de la plus grande partie de l'héritage paternel. Le second, nommé Thibaut, comme son père, fut comte de Blois et de Champagne. Le quatrième devint roi d'Angleterre par son union avec Mahaut de Boulogne, héritière de la couronne. C'est sous le nom d'Étienne de Blois qu'il figure dans la liste des monarques anglais. Les deux autres frères n'ont laissé aucun souvenir historique; on suppose qu'ils furent évêques ou n'eurent dans la succession qu'une part peu importante.

Ce Thibaut, substitué aux droits de son aîné, eut aussi plusieurs enfants, entre lesquels fut partagée aussi sa succession. Le comté de Blois échut au second de ses fils, qui s'appelait Thibaut comme lui. Celui-là épousa une fille du roi Louis le Jeune, fut sénéchal de France et périt au siège de Saint-Jean-d'Acre, en Palestine. Nous avons ici un exemple frappant des coups que portèrent les croisades à la féodalité française, si profondément enracinée dans le pays, obstacle qui arrêtait depuis si longtemps le développement de la prospérité nationale.

Louis, fils de Thibaut, part aussi pour la croisade et meurt à la bataille d'Andrinople. De cette nombreuse et florissante famille, un seul fils reste, Thibaut, qui meurt sans enfants, et le comté de Blois passe à sa cousine Marie d'Avesnes, qui le porte dans la maison de son époux, Hugues de Châtillon. Sans doute les nouveaux comtes de Blois étaient encore d'une famille illustre et puissante; mais combien nous sommes loin déjà de Robert le Fort et de Thibaut le Tricheur!

La dynastie des Châtillon régna sur le Blaisois



Château de Blois.

de 1230 à 1391. Dans cette période commencent à poindre les premiers germes de franchises municipales ; la monnaie locale que battaient les comtes de Blois subit une dépréciation proportionnée à l'extension des relations commerciales ; Gui Ier est obligé de vendre son droit de monnayage à Philippe de Valois, sa monnaie ne pouvant plus soutenir la concurrence avec la monnaie royale. Tout révèle que la France est invinciblement entraînée vers la constitution de son unité ; cette œuvre ne s'accomplira pas sans de grands efforts ni sans de pénibles déchirements, mais les croisades préparent l'émancipation par l'épuisement de la féodalité, et, dans l'histoire particulière du Blaisois, c'est des Châtillon que date cette phase nouvelle. Enfin, en 1591, Louis de Châtillon, unique héritier de Gui Ier et désespérant lui-même d'avoir des enfants, se laissa entraîner par les conseils du sire de Coucy, habile diplomate, dirait-on aujourd'hui, *grand contracteur*, selon la naïve expression de Froissart. Le comte était vieux, dissipateur, débauché ; il était accablé de dettes, et l'esprit de famille était éteint en lui. Le duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, venait d'épouser Valentine de Milan et cherchait un emploi pour la riche dot qu'il avait reçue ; le sire de Coucy exploita si habilement les circonstances, que, moyennant deux mille couronnes d'or et la jouissance du comté pendant le reste de sa vie, Louis de Châtillon abandonna l'héritage de ses pères au duc d'Orléans, au détriment de ses héritiers légitimes.

A ce marché, le Blaisois gagna de devenir un fief presque royal ; mais il acheta cet avantage au prix des tribulations et des épreuves qu'entraîna plus directement pour lui la lutte d'Armagnac et Bourgogne. Les souvenirs qui se rattachent à la période des ducs d'Orléans appartiennent plus spécialement aux annales de Blois et trouveront leur place ailleurs ; nous rappellerons seulement

ici les faits d'un intérêt plus général. L'époux de Valentine fut assassiné, comme on le sait, par les ordres du duc de Bourgogne. Charles, son fils, pour venger la mort de son père, appela l'étranger à son aide; il expia ce crime par une captivité de vingt-cinq ans; fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, il confia l'administration du comté d'abord à son frère, comte des Vertus, puis à Dunois, bâtard d'Orléans. Il ne recouvra la liberté qu'en 1440, et c'est encore vingt-deux ans plus tard, en 1462, qu'il eut de sa troisième femme, Marie de Clèves, un fils qui fut le roi Louis XII. Cet espace de près d'un siècle fut rempli par les événements les plus calamiteux. A la guerre des Armagnacs succéda la guerre contre les Anglais. Le Blaisois fut traversé et ravagé souvent par les troupes de tous les partis. C'est dans cette contrée que Jeanne Darc rassembla la petite armée à la tête de laquelle elle partit pour faire lever le siège d'Orléans. Quand la paix était rétablie partout ailleurs, le Blaisois fut encore le théâtre de la sédition connue sous le nom de *Praguerie* ou de guerre des écorcheurs. Charles VII, vainqueur des Anglais et comprenant la nécessité de donner à l'armée une organisation régulière, voulut procéder au licenciement des compagnies franches dont les habitudes de violence et de pillage rendaient la paix presque aussi désastreuse que la guerre aux habitants des pays que ces bandes traversaient. Les capitaines, jaloux de conserver la sauvage indépendance dans laquelle ils vivaient, surent intéresser à leur cause les seigneurs, les princes du sang qui avaient été leurs compagnons d'armes; le dauphin lui-même, celui qui devait être Louis XI, consentit à être le chef des mécontents, et c'est dans le Blaisois que s'organisa cette révolte dont les conséquences pouvaient être si funestes, si l'habileté énergique du roi n'était parvenue à la comprimer dès le début. Les guerres de religion qui agitèrent le siècle suivant n'épargnèrent pas davantage le pays; mais nous en réservons le récit pour notre notice sur la ville de Blois, dont le nom seul rappelle les épisodes les plus importants de ce drame. Depuis l'avènement au trône de Louis XII, le Blaisois avait été réuni au domaine royal. Depuis Louis XIII jusqu'à nos jours, les événements qui s'y sont passés appartiennent aux chroniques locales ou rentrent dans l'histoire générale de la France, que nous n'avons ni la mission ni l'ambition de traiter ici. Il nous reste seulement quelques lignes à ajouter sur le Vendômois et la Sologne, dont les territoires, comme nous l'avons dit en commençant, sont entrés aussi dans la constitution du département de Loir-et-Cher. Le Vendômois (*Vindocensis* ou *Vidocinensis ager*) reste confondu jusqu'au xe siècle dans cette immense contrée couverte de bois qui formait primitivement le pays des Carnutes. C'est sous Charles le Chauve qu'il prend une existence politique distincte et devient comté héréditaire. On pourrait s'étonner de voir ce petit fief conserver son indépendance dans le voisinage si périlleux des domaines de Robert le Fort et de Thibaut le Tricheur; l'histoire nous donne l'explication de ce fait. Bouchard, comte de Vendômois à cette époque, jouissait de la plus haute considération auprès des Capets; il fut le général et le premier ministre de Hugues. Peut-être encore crut-il devoir consolider son crédit par le prestige d'un certain caractère religieux; car, quoique marié et père de deux enfants, nous le voyons se retirer du monde avec le consentement de sa femme et se faire moine en 1007 dans l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés, près de Paris. Son fils Renaud, évêque de Paris, hérita de sa faveur auprès de Hugues Capet dont il fut chancelier. Sa nièce, Adèle, apporta en dot le Vendômois à Bodon de Nevers, dont le second fils, Foulques, surnommé l'Oison, eut le comté maternel pour sa part d'héritage. La fille unique de ce dernier, Euphrosine, fit passer par son mariage le Vendômois dans la maison de Preuilly, où il demeura cent ans environ. La famille de Montoire le conserva pendant les deux siècles qui suivirent. C'est en 1362 qu'une Catherine de Vendôme, unique héritière de cette famille, épousa Jean de Bourbon, comte de La Marche. En 1514, le comté de Vendôme fut érigé en duché-pairie par Louis XII en faveur de Charles de Bourbon, aïeul de Henri IV. Ce prince étant devenu roi réunit le Vendômois à la couronne, puis, en 1598, il le donna en apanage à César, fils naturel qu'il avait eu de la belle Gabrielle d'Estrées. Louis-Joseph, arrière-petit-fils de César, reconnu duc de Vendôme en 1669, mourut sans enfants en 1712, et son duché fut définitivement réuni à la couronne.

La Sologne, partie du Blaisois comprise entre la Loire et le Cher, nommée dans les vieux historiens *Segalonia*, de *socal* ou *segale*, qui en langue celtique signifiait, dit-on, seigle, dut aux limites naturelles qui la circonscrivent et à l'importance de

Romorantin, sa capitale, le privilège de constituer une seigneurie distincte, quoique dépendante du Blaisois, et qui fut presque toujours l'apanage des cadets des différentes familles qui possédèrent le comté de Blois

Il en fut ainsi pour les maisons de Champagne, de Châtillon et d'Orléans. Les ducs de ce nom l'abandonnèrent à leurs frères puînés, qui portaient le titre de comtes d'Angoulême ; c'est ainsi que Charles d'Angoulême transmit la seigneurie de Sologne à François d'Angoulême, depuis roi de France sous le nom de François Ier, qui la réunit à son domaine royal.

La Sologne, moins favorisée sous beaucoup de rapports que les autres contrées du département, est la partie où le caractère national a conservé le plus d'originalité ; les habitants cachent sous les apparences d'une simplicité naïve et presque niaise une finesse proverbiale : *C'est un niais de Sologne*, disait-on jadis et pourrait-on dire encore. *qui prend des sous pour des liards.* Ce penchant vers la ruse, dernière ressource du faible contre le fort, s'explique par l'infériorité relative où la nature place l'habitant de la Sologne. Au milieu des territoires les plus riants, les plus fertiles de de France, entre la Touraine et le Blaisois, le contraste des caractères est une image de la dissemblance du sol. Joyeux et fortunés habitants des riches vallées de la Loire, soyez indulgents et compatissants pour le colon pauvre et fiévreux de la mélancolique Sologne.

Durant la guerre de 1870-1871, le département de Loir-et-Cher fut envahi par les armées allemandes, notamment par les troupes commandées par le grand-duc de Mecklembourg et par le prince Frédéric-Charles ; il fut le théâtre principal de la retraite de la seconde armée de la Loire dirigée avec une grande énergie par le général Chanzy. Des combats sanglants furent livrés dans la forêt de Marchenoir, à Josnes, à Morée, en avant de Vendôme, etc.

Dans la notice consacrée au département du Loiret (histoire de la ville d'Orléans), nous avons dit à la suite de quels événements militaires la jeune armée de la Loire, sous les ordres du général d'Aurelle de Paladines, fut forcée d'évacuer Orléans, le 4 décembre 1870, pour opérer sa retraite : la première armée de la Loire, mise le lendemain de l'évacuation d'Orléans sous les ordres du général Bourbaki, tout à fait désorganisée, se retirait sur Salbris, Vierzon et Bourges ; la seconde, sur Le Mans. Nous ne pouvons raconter ici en détail cette pénible marche, par un temps horrible, à travers des chemins le plus souvent défoncés. Contentons-nous d'une rapide esquisse, et disons tout d'abord que le général Chanzy se montra à la hauteur des circonstances douloureuses dans lesquelles il se trouvait placé ; il déploya une activité, une ténacité dignes des plus grands éloges et qui plus d'une fois étonnèrent l'ennemi. Grâce à lui, la retraite ne fut pas un désastre, et nos jeunes soldats, dans les combats qu'ils eurent à soutenir, montrèrent ce qu'ils eussent pu faire si, au lieu d'être des recrues à peine exercées et mal équipées, elles eussent été des troupes sérieusement organisées.

Quoi qu'il en soit, dès le lendemain de la reprise d'Orléans par les Allemands, le prince Frédéric-Charles lançait le grand-duc de Mecklembourg à la poursuite de l'aile droite et du centre de notre armée. Le 7 et le 8 décembre, des combats heureux pour nos armes étaient livrés dans les défilés de la forêt de Marchenoir, à Josnes, à Cravant, à Beaumont, à Villorceau et à Messas ; mais l'abandon de Beaugency forçait le général en chef à se retirer à Travers. L'occupation du parc et du château de Chambord par les Allemands (9 décembre), sur la rive gauche de la Loire, rendait impossible une diversion de la part du général Bourbaki, qui n'était pas, du reste, en mesure d'y songer et auquel un « mois » était nécessaire pour se réorganiser. La crainte bien légitime d'être coupé ne permettait donc pas au général de conserver les positions sur lesquelles il s'était arrêté, et il dut abandonner la Loire et ramener son armée au nord-ouest, derrière le Loir. La retraite, rendue pénible par un temps affreux, s'effectua pourtant sans trop de difficultés, l'armée du grand-duc étant hors d'état de faire un nouvel effort. Le 14, Chanzy occupait Vendôme et la ligne du Loir et repoussait les attaques du grand-duc ; mais le prince Frédéric-Charles arrivait avec des forces écrasantes et notre armée se désorganisait. Il fallait reculer, reculer encore. Le 16, au matin, on évacua Vendôme ; la retraite se poursuivit vers Le Mans, où nos troupes, en partie débandées, espéraient trouver un refuge et un repos de quelques jours ; elles ne furent d'ailleurs pas sérieusement inquiétées et il n'y eut que quelques combats soutenus par l'élite de nos soldats, à Azay et à Épuisay.

Par le court récit qui précède, il est facile de comprendre que le plus grand nombre des localités de Loir-et-Cher, importantes soit par leur population, soit plutôt comme points stratégiques, furent occupées par les Allemands; citons : Mer, Blois, Chambord, Villemorain, Coulommiers, Marchenoir, Oucques, Vendôme, Villiers, Montoire, Sougé, Poncé, Ouzouer-le-Marché, Morée, Azay, Épuisay, Sargé, Mondoubleau, etc.

Cette occupation ne put se faire sans causer de grands dommages à la malheureuse population; aussi les pertes éprouvées par le département de Loir-et-Cher se sont-elles élevées à 25,522,693 fr. 94 centimes.

HISTOIRE ET DESCRIPTION DES VILLES, BOURGS ET CHATEAUX LES PLUS REMARQUABLES

Blois (lat. 47° 35′ 20″; long. 1° 0′ 3″ O.). — Blois (*Blesæ, Blesia, Blesum*), importante station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours (réseau d'Orléans), bâtie en amphithéâtre sur la rive droite de la Loire, à 180 kilomètres au sud de Paris, chef-lieu du département de Loir-et-Cher, peuplé de 20,515 habitants, siège d'un tribunal de 1re instance et de commerce, avec bourse et société d'agriculture, possédant un évêché, un collège communal, grand et petit séminaire, était autrefois la capitale du Blaisois, chef-lieu d'élection, bailliage, présidial; avait une chambre des comptes qui relevait du parlement de Paris; son évêché datait de 1697. Le titre de comté lui était acquis depuis la dynastie des Carlovingiens, et son château était devenu depuis Louis XII un château royal.

Au milieu des épaisses forêts qui couvraient autrefois les deux rives de la Loire, à l'endroit où s'étend aujourd'hui le vieux faubourg de Vienne, surgissait jadis un îlot plus ombragé, plus sombre encore que les lieux qui l'entouraient; ce mystérieux asile fut-il choisi par les prêtres druides pour la célébration de leurs rites religieux, ou fut-il simplement habité par quelque tribu gauloise? L'histoire est muette sur ce point; les historiens romains eux-mêmes ne donnent aucun indice sur l'existence d'une ville dans laquelle on puisse reconnaître l'origine de cette cité. On a découvert seulement, parmi des débris de constructions antiques, les traces d'une voie romaine qui allait de Bourges à Chartres. L'hypothèse qui nous semble la plus admissible, c'est que les vainqueurs des Gaules, ayant découvert ce refuge des vaincus, y établirent une station militaire pour assurer leurs communications entre le pays des Carnutes et celui des Bituriges, et que c'est de ce double élément, refuge de Gaulois, colonie militaire de Romains, que naquit la ville de Blois. Le bras occidental du fleuve fut comblé et les constructions s'étendirent en amphithéâtre sur le coteau qui domine la rive droite de la Loire.

Grégoire de Tours est le premier qui parle du Blaisois; mais, de Blois même, il n'est question que dans le récit de l'entrevue qui eut lieu entre Louis le Débonnaire et Lothaire, son fils; Blois est désigné par l'auteur anonyme sous le nom de *Castrum Blesense* et comme chef-lieu d'un canton du pays des Carnutes, *pagus Blesensis*. L'hérédité des fiefs eut pour conséquence l'établissement dans cette contrée d'une puissante famille dont Guillaume est le premier chef connu et qui se fondit dans la maison des Capets.

De Guillaume, mort en 834, jusqu'à Thibaut le Tricheur, souche de la seconde dynastie des comtes de Blois et de Champagne, un siècle environ s'écoula. C'est pendant cette période que les invasions des Normands furent plus menaçantes. Si les Capets gagnèrent la couronne en protégeant Paris, les comtes de Blois consolidèrent leur pouvoir par leur énergique résistance aux attaques de l'étranger. Un premier château de pierre fut construit pour protéger les cabanes de bois qui se groupaient autour de lui. Les moines de Saint-Benoît furent les premiers qui cherchèrent un abri sous les remparts du château de Blois; ils y consacrèrent une chapelle à saint Calais. Ils furent bientôt suivis, en 874, par les religieux de l'abbaye de Curbion, fuyant devant les Normands et apportant avec eux les reliques de saint Laumer, leur patron. Au xe siècle, trois bourgs formés autour du château se touchaient et constituaient une petite ville; c'étaient les bourgs de Foix, de Saint-Jean-en-Grève et le bourg Moyen; le bourg Neuf, situé dans la ville haute, s'élevait à la fin du siècle suivant, et le premier berceau de la cité, l'île de Vienne, ne renfermait plus qu'un faubourg isolé sans importance, en face des agrandissements successifs de la ville nouvelle.

La création de la ville de Blois avait été, en quelque sorte, l'œuvre de Guillaume et de ses descendants; la dynastie qui leur succéda continua

leur tâche par la fondation d'établissements d'utilité publique, au premier rang desquels il faut citer : l'église collégiale de Saint-Sauveur, l'Hôtel-Dieu et une léproserie placée sous l'invocation de saint Lazare. Après l'organisation de la cité, sous les deux premières races de comtes, nous avons montré ailleurs la constitution de la commune, sous la maison de Châtillon; nous arrivons, avec l'avènement des ducs d'Orléans, à l'époque où Blois commence à jouer un rôle important dans l'histoire du pays.

Louis d'Orléans, frère de Charles VI, prit possession du comté et fit son entrée solennelle à Blois le 31 août 1403. Il était accompagné des écrivains les plus célèbres du temps, dont il encourageait les travaux. Secondé par les goûts littéraires de Valentine de Milan, sa femme, il réunit dans le château de Blois des livres nombreux pour l'époque, de précieux manuscrits et jeta ainsi les premiers fondements de cette bibliothèque qui devait devenir si célèbre. L'assassinat de Louis d'Orléans par le duc de Bourgogne retint à Blois sa veuve désolée et ses enfants. Après la mort de Valentine, Charles, devenu chef de la famille, voulut, à l'instigation du comte d'Armagnac, son beau-père, continuer la lutte et venger son père ; on sait les fautes qu'il commit et par quels revers il les expia. Blois, pendant sa captivité, continua à être la résidence de sa famille. En 1421, Jeanne, sa fille, épousa Jean II, duc d'Alençon. Les fêtes, à cette désastreuse époque, étaient une rare exception ; l'Anglais avait pénétré au cœur de la France; Blois était devenu ville frontière ; en 1427, les alarmes étaient si vives qu'on enlevait du château tableaux, tapisseries, manuscrits et tous les objets précieux pour les transporter à La Rochelle. L'année 1429 s'ouvrit sous de meilleurs auspices : la France abattue ne s'était pas encore relevée de ses désastres, la noblesse avait prodigué vainement lés dernières gouttes de son sang aux champs d'Azincourt, la royauté semblait désespérer d'elle-même ; mais une force inconnue venait de surgir, un souffle nouveau venait ranimer toutes ces ruines : la France des campagnes, personnifiée dans la bergère inspirée de Vaucouleurs, se levait pour venger, pour sauver la France des châteaux et des cours. Jeanne Darc arrivait à Blois dans les derniers jours d'avril; une foule enthousiaste, enivrée, la saluait de ses acclamations ; aux voix d'en haut, qui retentissaient aux oreilles de la vierge mystique et lui disaient : *Prends l'étendard de par le roi du ciel*, se mêlaient ces autres voix sorties des entrailles du sol natal et criant : « Chassons l'étranger. » C'est de Blois que le dauphin régent avait, le 5 août 1421, daté ses lettres portant ordre aux nobles de *se rendre en avant et assembler les autres le plus qu'on pourroit,* sous peine de perdre leur noblesse, de voir leurs maisons rasées et leurs biens confisqués. C'est de Blois que Jeanne faisait appel, à son tour, à quiconque voulait concourir à l'affranchissement du pays ; c'est dans l'église de Saint-Sauveur qu'elle faisait bénir son étendard par l'archevêque de Reims; c'est de cette ville, enfin, qu'elle envoyait, par un héraut d'armes, aux chefs anglais qui commandaient devant Orléans, cette lettre qu'elle avait dictée elle-même, et dans laquelle on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de l'ardent patriotisme qui l'a inspirée ou de cette éloquence naïve et puissante à la fois qui s'y révèle. La part de Blois fut, on le voit, large et belle dans ce glorieux épisode auquel la France dut son salut. Une des conséquences de la pacification fut le retour de Charles d'Orléans ; mûri par l'adversité et l'exil, il renonça presque complètement aux affaires publiques, s'entoura, dans son château de Blois, d'une cour brillante et polie et s'adonna surtout à la culture des lettres, qui avaient apporté de si douces consolations aux ennuis de sa captivité. Le premier printemps dont il put goûter les douceurs sur le sol natal lui inspira ce charmant rondeau, qui caractérise trop bien le talent du prince et la poésie de l'époque pour que nous négligions de le citer :

Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye,
Et s'est vestu de broderye,
De soleil luysant, cler et beau.

Il n'y a beste ne oiseau,
Qu'en son jargon ne chante ou crie :
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
Portent, en livrée jolye,
Gouttes d'argent, d'orfaverie,
Chacun s'habille de nouveau ;
Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluye.

La bibliothèque du château fut considérablement augmentée par les achats nombreux que fit le duc et surtout par la riche collection de manuscrits

qu'il avait rapportée de Londres. Les officiers de sa maison étaient ses rivaux en poésie ; sa cour ressemblait à une docte et galante Académie. Aux carrousels, aux tournois succédaient des luttes d'esprit, des joutes de beau langage auxquelles venaient prendre part le roi de Sicile, le duc de Nevers, les comtes d'Alençon et d'Étampes. Les constructions du vieux castel furent appropriées aux goûts de ses illustres hôtes, et la forteresse de Blois fut transformée en un château riche de toute la somptuosité architecturale qui, venue d'Italie, commençait à se faire jour en France. Un événement heureux pour la cour de Blois, heureux pour la France, vint couronner dignement les derniers jours du prince poète et philosophe. Un fils lui naquit en 1462, et ce fils devait être Louis XII.

Le jeune duc fut élevé au château par sa mère sous la direction des maîtres les plus savants et les plus habiles. Saint-Gelais a laissé le plus naïf et le plus gracieux tableau de cette éducation maternelle. Nous laisserons à d'autres le soin d'examiner si la conduite du jeune duc, pendant la régence d'Anne de Beaujeu, fut toujours d'accord avec les principes de loyauté qu'il avait dû puiser dans les leçons de ses maîtres. Pour nous, Louis XII doit rester l'enfant de Blois. Il y était encore le 7 avril 1498, lorsque des messagers vinrent pendant la nuit lui annoncer que Charles VIII venait de mourir à Amboise et qu'il était roi de France. C'est de Blois qu'il adressa à La Trémouille ce mot célèbre : *Ce n'est pas au roi de France à venger les injures faites au duc d'Orléans.*

Le monarque, dans sa nouvelle position, conserva toutes ses sympathies pour sa ville natale. Par lettres patentes du mois de novembre 1498, il accorda aux habitants l'exemption des tailles, aides, subsides, solde de francs archers, huitième du vin qu'ils vendaient de leur cru, privilèges que confirmèrent tous les rois ses successeurs. Il reconstruisit le château, *tout de neuf,* dit Jean d'Authon, *et tant somptueux que bien sembloit œuvre de roi.* Il y signait, le 25 avril 1499, un traité d'alliance avec la république de Venise ; il y recevait l'archiduc d'Autriche, père de Charles-Quint, et Jeanne de Castille, sa femme ; il y convoqua l'assemblée des notables, qui rédigea la fameuse ordonnance en 162 articles connue sous le nom d'ordonnance de Blois. Machiavel passa à Blois une partie de l'année 1510. L'année suivante fut signalée par la réparation des aqueducs et la construction des *grandes fontaines* destinées à alimenter la ville.

Les guerres d'Italie, les démêlés avec le pape ne purent distraire Louis de son goût pour les lettres, qu'il semblait tenir comme un héritage de son père. Il augmenta considérablement les richesses bibliographiques réunies à Blois par ses aïeux. La bibliothèque des Visconti et des Sforce, fruit de ses victoires dans le Milanais, celle de Naples, enlevée par Charles VIII, vinrent grossir la précieuse collection de Blois, qui devint, au dire des savants, l'admiration de toute l'Europe. Louis était, dans cette œuvre, merveilleusement secondé par sa femme, Anne de Bretagne, princesse d'une rare érudition, qui aimait à s'entourer des poètes et des savants les plus distingués de cette époque. Dans une ordonnance datée de Blois, 9 avril 1513, relative à la librairie, nous trouvons cette phrase qui pourrait suffire à la gloire d'un prince : *En considération du grand bien qui est advenu en notre royaume au moyen de l'art et science d'impression, l'invention de laquelle semble être plus divine qu'humainne,* etc. La mort de la reine Anne est le dernier événement dont Blois ait été le théâtre sous le règne de Louis XII. Le caractère inconstant et léger de François Ier l'éloigna souvent de Blois, dont il abandonna l'administration à sa femme Claude de France, née dans le Blaisois et fort attachée à cette contrée. Les faits les plus notables qui se rattachent à ce règne sont : la réunion d'une assemblée des trois ordres, le 15 avril 1523, dans le but de discuter la coutume de Blois, réunion dans laquelle plusieurs membres se signalèrent par le libéralisme de leurs principes et l'énergie de leur langage ; la réunion des sommes stipulées pour la rançon du roi par le traité de Madrid ; la signature du contrat de mariage de Madeleine de France avec Jacques V, roi d'Écosse, en 1536 ; le passage de Charles-Quint, en 1539 ; la construction de cette belle partie du château qui a gardé le nom d'aile de François Ier et l'élévation de la tour de l'église Saint-Solenne ; enfin le transfèrement à Fontainebleau de la précieuse bibliothèque, récemment enrichie encore de 38 manuscrits grecs apportés à Blois par Jean Lascaris, et qui se composait de 1,890 volumes, dont 109 seulement étaient imprimés.

De François Ier à Henri III, si les événements qui ensanglantèrent cette période de notre histoire se préparent à Blois dans les salons de Catherine de Médicis, c'est ailleurs qu'ils ont leur principal re-

tentissement. La partie du drame qui appartient surtout à Blois, c'est la convocation des états et le meurtre des Guises.

Les massacres de la Saint-Barthélemy n'avaient eu pour résultat que de surexciter le zèle et le fanatisme des huguenots. L'organisation de leurs forces, les succès de leurs armes avaient arraché à Henri III l'édit de pacification qui leur garantissait la liberté religieuse et l'égalité civile. Cette concession avait fortement compromis l'autorité royale dans le parti catholique, dirigé par deux influences dont le but était différent, mais dont les moyens étaient identiques, l'ambition des Guises et les aspirations de la bourgeoisie vers l'indépendance. Entre la Ligue, maîtresse de Paris, et Henri de Navarre, vainqueur dans les provinces de l'ouest et du sud, la position de Henri III était difficile; c'est pour y trouver une issue que furent convoqués, à Blois, les premiers états en 1576. Les résultats furent à peu près nuls : on exigeait du roi qu'il fît la guerre, et on lui refusait les subsides nécessaires à l'entretien d'une armée. Tout se borna à de stériles discussions, desquelles cependant on pourrait faire dater les premières conquêtes parlementaires du tiers état. Le roi essaya de donner satisfaction aux catholiques et d'amoindrir la position des Guises en se faisant affilier à la grande congrégation. Il prêta serment solennellement comme chef de la sainte Ligue; mais ces expédients ne changèrent rien à l'état des choses. Les états furent de nouveau réunis à Blois en 1588. Pendant l'intervalle qui s'était écoulé entre la double convocation, la politique des partis s'était dessinée plus nettement encore. Les victoires du duc d'Anjou, les négociations avec Henri de Navarre rassuraient le roi du côté des protestants. L'ennemi sérieux, c'était Guise, dont la grande majorité des députés aux états acceptait la direction et le mot d'ordre. Mais les fils de Catherine de Médicis étaient peu scrupuleux sur les moyens de trancher une difficulté; la politique qui avait inspiré l'horrible plan de la Saint-Barthélemy ne devait pas reculer devant la suppression violente d'une famille dont elle se croyait menacée. Henri III dissimula ses projets avec la plus profonde et la plus habile hypocrisie. Quand il jugea que le moment de l'exécution était venu, il voila le secret des derniers préparatifs sous le prétexte d'un recueillement dévot. Il avait fait préparer des cellules dans le château pour avoir auprès de lui, disait-il, quelques-uns de ces bons pères capucins qu'il aimait tant; il y installa les *quarante-cinq*, espèces de gardes du corps dont il avait payé le dévouement assez cher pour se le croire acquis en toute circonstance. Repoussé par le brave Crillon dans les ouvertures qu'il lui avait faites, il s'était adressé à Loignac, un de ces gentilshommes spadassins dévorés d'ambition, criblés de dettes, comme les princes en trouvent toujours autour d'eux, prêts à tout faire s'il y a quelque argent à gagner. C'était pendant la semaine de Noël; les pieuses occupations du roi étaient réglées et annoncées à l'avance; le vendredi 28, il devait aller en pèlerinage à Notre-Dame de Cléry. La veille au soir, il fit prier le duc et le cardinal de Guise, l'archevêque de Lyon et quelques autres seigneurs de se trouver à six heures du matin à son cabinet, parce qu'il voulait, avant son départ, tenir conseil et expédier quelques affaires pressantes, de manière à n'être plus dérangé dans ses dévotions le reste de la semaine. A l'heure fixée, Guise, malgré de nombreux avis qu'il avait reçus, se présente dans la salle du conseil; quelques instants après, un serviteur ouvre la porte de la chambre du roi et lui dit que Sa Majesté l'attend dans son cabinet. Le duc se lève, traverse la chambre à coucher, et, au moment où il s'engage dans l'étroit passage qui conduit au cabinet, il est frappé à la gorge d'un coup de poignard. Doué d'une force prodigieuse, quoique son épée fût engagée dans son manteau, il entraine ses meurtriers d'un bout de la chambre à l'autre, marchant les bras tendus, les yeux éteints, la bouche ouverte, comme déjà mort. Loignac le pousse; il tombe au pied du lit du roi en criant : « Mon Dieu! miséricorde! » Ce furent ses dernières paroles.

Henri III écarte alors la portière de son cabinet et, après s'être assuré que son ennemi est bien mort, il s'approche pour contempler sa victime; il le frappe du pied au visage. *Mon Dieu, qu'il est grand!* s'écrie-t-il; *il paraît encore plus grand mort que vivant.* Et il le pousse de nouveau du pied. Dans la nuit qui suivit, le cardinal, prisonnier dans la *salle des oubliettes* depuis l'instant où son frère était frappé, reçut la visite de Fontaine, un des valets de chambre du roi; il était accompagné du capitaine du Guast, Loignac lui-même ayant refusé de porter la main sur un prince de l'Église. « Le roi vous demande, » dit-on au cardinal. Il obéit et se lève. A peine avait-il franchi le seuil de sa prison qu'il tombe assassiné comme son frère.

Henri III refusa aux supplications de la vieille duchesse de Nemours les corps de ses fils ; ils furent brûlés dans la chambre des combles, située au-dessus du grand escalier de Louis XII, et les cendres jetées dans la Loire.

Catherine ne jouit pas longtemps du sanglant triomphe de son fils. Frappée, dit-on, des reproches du vieux cardinal de Bourbon, prisonnier, qui l'accusait de l'avoir *conduit à la boucherie,* lui et ses neveux de Guise, elle était tombée en proie à une fièvre ardente, et succomba, le samedi 5 janvier 1589, dans sa soixante-dixième année. « A Blois, » dit L'Estoile, où elle estoit adorée comme la Junon » de la cour, Catherine n'eut pas plus tôt rendu le » dernier soupir qu'on n'en fit non plus de compte » que d'une chèvre morte. »

Depuis le règne de Henri IV, la grande politique s'éloigne de Blois. Le château sert encore d'asile cependant à la disgrâce de Marie de Médicis après la chute du maréchal d'Ancre. Gardée à vue, elle s'en échappe par une fenêtre à l'aide d'une échelle que le duc d'Épernon assujettissait du dehors. Sous Louis XIV, Gaston d'Orléans lui rend quelques-uns des beaux jours du roi Louis XII. La Fontaine vint y séjourner quelque temps. Le roi traverse la ville plusieurs fois et y a sa première rencontre avec Mlle de La Vallière.

Le 2 avril 1814, après la première invasion, la cour impériale se retira à Blois. Tous les efforts tentés pour organiser une régence sérieuse furent inutiles ; la présence du comte Schouwalow, venant seul chercher l'impératrice et le roi de Rome au nom des princes coalisés, suffit pour jeter le découragement et le désordre parmi les hauts fonctionnaires fugitifs. Le samedi 9, Marie-Louise reprenait avec son fils la route d'Orléans.

Durant la guerre de 1870-71, les Allemands s'emparèrent de Blois; après avoir enlevé, le 9 décembre 1870, presque par surprise le parc et le château de Chambord, ils paraissaient devant Blois, par la rive gauche, et menaçaient de bombarder la ville que nos troupes durent évacuer afin de lui épargner les malheurs que n'eût pas manqué d'amener une résistance sans utilité. C'est alors que le général Chanzy, abandonnant la défense devenue impossible des lignes de la Loire, se retirait sur Vendôme.

Blois passe avec raison pour une des villes de France le plus agréablement situées. La riante fertilité des rives de la Loire en cet endroit est trop célèbre pour que nous en essayions une description nouvelle. La disposition du sol sépare la ville en deux parties distinctes : les vieux quartiers construits sur le haut de la colline forment la ville haute; ils sont généralement d'une construction irrégulière et dont l'antiquité ne manque pas de pittoresque; la basse ville s'étend au pied du coteau le long d'un quai magnifique, qui se relie à l'ouest à la levée de Tours; un beau pont de onze arches traverse le fleuve et unit cette partie de la ville à un des plus importants faubourgs.

Après le château, classé parmi les monuments historiques et qui a été restauré par l'architecte Duban, les monuments les plus remarquables sont : l'évêché, bâti sous Louis XIV; la cathédrale, rebâtie en 1678; Saint-Laumer ou Saint-Nicolas, monument historique ; l'Immaculée-Conception, autrefois église des jésuites; l'aqueduc, plusieurs hospices, la halle au blé, l'hôtel de la préfecture, la mairie, renfermant la bibliothèque communale, le théâtre, la poissonnerie.

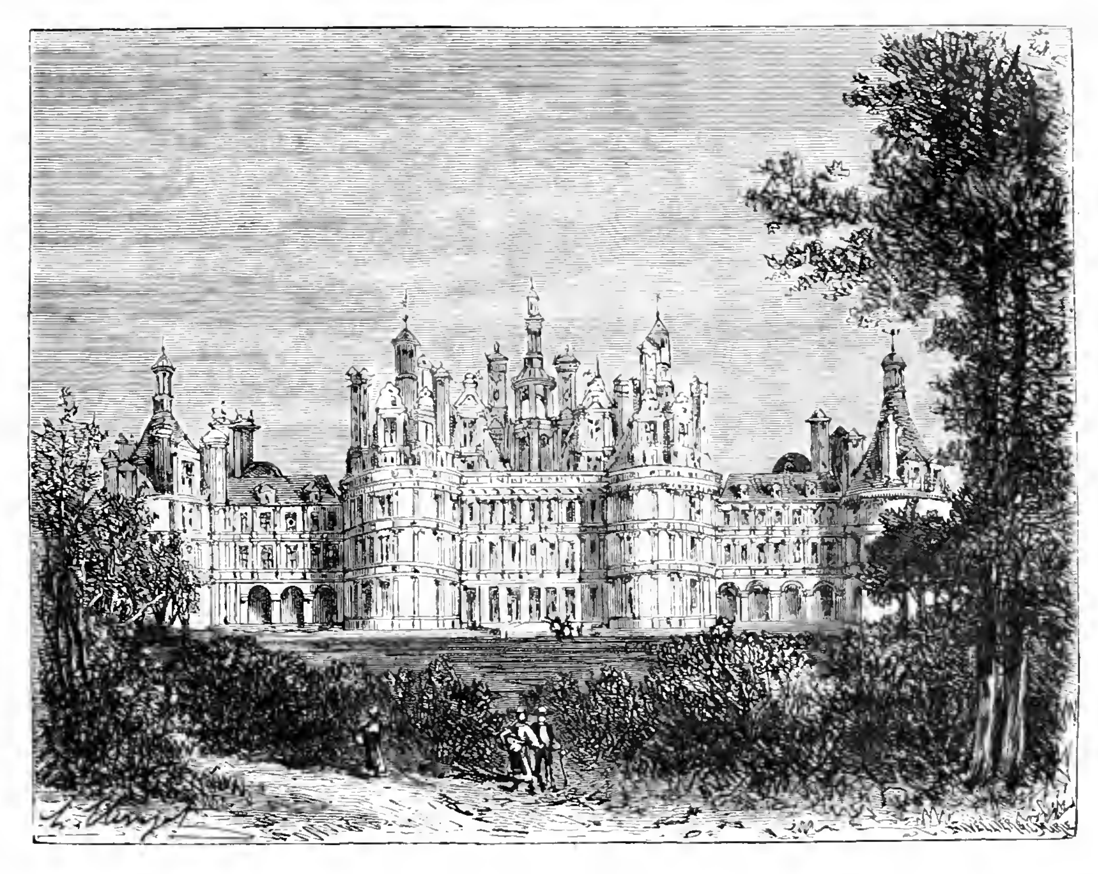
On remarque aussi à Blois de belles promenades : le Mail, les Allées, la butte des Capucins, et plusieurs maisons particulières, qui datent de la Renaissance, construites par les seigneurs de la cour de Louis XII et de François Ier.

Les vins, eaux-de-vie, vinaigres, cuirs, draps, papier, bois à brûler et merrain, des fabriques de gants, des faïenceries, tanneries et corroiries, alimentent principalement l'industrie et le commerce de Blois.

C'est la patrie de Guillaume de Blois, de Louis XII, de Denis Papin, du marquis de Favras, du médecin Bailly, du savant jurisconsulte Pardessus et des deux célèbres historiens Augustin et Amédée Thierry.

Les armes de la ville sont : *d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.* Sous Louis XII, elles furent ainsi modifiées : *d'or, au porc-épic contourné de sable, armé, collier et œil de gueules, portant un écusson d'azur chargé d'une fleur de lis d'or, et affrontant un renard de sable, armé et œil de gueules supportant ledit écusson.*

Contres. — Contres est un chef-lieu de canton de l'arrondissement et à 21 kilomètres au sud de Blois, peuplé par 2,617 habitants, sur la rive droite de la Bièvre. Dans cette petite ville, on voit, au presbytère, les restes d'un château dans lequel a été érigé un buste de Louis XII ; c'est là que fut



Château de Chambord.

conclu, en 1505, un traité entre ce roi et Philippe d'Autriche.

JOSNES. — Josnes est un bourg du canton et à 10 kilomètres au sud-est de Marchenoir, arrondissement et à 31 kilomètres au nord-nord-est de Blois, peuplé par 1,526 habitants. On y remarque le château de Cerqueux.

Durant la guerre franco-allemande de 1870-71, trois jours après la reprise d'Orléans par les Allemands, le jeudi 8 décembre, le général Chanzy, commandant la 2e armée de la Loire, attaquait à Josnes le grand-duc de Meckembourg. « Tous ces villages qui environnent la ville, Cravant, Ourcelles Villejouan, dit M. Claretie dans son livre intitulé : *la Guerre nationale* (1870-1871), voient des combats terribles, où l'armée d'Artenay montre qu'elle existe encore. Les coups sont formidables, et la vallée des Buis a vu tomber et a englouti bien des cadavres allemands. A ces combats glorieux, le général Chanzy avait donné le nom de bataille de Josnes : « N'oubliez pas que vous êtes les sol- » dats de Josnes, » disait-il à son armée la veille de la bataille du Mans. »

MER. — Mer est une petite ville de l'arrondissement et à 19 kilomètres au nord-est de Blois, à 4 kilomètres de la Loire. C'est un chef-lieu de canton peuplé de 4,021 habitants, et une station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours, par Orléans et Blois (réseau d'Orléans). On y remarque une église du style flamboyant, une tour du XVe siècle, un pont suspendu sur la Loire et le viaduc du chemin de fer. Cette ville a vu naître P. Jurieu, ministre protestant. L'industrie consiste en fabriques de chaux, corderie, cire, distillerie de betteraves, sabots, tannerie.

En 1870, à la suite de la reprise d'Orléans par les Allemands, une partie du 16e corps se repliait sur Mer et Blois, et la première de ces villes était occupée par l'ennemi quelques jours après.

MENARS. — Menars, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours (réseau d'Orléans), petit bourg de l'ancien Blaisois, canton de Mer, arrondissement et à 9 kilomètres au nord-nord-est de Blois peuplé de 563 habitants, n'a de remarquable que sa délicieuse situation, sur la rive droite de la Loire, et l'aspect majestueux de son château, qui forme un des points de vue les plus imposants du cours de la Loire. Il a été construit vers le milieu du XVIe siècle, et son architecture rappelle le style de Mansart. Des terrasses monumentales s'élèvent sur le bord du fleuve et en dominent les paysages dans une si vaste étendue, que de ce point l'œil découvre la flèche de l'église Notre-Dame de Cléry dans le département du Loiret, à une distance de 36 kilomètres.

Aucun souvenir historique ne se rattache, du reste, à cette somptueuse habitation; mais c'est sous ses murs et dans ses dépendances que le prince de Chimay avait fondé un prytanée et une école d'agriculture, qui eurent longtemps une réputation méritée. Aujourd'hui, l'ancien prytanée a été converti en une école d'arts et métiers dont le but est de former des conducteurs de travaux et de machines à vapeur, des agents voyers, des sous-ingénieurs, des constructeurs et des chefs pour toutes les industries qui ont pour base les mathématiques et le dessin. La durée des cours est de trois ans.

Durant la guerre de 1870-1871, Menars fut occupé par les Allemands.

SUÈVRES. — Suèvres (*Sodobrium*, *Sodobria*) est un gros bourg du canton de Mer, peuplé par 1,956 habitants, dans la plaine de la Loire, arrondissement et à 14 kilomètres au sud-sud-ouest de Blois, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours (réseau d'Orléans). Suèvres paraît avoir été une ville gallo-romaine, désignée dans les vieux titres sous le nom de *Sodobrium* et *Sodobria*. Elle possède deux monuments druidiques, la *Pierre Maille* et les *Cinq pierres*, ou *Pierre tournante de Dizier*, monuments mégalithiques.

On y remarque, en outre, les églises de Saint-Christophe et de Saint-Lubin, en partie carlovingiennes, classées parmi les monuments historiques, et le château féodal de Saint-Dizier, flanqué de tours et entouré de fossés.

MONTRICHARD. — Montrichard (*Mons Ricardi*), arrondissement et à 32 kilomètres au sud-sud-ouest de Blois, chef-lieu de canton peuplé de 3,020 habitants, station de la ligne du chemin de fer de Tours à Vierzon (réseau d'Orléans), est une ancienne ville de la Touraine, autrefois très fortifiée, ayant titre de baronnie, justice royale et relevant du parlement de Paris, dont le commerce des bois et des vins, quelques tanneries et fabriques de serges constituent, avec la culture du sol, la principale industrie.

Montrichard possédait autrefois un château construit en 1010, par Foulques Nerra. Ce seigneur avait-il pour but unique de protéger ses vassaux contre les attaques des seigneurs de Pontlevoy et de Saint-Aignan, comme le prétend un chroniqueur contemporain qui nous semble quelque peu partial, ou s'agissait-il pour lui de consolider et d'étendre son pouvoir, à une époque où les usurpations violentes de la féodalité étaient un procédé si commun? c'est ce que nous n'oserions décider. Toujours est-il que, peu de temps après l'achèvement de ce château, une réclamation sur la propriété du sol fut élevée par Gelduin, seigneur de Saumur et de Pontlevoy. Ces prétentions furent appuyées par Eudes II, comte de Blois et de Toulouse; Foulques, de son côté, appela à son aide Herbert, comte du Maine, surnommé Éveille-Chien, qui était son ami. Les troupes des deux partis se rencontrèrent, le 16 juillet 1016, entre Montrichard et Pontlevoy La bataille fut acharnée et sanglante, mais n'eut aucun résultat définitif, Foulques, blessé d'abord et fait prisonnier, ayant été délivré par Herbert pour qui fut l'honneur du combat. Plus heureux que leur ancêtre et fidèles à sa tradition, les héritiers de Gelduin, seigneurs d'Amboise, finirent par s'emparer de Montrichard; la grosse tour et la vaste salle construite à côté étaient l'œuvre de l'un d'eux, nommé Hugues Ier.

Montrichard suivit le sort de la Touraine, quand cette province tomba au pouvoir des princes anglais; Philippe-Auguste, après un vaillant assaut, reprit le château et la ville en 1188; mais deux ans après, le 5 juillet, le traité de Colombiers replaçait cette récente conquête sous la domination de l'étranger. Richard Cœur de Lion restaura le château, augmenta ses moyens de défense et entoura la ville de solides murailles. Quand les temps de délivrance furent enfin venus, c'est Foulques Guidas qui replanta l'étendard français sur les remparts de Montrichard. Pendant les guerres de reli-

gion l'importance de cette place la désignait aux attaques des partis. Un intrépide chef des ligueurs, Claude de Marolles, s'en empara en septembre 1589. L'arrivée de La Trémouille et l'approche du roi le forcèrent à une prompte retraite. Il ne reste du château que quelques ruines très pittoresques, mais qui suffisent pour donner au visiteur une juste idée de sa force et de son importance ; une partie s'écroula en 1755 et écrasa dans sa chute une église située au-dessous à mi-côte. Les anciens murs de la ville, percés de quatre portes et flanqués de tours de distance en distance, sont dans un meilleur état de conservation. L'église de Notre-Dame-de-Nanteuil, classée parmi les monuments historiques, est le but d'un pèlerinage. On y remarque, en outre, l'hôtel de la Chancellerie et le pont, qui date du XVI[e] siècle. Au pied de la colline sur laquelle Montrichard est bâti, le Cher forme un petit port assez fréquenté.

Pontlevoy. — Pontlevoy, autrefois Pont-Levoy, arrondissement et à 26 kilomètres au sud de Blois, canton de Montrichard, peuplé de 2,551 habitants, est un bourg qui communique avec le réseau d'Orléans par la station de Montrichard ; il doit sa célébrité et son importance à une abbaye de bénédictins fondée au XI[e] siècle. Ces religieux, si distingués par leurs travaux historiques et littéraires, joignirent au monastère un établissement d'instruction publique, dont la réputation s'étendit bientôt au delà même des frontières de France. De nombreux étrangers, des Espagnols surtout venaient y faire leur éducation. Cette école avait laissé des souvenirs qui la protégèrent contre les défiances politiques de notre temps ; elle eut moins à souffrir que beaucoup d'autres établissements du même genre de l'orage révolutionnaire ; elle se releva plus vite aussi de ses échecs, et depuis longtemps déjà ses portes ont été rouvertes, et c'est encore aujourd'hui une des plus importantes maisons d'enseignement libre de France.

Chaumont. — Chaumont-sur-Loire, à 19 kilomètres au sud-ouest de Blois, canton de Montrichard, village peuplé de 945 habitants, séparait autrefois le Blaisois de la Touraine. Les agréments du site déterminèrent, vers l'an 1000, Eudes I[er], comte d'Anjou, à s'y construire une résidence, qui est devenue un des plus magnifiques châteaux de France. Il en confia le gouvernement à ce Gelduin que nous avons déjà vu disputer Montrichard à Foulques Nerra. Nous le retrouverons encore à Saumur et à Amboise ; toute proie lui était bonne ; rien n'égalait sa force et son audace, si ce n'est sa beauté ; ses ennemis le surnommaient le *diable*, ses amis l'appelaient la *belle fille*. Il échoua à Saumur comme à Montrichard, mais Chaumont lui resta aussi bien qu'Amboise. Pendant près de cinq cents ans, ce domaine resta aux mains de ses descendants, parmi lesquels on compte le cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII, et le maréchal de Chaumont, mort en 1511, et après lequel cette famille s'éteignit dans la personne de son fils unique tué à la bataille de Pavie en 1525.

Le château de Chaumont passa de la maison d'Amboise à celle de La Rochefoucauld, et de celle-ci à la reine Catherine de Médicis, qui l'acheta 120,000 livres. Les anciennes constructions d'Eudes et de Gelduin avaient disparu depuis longtemps ; Thibaut, le grand comte de Blois, en avait exigé la démolition ; mais, à la place de l'ancienne forteresse, s'était élevé par les soins des seigneurs d'Amboise un palais d'un aspect fantastique, dont les merveilleux détails font encore l'admiration de notre époque. C'est sans doute le caractère irrégulier, bizarre de cette architecture, les mystères de ces tourelles dentelées, les énigmes de cette ornementation quasi satanique qui frappèrent l'imagination superstitieuse de la princesse florentine. Aucun séjour ne convenait mieux à la destination qu'elle lui réservait. C'est là qu'elle venait s'enfermer avec ses nécromanciens, ses astrologues et ses alchimistes, pour se livrer à de mystérieuses expériences, consulter les astres ou *travailler au grand œuvre*. Plus tard, sans doute, elle espéra découvrir à Chenonceaux les secrets que les murs de Chaumont ne lui avaient pas révélés. Lorsque la mort de Henri II eut privé Diane de Poitiers de son puissant appui, elle exigea de l'ancienne favorite l'échange des deux domaines, et ce marché dut être ratifié, en 1559, par la duchesse de Valentinois.

A tous ces souvenirs se mêle un souvenir contemporain : c'est Chaumont que choisit pour résidence l'illustre fille de Necker, l'auteur de *Corinne*, M[me] de Staël, lorsque, après son exil en Allemagne, le séjour de Paris lui était encore interdit. Chaumont a traversé sans grands désastres les orages du dernier siècle ; c'est un des édifices les plus intéressants et les plus complets que puissent

rencontrer les admirateurs de cette gracieuse architecture, qui marque la transition du gothique à la Renaissance.

Onzain. — Onzain est une petite ville du canton d'Herbault, arrondissement et à 17 kilomètres au nord-nord-est de Blois, sur la Cisse et près de la Loire, peuplée par 2,322 habitants. C'est une station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours. Elle est réunie à Chaumont par un pont suspendu.

Chambord. — Chambord (*Camboritum*), canton de Bracieux, arrondissement et à 15 kilomètres à l'est de Blois, village peuplé par 308 habitants, n'a d'autre histoire que celle de son magnifique château. Cette histoire ne commence qu'à François Ier. Avant son règne, Chambord ne fut pour les diverses dynasties des comtes de Blois qu'un rendez-vous de chasse, une résidence accidentelle, fortifiée, cependant, comme l'exigeaient les nécessités de l'époque.

La passion de François Ier pour la chasse, ou peut-être le souvenir de son premier amour pour la belle comtesse de Thoury, dont le manoir était dans le voisinage, détermina ce prince à préférer pour la construction qu'il projetait ce lieu triste et sauvage aux sites admirables que lui offraient les rives de la Loire. Malgré le désir du roi de voir son œuvre achevée, malgré la vigueur avec laquelle furent poussés les travaux, les dix-huit cents ouvriers employés aux constructions mirent douze ans pour terminer cette merveille, et de 1526 à 1547 le total des sommes dépensées s'éleva à 444,570 livres 6 sols 4 deniers, près de 10 millions d'aujourd'hui.

Charles-Quint vit Chambord dans toute sa splendeur lorsqu'il traversa la France en 1539. La reine de Navarre y était la compagne la plus assidue du roi, son frère; ils étaient ensemble, dit-on, lorsque François, déjà vieux et poursuivi par les mélancoliques souvenirs de sa jeunesse, hélas passée! écrivit sur les vitraux de sa chambre à coucher avec la pointe d'un brillant qu'il portait au doigt ces deux vers si souvent cités ·

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie.

On dit que Louis XIV, jeune et heureux, sacrifia à Mlle de La Vallière les vers satiriques du monarque vieux et désabusé.

Henri II hérita de la prédilection de son père pour Chambord et fit continuer les travaux sur les mêmes plans. A son chiffre enlacé à celui de Diane de Poitiers, au croissant, emblème de la belle duchesse, on reconnaît les parties de l'édifice auxquelles il a fait travailler. Sauf quelques voyages de Catherine de Médicis, Chambord fut négligé pendant les règnes suivants.

C'est à Chambord que Charles IX fit l'exploit de vénerie célébré par Baïf, de forcer un cerf à course de cheval, sans le secours des chiens. M. L. de La Saussaye, l'historien de Chambord, rapporte quelques-uns des vers rocailleux de ce poète :

Moy donc (ce que je puis), vous, mon grand Roy, je chante,
Avecque le cheval la beste tresbuschante
Au coup de vostre main. Sur un chesne branchu
Vouant du chef du cerf le branchage fourchu,
Le Roy Charles neufvième, et premier qui a vue,
Sans meute, sans relais, à la beste recrüe
Piquant et parcourant fait rendre les abbois,
En consacre la teste à la dame des bois.

Henri III, efféminé, Henri IV, vaillant, négligèrent Chambord; le premier, retenu par ses plaisirs; le second, par la politique et par l'amour de Fontainebleau et de Saint-Germain.

Louis XIII enfant y chassa. Hérouard, son médecin, dit qu'en avril 1616 : « Le roy s'en alla tirer de » la hacquebuse et tua plus de vingt moineaux. »

Devenu majeur, Louis XIII vint souvent chasser à Chambord.

Gaston d'Orléans lui rendit une certaine animation. Louis XIV, après la mort de son frère, y donna quelques fêtes. Deux pièces de Molière y furent jouées pour la première fois : *Pourceaugnac*, en 1669, et le *Bourgeois gentilhomme,* en 1670. C'est en 1684 que Louis XIV visita Chambord pour la dernière fois. Les travaux qu'y exécuta Mansart sont d'un triste effet et suffisent pour faire apprécier la distance qui sépare l'architecture des deux époques.

Le roi de Pologne Stanislas, le maréchal de Saxe et la famille de Polignac sont les derniers hôtes qu'aient abrités les murs de Chambord avant la Révolution. Napoléon avait donné ce domaine au duc de Wagram, négociateur de son mariage avec une archiduchesse d'Autriche. Cette propriété étant devenue trop onéreuse à sa veuve fut mise en vente et rachetée, au moyen d'une souscription, par les légitimistes, qui en firent hommage au

jeune fils du duc de Berry. Le prince, reconnaissant, a toujours gardé depuis le titre de comte de Chambord.

Le château de Chambord forme un donjon quadrangulaire flanqué d'une tour à chacun des angles, élevé de trois étages et entouré d'une enceinte de constructions se reliant gracieusement à la partie postérieure du palais et ménageant, par le peu d'élévation qu'on leur a donnée, la perspective de la façade principale. Un livre suffirait à peine à la description des richesses architecturales que renferme Chambord : le grand escalier est à lui seul une merveille. Limité par l'espace, nous renverrons nos lecteurs aux savantes et intéressantes notices de MM. Merle et de La Saussaye.

A toutes les époques, la terre de Chambord a été renommée pour ses chasses. C'est dans son parc de 5,500 hectares qu'entoure un mur de plus de huit lieues de circuit que la tradition populaire place la légende de la *Chasse-Machabée*.

M. L. de La Saussaye nous dit que lorsque le craintif Solognot dont le pied a foulé *l'herbe qui égare* se trouve vers minuit près du pavillon de Montfrault, il est exposé à rencontrer la figure effrayante d'un chasseur nocturne, habillé de noir et accompagné de chiens noirs, qui n'est autre que Thibaut de Champagne, dit le *Vieux* ou le *Tricheur*, premier comte héréditaire de Blois, l'un des types les plus complets de ces barons de fer des premiers temps de la féodalité. C'est encore lui que, pendant les belles nuits d'automne, on entend partir, à grand bruit d'hommes, de chevaux, de chiens et de cors pour chasser à travers les airs jusqu'aux ruines du château de Bury, où se fait la halte et d'où il revient ensuite à Montfrault. Les mêmes bruits qui se font entendre au départ continuent pendant tout le temps de la chasse aérienne sans que l'on puisse apercevoir ni chevaux, ni chiens, ni chasseurs.

La légende est restée vivace et les femmes se signent encore en la racontant.

Durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, le parc et le château de Chambord furent enlevés et occupés par l'ennemi qui obligeait les forces françaises à se rejeter vers Amboise (9 décembre 1870).

Saint-Aignan. — Saint-Aignan, station de la ligne du chemin de fer de Tours à Vierzon (réseau d'Orléans), chef-lieu de canton peuplé de 3,349 habitants, arrondissement et à 38 kilomètres au sud de Blois, est une petite ville possédant un port sur la rive gauche du Cher et une chambre consultative des manufactures. On fabrique dans le pays des draps, des poteries ; on travaille le cuir. Il s'y fait un commerce assez important de bois et de vin, et on y exploitait dans les derniers temps d'immenses carrières de silex, dont le débit doit être considérablement restreint depuis que les fusils à pierre ont été remplacés par des fusils à aiguille dans presque toutes les armées de l'Europe.

Mais le principal intérêt qu'inspire cette petite localité se rattache aux souvenirs que rappellent les ruines du son vieux château.

Une colonie d'ermites sortis de l'abbaye de Saint-Martin de Tours vint se fixer dans cet endroit. Le concours des pèlerins qui y affluaient détermina la construction de chaumières qui formèrent un bourg. Une agglomération de sujets appelait toujours un maître. Un château s'éleva ; la chapelle de l'ermitage se transforma en une belle église que les religieux dédièrent à saint Aignan. Le bourg prit aussi le nom du saint. Il ne lui manquait plus que des remparts pour devenir une ville. Les mœurs du temps, les dangers du voisinage rendirent bientôt cette précaution indispensable, et la paisible retraite des moines fut métamorphosée en place de guerre.

L'aspect des lieux a bien changé. Cependant une tour, connue sous le nom poétique d'*Agar*, a bravé jusqu'ici les outrages du temps, et ses ruines imposantes reportent la pensée du voyageur vers ces temps reculés dont les traces s'effacent chaque jour et dont les monuments deviennent si rares.

Romorantin (lat. 47° 21′ 26″; long. 0° 35′ 32″ O.). — Romorantin (*Romorantium*, *Rivus Morentini*), à 42 kilomètres au sud-est de Blois, station terminale de l'embranchement de Villefranche-sur-Cher à Romorantin (réseau d'Orléans), chef-lieu d'arrondissement, peuplé de 7,826 habitants, siège d'un tribunal de première instance et de commerce, avec collège communal et société d'agriculture, est l'ancienne capitale de la Sologne, autrefois chef-lieu d'élection, bailliage, châtellenie et justice royale, dépendant du diocèse et de l'intendance d'Orléans et du parlement de Paris.

Cette petite ville, située au confluent de la Sauldre et du Morentin, eut pour premier berceau une île formée par la première de ces deux rivières et dans laquelle s'élevait un château, domaine des

seigneurs de Lanthenay, paroisse éloignée de quelques kilomètres seulement. Le château manquait de chapelle. Lorsqu'on se décida à en construire une, quelques habitations s'élevèrent simultanément. Les habitants s'aperçurent bientôt que les eaux de leur rivière possédaient de précieuses qualités pour la préparation des laines. Cette industrie était en pleine activité à Selles-sur-Cher; quelques fabricants émigrèrent à Romorantin pour utiliser la découverte; d'autres les suivirent. La population augmenta rapidement, et, au XIIe siècle, la nouvelle ville était un des fiefs les plus importants de la maison de Blois. Les franchises et privilèges concédés de bonne heure à Romorantin furent étendus par François Ier, qui avait eu cette ville dans son apanage comme comte d'Angoulême, et qui, malgré ses nombreuses infidélités conjugales, n'oublia point que Romorantin était la patrie de la reine Claude, sa femme. Les principaux embellissements du château datent de son règne. On prétend même qu'il hésita longtemps entre Chambord et Romorantin pour le choix de sa résidence. Même avant François Ier, l'importance du château et les accroissements lui avaient valu une plus périlleuse illustration.

En 1356, Romorantin avait été assiégé par le prince Noir. Froissart, dans ses *Chroniques*, a laissé le récit de cette expédition; il y parle pour la première fois de l'emploi de l'artillerie contre les murailles des places. Le roi Jean était à Chartres. Il se hâta de venir au secours de la ville; il força les Anglais à la retraite; mais, emporté par une ardeur imprudente, il se laissa entraîner à leur poursuite jusqu'à Poitiers, où il accepta la fameuse bataille dont les résultats furent si désastreux pour la France.

Romorantin, devenu depuis Louis XII domaine royal, fut donné en apanage viager à plusieurs personnages illustres : à Louise de Savoie, à Marguerite, fille de François Ier (1562); à Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX (1592); à Diane de France, à Louise de Lorraine (1601), et à Charlotte des Essarts, maîtresse de Henri IV, laquelle épousa ensuite le cardinal Louis de Guise.

Nous terminerons notre notice par un souvenir plus honorable. Le célèbre chancelier de L'Hospital habitait le château lorsqu'il s'opposa si énergiquement à l'établissement de l'Inquisition en France. L'édit de 1560, qui épargna à la France tant de honte et de sang, est daté de Romorantin.

Les guerres de religion et la révocation de l'édit de Nantes avaient ruiné l'industrie de la ville; la Révolution l'a sauvée. Quoique Romorantin, qui a compté jusqu'à 12,000 habitants, n'ait pas encore retrouvé l'éclat de ses beaux jours, quoique la draperie du Nord soit une redoutable concurrence pour ses produits, depuis plus d'un demi-siècle le progrès est sensible et rien n'annonce qu'il doive se ralentir. Elle possède d'importantes manufactures de draps et d'étoffes de laine, des filatures, des parcheminerics, des fabriques de rubans, des moulins, des fourneaux, des forges et des tanneries.

La ville, située sur la rive droite de la Sauldre, est d'un aspect gracieux et possède de charmantes promenades.

Outre Claude de France, elle a donné le jour au théologien François de Romorantin, à l'avocat Jean de Launay des Étangs, à Claude Papon, l'antagoniste de Bossuet, et au comte de Bièvre, historien de sa ville natale.

Les armes de Romorantin sont : *écartelé, le 1er et le 4e d'azur, à une salamandre d'or, brûlante de gueules, la tête contournée; les 2e et 3e de sable, à deux clefs d'argent posées en sautoir.*

Lanthenay. — Lanthenay est un gros bourg peuplé par 2,094 habitants; il appartient au canton et à l'arrondissement de Romorantin et est situé à 3 kilomètres au nord-ouest de cette dernière ville. L'industrie y est représentée par une filature de laine et une fabrique de draps. On remarque sur son territoire le château de Monceaux, où fut élevé François Ier jusqu'à l'âge de sept ans, et celui de Rioubert.

Selles-sur-Cher. — Selles-sur-Cher, station de la ligne du chemin de fer de Tours à Vierzon (réseau d'Orléans), chef-lieu de canton peuplé de 4,771 habitants, à 18 kilomètres au sud-ouest de Romorantin, chef-lieu de son arrondissement, doit son origine à un pieux solitaire nommé Eusin, qui, dans les premiers temps de l'établissement du christianisme, se construisit un chétif ermitage en cet endroit. Le roi Childebert, se dirigeant vers l'Espagne et traversant cette partie de la Sologne, entendit parler du saint vieillard. Il alla à lui et lui demanda de prier pour le succès de l'expédition qu'il projetait. Childebert fut vainqueur, et, attribuant à l'intercession de l'ermite une part

dans ses victoires, il voulut aller lui en témoigner sa reconnaissance. Eusin était mort. Le roi ne crut pas sa dette acquittée. Sur le tombeau du saint, il fit construire une belle église à laquelle il ajouta la fondation d'un monastère. D'autres habitations ne tardèrent pas à se grouper autour du nouvel établissement et formèrent avec le temps une petite ville. Les fabriques de draps y eurent de bonne heure une certaine importance, puisque nous avons vu l'industrie de Romorantin puiser les premiers éléments de sa prospérité dans l'émigration des fabricants de Selles. La draperie de Selles résista à cet échec, et maintenant encore on y trouve des fabriques que ne découragent ni le voisinage de Romorantin ni la concurrence des puissantes usines de nos grands centres industriels. Les bâtiments du monastère, occupé d'abord par des bénédictins, puis par des chanoines et en dernier lieu par des feuillants, ont été divisés et transformés pour de nouvelles destinations depuis la révolution de 1789. La vieille église a été respectée, ainsi qu'un fort beau château, construit à l'une des extrémités de la ville par Philippe de Béthune, frère du grand ministre Sully. Ces deux monuments sont les seuls que Selles puisse offrir à la curiosité du voyageur; mais les grâces du paysage, les riants aspects des rives du Cher mériteraient seuls une excursion vers cette intéressante petite ville.

La Motte-Beuvron. — La Motte-Beuvron, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Toulouse (section d'Orléans à Vierzon, réseau d'Orléans), chef-lieu de canton peuplé de 1,906 habitants, arrondissement et à 38 kilomètres au nord-nord-est de Romorantin, est un gros bourg situé sur le Beuvron, qui y reçoit le Vivier. Il possède un beau château moderne, qui fut acquis avec le domaine qui l'entoure par Louis-Napoléon, plus tard Napoléon III. Durant le second Empire, ce domaine fut un lieu d'expériences pour l'assainissement de la Sologne.

Neung-sur-Beuvron. — Neung-sur-Beuvron est un chef-lieu de canton peuplé par 1,211 habitants, arrondissement et à 19 kilomètres au nord de Romorantin. On rencontre sur le territoire de ce bourg, situé au confluent du Beuvron et de la Tharonne, plusieurs étangs et un *vallum* gaulois.

Salbris. — Salbris, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Toulouse (section d'Orléans à Vierzon, réseau d'Orléans), est un chef-lieu de canton peuplé par 1,923 habitants, arrondissement et à 26 kilomètres à l'est-nord-est de Romorantin. Cette petite ville, située sur la Sauldre, au-dessus d'un étang traversé par le Coussin, possède une église remarquable et un vieil édifice désigné sous le nom de chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. On y voit un pont en pierre sur la Sauldre et des châteaux modernes dans les environs ; son territoire est parsemé d'étangs et de bruyères.

Durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, après le malheureux combat d'Artenay, c'est au camp de Salbris, derrière la Sauldre, que le général d'Aurelle de Paladines reconstitua le 15e corps, qui devait être le noyau de la Ire armée de la Loire et qui passa bientôt après sous le commandement du général Martin des Pallières. C'est aussi à Salbris que se retirait cette malheureuse armée après l'évacuation d'Orléans, le 4 décembre 1870, dans un état de décomposition et de démoralisation indicibles, et que son nouveau chef, le général Bourbaki, s'efforçait de reconstituer à Vierzon et à Bourges.

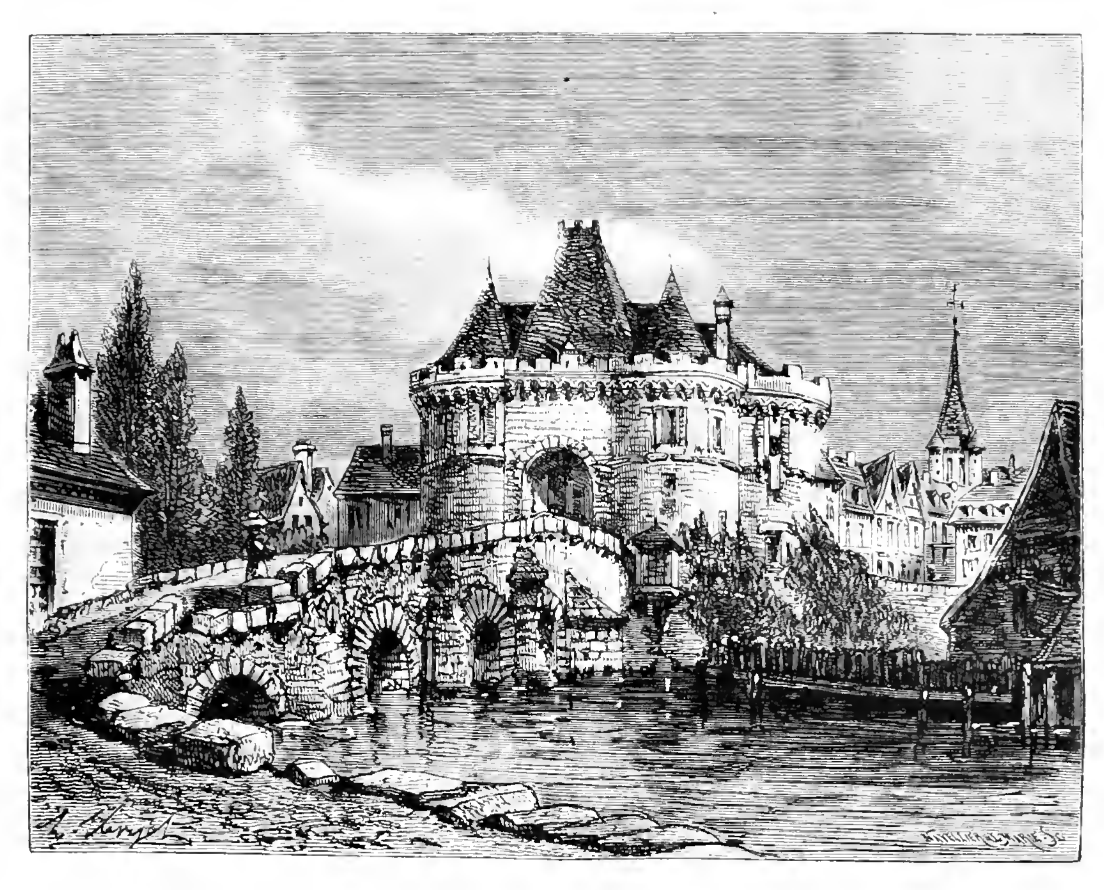
Theillay-le-Pailleux. — Theillay est un bourg de 1,567 habitants, canton de Salbris, arrondissement et à 27 kilomètres au sud de Romorantin, sur un affluent de la Rère. C'est une station de la ligne du chemin de fer de Paris à Toulouse (section d'Orléans à Vierzon, réseau d'Orléans). Dans l'église, on remarque un vieux vitrail.

Vendôme (lat. 47° 47′ 30″ ; long. 1° 16′ 7″ O.). — Vendôme (*Vendocinum*), chef-lieu d'arrondissement, peuplé de 9,221 habitants, à 32 kilomètres au nord-ouest de Blois, importante station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme, siège d'un lycée national, ancienne maison d'oratoriens, admirablement situé dans une île formée par deux branches du Loir, et d'une société d'agriculture, était autrefois la capitale du Vendômois, duché-pairie, chef-lieu d'élection, bailliage et dépendait du diocèse de Chartres, puis de celui de Blois, de l'intendance d'Orléans et du parlement de Paris.

L'origine de cette ville est très ancienne ; elle existait, sinon comme cité, du moins comme point fortifié au temps des Carnutes, dont elle protégeait les frontières contre les Turones et les Cénomans. Une légende religieuse se rattache à la

fondation de chacun des trois faubourgs dont la ville fut d'abord formée et donne la date à peu près précise de ces établissements. Le fort gaulois et la bourgade primitive occupaient, le premier, l'emplacement où s'éleva plus tard le château des comtes ; la seconde, l'espace compris aujourd'hui entre l'église de Saint-Martin et la vieille chapelle de Saint-Pierre-la-Motte. Le faubourg Saint-Martin se groupa autour du lieu vénéré où le saint de ce nom, premier apôtre de Vendôme, avait subi le martyre. Un pieux anachorète, connu sous le nom de Bienheureux, *Sanctus Beatus*, se retira au ve siècle dans une grotte à l'est du château ; d'un seul coup de son bâton, il avait écrasé la tête d'un serpent monstrueux, terreur de la contrée. La pureté de sa vie, les miracles qui suivirent sa mort recommandaient sa mémoire à la vénération de ses contemporains; une église fut construite au-dessus de la grotte qu'il avait habitée, et cette église devint bientôt la paroisse d'un quartier qui s'éleva autour d'elle. Vers le milieu du vi^e siècle, un autre solitaire nommé Bouchard mourut à Vendôme ; il s'était retiré dans l'étroite vallée où passe la route de Tours et y avait bâti une petite chapelle dédiée à saint Lubin, évêque de Chartres, qui avait été son maître et son ami ; cette chapelle est devenue la troisième paroisse de Vendôme et a donné son nom au faubourg qui s'est formé dans ce même vallon. Quoique l'existence de monnaies frappées à Vendôme sous les Mérovingiens constate pour cette époque l'importance d'une ville qui possédait un atelier monétaire, nous ne rencontrons dans ses annales aucun épisode considérable avant le xie siècle. Vers 1030, le comté échut à Adèle, nièce et unique héritière de la famille des Bouchard ; son second fils, Foulques l'Oison, ayant tenté de déposséder sa mère, celle-ci remit la défense de ses intérêts à un de ses frères, Geoffroy-Martel. Ce seigneur, brave et puissant, eut bientôt châtié et réduit à l'impuissance l'audace impie de son neveu; Adèle reconnaissante lui abandonna le Vendômois. Martel vint s'établir au château de Vendôme avec Agnès, sa femme, comtesse de Poitiers. L'union de ces deux époux, malgré l'amour qui l'avait cimentée, était agitée par des remords. Agnès et Martel étaient parents à un degré qui, selon les lois de l'Église, rendait leur mariage incestueux. Dans la nuit du premier dimanche de carême de l'an 1034, ces pénibles pensées, ravivées par l'approche des jours saints, tenaient les deux époux éveillés ; leurs regards distraits se promenaient sur les prairies marécageuses que domine le château. Tout à coup une traînée lumineuse semble sortir des nuages et, traversant les airs comme une flèche, va se plonger et s'éteindre dans le bassin d'une petite source cachée au milieu des roseaux, directement en face de la tour où était le logis seigneurial. Trois fois le phénomène se reproduit, à la grande terreur de ces consciences troublées.

Au point du jour, l'évêque de Chartres se présente ; il venait saluer Martel, nouveau possesseur d'un domaine si important de son diocèse ; Agnès et son mari virent dans la coïncidence de cette visite un nouvel avertissement du ciel; ils racontèrent au prélat l'apparition miraculeuse qui les avait frappés et lui demandèrent quelle en était la signification ; l'évêque les rassura et leur dit que la volonté divine leur imposait pour unique expiation la construction d'un monastère en l'honneur de la sainte Trinité sur l'endroit même où les trois langues de feu avaient disparu. Heureux d'en être quitte à ce prix, Geoffroy-Martel se mit à l'œuvre sur-le-champ, et le côté matériel de sa fondation ne fut pas le seul qui le préoccupa. Il fit le voyage de Rome, profita de l'influence que l'empereur Henri III, beau-père d'Agnès, exerçait sur le pape Clément II et rapporta pour la nouvelle abbaye de la Trinité des privilèges qui en firent un des premiers établissements religieux de France. L'abbé avait le titre de cardinal; élu par les moines, il pouvait se faire consacrer par un évêque de son choix ; il ne relevait d'aucune autre juridiction que de celle de Rome, et l'interdit était prononcé à l'avance et pour toujours contre quiconque attenterait aux droits ou aux propriétés de l'abbaye. Avant de restituer le Vendômois à son neveu, ce qu'il fit volontairement en l'année 1050, Martel rapporta d'un second voyage à Rome deux précieuses reliques dont la possession ne fut pas sans influence sur la prospérité de Vendôme. C'était un bras de saint Georges, destiné à une nouvelle et magnifique église collégiale construite à la sollicitation d'Agnès dans l'enceinte même du château, et la fameuse larme de Notre-Seigneur, qui, renfermée dans trois coffres d'or enrichis de pierreries, fut déposée dans l'église de la Trinité, à droite du maître-autel, dans un magnifique monument sur lequel était représentée en bas-reliefs toute l'histoire de la sainte relique. Jusqu'à la confiscation des domaines français de Jean sans Terre, Vendôme suivit la fortune



Hôtel de ville de Vendôme.

des armes anglaises. La ville eut de nombreux assauts à soutenir; son territoire fut ravagé et ensanglanté par des combats presque continuels, pendant cette triste période de notre histoire.

Le vœu de Louis de Bourbon se rattache à cette époque; prisonnier à la bataille d'Azincourt, il promit, s'il recouvrait sa liberté, de faire brûler un cierge de trente livres devant la relique de la Sainte-Larme. Étant parvenu à s'échapper de la Tour de Londres, il remplit très fidèlement son engagement; le cierge fut porté par lui processionnellement; la chronique ajoute même qu'il était tout nu; et, non content d'une exécution si rigoureuse de sa promesse, il voulut que chaque année à la même époque la liberté fût rendue à un prisonnier détenu à Vendôme, qui le remplacerait dans la fameuse procession de la Sainte-Larme, usage qui se perpétua jusqu'à la révolution de 1789.

Le mariage d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, avec Jeanne d'Albret, si ardente dans son zèle pour la religion réformée, plaça Vendôme au centre de toutes les agitations religieuses, quoique la foi traditionnelle des habitants les éloignât de toute idée de réforme. C'est dans le château de Vendôme que se forma la conjuration contre les Guises, à la tête de laquelle figuraient, avec Antoine de Bourbon, le prince de Condé et l'amiral Coligny. L'époque du soulèvement général fut fixée au 1er avril 1562. La force d'inertie qu'opposèrent les habitants de Vendôme à cette levée de boucliers contraignit Jeanne d'Albret à leur imposer violemment le nouveau culte; la rancune qu'ils en gardèrent rendit facile pour le duc de Mayenne la prise de la ville; il y laissa pour gouverneur Maillé-Benchart, désigné à son choix par ses concitoyens. Ce seigneur ne semble pas avoir été à la hauteur du rôle qui lui était confié. Il ne sut ni vaincre ni mourir dignement. Sa mollesse et son indécision ne le sauvèrent pas. « Qu'on en fasse justice, répondit Henri IV à ceux qui sollicitaient sa grâce, puisqu'il

n'a su ni se défendre ni se rendre. » Pour être juste le mot n'en était pas moins cruel.

Les archives judiciaires de Vendôme ne sont pas sans intérêt. Le parlement de Paris s'y réunit deux fois : la première en 1227, pendant la minorité de saint Louis; la seconde en 1458, sous Charles VII, à l'effet de juger Jean II, duc d'Alençon, qu'on accusait d'avoir voulu livrer la France aux Anglais. C'est enfin à Vendôme que la réaction contre-révolutionnaire installa le tribunal chargé de condamner Babeuf et ses amis. On connaît leur fière attitude devant leurs juges, leur imperturbable énergie en face de la mort. Babeuf et Darthé se frappèrent à l'audience d'un coup de poignard, qui ne les tua pas complètement; traînés sanglants à l'échafaud, ils eurent encore la force de crier en mourant : Vive la République!

Durant la guerre franco-allemande de 1870-1871, à la suite de la bataille livrée le 15 décembre 1870 en avant de la ville, Vendôme fut occupé par les troupes allemandes. Menacé d'être coupé à Blois, le général Chanzy s'était résolu à ramener son armée dans la direction du nord-ouest, derrière le Loir. La vallée du Loir, d'Illiers à Château-du-Loir, est assez étroite, bordée de mamelons élevés, et la rive droite, dit un historien de cette guerre, offre de bonnes positions défensives.

La gauche, sur le haut Loir, était couverte par la forêt de Fréteval: la rivière coule vers le sud-ouest, en s'éloignant de Paris et de la ligne d'opérations de l'ennemi. Malheureusement, Vendôme même était sans défense contre la rive gauche du bas Loir et ne pouvait être protégé qu'à 4 kilomètres en avant. La redoute de Bel-Essort, au-dessous du confluent de la Houzée, défendait en amont, à l'est-nord-est, l'abord de la ville. De son côté, le prince Frédéric-Charles, que la résistance inopinée de la 2e armée de la Loire irritait et inquiétait, marchait avec toutes ses forces sur Vendôme, renforcé de troupes détachées du corps d'investissement de Paris. Le 14 et le 15 décembre, la lutte s'engageait de nouveau sur les bords du Loir. « C'était la bataille de Vendôme qu'on allait livrer, dit M. Charles de Mazade, avant d'avoir pu même reconstituer à demi l'armée. C'était, à la vérité, moins une bataille rangée qu'une tentative de défense désespérée, une série d'engagements sur cette ligne du Loir. » A Fréteval, le 21e corps combattait contre les troupes du grand-duc; en avant de Vendôme, le 16e et le 17e corps étaient aux prises avec l'armée du prince Frédéric-Charles et résistaient assez énergiquement pour pouvoir passer la nuit sur les positions qu'ils occupaient. En définitive, on avait repoussé l'attaque allemande; mais continuer le lendemain la lutte avec des troupes exténuées et inférieures en nombre devenait impossible. Aussi le général en chef se décidait-il à repasser le Loir, et la retraite commençait avant le jour vers Le Mans. Avant de quitter Vendôme, on avait pu former et diriger vers Tours un convoi considérable, entraîné par deux puissantes machines.

Vendôme est très agréablement situé sur le Loir, qui s'y divise en deux branches et alimente plusieurs canaux, au pied d'un coteau couvert de vignes, que couronnent les ruines imposantes et pittoresques du vieux château. La ville est propre, bien bâtie, bien percée et entourée de charmantes promenades et de riants paysages. Ses monuments les plus remarquables sont : la prison; l'église de la Trinité, classée parmi les monuments historiques; une belle fontaine en marbre, un théâtre, une bibliothèque riche de 5,000 volumes, des abattoirs, un vaste quartier de cavalerie, et les magnifiques bâtiments du lycée construits par César de Vendôme, sur l'emplacement de l'ancien hôpital Saint-Jacques.

L'industrie de Vendôme consiste en tanneries, fabriques importantes de gants, de papeterie et de mégisserie; commerce de blés et de fourrages.

C'est la patrie de Robbé de Beauveset, poète licencieux; du littérateur Sarrazin et du maréchal comte de Rochambeau, qui s'illustra dans la guerre de l'indépendance américaine.

Les armes de Vendôme sont : *d'argent, au chef de gueules, au lion d'azur, armé et lampassé d'or, brochant sur le tout.*

Fréteval. — Fréteval, station de la ligne du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme, canton de Morée, arrondissement et à 17 kilomètres au nord-nord-est de Vendôme, près d'une vaste forêt, est une commune peuplée de 975 habitants. Elle fut le théâtre d'une sanglante rencontre entre Philippe-Auguste et les troupes anglaises commandées par Richard Cœur de Lion, en 1194. Le roi de France, déjà maître de la ville de Vendôme, faisait le siège du château; Richard, accourant au secours de la forteresse qui tenait pour lui, espérait surprendre son ennemi dans la position désavantageuse qu'il occupait, resserré sur un sol bas, entre

une armée assaillante et une citadelle qui dominait le théâtre de la lutte. Philippe pressentit le plan de son adversaire et se retirait par la vallée à gauche du Loir, lorsque, devancé par Richard, il tomba dans une embuscade qui livra aux Anglais trésors, vaisselle, bijoux, le sceau royal et jusqu'aux archives de l'État. C'est depuis cette époque, dit-on, et pour éviter à l'avenir un pareil désastre que furent instituées des chambres permanentes, dépositaires des actes et titres de la couronne. La famille de Montmorency a, dans les environs, un château qui fût habité par Mme de Staël pendant un des exils que lui infligea Napoléon Ier.

En 1870, les environs de ce bourg furent le théâtre de combats.

Le pays possède d'abondantes mines de fer qui alimentent des forges et des hauts fourneaux.

Montoire. — Montoire (*Aureus mons, Montorium*), en grande partie sur la rive droite du Loir, chef-lieu de canton peuplé de 3,167 habitants, arrondissement et à 18 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Vendôme, devint la capitale du bas Vendômois lorsque Jean V divisa sa petite province en deux parties. Un gentilhomme breton, qui fut seigneur de la ville après l'extinction de la maison de Vendôme, avait obtenu, par lettres patentes, l'autorisation d'imposer son nom, Kerhoent, à son nouveau domaine. L'usage prévalut, et Montoire garda son vieux nom.

Pendant la guerre de 1870-1871, un vif engagement eut lieu entre Fontaine et Montoire; le 27 décembre, le général Jouffroy y surprit et battit des troupes ennemies, auxquelles il prit une centaine de prisonniers, des bagages et des munitions.

Montoire est une gracieuse petite ville très commerçante, au milieu de laquelle s'étend une belle et vaste place percée par les soins du duc de Tallard, un des seigneurs de Montoire. Elle est bordée, d'un côté, par le Loir et adossée de l'autre aux ruines de l'antique château de Saint-Outrille. Quelques pans de murailles assez bien conservés indiquent le tracé des anciennes fortifications.

Les voûtes de l'église Saint-Gilles sont décorées de fresques romanes intéressantes, qui ont été dessinées en 1840 par M. Launay.

Outre ses ressources agricoles, le pays possède des tanneries, des fabriques de serges, de toile et de grosse bonneterie de laine. Le commerce consiste en céréales, vins, bois, fourrages et en plantes médicinales renommées.

Lavardin. — Lavardin (*Lavarzinum*), canton de Montoire, arrondissement et à 15 kilomètres de Vendôme, village peuplé de 416 habitants, possédait autrefois un château dont les ruines actuelles constatent l'importance. Lavardin fut mêlé à toutes les luttes qui agitèrent le Vendômois; la part que prirent les habitants aux derniers efforts de la Ligue déterminèrent Henri IV à ordonner la destruction de cette forteresse en même temps que le démantèlement de Vendôme. Lavardin est aujourd'hui un pacifique et gracieux village situé dans une contrée fertile et bien cultivée, non loin de la rive gauche du Loir. Les débris d'une tour antique du château, qui se dressent encore sur le penchant d'une colline au milieu de profonds ravins et de précipices affreux, offrent avec le reste du paysage un contraste plein de grandeur et de majesté.

Couture. — Couture, à 32 kilomètres à l'ouest de Vendôme, est un village de 826 habitants, situé dans le canton de Montoire, près de la rive gauche du de Loir et en face de l'embouchure de la Braye. C'est sur le territoire de cette commune, à 1 kilomètre du village et au château de la Poissonnière, que naquit, en 1524, Ronsard, *le prince des poètes de son temps*. Son père avait fait bâtir le château; il en fit le séjour des plaisirs, et c'est peut-être sa main qui traça sur les murs de son manoir cette inscription votive : *Voluptati et Gratiis*, que l'on y voit encore. Mais combien devons-nous regretter que le temps ait à demi enlevé celle de la cave! l'œil exercé de l'archéologue ne peut plus distinguer que les mots : *Vide qui ders.....* Est-ce une sentence? un aphorisme? voilà une question qui serait bien digne de la savante interprétation d'une Académie des inscriptions et belles-lettres. La contrée est d'ailleurs pleine du souvenir de ce grand poète, l'ami de quatre de nos rois. On montre encore la fontaine de la *Belle-Iris*, nom poétique, qui, dans la bouche des paysans du Vendômois, est devenu la fontaine de la *Bellerie*, aux bords de laquelle il aimait à se reposer et qu'il chanta dans ses vers; plus loin est cette forêt de Gastine où il se promenait et cette limpide fontaine de Miracon, sur les bords de laquelle il venait rêver. C'est dans la modeste église de Couture qu'il fut inhumé. C'est peut-être à l'ombre des jar-

dins de la Poissonnière qu'il écrivait pour sa *mignonne* cette ode admirable que, dans sa jalouse sévérité, Malherbe critiquait :

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avoit desclose
Sa robe de pourpre au soleil,
A point perdu cette vesprée
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au vostre pareil.

Las ! voyez comme en peu d'espace,
Mignonne, elle a dessus la place,
Las ! las ! ses beautés laissé cheoir !
O vrayment, marastre nature,
Puisqu'une telle fleur ne dure
Que du matin jusques au soir !

Donc, si vous me croyez, mignonne,
Tandis que votre âge fleuronne
En sa plus verte nouveauté,
Cueillez, cueillez votre jeunesse :
Comme à ceste fleur, la vieillesse
Fera ternir votre beauté.

Ronsard s'exerça dans tous les genres de poésie ; le premier, il composa des odes et fit passer dans notre langue l'hymne et l'épithalame. C'est au milieu de ses succès qu'il tenta dans la langue poétique cette révolution à laquelle il a attaché son nom et qui lui valut de son temps une si haute réputation. Helléniste profond, humaniste érudit, possédant à merveille toute l'antiquité littéraire, il résolut d'enrichir notre idiome en y introduisant les locutions, les tournures et quelquefois jusqu'à des mots des langues grecque et latine. Son génie l'entraîna souvent trop loin, et Boileau avait raison de dire de lui avec reproche que sa *muse en français parla grec et latin.*

Ronsard passa une partie de ses dernières années au château de la Poissonnière avec le poète Philippe Desportes, et c'est à l'abbaye de la Croix-du-Val, près de Tours, dont ce dernier était commendataire, qu'il mourut en 1585.

Mondoubleau. — Mondoubleau (*Mons Dublelli, Mons Geminus*), chef-lieu de canton, peuplé de 1,560 habitants, arrondissement et à 27 kilomètres au nord-ouest de Vendôme, est une petite ville très agréablement située sur une éminence au pied de laquelle coule la petite rivière de la Graisne. Son territoire formait autrefois l'extrême frontière du Vendômois et du Maine.

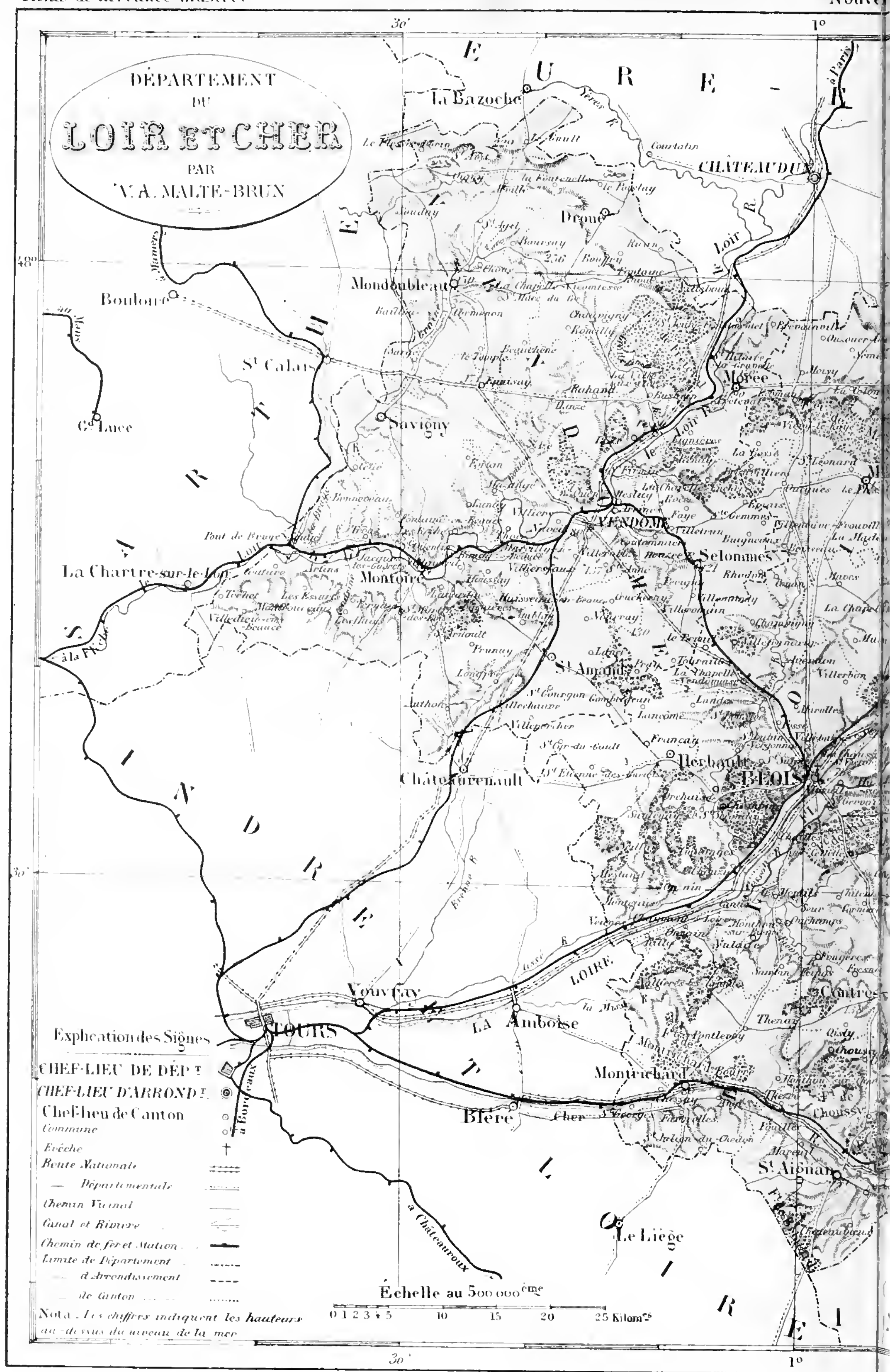
Elle doit son nom à Hugues Doubleau (*Dublellus*) qui y construisit un château fort vers la fin du xe siècle. Les vestiges de ses énormes murailles, de ses tours et de ses fossés prouvent l'importance que l'époque féodale attachait à ce point stratégique. Du château, il ne reste plus qu'une tour effondrée, appelée dans le pays le *Pot-à-Beurre*, dont un pan s'est écroulé il y a quelques années.

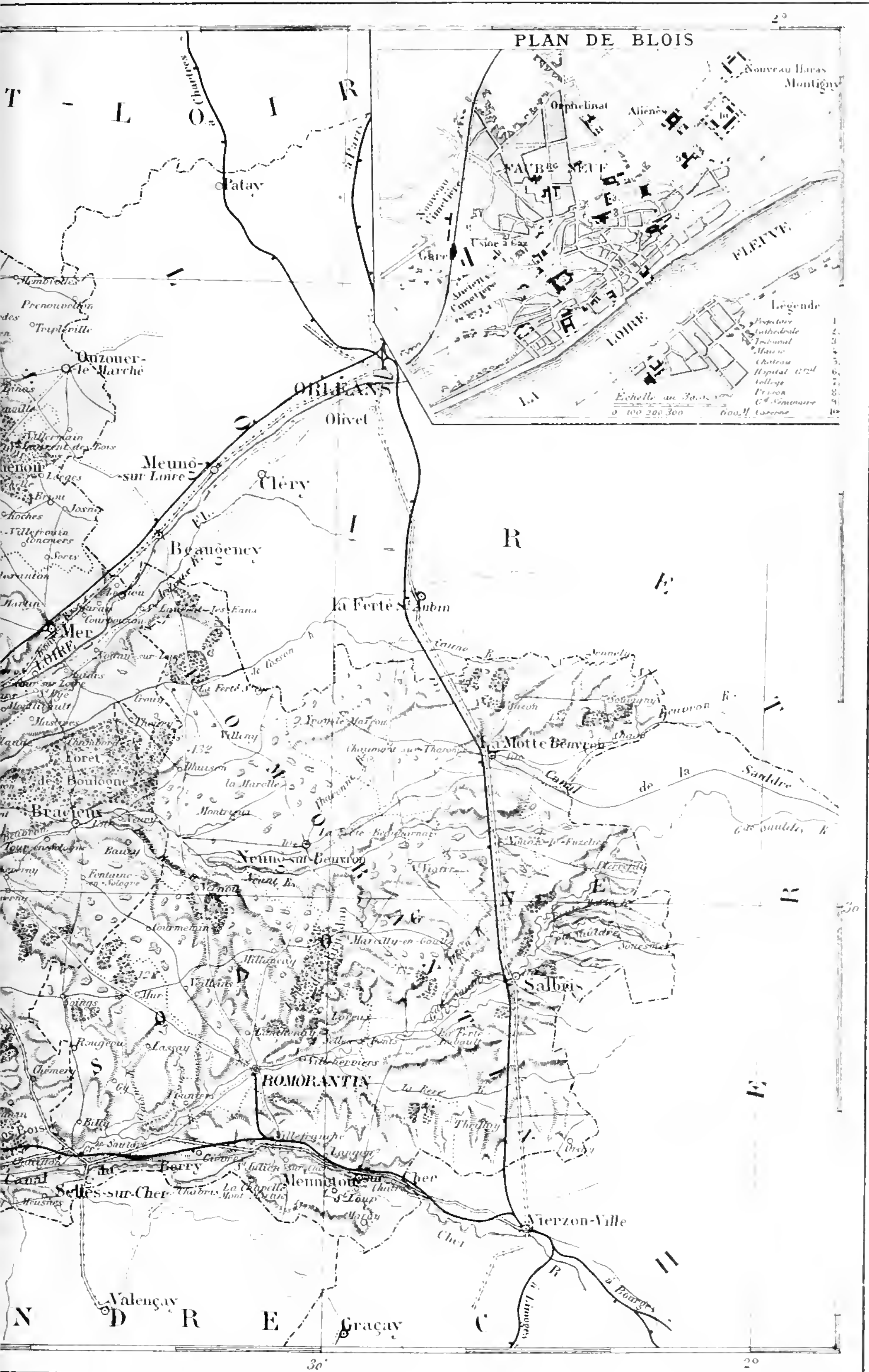
Mondoubleau est aujourd'hui le centre d'un commerce de blés, fruits secs et de graines de trèfle. L'industrie y est représentée par plusieurs tanneries et d'assez importantes fabriques de serges et de cotonnades. Dans le canton, on élève un grand nombre de chevaux dits *percherons*, et ses foires aux chevaux sont très fréquentées ; on s'y rend même des pays étrangers.

Morée. — Morée, chef-lieu de canton de l'arrondissement et à 21 kilomètres au nord-nord-est de Vendôme, est une petite ville peuplée de 1,542 habitants. Située sur la rive gauche du Loir, elle a la forme d'un carré parfait entouré de murs ruinés, flanqués d'un bastion à chaque angle. Elle est à 3 kilomètres de la station du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme.

Pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, ses environs ont été le théâtre de deux combats, livrés, le premier, le 14 décembre 1870, le second le 16 décembre, entre les troupes allemandes commandées par le grand-duc de Mecklembourg et la gauche de la 2e armée de la Loire sous les ordres du général Chanzy.

Savigny-sur-Braye. — Savigny est un chef-lieu de canton peuplé par 2,809 habitants, arrondissement et à 25 kilomètres au nord-ouest de Vendôme. Cette petite ville, située sur la rive gauche de la Braye, à l'angle du val formé par cette rivière et par la gorge de Vallian, était jadis entourée de murailles dont il subsiste des débris. L'église paroissiale, surmontée d'un haut clocher, date du xiie et du xvie siècle. On remarque aussi à Savigny les ruines d'un château du xiie siècle, l'ancien prieuré de Saint-Sauveur et les vestiges d'un fortin triangulaire. L'industrie y est représentée par des fabriques de cotonnade et l'élevage des chevaux percherons, qui y font l'objet d'un commerce important.


DÉPARTEMENT
DU
LOIR ET CHER
PAR
V. A. MALTE-BRUN
CHÂTEAUDUN
VENDOME
BLOIS
Mondoubleau
Savigny
Montoire
Selommes
Morée
Droué
La Bazoche
St Calais
Bouloire
Gd Lucé
La Chartre-sur-le-Loir
St Amand
Herbault
Châteaurenault
Vouvray
TOURS
Amboise
Montrichard
Blére
St Aignan
Le Liège
Contres
LOIRE
Explication des Signes
CHEF-LIEU DE DÉPt
CHEF-LIEU D'ARROND t
Chef-lieu de Canton
Commune
Évêché
Route Nationale
Départementale
Chemin Vicinal
Canal et Rivière
Chemin de fer et Station
Limite de Département
d'Arrondissement
de Canton
Nota: Les chiffres indiquent les hauteurs au-dessus du niveau de la mer
Échelle au 500 000ème
0 1 2 3 4 5 10 15 20 25 Kilomtres


PLAN DE BLOIS
Nouveau Haras
Montigny
Orphelinat
Aliénés
FAUBG NEUF
Nouveau Cimetière
Usine à Gaz
Gare
Ancien Cimetière
FLEUVE
LOIRE
Légende
Échelle
Châteaudun
Patay
Ouzouer-le-Marché
ORLÉANS
Olivet
Meung-sur-Loire
Cléry
Beaugency
La Ferté St Aubin
Mer
La Motte Beuvron
Canal de la Sauldre
Neung-sur-Beuvron
Salbris
ROMORANTIN
Selles-sur-Cher
Mennetou-sur-Cher
Vierzon-Ville
Valençay
Graçay
Forêt de Boulogne
Bracieux
Cher
30'
2°

STATISTIQUE DU DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

RANG DU DÉPARTEMENT

Superficie : 30ème. — Population : 72ème. — Densité de la population : 78ème.

I. STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUPERFICIE.	POPULATION.	ARRONDISSEMENTS.	CANTONS.	COMMUNES.	REVENU TERRITORIAL.	CONTRIBUTIONS et REVENUS PUBLICS.
6.351 kil. carrés ou 635.092 hect.	Hommes, 135.247 Femmes, 137.387 Total.. 272.634 42 hab. 93 par kil. carré	3	24	297	Propriétés bâties ... 5.000.000 fr. — non bâties. 15.000.000 » Revenu agricole... 106.000.000 »	14.000.000 fr.

II. STATISTIQUE COMMUNALE

ARRONDISSEMENT DE BLOIS

Superficie, 2.532 kil. carrés ou 253.224 hect. — Population, 138.283 hab. — Cantons, 10. — Communes, 139.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Blois, 2 cantons, 16 communes, 32.208 habitants.	Blois (Est)..........	8.939	»
	Chaussée-Saint-Victor (La).............	788	4
	Montlivault	884	12
	Saint-Claude........	1.210	8
	Saint-Denis.........	513	6
	Villebarou	989	4
	Villerbon	680	10
	Vineuil	1.841	4
	Blois (Ouest)........	11.576	»
	Cellettes............	1.148	8
	Chailles.............	972	7
	Fossé...............	400	7
	Marolles.............	513	8
	Saint-Bohaire.......	386	10
	Saint-Gervais.... ...	540	3
	Saint-Lubin-en-Vergonnais...........	568	8
	Saint-Sulpice........	251	6
Bracieux, 14 communes, 11.603 habitants.	Bracieux............	1.163	17
	Bauzy	337	23
	Chambord...........	308	15
	Crouy	510	24
	Fontaine-en-Sologne.	789	22
	Huisseau-sur-Cosson.	1.374	10
	Maslives............	489	13
	Mont	1.556	11
	Muides	649	18
	Neuvy.............	468	22
	Nouan-sur-Loire.....	711	22
	Saint-Dyé......	987	15
	St-Laurent-des-Eaux.	1.550	27
	Tour-en-Sologne.....	712	17
Contres, 17 c., 14874 h.	Contres.............	2.617	21
	Candé...............	730	13
	Cheverny	1.258	14
	Chitenay............	903	12
	Cormeray	654	13
	Cour-Cheverny.	2.282	13
Suite de Contres.	Feings..............	537	19
	Fougères...........	781	18
	Fresnes.............	500	19
	Monthou-sur-Bièvre..	550	14
	Montils (Les)........	991	12
	Oisly...............	394	26
	Ouchamps...........	775	15
	Sambin.	834	18
	Sassay.............	569	24
	Seur...............	333	11
	Valaire	166	16
Herbault, 21 communes, 13.782 habitants.	Herbault............	833	17
	Averdon	619	13
	Chambon...........	639	10
	Champigny..........	798	17
	Chapelle-Vendômoise (La)..............	495	12
	Chouzy.............	1.404	11
	Coulanges..........	335	12
	Françay.....	420	17
	Lancôme............	300	18
	Landes	794	15
	Mesland	695	23
	Monteaux..........	742	23
	Onzain.............	2.322	18
	Orchaise...........	622	10
	Saint-Cyr-du-Gault..	501	26
	Saint-Étienne-des-Guérets..........	241	22
	Saint-Secondin......	540	10
	Santenay...........	591	17
	Seillac.............	167	15
	Veuves	268	22
	Villefrancœur........	456	16
Marchenoir, 18 c., 10468 h.	Marchenoir	670	28
	Autainville.	907	37
	Beauvilliers	186	32
	Boisseau...........	260	24
	Briou...............	266	33
	Conan..............	375	20
Suite de Marchenoir.	Concriers...........	369	28
	Josnes..............	1.526	31
	Lorges........... ..	668	34
	Madeleine-Villefrouin (La).............	90	23
	Oucques	1.537	28
	Plessis-l'Échelle (Le).	254	29
	Roches	167	27
	Saint-Laurent-des-Bois..............	601	35
	Saint-Léonard.......	1.182	31
	Seris...............	748	26
	Talcy..............	504	24
	Villeneuve-Frouville.	157	24
Mer, 11 com., 11.504 habitants.	Mer................	4.021	19
	Avaray	823	24
	Chapelle-Saint-Martin (La).............	988	17
	Courbouzon........	550	22
	Cour-sur-Loire......	383	10
	Lestiou............	376	27
	Maves	931	20
	Menars	563	9
	Mulsans...........	511	14
	Suèvres............	1.956	14
	Villexanton	402	20
Montrichard, 13 communes, 17.211 habitants.	Montrichard	3.020	32
	Angé..............	851	37
	Bourré.............	1.197	31
	Chaumont-sur-Loire..	945	19
	Chissay...........	1.164	36
	Faverolles..........	758	35
	Monthou-sur-Cher...	1.206	31
	Pontlevoy..........	2.551	25
	Rilly	461	23
	Saint-Georges.......	2.435	37
	Saint-Julien-de-Chedon..	570	36
	Thenay	1.030	25
	Vallières-les-Grandes.	1.053	26

SUITE DE L'ARRONDISSEMENT DE BLOIS

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Ouzouer-le-Marché, 14 comm., 8.934 hab.	Ouzouer-le-Marché...	1.548	45	Suite d'Ouzouer.	Tripleville	340	48	Suite de Saint-Aignan.	Couddes	590	27
	Binas...............	1.235	43		Verdes...............	978	48		Couffi.............	784	44
	Bosse (La)..........	244	32		Viévy-le-Rayé.......	458	34		Mareuil............	963	42
	Colombe (La).......	454	38		Villermain	752	38		Mehers.............	402	33
	Ecoman.............	365	38						Meusnes............	1.070	45
	Membrolles	629	53	St-Aignan, 15 c., 17669 h.	Saint-Aignan........	3.349	38		Noyers.............	1.849	38
	Moisy	649	41		Châteauvieux........	1.123	43		Pouillé............	833	45
	Ouzouer-le-Doyen....	489	46		Châtillon...........	1.620	38		Saint-Romain.......	1.452	32
	Prénouvellon........	569	52		Chémery............	1.112	30		Seigy..............	845	41
	Sémerville	224	45		Choussy	292	29		Thézée.............	1.385	34

ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN

Superficie, 2.102 kil. carrés ou 210.175 hect. — Population, 57.416 hab. — Cantons, 6. — Communes, 49.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Romorantin, 9 com., 14.994 hab.	Romorantin	7.826	»	Menneton-s.-Cher, 8 comm., 6.541 hab.	Menneton-sur-Cher..	1.066	15	Salbris, 9 com., 10.982 hab.	Salbris	1.923	26
	Courmemin..........	636	16		Chapelle-Mont-Martin				Ferté-Imbault (La)...	994	16
	Lanthenay	2.094	3		(La)..............	386	12		Marcilly-en-Gault....	904	16
	Loreux	434	8		Châtres.............	1.241	17		Orçay	301	33
	Millançay...........	1.013	11		Langon..............	855	11		Pierrefitte..........	1.365	39
	Pruniers............	883	7		Maray...............	596	18		Saint-Viâtre.........	1.435	24
	Veilleins...........	552	9		Saint-Julien-sur-Cher.	508	9		Selles-Saint-Denis...	1.219	15
	Vernou	885	18		Saint-Loup	314	15		Souesmes...........	1.274	37
	Villeherviers	671	4		Villefranche.........	1.575	8		Theillay	1.567	27
Lamotte-Beuvron, 7 comm., 8.533 hab.	Lamotte-Beuvron....	1.906	38	Neung-sur-Beuvron, 8 comm., 5.953 hab.	Neung-sur-Beuvron..	1.211	19	Selles-sur-Cher, 8 c., 10.413 hab.	Selles-sur-Cher......	4.771	17
	Chaon..............	612	45		Dhuison	986	27		Billy	1.050	18
	Chaumont-sur-Tha-				Ferté-Beauharnais (La)	596	23		Gièvres.............	1.314	12
	ronne..............	1.348	32		Ferté-Saint-Cyr (La)..	1.102	35		Gy..................	785	13
	Nouan-le-Fuzelier....	1.729	31		Marolle (La)........	389	27		Lassay..............	252	9
	Souvigny	655	47		Montrieux...........	640	22		Mur................	1.002	12
	Vouzon.............	1.516	41		Thoury	434	33		Rougeou............	127	17
	Yvoy-le-Marron.....	767	33		Villeny	595	31		Soings.............	1.112	18

ARRONDISSEMENT DE VENDOME

Superficie, 1.717 kil. carrés ou 171.694 hect. — Population, 76.935 hab. — Cantons, 8. — Communes, 109.

CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.	CANTON, sa population.	NOM de LA COMMUNE.	POPULATION.	Distance au chef-lieu d'arr.
Vendôme, 13 comm., 16.705 habitants.	Vendôme	9.221	»	Suite de Mondoubleau	Saint-Marc-du-Cor...	400	23	Saint-Amand, 14 communes, 6.603 habitants.	Saint-Amand........	754	13
	Areines............	180	3		Sargé..............	1.580	23		Ambloy.............	288	12
	Azé................	980	10		Sonday	1.280	33		Authon.	1.023	22
	Marcilly-en-Beauce..	204	7		Temple (Le)........	345	20		Crucheray..........	540	8
	Mazangé............	1.092	10						Gombergean.........	314	18
	Meslay.............	249	4	Montoire, 19 communes, 12.187 habitants.	Montoire...........	3.167	18		Huisseau-en-Beauce..	455	29
	Naveil.............	1.116	2		Artins............	471	27		Lancé..............	772	12
	Sainte-Anne........	146	5		Couture...	826	32		Longpré	97	17
	Saint-Ouen.........	555	2		Essarts (Les).......	173	30		Nourray............	228	10
	Thoré	961	8		Haies (Les).........	447	28		Prunay.............	896	17
	Villerable..........	465	5		Houssay	530	11		Saint-Gourgon.......	241	16
	Villiers............	1.311	6		Lavardin..........	416	15		Sasnières...........	242	12
	Villiersfaux	225	8		Montrouveau........	373	30		Villechauve	442	19
					Roches (Les)........	627	15		Villeporcher........	311	19
Droué, 12 comm., 7.314 habitants.	Droué	1.021	30		Saint-Arnoult.......	444	19	Savigny, 8 c., 8.345 hab.	Savigny	2.809	25
	Bouffry............	552	25		Saint-Jacques-des-				Bonneveau..........	525	27
	Boursay	682	28		Guérets..........	144	24		Cellé	407	23
	Chapelle-Vicomtesse	460	24		Saint-Martin-des-Bois	990	23		Épuisay............	912	17
	(La).............				Saint-Quentin.......	306	20		Fontaine-en-Beauce..	687	19
	Chauvigny..........	678	20		Saint-Rimay........	385	12		Fortan.............	333	13
	Fontaine-Raoul......	678	26		Ternay............	708	25		Lunay..............	1.590	12
	Fontenelle (La)......	686	33		Tréhet............	189	37		Songé..............	1.052	28
	Gault (Le)..........	1.077	38		Trôo	786	23				
	Poislay (Le)...	503	32		Villavard..........	262	13	Selommes, 16 communes, 5.338 habitants.	Selommes...........	814	12
	Romilly............	395	18		Villedieu-en-Beauce..	943	36		Baigneaux..........	136	16
	Ruan..............	302	29						Chapelle-Enchérie (La)	429	12
	Villebout	280	20	Morée, 13 comm., 10.320 habitants.	Morée	1.542	21		Coulommiers........	400	7
					Brévainville........	375	27		Épiais	214	16
					Busloup...........	715	15		Faye..............	283	11
Mondoubleau, 14 comm., 10.153 hab.	Mondoubleau........	1.560	27		Danzé	1.051	14		Périgny............	369	10
	Arville............	344	37		Fréteval	975	17		Pray..............	379	14
	Baillou	605	28		Lignières	704	14		Renay.............	370	10
	Beauchêne	349	19		Lisle	262	8		Rhodon............	223	18
	Chone.............	957	27		Pezon	1 100	11		Rocé	283	8
	Cormenon..........	551	24		Rahart.............	360	10		Sainte-Gemmes......	253	17
	Oigny	319	36		Saint-Firmin........	564	7		Tourailles..........	245	15
	Plessis-Dorin (Le)...	816	39		St-Hilaire-la-Gravelle.	771	20		Villemardy..........	354	13
	Saint-Agil	613	33		St-Jean-Froidmentel.	856	29		Villeromain.........	289	10
	Saint-Avit	434	39		Ville-aux-Clercs (La).	1 045	15		Villetrun...........	297	8

III. STATISTIQUE MORALE (1)

Par M. Eug. BOUTMY, ancien professeur.

Les chiffres en caractères gras inscrits dans chacune des trois petites colonnes de ce tableau indiquent le rang du département relativement à la mention devant laquelle ils sont placés.

Religion (2).

Rang	Mention	Chiffre
	Catholiques	267.356
	Protestants	1.019
	Israélites	38
	Clergé catholique	372
	Pasteurs	3
	Rabbins	»

Mouvement de la population.

Rang	Mention	Chiffre
	Naissances	6.598
	Mariages	2.053
	Décès	5.581
70e	Durée moyenne de la vie	32 a. 8 m.

Instruction (3).

Rang	Mention	Chiffre
46e	Nombre des jeunes gens sachant lire, écrire et compter sur 100 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage	78,45
	Nombre des établissements d'enseignement secondaire de l'État	3
	Nombre des écoles primaires (publiques ou libres)	492

Crimes contre les personnes (4).

COURS D'ASSISES.

Rang	Mention	Chiffre
14e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 12.982 hab.
	Nombre total des accusés	21

Infanticides.

Rang	Mention	Chiffre
2e	Rapport du nombre des infanticides à celui des enfants naturels	1 sur 76,8
	Nombre total	5

Suicides.

Rang	Mention	Chiffre
21e	Rapport des suicides au chiffre de la population	1 sur 6.058 hab.
	Nombre total	45

Crimes contre les propriétés.

Rang	Mention	Chiffre
23e	Rapport du nombre des accusés à la population	1 sur 12.982 hab.
	Nombre total	21

Tribunaux correctionnels.

Rang	Mention	Chiffre
57e	Nombre des affaires	1.200
	Nombre des prévenus	1.412
	Nombre des condamnés	1.303

Procès.

Rang	Mention	Chiffre
	Affaires civiles (5)	693
	Affaires commerciales (6)	549
58e	Faillites (7)	25

Paupérisme.

Rang	Mention	Chiffre
37e	Rapport des indigents au chiffre de la population	1 sur 41 hab.
	Nombre total	6.602
	Bureaux de bienfaisance	156
	Hôpitaux et hospices	10
	Aliénés à la charge du département	107
	Sociétés de secours mutuels	53

Contributions directes (8).

Rang	Mention	Chiffre
55e	Foncière	1.401.425
	Personnelle et mobilière	323.561
	Portes et fenêtres	179.221

(1) Les chiffres contenus dans ce tableau sont empruntés, pour la plupart, à l'*Annuaire statistique de la France* (1878), publié par le ministère de l'agriculture et du commerce, ou calculés d'après des données puisées dans cet ouvrage.

(2) Ces chiffres sont antérieurs au recensement de 1876, qui a négligé ce point de vue.

Culte catholique. — Évêché à Blois, suffragant de la métropole de Paris. Le diocèse de Blois, qui comprend le département tout entier, compte 28 cures, 266 succursales et 26 vicariats rétribués par l'État. Les congrégations et communautés religieuses établies dans le département étaient, avant 1880, au nombre de 25 : 4 pour les hommes et 21 pour les femmes.

Culte réformé. — Le département possède trois Églises consistoriales desservies chacune par un pasteur : à Blois, à Aulnay et à Josnes.

(3) Le département relève de l'académie de Paris. Lycée à Vendôme ; collèges communaux à Blois et à Romorantin ; 4 établissements libres pour l'enseignement secondaire. École normale d'instituteurs primaires à Blois. Au point de vue du nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires de 6 à 13 ans, sur 100 enfants recensés, le Loir-et-Cher occupe le 60e rang. Il occupe le 40e rang d'après le nombre d'enfants présents à l'école par 10,000 habitants.

Caractère, mœurs et langage. — Comme ceux d'Indre-et-Loire, les habitants du département de Loir-et-Cher ont un caractère doux et conciliant; ils ont naturellement une disposition d'esprit un peu malicieuse, légèrement caustique, mais dénuée de toute méchanceté. Cette région étant principalement agricole, les occupations des campagnards, qui consistent dans la culture des terres et le soin des propriétés rurales, leur ont donné des habitudes d'ordre et en ont fait de grands amis de la paix. Ils montrent, en général, plus de goût pour les arts utiles et les sciences économiques que pour les arts libéraux et les productions littéraires. Mais, si l'honnêteté, l'économie et l'amour du travail forment le fond de leur caractère, on doit reconnaître qu'ils manquent d'énergie et de persévérance. Quant au langage, on peut dire que le département de Loir-et-Cher est peut-être celui où l'on parle le plus purement le français; il n'y existe, en effet, aucun patois et l'accent est réputé pour le meilleur, bien qu'il soit un peu chantant et que les syllabes en *oi* soient prononcées à bouche fermée, *oie*.

(4) Au point de vue judiciaire, le département de Loir-et-Cher ressortit à la cour d'appel d'Orléans. Blois est le siège de la cour d'assises. Chaque chef-lieu d'arrondissement possède un tribunal de première instance; celui de Blois est divisé en deux chambres. Des tribunaux de commerce sont établis à Blois et à Romorantin.

(5) Ce chiffre indique le nombre des affaires civiles terminées pendant l'année.

(6) Ce chiffre comprend les affaires contentieuses à juger pendant l'année.

(7) Terminées pendant l'année.

(8) Trésorier-payeur général à Blois, faisant fonction de receveur particulier; receveur particulier dans chacun des deux autres chefs-lieux d'arrondissement; 46 percepteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1589. Discours véritable de ce qui est advenu aux états généraux de Blois en 1588, extrait des registres des chambres du clergé et du tiers état. In-8°.

1589. Les Cruautés sanguinaires exercées envers feu Mgr le cardinal de Guise. In-8°.

1589. Cruauté plus que barbare infidèlement perpétrée par Henri de Valois, ennemi des catholiques, etc. In-8°.

1589. Pourtraict et description du massacre pendant les états de Blois. In-8°.

1589. Histoire au vrai du meurtre et assassinat de Mgr de Guise. In-8°.

1589. Discours déplorable du meurtre et assassinat du duc de Guise. In-8°.

1641. Histoire de la Sainte-Larme, conservée au monastère de la Sainte-Trinité de Vendôme. In-12.

1682. Histoire de Blois, contenant les antiquités et singularités du comté de Blois, par *J. Bernier*. In-4°.

1750. Description du château de Chambord, par *L. Lerouge*. In-folio, planches.

1785. Essais historiques sur la ville de Blois, par *Fournier*. In-8°, figures.

1788. Vues générales sur l'état de l'agriculture dans la Sologne, par *J.-B. Huet de Froberville*. In-8°.

1795. Tableau historique des prisons de Vendôme, par *Duchemin de La Chénaye*. In-8°.

1810. Statistique du département de Loir-et-Cher, par *Peuchet* et *Chanlaire*. In-4°.

1811. Essai sur la topographie de la Sologne, par *Bigot de Morogues*. In-8°.

1821. Description historique et pittoresque du château de Chambord, par *J.-T. Merle*. In-4°, planches.

1821. Notice historique et descriptive du château de Chambord, par *A.-P.-M. Gilbert*. In-8°.

1824. Vendôme et le Vendômois, tableau statistique, historique et bibliographique, par *Ph.-J.-G. Passac*. In-4°.

1827. Les États de Blois, par *L. Vitet*. In-8°, figures.

1832. Notice sur le château de Chambord, par *Vergnaud Romagnesi*. In-8°.

1833. De l'agriculture du Gâtinais et de la Sologne, par *A. Puvis*. In-8°.

1834. Histoire de Vendôme et de ses environs, par l'abbé *Simon*. 3 vol. in-8°.

1835. Voyage historique, statistique et descriptif dans le département de Loir-et-Cher. 1 vol. in-8°.

1835. Notice sur le domaine de Chambord, par *L. de La Saussaye*. In-12.

1837. Château de Chambord, par *L. de La Saussaye*. 3e édition. In-4°, planches.

1838. Essai historique et statistique sur le canton et la ville de Mondoubleau, par *Beauvais de Saint-Paul*. In-8°.

1838. Notice historique et descriptive sur Pontlevoy, par l'abbé *Pascal*. In-8°.

1840. Histoire du château de Blois, par *L. de La Saussaye*. In-4°, figures.

1843. Mémoire sur les antiquités de la Sologne blésoise, par *L. de La Saussaye*. 1 vol. grand in-8° et atlas.

1843. Notice sur le canton de Saint-Aignan, par *Alonzo*. In-8°.

1844. Innovations en Sologne, par *Thuault-Beauchêne*, avec Réponse, par *Lecomte-Bruère*. 2 broch. in-8°.

1844. Pontlevoy, son abbaye, son école, par *Laurentie*. In-4°, planches.

1844. La Chorographie du département de Loir-et-Cher, par *A. Genevoix*. In-18.

1845. Histoire de Blois, par *Touchard-Lafosse*. In-8°.

1845. De l'agriculture en Sologne, par *A. Beauvalet*. In-8°.

1846. Histoire de la ville de Blois, par *L. de La Saussaye*. In-12.

1846. Histoire de Blois, par *L. Bergevin*. In-8°.

1850. Notice historique sur Montrichard, par *A. Dupré*. In-8°.

1850. Notice historique et archéologique sur l'église de Saint-Lubin de Suèvres, par l'abbé *Guettee*. In-8°.

1858. Le Château de Chambord, son parc et ses environs, par *Aug. Johanot*. In-12.

1863. Les Résidences royales des bords de la Loire, par *Loiseleur*. 1 vol. in-8°.

1865. Monographie topographique, historique et statistique de Thoré, par *A.-L. de Rochambeau*. 1 vol. in-8°.

1867. Blois et ses environs, Guide artistique et historique, par *de La Saussaye*. 4e édition. In-18 (1873, 5e).

1869. Géographie du département de Loir-et-Cher, par *Ad. Joanne*. 1 vol. in-12.

1873. Excursions archéologiques dans le Vendômois, Lavardin, Montoire, La Poissonnière, par *A. de Rochambeau*. In-8°.

1875. Itinéraire général de la France, par *Ad. Joanne*. (De la Loire à la Garonne.) In-18.

1875. Petite Géographie du département de Loir-et-Cher, par M. *Roux* (Collection E. Levasseur). 1 vol. in-12.

Indicateur-annuaire de Loir-et-Cher.

Collection des Annuaires départementaux. In-18.

Mémoires de la Société des sciences et des lettres de Blois.

Cartes de *Cassini* et *Capitaine*.

Carte du département de Loir-et-Cher, extraite de la grande *Carte* du Dépôt de la guerre.

Voir les feuilles 78, 93, 94, 107, 108, 121, 122 de la grande *Carte* de France dite de l'*État-Major*, publiée par le Dépôt de la guerre.

Cartes cadastrales.

Carte du département de Loir-et-Cher, par *Charle, Dufour, Fremin, Donnet, Duvotenay, Ad. Joanne*, etc.

Paris. — Imp. Ve P. Larousse et Cie, 19, rue Montparnasse. — Jules Rouff et Cie, Éditeurs.





